The Library
of the
University of North Carolina

Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

CT143
.M5
t.40,c.2

Libr
Norm

s book must not be
from the Library
ling.

# BIOGRAPHIE
# UNIVERSELLE
## ANCIENNE ET MODERNE.

XL.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

# BIOGRAPHIE
# UNIVERSELLE
## (MICHAUD)
## ANCIENNE ET MODERNE,

CT143
M5
C+D
c.2

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME QUARANTIÈME.

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE
RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 38,
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

Library, Univ of
North Carolina

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/biographieuniver40desp

# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

## S

SPAAN (Jean Van), ecclésiastique hollandais, qui, après avoir déjà desservi trois cures rurales, fut successivement pasteur à Dordrecht (1752), à Leyde (1755), et à la Haye (1762), et mourut dans cette dernière résidence, vers 1780. Il cultiva avec succès la poésie hollandaise, témoin le recueil de la société poétique de la Haye, sous la rubrique : *Kunstliefde spaart geen vlyt*

(L'amour de l'art ne connaît point de peine),

qu'il contribua à fonder en 1772 et qu'il enrichit de ses productions. Il fut un des commissaires nommés par les Etats-Généraux des Provinces-Unies pour la rédaction d'un nouveau psautier à l'usage du culte public, et eut une part notable à ce travail publié en 1773. La société de langue et de littérature hollandaises, fondée à Leyde en 1766, l'avait également agrégé au nombre de ses membres. — Son fils *Rerre Van Spaan* avait publié et soutenu avec beaucoup de distinction une savante thèse *de Antiphonte, oratore attico*, sous David Ruhnkenius, à Leyde, en 1765. Il fut moissonné à la fleur de son âge. M—on.

SPADA (Leonello), peintre, né à Bologne en 1576, dans la dernière classe du peuple, fut un des artistes les plus renommés de l'école bolonaise. Les Carrache se servaient de lui pour broyer leurs couleurs. Témoin de leurs conférences et de leurs travaux, il se hasarda peu à peu à manier le crayon. Il étudia d'abord sous ces habiles maîtres, puis il passa dans l'école de Baglioni, suivant toujours, pendant ces premières années, l'exemple des Carrache. L'amitié qu'il contracta avec le Dentone ne contribua pas peu à le perfectionner dans l'art. Tandis qu'il était à l'école des Carrache, un certain Giovannino de Capugnano, qui s'imaginait être un artiste parce qu'il avait peint quelques paysages à fresque où l'on voyait des hommes plus grands que les maisons, les troupeaux plus grands que les hommes, et les oiseaux plus grands encore que les troupeaux, ne put résister aux louanges que lui donnèrent les habitants de son village; la tête lui tourna, et il alla s'établir à Bologne. Il ouvrit une école, et, forcé de reconnaître la supériorité des Carrache, il leur demanda un élève qu'il pût instruire. Leonello, qui aimait à plaisanter, s'offrit, et pendant quelque temps il s'amusa à copier les dessins de Giovannino. Lorsqu'il crut devoir mettre un terme à cette plaisanterie, il laissa dans son atelier une très-belle tête de Lucrèce et suspendit au-dessus de la porte des vers où il louait ironiquement le Capugnano. Celui-ci se plaignit amèrement de l'ingratitude de Spada; et les Carrache, pour le guérir de sa folie, furent obligés de lui découvrir tout le complot. Piqué par une plaisanterie du Guide, Leonello résolut de s'en venger en opposant à la manière délicate de ce maître une autre manière pleine de force. Il se rendit à Rome, et s'étant rapproché du Caravage, qu'il accompagna même à Malte, il revint à Bologne, possesseur d'un nouveau style. Il ne s'abaissa point, comme l'école du Caravage, à copier sans choix toutes les formes que présente la nature; mais il ne leur donna pas non plus cette noblesse qui fait le caractère des Carrache. Il est étudié dans le nu, mais il n'est point choisi; son coloris est vrai, son clair obscur a du relief; mais on remarque trop souvent dans ses ombres une teinte rougeâtre qui les rend maniérées. Un des caractères particuliers de son style est une hardiesse, une originalité qu'il semblait puiser dans son penchant à la plaisanterie. Il a souvent peint en concurrence avec Tiarini, qui l'emporte toujours dans ce qui tient à l'esprit et à la force du coloris. C'est ce que l'on voit dans le tableau qu'il a peint pour l'église St-Dominique, et qui représente le *Saint brûlant les livres prohibés*, tableau qui passe pour le meilleur qu'il ait peint à Bologne; ainsi que le *Miracle de St Benoît*, qui se trouve à St-Michel *in Bosco*, composition connue des élèves sous le nom de *Ciseau de Leonello*, et dont l'originalité frappa si fortement André Sacchi qu'il voulut en faire le dessin. C'est ce qu'on vit encore par la suite, lorsque les deux artistes peignirent en concurrence dans l'église de Reggio, à l'huile et à fresque. Il n'est pas rare de trouver dans les galeries des tableaux de Spada : ce sont en général des *Sainte Famille*, et des traits de l'Evangile en demi-figures, suivant la méthode du Guerchin et du Caravage. Les têtes en sont pleines d'expression, quoiqu'elles pussent être d'une nature plus relevée. Un des sujets qu'il répétait de préférence était la *Décollation de*



135-960

Library, Univ. of
North Carolina

*St-Jean-Baptiste*. On le rencontre dans presque toutes les galeries : la meilleure répétition est celle qu'on voit dans la galerie Malvezzi. Appelé à la cour de Parme, par le duc de Ranuccio, il fut chargé par ce prince d'orner le magnifique théâtre qu'il avait fait construire dans cette ville. Les ouvrages que Leonello exécuta alors, soit à Parme, soit à Modène, sont dans un goût tout à fait différent de ceux qu'il avait peints à Bologne. Ils offrent un mélange de Carrache et du Parmesan. On vante beaucoup la *Susanne au bain* et l'*Enfant prodigue*, qui font partie de la galerie de Modène. Mais celles de ses productions qui méritent une mention particulière, sont le *Martyre d'une sainte*, dans l'église St-Sépulcre, à Parme, et le *St-Jérôme*, aux carmélites de la même ville. Ces tableaux doivent avoir été peints dans le temps où Spada, admis à la cour et comblé de richesses et de faveurs, pouvait étudier ses ouvrages tout à loisir. Son bonheur finit avec la vie de son protecteur, le duc Ranuccio ; il sembla même que cette perte entraîna celle de son talent, car tout ce qu'il fit depuis est presque indigne de lui. Heureusement pour sa réputation, il ne survécut pas longtemps à son mécène, et il mourut en 1622, âgé de 46 ans seulement. Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : *l'Enfant prodigue* et le *Martyre de St-Christophe, au moment où un ange apporte la palme du martyre au saint dépouillé de ses vêtements et prêt à recevoir la mort à genoux*. Le même établissement a possédé deux autres tableaux de ce maître, représentant la *Salutation angélique*, et *Jésus-Christ et la Vierge entourés de la milice céleste, apparaissant à St-François d'Assise, qui leur offre des roses rouges et blanches, écloses des épines qui lui avaient servi à se flageller*. Ces deux tableaux ont été repris en 1815. Par allusion à son nom, Spada marquait ses ouvrages d'une épée, coupée par la lettre L, initiale de son prénom. P—s.

SPADA (Jean-Jacques), naturaliste italien, né à Vérone, vers l'année 1680, embrassa la carrière ecclésiastique et devint curé de Grezzana. Habitant d'un pays abondant en fossiles, il se mit à les étudier, et en 1737 il publia sa première dissertation, dans laquelle il donna la description des coquilles ramassées sur le territoire de Vérone. Cet ouvrage ne fut que le prodrome d'un traité plus étendu, qu'il écrivit en latin sur le même sujet. Obligé de défendre contre le marquis Maffei quelques-unes de ses opinions, il le fit avec convenance. Il profita des observations qu'on lui avait adressées, pour corriger ses écrits, dont il parut une nouvelle édition en 1744, peu avant sa mort. Les pétrifications y sont classées d'après le système de Lang (*voy.* Lang), décrites avec précision et accompagnées de l'indication du sol dans lequel chaque espèce a été trouvée. Il serait à désirer qu'une méthode si simple et la seule qui puisse rendre ces catalogues utiles à la géologie, fût généralement adoptée par les naturalistes. Spada parle des dents molaires de l'hippopotame et d'un squelette de cerf pétrifié, qu'il retira du milieu d'un rocher; mais Fortis reconnut ensuite que ces derniers ossements n'avaient pas acquis le caractère fossile. Cobres a rendu un compte avantageux des travaux de Spada (*Büchersamml. der Naturgesch.*, t. 1er, p. 120), qui est digne de ses éloges, bien qu'il se soit quelquefois trompé. Il a cru, par exemple, voir dans les entroques, les vertèbres d'un poisson; il a pris les petits numismales et les lenticulaires pour les graines d'une plante, et les plus grandes pour les bivalves : mais ces erreurs ne se trouvent pas répétées dans la dernière édition de ses ouvrages. Spada s'était aussi occupé à décrire les plantes des environs de Vérone; et son essai a été regardé comme le plus complet de ce temps-là. Une belle collection de fossiles, qu'il s'était formée, fut achetée et transportée en France, par Séguier. Ses ouvrages sont : 1° *De' petrificati corpi marini antidiluviani*, Vérone, 1737, in-4°; 2° *De plantis Veronensibus*, ibid., 1737, in-4°; 3° *Dessertazione, ove si prova che li petrificati corpi marini, che ne' monti adjacenti a Verona si trovano, non sono scherzi di natura, ne diluviani; ma antidiluviani*, ibid., 1737, in-4°; 4° *Giunta alla dissertazione de' corpi marini petrificati, ove si prova che sono antidiluviani*, 1737, in-4°; 5° *Catalogus lapidum Veronensium* ἰδιομορφῶν, *id est propria forma præditorum, qui apud Joh. Jacobum Spadam asservantur*, ibid., 1739, in-4° avec un supplément, imprimé en 1740 : réimprimé en 1744, avec l'indication de trente-cinq espèces de marbres qu'on trouve dans le territoire de Vérone. Voyez Brocchi, *Conchiliologia fossile subapennina*, t. 1er, p. 33. A-g-s.

SPADAFORA (Placide), grammairien, né à Palerme, en 1628, embrassa l'institut de St-Ignace et se voua de bonne heure à la carrière de l'enseignement. Appelé à diriger les classes inférieures des écoles de son ordre, il sentit la nécessité de composer des livres élémentaires. On sait qu'une des difficultés de la langue italienne est l'exacte prosodie des mots dont rien ne marque la quantité, et la nuance de quelques voyelles que l'usage apprend rarement à bien prononcer. Spadafora, après avoir calculé l'utilité d'un travail sur la prosodie italienne, publia un dictionnaire, dont le but était d'indiquer, au moyen d'accents toniques, la valeur réelle de chaque syllabe. Ce livre, qui n'était adressé qu'aux élèves, fut bientôt recherché par les maîtres, et il est du petit nombre d'ouvrages qu'il est plus facile de perfectionner que de faire oublier. Spadafora mourut au collége des jésuites, à Palerme, le 1er novembre 1691. On a de lui : 1° *Patronymica græca et latina*, Palerme, 1668, in-4°; 2° *Phraseologia seu lugdodædalus utriusque linguæ latinæ et romanæ*, ibid., 1688, 2 vol. in-8°. Il en existe un abrégé par le P. Alberto, ibid.

1708, in-8°. 3° *Prosodia italiana ovvero l' arte con l'uso degli accenti nella volgar favella d' Italia,* ibid., 1682, 2 vol. in-8°, et 1709, édition augmentée. Ce dictionnaire, qu'on ne cesse de réimprimer en Italie, est suivi de trois traités sur la lettre Z, sur l'E et l'O ouverts ou fermés, ainsi que sur la bonne ou mauvaise prononciation des langues latine et italienne. 4° *Precetti gramaticali sopra le parti le più difficili e principali dell' orazione latina,* ibid., 1691, in-8°. Spadafora préparait l'impression d'un dictionnaire sicilien et toscan, en 4 volumes, qui est resté inedit, ainsi qu'un recueil de vers et de prose (*Voy.* Mongitore, *Biblioth. sicula,* t. 2, p. 188). A—G—S.

SPAENDONCK (Gérard Van), peintre de fleurs, né à Tilbourg, en Hollande, le 23 mars 1746, trois ans avant la mort de Van Huysum, dont il était destiné à rappeler le talent, fut élève de Herreyns d'Anvers. Venant à vingt-quatre ans à Paris, il se fit connaître comme peintre en miniature; et les ressources que lui procura ce genre de peinture lui permirent de cultiver celui dans lequel il voulait s'illustrer. Il se lia d'amitié avec Watelet, qui, pour le fixer en France, lui fit obtenir, en 1774, la survivance de la place de peintre en miniature du roi. Sa grande vogue date de cette époque. Il n'y eut personne à la cour qui n'eût, sur un dessus de boîte, un vase de fleurs de Van Spaendonck. Les grands tableaux de fleurs qu'il fit à la même époque attirèrent tous les regards, et l'admiration qu'ils inspirèrent ne connut plus de bornes. Tous les genres de mérite qui avaient fait la réputation des plus célèbres peintres de fleurs, se retrouvèrent dans les productions de leur émule. Ils lui obtinrent, en 1781, l'entrée de l'académie de peinture, et depuis lors, il n'y eut pas une exposition au Louvre sans que Van Spaendonck y fît admirer quelque nouveau chef-d'œuvre. Lorsque la révolution éclata, il trouva dans la place d'administrateur et de professeur d'iconographie au jardin des plantes, que lui confia le gouvernement d'alors, un asile où il put exercer sans danger l'art dans lequel il avait mis ses seules jouissances. Il forma d'habiles élèves, auxquels il apprit non-seulement à copier la nature avec exactitude, mais à choisir, pour les objets qu'ils imitaient, les formes les plus heureuses et les plus élégantes. Nos manufactures et en particulier celle de porcelaines de Sèvres tirèrent un grand avantage de ses exemples et de ses élèves. Lorsque l'Institut fut créé, il fut un des peintres appelés à former le noyau de la classe des beaux-arts. Dans toutes les séances, il se fit remarquer par son assiduité, par la justesse de ses observations, l'agrément de son esprit, la douceur et l'amabilité d'un caractère parfaitement en harmonie avec le genre de peinture qu'il avait adopté. Peu de peintres de fleurs ont mieux entendu la composition, c'est-à-dire l'art de disposer les objets de manière à les faire valoir mutuellement sans opposition tranchée et comme la nature elle-même les aurait arrangés. Sa couleur, pleine de fraîcheur et d'harmonie, est fine, légère et transparente; ses accessoires choisis avec goût, et le principal, les fleurs, ne leur est jamais sacrifié. Personne n'a mieux rendu le coloris des roses, le velouté des fruits, la forme et le port des différentes espèces de fleurs. Ses ouvrages sont nombreux, et les plus riches collections se font gloire d'en posséder quelques-uns. Le musée du Louvre en a quatre : 1° Un vase d'albâtre fleuri, sur une console de marbre rouge, contenant des roses, des tulipes, des roses trémières, des reines-marguerites, une impériale, etc. Auprès du vase sont confusément jetés des ananas et des châtaignes revêtues de leur enveloppe, et une corbeille dans laquelle sont des pêches, du muscat noir et des épis de maïs; 2° une corbeille remplie de fleurs, posée sur un piédestal en marbre; 3° des fleurs, des pêches et des raisins; 4° une corbeille remplie de fleurs posées sur un piédestal, avec un bas-relief, peinte en 1789. Ces trois derniers tableaux sont dans la galerie de St-Cloud; le premier est le seul qui fasse partie de l'exposition du musée. Van Spaendonck mourut presque subitement le 11 mai 1822. Hersent fut son successeur à l'Institut, où M. Quatremère de Quincy a prononcé son éloge. P—S.

SPAEN-LALECQ (le baron Guillaume-Anne de), historien hollandais, né le 26 janvier 1750 d'une ancienne famille du pays de Gueldre, fit ses études à l'université d'Utrecht; devint bourgmestre d'Elburg, député aux Etats-Généraux de Hollande en 1774, puis membre du collége de l'amirauté; et prit sa retraite en 1795, pour consacrer tout son temps à la culture des lettres, et plus particulièrement à celle de l'histoire de son pays, qu'il a éclaircie par de nombreuses recherches. Il mourut en avril 1817. On a de lui : 1° *Introduction critique à l'histoire de la Gueldre,* Utrecht, 1801-1805, 4 vol. in-8°; 2° *Essais historiques et antiquaires,* 1805; 3° *Histoire de la province de Gueldre,* t. 1er, 1814. Z.

SPAETH (le chanoine Balthasar), né en 1764, dans un village de la Bavière, fut dès son enfance destiné à l'état ecclésiastique, et fit en conséquence de très-bonnes études. Entraîné par son goût pour la science archéologique, il eut à peine assuré son existence par un canonicat dans la cathédrale de Munich qu'il entreprit de longs voyages en Grèce et en Italie. Il y forma de nombreuses et riches collections d'antiquités, et, revenu dans sa patrie, il en fit la description dans de très-bons ouvrages qu'il a publiés. Il légua par son testament au gouverneur bavarois, qui en disposa en faveur de l'école royale des beaux-arts et autres établissements publics de Munich, toutes ses collections d'antiquités et sa riche bibliothèque. Ce digne et savant ecclésiastique mourut à Munich dans le mois de juin 1846. Z.

SPAGNA (Juan de Espagna ou le), peintre, connu plus particulièrement en Italie sous le nom de Giovanni Spagnulo, quitta de bonne heure l'Espagne, sa patrie, pour aller étudier sous la direction de Pierre Pérugin. La plupart des disciples étrangers de ce maître repassèrent les monts et allèrent répandre sa manière dans les différentes contrées de l'Europe. Le Spagna ne voulut pas quitter l'Italie, et il avait formé le projet de se fixer à Pérouse: mais les tracasseries que lui suscitèrent plusieurs de ses compatriotes, jaloux de sa réputation, le décidèrent à aller s'établir à Spolète où ses talents et surtout sa conduite lui firent obtenir le droit de cité. Il a laissé dans cette ville, ainsi que dans Assise, des preuves nombreuses de sa capacité. Il a su, mieux qu'aucun des élèves du Pérugin, rappeler la couleur aimable de son maître. On voit encore dans la chapelle des Anges, près d'Assise, où mourut St-François, le tableau dans lequel il a peint les portraits de quelques-uns des compagnons de ce saint. Aucun autre élève du Pérugin, non plus, excepté Raphaël auquel personne ne peut être comparé, n'a peint le portrait avec autant de supériorité que le Spagna qui travaillait encore en 1524. P—s.

SPAGNUOLI (Baptista). *Voyez* Mantouan.

SPALDING (Jean-Joachim), célèbre prédicateur protestant et littérateur distingué, naquit le 1er novembre 1714, à Triebsess, où son père fut d'abord recteur du gymnase et ensuite pasteur. Sa première éducation fut très-religieuse. En 1729, il se rendit auprès d'un frère aîné qu'il avait au gymnase de Stralsund, et en 1731, à l'université de Rostock. Il profita peu des études qu'on y faisait, mais un professeur de Greifswald, homme de mérite, qui, en 1730, le prit chez lui comme instituteur des enfants, et quelques autres professeurs de cette université donnèrent une meilleure direction à ses études. Il soutint, en 1735, une dissertation : *De calumnia Juliani Apostatæ in confirmationem religionis christianæ versa.* Cette calomnie, que le jeune théologien fit tourner à l'avantage du christianisme, était une de celles que l'empereur avait consignées dans sa défense du paganisme. On sait que ce livre est perdu, mais que St-Clément d'Alexandrie, qui l'a réfuté, en a conservé un si grand nombre de morceaux, qu'à leur aide, le marquis d'Argens a cru pouvoir rétablir l'invective de Julien, sous prétexte de vouloir y répondre. Au bout de dix-huit mois, Spalding retourna auprès de son père; cette époque de sa vie fut malheureuse, tant à cause des embarras domestiques dans lesquels il trouva l'auteur de ses jours, que parce qu'il ne vit pas s'ouvrir devant lui une carrière conforme à ses goûts, qui le portaient décidément vers la prédication. En attendant, il accompagna, pendant plusieurs années, comme gouverneur, un jeune gentilhomme; et ce temps fut encore perdu pour les études solides. En 1740, il retourna une seconde fois dans sa ville natale et y demeura chez son frère aîné, recteur du gymnase; il l'assistait dans ses fonctions pastorales. Il apprit l'anglais, en traduisant Shaftesbury, dans lequel il croyait reconnaître un certain platonisme qui avait un charme particulier pour lui. En 1742, il se chargea de nouveau de l'éducation d'un jeune homme, qu'il conduisit à l'université de Halle, où il s'attacha au célèbre Baumgarten. Après son retour à Triebsess, en 1745, de Rudenskiold, envoyé de Suède à Berlin, qui l'avait connu pendant son séjour dans cette ville, lui proposa de remplacer son secrétaire de légation. Spalding apprit à cette occasion la langue suédoise. Il passa deux ans dans la maison du ministre et se lia d'amitié avec les poëtes Gleim et Kleist et d'autres hommes de mérite. Il y publia des traductions d'ouvrages français et anglais, de Shaftesbury, Silhouette et le Clerc. On lui offrit diverses places en Prusse et en Suède; mais il préféra retourner encore une fois à Triebsess pour soigner son père, dans la maladie longue et douloureuse à laquelle il succomba. Ses amis de Berlin l'avaient souvent engagé à écrire sur un sujet philosophique : il les satisfit en publiant, en 1748, sa *Destination de l'homme,* ouvrage qui a fondé sa réputation comme moraliste et comme homme de lettres. Spalding est connu en France par plusieurs traductions. Il donna encore à Berlin sa *Théorie de la morale, telle que peut l'enseigner une philosophie épurée par la religion.* Cet écrit est aussi simple dans le plan que l'auteur s'est tracé, qu'attrayant par la beauté du style. Enfin, en 1749, le sort de Spalding fut fixé : il fut appelé comme pasteur à Lassahn, dans la Poméranie suédoise, où il s'était marié en 1751, avec une fille du docteur Gebhardi, pasteur à Stralsund. Il continua de s'occuper de traductions d'ouvrages philosophiques, qui furent recherchés à cause des excellents morceaux qu'il y ajouta : de ce nombre est l'ouvrage anglais d'un inconnu, sur le déisme; les lettres dont le traducteur les accompagna furent imprimées à part et traduites en français. En 1757, Spalding fut nommé premier pasteur à Barth, ville voisine de Stralsund; mais les calamités de la guerre de sept ans s'étendirent sur cette contrée qui fut tour à tour occupée par des troupes prussiennes et suédoises. Il publia, en 1761, son second ouvrage classique : *Pensées sur l'importance des sentiments religieux.* Le mysticisme, qui de Halle s'était propagé dans le Nord et avait gagné beaucoup de partisans dans le pays de Mecklenbourg, engagea Spalding à composer ce livre. Il venait de perdre sa femme lorsqu'une visite inattendue vint adoucir son chagrin. Trois jeunes théologiens suisses, Lavater, H. Füssli et Félix Hess, vinrent lui demander un asile. Voici comment Lavater lui-même (*voy.* ce nom) rend compte de ce voyage : « Nous connaissions Spal-« ding comme un des plus beaux génies et un des

« hommes les plus instruits d'Allemagne ; nous « vénérions en lui un des plus dignes ministres de « la religion. Notre principal but en entreprenant « ce voyage fut de nous préparer, dans la société « de ce sage, au ministère auquel nous étions des- « tinés. » Les voyageurs trouvèrent en Spalding au delà de ce qu'ils avaient espéré. « Le goût exquis, « dit encore Lavater, qui se manifeste dans les dis- « cours et dans les formes de cet homme, encore « plus que dans ses ouvrages. la moralité sû- « blime qui dirige toutes ses actions, l'égalité « de son humeur, l'harmonie qui règne dans ses « sentiments, la confiance qu'il montre et qu'il « inspire, la candeur et la simplicité de son ca- « ractère, nous enchantèrent ; et nous nous féli- « citâmes de ce qu'il nous était permis de vivre « dans l'intimité d'un tel homme. » Plus de vingt-cinq ans après, dans un écrit qui n'était pas destiné à voir le jour, Spalding rendit à Lavater le témoignage suivant : « Lavater était l'oracle « et pour ainsi dire le mentor de ses deux amis; « ils avaient pour lui une espèce de respect filial, « dont il n'avait pas l'air de s'apercevoir et qui « ne troublait pas l'intimité qui régnait parmi « eux.... » Ce fut sous les yeux de Spalding que Lavater écrivit les premiers de ses ouvrages. L'ardent Füssli ne resta que six mois à Barth; ses deux compagnons de voyage ne quittèrent ce séjour que quand Spalding lui-même allait s'en éloigner. Après avoir refusé par modestie la place éminente de surintendant général des églises de la Poméranie suédoise, de vice-chancelier de l'université de Griefswald et de professeur de théologie, il en accepta une plus conforme à ses goûts, qui lui était offerte à Berlin. C'était celle de membre du consistoire général et premier pasteur de l'église St-Nicolas. Avant de se rendre, en 1764, à cette nouvelle destination, il épousa la fille du capitaine de Sodernstein. Ce mariage ne fut pas heureux ; la nouvelle épouse de Spalding ne manquait pas de mérite ; mais une excessive sensibilité la lit tomber dans une profonde mélancolie. Ce fut d'après l'avis de Spalding, qu'en 1765, les deux gymnases de Berlin et de Cologne sur la Sprée, ville enclavée dans Berlin, furent réunis en un seul; cette mesure fut regardée comme très-avantageuse à l'instruction publique. La direction du nouveau gymnase et des écoles qui en dépendaient, fut confiée au célèbre Büsching. Spalding fut aussi cause que deux nouveaux cours furent introduits dans les universités protestantes : l'un sur la vérité de la religion et l'autre sous le nom d'*Encyclopédie théologique*, embrassant un système général de toutes les branches de la théologie. En 1765, il publia un choix de ses sermons, volume in-8°. L'Eglise protestante n'avait jamais vu les vérités du christianisme et la morale prêchées dans un style si pur, si élégant et tout à fait exempt d'ornements superflus. Une seconde collection parut quelques années plus tard. En 1769, Spalding prit part à une délibération qui touchait à la fois à la politique et la religion. Frédéric II avait établi une commission composée des ministres de la justice et des affaires étrangères, de deux membres de la première cour de justice du royaume et de deux du consistoire suprême, pour décider s'il y avait lieu de dissoudre le mariage de l'héritier présomptif de la couronne. Le divorce que la princesse, qui était de la maison de Brunswick, avait rendu nécessaire, fut prononcé; mais les juges prêtèrent serment d'ensevelir la procédure dans le plus profond secret. Spalding publia, en 1772, un traité sur l'*Utilité de la prédication*, et en 1784, *Lettres confidentielles sur la religion*. Cet ouvrage était dirigé contre les incrédules, devenus nombreux sous Frédéric II. Spalding détestait la philosophie du 18e siècle : il espérait que Frédéric-Guillaume II arrêterait le débordement de la licence antireligieuse, et il fut très satisfait lorsque le nouveau souverain déclara qu'il ferait de la religion un des principaux objets de sa sollicitude. « Mais, « dit-il, dans l'espèce de biographie qu'il a lais- « sée, on s'aperçut bientôt que le zèle religieux « avait seulement pour objet de conserver l'au- « torité des livres symboliques et d'une dogma- « tique orthodoxe. On vit le monarque entouré « d'hommes, dirigés par des sociétés secrètes, « qui voulaient supprimer la liberté de penser et « replonger la religion dans les ténèbres de la « scolastique et du mysticisme. » Spalding voulait la liberté des consciences; il avait d'autant plus de motifs de revendiquer cette liberté, que lui-même tendait à s'écarter sur quelques points des opinions reçues par les formulaires prescrits, et qu'il penchait vers le système qu'on appelle en Allemagne *rationalisme*, en opposition au *supernaturalisme*. La publication de l'édit de la religion de 1788, fameux dans les annales de l'Eglise luthérienne, et l'inutilité des représentations que, conjointement avec Büsching, Teller, Dieterich et Sack (quatre noms illustres parmi les théologiens protestants), il avait faites contre quelques dispositions de ce règlement, le décidèrent à renoncer absolument à la prédication. Il continua cependant ses fonctions consistoriales. En 1797, il publia son dernier ouvrage, intitulé *la Religion, la plus grande affaire de l'humanité*. Dans la même année, l'université de Halle lui conféra la dignité de docteur en théologie. Il mourut à Berlin, le 26 mai 1804, âgé de près de 90 ans. La bonté, la modestie, la tolérance, une piété sincère, formèrent le caractère de Spalding. La première instruction qu'il avait reçue n'était pas de nature à le préparer à une érudition profonde. Il savait néanmoins infiniment de choses. Spalding est encore aujourd'hui compté au nombre des meilleurs prédicateurs de l'Allemagne. L'heureux emploi des passages bibliques, le choix judicieux de ses exemples et de ses comparaisons ; la vérité qui, dépouillée de tout ornement ora-

toire, semblait parler par sa bouche; le talent d'émouvoir à la fois le cœur de ses auditeurs et d'occuper leur esprit; l'onction avec laquelle il s'exprimait sur les vérités du christianisme, entraînaient ses auditeurs. Ses ouvrages sont au nombre des livres classiques. La simplicité de la diction et la délicatesse des sentiments leur assurent cet avantage. La nature avait donné à Spalding une figure imposante et une physionomie distinguée. Quoique son organe ne fût pas très-fort, la flexibilité et l'harmonie de sa voix suppléaient à ce qui lui manquait pour faire un excellent orateur. Elle partait du cœur et faisait naître la persuasion. Bause, artiste connu, a gravé le portrait de Spalding, d'après un excellent tableau que Graff avait fait de lui en 1772. Spalding eut de sa première femme, morte en 1772, deux fils, qui se sont signalés dans le monde littéraire. Sa seconde épouse mourut en 1774. Il avait soixante et un an lorsqu'il se remaria à une fille du docteur Lieberkühn, un des premiers médecins de Berlin, qui était amie de sa seconde femme, et que celle-ci lui avait pour ainsi dire léguée. C'est aux soins de cette femme qu'il dut en partie cette santé qui le fit parvenir à un âge très-avancé. Elle acheva l'éducation des enfants qu'il avait de sa première épouse; et lorsqu'elle mourut, peu de temps après lui, sa perte fut pleurée comme celle d'une véritable mère. Il existe une espèce de biographie de Spalding, rédigée par lui-même. C'est moins une vie que des réflexions jetées sur le papier, à des époques très-distantes, surtout aux anniversaires de sa naissance. Son second fils (Georges-Louis) les publia, avec des additions, Halle, 1804, in-8°. Quoique nous ayons indiqué les ouvrages par lesquels Spalding s'est placé au rang des écrivains classiques de sa nation, il nous paraît nécessaire d'en donner la liste. Nous ne parlons pas de ses traductions de l'anglais et du français, quoique quelques-unes soient intéressantes par les morceaux qu'il y a ajoutés : 1° *la Destination de l'homme,* Griefswalde, 1748, in-8°, réimprimé depuis quatorze ou quinze fois. Il existe quatre traductions françaises de cet ouvrage. Formey, secrétaire de l'académie des sciences de Berlin, publia la première, Berlin, 1750. Comme elle était très-libre, il ne voulut pas nommer Spalding sur le frontispice; mais il en parle avec éloge, dans son avant-propos. Il fit réimprimer cette traduction, à la suite de son *Essai sur la perfection,* Utrecht (Paris), 1751. L'avant-propos étant supprimé dans cette édition, le *Journal des savants* et les *Mémoires de Trévoux* en firent honneur à Formey. La seconde traduction, intitulée *Essai sur la destination de l'homme,* parut à Dresde, 1752, in-8°, ensuite à Schwerin, 1754, par les soins de la comtesse de Basewitz, amie de Spalding, et enfin en 1764, encore une fois à Dresde. Elle est plus fidèle que celle de Formey. L'auteur de l'original n'y est pas nommé. La troisième traduction, par un inconnu, qui s'est caché sous les initiales de J.-B., parut à Berlin, 1765, in-8°. La quatrième est de la reine Elisabeth de Prusse, épouse du grand Frédéric, Berlin, 1776, in-8°. Cet ouvrage fut aussi traduit en latin, par J.-Mich Heinze, sous le titre de : *Soliloquium, qua lege natus sit homo, deliberatio,* Luneb, 1765, in-8°; 2° *Pensées sur l'importance des sentiments religieux* (ou proprement, sur le rôle que le sentiment doit jouer), Leipzick, 1761, in-8°. La cinquième édition est de 1784. 3° *Sermons,* Berlin, 1765, in-8°, réimprimés en 1768 et 1775; 4° *Nouveaux sermons,* vol. 1er, Berlin, 1768, réimprimés, 1770 et 1777, vol. 2, 1784; 5° *Sur l'utilité de la prédication,* Berlin, 1772, in-8°, réimprimé, 1773 et 1791; 6° *Lettres confidentielles sur la religion,* Breslau, in-8°, 1784, 1785 et 1788. Voici les sujets de quelques-unes de ces lettres : « Sur les gens du monde qui, sans être « athées, montrent une grande indifférence pour « la religion; — sur l'injustice des attaques que « quelques-uns des soi-disant philosophes de nos « jours dirigent contre le christianisme, et de « cette philanthropie qui tend à détruire les bases « sur lesquelles reposent la vertu et le bonheur « des hommes; — sur les sources d'où découle « le dénigrement de la religion, etc.; » 7° La *Religion, l'affaire la plus importante de l'humanité,* Leipsick, 1797, 1798, 1799, 1806, in-8°. S-L.

SPALDING (Georges-Louis), philologue allemand, second fils du précédent, naquit le 8 avril 1762, à Barth, où son père était alors pasteur. Il reçut les premières instructions au gymnase de Berlin, que dirigeait le célèbre Büsching. Depuis l'âge de treize ans, ce fut la deuxième épouse de son père qui soigna son éducation, et il conserva pour elle une grande tendresse. Depuis 1779 jusqu'à 1782, le jeune Spalding étudia la philologie et la théologie à Gœttingue et à Halle, sous les célèbres professeurs que ces universités possédaient alors. Après son retour dans la maison paternelle, il continua ses études encore pendant deux ans et put entreprendre, en 1784, un voyage littéraire en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre et en Hollande. Revenu à Berlin, il fut choisi pour instruire les enfants du prince Ferdinand et nommé, en 1787, professeur au gymnase de cette ville. Sa manière de penser sur l'édit de religion était conforme à celle de son père : il renonça à l'état ecclésiastique pour se consacrer à la philologie et à l'instruction publique. En 1792, il se rendit à Halle et y prit le grade de maître ès arts, après avoir publié sa dissertation philosophico-critique : *Vindiciæ philosophorum Megaricorum: subjicitur commentarius in priorem partem libelli de Xenophane, Zenone et Gorgia,* qui dès lors fixa sur lui les yeux du monde savant. La même année, il épousa la veuve d'un riche négociant Elevé par une belle-mère, il s'attacha avec toute la tendresse d'un père au fils que sa femme avait de son pre-

mier mariage. A la demande d'un libraire de Leipsick, il se chargea de revoir le texte de Quintilien pour une nouvelle édition. Cette révision ne devait l'occuper que peu d'années, mais quand il fut plus familiarisé avec son auteur, il s'aperçut qu'il fallait le soumettre à un travail critique complet, et qu'il avait besoin pour cela de secours qu'il n'était pas très-facile de se procurer sur-le-champ. Ainsi Quintilien devint l'occupation de sa vie, et il mourut au bout de dix-neuf ans sans en avoir achevé l'édition. Pour pouvoir y employer plus de temps, il refusa la place, honorable, mais pénible, de directeur du gymnase, devenue vacante, en 1803, par la mort de Gedike. La même année, il fut nommé membre de l'académie des sciences de Berlin pour la classe historique. En 1805, il fit pendant sept mois un voyage en Italie, d'où il rapporta la collation d'un manuscrit florentin de Quintilien. Dans les dernières années de sa vie, il fut attaché malgré lui, comme conseiller, au ministère de l'instruction publique. Il mourut le 7 juin 1811, d'une apoplexie foudroyante. Son caractère était un mélange de douceur et d'une certaine vivacité quelquefois excessive. On s'aperçoit de cette disposition de son esprit jusque dans les notes de son Quintilien, où les commentateurs sont quelquefois vertement tancés pour leurs méprises. Spalding n'a pas beaucoup écrit; mais les trois premiers volumes de Quintilien, surtout le troisième, suffisent pour porter son nom à la postérité. Ils ont paru dans les années 1798, 1803 et 1808. Une édition du discours de Démosthènes contre Midias est destinée aux écoliers. En 1804, il publia la biographie de son père, qui s'était trouvée parmi les papiers de celui-ci, et y consacra un souvenir pour sa veuve, qui venait de mourir. La même année, il fit imprimer un volume intitulé *Essai de poésies didactiques*. Son éloge, prononcé par son ami le professeur Buttmann, a été inséré dans les Mémoires de l'académie de Berlin, années 1814 et 1815. S—L.

SPALDING (Charles-Auguste-Guillaume), historien, né le 10 février 1760, en Poméranie, fit ses premières études et son droit à Greifswald et fut nommé référendaire, puis conseiller de justice à Berlin. Il obtint sa retraite avec une bonne pension en 1823, après quarante ans de service, et se livra dès lors tout entier à ses travaux littéraires, qui lui ont fait en Allemagne une grande réputation. Il mourut le 5 septembre 1830. Ses ouvrages publiés sont : 1° *Précis historique sur Pierre le Grand, roi de Castille*, Berlin, 1797 ; 2° *Histoire des rois chrétiens de Jérusalem*, 1803, 2 vol. in-8°; 3° *Guerre du Canada*, 1821 ; 4° *Conquête de Naples par Conradin*. Z.

SPALLANZANI (Lazare), naturaliste, naquit le 12 janvier 1729, à Scandiano, petite ville du Modénèse, qui avait déjà donné le Boïardo à la poésie et Vallisnieri à la physique. Il commença son éducation sous les yeux de ses parents, et à l'âge de quinze ans, il fut envoyé à Reggio, où il apprit la rhétorique et la philosophie. Les jésuites qui lui enseignèrent les belles-lettres, et les dominicains, qui entendirent parler de ses progrès, voulurent se l'attacher; mais le jeune élève sut résister à leurs sollicitations et se rendit à Bologne pour profiter des leçons de Bianconi et de Laure Bassi, cette femme étonnante, dont le savoir avait fait oublier le sexe (*voy.* Bassi). Par suite de l'usage qui destinait les enfants à la profession de leurs pères, Spallanzani fréquenta les cours de droit pour entrer dans le barreau. Il allait être reçu docteur, lorsqu'à la demande de Vallisnieri, il obtint de pouvoir suivre sa vocation, qui l'appelait à l'étude de la nature. Quand il eut embrassé l'état ecclésiastique, il continua d'étudier les langues savantes et les mathématiques. En 1754, l'université de Reggio le choisit pour remplir la chaire de logique, de métaphysique et de littérature grecque. Les travaux qu'il fut obligé d'entreprendre sur Homère lui révélèrent un grand nombre d'erreurs de Salvini, que l'on considérait alors en Italie comme le meilleur traducteur de ce poëte. Spallanzani, dans l'agréable retraite de Montefalcone, où il était allé passer quelques jours de vacances, fit part au comte Algarotti du résultat de ses recherches, et il accusa le savant florentin d'avoir altéré le sens, terni le coloris et affaibli l'énergie de l'original. Il fondait ces reproches sur des analyses très-savantes du texte et sur l'étymologie des mots, dont il cherchait à rétablir le sens. Pendant son séjour à Reggio, il fit des excursions dans une partie des Apennins et reconnut la position du lac Ventasso, dont il sonda la profondeur. Il exposa aussi ses idées sur l'origine des sources et rappela à cette occasion l'hypothèse de Descartes, qui supposait que les eaux de la mer s'avancent par des canaux secrets jusque dans le centre des montagnes, pour y subir une sorte de distillation sous l'action puissante des feux souterrains. En 1760, l'abbé Spallanzani, ne voulant pas s'éloigner de sa famille, préféra les offres de l'université de Modène aux invitations de celles de Coïmbre, de Parme, de Césène, et les mêmes considérations l'engagèrent, quelques années plus tard, à refuser les propositions avantageuses qui lui furent adressées au nom de l'académie de St-Pétersbourg. Plus occupé de ses études que de sa fortune, il fit paraître une dissertation sur la théorie des ricochets, pour prouver que le rejaillissement de la pierre doit être moins attribué à la réaction du liquide frappé qu'au changement de direction imprimé au mobile, lorsqu'il rebondit sur l'eau en vertu de la première impulsion. Spallanzani, égaré par son propre paralogisme, confondait l'effet avec la cause, et il n'avait d'ailleurs pas assez médité sur la propriété élastique des fluides. Il était alors plus particulièrement occupé des

phénomènes de la physique animale, dont il annonça quelques découvertes dans un prospectus publié en 1768. L'histoire des animaux à sang froid offre peu de faits aussi remarquables que la reproduction des membres coupés. En esquissant le plan d'un grand travail sur une recherche aussi ténébreuse, le professeur de Modène confirma les régénérations multipliées du polype, du ver de terre, et la réparation de la queue, des pattes et des mâchoires enlevées à la salamandre aquatique. Spallanzani avait aussi avancé que l'escargot reproduisait sa tête, et quoique Presciani ait rigoureusement prouvé que l'organe cérébral n'avait jamais été compris dans les amputations opérées par le savant modenais, on ne peut regarder sans étonnement cette régénération partielle d'un membre pourvu d'un appareil organique très-compliqué (1). La physiologie de Haller vint engager Spallanzani dans les mystères de la circulation du sang. Continuateur des expériences de Malpighi (*voy.* ce nom) et du physiologiste de Berne, il employa dans ses observations l'appareil de Lyonnet, très-supérieur aux microscopes ordinaires. Parmi ses autres avantages, le plus réel est de pouvoir contempler le mouvement du sang à la lumière réfléchie, qui l'emporte sur la réfractée, en ce qu'elle n'altère point la couleur des objets. On est d'ailleurs maître de suivre le système vasculaire dans tout son trajet, sans le déplacer de sa disposition naturelle, ni le tendre par un procédé barbare, comme dans la méthode de Lieberkuhn (*voy* ce nom). Avant Spallanzani, le cours du sang n'avait été observé que dans le mésentère; il l'a suivi dans le tube intestinal, dans le foie, la rate, le ventricule, l'organe pulmonaire, etc. Il a examiné les progrès de la circulation à mesure que les canaux artériels et veineux se développent, que le cœur augmente d'énergie, que l'animal prend de l'accroissement. Il a aussi calculé les vicissitudes de la circulation languissante, la cause de la pulsation des artères des animaux à sang froid. Il s'est trompé pourtant en supposant que le mouvement circulatoire du sang était indépendant de la contraction des artères. D'après la remarque des plus profonds anatomistes et de Barthez surtout, le tissu fibreux de ces vaisseaux acquiert plus de solidité et de consistance à mesure qu'ils s'éloignent du centre de la circulation, qui est le cœur; comme si la nature, en augmentant la force contractile de leurs parois, eût voulu balancer les pertes de mouvement causées par les obstacles que le sang rencontre sur son passage. La publication de cet ouvrage accrut la célébrité de l'auteur, qui fut invité à occuper la place de professeur d'histoire naturelle à Pavie. En arrivant dans cette université, il prit pour texte de ses leçons la *Contemplation de la nature* de Charles Bonnet, dont il développait les idées, confirmait les théories et remplissait les lacunes. Il traduisit cet ouvrage en italien et y ajouta une préface, dans laquelle il signalait les faits les plus importants de l'économie animale et végétale. Obligé d'exposer le système de ce naturaliste sur la génération des corps organisés, il sentit la nécessité de se livrer à de nouvelles recherches. Dans le premier volume de ses *Opuscules de physique*, qui parut en 1776, il exposa ses hypothèses sur les animalcules infusoires. Buffon ne voyait en eux ni forme constante ni organisation déterminée : il leur contestait les attributs de l'animalité et les appelait molécules organiques, ne les admettant que comme les bases constituantes des corps. Il ressuscita sans s'en douter les forces plastiques de la nature, en supposant ces corpuscules mus et travaillés dans l'intérieur de certains moules par une puissance occulte, mais éternelle. Un Anglais (*voy.* Needham) appuie fortement ce brillant rêve : il l'environne d'un appareil éblouissant d'expériences microscopiques, il substitue au mot vague et insignifiant de *moule intérieur* celui de *force végétatrice*, et il n'hésite pas à lui rapporter tous les phénomènes des fonctions de l'économie animale. Mécontent des remarques de Spallanzani, qui renversaient les bases de son système, Needham le traita sans ménagement dans les notes ajoutées à une traduction française des *Recherches sur les animaux microscopiques*. Le naturaliste de Pavie démontra, par de nouvelles expériences, que les animalcules infusoires sont produits par des germes, et qu'il y en a qui bravent les froids les plus aigus et la chaleur la plus élevée. Il traite à cette occasion de l'influence du froid sur les animaux, et il prouve que l'engourdissement léthargique de quelques espèces, pendant l'hiver, ne dépend point, comme on l'avait supposé, de l'impression que le sang peut en recevoir. Dans le second volume, il relève plusieurs erreurs de Leeuwenhoeck (*voy.* ce nom) sur les animalcules spermatiques, réfute Linné, qui les regardait comme des parties salines, et Buffon, qui les a confondus avec ceux d'infusion. Il descend ensuite dans les plus grands détails sur le *rotifère* et le *tardigrade*, ces colosses du monde microscopique, singuliers par leur forme, par leur organisation, mais plus singuliers encore par la faculté qu'ils ont de recouvrer la vie après une suspension totale de tous ses actes visibles pendant plusieurs années. Le gouvernement venait de placer Spallanzani à la tête du cabinet d'histoire naturelle de Pavie, en lui accordant une somme annuelle destinée aux achats qu'il jugerait convenable pour l'augmenter. Il commença par négocier l'acquisition de la collection de vers de Goetze (*voy.* ce nom), et il

(1) Voici de quelle manière en parle Voltaire dans une de ses lettres à Spallanzani mars 1776 : « Je croyais avoir coupé des « têtes à quelques limaçons et que ces têtes étaient reve ues. De- « gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé « que les v sages, dont la peau seule avait été reproduite. C'est « toujours beaucoup qu'un visage renaisse. Tagliacozzi ne repro- « duisait que des nez. »

entreprit ensuite différents voyages pour compléter les échantillons des trois règnes, entassés dans le musée sans ordre et sans discernement. En 1779, il parcourut la Suisse et vint à Genève, où il passa un mois dans la société de ses amis Trembley, Bonnet, Saussure et Sénebier. Il retourna en Italie par le St-Gothard, après être allé à Berne rendre hommage aux cendres de Haller. Obligé d'expliquer à ses élèves le mécanisme de la digestion, il répéta les expériences de Réaumur sur les oiseaux gallinacés, et il établit que les sucs gastriques sont l'agent direct et immédiat de la digestion; qu'ils n'agissent ni par fermentation ni par putréfaction, mais qu'ils opèrent sur les aliments une véritable dissolution de leurs principes constituants. Afin de mieux éclaircir la théorie de cette fonction, il tourmenta ses propres organes et se dévoua courageusement à une multitude d'essais qui auraient pu porter atteinte à sa vie. Il osa introduire dans son estomac divers aliments enveloppés dans des sacs de toile; il avala jusqu'à des tubes remplis de substances qui furent digérées sans le secours d'aucune trituration exercée par les muscles de l'estomac. Il eut même recours à des digestions artificielles, faites dans des verres, sur table, en mêlant les aliments mâchés avec le suc gastrique qu'il tirait du ventricule des animaux. Ces expériences furent attaquées par Hunter, qui eut le tort d'affecter un trop grand mépris pour le professeur de Pavie. Celui-ci se vengea en relevant avec amertume les erreurs de son antagoniste, qui aurait dû se borner à lui reprocher l'oubli total qu'il faisait de l'action nerveuse sur l'œuvre de la digestion. Les anciens nous ont laissé à peine des conjectures sur l'acte auquel est attachée la propagation des espèces. Harvey, Malpighi, Graaf, Vallisnieri n'avaient soulevé qu'un coin du voile dont la nature s'est enveloppée. Les résultats obtenus par Haller étaient beaucoup plus satisfaisants; mais une partie de ses opinions n'avait pas été approuvée des savants. Spallanzani embrassa la défense de la préexistence des germes. Il crut avoir prouvé celle des têtards dans les grenouilles, les crapauds et les salamandres avant leur fécondation. Lacépède s'éleva contre cette assertion et soutint que les globules visqueux que pond la grenouille sont de véritables œufs, formés par des membranes si fines et si transparentes que l'on peut apercevoir tous les mouvements de l'embryon. En 1792 la société philomatique de Paris nomma une commission pour constater les expériences de Spallanzani, dont les hypothèses ne furent point confirmées (voy. *Annales de chimie*). Il avait encore opéré des fécondations artificielles sur les grenouilles et même sur une chienne, expériences qui l'exposèrent aux railleries des oisifs, mais qui pourraient bien avoir un jour des résultats importants. Frappé des analogies qu'il avait si souvent remarquées entre les animaux et les végétaux, il étendit ses recherches sur tout le règne organique : il montra la graine dans les fleurs avant l'émission de leur poussière fécondante, et par une anatomie très-délicate, il mit sous les yeux du lecteur la silique, les graines avec les lobes et la plantule du *spartium junceum* en fleur; il les suivit dans leur développement, avant et après la fécondation, et il ne fut plus permis de douter que la graine et ses enveloppes n'existassent longtemps avant l'épanouissement des boutons et par conséquent bien avant qu'elles fussent fécondées. Spallanzani profita des féries académiques de 1781 pour faire un voyage, dont l'accroissement du musée de Pavie était le but principal. Il côtoya les bords de la Méditerranée depuis Marseille jusqu'à Livourne, et il ajouta une foule de faits curieux à l'histoire des mollusques, des alcyons, des millépores, des madrépores, des gorgones, des corallines. Il tâcha aussi d'expliquer la lumière nocturne de la mer, qu'il considère comme l'effet de la phosphorescence d'une infinité d'animalcules qui nagent sur la surface des ondes. Il revint à Pavie avec une immense récolte de poissons, de crustacés, de testatés, qu'il déposa dans le cabinet dont il avait la direction. Les années suivantes, il visita les côtes de l'Istrie et les montagnes des Apennins, où il fut témoin des orages terribles et de la vapeur singulière qui ont rendu l'année 1783 si mémorable dans les annales de la météorologie. A la mort de Vallisnieri, l'université de Padoue offrit la chaire d'histoire naturelle à Spallanzani, en lui promettant des honoraires plus considérables que ceux dont il jouissait à Pavie. L'archiduc Ferdinand, qui gouvernait alors la Lombardie, doubla la pension du professeur et lui accorda la permission d'accompagner à Constantinople le chevalier Zuliani, qui venait d'être nommé baile de la république de Venise. Spallanzani s'embarqua le 22 août 1785, et pendant la traversée, il fit plusieurs observations sur les productions marines, sur le choc de la torpille, sur les trombes de mer, sur les fossiles de l'île de Cerigo et sur d'autres faits géologiques des îles de la mer Ionienne et de l'Archipel. Arrivé le 11 octobre dans la capitale de l'empire ottoman, il se livra à l'examen des phénomènes physiques et moraux d'un pays si différent de celui qu'il venait de quitter. Il parcourut les bords des deux mers, gravit des collines voisines, alla aux îles de Calki et des Princes, où il découvrit des mines de cuivre et de fer, et descendit dans la plaine de Troie, pour visiter les lieux célébrés par le chantre d'Achille. Après un séjour de onze mois, il chargea sur un vaisseau les productions de tout genre qu'il avait ramassées, et il affronta les périls des provinces musulmanes pour explorer un pays si peu connu sous le rapport de l'histoire naturelle. Il s'arrêta neuf jours à Bucharest, dans le palais du célèbre et infortuné Mauroyéni, hospodar de Valachie.

Ce prince lui fit l'accueil le plus gracieux et lui fournit des chevaux et une escorte pour parcourir sans danger toute l'étendue de ses Etats. Spallanzani passa par Hermanstadt et séjourna quelque temps en Hongrie, afin de reconnaître les nombreuses mines de ce royaume. Joseph II le reçut à Vienne avec la plus grande distinction. On l'accusait alors d'avoir soustrait quelques morceaux rares du cabinet de Pavie (*voy.* Scopoli); mais l'Empereur refusa de croire que celui qui n'était occupé que d'enrichir cette belle collection en fût devenu le spoliateur. L'innocence de Spallanzani fut proclamée par un édit impérial, et le savant professeur, après une absence de vingt et un mois, revint à Pavie, où il fit une entrée presque triomphale. Plus il travaillait à compléter le musée, plus il y apercevait de lacunes. Les produits volcaniques surtout y étaient sans suite, sans intérêt et muets pour l'instruction. Voulant combler ce vide, il prit la résolution de se transporter sur les lieux où les feux des volcans déploient depuis des siècles leur désolante énergie. Il partit pour Naples dans l'été de 1788, impatient de visiter le Vésuve et désirant être témoin de quelque forte éruption. Sa curiosité ne tarda pas à être satisfaite. Les flancs du volcan s'ouvrent, et ils répandent des torrents de lave sur les campagnes voisines. Spallanzani s'achemine à la lueur des flammes pour voir de près cette affreuse catastrophe. Il s'embarque ensuite pour la Sicile, escalade les sommets de l'Etna et termine sa course aux îles Eoliennes, que Dolomieu avait déjà visitées. Les volcans et les minéraux ne sont pas les seuls objets qui le frappent; il embrasse d'un coup d'œil toutes les productions de ces contrées, étudie les mœurs et les usages des habitants, calcule leur population, examine leur commerce, leur agriculture, leur industrie. Il s'approche de Scylla et de Charybde et traverse, sur un frêle bateau, les flots écumants qui mugissent autour de ces deux écueils célèbres par tant de naufrages et rendus plus redoutables encore par l'imagination des poëtes. C'est ainsi qu'à l'âge de soixante ans il recueillit cette foule d'anecdotes qui remplissent ses *Voyages,* dans lesquels il a su lier la littérature ancienne avec l'histoire naturelle, et les récits de Virgile, de Diodore, de Strabon avec ses propres observations. Cet ouvrage est terminé par des recherches intéressantes sur les hirondelles, dont il fait connaître les mœurs, le vol et les migrations. Il discute aussi le fameux problème de leur engourdissement pendant l'hiver et prouve que des froids artificiels beaucoup plus rigoureux que ceux de nos climats ne parviennent jamais à mettre ces oiseaux dans un état léthargique. En 1791, il adressa une lettre à l'abbé Fortis sur l'hydroscope Pennet, qui l'avait séduit d'abord par ses jongleries. Mais, doué d'un esprit juste et d'un œil observateur, il ne tarda pas à rester convaincu que nul rapport caché n'existe entre le système nerveux de l'homme et ces sources abondantes que la terre recèle dans ses entrailles. En 1795, il publia ses idées sur un nouveau sens dans les chauves-souris. Il avait remarqué qu'après leur avoir crevé les yeux, ces animaux volaient, se dirigeaient et évitaient les obstacles avec la même adresse qu'auparavant. Cette première observation le porta d'abord à les supposer pourvus d'un sixième sens, dont l'anatomie ne put jamais lui dévoiler l'existence : il chercha dès lors à découvrir si quelque autre organe remplaçait celui qu'on leur enlevait, et après beaucoup d'essais infructueux, il adopta les idées de Jurine, qui semblait persuadé que l'ouïe pourrait bien servir de guide à ces volatiles aveuglés. Mais les expériences postérieures de Vassali-Eandi ont détruit cette hypothèse, et l'opinion la plus probable est maintenant celle de Cuvier, qui croit que les chauves-souris se dirigent dans leur vol à l'aide du sens du toucher, qui réside principalement dans leurs ailes membraneuses. Tous les ouvrages dont on vient de rendre compte ne représentent pas encore la suite des travaux de Spallanzani. Il observait depuis longtemps les phénomènes de la respiration, et il continuait ses expériences sur les reproductions animales; il avait presque terminé la relation de son voyage à Constantinople et rassemblé des matériaux considérables pour une histoire de la mer. Ces grands services rendus aux sciences naturelles furent récompensés par les suffrages unanimes des savants. En France, en Angleterre, en Allemagne, on s'empressa de traduire les écrits du professeur italien, et la plupart des académies de l'Europe lui adressèrent le diplôme de son admission. Salicetti, en passant par Pavie, lui offrit, au nom de la république française, la chaire d'histoire naturelle au jardin des plantes, à Paris, honneur auquel Spallanzani se refusa, s'excusant sur son âge avancé. Le 3 février 1799, il fut atteint d'une rétention d'urine, et, frappé d'apoplexie au bout de quelques heures, il expira le 12 février 1799. Ses ouvrages sont : 1° *Riflessioni intorno alla traduzione dell' Iliade del Salvini,* Parme, 1760, in-8°; 2° *Lettere due sopra un viaggio ne' monti del Reggiano, ed al lago di Ventasso,* dans le tome 9 de la *Nuova raccolta Calogeriana;* 3° *Saggio di osservazioni microscopiche concernenti il sistema della generazione, di Needham et di Buffon,* dans le même recueil; traduit en français, avec les notes de Needham, par Régley, Londres et Paris, 1769, in-8°; 4° *De lapidibus ab aqua resilientibus,* dans le tome 95 du même recueil de Calogerà. Les deux dernières dissertations ont été réimprimées ensemble à Modène, 1765, in-4°. 5° *Sopra gli animali delle infusioni, e su i nuovi pensamenti, in proposito di Needham,* dans le 3e volume du *Giornale d' Italia,* Venise, 1767; 6° *Memoria sopra i muli,* Modène, 1768, in-8°.

C'est un recueil de dissertations sur les mulets, de Bonnet, de Spallanzani, de Hebenstreit et de Klein. 7° *Dell' azione del cuore ne' vasi sanguigni,* ibid., 1768, in-4°; 8° *Prodromo d'un' opera da imprimersi sopra le riproduzioni animali,* ibid., 1768, in-8°; traduit en français, en anglais et en allemand (*voy.* le Recueil de l'Académie des sciences de Paris, année 1768, *Hist.*, p. 33); 9° *Contemplazione della natura,* trad. du français de Bonnet, avec notes et observations, ibid., 1769, 2 vol. in-8°; 10° *Prolusio habita in regio Ticinensi gymnasio,* ibid., 1770, in-8°. C'est la réfutation des notes de Needham sur un ouvrage de l'auteur. 11° *De' fenomeni della circolazione osservata nel giro universale de' vasi; — de' fenomeni della circolazione languente; — de moti del sangue indipendenti dall' azione del cuore; — del pulsar dell' arterie,* ibid., 1773, in-4°; trad. en français par Tourdes, Paris, 1800, in-8°, avec une notice sur la vie littéraire de Spallanzani; 12° *Opuscoli di fisica animale e vegetabile,* ibid., 1776, 2 vol. in-4°; trad. en allemand par Donndorf, et en français par Senebier, Genève, 1777, 2 vol. in-8°, avec une introduction du traducteur, qui renferme l'histoire des découvertes microscopiques; 13° *Della fecondazione artifiziale,* dans le *Prodromo della nuova Enciclopedia italiana;* 14° *Dissertazioni di fisica animale e vegetabile,* Modène, 1780, 2 vol. in-4°; traduit en français par Senebier, sous ce titre : *Expériences sur la digestion*, avec des considérations (du traducteur) sur la méthode suivie par l'auteur dans ses expériences (1), Genève, 1783, in-8°, et *Expériences pour servir à l'histoire de la génération,* ibid., 1785, in-8°. L'ouvrage a été aussi traduit en allemand par Chr. Michaelis, Leipsick, 1785, et en anglais, Londres, 1784, 2 vol. in-8°; 15° *Risultati di esperienze sopra la riproduzione della testa nelle lumache terrestri,* dans le 1er et le 2e volume des *Memorie della società italiana,* Vérone, 1782, in-4°; 16° *Lettera sulla fecondazione artifiziale, e sull' elettricità delle torpedini,* dans le 6e volume des *Opuscoli scelti* de Milan, 1783, in-4°; 17° *Lettera relativa a diverse produzioni marine,* ibid., t. 7; 18° *Lettera relativa a diversi oggeti fossili e montani,* ibid., t. 8; 19° *Lettera apologetica in risposta all' osservationi di Hunter* (*Observations on certain parts of the animal œconomy*) *sulla digestione,* ibid., t. 9; 20° *Osservazioni sopra alcune trombe di mare,* ibid., t. 11; 21° *Lettera sopra un fulmine ascendente,* ibid., t. 14; 22° *Lettera sugli esperimenti di Pennet,* ibid.; 23° *Lettera sull' elettricità organica e minerale di Pennet,* dans le 4e volume des *Annali di chimica de Brugnatelli;* 24° *Riposta ad una lettera intorno all' elettricità animale,* ibid., t. 7; 25° *Lettera al signor Scopoli* (anonyme), *Zoopoli* (Pavie), 1788, in-8°. Ces lettres, devenues extrêmement rares, roulent sur une anecdote très-piquante de la vie littéraire de Scopoli. On lui apporta un jour la dépouille d'un prétendu animal, qu'on assurait avoir vu marcher. Le professeur, après l'avoir bien examiné, crut reconnaître en lui les caractères d'une nouvelle espèce de ver, dont il envoya la description à sir Joseph Banks. Mais on ne tarda pas à découvrir que ce ver inconnu n'était autre chose que la trachée-artère d'un oiseau. Ce fait peut servir à expliquer l'inimitié qui exista entre Scopoli et Spallanzani. 26° *Viaggi alle due Sicilie ed in alcune parti dell' Appennino,* Pavie, 1792, 6 vol. in-8°; traduits en français (le 1er volume par Toscan et les autres par Amaury-Duval), avec des notes de Faujas de St-Fond; 27° *Lettere sopra il sospetto di un nuovo senso ne' pipistrelli,* Turin, 1794, in-8°; 28° *Lettera sulla pioggia di sassi avvenuta in Toscana,* dans le 18e volume des *Opuscoli scelti* de Milan, 1794 (*voy.* Soldani); 29° *Lettera intorno all' esperienze di Goettling, sulla chimica anti-flogistica,* ibid., t. 19; 30° *Descrizione ed uso dell' eudiometro di Giobert,* ibid.; 31° *Lettera sopra le piante chiuse ne vasi dentro l'acqua e l' aria,* etc., ibid., t. 20; 32° *Chimico esame degli sperimenti di Goettling sopra la luce del fosforo di Kunkel,* Modène, 1796, in-8°; 33° *Lettera ad un amico di Mantova,* Pavie, 1796, in-8°; 34° *Lettera sulla digestione degli uccelli da preda notturni,* dans le 13e volume des *Annali di chimica* de Brugnatelli, 35° *Lettera a Van Mons di Brusselles,* Pavie, 1798, in-8°; 36° *Memorie sulla respirazione,* ouvrage posthume, Milan, 1803, 1 vol. in-8°. Senebier en avait donné une traduction française d'après le manuscrit inédit, Genève, an 11, in-8°. 37° *Rapport de l'air atmosphérique avec les êtres organisés,* tiré des journaux d'observations et d'expériences de Spallanzani, par le même, avec quelques mémoires de l'éditeur sur le même sujet, Genève, 1807, 3 vol. in-8°. Une édition des *Opere scelte* a paru à Milan, 1825, 1826, 6 vol. in-8°, dans la collection des *Classici italiani.* — Voyez Tourdes, *Notice sur la vie littéraire de Spallanzani,* in-8°; — son éloge, par Senebier, dans le *Magasin encyclopédique,* 5e année, t. 3, p. 328, — autre, en italien, par Pozzetti, Parme, 1800, in-4°; — autre, en latin, par Fabroni, dans les *Vitæ Italorum,* t. 19, p. 39, et par M. Alibert, dans ses *Eloges historiques,* Paris, 1806, in-8°; — Brera, *Storia della malattia e morte di Spallanzani,* Pavie, 1801, in-4°; — *Manibus Lazari Spallanzani, amicitiæ tessera et monumentum, cum append.*, Bologne, 1802, in-8°; — *l'Ombra di Spallanzani vendicata posta ad un' operetta di Martinenghi,* Reggio, in-8°. A—G—S.

(1) C'est dans ces *Considérations* que Senebier donne le détail des curieuses expériences de H.-A. Gosse de Genève, sur la digestion, qui font le complément de celles de Spallanzani.

SPANDAW (Haro-Albert), littérateur hollandais, né à Vries le 23 octobre 1773, fit ses études à l'université de Groningue et fut reçu avocat en 1799. Il remplit plus tard des fonctions administratives et judiciaires; mais, les

ayant perdues lorsque la Hollande fut incorporée à l'empire français, il rentra au barreau. Il jouit parmi ses compatriotes d'une estime méritée, et il mourut en 1855, dans un âge avancé. Poëte fécond, il a été comparé par les critiques hollandais à Properce et à Tibulle, qu'il prenait volontiers pour modèles; mais sa renommée n'a pas franchi les frontières des Pays-Bas. On distingue parmi ses nombreux ouvrages les *Femmes* (*De Vrouwen*), poëme en quatre chants, publié en 1804, réimprimé en 1819 et traduit en français par M. Clavareau (Maestricht, 1833, in-8°). Ses compositions dans le genre anacréontique (la *Rose effeuillée*, la *Fête de l'amour*, le *Langage des yeux*) eurent beaucoup de succès à une époque où un genre, aujourd'hui passé de mode, était encore en grande faveur. Mais on tient surtout en estime les poésies patriotiques de Spandaw (*Chœur des Néerlandais au roi*, *Chants aux femmes de la Néerlande*, la *Gloire des marins néerlandais*, etc.). Il s'exerça aussi avec succès dans la poésie lyriques : ses *Heures de bonheur* furent lues avec empressement; il y célèbre la félicité d'être père, avantage dont il pouvait parler avec connaissance de cause, car il eut neuf enfants. Spandaw était doué d'un talent véritable, et s'il ne s'était pas renfermé dans l'usage d'un idiome presque ignoré en Europe, il eût obtenu une renommée qui lui a échappé. Ses vers forment des recueils imprimés en 1809 et 1815 et qui ont reparu fort augmentés en 1836 (3 vol. in-8°). Z.

SPANGENBERG (Cyriaque), historien, naquit, le 17 juin 1528, à Nordhausen, où son père était le premier pasteur luthérien. Il étudia à Wittenberg, devint pasteur et inspecteur des écoles à Eisleben, puis doyen et chapelain à Mansfeld. Accusé d'être partisan de Flacius (*voy.* Francowitz), il fut destitué, en 1575, de la place qu'il occupait depuis vingt-deux ans. Il mourut à Strasbourg, le 10 février 1604. C'était un homme de beaucoup d'érudition, mais de peu de jugement, et il fut une des principales causes des troubles et des scènes, souvent sanglantes, occasionnées dans le comté de Mansfeld par les disputes de Flacius. Il publia des sermons sur les cantiques de Luther, sous le titre de *Cithara Lutheri*, etc., etc., Erfurt, 1581, in-4°. Ses ouvrages, concernant l'histoire d'Allemagne, ont principalement contribué à le faire connaître. La plus grande partie a paru sous le titre de *Chroniques*. On y trouve principalement l'histoire de la Saxe, des comtés de Henneberg, de Querfurth, etc. Z.

SPANGENBERG (Auguste-Théophile), évêque de la secte des frères moraves, naquit, le 15 juillet 1704, à Klettenburg, dans le comté de Hohenheim, où son père était pasteur. Il fréquenta le gymnase d'Ilefeld et se rendit, en 1722, à Iéna, pour étudier le droit. Le professeur de théologie Buddeus, qui l'avait pris en amitié, contribua beaucoup à lui faire quitter l'étude du droit pour la théologie. En 1726, il reçut le grade de docteur en philosophie et commença ses cours publics. La connaissance qu'il fit, l'année suivante, du comte de Zinzendorf, l'engagea sans doute à visiter, deux ans plus tard, Herrnhut, pour y examiner l'établissement de la nouvelle secte, dont le comte était le fondateur et le chef. Après y avoir passé deux ans, il se rendit à Halle, où il fut placé comme adjoint de la faculté de théologie et inspecteur des écoles de la maison des orphelins. Il donna sa démission de ces deux places dès l'année suivante et revint à Herrnhut, où il se fit recevoir membre de la société de ce nom. A peine y était-il resté quelques mois, qu'il fut chargé d'accompagner jusqu'à Copenhague, sous le titre d'assistant de la société des frères moraves, une petite colonie de frères, destinée pour Ste-Croix, île des Antilles. Dès cette époque, toute sa vie fut consacrée à prêcher et à répandre sa doctrine en Europe et en Amérique. Il se rendit, en 1735, pour la première fois, dans le nouveau monde et y resta jusqu'en 1739. Après avoir travaillé à l'établissement de la nouvelle colonie dans la Géorgie, à l'instar de l'établissement central d'Herrnhut, il visita la Pennsylvanie, puis la mission de frères fondée à l'île danoise de St-Thomas, en faveur des pauvres esclaves noirs. A son retour en Europe, il déploya la même activité et le même zèle, séjournant tantôt en Angleterre, tantôt en Allemagne, visitant les différents établissements et cherchant à les consolider par ses conseils et par des règlements et instructions dont il fut chargé par la direction générale. Il aida à fonder un établissement de frères dans le comté d'York, assista à plusieurs conférences et synodes en Allemagne et accepta la place de diacre général de tous les établissements. En 1745, il fut élu évêque de l'unité des frères (nom collectif sous lequel les Herrnhutes comprennent tous les individus de leur secte), et envoyé, pour la seconde fois, en Amérique, comme premier inspecteur de tous les établissements des frères parmi les Anglais et les nations sauvages. Il y resta jusqu'en 1749 et eut la satisfaction de voir prospérer, sous ses yeux, plusieurs établissements composés de familles indigènes d'Indiens. De retour en Europe, il fut chargé, en 1751, d'une troisième mission en Amérique. Pour avoir une conférence avec le comte de Zinzendorf à Londres, il quitta, en 1753, l'Amérique, qu'il regardait comme une seconde patrie. Cependant, après un séjour de sept années consécutives, les fatigues de la carrière qu'il parcourait commencèrent à lui paraître dures, et il désira retourner en Europe. La mort du comte de Zinzendorf, arrivée en 1760, hâta ce moment. La direction générale appela Spangenberg au conseil suprême des Herrnhutes, où toutes les affaires des frères Moraves sont jugées et décidées en dernier ressort. Il arriva à Herrnhut

vers la fin de 1762. En 1764, il obtint encore l'inspection générale des établissements de la haute Lusace et passa la plupart du temps, jusqu'en 1769, avec les membres de la direction générale, à Zeitz, en faisant, pendant cette époque, différents petits voyages en Allemagne et en Hollande. En 1769, il revint, avec les membres de la direction générale, à Herrnhut. Il séjourna depuis, tantôt dans cette ville, tantôt à Barby, où la direction spéciale du séminaire destiné à l'éducation des frères qui se vouaient à l'état ecclésiastique et à celui des missions chez les peuples païens, l'occupa particulièrement; et il se chargea, malgré son âge, de toutes les fonctions importantes que la direction générale lui confia. En 1789, il accepta encore la place de président de la direction générale, la première dans l'organisation intérieure de cette secte, et deux ans plus tard il s'établit, avec la direction, à Bertholsdorf, près de Herrnhut, où il mourut estimé de tous, le 18 septembre 1792, à l'âge de 89 ans, sans laisser d'enfants, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il avait servi les intérêts de la secte pendant soixante ans, avec le plus grand zèle et une rare habileté, surtout dans les dernières époques de sa vie. Ce fut par lui que, dans tous les Etats protestants de l'Europe, même en Russie, les moraves obtinrent la permission de suivre leur culte, ce dont, au reste, aucun gouvernement n'eut jamais à se plaindre. Parmi les écrits de Spangenberg, on remarque : 1° la *Biographie du comte Nicolas-Louis de Zinzendorf*, en 8 volumes in-8°, Barby, 1772-1775; 2° *Idea fidei Fratrum, ou Résumé de la doctrine chrétienne dans la communauté évangélique des frères*, Barby, 1779, in-8°. La traduction *suédoise* parut en 1782, in-8°, et la traduction *anglaise*, faite par la Trobe, à Londres, 1785, in-8°. Cet ouvrage donne une idée exacte de la doctrine des moraves. Le précis de sa biographie, composé par lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, se trouve dans les *Archives pour l'histoire de l'Eglise dans les derniers temps*, par Henke, vol. 2, cahier 3. Il a servi de base, quant aux faits, à la biographie qui a paru sous ce titre : *Vie de A. Th. Spangenberg, évêque de l'Eglise évangélique des frères*, par J. Risler, Barby, 1794, in-8°. Une autre *Vie de Spangenberg*, écrite par C.-J. Ledderhose, a paru à Heidelberg, 1846, in-8°, et il en a été donné une traduction française par M. Kruger, Toulouse, 1850, in-12. Z.

SPANGENBERG (George-Auguste), professeur de droit à l'université de Gœttingue, naquit dans cette ville, le 4 décembre 1738, et se fit connaître par les soins qu'il donna à l'édition du *Corpus juris civilis* de Gebauer. Son travail, dont le premier volume parut à Gœttingue, 1776, in-4°, et le second en 1797, même format, fut sévèrement critiqué par Kœhler, qui avait d'abord été appelé par Gebauer, comme collaborateur, et qui fut écarté après sa mort. Ce critique publia un examen des deux volumes et démontra qu'ils ne répondaient point à ce qu'on en avait attendu. Spangenberg mourut le 4 mars 1806. Z.

SPANGENBERG (Ernest-Pierre-Jean), savant jurisconsulte allemand, né à Gœttingue le 6 août 1784, étudia à l'université de cette ville, y prit ses degrés en 1806, entra ensuite dans la magistrature et, en 1811, fut nommé avocat général à la cour impériale établie à Hambourg à l'époque de la domination française. Lorsque l'Allemagne eut, à la suite de la guerre de 1813, reçu une organisation nouvelle, Spangenberg revint dans sa ville natale, et en 1814, il fut placé comme assesseur à la chancellerie de justice à Celle; en 1816, il entra comme conseiller dans le même tribunal; en 1824, il fut appelé à la cour suprême d'appel, et en 1831, il devint membre du collége du conseil privé royal de Hanovre. Il avait, à l'époque de la domination impériale, écrit divers ouvrages relatifs au droit français, notamment les *Institutiones juris civilis Napoleoni* (Gœttingue, 1808) et le *Commentaire* (en allemand) *sur le code Napoléon*, Gœttingue, 1810-1811, 3 vol.). Il continua, lorsque la jurisprudence fut changée, de mettre au jour des livres où se révèle une instruction solide et variée. Nous signalerons surtout : l'*Introduction au droit civil romain justinianien* (Hanovre, 1818); — les *Mémoires sur le droit allemand au moyen âge* (Halle, 1822); — *Jacques Cujas et ses contemporains* (Leipsick, 1822); — *Mémoires pour servir à l'étude des antiquités du droit germanique* (Hanovre, 1824). Il donna une édition plus complète et mieux coordonnée des *Œuvres poétiques* de Struve (Hanovre, 1827-1828, 3 vol. in-8°); il rédigea le 8e volume du vaste ouvrage de Fr. Hagemann *sur toutes les parties de la jurisprudence*, d'après les matériaux laissés par l'auteur, et il écrivit un neuvième volume pour terminer ce grand travail. On fait sans cesse usage de son *Recueil d'ordonnances promulguées pour les diverses provinces de l'Etat de Hanovre jusqu'à l'époque de l'usurpation* (Hanovre, 1819-1824, 5 vol.) et de son *Commentaire sur la procédure dans les tribunaux secondaires du royaume de Hanovre* (1829, 2 vol.). Il y a de très-amples matériaux utiles à la statistique et à la topographie dans ses *Nouvelles Archives de la patrie, ou Mémoires pour servir à la connaissance complète du royaume de Hanovre et du grand-duché de Brunswick* (Lunebourg, 1822 et suiv., 21 vol. in-8°). Ce légiste travailla à la rédaction du nouveau code pénal projeté pour le Hanovre et à celle d'un grand nombre de lois. Ce fut lui qui, en publiant, en 1821, un livre *De l'amélioration morale et civile des détenus par l'emploi du système pénitentiaire*, fit le premier connaître en Allemagne ce sujet, dont on s'est si fort occupé depuis. Il fit paraître, sans y mettre son nom, des travaux sur divers sujets historiques, entre autres une curieuse dissertation sur les *Cours d'amour au moyen âge* (Leipsick, 1822). La littérature ancienne fut aussi l'objet de

ses études; il s'attacha à des auteurs généralement délaissés, et il publia des éditions des grammairiens Nonius Marcellus et Fulgentius (Leipsick, 1826), et de la *Correspondance* de Cornélius Fronton et de Marc-Aurèle (1832). La mort vint, le 18 février 1833, mettre un terme à cette laborieuse existence. Z.

SPANHEIM (Georges, comte de), naquit sur la fin du 9e siècle, et fut rétabli par l'empereur Otton, en 938, dans le comté de Spanheim, que ses ancêtres avaient possédé à titre de souveraineté. Cette illustre maison étendit sa domination pendant plusieurs siècles sur cette partie de l'Allemagne qui avoisine la rive gauche du Rhin, et posséda à diverses époques et dans ses différentes branches les comtés et duchés de Spanheim, Heinsberg, Vianden, Veldenz, Chini, etc. Un grand nombre d'autres terres et seigneuries, parmi lesquelles celle d'Arimont, furent le partage d'une branche cadette, transplantée en France en 1640, et connue de nos jours sous le nom de comte de Schonendall ou plutôt Schonthal d'Arimont. On présume que les comtes de Berlaimont et les princes et ducs de Loss-Corswarem, aux Pays-Bas, sont issus des Spanheim par les femmes; mais la plupart des biens considérables de cette maison sont passés par succession dans celles de Nassau-Saarbruck, Nassau-Dillenbourg; celles d'Autriche, de Bade, de Bavière et de Birkenfeld, comtes palatins du Rhin. Ste-Hildegarde, née en 1098, était de la maison de Spanheim. Le comte de Spanheim mourut en 952 et fut inhumé dans l'église paroissiale de Malmédi, au tombeau de ses ancêtres. Z.

SPANHEIM (Frédéric), théologien protestant, naquit, dans la ville d'Amberg, le 1er janvier 1600. Son père, conseiller ecclésiastique de l'électeur palatin, jouissait d'une considération méritée. Après avoir achevé ses études à l'académie de Heidelberg, où il acquit des connaissances étendues dans les langues et la philosophie, il se rendit, en 1619, à Genève pour y faire son cours de théologie. Bientôt après, la guerre désola le palatinat. Dans le dessein d'adoucir les charges de sa famille, il entra comme précepteur chez le commandant d'Embrun, qui le garda trois ans. De retour à Genève, il y termina ses cours, puis fit le voyage de Paris, où il avait un parent ministre de Charenton, qui le détourna d'accepter la chaire qu'on lui offrait à Lausanne. Il visita l'Angleterre, en 1625, revint, l'année suivante, à Genève et y obtint au concours la chaire de philosophie. Un mariage qu'il contracta, peu de temps après, avec une personne qui descendait du célèbre Budé, le fixa dans cette ville. Admis au nombre des pasteurs, il succéda dans la chaire de théologie, en 1631, à Ben. Turretin. Les talents que Spanheim déploya dans la carrière de l'enseignement étendirent au loin sa réputation. Plusieurs académies d'Allemagne et de Hollande se disputaient l'avantage de le posséder; jaloux des succès d'un de ses nouveaux collègues, Alexandre Mourus, il quitta Genève. Le conseil fit de vains efforts pour le retenir, et il reçut, en partant, des preuves multipliées de l'attachement que les habitants lui portaient. Il arriva, sur la fin de l'année 1642, à Leyde, où il justifia la réputation qu'il avait; mais, épuisé de travaux, il tomba malade et mourut le 30 avril 1649. C'était un homme instruit et laborieux, mais animé d'un zèle farouche; aussi prit-il un part active aux disputes religieuses qui troublaient alors la Hollande. Malgré les devoirs de sa place, il entretenait une correspondance active avec les savants. Outre des sermons, des harangues, un abrégé de la *Panstratée* de Chamier (*voy.* ce nom), et quelques ouvrages théologiques, qui n'offrent plus aucun intérêt, dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Niceron, t. 29, et dans l'*Histoire littéraire de Genève,* par Senebier, t. 2, p. 193, on a de Spanheim : 1° le *Soldat suédois, ou l'Histoire de ce qui s'est passé en Allemagne, depuis l'entrée du roi de Suède* (Gustave le Grand) *jusqu'à sa mort,* Genève. 1633, in-8°; 2° le *Mercure suisse,* ibid., 1634, in-8°; 3° *Commentaire historique de la vie et de la mort de Christophe* (1) *vicomte de Dhona,* ibid., 1639, in-4°; 4° le *Tableau d'une princesse,* représentant divers mystères et intrigues de nos temps, sans nom de ville et sans date, in-4° (Bauer, *Bibl. lib. rarior.*); réimprimé sous ce titre : *Mémoires sur la vie et la mort de l'électrice palatine* (Louise Julienne), *née princesse d'Orange,* Leyde, 1645, même format; 5° *Diatriba historica de origine, progressu et sectis anabaptistarum,* Franeker, 1645, à la suite de l'ouvrage de J. Cloppenburg, *Gangræna theologiæ anabaptisticæ,* traduit en anglais, Londres, 1646, in-4°. Spanheim laissa sept enfants, dont les deux aînés se sont acquis, en marchant sur ses traces, un grand nom dans les lettres. Indépendamment des auteurs cités, on peut consulter, pour plus de détail, Freher, *Theatr. viror. illustrium,* t. 1, p. 543. et le *Dict.* de Bayle, ainsi que le *Supplément* de l'abbé Jolly, où l'on trouve une épitaphe singulière de Spanheim. W—s.

SPANHEIM (Ézéchiel), numismate, et l'un des plus illustres philologues du 17e siècle, était l'aîné des fils du précédent, et naquit à Genève le 7 décembre 1629. Il s'appliqua dès son enfance à l'étude des langues, et y fit de rapides progrès. Son père, nommé professeur de théologie à l'académie de Leyde, le conduisit, en 1642, dans cette ville où Ezéchiel perfectionna ses connaissances par la fréquentation des savants. Il avait dès lors tant d'érudition, que Saumaise le jugea en état de donner l'Anthologie grecque avec une version latine. A seize ans, il combattit, dans des thèses qui furent imprimées, le sentiment de Louis Cappel (*voy.* ce nom) sur

(1) Bayle a consacré l'une des notes de l'article Spanheim à prouver qu'il a mal rendu par *vicomte* le titre de *burgrave* qu'avait Christ. de Dhona.

les caractères hébreux. Cappel avait avancé que les caractères perdus par les Juifs, ont été conservés par les Samaritains; et dans la suite, Spanheim se repentit d'avoir attaqué légèrement une opinion que partagent les plus savants orientalistes. La piété filiale l'obligea, bientôt après, de défendre le dernier écrit de son père sur la *Grâce universelle,* contre les critiques de Moïse Amyrault. Le désir de revoir sa patrie l'ayant ramené à Genève, on lui offrit la chaire d'éloquence à l'académie. Il en prit possession, en 1551, par deux discours latins *sur la Crèche et sur la Croix de Jésus-Christ,* mais il ne l'occupa que quelques mois. D'après sa réputation, l'électeur palatin Charles-Louis le nomma gouverneur de son fils unique, avec un traitement honorable. Spanheim consacrait à l'étude tous les loisirs que lui laissait cet emploi, et il devint fort habile dans le droit public d'Allemagne. Il eut bientôt toute la confiance de l'électeur. Envoyé par ce prince en Italie pour étudier la politique et les interêts des différentes cours de la Péninsule, il visita successivement Florence, Mantoue, Parme, Modène et Rome, où il reçut des témoignages multipliés de bienveillance de la reine Christine de Suède et de la princesse Sophie, sœur de l'électeur palatin. Néanmoins il continua de se livrer à l'étude de la numismatique et aux recherches d'antiquités. Toujours entraîné par le désir d'apprendre, il se rendit de Rome à Naples, en Sicile et jusqu'à Malte. Il ne revint à Heidelberg qu'en 1665. Dès ce moment il ne cessa plus d'être employé par l'électeur dans les affaires les plus importantes. Son goût ou plutôt sa passion pour l'étude ne nuisit jamais à ses devoirs; et par une sage distribution de son temps, il savait trouver du loisir pour les recherches d'érudition et pour les travaux de la diplomatie. Envoyé successivement aux conférences d'Oppenheim et de Spire, et au congrès de Bréda, Spanheim fut ensuite nommé résident de l'électeur en Hollande et en Angleterre. L'électeur de Brandebourg ayant, en 1677, rappelé l'envoyé qu'il avait à Londres, chargea Spanheim d'en remplir les fonctions et fut tellement satisfait de la manière dont il s'en acquitta, qu'il désira l'avoir entièrement à son service. L'électeur palatin ne consentit qu'avec peine à se priver d'un ministre dont il connaissait le zèle et les talents. Dès l'année suivante, Spanheim vint en France avec le titre d'envoyé extraordinaire de l'électeur de Brandebourg, et remplit, pendant neuf ans, ce poste, qu'il revint occuper, en 1697, après la paix de Riswyck. Son maître ayant été reconnu roi de Prusse, le créa baron et le nomma son ambassadeur à Londres, en 1702. Spanheim mourut dans cette ville, le 7 novembre 1710, à l'âge de 81 ans, et fut inhumé dans l'abbaye de Westminster. Il était membre de la société royale de Londres. Sa bibliothèque, riche en livres classiques, dont plusieurs étaient annotés de sa main, fut acquise par le roi de Prusse et placée à Berlin dans un local particulier. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Theses contra Lud. Capellum pro antiquitate litterarum hebraïcarum,* Leyde, 1645, in-4°; 2° *Discours sur la Crèche et sur la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* Genève, 1655, in-8°. Spanheim avait, comme on l'a dit, prononcé ces discours en latin; il les traduisit lui-même en français, langue qu'il aimait beaucoup. Il retoucha depuis le *Discours sur la Crèche,* et le fit imprimer à Berlin en 1645, in-12. 3° *Les Césars de l'empereur Julien,* traduit du grec, avec des remarques et des preuves illustrées par les médailles et autres anciens monuments, Heidelberg, 1660, in-8°; Paris, 1683, in-4°; Amsterdam, 1728, même format. Cette édition est la plus recherchée (*voy.* Julien). La Bléterie dit que la version de Spanheim ne ressemble à l'original que comme un squelette à un corps humain. 4° *Dissertationes de præstantia et usu numismatum antiquorum,* Rome, 1664, in-4°; Paris, 1671, même format; Londres et Amsterdam, 1706-1717, in-fol., 2 vol. Il existe de cette belle édition des exemplaires en grand papier qui sont fort rares. Cet ouvrage contient treize dissertations adressées à Ottavio Falconieri (*voy.* ce nom), dans lesquelles l'auteur s'attache à montrer l'importance des médailles et leur utilité pour expliquer l'histoire et en remplir les lacunes. C'est un trésor d'érudition; toutefois Eckhel lui reproche un style négligé, de fréquentes divagations et le défaut d'une table générale qui aurait facilité les recherches. Le second volume, publié par Isaac Verburg, est précédé d'une notice sur Spanheim, dont l'éditeur annonçait des *Mémoires* qui sont restés inédits. On trouve une analyse étendue de cet ouvrage, par Leclerc, dans la *Bibliothèque choisie,* t. 11, p. 1-104, et dans la *Bibliothèque ancienne,* t. 7, p. 144-192. 5° *De nummo Smyrnæorum inscripto* Σμυρναίων πρυτανεῖς; *scilicet de Vesta et prytanibus Græcorum diatriba,* Paris, 1672, à la suite du traité des *Médailles* de Séguin et avec des additions dans le *Thesaur. antiquitat. Romanar.* de Grævius, t. 5, p. 660; 6° *Lettre sur l'histoire critique du Vieux Testament,* par Rich. Simon, Paris, 1678, in-8°; 7° *Deux lettres* à Laur. Beger, sur l'ouvrage intitulé *Observationes in numismata quædam antiqua* (*voy.* Beger), et cinq à André Morel, dans le *Specimen universæ rei nummariæ* (*voy.* A. Morel); 8° *Orbis Romanus seu ad constitutionem imperat. Antonini, de qua Ulpianus, leg.* 17, *Dig. de statu hominum, exercitationes duæ,* 1697, in-4°; inséré dans le 11e volume du *Thes. Antiquit. Romanar.,* et avec des additions; Londres, 1704, in-4°. On doit encore à Spanheim la *Préface des Œuvres de Julien,* Leipsick, 1696, in-fol., avec des *Remarques* sur la première harangue de ce prince; — des *Notes* sur *Callimaque,* dans l'édition de Grævius, Utrecht, 1697; — sur *Strabon,* Amsterdam, 1707; — sur les trois premières comédies d'*Aristophane,*

dans l'édition de Kuster, 1707-1709; — sur *Æl. Aristide*, édition de Jebb, Oxford, 1722; — sur *Josèphe*, avec la chronologie de cet historien, Leyde, 1726; — sur *Thucydide*, dans l'édition de Duker, Amsterdam, 1731. Ces divers travaux prouvent que son érudition était aussi variée que profonde; mais il paraît qu'il était d'un commerce difficile; le *Journal des Savants* lui reproche son affectation à critiquer les hommes les plus instruits de son temps. On trouvera des notices sur Spanheim dans les *Nouvelles de la république des lettres*, 1720; dans les *Acta eruditor. Lips.*, 1711; dans les *Mémoires* de Trévoux, même année, et le *Journal des Savants*, 1712; dans les *Mémoires* de Niceron, t. 2, et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié, etc. Son portrait a été gravé plusieurs fois. W—s.

SPANHEIM (Frédéric), théologien, frère cadet du précédent, naquit à Genève en 1632, et, à l'âge de dix ans, fut emmené par son père à Leyde, où il acheva ses études de la manière la plus brillante. Reçu docteur en philosophie, à dix-neuf ans, il se livra tout entier à la théologie et aux langues orientales, et entra dans la carrière évangélique où il se fit remarquer dès le début. L'électeur palatin Charles-Louis, qui travaillait à relever l'académie de Heidelberg, nomma Spanheim à la chaire de théologie, et bientôt il se montra l'égal des plus anciens professeurs. Les bontés de l'électeur ne l'empêchèrent point de s'opposer au divorce de ce prince; et sa fermeté fut d'autant plus remarquée, qu'elle ne fut imitée par aucun de ses collègue. Spanheim avait refusé toutes les vocations qu'on lui avait offertes; mais, en 1670, il accepta la chaire de théologie et d'histoire sacrée à l'université de Leyde. Il en prit possession, au mois d'octobre, par un discours qui fut généralement applaudi. En 1674, il joignit à cette place celle de bibliothécaire, et la même année il publia une nouvelle édition corrigée et augmentée du *Catalogue* des livres dont la garde lui était confiée (1). Il remplit ce double emploi avec un zèle infatigable, et fut honoré quatre fois du titre de recteur. Les curateurs de l'université le dispensèrent de continuer ses leçons pour lui donner le loisir de travailler à l'édition qu'il préparait de ses ouvrages; mais attaqué d'une paralysie, en 1695, il ne put jamais se rétablir entièrement, et il mourut le 18 mai 1701. Les nombreux ouvrages de Spanheim ont été recueillis sous ce titre : *Opera quatenus complectuntur geographiam, chronologiam et historiam sacram et ecclesiasticam*, Leyde, 1701-1703, in-fol., 3 vol. Le premier a été publié par Spanheim, et les deux autres l'ont été par Jean Marck, l'un de ses élèves. On trouvera les titres des différentes pièces que contient cette collection, au nombre de soixante et onze, dans les *Mémoires* de Niceron, t. 29, dans le *Dictionnaire* de Chauffepié et dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, t. 2, p. 269. Le premier volume renferme les ouvrages relatifs à la géographie et la chronologie sacrées et l'histoire ecclésiastique; le second, les dissertations historiques et les harangues prononcées par l'auteur dans des occasions d'éclat; et enfin le troisième, les ouvrages de philologie, les traités de controverse et quelques dissertations qui n'avaient pu trouver place dans le volume précédent. Ce recueil est peu commun et assez recherché. On n'y a point inséré les *Sermons* de l'auteur en français, ni quelques autres pièces d'un faible intérêt. Ses dissertations théologiques les plus remarquables ont été publiées séparément sous ce titre : *Elenchus controversiarum de religione*, Amsterdam, 1701, in-8°, bonne édition. De tous les ouvrages de Spanheim, celui qui a fait le plus de bruit est la *Dissertation* sur la papesse Jeanne; on en a une traduction française par Jacques Lenfant (*voy.* ce nom). Spanheim avait beaucoup d'érudition et une saine critique, lorsqu'il n'était pas entraîné par les préjugés de sa secte, comme dans ce dernier ouvrage (*voy.* Benoit III); et quoique plus tolérant que son père, il ne laissa pas de se faire des ennemis par le zèle avec lequel il combattit le cocceianisme (*voy.* Cocceius). Outre les auteurs cités, on peut consulter, pour des détails, Klefeker, *Bibl. erudit. præcocium*, p. 357. W—s.

(1) *Catalogus bibl. publicæ Lugduno-Batavæ*, Leyde, 1672, in-4° rare. Ce n'est qu'une réimpression augmentée, du Catalogue publié par Dan. Heinsius, en 1640; elle est tout à fait inutile depuis la publication du Catalogue in-folio 1716, avec un supplément, rédigé par Wolferd Senguerd, Jacq. Gronovius, etc.

SPARFVENFELDT (Jean-Gabriel), grand maître des cérémonies du roi de Suède, né en 1655, d'une famille distinguée, fit de bonnes études à Upsal. Il visita ensuite la Hollande, la France et l'Italie. Il était à peine de retour dans son pays, lorsqu'il reçut l'ordre d'accompagner les ambassadeurs de Suède à Moscou. Pendant son séjour dans cette ville, il apprit l'esclavon et composa un dictionnaire de cette langue, en 3 volumes in-fol., qui se trouvent manuscrits à la bibliothèque d'Upsal. Etant retourné en Suède (1687), il entreprit peu à près, par ordre du roi, un nouveau voyage, pour la découverte des monuments gothiques. Il revit la Hollande, la France, passa en Espagne et de là en Afrique. La peste l'empêcha de voir l'Egypte et la Syrie; mais avant de retourner en Suède, il se rendit à Rome. Il présenta au pape Innocent XII son dictionnaire esclavon, et le pontife en fut si content, qu'il donna lui-même à l'auteur les clefs de la bibliothèque du Vatican, lui permettant de prendre connaissance de tous les livres et de tous les manuscrits. Sparfvenfeldt fut de retour en Suède en 1694, et il obtint la place de grand maître des cérémonies. En 1712, il donna sa démission pour se retirer à la campagne, où il mourut en 1727. Ce savant amateur des lettres et des arts

était connu dans toute l'Europe et correspondait avec la plupart des hommes célèbres de son temps. Il savait quatorze langues, et s'était appliqué aux antiquités, à l'histoire, à la géographie. Il fit présent à la bibliothèque d'Upsal d'une collection de livres rares et de manuscrits en langue arabe, persane, turque, arménienne, syriaque, copte, esclavonne, moldave, épirote, chinoise, japonaise, dont le catalogue a été imprimé à Upsal, en un volume in-4°. Il traduisit lui-même en suédois quelques ouvrages latins et espagnols, composa un discours en esclavon sur la mort de Charles XI, et commença un vocabulaire russe, suédois et latin. Les Suédois ont comparé Sparfvenfeldt à Peiresc, à Cotton, à Cambden, à Busbec et à Scaliger. On a son oraison funèbre par G. Wallin; Stockholm, 1730, in-4° (en latin). C—au.

SPARRE (Éric), homme d'Etat suédois, né en 1550, d'une famille ancienne et puissante, devint sénateur dès l'année 1582. En 1587, il fut envoyé à Varsovie par Jean III, qui avait le projet de faire obtenir à son fils Sigismond le trône de Pologne. La négociation réussit, et Sparre accompagna ensuite Sigismond à Varsovie. Mais étant entré dans les vues d'un parti qui voulait séparer les intérêts de Jean de ceux de son fils, il fut mis aux arrêts et accusé, ainsi que d'autres sénateurs, devant les Etats de Suède. Il ne fut condamné qu'à perdre les dignités dont il était revêtu. Charles, duc de Sudermanie, ayant pris part au gouvernement après la mort de Jean, Sparre se déclara contre lui, et écrivit un traité *Pro lege, rege et grege,* où il attaquait ouvertement les prétentions du duc; mais il s'humilia ensuite devant ce prince, rentra dans toutes ses charges et servit de médiateur entre Charles et Sigismond, qui, après plusieurs difficultés, parvint au trône de Suède. Cependant Sigismond ayant eu de nouvelles discussions avec Charles, Sparre passa en Pologne ainsi que d'autres sénateurs; la guerre éclata entre les deux antagonistes, et le roi ayant été vaincu par le duc, Sparre fut livré à ce prince, qui l'accusa devant les Etats assemblés à Linkoeping, et il eut la tête tranchée sur la place publique de cette ville, en 1600. Le traité *Pro lege, rege et grege,* suivant Alnander, dans son catalogue des ouvrages prohibés, et suivant Gezelius, dans le dictionnaire biographique de la Suède, a été imprimé; mais il est au moins très-rare. Il en existe, dans la bibliothèque d'Upsal, un manuscrit in-folio, de 53 feuilles. Sparre composa plusieurs autres ouvrages, tous relatifs aux circonstances politiques de son temps. On a imprimé, dans le *Mercure suédois* de l'année 1758, une lettre de Sparre, en latin, adressée, en 1580, à Danze, ministre de France en Danemarck. C—au.

SPARRMAN (André), naturaliste et voyageur suédois, était né dans la province d'Upland, vers l'an 1747. Il étudia la médecine à Upsal, et, par ses progrès dans l'histoire naturelle, fixa les regards du célèbre Linné. En 1765, Sparrman, âgé de dix-neuf ans, alla en Chine avec Ekeberg, son cousin, qui commandait un vaisseau de la compagnie suédoise des Indes orientales. Sparrman observa et décrivit dans ce voyage des végétaux et des animaux non encore connus : ce fut le sujet d'une thèse qu'il soutint le 30 novembre 1768. Cet essai lui avait inspiré le plus vif désir d'aller examiner les productions de la nature dans les contrées lointaines; mais la médiocrité de sa fortune ne lui laissait que peu d'espoir de satisfaire ce penchant. Ekeberg lui en facilita les moyens, en lui faisant obtenir l'emploi de précepteur des enfants d'un habitant du cap de Bonne-Espérance. Sparrman partit de Gothenbourg le 10 janvier 1772, sur un vaisseau de la compagnie suédoise qui lui accorda son passage gratuitement. Il arriva le 30 avril sur la rade du Cap. Peu de temps après, il eut le plaisir de rencontrer à cette extrémité australe de l'Afrique son compatriote Thumberg, que son goût pour la botanique avait attiré dans ces régions; mais il fallut bientôt se séparer de cet ami après avoir fait avec lui quelques excursions dans les environs du Cap; et Sparrman regretta plus d'une fois que des occupations étrangères à ses inclinations lui prissent toutes ses journées, tandis que, dans les longues soirées de l'automne, il manquait de livres et d'autres objets pour passer le temps comme il l'aurait désiré : « Ce que je sentais plus vivement encore, dit-il, « était le défaut d'amis et de la société de quel- « que personne qui sût attacher une juste valeur « à l'étude, et surtout à celle de la nature. » Il fit, au mois d'octobre, un tour à Paarl, au nord-est du Cap, revint à son séjour d'Alphen, dans le voisinage de Constance, et s'y occupa entièrement des plantes du Cap. « Je songeais sou- « vent, dit-il, aux moyens de poursuivre mes « recherches pendant les mois et les années sui- « vantes; mais le destin en avait ordonné autre- « ment. » Cook venait d'arriver au Cap; Forster père et fils, qui l'accompagnaient comme naturalistes, vinrent voir Sparrman, qui les félicita sur leur bonheur d'aller visiter des parties du globe inconnues. Ils lui offrirent de le défrayer du voyage et une part dans toutes les curiosités naturelles qu'ils pourraient recueillir, à condition qu'il les seconderait dans leurs travaux. Il n'en fallait pas tant pour déterminer un homme si zélé. Sparrman fit donc ce voyage autour du monde, si célèbre dans les fastes de la navigation, et à la fin duquel tous ceux qui venaient de l'achever, ressemblaient, en débarquant au Cap, à des spectres, par suite de la diminution et de l'altération de tous leurs moyens de subsistance (*voy.* Cook et Forster). Sparrman revenu en Afrique, en juillet 1775, y exerça la médecine et la chirurgie, ce qui lui procura les fonds nécessaires pour entreprendre son voyage dans

l'intérieur des terres : il nous apprend que sa bourse fut aussi grossie par une spéculation de commerce, car au Cap tout le monde est négociant, et par une soixantaine de ducats que lui valut sa traduction en anglais du traité de son compatriote Rosen, *Sur les maladies des enfants*, qu'il avait composé pendant son voyage autour du monde. Avant de se mettre en route, il prit des informations partout où il crut pouvoir obtenir des lumières; mais il observe qu'au lieu de renseignements utiles, ses recherches n'aboutirent qu'à l'envelopper d'incertitudes et d'obscurités; tant les habitants du chef-lieu de la colonie la connaissaient peu. On lui représentait que son projet était extravagant et dangereux. Rien ne l'arrêta; il eut pour compagnon de route Daniel Immelman, jeune homme né en Afrique, qui avait déjà parcouru une partie de l'intérieur, et qui regardait comme une honte pour les colons d'être étrangers à la connaissance de leur pays. Pourvu de tout ce qui était nécessaire pour parcourir une contrée où l'on ne rencontre d'autre facilité pour voyager que l'hospitalité des habitants, Sparrman partit le 25 juillet, se dirigeant à l'est. Se tenant à une certaine distance de la mer sur la partie inférieure de la terrasse la plus voisine de la côte, il visita la baie de Mossel, regagna l'intérieur du pays, et ne se rapprocha que très-rarement de la mer; il alla ainsi jusqu'aux rives du *Groote visch revier*, qui à cette époque formait la limite entre le territoire européen et celui des Cafres, et remonta ensuite au nord vers l'*Agten Bruntjès hoogt*, canton élevé, voisin de la chaîne des *Sneeuver Bergen*, et des campagnes du Camdebo. Il était là sous le 28° 30′ de latitude australe, et à trois cent cinquante lieues du Cap. Le 6 février 1776, il reprit le chemin de la ville, s'éloignant en quelques endroits de celui qu'il avait suivi en venant, et arriva le 15 avril, rapportant beaucoup de dépouilles d'animaux de toutes les dimensions et une grande quantité de plantes. Dans la même année, Sparrman revit sa patrie. Pendant son absence, il avait été élevé au grade de docteur en médecine; et à son retour, il fut élu membre de l'académie des sciences de Stockholm. Après la mort du baron de Geer, grand entomologiste, il fut nommé conservateur de sa belle collection d'histoire naturelle, laissée à l'académie; puis revêtu du titre honorifique de président de cette compagnie, emploi qu'il résigna trois mois après. En 1787, Wadstrœm, son ami, lui persuada de l'accompagner dans le voyaye qu'il projetait vers l'intérieur de l'Afrique occidentale; l'entreprise échoua. Sparrman retourna dans patrie en 1788; il est mort à Stockholm, le 20 juillet 1820. On a de lui : 1°, en suédois : *Voyage au cap de Bonne-Espérance, au cercle polaire austral et autour du monde, ainsi que dans les pays des Hottentots et des Cafres*, en 1772-1776, Stockholm, 1787, in-8°, avec carte et figures. L'auteur annonçait une deuxième partie qui n'a pas été publiée. Il s'est plus occupé de l'histoire naturelle que de la géographie; cependant il donne une bonne description du Carrou, désert pierreux de l'Afrique australe et de plusieurs cantons de cette région. La carte est dressée d'après ses observations et d'après celles qui lui ont été communiquées par Ekeberg et d'autres navigateurs suédois, que leurs voyages avaient mis à même de relever la côte. Cette carte est la première qui ait représenté avec exactitude la côte comprise entre le cap de Bonne-Espérance et l'embouchure du *Groote visch revier* ou *rio do Infante* des Portugais. Les remarques sur les mœurs des Hottentots, des Boschismans et des Cafres sont intéressantes. Sparrman redresse Kolbe sur plusieurs points et même la Caille, qui avait rudement tancé le voyageur allemand. Dans ses recherches sur les animaux, Sparrman fait des digressions trop longues pour justifier des naturalistes, ses compatriotes, attaqués par Buffon, et pour critiquer ce dernier. Le livre fut traduit en allemand par Groskard, avec une préface et des remarques de Forster, Berlin, 1784, in-8°, fig.; puis en anglais, Londres, 1786, 2 vol. in-4°. C'est d'après cette version que le Tourneur publia sa traduction française, Paris, 1787, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°, carte et fig.; elle est très-médiocre. Ce traducteur a inséré, pour grossir l'ouvrage, à la fin du premier volume in-4°, la description des termites ou fourmis blanches, qui est de Smeatman; et, à la fin de la relation, l'extrait de l'article *Cafrérie* du nouveau système de géographie de Middleton. On trouve aussi dans cette édition des figures qui ne sont pas dans l'original, telle que celle du Zerda ou Fennec, qui est de la Barbarie, et de quelques animaux du Cap. La carte, graduée pour les latitudes dans l'original, ne l'est pas dans la copie. La préface, qui contient l'éloge de Sparrman, annonce à tort la mort récente de ce voyageur à l'instant où il arrivait à Paris. 2° *Museum carlsonianum*, Stockholm, 1786, 2 vol. in-fol. avec 100 planches. Ce bel ouvrage contient la description des animaux curieux de la collection du baron Carlson. 3° *Discours sur les avantages que les sciences et notamment l'histoire naturelle ont retirés et doivent retirer encore des expéditions passées et futures dans la mer Pacifique*, Stockholm, 1778, in-8°, et plusieurs autres discours et dissertations en suédois, sur des animaux et des végétaux, insérées dans le même recueil; 4° traduction abrégée, en suédois, du *Voyage de Vancouver autour du monde*, Stockholm, 1800, 1801-1802; 5° *la Chimie de Fourcroy* (*voy.* le *Magasin encyclopédique*, 1793, 4e année, t. 4, p. 118). On a nommé *Sparrmania* un bel arbrisseau du cap de Bonne-Espérance, de la famille des tiliacées, qui se cultive en Europe dans les orangeries. E—s.

SPARTACUS, organisateur et chef de la révolte des gladiateurs en Italie, ou de la seconde guerre

des esclaves, fut l'un des hommes les plus extraordinaires dont les annales de Rome aient conservé la mémoire. Toute sa vie, excepté les trois dernières années, se passa dans l'abjection et dans une obscurité profonde. Du moment où il se montra, il acquit une gloire immortelle. Mais on connaît sa renommée plus que lui, et l'on a fort peu de détails sur les événements qui l'ont illustré. On peut même ajouter qu'il s'attache aux exploits de ce personnage un intérêt d'exagération romanesque, surtout par rapport aux dangers dont ils menacèrent la république. Lorsqu'on étudie les circonstances des faits et les actions du héros, on discerne les causes de ses succès prodigieux comme de sa chute inévitable; il paraît lui-même plus étonnant, non par son intrépidité, mais par la sagesse de son dessein, par l'habileté de sa conduite. L'histoire de Rome, à cette époque, présente un grand sujet de méditation. Jamais les Romains ne furent à la fois plus énorgueillis et plus humiliés; jamais leur puissance ne fut élevée à un si haut point de grandeur, et en même temps plus ébranlée dans sa base, et plus inclinée sur le bord du précipice : d'un côté la Grèce asservie, l'Asie réduite en province, les rois d'Afrique abattus et subjugués; de l'autre les Cimbres et les Teutons renouvelant les ravages des Gaulois, les cités du Latium et de l'Italie soulevées contre Rome, la guerre civile et les proscriptions dévastant la patrie, enfin une troupe de gladiateurs triomphant des armées consulaires. Depuis la conquête de la Macédoine, les Romains eurent à soutenir contre les peuplades errantes et belliqueuses de la Thrace, une guerre difficile; ils en réduisirent quelques-unes sous leur obéissance et en tirèrent des corps d'auxiliaires pour subjuguer les autres. C'est ainsi que Spartacus commença par servir dans les armées romaines. Mais trop fier pour supporter cette servitude déguisée sous le nom de milice, il déserte, assemble une troupe de vaillants compagnons et fait une guerre de partisans, que les Romains appelaient brigandage, et que les nations du Nord regardaient comme l'exercice de la valeur (Tacit. *Germ.* 15). Les Romains le prennent; on le vend comme esclave en Italie ; sa force et sa stature le font réserver pour l'emploi de gladiateur. Sa femme l'avait accompagné dans ses expéditions ; elle partagea son esclavage. Elle faisait profession, comme les femmes du Nord (Tacit. *Germ.* 8), de lire dans l'avenir, et elle lui prédit, pendant qu'il était esclave, sa grandeur future. Il est probable qu'elle ne lui fut pas inutile, lorsqu'il eut levé l'étendard de la révolte. L'an 680, Spartacus était enfermé à Capoue, dans une école d'esclaves de cette profession, sous la direction d'un affranchi nommé Lentulus Batuatus. Ils étaient plus de deux cents, Thraces, Gaulois et Germains. Une conspiration se forme entre eux pour leur délivrance. L'occasion était favorable. La guerre tenait les plus grands généraux occupés loin de l'Italie avec les légions : Pompée, en Espagne, contre Sertorius : Lucullus, en Asie, contre Mithridate. Le complot est découvert par un des conjurés. Au moment où l'on va les saisir, Spartacus à la tête de soixante-quatorze des plus résolus, s'échappe et les arme de couperets, de broches, de couteaux, qu'ils saisissent dans une cuisine en fuyant. Sortis de Capoue, ils rencontrent des chariots chargés d'armes de gladiateurs ; ils les pillent ; leur troupe se grossit en chemin, des gens de Capoue se mettent à leur poursuite; ils les défont et s'emparent de leurs armes : tout joyeux d'être équipés militairement, et non plus en esclaves dévoués au combat de l'arène, ils vont se poster sur des rochers du Vésuve, où le préteur Claudius les cerne de toutes parts, excepté en un endroit où le terrain, coupé à pic, paraissait sans issue. Une nuit ils descendent tous l'un après l'autre, par ce précipice, à l'aide d'une chaîne qu'ils avaient fabriquée avec des sarments de vigne. Ils fondent, à l'improviste, sur le camp du préteur, mettent ses troupes en déroute, et restent maîtres des bagages et des armes. Une foule d'esclaves, de pâtres, de laboureurs ou serfs, ou d'une condition à peu près aussi misérable, accourent se ranger parmi eux. Ils étaient soixante-quatorze en partant de Capoue, ils sont à présent au nombre de dix mille, et ils s'augmentent de jour en jour. Cette armée se partageait en deux corps : les Gaulois et les Germains avaient pour chefs Œnomaüs et Crixus ; les Thraces avec les autres alliés proclamèrent général Spartacus, qui conduisait toute l'expédition, mais avec une autorité précaire telle que la lui accordait une multitude grossière, indisciplinée, et qui, en reconnaissant la supériorité de son génie, voyait en lui leur créature, naguère leur égal. S'ils avaient pu obéir, et donner à Spartacus la puissance d'un véritable commandement, leur succès eût été plus modéré, mais certain. Son dessein était de regagner la terre natale et d'assurer leur liberté. Ils s'abandonnaient à l'instinct du pillage. Cora, Nucere, Nole, villes opulentes de la Campanie, furent en proie à tous leurs excès. On envoya un autre préteur nommé Varinius, pour les combattre en Lucanie ; ce pays montagneux était favorable anx gens de Spartacus. Frurius, lieutenant du préteur, fut battu avec 2,000 hommes. Cossinius, autre lieutenant, fut tué dans une seconde action. Varinius parvint ensuite à occuper quelques défilés et à cerner l'armée ennemie. Pendant la nuit, Spartacus fait allumer de grands feux autour de son camp ; il attache à des poteaux, de distance en distance, des cadavres armés de toutes pièces, et tandis que les Romains croient qu'il songe seulement à se défendre dans sa position, il opère sans bruit sa retraite par des lieux escarpés, reprend ses avantages, taille en pièces les troupes de Varinius, et lui prend son cheval et ses haches avec ses faisceaux prétoriens, qu'on porta désormais

devant lui. Ses soldats ravagèrent encore plusieurs villes du pays des Lucaniens, Narès, Popliforme, Métaponte, Thurium. Il tachait en vain de retenir leurs fureurs par ses remontrances et ses prières ; en vain il leur représentait que c'était détruire eux-mêmes leurs ressources et s'aliéner les peuples. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut de les faire camper hors des murs de Thurium, où il fixa son quartier général, afin de sauver la ville d'un nouveau pillage. Ses victoires et ses proclamations, adressées à tous les opprimés en Italie, lui attirèrent encore des soldats, et il en compta bientôt 70,000. Durant l'hiver, il essaya d'établir quelque ordre parmi ce rassemblement tumultueux. Il prohiba l'or et l'argent, accueillit tous les marchands qui apportaient du fer, acheta des chevaux autant qu'il put s'en procurer, fit forger des armes avec une incroyable activité. Tandis qu'il organisait son armée, il avisait aux moyens de sortir d'Italie. « Luy « mesurant sagement ses forces, dit Plutarque, « et ne s'attendant point qu'il peust venir au« dessuz de la puissance des Romains, achemina « son armée devers les Alpes, estant d'advis que « le meilleur serait, quand ils auroyent passé « les monts, que chascun se retirast en son païs; « les uns en la Gaule et les austres en la Thrace; « mais ses gents se confiants en leur multitude, « et se promettants de grandes choses, ne luy « voulurent point en cela obeyr ; ains se remei« rent à courir et piller toute l'Italie. » Cependant les Romains, qui avaient méprisé dans le commencement cette révolte de gladiateurs, concevaient de sérieuses inquiétudes, et ils envoyèrent contre Spartacus les deux consuls Gellius Poplicola et Cornelius Lentulus, à la tête de deux légions. Mais déjà le faible de sa puissance se faisait sentir : la jalousie et la témérité divisèrent l'armée. Les Gaulois et les Germains formèrent un corps séparé sous la conduite de Crixus et d'Œnomaüs, qui accusaient Spartacus de lenteur timide. Les Thraces et les Lucaniens restèrent sous ses drapaux. Crixus, après une victoire, fut surpris à son tour par le consul Gellius, et périt avec un grand nombre des siens. Spartacus sauva leurs débris. Le consul Lentulus et son collègue voulurent l'envelopper, pendant qu'il longeait l'Apennin, pour s'approcher du nord de l'Italie. Il les battit, dans la même journée, l'un après l'autre, et poursuivit sa route. Il renversa ensuite l'obstacle que lui opposait le préteur Cn. Manlius. Cassius, préteur de la Gaule cispadane, vint à sa rencontre, avec 10,000 hommes; il le mit en fuite près de Modène. Enfin il arriva de l'extrémité méridionale de l'Italie, toujours combattant et toujours victorieux, jusqu'aux rives du Pô. Les habitants s'étaient enfuis; la crue des eaux rendait le passage plus difficile, et il n'y avait point de bateaux; il fallut s'arrêter. On célébra les funérailles de Crixus; et 400 Romains furent contraints de combattre autour de son bûcher, à la manière des gladiateurs. Ce fut là le terme des prospérités de Spartacus. Ses victoires enivrèrent d'un fol orgueil ses soldats, et ne déterminèrent aucune ville, aucun bourg de l'Italie, à se soulever contre les Romains. Les habitants de ces anciennes cités haïssaient Rome, mais ils auraient rougi de s'allier avec des gladiateurs et de faire cause commune avec des esclaves révoltés. Cependant ces esclaves, ces gladiateurs osèrent concevoir l'espérance de prendre Rome; et ils entraînèrent Spartacus malgré lui. L'effroi s'était répandu parmi le peuple romain ; et quand les comices arrivèrent pour l'élection des préteurs, l'an 682, personne ne se présentait. Crassus fut le seul qui osa se charger du commandement. il leva six légions d'ancienne milice, et y joignit les restes des armées consulaires. Les ennemis furent obligés de renoncer à leurs projets sur Rome. Spartacus les ramena vers les contrées méridionales, et défit Mummius, lieutenant de Crassus, qui devait les harceler avec deux légions. Crassus comprit qu'il fallait rendre la force aux légions romaines par de grands exemples de sévérité. Il décima les vaincus; et, n'osant encore hasarder de bataille, il couvrit le Latium, et se contenta de tenir en échec Spartacus, qui regagnait l'Abruzze, malgré les légions romaines et malgré ses propres soldats, toujours tentés de se jeter sur Rome. De nouvelles divisions l'affaiblirent : il se forma un parti gaulois, qui avait pour chefs Castus, Granique, Cannimaque, et qui se fit battre séparément. Spartacus s'était avancé dans la presqu'île de Rhegium, pour essayer de passer en Sicile, où il rallumerait les feux mal éteints de la guerre des esclaves. Les pirates ciliciens entrèrent en négociation avec lui pour fournir des vaisseaux, ils reçurent des avances considérables, et lui manquèrent de parole. Il construisit des radeaux qui échouèrent sur la côte. Cependant qu'on juge de la terreur qu'il inspirait encore, par les travaux qu'entreprit Crassus pour l'enfermer dans cette position ! Les Romains creusèrent un fossé de quinze pieds, et dressèrent derrière un retranchement, dans une longueur de quinze lieues, d'un rivage à l'autre. Spartacus, à la faveur d'une nuit obscure et pluvieuse, força les lignes des Romains, et manœuvra librement dans la Lucanie, où il remporta des avantages sur le questeur Tremellius Scrofa et le lieutenant Quinctius. Crassus fut si alarmé, qu'il écrivit au sénat qu'on lui envoyât Pompée, alors de retour d'Espagne. Lucullus revenait aussi d'Asie, aves ses légions victorieuses; et la nouvelle de son arrivée avait préservé Brindes de l'invasion de Spartacus, qui aurait voulu s'y embarquer pour passer en Sicile. Ses derniers succès avaient enflé de nouveau le cœur de ses compagnons. Ils lui demandaient le pillage de Rome; mais lui, il proposait au général romain un accommodement. La fierté romaine refusa tout traité avec des esclaves. Enfin ses soldats,

plus que les Romains, le forcèrent de livrer une bataille générale, dans la vallée des Hirpins. Quand les armées furent en présence, il fit élever en croix, dans l'espace intermédiaire, un prisonnier romain, pour montrer aux siens quel sort les attendait après une défaite. Au moment de donner le signal, il tua son cheval d'un coup d'épée : « Vainqueur, dit-il, j'en trouverai assez « d'autres chez les Romains ; vaincu, je ne veux « pas fuir. » La mêlée fut sanglante. Spartacus s'entoura d'ennemis abattus ; il tomba, blessé à la cuisse, et se défendit encore à genoux, jusqu'à ce qu'il fût enseveli sous les morts et les mourants. Le lendemain, on ne retrouva point son corps. La plus grande partie de ses soldats périrent sur le champ de bataille. Les restes dispersés furent détruits en différents lieux. Sa mort était digne de son caractère. Il méritait par son courage un meilleur sort. « Il avoit non-seule- « ment le cœur grand et la force du corps aussy, « mais estoit en prudence et en doulceur et « bonté de nature, meilleur que ne portoit la « fortune où il estoit tombé, et plus approchant « de l'humanité et du bon entendement des « Grecs que ne sont coustumièrement ceulx de « sa nation (Plutarq., dans la vie de Crassus, « trad. d'Amyot). » On peut consulter encore, pour l'histoire de Spartacus, Tit.-Liv., Epit. 95, 97 ; Vell. Pat. 2, 30 ; Tac. Ann. 3, 73 ; Appian., *De bell. civ.* 1, 14 ; Flor. 3, 20 ; Front. *Strat.* 1, 5, 2, 4, 5. Le président Debrosses a inséré dans le 37e volume de l'Académie des inscriptions et belles lettres, un mémoire composé avec des fragments de Salluste, en forme de narration historique, sur la guerre de Spartacus. Il aurait dû être moins prolixe dans un supplément de Salluste, et quelquefois moins hardi dans l'interprétation de quelques phrases détachées. M. Viollant a publié *Spartacus, ou la Guerre des gladiateurs*, par Meissner, traduit de l'allemand, 1803, in-12. N—D—T.

SPARTIEN (Ælius-Spartianus), le premier des six écrivains de l'*Histoire auguste*, a fleuri depuis la règne de Dioclétien, dont on croit qu'il était l'affranchi, jusqu'à celui de Constantin le Grand. Fabricius conjecture que Spartien est le même que Lampride (*voy.* ce nom). Spartien avait composé l'histoire des empereurs depuis Jules César, et il se proposait d'y joindre celle des tyrans et des princes qui n'ont point occupé le trône. Saumaise le regarde comme l'auteur de toutes les vies des empereurs qui font partie de l'*Histoire auguste*, jusqu'à celle d'Alexandre Sévère ; mais sept seulement portent son nom ; ce sont les vies d'Adrien, d'Ælius Verus, de Didius Julien, de Septime Sévère, de Pescennius Niger, de Caracalla et de Geta. Le manuscrit de la bibliothèque Palatine lui attribue celles des Antonins, qui sont de Jules Capitolin (*voy.* ce nom), et on le regarde assez généralement comme l'auteur de la vie d'Avidius Cassius, que revendique Vulcan. Gallicanus (*voy.* ce nom). Des six écrivains de l'*Histoire auguste*, quatre avaient composé celle de tous les empereurs, et cependant ce recueil, dans l'état où il nous est parvenu, présente des lacunes considérables. On ignore le nom de l'ancien compilateur qui l'a mis dans l'ordre où nous le voyons. Casaubon le blâme sévèrement. Moulines cherche à le justifier, en rejetant sur la perte de quelques manuscrits et sur l'impéritie des copistes, les fautes de toute espèce qu'on peut lui reprocher. L'incorrection du style, le manque de goût et l'absence totale de critique, sont des défauts communs aux écrivains de l'*Histoire auguste*, excepté cependant Vopiscus (*voy.* ce nom) ; mais on leur doit la connaissance d'une foule de détails précieux sur les lois, les usages et les mœurs des Romains, pendant un espace de cent soixante ans (1). Cet ouvrage ne pouvait manquer d'exciter l'attention d'un grand nombre de savants, parmi lesquels on doit distinguer Bapt. Egnazio, Saumaise, Casaubon, Boxhorn et Janus Gruter. L'*Histoire auguste* a été imprimée, pour la première fois, par Phil. de Lavagna, Milan, 1475, in-fol., à la suite des douze Césars de Suétone (*voy.* le *Manuel du libraire*, par Brunet). L'édition de ce recueil, publiée par Saumaise, avec les notes de Casaubon, Paris, 1620, in-fol., est la plus estimée des savants. Les curieux recherchent les suivantes : Venise, Alde, 1516, in-8°, ibid., 1529, même format ; Florence, Giunta, 1519. Ces trois éditions contiennent les vies des Césars, par Egnazio (*voy.* ce nom), des extraits de Dion, traduits par Merula, etc., Leyde, 1671, 2 vol. in-8°, c'est l'édition *Variorum ;* et enfin Leipsick, 1774, in-8°, publiée par Jos.-Louis-Ernest Puttmann. Les *Ecrivains de l'histoire auguste*, qui comblent la lacune d'Amminien Marcellin, ont été traduits en français, par Moulines, Berlin, 1783, Paris, 1806, 3 vol, in-12 (*voy.* Moulines). Fabricius a recueilli des détails intéressants sur ces historiens, avec les différents jugements qu'en ont portés les critiques dans la *Bibl. latina*. On a de Moller une dissertation *De Spartiano*, Altdorf, 1687, in-4°. W—s.

SPÉ ou SPEE (Frédéric de), jésuite, naquit, en 1595, au château de Langenfeld, près de Keyserwerth, d'une ancienne et noble famille. Après avoir terminé ses cours, il embrassa la règle de St-Ignace et professa quelques années les humanités, la philosophie et la théologie. Il se consacra ensuite tout entier à la carrière évangélique et fit, dans l'évêché de Hildesheim, plusieurs missions fecondes. Le grand nombre de conversions qu'il opérait lui suscita des ennemis. Un jour, il fut attaqué par un assassin qui lui fit plusieurs blessures graves, et le laissa pour mort sur la place. Le P. Spé ne se rétablit qu'avec beaucoup de peine, et, le reste de sa vie, il se ressentit du cruel traitement qu'il avait éprouvé. Admettant

(1) *Voy.* la dissertation de Godefr. Mascov : *Oratio de præstantia et usu Historiæ augustæ.*

l'existence des sorciers, il entreprit, le premier, de montrer la nécessité de réformer le mode de procéder contre les prévenus de sorcellerie. L'ouvrage qu'il publia dans ce but et dont on parlera plus bas, produisit en Allemagne une grande sensation. Les Impériaux et les Espagnols s'étant emparés de Trèves, par surprise, en 1635, le P. Spé sauva cette ville du pillage. Il prodigua les soins les plus touchants aux Français, qui se trouvaient prisonniers, leur procura des vivres et des vêtements et leur fit obtenir la permission de retourner dans leur patrie. Tous les fléaux semblaient conjurés contre la malheureuse ville de Trèves. La contagion ne tarda pas de s'y manifester, et le P. Spé qui n'avait pas voulu cesser un instant de porter aux malades les secours de son ministère, mourut victime de son zèle, le 7 août 1635, à l'âge de 40 ans, laissant la réputation d'un saint. Outre quelques ouvrages de théologie, en allemand, qui furent publiés par ses confrères, et dont on trouvera les titres dans la *Bibliotheca Coloniensis* du P. Hartzheim, p. 88, on a de lui : 1° *Cautio criminalis seu de processibus contra sagas, authore theologo romano,* Rhintel, 1631, in-8°, de 398 pag. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur devançait son siècle, fut réimprimé plusieurs fois à Francfort et à Cologne. Il a été traduit en français sous ce titre : *Avis aux criminalistes sur les abus qui se glissent dans les procès de sorcellerie,* par F.-B. de Villedor, Lyon, 1660, in-8°. Ce traducteur, dont le nom était échappé jusqu'ici à toutes les recherches, est *Ferdinand* Bouvot, médecin de Besançon, ville qui s'est appelée, dans le 10e et le 11e siècle, *Chrysopolis,* ou *Ville d'or.* 2° *Trutz-Naehtigall,* recueil de poésies sacrées, en allemand, Cologne, 1649; publiées d'abord sous le voile de l'anonyme. Malgré l'âpreté du langage, qui tient du dialecte westphalien, elles sont pleines de verve et respirent un vrai génie poétique; aussi les Allemands les mettent au premier rang de ce qu'ils ont de mieux en ce genre. Elles ont été traduites en latin, par M. D. L., Francfort, 1719, et J.-H. de Wessenberg a donné un abrégé du texte allemand, retouché pour le style, sous le titre de *Poésies choisies de Frédéric Spee,* Zurich, 1802. W—s.

SPECIALE (Nicolas), né à Noto, en Sicile, vers la fin du 13e siècle, est l'auteur d'un travail historique resté longtemps inédit et publié par Baluze, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Paris, dans le supplément de l'ouvrage de Marca, intitulé *Marca Hispanica,* Paris, 1688, in-fol., p. 597. Il a été postérieurement inséré, par Muratori, dans sa grande collection des *Scriptores rerum italicarum,* t. 10, p. 915. Mongitore s'est trompé en disant que le premier éditeur de cet ouvrage était Pierre de Marca lui-même. Cet archevêque, mort en 1662, n'a pu surveiller aucune des éditions du *Marca Hispanica,* qui ne parut qu'en 1680. L'*Histoire* de Speciale, divisée en huit livres, embrasse une période de cinquante-cinq ans, depuis les *Vêpres siciliennes,* en 1282, jusqu'à la mort de Frédéric Ier d'Aragon, en 1337. Cet ouvrage contient des renseignements exacts sur cette longue lutte dans laquelle la Sicile fut engagée par l'effet du traité conclu entre Jacques Ier (*voy.* Jayme II) et Charles II d'Anjou. L'auteur y donne aussi plusieurs détails sur la grande éruption de l'Etna, arrivée le 28 juin 1329, et dont il parle comme témoin oculaire. Speciale avait été envoyé, en 1334, à la cour d'Avignon, pour y apporter au nouveau pape les félicitations de Frédéric. Cette circonstance, l'identité du nom et du lieu de naissance, l'ont fait confondre, par quelques écrivains, avec *Nicolas* Speciale, qui fut vice-roi de Sicile, depuis 1423 jusqu'en 1432. Ce dernier avait inspiré une grande estime à Alphonse V, qui le combla de bienfaits et le chargea de plusieurs missions importantes auprès de Jeanne II, de l'empereur Sigismund et du saint-siége. Il fut fait prisonnier à la bataille navale de Ponza, en combattant à côté du roi, le 5 août 1435, et mourut à Noto, le 13 février 1444. On ignore la date de la mort de Speciale l'historien. A—g—s.

SPECKBACHER (Joseph), un des chefs de l'insurrection du Tyrol en 1809, naquit en 1768, au village de Rinn, près d'Innsbruck. Il consacra sa jeunesse à la chasse du chamois, et il acquit dans les montagnes une renommée due à son audace, à son agilité et à la précision de son coup d'œil. Vieil ami de l'aubergiste André Hofer, il s'unit à lui pour diriger la levée en masse des Tyroliens, lorsque l'Autriche, espérant prendre sa revanche des désastres d'Austerlitz, déclara la guerre à la France. Le 12 avril, Speckbacher, reconnu par une troupe nombreuse de montagnards comme leur chef, attaqua une garnison bavaroise qui était à Hall, la mit en déroute et força un corps de cavalerie qui arrivait d'Innspruck à mettre bas les armes. Il montra autant de valeur que d'habileté aux combats des 25 et 29 mai, qui jetèrent les Bavarois hors du Tyrol tout entier. Son fils, âgé de dix ans, se tenait constamment à ses côtés au milieu du feu. Mais ces succès ne pouvaient qu'être éphémères : Napoléon, que ses ennemis croyaient occupé en Espagne, était revenu avec la rapidité de la foudre; il avait battu les Autrichiens à Eckmuhl, à Ratisbonne, et après un échec momentané à Essling, il avait obtenu à Wagram un triomphe complet. Le Tyrol fut cédé à la Bavière, et des forces nombreuses marchèrent de tout côté pour le soumettre. Les montagnards se disposèrent à une résistance désespérée, et plusieurs combats, livrés du 6 au 13 août et dans lesquels Speckbacher se montra ce qu'il était toujours, tournèrent d'abord à leur avantage. Le maréchal Lefebvre dut reculer et évacuer le pays, mais bientôt, ayant reçu des renforts considérables, il revint à la charge. Après diverses rencontres, dont il sortit avec bonheur, Speckbacher fut enfin battu

le 16 octobre; son fils fut fait prisonnier, et lui-même n'échappa que très-difficilement. Le Tyrol avait dû se soumettre; Hofer et quelques-uns de ses compagnons avaient été fusillés; Speckbacher, vivement traqué, ne sauva sa tête qu'en se réfugiant au milieu des glaciers et des neiges. Après les plus rudes privations, il réussit à gagner le territoire autrichien, et il atteignit Vienne au mois de mai 1810. Il fut accueilli comme le méritait son dévouement; le gouvernement lui accorda le traitement d'un colonel, et il fut mis à la tête d'une colonie établie dans la Transsylvanie pour recevoir les Tyroliens fugitifs. Lorsqu'en 1813, la guerre éclata de nouveau, il courut dans le Tyrol afin de provoquer l'insurrection; mais la Bavière ayant presque aussitôt accédé à la coalition, les montagnards ne trouvèrent plus d'ennemis à combattre. Speckbacher passa le reste de sa vie dans un repos qu'entourait l'estime de ses compatriotes. Il mourut en 1820. Z.

SPECKTER (Edwin), peintre allemand, naquit à Hambourg en 1806; il était le fils d'un négociant. Pendant le siége de Hambourg, en 1813 et 1814, ses parents s'étaient réfugiés à Altona, chez le banquier Dehn, qui possédait une collection remarquable de tableaux. Un peintre nommé Herterich vivait dans la même maison; le jeune Edwin devint son compagnon inséparable, et il dut à ces circonstances de contracter un goût très-vif pour le dessin. En 1818, son père s'associa avec Herterich pour fonder un établissement d'impression lithographique, le premier qui ait été créé dans le nord de l'Allemagne. Le jeune Speckter essaya de crayonner quelques portraits et de faire des dessins pour accompagner le texte du roman du *Renard*. En 1822, un ami des arts, un critique habile et judicieux, Von Rumohr, arriva à Hambourg, après avoir visité l'Italie pour la seconde fois; il eut l'occasion de voir les essais de Speckter, et il y reconnut aussitôt le germe d'un véritable talent; il l'engagea à poursuivre ses études avec zèle et à voyager, afin d'étendre le cercle de ses idées. Le jeune artiste ne pouvait guère s'éloigner de ses pénates; il parcourut, en 1823, le pays autour de Hambourg, en compagnie de son frère Othon, dessinant les édifices, les vieux tableaux; ils reproduisirent en lithographie un tableau de Memling, qui est à Lubeck. Ce fut alors qu'arriva à destination d'une église de cette ville un tableau d'Overbeck, l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem :* Speckter ne put le voir sans enthousiasme, et il devint un des plus fervents adeptes de l'école qui voulait la restitution de l'ancien art religieux de l'Allemagne, rectifié par l'exactitude du dessin académique. Après de longues études, il se rendit à Munich, en 1825, et se plaça sous la direction de Cornelius, qui apprécia son mérite et qui, lorsqu'il eut achevé un carton dont le sujet était *la Résurrection de Lazare,* lui confia l'exécution des peintures à fresque qui devaient décorer une des *loges* de la pinacothèque et dont les sujets étaient empruntés à la vie des peintres modernes les plus illustres. Fra Giovanni de Fiesole fut choisi par le maître pour être le héros de la composition de Speckter; mais la chose resta en projet, car la pinacothèque, qui était à peine commencée alors, ne fut achevée qu'après la mort de l'artiste. En 1827, Speckter revint à Hambourg, et il y exécuta un tableau, *Jésus et la Samaritaine,* dans lequel il poussa jusqu'à l'exagération, en s'efforçant d'arriver à la représentation de l'idéal, le système que lui avait inspiré son admiration pour Overbeck. Il reconnut lui-même qu'il faisait fausse route, et il modifia sa manière. Un autre tableau, qu'il acheva deux ans après, les *Saintes Femmes au tombeau de Jésus-Christ,* montre plus d'attention donnée à la couleur et plus de dispositions à rester dans les limites de la vraisemblance. Il peignit aussi plusieurs belles miniatures d'après des sujets religieux. En 1830, il se montra sous un aspect tout nouveau, en exécutant des arabesques et des compositions mythologiques pour décorer la demeure, près de Hambourg, d'un riche amateur, le syndic Sieveking. Au mois de septembre de la même année, il put enfin réaliser un projet qui l'occupait depuis longtemps, celui d'un voyage en Italie. Il s'y rendit en passant par Berlin, Dresde et Munich, et l'examen attentif, dans les musées de ces capitales, des chefs-d'œuvre des maîtres de l'école italienne contribua puissamment à former son goût, à rectifier des préjugés. Ce fut à Venise qu'il écrivit la première de ces lettres qui furent imprimées après sa mort et qui forment un recueil fort intéressant. Il séjourna trois ans et demi à Rome et à Naples, s'occupant sans relâche d'études sérieuses; il n'exécuta que deux portraits de *Femmes d'Albano,* auxquelles il donna un caractère plus idéal que réel, et une grande composition de *Samson et Dalilah,* qui fut achetée par Von Rumohr. Dans l'été de 1834, il revint à Hambourg, et le docteur Abendroth lui confia des fresques destinées à orner une maison de campagne. L'artiste se mit à l'œuvre : il acheva trois cartons dont les figures, demi-grandeur naturelle, sont d'une élégance aussi correcte que gracieuse. Les sujets empruntés à la mythologie représentent : les Muses remettant à Minerve le cheval Pégase, qui, frappant la terre d'un coup de pied, en fait jaillir l'Hippocrène; les Grâces ornent de branches de laurier l'arc et le carquois de Cupidon, et elles présentent au petit dieu une coupe d'ambroisie; les Parques, endormies au son de la lyre de Cupidon, ont interrompu leurs fatales occupations. Speckter exécuta à fresque le premier de ces cartons; mais il ne put terminer le second. Atteint d'un asthme qui fit des progrès déplorables, il expira le 23 novembre 1835, avant d'avoir atteint sa 30e année. Sa mort occasionna

les regrets les plus vifs, surtout de la part de Rumohr, qui écrivit sur l'artiste prématurément enlevé une notice intéressante, placée en tête des *Lettres écrites d'Italie par un artiste allemand* (Leipsick, 1836, 2 vol. in-12); cette correspondance, riche de réflexions judicieuses, de détails curieux, aurait mérité d'être traduite en français. Z—B.

SPEDALIERI (Nicolas), publiciste, né, en 1741, à Bronte, en Sicile, fut élevé dans le séminaire de Monréal, où il apprit la théologie sous l'archevêque Testa de Palerme. Quelques opinions répandues dans une thèse qu'il soutint pour entrer dans les ordres, attirèrent sur lui la censure de ses supérieurs, et il dut se soumettre à la revision de la chambre apostolique. Le P. Ricchieri, que le pape avait chargé de cet examen, présenta un rapport favorable à l'auteur, qui fut invité de se rendre à Rome. C'était le moment où les ouvrages philosophiques faisaient le plus de bruit en Europe. Voulant mettre d'accord la philosophie avec la religion, Spedalieri rapprocha l'une de l'autre et crut prouver que les droits de l'homme, tels qu'on venait de les proclamer en France, étaient tous établis dans l'Evangile, dont les dogmes lui paraissaient plus que suffisants pour fonder la société sur les bases de l'égalité et de la justice. Dans cet ouvrage, Spedalieri aborda les questions les plus délicates et ne recula pas même devant la théorie du régicide, qu'il essaya de justifier par la doctrine de St-Thomas. Seulement, il n'accordait le droit de détrôner un tyran qu'à la dernière extrémité, avec les plus fortes restrictions, et sans déguiser aucun des dangers auxquels on reste exposé après un remède aussi violent. Du reste, dans le cours de ce traité, l'auteur se livre à de longs développements pour prouver que les idées religieuses sont l'appui le plus ferme des corps politiques; que la religion révélée est la seule capable de fixer la destinée et le bonheur d'un peuple, et que le moyen le plus puissant pour arrêter les progrès de la révolution était de relever le trône et l'autel. Cet ouvrage ne satisfit ni les orthodoxes ni les philosophes. Spedalieri en attendant recevait les félicitations des universités de Padoue et de Pavie, tandis que son livre, repoussé de la plupart des Etats italiens, lui avait suscité une foule de contradicteurs. Les auteurs du journal ecclésiastique de Rome, le P. Tamagna, professeur au collége de la Sapience, l'abbé Bianchi, un anonyme et le P. Toni, clerc régulier, l'attaquèrent vivement dans leurs écrits. Ce dernier, qui avait emprunté le nom de son imprimeur (Salomoni), s'attacha surtout à démontrer que le troisième livre de l'opuscule *De regimine principum*, imprimé parmi les œuvres de St-Thomas, et auquel Spedalieri s'en était rapporté peur autoriser le tyrannicide, ne doit pas être attribué à ce saint docteur, comme Bellarmin et le P. Labbe l'ont cru. Spedalieri, assailli par tant d'ennemis, aurait succombé, si ses protecteurs n'avaient fait valoir les services qu'il avait rendus à la religion par ses réfutations de Fréret et de Gibbon. Par ce moyen il obtint un bénéfice à la basilique Vaticane, malgré la constitution de Léon X, qui prescrivait de n'accorder cette faveur qu'à des Romains. Spedalieri mourut à Rome, le 24 novembre 1795, laissant les ouvrages suivants : 1° *Analisi dell' Esame critico del cristianesimo di Freret*, Assise, 1791, 2 vol. in-4°, et Rome, 1778, in-4°; 2° *Confutazione dell' esame del cristianesimo fatto da Gibbon, nella sua Storia della decadenza*, Plaisance, 1798, 2 vol. in-4°; 3° *De' diritti del uomo, libri 6, ne' quali si dimostra che la piu sicura custode de' medesimi nella societa civile, e la religione cristiana*, Assise, 1791, in-4°, avec le portrait de l'auteur, et Gènes, 1805, 2 vol. in-8°; traduit en allemand, Passau, 1795, 2 vol. in-8°; 4° *Difesa de' diritti dell' uomo dello Spedalieri, in risposta al Bianchi*, ibid., 1793, in-8°. On pourra consulter les ouvrages suivants, qui contiennent la critique des *Diritti dell' uomo* de Spedalieri : 1° Tamagna, *Due Lettere sull' opera de' diritti dell' uomo*, Rome, 1792, in-8°; 2° *Dottrina di Spedalieri sulla sovranita confutata da per se stessa : discorso d'un sacerdote romano* (anonyme); 3° Bianchi, *Lettera dell' Adriatico sopra l'opera de' diritti dell' uomo*, Venise, 1793, in-8°; 4° Salomoni (Toni), *Ragguaglio del giudizio formato dell' opera intitolata de' diritti dell' uomo, e delle prime quatro impugnazioni della medesima* (*voy.* son éloge funèbre, écrit en latin, par Mgr Nicolaï, Rome, 1795, in-4°). A-G-S.

SPEDALIERI (Archange), médecin, neveu du précédent, né, à Bronte, en 1779, commença son éducation sous les yeux de ses parents, qui, ne trouvant pas assez de moyens d'instruction chez eux, l'envoyèrent successivement à Palerme et à Naples. Ses études étaient déjà fort avancées, lorsque la révolution de 1799 vint les interrompre. Enveloppé dans la proscription des patriotes napolitains, il vint chercher un asile à Bologne, où il fut nommé adjoint à la chaire de clinique médicale, ce qui lui fournit une occasion de se faire connaître de Moscati, directeur général de l'instruction publique en Italie. S'attachant à sa personne, il le suivit en qualité de secrétaire, à Milan et en France. A la mort de Jacopi, professeur de physiologie et d'anatomie comparée à Pavie, Spedalieri se présenta au concours et fut assez heureux pour l'emporter sur ses compétiteurs. Il remplit, pendant plusieurs années, les fonctions dont il s'était chargé et enrichit le cabinet anatomique de l'université d'une série importante de préparations pathologiques. Obligé de suspendre ses travaux à cause d'une maladie nerveuse, il alla passer quelque temps dans son pays natal. Sa santé parut d'abord s'améliorer, et elle lui permit même de se rendre aux invitations des malades. Mais frappé d'apoplexie, il mourut à Alcamo, en Sicile, le 7 mai 1823. Ses ouvrages sont : 1° *Memorie di fisiologia e di pato-*

*logia vegetabile,* Milan, 1806, in-8°; 2° *Analogia che passa tra la vita de' vegetabili, e quella degli animali,* ibid., 1807, in-8°; 3° *Medicinæ praxeos compendium,* Pavie, 1815, 2 vol. in-8°; 4° *Riflessioni patologiche sulla rottura dello stomaco,* Milan, 1815, in-8°; 5° *Elogio storico di Giovanni Filippo Ingrassia,* ibid., 1817, in-8°. A-G-S.

SPEED (Jean), historien et géographe anglais, naquit, en 1552, à Farrington, dans le comté de Chester. Il était tailleur à Londres, lorsque le protecteur des savants de ce temps-là, Fulk Greville, ayant remarqué son zèle pour les antiquités, le mit en état, par des bienfaits signalés, de quitter son métier et de se vouer à l'étude. Le premier ouvrage que Speed publia fut son *Théâtre de l'empire de la Grande-Bretagne, présentant la géographie exacte des royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande et des îles adjacentes,* Londres, 1606, in-fol. C'est une suite de cartes de tous les comtés, avec le plan des principales villes et de courtes descriptions empruntées, pour la plupart, de la *Britannia* de Camden. Les cartes sont bien exécutées pour le temps; mais la plus grande partie, comme l'auteur en convient lui-même, sont copiées d'après des cartes déjà publiées. Son plus grand ouvrage, le fruit de quatorze années de sa vie, intitulé *Histoire de la Grande-Bretagne,* etc., in-fol., parut en 1614. C'est une compilation d'après les auteurs précédents et d'après des mémoires manuscrits, contenant tous les événements depuis l'invasion de Jules César jusqu'au règne de Jacques Ier. Malgré toute la rudesse du style, cet ouvrage, sous le rapport de la composition et de la richesse des faits, est supérieur à toutes les anciennes chroniques. « Speed, dit Tyrrel, fut le premier écri- « vain anglais qui, dédaignant les récits de Geof- « froi de Monmouth, s'occupa d'objets plus solides « et plus intéressants. » L'évêque Nicolson en parle comme de l'un des écrivains qui avaient la tête la mieux organisée pour écrire l'histoire. Sir Robert Cotton l'aida beaucoup dans son travail. Speed est encore l'auteur d'*Une nuée de témoins, ou les Généalogies de l'Ecriture,* ajoutée à la nouvelle traduction de la Bible, en 1611, et à plusieurs éditions postérieures. Cet homme laborieux vécut pendant cinquante-sept ans marié, et il eut de la même femme douze fils et six filles. Il mourut à Londres, en 1629 (*voy.* le *Dictionnaire* de Chaufepié). — Son fils, *Jean* Speed, fut un médecin distingué de Londres. Z.

SPEGEL (Haquin), archevêque d'Upsal, né en 1645, fut un des poëtes suédois les plus féconds du 17e siècle. On a de lui un poëme intitulé l'*Œuvre et le repos de Dieu, le Paradis fermé ou perdu et le Paradis ouvert et retrouvé;* enfin plusieurs autres productions poétiques, qui ont eu de la vogue en leur temps. Spegel a composé de plus un *Glossaire de la langue gothique,* des psaumes ou cantiques, des sermons, des prières pour le service divin, une *Bible des enfants,* une *Histoire ecclésiastique* et un *Catéchisme.* Ce catéchisme n'obtint pas l'approbation du clergé et fut même défendu. On a aussi de Spegel un journal de la guerre de Scanie, pendant le règne de Charles XI, qui se trouve dans la *Bibliothèque suédoise,* t. 2. Ce prélat mourut, en 1714, à Upsal. Jean Upmark prononça son oraison funèbre, qui fut imprimée (*voy.* le *Dictionnaire bibographique,* de Gezelius). C—au.

SPELMAN (Sir Henri), antiquaire anglais, descendait d'une ancienne famille du Hampshire, qui s'établit au 15e siècle dans le Norfolk. Il naquit, à Cougham près de Lynn-Regis, en 1562, et fit ses premières études à l'école de Walsingham, d'où il passa au collége de la Trinité à Cambridge. La mort de son père l'ayant rappelé dans le sein de sa famille, il y resta un an pour arranger ses affaires et se rendit ensuite à Londres, où il fut admis à Lincoln's-Inn pour y étudier le droit. Au lieu de s'appliquer à la connaissance des lois et des affaires, il embrassa l'étude du droit ancien de son pays, des usages de ses premiers habitants. Il continua ses études favorites, même après son mariage et son retour dans son pays, où il s'occupait à faire valoir ses biens fonds et à cultiver l'esprit de sa famille naissante et celui d'un neveu dont on lui confia l'éducation. C'est à cette époque qu'il publia son *Aspilogie, ou Traité sur les cottes d'armes,* dans lequel il déploie une vaste érudition, surtout par rapport aux chartes des monastères de Norfolk et de Suffolk. Reçu membre de la société des antiquaires, il fut recherché par les savants les plus distingués, tels que Camden, sir Robert Cotton, etc., tandis que de son côté il aidait de ses lumières des hommes laborieux qui se livraient à l'étude de l'histoire, comme Speed, Dodsworth, etc. Il était shérif de Norfolk, lorsque Jacques Ier le désigna comme un des commissaires chargés de terminer les contestations relatives aux titres des terres et manoirs de l'Irlande. Il reçut trois fois cette mission, et il ne remplit pas des fonctions moins honorables en Angleterre; car il y fut chargé de prendre connaissance des exactions qui se commettaient dans les cours civiles et ecclésiastiques pour le payement du casuel et des honoraires. Ce fut à cette occasion qu'il publia son savant traité *de Sepultura,* où il prouve qu'effectivement les exactions les plus criantes se commettaient journellement. Les services éminents qu'il rendit à l'Etat dans ces emplois importants, lui valurent une gratification de trois cents livres sterling, pour réparer sa fortune qui avait souffert de ses déplacements, et le titre de chevalier, qui lui fit conféré par Jacques Ier. En 1614, il s'était établi à Londres avec sa famille, et son premier soin fut de provoquer de nouveau les assemblées des antiquaires qui avaient été suspendues pendant vingt ans; il ouvrit la première séance par un discours *Sur l'origine des quatre termes de l'année pour rendre la justice,* et il expliqua, avec autant de lucidité

que de profondeur, les lois des Juifs, des Grecs, des Romains, des Saxons et des Normands, qui ont trait à cette matière. Il est fâcheux que ce traité n'ait été imprimé qu'après la mort de l'auteur, d'après un manuscrit incorrect. La branche d'antiquité que Spelman avait entrepris d'exploiter le mettant souvent aux prises avec des mots étrangers et inconnus, il conçut l'idée d'en faire un catalogue avec des renvois aux passages où ils se trouvaient, ce qui lui permit de comparer ces différents passages et de comprendre le sens de la plupart de ces mots. L'étude de l'ancien saxon lui était indispensable; mais alors cette langue était peu cultivée; il fallut toute la patience et la pénétration de Spelman pour se rendre maître, sans aucun secours, d'un idiome presque entièrement inconnu. Ses travaux furent tellement assidus, qu'avant 1626, il fut en mesure de publier son *Glossaire;* mais se défiant de ses lumières, il n'en fit imprimer que deux feuilles, qu'il communiqua aux savants de son pays et de l'Europe. Il reçut les encouragements les plus flatteurs, en Angleterre, d'Usher, Williams, Selden, Robert Cotton; au dehors, de Rigault, Saumaise, Peiresc, Bignon, Meursius, etc. D'après l'assentiment unanime de ces savants, il mit au jour la première partie de son ouvrage, qui va jusqu'à la lettre L. Il fut détourné par ses amis de publier la suite, parce qu'il exprimait, aux mots *Magna Charta* et *Maximum consilium,* des opinions qui pouvaient lui devenir funestes. L'ouvrage était en effet terminé; Spelman le fit voir entièrement achevé à sir William Dugdale. La seconde partie fut imprimée longtemps après sa mort, non par son fils (qui était fort en état de revoir l'ouvrage de son père : les révolutions qui désolèrent l'Angleterre l'en empêchèrent), mais par Dugdale, qui en avait reçu l'invitation de l'archevêque Sheldon et du chancelier Hyde. Cette publication eut lieu en 1664, et, comme l'observe fort bien Gibson, la seconde partie est aride et froide; il est facile de voir que ce ne sont que des matériaux et non un ouvrage fini comme la première partie; c'est de celle-ci que l'on peut dire que le titre modeste de glossaire lui convient moins que celui d'*Archæologe,* qui devait d'abord lui être donné. Ce n'est pas une explication aride de quelques mots; ce sont des des discours et des dissertations sur les objets de la plus haute importance, ce qui en fait un dictionnaire que ne sauraient trop étudier les personnes qui se livrent à la connaissance des anciennes coutumes et constitutions de l'Angleterre. La première partie du glossaire fut suivie (1627) d'une compilation historique des affaires civiles de la Grande-Bretagne, depuis la conquête de la grande charte, compilation formée de passages des meilleurs auteurs, qui sont souvent cités textuellement. Bientôt après parut un ouvrage plus considérable que tous ceux que Spelman avait publiés jusqu'alors, c'est la *Collection des conciles, décrets, lois et constitutions de l'Eglise d'Angleterre, depuis* 1066 *jusqu'en* 1531. Cet ouvrage forme trois volumes, qui contiennent chacun une des principales divisions. Le premier va de la naissance du christianisme jusqu'à Guillaume le Conquérant, en 1066; le second, de la conquête des Normands à la destruction du pouvoir papal et des monastères, sous Henri VIII. Enfin le troisième contient l'histoire de l'Eglise réformée, depuis Henri VIII jusqu'au temps de l'auteur. Deux volumes parurent de son vivant; le second, qui comprend les conciles, fut remis par Sheldan et Hyde à sir William Dugdale, pour le faire imprimer; ce savant l'augmenta considérablement et le publia en 1664. Malgré ses soins, cette édition fourmille des fautes. Le dernier ouvrage de Spelman est son *Traité de l'origine, l'accroissement, la propagation et la condition des fiefs avec redevance de service militaire en Angleterre.* L'auteur avait près de quatre-vingts ans, lorsqu'il le composa, et l'on voit qu'il n'avait rien perdu de la vigueur et de la force de son esprit. Il passa ses derniers jours avec son gendre sir Ralph Whitfield, chez lequel il mourut à Londres, en 1641, âgé de 81 ans. Il fut enterré avec pompe, par ordre du roi, et placé dans l'abbaye de Westminster, vis-à-vis son ami Camden. Spelman n'était pas seulement un antiquaire distingué; il était un zélé propagateur des sciences, et il aimait à produire des hommes qui lui paraissaient annoncer du talent. Il fit de grands efforts pour inspirer le goût de la littérature saxone, qui est d'une si grande utilité pour l'étude des antiquités du Nord, et fonda même une chaire de saxon à Cambridge; mais les guerres civiles empêchèrent sa famille de continuer la rente qu'il avait assignée pour servir d'honoraires au professeur. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Spelman a laissé : 1° *Discours sur les monnaies de l'Angleterre,* 1594, dans lequel il cherche à donner une idée des sommes immenses qui sortirent de ce pays pour aller à Rome sous le nom d'annates, de denier de St-Pierre, etc. 2° *De non temerandis ecclesiis,* réimprimé in-8°, en 1615, petit traité écrit pour engager son oncle, qui possédait une partie du presbytère de Cougham, à rendre cette propriété à sa première destination, et dans lequel l'auteur donne des marques de la plus profonde vénération pour les propriétés de l'Eglise, principes qu'il professa dans plusieurs circonstances de sa vie. 3° *Traité des dîmes,* 1647. 4° *Villare anglicum,* 1659, ouvrage qui lui est attribué et auquel il a au moins travaillé. 5° *Archaïsmus graphicus in usum filiorum conscriptus.* Il ne paraît pas que cet ouvrage ait été imprimé; il en en existe plusieurs manuscrits en Angleterre. 6° *Discours sur l'ancien gouvernement de l'Angleterre en général.* 7° *Des parlements en particulier.* 8° *Catalogue des demeures occupées anciennement et de nos jours par les archevêques et les évêques de ce royaume, des lieux où s'étend leur juridiction ordi-*

*naire, quoiqu'ils se trouvent enclavés dans d'autres diocèses.* On croit que cet ouvrage fut composé sous Jacques Ier, pour l'usage de l'archevêque de Canterbury. La plupart de ces travaux ont été imprimés par Gibson, qui donna d'abord les *Œuvres anglaises* de Spelman, et qui, en 1698, publia ses *Œuvres posthumes.* Ces deux collections ont été imprimées ensemble, 1 vol. in-fol., 1723. On regrette la perte de son *Histoire du sacrilége,* dont on avait suspendu l'impression, parce qu'il attaquait les propriétaires de biens ecclésiastiques; il fut détruit dans l'incendie de Londres. — Son fils aîné (*Jean*), qui fut créé chevalier par Charles Ier, et qui rendit quelques services à la cause royale, laissa plusieurs écrits dont les principaux sont : 1° L'édition d'un Psautier saxon, *Psalterium Davidis latino-saxonicum vetus,* in-4°, 1641, tiré d'un ancien manuscrit de la bibliothèque de son père et collationné sur trois autres exemplaires. 2° *Vie d'Alfred le Grand,* publiée par Hearne, Oxford, 1709. Ce jeune homme, qui promettait de marcher glorieusement sur les traces de son père, ne lui survécut que deux ans. — Son jeune frère (*Clément*), avocat et ensuite juge de l'échiquier, laissa quelques écrit sur le gouvernement et une longue préface à la tête de l'ouvrage de son père, *De non temerandis ecclesiis;* il mourut en 1679. — *Edouard* Spelman, traducteur de Xénophon et de Denys d'Halicarnasse et auteur d'un traité sur les accents grecs, était petit-fils de sir Henri; il mourut en 1767. C—y.

SPELTA (Antoine-Marie), littérateur italien, qui prenait le titre d'historiographe du roi d'Espagne, était né à Paris le 19 mai 1559, suivant Baillet (*Jug. des Sav.*, t. 5, p. 138, édit. in-4°), et six ans plus tôt, c'est-à-dire en 1553, suivant Moréri. Ces deux écrivains ajoutent qu'il mourut dans sa ville natale en mars 1632. Tout ce qu'ils nous apprennent de lui, sur le témoignage du Ghilini (*Teatro d'uom. letter.*), c'est qu'il réussit mieux dans la poésie latine que dans la poésie italienne. Du reste, ils ne disent point si les vers de Spelta, dans l'une et l'autre langue, ont jamais vu le jour. Ils se taisent également sur ses autres ouvrages en prose. Voici les titres abrégés de quatre de ces derniers, qui ont été imprimés : 1° *Vite de' Vescovi di Pavia,* Pavie, 1597, in-4°; 2° *Aggiunta alla Storia di Pavia del Breventano,* Pavie, 1602, in-4° (*voy.* Breventano); 3° *Historia de' fatti notabili occorsi nell' universo, ed in particolare del regno de' Goti, de' Longobardi, de' Duchi di Milano,* etc., Pavie, 1603, in-4°. C'est la seconde édition de cette histoire estimée et peu commune. La première avait été aussi imprimée à Pavie en 1597, in-4°, et l'auteur avait publié, en 1602, un *Supplément,* même ville, même format. 4° La *Saggia pazzia,* etc., Pavie, 1606, in-4°; espèce de facétie assez curieuse, plusieurs fois réimprimée, et traduite en français par L. Garon (*voy.* ce nom) et par J. Marcel (consultez le *Manuel du libraire,* art. *Spelta,* n° 25267 de la table méthodique). On cite encore les ouvrages suivants de Spelta écrits en latin, mais nous ne savons pas s'ils ont été imprimés : *Epistolæ, De contexendis epistolis, Enchiridion de primordiis dicendi, Lucubrationes in obitum Benedictæ Bentivolæ uxoris suæ, Encomium de Jacobo Mainoldo senatus præside, Gratulatio de reditu Joannis Fernandi.* B—l—u.

SPENCE (Joseph), littérateur anglais, né en 1698 à Winchester, reçut son éducation à l'université d'Oxford, prit le grade de maître ès arts en 1727, et se fit connaître la même année par un *Essai sur la traduction de l'*Odyssée, *de Pope.* Dans cet écrit, qui sans être profond témoignait d'un certain goût, l'auteur se montra si favorable au célèbre traducteur, que celui-ci désira connaître son apologiste et l'admit bientôt dans son intimité (1). En 1728, Spence fut élu professeur de poésie à l'université d'Oxford, et il occupa cette place pendant dix ans. Depuis, il voyagea en Italie avec le jeune duc de Newcastle. Lorsqu'il quitta son élève, en 1742, il fut présenté par l'université pour un bénéfice ecclésiastique dans le comté de Buckingham; l'ayant obtenu, il résida néanmoins à Byfleet, dans le comté de Surrey, où son ancien élève, le duc de Newcastle, avait mis à sa disposition une habitation fort agréable. Peu de temps après, il fut nommé professeur d'histoire moderne à Oxford. Cet emploi lui laissant beaucoup de loisir, il publia, en 1747, son principal ouvrage, intitulé *Recherches sur les rapports qui existent entre les écrits des poëtes romains et ce qui reste des anciens artistes pour les expliquer les uns par les autres,* 1 vol. in-fol. Le public accueillit favorablement cette production; et quoique Gray en parle avec quelque mépris sous le rapport de l'érudition, d'autres écrivains distingués ont loué le savoir de l'auteur et l'élégance de son style. En 1754, il fut installé à la prébende de Durham. Sa dernière publication fut une édition des *Remarques sur Virgile, par Holdsworth, accompagnées de notes et d'observations.* Peu de temps après, le 20 août 1768, on le trouva mort dans un canal de son jardin, à Byfleet, où il était tombé, à ce qu'il paraîtrait, dans un état de paroxysme, car l'eau n'était pas assez profonde pour le couvrir. Spence, d'un caractère bienveillant et sociable, sut se faire beaucoup d'amis. Il s'empressa constamment de mettre au grand jour le mérite inconnu et obscur, comme on peut le voir dans ses remarques et notices sur Stephen Duck, sur Robert Hill, le tailleur savant (*voy.* Magliabecchi) et sur Blacklock, le poëte aveugle (*voy.* Blacklock). Les morceaux qu'il a insérés dans plusieurs recueils périodiques ont été recueillis et

(1) Warton, dans son *Essai sur Pope*, assure avoir vu un manuscrit de Spence avec des notes marginales écrites de la main de ce grand poëte, qui reconnaissait presque toujours la justesse des observations de son critique et ne demandait que rarement grâce pour quelques vers favoris.

publiés avec d'autres écrits de cet auteur sous le titre de *Moralités*, 1753. Dans cette publication, Spence prend le nom de sir Henry Beaumont, sous lequel il s'est caché pour d'autres ouvrages. Il avait fait une collection d'anecdotes concernant les écrivains célèbres, recueillies dans ses entretiens avec Pope et d'autres gens de lettres. Cette collection, formant plusieurs volumes manuscrits, était restée dans les mains du duc de Newcastle. On a cru que Johnson en avait fait des extraits pour ses *Vies des poëtes;* ce que l'on a pu vérifier depuis, puisque cette collection a été imprimée sous ce titre : *Anecdotes, observations et caractères concernant des livres, des personnages, etc., recueillis dans la conversation de Pope et autres personnages célèbres de son temps, par Joseph Spence; publiés pour la première fois d'après des documents originaux, avec des notes et la vie de l'auteur, par S. Weller Singer,* Edimbourg, Constable, 1820, in-8°. Z.

SPENCE (John), célèbre philanthrope anglais, naquit, vers 1740, dans une classe obscure. N'ayant reçu qu'une éducation médiocre, cet homme commença néanmoins à répandre ses doctrines à Londres en 1775. Sans bien et sans industrie, il imagina de composer des brochures, et il les publia sous le nom de *Respublica spencionea, située dans le monde des féeries, entre Utopia et Océana.* Dans ce rêve politique, Spence établit exactement le principe de la constitution française de 1793, et ceux qui n'en furent plus récemment qu'une imitation. « L'universalité « des citoyens forme, dit-il, le peuple souve- « rain. » Il y a, comme on le voit, identité non-seulement dans le sens, mais dans les termes. Spence posait ensuite les principes les plus hardis. « Toute propriété foncière particulière, « disait-il, est un abus qu'il faut abolir pour « toujours. Le sol ne peut appartenir qu'au « peuple souverain, à la république. Personne « ne peut posséder en propre un seul pouce de « terrain. Toutes les terres doivent être affer- « mées par baux temporaires d'un an à vingt; « le produit doit être distribué également à « toutes les familles. » Spence admettait le droit de propriété particulière pour les meubles, l'argent, etc., mais il se flattait que sa loi agraire maintiendrait toutes les fortunes dans une extrême médiocrité. « La force des riches, disait-il, « est dans les grands domaines fonciers, comme « celle de Samson était dans ses cheveux. Si les « Philistins, au lieu de se borner à couper les « cheveux à Samson, l'avaient *scalpé* à la ma- « nière indienne, ses cheveux n'auraient pas re- « poussé, ses forces ne seraient pas revenues. « Ne commettons pas la même faute des Philis- « tins, *scalpons* les riches! » Cette expression et quelques autres de la même force valurent à Spence une poursuite judiciaire. Lord Kengon le condamna à un an d'emprisonnement et à une amende de vingt livres sterling. Sorti de prison, Spence se vit entouré d'une foule de fanatiques appartenant à la dernière classe de la population, et se mit à rédiger, à son usage, un pamphlet périodique auquel il donna le titre de *Pig's meat,* c'est-à-dire *nourriture des cochons,* probablement par allusion à une expression échappée à Burke, qui avait qualifié le bas peuple de *multitude cochonne* (*swinish multitude*). Pour colporter cet écrit, il acheta une voiture d'osier, du haut de laquelle Spence parcourut l'Angleterre pendant deux ans; mais, ne trouvant de soutien que parmi des mendiants comme lui, il finit ses jours dans une extrême misère. Il avait semé les dents du dragon, disait-il. En effet, il existe en Angleterre une secte *spencenienne* qui a des ramifications dans les pays étrangers. — Spence (*William*), président de la société d'agriculture d'Holderness, possédait, près de Hull, de vastes domaines sur lesquels il résidait. Il s'est beaucoup occupé d'histoire naturelle, d'économie politique, et il a essayé de combattre, dans quelques brochures, les préjugés qui existent en faveur du commerce et des manufactures au préjudice de l'agriculture. Ses opinions, développées avec beaucoup d'art, ne firent pas une grande impression. Il a publié : 1° la *Grande-Bretagne indépendante du commerce,* 1807, in-8°; 2° *Cause radicale de la détresse actuelle des planteurs des Indes occidentales,* 1807, in-8°; 3° l'*Agriculture, source de la richesse de la Grande-Bretagne,* 1808, in-8°; 4° les *Objections au bill sur les grains réfutées,* 1815, in-8°. M—D j.

SPENCE (Miss Elisabeth-Isabelle), romancière anglaise, née vers 1768, était la fille unique d'un médecin de Durham, grand ami de la littérature et très-proche parent de Spence, l'auteur du *Polymétis.* Sa mère elle-même devait le jour au célèbre docteur Fordyce et partageait le goût de son époux pour les lettres. Tous deux se réunirent pour donner à leur fille une éducation très-soignée; mais tous deux moururent quand à peine elle entrait dans l'adolescence. Heureusement elle trouva un refuge à Londres chez un oncle et une tante qui n'avaient eux-mêmes que peu de fortune, mais chez lesquels elle put achever son éducation à peu près sans maîtres, grâce à des études opiniâtres et bien dirigées, grâce aussi à la conversation des personnes instruites et distinguées qui formaient la société de son oncle. Elle acquit ainsi des connaissances très-variées et de la facilité à écrire, et diverses petites compositions où elle essaya son talent trouvèrent entrée dans des recueils dont les éditeurs la payèrent assez bien pour une débutante. Elle y prit goût; elle avait de cette façon réalisé des économies de quelque valeur quand la mort des deux parents avec lesquels s'étaient passées les années de sa jeunesse vint lui faire une nécessité de cette ressource. Elle entra en relations suivies avec une des plus fortes librairies de Londres et publia successivement, à partir de

1799, des romans, des nouvelles, des impressions de voyages. Toutes ces productions furent favorablement reçues du public, et quelques-unes eurent un véritable succès d'estime. Miss Spence pouvait d'ailleurs prétendre à la considération par la solidité de son caractère et l'aménité de ses manières. Le produit de ses ouvrages et la sagesse avec laquelle elle administrait ses finances la mettaient à même de vivre à Londres (dans une des rues retirées du West-End) et de voir la meilleure compagnie de la capitale. Parmi les personnes qu'elle voyait fréquemment étaient les Bentham, les Fordyce, l'alderman Birch, lady Marguerite Bland Burges et sa sœur lady Anne Barnard, miss Benger, les deux miss Porter. Cet attrait qu'elle exerçait sur ce qui l'environnait se prolongea en dépit de l'âge, et, joint au renom paisible et pur que lui avaient conquis ses productions, faisait toujours désirer sa société, notamment par les jeunes femmes qui elles aussi visaient à se faire une position et un nom parmi les notabilités littéraires; ainsi, par exemple, on vit la brillante improvisatrice miss Landon rechercher sa conversation et son suffrage. Miss Spence fut enlevée, le 27 juillet 1832, à la suite d'une violente attaque de paralysie qui n'avait point altéré ses facultés. Voici la liste des ouvrages qu'on lui doit : 1° *Hélène St-Clair*, roman, Londres, 1799, 2 vol. in-12; 2° *Noblesse de cœur*, roman, Londres, 1804, 3 vol. in-12; 3° *le Jour de la noce, ou les effets de la jalousie*, Londres, 1807, 3 vol. in-12 (traduit en français par madame Périn); 4° *Voyage d'été* (*Summer Excursions*) *dans une partie de l'Angleterre et du pays de Galles*, Londres, 1809, 2 vol. in-8°; 5° *Esquisse des mœurs et coutumes actuelles de l'Ecosse et des sites de ce pays*, Londres, 1811, 2 vol. in-12; 6° *Impressions et souvenirs* (*Commemorative feelings*), Londres, 1812, in-8°; 7° *le Curé et sa fille*, nouvelle cornouaillienne, Londres, 1813, 3 vol. in-12; 8° *la Guitare espagnole*, nouvelle, Londres, 1815, in-12; 9° *Récit de voyageur*, Londres, 3 vol. in-12; 10° *Lettres des Highlands du Nord*, Londres, in-8°. C'est un de ses ouvrages les plus estimés. 11° *Récits gallois* (*Tales of welsh society and scenery*), Londres, 2 vol. in-12; 12° *Vieilles histoires*, 2 vol. in-12; 13° *Comment on se débarrasse d'une femme*, Londres, 2 vol. in-12; 14° *Dame Rebecca Bernes*, Londres, 3 vol. in-12. P—OT.

SPENCE (George), jurisconsulte anglais, naquit en 1788. Son père était dentiste. Quant à lui, après avoir fait ses premières études à Richmond, il entra dans la carrière du barreau où il débuta en 1811. Son activité le mit en lumière et lui valut de nombreux clients. C'est alors qu'il songea à se faire connaître comme homme politique. Une première élection obtenue, à ce qu'il paraît, grâce à de compromettantes largesses fut annulée, mais une élection en 1829 fut plus heureuse. Devenu membre du parlement, Spence demanda la réforme de la chancellerie; mais cette matière n'étant pas mûre, Spence échoua de ce côté. Lorsqu'il fut question de la réforme parlementaire proprement dite, Spence élu comme tory, vota pour cette mesure, après en avoir référé à ses commettants. Mais il ne recueillit pas le fruit de ses dispositions libérales, car il ne fit point partie du parlement nouveau en 1831. Le 27 décembre 1834, il fut nommé conseiller de la reine. C'est dans l'exercice de ces fonctions, qu'il publia son grand ouvrage *The équitable principles of the court of Chancery*. Ce savant légiste mourut le 12 décembre 1850. Outre l'ouvrage cité on a de lui : Un essai sur l'origine des lois et institutions anglaises; 1812; — une *Recherche sur l'origine des lois et institutions politiques de l'Europe moderne, de l'Angleterre en particulier*; 1826. Z.

SPENCER (sir Robert). *Voyez* Cavendish.

SPENCER (Edmond). *Voyez* Spenser.

SPENCER (Jean), antiquaire anglais, né à Bocton, dans le comté de Kent, en 1630, perdit son père en bas âge; mais son oncle ayant pris soin de son éducation, il fut envoyé d'abord à l'école de Canterbury, d'où il passa dans le *Corpus collége*, à Cambridge. Il était boursier dans cette université, lorsque son bienfaiteur mourut; cet oncle n'ayant pas réglé ou acquitté les comptes de ce que lui avait coûté l'éducation de son neveu, le jeune Spencer fut poursuivi par les héritiers pour le payement de cette somme. Heureusement, il trouva des secours dans la générosité de ses camarades, et put satisfaire aux demandes de ses créanciers. Après avoir publié différents sermons (1660) et des discours sur les miracles et sur les prophéties (1665 et 1667), il fut présenté par son université comme candidat à la rectorerie de Landbeach, qu'il obtint. Il y était installé depuis quelques années lorsqu'il publia sa dissertation sur l'Urim et le Thummin (1), qui n'était que le prélude d'un plus grand ouvrage dont il s'occupait exclusivement, et dont il ne put être distrait ni par l'archidiaconat de Sudbury, ni par la prébende d'Ely, ni même le diaconat de cette église, places qui lui furent conférées depuis 1672 jusqu'en 1677. Il publia à Cambridge, en 1685, son grand ouvrage qui a pour titre : *De legibus Hebræorum ritualibus et earum rationibus libri tres :* 2 vol., la Haye, 1686, in-4°; Leipsick, 1705, in-4°, 2 vol. Le but de l'auteur est d'expliquer les cérémonies judaïques d'après les lumières de la raison, et de venger la divinité de l'accusation de caprice et d'arbitraire que la singularité de ces lois a fait porter contre elle par les ignorants et les incrédules; mais comme il a cherché l'origine de beaucoup de ces cérémonies dans celles des païens dont les Juifs étaient environnés, cet ouvrage causa un grand scandale lorsqu'il parut. Une foule d'écri-

(1) Un des mystères du judaïsme primitif.

vains recommandables entreprirent de le réfuter. Dans le nombre, on peut compter Witsius, dans son *Ægyptiaca,* sir John Marsham, Calmet et Shuckford. A la fin du dernier siècle, on est revenu encore à la charge; Woodward a entrepris de nouveau la réfutation de Spencer dans un *Discours sur le culte des anciens Egyptiens,* qui a été communiqué à la société des antiquaires de Londres en 1775; plus récemment encore, en 1799, sir William Jones s'occupa de la même réfutation dans ses *Considérations sur le culte des païens.* Cependant l'ouvrage de Spencer est très-estimé pour sa vaste érudition et l'étendue de ses recherches. L'auteur l'avait considérablement augmenté; il y avait ajouté un livre quatrième, qui ne parut que très-tard, quoique à sa mort ses papiers eussent été confiés à l'archevêque Tenison, dont il avait été l'ami de collége. Ce ne fut qu'en 1727 que l'université de Cambridge, à qui l'archevêque avait légué, en mourant, les papiers de Spencer, chargea Léonard Chappelow d'une nouvelle édition plus complète que les précédentes, et augmentée d'un volume où se trouve la réponse de Spencer à ses adversaires. Elle parut à Cambridge en 1727, 2 vol. in-fol. Quelque rigoureux que soit le jugement que de très-savants hommes ont porté de cet ouvrage, on y trouve beaucoup de recherches et d'érudition. L'auteur est généralement regardé comme l'un des plus doctes théologiens de l'Eglise anglicane et un des plus habiles hébraïsants de ce temps-là. Il mourut le 27 mai 1695, et fut enterré dans la chapelle du *Corpus collége;* il laissa à cet établissement tous ses biens, qui se montaient à plus de trois mille six cents livres sterling. C—Y et L—B—E.

SPENCER (Charles), duc de Marlborough, fils du comte de Sunderland et d'une fille du célèbre Churchill duc de Marlborough, naquit le 22 novembre 1707. A la mort du père (30 avril 1722), son frère aîné hérita de ses titres et biens. Après la mort de son grand-père (27 août 1722), il hérita du titre de duc de Marlborough, parce que la fille aînée du duc (1), héritière de son père, mourut en 1733, sans descendance masculine, à la même époque où celui-ci termina sa carrière, de manière que les biens et titres de son père lui échurent, et qu'il se vit en possession d'une immense fortune. Après son entrée dans la chambre haute, il embrassa le parti du prince de Galles; et lorsque celui-ci fut en disgrâce auprès du roi, le duc lui offrit sa bourse et son palais. Mais cette opposition ne dura pas longtemps; depuis 1738, Spencer se rapprocha de la cour, et il reçut en récompense, des titres et des distinctions. En 1741, il obtint l'ordre de la Jarretière, et pour la bravoure qu'il avait montrée à la bataille de Dettingen, en 1743, le roi lui conféra le titre de banneret du royaume. Les circonstances changèrent, et avec elles les sentiments politiques du duc. Quelques mois après avoir été récompensé par la cour, il parla fortement à la chambre haute contre les troupes hanovriennes. Son aïeule, la vieille duchesse Sarah Malborough lui donna, à l'instant, en faveur de cette opinion, dix mille livres sterling, et le fit son principal héritier. Mais avant que cette grand-mère fût morte, le duc était déjà retourné vers le parti de la cour. En 1747, il parvint au grade de lieutenant général, et fut nommé plus tard président du conseil de guerre formé pour juger le général Mordaunt, comte de Peterborough. En 1758, il fut chargé de commander les troupes qui devaient faire une descente en France; mais ce commandement fut aussitôt révoqué, et le duc se rendit en Allemagne, où il fut mis à la tête des troupes anglaises destinées à combattre avec les alliés. La campagne était presque finie lorsqu'il vint à l'armée; cependant il dirigea quelques opérations et cantonna les troupes dans les environs de Münster. Ce fut là que, s'étant un jour mis en marche par une grande pluie, il fut atteint d'un rhume dont il mourut au bout de quelques jours, à l'âge de 52 ans, en 1759. Z.

SPENCER (George-John, vicomte *Althorp,* comte), appartenait à la branche cadette d'une famille dont l'aînée prend le titre de duc de Marlborough, et remonte, quoique l'orthographe du nom soit un peu différente, jusqu'à Hugues *Spenser* ou *le Despenser,* favori d'Edouard II (*voy.* Edouard). Né le 1er septembre 1758, il commença ses études à l'école de Harrow et alla les terminer au collége de la Trinité dans l'université de Cambridge. Il voyagea ensuite sur le continent, et, revenu en Angleterre, il fut député à la chambre des communes par le comté de Northampton. Il était alors connu sous le nom de vicomte Althorp. Après la mort de son père (1789), il hérita du titre de comte Spencer et entra à la chambre des pairs, où il professa les doctrines des whigs dans lesquelles il avait été élevé. Mais lorsque les principes de la révolution française parurent se propager en Angleterre, lord Spencer, à la sollicitation de W. Pitt, quitta les rangs de l'opposition, en 1794, et fut nommé président de l'amirauté. C'est pendant son administration que l'amiral Jervis, comte de St-Vincent, battit la flotte espagnole en 1797; que la même année Duncan captura celle des Hollandais, et que Nelson gagna la bataille d'Aboukir (1798). Partageant les idées de Pitt, qui ne voulait pas que l'on fit la paix avec la France, il sortit en même temps que lui du ministère en 1801. Il y rentra avec lui en 1805, et obtint le portefeuille de l'intérieur; mais, après la mort du premier ministre, il donna sa démission. A cette époque lord Spencer fut un des commissaires choisis par George III pour examiner la conduite de la princesse de Galles, sa bru, et leur rapport lui fut favorable (*voy.* Caroline).

(1) Elle avait épousé le vicomte de Rialton.

Devenu grand maître des postes et inspecteur général des forêts, il fut nommé plus tard conseiller privé, l'un des gardiens du musée britannique et gouverneur des archives. Lord Spencer mourut en 1834. Il était chevalier de l'ordre de la Jarretière, membre de la société royale de Londres et de celle des antiquaires. Il était revenu dans le parlement, sur les bancs de l'opposition. La littérature et surtout la bibliographie occupaient ses loisirs. Possesseur de deux belles bibliothèques d'une valeur immense et où les savants avaient toujours un libre accès, Spencer ne reculait devant aucun sacrifice pour les enrichir de livres rares et précieux. Il avait passé deux ans en Italie, afin de se procurer les plus anciennes éditions des auteurs célèbres de ce pays. Ce fut lui qui soutint jusqu'à deux mille deux cent cinquante-cinq livres sterling, à la vente de la bibliothèque du duc de Roxbughe et contre le marquis de Blandferd, l'adjudication pour un exemplaire (le seul parfaitement complet que l'on connaisse) de l'édition du *Décaméron* de Boccace imprimé par Valduffe à Venise en 1472. Ce volume fut adjugé au marquis à deux mille deux cent soixante livres sterling, mais ayant été quatre ans après remis en vente, lord Spencer en devint cette fois propriétaire pour la somme encore assez ronde de neuf cent-treize livres sterling. Il avait réuni à peu près tous les volumes réimprimés par Caxton, le patriarche de la typographie britannique, et qui se payent au poids de l'or. Le bibliographe F.-J. Dibdin a publié sous le titre de *Bibliotheca Spenceriana, et a descriptive Catalogue* (1815-1821, 7 tomes en 5 vol. in-8°), un ouvrage imprimé avec luxe et faisant connaître par des descriptions fort détaillées, et accompagnées de fac-simile les éditions du 15e siècle recueillies par ce célèbre amateur. Les trésors littéraires placés à l'hôtel Spencer à Londres, ou au château d'Althorp, mais d'une date plus récente que l'an 1500, sont l'objet de notices beaucoup plus succinctes. Z.

SPENCER (Jean-Charles, comte de), fils du précédent, homme d'Etat anglais, est surtout connu sous le nom de vicomte Althorp, titre qu'il porta jusqu'à une époque que sa mort suivit bientôt. Il naquit le 30 mai 1782, et après avoir commencé ses études au collége d'Harrow, il les continua au collége de la Trinité à Cambridge. Appelé par sa naissance aux fonctions publiques, il entra à l'âge de vingt-deux ans à la chambre des communes; son père le fit élire un des représentants du bourg pourri d'Oakhampton. Au mois de février 1806, une révolution ministérielle fort sérieuse eut lieu: la mort de Pitt avait renversé l'administration des tories, si longtemps maîtresse absolue du terrain, et Fox arriva au pouvoir; il fit entrer dans le cabinet lord Spencer comme ministre de l'intérieur, et le jeune *commoner* fut investi des fonctions de l'un des lords de la trésorerie. Cette nomination lui imposait l'obligation de se soumettre à une réélection; il se présenta hardiment aux suffrages des électeurs de l'université de Cambridge, qui avaient précédemment pour représentant le premier ministre William Pitt, lui-même. Il eut pour compétiteurs lord Henri Petty, depuis marquis de Lansdowne, et lord Palmerston, qui, très-jeune encore, débutait avec éclat dans la carrière politique où il devait devenir célèbre. Lord Henri Petty fut élu à une forte majorité. Althorp se retourna alors vers le comté de Nottingham et après une lutte acharnée, il fut élu à la fin de 1806. Depuis il fut constamment renvoyé à la chambre, sans opposition sérieuse, par les mêmes électeurs. Lorsque le ministère whig tomba en mars 1807, il perdit ses fonctions à la trésorerie, et l'ascendant des tories le tint durant vingt-trois ans éloigné des affaires. Pendant cette longue période, il se fit remarquer comme un des plus habiles orateurs de l'opposition. Tous les partis rendaient ensuite justice à son patriotisme, à son indépendance, à ses vues généreuses. Il ne fléchissait point d'ailleurs dans ses principes; on le voit, en 1817, appuyer la demande d'une réduction dans le nombre des lords de l'amirauté, combattre successivement la suspension de l'*habeas corpus*, le maintien d'une nombreuse armée en temps de paix, la continuation de la mise en vigueur du bill sur les étrangers et le vote d'allocutions nouvelles en faveur des fils du roi. En 1819, il réclamait une inquête sur la situation du pays; en 1823, il parlait pour l'abrogation du bill sur les enrôlements à l'étranger, et il s'opposait au renouvellement de l'acte sur l'insurrection en Irlande. En 1824, il appuyait la nomination d'une commission d'inquête sur l'état de l'Irlande. En 1825, il s'opposait à la suppression de l'association catholique. En 1828, il parlait en faveur du bill pour le rappel des actes du *test* et de corporation (actes dirigés contre les dissidents et vestiges des siècles passés); il combattait la demande d'une pension annuelle de deux mille livres sterling en faveur de la famille Canning. En un mot, il ne fut étranger à aucun des débats engagés sur des questions importantes, et il se montra également l'adversaire infatigable de la conduite des tories au point de vue économique et commercial. Les systèmes de monopole, de restriction, de protection, des tarifs élevés, alors en pleine vigueur, furent en toute occasion l'objet de ses attaques. Les whigs le regardaient comme leur chef dans la chambre des communes, et ses salons servaient de lieu de réunion aux hommes les plus distingués de ce parti. Ses manières franches et aisées, dépourvues de toute ostentation, sa loyauté au dessus de tout soupçon, son bon sens pratique, la conviction désintéressée qui dictait son langage, lui valurent l'estime et le respect de ceux dont il attaquait les mesures, non les personnes. La voix publique le désignait sous le nom de « l'honnête lord Althorp », titre assurément des plus dignes

d'envie. En novembre 1827, le cabinet présidé par lord Goderich, et dans lequel s'étaient enfin introduits quelques éléments whigs, était disposé à porter lord Althorp à la présidence d'une commission d'enquête sur la situation du pays, mais il surgit des dissentiments; les choses se brouillèrent au point que deux des ministres (Huskisson était du nombre) donnèrent leur démission, et le cabinet lui-même se trouva dissous, en janvier 1828, par suite de cette affaire. Plus tard, le mouvement de l'opinion favorable aux idées libérales, surexcité par la révolution qui venait de s'accomplir en France, amena enfin au pouvoir un ministère whig; lord Grey en devint le chef, en novembre 1830, et son premier soin fut d'appeler lord Althorp à d'éminentes fonctions; il lui fit accepter la place de chancelier de l'échiquier. Les connaissances spéciales du nouveau ministre au point de vue des questions de finance et sa longue expérience de la tactique parlementaire lui assuraient un des premiers rangs; il fut regardé comme le chef (*leader*) du parti ministériel à la chambre. Il manquait cependant des qualités oratoires; il ne prétendait nullement à l'éloquence, mais son bon sens net et pratique, son intégrité lui gagnaient toute confiance. Il eut à soutenir de grandes mesures, et il ne se montra pas au-dessous de sa tâche. Le bill de réforme, celui de l'amendement de la loi des pauvres mirent à l'épreuve son calme et sa patience; mais parfaitement maître de son sujet, connaissant tous les détails des questions, donnant des explications claires et exactes, mettant en avant des arguments solides, il inspira la conviction que nul si bien que lui n'aurait pu mener à aussi bonne fin ces débats si animés et sur lesquels l'attention du pays était fixée avec une ardeur passionnée. Il fallait d'ailleurs s'attendre à voir bientôt lord Althorp appelé à la chambre haute, par suite de la mort de son père, plus que septuagénaire, et c'est ce qui arriva le 10 novembre 1834. Il s'ensuivit la dislocation du ministère dont le nouveau comte Spencer avait fait partie. Un cabinet tory fut formé sous la direction de lord Wellington et de Robert Peel, mais il ne put rester au pouvoir que quatre mois. Un nouveau ministère whig se reforma sous la présidence de lord Melbourne, mais lord Spencer n'en fit point partie. Il paraît qu'il refusa des ouvertures qui lui furent adressées à cet égard; il commençait à être fatigué des agitations de la vie politique, et il éprouvait le besoin du repos. Fort dévoué à l'agriculture, ainsi que la plupart des grands seigneurs anglais, dont les propriétés territoriales sont immenses, il s'occupa surtout des progrès de sa science favorite. Il provoqua la formation de la société royale d'agriculture, dont il fut le président en 1838 et en 1844, et celle de la société agricole du Yorkshire, qu'il présida en 1843. Il se préoccupait d'ailleurs avec zèle de tout ce qui pouvait appuyer le progrès des bonnes études; il devint vice-président du conseil de l'*Association pour la diffusion des sciences utiles*, et il encouragea, par de généreuses allocations de fonds, les publications entreprises par cette société. Il s'était occupé, dans ses rares moments de loisir, de philosophie et des questions religieuses; lord Brougham lui dédia ses *Discours sur la théologie naturelle*, et le plaça comme un des interlocuteurs de ses *Dialogues sur l'instinct*. Après quelques années de retraite, lord Spencer mourut le 1er octobre 1845, à sa terre de Wiseton Hall, dans le comté de Nottingham. Il s'était marié au mois d'avril 1814, mais sa femme étant morte, en 1818, sans lui laisser d'enfants, sa pairie et sa grande fortune passèrent à son frère Frédéric Spencer. L'Angleterre a possédé des hommes d'Etat plus brillants, ayant joué un plus grand rôle, mais elle n'en a point eu qui aient laissé une mémoire plus justement respectée et dont l'influence très-réelle ait été plus féconde. Z.

SPENCER (Frédéric, quatrième comte), marin anglais, naquit le 14 août 1798, d'une famille élevée à la pairie en 1761. Entré jeune encore dans la marine royale, il y devint capitaine en 1822, et combattit vaillamment à la bataille de Navarin. Vers la même époque il contribua à la reddition du château de Morée. Sous le ministère Russell de 1846, il fut lord grand chambellan, et reçut l'ordre de la Jarretière. Elevé ensuite au grade de contre-amiral il devint en outre lord du grand sceau par suite de la mort du duc de Norfolk. Frédéric Spencer avait fait partie de la chambre des communes de 1831 à 1841, et s'y était fait remarquer par ses principes libéraux. Ce personnage mourut en 1857. Z.

SPENCER (sir Brent), général anglais, naquit au comté d'Amtrim, en Irlande, vers 1761, d'une des meilleures familles du pays. Il entra au service comme enseigne en 1778, eut part en 1782 comme lieutenant à l'énergique et pourtant inutile défense du fort de Brimston-hill dans St-Christophe attaqué par les Français, et se trouva au commencement da la guerre contre la révolution française, chargé, en qualité de major, du commandement du 13e de ligne à la Jamaïque. Il y déploya infiniment de bravoure, de sang-froid et de coup d'œil dans les opérations qui se succédèrent sur les côtes de St-Domingue, et principalement dans l'attaque dirigée par White sur Port-au-Prince. On le vit, au milieu d'un épouvantable orage, s'emparer, par une charge à la baïonnette, d'une des positions les plus importantes. Toutefois l'armée anglaise dans ces parages n'était pas de force à l'emporter sur l'exaltation des noirs, et bientôt il fallut se résigner à la retraite et se borner à conserver les postes de la côte. Les services de Brent Spencer n'en furent pas moins récompensés par le grade de lieutenant-colonel au 40e en 1794, et peu après il revint en Angleterre, où George III non-seulement le fit colonel, mais le nomma un de

ses aides de camp. Il suivit en 1799 le duc d'York dans sa malencontreuse campagne de Hollande, et l'on vanta sa défense du village de St-Martin et sa belle conduite à l'assaut d'Oudecapel, le 21 septembre. Dix-huit mois après, il prenait part à l'expédition d'Egypte, et à peine avait-il mis le pied sur la plage, que le général Moore lui communiquant la nécessité de déposter, pour que le débarquement réussît, les formidables batteries françaises assises sur un monticule de sable voisin de la côte, le chargeait de s'emparer de ce poste. C'était là une de ces opérations suivant le cœur de Spencer : la baïonnette était son arme favorite; se plaçant à la tête du 23e de ligne et de quatre compagnies du 40e, il s'élança sur les retranchements français, tandis que tous les débarqués avaient les yeux sur cette attaque dont dépendait en quelque sorte le succès de l'entreprise. Finalement l'impétuosité des assaillants triompha, et il n'y a pas d'exagération à dire que dès ce moment tout devint comparativement facile. On vit ensuite Brent Spencer combattre les 13 et 21 mars, avec les troupes britanniques, attaquer et prendre Rosette, et repousser (le 5 septembre) devant Alexandrie, à la tête de 200 hommes seulement, une colonne de 600 hommes que Menou envoyait pour le déloger de sa position. La paix d'Amiens suivit bientôt; Spencer ne fut nommé major-général qu'en 1805, et ne reparut sur les champs de bataille qu'en 1807. Ce fut lors de l'expédition de Copenhague, sous lord Cathcart. Le réembarquement des troupes anglaises, après le perfide bombardement de la capitale danoise, offrait surtout des difficultés, et l'on craignait une insurrection de la population au désespoir. Brent Spencer eut une part essentielle aux mesures efficaces qui furent prises alors pour prévenir toute collision. L'année suivante vit Napoléon appeler au trône d'Espagne son frère Joseph. Le cabinet de St-James prépara aussitôt une expédition, probablement pour faire main basse sur Ceuta, et Spencer fut désigné pour commander une armée de 6,000 hommes. Mais à peine arrivait-il à Gibraltar que déjà l'Espagne s'était levée contre le nouveau roi. La destination de l'armement britannique fut soudain changée, et Spencer offrit ses secours à ceux contre lesquels, s'ils eussent accepté la domination étrangère, il n'eût pas manqué d'agir. Mais les Espagnols déclinèrent ses offres ; et après avoir un moment, d'accord avec l'escadre, secondé, par diverses évolutions le long de la côté, les premières opérations des insurgents, il alla en Portugal se mettre, lui et son corps, sous les ordres de sir Arthur Wellesley. La jonction de toutes les forces anglaises permit alors à ce général de commencer énergiquement les hostilités contre les Français que commandait Junot. Brent Spencer joua un rôle important dans les journées de Vimieira et de Roleia, si funestes à la suprématie napoléonienne, et dans la capitulation de Cintra qui suivit. On sait pourtant avec combien de force l'opinion s'éleva en Angleterre contre la facilité prétendue avec laquelle, disait-on, le général vainqueur avait abandonné une partie de ses avantages. Brent Spencer, pendant le séjour qu'il fit ensuite dans sa terre natale, fut appelé en témoignage sur ces événements. Sa déposition servit beaucoup à faire apprécier plus sainement ce qui s'était passé. Wellesley, devenu lord Wellington, ne tarda pas à être mis à la tête d'une nouvelle armée britannique, destinée à contrarier, à faire cesser l'occupation du Portugal par les armées françaises, et Spencer lui fut donné comme commandant en second (1810). La tâche était loin d'être facile. Numériquement les Français l'emportaient de beaucoup, et Masséna les commandait. Les deux généraux n'en acceptèrent pas moins la rude charge que leur confiait le ministère. Jugeant bien vite ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils ne pouvaient pas, ils s'appliquèrent surtout à n'entreprendre rien qui excédât leurs forces; et d'abord ils ne visèrent qu'à deux choses, se maintenir et relever les Portugais par leur exemple. De là les lignes de Torres Vedras que les Français ne purent jamais forcer; de là la bataille de Busaco que Wellington ne pouvait avoir l'espoir de gagner, qui pouvait passer pour une victoire dès qu'elle assurait aux Anglais la possibilité de retourner à leurs retranchements. Spencer fut, après Wellington, l'âme de toute cette stratégie, dont le résultat fut l'évacuation du Portugal par les Français l'année suivante. De retour en Angleterre à l'issue de cette campagne, il n'en sortit plus. D'ailleurs la paix générale ne se fit pas longtemps attendre ; et dès lors il partagea ses heures entre la vie rurale et la société d'amis choisis. Sa mort eut lieu le 29 décembre 1828. P—or.

SPENDIUS, l'un des mercenaires révoltés contre Carthage, l'an 241 avant J.-C., avait été esclave à Rome, et s'était sauvé en Sicile, où les Carthaginois l'avaient pris à leur solde. C'était un homme d'une taille gigantesque et d'un caractère audacieux. Après la première guerre punique, il excita les troupes mercenaires à la révolte, devint leur chef, conjointement avec Mathos, dont il partagea la fureur et les cruautés; mais, défait par Amilcar, après avoir fait trembler Carthage pendant deux ans, il se vit forcé, par les rebelles eux-mêmes, d'aller traiter avec le vainqueur, qui le fit arrêter et mettre en croix (*voy.* Mathos). B—p.

SPENER (Philippe-Jacques), un des plus célèbres docteurs de l'Eglise protestante dans le 17e siècle, est regardé comme le fondateur de la secte appelée des *piétistes*. Son père, originaire de Strasbourg, était conseiller au service du dernier comte de Ribeaupierre, en Alsace. Il naquit le 13 janvier 1635, à Ribeauviller, chef-lieu de cette petite souveraineté, et reçut par les soins

du chapelain une éducation littéraire très-distinguée. Un événement fort simple frappa vivement son imagination, à l'âge de treize ans, et y laissa une impression qui ne s'effaça jamais. Dans un précis de sa vie, rédigé par lui-même, qu'on trouva parmi ses papiers après sa mort, il raconte qu'à cette époque il fut appelé au lit de mort de la comtesse douairière de Ribeaupierre, qui, l'ayant tenu sur les fonts baptismaux, l'aimait d'une tendresse de mère et s'était beaucoup occupée de son éducation. Cette dame fit un effort inutile pour lui parler; mais il crut entendre par ses mouvements qu'elle voulait l'exhorter à rester fidèle aux principes qu'elle lui avait inspirés. Dans ce moment solennel, le jeune homme prit avec lui-même l'engagement de consacrer toute son existence au service de Dieu. Cette disposition fut nourrie en lui par la lecture assidue de la *Pratique de piété* de Thomas Bailey, dont il traduisit divers passages en vers allemands. A l'âge de quinze ans, il fut envoyé au gymnase de Colmar pour y continuer ses études, et, après y avoir passé une année, il fut jugé capable de fréquenter l'université de Strasbourg, où il se livra à l'étude de la théologie. Cette ville possédait deux célèbres professeurs, Sébastien Schmidt et Jean-Conrad Dannhauer, l'un et l'autre zélés luthériens et ennemis fanatiques du système calviniste, qu'on appelle en Allemagne réformé. Tout en suivant les cours de ces maîtres, Spener ne négligea pas de se perfectionner dans les langues anciennes; il s'appliqua aussi avec zèle à l'hébreu et, ce qui était rare alors, à l'arabe. Les diverses branches de philosophie l'intéressaient vivement; il lut à plusieurs reprises l'ouvrage de Grotius sur le droit de la guerre et de la paix. Enfin il s'occupa avec une prédilection marquée de l'histoire de sa nation, où il devait un jour frayer de nouvelles routes. Après avoir soutenu une dissertation contre les erreurs de Hobbes, il prit, à l'âge de dix-huit ans, les grades académiques en philosophie et fut nommé, en 1654, instituteur de deux princes de Birkenfeld, avec lesquels il revint à Strasbourg, où il passa deux années. Le père de ces princes, qui appartenait à une maison électorale, voulait que ses fils s'appliquassent de préférence à la connaissance des généalogies. Cette circonstance fut cause des recherches de Spener dans cette partie. Depuis 1659 jusqu'en 1662, il fit des voyages en Allemagne, en Suisse et en France. A Bâle, il étudia l'hébreu sous le fameux Buxtorf. A Lyon, il connut le P. Ménestrier, qui lui inspira du goût pour le blason, science que Spener transporta en Allemagne. Le sénat de Strasbourg lui avait destiné une chaire d'histoire; en attendant qu'elle devînt vacante, on lui offrit, en 1662, un emploi secondaire de prédicateur. Il l'accepta et prit, en 1664, le grade de docteur en théologie, le jour même où il épousait Susanne Erhard, fille d'un des premiers magistrats de Strasbourg. Bientôt il acquit une si grande réputation par son éloquence, par la pureté de ses mœurs et par sa piété qu'en 1666 le sénat de Francfort lui offrit la première place parmi les pasteurs de cette ville. Il n'accepta ni ne refusa une proposition si honorable, laissant aux chefs des deux républiques le pouvoir de disposer de lui. Ceux de Strasbourg décidèrent qu'il devait entrer dans la carrière qui s'ouvrait devant lui. Les vingt années de son séjour à Francfort furent les plus actives et les plus heureuses de sa vie. Il y posa les fondements de la révolution qu'il se crut appelé à opérer et s'y attira aussi des tribulations par un zèle que l'expérience ne lui avait pas appris à modérer. Le caractère particulier des théologiens luthériens de cette époque était une haine fanatique, moins pour l'Eglise dont ils s'étaient séparés que pour leurs confrères calvinistes, dont la croyance ne différait pas essentiellement de la leur. Cet esprit d'intolérance avait été inspiré à Spener par les professeurs de Strasbourg, ses maîtres : il en donna une preuve en désignant les réformés, dans un de ses sermons, comme les faux prophètes qui, d'après l'Evangile, sont des loups couverts de la peau de brebis. Les réformés, exclus par la constitution de toute participation au gouvernement de Francfort, y formaient cependant la classe la plus riche et la plus considérée de la bourgeoisie. Leur ressentiment contre le prédicateur indiscret lui attira des désagréments qui le corrigèrent. Il changea si complétement à cet égard qu'un des plus grands reproches que ses adversaires lui firent par la suite était la tolérance qu'il montrait envers les hétérodoxes. Dès lors il ne dirigea plus ses prédications que contre les vices, l'immoralité et les préjugés. La théologie des protestants à cette époque n'était qu'une vaine érudition scolastique, une science purement mondaine. Spener regardait la véritable théologie comme une lumière venue d'en haut, mais qu'on ne pouvait recevoir sans être régénéré par la foi et pénétré d'une véritable piété. Quoiqu'il eût approfondi toutes les parties de la philosophie, ou peut-être pour cette raison même, il voulait exclure de la théogie tout système philosophique et particulièrement celui d'Aristote; il attribuait à la vogue de ce système la corruption qui avait envahi l'Eglise, l'intolérance et l'esprit querelleur de ses ministres, enfin la décadence du christianisme. Convaincu que les prédications, qui constituaient l'essence du culte protestant, ne peuvent produire beaucoup d'effet sur les masses, il institua chez lui, en 1670, des assemblées particulières, dans lesquelles, après des actes de dévotion, il répétait, d'une manière populaire et sommaire, le contenu de ses sermons et expliquait quelques versets du Nouveau Testament, sur lesquels il permettait à chaque auditeur de proposer avec simplicité des doutes et de demander des éclair-

cissements. Les femmes étaient admises à ces exercices de piété; mais elles ne pouvaient pas y prendre part directement; elles étaient même soustraites à la vue du reste de l'auditoire. On appelait ces réunions des *colléges de piété*. Pendant l'espace de douze ans, ces colléges de piété subsistèrent sans donner lieu à des plaintes. L'époque de leur dégénération est celle où, à la demande de plusieurs personnes des hautes classes de la société, on en étendit le cercle en les transférant dans une église. Les abus augmentèrent lorsqu'à l'exemple de la société de Francfort, il se forma des assemblées pareilles à Essen, à Schweinfurth, à Augsbourg et dans d'autres villes, quelquefois sans le concours des ecclésiastiques. Les pasteurs et les magistrats commencèrent à s'en inquiéter, et il s'éleva de tout côté des plaintes, sur lesquelles Spener n'eut pas de peine à se justifier. Poursuivant sans relâche le but qu'il s'était proposé, de corriger les mœurs de ses contemporains, il publia, en 1675, un livre intitulé *Pia desideria,* dans lequel il démontra la nécessité d'une réforme générale dans tous les états de la société, en s'arrêtant particulièrement aux ecclésiastiques dont les études n'étaient dirigées que pour faire briller les prédicateurs dans des disputes religieuses. Cet ouvrage n'était ni une satire ni une invective contre le siècle : c'étaient, comme le titre l'annonçait, les pieux désirs d'un homme de bien, qui pratiquait lui-même ce qu'il demandait aux autres. Ne se contentant pas de signaler le mal, il proposa les moyens de le guérir, et tout le reste de sa vie fut consacré à exécuter le plan de réforme qu'il avait médité. Il corrigea les mœurs et la doctrine, non qu'il touchât au système de croyance qu'il trouva établi; mais il changea la méthode d'enseignement, et, sans abolir les prédications, il sut les rendre utiles, en y joignant des leçons plus populaires. Malgré le grand nombre d'ouvrages de théologie et d'instruction religieuse qu'il publia pendant son séjour à Francfort, il trouva encore le temps de donner suite à des travaux d'une autre espèce, pour lesquels il avait pris du goût dans sa jeunesse. Le premier volume de son grand ouvrage généalogique sur les familles nobles européennes parut en 1668. Quoique imparfait, cet écrit fit époque. Ce fut depuis 1668 jusqu'en 1690 que Spener mit au jour les trois ouvrages par lesquels il devint le fondateur de la science héraldique en Allemagne. L'érudition dont ils sont pleins, la sagacité et la critique avec lesquelles une foule de questions historiques y sont discutées donnent encore aujourd'hui une grande valeur à ces compositions. Jean-Georges, électeur de Saxe, qui, dans ses campagnes, avait connu Spener, voulut l'attirer à son service. Avec la simplicité et la candeur qui le caractérisaient, Spener mit par écrit les motifs qui paraissaient lui imposer le devoir d'accepter ses propositions et ceux qui devaient le retenir à Francfort à la tête de son troupeau. Le sénat de Francfort, auquel il soumit cette espèce de consultation, ayant refusé de prononcer, Spener nomma un jury composé de cinq ecclésiastiques distingués, qu'il rendit arbitres de son sort. Ils déclarèrent qu'ils reconnaissaient le doigt de Dieu dans la détermination de l'électeur, le réformateur pouvant être plus utile sur ce nouveau théâtre qu'à Francfort. En conséquence, il accepta, en 1686, la place de prédicateur de la cour de Dresde, de confesseur de l'électeur et de membre du consistoire suprême. Il continua alors de travailler, par des écrits, des sermons et surtout par des instructions, à la réforme qu'il se croyait appelé à opérer; mais, pendant son séjour à Dresde, il fut enveloppé dans deux disputes religieuses, dont l'une n'est pas sans importance pour l'histoire ecclésiastique, et l'autre a rendu Spener, bien malgré lui, chef de secte et presque hérésiarque. En contradiction avec le principe fondamental du protestantisme, qui exclut toute autorité en matière de religion (excepté la Bible), les luthériens d'Allemagne, pour maintenir une certaine conformité de doctrine, se sont vus obligés d'avoir recours à quelques formulaires, qu'ils appellent livres symboliques, parce qu'ils renferment leur croyance commune. Un pasteur de Hambourg s'avisa, en 1690, d'augmenter le nombre de ces symboles, en invitant quelques-uns de ses collègues à signer des *reservales,* par lesquelles ils s'engageaient sous serment à s'opposer à tous les novateurs, principalement aux adhérents de Jacques Bœhm (*voy.* Boehm) et aux chiliastes ou millenaires. Cette formule était indirectement dirigée contre Spener, qui penchait pour le mysticisme et pour l'opinion des millenaires. La prétention de quelques pasteurs d'imposer à leurs coreligionnaires un nouveau symbole était contraire à l'esprit du protestantisme et aux droits des gouvernements. Spener s'y opposa par un ouvrage qu'il publia, en 1691, sous le titre d'*Indépendance des chrétiens de toute autorité humaine en matière de foi.* La dispute de Spener avec les théologiens de Hambourg a contribué à répandre les principes de tolérance, en établissant la maxime que la liberté que les protestants se sont arrogée en matière de foi ne leur permet pas de condamner des opinions qui s'écartent de celles du plus grand nombre. La seconde dispute était plus personnelle à Spener. En vertu de sa charge, il exerçait une inspection sur les facultés de théologie des universités de Wittemberg et de Leipsick. Il s'était efforcé d'y changer l'enseignement, en engageant les professeurs à s'occuper de préférence de l'exégèse ou de l'interprétation des saintes Ecritures. D'après ses exhortations, quelques jeunes docteurs ou maîtres ès arts de Leipsick instituèrent, en 1689, des cours bibliques, dans lesquels ces livres étaient interprétés en allemand, de manière qu'on s'attachait prin-

cipalement à la morale qu'ils renferment. Les principaux, parmi ces instituteurs, étaient Aug.-Herm. Franke (*voy.* son article), qui par la suite devint célèbre, Paul-Antoine et J.-Gasp. Schaden : le premier avait été commensal de Spener. La jeunesse nombreuse qui fréquenta ses cours se distingua à la vérité par des mœurs régulières et une grande assiduité aux exercices religieux, mais aussi par la sévérité avec laquelle elle se refusait les plaisirs et les amusements, même les plus innocents, et, il faut l'avouer, par une certaine affectation dans le costume et l'extérieur. On les désigna par le sobriquet de *piétistes*, et ils devinrent un objet de plaisanteries. L'espèce de persécution à laquelle ces disciples de Franke furent exposés en fit une secte qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours (1). Jean-Benoît Carpzov, célèbre professeur de Leipsick, fut le premier qui écrivit contre les piétistes; il attaqua indirectement Spener, qui avait perdu les bonnes grâces de l'électeur en lui adressant une lettre respectueuse et touchante, mais très-énergique, pour lui reprocher le débordement de ses mœurs. Jean-Georges, prévenu dès lors contre les nouveaux docteurs et contre Franke en particulier, défendit les réunions religieuses, que son ordonnance qualifie de *conventicules*, et témoigna sa haine contre le *piétisme*. Dans ces circonstances, Spener, pour manifester d'une manière solennelle son attachement aux principes du luthéranisme, soigna une réimpression de la *Rodosopha* ou dogmatique de son maître, le rigide Dannhauer, et il y joignit, en forme de préface, une diatribe sur les vices des études théologiques, ouvrage écrit à la fois avec force et avec mesure, dans lequel il approuve la méthode d'enseignement de ses disciples à Leipsick. Depuis ce moment, l'électeur ne lui permit plus de paraître devant lui, et il affecta même de ne pas assister à ses sermons, ce qui décida Spener à accepter, en 1690, la place d'inspecteur et premier pasteur à l'église de St-Nicolas, à Berlin. Son nouveau souverain, l'électeur de Brandebourg, ayant fondé, en 1692, l'université de Halle, la réforme proposée par Spener y fut complétement introduite. Franke, Antoine et Joachim Breithaupt, qui étaient aussi du nombre de ses disciples, y obtinrent des chaires de théologie; un des plus profonds penseurs de son temps, Christ. Thomasius (*voy.* THOMASIUS), y fut également appelé. Halle devint alors le centre du piétisme, et tous les luthériens d'Allemagne se partagèrent en deux partis opposés (2). Les universités de la Saxe, s'arrogeant le titre d'orthodoxes, vouèrent au mépris le parti qui dominait à Halle et était nommé *piétiste* ou *spenerien*. Les docteurs de Wittemberg publièrent un ouvrage dans lequel ils dénoncèrent deux cent soixante-quatre thèses hérétiques, extraites des livres de Spener. Celui-ci se justifia avec une grande supériorité de talent par un gros volume in-4°, qu'il publia en 1695, sous le titre d'*Accord véritable avec la confession d'Augsbourg*. A Berlin, Spener eut le chagrin de voir s'élever une dispute religieuse qui, sans sa modération et sa prudence, aurait peut-être fini par une émeute populaire. Les réformateurs du 16e siècle avaient conservé, avec quelques modifications, la confession auriculaire comme une préparation à la communion et comme un moyen d'entretenir des rapports confidentiels entre les pasteurs et leurs ouailles. Schaden, qui de Leipsick avait été appelé comme prédicateur à Berlin, croyant avoir remarqué que le peuple se faisait illusion sur l'efficacité de l'absolution donnée par les pasteurs à leurs pénitents, se fit conscience de perpétuer cette erreur et refusa d'entendre la confession. Comme il trouva des partisans, il en résulta un schisme et une dispute extrêmement passionnée, à laquelle tout le peuple de Berlin prit part. Spener parvint cependant à calmer les esprits, en faisant décider qu'il serait libre aux fidèles de faire précéder la communion par une confession auriculaire ou de se passer de cette formalité. Cette décision, parfaitement conforme à l'esprit du protestantisme, qui n'admet pas l'absolution dans le sens de l'Eglise, fit successivement tomber la confession en désuétude. Frédéric-Auguste Ier, qui était parvenu, en 1694, à l'électorat de Saxe, pressa vainement Spener de venir reprendre ses anciennes fonctions à Dresde. il ne voulut plus quitter Berlin, où il mourut le 5 février 1705, laissant une réputation bien établie de bonté, de candeur et de piété, ainsi que celle d'un savant profond, d'un écrivain éloquent et d'un grand théologien. Quelques-unes de ses opinions ne sont pas entièrement conformes aux livres symboliques des luthériens : celle qui, élevant la théologie au-dessus d'une science, en faisait une lumière intérieure, parut conduire au mysticisme, et il sembla se rapprocher de l'Eglise catholique par le mérite qu'il accordait aux bonnes œuvres. Ses idées sur une seconde venue du Christ formèrent tout à fait une nouvelle croyance. Il existe plusieurs biographies de Spener. Lui-même a laissé un précis manuscrit de sa vie, qui servit de base à une notice que son ami le baron de Canstein publia à la tête des *Dernières Réponses théologiques* de Spener. Cette notice fut réimprimée deux fois en 1740, savoir : à Halle, in-8°, avec des observations de Joachim Lange, et à Magdebourg, in-4°, avec beaucoup d'augmentations, par Jean-Adam Steinmetz. Le docteur Knapp en a inséré un extrait dans le *Biographe*, recueil qui parut à Berlin au com-

(1) Le Grand Frédéric les appelait les *jansénistes du protestantisme*, et disait qu'il ne leur manquait qu'un tombeau du diacre Pâris et un abbé Bescherand pour gambader comme ceux du cimetière St-Médard. *Voy.* sur cette secte les *Mélonges de philosophie, d'histoire*, etc. (suite des *Annales catholiques*, t. 10, p. 173) et surtout l'*Histoire des sectes religieuses*, par Grégoire, t. Ier, p. 293.

(2) L'école wolfienne, dit Grégoire, combattit le piétisme et se porta elle-même à un excès contraire en combattant la religion.

mencement de ce siècle. Le tome 5 de la *Biographie universelle* de Jean-Matth. Schrœckh, au volume 5, en contient une plus étendue, à laquelle on a joint le portrait de Spener (1). Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie en langue allemande, oubliés aujourd'hui, quoique plusieurs ne méritent pas ce sort. De ce nombre sont ses *Réponses théologiques et consultations*, qui parurent à Halle en 1700-1701, 4 vol. in-4°. Après la mort de l'auteur, Canstein y ajouta, en 1715, un cinquième volume, sous le titre de *Dernières Réponses théologiques*. Il avait aussi paru, en 1709, à Francfort, un volume in-4°, intitulé *Consilia et judicia theologica latina*. Ces six volumes forment la meilleure *casuistique* des protestants; les cas qui y sont examinés ont tous été effectivement proposés à Spener. C'est par la lecture de ce recueil qu'on apprend à connaître la droiture et la bienfaisance de ce réformateur, auquel on a donné le titre de *conseiller universel de l'Eglise protestante*. Voici le titre de ses ouvrages historiques : 1° *Sylloge genealogico-historica, e numero præcipuarum familiarum quibus suos principes Germania nostra debet, 12 exhibens*, etc., Francfort, 1665, in-8°. Ces douze familles sont : Autriche, Oldenbourg, Palatine, Saxe, Hohenzollern-Brandebourg, Guelfe, Wurtemberg, Bade, Hesse, Mecklembourg et Poméranie, Ascannienne, Piats de Silésie. 2° *Theatrum nobilitatis Europeæ, tabulis progonologicis præcipuorum in cultiori christiano orbe magnatum et illustrium progenitores* 128, 64 *aut* 32, *justo ordine repræsentantibus*, Francfort, 1668-1678, 4 vol. in-fol. Spener ne remonte pas, dans cet ouvrage, à l'origine des familles; il donne, selon les matériaux qu'il avait, ou trente-deux, ou soixante-quatre, ou cent vingt-huit ancêtres des deux sexes des princes ou chefs de famille vivant de son temps; c'est-à-dire qu'il ne remonte qu'à la cinquième, la sixième ou septième génération. Ses tables sont des *arbres généalogiques*, ainsi nommées parce que la personne dont on veut prouver la naissance illustre occupe seule la ligne inférieure et forme le tronc d'un arbre dont les rameaux représentent ses ancêtres des deux sexes et les ancêtres de toutes les femmes, jusqu'à un certain degré, de manière qu'à la septième génération on voit, dans une même ligne, cent vingt-huit familles dont le sang circule dans les veines de celui qui est l'objet du travail. 3° *Commentarius historicus in insignia serenissimæ domus Saxonicæ*, Francfort, 1668, in-4°; 4° *Insignium theoria, seu operis heraldici pars specialis*, Francfort, 1680; — *Pars generalis*, 1690, 2 vol. in-fol., réimprimés en 1717, de manière que la partie générale précède; 5° *Illustriores Galliæ stirpes tabulis genealogicis comprehensæ*, ibid., 1689, in-fol. (1). — Son fils, *Jacques-Charles* Spener, a laissé plusieurs ouvrages fort estimés : 1° *Historia germanica universalis et pragmatica*, 2 vol. in-8°; 2° *Notitia Germaniæ antiquæ*, 1717, in-4°. Il mourut en 1730. S—L.

(1) Le réveil, en Prusse, des doctrines piétistes a amené, depuis une trentaine d'années, la publication de nombreux ouvrages relatifs à Spener. Nous signalerons les livres de W. Hossbach : *Spener und seine Zeit* (Spener et ses contemporains), Berlin, 1828, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1853, 2 vol. in-8°, augmentée par G. Schweder. Pfannenberg, *Spener, père de l'Eglise de l'Allemagne évangélique*, Berlin, 1853; de A. Wildenhahn, *Spener, eine Geschichte vergangener Zeiten für die unsere* (Spener, histoire des temps passés destinés à l'instruction de l'époque actuelle), Leipsick, 1842, 2 vol.; 2e édit., augmentée, 1847, 2 vol. in-8° (trad. en hollandais et en suédois). Nous laissons de côté divers autres écrits moins considérables.

SPENSER (Hugues). *Voyez* Edouard II.

SPENSER (Edmond), un des plus fameux poëtes de l'Angleterre, descendait, comme il nous l'apprend lui-même, d'une famille noble, et naquit à Londres, on ne sait en quelle année, la date qu'on lit sur cette épitaphe étant évidemment erronée. Cependant on s'accorde à dire que ce fut vers 1553, parce que l'on présume qu'il entra à seize ans dans le Pembroke-Hall, à l'université de Cambridge. En effet, le 20 mai 1569, il y fut reçut comme *sizer*, c'est-à-dire comme membre de l'ordre, dernier degré des étudiants. Trois années après, il prit le degré de bachelier; et, en 1576, celui de maître ès arts. On a prétendu à tort que cette même année il échoua en voulant disputer le titre et les droits de boursier à Andrews, qui devint par la suite évêque de Chichester. Le concurrent d'Andrews fut Thomas Dove, qui parvint à l'évêché de Peterborough; et si à cette époque Spenser déserta l'université de Cambridge, une lettre d'un de ses amis (Harvey) nous apprend que ce fut à cause de désagrements particuliers qu'il éprouva, et qui lui ôtèrent tout espoir d'avancement dans cette université. Au sortir du collége, il habita pendant quelque temps le nord de l'Angleterre. Ce fut alors que son talent poétique, dont il avait donné quelques essais au collége, commença à prendre un plus grand essor. Il s'était épris d'une jeune personne dont il nous a transmis la mémoire sous le nom de Rosalinde, et qui, après lui avoir fait éprouver les vicissitudes ordinaires de ces sortes d'aventures, finit par se donner à son rival. Cette passion malheureuse lui inspira son *Calendrier du berger*, recueil de pastorales, composées de complaintes amoureuses sur le ton de la mélancolie la plus sérieuse. Ce fut en 1579 qu'il publia ces poësies, un an après son retour à Londres. Cet ouvrage fut le premier qu'il livra à l'impression; mais ce n'était pas le premier essai qui sortît de sa plume : on ne peut, il est vrai, déterminer au juste le temps où il composa son *Théâtre pour les gens du monde*, et ses *Visions*, qui ne furent imprimées que longtemps après; mais il paraît certain que ces poëmes précédèrent la composition du *Calendrier du berger*. Quoiqu'il en soit, Spenser, en publiant ses pastorales, les dédia, sous le titre modeste d'*Immerito*, à Philippe Sidney, le seigneur le plus accompli de ce temps.

(1) L'auteur de cet article ne connaît le dernier ouvrage que par des catalogues.

Son ami Harvey lui avait fait connaître cet homme célèbre, qui était le Mécène de cette époque; et comme notre poëte lui avait été présenté avant la publication du *Calendrier du berger,* dont une partie semble avoir été composée à Penshurt, château où demeurait Sidney, cette circonstance réfute entièrement l'anecdote relative à l'introduction de Spenser auprès de ce seigneur. Suivant cette historiette, ce poëte peu fortuné se serait rendu un jour à Leicester-House, sans autre recommandation que le neuvième chant du premier livre de son poëme : la *Reine des fées* (*The fairy queen*), où l'on trouve la belle allégorie du désespoir. Il obtint, à force d'instances, la faveur de faire parvenir son manuscrit à Sidney. Ce juge fort éclairé en poésie fut tellement frappé de la beauté de la première stance, qu'il fit compter aussitôt cinquante livres sterling à l'auteur. Après avoir lu la seconde il augmenta son présent de cent autres livres, et après la troisième il doubla cette somme en prescrivant à son intendant de la payer sur-le-champ, de peur, dit-il, que s'il continuait à lire, il ne finît par donner tout son bien. Cette anecdote romanesque, qui a été répétée dans beaucoup de biographies, est, comme on le voit, sans fondement, puisque ce fut sous les auspices de Sidney que Spenser acheva son premier poëme, dont la publication précéda de plus de vingt ans celle des trois premiers livres de la *Reine des fées.* D'ailleurs Spenser reconnaît lui-même qu'il est redevable à Sidney de la première pensée de tourner son talent vers des sujets plus élevés, et de célébrer les héros. Les bienfaits de ce seigneur ne se bornèrent pas à des conseils utiles : il se montra toujours un ami zélé du poëte de son cœur, se chargeant de le produire à la cour et de lui procurer quelque emploi honorable. Ce fut à sa recommandation que son oncle le comte de Leicester engagea lord Grey de Wilton, qui se rendait en Irlande en qualité de lieutenant-général, à prendre Spenser pour son secrétaire, place que ce poëte occupa avec beaucoup de distinction. Il prouva même que le génie de la poésie n'est pas contraire à celui des affaires et de la politique; car il s'acquitta de tous les devoirs de son emploi avec beaucoup de sagacité, et il écrivit, sur la situation de l'Irlande, un discours, qui n'a été imprimé qu'après sa mort, et dans lequel il développe avec beaucoup de talent des plans importants et très-propres à rétablir la paix dans cette contrée. C'est encore maintenant le meilleur ouvrage que l'on puisse consulter sur les mœurs et les antiquités de ce pays. Spenser y demeura deux ans. A son retour en Angleterre, la protection du comte de Leicester, de Sidney et de lord Grey, lui fit obtenir (1586) la concession de trois mille vingt-huit acres de terre dans le comté de Cork, pris sur l'immense propriété confisquée au comte de Desmond; et comme d'après les termes de cette concession Spenser devait cultiver ses terres, sa présence devint nécessaire en Irlande; il s'y rendit de nouveau et fixa sa demeure dans le château de Kilcolman, au milieu d'une contrée que l'on dépeint comme faite exprès pour séduire l'imagination d'un poëte par les scènes romantiques et variées qu'elle présente. Aussi Spenser a-t-il rendu en quelque sorte classique, pour les Anglais, la montagne de Mole et les rives de la Mulla. Ce fut dans ce séjour qu'il reçut, pour la première fois, sir Walter Raleigh, qui devint pour lui un second Sidney. Il entreprit encore un voyage à la cour sous les auspices de son nouveau protecteur; mais bientôt dégoûté de la vie de courtisan, il retourna en Irlande, où, d'après les avis de Raleigh, il occupa ses loisirs à composer l'ouvrage qui est devenu son plus beau titre de gloire dans la postérité. C'est son poëme de *la Reine des fées* (*Fairy queen*), ou plus exactement comme il l'écrivait lui-même selon l'orthographe du temps : *Fœrie queen,* dont il publia les trois premiers livres en 1590, avec une dédicace à la reine Elisabeth, et plusieurs sonnets flatteurs adressés à des personnes de haut rang. Cet ouvrage eut un succès prodigieux. Elisabeth récompensa Spenser par une pension de cinquante livres sterling; ce qui l'a fait considérer comme poëte lauréat de cette princesse, quoiqu'un tel titre n'ait jamais été accordé sous son règne. On s'est encore étayé de cette pension pour révoquer en doute un fait relatif à l'inimitié que lord Burleigh, trésorier de la reine, portait à tous les hommes de lettres, et particulièrement à Spenser. Lorsque ce poëte encore jeune fut produit à la cour par Sidney, Elisabeth, après avoir lu ses premiers essais, ordonna à lord Burleigh de lui payer une somme de cent livres sterling; ce seigneur ayant trouvé que le présent était exorbitant pour un *rimeur de ballades,* différa de payer jusqu'à ce qu'il eût reçu de sa souveraine un ordre réitéré; et cet ordre fut accompagné de réprimandes. Cette anecdote, rapportée soixante ans après la mort de Spenser, mérite peu de croyance, quoique l'espèce de haine que le poëte a témoignée à Burleigh, ennemi de ses protecteurs, se trouve consignée dans plusieurs passages de ses ouvrages. Les bienfaits de la cour ne furent pas les seuls avantages que Spenser retira de la première publication de son poëme; son nom devint si célèbre, que les libraires recherchèrent avec ardeur ses productions. Il publia chaque année quelques nouveaux poëmes; et continua de travailler à son grand ouvrage, dont il fit paraître, en 1596, une nouvelle édition augmentée de trois nouveaux livres. C'est tout ce que nous avons de cette composition, qui n'est arrivée ainsi qu'à moitié. Il ne reste des six autres livres que deux fragments imparfaits de la *Légende de la constance.* On a beaucoup écrit pour savoir si Spenser l'avait terminée. Une tradition très-ancienne, qui remonte même au temps de l'auteur,

assure que, l'ayant achevé, il remit son manuscrit à son domestique pour l'apporter en Angleterre et le faire imprimer, mais que ce domestique infidèle égara ce précieux dépôt. D'autres prétendent que le héros du poëme étant Sidney, la mort de ce brave guerrier, tué à la bataille de Zutphen (*voy.* SIDNEY), empêcha le poëte de finir, parce qu'il se proposait de le marier avec la reine des fées. Cette opinion, qui est cependant celle de Dryden, ne mérite pas grande attention, puisque ce que nous avons du poëme a été publié et même composé après la mort de Sidney. Il serait impossible de décider cette question sans un document précieux qui a été publié par Todd : c'est une épigramme de John Stradling, contemporain de Spenser, qui nous apprend que, dans la révolte de Tyrone qui désola l'Irlande, la maison de ce poëte fut livrée au pillage, et que tous ses manuscrits furent jetés aux flammes. Il est probable que les six derniers livres de la *Reine des fées,* qui peut-être n'étaient pas encore prêts pour l'impression eurent la même destinée. Spenser ne survécut pas longtemps à ce désastre : le besoin de se soustraire avec sa famille à la fureur des révoltés, l'obligea de chercher un refuge en Angleterre, où il mourut en 1598, peu de temps après son arrivée, victime du chagrin et du désespoir, mais non dans un dénûment complet, ainsi qu'on l'a prétendu; car si ses propriétés d'Irlande avaient été dévastées, ce malheur ne pouvait lui enlever la pension que lui faisait la cour. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster à côté de Chaucer, aux frais du comte d'Essex. Trente ans après sa mort, la comtesse de Dorset lui fit élever le monument que l'on voit encore sur sa tombe, dans cette abbaye, et sur lequel est inscrite cette épitaphe :

*Anglica, te vivo, vixit, plausitque poesis;*
*Nunc moritura timet, te moriente, mori.*

Spenser fut marié dans les dernières années de sa vie. Le souvenir de sa première passion ne l'abandonna jamais; on croit même qu'il fait allusion à la cruauté de sa première maîtresse, dans le sixième livre de la *Reine des fées,* lorsqu'il parle de Mirabella. Du reste, on ne sait rien de son caractère. S'il faut juger le caractère d'un écrivain d'après ses ouvrages, Spenser fut très-vertueux et d'une grande piété. D'ailleurs on ne peut refuser des qualités estimables à l'ami de Raleigh et surtout de Sidney; mais c'est principalement comme poëte que nous devons l'apprécier. Né dans un siècle qui touchait aux temps chevaleresques, où la passion dominante pour le merveilleux était entretenue par les poëtes italiens, alors fort à la mode dans tous les pays, Spenser, ne possédant pas cette rare élévation du génie qui place l'homme au-dessus de son siècle, se laissa entraîner par le torrent. La poésie pastorale et les romans poétiques de la chevalerie avaient été mis en vogue par le Tasse et l'Arioste. Spenser, doué de l'heureux don de revêtir ses pensées de formes agréables, se lança avec avantage dans la double carrière que ses devanciers d'Italie avaient frayée d'une manière si supérieure. Ses *Pastorales, ou le Calendrier du berger,* qui renferment de grandes beautés, comme la description du chêne et différentes fables, n'indiquent cependant pas une prééminence marquée sur les autres poëtes de son pays, quoique Dryden assure que depuis Virgile on n'a jamais rien vu de si parfait dans ce genre. Il est même à présumer que ces poésies seraient restées oubliées si elles n'avaient pas été soutenues par la brillante réputation de la *Reine des fées;* car, du temps même de Spenser, Dove, qui les traduisit en latin, en parle comme d'un poëme déjà plongé dans l'oubli. Il n'en est pas de même de la *Reine des fées,* cette compagne inséparable de la réputation de Spenser. Il n'y a pas de poëme plus singulier et d'une conception plus vaste. Il devait avoir douze livres, composés chacun de douze chants; ce qui faisait cent quarante-quatre chants de plus, de cinquante stances, de huit vers chacune. D'après le plan de ce poëme, qui ne serait pas connu, à cause de l'état imparfait où il est resté, si l'auteur n'avait eu soin de le développer, dans une lettre à Raleigh, nous savons que son but principal est de former les hommes à la vertu, en mettant sous leurs yeux un modèle parfait des douze vertus morales privées, telles qu'elles sont énumérées dans Arioste. Les aventures de chacun de ces douze héros sont le sujet des douze chants de chaque livre, ce qui en ferait douze poëmes distincts, si, pour les réunir, l'auteur n'avait pas entremêlé avec les aventures de chaque héros particulier le prince breton Arthur, qui est le type de toute perfection et par conséquent le principal personnage du poëme. Mais comme le rôle que le prince joue dans chaque événement est très-secondaire, il suit que Spenser a pallié peut-être le défaut de son action, mais qu'il ne l'a pas fait disparaître, et que, malgré ses efforts, chaque chant paraît être isolé et n'avoir aucun rapport avec les autres. Tout, dans ce poëme, est allégorique; et cependant tout y est historique, non à la manière du Tasse, qui publia, après coup, une clef allégorique de son poëme, pour se conformer au goût de son siècle, ni à la manière de l'Arioste, qui ne mêle que subsidiairement l'allégorie à ses aventures romanesques. Spenser a subi tout entier le joug du goût de son temps : chez lui tout est allégorie; seulement, en habile courtisan, il a su faire allusion, dans les principaux personnages de son poëme, aux personnages les plus célèbres qui existaient alors en Angleterre. La reine des fées, ou Gloriana, est évidemment la reine Elisabeth; le prince Arthur, Sidney, etc., etc. Comme si cette confusion n'était pas assez grande pour fatiguer l'esprit du lecteur, Spenser a cru devoir réserver pour le douzième et dernier livre, le développement de l'occasion qui met tous ses

chevaliers en mouvement, et qui devait être, à ce qu'il dit, une fête annuelle, donnée pendant douze jours par la reine des fées. Du reste, les allégories y sont dessinées avec beaucoup de force, de talent et d'imagination. Elles diversifient agréablement les combats que ces héros, chevaliers errants, ont à livrer contre des géants, des Sarrasins, des sauvages, des magiciens et leurs enchantements, etc. Tel est le plan (1) de ce poëme, où l'on trouve beaucoup d'invention et de l'originalité, mais aussi beaucoup d'imitations et même de traductions. Spenser emprunte librement de l'ancienne mythologie; et il traduit littéralement des morceaux entiers des poëtes classiques et même des auteurs italiens. Si son plan est singulier, la forme de son poëme ne l'est pas moins. Il est composé en stances de huit vers, à l'imitation de l'*ottava rima* des Italiens. Chaque stance se termine par un long vers alexandrin, innovation qui fut très-vantée dans le temps, mais qui pourtant doit nuire à l'effet général, dans un poëme de longue haleine. D'ailleurs l'*ottava rima* nous semble peu convenable au génie de la langue anglaise, parce qu'elle redemande trop souvent les mêmes rimes. Aussi Spencer, pressé par cette nécessité, a-t-il été obligé d'employer des mots surannés même de son temps, et son poëme, écrit à une époque où la langue était formée, a-t-il besoin maintenant d'un glossaire pour être compris. Les expressions de Chaucer, qui se trouvent mêlées dans un style plus moderne, semblent être plutôt des pièces de marqueterie bizarres que d'agréables variétés. C'est cet étrange langage, joint à la fatigue que l'on éprouve à suivre le fil d'une allégorie sans fin, qui a excité tant de critiques. Hume dit que la lecture en est plutôt une tâche qu'un plaisir; et son avis sera celui de tous les lecteurs peu accoutumés au langage des anciens poëtes anglais. Ces inconvénients empêcheront de lire le poëme en entier; mais on en lira toujours avec plaisir des parties détachées, et ces morceaux seront longtemps cités comme des chefs-d'œuvre. Enfin ce poëme doit être considéré comme un riche arsenal d'inventions, ressemblant à quelques-uns des monuments de cette époque qui subsistent encore et qui étonnent autant par la magnificence que par le goût fantasque qui a présidé à leur création. Les ouvrages de Spenser sont : 1° Le *Calendrier du berger*, 1579; 2° les *Ruines du temps*, où l'on trouve de belles pensées souvent mal rendues; 3° Les *Larmes des muses*, complainte éloquente, mais un peu monotone. L'auteur venge et défend le mérite des hommes de lettres contre les préjugés des sots et des riches; 4° le *Moucheron de Virgile*, traduit en anglais; 5° le *Conte de la mère Hubbard*, où l'on trouve des portraits et des détails de la cour du temps, qui intéressent peu maintenant; 6° les *Ruines de Rome*; 7° *Musopotmos, ou le Conte d'un papillon*; 8° les *Visions de la vanité du monde*; 9° les *Visions de Bellaye*; 10° les *Visions de Pétrarque*. Toutes ces visions sont des imitations des Triomphes du poëte italien. Ces ouvrages, dont la plus grande partie sont de la jeunesse de l'auteur, parurent, sous le titre de *Complainte*, la même année que la *Reine des fées*, 1590. 11° *Daphnaïda*, 1591, élégie d'une longueur démesurée, sur une femme obscure. Ce qu'il y a de remarquable dans cette pièce, c'est une espèce d'appendice écrit en vers de trois pieds iambiques sans rime, mètre dont on ne connaît aucun autre exemple. 12° *Colin Clouts, reviens chez toi*, 1595; 13° *Astrophel*, élégie sur la mort de Philippe Sidney, qui sans doute fut composée lors de la mort de ce seigneur, mais qui ne parut qu'en 1595. 14° *Amoretti, ou Sonnets*, dans lesquels l'auteur raconte ses nouvelles amours. 15° *Epithalamion*, pièce qu'il composa pour son mariage; on y remarque de la sensibilité et de l'imagination : de judicieuses coupures en feraient un morceau très-agréable. 16° *Quatre épitres*, 1596. Le savoir doctrinal qu'on y remarque, fit sans doute l'admiration du temps où ils furent publiés. 17° *Prothalamion* en l'honneur du double mariage du temps, 1596. 18° La *Reine des fées*. Outre les éditions que l'auteur donna lui-même et dont nous avons parlé, la première édition de ce qui en reste avec les fragments posthumes, parut en 1609. Forbes publia, en 1774, des remarques très-estimées sur ce poëme, dont la plus belle édition est celle en trois volumes in-4°, Londres, 1751. Elle est enrichie d'un glossaire, comme celle de 1715 (*voy.* HUGUES). 19° *Vue sur l'Irlande*, Londres, 1633, Ces ouvrages ne sont pas les seuls que Spenser ait composés. On a perdu une partie considérable dont on n'a pu sauver que les noms : 1° *Traduction du Cantique des cantiques*; 2° *Traduction de l'Ecclésiastique*; 3° le *Pélican mourant*; 4° les *Heures de Notre Seigneur*; 5° le *Sacrifice du pécheur*; 6° les *Sept psaumes*; 7° les *Songes*; 8° le *Poëte anglais*; 9° des *Légendes*; 10° la *Cour d'amour*; 11° l'*Enfer des amants*; 12° leur *Purgatoire*; 13° le *Sommeil de huit jours*; 14° les *Pompes triomphales*; 16° *Neuf comédies* dans le goût de celles d'Arioste; 16° *Stemmata Dudleiana*; 17° *Thamesis epithalame*. L'édition les plus complète et la meilleure des œuvres de Spenser est celle donnée par H. J. Todd, Londres, 1805, 8 vol. in-8°, avec les notes de divers commentateurs, des recherches sur la vie de poëte, un glossaire et des tables. Un libraire actif et entreprenant, W. Pickering a fait paraître deux éditions des œuvres de Spenser, l'une en 1825 avec une notice biographique par G. Robinson, l'autre en 1852 avec une notice par Mitfortd et un glossaire; toutes deux en cinq volumes in-8°. Une édition des œuvres complètes avec des notes, par George Hillud, avait paru à Boston en 1819, 5 vol. in-8°.

(1) Les curieux peuvent comparer la *Reine des fées* avec l'introduction du *Miroir des magistrats*, par lord Buckhurst, comte de Dorset. Cet ouvrage fut le modèle de celui de Spenser.

Warton a publié en 1807, 2 vol. in-8° d'*Observations sur la Reine des fées*, et un ouvrage de C. L. Craig (1845, 3 vol. in-18), a pour titre : *Spenser et sa poésie*. Un critique judicieux, Hallam, a signalé comme fort brillants divers articles sur le même sujet, insérées dans le *Blackwood magasine*, 1834 et 1835. Lardner a inséré dans ses *Vies des littérateurs et des savants anglais* (t. 1er) une notice intéressante sur Spenser. On peut enfin consulter encore Willis, *de lingua Spenseriana ejusque fontibus*, Bonn, 1848, ouvrage qui se rapporte à une des grandes difficultés qu'offre la lecture du poëte anglais. C—y.

SPENSER. *Voyez* Spencer.

SPERANSKI (Michel-Gramatine, comte), homme d'Etat russe, né le 1er janvier 1772 à Tcherkoutino (gouvernement de Vladimir), était fils d'un pope ou prêtre de village ; il manifesta de bonne heure une intelligence précoce et active, et selon un usage répandu en Russie qui permet aux enfants de changer de nom lorsqu'après avoir reçu les premiers degrés de l'instruction ils vont commencer des études plus sérieuses, il changea son nom de famille Gramatine en celui de Speranski, se mettant ainsi sous l'invocation de l'Espérance. A douze ans, sortant du séminaire de Vladimir, où il s'était fait remarquer, il entra au monastère de St-Alexandre Nevski à St-Pétersbourg, qui est une sorte d'université ouverte aux étudiants les plus distingués des colléges principaux. Speranski, à vingt et un ans, quittait les bancs des élèves pour devenir professeur ; il fit avec éclat des cours de mathématiques, de physique et de littérature. Ce dernier surtout fut fort remarqué et attira de nombreux auditeurs ; c'était chose nouvelle à St-Pétersbourg. Un grand seigneur, le prince Alexis Kourakin, charmé du talent du jeune professeur, voulut l'avoir pour précepteur de son fils ; Speranski, qui sentait sa propre valeur et qui n'était pas indifférent à l'idée de briller sur un théâtre plus éclatant que celui de l'instruction publique ou de l'Eglise, renonça à la vie monastique, à laquelle l'appelait l'usage alors impérieusement suivi qui rendait la profession ecclésiastique strictement héréditaire. Kourakin exerçait les fonctions de procureur général, correspondantes à celles de ministre de la justice ; il associa Speranski à son administration. Travailleur infatigable, dévoué avec ardeur au bien public, le jeune fonctionnaire se rendit bientôt des plus utiles ; il fut membre de diverses commissions où se débattaient les plus graves intérêts. Il travaillait sous le règne de Paul Ier à la rédaction d'un code demandé par Catherine, lorsque Alexandre monta sur le trône. Après un moment de réserve et d'observation fort naturel dans un pays agité par des révolutions de palais, et dans lequel la volonté d'un seul maître décide de tout, Speranski rentra aux affaires ; le ministre des relations étrangères lui confia une direction ; et comme les attributions des divers fonctionnaires étaient alors mal définies, comme le jeune jurisconsulte s'était rendu indispensable par son dévouement et son habileté, il fut en même temps chargé de travaux importants au ministère de l'intérieur, et appelé au conseil de l'empire. Son activité suffisait à tout. Il réorganisa le ministère de l'intérieur, et pendant sept ans, à partir de 1801, il s'efforça de substituer la règle au privilége, de répartir l'avancement et les récompenses selon le mérite. En 1808, il parvint auprès du souverain. Le ministre de l'intérieur se trouvant malade un jour qu'il devait travailler avec Alexandre, Speranski se présenta à sa place, le portefeuille sous le bras, dans le cabinet du czar. « L'extérieur du jeune fonctionnaire, sa « physionomie sereine et expressive, le feu de « sa parole, cette espèce d'exaltation religieuse « qui soutenait chez lui l'ardeur de l'homme « d'Etat, tout cela devait charmer un esprit aussi « impressionnable que celui d'Alexandre. Les « entrevues devinrent fréquentes ; Speranski ne « fut pas un conseiller ordinaire ; une amitié « cordiale d'un côté, respectueuse de l'autre, « s'établit entre le czar et son conseiller. » Adjoint comme collègue au ministre de la justice, Speranski fut mis à la tête de la commission qui devait terminer le code des lois impériales. Il fut aussi attaché en qualité de secrétaire au conseil de l'empire, composé des ministres et des principaux directeurs des services publics et qui délibérait sur les questions d'intérêt général ; le secrétaire dirigeait les discussions et les résumait dans un rapport adressé à l'empereur ; il avait ainsi une influence immense ; mais afin de le mettre à l'abri des rivalités et des jalousies des ministres, Alexandre voulut élever à une situation exceptionnelle l'homme qu'il jugeait digne de toute sa confiance ; il le nomma, le 30 août 1810, secrétaire de l'empire ; il en fit ainsi un ministre chargé de remanier de fond en comble tout le système administratif. Les services que rendit Speranski dans l'exercice de ces hautes fonctions furent immenses ; il fit disparaître des scandales accumulés dans l'administration des finances, il régla la perception de l'impôt, il soumit les fonctionnaires à un contrôle éludé parfois, mais souvent redoutable ; il assura la condition des paysans libres ; il réforma les universités ; il s'efforça de faire pénétrer l'instruction primaire dans une population tout à fait illettrée. Ne se bornant pas à rendre des arrêtés, il en surveillait personnellement et de son mieux l'exécution. On comprend que ces réformes, blessant beaucoup d'abus, durent susciter bien des ennemis puissants au courageux ministre ; et la volonté impériale, son seul point d'appui, était souvent vacillante, car, on l'a dit avec raison, le caractère d'Alexandre était « enthou- « siasme et irrésolution, impétuosité et fai- « blesse. » De graves événements appelèrent

d'ailleurs l'attention du czar sur d'autres objets que l'administration intérieure de son immense empire. La Russie s'était alliée aux ennemis de la France ; elle avait subi de terribles défaites à Austerlitz et à Friedland ; elle changea momentanément de route ; les entrevues de Tilsitt et d'Erfurth parurent constituer une alliance durable entre les deux plus puissants souverains de l'Europe. La France laissait le czar prendre possession de la Finlande et lui laissait espérer les provinces danubiennes. Speranski était trop dans les confidences d'Alexandre pour ne pas se trouver mêlé à la politique extérieure ; il était, au fond, peu favorable à l'union nouvelle à la France, la regardant comme tendant à seconder des projets d'agrandissement, et la Russie lui semblait déjà assez vaste. Le czar, à son retour d'Erfurth, le chargea de régulariser l'annexion de la Finlande ; l'œuvre était difficile ; le pays conquis était hostile ; Speranski agit avec sagesse et habileté ; il fit de la conciliation ; la province enlevée à la Suède conserva ses Etats et la plus grande partie de ses vieilles franchises. Mais tandis qu'il rendait ainsi de bien importants services, les intrigues se croisaient contre lui ; le vieux parti russe, opposé aux réformes, voulait le renverser ; une rupture éclata avec la France ; Alexandre dut s'appuyer sur le parti moscovite ; Speranski reconnut que sa position n'était plus tenable ; il voyait la confiance du czar s'éloigner de lui ; le 17 mars 1812, il donna sa démission de ministre ; le même jour, grâce à l'une de ces circonstances qui arrivent parfois dans les Etats despotiques, un ordre d'exil lui fut signifié ; il fallut partir sur-le-champ pour Nijni-Novogorod. La fille du banni, âgée de douze ans (il avait perdu après une année de mariage une épouse qu'il adorait, une Anglaise d'une famille distinguée), vint le rejoindre et adoucit les chagrins de cette disgrâce subite et complète. Tombé de si haut, Speranski conserva tout son calme ; pas une parole amère ne lui échappa. Cependant, ses épreuves n'étaient pas finies ; la guerre avait éclaté avec fureur ; les Français étaient entrés à Moscou ; l'ancien ministre, odieux au parti qui prétendait représenter le patriotisme national, fut déporté à Perme, petite ville aux confins de la Sibérie. Bien d'autres ministres russes, Menchikoff, de Munich, Bestachef, Biron, Osterman (et cette liste est fort incomplète), ont été, eux aussi, envoyés dans d'affreuses solitudes. L'étude et les pratiques d'une piété sincère adoucirent pour l'illustre exilé les deux années qu'il passa dans le triste séjour où il était relégué. Il obtint alors la permission de se rendre dans un petit domaine qu'il possédait près de Novogorod. Tout d'un coup, après deux autres années, la faveur impériale se reporta sur lui ; l'exilé fut chargé du gouvernement de la province de Pruza. Ce poste était tellement inférieur à ceux qu'il avait occupés avant 1812, que le contraste était des plus frappants ; Speranski ne s'en inquiéta point ; il ne songea qu'à remplir ses devoirs de son mieux ; et, en 1819, Alexandre le nomma gouverneur général de cette même Sibérie où il avait été exilé. Singulières vicissitudes qu'on voit rarement en Europe ! La tâche de gouverner un pays immense, de faire cesser des prévarications effrénées, d'accomplir une œuvre de civilisation et d'humanité était effrayante ; mais ni périls ni fatigues n'arrêtèrent le zèle de Speranski ; il fit beaucoup de bien, et il a laissé un souvenir durable et chéri. Fatigué, vieilli avant l'âge, il obtint, en 1821, l'autorisation de revenir à St-Pétersbourg. L'empereur le nomma chef de la commission administrative de la Sibérie ; mais il ne l'admit pas dans ses conseils ; il évitait de rencontrer celui qu'il avait jadis honoré d'une confiance entière. Le système politique était changé ; les tendances libérales d'Alexandre avaient disparu, et l'immobilité était le mot d'ordre. En 1825, Nicolas fut appelé au trône, et il voulut inaugurer son règne par quelque grande œuvre ; on reprit le projet de donner des codes à la Russie. Les travaux précédents de Speranski, ses connaissances comme jurisconsulte furent appréciés ; il fut chargé de la présidence d'une commission appelée à cette rude entreprise. Après sept années d'un travail opiniâtre, il put présenter au conseil de l'empire, présidé par le czar, un code de droit russe en quinze volumes in-4°, comprenant quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit articles. Ce n'était pas encore le code que l'on attendait, c'étaient les matériaux qui devaient le former ; Speranski s'attacha à le rédiger avec une noble ardeur ; mais il ne lui fut pas donné d'achever le monument qu'il préparait. Il mourut le 11 février 1839, à l'âge de 67 ans, cinq semaines après avoir reçu le titre de comte. Il avait demandé à être enseveli dans le couvent de St-Alexandre Newski, où s'était écoulée sa jeunesse. Des regrets unanimes accompagnèrent sa mémoire. Les vicissitudes de l'existence agitée de cet homme de bien, son rôle politique, ses efforts philanthropiques ont été appréciés en détail dans une notice de M. St-René Taillandier, insérée dans la *Revue des Deux-Mondes* (1856), et qui nous a été fort utile pour la rédaction de cet article. Ajoutons que dans ses souvenirs dictés à Ste-Hélène, Napoléon qui avait, en 1807 et en 1808, vu Speranski auprès d'Alexandre, et qui, de son coup d'œil d'aigle, l'avait bien jugé, le désigne comme « le personnage le plus intelli-« gent et le plus probe de la cour de « Russie ». B—N—T.

SPERGES (Jean, baron de) et de PALENTZ, chevalier de St-Etienne, né à Inspruck, en 1726, appartenait à une famille noble du Tyrol. Après avoir fait ses études de philosophie et de jurisprudence à Saltzbourg, il fut nommé procureur fiscal à Trente et à Roveredo, et acquit une pro-

fonde connaissance de la littérature italienne. Les hommes lettrés du Tyrol, comme ceux de la Lombardie autrichienne, ressentirent les effets de sa bienveillance. Il obtint par son mérite la place de conseiller impérial et royal de la chancellerie privée d'Etat et celle de référendaire des affaires d'Italie à la cour impériale. L'académie des riches, à Vienne, lui dut sa fondation, et celle des beaux-arts trouva en lui un généreux protecteur. Les diverses fonctions politiques qu'il remplit ne ralentirent point son zèle et son amour passionné pour les belles-lettres. En correspondance avec les grands seigneurs et les savants, il s'attira l'estime et l'affection des uns et des autres; l'abbé Bettinelli (*voy.* ce nom), lui dédia son livre *Delle lettere e dell' arti mantovane,* Mantoue, 1774. Le baron de Sperges mourut à Vienne le 26 octobre 1791. Les lettres, les poésies et les inscriptions qu'il a laissées témoignent que l'auteur s'était formé sur les meilleurs modèles. Ces différents écrits ont été réunis et publiés sous ce titre : *Johannis Spergesii Palentini centuria litterarum ad Italos, cum appendice trium decadum ad varios, carmina juvenilia et inscriptiones,* Vienne, 1792, in-8°. Dans le recueil intitulé *De monetis veronensibus, præsertim sub Ezelino conflatis, Epistolæ* (Vérone, 1779), ou trouve une lettre curieuse de Sperges sur une monnaie de Vérone, avec une lettre de J.-B. Verci et deux autres de J.-J. Dionisi (*voy.* ces noms) sur le même sujet. Toutes sont écrites en latin; elles ont été réimprimées, avec une traduction italienne en regard, dans le recueil de Guido Zanetti : *Delle monete e zecche d'Italia* (*voy.* Zanetti). P—rt.

SPERLET ou SPERLETTE (Jean), professeur de philosophie, naquit à Mouzon-sur-Meuse, suivant dom Calmet, qui ne dit pas en quelle année. Il entra dans la congrégation de St-Vannes, en 1676, et y fit profession le 28 mai 1679, en changeant, selon l'usage, son prénom en celui de Romuald. On ne sait trop par quels motifs, en 1687, il quitta ses confrères et se retira en Hollande, où il demeura deux ans, entièrement appliqué à l'étude des ouvrages de Descartes, dont il était grand admirateur. En 1689, il fut appelé en Prusse par l'électeur de Brandbourg, depuis roi sous le nom de Frédéric Ier. Ce prince chargea Sperlette d'enseigner la philosophie aux fils des réfugiés, en grand nombre alors à Berlin. L'ancien bénédictin remplit avec distinction cet honorable emploi et se fit généralement aimer de ses disciples. Il rédigea pour eux un cours complet et très-méthodique de philosophie, en quatre parties, qu'il fit imprimer, chacune séparément, en 1696. Il les revit ensuite, les compléta et les publia, réunies, sous ce titre : *Opera philosophica in quatuor partes, logicam, physicam, metaphysicam et moralem, nunc conjunctim editas, distributa; editio altera emendatior,* Berlin, 1703, in-4°. Dans son *Recueil de littérature, de philosophie et d'histoire,* Ch.-Et. Jordan (*voy.* ce nom), dit, page 67 : « La philosophie que M. Sperlette a donnée au « public est toute pillée. Sa logique est presque « traduite mot à mot de l'*Art de penser,* et je sais « de bonne part que le reste n'est autre chose « que ce que dictait à ses écoliers dom Robert « Desgabets, de la congrégation de St-Vannes. » L'*Art de penser,* dont parle Jordan, est sans doute la logique de Port-Royal. En ce cas, il faut convenir que Sperlette pouvait plus mal choisir. Quant à dom Desgabets, si ses ouvrages, restés à peu près inédits, ont été mis à profit par l'auteur du cours de philosophie, il n'a fait en cela qu'imiter le célèbre Régis et plusieurs autres. On a encore de Sperlette les deux écrits suivants, qui paraissent avoir été inconnus à dom Calmet : *De hypothesibus astronomorum dissertatio,* Halle (en Saxe), 1697, in-4°, et *Dissertatio physico-astronomica de natura cometarum et eorum influentiis,* ibid., 1701, in-4° (*voy.* la *Bibliog. astron.* de Lalande). Bayle, au rapport de Jordan lui-même, estimait beaucoup Sperlette. Nous ne connaissons pas l'époque de la mort de ce dernier. B-l-u.

SPERLING (Otton), médecin naturaliste, était fils du recteur de l'école de Hambourg, et naquit en cette ville, au mois de décembre 1602. Il étudia les éléments de l'art de guérir à l'académie d'Amsterdam, et ensuite à Copenhague, sous Thomas Finck et George Fuiren, son gendre, avec lequel il fit une excursion botanique dans la Norvége. Le désir de perfectionner ses connaissances, avait accru son goût pour les voyages. Il se rendit en Italie, où les différentes branches de la science médicale étaient alors cultivées avec succès; et, après avoir suivi les leçons des plus célèbres professeurs de Padoue, alla trouver à Venise Nicol. Contarini, patricien qui consacrait une partie de ses richesses à l'avancement de l'histoire naturelle. Son noble patron le chargea d'explorer la Dalmatie et l'Istrie; et pendant deux ans qu'il parcourut ces deux provinces dans tous les sens, il recueillit un grand nombre de plantes rares ou inconnues à ses devanciers. Rappelé par son père à Hambourg, il voulut, avant de quitter l'Italie, recevoir le laurier doctoral à Padoue, et rejoignit enfin sa famille en traversant la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Il ne tarda pas de recommencer ses excursions scientifiques. Un vaisseau qui devait le porter à Londres, échoua sur la côte de Norvége. On lui persuada d'y attendre le retour de la belle saison; et un mariage avantageux qu'il fit à Bergen, le fixa dans cette ville, dont il fut élu médecin. Le comte d'Ulfeld, ministre favori du roi de Danemarck, appela bientôt à Copenhague Sperling, dont il connaissait les talents : nommé premier médecin du roi et du sénat, il eut la direction de la maison des orphelins et du jardin des plantes. Cette haute faveur ne dura pas longtemps. Enveloppé dans la disgrâce du comte d'Ulfeld, il quitta Copenhague en 1641, et n'ayant pu s'établir en Suède ni dans les Pays-Bas, il revint à Hambourg.

L'accueil qu'il reçut de ses compatriotes le dédommagea des chagrins qu'il venait d'essuyer, et auxquels s'était jointe la perte de son épouse. Il eut bientôt, comme médecin, une clientèle nombreuse; et un de ses parents lui résigna un canonicat dont les revenus ajoutèrent à son aisance. Ses enfants répondaient à ses soins; et il eût été heureux sans ses liaisons avec le comte d'Ulfeld, auquel il ne cessait de prendre le plus vif intérêt. Le nouveau roi de Danemarck, Frédéric III, poursuivait avec un incroyable acharnement le favori de son père; il le fit condamner au dernier supplice; et ayant trouvé le moyen d'attirer Sperling hors de Hambourg, il le fit arrêter et conduire à Copenhague, en 1664. Quoiqu'on n'eût d'autre tort à lui reprocher que de n'avoir pas abandonné son ami dans la disgrâce, il fut enfermé dans une prison, où il termina ses jours, le 26 décembre 1681, après dix-sept ans de captivité. Outre des commentaires, qu'il n'eut pas le loisir d'achever, sur l'histoire naturelle de Pline et quelques ouvrages d'anciens médecins, on a de lui : 1° *Hortus Christianæus, seu Catalogus plantarum quibus Christiani IV viridarium Hafniense,* 1642, *adornatum erat,* Copenhague, in-12, inséré par Simon Pauli dans ses *Viridaria*; 2° *Catalogus stirpium Daniæ indigenarum quas in horto Sperling aluit,* 1645, inséré dans la *Cista medica* de Thomas Bartholin (*voy.* ce nom). On attribue assez généralement à Sperling l'*Index plantarum indigenarum Norvegiæ,* quoiqu'il ait été publié sous le nom de Fuiren, son compagnon. Eloy (*Dictionnaire de médecine*), et d'après lui, d'autres recueils disent que Sperling a plus écrit d'ouvrages sur les médailles et les antiquités que sur des matières de sa profession; mais il est évident qu'ils le confondent avec son fils dont l'article suit. W—s.

SPERLING (Otton), antiquaire et numismate, fils du précédent, naquit à Bergen, en 1634. Son oncle, recteur d'une école dans le Holstein, et ensuite professeur de théologie à Kiel, prit soin de sa première éducation. Après avoir terminé ses humanités et sa philosophie, il se rendit à l'académie d'Helmstadt, où il étudia le droit public et s'appliqua, sous la direction de Conring (*voy.* ce nom), à l'histoire et aux antiquités. La disgrâce de son père ne lui permettant pas de retourner en Danemarck, il se chargea de surveiller quelques jeunes gentilshommes qu'il accompagna dans leurs voyages en Allemagne, en France et dans les Pays-Bas. Ayant apprit l'arrestation de son père, il revint à Hambourg consoler ses sœurs et partager leur sort. Doué d'une fermeté de caractère inébranlable, il se voua tout entier au soulagement de sa famille, et s'étant fait recevoir docteur en droit, il exerça la profession d'avocat avec succès. Dès qu'il eut amassé quelque argent, il courut à Copenhague, dans l'espoir de briser les fers de son père. Le roi et ses ministres furent inflexibles, et il fut obligé de reprendre le chemin de Hambourg. Quoique très-occupé de son état, il trouvait le loisir de cultiver son goût pour les antiquités; et quelques opuscules qu'il publia, le firent promptement connaître. Etant venu à Paris, en 1681, il fut accueilli par Colbert qui lui fit accorder une pension. Quelques désagréments qu'il éprouva de la part des magistrats de Hambourg, l'ayant dégoûté du séjour de cette ville, il conçut le projet de retourner en Danemarck. Son père était mort, et l'on convenait généralement qu'il avait été traité avec trop de rigueur. Sperling, en 1687, obtint, avec la charge d'assesseur du tribunal de Holstein, le titre de conseiller royal. Trois ans après, il fut nommé professeur d'éloquence et d'histoire à l'académie équestre de Copenhague, récemment fondée. De nouveaux ouvrages justifièrent la marque de confiance donnée à Sperling et étendirent sa réputation. Il reçut, en 1697, de la société royale de Londres, un diplôme qu'il n'avait point sollicité. Passionné de plus en plus pour la numismatique, il emprunta de sa sœur une somme assez considérable pour acheter des livres et des médailles. Les héritiers de sa sœur l'ayant contraint d'acquitter cette dette, il aurait été forcé de vendre la collection qu'il avait formée avec tant de peines et de dépenses, si Chr. Reitzer, l'un de ses collègues, ne fût venu à son secours. Sperling mourut dans la maison de Reitzer, le 18 mars 1715, à l'âge de 81 ans. Outre un assez grand nombre de dissertations sur des objets d'antiquités, insérées dans les journaux de Lubeck et de Danemarck, on a de lui : 1° *Monumentum Hamburgense Benedictinum,* Kiel, 1675, in-4°; 2° *De numo Furiæ Sabinæ Tranquillinæ aug. imp. Gordiani III uxoris,* Amsterdam, 1688, in-8°. La découverte de cette médaille fournit à Sperling l'occasion de donner de curieux détails sur les différents genres de coiffures des dames romaines, sur la lyre des anciens, sur la rivalité des joueurs de lyre et des joueurs de flûte, etc. 3° *De danicæ linguæ et nominis antiqua gloria et prærogativa inter septentrionales commentariolus,* Copenhague, 1694, in-4°. Il y soutient la prééminence du danois sur toutes les autres langues du Nord. 4° *Testamentum Absalonis, archiep. Lundensis, notis illustratum,* ibid., 1696, in-8°; 5° *Diatribe de crepidis veterum,* ibid., 1696, in-8°. Cette savante dissertation sur les chaussures des anciens a été insérée par Grævius dans le *Thes. antiq. græcar.*, t. 9, p. 961, et par Zorn, dans la *Biblioth. antiquaria,* t. 1, p. 210. 6° *Dissertatio de baptismo ethnicorum,* ibid., 1700, in-8°; 7° *De nummis non cusis tam veterum quam recentiorum,* Amsterdam, 1700, in-4° de 280 pages chiffr. Dans cet ouvrage, où l'on aurait désiré de trouver plus d'ordre et moins de paradoxes, l'auteur démontre que la monnaie était en usage pour les transactions commerciales longtemps avant qu'on en eût déterminé la valeur par une empreinte.

8° *De nummorum bracteatorum et cacorum originæ et progressu,* Lubeck, 1700, in-4°; il traite dans celui-ci des monnaies recouvertes d'une feuille d'or ou d'argent (*bracteati numi*), et des pièces fourrées; 9° *De Suecico nummo æreo, per errorem Francicorum Sevennensibus adscripto,* Copenhague, 1703, in-4°; 10° *Commentarius de summo regio nomine et titulo, septentrionalibus et germanis omnibus et aliis usitato,* Konning; *et ejus apud Danos origine, ejusque potestate et majestate,* Copenhague, 1707, in-4°. 11° Quelques opuscules moins importants que ceux que l'on vient de citer : *Boreas ejusque laudes; De nomine et festo Juël,* etc. Sperling a laissé en manuscrit dix-sept volumes in-4°, que l'on conserve à la bibliothèque royale de Copenhague. Joachim de Wesphalen en a tiré des notes sur les trente-deux premiers chapitres de l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brême, qu'il a insérées dans le tome 2 des *Monumenta inedita rerum germanicarum præcipue cimbricar.* Parmi les autres ouvrages manuscrits de Sperling, on cite : le *Valère Maxime danois;* des *Recherches sur les femmes savantes et leurs écrits;* la *Vie d'Albert Crantz;* la *Chronique de Hambourg,* et des *Dissertations sur les antiquités du Nord.* La description de son cabinet de médailles a été publiée, Hambourg, 1717, in-4°. W—s.

SPERONI DEGLI ALVAROTTI (Sperone), littérateur italien, né en 1500, suivit les leçons de Pomponace, à Bologne, et fut reçu docteur dans l'université de Padoue, sa ville natale. Il y obtint bientôt la place de professeur de logique et de philosophie. Il forma dès lors la résolution de retourner auprès de son maître pour se perfectionner dans les facultés qu'il devait professer. A la mort de Pomponace, en 1525, il prit possession de la chaire qui lui était destinée et qu'il ne garda pas longtemps. Ses intérêts l'appelèrent au sein de sa famille, restée sans appui après la mort de son père, médecin distingué à la cour de Léon X. Speroni n'interrompit point ses études, et ce fut au couronnement de l'empereur Charles-Quint, à Bologne, qu'il composa ses premiers dialogues, qui ne parurent qu'en 1542. Entre autres graves questions dans le goût de l'époque, Speroni examinait sérieusement lequel du mari ou de la femme devait primer dans le ménage. La question fut discutée devant une dame qui eut assez d'impartialité pour se prononcer en faveur des hommes. Speroni profita de cet arrêt pour recommander à sa fille, nouvellement mariée, de vivre dans la dépendance de son époux. Mais de tous ses discours, les plus ridicules sont ceux dans lesquels il parle pour et contre la sobriété, la discorde et l'usure. Ruzzante (*voy.* Beolco), qui, dans ce dernier dialogue, soutient le rôle d'accusateur, reproche à cette furie, que l'auteur appelle quelquefois *déesse*, de porter le crime peint sur son visage : « Cette pâleur, répond l'Usure, est moins l'effet « de la crainte que celui de l'espérance. Quand « il m'arrive de manier de l'or, qui, comme tu « sais, est jaune, mes yeux le regardent avec « complaisance, et le cœur, qui est la source de « la vie, puise dans ce métal la couleur que les « veines répandent ensuite dans tout le corps. » Ces platitudes donnèrent cependant lieu à une plaisante aventure. Speroni avait été envoyé à Venise pour provoquer des mesures sévères contre les juifs. La partie adverse l'écouta jusqu'au bout et lui demanda, quand son plaidoyer fut fini, s'il était bien le même Speroni qui avait composé un si beau dialogue pour prouver les avantages de l'usure? Speroni aurait pu lui répondre que Platon avait aussi loué l'injustice et l'hypocrisie, et que l'Italie ne manquait pas de poëtes dont l'unique occupation était de faire l'éloge des dettes, du mensonge, de la colère et même de la peste. C'était le goût du siècle, qui entraînait les esprits vers les travaux futiles. Speroni, qui s'était acquis la réputation d'orateur, cultivait avec distinction la poésie, et ses vers se faisaient remarquer par cette simplicité qui est le véritable cachet du talent. Non content de ces succès passagers, il voulut enrichir le théâtre d'une tragédie dont il emprunta le sujet à la mythologie. A mesure qu'il avançait dans la composition de cette pièce, il en lisait des morceaux à l'académie des *Infiammati,* où il excita un tel enthousiasme que ses confrères résolurent de la faire jouer à leurs frais. La mort de Beolco, l'un des membres de la commission, arrêta ce projet; mais l'Italie fut inondée de copies manuscrites de la *Canace,* dont il se fit bientôt plusieurs éditions clandestines. Speroni était en querelle avec les éditeurs, lorsqu'il fut obligé de se défendre contre des critiques qui attaquèrent son ouvrage. Il se mit à rédiger une apologie qu'il n'acheva pas; mais il récita devant les *Infiammati* jusqu'à six discours pour repousser les reproches qu'on lui avait adressés. Il profita néanmoins de ces avis, qu'à la vérité on lui donnait un peu trop rudement, pour faire quelques changements à sa pièce. Il la divisa en actes, en transposa des parties, diminua le nombre des rimes et supprima les pentamètres, qui, dans la première édition, étaient intercalés avec les vers de sept et de onze syllabes. Mais le vice radical de cette production était dans le sujet, que ces modifications ne pouvaient pas réformer. Du commerce incestueux des deux enfants d'Eole, il naît un fils : la nourrice de Canace, seule confidente du crime de sa maîtresse, essaye d'en cacher le déshonneur; mais les cris du nouveau-né rendent toute précaution inutile. Eole, fermant son cœur à la pitié, ordonne que ce fruit honteux soit livré à des chiens affamés, et il envoie un poignard à Canace pour qu'elle devance le châtiment qui lui est réservé. Macare ne survit pas à la mort de sa sœur et lègue à son père le fer dont il s'est servi pour se frapper. Tel est le canevas de cette pièce, dont le fond

appartient à Ovide (1). Speroni a rendu la position des amants plus touchante en les faisant naître jumeaux et en les exposant à la vengeance de Vénus, qui les pousse à l'inceste. Ces circonstances entourent l'action d'accessoires intéressants; mais le poëte a eu le tort de peupler la scène de confidents, de suivantes, de domestiques, et il s'est privé maladroitement de ce qui pouvait contribuer le plus à remuer l'âme des spectateurs. Toute l'action se passe en récits et se développe au moyen de ressorts secondaires, qui privent la tragédie de la dignité qu'elle doit avoir et de la terreur qu'elle doit inspirer. On a déjà remarqué que les chœurs n'ont pas assez d'étendue. Guarini disait que Speroni n'avait pas su les faire, ce qui brouilla ces deux poëtes. Le style de la *Canace* n'est pas non plus sans taches. Au rhythme sautillant, produit par les vers inégaux, il faut ajouter l'abus des ornements, des images et même des pointes (2). Les admirateurs de Speroni n'ont pas manqué de vanter dans cet ouvrage une certaine aisance, une délicatesse, ignorées jusqu'alors dans la poésie dramatique; ils prétendent même que cette pièce peut en cela avoir servi de modèle à l'*Aminta* et au *Pastor fido*. Mais cette élégance continue, ce choix d'expressions, cette variété de tours, cette coupe facile et harmonieuse de vers polymètres, qui peuvent convenir à une pastorale, sont certainement déplacés dans une tragédie. Malgré ces défauts, la *Canace* fut regardée comme le chef-d'œuvre du théâtre moderne, et dans deux voyages que l'auteur fit à Rome (en 1553 et 1560) avec le duc d'Urbin et la princesse sa fille, il reçut l'accueil le plus flatteur et fut recherché de tous les savants qui prolongeaient dans cette ville l'éclat du beau siècle de Léon X. Le cardinal Borromée, neveu du pape, lui témoigna une estime particulière et l'admit aux réunions qui avaient lieu dans son palais, sous le titre de *nuits vaticanes* (*voy.* Borromée). Speroni soutint sa réputation par de nouveaux essais, qui ne parurent pas au-dessous des premiers. Ce fut sous les yeux de tant de juges redoutables qu'il écrivit ses observations sur Virgile, son commentaire sur la rhétorique d'Aristote, quelques nouveaux dialogues et le commencement d'une traduction de Virgile, que le travail d'Annibal Caro a rendue inutile. Après une longue absence, il sentit le besoin de rentrer dans sa famille. Lorsqu'il prit congé du pape, Pie IV le décora des insignes de chevalier et lui exprima le regret de le voir partir sitôt; mais rien ne fut capable de le détourner de son projet. Son arrivée à Padoue (1564) fut un jour de fête pour la ville : toute la population se pressa sur son passage, en faisant retentir l'air de bruyantes acclamations. Speroni expia ces faveurs par des embarras domestiques. Il chercha quelque distraction dans l'étude et dans la société des gens de lettres, dont il multiplia les assemblées, en fondant deux nouvelles académies sous les noms bizarres d'*Animosi* et de *Gimnosophistes*. Il se rendit ensuite aux invitations des ducs d'Urbin et de Ferrare, qui firent tous leurs efforts pour adoucir ses chagrins; mais ces instants de bonheur ne lui rendirent que plus désagréable le séjour de Padoue. Il retourna à Rome en 1573, peu après l'élection de Grégoire XIII, qu'il avait connu à Bologne. Il y aurait probablement fini ses jours sans les tracasseries de l'inquisition, à laquelle ses dialogues avaient été dénoncés. Obligé de se défendre devant ce terrible tribunal, il composa une apologie (la palinodie de son premier dialogue sur l'usure) et un discours contre les courtisanes, qu'on lui avait imposés en expiation de ses fautes. Dans la première pièce, il se servit, pour se justifier, d'un argument singulier : c'est qu'il ne savait pas trop ce qu'il disait (1), et en cela on peut bien être de son avis; mais ce qu'on aura de la peine à lui accorder, c'est qu'on ne se décide à écrire des dialogues que lorsqu'on sait peu de chose (2), comme si l'exemple de Socrate, Platon, Xénophon et Cicéron ne prouvait pas le contraire. Les persécutions que Speroni venait d'éprouver le dégoûtèrent de Rome, dont il s'éloigna en 1578. Désabusé du monde, il résista aux offres des ducs de Parme, d'Urbin, de Ferrare, de Toscane, qui auraient voulu l'attirer à leur cour. Ce dernier crut rendre son invitation plus pressante en empruntant la voix de la célèbre Bianca Capello, qui devait trouver sur le trône la récompense et la punition de ses faiblesses (*voy.* Capello). Speroni fut assez sage pour préférer la tranquillité de la vie privée aux vaines promesses de la fortune. Rien ne paraissait devoir troubler son repos, lorsque des voleurs s'introduisirent chez lui pendant la nuit, l'attachèrent aux colonnes de son lit et emportèrent tout ce qu'il avait de plus précieux. Il ne survécut pas longtemps à cet accident, étant mort subitement le 2 juin 1588. Ses funérailles furent célébrées avec une pompe extraordinaire, et ses concitoyens firent placer sa statue dans la salle du grand conseil, à côté de celle de Tite-Live. Speroni fut de son temps regardé comme l'oracle de la littérature. Guarani, Navagero, Annibal Caro, Amalthée étaient très-liés avec lui; Bernard Tasso lui soumit l'*Amadigi*, et son fils Torquato, qui l'appelait son maître, alla jusqu'à dire dans un sonnet,

(1) Héroid., *Canace Macareo epist.* 11.

(2) La nourrice, voulant relever les esprits abattus de Canace, lui dit : « Le flambeau amoureux qui a dévoré ta pudeur doit « fondre la glace de la peur qui engourdi ta raison. » Et dans un autre endroit, Macare, agité par ses remords, forme le projet de se poignarder « pour faire entrer la punition dans le cœur d'où est sorti le crime. »

(1) *Io, se di quello che si tratta* (dans les dialogues) *avessi avuto certa scienza, non ne faceva dialoghi, ma avrei scritto alla maniera Aristotelica* (*Apologia de' Dialoghi*).

(2) *Si puo conchiudere che poco sappia chi si da inscriver dialoghi*, ibid.

composé à l'occasion du passage de l'impératrice Marie d'Autriche par Padoue, qu'il devait suffire à la gloire de l'Italie de pouvoir montrer à cette souveraine deux personnages les plus renommés par leur valeur et par leur savoir, le duc de Ferrare et Speroni. Notre poëte Ronsard fut aussi en correspondance avec ce dernier, auquel il adressa son recueil de ses poésies. Speroni répondit par une pièce de vers, qui ne vaut pas mieux que ses autres compositions. Cet écrivain fut sans doute un des meilleurs prosateurs de son temps; mais ses ouvrages renferment rarement des idées solides, de ces aperçus lumineux, capables de justifier les titres emphatiques d'Homère, d'Aristote, de Démosthènes et de Platon de Padoue, qui lui ont été décernés de son vivant. On pourrait presque lui contester la qualité d'homme raisonnable, en pensant qu'il croyait à l'astrologie judiciaire et qu'il s'amusait à faire des prophéties. Ses ouvrages sont : 1° la *Canace*, Florence, Doni (Venise, Navo), 1546, in-8°, et Venise, Valgrisi, 1546, in-8°. Cette dernière édition est la meilleure. 2° *Dialoghi*, Venise, Alde, 1542, in-8°, 1re édit., donnée par Daniel Barbaro, qui fut ensuite patriarche d'Aquilée. Cet ouvrage est cité par la *Crusca* et a été traduit en français par Gruget, Paris et Lyon, 1551, in-8°. 3° *Orazioni*, Venise, 1596, in-4°, également cité par la Crusca ; 4° *Lettere*, ibid., 1606, in-8°. Cette édition des lettres est fort incorrecte. Les œuvres complètes de Speroni, ibid., 1740, 5 vol. in-4°, ont été publiées par l'abbé Delle Caste et par Forcellini, d'après les papiers originaux communiqués par l'abbé Conti, héritier de la famille Speronni. Voyez la vie de Speroni, que Forcellini a placée en tête du 5e volume. A—G—S.

SPERONI DEGLI ALVAROTTI (Arnaldo), de la même famille que le précédent, né à Padoue en 1727, embrassa l'institut de St-Benoît et prononça ses vœux dans le monastère de Ste-Justine. En 1766, il fut nommé au siége de Rovigo, et parmi les monuments de son épiscopat, on ne doit pas oublier le nouveau séminaire, qu'il fit bâtir sur un meilleur emplacement que l'ancien. Cet évêque mourut dans son diocèse en 1801. Ses ouvrages sont : 1° *Omélie*, traduit du français de Godeau (*voy.* ce nom), Venise, 1757, 2 vol. in-4°; 2° *Storia ecclesiastica*, traduite du même, ibid., 1761, 12 vol. in-4°; 3° *Vita di Ant. Godeau, vescovo di Vence*, ibid., 1761, in-4°; 4° *Ragionamenti sopra gli ordini minori e sacri*, Padoue, 1783, in-8°; 5° *Adriensium episcoporum series historico-chronologica, monumentis illustrata*, 1788, in-4°, ouvrage mal écrit, mais enrichi de recherches curieuses. A—G—S.

SPEUSIPPE, philosophe grec, fils d'Eurymedonte et de Potone, naquit à Myrrhina, bourg de l'Attique. Par sa mère, il était neveu de Platon, qui se chargea de son éducation et lui fit épouser une de ses nièces. Il accompagna Platon dans son second voyage en Sicile et contribua beaucoup à disposer les esprits en faveur de Dion (*voy.* ce nom), qui lui témoigna sa reconnaissance par le don d'une campagne près d'Athènes. L'affection constante de Platon pour Speusippe est un préjugé bien favorable pour ses talents et pour ses mœurs. Cependant Diogène Laërce dit qu'il était avare, voluptueux et emporté ; mais il ne rapporte de lui qu'un seul trait de colère ou plutôt d'impatience contre un chien, et c'est sur le témoignage de Denis, ennemi de Dion et par conséquent de Speusippe, qu'il accuse celui-ci d'avarice; encore le fragment qu'il cite d'une lettre de Denis, ne prouve-t-il autre chose, sinon que Speusippe exigeait une rétribution de tous ses élèves, au lieu que les philosophes se contentaient de ce qu'on leur offrait. Speusippe avait succédé (357 avant J.-C.) à Platon comme chef de l'Académie. Ses infirmités ne lui permettant pas de continuer ses leçons, il remit la direction de l'école à Xénocrate. Un jour qu'il était en voiture, il rencontra Diogène et le salua : « Je ne rends point le salut, dit le Cynique, à un « homme qui aime assez la vie pour la traîner « dans l'état où tu es. » Speusippe, dit-on, piqué de ce reproche, abrégea ses jours en faisant un usage immodéré du vin ; mais, suivant quelques auteurs, il mourut d'une maladie pédiculaire. Diogène Laërce dit qu'il avait inventé l'art de fabriquer de petits tonneaux avec des planches très-minces. Il avait composé des dialogues qui sont perdus, mais dont le même Laërce nous a conservé les titres dans la vie de Speusippe (*Vies des philosophes*, liv. 4). Aristote les paya trois talents, environ seize mille deux cents francs de notre monnaie. Dans un recueil d'opuscules philosophiques publié par Alde l'ancien, 1497, in-fol., on trouve sous le nom de Speusippe : *Liber de Platonis definitionibus*. Voyez la *Bibl. græca* de Fabricius, t. 2, p. 65, et Brucker, *Histor. philos.*, t. 1er, p. 728. Consulter aussi la dissertation de M. Ravaisson, *Speusippi, de primis rerum principis placita*, Paris, 1838, in-8°, et le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. 6, p. 727. W—S.

SPEZIALE (Jacques), personnage qui s'est acquis une réputation funeste dans l'histoire de l'Italie méridionale, était né en 1760; il était fils d'un paysan de Borghetto, près de Palerme. Après avoir fait d'assez bonnes études, il était parvenu à obtenir un emploi de la *Corte prétorienna* à Palerme, lorsque la cour de Naples, fuyant devant l'armée française, chercha un refuge en Sicile. Speziale suivit avec empressement cette occasion de se montrer; il s'installa dans l'antichambre de la reine Caroline et fit parade du zèle le plus vif en faveur de la royauté, de la haine la plus implacable contre les partisans de la révolution. Il réussit de la sorte à se faire remarquer; il fut mis à la tête d'une commission chargée de punir les ennemis de la dynastie. Il se transporta d'abord dans l'île

de Procida, où, sous la protection des vaisseaux anglais, il commença à faire couler du sang, et bientôt les Français ayant dû évacuer Naples, il accourut dans cette capitale, et il s'y livra à toute sa fureur. Des potences furent dressées partout, les bourreaux furent surchargés de besogne, et Speziale multiplia les arrêts de mort sans prendre souvent la peine d'entendre des défenses dont il ne tenait d'ailleurs aucun compte. Le régime de la terreur règna à Naples, et les plus nobles victimes furent frappées. Devenu à bon droit l'objet de l'exécration publique, Speziale resta en faveur auprès d'un roi dépourvu de toute capacité et d'une reine qui ne respirait que la vengeance. En 1806, les Français reparurent, et il se hâta de suivre ses maîtres, qui fuyaient une seconde fois vers la Sicile. Peu de temps après, il fut atteint d'aliénation, et il mourut en 1813, dans un état de folie furieuse. Z.

SPIEGEL (Henri, fils de Laurent), poëte hollandais, d'une ancienne famille, naquit à Amsterdam, le 11 mars 1549, y reçut une éducation lettrée, et s'étant livré au commerce, y acquit une fortune considérable. Il alternait ses occupations commerciales avec la culture des lettres; et sa langue maternelle lui eut, quand elle se forma, ou plutôt à l'époque de sa restauration, les obligations les plus importantes. La chambre de rhétoriciens, dont il était membre, devint une espèce d'académie nationale (1). Les hommes les plus distingués du temps de Spiegel, tels que Roemer (ou Romain), Visscher, Coornhert, Douza et autres, se plaisaient dans sa société ou dans sa correspondance : il faisait pour la bienfaisance, pour les lettres et pour les arts, le plus noble usage de ses richesses. Nommé contre son gré membre du conseil de l'amirauté de la ville de Hoorn, il se soumit à une assez forte amende au profit des pauvres, plutôt que d'accepter cette charge. La vie privée eut seule des délices pour lui. Il possédait, sur les bords de l'Amstel, une campagne dont le séjour charmait ses loisirs littéraires et philosophiques; mais il devint, au commencement de 1612, la victime de sa tendresse paternelle. Il avait, à Alkmaer, des enfants malades de la petite vérole: comme il ne l'avait pas eue, on l'en éloignait avec soin : il trompa la surveillance, fut atteint de la maladie et en mourut. Son corps, transporté à Amsterdam, y reçut une sépulture modeste au même temple où les amiraux Ruyter et Van Galen obtinrent plus tard d'imposants mausolées, et où Vondel, le coryphée de la poésie hollandaise, ne fut honoré, trois ans après sa mort, que d'une simple épitaphe chronostique. Son principal ouvrage est un poëme moral et religieux, sous le titre de *Hertspieghel* ou *Miroir du cœur*. On peut, sous plus d'un rapport, l'assimiler à l'*Essai sur l'homme* que Pope a publié un siècle plus tard. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur, à Amsterdam, en 1615. Pierre Vlaming en a donné une édition enrichie d'un bon commentaire et d'une biographie intéressante, Amsterdam, 1723, in-8°. Le style en est nerveux et concis; il est riche en images et fort d'expression, mais il manque d'élégance, et souvent de clarté. La partie technique de la versification annonce un progrès remarquable pour le temps. Hoofft et Vondel n'avaient pas encore paru, mais ils ne devaient pas tarder à aller bien au delà. On a surnommé Spiegel l'*Ennius hollandais*. C'est lui qui fit les frais de la première édition de la *Chronique rimée* de Melis ou Emile Stoke, Amsterdam, 1591. La préface, qu'à la demande de Spiegel, Douza mit à cette édition, en offre la preuve (*voy.* Stoke). M-on.

SPIEKER (Chrétien-Guillaume), théologien protestant, né dans la ville de Brandenbourg sur Havel, le 7 avril 1780. Il fit ses études au gymnase de sa ville natale, et en 1804 il devint professeur à l'institut pédagogique de Hall. L'année suivante il fut nommé prédicateur militaire dans un régiment d'infanterie. Après la bataille d'Iéna, Spieker n'ayant plus son emploi, dut se faire professeur privé à Dessau. C'est alors qu'il reprit ses travaux littéraires, depuis longtemps commencés. De là son premier ouvrage : Les heureux enfants (*die glücklichen Kinder*); Leipsick, 1808, 4 vol. Il publia ensuite : Le père Hellwig au sein de sa famille (*Vater Hellwig unter seinen Kindern*), Nuremberg, 1808-1810; 2 vol. Il se rendit dans la même année à Berlin avec le titre de diacre, et devint presque en même temps professeur de théologie à Francfort-sur-l'Oder. En 1813 et en 1814, il remplit les fonctions de ministre ecclésiastique dans la landwehr, et en 1818 il revint à Francfort en qualité de surintendant (évêque). Ce laborieux et savant prélat mourut en mai 1858. Outre les ouvrages cités on a de lui : 1° Sermons et prédications tenus en campagne (*Predigten und Reden im felde gehalten*); Berlin, 1815 et 1817, 2e édit.; 2° Histoire de Luther et des réformes qu'il a introduites dans l'église allemande (*Geschichte Luther und der durch ihn bewirkten Kirchenverbesserung in Deutschland*); Berlin, 1818; 3° *Confessio augustana, confutatio pontifica et apologia confessionis;* Berlin, 1830; 4° Récits tirés de la vie du surintendant général Breccuis (*Darstellungen aus dem Leben des general Superintendenten Breccuis*) Francfort, 1845; — 5° Histoire de la réformation en Allemagne jusqu'à la paix religieuse d'Augsbourg (*Geschichte der Reformation in Deutschland bis zum Religions*

(1) Cette chambre, sous l'emblème de l'églantier et la devise : *Florissante en amour*, publia, en 1584, par la plume de Spiegel, sa *Grammaire hollandaise*, en forme de dialogue entre Rœmer et Gédéon. Ainsi étaient désignés, sous leurs noms de baptême, deux des membres les plus distingués de la chambre, Visscher et Fallet. *Voy.* l'*Histoire de la langue hollandaise*, par A. Ypey (Utrecht, 1812, in-8°, p. 413). L'auteur s'est plu à développer avec soin les services rendus par Spiegel à sa langue maternelle, p. 408-414. *Voy.* le *Mémoire* sur la prosodie hollandaise, par Huisinga Bakker, dans les *Mémoires de la société philolog.* de Leyde, t. 5, p. 105 et suiv.

*frieden zu Augsbourg*), Leipsick, 1847, 1 vol.; — 6° la Cène du Seigneur (*Abendmahl des herrn*), Berlin, 1848, 7e édit.; — 7° Méditations du matin (*Morgen andachten*), Berlin, 1849, 6e édit.; — 8° Méditations du soir (*Abend andachten*), Berlin, 1846; — 9° Heures de méditation d'Emilie, à l'usage des jeunes filles des classes éclairées (*Emiliens stunden der andacht fuer erwachsene Tœchter der gebildeten stœende*), Leipsick, 1849, 6e édit.; — 10° la Foi chrétienne (*Der christliche Glaube*), Berlin, 1849, 2e édit.; 11° Histoire de Francfort (*Geschichte der Stadt Frankfurt*), Berlin, 1853. Z.

SPIEL (Georges-Henri), littérateur allemand, naquit à Nordheim dans l'électorat de Hanovre en 1786, et fit de très-bonnes études. Il occupa ensuite plusieurs places importantes et jouit d'une grande considération; mais ce qui fixa principalement les regards sur lui, ce fut un recueil périodique intitulé *Vater landische Archive* (les Archives de la patrie) *pour servir à la connaissance du royaume de Hanovre,* qu'il publia depuis 1819 jusqu'à sa mort. Spiel était encore un des collaborateurs de Gruber pour sa grande Encyclopédie. Il mourut à Hanovre en 1822. B—h—d.

SPIELMAN (le baron de), diplomate autrichien, élève et confrère de Thugut, concourut comme lui à donner à la politique du cabinet de Vienne le caractère équivoque qu'elle eut durant les guerres de la révolution. Après avoir été auprès de différentes cours secrétaire et conseiller d'ambassade, il devint ministre de cour et d'Etat, avec le titre de référendaire privé. Ce fut en cette qualité qu'il accompagna, en 1791, l'empereur Léopold aux conférences de Pilnitz, où il contribua beaucoup à faire adopter le système de temporisation qui fut d'abord repoussé par le roi de Prusse. Ce prince voulait que l'on déclarât sur-le-champ la guerre à la France, afin, disait-il, de ne pas donner au parti révolutionnaire le temps de se préparer à la résistance. Mais ce système ne fut point admis par le circonspect empereur, qui s'était déjà mis en rapport avec le parti constitutionnel de France. Ce fut Spielman qui rédigea la déclaration vague et insignifiante que signèrent les deux souverains et qui termina les conférences. Ce fut encore le baron de Spielman (*voy.* les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*) qui, lorsque la guerre fut décidée, fit écarter les princes français de la direction des opérations militaires, que le roi de Prusse avait d'abord consenti à leur accorder, sur la demande de ces princes, assistés du marquis de Bouillé. Les princes de Colloredo et de Hohenlohe, conseillers autrichiens eux-mêmes, y avaient accédé; mais le baron de Spielman fit changer cette partie du plan, en soutenant que les opérations des émigrés devaient dépendre du mouvement des armées combinées et qu'il fallait les soumettre au plan général. Ce système avait été suggéré au cabinet autrichien par le baron de Breteuil, envoyé secret de Louis XVI, à qui l'on avait inspiré de la défiance sur les intentions de ses frères. Ainsi les royalistes français furent divisés en trois corps séparés et qui restèrent en réserve sur les derrières, ce qui eut une grande influence sur les événements, comme on peut le voir à l'article Dumouriez, et rendit impossible l'invasion tentée par le duc de Brunswick. Ce qui prouve d'ailleurs que ce n'était ni dans les intérêts de Louis XVI ni dans ceux des émigrés royalistes que l'Autriche s'était réunie à la coalition, c'est qu'au moment où l'armée coalisée se mit en mouvement, le baron de Spielman, Thugut et Merci-d'Argenteau furent envoyés à sa suite, et qu'ils vinrent en Lorraine, jusqu'à Verdun, comme commissaires autrichiens chargés de procéder au partage des provinces qui devaient échoir à l'Autriche dans le démembrement de la France. On trouve la preuve de ce fait dans un mémoire du prince de Nassau-Siegen, alors envoyé de l'impératrice Catherine auprès des armées coalisées. Grand fut le désappointement des commissaires impériaux lorsque la retraite du duc de Brunswick vint déjouer tous leurs plans de partage. Ils comprirent sans peine qu'ils avaient été joués par la Prusse; mais l'Autriche sut bien prendre sa revanche l'année suivante, dans la campagne des Pays-Bas. Quant au baron de Spielman, sa haute faveur dura peu, et quoique l'Autriche ce cessât point de suivre son système, il fut sacrifié au commencement de l'année suivante à l'ambition de Thugut, qui réussit à se faire nommer *directeur général du bureau des affaires étrangères*. Voulant écarter du pouvoir le baron, on lui offrit une modeste place d'adjoint au ministre d'Autriche à la diète de Ratisbonne; mais, vivement piqué d'une telle proposition, il demanda sa retraite, qui lui fut accordée avec une bonne pension, et il alla dans ses terres, où peu de temps après il mourut mécontent et oublié. M—dj.

SPIELMANN (Jacques-Reinhold), chimiste, né à Strasbourg, le 31 mars 1722, fut destiné à la profession d'apothicaire, par son père, qui l'exerçait avec succès. D'abord occupé au laboratoire paternel, il s'adonna en même temps à l'étude des langues anciennes, de l'histoire et des autres sciences, sous les plus habiles professeurs qui honoraient alors l'université de Strasbourg. En 1740, il entreprit un voyage pour perfectionner ses connaissances, et alla d'abord à Nuremberg, où il entra dans la pharmacie de Beurer, chimiste distingué, qui était en correspondance intime avec Haller. Après un an de leçons, qui lui furent très-utiles, il se rendit à Francfort, où il étudia, pendant quelques mois, la botanique, puis à Berlin, où la nouvelle école de médecine réunissait déjà un grand nombre d'élèves. Il y profita surtout des leçons de chimie et de docimasie de Marggraf, ancien employé à la pharmacie de son père. Il alla ensuite à Freyberg, pour y étudier la

métallurgie, l'art des mines et des fonderies; puis à Paris, où il termina ses études académiques, honoré de la protection des deux Jussieu, d'Ons-en-Bray, de Réaumur et d'Olivet. De retour dans sa ville natale, où son père était mort depuis peu, il continua l'état de pharmacien, se livrant toutefois en même temps à l'étude de la botanique et des autres sciences relatives à la médecine. Enfin, en 1748, Spielmann quitta les limites étroites de la pharmacie, et prit le grade de docteur en médecine. Le sujet de sa thèse fut *De principio salino*. Une des bizarreries de sa destinée, c'est qu'en 1756 il fut nommé professeur de poésie à l'université de Strasbourg. Il en remplit les fonctions pendant trois ans, et choisit pour ses leçons les six premiers livres de Lucrèce, sur la *Nature des choses*. Une place de professeur extraordinaire de médecine devint vacante, en 1749, et elle lui fut donnée. Quittant alors la pratique de son art, il se livra tout entier à l'enseignement, où il acquit une si grande réputation, qu'il attira de l'étranger, nommément de la Russie, beaucoup de jeunes gens qui vinrent suivre ses leçons. Il avait toujours gardé la propriété de sa pharmacie, ce qui contribua à rendre plus instructives ses leçons de chimie et de matière médicale, par les expériences et les démonstrations qu'il faisait dans son laboratoire. Après la mort de Boecler, en 1759, on lui donna la chaire de professeur ordinaire de médecine, avec l'obligation de continuer ses leçons de chimie et de botanique. Les premières furent toujours les plus suivies, et elles tiennent le premier rang dans les cours de Spielmann. Ce fut dans ce temps-là qu'il se livra à de grandes recherches, et qu'il fit connaître tous les végétaux malfaisants ou vénéneux de l'Alsace. On lui doit aussi l'analyse la plus exacte des différentes espèces de lait. Il établit, dans cette dissertation, que le lait maternel est la seule nourriture que l'on doive donner aux nouveau-nés. Après un grand nombre d'expériences sur le lait de vache, il démontra que ce fluide était susceptible de la fermentation vineuse; et il en obtint, sans aucune addition, un esprit ardent et semblable à l'esprit-de-vin. Spielmann publia, en 1763, pour l'usage des élèves qui suivaient ses leçons, *Institutiones chemiæ*. Cet ouvrage est surtout remarquable par l'extrême exactitude avec laquelle les travaux chimiques et tout ce qui tient à la manipulation pratique du laboratoire y sont décrits, en même temps qu'il présente un tableau fidèle des connaissances acquises en chimie à cette époque. Spielmann donna aussi beaucoup de soins à la botanique. Par son zèle, il mit dans un état satisfaisant le jardin botanique de Strasbourg, qui avait été placé sous son inspection. En 1774, il publia ses *Institutiones materiæ medicæ*, qui furent très-bien accueillies, et qui sont encore regardées comme un ouvrage utile. En 1783, il termina sa carrière d'auteur par la publication de sa *Pharmacopæa generalis*. Malgré les parties défectueuses que cet ouvrage présente, il en offre qui se font remarquer par un rare mérite. Il faut compter parmi ces dernières les préceptes généraux sur la préparation de classes entières, telles que les esprits, les huiles, essences, extraits, etc., et les *Prolégomènes*, qui contiennent en quelques pages la matière de plusieurs volumes. Spielmann avait été nommé membre ou correspondant des académies et sociétés savantes les plus célèbres, parmi lesquelles il suffit de nommer celles de Berlin, de St-Pétersbourg, de Paris, de Stockholm, de Turin. Il mourut à Strasbourg le 9 septembre 1783. Voici les titres de ses principaux écrits : 1° *Institutiones chemiæ, prælectionibus academicis accommodatæ*, Strasbourg, 1763, 1766, in-8°, traduit en français sur la 2e édition, par Cadet le jeune, Paris, 1777, 2 vol. in-8°. La traduction est accompagnée de notes et remarques, sur lesquelles Cadet avait consulté Spielmann. De Villiers a traduit les citations qui se trouvent au-dessous du texte. Il a aussi corrigé, classé et complété la *Bibliographie chimique* qui se trouve à la fin. Une traduction allemande, d'après l'original latin et la traduction française de Cadet, par J.-H. Pfingsten, parut à Dresde, en 1783, in-8°. 2° *Institutiones materiæ medicæ, prælectionibus academicis accommodatæ*, Strasbourg, 1774, in-8°. Le fils de l'auteur, Jean-Jacques Spielmann, médecin à Strasbourg, publia en 1776 une traduction allemande de cet ouvrage. 3° *Pharmacopæa generalis*, ibid., 1783, in-4°, avec le portrait de l'auteur; 4° un nombre assez considérable de dissertations, publiées en 4 vol. in-4°, de 1777 à 1781, sous ce titre : *Delectus dissertationum medicarum Argentoratensium*. Z.

SPIERA ou SPERA (François), jurisconsulte du 16e siècle, né à Cittadella, enseigna la jurisprudence à Padoue. D'abord très-bon catholique, il embrassa ensuite avec ardeur le protestantisme; mais bientôt, soit par suite de remords véritables, soit par crainte des dangers qu'il courait et surtout par la frayeur que lui causait l'inquisition, il se rendit à Venise près de Jean Della Casa, légat du saint-siége, lui avoua sa faute et rétracta ses erreurs. Le légat ne se contenta point de cette abjuration secrète, il exigea un désaveu public. Spiera le fit, mais en conçut tant de chagrin qu'il tomba dangereusement malade. Ramené à Padoue, une horrible agitation s'empara de son esprit; les secours de la médecine lui furent inutiles, il mourut presque désespéré et doutant de la miséricorde divine. Cependant l'évêque converti Vergerio, qui était venu tout exprès de Venise pour assister et consoler le moribond, se vante, dans une espèce de relation apostolique, qu'il publia, en italien, de la vie et de la mort de Spiera, se vante, disons-nous, d'être parvenu à ranimer le courage de ce malheureux dans les derniers moments. Trois

autres écrivains, Matthieu Gribaldi (*voy.* ce nom). Sigismond Gélénius et Henri Scrimger (dit *Scotus*, parce qu'il était né en Ecosse), composèrent, en latin, des notices en forme de lettres sur le jurisconsulte de Cittadella. Elles parurent séparément; puis on les réunit à une version latine, faite par François Negro (*voy.* ce nom), de la relation de Vergerio, pour en former le recueil intitulé *Francisci Spieræ qui, quod susceptæ semel Evangelicæ veritatis professionem abnegasset damnassetque, in horrendam incidit desperationem, historia, a quatuor summis viris summa fide conscripta*, Bâle, 1750, in-8°. Ce recueil, dont Calvin fit la préface, eut pour éditeur Cæl.-Secund. Curion et fut traduit et imprimé en anglais la même année. Les auteurs que nous avons cités et les protestants en général présentent Spiera comme un illustre pénitent, attribuant les orages qui troublèrent sa fin à un regret profond d'avoir renié leur foi. Un zélé calviniste, qui ne s'est désigné que par les initiales J. D. C. G., a mis au jour la pièce suivante : *François Spera, ou le Désespoir*, tragédie (en cinq actes, en vers, sans distinction de scènes et avec des chœurs, un sonnet et un argument), dédiée à Claude Boucart, ci-devant professeur de philosophie à Lausanne. Cette pièce, fort mauvaise, mais très-injurieuse à la cour de Rome, est de la plus grande rareté. M. de Soleinne n'en possédait qu'une copie manuscrite. B—L—U.

SPIERINGS (Henri), peintre d'Anvers, né vers l'an 1633 et élève de Paul Bril, montra un talent éminent comme paysagiste. Le séjour qu'il fit en Italie et en France ajouta à la réputation qu'il avait acquise dans son pays. Louis XIV l'honora de sa protection, et Spierings peignit pour ce monarque plusieurs beaux paysages. Sa manière de dessiner était remplie d'agrément, ses arbres d'un excellent choix de forme, sa touche délicate et son coloris d'un naturel exquis. Il enrichissait les premiers plans de ses compositions d'une grande variété de plantes, qu'il copiait toujours d'après nature, et l'ensemble de ses tableaux plaisait à l'œil et produisait beaucoup d'effet. Mais ce qui distinguait surtout Spierings, c'était son habileté à imiter le style et la touche des plus fameux peintres et surtout de Salvator Rosa. Les connaisseurs les plus exercés ne pouvaient distinguer ses ouvrages de ceux de ce maître. Après un assez long séjour en France, Spierings se rendit en Italie et résida pendant plusieurs années à Bologne; à son retour, il passa en Angleterre et fit à Londres plusieurs ouvrages très-recommandables. Il mourut en 1715, dans un âge fort avancé. P—S.

SPIERRE (François), dessinateur, né à Nancy en 1643, avait d'abord cultivé la peinture. Les tableaux qu'il a exécutés rappellent le style de Pietre de Cortone; mais, ayant reçu des leçons de gravure de Poilly, il se livra exclusivement à ce dernier art, et quelque supérieur que fût le talent de son maître, il le surpassa sous tous les rapports. Il fit le voyage d'Italie pour se perfectionner, et c'est au retour de ce voyage qu'il mourut à Marseille, en 1681, n'ayant encore que 38 ans. Il a gravé un assez grand nombre d'estampes d'après ses propres compositions et celles de plusieurs maîtres italiens. Spierre est au premier rang des plus illustres graveurs. Quand il suivait la manière de Bloemart et de Poilly, il ne le cédait en rien, si même il n'était préférable, à ces deux artistes; mais ils n'avaient qu'une seule manière, tandis que Spierre les possédait toutes et les variait à son gré. Il a gravé, d'une seule taille, avec une souplesse extraordinaire et dans un goût qui n'a rien de celui de Mellan. Aucun graveur au burin ne saurait lui être comparé pour le talent avec lequel il varie la manœuvre de son outil. Tantôt sa gravure est de la plus grande fierté, tantôt elle est fine et badine. Il savait parfois donner à son burin un esprit que l'eau-forte peut à peine lui disputer. Le portrait du comte Laurent de Marciano, qu'il a gravé d'après sa propre peinture, est un morceau remarquable pour la couleur, quoique aucune partie de cette estampe ne tombe dans le noir. Outre ce portrait, on fait un cas particulier d'une autre pièce de son invention, représentant Mars et Minerve présidant à la culture des roses, dont trois nymphes sont occupées, allégorie sur les facultés de l'âme. On cite également les estampes qu'il a gravées d'après Pietre de Cortone, au nombre de cinq; Ciro Ferri, au nombre de quatre, et le Bernin, au nombre de cinq. Mais son ouvrage capital et l'un des chefs-d'œuvre de la gravure, c'est sa *Vierge* d'après le Corrége, estampe in-folio de forme ovale. Les bonnes épreuves de ce morceau admirable sont celles où la nudité de l'Enfant Jésus n'est couverte d'aucune draperie. A la vente St-Yves (1805), une épreuve de cette estampe a été vendue sept cent cinquante francs. P—S.

SPIERS (Albert van), peintre, né à Amsterdam en 1666, fut élève de Van Ingen. Il passait pour le meilleur élève de ce maître et avait déjà la réputation d'un artiste habile lorsqu'il se rendit en Italie pour y étudier les ouvrages des grands maîtres et notamment ceux de Raphaël, de Jules Romain et du Dominiquin. Il s'appliqua à copier leurs tableaux et fit de tous ceux qu'il ne put peindre des dessins très-soignés et finis. Après avoir étudié à Rome la science du dessin, il se rendit à Venise pour se faire initier au secret de la couleur. Paul Véronèse fut l'objet de son admiration, et les conseils de Carlo Loth ne furent pas non plus sans influence sur son talent. Il eut de fréquentes occasions de se faire connaître, et il aurait pu trouver à Venise un emploi avantageux de son pinceau, si l'amour de la patrie ne l'eût rappelé en Hollande, où il retourna en 1697. A son arrivée, il fut chargé de peindre

plusieurs grands plafonds et tableaux d'histoire, où il déploya la correction de dessin et la sagesse de composition des grands maîtres d'Italie, qu'il n'imita jamais cependant d'une manière servile. Les nombreux travaux qu'il fut chargé d'exécuter et l'excès du travail lui occasionnèrent une maladie de poitrine à laquelle il succomba en 1718. P—s.

SPIESS (Philippe-Ernest), celui des littérateurs allemands du 18e siècle qui s'est appliqué avec le plus de succès à la science de la diplomatique, naquit le 27 mars 1734, à Ettenstadt, village de la principauté d'Anspach, où son père était pasteur. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au gymnase d'Anspach et, six ans plus tard, à l'université de Iéna, pour y étudier la jurisprudence; mais, entraîné par l'exemple du savant Buder, chez lequel il demeurait, il s'occupa principalement des diverses branches de l'histoire. Sans avoir achevé ses études, il fut obligé, en 1754, probablement par la fortune bornée de son père, de quitter l'université. Le lendemain de son arrivée dans la maison paternelle, il accompagna ses parents à Anspach pour voir l'entrée de la princesse de Saxe-Cobourg, que le prince héréditaire venait d'épouser. Sa taille élevée et sa bonne mine firent sensation dans la petite capitale, et le margrave Charles-Guillaume-Frédéric en entendit parler. Ce prince avait une compagnie de gardes du corps dont aucun soldat n'avait moins de six pieds; il fut curieux de voir le jeune Spiess et le fit chercher. Sa mine plut tellement au prince qu'il le força d'endosser l'uniforme de cadet. Pour consoler ses parents, il promit d'avoir soin de leur fils, auquel il permit de continuer à se livrer à l'étude. Le prince Alexandre, qui parvint au gouvernement en 1757, l'avança successivement jusqu'au grade de premier lieutenant. Spiess, voyant que la carrière du droit civil, à laquelle il fallait se préparer par la pratique, était désormais fermée pour lui, se jeta dans l'étude du droit public et féodal et dans celle de l'histoire de l'Empire; le margrave lui ouvrit sa riche bibliothèque et lui accorda l'entrée de ses archives, dont Spiess profita pour se fortifier dans la diplomatique. En 1769, le margrave de Brandebourg-Bayreuth mourut sans héritier féodal, et ses Etats furent réunis à la principauté d'Anspach. Les plus anciennes archives de la maison de Brandebourg se trouvaient dans la forteresse de Plassenbourg, près de Culmbach; des trésors historiques y étaient enfermés. Le margrave résolut de placer à la tête de ce précieux dépôt quelqu'un qui fût en état de l'apprécier et d'y mettre de l'ordre. On jugea que l'homme le plus propre à cette commission était Spiess. Alexandre lui fit quitter l'uniforme et l'envoya à Culmbach comme membre de la régence et archiviste secret. Les ouvrages qu'il publia depuis 1774 montrèrent une connaissance si profonde de l'histoire, de la généalogie, de la sphragistique (1), des idées si lumineuses sur la manière d'organiser les dépôts d'actes publics et sur l'utilité qu'on peut en tirer qu'il fut dès lors regardé comme l'oracle de la diplomatique. Plusieurs souverains et Etats d'Empire lui demandèrent des conseils sur la manière d'organiser leurs archives et lui firent de riches présents. En 1780 et 1785, les académies des sciences de Manheim et de Munich le nommèrent un de leurs membres. En 1783, le margrave le plaça, comme conseiller de régence, à Bayreuth, où on avait besoin de ses lumières. Ayant découvert dans les archives de Plassenbourg des documents importants pour l'histoire de Hongrie, il fut envoyé, en 1785, par le margrave à Vienne pour les offrir à l'empereur Joseph. Partout sur son passage on s'empressa de l'introduire dans les archives les plus secrètes. A Vienne, il fut fêté par les grands; Joseph II s'entretint plusieurs fois avec lui et lui fit présent d'une bague du prix de huit mille quatre cents florins. L'abbaye des bénédictins à St-Blaise, dans la Forêt-Noire, qui était un des principaux siéges de l'érudition solide dans l'Allemagne catholique, se proposait, à cette époque, de donner suite à l'utile recueil du P. Hansitz, jésuite, qui, sous le titre de *Germania sacra*, avait publié les titres relatifs à l'ancienne métropole de Lorch, détruite dans le 8e siècle, et aux évêchés de Passau, Salzbourg et Ratisbonne. Cette congrégation invita Spiess à se rendre à St-Blaise pour donner ses conseils sur le plan de cette entreprise. Le margrave lui permit, en 1788, de faire ce voyage, et il voulut en payer les frais. Spiess s'arrêta dans les abbayes de Franconie et de Souabe, où il trouva de riches matériaux et des prélats savants. Il visita aussi, peu de temps avant leur destruction, les couvents d'Alsace et séjourna quelques mois à St-Blaise, où il se lia d'amitié avec dom Maurice, membre de cette congrégation. Lorsqu'en 1790, le margrave se rendit à Berlin, où il négociait son abdication, le ministre Herzberg le pria de permettre que Spiess fût du voyage. Celui-ci reçut un accueil distingué; le roi lui fit un riche présent, et en 1792, l'académie des sciences de Berlin inscrivit son nom dans la liste de ses membres. Le margrave, étant devenu veuf, épousa lady Craven, abdiqua le gouvernement en faveur du roi de Prusse et se retira en Angleterre. Il y appela, en 1792, Spiess, probablement pour le consulter sur les moyens de donner à lady Craven le rang de princesse d'Empire et peut-être dans l'intention de le charger de cette négociation à Vienne; mais la santé affaiblie du diplomatiste ne lui permit pas de passer en Angleterre. Cependant son ami dom Maurice ayant été élu prince abbé de St-Blaise l'année suivante, Spiess ne put résister aux sollicitations de ce prélat, qui l'invi-

(1) Science de la connaissance des sceaux du moyen âge.

tait à venir passer quelque temps avec lui. Quoique malade, il se mit en route; pendant les six semaines qu'il s'arrêta à St-Blaise, on mit la dernière main au premier volume du nouveau *Germania sacra,* qui parut en 1794, contenant les titres et documents relatifs à l'histoire de l'évêché de Wurzbourg. Les événements de la guerre et les révolutions qu'éprouva l'Allemagne interrompirent cette publication et mirent fin, quelques années après, à l'abbaye qui en avait conçu l'idée Au reste, Spiess se vit comblé d'honneurs et d'amitiés par les bénédictins; le prince avait ordonné des prières solennelles pour le rétablissement de la santé de son hôte, comme d'un personnage illustre. Il revint à Bayreuth le 30 novembre 1798 et traîna son existence jusqu'au 5 mars de l'année suivante. La vie de Spiess, rédigée par lui-même pour être lue à son enterrement, a été imprimée. Il a fourni un grand nombre d'articles à divers journaux et recueils périodiques. Ses ouvrages sont: 1° *Bulla aurea Rudolfi I Rom. Regis, quæ Plassenburgi asservatur,* etc., Bayreuth, 1774, in-4°. On ne connaît que deux bulles d'or de Rodolphe de Habsbourg, l'une aux archives de Plassenbourg, l'autre à celles du château St-Ange. Les amateurs de sphragistique les regardent comme très-curieuses. Celle de Plassenbourg est appendue au diplôme daté de Gemünd le 4 novembre 1281, par lequel Rodolphe confère à son oncle Frédéric de Hohenzollern le burgraviat de Nuremberg. 2° *Des archives,* Halle, 1777, in-8° (en allemand), excellent précis sur la manière d'organiser les dépôts d'actes publics; 3° *Occupations d'un archiviste dans des moments dérobés* (en allemand), Halle, 2 vol. in-4°; 4° *Histoire diplomatique de la ligue impériale, de* 1535 *à* 1544, Erlang, 1788, in-4°, en allemand. S—L.

SPIESS (Chrétien-Henri), littérateur allemand, né à Freiberg en 1755, mort en 1799, mena à Leipsick et à Dresde une existence assez obscure, aux gages des libraires. Il ne manquait pas d'imagination et d'habileté, mais la précipitation avec laquelle il travaillait nuisait au mérite de ses productions; elles trouvèrent cependant auprès d'un public nombreux un accueil favorable qui se soutient encore. Théâtre, roman, compilations historiques, il aborda indifféremment tous les sujets. Son drame de *Clara von Hoheneichen* est oublié, mais son roman du *Chevalier au lion,* Leipsick, 1796, 4 vol., s'est soutenu, et il a été réimprimé en 1837 et en 1844. *Petit-Pierre, histoire de revenants du* 13e *siècle* (Leipsick, 1791), a obtenu plusieurs éditions, et il en existe deux ou trois traductions françaises. Charles Nodier, rendant compte dans un journal de celle qui fut publiée à Paris en 1820, 4 vol. in-12, reconnaît dans cette production une originalité puissante. Citons aussi comme ayant passé dans notre langue *Auguste et Julie,* 1835; *Benno d'Elzenbourg,* 1806, 4 vol.; les *Esprits de la montagne,* 1799; *Théodore, ou le petit Savoyard,* 1797 (récit dont le sujet fut fourni à l'auteur par un épisode de sa vie); *Willibald, ou les douze vierges dormantes,* 1822, 4 vol. in-12. Cinq nouvelles de Spiess ont été insérées dans la *Nouvelle bibliothèque des romans,* mais on n'a traduit, ce nous semble, ni le *Vieillard qui est partout et nulle part,* Leipsick, 1792 (réimprimé en 1824), ni *Hans Heiling,* 1798. Une *Biographie des suicides,* 1785, 4 vol., obtint une troisième édition en 1799; elle fut suivie en 1795 d'une *Biographie des insensés,* 4 vol. On a réuni et publié en onze volumes à Nordhausen en 1840-1841 les œuvres complètes de Spiess, avec une notice sur sa vie par C. Schœpfer. Z.

SPIFAME (Jacques-Paul), né à Paris, d'une famille noble originaire de Naples, eut une destinée singulière. D'abord régent au collége du cardinal Lemoine, recteur, chancelier de l'université, puis conseiller au parlement, président aux enquêtes, maître des requêtes, conseiller d'Etat, il remplit une autre carrière dans l'Eglise et fut chanoine de Paris, abbé de St-Paul sur Vannes, grand vicaire de Reims sous le cardinal Charles de Lorraine, enfin évêque de Nevers. Ce prélat quitta plus tard sa religion, son évêché et quarante mille livres de rente, pour une femme avec laquelle il vivait, alla chercher un asile à Genève, où il fut accueilli par Calvin et s'y fit recevoir ministre pour avoir entrée dans les conseils. Toujours utile aux différents corps où il fut admis et à tous les partis qu'il embrassa; magistrat, il assura le droit d'indult au parlement; évêque, il se distingua dans l'ordre du clergé, aux états de Paris, en 1557; ministre protestant, il négocia, à la diète de Francfort, pour le prince de Condé, et lui procura les secours de l'Allemagne. Il finit par avoir la tête tranchée, à Genève, le 23 mars 1566, à plus de 70 ans, sans que la cause de sa mort, diversement rapportée par les auteurs catholiques ou protestants, soit parfaitement éclaircie. On le soupçonna d'entretenir des correspondances en France, soit pour rentrer dans le sein de l'Eglise, soit pour remettre la ville de Genève sous l'obéissance des ducs de Savoie. On précipita son procès, qui ne dura que trois jours, de peur qu'on ne fût obligé de céder aux sollicitations de la cour de France en sa faveur. Il paraît que le motif apparent de sa condamnation était un faux acte qu'il avait fait pour assurer sa succession à un enfant qu'il avait eu de sa femme avant le mariage. On trouve, dans la dernière édition des *Mémoires de Condé,* quelques pièces de lui, entre autres une lettre à la reine mère, dans laquelle il fait l'apologie de l'action de Poltrot. T—D.

SPIFAME (Raoul) se fit connaître par la bizarrerie de son imagination, comme son frère Jacques-Paul l'avait été par le scandale de son apostasie. Cet homme singulier, que l'égarement de son esprit avait fait interdire des fonctions d'avo-

cat, s'était créé, de son chef, le titre de *Dictateur et garde du sceau dictatoire et impérial.* Il est auteur d'un ouvrage rare et extraordinaire, dans lequel on trouve des vues hardies et extravagantes, chaos informe, d'où jaillissent de temps en temps des traits de lumière qui contiennent le germe de plusieurs lois et établissements utiles à la société, qui ont été exécutés depuis en tout ou en partie, soit par les ordres de l'administration, soit par un usage insensible; tels sont la fixation du commencement de l'année au 1er janvier, l'abolition des justices seigneuriales, des projets utiles pour la sûreté, la propreté, la décoration de Paris. Cet ouvrage est intitulé *Dicæarchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata,* in-8°, 1556, sans lieu d'impression (1). Il contient trois cent neuf arrêts, sur presque toutes les branches de la législation, fabriqués par l'auteur dans le fond de son cabinet, et qu'il donna sous le nom de *Henri II;* ce qui en a imposé à Brillon et à Ste-Marthe, qui les ont cités comme étant effectivement rendus au nom de ce prince. La *Dicæarchiæ* forme un volume de huit cents pages très-recherché des bibliophiles, et de beaux exemplaires se sont payés cent vingt et cent trente-neuf francs aux ventes Aimé-Martin et Coste. Parmi les mesures que réclame ce réformateur, on remarque celles ayant rapport à la réduction du nombre des fêtes, à l'établissement de chambres arbitrales du commerce, à l'uniformité de la jurisprudence, des poids et mesures dans toute la France, à la destruction des chiens errants. Aufray a extrait de ce livre les vues les plus judicieuses, qu'il a publiées sous ce titre : *Vues d'un politique du 16e siècle,* Paris, 1775, in-8°. Raoul Spifame mourut à Melun en 1563. Spifame est apprécié dans l'ouvrage de M. Leber, *De l'état de la presse avant Louis XIV,* p. 25, et dans celui de M. Dupin, *Notices sur quelques livres curieux de jurisprudence.* — *Martin* Spifame, de la même famille, figure parmi ces poëtes fort médiocres qui se montraient en grand nombre dans la seconde moitié du seizième siècle et dont les écrits, devenus rares, ont une grande valeur aux yeux des bibliophiles, qui les payent cher, les habillent de maroquin et ne les lisent pas. On a de lui : 1° *Cinquante sonnets et autres poëmes,* Paris, 1577; 2° *Premières œuvres poétiques, avec une harangue en prose de la parfaite amitié,* Paris, 1583. — Cette famille a fini dans *Jean* Spifame, chevalier, seigneur des Granges, mort en 1643. T—D.

SPIGEL (Adrien), médecin, né à Bruxelles, en 1578, s'était distingué par la variété et l'étendue de ses connaissances. Appelé à Padoue pour y professer l'anatomie et la chirurgie, il rédigea ses leçons en corps d'ouvrage, afin de les rendre plus profitables; mais il n'eut pas le temps de les publier, étant mort en 1625, à l'âge de 47 ans, c'est-à-dire dans le moment où il pouvait être le plus utile à la science. Ce ne fut que deux ans après que le fruit de ses travaux parut en latin, par les soins de Liberalis Crema, son gendre, à Venise, 1627; réimprimé à Amsterdam, 1645, in-fol. La plus grande partie est occupée par un traité d'anatomie : *De humani corporis fabrica,* plus recommandable par la rédaction que par les vérités nouvelles qu'il contient, car son principal but était de faciliter l'étude de la science. Cependant on lui attribue quelques découvertes, notamment celles du petit lobe du foie; aussi, par reconnaissance, lui a-t-on fait porter son nom. Dans ce volume, il se trouve un traité beaucoup moins étendu, qui donne peut-être une idée plus complète du talent qu'avait Spigel pour présenter avec netteté et précision le tableau d'une science; c'est celui qui porte ce titre : *In rem herbariam isagoge,* Padoue, 1606, in-4° de 138 pages, dédié à la jeunesse allemande qui venait étudier à Padoue. Enfin il sortit, à Leyde, des presses des Elzévir, en 1633, in-24. C'est un des plus jolis livres de botanique, et son contenu correspond avec sa perfection typographique; car c'est un excellent tableau de la science, telle qu'elle pouvait être alors. Trois ouvrages de botanique portent ce titre d'*Isagoge,* qui signifie introduction, et qu'on peut regarder comme autant de chefs-d'œuvre; celui-ci fut le premier; le second est celui de Jungius, qui parut en 1679; et le troisième, celui de Tournefort, en 1700. Celui de Spigel est divisé en deux livres : le premier considère les plantes en elles-mêmes, et le second, les usages qu'on en peut tirer; il commence par des généralités sur les plantes, la description de leurs parties tant extérieures qu'intérieures. Ici, en général, il prend Théophraste pour guide, en sorte que c'est un résumé de sa doctrine très-bien rédigé; mais l'auteur y ajoute souvent quelques particularités qui prouvent qu'il savait observer directement la nature; ensuite il passe en revue les différents groupes de plantes qui avaient été saisis par les auteurs précédents, comme les Bauhins, et qui étaient les germes de ce qu'on a nommé *genre* depuis; mais il cherche à les mieux désigner qu'on n'avait fait jusqu'alors. Il tente quelquefois, avec succès, d'appuyer leur distinction sur la structure de leurs parties, notamment des fleurs. Il indique ensuite la marche la plus commode pour parvenir à leur connaissance la plus intime. Il demande entre autres que celui qui vous sert de guide, après vous avoir signalé une plante comme chef d'un des groupes principaux, vous en indique quelques autres qui aient avec elle des rapports, surtout dans la fructification; mais comme des objets aussi variés ne peuvent se graver dans la mémoire qu'en les passant souvent en revue, il indique comme le moyen le plus commode pour y parvenir de composer un jardin sec ou un herbier. Il décrit les procédés pour réussir dans la dessiccation des plantes; on peut le regarder

(1) *Voy.* les *Mém. de l'Académie des inscriptions,* t. 23, p. 371.

comme le premier qui les ait enseignés, quoiqu'ils fussent pratiqués depuis longtemps; mais quelques-uns paraissent être le fruit de ses observations. Le second livre, comme nous l'avons dit, est consacré à exposer l'usage des plantes. Il distingue avec précision les médicaments des aliments; il indique les moyens d'employer les facultés des premiers, comme l'odeur et la saveur; il regarde comme chimérique l'opinion assez généralement reçue alors que l'on pouvait connaître leurs propriétés intérieures par leur aspect extérieur, ce qu'on nommait la signature des plantes; cependant il reconnaît des vertus occultes que l'expérience seule ou une sorte de hasard peut faire découvrir. Il veut qu'on ne néglige aucune indication, même celles des habitants de la campagne; et lui-même, pour mieux s'en instruire, avait parcouru plusieurs cantons d'Italie déguisé en paysan, afin de gagner leur confiance. Après avoir traité de la diététique, il donne une histoire abrégée de la science et finit par recommander à ses élèves de composer un *Florilegium*, c'est-à-dire d'enchaîner toutes les connaissances qu'ils pourront acquérir sur les plantes dans un ordre méthodique, qui leur permette de les retrouver au besoin; il leur conseille surtout de les ranger par la considération du fruit, à l'imitation de Césalpin, dont il faisait grand cas. On voit, par ces détails, que Spigel a tracé une route qui devait conduire à d'heureux résultats; mais les avantages ne pouvaient encore en être sentis. A peine son nom est-il indiqué par ses successeurs. De même que Tournefort, Linné le range parmi les auteurs qui ont plutôt embrouillé qu'éclairci le sujet qu'ils traitaient. Cependant il a donné le nom de *Spigelia* à un genre d'Amérique, dont une des espèces passe pour un des meilleurs vermifuges, ce qui rappelle une dissertation que Spigel avait faite sur le *Tænia*. D—P—S.

SPILBERG (Jean), peintre, naquit à Dusseldorf, en 1619. Son père ne manquait pas de talent comme peintre à l'huile et sur verre et fut successivement pensionné des ducs de Galeg et Wolfgang. Son oncle, également distingué dans la même carrière, était peintre du roi d'Espagne. Ces exemples inspirèrent de bonne heure au jeune Spilberg le goût de la peinture. Le duc Wolfgang le prit sous sa protection et l'envoya à Anvers avec une lettre de recommandation pour Rubens. Spilberg se mit soudain en route; mais en chemin il apprit la mort de ce grand peintre. Il se rendit alors à l'école de Govaert Flinck, peintre d'Amsterdam, sous la direction duquel il resta sept ans. Quelques tableaux d'histoire et plusieurs portraits, qu'il exécuta pendant cet intervalle, le firent connaître d'une manière brillante. Ses ouvrages se vendirent si avantageusement qu'il se vit en état de former un établissement et de se marier, en 1694. Il eut, à cette époque, l'occasion de mettre le sceau à sa réputation. Les bourgmestres d'Amsterdam, voulant faire peindre la confrérie des arquebusiers, dont Vander Pol, l'un d'entre eux, était chef, mirent ce sujet au concours. L'esquisse de Spilberg l'emporta, et l'on fut si satisfait de l'ouvrage lorsqu'il l'eut terminé, qu'il reçut, au delà du prix convenu, une gratification considérable. Le duc Wolfgang l'ayant alors rappelé à sa cour, le nomma son premier peintre et le chargea de faire son portrait et ceux de tous les membres de sa famille. Ayant remarqué que le talent de peintre n'était pas le seul qu'il possédât, il l'envoya à Cologne, accompagné d'un maréchal de camp chargé de demander pour le duc la main de la princesse de Furstemberg, dont Spilberg devait faire le portrait. A la mort du duc, il revint à Amsterdam, dont il préférait le séjour à tout autre; mais l'électeur palatin, qui avait hérité du duché de Wolfgang, l'appela bientôt auprès de lui, et lui commanda son portrait et ceux de sa famille. L'électeur de Brandebourg lui fit le même honneur et voulut se l'attacher; mais il ne put en obtenir que quelques tableaux. Spilberg revint encore à Amsterdam. L'avénement de l'électeur palatin Jean-Guillaume le ramena à Dusseldorf, où ce prince, qui avait de grands projets d'embellissement, voulait tirer parti de ses talents. Il le chargea de peindre le tableau du maître-autel de l'église de Roiremont et les *Travaux d'Hercule*, de grandeur colossale, pour le château de Dusseldorf. Pour le retenir à son service, l'électeur fit venir à grands frais toute la famille du peintre et offrit une place avantageuse à sa fille Adrienne auprès de la personne de l'électrice; mais cette jeune personne, qui peignait le pastel en perfection, refusa cet honneur, préférant cultiver son talent. En 1684, elle épousa le peintre Guillaume Brickartt. Devenue veuve, trois ans après, elle donna sa main à Eglon Vander Neer, peintre habile. Les derniers ouvrages de Spilberg furent une *Vie de Jésus-Christ*, que l'électeur lui avait commandée. Il mourut avant d'avoir achevé cette grande entreprise, le 10 août 1690. On regardait comme un de ses chefs-d'œuvre la *Muse de la musique, entourée d'un groupe de belles femmes*, de grandeur naturelle. Cet ouvrage, comme les autres de ce maître, annonce un véritable génie. Le dessin en est correct, la touche ferme et décidée, quoique moelleuse, et le pinceau libre et dégagé. P—S.

SPILBERGEN (George de), navigateur hollandais, fut envoyé aux Indes, en 1601, par la compagnie de Zélande. Parti de Veer le 5 mai, il longea la côte d'Afrique et en passant devant le Portugal, il attaqua deux vaisseaux portugais et fut blessé dans l'action. Ayant mouillé dans une baie au nord du cap de Bonne-Espérance, il lui donna le nom de *baie de la Table*, d'après la forme d'une montagne voisine; ce nom est resté. Spilbergen, après avoir touché aux îles Comore, atterrit sur les côtes de Ceylan, le 28 mai 1602;

bientôt il entama des négociations avec le roi de l'île, puis il alla voir ce monarque à Candie. Spilbergen fut accueilli avec distinction, obtint la permission de bâtir un fort sur la côte et reçut le titre d'ambassadeur pour traiter avec les Etats-Généraux des Provinces unies et avec le prince d'Orange. Il fit ensuite voile pour Achem, dans l'île de Sumatra; le roi lui accorda, pour les Hollandais, la faculté de commercer. Spilbergen, ayant laissé dans ce port deux vaisseaux chargés d'acheter du poivre, partit, le 21 septembre, avec des bâtiments anglais pour les îles de Queda ou Poulo-Pinan. Cette petite escadre fit plusieurs prises sur les Portugais et regagna le port d'Achem. La concurrence des navires français et anglais avait empêché les Hollandais de se procurer beaucoup de poivre; Spilbergen leva l'ancre et reprit en apparence le chemin de l'Europe, mais il ne s'avança que jusqu'aux îles Nicobar et au bout de quelques jours retourna vers Achem. Des présents qu'il fit au roi lui gagnèrent les bonnes grâces de ce prince, et il put charger entièrement son navire de poivre. Sur ces entrefaites, deux vaisseaux hollandais lui apportèrent l'heureuse nouvelle que les deux compagnies des Indes s'étaient réunies pour n'en plus former qu'une seule. Satisfait de sa cargaison, Spilbergen partit pour Bantam, en 1603, ayant eu le plaisir de voir plusieurs Portugais lui demander des passe-ports pour naviguer dans les mers des Indes. « Ainsi, remarque l'auteur du journal de Spil-« bergen, la fierté portugaise, qui nous avait fait « tant de bravades dans les mers orientales, se « vit abaissée jusqu'à reconnaître le besoin « qu'elle avait de notre protection. » Spilbergen se hâta de prendre à Bantam quelques arrangements pour l'intérêt de la compagnie avec Waarwick, amiral de la flotte, puis fit voile, le 30 août. Il mouilla sur la rade de Flessingue le 26 mai 1604. Le talent que Spilbergen avait déployé dans ce voyage détermina la compagnie des Indes à lui confier, en 1614, le commandement d'une flotte de six vaisseaux, qui devait aller aux Moluques par le détroit de Magellan. On sortit du Texel le 8 août; on descendit la côte du Brésil, où l'on perdit quelques hommes dans des engagements avec les Portugais. Enfin, le 7 mars 1615, Spilbergen se trouva en vue du cap des Vierges. Des tempêtes l'empêchèrent d'approcher de la terre avant le 25; mais alors il essaya inutilement de mouiller près du cap des Vierges. On fut de nouveau obligé de pousser au large; l'équipage, rebuté de tant de contrariétés, éclatait en murmures et s'écriait qu'il était impossible à de si gros vaisseaux d'entrer dans le détroit; les uns proposaient d'aller hiverner dans le port Désiré, sur la côte de la Patagonie, d'autres voulaient aller au cap de Bonne-Espérance et de là aux Indes. Spilbergen inébranlable déclara que ses ordres lui enjoignaient de passer par le détroit de Magellan, et qu'il les exécuterait. Déjà il avait donné des preuves de sa fermeté en faisant deux fois punir de mort des mutins. Après d'autres tentatives inutiles, les vents permirent enfin, le 1er avril, d'entrer dans le détroit. Un navire s'était séparé de la flotte; on ne le revit plus. Le journal rapporte que sur la terre de Feu l'on aperçut un homme de très-grande taille, qui montait sur les rochers pour regarder les vaisseaux. Plus loin, on rencontra des indigènes avec lesquels on eut des rapports d'amitié. Spilbergen donna des noms à divers lieux; le 6 mai on se trouva dans le grand Océan. On communiqua avec les habitants de l'île de la Mocha, puis on commença les hostilités contre les Espagnols à l'île Santa-Maria, où l'on brûla le bourg; on tenta des attaques à Valparaiso et à Quintero, et l'on fit plusieurs prises; le 17 juillet, les Hollandais rencontrèrent sur la côte du Pérou, près du Callao, une escadre de huit vaisseaux. Le combat s'engagea le soir et continua le jour suivant; trois vaisseaux espagnols furent coulés à fond; les autres, désemparés, prirent la fuite. Spilbergen s'avança ensuite vers le Callao; les batteries des Espagnols le contraignirent de s'éloigner; il longea la côte, prit des navires, brûla Païta. Le 10 septembre, il entra dans le port d'Acapulco, sur la côte du Mexique. Le fort le canonna sans lui faire de mal. Les Hollandais, après s'être assurés de la bonne foi des Espagnols, y restèrent huit jours à se ravitailler et mirent leurs prisonniers en liberté. Plus au nord, Spilbergen eut un engagement avec les Espagnols dans le port de Selagues; enfin le 25 novembre, étant au cap Corrientes, il résolut de faire voile à l'ouest. Le 3 novembre, il fut surpris de rencontrer deux îles, le pilote ne supposant pas qu'il y en eût si avant en pleine mer; le lendemain on eut la vue d'un rocher isolé, par 19° de latitude nord et à 55 lieues du continent. Le 6, on découvrit une île située par 18° 20′. Le 25 janvier 1616, on eut connaissance des Ladrones. Le 10 février, on s'engagea dans le détroit de Manille, on inquiéta les Espagnols. Le 29 avril, on laissa tomber l'ancre dans le port de Ternate. Spilbergen, après avoir visité les îles voisines, fit voile vers Java. Il atterrit à Jacatra, le 20 septembre. Durant son séjour dans ce port, on y vit arriver l'*Endraght,* qui venait de faire le tour du monde, sous la conduite de le Maire et de Schouten. Le vaisseau de ces navigateurs ayant été confisqué, ils furent embarqués sur celui de Spilbergen, qui partit le 14 décembre; et, le 1er juillet 1617, il rentra heureusement dans les ports de la Zélande. Le journal du voyage de Spilbergen, rédigé en hollandais par Jean Cornelissen de Mayz, écrivain du vaisseau amiral, parut sous ce titre : *Speculum Orientalis Occidentalisque Indiæ navigationum quarum una Georgii à Spilbergen, altera Jacobi le Maire auspiciis directa est, annis* 1614-1618, Leyde, 1619, in-4° oblong, avec cartes et figures; traduit en français, même for-

mat, Amsterdam, 1621; en allemand, Francfort, 1625, in-fol. On trouve aussi cette relation dans les recueils de Debry et de Purchass, et dans le tome 8 des *Voyages de la compagnie des Indes*. Quoique le *Voyage de Spilbergen* contienne principalement le récit de ses combats contre les Espagnols et soit rempli de détails minutieux, il offre néanmoins des particularités intéressantes sur l'Amérique et sur les îles des Hollandais dans l'archipel asiatique. On ne peut lire sans surprise la manière dont le rédacteur s'exprime sur le Maire et Schouten. « Ces gens-là, dit-il, pendant leur « longue navigation, n'avaient découvert ni de « nouvelles terres, ni de nouveaux peuples : ils « disaient seulement avoir trouvé un nouveau « passage. Quoiqu'il n'y eût pas d'apparence, « ces prétendus faiseurs de découvertes, qui se « vantaient d'avoir passé par un nouveau détroit, « étaient fort étonnés de ce que la flotte de Spil- « bergen avait terri à Ternate si longtemps avant « eux, quoiqu'elle fût composée de six gros vais- « seaux, qu'elle eût été souvent retardée, qu'elle « eût livré des combats, qu'elle eût relâché, sé- « journé et trafiqué en tant de ports. » De Brosses observe avec raison qu'on prit ainsi le parti de traiter d'impostures ce que le Maire et Schouten racontaient de leurs importantes découvertes, afin de colorer de ce prétexte la saisie de leur navire. La vraie cause de ce procédé odieux fut que le navire avait été armé pour le compte de quelques particuliers, et non pour celui de la compagnie. Le premier voyage de Spilbergen dans les Indes contient des renseignements intéressants sur le commerce des Indes. Il se trouve dans le tome 4 du recueil des *Voyages de la compagnie*. E—s.

SPILLER (Richard-Georges de Hauenschild), connu aussi sous le nom de *Max Waldau*, romancier allemand, naquit à Breslau, le 24 mars 1822. Elevé par sa mère et un vieux ministre, qui lui laissait faire sa volonté, il eut ensuite de la peine à se plier à la discipline scolastique, ce qui ne l'empêcha cependant point d'amasser ces connaissances variées dont l'éducation allemande offre de si nombreuses applications. Le jeune Spiller aimait surtout l'histoire ; et, pour mieux pouvoir lire le peintre de Tibère, ou l'historien de la guerre du Péloponnèse, il étudia avec ardeur le latin et le grec ; puis ce fut le droit, l'économie politique et bien d'autres sciences. Après avoir visité ensuite divers pays, la Suisse, la France, la Belgique, l'Italie, il pensait entrer dans la diplomatie ; mais les événements de 1848 imprimèrent une autre direction à ses projets. Il ne songea plus qu'à cultiver les lettres, la poésie en particulier, dans laquelle il devait se faire remarquer par une certaine originalité, de la couleur et par cet enthousiasme si naturel aux écrivains allemands. Spiller mourut le 20 janvier 1855. On a de lui : 1° une légende elfe (*Ein elfenmaerchen*), Heidelberg, 1847 ; 2° Feuilles jetées au vent (*Blaetter im winde*), Leipsick, 1848 ; 3° *Canzones*, ibid., 1848 ; 4° O quelle époque ! (*O diese Zeit !*) 1850 ; 5° D'après nature (*Nach der Natur*), ibid., 1850 ; 6° le Monde des hobereaux (*Aus der Junkerwelt*), 1850, 2 vol. ; 7° Sirvente de Peyre, cardinal (*Sirvente von Peyre, Cardinal*), même année ; 8° Histoire de l'âge des troubadours (*Geschichte des Troubadourzeitalters*) ; 9° *Cordula*, poëme, 1851 ; 10° *Aimery*, 1852, autre récit de chevalerie ; 11° un portrait de femme tiré de la Bible (*Ein Frauenbild aus der Bibel*), 1855. Z.

SPILSBURY (Inigo), dessinateur et graveur anglais, naquit vers l'an 1730. Après avoir étudié la gravure en manière noire et au pointillé, il établit à Londres, en 1760, un commerce d'estampes qui acquit une grande extension. Il se distingua par son excellent goût de gravure et remporta successivement, en 1761 et 1762, le premier prix de gravure, décerné par la société établie à Londres pour l'encouragement des arts et des sciences. La première de ces pièces représentait une jeune dame coiffée en cheveux, assise et tenant un gros bouquet de fleurs, d'après un tableau de Reynolds. La seconde était le portrait d'Howard, d'après le même peintre. Le nombre de portraits qu'il a gravés, d'après différents maîtres et d'après ses propres compositions, est assez considérable ; les plus remarquables sont ceux du roi George III et de la reine Charlotte son épouse, du peintre Benjamin West et de l'architecte Inigo Jones. Parmi les autres morceaux qu'il a traités d'après différents maîtres, on cite 1° et 2° un *Petit garçon mangeant des raisins ; Deux ermites en buste lisant dans le même livre*, d'après Rubens ; 3° *Abraham chassant Agar*, grande pièce in-folio, d'après Rembrandt ; 4° et 5° la *Fuite en Egypte* et le *Crucifiement*, d'après Murillo ; 6° suite de six paysages, d'après Marc Ricci ; 7° quatre sujets différents en points rouges, d'après Angélica Kauffman. P—s.

SPINA (Alexandre della), supposé inventeur des lunettes, né à Pise, peu après le milieu du 13e siècle, entra de bonne heure dans l'ordre des Frères prêcheurs, et mourut en 1313, dans le couvent de Ste-Catherine de la même ville. Doué d'un esprit patient et spéculatif, il employait une partie de son temps à de petits travaux, dans lesquels il montrait autant d'intelligence que d'adresse. Il s'amusait surtout à enluminer les manuscrits. Ce talent n'aurait peut-être pas suffi pour nous faire parvenir le nom de ce religieux, si l'on n'avait pas imaginé de lui attribuer l'invention des lunettes, pour en disputer la gloire à Salvino degli Armati (*voy.* ce nom) ; mais les plus chauds partisans de Spina n'ont pu produire qu'un passage tiré d'une ancienne chronique, et qui n'est qu'un témoignage de plus en faveur de son compétiteur (1). Si l'on en croyait Fontenay (art. Spina

(1) *Ocularia ab alio primo facta, comunicare nolente, ipse*

de son *Dictionnaire des artistes*), ce ne seraient pas les Italiens qui auraient été les inventeurs des lunettes. Il prétend que l'usage en était connu en France avant la fin du 12e siècle ; et il donne à ce propos un extrait de la correspondance de deux cénobites, dont l'un, répondant à l'autre, dit : « Aussitôt que j'ai aperçu votre messager, « j'ai saisi la *bustula* et j'ai lu et relu votre « lettre (1). » Mais le mot *bustula*, qu'on peut traduire par celui de lunettes, était aussi employé dans la basse latinité pour indiquer la petite boîte dans laquelle on enfermait les lettres adressées aux absents (2). Le P. Canovaï a donné une notice très-insignifiante sur Spina, dans les *Memorie istoriche degl' illustri Pisani*, t. 1er, p. 235 (*voy.* MONTUCLA, *Histoire des mathématiques*, 1, 521). Plusieurs médecins du même nom ont publié dans le 17e siècle des livres aujourd'hui complétement oubliés et sans utilité pour la science. A—G—S.

SPINA ou DE L'ESPINE (ALPHONSE) florissait en Espagne dans le 15e siècle. On croit généralement qu'il avait été juif; mais quelques écrivains sont d'un avis contraire. On demeure d'accord qu'il fut religieux de l'Observance de St-François, docteur de l'université de Salamanque, et chargé par quelques évêques de la recherche des hérétiques dans leurs diocèses (*Histoire de l'inquisition*, t. 1er, p. 96). C'est mal à propos que le *Dictionnaire universel* avance que Spina avait exercé les fonctions d'inquisiteur à Toulouse en 1459, puisque ce religieux déclare lui-même qu'il était alors à Valladolid, où il travaillait à son ouvrage. C'est aussi sans fondement que Bayle le fait évêque d'Orense. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort. Nous avons de lui : *Fortalitium fidei in universos christianæ religionis hostes; Judæorum et Saracenorum non invalido brevis nec minus lucidi compendii vallo rabiem cohibens ; Fortitudinis turris non abs re appellatum quinque turrium inexpugnabilium munimine radians : succincte admodum et ad amussim quinque partium librorum farragine absolutum*, Nuremberg, 1494, 1498; Lyon, 1511 et 1525, in-4°. Cette apologie de la religion chrétienne, louée par Mariana, Wading, Cave, Wolf, Bullet et Rodriguez de Castro, dédaignée par Ellies Dupin et la plupart des *Dictionnaires historiques*, nous paraît avoir été assez justement appréciée par Richard Simon (*Biblioth. crit.*, t. 3, p. 316). « L'auteur du *Fortalitium fidei*, dit-il, n'est pas « savant dans la connaissance des rabbins, tant « pour leurs ouvrages que pour ce qu'il rapporte « d'eux... Il y a de l'excès dans la plupart des « choses qu'il attribue aux juifs. Il raisonne « beaucoup mieux dans les extraits qu'il tire de « leurs livres, qui sont pleins de rêveries et « d'extravagances, quoiqu'il en excuse une par- « tie. Il y a plus de vérité dans ce qu'il ajoute « touchant les Etats et royaumes d'où les juifs « ont été chassés ; c'est un fait purement histo- « rique.... Mais à l'égard des miracles qui se « sont faits parmi nous au sujet des juifs, il en « faut diminuer au moins la moitié... Parmi un « assez grand nombre de faits que renferme cet « ouvrage, il y en a plusieurs qui méritent d'être « lus, et qu'on ne trouvera pas facilement ail- « leurs. Il s'étend assez au long sur les guerres « qui ont été entre les chrétiens et les Sarra- « sins... » L—B—E.

SPINCKES (NATHANIEL), théologien anglais, né à Castor, dans le Northamptonshire, en 1653 ou 1654, était au collége de la Trinité, à Cambridge, lorsque son père le laissa héritier d'une grande fortune et d'une bibliothèque considérable. Il passa ensuite au collége de Jésus, où il prit ses degrés ; après avoir occupé honorablement plusieurs cures, il fut nommé à une prébende de Salisbury. Il possédait cette place depuis trois ans, ainsi que la cure de Ste-Marie, qui lui rapportait quatre-vingts livres sterling, lorsque son attachement aux Stuarts lui fit refuser le serment à Guillaume et à Marie. Il fut, en conséquence, destitué, et végéta depuis dans une honorable pauvreté, soutenu par les bienfaits des plus riches des *nonjurors*. On prétend même qu'il fut élu évêque par eux. Il mourut le 28 juillet 1727. Ses écrits sont des ouvrages de controverse relatifs au catholicisme en Angleterre et pour la défense de la cour de Rome. Le plus estimé est l'*Homme malade visité*, 1712. On a réuni toutes ses œuvres en une collection qui a eu plusieurs éditions, dont la sixième est de 1775, avec une notice historique et le portrait de l'auteur. C—Y.

SPINDLER (CHARLES), fécond et renommé romancier allemand, naquit à Breslau, mais fut élevé à Strasbourg, où son père était musicien. Obligé ensuite de quitter cette dernière ville, il habita successivement Hanau, Stuttgard, Munich, enfin Baden-Baden ; en même temps, il composa, publia et même traduisit des œuvres étrangères, romans, pièces de théâtre, en si grande quantité, qu'en 1854 le chiffre s'en élevait, dit-on, à près de cent. On ne dit pas si le plus fécond des romanciers allemands s'enrichit avec ces publications comme prétendait le faire le plus fécond des romanciers français. Quoique des plus populaires en Allemagne, Spindler n'a pas écrit une de ces œuvres qui révolutionnent un genre; mais il a certainement droit à un succès d'estime. Il mourut le 12 juillet 1855. Quelques-unes de ses œuvres méritent de surmonter l'oubli ou l'indifférence. Dans le nombre les suivantes : 1° *Eugène de Cronftem, ou les Masques de la vie et de l'amour*, Constance, 1824.

(Spina) *fecit, et omnibus comunicavit.* Chronique de Ste-Catherine de Pise. — On ne pourrait pas constater d'une manière plus péremptoire la priorité de la découverte en faveur d'un autre.

(1) *Statim ut litterarum vestrarum bajulum vidi, bustulam arripiens, non solum avide legi et relegi, verum etiam a scribendo manum retinere non potui.* Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. 1er, col. 516.

(2) BUSTULA. *Conspicilla, et arcula, in qua repositæ erant litteræ.* Carpentier, *Glossarium novum ad scriptores medii ævi.*

C'est un essai presque philosophique, mais plein de vigueur et d'originalité. 2° le *Hasard*, Zurich, 1826, 3 vol., roman historique tiré du temps de l'empereur Rodolphe ; 3° le *Juif*, Stuttgard, 1827. Cet ouvrage, qui retrace les mœurs du 15e siècle, a obtenu un long et légitime succès. 4° le *Jésuite*, Stuttgard, 1829, également fort recherché. Spindler a publié l'Etranger littéraire (*Das belletrisch ausland*), qui se continue et a atteint trois cents volumes. Z.

SPINELLI (Nicolas), jurisconsulte, connu sous le nom de *Spinelli de Naples*, pour le distinguer du suivant, avec lequel on l'a souvent confondu, joua un grand rôle sous le règne de Jeanne Ire, dont il sut captiver la faveur. Il avait été d'abord chanoine de l'église de Naples, et abbé dans plusieurs couvents ; mais ses frères n'ayant point eu d'enfants, il crut devoir rentrer dans le monde, demanda sa sécularisation, et même la faculté de se marier. Il professa successivement la jurisprudence dans les universités de Naples, de Padoue et de Bologne. Les Florentins lui firent des offres pour l'attirer chez eux ; mais il ne paraît pas qu'il se soit rendu à leurs invitations, car, en 1362, il quitta cette dernière ville et alla solliciter à la cour d'Avignon l'intervention du pape Innocent VI pour apaiser les discordes qui agitaient les républiques de Florence et de Pise. C'était assez l'usage de ce temps d'employer les savants dans les négociations diplomatiques. Urbain V le prit à son service, et, en 1367, il le renvoya en Italie pour engager les Florentins à se déclarer contre Bernabo Visconti, seigneur de Milan. Spinelli revint encore une fois à Florence, décoré du titre de nonce apostolique, et accompagné de Napoléon Orsini, chargé comme lui par le pape de traiter avec cette république en faveur de l'empereur Charles IV. Enfin, sous Grégoire XI, il fut nommé avocat consistorial et employé dans plusieurs missions importantes. La réputation qu'il s'était acquise en Italie fixa sur lui l'attention de Jeanne Ire, qui l'appela auprès d'elle en qualité de membre de son conseil et l'éleva ensuite à la dignité de grand chancelier. Habitué à se voir traiter avec égard par les souverains pontifes, Spinelli fut très-sensible à un affront qu'il essuya de la part d'Urbain VI. Ce pape, qui avant son élection était doublement sujet de Jeanne Ire en sa qualité de Napolitain et d'archevêque de Bari, se trouva tout à coup en être devenu le maître par les prétentions du saint-siége sur le royaume de Naples. La reine s'empressa de lui adresser ses félicitations ; et pour que cet hommage fût plus éclatant, elle nomma une députation composée des personnages les plus marquants de la cour, entre autres du chancelier et de son propre mari, Othon de Brunswick. Urbain VI les reçut avec bonté, et un jour qu'il les admit à un grand repas, auquel il avait invité les ambassadeurs des autres puissances, il ordonna tout haut à son maître d'hôtel de donner à Spinelli une place moins distinguée que celle qu'il avait déjà occupée. Le ministre obéit, mais il jura de se venger ; et c'est en grande partie à son ressentiment qu'on doit attribuer l'origine de cette longue dissension qui affligea l'Eglise pendant le 13e siècle, et à laquelle on a donné le nom de schisme d'Occident. Il employa tout son crédit pour engager la reine de Naples à favoriser le projet des cardinaux français, qui, ne voulant plus se soumettre à l'autorité du pape, s'étaient retirés à Anagni. Un nouveau conclave fut rassemblé à Fondi et élut l'antipape Clément VII (*voy.* Genève), dont Jeanne Ire embrassa le parti : imprudence qui lui coûta ensuite la couronne et la vie (*voy.* Charles III de Duraz). Spinelli, qu'on déclara responsable de la conduite de la reine, dépouillé de toute sa fortune, vint chercher un asile à Padoue, où il reprit les fonctions de professeur de droit ; mais il jouissait d'une si haute renommée, qu'il ne tarda pas à trouver un protecteur. Jean-Galéaz Visconti, qui l'avait connu du temps de son frère, au mariage de Violante Visconti avec le marquis de Montferrat, le nomma son conseiller et mit en lui toute sa confiance. En 1392, il le chargea de négocier avec la ligue guelfe la paix qui fut signée à Gênes. Peu après son retour à Milan, Spinelli fut envoyé en France (1), en 1394, avec une mission secrète auprès de Louis d'Orléans, qui, par la démence du roi (*voy.* Charles VI), s'était placé à la tête des affaires. C'est là que se termine la carrière publique de ce diplomate ; on n'a pu recueillir aucun renseignement sur les dernières années de sa vie. Pendant son séjour à Padoue, il composa des commentaires sur plusieurs parties du droit romain ; mais on ne connaît d'imprimé que : 1° *Lectura super tribus posterioribus libris Codicis*, Pavie, 1491, in-fol. ; 2° *Lectura in aliquot titulos primæ partis Infortiati*. Parmi les œuvres de Barthole, Venise, 1605, in-fol. 3° *Lectura super Institutionibus imperialibus*, Turin, 1518, in-fol. ; 4° *Additiones, seu glossæ ad Constitutiones et Capitula regni neapolitani*. Naples, 1551, in-fol. ; 5° *Quod doctores et medici non teneantur ad collectas*, sans date. Spinelli écrivit cette consultation étant professeur à Bologne, à l'occasion d'une question qui s'était élevée dans le duché de Savoie. Elle est suivie de l'opinion de deux autres jurisconsultes. *Voyez* Tafuri, *Scrittori Napoletani*, t. 3, p. 151, et Giustiniani, *Scrittori legali del regno di Napoli*, t. 3, p. 185. A—G—S.

SPINELLI (Spinello) l'*Ancien*, peintre d'Arezzo, né vers le milieu du 13e siècle de parents qui s'étaient réfugiés dans cette ville lorsque les Gibelins furent chassés de Florence, annonça dès son enfance les plus heureuses dispositions pour le dessin, et ne tarda pas à surpasser tous ses

(1) Il est évident que Riccoboni et Papadopoli (*De gymnasio Patavino*) se sont trompés en le faisant mourir l'an 1380.

contemporains. Toutes les villes de la Toscane, et Florence en particulier, voulurent avoir de ses ouvrages. La plupart ont été détruits par le temps; mais ceux qui restent suffisent pour justifier la réputation qu'il s'était acquise. On cite, entre autres, la *Vocation des fils de Zébédée* (St-Jacques et St-Jean), qui existe encore dans une chapelle de l'église des carmes, à Florence, ainsi qu'une grande fresque peinte dans une autre chapelle de la même église, et dans laquelle il a représenté la mort et l'assomption de la Vierge. La chapelle étant trop petite pour contenir toutes les circonstances de ce sujet, l'artiste, par un artifice ingénieux, a continué de peindre au dehors de la chapelle le moment de l'action où la Vierge est reçue dans le ciel par le Christ et par les anges. La ville d'Arezzo voulut aussi qu'il l'enrichît de ses ouvrages. Il peignit, dans l'ancienne église de St-Etienne, la *Vierge donnant une rose à l'Enfant Jésus.* Ce tableau était l'objet d'une telle vénération, que lorsqu'on fut obligé de démolir l'église où il se trouvait, on scia le pan de mur sur lequel il était peint; on le transporta avec le plus grand soin dans le palais des Treize, où on le conserve encore avec le même respect. A Sienne, au Campo-Santo de Pise et dans d'autres villes de la Toscane, il laissa de nouvelles preuves de son talent. Il n'était pas moins recommandable par ses vertus. Pendant la peste de Florence, en 1383, il se dévoua aux dangers les plus imminents pour secourir les malades. Parvenu à l'âge de 92 ans, il mourut dans la ville d'Arezzo, laissant deux fils, dont l'aîné, nommé Forzore, se distingua dans l'orfévrerie et la ciselure; et le plus jeune, nommé Parri (ou Gaspard), s'adonna à la peinture et surpassa son père dans le dessin. Spinello le disputa au Giotto dans cette partie de l'art, et lui fut supérieur pour le fini et la couleur. Il inventait avec facilité et s'étudiait particulièrement à rendre l'expression des passions; il y réussit au delà de ce qu'on pouvait attendre de cette époque. C'est dans l'église du Duomo-Vecchio d'Arezzo qu'il exécuta le plus grand nombre de ses ouvrages. Le plus remarquable était celui qui offrait la *Chute des anges rebelles.* On rapporte qu'il y avait peint Lucifer sous les formes d'un monstre si hideux qu'il en fut lui-même effrayé et qu'il crut voir en songe le démon, revêtu de la même figure, lui demander où il l'avait vu pour le peindre sous un aspect aussi horrible. On ajoute même que depuis ce moment le malheureux Spinello ne cessa d'avoir l'esprit troublé par cette vision. — Spinello Spinelli le *Jeune,* fils de Forzore, cultiva la peinture avec succès, et peignit la sacristie de San-Miniato, près Florence. C'est à tort que Vasari attribue cette peinture à Spinelli l'ancien; mais comme ce dernier a vécu dans un âge extrêmement avancé, peut-être aurait-il aidé son petit-fils dans cette entreprise. P—s.

SPINELLI (François-Marie), prince de Scalea, né en 1686 à Murano, fief de sa famille, en Calabre, fut dirigé dans ses études par Caroprese, qui avait déjà formé N. Cirillo et Gravina. Il s'appliqua surtout à la philosophie et devint un sectateur ardent de Descartes, qu'il défendit contre ceux qui l'accusaient d'avoir attaqué Platon et préparé des armes pour Spinosa. Dans un ouvrage intitulé *Riflessioni,* etc., Spinelli releva les rapports nombreux qui existent entre le platonisme et le cartésianisme, et fit l'énumération des arguments que le géomètre français peut fournir contre l'athéisme de Spinosa. Cette apologie fit une forte impression sur l'esprit du cardinal Althan, vice-roi de Naples, qui regardait comme ennemis de la religion tous les partisans de Descartes, dont le nombre s'était considérablement accru dans le royaume. Le livre de Spinelli fit éclore une grande quantité d'écrits pour et contre ses opinions. L'auteur ne prit aucune part à cette querelle, satisfait d'avoir atteint son but, qui était de voir les cartésiens rêver tranquillement à leurs tourbillons. Il préparait un essai sur les principes de la philosophie, qu'il destinait à l'instruction de son fils, lorsqu'il mourut à Naples le 4 avril 1752. Ses ouvrages sont : 1° *Riflessioni sulle principali materie della prima filosofia,* Naples, 1733, in-4°. C'est une réponse au livre de Paul-Matthieu Doria, intitulé *Discorsi critici filosofici intorno alla filosofia degli antichi e de' moderni.* 2° *De origine mali,* ibid., 1750, in-8°; 3° *De origine boni,* ibid., 1753, in-8°. Les deux dernières dissertations sont une réfutation de l'article de Bayle sur les *Manichéens. Voyez,* pour plus de détails, la *Vie* de Spinelli, écrite par lui-même, et insérée dans la *Raccolta Calogerana,* t. 49, p. 465, ainsi que son éloge funèbre par J. P. Cirillo, Naples, 1774. A—g—s.

SPINELLO (Matthieu), chroniqueur italien, naquit en 1230 à Giovenazzo, près de Bari, dans le royaume de Naples. Sa famille était une des plus considérables de cette ville, et elle fut la tige des comtes de Gioja. Il remplit les fonctions d'auditeur ou de juge, et fut député par ses compatriotes vers Manfred et ensuite près de Charles d'Anjou. Obligé de prendre les armes dans la guerre qui suivit l'occupation du trône de Naples par la maison d'Anjou, on suppose qu'il périt à la bataille de Tagliacozzo (28 août 1268), gagnée par Charles d'Anjou sur le brave et malheureux Conradin (*voy.* ce nom). Cette conjecture n'aurait aucun fondement, si, comme l'assure Ange de Costanzo (préface de l'*Histoire du royaume de Naples*), la chronique de Spinello s'étendait jusqu'au règne de Charles II d'Anjou, c'est-à-dire à 1285; mais les manuscrits qu'on en connaît commencent en 1247 et finissent au 15 ou 20 du mois d'août 1268. La chronique de Spinello n'est qu'une espèce de *Diario,* ou journal, dans lequel il notait les principaux événe-

ments dont il avait été le témoin, ou qu'il tenait de personnes dignes de foi. Il en indique ordinairement avec précision le jour et même l'heure. Ainsi, les fautes de chronologie relevées par Jean-Bern Tafuri dans cette chronique ne peuvent point être attribuées à Spinello, mais à l'inadvertance des copistes (1). Quoique les faits y soient trop peu détaillés, elle est intéressante pour l'histoire de l'établissement de la maison d'Anjou à Naples; elle est plus précieuse encore sous le rapport littéraire, puisque c'est le plus ancien monument de la langue italienne en prose; cependant, comme le remarque judicieusement Tiraboschi (*Storia della letteratur.*, t. 4, p. 281), Spinello s'est servi, non de l'italien, puisqu'il n'existait pas encore, mais d'un dialecte particulier à la Pouille. Toutes les provinces en avaient alors de différents, dont il reste partout des traces; c'est de ces dialectes, épurés et embellis par les grands écrivains, que s'est formée la langue italienne. Spinello, suivant quelques auteurs, avait écrit son journal en latin; dans ce cas, l'original serait perdu. Le P. Papebroch est l'auteur de la version latine de la chronique de Spinello, qu'il a publiée, avec des notes, dans le *Propylæum ad Acta sanctorum maii* (2). J.-B. Carusi l'a depuis insérée dans la *Bibliotheca Sicula*, t. 2, p. 1089. Muratori, le premier, a donné cette chronique en italien dans les *Rerum italicarum scriptores*, t. 7, p. 1063, où elle est accompagnée de la version latine et des notes du P. Papebroch, et précédée des remarques critiques (*Censuræ*) de Jean-Bernardin Tafuri. W—s.

SPINO (Pierre), poëte et biographe italien, né en 1513 dans un petit bourg, près de Bergame, nommé Albino, où ses parents s'étaient retirés pendant les guerres d'Italie, fit ses études à Vicence sous la direction de Giovita Rapicio. Avancé en âge, il remplit quelques charges municipales; mais il fut encore plus occupé de ses travaux littéraires, et ses vers méritèrent le suffrage du Tasse. Il cessa de vivre le 10 avril 1585. Crescimbeni l'a confondu avec un autre Pierre Spino, médecin de Brescia, mort à Venise en 1538. Outre les poésies imprimées dans les recueils de Licinio (Bergame, 1587, in-8°) et de Ruscelli, Spino a laissé un livre intitulé *Vita e fatti dell' eccellentissimo capitano di guerra Bartolommeo Coleone* (3) (*voy.* Coleoni), t. 9, p. 231), Venise, 1569, in-4°, et Bergame, 1732, in-4°, augmenté de deux discours latins prononcés aux funérailles de ce fameux condottiere. *Voyez* sa *Vie* par Serassi, dans la *Raccolta Calogerana*, t. 31, p. 201. A—g—s.

SPINOLA (Ambroise, marquis de), célèbre guerrier italien, d'une famille originaire de Spinola, bourg situé sur les confins du Milanais et du Montferrat. Elle se partage en différentes branches, dont l'aînée s'établit à Gênes. Depuis le 12e siècle, les aïeux d'Ambroise tenaient le premier rang dans cette république; et beaucoup d'entre eux la gouvernèrent. Obert Spinola fut proclamé *capitaine de la liberté génoise* en 1270, après une guerre civile qui avait duré vingt ans. Depuis 1270 jusqu'en 1500, le nom de cette famille illustre se trouve lié à tous les grands événements; mais, au commencement du 16e siècle, les Spinola cessèrent d'avoir part aux affaires publiques et ne songèrent qu'à exploiter le commerce du Levant. Ils acquirent par ce moyen des richesses par lesquelles ils purent effacer les rois en faste et en magnificence. Les arts leur durent de grands encouragements. Thomassine de Spinola, aïeule d'Ambroise, consacra une fortune considérable à faire fleurir les lettres. Elle conçut pour le roi Louis XII une passion singulière, un amour dégagé des sens. Le bruit de la mort de ce prince s'étant répandu en Italie, elle en eut un chagrin si violent, qu'elle expira au bout de quelques jours, en 1504 (1). Ambroise de Spinola, né en 1571, hérita des richesses de sa famille, et ne travailla qu'à les augmenter, laissant Frédéric, son frère cadet, suivre son penchant pour les armes. Frédéric entra au service de Philippe III, roi d'Espagne, en 1598, en lui vendant six galères armées à ses frais. Il fut nommé commandant de l'escadre des Pays-Bas, remporta des avantages brillants sur les Hollandais, et reçut de la cour de Madrid les distinctions les plus flatteuses. Le bruit de ses exploits réveilla Ambroise dans sa retraite. Dès ce moment, il se mit à étudier les auteurs anciens, principalement Végèce. Il consacrait tous ses instants à cette étude, lorsque Frédéric arriva à Gênes. Il venait d'être nommé grand amiral d'Espagne. Il engagea son frère à entrer comme lui au service de Philippe III. Ambroise, transporté d'enthousiasme pour l'art de la guerre, qu'il ne connaissait que par théorie, accepta avec joie, quoiqu'il eût alors plus de trente ans. Il employa une partie de sa fortune à lever des troupes. Au bout de deux mois, on vit réunis, auprès de Milan, 9,000 vieux soldats licenciés, qui passèrent à la solde du marquis de Spinola, pendant que 10 galères partaient de Gênes sous le commandement de Frédéric, qui les avait ar-

(1) La plupart de ces fautes tiennent à une circonstance que Tafuri semble avoir ignorée: c'est que les habitants de la Pouille, au temps de Spinello, faisaient commencer leurs années au mois de septembre. A—g—s.

(2) Cette traduction est très-infidèle. Spinello avait dit dans un endroit qu'il écrivait ses journaux à la hâte (*ivo a spezzacuollo*), et Papebroch traduit *ivit Spezzacollum*, prenant ce dernier mot pour un nom de ville. A—g—s.

(3) Dans le patois du pays, *co-leone* signifie *tête de lion*, et cet animal figurait en effet dans l'écusson de cette famille. Mais ce nom, corrompu par le peuple d'une manière indécente, a influé aussi sur le changement dans les armes; elles ont été mises en rapport avec le nom moderne.

(1) Consulter une intéressante brochure de M. H. Kuehnholtz: *Des Spinola de Gênes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivis de la complainte de Gennes sur la mort de Thomasine Espinolle, et d'une appréciation des amours de Louis XII et de Thomasine*, Montpellier, 1852, in-4°.

mées à ses frais. Ainsi deux frères, simples particuliers, faisaient ce que peu de princes souverains étaient en état d'entreprendre. Sans leur coopération, le roi d'Espagne se serait trouvé hors d'état de continuer la guerre contre la Hollande et les Pays-Bas révoltés. Ambroise de Spinola partit de Milan dans le mois de mai 1602, avec sa division de 9,000 hommes, qu'il partagea en deux grands régiments. Il donna le commandement du premier à Pompée Justiniano, et celui du second à Lucio Dentici. Il traversa l'Italie, la Suisse et la Franche-Comté; eut à Gand une entrevue avec l'archiduc Albert, vice-roi des Pays-Bas, et ratifia le traité par lequel il entrait au service d'Espagne. Comme les finances de Philippe III étaient épuisées, Spinola prit l'engagement de pourvoir à la solde des 9,000 hommes pendant trois ans. D'après un tarif de solde de cette époque, on peut évaluer cette dépense à deux millions de francs. Il faut ajouter que l'Espagne ne fut jamais en état de payer cette dette. L'arrivée du marquis sauva l'archiduc Albert d'une ruine totale et releva le parti espagnol. La division de Spinola devint le noyau d'une armée considérable, que l'on opposa au fameux Maurice de Nassau, qui venait d'entrer de nouveau en campagne à la tête de 24,000 hommes d'infanterie et de 6,000 chevaux, dans le dessein de faire lever le siége d'Ostende, commencé par les Espagnols depuis plus d'un an; mais, ne pouvant forcer dans une position avantageuse la nouvelle armée espagnole, Maurice pénétra dans le Brabant, et alla investir la ville de Gavre. Spinola fut chargé de secourir cette place. Il ne put entamer le général hollandais dans ses lignes, et vit prendre Gavre sans avoir pu y faire entrer un seul bataillon. Il ne se rebuta point de cet échec, et déploya, dans le reste de la campagne, tant d'habileté dans ses marches et contre-marches, au milieu d'un pays difficile, que Maurice conçut une haute idée de ses talents et commença à le craindre. La longueur du siége d'Ostende indisposa les troupes; elles se mutinèrent. 4,000 hommes de vieilles bandes abandonnèrent l'archiduc et se fortifièrent dans Hoeschtrate. Le prince de Nassau eut grand soin de les encourager dans leur sédition. Bientôt l'esprit d'insubordination gagna toute l'armée; et les soldats de Spinola restèrent seuls fidèles à leur devoir. Grotius fait observer qu'on ne le devait qu'à l'admirable discipline établie par leur général, et surtout à l'exactitude avec laquelle on payait toujours la solde. Le 26 mai 1603, Frédéric Spinola fut tué d'un coup de canon dans un combat naval. Le roi d'Espagne voulant resserrer alors les liens qui attachaient Ambroise à son service, il lui offrit la charge de grand amiral, vacante par la mort de son frère; mais le général génois refusa, en disant qu'il n'avait aucune des qualités pour l'exercer dignement; alors Philippe III lui donna le commandement général des troupes des Pays-Bas, en le chargeant spécialement de terminer le siége d'Ostende, qui n'avançait pas, malgré l'activité du comte de Bucquoi. Spinola leva (toujours à ses frais) deux nouveaux régiments d'Italiens et d'Allemands, et prit la direction du siége. Son élévation fit murmurer des généraux plus anciens. Bravant leur courroux, il mit un terme au désordre qui régnait dans l'administration de l'armée espagnole, cassa 200 officiers, assura la paye aux soldats, et étouffa, dans l'espace de huit jours, le germe des mutineries. L'armée, pénétrée de respect, lui devint aussi dévouée que ses propres soldats; de nombreux travaux, exécutés sur les plans de Spinola et dirigés par lui-même, s'élevèrent comme par enchantement; la place, foudroyée par des masses de batteries, fut obligée de capituler le 14 septembre 1604. Ce siége mémorable avait duré plus de trois ans, et il coûta la vie à 130,000 hommes, Espagnols et Hollandais. Il s'y tira plus de huit cent mille coups de canon. On prétend que le bruit des batteries s'entendait de Londres; pendant le siége la ville eut quatre commandants : Vander-Noot et François de Nère furent tués sur la brèche, Frédéric Wandorp fut blessé grièvement, et Daniel Herstein, qui signa la capitulation, avait eu un bras emporté. La prise de cette place fit encore moins d'honneur à Spinola que l'habileté avec laquelle il fit échouer toutes les tentatives du prince de Nassau, qui, pendant trois mois, voltigea autour d'Ostende avec une armée égale à celle des assiégeants, et qui ne put jamais rompre leurs opérations. Spinola lui livra quinze combats meurtriers, dont il sortit toujours victorieux. Il reçut l'archiduc Albert dans les ruines encore fumantes de la ville conquise. Après la prise d'Ostende, Spinola, dont tout le monde célébrait la gloire, quitta la Flandre pour se rendre à Madrid. Il passa par Paris, où Henri IV lui fit l'accueil le plus distingué et lui demanda quels étaient ses projets pour la campagne suivante, bien persuadé que le marquis le connaissant pour l'allié secret de Maurice, dirait tout le contraire de ce qu'il se proposait de faire. Spinola prit le roi au piége, et dit exactement la manière dont il se conduirait dans la campagne suivante. Le roi de France et le général hollandais furent dupes de leur défiance : « Les autres trompent en mentant, dit Henri IV « à cette occasion; celui-ci trompe en disant « vrai. » Spinola arriva à Madrid au commencement de 1605; Philippe III le combla de caresses et d'honneurs, lui passa le collier de la Toison d'or, et le nomma commandant en chef des armées des Pays-Bas, en lui conférant les pouvoirs les plus illimités pour les finances et pour toute l'administration militaire. Peu de jours après, le marquis reprit le chemin de Bruxelles, réorganisa une armée de 40,000 hommes, et entra sur-le-champ en campagne pour s'opposer aux progrès de Maurice, lequel,

pendant son absence, avait fait quelques conquêtes. Il le contraignit à lever le siége de Gand, et quittant tout à coup la Flandre, il porta le théâtre de la guerre au delà du Rhin, dans le cœur des Provinces-Unies, en trompant, par des marches savantes, toutes les combinaisons de son habile rival. Il eut à traverser des pays neutres, et sut faire observer dans son armée la plus exacte discipline, chose fort difficile, car depuis longtemps les troupes espagnoles étaient fameuses par leur insubordination. Il soumit l'Over-Yssel, prit, dans l'espace d'un mois, Rhinberg, boulevard des Hollandais, et Linghen, place forte que les Etats avaient donnée à Maurice en récompense de ses services. L'arrivée de ce général sur le Rhin n'empêcha pas le marquis de poursuivre ses succès. La guerre continua encore trois ans. Spinola, toujours opposé à Maurice, déploya des talents qui le placèrent au rang des plus grands généraux; mais l'inertie de la cour de Madrid paralysa ses efforts. Après une lutte de vingt ans, l'Espagne consentit à traiter avec les rebelles, au moment où elle pouvait les accabler. Spinola, choisi pour négocier avec les Etats, fut reçu, à une demi-lieue de la Haye, par le prince de Nassau lui-même, qui le prit dans son carrosse; ces deux rivaux de gloire restèrent ensemble seuls pendant une heure. Ambroise fut un spectacle pour la Hollande par l'éclat de sa dépense; on accourait de toutes les provinces pour admirer sa magnificence. Enfin on signa, le 9 avril 1609, la trêve qui assura l'établissement de la nouvelle république. Aussitôt après la signature du traité, Spinola partit pour Madrid; il reçut du roi d'Espagne un accueil digne de ses succès; mais la cour n'imita pas le monarque, et lui tint peu de compte des sacrifices qu'il avait faits pour soutenir la guerre; il y avait dépensé les deux tiers de sa fortune; il avait même emprunté sous son nom deux millions d'écus à François Serra, riche Génois, son ami. Spinola se trouvait consolé des tracasseries qu'on lui suscitait par l'estime des hommes supérieurs de son temps, et principalement de Maurice de Nassau. On demandait un jour à ce prince quel était, à son avis, le plus grand capitaine de l'époque : « Spinola est le « second », répondit-il. Spinola passa les douze années de la trêve à voyager en Europe, à étudier le génie militaire de chaque peuple; il visita plusieurs fois Gênes, sa patrie, qui lui rendit des honneurs excessifs; la noblesse voulut même le placer à la tête des affaires publiques; mais le marquis préféra suivre la carrière des armes, dans laquelle il avait acquis déjà tant de célébrité. La guerre, qui recommença en 1621, à l'expiration de la trêve (10 avril), lui fournit l'occasion d'agrandir sa réputation. Sur ces entrefaites, Philippe III et l'archiduc Albert descendirent au tombeau; Isabelle, veuve du dernier, fut reconnue vice reine et prit en main les rênes de l'administration; elle nomma Spinola commandant général des troupes, en lui montrant la plus entière confiance. Ambroise ouvrit la campagne par le siége de Reide, qui se rendit à la première sommation; Juliers opposa plus de résistance, mais fut obligé de capituler dans le mois de février 1622. Louis Velasco, lieutenant de Spinola, investit Berg-op-Zoom; le marquis s'approcha de la place pour couvrir les opérations, mais le prince de Nassau étant accouru avec des forces supérieures, on fut obligé de lever le siége. Les envieux de Spinola voulurent profiter de ce revers pour le perdre dans l'esprit de Philippe IV; ils y auraient réussi, sans le comte d'Olivarès, qui fit conserver le commandement au marquis. Celui-ci sut justifier bientôt après l'amitié du premier ministre par de nouveaux succès; mais il fallut subir la loi d'Olivarès, qui, à l'exemple de tous les ministres d'alors, voulait diriger, à deux cents lieues de distance, les opérations de la guerre. Très-souvent des ordres supérieurs venaient renverser le plan de campagne de Spinola; c'est ainsi qu'il reçut l'injonction d'assiéger Breda, réputée la plus forte place des Etats. Son intention était de ne l'attaquer que lorsqu'il l'aurait isolée en soumettant les villes et les forteresses qui l'avoisinaient. Il écrivit à Madrid pour faire des observations à Philippe IV sur la difficulté que l'entreprise offrait dans ce moment-là; on lui fit cette réponse laconique : « Marquis, prenez « Breda; moi, le roi. » Spinola obéit. Il investit subitement la place, après avoir divisé les forces de l'ennemi en menaçant à la fois plusieurs autres villes. A cette nouvelle, le prince de Nassau concentra toutes ses forces sur un point, et accourut pour forcer le général espagnol dans ses lignes; mais il fut repoussé et se vit obligé de se retirer, après avoir perdu 10,000 hommes. Il essaya alors de s'emparer d'Anvers. Spinola, devinant son projet, envoya, à marches forcées, un de ses lieutenants se jeter dans cette ville avec 3,000 hommes. Maurice, prévenu, fut encore repoussé. Ces deux revers successifs causèrent au général hollandais un chagrin tel, qu'il tomba dans une maladie de langueur et mourut le 23 avril 1625. Le siége de Breda continuait toujours; Spinola l'avait converti en blocus. Justin de Nassau, gouverneur de la place, fut obligé de capituler le 2 juin 1625. Cette conquête mit le sceau à la réputation du vainqueur. La guerre se fit toujours à l'avantage de l'Espagne tant que Spinola commanda ses armées; mais une intrigue de cour le fit rappeler en 1627. En se rendant à Madrid, il passa par la Rochelle, afin de voir les dispositions d'un siége qui fixait l'attention de toute l'Europe. Louis XIII le reçut avec distinction et le conduisit lui-même dans le camp. « La présence de Votre Majesté, dit le gé- « néral espagnol au monarque, rend la noblesse « française infatigable et invincible; j'ai le cha-

« grin de n'avoir jamais eu le roi mon maître « pour témoin de ce que j'ai fait pour son ser- « vice. » Le cardinal de Richelieu le pria d'indiquer les moyens les plus propres à hâter la reddition de la place : « Il faut fermer le port et « ouvrir la main, » répondit Spinola. Il voulait dire : Empêchez l'introduction des secours par mer, et distribuez de l'argent aux soldats pour les encourager à supporter les fatigues du siége; on suivit ce conseil à la lettre. Lorsqu'il arriva à Madrid, la cour, qui trouvait son intérêt à entretenir les troubles en France, résolut de charger Spinola de porter des secours à la Rochelle; Ambroise refusa en disant : « J'ai vu les opéra- « tions de ce siége, j'ai donné mon avis sur ce « que l'on devait faire, et je ne peux me charger « de cette mission. » Après l'avoir abreuvé de dégoûts, on l'obligea d'aller en Italie commander l'armée que Philippe IV envoyait au secours du duc de Savoie, compétiteur du duc de Nevers au duché de Mantoue. Il avait à combattre 40,000 Français envoyés par Louis XIII pour défendre les intérêts du duc de Nevers, son allié. Malgré le délabrement de l'armée espagnole et le peu de moyens mis à sa disposition, Spinola prit l'offensive et assiégea Casal à la fin de 1628. A cette nouvelle, Louis XIII marcha en personne, et força le Pas de Suze; Ambroise, trop faible pour se mesurer avec l'élite de la France, évita une action générale et leva le siége; il se maintint dans le Montferrat par l'habileté de ses manœuvres. Profitant ensuite du départ de Louis XIII et du corps d'armée du maréchal de Bassompierre, il fondit une seconde fois sur Casal, où s'était jeté le maréchal de Thoiras; emporta la ville après une action fort vive, mais manqua la citadelle, dans laquelle Thoiras s'était retiré avec une partie de la garnison. Il le pressa vivement; mais tous ses efforts furent superflus. Etonné de la belle défense des Français, Spinola s'écria : « Que l'on me donne 50,000 hommes aussi vail- « lants, et je ferai la conquête de l'Europe. » Il était de l'honneur et de l'intérêt de l'Espagne de se rendre entièrement maîtresse de la capitale du Montferrat. Spinola demandait à grands cris des renforts à la cour de Madrid pour terminer cette conquête avant l'arrivée de Louis XIII, qui accourait une seconde fois; mais les ministres de Philippe IV restèrent sourds à ses prières. Spinola se crut trahi; il se persuada qu'on ne l'abandonnait que pour flétrir sa gloire, en le laissant échouer dans son entreprise. Le chagrin s'empara de lui; il mourut le 25 septembre 1630 à Castel-Nuovo di Scrivia, où il s'était fait transporter après avoir signé une trêve avec Thoiras : « Ah! s'écriait-il dans ses derniers moments, ils « m'ont ravi l'honneur! » *Me han quittado la honra*. Ainsi que Maurice de Nassau, son rival de gloire, qu'il égalait en talent, mais qu'il surpassait en vertu, Spinola ne se maria pas. Strada, Bentivoglio, Grotius et de Thou parlent de lui avec le plus grand éloge; ils ont consigné dans leurs ouvrages les principaux traits de la vie de ce héros. La société royale d'Anvers a couronné, en 1851, un travail de M. A. Sivet : *A. Spinola, épisode du temps d'Albert et d'Isabelle*. M—z—s.

SPINOSA (Benoît de), chef des panthéistes modernes, naquit à Amsterdam, le 24 novembre 1632. Ses parents, juifs portugais, adonnés au commerce, lui firent apprendre l'hébreu et l'élevèrent dans les principes de leur religion. Doué d'un esprit éminemment scrutateur, le jeune israélite se plaisait à faire des questions que les plus savants rabbins avaient de la peine à résoudre. Voyant qu'il n'avait rien à espérer des autres, il résolut de se livrer à ses propres spéculations; il entreprit de lire la Bible et le Talmud, en se renfermant dans un silence impénétrable. Il alla cependant un jour jusqu'à s'expliquer avec quelques amis sur l'essence de la Divinité, l'immortalité de l'âme et la nature des anges. La hardiesse de ses opinions choqua ses coreligionnaires, qui en parlèrent sans réserve. Leurs discours parvinrent aux chefs de la synagogue, devant lesquels Spinosa fut sommé de paraître. Quoique l'on se fût proposé de n'employer que la persuasion et la douceur pour le ramener à ses devoirs, il fut impossible de s'entendre avec lui; et Morteira, son maître, qui était le membre le plus modéré de ce conseil, fut obligé d'ordonner à ce raisonneur de se retirer de l'assemblée. Spinosa s'éloigna sans regret de ses confrères et fréquenta la société de quelques chrétiens, dont il feignit de préférer la croyance. Il se rapprocha surtout de Van den Ende, qui lui apprit les langues savantes; et la fille de ce médecin, pour laquelle Spinosa avait conçu un amour violent, l'aida beaucoup dans ses études, sans cependant partager la passion qu'elle avait inspirée. Le jeune savant se consola bientôt de cette indifférence : il sentait le besoin de nourrir son esprit plutôt que d'occuper son cœur; et les œuvres de Descartes vinrent le remplir de nouvelles pensées. Il en fit l'objet de ses méditations assidues; et disposé, comme il était, à combattre les vieilles traditions, il s'habitua à douter avec lui, et adopta sa méthode pour les recherches qu'il se proposait de faire. Plus il avançait dans les travaux philosophiques, plus il s'éloignait de la foi de ses pères. Il cessa même tout commerce avec les juifs, et ne mit plus le pied dans leur synagogue. D'après cette conduite, on imagina qu'il voulait abjurer le judaïsme, d'autant plus qu'il avait de fréquents entretiens avec quelques savants mennonites et les personnes les plus éclairées des diverses communions chrétiennes. Mais il ne se déclara pour aucune et ne fit jamais une nouvelle profession de foi, bien que le changement de son nom de *Baruch* en *Benoît* l'ait fait supposer. Les rabbins, qui avaient une haute opinion de son savoir, craignirent que cette

conversion n'ébranlât leur crédit; et ils lui offrirent une pension de mille florins s'il voulait consentir à reparaître dans leur assemblée. Spinosa accueillit cette proposition d'un ton railleur qui augmenta la haine de ses ennemis : ils résolurent de se venger; et un jour qu'il passait devant la vieille synagogue portugaise, il reçut dans ses habits un coup de poignard d'un homme qu'on avait chargé de l'assassiner. Spinosa esquiva le coup, et, ne se croyant plus en sûreté à Amsterdam, il alla s'enfermer dans une maison de campagne aux environs de la ville. Il y vécut du produit des verres d'optique qu'il avait appris à travailler (1), et consacra le reste de son temps aux méditations philosophiques. En attendant, sur l'accusation d'avoir manqué de respect pour Moïse et pour la loi, il fut frappé d'anathème et banni de la synagogue. Il protesta contre cette excommunication par une apologie qui n'a pas été publiée. Fatigué de ces tracasseries, il quitta cet asile et se rendit à Rheinsbourg, dans le voisinage de Leyde, où il fit quelques connaissances. La sensation extraordinaire que les ouvrages de Descartes avaient causée dans le monde et la difficulté que le commun des lecteurs éprouvait à bien saisir l'ensemble de son système, donnaient lieu à de fréquentes disputes, dans lesquelles Spinosa, qui avait étudié sous un point de vue particulier les écrits de ce philosophe, s'écartait souvent des opinions générales. Comme il n'osait pas tout avouer, ses discours à demi voilés servaient à compliquer la discussion plutôt qu'à l'éclaircir. Cette réserve irrita la curiosité de ses amis, qui le déterminèrent à écrire sur la nouvelle philosophie. Ce commentaire d'un homme regardé comme impie a exposé longtemps Descartes au reproche d'avoir conduit Spinosa à l'athéisme. Mais il suffit de lire la préface de l'éditeur (Louis Meyer) pour voir que Spinosa était alors bien loin de partager les principes cartésiens, dont il se contenta de présenter le tableau. Les clameurs excitées par ce livre firent craindre à l'auteur une nouvelle persécution, et il s'éloigna encore davantage de sa ville natale. Il choisit la retraite de Voorburgh près de la Haye, où il se flattait de pouvoir vivre ignoré; mais il y fut assiégé en arrivant par plusieurs personnes qui désiraient profiter de ses lumières. Il résista longtemps à leurs sollicitations, et lorsqu'il y céda, il ne voulut prendre d'autre engagement que celui de se rapprocher d'elles. En effet, il alla s'établir à la Haye, où il vivait d'une manière très-retirée et avec la plus stricte économie, se montrant rarement en public, ne recevant qu'un petit nombre d'amis et passant tout son temps à lire la Bible, à fabriquer ses verres et à répondre à des gens, la plupart inconnus, qui lui proposaient des questions philosophiques. Il ne se permettait d'autre délassement que de faire la chasse aux mouches et de les voir se défendre contre les araignées. Il était tellement sobre, que souvent une soupe au lait et un pot de bière lui suffisaient pour sa journée. Cette austérité le tint toujours à l'abri du besoin et l'empêcha de convoiter des richesses. Il refusa même l'héritage d'un de ses amis qui, de son vivant, n'avait pu lui faire accepter une somme de deux mille florins. Spinosa ne se montra pas moins généreux envers ses propres parents et avec les héritiers du malheureux de Witt, grand pensionnaire de Hollande. Il fit aussi peu de cas des offres du prince de Condé, qui lui promettait une pension de la France s'il consentait à dédier au roi quelques-uns de ses ouvrages. Cette proposition d'un général étranger et une visite que Spinosa fit au duc de Luxembourg, à Utrecht, faillirent lui coûter la vie. Les habitants de la Haye, le soupçonnant d'intelligence avec leurs ennemis, menacèrent d'attenter à son existence. L'hôte de Spinosa, alarmé de leurs clameurs, craignit que l'on ne vînt forcer et piller sa maison. Spinosa le rassura en lui disant : « Aussitôt que « la populace se présentera devant votre porte, « vous viendrez m'en avertir pour que j'aille à « sa rencontre, dût-on me faire le même traite- « ment qu'aux pauvres MM. de Witt. » Dans sa solitude, Spinosa, toujours décidé à attaquer les anciennes croyances, travaillait à un *Traité théologico-politique,* qui devait affranchir les hommes du joug de l'autorité, pour les préparer à recevoir celui de sa doctrine. Il y soumit la Bible à une nouvelle analyse, dans le but de saper les bases de la révélation. Il exposa ses doutes sur l'authenticité des livres saints, sur la mission de Moïse, sur l'esprit des prophètes, sur la possibilité des miracles; et il chercha les preuves de ces assertions dans la Bible elle-même, sur laquelle il prétendait que chacun avait le droit de raisonner à sa manière. Il traça même le plan d'une nouvelle *Exégèse,* pour que l'on pût se livrer à ce travail sans crainte de s'égarer, et il insista surtout à marquer la différence qui existe entre la philosophie et la foi, dont l'une recherche la vérité et l'autre commande l'obéissance. Il ne doit pas être défendu, selon lui, de manifester librement les opinions religieuses : cette liberté peut et doit être accordée aux citoyens, sans que la société ait rien à en redouter. Il investit le chef d'un Etat de pouvoirs très-étendus, et il va jusqu'à dire que « la religion, quelle qu'elle soit, natu- « relle ou révélée, n'est obligatoire qu'autant « qu'elle plaît aux souverains, et que ce n'est « qu'effectivement que par eux que Dieu règne « sur la terre ». Il se montre un des adversaires les plus prononcés des changements politiques, et il ne lui paraît pas moins dangereux de dénaturer une monarchie qu'une république. Son

(1) Il avait inventé une nouvelle espèce de verres, auxquels il donnait le nom de *Pandochæ.* Il en parle dans une lettre à Leibniz, du 9 novembre 1671, publiée par de Murr, dans l'ouvrage intitulé *B. de Spinosa, adnotationes ad tractatum theologico-politicum, ex autographo, cum imagine et chirographo philosophi,* la Haye (Nuremberg), 1802, in-4°).

axiome est que « chaque peuple doit garder la « forme de gouvernement sous laquelle il existe ». Les avis qu'il donne au successeur d'un roi assassiné sont de la plus grande sévérité. « Si le « nouveau roi, dit-il, veut assurer son trône et « garantir sa vie, il faut qu'il montre tant d'ar- « deur pour venger la mort de son prédécesseur, « qu'il ne prenne plus envie à personne de com- « mettre un pareil forfait. Mais pour le venger « *dignement*, il ne lui suffit pas de répandre le « sang de ses sujets, il doit approuver les maxi- « mes de celui qu'il a remplacé, tenir la même « route dans le gouvernement et *être aussi tyran* « *que lui*. » (Chapitre 18, p. 486.) Dans le dernier chapitre du *Traité théologico-politique*, Spinosa plaide avec beaucoup de force en faveur de l'affranchissement de la pensée et de la libre manifestation des idées. Il établit « qu'il est impossible « d'ôter aux hommes la liberté de dire leur sen- « timent; que cette liberté ne nuit nullement à « l'autorité du souverain, et que chacun peut « l'avoir et en user, pourvu que ce ne soit pas « à dessein d'introduire des nouveautés et pour « agir contre les lois et les coutumes de l'État; « que cette liberté n'est point contraire à la paix « de la république et qu'il n'est point aisé de « l'étouffer; que la piété n'en reçoit aucun pré- « judice; qu'il est entièrement inutile de faire « des lois contre des choses qui sont purement « spéculatives; que l'on ne peut enfin bannir « cette liberté de la république sans en bannir « en même temps la paix et la piété ». Cet ouvrage séduisit l'électeur palatin, qui fit offrir à Spinosa la chaire de philosophie, à Heidelberg, avec la plus grande latitude dans l'enseignement (*cum amplissima philosophandi libertate*). Il ne lui imposait d'autre condition que celle de respecter la croyance de ses Etats. Spinosa, qui sentait l'impossibilité de raisonner d'après ses principes sans blesser la religion établie, répondit que « l'instruction de la jeunesse serait un obstacle « à ses propres études et qu'il n'avait jamais eu « la pensée d'embrasser une semblable profession. « D'ailleurs, ajoutait-il, vous ne me marquez « pas dans quelles bornes doit être renfermée « cette liberté d'expliquer mes sentiments pour « ne pas choquer la religion du pays ». (Lettre du 30 mars 1673.) Le second paragraphe de cette lettre contient le véritable motif du refus; l'autre n'était qu'un prétexte. Spinosa était d'une constitution délicate, qu'il avait encore affaiblie par un travail excessif; l'activité de son esprit, ses longues et profondes méditations avaient ruiné sa santé. Il ne fit plus que languir les dernières années de sa vie, et il mourut, le 21 février 1677, des suites d'une phthisie pulmonaire (1). On ignorerait la portée des doctrines de Spinosa, si des amis ne se fussent crus obligés de publier ses œuvres inédites; car c'est surtout dans l'*Ethique* qu'il fait un ensemble de ses opinions en empruntant la méthode des géomètres. Ses idées ne sont pas nouvelles : elles appartiennent même à un des plus anciens systèmes de philosophie, qui considérait Dieu comme une cause *immanente*, ou constituante de la nature. Tandis que Thalès, Anaxagore, Platon et la plupart des élèves de l'école ionienne plaçaient la création dans les mains d'un être infini et intelligent; Leucippe, Démocrite, Diagoras, Epicure, Straton (1) et presque tous les stoïciens et les éléatiques l'attribuaient à une force brute et aveugle répandue dans l'univers, le remplissant par sa propre essence, le variant par ses formes. C'est d'après ces principes que Spinosa ne voit dans la nature que les accidents d'une substance universelle, intimement liés avec elle. En partant de l'existence d'une cause nécessaire, il arrive aux conséquences les plus hardies. Il procède par ordre synthétique, en passant des idées générales aux idées particulières. Spinosa, qui a fondé son système sur la définition de la *substance*, aurait dû commencer par analyser les principaux êtres compris sous cette dénomination et fondre ensuite ces idées spéciales en un principe général, commun à tous les êtres. Au lieu de cela, il s'est formé de la substance une idée abstraite et universelle, qu'il s'est depuis efforcé d'appliquer aux êtres réels. Cette substance, d'après lui, est partout, car elle est infinie et rien ne saurait la borner. Elle est unique et inhabile à en créer une autre; car si elle remplit tout, où mettre une substance nouvelle? comment créer l'étendue sans la placer sur l'étendue même? où chercher une pensée hors de la pensée infinie et éternelle? La création est donc impossible; et dans l'ordre immuable de la nature, tout est enchaîné à une nécessité absolue. Dieu, il est vrai, a une volonté libre; mais il ne peut agir que d'accord avec ses lois, ni suivre un ordre différent de celui qui est établi, à moins de supposer que Dieu soit susceptible d'une autre nature, ou

(1) Les détails donnés dans le *Menagiana* sur la mort de Spinosa sont évidemment faux. Ce philosophe ne vint jamais en France, et par conséquent il ne pouvait ni craindre la Bastille, ni avoir besoin de se déguiser en cordelier pour s'y soustraire.

(1) Parmi tous les systèmes des anciens philosophes, celui de Xénophane de Colophon nous paraît avoir le plus de rapport avec la doctrine de Spinosa. « Tout ce qui existe est éternel, disait ce chef de l'école d'Elée; si une chose avait été créée, il eût fallu qu'elle fût produite par une substance homogène ou hétérogène; mais une substance homogène ne peut rien produire que d'homogène, et si la chose eût été formée par des substances hétérogènes, elle proviendrait nécessairement de rien : or, rien ne vient de rien. Une chose qui existe de toute éternité ne saurait non plus cesser d'être, car il n'y a hors d'elle rien où elle puisse se terminer. Il faut en outre qu'il n'y ait qu'une seule chose, car s'il en existait plusieurs, l'une bornerait l'autre, et alors l'existence cesserait. Enfin, cette substance unique est immuable, car elle est déjà tout et ne peut point en conséquence admettre de nouvelles qualités. Cette substance a donc tous les caractères de la Divinité, ou plutôt c'est la Divinité elle-même, car elle est unique, éternelle et immuable.... Comme Dieu est le terme de la perfection et que son essence consiste à surpasser tout et à n'être surpassé par rien, il doit, par cela même, être unique. S'il existait deux ou plusieurs dieux, il faudrait qu'ils fussent égaux ou inégaux en perfection. S'ils étaient égaux, ils ne seraient pas les plus parfaits, car chacun d'eux aurait un émule de perfection. S'ils étaient inégaux, le moins parfait serait surpassé par l'autre, et n'étant plus l'être le plus parfait, il cesserait d'être Dieu. »

qu'il puisse en exister un autre. La pensée et l'étendue, l'esprit et la matière, le fini et l'infini, le mouvement et le repos, le bien et le mal, les causes et les effets, ce qu'il y a de plus opposé et de plus incompatible en physique et en métaphysique, sont les attributs de cette substance unique, qui ne travaille que sur elle-même et ne produit rien qui ne soit sa propre modification. Tout ce qui existe n'est que l'universalité des attributs de Dieu; une suite nécessaire de *modalités*, naissant les unes des autres, tombant et se renouvelant sans cesse sur un fonds de substances constamment le même. Ainsi le Dieu de Spinosa n'est que la force productive de la nature, qui, sans volonté, sans liberté, sans ordre et sans but, prépare, par la destruction des êtres vivants, la naissance de ceux qui doivent les remplacer. C'est donc avec raison qu'il a été accusé d'avoir méconnu la Providence et d'avoir ôté Dieu au monde, en faisant du monde un Dieu. Les dernières parties de l'*Ethique* de Spinosa sont consacrées à la nature, à l'origine des passions et aux moyens qu'ont les hommes pour les dompter; sa morale se fonde principalement sur les principes de la force et de l'utilité. Après avoir soutenu que la vertu se confond avec la première et doit s'appuyer sur l'autre, il conclut que les hommes sont obligés de rechercher la vertu, qui est le souverain bien sur la terre : ce qui pourrait signifier que l'on doit travailler à augmenter sa puissance pour la faire tourner à son propre avantage. Avec des principes aussi contestables, il rencontre quelquefois des pensées justes, surtout dans son *Traité politique*, où il esquisse le plan des différentes formes du gouvernement civil. « Les politiques, dit-il, ont « l'habitude de considérer les hommes non pas « tels qu'ils sont, mais tels qu'ils devraient être. « Aussi leur politique est-elle ordinairement une « utopie, dont on ne peut faire aucune appli- « cation. Ce défaut a fait prévaloir l'idée que, « de toutes les sciences, la politique théorique « est la plus en contradiction avec la pratique, et « que personne n'est moins en état de gouverner « un Etat qu'un philosophe (chap. 1). » Pour lui, le meilleur gouvernement est celui où les citoyens vivent en paix et conservent chacun leurs droits respectifs. Mais cette vie pacifique doit être moins le fruit de l'ignorance et de la crainte que celui de l'instruction et de la valeur. Après avoir parlé de la monarchie, Spinosa passe à l'examen du gouvernement aristocratique, qui devait être suivi par le tableau de la démocratie, des lois et d'autres points relatifs à l'administration des Etats; mais ce canevas n'a pas été rempli, non plus que celui d'un ouvrage intitulé *De intellectus emendatione*, dans lequel il indique la méthode que l'on doit suivre pour atteindre à la perfection. Cette méthode consiste à séparer les idées vraies des fausses, à porter toute son attention sur les premières et à la détourner des autres, à déterminer les règles nécessaires pour connaître les objets inconnus, à se prescrire une marche sûre et uniforme pour ne pas fatiguer inutilement l'esprit, et surtout s'attacher à acquérir la notion de l'être le plus parfait, pour en faire son modèle. Les hardiesses répandues dans les deux grands ouvrages de Spinosa ne l'empêchèrent pas d'avoir des sectateurs; mais la crainte d'une persécution et peut-être la honte de professer des opinions si peu conformes à la morale reçue, ne permirent pas au plus grand nombre de se déclarer ouvertement. On fut donc *spinosiste* sans vouloir le paraître; et tout en s'annonçant comme l'ennemi du *naturalisme*, on en était le partisan. Le comte de Boulainvilliers, qui entra l'un des premiers dans cette lice, composa une prétendue *Réfutation de Spinosa* (1), dans laquelle, affectant du zèle pour la religion, il fit l'apologie la plus complète de l'athéisme. Toutefois, on ne se trompa point sur ses intentions; et son livre parut d'autant plus dangereux, qu'en écartant les formes scientifiques qui embarrassent le système de Spinosa, il l'avait mis à la portée de tout le monde. A son tour Lenglet-Dufresnoy s'est avisé d'associer aux pensées orthodoxes de Lami et de Fénelon cette mystification de Boulainvilliers, qu'il recommande, même particulièrement, dans la préface de son recueil. Il faut se défier également de l'*Arcana atheismi revelata*, de Cuper, Rotterdam, 1676, in-4°, dans lequel l'auteur, en suivant la même marche que Boulainvilliers, auquel il a peut-être servi d'exemple, encouragea l'athéisme par la faiblesse des preuves dont il appuya le dogme de la création. Il va jusqu'à dire qu'on ne peut pas démontrer l'existence de Dieu par les seules lumières naturelles; qu'une substance sans étendue est impossible à concevoir, et que sans le secours de la révélation on ne comprendrait pas la différence qui existe entre la vertu et le vice. Abraham Cuffeler prétendit aussi, dans son *Specimen artis ratiocinandi*, Hambourg (Amsterdam), 1684, in-8°, que la substance du monde a été et sera contenue, de toute éternité, en Dieu. Un autre, Henri Wirmars, écrivit un livre intitulé *Chaos imaginarium de ortu mundi; secundum veteres et recentiores philosophos*, dirigé en apparence contre Spinosa, mais qui, dans le fond, ne tend qu'à ébranler la religion. Frédéric-Guillaume Hosse fit encore plus de bruit par son ouvrage intitulé *Concordia rationis et fidei, sive harmonia philosophiæ moralis et religionis christianæ*, Amsterdam (Berlin), 1692. Hosse ne voyait qu'une substance unique en Dieu et une modalité dans l'homme. Il place l'intelligence dans le cerveau, où elle se modifie à l'infini, au moyen d'une foule d'organes et d'une matière subtile qui y pénètre et qui éprouve des modifications

(1) Elle a été imprimée sous trois titres différents : 1° *Essai de métaphysique dans les principes de B. de Spinosa*; — 2° *Analyse théologi-politique de Spinosa*; — 3° *Réfutation de Spinosa*.

elle-même, tant de la part de la substance cérébrale que par les impressions extérieures. Il ne croyait point aux lois divines : les lois humaines lui paraissaient inutiles; et il niait la Providence tout en admettant l'immortalité de l'âme. Nous aurions grossi la liste des sectateurs de Spinosa, si nous n'avions cru encore plus important de faire connaître les noms de ceux qui l'ont combattu. Ses ouvrages avaient à peine paru qu'il s'éleva un grand nombre de contradicteurs parmi les Hollandais mêmes, que les progrès de la réforme et les guerres religieuses avaient rendus très-tolérants en fait de nouvelles doctrines. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la note ci dessous pour voir avec quel empressement on s'efforça de renverser l'édifice de Spinosa (1). Malgré l'intérêt avec lequel on suivait ces débats dans les autres pays, les opinions de ce philosophe ne firent pas beaucoup de prosélytes en Europe. Locke, Cudworth, Newton, en Angleterre; Descartes, Pascal, Malebranche, en France; Keppler, Leibniz, en Allemagne; Galilée en Italie, examinant les phénomènes moraux et physiques du monde, avaient élevé tous les regards vers la contemplation de ce premier être qui a imprimé le mouvement à la matière. Le siècle n'était donc nullement disposé à l'athéisme, et il ne restait plus que le souvenir des doctrines de Spinosa, lorsque, vers la fin du 18e siècle, il s'engagea une contestation très-vive, en Allemagne, au sujet des opinions de Lessing. Frédéric-Henri Jacobi le supposait entiché de spinosisme; et ce reproche fut relevé avec amertume par Mendelssohn, qui embrassa la défense de son ami et de son maître. Jacobi, piqué du ton railleur de son antagoniste, en vint à des éclaircissements plus positifs et justifia son assertion par des pièces d'une correspondance inédite de Lessing. Il se servit de cette occasion pour exposer ses idées sur le système de Spinosa, qu'il développa dans un ouvrage allemand très-profond intitulé *Lettres sur la doctrine de Spinosa,* Leipsick, 1786, in-8°, et Breslau, 1789, in-8° (1). Depuis ce moment l'on s'est beaucoup occupé du *spinosisme* dans les écoles philosophiques de l'Allemagne. Tennemann et Buhle lui ont consacré des articles très-étendus dans leurs histoires de la philosophie; Hemsterhuys et Heydenreich en ont parlé dans leurs ouvrages, et le professeur Paulus, encouragé par les suffrages d'un grand nombre de savants, a donné le premier recueil complet des écrits du philosophe hollandais, Iéna, 1803, 2 vol. in-8° (2). Les anciennes éditions de ses ouvrages sont : 1° *Renati Descartes, principiorum philosophiæ, more geometrico demonstratæ,* suivi des *Cogitata metaphysica,* deux parties,

(1) J. M. V. D. M., *Epistola contra tractatum theologico-politicum*, Utrecht, 1671; — Regnier de Mansveld, *Adversus anonymum theologico-politicum*, Amsterdam, 1674, in-4°; — Batalier, *Vindiciæ miraculorum..... adversus profanum auctorem Tractatus theologico-politici*, Amsterdam, 1674, in-12; — Bredenbourg, *Enervatio Tractatus theologico-politici*, Rotterdam, 1675, in-4°. Ce dernier auteur fut soupçonné lui-même d'athéisme par le fameux Orobio, médecin juif, qui publia un ouvrage intitulé *Certamen philosophicum adversus Bredenburg*, Amsterdam, 1703, in-12, réimprimé dans le recueil de Lenglet-Dufresnoy, dont on parlera plus bas. — Velthuys, *Tractatus de cultu naturali, et origine moralitatis*, Utrecht, 1676; — Kortholt, *De tribus impostoribus magnis* (Herbert, Hobbes et Spinosa), Kiel, 1680, in-12; — Yvon, l'*Impiété convaincue*, Amsterdam, 1681, in-8°; — De Versé, l'*Impie convaincu*, ou *Dissertation contre Spinosa*, 1685, in-8°. On en a donné un extrait dans les *Nouvelles de la république des lettres*, octobre 1684, p. 862. — Poiret, *Fundamenta atheismi eversa, sive specimen absurditatis Spinosianæ*, Amsterdam, 1685. — Levassor, la *Véritable religion*, Paris, 1688, in-4°; —Wittich, *Anti-Spinosa, sive examen Ethices B. de Spinosa*, ibid., 1690, in-4°. On en trouvera l'extrait dans la *Bibliothèque universelle*, ann. 1692, p. 322; — *Investigationes theologicæ circa origines rerum ex Deo, contra Spinosam*, Herborn, 1692, in-4°; — Huet, *De concordia rationis et fidei*, Leipsick, 1692. On en trouvera l'extrait dans les *Actes des érudits de Leipsick*, an 1695, p. 395; — Lami, le *Nouvel athéisme renversé, ou Réfutation du système de Spinosa*, Paris, 1696, in-12; — Til, *Fundamenta legis mosaïcæ contra atheorum exceptiones* (en flamand), Dordrecht, 1696, in-4°; — Jacquelot, *Dissertation sur l'existence de Dieu, ou Réfutation du système d'Epicure et de Spinosa*, la Haye, 1697; — Jens, *Examen philosophicum sextæ definitionis Ethicæ B. de Spinosæ*, Dordrecht, 1697, in-4°; — *Démonstration de la faiblesse de l'argument de Spinosa touchant la substance unique*, Amsterdam, 1701 (en flamand); — Bayle, *Dictionnaire historique*, art. *Spinosa*; — Jenichen, *Historia Spinosismi Leenhofiani*, Leipsick, 1707, in-8° (Leenhoff, ministre réformé à Zwoll, fut accusé de spinosisme pour un ouvrage intitulé *Hemel op Aarden*, le Paradis sur la terre); — Musæus, *Spinosismus, sive tractatus theologico-politicus ad veritatis lancem examinatus*, Wittemberg, 1708, in-4°; — Jariges, *Examen du spinosisme*, dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, ann. 1745 et 1746, t. 1 et 2, in-4°; — Staalkopf, *De spinosismo post Spinosam*; — J. Regis, *Cartesius verus Spinosismi architectus*, Franeker, 1749, in-8°, et Amsterdam, 1723, in-8°; — la *Vérité de la résurrection de Jésus-Christ défendue contre Spinosa*, avec la *Vie* de ce philosophe, par Colerus (en hollandais), la Haye 1706, in-8°; — *De Spinosa et des doctrines athées*, dans les *Observationes miscellaneæ*, Leipsick, 1712, t. 5, p. 393; — *Rencontre de Boyle et de Spinosa dans l'autre monde*, Cologne, 1713, in-12 *Voy.* aussi la *Réfutation de Spinosa*, par Toland, dans les *Lettres à Serena*, Londres, 1704, p. 131. Ce qu'il y a de curieux dans la *Vie* de Spinosa, c'est qu'il a été attaqué par Bayle, Toland, Voltaire, et défendu par Sabatier (de Castres), qui, après avoir passé sa vie à guerroyer contre les philosophes (*voy.* SABATIER), finit par se déclarer en faveur du spinosisme. Son livre est intitulé *Apologie de Spinosa et du spinosisme*, Altona, 1806, in-8°. On en trouve un extrait dans la *Décade philosophique*, juillet 1807. — Basnage, *Hist. des Juifs*, Rotterdam, 1707, in-12, t. 3, p 87, a prétendu trouver l'origine du Spinosisme chez les cabalistes. Cette même hypothèse avait été mise en avant par un Allemand (Speeth), qui s'est caché sous le nom de *Mose Germano*, et dont parle Leibniz dans son *Discours de la conformité de la foi avec la raison*.— Wachter, professeur de philosophie à Berlin, adopta la même opinion dans un ouvrage intitulé *Der Spinosismus im Judenthum*, Amsterdam, 1699, in-8°, 3 part.; quoiqu'il semble s'être rétracté dans son *Elucidatio cabbalistica, sive recondita Hebræorum philosophia*, Rome (Rostock), 1706, in-8°. *Voy.* aussi Wolff, *Cabbalæ cum spinosismo consensus, contra Wachterum*, dans la *Bibl. hebr.*, t. 2, p. 1235.

(1) Les nombreux ouvrages publiés à l'occasion des débats de Mendelssohn avec Jacobi, sur le spinosisme de Lessing, se trouvent indiqués dans l'*Allgemeine Repertorium* de 1785 à 1790, Iéna, 1793, n° 336-366.

(2 Outre les ouvrages que nous venons de citer, on a encore publié en Allemagne les écrits suivants sur le spinosisme : Mendelssohn, *An die Freunde Lessings: ein Anhang zu Jacobi Briefwechsel über die Lehre des Spinosa*, Berlin, 1786, in-8°; — Fülleborn, *Spinosæ Pantheismus und System*, dans les *Beytræge zur Geschichte der Philosophie*, part. 3, p. 34, 105; — Rehberg, *Abhandlung über das Wesen und die Einschrænkungen der Kræfte*, Leipsick, 1779, in-8°; — le même, *Ueber das Verhæltniss der Metaphysik zu der Religion*, Berlin, 1787, in-8°; — Herder, *Einige Gespræche*, Gotha, 1787, in-8°; — Heidenreich, *Natur und Gott nach Spinoso*, Leipsick, 1789, in-8°; — Maimon, *Ueber die Progressen der Philosophie*, Berlin, 1793, in-8°; — le même, *Versuch über die transcendental Philosophie*, ibid., 1790, in-8°; — Reinholds, *Systematische Darstellung aller bisher-mæglichen Systeme der Metaphysik* (dans le *Teutscher Merkur*, janvier et mars 1794); — Mendelssohn, *Morgenstunden*, Berlin, 1785, 1 vol. in-8°; — Jacobi, *Prüfung d. M. Morgenstunden*, Leipsick, 1786, in-8°; — *Ben. von Spinosa zwey Abhandlungen über die Cultur des menschlichen Verstandes, und über die Aristocratie und Democratie*, trad. par Ewald, 1785, in-8°; — Spinosa, *Philosophische Schriften*, Gera, 1790-1793, 2 vol. in-8°.

Amsterdam, 1663, in-4°; 2° *Tractatus theologico-politicus,* Hambourg (Amsterdam), 1670, in-4°; 1674, in-8°. Des libraires ont quelquefois envoyé en Portugal ou en Espagne cette dernière réimpression sous des titres faux, tels que : *Heinsii operum historicorum collect.* 1 *et* 2, Leyde, 1673; et *Fr. Henriquez de Villacorta opera chirurgica omnia,* Amsterdam, 1673; traduit en français (par Dominique St-Glain), et réimprimé sous trois titres différents : le premier, la *Clef du sanctuaire, par un savant homme de notre siècle,* Leyde, 1678, in-12 ; le deuxième, *Traité des cérémonies superstitieuses des juifs, tant anciens que modernes,* Amsterdam, 1678, in-12; enfin le dernier de ces titres est le suivant : *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut,* Cologne, 1678, in-12. Les curieux recherchent les exemplaires qui ont les trois titres. Cette traduction a été réimprimée, en 1731, avec les deux titres seulement et sous la fausse date de 1678. Il n'y a presque pas de différence entre les deux éditions. Le même traité a été traduit en allemand (par Jean-Hendrik Glasmaker) sous le titre suivant : *le Théologien judicieux et politique,* Brême (Amsterdam), 1674, in-4°. 3° *Opera postuma B. D. S.* (de Benoît de Spinosa), sans lieu ni nom d'imprimeur (Amsterdam, chez Jean Rieuwertzen), 1677, in-4°, réimprimé à la Haye, par Gosse, sous la même date. Ce volume contient les traités suivants, dont aucun n'a été traduit en français, *Ethica ordine geometrico demonstrata,* en cinq parties, savoir : *De Deo; — De natura et origine mentis; — De origine et natura affectuum; — De servitute humana, sive de affectuum viribus; — De potentia intellectus, sive de libertate humana; Tractatus politicus,* incomplet; *Tractatus de intellectus emendatione,* incomplet; *Epistolæ et responsiones; compendium grammatices linguæ hebrææ,* première partie, dans laquelle on traite de l'étymologie des mots. Spinosa avait travaillé à un *Traité de l'iris, ou de l'arc-en-ciel* et à une traduction flamande du Pentateuque. On croit qu'il les brûla peu de temps avant sa mort. On lui a faussement attribué l'ouvrage intitulé *Lucii Antistii Constantis, de jure ecclesiasticorum,* Aléthopoli (Amsterdam), 1666, in-8°, qu'on a aussi donné à Louis Meyer, son ami et son médecin, mais dont le véritable auteur est Dominique de la Cour ou Van den Hoof (*voy.* Leibniz, *Théodicée,* § 375) (1). C'est Bayle qui a accrédité cette erreur sur la foi d'un journaliste (Dartis). *Voyez* la note L. de son article Spinosa. La vie de ce philosophe a été écrite par Lucas, médecin hollandais, qui s'est caché sous le nom de *Colerus.* Elle a été d'abord imprimée en hollandais à la Haye, 1706, in-8°, avec un ouvrage cité plus haut, p. 68, col. 1, note 1, puis traduite et réimprimée en français, ibid., 1706, in-8°; en allemand, Francfort et Leipsick, 1733, in-8°. Lenglet-Dufresnoy l'a placée à la tête du recueil de réfutations de Spinosa (de Boulainvilliers, Lami, Fénelon et Orobio), Bruxelles (Amsterdam), 1731, in-12. Une autre vie, attribuée à un disciple de Spinosa (Richer la Selve), Hambourg, 1735, in-8°, et que tous les biographes ont crue différente de la première, n'en est que le résumé. Elle parut d'abord à Amsterdam, 1719, in-8°, sous ce titre : *la Vie et l'esprit de Spinosa;* puis dans les *Nouvelles littér.,* t. 10, part. 1, p. 40 (*voy.* le *Manuel du libraire*) (1). A-G-S.

SPIRITI (Salvator), biographe, né en 1712, à Cosenza, fut élevé sous les yeux de ses parents et placé ensuite dans le collége des nobles, à Naples, pour y compléter son instruction. De retour dans sa patrie, il y ranima les travaux de l'académie fondée par Parrhasius, et tombée en décadence par la négligence de ses successeurs. Appelé de nouveau dans la capitale, pour se défendre contre une calomnie, il abandonna ces douces occupations, et dès qu'il put se dégager de son procès il entra dans la magistrature, dont il franchit en peu de temps tous les degrés pour devenir conseiller de la chambre royale de Ste-Claire. Il ne jouit pas longtemps de ces hon-

(1) Caroll et Hicks se sont trompés avec Bayle, dans l'ouvrage intitulé *Spinosa review'd,* ou *Traité qui prouve que le livre intitulé* les Droits de l'Eglise chrétienne (par Tindal) *est le même que celui de Spinosa sur les droits du clergé, et que tous les deux sont fondés sur l'athéisme,* Londres, 1709, in-8°.

(1) Les œuvres philosophiques de Spinosa ont été publiées, en latin, par A. Gfrœrer, Stuttgard, 1830, in-8°, et les œuvres complètes par C.-H. Bruder, Leipsick, 1843-1846, 3 vol. in-16. La traduction française de M. Emile Saisset renferme une introduction et des notes; c'est la première fois qu'on essayait de faire passer dans notre langue les théories du philosophe hollandais; publiée à Paris, en 1843, en 2 volumes grand in-18, cette version a reparu, revue et augmentée, en 1861 (3 vol.). Un opuscule inédit de Spinosa, *Tractatus de Deo et homine,* a été mis au jour en 1852, à Halle, par E. Bœhmer. Il a paru à Amsterdam, en 1859, un premier essai de l'*Ethica,* reste inconnu jusqu'ici, des lettres d'après les autographes, et une vie de Spinosa écrite en hollandais par un contemporain et traduite en latin. Citons aussi le *Traité politique de Spinosa, traduit, annoté et suivi d'un index analytique,* par J.-G. Prat, Corbeil, 1860], in-18, et une traduction anglaise, avec préface et notes, du *Tractatus theologico-politicus,* Londres, 1862, in-8°. Depuis une vingtaine d'années le mouvement dans les études philosophiques a multiplié les écrits relatifs à Spinosa; M. A. Saintes a fait paraître, en 1842, une *Histoire de la vie et des ouvrages de Spinosa;* M. Lion de Montbéliard a publié, en 1850, un mémoire, *De l'Ethique de Spinosa;* la *Revue des Deux-Mondes* y trouve « une excellente analyse », mais laissant à désirer pour l'appréciation du rôle de Spinosa dans l'histoire des idées. Signalons aussi quelques pages remarquables de M. Cousin (*Fragments philosophiques,* 1838, t. 2) et un long article de M. Saisset, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques,* t. 6, p. 729-763. Le *Mémoire* de M. Damiron, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques,* t. 4, p. 1-164, mérite d'être lu; son auteur a repris le même sujet dans son *Histoire de la philosophie au* 17e *siècle,* t. 2, p. 177-351. La *Notice* de M. Jean Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle,* est conçue à un point de vue particulier En Angleterre, nous nous bornerons à mentionner l'appréciation contenue dans l'*Histoire des sciences métaphysiques,* par Dugald Stewart, et une notice dans le *Westminster Review,* juillet 1855. L'Allemagne a multiplié les travaux relatifs au philosophe hollandais; nous indiquerons parmi les travaux récents les ouvrages de Siegwart : *Explication philosophique et historique du spinosisme,* Tubingue, 1839, et *Comparaison des théories de Spinosa et de Hobbes sur le droit et la politique,* Tubingue, 1842; de Thomas, l'*Individualisme d'après Spinosa et le panthéisme,* Kœnigsberg, 1848; d'Helfferich, *Spinosa et Leibniz,* Hambourg, 1846; de Glaser, *Comparaison de la philosophie de Malebranche et de celle de Spinosa,* Hambourg, 1846; de Taube, *le Spinosisme, principe infini de révolution,* Kœnigsberg, 1848; et un livre anonyme : *Des doctrines métaphysiques de Spinosa,* Berne, 1850, in-8°. B—N—T.

neurs, étant mort le 28 mars 1776. Ses ouvrages sont : 1° *Memorie degli scrittori Cosentini*, Naples, 1750, in-4°. L'auteur y passe en revue cent dix-neuf de ses compatriotes, dont les trois derniers vivaient encore lors de cette publication. Il a suivi l'ordre chronologique, qui nous paraît favorable pour tracer le tableau de la littérature spéciale d'une ville. Le plus ancien écrivain dont il y soit parlé est l'abbé Joachim, mort vers 1202, et qui n'est guère connu que par un livre de prophéties sur les papes. Cette bibliothèque est précédée d'une notice historique sur l'académie *Cosentina*, et accompagnée d'avant-propos et de tables. Daniele (*voy.* ce nom) s'était occupé de lui donner un supplément qui paraît s'être égaré. 2° *Canto genetliaco* (*in ottava rima*) *per la nascita di Filippo Borbone, principale reale delle due Sicilie*, à la suite de l'ouvrage précédent; 3° *Alcone, o sia del governo de' cani de caccia*, trad. (*in ottava rima*) du latin de Fracastor, ibid., 1756, in-8°, précédé d'un discours du traducteur sur la nature et l'instinct des chiens, avec l'indication de quelques remèdes contre leurs maladies; 4° *De machina electrica*, poëme, ibid., 1760, in-8°; 5° *Osservazioni sulla carta di Roma, con cui si derogano gli editti del duca di Parma*, etc., Cosmopoli (Naples), 1768, Venise, 1760, in-4°; 6° *Dialogo de' morti o sia trimerone ecclesiastico-politico, in dimostrazione de' diritti del principato e del sacerdozio*, Naples, 1770, in-8°. C'est une réponse à l'ouvrage du P. Mamachi, intitulé *Del diritto libero della Chiesa d'acquistare e di possedere beni temporali;* 7° *Mamachina, per chi vuol divertirsi* (anonyme), Gelopoli (Naples), 1770, in-8°, mélange de prose et de vers latins et italiens, contre le même auteur. 8° *Elogium Jos. Aurelii Januarii*, en tête du recueil des *Œuvres de Genaro*, Naples, 1767, 4 vol. in-8°, réimprimé par Pütmann dans l'ouvrage intitulé *Excellentium aliquot jurisconsultorum vitæ*, Leipsick, 1796, in-8°. Le marquis Spiriti a été aussi l'éditeur des *Rime* de Galéas de Tarsia, dont il a écrit la vie, Naples, 1758, in-8°. (*Voy.* Soria, *Storici Napoletani*, p. 568). A—G—S.

SPIRITO (Laurent), poëte italien, dont le véritable nom était *Gualtieri*, naquit à Pérouse, vers l'année 1436. D'après une note placée à la fin d'un manuscrit que l'on croit autographe, cet auteur aurait été maire de la ville de Tolentino, où il acheva, en 1472, une copie de son poëme intitulé *Altro Marte*. Il s'était trouvé exposé à de graves persécutions dans sa jeunesse; et, en 1457, la municipalité de Pérouse (*la Curia del Capitano del popolo*) l'avait condamné à une année de prison et à une forte amende, pour avoir manqué de respect envers les prédicateurs en plein vent (*Detrahendo et irridendo dominos prædicatores per plateas*). Quelques-uns de ses écrits sont restés inédits, entre autres : *Il lamento di Perugia essendo soggiogata*, poëme en seize chants et en tercets, dont M. Vermiglioni a rendu un compte détaillé dans sa *Bibliografica storico-Perugina*, Pérouse, 1823, in-4°, p. 147. Les ouvrages imprimés de Spirito sont : 1° *Il libro chiamato* Altro Marte, *della vita e gesti del potenti capitano Nicolo Picinino*, Vicence, 1489, in-fol., très-rare. Haym et quelques autres bibliographes se sont trompés en le croyant sorti des presses de Venise. C'est aussi un poëme en cent et un chants, *in terza rima*, pour célébrer la vie et les exploits de Braccio di Montone, et de Nicolas, François et Jacques Piccinino, les plus fameux *condottieri* de leur siècle. Le titre en est probablement tiré d'une médaille frappée en l'honneur d'un de ces guerriers, avec cette inscription : *Nicolas. Picininus. Vicecomes. Marchio. Capitaneus. Max. Ac.* Mars. Alter., si ce n'est plutôt le titre du livre qui a fourni la légende à la médaille. Cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, a échappé aux recherches minutieuses de Tiraboschi et par conséquent de Ginguené, qui, vu son goût pour les vieux poëmes épiques italiens, n'aurait pas manqué de donner l'analyse de celui de Spirito. 2° *Sorte composite*, Brixa (Brescia), 1488, in-fol. C'est un livre qui contient des réponses en tercets, pour servir à un jeu de dés dans le genre de l'*Oracle*, et très-usité dans les anciennes *Veglie* italiennes, réimprimées sous le titre de *Libro de la ventura* (Livre du sort); Venise, 1544, in-fol., trad. en français par Anthitus Faure; sous ce titre : *le Livre de passe-temps de la Fortune*, 1628, in-4°, fig. (sans nom d'imprimeur), plusieurs fois réimprimé avec des changements et sans le nom du traducteur. Le P. Menestrier en parle dans son ouvrage de la *Philosophie des images énigmatiques*, Lyon, 1694, in-12, p. 401. 3° *De spiritualibus ascensionibus*, imprimé dans le couvent de Monserrat, en catalogue, par Luschner (1490 ou 1500). *Voy.* Caballero, *De prima typographiæ Hispanæ ætate specimen*, Rome, 1793, in-4°, p. 72; 4° *Le Metamorfosi d'Ovidio, trad. in terza rima*, Pérouse, 1619, in-8°, fig., et Venise, 1522, in-fol., fig.; 5° *Sonetti*, Ravenne, 1819, in-8°, extraits au nombre de douze d'un *Canzoniere* inédit, dont il existe des copies dans les bibliothèques publiques de Pérouse et de Classe. Ce sont les professeurs du gymnase de Ravenne qui ont fait publier ces sonnets à l'occasion d'un mariage. Pour les différentes éditions de ces divers ouvrages de Spirito, *Voy.* le *Manuel du libraire*, aux mots *Esprit* et *Spirito*. A—G—S.

SPITTLER (Louis-Timothée, baron de), ministre du roi de Wurtemberg, naquit à Stuttgard, le 10 novembre 1752. Destiné à l'état ecclésiastique, il parcourut toutes les classes du gymnase de cette ville. L'étude des langues anciennes et des classiques grecs et latins avait été de tout temps regardée, à cette école, comme le fondement de toute science; et c'est sur les progrès marquants qu'il fit dans cette partie que se fonda la supériorité de Spittler. De 1771 à 1775, il étudia à

Tubingen, fréquenta pendant deux ans quelques cours à Gœttingue, et fut nommé, en 1777, répétiteur au séminaire protestant de Tubingen. Il débuta, comme auteur, par deux ouvrages qui furent remarqués des curateurs de l'université de Gœttingue; et il y fut nommé professeur ordinaire de philosophie, en 1179. Le titre de ces deux écrits est : *Examen critique du soixantième canon du concile de Laodicée*, Bremen, 1777, in-8°; et *Histoire du droit canon jusqu'au temps du faux Isidore*, Halle, 1778, in-8°. En 1788, il obtint le titre de conseiller aulique du roi de la Grande-Bretagne, électeur de Hanovre. Sur la vocation du duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg, il retourna, en 1797, dans son pays comme conseiller privé. En 1806, le roi de Wurtemberg lui conféra le titre de baron du royaume, le nomma ministre d'Etat, président de la direction suprême des études et curateur de l'université de Tubingen. Dans la même année il fut décoré du grand cordon de l'ordre du Mérite civil. Spittler mourut le 14 mars 1810. Ayant dirigé de très-bonne heure ses efforts vers l'étude de l'histoire, il publia, pendant son séjour à Gœttingue : 1° *Abrégé de l'histoire de l'Eglise chrétienne*, Gœttingue, 1782, in-8°; 4e édition, ibid., 1806, in-8°; 2° *Histoire du Wurtemberg*, ibid., 1783, in-8°; 3° *Histoire de la principauté de Hanovre*, ibid., 1786, 2 vol. in-8°, nouvelle édition, Hanovre, 1798, in-8°; 4° *Esquisse de l'histoire des Etats de l'Europe*, Berlin, 1793, 2 t. in-8°, seconde édition, continuée jusqu'à nos jours par M. G. Sartorius, professeur d'histoire à Gœttingue, Gœttingue, 1807, in-8°; 5° *Histoire de la révolution danoise*, en 1660, ibid., 1796, in-8°. Tous ces ouvrages sont en allemand. Spittler concurut avec le professeur Meiners, son collègue, à Gœttingue, à un écrit périodique intitulé *Magasin historique*. Dans tous ces ouvrages on reconnaît un savant auquel aucune partie de la science n'est inconnue, et l'on admire surtout, dans ses compositions, le choix des matériaux et la sobriété des expressions. Malgré les qualités éminentes de la composition générale, son style offre quelquefois de la négligence et une certaine rudesse, un laisser-aller, qui ressemble trop au langage familier de la conversation. — La carrière littéraire de Spittler finit avec sa rentrée dans son pays; mais il s'intéressa toujours à tout ce qui se rapportait aux progrès des lettres : les emplois éminents qu'il remplit lui donnèrent souvent des occasions de manifester son penchant. On a un petit écrit du professeur Plank, *sur Spittler, comme historien*, Gœttingue, 1811, in-8°, et des *Observations* de Heeren dans le musée patriotique, volume 2, cahier 1er, Hambourg. 1812. Z.

SPITZNER (Jean-Ernest), pasteur luthérien, naquit le 27 avril 1731, à Oberalbertsdorf, près de Zwickau, où son père était pasteur. Après avoir fini ses études à Iéna et à Leipsick, il fut nommé, en 1762, pasteur à Trebnitz, et y mourut en 1806. L'éducation des abeilles lui doit en partie les progrès qu'elle a faits en Allemagne. Son habileté dans cette partie est consignée dans plusieurs écrits, notamment : 1° *Instruction pour l'éducation des abeilles en ruche*, Leipsick, 1775; nouvelle édition, 1803, in-8°; 2° *Histoire critique des opinions sur les abeilles*, ibid., 2 tomes, 1795, in-8°; 3° *Almanach perpétuel des abeilles*, ibid., 1805, in-8° (tous en allemand). — Quel que fût le mérite de Spitzner, il rencontra des adversaires qui lui reprochèrent avec assez de raison des idées systématiques et un dédain souvent injuste pour l'expérience et les idées des autres. Parmi ces adversaires, on distingue celui qui publia une *Histoire critique des opinions sur les abeilles*. Spitzner a donné quelques autres ouvrages sur des objets d'économie rurale, et un assez grand nombre de dissertations sur l'histoire naturelle, insérées dans divers écrits périodiques de ce genre. Z.

SPIX (Jean-Baptiste de), naturaliste allemand, naquit à Hochstœdt le 9 février 1781; il commença ses études à Bamberg et les continua au séminaire de Wurzbourg; il s'occupa d'abord de théologie, et ensuite il se consacra à la médecine. En 1808, il se rendit à Paris aux frais du gouvernement bavarois, et il voyagea en France, en Italie et en Suisse. De retour à Munich, il entreprit la publication d'un livre qui fut remarqué par la netteté et la nouveauté des aperçus : *Histoire et appréciation de tous les systèmes de zoologie* (Nuremberg, 1811). Nommé bientôt après conservateur des collections de zoologie et de zootomie, il fut, en 1813, élu membre de l'académie des sciences. Il fit paraître en 1815 la *Cephalogenesis, sive capitis ossei structura*, in-fol., livre dans lequel il trace le tableau du développement et des transformations de la tête depuis l'insecte jusqu'à l'homme, en suivant, à travers une foule d'animaux, les variations de la structure de cette partie si importante de l'organisme. Ce travail, attestant les connaissances les plus étendues en physiologie et en anatomie comparée, fut justement remarqué. En 1817, une archiduchesse d'Autriche fut appelée au Brésil par un de ces mariages que conclut la politique, et le roi de Bavière eut la généreuse idée de joindre au cortége de la souveraine quelques savants auxquels serait confié le soin d'une expédition scientifique dans l'Amérique du Sud. Spix fut placé à la tête de cette mission, et un autre savant naturaliste, Martius, lui fut adjoint. Ils partirent au mois d'avril 1807, et après trois ans de séjour au Brésil, de voyages dans l'intérieur de cette vaste et belle contrée, ils revinrent en Europe. Les matériaux qu'ils rapportaient étaient immenses; Spix se mit immédiatement à les rédiger. Favorisé par la munificence du roi de Bavière, il fit paraître en 1823 le premier volume de la relation (malheureusement écrite en langue allemande) de son voyage au Brésil, relation dont

le troisième et dernier volume vit le jour en 1831. En 1824, il fit paraître *Simiarum et Vespertilionum brasiliensium species novæ* (in-folio, 34 planches lithographiées, texte latin et français); le premier volume, accompagné de 104 lithographies des *Avium species novæ* (grand in-4°; le second volume, avec 118 planches, vit le jour en 1826) et les *Species novæ testudinum et ranarum* (in-4°, 39 planches). Peu de temps après son arrivée au Brésil, il avait, sous l'impression du progrès dont il était le témoin, écrit un volume qui, envoyé à Munich, parut dès l'an 1818; le *Brésil dans son développement* (in-8°, en allemand). Les fatigues qu'avait éprouvées Spix et l'insalubrité du climat avaient altéré sa constitution; il ne se rétablit jamais, et il mourut le 31 mai 1826. Il laissa ce qu'il possédait à l'académie des sciences, et il chargea son collaborateur Martius de publier ses papiers. Celui-ci s'en acquitta avec zèle; les *Testacea fluvialia* parurent en 1827 (in-4°, 29 planches); les *Selecta genera et species piscium brasiliensium,* revus par L. Agassiz, forment 2 tomes avec 96 planches publiés en 1829 et 1832; le *Delectus animalium articulatorum* vit le jour de 1830 à 1834, il offre 40 planches. Martius a fait également paraître sur la botanique, science dont Spix s'était peu occupé, des ouvrages fort importants et exécutés avec luxe (on en trouvera l'indication dans le *Manuel du libraire* de M. J. Ch. Brunet, 5e édition, t. 5, col. 496). On ne saurait nier les grands services que Spix a rendus aux sciences naturelles: il était doué d'un zèle infatigable, et il a réuni beaucoup de faits nouveaux; mais parfois on désirerait qu'il les eût soumis à une critique plus rigoureuse. Z.

SPIZEL ou SPIZELIUS (Théophile), bibliographe, naquit dans la Styrie, en 1639, suivant Klefeker (*Bibl. erudit. præcoc.*, 369), et à Augsbourg, suivant d'autres. Admis à quinze ans, à l'académie de Leipsick, il obtint le grade de magister trois ans plus tard. En terminant ses cours de philosophie, il fut reçu maître ès arts, et soutint avec succès plusieurs thèses. Entraîné par son goût pour les voyages, il visita successivement Wittemberg, Leyde, Cologne, Mayence, Francfort, Strasbourg et Bâle. Pendant son séjour à Leyde, il publia un *Essai sur l'histoire littéraire des Chinois*. A cette époque, la Chine n'était connue que par les relations de quelques missionnaires; et Spizelius ne put que répéter ce qu'il avait lu dans leurs ouvrages. Toutefois cet essai eut du succès, à cause de la nouveauté du sujet et de la jeunesse de l'auteur, qui n'avait que vingt ans. A Bâle, où il se lia d'une amitié particulière avec Jean Buxtorf, il publia la réfutation de l'ouvrage intitulé *Spes Israëlis*, dont l'auteur (*voy.* Manasses ben Israel) affirmait qu'on avait trouvé en Amérique plusieurs tribus juives, établies de temps immémorial. La réputation de Spizelius s'étendit bientôt en Allemagne. Il se disposait à poursuivre ses voyages quand il fut appelé à Augsbourg. Il remplit successivement dans cette ville, pendant vingt-neuf ans, les fonctions de diacre et de pasteur de l'église St-Jacques, sans discontinuer ses travaux littéraires. Revêtu de la dignité d'*ancien*, en 1690, il n'en jouit que peu de temps, puisqu'il mourut, le 7 janvier 1691, dans sa 52e année. L'érudition de Spizelius n'était ni étendue ni profonde; mais il avait du zèle pour le progrès des sciences, et c'était d'ailleurs un excellent homme. Ses qualités personnelles lui firent encore plus d'amis que ses talents. Schelhorn a publié des fragments de sa correspondance, dans les *Amœnitates litterariæ*, tomes 5, 12 et 14. Parmi ses ouvrages, au nombre de vingt-quatre, dont on trouvera les titres dans les *Décades* de Pipping, 3, 380, et dans les *Mémoires* de Niceron, 35, nous nous contenterons de citer: 1° *Commentarius de re litteraria Sinensium, in quo scripturæ pariter et philosophiæ sinicæ specimina exhibentur, et cum aliorum gentium præsertim Ægyptiorum, Græcorum et Indorum reliquorum litteris atque placitis conferuntur,* Leyde, 1660, in-12. Ce n'est, comme on l'a dit, qu'une compilation; et il s'en faut beaucoup qu'elle soit exempte d'erreurs. 2° *Elevatio relationis Montesinianæ de repertis in America tribubus Israëliticis; et discussio argumentorum pro origine gentium Americanarum a Manasse Ben Israël in spe Israëlis conquisitorum, cum J. Buxtorfii epistola*, Bâle, 1661, in-8°; 3° *Scrutinium atheismi historico-ætiologicum*, Augsbourg, 1663, in-8°. Il a profité de la dissertation de Gisb. Voet *De atheismo,* sans en nommer l'auteur. 4° *Sacra bibliothecarum arcana retecta seu mss. theologicorum in præcipuis Europæ bibliothecis exstantium designatio,* ibid., 1668, in-8°. Il y donne le plan d'une bibliothèque universelle des auteurs dont les ouvrages sont imprimés ou manuscrits, et cherche à démontrer la possibilité de cette vaste entreprise d'une manière satisfaisante, au moyen d'une association des principaux bibliothécaires de l'Europe. Dans la dissertation préliminaire, il traite de l'origine des bibliothèques anciennes et modernes, de l'importance des Mss. et de l'utilité des index ou tables des matières. Cette dissertation a été recueillie par Schmidt, dans le second supplément à l'ouvrage de Mader *De bibliothecis* (*voy.* Mader). 5° *Vetus academia Jesu-Christi in qua 22 priscæ sinceræque pietatis professorum icones exhibentur,* etc., ibid., 1671, in-4°. C'est un recueil de portraits fort médiocres, avec des notices biographiques. 6° *Templum honoris reseratum, in quo quinquaginta illustrium hujus ævi theologorum philologorumque imagines exhibentur,* etc., ibid., 1673, in-4°; ouvrage du même genre que le précédent. 7° *Felix litteratus; — Infelix litteratus; — Litteratus felicissimus,* 1676, 1680, 1686, in-8°, trois compilations où l'on trouve quelques remarques utiles, noyées dans un déluge de trivalités. Israëli, qui a traité le même sujet en anglais, convient que Spizelius,

dans son style lourd et fatiguant, offre des réflexions plus profondes que Valerianus, qui l'avait précédé dans la même carrière. Spizelius avait laissé des *Mémoires* sur sa vie, que Pipping a publiés dans la troisième décade des *Illustres théologiens* (*voy* PIPPING). W—s.

SPOFFORTH (REGINALD), musicien anglais, né en 1768 à Southevell, près de Nottingham, eut pour premier maître son oncle, organiste dans cette petite ville. Il se rendit ensuite à Londres, se perfectionna sous d'habiles artistes et devint l'un des professeurs de piano les plus en renom dans la capitale. Privé de fortune, ayant besoin de donner des leçons, il vit la plus grande partie de son temps absorbée par des travaux qui n'ajoutaient rien à sa renommée. Il produisit cependant divers morceaux (*glees*) qui furent très-bien accueillis du public, on y trouve de la franchise, de l'originalité, et, en 1793, il obtint la médaille d'or au concours ouvert par une société philharmonique (le *Catch-Club*). Il était déjà avancé en âge lorsque la mort d'un oncle le mit en possession d'un héritage considérable; mais il n'en jouit pas longtemps, une attaque de paralysie l'enleva en 1826. Aimable et spirituel, Spofforth était recherché dans la meilleure société. Z.

SPOHN (FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GUILLAUME), philologue allemand, né le 16 mai 1792, à Dortmund, fut, à l'âge de deux ans, conduit à Wittemberg par son père, Théophile-Leberecht Spohn, que la mort lui ravit la même année. Après avoir passé six années, depuis 1804 jusqu'en 1810, à la fameuse école de Pforte, et y avoir fait des progrès extraordinaires, il revint à l'université de Wittemberg, y étudia la théologie, et se voua ensuite à la philologie. Ayant perdu, par le bombardement de 1813, sa maison et une partie de sa bibliothèque, il se rendit à Leipsick, y fit ses preuves académiques, et fut nommé, en 1817, professeur extraordinaire de philosophie, puis en 1819, professeur ordinaire de littérature ancienne. Il y mourut le 16 janvier 1824, par suite d'un travail excessif. Ses ouvrages littéraires sont si considérables, que pour mettre quelque clarté dans ce que nous devons en dire, nous sommes obligé de les classer selon les différentes matières, et d'envisager l'auteur successivement comme critique, comme géographe, et comme philologue, quoique toutes ses études se soient concentrées dans un foyer commun, l'antiquité classique, et que les différentes parties d'érudition dont il s'occupa, étroitement liées entre elles, ne fussent proprement que des branches de cette dernière. Homère fixa d'abord son attention et fut depuis l'objet continuel de ses recherches. Une nouvelle révision de l'Odyssée, d'après les principes de Wolf, devait en être le résultat. Il y préluda par des dissertations très-savantes et remplies d'une excellente critique littéraire, historique et grammaticale, qu'il publia, l'une en 1815, sous le titre *De agro Trojano in carminibus Homeri descripto*, Leipsick, in-8°; l'autre sous le suivant : *Commentarius de extrema Odysseæ parte inde a rhapsod.* Ψ *v.* 297 *ævo recentiori orta quam Homerica*, Leipsick, 1816. Trois fois l'auteur de ces savantes études lut le commentaire d'Eustathe sur Homère, et y recueillit tout ce qui pouvait servir au rétablissement du texte de l'Odyssée, tel que les grammairiens d'Alexandrie le possédaient. Hésiode devint pour lui l'objet d'un semblable travail; il avait recueilli et discuté, dans un commentaire, les variantes de plus de soixante manuscrits, et y avait apprécié et comparé les citations des grammairiens. On commença l'impression de cette édition en 1819 et 1824; mais il paraît que l'auteur ne l'a pas achevée. En 1819, il mit au jour, pour l'usage des étudiants, une petite édition des *Journées* et des *Travaux* seulement, qui fit vivement désirer la grande. En 1818, Spohn se chargea de la révision de l'édition du panégyrique d'Isocrate, anciennement donnée par Morus, et rendit cette édition recommandable encore plus utile, par une introduction qu'il y ajouta. Enfin, dans la dernière année de sa vie, il publia, en forme de programmes, trois morceaux intitulés *Lectiones Theocriteæ*, qui prouvent jusqu'à quel point il s'était familiarisé avec le premier poëte bucolique ancien. Mais ce ne fut pas seulement par des éditions d'auteurs classiques que Spohn montra l'esprit critique dont la nature l'avait doué; il conçut un système de la critique même, ouvrage d'une vaste étendue, et par lequel cet art pouvait être élevé au rang d'une véritable science. Malheureusement les matériaux de cet ouvrage se sont trouvés inachevés après sa mort. Il en est de même d'un autre travail dont Spohn s'est beaucoup occupé. Comme il avait l'habitude de joindre des recherches historiques à la traduction grammaticale la plus détaillée des auteurs latins, la lecture assidue des poëtes latins du siècle d'Auguste lui avait fourni une foule d'idées lumineuses sur la liaison de ces poésies avec les événements du temps, et il voulait les réunir pour en composer des annales du siècle d'Auguste, et donner des éditions de Tibulle, d'Ovide, de Properce, de Virgile et d'Horace, où les productions de ces poëtes auraient été rangées dans un ordre chronologique, et les allusions aux événements du temps expliquées. On trouva dans ses papiers des observations sur les satires d'Horace et sur les églogues de Virgile; elles ont été insérées dans l'édition d'Horace de Jahn (Leipsick, 1827), et dans le Virgile de Heyne, revu par Wagner (Leipsick, 1830). Les matériaux que Spohn avait recueillis, comme géographe, sont immenses. Après la mort de Bredow, il se chargea de l'édition des petits géographes, préparée par ce savant. Il trouva moyen d'augmenter considérablement le fonds, déjà riche, que Bredow avait recueilli, et rendit compte du plan qu'il s'était tracé dans l'introduction à l'abrégé de Nicéphore

Blemmyda, qui fut publié pour la première fois, par ses soins, en 1818. Il voulait donner pour pendant à cette collection un grand ouvrage orné de cartes et de plans, sur la géographie fabuleuse. En disant que la troisième branche d'érudition dont Spohn s'occupa fut la philologie, nous avons voulu parler de ses travaux relatifs à l'ancienne langue des Egyptiens, également restés incomplets. Obligé, par la nature des cours qu'il donnait comme professeur de littérature ancienne, de traiter de la mythologie des Grecs, il fut porté, à examiner la question de savoir si la Grèce devait sa mythologie aux Egyptiens; mais il s'aperçut bientôt que si l'on voulait en trouver la solution, il fallait d'abord approfondir la langue et la littérature de ce peuple. Le premier pas à faire, le plus difficile peut-être, était d'expliquer les hiéroglyphes et de déchiffrer l'écriture proprement dite des Egyptiens. Spohn commença par la dernière, et fit de l'inscription de Rosette le premier objet de ses recherches. Regardant comme erronée la marche suivie par ses prédécesseurs, il en prit une autre toute nouvelle. Il y voua tout ses loisirs et une grande partie du temps destiné au sommeil, et parvint, à ce qu'on assure, à lire en entier l'inscription de Rosette. Un fragment sur les hiéroglyphes et sur la langue des anciens Egyptiens, qui parut en 1820, dans le premier volume d'un recueil allemand intitulé *Amalthea*, fixa l'attention de l'Europe savante. En 1822, Spohn fut appelé à Berlin pour examiner les soixante-six rouleaux de papyrus que le général Menu de Minutoli venait d'apporter d'Egypte. Enfin il crut ses recherches assez avancées pour annoncer son grand ouvrage sur l'Egypte, auquel appartenaient plus de quatre-vingts planches lithographiées. L'impression allait commencer lorsqu'il mourut. M. G. Seyffælt, de Leipsick, s'est chargé de publier ce travail, sous le titre suivant : *De lingua et litteris veterum Egyptiorum specimen, cum permultis tabulis lithographicis, litteras Egyptiorum tum sacerdotali ratione scriptas explicantibus atque interpretationem Rosettanæ aliarumque inscriptionum et aliquot voluminum papyraccorum in sepulcris repertorum exhibentibus. Accedit glossarium ægyptiacum.* Leipsick, 1825, in-4°, avec la vie et le portrait de Spohn. Cet ouvrage, basé sur des principes que des études plus approfondies n'ont point confirmés, est aujourd'hui délaissé et il n'a point fait faire de véritables progrès à la science. Sylvestre de Sacy en a rendu compte dans le *Journal des Savants* (septembre 1827) et, tout en louant le zèle de l'érudit allemand, il a montré que la véritable clef du langage mystérieux de l'antique Egypte lui avait échappé. Tels sont les écrits publiés ou préparés par un savant qui n'atteignit pas sa 32e année. Il eut encore la gloire de fonder à Leipsick une société savante qui, sous le titre de *critique*, travaille aux progrès de l'érudition philologique et des antiquités classiques. Il y a beaucoup contribué personnellement par l'exactitude et le soin avec lesquels, malgré ses souffrances, il donna régulièrement son cours. Une biographie de ce jeune savant se trouve dans les Contemporains (*Zeitgenossen*), nouvelle série, n° 15. S—L.

SPOHR (Louis), célèbre compositeur de musique, fils d'un médecin, naquit à Brunswick le 5 août 1784. Il annonça de bonne heure les dispositions qu'il avait pour la musique. Son premier maître dans cet art fut le violoniste Maurer. Ses études faites, il entra dans la musique de chambre du duc de Brunswick; puis il accompagna son autre maître, Eck, dans un voyage en Russie, dont le duc faisait les frais. A partir de 1804, il visita, pour le perfectionnement de son art, l'Allemagne, l'Italie et la France. Dès lors aussi il devint célèbre par son talent sur le violon; mais il ne s'en tint pas à la perfection de l'exécution, il écrivit pour cet instrument des compositions qui sont considérées comme des chefs-d'œuvre du genre. Devenu chef d'orchestre de la cour de Gotha, il continua d'écrire, non-seulement pour le violon, mais pour d'autres instruments, tels que la clarinette, la harpe, une foule de morceaux, sonates, concertos, ouvertures. Vinrent ensuite le *Jugement dernier* (*Das jungste Gericht*) et les opéras intitulés *Alruna*, le *Duel des amoureux* (*Der Zweikampf der Geliebten*). En 1813, Spohr devint maître de chapelle à Vienne et se fit particulièrement remarquer lors du congrès qui se tint dans cette capitale. Il y fit exécuter son opéra de *Faust* et sa grande cantate intitulée *Das befreite Deutschland* (*l'Allemagne sauvée*). En 1817, il prit la direction du théâtre de Francfort; il écrivit alors sa pièce de prédilection, *Zémire et Azor* (1818), qui eut en effet un grand succès de pathétique et d'émotion. Appelé, en 1819, à Londres par la société philharmonique, il composa pour elle une symphonie qui eut une grande vogue. Revenu en Allemagne, Spohr habita quelque temps la ville de Dresde, d'où il passa à Cassel en qualité de maître de la chapelle ducale. Il ne cessa pas alors de se livrer à la composition musicale, surtout à la musique de théâtre, dans laquelle il finit par se surpasser. Parmi les opéras qu'il composa durant cette période, *Jessonda*, joué en 1823, est considéré comme une des meilleures œuvres lyriques. Son *Esprit des montagnes* (*Der Berggeist*), qu'il donna plus tard (1825), puis les *Croisés* (*Die Kreutzfahrer*) et *Pietro d'Albano* ne le cèdent en rien à ses compositions précédentes. Cependant, aux yeux de quelques connaisseurs, la dernière de ces pièces serait le chef-d'œuvre de Spohr. Quant aux *Croisés*, cet opéra se fait surtout remarquer par les intentions dramatiques du compositeur, ce dont jusque-là on ne s'était pas assez occupé. Au surplus, la musique sacrée réussit particulièrement à Spohr. Il suffit de citer son oratorio *la Fin du monde*, sa *Dernière heure du Sauveur* (*Des Heilands letzte*

*Stunde*), enfin sa *Ruine de Babylone* (*Babylonsfall*). Il avait écrit la dernière de ces œuvres pour une grande solennité musicale, exécutée en Angleterre avec un rare succès. Spohr était membre correspondant de l'Institut de France. Il mourut le 22 octobre 1859. Z.

SPOLVERINI (Hilarion), peintre, né à Parme en 1657, fut un des élèves les plus distingués de Monti, célèbre peintre de batailles. Il se fit dans ce genre un nom égal, sinon supérieur à celui de son maître, et l'on disait que les soldats de Monti menaçaient, mais que ceux de Spolverini donnaient la mort. Il peignit aussi quelques tableaux représentant des scènes de brigands et des assassinats, dans lesquels il savait répandre une horreur et une énergie non moins remarquables. Il n'a guère travaillé que pour le duc François de Parme, qui faisait un cas tout particulier des compositions de cet artiste. Il en existe cependant quelques-unes, tant à l'huile qu'à fresque, d'une assez grande dimension, dans la cathédrale, à la chartreuse et dans quelques villes du duché. Il forma plusieurs élèves habiles, tels qu'Antoine Fratacci, Clément Rata, l'abbé Joseph Peroni et surtout François Simonini, qui mérita la réputation du meilleur peintre de batailles de son temps, réputation que confirment les tableaux qu'il a peints à Venise, dans la salle Capello, et qui se font remarquer par l'abondance des figures, la beauté de l'architecture et l'heureuse entente de la composition. Spolverini mourut à Plaisance en 1734. P—s.

SPOLVERINI (le marquis Jean-Baptiste), poëte italien, né à Vérone en 1695, fut envoyé à Bologne, où il étudia chez les jésuites. C'était le moment où l'Italie venait de se soustraire au mauvais goût des *seicentisti*. Le clinquant de Marini, après y avoir corrompu, pendant un un siècle, l'imagination des poëtes, s'était enfin épuré sous les efforts de la science. Spolverini sentit les besoins de son époque et fut du nombre de ceux qui contribuèrent à la régénération des bonnes études. Peu après son retour à Vérone, il eut à pleurer la mort de son frère aîné, dont la perte l'obligea de suspendre ses travaux littéraires pour diriger les affaires de sa famille. Il dut aussi accepter des charges publiques, qu'il remplit avec autant de zèle que d'intelligence. Il fut successivement officier municipal (*provveditore*), président de la chambre du commerce (*vicario della casa de' mercanti*) et gouverneur (*capitano*) du lac de Garda. Avant de s'entourer de ces soins, il avait parcouru l'Italie, et son génie poétique, excité par la grandeur des objets, commença dès lors à prendre son essor. Spolverini roulait dans son esprit le plan d'un poëme dont il avait puisé le sujet autour de lui-même. Tandis que les serins, les vers à soie, la logique, l'arithmétique et jusqu'à la physiologie et aux pronostics ont exercé tour à tour la verve des poëtes véronais, aucun d'eux n'avait songé à chanter le riz, qui fait la plus grande richesse de leur territoire. Alamanni lui-même l'avait exclu de son poëme général de la *Coltivazione*. Spolverini voulut réparer cet oubli ou plutôt cette injustice. Pour réussir dans son entreprise, il consulta les paysans eux-mêmes, qu'il questionnait sur leurs différentes pratiques. Ce n'était pas tout que d'acquérir des idées, il fallait les revêtir d'images poétiques et chercher des mots et des locutions analogues dans une langue à laquelle ce sujet était pour ainsi dire inconnu. Spolverini triompha de ces obstacles, et son poëme vint occuper, dans la littérature italienne, la place que les *Géorgiques* tiennent dans celle des Latins. Il est divisé en quatre livres assez étendus, remplis de descriptions et d'épisodes qui jettent une lumière très-vive sur toutes les parties du tableau. On peut lui reprocher quelques longueurs dans les détails et pas assez de proportion dans l'ensemble; mais, entraîné par le charme de la poésie, on n'a pas le temps de s'arrêter sur ces défauts. La nature entière s'anime sous la baguette magique du poëte; et les épisodes, qui jouent un rôle si important dans les poëmes didactiques, sont traités avec une supériorité de talent qui ne laisse rien à désirer. On admire surtout le récit du débordement de l'Adige (1) dans le premier livre, le tableau de la vie champêtre dans le troisième et les aventures de la fille d'Inachus dans le quatrième : ce dernier, qui est une élégante imitation de la fable d'Aristée, forme un cadre heureux pour orner la narration du transport du riz de la Perse en Egypte et de l'Egypte en Europe. Il est à regretter qu'au milieu de tant de détails agréables, l'auteur se soit cru dispensé d'instruire ses lecteurs sur l'art de cultiver et de préparer le riz chez les Indiens et les Chinois. De telles descriptions étaient presque indispensables; elles sont inhérentes au sujet, et cet oubli peut être considéré comme une lacune. Loin d'accroître la monotonie du poëme, comme Pindemonte l'a supposé, elles y auraient au contraire introduit une grande variété, par le spectacle de mœurs et d'habitudes si peu conformes à celles de l'Italie. La *Coltivazione del riso*, composée d'environ cinq mille vers blancs, avait coûté vingt années de travail au poëte, qui a si habilement passé la lime sur chaque partie de son ouvrage qu'on le dirait créé tout d'un trait. Spolverini s'y était préparé par la version des *Géorgiques*, à l'exemple d'Annibal Caro, qui, s'étant proposé d'écrire un poëme épique, avait commencé par traduire l'*Enéide*. Nous possédons la traduction de ce dernier, et nous avons perdu l'espoir d'admirer l'autre, que Spolverini paraît avoir lui-même

(1) Le poëte y décrit, d'après les souvenirs de sa jeunesse, l'inondation de Vérone, du 20 novembre 1719. Alamanni a aussi composé, sur le débordement du Tibre, un petit poëme qu'il a intitulé *Diluvio Romano :* mais quelle différence entre lui et Spolverini !

détruite. Il avait eu aussi l'idée de composer un second poëme sur les haras ; mais, surpris par la mort, en 1763, il ne laissa qu'un regret de plus de sa fin prématurée. On trouva parmi ses papiers quatre discours en prose, prononcés devant le conseil municipal, et quelques pièces en vers qu'il avait composées dans sa jeunesse. Tout cela est bien loin d'égaler le poëme du riz publié sous les auspices d'Elisabeth Farnèse, veuve de Philippe V, laquelle ne daigna pas seulement répondre à l'auteur. On peut juger des préjugés qui régnaient autrefois en Europe, même parmi les gens de lettres, par la défaveur que ce silence d'une reine jeta sur l'ouvrage : les Italiens n'en firent dès lors aucun cas, et Spolverini, qui avait peu de confiance en lui-même, ne soupçonna pas d'avoir produit un chef-d'œuvre. Il dut le croire d'autant moins qu'il redoutait dans Frugoni un rival dangereux. La *Coltivazione del riso* parut pour la première fois à Vérone, 1758, in-4°, fig.; réimprimé avec des variantes, ibid., 1763, in-4°. L'édition la plus estimée est celle de Padoue, 1810, in-8°, accompagnée des notes de l'abbé Ilario Casarotti et de l'éloge de Spolverini, par le chevalier Hippolyte Pindemonte. A—G—S.

SPON (Charles), médecin renommé, naquit le 25 décembre 1609, à Lyon, où son aïeul, natif d'Ulm, était venu s'établir pour faire le commerce et où son père suivit la même carrière. Quant à Charles Spon, il fut envoyé à Ulm, dès l'âge de onze ans, pour étudier. Il y eut de brillants succès et montra, sortant à peine de l'enfance, un talent particulier pour la poésie latine. Il fit, à Paris, son cours de philosophie sous Derodon et entra ensuite à l'école de médecine. En 1632, il vint à Montpellier, y suivit les leçons de Belleval et de Delort, et y reçut le bonnet de docteur. Alors il retourna dans sa patrie et y fut agrégé, en 1635, au collége de médecine. Se livrant à la pratique de son art, sans néanmoins abandonner la culture des lettres, il s'acquit bientôt une grande réputation. Sa science recevait un nouveau prix de son désintéressement ou plutôt de sa généreuse charité. Son fils nous apprend que, lorsqu'on venait l'appeler en même temps pour deux malades, l'un riche et l'autre pauvre, c'était ce dernier que Spon allait d'abord visiter, parce que le pauvre, disait-il, pouvait mourir faute d'un autre médecin, tandis que le riche pouvait le remplacer aisément. La renommée de Spon lui mérita, en 1645, des lettres de médecin du roi par quartier. Elle lui valut aussi une correspondance suivie avec les plus savants de ses confrères, entre autres avec Guy Patin (dont un grand nombre de lettres imprimées lui sont adressées), avec Bernier et Reinesius. Employant toujours tout à la fois et la connaissance de la langue grecque, qu'il possédait parfaitement, et son talent pour la poésie latine, il mit en vers une myologie, les aphorismes et les pronostics d'Hippocrate; mais ce dernier ouvrage est le seul qui ait vu le jour : il le publia en 1661, sous le titre de *Sibylla medica*, et le dédia à son ami Guy Patin. Il se plaisait aussi à composer des épitaphes poétiques pour le tombeau des hommes célèbres que la mort enlevait : nous ne rappellerons que le distique, souvent cité, qu'il consacra à la mémoire de Gassendi, son ami. On lui doit de plus un *Appendice chimique à la pratique de Perreyre* et la *Pharmacopée de Lyon*, dont ses collègues lui confièrent la rédaction. Il se rendit encore utile aux lettres en surveillant l'édition de plusieurs ouvrages importants, publiés à Lyon. Il termina sa carrière dans cette ville, le 21 février 1684. Il mourut, dit son fils, dans une lettre à l'abbé Nicaise, « universellement regretté des « honnêtes gens et pleuré par les pauvres, à qui « il ne refusa jamais ses soins ». Il était malade depuis plus de quatre mois : « Il ne s'alita cependant, ajoute son fils, qu'au commencement de « janvier. Dieu lui a conservé l'esprit fort libre « jusqu'au dernier soupir. » Si—D.

SPON (Jacob), fils du précédent, connu comme médecin et encore plus comme antiquaire, naquit à Lyon en 1647 et, après y avoir fait ses premières études, alla les perfectionner à Strasbourg, où il passa deux ans chez le célèbre Jean-Henri Bœcler. Il y trouva Charles Patin, avec lequel il contracta une amitié qui ne finit qu'avec la vie. Il lui en donna des preuves plus tard, en allant exprès jusqu'à Turin conduire à son ami ses deux filles, que celui-ci avait laissées en France lorsqu'il fut obligé de sortir du royaume. En quittant Strasbourg, Spon se rendit à Montpellier, où il reçut, en 1667, le bonnet de docteur en médecine. De retour dans sa patrie, il y fut agrégé, en 1669, au collége des médecins et continua de cultiver à la fois l'art de guérir et la science de l'antiquité. Les monuments nombreux que lui offrait sa ville natale fixèrent d'abord son attention. Il en publia le recueil sous ce titre : *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1673, in-8° (1); mais bientôt son ardeur l'entraîna plus au loin. Vaillant passant à Lyon pour se rendre en Italie, Spon forma le dessein de l'accompagner. Ils se donnèrent rendez-vous à Marseille; mais heureusement Spon y arriva trop tard et échappa ainsi au malheur qu'eut Vaillant d'être pris par des Barbaresques dans sa traversée. Spon partit seul pour l'Italie, séjourna cinq mois à Rome et vint à Venise, où il s'embarqua pour le Levant, avec un gentilhomme anglais nommé Wheler. Ils visitèrent ensemble la Dalmatie, les îles de l'Archipel, Con-

(1) Cet ouvrage est aujourd'hui fort recherché à Lyon, et il en a été fait, en 1858, aux frais de cette ville, une édition nouvelle et fort soignée; elle a été revue par M. J.-B. Montfalcon, qui y a ajouté une notice biographique sur l'auteur, des notes, des recherches sur l'administration romaine dans la Gaule lyonnaise, et qui a relevé les corrections et additions autographes sur un exemplaire de la bibliothèque impériale. En 1856, M. Montfalcon a mis au jour un livre de luxe, un *Manuel du bibliophile de l'archéologue lyonnais*, qu'il a intitulé *le Nouveau Spon*.

stantinople et l'Asie Mineure. Ils se rendirent ensuite à Patras, virent Delphes, Thèbes, Athènes avec ses environs et enfin Nègrepont. C'est de là qu'il vint aborder à Venise, d'où Spon regagna Lyon, en traversant le pays des Grisons. Il arriva dans sa patrie vers le milieu de 1676, après une absence de près de deux ans, chargé de plus de deux cents inscriptions inconnues, qui lui ont fourni la matière des ouvrages qu'il mit au jour dans la suite. En 1678, il livra à l'impression la relation de son voyage, Lyon, 3 vol. in-12; réimprimé en 1679, Amsterdam, 2 vol. in-12. Ceux qui veulent connaître le détail de ses courses et l'indication de ses découvertes en trouveront le récit dans les deux premiers volumes. Le troisième a deux parties, dont la première renferme plusieurs des inscriptions qu'il avait recueillies, et le second le tableau des cent soixante-quatorze *dèmes* de l'Attique, avec les inscriptions qui y ont rapport. Malgré le mérite supérieur des ouvrages publiés depuis par Chandler, Choiseul, Pouqueville, Walpole et d'autres, celui de Spon conserve beaucoup de prix. Il lui attira une querelle avec Guillet de St-Georges, dont il avait relevé quelques erreurs; on en trouvera les détails à l'article de ce dernier. Nous nous contenterons de rappeler la réponse forte, mais modérée, adressée par Spon à son adversaire et qui fut publiée à Lyon en 1679, in-12. Les monuments qu'il avait recueillis dans ses pénibles voyages lui fournirent le sujet de deux ouvrages plus importants. Le premier parut à Lyon en 1683, in-4°, sous ce titre : *Recherches curieuses d'antiquité.* Il renferme trente et une dissertations sur divers points relatifs à cette science. Le second est intitulé *Miscellanea eruditæ antiquitatis in quibus marmora, statuæ, musiva, etc. Grutero et Ursino ignota et huc usque inedita referuntur et illustrantur,* etc., Lyon, 1685, in-fol. Il est divisé en dix sections, dont les deux premières offrent des mélanges; la troisième, traitant des dieux inconnus, est une nouvelle publication d'un écrit qu'il avait donné sur le même sujet, sous ce titre : *Ignotorum et obscurorum Deorum aræ,* 1677, in-8°. La quatrième section comprend les monuments des hommes illustres; la cinquième ceux qui ont rapport à la géographie; la sixième, ceux des charges, arts et professions diverses; la septième, les monuments militaires; la huitième, ceux des empereurs; la neuvième, ceux qui concernent les funérailles; enfin la dixième contient les monuments grecs. Ce recueil, comme l'annonce le titre, forme un supplément utile pour les grandes collections publiées avant Spon. Ses explications sont savantes et presque toujours justes. Il avait rassemblé les matériaux pour un second volume; mais il n'a point vu le jour. On lui doit encore une histoire de Genève, dont la première édition, publiée à Lyon en 1680, n'était qu'en 2 volumes in-12 et qui a été portée à 4 volumes (ou 2 volumes in-4°) dans l'édition de 1730, par les notes qui a ajoutées Gauthier, professeur de philosophie et membre du petit conseil. — *Aphorismi novi ex Hippocratis operibus passim collecti gr. lat. cum notis,* Lyon, 1683; — *Observations sur les fièvres et sur les fébrifuges,* ibid., 1681, in-12. L'étude de l'antiquité ne le détourna jamais de l'exercice de la médecine : « Les antiquités, dit-il dans une lettre « qui a été imprimée, ne sont proprement que « mes jeux de cartes. » Il avoue cependant que cette concurrence d'études nuisit à sa réputation comme médecin, quoiqu'il apportât dans sa pratique un extrême désintéressement, à l'exemple de son père. Dans un moment où il paraissait devoir être nommé garde des antiques du roi, il écrivait à l'abbé Nicaise, son ami : « Il n'y aurait « pas d'homme moins propre que moi pour cette « place, et outre que je ne suis pas assez habile, « je ne suis bon que pour moi-même, n'ayant « pas l'esprit assez ouvert ni assez courtisan. La « cour est mon véritable antipode, et plutôt que « d'y accepter quelque emploi, je fuirais *ad Ga-* « *ramantas.* » Il était protestant et plein de zèle pour sa croyance. Il voulut en justifier l'antiquité dans une lettre qu'il adressa au P. la Chaise. Elle eut plusieurs éditions, et le célèbre Arnauld ne la crut pas indigne d'une réfutation. En 1682, il entreprit un voyage dans les provinces méridionales de la France pour en visiter les eaux thermales : le bruit se répandit qu'il était allé porter des lettres aux Eglises réformées; on ajouta qu'il avait été arrêté et même exécuté. Il revint cependant à Lyon paisiblement, après une absence de quelques mois. Mais bientôt les mesures annoncées contre les protestants lui rendirent insupportable un plus long séjour en France. Avant la révocation de l'édit de Nantes, il quitta sa ville natale avec son ami Dufour et se rendit à Genève, d'où ils allèrent à Vevei, où Dufour mourut, laissant Spon dans un dénûment extrême. Un médecin de Lyon, auquel il fit part de sa détresse, lui envoya trente pistoles. Cette ressource fut bientôt épuisée, et Spon, accablé de chagrin, demanda d'être transporté à l'hôpital, où il mourut le 25 décembre 1685, n'étant encore âgé que de 38 ans. Il était de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. On doit encore à Jacob Spon un petit discours, *De l'origine des étrennes,* Lyon, 1614, in-12; réimprimé en 1781, Paris, Didot aîné, in-18 (1); et quelques lettres insérées dans le *Journal des Savants* de 1680 à 1684. Il s'était chargé de la correction des épreuves du *Glossaire grec* de Ducange; mais il mourut pen-

(1) Cet opuscule curieux a reparu avec des additions dans la *Collection de dissertations sur l'histoire de France,* publiée par M. Leber (1826-1842, 20 vol. in-8°). Une autre réimpression a paru à Lyon, en 1828, in-8°. On a quelquefois, mais à tort, attribué à Spon un petit volume imprimé à Lyon, en 1674 : *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes;* il n'en a écrit que la préface; le véritable auteur est un moine, le P. Bubin. M. Léon de Laborde a fait paraître, en 1854, une réimpression annotée et tirée à petit nombre de ce livret, qui ne se rencontre pas facilement.

dant l'impression. Barbier, *Dictionnaire des anonymes* (n° 18600), lui attribue l'*Usage du caphé, du thé et du chocolate*, publié sous le nom de Dufour, Lyon, Girin, 1671, in-12 (*voy.* Dufour). Si—d..

SPONDE (Jean de), né en 1557, à Mauléon, au pays de Soule, en basse Navarre, était fils d'un conseiller et secrétaire de la reine Jeanne d'Albret. Il ne subsista que des bienfaits de Henri IV, qui le pourvut de l'office de lieutenant général de la sénéchaussée de la Rochelle; mais il ne put vivre en bonne intelligence avec les officiers municipaux, dont il exigeait l'exécution de l'édit de Moulins, lequel avait resserré les juridictions municipales; aussi quitta-t-il bientôt sa charge et devint-il dans la suite maître des requêtes. Il abandonna, en 1593, le calvinisme pour se faire catholique, ce qui lui attira bien des traits cruels de la part des protestants; mais il mourut deux ans après (le 18 mars 1595), âgé seulement de 30 ans. On a de lui : 1° *Homeri poëmatum versio latina ac notæ perpetuæ*, Bâle, 1583, in-fol.; 2° *Hesiodi opera et dies*, grec.-lat., avec des commentaires. la Rochelle, 1592, in-8°, belle édition; 3° un recueil des remontrances de Despeisses et de Pibrac, ibid., 1592, in-12; 4° des notes marginales sur la *Logique* d'Aristote, Francfort, 1591, in-8°; 5° des poésies, dont on trouve la plus grande partie dans l'*Académie des modernes*, 1599; 6° *Déclaration des principaux motifs qui induisent le sieur de Sponde.... à s'unir à l'Eglise catholique*, Melun, 1594, in-8° de 298 pages; 7° *Réponse au traité de Théodore de Bèze* Des marques essentielles de l'Eglise, Bordeaux, 1595, in-8°. T—d.

SPONDE (Henri de), en latin *Spondanus*, historien, frère du précédent, naquit à Mauléon, le 6 janvier 1568, et fut tenu sur les fonts de baptême par le jeune roi de Navarre, depuis Henri IV. Il fit de bonnes études au collége d'Orthez. Ayant été désigné pour accompagner Saluste du Bartas (*voy.* ce nom) dans ses ambassades en Ecosse et en Angleterre, il apprit, en fort peu de temps, le dialecte particulier à l'Ecosse, et acquit des connaissances sur l'histoire de ce pays. A son retour en France, il étudia le droit, et, s'étant fait recevoir avocat, se rendit, pour suivre le barreau, à Tours, où le parlement de Paris venait d'être transféré. Son érudition, prodigieuse dans un jeune homme, et la facilité qu'il avait à s'exprimer en public, ne tardèrent pas à le faire connaître; et Henri IV, son parrain, le nomma maître des requêtes du royaume de Navarre. La lecture des *Traités de controverse* de Bellarmin et de du Perron, mais surtout l'exemple de son frère aîné (*voy.* l'article précédent), le décidèrent à rentrer, en 1595, dans le sein de l'Eglise catholique. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il se rendit à Rome, en 1600, à la suite du cardinal de Sourdis. Il y vit le cardinal Baronius, avec lequel il se lia d'une étroite amitié, et dont il conçut dès lors le projet d'abréger les *Annales*. Après avoir reçu les ordres sacrés, il revint à Paris, en 1606; mais il retourna, la même année, à Rome, où le pape Paul V le chargea de la révision des brefs de la pénitencerie et le pourvut de quelques bénéfices. Il ne songeait point à quitter l'Italie, quand il apprit sa nomination à l'évêché de Pamiers, au commencement de 1626. Il prit possession de ce siége l'année suivante, et travailla sur-le-champ à rétablir dans son diocèse l'unité de doctrine. Son zèle ne pouvait manquer de le rendre odieux aux protestants; mais il n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur la tâche qu'il avait entreprise. Il se démit, en 1639, de son évêché, qui fut donné à son neveu, et vint à Paris dans le dessein de surveiller l'impression de ses ouvrages. L'affaiblissement de sa santé le força d'abandonner ce soin à Pierre Frizon, chanoine de Reims, son ami; et il vint à Toulouse, dans l'espoir que la douceur du climat pourrait le rétablir; mais il y mourut, le 18 mai 1643, à l'âge de 75 ans. Il légua sa bibliothèque aux minimes de cette ville, et institua pour héritier Frizon, qui lui fit ériger, dans l'église St-Etienne, un tombeau décoré d'une épitaphe rapportée dans le *Gallia christiana*, 13, 177. On a de lui : 1° *les Cimetières sacrés*, Bordeaux, 1596, in-12; réimprimé plusieurs fois, avec des additions, et traduit en latin, Paris, 1638, in-4°. Dans cet ouvrage, il veut prouver que les protestants n'ont aucun droit de se plaindre du refus de l'Eglise d'admettre leurs morts dans les cimetières catholiques. 2° *Annales ecclesiastici card. Baronii in epitomen redacti*, Paris, 1612, in-fol.; réimprimé sous différents formats et traduit dans la plupart des langues de l'Europe. 3° *Annales sacri a mundi creatione ad ejusd. redemptionem*, ibid., 1637, in-fol. C'est un abrégé des *Annales* d'August. Torniel (*voy.* ce nom). 4° *Annalium Baronii continuatio ab anno* 1127 *ad an.* 1622, ibid., 1639, 2 vol. in-fol. Cette continuation des *Annales* de Baronius fut reprise par Frizon, à qui l'on est redevable d'une bonne édition des trois ouvrages historiques de Sponde, précédée de la vie de l'auteur (*voy.* Frizon), 1649, 6 vol. in-fol. On trouve l'éloge de Sponde dans les *Hommes illustres* de Perrault, avec son portrait, par Lubin, et dans les *Mémoires* de Niceron, tome 11 (1). Outre son portrait par Lubin, on en a encore un par Mich. Lasne, in-fol.; par Habert, in-4°; et il fait partie du recueil de Desrochers. W—s.

SPONTINI (Cyrus), historien, né à Bologne, vers l'année 1552, fut successivement secrétaire de l'archevêque de Ravenne, de l'évêque de Policastro et du duc de Nemours (*voy.* Jacques de Savoie). A la mort de ce prince il s'attacha au duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, qu'il n'accompagna point, comme Fantuzzi l'a cru (*Scrittori Bolognesi*, 8, 32), dans son entreprise contre Genève, en 1602; à cette époque, Spontoni était secrétaire du sénat à Bologne, après être resté

(1) C'est sans aucun fondement que Lamonnoye attribue à Henri de Sponde le *Magot genevois*, 1613, in-8° de 98 pages.

quelque temps chez Rodolphe de Gonzague, marquis de Castiglione, et avoir fait la guerre en Hongrie et en Transsylvanie avec le duc de Mantoue. Il mourut dans sa patrie, vers l'année 1610. Ses ouvrages sont : 1° *Nereo, poema, con altre rime,* Vérone, 1588, in-4°, suivi du *Pianto estatico in occasione della pericolosa infermita del marchese di Castiglione;* 2° *Le differenze poetiche di Torquato Tasso,* ibid., 1587, in-8°. C'est une réponse du Tasse à Horace Arioste : Spontoni n'en fut que l'éditeur. 3° *Il Bottrigaro, ovvero del nuovo verso enneasillabo,* ibid., 1589, in-4°. Ce dialogue est écrit en l'honneur d'Hercule Bottrigaro, qui après avoir employé une grande partie de son temps à deviner le système d'harmonie des anciens, se fit l'inventeur du vers le plus antimusical qui soit dans la poésie italienne. Heureusement il n'a pas trouvé d'imitateurs. 4° *Corona del principe,* suivi de la *Traduction des Dialogues de Platon sur la justice,* et de celle du *Commentaire* de Marsile Ficin sur le même ouvrage, ibid., 1590, in-4°, avec le portrait de l'auteur; 5° *Ercole defensore di Omero,* ibid., 1595, in-8°. C'est un dialogue, dans lequel on dispute entre autres choses sur les tyrans, sur la magie naturelle et sur les devoirs des femmes. 6° *Dodici libri del governo di stato,* ibid., 1600, in-4°; 7° *Ragguaglio del fatto d'arme seguito nell' Africa tra D. Sebastiano re di Portogallo, e Malei Auda Malucco* (Muley-Abdelmelek), *per riporre ne' regni di Fetz,* etc. *Mehmeth il seriffo* (Muley Mohammed al Monthaser), Bologne, 1601, in-4°. L'auteur ne se borne pas à donner des détails sur l'expédition du roi de Portugal en Afrique; il s'amuse à raconter de prétendus prodiges, *di due mila anni passati.* Il décrit enfin la fameuse bataille donnée, le 4 août 1578, dans les plaines d'Alcaçar-quivir, où les princes qui se disputaient un trône perdirent la vie. 8° *Azioni de' re dell' Ungaria,* ibid., 1602, in-fol. C'est une espèce de généalogie des rois de Hongrie, entremêlée de considérations politiques et militaires sur leur vie et leurs exploits. Elle va jusqu'à la fin de 1601. 9° *Il Savorgnano, ovvero del guerriero novello,* ibid., 1603, in-8°. Ce dialogue porte le nom du marquis Germanicus Savorgnano, avec lequel l'auteur avait fait la guerre en Hongrie. 10° *Avvertimenti della storia* (de Guichardin), *o sieno considerazioni politiche scritte al Principe di Savoja,* Bergame, 1608, in-8°; 11° *Metoposcopia, ovvero commensurazione delle line della fronte,* Venise, 1626, in-8°, fig.; réimprimé plusieurs fois. Dans l'édition donnée par Belforti (ibid., 1746), ce livre a été augmenté d'*Una nuova fisonomia; d'un trattato de' nei* (des taches de naissance), *et d'un altro sull' indole delle persone;* 12° *Istoria della Transilvania,* ibid., 1638, in-4°, ouvrage posthume, en douze livres; 13° *Il gran capitano Bartolomeo Coleone, e il generale Francesco Martinengo, suo antenope,* inédit. Le manuscrit est dans la famille Beltramelli, à Bergame. A—G—S.

SPONTINI (Gaspard), compositeur, naquit à Majolati, près de Jési (Etats romains), le 14 novembre 1779. Son père l'envoya, dès qu'il eut atteint sa douzième année, au conservatoire de la Pieta à Naples, et ce fut là, qu'étant encore sur les bancs, il composa son premier opéra : *I puntigli delle donne.* Cet ouvrage, à vrai dire, n'était pas bien excellent, mais on tint compte au débutant de son extrême jeunesse. Fier de ce premier succès, Spontini s'enfuit de Naples, et se rendit à Rome où il exécuta, pour le carnaval, un opéra sur le livret intitulé *Gli amanti in cimento;* l'accueil fait à cette composition fut favorable, mais elle était trop faible pour jouir d'une vogue prolongée; le futur auteur de la *Vestale* ne put l'admettre, et se croyant méconnu, il prit le chemin de Venise, puis de Florence, courant pendant plusieurs années de pays en pays après une réputation qui semblait insaisissable. Voici la liste des diverses compositions réalisées durant cet intervalle, il les conservait en manuscrit dans sa bibliothèque, et elles ne seront jamais, sans doute, livrées toutes à la publicité : l'*Amor secreto;* l'*Isola disabitata;* l'*Eroismo ridicolo; Teseo riconoscento;* la *Finta filosofa;* la *Fuga in maschera; I quadri parlanti; Il finto pittore; Gli elisi delusi; Il geloso e l'audace;* le *Metamorfosi di pasquale; Chi più guarda non vede;* la *Principessa d'Amalfi; Berenice.* Quel fut le maître de Spontani? Les biographes ont diversement répondu à cette question; les uns veulent que ce soit le P. Martini; d'autres Baroni, Sala, Traetta ou Cimarosa; mais nous préférons dire, avec M. Berlioz, que les vrais maîtres de Spontini furent les chefs-d'œuvre de Glück, qui lui apparurent pour la première fois à son arrivée à Paris, en 1803. A peine installé dans la capitale, Spontini y vécut d'abord des leçons de musique qu'il donna, il fit représenter sur le Théâtre-Italien la *Finta filosofa,* qui obtint un accueil favorable; mais son véritable début est son opéra de *Milton,* composé sur les paroles de M. de Jouy et qui fut représenté le 27 novembre 1804. *Julie, ou le Pot de fleurs,* donné le 12 mars 1805, ne fut pas reçu aussi bien du public; Spontini échoua complétement dans la *Petite maison,* dont Elleviou lui avait procuré le livret; la représentation ne put même être entièrement terminée, car un abominable scandale eut lieu dans la salle. De pareils débuts n'étaient pas encourageants; peut-être le grand artiste eût-il quitté la France en ce moment, si une puissante protection n'était intervenue fort à propos : l'impératrice Joséphine se prononça hautement pour Spontini; elle le nomma directeur de sa musique, et le protégea dans la lutte pénible qu'il eut à soutenir pour arriver à la représentation de la *Vestale* , dont le poëme était dû à M. de Jouy, et qu'avaient successivement refusé Méhul et Chérubini; madame Branchu elle-même, chargée du rôle de Julia, déclarait qu'elle ne pourrait jamais apprendre des *récitatifs in-*

*chantables!* La *Vestale* (1807) n'en obtint pas moins un succès éclatant et durable; à Paris, cet opéra eut cent représentations consécutives; on l'interprétait en province tant bien que mal; en Allemagne, madame Colbran, devenue depuis madame Rossini, acceptait à Naples le rôle de Julia. La *Vestale* valut à Spontini un des grands prix décennaux. Sa réputation était faite désormais. Il préparait un nouvel ouvrage, *Electre,* quand Napoléon fit savoir à l'illustre compositeur qu'il le verrait avec plaisir prendre plutôt pour sujet la conquête du Mexique par Fernand Cortez. Spontini se mit à l'œuvre; M. de Jouy fournit encore les paroles, et l'opéra de *Fernand Cortez* (1809) obtint un succès triomphal. Nommé, en 1810, directeur du Théâtre-Italien, Spontini se signala par le choix excellent qu'il sut faire des ouvrages et des artistes chargés de les interpréter. Toutefois son administration lui suscita de nombreux désagréments; il eut particulièrement à souffrir des intrigues de Paër, directeur du petit théâtre italien de la cour. Dégoûté, il renonça au poste qui lui avait été confié; il se remit à composer. Il mit au jour *Pelage, ou le Roi de la paix;* les *Dieux rivaux,* opéra-ballet, en société avec Persuis, Berton et Kreutzer; il retoucha les *Danaïdes,* de Salieri; tous ces ouvrages sont oubliés aujourd'hui. En 1819, il donna son opéra en trois actes d'*Olympie,* sur lequel il avait fondé de grandes espérances, mais qui ne se réalisèrent pas; le public, en effet, accueillit froidement cet ouvrage, dans lequel, en outre, le parti libéral avait cru trouver une allusion dans ces vers :

Je dénonce à la terre
Et voue à sa colère
L'assassin de son roi.

Mécontent de la France, Spontini la quitta l'année suivante pour aller occuper la place de directeur de l'Opéra de Berlin, que lui offrait le roi de Prusse. Ce fut pour ce théâtre qu'il composa l'opéra-féerie d'*Alcidor* (1825) et *Agnès de Hohenstaufen* (1837), qui offre de grandes beautés; on lui doit également le *Chant du peuple prussien.* Ayant éprouvé de nouvelles persécutions à la mort de son protecteur Frédéric-Guillaume, l'auteur de la *Vestale* revint se fixer à Paris en 1842; plus d'un lien l'y rattachait, d'ailleurs; en 1811, il y avait épousé la fille du célèbre facteur Erard, et l'Institut l'avait admis dans son sein à l'unanimité dès 1839 D'un tempérament nerveux et irritable, Spontini, hélas! a été malheureux. Son cœur pourtant était excellent; les établissements qu'il fonda à Jési, pour la vieillesse, un mont-de-piété, des écoles gratuites, des cours pour les ouvriers le prouvent surabondamment. Spontini, comme compositeur, était éminemment *expressif;* ses tendances présentent une heureuse transition entre le système purement déclamé de Glück et le système plus musical des compositeurs modernes; il a donné de l'importance à l'accompagnement et a fait révolution dans l'orchestration. Spontini n'a pas été un musicien proprement dit; il n'a pas tiré tout de lui-même, et l'influence d'autrui ne lui a pas été inutile; il s'est montré avant tout compositeur dramatique; son inspiration s'est élevée en raison des situations et des scènes qu'il avait à exprimer. C'est à tort, selon nous, qu'on a cherché à exagérer l'influence produite sur le génie de Spontini par les maîtres allemands Haydn, Mozart et Beethoven; car quand la *Vestale* et *Fernand Cortez* avaient immortalisé Spontini, ce grand compositeur n'avait pas encore visité l'Allemagne. Nous terminerons cette bien courte notice, eu égard à la valeur de l'homme qui en est l'objet, en transcrivant l'appréciation de M. Berlioz, qui nous semble résumer l'existence artistique de Spontini avec une puissante autorité. « Les in- « corrections de style harmonique tant de fois « reprochées à Spontini sont en si petit nombre « dans la *Vestale,* qu'il y a affectation évidente « ou mauvaise foi à les citer. C'est à peine si « l'on en peut trouver deux bien réelles, qui « devraient même passer pour des distractions « de l'auteur, et qu'en tout cas l'auditeur le « plus attentif et le mieux prévenu est incapable « de reconnaître à l'exécution. Il y a non pas « des fautes involontaires, mais quelques doutes « d'harmonie, faits avec intention dans *Cortez;* « je ne vois que de très-magnifiques hardiesses « en ce genre dans *Olympie.* » Spontini, dont la santé était depuis longtemps délabrée, plus encore peut-être par suite des chagrins que la lutte artistique lui avait suscités, que par suite d'une mauvaise constitution, s'était rendu, en 1850, en Italie pour y passer l'hiver dans sa ville natale; ayant voulu assister, malgré la rigueur de la saison, à un service divin, il prit froid dans l'église, et peu de jours après il succombait, le 24 janvier 1851, à Jési, à une affection de poitrine. — On peut consulter sur la vie et les œuvres de l'illustre maître, notamment les remarquables articles publiés par Adam dans le *Constitutionnel* du 8 février 1851; par M. Berlioz, dans les *Débats,* 12 février, enfin l'éloge prononcé par M. Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel des beaux-arts à l'Institut, le 25 octobre 1852, dans la séance solennelle des cinq Académies. B. DE L.

SPORENO (JOSEPH), historien, naquit à Udine, vers 1490, d'une famille originaire de Scutari, ce qui l'a fait surnommer par quelques historiens *Scutarino.* Il fit ses études dans son pays, où il devint notaire, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver avec ardeur les lettres grecques et latines. Il mourut vers l'an 1560. On a de lui l'histoire du Frioul, sous le nom de *Forum Julium,* divisée en cinq livres, et se recommandant par une grande érudition. Cet ouvrage a été imprimé dans le troisième volume des *Miscellanee* del Lazzaroni, Venise, 1740; mais l'éditeur s'est trompé en l'at-

tribuant à Jos. Liruti. On trouve encore quelques poésies de Sporeno dans les œuvres de ce même Liruti. C—Y.

SPORK (Jean, comte de), général de cavalerie au service d'Autriche, naquit, en 1597, à Dalbourg, dans le duché de Paderborn. Son père était un gentilhomme pauvre. Les moyens de sa famille et son humeur inquiète, guerrière, ne lui permirent de recevoir aucune instruction; il ne savait ni lire ni écrire, ce qui accrédita un bruit assez commun de son temps, qu'il était fils d'un paysan westphalien. Aussitôt qu'il put porter les armes, il s'engagea dans un régiment de cavalerie au service de Maximilien, électeur de Bavière, qui, pendant la guerre de trente ans, se mit à la tête du parti catholique en Allemagne. A l'âge de vingt-trois ans, Spork se trouvait à la bataille de la Montagne-Blanche, près de Prague, et à l'âge de quarante ans, il s'était, par sa bravoure, élevé jusqu'au rang de colonel. On lit dans les chroniques du temps, à l'année 1639, que « Spork et ses partisans étaient des hôtes à l'ap- « proche desquels tout le monde tremblait. » Les soldats lui étaient dévoués pour la vie et la mort. Voyant qu'il était sorti de leurs rangs, qu'il ne s'était élevé au-dessus d'eux que par sa bravoure et la justesse de son coup d'œil, ils avaient une entière confiance en lui. Il était partout avec eux et tombait comme l'éclair sur ceux qui le croyaient bien éloigné. Un de ses exploits les plus hardis et les plus heureux fut celui qu'il exécuta, en 1643, près de Tuttelingen. L'armée française avait pris Rothweil d'assaut; le maréchal de Guébriant avait été dangereusement blessé. Le jour même où il mourut (24 novembre 1643), Spork, se glissant à travers les bois et les redoutes, reconnut les cantonnements de l'armée française et prévint les alliés commandés par le général Mercy. Tombant lui-même sur le quartier général établi dans le village de Geissengen, il fit prisonniers 120 officiers supérieurs avec 7,000 hommes, et s'empara du parc d'artillerie. Le général Rantzau, qui avait succédé à Guébriant, n'eut que le temps de monter à cheval et de se sauver (*voy.* Guébriant et Rantzau). Le 6 mars 1645, Spork se trouva dans les plaines de Jankowitz, en Bohême, en présence de Torstenson, un des grands capitaines suédois élevés à l'école de Gustave-Adolphe (*voy.* Torstenson). Spork était partout, et, par ses efforts, il balança longtemps les succès; mais ayant été dangereusement blessé et les autres généraux n'étant point d'accord entre eux, Torstenson remporta la victoire. Après sa guérison, Spork tint une conduite qui a laissé des taches sur sa mémoire. L'électeur de Bavière, Maximilien, qui jusque-là avait été à la tête du parti catholique en Allemagne, découragé par les défaites que ses armes venaient d'éprouver, pensa qu'il pouvait rompre les traités qu'il avait conclus avec l'Empereur; il fit avec les ennemis de l'Empire un armistice qui comprenait sa personne, ses Etats et son armée. Spork, Jean de Wert, son fidèle compagnon d'armes (*voy.* Wert), et d'autres chefs prirent la résolution de séduire leurs soldats et de passer avec eux au service de l'empereur Ferdinand III. Le projet fut découvert; les soldats bavarois restèrent fidèles à leur prince, et les chefs eurent à peine le temps de gagner le camp des Impériaux. Ferdinand, pressé de tous côtés, reçut ces transfuges à bras ouverts. L'électeur avait mis leurs têtes à prix; mais s'étant bientôt repenti des engagements pris si légèrement avec les Suédois, il dénonça l'armistice qu'il avait conclu. Spork, que Ferdinand avait nommé général et baron de l'Empire, contribua puissamment à chasser les Suédois de la Bavière, et les services qu'il rendit le réconcilièrent avec l'électeur. Le traité de Westphalie (1648) mit fin à la guerre de trente ans, et Spork fut forcé de passer quelques années dans le repos. Il en sortit pour accompagner le corps de troupes qu'en 1658 l'empereur Léopold envoya contre les Suédois au secours de Frédéric III, roi de Danemark. Il prit part à la victoire que les alliés remportèrent le 24 novembre 1659; la paix signée à Oliva, en 1660, termina la campagne. Peu après éclata la guerre contre les Turcs. Spork, nommé feld-maréchal-lieutenant, commandait une division. Les commencements de la campagne ne furent point heureux; l'armée autrichienne ayant perdu, le 7 août 1663, la bataille de Barkan, on fut contraint de céder aux vainqueurs Neuhausel, Neutra, Novigrade, Freistadt et d'autres places de la Hongrie. Montecuccoli (*voy.* ce nom) reprit sa revanche à la bataille de Saint-Gotthardt, le 1er août 1664. Au premier choc, les troupes de l'Empire, composées de nouvelles levées, lâchèrent pied, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine que le général en chef rétablit l'ordre. Kiuperli (*voy.* ce nom) ne cessait de jeter de nouvelles hordes par un gué que la Raab lui offrait. Ne pouvant enfoncer le centre de l'armée chrétienne, il donna ordre de la tourner et de l'envelopper. Il fallait détourner le coup; de là dépendait le sort de la bataille. Le général en chef charge Spork de tomber sur les spahis qui commençaient à inonder son flanc droit et de les rejeter dans la Raab. Le général se met à la tête des deux régiments de cavalerie, Spork et Montecuccoli; levant son sabre plein de sang, il leur crie : *La victoire ou la mort!* Après un choc meurtrier, les spahis qui échappèrent au sabre de ces braves se rejetèrent en désordre dans la Raab; ne trouvant point le gué, ils furent emportés par les flots et très-peu regagnèrent l'autre rive. Le combat dura sept heures et la victoire fut décidément du côté des Autrichiens. Kiuperli humilié ayant montré le désir de traiter, on négocia, et le 10 août, peu de jours après la bataille, la paix fut signée à Temeswar. La moitié du royaume de Hongrie avec la ville d'Ofen était demeurée au pouvoir des Turcs, et les

magnats étaient insurgés. Spork, nommé comte et général de cavalerie, resta en Hongrie pour commander l'armée. Parmi les généraux qui servaient alors sous ses ordres, on en remarque deux qui s'illustrèrent dans la suite par leurs exploits, le prince Charles de Lorraine et le prince Louis de Bade. Les magnats n'étant point d'accord, il les attaqua séparément; la plupart furent pris les armes à la main et décapités. La Hongrie étant pacifiée en apparence, l'empereur Léopold Ier donna au général Spork une autre destination. Le comte de Souches, qui commandait l'armée autrichienne dans les Pays-Bas, ayant perdu, le 11 août 1674, la bataille de Senef, et par suite de cet échec, levé le siége d'Oudenarde, l'Empereur le rappela et envoya à sa place Spork, qui, par la prise de Dinant, justifia le choix du monarque. Il fut ensuite attaché à l'armée de Montecuccoli qui, en 1675, tâchait d'arrêter Turenne sur les bords du Rhin. Quoique âgé de soixante-dix-huit ans, Spork observait avec la plus grande attention tous les mouvements de ces deux grands capitaines. La campagne fut, selon lui, une des plus remarquables et des plus instructives que présente l'histoire de la guerre. Turenne étant tombé, Montecuccoli et son vieux compagnon d'armes quittèrent l'armée. Spork se retira dans ses domaines, en Bohême, où il mourut, le 6 août 1679, laissant deux fils et deux filles. L'aîné, François-Antoine, fut un des hommes les plus remarquables de son siècle (*voy.* l'article suivant). Le père fut placé dans la grotte où est le tombeau de la famille. A côté de lui repose un nain qui, attaché au service de sa personne, lui était extrêmement dévoué. Pendant la guerre de Hongrie, les magnats, qui détestaient Spork, avaient pris la résolution de l'assassiner. Le nain, ayant eu connaissance du projet pour lequel on avait voulu probablement le corrompre, en instruisit son maître. Spork ordonna, en mourant, que celui à qui il devait la vie eût la première place d'honneur à côté de lui dans le tombeau. On va visiter ce monument dans le couvent de Kukus, comté de Kraulitz, dans le cercle de Konigsgratz, à une lieue de Josephstadt. G—Y.

SPORK ou SPOERKEN (François-Antoine, comte de), un des hommes les plus distingués de la Bohême, fils du précédent, naquit, le 9 mars 1662, dans un château de sa famille, au cercle de Chrudim. Son père, qui avait servi avec beaucoup de distinction la maison d'Autriche dans la guerre de trente ans et dans celle des Turcs, en avait été récompensé par des dignités et des richesses considérables. A l'âge de huit ans, l'éducation du jeune Spork fut confiée aux jésuites, qui tenaient le gymnase de Kuttenberg. Il continua ses études à l'université de Prague, et voyagea, de 1680 jusqu'à 1682, dans les principales contrées de l'Europe. Après son retour, et parvenu à l'âge de majorité, il prit l'administration de ses terres et de son immense fortune. En même temps il fut distingué par l'empereur Léopold Ier, qui l'éleva aux plus grandes dignités. La générosité du comte de Spork envers les auteurs et les artistes était aussi grande que son désir de se rendre utile à ses compatriotes par la propagation de bons livres et d'une instruction solide. Il entretenait une correspondance très-étendue avec les savants et les écrivains les plus célèbres de l'Europe. Ses bibliothèques à Prague, à Lissa et à Kukus, s'agrandirent des ouvrages de tout genre qu'il fit acheter dans toutes les contrées, et dont il permit l'usage à tout le monde avec une libéralité inconnue dans son pays. Il fit traduire tous les livres, principalement les français, qu'il crut propres à répandre les principes de la bonne littérature et une instruction morale et religieuse parmi le peuple; il les fit imprimer à ses frais dans une imprimerie établie exprès à Lissa, et les distribua gratuitement parmi les habitants de ses vastes domaines. Grand amateur de musique, ce fut aussi lui qui introduisit en Bohême les opéras italiens, en établissant un théâtre où des artistes furent appelés de toutes les contrées. Tous ses châteaux étaient continuellement remplis de personnes de tous les rangs et de tous les pays, auxquelles il faisait l'accueil le plus gracieux, et avec lesquelles il partageait les plaisirs que le goût le plus pur avait réunis autour de lui. Des rois et des princes ne dédaignèrent pas d'aller passer quelques moments heureux auprès de cet homme généreux, qui était lui-même l'ordonnateur ingénieux des fêtes et des réjouissances les plus variées et les mieux conçues. Les deux Auguste, rois de Pologne, honorèrent plusieurs fois de leur visite le comte de Spork. Mais le plus noble usage qu'il fit de sa fortune, ce fut pour le soulagement des pauvres. Il fonda des hôpitaux magnifiques dans ses terres de Lissa, de Konogedt et de Kukus. Cent pauvres reçoivent encore, dans ce dernier, tout ce qui est nécessaire à leur entretien, et chacun d'eux est pourvu d'une rente de quatre-vingts florins. Le fondateur fit don en même temps aux religieux connus sous le nom de frères de la Miséricorde d'un vaste bâtiment, et en les chargeant du service des malades, il leur assigna le revenu d'une de ses terres, estimée trois cent mille florins, avec les intérêts d'un capital de cent mille florins. Cet homme de bien eut beaucoup à souffrir de quelques procès qu'il fut obligé de soutenir contre ses tuteurs et ses parents, qui avaient administré sa fortune d'une manière peu délicate pendant sa minorité. Plus tard, il fut dénoncé à l'autorité ecclésiastique comme suspect d'hérésie et gardant dans sa bibliothèque un grand nombre de livres dangereux; et cet immense dépôt fut enlevé par la force armée et transporté à Kœniggratz pour y être examiné. Cet examen dura sept ans; alors la plus grande partie de ses livres lui fut rendue, et son innocence fut reconnue. Le comte de Spork mourut le 30 mars 1738, à sa

terre de Kukus, où il fut enterré dans une chapelle qu'il avait fait construire à cet effet. Sa mémoire n'a pas cessé d'être honorée dans sa patrie. Le nombre de livres publiés et traduits par ses ordres, en partie par ses filles, se monte à plus de cent. On distingue parmi les traductions du français : *l'Ecole de vertu des chrétiens, par le P. Yves de Paris, capucin; — les Psaumes de David avec les explications de Saci; — Heures du cardinal de Noailles; — Consolation d'une âme pieuse contre la terreur de la mort, traduit de l'ouvrage français de Ch. Drelincourt; — la Morale chrétienne,* 2 t. in-4°, 1712. L'auteur de cette morale, Benedict Pictet, avait été professeur à Genève. Les passages peu nombreux qui diffèrent de la doctrine catholique ont été supprimés par le traducteur, la comtesse de Spork, fille du comte François-Antoine; le comte de Spork en fit distribuer gratis dix mille exemplaires. Z.

SPOTSWOOD (Jean), un des réformateurs de l'Ecosse, naquit en 1509, et fit ses études à Glascow. Lorsque la réforme se propagea en Ecosse, ces idées nouvelles firent une grande impression sur son esprit; cependant, sentant le danger d'en faire profession dans cette contrée, il se retira en Angleterre, où l'évêque Cranmer le confirma dans ses principes. De retour en Ecosse, vers 1543, il travailla, de concert avec d'autres réformés, à répandre sa doctrine, et fut un des principaux collaborateurs du *Livre de discipline et de la profession de foi,* dont le but était d'en assurer le triomphe. Lorsque la religion presbytérienne fut établie, on lui confia les fonctions de surintendant, place qui répondait à celle d'évêque, mais sans titre ni émoluments. Il mourut le 5 décembre 1585. — *Jean* Spotswood, son fils, naquit en 1565. On peut se faire une idée de l'esprit d'exaltation qui régnait en Ecosse lors de sa naissance par l'anecdote suivante. Une des femmes qui assistaient à l'accouchement de sa mère ayant pris l'enfant nouveau-né entre ses bras, le leva au ciel en s'écriant d'un ton prophétique : « Réjouissons-nous de la naissance « de cet enfant, il sera un des piliers de notre « Eglise et son plus zélé défenseur. » Le jeune Spotswood, qui, dès son enfance, donna des marques d'une grande aptitude, fut élevé à l'université de Glascow et fit des progrès si rapides qu'à l'âge de seize ans il prit tous ses degrés. Il se livra ensuite à l'étude des sciences sacrées; et ses succès ne furent pas moins brillants, car à l'âge de dix-huit ans il fut jugé capable de succéder à son père, qui était pasteur de Calder. Après avoir mené dans cette place une vie assez obscure pendant dix-huit ans, il suivit, en qualité de chapelain, le duc de Lenox dans son ambassade en France, et fut, en 1603, à l'avénement de Jacques d'Ecosse au trône d'Angleterre, désigné parmi les personnes notables pour accompagner ce souverain dans son nouveau royaume. Cette même année, il fut nommé archevêque de Glascow et membre du conseil privé d'Ecosse. Pendant tout le temps qu'il garda cette place, il s'occupa des affaires de l'Eglise avec un zèle infatigable; et l'on dit qu'il fit plus de cinquante voyages à Londres pour cet objet. Onze ans s'étaient écoulés depuis son élévation à l'archevêché de Glascow, lorsqu'il fut transféré à celui de St-André, ce qui lui donna la qualité de primat et de métropolitain de l'Ecosse. L'année suivante, il présida l'assemblée d'Aberdeen pour établir l'ancienne discipline ecclésiastique et une certaine uniformité entre l'Eglise de sa patrie et celle de l'Angleterre. Il jouit pendant tout le règne de Jacques Ier de la faveur de ce prince; et à l'avénement de Charles Ier, il sacra le nouveau monarque dans l'abbaye de Holyrood-House. Enfin, en 1635, il fut nommé chancelier de l'Ecosse. Il y avait quatre ans qu'il en remplissait les fonctions lorsque les tumultes populaires le forcèrent de se réfugier en Angleterre. Il s'arrêta d'abord à Newcastle, où il demeura quelque temps pour réparer ses forces affaiblies. Les soins qu'on lui prodigua le mirent en état de poursuivre sa route jusqu'à Londres, où il mourut, en 1639. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster. On a de ce prélat : l'*Histoire de l'Eglise depuis l'an* 203 *de N.-S. jusqu'au règne de Jacques VI,* qui ne fut imprimée qu'en 1655. Cependant l'auteur y avait mis la dernière main, car sa dédicace à Charles est datée du 15 novembre 1639, onze jours avant sa mort. Cette *Histoire*, un peu maigre de faits, est néanmoins estimée des protestants. C—Y.

SPRAGGE (sir Edouard), amiral anglais, se distingua dans les deux guerres que Charles II eut à soutenir contre les Hollandais. Nous ne connaissons rien de la vie de ce brave marin avant 1665; ce fut alors qu'à l'issue d'une affaire fort chaude il fut nommé capitaine à bord du *Royal-Charles*, et fut créé chevalier. L'année suivante, il soutint la réputation qu'il s'était acquise et se fit remarquer dans tous les combats que livra le duc d'Albemarle. En 1667, le commandement d'une partie des forces navales de son pays lui étant confié, il fit de vains efforts pour secourir le fort Sheerness; mais il fut plus heureux en combattant sous le château d'Upnore. Enfin la paix ayant été signée, cette même année, entre l'Angleterre et la Hollande, Spragge, qui commandait la flotte tenue en réserve à Hope, crut pouvoir s'éloigner quelque temps de ses compagnons. Les Hollandais attaquèrent alors cette flotte, qu'ils auraient entièrement détruite si Spragge, averti du danger, ne s'était hâté de retourner à son poste et n'avait repoussé les assaillants en leur brûlant plusieurs vaisseaux. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde guerre contre la Hollande, Spragge fut employé contre les Algériens. En 1672, il assiégea Alger, pénétra dans le port, y brûla plusieurs vaisseaux et jeta tellement l'épouvante

parmi ces barbares, qu'ils poignardèrent leur dey et demandèrent la paix. A son retour en Angleterre, la guerre contre la Hollande étant déjà rallumée, Spragge reçut l'ordre d'aller se mesurer avec ses anciens ennemis. Les historiens hollandais prétendent qu'en prenant congé du roi, il promit à son souverain de lui amener Van Tromp, mort ou vif, ou de périr dans cette entreprise. Il s'attacha en effet toujours à combattre cet amiral, le mit deux fois en fuite dans l'année 1672; et, le 9 août de l'année suivante, l'ayant encore rencontré, il l'attaqua avec une sorte de fureur. Les deux amiraux, rivaux de gloire, changèrent deux fois de vaisseau; mais le *St-George*, que montait Spragge, ayant coulé bas au moment où il allait s'élancer sur un troisième vaisseau, ce brave officier fut englouti dans les flots, regretté également par ses concitoyens et par ses ennemis, qui rendirent justice à sa mémoire. C—Y.

SPRANGER (Barthélemy), peintre, né à Anvers en 1546, fut élève de Jean Madyn. Ses parents étaient des négociants estimés qui, voyant que leur fils, au lieu d'étudier le commerce, ne cessait de couvrir ses livres de dessins et de figures de caprice, ne voulurent pas contrarier son inclination. Après la mort de Madyn, survenue au bout de dix-huit mois, il entra chez Corneille Van Dalen. Ce dernier, riche et paresseux, fit peu attention à son élève, qui, s'apercevant d'ailleurs que son nouveau maître était obligé de recourir à Mostaert pour peindre les figures de ses paysages, prit le parti d'apprendre de lui-même à les dessiner. Peu satisfait encore, il se rendit à Paris et se plaça chez Marc, peintre de la reine mère, lequel ne peignait qu'en détrempe. Marc, jaloux de son élève, lui conseilla d'entrer chez un peintre d'histoire; et comme celui qu'il lui avait indiqué était trop médiocre pour que Spranger pût profiter de ses leçons, il se décida à faire le voyage d'Italie. A son passage à Lyon, on lui demanda un grand nombre d'ouvrages; mais il ne resta que peu de temps dans cette ville. Arrivé à Milan, sans recommandation et ignorant la langue du pays, il se vit sans ressources au milieu des rigueurs de l'hiver. Il se rendit alors à Parme et entra chez Suari, élève du Corrège. Une querelle qu'il eut avec le fils de son maître l'obligea de s'éloigner au bout de trois mois. Il tomba malade; et pour échapper à la misère, il n'eut d'autre ressource, après sa guérison, que de travailler aux arcs de triomphe que l'on érigeait pour l'entrée de la princesse de Portugal. Il résolut de se rendre à Rome; plusieurs paysages, dont l'un représentait une *Assemblée de sorcières dans le Colisée*, le firent connaître d'une manière si avantageuse, que le cardinal Farnèse l'engagea à demeurer pendant trois ans chez lui et lui fit peindre une suite de très-beaux paysages à fresque, dans son château de Caprarola. Il le présenta au pape Pie V, qui le prit sous sa protection, le nomma son peintre et lui accorda un logement au Belvédère. Spranger y peignit sur cuivre un *Jugement dernier* de six pieds de haut, d'une exécution immense, dans lequel on compta plus de cinq cents figures et qui ne lui coûta que quatorze mois de travail. Ce tableau servit d'épitaphe pour le tombeau de Pie V. Vasari, jaloux de cette faveur, accusa Spranger de paresse; l'artiste, pour détromper le pontife, exécuta en peu de jours, sur un morceau de cuivre de la grandeur de deux feuilles de papier, un tableau de *Jésus-Christ dans le jardin des Olives*, dont Sa Sainteté fut si satisfaite, qu'elle lui demanda les dessins d'une suite de tous les sujets de la Passion, exécutés de la même manière. Spranger, qui n'avait jamais que croqué ses idées au charbon et à la craie, se vit obligé de dessiner à la plume sur du papier bleu, avec un lavis rehaussé de blanc. Il réussit et parvint à faire douze dessins qui obtinrent le suffrage du pape; il terminait encore le dernier, qui était la *Résurrection de Jésus-Christ*, lorsque Pie V mourut. Cette mort empêcha l'exécution des tableaux; alors Spranger se mit à peindre en grand et fit, pour l'église de St-Louis des Français à Rome, un tableau à l'huile peint sur le mur et représentant la *Vierge dans une gloire, entourée d'un chœur d'anges*, et dans le bas *St-Antoine, St-Jean-Baptiste et Ste-Elisabeth*. Il peignit ensuite sur toile, pour le maître-autel de St-Jean Porte-Latine, le *Martyre* de ce saint. Outre ces grands tableaux, il en fit un nombre considérable de petits; et il en aurait fait davantage si le goût du plaisir ne l'avait souvent emporté chez lui sur celui du travail, auquel il ne se livrait que lorsqu'il était pour ainsi dire pressé par le besoin. Il fuyait l'étude; et pendant tout le temps qu'il passa en Italie, il ne lui arriva pas de dessiner un seul des chefs-d'œuvre de l'antiquité; il disait qu'il s'en reposait sur sa mémoire, qui en effet était admirable. L'empereur Maximilien II ayant demandé à Jean de Bologne un peintre et un sculpteur habile pour l'exécution de quelques projets qu'il avait formés, ce célèbre artiste lui désigna Jean Mont, son élève, et Spranger, avec lequel il s'était lié pendant son séjour à Rome. Les deux artistes se rendirent à cette invitation en 1575; et l'Empereur leur confia l'embellissement de son château de Fasangarten, près de Vienne. La mort de l'Empereur, survenue deux ans après, n'interrompit point leurs travaux; et ils furent même chargés par la ville de Vienne de l'érection des arcs de triomphe pour l'entrée du nouvel empereur Rodolphe II. Cet ouvrage, qui surpassait en hauteur les maisons les plus élevées de la ville, fut terminé en vingt-huit jours. Spranger et Jean Mont se virent cependant négligés. Ce dernier, outré d'un pareil oubli, quitta Vienne secrètement, se rendit à Constantinople et y mourut mahométan. Spranger, de son côté, aban-

donna également le service de la cour et se mit à peindre pour le public. Tout le monde voulait de ses ouvrages. Cependant l'Empereur n'avait point méconnu le mérite de l'artiste ; il le rappela auprès de lui, lui accorda de nouvelles faveurs, et y mit le comble en priant lui-même un des plus riches orfévres de Vienne de donner sa fille à Spranger, qui l'aimait. Comme la jeune personne n'avait que quatorze ans, le mariage n'eut lieu que dix mois après. Cette alliance, qui enrichissait le peintre, redoubla son ardeur pour son art. Il fit, par ordre de l'Empereur, plusieurs tableaux du plus grand prix, tels que le *Martyre de St-Sébastien*, dont ce monarque fit présent à l'électeur de Bavière ; l'*Assomption; St-Jacques et St-Erasme en habits d'évêque*, etc. Son beau-père étant mort, il fit pour son épitaphe une *Résurrection de Jésus-Christ*, que l'on regarde comme un des morceaux les plus précieux qu'il ait exécutés. Pendant dix-sept ans, il ne quitta pas un moment la cour. Son logement était toujours auprès des appartements de l'Empereur ; et ce prince avait tant de plaisir à voir peindre Spranger et à s'entretenir avec lui qu'il ne passait pas un jour sans aller visiter son atelier. En 1588, l'Empereur l'anoblit, lui et ses descendants, et lui permit d'ajouter à son nom celui de Van den Schelde. Enfin, après une absence de trente-sept ans, l'Empereur le laissa libre d'aller revoir son pays et sa famille, et lui paya généreusement ses frais de voyage. Il fut reçu partout avec distinction. La ville d'Amsterdam lui présenta le vin d'honneur. Les artistes de Harlem se distinguèrent par une réception peut-être encore plus flatteuse ; et la société des belles-lettres de cette ville fit composer et représenter à son intention une pièce ayant pour titre *les Honneurs de la peinture*. Sa ville natale ne fut pas la dernière à célébrer sa gloire. Il revint enfin à Prague, où il eut le malheur de perdre sa femme et ses enfants, à peu d'années de distance. Il ne trouva de consolation que dans l'exercice non interrompu de son art, et mourut à Prague, en 1623, dans un âge fort avancé. On voit dans ses nombreux tableaux qu'il a plusieurs fois changé de manière, mais toujours pour l'améliorer ; aussi ses derniers ouvrages sont-ils les plus estimés. Il avait une main extrêmement brillante et une grande douceur de pinceau. Mais si d'un côté, malgré le grand nombre de ses productions, il ne s'est jamais fait aider, il faut reconnaître qu'il a peu étudié la nature. Son dessin n'a rien du goût romain et ses contours manquent de grâce et de naturel. Cependant, on doit le regarder comme chef de cette série de peintres allemands qui, dégoûtés de la manière sèche qui régnait dans leur école, s'efforcèrent avec plus ou moins de bonheur d'y introduire le style italien. Le musée du Louvre a possédé de ce maître six tableaux provenant de la galerie de Vienne, et représentant : 1° *Hercule et Omphale ;* 2° *Cérès et Neptune ;* 3° *le Parnasse*, sur marbre ; 4° *Vénus et Mercure ;* 5° une *Allégorie ;* 6° et son propre portrait. Ces six tableaux ont été rendus à l'Autriche en 1815. P—s.

SPRAT (Thomas), prélat anglais, né en 1636, à Tallaton, dans le Devonshire, entra, en 1651, à l'université d'Oxford, et y fut reçu maître ès arts, en 1657. Devenu boursier deux années après, il cultiva la poésie et publia, en l'honneur et sur la mort de Cromwell (1), un poëme qui fut imprimé avec ceux de Dryden et de Waller. La *Peste d'Athènes*, qu'il mit au jour la même année, et qui n'est qu'une imitation de *Lucrèce*, n'eut pas grand succès ; il ajouta par la suite, à ses premiers essais, un poëme latin sur la mort du poëte Cowley ; c'est à cela que se borne la collection de ses poésies. A la restauration, il entra dans les ordres et fut chapelain du duc de Buckingham, qu'il aida à composer sa comédie de la *Répétition*, quoique quelques écrivains donnent à ce seigneur d'autres collaborateurs (*voy.* Buckingham) ; il fut même chapelain du roi. Mais ce qui était plus important pour Sprat, c'était l'amitié que lui portait Wilkins. Il assistait chez ce savant à des conférences de physique qui finirent par former la société royale de Londres. Spart mérita de devenir membre de cette société, et fut chargé par elle d'écrire son histoire, lorsqu'il devint nécessaire de détromper le public, qui croyait voir dans toute assemblée quelconque des sociétés pour rétablir la suprématie du pape. Son *Histoire de la société royale* parut en 1667, et triompha de tous les pamphlets qui furent publiés contre elle. Cet ouvrage a été sans doute surpassé, quant aux faits, par Birch, et plus récemment par Thomson ; cependant, il est écrit avec tant de pureté et d'élégance, qu'il est encore recherché. Il ne fut pas inutile à l'avancement de l'auteur, qui, dès l'année suivante, eut une prébende à Westminster, une autre à l'église Ste-Marguerite, et finit par arriver à l'évêché de Rochester. Cette même année, la cour lui demanda l'histoire du prétendu complot de Rye-House, qu'il publia en 1685, sous ce titre : *Vrai récit et déclaration de l'horrible conspiration contre le roi et le gouvernement*. Le chantre de Cromwell écrivit de telle manière cette histoire, qu'après la révolution qui renversa les Stuarts, il crut nécessaire d'en adoucir le ton et de s'excuser d'avoir été aussi violent. Si cette conduite prouve peu de fermeté dans ses opinions politiques, il n'en est pas de même de ses opinions religieuses. Dans les moments les plus critiques du dernier des Stuarts, il était diacre de la chapelle royale, et il fut nommé un des commissaires des affaires ecclésiastiques. Il laissa alors publier, à Westminster, la déclaration qui devait distinguer les catholiques des anglicans, parce qu'il pensait que cette mesure ne violentait

(1) Il disait dans ce poëme que la renommée de Cromwell blanchirait, comme l'homme, en vieillissant !

pas les consciences. Lorsqu'on amena l'évêque de Londres devant la commission, il se contenta de donner sa voix en sa faveur; mais lorsqu'il vit que les pouvoirs des commissaires étaient dirigés contre ceux qui refusaient de se soumettre à la déclaration, il envoya sur-le-champ sa démission à ses confrères et fut cause, par cet acte de fermeté, qu'ils ajournèrent à six mois leurs assemblées et finirent insensiblement par se dissoudre. Le roi Jacques ayant cherché un asile en France, Sprat fut du nombre de ceux qu'on choisit pour discuter la grande question de savoir si la couronne était vacante. Il eut le courage de défendre son ancien roi; mais un nouveau gouvernement ayant été établi, il se soumit, prêta serment de fidélité et conserva ses places. Ce fut sans doute la conduite énergique qu'il tint lors de la discussion des droits de la couronne qui fit inscrire son nom sur une liste de conspirateurs, par des malheureux qui voulaient prêter leurs fureurs aux personnages les plus distingués de l'Angleterre, en se servant de leurs noms pour séduire des complices. Sprat fut arrêté; heureusement, on ne put trouver la liste fatale qu'un de ces misérables avait glissée dans un pot de fleurs du salon du prélat. Il fut confronté avec Young, qui persista à le charger avec une obstination qui se refusait à l'évidence; mais l'innocence triompha : Sprat fut acquitté. Lorsque l'affaire de Sacheverell mit toute l'Angleterre en commotion, il se présenta modestement parmi les amis de la religion. Il mourut le 20 mai 1713. On a de lui, outre ses poésies : 1° l'*Histoire de la société royale*, 1667; traduction française in-8°, Genève, 1669; Paris, 1670, in-8°; 2° la *Vie du poëte Cowley*, écrite en latin, et placée à la tête des poëmes latins de Cowley, dont Sprat donna une édition en 1668; il l'augmenta ensuite considérablement et la plaça en tête des œuvres anglaises du même poëte, dont il publia aussi une édition. On peut juger excessive son admiration pour le poëte Cowley. Aussi Pope avait-il coutume d'appeler Sprat un mauvais Cowley. 3° *Observations sur le voyage de Sorbière en Angleterre, contenues dans une lettre adressée à Wren*, 1668; 4° l'*Histoire de la conspiration de Rye-House*, 1684; 5° la relation des interrogatoires qu'il subit lorsqu'il fut impliqué dans la conspiration dont nous avons parlé. Cette affaire avait fait une telle impression sur son esprit, qu'il en consacra la mémiore par des actions de grâces annuelles. 6° Un volume de *Sermons*. On a observé que Sprat a excellé dans chacun de ses ouvrages, quoiqu'ils fussent tous d'un genre différent. C—Y.

SPRECHER ou SPRECCHER DE BERNECK (Fortunat), historien suisse assez estimé, né en 1585, à Davos, dans le pays des Grisons, prenait les titres de chevalier et de docteur en droit, était gouverneur du comté de Chiavenne, en 1617, et mourut le 14 janvier 1647. On connaît de lui : 1° *Ein schoen neuw Lied* (un beau chant nouveau), etc., 1615, in-8° de 13 pages. C'est un petit poëme ou espèce de chant lyrique en l'honneur des trois ligues des Grisons. 2° *Pallas Rhætica armata et togata, ubi primæ ac priscæ inalpinæ Rhætiæ verus situs, bella et politia*, etc. *adumbrantur*, Bâle, 1617, 1662, in-4°. La réimpression de Leyde, 1633, in-16, sous le titre de *Chronicon Rhætiæ seu historia*, etc., fait partie de la collection des petites républiques des Elzevirs; traduit en allemand, Coire, 1672, in-4°. Cette version ne dispense pas de consulter le texte original. Ce livre, quoique bien moins étendu que celui de Guler, publié en 1616, sur le même sujet, eut néanmoins plus de succès, parce que ce dernier, écrit en allemand, était moins à la portée des étrangers, et offrait d'ailleurs des lacunes, la seconde partie de l'ouvrage, que Guler avait promise, ayant péri dans un incendie. Le livre de Sprecher fut mis à l'index par décret du 16 mars 1621, sans doute à cause des déclamations que l'auteur s'y permettait contre les catholiques. 3° *Historia motuum et bellorum postremis hisce annis in Rhætia excitatorum et gestorum, auspiciis vero Gallorum regis Ludovici XIII, ser. reip. Venetæ, et ducis Sabaudiæ Carolis-Emanuelis confectorum*, Genève, 1629, in-4°; traduit en allemand (par J. Conradin Bornorand), Saint-Gall, 1701, in-4°. Cette version est inexacte et peu estimée; quant à l'ouvrage original, on y trouve plus d'impartialité que dans les autres relations de cette guerre publiées par les protestants : l'abbé Quadrio lui rend cette justice, dans son *Histoire de la Valteline*, et regarde l'auteur comme le plus véridique et le plus important des historiens originaux des troubles qui agitèrent ce pays au commencement du 16e siècle. Sprecher préparait au moment de sa mort une continuation qu'il avait poussée jusqu'à l'an 1645. Elle est demeurée inédite; on en conserve dans le pays plusieurs copies auxquelles son fils et d'autres continuateurs ont fait des additions plus ou moins étendues. 4° *Carte du pays des Grisons*, en latin, sous ce titre : *Alpinæ seu fœderatæ Rhætiæ subditarumque ei terrarum nova descriptio*, Amsterdam, Jansson, 1630, in-fol., gravée par C. Vischer. Cette carte, à laquelle Th. Cluvier avait donné quelques soins, fut retouchée par Hondius et reparut dans l'atlas de Jansson, 1638; de Blaeu, 1641, 1644, 1658; fut reproduite en français par Dav. Mortier, en 1716, avec de nouvelles corrections du colonel Christophe Schmid, mort général major en 1730. C'était encore jusqu'alors la plus exacte que l'on eût de cette contrée : celle de Gabr. Walser, d'Appenzell, publiée par Scheuchzer et améliorée ensuite par les Homann, en 1768, l'a fait oublier. 5° La *Vie chrétienne et la bienheureuse mort du colonel J. Guler de Wyneck*, Coire, 1637, in-4° (en allemand), avec le portrait de Guler (*voy.* ce nom) : opuscule incomplet et rempli de minuties insignifiantes; 6° *Stemma vetustissimæ romanæ originis familiæ Plantarum*, Coire, 1722. Ce tableau gé-

néalogique de la famille Planta, l'une des plus illustres du pays des Grisons, est composé de six grandes feuilles qui doivent se réunir; il a été corrigé et continué jusqu'à l'époque de sa publication, par le savant podestat Rodolphe Ruinell Jæcklin d'Hohen-Realta, mort en 1729, et publié par les soins d'un Planta de St-Cyr. On y fait remonter l'origine de cette famille jusqu'à Pompeius-Planta, qui fut préfet d'Egypte sous Trajan, et l'on y a gravé les armoiries des diverses branches de cette maison; mais Haller y a signalé des inexactitudes. Parmi les ouvrages inédits de Fortunat Sprecher, on cite la *Généalogie* de sa propre famille; un avis en droit (*consultum juris*), sur le droit d'élection de l'évêque de Coire, daté de 1627, etc. — *Florian* Sprecher est auteur d'une *Description du canton de Davos*, fort détaillée, écrite en allemand vers 1644, et dont on connaît plusieurs copies manuscrites. — *André* Sprecher a publié en italien, 1699, in-fol., un rapport (*Vera e distinta notizia*) sur le syndicat du gouvernement de la Valteline. — *Georges* Sprecher, major du régiment de Brendle, a composé des *Mémoires historiques sur le régiment* de Seedorf (1689 à 1731). Zurlauben en a fait usage pour son *Histoire militaire des Suisses*. — *Salomon* Sprecher *de Bernegg*, né à Davos, en 1697, suivit les cours de l'université de Halle, fut landamman de la ligue des dix droitures, de 1731 à 1736, et leva, en 1744, pour le service de l'Autriche, un régiment de Suisses grisons, avec lequel il fit, d'une manière brillante, les guerres d'Italie, surtout au siége de Gênes. Il fut nommé, en 1752, général en chef des troupes impériales en Lombardie, et promu, en 1754, au rang de lieutenant général feld-maréchal. Il se signala particulièrement au siége de Prague; et, dans la campagne de Silésie contre les Prussiens, il décida la victoire de Barschdorf par une charge vigoureuse qu'il fit à la tête de ses grenadiers. Traduit devant un conseil de guerre, après la capitulation de Breslau, il fut honorablement acquitté, obtint de l'avancement et devait commander en chef l'armée impériale dans la campagne de 1758, lorsqu'il fut écrasé par un accident, sa voiture ayant versé, le 19 septembre de la même année. — Haller cite encore un *Henri* Sprecher *de Bernegg*, auteur de deux pamphlets politiques, en allemand, adressés aux trois ligues des Grisons, 28 et 29 décembre 1783, in-fol. (Haller, *Bibl. d'hist. suisse*). C. M. P.

SPRENG (Jean-Jacques), professeur de langue grecque, de poésie, d'éloquence et d'histoire, à Bâle, naquit dans cette ville, le 31 décembre 1699, fut d'abord pasteur de l'église réformée, à Ludweiler, dans le duché de Nassau, obtint le professorat en 1743, et mourut le 24 mai 1768. On le regarde en Suisse comme l'un des premiers propagateurs d'un goût plus pur en poésie et en éloquence. Il s'est acquis une certaine réputation par sa *Traduction des psaumes de David*, Bâle, 1741, in-8°, seconde édition, Bernburg, 1766, in-8°. L'empereur Charles VI lui donna le titre de *Poëta Cæsareus*. Spreng a aussi publié : *Poésies sacrées et profanes*, Zurich, 1749, in-8°, et quelques ouvrages sur l'histoire du canton de Bâle, dans lesquels on remarque une partialité excessive contre la religion catholique. *Voy.* le *Dictionnaire des poëtes*, par Richter. Z.

SPRENGEL (Matthieu-Chrétien), historien, né à Rostock, le 24 août 1746, reçut sa première éducation sous les yeux de Schlœzer à Gœttingue. Nommé, en 1778, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie de cette université, il obtint, l'année suivante, la chaire d'histoire à Halle et s'y rendit surtout utile par ses savantes leçons sur la statistique. Il mourut le 7 janvier 1803. Sprengel fut un historien d'une grande sagacité et d'un rare savoir, qui avait l'art de donner en même temps à ses compositions une forme agréable et intéressante. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *Histoire des premières découvertes des Portugais, sous l'infant dom Henri*, Halle, 1783, in-8° (en allemand); 2° *Histoire des principales découvertes géographiques, jusqu'à celle du Japon, en* 1542, Halle, 1783, in-8°; 2e édit., ibid., 1792. Ce livre, bien fait, renferme beaucoup de traits curieux sur les voyageurs du moyen âge. Sprengel traite un peu trop brièvement les navigations des Portugais; il passe sous silence les voyages en Amérique, et celui qui avait été fait autour du monde. Il ne dit que peu de choses sur les navigations des Vénitiens; les pèlerinages à la terre sainte et beaucoup d'autres excursions qui ont contribué au progrès de la géographie, sont oubliés. L'auteur a profité du travail de Forster sur les voyages au Nord. Malte-Brun a tiré de cet ouvrage, qu'il a complété, une grande partie des matériaux du premier volume de son *Précis de la géographie universelle*. 3° *Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, Halle, 1783, 1 vol. in-4°; ce volume, qui s'arrête aux temps de la Grande-Charte, forme aussi le quarante-septième volume de l'*Histoire universelle* de l'édition allemande. 4° *Histoire des révolutions des Indes orientales, de* 1756 *à* 1783, *notamment des conquêtes des Anglais dans le Dékan et l'Hindoustan*, 1788, in-8°. Sprengel était très-versé dans l'histoire des Indes. 5° *Vie de Hyder-Ali, nabab du Maïssour*, traduite du français avec des additions et remarques, Halle, 1784, 1785, 2 vol. in-8°; 6° *Histoire des Marattes, jusqu'à la dernière paix conclue avec l'Angleterre*, ibid., 1785, in-8°; 7° *Résumé de l'histoire du* 18e *siècle*, Halle, 1797, in-8°; 8° *Géographie des Indes orientales, c'est-à-dire de l'Hindoustan, du Dékan, de Ceylan, des Laquedives et des Maldives*, Hambourg, 1802, in-8; il forme la onzième partie de la *Géographie* de Busching; il a été continué par Wahl. 9° *Manuel de la statistique des principaux Etats de l'Europe*, Halle, t. 1er, 1793, in-8°. 10° *Nouvelle édi-*

*tion de la statistique d'Achenwall, refondue sur un meilleur plan.* Sprengel a donné un grand nombre de dissertations et d'analyses critiques d'ouvrages nouveaux; il a publié, conjointement avec J.-R. Forster, dont il était le gendre, un recueil de voyages qu'il continua seul après la mort de celui-ci. Cette collection est intitulée *Mélanges d'ethnographie et de géographie,* Leipsick, 1781-1790, 14 vol. in-8°; la suite est intitulée *Nouveaux mélanges,* etc., ibid., 1790-1794, 13 vol. in-8°. Il entreprit ensuite une nouvelle collection sous ce titre : 1° *Bibliothèque des relations de voyages les plus récentes et les plus importantes,* Weimar, 1800-1801, 7 vol. in-8°, cartes et figures; ces deux recueils ne renferment que des traductions d'ouvrages en langues étrangères; 2° *Choix des meilleurs ouvrages étrangers sur la statistique, la géographie, pour servir d'éclaircissement à l'ethnographie et à la géographie,* Halle, 1794-1800, 14 vol. in-8°. Ces ouvrages laissent beaucoup à désirer et donnent lieu assez fréquemment à une critique sévère et juste. Sprengel a quelquefois abrégé les relations, et on ne peut l'en blâmer. Ses notes sont rarement instructives; en revanche ses préfaces contiennent toujours des jugements bien raisonnés sur le voyage qu'il traduit, et souvent de bonnes notices critiques sur les voyages faits précédemment dans les mêmes pays. E—s.

SPRENGEL (Kurt-Polycarpe-Joachim) naquit, le 3 août 1756, à Boldekow, près d'Anklam, petite ville de la Poméranie. Cet homme, que la médecine compte parmi les savants les plus distingués, eut pour père un pasteur protestant, membre de l'académie des sciences de Gœttingue. Cet ecclésiastique possédait de grandes connaissances en histoire naturelle et surtout en botanique; aussi voulut-il enseigner de bonne heure à son fils les premiers éléments de ces sciences. Le jeune enfant se plaisait à écouter les leçons paternelles; d'ailleurs de nobles exemples de famille l'encourageaient dans la voie de l'érudition et du travail. Deux de ses oncles jouissaient en Allemagne d'une grande réputation. L'un d'eux, Conrad Sprengel, avait fait d'importantes découvertes en agriculture et en botanique; l'autre, appelé Jean-Chrétien Adelung, était un littérateur des plus érudits. Tous deux devaient être surpassés par leur jeune neveu qui manifestait déjà une prédilection toute particulière pour les langues orientales. Il traduisait sous les yeux de son père les auteurs grecs en hébreu. Sans leçons préalables et muni seulement d'un dictionnaire et d'une grammaire, il était parvenu en six mois à comprendre la langue arabe. Cependant l'étude de la botanique était sa plus chère occupation. Accompagné par une de ses sœurs cadettes, il prenait plaisir à rechercher à travers les champs ou dans les bois des fleurs inconnues pour lui. Il n'avait alors que quatorze ans. Son zèle, sa persévérance dans le travail secondèrent sa merveilleuse facilité, et il devint précepteur à un âge où généralement on ne pense pas encore à quitter les bancs de l'école. Sa seizième année venait de s'accomplir lorsqu'il reçut des propositions d'une noble famille qui habitait près de Greifswald, et il se chargea de l'éducation d'un jeune homme dont il aurait pu être le camarade. Cette nouvelle position lui permit de se perfectionner dans l'étude des sciences, dont son père lui avait donné les premiers principes. Après deux années, entièrement écoulées au sein d'une existence si paisible, il quitta son élève pour suivre des cours publics. Le but de ses travaux était alors le professorat. La théologie et la médecine entrèrent dans le cadre de ses études. Ses progrès furent si rapides, qu'à la suite d'un examen, passé devant le consistoire de Greifswald, il reçut l'autorisation de parler en public. Bientôt il abandonna la théologie pour embrasser exclusivement la médecine, vers laquelle le portaient les premières études de son enfance. Il devint un des étudiants les plus laborieux de l'académie de Halle, où il assista pendant deux ans aux leçons de Meckel, de Goldhagen et de Kemme. Deux années plus tard, Kurt Sprengel se présentait devant ses maîtres et soutenait une thèse pour obtenir le titre de docteur. Ce travail, intitulé *Rudimentorum nosologiæ dynamicorum prolegomena,* est une étude consciencieuse et savante du vitalisme. Sprengel s'y distingue par la vaste érudition et l'étendue des recherches qui caractérisent la plupart de ses ouvrages. Devenu docteur, il visita pendant quelque temps les malades de son confrère Daniel; il essaya lui-même de faire de la médecine pratique, mais sa clientèle fut toujours fort peu nombreuse; ses goûts le portaient de préférence vers les études du cabinet; aussi le vit-on bientôt mettre au jour la traduction des *Aphorismes d'Hippocrate.* Il fit des cours publics de médecine légale et commença des recherches afin d'écrire l'*Histoire de la médecine.* En 1789, il fut jugé digne du professorat; mais, comme on sortait des règles ordinaires pour la création de cette nouvelle place, on décida que le jeune professeur n'aurait pas d'appointements. Sprengel était pauvre et sans clientèle; aussi n'avait-il pour vivre que les modestes bénéfices que lui créaient ses publications. En 1792, il fit paraître le premier volume de l'*Histoire de la médecine.* Le succès de cet ouvrage nouveau contribua beaucoup à faire nommer Sprengel, en 1795, professeur ordinaire à l'université de Halle, avec cinq cents thalers d'appointements. Le *Manuel de pathologie générale,* qu'il publia vers la même époque, ne l'empêcha pas de poursuivre ses recherches sur la botanique, son étude favorite. La place de directeur du jardin botanique de Halle étant devenue vacante, Kurt Sprengel fut désigné pour la remplir. Cette nouvelle position, qui devait seulement lui donner chaque année la modique somme de quarante thalers,

devint pour Sprengel la réalisation de tout ce qu'il avait rêvé. Maître de l'administration du vaste jardin placé sous sa surveillance tutélaire, il put se livrer entièrement à cette branche de la médecine, qui avait été l'étude de toute sa vie. Ainsi s'explique le refus qu'il opposa aux offres brillantes du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, qui lui avaient proposé dans leurs Etats une position beaucoup plus lucrative. Le voyage qu'il fit, en 1812, à Berlin ne put lui faire oublier sa chère université de Halle, où il revint bientôt. Depuis 1817, Sprengel professa plus particulièrement la botanique, fit des découvertes qui lui valurent l'admiration des savants de son époque, et des distinctions honorifiques, dont il ne tira jamais vanité. Nommé chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, de l'Etoile polaire de Suède et du Lion de Hollande, il était en outre membre correspondant ou titulaire de presque toutes les académies et les sociétés savantes de l'Europe. De tous les ouvrages qu'il publia, le plus remarquable sans contredit est l'*Histoire de la médecine,* dont les premières éditions furent épuisées en peu de temps. Ce beau travail est un des plus consciencieux du siècle dernier; c'est celui qui contribua davantage à l'immense réputation de son auteur. Sprengel divise son grand ouvrage en huit parties bien distinctes : 1° Expédition des Argonautes, 1263 avant J.-C. Premières traces de la médecine grecque. 2° Guerre du Péloponnèse, 404 avant J.-C. Médecine d'Hippocrate. 3° Etablissement de la religion chrétienne, 30 ans après J.-C. Ecoles des méthodistes. 4° Emigration des hordes de barbares, 430-530. Décadence de la science. 5° Croisades, 1096-1230. La médecine arabe au plus haut point de splendeur. 6° Réforme de Luther, 1517-1530. Rétablissement de la médecine grecque et de l'anatomie. 7° Guerre de trente ans, 1618-1648. Découverte de la circulation du sang et réforme de Van Helmont. 8° Règne de Frédéric le Grand, 1740-1786. Haller. L'origine de la médecine remonte au berceau du monde; sa première histoire se perd dans les récits des temps antiques. Les maladies furent considérées d'abord comme un châtiment des dieux. Les hommes, pour obtenir la cessation de leurs souffrances, allaient dans les temples offrir les prémices de leurs troupeaux. Les dieux visitaient les malades pendant leur sommeil et leur indiquaient les remèdes propres à les guérir. Les prêtres furent honorés comme médecins; leurs études, les recueils de quelques pratiques médicales, le récit de certaines cures merveilleuses, déposé dans les temples par la piété des fidèles, en firent des hommes que la superstition populaire se plut à consulter. Le malade guérissait par les ressources d'une nature vierge que n'avait pas encore affaiblie la corruption des mœurs. Il ne guérissait pas, c'était, disait-on, parce qu'il n'avait pas exactement rempli toutes les conditions du traitement, ou parce que, châtié par la colère du ciel, il était maudit. L'application première des médicaments fut l'effet du hasard ou de cet instinct qui porte l'homme et les animaux vers ce qui peut leur être utile. La chirurgie précéda la médecine proprement dite, et les premiers peuples s'attachèrent à soulager les souffrances qui se trahissaient à leur vue par un défaut d'ensemble dans l'harmonie du corps humain, avant d'apercevoir et de suivre avec les yeux de l'esprit la marche des maladies internes. Après la découverte de l'écriture sur les feuilles du papyrus, les Egyptiens dressèrent une espèce de code médical, auquel les prêtres médecins étaient obligés de se conformer sous peine de mort. Dans ce livre se trouvaient les principaux signes des maladies; c'est là le rudiment de la séméiologie. Apis était vénéré par les Egyptiens comme le dieu de la médecine, et les prêtres se chargeaient du soin d'apaiser la colère de la divinité et de fournir les remèdes mystérieux qui donnaient la guérison. Il existait un médecin pour chaque maladie. L'art de guérir chez les Hébreux remonte au temps de Moïse; tout le monde connaît les malheurs qui assaillirent sa naissance et la manière miraculeuse dont il fut sauvé. Confié au soin de prêtres par la fille du pharaon, il apprit d'eux la médecine. Plus tard, ce grand législateur des Hébreux traça les signes du diagnostic de la lèpre, donna des préceptes d'hygiène à son peuple et transmit comme héritage ses connaissances médicales aux nombreux lévites qui devaient en perpétuer la religieuse tradition. Le roi Salomon connaissait toutes les plantes de son temps, et on lui attribue même un traité sur les maladies. Après ce grand homme, les prophètes Elie, Elisée se distinguèrent également par leurs connaissances des plantes. Aux Indes, la médecine, remontant à une haute antiquité, était pratiquée par les brahmanes. Des magistrats étaient chargés de surveiller les malades et de présider à la sépulture des morts; toutefois, il n'existait ni traités, ni livres, et tous les préceptes se transmettaient par tradition. Au milieu d'un assemblage de cérémonies bizarres, on trouve dans l'esprit de ces peuples la croyance d'un Dieu en trois personnes, la révolte des anges déchus, la distinction de l'âme et du corps. Les maladies sont causées par les mauvais génies; on ne peut donc les guérir que par les purifications et les paroles magiques; tel fut le principe de la médecine théurgique, qui, après avoir régné en Perse et en Syrie, devait rayonner plus tard d'une immense splendeur sur l'école d'Alexandrie. Les brahmanes avaient des connaissances étendues en botanique; ils ordonnaient le riz dans le choléra-morbus, qui faisait autant de victimes il y a cinq mille ans qu'aujourd'hui. Leur médecine consistait surtout dans le régime et la diète; ils saignaient peu, exploraient le pouls et traitaient avec quelque succès la variole et les maladies vénériennes. En Grèce, on ado-

rait le médecin Esculape et Orphée. Le dieu de la médecine était Apollon, fils du Soleil, et Diane, la sœur d'Apollon, avait son culte comme déesse de la médecine et de la chasse. Le centaure Chiron, le sage Nestor, Hercule lui-même, pratiquaient l'art de guérir. Plus tard, aux bords des fontaines d'eaux minérales, on éleva des statues aux dieux médecins. On faisait des sacrifices, on immolait un coq ou un bélier. Une pratique pieuse consistait à graver sur des tables ou des colonnes d'airain le nom et les caractères de l'affection qui avait été guérie. Souvent l'exercice de la médecine était un héritage de famille, comme dans celle des Asclépiades. Rome, cette fille des conquêtes, reçut les premières notions médicales des Etrusques. Les livres sibyllins et le culte d'Apollon étaient confiés aux vestales, qui invoquaient le dieu en disant : *Apollo medice.* Dans la suite, les Grecs, devenus esclaves, furent les médecins des vainqueurs et s'établirent dans des boutiques appelées *medicinæ,* où ils vendaient des médicaments et donnaient des consultations. Les sages-femmes elles-mêmes venaient de la Grèce. La médecine des Chinois, basée sur l'observation du pouls et la pratique de l'acupuncture, se montre à peu près telle qu'elle était il y a trois mille ans. Mais voici que tout à coup surgit de l'antiquité la plus belle réputation médicale et la plus méritée. Hippocrate vient de naître; c'est lui qui dépouilla la médecine de toutes les pratiques superstitieuses de l'antiquité. Il traça des notions d'hygiène publique, qui font encore l'admiration des savants de nos jours. Ses descendants pratiquèrent la médecine avec succès. Aristote vint ensuite. Alexandre le Grand, par ses voyages, par la protection spéciale qu'il lui accorda et les curiosités qu'il lui envoyait sans cesse, fournit à ce philosophe les moyens d'étudier avec succès l'anatomie comparée et l'histoire naturelle. Après la mort d'Alexandre, la médecine, protégée par Ptolémée, brilla d'un vif éclat dans Alexandrie; c'est alors qu'eut lieu la division de cette science en médecine, chirurgie et pharmacie. Philoxène, le premier chirurgien célèbre, eut pour successeurs des hommes habiles qui, sous le nom de lithotomistes, pratiquaient l'opération de la taille avec un rare bonheur. L'un d'eux, nommé Ammonius, brisait dans la vessie les calculs d'un trop gros volume. Les ouvrages de ces hommes illustres furent perdus dans l'incendie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, où brûlèrent quatre cent mille volumes. Vers la fin de la république romaine, une école fameuse prit naissance à Rome; son fondateur fut Asclépiade de Pruse, en Bithynie; il fut le chef de l'école des Asclépiades, qui, avec l'école éclectique, précéda celle de Galien. Cet homme, le plus grand médecin après Hippocrate, avait étudié à Alexandrie l'anatomie, sa science favorite, mais n'avait pu observer qu'un squelette de voleur; il fit la découverte des muscles, écrivit sur les fonctions des sens et se vit de son vivant presque révéré comme un dieu. Dans les premiers siècles qui suivirent la mort de Jésus-Christ, la médecine fut pratiquée par les chrétiens, et l'Eglise, qui soulage tout ce qui souffre, sortit peu à peu des catacombes et vint dans la personne de ses ministres s'asseoir au chevet des malades. Les principaux médecins d'une ville étaient chargés de la surveillance de leurs confrères. Les premiers hôpitaux datent du 6e siècle; ils étaient desservis par des moines. Du 6e au 10e siècle, en Grèce, et au milieu des disputes théologiques, des guerres et épidémies, la médecine poursuivit sa marche, représentée par Alexandre de Tralles, partisan de Galien. Mais, après lui, cette science semble disparaître et s'éteindre avec la puissance de l'empire d'Orient. Le peu d'habileté des médecins grecs était d'ailleurs passé en proverbe. Aux médecins grecs succédèrent les médecins arabes. Il y eut un collége de médecine à Bagdad; on créa des hôpitaux et des pharmacies publiques. Les califes protégèrent les sciences; l'académie de Cordoue fut fondée; toutefois l'amour du merveilleux s'empara de beaucoup de médecins arabes, qui en imposèrent au public par mille jongleries. Toutefois de vrais savants, tels que Rhazès, le plus célèbre professeur de Bagdad, Avicenne, qui écrivit le premier sur le camphre, Averrhoës le botaniste, jetèrent un certain éclat sur la renommée scientifique du peuple mahométan. — *Exercice de la médecine par les moines.* — Depuis la 6e siècle, les moines exerçaient la médecine. On trouve dans les lois de Théodoric, roi des Visigoths, que « lorsqu'un médecin est appelé « pour traiter une maladie ou panser une plaie, « il faut qu'aussitôt après avoir vu le malade, il « fournisse une caution et convienne du prix « dont on payera ses soins, mais qu'il ne pourra « rien exiger dans le cas où le malade viendrait « à mourir. Si un médecin vient à blesser un gen- « tilhomme, il payera une amende de cent sous, « et si le gentilhomme meurt des suites de l'opé- « ration, il sera livré aux parents du mort, qui « pourront le traiter comme bon leur semblera. « Lorsqu'un médecin se charge d'un élève, celui- « ci doit lui donner douze sous pour son appren- « tissage. » Deux écoles de médecine brillèrent d'un grand éclat au moyen âge. La première, fondée par les bénédictins sur le mont Cassin, reçut ses premiers règlements de St-Benoît; la seconde, plus célèbre encore, est celle de Salerne. Le climat de cette ville, favorablement située, soulagea beaucoup de malades qui venaient invoquer St-Matthieu, patron du couvent, et s'y faire soigner par les moines. Les croisés, en revenant dans leur patrie, rapportèrent la lèpre, qui devint bientôt si fréquente qu'il y avait en France deux mille léproseries et en Europe dix-neuf mille. Cette maladie, si connue au 13e siècle, disparut peu à peu au 15e et donna lieu par sa dégénérescence, dit Sprengel, à la maladie syphilitique.

Le 16e siècle est remarquable par sa tendance générale vers les sciences et les lettres, qui eurent en Italie pour protecteurs les papes Léon X et Clément VII, héritier du nom des Médicis. En France, le célèbre Ambroise Paré pratiquait la chirurgie avec un grand éclat. C'est lui qui le premier soutint que les plaies d'armes à feu n'étaient point envenimées et qu'on ne devait point les traiter comme des gangrènes. Il fit la ligature des artères inconnue avant lui. Fallope (Gabriel), célèbre accoucheur de l'Hôtel-Dieu de Paris, Philippe Ingrassias, professeur à Padoue, forment une chaîne qui lie le 15e avec le 17e siècle. Nous touchons aux temps modernes de la médecine : c'est l'époque des grandes découvertes; Sprengel y consacre les six derniers volumes de son *Histoire*. Nous ne pouvons entrer dans des détails que ne comporte pas la nature de cet ouvrage, et nous passons rapidement sur ces choses, si dignes cependant de l'intérêt des savants. Nous voyons, à cette époque, un irrésistible penchant pour l'anatomie, caractérisé dans Vésale, Eustache, Constantin Varole et surtout l'immortel Harvey, qui découvrit la circulation du sang. Les travaux de Harvey, combattus et adoptés tour à tour, engagèrent les médecins célèbres de son époque à s'occuper particulièrement de la circulation, et furent cause d'une suite non interrompue d'expériences qui devaient, deux siècles plus tard, faire tant d'honneur à l'école de Paris. Descartes, Riolan, Winslow et enfin Haller sont les hommes qui s'occupèrent avec le plus de succès de l'étude de la physiologie. Dans les derniers volumes, Sprengel examine différents systèmes ou opinions médicales remarquables, tels que les systèmes de Sthal et d'Hoffmann, l'irritabilité de Haller; il passe en revue l'état de la médecine dans ses différentes branches, trace l'histoire des grandes découvertes, comme la vaccine; apprécie, en remontant à leur naissance, les différentes opérations chirurgicales, telles que le trépan, la taille, l'opération césarienne, et enfin, il termine son neuvième volume par une table analytique de l'*Histoire de la médecine*, pour faciliter les recherches des savants. L'ouvrage de Sprengel est d'une lecture agréable; il présente surtout une multitude de renseignements sur la physiologie, mais il contient trop de détails sur un grand nombre de personnages qui ne se recommandent au souvenir de la science par aucune œuvre sérieuse, et que Sprengel a fort inutilement tirés de l'oubli. Si nous nous sommes étendu sur cette *Histoire de la médecine,* c'est qu'elle est sans contredit l'œuvre capitale de l'auteur, qui passa quatorze ans à l'écrire, et qu'elle suffirait toute seule à consacrer d'une manière ineffaçable la réputation scientifique d'un écrivain. L'existence de Sprengel fut modeste. Savant consciencieux, il s'était créé un monde peuplé par les médecins de tous les temps. Ce monde c'est celui où il a véritablement vécu. Il ne convient donc pas de demander à la vie de Sprengel un intérêt qu'elle ne peut fournir par elle-même, mais il faut suivre avec l'auteur, à travers les siècles, l'histoire médicale des peuples éteints et des royaumes disparus. Sprengel était d'une complexion délicate; il avait une mémoire étonnante et une facilité de travail incomparable. L'exercice perpétuel et la tension permanente de l'organe encéphalique brisèrent l'instrument chétif qui fonctionnait depuis tant d'années. Le 15 mars 1833, Sprengel mourut d'une apoplexie cérébrale. Il était âgé de 67 ans. Ses ouvrages sont nombreux; voici la liste des principaux : 1° *Mémoire sur l'histoire du pouls* (en allemand), Leipsick, 1787, in-8°; 2° *Pyrétologie de Galien* (en allemand), Breslau et Leipsick, 1788, in-8°. C'est une traduction du traité des différences des fièvres, de Galien, avec des notes. 3° *Apologie d'Hippocrate et de sa doctrine* (allemand), Leipsick, 1789, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient, outre une introduction, une traduction des Aphorismes d'Hippocrate, de son Traité du régime dans les maladies aiguës et de celui des airs, des eaux et des lieux, avec des explications très-étendues. 4° *Essai d'une histoire pragmatique de la médecine* (allemand), Halle, 1792-1799, 4 vol. in-8°; 2e édit., Halle, 1800-1803, 5 vol. in-8°; 3e édit., 1821-1828, 5 vol. in-8°. Le docteur Rosenbaum a commencé, en 1844, la publication d'une nouvelle édition de cet ouvrage, avec des notes étendues et une partie bibliographique. Le docteur Geiger a donné, en 1809 et 1810, une traduction française des deux premiers volumes. Elle est inexacte et pleine de fautes et n'a pas été continuée. Le docteur Jourdan en publia une bonne traduction complète, Paris, 1815-1822, 9 vol. in-8°; cette traduction est faite sur la deuxième édition. Il serait à souhaiter qu'on en publiât une nouvelle, faite sur la troisième édition, à laquelle on ajouterait les additions très-importantes de M. Rosenbaum. L'*Histoire de la médecine* de Sprengel a été traduite en italien par Arrigioni, Venise, 1812-1816, 11 vol. in-8°. Il en a paru une nouvelle édition, accompagnée de notes et d'une continuation jusqu'à l'époque actuelle, par François Freschi, Florence, 1839-1842, 6 vol. in-8°. Sprengel n'a donné l'histoire de la médecine que jusqu'en 1800. Le docteur Burkard Ebble, de Vienne, l'a continuée jusqu'en 1825. Cette continuation a paru à Vienne, de 1837 à 1840, 2 vol. in-8°. 5° *Mémoires sur l'histoire de la médecine* (allemand), Halle, 1794-1796, 3 part., in-8°. Cet ouvrage contient un grand nombre de dissertations très-savantes sur divers points de l'histoire de la médecine dans l'antiquité et au moyen âge. Quelques-unes de ces dissertations ne sont pas de Sprengel, mais de Bœttiger, de Harles et de quelques autres savants. 6° *Manuel de pathologie* (allemand), Leipsick, 1795-1797, 3 vol. in-8°. Le premier volume de cet ouvrage contient la pa-

thologie générale, les deux autres renferment la pathologie spéciale ; il en a paru une quatrième en 1814. 7° *Antiquitatum botanicarum specimen* 1, Leipsick, 1798, in-4°, fig.; 8° *Manuel de séméiotique* (allemand), Halle, 1801, in-8°; 9° *Aperçu critique de l'état de la médecine dans les dernières années,* Halle, 1801, in-8°. Ce volume se joint à l'*Histoire de la médecine* de l'auteur; il forme le tome 6 de la traduction française de cet ouvrage par Jourdan. 10° *Guide pour l'étude de la botanique,* écrit en forme de lettres (allemand), Halle, 1802-1804, 3 vol. in-8°; 2e édit., Halle, 1817, 3 vol. in-8°. La troisième partie de cet ouvrage, qui contient les plantes cryptogames, a été traduite en anglais en 1807. 11° *Abrégé de l'Histoire de la médecine* (allemand), Halle, 1804, t. 1er, in-8°. Ce volume contient les trois premiers volumes du grand ouvrage de l'auteur. Le tome 2 de cet abrégé n'a pas paru. 12° *Histoire des principales opérations en chirurgie,* Halle, 1805-1819, 2 vol. in-8°. Le tome 2 de cet ouvrage est de Guillaume Sprengel, fils de l'auteur. On le joint à l'*Histoire de la médecine,* et il forme les tomes 7, 8 et 9 de la traduction de Jourdan. 13° *Floræ halensis tentamen novum,* Halle, 1806, in-8°, fig. Il en a paru une nouvelle édition en 1832. 14° *Historia rei herbariæ,* Amsterdam, 1807-1808, 2 vol. in-8°. Cette histoire de la botanique fait beaucoup d'honneur à l'érudition de Sprengel; il en a donné lui-même une traduction allemande, Leipsick, 1817, 2 vol. in-8°. 15° *Institutiones medicæ,* Amsterdam, 1808-1810, 6 vol. in-8°; réimprimé à Milan, en 1816, 11 vol. in-8°. Cet ouvrage contient des traités de physiologie, de pathologie générale, de pathologie spéciale, de pharmacologie, de thérapeutique générale et de médecine légale. Il n'a pas eu le même succès que l'*Histoire de la médecine;* la plupart des traités qui le composent ont vieilli. 16° *Gazette d'horticulture* (allemand), Halle, 1804-1806, 4 vol. in-8°; 17° *Traité sur la structure et la nature des plantes* (allemand), Halle, 1811, 1 vol. in-8°; 18° *De germanis rei herbariæ partibus,* Munich, 1813, in-8°; 19° *Plantarum minus cognitarum pugillus primus,* Halle, 1813, in-8°; *Pugillus alter,* Halle, 1815, in-8°; 20° *Species umbelliferarum minus cognitæ,* Halle, 1818, in-4°; 21° *Annales de la botanique* (allemand), Berlin, 1818-1820, in-8°, publié de concert avec Schrader et Link; 22° *Nouvelles découvertes en botanique* (allemand), Leipsick, 1819-1822, 3 vol. in-8°; 23° *Histoire des plantes de Théophraste,* traduite du grec en allemand, avec des notes, Altona, 1822, 2 vol. in-8°; 24° *Dioscoridis Anazarbei de materia medica libri quinque, emendavit et commentario illustravit K. Sprengel,* Leipsick, 1829-1830, 2 vol. in-8°. Cette édition de Dioscorides fait partie de la collection des médecins grecs publiée par Kuhn. 25° *Litteratura medica externa recentior, seu enumeratio librorum plerorumque et commentationum singularium ad doctrinas medicas facientium qui extra Germaniam ab anno inde 1750 impressi sunt,* Leipsick, 1829, in-8° de 630 pages à 2 colonnes. Cette bibliographie médicale des ouvrages publiés hors de l'Allemagne avait été composée par le docteur Louis Hain; elle a été revue, augmentée et mise en ordre par Sprengel. Elle est très-incomplète, remplie d'erreurs et tout à fait indigne du savant professeur qui y a attaché son nom. 26° *Opuscula academica collegit, edidit vitamque auctoris breviter enarravit* J. Rosenbaum, Leipsick, 1844, in-8°. Le docteur Rosenbaum a réuni dans ce volume vingt-cinq dissertations académiques de Sprengel; nous n'avons pas donné les titres de quelques-unes dans cette notice; plusieurs de ces dissertations ont pour objet d'éclaircir différents points de l'*Histoire de la médecine* ou des sujets d'érudition. Sprengel a traduit en allemand un grand nombre d'ouvrages français, anglais, italiens, suédois et hollandais. Ainsi il a traduit du français la *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux* de Barthez; de l'anglais, la *Médecine domestique* de Buchan; le traité des *Fièvres de la Jamaïque* de Jackson; le *Code de santé et de longue vie* de Sinclair; la *Vie de Laurent de Médicis,* par Roscoe; de l'italien, le traité des *Maladies du cœur* de Testa, et celui des *Maladies vénériennes* de Perenoti di Cigliano, auquel il a joint des additions importantes; du suédois, le *Voyage au Japon* de Thunberg; du hollandais, le *Description de l'Archipel* de l'amiral Kinsbergen (*voy.* ce nom). Il fit cette traduction conjointement avec J.-R. Forster, professeur à l'université de Halle, qui mourut en 1798, et dont Sprengel prononça l'éloge (*voy.* Forster). Il a traduit de l'allemand en latin la *Médecine clinique* de Selle. Il a aussi ajouté des préfaces et des notes à plusieurs traductions ou autres ouvrages dont il n'était pas l'auteur. Enfin, il a publié différents articles ou dissertations dans divers journaux. — Sprengel (*Guillaume*), fils aîné du précédent, naquit, à Halle, le 14 janvier 1792, servit d'abord en qualité de chirurgien dans les armées prussiennes, publia, en 1812, une traduction allemande des *Mémoires de Louis Sacco sur la vaccine,* et fut reçu, en 1815, docteur en médecine à l'université de Halle, et y soutint une thèse intitulée *Animadversiones castrenses.* En 1818, il fut nommé professeur ordinaire de chirurgie à l'université de Greifswald, et fit paraître, l'année suivante, la continuation de l'*Histoire des principales opérations de la chirurgie,* commencée par son père. Il mourut en 1828; il venait alors d'entreprendre la publication d'un grand traité de chirurgie, dont il n'a paru que le premier volume. Il a encore traduit de l'anglais en allemand les *Observations pratiques sur le traitement des maladies de la glande prostate* d'Ev. Home, et les *Remarques* de Henner sur les principaux sujets qui ont rapport à la chirurgie militaire. L—D—é.

SPRENGER (Balthasar), écrivain agriculteur,

fut conseiller du duc de Wurtemberg, surintendant général, prélat à Adelberg et l'un des membres du comité permanent des Etats. Il naquit le 14 février 1724, étudia la théologie à Tubingen, et après avoir fait un voyage en Allemagne, en Angleterre et en France obtint la place d'adjoint à la faculté de théologie de Tubingen, et, quelques années après, celle de pasteur à Gœppingen. En 1757, il fut nommé pasteur et professeur du collége de Maulbronn, place qu'il occupa jusqu'en 1781. Il mourut le 14 septembre 1791. De ses nombreux écrits, nous citerons les plus estimés : 1° *Traité général sur l'agriculture,* extrait en grande partie des éléments de l'agriculture, par Duhamel, et accompagné de nouvelles expériences et dissertations, Stuttgard, 1764, in-8°; 2° *Traité complet sur la culture de la vigne,* 3 vol., ibid., 1765, 1766, 1778, in-8°. 3° *Eléments complets d'agriculture,* 3 vol., ibid., 1772 et 1778, in-8°. Z.

SPRENGER (Placide), historien, bibliothécaire du monastère de Banz en Franconie, né le 27 octobre 1735, s'était fait recevoir, à Banz, dans l'ordre des bénédictins, et devint, en 1785, prieur de cette abbaye, qu'il quitta, en 1796, pour celle de St-Etienne à Wurzburg. Il retourna, en 1799, à Banz, et lorsqu'en 1803 les couvents furent sécularisés, Sprenger choisit pour domicile le bourg de Lichtenfels, dans la principauté de Bamberg, où il mourut le 23 septembre 1806. Ce religieux avait des connaissances très-étendues en histoire et en bibliographie, et il a contribué à répandre le goût de l'étude et des lettres dans les Etats catholiques de l'Allemagne, par la publication de divers écrits, savoir : 1° le *Spectateur de la Franconie,* Francfort, 1772, in-8°, dont il n'a paru que quatre cahiers; 2° *Littérature de l'Allemagne catholique,* 8 vol., Cobourg, 1775-1788, in-8°; 3° *Magasin littéraire pour les catholiques,* 6 cahiers, Cobourg, 1792-1795, in-8°; 4° *Thesaurus rei patristicæ,* Wurzburg, 1784-1792, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, que Sprengel ne termina point, présente dans l'ordre chronologique un extrait estimable des dissertations sur l'*Histoire des Pères,* qui se trouvent dans les œuvres des P. le Nourry, de Galand et d'autres. 5° *Histoire de l'imprimerie de Bamberg,* Nuremberg, 1800, in-4°; 6° *Histoire de l'abbaye de Banz, d'après des documents authentiques, depuis* 1050 *jusqu'en* 1251, Nuremberg, 1803, in-8°. Z.

SPRENGTPORTEN (Joram-Magnus, baron de), général suédois, né en Finlande vers le milieu du 18e siècle, entra fort jeune au service et parvint rapidement aux premiers grades de l'armée suédoise. Particulièrement distingué par le roi Gustave III, il concourut activement au rétablissement de ce prince dans le pouvoir dont le sénat s'était emparé; mais, se croyant trop peu récompensé de tels services, il entra bientôt dans d'autres intrigues contre ce monarque lui-même, et l'on a dit qu'il fit partie d'une conspiration où il ne s'agissait de rien moins que de le livrer à la czarine Catherine II. Cette trame ayant été découverte, Sprengtporten fut obligé de s'enfuir. Il se réfugia d'abord en Hollande, puis en Russie, où il dirigea encore plusieurs complots pour soulever la Finlande et livrer à la Russie cette province, qu'elle convoitait depuis si longtemps. Excités par lui, les Finlandais envoyèrent à St-Pétersbourg une députation en tête de laquelle était un gentilhomme nommé Jagerhorn, qui demanda follement pour souverain le jeune prince Constantin Paulowitz. Tombé en disgrâce dans les dernières années du règne de Catherine II, Sprengtporten resta cependant au service de Russie et s'y trouvait encore à l'avénement de Paul Ier. Ce prince, connaissant toute sa dextérité en diplomatie, l'envoya à Paris auprès du premier consul Bonaparte. Il eut une grande part aux conventions secrètes qui furent alors arrêtées entre le czar et Napoléon, et que la mort de Paul Ier ne tarda pas à rompre. Ce général était encore au service de Russie en 1809, lors de la révolution qui renversa de son trône le jeune roi Gustave (*voy.* ce nom), et il est certain qu'il concourut à cette révolution et que ce fut même à ses machinations que, bientôt après, la Russie dut la conquête de la Finlande, dont il fut nommé gouverneur général. Depuis on n'a plus parlé de Sprengtporten, et il est mort dans l'oubli. M—d j.

SPRETI (Didier), historien, né à Ravenne en 1414, se livra d'abord à la jurisprudence, qu'il abandonna ensuite pour écrire l'histoire de sa ville natale. Il n'avait été précédé dans cette entreprise que par son compatriote Agnello (*voy.* ce nom), qui a laissé des mémoires sur la vie des évêques de son ancienne Eglise; mais l'ouvrage de Spreti a l'avantage d'un cadre plus vaste et d'offrir une série d'inscriptions grecques et latines, toutes appartenantes à Ravenne, qui dépendait de la république de Venise lorsque cette histoire fut rédigée. On croit que l'auteur mourut vers l'année 1474. Son livre est intitulé *De amplitudine, vastatione et instauratione urbis Ravennæ libri* 3, Venise, 1488 ou 1489, in-4°; réimprimé à Ravenne, 1793, 2 vol. in-4°, fig., avec la vie de Spreti, écrite par Carrari; trad. en italien par Boniface Spreti, Pesaro, 1574, in-4° (*voy.* Ginanni, *Scrittori Ravennati,* t. 2). — *Camille* Spreti a donné un ouvrage intitulé *Compendio storico dell' arte di comporre i mosaïci; colla descrizione de' mosaïci antichi, che trovansi nelle basiliche di Ravenna,* Ravenne, 1804, in-4°. A—g—s.

SPRINGER (Jean-Christophe-Eric de), jurisconsulte allemand, né le 11 mars 1727, à Schwabach, ville riche et commerçante de la principauté d'Anspach, où son père était bourgmestre, fit de remarquables études à l'école de sa ville natale; mais il dut une bonne partie de son instruction à ses propres efforts. Le titre d'*autodidactus* ou d'homme qui n'a eu d'autre maître

que lui-même était celui dont il tirait le plus de vanité. Aucune partie des sciences du droit, de l'histoire, de l'économie politique et de l'histoire naturelle ne lui fut étrangère, et sur toutes il a publié des livres, sinon bien écrits, du moins riches en faits et en observations originales. Il savait toutes les langues anciennes et le français, au point qu'il plaidait dans cette langue devant le tribunal de la colonie de réfugiés français à Erlang. Un de ses moyens pour acquérir des connaissances aussi variées fut de travailler, presque dès son enfance, comme simple copiste et ensuite comme clerc et comme secrétaire chez des avocats, des baillis, des ministres à l'assemblée du cercle de Franconie, de plaider pour des parties devant les tribunaux de cette foule de juridictions dont ce cercle se composait, en se chargeant des affaires des familles nobles de la même province. Il acquit ainsi une grande expérience dans la pratique des tribunaux de l'Empire. Le dernier margrave d'Anspach le nomma, en 1761, membre de la chambre des finances; mais la haine d'une famille puissante, qu'il s'était attirée, l'engagea, en 1766, à changer de place. Il quitta la Franconie, obtint la permission de faire à Gœttingue un cours d'économie politique et, l'année suivante, fut nommé instituteur du jeune comte de Schaumbourg-Lippe-Averdissen. L'électeur de Mayence l'envoya, en 1771, à Erfurt, comme professeur de droit public et d'économie politique. Il prit, en 1777, à Erlang, le grade de docteur en droit et fut nommé directeur de la chambre des finances du landgrave de Hesse-Darmstadt, où il put déployer ses talents pour l'administration. Le comte de Schaumbourg-Lippe-Alverdissen, étant parvenu au gouvernement du comté souverain de Schaumbourg où de Buckebourg, rappela Springer à son service et le nomma son chancelier, directeur de la chambre des finances, président de la cour de révision et du consistoire. A la mort de ce comte, en 1787, le landgrave de Hesse-Cassel s'empara injustement du comté de Buckebourg, au préjudice du fils mineur du dernier possesseur. Non-seulement il confirma Springer dans ses fonctions, mais il lui donna encore le titre de son conseiller intime. Cette faveur de l'usurpateur déplut beaucoup à la régente du jeune souverain; lorsque le landgrave, effrayé du ton très-sérieux avec lequel le roi de Prusse s'était déclaré le défenseur de l'opprimé, eut retiré ses troupes, Springer fut obligé de se démettre de ses places et de quitter le pays. Le landgrave le dédommagea en le nommant, en 1789, chancelier de l'université de Rinteln et professeur d'économie politique. Il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 6 octobre 1798. Par ses écrits nombreux, Springer a beaucoup contribué à répandre en Allemagne le goût de toutes ces branches d'économie politique que les Allemands comprennent sous le nom de *caméralistique* ou sciences nécessaires à un administrateur. Quoique son père eût exercé un emploi essentiellement roturier, celui de chef de la bourgeoisie, il s'attribua la noblesse, et il trouva moyen de la faire reconnaître par le conseil aulique impérial. Il était membre de l'académie impériale des sciences naturelles à Vienne et de plusieurs autres sociétés savantes. Les ouvrages qu'il a composés sont extrêmement nombreux. Indépendamment d'une foule de consultations, mémoires et abrégés, qu'il a fait imprimer séparément, et d'articles, qu'il a fait insérer dans divers écrits périodiques; indépendamment de quarante gros volumes de manuscrits, qu'il a laissés et qui appartiennent aujourd'hui au comte de Munster-Meinhœvel, à Prague, on a de lui environ soixante-quinze ouvrages imprimés, in-fol., in-4° et in-8°, et dont quelques-uns se composent de plusieurs volumes. Il y a traité des sujets de droit civil, d'économie politique, de finances, d'administration, d'agriculture, de commerce, d'histoire naturelle, de droit public d'Allemagne, d'histoire, de généalogie, etc. Il serait sans objet d'en placer ici les titres. La plupart de ces livres sont écrits en allemand, dans un style dur et prolixe, plusieurs en latin; deux le sont en français, savoir : un *Abrégé de la jurisprudence des tribunaux de l'Empire en affaires d'injures*, 1758, et ses *Réflexions d'un citoyen allemand sur la moralité des restrictions mentales et la foi des paroles des souverains*, etc., Strasbourg, 1790, in-8°. Cet ouvrage est dirigé contre le célèbre Pütter. Parmi ses manuscrits se trouve aussi sa propre biographie ou une espèce de confession. Son portrait a été gravé par Raid, à Augsbourg, en 1794. S—L.

SPROT (Rabbi Scem tov ben Isaac ben), né à Tudèla vers l'an 1374, fut médecin, philosophe et talmudiste. Il a composé contre les chrétiens un ouvrage très-violent, intitulé *Even Bochen* (Pierre de touche), dans lequel il introduit deux interlocuteurs, dont un juif, sous le nom d'*Ammedjachèd* (unitaire), et l'autre chrétien, sous le nom d'*Amniescalesc* (trinitaire), qui finissent par céder la victoire à la loi de Moïse. L'*Even Bochen* est divisé en seize sections, partagées chacune en plusieurs chapitres, et qui traitent successivement des articles de la foi judaïque : de la loi de Moïse, des prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, des Proverbes, de Daniel, de Job, des histoires talmudiques, de la foi chrétienne, de l'Evangile, de la réfutation de maître Alphonse, de la résurrection des morts, enfin des actions et des signes du Messie. La division de cet ouvrage, qui a de l'analogie avec celle des *Dialogues* de Pierre Alphonse (*voy.* Pierre), et la similitude des matières qui sont traitées dans l'un et dans l'autre ont fait conjecturer que Scem Tov Sprot s'était spécialement attaché à réfuter son ancien coreligionnaire. Mais J.-Bern. de Rossi pense que c'est plutôt contre Alphonse de Val-

ladolid qu'il a dirigé ses traits. Voyez *Mss. Cod. hebr.*, art. 760; *Biblioth. jud. antichrist.*, art. 146, etc. On lui a attribué mal à propos : *Pardès Rimonin* (Jardin des grenades) ; *Zaphenath pahneach* (Révélateur du secret), et *Sepher rephuah* (Livre des remèdes) : il est généralement reconnu par les plus savants critiques que ces ouvrages sont d'un autre juif espagnol, nommé Rabbi Scem Tov ben Isaac Hattarisci, qui florissait en 1264 et 1267, époque à laquelle ils ont été composés. L'*Even Bochen* n'a jamais été imprimé, mais il en existe un grand nombre de copies dans la plupart des bibliothèques de l'Europe; elles diffèrent entre elles sur le classement des matières. L—B—E.

SPURINNA (Vestricius), Romain qui, sous les empereurs, obtint de la célébrité à la guerre et dans les lettres, naquit vers l'an de Rome 777 (de J.-C. 23). Sa jeunesse s'écoula tout entière sous les règnes affreux de Caligula, de Claude et de Néron. Ami d'Othon, lorsque celui-ci marchait contre l'armée de Vittellius, commandée par Cérina, Spurinna vint à son secours de Rome, à la tête d'un corps de troupes, et il se trouvait dans la province cispadane lorsque l'armée ennemie y arriva. Se renfermant alors dans Plaisance, il résolut de ne point en sortir et de ne pas hasarder la bataille; mais l'indiscipline, si ordinaire dans les guerres civiles, ne le lui permit pas. Ses troupes se soulevèrent et le forcèrent de sortir de la place et de venir camper sur les bords du fleuve. Cependant il parvint à les faire rentrer dans le devoir et les ramena dans Plaisance, où il fut assiégé par Cérina; mais il le contraignit à lever le siége. Peu après, Othon arriva, et Spurinna le joignit. La perte de la bataille de Bedriac et la mort d'Othon, qui la suivit, l'obligèrent de se soumettre à Vitellius, qui fut bientôt renversé lui-même par Vespasien. Sous le règne de celui-ci et de ses successeurs, Spurinna remplit diverses charges, gouverna des provinces et commanda les armées de Germanie. A leur tête, il rétablit le roi des Bructères dans ses Etats et soumit cette nation féroce par la terreur du nom romain. Ces exploits lui firent décerner par le sénat, sur la proposition de l'empereur, une statue triomphale. On n'est pas d'accord sur l'époque de cette expédition; Bayer la place sous Trajan. Pendant son absence, il eut la douleur de perdre son fils unique Cottius, jeune homme de la plus belle espérance, auquel on érigea une statue après sa mort, honneur accordé rarement à cet âge, mais dont il était digne par ses vertus, que Pline le jeune avait célébrées dans un de ses écrits. Autorisé par sa vieillesse à se livrer au repos, Spurinna se retira à la campagne. Pline nous a transmis la peinture de la vie admirable qu'il menait dans sa retraite. Il était alors âgé de soixante-dix-sept ans (1), et son corps aussi bien que son esprit avait conservé toute sa vigueur. Pline, dans un autre endroit, ne craint pas de le placer à côté d'Antonin, que ses vertus appelèrent depuis à l'empire. Il nous apprend encore (*Lettr.*, liv. 3) que Spurinna composait avec le même succès en latin et en grec, et qu'il mit au jour de très-bonnes poésies lyriques; elles ne nous sont point parvenues. Le jugement de Quintilien lui fut, à ce que l'on croit, moins favorable : « Les génies contempo- « rains le surpassent de beaucoup, » dit de lui ce critique de Bassus. G. Barth, ayant trouvé à Marbourg, dans un ancien manuscrit, quelques fragments d'odes portant le nom de Vesprucius, les a attribués à Spurinna et les a publiés en 1613, dans sa collection des *Poetæ latini venatici et bucolici :* ils sont au nombre de quatre. Le premier faisait partie d'une ode sur le mépris de la vie; le deuxième est un hymne à la pauvreté; le troisième, une pièce contre l'oisiveté; le dernier ne consiste qu'en quelques vers dont l'état ne permet pas de saisir le sens. Bayer (Th.-S.) les a publiés de nouveau avec des corrections et des remarques, dans le tome 11 des Mémoires de l'académie de St-Pétersbourg. Il n'hésite pas à les regarder comme authentiques. L'abbé Brottier (première édition de Tacite) est d'un sentiment tout opposé. Il ne trouve point dans ces vers la douceur aimable que Pline vante dans Spurinna, et il n'y voit avec assez de raison qu'un pénible enchaînement de mots. On ne connaît pas d'une manière certaine l'année de sa mort. Si—D.

SPURZHEIM (Gaspard), médecin, associé aux travaux du docteur Gall (*voy.* ce nom), naquit à Longwich, près de Trèves, le 31 décembre 1776, étudia la médecine à Vienne et partit, en 1805, de cette ville avec son ancien maître pour parcourir l'Allemagne. A Paris, où ils se rendirent en 1807, ils commencèrent de concert la publication de leur grand ouvrage : *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*. Les premiers volumes sont annoncés sous les deux noms; mais les deux collaborateurs se brouillèrent en 1813. Il se séparèrent alors, et Spurzheim se rendit en Angleterre, puis en Irlande et en Ecosse, où ses leçons de phrénologie trouvèrent de nombreux auditeurs. En Angleterre, il publia en anglais, en 1815, l'ouvrage intitulé *Système physiognomonique des docteurs Gall et Spurzheim;* puis un abrégé du même ouvrage; son *Traité sur la folie* et ses *Principes élémentaires de l'éducation,* etc. De retour à Paris en 1817, il n'y revit pas son ancien maître, et ce fut en vain que des amis communs cherchèrent à les réconcilier. Spurzheim composa et publia seul de nouvelles *Observations sur la folie, sur la phrénologie*, et un *Essai philosophique sur*

(1) Bayer observe que cette lettre est la première du 3e livre de Pline, et que les lettres de ce livre appartiennent à l'année où il fut nommé consul, aux calendes de septembre; ce fut l'an 100 de l'ère vulgaire; ce qui lui a servi à déterminer, avec précision, l'année de la naissance de Spurinna.

*la nature morale et intellectuelle de l'homme ;* enfin ses ouvrages sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du cerveau, et sa thèse soutenue en 1821, intitulée *Du cerveau sous le rapport anatomique,* lui avaient fait conférer le grade de docteur de la faculté de Paris. Il y avait peu de mois qu'il était passé en Amérique et qu'il professait à Boston avec le plus grand succès les doctrines de Gall, lorsqu'il mourut du typhus, après quinze jours de maladie, le 10 novembre 1832. Les ouvrages que Spurzheim a composés et publiés sans le concours de Gall sont : 1° *Observations sur la folie ou sur le dérangement des fonctions morales et intellectuelles de l'homme*, Paris, 1818, publié en anglais, à Londres, l'année précédente ; 2° *Observations sur la phrénologie, ou la Connaissance de l'homme moral et intellectuel, fondées sur les fonctions du système nerveux*, Paris, 1818, in-8°; 3° *Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme,* Paris, 1820, in-8° ; 4° *Du cerveau sous le rapport anatomique,* Paris, 1821, in-8°. C'était une thèse de l'auteur pour son doctorat. 5° *Essai sur les principes élémentaires de l'éducation*, Paris, 1822, in-8°; 6° *Précis de phrénologie, contenant l'explication du buste,* Paris, 1825, vol. in-12, avec le buste de plâtre; 7° *Manuel de phrénologie,* Paris, 1832, in-12, avec une lithographie. A. Curmichail a publié, en 1833, à Londres, *la Vie et la philosophie de Spurzheim* (en anglais), 1 vol. in-8°; réimprimées à Londres, la même année. Z.

SQUARCIALUPI (Antonio), célèbre musicien italien, florissait dans la seconde moitié du 15e siècle. On ne connaît ni le lieu ni la date de sa naissance, non plus que de sa mort. Il surpassa, dit-on, tous ses prédécesseurs dans la théorie et dans la pratique de son art. Laurent de Médicis, à la cour de qui il brilla longtemps, avait composé un poëme à sa louange. Valori rapporte qu'un jour on critiquait, en présence de Laurent, le talent d'Antonio : « Si vous saviez, « répondit-il aux censeurs, combien il est diffi- « cile d'exceller dans quelque art que ce soit, « vous parleriez de lui avec plus de respect. » (Voy. *Vie de Laurent de Médicis,* par Roscoe, t. 2, p. 139, trad. de Thurot.) — Squarciapuli (Marcel), savant du 16e siècle, a publié : *De cometa in universum, atque de illo qui visus est anno* 1577, in-4°, dissertation réimprimée dans des recueils sur les comètes (*voy.* la *Bibliogr. astr.* de Lalande, p. 104, 110 et 264). Ce savant est probablement le même que le docteur Marcello Squarcialupi de Piombino (*Plumbinensis*), à qui l'on attribue une violente satire contre un médecin socinien de Lucques, satire que Peignot qualifie de « chef-d'œuvre de la licence la plus effré- « née », et qui est devenue presque introuvable, soit qu'elle ait été exactement supprimée, soit, comme le pense Brunet, que, vu son peu d'étendue et le lieu de l'impression, elle ait dû naturellement rester fort rare dans le midi de l'Europe. Elle est intitulée *Simonis Simonii lucensis, primum romani, tum calviniani, deinde lutheriani, denuo romani, semper autem athei, summa religio; authore* D. M. S. P., Cracovie, Alex. Roderic, 1588, in-4°. Pour plus de détails sur cette satire et sur celui contre qui elle est dirigée (1), voyez le *Dictionnaire* de Bayle, article *Simonius ;* l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, t. 2, p. 107 ; la *Bibliographie instructive* de Debure, n° 789 ; le *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, par Peignot, t. 2, p. 127, et le *Manuel du libraire.* Le nom du docteur de Piombino se trouve encore sur le titre de l'ouvrage suivant, cité par Haym (*Biblioth. italiana,* Milan, 1803, t. 4, p. 292) : *Difesa contra la Peste, di Marcello Squarcialupi medico, etc., coretta da Gherardo Borgogni, Milano pel Tini,* 1576, sans indication de format. B—L—U.

SQUARCIONE (François), peintre, né à Padoue en 1394, passe pour le plus habile maître de l'école vénitienne de son temps. On porte jusqu'à cent trente-sept le nombre des élèves instruits par ses leçons. Il parcourut l'Italie et la Grèce, dessinant tout ce qui lui semblait digne de son attention et achetant ce qu'il trouvait de plus remarquable. A son retour dans sa patrie, il y forma l'atelier le plus riche que l'on eût vu jusqu'alors en statues, en torses, en bas-reliefs et en urnes funéraires. C'était plutôt par la vue de ces objets et par ses préceptes qu'il instruisait que par ses propres exemples. Il vivait sans se gêner, et il confiait l'exécution des nombreux ouvrages qui lui étaient demandés, tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ses disciples. Il existe dans l'église de la Miséricorde un antiphonaire orné de précieuses miniatures, que l'on attribue communément à Mantègne, l'honneur de son école; mais on reconnaît dans cet ouvrage tant de styles divers que les personnes les plus éclairées le regardent comme un travail confié au Squarcione, et qu'il aura partagé entre plusieurs de ses élèves. C'est donc plutôt comme professeur que comme praticien que cet artiste a mérité sa célébrité. Il fut pour ainsi dire le tronc d'où sont sorties, comme deux branches principales, l'école de Lombardie, fondée par Mantègne, et celle de Bologne, fondée par Marco Zoppo; il a même eu quelque influence sur les Vénitiens, puisque Jacques Bellini, lorsqu'il vint travailler à Padoue, chercha à imiter les ouvrages du Squarcione. La seule peinture qui soit reconnue d'une manière authentique pour être de cet artiste est le tableau qui existait aux carmélites de Padoue et que l'on voit aujourd'hui dans la galerie du comte de Lazara. Il est divisé en plusieurs compartiments. Le principal repré-

(1) Simon Simoni, qui changea plusieurs fois de religion, se retira en Pologne après avoir enseigné la médecine et la philosophie à Genève, à Heidelberg, à Leipsick et même à Paris, si l'on en croit Gui Patin (*Lettres*, t. 2, p. 337, de l'excellente édition publiée par Reveillé-Parise). Simoni est auteur de plusieurs ouvrages de médecine et de controverse tout à fait oubliés.

sente St-Jérôme ; autour sont divers autres saints. Cette peinture, quoique retouchée en maints endroits, montre, dans ce qui n'a pas été restauré, un grand talent. Le coloris, l'expression et surtout la perspective prouvent que, sous ces rapports, il n'avait point de supérieur parmi ses contemporains. Ce tableau lui fut commandé, en 1449, par la noble famille de Lazara et fut terminé en 1452. Il est signé *Francesco Squarcione,* ce qui peut servir à corriger Vasari, qui le nomme Jacques, erreur répétée dans presque tous les dictionnaires historiques. Il existe cependant encore, dans un des cloîtres de St-François, quelques sujets de la vie de ce saint, peints en terre verte et qui remontent aux premiers temps du peintre, mais où il paraît que plusieurs de ses élèves ont eu part; car il y a du bon et du mauvais, et le style offre des différences. On voyait près du même endroit d'autres peintures du Squarcione, en terre verte; elles furent détruites du temps d'Algarotti, qui déplore cette perte dans une lettre pleine d'érudition. Les figures de ce peintre sont sveltes, les plis de ses draperies collés; elles offrent des raccourcis peu usités encore à cette époque et des tentatives pour se rapprocher du style antique des Grecs, que l'expérience et le talent ne paraissent pas avoir encore suffisamment mûries. Le Squarcione mourut à Venise en 1474. P—s.

SQUILLACI (François, prince de). *Voyez* Borgia.

SQUIRE (Samuel), évêque de St-David, membre de la société royale de Londres et de celle des archéologues, était fils d'un apothicaire; il naquit en 1714, dans le Wiltshire, et fit ses études au collége de St-Jean, et à l'université de Cambridge, où il prit les degrés de bachelier ès lettres, et de docteur en théologie. De 1739 jusqu'à sa mort, arrivée le 6 mai 1766, il fut chapelain, recteur, vicaire et doyen à Wells, à Bath, à Londres et à Bristol. En 1761, il fut nommé évêque de St-David. Dans sa vie privée, il montra les vertus d'un honnête homme, jouissant de l'estime générale par son caractère, ses vastes connaissances et la probité avec laquelle il remplissait les devoirs de son état. Outre un grand nombre de sermons, il a publié : 1° *Examen de la constitution anglaise, ou Essai historique sur le gouvernement anglo-saxon en Allemagne et en Angleterre,* seconde édition, 1753 (*voy.* le *Journal des Savants* de 1746, p. 190); 2° *l'Ancienne Histoire des Hébreux vengée, ou Remarques sur le 3e volume du Philosophe moral, par Théophanes Cantabrigiensis* (nom sous lequel il se cacha), Cambridge, 1741. Ce livre contient une très-bonne notice des rois pasteurs de l'ancienne Egypte. 3° *Deux Essais, le premier contenant une défense de l'ancienne Chronologie grecque; le second, des Recherches sur l'origine de la langue grecque,* Cambridge, 1741 ; 4° *Plutarchi de Iside et Osiride liber, græce et anglice; recensuit, commentariis auxit, versionem novam anglicanam adjecit S. Squire,* ibid., 1744, édition estimée : on y trouve toutes les corrections de Baxter, de Bentley, de Markland, etc. La version anglaise, bien plus étendue que le texte, est plutôt un commentaire qu'une traduction littérale. 5° *Essai sur la balance du pouvoir civil en Angleterre,* 174...., in-8°. Il a laissé en manuscrit une grammaire anglo-saxonne. Z.

SSEMA-KOUANG, homme d'Etat, et l'un des historiens les plus célèbres de la Chine, naquit dans le district de Hia, du département de Chan, dans la province de Chen-si, vers l'an 1018 de J.-C. Il était le second fils d'un ministre de l'empereur Ying-tsoung, de la dynastie de Soung, nommé Ssema-tchhi, et issu, selon toute apparence, de la famille de ce Ssema-thsian, qui est regardé comme le père de l'histoire chinoise. Il annonça de bonne heure ses hautes facultés; étant avec quelques camarades au bord d'un de ces grands vases de porcelaine où les Chinois se plaisent à nourrir des poissons rouges, l'un de ces enfants tomba dans le vase, et il était sur le point de s'y noyer. Les autres, effrayés, prirent la fuite. Le jeune Kouang seul chercha aux environs un gros caillou, et s'en servit pour briser le vase et faire écouler l'eau. Par cet expédient, qui ne se fût peut-être pas présenté d'abord à une personne d'un âge mûr, il sauva la vie à son compagnon. Les poëtes ont souvent fait allusion à cette anecdote, et on la voit fréquemment représentée sur les peintures de la Chine. Le père de Kouang, persuadé qu'un esprit si judicieux méritait tous ses soins, s'attacha à cultiver de si heureuses dispositions, et ayant fait apprendre à son fils un assez grand nombre de caractères, il lui mit entre les mains, dès l'âge de sept ans, le Tchhunthsieou, ou l'histoire du royaume de Lou, écrite par Confucius. Cette lecture se trouva si bien en rapport avec le génie prématuré du jeune Kouang, qu'il courut en réciter avec justesse et précision les premières leçons dans l'appartement des femmes. Depuis lors, Kouang ne cessa de se livrer passionnément à l'étude. Il avait renoncé à tout amusement. On ne le voyait jamais sans un livre à la main; et la nuit, pour se réveiller plus sûrement, il appuyait sa tête sur un rouleau de bois. En grandissant, il évita constamment ces liaisons dont le moindre inconvénient, disent les Chinois, est de causer une grande perte de temps; il ne se plaisait que dans la compagnie des savants, et revenait toujours avec plaisir à ses livres. Il sut de bonne heure les *King* par cœur, et fut en état d'en expliquer tous les endroits difficiles. Il avait dans la mémoire la date de tous les événements, et les circonstances des moindres faits. En 1037, il obtint le grade le plus élevé des lettrés; il fut ensuite promu à divers emplois sans les avoir sollicités, et pour ainsi dire malgré lui. C'est une opinion assez générale à la Chine qu'un homme de lettres est propre à tout, et que celui qui entend bien les écrits des anciens doit, par une conséquence nécessaire, être un magistrat

intègre, un habile administrateur, et un excellent militaire. Imbu de cette idée, un général nommé Phang-tsi, commandant des troupes qui gardaient les frontières occidentales de l'empire contre les Tangutains, ne crut pouvoir mieux faire que de s'assurer le secours d'un jeune littérateur dont la réputation commençait à se répandre, et il s'adressa à l'empereur pour que Ssema-kouang fût nommé gouverneur de Phing-tcheou, place très-importante dans la province qui était le théâtre de ses opérations. En prenant possession de ce nouveau poste, Kouang-se voua aux soins que lui imposait l'état du pays dont l'administration lui était confiée ; et pour le délivrer d'un des fléaux qui pesaient le plus sur les habitants, les invasions des Tangutains, il proposa au général un plan qui fut adopté. Ce plan consistait à construire trois villes nouvelles sur les bords du fleuve Jaune, et à y fixer la population surabondante des contrées environnantes, pour l'intéresser à les défendre. Ces mesures tournèrent mal, parce que les Tangutains, attirés par les précautions mêmes qu'on avait prises contre eux, trouvèrent dans les villes nouvelles du butin et des esclaves à enlever. Au récit de cette invasion, l'empereur destitua le général qui avait pris sur lui la responsabilité de ce plan, et ordonna qu'il serait mis en jugement ; mais Ssema-kouang était incapable de souffrir qu'un autre fût victime des suites de son inexpérience. Il écrivit à l'empereur pour lui faire connaître sa faute. « C'est moi, lui dit-il, qui suis la cause de tous « ces malheurs ; c'est moi qui suis coupable : c'est « moi que vous devez punir ; mais faites grâce à « l'innocent. » L'empereur n'eut pas de peine à suivre les conseils de la clémence, et il en étendit les effets aux deux amis. Ssema-kouang, promu au gouvernement de la capitale du Ho-nan, devint ensuite censeur public et secrétaire historiographe du palais. Dans toutes ces fonctions, il donna des preuves d'une haute sagesse, de lumières étendues et d'un désintéressement à toute épreuve. Des peuples du Midi avaient envoyé à l'empereur un animal d'une espèce inconnue ; et les flatteurs prétendaient que cet animal n'était autre que le khi-lin, sorte de licorne merveilleuse, qui n'apparaît, selon les Chinois, qu'aux époques de prospérité où l'empire est florissant sous le gouvernement d'un prince accompli. Ssema-kouang, consulté par ordre de l'empereur, répondit avec une certaine hardiesse : « Je n'ai « jamais vu de khi-lin ; ainsi je ne puis dire si « l'animal dont on parle en est un. Ce que je sais, « c'est que le véritable khi-lin n'est point apporté « par des étrangers : il paraît de lui-même quand « l'Etat est bien gouverné. » Il montra la même courageuse franchise à l'occasion d'une éclipse de soleil, qui eut lieu en 1061. Cette éclipse, selon l'annonce des astronomes, devait être de 0,6 du disque du soleil : elle ne fut que de 0,4. Les courtisans vinrent en cérémonie en féliciter l'empereur, comme d'une dérogation formelle que le ciel avait permise aux lois de ses mouvements, et qui faisait le plus grand honneur à la sagesse du gouvernement ; mais Ssema-kouang, qui était présent, les interrompit : « Le premier « devoir d'un censeur est de dire la vérité, « s'écria-t-il, ce que vous venez d'entendre n'est « qu'une basse flatterie ou l'effet d'une ignorance « profonde. L'éclipse a été moindre qu'on ne « l'avait annoncée : il n'y a là ni bon ni mauvais « pronostic à faire, ni de quoi féliciter Votre Ma- « jesté. Les astronomes se sont trompés ; si c'est « par négligence, il faut les punir. Un très-mau- « vais présage, c'est qu'il y ait auprès de votre « personne des gens qui osent parler comme je « viens de l'entendre, et que Votre Majesté daigne « les écouter. » Un discours si hardi déconcerta les adulateurs et glaça d'effroi les amis de Ssema-kouang ; mais l'empereur s'en montra satisfait ; et pendant tout son règne, il continua d'honorer Ssema-kouang de sa faveur. Le sage ministre n'en usa que pour éclairer le prince et lui faire entendre la vérité sur les affaires les plus importantes de l'Etat. Il continua d'exercer ses nobles et périlleuses fonctions sous l'impératrice douairière, régente pendant la minorité du successeur de Yintsoung, et sous ce successeur même, connu dans l'histoire sous le nom de Ying-tsoung. Celui-ci n'était pas fils, mais neveu de son prédécesseur. A son avénement, le nouvel empereur crut devoir marquer son respect pour son propre père en lui déférant solennellement le titre et les honneurs suprêmes. Ssema-kouang n'approuva pas cette mesure ; il crut y voir une infraction aux principes sur l'adoption, d'après lesquels Ying-tsoung devait considérer son prédécesseur comme son véritable père, et ne pouvait accorder à celui dont il tenait la vie que le titre de *Hoang pe* (oncle auguste). Ses représentations à ce sujet n'ayant pas été écoutées, il en hasarda de nouvelles, et avec tant de vivacité, qu'il n'y eut que six des censeurs placés sous sa direction qui osèrent les signer. L'empereur fut choqué de cette hardiesse. « Voilà, dit-il, des « censeurs bien téméraires de ne pas s'être ran- « gés du côté du plus grand nombre ; ils ont « manqué à leur devoir ; je les casse. Qu'on en « choisisse d'autres. » Ssema-kouang, rendu pour quelque temps à la vie privée, revint à ses occupations littéraires, et ce fut à cette époque qu'il traça le plan de son grand ouvrage historique. Le premier résultat de son travail fut un essai en huit livres, sur le plan de la célèbre chronique de Tso-khieouming, laquelle repose elle-même sur les sommaires qui forment le *Tchhun-thsieou* de Confucius. Quand l'empereur Ying-tsoung eut reçu cet essai, il en fut si content, qu'il donna ordre à l'auteur de continuer ce beau travail et d'en augmenter l'étendue, de manière à y comprendre les actions des princes et des sujets et tout ce qui pouvait intéresser la science du gou-

vernement. Ssema-kouang se remit à l'ouvrage, d'après ces nouveaux ordres. Il compulsa tout ce qu'il put trouver de livres dans les bibliothèques, rassembla les monuments les plus anciens, et consulta les mémoires les plus récents. Il soumit à la discussion les opinions contradictoires admises par les auteurs, rectifia les erreurs, dissipa l'obscurité qui couvrait certains événements, et ramena toutes les traditions à une seule série où les faits, disposés chronologiquement, forment, suivant l'expression chinoise, comme un vaste tissu dont la chaîne suit l'ordre des temps, et dont la trame s'étend à tout l'empire. Prenant pour point de départ ce que les Chinois appellent les *temps des guerres civiles*, il commença ses récits au règne de 'Wei-lieï-wang de la dynastie des Tcheou, et les conduisit jusqu'aux cinq dynasties qui avaient précédé l'établissement de celle sous laquelle il vivait, de sorte qu'ils embrassaient un espace de treize cent soixante-deux ans. Le titre de ce bel ouvrage fut *Pseu-tchi-thoung-kian;* ce qu'on peut rendre par *Miroir universel à l'usage de ceux qui gouvernent.* C'est, à proprement parler, une chronique où tous les faits sont ramenés à un ordre unique, au lieu d'être classés, comme chez Ssema-thsian, en différentes parties consacrées à la biographie, à l'histoire des arts et des institutions, à l'histoire étrangère, à la géographie. Le Thoung kian a été continué par divers auteurs, et complété, pour ce qui concerne les temps anciens, par Lieou-iu, ami et collaborateur de Ssema-kouang. On en a fait des extraits, des abrégés; et ce qu'il y a de plus à la louange de ce livre, c'est d'avoir été pris par le célèbre Tchu-hi pour base de cette histoire, composée de résumés et de développements, qu'on nomme en chinois *Thoung-kian-kang-mou.* Les *Kang-mou* ou résumés sont de Tchu-hi, et le fond de l'ouvrage, ou le *Thoung-kian;* appartient à Ssema-kouang. Dans sa forme originale, le Tseu-tchi-thoung-kian contenait deux cent quatre-vingt-quatorze livres de texte, trente livres de tables, et trente autres livres de dissertations et de discussions. L'auteur, quoique assisté des plus habiles lettrés de son temps, ne put l'achever qu'en 1084, sous le règne de Chin-tsoung, successeur du prince qui avait pris tant d'intérêt à son premier travail. Il y avait longtemps, à cette époque, que Ssema-kouang était rentré dans les affaires. Chin-tsoung, en montant sur le trône, après la mort de Ying-tsoung, avait voulu s'entourer de tout ce que l'empire possédait d'hommes éclairés : dans ce nombre, il n'était pas possible d'oublier Ssema-kouang. Cette nouvelle phase de sa vie politique ne fut pas moins orageuse que la première. Placé en opposition avec Wang-'an-chi, un de ces esprits audacieux qui ne reculent dans leurs plans d'amélioration devant aucun obstacle, Ssema-kouang se montra ce qu'il avait toujours été, religieux observateur des coutumes de l'antiquité, et prêt à tout braver pour les maintenir. Mus par des principes contraires, les deux adversaires avaient des talents égaux; l'un employait les ressources de son imagination, l'activité de son esprit et la fermeté de son caractère à tout changer, à tout régénérer : l'autre appelait à son secours les souvenirs du passé, les exemples des anciens, et ces leçons de l'histoire, dont il avait toute sa vie fait une étude particulière. Les préjugés mêmes de la nation, auxquels Wang-'an-chi affectait de se montrer supérieur, trouvèrent un défenseur dans le partisan des idées anciennes. L'année 1069 avait été marquée par une réunion de fléaux qui désolèrent plusieurs provinces : des maladies épidémiques, des tremblements de terre, une sécheresse qui détruisit presque partout les moissons. Suivant l'usage, les censeurs saisirent cette occasion pour inviter l'empereur à examiner s'il n'y avait pas dans sa conduite quelque chose de répréhensible, et dans le gouvernement quelques abus à réformer; et l'empereur se fit un devoir de témoigner sa douleur en s'interdisant certains plaisirs, la promenade, la musique, les fêtes dans l'intérieur de son palais. Le ministre novateur n'approuva pas cet hommage rendu aux opinions reçues. « Ces « calamités qui nous poursuivent, dit-il à l'em- « pereur, ont des causes fixes et invariables; les « tremblements de terre, les sécheresses, les « inondations n'ont aucune liaison avec les actions « des hommes. » Ssema-kouang, qui était présent, ne laissa pas tomber ce discours : « Les « souverains sont bien à plaindre, s'écria-t-il, « quand ils ont près de leurs personnes des « hommes qui osent leur proposer de pareilles « maximes; elles leur ôtent la crainte du ciel; « et quel autre frein sera capable de les arrêter « dans leurs désordres? Maîtres de tout, et pou- « vant tout faire impunément, ils se livreront « sans remords à tous les excès; et ceux de leurs « sujets qui leur sont véritablement attachés « n'auront plus aucun moyen de les faire rentrer « en eux-mêmes. » Il est difficile de décider lequel de ces deux discours contenait le plus de véritable philosophie; mais on peut aisément deviner celui des deux qui devait être plus agréable au prince. Toutefois on doit dire à la louange de Chin-tsoung qu'il ne témoigna aucun ressentiment pour la sincérité de Ssema-kouang. Il continua d'écouter ses avis, tout en se conformant à ceux de Wang'-an-chi. Les hommes les plus habiles, les sujets les plus dévoués, s'éloignèrent successivement des affaires, dont la direction devenait de plus en plus contraire à leurs vues. Ssema-kouang ne se décida que plus tard à prendre ce parti, parce qu'il espérait toujours que l'empereur finirait par écouter la vérité. En attendant, il continuait ses travaux historiques, et il terminait son grand ouvrage, dont l'empereur lui-même daigna composer la préface. Ce fut à cette époque que Chin-tsoung nomma Ssema-kouang président de la grande académie impé-

riale des *Han-lin*, corps littéraire et politique tout à la fois, dont les attributions ont quelque analogie avec celles qu'on avait imaginé de donner à l'Institut de France au moment de son premier établissement. Le sage lettré, persévérant dans son orthodoxie, voulait refuser cette charge honorable, ne pouvant, disait-il, être à la tête d'une compagnie qui allait bientôt se trouver composée de ces nouveaux docteurs dont les principes, conformes à ceux de Wang'-an-chi, étaient diamétralement opposés à ceux qu'il avait lui-même puisés chez les anciens. « Vous les redresserez, « dit l'empereur ; vous serez leur chef : ou vous « les amènerez à penser comme vous, ou ils vous « convaincront qu'il faut penser comme eux. « Ssema-kouang chercha une autre excuse : Je « ne sais pas faire des vers, dit-il ; il faut que le « président de l'académie sache en faire et en « fasse de bons, pour être en droit de juger de « ceux qui lui sont présentés. — Cette raison ne « vaut pas mieux que l'autre, repartit l'empereur. « Vous vous en tiendrez à la prose, et vous lais- « serez la poésie à ceux qui s'y entendent. Ne « répliquez plus. » Ssema-kouang ne pouvait persister dans son refus. Il accepta donc, mais il profita de son droit de président pour se réserver les matières historiques. Chin-tsoung lui-même vint l'entendre, et Ssema-kouang ne craignit pas de débiter devant ce prince une leçon sur les règnes de Wouti et de Youan-ti, deux empereurs de la famille des Han, qui par la confiance qu'il accordèrent à leurs ministres, amateurs de la nouveauté, et par leur disposition à s'écarter des exemples des anciens, avaient compromis le salut de l'Etat, excité des troubles et préparé la ruine de leur dynastie. L'empereur comprit parfaitement le sens de ce discours ; mais loin de s'en formaliser, il permit aux lettrés de sa suite de s'engager avec Ssema-kouang dans une discussion où cet habile historien eut tout l'avantage. L'empereur avait pris son parti, et c'est peut-être par cette raison qu'il souffrait si patiemment la contradiction. Peu de temps après, convaincu que les remontrances de Ssema-kouang n'avaient d'autre motif que le bien public, il lui fournit des occasions d'en faire, en le mettant à la tête des censeurs publics. Le recueil intitulé *Kouwen youan kian* contient plusieurs écrits de ce genre composés par Ssema-kouang en diverses occasions, et il serait à désirer qu'on eût conservé tous ceux qu'il a composés, parce que ce sont, en général, d'excellents morceaux d'histoire et de politique chinoise. On peut prendre une idée des compositions de ce genre dans l'ouvrage de Duhalde, qui a donné plusieurs suppliques de Ssema-kouang, traduites par le P. Hervieu. En rentrant dans la carrière de la censure publique, Ssema-kouang avait bien pensé qu'il allait recommencer à donner des avis qui ne seraient nullement écoutés. Après beaucoup de tentatives infructueuses, Ssema-kouang sollicita sa retraite, et il finit par l'obtenir ; il alla s'établir à Lo-yang (maintenant Khaï-foung, dans le Ho-nan), bien résolu de partager désormais son temps entre l'étude et les soins qu'avaient toujours droit de réclamer de lui les pauvres et les opprimés : car l'empereur, en permettant à Ssema-kouang de s'éloigner de la cour, avait exigé de lui qu'il conservât un titre qui l'obligeait à faire entendre sa voix dans l'intérêt du pays qu'il allait habiter. Ce repos honorable et laborieux ne fut pas de longue durée : l'empereur Chin-tsoung étant venu à mourir, Ssema-kouang se fit un devoir de se rendre dans la capitale pour y honorer la mémoire de son maître. Son voyage fut comme un long triomphe. Peu de personnes avaient lu ses grands ouvrages historiques, et un plus petit nombre étaient en état de les apprécier ; mais tous avaient connaissance de ses hautes vertus politiques, de sa courageuse résistance aux entreprises d'un pouvoir impopulaire, de ses remontrances pleines de vigueur et de sincérité, dont la gazette impériale avait constamment été remplie depuis vingt années, de ces réclamations qu'il était toujours prêt à former en faveur des malheureux. Ce concert de voix, cette sorte d'opinion publique, se fit entendre avec tant de force, qu'un homme dont le dévouement eût été moins connu aurait pu en ressentir quelques inconvénients : Ssema-kouang voulut s'y dérober en partant secrètement pour sa retraite de Lo-yang. Mais l'impératrice régente, qui avait senti ce que valait un pareil homme, lui fit expédier l'ordre de revenir et le nomma successivement gouverneur du jeune empereur et principal ministre. Son premier soin dans ce poste éminent fut d'ouvrir un libre accès à tous ceux qui avaient des plaintes à former ou des remontrances à adresser à la régente ; et son soin le plus important fut d'effacer jusqu'aux dernières traces du gouvernement de Wang-'an-chi. Non content d'avoir rétabli l'ordre dans les affaires intérieures, il tourna ses regards du côté des Tartares ; et pour terminer les différends qui s'étaient élevés entre l'empire et les princes du Tangut, il se fit nommer plénipotentiaire et entreprit lui-même le voyage de ce pays. Sa renommée l'y avait précédé, et elle disposa les Tangutains à adopter de confiance tous les arrangements qu'il voulut proposer. La paix, qui fut bientôt conclue, fut le dernier service que Ssema-kouang rendit à sa patrie. Le voyage avait achevé d'épuiser ses forces, et à son retour il tomba malade et ne fit plus que languir. La régente lui accorda, pour venir auprès d'elle, plus de facilité que l'étiquette n'en permettait habituellement, et le dispensa de tout ce que le cérémonial à de plus assujettissant ; mais ces honneurs mêmes usèrent ses forces, et, à la neuvième lune de la première année du règne de Tchi-tsoung, l'an de J.-C. 1086, il mourut à l'âge de 68 ans. Les funérailles que l'impératrice lui fit faire furent dignes d'une si belle vie, et l'éloge officiel qui

lui fut décerné conformément à l'usage exprime la réunion des qualités qui distinguent un sage, un excellent citoyen et un ministre accompli. Mais son plus bel éloge fut la douleur universelle que causa la nouvelle de sa mort. Les boutiques furent fermées; le peuple prit le deuil spontanément, et les femmes et les enfants qui ne purent aller s'agenouiller devant son cercueil s'acquittèrent de ce devoir dans l'intérieur des maisons en se prosternant devant son portrait. Les mêmes témoignages de regret accompagnèrent sur toute la route le cercueil de Ssema-kouang, lorsqu'il fut transféré dans son pays natal. Ces ovations eurent leur revers onze années plus tard. Les partisans de Wang-'an-chi, ayant su rentrer dans les emplois dont Ssema-kouang les avait éloignés, trompèrent le jeune empereur, devenu majeur et seul maître des affaires. Ssema-kouang, par une mesure qui fait beaucoup d'impression sur l'esprit des Chinois, fut déchu de tous ses titres posthumes, déclaré ennemi de son pays et de son souverain. On renversa son tombeau, on abattit le marbre qui contenait son éloge, et on en éleva un autre qui portait l'énumération de ses prétendus crimes. Ses écrits furent livrés aux flammes, et il ne tint pas à ces persécuteurs d'une ombre que l'un des plus beaux monuments littéraires de la Chine fût anéanti. Trois ans s'étaient à peine écoulés, quand la mémoire de Ssema-kouang fut rétablie dans tous ses titres et prérogatives. En 1129, l'empereur régnant, pour venger ce célèbre lettré de l'injure qui lui avait été faite, plaça sa tablette dans la salle de ses ancêtres, à côté de celle de l'empereur Tchi-tsoung, qui avait entrepris de le déshonorer. En 1267, on inscrivit son nom dans le temple de Confucius, avec le titre de *Wenkoung*, qui signifie à peu près *Prince des lettres;* et en 1530, il reçut une nouvelle dénomination qu'il a conservée jusqu'à présent : c'est celle de *Sian jou Ssema-tseu*, qu'on ne peut rendre autrement qu'en disant que celui auquel elle s'applique s'est montré invariablement attaché aux principes littéraires et politiques de l'école de Confucius. Le P. Amiot a consacré une place à Ssema-kouang dans sa galerie des Chinois célèbres (*Mémoires concernant les Chinois*, t. 10), et le portrait qu'il en a tracé a fourni plusieurs traits à l'auteur de cet article. On trouve une très-bonne notice sur le *Thoung-kian* dans la bibliothèque de Ma-touan-lin (l. 193, p. 11 et suivantes). C'est à cette source unique qu'ont été puisés les renseignements sur ce sujet qu'on lit dans la préface du P. Mailla, p. xlj. A. R—T.

SSEMA-TCHING, historien chinois qui vivait à la fin du 6e siècle et au commencement du 7e, était né dans le pays de Ho-neï. Il entreprit de suppléer à ce qui manquait à l'histoire de Ssema-thsian (*voy.* ce nom), et composa, dans cette vue, un opuscule intitulée *San hoang pen ki*, et des Mémoires, en trente livres, connus sous le titre de *Sou-yin*. Le premier est une chronique très-peu étendue, où l'auteur a réuni les principales traditions qui se rapportent à ces personnages moitié historiques et moitié mythologiques, qu'on nomme *San hoang*, les *trois souverains*, ou, comme ont dit quelques missionnaires, les *trois Augustes*, Fou-hi, Niu-wa et Chin-noung. Tels sont au moins les trois personnages auxquels Ssema-tching assigne la dénomination de *souverains*, que d'autres appliquent d'une manière un peu différente. La chronique des trois souverains n'occupe que quelques pages; et on la place ordinairement à la tête de l'histoire de Ssema-thsian, sous le titre de *Supplément*. Le P. Cibot (*Mém. chin.*, 1, 85) se montre peu favorable à ce fragment; et ce qu'il y voit de plus estimable, c'est qu'il est fort court. Le même missionnaire porte un jugement tout aussi sévère de l'autre ouvrage de Ssema-tching. Suivant lui, c'est un tissu d'anecdotes secrètes, d'aventures cachées et de révolutions galantes, écrites sur le ton de Suétone, et qui ne sont plus lues aujourd'hui. Cependant il n'y a pas d'édition du Sse-ki où l'on ne fasse entrer, sous la forme de notes ou d'éclaircissements, de long extraits du *Sou-yin;* et ceux que nous avons sous les yeux ne rappellent nullement la manière de l'historien des douze Césars. Il y a lieu de croire que Cibot, le plus léger des missionnaires de la Chine, s'est laissé abuser par le titre des mémoires de Ssema-tching, *Sou-yin*, qui signifie *Recherches des choses cachées;* mais ces deux mots, qui sont pris du Tchoung-young (§ 11, édition de 1817, p. 44), s'appliquent aux investigations de tout genre et n'ont rien de commun avec les anecdotes galantes ou les aventures secrètes. Il y a encore dans les éditions ordinaires du Sse-ki des préfaces et d'autres morceaux qui sont dus à Ssema-tching. Comme cet historien a puisé à diverses sources peu estimées, et qu'il n'est pas très-renommé pour sa critique, on le range fort au-dessous de Ssema-thsian et de Ssema-kouang. Toutefois l'analogie des noms et le rapport des travaux le font citer à la suite de ces deux historiens célèbres. On le distingue alors par l'épithète *Siao : Siao Ssema*, le petit Ssema. A. R—T.

SSEMA-THAN, historien chinois du 2e siècle avant J.-C., descendait d'une famille qui avait fourni des historiographes à la dynastie des Tcheou. Lorsque Wou-ti, de la dynastie des Han, voulut achever la restauration des lettres, commencée sous le règne de son prédécesseur, il appela auprès de sa personne les plus habiles lettrés, avec promesse de leur donner de l'emploi et d'avoir soin de leur famille. Ssema-than fut de ce nombre. Il reçut, dans les années *kian-youan* (de 140 à 135 avant J.-C.), le titre de *taï sse ling*, qu'on peut rendre par celui de premier historiographe. L'empereur avait engagé, par l'appât des récompenses, tous ceux qui auraient en leur possession des mémoires historiques à les lui apporter. Il avait, en outre, ordonné des recherches

Library, Univ. of
North Carolina

exactes dans les familles dont les ancêtres avaient fait partie des tribunaux de l'histoire; et le produit de toutes ces recherches devait être soumis à une sévère critique. Ssema-than, placé à la tête d'une sorte d'académie, à laquelle cette mission spéciale était confiée, commença par mettre en ordre les chroniques écrites par Confucius, les commentaires de Tsokhieou-ming et ses discours historiques, tous ouvrages qui pouvaient être considérés comme faisant suite au Chou-king, le premier et le plus important des monuments des siècles passés, qui avaient échappé à la grande destruction des livres ordonnée par Chi-hoang-ti (*voy.* THSIN-CHI-HOANG-TI). Ssema-than songea ensuite à ranger, selon l'ordre des temps, les mémoires des différents États qui avaient disputé entre eux la monarchie de la Chine. Il avait à peine la main au grand ouvrage qui devait offrir le résultat de ses recherches personnelles, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée, laissant, comme son plus bel ouvrage, son fils et son disciple Ssema-thsian, à qui était réservée la gloire de fonder la science historique à la Chine. Ssema-than est fréquemment cité par Ssema-thsian, qui lui rapporte le mérite des résumés ou observations sommaires placées à la fin de chacun des livres du Sse-ki. Le fils désigne alors son père par le titre de *thaï sse koung* (le grand prince de l'histoire). A. R—T.

SSEMA-THSIAN, le plus célèbre des historiens chinois, qu'on a surnommé le *Père de l'histoire* et l'*Hérodote de la Chine,* était fils d'un homme qui avait lui-même rendu des services à cette branche de nos connaissances dans lesquelles leurs compatriotes ont constamment excellé depuis (*voy.* l'article précédent). Il était né à Lougmen (1), vers l'an 145 avant J.-C. Son père, qui voyait en lui un continuateur de ses propres travaux, et un successeur tout désigné pour ses fonctions d'historiographe, lui donna une éducation spéciale et dirigea l'attention de Thsian, dès sa première enfance, vers les objets qui devaient un jour faire l'occupation de sa vie. Le jeune Thsian se montra digne des vues que l'on avait sur lui. Dès l'âge de dix ans, il était en état de lire les monuments littéraires qui restaient de l'antiquité, le *Chou-king,* le commentaire de Tsokhicou-ming sur le *Tchhun thsieou* de Confucius, le *Koue-iu,* le *Hipen.* A vingt ans il avait terminé ses études, et il avait, en outre, pris connaissance des nombreux matériaux amassés par Ssema-than. Bien des choses qu'il y avait lues lui paraissant incroyables, il résolut, à l'âge de vingt ans, d'aller s'assurer par ses yeux de la réalité des traditions qui comportaient ce genre de vérification, et particulièrement de reconnaître ce qui pouvait rester des travaux de nivellement et de canalisation qui sont, dans le Chou-king, attribués au grand Iu. Il visita, dans ce dessein, les provinces du sud et du nord de la Chine, examina avec soin le cours des fleuves et des principales rivières. Au bout de quelques années, il fut chargé de diriger une expédition militaire qui le conduisit dans les contrées qui répondent aux provinces actuelles de Yun-nan et de Ssetchhouan. Il était dans le cours de ce voyage, et tout occupé des idées qui le lui avaient fait entreprendre, quand il apprit que Ssema-than était dangereusement malade. Il ne perdit pas un moment pour revenir près de son père; mais il n'arriva que pour recevoir ses derniers soupirs. Même sur son lit de mort, Ssema-than conservait le sentiment de ses devoirs; et le voyage que venait de faire son fils l'intéressait encore, et comme père et comme historiographe. Il s'en fit rendre un compte détaillé, et après l'avoir écouté avec attention, il lui tint un discours que Ssema-thsian a rapporté tout entier. « Le grand historien prit « mes mains dans les siennes, dit-il, et, les larmes « aux yeux, il me parla ainsi : Nos ancêtres, de- « puis le temps de la troisième dynastie, se sont « constamment illustrés dans l'académie de l'his- « toire. Serait-ce à moi qu'il serait réservé de « voir finir cette honorable succession? Si vous « me succédez, mon fils, lisez les écrits de nos « ancêtres. L'empereur, dont le règne glorieux « s'étend à toute la Chine, m'avait mandé pour « assister aux cérémonies solennelles qu'il prati- « quera sur la montagne sacrée : je n'ai pu me « rendre à ses ordres. Ces ordres, vous serez « sans doute appelé à les remplir. Alors, souve- « nez-vous de mes désirs. » Ssema-than continua ses instructions à son fils et lui fit connaître en détail l'état des matériaux qu'il avait amassés. Il finit en lui rappelant les devoirs imposés à l'historien, et en le conjurant de les avoir constamment devant les yeux. Ssema-thsian se prosterna devant le lit du vieillard et lui promit, en versant des pleurs, d'avoir toujours présents à la mémoire ses vertueux conseils, s'il était jamais honoré des fonctions que ses ancêtres avaient si longtemps et si honorablement exercées. Le deuil de trois ans, qu'il observa suivant l'usage, et pendant lequel il ne pouvait remplir aucune fonction, voir aucune société ni se permettre aucun divertissement, fut pour Thsian une époque de recueillement, durant laquelle il s'occupa de mettre en ordre les notes qu'il avait prises dans le cours de son voyage. Il continua ces recherches préparatoires pendant deux années encore, et ce fut l'an 104 avant J.-C. qu'il se mit à écrire l'histoire qu'il avait projetée. Il y avait alors cinq ans qu'il remplaçait son père dans ses fonctions d'historiographe. Ces travaux, auxquels il se livrait sans distraction, auraient bientôt produit les résultats qu'on était en droit d'en attendre, si les honneurs auxquels il avait, pour ainsi dire, été destiné dès l'enfance, ne l'avaient, contre son

(1) Montagne célèbre au nord du district de Loung-men, dans l'arrondissement de Thsin, du département de Koung-tchang, et de la ville de Han, dans l'arrondissement de Thoung, du département de Si-'an, dans le Chen-si.

gré, entraîné dans le monde. La charge de grand historiographe n'a jamais été, à la Chine, ce qu'on la supposerait en Europe. Celui qui l'exerce n'est pas uniquement l'historien des siècles antérieurs; c'est un magistrat du temps présent, obligé de jouer un rôle actif, et que mille soins forcent de se mêler aux événements et de prendre part aux affaires. En un mot, et c'est là son plus grand danger, la vérité est son devoir, sans restriction; et il ne la doit pas moins à son maître et aux courtisans ses contemporains qu'à ses anciens dont il est chargé de retracer la vie et de juger les actions. Ssema-thsian trouva bientôt une occasion d'être véridique avec quelque mérite. En 99 avant J.-C., Li-ling, un des généraux de l'empire, après avoir été battu par les Huns, passa du côté de l'ennemi avec ce qui lui restait de troupes; c'était de cette manière du moins que la voix publique présentait la conduite de cet officier. L'empereur indigné ne se contenta pas de faire juger Li-ling d'après toute la sévérité des lois; il ordonna de comprendre la famille du coupable dans le châtiment auquel celui-ci s'était momentanément dérobé. Ssema-thsian osa être d'un autre avis que le public, la cour et l'empereur même. Il ne se borna pas à excuser Li-ling; il voulut le justifier, et, après avoir fait publiquement l'éloge de ce général, il osa soutenir que Li-ling n'avait feint de se rendre aux Huns qu'afin de conserver à l'empire les débris d'une armée qu'il avait su rendre victorieuse des ennemis et que le climat seul avait pu vaincre. Un panégyrique aussi hardi et peut-être aussi intempestif excita au plus haut degré la colère du souverain. Le courageux défenseur fut enveloppé dans la disgrâce que son client avait encourue. Ssema-thsian fut mis en jugement lui-même et condamné à mort. L'empereur crut lui faire grâce en substituant à la peine capitale une autre peine qui devait, suivant l'expression du P. Amiot, mettre hors du rang des hommes un des plus grands hommes que la Chine possédât à cette époque. L'exécution de cet arrêt cruel n'enleva momentanément Ssema-thsian à ses fonctions que pour le rendre ensuite tout entier à ses recherches et à ses travaux. C'est dans la seconde moitié de sa vie qu'il mit en œuvre les matériaux amassés durant la première, et qu'il érigea le monument auquel il a dû l'immortalité. C'était alors un temps de faveur et une époque de restauration pour les études historiques comme pour les autres branches de la littérature. Les vieilles chroniques avaient péri dans l'incendie général de l'an 213, ressource étrange d'un novateur, qui avait bien senti qu'il ne pouvait disposer à son gré du présent sans abolir le souvenir du passé, mais qui s'était trompé sur l'étendue de sa puissance, en la croyant capable de triompher des souvenirs et des habitudes d'une grande nation. Tous ses efforts pour anéantir les anciennes annales n'avaient abouti qu'à changer en enthousiasme le zèle des gens de lettres, qui presque tous s'étaient montrés dignes des honneurs de la persécution. Il avait échoué en voulant effacer les exemples des anciens et les traditions publiques qui l'importunaient; mais il avait porté un coup mortel à la chronologie, dont vraisemblablement il ne s'embarrassait guère. Lorsque l'orage fut calmé, on vit reparaître de tous les côtés les débris des anciens monuments, mais tronqués, mutilés, privés de ces appuis qui en font la solidité. On conçoit quelle dut être la tâche des fondateurs de la nouvelle histoire. Il fallait rechercher tous les débris des anciennes annales, recueillir tous les fragments, rapprocher tous les lambeaux épars des chroniques impériales, provinciales, urbaines; interroger tous ces témoignages matériels, qui ne sont pas de l'histoire, mais qui prêtent à l'histoire ses plus solides fondements : les vases, les meubles, les instruments, les ruines; expliquer les monuments figurés, déchiffrer les inscriptions. Il fallait surtout rassembler ces traits fugitifs, qui pouvaient servir à faire apprécier la valeur relative des témoignages écrits, d'après leur nature, leur origine, leur âge et les circonstances qui les avaient conservés. La chose était déjà difficile à la Chine, un siècle après l'incendie des livres. Elle eût été impraticable deux cents ans plus tard, et l'on doit admirer la confiance des critiques d'Occident, qui entreprennent de réformer le travail des critiques chinois, deux mille ans après eux, en Europe, ne sachant qu'imparfaitement la langue et quelquefois même ne l'ayant pas étudiée. Ssema-thsian sut suffire seul à cette tâche considérable, et le premier qui se livra sérieusement à des recherches historiques, après la renaissance des études, fut aussi celui qui eut la gloire de donner à sa nation un corps suivi d'annales. Toutefois, il rapporta souvent à son père tout l'honneur qui pouvait lui revenir de la composition de son livre. « Mon peu d'habileté, dit-il, me « fit un devoir de me conformer à ce que mon « père avait si bien disposé lui-même. » Il mit à profit tout ce qui restait des livres classiques du temple des ancêtres de la dynastie des Tcheou, les mémoires secrets de la *Maison de pierre* et du *Coffre d'or,* et les registres appelés Iu-pan ou en planches de jaspe. On ajoute qu'il dépouilla le *Liu-ling,* pour ce qui concerne les lois; la *Tactique* de *Han-sin,* pour ce qui regarde les affaires militaires; le *Tchang-tching* de *Tchang-tsang,* pour ce qui a rapport aux sciences et à la littérature en général, et le *Li-yi* de *Chou-sun-thoung,* pour tout ce qui est relatif aux usages et aux cérémonies. C'est de cette manière qu'il composa le grand ouvrage auquel il donna le simple titre de *Sse-ki* (mémoires historiques). Cet ouvrage, divisé en cent trente livres et contenant cinq cent vingt-six mille cinq cents caractères, est distribué en cinq parties. La première, intitulée *Chronique impériale,* comprend douze livres; elle est

consacrée au récit des actions des souverains de la Chine et des événements qui ont eu l'empire entier pour théâtre. Les faits y sont disposés chronologiquement et rapportés aux dates qui leur appartiennent. L'auteur a commencé son récit au règne de Hoang-ti (2697 avant J.-C.), et il le termine au règne de Hiao-wou, de la dynastie des Han, à une année qui fut remarquable par la découverte d'une de ces licornes merveilleuses, de l'apparition desquelles les Chinois tirent les plus heureux présages. Cette année est la 122e de l'ère chrétienne. Les deux derniers livres de cette partie ont été perdus et suppléés par des additions de Tchhou-chao-sun. La seconde partie, qui porte le titre de *Canons* (ou tableaux) *chronologiques*, est composée de dix livres et ne contient que des tables, dont la forme ressemble beaucoup à celle de nos atlas historiques. Chaque année occupe la colonne verticale, qui est subdivisée en autant de cases qu'il y a d'Etats feudataires, ou de grandes charges dont on fait connaître les titulaires. On a perdu le dernier livre, qui renfermait la table des grands vassaux de la dynastie des Han. Le même Tchhou-chao-sun se chargea de remplir cette lacune. La troisième partie, en huit livres, est désignée par le titre de *Pa-chou* (les huit branches des sciences). L'auteur y traite successivement de ce qui a rapport aux rites, à la musique, aux tons considérés comme types des mesures de longueur, à la mesure du temps, à l'astronomie (en y comprenant l'uranographie et l'astrologie), aux cérémonies religieuses, aux rivières et canaux et aux poids et mesures. Ssema-thsian y traite, en autant de dissertations séparées, de toutes les variations qu'ont éprouvées ces divers objets, durant les vingt-deux siècles dont son ouvrage embrasse l'histoire. Quatre livres relatifs aux arts, à la musique, aux tons et au calendrier, ont été perdus et remplacés par des *Traités* de Tchhu-chao-sun sur les mêmes sujets. La quatrième partie, formée de trente livres, renferme l'histoire généalogique de toutes les familles qui ont possédé quelque territoire, depuis les grands vassaux de la dynastie de Tcheou, jusqu'aux simples ministres ou généraux de la dynastie des Han. On y a, par exception, admis la maison de Confucius, à raison de la grande célébrité de ce philosophe. Le dernier livre de cette partie a été perdu et suppléé comme les autres. Enfin, la cinquième et dernière partie, composée de soixante-dix livres, est consacrée à des articles de biographie plus ou moins étendus, sur tous les hommes qui se sont fait un nom dans diverses parties des sciences ou de l'administration. L'auteur la termine par une histoire abrégée de sa propre famille, et c'est là qu'il rend compte des travaux de son père et des siens, dans la composition de l'ouvrage auquel cette notice tient lieu d'épilogue. Les livres 38e à 68e de cette cinquième partie ont été perdus. Tel est, en deux mots, le plan du monument érigé par Ssema-thsian. L'ordre qu'on y admire est un de ses moindres mérites. La multitude des faits qui y ont trouvé place, la manière toujours nette et vive dont ils y sont présentés, la simplicité constante et la noblesse soutenue du style suffisent pour justifier la haute estime dont jouit cet ouvrage, et cet éloge donné à l'auteur par deux des maîtres de l'art, Licou-hiang et Yang-hioung, lesquels lui attribuent éminemment le génie de l'histoire. La distribution des matières, telle que Ssema-thsian l'a établie pour son *Sse-ki*, a, depuis lui, servi de modèle à tous ceux qui ont travaillé aux différentes branches de l'histoire authentique, ou, comme on les appelle, des grandes annales de l'empire, et dont les ouvrages réunis forment le vaste corps historique connu sous la dénomination des *Vingt-deux histoires*. Ce classement a l'avantage de dégager le récit des principaux événements d'une foule de particularités et de détails qui en gênent la marche, et en même temps de conserver ces détails mêmes et ces particularités qui sont d'une si haute importance pour bien juger les mœurs d'un siècle et le génie d'une nation; toutefois, on doit convenir qu'en traçant isolément les annales de l'Etat, l'histoire des institutions et la vie des particuliers, Ssema-thsian a éludé, plutôt qu'il ne l'a surmontée, l'une des plus grandes difficultés de l'art de l'historien. Le parti qu'il a pris jette de l'incohérence et de l'aridité dans ses récits et l'expose à beaucoup de répétitions, puisque la narration d'un même fait est souvent morcelée dans la chronique et dans les notices particulières, suivant qu'un ou plusieurs personnages ont eu part à un même événement. On ne saurait faire un reproche à l'auteur du grand nombre de fables qu'il avait recueillies dans les livres anciens, et qu'il a introduites dans le sien. La manière dont il s'exprime donne assez à connaître qu'il ne raconte pas de tels faits comme réels, et qu'il a seulement craint de laisser perdre des traits curieux ou des traditions antiques. On ne connaît pas, de Ssema-thsian, d'autre ouvrage que le *Sse-ki*. Le P. Amiot lui en attribue sept (*Mém. chin.*, t. 3, p. 87), dont il rapporte les titres; mais ce ne sont que les parties mêmes du *Sse-ki* énumérées ci-dessus, que le missionnaire a prises pour des ouvrages différents. Sans doute, en cette occasion comme dans plusieurs autres, il a puisé ses renseignements dans la *Bibliographie* de Ma-touanlin (*Wen hian thoung khao*, l. 191, p. 8), ou dans les notes de Yan-sse-kou sur l'*Histoire des Han* de Phan-kou, dont il a mal entendu les expressions, sans se donner la peine de jeter les yeux sur les ouvrages originaux. C'est ainsi qu'il a transformé les dix livres de tables chronologiques de Ssema-thsian en *dix modèles d'un bon gouvernement*, et son *Uranographie* en une espèce de roman *astronomique, fait pour célébrer ces généraux illustres qui, en remplissant la terre du bruit*

*de leurs hauts faits pendant leur vie, ont mérité de briller encore après leur mort, en donnant leurs noms aux globes qui rouleront jusqu'à la fin des siècles dans la voûte des cieux.* Il n'y a pas, dans les écrits de Ssema-thsian, un seul mot relatif à ces idées, que le P. Amiot a tirées de son imagination. Malgré l'arrêt qui le condamnait à une prison perpétuelle, Ssema-thsian était rentré en grâce auprès de l'empereur, qui l'avait nommé à une sorte de chancellerie littéraire. Il exerça cette charge jusqu'à sa mort, dont on ignore l'époque précise. Le *Sse-ki* ne parut pas de son vivant; mais après sa mort ce livre commença à être connu, et sous le règne de Siouan-ti (de 73 à 49 avant J.-C.), un neveu de Ssema-thsian, nommé Phing-thoung-heou, se chargea de la publication du *Sse-ki*. Quelques années après, sous le règne de Wang-mang (de 9 à 22 de J.-C.), on conféra à Ssema-thsian le titre posthume de Sse-thoung-tseu, qui est une des dignités du collége impérial. On s'est étonné que l'homme qui a le plus efficacement contribué à la restauration des lettres en Chine n'ait pas obtenu une place parmi les grands hommes auxquels on rend des honneurs presque divins dans le temple de Confucius. On en a donné l'improbable raison, que cet excellent historien, depuis la disgrâce qu'il avait encourue, n'était pas complétement homme. Phan-kou, l'un des plus célèbres imitateurs de Ssema-thsian, lui a consacré le soixante-deuxième livre de son *Histoire de la dynastie des premiers Hans*. C'est principalement à cette source qu'a puisé le P. Amiot pour rédiger l'article incomplet et fautif qu'il a inséré, sur ce grand historien, dans sa collection de *Portraits des Chinois célèbres* (*Mém. chin.*, t. 3, p. 77). Outre la notice que Ssema-thsian lui-même a donnée de son *Sse-ki*, dans l'épilogue qui a été cité précédemment, il faut lire les jugements que les plus habiles lettrés en ont portés, dans la *Bibliothèque* de Matouan-lin (liv. 191, p. 8-15). On peut consulter aussi le mémoire d'Amiot *Sur l'antiquité des Chinois* (*Mém. chin.*, t. 2, p. 126 et suiv.), et le traité de la *Chronologie chinoise* de Gaubil, p. 123. La bibliothèque de Paris possède plusieurs éditions du *Sse-ki*. Une de ces éditions est remarquable par son exécution typographique; elle est de ce petit format que les Chinois nomment *trésors de manche*, parce qu'on les serre dans sa manche, comme nous les porterions dans la poche. Une autre, imprimée sous Khian-loung, en trente-deux volumes, contient les notes *variorum* et tous les éclaircissements qui peuvent être nécessaires pour arriver à une pleine et entière intelligence du texte. A. R—T.

STAAL (la baronne DE), d'abord connu sous le nom de *Mademoiselle de Launay*, naquit à Paris en 1693. Peu de temps avant sa naissance, son père, qui était peintre, fut forcé de s'expatrier et se retira en Angleterre, où il mourut. Mademoiselle de Launay, avec sa mère, trouva un asile honorable dans l'abbaye de St-Sauveur en Normandie (1), dont madame de la Rochefoucauld, sœur de l'auteur des *Maximes*, était abbesse. Douée d'un esprit précoce, elle s'attira l'amitié de plusieurs dames de la première distinction, entre autres de madame de Grieu, qui, devenue abbesse de St-Louis à Rouen, y amena la jeune de Launay. Dans ce nouveau couvent, par l'effet de la tendresse aveugle de la supérieure, elle vit chacun occupé à satisfaire ses moindres fantaisies; aussi devint-elle un exemple du danger qu'il y a de donner aux enfants une éducation trop relevée. « Il m'est arrivé, dit-elle « dans ses *Mémoires*, tout le contraire de ce qu'on « voit dans les romans, où l'héroïne, élevée « comme une simple bergère, se trouve une « illustre princesse. J'ai été traitée dans mon « enfance en personne de distinction, et par la « suite je découvris que je n'étais rien... » A quatorze ans, mademoiselle de Launay était assez avancée pour connaître la philosophie de Descartes, pour embrasser avec passion les systèmes de Malebranche et pour en déduire les conséquences par la seule force de ses méditations. Mais un scrupule pieux la détacha de ces hautes spéculations. « A force de penser, dit-elle, j'eus « des pensées qui m'inquiétèrent; je craignis que « la philosophie n'altérât la foi; que ces idées « métaphysiques ne fussent une nourriture trop « forte pour un esprit peu capable de les bien di- « gérer; et je pris, au fort de ma passion, le parti « d'en éloigner l'objet, jusqu'à ce que je pusse « m'y livrer sans danger. » Plus tard, pour faire diversion aux premiers chagrins qu'elle ressentit, mademoiselle de Launay étudia la géométrie; mais elle renonça encore à cette science, dès qu'elle s'aperçut « que la vérité qu'on cherche « s'évanouit au moment qu'on croit la saisir ». Sa jeunesse, parée d'un rare mérite, lui avait attiré les hommages d'un savant distingué, Brunel, ami de Fontenelle, qui la chanta sous le nom de Doris, dans quelques vers imprimés à la suite des *Mémoires* de mademoiselle de Launay. Brunel lui fit connaître l'abbé de Vertot, qui se prit de passion pour elle et lui fit des offres généreuses qu'elle n'accepta point, malgré le conseil de ses amis. « Je m'étais résolue de « bonne heure à l'indigence, dit-elle, et j'y trou- « vais moins d'inconvénients qu'à me charger de « quelque obligation suspecte. » L'amour allait désormais tenir une grande place dans sa vie. « Tantôt elle aima sans être aimée, tantôt elle « fut aimée sans qu'elle aimât. » Rien de si gracieux que la manière dont elle retrace ses diverses aventures. En parlant d'un de ses adorateurs (le sieur de Rey), dont la passion s'était refroidie depuis qu'elle avait noblement refusé ses bienfaits désintéressés, elle peint ainsi la

(1) La mère de mademoiselle de Launay mourut, en 1721, dans ce même couvent, dont elle était sortie pendant quelques années pour être gouvernante de mademoiselle de Ventadour.

diminution des sentiments qu'il lui portait : « Il « ne manquait pas de me reconduire jusque « chez moi ; il y avait une grande place à passer, « et, dans les commencements de notre connais- « sance, il prenait son chemin par les côtés de « cette place ; je vis alors qu'il la traversait par « le milieu ; d'où je jugeai que son amour était « au moins diminué de la différence de la diago- « nale aux deux côtés du carré. » Le moment vint où elle conçut pour le marquis de Silly (*voy.* ce nom), frère d'une de ses amies de couvent, la première passion qu'elle eût encore ressentie. Ce sentiment, qui ne fut jamais payé de retour, eut du moins pour elle, selon son propre aveu, l'avantage de « garantir de toute autre « séduction le temps de sa vie qui en était le « plus susceptible ». Au reste, Silly lui voua une amitié vive, circonspecte et généreuse, qui ne se démentit jamais. En 1710, la mort de madame de Grieu, sa protectrice, la força de quitter le couvent de St-Louis. Dénuée de toutes ressources, elle aurait pu en trouver dans la bourse de ses nombreux amis ; mais elle était déterminée à ne rien accepter tant qu'elle serait dans l'incertitude de pouvoir jamais rendre. « Je me résolus de « souffrir la misère, dit-elle, d'aller chercher la « servitude, plutôt que de démentir mon carac- « tère, persuadée qu'il n'y a que nos propres « actions qui puissent nous dégrader. » Arrivée à Paris, elle entra avec madame de Grieu, sœur de la défunte abbesse, dans le couvent de la Présentation, attendant le sort que l'avenir lui préparait. Sur sa réputation de savoir et d'esprit, la duchesse de la Ferté se prit pour elle d'un engouement immodéré et la conduisit à Versailles et à Sceaux pour la montrer au duc de Bourgogne, à la duchesse du Maine et aux premières dames de la cour, moins comme une protégée que comme un objet de curiosité. Il faut lire dans les *Mémoires* de mademoiselle de Launay les scènes humiliantes ou ridicules auxquelles donnèrent lieu ces démarches bizarres d'une protectrice qui lui nuisait par son empressement excessif à la faire valoir. Chez la duchesse du Maine, elle eut l'avantage de rencontrer Malezieu (*voy.* ce nom), qui admira son esprit ; et ce suffrage la mit en honneur dans la petite cour de Sceaux, où les décisions de ce savant aimable passaient pour infaillibles. Déjà elle avait fait connaissance avec Fontenelle, qui fut toujours de ses amis. Vertot la mit en relation avec Duverney, célèbre anatomiste, qui, apprenant que mademoiselle de Launay avait lu ses ouvrages, disait, dans son enthousiasme pour la science, « qu'elle était la fille de France qui connaissait « le mieux le corps humain », mot dont la médisance ne tarda pas à faire une perfide application. Présentée par ce savant dans une société où se réunissaient de grands seigneurs, tels que les ducs de Lafeuillade et de Rohan, l'abbé de Bussy, etc., des littérateurs distingués, tels que Fontenelle, Valincourt, l'abbé de St-Pierre, etc., mademoiselle de Launay en faisait le charme autant par sa rare instruction que par un ton *de bonne compagnie* qui lui était naturel. Après une année de démarches, elle fut forcée d'accepter une place de femme de chambre chez la duchesse du Maine. Inhabile au service, trop fière pour se prêter aux rubriques de la domesticité, elle se vit à la fois méconnue de sa maîtresse, rebutée, calomniée par ses compagnes. Malezieu lui-même avait fait succéder aux prévenances dont il l'avait comblée « les dédains qu'on a pour la valetaille » (*Mémoires*). Dans cette pénible situation, mademoiselle de Launay s'abandonnait au désespoir, lorsqu'une heureuse circonstance obligea sa dédaigneuse maîtresse à apprécier ses talents. Une demoiselle Testard, douée d'une grande beauté, s'avisa de contrefaire l'inspirée. On courut en foule chez elle. Fontenelle, qui s'y rendit de la part du duc d'Orléans, porta dans l'examen de cette fille des yeux trop prévenus par ses charmes. On en murmura dans le monde ; la duchesse du Maine se souvint alors de mademoiselle de Launay pour l'engager à écrire au trop galant philosophe tout ce qu'on disait contre lui à ce sujet. La lettre de mademoiselle de Launay, modèle de grâce et de fine plaisanterie, eut un succès prodigieux (1). Dès ce moment, celle qui l'avait écrite ne fut plus négligée. « L'altesse sérénis- « sime, dit-elle dans ses *Mémoires*, s'abaissa à « me parler et s'y accoutuma. Elle fut contente « de mes réponses, compta mon suffrage ; je « m'aperçus même qu'elle le cherchait et que « souvent, quand elle parlait, ses yeux se tour- « naient vers moi et observaient mon attention. » La cour de Sceaux était alors brillante et dissipée ; mademoiselle de Launay devint l'âme des fêtes par lesquelles la duchesse du Maine aimait à occuper ses nuits. Recherchée par tout ce qu'il y avait de plus aimable dans la société de la duchesse, elle eut désormais un petit cercle à l'ombre de celui de son altesse. Avant de se rendre dans le salon de la maîtresse, on venait passer quelques heures dans le réduit étroit et sombre, *sans cheminée ni fenêtre* qu'occupait la suivante. Chaulieu, infirme et septuagénaire, devint le plus empressé de ses adorateurs ; et retrouva tout le feu du bel âge pour célébrer les charmes de sa jeune maîtresse. Asthmatique, goutteux et presque aveugle, il ne devait pas, sans doute, être un amant fort dangereux ; mais il fallait bien que mademoiselle de Launay achetât par quelques complaisances le droit de régner en souveraine sur le cœur et dans la maison de ce courtisan voluptueux, et moins susceptible qu'un autre d'aimer en dupe. Au reste, Chaulieu lui a dit, tant en prose qu'en vers : : « *Je vous adore co-* « *quette, libertine et friponne*, etc. (2). » C'était par la plus noble délicatesse, sur tout autre point, que

(1) Elle se trouve dans les *Mémoires*.
(2) Lettre de Chaulieu à mademoiselle de Launay.

mademoiselle de Launay s'était assurée, avec l'estime de son vieil amant, un empire si absolu sur les affections de celui-ci. Jamais elle n'accepta les présents qu'il lui offrait. Importunée un jour des vives instances avec lesquelles il la priait de recevoir mille pistoles : « Je vous conseille, lui « dit-elle, en reconnaissance de vos généreuses « offres, de n'en pas faire de semblables à bien « des femmes ; vous en trouveriez quelqu'une « qui vous prendrait au mot. — Oh ! je sais « bien, reprit-il, à qui je m'adresse. » Il l'exhortait souvent à la parure. « Je me trouve parée « de tout ce qui me manque », répondait-elle. Des intrigues d'un genre plus sérieux vinrent occuper sa vie, qui se partageait alors entre son service auprès de la duchesse et la folâtre liberté des soupers du Temple, dans lesquels, aux yeux du grand prieur, du comte d'Albert et de Brancas, elle parut plus d'une fois la plus aimable des bacchantes. La duchesse du Maine, irritée des humiliations que subissait son époux depuis la mort de Louis XIV, cherchait à former un parti contre le régent. Ce fut dans le cabinet de cette princesse que fut composé, en 1717, le fameux *Mémoire des princes légitimés,* qui, faisant un appel à la nation, demandait les états généraux. Mademoiselle de Launay remplit dans cette occasion l'office du secrétaire le plus instruit. « J'assistais, dit-elle, à son travail, et je feuilletais « aussi les vieilles chroniques et les jurisconsultes « anciens et modernes. » Une foule d'intrigants trouvaient alors accès à la cour de Sceaux, sous prétexte de servir le ressentiment de la princesse. Mademoiselle de Launay était spécialement chargée de les introduire ; aussi n'est-ce pas sans quelque raison que la mère du régent, dans sa correspondance, en la qualifiant d'*intrigante très-dangereuse,* la représente comme *une des personnes qui ont conduit toute l'affaire.* Ce n'est pas que la duchesse du Maine ne mît des bornes à sa confiance envers une suivante dont le zèle n'en connaissait point. « Si elle me confiait beaucoup « de choses, dit celle-ci dans ses *Mémoires,* elle « m'en cachait bien d'autres ; et je n'allais pas « au-devant de ces onéreuses confidences, dont « je prévoyais si bien les suites. » Les procédés de la duchesse ne répondaient pas davantage à tant de dévouement. Mademoiselle de Launay était-elle, par une maladie, quelque temps éloignée, on la recevait à son retour comme une étrangère. Plus d'une fois sa maîtresse lui refusa un repos que réclamaient impérieusement des indispositions causées par la fatigue des lectures qu'elle exigeait durant toutes les nuits. « Je veux « des femmes pour me servir, disait la duchesse, « et non pour faire académie. » Lors de la conspiration de Cellamare (1718), mademoiselle de Launay fut un des principaux agents des communications de la princesse avec cet ambassadeur. Arrêtée, le 19 décembre 1718, en même temps que la duchesse du Maine, elle n'eut pas la consolation de la suivre. « Ce fut, dit-elle, la « première émotion que j'éprouvai : j'étais si « préparée à tout le reste, que je n'en avais « senti aucun trouble. » Pendant trois jours, elle resta sous la garde d'un mousquetaire, qui ne la quittait pas même la nuit. Ce militaire offrit de lui rendre tous les services qu'elle voudrait exiger de lui. « Je n'en voulus recevoir aucun, dit-elle, « tant par défaut de confiance que pour ne pas « lui donner, dans une conjoncture si délicate, « quelque droit à ma reconnaissance. » Elle fut ensuite conduite à la Bastille, et soutint avec une présence d'esprit admirable un premier interrogatoire que lui firent subir les ministres Leblanc et d'Argenson, ne disant que ce qu'elle voulait dire et ne s'écartant pas du vrai, « dans lequel, « comme elle le dit elle-même, il semble que « l'esprit, forcé à quelque détour, rentre aussi « facilement que le corps qui circule rattrape la « ligne droite. » Un second interrogatoire, qui eut lieu trois mois après, fut plus sérieux. Plusieurs agents du complot avaient parlé ; la duchesse elle-même n'avait obtenu sa délivrance qu'en sacrifiant, par ses déclarations, ceux qui s'étaient exposés pour sa cause. « Si madame la « duchesse elle-même a parlé, répondit made- « moiselle de Launay aux deux ministres, que « pourrais-je vous dire qui vous instruisît plus « parfaitement ? Elle sait ce qui la regarde mieux « que personne ne peut le savoir. Quand même « elle m'aurait dit tout ce que j'ignore, je ne « pourrais rien ajouter aux connaissances qu'elle « a données. » Leblanc reprit : « Vous savez « toute l'affaire ; et l'on veut que vous parliez, « ou bien vous resterez toute votre vie à la Bas- « tille. — Eh bien, monsieur, lui dit mademoi- « selle de Launay, c'est un établissement pour « une fille comme moi, qui n'a pas de bien. » Madame, mère du régent, prétend dans ses lettres que la duchesse du Maine, ayant écrit au prince qu'en cas qu'elle eût oublié quelque chose dans ses déclarations, il pouvait interroger mademoiselle de Launay, qui était instruite de tout, celle-ci répondit : « Je ne sais si la prison a tourné « la tête à ma maîtresse, mais il ne m'en est pas « arrivé autant ; je ne sais rien, je ne puis rien « dire. » Ce fut à ce moment que deux hommes également distingués se prirent de passion pour elle ; c'étaient le chevalier de Mesnil, son compagnon d'infortune, et le lieutenant de roi la Maisonrouge, son gardien. Rien de plus attachant que le récit de cette double intrigue. On admire le talent avec lequel mademoiselle de Launay sait, par le charme de son style, intéresser à des circonstances si légères et souvent si puériles. On ne peut s'empêcher non plus de la trouver un peu coquette entre deux rivaux, dont elle favorise l'un parce qu'elle l'aime, et ménage adroitement l'autre parce qu'elle en a besoin. Après deux ans de captivité, elle sortit de la Bastille ; et l'infidélité du chevalier de Mesnil lui fit

réellement regretter ce séjour. Au reste, on peut juger de la triste existence qu'elle allait retrouver à la cour de Sceaux par sa manière de penser sur sa prison. « Ma vie, dit-elle, y était douce « et tranquille; j'y trouvais même plus de liberté « qu'à la cour de la duchesse du Maine. Il est « vrai qu'en prison on n'y fait pas sa volonté; « mais aussi on n'y fait pas celle d'autrui : c'est « au moins la moitié de gagné. » Au sortir de la Bastille, elle se vit fêtée plus qu'elle ne l'avait jamais été. Ses anciens amis se montraient fiers de la considération que lui avait attirée sa noble conduite. Plusieurs n'avaient pas craint de lui témoigner un véritable intérêt pendant sa disgrâce, entre autres Valincourt et la marquise de Lambert. Fidèle au culte de l'amitié et de la reconnaissance, elle s'empressa d'aller voir madame de Grieu, sœur de la protectrice de son enfance; cette bonne religieuse pensa mourir de joie en la revoyant. Chaulieu, déjà atteint de la maladie dont il mourut, parut peu touché de sa visite. « Je remarquai, dit-elle, combien, dans « cet état, tout ce qui est inutile nous devient « indifférent. » La duchesse du Maine reçut assez froidement une suivante dont le dévouement avait été jusqu'à l'héroïsme. Mademoiselle de Launay a décrit d'une manière piquante cette entrevue. « J'allai à sa rencontre dans le jardin, « dit-elle ; elle me vit, fit arrêter sa calèche et « dit : *Ah! voilà mademoiselle de Launay; je suis « bien aise de vous revoir.* Je m'approchai ; elle « m'embrassa et poursuivit son chemin. » La duchesse, sans lui accorder aucune récompense, aucun avancement dans sa maison, continua de la traiter en femme de chambre ; elle la fit veiller et lire toutes les nuits comme auparavant; et mademoiselle de Launay ne tarda pas à regretter le repos de sa prison. Tout ce qu'elle avait porté à la Bastille s'était usé par le laps du temps ; elle en était sortie *presque déguenillée.* La princesse ne songea pas même à venir à son secours dans cette occasion. Heureusement, une amie de mademoiselle de Launay lui envoya, sans se faire connaître, des habillements faits dans le meilleur goût. Le seul adoucissement que lui procura la duchesse se réduisit à faire pratiquer *une fenêtre et une cheminée* dans sa chambre. Cependant, les amis de mademoiselle de Launay cherchaient à lui assurer un sort indépendant. Par l'entremise de Valincourt, elle était sur le point d'épouser Dacier, veuf depuis un an. « Mademoiselle de « Launay, disait-il, est la seule dans le monde « avec qui je pusse vivre et qui n'offensât pas la « mémoire de madame Dacier. » La duchesse du Maine refusa son agrément à ce mariage avantageux (car Dacier était riche), disant que mademoiselle de Launay lui était nécessaire, et promettant de faire beaucoup pour elle à l'avenir. Dès ce moment, elle la mit de ses promenades, la fit entrer dans ses parties de plaisir et la traita, à peu de chose près, comme les dames de sa maison. La mort de Dacier, arrivée peu de temps après, donna lieu à mademoiselle de Launay de sentir l'irréparable faute qu'elle avait faite en manquant une si belle occasion de se procurer le repos et la liberté. Une passion malheureuse qu'elle conçut alors pour un homme au-dessus d'elle par son rang, et dont elle ne dit pas le nom dans ses *Mémoires,* la mort successive de tous ses anciens amis, tels que Silly, Valincourt, madame de Grieu, de Réale, etc., lui firent passer quelques années bien pénibles. Dans son isolement, elle songeait à se retirer au couvent de St-Louis, où elle avait passé son enfance. La duchesse, craignant qu'elle ne rompît enfin les liens qui l'attachaient à elle, s'occupa de les redoubler. Les distinctions qu'elle lui avait accordées précédemment n'avaient pas de limites précises. « Je ne savais, dit-elle, si j'étais dedans « ou dehors; pour peu que je les passasse, ou « sans m'en apercevoir, ou par ordre de sa part, « les mines et les murmures de ces dames, atten- « tives à la distance qui devait être entre elles et « moi, m'y faisaient désagréablement rentrer. » Pour remédier à cet inconvénient, la princesse voulut, par un mariage, lui donner un rang qui la mît de niveau avec toutes les dames de sa cour. Elle chercha donc dans le corps suisse dont le duc du Maine était colonel général un officier qui, par l'espoir d'un avancement certain, voulût prendre « une femme sans naissance, ni « bien, ni beauté, ni jeunesse ; » c'est ainsi que madame de Staal fait elle-même les honneurs de sa personne dans ses *Mémoires.* « A peine, ajoute- « t-elle plaisamment, les treize cantons pou- « vaient-ils suffire à cette découverte. » Enfin on trouva le baron de Staal, qui, retiré du service, vivait à Gennevilliers, près de Paris, avec deux filles qu'il avait eues d'un premier mariage. Le duc du Maine lui donna une compagnie, avec le titre de maréchal de camp, et fit à mademoiselle de Launay une pension qui, jointe à une autre qu'elle tenait déjà de la cour et à quelques legs de ses amis, lui assura une fortune suffisante. Le mariage se conclut. Dès ce moment, madame de Staal eut toutes les prérogatives des dames de la maison de la duchesse, la table, l'entrée dans son carrosse, etc. Sa vie fut désormais exempte d'agitation, sauf les contrariétés que lui faisait éprouver la princesse, qui, bien que le contraire eût été convenu, prétendait que son service empêchât la nouvelle mariée de s'acquitter de ses devoirs envers son époux. Le rang qu'elle venait d'obtenir lui procura d'illustres amies, entre autres madame du Deffand, dont elle fait l'éloge dans ses *Mémoires.* Madame de Staal mourut à Gennevilliers, le 15 juin 1750, à l'âge de 56 ans. Quoiqu'elle n'eût jamais écrit pour le public, on a d'elle des productions de plus d'un genre : 1° *Mémoires de madame de Staal, écrits par elle-même.* Elle s'y est peinte tout entière avec franchise ; bien qu'on l'ait taxée d'avoir

dit d'avance : « *Je ne me peindrai qu'en buste,* » plus d'une fois elle a été bien au delà. Sous le rapport du style, il semble qu'elle ait emprunté la plume ingénieuse de Fontenelle pour la laisser courir avec un abandon inconnu à cet écrivain. Elle excelle surtout dans les comparaisons et dans les portraits. Ces *Mémoires* parurent pour la première fois à Londres (Paris), 1755, 4 vol. in-12. Dans le troisième sont vingt-trois lettres mêlées de prose et de vers, adressées au chevalier de Mesnil, son compagnon de captivité. Le quatrième contient les comédies dont il sera parlé ci-après. Les *Mémoires* seuls furent réimprimés à Paris, 1783, 2 vol. in-12. Enfin Colnet les a compris dans sa collection des *Mémoires des dames françaises*, où ils forment deux volumes in-18, Paris, 1822. Il y a joint le *Portrait de la duchesse du Maine,* qui fut publié pour la première fois par Laharpe, en 1801, dans sa *Correspondance littéraire avec le grand-duc de Russie.* 2° Deux comédies, *l'Engouement* et *la Mode,* l'une et l'autre en trois actes, composées pour le théâtre de Sceaux. Quoi qu'en ait dit Chamfort dans son *Dictionnaire dramatique,* la *Mode* offre, ainsi que l'*Engouement*, des détails fort piquants sur les petits ridicules de la haute société. Elle fut représentée, en 1761, au théâtre Italien, sous ce titre : *les Ridicules du jour.* 3° *Lettres.* La correspondance de madame de Staal, sauf ses vingt-quatre premières lettres au chevalier de Mesnil, ne fut publiée qu'en 1801, sous le titre de *Recueil de lettres de mademoiselle de Launay* (*madame de Staal*) *au chevalier de Mesnil, au marquis de Silly et à M. d'Héricourt,* 2 vol. in-12. Bernard, l'éditeur, y joignit celles de Chaulieu et de Rémond à mademoiselle de Launay, avec une notice sur cette femme célèbre. Les *Lettres au chevalier de Mesnil,* qui sont au nombre de cent quatre-vingt-dix, sans compter les vingt-trois premières, imprimées en 1755, empruntent un intérêt bien touchant de la situation de celle qui les écrivit en prison. On ne peut s'empêcher de mésestimer un homme qui, après avoir reçu d'elle tant de preuves d'amour, finit par l'abandonner. Les quarante-quatre lettres de mademoiselle de Launay au marquis de Silly furent écrites par elle peu de temps après sa sortie de la Bastille. Elles attachent surtout par la manière spirituelle dont elle soutient le rôle de confidente auprès d'un homme qu'elle aime encore en secret. L'amitié seule a fait les frais de la correspondance de madame de Staal avec d'Héricourt, qui contient vingt-sept lettres, du 28 juillet 1740 au 18 janvier 1749, et qui offre quelques anecdotes et nouvelles littéraires. Les cinquante-huit lettres de Chaulieu répondent à l'idée qu'on peut se former de l'agrément de son style. Quant aux lettres de Rémond, qui sont au nombre de trente, elles ne méritaient pas de sortir de l'oubli, bien que madame de Staal les vante dans ses *Mémoires*, « comme meilleures qu'aucunes qu'elle eût vues « en ce genre ». C'est au duc de Choiseul qu'on doit la conservation de toutes ces lettres, qu'il fit transcrire en même temps que les *Mémoires* de St-Simon, et qu'il donna à l'abbé Barthélemy. A la mort de ce dernier, Bernard fit l'acquisition de cette correspondance pour la publier. On a encore de madame de Staal vingt-deux lettres écrites à madame du Deffand (*voy.* ce nom), qui ont paru, en 1809, dans un recueil intitulé *Correspondance inédite de madame du Deffand*, 2 vol. in-8°, Paris, 1809. On y trouve des anecdotes sur la visite que Voltaire et madame du Châtelet firent, en 1747, à la duchesse du Maine, dans son château d'Anet. Madame de Staal ne les traite pas charitablement. « Ils se sont fait dé- « tester, dit-elle, en n'ayant d'attentions pour « personne. » Cette correspondance est précieuse, en ce qu'elle prouve sans réplique que Voltaire est auteur d'une misérable parade intitulée *le Comte de Boursoufle,* représentée, en 1747, sur le théâtre de la duchesse du Maine, et qui fut jouée, en 1759, sur le Théâtre-Italien, sous le nom de ce poëte, qui crut utile de la désavouer (1). Toutes les *OEuvres* de madame de Staal ont été recueillies en 1821, Paris, Renouard, 2 vol. in-8°. On y a joint les lettres de Chaulieu ; mais on n'a pas jugé celles de Rémond dignes de la réimpression (2). D—R—R.

STAAL (Charles de), général russe, né le 31 août 1777 (ancien style) à Reval, appartenant à une ancienne famille originaire d'Allemagne, entra jeune au service, et il fit sous Souwarow les campanges d'Italie et de Suisse en 1799. Il profita à cette rude école et montra, dans des circonstances difficiles, une fermeté à toute épreuve. Il se trouva aux journées d'Austerlitz, d'Heilsberg et de Friedland, journées dans lesquelles les troupes russes succombèrent, mais après une résistance dont la vigueur les honora. En 1813, Staal, devenu général et placé à la tête d'une brigade de cavalerie, combattit à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, à Kulm, à Leipsick ; il fit la campagne de France et assista aux sanglantes affaires de Brienne et de Montmirail. Il rendit partout d'importants services. Après la paix, il quitta le service et se retira sur ses terres, où il se livra avec zèle à de grandes exploitations agricoles, mais des revers de fortune l'amenèrent à rentrer dans l'armée ; employé d'abord comme aide de camp du grand-duc Constantin, il montra beaucoup de dévouement et de courage lorsque le choléra envahit Moscou en 1830 ; il réprima les désordres auxquels se livrait une population ignorante et terrifiée ; il organisa avec habileté des secours efficaces en faveur des ma-

(1) Dans une lettre du comte d'Argental, du 26 janvier 1761. Cette pièce fut imprimée la même année à Vienne, sous le titre de *l'Echange*, et elle a été comprise, depuis 1817, dans quelques éditions de Voltaire, notamment dans celle de Renouard, en 64 volumes in-8°.

(2) C'est Creuzé qui est l'auteur de *Mademoiselle de Launay à la Bastille*, opéra-comique joué et imprimé, 1813, in-8°. A. B-T.

lades. L'empereur Nicolas le récompensa en le nommant lieutenant général, commandant de Moscou et chef de l'hôpital général militaire, place qu'il remplit de manière à s'attirer l'attachement des militaires. Le prince Galyzin s'étant absenté en 1839, Staal le remplaça comme chef militaire du gouvernement de Moscou; en 1840, il fut appelé au Sénat, mais il conserva le commandement de Moscou, il y mourut dans un âge avancé le 16 (28) février 1853. Z.

STABEN (Henri), peintre flamand, né en 1578, apprit dans son pays les premiers éléments de son art. Jeune encore, il se rendit en Italie pour se perfectionner. Il choisit Venise pour séjour et le Tintoret pour maître; mais l'ayant perdu lorsqu'il n'avait encore que seize ans, il se vit forcé de faire lui-même son éducation. Il peignait en petit avec une netteté qui tenait du prodige. Ses compositions, mélange heureux du style des Flamands et des Italiens, dénotent de l'invention. Il dessinait avec agrément et disposait ses figures d'une manière judicieuse. On cite, parmi ses meilleurs ouvrages, un petit tableau représentant *la Galerie d'un amateur,* où il a introduit toutes sortes d'objets de curiosité. On voit, sur les murs, un grand nombre de peintures, toutes représentant des objets différents et terminées avec le soin le plus exquis, quoique de la plus petite dimension. Chaque tableau est parfaitement distinct et placé dans son véritable jour; la perspective en est parfaite, et la lumière et la couleur n'en sont pas moins admirables. Staben mourut en 1658. P—s.

STABILI. *Voyez* Cecco d'Ascoli.

STACE (*Publius Papinius Statius*), poëte latin, naquit à Naples, l'an de Rome 814 (61 de J.-C.). Son père, d'une famille patricienne, mais pauvre, et qui habitait à Vélie (en grec Sellé), dans le pays des Lucaniens, s'était distingué dès sa tendre enfance par un talent extraordinaire, en obtenant le prix de poésie aux fêtes lustrales qu'on célébrait à Naples tous les cinq ans. Depuis cette époque, il n'y eut point de concours qui ne fût marqué par ses victoires, et il ne se signala pas moins heureusement en Grèce, dans les jeux Isthmiques, dans les Pythiques et dans les Néméens. Chargé de couronnes, il revint à Naples ouvrir une école de littérature, qui attira une multitude de disciples. Sa réputation ne tarda pas à le conduire à Rome, où les jeunes gens que leur fortune et leur naissance appelaient aux honneurs les plus hauts suivirent ses leçons; on dit même, je crois sans preuve, que Domitien l'eut pour maître. Il professait avec autant d'élégance en grec qu'en latin. Mais il s'éleva au-dessus des fonctions du grammairien, et il enseigna les rites et le droit sacrés, d'où l'on conjecture avec raison qu'il fut revêtu de la dignité du sacerdoce. Il était poëte en même temps qu'orateur; et son fils a cité avec orgueil un poëme de lui sur l'incendie qui embrasa le Capitole, pendant le siége que les partisans de Vespasien y soutinrent contre ceux de Vitellius. De tous ses élèves, le plus illustre fut sans doute son fils; et toutefois il ne lui transmit qu'un de ses talents; car, autant qu'on peut en juger par les épîtres dédicatoires des Sylves, Stace écrivait mal en prose, et l'on ne voit pas qu'il se soit exercé à parler d'abondance. Il consacra toutes ses facultés à la poésie, et l'on dut augurer par la hardiesse et la force de son coup d'essai de ce qu'il pouvait faire. Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il entreprit sa *Thébaïde,* sous les auspices de son père. Le mariage l'avait uni, peu de temps auparavant, avec Claudia, déjà veuve et mère, et dont la fille devint la sienne. Ceux qui ont supposé qu'il avait épousé la veuve de Lucain ont commis une erreur. Stace dit qu'il aime à entendre chanter ses vers par sa belle-fille, qui a hérité du talent de son père. Stace donne à ce premier époux l'épithète *Canorus;* c'était probablement un habile musicien. Il trouva dans Claudia une compagne aimable et digne de lui. Elle l'aidait de ses conseils et de ses encouragements dans le long et pénible travail de sa *Thébaïde,* qu'il n'acheva qu'au bout de douze ans. Mais il eut, avant ce temps, la satisfaction de faire jouir son père de ses brillants succès. Comme lui, et sous ses yeux, il mérita la palme, dans les combats de poésies, à Naples; et à Rome, les lectures publiques des premiers chants de son poëme charmaient un auditoire nombreux et choisi. On les attendait avec impatience; on y courait en foule, ainsi que l'atteste Juvénal, dont on aurait tort d'interpréter en un sens ironique le passage relatif à ces lectures. Les soins que Stace donnait à son grand ouvrage le firent échouer dans les jeux Capitolins, qui commencèrent l'an 839 de Rome, 86 de l'ère chrétienne; et son père, qui fut témoin de son échec, ne put l'être des trois victoires qu'il remporta ensuite dans les concours annuels des fêtes de Minerve sur le mont d'Albe, concours institués par Domitien, comme ceux du Capitole. Le vieillard mourut peu de temps après les jeux Capitolins (1), à l'âge de soixante-cinq ans; et cette perte fut sentie et décrite bien vivement par notre poëte, à qui la douleur fit interrompre pendant trois mois ses travaux poétiques. Stace versifiait avec une facilité rare, qui approchait de l'improvisation; c'est lui-même qui l'atteste. Il se servit de ce talent pour entretenir les liaisons d'amitié qu'il avait contractées dans l'école de son père et pour en former de nouvelles. Les événements qui intéressaient la gloire, ou le bonheur, ou la fortune de ses amis, leurs travaux, leurs habitations, leurs fêtes, lui inspirèrent des poëmes dont se composa ensuite le recueil des Sylves. Il savait prendre tous les tons et embellir tous les sujets. Dans ces ouvrages, animés presque tous par des

(1) Dodwell a mal corrigé et interprété le passage par lequel il fixe la date de la mort du père de Stace avant les jeux Capitolins.

formes dramatiques, l'élégante souplesse de la diction le dispute à l'abondance des idées ingénieuses, et ils font autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. Enfin, il rejaillirait de ses écrits sur son nom un lustre sans tache, si la collection ne contenait les pièces dédiées à Domitien. On souffre de le voir prodiguer à ce tyran les plus extravagantes hyperboles de l'adulation la plus servile. La raison en ce moment abandonne Stace en même temps que le sentiment de sa dignité. Avec quel mépris Tacite et Pline lisaient-ils de pareils vers? On a tâché de l'excuser en mettant ses flatteries sur le compte de la reconnaissance. Domitien l'avait couronné aux jeux Albins; Domitien lui donna une propriété dans la campagne d'Albe; Domitien l'admit à la table impériale, ou, selon le langage de la cour des Césars, à la table *sacrée, sacras epulas.* C'était un honneur insigne, pour ceux qui y voyaient un honneur, de dîner avec le *maître,* avec le *Dieu.* Stace en fut ébloui, et dans le remercîment qu'il lui adresse, il exprime avec une naïveté risible sa puérile admiration pour la magnificence du palais et la pompe du festin. On peut présumer qu'il fut présenté par quelque courtisan, peut-être un de ses anciens condisciples, peut-être le pantomime Pâris, favori tout-puissant, auquel il vendit une tragédie intitulée *Agavé.* Le festin de l'empereur et la maison d'Albe furent trop chèrement payés. Ses petits poëmes, dont les copies circulaient dans le monde, et les lectures de sa *Thébaïde* lui avaient acquis de la célébrité lorsqu'il la publia, non sans trembler. Il avait alors trente et un ans; elle lui avait coûté douze années de veilles assidues, *Bissenos vigilata per annos, multa cruciata lima.* Chose étrange! peut-être est-ce l'excès même de ce soin qui fut cause des principaux défauts de style qu'on reprend dans cet ouvrage. La diction des Sylves est plus harmonieuse, plus correcte et plus pure en général. Dans ces pièces, la plupart peu improvisées, l'auteur échappait souvent par la rapidité de la composition à tous les genres d'affectation qui caractérisent le langage de cette époque. Le premier élan de son imagination le portait sans effort vers le beau, et sa négligence l'empêchait de subtiliser dans la recherche des pensées et de tourmenter les expressions; il n'avait pas le temps de n'être pas naturel. L'influence du siècle se fait plus sentir dans la *Thébaïde.* Mais quelles que soient les imperfections de cet ouvrage, on serait bien trompé si l'on s'en rapportait au jugement de plusieurs critiques trop prévenus, qui n'ont cru voir dans cet auteur que bouffissure, obscurité, roideur et dureté. Les plus sévères sont peut-être ceux qui avaient le moins lu son poëme. Laharpe l'a condamné en six lignes par une épigramme; mais le Tasse l'a pris en plusieurs endroits pour modèle. Dante lui-même, malgré son adoration pour Virgile, ne dédaignait pas la *Thébaïde;* et la vengeance d'Ugolin a bien l'air d'être une réminiscence de la rage de Tydée à ses derniers moments. On doit de plus observer que la *Thébaïde* fut la première tentative de sa jeunesse, et que le début est ce qu'il y a de plus mal écrit et de plus vicieux dans tout l'ouvrage. Mais qu'on surmonte ce premier dégoût, et bientôt l'action devient attachante. Il a su rendre Polynice intéressant, dessiner fortement les autres caractères, grouper avec art les personnages et donner du mouvement, de la vie et de la chaleur à tout son tableau. Les descriptions de plusieurs batailles, celle de l'évocation des mânes, la vision d'Etéocle, portent la terreur à son comble, tandis que toute l'énergie du pathétique le plus touchant se déploie dans les douleurs d'Antigone, de Jocaste, d'Argie, d'Atalante et d'Hypsipyle, dans les récits de la mort de Parthénopée, de celle d'Athys et de celle de Ménécée. Le P. Rapin dit que Stace faisait consister la poésie dans les mots plus que dans les choses et que ses vers retentissent à l'oreille, mais jamais jusqu'au cœur. Il faut croire que le P. Rapin avait parcouru la *Thébaïde* bien légèrement, ou que l'accès de son cœur était bien difficile. Si l'on voulait avoir la mesure de flexibilité du talent poétique de Stace, il faudrait comparer le palais du Sommeil au temple de Mars, les jeux de l'armée grecque au massacre de Lemnos, l'héroïsme un peu enfantin de Parthénopée à la férocité du gigantesque Hippomédon. Nous ne parlons point de la richesse ni de la vivacité des comparaisons : ses détracteurs ne contestent pas son mérite éminent dans ce genre. En un mot, il nous semble qu'on peut avoir lu la *Thébaïde* sans avouer que l'auteur est vraiment un poëte épique. Ce fut après l'avoir publiée, qu'il fit paraître, en quatre éditions successives, dans l'espace de trois ans, les quatre premiers livres des Sylves. Le cinquième est vraisemblablement un recueil posthume. Sa santé s'affaiblit promptement, et il veillissait dans l'âge où les autres sont encore jeunes. Une maladie grave l'ayant mis dans un grand danger et le laissant valétudinaire, il sentit le besoin de respirer l'air natal; et après avoir décidé, non sans peine, son épouse à quitter le séjour de Rome, il alla s'établir à Naples; mais il n'y recouvra point sa vigueur. Cependant son génie ne pouvait demeurer dans l'inaction : il commença l'*Achilléide,* qui avait pour sujet l'enfance d'Achille, toute la partie de la vie du héros antérieure aux événements de l'*Iliade.* La mort ne lui permit ni d'achever le poëme, ni de corriger les deux chants qu'il avait faits, et qui se recommandent néanmoins par de très-beaux passages; elle l'enleva avant qu'il eût atteint sa 36e année. On a lieu de penser que son ardente sensibilité contribua beaucoup à augmenter le mal auquel il succomba. Il ne se consola point de la mort de son père. La stérilité de Claudia fut pour lui une autre source de chagrins. Il était si dévoré du besoin d'aimer, qu'il voulut,

puisque la nature lui refusait un fils, s'en créer un par l'adoption. Il choisit un enfant né d'une esclave de sa maison; mais cet objet des plus tendres soins lui fut ravi au berceau; son affliction ajouta l'insomnie à ses autres souffrances, et la langueur le conduisit au tombeau. Ses contemporains l'admiraient; il ne lui a manqué, pour obtenir les suffrages des modernes, que d'être mieux connu. Les éditions de Stace n'ont pas été très-multipliées. On publia d'abord séparément les *Sylves* à Venise, en 1472, puis l'*Achilléide,* en 1473, et toutes les œuvres réunies, en 1475 et en 1490. Une édition plus correcte et plus complète parut en 1600, par les soins de Lindebrog (1). On a imprimé, avec Stace, un scoliaste sur le nom et même sur l'existence duquel il s'est élevé des contestations. Les uns le nomment Luctatius; les autres, Lactantius. Quelques-uns prétendent que ses Scolies ne sont qu'un recueil de notes de plusieurs grammairiens. Le meilleur et le plus ample commentaire qu'on ait de Stace est celui de Gaspar Barth, in-4°, 1671. L'abbé Conti fit au sujet de Stace une dissertation apologétique, dont l'analyse se trouve parmi les œuvres de l'abbé Arnaud. A plusieurs aperçus ingénieux et vrais, l'auteur mêle un paradoxe que Stace lui-même désavouerait sans doute. Il suppose que le poëte a semé d'images horribles sa *Thébaïde* pour complaire à Domitien, et qu'Œdipe, Etéocle, Polynice ne sont que les portraits allégoriques de Vespasien, Titus, Domitien. Malgré cette erreur, la dissertation est très-utile et bien écrite. Les trois ouvrages de Stace se trouvent réunis pour la première fois dans une édition in-folio publiée à Rome en 1475 et devenue fort rare; les deux premiers avaient déjà été mis au jour ensemble dans deux éditions non datées, sans indication de ville ou de typographie et qui, remontant à une haute antiquité, sont devenus très-difficiles à rencontrer. Les diverses impressions du 15e et du 16e siècle ont peu de valeur; celles d'Alde, 1502 et 1519, n'ont de prix que pour des bibliophiles épris de vieux livres. En 1662 parut l'édition revue par le savant C. Barth en 4 vol. in-4°; elle est mal imprimée, mais le commentaire est une mine d'érudition; elle ne parut d'ailleurs qu'après la mort de Barth, et l'on y a reproduit le texte déjà donné, tandis que les notes signalent un grand nombre de corrections et de restitutions provenant, dit-on, d'un fort précieux manuscrit dont la trace s'est perdue. L'édition *Variorum* (Leyde, 1671) n'est pas sans mérite, mais celle *ad usum Delphini* (Paris, 1685, in-4°) en a fort peu; elle a cependant beaucoup de prix aux yeux des bibliomanes qui veulent posséder bien complète la collection *ad usum,* car elle est devenue excessivement rare, ce qu'on attribue à ce qu'elle fut détruite par les libraires qui se trouvaient dans l'impossibilité de la vendre. On l'a payée plus de sept cent cinquante francs en vente publique à Londres, mais à Paris elle n'irait peut-être pas à cent francs. — Le 18e siècle négligea fort Stace, et il resta longtemps délaissé par les érudits. Il parut enfin en 1822 à Londres, grand in-18, dans la collection du régent, et en 1824 l'éditeur Valpy le fit figurer, avec un choix fort étendu de notes, dans la collection latine qu'il mit au jour, et où il remplit 4 volumes in-8°; le 4e est en entier occupé par un index, ainsi que dans l'édition qui fait partie de la bibliothèque de N. T. Lemaire, lequel s'était associé J. A. Amar; elle forme 4 volumes in-8° (1825-1830) et elle présente une réunion fort considérable de notes. La *Thébaïde* a été imprimée pour la première fois séparément à Milan vers 1478, l'*Achilléide* à Florence en 1472, les *Sylves* vers 1473. D'autres éditions du 15e siècle conservent du prix à cause de leur rareté. Un érudit anglais, J. Markland (*voy.* ce nom), a publié en 1728 à Londres, in-4°, les *Sylves* avec un commentaire très-estimé; ce travail a été reproduit à Dresde, en 1827, in-4°, avec des augmentations et avec une révision du texte sur des manuscrits. Un Allemand, F. Hand, avait entrepris une édition de Stace, accompagnée d'un nouveau commentaire, mais il n'a donné que les *Sylves* (Leipsick, 1817, in-8°) et le premier volume de la *Thébaïde.* On n'a qu'une version française de cet ouvrage, par l'abbé Cormiliole, en 3 volumes in-12, 1778, 1783; car il ne faut pas compter celle de l'abbé de Marolles. Cormiliole publia, en 1802, la traduction de l'*Achilléide* et des *Sylves* en 2 volumes in-12, reproduits sans avoir été réimprimés en 1805, mais augmentés de la version du *Panégyrique à Calpurnius-Pison,* que cet abbé lui attribue. Les *Œuvres de Stace,* avec la traduction par Cormiliole, ont été réimprimées en 1820, 5 vol. in-12. Le style de ce traducteur est froid et peu élégant, et quelquefois il ne saisit pas le sens de son auteur; mais c'est surtout dans les deux derniers poëmes qu'on est choqué de ces défauts. La traduction qui fait partie de la *Bibliothèque latine-française* de Panckouke est préférable. Elle est due à MM. Rinn, Achaintre et Boutteville (1829-1832, 4 vol. in-8°). Une autre traduction se trouve dans la *Bibliothèque latine* de M. Nisard, grand in-8°; les *Sylves* sont de Girard, la *Thébaïde* est due à Arnoult, et l'*Achilléide* à Wartel. Delatour a traduit les *Sylves,* avec beaucoup plus d'exactitude et de talent, in-8°, an 2. Luce de Lancival a fait une imitation en vers de l'*Achilléide.* Il y en a une autre, mais peu connue, par Cournand. Parmi les versions italiennes nous citerons la *Thébaïde,* par le cardinal Cornelio Bentivoglio (*voy.* ce nom), Rome, 1729, in-8°; Milan, 1821; Florence, 1823. On a aussi une version anglaise de la *Thébaïde,* par W. Lewis, avec des

(1) L'édition de Venise, 1502, in-8°, donnée par Alde Manuce l'ancien, et reproduite en 1519, est augmentée d'un traité de l'éditeur intitulé *Orthographia et flexus dictionum græcarum apud Statium.* Ce morceau occupe 40 feuillets.

notes, Oxford, 1767, in-8°, et les *Sylves* ont été mis en langue italienne par un Arcadien (l'abbé F.-M. Biacca), Milan, 1732, in-4°. — Le nom de *Statius* était très-commun chez les Romains, le poëte comique *Cæcilius* le porta (*voy.* Cæcilius); Pline cite le naturaliste *Statius Sebotus*, et Scaliger (1) fait mention du rhéteur *Statius Ursulus*. N—D—T.

STACK (Edouard), guerrier, né dans les montagnes de l'Hibernie, vers le milieu du 18e siècle, d'une famille noble, mais pauvre. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il vint en France fort jeune et y entra comme sous-lieutenant dans l'un de ces braves régiments que nous fournissait la population irlandaise. Protégé par la famille de Dillon, qui jouissait alors d'une grande faveur à la cour de Versailles, il obtint de l'avancement, devint aide de camp du roi Louis XV, et fit honorablement la guerre d'Amérique sous le marquis de Bouillé. Il concourut ensuite avec cet illustre général à la prise de St-Eustache, de Tabago et de St-Christophe. Plus tard il fut compagnon d'armes et l'ami de Clarcke, depuis duc de Feltre, et il ne se sépara de lui que dans les premières années de la révolution, où le régiment de Dillon émigra presque tout entier pour servir dans l'armée des frères de Louis XVI. Stack n'hésita pas à suivre son drapeau, et il fit avec ces princes les campagnes de cette époque. Après le licenciement il passa au service de l'Angleterre. Etant revenu après la paix d'Amiens, comme simple particulier, dans cette France qu'il avait tant aimée et si bien servie, mais qui n'était plus sous le sceptre des Bourbons, il fut arrêté et incarcéré après la rupture, comme tous les Anglais voyageurs, et conduit prisonnier à Verdun, où il resta jusqu'à la chute de Napoléon, en 1814. Alors il se hâta d'offrir son dévouement à Louis XVIII, qui le maintint dans son grade de maréchal de camp et peu de temps après lui accorda sa retraite. Stack passa les dernières années de sa vie à Calais, où il mourut dans le mois de décembre 1833, justement regretté. M-dj.

STACKELBERG (le baron O. M. de), archéologue et voyageur, naquit, vers 1760, en Allemagne, d'une famille noble, mais autre que celle du comte de Stackelberg, diplomate russe. Le baron fit dès sa jeunesse plusieurs voyages en Italie et en Grèce, dont il composa dans sa langue de savantes descriptions qu'il fit imprimer à Rome, en 1826, sous le titre de *Vues pittoresques de la Grèce*, qui furent traduites en français. Cette traduction, faite par divers, sous les yeux de l'auteur, fut publiée à Paris, de 1827 à 1838, en deux volumes in-folio ornés de belles cartes et gravures. La première partie contient le *Péloponnèse*, en 68 vues, et la seconde, la *Grèce septentrionale*, en 61 vues. Cet ouvrage ayant été critiqué avec beaucoup de force par Raoul Rochette, dans l'*Universel*, il fut répondu aux articles de ce journal par une autre brochure anonyme, mais notoirement composée par Stackelberg lui-même et intitulée *Quelques mots sur une diatribe anonyme, intitulée* De quelques voyages récents en Grèce, à l'occasion de l'expédition scientifique de la Morée, et insérée dans l'*Universel* des 6 janvier et 26 mars 1829. Le baron de Stackelberg est mort en 1836. Z.

STACKHOUSE (Thomas), savant et laborieux ecclésiastique anglais, né en 1680, fut pasteur à Amsterdam, puis successivement vicaire à Richmond, à Ealding et à Benham-Valence, dans le Bersksire, où il mourut, le 11 octobre 1752. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : 1° les *Misères et grandes peines du bas clergé à Londres et aux environs*, 1722, in-8°; 2° *Défense de la religion chrétienne*, etc. La première édition de cet ouvrage, qui eut un grand succès, parut à Londres en 1731, in-8°, et la seconde en 1733. Il fut traduit en français par un anonyme (Pierre Chais), sous ce titre : *Le sens littéral de l'Ecriture sainte défendu contre les principales objections des antiscripturaires et des incrédules modernes*, etc., la Haye, 1738, 3 vol. in-8°. Une traduction allemande parut en 1750, Hanovre et Gœttingue, 2 vol. in-8°, par les soins de H.-C. Lemker; 3° *Réflexions sur la nature et les propriétés des langues*, Londres, 1731, in-8°; 4° *Nouvelle Histoire de la Bible, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ*, 1732, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. La plus estimée est celle de 1752, à cause des gravures qui l'accompagnent. 5° *Véritable état de la dispute entre M. Woolston et ses adversaires*, 1730, in-8°. L'auteur y donne un précis de tout ce que Woolston a avancé contre le sens littéral des miracles de Jésus-Christ et de tout ce que lui ont objecté ses adversaires. On a publié, sous le nom de Stackhouse, une *Grammaire grecque* et un *Aperçu général de l'histoire, de la chronologie et de la géographie ancienne*, etc., in-4°, et 1817, 3 vol. in-4°. Z.

STACKHOUSE (Jean), botaniste anglais, était fils d'un ministre anglican. Après avoir fait ses études à Oxford, il devint un des membres (*fellows*) du collége d'Exeter, mais il donna sa démission en 1763, et il se retira à Bath, où il passa le reste de sa vie. Possesseur d'une fortune indépendante, il put consacrer ses loisirs à des travaux approfondis sur la botanique, science pour laquelle il avait un goût très-vif. Il fut un des premiers membres de la société linnéenne. Ses recherches portèrent d'abord principalement sur les algues, et, en 1801, il publia sa *Nereis britannica*, volume in-fol., contenant une description, en latin et en anglais, des *Fuci*, des *Algæ* et des *Confervæ* qui croissent dans la Grande-Bretagne. L'ouvrage, accompagné de planches coloriées, se recommandait par la description d'espèces nouvelles et par l'examen minutieusement exact des plantes de ce genre. Une seconde édition vit

(1) *Ad Eusebium*, p. 173.

le jour en 1816 ; celle-là est de format in-4°, les planches ne sont pas coloriées, et le texte est en latin. En 1814, Stackhouse fit paraître une édition du *Traité des plantes*, de Théophraste, avec des planches, un glossaire et des notes savantes. Il avait préludé à ce travail en mettant au jour, en 1811, ses *Illustrationes Theophrasti;* les plantes, énumérées par l'auteur grec, sont classées suivant la méthode de Linné, et la synonymie moderne est indiquée avec soin. Un *Essai sur les arbres qui donnent le baume de la myrrhe* réunit, en les discutant, les témoignages des anciens écrivains et ceux des voyageurs modernes. Les *Mémoires de la société linnéenne* en renferment deux dus à Stackhouse, sur l'*Ulva punctata* et sur la *Préparation des plantes destinées à servir d'herbiers*. Ce savant mourut au mois de novembre 1819. Z.

STADE (Thierri de), l'un des savants qui ont le plus travaillé à éclaircir les origines de la langue allemande, naquit à Stade, le 13 octobre 1637. Obligé, par la mort prématurée de son père, d'entrer dans le commerce, il quitta cette carrière au bout de quelque temps afin de retourner à l'école, et il se rendit à l'université de Helmstadt, où il resta trois ans. Etant allé en Suède, pour y voir des parents et chercher des protecteurs, il suivit à Upsal les cours des Loccenius, d'Olaüs Rudbeck et de Jean Scheffer. A la recommandation de Scheffer, il entra chez le baron de Banner, comme secrétaire et instituteur de son fils. En 1667, il vint pour la seconde fois à Upsal, où il accompagna son élève. Ses relations avec plusieurs savants de cette université et un penchant irrésistible pour l'étude de sa langue maternelle le décidèrent à choisir pour objet principal de ses recherches l'histoire de la langue allemande. Nommé, par le roi de Suède, secrétaire du consistoire royal à Bremen et Verden, 1668, il remplit les fonctions de cette place jusqu'en 1711, parvint alors à celle d'archiviste de ces deux principautés, et mourut à Bremen, le 19 mai 1718. Il y avait fixé son séjour depuis cinq ans, pour s'éloigner du théâtre d'une guerre atroce, où une ville entière venait d'être livrée aux flammes (*voy.* Stenbock). On a de lui : 1° *Interpretatio latina fragmenti veteris linguæ francicæ,* que Palthenius a ajoutée en 1706 à l'*Harmonia Tatiani* (*voy.* Tatien); 2° *Specimen lectionum antiquarum francicarum, ex Otfridi monachi Wizenburgensis libris Evangeliorum, et aliis monumentis collectum, cum interpretatione latina,* Stade, 1708, in-4°; 3° *Explication des principaux mots allemands dont s'est servi le docteur Martin Luther, dans sa traduction de la Bible,* Bremen, 1737, in-8° (en allemand). C'est la troisième édition de ce livre, qui a été considérablement augmentée de notes trouvées, après sa mort, parmi ses manuscrits, et notamment d'un commentaire sur le serment prêté en 842 par les enfants de Louis le Débonnaire (*voy.* Nithard). 4° Une traduction allemande du livre de M.-G. de Block, contre les *Prédictions astrologiques* (*voy.* Block). Stade a laissé manuscrit un glossaire de la traduction des Evangiles par Otfrid, et un nombre assez considérable de dissertations et de notes relatives à l'histoire de la langue allemande, parmi lesquelles on cite : 1° le texte d'*Otfrid,* revisé entièrement; 2° *Observationes grammaticæ franco-theotiscæ;* 3° *Expositiones vocum germanicarum Glossarii Rhabani Mauri.* Ce glossaire, qui se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne, a été publié en partie par Eckhardt (*voy.* Raban); 4° *Specimen alterum lectionum antiquarum francicarum ex Otfridi libris Evangeliorum.* Le *Memoria Stadeniana,* Hambourg, 1725, in-8° (*voy.* Seelen), est une notice fort détaillée sur la vie et les écrits de ce savant. On en trouve un extrait assez étendu dans le douzième numéro des *Mémoires pour l'histoire critique de la langue allemande,* Leipsick, 1734, in-8°, t. 3, pages 637-671. Voyez aussi Pezold (C. F.). *Observatio de laboribus Otfridianis,* dans les *Miscellanea Lipsiens.*, vol. 56. C. M. P.

STADION (le comte Philippe de), célèbre diplomate, né à Mayence le 18 juin 1763, d'une famille de la haute Rhétie, ancienne et distinguée par les services qu'elle a rendus à l'Autriche. Après avoir fait de très-bonnes études à l'université de Gœttingue, il entra fort jeune dans la carrière diplomatique, sous le ministère du prince de Kaunitz, qui l'envoya, dès l'âge de vingt-quatre ans, en Suède, comme ministre plénipotentiaire de l'empereur. En 1792, le baron de Thugut, qui était devenu premier ministre, l'envoya à Londres avec le même titre; mais il chargea, dans le même temps, le comte de Mercy-d'Argenteau, de négocier les affaires les plus importantes auprès de la cour de St-James. Le jeune comte de Stadion en fut vivement blessé, et il se retira mécontent dans ses terres de Souabe, qui se trouvaient alors exposées à tous les ravages de la guerre. Il vécut ainsi loin des affaires, jusqu'à la retraite du baron Thugut, qui eut lieu en 1801. Le nouveau ministère l'envoya alors à Berlin, comme ambassadeur; et, lorsqu'il eut passé deux ans dans cette résidence, il se rendit à St-Pétersbourg avec le même caractère et fut le principal négociateur de la troisième coalition qui se forma contre la France en 1805, et que terminèrent, d'une manière si funeste pour les alliés, la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg. Appelé alors au ministère des affaires étrangères, le comte Stadion sut maintenir l'état de paix alors si difficile et dont l'Autriche avait cependant un si grand besoin. Mais bientôt, en présence des exigences de la France, il ne fut plus possible au cabinet de Vienne de rester neutre au milieu de la ruine de tous les Etats. Voyant, en 1809, la plus grande partie des forces françaises occupées en Espagne, le comte de Stadion jugea que l'occasion était favorable pour attaquer Napoléon. Les forces que l'Autriche avait sagement ménagées furent mises en mou-

vement sous les ordres de l'archiduc Charles; et, après la publication d'un manifeste explicatif des motifs de la guerre, la Bavière fut envahie et les premiers corps de l'armée française culbutés. Mais Napoléon, se hâtant de quitter l'Espagne, vint livrer à l'archiduc les batailles de Ratisbonne et de Wagram, qui placèrent encore une fois la puissance autrichienne si près de sa destruction. François 1er se vit obligé de céder au vainqueur une partie de ses provinces en même temps qu'il lui accordait la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Le vainqueur exigea en outre le renvoi du comte de Stadion, qu'il accusait avec raison d'être un des principaux auteurs de la guerre, et que déjà il avait désigné plusieurs fois comme tel dans ses journaux et dans ses bulletins. Ce ministre remit le portefeuille à M. de Metternich, et il se rendit dans ses terres en Bohème, où il vécut retiré jusqu'à la coalition de 1813. Le comte de Stadion reparut alors sur la scène politique par les négociations qui amenèrent le traité d'alliance signé à Tœplitz entre les trois grandes puissances du Nord, et qui fut bientôt suivi de la bataille de Leipsick et de l'invasion de la France (*voy.* Schwartzenberg). Il prit encore beaucoup de part aux conférences de Franfort, à celles de Châtillon, et il signa pour l'Autriche le traité de Paris, du 11 avril 1814. De retour à Vienne, il assista aux délibérations du congrès et fut ensuite chargé du ministère des finances. Il ne montra pas, dans cette partie importante de l'administration, moins de talents que dans la diplomatie. On sait dans quel état déplorable étaient les finances de l'Autriche après une guerre de vingt ans, des invasions et des pertes de tous les genres. Le nouveau ministre sut y rétablir l'ordre et la confiance par une scrupuleuse exactitude et sans établir de nouveaux impôts. Il acquit par ce moyen, autant que par la protection éclairée qu'il accordait aux lettres et au commerce, une réputation véritablement populaire, et dont quelques hommes de la cour seulement montrèrent de la jalousie. Son désintéressement était tel, qu'après avoir recueilli de ses ancêtres un riche héritage, après avoir occupé les premiers emplois de la monarchie, et ce qui est plus remarquable encore, après avoir été pendant dix ans ministre des finances, il fut loin de laisser une fortune considérable. Cet homme d'Etat mourut à Bade le 15 mai 1824. L'empereur a donné une pension à sa veuve. — Son frère aîné (le comte Frédéric) était grand trésorier de l'évêché de Wurtzbourg, en 1798, et il fut chargé à cette époque de représenter l'électeur de Mayence au congrès de Radstadt, où le principe des sécularisations ayant été établi dès les premières séances, il se trouva dans une position fort embarrassante. Cette décision ne l'empêcha pas de défendre avec zèle les intérêts de son souverain et de se faire remarquer par son esprit, sa fermeté et l'étendue de ses connaissances, dans cette réunion des premiers diplomates de l'Europe. Entré plus tard au service d'Autriche, il y remplit différentes fonctions dans la diplomatie, entre autres celles de ministre plénipotentiaire de l'empereur de Munich, et fut quartier-maître général de l'armée de 1809. Il mourut à Vienne en 1819. M—D j.

STÆHELIN. *Voyez* Stahelin.

STÆHLIN-STORKSBURG (Jacques de), savant et homme d'Etat russe, naquit à Memmingen, dans la Souabe, en 1710. Après avoir fini ses études, il se rendit, en 1735, à St-Pétersbourg, où bientôt il fut nommé professeur à l'académie des sciences. Il fut ensuite attaché à la personne du grand-duc Pierre, comme professeur et bibliothécaire, puis nommé conseiller d'Etat et assesseur de la chancellerie impériale des monnaies au département des médailles, et secrétaire de l'académie des sciences. Il mourut le 10 juillet 1785. La cour l'employa souvent dans les grandes fêtes pour la composition des emblèmes et de tout ce qui avait rapport aux feux d'artifice, illuminations, etc. Il a publié un ouvrage qui contient la description de quarante grandes compositions de ce genre, exécutées sous ses ordres à l'occasion des fêtes de la cour. L'ouvrage est accompagné de gravures. Les connaissances de Stæhlin étaient fort étendues. On lui doit une *Description de la principauté de Moldavie, des pays et des peuples situés entre la mer Noire et la mer Caspienne;* — un ouvrage *sur la Circassie et la Cabardie;* — un autre *sur le nouvel Archipel du Nord;* — l'*Histoire de la danse et de la musique en Russie,* et un grand nombre de dissertations sur l'histoire, la statistique et la géographie du Nord qu'il inséra dans le *Calendrier géographique* de St-Pétersbourg et dans le *Magasin* d'A.-F. Busching. Outre plusieurs traductions de l'italien, on a encore de lui diverses poésies lyriques et quelques compositions dramatiques, entre autres *Alexis Michaelowitsch et Nathalie Narischkin,* comédie en deux actes (en allemand). Gustave III, roi de Suède, a fait de cette pièce une traduction qui a été insérée dans le tome III des œuvres de ce monarque. Peu de temps avant sa mort, Stæhlin publia les *Anecdotes originales de Pierre le Grand* (en allemand), Leipsick, 1785, in-8°. Il joint à chaque anecdote le nom de la personne de qui il la tient, et donne ensuite les variantes de cette anecdote avec une notice historique des personnes citées, afin qu'on puisse juger du degré de confiance qu'elles méritent. Cet ouvrage est utile à consulter pour l'histoire russe. Il a été traduit en français par Perrault et L.-J. Richou, Strasbourg, 1787, in-8°. M—D j.

STAEL-HOLSTEIN (Eric-Magnus, baron de), chambellan de la reine de Suède, chevalier de l'Epée, etc., entra fort jeune dans la carrière diplomatique et fut employé, au commencement du règne de Gustave III, comme conseiller d'ambassade à Paris, où il devint, peu de temps après, ambassadeur (1783). Il eut quelque succès

dans cette capitale, où il se lia avec le parti philosophique et surtout avec Necker, dont il épousa la fille unique en 1786. Le jeune baron était plein d'admiration pour le génie de son beau-père et pour l'esprit de sa femme; enfin les destinées de cette famille semblaient devoir le conduire au faîte des honneurs et de la fortune. Il s'y associa tout entier, avec beaucoup d'ardeur, prenant aux premiers événements de la révolution autant de part que pouvait le lui permettre son caractère d'ambassadeur d'un roi et surtout d'un roi tel que Gustave III, qui avait manifesté dès le commencement son opposition aux principes de cette révolution, et que l'on désignait alors comme le chef d'une croisade contre les révolutionnaires. Il ne fut bientôt plus possible au baron de Staël de représenter un tel prince auprès du gouvernement de France. Il fut en effet rappelé en 1792, peu de temps avant la mort de Gustave III, et ce monarque avait déjà péri par le fer d'un assassin quand son ambassadeur arriva à Stockholm. Dès que le duc de Sudermanie eut pris les rênes de l'Etat, la politique de la Suède ayant changé de système (*voy.* Charles XIII), le baron de Staël fut renvoyé à Paris, et il arriva dans cette capitale deux mois après la mort de Louis XVI. Il fut alors le seul ambassadeur d'une monarchie auprès de la nouvelle république. La plupart de ses anciens amis de l'assemblée constituante étaient proscrits ou emprisonnés : plusieurs avaient déjà péri sur l'échafaud, et sa famille adoptive elle-même ne pouvait plus habiter la France. Il débuta à Paris par un don patriotique de trois mille francs, qu'il fit aux pauvres de la section de la Croix-Rouge, considérée alors comme la plus exaltée dans le parti républicain. Mais la popularité que lui valut cet acte de civisme ne le rassura pas complétement. Effrayé de tout ce qui l'entourait, il se hâta de retourner en Suède, emportant un traité d'alliance dicté par les comités de la convention nationale, en des termes si bizarres que le régent du royaume lui-même, qui s'était promis de si grands avantages de son alliance avec la république française, se crut obligé d'y refuser sa ratification. Ce ne fut qu'après la chute de Robespierre que le duc de Sudermanie envoya Staël à Paris, avec de nouveaux pouvoirs, pour négocier un traité d'alliance. Le baron fut encore, cette fois, le seul ministre d'un roi près la nouvelle république. Les chefs du parti dominant montrèrent beaucoup de joie de son arrivée; mais il s'agissait de savoir de quelle manière se ferait la cérémonie de réception, pour laquelle il n'y avait aucun antécédent. Ils délibérèrent longtemps sur cette question, et après un rapport de Merlin, il fut décidé que l'ambassadeur serait placé dans un fauteuil, en face du président de la convention nationale, et qu'il parlerait assis. Tout cela fut ponctuellement exécuté le 22 avril 1795. On ajouta seulement au cérémonial prescrit l'*accolade* ou le baiser fraternel, que Staël reçut du président, au milieu des bravos et des applaudissements que son discours excita dans l'assemblée. « Je viens, dit-il, de la part du roi de « Suède, au sein de la représentation nationale « de France, rendre un hommage éclatant aux « droits naturels et imprescriptibles des nations. » Cette phrase remarquable fut répétée mot pour mot dans la réponse du président. Dès lors il fut assigné à l'ambassadeur une loge, dans laquelle il assista très-assidûment aux séances de l'assemblée, recevant alternativement des insultes et des compliments. Un jour il fut présent à une grossière invective à laquelle le député Legendre se livra contre madame de Staël; une autre fois, il reçut d'un orateur des remercîments pour le zèle avec lequel il s'était montré dans les séances des 2 et 3 prairial (juin 1795), où la convention avait été attaquée par la populace des faubourgs (*voy.* Feraud). Beaucoup d'habitants de Paris, redoutant le retour de la terreur, s'étaient réunis à l'assemblée dans ces deux terribles journées, et ils la défendirent avec courage. Leur victoire fut réellement le triomphe des honnêtes gens. Quelques mois plus tard, à la journée du 13 vendémiaire, le baron de Staël se montra encore ce jour-là dans sa loge d'ambassadeur, avec autant de zèle qu'il l'avait fait au 3 prairial : on remarqua même qu'il s'était armé d'un grand sabre. Il continua ses fonctions auprès du directoire exécutif et fut admis, le 10 floréal an 6 (avril 1798), après l'envoyé extraordinaire de la république romaine, à une audience solennelle, sur la présentation de M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, qui ne manqua pas de faire valoir, dans son discours, les principes connus de l'ambassadeur et les vœux qu'il avait faits dès longtemps pour la prospérité de la république. Le baron de Staël resta à Paris jusqu'en 1799, et il fut rappelé encore une fois en Suède, à cette époque, par le jeune roi Gustave-Adolphe, qui venait d'atteindre sa majorité. Il mourut à Poligny, le 9 mai 1802, en se rendant à Coppet, où le mauvais état de ses affaires l'avait obligé d'aller chercher une retraite. Son épouse était avec lui dans ce voyage, et ce fut elle qui reçut ses derniers soupirs. M—dj.

STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de), célèbre femme auteur, naquit à Paris le 22 avril 1766, alors que son père était encore commis chez le banquier Thélusson. Madame Necker, sa mère, entreprit elle-même son éducation. Peu sensible au charme de l'enfance, elle y apporta la roideur qui la caractérisait. On ne pouvait adopter un système moins convenable à l'égard d'une enfant pleine de vivacité et de franchise. Necker connut beaucoup mieux le caractère de sa fille. Tempérant la rigueur méthodique de sa femme par des complaisances et des caresses paternelles, il accoutuma de bonne heure la jeune personne à se montrer devant lui

dans toute la candeur de son âme. Il se plaisait à l'agacer pour la faire parler; elle répondait à ses douces railleries avec ce mélange de gaieté et de sentiment qui a toujours caractérisé ses rapports avec lui. Profondément reconnaissante de ses bontés, elle mettait une ardeur extrême à lui complaire dans les plus petites choses. On en rapporte une preuve singulière : elle n'avait encore que dix ans lorsque, frappée de la grande admiration que professait son père pour l'historien Gibbon, elle s'imagina qu'il était de son devoir de l'épouser (on sait quelle était la figure de Gibbon), afin que Necker pût jouir constamment d'une conversation aussi agréable pour lui; elle lui fit très-sérieusement la proposition de ce mariage. On a dit d'elle qu'elle avait toujours été jeune et qu'elle n'avait jamais été enfant. Un de ses jeux favoris était de fabriquer des rois et des reines avec du papier de couleur et de leur faire jouer des tragédies, où elle parlait pour tous les personnages successivement. Sa mère, qui avait sur le théâtre les idées austères du calvinisme, lui interdisait cet amusement; il fallait qu'elle se cachât pour se livrer à ce plaisir irrésistible. Sa place habituelle dans le salon de madame Necker était un petit tabouret de bois auprès de son fauteuil. A tout instant elle entendait répéter le commandement de se tenir droite. Aucun des familiers de la maison néanmoins ne la traitait en enfant; tous se complaisaient à entamer avec elle des conversations, qu'elle ne tardait pas à élever au-dessus de la portée de son âge. On distinguait parmi eux, d'abord Thomas, ami particulier de madame Necker, puis Marmontel, l'abbé Raynal, Grimm et autres beaux-esprits à la mode. Les délassements de mademoiselle Necker étaient donc, comme ses devoirs, des exercices d'esprit. Les facultés intellectuelles peu communes dont l'avait douée la nature prirent rapidement un essor prodigieux. Elle fit, à quinze ans, des extraits de l'*Esprit des lois*, accompagnés de réflexions. L'abbé Raynal voulait l'engager à écrire pour son grand ouvrage un morceau sur la révocation de l'édit de Nantes (1). L'extrême sensibilité de son cœur se développait comme la vivacité de son esprit. Les louanges données aux auteurs de ses jours la faisaient fondre en larmes; la vue des personnages célèbres lui causait des battements de cœur. Ses lectures produisaient en elle une impression extraordinaire. Elle racontait que l'enlèvement de Clarisse avait été un des grands événements de sa jeunesse. Un développement aussi précoce du moral ne s'opéra malheureusement qu'aux dépens de la constitution physique, et c'est ici le lieu d'observer qu'une attention longtemps captivée a toujours fatigué cette femme célèbre. Une sagacité singulière la portait au but sans qu'on la vît jamais sur la route. Mademoiselle Necker n'avait encore que quatorze ans et déjà sa santé déclinait de jour en jour. On appelle le docteur Tronchin : il ordonne que la jeune malade soit immédiatement conduite à la campagne, qu'elle passe ses journées en plein air et qu'elle abandonne toute étude sérieuse. Madame Necker éprouva dans cette occasion une contrariété violente. Ce nouveau plan renversait tous les siens; son ambition pour sa fille était sans bornes, et renoncer au grand monde était, suivant elle, renoncer à toute distinction. Elle cessa de regarder comme son ouvrage une éducation aux progrès de laquelle elle ne pouvait plus travailler comme elle l'entendait. Or, c'est ce qui pouvait arriver de plus heureux à mademoiselle Necker. Une vie toute poétique succéda pour elle à une vie toute studieuse. Ce fut dans cette solitude de St-Ouen, où son père allait souvent chercher quelque distraction aux soucis du ministère, qu'elle conçut pour lui un redoublement de tendresse et d'admiration, qui se transforma en une sorte de culte. C'est là que, pour la première fois, on l'entendit s'écrier, dans un élan d'adoration pour son père, qu'elle se surprenait à être jalouse de sa mère. Necker n'était cependant point prodigue de démonstrations extérieures : il trouvait plus nécessaire de relever les fautes que d'applaudir aux succès de sa fille. Sa raillerie était à l'affût des ridicules les plus légers : « Il démasquait en moi toute affectation, « a dit depuis madame de Staël, et j'ai pris au- « près de lui l'habitude de croire que l'on voyait « clair dans mon cœur. » Lorsque Necker publia son *Compte rendu*, sa fille, qui n'avait encore que seize ans, dévorée du désir de s'exprimer sur un ouvrage qui faisait le sujet de toutes les conversations, sentit néanmoins que son âge et son sexe semblaient lui interdire une matière aussi grave. Elle imagina d'écrire à son père une lettre anonyme : au style, il en reconnut l'auteur, et de ce moment, il mit dans ses relations avec elle un redoublement de tendresse et de confiance. Une parente et une amie de madame de Staël, qui a consacré un volume à sa mémoire (1), fait entendre très-clairement que l'ascendant toujours croissant que la jeune personne prenait sur l'esprit et les affections de son père était loin d'être vu de bon œil par sa mère. Plus d'une fois, madame Necker, habituellement si composée, ne put dissimuler un dépit et une impatience peu conciliables avec ses grandes phrases sur l'amour maternel. Mais vint enfin l'époque où mademoiselle Necker prit rang dans le monde et jouit de la liberté d'y paraître tout ce qu'elle était. Fille d'un ministre dont chacun parlait, appelée à une fortune considérable, tout

(1) On a dit, mais à tort, qu'elle n'avait que douze ans et quelques mois quand la mort de Jean-Jacques lui inspira l'écrit surprenant qu'elle consacra, sous le titre modeste de *Lettres sur Rousseau*, à la mémoire du philosophe de Genève. Il est certain, du moins, qu'elle avait vingt-deux ans lorsque cet écrit parut.

(1) Madame Necker de Saussure.

semblait la destiner de bonne heure au mariage. Le contraire arriva : elle avait déjà vingt ans lorsque, en 1786, elle épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède (*voy.* l'article précédent). La baronne de Staël fut présentée à la cour. Quelques écrits de sa jeunesse l'y avaient déjà signalée comme un objet de curiosité : on fit la remarque qu'elle manqua une de ses révérences et que la garniture de sa robe était un peu détachée; mais ce qui acheva de la faire passer pour une femme tout à fait originale, c'est que, rendant visite quelques jours après à la duchesse de Polignac, elle oublia son bonnet dans sa voiture. Les rieurs durent se taire quand ils virent qu'elle-même s'emparait de ces anecdotes et les racontait avec une grâce infinie. Mais une carrière toute nouvelle, la carrière politique, s'ouvrit devant elle. La révolution française éclata. Lorsque tant de têtes étaient exaltées, ce n'est pas la sienne qui pouvait rester froide. Entraînée par un enthousiasme irréfléchi pour la constitution anglaise, séduite bien plus encore par les hommages éphémères que le parti révolutionnaire rendait au ministre qui avait fait triompher sa cause dans les conseils du roi, madame de Staël crut sincèrement voir lever sur la France l'aurore d'une félicité sans fin. Mais elle trouva toujours dans son cœur un remède aux erreurs de son esprit. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir applaudi avec enthousiasme aux phrases sonores que débitaient les prétendus amis de la liberté, elle mit tout en œuvre pour leur arracher leurs victimes. L'arrestation de Louis XVI, à Varenne, avait produit sur elle une impression de regret et d'horreur, dont il n'est plus possible de douter quand on a lu ce qu'elle dit de cet événement dans ses *Considérations sur la révolution française.* Ses relations habituelles avec les hommes qui avaient le plus influé sur les grands mouvements politiques lui firent bien facilement pressentir l'effroyable catastrophe du 10 août. Sans perdre de temps, elle rédigea un plan d'évasion des augustes captifs des Tuileries. Un ministre de Louis XVI (Bertrand-Moleville) donne des détails très-précis sur ce plan, que madame de Staël avait adressé avec une lettre circonstanciée à Montmorin, autre ministre, qui paraissait jouir de toute la confiance du monarque. Il s'agissait de conduire d'abord le roi, la reine et le Dauphin sur les côtes de Normandie, et de les y embarquer, si cela était jugé nécessaire. Malheureusement madame de Staël conseillait de confier la direction de l'entreprise au comte de Narbonne, dont la légèreté était trop connue. Louis XVI n'eut pas même à délibérer sur ce projet : Montmorin ne jugea point à propos de faire part à son maître du plan concerté pour sa délivrance. Le meurtre du roi et le régime qui s'établit après cette catastrophe frappèrent madame de Staël d'horreur et d'épouvante. Incapable d'entreprendre aucun travail suivi, toutes ses facultés étaient absorbées par le désir de dérober des victimes à la mort, désir sans cesse renaissant; car lorsqu'elle avait donné asile à un infortuné, elle croyait n'avoir rien fait pour lui tant qu'elle n'avait pas sauvé ses proches. La première fois qu'elle retrouva son talent, ce fut pour composer un écrit. Elle osa adresser à ceux qui gouvernaient et terrifiaient la France une *Défense de la reine.* On se figure trop aisément ce qu'il fallait de souplesse et de précaution pour conseiller la modération. La tyrannie populaire ne lui paraissait pas plus aisée à flatter qu'une autre. Sans dégrader la reine par les déclamations à l'ordre du jour contre la royauté, elle chercha cependant à ne montrer dans Marie-Antoinette que la femme aimable, bonne et compatissante, la tendre mère, l'épouse dévouée et courageuse. Il règne dans toute cette pièce éloquente un sentiment énergique et profond, une pitié ingénieuse et délicate. Après la chute de Robespierre, madame de Staël publia, à peu d'intervalle, deux brochures anonymes, intitulées, l'une, *Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux Français,* l'autre, *Réflexions sur la paix intérieure.* Fox fit un grand éloge du premier de ces écrits dans le parlement d'Angleterre. Sans doute, après trente ans de vicissitudes dans les événements et dans les esprits, il est permis d'y trouver des idées qui sont autant de sacrifices aux opinions de l'époque ou, si l'on veut, des erreurs graves, conséquences des premières illusions politiques de l'auteur; mais on ne peut y méconnaître non plus un ardent et sincère amour de l'humanité. C'est là qu'effrayée d'un retour au terrorisme, invoqué par d'exécrables démagogues, elle s'écrie énergiquement : « Veulent-ils donc nous forcer à retraverser une « seconde fois le fleuve de sang? » La crainte de voir retomber la France dans les excès de la révolution lui fit attacher beaucoup de prix à la composition du nouveau gouvernement institué par la constitution de 1795; mais malheureusement les soins qu'elle prit pour acquérir de l'influence la mirent dans la nécessité de contracter quelques liaisons peu dignes d'elle. En cherchant des hommes d'Etat, elle ne rencontra souvent que de misérables intrigants, qui dans chaque changement de système n'avaient en vue que de nouveaux moyens d'assouvir la plus basse cupidité. Sa réputation littéraire souffrit même de l'intimité qu'elle contracta avec certains écrivains d'un ordre très-inférieur à celui où elle avait droit de se placer. Le public, toujours enclin aux jugements téméraires, attribua à des hommes sans imagination et sans chaleur de style une part notable dans les ouvrages d'une femme qui péchait quelquefois par l'excès contraire. Elle avait été la première à voir qu'un gouvernement comme le directoire ne pouvait subsister. Il s'était formé (1797) une réunion

dite le *club de Clichy*, qui dissimulait peu son projet de renverser les pentarques du Luxembourg. Mais que voulait-il leur substituer? C'est ce qui n'était clair pour personne. Dans cette incertitude et dans l'appréhension d'un nouveau bouleversement sans objet, madame de Staël se montra accessible aux avances de quelques autres politiques, qui s'assemblaient à l'hôtel de Salm, sous le nom de *cercle constitutionnel*. Benjamin Constant, qui affectait alors de paraître à la suite de madame de Staël, était l'orateur de ce cercle, hautement constitué en opposition avec celui de Clichy. Madame de Staël se trouva donc, presque malgré elle, rangée à la tête des soutiens de ce directoire qu'elle méprisait. C'est sous cet aspect que la représente, dans ses *Mémoires*, le conventionnel Thibaudeau. Il y raconte que, peu de jours avant le 18 fructidor, où se décida la lutte entre les partis, il fut invité à dîner chez madame de Staël. Benjamin Constant, que l'on regardait, à tort peut-être, comme le dépositaire et l'interprète de ses pensées, plaida longuement la cause du directoire, qu'il prétendit être le seul point de ralliement des républicains. Le même conventionnel, d'accord avec tous les écrivains de cette époque, attribue sans hésiter à madame de Staël la rentrée sur la scène politique d'un personnage qui, après y avoir figuré en première ligne, en était tombé violemment. « M. de Talley-« rand, dit Thibaudeau, était revenu des Etats-« Unis sans argent, et il avait grand besoin de « se refaire. Une femme célèbre par son esprit « et par ses intrigues l'avait introduit à la cour « de Barras et dans son intimité. » Cette assertion se trouve confirmée par un directeur lui-même : « L'ancien évêque d'Autun, dit Gohier « dans ses *Mémoires*, venait d'être introduit aux « affaires étrangères par la fille de Necker. » Passionnée comme elle l'était pour la gloire et l'éclat, madame de Staël ne se laissa pas entraîner par les protestations du jeune guerrier qui promettait de faire succéder des jours de splendeur et de force au gouvernement du directoire. Cette partie de la vie de madame de Staël est cependant celle qu'elle a pris un soin particulier de décrire, dans un ouvrage intitulé *Dix années d'exil*, qui n'a été publié qu'après sa mort. Tout y respire la franchise; elle y raconte les faits avec simplicité. Elle y réfute tout d'abord l'explication donnée par les relations de Ste-Hélène de son éloignement pour Napoléon. On n'aura pas de peine à reconnaître le langage de la vérité dans le récit de madame de Staël. Peu de temps après le 18 brumaire, les premiers prestiges étant dissipés, elle ne dissimula point les craintes que lui inspirait une oppression naissante, dont elle entrevoyait les progrès, aussi clairement, dit-elle, que si l'avenir lui eût été révélé. Joseph Bonaparte lui fut dépêché pour la prévenir que les propos de son salon retentissaient jusque dans celui du premier consul. Il lui fit de sa part l'invitation de se rapprocher de lui et des offres de services, tels que le remboursement de deux millions déposés au trésor royal par Necker. « Enfin, lui dit Joseph, que voulez-vous? — Il « ne s'agit pas de ce que je veux, répondit-elle, « mais de ce que je pense. » Loin d'être intimidée par les menaces amicales de Joseph, elle encouragea Benjamin Constant à prononcer au tribunat un discours d'opposition qu'il avait préparé. Le tribun parle en effet, et, dès le même jour, le salon de sa protectrice est déserté par la nouvelle cour. Elle fut mandée chez le ministre de la police : Fouché lui intima au nom de son maître l'ordre d'être plus circonspecte dans ses discours. Ce fut à cette époque même qu'elle parut en présence de Bonaparte, dans une fête que donnait le général Berthier. Redoutant quelque algarade de sa part, elle avait préparé plusieurs réponses fières et piquantes, et, ce que l'on aurait peine à croire si elle ne le disait elle-même, elle avait rédigé ces réponses par écrit. La précaution était superflue : Bonaparte fut plutôt brusque que violent dans le peu de mots qu'il lui adressa. Madame de Staël faisait de fréquents voyages à Coppet : le premier consul paraissait les voir de mauvais œil. Il n'aimait ni n'estimait Necker, qu'il avait eu la curiosité de voir et d'entretenir à son passage par la Suisse, dans la campagne de Marengo. On se rappelait lui avoir entendu dire qu'il n'avait trouvé dans le ministre qui fit tant de mal à l'infortuné Louis XVI qu'un « régent de collége bien lourd « et bien boursouflé (1) ». Madame de Staël était chez son père lorsqu'il publia ses *Dernières vues de politique et de finances*. Cet ouvrage déplut extrêmement à Bonaparte : il soupçonnait l'auteur de s'être fait aider par sa fille, et sa haine pour celle-ci n'en devint que plus forte et plus active. A son retour à Paris, elle fut prévenue que sa liberté courait des dangers. Un homme très-dévoué au consul, mais essentiellement obligeant, Regnaud de St-Jean d'Angély, lui ménagea une retraite à la campagne chez une de ses parentes. Toutes les nuits, elle se mettait à la fenêtre pour épier l'arrivée des gendarmes. Elle ne quitta cette maison hospitalière que pour accepter l'offre que lui fit madame Récamier, « cette femme, dit-elle, si célèbre par sa figure « et dont le caractère est exprimé par sa beauté « même. » Madame de Staël alla s'établir chez elle à St-Brice. Elle y reprit si bien toute sa sécurité que, se croyant oubliée de Bonaparte, elle n'hésita pas à se fixer dans une petite maison de campagne qu'elle avait louée à dix lieues de Paris. Ce fut dans cet asile obscur néanmoins que se réalisèrent ses anciens pressentiments. Le

(1) Il est remarquable que Mirabeau n'avait pas meilleure opinion de Necker. A l'époque même où ce ministre servait aussi parfaitement ses projets révolutionnaires, il ne parlait de lui qu'avec un dédain extrême. Le *Grippe-sou genevois* était le nom par lequel il le désignait habituellement.

commandant de la gendarmerie de Versailles vint lui signifier, au nom du chef de l'Etat, l'ordre de s'éloigner de Paris de quarante lieues et de partir dans les vingt-quatre heures. Le général Junot et Joseph Bonaparte sollicitèrent vainement sa grâce. Elle ne voulut plus elle-même de celle qui lui permettait de rester en France, et elle se décida pour l'Allemagne, « afin, dit-elle, d'opposer l'accueil bien-« veillant des anciennes dynasties à l'imperti-« nence de celle qui se préparait à subjuguer la « France ». Madame de Staël se rendit à Weimar, si justement surnommée alors l'*Athènes germanique*. Elle y apprit la langue du pays, et elle en étudia la littérature avec Gœthe, Wieland et Schiller. Peu de temps après (1804), elle fit un voyage à Berlin, où elle fut accueillie avec une bonté particulière par le roi et la reine. Sa conversation était extrêmement recherchée par le jeune prince Louis de Prusse, tué si malheureusement dès le début de la campagne d'Iéna. La mort presque subite de Necker rappela en Suisse sa fille, inconsolable de n'avoir pu recevoir ses derniers soupirs. Elle essaya de donner le change à sa douleur en mettant en ordre les manuscrits qu'il avait laissés; mais sa santé exigeait qu'elle allât respirer l'air du Midi. Elle entreprit un voyage en Italie. La vue de Rome et de Naples, en réveillant chez elle les souvenirs de l'antiquité, lui fit retrouver la force de penser et d'écrire. Elle revint d'Italie dans l'été de 1805 et passa une année soit à Coppet, soit à Genève. C'est pendant ce temps qu'elle commença à écrire sa *Corinne*. L'amour de prédilection qu'elle avait pour la France l'empêchait d'oublier qu'il lui était permis d'y résider à quarante lieues de Paris. Elle alla s'établir à Auxerre et, peu de temps après, à Rouen, dont la distance plus rapprochée était une espèce de violation de son ban. Loin de l'en punir, Fouché, qui avait pour système de ne faire que la moitié de ce que lui commandait Napoléon, permit tacitement à madame de Staël de s'établir à douze lieues de la capitale, dans une terre appartenant à M. de Castellane. Ce fut là qu'elle termina *Corinne* et qu'elle en surveilla l'impression (1807). Le succès de cet ouvrage fut le même dans l'Europe entière; mais les persécutions recommencèrent. L'auteur de *Corinne* reçut l'ordre de sortir de France; elle revint à Coppet le cœur navré. Quelques amis véritables osèrent quitter Paris pour aller partager sa retraite. Le prince Auguste de Prusse, à qui la paix venait de rendre la liberté, s'y arrêta quelques mois avant de retourner à Berlin. Toujours occupée du plan de son grand ouvrage sur l'Allemagne, madame de Staël sentait qu'un nouveau voyage dans ce pays lui était nécessaire pour en achever le tableau. Elle alla, en conséquence, passer l'hiver de 1807 à Vienne, où elle fut accueillie avec le plus vif empressement par le prince de Ligne, la princesse Lubomirska et les personnages les plus distingués de la cour d'Autriche. Elle revint à Coppet pour y mettre en œuvre les matériaux qu'elle avait recueillis. Un nouveau genre de composition lui servit de délassement : elle écrivait et jouait, sur le théâtre de son château, de petites pièces fort ingénieuses, qui ont été recueillies dans ses œuvres sous le nom d'*Essais dramatiques*. Ayant enfin terminé les trois volumes de l'*Allemagne* et attachant un grand prix à en diriger elle-même l'impression, elle hasarda de se rapprocher encore de Paris, à l'ancienne distance prescrite de quarante lieues. Elle alla donc s'établir près de Blois, dans le vieux château de Chaumont-sur-Loire, que le cardinal d'Amboise, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis ont successivement habité. Le propriétaire de cette belle habitation était alors en Amérique : il revint tout à coup et pressa madame de Staël de rester chez lui. Mais elle crut devoir accepter l'offre du comte de Salaberry, qui mit à sa disposition sa terre de Fossé, également située dans le Blaisois. Un noble et digne ami, dont elle s'honorait depuis longtemps et qu'elle avait eu le honheur de soustraire aux périls de l'anarchie, le duc (alors vicomte) Matthieu de Montmorency, possédait une habitation dans le voisinage. Elle était allée y passer quelques instants, lorsqu'elle apprit une nouvelle accablante. Le nouveau ministre de la police, Savary, duc de Rovigo, avait saisi et fait mettre au pilon les dix mille exemplaires qui venaient d'être tirés de son ouvrage sur l'*Allemagne*, quoique ce livre eût été préalablement approuvé par la censure. Le ministre intimait de plus à l'auteur l'ordre de sortir de France sous trois jours. Elle demanda un léger sursis pour faire les apprêts de son embarquement : elle espérait, à l'aide d'un passe-port pour l'Allemagne, pouvoir relâcher en Angleterre. Le duc de Rovigo ne lui fit qu'une froide réponse. Madame de Staël a consigné ce procédé dans la préface de la seconde édition de son *Allemagne*. C'est dans cette lettre, si peu française, que l'on ose lui dire que son ouvrage n'*est pas français*. Mais toute représentation lui était interdite : il fallait fuir sans délai, et de Fossé elle se hâta de se réfugier à Coppet. Le préfet de Genève reçut l'injonction de s'enquérir s'il lui restait des épreuves ou une copie de son ouvrage et de les lui enlever. Il lui insinua ensuite, comme un moyen de rentrer en grâce, qu'elle avait une heureuse occasion d'exercer son talent sur la naissance du roi de Rome. Madame de Staël répondit qu'elle se bornait à faire des vœux pour qu'on trouvât à cet enfant une bonne nourrice. Ce propos fut promptement rapporté, et l'on juge du redoublement de fureur qu'il excita. Défense fut signifiée à madame de Staël de s'éloigner de Coppet de plus de deux lieues. Un littérateur allemand distingué, Schlegel, qui, depuis huit ans, la secondait dans l'éducation de ses

fils, fut forcé de les quitter. Matthieu de Montmorency, qui avait déjà reçu chez elle, en Suisse, la plus généreuse hospitalité, se fit un devoir d'aller la consoler dans son exil : aussitôt il fut exilé lui-même. Madame Récamier éprouva un sort semblable. Madame de Staël sentit de ce moment qu'il n'y avait plus que la fuite qui pût la dérober à tant de vexations. Mais où se réfugier? La Russie offrait seule encore un asile aux proscrits. Il ne fallut pas moins de huit mois à madame de Staël pour préparer son évasion. Enfin, dans le printemps de 1812, elle sortit, sous le prétexte d'une promenade, et, traversant rapidement la Suisse et le Tyrol, elle gagna la capitale de l'Autriche, où elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était observée par des espions. Ses regards se portèrent tour à tour vers Constantinople et vers Moscou. Elle se décida pour la dernière de ces deux villes. Après une route très-pénible, à travers la Gallicie et la Pologne, elle se vit sur le territoire russe. Mais là déjà comme ailleurs il fallait songer à ne point tomber dans les mains de Napoléon. Ses armées se portaient à grandes marches sur Moscou. Le séjour de madame de Staël dans cette capitale fut donc de courte durée : elle se hâta d'atteindre St-Pétersbourg. Elle y fut parfaitement accueillie par l'empereur et par les deux impératrices. Les plus grands seigneurs lui donnèrent des fêtes; dans l'un de ces banquets, on porta un *toast* aux succès des armes russes contre la France : « Non contre la France, s'écria madame « de Staël, mais contre celui qui opprime la « France ! » Cette exclamation fut applaudie et répétée par tous les convives. Madame de Staël quitta St-Pétersbourg à peu près au moment où les Français entraient à Moscou. Elle alla s'embarquer à Abo, en Finlande, pour passer en Suède. Son séjour à Stockholm fut de plusieurs mois : c'est là qu'elle rédigea le journal (*Dix années d'exil*) d'où sont extraits les détails que l'on vient de lire. Elle partit pour Londres avant d'avoir pu l'achever. Son premier soin, en Angleterre, fut de s'occuper de la publication de son ouvrage sur l'*Allemagne,* cause de toutes les tempêtes qu'elle venait d'essuyer. Elle ne rentra en France qu'après la restauration, qu'elle vit naturellement avec bonheur. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, madame de Staël se retira précipitamment à Coppet. L'empereur lui ayant fait dire, pendant les cent-jours, qu'il fallait qu'elle revînt à Paris, parce qu'on y avait besoin d'elle pour propager les idées constitutionnelles, elle refusa l'invitation en disant : « Il « s'est bien passé de constitution et de moi pen- « dant douze ans, et à présent même, il ne nous « aime guère plus l'une que l'autre. » Elle était déjà dangereusement malade lorsque le manuscrit venu de Ste-Hélène causa en France une si vive sensation. Quelques personnes lui attribuèrent cette compilation. « Les Chaldéens, dit-elle, « adoraient le serpent; les buonapartistes en « font de même pour cet écrit. Si jamais je me « rétablis, je le réfuterai de bien haut. » Madame de Staël obtint plusieurs audiences particulières du roi Louis XVIII, qui paraissait goûter beaucoup sa conversation. Il ordonna que le trésor royal lui tînt compte des deux millions que Necker y avait déposés. Cette restitution ou cette grâce ne trouva point madame de Staël ingrate. Elle exprima toujours un attachement sincère pour le roi son bienfaiteur et pour sa dynastie. Plus occupée de la santé d'un être qui lui était cher que de la sienne même, quoique son affaiblissement fût sensible, elle entreprit, en 1816, un second voyage en Italie, où elle résida quelque temps à Pise. Lorsqu'elle revint en France, ses maux prirent un caractère alarmant. Elle se mit entre les mains du docteur Portal, qui a écrit une relation très-détaillée de sa maladie Plusieurs autres médecins furent appelés, mais aucun d'eux ne put obtenir qu'elle s'abstînt d'un usage immodéré de l'opium, dont elle avait depuis longtemps contracté l'habitude. Très-sincèrement religieuse, elle disait : « Mon père m'at- « tend sur l'autre bord. » Sortant de ces moments d'anéantissement qui précédèrent son agonie, elle dit à ceux qui l'entouraient : « Je crois savoir « ce que c'est que le passage de la vie à la « mort, et je suis sûre que la bonté de Dieu « nous l'adoucit. Nos idées se troublent, et la « souffrance n'est pas très-vive. » Sa confiance ne fut pas trompée : son dernier soupir s'exhala dans le calme le plus profond. On remarqua qu'elle mourut le 14 juillet 1817, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Les restes de cette femme célèbre furent transportés à Coppet et déposés dans le monument qu'elle y avait érigé aux auteurs de ses jours. Ce ne fut que par la lecture de son testament que son mariage avec M. de Rocca, resté secret depuis plusieurs années, devint un fait hors de doute. Elle y autorise ses enfants à rendre cette union publique, ainsi que la naissance d'un fils qui en était provenu. Une parente de madame de Staël et son amie intime (1) explique en ces termes de quelle manière se forma une liaison dont il eût été difficile de prévoir les conséquences : « Un jeune « homme bien né inspirait beaucoup d'intérêt à « Genève, par ce qu'on racontait de son brillant « courage et par le contraste de son âge avec sa « démarche chancelante, résultat de blessures « graves qu'il avait reçues en Espagne, où il « servait dans un régiment de hussards fran- « çais. Deux mots de pitié adressés par madame « de Staël à cet infortuné produisirent sur lui un « effet prodigieux : sa tête et son cœur s'enflam- « mèrent : « Je l'aimerai tellement, disait-il, « qu'elle finira par m'épouser; » et il se trouva « qu'il avait dit vrai. L'affection profonde qu'ils

(1) Madame Necker de Saussure, *Notice sur le caractère et les écrits de madame de Staël.*

« avaient l'un pour l'autre fut inaltérable. Elle « se croyait toujours au moment de le perdre, « et ce fut lui qui survécut. Accablé de sa dou- « leur encore plus que de ses maux, il alla mou- « rir en Provence (1). » En lisant les ouvrages des écrivains célèbres, on aime à se représenter leur personne et leurs traits. La curiosité pourra se satisfaire aisément à l'égard de madame de Staël, puisqu'il existe un grand nombre de gravures où elle est plus ou moins ressemblante. Une de ses parentes, que nous venons de citer, a dépeint ainsi son extérieur : « Madame de Staël « avait de la grâce dans tous ses mouvements. « Sa figure, sans satisfaire entièrement les re- « gards, les attirait d'abord et les retenait en- « suite, parce qu'elle avait, comme un organe « de l'âme, un avantage fort rare : il s'y dé- « ployait subitement une sorte de beauté, si on « peut le dire, intellectuelle. Le génie éclatait « tout à coup dans ses yeux, qui étaient d'une « *rare magnificence :* son regard s'allumait d'un « noble feu et annonçait, comme l'éclair, la « foudre de sa parole. Sa taille un peu forte, ses « poses bien dessinées donnaient une grande « énergie, un singulier aplomb à ses discours. « Il y avait quelque chose de dramatique en « elle, et même sa toilette, quoique exempte de « toute exagération, tenait à l'idée du pittoresque « plus qu'à celle de la mode. Ses bras étaient « d'une beauté et d'une blancheur remarqua- « bles. » Une femme qui a occupé la renommée dès son enfance et, de plus, qui a traversé toute une révolution a dû être l'objet d'une multitude de jugements divers. Mais le temps est-il venu où madame de Staël puisse être jugée avec impartialité ? Non sans doute, répond un écrivain célèbre, qui a pu l'étudier dans son intérieur comme dans ses livres. « Pour nous, ajoute Cha- « teaubriand, que le talent séduit et qui ne fai- « sons point la guerre aux tombeaux, nous nous « plaisons à reconnaître dans madame de Staël « une femme d'un esprit rare. Malgré les défauts « de sa manière, elle ajoutera un nom de plus à « la liste des noms qui ne doivent point mourir. « Pour rendre ses ouvrages plus parfaits, il eût « suffi de lui ôter un talent. Moins brillante dans « la conversation, elle eût moins aimé le monde, « et elle en eût ignoré les petites passions. Ses « écrits n'auraient point été entachés de cette « politique de parti qui rend cruel le caractère « le plus généreux, faux le jugement le plus « sain, aveugle l'esprit le plus clairvoyant; de « cette politique qui donne de l'aigreur aux sen- « timents et de l'amertume au style, qui déna- « ture le talent, substitue l'irritation de l'amour- « propre à la chaleur de l'âme et remplace les « inspirations du génie par les boutades de l'hu- « meur. » Ces observations sont justes; mais il en est une autre non moins vraie qu'il se faut hâter d'y joindre, c'est que jamais l'esprit de parti ne l'emporta chez madame de Staël sur l'inépuisable bonté de son cœur et sur la constante noblesse de son caractère. Cent fois on l'a vue s'exposer elle-même pour mettre à l'abri du danger des personnes qui professaient hautement des opinions directement opposées aux siennes. Sa première jouissance était de donner : jamais elle n'a pu repousser les prières d'un être souffrant. Le trait suivant peint parfaitement sa bienfaisance naturelle : elle jouait un jour le proverbe de Marmontel intitulé *le Bavard,* dans lequel une grande dame, malade et vaporeuse, consent à s'intéresser en faveur d'un vieux militaire qui sollicite une pension, mais sous la condition expresse qu'il lui exposera son affaire en peu de mots. Le bavard se laisse néanmoins entraîner à une telle intempérance de langue qu'il excède sa patience et qu'elle ne veut plus entendre parler de lui ; mais le vieux soldat raconte qu'il a une femme, des enfants, et aussitôt voilà madame de Staël qui non-seulement sort de son rôle, mais qui oublie même qu'elle joue la comédie ; elle ne voit plus qu'un père de famille infortuné, et, profondément émue, elle proteste qu'elle fera tout pour lui. Ce qu'elle fut ce jour-là sur le théâtre, elle le fut dans toutes les circonstances de sa vie. Elevée au milieu des philosophes du 18e siècle, jetée par le tourbillon de la révolution au milieu de beaucoup d'incrédules, elle conserva sans effort et sans ostentation la foi la plus inébranlable. Un jour qu'on faisait devant elle un grand étalage de haute métaphysique, elle dit : « J'aime mieux l'oraison dominicale que « tout cela. » Durant ses longues insomnies, elle répétait sans cesse cette prière pour se calmer. Professant la religion protestante dans laquelle elle était née, elle ne partageait point les préventions injustes de cette secte contre les catholiques. Elle lisait souvent Fénelon, et l'*Imitation de Jésus-Christ* devint, vers la fin de sa vie, une de ses lectures de prédilection. Elle parlait avec enthousiasme de la résignation héroïque des évêques et des prêtres massacrés le 2 septembre 1792. Au milieu des occupations multipliées que lui créait l'extrême activité de son esprit, jamais elle ne négligea ses devoirs envers ses enfants. Non contente de leur faire exactement, le dimanche, une lecture de piété, elle leur donnait des leçons tous les jours et jusque dans ses plus grands chagrins. D'une attention scrupuleuse à les corriger de leurs défauts, elle se les reprochait à elle-même, et on l'a entendue leur dire : « Si vous aviez des torts, non-seulement j'en « serais malheureuse, mais j'en aurais des re- « mords. » Unie au baron de Staël par un de ces mariages dits de convenance, cette union, sui-

(1) Rocca (Albert-Jean-Michel), mort à Hières, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1818, entrait ce jour-là dans sa 31e année. On a de lui: 1° *Mémoire sur la guerre des Français en Espagne,* Londres, 1814, in-8°; 2e édition, Paris, 1814; nouvelle édition, 1817, in-8°; 2° *Campagne de Walcheren et d'Anvers, en* 1809, Paris, 1815, in-8°. Il a laissé en manuscrit une nouvelle intitulée *le Mal du pays*, qu'il allait livrer à l'impression. A. B—T.

vant la parente que nous avons déjà citée, fut un peu froide sans doute. Le cours n'en eût point cependant été interrompu, si le désordre qui se mit dans les affaires du baron de Staël n'eût amené une séparation commandée par les intérêts de fortune des enfants. Dès que l'âge et les maladies lui rendirent nécessaires les soins de sa famille, madame de Staël se rapprocha de lui. Elle le conduisait en Suisse, auprès de Necker, lorsque la mort le surprit. Elle consola ses derniers moments et lui ferma les yeux. Avec une imagination ardente et toute poétique, madame de Staël était avant tout amie du vrai. Elle ne pouvait souffrir que l'on cherchât à lui faire illusion sur ses sentiments par des mots. C'est ainsi par exemple que, dans le temps où elle était exilée de Paris, de tous les séjours de la terre le plus cher à ses yeux, quelqu'un ayant voulu lui faire valoir le plaisir qu'elle devait goûter à considérer les verts bocages et à entendre le murmure des ruisseaux : « Ah! s'écria-« t-elle, il n'y a pas pour moi de ruisseau qui « vaille celui de la rue du Bac! » C'est par suite de cette passion pour le vrai qu'elle voulait être instruite de tout et à tout prix. Elle regardait comme un signe certain de décadence et de dégradation la répugnance à apprendre la vérité. « J'ai connu, a-t-elle dit, que Buonaparte bais-« sait quand j'ai vu qu'il ne se souciait plus de « savoir le fond des choses. » Un instant elle avait été éblouie des premiers rayons de gloire du conquérant; mais la mort du duc d'Enghien surtout pénétra la femme généreuse qui avait osé défendre Marie-Antoinette d'une indignation qui respire à chaque ligne du chapitre qu'elle a consacré à ce malheureux prince, dans ses *Dix années d'exil*. On sait que Napoléon ne pouvait dissimuler l'inquiétude que lui causait la plume de cette femme illustre. Tantôt il s'alarmait de ses écrits, tantôt il se plaignait de son silence. Un homme dévoué au régime impérial insinuait un jour à madame de Staël que quelques lignes affectueuses feraient ouvrir pour elle le trésor impérial. Elle ne répondit à cet avis doucereux que par l'ironie : « Je savais, dit-elle, « que, pour toucher ses rentes, il fallait un cer-« tificat de vie; mais j'ignorais qu'il fallût une « déclaration d'amour. » Un esprit aussi fortement occupé avait besoin de délassements. L'auteur de *Corinne* cherchait ses plus douces distractions dans la musique, qu'à l'exemple des plus beaux génies de l'antiquité elle appelait la « con-« solatrice de la vie ». Musicienne elle-même et douée d'une fort belle voix, elle aimait de préférence les morceaux d'une grande expression dramatique. L'éloge qu'elle a fait de Mozart, dans son ouvrage sur l'Allemagne, suffit pour attester sa sensibilité profonde. On doit trouver naturel qu'elle eût un goût très-vif pour le théâtre. Non contente d'admirer les grands acteurs, elle se montrait grande actrice elle-même, au milieu de la petite troupe d'amis qu'elle s'était plu à former. C'est dans la tragédie surtout qu'elle produisait des effets inattendus. L'enthousiasme dont elle était saisie imprimait à sa physionomie tous les traits du caractère dessiné par le poëte; sa voix sonore, son débit nuancé ajoutaient à la beauté des plus beaux vers. Elle connaissait tous les théâtres étrangers, et elle les connaissait bien, parce qu'elle n'avait pas voulu s'en rapporter aux traductions. Elle eut le courage d'apprendre dans l'âge mûr les langues qu'on ne lui avait pas enseignées dans sa jeunesse. Etudier les divers idiomes était, suivant elle, l'exercice le plus salutaire pour l'esprit et le seul moyen de se faire une idée juste du caractère des peuples. Et c'est cette femme, ornée de connaissances si variées et si rares, qu'une autre femme, bien éloignée de posséder tant de richesses, a représentée comme dépourvue de toute instruction! Au reste, madame de Staël vivante ne fut pas traitée plus favorablement par madame de Genlis, qui sembla choisir l'époque même où son illustre rivale était en butte aux plus cruelles persécutions pour redoubler la violence et l'acrimonie de ses critiques. « Elle m'attaque, disait « madame de Staël avec le sentiment de son « immense supériorité, et moi je la loue : c'est « ainsi que nos correspondances se croisent. » Les œuvres complètes de madame de Staël ont été recueillies en dix-huit volumes in-8°. Elles sont si variées que l'on pourrait surnommer l'auteur le *Voltaire féminin*. A l'exception d'un poëme épique, on trouve à peu près de tout dans cette riche collection. Nous avons eu occasion d'indiquer quelques-uns des écrits nombreux qui la composent; on ne peut donner ici des autres qu'une analyse bien légère; tous sont déjà connus et appréciés partout où les lettres sont en honneur. Madame de Staël a commencé à écrire dans un âge où la plupart des jeunes filles apprennent encore à lire, et dans le choix de ses sujets, elle a eu quelquefois le malheur de s'attaquer, dès ses premiers pas dans la carrière, à des matières qui exigeaient les observations et les études d'une vie entière. Tels sont deux ouvrages de sa jeunesse, où elle n'a pas craint d'aborder les plus hautes questions de la philosophie et de la morale publique. On voit que nous voulons parler de l'*Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1796) et de la *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800). Le premier de ces écrits manque de plan dans la distribution des matières. C'est là que madame de Staël a commencé à mettre en vogue cette disposition tendre et rêveuse qu'elle appela la mélancolie, et dont, à l'exemple de tous les individus qui croient avoir fait une découverte, elle a voulu tirer des conséquences désavouées par l'histoire du cœur humain. Ses *Considérations sur la littérature* offrent une particularité toute semblable :

ce livre paraît consacré à la démonstration de la perfectibilité indéfinie, comme le premier à l'éloge du pouvoir et des charmes de la mélancolie. Un écrivain distingué, Fontanes, a apprécié les œuvres de madame de Staël dans deux articles très-remarquables, publiés dans le *Mercure* (1). Madame de Staël sut apprécier les formes polies dont Fontanes ne s'écarta point à son égard; mais heureusement pour la postérité elle ne crut pas devoir se soumettre au conseil un peu dur qu'il semblait lui donner, de se contenter de parler et de ne plus écrire (2). Les étrangers, et particulièrement les Allemands, firent au contraire l'accueil le plus empressé à une production qui s'accordait si parfaitement avec les systèmes dominants dans leur pays. Mais jusque-là madame de Staël n'avait trouvé de lecteurs que dans la classe vouée aux lettres et aux études sérieuses : elle se mit bientôt à la portée de tous ceux qui savent lire. Son roman de *Delphine* (1802) lui permit de se livrer à tout l'essor de cette imagination qui éblouit et qui subjugue, alors même que l'on en blâme les écarts. On avait dit que l'auteur avait voulu se peindre dans son héroïne, et on le dit encore quand elle fit paraître sa *Corinne*. Ces deux opinions se trouvent conciliées dans le mot d'une femme spirituelle, qui a dit que Corinne est l'idéal de madame de Staël et Delphine la réalité de ce qu'elle était dans sa jeunesse. Les critiques littéraires qu'essuya ce roman furent supportées par l'auteur avec sa bonne foi et sa gaieté ordinaires. Il n'en fut pas de même de celles qui concernaient la moralité de l'ouvrage. Madame de Genlis se distingua parmi les assaillants de cette espèce : elle composa tout exprès une longue nouvelle, qu'elle fit insérer dans la *Bibliothèque des romans,* où, à l'aide de citations tronquées et d'interprétations artificieuses, elle représentait madame de Staël comme l'apologiste du suicide et la corruptrice de la morale publique. Madame de Staël, indignée, garda le silence du dédain; mais, quelques années plus tard (1813), elle crut se devoir à elle-même d'exposer ses principes sur ce grave sujet, dans un écrit sur le suicide, où elle fit voir que, dans les passages de *Delphine* dont s'était emparée la malice de ses ennemis, elle n'avait eu d'autre dessein que celui de laver la mémoire de quelques infortunés, du reproche d'une lâcheté avilissante, et saisissant l'occasion d'un double meurtre volontaire qui excitait un enthousiasme presque universel en Allemagne, elle professa hautement la doctrine enseignée par les plus sévères moralistes chrétiens. L'infortune, dans ce traité sur le suicide, est présentée comme un moyen régénérateur entre les mains de la Providence. Loin d'éprouver la même opposition que *Delphine,* la grande et célèbre composition qui fut inspirée à madame de Staël par la contemplation des merveilles de l'Italie réunit tous les suffrages. Les goûts divers trouvent à se satisfaire dans *Corinne;* elle leur offre à la fois un roman et un tableau dont l'œil exercé peut encore reconnaître la fidélité à travers le luxe éblouissant du coloris. Cet ouvrage suffirait pour placer madame de Staël au rang des grands écrivains. Dominée par le sujet, sa marche y est plus franche et sa manière plus naturelle que dans ses écrits précédents, qui se ressentent de l'époque où la langue elle-même était révolutionnée comme la société politique. Le livre de l'*Allemagne* parut : on s'attendait à une autre *Corinne,* et il y eut un instant de mécompte. L'intérêt et l'érudition moins encore ne remplacèrent pas, pour beaucoup de lecteurs, les émotions qu'ils s'étaient promises. L'auteur se contentait de répondre : « Qu'eussent-ils donc « voulu? L'Italie pouvait être chantée; mais il « fallait raconter l'Allemagne. » Toutefois, les hommes qui crurent trouver dans le nom de l'auteur une garantie suffisante du profit qu'il y avait à faire en suivant ses pas n'eurent point à se repentir de leur confiance. La littérature allemande portée si haut, dans ses irrégularités mêmes, par les hommes d'un génie supérieur qui ont forcé l'Europe à l'attention, leur philosophie que l'on avait dite inintelligible pour ses chefs d'école, les mœurs sociales, l'esprit public, toute l'Allemagne, en un mot, a été peinte pour la première fois d'après nature et non d'après des traditions mensongères. Nous avons déjà parlé des persécutions que ce savant ouvrage attira sur la tête de madame de Staël. La censure y fit de nombreux et inutiles retranchements. Le commis ignorant d'un ministre illettré, en signifiant à madame de Staël l'arrêt de son exil, osa lui écrire, comme nous l'avons rapporté, que son ouvrage n'*était pas français.* Il eût suffi, pour donner un éclatant démenti au commis et à son maître, de leur faire lire le chapitre intitulé *De l'esprit de conversation,* où il semble que l'auteur se soit plu à rassembler tous les traits les plus flatteurs pour la France et ses habitants. C'est après une longue absence, qui fut pour elle un cruel supplice, c'est à son retour d'Angleterre que madame de Staël composa le dernier des grands ouvrages qui l'aient occupée : il ne fut même publié qu'après sa mort. Ce sont les trois volumes intitulés *Considérations sur la révolution française.* Le plan en est immense; il comprend trois objets distincts : la vie politique

(1) M. de Fontanes y a fait voir le peu d'accord qui existe entre le système que madame de Staël veut établir et les preuves dont elle cherche à l'étayer; elle se propose de démontrer la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain, et, par une contradiction évidente, elle ne cesse de se plaindre des progrès de la corruption universelle. D'ailleurs la plupart de ses décisions sont démenties par l'histoire, entre autres celles qui concernent les Grecs et les Romains. Elle s'efforce d'opposer des jugements peu réfléchis à des traditions universelles.

(2) Il fit remarquer que le style de madame de Staël n'a point en général le naturel, la clarté, la souplesse que l'on avait droit d'attendre d'un esprit qui jetait tant d'éclairs dans la conversation. « Cela prouve, dit-il, que l'art de parler et l'art d'écrire « sont très-différents. »

de Necker, l'histoire de la période révolutionnaire, enfin l'exposé d'une théorie des gouvernements divers. On doit regretter qu'une mort prématurée ait empêché l'auteur de revoir cette vaste conception et de travailler à en faire concorder les diverses parties. Il n'est pas rare d'y rencontrer des maximes contradictoires, et ce qui le prouve, c'est qu'aussitôt que l'ouvrage parut, les journaux de tous les partis s'en emparèrent à la fois et prirent plaisir à en extraire les passages favorables à leurs opinions habituelles. Il est juste néanmoins d'ajouter que les feuilles monarchiques trouvèrent une récolte plus abondante à faire dans ce partage. Un de nos premiers publicistes a soumis l'écrit posthume de madame de Staël à une analyse très-détaillée (1). On pourrait la réduire à ce peu de mots des premières pages : « Madame de Staël a fait, en écri- « vant sur la politique, la même méprise qu'avait « faite M. Necker en gouvernant. M. Necker « était un homme d'affaires et un littérateur, et « il s'est cru un homme d'Etat. — Deux senti- « ments dominent dans l'ouvrage de madame de « Staël : sa tendresse pour son père, son admi- « ration pour l'Angleterre. Ces deux *admira-* « *tions d'un homme et d'un peuple* tendent au « même but. » Nous disions plus haut que madame de Staël s'était essayée dans tous les genres connus : cette assertion se trouve justifiée par la publication des œuvres inédites, qui font suite à *Dix années d'exil*, mentionnées plusieurs fois dans cette notice. Ces diverses productions sont recueillies sous les titres d'*Essais dramatiques* et de *Mélanges*. Mademoiselle Necker avait à peine vingt ans lorsque, entraînée par un goût très-vif pour le théâtre, elle écrivit une comédie ou plutôt un drame en trois actes et en vers, appelé *Sophie, ou les Sentiments secrets*. L'année suivante, elle s'éleva jusqu'à la tragédie. Son héroïne est l'infortunée Jane Gray : « J'avais à peu près son âge, « dit-elle dans la préface, quand j'entrepris de la « peindre, et sa jeunesse encourageait la mienne. » Cette tragédie offre des situations touchantes, des morceaux écrits avec une vigueur masculine, et l'on sent qu'avec plus de connaissance et d'habitude du théâtre, madame de Staël, à vingt ans, aurait pu exceller dans le genre tragique. Passant au genre tout opposé, elle crayonna de petites pièces ou proverbes, où règnent une verve comique et une observation de mœurs qui font souvent regretter que l'auteur se soit tenu renfermé dans des cadres si étroits. Les écrits de madame de Staël sont là pour attester la force et l'étendue de son talent; mais qui pourrait espérer de retracer l'éclat réellement inimaginable qu'elle jetait dans la conversation? Diderot, en ce genre, a laissé une grande célébrité; mais trop souvent, au lieu d'un Français conversant dans un cercle, on ne voyait en lui que le philosophe discourant au portique ou l'orateur tonnant du haut de la tribune. Avec autant de génie peut-être, mais avec un tact féminin qui la maintenait dans les bornes prescrites par le bon goût, madame de Staël s'élevait souvent aussi haut, sans cesser de tempérer la force par la grâce. L'abus des métaphores et l'audace du néologisme qu'on lui a quelquefois et avec justice reprochés dans ses écrits disparaissaient dans la chaleur entraînante d'un langage animé par le geste et le regard. « Madame de Staël, disait « Rivarol, est la seule femme-auteur qui fasse « illusion sur son sexe. » Ses œuvres complètes ont été publiées par M. le baron de Staël, son fils, en 18 volumes in-8° (1). Cette édition est précédée d'une *Notice sur le caractère et les écrits de l'auteur*, par madame Necker de Saussure. Le reproche que l'on peut faire à cette notice, qui est elle-même un volume, n'est pas d'offrir des traces assez fréquentes d'une prévention et même d'un enthousiasme très-excusables, mais c'est de manquer totalement d'ordre et d'indication des temps et des lieux; à peine y trouve-t-on une seule date : nous avons mis quelque soin à réparer cette impardonnable négligence. Une table chronologique, jointe à l'édition complète, indique l'année où fut composé chacun des nombreux écrits de madame de Staël et désigne ceux qui n'ont été publiés qu'après sa mort. Nous apercevons sur cette liste trois morceaux que nous serions inexcusable de ne point citer. La *Biographie universelle* doit s'enorgueillir d'avoir compté madame de Staël parmi ses collaborateurs : elle voulut bien l'enrichir des articles ASPASIE, CAMOENS et CLÉOPATRE. Madame de Staël eut trois enfants de son premier mariage : deux fils, dont le puîné mourut fort jeune et dont l'aîné porte le nom de baron de Staël, et une fille, qui a épousé le duc de Broglie, pair de France (2). S—V—S.

(1) *Observations sur l'ouvrage de madame la baronne de Staël*, ayant pour titre : *Considérations*, etc., par de Bonald, Paris, 1 vol. in-8°, 1818.

(1) La *Bibliographie de la France*, année 1817, p. 415, et année 1818, p. 675, contient la liste des ouvrages alors publiés de madame de Staël. On a imprimé, en 1818, des *Lettres de Nanine à Sinphal*, 1 vol. in-12, qui paraît être de madame de Staël, quoique désavoué par la famille, et conséquemment non admis dans l'édition de ses œuvres (*voy.* aussi LIGNE). Nous renvoyons, au surplus, pour la bibliographie complète des écrits de madame de Staël à la *France littéraire* de M. Quérard, t. 6, p. 240 et suiv., et à la continuation à cet ouvrage, la *France contemporaine* de M. Bourquelot, t. 6, p. 406. A. B—T.

(2) La correspondance de madame de Staël est malheureusement éparse de divers côtés; elle mériterait d'être recueillie. On trouve un certain nombre de lettres, adressées à Boustetten, dans un ouvrage publié en Allemagne par le poëte Mathison et dans les *Souvenirs historiques sur Talma*, par Tissot. *Voy.* aussi la *Revue rétrospective*, publiée par M. Taschereau, nos 6 et 9. Parmi les écrits anglais relatifs à la femme célèbre qui nous occupe, on peut signaler un article très-remarquable sur l'*Allemagne* dans la *Revue d'Edinbourg*, t. 17, p. 199, et l'ouvrage de M. Norris, *Vie et epoque de madame de Staël*, 1853, in-8°. — Citons aussi les *Lettres* de madame Hortense Allart *sur les ouvrages de madame de Stoël*, Paris, 1824, in-8°. L'Académie française ayant mis au concours l'*Eloge* de madame de Staël, M. Henri Baudrillart remporta le prix; son travail a été publié en 1850, in-4°. On lira avec plaisir la *Notice* qui fait partie des *Portraits de femmes*, par M. Ste-Beuve (1844, p. 59-138), et l'on trouve d'intéressants détails sur cette femme célèbre dans les *Mémoires de madame Récamier*, publiés par madame Lenormant. B—N—T.

STAEL-HOLSTEIN (le baron Auguste-Louis de), fils de madame de Staël et du baron de Staël-Holstein (*voy.* ces noms), naquit à Paris le 31 août 1790. Il fut élevé au château de Coppet, sous les yeux de sa mère et de son grand-père, dont ce dut être alors la seule occupation. Il passa ensuite quelques mois dans une école protestante de Genève. Il ne quitta la Suisse qu'après la mort de Necker et vint alors avec sa mère habiter Paris, où il acheva son éducation, dirigeant surtout ses études vers les sciences politiques, économiques, et puisant dans la société maternelle les principes de philosophie dont elle était elle-même animée. Il quitta encore une fois la France pour retourner en Suisse, lorsque sa mère fut exilée par Napoléon. Il l'accompagna en Allemagne et fit plusieurs voyages en Angleterre, où il se lia avec quelques hommes politiques, entre autres Villeberforce. Sa plus grande affaire, le but de toutes ses pensées, était alors d'apaiser Napoléon et d'obtenir la grâce de madame de Staël. La démarche qu'il fit pour cela, à Chambéry, fut surtout remarquable par la présence d'esprit et la fermeté qu'il déploya durant l'audience qu'il obtint de Napoléon. On en trouve le complet récit dans les Mémoires de Bourrienne, auxquels nous renvoyons le lecteur. La démarche du jeune de Staël-Holstein ne fut point couronnée de succès. Il se retira alors au château de Coppet, où il s'occupa d'agriculture et d'économie politique, tandis que sa mère courait le monde et composait des livres qui ajoutaient à l'irritation de Napoléon. Ils ne se revirent qu'en 1814, lorsque madame de Staël revint à Paris. Le jeune de Staël fit ensuite plusieurs voyages à Paris, en Angleterre et dans le midi de la France, où il s'occupa beaucoup de propagande protestante. Il était un des chefs de la société biblique, et il fit pour cela de grands sacrifices. Il en fit aussi beaucoup pour empêcher la traite des nègres, et ayant trouvé chez un armateur de Nantes des fers qui témoignaient de sa continuité, il les apporta au Dauphin pour que ce prince en fît justice, ce qu'il obtint sans peine. Dans les dernières années de sa vie, le fils aîné de madame de Staël s'adonnait encore à l'agriculture, et il exploitait avec quelque succès son domaine de Coppet. Il espérait représenter à la chambre des députés le département de l'Ain lorsqu'il mourut presque subitement. Toujours plein d'enthousiasme pour la mémoire de son grand-père et pour celle de sa mère, il se fit successivement l'éditeur de leurs œuvres, qu'il accompagna d'apologies et de commentaires. Auguste de Staël mourut à Coppet le 11 novembre 1827. La duchesse de Broglie, qui était accourue de sa terre de Normandie, reçut en route la nouvelle de sa mort; elle-même ne lui a survécu que de quelques années, ainsi que son frère cadet. Il fut enseveli dans le même tombeau que Necker, sa femme et madame de Staël. Il ne reste donc plus aujourd'hui de cette famille que la quatrième génération. On a du baron de Staël : 1° *Du nombre et de l'âge des députés,* Paris, 1819, in-8°; 2° *Du renouvellement intégral de la chambre des députés,* Paris, 1819, in-8°. On a vu que le jeune de Staël se portait alors candidat à la chambre des députés. 3° *Notice sur M. Necker,* brochure in-8°, réimprimée en tête des œuvres de son grand-père, dont il fut l'éditeur, en société de M. de Broglie, ainsi que de celle de madame de Staël. 4° *Lettres sur l'Angleterre,* Paris, 1825 et 1829, in-8°; 5° *Récit de la perte du bâtiment de la compagnie des Indes le Kent,* traduit de l'anglais, 1826, in-8°; 6° *Elégies,* Paris, 1827, in-8°; 7° *OEuvres diverses de M. le baron de Staël, précédées d'une notice sur sa vie, par madame la duchesse de Broglie, sa sœur, et suivies de quelques lettres inédites sur l'Angleterre,* Paris, 1829, 5 vol. in-8°. On a sur le baron de Staël une notice de M. Monnard lue à la société vaudoise d'utilité publique, dont il était membre. — Dans le mois d'août 1837 est mort à l'âge de 50 ans, dans l'hospice de la Charité de Paris, un individu du nom de *Staël-Holstein.* C'était le fils du frère du baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France en 1792, et qui avait épousé la fille de Necker. Par suite de beaucoup de vicissitudes, le neveu par alliance de l'auteur de *Corinne* n'était qu'un modeste commis-libraire employé dans la maison Treuttel et Würtz. M-D j.

STAEUDLIN (Charles-Frédéric), philosophe allemand né à Stuttgard, en 1761, fit ses études à Gœttingue et passa une vie qui paraît avoir été fort calme dans cette ville, où il était attaché à l'université comme professeur de philosophie. Il a écrit en latin et en allemand de nombreux ouvrages où l'on trouve de l'érudition, un jugement sain, des vues utiles, mais où ne se montrent pas ces qualités supérieures qui assurent les suffrages de la postérité. Nous citerons les *Mémoires pour la philosophie et l'histoire de la religion, et la morale en général,* Lubeck, 1797-1799, 5 vol. in-8°; la *Morale philosophique et la morale biblique,* 1805; l'*Histoire de la philosophie morale,* 1822; *De philosophiæ platonicæ cum doctrinæ judaicæ et christianæ cognitione,* 1819. Il a donné en 1802 une édition augmentée de l'*Apologia* de Vanini, par C. Arpe, et des recueils scientifiques de l'Allemagne contiennent bien des mémoires sortis de sa plume sur des sujets de philosophie et de morale. Après avoir défendu les doctrines du rationalisme, Staeudlin modifia ses idées et se rallia aux systèmes des supranaturalistes. Il n'exerça d'ailleurs guère d'influence dans ces controverses destinées à durer longtemps encore. La mort le frappa au mois de mai 1826. Z.

STAEWARTS (Palamède) ou STEVERTS, né à Londres en 1607, est compté cependant au nombre des peintres les plus distingués qu'ait produits la ville de Delft. Son père, né en Flandre, passait pour le plus habile sculpteur en

jaspe, en agate et autres pierres fines. Il fut appelé à la cour d'Angleterre par le roi Charles Ier, et y resta plusieurs années, pendant lesquelles Palamède vint au monde ; et ce dernier était encore en bas âge lorsque son père le ramena à Delft. Sans autre maître que son génie, il s'essaya dans la peinture ; et, en s'efforçant de copier quelques ouvrages d'Isaïe Vanden Velde, il acquit une manière et un ton de couleur fort ressemblants à son modèle, tandis que pour l'exécution et le fini les connaisseurs le trouvent bien supérieur. Il excellait à représenter des échoppes de vivandières, des combats de cavalerie et d'infanterie. Le lieu de la scène et ses épisodes sont toujours bien choisis ; et il savait exprimer d'une manière toujours heureuse l'ardeur des combattants, la joie des vainqueurs, le désespoir des vaincus et les attitudes des blessés et des mourants. Ses figures, néanmoins, étaient dessinées dans le goût flamand. Ses compositions sont toujours pleines d'esprit et bien disposées. La nature, dans chaque objet, est rendue avec vérité ; la perspective est bien entendue ; et ses figures se dégradent parfaitement selon les différents plans. Ses ciels sont clairs ; son pinceau est libre et surtout net, et sa couleur est remarquable par sa légèreté et sa transparence. Il mourut en 1638, âgé seulement de 31 ans. C'est ce qui a rendu ses tableaux extrêmement rares, et les a soutenus à un prix très-élevé, que justifie d'ailleurs leur mérite. — Antoine Palamède Staewarts, frère aîné du précédent, né à Delft, en 1604, fut un artiste distingué, quoique inférieur à son frère ; car il n'eut ni la délicatesse de pinceau de celui-ci, ni la transparence de sa couleur, ni son expression. Ses figures sont communes et sans choix, quoique observées avec exactitude et rendues avec vérité. Il a peint un nombre prodigieux de sujets représentant des conversations, des joueurs, des concerts, dont quelques-uns sont remarquables par le fini. Il a fait aussi beaucoup de portraits. Il mourut en 1680. P—s.

STAFFORD (Henri de), petit-fils de Humphroi de Stafford (1), qui fut créé duc de Buckingham par Henri IV, succéda aux biens et titres de son aïeul, et parvint à une grande faveur sous le règne de Richard III, à qui il donna les plus funestes conseils, et qu'il aida de la manière la plus odieuse dans le meurtre de ses neveux et l'usurpation de leur couronne (*voy.* Richard III). Après avoir servi ce prince avec tant de bassesse, et lorsqu'il en eut été comblé de toutes sortes de bienfaits, par une bizarrerie qu'il est difficile d'expliquer, il se révolta contre lui, fut abandonné de ceux qu'il avait entraînés dans sa rébellion, livré par un domestique et décapité à Salisbury en 1483. — Son fils aîné (Edouard), qui lui succéda, eut aussi la tête tranchée le 17 mai 1521, accusé de haute trahison. — Stafford de Hooke, de la même famille, commandait, en 1470, un corps d'armée sous le comte de Pembroke, qui avait été chargé de réduire les rebelles du nord de l'Angleterre. Il abandonna ce général dans le moment décisif, et fut par là cause de sa défaite. Le roi Edouard IV, irrité de cette défection, lui fit trancher la tête. — Antoine de Stafford, de la même famille, mort en 1641, a publié divers écrits, notamment le *Triomphe de l'honneur et de la vertu sur la mort, manifesté dans la vie et la mort de Henri lord Stafford,* 1 vol. in-4°. M—d j.

STAFFORD (Guillaume-Howard, comte de), second fils de Thomas, duc de Norfolk, naquit en 1611, et fut créé par Charles Ier lord, vicomte et baron de Stafford, dont il avait épousé l'héritière. Il donna à ce prince de grandes preuves de dévouement, suivit Charles II dans l'exil, et revint en Angleterre après la restauration. Enfin, il fut un des hommes qui, dans ces temps de calamités, montrèrent le plus d'attachement à la cause des Stuarts et de la religion catholique. Il fut en conséquence l'un de ceux que le parti des whigs poursuivit avec le plus d'acharnement. Emprisonné à la tour de Londres avec quatre autres pairs, après les ridicules conspirations des poudres et des farines, il fut l'objet de plusieurs dénonciations au parlement ; et lorsque la chambre des communes eut essuyé, en 1680, l'affront de voir rejeter par celle des pairs le fameux bill d'exclusion contre le duc d'York, elle dirigea tout son ressentiment contre les malheureux prisonniers de la tour. Comme Stafford était un vieillard de peu d'éloquence et accablé d'infirmités, on jugea qu'il serait plus facile de le faire condamner ; et il fut décidé, par les chefs du parti des whigs, qu'il serait la première victime. Le comte de Nottingham, créé depuis peu chancelier, fut chargé de conduire le procès ; et l'infâme Oates, inventeur de la conspiration des poudres (*voy.* Oates), avec deux hommes aussi misérables, parurent comme témoins. Le premier déposa qu'il avait vu remettre au comte de Stafford, de la part du P. Oliva, général des Jésuites, une commission de *trésorier général de l'armée papale.* Les deux autres affirmèrent qu'il leur avait offert de l'argent pour les porter à assassiner le roi, qu'il avait présidé un grand conseil de catholiques à Tixal, etc. Contre l'attente de ses ennemis, Stafford mit beaucoup de courage et même d'éloquence à se défendre. Bravant les clameurs d'une populace féroce, il représenta que depuis quarante ans son bien, sa vie et toutes ses facultés n'avaient été employés qu'à la défense de celui dont on l'accusait d'avoir provoqué l'assassinat. « Il fit observer, dit Hume, « l'infamie des témoins, les contradictions et les « absurdités de leurs dépositions, leur extrême « indigence pour des gens qui se disaient enga- « gés dans une conspiration avec des rois, des

(1) Les Stafford descendaient d'une ancienne famille normande, alliée à Guillaume *le Conquérant.*

« princes et des seigneurs... Enfin, il renouvela « ses protestations d'innocence d'un air d'effu- « sion et de simplicité plus persuasif que les or- « nements de rhétorique ; et, par intervalles, il « lui échappa des marques de surprise et d'indi- « gnation en considérant l'impudence des té- « moins... » Après six jours de délibération, les pairs, contre le texte des lois criminelles, prononcèrent la sentence de mort, à une majorité de vingt-quatre voix seulement. « Que le saint « nom de Dieu soit loué, » dit Stafford entendant cet arrêt ; et lorsque le grand maître assura que les pairs intercéderaient auprès du roi pour lui faire remettre la plus cruelle et la plus ignominieuse partie de sa sentence, qui était d'être pendu et écartelé, il fondit en larmes, disant que ce qui le touchait jusqu'à montrer tant de faiblesse était le sentiment de leur bonté, non la crainte du sort qu'il allait subir. Voltaire a blâmé avec raison Charles II de n'avoir pas osé lui faire grâce : « Faiblesse infâme, dit-il, dont son père « avait été coupable, et qui perdit son père. » Ce reproche est d'autant plus fondé, que personne ne connaissait mieux que Charles II l'innocence de Stafford, que personne n'était plus instruit des preuves multipliées de dévouement qu'il en avait reçues. On ne peut pas douter que ces actes de faiblesse et d'ingratitude de la part des Stuarts n'aient beaucoup contribué à leur chute. Cependant, on doit se rappeler que dans le procès de Stafford, après la déclaration de commutation de peine, les deux shérifs, se livrant à tous les emportements de la faction républicaine, soumirent aux chambres des doutes sur les pouvoirs du monarque pour accorder une aussi légère faveur. « Puisqu'il ne peut, dirent- « ils, faire entièrement grâce, comment pour- « rait-il remettre une partie de la sentence ? » Les pairs déclarèrent cette question « superflue » ; et les communes, craignant que le malheureux Stafford n'échappât au supplice, répondirent qu'elles se « contentaient qu'il fût exécuté par la « seule séparation de sa tête ». « Rien ne marque « mieux la furie de ces temps-là, ajoute Hume, « que de voir lord Russel, malgré la vertu et « l'humanité de son caractère, seconder le bar- « bare scrupule des shérifs. » Ce qui marque mieux encore cette furie, c'est la part que le peuple prit à ce procès, les menaces qu'il ne cessa de proférer contre le roi et contre les juges, tant qu'il ne fut pas assuré de la condamnation, la joie féroce qu'il fit éclater en apprenant l'arrêt de mort. Cependant cette populace, ivre de sang, qui entourait l'échafaud, ne put voir, sans en être émue, la contenance ferme et résignée du noble vieillard. Il avait demandé, en sortant de prison, qu'on lui donnât un manteau : « Peut-être, dit-il, pourrai-je « trembler de froid (1) ; mais, grâce au ciel, je « ne tremblerai pas de crainte (1). » Sur l'échafaud, il continua de répéter, du ton le plus calme, ses protestations d'innocence ; et la populace stupide, à la vue de ses cheveux blancs, de son inaltérable douceur, se mit à sangloter. L'exécuteur lui-même leva deux fois la hache sur cette tête vénérable, et deux fois il sentit la résolution lui manquer. Un long soupir accompagna son dernier effort ; et lorsque la tête fut présentée au peuple avec le cri ordinaire : « Voici « la tête d'un traître », on n'entendit pas prononcer un seul mot d'approbation. M—D j.

(1) C'était le 29 décembre 1630.

(1) Un siècle plus tard, la même réponse fut faite, dit-on, par Bailly, dans une situation semblable (*voy.* BAILLY).

STAHELIN ou STÆHELIN (JEAN-HENRI), médecin suisse, né à Bâle en 1668, mort le 19 juillet 1721, montra son zèle pour la botanique en l'associant à ses travaux anatomiques, comme le témoignent les thèses qu'il publia sous ce titre : *Theses anatomico-botanicæ*, Bâle, in-4°, 1711, et les plantes qu'il communiqua à Scheuchzer ; mais il rendit un plus grand service à la botanique par l'éducation qu'il donna à son fils, Benoît STAHELIN. Il l'envoya de bonne heure à Paris pour la terminer. Là, Benoît mérita, par son assiduité, de devenir le disciple chéri de Vaillant. De retour dans la maison paternelle, il employa les connaissances qu'il venait d'acquérir à la recherche des plantes de sa patrie. Il se livra principalement à l'étude des mousses et des champignons. Il ne se borna pas à les décrire et à les conserver avec une patience et une dextérité admirables ; il les fit, de plus, dessiner à grands frais. Par ce moyen, il constata un grand nombre d'espèces nouvelles ; mais comme il ne considérait dans ces recherches que sa propre satisfaction, elles seraient peut-être restées enfouies. Heureusement la conformité de goûts et de sentiments le lia d'une amitié inaltérable avec le célèbre Haller, plus jeune que lui de quelques années. Il devint son guide et son compagnon dans les excursions que celui-ci entreprit pour poser les fondements du grand ouvrage qu'il méditait, la flore ou l'énumération des plantes de la Suisse. Haller y admit avec empressement et éloges les matériaux préparés par son ami ; mais, du reste, Stahelin ne fit connaître par lui-même que de légères parcelles de ses propres découvertes dans quelques mémoires épars : 1° *Observationes anatomico-botanicæ*, Bâle, in-4°, 1721. C'était comme une suite des travaux de son père. Ces observations concernent particulièrement les plantes à fleurs composées. 2° *Tentamen medicum*, Bâle, 1724, in-4°. Il est question dans ce mémoire des globules du pollen et de leurs particules, de la matière végétale de Woodward, et des parties des fleurs différentes des étamines et des pistils. 3° *Observationes anatomicæ et botanicæ*, ibid., 1731 ; 4° *De elastris*, ou des parties de la fleur différentes des étamines et des soubresauts élastiques de la poussière des

prêles. Dans les mémoires de l'Académie des sciences, dont Stahelin était correspondant, on rendit compte, comme d'une découverte importante, de cette élasticité hygrométrique des particules de la prêle, *equisetum*. Il avait reconnu, par le moyen du microscope, que chaque portion de poussière renfermée dans le cône terminal de ces plantes était composée d'un globule sphérique accompagné de quatre lames disposées en croix, qui, par l'humidité chaude de la respiration, se roulaient sur elles-mêmes en spirale et se déroulaient avec la même vivacité par la dessiccation subite causée par l'air. Ce ne fut que cinquante ans après qu'Hedwig a cru compléter cette découverte en désignant les lames comme les parties mâles ou les étamines d'une fleur dont le globule était le pistil. La délicatesse des observations de Stahelin devait faire espérer qu'il contribuerait aux progrès de l'anatomie végétale ; mais il en resta là. Nommé professeur de physique à Bâle dès 1727, il mourut dans la même ville le 2 août 1750, âgé de 55 ans. — *Jean*, parent des précédents, publia en 1751 : *Theses miscellaneæ medico-anatomico-botanicæ*, dans lesquelles, sur vingt-quatre propositions, treize regardent l'usage médical des plantes. — *Jean-Rodolphe*, né à Bâle en 1724, y obtint, en 1753, la chaire d'anatomie et de botanique, celle de médecine en 1776, et mourut vers la fin du 18e siècle. Il publia en 1751 : *Specimen observationum anatomicarum et botanicarum*, dans lequel, sur huit pages, deux regardent la botanique et contiennent le caractère de l'hypopitys et celui de l'ophrys insectifera. En 1753, il donna encore un *Specimen observationum medicarum*, dans lequel, sur huit pages, cinq concernent la botanique. Enfin, dans les mémoires de la société helvétique, il a publié des observations sur les pélories ou altérations de la fleur de la velvote, analogues à celle qu'avait observée Linné sur la linaire commune. Haller ne parle que de celui-ci, sans indiquer aucune liaison avec les deux premiers. On apprend seulement par son mémoire qu'il était professeur de médecine et d'anatomie à Bâle. Il faut remarquer que, depuis Gaspar Bauhin, plusieurs autres médecins de Bâle ont, ainsi que ces quatre Stahelin, associé l'anatomie à la botanique dans leurs thèses, comme si la dernière science n'était qu'un accessoire dans l'enseignement. Linné a donné le nom de *Stæhelina* à un genre de *composées*, pour récompenser le zèle de cette famille. D—P—s.

STAHL (George-Ernest), célèbre médecin allemand, né à Anspach, le 21 octobre 1660, étudia la médecine à Iéna, sous le savant G. W. Wedel, et y fit des cours particuliers aux élèves de l'université, dès qu'il eut pris le bonnet de docteur. En 1687, le duc de Saxe-Weimar lui donna le titre de médecin de sa cour, et en 1694, Stahl fut nommé second professeur de médecine dans l'université de Halle, qui venait d'être créée. Cette place lui fut donnée à la sollicitation de Frédéric Hoffmann, qui sut toujours rechercher et apprécier le mérite, bien différent en cela de son protégé, qui ne rendit jamais justice à celui de ses contemporains, pour peu que leurs opinions s'éloignassent des siennes. Quoi qu'il en soit, les leçons publiques, les ouvrages et la pratique de Stahl rendirent bientôt son nom célèbre dans toutes les parties de l'Allemagne. En 1700, l'académie des curieux de la nature le mit au nombre de ses membres, sous le nom d'*Olympiodore*. En 1716, après avoir enseigné l'art de guérir pendant vingt-deux ans, il devint médecin du roi de Prusse, et se rendit à Berlin, où il termina sa carrière, en 1734. Sthal a beaucoup écrit ; il est devenu chef d'une école qui a exercé une grande influence sur les destinées de la médecine, école dont le système n'est autre chose que le *spiritualisme*. D'abord peu satisfait des tentatives que les physiologistes du 17e siècle avaient faites dans la vue d'expliquer les phénomènes que présente le corps animal, Stahl se sentit un égal éloignement et pour les *iatromathématiciens*, qui se contentaient de calculer la forme des atomes, les angles et les courbures des vaisseaux, et pour les *chimiâtres*, qui croyaient avoir trouvé les bases inébranlables de l'art de guérir dans la théorie des ferments, des sels et de leur mélange. Ensuite, si l'on fait attention aux dogmes philosophiques qui régnaient à cette époque, et qui consistaient à priver la matière de toute force active et à soumettre ses mouvements à l'empire d'un principe intelligent ; si l'on se souvient de Claude Perrault, qui, dans les *Essais de physique* qu'il publia en 1580, s'appliqua à démontrer l'influence de l'âme sur toutes les fonctions du corps ; si l'on se rappelle enfin la doctrine de Descartes adoptée et étendue par Malebranche ; celle de Van Helmont, dont l'*archée* dominait dans presque toutes les écoles de l'Allemagne ; et l'autorité de Wedel, qui fut le maître de Stahl et l'un des plus zélés partisans de l'*archée*, on ne sera point étonné que, préparé et en quelque sorte subjugué par tant de causes déterminantes, Stahl ait adopté l'influence d'un principe immatériel pour expliquer les admirables phénomènes de l'économie animale. Il n'a fait du reste que substituer, avec des modifications, l'âme à l'archée. La lecture attentive de ses écrits prouve une grande disposition à la mélancolie, un orgueil sans bornes et un profond mépris pour tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. Il ne tenait aucun compte de l'érudition et la regardait comme un vain étalage dont on peut se passer lorsqu'on possède les dictionnaires de Van der Linden, de Lipenius, et la table des actes des curieux de la nature. « Je n'ai pas eu le temps, « dit-il (*de scriptis suis*), d'essuyer la poussière « des bancs et de pâlir au milieu d'antiques bi- « bliothèques.... Cependant j'ai lu les anciens, et « je leur dois un grand nombre de connaissances... « Dégoûté de ce que l'on me conteste la nouveauté

« de ma doctrine, j'ai renoncé à toute liaison lit-« téraire. » Stahl a porté la peine de son dédain pour l'érudition; car son style est fatigant à force d'obscurités, d'incorrection et de prolixité. Quoique, d'après les statuts de l'université de Halle, il fût obligé d'enseigner non-seulement la théorie de la médecine, mais encore la chimie et l'anatomie, il prévenait ses auditeurs contre l'abus de ces deux dernières sciences, et il proposa même sérieusement, dans son fameux livre *Theoria medica,* de les bannir, ainsi que la physique, de l'étude de la médecine, en ce que ces connaissances font négliger les lois de l'organisme et les règles d'après lesquelles s'opèrent les mouvements vitaux. Le système de Stahl repose entièrement sur l'état passif de la matière. Ainsi « le corps, comme tel, n'a pas la force de « se mouvoir, et il doit toujours être mis en mou-« vement par des substances immatérielles : tout « mouvement est un acte spirituel ; » toutes les propriétés du mouvement sont, par la même raison, immatérielles. La cause de l'activité du corps organisé, celle qui veille à sa conservation et à l'intégrité de son ensemble, est donc un être immatériel, que Stahl appelle âme, parce qu'on ne peut pas dire que ce principe occupe un point dans l'espace. Cette âme n'est autre chose que la nature des anciens, dont Hippocrate disait qu'elle fait sans instruction tout ce qu'elle doit faire. Stahl explique cet ancien aphorisme en attribuant à l'âme tous les actes involontaires du corps, mais en n'accordant à cette dernière ni la réflexion, ni la conscience intime de ses actions. Leibniz, qui prit parti contre cette théorie psychologique, rappelle que l'âme ne peut régir le corps indépendamment des lois du mécanisme : or, les lois du corps sont celles du mouvement, et les lois de l'âme sont morales. L'âme est immatérielle et la première *entéléchie* du corps ; mais le corps en a outre une seconde entéléchie, la force du mouvement. Stahl répondit en donnant à l'âme l'étendue et la matérialité ; et pour éviter le soupçon d'athéisme, dont ses ennemis voulaient le charger, il ajoute qu'il n'attend l'immortalité que de la grâce divine. L'âme est donc le seul principe auquel Stahl fasse jouer un rôle dans les phénomènes de l'économie animale. Elle seule préside à la génération, à la nutrition, aux sécrétions. Cependant comme il sentait la nécessité de subordonner à l'âme quelque chose qui pût expliquer la cause d'une foule de phénomènes pathologiques, Stahl admit un mouvement tonique, un mouvement de tension et de relâchement des parties molles, qui donne l'impulsion au sang et aux autres fluides, les dirige vers certains organes et opère la sécrétion de certaines humeurs. C'est cette tonicité qui, suivant lui, est la vraie cause des congestions, des spasmes, des fièvres, des hémorragies et des évacuations. Stahl définit la maladie un trouble, une irrégularité dans le gouvernement de l'économie animale. Il regarde la pléthore sanguine comme une des causes morbifiques les plus fréquentes, à laquelle l'homme est disposé, parce que ordinairement il mange plus que ne le demande l'alimentation de son corps, et que la réparation des parties exige un temps plus long que la préparation du sang : les hémorragies sont presque toujours la suite des mouvements toniques, que la nature excite pour diminuer la pléthore sanguine : chez les hommes d'un certain âge, les hémorroïdes sont un effort salutaire propre à dissiper les congestions du sang dans le bas-ventre, congestions qui ont presque toujours lieu dans la veine-porte. *Vena porta, porta malorum :* tel était le cri de tous les stahliens, qui croyaient que ce vaisseau était la cause et le siége de la plupart des maladies chroniques, parce le sang y circule avec lenteur. Stahl regardait la fièvre comme un effort autocratique de la nature, pour éloigner du corps l'irritation qui le trouble. Ses principes thérapeutiques s'accordent parfaitement avec ses idées physiologiques. Ainsi, les maladies se guérissant fréquemment par les seuls mouvements du principe de la vie, Stahl ne veut pas que le médecin agisse avec trop d'empressement, et il pense avec Hippocrate que le praticien doit moins dominer la nature, que lui obéir et observer attentivement ses effets, surtout lorsque les mouvements vitaux sont réguliers et bien dirigés. Pour favoriser les crises, Stahl employait fréquemment la saignée, même dans les maladies chroniques, convaincu que ces maladies dépendent presque toujours de la suppression d'une hémorragie, et que la plupart des hommes engendrent plus de sang qu'il ne leur en faut. Grand partisan des purgatifs, et surtout de l'aloès qui contribue à rappeler les hémorroïdes, il eut la même faiblesse que son collègue Hoffmann, et il vendait quelques arcanes, notamment des pilules balsamiques, dont il exaltait les vertus dans presque toutes les maladies, une poudre stomachique non moins estimée que ses pilules, et un moyen particulier pour arrêter les hémorragies. Stahl avait une grande aversion pour toutes les eaux minérales, parce qu'elles excitent de trop fortes contractions. L'opium ne lui inspirait pas non plus beaucoup de confiance, parce qu'il enraye et déprime les mouvements vitaux. Mais il faisait un fréquent usage du nitre et des autres sels neutres dans les maladies aiguës. L'école de Stahl eut d'abord quelque peine à s'établir, soit à cause de la nouveauté de la doctrine, soit à cause de ses partisans mêmes, qui n'étaient que de serviles imitateurs de leur maître. Mais plus tard Alberti et Juncker contribuèrent à lui donner une grande extension ; et cette école des animistes partagea l'empire médical avec celle des solidistes, qui avait pour chef Frédéric Hoffmann, et celle des mécaniciens, qui fut illustrée par Boerhaave. Si nous voulions citer seulement les titres des ouvrages auxquels Stahl a attaché son nom, nous serions obligé d'y con-

sacrer beaucoup de pages, car le nombre de ses dissertations spéciales, de ses programmes, celui des thèses soutenues sous sa présidence et dans lesquelles sa théorie est défendue avec chaleur, est tellement considérable qu'il passe peut-être quatre ou cinq cents. Nous nous contenterons donc de parler de ses productions les plus originales, de celles surtout qui ont le plus contribué à fonder et à propager sa doctrine : 1° *Fragmentorum ætiologiæ physiologico-chymicæ ex indagatione sensu rationali, seu conaminum ad recipiendam notitiam mechanicam de rarefactione chymica, prodromus de indagatione chymico-physiologica,* Iéna. 1683, in-12. Cet opuscule de la jeunesse de Stahl se ressent déjà de l'obscurité de style qui domine dans tous ses écrits. 2° *Disputatio de intestinis eorumque morbis ac symptomatibus cognoscendis et curandis,* Iéna, 1684, Halle, 1713, in-4°. C'est la thèse inaugurale que Stahl soutint sous la présidence de R. W. Crause. 3° *Dissertatio epistolica ad J. Andr. Slevogt de motu tonico vitali, indeque pendente motu sanguinis particulari, in qua demonstratur, stante circulatione, sanguinem et cum eo commeantes humores, ad quamlibet corporis partem specialem præ aliis copiosius dirigi et propelli posse, ex phenomenis practicis clinicis, re vetus, deductione novum argumentum,* Iéna, 1692, in-4°, Halle, 1702, 1722, in-4°. Cette dissertation est d'un grand intérêt, en ce qu'elle expose formellement la théorie de l'auteur. 4° *De autocratia naturæ seu spontanea morborum excussione et convalescentia,* Halle, 1696, in-4°. L'âme joue un grand rôle dans la guérison des maladies; c'est elle qui, suivant Stahl, dirige les mouvements sécrétoires et excrétoires, qui amènent la convalescence. 5° *De venæ portæ porta malorum hypochondriaco-splenetico-suffocativo-hysterico-hæmorroïdarum,* Halle, 1698, 1705, 1722, 1751, in-4°. Stahl, dans cet écrit, qui fit une grande sensation à l'époque où il parut, attribue à l'atonie et aux congestions sanguines de la veine-porte une foule de maladies chroniques, pour lesquelles il conseille principalement l'équitation, l'usage des antiscorbutiques et du nitre; 6° *De morborum ætatum fundamentis pathologico-therapeuticis,* Halle, 1689, 1702, in-4°. Stahl attachait du prix à cet opuscule, qui en effet est un de ses meilleurs ouvrages. 7° *Disputationes medicæ epistolares et academicæ, physiologicæ, theoreticæ practicæ generales et speciales,* Halle, 1707, in-4°. Quelques-unes de ces dissertations sont de Michel Alberti et d'Hofstetter. 8° *De scriptis suis vindiciæ,* Halle, 1707, in-4°. Il s'y donne des éloges et déprécie les travaux des autres. 9° *Theoria medica vera, physiologiam et pathologiam tanquam doctrinæ medicæ partes vere contemplativas e naturæ et artis veris fundamentis intaminata ratione et inconcussa experientia, sistens,* Halle, 1707, 1708, 1737, in-4°. C'est l'ouvrage capital de Stahl, celui où il a déposé avec le plus d'étendue sa théorie de l'animisme; mais le style en est âpre, le sens souvent très-obscur, les périodes d'une longueur démesurée, et les hypothèses fréquemment insoutenables. 10° *Disputationes medicæ ab anno* 1707 *ad* 1712, Halle, 1712, in-4°, avec une préface d'Alberti; 11° *Negotium otiosum, seu sciamachia adversus positiones aliquas fundamentales theoriæ veræ medicæ a viro celeberrimo intentata, enervata,* Halle, 1720, in-4°. Ce livre, presque tout métaphysique, est dirigé contre Leibniz, qui, partisan du mécanisme, se refusait à croire que l'âme seule fût le principe du mouvement, et non le corps. 12° *Fundamenta chymiæ dogmaticæ et experimentalis,* Nuremberg, 1723, 1728, in-4°, ibid., 1746, 3 vol. in-4°, traduit en français par Demachy, Paris, 1757, 6 vol. in-12; 13° *Experimenta, observationes, animadversiones,* 300 *numero, et chymicæ et physicæ,* Francfort et Leipsick, 1697, in-8°, Berlin, 1731, in-8°. Stahl, qui affectait une sorte de mépris pour les sciences auxiliaires de la médecine, était pourtant un chimiste fort distingué; c'est principalement dans ce dernier ouvrage qu'il établit l'existence de son phlogistique comme principe. « Au milieu de travailleurs infatigables, « dit Fourcroy (*Système des connaissances chimi-* « *ques,* t. 1er, p. 23), s'éleva en Prusse un homme « qui fixa pour un demi-siècle la théorie de la « science, dont il a su présenter l'ensemble le « plus imposant, le système le plus lié et le plus « étendu. L'illustre Stahl, éclairé par les travaux « et les vues de Kunckel et surtout de Becher, « dont il commenta les ouvrages, imagina, sur « le feu combiné, un ingénieux système, qu'il « accorda avec tous les faits connus jusqu'à lui, « et qui, sous le nom de phlogistique, nommé « auparavant terre inflammable par Becher, of- « frit pour la première fois une idée mère, em- « brassant toute la science, en réunissant toutes « les parties; digne, en un mot, de rapprocher « tous les hommes doués d'un esprit philoso- « phique. » 14° *Synopsis medecinæ stahlianæ,* Budingen, 1724, Halle, 1726, in-12; 15° *De hæmorroïdalis motus et fluxus hæmorroïdum diversitate,* Offenbach, 1731, in-8°; 16° *Ars sanandi cum expectatione, opposita arti curandi nuda expectatione Gedeonis Harveii,* Offenbach, 1730, Paris, 1730, in-8°. Malgré sa prédilection pour la méthode expectante, Stahl était tellement partisan de la saignée, qu'il avoue, dans cet écrit, avoir fait exécuter cette opération cent deux fois sur lui-même et toujours avec succès. 17° *Collegium casuale magnum,* Leipsick, 1728, 1732, 1733, 1745, in-4°. Cet ouvrage, qui contient soixante-seize histoires de maladies, avec de volumineux commentaires, a été rédigé en allemand, d'après des cahiers écrits sous la dictée de Stahl, par D. J. Storchen, dit Hulderic Pelargus, qui en a rendu la lecture excessivement fatigante à cause d'un mélange perpétuel d'allemand, de latin et d'un grand nombre de mots composés de ces deux langues à la fois. 18° *Collegium casuale sic dictum minus, complectens centum et duos casus,* Hirschberg, 1734; Dresde, 1741, in-4°, avec une

préface de J.-C. Budæus, sur l'utilité de la médecine d'observation. Une traduction des *Œuvres médico-philosophiques et pratiques* de Stahl, commentées par M. Blondin, augmentées d'arguments et de réflexions philosophiques et médicales, par M. L. Boyer, a été entreprise à Montpellier, 1859, in-8°, elle doit former huit volumes; il n'en a encore paru que quatre. R—D—N.

STAHREMBERG (Guido-Balde, comte de), feld-maréchal autrichien, naquit le 11 novembre 1657. Son père, Barthélemy de Stahremberg, grand-fauconnier et président des états du duché d'Autriche, le fit élever à Gratz. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études chez les jésuites; mais ayant témoigné du goût pour les armes, il entra au service, en 1680, sous les yeux du comte de Stahremberg, son cousin, gouverneur de Vienne, qui défendit cette ville avec tant d'habileté et de courage, contre les Turcs (1). Il avait donné, dans son régiment, une lieutenance au jeune comte qui combattit sous ses yeux en cette occasion mémorable, parvint, dès l'année 1683, au grade de lieutenant-colonel, suivit son régiment en Hongrie et se trouva, en 1686, à l'assaut de Bude, où il fut grièvement blessé. Le prix de cet exploit fut le commandement du régiment de Spinola, dont le chef avait été tué à la même affaire. En 1688 il fut encore blessé devant Belgrade, puis nommé commandant de cette place par interim. Deux ans plus tard, il défendit avec beaucoup de valeur et de succès la place d'Esseck, contre un assaut meurtrier. En 1692, l'Empereur le nomma feld-maréchal-lieutenant, et l'envoya sur le Rhin, où il fut chargé de défendre la forteresse d'Ehrenbreitstein. Il revint en Hongrie l'année suivante, se distingua encore dans plusieurs occasions, et prit une part glorieuse à la victoire du prince Eugène, à Zenta. En 1700, il suivit ce général en Italie, se trouva sous ses ordres aux batailles de Carpi, de Chiari, de Luzzara, et commanda en chef l'année suivante pour la première fois. Eugène, partant pour Vienne, assura qu'il lui ferait envoyer tout ce dont il aurait besoin. Mais il n'en fit rien : les Français et les Bavarois avaient eu des succès en Allemagne; et au commencement de 1703, Stahremberg se trouva dans une position fâcheuse. L'électeur de Bavière s'avança vers le Tyrol, où il s'était déjà emparé de quelques défilés et de la forteresse de Kufstein. Le duc de Savoie, qui avait pris le parti de la France, l'avait quitté de nouveau pour celui de l'Autriche. Les Français, indignés de ce procédé, firent une invasion dans ses Etats, et Stahremberg reçut ordre de venir à son secours. Malgré de grandes difficultés, il entra dans le Piémont, avec un corps de 12,000 hommes, ce qui porta les forces réunies de l'Autriche et de la Savoie à 24,000 combattants, tandis que l'armée française, commandée par Vendôme, en avait 40,000. Stahremberg, vivement pressé par des forces aussi supérieures, parvint cependant à les tenir éloignées de Turin. Tous ces exploits lui valurent, en 1704, le grade de feld-maréchal. Après la mort de Léopold, l'empereur Joseph Ier le rappela d'Italie et lui donna le commandement des troupes destinées à réprimer la révolte qui venait d'éclater en Hongrie. Le comte s'acquitta de cette tâche difficile avec beaucoup de succès, et bientôt après commença le rôle brillant qu'il devait jouer dans la guerre de la succession. Chargé du commandement de l'armée d'Espagne, il eut à combattre le duc d'Orléans, qui déjà s'était emparé d'une partie de la Catalogne et de la forteresse de Tortosa. Dépourvu de tous les moyens de former quelque entreprise, le comte de Stahremberg fut réduit à attendre un moment plus favorable. Il traversa pourtant la Sègre, à la vue de l'armée espagnole, battit l'arrière-garde du maréchal Bezons, s'empara de trois forteresses et fit 3,000 prisonniers. En 1710, son armée reçut des renforts de Portugais, de Hollandais et d'Anglais, et l'archiduc s'y rendit en personne. On apprit alors que Philippe V marchait contre Almenara en Catalogne. Stahremberg se hâta d'aller au-devant de lui; mais il ne l'atteignit qu'avec sa cavalerie, l'infanterie ne pouvant arriver que le lendemain. On tint un conseil de guerre, et il fut résolu qu'on livrerait bataille avant l'arrivée de l'infanterie. L'attaque se fit à sept heures du soir, et au coucher du soleil la victoire était décidée en faveur des Autrichiens. Voulant profiter de cet avantage, Stahremberg se dirigea aussitôt vers l'Aragon; il rencontra l'ennemi près de Saragosse, et le battit encore complétement. L'archiduc Charles fit son entrée dans cette ville le lendemain de la bataille; mais le comte de Stahremberg perdit, le 10 décembre de la même année, la bataille de Villaviciosa (*voy.* Vendôme). Ce revers fut effacé par une très-belle retraite et une marche savante que le comte fit pour porter du secours dans la place de Cardone, vivement pressée par les Français dont il prit toute l'artillerie. A la mort inopinée de l'empereur Joseph Ier, l'archiduc ayant quitté l'Espagne, retourna en Allemagne pour prendre possession des Etats héréditaires sous le nom de Charles VI (en Espagne ses partisans lui donnaient le nom de Charles III). Stahremberg ne tarda pas à le suivre, et il revint enfin, en 1713, à Vienne, où il fut reçu par le nouvel empereur de la manière la plus flatteuse. Nommé, en 1716, président du conseil aulique de la guerre, il conserva cette place de retraite jusqu'à sa mort, en 1737, à l'âge de 80 ans. — George-Adam, prince de Stahremberg, neveu du précédent, naquit, en 1724, à Londres, où son père, ministre plénipotentiaire d'Autriche, mourut en 1727. Après s'être préparé, par de très-bonnes études, à suivre la même carrière, le prince

(1) Le comte Conrad-Balthasar de Stahremberg, gouverneur de Vienne, mourut dans cette ville, en 1687, quatre ans après sa mémorable défense.

George-Adam obtint, en 1755, l'ambassade de Paris. Il occupa cette place jusqu'en 1766; fut nommé, en 1767, ministre d'Etat et des conférences, et grand maître de la cour de Vienne. L'empereur Joseph II l'avait élevé, dès 1765, à la dignité de prince de l'Empire. Il le nomma, en 1780, après la mort du duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. Le prince de Stahremberg donna sa démission de cette place en 1783, et mourut le 19 avril 1807. M—D j.

STAIN (Charles-Léopold, comte de), général autrichien, né à Bruxelles, le 24 décembre 1729, était fils du baron de Stain, feld-maréchal-lieutenant, mort à Vienne en 1737. Sa famille avait fourni, depuis les temps les plus reculés, des officiers distingués aux armées impériales. Il fut élevé par les jésuites dans la célèbre école des jeunes gentilshommes à Tyrnau, et ses progrès y furent rapides. Entré au service dès l'âge de dix-huit ans, il fit la campagne des Pays-Bas sous Mercy, et prit part à plusieurs batailles jusqu'à la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Il entra en campagne comme lieutenant-colonel dans la guerre de sept ans, et fit preuve, dans plusieurs occasions, sous le commandement de Daun et de Laudon, de connaissances et de bravoure, principalement au siége de Schweidnitz, en 1761. Ce fut lui qui dirigea l'assaut, et il franchit le premier les murs de la ville, fait d'armes que l'impératrice Marie-Thérèse récompensa en lui conférant son ordre. A la bataille de Torgau, il eut un cheval tué sous lui. Après la paix de Hubertsbourg, il parvint au grade de major général, et, en 1773, il fut nommé grand maître de l'artillerie. L'empereur Joseph II lui conféra, en 1778, dans la guerre de la succession bavaroise, le commandement d'un corps avec lequel il sut, par ses bonnes dispositions, arrêter la marche du duc de Brunswick, près de Jægersdorf. L'Empereur lui donna, pour cet exploit, le titre de comte de l'Empire. En 1781, Stain fut nommé commandant de la Lombardie, et il se fit remarquer dans cet emploi autant par son habileté que par son désintéressement. Ce fut lui qui fit construire la citadelle de Milan. Il resta en Italie jusqu'en 1796, où les progrès des armées françaises le contraignirent de se rendre à Gratz et de retourner ensuite à Vienne. Son âge le força enfin de prendre sa retraite. Il passa dès lors une partie de l'année à Vienne et l'autre dans une de ses terres en Souabe, à Niederstozingen, où il mourut le 5 mars 1809. Dernier rejeton de la famille souabe et séculaire de Stain, il avait épousé une fille du duc d'Ursel, qui lui fut enlevée, ainsi qu'un fils, par une mort prématurée. M—D j.

STAINER (Richard), marin anglais, commandait un vaisseau de guerre sous le protectorat de Cromwell, et se fit distinguer par une extrême bravoure. En 1656, ayant trois frégates sous ses ordres, il tomba au milieu d'une escadre espagnole de huit vaisseaux. Loin de se laisser décourager par la disproportion du nombre, il attaqua l'ennemi avec la plus grande résolution. Le succès couronna son audace, et dans l'espace de quelques heures, il brûla l'un des bâtiments, en coula à fond un second, en prit deux et força les autres à s'échouer sur la côte. Le trésor, qui était à bord de ces deux prises, s'élevait à six cent mille livres sterling (15 millions de francs). L'année suivante il attaqua et détruisit, de concert avec l'amiral Blake, sous les ordres duquel il était placé, une flotte espagnole dans la baie de Ste-Croix. « Action si miraculeuse, dit Clarendon, « que tous ceux qui connaissaient le lieu du com- « bat, s'étonnèrent que des hommes, de quelque « courage qu'ils fussent doués, eussent pu l'en- « treprendre. Eux-mêmes pouvaient à peine « ajouter foi à ce qu'ils avaient fait, tandis que « les Espagnols se consolaient en pensant que « c'étaient des diables et non des hommes qui « avaient détruit leurs vaisseaux. » Pour récompenser ce brillant exploit, Cromwell créa Stainer chevalier le 11 juin 1657, et le fit bientôt après vice-amiral. A la restauration il fut chargé, avec l'amiral Montague, de transporter en Angleterre le roi Charles II. Ce prince le nomma chevalier et contre-amiral. Il mourut au mois de novembre 1662, laissant à son frère une fortune considérable, que celui-ci perdit par un procès. D-z-s.

STAIR (Jean Dalrymple, comte de), homme d'Etat et militaire distingué, né à Edimbourg, en 1673, fut d'abord destiné au barreau; mais sa passion pour la carrière des armes détermina son père à la lui laisser embrasser. Envoyé en Hollande auprès du prince Guillaume, le jeune Stair reçut, dit-on, des leçons du célèbre ingénieur Cohorn, et il ne négligea pas pour cela ses études littéraires. Un grand événement, auquel le père de Stair prenait une part active, se préparait en Angleterre et en Hollande. Malgré son jeune âge (seize ans), Dalrymple fut envoyé à Edimbourg par les chefs de la conspiration qui cherchait à détacher les Ecossais de la cause du roi Jacques, et il parvint à ce résultat par son éloquence, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Henderson, son historien. Pour récompenser les services du père et du fils, Guillaume fut à peine assis sur le trône qu'il fit le premier baron et vicomte de Stair et secrétaire d'Etat; il donna au second l'emploi d'officier de ses gardes du corps et l'emmena avec lui en Irlande (1691). L'année suivante, il le nomma secrétaire d'Etat, adjoint du royaume d'Ecosse, et l'éleva, peu de temps après, au rang de colonel. Stair assista au congrès qui se tint en Hollande et où l'on décida la guerre contre la France, et il ne quitta pas Guillaume jusqu'à la fin de la campagne. En 1702, on le voit servir sous le duc de Marlborough et donner des preuves de talent et d'une bravoure extrême, surtout à la prise de la petite ville de

Peer (principauté de Liége), qu'il enleva d'assaut. En 1709, il se rendit auprès d'Auguste II, roi de Pologne, en qualité d'ambassadeur; et ce fut dans cette mission qu'il obtint du Danemark la cession de Brême et de Verden en faveur de l'électeur de Hanovre. Rappelé en 1713, lors de la disgrâce de Malborough, il resta sans emploi jusqu'à l'avénement de George Ier. A cette époque, il obtint le commandement en chef des troupes écossaises, et les places de gentilhomme de la chambre et de conseiller privé; il fut nommé en même temps parmi les seize pairs qui représentent l'Ecosse dans la chambre haute, et envoyé en France comme ambassadeur, avec ordre de ne prendre ni audience ni caractère avant que l'affaire des travaux de Mardyck fût réglée à la satisfaction de la nation anglaise. Après plusieurs conférences avec Torcy et de longues discussions, où de part et d'autre on mit beaucoup de subtilité, Louis XIV se détermina tout à coup par esprit de paix à faire suspendre les travaux (1), et les ouvrages commencés furent ensuite démolis sous la régence. Pendant son séjour à la cour de Louis XIV, le comte de Stair ayant gagné le chapelain du prétendant, découvrit par ce canal tous les projets que ce malheureux prince méditait, et il mit la cour de Londres en état de les faire avorter. Sous la régence du duc d'Orléans, l'abbé Dubois le mit très-avant dans la confiance de ce prince. Stair, qui partageait tous les plaisirs du régent, lui fit adopter plusieurs mesures contraires aux véritables intérêts de la France (2), et il poursuivit avec le plus grand acharnement le dernier rejeton des Stuarts. On trouve dans les mémoires de St-Simon des détails fort étendus sur le projet que Stair avait formé pour faire arrêter le prétendant et pour délivrer, par un assassinat (3), la maison de Hanovre de ce concurrent redoutable. Le chevalier de St-George échappa, comme par miracle, au danger qui le menaçait (*voy.* STUART), et parvint à débarquer en Ecosse (1715). Après sa tentative infructueuse dans ce pays, il se réfugia de nouveau en France; mais Stair obtint du régent qu'on ne donnerait pas asile à ce prince infortuné, qui fut obligé de se retirer dans le Comtat-Venaissin (1). Il paraît qu'une discussion d'étiquette produisit un refroidissement entre le régent et lord Stair : celui-ci évita pendant quelque temps d'aller à la cour. Il n'y retourna que lors de la découverte de la conspiration du prince de Cellamare, dont l'abbé Dubois s'empressa de lui faire part. Le régent concerta avec ce ministre le projet de la quadruple alliance entre la Hollande, la France, l'Angleterre et l'Empereur, malgré les conseils de Villars, qui pensait qu'il aurait fallu aider l'Espagne à s'agrandir au lieu de la contrarier dans ses projets. En 1730, George II nomma Stair grand-amiral du royaume d'Ecosse; mais quatre ans après, l'opposition que ce lord manifesta contre les vues du ministère, en appuyant les propositions qui tendaient à diminuer l'influence de la couronne dans les élections, lui fit perdre son régiment de dragons. En 1736, l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne; les discussions qui eurent lieu après la mort de l'empereur Charles VI (octobre 1740), rendirent cette guerre presque générale en Europe. Sir Robert Walpole ayant été forcé, en 1741, de quitter le timon des affaires, lord Stair fut nommé feld-maréchal, commandant les forces anglaises assemblées en Flandre, et en même temps ambassadeur extraordinaire auprès des Etats-Généraux. Toute l'année 1741 se passa en négociations pour engager les Etats-Généraux à prendre part à la guerre en faveur de la reine de Hongrie. Lord Stair réussit à les y déterminer. Ensuite, avec l'armée anglaise, à laquelle s'étaient réunis les Hanovriens et un corps de troupes de Marie-Thérèse, il s'enfonça, d'après l'ordre exprès du roi George II, jusqu'à Aschaffenbourg, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours et tous les passages étaient au pouvoir des Français. Dans cette imprudente position, que les mesures habiles du maréchal de Noailles avaient rendue encore plus périlleuse, l'armée combinée se voyait menacée d'être contrainte de mettre bas les armes, lorsque la témérité du duc de Gramont, neveu du maréchal, rendit inutiles toutes ses savantes combinaisons et fit gagner aux Anglais la bataille de Dettingen; mais George II, ou plutôt lord Stair, ne sut pas profiter de cette victoire inespérée, dit Frédéric II dans l'*Histoire de mon temps*. Il paraîtrait que Stair lui-même en portait un semblable jugement, car Voltaire assure que, six semaines après la bataille, ayant vu ce général à la Haye, et lui ayant demandé ce qu'il pensait de

(1) Il paraît que les travaux de Mardyck ne furent pas suspendus, mais seulement continués avec moins d'activité. Le président Hénault raconte, dans son *Abrégé chronologique*, qu'à l'occasion des reproches peu mesurés que lord Stair lui adressait à ce sujet, Louis XIV répondit : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai « toujours été maître chez moi, et quelquefois chez les autres : « ne m'en faites pas souvenir. » Voltaire affirme que ce propos n'a jamais été tenu; il en donne des raisons très-plausibles et prétend même que le président Hénault lui a avoué qu'il avait été induit en erreur, mais qu'il n'avait pas osé se rétracter, parce que son ouvrage était imprimé.

(2) *Voyez* les *Mémoires* du duc de St-Simon.

(3) On lit dans les *Pièces intéressantes et peu connues* de la Place, t. 2, p. 187 et suivantes, une anecdote romanesque sur *Sir George Stair*, bisaïeul du sujet de cet article. Suivant cette anecdote, qui aurait été extraite d'une brochure intitulée *Mémoires pour servir à l'Histoire de mylord Stair*, Londres, 1743, devenue très-rare par le soin que celui-ci aurait mis à la faire disparaître, une soif atroce de vengeance aurait déterminé sir George Stair à remplir, sous le masque, les fonctions du bourreau de Charles Ier. Un fait rapporté dans la *Gazette centenaire* de l'*Almanach des centenaires*, de 1771, p. 8, semblerait démentir l'anecdote racontée par la Place; puisque l'exécuteur du malheureux roi d'Angleterre aurait été un certain *Hugh Peters*, mort aux Barbades au commencement de 1671 (*voy.* la *Gazette de France* de cette année, p. 80). Cependant cette relation ne serait pas absolument contradictoire, puisqu'il y avait deux bourreaux masqués (*voy.* CHARLES).

(1) Villars se plaint amèrement dans ses *Mémoires* de la faiblesse du régent; il rapporte les conversations qu'il eut à ce sujet avec ce prince, et dans lesquelles il cherchait à le prémunir contre les dangers qui pouvaient résulter pour la France de l'ascendant qu'il laissait prendre à l'ambassadeur anglais.

cette affaire, celui-ci lui répondit : « Je pense que « les Français ont fait une grande faute, et nous « deux : la vôtre a été de ne pas savoir attendre ; « les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord « dans un danger évident d'être perdus, et en- « suite de n'avoir pas su profiter de la victoire. » Quoi qu'il en soit, la jalousie que George II avait conçue contre lui le détermina bientôt à résigner le commandement et à se retirer dans les montagnes d'Ecosse. Il y vécut dans la retraite jusqu'au temps où le prince Charles-Edouard parvint à soulever ce pays en sa faveur. Lord Stair offrit ses services, ils furent acceptés, et ce fut lui, dit-on, qui traça le plan des opérations par lesquelles les espérances des Stuart furent à jamais renversées. Après cet événement, il se retira dans ses terres, où il mourut le 7 mai 1747. — Jean Dalrymple, comte de Stair, parent du précédent, fut élu, en 1770, l'un des représentants de la pairie écossaise au parlement de la Grande-Bretagne; mais pendant la révolution d'Amérique, les ministres lui firent perdre son siége pour se venger de l'opposition qu'il manifestait contre leurs mesures. Il fut élu de nouveau lorsque Fox et Grenville prirent les rênes de l'administration; mais à la nouvelle élection, il fut encore supplanté par un adversaire plus heureux. Il mourut en 1789, après avoir publié : 1° *Etat de la dette nationale*, in-8°, 1776; 2° *Considérations préliminaires sur la fixation des revenus de l'année*, in-8°, 1781 ; 3° *Faits et leurs conséquences soumis à la considération du public, mais plus particulièrement à l'attention du ministre des finances et de ceux qui sont ou peuvent devenir créanciers de l'Etat*, in-8°, 1782. D—z—s.

STALBENT (Adrien), peintre d'Anvers, né en 1580, est placé au premier rang des paysagistes flamands. Il se modela sur Breughel de velours; et quoiqu'il ait parfaitement imité la manière de ce maître, et que ses paysages soient exécutés avec le fini le plus précieux, son pinceau n'en a pas moins su conserver une touche extrêmement libre et spirituelle; et l'on recherche ses compositions, qu'il savait orner de charmantes petites figures. Ses sites sont bien choisis, ainsi que ses arbres. Il imitait soigneusement la nature; et le seul reproche qu'on puisse lui adresser, c'est de faire quelquefois, comme Breughel de velours, ses fonds un peu trop verts. Sa réputation devint universelle ; et les Anglais surtout recherchèrent ses tableaux. Le roi Charles II l'appela à sa cour, et lui témoigna une estime particulière. Après un séjour de plusieurs années en Angleterre, où il avait amassé une fortune considérable, il revint à Anvers, et continua d'y cultiver son art jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans; mais les tableaux qu'il peignit dans sa vieillesse ne valent pas ceux qu'il avait composés dans la force de l'âge. On regarde comme son chef-d'œuvre et comme un des plus beaux paysages connus, une *Vue de Greenwich*. Stalbent a gravé à l'eau-forte, dans un excellent goût, un paysage représentant les *Ruines d'une grande abbaye d'Angleterre, autour de laquelle on voit de nombreux troupeaux*, in-fol., en travers. Il mourut à Anvers, en 1660. P-s.

STALENS (Jean), prêtre de l'Oratoire, licencié en théologie, était né à Calcar (duché de Clèves), en 1595. Il fut nommé, en 1626, chanoine et curé de Rees, paroisse peuplée de calvinistes et de catholiques. Son zèle pour la conversion des premiers et le succès de ses prédications lui ayant attiré des persécutions, il quitta son poste en 1657, pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. Il alla fixer son séjour à Kevelaer, dans la Gueldre, où il mourut, le 8 février 1681, âgé de 85 ans. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'un grand savoir et d'un excellent jugement, possédant à fond les langues grecque et hébraïque. Il a composé plusieurs ouvrages, les uns en latin, les autres en flamand. Les premiers sont : 1° *Papissa monstruosa et mera fabula*, Cologne, 1639, in-12; ouvrage savant, dont Bayle et Blondel ont profité pour réfuter cette fable si chère aux fanatiques de leur communion (*voy.* Benoit III). 2° *Peregrinus ad loca sancta*, ibidem, pour justifier les processions, l'invocation des saints et le culte des images. 3° *Concio de consecratione et dedicatione eccles.*, 1649, pour la dédicace de l'église de Kevelaer. 4° *Oratio in recentem terræ motum Germaniæ utriusque*, ibid., 1650, in-4°; 5° *Tractatus pastoralis practicus de denunciationibus præmittendis matrimonio;* 6° *Dissertatio theologica et politica an matrimonialis contractus in locis ubi viget pax publica et decretum Tridentinum, coram acatholicis ministris, sint validi;* 7° *Syntagma controversiarum fidei*, 2 vol. Les ouvrages de Stalens écrits en flamand sont : 1° *Instruction courte et facile pour connaître l'Eglise une, sainte et romaine*, Amsterdam, 1657; 2° les *Litanies des saints*, pour prouver la légitimité de leur invocation, imprimées à Rees. 3° *Catéchisme* composé des propres paroles de l'Ecriture sainte. 4° *Traité de l'Eucharistie*. Stalens a laissé en manuscrit plusieurs autres ouvrages. T-d.

STALLBAUM (Godefroi), philologue et critique allemand, né à Zaasch, le 25 septembre 1793. Il fit de premières et excellentes études à Leipsick, il suivit ensuite les cours universitaires sous Beck Hermann et Spohn. En 1817, il professa le latin au pédagogium de Halle, puis de 1820 à 1835, il remplit à divers degrés et avec une singulière activité d'importantes fonctions dans l'enseignement, celles de corecteur et de recteur entre autres. Il introduisit d'utiles réformes, et s'attacha surtout à faire entrer dans l'éducation de la jeunesse saxonne un élément considérable à ses yeux, à savoir l'étude de la musique. Il publia même à ce sujet un ouvrage intitulé *De la connexion intérieure de l'éducation musicale de la jeunesse avec le but général du gymnase* (celui de Leipsick dont il s'agissait en particulier), Leipsick, 1842. Il étudia ensuite la portée que

devait avoir une autre branche d'étude, celle du latin et du grec, sous ce titre : *Le latin et le grec dans notre gymnase; leur importance scientifique dans le présent; accompagné de remarques sur les tendances réformatrices de notre époque;* Leipsick, 1848. Stallbaum ne borna pas son activité à l'instruction secondaire. C'est à ses efforts que l'on dut la création à l'université d'une chaire de littérature ancienne. Comme critique, Stallbaum publia de remarquables et savants travaux. Et d'abord, une correcte édition des commentaires d'Eustathe sur Homère; Leipsick, 1823-1830; 5 vol in-4°; puis une bonne édition des *Institutiones grammaticæ lat. de Rudemann,* ibid., 1823; 2 vol. Dans ces ouvrages et ceux qui suivirent, Stallbaum ne se bornait pas sèchement au commentaire, il savait surtout présenter dans le meilleur style sa critique et ses observations. Ce savant recommandable mourut en 1861. Outre les ouvrages cités, on a de lui : 1° Divers dialogues de Platon parmi lesquels *Philebus;* ibid., 1820 et 1826; *Euthyphro;* ibid., 1823; *Meno,* 1827. Il donna aussi une complète édition du *Symposium;* 2° Une première édition de l'ensemble des œuvres de Platon; ibid., 1821-1825; 3° la grande et belle édition des œuvres complètes du disciple de Socrate dans la *Bibliotheca græca* de Gotha, Erfurt et Gotha, 1827, 9 vol.; 4° la grande édition du *Parmenide,* Leipsick, 1839. L'ensemble de ces publications constitue peut-être le travail critique le plus considérable et le plus précieux qui ait été fait sur Platon. Z.

STAMFORD (Henri-Guillaume de), général et poëte hollandais, naquit à Bourges en France, en 1742, de parents inconnus. A l'époque de la guerre de sept ans, il entra, comme lieutenant, au service du duc de Brunswick. Ayant reçu sa démission, il accepta, en 1769, la place de professeur de langue française et de géométrie pratique à l'école d'Hefeld, et se fit connaître comme poëte dans les almanachs des Muses, qui paraissent tous les ans à Gœttingue. Le chanoine Gleim d'Halberstadt, auquel ses poésies avaient plu, le recommanda au prince héréditaire de Brunswick, qui l'appela, en 1775, auprès de lui, et le chargea d'un cours de sciences militaires pour les officiers de son régiment. Sur la recommandation du duc de Brunswick, le roi de Prusse le nomma major à la suite, et il servit, en cette qualité, au corps du génie à Potsdam. Peu de temps après, le stathouder l'appela à la Haye, et le nomma instituteur du prince héréditaire et du prince Frédéric. Stamford séjourna, à différentes reprises, auprès de ces deux princes à Brunswick, où ses élèves profitaient des leçons des professeurs de l'école supérieure dite le *Carolinum.* Cet emploi lui donna un rang dans l'armée des Pays-Bas, où il s'avança jusqu'au grade de lieutenant général. Il fit, en cette qualité, partie du corps hollandais qui entra au service de l'Angleterre et qui fut cantonné à l'île de Wight. Lorsqu'il prit sa retraite, il jouit, comme ayant servi en Angleterre, de la moitié de ses appointements, et choisit pour résidence la ville de Brunswick, où sa femme devint gouvernante de la princesse héréditaire. Stamford mourut à Hambourg, le 16 mai 1807. Meusel cite deux auteurs de ce nom (François-Charles et Henri-Guillaume); mais il est probable que ces différents prénoms appartiennent au même individu. On a de Stamford : 1° *Essai d'instructions pour apprendre au cavalier, en temps de paix, le service de campagne,* Berlin, 1794, in-8°; 2° Plusieurs dissertations sur des sujets militaires, insérées dans les ouvrages périodiques qui traitent de ces matières; et depuis 1775, des *Poésies* dans le Mercure allemand de Wieland, et l'almanach des Muses de Gœttingue. Elles se distinguent par une naïveté gracieuse et une diction pure et facile. Ses fables, en particulier, peuvent être comparées avec avantage à celles de Pfeffel. On a publié *Poésies posthumes de Stamford,* avec une préface et une notice sur l'auteur, Hanovre, 1808, in-8°. M—d j.

STAMFORD-RAFFLES (Sir Thomas), savant distingué, simple commis à la compagnie des Indes, s'éleva aux postes les plus éminents, et fut anobli par le roi d'Angleterre en 1817. Stamford mourut d'une attaque d'apoplexie le 5 juillet 1827. Il avait composé divers écrits sur l'île de Java, dont il fut longtemps le lieutenant gouverneur, et il fut encore éditeur de diverses relations de voyages, entre autres de celui de *George Finlaison,* et l'un des fondateurs de la brillante colonie de Singapore. En 1824, lors de son retour des Indes, il essuya un terrible naufrage dans lequel il perdit plus de vingt mille livres sterling d'ouvrages, cartes et objets précieux. Stamford était membre de presque tous les corps savants de l'Angleterre et de plusieurs autres pays. Son principal ouvrage a été publié sous ce titre : *Description géographique, historique et commerciale de Java et des autres îles de l'archipel indien,* par Stamford-Raffles et John Crawfurd, ancien résident à la cour du sultan de Java, contenant des *détails sur les mœurs, les arts, les langues, les religions et les usages des habitants de cette cinquième partie du monde,* trad. de l'anglais par Marchal, ex-employé du gouvernement à Batavia, avec gravures et cartes, Bruxelles, 1824, in-4°. L'édition anglaise vit le jour à Londres en 1817, 2 vol. in-4°; elle a été réimprimée en 1830, 2 vol. in-8°. La traduction française, imprimée en Belgique, est loin d'être complète, bien des détails qu'on pourrait regretter ont été retranchés. On doit encore à Stamford-Raffles un mémoire sur l'*établissement d'un impôt territorial sur la constitution de la propriété à Java,* 1814, in-4°, livre qui n'a pas été mis dans le commerce, et deux volumes de *Mélanges malais* imprimés à Bencoulen en 1820 et 1822. La veuve de Stamford a publié, en 1830, à Londres (en anglais), *Mémoires sur la vie et les services publics de sir Thomas Stamford-Raffles,*

*gouverneur de l'île de Java, depuis* 1811 *jusqu'en* 1816, *et de Bencoolen, depuis* 1817 *jusqu'en* 1824, *avec des détails sur le commerce et les ressources de l'archipel indien, tirés de sa correspondance,* 1 vol. in-4°, avec plans et cartes. Cette biographie a été réimprimée en 1835, 2 vol. in-8°. Z.

STAMPA (Gasparde), femme poëte, née à Padoue vers 1523, d'une bonne famille milanaise, fut élevée à Venise, où elle apprit le latin et le grec, dont la connaissance épura son goût. Elle s'exerça dans la poésie italienne, à la manière de Pétrarque. Mais moins malheureuse que le chantre de Laure, elle vit ses vœux accueillis par le comte Collalto de Trévise, l'un des plus beaux et des plus vaillants chevaliers de son siècle, qui s'était illustré dans les guerres d'Italie, en combattant sous les drapeaux de la France. Il enflamma le cœur de cette nouvelle Sapho, qui lui sacrifia son repos, sa réputation et jusqu'à sa vie. Elle se donna tout entière à son amant et chanta ses amours dans de beaux vers qui furent alors lus de toute l'Italie. Mais ce délire fit bientôt place au repentir; et accablée de chagrins, elle mourut à la fleur de l'âge, vers l'année 1554. On dit que le simple bruit du mariage du comte de Trévise avec une autre dame, suffit pour hâter sa mort. Elle se cachait souvent sous le nom d'*Anassilla*, ou *Nymphe* d'*Anaxus*, ancienne dénomination de la Piave, qui coule près de Trévise. On trouve dans ses vers tout ce qui distingue les meilleurs imitateurs de Pétrarque : un fond de sensibilité, un épanchement libre de l'âme, ces doux transports de l'amour qui produisent une impression d'autant plus vive que l'on met moins d'artifice à les cacher. Il faut convenir pourtant que la position d'une femme qui avoue sa défaite est trop peu favorable pour espérer de la rendre intéressante. Il ne paraît pas d'ailleurs que Gasparde se soit trouvée exposée à d'assez grandes catastrophes pour faire naître des alarmes sur son sort. C'est un drame dont le dénoûment est terrible, mais qui manque d'épisodes. Il existait une édition des *Poésies* de Stampa, publiée par sa sœur Cassandre (Venise, 1554, in-8°), qui les avait dédiées à Mgr. della Casa. La rareté de ce livre engagea un descendant des comtes de Trévise, dont la famille s'était établie en Moravie, à faire les frais d'une réimpression, qui fut confiée aux soins de Louise Bergalli, femme de Gaspar Gozzi. On y a joint plusieurs sonnets de Collalto, ainsi que de Balthasar Stampa, frère de Gasparde; avec des renseignements sur ces différents personnages. Ce livre est intitulé *Rime di Madonna Gaspara Stampa*, etc., Venise, 1738, in-8°; orné de deux portraits d'après le Titien et le Guerchin. Il en existe des exemplaires in-4°. A—G—S.

STAMPART (François), peintre d'Anvers, né en 1675, fut élève de Tyssens. Il a cultivé spécialement le genre du portrait. Il prit d'abord Van Dyck et de Vos pour modèles; mais la nature lui parut un plus grand maître encore. Ses portraits eurent bientôt le plus grand succès; et ses rivaux eux-mêmes furent obligés de reconnaître sa supériorité. Fort jeune encore, il fut appelé à la cour de Vienne par l'empereur Léopold, qui lui donna le titre de peintre de son cabinet, titre qui lui fut confirmé par les deux successeurs de ce prince. Pour suffire aux nombreux portraits qui lui étaient demandés et ne point lasser la patience des grands seigneurs qui posaient devant lui, il se contentait de dessiner leur tête aux crayons noir, rouge et blanc; il ébauchait son tableau d'après ce dessin et ne se servait de la nature que pour terminer. Il avait également pour méthode de couvrir sa toile d'une couche de couleur de chair avant d'ébaucher, afin de faciliter son travail et de donner à sa peinture plus de transparence et d'éclat. Sur la fin de sa vie, il se retira chez les pères minorites de Vienne, où il mourut le 3 avril 1750. P—S.

STANCARI (François), théologien italien, né à Mantoue en 1501, fut de ceux qui troublèrent l'Eglise pendant le 16e siècle. Ses opinions, qui l'avaient fait chasser de l'Italie et de l'Allemagne, restèrent quelque temps inconnues en Pologne, où il avait obtenu d'enseigner l'hébreu au collége de Cracovie. L'évêque de cette ville, dès qu'il s'aperçut de l'esprit qui animait ses leçons, donna ordre de l'arrêter; et il dut se reprocher ensuite d'avoir cédé aux sollicitations de quelques seigneurs, qui s'intéressèrent à sa délivrance. Encouragé par le nombre et le crédit de ses protecteurs, Stancari osa leur proposer d'abattre les images et de proscrire l'ancien culte dans les terres soumises à leur juridiction. Ses adeptes se bornèrent à substituer, dans l'intérieur de leur château, les pratiques de la religion luthérienne aux cérémonies de l'Eglise catholique. Ne s'en tenant pas à ce premier succès, il alla, en 1550, fonder un temple réformé à Pinczovie, où il attira beaucoup de monde. Il y dogmatisa même dans une école qu'il y avait établie, et publia un code contenant cinquante règles pour les nouvelles Eglises de Pologne. Plein d'ardeur pour augmenter le nombre de ses sectaires, il se rendit à Kœnigsberg et y remplit pendant une année la chaire de professeur d'hébreu. Ce fut dans cette ville que commencèrent ses disputes avec Osiander (*voy.* ce nom), dont il ne combattit les erreurs que pour en créer de nouvelles. Tandis que ce dernier enseignait que notre justification est le fruit de la justice éternelle de Dieu et de la médiation de Jésus-Christ, *en tant que Dieu*, Stancari soutenait que Jésus-Christ nous avait rachetés *en tant qu'homme;* « car s'il avait été médiateur comme « Dieu, disait-il, loin d'être coessentiel à Dieu le « le père, il ne serait que d'une nature divine « secondaire, ce qui nous ramènerait à l'hérésie « des Ariens ». On croit qu'il avait emprunté le fond de cette doctrine de Pierre Lombard, dont

il faisait le plus grand cas (1). Blandrata et d'autres fugitifs de Genève, profitant de la faiblesse des contradicteurs de Stancari, se prévalurent de ses arguments pour dire que, puisqu'on ne pouvait pas les anéantir, il fallait chercher un autre système pour se mettre à l'abri de l'arianisme et du nestorianisme. De là naquirent les trithéistes et les sociniens de Pologne. En attendant, les opinions de Stancari furent condamnées dans quelques synodes, et surtout par celui de Xian, où les chefs du parti réformé se rassemblèrent en 1560. Stancari protesta contre leur arrêt, dont il demanda vainement la révision; mais les Eglises de Pologne continuèrent d'être agitées par ce novateur, contre lequel elles invoquèrent l'appui de Genève. Le consistoire de cette ville chargea Calvin d'en relever les erreurs, qui ne survécurent point à leur auteur. Stancari mourut à Stobniz, le 11 novembre 1574. Parmi ses ouvrages, dont on trouve l'indication dans l'*Epitome* de Gesner, page 207, nous citerons comme le plus important pour connaître son système, *De trinitate et mediatore domino nostro J.-C. adversus Bulliugerum, P. Martyrem, J. Calvinum, et reliqtos Tigurinæ ac Geueveusis Ecclesiæ ministros, ecclesiæ Dei perturbatores*, Bâle, 1547, in-8°. Orichovius, dans un écrit intitulé *Chimæra*, Cologne, 1563, in-8°, exhortait le roi de Pologne à se débarrasser de Stancari et de tous ceux qui semaient de nouvelles doctrines dans son royaume. Sigismond répondit à cet appel en ouvrant dans ses Etats un asile à quiconque était déclaré perturbateur chez les autres, et en accordant le droit de bourgeoisie à plusieurs de ces réfugiés, entre autres à Stancari, qui obtint le titre de citoyen polonais, en 1569. Il avait été prêtre en Italie, médecin à Bâle et en Transsylvanie, époux, père, ministre et réformateur en Pologne. Voyez Gerdes, *Specimen Italiæ reformatæ*, p. 337, et Bayle, article Stancarus. A—G—S.

STANCARI (Victor-François), mathématicien, né à Bologne en 1678, fut l'ami et l'élève des Manfredi, qui lui inspirèrent l'amour des sciences. Dirigé ensuite vers l'astronomie par Guglielmini, il n'avait que dix-neuf ans quand il rédigea ses premières observations, que son maître communiqua à l'Académie des sciences de Paris. Lorsque Eustache Manfredi, à qui le comte Marsigli avait confié la direction du nouvel observatoire qu'il venait de fonder dans sa patrie, fut appelé à la surintendance des eaux du Bolognèse, ce fut Stancari qui le remplaça dans ces honorables fonctions. Reçu docteur en philosophie la même année (1704), il fut élu secrétaire perpétuel de l'académie des *Inquieti*, présidée alors par le célèbre Morgagni. Les jésuites l'attirèrent au collége des nobles pour instruire leurs élèves dans la géographie et dans l'architecture militaire. Stancari soutenait en même temps des thèses à l'université pour obtenir la chaire de calcul infinitésimal, calcul dont il avait fait sentir l'importance et qu'il a été le premier à enseigner en Italie. Après avoir partagé sa journée entre ses nombreux devoirs, il allait s'enfermer dans l'observatoire pour continuer ses observations astronomiques. Sa santé, épuisée par tant de travaux, ne put lutter contre l'hiver rigoureux de 1709; et devenu déjà poitrinaire, il mourut le 18 mars de cette même année, âgé de 31 ans. On peut voir la longue énumération de ses écrits à la fin de son éloge, composé par Eustache Manfredi et imprimé avec l'ouvrage suivant : *Viet.-Franc. Stancarii, schedæ mathematicæ, post ejus obitum collectæ*, Bologne, 1713, in-4°. L'éloge seul a été inséré par Fabroni dans le cinquième volume des *Vitæ Italorum*. Le catalogue des ouvrages est encore plus détaillé dans Fantuzzi, *Scrittori Bologuesi*, t. 8, p. 46. A—G—S.

STANCEL. *Voyez* Stansel.

STANDISH (Henri), d'une ancienne famille du Lancashire, entra chez les cordeliers et prit le bonnet de docteur à Oxford. Il était provincial de son ordre, lorsque les disputes commencèrent à s'élever entre le clergé et les laïques au sujet des exemptions des ecclésiastiques. Il prêcha fortement contre ces exemptions; et il était sur le point d'être censuré par l'assemblée du clergé, lorsque la cour le prit sous sa protection. Il fut nommé, en 1519, à l'évêché de St-Asaph, et envoyé en ambassade en Danemarck. Standish se déclara fortement contre le divorce de Henri VIII, devint conseiller de la reine Catherine et mourut en 1535. On a de lui un *Recueil de sermons* et un *Traité contre la version du Nouveau Testament d'Erasme*. — *Jean* Standish, son neveu, adopta les nouvelles opinions sous Edouard VI. A l'avénement de la reine Marie, il rentra dans le sein de l'Eglise, fut fait chapelain de cette reine et chanoine de Worcester, et mourut en 1556. Il avait publié divers ouvrages contre Robert Barnès, contre les traductions de la Bible en langue vulgaire, et un *Traité de l'unité de l'Eglise*. Il montre dans tous un grand zèle contre les prétendus réformateurs. T—D.

STANHOPE (Jacques, premier comte de), d'une ancienne famille, établie depuis longtemps dans le comté de Nottingham, naquit en 1673. Son père ayant pris une part active à la révolution de 1688, fut nommé par Guillaume II envoyé extraordinaire près de la cour d'Espagne. Le jeune Stanhope l'accompagna et s'attacha à connaître la langue, les lois et les coutumes de ce pays. Il se livra au même genre d'étude pendant le cours de ses voyages en France, en Italie et dans d'autres contrées de l'Europe, où il se rendit après avoir fait à Madrid un séjour de quelques années. Il servit ensuite en Flandre

(1) Dans un de ses ouvrages il dit : *Unum Petrum Lombardum plus valere quam C. Lutheros, CC. Melanchthones, CCC. Bullingeros, CCCC. Martyres, et D. Calvinos : ex quibus omnibus, si in mortario contunderentur, non exprimeretur una uncia veræ theologiæ.* Contra ministros genevenses, ac tigurinos, Cracovie, 1562, in-8°, feuil. K, 5.

comme volontaire, et se distingua tellement au siége de Namur que Guillaume lui donna une compagnie d'infanterie et, bientôt après, une commission de colonel, en lui accordant un libre accès auprès de sa personne. Au premier parlement qui s'assembla sous le règne de la reine Anne, Stanhope représenta le bourg de Cockermouth. Il figura encore dans le parlement qui se réunit à Westminster au mois de juin 1705, fut élevé au rang de brigadier général et passa en Espagne, à l'armée commandée par le comte de Péterborough (*voy.* ce nom) ; il signala sa valeur à la prise de Barcelone. Chargé de porter en Angleterre la nouvelle de la réduction de cette place et le traité de commerce qu'il avait signé, le 10 juillet 1707, avec Charles d'Autriche, il y resta jusqu'à la clôture du parlement. En 1708, les Français ayant projeté une invasion en faveur du prétendant, Stanhope fit adopter un bill pour dissoudre les clans en Ecosse ; mais le débarquement n'ayant pas eu lieu, cette mesure ne fut pas exécutée. Il obtint, vers cette époque, le grade de major général et, peu après, le poste de ministre plénipotentiaire à la cour du compétiteur de Philippe V, avec le commandement des forces anglaises en Espagne. Arrivé à Barcelone le 29 mai 1708, il s'empara, la même année, de Port-Mahon et de l'île Minorque. Il était, en 1710, l'un des commissaires de la chambre des communes, dans le procès du docteur Sacheverel, dont il blâma les doctrines dans un discours remarquable. Au mois de mai de la même année, il se trouvait en Espagne, et obtint quelques avantages auprès d'Almenara (27 juillet) et à Saragosse (20 août) ; mais, le 9 décembre suivant, il fut fait prisonnier à Brihuega. Pendant sa captivité, qui ne cessa qu'en 1712, époque où l'Empereur l'échangea contre le duc d'Escalone, ancien vice-roi de Naples, ses amis n'ayant pu le faire nommer au parlement par Westminster, lui ménagèrent les suffrages du bourg de Cockermouth. A son retour en Angleterre (août), il se prononça fortement contre la cour et contre le traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Au nouveau parlement de 1713, un compétiteur ayant réussi à le supplanter à Cockermouth, il fut choisi à l'unanimité par Vendover et s'opposa avec vigueur au *Schism-Bill.* George Ier, à son arrivée en Angleterre, l'admit à son conseil privé et le nomma l'un des principaux secrétaires d'Etat. Il le chargea ensuite d'une mission particulière auprès de l'Empereur. En 1716, Stanhope accompagna son souverain dans le Hanovre et y arrêta en peu de jours, avec l'abbé Dubois, sous les yeux de ce prince, les préliminaires (1) du fameux traité de la triple alliance conclu à la Haye, le 4 janvier 1717, entre l'Angleterre, la France et les Etats-Généraux, et dont l'un des résultats fut l'éloignement du prétendant au delà des Alpes et la démolition des travaux de Dunkerque et de Mardyck (*voy.* STAIR). L'année suivante, il fut nommé premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier et pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de baron Stanhope d'Evaston et vicomte Stanhope de Mahon. Au mois de mars 1718, il devint principal secrétaire d'Etat à la place du comte de Sunderland, qui lui succéda dans l'emploi de lord de la trésorerie, et il fut ensuite créé comte. La cour d'Espagne ayant manifesté des projets menaçants pour la tranquillité de l'Europe, l'Angleterre entama des négociations avec la France ; et, à cet effet, l'abbé Dubois se rendit à Londres par ordre du régent. Stanhope, qui avait dirigé toutes ces négociations, parvint à faire conclure, le 2 août 1718, le traité célèbre de la quadruple alliance entre la Grande-Bretagne, la France et l'Empereur (1) ; il se rendit à cette occasion à Paris, et de là en Espagne ; mais ses ouvertures à la cour de Madrid ayant été rejetées par Alberoni avec autant de hauteur que de mépris, il retourna en Angleterre au mois de septembre. Trois mois après son arrivée, il fit adopter par la chambre des pairs un bill pour rapporter ceux d'*Occasional conformity* et du *Schism.* Au mois de mai 1719, il fut nommé l'un des lords justiciers pendant l'absence du roi, et accompagna ce prince dans le Hanovre. A son retour en Angleterre (avril 1720), il parvint à arranger des différends qui s'étaient élevés dans la famille royale, et fut encore nommé lord justicier au mois de juin de la même année. Le 4 février 1721, après une vive discussion personnelle avec le duc de Wharton, dans la chambre haute, il fut saisi d'un mal de tête si violent, qu'on fut obligé de l'emporter chez lui ; il fut saigné sur-le-champ, mais il expira le lendemain. Sa perte causa au roi un si vif chagrin, qu'en l'apprenant, il quitta son cercle et resta deux heures enfermé pour la déplorer. Un monument a été élevé en son honneur à Westminster. Il avait épousé la fille de Thomas Pitt, gouverneur du fort St-George ; et il en eut plusieurs enfants. Le comte de Stanhope passait pour un des plus habiles diplomates et un des militaires les plus expérimentés de son temps. Il était aussi très-versé dans l'histoire ancienne. Vers 1718, il envoya à l'abbé Vertot un *Mémoire* de quatre pages, contenant quelques questions sur la constitution du sénat de Rome. Le *Mémoire* du comte Stanhope et la réponse du savant français ont été imprimés en 1721, et commentés par Hooke dans ses *Observations sur le sénat romain,* in-8°, 1758. On les trouve ordinairement imprimés à la fin du troisième volume des dernières éditions des *Révolutions romaines* de Vertot. D—z—s.

(1) Suivant les *Mémoires* de Walpole, l'Angleterre donnait dans ces préliminaires (qu'on pourrait plutôt appeler un traité secret) une nouvelle garantie de la succession de la couronne de France dans la maison d'Orléans, si Louis XV venait à mourir sans postérité.

(1) Les Etats-Généraux, qui avaient été invités à y accéder, ne donnèrent leur accession que le 16 février 1719.

STANHOPE (Charles, comte de), petit-fils du précédent, né le 3 août 1753, fut envoyé, à l'âge de huit ans, au collége d'Eton, et, deux ans après, accompagna son père qui alla s'établir à Genève avec toute sa famille (1). A la mort de Philippe, son frère aîné, en juillet 1763, Charles lui succéda au titre de vicomte de Mahon et devint l'héritier présomptif des grands biens et des dignités de leur père. A la mort de ce dernier, il continua de rester à Genève, où G.-I. le Sage (*voy.* ce nom), fut chargé de surveiller son éducation. Sous ce maître habile, il s'attacha plus particulièrement à l'étude des siences physiques et de la philosophie naturelle et expérimentale, dans lesquelles il fit tant de progrès, qu'à l'âge de dix-huit ans il obtint le prix proposé par la société des arts et des sciences de Suède, sur la vibration du pendule. Il écrivit en français le traité qu'il composa à ce sujet, et qui fut imprimé dans les mémoires de quelques sociétés savantes; mais il n'a jamais été traduit en anglais. Lord Mahon se distingua aussi dans les exercices du corps; il s'engagea dans la milice genevoise, et devint l'un de ses plus adroits tireurs. A l'époque de l'élection générale de 1794, il se présenta, sans succès, comme candidat pour représenter au parlement la cité de Westminster. Il publia l'année suivante un petit traité sur les *Moyens de prévenir les pratiques frauduleuses dans la monnaie d'or.* En 1777, lord Mahon fit un grand nombre d'expériences sur le mode le plus sûr et le plus économique de garantir les édifices contre l'action du feu, et il perfectionna la méthode proposée par Hartley, qui consistait à couvrir les bâtiments de plaques de fer. Il paraît que ce fut dans le courant de la même année qu'il imagina deux *Machines arithmétiques* qui semblaient offrir quelques avantages sur toutes celles qui avaient été exécutées jusqu'alors (*voy.* Gersten et Pascal) : la première, de la grandeur d'un volume in-8°, sert à faire avec une exactitude parfaite les opérations les plus compliquées de l'addition et de la soustraction; la seconde a la grandeur d'une table à écrire : au moyen d'une vis qu'on fait tourner, on résout, sans qu'il soit possible de commettre une erreur, tous les problèmes de la multiplication et de la division. Si l'opérateur est distrait et fait faire à la vis une révolution de trop, il voit tout à coup sortir de la table une petite boule d'ivoire dont la présence l'avertit de son erreur. En 1779, lord Mahon publia un petit volume in-4°, intitulé *Principes d'électricité*, au sujet de la discussion qui s'était élevée sur le meilleur moyen de préserver les bâtiments de la foudre. Il pensait avec Nairne, élève de Franklin, que les meilleurs conducteurs doivent se terminer par une longue pointe, tandis que Wilson, son antagoniste, donnait la préférence aux conducteurs peu allongés et terminés en boule. On fit à grands frais des expériences des deux systèmes, et l'on se prononça généralement en faveur de la théorie de Franklin. C'est dans cet ouvrage que lord Mahon rend compte des expériences neuves et curieuses qu'il avait faites lui-même, et qu'il prouve que la densité d'une atmosphère électrique suspendue sur un corps est en raison inverse du carré des distances de ce corps. Il fit beaucoup de recherches pour prouver l'existence et expliquer la nature de ce qu'Hauy appelle, d'après lord Mahon, le choc en retour (*returning stroke*), c'est-à-dire l'effet produit par le retour du feu électrique dans un corps d'où, en certaines circonstances, il a été précédemment chassé, et présenta, en 1787, à la société royale un mémoire intitulé *Remarques sur le compte rendu par M. Brydone d'un coup de tonnerre remarquable en Ecosse*, et où il s'efforce de prouver que la mort de Lauder, produite par ce coup de tonnerre (19 juillet 1785), ne peut provenir ni d'aucune explosion *directe*, ni de ce que les physiciens appellent explosion *latérale*, mais de ce qu'il nomme, dans son ouvrage sur l'électricité que nous avons déjà cité, *electrical returning stroke*. En 1780, il se signala parmi les partisans de la réforme parlementaire, et fut nommé député par le comté de Kent et président de cette province, chargé, de concert avec les comités des autres comtés, de presser l'exécution de cette mesure. Devenu membre de la chambre des communes, lord Mahon joignit ses efforts à ceux de l'opposition pour mettre un terme à la guerre d'Amérique et pour obtenir une réforme graduelle dans la représentation nationale. Quoiqu'il ne manquât à aucune des séances où son vote pouvait être nécessaire, il parla rarement dans cette session. A la mort de son père, arrivée en 1786, il entra dans la chambre des pairs, sous le titre de comte de Stanhope, et s'éleva vivement contre le plan proposé par Pitt, pour réduire la dette publique. Il crut devoir publier son opinion sur ce sujet important dans un pamphet intitulé *Observations sur le plan de M. Pitt, pour la réduction de la dette nationale.* Il présentait lui-même un nouveau mode de réduction, d'après lequel les fonds des trois pour cent auraient été convertis en fonds portant quatre pour cent d'intérêt et où, en d'autres

(1) Philippe Stanhope, père du sujet de cet article, fut élevé par le célèbre comte de Chesterfield, son oncle, qui lui fit cultiver les belles-lettres et s'opposa à ce qu'il s'occupât de l'étude des mathématiques qu'il n'aimait pas. Lorsque le jeune lord fut plus avancé en âge, comme il était loin de partager l'aversion de son oncle pour ce genre d'étude, il s'y livra avec ardeur et y fit de grands progrès sans négliger les autres branches des connaissances humaines. Il parvint à savoir parfaitement le grec et le latin, et presque toutes les langues modernes. Il ne se rendait à la chambre des pairs que dans les occasions importantes et passait presque tout son temps à perfectionner son instruction. Il se rendit à Genève, espérant rétablir dans ce beau climat la santé de son fils aîné. Après la mort de ce dernier, il revint en Angleterre et mourut le 7 mars 1786. Lord Philippe Stanhope n'a laissé aucun ouvrage, mais il a fait imprimer à ses frais ceux du célèbre mathématicien Robert Simson (*voy.* ce nom), dont il envoya des exemplaires aux sociétés savantes de l'Europe et aux plus fameux mathématiciens étrangers; c'est à lui qu'on doit la magnifique édition des *OEuvres* d'Archimède, dont Joseph Torelli de Vérone a été l'éditeur, et qui a été imprimée en 1792 à Oxford, imprimerie de Clarendon.

termes, les porteurs des trois pour cent auraient reçu, pour chaque quatre cents livres sterling de capital en trois pour cent, une inscription de trois cents livres sterling rapportant quatre pour cent (1). A cet ouvrage sont jointes, sous la forme d'appendices, plusieurs tables justificatives, calculées sous son inspection, au moyen de ses *machines arithmétiques*. Dans la discussion sur la question de la régence, élevée, en 1788, à l'occasion de la maladie du roi, lord Stanhope appuya les mesures de l'administration et soutint avec elle qu'en cas de vacance du trône ou d'interruption, par un motif quelconque, de l'exercice personnel de l'autorité royale, les deux chambres du parlement avaient le droit et le pouvoir d'y suppléer, d'après ce principe que toute autorité juste et légitime dérive du peuple. Lord Stanhope se prononça plusieurs fois dans la chambre haute contre les lois bizarres et cruelles qui pesaient sur les *non conformistes;* mais, par une singularité remarquable, il excepta toujours les catholiques des propositions qu'il fit en faveur des autres dissidents. A l'époque de la révolution française, Stanhope se montra le partisan très-prononcé de ce grand changement politique. Il présidait la réunion annuelle de la *Société de la révolution*, lorsque la nouvelle de la prise de la Bastille (juillet 1789) parvint à Londres. Une lettre de félicitation à l'assemblée constituante de France fut immédiatement proposée par le D. Price et transmise, au nom de la société, par Stanhope, qui entra en correspondance avec quelques-uns des principaux meneurs, et vit plusieurs fois le duc d'Orléans pendant le séjour que ce prince fit en Angleterre. Au mois de février 1790, Edmond Burke ayant attaqué en termes virulents la révolution française et la société anglaise de la révolution, Stanhope publia une réponse dans laquelle il cherchait à détruire l'effet produit par le discours de son antagoniste; malheureusement, il ne possédait pas l'éloquence de Burke, qui s'appuyait d'ailleurs sur des faits difficiles à contester. Vers cette époque, Stanhope s'occupa d'expériences relatives à un appareil pour faire naviguer les bâtiments au moyen de la vapeur; et il fit construire, à cet effet, deux ou trois bâtiments à Rotherhithe; mais il ne paraît pas avoir obtenu de grands résultats. En 1792, il défendit devant les pairs le fameux bill de la liberté de la presse (*libel-bill*) que Fox avait présenté à la chambre des communes, et il publia le résumé de ses discours sous ce titre : *Les droits des jurés défendus, avec les autorités à l'appui, et réfutation des objections faites au libel-bill de M. Fox,* 1 vol. in-8°. Après l'exécution de Louis XVI, l'ambassadeur de France ayant reçu ordre de sortir d'Angleterre, Stanhope s'éleva en vain contre cette mesure, qu'il considérait comme une déclaration de guerre. Celles qu'il fit en faveur de Thomas Muir et des autres individus condamnés à la déportation pour leurs menées révolutionnaires, afin d'empêcher la Grande-Bretagne d'intervenir dans les affaires intérieures de la France, et de s'opposer à la suppression de l'*habeas corpus*, etc., ne furent pas mieux accueillies. Il fit insérer dans les registres de la chambre des pairs plusieurs protestations copiées ensuite dans les journaux, et passa près de cinq ans sans assister au parlement. Il reparut en 1800, pour demander encore sans succès que la chambre dissuadât fortement le roi de continuer la guerre pour le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, et qu'une négociation fût ouverte immédiatement avec la république française. Dégoûté des affaires politiques, Stanhope se livra tout entier à des travaux mécaniques et à des projets de canaux pour améliorer ses possessions du Devonshire. Il perfectionna ses machines arithmétiques, et il prétendait être parvenu à diriger, par ce moyen, tout l'art du raisonnement, de manière à être en état de tirer des conclusions vraies de toutes prémisses données; en telle sorte qu'il pourrait, non-seulement découvrir le faux du raisonnement le plus sophistique, mais montrer les divers anneaux de la chaîne par lesquels ces fausses conclusions avaient été déduites; enfin monter avec facilité et régulièrement, des premières définitions d'Euclide, aux spéculations les plus élevées et les plus sublimes de Newton. Parmi les travaux mécaniques et les inventions de Stanhope, nous citerons la presse qui porte son nom, et qui a produit dans la typographie une espèce de révolution; les améliorations qu'il a faites aux instruments de musique; sa nouvelle manière de brûler la chaux, qui produit un ciment beaucoup plus dur que le ciment ordinaire; un nouveau moyen de former le toit des maisons avec un mélange de goudron, de craie et de sable au lieu de tuiles ou de briques, ce qui permettrait de faire les toits beaucoup moins inclinés. Il a aussi découvert une composition de goudron et de craie broyée, pour couvrir les plaies faites aux arbres par la rupture des branches. On suppose ce procédé supérieur à l'invention de Forsyth, pour laquelle celui-ci reçut une récompense du parlement, etc. En avril 1815, Stanhope s'éleva contre certaines dispositions du traité signé à Vienne, le 25 mars, par les quatre puissances alliées; et, au commencement de l'année suivante, il fit adopter le renvoi à un comité de la motion qu'il venait de présenter pour faire rédiger en un seul code les ordonnances et statuts innombrables inscrits dans le *Statute Book*, et dont peu de juges et peu d'avocats ont une idée claire et complète. Lord Stanhope est mort le 13 septembre 1816. Il avait été marié deux fois : la première, à la fille aînée

(1) On voit d'après ce court exposé que Stanhope pensait qu'il était plus avantageux pour l'Etat d'augmenter le taux de l'intérêt en diminuant le capital, que d'augmenter ce capital en diminuant l'intérêt; Pitt ne partageait pas cette opinion.

du comte de Chatham, dont il eut trois filles; il eut trois fils de son second mariage avec la fille unique de lord Grenville, ancien ambassadeur à Constantinople. D—z—s.

STANHOPE (Philippe-Henri, quatrième comte), né le 7 décembre 1781, était fils du précédent. Connu dans sa jeunesse sous le nom de lord Mahon, Philippe-Henri débuta dans le monde par un ouvrage ascétique qu'il publia à Dresde sous ce titre : *Livre de prières à l'usage des croyants et des incrédules, des chrétiens et des antichrétiens;* 1800. Quant à la politique, Stanhope suivit toujours le drapeau de Pitt, son oncle, et il ne s'écarta point de cette voie quand, à la mort de son père (1816), il entra à la chambre des lords. Ce fut lui qui, en 1818, prononça au sein de cette assemblée le discours furibond dans lequel il proposait simplement le partage de la France. pour assurer le repos du reste du monde. Ce fait démontre assez que Stanhope était un torie dans toute l'ancienne acception du mot. Avec cette ardeur excentrique qui se rencontre parfois en Angleterre, le noble lord prit en main le sort de Gaspard Hauser, qu'il voulut même adopter; et il publia sur cet infortuné un écrit intitulé *Matériaux pour servir à l'histoire de Gaspard Hauser,* Heidelberg, 1835. Mais la politique causa de nouveau les soucis de lord Stanhope. Lorsque, en 1846, Robert Peel proposa d'abolir la loi des céréales, l'ardent torie se prononça contre cette motion, et fut un de ceux qui demandèrent avec le plus d'insistance que cette loi reprît place dans l'ensemble de la législation. Cet excentrique législateur mourut le 2 mars 1855. Z.

STANHOPE (Phily-Dormer). *Voyez* Chesterfield.

STANHOPE. *Voyez* Harrington.

STANHOPE (lady Ester-Lucy), l'une des femmes les plus extraordinaires ou les plus bizarres de notre siècle, née le 12 mars 1776, était petite-fille de lord Chatam, père de l'illustre Pitt. Elle n'eut de celui-ci dans son testament que quelques lignes par lesquelles il la recommanda à la générosité anglaise, ce qui lui valut une modique pension. D'abord dépourvue de tout autre moyen d'existence, elle conçut le plan de la vie aventureuse qu'elle devait mener dans la suite; mais ayant hérité d'une grande fortune par la mort d'un oncle, elle quitta l'Angleterre, parcourut l'Europe et fut accueillie partout avec empressement. Après quelques années passées dans les principales villes de l'Europe, elle s'embarqua pour l'Orient avec une suite nombreuse. On n'a jamais su le motif de cette expatriation. Quelques-uns l'ont attribuée à son amour de la liberté et de l'indépendance; d'autres au désespoir d'un amour malheureux. Elle passa quelques années à Constantinople et s'embarqua enfin pour la Syrie sur un bâtiment anglais qui portait la plus grande partie de ses trésors et des valeurs immenses en bijoux et en présents. La tempête assaillit le navire dans le golfe Macri, sur la route de Caramanie, où le vaisseau fut brisé et les trésors engloutis dans les flots. Lady Stanhope elle-même n'échappa à la mort qu'avec peine. Cependant rien ne put affaiblir ses résolutions. Elle retourna à Londres, rassembla les débris de sa fortune, reprit la mer, fit voile de nouveau vers les parages de la Syrie, et débarqua à Latakié, l'ancienne Laodicée. Elle avait eu d'abord la pensée de fixer son séjour à Broussa, au pied du mont Olympe; mais Broussa ne compte pas moins de soixante mille habitants; c'est une ville commerçante, située aux avenues de Constantinople; et il fallait à lady Stanhope toute l'indépendance, toute la solitude du désert. Elle choisit donc les solitudes du Liban, dont les ramifications extrêmes vont se perdre au milieu des sables. Palmyre ruinée, Palmyre, l'ancienne ville de Zénobie, plaisait à son imagination; et le lieu de sa nouvelle résidence devait être voisin de ces plages ensevelies dans l'oubli. Enfin elle se fixa au village de Djouni. « L'Europe, dit-elle, est un séjour « fade et monotone; j'y vois des peuples indignes « de la liberté, et l'avenir ne m'y présente que « révolutions sans fin. » La voilà étudiant l'arabe et cherchant à pénétrer le caractère des populations de la Syrie. Un jour, vêtue du costume des osmanlis, elle se met en route pour Jérusalem, pour Damas; elle s'avance au milieu d'une caravane chargée de richesses, de tentes, de présents pour les cheiks; bientôt elle voit s'assembler autour d'elle toutes les tribus, elle voit toutes ces peuplades s'incliner en sa présence. Comme jadis Ruy Diaz de Bivar en Espagne, elle reçoit le nom de Cid, et pas une voix ne s'oppose à son triomphe. Ce n'était point seulement par sa magnificence qu'elle avait provoqué l'admiration des Arabes; plus d'une fois son courage avait été mis à l'épreuve, et toujours elle avait héroïquement tenu tête au péril. Sachant aussi flatter les préjugés musulmans, elle n'avait aucune relation avec les chrétiens ni avec les juifs. Elle passait des journées entières dans la grotte d'un santon, qui lui expliquait le Coran, et ne paraissait jamais en public qu'avec cet air d'inspiration qui fut toujours chez les Orientaux la marque distinctive des prophètes. Chez elle toutefois cette conduite était moins l'effet d'un calcul que d'une propension marquée pour tous les genres d'exaltation et d'originalité. Son habitation, qui d'abord n'était qu'une retraite solitaire, se transforma tout à coup en palais oriental, avec des pavillons, des jardins d'orangers et de myrtes. Le voyageur auquel s'ouvrait ce sanctuaire la trouvait coiffée d'un turban formé d'un vaste cachemire rouge ou blanc, vêtue d'une longue tunique, à manches ouvertes et flottantes, d'un large pantalon turc dont la draperie s'affaissait sur des bottines de maroquin jaune, brodées en soie, les épaules couvertes d'une sorte de burnous et le yatagan à la ceinture. Sa physionomie était grave, imposante; elle avait appris l'arabe et le parlait fort bien;

ses traits nobles et doux avaient une majesté que relevaient encore sa haute stature et la dignité de sa démarche. Mais un jour arriva que ce prestige, si dispendieusement entretenu, s'évanouit. La fortune de lady Esther s'altérait par son absence; chaque année voyait diminuer ses revenus; ses ressources *positives,* qui avaient pendant un temps soutenu la magie de cette domination bizarre, s'affaiblissaient jour par jour. Alors la reine de Palmyre redescendit au rang des simples mortels; celle qui avait signé les firmans absolus qui donnaient au voyageur le droit de parcourir en maître les régions de Palmyre, celle dont la Sublime-Porte avait tacitement reconnu l'autorité, vit les populations méconnaître sa toute-puissance. On lui laissa le titre de reine, mais ce n'était plus qu'un souvenir. Elle expira au moment où l'Orient s'ébranlait, au moment où l'héritier d'Achmet rendait le dernier soupir sur le trône vermoulu de Mahomet II. Elle mourut obscure, solitaire, sans même avoir mêlé son nom à ces grands événements, au bruit du canon qui gronda dans les plaines de Nésib et fut si près de changer les destinées de l'Orient. Dans son *Voyage en Orient,* M. de Lamartine a donné un récit très-curieux d'une visite qu'il fit en 1838 à cette femme extraordinaire, peu de temps avant sa mort, et dont nous reproduisons une partie : « Vous êtes venu de bien loin pour voir une er« mite, lui dit-elle; soyez le bienvenu. Je reçois « peu d'étrangers, un ou deux à peine par année, « mais votre lettre m'a plu, et j'ai désiré con« naître une personne qui aime comme moi Dieu, « la nature et la solitude. » Elle lui fit ensuite, dans une conversation assez bizarre, sa profession de foi religieuse, finit par lui demander son nom et avoua qu'elle ne l'avait jamais entendu. « — Voilà ce que c'est que la gloire, dit le poëte; « j'ai composé beaucoup de vers, mon nom a été « répété quelques millions de fois en Europe, « mais il n'a pas traversé vos mers. Ici, je suis « inconnu, mais d'autant plus flatté de votre « bienveillance, milady. — Oui, répondit celle-ci, « poëte ou non, je vous aime et j'espère en vous; « nous nous reverrons, soyez-en certain. » Elle lui fit ensuite servir à dîner, ainsi qu'à ses compagnons de voyage, après lui avoir dit : « Je ne « mange jamais avec personne, vivant trop so« brement. Du pain, des fruits me suffisent à « l'heure où le besoin se fait sentir. Je vais m'oc« cuper de vous et voir plus clair sur votre ave« nir... Nous dînâmes très-vite; mais elle n'at« tendit pas que nous fussions hors de table et « m'envoya dire qu'elle m'attendait. J'y courus, « et la trouvai fumant une longue pipe orientale; « elle m'en fit apporter une autre. J'étais déjà « accoutumé à voir fumer les femmes les plus « élégantes de l'Orient. Je ne trouvai rien de « choquant dans cette attitude nonchalante et « gracieuse, ni dans cette fumée odorante s'é« chappant en légères colonnes des lèvres d'une « belle femme... Nous causâmes longtemps, et « toujours sur le sujet favori, sur le thème unique « et mystérieux de cette femme extraordinaire, « magicienne moderne, rappelant tout à fait la « magicienne de l'antiquité! Circé des déserts. Il « me parut que ses doctrines religieuses étaient « un mélange habile, quoique confus, des diffé« rentes religions au milieu desquelles elle s'est « condamnée à vivre; mystérieuse comme les « Druses, résignée comme le musulman et fata« liste comme lui; avec le juif attendant le Mes« sie, et avec le chrétien professant l'adoration « du Christ et la pratique de sa charitable morale. « Ajoutez à cela les couleurs fantastiques et les « rêves surnaturels d'une imagination échauffée « par la solitude et la méditation, quelques révé« lations peut-être des astrologues arabes, et « vous aurez l'idée de ce composé sublime et « bizarre qu'il est plus commode d'appeler folie « que de le comprendre et de l'analyser. » Puis l'auteur du *Voyage en Orient* ajoutait que rien chez cette femme extraordinaire ne dénotait la folie. « Aux hommes de cette terre de prodiges, « à ces hommes du désert dont l'imagination est « plus colorée, plus brumeuse que l'horizon de « leurs sables et de leurs mers, il faut, disait-il, « la parole de Mahomet, le commerce des astres, « les prophéties, les miracles, la seconde vue du « génie! Lady Stanhope l'a compris, d'abord par « la haute portée de son intelligence vraiment « supérieure, puis peut-être, comme tous les « êtres doués de puissantes facultés intellectuelles, « a-t-elle fini par se séduire elle-même et par « être la première néophyte du symbole qu'elle « s'était créé pour d'autres. Tel est l'effet que « cette femme a produit sur moi. On ne peut la « juger ni la classer d'un mot; c'est une statue à « immenses dimensions. » Aux yeux de M. de Lamartine, il n'était pas improbable que quelque jour lady Stanhope régnât sur l'Arabie ou à Jérusalem. « Je n'ai à ce sujet, lui dis-je, qu'un « reproche à faire à votre génie, c'est celui d'a« voir été trop timide avec les événements et de « n'avoir pas encore poussé votre fortune jus« qu'où elle pouvait vous conduire. — Vous par« lez, me dit-elle, comme un homme qui croit « trop à la volonté humaine et pas assez à l'irré« sistible empire de la destinée seule; ma force à « moi est en elle; je l'attends, je ne l'appelle pas. « Je vieillis; j'ai diminué de beaucoup ma for« tune; je suis maintenant seule et abandonnée « à moi-même sur ce rocher désert, en proie au « premier audacieux qui voudrait forcer ma « vertu; entourée d'une bande de domestiques « infidèles et d'esclaves ingrats qui me dépouil« lent tous les jours et menacent quelquefois ma « vie. Dernièrement encore, je n'ai dû mon sa« lut qu'à ce poignard, dont j'ai été forcée de me « servir pour défendre ma poitrine contre celui « d'un esclave noir que j'ai élevé. Eh bien! au « milieu de toutes ces tribulations je suis heu-

« reuse; je réponds à tout par le mot sacré des « musulmans : *Allah henim!* la volonté de Dieu; « et j'attends avec confiance l'avenir dont je vous « ai parlé et dont je voudrais vous inspirer à « vous-même la certitude. » Lady Stanhope montra ensuite à M. de Lamartine ses beaux jardins, où aucun Européen ne pénétrait. Elle lui fit même voir une superbe jument arabe qu'elle faisait élever secrètement et qu'elle destinait à lui servir de monture pour le jour de son entrée à Jérusalem... C'est à peu près là que se borne tout ce que le poëte a raconté de son séjour chez cette nouvelle Circé. Il y passa deux jours et deux nuits sans la quitter un seul instant. « Nous nous « séparâmes avec un regret sincère de ma part, « dit-il, avec un regret obligeant de la sienne. « — Point d'adieux, lui dit-elle en le quittant. « Nous nous reverrons souvent dans ce voyage, « et plus souvent encore dans d'autres... Souve- « nez-vous que vous laissez une amie dans les « solitudes du Liban... Elle me tendit la main, je « portai la mienne sur mon cœur, à la manière « des Arabes; et nous sortîmes... » C'était en 1838; lady Stanhope avait alors cinquante ans, et M. de Lamartine assure qu'elle était encore fort belle. Elle mourut le 23 juin de l'année suivante. Z.

STANISLAS (Saint), évêque de Cracovie et martyr, naquit le 26 juillet 1030, de parents qui tenaient aux plus illustres familles du cercle de Cracovie. Ayant de bonne heure formé son cœur à la vertu, ils l'envoyèrent continuer ses études à Gnesne, ensuite à Paris, où il étudia pendant sept ans le droit canon et la théologie. A la mort de ses parents, il revint en Pologne et distribua aux pauvres son patrimoine, qui était très-considérable, afin de servir Dieu plus librement. L'évêque de Cracovie l'ordonna prêtre, le nomma chanoine de sa cathédrale et le chargea d'annoncer la parole de l'Evangile. Les discours du saint prêtre et sa vie exemplaire lui attirèrent la confiance générale; on venait de toutes les provinces pour le consulter. Le siége de Cracovie étant devenu vacant, il y fut naturellement appelé par les vœux de tous. Comme il refusait d'accepter, le pape Alexandre II lui ordonna d'acquiescer à la volonté de Dieu qui se manifestait si visiblement. Il fut sacré en l'an 1072. Dès lors, il voulut que sa maison devînt le refuge des pauvres. Son zèle pour l'exercice des fonctions pastorales et pour la prédication ne connaissait point de bornes. Chaque année il faisait la visite de tout son diocèse. Mais le jour des épreuves et du martyre devait venir. Boleslas II, surnommé le Hardi, résidait ordinairement à Cracovie. Ayant pris Kiow, conquis la Russie méridionale, et s'étant fait craindre de tous ses voisins, ce prince se rendait odieux à ses sujets par sa tyrannie et ses débauches. Les malheurs qu'il éprouva ne l'ayant pas touché, les prières de la princesse Swientocka, sa sœur, et les représentations de Wratislaw, duc de Bohême, ne l'ayant point fait rentrer en lui-même, on crut qu'il appartenait à l'archevêque de Gnesne, tenant le premier rang dans le clergé, d'adresser au roi de sages remontrances. Mais ce prélat, connaissant le caractère violent de Boleslas, n'osa point se charger de cette mission dangereuse. L'évêque de Cracovie montra plus de courage. Dans une audience particulière qu'il obtint du roi, il le pria respectueusement de vouloir bien se rappeler ce qu'il devait à son nom, à la gloire qu'il avait acquise, à la nation qu'il gouvernait et à l'éminence de son rang. « Plus vous êtes élevé, lui dit-il, plus « vous êtes observé; tous les yeux s'arrêtent sur « vous et sur votre conduite; vos égarements « peuvent avoir des suites funestes; le scandale « donné par les rois est plus grand; efforcez- « vous de gagner la considération, l'amour de « votre peuple, comme vous avez acquis tant de « gloire par vos exploits militaires. N'oubliez « point qu'il y a un jugement et une vie éter- « nelle pour les rois aussi bien que pour le der- « nier de leurs sujets. »—Ces paroles si sages parurent toucher Boleslas; mais l'impression du moment fut bientôt effacée, et il retomba plus bas qu'auparavant. Il n'eut pas honte d'enlever par violence l'épouse d'un seigneur polonais, ce qui souleva la noblesse et la remplit d'indignation. St-Stanislas, pressé par les plaintes qui s'élevaient de toutes parts, se crut obligé de faire une nouvelle démarche. Il se rendit à la cour, ayant avec lui quelques hommes respectables pris dans la noblesse et dans le clergé. Il dit au roi : « Daignez faire cesser tant d'exactions qui « se commettent envers les malheureux habi- « tants, faites rendre aux possesseurs les biens « nobles que sans raison l'on a réunis à votre « domaine; ordonnez que les villes et les cam- « pagnes ne soient plus exposées au pillage de vos « soldats; que votre conduite réponde à la piété « de vos ancêtres. Si ces déréglements devaient « continuer, je serais forcé de vous séparer de la « communion de l'Eglise. Prévenez un malheur « si grand pour vous, pour nous et pour toute « la nation. » A ces dernières paroles Boleslas ne peut plus contenir sa fureur; il menace le saint évêque, assurant qu'il ne périra que par ses mains. Cependant la paix parut pendant quelque temps rétablie: mais le prince continuant d'opprimer ses sujets et de les scandaliser par des désordres publics, Stanislas vint le trouver une troisième fois; il fut repoussé, chargé d'injures et menacé de la mort. Tout étant inutile, Stanislas revint une quatrième fois déclarer au roi qu'il le séparait de la communion des fidèles. Le monarque affectant de venir aux prières publiques, l'évêque ordonna qu'on cessât l'office divin quand il entrerait dans l'église. « Malheu- « reusement, à cette époque, dit Naruszewiz, les « dissensions entre le pape Grégoire VII et l'em- « pereur Henri IV, les disputes entre le trône et

« l'autel étaient arrivées au plus haut degré d'irri-
« tation. La puissance ecclésiastique s'arrogeait le
« droit d'ôter les couronnes, tandis que les rois
« allaient bien au-delà de ce qui leur appartenait
« dans l'investiture des évêques et des chanoines.
« Cependant Stanislas, respectant les droits de la
« couronne, que le monarque tenait de Dieu et de
« sa naissance, et ne considérant ce prince que
« comme chrétien, le privait, sous ce rapport seu-
« lement, de la communion avec les autres fidèles.
« Il fut bientôt victime de son zèle. Ce prélat était
« allé avec quelques ecclésiastiques à l'église St-Mi-
« chel, hors de la ville, pour y prier et y célé-
« brer les saints offices; Boleslas, en étant in-
« struit, s'y rendit avec un corps nombreux
« d'hommes armés. Il donna ordre d'aller prendre
« le saint évêque et de l'amener hors de l'église.
« Ceux à qui il s'adressa reculèrent d'effroi.
« D'autres ayant également refusé de servir d'in-
« strument à la fureur de ce prince, Boleslas s'a-
« vança lui-même vers l'autel, dans le moment
« où le prélat, après avoir célébré les saints mys-
« tères, priait Dieu à haute voix qu'il voulût bien
« pardonner à ses ennemis; le roi d'un coup de
« sabre lui fendit la tête. Ceux qui accompagnaient
« Boleslas, enhardis par son exemple, prirent le
« corps de l'évêque, le traînèrent hors de l'église,
« le coupant en petits morceaux, qu'ils répandi-
« rent dans un champ, afin qu'ils fussent dévorés
« par les bêtes et les oiseaux de proie. Ce meurtre
« effrayant eut lieu le 8 mai 1079. Les membres
« disséminés du saint prélat furent recueillis et
« enterrés devant la porte de l'église St-Michel,
« et en 1088 transférés avec grande pompe dans
« l'église cathédrale. En 1253, le pape Innocent IV
« canonisa solennellement ce saint martyr. De nos
« jours, le roi Stanislas-Auguste fit orner avec
« une munificence royale l'église que la nation
« polonaise a élevée à Rome sous l'invocation du
« saint; ce prince établit aussi l'ordre qui porte
« le nom de St-Stanislas. La mort de ce saint fut
« une grande calamité pour Boleslas et pour tout
« le royaume. Le pape Grégoire VII lança un in-
« terdit sur la Pologne, avec ordre de fermer
« toutes les églises et d'empêcher toute commu-
« nication du roi avec les fidèles. Non content de
« ces peines spirituelles, le pape déposa Boleslas,
« le déclarant déchu de la couronne, défendant
« aux évêques polonais de ne plus élever sur le
« trône aucun des princes de la maison royale
« sans la permission du saint-siége. Quant à ceux
« qui avaient pris part au meurtre, le pape les
« déclara, eux et leurs descendants, irréguliers,
« incapables de recevoir les ordres sacrés et de
« posséder aucun bénéfice ecclésiastique. Des
« écrivains contemporains nous ont transmis le
« nom de quatre gentilshommes polonais qui
« prêtèrent à Boleslas leurs mains et leurs sabres
« pour le meurtre de St-Stanislas : c'étaient Strze-
« mienczyki, Druzyncki, Jastrzembi et Strze-
« niawitski. Boleslas lutta pendant un an contre
« les difficultés de sa position. Le clergé lui re-
« fusait obéissance. La noblesse était heureuse
« de pouvoir enfin se soustraire à la tyrannie
« d'un tel homme. Les princes de la Russie se-
« couèrent le joug et refusèrent d'acquitter les
« tributs auxquels ils s'étaient soumis. Boleslas
« n'eut que le temps de se réfugier dans le
« royaume de Hongrie, d'où il ne rentra plus en
« Pologne. » (*Voy.* Boleslas II). G—y.

STANISLAS KOSTKA (Saint), de la compagnie de Jésus, naquit l'an 1550, au château de Rotskou, en Pologne. Ses parents, Jean Kostka, sénateur polonais, et Marguerite Kriska, fille du palatin de Mazovie, l'envoyèrent, avec Paul, son frère aîné, sous la conduite de Jean Bilinski, à Vienne, pour y faire ses études dans le collége des jésuites. Stanislas s'y fit remarquer par ses vertus. Il entretenait souvent ses compagnons d'étude des choses célestes; et ses paroles étaient écoutées avec respect. Sa conduite déplut à son frère et à son gouverneur : ils lui représentaient que pour un jeune homme de sa qualité, destiné à remplir les premières dignités, il portait la dévotion à un excès qui déplairait à ses parents; des représentations ils en vinrent aux injures et aux mauvais traitements. Sans se laisser intimider, Stanislas suivait avec d'autant plus d'exactitude et de constance le genre de vie qu'il s'était prescrit. Il dormait peu, priait beaucoup; sa journée se partageait entre les exercices de piété et ses études. Etant tombé malade après deux années de persécutions continuelles, il prit la résolution d'entrer dans la compagnie de Jésus. Le P. Magius, provincial, à qui il fit part de son dessein, n'osa le recevoir, craignant l'indignation du père, qui avait déclaré que jamais il ne consentirait à ce que son fils entrât dans une maison religieuse. Par le même motif, le cardinal Commendon, qui se trouvait à Vienne, comme légat du pape Pie V, refusa d'intervenir. Stanislas conçut alors la résolution de quitter Vienne. Laissant pour son frère et son gouverneur une lettre aussi touchante qu'édifiante, il se rendit à Ausgbourg, puis à Dillengen. Le P. Canisius, provincial, voulant s'assurer de sa vocation, lui ordonna de servir à table les pensionnaires du collége et d'avoir soin de leurs chambres. Stanislas s'en acquitta avec un zèle et une humilité qui firent l'étonnement de toute la maison. On l'envoya à Rome, où St-François Borgia, général des jésuites, le reçut d'après ses vives instances. Le 28 octobre de l'an 1567, Stanislas, âgé de dix-sept ans, revêtit l'habit de l'ordre. Quelques jours après, il reçut une lettre de son père, qui lui reprochait dans les termes les plus violents de déshonorer sa famille, ajoutant que les jésuites se repentiraient d'avoir concouru à ses extravagances et menaçant de les faire chasser de Pologne. Le fils répondit en exprimant respectueusement la résolution où il était de suivre sa vocation et de s'en rapporter en tout aux soins de la Providence; et il ne s'oc-

cupa plus que des devoirs du noviciat. Neuf mois plus tard, il parut pressentir que sa mort était prochaine et qu'elle aurait lieu le jour de l'Assomption. En effet, le jour de la St-Laurent, comme il se trouvait indisposé, on le porta à l'infirmerie. En entrant, il fit le signe de la croix, disant qu'il n'en relèverait point. Le 14 août, il demanda le saint viatique et l'extrême onction. Le lendemain, jour de l'Assomption de l'an 1568, il rendit l'âme, en priant avec ferveur. Il n'avait pas encore atteint la dix-huitième année de son âge, ni le dixième mois depuis son entrée au noviciat. En 1604, le pape Clément VIII le déclara bienheureux. Paul V approuva un office en son honneur, pour les églises de Pologne, qui portent à ce saint une haute vénération, et dont plusieurs se sont placées sous sa protection particulière; enfin, Clément X permit aux jésuites de réciter cet office, en plaçant la fête de St-Stanislas au 13 novembre, jour auquel son corps, trouvé entier et sans corruption, fut transféré dans l'église du noviciat, fondée par le prince Pamphili. La *Vie de St-Stanislas*, traduite de l'italien de Cépari, par Calpin, a été souvent réimprimée (*Voy.* D'ORLÉANS). G—Y.

STANISLAS Ier, LECKZINSKI, ou LESZCZINSKI, roi de Pologne, était issu d'une famille originaire de Moravie et de Bohême. Le premier seigneur de cette maison qui s'établit en Pologne fut Philippe de Perztyn, qui s'y rendit (961) à la suite de sa tante maternelle, Dombrouka, fille du roi de Bohême, qui épousa Miecislas duc des Polonais. Perztyn était doué de grandes qualités, et Miecislas sut les apprécier : plusieurs victoires qu'il remporta sur les Russes, lui frayèrent le chemin aux premières dignités. Ses descendants fondèrent la ville de Leckno, dont, suivant l'usage des Polonais, ils tirèrent le nom de Leckzinski. Plusieurs grands hommes sortirent de cette maison; et dans les temps modernes, les Raphaël, les Venceslas, les André, les Bogeslas furent distingués par leur mérite personnel et leurs emplois. Raphaël (1), troisième du nom, d'abord staroste de Frauenstadt, ensuite grand enseigne du royaume, eut successivement les palatinats de Posnanie et de Lencici. Il réunit à ce dernier le généralat de la Grande-Pologne, et enfin la charge de grand trésorier. Il épousa la fille de Stanislas Jablonowski, palatin de Russie, et grand général de l'armée de la couronne; et de ce mariage est issu le prince auquel cet article est consacré. Stanislas Leckzinski vit le jour, le 20 octobre 1682, à Lemberg, capitale de la Russie-Rouge. Né avec d'heureuses dispositions, nourri des leçons que lui donna son propre père, il fit bientôt voir qu'il ne dégénérerait pas de la vertu de ses ancêtres. Par un mélange d'exercices réglés et d'occupations sérieuses, Raphaël fortifia son tempérament naturellement délicat; il lui apprit à braver la chaleur et le froid; et dès que Stanislas eut atteint sa quatorzième année, il lui fit contracter l'habitude de souffrir la faim et la soif. Dans toutes les saisons, cet enfant n'avait qu'un simple lit de paille. L'esprit se développa dans Leckzinski à mesure que son corps se fortifia. A l'âge de dix-sept ans, il savait parfaitement parler et écrire la langue latine; le français et l'italien lui étaient familiers; il s'exprimait dans sa langue maternelle avec grâce, et il l'écrivait élégamment en prose et en vers. L'éloquence, si importante en Pologne, fit également partie des études de Stanislas, qui, guidé par un goût sûr, prit uniquement pour modèles les orateurs de la Grèce et de Rome. Enfin il était versé dans les mathématiques, et il avait tellement approfondi la mécanique, qu'il eût pu se faire un nom dans cette science. L'éducation de Leckzinski étant terminée, son père le fit voyager. De tous les pays qu'il visita, aucun ne lui inspira le même intérêt que la France. Le comte Raphaël, au retour de son fils, s'empressa de l'initier aux affaires de la république. Leckzinski n'était âgé que de dix-neuf ans à la mort du général Sobieski; il était alors staroste ou juge de la noblesse du palatinat d'Odolanou, et il fut député par sa province à la diète préparatoire pour l'élection d'un nouveau roi. Cette assemblée l'ayant chargé d'aller complimenter la reine sur la mort de son époux, il s'acquitta dignement de cette mission. Député à la diète d'élection, qui s'ouvrit le 15 mai 1677, il obtint un grand nombre de suffrages pour en être nommé maréchal; mais il eut la sagesse de renoncer à cette charge importante. Il se fit plus d'honneur encore en défendant son père, qu'on accusait de liaisons suspectes. Leckzinski et ses amis avaient formé le projet de faire placer la couronne sur la tête de Jacques Sobieski, fils aîné du dernier roi; mais la France lui fit préférer le prince de Conti, non toutefois sans une forte opposition. Celle-ci, de son côté, porta ses suffrages sur l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, nomination qui fut ensuite ratifiée dans une diète générale (*voy.* AUGUSTE II). Stanislas alors se rapprocha de ce prince, qui, à la mort de Raphaël Leckzinski, accorda le palatinat de Posnanie à son fils, et lui conféra la charge d'échanson de la couronne. Cependant la Pologne fut bientôt agitée par les troubles les plus grands : ils étaient causés tant par la présence des troupes saxonnes, qu'Auguste, malgré l'engagement qu'il avait pris, ne se pressait pas de renvoyer dans son électorat, que par l'imprudence qu'avait commise ce prince en se liguant avec le czar Pierre Ier (*voy.* ce nom), ce qui attira sur la Pologne les armes du roi de Suède, Charles XII (*voy.* ce nom). Une confédération qui se tenait à Varsovie crut devoir envoyer au monarque suédois un député pour conclure une négociation qui était déjà entamée. Tous les yeux

(1) C'est lui qui a prononcé cette sentence, rapportée par J.-J. Rousseau : *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.*

se portèrent vers le palatin de Posnanie, qui alla trouver Charles à Heilsberg. Il parla de la situation des affaires avec tant de sagesse, que le roi de Suède prit le plus grand plaisir à l'écouter. Le monarque promit d'accorder à la république les conditions les plus favorables; et, en quittant Leckzinski, il dit : « Voilà un homme qui sera « toujours mon ami. » Ce fut dans une seconde entrevue que Charles conçut le dessein de le porter sur le trône, dessein dans lequel le confirmèrent les informations secrètes qu'il se procura sur son compte. Il commença par remplir la promesse qu'il avait faite à la république. La diète de Varsovie, enchantée, vota des remercîments à son ambassadeur, et déclara le trône vacant (mai 1704). Divers prétendants, parmi lesquels le prince de Conti figura de nouveau, se mirent sur les rangs; mais bientôt les suffrages parurent se réunir en faveur de Leckzinski. L'élection avait été fixée au 12 juillet. Charles arriva le 11 à Varsovie et se tint incognito chez son ambassadeur. L'assemblée était formée, on alla aux voix. Un député demanda que l'élection fût remise jusqu'à ce que le roi de Suède eût retiré ses troupes. Un autre répondit que le meilleur moyen d'amener ce monarque à faire ce qu'on désirait était d'élire celui qu'il considérait comme son ami; et il termina son discours en disant : « Pour moi, je déclare qu'en bon Polonais, et « pour le bien de la patrie, je nomme roi de « Pologne et grand-duc de Lithuanie Stanislas « Leckzinski, palatin de Posnanie. » L'assemblée s'était ouverte à trois heures après midi; et, sur les neuf heures du soir, Stanislas fut proclamé roi, au bruit de l'artillerie des Suédois et aux acclamations de la multitude. Mais le lendemain, le prince Lubomirski, grand général de la couronne, annonça son opposition. Il allégua, entre autres motifs, que l'élection s'était faite un samedi, jour fatal à la Pologne, et qu'elle avait été proclamée après le coucher du soleil, ce qui était de mauvais augure. A ne consulter que la constitution, qui exigeait une entière liberté et l'unanimité des suffrages, la nomination de Stanislas était irrégulière, il est vrai; mais cette irrégularité était le vice ordinaire de toutes les élections des rois de Pologne. Aussi beaucoup de Polonais qui s'étaient absentés du champ électoral, et à la tête desquels était le primat, vinrent le lendemain saluer le nouveau roi, à qui Charles XII envoya aussitôt une ambassade solennelle et fournit de l'argent et des troupes. Les généraux suédois se mirent en campagne pour donner la chasse aux partis polonais et saxons; et en même temps Charles, avec l'élite de son armée, alla chercher celle qu'Auguste commandait en personne. Ce prince n'attendit pas le roi de Suède; mais il prit une résolution hardie, ce fut d'aller enlever son rival dans la capitale. Stanislas, obligé d'en sortir, joignit Charles XII à Lemberg, que les deux rois quittèrent au bout de quelques jours pour marcher à l'ennemi. Tout plia devant l'armée suédoise, et le nombre des partisans de Stanislas s'accrut à proportion des succès de son allié. Le primat convoqua, pour le 11 juillet 1705, une diète à l'effet d'aviser aux moyens de le soutenir. La confédération de Varsovie fut approuvée généralement dans cette assemblée, qui déclara Auguste déchu du trône et confirma l'élection de Leckzinski, dont une nouvelle diète, plus nombreuse encore que la précédente, fixa le couronnement au 7 octobre suivant. Il se fit avec le plus grand appareil; et Charles XII, qui s'était trouvé incognito à l'élection de Stanislas, assista de même à cette cérémonie. Le roi et la république de Pologne travaillèrent ensuite à resserrer les liens qui les unissaient à la Suède. Il fut arrêté que les deux puissances réuniraient leurs forces contre Auguste, jusqu'à ce qu'il eût solennellement reconnu Leckzinski, et qu'on poursuivrait également le czar afin de le contraindre à réparer les dommages qu'il avait causés tant à la Pologne qu'à la Suède. Cependant Auguste n'avait pas renoncé à l'espoir de rétablir ses affaires. Après avoir fait en Saxe de nouvelles levées, il vint secrètement en Pologne essayer de ranimer son parti. Il tint à Grodno un conseil composé du très-petit nombre de ses amis, qui déclarèrent traîtres et rebelles à la république Stanislas et ses partisans. Mais un moyen plus puissant fut la conclusion d'un nouveau traité d'alliance entre Auguste et le czar, qui entra en Pologne, au commencement de l'année 1706, à la tête d'une armée de 80,000 hommes, divisée en plusieurs corps, dont l'un, sous le commandement de Mensikoff, fut battu par Stanislas. Dans le même temps, Schullenbourg, qui était à la tête de 20,000 Saxons et Moscovites, fut défait près de Frauenthal par le général suédois Renschœld, qui n'avait que 2,000 hommes. Le czar s'étant retiré pour aller apaiser une révolte au royaume d'Astrakan, les deux rois ne trouvant plus d'ennemis en Pologne entrèrent en Saxe. La victoire les y accompagna. Auguste se vit forcé de conclure le traité d'Alt-Ranstadt, par lequel il reconnut Stanislas pour seul et légitime roi de Pologne. Il lui remit les archives et les joyaux de la couronne, et il fallut qu'il répondît à une lettre que ce prince lui avait écrite, comme à l'électeur de Saxe, pour lui faire part de son avénement au trône. En 1707, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, reconnurent Stanislas, et déjà le roi de Prusse et le Grand Seigneur lui avaient envoyé des ambassadeurs. Mais le czar résolut de faire élire un troisième roi. Il rentre en Pologne avec une armée de 60,000 hommes et convoque des assemblées de la nation, qui déclarent Auguste et Stanislas déchus du trône, l'un par son abdication, l'autre par le vice de son élection. On publia l'interrègne, et le pays fut dévasté par les Russes. Le roi de Suède était alors en Saxe. Sta-

nislas le supplie de marcher en Pologne; mais depuis quelque temps Charles paraissait uniquement occupé du dessein d'aller en Russie détrôner le czar. Touché, toutefois, par les instances de Stanislas, il partage avec lui ses trésors et ses troupes et lui donne Renschœld, le plus habile de ses généraux, pour les commander. A peine Stanislas parut-il en Pologne qu'il s'y concilia tous les cœurs. Après avoir purgé le pays des brigands qui l'infestaient, il marche contre les Moscovites qu'il mena battant depuis Lemberg jusqu'à Grodno. Le roi de Suède se détermina enfin à rejoindre Leckzinski. Le czar, sur l'avis des desseins de Charles, avait repris la route de ses Etats. Stanislas mit en vain tout en œuvre pour détourner son allié du projet de passer en Russie. Après le départ de Charles, Leckzinski se livra tout entier aux fonctions pacifiques de la royauté. Le désordre était général; mais bientôt les soins paternels du monarque firent renaître quelques sentiments pacifiques dans des cœurs que quatre années de guerre avaient rendus féroces; et la Pologne crut toucher au terme de ses malheurs; mais son sort ne dépendait ni d'elle ni de son roi: c'était d'un prince opiniâtre, qui ne prenait conseil que de son ambition, et qui ne concevait pas qu'aucun obstacle pût arrêter l'exécution de ses plans. La journée de Pultawa mit fin aux prospérités de Charles XII. Après ces grands revers de son allié, il ne fut plus possible à Stanislas de se maintenir en Pologne. Dans cette triste situation, il rassemble une diète générale : il y rend compte de tout ce qu'il a fait pour pacifier les troubles, et il ose défier les plus mal intentionnés de lui reprocher la plus légère infraction aux lois. « Si vous jugez, » ajoute-t-il, « que le sacrifice de ma couronne « puisse devenir utile à la patrie, je suis prêt à « le faire. » L'assemblée lui jure une fidélité inviolable et lui prodigue les plus magnifiques promesses ; mais on s'en tint là, et Stanislas fut forcé de se retirer, avec 6,000 Suédois, à Stettin, résidence qu'il lui fallut quitter en 1712, pour défendre les Etats de Charles que leurs ennemis communs attaquaient de toutes parts. Il réunit alors sa petite armée à celle que commandait le général Stenbock, et il donna des preuves de valeur et de conduite en plusieurs rencontres, surtout à Rostock et à Gustrow où, avec des forces inférieures, il battit les Danois, les Saxons et les Russes. Charles XII, après sa défaite, s'étant retiré en Turquie, Leckzinski lui avait écrit pour le conjurer de permettre qu'il conclût un accommodement avec Auguste. Le roi de Suède lui répondit que, loin de consentir à la destruction de son plus bel ouvrage, il se flattait d'aller bientôt, à la tête de 200,000 hommes, rétablir ses affaires et détrôner le czar; qu'au reste il saurait bien faire un autre roi, si Leckzinski ne voulait plus l'être. Cette réponse n'étant propre qu'à redoubler l'embarras de ce prince, il chargea Smiegalski d'aller représenter à Charles XII que l'abdication qu'il proposait était l'unique moyen qui pût rendre la tranquillité à la Pologne. Mais arrivé à Bender, l'envoyé entra dans les vues du roi de Suède et écrivit à Stanislas qu'il ne doutait pas que son allié ne fût promptement en état de tenir la promesse qu'il lui avait faite. Leckzinski résolut alors d'aller lui-même en Turquie solliciter le consentement de Charles. Accompagné de deux officiers, il se dérobe la nuit à son armée (novembre 1712). Après avoir heureusement traversé le pays ennemi, il arrive à Jassy. Conduit chez le commandant, il se dit officier français au service du roi de Suède, et il ajoute, quant à son grade: *Major sum. — Imo maximus es* (1), lui répond aussitôt le commandant, qui le reconnaît et qui le traite en roi, mais en roi captif. Stanislas lui demanda s'il ignorait qu'il était l'allié de Charles XII et l'ami du Grand Seigneur. Le commandant alors lui annonça que le roi de Suède, après s'être battu avec ses seuls domestiques contre toute une armée turque, avait été fait prisonnier. La Porte ordonna que le roi de Pologne fût conduit sous bonne escorte à Bender, pour être sous la garde du seraskier, qui alors transférait Charles XII de cette ville dans le lieu qui lui était assigné pour prison. Laissant ce prince entre les mains de son lieutenant, le seraskier retourna sur ses pas, pour s'assurer de la personne de Stanislas. Le roi de Suède apprit alors que le roi de Pologne n'était qu'à deux pas de lui. Il lui dépêcha le jeune Fabrice (*voy.* ce nom) pour l'assurer de son amitié et lui recommander de ne conclure aucun accommodement avec Auguste, auquel il espérait faire exécuter bientôt le traité d'Alt-Ranstadt (2). Le seraskier eut pour Stanislas tous les égards dus à sa dignité. Ce prince fit son entrée à Bender, au bruit de toute l'artillerie de la place, et monté sur un cheval arabe superbement caparaçonné. On l'interrogea ensuite sur

(1) Proyart attribue cette réponse à un officier turc. Si elle est réelle, ce dont on peut douter, il faut qu'elle ait été faite par un officier moldave.

(2) Nous avons tiré la lettre suivante d'un recueil de lettres autographes adressées à Stanislas par plusieurs souverains, recueil précieux qui se trouve à la bibliothèque publique de Nancy, dont ce prince est le fondateur.

« Un exprès allant de Bender à Adrianople, ayant rapporté « en passant que Votre Majesté était arrivée au premier endroit, « et me doutant bien qu'elle serait bien aise de recevoir de mes « nouvelles, je n'ai pas voulu manquer de lui apprendre mon « arrivée ici, et que j'ai forte espérance que mes affaires aussi « bien que celles de Votre Majesté, auprès de la Porte, seront « bientôt remises sur un bon pied, nonobstant la violence dont « on a usé dernièrement envers moi à Bender. Il faudra seule- « ment avoir un peu de patience, et il sera nécessaire de ne pas « se laisser intimider par ce que des malintentionnés pourront « inventer pour nous ébranler. J'ai cette ferme confiance en la « prudence de Votre Majesté qu'elle continuera de soutenir nos « intérêts communs avec le même courage et la même constance « qu'elle a fait jusqu'à présent, et que, par son glorieux exemple, « elle animera messieurs les Polonais du bon parti à faire de « même. M. le général Poniatowsky est de cet avis, et comme « il se donne l'honneur d'écrire lui-même amplement à Votre « Majesté, je la prie de trouver bon que je m'y rapporte en l'as- « surant que je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté, le « très-bon frère, allié et voisin. — A Karnabad, le 22 février « 1713. — CAROLUS. » — La signature seule est de la main de Charles XII.

les motifs de son voyage, et il ne les déguisa point. Le sultan Achmet (*voy.* ce nom) ordonna qu'il fût relâché, puisqu'il se proposait de quitter la Turquie. On le traita depuis ce moment en tête couronnée : on lui donna une garde, et on lui assigna un traitement. Le comte Poniatowski (*voy.* ce nom), agent particulier du roi de Suède près la Porte Ottomane, eut assez de crédit pour obtenir du Grand Seigneur un nouvel armement contre le czar. Il fut arrêté dans le divan que l'on donnerait au roi de Pologne 80,000 hommes pour le reconduire dans ses Etats, et que le roi de Suède le suivrait à la tête d'une armée plus nombreuse. Stanislas quitta Bender le 7 août. Mais l'instabilité du divan ne le laissa pas longtemps dans les espérances qu'il avait conçues. Le grand vizir Méhémet Baltadji (*voy.* ce nom), gagné par l'ambassadeur du czar, fit expédier, le 13, l'ordre le plus précis d'empêcher que le roi de Pologne prît le commandement des troupes, et de le faire reconduire à Bender; ce qui fut exécuté sur le champ. Stanislas demeura encore neuf mois dans le château de cette ville. Enfin Charles XII, instruit que ses ennemis désolaient ses plus belles provinces, résolut de partir; mais il ne put déterminer son allié à l'accompagner dans la nouvelle expédition qu'il méditait. « Non, lui manda Stanislas, jamais on « ne me verra tirer l'épée pour me faire restituer « une couronne. — Eh bien, je la tirerai pour « vous, lui répondit Charles; et en attendant « que nous rentrions triomphants dans Varsovie, « je vous donne ma principauté de Deux-Ponts, « avec ses revenus. » Stanislas partit de Bender à la fin de mai 1714 et traversa, sous un déguisement, la Moldavie, la Transylvanie, la Hongrie, l'Autriche et l'Allemagne. Le comte Poniatowski l'accompagna dans ce voyage (1) et le mit en possession de la principauté dont le roi de Suède venait de lui donner la jouissance. Stanislas s'empressa d'y faire venir du fond du Nord sa famille, dont il était séparé depuis longtemps, et qui se composait de sa mère (appelée Madame la palatine ou Madame royale), de sa femme et de ses deux filles. Malgré cette réunion, il ne jouit pas d'une tranquillité parfaite; et un complot fut tramé pour l'enlever. Les conjurés, dont les mesures furent en partie devinées, tirèrent quelques coups de pistolet sur une voiture où ils croyaient Stanislas, mais où se trouvait seulement un de ses officiers, que par bonheur ils n'atteignirent pas. On se mit aussitôt à la poursuite de ces scélérats, dont trois furent pris, et ils furent jugés et condamnés au dernier supplice. Stanislas non-seulement leur fit grâce, mais ayant appris que celui de la bande qui tenait l'argent s'était échappé, il voulut qu'on donnât aux autres tout ce dont ils avaient besoin pour retourner dans leurs foyers. Auguste protesta à la face de l'Europe qu'il détestait cet attentat. Personne ne l'en crut capable; mais tous les soupçons tombèrent sur Flemming (*voy.* ce nom), son ministre. Stanislas était à peine échappé aux coups des assassins lorsque survint la mort de Charles XII, le 11 décembre 1718. Proscrit dans sa patrie, privé, par une diète, de ses biens patrimoniaux, obligé de quitter la principauté de Deux-Ponts, dont le comte palatin Gustave se mit en possession, il ne savait de quel côté porter ses pas. Dans cette perplexité, il eut recours à la France. Le duc d'Orléans, régent, lui répondit qu'il pouvait choisir la ville d'Alsace qui lui conviendrait le mieux, et en même temps on lui assigna une subsistance honorable (1). Stanislas, ayant fait choix de Weissembourg, partit de Deux-Ponts, le 10 janvier 1720, pour se rendre dans cette ville. Il fut reçu à Strasbourg et dans toute l'Alsace avec les honneurs dus aux têtes couronnées. Lorsqu'il fut arrivé à Weissembourg, la cour de France lui fit offrir une garde particulière. Il répondit qu'il n'en désirait point d'autre que la protection du roi et le cœur des Français. L'étude et les soins qu'il donnait à sa famille l'occupèrent spécialement dans sa retraite. Le repos qu'il y trouvait fut de nouveau troublé par l'effet de l'inquiétude qu'Auguste éprouvait de voir résider en France son ancien compétiteur. L'envoyé de ce prince à la cour de Versailles sollicita donc l'éloignement de Stanislas. « Vous manderez à « votre maître, lui répondit le régent, que la « France a toujours été l'asile des rois malheu- « reux, qu'elle a pris le roi de Pologne sous sa « protection, et qu'elle ne sait pas retirer ses « bienfaits. » Quelque temps après on découvrit une nouvelle conspiration contre Stanislas; mais l'agent chargé de le faire périr (avec du tabac empoisonné) disparut. Cet acharnement de ses ennemis remplit de tristesse l'âme de ce prince, qui résolut enfin de céder à son antagoniste. Il s'adressa pour cet effet aux puissances qui pouvaient le mieux interposer leur médiation. Ce fut vainement. La fermeté de Stanislas parut alors l'abandonner, et sa santé s'altérer. La religion le tira de cet abattement; et il en sortait à peine lorsqu'on vint lui annoncer que sa fille était destinée à recevoir la main du roi Louis XV (*voy.* ce nom, et Marie Leckzinska). Peu de temps après la célébration de ce mariage inespéré, Stanislas quitta l'Alsace pour habiter Chambord, puis Meudon, où les deux jeunes époux se retiraient volontiers. Ce prince semblait désormais à l'abri des coups du sort; et cependant la fortune le menaçait encore de nouveaux revers. Auguste II étant mort (1er février 1733), divers concurrents se mirent sur les rangs pour lui succéder. De ce nombre furent Stanislas et le fils du roi défunt (*voy.* Auguste III), qui était porté par les puis-

(1) Quand ils furent à Vienne, le prince Eugène fit assurer leur route par un lieutenant-colonel.

(1) S'il faut en croire Voltaire, qui a pu le savoir, c'était une pension modique que le ministère payait fort mal.

sances voisines, l'Autriche et la Russie. Le primat et les seigneurs les plus distingués de la nation polonaise avaient écrit à Stanislas pour le conjurer de venir recevoir la couronne, que tous les ordres de l'Etat s'empressaient de lui déférer. Des instances si flatteuses l'avaient touché, mais sans lui donner l'envie de s'y rendre : « Je con- « nais les Polonais, avait-il dit : je suis sûr qu'ils « me nommeront; mais je suis sûr aussi qu'ils « ne me soutiendront pas. » La cour de France combattit ces craintes et promit à Stanislas les secours les plus puissants; et il céda. Le voyage, soit qu'il le fît par terre ou par mer, offrait de grandes difficultés. Une flotte russe croisait dans la Baltique, et l'empereur avait donné les ordres les plus précis pour qu'on arrêtât Stanislas, s'il passait sur les terres de sa domination. Dans l'espoir de donner le change à l'ennemi, on répandit le bruit que ce prince allait prendre le commandement d'une flotte équipée sur les côtes de Bretagne et prête à faire voile pour Dantzig. Le 20 du mois d'août, Stanislas prit congé publiquement du roi et de la famille royale et se rendit à Berny. Là, le chevalier de Thiange, qui avait quelque ressemblance avec lui, se revêtit d'habits convenables et se dirigea sur Brest. Le 26, à dix heures du soir, tandis que le faux Stanislas s'embarquait au bruit du canon, le véritable, après s'être déguisé, monta dans une voiture de médiocre apparence, accompagné du seul chevalier d'Andelot. Les deux voyageurs devaient se faire passer pour des négociants que leurs affaires appelaient à Varsovie. Ils ne furent inquiétés qu'aux portes de Berlin où ils subirent un interrogatoire fort désagréable, mais après lequel on les laissa continuer leur route. Ils trouvèrent à Francfort-sur-l'Oder le neveu du marquis de Monti, ambassadeur de France, qui, pour mieux tromper les espions, ne donna que la quatrième place au roi, dans sa voiture. Le reste du voyage se fit sans obstacle; Leckzinski arriva le 8 septembre à Varsovie et descendit chez le marquis de Monti, où il garda l'incognito. Le 11 était le jour fixé pour l'élection. Le 10, Stanislas parut en public, et sa présence répandit la plus vive allégresse dans la capitale et dans le champ électoral. Le 11, le maréchal recueillit les suffrages, et il n'en reçut pas un seul qui ne fût pour Leckzinski. Le primat eût pu le proclamer le même jour; mais il crut que le lendemain il parviendrait à rendre l'élection complète et unanime en gagnant le prince Wiez-nowiecki, chancelier de Lithuanie, qui, en se retirant de l'assemblée, avait entraîné quelques mécontents. Rien n'ayant pu le ramener, la proclamation se fit; mais Stanislas ne tarda pas à voir se réaliser ce qu'il avait prévu. Une armée russe marchait contre Varsovie, et l'armée polonaise n'était pas assez forte pour lui tenir tête. Le secours de France n'était pas arrivé; les cent mille Polonais qui venaient d'élire leur roi s'étaient retirés dans leurs provinces respectives, et les rassembler de nouveau n'était pas chose facile. Les partisans de Stanislas lui faisaient toutefois de magnifiques promesses. Pour en attendre les effets, il prit la résolution de s'enfermer dans une place forte. Il fixa son choix sur Dantzig, ville qui se gouvernait elle-même sous la protection des rois de Pologne, et où il arriva le 2 octobre, accompagné du primat, de l'ambassadeur de France, du comte Poniatowski et de quelques autres seigneurs polonais. Comme ses partisans étaient toujours maîtres de Varsovie, les Russes firent procéder, dans le faubourg de Praga, à l'élection d'un nouveau roi. Le général Lacy (1), leur commandant, déclara que l'intention de la czarine était que l'électeur de Saxe fût élu, et il le fut. Stanislas, en l'apprenant, ne put s'empêcher de dire : « Je plains ce prince : « tôt ou tard il éprouvera l'infidélité de ceux qui « l'ont nommé. » Bientôt l'armée ennemie se porta contre Dantzig, dont les habitants avaient juré de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de reconnaître un autre roi que Stanislas. Le siége commença le 20 février 1734. Les assaillants furent repoussés en plusieurs rencontres. Le comte de Munich (*voy.* ce nom), qui le conduisait, eut recours au bombardement, dont les terribles effets, joints à la famine, ne purent cependant ébranler la constance des Dantzikois. A la fin, parut le secours de France; mais le comte de la Motte qui le commandait, n'osant tenter la descente à la vue des nombreux bataillons qui bordaient la rade, fit voile pour Copenhague. Le comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemarck, s'offrit pour le remplacer et périt les armes à la main. (*voy.* Plelo). Tout espoir de secours étant perdu, Stanislas donna le conseil à la ville de Dantzig de songer à son salut (2), et lui-même consulta ses amis sur les moyens de pourvoir au sien. D'après l'avis du marquis de Monti, il prit le parti de sortir de la place, déguisé en paysan. Les particularités de sa fuite sont retracées dans une lettre écrite par Stanislas lui-même à la reine sa fille. Cette pièce, qui fut publiée dans le temps, a été réimprimée en 1822, au sujet d'une autre narration du même genre, par son arrière petit-fils (*voy.* Louis XVIII). Nous nous bornerons à dire que Stanislas, dont la tête était mise à prix par les Russes, sortit de Dantzig sous un habit de paysan et accompagné du général Steinflicht, dont il fut bientôt séparé. Il avait pour guides trois espèces de brigands (des *Schnapans*), auxquels se joignait un banqueroutier. Il fallut tantôt voguer dans une nacelle au

(1) Schœll dit (*Histoire abrégée des traités de paix*, in-8°, t. 2, p. 144) que *Lacy* est la véritable orthographe du nom de ce général.

(2) Stanislas avait déjà conseillé aux Dantzikois de songer à traiter. Cette proposition étant communiquée par le comte Poniatowski à l'assemblée de la bourgeoisie, un des députés s'approche et lui demande si c'est bien le roi lui-même qui les invite à subir la loi du vainqueur; et, sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il bégaye, chancelle, tombe et expire.

milieu d'une campagne inondée et fréquemment embarrassée de joncs, tantôt aller à pied sur des terres mouvantes et bourbeuses où l'on enfonçait jusqu'au genou. Le pays étant couvert de nuées de Cosaques et de Russes, on ne pouvait marcher que la nuit. On passait le jour dans des cabanes, dans le grenier de l'une desquelles Stanislas fut forcé de se tenir caché pour se soustraire aux regards d'une troupe d'ennemis qui la remplissaient. A son entrée dans une autre maison, le maître le reconnut et le nomma. Stanislas ne lui déguisa point la vérité. Cet homme le servit alors avec un zèle et un désintéressement tels, que de la forte somme qui lui fut présentée, il ne voulut accepter que deux ducats. Le prince fugitif n'eut pas beaucoup à se plaindre de ses guides, malgré leur mauvaise mine et leur fâcheuse réputation. Ayant passé la Vistule, il acheta un chariot attelé, ce qui faillit le faire découvrir. Ce fut sur une voiture de cette sorte que, seul, et au bout de sept jours de transes mortelles, il gagna Marienwerder, ville des Etats du roi de Prusse, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Il se rendit ensuite à Kœnigsberg, qu'il ne quitta qu'après avoir terminé quelques arrangements. La conduite de l'empereur d'Allemagne au sujet des affaires de Pologne avait forcé la France à lui déclarer la guerre (10 octobre 1733). Des succès éclatants couronnèrent les armes françaises; et Charles VI se vit réduit à souscrire aux conditions que lui imposa la cour de Versailles: par le traité de paix qui fut conclu à Vienne, le 18 novembre 1738, il fut arrêté que Stanislas abdiquerait, mais qu'il conserverait les titres et honneurs de roi de Pologne (1), et qu'il serait mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, lesquels à sa mort seraient réunis à la couronne de France (2). Les nouveaux sujets de Stanislas virent avec une sorte de stupeur, dit un historien contemporain, l'événement qui les faisait passer sous une autre domination. Stanislas prit la généreuse résolution de dissiper cet effroi par ses bienfaits, par la sagesse, par la douceur de son gouvernement, et il l'exécuta complétement. Nombre d'institutions pieuses, de fondations charitables, de caisses de prévoyance furent formées. Des temples, des palais, des châteaux de plaisance, des quartiers spacieux pour les troupes et d'autres édifices publics (1) de la plus grande somptuosité furent élevés (2). L'Europe admire toujours l'ensemble unique que présentent par leur réunion, les deux places Royale et de la Carrière de Nancy, sur la première desquelles Stanislas érigea, en 1755, la statue de Louis XV (3), renversée durant la révolution. C'était avec une pension annuelle de deux millions, pour laquelle il avait renoncé aux revenus des deux duchés, qu'il subvenait à ces dépenses prodigieuses et à l'entretien d'une cour brillante et polie (4), où il accueillait, de la manière la plus distinguée, les hommes recommandables par leurs talents. Ami des lettres et des sciences, Stanislas s'efforça de les encourager par l'établissement d'une académie. Les opinions s'étant partagées à ce sujet dans son conseil, il envoya son secrétaire, le chevalier de Solignac, prendre à Paris l'avis de divers littérateurs et savants, qui ne furent pas non plus d'accord. Pour tout concilier, le roi se borna d'abord à fonder une bibliothèque publique, avec deux prix de six cents francs chacun, l'un pour les sciences, l'autre pour la littérature et les arts, prix qui devaient être décernés par cinq censeurs. Le nombre de ceux-ci s'étant accru, l'établissement reçut le

(1) Il fut également stipulé que les biens patrimoniaux de Stanislas, qui avaient été confisqués, lui seraient rendus.

(2) La prise de possession, pour le duché de Bar et pour la Lorraine, eut lieu (en vertu des préliminaires du traité de Vienne) les 8 février et 21 mars 1737. De la Galaizière en fut chargé. Stanislas l'avait nommé son chancelier garde des sceaux, place qu'il conserva durant tout le règne de ce prince, et à laquelle il joignit celle d'intendant, qu'il exerça peut-être avec trop de rigidité. Ce fut lui qui fit exécuter par la corvée ces immenses travaux au moyen desquels on a comblé deux vallons très-profonds et très-dangereux, dans lesquels il fallait descendre pour aller de Nancy à Toul. L'entreprise fut sans doute éminemment utile; mais il paraît qu'elle ne se fit pas toujours en temps opportun, si l'on en juge par la tradition et par la citation suivante, extraite du poëme des *Saisons* de St-Lambert :

J'ai vu le magistrat qui régit ma province,
L'esclave de la cour et l'ennemi du prince,
Commander la corvée à de tristes cantons
Où Cérès et la faim commandaient les moissons.

(1) On en a publié le détail sous ce titre : *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne*, etc., nouvelle édition (par Michel), Lunéville, 1762, in-fol., fig. (*Voy.* Fontette, nos 3153-3155.)

(2) Le roi de Prusse, Frédéric II, écrivit à ce sujet la lettre suivante à Stanislas : « Potsdam, ce 2 juillet 1754. Monsieur mon « frère, rien ne pouvait me rendre le retour de M. de Maupertuis plus agréable que la lettre dont Votre Majesté a bien « voulu le charger pour moi. L'estime que j'ai conçue pour votre « personne, lorsque j'ai eu la satisfaction de vous voir à Kœnigsberg et à Berlin, ne finira qu'avec ma vie; et il m'est bien doux « de voir que Votre Majesté ne m'a pas oublié. Je la remercie de « tout mon cœur du livre de plans qu'elle a bien voulu m'envoyer; les grandes choses qu'elle exécute avec peu de moyens « doivent faire regretter à jamais à tous les bons Polonais la « perte d'un prince qui aurait fait leur bonheur. Votre Majesté « donne en Lorraine l'exemple à tous les rois de ce qu'ils devraient « faire; elle rend les Lorrains heureux; et c'est là le seul métier « des souverains. Je la prie d'être persuadée que je l'aime autant « que je l'admire, et que je serai toute ma vie, avec les sentiments les plus distingués, de Votre Majesté, le bon frère et « très affectionné ami. FRÉDÉRIC. »

(3) Ce fut pour l'inauguration de cette statue que Palissot (*voy.* ce nom) fit sa comédie du *Cercle*.

(4) Ce fut principalement à Alliot, commissaire général de la maison de Stanislas, que ce prince fut redevable de l'ordre admirable avec lequel elle fut conduite. C'est à ce même Alliot que Voltaire, qui résida longtemps à la cour de Lunéville, adressa le billet suivant : « Quand Virgile était à la cour d'Auguste, *Alliotus* se faisait un plaisir de ne le laisser manquer de rien. » L'abbé Proyart prétend que Stanislas étant fatigué de la présence de Voltaire, Alliot, pour l'en débarrasser, donna de tels ordres que l'auteur de la *Henriade* ne trouva pas même un morceau de pain dans le château. On peut douter de la vérité de ce récit. Un homme digne de foi, qui a eu les relations les plus intimes avec des personnes de la cour du roi de Pologne, nous a rapporté que les repas de Voltaire, qui, maîtrisé par son travail, n'avait pas coutume de les prendre à des heures réglées, lui étaient ordinairement servis dans son appartement. Alliot y voyant des inconvénients, lui fit dire qu'il fallait désormais qu'il mangeât à la table des gentilshommes. Voltaire en prit de l'humeur et se retira : il est probable cependant qu'il revint depuis à la cour de Lunéville : il s'y trouvait du moins en 1749, lorsque la marquise du Chastelet mourut. (Ce fut depuis cette mort qu'il n'y revint pas.) Stanislas, à cette occasion, alla le visiter trois fois dans son appartement pour le consoler. L'année précédente, se rendant à Versailles, il l'avait emmené avec lui. Il y avait à la cour de Stanislas un singulier mélange de dévotion et de philosophie.

nom de société royale des sciences et des lettres (*voy.* Menoux); et, à la demande du fondateur, la plupart des hommes de mérite qui florissaient en France en devinrent membres. Ce fut dans la première assemblée publique de cette académie (décembre 1751) que le surnom de Bienfaisant fut, pour la première fois, donné à Stanislas (1). Les événements de la guerre qu'occasionna la succession de Charles VI causèrent quelques inquiétudes à ce prince. Deux fois il quitta le château de Lunéville, où l'on craignait qu'il ne fût enlevé, surtout lorsque le prince Charles de Lorraine (2) eut passé le Rhin. Bientôt Stanislas apprit que le roi, son gendre, qui accourait au secours de l'Alsace, était tombé malade à Metz, et qu'il était à toute extrémité. L'alarme de ce prince fut vive, mais elle ne fut pas de longue durée. Le 29 septembre 1744, il eut la satisfaction de recevoir Louis XV, qui passa avec lui quelques jours. La reine, le Dauphin, Mesdames Henriette et Adélaïde, que le danger du roi de France avait conduites à Metz, s'empressèrent, lorsqu'il fut passé, d'aller embrasser Stanislas, qui déploya la plus grande magnificence dans la réception de ces augustes hôtes. Il en fut de même dans les deux voyages que Mesdames Adélaïde et Victoire firent ensuite en Lorraine, pour se rendre aux eaux de Plombières. Stanislas leur ayant cédé son propre appartement, un de ses officiers lui représenta qu'il ne devait pas se déloger ainsi pour ses petites-filles : « Va, va, « lui répondit-il, ces petites-filles sont plus grandes « que moi. » Presque tous les ans, Stanislas faisait un voyage à Versailles; et il y passait quelque temps, entouré de sa fille, de ses petits-enfants et de ses arrière petits-enfants. Lorsqu'il les avait quittés, il entretenait avec eux une correspondance suivie, dont on nous a conservé quelques fragments. « Vous êtes les délices du « genre humain, lui disait le duc de Berry, qui « fut depuis Louis XVI; comment n'aurais-je pas « pour Votre Majesté le plus tendre attachement! » La douceur du gouvernement particulier du roi de Pologne n'empêcha pas qu'il n'eût à lutter contre les cours souveraines de ses Etats. L'établissement des vingtièmes, ordonné par la France, en fut la principale cause. Stanislas se vit, à son grand regret, forcé d'user de rigueur. Un événement qui ne l'affligea pas moins, fut la destruction d'un ordre célèbre auquel il était très-attaché : c'est nommer la société de Jésus. Il ne permit pas que l'édit de suppression fût exécuté dans ses deux duchés; et même la reine, sa fille, obtint qu'il ne l'y serait pas complétement tant qu'il vivrait. Stanislas, sans doute avec peu d'espoir de succès, s'efforça d'arrêter le coup, en écrivant au roi, son gendre, une lettre (1) où il recommandait les jésuites à la justice et à la commisération de ce monarque. La reine de France, craignant que le voyage que son père, alors fort avancé en âge, avait coutume de faire à Versailles tous les ans, ne nuisît à sa santé, se rendit en Lorraine au mois d'août de l'année 1765. Elle passa plusieurs jours auprès du prince qui la reconduisit jusqu'à deux ou trois lieues de Commercy. Là eut lieu leur séparation, qui devait être éternelle. Elle fut accompagnée, dit-on, de tristes pressentiments, et qui furent en quelque sorte réalisés par la mort du Dauphin, père de trois rois (1765). La douleur de Stanislas, qui, avec toute la France, fondait les plus grandes espérances sur ce prince, son petit-fils, fut des plus vives à cette nouvelle. « J'ai perdu deux « fois la couronne, s'écria-t-il, et je n'en ai pas « été ému; mais la mort de mon cher Dauphin « m'anéantit! » Il ordonna qu'il lui fût fait les plus magnifiques obsèques. L'éloge funèbre fut prononcé par le P. Coster, jésuite, dont le frère en donna lecture à Stanislas. Ce monarque, entendant son propre éloge, inséré dans le discours, interrompit le lecteur par ces mots : « Dis « à ton frère (2) d'ôter cela, et de le réserver « pour mon oraison funèbre. » Venu ensuite au château de la Malgrange, près de Nancy, le 1er février 1766, il entra dans l'église de Bon-Secours, qu'il avait bâtie et choisie pour sa sépulture; et il se plaça au-dessus du caveau. En sortant il dit à ses officiers : « Savez-vous ce qui « m'a retenu si longtemps? Je pensais que sous « peu je serais trois pieds plus bas. » La mort venait de moissonner plusieurs têtes couronnées. Après les avoir comptées, Stanislas remarqua qu'il était le plus ancien monarque de l'Europe. En même temps il rappela tous les dangers qu'il avait courus. « Il ne me manquerait, ajouta-« t-il, pour les avoir essuyés tous, que d'être « brûlé. » Ce malheur ne lui fut pas épargné. Le 5 février, il se leva de bonne heure, selon sa coutume. Après s'être livré à ses exercices de

(1) Ce fut Thibault, depuis procureur général de la cour souveraine de Lorraine, qui eut cette idée.

(2) Les sentiments d'affection des Lorrains pour leurs anciens souverains inspirèrent alors beaucoup de défiance. Plusieurs Lorrains étaient contraires aux intérêts de la France; mais ils se bornèrent à des vœux.

(1) Voici cette pièce que nous avons trouvée dans le recueil dont nous avons parlé précédemment. Les nombreuses incorrections qu'elle offre semblent prouver qu'elle est telle que la pensée de Stanislas l'a conçue. « Pendant que le public s'étonne et que « chaque fidèle de vos sujets frémit sur le spectacle tragique de « la persécution inouïe contre les jésuites, en mon particulier « qu'il me soit permis de vous exposer ma vive douleur sur ce « triste sujet, que ma raison ne peut comprendre ni mon cœur « sensible supporter. Si l'estime et la considération que j'ai pour « cette société lui donne le privilége sur mes sentiments, ce qui « regarde la religion en cette occasion, votre autorité, l'utilité « pour le bien de votre royaume prévaut dans la part que je « prends à ce qui peut m'intéresser le plus vivement, bien per-« suadé que toute injustice doit se briser au pied de votre trône, « et que cette persécution inouïe, parvenue au terme de la plus « grande animosité, ne fera voir qu'autant plus le pouvoir de « votre sagesse, de votre justice et de votre autorité. Permettez « que je les jette à vos pieds; s'ils succombent par la persécution « de leurs ennemis, rien ne leur sera plus glorieux que de se re-« lever par une protection telle que la vôtre. Vos illustres prédé-« cesseurs les ont établis, il ne vous reste que de les maintenir; « à moi de vous assurer de mon tendre attachement, etc. »

(2) C'est celui qui fut intendant des finances sous le ministère de Necker. Le P. Coster est du nombre des hommes qui ont eu plus de mérite que de renom. Coster-St-Victor, qui a péri avec Georges Cadoudal, en 1804, était de la même famille.

piété, il s'approcha de la cheminée pour voir l'heure à une pendule. Il était vêtu d'une robe de soie ouatée, présent de la reine, sa fille, et dont un des pans prit feu. Stanislas sonne ses valets, qui ne se trouvent pas à leur poste. En se baissant pour étouffer la flamme, il perd l'équilibre, tombe dans le feu, se blesse sur la pointe d'un chenet, et se trouve appuyé, de la main gauche sur des charbons ardents. Dans cette affreuse position, il ne peut ni se relever, ni même appeler à son secours. Il souffrit, pendant quelque temps, des douleurs horribles, mais dont l'excès même lui ôta bientôt le sentiment. Cependant une odeur extraordinaire vint frapper le garde du corps placé à la porte de l'appartement. Il s'approche de la pièce où se tenaient ordinairement les valets de chambre : ils ne s'y trouvaient pas encore. Il appelle, personne ne répond. Il soupçonne un événement tragique; mais sa consigne lui défend d'entrer chez le roi. Il redouble ses cris, jusqu'à ce qu'arrive enfin un valet de garde-robe, qui voit son maître dans le feu, et fait de vains efforts pour l'en retirer. Le premier valet de chambre étant survenu, l'un et l'autre parvinrent, non sans beaucoup de peine, à relever le roi, qui, dès qu'il fut debout, reprit ses sens. Il avait les doigts de la main gauche calcinés, et, du même côté, une plaie qui depuis la joue s'étendait jusqu'au genou. Au premier bruit de cet événement, le peuple alarmé remplit les cours du château. Les jours suivants et tant que dura la maladie du roi, les avenues de Lunéville furent couvertes d'une multitude, que l'inquiétude et l'affection y attiraient de toutes les parties de la Lorraine. Stanislas apprit que plusieurs de ceux qui prenaient à sa conservation un intérêt si vif, manquaient d'aliments, et il leur en fit distribuer. Il dicta lui-même une lettre pour la reine sa fille : cette princesse lui avait recommandé de prendre des précautions contre le froid : « Vous auriez bien « dû, lui répondit-il avec enjouement, me recom- « mander plutôt de n'avoir pas si chaud. » Il était entre la vie et la mort, lorsqu'un envoyé du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, fils de ce comte Poniatowski dont il avait reçu tant de preuves de dévouement, lui fut présenté; le roi ne put lui répondre qu'en lui tendant la main. L'agonie fut longue et douloureuse; elle finit, le 23 février, à quatre heures après midi. Stanislas était âgé de 88 ans. Il est aisé de reconnaître que les qualités les plus aimables formaient le caractère de ce prince. Il y joignait l'amour des lettres, des sciences et des arts qu'il cultivait lui-même. Sa taille était moyenne, mais bien proportionnée. Ainsi que l'attestent ses nombreux portraits, sa physionomie était heureuse, et même dans les dernières années de sa vie, les grâces, dit le comte de Tressan (*voy.* ce nom), n'en étaient point encore effacées. Quant à sa constitution, elle était si forte que les gens de l'art déclarèrent qu'il aurait pu vivre encore un grand nombre d'années. La translation du corps de Lunéville à Nancy, quoique faite au milieu de la nuit, fut accompagnée des témoignages de douleur des peuples accourus de toutes parts pour contempler le cercueil qui renfermait les restes de leur bienfaiteur. Le corps de Stanislas fut déposé près de celui de Catherine Opalinska, son épouse, qu'il avait perdue le 19 mars 1747, à l'âge de 66 ans. Il lui avait fait ériger, par un sculpteur lorrain (*voy.* ADAM), un superbe mausolée. Par les soins de la princesse qui veillait à l'exécution des bienfaits de son aïeul, Madame Adélaïde de France, un monument fut élevé à Stanislas, en face de celui de son épouse. Le cœur de la reine Marie Leckzinska, leur fille, qui ne survécut pas trois ans à son père, fut réuni, le 22 septembre 1768, aux restes de ses augustes parents. Le malheur des temps voulut que vingt-cinq ans plus tard, comme ceux des princes qui, avant Stanislas, avaient régné sur la Lorraine, et d'après un autre exemple horrible, les tombeaux du roi et de la reine de Pologne fussent violés. Ce fut au hasard que l'on dut la découverte de ce forfait. Les deux corps étaient gisants dans la boue, et la tête du roi était encore reconnaissable. La municipalité de Nancy s'empressa de faire renfermer dans un même cercueil ces restes précieux; et par les soins généreux d'une honorable dame (1), les deux monuments, qui avaient été transférés au musée, furent rétablis en leur place. Leur translation, qui se fit au son des instruments, fut accompagnée des acclamations et des bénédictions du peuple, qui réparait, autant qu'il était en lui, un outrage dont il n'était pas coupable. Le 19 mars 1814, le comte d'Artois, depuis Charles X, qui attendait à Nancy les grands événements que tout faisait présager, alla visiter la tombe de son aïeul et de son aïeule, ce qu'atteste une table de marbre placée à gauche de l'autel. On voit, à droite, un autre hommage rendu à Stanislas. Après avoir fait célébrer un service funèbre, des corps de troupes polonaises qui, à la même époque, retournaient dans leur patrie, sous le commandement du comte Sokolnicki, firent poser une inscription par laquelle ils dirent à ce prince un éternel adieu (2).

(1) Nous regrettons qu'il nous soit interdit de nommer cette dame, que tout Nancy a pu connaître. Elle a, de ses propres fonds, avancé près de quarante mille francs pour le rétablissement des deux mausolées et de l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, en l'état où elle se trouve aujourd'hui. La plus grande partie de cette somme lui a été remboursée, il est vrai, par le tronc où les fidèles déposent leurs offrandes. La même dame a eu pour zélés coopérateurs M. Oudinot, ancien magistrat, et M. Thierry, receveur de l'enregistrement, dont le frère a été une des premières victimes de la révolution.

(2) Il paraît que les Polonais auraient désiré emmener le corps ou du moins une partie considérable du corps du prince que leur nation avait deux fois choisi pour roi, et que, pour son malheur, elle n'avait su ni conserver ni défendre. Une telle demande n'était pas admissible; cependant ils obtinrent des *reliques* de Stanislas. Ce furent quelques-unes de ses dents qui étaient passées entre les mains d'une pauvre femme, de laquelle on les acheta; il fut permis en outre aux Polonais d'emporter un des étendards de la garde de ce prince.

Stanislas n'eut que deux filles de son mariage avec Catherine Opalinska. Comme son époux, cette princesse était pieuse, charitable et généreuse : elle avait un esprit élevé, et elle montra beaucoup de dignité sur le trône. Anne Leckzinska, la fille aîné de Stanislas et de Catherine, mourut à Deux-Ponts, en 1717, âgée de 18 ans. Marin a réuni, sous le titre d'*Œuvres du philosophe bienfaisant*, divers écrits de ce prince sur la philosophie, la politique et la morale, et qui ne sont pas moins recommandables par le choix des sujets, que par la justesse des pensées (1), Paris, 1763, 4 vol. in-8°, et 4 vol. in-12 (2). On a imprimé, en 1825, *Œuvres choisies de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, précédées d'une notice historique par madame de St-Ouen, 1 vol. in-8°, orné de gravures et portraits. Son oraison funèbre fut prononcée, le 10 mai 1766, par le P. Elisée, dans l'église primatiale de Nancy, et à Notre-Dame de Paris, le 1er juin même année, par l'évêque de Lavaur (Boisgelin de Cucé). Proyart a publié l'*Histoire* de ce prince, Lyon, 1784, 2 vol. in-12. H-Y.

STANISLAS II ou STANISLAS-AUGUSTE, roi de Pologne, fils aîné du comte Ponatiowski, gentilhomme lithuanien (*voy.* son article), naquit à Wolczyn en Lithuanie, le 17 janvier 1732. Il fut élevé dans le catholicisme et reçut, avec ses deux frères, une éducation à laquelle son père prit une part très-efficace. Stanislas-Auguste montra tout d'abord un goût particulier pour les lettres ; et il y fit des progrès tels, que non-seulement il surpassa ses frères, mais que, très-jeune encore, il aurait pu prétendre au titre de savant. A cet esprit cultivé, il joignait les manières les plus aimables et tous les avantages extérieurs. Sa famille, ancienne, mais jouissant de peu de pouvoir dans la république, à cause de la modicité de ses revenus, était sous l'influence des Sapieha, dont elle recevait des pensions et reconnaissait en quelque sorte la suzeraineté. Avant de perdre son père, Stanislas avait voyagé dans différentes parties de l'Europe et séjourné quelque temps à Londres et à Paris. S'étant livré dans cette dernière ville à tout son goût pour la dépense et la dissipation, il y fut arrêté pour dettes, et ne recouvra la liberté que par les secours de madame Geoffrin. Il se lia en Angleterre avec le chevalier Williams Hanbury, qui le conduisit à St-Pétersbourg, où il se rendait comme ambassadeur. Ce fut sous ses auspices que le jeune Poniatowski se présenta à la cour de Russie. Il y eut beaucoup de succès, et fixa surtout les regards de la grande-duchesse, depuis impératrice (*voy.* CATHERINE II). Voulant paraître à cette cour avec un caractère plus important, il retourna à Varsovie et réussit à se faire nommer ambassadeur du roi Auguste III près de la cour de Russie. Revenu alors triomphant à St-Pétersbourg, il y continua ses assiduités auprès de la grande-duchesse, et finit par donner de l'ombrage au grand-duc. On prétend même que l'impératrice Elisabeth en fut informée ; mais elle n'y mit point d'obstacle ; et ce n'est que par l'influence de la cour de Versailles auprès du roi de Pologne que Poniatowski fut rappelé. Le roi Auguste III étant mort peu de temps après son retour à Varsovie (1763), Stanislas ne craignit point de se mettre sur les rangs pour lui succéder. La noblesse et le peuple, toutes les puissances, à l'exception de la Russie, semblaient le repousser ; mais Catherine, devenue impératrice, l'appuya avec tant de chaleur auprès de la diète ; ses deux oncles Czartoriski, espérant gouverner en son nom, y employèrent si bien leur crédit, qu'il fut élu le 7 septembre 1764, et couronné le 25 novembre suivant. Son élection fut aussi favorisée par la mort de l'électeur de Saxe, fils d'Auguste III, et par l'extrême jeunesse du prince électoral, de manière qu'il n'eut pour concurrent aucun prince étranger. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il éleva sa famille au rang de princière, organisa différentes parties de l'administration, et se conduisit avec beaucoup de prudence et de modération envers ceux qui lui avaient été opposés ; enfin il fit tout pour se rendre agréable à la noblesse et au peuple ; mais il y avait dans la nation tant de causes de division et de désordre, que ses efforts pour la rendre heureuse et paisible furent dès lors inutiles. La religion catholique était la religion de l'Etat ; mais les dissidents de l'Eglise grecque, les luthériens et les calvinistes avaient eu les mêmes droits que les catholiques ; et ils n'en étaient privés que depuis les constitutions de 1717, 1733 et 1736. En 1764 et 1766, l'Angleterre, le Danemarck, la Prusse et surtout la Russie intercédèrent en vain pour eux auprès de la diète. Ce ne fut qu'en 1768, lorsque ces dissidents eurent formé à Kadan une confédération générale pour faire prévaloir leur demande, toujours appuyée par les mêmes puissances, que Stanislas l'accueillit enfin et que le libre exercice de toutes les religions, avec la faculté de parvenir à tous les emplois, fut reconnu. Mais bientôt, à l'instigation des évêques Soltyk de Cracovie et Massalski de Wilna, la noblesse catholique

(1) Stanislas conserva, jusqu'à l'âge le plus avancé, l'habitude qu'il avait contractée de bonne heure, de confier au papier ses pensées. On voit à la bibliothèque de Nancy quelques pages qu'il a écrites de sa main, quoiqu'il fût alors presque entièrement privé de la vue.

(2) Ce recueil, dont un extrait occupe le 2e volume de l'*Histoire de Stanislas*, par Proyart, ne contient pas les ouvrages de ce prince écrits en polonais ; nous en connaissons trois : 1° *Glos Wolny*, etc., 1743, in-4° ; traduit en français sous ce titre : *la Voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne*, Paris, 1749, in-12 ; 2° *Rozmowy duzzy*, etc., en vers, avec une version française en prose, par l'abbé Clément, sous ce titre : *Entretiens de l'âme avec Dieu*, tirés des *Méditations*, des *Soliloques* et du *Manuel de St-Augustin*, Nancy, 1745, in-8° de 403 pages ; 3° l'*Histoire de la Bible*, en vers polonais, petit in-fol. Le plus remarquable de ses écrits français est l'*Incrédulité combattue par le simple bon sens, essai philosophique, par un roi*, 1 vol. in-12. La reine Marie Leckzinska a aussi écrit en polonais et en français, 1731, in-8°, un livre dont Janozki (*Polon. litt.*, lib. 1, p. 41) ne donne le titre qu'en latin : *Libellus precum ad commovendum flectendumque divinum numen.* C. M. P.

forma une confédération à Bar en Podolie, pour détruire de nouveau les libertés ; et il résulta de cette opposition une guerre intestine des plus cruelles. La confédération de Bar déclara hautement, par un manifeste, le trône vacant ; et il y fut résolu que Stanislas serait enlevé, livré à Pulawski, général des confédérés (*voy.* PULAWSKI), ou mis à mort, si l'enlèvement ne pouvait s'exécuter. Voici comment Coxe, dans son *Voyage en Pologne* (1), raconte ce malheureux événement. « Ce fut Vulwiki qui forma le projet de cet attentat. Ceux qui se chargèrent de l'exécuter, au nombre de quarante, avaient trois chefs, nommés Lukawski, Strawenski et Kosinski, que le général avait liés de la manière la plus solennelle, en plaçant leurs mains dans les siennes et en leur faisant promettre de lui livrer le roi vivant, ou, si cela se trouvait impossible, de le faire mourir. Ces trois chefs, accompagnés de trente-sept hommes choisis, se rendirent à Varsovie, déguisés en paysans, feignant d'y conduire du foin qu'ils avaient à vendre, et sous lequel ils cachèrent leurs habits et leurs armes. Le dimanche au soir, 3 septembre 1771, une partie de ces conjurés se porta hors de la ville, tandis que les autres se réunissaient à la rue des Capucins, où ils savaient que le roi devait passer en revenant de chez son oncle le prince Czartoriski. Ce monarque retournait au palais en carrosse, entre neuf et dix heures, accompagné de quinze personnes et d'un aide de camp, qui était assis à côté de lui. A peine était-il à deux cents pas de l'hôtel de Czartoriski que les conjurés l'attaquèrent, en ordonnant au cocher d'arrêter, sous peine d'être tué sur-le-champ. Ils tirèrent plusieurs coups de pistolet sur le carrosse ; et un heiduque, qui s'efforçait de défendre son maître, fut atteint mortellement d'une balle. Ce brave homme fut le seul de la suite qui montra de la fidélité et du courage. Tous les autres se dispersèrent, même l'aide de camp, qui abandonna son roi et prit la fuite. Cependant Stanislas avait ouvert la portière de son carrosse pour se sauver à la faveur de la nuit qui était très-obscure ; mais dès qu'il mit pied à terre, les assassins le saisirent par les cheveux en proférant d'horribles menaces. « Nous « te tenons, lui disaient-ils, ton heure est arri- « vée ? » L'un d'eux lâcha son pistolet de si près, que le prince en sentit le feu au visage ; et, dans le même moment, un autre lui porta un coup de sabre sur la tête qui pénétra jusqu'à l'os. Ils le prirent au collet et, remontant à cheval, le traînèrent à pied l'espace de cinq cents pas, dans la rue, entre les chevaux qui couraient. Pendant ce temps, tout était dans la consternation au palais, où les personnes de la suite du roi venaient de répandre l'alarme. Ses gardes à pied coururent au lieu où l'attentat s'était commis ; mais n'y trouvant que son chapeau et sa bourse de cheveux ensanglantée, ils désespérèrent de le revoir vivant. S'ils avaient suivi aussitôt ses traces, ils pouvaient l'atteindre. Les assassins, voyant que leur victime ne pouvait les suivre à pied, et que la rapidité avec laquelle ils l'avaient traînée lui faisait perdre la respiration, jetèrent sur un cheval le malheureux Stanislas et précipitèrent leur fuite ; mais le fossé qui entoure la ville les obligea encore de suspendre leur marche : il fallut le sauter. Le cheval du prince tomba deux fois et se cassa la jambe à la seconde. Les assassins firent alors monter sur un autre cheval le roi, tout couvert de la boue du fossé où il était tombé, et lui arrachèrent l'ordre de l'Aigle noire et la croix de diamants qu'il portait à son cou. Ce ne fut qu'à sa prière qu'ils lui laissèrent un mouchoir et ses tablettes. Alors une partie de la bande s'éloigna pour porter au chef de la confédération la nouvelle de cet enlèvement. Il n'en resta que sept auprès de Stanislas, sous les ordres de Kosinski. Ne connaissant point les chemins, ils allaient à l'aventure dans les ténèbres ; leurs chevaux ne pouvaient se tirer de la boue ; et il fallut qu'ils fissent de nouveau marcher Poniatowski à pied, quoiqu'il n'eût qu'un soulier, l'autre s'étant perdu dans le fossé. Après avoir ainsi erré longtemps dans des prairies, sans suivre aucun chemin et sans s'éloigner beaucoup de Varsovie, ils le firent remonter à cheval. Deux d'entre eux le tenaient de chaque côté, tandis qu'un troisième conduisait son cheval par la bride. Le roi s'apercevant qu'ils prenaient le chemin du village de Burakow, les avertit de ne pas y entrer, parce qu'il s'y trouvait un poste de Russes, qui probablement voudraient le délivrer. Il craignait avec raison que les conjurés ne le missent à mort au moment où ils se seraient vus près d'être arrêtés. Cet avis, dont ils ne comprirent pas le motif, commença à les adoucir ; ils virent du moins qu'il ne songeait pas à leur échapper ; et Kosinski, que ses camarades sollicitaient encore de l'assassiner, les empêcha de consommer ce crime. Le traitant avec plus de douceur, ce chef lui fit donner un chapeau et des bottes, dont le malheureux prince avait le plus pressant besoin, blessé comme il l'était à la tête et au pied. Ils lui donnèrent aussi un autre cheval ; et continuant à courir à travers champs, sans savoir où ils étaient, ils se trouvèrent dans la forêt de Bielani, à une lieue de Varsovie. La consternation et le trouble ne faisaient que s'accroître dans cette ville. Les gardes du roi craignaient de se mettre à la poursuite des conjurés, de peur qu'ils ne l'immolassent au moment où ils se verraient poursuivis ;

(1) Traduit par M. P.-H. Mallet, 2 vol. in-4°, Genève, 1786. — Une relation très-détaillée de cet événement se trouve aussi dans *Parens patriæ Stanislaus Augustus a parricidis ereptus redditusque*, Varsovie, 1772, in-8° (par Jnstzki). *Voy.* aussi une *Relation* de cet enlèvement par madame de la Recke (*Bulletin des sciences historiques*, avril 1825, t. 3, p. 345), et *Pulaski vindicated*, Baltimore, 1824, in-4° de 37 pages (ibid., août 1825, t. 4, p. 144). Ces deux dernières relations ne diffèrent de celle qu'a donnée Coxe, que sur des circonstances d'ailleurs assez peu importantes.

d'un autre côté, ils sentaient qu'en ne les poursuivant pas ils leur donnaient le temps d'échapper. Enfin plusieurs gentilshommes montèrent à cheval; et, suivant la trace des conjurés, ils arrivèrent à l'endroit où le roi avait passé le fossé. A la vue de sa pelisse ensanglantée, déchirée, percée de balles et de coups de sabre, ils ne doutèrent plus que ce prince eût cessé d'exister, et ils s'abandonnèrent au désespoir, tandis que Stanislas errait dans la forêt de Bielani avec ses ravisseurs. Une patrouille de soldats russes s'étant fait entendre, quatre d'entre eux disparurent. Les trois autres continuèrent leur chemin, forçant le roi à les suivre. A peine avaient-ils marché un quart d'heure qu'ils entendirent le *Qui vive!* d'une seconde patrouille; alors deux de ces misérables s'enfuirent encore, et Stanislas resta seul avec Kosinski. Tous les deux étaient à pied; le roi, accablé de fatigue, supplia son gardien de lui accorder un moment pour respirer. Kosinski s'y refusa et le menaça de son sabre, en lui disant qu'après la forêt, il trouverait un carrosse. Ils continuèrent donc à marcher jusqu'à la porte du couvent de Bielani. Kosinski était dans un trouble et une agitation qui n'échappèrent pas au roi. « Je vois, lui dit ce prince, « que vous ne savez quel chemin vous devez « prendre; laissez-moi entrer dans ce couvent, « et pourvoyez à votre sûreté. — Non, répliqua « Kosinski, j'ai prêté serment. » En parlant ainsi, ils arrivèrent à Mariemont, petit palais appartenant à la maison de Saxe, qui n'est qu'à une demi-lieue de Varsovie. Kosinski parut satisfait de savoir où il était; et le roi lui demandant toujours avec instance un moment de repos, il y consentit enfin. Ils s'assirent tous les deux sur la terre, et le roi redoubla d'efforts pour fléchir son conducteur et lui persuader de le laisser échapper, lui représentant l'atrocité d'un attentat sur la personne de son souverain et la nullité du serment qu'il avait prêté. Kosinski l'écoutait avec attention et laissait voir quelque repentir. « Mais « si je vous reconduis à Varsovie, dit-il, je serai « pris et mis à mort. » — Je vous donne ma « parole, répondit le roi, qu'il ne vous sera fait « aucun mal; mais si vous en doutez, sauvez-« vous pendant qu'il en est temps encore. Je me « mettrai en sûreté et je ferai prendre un autre « chemin à ceux qui pourraient vous poursui-« vre. » Kosinski, ne pouvant plus résister, tombe aux pieds de son roi, lui demande pardon et s'abandonne à sa générosité. Le monarque répéta l'assurance qu'aucun mal ne lui serait fait; et tous deux allèrent frapper à la porte d'un moulin, demandant l'hospitalité pour un gentilhomme pillé par des voleurs. Le meunier, craignant que ce ne fussent les voleurs eux-mêmes, refusa d'ouvrir. « Si nous étions des voleurs, dit le roi « en lui parlant par la fenêtre, il nous serait fa-« cile d'entrer chez vous en cassant un seul car-« reau. » Cette observation ouvrit les yeux du meunier; il les fit entrer, et Stanislas écrivit aussitôt au colonel de ses gardes : « Par une « espèce de miracle, j'ai échappé aux assassins. « Je suis dans ce moment au petit moulin de « Mariemont; venez le plus tôt possible pour m'y « chercher. Je suis blessé, mais pas dangereu-« sement ». La difficulté fut alors de trouver quelqu'un pour porter ce billet; car les gens du moulin, regardant toujours le roi comme un gentilhomme attaqué par des voleurs, n'osaient sortir de crainte de ces brigands. Enfin le meunier s'en chargea; et une heure après, Stanislas fut reconduit dans son palais par un détachement qui était venu le chercher. Lukawski et Strawenski, chef des conjurés, qui avaient été arrêtés par les Russes, furent jugés et décapités comme régicides; les subalternes furent condamnés à travailler toute leur vie aux fortifications de Kaminiec. Le roi, voulant tenir sa promesse à Kosinski, écrivit lui-même en sa faveur aux juges, qui lui firent grâce. Il resta néanmoins détenu; et quelques mois après, Stanislas le fit partir pour l'Italie, où il vécut longtemps d'une pension de ce prince. Ce fut à cette époque que la peste, étant venue se joindre à la guerre civile, plongea de nouveau la Pologne dans un abîme de calamités. Sous prétexte de se garantir de ce fléau, les puissances voisines avaient, dès 1770, réuni sur leurs frontières des cordons de troupes considérables; ces troupes s'avancèrent l'année suivante; et dans le mois de septembre 1772, les puissances publièrent des manifestes par lesquels elles établirent différentes prétentions sur le territoire polonais. Le but de la guerre fut donc ouvertement le démembrement du royaume entre les trois puissances; et le traité de partage fut conclu, en 1773, après de longues négociations. Par ce traité, trois mille neuf cent quarante-cinq milles carrés furent détachés de ce royaume : deux mille furent dévolus à la Russie; treize cent quatre-vingt-neuf à l'Autriche et cinq cent cinquante-six à la Prusse. La nation se vit forcée de donner son consentement à cette spoliation, dans une diète convoquée pour cet objet; et la constitution de Pologne éprouva dans le même temps de grandes modifications, qui furent dictées par le cabinet de St-Pétersbourg. A la place du conseil du royaume, on établit un conseil permanent institué auprès du roi; et ce monarque ne fut plus réellement que le président de la diète. On le priva du droit de nommer aux grands emplois sans le concours des états; enfin il lui fut interdit d'avoir un trésor particulier. Dans l'impuissance de faire le bien où Stanislas se trouvait ainsi réduit, il tenta cependant d'améliorer différentes branches de l'administration; et il consacra, sur son modique revenu, un million de florins à perfectionner les finances. Il chargea ensuite le grand chancelier de la couronne, le comte André Zamoiski, de la rédaction d'un nouveau code de lois. Le comte

s'acquitta de cette mission à la satisfaction du roi et du public éclairé ; mais la noblesse en fut extrêmement mécontente. Se croyant blessée dans ses prérogatives, elle rejeta le projet dans la diète de 1779. Stanislas fit, à la même époque, beaucoup d'efforts pour perfectionner l'éducation publique et pour améliorer l'état du soldat ; enfin il bâtit à ses frais un superbe hôtel des invalides. La guerre ayant éclaté, en 1788, entre la Russie et la Turquie, on convoqua une diète à laquelle le roi proposa des améliorations dans l'administration des finances, de la justice, et surtout une augmentation dans l'armée. La Russie protesta contre toute innovation dans la constitution ; la Porte, au contraire, promit sa protection aux Polonais contre les Russes. Le roi se déclara en faveur de la Russie ; mais les députés s'y opposèrent, et il se vit obligé de céder à l'influence de la Prusse, devenue l'adversaire de la Russie, depuis que cette puissance avait conclu avec l'Autriche le traité de Cherson (1787). Le 18 novembre 1788, la Prusse déclara que la garantie de la constitution polonaise donnée par la Russie était nulle, et qu'elle ne pouvait empêcher le libre exercice des droits de souveraineté qui appartient à toute nation. Elle ajouta, le 29 mars 1790, dans le traité d'alliance, la promesse de son assistance, dans le cas où la Pologne serait attaquée à cause des changements à faire dans sa constitution. La Pologne alors commmença ce grand ouvrage ; et comme l'amélioration la plus évidente était de substituer l'hérédité de la couronne au système électif, la Prusse proposa pour candidat à la couronne héréditaire l'électeur de Saxe, qui avait dans la nation un parti très-nombreux. Devenant exigeante, cette puissance demanda la cession de Dantzig ; et la diète s'y étant refusée, le nouvel allié fut piqué de ce refus. Cependant Stanislas avait beaucoup gagné dans l'opinion publique, et les principales causes de mécontentement avaient disparu. Une grande partie de la noblesse reconnaissait ses erreurs à son égard, et lui rendait plus de justice. Les villes, surtout Varsovie, lui savaient gré des efforts qu'il avait faits pour établir en Pologne une classe intermédiaire entre la noblesse et les serfs ; enfin ces dispositions semblaient lui promettre une grande influence à la diète de 1791, dont les membres, augmentés de moitié, avaient été portés à six cents. Le 3 mai, le projet d'une nouvelle constitution fut proposé à cette diète, puis discuté, approuvé et sanctionné par le roi ; et toute l'assemblée se rendit à l'église pour jurer de lui être fidèle. Les principaux articles portaient que la religion catholique serait la religion de l'État, et que les autres cultes conserveraient un libre exercice. La couronne devait être héréditaire dans la maison électorale de Saxe ; la noblesse était maintenue dans ses priviléges, et les paysans mis sous la protection de lois spéciales. Le pouvoir législatif appartenait aux états, partagés en deux chambres, et le pouvoir exécutif au roi, avec un conseil privé composé du primat, de cinq ministres et de deux secrétaires. Enfin, cette nouvelle constitution remédiait réellement à beaucoup d'abus. La Prusse approuva tout et donna les assurances les plus positives de sa protection contre les attaques auxquelles ces changements pourraient donner lieu. D'autres puissances imitèrent son exemple ; la Russie seule ne montra point les mêmes dispositions. Cependant elle ne fit pas connaître ses intentions avant d'avoir terminé sa guerre contre les Turcs ; et son silence empêcha l'électeur de Saxe d'accepter les offres de la diète. En attendant, le parti de l'opposition déploya une grande activité. Ses chefs, Félix Potocki et Rzewuski s'adressèrent aux cours de St-Pétersbourg et de Vienne ; ils firent tous leurs efforts pour renverser le nouvel ordre de choses ; et, secondés au moins par les vœux secrets de la Russie, ils fondèrent la confédération de Targowicz. Dès le 12 mars 1792, l'impératrice ayant fait sa paix avec les Turcs, déclara qu'elle n'approuvait point la nouvelle constitution, et que son armée allait marcher au secours des confédérés. On vit en effet bientôt de nombreuses troupes russes se diriger vers la Pologne, qui était encore sans armée. La résistance courageuse de Kosciusko fut inutile ; et bientôt Stanislas, pressé par l'impératrice de Russie, accéda lui-même (23 juillet 1792) à la confédération de Targowicz. Les armées russes occupèrent alors sans obstacle toute la Pologne ; et ce fut sous leur influence que la diète de Grodno s'ouvrit, le 29 septembre suivant. Les résultats de cette assemblée furent la suppression de la nouvelle constitution et le rétablissement de l'ancienne. Les négociations qui eurent lieu à cette époque sont restées le secret des cabinets. Ce que l'on sait, c'est que la politique de la cour de Berlin changea au point qu'elle déclara, le 6 janvier 1793, dans un manifeste, qu'au moment où elle se trouvait en guerre avec la France, il lui importait d'assurer ses derrières du côté d'un pays où *des factions et des révolutionnaires pouvaient amener d'autres dangers.* On sait aussi que ce fut alors que les trois grandes puissances arrêtèrent le second partage de la Pologne, et qu'il ne resta plus à ce pays que le tiers de son ancienne étendue, tellement que Varsovie, la résidence du roi, devint une ville frontière. Cet événement porta le désespoir dans le cœur de tous les bons Polonais ; et une nouvelle insurrection éclata peu de temps après, sous les auspices de Kosciusko. Les insurgés eurent d'abord quelque succès contre les Prussiens (*voy.* Schwerin) ; mais la Russie ayant fait de grands efforts, une nombreuse armée vint assiéger Varsovie sous les ordres de Souwarow (*voy.* ce nom). Kosciusko fut battu ; la capitale capitula ; ses habitants furent massacrés, et le dernier partage de la Pologne consommé (1794)

entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Catherine II, qui, en 1764, avait tant contribué à placer sur le trône Stanislas, l'en fit elle-même descendre trente ans après. Appelé par ses ordres à Grodno, ce fut le jour anniversaire même de son couronnement (25 novembre) que ce malheureux prince se vit contraint de souscrire le traité de partage et de donner son assentiment à la destruction de son royaume. On l'obligea même de renoncer pour toujours à tous ses droits et de déposer la couronne. Il vécut depuis à Grodno, d'une pension de deux cent mille ducats que lui firent les puissances copartageantes. Après la mort de Catherine, il fut invité par l'empereur Paul Ier à se rendre à Saint-Pétersbourg, et partit le 15 février 1797. Il se fit beaucoup d'amis dans cette ville par ses excellentes qualités; mais on n'y rendit pas toujours à son âge et à son rang les honneurs qu'on leur devait. Un jour qu'il se trouvait à la cour au milieu d'un grand nombre de courtisans, la fatigue et les années l'ayant forcé de s'asseoir, un aide de camp vint l'avertir qu'il fallait rester debout; et il se soumit sans plainte à cette dure nécessité. Il assista, à Moscou, au couronnement du nouvel empereur et revint à St-Pétersbourg, où il mourut, le 12 février 1798, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 66 ans. Ce monarque n'avait pas été marié et il ne laissa point d'enfants. Il s'était d'abord flatté d'épouser une princesse autrichienne; mais, déçu de cet espoir et voyant sa position de plus en plus difficile, il ne chercha plus à contracter d'autres liens. Bon et généreux, Stanislas était doué de beaucoup d'esprit et de sagacité; sa conversation était aussi aimable que spirituelle; mais il manquait de profondeur et de caractère. Rulhières a tracé de lui une espèce de caricature; mais cet historien, plein d'enthousiasme pour les auteurs de toutes les fédérations et de toutes les insurrections de la Pologne, n'a pas tenu compte à Stanislas des obstacles que ces ennemis de tout pouvoir apportèrent à ses vues. On ne peut nier que cet infortuné roi n'ai montré dans l'adversité beaucoup de dignité. Parvenu au trône par des voies peu faites pour l'honorer, il eut ensuite à lutter contre ceux mêmes qui l'y avaient porté. Il n'en descendit que par un concours de circonstances invincibles et prévues depuis longtemps. Aucun souverain ne supporta un pareil malheur avec plus de noblesse et de résignation. L'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières, et l'*Histoire des trois démembrements de la Pologne*, par A. de Ferrand, contiennent de longs détails sur le règne de Stanislas-Auguste; la *Vie* de ce prince a été écrite par Joachim Lelewel, sous ce titre : *Panowanie Stanislawa-Augusta Poniatowskiego*, Brunswick, 1831, in-8°. M—D j.

STANLEY (Thomas), philosophe anglais, naquit à Cumberlow, dans le comté d'Hereford, en 1625. Son père, nommé, comme lui, Thomas Stanley, appartenait à une famille noble. Toutefois il n'est pas certain que ce soit celle de deux personnages du même nom, que Bacon place au nombre des conseillers ou officiers de Henri VII, ni surtout celle de Guillaume Stanley, exécuté comme complice de la conspiration des poudres. Ce Guillaume était du comté de Lancastre, tandis que depuis longtemps les ancêtres de Thomas possédaient dans celui d'Hereford une maison de campagne située au milieu d'une plaine pierreuse, circonstance d'où leur venait le nom de Stoneley, changé depuis en Staneley ou Stanley. Ce fut à Cumberlow-Green que le jeune Thomas Stanley fit ses premières études chez son père et sous un précepteur particulier, nommé Guillaume Fairfax, auteur d'une traduction du Tasse. Il alla, vers l'âge de quatorze ans, les continuer à Cambridge, dans le collége de Pembroke. Il ne paraît pas qu'il eût auparavant étudié à Oxford, quoiqu'on l'ait dit quelquefois; mais il est vrai que son nom se trouve, avec la qualité de maître ès arts, dans les registres de l'université d'Oxford, sous l'année 1640. A-t-il fait ensuite plusieurs voyages en France, en Italie, en Espagne? La plupart des biographes le disent; mais la meilleure notice que nous ayons sur sa vie garde à cet égard le plus profond silence. Elle nous apprend au contraire qu'au moment où la guerre civile éclata, le père, la mère et les sœurs de Thomas Stanley passèrent en France et quittèrent pour toujours l'Angleterre, où il resta seul de sa maison. Etabli à Londres, il y vécut dans la retraite, au sein de la société des jurisconsultes de Middle-Temple. Là son temps se partageait entre l'étude des lois et la lecture méthodique des meilleurs livres de l'antiquité grecque et latine. En 1649, il publia un volume in-8°, où étaient traduites en anglais et accompagnées de notes, l'idylle sur l'enlèvement d'Europe, alors attribuée à Théocrite, et qui est de Moschus (*voy.* ce nom); plusieurs idylles du même Moschus et de Bion, des odes d'Anacréon, les pièces latines intitulées *Cupido crucifixus*, *Pervigilium Veneris*, avec les *Baisers* de Jean Second. Un autre recueil de poésies, la plupart érotiques, parut, en 1651, in-8°, à Londres, comme le précédent (1); et Wood dit que plusieurs des pièces que Stanley y avait rassemblées furent mises en musique par John Gamble, compositeur alors renommé; mais il est plus probable que ce soin n'a été pris qu'à l'égard du *Psalterium Carolinum*, volume in-8°, que Stanley dédia sans doute, vers les années 1649 à 1651, à la mémoire de Charles Ier, et dans lequel il inséra des méditations pieuses, versifiées. Peut-être faut-il rapporter à la même époque les traductions que fit Stanley, soit en vers, soit en prose, de quelques ouvrages français, espagnols et ita-

(1) Cette collection a été réimprimée à Londres en 1814-1815, 2 vol. in-12. Une des plus grandes maisons de librairie de l'Angleterre (Longmann et compagnie) fit cette édition, dont il n'y eut de tirés que 100 exemplaires.

liens, par exemple des *Poésies* de Théophile Viaud et de Tristan, de l'*Aurore* de Perez de Montalvano, du livre de Pic de la Mirandole, sur l'amour platonique. Nous ne connaissons pas d'édition de ces versions, dont l'existence nous paraît néanmoins suffisamment attestée. Mais ce n'étaient là pour Stanley que de simples délassements. Il avait entrepris déjà son *Histoire de la philosophie*. Il en mit au jour, dès 1655, les deux premiers tomes, en langue anglaise (*History of philosophy, containing the lives, opinions, and discourses of the philosophers of every sect*), Londres, in-fol. Le tome 3, où est comprise l'histoire de la philosophie chaldaïque (*History of the chaldaïc philosophers*), n'a été publié qu'après la restauration, en 1662. Une seconde édition anglaise de tout l'ouvrage est de 1687, une troisième de 1701, l'une et l'autre in-fol.; la quatrième est in-4°, Londres, 1743. Il en existe deux traductions latines, l'une incomplète, par Jean Leclerc, Amsterdam, 1690; la deuxième, sans omissions, et même avec des additions, par Godefroi Oléarius (1), Leipzig, 1711, in-4°. Salomon Bor est auteur d'une version flamande, imprimée en 1702, à Leyde, chez Vander Aa. Nous n'avons pas connaissance que l'ouvrage ait été traduit en aucune autre langue moderne (2). Il a perdu une grande partie de sa valeur, depuis que le même sujet a été traité avec plus d'étendue et avec une érudition plus profonde par Jacques Brucker (*voy.* ce nom). Mais si l'on considère que chaque branche de l'histoire littéraire exige l'usage d'un très-grand nombre de livres, et que Stanley écrivait dans un siècle et dans un pays où les recherches n'étaient pas encore devenues faciles, on lui saura gré de ce qu'il a su mettre d'exactitude et de méthode dans ce travail. Il a recueilli soigneusement les matériaux que pouvaient fournir aux annales de la philosophie Plutarque, Sextus Empiricus, Diogène-Laërce, Eunape, Stobée, Suidas. Il fallait aussi puiser immédiatement dans les ouvrages des anciens philosophes : il l'a fait quelquefois, mais pas aussi souvent qu'on le voudrait. A tout prendre, il est plus instructif que ne l'avaient été ceux qui s'étaient appliqués avant lui à tracer des esquisses de l'histoire des sectes, comme Vivès, Hornius, G.-J. Vossius, Abraham Grave, Théophile Gale et Jonsius. On trouve chez lui, de l'aveu de Brucker, presque tout le matériel des annales de la philosophie; et il peut encore être utilement consulté lorsqu'on ne cherche que de simples faits. Du reste, ses analyses sont insuffisantes, ses jugements hasardés; son style n'a pas la précision désirable, et l'on ne doit pas accepter sans examen les résultats qu'il établit. En 1655, il dédiait son livre à J. Marsham (*voy.* ce nom), qui avait épousé sa tante, et par les conseils duquel il s'était livré à ce travail. Stanley eut un autre ami fort estimable dans Edouard Shelburne, qui a traduit en anglais le poëme de Coluthus, et avec lequel il cultivait la littérature grecque. Stanley conçut, dans cette société, l'idée de préparer des éditions d'Eschyle et de Callimaque. Il n'a rien publié du second de ces poëtes et n'a laissé sur ses hymnes que des notes fort imparfaites, dont on n'a pas fait usage; mais il est le principal éditeur d'Eschyle (*voy.* ce nom) : car, d'un côté, il a rendu presque inutiles les éditions antérieures à la sienne, et de l'autre, il a fourni les éléments de la plupart de celles qui l'ont suivie. Son *Eschyle* parut à Londres, en 1663 (1664 sur quelques exemplaires), in-fol., avec une version latine composée par lui, des scolies grecques et des fragments. Cette édition a servi de base à celles de de Pauw; la Haye, 1745, 2 vol. in-4°; de Glasgow, 1746, etc... et même encore de Butler, Cambridge, 1809. La traduction latine de Stanley se retrouve dans l'*Eschyle* d'Oxford et Londres, achevé en 1806. Porson (*voy.* ce nom) avait revu le texte grec sur un exemplaire de l'édition de 1663. Nous devons pourtant dire que plusieurs hellénistes préfèrent aujourd'hui celle de Schutz, donnée en 1800. Stanley, après 1664, composa, sur le même tragique grec, un commentaire qui se conserve manuscrit, en 8 volumes in-fol., dans la bibliothèque de l'université de Cambridge. Ce travail l'a occupé durant les quatorze dernières années de sa vie. Cependant ce fut probablement dans cet intervalle qu'il mit en distiques les *Tenures* de Littleton, ancien traité des mouvances de fiefs (*voy.* Thom. Littleton). Du reste, ces distiques n'ont pas été imprimés, et ils ne se retrouvent plus. On lui a aussi attribué un travail sur Théophraste (*voy.* Jacques Duport). Les contemporains de Stanley s'accordent à louer la douceur et l'égalité de son caractère, ses mœurs paisibles, son intacte probité, ses habitudes bienfaisantes. Toute sa vie a été consacrée à l'étude et aux travaux littéraires. Il négligeait le soin de sa fortune, quoiqu'elle eût été fort endommagée par les dettes que son père avait contractées durant les troubles civils. Stanley ne se sentait aucun goût pour les professions lucratives ni pour les fonctions publiques : il a été néanmoins juge de paix durant quelques années. Il mourut à l'âge d'environ 53 ans, le 12 (22) avril 1678, et fut enterré à Londres, dans le temple de St-Martin. Il avait épousé Dorothée Engan ou Eynon, dont il eut quatre enfants, savoir : trois filles et un fils, qui s'est fait connaître par une traduction anglaise des *Histoires diverses* d'Elien. En rédigeant cet article, nous avons fait peu d'usage

(1) Né à Leipsick en 1672 et mort en 1715, Godefroy Oléarius a non seulement traduit Stanley, mais il a aussi donné une édition de ce qui reste des deux Philostrates et, de plus, composé des observations sur l'évangile de St-Matthieu, une histoire du symbole des apôtres, d'autres écrits théologiques en latin et une introduction à l'histoire de Rome et de l'Allemagne, en allemand.

(2) Une traduction française, entreprise par Eidous, est restée inédite. L'ouvrage de Stanley, sec, diffus et pédant, ne donnant que des analyses souvent fort incomplètes des systèmes des divers philosophes, est d'ailleurs fort arriéré et ne répond nullement aujourd'hui à l'état de la science.

de la notice qu'Olearius a placée à la tête de sa traduction de l'*Histoire de la philosophie*, et qui est extrêmement fautive, ainsi qu'en fut averti Chr.-Auguste Heumann, par J. Chamberlaine. Heumann s'adressa à Guillaume Wotton, qui était parent de Stanley, et qui, à cette occasion, composa une meilleure notice, imprimée en 1722, pages 307-317 du volume intitulé *Scævolæ Sammarthani Elogia Gallorum sæculo* XVI *illustrium; præfationem præmisit, etc., Chr.-Aug. Heumannus; subjunctum est quod primum nunc editur, Guillelmi Wottoni elogium Thomæ Stanleii.* D—N—U.

STANLEY (Thomas-John d'Alderley), septième baronnet de ce nom, naquit à Alderley, le 26 novembre 1766. Il était fils de John Stanley dont la famille fut élevée au titre de baron en 1660, un mois après la restauration des Stuarts. Quant à Thomas-John, après avoir commencé son éducation à Loughborough-House, dans le voisinage de Londres, il la perfectionna sur le continent, à Turin, Neuchâtel et Brunswick. Revenu dans la Grande-Bretagne, il suivit à Edimbourg les cours de Playfair et de Dugald-Stewart. Agé alors de vingt-trois ans seulement, il conçut le dessein de visiter les curiosités naturelles de l'Islande et fréta un navire qu'il appela *John* dont il confia le commandement au lieutenant Pierie et sur lequel il fit embarquer avec lui quelques autres explorateurs, tels que le botaniste James Wright, le mathématicien Baine, enfin le Danois Benners, qui avait étudié la médecine à Edimbourg et était propriétaire d'une habitation à Ste-Croix, dans les possessions danoises des Indes occidentales. Partis de Leith le 28 mai 1789, Stanley et ses compagnons abordèrent le 4 juillet en Islande, où ils se livrèrent aussitôt aux études scientifiques et naturelles qui faisaient le but de leur voyage. Ils recherchèrent les sources d'eaux chaudes qui abondent dans le pays et s'arrêtèrent aux produits volcaniques que rejette, comme on sait, l'Hécla; enfin ils essayèrent de déterminer la hauteur des montagnes de l'île. Ces courageux voyageurs consignèrent sur un journal les résultats de leur exploration; mais, par une singularité regrettable pour la science, presque rien n'en a été publié. La relation du voyage se conserve à Alderley-Park; toutefois il en est question dans deux lettres adressées le 15 août 1791 et le 30 mars 1792 par lord Stanley au docteur Black, au sujet des eaux minérales de l'Islande, et dont il avait envoyé à son correspondant un échantillon. Ces lettres et l'analyse des eaux par le docteur se trouvent dans le tome 3 des *Transactions philosophiques* de la société royale. Elles ont ensuite été publiées à part avec cette analyse par George Mackensie en son ouvrage sur l'Islande, 1811. A son tour, sir William Hooker, qui visita l'Islande en 1809, rapporte que le gouverneur de l'île, en 1789, parlait avec enthousiasme des dessins exécutés par John Stanley, et qui reproduisaient avec une grande fidélité les curiosités pittoresques du pays. A son retour d'Islande, Stanley devint membre de la société royale de Londres, de celle d'Edimbourg, enfin de la société des antiquaires. En politique, il était whig; toutefois il fut peu mêlé aux débats publics. Elu membre de la chambre des communes, il ne siégea que dans le parlement de 1790-1796. On sait l'importance de la justice de paix en Angleterre : Stanley devint le doyen des juges du Cheshire. En 1796 il publia un roman intitulé *Leonora*, traduit de l'allemand de Gottlieb-Auguste Burger. Il fut élevé à la pairie le 9 mai 1839; il avait succédé aux titres paternels en 1807. Stanley mourut le 23 octobre 1850. Z.

STANLEY (Edouard), prélat anglais, né à Londres le 1er janvier 1779, était le second fils et le septième enfant de sir John Thomas Stanley; son frère aîné, devenu baronnet à la mort de son père, fut élevé à la pairie en 1839. Dans son enfance, le jeune Edouard montrait du goût pour la profession de marin, mais ses parents voulurent lui ouvrir une autre carrière. Destiné à l'Eglise, il entra à dix-huit ans au collége de St-Jean à Cambridge; et après y avoir terminé ses études, après avoir fait un voyage sur le continent, il fut pourvu du rectorat d'Alderley, bénéfice qui dépendait de son père. Il exerça pendant trente-deux ans avec beaucoup de zèle les fonctions de son ministère, se conciliant l'affection de ses paroissiens et travaillant avec une ardeur féconde à répandre parmi eux l'instruction, la moralité et le bien-être. Professant les principes des whigs, héréditaires dans sa famille, mais peu répandus parmi le clergé anglican, il faisait preuve d'un esprit tolérant, et les innovations libérales ne l'effrayaient pas. Son séjour dans une paroisse rurale lui inspira du goût pour l'histoire naturelle; il adressait parfois à divers *magazines* des articles sur la botanique ou l'entomologie, et en 1835, sous les auspices de la *Société pour les progrès de la science chrétienne*, il fit paraître un ouvrage en deux volumes dont le succès s'est maintenu : *Histoire familière des oiseaux, de leurs mœurs et de leurs instincts*. Il devint successivement membre de la société royale, président de la société linnéenne, vice-président de l'association britannique. Il suivait aussi d'un œil attentif le mouvement de la politique, et il ne craignait pas d'écrire en faveur de l'émancipation des catholiques, donnant ainsi le rare exemple d'un brahmine prenant la défense des parias. Une de ces révolutions ministérielles fréquentes en Angleterre ayant ôté aux tories l'administration des affaires, et l'évêché de Norwich étant devenu vacant en 1837, lord Melbourne y appela Stanley: la voix publique applaudit à ce choix. Le prédécesseur du nouveau prélat était mort à l'âge de 93 ans, et avait laissé s'introduire de grands abus dans son diocèse. L'obligation de la résidence était fort peu observée. Stanley opéra avec

énergie une réforme nécessaire, mais il s'attira de nombreux ennemis. A la chambre des lords il se prononça pour les idées libérales, et ne fut pas exempt de critiques de la part des conservateurs, mais ses vertus et sa bonne foi ne furent jamais incriminées. Il mourut presque subitement, le 6 septembre 1849, au château de Brabaw, en Ecosse, dans le cours d'une visite qu'il faisait à un ami. Marié en 1810, il laissa cinq enfants, trois fils et deux filles. Le fils aîné entra dans la marine et devint capitaine; c'était un officier fort distingué, qui mourut en 1849 par suite des fatigues auxquelles il s'était exposé durant le cours d'une exploration hydrographique des côtes de l'Australie. Le second fils, Arthur Penrhyn Stanley, né en 1815, est entré dans l'Eglise; il a publié divers ouvrages estimés, entre autres une vie de son père et des sermons, et devenu chanoine de Canterbury, il a occupé la chaire d'histoire ecclésiastique a l'université d'Oxford. Z.

STANSEL (Valentin), astronome, né dans la Moravie, en 1621, embrassa la règle de St-Ignace, à l'âge de seize ans, et professa la rhétorique et les mathématiques aux colléges d'Olmutz et de Prage. Attaché, d'après sa demande, à la mission des Indes, il se rendit en Portugal, où il devait trouver promptement une occasion de passer sur la côte d'Asie. En l'attendant, il donna des leçons d'astronomie à l'université d'Evora; et, pour se conformer au génie de la langue du pays, il prit le nom d'*Estansel*. Ses leçons le firent connaître d'une manière avantageuse. De nouveaux obstacles retardaient son départ pour les Indes; il se rendit au Brésil et observa, dans la baie de Tous les Saints, les comètes de 1664 et 1665. Il fut attaché, comme professeur de théologie, au collége que les jésuites possédaient à San Salvador, et continua de faire des observations astronomiques, dont il envoyait les résultats en Europe. Le P. Stansel mourut au Brésil en 1690. Outre quelques ouvrages conservés en manuscrit à Rome, et dont on trouve les titres dans la *Bibl. societ. Jesu* de Southwell, on a de lui : 1° *Orbis Alfonsinus*, Evora, 1658, in-12. C'est la description d'un cadran solaire indiquant à la fois quelle heure il est dans tous les pays. 2° *Legatus uranicus ex orbe novo in veterem; h. e. Observationes Americanæ cometarum factæ, conscriptæ ac in Europam missæ*, Prague, 1683, in-4°. Ce volume fut publié par les confrères de Stansel. 3° *Uranophilus cœlestis peregrinus, sive mentis Uranicæ per mundum sidereum peregrinantis ecstases*, Gand, 1685, in-4°. Voyez le *Journal des Savants* de 1685, p. 309, et les *Acta erud. lips.*, p. 235. W—s.

STANYHURST (Richard), savant irlandais, né à Dublin, vers 1545, se fit une grande réputation dans l'université d'Oxford, par ses commentaires sur Porphyre, qu'il y publia à l'âge de dix-huit ans. Il était étroitement lié avec le savant Usher, son neveu; mais cette liaison cessa dès qu'il eut embrassé la religion catholique. Après avoir perdu sa femme, il se retira en Flandre, y fut ordonné prêtre et obtint la place de chapelain de l'archiduc Albert, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Bruxelles en 1618. Il était à la fois savant helléniste et bon poëte latin. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *Harmonia in Porphyrianas constitutiones*, Londres, 1570, in-fol.; 2° *De rebus in Hybernia gestis*, Anvers, 1584, in-4°; 3° *Descriptio Hyberniæ*, traduite en anglais et insérée dans le premier volume des *Chroniques* de Hallingshet; 4° *De vita S. Patricii*, Anvers, 1587; 5° *Hebdomada Mariana, in memoriam septem festor. B. M. Virginis*, ibid., 1609, in-8°; 6° *Hebdomada Eucharistica*, Douai, 1614; 7° *Brevis præmunitio pro futura concertatione, cum Usserio*, ibid., 1615; 8° *Lettres à M. Usher;* 9° *les Principes de la religion catholique;* 10° les quatre premiers livres de l'*Enéide*, et les quatre premiers psaumes, traduits en vers blancs, Londres, 1583; 11° *Imaginations poétiques*, en latin et en anglais. — *Epitaphes*, dans les deux mêmes langues. — *Guillaume* Stanyhurst, né à Bruxelles de parents irlandais, et que Chalmers suppose fils du précédent, entra chez les jésuites en 1617, se distingua par son talent pour la prédication et par son zèle à secourir les pestiférés. Il mourut à Bruxelles le 10 janvier 1663. Ses ouvrages sont : *Theologia moralis Fr. Labatae, novis commentariis aucta.* — *Immortalis in mortali corpore patientis historia.* — *Quotidiana christiani hominis tessera, veteris hominis metamorphosis.* — *De Infernorum ergastulo.* — *Album maritimum*, en vers et en prose, Louvain, 1641, in-fol. C'est un éloge de la maison d'Autriche. T—d.

STANZIONI (Maxime), peintre napolitain, né en 1585, fut élève du Caracciolo, avec lequel il a beaucoup d'analogie. Il profita aussi des ouvrages de Lanfranc, qu'il appelle même son maître dans quelques-uns de ses manuscrits restés inédits. Il chercha en outre dans ses fresques à suivre les traces du Corenzio, qui, de son temps, passait pour un des plus habiles peintres en ce genre. Il devint par là, en quelque sorte, le type de l'école napolitaine. Il s'exerça aussi dans le portrait, et aucun peintre de son pays ne s'est autant que lui approché du Guide. Il se rendit ensuite à Rome, où il étudia les ouvrages d'Annibal Carrache. Son talent supérieur le mit bientôt en état de le disputer aux artistes les plus habiles. A la Chartreuse, il peignit, en concurrence avec Ribera, un *Christ mort au milieu des Maries*. Ce tableau ayant un peu noirci, le Ribera persuada, dit-on, aux religieux de le faire nettoyer, et se servit pour cela d'une eau si corrosive, qu'il le gâta au point que Stanzioni refusa d'y mettre la main, disant qu'une fraude aussi noire ne devait pas rester cachée aux yeux du public. Mais par une vengeance plus noble, il orna de plusieurs ouvrages magnifiques cette même église, que l'on regarde comme un véri-

table musée, et dans laquelle tous les artistes de talent ont voulu placer quelques-unes de leurs plus belles productions. C'est là que l'on voit son admirable tableau de *St-Bruno donnant à ses religieux la règle de son ordre.* Il n'est pas rare de trouver de ses ouvrages dans les galeries les plus recherchées de Naples; et hors du royaume on en fait le plus grand cas. Les voûtes de l'église de *Gesu-Nuovo* et de St-Paul le mettent au rang des peintres à fresque les plus distingués. Il mourut de la peste en 1656. A la mort du Dominiquin, Stanzioni et l'Espagnolet furent appelés pour terminer les travaux incomplets de la chapelle du Trésor, à l'archevêché de Naples. Stanzioni ne fut pas inférieur à de tels rivaux, et son tableau, qui est entouré des ouvrages de Zampieri, pourrait presque être attribué à ce dernier, tant le peintre napolitain est parvenu à en imiter le style et le coloris. C'est peut-être son meilleur morceau. Tant qu'il vécut célibataire, il mit le plus grand soin à terminer ses ouvrages et à les étudier; mais ayant épousé une demoiselle noble et sans fortune, il chercha à multiplier ses peintures pour la maintenir dans le luxe, et il en exécuta plusieurs dont quelques parties offrent des défectuosités. Il laissa sur les peintres napolitains des notes dont fit usage Bern. de Dominici, pour la composition de son ouvrage. Stanzioni avait ouvert à Naples une école extrêmement fréquentée, d'où sortirent plusieurs élèves célèbres, entre autres Muzio Rossi et François de Rosa, surnommé *Paccicco.* P—s.

STAPEL (Jean Bodœus de), médecin hollandais, naquit à Amsterdam vers le commencement du 17e siècle. Son père, Engelbert Stapel, premier médecin de cette ville, ne négligea rien pour son éducation, et l'envoya à Leyde pour se perfectionner. Là il prit, sous la direction de Vorstius, beaucoup de goût pour la botanique, et se livra en même temps à l'étude de la langue grecque. Il voulut employer utilement ces deux genres de connaissances en les faisant concourir à une édition des œuvres botaniques laissées par Théophraste. Son travail sur l'histoire des plantes de cet auteur était terminé, lorsqu'il mourut en 1636. Son père fut son éditeur et publia : *Theophrasti Eresii de historia plantarum libri decem græce et latine,* Amsterdam, chez Henri Laurent, 1644, in-fol., de 1200 pages, sans compter la table. Remarquons ici que le texte et la version latine donnée par Heinsius, et que Stapel a reproduite, n'occupe que 200 pages du même format, en sorte donc qu'il se trouve 1000 pages qui sont employées par les commentaires et les notes, car l'auteur s'y montre l'un des plus minutieux commentateurs. A l'occasion du nom de chaque plante citée dans le texte de Théophraste, il rassemble tout ce que les auteurs anciens en ont dit, en sorte que le commentaire pourrait aussi bien appartenir à Dioscoride ou à Pline; car l'auteur trouve le moyen d'y faire intervenir même les plantes dont Théophraste ne fait pas mention. Il n'hésite jamais pour rapporter à une plante connue de nos jours celle de son auteur, et il en donne une figure en bois. Le plus grand nombre ne sont que des copies des auteurs précédents, surtout de Lécluse et de Dodoens; mais il en est quelques-unes qu'il produisait pour la première fois, où dont il complétait le dessin, telles que les plantes que Prosper Alpin avait publiées dans ses *Plantes exotiques,* comme le *silphium* des anciens. Stapel ajoute la fleur prise sur la plante même qu'il avait cultivée dans son jardin : il la trouve conforme à ce que présente une médaille de la Cyrénaïque; mais il y joint d'autres plantes qui ne pouvaient avoir été connues des anciens, comme quelques-unes de la Virginie et une sorte de fascicule de plantes du cap de Bonne-Espérance, recueillies par Juste Hern, qui remplissait dans cette contrée les fonctions de pasteur et de médecin; il les avait envoyées à son frère, médecin à Leyde, et celui-ci les communiqua à son ami Stapel. Grâce à leurs soins réunis, elles ne tardèrent pas à venir enrichir les jardins d'Europe; alors seulement on put en compléter la connaissance. Jusque-là, leur forme bizarre pouvait les faire regarder comme chimériques; cependant Stapel s'était hâté de les rapporter, par des noms qu'il leur avait imposés, à des groupes déjà connus. En cela il ne donna pas une grande idée de son habileté en botanique. C'est ainsi que la plus singulière, qu'il nomma *Fritillaria crassa,* fut reconnue comme une espèce du genre *apocynum,* par Commelin; mais ensuite Linné, démêlant mieux ses caractères particuliers, vit qu'elle devait former un genre, toujours dans la famille des apocynées, et voulut, par le nom de *stapelia,* la consacrer à la mémoire de celui qui l'avait indiquée le premier. Il récompensa par là plutôt l'étendue du travail que Stapel avait exécuté que son mérite réel. Il avait préparé une édition des Αἴτια φυτικὰ de Théophraste. Les manuscrits laissés par Stapel étaient trop imparfaits pour être publiés. Au reste, telle qu'elle est, son *Historia plantarum* peut être consultée avec fruit; et grâce à la table qui la termine, on peut facilement y trouver des richesses qui sont répandues dans cette espèce d'encyclopédie botanique. Engelbert Stapel, qui en fut l'éditeur, a de plus, suivant l'usage du temps, réuni plusieurs pièces de vers faits en l'honneur de son fils. Arnold Corvinus, jurisconsulte célèbre, a écrit la préface; mais il n'y donne aucune particularité sur l'auteur, en sorte qu'on ne connaît même pas la date de sa naissance. D—P—s.

STAPFER (Jacques), sénateur zuricois et commandant des troupes suisses dans les guerres d'Italie au commencement du 16e siècle, naquit, à Zurich, en 1466, de Henri Stapfer, membre du sénat et seigneur de Seldenküren et de Leimbach,

qui s'était distingué à la bataille de Morat. Entré, en 1507, au service du roi de France, il obtint une récompense extraordinaire pour la valeur et les talents qu'il déploya dans l'expédition de Gênes. Elu sénateur, en 1509, il accrut, dans les campagnes suivantes de Lombardie, auxquelles les cantons prirent part, sa réputation d'habile capitaine; mais il se fit de nombreux ennemis, soit à cause de ses succès, soit à cause de l'usage qu'il fit de son autorité. Accusé de concussion, il fut d'abord condamné, puis reconnu innocent, placé à la tête des Suisses, qui marchèrent contre Milan sous les ordres de Maximilien Ier, et armé chevalier par cet empereur, mais bientôt disgracié par suite d'une dénonciation de Trivulce, qui envoya au monarque des lettres interceptées, mais qu'on l'accusa d'avoir lui-même forgées. L'esprit remuant et inquiet de Stapfer le jeta peu après dans une entreprise qui lui attira l'animadversion de son canton. Ayant conduit un corps auxiliaire auprès du duc Ulric de Wurtemberg, sans l'aveu et même contre les intentions de son gouvernement, il fut puni par un amende et renonça à la bourgeoisie de Zurich. Le prince abbé de St-Gall l'engagea, en 1525, à son service et l'employa dans la haute administration de ses Etats. Après cette époque, les annales de la Suisse ne font mention de lui qu'à l'occasion du colloque de Baden, institué pour arranger les différends élevés par la réforme religieuse entre les cantons. Stapfer résista à cette réunion en qualité de président laïque. Sa vie est une image trop fidèle des malheureux temps où l'esprit militaire des Suisses, survivant aux besoins de la patrie, ne se manifesta plus que par des entreprises téméraires ou lucratives, étrangères aux intérêts de la patrie. Le continuateur de J. de Muller, Glutz-Blotzheim, l'a traité avec une sévérité outrée. Ses fils quittèrent Zurich, à l'exemple de leur père. Un d'eux prit, comme avoyer de Rapperswyl, une part active à la réformation (*voy.* le *Dictionnaire des Suisses* par Leu). S—R.

STAPFER (Jean-Frédéric), un des théologiens les plus célèbres de l'Eglise réformée, naquit à Brougg, canton d'Argovie, en 1708, fit ses études à Berne et à Marbourg, profita de son séjour en Allemagne et en Hollande pour s'instruire à l'école des plus savants professeurs de philosophie religieuse et d'humanités, et revint dans sa patrie, résolu d'appliquer à la défense et à un enseignement plus solide de la religion les connaissances variées et profondes qu'il avait acquises dans le cours de ses voyages. Il entreprit d'abord de donner à la théorie et aux préceptes du christianisme, pour encadrement logique et pour lien doctrinal, les principes de la philosophie de Leibniz, développés par Wolf, dont il admirait la clarté et la méthode. Ce dessein, exécuté avec autant de succès que d'habileté, a enrichi la littérature théologique protestante de trois ouvrages considérables, dont Jean-Frédéric Stapfer mena la publication, pour ainsi dire, de front, de 1743 en 1766, ouvrages qui ont été traduits en hollandais et qui ont conservé, jusqu'à ce jour, dans l'Eglise réformée, en Europe comme dans les Etats-Unis, l'autorité de guides aussi instructifs que sûrs pour l'étude des principales branches de la théologie. Tous ont été imprimés à Zurich. Le premier : *Institutiones theologiæ polemicæ,* 5 vol. in-8° (1743-1747, 2e édit., 1752), est un exposé de tous les systèmes des adversaires et des adhérents des croyances chrétiennes, précédé d'un précis dogmatique, qui forme le premier volume et qui passe, à juste titre, pour un chef-d'œuvre de résumé synthétique, offrant les vérités de la foi dans le plus rigoureux enchaînement scientifique. Les quatre derniers volumes contiennent les systèmes opposés au christianisme, ou qui s'écartent de celui de l'Eglise réformée, rattachés à un premier principe, exposés dans les termes mêmes de leurs plus illustres écrivains et jugés avec non moins d'équité que de sagacité. Un second ouvrage, écrit en allemand et intitulé *Fondements de la vraie religion,* 1746-1753, 12 vol., se fait remarquer par un ordre lumineux, une conséquence parfaitement logique, un style simple et pur, et une profondeur qui ne nuit point à la clarté; mais il pèche par une extrême prolixité, effet à la fois du soin que prend l'auteur de ne pas laisser la plus légère obscurité sur la proposition qu'il développe, et de l'influence du modèle qu'il avait constamment devant les yeux dans les écrits diffus de Wolf. Kant estimait cet ouvrage et le considérait comme le traité le mieux raisonné et le plus méthodique de dogmatique chrétienne. Il en a été fait, par l'auteur lui-même, un fort bon abrégé en 2 volumes, ibid., 1754. Le troisième grand ouvrage de Stapfer embrasse la *Morale chrétienne,* en 6 volumes, in-8°, 1756-1766, et joint les mêmes qualités aux mêmes défauts. La vie de Stapfer fut l'image fidèle de sa doctrine. Pasteur d'une des paroisses les plus étendues et les plus importantes du canton de Berne (Diesbach près de Thoun), il se mit, avec autant de simplicité que de zèle, à la portée des habitants des chaumières et sut appliquer à tous leurs besoins ces vérités dont il avait offert la liaison et le développement philosophique aux savants et aux penseurs. Avant son arrivée dans cette commune, des sectaires avaient inspiré à ses membres de l'éloignement pour le culte public. A sa mort (1775), elle présentait le spectacle de la plus parfaite concorde. J.-F. Stapfer a eu trois frères, Jean, Albert et Daniel, qui se sont fait connaître, soit par des écrits, soit par d'éminents services rendus à l'église de Berne. — *Jean,* né en 1719, mort en 1801, premier professeur de théologie à l'académie de ce canton, contribua au perfectionnement de l'instruction religieuse. Prédicateur éloquent et littérateur judicieux, il bannit de la chaire le mauvais goût, les subtilités et les dissertations étrangères à

l'Evangile et se soumit, dans les intérêts de la religion, à la tâche pénible de refaire, d'un bout à l'autre, la version rimée, mais incorrecte, diffuse et presque ridicule, des psaumes, en usage dans les églises bernoises. Il fallait à la fois ne pas changer le mètre et le nombre des syllabes dans les strophes, pour que l'ancienne musique pût servir, et ne point s'écarter du langage populaire, ni dépayser les fidèles en effaçant toutes les traces des vers qui appelaient la refonte. Le succès le plus complet vint dédommager le traducteur d'un travail aussi ingrat. La manière dont un livre de piété, indispensable au culte national, fut, par cette révision, qui était une véritable création, approprié aux progrès du goût et introduit dans toutes les communes, révèle dans celui qui prépara et obtint cet heureux résultat, autant de talent que de dévouement chrétien et de vertus. On a de lui : 1° *Theologia analytica*, Berne, 1763, in-4°. C'est un exposé de la doctrine chrétienne en tableaux analytiques, offrant des squelettes de sermons sur toutes les parties de l'enseignement religieux. 2° Onze volumes de *Sermons* (1761-1781, in-8°, Berne, chez E. Haller). Ces discours se distinguent par une chaleur entraînante, une noble simplicité et l'art avec lequel l'auteur, en traitant des matières spéciales, a su y associer les vérités fondamentales du christianisme. Il est arrivé plusieurs fois à J. Stapfer d'être suivi à la sortie de l'église par des inconnus étrangers ou indigènes, qui lui donnaient avec émotion l'assurance de la résolution qu'ils avaient prise de changer de conduite. Un volume supplémentaire de ces sermons a été mis au jour après sa mort, en 1805, par son frère Daniel, pasteur à la cathédrale de Berne, qui s'est lui-même fait la réputation d'un prédicateur plein d'onction, de force et de connaissance du cœur humain, mais qui n'a jamais rien imprimé, à l'exception d'un sermon sur le tremblement de terre qui renversa Lisbonne, publié en 1756, à Zurich, sermon auquel Wieland adjugea la palme de l'éloquence chrétienne entre les productions des orateurs sacrés de cette époque. — *Albert* Stapfer, autre frère de Jean-Frédéric, né en 1722, et mort en 1798, est auteur de plusieurs mémoires sur l'irrigation des prés, insérés dans les premiers volumes de la collection des mémoires de la société économique de Berne, 1760-1770. S—R.

STAPFER (Philippe-Albert), savant et diplomate suisse, naquit, à Berne, en 1766, dans la religion protestante. Il fit ses premiers études dans cette ville et les termina à Gœttingue; puis, il entra dans le ministère évangélique et fut nommé professeur d'humanités, ensuite de philosophie, de théologie, membre du conseil chargé de la direction des écoles et des affaires ecclésiastiques. Après l'occupation de la Suisse par les armées françaises, en 1798, il fut un des délégués que le gouvernement de Berne envoya auprès du directoire, et il y entama, de concert avec Luthard et Jenner, des négociations pour obtenir la retraite des troupes françaises, ainsi qu'un traité qui stipulât pour la Suisse le droit de rester neutre dans les guerres de la France, la restitution des armes enlevées aux habitants de plusieurs cantons et des titres de créance sur l'étranger saisis par le général Brune, etc. Ces négociations ayant eu pour résultat d'empêcher l'entière spoliation des familles bernoises, de faire révoquer les arrêtés des généraux français qui avaient ordonné l'exclusion des patriciens de toutes fonctions publiques, de rendre la liberté aux otages que ces généraux avaient enlevés et de sauver les dépôts et les magasins dont le commissaire du directoire Rapinat voulait s'emparer, ce dernier dénonça les négociateurs, Luthard et Stapfer, qui venaient de signer une convention secrète où ces avantages étaient stipulés, comme *fauteurs de l'oligarchie* et comme ennemis de la république française. Il insista spécialement sur l'éloignement de Stapfer du ministère des arts et sciences, auquel il avait été appelé. Le gouvernement helvétique ne céda pas aux instances de l'agent français et maintint Stapfer dans la place de ministre de l'instruction publique, qui comprenait le département des cultes. Ce fut en cette qualité qu'il fournit à Pestalozzi les moyens d'essayer sa méthode sur un nombre considérable d'élèves, et qu'il lui procura la jouissance du château de Burgdorf. A une époque où le fanatisme antireligieux s'était emparé de tous les esprits, Stapfer dut borner ses efforts au maintien du clergé dans la jouissance de ses droits et de ses propriétés. Dans le premier des rapports qu'il présenta à son gouvernement sur l'ensemble de l'instruction publique (réimprimé dans les *Annales de la religion*, t. 8, p. 45 et suiv.), il posa en principe (p. 54, ibid.), « que l'Eglise, comme personne morale apte à « posséder, est propriétaire; que les dons faits « par l'humanité, la piété ou la superstition, « n'importe par quel motif, lui appartiennent de « droit. » Bien qu'il servît le gouvernement helvétique avec zèle et sans aucune arrière-pensée, Stapfer fut au commencement de 1799, ainsi que ses collègues des autorités centrales, dénoncé au directoire de France comme un traître dévoué au parti aristocratique et à l'Autriche. Le gouvernement français décréta que Usteri, Escher, Meyer de Schauensée, Koch, Kuhn et Stapfer seraient traduits devant une commission; mais la sortie du directoire de Rewbell, qui était parent de Rapinat et promoteur de ces persécutions (*voy.* Rapinat), fit tomber cette décision dans l'oubli. A l'avénement de Bonaparte au pouvoir, et après la victoire de Marengo, Stapfer fut accrédité auprès de lui, comme ministre plénipotentiaire de la république helvétique, pour remplacer Jenner, qui avait désiré quitter ce poste. Dans cette mission, il fut appelé à traiter non-

seulement des intérêts qui sont du ressort des fonctions diplomatiques, mais aussi des parties principales de l'organisation politique, sur laquelle Bonaparte se réservait d'exercer son influence, tout en déclarant les Suisses libres dans leur choix. Cette concession à l'opinion publique aida Stapfer à empêcher le démembrement de sa patrie. Depuis ses campagnes d'Italie, Bonaparte n'avait cessé de désirer la possession du Valais. Croyant le moment venu, il fit, en mars 1802, adresser à l'envoyé helvétique une note, dans laquelle la cession de ce pays était demandée comme nécessaire à la France, et comme n'étant sujette à aucune objection fondée, puisque le Valais, dit le ministre, n'avait jamais appartenu au système fédératif. Stapfer, sans attendre les instructions de son gouvernement, adressa au ministre des relations extérieures une note qui donnait et motivait un refus absolu. Cette note, publiée très-inexactement par sir Francis d'Yvernois dans son écrit intitulé *les Cinq Promesses de Bonaparte* (1803), offrait des raisonnements d'une franchise dangereuse dans la circonstance. « Je « ne puis vous considérer l'un et l'autre (le pre- « mier consul et son ministre), disait-il, que « comme les destructeurs de son indépendance « (de la Suisse) et de plusieurs sources essentielles « de sa prospérité, si vous persistez à vouloir en « détacher une portion aussi intéressante que le « Valais. Tous les peuples de la terre aiment et « estiment les Suisses; tous les esprits cultivés « de l'Europe leur portent une affection composée « de souvenirs, de pitié et d'espérance. L'Helvétie « a aux yeux de l'humanité un prix d'opinion « que n'ont pu acquérir de grands empires, et « son restaurateur s'assurerait une gloire nou- « velle dans l'histoire en réparant les maux « qu'a faits gratuitement au plus ancien, au plus « utile et au plus fidèle des alliés du peuple fran- « çais, la funeste politique du directoire. » Ceux des sénateurs hélvétiques, qui n'eussent jamais consenti à faire présenter cette note, durent joindre leur approbation à celle de leurs collègues, et Bonaparte, voyant le sénat helvétique unanime dans sa résolution, ajourna l'exécution de son dessein, pour la reprendre à la fin de 1810. Le Valais dut à cette résistance de rester pendant huit ans exempt de conscription et d'impôts onéreux. Une assemblée de notables, convoquée peu après à Berne, ayant modifié la constitution de l'Etat, et le personnel du gouvernement ayant subi de nouveaux changements, Stapfer remit de nouvelles lettres de créance, et Bonaparte fit offrir au gouvernement helvétique, par son ministre à Paris, de retirer du territoire suisse les troupes qui y étaient restées depuis l'invasion de 1798. Bien que, dans le moment actuel, cette offre parût devoir être le signal d'une guerre intestine, qui fournirait à la France un prétexte de s'immiscer plus directement dans les affaires de la Suisse, Stapfer conjura ses commettants de ne pas hésiter à l'accepter. Les chefs du parti qui leva bientôt l'étendard de l'insurrection contre le gouvernement helvétique, donnèrent alors à ce dernier leur parole que, loin de le contrarier, ils l'appuieraient de tous leurs moyens, s'il consentait à la retraite des troupes françaises. Toutefois l'exécution de cette mesure fut presque aussitôt suivie des troubles que Bonaparte avait prévus et peut-être encouragés. La diète d'opposition, formée à Schwitz, se vit bientôt secondée par tous les mécontents et surtout par la multitude. Les succès de ce mouvement furent si rapides et si étendus que la cause de l'opposition prit tout à coup, aux yeux de l'étranger, la couleur d'une cause nationale, et que des amis sincères de la patrie se joignirent aux adversaires du gouvernement central pour tâcher d'engager le plénipotentiaire helvétique à se séparer des adhérents de l'unité. La diète de Schwitz lui fit en même temps insinuer qu'elle l'investirait de ses pouvoirs s'il voulait renoncer à ce système de gouvernement. Dans cette position délicate, Stapfer prit les intérêts de son pays pour guide et donna, entre les divers moyens de pacification, la préférence à ceux qui étaient puisés dans les ressources nationales et indépendants de l'influence étrangère. Malgré le mécontentement que lui en témoigna le gouvernement français, il se prêta avec empressement aux entretiens que vint lui demander l'envoyé de la diète de Schwitz. Il fit de pressantes démarches pour obtenir du premier consul le renvoi des régiments helvétiques dans leur pays, afin d'y concourir au rétablissement de la concorde. Objet d'une négociation traînée à dessein en longueur, cette faculté, qui a de tout temps été stipulée dans les capitulations militaires avec la France, ne fut enfin accordée qu'au moment où le retour de ces troupes dans leur pays ne pouvait plus servir au maintien des autorités. Mais il est de toute fausseté que l'envoyé helvétique ait, par ordre et à l'appui de son gouvernement, demandé la rentrée de troupes françaises sur le territoire suisse. L'anarchie prenant chaque jour un caractère plus grave, et les différents partis, qui en étaient venus aux mains, s'étant tour à tour adressés à Bonaparte pour se le rendre favorable, il crut l'instant arrivé où il pourrait dicter des lois aux Suisses. Une proclamation, dont le ministre helvétique à Paris n'eut, comme le public, connaissance que par le *Moniteur*, invita les autorités helvétiques à envoyer auprès du premier consul des délégués pour discuter avec lui les besoins de leur pays. Stapfer borna sa coopération, dans l'appel et la formation de cette *consulta*, à recommander aux électeurs de faire leurs désignations avec une entière indépendance des insinuations de la légation française et de ne prendre conseil que des intérêts de la patrie. Représentant plus spécialement dans cette réunion les cantons d'Argovie et de Thurgovie, il se rangea

du parti de l'unité, combattit celui dont les défauts avaient contribué à faire succomber les Suisses dans la lutte glorieuse de 1798, et rédigea le mémoire que les unitaires de la *consulta* présentèrent. L'assemblée ayant été invitée à former un comité central, Stapfer en fut un des dix membres et signa comme tel, le 20 février 1803, l'acte de médiation qui a régi la Suisse pendant onze ans, et dont les principales dispositions reçurent, en 1815, la sanction des nouveaux médiateurs rassemblés à Vienne. L'acte de médiation l'appela à présider une commission de liquidation qui devait régler l'actif et le passif du gouvernement helvétique. Ses concitoyens du canton d'Argovie l'élurent membre de leur grand conseil, et, en 1815, quand une nouvelle organisation, ratifiée par le congrès de Vienne, fut mise en activité, le vœu des électeurs le porta au même conseil. Jusque-là, Stapfer avait continué de résider en France, mais lorsque Napoléon se fut proclamé *médiateur* de la Suisse, ses fonctions devinrent à peu près nulles, et il se retira dans une maison de campagne, près de Montfort-l'Amaury, où de concert avec M. Guizot, son ami et son collaborateur dans cette *Biographie universelle,* il ne s'occupa plus que de littérature et de l'éducation de ses enfants. Il ne revint à Paris qu'en 1817, à l'époque de la restauration, et il continua de s'y livrer exclusivement à des travaux littéraires. Il mourut dans cette ville, en 1840. On a de lui : 1° *De philosophia Socratis liber singularis,* Berne, 1786, in-8°; 2° *De vitæ immortalis spe firmata per resurrectionem Christi,* ibid., 1787, in-8°; 3° *Du développement le plus fécond et le plus raisonnable des facultés de l'homme, d'après une méthode indiquée par l'étude philosophique de la marche de la civilisation,* Berne, 1792, in-8° (en allemand); 4° *De natura, conditore et incrementis reipublicæ ethicæ,* ibid., 1797, in-8°; 5° *La mission divine et la nature sublime de Jésus-Christ déduites de son caractère,* ibid., 1797, in-8° (en allemand); 6° *Instructions pour les conseils d'éducation nouvellement établis* (en allemand, à Lucerne, en français, à Lausanne), 1799, in-8°; 7° *Réflexions sur l'état de la religion et de ses ministres en Suisse,* Berne, 1800, in-8°; 8° *Voyage pittoresque de l'Oberland bernois, ou Description de l'Oberland, accompagnée de notices historiques,* Paris, Treuttel et Würtz, 1812, in-4°, avec des planches coloriées; 9° *Notice raisonnée sur les écrits de F.-V. Reinhard,* imprimée avec la *Lettre de Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur,* traduit de l'allemand, par J. Monod, 1816, in-8°; 10° *Rapport de M. P.-A. Stapfer, l'un des vice-présidents de la société biblique protestante de Paris, sur sa mission auprès de la société biblique britannique et étrangère, au mois de mai* 1823, brochure, in-8°; 11° *Notice biographique et littéraire sur Gœthe,* imprimée en tête des *Œuvres dramatiques de Gœthe* traduites en français par Stapfer, Cavaignac et Margueré, Paris, 1821-1825, 4 vol. in-8°; 12° *Faust,* tragédie de Gœthe, traduite de l'allemand, Paris, 1828, in-fol., avec un portrait et 17 dessins et lithographies: 13° *Berne, son histoire et sa description,* Paris, 1835, in-4°, avec 4 planches. Cet ouvrage fait partie d'une collection intitulée *Histoire et description des principales villes de l'Europe.* Stapfer a fourni des articles à différents journaux allemands et français, aux *Archives littéraires de l'Europe,* à la *Revue encyclopédique* et à la *Biographie universelle,* entre autres *Adelung, Arminius, Busching, Kant, Socrate, Villers,* etc. (1). M—DJ.

STAPLETON (THOMAS), issu d'une ancienne famille du Yorkshire, naquit, en 1535, à Henfield, dans le comté de Sussex. A l'avénement de la reine Elisabeth, il quitta l'université d'Oxford et renonça à un canonicat de Chichester, pour suivre ses parents à Louvain. Après son cours de théologie, il alla prendre à Paris les leçons des plus habiles professeurs dans les langues savantes, fit le voyage de Rome et revint à Louvain, où il acquit une grande réputation par ses ouvrages de controverse. Après avoir enseigné la théologie dans plusieurs monastères de Flandre, il obtint une chaire dans l'université de Douai et un canonicat à St-Amand. Soit inconstance de caractère, soit désir de vivre dans la retraite, il entra au noviciat des jésuites et en sortit avant de l'avoir terminé, ce qui lui attira bien des reproches. Cependant l'université de Louvain le fixa dans son sein par une chaire de théologie. Peu de temps après, il fut pourvu du doyenné d'Hilverbeck, de mille florins de revenu. Clément VIII se proposait de l'élever au cardinalat, lorsqu'il mourut à Louvain, le 12 octobre 1598. Les ouvrages de Stapleton sont un arsenal où l'on trouve toute sorte d'armes contre les protestants. Le cardinal Duperron les préférait à tous les autres ouvrages de ce genre. Clément VIII se les faisait lire pendant ses repas. Bellarmin en a beaucoup profité. Whitacker, célèbre théologien protestant de Cambridge, avec lequel Stapleton eut de très-vives disputes, le regardait comme celui de tous les controversistes catholiques qui avait le mieux traité les questions de l'écriture et de la tradition. On fait cas aussi de son *Tres Thomæ* (*voy.* MORE). Tous ses ouvrages eurent un grand nombre d'éditions; ils ont été recueillis en quatre gros volumes in-folio, imprimés aux frais des libraires, Paris, 1620, et précédés de sa vie, par Holland. Outre ceux qui sont renfermés dans cette vaste collection, on a encore de lui un écrit contre l'évêque Jewel, intitulé *Retour de l'erreur,* Anvers, 1566, in-4°; des traductions anglaises de l'*Histoire de Bede,* ibid., 1565, in-4°;

(1) Stapfer ne fut point un génie inventeur, et l'on ne peut dire qu'il ait rien ajouté à la philosophie, mais il mérita bien d'elle en s'y livrant résolûment lorsque le pouvoir la trouvait importune; il en savait l'histoire; il était doué des qualités essentielles pour exposer. Il aimait à suivre toutes les évolutions de la civilisation et de l'esprit humain; quelques-unes le passionnaient.

du traité de Frédéric Staphyle, *De dissidiis hæreticorum*, ibid.; de celui du cardinal Hosius, ayant pour titre : *De la parole expresse de Dieu.* On lui attribue la défense des droits de l'Espagne, sous le nom de *Didacus veridicus.* Ses autres ouvrages manuscrits n'ont pas vu le jour. — *Robert* STAPLETON ou *Stapylton*, né à Charleston (Yorkshire), fut élevé dans le monastère des bénédictins anglais de Douai, d'où il alla embrasser la religion anglicane en Angleterre. Il fut un des courtisans de Charles Ier, qui le créa chevalier. Charles II lui donna la place d'huissier du conseil privé. Il mourut le 11 juillet 1669 et fut enterré à Westminster. Stapleton avait du talent pour la poésie; on a de lui des tragédies et une traduction du panégyrique de Trajan, avec des notes; une édition de Juvénal, également avec des notes; une traduction des amours de Léandre et de Héro; l'*Histoire des guerres des Pays-Bas*, traduite de Strada, et d'autres traductions. T—D.

STAPLETON (THOMAS), antiquaire anglais, naquit en 1806. Ses recherches généalogiques le firent assez remarquer pour que la société des antiquaires l'admît dans son sein en 1839, et en 1846, il fut nommé vice-président de ce corps savant. Consciencieux dans ses investigations, il alla rechercher en Normandie, dans les cartulaires et les autres dépôts publics, les titres de la noblesse anglo-normande primitive. De là son meilleur ouvrage, publié aux frais de la société dont il faisait partie et intitulé *Magni Rotuli Scaccarii Normanniæ sub regibus Angliæ*, 1841 et 1844, 2 vol. Stapleton fournit à la société des antiquaires et à d'autres sociétés savantes d'utiles et intéressantes communications. « Nul, » dit un de ses collègues, dans la préface dont il a fait précéder la *Chronique de l'église Péterborough*, que Stapleton n'eut pas le temps d'achever, mais que la société de Camden publia, « nul de « nos jours ne surpassa cet antiquaire dans ses « consciencieuses et patientes recherches. » Stapleton mourut le 4 décembre 1850. Voici la liste de quelques-unes de ses communications aux sociétés dont il faisait partie : 1° *Compte rendu succinct de la garde-robe des dixième, onzième et quatorzième années du règne d'Edouard II*, imprimé dans l'*Archæologia* de la société des antiquaires, 1835, vol. 26; 2° *Observations sur l'histoire d'Adelize, sœur de Guillaume le Conquérant* (*Observations on the history of Adeliza, sister of William the Conqueror*), ibid., même année; 3° *Observations sur la succession à la baronnie de William d'Arques, dans le comté de Trent, durant la période écoulée entre la conquête de l'Angleterre et le règne du roi Jean* (*Observations upon the succession to the baron of William of Arques, during the period between the conquest of England and the reign of king John*), 1844, dans le tome 21 de l'*Archæologia*; 3° *Liber de antiquis legibus*, contenant : *Chronicle of London from* 1178 *to* 1274 (Chronique de Londres, etc.), édité en 1846 pour la société de Camden. On reproche à ce recueil, d'ailleurs curieux, une certaine diffusion et le soin tout particulier de l'éditeur à faire ressortir ce qui concernait sa famille. Z.

STAPS (FRÉDÉRIC), célèbre régicide, naquit en 1791, à Narrembourg. Fils d'un ministre protestant, il avait fait d'assez bonnes études. D'abord grand admirateur de Napoléon, il devint un ennemi furieux de sa personne, quand on lui eut persuadé qu'il ne pouvait être que l'oppresseur de sa patrie. Alors, dans sa haine pour la tyrannie, dans son admiration pour les régicides de tous les temps, il conçut froidement la pensée de les imiter et se dirigea seul vers la capitale de l'Autriche, où se trouvait l'empereur des Français après sa victoire de Wagram. Un écrivain contemporain, Bourrienne (*voy.* ses *Mémoires*), a raconté sa tentative contre la personne de Napoléon d'après Rapp, son aide de camp, qui en fut témoin. On voit dans ce récit que Staps voulut profiter d'un défilé de troupes à Schœnbrun, où se trouvait alors l'empereur, pour mettre son dessein à exécution. Arrêté à temps et mis en présence de Napoléon lui-même, le jeune fanatique soutint avec impassibilité l'interrogatoire qu'il eut à subir. L'empereur, soupçonnant que Staps était atteint de démence, lui fit tâter le pouls par Corvisart, qui déclara qu'il se portait parfaitement bien. « Je vous accorderai la vie, lui dit Napo- « léon, si vous me demandez pardon du crime « que vous avez voulu commettre et dont vous « devez être fâché. — Je ne veux point de par- « don ; j'éprouve le plus vif regret de n'avoir pu « réussir. — Diable! il paraît qu'un crime n'est « rien pour vous. — Vous tuer n'est pas un « crime, mais un devoir. — Quel est le portrait « que l'on a trouvé sur vous? — C'est celui « d'une jeune personne que j'aime. — Elle sera « sans doute bien affligée de votre aventure. — « Elle sera affligée de ce que je n'ai pas réussi, « elle vous abhorre autant que moi. — Mais enfin « si je vous fais grâce, m'en saurez-vous gré? « — Je ne vous en tuerai pas moins. » Napoléon, lui croyant des complices, fit interroger Staps par le général Lauer, à qui l'on pensait qu'il ferait des révélations. Mais il continua de soutenir qu'il était le seul auteur de son dessein. Staps, dont la tentative avait eu lieu le 23 octobre 1809, fut exécuté le 27, à sept heures du matin. Il n'avait rien mangé depuis le 24. Arrivé sur le lieu de l'exécution, il s'écria d'une voix forte : « Vive la liberté! vive l'Allemagne! mort « à son tyran! » et il tomba. On a publié à Berlin, en 1843, une *Biographie de Fr. Staps, tirée des papiers de son père.* M—D j.

STARAY (ANTOINE, comte DE). *Voyez* SZTARAY.

STARCK (SAMUEL), naquit en 1649, à Pyriz, en Poméranie; son père était conseiller du duc de Mecklenbourg. Il fut d'abord ministre à Dargoun, ensuite prévôt de Neucahlen, et enfin

docteur et professeur en théologie à Rostock et pasteur de St-Jacques en cette ville, où il mourut en 1697. Starck suivit, dans l'exégèse de la Bible, la méthode de son maître Varenius. Sa famille était originaire de Weissenbourg, dans le Nordgau; mais, depuis 1320, elle s'est établie à Nuremberg, où elle était comptée entre les familles patriciennes. En 1417, elle reçut des lettres de noblesse de l'empereur Sigismond. Elle se partagea, vers le commencement du 16e siècle, en deux lignes principales, savoir . celle de Franconie, qui s'appela *Starck de Reckenhoff*, et celle Poméranie ou de Mecklenbourg, qui s'appela *Starck d'Altenbourg*. On a de Samuel Starck quelques dissertations : 1° *De arcanorum divinorum cum prophetis communicatione ex Amos* III, 6, 7, 8; 2° *De Paulo scenopoio, ex Act.* 18; 3° *De pace*. On le regarde comme très-savant dans l'Ecriture; il fut un des premiers en Allemagne qui, pour entendre le texte hébreu, eurent recours à l'arabe, en expliquant l'un par l'autre. Son petit-fils (*voy.* l'article suivant) possédait plusieurs de ses écrits sur les prophètes et sur les épîtres de St-Paul. Z.

STARCK (Jean-Auguste de), prédicateur de la cour de Hesse-Darmstadt, né à Schwerin le 29 octobre 1741, était fils du président du consistoire de cette ville. Elevé dans le luthéranisme, il s'appliqua tour à tour aux belles-lettres, à la théologie et à l'étude des langues orientales. Dès 1761, il devint membre de l'académie teutonique de Gœttingue, et en 1762, il fut appelé dans le collége de St-Pierre, à St-Pétersbourg, pour y occuper une chaire de langues orientales et d'antiquités. Cette place, qu'il remplit avec distinction pendant deux ans et demi, et quelques dissertations savantes commencèrent à le faire connaître. Le jeune professeur avait entrepris aussi un grand travail sur les Psaumes. La lecture des ouvrages de polémique de Luther lui inspira du dégoût pour la réforme, et l'*Histoire des variations* de Bossuet le confirma dans ces dispositions. Il annonça le désir de voyager pour se perfectionner dans ses études et obtint de se démettre de sa chaire. Son dessein était d'abord de se rendre à Rome, où il s'était mis en relation avec le cardinal Castelli, préfet de la propagande; mais le marquis de Bausset, ambassadeur de France en Russie, lui persuada de se rendre plutôt à Paris, où il trouverait plus de secours pour se livrer à l'étude. Ce ministre lui donna des lettres de recommandation pour l'évêque d'Orléans, de Jarente, son parent, qui avait la feuille des bénéfices; pour l'abbé de Bausset, alors agent du clergé et peu après évêque de Fréjus; enfin pour l'abbé Barthélemy. Starck arriva, en octobre 1765, à Paris, où il prononça son abjuration dans l'église de St-Sulpice, le 8 février 1766. C'est ce qui résulte d'un registre d'abjurations reçues à St-Sulpice depuis 1686 jusqu'en 1791, registre manuscrit que nous avons eu sous les yeux. L'acte d'abjuration, outre la signature de Starck, porte celles de l'abbé Joubert, de St-Sulpice, de l'abbé de Bausset et de l'abbé de Chazal de la Morandie, vicaire. De plus nous avons vu un mémoire écrit de la main de l'abbé Joubert, qui fait une mention expresse de cette abjuration. Starck s'était lié avec cet ecclésiastique, qui, savant orientaliste lui-même, s'intéressa vivement aú jeune étranger et qui paraît avoir présidé à son instruction. L'abbé Joubert rédigea un mémoire où il sollicitait une place pour Starck en faisant valoir ses titres. On lui offrait d'ailleurs la place de directeur du collége de St-Pierre, à St-Pétersbourg, à la place de Büsching, qui venait de résigner cet emploi. Ses amis lui proposaient aussi une chaire à l'université de Rostock. D'un autre côté, l'abbé de Bausset et quelques autres personnes de distinction s'intéressaient pour lui obtenir une place à Paris, soit à la bibliothèque du roi, soit aux affaires étrangères. Ces démarches ne réussirent point, et Starck, sollicité par ses parents et ses amis, pressé peut-être par le besoin, retourna en Allemagne et reprit l'exercice de la religion protestante. Son abjuration à Paris avait été secrète et resta toujours ignorée de ses ennemis, qui n'auraient pas manqué de la lui reprocher dans leurs nombreux écrits contre sa personne ou ses ouvrages; mais le fait est incontestable. Ces détails, généralement inconnus, paraissent expliquer quelques démarches subséquentes de Starck. En 1770, il fut appelé à Kœnigsberg pour y exercer les fonctions de professeur en théologie et de prédicateur à la cour; six ans après, il était prédicateur en chef et superintendant général; mais à peine l'avait-on nommé à ces deux places qu'au grand étonnement de tout le monde, il s'en démit volontairement. Après avoir prononcé, le 1er janvier 1777, son discours d'adieu, il se rendit à Mitau pour y occuper une chaire de philosophie. Cette brusque retraite ne peut guère s'expliquer que par les reproches qu'il se faisait sur sa défection. En prenant une chaire de philosophie, il devenait du moins étranger à l'enseignement de la doctrine luthérienne. Cependant, en 1781, il accepta le titre de premier prédicateur à la cour de Darmstadt, ainsi que la place de chef du consistoire et du définitoire, à laquelle il renonça dans la suite pour se livrer entièrement à la chaire. Ses ennemis lui reprochaient d'être catholique en secret; Starck, loin de repousser cette accusation, laissait voir dans ses écrits son penchant pour nos croyances, dont il a ouvertement fait l'apologie. Il recherchait la conversation des prêtres catholiques, qui étaient étonnés de l'entendre professer à peu près les mêmes principes qu'eux. Starck jouissait à Darmstadt d'une grande considération; il sortait peu, mais il ne se refusait point à l'empressement des étrangers que sa réputation attirait chez lui. Sa conversation, pleine de douceur et d'attrait,

était aussi instructive qu'agréable. Objet des attaques de tout un parti, il a lutté jusqu'à la fin contre l'invasion du système philosophique. Biester, Gedicke, Nicolaï et plusieurs autres écrivains de cette école l'accusèrent de jésuitisme. Starck se montra supérieur à ces déclamations. Le landgrave, depuis grand-duc de Hesse-Darmstadt, lui témoignait une estime particulière; il lui conféra, en 1807, la grand'croix de l'ordre de Louis *pour le mérite;* en 1811, il le nomma baron. Starck jouit peu de ces honneurs et mourut au mois de mars 1816, après avoir ordonné qu'on l'enterrât sans aucune cérémonie sur le *mont Sacré,* près de Jugenheim, dans un lieu où existait autrefois un couvent de religieuses. Ses ouvrages sont nombreux : la plupart sont en allemand; nous n'indiquerons que les principaux : 1° un programme latin sur Eschyle et sur sa tragédie de *Prométhée*. 1763; 2° une dissertation *De varietatibus lectionis ad codices vet. Test. Hebræos caute colligendos*, 1764; 3° un premier volume de *Commentaires et observations philologico-critiques* (en latin), Kœnigsberg, 1769; 4° *Histoire de la Grèce,* traduite du français, ibid., 1770; 5° *De tralatriis et gentilismo in religionem christianam*, ibid., 1774; 6° *Davidis aliorumque poetarum hebraïcorum carminum libri quinque ex codice manuscripto et antiquis versionibus,* 1er vol., ibid., 1776; 7° *Ephestion,* 1775, 1776, ouvrage philosophique; 8° *Sermons,* Kœnigsberg, 1775, et Mitau, 1776; 9° *Histoire du premier siècle de l'Eglise chrétienne,* Berlin, 1779 et 1780, 3 vol., avec le portrait de l'auteur; 10° *Pensées et considérations franches sur le christianisme,* Berlin, 1780, et Augsbourg, 1787; 11° *Sur les anciens et nouveaux mystères,* Berlin, 1782; 12° *Essai d'une histoire de l'arianisme,* Berlin, 1783, 2 vol.; 13° *St-Nicaise, ou Recueil de lettres franc-maçonniques,* traduit du français, Francfort, 1785 et 1786, in-8°. L'auteur désavoua cet ouvrage (1). 14° *Sur le crypto-catholicisme, le prosélytisme, le jésuitisme, les sociétés secrètes et principalement sur les imputations faites à M. de Starck dans le Journal littéraire de Berlin,* Francfort, 1785 et 1786, 3 vol.; 15° et 16° deux autres ouvrages en réponse au *Journal littéraire,* savoir : *Considérations sur les derniers efforts de M. de Kessler de Springeisen,* Dessau, 1788, et *Apologie adressée a la partie saine du public,* ibid., 1789; 17° *Histoire du baptême et des anabaptistes,* ibid., 1789; 18° *Triomphe de la philosophie dans le 18e siècle,* Francfort, 1803, 2 vol. Cet ouvrage est celui qui a excité le plus de mécontentement de la part de ceux dont l'auteur signalait le but et les menées.

(1) Starck était, en 1767, un des supérieurs inconnus des clercs de la stricte observance, sous le nom d'*Archidemides* et le caractéristique d'*eques ab aquilafulva;* il fut convoqué à plusieurs *couvents* (assemblées générales de francs-maçons), notamment à celui de Paris, 1767. Son *Saint-Nicaise* fut réfuté par un autre maçon (Kessler de Sprengeisen) sous ce titre : *Antisaint-Nicaise, ou Réponses aux lettres remarquables sur la franc-maçonnerie*, Leipsick, 1786-1788, 3 vol. in-8° (en allemand). *Voy.* les *Acta Latomorum*, lib. 1, p. 373; lib. 2, p. 138, 383.

19° Le *Banquet de Théodule.* Cet ouvrage a été traduit en français sur la cinquième édition par l'abbé de Kentsinger et a été publié à Paris, en 1818, sous le titre d'*Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communautés chrétiennes,* in-8°; 2e édit., 1822. Le traducteur rapporte, dans sa préface, des détails intéressants sur Starck. Les *Entretiens philosophiques* sont certainement un ouvrage très-remarquable; l'auteur y justifie la doctrine catholique et y signale le triste état du protestantisme. P—C—T.

STAREMBERG. *Voyez* STAHRENBERG.

STARKIE (THOMAS), jurisconsulte anglais, né en 1780, était fils de Thomas Starkie, ministre dans le comté de Lancastre, lequel avait obtenu le prix de la fondation Smith, à Cambridge, et à son tour, il y eut le même honneur. Il fut reçu au barreau en 1810 et exerça sa profession à la cour des plaids communs. Puis il devint conseiller royal à Lancastre et, en dernier lieu, conseiller de la reine à la haute cour. Starkie fut un des commissaires chargés de l'enquête relative à la manière de procéder devant les plaids communs. En 1823, il fut appelé à professer la législation à Downing-college, et il conserva cette position jusqu'à sa mort. Il fut aussi, à partir de 1825, conseiller de l'université. En politique, le professeur Starkie était tory et particulièrement opposé à l'émancipation des catholiques. Il mourut le 15 avril 1849. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité des lois sur les pamphlets, libelles,* etc. (*A Treatise on the law of Libel,* etc.), 1813, in-8°; 2° *Traité de la plaidoierie au criminel* (*Treatise on criminal pleading*), 1814, 2 vol. in-8°; 3° *Traité pratique des lois de l'évidence* (*A Practical treatise on the law of evidence*), 1842, 2e édit., 3 vol. in-8°. Z.

STARNINA (GHERARDO), diminutif de Starna, peintre florentin, né en 1354, fut un remarquable élève d'Antonio Veneziano. Chargé des peintures de la voûte de la chapelle Castellani, dans l'église de Ste Croix, il y représenta une suite nombreuse de sujets tirés de la vie de St-Nicolas et de St-Antoine, abbé, avec une telle supériorité que des Espagnols, qui en furent dans l'admiration, l'engagèrent à les suivre dans leur patrie. Il y consentit d'autant plus volontiers que son caractère peu sociable et ses attaques contre les citoyens les plus puissants de la république lui avaient attiré de nombreux ennemis. Il reçut en Espagne un accueil flatteur et fut chargé des travaux les plus importants. Il revint dans sa patrie avec des richesses acquises par son pinceau. Le temps et l'absence avaient adouci son caractère, et ses compatriotes le revirent avec plaisir. Au nombre des ouvrages qui lui furent alors demandés, on admira les peintures de la chapelle de St-Jérôme, dans l'église des carmes. Il y apporta le soin le plus minutieux et y introduisit avec succès plusieurs costumes en usage à cette époque chez les Espagnols. De toutes ces

peintures, il n'existe plus que celle de l'autel, dans laquelle il a représenté la *Mort de St-Jérôme*. Il s'y est peint sous la figure d'un homme qui a un capuchon sur la tête et dont le manteau est attaché par une boucle. Il avait été appelé à Pise pour peindre dans le chapitre de St-Nicolas; les travaux dont il était chargé à Florence ne lui permirent pas d'exécuter lui-même ces peintures, qu'il confia à Gui de Pistoïa, l'un de ses meilleurs élèves. Après la prise de Pise par les Florentins, la république le chargea de consacrer cet événement en peignant sur la façade du palais de la faction guelfe *St-Denis évêque*, parce que la ville s'était rendue le jour consacré à ce saint. Il peignit au-dessous une vue de la ville de Pise. Gherardo fut un des dessinateurs les plus instruits de son temps : il eut de l'originalité dans l'invention et du naturel dans l'expression; il ne fuyait même pas la bizarrerie. Son coloris ne manque pas de vérité, ses draperies sont disposées avec art, et il ouvrit dignement la route que Masolino da Panicale, son élève, et le Masaccio ont parcourue avec tant de gloire. Vasari s'est trompé en plaçant la mort de Starnina en 1403, puisque ce peintre fut chargé de consacrer la prise de la ville de Pise, qui n'eut lieu que le 9 octobre 1406. P—s.

STAROWOLSKI (Simon), l'un des meilleurs historiens de la Pologne, était né vers la fin du 16e siècle, de parents illustres (de la famille Lod'zia), mais disgraciés de la fortune. Après avoir terminé ses études à Cracovie, avec succès, il professa la philosophie et la théologie à l'abbaye de Wachoè. Le grand général de Lithuanie Ch. Chodkiewicz le choisit ensuite pour secrétaire et lui facilita les moyens de se livrer à l'étude de l'histoire et du droit public. Après la mort de ce héros (*voy.* Chodkiewicz), il visita l'Allemagne, l'Italie, la France et la Hollande, pour perfectionner ses connaissances et en acquérir de nouvelles. A son retour en Pologne, il se chargea d'une éducation particulière, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Cracovie. Les talents et les qualités personnelles de Starowolski lui méritèrent l'estime générale. On rapporte que Charles Gustave, roi de Suède, ayant chassé Casimir de ses Etats, voulut visiter les tombeaux des anciens rois de Pologne. Starowolski lui servait de conducteur et lui rappelait en même temps les événements de la vie de chaque prince. En lui montrant le tombeau de Wladislas Lokietek, « ce roi, dit Starowolski, fut trois fois dé« trôné et remonta trois fois sur le trône. — Mais « votre Casimir, dit Charles Gustave, qui en est « descendu une fois, n'y remontera plus. — Qui « sait? répondit le Polonais, Dieu est tout-puis« sant et la fortune inconstante. » Le roi de Suède changea de discours; mais la suite justifia cette espèce de prédiction (*voy.* Casimir). Starowolski mourut au mois d'avril 1656. Il est supérieur aux écrivains de sa nation qui l'avaient précédé; et malgré les défauts qui déparent ses nombreux ouvrages, il en est plusieurs qui peuvent être encore consultés utilement. Outre des sermons et des traités de droit, parmi lesquels on doit distinguer son commentaire sur les institutes de Justinien et quelques opuscules en polonais, on a de lui : 1° *Penus historiarum seu de dextra et fructuosa ratione historias legendi commentarius*, Venise, 1620, in-8°; 2° *Centum scriptorum Polonicorum illustrium elogia et vitæ*, Francfort, 1625, in-4°; Venise 1627, gr. in-4°, belle et rare édition (*voy.* Struve, *Bibl. hist. litterar.*, 1242), Breslau, 1733, même format. Cette dernière édition est augmentée. 3° *De claris oratoribus Sarmatiæ*, Florence, 1628, in-4°; cet opuscule, qui contient les éloges d'environ quatre-vingts Polonais distingués par leurs talents oratoires, a été réimprimé à Varsovie, en 1758, in-8°, par les soins de Laurent Mizler. Ce volume est enrichi d'une notice sur l'auteur, suivie de la liste de ses ouvrages. 4° *Sarmatiæ bellatores seu elogia Polonorum bellica virtute illustrium*, Cologne, 1631, in-4° (1); 5° *Polonia sive status regni Poloniæ*, Cracovie, 1632, in-fol.; nouvelle édition corrigée et augmentée par Herm. Conring, Wolfenbuttel, 1656, in-4°. C'est l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur, quoiqu'il ne soit pas exempt de fautes, par suite de la précipitation avec laquelle il composait, et de la difficulté de se procurer des renseignements exacts. 6° *Laudatio almæ academiæ Cracoviensis*, ibid., 1639, in-fol. C'est une histoire curieuse et détaillée de l'université de Cracovie, fondée par Casimir III, et réformée, en 1401, par Jagellon. 7° *Institutorum rei militaris libri VIII*, ibid., 1640, in-fol. très-rare et plein de recherches intéressantes; 8° *Antistitum Cracoviensium vitæ*, ibid., 1655, in-fol. 9° *Monumenta seu epitaphia illustrium Sarmatorum*, ibid., 1655, in-fol., fig., rare et recherché. On trouvera des détails sur les ouvrages historiques de Starowolski, dans l'*Essai sur l'Histoire historique littéraire de la Pologne*, par Dubois, p. 192 et suiv. W—s.

STASSART (Eustache ou Jean), écoutète, ou magistrat belge. Ayant voulu réprimer la fureur des habitants de Bruges, révoltés contre Philippe le Bon, duc de Bourgogne, il fut massacré par le peuple, en 1436, avec un grand nombre de citoyens. Sa veuve reçut du duc une lettre autographe de condoléance sur ce tragique événement. — *Jean* de Stassart, son petit-fils, vint se fixer à Bruxelles, fit partie du conseil de cette ville et signa le fameux acte des états de Brabant, en date du 28 juin 1549, concernant la Joyeuse en-

(1) Ce traité a aussi été réimprimé à Breslau en 1733, in-4°, avec deux autres ouvrages du même auteur; le volume est intitulé *Simonis Starovolsci tractatus tres : I. Polonia; II. Sarmatiæ bellatores; III. Scriptorum polonicorum hecatontas.* Le frontispice porte la date de 1734, ainsi que l'épître dédicatoire de J.-J. Korn à Auguste III et à Marie-Joséphine d'Autriche, sa femme; mais les faux titres de chaque traité portent le millésime de 1733, chacun a sa pagination séparée et une table alphabétique. A. B—T.

TRÉE. Il avait rendu d'importants services à Charles-Quint, pour la répression de la révolte des Gantois, en 1539, et dans plusieurs autres circonstances, ce qui lui valut, le 17 novembre 1547, des lettres de confirmation d'ancienne noblesse accordées *motu proprio,* en ajoutant un aigle au blason de ses armes, avec la devise : *Semper fidelis.* — *Pierre* DE STASSART, son second fils, né en 1535, s'occupa très-jeune du droit public et de la constitution du pays, devint conseiller pensionnaire de la ville de Bruxelles, et sut, dans les temps les plus difficiles, concilier ce qu'il devait à son souverain avec ce qu'exigeait le maintien des priviléges du Brabant. Il a laissé des mémoires manuscrits sur les principaux événements dont il fut le témoin.—*Herman-Louis-Joseph* DE STASSART, petit-neveu de Pierre, né au château de Briex, en 1612, d'abord cornette, puis capitaine de cuirassiers, fut blessé à la bataille de Rocroi, en 1643, se distingua dans plusieurs rencontres, obtint un régiment de cavalerie allemande au service d'Espagne, en 1649, fut armé chevalier par l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, et tué d'un coup de feu, le 16 juillet 1666, à l'attaque de Valenciennes. — Son fils aîné, *Henri-Ignace-Philippe* DE STASSART, naquit à Gand en 1640. Ses parents le mirent au collége de Douai, où il fit de bonnes études, et à l'âge de dix-huit ans il prit l'habit de jésuite chez ses instituteurs, qui le chargèrent d'une chaire de rhétorique; mais sa santé l'ayant obligé de renoncer à l'enseignement, il obtint la permission de retourner dans sa ville natale, vers l'an 1685, et y mourut le 21 juillet 1691. Il avait composé plusieurs ouvrages de dévotion; celui qui a pour titre : *Réflexions sur le saint sacrifice de la messe,* est le seul qu'on ait imprimé. La dernière édition, précédée d'une notice biographique, par l'abbé Grizar, a paru à Bruxelles, 1777, in-12. — *Jacques-Joseph* baron DE STASSART, petit-neveu du précédent, vit le jour, en 1711, à Charleroi, où son aïeul *Charles-Philippe* DE STASSART était venu remplir les fonctions de commandant d'armes, vers la fin du 17e siècle. Après avoir achevé ses humanités et sa philosophie à Douai, il fit ses études en droit à l'université de Louvain, et fut bientôt considéré comme la principale lumière du barreau belge. Nommé conseiller fiscal du souverain bailliage, en 1741, puis, en 1745, conseiller et procureur général au conseil de Namur, il rendit des services essentiels à sa province, surtout au moment de la conquête qu'en firent les armées françaises en 1746. Comme il défendait vivement les intérêts de ses compatriotes contre les prétentions de l'intendant général des vivres, celui-ci le menaça de l'envoyer à Versailles. « Votre « prudence me rassure, répondit le courageux « magistrat; vous vous garderez bien de me « mettre en position de faire connaître votre con- « duite au roi de France: car sans doute il s'em- « presserait d'en faire justice. » Pour satisfaire, sans qu'il en résultât une nouvelle charge publique, à la contribution de guerre qu'exigeait le maréchal de Saxe, il fit défricher, en les affermant par bail emphytéotique, des landes situées autour de l'abbaye de Salziane, non loin de Namur, et qui furent en peu d'années couvertes de jolies habitations. Cet heureux essai l'engagea par la suite (en 1776) à permettre le partage des biens communaux; mais sous la condition d'y bâtir des maisons et de les conserver pendant un certain laps de temps. Le pays de Namur éprouva les excellents résultats de cette mesure. L'impératrice Marie-Thérèse appela le baron de Stassart, en 1757, au conseil privé à Bruxelles, où les affaires les plus épineuses lui furent confiées. Il prépara les projets relatifs aux échanges de territoires avec l'électeur de Trèves, le prince évêque de Liége et la France. Ce fut sur son rapport qu'on interdit au clergé le droit d'acquérir des biens fonds, et que les monastères les plus riches furent chargés de pensions (sous le nom de pains d'abbaye), en faveur des filles de militaires sans fortune. En 1764, il fut nommé président du conseil de Namur et bientôt après conseiller d'Etat. En 1789, il céda sa présidence à son fils aîné, et conserva la confiance de son souverain pendant l'insurrection belge; il fut consulté sur le manifeste publié par Léopold II, qui lui conféra un diplôme de baron du Saint-Empire, en 1791. Il supporta courageusement, malgré son grand âge, les fatigues et les ennuis de l'émigration en 1794, rentra dans sa patrie l'année suivante, et passa ses dernières années dans la retraite. Il s'éteignit à l'âge de 90 ans, le 21 mars 1801. Il a laissé plusieurs manuscrits, entre autres un *Précis des affaires traitées au conseil privé,* 1747-1764, 4 vol. in-fol.; *Mémoires et titres relatifs aux discussions avec la France et les autres pays limitrophes,* 4 vol. Le roi des Pays-Bas a fait placer, en 1819, ces deux ouvrages dans les archives de l'Etat; un *Recueil ou Précis des causes jugées au conseil de Namur,* 5 vol. in-fol.; deux volumes de sa *Correspondance avec le prince Charles de Lorraine, le comte de Cobenzl, le prince de Stahremberg, le prince de Kaunitz, l'archiduchesse Marie-Christine,* etc. — *Jacques-Joseph-Augustin,* baron DE STASSART-NOIRMONT, son fils aîné, né à Namur, le 28 août 1737, fit ses études au collége de sa ville natale, puis à l'université de Louvain. Après avoir suivi le barreau pendant quelques années, il devint conseiller au grand conseil de Malines et préposé du souverain pour toutes les affaires fiscales. Il adopta le système de Joseph II avec chaleur, et courut même des dangers dans une émeute, lors de la suppression du séminaire épiscopal de Malines, en 1788. Il vint occuper la présidence du conseil de Namur, en 1789, s'éloigna, l'année suivante, pendant la révolution belge, et quitta de nouveau ses foyers à l'approche des armées françaises, en 1792, puis en 1794. Il passa tout

le temps de sa dernière émigration à Vienne, où le gouvernement autrichien le consulta sur diverses affaires. A la fin de 1800, il obtint la permission de revoir sa patrie et vécut retiré dans ses terres, où il ne s'occupa plus que d'étude et d'agriculture. Les manuscrits qu'il a laissés sont en grand nombre. On a placé dans les archives des Pays-Bas, treize volumes in-folio, sous le titre de *Selecta ex archivis magni consilii*, et sept volumes d'*Avis de l'office fiscal du grand conseil de Malines*. Sa famille a conservé une histoire ecclésiastique en latin : *Belgica christiana*, 5 vol. in-fol.; sept volumes de *Mémoires et Notes sur la révolution belge et sur les premières années de la révolution française; Voyage en Allemagne; Description de Vienne* et *Notes sur l'arrivée de S. A. R. Madame, aujourd'hui duchesse d'Angoulême, en Autriche*. Z.

STASSART (Gosswin-Joseph-Augustin, baron de), administrateur et littérateur belge, né à Malines, le 2 septembre 1780, appartenait à la famille des précédents; il fit ses études au collége de Namur, et, en 1801, il commença à suivre à Paris les cours de l'école de droit. Il y fut remarqué par son application et son intelligence, et, en 1803, il fut nommé auditeur au conseil d'Etat. Presque aussitôt il se trouva attaché au comité de réorganisation administrative institué auprès du ministère de l'intérieur. On sait quel rôle jouait le conseil d'Etat dans l'organisation civile du premier empire; c'était la grande route des honneurs et des emplois. A vingt-cinq ans, Stassart était chargé de l'intendance de deux provinces que la victoire venait de mettre au pouvoir de la France, le Tyrol et le Voralberg; il montra dans ces fonctions délicates autant de fermeté que de prudence et de modération. Bientôt il fut investi d'une mission administrative dans les provinces rhénanes et dans le pays de Liége réunis à la France; au commencement de 1807, il fut de nouveau attaché à l'administration des pays conquis, mais ce n'était déjà plus vers les Alpes qu'il se dirigea; il suivit l'armée au delà de la Vistule, et on lui confia l'intendance d'Elbing et de la vieille Prusse. Il rendit d'importants services en rétablissant les communications dans un pays dévasté, en assurant, au milieu de mille difficultés, les approvisionnements des troupes. Le lendemain de la journée de Friedland, Kœnigsberg fut occupé, et Stassart passa à l'intendance de la Prusse orientale; l'empereur lui accorda en même temps la décoration de la Légion d'honneur, récompense alors nullement prodiguée et qui était presque sans exemple pour un jeune homme de vingt-sept ans, non militaire. En 1808, il fut intendant à Berlin, il rétablit la sécurité publique troublée par le fracas de la guerre, et en réorganisant la circulation, il fit cesser une disette qui affligeait le pays. Après les conférences d'Erfurth, la Prusse fut évacuée, et Stassart fut envoyé à Orange comme sous-préfet; c'était une fonction au-dessous de celles qui lui revenaient de droit, mais ce n'était qu'une mesure provisoire; quelques mois après, il était appelé à la préfecture de Vaucluse. Il montra autant de zèle que de capacité; favorisant les lettres et les arts, provoquant avec ardeur toutes les améliorations, il eut à combattre de cruels fléaux, une épidémie meurtrière de petite vérole, une des trop fréquentes inondations du Rhône; son courage fut à la hauteur des circonstances. En 1811, il fut transféré à la Haye comme préfet des Bouches-de-la-Meuse. La Hollande venait d'être réunie à la France, mais les Hollandais étaient très-irrités de la perte de leur nationalité, et le nouveau préfet ne trouva, malgré tous ses efforts pour la conciliation et malgré tout son zèle pour le bien-être matériel du pays, qu'une inimitié profonde. Il dut quitter son poste lorsque, après le revers de Leipsick, les alliés entrèrent dans les Pays-Bas; la restauration survint; il se retira dans ses terres. Pendant les cent-jours, Napoléon le manda à Paris et le chargea d'une mission confidentielle et délicate auprès de l'empereur d'Autriche. Ce souverain avait pour Stassart une estime particulière : il s'agissait de l'amener à n'être pas hostile à la cause impériale; la tentative n'eut aucun succès. Rentré dans la vie privée, Stassart y resta jusqu'en 1821; à cette époque, les électeurs de Namur le choisirent comme député, et ils lui maintinrent ce mandat jusqu'en 1830. Il montra beaucoup de fermeté, d'aptitude et de dévouement dans l'exercice de son mandat : la lutte était alors très-vive entre le gouvernement siégeant à la Haye et la Belgique qui avait été annexée à la Hollande malgré une incompatibilité d'humeur très-prononcée. Le roi des Pays-Bas, mal conseillé, ne cessait d'adopter des mesures qui froissaient ses nouveaux sujets; Stassart fut un des chefs de l'opposition constitutionnelle, et il n'y eut guère d'ailleurs pendant neuf ans de questions de finance, d'économie politique, d'administration qu'il n'abordât avec succès lorsqu'elles furent posées à la tribune. La révolution de Paris, en 1830, eut bientôt son contre-coup; au mois de septembre, la Belgique se souleva; dans cette crise, Stassart fut placé par le gouvernement provisoire à la tête de la province de Namur. Il rétablit le calme dans les esprits, il fit sentir la nécessité de la concorde et de l'union, il organisa les gardes civiques, et lorsque le congrès fut réuni, il fut élu à l'une des deux vice-présidences. La question de savoir quelle serait la forme de gouvernement qu'adopterait la Belgique se présenta bientôt; Stassart prononça, le 19 novembre, un discours fort remarquable en faveur de la monarchie constitutionnelle; elle fut votée à une immense majorité. Le sage souverain qui fut appelé à la tête du pays accorda toute sa confiance à Stassart, qui resta jusqu'en 1834 gouverneur de la province de Namur; il la quitta ensuite pour celle du Brabant.

Ses hautes qualités administratives continuèrent de se manifester avec éclat. Dès la formation du sénat, la ville de Namur l'avait envoyé à ce corps; il en resta président jusqu'en 1838. A cette époque, il se trouva l'adversaire du ministère alors au pouvoir; on lui reprocha d'avoir accepté les fonctions de grand maître de la franc-maçonnerie belge, laquelle était hostile à la politique du cabinet. Stassart fut privé de la présidence du sénat et du gouvernement de la province de Brabant. Trois colléges, Namur, Bruxelles et Nivelles, ripostèrent en le nommant, et une médaille d'or lui fut offerte. Il ne voulut point qu'une lutte s'engageât à son égard; il se démit de la grande maîtrise, et jusqu'en 1847 il ne prit guère la parole au sein du sénat que sur des questions de finance et d'administration. Ayant vendu ses propriétés foncières, il ne payait plus le cens et ne pouvait demeurer sénateur. Il se confina à Bruxelles dans une retraite studieuse et s'occupa de revoir les divers ouvrages sortis de sa plume. Une maladie dont la marche fut des plus rapides l'enleva le 10 octobre 1854. Il appartenait à un grand nombre de sociétés savantes, et il avait constamment cherché dans des travaux littéraires des distractions à ses travaux administratifs. Le premier ouvrage qu'il livra à l'impression fut un très-petit volume intitulé *Bagatelles sentimentales et littéraires*, Bruxelles, 1799, in-32; réimprimé en 1803 avec des augmentations sous le titre de *Bagatelles sentimentales*. En 1814, il publia *Cent soixante-deux pensées, maximes, réflexions, observations*, etc., *extraites des mémoires sur les mœurs de ce siècle par Circé, chienne célèbre;* une seconde édition parut la même année, une troisième fort augmentée en 1815. Un volume de *Fables*, mis au jour en 1818, fut bien accueilli du public; les éditions se succédèrent rapidement, et elles furent traduites en allemand, en anglais, en hollandais, etc. Nous laissons de côté des opuscules de peu d'importance, des écrits divers insérés dans différents recueils, dans des publications périodiques; M. Quérard en a donné la nomenclature dans la *France littéraire*. Tout ce que de Stassart avait, après révision, jugé digne d'être conservé se trouve réuni dans un gros volume publié en 1855, (Paris, Firmin Didot, grand in-8° à deux colonnes, 1087 pages.) On y rencontre les *Fables* (9e édition) accompagnées de notes; les *Pensées de Circé* (4e édition), des *Poésies diverses*, des mélanges en vers et en prose; des rapports et discours lus à l'académie de Belgique; des notices biographiques insérées déjà pour la plupart dans la *Biographie universelle* (1) ou bien éparpillées dans les *Archives historiques et littéraires* de M. Arthur Dineaux, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul et dans des revues belges; une traduction des *Méditations religieuses* d'Eckartshausen; des discours prononcés dans les assemblées législatives; de nombreux articles de critique littéraire empruntés à différents journaux; des lettres, etc. Une *Histoire des Pays-Bas* et des *Mémoires politiques et littéraires* sont des œuvres restées inédites et inachevées. Sans doute Stassart ne saurait prétendre à occuper dans le monde littéraire un rang fort élevé; la poésie, la critique et la morale ne furent pour lui qu'un délassement, mais on ne peut lui refuser de l'esprit, de l'observation, de la finesse, du trait et une instruction étendue. Il mérite une place parmi les bons imitateurs de la Fontaine, et ses œuvres, réduites cependant à bien moins de pages que le grand in-8° à deux colonnes que nous avons cité, sont dignes de figurer dans une bibliothèque bien composée. On peut consulter d'ailleurs, au sujet de cet honorable citoyen, une notice insérée dans le tome 1er des *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, et celle que M. Dupont-Delporte a mise en tête du volume publié en 1855. B—N—T.

(1) Parmi les articles que M. de Stassart fournit à la *Biographie*, nous indiquerons ceux de Bender, Chateaufort, Clerfayt, Cobenzl, Feller, Kœrner, Larcy, Launey, Lichtenstein, Lichtwer, Marnix de Ste-Aldegonde, St-Peravi, Van Eupen, Wurmser.

STASZIC (Stanislas), écrivain et philanthrope polonais, naquit en 1755, à Pila, ville où son père et son grand-père avaient successivement exercé les fonctions de bourgmestre. Après avoir suivi les cours des universités de Gœttingue et de Leipsick, il se rendit à Paris, où il passa deux ans, s'occupant surtout de l'étude de la physique; il se lia avec d'Alembert, Raynal et divers autres personnages marquants de l'époque. Il parcourut ensuite la Suisse, l'Italie et la Sicile; son but principal était de se livrer dans ces divers pays à des investigations géologiques. S'étant ainsi rendu maître de connaissances variées et profondes, il revint en Pologne, où il ne trouva que de l'indifférence; personne ne s'intéressa au mouvement intellectuel qu'il aurait voulu introduire dans sa patrie. Il prit alors le parti de se retirer dans une solitude laborieuse, et il répandit autour de lui d'abondantes largesses. Sa fortune était considérable, et elle s'accrut par l'effet d'une économie sévère. Il était entré dans les ordres ecclésiastiques, obéissant ainsi aux désirs de sa mère plutôt qu'à son propre penchant; mais il se tint toujours à l'écart des querelles religieuses. Il ne prit aucune part active dans les agitations politiques qui eurent pour la Pologne de si tristes conséquences. Toutefois il écrivit quelques ouvrages destinés à soutenir les aspirations patriotiques du pays (*Avis à la Pologne; — De la balance politique de la Pologne*, etc.). Ses *Réflexions sur la vie du chancelier André Zamoïski*, dont il avait été l'ami, excitèrent une vive sensation. Entre autres productions d'un caractère scientifique, nous signalerons la *Statistique de la Pologne* et la *Géographie des monts Carpathes*. Staszic laissa peu de productions littéraires, et ce ne sont pour la plupart que des traductions; il fit passer en polonais les œuvres

d'Homère, les *Epoques de la nature* de Buffon et le poëme de la *Religion* de Racine le fils : il avait commencé à quinze ans cette dernière version. Ce vertueux citoyen mourut le 20 janvier 1806; son testament renfermait un grand nombre de dispositions charitables : il léguait deux cent mille zlots à l'hôpital de Jésus à Varsovie, cent mille à l'institut de chimie, quarante-cinq mille à la maison des sourds et muets; il ordonnait que son domaine de Rubieszov fût morcelé et partagé entre plusieurs familles recommandables et pauvres. Z.

STATIUS (Achilles). *Voyez* Estaço.

STAUDENMAIER (François-Antoine), théologien et philosophe allemand, né à Danzdorf (Wurtemberg) le 11 septembre 1800. Il étudia à Ellvangen et à Tubingue, fut vicaire dans la première de ces localités, puis à Heillbronn. Après avoir été simple répétiteur en 1828, il devint professeur titulaire à Giessen en 1830, et, dès lors, il s'appliqua, comme professeur et comme écrivain, à concilier avec le christianisme les principes de la philosophie moderne. En 1837, il fut appelé à professer à Fribourg, dans le Brisgau. Staudenmaier termina sa laborieuse carrière le 19 janvier 1856. On a de lui . 1° *Histoire des élections épiscopales envisagée au point de vue de l'influence des princes chrétiens sur ces élections*, Tubingue, 1830 : 2° *Encyclopédie des sciences théologiques*, Mayence, 1834 et 1840, 2e édit., 2 vol.; 3° *Esprit du christianisme*, Giessen, 1837 ; 4° *Philosophie du christianisme*, Mayence, 1840, 1 vol.; 5° *Exposé et critique de la philosophie hégélienne au point de vue de la philosophie chrétienne*, ibid., 1844 : 6° *Dogmatique chrétienne*, Fribourg, 1844-1852, 4 vol.; 7° le *Protestantisme en son essence et dans son développement*, Fribourg, 1846, 1 vol.; 8° les *Questions fondamentales du temps présent*, Fribourg, 1850. Z.

STAUDIGL (Ulric), savant bénédictin, naquit le 9 octobre 1644 à Landsberg, sur le Lech, où son père était brasseur, étudia la philosophie à Dillingen et se fit religieux à Andechs, le 1er novembre 1664. Il fit chez les bénédictins son cours de théologie et prit les ordres sacrés. Il se distingua par l'élégance de son style latin ; il parlait aussi très-bien français et italien. Ses talents le firent nommer procureur général pour négocier à Rome la réunion de tous les monastères de l'ordre de St-Benoît en Bavière en une seule congrégation ; il réussit à terminer cette affaire en 1684. Pendant son séjour à Rome, il s'appliqua à l'étude du droit civil et de la médecine. Staudigl est peut-être le seul individu qui ait été revêtu du grade de docteur en toutes les facultés, savoir . de philosophie, de théologie, de médecine et de droit. De retour à Andechs, il fut nommé prieur et administrateur de plusieurs domaines appartenant au couvent. Il mourut le 8 mars 1720. Il fit imprimer à Rome en 1686, in-8° : *Omnium scientiarum et artium Organon universale, seu Logica practica*, etc. On a de lui des traductions latines des *Applausi festivi nella solennita d'alcuni santi* de Philippe Picinelli, et du *Traité des études monastiques* de Mabillon. S—L.

STAUNTON (sir George-Léonard), diplomate, né à Cargin le 19 avril 1737, de parents peu favorisés de la fortune, fit ses premières études à Galway et à Dublin. Mais, à seize ans, la faiblesse de sa complexion exigea un meilleur climat. Il se rendit alors à Montpellier, où il fut reçu docteur en médecine ; puis il exerça son art à Londres, habita ensuite Stockbridge et y épousa une fille du banquier Collins, de Salisbury. En 1762, il alla s'établir à la Grenade, dans les Antilles. Quand lord Macartney obtint le gouvernement de cette colonie, il eut occasion d'apprécier les talents de Staunton et le nomma son secrétaire. Staunton acquit dans l'exercice de cet emploi la connaissance de la jurisprudence et devint procureur général. Quand l'île fut prise par les Français, en 1779, Staunton suivit Macartney en Europe. Celui-ci, envoyé ensuite dans l'Inde comme chef de la présidence de Madras, prit de nouveau Staunton pour secrétaire. Ce dernier donna dans plusieurs circonstances des preuves remarquables d'habileté et d'intrépidité, surtout lorsqu'il fit arrêter, sans effusion de sang, le général Stuart, qui s'était révolté contre l'autorité du président. Il sut déterminer Suffren à suspendre les hostilités devant Goudelour, avant que la nouvelle de la paix fût officiellement connue, et, en 1784, conclut la paix avec Tippou-saïb. Revenu en Angleterre, la compagnie des Indes récompensa ses services par une pension de cinq cents livres sterling ; le roi le créa baronnet en Irlande, l'université d'Oxford l'éleva au rang de docteur en droit. Macartney alla en Chine, en 1792, comme ambassadeur de la Grande-Bretagne. Staunton fut secrétaire de légation, eut, de plus, le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire ; il devait même remplacer l'ambassadeur en cas de mort. Pendant qu'on faisait les préparatifs du voyage, il vint à Paris, à l'ancienne maison des missions étrangères, pour y découvrir quelqu'un qui parlât le chinois ; ses démarches ayant été sans succès, il courut en Italie, malgré les rigueurs de l'hiver, et amena de Naples, au mois de mai 1792, deux jeunes Chinois qui étaient entrés dans les ordres, et qui servirent d'interprètes. Quand l'ambassadeur obtint son audience de l'empereur de la Chine, Staunton y parut vêtu de sa robe de docteur, costume très-convenable dans un pays où l'étude des sciences conduit aux plus hautes dignités. Il éprouva dans cette circonstance une satisfaction bien vive. Son fils, âgé de treize ans, qui était page de l'ambassade, avait étudié le chinois dans le voyage. Ses progrès avaient été si rapides qu'il put s'avancer jusque auprès du trône et parler dans cette langue au monarque du Céleste Empire. Ce souverain,

enchanté des manières de l'enfant, lui donna une bourse remplie de noix d'arec. A son retour en Angleterre, Staunton fut chargé de rédiger la relation de l'ambassade. Une maladie de langueur, causée par ses longues fatigues, le mit au tombeau le 14 janvier 1801. On a de lui en anglais : *Récit authentique de l'ambassade envoyée par le roi de la Grande-Bretagne à l'empereur de la Chine, avec une relation de son voyage à la mer Jaune et au golfe de Péking, et de son retour en Europe, tirés principalement des papiers du comte de Macartney,* Londres, 1797, 2 vol. in-4°, cartes et fig., traduit en français par Castera, sous le titre de *Voyage fait dans l'intérieur de la Chine et de la Tartarie,* 5 vol. in-8°, cartes et fig., en allemand, par Huttner, Zurich, 1798, 2 vol. in-8°, cartes et fig.; en abrégé et peu exactement, sous le nom de Sprengel, Halle, 2 vol. in-8°. Le livre de Staunton fut imprimé à Londres avec un grand luxe; les figures sont belles et bien gravées, les cartes exactes et bien exécutées. C'était le premier ouvrage original que les Anglais publiassent sur la Chine; il contient des détails curieux sur les mœurs des Chinois; des particularités nouvelles sur la géographie, l'aspect du pays, les côtes, les mers voisines; des renseignements intéressants sur la cour de l'empereur et sur ses relations avec les Européens. Quant à la connaissance précise du Céleste Empire, ce livre ajoute peu de chose à ce que l'on avait appris par la lecture des *Lettres édifiantes,* de la *Description de la Chine* de Duhalde et des *Mémoires sur les Chinois.* On regrette que Staunton ait montré peu de critique dans le choix de quelques matériaux dont il fait usage, par exemple pour la population de la Chine, qu'il porte au delà du vraisemblable. Indépendamment des papiers de lord Macartney, Staunton a profité, pour rédiger cet ouvrage, de ses propres observations, des journaux et remarques de sir Erasme Gower, capitaine du *Lion,* qui portait l'ambassadeur, et des renseignements que lui fournirent divers membres de l'ambassade (*voy.* MACARTNEY). La traduction française est exacte. Les figures supprimées dans la première édition furent ajoutées à la seconde, et l'on y joignit un précis de l'*Histoire de la Chine,* par Huttner, précepteur du fils de Staunton; c'est ce qui forme le cinquième volume. Staunton, étant à Montpellier, traduisit du latin quelques écrits du baron de Stœrck (*voy.* ce nom), et donna plus tard, dans le *Journal étranger,* un *Parallèle entre les littératures anglaise et française.* E—s.

STAUNTON (sir GEORGE-THOMAS), sinologue anglais, fils du précédent, naquit à Salisbury le 26 mars 1781. Elevé soigneusement par son père, il le suivit en Chine, où, n'ayant encore que treize ans, il parut et même parla avec une assurance peu commune à cet âge devant le souverain du Céleste Empire. Revenu en Angleterre, il étudia à l'université de Cambridge, au sortir de laquelle, en 1799, il fut attaché, à Canton, à la factorerie de la compagnie des Indes orientales, d'abord en qualité de secrétaire, ensuite comme président chargé de l'exportation. Lorsqu'en 1816, lord Amherst fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire à la cour de Pékin, Staunton l'accompagna en qualité de commissaire royal. Sa connaissance de la langue et du caractère chinois rendait son concours fort utile dans cette mission. Il ne montra pas moins de zèle pour la diffusion des lois et de l'idiome du Céleste Empire. Staunton mourut en 1859. On a de lui : 1° le *Code pénal de l'empire chinois,* Londres, 1810, 2 vol.; traduit en français par Renouard de Ste-Croix, 1812; 2° *Relation de l'ambassade chinoise à la cour du khan des Tartars Tourgouth en* 1712, 1713, 1714 et 1715 (Narrative of the chinese embassy to the khan of the Tourgouth Tartars in the years 1712, 1713, 1714 and 1715), Londres, 1821; 3° *Mélanges concernant la Chine et le commerce anglais avec ce pays* (Miscellaneous notices relating to China and the british commercial intercourse with that country), Londres, 1822; 4° le *Journal de l'ambassade de lord Amherst;* 5° les mémoires relatifs à son père, sous ce titre : *Memoirs of the life and family of the late sir G. L. Staunton,* Londres, 1823; 6° une édition (Londres, 1853) de l'ouvrage de Mendoza, traduit de l'espagnol par Parke, en 1858, sous ce titre : *History of the great and mighty Kingdom of China* (Histoire du grand et puissant empire chinois). Staunton a écrit en chinois un traité de la vaccination, qui a fait introduire dans quelques parties de cette contrée le bienfait de l'inoculation. Z.

STAURACE. *Voyez* NICÉPHORE Ier.

STAVELEY (THOMAS), savant anglais, né à Cussington, dans le comté de Leicester, après avoir terminé son éducation à Cambridge, fut reçu avocat en 1654. Deux ans après, il épousa la fille du garde des archives de Leicester et succéda à son beau-père en 1672. L'héritier du trône ayant embrassé ouvertement la cause du catholicisme en 1674, Staveley publia (1679) contre la cour de Rome un ouvrage intitulé *Romish Horseleech.* Quelques années avant sa mort, qui arriva en 1683, il se retira à Belgrave, près de Leicester, où il se livra à l'étude de l'histoire d'Angleterre. On doit encore à Staveley : *Histoire des églises d'Angleterre,* publiée en 1712 et réimprimée en 1773. Il y fait connaître l'époque de la construction des différentes églises cathédrales ou autres, la manière dont elles furent fondées, élevées ou dotées. C'est un ouvrage plein de savoir. On reproche à l'auteur d'avoir adopté trop légèrement l'opinion que les Saxons n'avaient point de constructions en pierre, et avec d'autant plus de raison qu'il reconnaissait que la *Candida casa* de Bède était bâtie de cette manière. Outre cet ouvrage, Staveley a laissé une notice historique (*Historical pedigree*) sur sa

propre famille, qu'il termina en 1682, un an avant sa mort. Nichols l'a fait entrer en entier dans un de ses ouvrages. Il s'était aussi particulièrement occupé de l'histoire et des antiquités du comté de Leicester et avait laissé sur ce sujet quelques manuscrits remarquables, que Nichols a publiés d'abord sous le titre de *Bibliotheca topographica britannica*, et qu'il a fait entrer ensuite dans son *Histoire du comté de Leicester*. D-z-s.

STAY (Benoît), poëte latin, né à Raguse en 1714, fut élevé au collége des jésuites, et à l'âge de dix-huit ans, devint assez fort dans le latin pour embarrasser ses propres maîtres. Admis dans le cercle littéraire de Marino Sorgo, qui, en un coin de la Grèce, faisait revivre l'exemple des anciennes académies, Stay y donna des preuves éclatantes de la flexibilité de son talent. Il possédait un esprit dirigé vers les pensées sérieuses et une âme ouverte à toutes les inspirations de la poésie. La lecture des historiens de Flandre lui inspira le désir de composer un poëme sur les exploits d'Alexandre Farnèse. Il en avait déjà tracé le plan, lorsqu'il eut la curiosité de savoir quel jugement ses amis en porteraient. Il leur soumit un épisode très-étendu sur le siége d'Anvers, en 1585 (*voy.* Giambelli), dans lequel il avait examiné en physicien les causes du flux et reflux de la mer. La fermeté du style, la grandeur des images et une certaine gravité d'expression étonnèrent tous ses auditeurs, qui prédirent à leur jeune compatriote qu'il marcherait un jour l'égal de Lucrèce. Encouragé par ces suffrages, Stay se mit à lire cet auteur avec plus d'attention. L'*Essai sur l'homme*, publié en 1732, venait de remettre en vogue les poëmes philosophiques. Stay, qui se sentait poussé vers ce genre, se proposa d'exposer en vers le système de Descartes, qui était alors le plus prôné dans les écoles. Quelles que fussent les difficultés du sujet, il ne lui fallut que trois ans pour les vaincre. Une santé robuste le rendait capable de se livrer à de longues méditations. Ce travail, où l'immensité de l'entreprise n'ôte rien aux soins des détails, a fait placer le poëte ragusain au-dessus du chantre d'Epicure. Sans adopter ce jugement, qui nous paraît exagéré, on doit admirer dans Stay le caractère élevé, le tour philosophique des pensées, l'heureuse application qu'il a su faire de la poésie à la métaphysique, et se borner à le regarder comme un digne imitateur de Lucrèce. Dès que ce poëme fut achevé, il reprit ses études théologiques et voulut connaître à fond l'histoire de l'Eglise. Après quatre ans de travaux assidus, il se rendit à Rome, où il se présenta sans aucun appui que celui de ses talents. Ils ne furent point méconnus : Passionei et Giacomelli, qui occupaient une place non moins éminente en littérature que dans l'ordre ecclésiastique, le reçurent dans leur intimité et lui facilitèrent l'accès des sociétés savantes. Stay, qui, par son mérite, aurait pu y rencontrer des rivaux, ne s'y fit que des amis. Son poëme, qui commençait à se répandre en Italie, y excitait un enthousiasme général. Le roi de Sardaigne, devant lequel on en avait souvent parlé avec éloge, fit offrir à l'auteur une chaire à l'université de Turin. Stay allait quitter la capitale du monde catholique, lorsque le cardinal Valenti, secrétaire d'Etat de Benoît XIV, lui fit obtenir une chaire d'éloquence et d'histoire au collége de la Sapience. Attaché à son Mécène par ce premier bienfait, il entreprit, à sa demande, d'écrire un autre poëme sur les découvertes de Newton. Dans ce second ouvrage, Stay s'est élevé au-dessus de lui-même, et il a cassé l'arrêt de Voltaire, qui soutenait que « la philosophie « de Newton ne souffre guère qu'on la discute « en vers ; à peine peut-on la traiter en prose : « elle est toute fondée sur la géométrie. Le « génie poétique ne trouve point là de prise (1). » Quelque difficile qu'il soit de peser dans la même balance un poëte de Rome ancienne et un écrivain du 18e siècle, il nous semble que Stay n'est pas au-dessous de Lucrèce comme poëte, et il lui est supérieur comme philosophe. Qui oserait nier en effet que Newton n'ait vu la nature plus en grand qu'Epicure? C'est pourtant cette nature agrandie que Stay a eue sous les yeux lorsqu'il l'a embellie de tous les charmes de la poésie. Que l'on compare l'exposition des lois de la gravitation et du mouvement des corps célestes avec la déclinaison des atomes, les théories des couleurs et de la lumière avec les systèmes cosmogoniques et météorologiques de Lucrèce, et l'on verra que, tandis que ce dernier fatigue ses lecteurs sans les instruire, Stay, se renfermant dans les principes les plus rigoureux de la science, pare l'image de la vérité sans la cacher sous le voile épais de l'allégorie. Exercé comme il l'était à revêtir des formes poétiques les sujets les plus abstraits, il s'est montré souvent aussi bon poëte que son modèle, sur lequel il a eu l'avantage de descendre une seconde fois dans l'arène, après y avoir acquis la conviction de ses forces. Les portraits de Newton et du cardinal Valenti ne le cèdent en rien à ceux de Memmus et d'Epicure, comme la description du tremblement de terre de Raguse, de l'éruption du Vésuve et de la catastrophe d'Herculanum ne doit pas craindre d'entrer en concurrence avec le magnifique tableau de la peste d'Athènes. Dans ces morceaux, ce n'est plus le philosophe qui lutte contre le philosophe, c'est un poëte qui rivalise avec un poëte. La grande réputation à laquelle ces productions avaient élevé le nom de Stay engagea le pape à l'appeler au Vatican en qualité de secrétaire des lettres latines, lui donnant en cela une honorable préférence sur deux compétiteurs aussi distingués que l'étaient Buonamici et Fabroni. Il remplit ces fonctions jusqu'à

(1) *Dictionnaire philosophique*, art. *Anti-Lucrèce*.

la mort de Clément XIII, arrivée en 1769, époque à laquelle le pape Ganganelli plaça Stay à la tête de la secrétairerie des brefs pour les princes, l'une des charges les plus importantes de la cour de Rome. Il le revêtit successivement de la dignité de chanoine de St-Marie-Majeure, de celles de prélat domestique, de consulteur de l'*Index* et de dataire de la pénitencerie. Stay allait être nommé secrétaire du concile, qui est le dernier degré pour parvenir au cardinalat, lorsque la mort le priva, en 1774, de son protecteur. La jalousie, que ses talents n'avaient pas fait naître, fut excitée par sa fortune. Les envieux se flattèrent que Pie VI lui retirerait sa confiance; mais ce pontife ne le traita pas avec moins d'égards que son prédécesseur. Stay vécut dans la retraite pendant plusieurs années; il n'en sortit que pour aller à la rencontre de Pie VII et lui demander la grâce de finir ses jours loin des affaires. Le nouveau pape n'y consentit qu'après lui avoir fait rédiger la bulle de la réorganisation du gouvernement papal. Ce ne fut qu'à cette condition qu'il accorda le repos que le grand âge de Stay lui avait rendu nécessaire. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort le 25 février 1801, âgé de 85 ans. Ses ouvrages sont : 1° *Philosophiæ* (de Descartes) *versibus traditæ libri* 6, Venise, 1744, in-8°; réimprimé à Rome et à Venise; 2° *Philosophiæ recentioris* (de Newton) *versibus traditæ libri X, cum adnotationibus et supplementis Rog. Boscovich*, Rome, 1755, in-8°, le 1er volume contenant les trois premiers livres; — ibid., 1760, le 2e volume; — ibid., 1792, le 3e volume, renfermant les quatre derniers livres. C'est Boscovich qui avait retardé l'impression de cette dernière partie, n'ayant pas pu s'occuper de la rédaction des notes. Tout le poëme fut réimprimé à Rome, la même année 1792. 3° Trois discours latins prononcés par l'auteur devant le sacré collége, à l'occasion de la mort de Clément XIII, de l'élection de son successeur Clément XIV et de la mort de Frédéric-Auguste, roi de Pologne (*voy.* Auguste). Il en est resté un quatrième inédit (l'éloge de Léon X), prononcé dans l'archigymnase romain (*voy.* Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. 19, p. 7, et Appendini, *Notizie sulla letteratura de Ragusei*, t. 2, p. 100). A—G—S.

STEBBING-SHAW. *Voyez* Schaw.

STEDMAN (Jean-Gabriel), né en Ecosse en 1748, fut officier dans un régiment de la brigade écossaise au service de Hollande. La révolte des nègres de Surinam ayant fait prendre la détermination d'envoyer des renforts de troupes dans cette colonie, Stedman obtint, en 1772, le grade de capitaine dans un corps de volontaires qu'on y faisait passer. Il eut à Surinam des relations intimes avec une jeune et belle fille mulâtre nommée Johanna, qui lui donna un fils et qui, par délicatesse, refusa de suivre son amant en Europe, après la pacification de la colonie, en 1777. Johanna ne survécut que peu d'années à sa séparation d'avec Stedman, à qui son fils fut envoyé. Ce jeune homme entra dans la marine anglaise et périt en mer, à la fleur de son âge. Stedman, à son retour en Europe, reprit son rang de capitaine dans le régiment qu'il avait quitté. On lui offrit, peu de temps après, la place de vice-gouverneur de la colonie de Berbice, qu'il ne voulut pas accepter. La guerre ayant éclaté entre la Grande-Bretagne et la Hollande, il quitta le service de cette dernière puissance et mourut à Tiverton, en 1797, après avoir publié une relation de son voyage, où l'histoire de ses amours et les détails de la guerre contre les nègres marrons, qui l'a fait pénétrer fort avant dans l'intérieur de la Guiane, jettent beaucoup d'intérêt. Ce voyage, publié à Londres, en 2 volumes in-4°, 1796, a paru en français sous ce titre : *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane*, par le capitaine J.-G. Stedman, avec atlas de 44 planches in-4°, dessinées par l'auteur, traduit par P.-F. Henry, Paris, 1799, 3 vol. in-8°. H—Y.

STEELE (Richard), littérateur distingué, naquit à Dublin, de parents anglais, vers 1675, suivant Nathan Drake, et en 1671, suivant Chalmers. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père était avocat et secrétaire du premier duc d'Ormond, et que sa mère était très-belle et remplie d'esprit. Richard Steele avait à peine atteint l'âge de cinq ans (1) lorsqu'il perdit son père; il fut envoyé à Londres et placé, par la protection du duc d'Ormond, à l'école de Charter-House, qui comptait ce seigneur au nombre de ses recteurs. Ce fut là qu'il eut le bonheur de connaître Addison et de se lier avec lui d'une amitié qui ne finit presque qu'avec leur vie. Il passa, en 1692, au collége de Merton, à Oxford, et s'y fit remarquer par son goût pour la littérature. Pendant son séjour dans ce collége, il composa une comédie qu'il considérait comme un petit chef-d'œuvre. Il eut cependant le bon esprit de le soumettre à la critique de M. R. Parker, son condisciple et son ami, et, ce qui lui fait honneur, il condamna sa pièce à l'oubli d'après la décision de ce judicieux aristarque. La mort de la reine Marie lui fournit, en 1695, une occasion de se faire connaître : le petit poëme qu'il composa sur cet événement, sous le titre de *Marche funèbre* (Funeral Procession), ne fit pas une grande sensation, quoiqu'il ne soit pas dépourvu de mérite. Vers cette époque, Steele voulut suivre la carrière militaire. Il entra alors comme simple soldat dans les gardes à cheval, malgré les conseils de sa famille et de ses amis : aussi fut-il déshérité par un de ses parents qui possédait une propriété considérable dans le comté de Wexford et qui avait déjà fait en sa

(1) Dans le n° 181 du *Babillard* (*Tatler*), il raconte d'une manière très-pathétique l'impression de chagrin que lui fit éprouver cette perte.

faveur un testament qu'il révoqua. Ce malheur ne produisit aucune impression sur l'esprit de Steele, que son caractère entraîna toujours à sacrifier ses intérêts à ses inclinations. L'humeur joviale du jeune garde, sa franchise et son esprit vif et brillant le rendirent bientôt l'idole du régiment, et les officiers réunirent leur influence pour lui procurer la place d'enseigne. Cet emploi fournit à Steele les moyens de se livrer encore avec moins de retenue à la dissipation et à la débauche; il avait cependant quelquefois des repentirs amers sur un genre de vie si peu favorable à la culture de ses talents. Ce fut dans un de ces moments qu'il composa un petit manuel sous le titre du *Héros chrétien*, qu'il publia en 1701. Mais comme il continua de mener une vie dissolue, quoiqu'il protestât de son sincère attachement à la religion et à la vertu, le seul résultat produit par la publication du *Héros chrétien*, qu'il avait dédié à lord Cutts, dont il était secrétaire particulier, fut d'en rendre l'auteur l'objet des railleries de ses camarades. Il fit paraître, la même année, la première de ses comédies qui ait eu du succès, sous le titre de *Funeral or Grief à la mode* (Funérailles, ou Chagrin à la mode). Deux ans après (1703), il donna le *Tender husband* (le Mari tendre) : Addison en composa le prologue, et le public accueillit très-bien cette comédie. Il n'en fut pas de même de l'*Amant menteur* (Lying Lover), qu'on trouva beaucoup trop sérieux et qui tenait en effet plus de la tragédie que de la comédie. La chute qu'éprouva cette pièce dégoûta tellement Steele qu'il cessa pendant dix-huit ans de travailler pour le théâtre, se déterminant alors à publier le *Babillard* (the Tatler), ouvrage périodique et qu'il dédia assez naturellement aux dames. Le premier numéro du *Babillard* parut le 12 avril 1709, sous le nom supposé d'Isaac Bickerstaff, que Swift avait déjà rendu célèbre (*voy.* Swift). Six numéros avaient été donnés au public sans qu'Addison en connût l'auteur, lorsqu'il y lut la critique d'un passage de Virgile qu'il avait communiqué à son ami; cette découverte amena la coopération de cet élégant écrivain, qui débuta, le 21 mai 1709, par la *Description des infortunes des journalistes*, laquelle parut dans le numéro 18 (1). Nous croyons devoir faire remarquer que c'est à la patience et à la persévérance infatigable de Steele que le *Babillard* et, plus tard, le *Spectateur* et le *Mentor* durent la coopération d'Addison et des autres écrivains distingués qui ont inséré des morceaux dans ces ouvrages périodiques, dont il avait seul conçu le plan, et dont il faisait tous les frais à ses risques et périls : aussi Nathan Drake pense qu'on pourrait l'appeler le *père des écrits périodiques* (2). Quoique le *Babillard* n'eût pas cessé d'obtenir une grande vogue, Steele crut devoir le terminer sans en prévenir Addison, le 23 décembre 1710 (2 janvier 1711), sous prétexte, dit-il lui-même, que le but qu'il s'était proposé ne pouvait plus être atteint, parce qu'on savait depuis trop longtemps qu'il en était l'auteur et le directeur. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la discontinuation du *Babillard*, lorsqu'on fut agréablement surpris par la publication d'un nouveau journal périodique, dont le premier numéro parut sous le titre du *Spectateur*, le 1er mars 1711. Le plan en était très-vaste; il avait été concerté entre Addison et Steele. On doit à celui-ci, qui était à la fois l'éditeur et le directeur, le numéro 2 tout entier, dans lequel il introduisit cette réunion de caractères qui ont rendu le *Spectateur* si intéressant et si dramatique. Malgré le succès obtenu par ce journal (1), il fut suspendu le 6 décembre 1712, lorsque le 7e volume fut terminé, à cause de l'éloignement de Steele, qui paraît avoir été obligé de quitter Londres pour échapper aux poursuites de ses créanciers. Le *Spectateur* fut repris le 18 janvier 1714 et cessa définitivement le 20 décembre de la même année. Avant cette époque, Steele entreprit un autre journal, intitulé *le Mentor* (Guardian); le premier numéro fut soumis au public le 12 mars 1713. Le premier volume contient plusieurs morceaux capitaux de Berkeley, Pope et Tickell, et le second doit beaucoup à Addison. Steele l'arrêta brusquement le 1er octobre 1713, au numéro 175, soit par suite de démêlés avec J. Tonson, son imprimeur, soit parce qu'à cette époque il se lança complétement dans les discussions politiques. Il avait étudié avec beaucoup de soin les lois et la constitution de son pays, et il avait une prédilection marquée pour les principes des whigs, attaqués avec violence par l'*Examiner*. Steele publia pour les défendre un nouveau journal, qui, sous le titre de *l'Anglais* (the Englishman), vit le jour le 6 octobre 1723, peu d'instants après que le *Mentor* eut cessé d'exister. A la mort du roi Guillaume, Addison avait procuré à Steele la connaissance des lords Halifax et Sunderland, qui le choisirent pour leur journaliste, poste qu'il compare à celui de sous-ministre d'Etat. Il s'acquitta fidèlement et judicieusement des devoirs qu'imposait ce titre et obtint la place de commissaire du timbre, en récompense de son zèle. Après l'affaire de Sacheverel, la chute du lord trésorier Godolphin paraissant certaine, Steele crut devoir prendre la défense de son protecteur et publia à ce sujet plusieurs pamphlets, sous le nom de *Pasquin;* mais ce fut en vain : le 10 mars 1710, les whigs furent contraints de céder la place aux tories.

(1) Johnson assure que la première communication qu'Addison fit au *Babillard* eut lieu le 26 mai 1709, dans le n° 10; mais il paraît qu'il se trompe, d'après ce que dit Steele dans sa préface.

(2) Cette qualification peut être juste pour l'Angleterre, mais il y avait déjà longtemps qu'il existait en France des écrits périodiques à l'époque de l'apparition du *Babiltard*.

(1) Le docteur Fleetwood, dans une lettre adressée, le 17 juin 1712, à l'évêque de Salisbury, porte à quatorze mille la vente journalière des numéros du *Spectateur*, et Johnson ne l'évalue guère moins dans ses *Vies des poëtes anglais*.

Le talent dont Steele avait donné des preuves en faveur du dernier ministère détermina Robert Harley, depuis comte d'Oxford, qui venait d'être élevé au poste de trésorier et de chancelier de l'échiquier, à le conserver dans son emploi. Il lui fit connaître en même temps la haute estime que lui avait inspirée son caractère. Ces démonstrations flatteuses n'exercèrent aucune influence sur les opinions de notre auteur; mais il prit la résolution de garder le silence sur les mesures du gouvernement sous lequel il occupait des places, résolution qu'il garda assez longtemps, à peu d'exceptions près. Nous citerons comme l'une de ces exceptions la lettre qu'il écrivit à Marlborough, sous le titre de *Remercîments d'un Anglais au duc de Marlborough*, lorsque ce grand général reçut, en décembre 1711, la démission de ses emplois. Ce ne fut que le 28 avril 1713 qu'il attaqua, dans le quarante et unième numéro du *Mentor*, les principes tories de l'*Examiner*, rédigé avec autant d'habileté que de virulence par Swift, qui avait tenté vainement de rendre Steele favorable aux mesures de l'administration. Lorsque ce dernier se fut décidé à se jeter dans les rangs de l'opposition, il crut de son devoir de résigner la pension qu'il recevait comme appartenant à la maison du feu prince George de Danemarck et la place qu'il occupait au bureau du timbre. On peut citer comme un modèle la lettre qu'il écrivit à ce sujet à lord Oxford, pour lui exposer ses principes, ses vues et même les soupçons qu'il avait conçus contre des membres du gouvernement. Il se mit ensuite sur les rangs pour entrer à la chambre des communes et fut nommé par le bourg de Stockbridge; mais il n'y siégea que peu de temps. Une lettre, insérée dans le numéro 128 du *Mentor* (7 août 1713) et qu'il signa *Un tory anglais*, dans laquelle il insistait sur la politique et la nécessité impérieuse de démolir les fortifications de Dunkerque (1), lui suscita beaucoup d'ennemis. Les numéros de l'*Anglais*, qui succéda au *Mentor*, ainsi que nous l'avons déjà vu, et un pamphlet intitulé *la Crise*, dédié au clergé, dont il était également l'auteur, et dans lequel il cherchait à établir les droits de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre, augmentèrent encore l'animosité des tories. Lorsque le nouveau parlement s'assembla (mars 1714), Steele, sans se laisser intimider par la puissance du parti tory, qui avait acquis une majorité nombreuse dans les deux chambres, manifesta dès le premier jour ses principes politiques. Ses attaques virulentes contre le traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne furent accueillies avec des marques d'improbation très-prononcées de la part de ses adversaires, qui ne tardèrent pas à se venger de cet acte décisif d'hostilité. Le 12 mars, Jean Hungerford attaqua devant la chambre deux numéros de l'*Anglais* et le pamphlet intitulé *la Crise*, comme tendant à exciter une sédition, à diffamer le caractère du roi et son administration. Pour détourner l'orage, Steele proposa une adresse au roi, afin d'obtenir que les différents rapports des ingénieurs chargés de surveiller la démolition des fortifications de Dunkerque et tous les ordres et instructions qui avaient été donnés à ce sujet fussent mis sous les yeux de la chambre. Cette motion ayant été repoussée, Steele se défendit avec talent; mais, malgré les efforts des deux Walpole et de ses autres amis, il fut expulsé de la chambre comme auteur de libelles séditieux. Cette disgrâce ne diminua point la fécondité de sa plume. Il présenta dans ce temps-là au public le projet d'une histoire du duc de Marlborough, qui ne fut jamais mis à exécution. Le 14 février 1714, il commença un nouveau journal périodique dans le genre du *Babillard*, sous le titre de *l'Amant*, dont il n'a paru que quarante numéros, et le 27 avril de la même année, un autre journal consacré aux matières politiques, sous le nom du *Lecteur*, pour réfuter l'*Examiner*, qui continuait à porter aux nues les tories et à rabaisser leurs adversaires. Il s'arrêta au neuvième numéro. Un peu avant la publication de ces deux derniers journaux, il fit paraître une *Lettre à sir Miles Wharton sur les pairs de circonstance*, à l'occasion des douze pairs qui avaient été créés en un seul jour, pour changer la majorité de la chambre haute. Nous citerons parmi les pamphlets qu'il publia encore en 1714 : 1° la *Foi française démontrée par l'état actuel de Dunkerque;* 2° *Lettre à l'*Examiner, *ou Défense de M. Steele;* 3° *Lettre à un membre du parlement*, à l'occasion d'un bill présenté à la chambre des communes, pour enlever aux dissidents le droit d'élever leurs propres enfants; 4° *Histoire ecclésiastique de Rome pendant les dernières années*, qu'il fit réimprimer en 1715, 1 vol. in-8°, sous le titre d'*Etat de la religion catholique romaine dans le monde, écrit pour l'usage du pape Innocent XI*. La *Bibliothèque des dames* (Lady's library), qu'il composa pour Marie Scurlock, sa seconde femme, parut également en 1714. Elle a été traduite en français. A l'avénement de George Ier (août 1714), Steele, que ce prince connaissait de réputation, obtint immédiatement l'emploi d'inspecteur des écuries royales d'Hampton-Court, fut nommé l'un des magistrats du comté de Middlesex, et bientôt après élevé au rang de chevalier. Il représentait à cette époque Boroughbridge dans le parlement. Les administrateurs du théâtre de Drury-Lane, dont la licence était expirée à la mort de la reine Anne, lui ayant proposé de se mettre à leur tête, en lui assurant une pension de sept cents livres sterling, il accepta leur proposition, et le roi lui accorda la licence qu'il désirait, avec le brevet de

(1) Il répéta trois fois, dans cette lettre, d'une manière solennelle : *La nation anglaise* ATTEND *la démolition immédiate de Dunkerque*, expression que ses ennemis dénaturèrent et parvinrent à faire considérer comme un acte de déloyauté et de trahison, comme une menace faite au roi.

gouverneur de la compagnie royale des comédiens. Sir Richard donna vers cette époque une nouvelle édition de ses pamphlets contre le dernier ministère, sous le titre d'*Ecrits politiques*, 1 vol. in-8°, et publia une *Lettre du comte de Marr au roi, avant l'arrivée de Sa Majesté en Angleterre*, avec quelques réflexions sur la conduite que ce seigneur avait tenue depuis. Au mois de décembre 1715 commença un nouveau journal hebdomadaire de Steele (le *Town-Talk*, caquetage de ville), dans une série de lettres à une dame, à la campagne. Il paraît que ce recueil était formé des lettres qu'il écrivait à sa femme, et dans lesquelles il lui rendait compte de ce qui faisait le sujet des conversations du beau monde : il lui donnait en même temps sa propre opinion sur les productions du théâtre. L'origine de la publication de ce journal, qui se termina le 13 février 1716 et qui n'eut que neuf numéros, est attribuée aux besoins de l'auteur, qui fit paraître, le 6 du même mois, une autre feuille, sous le nom de *la Table à thé*, qui ne dépassa pas le troisième numéro et qui fut suivie du *Chit-Chat*, qui s'arrêta également au troisième numéro. Sir Richard était alors en faveur auprès du ministère. Sir Robert Walpole lui donna, au mois d'août 1715, une gratification de cinq cents livres sterling, et en 1717, lorsque la rébellion d'Ecosse fut apaisée, il le fit nommer l'un des commissaires pour les biens confisqués dans ce pays, ce qui ne l'empêcha point d'être parfaitement accueilli par l'élite de l'Ecosse, et dès lors il conçut le projet d'opérer une réunion civile et ecclésiastique entre les deux royaumes; mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès. A son retour d'Ecosse, Steele entreprit, avec un certain Gillmore, habile mécanicien, de transporter à Londres du saumon frais, qui s'y vendait fort cher, au moyen d'une machine de leur invention, nommée *Fish-pool*. Il obtint une patente le 10 juin 1718 et annonça pompeusement son projet; mais le premier essai qu'ils firent réussit si mal qu'ils renoncèrent à en faire d'autres. L'année suivante (1719), le comte de Sunderland proposa de fixer le nombre des membres de la chambre haute et de restreindre l'autorité du roi, en telle sorte qu'il ne pût créer de nouveaux pairs qu'après l'extinction des familles anciennes. Ce projet, auquel la chambre haute avait donné son assentiment, rencontra une vive opposition dans celle des communes. Sir Richard crut devoir prendre la plume contre cette mesure, et il publia, au mois de mars, le premier numéro du *Plébéien*. Addison, qui n'en connaissait pas l'auteur, y répondit par un pamphlet intitulé *l'Ancien whig*. Steele fit une réplique, et Addison, alors mieux instruit, oublia sa modération habituelle et, dans une seconde réfutation, se servit d'expressions outrageantes envers son ancien ami. La décision de la chambre des communes, qui rejeta le bill de pairie, fut un triomphe pour sir Richard; mais le ministère, qui s'était prononcé en faveur du bill, le punit de son opposition en révoquant (1720) sa patente de gouverneur de la compagnie royale des comédiens. Steele, qui avait fait paraître, peu de temps auparavant, la *Fileuse* (Spinster), petit pamphlet pour encourager l'usage plus fréquent des manufactures de laine, publia sous le nom de sir Jean Edgar (janvier 1720), le *Théâtre*, journal périodique, destiné principalement à défendre ses intérêts et ceux des administrateurs du théâtre de Drury-Lane contre les dispositions du lord chambellan. Sept numéros avaient déjà paru, et le gouvernement persistait dans les mesures adoptées contre lui, lorsque sir Richard fournit un nouvel aliment à la malignité du public, en lui donnant l'*Etat de l'affaire entre le lord chambellan de la maison du roi et le gouverneur de la compagnie royale des comédiens*, qui n'amena aucun changement en sa faveur. Le *Théâtre* s'arrêta au vingt-huitième numéro, et, quoique bien écrit, il est trop rempli des démêlés de l'auteur pour sa patente et de ses observations contre le fameux projet de la mer du Sud, qu'il attaqua encore dans plusieurs pamphlets. Réduit à la misère et forcé de se défendre contre les attaques brutales d'un certain Dennis, envieux de son talent, il les repoussa avec succès. Walpole, son protecteur, ayant été nommé chancelier de l'échiquier, le 2 avril 1721, il fut rétabli immédiatement dans son emploi à Drury-Lane, et l'année suivante, pour donner plus d'éclat à sa nouvelle administration, il présenta au public ses *Amants* (Conscious Lovers), l'une des meilleures comédies du théâtre anglais. Le roi en accepta la dédicace et envoya cinq cents livres sterling à l'auteur. Mais l'expérience n'avait pas rendu sir Richard plus sage; pour satisfaire ses créanciers et se procurer des moyens d'existence, il vendit, en 1723, la part qu'il avait dans les profits du théâtre et eut à cette occasion, avec les administrateurs de Drury-Lane, un procès qui dura trois ans et qu'il perdit. Une attaque de paralysie, suite de ses inquiétudes, l'ayant rendu incapable de se livrer à de nouveaux travaux littéraires, il abandonna tous ses biens à ses créanciers et se retira à Hereford, où ils eurent la générosité de lui assurer une pension alimentaire. Il se rendit ensuite à sa terre de Llangunnor, près Caermarthen, dans le pays de Galles, et après y avoir langui environ deux ans, il cessa de vivre le 1er septembre 1729. On trouva dans ses papiers deux comédies manuscrites, intitulées *le Gentleman* et *l'Ecole d'action*. Steele avait été marié deux fois. Il eut de sa seconde femme trois enfants, dont deux moururent en bas âge, et le troisième, qui était une fille, épousa le baron de Trevor. Il laissa encore une fille naturelle, qu'il avait voulu marier avec le célèbre Savage, dont le caractère ressemblait tant au sien, et qu'il accabla de bienfaits (*voy.* SAVAGE). Gai et aimable dans la société, ami tendre,

époux et père attentif et affectionné, plein de franchise, Steele, qui avait des principes fixes en religion, et qui aimait la vertu, était en même temps dissipé, prodigue et insouciant (1). Ces défauts, qui ternissaient toutes ses heureuses qualités, furent la principale cause de ses malheurs. Il prenait chaque jour la résolution de s'en corriger ; mais il ne put jamais y parvenir. Enthousiaste des opinions des whigs, qu'il avait adoptées parce qu'ils défendaient, à son avis, les intérêts du pays et de la constitution, aucun motif n'aurait pu le déterminer à embrasser un autre parti. Ennemi déclaré de la religion catholique, il admirait passionnément la réforme protestante. Son style, clair et cependant incorrect, se faisait remarquer par l'aisance et la vivacité. Quoiqu'il connût les anciens, on doit plutôt le considérer comme bon moraliste et observateur exact des scènes de la vie que comme savant et critique. Il réussissait surtout dans les portraits, dont ses essais sont parsemés, et il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans la comédie. Quoiqu'il vécût dans les rangs élevés de la société, il se plaisait à étudier les caractères et les mœurs des classes inférieures (2). Son plus grand mérite est d'avoir entrepris le premier, depuis le règne licencieux de Charles II, de régénérer le théâtre, en y faisant respecter la vertu et mépriser le vice. L'association d'Addison lui fut sans doute utile ; mais il fut en quelque sorte écrasé par le voisinage d'un talent aussi supérieur (3). Le théâtre de Steele a été publié en 1755, par Tonson ; Nichols a fait paraître sa correspondance, Londres, 1787, 2 vol. in-12. On lira avec profit sur cet écrivain une notice insérée dans le *Quarterly Review*, n° 192 (1855). Un autre article, signé d'un nom pseudonyme (North Peat), figure dans la *Revue contemporaine*, septembre 1857. D—z—s.

STEEN (Jean), peintre, naquit à Leyde en 1636. Son père, qui exerçait l'état de brasseur, ne s'opposa point au goût que Jean Steen témoignait pour la peinture, et le mit successivement sous la direction de Knupfer, de Brawer et de Van Goyen. C'est sous ce dernier maître qu'il fit les plus grands progrès. Ses rares dispositions, la gaieté de son caractère, lui obtinrent l'amitié de Van Goyen, qui lui donna sa fille en mariage. Après quoi il accepta la proposition que lui faisait son père de lui établir une brasserie à Delft. Mais insouciant pour ses propres affaires, et tout entier à ses plaisirs, il se trouva bientôt ruiné : son père vint plusieurs fois à son secours, sans réussir à le corriger. Steen prit alors le parti de s'établir cabaretier, afin de pouvoir se livrer plus facilement à son goût pour le vin. C'était lui, dit-on, qui de tous les buveurs qui se rassemblaient dans sa taverne, faisait la plus grande consommation. Lorsque sa cave était vide, il ôtait son enseigne, se renfermait dans son atelier, peignait un ou deux tableaux qu'il vendait ; et le prix qu'il en tirait lui servait à acheter de nouveau du vin, qu'il était le premier à boire. Plongé dans une ivresse presque continuelle, on a peine à concevoir comment il a pu porter dans ses ouvrages la correction, la couleur et la vie qui les distinguent. Peu d'artistes ont possédé à un degré aussi éminent la théorie de leur art, et aucun n'en parlait avec autant de talent et de facilité. Les scènes qu'il représentait de préférence étaient des *tabagies*, des *intérieurs de cabaret*, des *buveurs ivres*, *des repas de noces*, etc. Ses compositions sont parfaitement entendues : il imite la nature dans ses moindres détails. Ce qui n'est pas moins étonnant de sa part, c'est que, dans plusieurs morceaux d'histoire qu'il a exécutés, tels que *Moise frappant le rocher*, et la *mort d'Ananie et de Saphire*, il a montré une science et une correction de dessin, une noblesse et un sentiment qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un artiste de son espèce. Il s'est quelquefois mis en scène dans ses tableaux d'une manière originale. Dans un tableau représentant l'*appartement d'une femme en couche*, on voit la nourrice préparant la bouillie pour le nouveau-né, porté dans les bras du vieux mari de l'accouchée. Steeen, placé derrière le vieillard, lui fait les cornes pour se moquer de lui. Dans une autre composition, il a peint un paysan, qu'il a mené au cabaret, surpris par sa femme qui le prend par les cheveux, et le frappe avec une savate, tandis que son enfant pleure et que Steen se pâme de rire. Ce peintre, ayant perdu sa femme, qui le laissait père de six enfants, épousa une

(1) Nous citerons deux anecdotes qui peignent très-bien le caractère de Steele : « Il sortait un jour d'une taverne avec Savage et Phillips, lorsqu'ils furent rencontrés par un passant qui, sans les connaître, les prévint qu'il avait aperçu, au bout de la rue où ils se trouvaient, deux ou trois gaillards suspects, qui lui paraissaient être des sergents (bailifs), et les exhorta à changer de direction s'ils croyaient avoir à craindre une pareille rencontre. Nos trois poëtes, dont les affaires étaient à peu près dans le même état, ne prirent le temps ni de se concerter, ni d'adresser un seul mot de remercîment à celui qui leur donnait cet avis et s'enfuirent par des chemins différents. Une autre fois, Steele invita à dîner un grand nombre de personnes de la première qualité; après le repas, ses convives lui témoignèrent leur surprise de ce que, avec si peu de fortune, il pouvait soutenir le grand nombre de laquais qu'ils avaient remarqués autour de la table. Il leur répondit en riant : « Ces drôles, dont je voudrais « bien être débarrassé, sont des sergents qui se sont présentés « chez moi, une sentence d'exécution à la main. Ne pouvant les « congédier, je leur ai endossé des habits de livrée, afin qu'ils « puissent me faire honneur tant qu'ils resteront chez moi. » Ses amis rirent beaucoup de cet expédient et le délivrèrent de ses hôtes en payant ce qu'il devait.

(2) Pendant son séjour à Edinbourg, Steele fit préparer un repas splendide et donna l'ordre à ses domestiques de rassembler tous les mendiants qu'ils rencontreraient dans les rues et de les lui amener. Il présida lui-même et prit part au festin qu'il leur donna. Un peu honteux d'abord, ces nouveaux hôtes, échauffés par la bonne chère et par le vin, se livrèrent sans réserve à la gaieté et à leur esprit naturel. Steele leur tint tête, et il en résulta des scènes très-plaisantes et qui auraient pu fournir matière à une bonne comédie.

(3) La *Crise sur l'abdication du roi Jacques*, par Richard Steele, a été traduite en français, 1714, 2 part. in-12. (Pour la traduction du *Babillard*, du *Spectateur*, du *Mentor moderne*, *voy.* Addison.) *Les Funérailles*, *ou le Duel à la mode*, comédie, fait partie de la traduction du *Théâtre anglais*, par la Place (*voy.* Place) ; la *Bibliothèque des dames* a pour traducteur Janiçon, 1719, 3 vol. in-12 ; son *Histoire ecclésiastique de Rome*, qui n'est qu'une traduction de l'italien, a été traduite en français par Sallengre (*voy.* ce nom). A. B—t.

veuve qui en avait deux, et qui lui en donna deux autres. Ce surcroît de famille augmenta encore sa misère; mais il mourut, abruti par le vin, en 1689. Le musée du Louvre ne possède qu'un seul tableau de ce maître, acquis par le roi en 1819, et qui représente un *intérieur de fête*. C'est une de ses productions les plus faibles. Le même établissement en a eu sept autres, dont trois représentant : 1° *une grande salle dans laquelle une société nombreuse mange, boit et joue;* 2° *les soins de la basse-cour;* 3° *les plaisirs de chaque âge*, qui pouvaient être considérés comme les chefs-d'œuvre de Steen : ils provenaient des Pays-Bas, et ont été rendus en 1815, ainsi que les quatre autres. — *François* Van den Steen, peintre et graveur d'Anvers, naquit en 1604. Un accident l'ayant privé d'une jambe, il adopta une profession sédentaire, et consacra tous ses moments à la pratique de la peinture et de la gravure. Le succès qu'il obtint dans ces deux arts détermina l'archiduc Léopold et l'empereur Ferdinand III à le prendre à leur service : ce dernier prince ajouta même à cette faveur une pension considérable. Van den Steen fut chargé de graver à l'eau-forte plusieurs des tableaux du cabinet que l'archiduc avait formé à Bruxelles. Il a en outre exécuté plusieurs pièces d'après différents maîtres. Ses ouvrages sont recherchés. Les portraits qu'il a gravés sont au nombre de quatre; ses sujets historiques s'élèvent à dix-sept. On estime particulièrement ceux dans lesquels il a reproduit trois tableaux du Corrège, qui font partie de la galerie de Vienne, et qui représentent : 1° *l'Amour faisant un arc de la massue d'Hercule;* 2° *Jupiter et Io;* 3° *l'enlèvement de Ganymède*. C'est Van Hoy qui en a fait les dessins : Bartolozzi les a regravés d'après les dessins de Benedetti. Les trois gravures primitives de Van den Steen ont conservé dans les ventes un prix très-élevé. P—s.

STEENWYCK (Henri Van), peintre célèbre d'intérieurs, de l'école hollandaise, né à Steenwyck, en 1550, fut élève de Jean de Vries qui lui fit faire de rapides progrès dans la peinture, la perspective et l'architecture. Il débuta par de petits tableaux qui étonnèrent les connaisseurs par leur perfection et la science que le peintre y avait déployées. De Vries lui-même, se plut à vanter le mérite de son élève. Sa fortune commençait à répondre à sa réputation, lorsque les événements de la guerre l'obligèrent de quitter les Pays-Bas pour se réfugier à Francfort sur le Mein. Il y fut accueilli avec le plus vif empressement; et pour le décider à s'y fixer, on lui proposa un établissement très-avantageux. Il eut des élèves distingués, parmi lesquels on cite les deux Neefs, père et fils, et son propre fils Henri. Le musée du Louvre a possédé deux tableaux de Steenwyck le père, rendus à la Prusse en 1815, et qui représentent, le premier, un *appartement gothique,* dans lequel il avait peint un épisode de l'*Ane d'or* d'Apulée; et le second, un *intérieur de prison,* où l'on voit l'*Ange délivrant St-Pierre*. Ce peintre mourut en 1604. — *Henri* Van Steenwyck, le fils, né à Amsterdam, en 1689, fut élève de son père, avec lequel on l'a quelquefois confondu, et qu'il parvint à surpasser, en adoptant un ton plus clair et plus transparent. Van Dyck, qui faisait le plus grand cas du talent de ce peintre, le produisit à la cour d'Angleterre, où le roi Charles Ier se plut longtemps à le faire travailler. Steenwick a peint quelquefois les fonds d'architecture des portraits que faisait Van Dyck, entre autres à ceux du roi Charles Ier et de la reine Henriette de Bourbon, en 1637. Les deux figures, debout, ont environ un pied de hauteur. Jamais Van Dyck n'a rien fini de plus précieux : c'est un véritable Mieris. Le fond, qui est d'un ton clair et transparent, représente la façade d'une maison royale, d'une belle architecture. Ces deux beaux portraits ont été gravés. C'est à tort que Sandrart et d'autres écrivains ont attribué le fond de ces tableaux à Steenwyck le père, puisque, lorsque ce peintre mourut, Van Dyck n'avait encore que cinq ans. Il amassa en Angleterre une fortune considérable, s'y maria, et y mourut dans un âge peu avancé. Sa veuve, qui avait appris de lui a peindre des perspectives, revint à Amsterdam, après la mort de son mari, et y peignit plusieurs ouvrages estimés. Les tableaux de Steenwyck le fils sont rares et recherchés; le musée du Louvre en possède cinq : *Jésus chez Marthe et Marie;* les figures sont de Corneille Pœlenburg; et les quatre autres représentant des intérieurs d'église. — Steenwyck, que quelques historiens ont confondu avec le précédent, naquit, à ce qu'on croit, à Breda, vers l'an 1640. Il a du moins passé toute sa vie dans cette ville. Il excellait à peindre des sujets de nature morte, et de préférence des emblèmes du peu de durée de la vie. Au milieu d'objets qui indiquent le luxe et le plaisir, il place une tête de mort, une bougie qui s'éteint, ou une bulle de savon. Ses allégories sont spirituelles; et ses tableaux, d'une belle couleur et d'un bel effet, jouissent encore d'une réputation égale à celle qu'ils avaient du vivant de l'artiste, dont la conduite était loin de répondre aux leçons de morale, qu'il donnait dans ses tableaux; car, livré toute sa vie à la plus ignoble débauche, il mourut dans une misère profonde. P—s.

STEEVENS (George), célèbre critique anglais, naquit, en 1736, à Stepney, d'un directeur de la compagnie des Indes orientales, et fit de très-bonnes études à l'université de Cambridge. Le créateur de la scène anglaise fut de bonne heure pour lui l'objet d'une sorte de culte. Peu content de ce que les commentateurs avaient fait jusqu'alors pour éclaircir les obscurités et relever les beautés de Shakspeare, il résolut de mettre tous ses soins à remplir cette tâche, devenue difficile. Il s'entoura surtout des livres publiés

sous les règnes d'Elisabeth et de Jacques Ier, afin de se familiariser avec les idées, la langue, les dialectes et les coutumes de ces temps. L'érudition qu'il acquit était heureusement secondée en lui par beaucoup d'esprit, de goût, de justesse, et une merveilleuse pénétration. Il se borna d'abord à comparer ensemble les différentes éditions pour donner un texte exact et épuré de vingt pièces de théâtre de Shakspeare; et le recueil en parut en 1766, 4 vol. in-4°. Le docteur Johnson venait de donner une édition de ce théâtre complet, avec des Commentaires; mais Steevens reconnut qu'il restait encore beaucoup à faire à cet égard; et ce fut peu de temps après qu'il eut lancé dans la circulation une espèce de prospectus, qu'il se mit en rapport avec Johnson. Leurs talents et leurs travaux réunis produisirent une édition très-supérieure, qui vit le jour en 1773, 10 vol. in-8°; et qui parut répondre à l'attente du public. Cependant une édition nouvelle fut bientôt jugée nécessaire. Parmi les personnes qui s'étaient empressées de lui fournir des documents pour perfectionner son travail, Steevens avait particulièrement distingué Malone. Il lui ouvrit ses trésors d'érudition, et enrichit des observations qu'il en reçut l'édition qu'il donna en 1778. Il espérait que Malone se réduirait à travailler ainsi obscurément sous sa direction; mais celui-ci commença par publier pour son propre compte, en 1780, séparément, un supplément, en deux volumes, à l'édition de 1778; ce qui parut jeter de la froideur dans ses relations avec le commentateur en titre. Un autre incident, qu'il est inutile de rapporter ici, détermina leur rupture. Une nouvelle édition du Shakspeare de Johnson et Steevens fut publiée en 1785, en 10 volumes. Malone en donna, en 1790, sous son propre nom, une autre où Steevens, lorsqu'il réimprima la sienne, en 1793, ne dédaigna pas de puiser, quoiqu'il s'exprimât dans les termes les plus méprisants sur le travail de son concurrent. Toutefois on ne peut s'empêcher de reconnaître le mérite supérieur de cette édition, à laquelle il apporta, il est vrai, tous ses soins. Pendant dix-huit mois, tous les jours, et quelque temps qu'il fît, Steevens se levait régulièrement à une heure du matin, au signal que lui donnait la patrouille, pour aller à l'imprimerie s'emparer d'une feuille humide, qu'il ne quittait qu'après en avoir fait disparaître toutes les incorrections. On ne cite guère de lui, après ce commentaire, que quelques jeux d'esprit, ingénieux et élégamment écrits, insérés surtout dans les ouvrages périodiques. Il fut un des auteurs des *Biographical anecdotes d'Hogarth;* et il a eu part à l'édition de 1782 de la *Biographia dramatica* d'Isaac Reed. Sa vie s'était à peu près concentrée dans l'étude du barde de l'Avon; mais la culture des lettres n'avait pu adoucir en lui un naturel impérieux et jaloux. Il ne manquait point de libéralité; et une fortune considérable lui permettait de s'y livrer. Ses passions étaient impétueuses; son amitié était ardente, mais peu durable. On a dit qu'il n'était constant que dans ses haines. Son esprit caustique et dénigrant l'avait rendu redoutable. Prompt à saisir le ridicule, il lançait cruellement autour de lui le sarcasme et l'épigramme. Parfois il avait recours à la voie honteuse des attaques anonymes, et faisait insérer dans les journaux ses diatribes contre des personnes qu'il affectait de caresser en face. On lui a reproché même d'avoir déposé dans des lettres sans signature, des confidences qu'il s'était insidieusement procurées, et qui ne pouvaient que troubler le bonheur d'une famille. Lorsque enfin cette conduite ignoble fut connue, tous les cœurs se fermèrent pour lui. Sa vie alors, dit Johnson, fut celle d'un banni. Privé des consolations de l'amitié et de celles de la religion, il mourut en blasphémant, dans sa maison d'Hampstead, le 22 janvier 1800. On voit, dans la chapelle de Poplar, un monument à sa mémoire, exécuté par Flaxman. George Steevens avait formé une riche collection de livres curieux, Dibdin lui a donné, à ce titre, une place dans sa *Bibliomanie*. L.

STEFANESCHI (Jean-Baptiste), peintre, né à Ronta, près Florence, en 1582, montra de bonne heure de si rares dispositions que André Commodi, peintre habile et son ami, voulut qu'il cultivât son art. Stefaneschi ne tarda pas à acquérir de la réputation, et ses ouvrages se font remarquer par la correction du dessin, la force et la beauté du coloris. Pierre Ligozzi et Pietre de Cortone se plurent à lui donner des conseils, et il se montra également habile comme peintre à l'huile et en miniature. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, avait pour lui beaucoup d'estime, et le chargea de peindre en miniature plusieurs sujets de l'histoire sainte. Quatre de ces tableaux, d'une dimension plus grande qu'à l'ordinaire, se distinguent par une exquise beauté; ce sont des copies de quatre chefs-d'œuvre de Raphaël, du Titien, du Corrège et d'André del Sarto. Stefaneschi dessinait ses figures d'une manière pleine de grâce et d'amabilité; son style avait de la grandeur et sa touche une extrême délicatesse; il savait distribuer les ombres et la lumière avec adresse et jugement. Il montra également beaucoup de talent comme peintre de portraits. Il avait embrassé la vie religieuse, et c'est ce qui lui avait fait donner le surnom de l'*Ermite de Monte-Senario*, sous lequel il est aussi connu. Il mourut en 1659. P—s.

STEFANI (Pierre de'), le plus ancien sculpteur de l'école napolitaine, naquit à Naples vers 1228, et fut souvent employé par Charles d'Anjou et par son fils Charles II. On voit encore dans l'archevêché de cette ville les tombeaux du pape Innocent IV et de l'archevêque Philippe Minutolo exécutés par cet artiste. C'est de ce dernier monument qu'il est question dans un conte de Boc-

cace (le cinquième de la seconde journée), qui en a rendu le souvenir plus durable. Parmi un grand nombre de travaux attribués à Pierre de' Stefani, on ne doit pas oublier le crucifix qu'on voit dans l'église de Notre-Dame des Carmes, et qu'une ancienne tradition populaire fait regarder comme miraculeux. Un boulet de fer suspendu à côté de cette image, dont la tête est plus penchée que de coutume, a fait dire que ce crucifix, par un mouvement extraordinaire, esquiva un coup de canon, parti du camp des Espagnols, en 1436. Le sénat ou corps municipal de Naples a conservé l'usage d'aller en grande cérémonie visiter cette église le 26 décembre de chaque année. Stefani mourut vers 1310. A—G—S.

STEFANI (Thomas de'), peintre, frère cadet du précédent, naquit à Naples en 1230. Lorsque le roi Charles d'Anjou passa par Florence pour se rendre dans son nouveau royaume de Naples, on le conduisit dans l'atelier de Cimabué pour y voir le tableau de la *Vierge* que ce peintre venait de terminer pour la chapelle des Ruccelaï, et qui était la figure la plus grande que l'on eût encore vue jusqu'à ce jour. Tous les habitants de la ville accompagnèrent ce prince; leur enthousiasme fut si grand à la vue de ce tableau, qui passait à cette époque pour une merveille, ils firent éclater leur admiration par des transports de joie si éclatants, que l'endroit en reçut le nom de *Borgo Allegri*, qu'il a conservé. Cependant le roi Charles, arrivé à Naples avec le projet d'attirer Cimabué à sa cour, ayant vu les ouvrages de Thomas de' Stefani, jugea ce peintre supérieur à l'artiste florentin, et le chargea d'orner de ses peintures une église qu'il avait fondée. Thomas jouit du même crédit sous le roi Charles II, qui l'employa constamment, ainsi que les principaux seigneurs du royaume. La chapelle de' Minutoli, dans l'église du dôme, a été ornée par lui de plusieurs tableaux tirés de la *Passion de Jésus Christ*. Il eut pour élève Philippe Tesauro, qui a peint, dans l'église de Santa Restituta, la *Vie du bienheureux ermite Nicolas*. C'est le seul tableau de ce peintre qui ait résisté aux ravages du temps. P—S.

STEFANI (Augustin), musicien, diplomate, puis évêque, naquit en 1656 (1), à Castel-Franco, petite ville du Trévisan, dans les Etats de Venise. Doué d'une belle voix et d'un goût inné pour la musique, il fut d'abord chantre dans l'église de Saint-Antoine, à Padoue, et alla souvent exercer son talent à Venise. Un seigneur allemand l'ayant entendu et appréciant son mérite, l'emmena avec lui à Munich, où le jeune Stefani, par les soins de son protecteur, acheva son éducation musicale. Bientôt il devint un compositeur habile et fut nommé directeur de la musique de la chambre de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière. Lors du mariage de ce prince (1689) avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Antoinette, fille de l'empereur Léopold Ier, il fit la musique de l'opéra *Servio Tullio*, œuvre qui propagea sa réputation dans les cours d'Allemagne. Le duc de Brunswick, Ernest-Auguste, grand amateur de musique, lui confia la direction du théâtre de l'Opéra; mais Stefani ne trouva pas dans les acteurs l'aptitude qu'il désirait; enfin leur conduite scandaleuse l'indigna tellement, que le prince George, fils du duc de Brunswick, et qui fut depuis roi d'Angleterre, l'invita à se démettre de ses fonctions, dont il se chargea lui-même pendant quelque temps, mais il ne tarda pas non plus à en être fatigué et à les abandonner : « Je commandérais plus facilement, dit-il, une armée de » cinquante mille hommes qu'une troupe de cin- » quante acteurs. » Quant à Stefani, il avait étudié le droit public à Hanovre, et il était à la fois publiciste et diplomate. Ce fut lui que l'empereur Léopold Ier chargea de suivre les négociations relatives à l'investiture du duc de Brunswick dans le nouvel électorat qu'il avait créé en faveur de ce prince. Le nouvel électeur récompensa magnifiquement son mandataire et lui accorda une pension. Voué désormais aux affaires politiques, Stefani ne publia plus ses ouvrages que sous le nom de Piva, son copiste. Cependant il accepta la présidence de l'académie de musique ancienne, fondée à Londres en 1724. Depuis longtemps il était tonsuré, portait l'habit ecclésiastique et avait étudié la théologie; il entra dans les ordres, et ses missions diplomatiques l'ayant fait connaître avantageusement à la cour de Rome, il fut promu à l'évêché de Spiga, dans les colonies espagnoles d'Amérique, mais resta en Europe avec le titre de vicaire apostolique dans les Etats de l'électeur palatin, du marquis de Brandebourg et des princes de Brunswick. En 1728, il se rendit en Italie pour revoir sa famille. Il passa quelque temps à Rome, où le cardinal Ottoboni l'accueillit avec empressement : cette éminence faisait souvent exécuter les oratorios et autres œuvres de Stefani qui, bien qu'avancé en âge, y remplaça parfois quelque chanteur absent. Étant retourné en Allemagne, il mourut à Francfort dans la même année. Plusieurs de ses opéras italiens ont été traduits en allemand et représentés sur le théâtre de Hambourg, entre autres *Roland*, *Alcide*, *Alcibiade*, *Atalante*, etc. Il a publié un recueil de *Sonates*, Munich, 1685; une savante *Dissertation*, où il montre que la musique a des principes certains et combien les anciens l'estimaient. Ecrite en italien, cette dissertation parut à Amsterdam en 1695; elle a été traduite et imprimée huit fois en allemand. Le célèbre père Martini, dans sa *Teorica musica*, donne de grands éloges à Stefani, comme compositeur. On conserve dans les archives de la Propagande, à Rome, un nombre considérable de lettres et de documents relatifs aux affaires dont il fut chargé pen-

(1) Le Dictionnaire des musiciens le fait naître en 1650; nous avons cru devoir suivre la date indiquée par le *Dictionnaire historique italien*, imprimé à Bassano.

dant sa carrière politique. Le comte Jourdain Riccati a inséré, dans le tome 33 de la *Nuova Raccolta Calogeriana*, divers articles sur la vie, les études et les fonctions de Stefani. P—RT.

STEFANO ou ETIENNE DE FLORENCE, peintre, naquit en cette ville en 1301. On croit que sa mère, nommée Catherine, était fille de Giotto, qui se plut à enseigner la peinture à son petit-fils. Stefano fut chargé de peindre la *Madone du Campo Santo* de Pise, et son ouvrage fut trouvé supérieur à tous ceux de son aïeul. Il peignit, dans le cloître du St-Esprit à Florence, trois tableaux enrichis de perspectives et d'architecture d'un goût qui semblait déjà un avant-coureur de ce que l'art deviendrait par la suite. Il avait tracé dans un de ces tableaux un grand escalier d'un dessin plein d'originalité, et qui servit de modèle à l'escalier extérieur du palais de Poggio à Cajano, bâti par Laurent le Magnifique. Il ne montra pas moins d'originalité dans la peinture des raccourcis, et il fut le premier à s'écarter de la manière sèche et roide des maîtres qui l'avaient précédé. Christophe Landini, son contemporain, dans son apologie, disait : « *Chacun appela Stefano le singe de la nature, tant il est habile à exprimer tout ce qu'il veut.* » Il peignit à Pistoia la chapelle de St-Jacques; et outre les travaux qu'il avait exécutés dans sa ville natale, il travailla à Milan, à Rome, à Assise, à Pérouse et dans plusieurs autres villes d'Italie. Il mourut en 1350. P—S.

STEFANO (GIOVANNI), poëte latin assez estimé, était né à Vicence vers 1432. Les Italiens ne l'appellent que le *Cimbriaco*, parce qu'en tête de ses poésies, il a pris, on ne sait pourquoi, les noms d'*Ælius Quintius Æmilianus Cimbriacus*. Trompé par ce dernier mot, Baillet a mis le poëte de Vicence au nombre des poëtes allemands (*Jug. des Sav.*, t. 4, p. 332, édit. in-4°). La Monnoie (*loc. cit.*) a relevé cette erreur, mais ni l'un ni l'autre n'ont connu le véritable nom du *Cimbriaco*, et il en est de même des continuateurs de Moréri, lesquels se sont bornés à copier Baillet et la Monnoie. Prosper Marchand a seul soupçonné la vérité sans savoir qu'il s'agissait de Stefano. Ces auteurs sont aussi tombés dans quelques méprises qui seront rectifiées par ce qui suit, emprunté en partie à Ginguené (*Hist. littér. d'Italie*, t. 3, p. 415). En 1452, Stefano, tout au plus âgé de vingt ans, professait déjà les belles-lettres à Pordenone, quand l'empereur Frédéric II y séjourna lors de son premier voyage en Italie. Ce prince le couronna du laurier poétique et y joignit la dignité de comte palatin, honneurs qui lui furent confirmés ou concédés une seconde fois par Maximilien Ier, successeur de Frédéric, et que le *Cimbriaco* paya par cinq panégyriques en vers héroïques, les seuls de ses ouvrages qui aient été imprimés. C'est à Pordenone, que Stefano se lia d'un étroite amitié avec le savant ecclésiastique Pierre Capretto, et ce fut en souvenir de cette liaison que Pierre fit d'*Æmilianus Cimbriacus* l'un des interlocuteurs de ses dialogues *de amoris generibus*, etc. (*voy.* HÆDUS). On ignore combien de temps Stefano resta près de son ami, mais on sait qu'après l'avoir quitté, il occupa encore plusieurs chaires dans différentes villes du Frioul. L'opinion la plus commune est qu'il mourut un peu avant la fin du 15e siècle. La première édition de ses Panégyriques a été publiée par Giovanni da Camerino, professeur de théologie à Vienne en Autriche, sous le titre suivant : *Cimbriaci poetæ Encomiastica ad divos Cæss. Fœdericum Imp. et Maximilianum Regem Romanor., Venetiis, apud Aldum, mense augusto*, 1504, in-8° de 24 feuillets. Ce mince volume est un des plus rares de la collection Aldine. Il a été réimprimé à Strasbourg, *apud Schurerium, mense maio*, 1512, in-4° de 22 feuillets, non chiffrés (*Manuel du libraire*). Prosper Marchand et la Monnoie citent une édition de la même ville, 1514, également in-4°, que le premier intitule *Epicedion*, etc., et que le second dit publiée par Jacques Spiegel et donne comme l'original. Elle n'est autre probablement que celle de Schurer. La Monnoie parle encore d'une édition de Vienne : nous ne la connaissons pas. Les *Encomiastica* ont été insérés par Jean Gruter dans les *Delitiæ poet. germanorum*, page 162 de la première partie, et, dit Brunet, dans les *Scriptores rer. germanicarum*, de Marquard Freher, édit. de 1637, t. 2, p. 190, et édit. de 1717, t. 2, p. 415. Les autres opuscules de notre poëte consistaient en épigrammes, élégies et pièces diverses. Ses contemporains, et surtout Marc. Ant. Sabellicus, en faisaient le plus grand cas. *Leonardus Tarrensis*, jeune homme qui avait été l'élève de Stefano, possédait tous ces opuscules. Il les avait mis à la disposition de Giovanni da Camerino, à qui il avait déjà fourni les cinq panégyriques sortis des presses d'Alde. Giovanni, dans sa préface, annonçait l'impression prochaine des nombreux petits poëmes, mais son projet ne reçut pas d'exécution (Renouard, *Annales de l'impr. des Aldes*, dern. édit., page 46). B-L-U.

STEFFENS (HENRI), philosophe et littérateur, naquit à Stavangen, en Norvége, le 2 mai 1773. Ses parents se transportèrent, en 1779, à Helsingœr, et en 1787 il fut envoyé à Copenhague, afin d'y poursuivre ses études. Son intelligence précoce et ses sentiments de piété semblaient indiquer la carrière ecclésiastique comme celle qui était le mieux à sa convenance; il manifestait aussi un penchant décidé pour l'histoire naturelle. En 1790, il entra à l'université de Copenhague, et il s'y distingua d'une façon brillante. En 1794, il fut mis en possession d'une des bourses créées dans cet établissement afin de fournir à des sujets distingués le moyen de s'instruire par des voyages. En se rendant en Allemagne Steffens fut sur le point de périr à l'embouchure de l'Elbe, le navire sur lequel il était embarqué ayant fait naufrage. Il passa un an à Hambourg.

et en 1796, il se rendit à Kiel, où il donnait des leçons; mais ses études sur les sciences naturelles l'ayant conduit à scruter les bases de la philosophie et de la métaphysique, il pensa qu'il devait se rendre maître des systèmes de quelques-uns des plus profonds penseurs de l'Allemagne. Schelling était alors dans toute sa gloire; Steffens se transporta à Iéna, où enseignait ce philosophe, dont il devint un des plus fervents admirateurs. Il venait d'être nommé professeur adjoint de philosophie à Iéna, lorsqu'il se rendit à Freiberg, où il fit connaissance du géologue Werner, ce qui donna un autre cours à ses idées. Il se consacra à l'étude des minéraux, et il écrivit des *Essais de géognosie et de géologie,* qu'il revit, remania plus tard et refondit en trois volumes, qu'il intitula *Manuel d'oryktognosie* (1810-1819). En 1802, il revint en Danemarck, et ses cours attirèrent l'attention publique; mais il mécontenta quelques personnages influents, ce qui le décida à accepter, en 1804, l'invitation d'aller occuper à l'université de Halle une chaire de professeur. Ce fut dans cette ville qu'il publia en 1806, un volume intitulé *Bases fondamentales de la philosophie des sciences naturelles.* Il passa dans le Holstein l'année 1808, et de retour à Halle, il prit une part active aux efforts des patriotes allemands, afin de combattre la domination française. Ce rôle était loin d'être exempt de dangers; mais Steffens y trouva un aliment pour son activité et pour son besoin d'action. Lorsqu'en 1813, les populations germaniques coururent aux armes, le professeur montra qu'il était prêt à payer de sa personne. Malgré ses quarante ans, il entra comme volontaire dans un bataillon de chasseurs; il fit la campagne que termina la bataille de Leipsick, et il servit dans l'armée prussienne en 1814, jusques après l'occupation de Paris. Le retour de la paix le rendit à ses travaux scientifiques; il fut nommé professeur de physique et d'histoire naturelle à Breslau. En 1831, il alla remplir les mêmes fonctions à l'université de Berlin, et il mourut dans cette ville, le 13 février 1845. Ce fut pendant les premières années de son séjour à Breslau qu'il écrivit son *Anthropologie,* publiée en 1822, livre dont le but est d'exposer, d'après des principes philosophiques, les relations de l'homme avec l'ensemble de l'univers. Il continua d'envisager ce sujet dans ses *Feuilles polémiques pour le progrès de la physique spéculative* (2 vol., 1825 et 1835); mais on reconnut dans ces écrits un exposé des doctrines de Schelling plutôt que des faits nouveaux. L'activité intellectuelle de Steffens le porta d'ailleurs à traiter fréquemment des sujets variés et à se lancer dans des incursions de divers côtés. Il ne pouvait voir surgir sans élever la voix les questions qui préoccupaient le public; il aborda la politique dans plusieurs brochures, qui furent lues avec empressement : *les Universités, ce qu'elles doivent être* (1809); — *l'Epoque actuelle et l'avenir* (1817); — *Des sociétés secrètes dans les universités* (1835). Lorsque le gouvernement prussien conçut l'idée de fusionner les diverses Eglises, Steffens combattit vivement ce projet, et il prit une part active aux controverses qui s'engagèrent à cet égard; il écrivit, en 1824, un livre intitulé *la Fausse théologie et la véritable foi,* qui fit sensation et qu'il fallut réimprimer, honneur accordé bien rarement à des ouvrages de ce genre. En 1825, il fit paraître un autre écrit : *Mon retour au luthérianisme et ce que le luthérianisme est pour moi,* profession de foi d'un genre élevé, empreinte d'un rationalisme mystique qui porte le cachet de la conviction et qui n'est pas sans originalité. En 1827, Steffens se montra sous un aspect nouveau; il se fit romancier : un ouvrage en trois volumes, les *Familles Walseth et Leith,* fut suivi, en 1828, par un autre roman qui ne remplit pas moins de six volumes, les *Quatre Norvégiens.* Plus tard parut *Malcolm;* mais celui-ci ne dépasse pas deux volumes. Un sentiment moral et religieux anime d'une manière très-prononcée ces productions; l'aspect de la Norvége, les mœurs du pays sont retracés avec une fidélité intéressante. Steffens aimait à se mettre en scène; il se plaisait fort à parler de lui, à exposer ses idées, et sous ce rapport, il se donna pleine carrière dans une autobiographie dont la composition occupa les dernières années de sa vie et qui, publiée de 1840 à 1845, ne remplit pas moins de dix volumes. Elle présente bien des minuties et des détails sans intérêt, et en Allemagne même, elle a dû lasser la patience des lecteurs les plus intrépides; mais elle renferme des pages éloquentes. Un fragment assez étendu, *Aventures sur la route de Paris,* a été traduit en anglais; il présente un récit de la campagne de 1814. Un volume d'*Ecrits posthumes,* précédés d'une préface de Schelling, a vu le jour en 1847. Steffens a conservé au delà du Rhin le renom d'un penseur profond, qui aurait pu se placer au premier rang s'il avait moins disséminé ses facultés et s'il avait consenti à abdiquer le sentiment d'une personnalité exagérée. Z.

STEFONI ou STEFONIO (Bernardin), en latin *Stefonius,* né en 1560, dans la province de Sabine (Etats de l'Eglise), entra en 1580 dans la société de Jésus et fit ses quatre vœux à Rome le 2 février 1594. Il fut attaché comme professeur au collége romain, et c'est pendant qu'il y enseignait les belles-lettres qu'il composa des tragédies et les fit représenter avec un grand éclat et un grand succès par ses élèves, au nombre desquels on doit distinguer Jean-Victor Rossi (*Janus-Nicius Erythræus*). Ces pièces lui méritèrent l'estime des littérateurs les plus célèbres de son temps, entre autres de Pierre Angelio, de Jacques Mazzoni, de Guarini, de Marini et même du Tasse. On dit dans le Dictionnaire de Moréri, dernière édition,

que Stefonio, arrivé à l'âge de 58 ans, par conséquent en 1618, fut demandé à ses supérieurs par César d'Este, duc de Modène, pour être mis auprès du prince Alfonse son fils, et chargé de son instruction et de son éducation. Il y a sans doute ici une erreur de personne. Alfonse avait alors 27 ans, et depuis dix ans il était marié à Isabelle de Savoie, de laquelle il avait au moins quatre fils vivants, les deux aînés étaient âgés l'un de huit ans l'autre de sept. Ce fut probablement de l'éducation de ces jeunes princes que l'on chargea Stefonio, ou peut-être de celle des deux derniers frères puînés d'Alfonse, c'est-à-dire de Borso d'Este, né en 1605, et de Forest, marquis d'Este, né l'année suivante. Quoi qu'il en soit, le P. Stefonio, qui se plaisait à Rome, n'accepta cet emploi qu'avec peine et uniquement par obéissance. Il ne s'en fit pas moins aimer et respecter à Modène, où il mourut le 8 décembre 1620. Son confrère le P. Jean-Baptiste Ferrari, a fait son oraison funèbre, dans laquelle on voit qu'au moment de mourir, l'humble et modeste jésuite avait instamment prié qu'on brûlât tous ses écrits. En voici la liste, en commençant par les poésies : 1° *Crispus, tragœdia,* Rome, 1601, nous ne savons en quel format; Pont-à-Mousson (suivant Moréri), 1602, in-16 (1); Naples, 1604; Lyon, 1604 et 1609; Anvers, 1608 et 1630, et ailleurs. Le héros et les autres personnages de cette pièce (*voy.* Crispus), qui obtint les plus vifs applaudissements, ont beaucoup de rapport avec ceux de l'Hippolyte d'Euripide et de l'Hippolyte de Sénèque. Aussi l'on prétendit que Stefonio avait ressuscité la tragédie antique. Le Napolitain Joseph Caroprese traduisit *Crispus* en vers italiens (Naples, 1615), et à l'occasion de quelques critiques, le P. Tarquinio Galluzzi, ami de l'auteur, publia : *Rinovasione dell'antica tragedia e difesa del Crispo, discorsi,* etc. Rome, imprimerie du Vatican. 1633, in-4°. Dans sa continuation de l'*Histoire littéraire d'Italie*, de Ginguené, Salfi est entré dans de longs détails (t. 14, p. 228 et suiv. (2), sur cette tragédie de Crispus qui est la meilleure du P. Stefonio. 2° *Flavia, tragœdia,* Rome, 1621, in-16; Pont-à-Mousson, Seb. Cramoisy, 1622, même format. Cette seconde édition, que Beaupré décrit dans ses *Recherches* (p. 350), ne diffère sûrement que par le titre de celle qu'on dit imprimée à Paris sous la même date et par le même Cramoisy. Pour le sujet de *Flavia, voy.* Domitille. Cette pièce et la précédente ont été insérées dans les *Selectæ PP. soc. Jesu tragœdiæ,* Anvers, J. Cnobbart, 1634, 2 vol. in-24. Elles sont dans le premier volume qui est beaucoup moins rare que le second. 3° *Symphorosa, tragœdia,* Rome, 1655, in-16. 4° *Posthuma carmina,* ibid., 1655, in-16. Ecrits en prose : 1° *Orationes,* ibid., 1620 et Cologne, 1621, in-16. Ce volume contient : *Oratio de laudibus beatæ Agnetis* (1) *Politianæ; Laudatio in funere Flaminii Delphinii*; *de Spiritus sancti adventu.* Les deux premiers de ces discours avaient déjà paru, chacun séparément, en 1601 et 1606, in-4°. Un quatrième intitulé *Oratio de Christi Domini morte,* prononcé en 1599, et adressé à Clément VIII, est compris dans un recueil du P. Giattini (*voy.* ce nom). Stefonio n'était pas aussi bon orateur que bon poëte. On reproche à ses harangues un style trop fleuri, des beautés étrangères à l'art oratoire, etc. 2° *Posthumæ prosæ,* Rome, 1658, in-12. 3° *Posthumæ epistolæ, cum egregio tractatu de triplici stylo ad amicum per epistolas misso,* ibid., 1677, in-12. Dans sa jeunesse, le P. Stefonio avait composé un poëme macaronique qui avait pour titre : *Macaronis Forza* très-vanté par Rossi et par d'autres. Nous croyons qu'il n'a pas été imprimé. En parlant de ce poëme dans ses curieux *Amusements philologiques* (2e édit., p. 115), Peignot dit, par erreur, que l'auteur doit plutôt se nommer Sthetonio que Stefonio. B—L—U.

(1) Cette édition de Pont-à-Mousson, si elle existe, paraît avoir été inconnue à Beaupré; du moins il n'en fait aucune mention, sous l'année 1602, dans ses savantes *Recherches sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine.*

(2) Le sujet traité par le P. Stefonio l'a été aussi par Tristan l'Hermite, sous ce titre : *la Mort de Crispe, ou les Malheurs domestiques du grand Constantin*, Paris, Cardin Besogne, 1645, in-4°, fig. de Daret, d'après Stella. Le duc de la Vallière avait dans sa riche bibliothèque une tragédie manuscrite intitulée *Fauste et Crispe*, composée par un anonyme vers 1730.

STEIBELT (Daniel), musicien et pianiste distingué, naquit en 1755, à Berlin; son père était facteur d'instruments de musique. Il eut l'occasion d'attirer sur lui les regards du roi de Prusse Guillaume III, qui lui fit faire des études sérieuses. Après avoir parcouru l'Allemagne, il vint à Paris, en 1790, et malgré l'extrême gravité des événements qui ne permettaient guère de s'occuper des beaux-arts, il fit sensation parmi les amateurs de musique. En 1793, il fit jouer l'opéra de *Roméo et Juliette;* un succès brillant et durable s'attacha à cette production. Steibelt devint le professeur de piano à la mode; il eut pour élèves les jeunes personnes les plus distinguées de l'époque, entre autres mademoiselle de Beauharnais, qui depuis fut la reine Hortense. Fantasque, bizarre dans ses allures et peu réglé dans sa conduite, Steibelt quitta Paris, parcourut l'Allemagne, résida quelque temps à Londres, où il fit jouer la *Création* d'Haydn, et après avoir erré de côté et d'autre, il se transporta à St-Pétersbourg. L'empereur Alexandre l'accueillit fort bien, le nomma maître de sa chapelle et lui confia la direction de l'Opéra-Français. Steibelt fit représenter les opéras de *Cendrillon* et de *Sargines;* il en préparait un autre, le *Jugement de Midas,* lorsqu'il mourut en 1823, réduit à la détresse par suite de ses imprudences et de son défaut d'ordre. Comme pianiste, il fut à la tête d'une école qui s'attachait par-dessus tout au

(1) Cette *bienheureuse* Agnès naquit, en 1274, à Montepulciano en Toscane, et elle y mourut le 20 avril 1317. Elle n'a été canonisée qu'en 1727.

brillant, aux effets pittoresques; son exécution était rapide et animée. Ses productions offrent de véritables mérites, mêlés à de graves défauts, et la vogue dont il jouit est aujourd'hui disparue. Il a laissé un grand nombre de recueils de sonates, de rondeaux, etc., pour le piano; M. Fétis, dans sa *Biographie des musiciens*, en signale une trentaine; mais il serait superflu de reproduire ici cette énumération. Z.

STEIGLEHNER (Gaspard) naquit le 20 avril 1741, à Pessenbenger, paroisse dépendante de l'abbaye de Polling en Bavière. Après des études soignées faites dans cette abbaye et ensuite à Munich, il entra, en 1758, dans la congrégation des chanoines réguliers de cette même abbaye. Quand il y eut terminé avec succès son cours de philosophie et de théologie, il obtint de ses supérieurs la permission de voyager Arrivé à Paris en 1760, il resta deux ans à la maison de Ste-Geneviève, où il se perfectionna dans l'astronomie sous le P. Pingré, qu'il accompagna dans ses voyages, et dans la bibliographie sous le P. Mercier, plus connu sous le nom de l'abbé de St-Léger. En 1764, il publia en français une dissertation *sur le véritable auteur de l'ouvrage intitulé* Flores psalmorum. Elle réunit tous les suffrages tant par la solidité que par l'élégance du style. De Paris il passa à Rome, où il resta également deux ans. Il connaissait plusieurs idiomes de l'Orient, savait parfaitement le grec et parlait le français et l'italien avec une grande pureté. Ce fut à Rome qu'il reçut la prêtrise, en 1768. Après cinq années d'absence, il revint à Polling, où il enseigna la philosophie, les mathématiques et la théologie. En 1773, l'électeur Maximilien-Joseph l'appela à Ingolstadt pour y professer la philosophie, l'histoire, et remplir en même temps les fonctions de chef de la bibliothèque de l'Université. Il s'en acquitta avec distinction pendant quatre ans. De retour à Polling en 1777, il s'occupa à compléter la bibliothèque qu'avait formée l'illustre abbé Tolpz. Beaucoup de religieux des monastères voisins vinrent profiter de ses leçons. L'électeur Charles-Théodore l'appela à Munich en 1787 pour lui confier la direction de la bibliothèque électorale, et le nomma ensuite membre de son conseil ecclésiastique. Admis à l'académie électorale, il fut un de ses membres les plus laborieux. La dissertation dont il fit lecture, et qui avait pour objet l'origine et les accroissements de la bibliothèque de Munich, fut si bien accueillie, qu'elle a été traduite de l'allemand en latin, et cette traduction a été imprimée à Rome l'année suivante. La dernière année de sa vie, il donna une nouvelle preuve de son érudition par la publication d'un ouvrage allemand qui a pour titre : « Mémoire littéraire et critique sur « deux bibles très-anciennes, imprimées à Mayence « et conservées dans la bibliothèque électorale « de Munich. » En même temps il consacrait ses nuits à l'examen des affaires soumises à son examen comme conseiller privé. Quoique doué d'une constitution robuste, il ne put résister à tant de fatigue, il mourut le 5 août 1787. Il fut inhumé à Polling auprès d'Amort, autre chanoine régulier, célèbre par ses connaissances. Quant à son caractère, il était doué des qualités de l'homme privé aussi bien que du savant. Z.

STEIGUER (Nicolas-Frédéric de), homme d'État suisse, né en 1729, fit ses premières études à Berne, les continua dans plusieurs universités et voyagea dans les principaux Etats de l'Europe. Il venait à peine d'atteindre sa vingt-sixième année lorsque la haute opinion que ses concitoyens conçurent de ses talents le fit élire *avoyer de l'état extérieur*, institution où les jeunes praticiens traitaient entre eux des affaires fictives, en suivant dans leurs délibérations les formes établies par la constitution. Steiguer devint, en 1764, membre du conseil souverain, fut élu bailli de Thoun en 1772, et quitta cette place pour entrer dans le sénat, où il acquit bientôt une grande influence. En 1775 et 1776, il fut député par son canton aux diètes extraordinaires d'Arau et de Baden, pour le renouvellement de l'alliance avec la France, et fut, en 1777, envoyé à Soleure pour la ratification de ce traité. En 1781 et 1782, il alla, par ordre de son gouvernement, à Genève, et y figura avec distinction dans la médiation des troubles qui avaient agité ce petit Etat. Enfin, en 1787, il fut élu presque unanimement avoyer de la république de Berne. Les puissances étrangères s'empressèrent d'honorer les grandes qualités de Steiguer; et en 1786, le roi de Prusse le décora du grand cordon de l'Aigle-Noir. Aux talents de l'homme d'Etat, Steiguer joignait la piété du chrétien. A la veille de quelque délibération importante, on le surprenait parfois demandant à Dieu son secours pour qu'elle tournât au plus grand avantage de la patrie. Telle était l'opinion publique en faveur de Steiguer, lorsque la révolution française éclata. Steiguer se borna d'abord au soin d'empêcher son pays d'en adopter les principes, il crut pendant longtemps que la France, devenue république, étant divisée dans son intérieur, devait nécessairement succomber sous les efforts réunis des puissances coalisées contre elle. Premier magistrat d'un peuple libre, et patriote par excellence, il avait été profondément ému du sort déplorable des troupes suisses qui étaient au service du roi de France. Il eût voulu que, fidèle aux principes de ses ancêtres, sa nation se fût levée en masse pour venger le massacre des braves Helvétiens qui avaient péri aux Tuileries le 10 août 1792; mais persuadé qu'il ne réussirait pas à réunir les suffrages en faveur d'une mesure aussi énergique, il renonça au projet d'en faire la proposition. Bientôt les opinions se divisèrent en Suisse comme ailleurs : à Berne, un parti considérable se forma contre l'avoyer. Ce parti, composé essentiellement d'hommes

attachés de cœur à la patrie, mais doués de moins d'énergie que le septuagénaire qui était à la tête de l'Etat, jugeait qu'il convenait de temporiser et de chercher à obtenir, par des négociations et par des déférences pour le directoire exécutif de France, ce que l'inflexible Steiguer espérait gagner en maintenant la dignité nationale. Le directoire profita de ces divisions et de leurs causes. Le parti dit français conquit, dans le conseil souverain, en 1795, un ascendant qui commença l'anarchie. « Ce parti de neutralité, « écrivait un des chefs, le colonel Weiss, dans « une brochure intitulée *Réveillez-vous, Suisses!* « aimait simplement les Français comme les « alliés les plus naturels : on applaudissait à « leurs efforts pour remplacer un mauvais gou- « vernement par un bon; on s'affligeait de leurs « obstacles; on se réjouissait de leurs succès : « on admirait enfin leurs sublimes principes. » Plusieurs des adhérents de ce système le suivaient de très-bonne foi : la Suisse poursuivit donc la chimère de se concilier la bienveillance des directeurs français. Dans l'hiver de 1797 à 1798, le pays de Vaud fut le théâtre d'une insurrection; quelques révoltés de Vevey se firent livrer le château de Chillon. Le gouvernement bernois prit la résolution de mettre sur pied quelques bataillons fidèles de la milice vaudoise : mais il n'entra pas dans le pays une seule compagnie de la partie allemande du canton; et les mesures prises pour la mise en activité des troupes vaudoises restèrent sans effet. Malheureusement le baron d'Erlach de Spietz refusa le commandement. On le déféra au colonel de Weiss, partisan déclaré des nouvelles doctrines. Tandis que les factieux appelaient à leur secours le général français Ménard, qui déjà était à Ferney, Weiss porta son quartier général à Yverdun et, s'obstinant à ne pas profiter des bonnes dispositions de la majeure partie des milices vaudoises, se contenta d'inonder le pays de proclamations. Tout à coup il quitta le poste de confiance où son gouvernement l'avait placé et se retira à Berne. La majorité des conseils bernois, continuant de se livrer à de fatales illusions, espérait encore gagner le directoire de France par des innovations démocratiques dans la constitution. L'occupation du pays de Vaud par l'armée française y ayant achevé la révolution, le conseil souverain de Berne admit dans son sein, le 3 février, cinquante-quatre députés des villes et villages de la partie allemande du canton. Telle était néanmoins l'excellence de l'esprit public que ces députés se contentaient de souscrire à ce qu'on proposait. La nécessité de substituer aux conseils un pouvoir plus secret et plus actif avait été reconnue par tous les partis. Celui des Français, instruit que la voix publique désignait pour cette dictature l'avoyer Steiguer et quatre magistrats d'une fermeté éprouvée, cessa de soutenir une résolution qui mettait dans les mains de ses rivaux le salut de la patrie. On crut tout concilier en décrétant un plan constitutionnel par lequel les magistrats dépositaires de la constitution l'anéantirent par le fait. Dès ce moment le gouvernement perdit son aplomb, au milieu de magistrats sans force et d'un peuple sans confiance. On vit les Suisses soulevés pour défendre leur gouvernement contre le gouvernement lui-même. A Lucerne, à Fribourg, à Soleure, les paysans se révoltèrent et réclamèrent séditieusement le maintien de leurs anciennes lois. Cependant les menées des agents du directoire exécutif fomentaient toutes les divisions, faisaient naître toutes les défiances parmi les autorités suisses et dans l'armée. C'était le moment où le général Brune venait de paraître sur la scène avec le titre de commandant en chef des troupes françaises, qui menaçaient à la fois Fribourg, Soleure et Berne. De son côté, le 26 février, le conseil souverain, par un mouvement national, conféra au général d'Erlach d'Hindelbank, commandant en chef les troupes bernoises, des pleins pouvoirs illimités pour attaquer l'ennemi dès que l'amnistie serait expirée, et pour agir comme il le jugerait convenable si les Français venaient à rompre ce traité de suspension d'armes. Tous les militaires, qui étaient en même temps membres du conseil souverain, avaient été appelés à cette séance, et leur présence avait beaucoup contribué à faire adopter les mesures vigoureuses proposées par l'avoyer. Mais dès que les officiers furent partis pour rejoindre leurs corps, les antagonistes de Steiguer reprirent leur influence, et tous les fondés de pouvoir, armés ou non armés, du directoire, se surpassèrent les uns les autres en fourberies. L'ultimatum des pentarques français arriva; ils exigeaient la dissolution du gouvernement et le licenciement des troupes. Des délais, adroitement prolongés par de fausses promesses, avaient donné au général Brune le temps de réunir 45,000 hommes contre l'armée helvétique. Grâce à ses efforts, les Suisses, pleins d'un amour fanatique pour leur patrie, se défiaient, les cantons des cantons, et les milices de leurs officiers. Après la journée qui fut la dernière pour l'ancienne république, on vit des soldats montrer des lettres supposées de leurs chefs, par lesquelles ceux-ci s'engageaient à trahir et à faire battre l'armée. Plus de 2,000 soldats bernois avaient reçu des billets semblables. Telle était la disposition des troupes opposées aux Français. Dans une nouvelle séance du grand conseil, il fut décidé, à une majorité de quelques voix, que les résolutions prises le 26 février, à Berne, seraient rapportées, et que l'ancien gouvernement serait remplacé par un gouvernement provisoire. Steiguer n'avait que trop prévu l'issue fatale de cette séance. Dans le moment où, pour la dernière fois, il se décorait du costume d'avoyer, prêt à partir pour l'hôtel de ville, il adressa à son gendre, M. May de Rund, ces paroles mé-

morables : « Il ne me reste qu'une formalité à « remplir; après quoi, mon ami, nous nous « rendrons ensemble là où l'honneur et le devoir « nous appellent. » La séance était à peine levée qu'une agitation extrême se manifesta dans la ville et dans les environs. Tous les présages d'une catastrophe prochaine apparaissaient violemment; le commandant de la place crut devoir offrir à Steiguer une garde pour sa sûreté personnelle : « J'ai toujours, répondit-il, rempli « mes devoirs envers la patrie; de la part de « qui aurais-je quelque chose à craindre? » Voyant la décision du grand conseil prise à la honte et pour la ruine de son pays, l'avoyer s'écria : « La république est finie; mes fonctions « sont terminées; je n'ai plus rien à faire ici, « je n'ai plus de patrie. » Par une ancienne loi, l'avoyer en exercice était tenu, en temps de guerre, de commander l'armée le jour du combat. Quoique cette honorable obligation ne liât plus le premier magistrat du canton, redescendu parmi les simples citoyens, il oublia son âge de soixante-neuf ans et alla rejoindre le général d'Erlach. Le vénérable vieillard passa la nuit du 4 au 5 mars dans la forêt de Grauholz, entre Soleure et Berne, à côté du général. 6,000 hommes défendaient la position de Fraubrunnen, à trois lieues de la capitale; mais après avoir été battus, ils se retirèrent, vivement poursuivis, sur la position du Grauholz. Au milieu d'un grand abattis d'arbres, tout au travers du grand chemin, se trouvait le tronc renversé d'un chêne majestueux. Ce fut là que se plaça le dernier des avoyers de Berne, pour être mieux vu de ses fidèles soldats et pour soutenir leur courage par son exemple. Exposé à un feu meurtrier de mousqueterie et de mitraille, il voyait tomber tous les braves qui combattaient autour de lui : il semblait être le seul qui ne pût rencontrer la mort glorieuse qu'il cherchait. Enlevé malgré lui, et entraîné dans la déroute générale qui fut suivie de la prise de Berne, Steiguer passa à la vue de sa ville natale, jeta sur elle un dernier regard de douleur et se dirigea vers l'Oberland. Le gouvernement avait réuni dans les montagnes des munitions de toute espèce comme une dernière ressource; et l'avoyer était convenu de ce point de ralliement avec le général d'Erlach. Au milieu des cris de désespoir qui retentissaient d'un bout du pays à l'autre, Steiguer, excédé de fatigue, arriva au village de Wichdorff, dans l'instant où une troupe de paysans frénétiques venaient de massacrer le brave général d'Erlach. Ce respectable septuagénaire allait subir le même sort; cent baïonnettes sont dirigées vers lui : « Avant de me frapper, insensés, s'écria-t-il, il « faut que vous sachiez à qui vous allez ôter la « vie. » Les décorations de son ordre le font reconnaître : les armes tombent des mains de ces hommes égarés, criminels sans le vouloir, et le vieillard continue sa route. Il gagna sans accident Thoun et Brientz. Mais les mêmes rumeurs de trahison, propagées par les agents de la France, se répandirent bientôt dans l'Oberland, et les braves et crédules montagnards partagèrent l'égarement et la fureur des soldats. Steiguer fut obligé pour sa propre sûreté de s'éloigner, ainsi que toutes les familles bernoises qui étaient venues se réfugier dans l'Oberland. Il traversa les cantons d'Underwald et de Schwitz, et de là parvint à Lindau, d'où il se rendit à Ulm, auprès de sa famille. Dès cette époque, l'illustre avoyer, voyant l'asservissement de sa patrie consommé, n'eut plus qu'une pensée, celle de la venger et de la soustraire à un joug étranger. L'influence qu'il conserva en Suisse fut des plus remarquables : malgré tous les efforts du nouveau gouvernement helvétique, on vit des hommes marquants de tous les cantons accourir auprès de lui. « Le mal est fait, écrivait-il à son « ami l'historien Muller, dans le mois de mai « 1798; il faut chercher à le réparer : voilà notre « tâche; et le devoir de la remplir avec zèle, « pendant le peu de temps que j'ai encore à « vivre, m'est imposé en particulier par la ma- « nière en quelque sorte miraculeuse dont la « Providence m'a sauvé dans ces derniers événe- « ments (1). » Il partit pour Vienne, en juin 1798. Cependant un grand nombre de jeunes gens avaient quitté la Suisse pour se soustraire aux mesures oppressives du nouveau gouvernement; Steiguer, qui était considéré comme chef de tous les amis de l'ancienne indépendance, fut leur point de ralliement. En 1799, des corps de Suisses se formèrent; la prestation du serment du premier régiment commandé par le colonel de Rovéréa, offrit le spectacle le plus imposant. Après que toute la troupe eut juré, entre les mains du vénérable septuagénaire, de rester fidèle à la patrie, lui-même, en uniforme, contracta le même engagement entre les mains du colonel. Peu de jours après, ce régiment se couvrit de gloire à Nœfels et à Wallenstadt. Après la bataille de Zurich (25 septembre), Steiguer, entraîné dans la retraite de l'armée russe, quitta de nouveau la Suisse pour n'y plus revenir. Une apoplexie termina sa carrière à Augsbourg, le 3 décembre 1799. Sa mort répandit la consternation, non-seulement chez les Suisses émigrés, dont il était entouré, mais aussi dans l'intérieur du pays, parmi tous ceux qui se flattaient encore de le voir un jour rendre à sa patrie son indépendance et son ancienne considération. Cet événement produisit même une profonde impression chez les amis du nouvel ordre de choses; et l'on entendit le directeur helvétique Laharpe, parler de ce *généreux ennemi* avec l'admiration et le respect qui lui étaient dus. Les généraux des deux armées impériales, les autorités de la ville

(1) La constitution que l'avoyer Steiguer désirait pour la Suisse se trouve dans une brochure imprimée à Londres et connue sous le titre de *Constitution américaine.*

d'Augsbourg et les ministres des puissances coalisées assistèrent aux obsèques de Steiguer, en habit de deuil; et les troupes russes qui se trouvaient dans les environs furent réunies pour rendre les honneurs militaires à l'illustre défunt. Le régiment de Rovéréa, le crêpe au bras, ouvrait la marche, et tous les Suisses qui étaient alors à Augsbourg suivaient le cercueil. Il était réservé à cet homme célèbre de recevoir deux fois les honneurs de la sépulture : lorsque la médiation de Napoléon eut rendu à la Suisse une sorte d'indépendance, le gouvernement bernois, affligé de penser que les restes du grand avoyer étaient déposés dans une terre étrangère, obtint du conseil de la ville d'Augsbourg qu'ils fussent exhumés. Trois commissaires bernois furent députés pour recevoir le cercueil, et les autorités d'Augsbourg donnèrent, à son départ, de nouveaux témoignages de leur vénération pour la mémoire de l'illustre défunt. Le convoi trouva aux frontières du canton de Berne une députation du conseil d'Etat. Le 16 avril 1805, il entra dans la capitale, au son de toutes les cloches, et la dépouille mortelle de l'avoyer Steiguer fut déposée d'abord à l'hôtel de ville, dans cette même salle où il avait longtemps rempli les fonctions de premier magistrat de la république. Le cercueil fut ensuite porté dans une tombe à la gauche du chœur de la cathédrale. On y voit aujourd'hui un mausolée, qui est en pendant avec celui du duc Berchtold de Zæhringen, fondateur de la ville de Berne. S—y.

STEIN (Georges-Guillaume), célèbre médecin et accoucheur, né le 3 avril 1737, à Cassel en Hesse, où son père était valet de chambre du landgrave Guillaume VIII, et tailleur de la cour. Il fréquenta le collége dit *Carolinum* de sa ville natale, étudia la médecine, depuis 1756, à Gœttingue, et fit, en 1760, un voyage à Strasbourg, Paris et Leyde pour se perfectionner dans l'art des accouchements. Après son retour dans sa patrie, il y pratiqua la médecine, obtint, en 1764, la chaire de professeur de médecine, de chirurgie et d'accouchements au collége de *Carolinum,* et en 1766, le titre de médecin de la cour. Depuis 1763, il dirigea la maison d'accouchement et des enfants trouvés, fondée dans le courant de cette année, jusqu'au moment de sa suppression, en 1787. En 1791, il fut nommé professeur à l'université de Marburg, et directeur d'une maison d'accouchement, qu'il dota d'une bibliothèque relative à cet art, et d'une riche collection d'instruments. Plusieurs sociétés savantes le reçurent dans leur sein; il mourut le 24 septembre 1803, sans avoir été marié. Les élèves qu'il a formés, les découvertes qu'il a faites dans son art, les écrits qu'il a composés, le placent honorablement parmi ceux qui ont contribué aux progrès de la médecine en Allemagne. Doué d'une grande activité, mais peu communicatif et très-réservé, il avait pour maxime : *Nihil adminari.* Ses écrits sont : 1° *Théorie de l'art des accouchements*, Cassel, 1770, in-8°; 7e édit., 1805, in-8°; 2° *Pratique des accouchements dans les cas graves et contre nature,* Cassel, 1772, 7e édit., 1805, in-8°; 3° *Catéchisme pour les sages-femmes*, Lemgo, 1776; Francfort, 1785, in-8°; 4° *Opuscules relatifs à la pratique des accouchements,* Marburg, 1798, in-8°; 5° *Catéchisme à l'usage des sages-femmes,* ibid., 1801, in-8°; 6° *Observations sur les accouchements,* ouvrage posthume, publié par George-Guillaume Stein, professeur à Marburg (neveu de l'auteur), 1807, in-8°. On a publié : *Memoria G. W. Stein; scripsit Creuzer,* Marburg, 1803, in-4°. M—dj.

STEIN (Charles, baron de), ministre prussien, fut un des hommes d'État les plus distingués de son époque. Né en 1756, dans le duché de Nassau, d'une famille opulente et très-ancienne, il reçut dans la maison paternelle une éducation soignée, et qu'il termina par des voyages en Allemagne et en Angleterre. A l'âge de 25 ans il entra dans l'administration des mines et fut nommé directeur dans le comté de Marck en Westphalie. La sagesse et l'habileté qu'il y déploya le firent remarquer du grand Frédéric; et il fut porté, en 1784, à la direction générale des douanes et accises du royaume. Il donna dans ces importantes fonctions une grande impulsion au commerce, à l'industrie, et se fit dès ce temps-là une brillante réputation. Envoyé auprès de l'électeur de Mayence d'Erthal, il réussit à l'entraîner dans la confédération du Nord formée par la Prusse. Ce succès ne l'éleva pas néanmoins très-haut dans la carrière diplomatique, Par suite de quelque dissidence avec Haugwitz et d'autres ministres, il reçut ensuite son congé en termes peu gracieux. Dès lors il vécut dans ses terres, se livrant à de profondes études sur l'histoire et la science de l'homme d'État. Ce ne fut qu'après les plus grands revers de la Prusse et la retraite forcée de Hardenberg que le roi Frédéric-Guillaume III, voulant le remplacer par un homme digne de sa confiance, jeta les yeux sur le baron de Stein. Il rejoignit ce prince à Memel, le 6 octobre 1807, et devint son premier ministre, son intime conseiller. Ennemi prononcé des systèmes d'innovations modernes, il croyait cependant à la nécessité de faire des concessions au peuple et pensait que des réformes étaient nécessaires. Pour arriver au rétablissement de la monarchie prussienne, il fallait nécessairement réunir dans un seul but tous les partis, en offrant à chacun certains avantages depuis longtemps attendus. C'est dans cette vue que, dès le 9 octobre, quatre jours après son entrée au ministère, il fit signer par le roi une ordonnance qui donnait aux roturiers le droit, jusque-là exclusivement réservé aux nobles, d'acquérir des biens fonds, et aux nobles celui de se livrer, sans déroger, au commecre et à l'industrie. Par la même ordonnance la noblesse fut assujettie au paye-

ment de l'impôt foncier, et toute espèce d'engagement, de servage ou de corvée fut prohibée. En même temps fut créé un système municipal électif, et des délais furent accordés aux propriétaires débiteurs ; enfin des secours furent assurés aux nombreux employés que les événements avaient privés de leurs traitements. Ces innovations étaient, au reste, la pensée du baron de Stein, pensée consignée, dès 1808, dans son ouvrage intitulé *Testament politique*. Tout fut mis en usage pour populariser la restauration de la monarchie; mais à côté de ces importantes concessions le baron de Stein n'oublia rien de ce qui devait conserver au pouvoir la force nécessaire dans des circonstances aussi difficiles; et il organisa tous les moyens de résistance et d'agression contre l'oppresseur de sa patrie. C'est dans ce but honorable que, de concert avec les Arndt, les Scharnhorst, il fut le protecteur, peut-être même le fondateur de ces sociétés secrètes qui, sous le nom de *Tugendbund* (société de la vertu), eurent tant de part à la délivrance de l'Allemagne. On sait que pour réunir ainsi dans un même but toutes les classes et toutes les parties du vaste empire germanique, il fallut leur faire de grandes concessions. Quelque secrètes que fussent alors les opérations de Stein et de ses amis, Napoléon, qui avait dans toutes les parties de l'Allemagne de nombreux émissaires, ne tarda pas à en être informé. Il se plaignit dans des notes véhémentes, et interpella ensuite directement le roi Frédéric-Guillaume. Il demanda l'expulsion de Stein, en même temps que celle de Hardenberg, et finit par le mettre au ban de l'empire, dans un ordre impérial et royal daté de Bayonne. Stein se réfugia d'abord en Autriche, auprès de son digne ami, le comte de Stadion (*voy.* ce nom), puis en Russie, où il fut parfaitement accueilli par l'empereur Alexandre, et où il put rendre à son pays des services peut-être encore plus réels et plus éminents qu'il n'avait fait en Prusse. Il était à St-Pétersbourg au moment où se forma la coalition contre la France, et l'on ne peut pas douter qu'il n'y ait fortement contribué. Il n'avait pas cessé d'entretenir des relations sur tous les points de l'Allemagne, et sitôt que fut commencée la campagne de Saxe, en 1813, on le vit accourir et donner l'impulsion qui éclata alors sur tous les points. Après la bataille de Leipsick, les trois puissances coalisées le chargèrent de l'administration de toutes les provinces reconquises en Allemagne. Dans l'invasion de 1814, il accompagna le roi de Prusse à Paris, et il le pressa vivement de profiter de tous les avantages de la victoire, incapable de fléchir et d'entrer dans des voies d'accommodement. Dès le commencement de la campagne il était d'avis que, pour avoir la paix, il fallait pénétrer jusque dans la capitale de l'empire français et y détruire le trône de Napoléon. Quand les alliés y furent entrés, il insinua, heureusement sans succès, qu'il fallait diminuer la France de plusieurs provinces. C'était son habitude de risquer ses insinuations pendant les parties de whist dans les cercles diplomatiques, et de lâcher ses plaisanteries, quelquefois grossières, pendant le jeu. Apprenant que Talleyrand allait prendre part au congrès de la paix, il ferma ses poches et prétendit qu'on ne pourrait plus sortir le soir sans danger. Il n'était pas plus content de la présence de Castlereagh, disant que l'Angleterre envoyait un âne pour diplomate. Aussi il ne parut qu'un instant au congrès de Vienne et se retira dans ses terres, où il vécut en observateur. Ce ne fut qu'en 1827 qu'il reparut sur la scène politique et fut nommé ministre, puis maréchal des Etats de Westphalie. En 1830, il reçut le même témoignage de confiance et ne put s'y soustraire malgré le mauvais état de sa santé. Il mourut dans son château de Cappenberg, le 29 juin 1831. Ainsi donc il put voir s'accomplir la révolution de juillet 1830. Personne mieux que lui n'avait prévu cet événement, et personne n'en a mieux apprécié les effets et les causes, comme il est aisé de le voir dans sa correspondance avec son ami Gagern, qui a été publiée en 1833. Le baron de Stein avait publié vers 1809 une espèce de *Testament politique*, où se trouvent également des pensées très-remarquables et très-justes. Doué d'un caractère très-énergique comme administrateur, il avait pris de très-bonnes mesures pour améliorer le bien-être des provinces; mais dans ses relations avec ses subordonnés et même avec des personnes qui ne dépendaient pas de lui, il était quelquefois brusque jusqu'à la rudesse. On lui a rendu cette justice que, dans ses hauts emplois, il n'a jamais cherché à s'enrichir. D—G.

STEIN (Chrétien-Godefroi-Daniel), l'un des savants de l'Allemagne les plus distingués de notre époque, était docteur en philosophie et professeur au gymnase de Berlin. Né à Leipsick, le 14 octobre 1771, fils d'un marchand de cette ville, il fit ses premières études à Saint-Nicolas, puis à l'université, où il étudia spécialement la théologie et la géographie. En 1774, il fut appelé par Frédéric Gœdicke, qui l'avait personnellement apprécié, au séminaire des écoles savantes, d'où il ne sortit qu'en 1797 pour être instituteur au gymnase. En 1802, il obtint le titre de professeur royal et successivement son admission dans plusieurs sociétés savantes à Iéna, à Erlangen, à Erfurt. Lors de la fondation de l'université de Berlin, il y fut nommé professeur d'histoire et de statistique. Depuis cette époque, il habita la capitale de la Prusse où il était secrétaire de la *Société de géographie*, l'une des associations littéraires les plus distinguées de l'Allemagne. Il mourut dans cette ville le 14 juin 1830. Ses écrits sont nombreux, et la plupart, devenus classiques, ont obtenu plusieurs éditions; entre autre ses *Voyages dans les principales capitales de*

*l'Europe centrale*, Leipsick, 1827 à 1829, 7. vol. in-8°. Il fut le collaborateur de plusieurs journaux littéraires et scientifiques, et donna une bonne traduction allemande des *Forces productives et commerciales de la France*. Lui-même a publié le catalogue détaillé de ses écrits dans le volume intitulé *la Ville de Berlin savante*, qui fut publié en 1825. B—H—D.

STEINBACH. *Voyez* ERWIN.

STEINBART (GODEFROI-SAMUEL), théologien et philosophe allemand, naquit à Zuellichau, en 1738. Ses parents l'élevèrent dans les principes du piétisme : mais l'étude des écrits de Locke et de Wolf le poussa vers d'autres idées. La guerre de sept ans le força à quitter l'université de Halle ; il se transporta successivement à Francfort-sur-l'Oder et à Berlin, et il revint dans sa patrie, où il se mit à la tête d'une maison d'éducation. Ses travaux sur la pédagogie attirèrent l'attention du gouvernement prussien : en 1774, il fut nommé professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder ; en 1787, conseiller supérieur des écoles, et plus tard, conseiller de consistoire. Il s'est surtout fait connaître par un livre qui fit quelque bruit lors de sa publication : *Système de philosophie pure, ou Théorie du bonheur selon le christianisme* (Berlin, 1778 ; réimprimé en 1780, 1786 et 1794). Steinbart se proposait de réconcilier avec les principes du christianisme la doctrine alors fort accréditée de l'intérêt personnel bien entendu ; il prétendait aussi que l'homme ne saurait parvenir à la connaissance de la vérité. En réponse aux critiques que souleva cet ouvrage, il écrivit les *Entretiens philosophiques pour servir d'explication à la* Théorie du bonheur selon le christianisme, qui parurent en trois livraisons (1782-1784). Parmi ses autres ouvrages, on remarque l'*Introduction utile de l'entendement à l'art de penser par soi-même d'une manière régulière* (1780 ; 3e édit., 1793) et les *Notions fondamentales de la théorie du goût* (1785). L'*Essai sur l'éloquence dans l'enseignement chrétien* (1779 et 1784) contient de très-bonnes vues au sujet de l'homélitique. Les écrits de Steinbart trouvèrent en leur temps de nombreux lecteurs ; mais aujourd'hui ils sont oubliés, et ses théories ont vécu. Les amis de la philosophie en Allemagne se sont portés dans une tout autre direction. Ce professeur est mort en février 1809. Z.

STEINBOCK. *Voyez* STENBOCK.

STEINER (WERNER), né, vers le milieu du 15e siècle, à Zoug, en Suisse, d'une famille dès longtemps illustrée par les armes (1), entra de bonne heure dans la même carrière, et se distingua à la tête des troupes de son canton, aux batailles de Dornach et de Marignan. Il mourut, en 1517, dans sa ville natale, dont il était grand bailli. On a de lui une chronique de la Suisse, de 1503 à 1513, et une relation de la bataille de Marignan. — *Werner* STEINER, l'un de ses fils, né à Zoug, en 1492, fit un pèlerinage à Jérusalem, et y reçut un brevet de protonotaire apostolique en 1519. A son retour, il embrassa la réformation de Zwingli, son ami. Il a fait, sur la Chronique d'Etterlin, des notes estimées et faussement attribuées à son père. On a encore de lui une chronique, de 1503 à 1516, qui est restée manuscrite. — STEINER (Jean-Gaspard), de la même famille, né vers le commencement du 17e siècle, se fit catholique à la fin de sa carrière, et s'exprima avec beaucoup de force contre son ancienne croyance, surtout dans l'ouvrage intitulé *Description allégorique de la Suisse*, Turin, 1682, in-12. On a encore de lui : *Table géographique de la Suisse*, 1680. — STEINER (Jean-Jacques), de la même famille, né, en 1724, au château de Hégi, près de Winterthur, entra, en 1746, au service de France, dans le régiment de Monin, où il devint lieutenant et aide-major. Lors de la création du régiment de Lochmann, de l'Etat de Zurich, en 1752, il fut fait capitaine commandant de la compagnie Muralt, et devint capitaine effectif en 1757. Il se distingua dans la guerre de sept ans, fut dangereusement blessé à Crevelt, et, ayant continué de se signaler, obtint une commission de colonel en 1770, devint brigadier en 1780, commandeur de l'ordre du Mérite militaire en 1783, maréchal de camp en 1784, et se retira en 1792 bailli de Regensberg (canton de Zurich), où il demeura jusqu'à la révolution de 1798 Il montra un grand courage et un grand dévouement dans les événements de 1795 à 1802, et commanda nommément, en 1795, à l'affaire de Stæfner, le corps zurickois envoyé pour réduire les rebelles des bords du lac de Zurich. En 1802, le général Andermatt ayant établi son camp devant les portes de la ville de Zurich, les 8 et 9 septembre, commença à tirer sur la place avec des canons et des obusiers. Ce bombardement durait depuis dix-huit heures, lorsque Steiner, ayant réuni quelques centaines d'hommes, attaqua les assiégeants, infiniment supérieurs en nombre, et fut obligé, après un combat très-vif, de se replier sur Regensberg ; mais l'armée helvétique fut néanmoins forcée de décamper du Zurichberg, par la convention du 15 septembre. Steiner est mort en 1808. — Son fils Gaspar, capitaine au service d'Angleterre, né en 1770, entré, en 1783, dans le régiment de son père, quitta, comme lui, le service de France, en 1792 ; entra, en 1793, au service d'Autriche, dans les chasseurs tyroliens, revint bientôt après à Zurich, où il remplit quelques emplois ; entra sous-lieutenant, en 1796, au régiment de Roll ou royal étranger, au service d'Angleterre, et mourut, en 1797, dans l'île St-Christophe, à la suite d'une chute. M—D j.

STEINTA (MAURICE), célèbre graveur allemand, naquit dans la localité de son nom, en 1791. Il y fit ses premières études à l'académie de Dresde,

(1) Son père, son aïeul et ses deux oncles avaient péri sur le champ de bataille.

où il exécuta des œuvres qui donnaient des espérances que l'avenir justifia. Il se rendit ensuite en Italie, à Florence d'abord, où il travailla sous la direction de Morghen, puis à Milan où il se perfectionna dans les ateliers de Longhi. Il forma alors sa manière sur le Christ du Titien, ce modèle de la force unie à la grâce. Revenu à Dresde, il grava le portrait de Fra Bartolomeo que l'on voit dans cette capitale, ainsi que le *Massacre des Innocents*, d'après Raphaël, enfin, la *Madone d'Holbein*, appartenant au même musée et exposée au Louvre, à Paris. Il grava en dernier lieu la *Vierge de St-Sixte*, d'après Raphaël. En 1852, Steinta fit le voyage d'Espagne pour y graver la *Vierge au poisson* de ce grand peintre. Cette œuvre, qui n'est pas indigne du modèle, a figuré à l'exposition universelle de Paris, en 1855. Steinta a obtenu diverses distinctions. Le roi de Prusse lui a conféré l'ordre de l'Aige-Rougle, et, en 1853 et 1855, des médailles lui ont été décernées à Paris. Ce remarquable artiste est mort à Dresde, le 21 décembre 1858. Z.

STELLA (Aruntius ou Laruntius), poëte latin issu d'une famille consulaire, était né à Padoue et vivait sous Titus et sous Domitien, en même temps que Martial et Stace, ses amis. Il remplit à Rome les fonctions de préteur, de duumvir, et, suivant quelques-uns, il fut membre du sénat. Il parvint à la fortune en épousant une jeune Napolitaine de noble origine, veuve et possédant de très-grands biens. Elle se nommait Violantilla ; sa beauté et son mérite avaient rendu Stella éperdument amoureux. Il la célébra dans un poëme élégiaque intitulé *Asteris*, qui est malheureusement perdu ainsi que ses autres ouvrages, lesquels consistaient surtout en élégies, où l'on distinguait la *Colombe*, que l'amitié « sans doute aveugle (1) » de Martial mettait au-dessus du *Moineau* de Catulle (Mart. *Epigr.* 1, 8.) Dans beaucoup d'autres endroits, le poëte de Bilbilis a parlé avec éloge de celui de Padoue. Ces deux poëtes mangeaient souvent ensemble, se lisaient réciproquement leurs vers et se faisaient de mutuels présents. Stace, qui chérissait aussi Stella, lui a dédié le premier livre de ses *Sylves*, dont la seconde pièce est l'*Epithalamion Stellæ et Violantillæ*, en 277 hexamètres. Ce chant nuptial n'est sûrement point comparable à ce que nous avons en ce genre de l'amant de Lesbie. Ce n'en est pas moins un morceau ingénieux, plein de mouvement, de chaleur, de vie, et il ne se ressent nullement de la rapidité de la composition (Stace assure l'avoir écrit en deux jours). Rien de plus riant et de plus frais que la plupart des descriptions qui ornent ce petit ouvrage. Le tableau des charmes de la nouvelle mariée, compatriote de l'auteur, est des plus gracieux. Il en est de même de la peinture des qualités aimables et du talent poétique de Stella. Il est fâcheux d'avoir à ajouter que le même auteur loua bassement Domitien et chanta ses prétendues victoires sur les Daces et sur les Sarmates. Au reste, il n'aurait fait en cela qu'imiter ses deux amis, qui prostituèrent leurs muses à l'odieux tyran. On ne saurait les excuser un peu tous les trois qu'en disant avec Cormiliolle, l'un des traducteurs de Stace, « qu'ils redoutaient la férocité « du monstre et qu'ils le flattaient comme on « caresse un tigre pour tâcher de l'apprivoi- « ser. » B—L—U.

(1) Noël, *Notes sur Catulle*. Ailleurs, il dit que Martial « suivait l'usage des flatteurs de tous les temps, qui font leur cour « aux vivants aux dépens des morts ». Nous préférons la première explication.

STELLA (François), peintre, né à Malines en 1563, apprit de son père les premiers éléments de son art. En 1576, il suivit à Rome Martel Ange, qui plus tard se fit jésuite et devint un habile architecte. Après s'être perfectionné, François revint en France, et s'étant fixé à Lyon, s'y maria avec la fille d'un notaire de la Bresse et y exécuta un grand nombre de tableaux qui lui acquirent de la réputation. Il peignit à fresque, dans l'église des Minimes, entre les pilastres, un *Christ de douleur*, une *Vierge*, un *St-Sébastien*, un *St-Roch*, un *St-François de Paule* et un *St-Antoine*. Dans l'église de St-Jean, on voit de lui un *Christ au tombeau*, dans lequel il a introduit son portrait dans la figure d'un de ceux qui accompagnent le corps du Sauveur. Ce tableau, de 6 pieds de haut sur 18 de large, est peint sur bois. Le tableau du grand autel des Célestins, représentant une *Descente de croix*, est de lui. Enfin il peignit à fresque les sept sacrements, dans la sacristie des cordeliers ; et les religieux, outre le prix convenu, lui accordèrent, pour lui et ses descendants, le droit de se faire enterrer dans le chœur de leur église, au bas des degrés du grand autel. La plupart des autres églises de Lyon possèdent quelques-unes de ses productions. Il n'avait point de talent pour le paysage ; et il aurait été plus loin s'il n'était mort à 42 ans, le 26 octobre 1605. Il fut enterré aux cordeliers, dans la sépulture qu'ils lui avaient accordée. — *Jacques* Stella, son fils et son élève, naquit à Lyon en 1595, si l'on doit s'en rapporter à l'inscription mise au bas de son portrait gravé par sa nièce Claudine ; il n'avait que neuf ans lorsque son père mourut ; et il commençait dès lors à manifester les plus rares dispositions. Il continua de s'exercer dans la peinture ; et, à vingt ans, il entreprit le voyage d'Italie. Le grand-duc Côme II, frappé de son talent et de sa jeunesse, l'employa à divers travaux. Après un séjour de sept ans en Toscane, il se rendit à Rome, en 1623, accompagné de son frère François, et s'y livra à l'étude avec une nouvelle ardeur. Poussin l'aida de ses conseils et de son exemple. Le premier ouvrage qu'on lui confia fut la peinture de tous les tableaux nécessaires à la canonisation de St-Ignace, de St-Philippe de Neri, de Ste-Thérèse et de St-Isidore. Il fit plus de cent

dessins de *Prophètes*, de *Sibylles*, d'*Apôtres*, de *Martyrs*, etc., qui ont été gravés en bois et en camaïeu, par Paul Maupin d'Abbeville. Il fut aussi chargé de faire, pour le bréviaire du pape Urbain VIII, une suite de dessins qui a été gravée par Audran et Gruter. Il s'amusait à peindre en petit, avec une extrême délicatesse; et l'on cite en ce genre une bague sur laquelle il avait représenté le *Jugement de Pâris*, dans une composition de cinq figures. Deux tableaux, peints pour le roi d'Espagne, engagèrent ce prince à l'appeler dans ses Etats. Il était prêt à s'y rendre lorsque ses ennemis, à l'aide d'une fausse accusation, parvinrent à le plonger dans une prison. Il employa le temps de sa captivité à dessiner au charbon, sur le mur de sa chambre, une *Vierge avec l'enfant Jésus*, que bientôt tout Rome alla visiter. Ce trait a fourni le sujet d'un charmant tableau au peintre Granet. L'innocence de Stella ayant été reconnue, plusieurs de ses accusateurs furent fouettés en public, et il eut la satisfaction de voir la Vierge qu'il avait dessinée devenir l'objet des hommages des prisonniers, qui établirent au-dessous une lampe toujours allumée, devant laquelle ils allaient prier. Il ne voulut pas cependant demeurer plus longtemps à Rome, et il se hâta de retourner en France, sous la protection du duc de Créqui, dont il avait obtenu l'estime. Le cardinal de Richelieu, qui avait entendu parler de son talent et de son projet d'aller en Espagne, ne le sut pas plutôt arrivé à Paris qu'il le fit appeler; et, pour le déterminer à ne point quitter la France, lui fit donner le titre de peintre du roi, une pension et un logement au Louvre. C'est en cette qualité que Stella fut le premier qui peignit le portrait de Louis XIV, encore Dauphin. Il composa plusieurs grands tableaux pour l'Espagne. La reine le chargea de peindre la chapelle du Palais-Royal et lui demanda quelques tableaux pour son cabinet. Le cardinal de Richelieu en voulut aussi pour son palais de Paris et son château de Richelieu. En 1645, Stella reçut le cordon de St-Michel et le brevet de premier peintre du roi. Quoique d'une faible santé, il était infatigable au travail. Durant les longues soirées d'hiver, lorsqu'il ne pouvait plus peindre, il s'occupait à dessiner des suites de *Sujets tirés de la vie de la Vierge*, des *Jeux d'enfants*, un grand nombre de *Vases*, etc. Ces dessins, recommandables par le fini, sont en général arrêtés à la plume, lavés au bistre ou à l'encre de la Chine et rehaussés de blanc. Le froid qui règne dans toutes les têtes, des figures peu contrastées et souvent roides suffisent pour distinguer ses dessins. Les tableaux qu'il a exécutés à Paris ont particulièrement assuré sa gloire. On cite surtout le *Jeune Jésus disputant avec les docteurs de la loi*, qu'on voyait au noviciat des jésuites; — le *Baptême de Jésus-Christ*, dans l'église St-Gervais; — le *Miracle des cinq pains* et la *Samaritaine*, aux carmélites du faubourg du Temple; — et l'*Annonciation*, dans un des trumeaux des croisées du dôme de l'Assomption, etc. Sa manière de peindre est agréable et fine; il cherchait à imiter Poussin, et nul peintre n'en a plus approché. C'est dans les *Jeux d'enfants*, dans la *perspective* et l'*architecture* qu'il excellait. Son dessin, quoiqu'il consultât peu la nature, ne manque pas de correction; son coloris est de pratique et quelquefois un peu rouge; mais son défaut capital est la froideur. Ses derniers ouvrages sont seize petits tableaux des *Plaisirs champêtres* et des *Arts*, et trente-deux petits sujets de la *Passion de Jésus-Christ*. Le musée du Louvre possède deux tableaux de Stella : *Minerve venant visiter les Muses* et *Jésus-Christ recevant la Vierge dans le ciel*. Stella mourut à Paris, le 29 avril 1657, et fut enterré à St-Germain l'Auxerrois. On ne lui connaît d'élèves que son neveu, Antoine Bouzonnet, dit *Stella*, et un Lyonnais nommé Georges Charmeton. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs sujets de sa composition, dont les uns sont marqués d'une *étoile*, par allusion à son nom. On fait cas principalement de la pièce qui représente *Jésus-Christ descendu de la croix et pleuré par ses parents et ses disciples*. Celle qui a pour objet la *Cérémonie des hommages que les villes de la Toscane rendent au grand-duc le jour de la St-Jean*, très-grand in-folio en travers, gravée en 1621, et dédiée au grand-duc Ferdinand II, est extrêmement rare. — *François* Stella, frère du précédent, né à Lyon en 1603, suivit son frère dans tous ses voyages et ne se sépara de lui que pour se marier à Paris. Il exécuta quelques tableaux dans le même style que Jacques, mais avec moins de force. Son mariage lui occasionna une multitude de procès qui le détournèrent de la peinture, détruisirent sa santé et le conduisirent au tombeau, à l'âge de 44 ans. Il mourut en 1647, sans laisser d'enfants. — *Antoine* Bouzonnet Stella, neveu des deux précédents, né à Lyon le 25 novembre 1637, et mort aux galeries du Louvre le 9 mai 1682, était fils d'Etienne Bouzonnet Stella, frère de Jacques, et orfévre estimé. Il fut élève de son oncle Jacques, dont il saisit parfaitement la manière; il exécuta dans sa ville natale plusieurs tableaux estimés. Il obtint le même succès à Paris, où il fut admis dans l'Académie de peinture, le 27 mars 1666, sur les *Jeux pythiens* (au Louvre). Il a gravé plusieurs morceaux à l'eau-forte; on estime particulièrement : 1° un *Paysage* où, d'un côté, on voit le Tibre appuyé sur son urne, ayant à ses pieds la louve qui allaita Romulus et Rémus; de l'autre, un second fleuve tenant en main une rame. Entre ces deux fleuves, on aperçoit la ville de Rome. 2° *Moïse défendant les filles de Jéthro*, d'après Poussin, très-grande pièce en travers. — *Claudine* Bouzonnet Stella, sœur du précédent, née à Lyon le 6 juillet 1636, apprit la peinture de son oncle Jacques et montra un talent réel pour cet art;

mais elle préféra cultiver la gravure, dans laquelle elle s'est montrée vraiment supérieure. Elle a surpassé infiniment Pesne. Elle a gravé, d'après son oncle : 1° une *Suite de dix-sept pastorales*, y compris le titre; 2° une *Suite de sujets rustiques et de jeux d'enfants;* 3° le *Mariage de Ste-Catherine*, d'après Poussin; 4° *Moïse exposé sur les eaux;* 5° *St-Pierre et St-Jean, guérissant le boiteux;* 6° une *Ste-Famille;* 7° une autre *Ste-Famille avec plusieurs enfants qui apportent des fleurs;* 8° *Moïse frappant le rocher;* 9° *Jésus-Christ mis en croix entre les deux larrons*, estampe connue sous le nom du *Grand Calvaire*. Ces deux derniers morceaux sont des chefs-d'œuvre, et les deux pièces capitales de Claudine. Cette habile artiste mourut à Paris aux galeries du Louvre, le 1er octobre 1697. — *Françoise* Bouzonnet Stella, sœur de la précédente, née le 12 décembre 1638, cultiva aussi la gravure. On connaît d'elle une *Suite de soixante-six planches d'ornements antiques*, et une autre *Suite de cinquante-six vases*, d'après son oncle Jacques. Voyant qu'elle ne pourrait atteindre à la réputation de sa sœur Claudine, elle se contenta de l'aider beaucoup dans ses travaux, et mourut le 18 avril 1691. — *Antoinette* Bouzonnet Stella, sœur des précédentes, née à Lyon, le 24 août 1641, apprit aussi de son oncle les éléments de la peinture; mais, comme ses sœurs, elle cultiva la gravure et y montra un talent presque aussi précieux que celui de Claudine. On ne connaît d'elle que deux gravures, mais qui suffisent pour attester sa supériorité, ce sont : 1° *Romulus et Rémus allaités par la louve*, d'après son frère Antoine; 2° l'*Entrée de l'empereur Sigismond à Mantoue*, d'après une longue frise de stuc, exécutée dans le palais du Té, sur les dessins de Jules Romain. Une chute qu'elle fit abrégea ses jours, et elle mourut à Paris, le 20 octobre 1676. — Nous ne saurions mieux faire, au sujet de la famille *Stella*, où le goût de l'art semble avoir été héréditaire, et sur le compte de laquelle on a avancé bien des erreurs, que de renvoyer le lecteur à l'*Abecedario* de Mariette, t. 5, 1858-1859, p. 252-271, et aux *Mémoires inédits sur les académiciens*, t. 1, p. 422-434, et aussi au catalogue du Musée du Louvre, rédigé par M. F. Villot (1858). P-s et B. de L.

STELLA (Jules-César), poëte latin, né à Rome en 1564, composa, à l'âge de vingt ans, un poëme épique sur la découverte du nouveau monde. Il avait été précédé par Gambara (*voy.* ce nom), qui s'était chargé de traiter le même sujet, à la demande du cardinal de Granvelle. Les vers de Stella furent très-applaudis dans la société du cardinal Alexandre Farnèse; et ils obtinrent aussi les suffrages de l'académie florentine et des plus illustres écrivains latins du 16e siècle, tels que Fulvio Orsino, le Bargeo, Muret, etc. Ce dernier se montra fort satisfait de la latinité et de la versification; et c'est peut-être tout ce qu'il est permis d'en louer; car le plan de ce poëme est tout à fait vicieux. Stella fut camérier secret sous Clément VIII, Paul V, et s'étouffa en buvant, peu après la mort de ce dernier pontife. Son poëme est intitulé *Columbeidos libri priores duo*, Rome, 1590, in-4° (1), dédié à Philippe d'Autriche, fils du roi d'Espagne. L'éditeur de cet ouvrage, dont la suite n'a jamais paru, fut le jésuite Benci, maître de l'auteur. Madame du Bocage lui a fait quelques emprunts dans sa *Colombiade*. Les autres ouvrages de Stella sont : 1° *Ad Garsiam Loaisam Philippi Hisp. principis institutorem, carmen*. Ibid. 1594, in-4°. 2° *Ad Margaritam austriam Philippi III, Hisp. regis, sponsam, Ferrariam venientem*, Ferrare, 1598, in-4°; 3° *In Raynutii Farnesii et Margaritæ Aldobrandinæ nuptias, carmen*, Rome, 1600, in-4°; 4° *In Joann. Franc. Aldobrandini S. R. E. ducis generalis obitum, elegia*, ibid., 1602, in-4°. A—G—S.

STELLA-PETRONILLA (Maria), femme célèbre par sa prétention d'être la fille du duc d'Orléans, Philippe-Egalité. Elle basait cette prétention sur les faits suivants : Le duc et la duchesse d'Orléans, désespérés de n'avoir pas d'enfants mâles, seraient partis pour l'Italie au commencement de 1772, sous le nom de comte et de comtesse de Joinville. Ils se seraient arrêtés pendant plusieurs mois dans la petite ville de Modigliana, où la princesse serait devenue grosse. Le duc, qui avait fait connaissance d'un geôlier nommé Chiappini, dont la femme était enceinte au même terme que la duchesse, aurait fait consentir ces gens-là à une substitution dans le cas où la femme du geôlier accoucherait d'un garçon et la duchesse d'une fille. Les deux accouchements ayant eu lieu simultanément, la convention aurait été exécutée, et une forte somme remise au geôlier. Si l'on en croit les mémoires de Maria Stella, le fils de Chiappini fut aussitôt transporté à Paris et baptisé sous le nom de Louis-Philippe d'Orléans, tandis que la fille dont la duchesse était accouchée resta dans la maison du geôlier et fut élevée comme ses enfants sous le nom de Maria Stella-Petronilla, par des secours envoyés secrètement de France chaque année. Elle demeura longtemps dans cette position, se doutant peu de sa haute origine et très-maltraitée par la mère qu'une fraude lui avait donnée, et qui regrettait vivement son fils dont elle ignorait la destinée. Cependant, plus belle et plus remarquable que les autres enfants du geôlier, à peine âgée de dix-sept ans, elle fut distinguée par lord Newborough, l'un des plus riches seigneurs d'Angleterre, qui l'épousa et l'emmena dans sa patrie où elle vécut dans l'opulence et eut plusieurs enfants. Elle recueillit après la mort de ce premier époux une assez belle succession; mais elle en perdit

(1) Les Italiens, outre plusieurs poëmes en langue vulgaire sur les expéditions de Colomb, en ont deux autres en latin; celui de Gambara déjà cité : *Columbus sive de navigatione Christoph. Columbi, libri* 4, Rome, 1585; et Carrara, *Columbus sive de itinere Christoph. Columbi, libri* 12, ibid., 1715, in-8°.

une partie en épousant un gentilhomme russe, le baron de Sternberg, qui la conduisit à St-Pétersbourg, où elle passa encore plusieurs années dans l'opulence, et eut un fils qui vint avec elle en Italie, peu de temps avant la mort de Chiappini, qu'elle regardait encore comme son père et qui, avant de mourir, lui fit connaître par une lettre qu'elle n'était point sa fille, mais celle d'un grand seigneur qu'il ne lui nomma pas, ne le connaissant point lui-même. Il l'invita à ne rien faire pour en savoir davantage et à se consoler, par sa brillante position, d'un malheur qui était *sans remède*. Douée de beaucoup d'énergie et d'un caractère très-élevé, la baronne de Sternberg ne se soumit point à ce conseil. Dès lors elle ne fut plus occupée que de découvrir son origine; et bientôt on la vit partir pour la France et se diriger vers Joinville, dont elle était persuadée que son père avait été le seigneur. Ayant appris dans cette ville qu'elle faisait autrefois partie des apanages de la maison d'Orléans, et que le duc, mort sur l'échafaud en 1793, en avait pris le nom dans ses voyages en Italie, aussitôt elle se rend à Paris et y fait d'inutiles efforts pour pénétrer jusqu'à l'héritier de celui qu'elle regarde comme son père. Elle consulte des gens d'affaires, tombe dans les piéges de plusieurs fripons qui lui dérobent des pièces importantes. Forcée de retourner en Italie pour recueillir d'autres témoignages, elle revint bientôt avec un jugement du tribunal de Faenza, qui établit positivement qu'elle n'est point la fille de Chiappini, mais celle du comte de Joinville. Il ne s'agissait plus que de prouver que ce comte était réellement le duc d'Orléans, et la baronne de Sternberg fit tout ce qui dépendait d'elle pour arriver à ce résultat. Mais ses efforts furent inutiles; elle dépensa beaucoup d'argent et essuya de grandes peines sans pouvoir seulement parvenir en la présence du prince. Maria Stella a prétendu dans ses mémoires qu'on lui fit secrètement de sa part des propositions d'argent, et que forte de son droit elle les refusa avec une fierté digne de son origine. Toute autre proposition l'offensait, et sa taille, ses traits, ses manières, tout semblait indiquer cette haute origine. Cependant il lui fut impossible de parvenir à son but; elle vécut plusieurs années dans de continuelles agitations, et mourut en 1845, dans la maison d'un restaurateur de la rue de Rivoli, auquel elle payait sa dépense par des sommes assez considérables qui lui arrivaient très-régulièrement d'Angleterre. Ses mémoires, d'où tous ces faits sont tirés, furent publiés en 1829; ils ont eu deux nouvelles éditions après la chute de Louis-Philippe en 1848. Voyez aussi la biographie de Louis-Philippe par G. Michaud, 1849. Z.

STELLER (Jean), jurisconsulte allemand peu connu du 17e siècle, est auteur d'une apologie de Ponce-Pilate. Elle est intitulée *Pilatus defensus*, etc., Dresde, 1674 ou 1675, in-4°. Il en parut bientôt une réfutation sous ce titre : *Dan. Maphanati confutatio dissertationis per quam scandalosæ Joh. Stelleri, qua Pilatum defensum superiori anno turpissime prodidit, quæque ad verbum huic opuseulo præfixa est*, Leipsick, 1676, in-4°; deux éditions dans la même année. Placcius (*Theatrum pseudonymor.*, p. 433) nous apprend que Daniel Hartnaccius s'est caché sous le nom de *Maphanatus* dans cette réfutation. Qu'il y ait joint, en entier et mot à mot (*ad verbum*), la dissertation qu'il attaquait, il n'y a rien là d'extraordinaire; mais qu'il ait été, en 1674, le premier éditeur d'une pièce qu'il trouvait *extrêmement scandaleuse* et dont il regardait la publication comme *très-honteuse*, cela ne nous paraît guère probable. C'est pourtant ce qui résulterait de ce qu'on lit sous le n° 23636 des *Anonymes*, de Barbier (1). Nos dictionnaires historiques sont tout à fait muets à l'égard de Daniel Hartnaccius. A la page 447 du *Theatrum anonymor.* (prem. partie de l'ouvrage déjà cité), il est question d'un opuscule allemand sans nom d'auteur, et qui paraît relatif à la prétendue papesse Jeanne. Après en avoir donné le titre, Placcius rapporte quelques mots d'un de ses amis (peut-être Pierre Van Mastricht), par lesquels on lui fait connaître que ledit opuscule est de Hartnaccius, que l'on qualifie de *laboriosus homo*, puis on ajoute : *Edidit et alia scripta anonyma*, sans doute aussi en allemand, puisque Barbier n'en parle pas. Sous le n° 1800 du *Catalogue des livres de la bibliothèque royale de Nancy, fondée par le roi de Pologne*, etc. (Nancy, 1766, in-8°), nous trouvons l'indication suivante : *Breviarium historiæ Turcicæ exhibens vitas imperatorum omnium, prælia inter Christianos et Turcas omnia*, etc.; *quibus in fine addita Historia obsidionis Viennæ, anno* 1683. *Daniel Hartnaccius. Hamburgi et Holmiæ*, 1684, *in-4°. Ex dono domini abbatis Zalucki* (2). Hartnaccius est-il l'auteur de ces deux ouvrages, ou seulement du second? Dans sa curieuse *Histoire des institutions de Moïse*, au chapitre intitulé *Jugement et condamnation de Jésus*, M. Salvador a essayé avec beaucoup de modération de justifier non-seulement Pilate, mais encore les Hébreux, du reproche de *déicides*. Un savant jurisconsulte, M. Dupin, a victorieusement combattu la thèse de M. Salvador dans une brochure intitulée *Jésus devant Caïphe et Pilate*, Paris, 1829, in-8°; 1863, in-18. Pour deux autres ouvrages qui ont

(1) Sous ce numéro, le pseudonyme *Maphanatus*, que nous donnons d'après Placcius, est métamorphosé en *Marphanasus*. Peignot a écrit *Maphanatus* dans la note qu'il a consacrée au *Pilatus defensus*, de Steller, à la page 93 de l'*Histoire de la Passion de Jésus-Christ*, composée par Olivier Maillard (Paris, Crapelet, 1835, gr. in-8°).

(2) L'abbé comte Zalucki, lequel avait réuni une nombreuse bibliothèque, alors déposée au château de Lunéville, fit présent à celle de Nancy d'une série d'ouvrages plus ou moins importants, au nombre de vingt-quatre, relatifs à l'histoire de Pologne, etc. Voyez le curieux et intéressant opuscule intitulé *Rapport à M. le maire de la ville de Nancy, sur la situation de la bibliothèque publique au* 1er *janvier* 1845, fait au nom de la commission de surveillance par M. Gillet, secrétaire (Nancy 1845), in-8° de 64 pages.

rapport au gouverneur de la Judée, voyez, dans cette Biographie, les art. Goes et Thomasius. Citons encore : *Tractatus reprobationis sententiæ Pilati, auctore Lud. Monalto, ex Siracusiis Siculo,* Paris, de Marnef, 1493, petit in-4°, goth. ; réimprimé dans la même ville en 1496 et en 1498, même format. B—L—U.

STELLER ou STŒLLER (George-Guillaume), médecin voyageur, né en 1709, à Windsheim, en Franconie, étudia d'abord la théologie, les sciences naturelles, la médecine, et fit à l'université de Halle des cours de botanique qui furent très-suivis ; mais n'étant pas reçu docteur, il alla prendre ses degrés à Berlin. De là il se rendit en Russie et fut attaché, en qualité de médecin, à l'archevêque de Nowgorod, le savant Théophane-Procopovicz, auquel il donna ses soins jusqu'à la mort de ce prélat. Ayant été nommé adjoint de l'académie des sciences, il fut proposé pour faire partie d'une commission d'explorateurs en Sibérie et dans la Grande Tartarie, où Gmelin et Muller l'avaient précédé. Steller se mit en route en 1738, traversa la Sibérie, arriva l'année suivante au Kamtchatka, et accompagna le commandeur Bering dans sa navigation au nord-ouest de l'Amérique (*voy.* Bering). Il partagea l'honneur des découvertes de cette expédition, fit naufrage avec ses compagnons en revenant au Kamtchatka, et eut la douleur d'ensevelir Bering dans l'île où il s'était réfugié et qui reçut depuis le nom du commandeur. Steller vécut misérablement pendant trois ans dans cette triste solitude, se nourrissant d'herbes et de poissons, pendant qu'en Europe on croyait toute l'expédition perdue par le naufrage. La science lui présenta plus de ressources qu'à ses grossiers compagnons d'infortune : il sut les encourager et les aider à reconstruire un petit bâtiment à l'aide des débris du vaisseau naufragé ; enfin il fut leur médecin et leur aumônier. Lorsque le navire fut prêt, ils eurent la joie de sortir de cette île et d'arriver sains et saufs au Kamtchatka, où l'on fut bien étonné de voir revenir des hommes que l'on croyait ensevelis sous les flots depuis plusieurs années. Dès que cette nouvelle fut parvenue à St-Pétersbourg, un ordre partit pour enjoindre à Steller de se rendre dans la capitale. Le voyageur se mit en route et se trouvait en mars 1745 à Iakoutsk, en Sibérie ; un peintre qu'il envoya en avant arriva à Moscou avec tous ses effets. Mais depuis lors on n'a plus eu de nouvelles certaines de Steller. Selon quelques rapports, il était sur la route de Moscou, lorsque recevant une nouvelle mission avec ordre de retourner en Sibérie, il y mourut peu de temps après. Selon d'autres, il fut obligé de revenir en Sibérie pour se justifier des accusations portées par des employés russes dont il avait vu les malversations et qui, craignant ses dénonciations, le dénoncèrent à leur tour, comme ayant voulu armer contre la Russie des peuplades asiatiques et comme leur ayant fourni de la poudre. On prétend qu'en retournant en Sibérie, sous l'escorte de soldats, il mourut de froid dans son traîneau. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut enterré, le 12 novembre 1745, auprès de Tumen. Les résultats des travaux auxquels il s'était livré pendant ses voyages pénibles et périlleux, ont été heureusement conservés ; ils ont été imprimés et jettent beaucoup de lumière sur la géographie et plus encore sur l'histoire naturelle de la Russie asiatique. Ce sont d'abord une *Description du Kamtchatka,* de ses habitants, mœurs et usages, etc., Francfort et Leipsick, 1774, in-8°, mis au jour par J.-B. S. (Scherer), avec figures ; puis le *Journal* d'un voyage du port de St-Pierre et St-Paul en Kamtchatka, aux côtes occidentales de l'Amérique, inséré dans les *Nouveaux mémoires du Nord,* par Pallas, qui y a joint une relation de la suite de ce voyage. Dans le même recueil, tome 2, on trouve de Steller la description physique et topographique de l'île de Bering. L'académie des sciences de St-Pétersbourg a inséré de lui, dans les *Novi commentarii academiæ scient. Petropolit.,* trois mémoires, savoir : *De bestiis marinis,* t. 2 ; *Observationes generales universam historiam piscium concernentes,* t. 3, et *Observationes quædam nidos et ova avium concernentes,* t. 4. On croit que l'académie de St-Pétersbourg possède le reste de ses manuscrits. Le cabinet de cette académie fut enrichi d'un grand nombre d'objets d'histoire naturelle, que Steller avait recueillis avec soin pendant ses voyages. Il paraît résulter de l'incertitude qui règne sur la mort de ce voyageur instruit et infatigable, que la Russie avait assez mal récompensé un savant qui s'était sacrifié pour elle et pour la science. Voyez la *Vie de Steller,* imprimée en allemand, Francfort, 1748, in-8°, et la notice sur sa vie et ses voyages, publiée par son frère Augustin Steller, dans plusieurs recueils périodiques indiqués dans la *Bibliotheca Bunaviana.* On a donné, en son honneur, le nom de *Stellera* à une plante annuelle de la famille des daphnoïdes, qui se trouve en Europe dans tous les champs arides. D—G.

STELLINI (Jacques), moraliste, fils d'un pauvre tailleur de Cividal del Friuli, où il naquit en 1699, entra, dès l'âge de dix-huit ans, dans l'ordre des Somasques et termina ses études à Udine. En sortant de l'école, il alla enseigner la rhétorique au collége des nobles à Venise et y fit connaissance avec Jean Emo, dont il éleva les enfants. Appelé, en 1739, à une chaire de morale à l'université de Padoue, il y mourut le 17 mars 1770. Ce professeur est un des hommes les plus extraordinaires que l'Italie ait produits dans le cours du 18e siècle. On le voit, dans ses écrits, s'exercer tour à tour dans la poésie latine et italienne, traduire Pindare, embrasser la défense d'Euclide, justifier Epicure, faire l'apologie d'Hermogène, épurer le texte de Platon, expli-

quer Aristote, commenter Aristide-Quintilien, traduire les principes de perspective de Taylor, enfin discuter avec Frisi sur le calcul infinitésimal et les lois de la gravitation. Il avait conçu le projet d'embrasser dans un seul système toutes les connaissances humaines, et personne mieux que lui n'était en état de l'exécuter; car, selon l'expression d'Algarotti, il aurait pu se charger d'enseigner le même jour toutes les sciences. Mais l'étude principale de Stellini fut la morale. Dans l'année qui suivit sa nomination de professeur, il publia un *Essai sur l'origine et les progrès des mœurs*, prélude du grand ouvrage qu'il expliqua en chaire pendant six ans, et dont l'édition posthume ne parut qu'en 1778. Les opinions de Stellini, presque inconnues en Europe, sont maintenant oubliées en Italie. Il faut convenir aussi que ce philosophe a rendu ses écrits inaccessibles pour la plupart des lecteurs, par les difficultés du style, le défaut de méthode et l'emploi de la langue latine, qu'il a préférée à l'italien. Son ouvrage pourtant mérite d'être médité, et nous croyons nécessaire d'en esquisser le tableau. — Selon lui, l'homme apporte en naissant le germe des forces et des facultés dont la nature l'a doué. Ce n'est que par l'emploi sage et réglé de ses forces qu'il peut arriver au bonheur, qui ne se trouve que sur le chemin de la vérité. Nous pouvons y parvenir par les moyens que la nature a mis à notre disposition; c'est-à-dire par l'intelligence, la volonté et la liberté. Les sensations réveillent l'intelligence et lui apportent le tribut des idées : celles-ci sont le produit des sens, ouverts à toutes les impressions et plus capables de nous égarer que de nous conduire. Ils ont besoin d'exercice et d'expérience. Ils sont la source du plaisir et de la douleur, dont l'effet est d'autant plus à craindre qu'il est plus anticipé; car alors la raison n'est pas assez formée pour balancer leur influence, et une fois que ces sentiments ont pénétré dans notre cœur, il est difficile de les déraciner et d'empêcher qu'ils deviennent le guide de nos jugements et de nos actions. Le plaisir peut nous faire tomber dans les piéges du vice ou nous détourner de la vertu. Il n'est pas défendu d'avoir des jouissances, et les passions sont bien moins les maladies de l'âme que les instruments les plus utiles, les aiguillons les plus puissants pour remonter les esprits abattus, élever l'homme au-dessus de lui-même et le ramener à la modération et à la vertu par la raison et l'expérience. Loin donc d'isoler l'âme des passions, il faut lui apprendre à les connaître et à les gouverner. — Mais les objets extérieurs ne sont pas toujours présents pour ébranler et irriter les sens : alors les sens se taisent; mais le plaisir se perpétue et devient plus vif avec le secours de l'imagination et de la mémoire. Se souvenir n'est autre chose qu'évoquer, par les forces de l'esprit, les idées que les organes nous ont transmises. L'imagination ne se borne pas à réveiller les impressions reçues; elle les morcèle, les assemble, les embellit, les défigure, et donne l'existence à ce qui n'a pas existé et qui peut-être n'existera jamais. C'est au moyen de cette faculté que l'âme se rejette sur le passé, plane sur le présent et s'élance dans l'avenir. L'imagination a par conséquent un empire plus illimité que les sens; car elle peut varier à l'infini les perceptions, ce qui pourrait en rendre l'abus dangereux. Quelle ressource reste-t-il en effet contre les écarts de l'imagination, qui ne peut pas en appeler à l'expérience pour combattre les fantômes qu'elle s'est créés? — Les sensations agréables ou désagréables, déposées dans la mémoire, réveillées et altérées par l'imagination, composent la série interminable des affections de l'âme, qui, étant le résultat des forces combinées de l'esprit et du corps, ébranlent en même temps l'un et l'autre et peuvent lui être utiles ou pernicieuses, selon qu'elles sont excitées par des idées vraies ou fausses. Tant que dure la fougue des passions, l'âme est asservie, parce qu'elle ne vit que dans les sens; ce n'est qu'en évoquant la raison qu'elle recouvre sa liberté. On n'est véritablement libre que lorsque les actions émanent du fond de la pensée, et d'une pensée pure, exempte de préjugés et non obscurcie par l'erreur. Les passions sont aussi nombreuses que variées : on peut les distribuer en deux catégories générales et montrer d'un seul point leurs différentes nuances. Comme toutes nos sensations découlent de l'impression du plaisir ou de la douleur, de même nos passions prennent leur source dans la haine ou dans l'amour. L'envie, la méchanceté, la colère, la crainte, la défiance, le désespoir, la fureur appartiennent à la première; la bienveillance, l'admiration, la confiance, la cupidité, l'espérance sont du ressort de la seconde. — L'âme, agitée par ces différentes affections, serait sans guide si elle n'avait l'appui de l'intelligence, qui, bien qu'emprisonnée dans les sens, est destinée à régner sur eux. C'est elle qui doit dissiper ou rectifier leurs erreurs; en comparant ensemble les objets présents, en rapprochant ceux qui sont éloignés, en étudiant les causes et les effets, afin de se former par l'expérience et de calculer la trempe de chaque faculté, pour en fixer l'usage et les bornes. Son premier soin doit être de décomposer les notions transmises par les sens, d'épurer chaque perception, de classer chaque idée, pour que l'esprit ne soit pas troublé par leur désordre; il faut qu'elle les reprenne dès leur origine pour en découvrir les rapports et en prévoir les résultats. C'est avec cet appareil de connaissances positives qu'elle peut remonter la grande chaîne des êtres et s'arrêter à ce dernier anneau qui est le commencement et la fin de tout ce qui existe. On voit combien il importe d'éclairer l'esprit, et il est possible de se former une idée nette et pré-

cise de la vertu, sans s'élever à ces régions inconnues aux âmes vulgaires, ballottées par les sens et à la merci de toutes leurs impressions. Mais la raison a aussi des bornes, qu'elle ne doit pas franchir; qu'elle renonce à tout ce qui est inutile au perfectionnement et au bonheur de nous-mêmes ou des autres : ces vaines spéculations ne pourraient que la distraire des besoins réels de l'existence. La volonté, placée plus haut que l'intelligence, doit cependant lui être soumise : c'est cette dernière qui peut la préserver du choc violent et incalculable des passions. En s'appuyant sur la raison, elle n'aura rien à craindre de ces mouvements soudains qu'il faut plutôt régler qu'éteindre; car, en donnant une plus forte impulsion à l'âme, ils la poussent à des actions nobles et généreuses. La volonté s'affermira encore, en se proposant un but constant et assuré et en se concentrant de temps en temps en elle-même, comme pour y chercher, à l'abri du tumulte de la société, un asile tranquille pour se rendre compte de ses propres actions. Le but qu'elle choisit ne doit pas être trop borné, pour qu'elle puisse l'apercevoir dans toutes les situations de la vie. Qu'elle lance ses regards vers un point sublime, qui nous élève au-dessus de nous-mêmes et nous serve de guide. La volonté a des limites comme la raison : elle ne doit pas se jeter sur chaque détail ni intervenir dans les actes consacrés par une longue habitude et sanctionnés par l'assentiment unanime des sages. Toutes ces facultés sont couronnées par la liberté, qui nous est nécessaire. Sans ce don précieux, nous ne serions plus maîtres de nos actions. Notre âme serait condamnée à réfléchir sans choix toutes les impressions du monde extérieur, auxquelles elle n'aurait pas le pouvoir de se dérober. Si nous n'étions pas libres, les lois humaines et divines nous puniraient pour des fautes inévitables et imposeraient les mêmes devoirs à des individus qui, par la diversité de leurs moyens, n'auraient pas une force égale pour parvenir au même but. C'est la liberté qui, par le pouvoir qu'elle a de différer ou de refuser son consentement, préserve la raison et la volonté des faux pas auxquels elles seraient exposées par l'activité des sens et la violence des passions. Mais aussi c'est la volonté et la raison qui peuvent marquer les bornes d'une sage liberté et l'empêcher de les franchir. — Ces facultés ne se développent pas toutes à la fois. Les unes sont plus promptes, les autres plus lentes à s'annoncer; ces dernières restent comme assoupies et ne commencent à agir que lorsque les autres sont déjà en mouvement. Les premières à s'éveiller sont les organes physiques : plus tard se déploient les ressorts de l'esprit, tels que l'intelligence, le jugement, la volonté, enfin la liberté. C'est alors que les forces du corps conspirent contre celles de l'âme, et de ce conflit de sensations, d'idées, d'affections résulte cette diversité d'opinions sur le bien et le mal, sur le juste et l'injuste, sur les vertus et les vices, opinions qui ont une si grande influence sur la destinée de la société et des individus. Stellini examine ensuite l'ensemble des facultés de l'homme et le résultat de leur action. C'est de l'égal développement de ces facultés, de leur promptitude à remplir les fonctions que la nature leur a prescrites, qu'émane ce qu'on appelle *vertu morale*, cette force de l'âme et de l'esprit qui apprécie au juste la valeur de chaque chose et qui tient d'accord et en équilibre des éléments si opposés. La vertu n'est que l'amour de l'ordre : elle est une, et si on lui donne des noms différents, ce n'est que pour exprimer ses tendances et les divers objets sur lesquels elle s'exerce. On l'appelle piété dans les œuvres qui se rapportent à Dieu; justice, dans les actes qui regardent nos devoirs envers les autres; tempérance, dans ceux que nous devons à nous-mêmes; fermeté, si elle s'oppose aux maux; résignation, si elle les souffre; en un mot, la vertu a autant de noms qu'elle a de modifications. La source de toutes les vertus est la grandeur d'âme. Cette grandeur n'existe point dans le cœur de celui qui opère le bien sans en apprécier la valeur, qui le devine plutôt qu'il ne le connaît, qui le rencontre presque par hasard et non de propos délibéré. Elle réside chez ces hommes généreux qui ne s'occupent que du bonheur général et se livrent avec ardeur à des entreprises nobles et périlleuses. Stellini trace le tableau des vertus, comme celui des passions. Il marque les traits les plus saillants de leur physionomie, en commençant par celles qui exigent plus de grandeur d'âme, telles que la magnanimité, la fermeté, l'honneur, la générosité, le désintéressement, la prudence, etc. — Ce n'est pas assez que de se connaître soi-même, il faut apprendre à connaître les autres. Vivant avec eux, il nous importe de savoir quels obstacles ou quels secours nous en avons à craindre ou à espérer. Il faut également calculer l'usage de nos propres facultés, pour ne pas entraver la marche des autres. Nous sommes poussés à la vie sociale par le plaisir, par l'utilité présente et par une sage prévoyance pour l'avenir. En se rapprochant des autres, on se sent au-dessus et au-dessous d'eux : cette première observation fait naître des idées d'estime pour nous-mêmes ou de respect envers les autres. Cette inégalité, qui est l'origine de beaucoup de désordres, est cependant nécessaire à la formation des sociétés : si tous les hommes se ressemblaient, ils seraient également propres à tout, et n'étant plus unis par le lien de l'utilité, ils cesseraient bientôt de vivre ensemble. C'est par cette sage distribution de forces que l'on se devient mutuellement nécessaire dans la vie, où chacun trouve son rôle. — Mais, si l'on diffère par les moyens, on est d'accord pour le but, qui est d'arriver au bon-

heur. Les lois doivent servir d'appui et non pas d'obstacle, protéger et encourager également les efforts de tous. Les obligations des individus ne sont pas moins simples que celles des gouvernements : les hommes doivent d'abord être humains, puis justes, enfin amis. C'est dans le sein de l'amitié que l'on resserre les nœuds de la famille, et ce sont les familles qui forment les bases de la société. Chaque état, chaque condition a ses devoirs. Ce principe posé, Stellini fonde les progrès du perfectionnement individuel et social sur le libre développement de nos facultés, sur leur usage modéré et légitime. Il fait consister la vertu de l'homme dans l'équilibre parfait de ces facultés, et le bien-être de la société dans l'extension de ces forces, de manière que chacun, du point qu'il occupe et à la distance où il est placé du centre de l'ordre social, forme équilibre avec les moyens de tous ceux qui concourent avec lui à la formation et à la conservation de ce système. Il en cherche enfin la perfection, et il la trouve là où les institutions, les mœurs, les lois concourent à régler l'usage des facultés de chaque individu et à les diriger vers le but général de la société. Pour dérouler cette grande et sublime théorie, Stellini a été obligé d'examiner la nature et la destination de nos forces physiques et morales, de sonder la source de nos vertus et de nos vices, de calculer la puissance de l'intelligence, de la volonté et de la liberté, de ces facultés primordiales dont la nature nous a doués pour comprimer toutes les autres. Ce système, remarquable par sa simplicité et par l'enchaînement des idées, est le résultat de la plus profonde connaissance du cœur humain et d'un examen aussi complet qu'impartial de notre nature. Les ouvrages de Stellini sont : 1° *De ortu et progressu morum, atque opinionum ad mores pertinentium*, 1740, in-4°, ibid., Padoue, 1764, in-8°; traduit en italien par Louis Valeriani, Milan, 1806, in-8°, et par Melchior Spada, Bassano, 1816, in-8°; 2° *Opera omnia*, ibid., 1778-1779, 4 vol. in-4°. Cette édition, que l'on doit aux PP. Barbarigo et Evangelj, contient deux discours d'inauguration, l'essai sur l'origine et le progrès des mœurs, et le cours de morale (*Ethicæ, seu moralium disputationum*), en six livres, augmenté d'une septième partie sur l'amitié, et d'un appendice sur les différents systèmes philosophiques relatifs à la nature de l'homme et des mœurs. 3° *Opere varie*, ibid., 1783, 5 vol. in-8°, recueillies et publiées par Evangelj, augmentées d'un sixième volume, contenant la correspondance littéraire et familière de Stellini, ibid., 1784, in-8°. Voyez Caronelli, *Vita di Stellini*, Venise, 1784, in-8°. — On peut consulter aussi deux éloges de Stellini, en italien, par Cossali, Padoue, 1811, in-8°, et par Croce, Milan, 1816, in-8°; un troisième, par Fabroni, en latin, dans les *Vitæ illustr. Ital.*, t. 12, p. 318; — et Mabil, *Lettere Stelliniane*, Milan, 1811, in-8°, avec le portrait de Stellini. A—G—S.

STELLIOLA (Nicolas-Antoine), physicien, né en 1547, à Nola, dans le royaume de Naples, étudia d'abord la médecine et fut reçu docteur à l'école de Salerne. Il renonça ensuite à cette profession, dans laquelle il avait déjà obtenu quelques succès (ayant été appelé à une chaire dans l'université de Naples), et s'appliqua aux sciences physico-mathématiques et à l'architecture militaire et civile. Il fut chargé de lever la carte du royaume, qui parut depuis, gravée par Cartari, et en 1611, il mérita d'être admis dans l'académie des *Lincei*, fondée à Rome par le prince Cési et élevée à la plus haute splendeur par Galilée. Stelliola, doué d'un talent presque aussi universel que son compatriote et ami J.-B. della Porta, quoique bien loin de l'égaler en génie, composa, sur le télescope et en concurrence avec lui, un traité que Galilée jugea digne de paraître sous les auspices de l'académie. Cependant cet ouvrage est loin de justifier de tels suffrages : il y règne tant d'obscurité et de désordre qu'on est presque obligé de le deviner. Ce n'est pas ici le texte qui explique les figures, ce sont plutôt les figures qui peuvent aider à déchiffrer le texte, et c'est peut-être d'après les planches que Galilée a jugé du mérite du travail. Au reste, l'éditeur, dans une lettre écrite au cardinal Barberini, auquel l'ouvrage est adressé, a pris la précaution d'avertir que l'auteur n'avait pas eu le temps de revoir ce qu'il avait ébauché. On doit accepter cette excuse pour ce qui a rapport à l'ordre et à l'enchaînement des idées; car, quant au style, nous doutons que Stelliola fût parvenu à le rendre plus supportable que celui d'une longue lettre où il parle de sa vie et de ses études. Ce document, inséré en entier, par M. Odescalchi, dans les *Memorie storico-critiche dell' accademia de' Lincei* (Rome, 1806, in-4°, p. 277), n'a pas été connu par Signorelli, qui a dû ignorer également la petite notice placée en tête de l'ouvrage de Stelliola sur le télescope, pour avancer, dans une note aux *Vicende della coltura nelle Due Sicilie* (Naples, 1811, t. 5, p. 315), qu'il a existé un autre Stelliola, nommé *Jean-Marius*, architecte de profession et appartenant également à l'académie des *Lincei*. Les deux pièces que nous venons de citer lui auraient prouvé que c'est toujours le même Nicolas-Antoine qui a été *linceo*, médecin et architecte, et qu'en cette dernière qualité, il avait proposé au gouvernement de son pays d'assainir les environs de Naples, en donnant un libre écoulement aux eaux croupissantes; d'agrandir le port et de relever les fortifications de cette capitale. Il paraît qu'aucun de ces projets ne fut encouragé, et que Stelliola eut le chagrin de ne pouvoir pas attacher son nom à quelque grande entreprise. Dans la même lettre, écrite au prince de Cesi, il parle d'un autre ouvrage auquel il travaillait et qui devait paraître

sous le titre d'*Investigazioni celesti*. Ce devait être un cours d'astronomie fondé sur les observations. L'auteur avait aussi le projet d'établir, pour son usage, un observatoire non loin d'une des portes de la ville (*incontro la porta della città nostra, detta regale*), et cette tradition est importante pour l'histoire de l'astronomie, car elle constate la première idée d'un observatoire dans le royaume de Naples. La lettre de Stelliola porte la date du 3 février 1612. Après sa mort, on trouva chez lui l'inscription suivante, destinée à décorer le vestibule de sa maison, qu'il se proposait de transformer en gymnase : CÆSIO LINCEÆ ACADEMIÆ FELIX STELLIOLA ENCYCLOPÆDIÆ GVMNASIUM EREXIT. Il avait aussi tracé le plan d'un ouvrage immense, qui aurait embrassé toutes les connaissances humaines, et auquel il avait donné le titre d'*Enciclopedia Pitagorea*. Stelliola a passé pour le véritable auteur de l'histoire naturelle publiée à Naples, en 1599, in-fol., sous le nom de Ferrante Imperato, auquel il l'aurait cédée pour la somme de cent écus. Ce marché, également honteux pour les deux savants, a été supposé par Placcius (*De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis*, p. 213), qui a été réfuté par Nicodemi : *Addizioni alla biblioteca Napoletana*, de Toppi, p. 77. Stelliola mourut à Naples le 11 avril 1623, laissant les ouvrages suivants : 1° *Theriaca et Mithridatia, in quo horum antidotorum apparatus atque usus monstratur*, etc., Naples, 1577, in-4°. C'est l'apologie d'un ouvrage de Maranta (*voy.* ce nom) sur le même sujet, contre les attaques de quelques médecins de Padoue. 2° *Enciclopedia Pitagorea*, ibid., 1616, in-4°. Ce n'est que le prospectus des traités qui devaient faire partie de cette encyclopédie. L'auteur en avait déjà terminé plusieurs, qui sont restés inédits. 3° *Il telescopio, over ispecillo celeste*, ibid., 1627, in-4°. Cet ouvrage, qui fut publié par Jean-Dominique Stelliola, fils de l'auteur, devait avoir six livres, dont il ne reste que les quatre premiers. Dans un avis placé en tête du volume, on parle d'un traité de mécanique, d'un autre sur la fortification, en cinq livres; d'un précis de castramétation, en un seul, et d'un essai sur le positif et sur le négatif (*Toltivo*), qu'on donne tous comme imprimés et que personne n'a cependant aperçus. A—G—S.

STELLUTI (FRANÇOIS), né à Fabriano, dans l'Etat de l'Eglise, en 1577, se livra de bonne heure à l'étude des mathématiques, sans négliger les belles-lettres. L'ardeur qu'il mit à acquérir des connaissances de tout genre l'ayant fait entrer en relation avec le prince Cesi (*voy.* ce nom), il fut le premier que ce seigneur admit dans l'académie des Lyncées. Il y prit le nom de *Tardigrade*, et sa devise était : *Quo serius, eo citius*. Ce fut en 1603. Depuis ce temps, il se distingua par le zèle qu'il mit à participer aux travaux de cette société. Le prince le chargea de faire connaître la découverte qu'on avait faite, sur son domaine d'Aquasparta, d'une veine de bois fossile. C'est ce que Stelluti exécuta par l'ouvrage suivant : *Trattato del legno fossile nuovamente scoperto*, Rome, chez Mascardi, 1637, de 12 pages, avec 13 figures en cuivre. Il fut traduit en latin par Daniel Major et inséré dans les Actes de l'académie des curieux (1er, 3e année, p. 523 à 531). Naudé, dans le *Mascurat*, p. 472, prétendit que ce n'était pas du bois fossile, mais des troncs d'arbres ensevelis depuis des siècles par quelque tremblement de terre. Stelluti avait fait preuve de bonne volonté plutôt que de talent poétique, par deux épithalames, l'un sur les noces du prince Cesi, en 1617, et l'autre sur celles de son frère, en 1631. Son attachement pour ce prince s'étendit au delà du trépas; car, l'ayant perdu en 1630, il rendit à sa veuve tous les services qui étaient à sa disposition. Il prit surtout à cœur de soutenir le courage et la persévérance des Lyncées, regardant l'établissement de cette société comme le plus beau titre de gloire du prince. Il essaya de lui procurer un nouveau protecteur parmi les plus grands seigneurs de Rome. Il s'en expliquait dans une lettre qu'il adressait, quinze jours après cette perte, au commandeur Cassiano del Pozzo, l'un des plus ardents protecteurs du Poussin, et il désignait, comme le plus digne de cette place, le cardinal Barberini; mais ce prélat ne se montra pas disposé à se rendre à ses vœux. Bientôt les membres de cette société, privés d'un chef qui les animât, se dispersèrent. Stelluti seul persistait, et dans toutes les occasions, il rappelait quelles obligations l'on avait aux Lyncées, notamment dans la préface d'une traduction de Perse, en deux livres, *in versi sciolti*, Rome, Mascardi, 1637. Il publia un autre ouvrage, intitulé *Della fisonomia di tutto il corpo humano, di Gio. Battista della Porta, in tavole sinottiche ridotta*, Rome, 1637, in-4°. Il cherchait principalement à faire terminer l'impression de l'abrégé de l'histoire des plantes du Mexique de Hernandès, fait par Recchi (*voy.* ce nom). Ce travail, commencé dès l'année 1612, se trouvait terminé en 1628; mais on était effrayé des frais qui restaient encore à faire pour sa publication. Enfin la persévérance de Stelluti fut récompensée : Alphonse Turiano, ambassadeur du roi d'Espagne à Rome, seigneur également zélé pour le progrès des sciences et pour la gloire de son pays, subvint à tous les frais nécessaires. Il acquit par là le droit de la dédier à son souverain, Philippe IV, en lui souhaitant *salutem et victorias* et en lui vantant la munificence que son aïeul Philippe II avait déployée à l'égard de Hernandès; Stelluti s'applaudit de voir enfin les travaux de ses confrères les Lyncées mis au grand jour (1651); car au fond les commentaires ajoutés au texte de Recchi ne sont autre chose que les mémoires de cette société, dont les travaux furent interrompus

trop tôt. On peut voir, à l'article Bianchi, que ce savant cherchait à la faire revivre dès 1740. Plus récemment, elle a reparu avec honneur à Rome, comme le témoigne le duc Balthasar Odescalchi, dans ses *Memorie storico-critiche dell, accademia de' Lincei,* Rome, 1806, in-4°. D-P-s.

STEMER (Nicolas-François-Xavier), né à Metz, doit être rangé parmi les préposés de l'administration publique qui s'occupèrent les premiers du soin de découvrir les renseignements statistiques et économiques de la contrée qu'ils habitaient. Admis dans les bureaux du commissaire de la province des trois évêchés, Stemer parvint à l'emploi de secrétaire de l'intendance. Il profita de sa position pour recueillir les matériaux d'un ouvrage utile qu'il mit au jour en 1756. C'est le *Traité du département de Metz,* Metz, Collignon, in-4° de 476 pages, où l'on trouve, selon Teissier (*Essai philologique sur les commencements de la topographie à Metz,* 1828), « des notions utiles sur « le commerce de la province. » Le *Traité du département de Metz* est divisé en deux parties : la première contient la description des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, et des territoires adjacents, tels que Sédan, Carignan, etc., et fait connaître tout ce qui a rapport à la division militaire, administrative, ecclésiastique et financière du pays. La seconde partie présente par ordre alphabétique l'état des villes, bourgs, villages, châteaux, etc., avec les notions principales qui se rapportent à chacun d'eux. L'ouvrage est dédié à M. le Fève de Caumartin, intendant de la généralité de Metz, dont on voit les armes gravées sur bois par Papillon, en tête de l'épître dédicatoire. Les armoiries des principales villes dont il y est fait mention sont gravées par le même artiste. On doit encore à Stemer le *Journal* ou *Calendrier de Metz,* 1758, in-8°, almanach qui sortait de la ligne ordinaire des imprimés de ce genre, par les renseignements historiques et statistiques qu'il contenait. Il parut régulièrement tous les ans jusqu'en 1771. La suppression du parlement de Metz, prononcée par l'édit du mois de septembre 1771, en interrompit la publication; elle ne fut reprise qu'en 1776; mais la mort de l'éditeur, arrivée dans le cours de l'année, l'arrêta définitivement. Les quinze années qui composent la collection sont fort recherchées dans le pays. Il est fort difficile de les rassembler. M. Quérard, dans sa *France littéraire* (article Stemer), n'a mentionné que les deux premières années, et les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France,* non plus que le *Journal* ou *Calendrier de* 1776, n'en ont pas connu l'auteur. L—m—x.

STENBOCK (Magnus, comte de), général suédois, né à Northalen, en 1664, fit ses premières armes pendant la guerre des alliés contre la France, sous les princes de Waldeck et de Baden. En 1700, il suivit Charles XII en Russie, en Pologne et en Saxe, se distinguant par son zèle et par son activité, notamment à la bataille de Narva. En 1707, il prit congé de Charles, qu'il ne revit plus, et se rendit en Scanie, comme gouverneur général de cette province. Il gagna la confiance des habitants par sa justice et sa popularité. Lorsque, après la bataille de Pultawa, les Danois eurent fait une invasion en Scanie, Stenbock rassembla à la hâte un corps de milice, courut au-devant de l'ennemi, et remporta une victoire complète près d'Helsingborg, en 1709. Il passa ensuite en Allemagne avec un corps de troupes, prit plusieurs villes et livra, en 1712, aux Danois et aux Saxons combinés, une bataille où il resta vainqueur. S'étant avancé vers Altona, il ordonna de mettre le feu à cette ville, qui relevait du Danemarck, et où il y avait quelques magasins. Depuis ce moment, Stenbock n'éprouva que des revers. Etant entré dans le Holstein, il y fut bientôt suivi d'une armée de Danois, de Saxons et de Russes, et se vit réduit à s'enfermer dans la forteresse de Tœnningen. Ne pouvant recevoir aucun secours, il capitula et devint prisonnier du roi de Danemarck. Conduit à Copenhague, il fut d'abord gardé dans une maison de la ville; mais le soupçon s'étant répandu qu'il donnait des avis aux Suédois, et qu'il avait le projet de s'échapper, il fut enfermé dans une prison obscure, gardé par huit soldats, et ne put communiquer avec personne. Sa santé ayant souffert de l'humidité de la prison et de la mauvaise nourriture, il mourut en 1717, après avoir écrit la relation de ses malheurs et de ses souffrances. Cette relation, qu'il avait cachée avec soin, parvint, après sa mort, à sa famille, et on la trouve imprimée dans un recueil suédois d'anecdotes, qui a paru en 1773. Stenbock joignait à une valeur intrépide une éloquence entraînante; et avant de mener les troupes au combat, il les haranguait pour exciter leur courage. Ce fut surtout à ce moyen qu'il fut redevable de la victoire d'Helsingborg. Sa vie a été écrite en suédois par Laenborn, en quatre parties, Stockholm, 1757, 1765, in-4°. Elle forme le premier volume des *Vies des célèbres capitaines suédois,* Stockholm, 1821, in-8°. La famille Stenbock, une des plus anciennes et des plus illustres de Suède, a produit plusieurs autres hommes distingués dans la carrière des armes et dans celle des charges. *Voy.* le *Dictionnaire biographique de Gezelius.* C—au.

STENDHAL (Henri-Marie Beyle, connu sous le pseudonyme de), littérateur français, naquit à Grenoble le 23 janvier 1783. Son père était un avocat considéré au parlement de sa ville natale, et sa mère était fille du médecin Gagnon, qui passait pour l'homme le plus lettré de Grenoble. Quand plus tard Stendhal voulut remonter aux origines de sa famille, il nota que les Gagnon étaient d'origine italienne et qu'ils étaient venus s'établir en France en 1650. Sa mère lisait en effet couramment la *Divine Comédie* et la *Jérusalem.* Quant à Henri, ses premières années se

passèrent chez son grand-père maternel, qui, après la mort de sa mère, qu'il avait perdue lorsqu'il n'avait que sept ans, dirigea ses études. Ses précepteurs étaient de pauvres prêtres qui, par intervalles, laissaient leur élève pour se dérober aux orages de la révolution. S'il en faut croire celui qui devint son exécuteur testamentaire, Beyle aurait manifesté une précoce et rare ardeur de tempérament, et de bonne heure, il se serait mis en lutte avec les usages reçus et le régime assez austère auquel on le soumettait dans la maison de son aïeul. De là aussi cette défiance, qui devint une habitude de son esprit. Ajoutez le caractère dauphinois, auquel il attribua plus tard certaines qualités (esprit, finesse), qu'il eut en effet lui-même. Il avait déjà mis la main sur quelques œuvres de sentiment, entre autres un petit volume in-12 intitulé *Vie, faiblesses et repentir d'une femme,* quand l'institution des écoles centrales (1795) vint imprimer une direction plus régulière à ses études. Il suivit les cours de l'école établie à Grenoble; avec plus de liberté, il eut aussi quelques déceptions. « Ces « compagnons si gais, si aimables, si nobles que « je m'étais figurés, dit-il, je ne les trouvais pas, « mais à leur place des polissons très-égoïstes. « Ce désappointement je l'ai eu à peu près dans « le courant de toute ma vie. » Il est vrai qu'il convient que « lui-même avait alors un mélange « fort ridicule de hauteur et de besoin de s'amu- « ser, et qu'il répondait à l'égoïsme de ses cama- « rades par ses idées de noblesse espagnole ». Dès cette époque aussi, il continua ses lectures. Une circonstance heureuse favorisa son goût pour les livres : le directeur de l'école centrale était en même temps bibliothécaire de la ville. Déjà Henri avait acquis de ses deniers (un louis d'or) et dévoré les œuvres de Florian, et bientôt les faits et gestes de Gonsalve de Cordoue, de Numa Pompilius, et avant tout les pastorales amours d'Estelle et de Némorin meublèrent sa mémoire. Mais dès le collége il n'avait pas précisément l'aspect d'un héros de roman; car sa forte taille lui avait valu le surnom de la *Tour ambulante*. Ce qui était plus avantageux pour lui, c'est qu'il s'appliqua avec assez de succès à la langue latine, aux belles-lettres, au dessin, aux mathématiques, enfin à la grammaire générale, sur laquelle, à certain jour, il osa affronter un examen. Les mathématiques avaient beaucoup d'attrait pour lui, parce qu'il trouvait qu'en cette matière au moins « l'hypocrisie était im- « possible ». Venu à Paris en 1799, Beyle, après une maladie dont il fut guéri par les soins du docteur Portal, devint commensal d'un ami de sa famille, M. Pierre Daru, qui, nommé secrétaire général de la guerre, attacha Beyle à son ministère en qualité de surnuméraire. Malheureusement, dès le premier jour, il lui arriva d'écrire *cela* par deux *ll,* dans une lettre dictée par son protecteur. « Voilà donc ce brillant humaniste, qui a « remporté tous les prix dans son endroit! » s'écrie le haut fonctionnaire. Beyle pensa alors que la peinture lui réussirait mieux que la dictée du secrétaire général, et il alla travailler chez Regnault, l'auteur de l'*Education d'Achille*. Mais cela ne dura guère. La protection de M. Daru ne l'abandonna point, et en 1800, il accompagna en Italie M. Martial Daru, qui secondait son frère en qualité de sous-inspecteur aux revues. Henri Beyle emporta, à la manière de Paul-Louis Courier, ses provisions littéraires, surtout des éditions stéréotypes, une nouvelle invention dont il estimait particulièrement les produits; de même qu'il n'oublia point, en passant à Genève, d'aller visiter, *rue Chevelue,* la maison où était né Rousseau. A Ivrée, où il arriva avec le général Lannes, qui venait de forcer cette place, il eut le bonheur d'assister à une représentation du *Mariage secret* de Cimarosa : et il se trouva dans la capitale de la Lombardie en même temps que le premier consul Bonaparte. Tout lui plut dans cette ville, pour laquelle il éprouva un enthousiasme dont la *Chartreuse de Parme,* un de ses derniers et plus remarquables ouvrages, porte la trace. Doué d'une nature plus belliqueuse, il eût pu compter parmi les jours mémorables de sa vie la chance d'assister, comme il le fit, à la bataille de Marengo (14 juin 1800); mais il n'y assista que comme spectateur et parce qu'il était attaché au quartier général de l'armée française. Recommandé par M. Daru, il entra ensuite dans l'administration de Petiet, qui venait d'être nommé gouverneur de la Lombardie. Mais la vie de bureau avait peu d'attrait pour lui. Il ne fit qu'y passer, et le 23 septembre de cette même année 1800, il entra avec le grade de maréchal des logis dans le 6e régiment de dragons; un mois après, il portait l'épaulette de sous-lieutenant. La fortune continuant à lui être favorable, il fit, en qualité d'aide de camp du général de division Michaud, commandant de la réserve de l'armée, la campagne du Mincio. Il se distingua au combat en avant de Castelfranco. Toutefois une blessure qu'il reçut alors au talon fut occasionnée, non par une action d'éclat, mais par un duel. Puis, avec cette mobilité dont il devait donner plus d'une preuve, il offrit, au grand étonnement de ses protecteurs, sa démission d'officier le 20 septembre 1802. Revenu à Grenoble, chez ses parents, il leur déplut également par ses allures par trop militaires et en même temps trop dégagées. Son père lui promit une pension mensuelle de cent cinquante francs, avec la licence d'aller la dépenser à Paris. C'est ce qu'il fit, et il logea à un cinquième étage. Suivant l'antique habitude des aspirants à la renommée, il commença par refaire son éducation, lut Montaigne, Rousseau, Montesquieu, et en même temps apprit l'anglais et l'escrime. Un nouveau voyage à Grenoble imprima encore un autre cours à sa carrière. S'étant épris d'une actrice

qui, à ce moment-là, le payait de retour, mais qu'un engagement appelait à Marseille, il songea à la suivre, et, pour atteindre ce but, il entra comme commis dans une maison d'épicerie, dirigée dans cette ville par un de ses compatriotes, Raybaud. Malheureusement l'actrice épousa un seigneur russe, et Beyle ne put plus souffrir ni drogues ni épices, et il quitta le commerce, comme il avait quitté la profession des armes. Revenu à Paris, il y retrouva Martial Daru, qui l'engagea à l'accompagner à l'armée. Il accepta, quoiqu'il eût repris ses travaux littéraires. Le 14 octobre 1806, il assista à une autre journée mémorable, la bataille d'Iéna, et le 26, il vit entrer Napoléon à Berlin. Il eut sa part des succès de la campagne par sa nomination aux fonctions d'intendant des domaines de l'empereur à Brunswick, dont le comte Daru était intendant général; et le 11 juillet 1807, Beyle était nommé adjoint aux commissaires des guerres. De même que Paul-Louis Courier étudiait le grec en Italie, Beyle ne pouvait pas manquer d'étudier la philosophie allemande à Brunswick. Il s'éloigna de cette ville en 1809, le comte Daru, devenu intendant général de l'armée, l'ayant chargé alors de diverses missions, dont il s'acquitta avec courage et habileté. C'est à ce moment que se place un fait honorable pour Beyle et qui témoigne de son courage et de son sang-froid. Officier d'administration, il était chargé du dépôt dans une petite ville qui n'attendait que le départ de la garnison pour se soulever contre les Français. A peine, en effet, les troupes se furent-elles éloignées que l'insurrection éclata. On voulut tout d'abord massacrer les malades à l'hôpital et piller ou brûler les magasins. Que faire sans troupes? Les officiers militaires de la place se trouvent fort empêchés. Beyle survient, et son parti est bientôt pris. Il pénètre dans l'hôpital, fait lever et arme tout: malades, blessés, convalescents, même les impotents; il les met en embuscade aux fenêtres, qui, garnies de matelas, sont transformées en meurtrières. Quant aux autres, il les range en peloton, ouvre les portes et se précipite sur l'émeute, qu'il n'a plus ensuite aucune peine à dissiper. A quelque temps de là (10 mai 1809), le canon des Français étant venu tonner à quelque distance de Schœnbrunn, près de la demeure de Haydn, le grand compositeur, dont le courage n'était peut-être pas à la hauteur de son génie musical, en éprouva une si grande frayeur que, peu de jours après (31 mai), il rendait le dernier soupir. Beyle avait trop le sentiment des grandeurs de l'intelligence pour ne pas assister, à Vienne même, où il trouva moyen de se rendre, à l'exécution du *Requiem* de Mozart qui eut lieu en l'honneur de son émule. La paix de Schœnbrunn ramena à Paris l'*adjoint aux commissaires des guerres*. Le comte Daru le protégeait plus que jamais; mais il dépensait vingt mille francs et n'avait que dix-huit cents francs d'appointements. Le niveau se rétablit un peu à partir (3 août 1810) de sa promotion au titre d'auditeur de première classe au conseil d'Etat, section de la guerre. Napoléon, ayant ensuite institué (août 1810) deux inspecteurs de la comptabilité du mobilier et des bâtiments de la couronne, Beyle, recommandé par le comte Daru, obtint un de ces emplois. Il fut en outre chargé, à la liste civile, de la direction du bureau de la Hollande. On voit qu'il n'avait qu'à se laisser faire, et déjà la somme de ses traitements réunis s'élevait aux deux tiers à peu près de ses dépenses. Comme il était dans sa nature de rechercher toutes les occasions de comparer et d'observer, il se fit attacher à l'expédition de Russie en 1812. Chargé, en qualité de directeur général, d'approvisionner Minsk, Witepsk et Mohilew, il ne s'oublia pas lui-même et s'approvisionna pour ce voyage de bon nombre d'ouvrages. Il prit même la précaution d'emporter un Cabanis pour vérifier sur l'armée, au passage du Niémen, les observations physiologiques de ce médecin philosophe. A Moscou, il put voir l'incendie de la capitale de la vieille Russie. Il avait d'abord cru qu'il ne s'agissait que d'une de ces aurores boréales dont l'extrême Nord offre souvent le spectacle. Beyle revint de Russie ayant perdu ses chevaux, sa voiture et son argent. Après avoir repris ses fonctions d'inspecteur du mobilier de la couronne, il alla remplir (1813) l'emploi d'intendant à Sagan, en Silésie. Au commencement de 1814, il fut adjoint au commissaire extraordinaire envoyé à Grenoble, avec des instructions particulières émanées de Napoléon lui-même. Le commissaire écrivait, signait, proclamait, mais c'est Beyle qui agissait. C'est alors aussi qu'il lui arriva d'être moralement châtié pour une petite vanité momentanée, dont le premier auteur était le comte Daru. Ce haut personnage avait voulu anoblir de son chef son protégé: en conséquence, celui-ci était devenu *de* Beyle sur les actes officiels. Venu à Grenoble, il contresigna de même les arrêtés du commissaire extraordinaire; mais la malice de ses compatriotes ne lui laissa pas mettre une particule que le père de Beyle n'avait jamais employée, si bien qu'à chaque apparition d'acte officiel portant le *de* malencontreux, ils ne manquaient pas de le gratter, en accompagnant cette correction de quelque observation piquante. Beyle revint à Paris à la date même (1er avril 1814) de la déchéance de Napoléon, prononcée par le sénat. Sa fortune, à lui, s'arrêta en même temps. C'est alors qu'il se remit à voyager. Il retourna et séjourna à Milan pendant trois années consécutives. Il ne put donc pas assister, comme on l'a prétendu, à la bataille de Waterloo. Des travaux uniquement pacifiques l'occupèrent ensuite; dans le nombre, son *Histoire de la peinture en Italie*, faite sur place, ce qui donne toujours plus de sûreté aux recherches et plus de fermeté aux appréciations. En 1819, Beyle

revint à Grenoble pour y coopérer à l'élection de Grégoire; puis, après un court séjour à Paris, retourna en Italie, où il resta jusqu'en 1821. Mais il ne revint en France que pour s'en aller encore. Cependant, lors d'un de ces retours dans sa patrie, le cabinet des Tuileries le fit sonder, ce qui était assez imprévu, sur le mérite des candidats à la papauté; et peut-être le successeur de St-Pierre ignora-t-il toujours qu'un sceptique comme Beyle avait été pour quelque chose dans son élection. En 1830, le comte Molé nomma l'ancien protégé du comte Daru au consulat de Trieste. Mais le refus de l'*exequatur* de la part de l'Autriche donna lieu de chercher un souverain moins farouche, et on lui trouva le consulat de Civita-Vecchia. Tous ces voyages et excursions le mirent en relation avec les personnages considérables de France, d'Italie et d'Allemagne. Aussi bien les connaissait-il : qualités, défauts, aventures, il n'ignorait rien; et il était fort recherché dans les salons, où il contait et inventait à merveille. Ses ouvrages portent l'empreinte de ces qualités et ressemblent à des causeries. Il ne paraît pas que le séjour de Civita-Vecchia lui ait été favorable. Revenu à Paris en 1841, il s'y occupa, contrairement à l'avis de son médecin, de compositions littéraires. Frappé d'apoplexie en pleine rue, le 22 mars 1842, il rendit le dernier soupir le lendemain 23 mars; et l'on remarqua, non sans quelque justesse, que sa mort, comme ses écrits, eut le caractère de l'imprévu. « Il était, dit un de ses compa« triotes, devenu aussi son biographe, d'une « taille qui rappelait l'*Hercule Farnèse* : épaules « larges, front beau, œil vif et perçant, bouche « sardonique. » Il était esclave de la mode, et, pour lui être fidèle, il eut recours dans les dernières années à « l'éclat emprunté » dont il est question dans un chef-d'œuvre poétique. A le juger sur ce mot de son épitaphe, faite par lui-même, *amo*, l'amour aurait été la grande affaire de sa vie. Peut-être était-ce se vanter au delà du tombeau. Il analysait trop minutieusement les sentiments romanesques pour les éprouver réellement. Observateur, il allait au fond des choses; mais il y avait dans ses observations, dans sa critique surtout, cette recherche qui veut surtout être imprévue et dont la littérature contemporaine offre plus d'un exemple, mais où le naturel est souvent mis de côté. « Il a du « trait, dit M. de Bussière (*Poëtes et romanciers de « la France, Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier « 1843), de vives et pénétrantes clartés. » Et ce jugement est fondé. Mais on doit lui reprocher de nombreuses incorrections, qui paraissent préméditées. On a de Beyle-Stendhal : 1° *Lettres écrites de Vienne, en Autriche, sur Haydn, suivies d'une Vie de Mozart et de considérations sur Métastase et l'état présent de la musique en Italie*, par Alexandre-César Bombet, 1814, 1 vol.; 2° *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase*, Paris, 1817, 1 vol.; c'est, sous un autre titre, le même ouvrage que le précédent. L'auteur de l'*Haydine*, Joseph Carpani, s'est plaint à cette occasion d'avoir été copié par Beyle; celui-ci cependant avait marqué cette traduction du cachet qui lui était propre, c'est-à-dire cette sorte de hâblerie qui l'accompagne dans tout ce qu'il a écrit. 3° *Histoire de la peinture en Italie*, par M. B. A. A., Paris, 1817, 2 vol. L'introduction présente un tableau intéressant de l'Italie aux 15e et 16e siècles. La forme de l'ouvrage offre des singularités: l'auteur, imitant Montesquieu, qui n'aimait cependant point l'affectation, y fait de courts chapitres, de deux ou trois lignes parfois. 4° *Rome, Naples et Florence en* 1817, 1 vol., et 1826, 3e édit. C'est de cette publication que date le pseudonyme de Stendhal adopté par l'auteur, qui jusqu'alors avait mis à ses ouvrages des noms de fantaisie. Depuis il n'a plus cessé d'écrire sous ce pseudonyme, devenu son nom littéraire. 5° *De l'amour*, Paris, 1822, 2 vol. En reprenant ce sujet épuisé, Beyle s'est souvenu des leçons de Cabanis, et il a envisagé physiologiquement ce thème qui n'intéresse que lorsqu'on ne prétend pas en raisonner. Voici, par exemple, comment l'auteur en décrit les symptômes : « Il y a dès le commence« ment de l'amour un commencement de folie, « une affluence de sang au cerveau, un désordre « dans les nerfs et dans le centre cérébral. » Ce qui équivaut à dire que c'est une maladie qui fait la vie à tous les degrés dans l'univers; mais ce qui suit est au moins ingénieux et plus vrai : « Laissez travailler la tête d'un amant pendant « vingt-quatre heures, et voici ce que vous « trouverez : aux mines de Salzbourg, on jette « dans les profondeurs abandonnées de la mine « un rameau d'arbre effeuillé par l'hiver; deux « ou trois mois après, on le retire couvert de « cristallisations brillantes; les plus petites bran« ches, celles qui ne sont pas plus grosses que la « patte d'une mésange, sont garnies d'une infi« nité de diamants mobiles et éblouissants; on « ne peut plus reconnaître le rameau primitif. « Ce que j'appelle cristallisation, c'est l'opéra« tion de l'esprit qui tire de tout ce qui se pré« sente la découverte que l'objet aimé a de nou« velles perfections. » Mais le sensualisme n'est pas assez déguisé dans le passage suivant : « Qu'est-ce que la beauté? C'est une aptitude à « vous donner du plaisir. » Beyle s'élève surtout contre l'honneur, qu'il qualifie de « *vil mélange de « vanité et de courage*, né de l'idée singulière « qu'avaient certains hommes de faire les fem« mes juges du mérite ». Selon lui, l'honneur ou l'empire de l'opinion aurait été détrôné par l'habitude de tout discuter, issue des institutions parlementaires. D'où la conclusion que les chambres seraient cause de l'affaiblissement de l'amour. On ne s'attendait pas à cet auxiliaire du pouvoir absolu. Enfin l'auteur de l'*Amour* en revient à la théorie des climats, et naturellement

il se fait Italien. « Dans ce pays où la passion « parle seule et l'opinion n'est rien. » 6° *Vie de Rossini*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a bien mérité des arts et des amateurs du grand et du beau, en ce qu'il a popularisé en France l'auteur du *Barbier de Séville*. 7° *D'un nouveau complot contre les industriels*, Paris, 1825, in-8°. C'est une brochure ou plutôt une satire de circonstance. 8° *Racine et Shakspeare*, Paris, 1823-1825, in-8°. Avec le tour d'esprit qu'il avait, Stendhal ne pouvait qu'être romantique. 9° *Armance, ou Quelques scènes d'un salon de Paris en* 1827, Paris, même année, in-8°. Ce livre, dans lequel Beyle a voulu peindre le côté triste de la jeunesse du 19e siècle, est un des plus faibles qu'il ait écrits. Il n'a pas même réussi à être clair, peut-être parce que le point de vue lui-même manque de réalité. 10° *Promenade dans Rome*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, ainsi que *Rome, Naples et Florence* et le suivant, a la forme de simples notes écrites au jour le jour et est conçu dans le même ordre d'idées que l'*Histoire de la peinture en Italie;* cette sorte de confusion est rachetée par la richesse des détails et la finesse des aperçus. 11° *Mémoires d'un touriste*, Paris, 1838, 2 vol. in-8°. On y voit que l'on trouve en France « une collection de gens vertueux, de « bons citoyens, d'excellents pères de famille, de « bons négociants; mais c'est tout : le peuple « français est un peuple ennuyeux ». C'est ce qu'a dit un peu plus tard, vers 1848, M. de Lamartine; mais l'ambition de Beyle était moins haute, et il ne songeait guère à faire une révolution. 12° *Le Rouge et le Noir*, chronique du 19e siècle, Paris, 1831. 2 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, Beyle ne s'attaque plus seulement à l'ennui qui, selon lui, s'exhale du caractère français, mais, avec plus de raison, à la vanité, qui y est endémique. Mais ici encore revient la doctrine favorite de Stendhal, que l'utile et le beau se tiennent; que celui-ci « n'est que la « saillie » du premier. Cette idée économique, appliquée au caractère et au moral, est un des côtés les plus singuliers et peut-être les plus remarquables de la pensée de Stendhal. 13° La *Chartreuse de Parme*, Paris, 1839, 2 vol., et 1846, in-12. Si, dans *Rouge et Noir*, Stendhal a montré dans le caractère français un mobile superficiel, la vanité, en revanche il montre, par l'exemple de l'Italie, ce que peut la passion et les prodiges qu'elle fait enfanter; de même que l'on rencontre dans cet ouvrage cette finesse un peu préméditée et néanmoins cette sûreté d'observation qui fait le fond des œuvres de l'auteur. 14° Des *Nouvelles*, parmi lesquelles l'*Abbesse de Castro*, les *Cenci*, empruntées à des manuscrits italiens et écrites avec une verve que relève encore un mordant qui presque toujours porte coup. Il a paru, en 1863, une édition des œuvres complètes de Stendhal, précédée d'une notice par un écrivain dont le talent a plus d'une affinité avec celui dont il a retracé la vie. Beyle a écrit dans plusieurs journaux et revues : *le Globe, la Revue de Paris, la Revue des Deux-Mondes, le Courrier, le Temps, le National*, etc. On peut consulter sur Beyle (Stendhal), outre les sources que nous venons d'indiquer, une notice de M. Colomb des Batines, 1857, in-8°. R—LD.

STENDARDI (CHARLES-ANTOINE), voyageur, naquit à Sienne en 1721. Entraîné par le goût des aventures, il entreprit, à l'âge de vingt ans, un voyage en Asie. Après une pénible traversée, que l'humeur fantasque d'un de ses camarades lui rendit encore plus désagréable, il gagna le port de Smyrne, où il exhala sa bile dans un poëme. Après trois années de dangers et de malheurs, il rentra dans sa patrie pour y compléter son éducation. En 1748, il obtint le consulat de Toscane à Constantinople, d'où il écrivit plusieurs lettres sur l'administration et les mœurs du pays, Au bout de sept ans, il fut rappelé par son gouvernement, qui venait de signer la paix avec les puissances barbaresques, et il reçut l'ordre de se rendre à Alger, en qualité de résident. Tout le temps que Stendardi vécut dans cette espèce d'exil, il n'eut d'autre distraction que l'étude. Quoique dépourvu de livres et d'instruments, il entreprit plusieurs observations, et composa un *Essai astronomique*, qu'il fit paraître sous la date d'Alger, suivi de deux Mémoires sur la nature, les causes, les effets et les remèdes de la peste. Il écrivit aussi quelques Mémoires sur le gouvernement et le commerce d'Alger, et fit une riche moisson de médailles, d'inscriptions, de pierres gravées, de bas-reliefs, et de monuments de toute espèce. Après un assez long séjour dans cette ville, où il vit une fois jusqu'à trois beys monter successivement en un jour sur un trône ensanglanté, il fut nommé consul à Naples, dont le beau climat ne put pas réparer le mal que le ciel africain avait fait à sa santé. Stendardi demanda à se rapprocher de sa famille, et en arrivant à Florence, il obtint la place de magistrat du tribunal sanitaire et de la chambre du commerce; charges assez importantes, dont il exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 6 juillet 1764. Il était membre de la *Colombaria*, de l'Académie florentine et de celle des *Apatistes*. Ses ouvrages sont : 1° *Saggio astronomico*, Alger (Florence), 1752, in-8°; 2° *Inni*, Livourne, 1763, in-8°, fig.; 3° *Governo e Commercio d'Algieri;* — *Relazione della peste d'Algieri, negli anni* 1752-1753; — *Meteore ed altri fenomeni osservati in Algieri, nel* 1753; — *Relazione della morte di Mehemet Pascià* (11 décembre 1754); — *Descrizione d'un viaggio al Vesuvio;* — *Divinazione sopra la luce*, dans le tome 13 de la *Nuova raccolta Calogerana*. *Voy.* son Eloge (par J.-B. Passeri), dans le même volume, p. 251. A—G—S.

STEN STURE. *Voyez* STURE.

STENGEL (F.-CHARLES), bénédictin allemand, était né en Bavière, dans les premières années du

17e siècle. Il a publié quelques livres de piété aujourd'hui oubliés, excepté le suivant, qui est peu commun et que sa singularité et les jolies figures dont il est orné font encore rechercher : *Josephus, hoc est sanctissimi educatoris Christi... ac æternæ virginis Mariæ sponsi, vitæ historia,* Munich, 1616, petit in-8°. Les figures sont du célèbre graveur Hans ou Jean Sadeler (*voy.* ce nom). On doit aussi à Stengel un ouvrage curieux et utile pour l'histoire monastique d'Allemagne. Il est intitulé *Monasteriologia, in qua insignium monasteriorum familiæ sancti Benedicti in Germania, origines, fundatores clarique viri,* etc., *æri incisæ oculis subjiciuntur,* Augsbourg, 1619 et 1638, deux tomes en un volume in-fol. Les exemplaires de cet ouvrage ne se trouvent pas facilement, surtout avec la seconde partie qui est la plus rare. Le P. Hélyot paraît ne l'avoir point connu ; du moins il n'en fait aucune mention dans l'ample catalogue des livres qu'il a consultés pour son Histoire des ordres monastiques. — Stengel (*Georges*), né à Augsbourg en 1585, entra à l'âge de seize ans dans la société de Jésus, se fit recevoir docteur en théologie, et, après avoir enseigné pendant plus de vingt ans les humanités, la philosophie, etc., devint recteur du collége de Dillingen, et mourut à Ingolstadt le 10 avril 1651. Il a publié un grand nombre d'ouvrages écrits en latin, et quelques-uns en allemand, dont on peut voir la liste dans la *Bibliotheca soc. Jesu,* de Southwell. Ce sont des dissertations théologiques, philosophiques, des livres de piété, et même des poésies latines. Il a aussi composé des traités polémiques, parmi lesquels il y en a plusieurs contre un de ses anciens confrères, Jacques Reihing, qui avait quitté la société pour embrasser le luthéranisme et se marier, etc. (*voy.*, dans le dictionnaire de Bayle, un article fort piquant sur ce personnage). Les deux ouvrages dont les titres suivent sont les seules productions de Stengel qui aient conservé quelque célébrité : 1° *Anti-Tortor Bellarminianus,* Ingolstadt, 1610, in-8°. Jacques Ier, roi d'Angleterre, ayant fait paraître en 1607, d'abord en anglais, et un peu plus tard en latin, une apologie du serment d'allégeance qu'il exigeait de tous ses sujets, le cardinal Bellarmin, sous le nom de *Matthæus Tortus,* réfuta cette apologie. Lancelon Andrews, chapelain du roi, réfuta à son tour le cardinal dans un écrit très-acerbe, qu'il intitula *Tortura Torti.* Ce fut pour venger Bellarmin que Stengel entreprit l'*Anti-Tortor* (*voy.* les *Anti* de Baillet, et Barbier, *Dictionnaire des anonymes,* n° 20938, 21581 et 21614). 2° *De monstris et monstrosis,* Ingolstadt, 1647 in-8°. Cette dissertation renferme des choses curieuses et intéressantes, mais l'auteur manquait de discernement. — Stengel (Jean-Péterson), mathématicien, a donné au public un traité de gnomonique qui parut à Ulm en 1679, in-8°, en allemand, et, l'année suivante, en latin sous ce titre : *Gnomonica universalis, sive praxis amplissima geometrice describendi horologia solaria, cum* 235 *figuris,* in-12 ; il fut réimprimé, dans la même ville, en 1731, in-8° (de Lalande, *Bibliographie astronomique*). B-L-U.

STENGEL (Henri), général français, était né vers 1750 en Bavière, d'une famille noble, mais sans fortune. Il servit d'abord pendant deux ans dans les gardes palatines, qu'il quitta, en 1762, pour entrer au service de France comme sous-lieutenant dans le régiment d'Alsace. Il fut nommé lieutenant dans le même corps en 1765, et passa capitaine dans les hussards de Chamboran en 1769. Ayant quitté le service trois ans après, il y rentra comme major en 1788, et devint colonel dès les premières années de la révolution. Il commandait, en 1792, le 1er régiment de hussards à l'armée de Lafayette, puis à celle de Dumouriez qui le fit nommer maréchal de camp le 17 septembre, et qui, en demandant pour lui cette promotion, écrivait au ministre de la guerre que c'était le meilleur officier de son armée. Stengel assista en cette qualité à la bataille de Valmy, puis à celle de Jemmapes, et fit ensuite la campagne de Belgique. Il commandait l'arrière-garde sous Dampierre dans la retraite d'Aix-la-Chapelle en mars 1793. Ayant demandé à ne pas servir contre son souverain, lorsque l'électeur palatin entra dans la coalition contre la France, il devint suspect aux républicains, et fut enfermé dans la prison de l'Abbaye à Paris. Dénoncé par un officier transfuge de l'armée autrichienne, il subit un interrogatoire à la barre de la Convention nationale, et, bien qu'il eût répondu à toutes les questions avec beaucoup de précision et de présence d'esprit, il resta prisonnier pendant tout le régime de la Terreur, et ne fut rendu à la liberté qu'après la révolution du 9 thermidor. Remis aussitôt en activité, il fut employé à l'armée d'Italie, d'abord sous Schérer à Loano, où il concourut à la brillante victoire de ce nom. Il eut ensuite une part très-honorable aux premiers succès de Bonaparte, qui vint au mois de mars 1796 prendre le commandement de cette armée, et fut tué le 17 avril à la bataille de Mondovi en chargeant à la tête de la cavalerie. Le général en chef en fit un grand éloge dans son rapport, et depuis il l'a encore mentionné très-honorablement dans ses Mémoires. M-D j.

STENO (Michel) fut élu doge de Venise, en novembre 1400, pour succéder à Ant. Venieri. Dans sa jeunesse Michel Steno avait excité la jalousie de Marin Falieri, par quelques galanteries dans la maison de ce vieux doge. Son impunité avait tellement indigné Falieri, que, pour se venger, il avait formé, en 1355, une conspiration, dont lui-même était ensuite demeuré victime. Le scandale, lié d'une manière trop éclatante à l'histoire de la république, n'empêcha point Steno de parvenir, dans un âge avancé, à la plus éminente des dignités Il gouverna Venise dans le temps de la guerre contre François de

Carrare; et le supplice odieux de ce prince de Padoue et de ses fils fut exécuté en son nom, par ordre du conseil des dix. Il mourut le 26 décembre 1413. Thomas Mocenigo lui succéda. S. S-I.

STENON (Nicolas), anatomiste, né à Copenhague, en 1638, était fils d'un orfévre au service de Christian IV. Il fut élevé dans les principes les plus austères de la religion luthérienne; et, destiné à la médecine, il étudia sous Thomas Bartholin et suivit les leçons de Borrichius et de Paulli. Peu après avoir été reçu docteur au collége de Copenhague, il se rendit à Leyde, attiré par la célébrité de François Sylvius, et fit connaissance avec Blasius, auquel il montra, sans défiance, le *conduit parotidien*, qu'il venait de découvrir. Obligé ensuite de justifier la priorité de cette découverte (1), que Blasius avait cherché à lui ravir, il prouva que son compétiteur n'avait su bien marquer ni le commencement, ni la fin de ce canal, dont il paraissait ignorer aussi l'usage. Ce *canal excréteur de la parotide*, auquel on donne aussi les noms de *conduit de Sténon* (ductus Stenonianus), de *conduit parotidien* et de *conduit salivaire supérieur*, est formé par la réunion successive de nombreux conduits excréteurs très-déliés, fournis par chacune des grenulations ou cellules plus ou moins arrondies qui composent le parenchyme de cette glande salivaire. Chacun de ces petits conduits excréteurs, en se réunissant avec ses voisins, forme successivement des rameaux un peu plus forts, des branches, et enfin le tronc principal du conduit sténonien. Ce conduit sort de la partie antérieure et externe de la glande, se porte presque horizontalement en avant sur la face externe du muscle masseter, se contourne sur son bord antérieur, s'enfonce dans le tissu graisseux de la joue, traverse une ouverture pratiquée au milieu des fibres du muscle buccinateur, et aboutit dans la bouche, au niveau de la seconde dent molaire supérieure, à trois lignes environ de la réunion de la joue avec les gencives correspondantes. Warthon en avait déjà signalé l'orifice, et l'on en trouve aussi quelque traces dans les écrits de Galien. Sténon, qui a suivi ce conduit dans toute sa longueur, l'a confondu avec celui des glandes sous-maxillaires, et il était réservé à Richard Hale d'en donner une description plus exacte (2). Pour se défendre contre Blasius, Sténon avait été obligé de revenir sur ses propres découvertes; ce qui lui donna l'occasion d'en faire de nouvelles. Il s'arrêta surtout à examiner l'humeur visqueuse qui sort des amygdales, et qu'il vit suinter aussi du voile du palais. Il conclut, après un grand nombre de recherches, que ce sont principalement les artères qui fournissent la matière de la sécrétion salivaire, en rejetant l'hypothèse de Warthon, qui supposait que le suc des glandes était séparé par les nerfs. Sténon combattit également l'opinion de Bils, qui prétendait que non-seulement la salive, mais toutes les humeurs aqueuses, provenaient du canal thoracique. L'anatomiste danois prouva que ces sécrétions s'opèrent au moyen des vaisseaux sanguins; car elles sont plus ou moins abondantes, selon que le sang coule avec plus ou moins de vitesse. Sténon dirigea ensuite son attention vers l'organe de la vue, dont il a décrit plusieurs vaisseaux, surtout une glande placée à l'angle interne de l'œil d'un veau. On serait peut-être fondé à lui reprocher d'avoir pris la caroncule lacrymale pour une glande, et de n'avoir pas répété ses expériences sur le corps humain, où il juge, par analogie, que les mêmes parties doivent se rencontrer. Il donna ensuite un extrait de ses travaux sur la structure du nez; il prétend qu'au-dessous de l'os ethmoïde, il se trouve deux canaux qui se dégorgent dans le sac lacrymal; qu'il en est d'autres qui rampent sur les parties latérales du *vomer*, et qui communiquent avec des canaux particuliers, qui se propagent jusqu'aux cartilages des narines. Il a encore décrit quelques glandes de la membrane pituitaire, et a découvert dans les moutons des canaux distincts et séparés dans les narines, qui s'ouvrent à côté du *vomer*, qui percent les os maxillaires derrière les dents incisives, et qui se réunissent en un tronc vasculeux, béant dans la cavité de la bouche. Le Traité des glandes contient des découvertes importantes, que Haller avoue lui avoir été très-utiles pour expliquer les différentes sécrétions des humeurs. Il fut suivi de celui des muscles, dont l'auteur indique vaguement la structure. Son but principal est le cœur, et il calcule avec assez de précision la force avec laquelle le sang est chassé dans les artères. Il a été le premier aussi à émettre des idées raisonnables sur la structure de ce viscère, auquel les anciens attribuaient un parenchyme particulier (1). Sténon le considère comme un assemblage de fibres, musculaires au milieu, et tendineuses à leurs extrémités : elles sont séparées et distinctes les unes des autres, comme les fibres des autres muscles : elles sont plissées, obliques, droites et quelquefois même circulaires Selon lui, la plupart se réunissent dans le ventricule gauche; quelques-unes se prolongent dans l'intérieur des cavités du cœur; mais d'autres se replient vers la pointe, pour reparaître à la surface. Cette description est très-obscure dans l'ouvrage de Stenon, qui ne paraît pas s'être formé une idée assez nette de la véritable structure du cœur. Ses recherches ont pourtant le mérite d'être anté-

(1) Voici ce que Thomas Bartholin écrivait à Sténon au sujet de cette découverte : *Cum Warthono laudem partitam mereris, quod interiori illius ductui, exteriorem addas, sicque salivæ fontes detegas, de quibus multa hactenus multi somniarunt.*

(2) *Philosoph. Transactions*, t. 6, part. 3.

(1) Cette opinion a été presque générale chez les anciens. On ne connaît qu'un seul écrivain d'Alexandrie qui, dans un ouvrage sur le *Cœur*, inséré parmi les œuvres d'Hippocrate, donne expressément à ce viscère le nom de *fort muscle*

rieures à toutes les autres, et d'avoir conduit Lower à des résultats beaucoup plus satisfaisants. Trois ans après la publication de ces traités particuliers, il mit au jour ses *Eléments de myologie*, où il entre dans les plus grands détails sur la structure et la contraction des muscles, parlant plutôt en géomètre qu'en anatomiste; car il emploie les mathématiques pour en montrer la configuration, et pour en déterminer les mouvements. Ce traité est accompagné d'une lettre à Thévenot, dans laquelle Sténon rend compte de la dissection d'un requin pris devant le port de Livourne, en 1666. Sténon s'était livré à des observations particulières sur les dents de ce poisson, et il croyait que la substance des dents, tendre dans son origine, durcit peu à peu, en commençant par les extrémités. Continuant ses recherches sur les animaux, il se proposa d'approfondir les mystères de la génération. Il établit entre les hommes et les brutes plusieurs comparaisons, qui peuvent être regardées comme un des meilleurs essais d'anatomie comparée. Il adopta les idées de Malpighi sur la structure musculeuse de l'utérus, sur l'incubation des œufs et le développement de l'embryon dans les mammifères. Il était plongé dans ses études, à Amsterdam, lorsqu'il apprit la mort de sa mère. Il alla passer quelque temps à Copenhague, qu'il quitta de nouveau pour parcourir la France et l'Italie. En 1664, il vint à Paris, pour y reprendre ses travaux anatomiques. Il assistait régulièrement aux assemblées qui se tenaient chez Thévenot, avec lequel il fut intimement lié. Il y annonça ses découvertes et y lut un Mémoire sur le cerveau, en se plaignant du peu d'attention accordé jusqu'alors à cet organe (1). Il tourne en ridicule l'opinion de ceux qui ne le considéraient que comme une masse informe de la substance blanche et grise; et il propose une nouvelle méthode de dissection, qui consiste à suivre les filaments nerveux qui traversent la substance médullaire. Il ne se dissimule pas la difficulté et l'imperfection de cette méthode; mais il la regarde comme préférable à toutes les autres. Il réfuta l'idée de Willis sur la double rangée de fibres dans les corps striés, fixa la position et la structure de la glande pinéale, et démontra qu'elle n'était nullement susceptible des mouvements que Descartes lui avait attribués, sa pointe étant toujours tournée vers le cervelet. Il blâma aussi plusieurs figures de Willis, comme inexactes, rejeta les dénominations de *nates* et de *testes*, signala la valvule qui recouvre le quatrième ventricule, et crut prouver que le troisième ne communique qu'avec les deux latéraux. Pendant son séjour à Paris, Sténon eut occasion de connaître Bossuet, qui était alors très-zélé pour la conversion des protestants, et qui tâcha d'opérer celle d'un homme si célèbre: mais Sténon fut d'abord peu sensible à l'éloquence de ce grand évêque, dont il n'oublia cependant pas les conseils. En s'éloignant de la France (1666), il franchit les Alpes, visita les différentes capitales de l'Italie et alla s'établir à Florence, ville non moins illustre par les souvenirs passés, que par la présence de Redi, de Dati, de Viviani, de Magalotti. Ils rendirent tous hommage au mérite de l'illustre voyageur, qu'ils jugèrent digne d'appartenir à l'académie *del Cimento*. Un seul homme ne parut pas approuver ces témoignages; ce fut Jean-Alphonse Borelli, qui, dans l'introduction de son ouvrage sur la statique des animaux, attaqua les opinions de Sténon sur la structure et l'action des muscles. Celui-ci fut dédommagé de ces critiques par l'accueil que lui firent le grand-duc Ferdinand II et son frère Léopold, qui le comblèrent de faveurs, surtout depuis qu'il se fut décidé à embrasser la religion catholique (1667). Il rend compte lui-même des motifs qui avaient décidé sa conversion (*voy.* Fabroni, *Lettere inedite di uomini illustri*, t. 2). Ce fut vers ce temps qu'il écrivit une dissertation dans laquelle il discute plusieurs faits géologiques. Le grand-duc, qui l'avait nommé son médecin, lui fournit tous les moyens nécessaires pour étendre ses recherches. Il avait mis à sa disposition les cabinets d'histoire naturelle de Florence et de Pise, et lui faisait présent de tous les objets qui pouvaient exciter la curiosité d'un naturaliste. Sténon composa plusieurs mémoires sur les muscles des aigles; sur le mouvement péristaltique des intestins du chat; sur les tumeurs des conduits biliaires, et sur le mouvement du cœur, qu'il vit souvent se ranimer sous la pression des doigts. Il répéta cette expérience sur un chien mort depuis quelques jours, et dont une partie des ventricules palpitait encore quoique séparée du cœur. En 1672, Sténon se rendit à l'invitation de Christian V, qui lui offrit une chaire d'anatomie à Copenhague: il en prit possession par un discours remarquable, dans lequel, après avoir montré l'influence de l'anatomie sur l'art de guérir, il déroula le plan et la méthode générale de ses leçons. Quel que fût le succès de ses travaux, et malgré la protection que le prince lui accordait, ce professeur n'échappa pas toujours aux traits de l'envie. Ne pouvant contester son talent, on l'attaqua sur ses opinions religieuses. On ne lui pardonnait pas, surtout, d'avoir abandonné la croyance de ses pères. Sténon, qui se regardait presque comme étranger à son pays natal, prit le parti d'aller vivre en Toscane, où le grand-duc Côme III lui confia l'éducation de son fils Ferdinand. Sténon donna dès lors une nouvelle direction à ses idées: il renonça aux sciences naturelles, fut élevé à la prêtrise et ne songea plus qu'à faire son salut. Se croyant obligé de travailler à la conversion de ses anciens coreligionnaires, il composa quelques ouvrages ascétiques, qui l'engagèrent dans une question théologique avec les ministres réformés de Iéna.

(1) Voy. *Journal des savants*, ann. 1670, p. 8.

Innocent XI récompensa son zèle, en le nommant (1677) évêque (*in partibus*) de Titopolis et vicaire apostolique dans le nord de l'Europe. Sténon fixa sa résidence à Hanovre, où le duc Jean-Frédéric de Brunswick venait d'embrasser la religion catholique. A la mort de ce prince (1679), il dut s'éloigner de cet électorat tombé sous la domination de l'évêque d'Osnabruck qui appartenait à une communion réformée et ne souffrait pas que l'on fît des prosélytes dans ses Etats. Sténon, après avoir passé quelque temps à Munster et à Hambourg, se rendit à Schwerin, où il mourut le 25 novembre 1687. Son corps, à la demande du grand-duc Côme III, fut transporté en Toscane et déposé dans la basilique de Saint-Laurent. On a de lui : 1° *Observationes anatomicæ, quibus varia oris, oculorum et narium vasa describuntur,* etc., Leyde, 1662, in-12 ; 2° *Observationum anatomicarum de musculis et glandulis specimen*, Copenhague, 1664, in-4°. Ce traité est suivi de deux lettres : dans la première, l'auteur donne une description de la raie, et parle en passant des poumons de plusieurs autres poissons ; et dans la seconde il s'étend sur la manière dont le poulet se nourrit dans l'œuf. 3° *Elementorum myologiæ specimen, seu musculorum descriptio geometrica*, Florence, 1667, in-4°, fig., suivi de la relation de l'autopsie d'un requin et de plusieurs autres poissons de la même espèce ; 4° *Discours sur l'anatomie du cerveau*, Paris, 1669, in-12 ; trad. en latin, Leyde, 1671, in-12. Tous ces ouvrages ont été réimprimés dans la *Bibliotheca anatomica* de Leclerc et Manget, Genève, 1685, in-fol. 5° *De solido inter solidum naturaliter contento, dissertationis prodromus*, Florence, 1669, in-4° ; 6° *Observationes anatomicæ ova viviparorum spectantes*, dans le tome 1 de la *Bibliothèque* de Manget. 7° *De vitulo hydrocephalo*, ibid., tome 2. 8° *Embryo monstro affinis, Parisiis dissectus*, dans les *Actes médico-philosophiques* de Copenhague, tom. 1, pag. 200 ; 9° *Uterus leporis proprium fœtum resolventis*, ibid., obs. 3 ; 10° *De ovo et pullo*, ibid., tom. 2, obs. 34 ; 11° *Ex variorum animalium sectionibus, hinc inde factis super motum cordis auricularum et venæ cavæ*, ibid., obs. 46 ; 12° *Historia musculorum aquilæ*, ibid., obs. 127 ; 13° *Lymphaticorum varietas*, ibid., obs. 197 ; 14° *Proœmium demonstrationum anatomicarum in theatro Hafniensi*, ibid., obs. 124 ; 15° *Epistola exponens methodum convincendi acatholicum juxta D. Chrysostomum*, Florence, 1675, in-4° ; 16° *Epistola de interprete S. Scripturæ*, etc., ibid., 1675, in-4° ; 17° *Epistola ad novæ philosophiæ reformatorem, de vera philosophia*, ibid., 1675, in-4° ; 18° *Epistola ad Joannem Sylvium (de philosophia Cartesiana)*, ibid., 1677, in-4° ; 19° *Scrutinium reformatorum*, ibid., 1677, in-4°, trad. en allemand, Hanovre, 1678, in-4° ; 20° *Epistola de propria conversione*, Florence, 1677, in-4° ; 21° *Occasio sermonum de religione cum J. Sylvio*, Hanovre, 1678, in-4° ; 22° *Examen objectionis circa diversas scripturas sacras*, ibid., 1678, in-4° ; 23° *Catholische Glaubenslehr vom Fegfeur*, ibid., 1678, in-4° ; traduit en latin sous ce titre : *De Purgatorio*, ibid., 1680, in-4° ; 24° *Defensio et plenior elucidatio scrutinii reformatorum*, ibid., 1679, in-4° ; 25° *Defensio et plenior elucidatio epistolæ de propria conversione*, ibid., 1680, in-4°, avec une continuation, ibid., in-4° ; 26° *Epistolæ duæ ad Brusmannum*, Copenhague, 1680, in-4° ; 27° *Parochorum Hoc age*, etc. (anonyme), Florence, 1683, in-4°, imprimé par ordre du grand-duc de Toscane. Il ne faut pas le confondre avec un autre ouvrage intitulé : *Hoc doce ad parochos*, qui appartient à J.-B. Frescobaldi. Le livre qui a pour titre : l'*Obbligo de' parrochi*, Florence, 1685, in-4°, imprimé aux frais de Mgr Attavanti, évêque d'Arezzo, n'est en grande partie que la traduction de celui de Sténon. 28° *Antilogia contra M. Siricii ostensionem abominationum papatus idolatricam*, Rostock, 1687, in-4°. Dans la bibliothèque *Magliabechiana*, à Florence, il existe un manuscrit contenant plusieurs traités ascétiques inédits de Sténon. Ils ont été rassemblés et copiés par un prêtre florentin, nommé Noferi. Voy. *De morte, ac rebus gestis episcopi Stenonis*, dans le Recueil de Bandini, intitulé : *Collectio monumentorum ad historiam litterariam pertinentium*, Arezzo, 1752, in-8°, p. 78. — Portal, *Histoire de l'anatomie*, t. 3, p. 159. — Manni, *Vita del litteratissimo Mgr Stenone*, Florence, 1775, in-8°. — Son *Eloge* par Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. 3, p. 7. Jacques-Bénigne Winslow, nom si illustre dans les fastes de l'anatomie, descendait d'une sœur de Sténon. A—G—S.

STEPHANIE. *Voyez* CRESCENTIUS.

STEPHENS a laissé une traduction de voyage, en forme de lettre, datée de Goa, le 10 novembre 1579, et adressée à Thomas son père, marchand à Londres. On croit qu'il était jésuite. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'embarqua sur un vaisseau portugais. S'il n'est pas le premier Anglais qui ait passé aux Indes, il fut du moins le premier qui procura des lumières capables d'éclairer sa nation sur les avantages qu'elle pouvait trouver à y former des établissements. Cette pièce, d'ailleurs, n'offre rien d'intéressant, et ce qu'on y dit des poissons volants et des vents qu'il faut prendre pour doubler le cap de Bonne-Espérance est connu ou a besoin d'être rectifié. — STEPHENS (*Jeanne*), Anglaise, acquit une grande célébrité vers 1730, par un remède lithotriptique que le parlement acheta pour une somme considérable, afin de le livrer à la publicité. Il devint alors l'objet d'un examen sérieux de la part des plus illustres médecins, et donna lieu à une foule d'expériences et d'observations. Lecat en France, Hales, Hartley en Angleterre, publièrent des dissertations sur ce sujet. La société royale de Londres et l'Académie des sciences de Paris nommèrent des commissaires pour constater les effets de ce remède. Brémond et Morand furent chargés

de rédiger le résultat des expériences, et leur rapport fut favorable au spécifique de mademoiselle Stephens. Mais « il y a longtemps, dit la « *Biographie médicale*, que ce remède est tombé « dans l'oubli d'où il n'aurait jamais dû sortir. » *Voy.* dans cette *Biographie universelle*, les articles Fr. de Brémond, Cantwel, Hartley, Legat, Sauveur Morand. Z.

STEPHENS (Alexandre), littérateur et biographe anglais, naquit, en 1757, à Elgin, dans le nord de l'Angleterre, ville dont son père était prévôt. Après avoir terminé ses études à l'université d'Aberdeen, il résolut de faire un voyage d'instruction, s'embarqua pour l'Amérique, et s'arrêta quelque temps à la Jamaïque. Revenu en Angleterre, il acheta une compagnie dans le 84e régiment; mais le licenciement de ce corps l'empêcha d'en prendre possession. Alors il étudia la jurisprudence, qu'il abandonna pour la littérature. En 1792, il épousa miss Lewin, fille d'un riche gentilhomme, officier dans un régiment, et il en eut trois enfants, dont un seul lui a survécu, Thomas-Algernon Stephens, qui était enseigne dans le 3e bataillon du régiment Royal-Ecossais, avec lequel il combattit à Waterloo (1815), où il fut blessé. Stephens était en relation intime avec un grand nombre de personnages célèbres dans la littérature et dans la politique, entre autres Philipp Francis, Horne Tooke, James Mackintosh, sir Francis Burdett, etc., dont il partageait les opinions libérales. Ce fut lui que la cité de Londres chargea de présenter au parlement une pétition pour dénoncer les malversations commises à la prison de Cold-Bath-Field par le gouverneur Aris, qui fut contraint de donner sa démission. Il fit trois voyages sur le continent, et visita la France, la Hollande et la Belgique. Un travail trop assidu avait altéré sa santé; il acheva de la ruiner par l'abus des médicaments. Atteint de la goutte depuis deux ans, il mourut presque subitement à Chelsea, dans sa résidence de Park-House, le 24 février 1821. C'est à tort que le Dictionnaire des auteurs vivants (*Living authors*) de la Grande-Bretagne le représente comme faisant de ses publications littéraires un objet de spéculation. Stephens, au contraire, possesseur d'une belle fortune, se livrait avec indépendance et sans motif d'intérêt à la culture des lettres. Outre les nombreux articles qu'il a fournis au *Monthly Magazine*, à la *Revue analytique* et autres recueils périodiques, ainsi que plusieurs pamphlets anonymes sur divers sujets, on a de lui : 1° la *Jamaïque*, poëme descriptif; 2° un journal de droit dont il fut le fondateur, et le principal rédacteur, et qu'il intitula : *The Templar* (l'Habitant du Temple). Le Temple est un ancien édifice de Londres où beaucoup d'avocats vivent en commun. Stephens avait été agrégé à cette société lorsqu'il suivit le barreau pendant quelque temps; 3° *Lettres d'un noble à son fils;* 4° une traduction de la *Vie du docteur Franklin;* 5° les neuf premiers volumes des *Public-characters*, Londres, 1798-1807, in-8°, avec portraits. Ce recueil de mémoires et d'anecdotes sur les illustres contemporains de l'Angleterre obtint une grande vogue et a été continué. 6° *Histoire des guerres occasionnées par la Révolution française*, 1803, 2 vol. in-4°; 7° *Mémoires de John Horne Tooke*, 1813, 2 vol. in-8° (*voy.* Horne Tooke); 8° *Biographie obituaire annuelle* (The annual Biography and Obituary), Londres, 1817-1821, t. 1-5, in-8°, avec portraits à la silhouette. Stephens avait recueilli dans ses relations particulières de nombreux documents historiques peu connus, qu'il mettait aussitôt par écrit, et qui lui furent d'une immense utilité pour ses compositions biographiques. Il commença la publication de l'*Obituary* en 1817 et en donna successivement cinq volumes. L'ouvrage eut beaucoup de succès et il a été continué après la mort de l'auteur, dont l'article nécrologique se trouve dans le tome 6 (1822). P—rt.

STEPHENS (James-Francis), entomologiste anglais, naquit à Shoreham, le 16 septembre 1792. Il appartenait à une famille sans fortune, et il obtint jeune encore un emploi dans les bureaux de l'amirauté. Tous ses moments de loisir étaient consacrés à l'étude de l'histoire naturelle, science pour laquelle il avait le goût le plus prononcé. Il employa de longues années à former une des collections les plus complètes qu'on ait jamais réunies des insectes vivant dans la Grande-Bretagne, et il la mettait volontiers à la disposition de tous les hommes d'étude qui s'occupaient de cette partie de la science. Il fut adjoint au docteur Leach, que les directeurs du musée britannique avaient chargé de créer les galeries entomologiques de ce vaste établissement, et il s'acquitta de ce travail avec autant de zèle que d'habileté. Ses ouvrages sont nombreux et importants. En 1829, il commença l'impression de ses *Illustrations de l'entomologie britannique;* cet ouvrage, publié par livraisons et terminé en 1846, remplit douze volumes in-8°; c'est ce qu'il y a de plus exact et de plus complet sur les insectes de l'Angleterre, et Stephens a laissé bien peu de chose à faire aux savants qui voudraient revenir sur ce sujet. D'autres travaux furent les fruits de l'activité de ce zélé investigateur : les *Actes de la société entomologique* (dont il fut longtemps le président) renferment plusieurs mémoires fort estimés sur des points spéciaux de la science. Signalons aussi le *Catalogue systématique des insectes britanniques* et le *Manuel des coléoptères britanniques*. Le temps manqua à Stephens pour terminer un catalogue raisonné des lépidoptères britanniques faisant partie des collections du *Bristish Museum*. Tout en s'occupant spécialement d'entomologie et sachant bien qu'il ne faut pas disséminer ses recherches, sous peine d'être incomplet et superficiel, il suivait d'un regard attentif les progrès des autres branches

de l'histoire naturelle, et il fournit à la continuation de la *Zoologie* de George Shaw un travail étendu relatif aux oiseaux et publié en 1827. Il était membre de la société linnéenne. Une inflammation des poumons l'enleva le 22 décembre 1852. Z.

STEPHENS (George), auteur dramatique anglais, naquit à Chelsea le 8 mars 1800. Sa vie est presque tout entière dans ses œuvres. Toutefois, dans ses dernières années, il éprouva des revers de fortune qui affectèrent sa santé. Il mourut le 15 octobre 1851. Son ouvrage le plus considérable est intitulé : *Martinuzzi ou la jeune Hongroise*, tragédie mêlée de chant, ce qui, sur le théâtre anglais, était une innovation. La pièce a du mérite et respire le souffle dramatique; elle eut d'ailleurs du succès. Précédemment, Stephens avait donné le *Vampire*, tragédie, 1821; *Montezume*, autre tragédie, 1822; *Gertrude et Beatrice*, composition du même genre; le *Patriote*, 1849. Outre ces tragédies on a de George Stephens quelques autres ouvrages : 1° *le Père la Chaise*, 3 vol., 1838; 2° *la Guerre envisagée comme moyen de civilisation*. Le tout en anglais. On louait le caractère généreux et honorable de cet écrivain. Z.

STEPHENSON (George), célèbre ingénieur anglais, inventeur des machines locomotives et constructeur des premiers chemins de fer, est né le 9 juin 1781, à Wylam, petit village situé à quelques lieues de Newcastle-sur-Tyne, au milieu des mines et des hauts-fourneaux qui couvrent cette partie de la Grande-Bretagne. Son père, simple chauffeur d'une pompe à feu d'épuisement, gagnait à peine de quoi nourrir sa nombreuse famille. Il avait six enfants, auxquels il lui était impossible de faire donner la plus légère instruction et qui devaient, dès leur jeune âge, travailler pour venir en aide à leurs parents. A sept ans, George commença à garder les vaches et à fermer des barrières, ce qui lui rapportait douze sous anglais par semaine; mais déjà il donnait des preuves évidentes d'un esprit inventif et d'une intelligence précoce. Tout en remplissant son humble tâche, il s'amusait à construire de petits moulins et à imiter avec de l'argile et des roseaux la pompe à feu confiée à son père. Il fut ensuite occupé aux travaux des champs; enfin son père l'autorisa à venir partager son ouvrage. Nommé aide chauffeur à quatorze ans, chauffeur à quinze ans, il vit son salaire porté à douze shellings (15 francs) par semaine; et il s'écria, lorsqu'il toucha sa première paye : « Maintenant, me voici devenu un « homme pour la vie. » Deux ans plus tard, on le choisit pour diriger la pompe dont son père n'était que le chauffeur; et aussitôt il se mit à étudier cette machine dans tous ses détails, employant ses loisirs à la démonter et à la nettoyer. Il acquit ainsi en peu de temps une grande expérience pratique, tandis que les enseignements de la théorie lui faisaient défaut. Il sentit alors combien il lui serait précieux de pouvoir lire les ouvrages scientifiques concernant les machines à vapeur. Aussi, bien qu'il fût âgé de dix-huit ans, il ne craignit pas de se rendre à l'école, où il apprit très-rapidement la lecture, l'écriture et l'arithmétique. A vingt ans, il fut appelé à remplir les fonctions de mécanicien dans une des mines de Newcastle. Mais son salaire ne lui suffisait plus pour acheter les livres et les instruments nécessaires à son instruction; il imagina de passer une partie de la nuit à raccommoder les chaussures des ouvriers mineurs. Ayant réussi dans ce travail, il se mit à faire des bottes, puis à tailler les habits de ses camarades. Plus tard, il eut l'occasion de démonter et de réparer son horloge, détériorée par un incendie. Il opéra si bien ce raccommodage que l'on vint bientôt de tous côtés lui apporter des montres dérangées, et qu'il vit ainsi s'accroître encore ses ressources. Sobre, économe, ne connaissant d'autres plaisirs que l'étude et les exercices du corps, auxquels il s'adonnait de façon à développer sa force naturelle, dont il était fier, songea de bonne heure à se marier, et choisit pour femme une jeune servante de ferme, nommée Fanny Henderson, et douée des sentiments les plus élevés. Sa compagne mourut bientôt après lui avoir donné un fils, Robert Stephenson, le digne successeur de son père. Ce malheur fut suivi d'autres infortunes. Le vieux Stephenson devint aveugle, et George eut à le soigner et à l'entretenir jusqu'à sa dernière heure, devoir filial qu'il remplit avec autant d'amour que de dévouement. Quelque temps après, il fut appelé par le sort à faire partie de la milice formée à l'occasion des guerres contre la France. Il se fit remplacer; mais il perdit ainsi tout le fruit de ses économies; et, inquiet de voir que les crises du moment amenaient une suspension presque complète de tout travail, il fut sur le point de partir pour l'Amérique. Cependant il renonça à ce projet et se mit à redoubler d'efforts pour acquérir les moyens de faire donner à son fils l'instruction qui lui avait manqué à lui-même; il menait de front ses travaux humbles, mais productifs, avec l'étude de la mécanique et de la confection des divers appareils en usage dans les mines. Il crut une fois avoir découvert le mouvement perpétuel, et trouva bientôt une occasion de faire apprécier son habileté et les connaissances qu'il avait acquises à force d'observation et d'industrie. Une machine atmosphérique de Newcomen, établie pour épuiser l'eau d'un puits de mine nouvellement creusé, fonctionnait depuis un an sans résultat. Toutes les tentatives des ingénieurs avaient échoué; Stephenson, appelé, à la suite d'observations qu'il avait faites à ce sujet, à essayer à son tour quelque expédient, changea de telle sorte la disposition des pièces qui composaient la pompe, qu'après cinq jours de réparations et de modifications, cette machine épuisa complé-

tement l'eau en vingt-quatre heures; et, le septième jour, ainsi que Stephenson l'avait annoncé, le puits fut en état de livrer passage aux mineurs. Ce brillant succès attira sur George l'attention générale; il lui valut le titre de *médecin des machines* et les fonctions de mécanicien de la mine de Killingworth, dont il fut nommé ingénieur peu après, en 1812. Il apporta dans cette mine de notables perfectionnements, tant au mode d'extraction qu'aux moyens de transport du charbon extrait; ainsi, il remplaça les rails en bois par des rails en fer; et, grâce à l'établissement de plans inclinés à machines fixes, il parvint à réduire de cent à seize le nombre des chevaux employés à la traction dans les galeries. Non-seulement la nouvelle position de Stephenson lui permit d'envoyer son fils à l'école de Newcastle, mais elle lui donna plus de liberté pour étudier lui-même. Robert lui apportait chaque samedi quelque livre, ou bien lui faisait la description des dessins de machines contenus dans les ouvrages qu'il était défendu de sortir de la bibliothèque de Newcastle. Ce travail en commun fut aussi profitable pour le père que pour le fils; ce dernier y acquit cette grande habitude qui lui permettait de connaître une machine d'après le dessin aussi bien que s'il l'avait vue fonctionner. — La grande préoccupation des ingénieurs et des mécaniciens de cette époque était l'emploi de la machine à vapeur comme moyen de traction. Déjà, le 24 mars 1802, MM. Richard Trevethick et André Vivian, ingénieurs à Camborne dans le comté de Cornouailles, avaient pris un brevet pour l'application de la vapeur à la locomotion sur les routes ordinaires; mais la voiture à vapeur qu'ils avaient construite était si pesante qu'elle ne pouvait ni franchir les rampes les plus faibles, ni remorquer aucun autre véhicule; de plus, elle avait l'inconvénient d'effrayer les bestiaux et même les hommes. On raconte que Trevethick se présenta un jour avec sa machine devant une de ces barrières à péage que l'on rencontre fréquemment sur les routes de l'Angleterre, et qu'ayant demandé au gardien ce qu'il y avait à payer, celui-ci, épouvanté par le bruit, la fumée et le sifflement de la voiture monstrueuse, lui répondit en tremblant : « Rien, « rien, mon cher monsieur le Diable; passez aussi « vite que vous pourrez. » D'autres essais du même genre furent tentés; mais ces voitures à vapeur n'eurent aucun succès. Voici quelles étaient les conditions principales de la première locomotive construite par Trevethick et son collègue : la tension était de 5 à 6 atmosphères; la chaudière, de forme cylindrique, renfermait un gros tube recourbé destiné à augmenter la surface de chauffe; le foyer était placé dans la chaudière et entouré d'eau de toutes parts; le cylindre, vertical, plongeait également dans la chaudière; la tige du piston se reliait à deux bielles qui communiquaient le mouvement aux roues d'avant de la machine. — En 1804, les deux associés fabriquèrent une machine locomotive qui fut envoyée sur le chemin de fer de Merthyr Tydvill dans le pays de Galles. C'est la première locomotive qui ait fonctionné sur une voix ferrée. Elle n'avait qu'un seul cylindre, de 0m203 de diamètre, mais qui était placé horizontalement, comme dans les machines modernes. Les têtes de la tige du piston et des bielles étaient à fourche, de manière à laisser du jeu au mouvement de la manivelle. Cette locomotive ne pouvait faire que 8 kilomètres à l'heure, en remorquant 10 tonnes de poids utile. La plus grande difficulté à vaincre était le défaut d'adhérence des roues sur le rail; on essaya divers systèmes : on proposa de pratiquer des rainures dans les jantes des roues; de les garnir de clous, etc. En 1811, M. Blenkinsop construisit une locomotive munie d'une roue dentée, qui engrenait une crémaillère placée entre les rails. M. Brunton, deux années plus tard, adapta à l'arrière d'une locomotive deux jambes mobiles qui reposaient sur la voie et se soulevaient alternativement. Dans la machine de M. Brunton, le cylindre, de 0m152 de diamètre, était placé sur le côté de la chaudière, et le piston se rattachait aux tiges des jambes, qui, servant en quelque sorte d'arc-boutant, imprimaient à la machine un mouvement de propulsion. Mais M. Blackett, de Wylam, démontra le premier que l'adhérence des roues sur les rails suffit pour permettre à la locomotive de circuler, même sur de légères rampes, en remorquant une charge notable. Il établit ce principe, si important dans la science de la locomotion, à la suite d'expériences faites en 1814 sur le chemin de fer des houillères de Wylam, avec une locomotive du système de Trevethick. George Stephenson, après avoir suivi ces essais infructueux et incomplets, se voua, avec la persévérance qui lui était habituelle, à la recherche des moyens propres à perfectionner cette invention naissante, et entreprit à son tour de fabriquer une locomotive. Il fut puissamment aidé dans cette œuvre par le principal propriétaire de la mine de Killingworth, lord Ravensworth, qui lui fournit l'argent et les autorisations nécessaires. Mais les outils spéciaux et les ouvriers capables lui manquant, il dut surveiller sans cesse, et souvent travailler lui-même; enfin, à force de persévérance, il parvint à terminer sa locomotive en dix mois. Cette machine, à laquelle on donna le nom de *Bluteher*, pesait environ 6 tonnes et ne pouvait guère remorquer qu'une charge de 30 tonnes, sur une rampe légère, à une vitesse de 6,500 mètres à l'heure. Elle avait deux cylindres verticaux, de 0m203 de diamètre chacun, placés aux deux extrémités de la chaudière. Celle-ci, de forme cylindrique, avait 2m43 de longueur et 0m864 de diamètre; elle était suspendue au moyen de petits pistons pressés de haut en bas par le liquide

et la vapeur. Le mouvement des pistons des cylindres était transmis par deux bielles aux roues motrices, qui commandaient les roues porteuses. Quant à la roue dentée supplémentaire, il n'en était plus question. Les trois essieux étaient mis en relation par une chaîne sans fin s'enroulant sur de petites roues dentées. A la cheminée, en fonte, était adaptée une chambre disposée sous la pompe d'alimentation, de manière à chauffer l'eau avant son introduction dans la chaudière. Cette locomotive n'avait pas de ressorts; elle était supportée par un simple cadre de bois monté sur quatre roues; mais, afin de lui donner plus de stabilité et pour diminuer les chocs ou les secousses inévitables sur une voie encore mal nivelée, on avait placé la barrique d'eau servant de tender à l'extrémité d'un levier dont l'autre bout se reliait au châssis de la locomotive. Malgré ses imperfections, cette machine valut à son auteur les plus grands éloges. Toutefois, Stephenson, peu satisfait du degré de puissance et de vitesse obtenu, cherchait à le développer par quelque moyen; il créa alors le jet de vapeur, attribué à tort, par les uns, à Timothy Hacworth, et, par les autres, à Pelleton. Stephenson, profond observateur, et doué de cette promptitude d'esprit qui lui faisait donner à ses découvertes une application immédiate, remarqua combien la vitesse de la vapeur, à sa sortie du tuyau de décharge, était supérieure à celle de la fumée à sa sortie de la cheminée; frappé de cette différence, il fit aboutir dans la cheminée le jet de vapeur qui, en s'échappant verticalement, communiqua une partie de sa vitesse à la fumée et au gaz produit par la combustion. Ce mode de tirage fit plus que doubler la production de vapeur, et, par conséquent, la puissance de la machine. Il présente en outre l'immense avantage de rendre les locomotives à peu près inexplosibles, puisque avec ce procédé le tirage n'est actif et la production de vapeur abondante que lorsque la machine est en marche et dépense la vapeur au fur et à mesure de sa formation. Ce système fut employé depuis dans toutes les locomotives, et rendit possible la création des chaudières tubulaires. La seconde locomotive de George Stephenson, à laquelle il appliqua le jet de vapeur, fut construite en 1815. Comme la première, elle avait deux cylindres verticaux dont les pistons communiquaient avec les roues motrices et les roues porteuses, par le mécanisme indiqué plus haut. Ce fut Hacworth qui, en 1825, substitua à la chaîne sans fin une bielle d'accouplement reliant les trois roues de la machine. Cette seconde locomotive peut être considérée comme le type de toutes celles qui ont été exécutées depuis cette époque. Stephenson fixa alors à quinze lieues par heure la vitesse qu'on pouvait obtenir des locomotives, et à laquelle il serait sage de se tenir. Il fut traité d'insensé; mais sa prédiction était juste : la limite qu'il indiquait fut bientôt atteinte, et n'a jamais été dépassée sans inconvénients. — Au milieu de ses recherches sur les perfectionnements à apporter aux locomotives, Stephenson, dans son infatigable activité, s'occupait d'autres études, qui devaient le conduire à une invention non moins précieuse pour l'humanité. Il avait été frappé, dans les mines où il travaillait, de la fréquence des accidents résultant des explosions de gaz. Ces explosions, occasionnées par les lampes des ouvriers, allumaient d'effroyables incendies et faisaient de nombreuses victimes. George s'était dévoué plus d'une fois en exposant sa vie pour porter secours à ses camarades. Il résolut de trouver un remède à ces désastres, et, le 21 octobre 1815, après deux mois à peine de recherches, il fit fabriquer une lampe qui remplissait la condition nécessaire : éclairer suffisamment les ouvriers, sans que la flamme pût se communiquer au gaz extérieur. C'était une sorte de lanterne, imperméable à l'air sur les côtés, munie à sa partie inférieure d'un tube destiné à faire pénétrer l'air atmosphérique, et garnie à son sommet d'une cheminée pour le passage de l'air vicié par l'huile en combustion. Dès que sa lampe lui eut été livrée, George descendit dans la mine avec deux de ses amis, Nicolas Wood et John Moodie, le sous-inspecteur de l'exploitation. Ils se dirigèrent vers l'endroit le plus dangereux et accumulèrent le gaz inflammable dans une galerie, au moyen d'une cloison de planches. Stephenson alluma sa lampe et s'avança seul vers le lieu du danger, malgré les avertissements de Meodie, qui croyait sa perte certaine. Mais son courage fut récompensé et le résultat répondit à son attente : le gaz, pénétrant dans la lampe, fit grandir et vaciller la flamme, qui s'éteignit sans pouvoir sortir de l'étroite cheminée, et, par conséquent, sans causer d'explosion; puis ses amis se rapprochèrent et renouvelèrent l'expérience, toujours avec le même succès. George fabriqua une seconde lampe, puis une troisième, dans laquelle il remplaça les tubes uniques par des conduits multiples, et substitua au verre un tissu métallique; mais ces modifications n'avaient qu'une importance relative : la première lampe était bien déjà la lampe de sûreté tant désirée. Vers la même époque, le fameux chimiste Humphrey Davy inventait, de son côté, la lampe qui porte son nom. De longs débats eurent lieu sur la question de savoir à qui appartenait la priorité de l'invention. Smiles, dans sa biographie de Stephenson, a fourni en faveur de ce dernier des documents assez précis. Cependant la science s'est accordée à proclamer Davy comme l'inventeur de la lampe de sûreté dont l'usage s'est répandu dans les mines du monde entier, tandis que la lampe de Stephenson n'est employée que dans quelques houillères des environs de Newcastle, où les mineurs lui ont conservé le nom de lampe de George (*Geordy lamp*). Après cette nouvelle découverte, Stephenson reprit l'étude

des perfectionnements réclamés par la locomotive et la voie ferrée. Il inventa un nouveau genre de rails et de coussinets pour lequel il prit un brevet, le 30 septembre 1816, avec M. Losh, habile maître de forges, qui ne craignit pas d'engager de forts capitaux dans cette entreprise. Il apporta aussi des changements importants aux roues des locomotives, pour la fabrication desquelles il employa le fer forgé au lieu de la fonte. Enfin il travailla avec succès à démontrer la supériorité des chemins de fer sur les routes ordinaires. Mais il avait à lutter contre des difficultés sans nombre. L'opinion publique ne pouvait admettre ce nouveau mode de transport. Pourtant, depuis plusieurs années, on avait reconnu combien les moyens de communication entre Liverpool et Manchester étaient devenus insuffisants, à tel point que le travail des manufactures de cette dernière ville était souvent arrêté faute de coton, tandis que les docks de Liverpool étaient encombrés de cette matière première ; en revanche, les expéditions des produits fabriqués à Manchester ne pouvaient s'effectuer que difficilement. Les négociants intéressés pensèrent à relier les deux cités par un chemin de fer à rails de bois et à traction de chevaux, dont ils firent commencer les études ; mais les propriétaires des canaux, les fermiers et les paysans opposèrent sur tous les points une telle résistance aux ingénieurs, qui furent souvent attaqués et maltraités, que le projet dut être abondonné et considéré comme insensé. Peu de temps après, le parlement, sur la demande de M. Pease, de Darlington, autorisa la construction d'un chemin de fer entre sa ville natale et celle de Stockton. George fut chargé de diriger les travaux et nommé, en 1823, ingénieur en chef de la ligne, au traitement de sept mille deux cents francs par an. Il s'acquitta de sa tâche avec un soin et un dévouement remarquables ; il examinait tout lui-même, ne quittant pas les chantiers un seul instant du jour ; il emportait dans sa poche du pain et un morceau de lard qu'il faisait griller pour son dîner chez quelque paysan. Lorsque les directeurs de l'entreprise en vinrent à choisir l'espèce de rails qu'ils devaient employer, George donna une nouvelle preuve de sa noble probité : il avait pris un brevet pour la fabrication des rails en fer fondu, et l'exploitait sur une vaste échelle ; cependant, lorsqu'il fut consulté, il répondit aux directeurs : « Je pourrais gagner une forte somme « en vous recommandant mes rails en fonte ; « mais je vous engage à ne pas en employer un « seul ; l'expérience m'a démontré que les rails « de cette nature sont trop faibles pour porter « des machines puissantes, et j'ai reconnu que, « sous tous les rapports, on doit leur préférer « les rails en fer forgé. » Le chemin fut inauguré le 27 septembre 1825. Stephenson conduisait lui-même la locomotive, attelée à un train de trente-huit wagons et marchant avec une vitesse qui excitait l'étonnement et l'enthousiasme de la foule accourue de toutes parts pour assister à un spectacle aussi nouveau. Le chargement du train, composé de six cents voyageurs, de houille et de marchandises, s'élevait à 91 tonnes, et pourtant la vitesse de la marche atteignit une moyenne de 19 kilomètres par heure. L'entreprise eut un succès des plus éclatants et, il faut le dire, des plus inattendus. En peu de temps, le chemin de fer développa d'une manière incroyable le commerce et la richesse du pays traversé : la création d'un port et d'une ville (Middlesborough, dont la population actuelle est de quinze mille âmes), l'établissement de hauts-fourneaux et l'ouverture de nouvelles mines, tels furent les résultats produits par ce moderne agent d'activité et d'industrie. Le transport des voyageurs, sur lequel on n'avait pas compté le moins du monde, prit un tel accroissement qu'il donna bientôt autant de bénéfice que celui des marchandises. La construction de ce chemin fournit à Stephenson l'occasion de déterminer la largeur de la voie, d'abandonner les rails en fonte pour les rails en fer, et enfin de faire prévaloir le système de traction au moyen de locomotives. Ce fut aussi à la suite de ce travail qu'il reconnut la nécessité de créer un établissement pour la construction des machines destinées aux chemins de fer et pour la formation d'ouvriers habiles et expérimentés. Avec le concours de MM. Edward Pease et John Richardson, il ouvrit un modeste atelier qui devait bientôt prendre assez de développement pour fournir de machines, d'ingénieurs mécaniciens et de machinistes, non-seulement l'Angleterre, mais toute l'Europe. La prospérité de cet établissement excita de nouvelles jalousies contre Stephenson, à qui l'on reprocha de s'être fait donner un monopole ; mais ces jalousies furent étouffées par la reconnaissance publique et l'admiration légitime accordée aux produits de la fabrique de Newcastle. — En 1824, on reprit les études du chemin de fer de Liverpool à Manchester, et Stephenson fut chargé de les diriger. Il rencontra la même opposition que ses prédécesseurs ; mais il ne se laissa pas intimider comme eux. Lorsque les propriétaires des canaux et les fermiers des environs organisaient des bandes d'hommes armés pour l'empêcher d'exécuter son travail, il se mettait à la tête d'une troupe plus nombreuse et triomphait ainsi de cet obstacle. Menacé d'être assassiné, noyé, il poursuivit son œuvre avec une énergie sans pareille, la mena à bonne fin et présenta son projet. Cependant, aux propriétaires intéressés vinrent se joindre tous les ingénieurs du royaume, indignés de se voir dépassés par un simple ouvrier qui s'était instruit lui-même. Ils réunirent leurs efforts pour faire échouer le plan proposé. A la suite de cette persécution, Stephenson fut mandé devant le parlement pour y être examiné. Là encore, il eut à lutter contre la mauvaise foi et l'incrédulité. On dut lui con-

seiller de ne pas donner son opinion entière sur la vitesse que pouvaient atteindre les locomotives, sous peine de passer pour un fou. Lorsqu'il en vint à défendre le système de traction par locomotives, on lui posa des questions qui dénotaient la plus profonde ignorance. Il y répondit avec respect, mais aussi avec sagesse et habileté. On lui demanda, entre autres, si, dans le cas où sa machine rencontrerait une vache sur sa route, il n'en résulterait pas un terrible accident. — « Oui, répondit George, bien terrible, « en effet, pour la pauvre vache. » On entendit dans cette enquête un grand nombre d'ingénieurs et de mécaniciens qui s'accordèrent à déclarer le projet de Stephenson « l'idée la plus « absurde qui fût jamais sortie du cerveau de « l'homme ». Il fut donc rejeté par le comité, qui, toutefois, reconnut qu'un nouveau mode de locomotion était devenu indispensable. — Ce fut seulement l'année suivante, qu'après avoir acheté la voix des opposants, on put obtenir du parlement l'autorisation de commencer les travaux. Stephenson fut nommé ingénieur en chef de la ligne, et entreprit une œuvre regardée jusque-là comme impossible, la traversée du marais appelé le Chat-Moss. Ce marais, long de huit kilomètres, profond de plus de neuf mètres et composé d'une boue liquide, dont on faisait remonter la formation au déluge, pouvait à peine porter un homme. George commença, en 1826, à raffermir le sol; il employa dans ce but divers procédés de drainage. Pendant les premiers mois, le résultat semblait nul; le marais engouffrait tous les matériaux; les ouvriers étaient découragés et les directeurs eux-mêmes parlaient d'abandonner leur entreprise. Stephenson seul, convaincu de l'efficacité des travaux qu'il avait ordonnés, persévéra sans relâche, et, par son énergie, sut rendre la confiance aux administrateurs et aux ouvriers. Il avait réuni une armée de travailleurs, composée en grande partie d'Irlandais, qui, par leurs costumes rudes et bizarres, formaient une caste particulière, totalement distincte des populations qu'elle traversait. Ces hommes aimaient le plaisir avec excès, mais ne redoutaient aucune fatigue. Grâce à leurs efforts habilement dirigés, le marais fut en état de porter une locomotive six mois après l'origine des travaux. Stephenson rappela alors d'Amérique son fils Robert, dont il voulait faire son principal collaborateur, et le mit à la tête de sa manufacture de Newcastle. Plus libre, par ce moyen, de se vouer tout entier à l'exécution de son chemin de fer, George termina promptement la voie et conseilla aux directeurs d'adopter, pour desservir leur ligne, le système des locomotives. Cet avis souleva l'opposition la plus violente, bien que les locomotives fussent déjà employées depuis quinze ans sur le chemin de fer des mines de Killingworth, et depuis quatre ans sur celui de Stockton à Darlington. On parla de différents systèmes de machines atmosphériques et autres. A la fin, les directeurs, sur la proposition de l'un d'eux nommé Harisson, ouvrirent un concours, promettant un prix de douze mille cinq cents francs à l'auteur de la machine qui remplirait le mieux certaines conditions, dont voici les principales : 1° consumer sa propre fumée, conformément aux prescriptions de la loi sur les chemins de fer rendue par George IV, la septième année de son règne ; 2° ne peser que 6 tonnes et être capable de traîner une charge de 20 tonnes (y compris le tender et la soute à eau), à une vitesse de 16 kilomètres à l'heure, sans que la tension absolue de la vapeur dans la chaudière pût excéder 4 atmosphères; 3° être munie de deux soupapes de sûreté, dont une fonctionnant seule, et d'un manomètre indiquant la tension de la vapeur au-dessus de 4 atmosphères; 4° ne pas dépasser 4m57 de hauteur jusqu'au sommet de la cheminée ; être suspendue sur ressorts et montée sur six roues, à moins que le poids de la machine fût réduit à 4 tonnes 1/2 ou à un chiffre inférieur, ce qui permettrait de ne lui donner que quatre roues ; 5° résister, dans les expériences auxquelles la compagnie se réservait de soumettre les différentes pièces de la machine, à une tension de 10 atmosphères; 6° ne pas coûter plus de treize mille sept cent cinquante francs. On admettait du reste toutes les innovations possibles. Stephenson et son fils se mirent aussitôt à construire une locomotive, qu'ils nommèrent *la Fusée* (the Rocket) et, le 6 octobre 1829, jour fixé pour le concours, ils la conduisirent à Rainhil, où elle entra en lice avec *Nouveauté* (Novelty), sortant des ateliers de MM. Braithwaite et Ericsson; *Sans pareil*, présentée par M. Timothy Hackworth, et *Persévérance*, de la fabrique de M. Burstall. Il est à remarquer que la *Fusée* fut inscrite au nom de Robert Stephenson, bien que celui-ci en ait attribué toute la gloire à son père. La section du chemin de fer de Manchester choisie pour le lieu du concours était un palier d'une longueur de 3,200 mètres, situé à 16 kilomètres de Liverpool, entre Hayton Lane et St-Helen. Après que les conditions des essais furent réglées, on examina les machines, et *Persévérance*, qui avait éprouvé un accident pendant le transport, fut reconnue hors d'état de fonctionner et mise hors de concours. Le nombre des machines concurrentes se trouva donc réduit à trois. La *Fusée* fut prête à marcher la première, et ce fut par elle que l'on commença les épreuves. Cette machine pesait 4 tonnes 30 (approvisionnements complets), elle traînait le tender du poids de 3 tonnes, y compris son chargement, et deux wagons remplis de pierres, pesant ensemble 9.70 tonnes. Le poids total remorqué était donc de 17 tonnes. La locomotive était montée sur quatre roues; les roues motrices beaucoup plus grandes que les roues porteuses étaient placées à l'avant de la chaudière et avaient un diamètre de 1m422. La chaudière, de forme cylindrique, avait 1m83 de long

et 1m016 de diamètre; sa partie supérieure servait de réservoir à la vapeur; sa partie inférieure, à demi remplie d'eau, était traversée par vingt-cinq tubes en cuivre, dont une extrémité était ouverte sur le foyer, et l'autre, sur la boîte à fumée. Le foyer, haut de 0m91, sur 1m22 de large, se trouvait immédiatement derrière la chaudière et était entouré d'eau. La surface de chauffe directe était de 1m86, et la surface des tubes de 10m94. Les deux cylindres étaient placés obliquement de chaque côté de la chaudière. Les pistons avaient 0m203 de diamètre; leur course était de 0m419. Les têtes des pistons fonctionnaient dans des glissières et, à l'aide de bielles, transmettaient le mouvement aux roues motrices. Les pistons étaient disposés de façon que l'un d'eux fût au milieu de sa course tandis que l'autre se trouvait à l'extrémité du cylindre. La vapeur, à sa sortie des cylindres, était lancée dans la cheminée au moyen de deux tuyaux d'échappement. La machine ne consumait pas sa fumée, mais cet inconvénient était diminué par l'emploi du coke, comme combustible. Enfin, le tender, de la forme d'un wagon à quatre roues, portait le coke sur son avant-corps et la provision d'eau à l'arrière. La *Fusée* pouvait traîner 38 tonnes à une vitesse de 25 kilomètres par heure. Sa consommation en combustible s'élevait à environ 200 grammes par tonne transportée à 1 kilomètre. La puissance d'évaporation de la chaudière était de 850 kilogrammes par heure. La seconde locomotive, *Sans pareil,* avait une chaudière cylindrique de 1m270 de diamètre et de 1m829 de longueur. La surface de chauffe par rayonnement était de 1m459; celle de chauffe par contact, de 6m930. La grille du foyer présentait une surface de 0m929. La machine n'avait que quatre roues. Les deux cylindres étaient placés verticalement à l'arrière, et de chaque côté de la chaudière. Les deux pistons agissaient ainsi sur le même essieu, mais les deux paires de roues étaient réunies par des bielles d'accouplement, système qui augmentait l'adhérence totale et qui depuis a été employé avec succès. Comme pour la *Fusée,* le tirage était activé par le jet de vapeur dans la cheminée. Le poids de la machine approvisionnée était de 4 tonnes 75, celui du tender avec son chargement, de 3 tonnes 3; les wagons remorqués, au nombre de trois, pesaient ensemble 10 tonnes 9. Le train complet avait donc un poids de 19 tonnes. La vitesse atteinte par cette machine fut de 24 kilomètres par heure. *Nouveauté,* la troisième locomotive, présentait des dispositions particulières assez curieuses. Elle était à quatre roues. La chaudière proprement dite s'élevait à l'arrière de la machine et était traversée par un tube vertical, servant de prolongement au foyer, dont la grille n'avait que 0m167 de surface. La chaudière communiquait à un récipient horizontal établi dans toute la longueur de la machine et qui, se trouvant placé plus bas que la chaudière, était constamment rempli d'eau. L'air chaud provenant du foyer parcourait ce générateur horizontal dans un tube recourbé en serpentin et s'échappait par un petit tuyau fixé à l'avant de la machine. La surface de chauffe par rayonnement était de 0m883, et celle de chauffe par contact de 3m066. Le tirage était activé au moyen de deux soufflets mus par la vapeur. Le cylindre placé verticalement au-dessus de l'essieu antérieur, mettait cet essieu en mouvement au moyen d'une manivelle. La seconde paire de roues pouvait être accouplée à la première par une chaîne sans fin. Cette machine ne pesait que 3 tonnes, son tender, 800 kilogrammes; elle remorquait deux wagons du poids de 6 tonnes 9; le poids total était donc seulement de 10 tonnes 7. La vitesse pouvait être de 24 kilomètres par heure. Après quelques essais, *Sans pareil,* qui excédait d'ailleurs le poids fixé, se trouva hors de service. Quant à *Nouveauté*, ses tuyaux firent explosion. La *Fusée* répondant parfaitement aux exigences du programme arrêté par la compagnie, remporta facilement le prix. On a vu que Stephenson adopta, pour la première fois, dans la construction de cette locomotive, le système tubulaire que M. Séguin appliquait en même temps, en France, sur le chemin de fer de St-Etienne à Lyon. Il paraît que l'idée en avait été conçue par M. Booth, secrétaire général de la Compagnie du chemin de fer de Liverpool à Manchester, et que ce fut lui qui engagea Stephenson à en faire l'essai. La chaudière tubulaire combinée avec le jet de vapeur donnait à la machine plus de puissance sans nuire à sa légèreté. Cette double invention permit d'employer les locomotives au transport des voyageurs, et créa ainsi une source inépuisable de richesse et de civilisation. L'ouverture solennelle du chemin de fer de Liverpool à Manchester eut lieu le 15 septembre 1830; l'entreprise réussit au delà de toute prévision : le nombre des voyageurs avait été évalué approximativement à 250 par jour; il fut d'abord de 1,200 et s'éleva bientôt à 500,000 par année; la vitesse de 20 kilomètres à l'heure fut adoptée, malgré l'étonnement provoqué par les prédictions de George à ce sujet, étonnement qui ne s'éteignit qu'à la longue. Ainsi des ingénieurs chargés de faire un rapport sur l'exploitation du chemin de fer furent émerveillés en voyant « des dames continuer leur conversation pendant « que le train marchait à cette vitesse prodi- « gieuse ». Tous les propriétaires qui s'étaient opposés si vivement à l'établissement de la ligne virent tripler la valeur de leurs terres, et les entrepreneurs de la navigation durent abaisser sensiblement leurs tarifs, ce qui procura au commerce une économie de 6 millions et 1/2 par an. Ces résultats inespérés portèrent subitement au comble la faveur des chemins de fer à

traction par locomotives. George Stephenson fut appelé de tous côtés pour étudier, surveiller ou diriger la construction des diverses lignes qui devaient couvrir de leur réseau tout le territoire de la Grande-Bretagne. Son fils ne le quittait pas et tous deux apportaient dans chaque entreprise quelque nouvelle amélioration. On leur confia les travaux du chemin de fer de Liverpool à Birminghan, sillonné d'ouvrages d'art importants et difficiles; le tunnel principal qu'ils parvinrent à percer, malgré la rencontre inattendue d'un banc de sable mouvant, leur fit le plus grand honneur, particulièrement à Robert (*voy.* l'article suivant). Le gouvernement anglais était devenu extrêmement favorable aux chemins de fer : en 1836, trente-quatre lignes, d'une longueur de 640 kilomètres et évaluées à 439,875,000 fr., furent autorisées par le Parlement. En 1837, on n'autorisa pas moins de 117 lignes dont la dépense probable était de 675,000 000 fr. pour 700 lieues environ. George Stephenson coopéra à l'établissement d'un grand nombre de ces lignes, parmi lesquelles on peut citer : celle de Sheffield à Rotherham, qu'il termina en 1838; celle de Birmingham à Derby, ouverte en 1839; enfin les lignes de Derby à Newcastle (North-Midland), de Manchester à Leeds, de Leeds à Bradford, de Chester à Crewe et à Birkenhead, de Manchester à Birmingham et de Maryport et Carlisle, livrées à l'exploitation en 1840. Il surveilla aussi la construction de plusieurs chemins en Ecosse et en Irlande, notamment de l'*East Coast to Scotland*, du Chester à Holyhood, du *West Coast to Glasgow* et du Leeds et Bradford. Sur la ligne de Manchester à Leeds, Stephenson exécuta un travail fort remarquable et tout à fait surprenant à cette époque : le tunnel du faîte de ce chemin, près de Littleborough, d'une longueur de 2,622 mètres. Le percement de ce souterrain occupa, durant quatre années, environ un millier d'ouvriers, 100 chevaux et 30 machines fixes; il exigea l'emploi de 23,000,000 de briques et de 8,000 tonnes de ciment romain, en dehors des parties taillées dans le roc et non revêtues en maçonnerie. Le chemin de North-Midland mérite également une mention spéciale en raison de la quantité d'ouvrages d'art que comporte son tracé. Sur une longueur totale de 116 kilomètres, on ne compte pas moins de 200 ponts et 7 tunnels ayant ensemble un développement de 3,600 mètres. La dépense d'établissement de la ligne s'éleva à la somme de trois millions de livres sterl. (75,000,000 fr.). George fut aidé dans ces travaux gigantesques par une troupe d'ingénieurs formés, pour la plupart, à son école et qui lui étaient entièrement dévoués. Après son fils Robert, on doit nommer MM. Vignolles, Locke, John Dixon, Thomas Gooch, Swanwick, Birkenshaw et Cabrey, qui tous devinrent, par la suite, des ingénieurs renommés et exécutèrent, pour leur propre compte, des œuvres propres à justifier la confiance dont leur chef les avait honorés. Celui-ci d'ailleurs se plaisait, en toute occasion, à faire ressortir les services que lui rendaient ses collaborateurs. Il peut être intéressant de faire connaître le système employé par Stephenson pour la construction des chemins de fer, système adopté aussi par son fils, et auquel ils restèrent toujours fidèles : la ligne était divisée en sections de 16 ou de 32 kilomètres de longueur, confiées chacune à un ingénieur expérimenté; les chefs de sections avaient sous leurs ordres des aides-ingénieurs, sortis également de l'école de Stephenson et qui commandaient, à leur tour, aux inspecteurs, ouvriers habiles chargés de diriger l'exécution des ouvrages d'art. On passait des marchés, pour chaque section, avec les meilleurs entrepreneurs, sur une série de prix déterminée à l'avance; les matériaux de la voie, des ponts métalliques, etc., étaient fournis par la Compagnie. Les plans de détail des ouvrages étaient établis de concert avec l'ingénieur sous la surveillance directe duquel ils devaient être exécutés. Les nivellements étaient faits par les sous-ingénieurs, qui commençaient aussi les travaux. Les cintres des ponts, les modèles des ouvrages en maçonnerie étaient soumis aux épreuves les plus décisives et à l'inspection la plus scrupuleuse. Les ingénieurs, auxquels il était défendu de se lier avec les entrepreneurs, gardaient par ce moyen toute leur liberté d'action et n'hésitaient jamais à rejeter ou à faire détruire ce qui leur paraissait défectueux; on obtenait ainsi ce degré de perfection et de solidité qui distingue tous les ouvrages exécutés d'après cette méthode. Mais la nouvelle école d'ingénieurs qui s'était formée à côté de celle de Stephenson, entraînée par l'impulsion trop vive donnée au développement des voies ferrées, et cédant déjà à la corruption produite par le grand mouvement des capitaux, préférait un système plus rapide, dans lequel l'ingénieur en chef assumait plus de responsabilité, mais laissait aussi plus de liberté à l'entrepreneur, qui ne manquait pas d'en abuser. Stephenson ne cessa de protester énergiquement contre ce système. Les jeunes ingénieurs, jaloux de surpasser leur maître, proposèrent certaines innovations, au moins prématurées, telles que lignes atmosphériques, chemins à fortes pentes, etc., et voulurent franchir la limite que George, dans sa sagesse, avaient assignée à la vitesse des locomotives. Stephenson s'opposa avec succès à ces projets insensés. Il eut à soutenir une lutte plus sérieuse au sujet de la largeur de la voie qu'il avait fixée à 4 pieds anglais 8 pouces 1/2 ($1^{m}434$) et adoptée sur tous les chemins qu'il avait construits. Plusieurs personnes très-capables soutenaient que la voie devait être élargie. Stephenson s'opposa à ce changement dès l'origine, alléguant : que la voie de 4 pieds 8 pouces suffisait pour la circulation de voitures confortables et de locomotives de tout genre;

qu'elle présentait plus de sécurité dans le passage des courbes de petit rayon; qu'elle était beaucoup plus économique au point de vue de l'établissement du chemin, la voie large exigeant un plus grand espace de terrain, des ponts, des tunnels et des ouvrages d'art courants plus étendus, des rails plus lourds, un matériel plus coûteux; qu'enfin elle procurait une exploitation plus avantageuse, le matériel appelé à la desservir étant plus léger et, par conséquent, fatiguant moins les rails, les coussinets et les traverses et, en outre, donnant comme proportion du poids mort au poids utile un coëfficient beaucoup plus faible que le matériel des chemins à large voie. Stephenson fit aussi ressortir l'immense avantage que l'on trouverait à adopter, dans toute la Grande-Bretagne, une largeur de voie uniforme. Malgré ces considérations, Brunel, partisan acharné de la voie de 7 pieds anglais ($2^m134$), parvint à faire adopter cette largeur sur le réseau du Great-Western; mais bientôt le système de la voie étroite reprit le dessus; il fut consacré, en 1844, par une commission spéciale et appliqué, non-seulement à toutes les autres lignes de l'Angleterre, mais aussi à la plupart des chemins de fer de l'Europe continentale. En 1840, Stephenson se démit, en faveur de son fils et de ses principaux élèves, des fonctions qu'il remplissait auprès d'un grand nombre de compagnies et s'établit à la campagne, près de Tapton, dans le comté de Derby. Dans cette retraite, il n'abandonna pas l'industrie qu'il avait créée et y apporta encore divers perfectionnements; il inventa un frein de sûreté, qui, manœuvré par un seul homme, pouvait arrêter, à la fois, toutes les voitures composant un train; il fit aussi le projet d'une locomotive à 3 cylindres, dans laquelle le cylindre supplémentaire, placé à angle droit des deux cylindres latéraux, était destiné à neutraliser le mouvement d'oscillation; enfin, en 1847, il imagina un frein automateur d'une grande efficacité. Il fut nommé président de la compagnie du chemin de fer d'Yarmouth et Norwich, ainsi que de l'association des ingénieurs mécaniciens. Quand la spéculation se jeta avec une ardeur effrénée sur les entreprises de voies ferrées, George s'éleva contre cette rage de construire de nouvelles lignes en concurrence avec les lignes déjà construites. Lors de la création du réseau des chemins de fer de Belgique, il fut appelé dans ce pays, et reçu par le roi qui le fit chevalier de l'ordre de Léopold et le combla de marques d'estime et de considération. Stephenson se rendit aussi en Espagne, pour étudier le passage des Pyrénées, et eut ainsi l'occasion de traverser la France et de visiter les travaux de la ligne d'Orléans à Tours alors en construction; mais, à la suite de ce voyage, sa santé fut fortement ébranlée, et il eut une attaque de pleurésie, après laquelle il ne quitta plus Tapton. Il s'y livrait à des travaux de jardinage et y élevait des animaux de toute espèce, occupations pour lesquelles il avait témoigné un goût très-vif dès son enfance. Il termina sa carrière entouré de nombreux amis, accueillant avec une profonde bienveillance tous les ingénieurs, inventeurs et ouvriers qui venaient lui demander ses conseils, qu'il ne refusait jamais et auxquels il joignait souvent l'appui de son argent et de sa protection. A tous il recommandait la persévérance, vertu qu'il possédait à un si haut degré et dont il avait expérimenté la valeur. Resté incorruptible au milieu de la corruption générale, il avait acquis, par son travail seul, une fortune dont il n'était point avare, mais qu'il savait administrer avec sagesse et économie. Il ne s'était jamais complétement rétabli de son attaque de pleurésie; deux ans plus tard, il fut saisi d'une fièvre intermittente, suite de cette première maladie, et mourut, après quelques jours de souffrance, le 12 août 1848, à l'âge de 67 ans. Il n'avait reçu, durant sa vie, que de faibles témoignages de la reconnaissance de ses concitoyens. En 1844, les négociants de Liverpool lui élevèrent une statue; une souscription ouverte, à la même époque, pour lui offrir un tribut d'admiration et d'encouragement, demeura à peu près sans résultat, et ce fut seulement le 2 octobre 1862 qu'une deuxième statue fut consacrée à sa mémoire par sa ville natale. Mais le puissant développement de son œuvre parle plus haut que tous les monuments, et le monde entier se couvre de chemins de fer qui donnent à George Stephenson des titres impérissables à la reconnaissance de l'humanité. M. Samuel Smiles a publié en anglais une *Vie de George Stephenson* très-intéressante et tres-détaillée (Londres, 1857, un fort volume in-8° de plus de 500 pages). Les biographies populaires de George Stephenson et de son fils Robert ont été écrites en français par M. le baron de Triqueti, membre du conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Paris, qui, en présentant ces deux hommes de génie comme modèles aux apprentis et aux jeunes ouvriers, a fait ressortir d'une manière saisissante le côté moral et instructif que pouvait offrir cette étude. Au point de vue technique, on trouvera aussi des détails fort précis sur les premières locomotives construites par George Stephenson et ses compétiteurs, pour le concours de Rainhill, dans l'ouvrage de l'ingénieur anglais Robert Ritchie (*Railways, their rise, progress and construction*, etc., Londres, 1846.). Enfin, les œuvres de Stephenson sont mentionnées dans les publications spéciales de MM. Séguin, Perdonnet, Flachat, etc. A. S—s.

STEPHENSON (Robert), ingénieur anglais, fils du précédent, naquit, le 16 décembre 1803, à Willington-quai, près de Newcastle. Son père avait extrêmement souffert de son propre manque d'instruction lorsqu'il avait commencé à fabriquer des machines. Il avait reconnu qu'un mécanicien doit posséder des notions étendues dans

es mathématiques, la chimie et la physique. En conséquence, il ne recula devant aucun sacrifice pour que Robert pût faire des études aussi complètes que possible. Le sentiment de ce qu'il regardait comme le plus sacré des devoirs, joint à la profonde tendresse qu'il éprouvait pour son fils, lui donna la force et les moyens d'accomplir cette tâche rendue si difficile par les circonstances dans lesquelles il se trouvait placé. Robert suivit d'abord l'école du village de Long-Benton, tenue par M. Cutter, le chantre de la paroisse. A douze ans, son père l'envoya à Newcastle, chez M. Bruce, qui dirigeait alors une des meilleures institutions du district. Le prix de la pension était bien au-dessus des moyens de George Stephenson, mais l'on peut voir, dans l'article qui précède, à quels travaux il se livra pour augmenter ses ressources et faire face à ce surcroît de dépense. Robert se rendait chaque jour à la ville, monté sur un petit âne, et ne pensant guère, sans doute, au splendide wagon-salon, lancé à une vitesse de soixante milles par heure, qui devait un jour remplacer sa paisible monture. Il se fit chérir de ses maîtres et de ses camarades, qui aimaient à entendre son rude langage, mêlé du patois des ouvriers mineurs. Ses progrès dans les sciences, pour lesquelles il montrait de grandes dispositions, furent extrêmement rapides. Il s'était fait recevoir membre de l'association littéraire et philosophique de Newcastle, et il consacrait la plus grande partie de ses loisirs à étudier dans la bibliothèque de cette société. Le samedi soir, il travaillait avec son père, à qui il apportait quelque ouvrage scientifique, ou sous les yeux duquel il dessinait, de mémoire, des modèles de machines. Parfois ils se livraient ensemble à des expériences de physique ou de chimie. Leur soirée se terminait par un entretien qui portait, le plus souvent, sur la machine à vapeur, la pompe à feu ou la locomotive. A ce dernier sujet, Robert s'enflammait, et, dans ses prévisions enthousiastes, dépassait de beaucoup son père qui, tout en le réfutant, était fier de lui voir déjà tant de science et d'imagination. D'autres fois, ils exécutaient un modèle de machine ou quelque autre ouvrage de mécanique. On voit encore aujourd'hui, au-dessus de la porte d'une maison de Killingworth, un cadran solaire tracé vers cette époque par George Stephenson, d'après les calculs de son fils. Robert suivit pendant trois ans l'école de Newcastle. Il en sortit connaissant les règles de sa propre langue et les principes de la langue française, instruit dans la géographie et l'astronomie, et fort habile en arithmétique, en géométrie et en algèbre. Il fut alors placé à Killingworth sous les ordres de M. Nicolas Wood, inspecteur en chef des mines. Il y passa trois années avec le titre de sous-inspecteur et se familiarisa avec tous les détails des travaux souterrains. Rempli, comme son père, de zèle et de dévouement pour ses supérieurs, il eut le bonheur de sauver la vie à son maître, tout en échappant lui-même à un grand danger. Voici dans quelle circonstance : M. Wood parcourait un jour les galeries accompagné de Robert et de Moodie, le second sous-inspecteur. Stephenson était muni d'une lampe de sûreté, mais M. Wood avait une chandelle à la main. En effet, bien que la lampe de sûreté fût généralement employée, et malgré la défense faite aux mineurs de se servir de chandelle sous peine d'une amende de trois francs, les ouvriers et les maîtres eux-mêmes transgressaient fréquemment cette règle. M. Wood et ses compagnons arrivèrent à un endroit de la galerie encombré par un éboulement de terre et de pierres qu'ils durent franchir, ce qui les rapprocha du sommet de la voûte dont les cavités étaient remplies de gaz inflammable. La chandelle de M. Wood communiqua le feu à ce gaz et provoqua une explosion effroyable. Robert, Moodie et tous les ouvriers qui se trouvaient dans la mine se précipitèrent vers le puits de sortie, éloigné de deux kilomètres du lieu de l'accident. A moitié chemin, Moodie s'aperçut de l'absence de M. Wood. « Nous devons aller chercher le maître », dit-il à Robert; et tous deux revinrent sur leurs pas, au milieu de la plus profonde obscurité. Ils retrouvèrent M. Wood évanoui, atteint aux deux mains de brûlures graves, et ils parvinrent à le retirer vivant de la mine; mais l'inspecteur en chef se promit bien de ne plus faire de tournée sans être pourvu d'une lampe de sûreté. Cependant, George Stephenson et son fils jouissaient vivement du bonheur de travailler ensemble à la même houillère, et chaque soir ils reprenaient leurs études et leurs discussions, dont le sujet favori était toujours la locomotive employée dans la mine à la traction des wagons à houille. A la suite d'un de ces entretiens, George résolut de donner à son fils les moyens de se perfectionner dans les sciences techniques. En 1820, il l'envoya à l'université d'Edimbourg, où le jeune étudiant suivit les cours du docteur Hope, chimiste distingué, du physicien John Leslie et du mathématicien Jameson. Après les heures des leçons, il faisait de la chimie expérimentale, sous la direction du docteur John Murray. Il ne passa à l'université qu'un semestre, qui coûta à son père la somme, énorme pour lui, de quatre-vingts livres sterling (2,000 fr.). Mais Robert était doué d'une ardeur et d'une aptitude telles qu'il apprit beaucoup plus, dans ce court espace de temps, que les étudiants ordinaires en trois années. Aussi eut-il la joie, avant son retour à la maison paternelle, de remporter le prix de mathématiques. — En 1822, Robert fut attaché à la fabrique de locomotives que son père avait fondée à Newcastle. Ce nouvel emploi l'occupa activement durant deux années; mais sa santé se trouvant altérée, il crut devoir accepter la mission d'aller examiner les mines

d'or et d'argent de l'Amérique du Sud. L'influence du climat de cette contrée le rétablit promptement; il devint même capable de résister à de grandes fatigues. Souvent il passa la nuit au milieu des forêts, exposé à des pluies torrentielles, manquant des choses les plus nécessaires. Il supporta parfaitement toutes ces privations. Son séjour à l'étranger lui fut doublement profitable par l'étude de scènes et de mœurs nouvelles pour lui, et par le contact avec une classe de personnes qu'il n'avait pas encore fréquentée. En 1829, son père, désirant s'occuper exclusivement de l'entreprise du chemin de fer de Liverpool à Manchester, le rappela auprès de lui pour le charger de diriger sa manufacture. Robert revint en Angleterre, après avoir constitué la société des mines d'argent de la Colombie. A son passage à Carthagène, comme il attendait le départ d'un navire pour New-York, il rencontra, par une singulière coïncidence, l'inventeur de la première voiture à vapeur, Trevethick, qui, après avoir gagné plusieurs millions dans l'exploitation des mines du Pérou, se trouvait réduit à la dernière détresse; il ne possédait plus que les vêtements misérables qu'il portait sur son corps. Robert le reconnut et lui prêta cinquante livres sterling (1,250 francs) pour l'aider à regagner sa patrie. — A son arrivée, Robert trouva la fabrique de Newcastle dans une situation financière déplorable, car le point de vue commercial en avait été fort négligé. Il régla les comptes, constata les déficits, et réussit en peu de temps à les combler et à remettre l'entreprise en voie de prospérité. Il se livra alors entièrement à la fabrication des machines à vapeur. Il proposa l'emploi des locomotives pour l'exploitation du chemin de fer de Manchester, et soutint cette opinion dans un rapport qu'il présenta, conjointement avec M. Locke, en réponse à celui de MM. Walker et Rastrick, partisans des machines fixes. Lorsque les directeurs de la compagnie du chemin de fer, convaincus par ce rapport, eurent résolu d'expérimenter le nouveau système, Robert, par ses connaissances techniques, contribua puissamment à la construction de la Fusée (*the Rocket*), machine qui remporta le prix au concours de Rainhill (*voy.* l'article précédent). La Fusée fut d'ailleurs inscrite au nom de Robert, mais celui-ci s'effaça complétement, abandonnant le mérite de l'invention à son père et à M. Booth, secrétaire général de la compagnie du chemin de fer de Liverpool à Manchester. Robert fabriqua bientôt une autre locomotive, *la Planète,* dans laquelle il apporta de telles améliorations que, sauf quelques légers changements, cette machine a servi de type à celles qui sont aujourd'hui en usage. La *Planète* avait une chaudière tubulaire d'une longueur de $1^{m}981$; la surface de chauffe totale était de $37^{m}833$. Les deux cylindres, de $0^{m}279$ de diamètre, étaient placés horizontalement dans la boîte à fumée. La course des pistons était de $0^{m}406$. Les roues, au nombre de quatre, avaient $1^{m}524$ et $0^{m}914$ de diamètre; elles étaient montées sur des essieux coudés. La boîte à feu était solidement rivée à la chaudière, de façon à ne laisser aucun passage à l'air extérieur. La *Planète* fut mise en service le 4 décembre 1830, et franchit la distance de Liverpool à Manchester en 2 heures 39 minutes, remorquant un train de marchandises du poids total de 80 tonnes (non compris la machine). — Peu de temps après, Robert fit pour les Etats-Unis le modèle d'une locomotive spéciale, appropriée aux courbes des chemins américains, et qu'il appela *Bogie,* du nom d'une espèce de wagonnets en usage dans les mines de Newcastle. — Tout en s'occupant de sa manufacture, Robert dirigea, avec son père, les travaux d'un embranchement du chemin de Liverpool à Manchester. Il construisit aussi la ligne de Leicester à Swannington. En 1833, il entreprit l'exécution du chemin de fer de Londres à Birmingham, dont les terrassements et les ouvrages d'art présentèrent les plus grandes difficultés. On remarque parmi ces travaux : la tranchée de Tring, de 4,000 mètres de long, et qui atteint sur certains points une profondeur de 17 mètres (le cube des terres extraites de cette tranchée s'élève à 1,100,000 mètres); la tranchée de Blisworth, représentant 700,000 mètres cubes de terrassements; le remblai de Wolveston, de 400,000 mètres cubes; le viaduc du même nom, formé de six arches surbaissées en briques, d'une longueur ensemble de 200 mètres; enfin le tunnel de Kilsby, l'œuvre capitale de cette entreprise, dont le percement mit Robert au premier rang des ingénieurs constructeurs de chemins de fer. Dans l'exécution de ce travail il se montra l'égal de son père pour le courage, la certitude des prévisions, et surtout pour la persévérance. Le souterrain de Kilsby devait avoir une longueur de 2,193 mètres et traverser la montagne à $68^{m}37$ au-dessous du faîte. Les terrains avaient été soigneusement sondés au moyen de plusieurs puits. Les travaux, adjugés à un entrepreneur pour la somme de 2,475,000 francs, étaient déjà en bonne voie, lorsque tout à coup on reconnut qu'il existait, à 183 mètres de l'entrée sud du tunnel, un banc de sable mouvant rempli d'eau. Ce terrible écueil que, par un hasard extraordinaire, les sondages n'avaient pas rencontré, était caché sous une couche d'argile épaisse de plus de 12 mètres, et s'étendait, dans l'axe longitudinal du tunnel, sur une longueur de 356 mètres. L'entrepreneur mourut frappé de terreur quelques jours après cette découverte. On eut recours aux conseils des ingénieurs les plus éminents, qui tous furent d'avis d'abandonner les travaux. Néanmoins Robert, après un examen approfondi, demanda et obtint l'autorisation de les continuer à ses risques et périls. Il commença par établir de puissantes machines à vapeur pour épuiser l'eau

qui se présenterait ; puis il fit reprendre la construction. Le souterrain, de 9m14 de haut sur 9m14 de large, était en plein cintre, avec radier. A mesure que le percement avançait, les ouvriers revêtaient les parois d'une maçonnerie de briques. Mais une masse énorme d'eau et de sable se précipita subitement sur les travailleurs, qui eurent à peine le temps de s'enfuir. Tous les ouvrages furent submergés. Pendant longtemps les pompes d'épuisement ne produisirent aucun résultat ; l'eau gardait toujours le même niveau. Les directeurs voulurent encore abandonner l'entreprise Mais Robert les pria de lui accorder encore quinze jours. Avant que ce délai fût expiré, la science triompha de la matière ; l'eau s'abaissa par degrés et finit par être complétement épuisée. Cette merveilleuse opération exigea l'emploi permanent de 1,250 hommes, 200 chevaux et 30 machines à vapeur, et coûta huit mois de travail. Durant tout ce temps, les pompes fonctionnèrent jour et nuit, élevant 10 millions de litres d'eau par minute, en ne comptant que celle extraite du sable mouvant. Le revêtement employa 36 millions de briques. En deux ans et demi, les travaux du souterrain furent terminés ; mais la dépense qui, dans le projet primitif, était évaluée à 2,250,000 francs, s'éleva, en raison de ces difficultés formidables, à la somme de 8,750,000 francs. L'augmentation exorbitante du prix des terrains, le développement que l'on jugea nécessaire de donner aux gares et aux stations, les travaux imprévus du tunnel de Kilsby et diverses autres causes, occasionnèrent un surcroît de dépense considérable. Le coût d'établissement de la ligne entière, fixé par Robert à la somme de 68,750,000 francs, dépassa 125 millions de francs. Cette différence provoqua les plaintes les plus violentes de la part des administrateurs et des actionnaires de la compagnie. Robert ne se défendit pas ; il les engagea seulement à attendre les résultats de l'exploitation. En effet, le chemin, d'une longueur totale de 180 kilomètres, fut ouvert au public le 17 septembre 1838, et, dès la première année, le transport des voyageurs donna un produit de 1,525,000 francs, ce qui permit de distribuer un fort dividende aux porteurs d'actions. L'honneur de cette entreprise doit être attribué à Stephenson, qui, pendant quatre ans que durèrent les travaux, les suivit sans cesse avec la plus scrupuleuse vigilance. Pour être à proximité des tunnels de Primrose-Hill et de Kilsby, il vint s'établir à Haverstock-Hill (Hampstead). Il ne recula devant aucune fatigue et fit plus de vingt fois le voyage de Londres à Birmingham. On s'est plu à rapprocher les travaux nécessités pour l'exécution de ce chemin de ceux de la grande pyramide d'Egypte, et en ramenant à des termes comparatifs les chiffres cités par les anciens historiens et ceux relatifs à la ligne de Birmingham, on obtient les résultats suivants : La grande pyramide occupa pendant vingt ans 300,000 ouvriers, qui firent 15 milliards 733 millions de pieds cubes de maçonnerie ; pour le chemin de fer, 25 milliards de pieds cubes furent exécutés en cinq ans par 20,000 hommes. Et le premier de ces ouvrages n'était qu'un produit immense et inutile de l'orgueil humain, tandis que le second devint pour l'Angleterre une source féconde de richesse et de prospérité publique. — Après l'achèvement de ce chemin, Robert prit une part active aux travaux de diverses autres lignes ; il exécuta lui-même le tiers environ des voies ferrées de la Grande-Bretagne, et il contribua, par ses plans et ses conseils, à l'établissement de tout le réseau. Dans un discours prononcé lors de l'inauguration du viaduc de Newcastle, on déclara qu'il existait déjà en Angleterre 1,184 kilomètres de chemins de fer construits sur les projets de cet ingénieur infatigable, et que la dépense de ces lignes s'élevait à 1 milliard 750 millions de francs. En 1844, Robert, consulté pour la création des voies ferrées de Belgique, fut nommé, comme son père, chevalier de l'ordre de Léopold. Plus tard on l'appela en Norvége, où il reçut la grand'croix de St-Oloff. Il rédigea encore les projets d'un grand nombre de lignes de l'Allemagne, de la Suisse, de la Toscane, du Danemark, de l'Egypte, de l'Inde et du Canada. Au milieu de ces différents travaux, Stephenson ne négligeait pas la fabrique de Newcastle, qui s'était développée au point d'occuper plus de mille ouvriers. Il continuait à apporter des perfectionnements successifs aux machines locomotives. Dans le type qu'il fit adopter en 1845, les conditions primitives étaient déjà sensiblement modifiées : les tubes, au nombre de 139, avaient 3 mètres 95 centimètres de longueur et 0m037 de diamètre. Ils présentaient une surface de chauffe totale de 69 mètres carrés. La boîte à feu avait 0,95 centimètres de longueur intérieure sur 0,90 centimètres de largeur ; la surface de chauffe par rayonnement était de 5 mètres carrés. Les cylindres étaient placés sur les côtés de la boîte à fumée. Les pistons communiquaient le mouvement à l'essieu du milieu au moyen de manivelles établies à l'extérieur des roues. Le mécanisme du mouvement des tiroirs était placé sous la chaudière. Les excentriques de la marche en arrière faisaient fonctionner les pistons des pompes foulantes. Les trois essieux se trouvaient entre le foyer et la boîte à fumée. Enfin le châssis était posé sur les fusées des essieux, en dedans des roues. Ce genre de machine fut employé sur toutes les lignes exécutées à cette époque. Robert essaya encore divers autres systèmes, parmi lesquels on peut citer une locomotive à trois essieux, dont les grandes roues étaient placées en avant de la boîte à feu, et une machine à double châssis, dans laquelle les roues motrices, placées derrière le foyer, étaient accouplées au moyen de bielles

de connexion, avec un arbre coudé mis en mouvement par le piston et qui ne portait pas de roues. — A part le tracé des chemins de fer et la construction des locomotives, le génie de Robert Stephenson brilla de tout son éclat dans l'exécution des ponts admirables qui feront passer son nom à la postérité la plus éloignée. Le premier des ouvrages de ce genre est le grand viaduc de Newcastle, dont il dressa le projet en 1841. La compagnie du chemin de fer de Newcastle à Darlington obtint en 1845 l'autorisation de faire exécuter cet ouvrage monumental, dont les travaux furent dirigés par M. Thomas Harrison, l'un des élèves les plus distingués de George Stephenson. Ce viaduc, construit en fer et en pierre, sert à la fois au passage du chemin de fer et à celui des voitures et des piétons. Il s'élève à une grande hauteur au-dessus des maisons de la ville de Newcastle, qu'il traverse dans toute son étendue sur une longueur de 1,200 mètres. Au centre est un pont de fer, fort remarquable par sa légèreté, et dont les arches s'ouvrent à 39m62 au-dessus des eaux de la Tyne. On a appelé ce viaduc le roi des ouvrages d'art des chemins de fer, et il est digne de porter ce titre. Le pont Victoria, à Benwick, est également l'œuvre de Robert. — Dans la construction des ponts tubulaires, dont il est l'inventeur, l'audace de Stephenson ne fut égalée que par la justesse et la sûreté de ses appréciations. Ces ponts, comme l'indique leur nom, sont composés d'une série de tubes ou caissons en fer ou en fonte, mis bout à bout et solidement assemblés. Robert imagina ce système pour le pont Britannia, destiné à réunir l'Angleterre à l'île d'Anglesey, en faisant franchir au chemin de fer de Chester à Holyhead le détroit de Menay. Cet ouvrage gigantesque est formé de plusieurs arches ou travées, ayant chacune 460 mètres de portée. Ces travées reposent sur deux culées et trois piles intermédiaires capables de résister aux plus violentes tempêtes, et cependant assez élevées pour que les vaisseaux de tout rang puissent passer dessous sans être forcés d'abaisser leurs mâts. Le poids total des poutres est de 10,800 tonnes. Les tubes furent construits sur place; des machines à vapeur, établies au bord de la mer, taillaient les pièces de tôle, puis y perçaient les trous destinés à recevoir les rivets. Les travées étaient assemblées sur quatre pontons remplis d'eau et échoués près du rivage. Cet assemblage exigea l'emploi de 2 millions de rivets. Lorsque le tube se trouva complété, les pontons furent vidés, mis à flot et conduits au pied des piles, que l'on avait terminées à l'avance. Le tube, entouré de fortes chaînes, fut enlevé tout d'une pièce et mis en place au moyen de la presse hydraulique. Alors le pont fut soumis aux épreuves les plus rigoureuses, qu'il supporta avec succès. Robert avait prédit que la flexion de chaque travée, sous le poids des convois en marche, ne dépasserait pas un centimètre; or, cette appréciation se trouva complétement exacte. Stephenson s'était fait aider par les professeurs Hodgkinson et Fairbairn pour l'étude de la meilleure forme à donner à chaque partie de l'ouvrage. Le pont fut livré à la circulation le 18 mars 1850, moins de quatre ans après le commencement des travaux. Le pont de Conway, sur le même chemin, se compose de deux poutres tubulaires de 122 mètres de longueur entre les culées, et pesant ensemble 2,260 tonnes. Encouragé par la réussite de cette œuvre extraordinaire, Stephenson appliqua bientôt son nouveau système à d'autres lignes de chemins de fer. Sous sa direction, on exécuta, à Manchester, deux ponts tubulaires qui furent ensuite démontés et transportés en Egypte. Là, on les reconstruisit pour servir de passage au chemin de fer, l'un sur la branche du Nil dite de Damiette, l'autre sur le grand canal, près de Besket-al-Saba. Ces deux ponts diffèrent de celui de Menai en ce que les trains, au lieu de traverser l'intérieur du tube, circulent au dehors sur la partie supérieure. Le dernier et le plus remarquable des ouvrages de Robert Stephenson est le grand pont Victoria, établi en Amérique sur le fleuve St-Laurent, près de Montreal. Ce pont se compose de 25 travées tubulaires, reposant sur des piles en maçonnerie assez solides pour soutenir les chocs des énormes blocs de glace que le fleuve charrie pendant l'hiver. La travée du centre a 100m58 de portée, et les autres 73m76. La longueur totale de l'ouvrage dépasse 3,000 mètres. Il fallait le génie de Stephenson pour concevoir, entreprendre et mener à bonne fin de telles constructions. Mais il n'y parvint qu'au prix de fatigues qui abrégèrent sa vie. Il dut apporter dans l'exécution de ces derniers ouvrages une surveillance de tous les instants, un soin minutieux dans le choix des ouvriers et des matériaux. On rapporte que durant les trois dernières semaines de la construction du pont de Menai, Stephenson ne put goûter un instant de repos véritable. L'excès de la fatigue physique, aussi bien que l'anxiété morale, altéra la santé de cet homme dévoué à ses œuvres. Diverses circonstances contribuèrent à hâter le cours de sa vie. On sait que lorsque l'habile ingénieur Brunel, le rival de Robert, eut achevé la construction du vaisseau colossal nommé *le Great-Eastern*, il lui fut impossible de le mettre à flot. Un fait moins connu, c'est que Brunel, désespéré, alla trouver Stephenson et lui demanda de venir à son aide. Celui-ci, oubliant leurs anciennes discussions, répondit immédiatement à cet appel, et parvint, avec des machines de son invention, à opérer le lancement du navire. Mais tandis qu'il surveillait les travaux préparatoires, il fit une chute dans la Tamise. Quoique couvert d'eau et de limon, il refusa de quitter le chantier avant que l'opération qu'il dirigeait fût terminée. Cette imprudence lui causa une inflammation des pou-

mons, qui le retint au lit pendant une quinzaine de jours. Peu de temps après il se rendit en Norvége, et ce voyage lui fut encore nuisible. Il revint en Angleterre atteint d'une maladie de foie et en proie à une attaque de jaunisse, suite des violentes souffrances que lui avait occasionnées une traversée difficile. A son arrivée à Londres, son état fut jugé des plus graves. Une complication d'hydropisie survint au bout de quelques semaines, et le 12 octobre 1859, Robert Stephenson rendit le dernier soupir dans sa maison de Gloucester-Square, Hyde-Park. Il n'était âgé que de 56 ans, mais son corps était usé par les études et les travaux auxquels il s'était livré sans relâche. Sa mort eut un retentissement solennel dans toute la Grande-Bretagne; elle fut suivie d'un deuil public. On accorda à ses restes une place dans l'église royale de Westminster, et les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire. Lorsqu'on étudie les détails de la vie de Robert Stephenson, on ne sait ce qui mérite le plus d'admiration, ou la grandeur de son génie, ou la noblesse de ses sentiments et la bonté de son cœur. On peut voir dans l'article précédent ce que George Stephenson fit pour son fils. Robert avait sans cesse le dévouement de son père présent à sa mémoire; il disait volontiers que son plus grand mobile, au milieu de ses brillantes conceptions et de ses vastes entreprises, était le désir de se rendre digne de cet amour et de ces sacrifices. Sa vie de famille fut celle d'un chrétien sincère et éclairé; il était protestant comme son père. En 1829, il avait épousé la fille de M. John Sanderson, de Londres, laquelle mourut en 1842 sans lui laisser d'enfant. Robert resta veuf, et lorsqu'il se trouva possesseur d'une fortune de dix à quinze millions, il put librement en consacrer la plus grande partie à l'exercice de la charité et de la bienfaisance. Il employait, chaque année, plus de cent mille francs en bonnes œuvres de toute sorte, dont la plupart ne furent connues qu'après sa mort. Il soutenait et élevait les enfants de ses anciens camarades, protégeait et encourageait les jeunes inventeurs, assurait le sort des ingénieurs ses élèves. Il saisissait toutes les occasions de favoriser les recherches scientifiques; ainsi il mit son yacht, *la Titania*, avec son équipage, à la disposition du professeur Piozzi Smyth, qui était envoyé à Ténériffe pour y faire diverses observations, et dont les ressources étaient fort limitées. En 1855, la société philosophique et littéraire de Newcastle, dont il avait été membre, se trouvait endettée de quatre-vingt mille francs; Robert s'empressa de payer cette somme, « par reconnaissance, « dit-il, pour l'assistance que cette société lui « avait offerte dans sa jeunesse, et dans l'espoir « que d'autres jeunes gens pauvres en profite- « raient à leur tour. » Par son testament, il légua six cent mille francs à son district natal. La ville de Newcastle eut en partage deux cent cinquante mille francs destinés à son hôpital, et cent soixante-quinze mille francs pour sa bibliothèque. La société de l'instruction chrétienne et une association de pasteurs évangéliques reçurent chacune une somme de cinquante mille francs. — Dans la vie publique, dans ses rapports avec ses collègues et avec ses subordonnés, Robert déployait tant de modestie, de douceur, de justice et d'intégrité, qu'il gagnait en peu de temps l'estime et l'affection de tous. Il eut de nombreux rivaux, mais pas un seul ennemi; et l'on peut dire que si beaucoup d'ingénieurs lui portèrent envie, lui-même ne fut jamais jaloux de personne. Il haïssait profondément tout ce qui ressemblait à de l'intrigue ou à de la flatterie. Sa décision impartiale était souvent invoquée dans les débats entre les compagnies et les entrepreneurs. Sa haute moralité ne fut dépassée que par son profond désintéressement. Plus d'une fois, trouvant que les compagnies récompensaient trop largement ses services, il partagea avec ses employés le fruit des travaux dont il aimait à leur attribuer le plus grand mérite. Aussi les nombreux ingénieurs qui l'entouraient lui portaient un dévouement sans bornes et devenaient rapidement capables d'accomplir des prodiges sous sa direction. Le souvenir *du chef*, comme on l'appelait avec une touchante simplicité, restera longtemps vivant dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de partager ses travaux. — Indépendamment des constructions de chemins de fer que nous avons mentionnées et qui le rendirent illustre, Robert Stephenson s'occupa encore de différents intérêts publics. Il est l'auteur de deux rapports remarquables sur les services hydrauliques de Londres et de Liverpool. En 1847, il fut nommé membre du parlement. Il faisait partie d'un grand nombre d'associations et d'instituts littéraires ou scientifiques. La société des ingénieurs civils l'avait choisi pour son président. En 1855, il reçut une médaille d'or pour ses envois et sa coopération à l'exposition universelle de France (on prétend même qu'il refusa l'ordre de la Jarretière qui lui aurait été offert à cette occasion). Enfin il prit une part active aux débats relatifs à la question du canal de Suez, dont il se montra l'un des plus vifs adversaires. Peut-être dans cette circonstance Stephenson s'est-il laissé influencer par cette pensée que le canal de Suez était, par la force des choses, appelé à faire une concurrence des plus redoutables aux chemins de fer égyptiens dont il était le créateur; dans ce cas, il parlait *pro domo suâ*. Peut-être aussi n'a-t-il été que l'écho des antipathies du gouvernement anglais, qui, de son côté, s'appuyait dans ses attaques sur la haute valeur scientifique de Stephenson. Toujours est-il que les faits ont donné et donnent chaque jour un démenti aux jugements de Stephenson dans cette question spéciale, jugements au surplus que l'éminent ingénieur n'aurait vraisemblablement pas portés s'il avait examiné ce grand travail dans

tous ses détails au lieu de se borner à des études forcément incomplètes, puisqu'il ne visita pas l'isthme proprement dit, ne contrôla pas sur place les travaux de la commission internationale qui avait déclaré la possibilité et la facilité de l'exécution du canal des deux mers, puisque enfin il émit ses opinions après être simplement resté quelques jours dans la ville de Suez, et en se basant sur des faits matériels reconnus faux depuis longtemps. — Robert Stephenson a laissé quelques ouvrages fort estimés, parmi lesquels nous citerons : 1° *De la machine à vapeur locomotive;* 2° *Du système atmosphérique appliqué aux chemins de fer.* On trouvera à la fin de l'article précédent la liste des publications biographiques et scientifiques relatives aux deux Stephenson. A. S—s.

STEPNEY (George), poëte anglais, naquit à Londres en 1663; il commença ses études au collége de Westminster. En 1682, il entra au collége de la Trinité à Cambridge, et l'année suivante, il se fit remarquer par une ode latine sur le mariage de la princesse Anne et du prince George de Danemarck. Il avait pour camarade d'étude Charles Montagne, qui fut depuis comte d'Halifax et qui, fortement protégé par des hommes puissants, lui facilita l'entrée dans les fonctions publiques. Abordant la carrière diplomatique, Stepney fut envoyé, en 1692, auprès de l'électeur de Brandenbourg, et les deux années suivantes, il représenta l'Angleterre auprès de l'empereur d'Allemagne et de l'électeur de Saxe. Il figura, en 1696, au congrès de Francfort, et il passa successivement à Varsovie, à Vienne et à la Haye. Il mourut en 1707. Comme poëte, il ne s'est pas élevé à un degré éminent. Il fut un des collaborateurs de Dryden pour la traduction de Juvénal, publiée en 1693. On lui a reproché de n'être ni fidèle ni élégant dans les versions qu'il a données de quelques auteurs anciens. Z.

STERBEECK (François Van), ecclésiastique séculier et botaniste flamand, né à Anvers, en 1631, était chanoine de Hoogh-Part. Il s'occupa beaucoup de jardinage, et par suite il fit une étude particulière des plantes qui pouvaient fournir des aliments. Pour rendre utiles les connaissances qu'il avait acquises dans cette partie, il publia plusieurs ouvrages en langue flamande; le premier, sous ce titre : *Verstandigen hovenier,* ou le parfait jardinier, 1654, était un traité du jardinage; le second, sous le titre de *Kook boek,* traité de cuisine, parut en 1668. L'auteur donna en 1680, un ouvrage plus considérable sur la culture des citronniers : *Citri cultura ofte regeering der uytheemsche boomen te weten orangen, citroenen, limoenen, granaten, laurieren,* etc. C'est donc un traité des hespérides ou des *agrumes,* suivant l'expression italienne. Steerbeck se montra habile cultivateur, au jugement de Jean Commelin, qui écrivit sur le même sujet; mais il lui échappa des erreurs qui décèlent en lui beaucoup d'ignorance, par exemple de citer Hérodien comme ayant écrit sous l'empereur Conrad. Il emprunta douze planches du traité de Ferrari. Ne se bornant pas à parler des seuls orangers, il traite de tous les arbustes exotiques, notamment de la grenadille. Puisant de tous côtés, il fit mention de plusieurs arbres qu'on n'avait jamais vus en Europe, comme du *Cascarille* de l'Inde et du *Ravensara* de Madagascar. Tous ces ouvrages furent plus ou moins utiles dans le pays où ils parurent; mais ils ne pouvaient étendre la renommée de l'auteur au delà des limites où se renferme la langue flamande. Il n'en est pas de même du *Theatrum fungorum of het Tonneel der campernoelien,* (Théâtre des champignons). Dans un développement de ce titre, qui en forme une table des matières ou le plan de l'ouvrage, l'auteur annonce qu'à la suite des truffes et autres champignons souterrains, il décrira les plantes parfaites ou phanérogames tuberculeuses, comme la pomme de terre, le topinambour, avec des figures, qu'il termine par la description des plantes vénéneuses, également figurées. Un frontispice, dans le meilleur genre flamand, représente pour fond un portail rustique couronné par un portrait de l'auteur; des génies l'entourent de festons formés de champignons; au bas est un marché destiné à la vente de ces productions. Le principal personnage, qui est sûrement Van Sterbeck lui-même, marchande les champignons qu'on lui offre. A la manière flamande, de nombreuses pièces de vers latins et flamands, sous toutes les formes, chantent les louanges de l'auteur; il s'y trouve surtout des acrostiches et des chronographes. Ces derniers constatent la date de l'ouvrage, et font reconnaître qu'il n'y a eu qu'une édition, en 1675 : l'auteur était alors âgé de quarante-quatre ans; depuis on a seulement changé le titre; de là une prétendue édition de 1712. Après ces préliminaires, commence l'ouvrage; il est accompagné de trente-six planches, et divisé en deux traités : le premier est sous-divisé en trois livres contenant les champignons comestibles (*gut Fungi*); les champignons dangereux (*quæde Fungi*), et les tubérosités, ou champignons souterrains (*Ærdebuylen*). A leur suite viennent les plantes tuberculeuses parfaites, comme la pomme de terre. Le second traité est consacré aux plantes vénéneuses parfaites; leur figure, ainsi que celle des précédentes, sont de mauvaises copies des ouvrages antérieurs. Voilà donc tout ce que l'extérieur du livre peut indiquer à ceux qui ne connaissent pas la langue flamande; mais on peut aller plus loin grâce à une analyse qu'on en trouve dans le Traité des champignons, du docteur Paulet. Cet ouvrage, trop peu connu, a, sur la plupart des autres monographies, l'avantage de commencer par une histoire détaillée de cette partie; le premier volume est destiné à passer en revue les travaux de tous les auteurs qui ont traité des

champignons : Paulet eût été embarrassé lui-même pour parler de Sterbeeck, si heureusement il n'eût obtenu de la complaisance de Vely, savant médecin hollandais, une traduction française dont il a donné l'extrait. Sa marche générale a été d'examiner dans l'ordre chronologique les ouvrages de botanique, et d'y noter successivement par un numéro les champignons qu'on peut distinguer, comme espèces. Il en avait déjà spécifié quatre-vingt-treize, en 1675. Les choses en étaient à ce point, lorsque Van Sterbeeck, né avec le goût de la botanique, et avec la passion d'être utile, essaya de faire connaître les plantes nuisibles de son pays, et s'occupa spécialement des champignons. Il commença à s'y livrer dès l'année 1654, comme il nous l'apprend lui-même. Les bibliothèques de Leyde, d'Anvers et de Bruxelles lui furent ouvertes; et en 1668, il publia, en langue hollandaise, un petit essai sur les champignons, qu'il joignit à un livre sur le jardinage (c'est ce qui a induit Séguier en erreur, en mettant à cette date une première édition du Théâtre des champignons). L'auteur l'avait commencé en latin. Sterbeeck ayant pu se servir d'un recueil de champignons avec leurs couleurs naturelles, que lui communiqua le docteur Syen, médecin de Leyde, il eut plus de facilité qu'un autre pour écrire sur cette matière; et il avoue que sans ce secours, il n'aurait jamais entrepris cet ouvrage. Il a l'avantage d'offrir les figures de presque tous les champignons dont l'Ecluse a fait mention, mais dont il n'avait fait graver qu'une partie. Suivant le docteur Paulet, c'était pour ne pas trop les multiplier; mais l'Ecluse lui-même donne un autre motif : c'est qu'une partie avait été égarée; il paraît qu'elles se retrouvèrent par la suite. C'était le fond de la collection de Syen, dont Sterbeeck profita, et il n'en ajouta qu'un petit nombre d'autres : sur les trente-six doubles planches, trente et une appartiennent aux champignons. Elles sont en général médiocres. Cet auteur fait l'énumération de deux cent soixante-dix sortes de champignons, y compris les truffes; quatre-vingt-dix-huit sont regardées comme bonnes; dix-sept sont douteuses; cent cinquante-cinq, réputées pernicieuses, sont rangées à peu près dans le même ordre qu'avait suivi l'Ecluse. Du reste, il n'a rien épargné pour rendre son ouvrage complet, instructif et intéressant, en rapportant ce que ses prédécesseurs, notamment les anciens, avaient dit sur ce sujet. Il s'égare parfois dans les discussions : il se montre souvent crédule; cependant il paraît plus raisonnable sur la reproduction des champignons, pour laquelle il admet la nécessité des semences; mais racontant avec franchise les expériences qu'il a tentées à ce sujet, il avoue n'avoir pas réussi, notamment pour la truffe. C'est, suivant lui, à l'Italie, que l'on est redevable, dans le Brabant, de la connaissance des champignons et de leurs qualités; en sorte qu'avant l'année 1620, où plusieurs Italiens vinrent s'y établir, on n'y faisait aucun usage de ce comestible. Paulet discute ensuite, avec beaucoup de sagacité, les champignons décrits et figurés par Sterbeeck, pour reconnaître la synonymie de ceux qui étaient précédemment connus; sur les deux cent soixante-dix espèces mentionnées, il n'en accorde que quarante de nouvelles, dont la plupart encore, comme le remarquait Haller, ne sont que de simples variétés; en dernière analyse, il s'exprime ainsi : « On doit à Sterbeeck l'obligation « d'avoir donné des figures assez exactes de « presque tous les champignons qu'il a men- « tionnés : on lui a de plus celle d'avoir fait « connaître distinctement une quinzaine d'es- « pèces nouvelles; mais il en a beaucoup trop « multiplié le nombre; on peut lui reprocher « encore des erreurs qui pourraient devenir « funestes, et une distribution très-vicieuse. « Malgré ces défauts, c'est encore le traité le « plus curieux et le plus étendu que l'on ait sur « cette matière, et il a mérité les éloges de Dil- « len, un des plus grands botanistes qui aient « existé. » *Voy.* Paulet, *Traité des champignons*, t. 1, p. 115-175. D—P—s.

STERLING (John), littérateur anglais, naquit à Kaimrs-Castle, en Ecosse, le 20 juillet 1806. Son père, après avoir servi dans l'armée, s'occupait d'agriculture; il devint plus tard directeur du *Times*. Après avoir suivi ses parents dans le comté de Galles et ensuite à Londres, John commença à Glascow des études qu'il acheva à l'université de Cambridge; il s'y fit remarquer par son intelligence. Il avait d'abord manifesté l'intention de s'adonner à la jurisprudence; mais il finit par quitter Cambridge sans prendre de grades universitaires; et, de concert avec quelques amis, il acheta le journal l'*Athenæum;* il en fut l'un des directeurs et l'un des principaux rédacteurs. Mais l'affaire réussit peu, et on se décida bientôt à vendre une feuille qui n'avait pas d'abonnés. Sterling, qui jouissait d'une fortune indépendante et qui n'avait que vingt-deux ans, mena quelque temps à Londres une vie oisive et dissipée; mais il eut l'avantage de faire la connaissance de Coleridge, et il puisa dans les entretiens de ce poëte l'idée de se consacrer à la littérature. Il publia, en 1830, un roman en trois volumes, *Arthur Coningsby,* qui n'eut guère de succès. Il se maria; et, en 1831, il se rendit à St-Vincent dans les Antilles : un parent venait de lui léguer une habitation située dans cette île. Il revint en Angleterre en 1832; et ayant retrouvé par hasard un de ses professeurs de Cambridge, Jules Hare, ses idées se modifièrent si bien, qu'abjurant les principes du radicalisme auxquels il avait été attaché, il voulut devenir membre de l'Eglise anglicane. Il reçut les ordres en 1834, et il fut pourvu de la cure d'Hurstmonceaux (dans le comté de Sussex);

mais, au bout de huit mois, il donna sa démission, en alléguant la faiblesse de sa santé. Il y avait aussi un autre motif; son esprit changeant s'était détaché des opinions admises comme orthodoxes dans l'Eglise anglicane. Il s'était lié avec Carlyle, écrivain puissant et original, mais fantasque et paradoxal; cette influence se substitua à celle de Coleridge. Il s'occupa surtout de littérature ; mais sa faible santé l'obligea de chercher parfois des climats moins rudes que celui de l'Angleterre. En 1836, il passa un hiver dans le midi de la France; en 1837, il se rendit à Madère; de là, il envoya des articles au *Blackwood's Magazine* et à la *Revue de Westminster*. Il séjourna une grande partie de l'année 1839 en Italie ; et, à son retour, il publia un volume de poésies, et il alla passer ensuite derechef quelques mois à Madère. En 1841, il mit au jour un poëme en sept chants, l'*Election;* il s'était proposé d'y retracer des tableaux de la vie anglaise. Il travailla ensuite à une tragédie, *Strafford*, qu'il regardait comme son meilleur ouvrage. Sa santé s'affaiblissait de plus en plus; la mort de sa femme fit sur lui une impression très-vive. Retiré, en 1843, à Ventnor dans l'île de Wight, il s'occupait d'un poëme dont Richard Cœur-de-lion était le héros; mais il ne put le terminer : il s'éteignit le 18 septembre de l'année suivante. Son ami Hare fit paraître, en 1848, en 2 volumes, un recueil de ses articles disséminés dans plusieurs publications périodiques; il y joignit une notice biographique. De son côté, Carlyle a écrit une *Vie de Sterling;* il y vante, en termes trop prononcés, l'influence de son ami sur le mouvement intellectuel de l'époque, et il s'attache surtout à exposer ses propres vues politiques et philosophiques. Comme causeur et homme de société, Sterling était bien plus remarquable que comme auteur; sa verve ne se démentait point. Répandu dans le grand monde et dans les cercles où se réunissait l'élite des littérateurs, il était toujours accueilli avec le plus vif empressement. Afin de mieux jouir de sa compagnie pendant les excursions qu'il faisait à Londres, ses amis formèrent un club qui reçut son nom; le *Sterling club* fut un témoignage unique de l'estime qui s'attachait à un particulier sans influence politique et étranger à toute haute position. Z.

STERN (Dietrich ou Théodore Van), graveur et dessinateur hollandais, naquit vers 1500. Les pièces qu'il a gravées, et dont les dates comprennent l'espace de 1520 à 1550, sont en général d'après ses dessins, et représentent des sujets tirés de l'histoire sainte et des paysages; elles sont de format in-8° et in-12 : c'est pourquoi les Français rangent ce graveur dans la classe des *petits maîtres*. Comme ses estampes sont ordinairement marquées des lettres D et V séparées par une étoile, il en a reçu le nom de *maître à l'étoile*. Il ajoutait ordinairement à chaque pièce la date de l'année et du mois dans lesquels il l'avait terminée. Toutes décèlent un talent rare pour l'époque à laquelle il a vécu. Il dessinait très-bien la figure, et ses fonds sont ornés de fabriques qui annonçent un excellent goût d'architecture. Les principales sont : 1° la *Pêche miraculeuse* ; 2° *Jésus marchant sur les eaux;* 3° *St-Pierre près d'enfoncer dans l'eau, appelant Jésus-Christ à son secours;* 4° la *Tentation de Jésus-Christ*. Le diable y est représenté avec des souliers pointus. 5° *St-Luc faisant le portrait de la Vierge;* 6° la *Samaritaine;* 7° le *Déluge universel*. Cette estampe est la seule de Stern qui soit in-folio. On y voit au milieu un grand arbre et un homme qui sauve ses effets dans une brouette. — *Ignace* Stern, peintre, né en Bavière, vers l'an 1698, vint fort jeune encore à Bologne, où il reçut des leçons de Cignani. Il travailla dans plusieurs villes de la Lombardie. Il existe à Plaisance, dans l'église de l'Annonciade, une *Annonciation* de ce maître, où il a déployé toute la grâce et toute l'amabilité qui faisaient le caractère distinctif de son talent. Stern alla enfin se fixer à Rome, où il avait été appelé, et peignit à fresque la sacristie de St-Paulin. Il fit également plusieurs tableaux à l'huile pour diverses églises de cette capitale, et particulièrement pour celle de Ste-Elisabeth. Il se délassait de ses grands travaux en peignant de petites compositions charmantes recherchées des amateurs, et dont plusieurs collections royales n'ont pas dédaigné de s'enrichir; elles représentent ordinairement des *sujets d'histoire*, des *conversations* et autres scènes du même genre. Stern mourut à Rome, en 1746. P—s.

STERNBERG (Joachim, comte de), chambellan de l'empereur d'Autriche, membre de la société royale des sciences à Prague, naquit en 1755, et se fit connaître du monde savant, comme naturaliste zélé, par son *Voyage de Moscou à Kœnigsberg*, Berlin, 1793, in-8° (en allemand). On a encore de lui des *Remarques sur la Russie, pendant un voyage en* 1792-1793 (Dresde), 1794, in-8° (en allemand); et un grand nombre de dissertations insérées dans la collection de la société royale des sciences de Prague et dans d'autres recueils semblables. Ses remarques sur la Russie ne sont pas exemptes de partialité. Il se donna beaucoup de peine pour perfectionner l'exploitation des mines en Bohême, et il consacra un capital de dix mille florins à l'encouragement des jeunes gens sans fortune, qui se vouaient aux sciences. Le comte de Sternberg mourut le 18 octobre 1808, dans une de ses terres en Bohême. M—d j.

STERNBERG (Gustave-Marie, comte de), né le 6 janvier 1761, appartenait à une famille distinguée, et après avoir reçu une bonne éducation, il entra dans la carrière administrative. Il était président du directoire territorial à Ratisbonne lorsque la guerre de 1809 l'obligea de se retirer en Bohême, où il transporta ses livres et ses collections. Le musée national de la Bohême

ayant été créé, une société fut organisée pour le diriger et l'accroître, Sternberg en fut le président, et il fit don de sa bibliothèque comprenant plus de cinq mille volumes (la plupart sur l'histoire naturelle) et de tous les objets curieux qu'il avait réunis. C'est grâce à ses soins que, sous le rapport des pétrifications, le cabinet géologique présente une richesse dont il n'y a guère d'autres exemples en Europe. Dévoué aux sciences naturelles, le comte encourageait tous les travaux dirigés vers ce but, et il se livrait lui-même à des recherches profondes sur divers points difficiles. Son *Essai d'un exposé géognostique et botanique de la Flore du monde primitif* (Prague, 1825) est un travail remarquable. On doit encore à Sternberg quelques monographies sur diverses familles de plantes et de nombreux mémoires dispersés dans des recueils scientifiques. Il mourut le 20 décembre 1838. Z.

STERNBERG (Jean-Henri), conseiller aulique et professeur en médecine à Marburg, naquit, le 15 avril 1772, à Goslar, où son père exerçait la médecine. Il étudia cette science à Gœttingue, obtint la place de médecin de la ville d'Elbingerode près du Harz, retourna dans sa ville natale et, après y avoir passé trois ans, accepta, en 1804, l'emploi de professeur ordinaire en médecine et celui de directeur de l'hôpital de l'université à Marburg. D'un caractère enclin à la mélancolie, il remplit très-régulièrement tous les devoirs de sa place et vécut paisiblement jusqu'à ce que des mouvements insurrectionnels s'étant manifestés, en 1809, dans cette contrée contre le gouvernement du nouveau roi Jérôme Bonaparte, Sternberg fut arrêté, accusé de relations avec André Emmerich et Doerenberg, chefs d'une insurrection (*voy.* Schill). Conduit à Cassel, il fut aussitôt jugé, condamné par une commission militaire, et fusillé le 19 juin 1809. Les ouvrages, tous écrits en allemand, par lesquels il s'était fait connaître comme médecin savant et judicieux, sont : 1° *Sur les maladies des enfants et les rhumatismes;* 2° *Défense de la doctrine de Brown contre Marcard,* Berlin, 1803, in-8°. M-d j.

STERNE (Laurent), célèbre écrivain anglais, naquit à Clonmel dans le sud de l'Irlande, le 24 novembre 1713, de Roger Sterne, lieutenant dans le régiment de Handaside, lequel était petit-fils de Richard Sterne, mort en 1683, archevêque d'York. Cette famille, assez ancienne, originaire du comté de Suffolk, et dont une des branches s'établit dans le comté de Nottingham, avait pour armes un chevron d'or entre trois croix fleurdelisées de sable, et pour cimier ce sansonnet que la plume de notre auteur a immortalisé dans son *Voyage sentimental.* Le jour même de la naissance de Sterne, son père fut réformé avec plusieurs autres officiers; dépourvu de fortune et chargé de famille, il éprouva divers malheurs que Sterne a racontés dans une courte notice écrite sur lui-même, peu de temps avant sa mort, pour sa fille Lydia. Il fait connaître dans cette notice deux anecdotes remarquables. A l'âge de sept ans, tandis qu'il était à Wicklow en Irlande, il tomba dans une roue de moulin en mouvement, et échappa, comme par miracle, sans se faire aucun mal. « Cet événement, dit-il, paraît incroyable, « mais il est bien connu dans cette partie de « l'Irlande; les habitants des environs vinrent « me voir par centaines. » L'autre anecdote est relative à sa jeunesse, lorsqu'il se trouvait en pension à Halifax, en 1731. « Le plafond de « l'école de mon maître, dit-il, venait d'être « reblanchi, l'échelle était restée appuyée contre « le mur. Un jour, je m'avisai, par malheur, d'y « monter, et j'écrivis en grandes lettres capitales : « Lau. Sterne; le précepteur me fouetta vigou- « reusement pour ce fait; mais mon maître fut « très-affecté et dit devant moi que ce nom ne « serait jamais effacé, car, ajouta-t-il, c'est celui « d'un enfant de génie et qui parviendra un jour. « Cet éloge me fit oublier entièrement le châti- « ment que j'avais reçu. » Au sortir de cette école, Sterne trouva un appui dans un de ses cousins et fut envoyé par lui à l'université de Cambridge, au collége de Jésus. Il y entra en 1733 et obtint le grade de maître ès arts en 1740. Jacques Sterne, son oncle, prébendier de Durham et d'York, se fit ensuite le patron et le protecteur de sa jeunesse. L'ayant décidé à se consacrer à l'état ecclésiastique, il lui procura le bénéfice de Sutton. Ce fut alors que Sterne alla demeurer à York; ce fut aussi dans cette ville qu'il se maria, en 1741, à une demoiselle dont il était devenu amoureux, et à laquelle il fit la cour pendant deux ans. On a imprimé, dans le recueil de sa correspondance, quatre lettres qu'il lui écrivit pendant cet intervalle; et ce sont celles qu'on lit avec le plus de plaisir, parce qu'elles sont empreintes de cette sensibilité exquise et douce dont la vive expression forme un des plus grands charmes des écrits de Sterne. Il est singulier que ni lui, ni aucun de ses biographes ne nous ait indiqué le nom de sa femme. Dans l'intitulé de ses lettres, elle n'est désignée que par une initiale Miss L. Cependant sa famille avait de l'influence, et Sterne nous apprend que ce fut par elle qu'il obtint le bénéfice de de Stillington. « Je résidai « pendant vingt ans, dit-il, à Sutton, remplissant « les devoirs de mes deux places. J'avais alors « une très-bonne santé. Les livres, la peinture (1), « la musique et la chasse étaient mes amuse- « ments. » Pendant son séjour dans le comté d'York. Sterne tirait la plus grande partie de ses livres de la bibliothèque du château de Skeltons, habité par son parent et son ami intime John Hall Stevenson, auteur de la collection spirituelle et licencieuse intitulée *Crazy tales.* Sterne se brouilla cependant avec son oncle, whig ardent et zélé partisan de la maison de Hanovre. Cet

(1) On peut voir un échantillon du talent de Sterne pour le dessin dans les poëmes de Woodhul, 1772, in-8°.

oncle, entraîné par la violence de ses opinions, s'était engagé dans beaucoup de controverses, surtout avec le docteur Richard Burton (l'original du docteur Slop), qu'il fit arrêter pour crime de haute trahison pendant les événements de 1745 : son neveu ayant refusé de le seconder en écrivant dans les journaux, il devint, depuis cette époque, son plus cruel ennemi. Dans une de ses lettres, Sterne se plaint de s'être sacrifié pour un ingrat, et d'avoir trop longtemps travaillé pour autrui. On a conjecturé qu'il faisait par là allusion aux services que, par sa plume, il avait pu rendre à son oncle. Il est certain du moins qu'en 1759, il n'avait encore fait imprimer que deux sermons, qui n'avaient pu le tirer de l'obscurité ; mais en 1760, il se rendit à Londres et surprit en quelque sorte le monde littéraire par la publication de deux volumes de *Tristram Shandy*. L'originalité de cette production, l'espèce de tourment qu'elle faisait éprouver aux lecteurs pour en deviner le but, pour découvrir le sens de certains passages qui n'en avaient aucun, la gaieté folle et souvent licencieuse qui semblait maîtriser l'auteur, les pages d'un pathétique vrai, et d'une philosophie profonde qu'on y rencontrait, la singularité des caractères qui s'y trouvaient tracés, le ridicule versé sur des hommes que la gravité de leurs fonctions aurait dû faire respecter ; tout concourut pour donner à ce livre un succès extraordinaire : mais en même temps ce succès provoqua la sévérité de la critique et l'animosité des membres du clergé, qui trouvaient, avec raison, que l'auteur ne respectait pas assez sa robe. Loin de s'effrayer de ce déchaînement contre sa personne, Sterne s'en félicite dans ses lettres, parce qu'il lui donnait plus de célébrité. Il était aussi peu sensible au reproche d'écrivain licencieux. On voit qu'il avait même formé le plan de s'en moquer. « Crébillon le fils, écrivait-« il à un de ses amis, a fait avec moi une con-« vention qui, s'il n'est pas trop paresseux pour « l'exécuter, fera un assez bon persiflage. Aus-« sitôt après mon arrivée à Toulouse, il doit « m'écrire une lettre de reproches sur le cynisme « de *Tristram Shandy;* je lui en répondrai une « qui sera une récrimination sur la licence de « ses ouvrages. Nous ferons imprimer le tout « avec cet intitulé *Crébillon contre Sterne et Sterne « contre Crébillon*. On vendra ce factum ; et nous « partagerons le profit. N'est-ce pas là ce qui « s'appelle de la bonne politique suisse ? » Sterne demanda un jour à une dame de qualité, fort riche, du comté d'York, si elle avait lu *Tristram Shandy :* « Je ne l'ai pas lu, monsieur Sterne, « répondit elle ; et, s'il faut vous parler fran-« chement, on m'assure qu'il n'est pas conve-« nable qu'une femme le lise. — Ma chère dame, « répliqua l'auteur, ne soyez pas dupe de ces « contes-là ; mon ouvrage ressemble à votre « jeune héritier : regardez-le (ajouta-t-il, en mon-« trant un petit garçon de trois ans, qui se rou-« lait sur le tapis, revêtu d'une simple chemi-« sette) ; ne voyez-vous pas qu'il montre par « intervalle, avec une parfaite innocence, ce « qu'on doit toujours cacher ? » Cette excuse n'est guère admissible. Les gravelures de Sterne n'ont rien d'innocent ; et la dame dont il a été fait mention aurait pu répondre que, si elle voulait produire son enfant devant un public nombreux, elle prendrait ses précautions pour qu'il ne pût montrer ce qu'on doit cacher. Quoi qu'il en soit, Sterne ne crut pas blesser les convenances en publiant deux volumes de sermons, l'année d'après qu'il eut publié les deux premiers volumes de *Tristram Shandy*. Les quatre volumes suivants de ce dernier ouvrage, imprimés en 1761 et 1762, n'eurent pas moins de succès que les premiers, mais le septième et le huitième, qui virent le jour en 1765, furent accueillis plus froidement, quoiqu'ils fussent supérieurs aux premiers. Le charme de la nouveauté était dissipé. Quatre nouveaux volumes de sermons parurent en 1766. Comme ceux des deux premiers volumes, ils se distinguent par un style facile, une morale pure et douce, présentée avec finesse et sans prétention, mais souvent entachée par des saillies peu dignes de la gravité du ministère évangélique. Enfin, en l'année 1767, on mit en vente le neuvième et dernier volume de *Tristram Shandy*. Aussitôt après la publication des deux premiers volumes de cet ouvrage, lord Falconbridge avait conféré à l'auteur le presbytère de Coxwold, retraite bien douce, dit-il dans sa notice, en comparaison de Sutton. Il fut forcé, dès cette époque, c'est-à-dire en 1762, de faire un voyage sur le continent pour recouvrer sa santé. Il y a lieu de soupçonner que les excès du plaisir, plutôt que les travaux littéraires, avaient contribué à miner sa constitution naturellement délicate. C'est ce que semblent prouver une lettre au comte de S., en date du 1er mai 1767, et deux courts billets à une certaine madame H., en date du 12 octobre et du 15 novembre de la même année, qui font naître de fâcheux soupçons sur ses mœurs dans les derniers temps de sa vie. Ce qui les confirme encore, c'est son amour, si singulièrement exalté, pour Eliza Draper, cette beauté que Raynal a célébrée, dans son *Histoire des deux Indes*, par une apostrophe sublime selon les uns, ridicule selon les autres. Sterne avait emmené en France avec lui sa femme et sa fille. Il les laissa dans ce pays. Il continua seul sa route en Italie. C'est en visitant la France et l'Italie qu'il recueillit les matériaux de son *Voyage sentimental*, qui devait avoir quatre parties. Sa santé ayant décliné rapidement, il revint à Londres vers la fin de 1767 et publia la première partie de ce voyage, qu'il avait écrit pendant l'été, dans sa retraite favorite de Coxwold. Le *Voyage sentimental* est incomparablement le meilleur des ouvrages de Sterne. C'est le seul qu'on réimprime très-souvent, le seul qu'on aime à relire en entier.

Sterne ne jouit pas longtemps du succès de cette nouvelle production. Son corps épuisé succomba à une courte maladie, le 18 mars 1768, à Londres, dans les appartements qu'il avait loués dans Bond-Street. Il fut enterré, le 22 du même mois, dans le nouveau cimetière appartenant à la paroisse de St-George, Hanover-Square. Il était grand et maigre et avait toutes les apparences de la phthisie pulmonaire. Ses traits, où se manifestaient d'une manière particulière et prononcée les émotions sentimentales, avaient cependant cette expression fine, plaisante et moqueuse, qui indique un esprit vif, brillant et caustique. Sa conversation était animée et spirituelle; son caractère était jovial, mais capricieux et inégal; conséquence naturelle d'un tempérament irritable et d'un mauvais état de santé habituel. Des personnes qui avaient connu Sterne ou ses amis ont prétendu qu'il n'éprouvait en aucune manière la sensibilité qui plaît tant dans ses écrits; qu'il était naturellement égoïste. Ses lettres, qui répandent un assez grand jour sur son caractère et sa vie privée, démentent en partie, mais non pas entièrement, ces assertions. Elles prouvent envers sa fille l'affection la plus tendre : elles prouvent aussi qu'il était bon et généreux pour sa femme; mais en même temps on aperçoit que s'il pourvoyait avec libéralité aux besoins pressants de l'une et de l'autre, il n'avait aucune prévoyance pour leur existence future; qu'il ne s'imposait pour cela aucune privation. Aussi, avec un revenu considérable et des ouvrages qui lui valurent de fortes sommes, il ne laissa que des dettes. Son imagination était prompte, énergique, originale; son cœur tendre et facile sympathisait vivement; mais il avait une âme faible, variable, incapable de vertus fortes et de résolutions courageuses et constantes. Le célèbre auteur d'*Ivanhoe* et de tant d'autres chefs-d'œuvre, Walter Scott, qui a publié des notices sur les romanciers, ses confrères, dans lesquelles il les loue presque tous avec une sorte d'effusion, se montre très-sévère envers Sterne. En s'appuyant sur un écrit du docteur Ferriar de Manchester intitulé *Essai et éclaircissements sur les ouvrages de Sterne*, où les preuves sont développées, Walter Scott va jusqu'à accuser de plagiat l'auteur de *Tristram Shandy*. « Il a, dit-il, mis à contribution « Rabelais, le baron de Fœneste (de d'Aubigné), « le *Moyen de parvenir* et le célèbre ouvrage « du docteur Burton sur la mélancolie, dont le « prix, dit-on, a doublé chez les libraires depuis « l'essai du docteur Ferriar. » Sterne, suivant Walter Scott, est un plagiaire éhonté; mais en même temps le critique ajoute qu'il choisit les matériaux de sa mosaïque avec tant d'art, et qu'il les arrange et les polit si bien, qu'on est presque toujours porté à lui pardonner son manque d'originalité en faveur du talent exquis qui donne une forme nouvelle à des matériaux empruntés. Il nous semble que dans un ouvrage d'imagination, cette forme nouvelle, lorsqu'elle est piquante et propre à plaire, est le principal mérite d'un auteur et lui donne des titres à l'originalité. Toutefois, dans une de ses précédentes pages, Walter Scott désapprouve cette forme, qu'il loue ici. « Les plus chauds partisans de « Sterne, dit-il, doivent avouer que son style est « plein d'affectation, et à un degré que tout ce « qu'il a de pathétique n'a pu rendre supportable. « Le style de Rabelais, qu'il a pris pour modèle, est « essentiellement vague, décousu et quelquefois « fort absurde. Sterne ne suivit la méthode de « son maître que pour attirer l'attention du pu- « blic et l'étonner. Aussi ses extravagances, sem- « blables à celles d'un homme qui contrefait le « fou, sont froides et forcées, même au milieu « de ses plus grands écarts. » Après diverses observations de détail, Walter Scott se résume de la manière suivante : « Le style de Sterne, quoi- « que défiguré par de capricieux ornements, est « en même temps énergique et plein de cette « chaleur vigoureuse qui ne s'acquiert que par « une grande familiarité avec les anciens prosa- « teurs anglais. Il excelle dans l'art de toucher « les parties les plus sensibles du cœur humain « et d'en faire vibrer les cordes les plus délicates. « Sous ce rapport, il n'a jamais été surpassé, « peut-être même n'a-t-il jamais été égalé. On « peut le mettre au nombre des écrivains les « plus simples et les plus affectés, et le considérer « comme un des plus grands plagiaires et un des « génies les plus originaux que l'Angleterre a « produits. » Tel est le jugement de Walter Scott sur Sterne. Il est vrai sous certains rapports; mais il n'est ni exact, ni juste, parce que la critique et peut-être aussi l'éloge y sont exagérés. Ce jugement nous paraît tout à fait injuste si on l'applique au *Voyage sentimental*, la meilleure des productions de Sterne. Or, c'est d'après ce qu'il a laissé de plus parfait et d'excellent qu'un auteur doit être jugé. — Il n'existe pas de bonne édition des ouvrages de Sterne. L'édition, en quatre volumes in-12, Londres, 1823, est défigurée par des fautes d'impression. Toutes ne sont que des reproductions des premières éditions. Dans les lettres, on a négligé de faire connaître les noms propres, actuellement sans inconvénient, qui n'étaient désignés que par des initiales, quoique rien ne fût plus facile alors : ainsi, par exemple, toutes les lettres qui ont pour suscription ces initiales J. H. S. sont évidemment adressées à John Hall Stevenson, auteur de *Crazy tales*, dont nous avons parlé. Ces lettres auraient pu être mieux classées et accompagnées de notes. On aurait pu puiser des renseignements curieux pour une édition du *Voyage sentimental* dans l'ouvrage de Davy, intitulé *Macédoine* (*Olio*); toute l'histoire de Lafleur, qui n'est pas un personnage fantastique, mais réel, s'y trouve racontée. On apprend aussi de Davy que la marquise L., à laquelle Sterne fut redevable de son

passe-port, est la marquise de Lambert. L'ouvrage du docteur Ferriar donnerait, pour *Tristram Shandy*, ce que Sterne a imité ou emprunté à ses devanciers; et ces rapprochements seraient à la fois curieux et instructifs. Un éditeur habile pourrait aussi enrichir cet ouvrage d'autres éclaircissements en consultant les écrits et les mémoires du temps. On sait, en effet, que la plupart des personnages de *Tristram Shandy* avaient leurs originaux dans la société d'alors. Sterne n'a pas laissé ignorer qu'il s'était peint lui-même sous le nom d'*Yorick*, et l'on ne peut douter, selon Walter Scott, d'après les preuves qu'en donne le docteur Ferriar, que le docteur Slop, avec tous ses instruments d'accouchement, ne soit le même que le docteur Burton de York, qui publia, en 1751, un *Traité sur l'art des sages-femmes* (1). La plupart des écrits de Sterne sont connus en France par des traductions dans lesquelles le goût a dicté des changements que la différence du génie des deux langues et la délicatesse des lecteurs français rendaient nécessaires. 1° *La Vie et les opinions de Tristram Shandy;* la plus jolie édition est celle de Casin, 1784 et 1785, 4 vol. in-16; les deux premiers par M. Fresnais et les deux autres par M. D.-L. B.; 2° le *Voyage sentimental*, traduit par Fresnais, de la même édition et dans le même format que le précédent : la version de Paulin Crassous, 1803, 3 vol. in-18, contient aussi les *lettres de Yorick à Eliza;* 3° *Nouveau voyage en France*, dont la traduction est de M. D. L., avocat général au parlement. C'est un extrait de la seconde partie du *Tristram Shandy*, où se trouve l'épisode souvent cité de l'*Abbesse des Andouillettes*. 4° Un *Recueil de lettres* en 3 volumes, imprimées à Londres, en 1776, et dédiées au célèbre Garrick, ami intime de Sterne. On en trouve un choix à la suite de l'ouvrage précédent; et l'on en a extrait celles d'*Yorick à Eliza*, dont la traduction française est accompagnée d'une préface intéressante de l'abbé Raynal, qui avait déjà consacré des pages sympathiques à la mémoire de Sterne, dans le second volume de son *Histoire philosophique*, etc. 5° Des *Sermons* recueillis, au nombre de quarante-quatre, par le zèle intéressé des imprimeurs, et réduits à seize par le goût éclairé du traducteur français de la seconde partie de *Tristram Shandy*. Sterne disait que ses autres ouvrages n'étaient que les enfants de son esprit, mais que ses sermons étaient sortis tout brûlants de son cœur. On le blâma sévèrement de les avoir laissés paraître sous le nom ridicule d'Yorick, personnage bouffon que Shakspeare a introduit dans *Hamlet*. 6° Des *Mélanges*, imprimés à Londres depuis la mort de l'auteur. On a publié en Angleterre des lettres de Sterne, qui ont été traduites dans notre langue par Griffet-Labaume, 1 vol., 1789. L'authenticité de cette production posthume a été contestée, mais son mérite a réuni tous les suffrages. Elles sont pleines de cet esprit de philanthropie et de bienfaisance qui caractérise les ouvrages de Sterne, sans être gâtées par les défauts qu'on lui reproche. Elles sont très-supérieures en élégance aux lettres originales publiées par madame Médaille; mais on a observé qu'il y règne un style uniforme, quoiqu'on les suppose écrites à différentes personnes et à des époques très-éloignées. Bastien a publié les *OEuvres de Sterne, traduites en français* (par Fresnais, de Bonnai et Salaville) 1803, 6 vol. in-8. Deux éditions des *OEuvres complètes de Laurent Sterne*, traduites en français, ont paru en 1818, 4 vol. in-8° ou 6 vol. in-18. La traduction de M. Moreau Christophe, 1828, grand in-8°, est estimée; elle est accompagnée de notes historiques et littéraires. Une autre traduction, publiée à Paris, en 1854, grand in-8°, est accompagnée d'*illustrations* dues au spirituel crayon de Tony Johannot; elle est précédée d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de Sterne*, par M. Jules Janin. — Les Anglais avaient d'ailleurs montré la voie de ces illustrations; une édition, datée de 1832, renferme de nombreuses eaux-fortes, de George Craikshank; mais elles ont un caractère qui les range dans la classe des caricatures. Le *Voyage sentimental* a été traduit plusieurs fois, en 1841 et années suivantes, par M. L. de Wailly, avec la notice de Walter Scott et à la suite du *Paradis perdu*, de Milton, traduit par Pongerville, Paris, 1841. — *Tristram Shandy* a également été traduit plusieurs fois, par M. de Wailly entre autres, Paris, 1842, in-12. — Le travail de Ferriar, sur le *Tristram Shandy*, inséré d'abord dans les *Transactions de la société littéraire de Manchester*, et réimprimé plusieurs fois, 1812, 2 vol. petit in-8°, est intéressant; il offre des recherches curieuses et piquantes qui établissent que Sterne a peu inventé; presque toutes ses saillies sont empruntées à de vieux auteurs anglais ou français, fort peu lus de son temps (1). W—R.

STERZINGER (Ferdinand), érudit bavarois, naquit le 24 mai 1721 à Lichtenworth, dans le Tyrol, où le château de sa famille était situé. Son père, conseiller de régence à Inspruck, lui donna une éducation soignée. A l'âge de dix-neuf ans, Sterzinger embrassa l'état ecclésiastique et entra dans l'ordre des Théatins. Il fit ses vœux en 1742 et continua de cultiver la littérature latine. Ses supérieurs l'envoyèrent, en 1747, à Rome, pour y étudier la théologie et le droit canon sous Caraffa et Velo. Le climat de Rome ne lui convenant pas, il se rendit à Bologne, où il eut Masi et Offordi pour maîtres dans les mêmes sciences. De retour en Allemagne (1750), il fut nommé professeur de théologie morale à l'université de Prague. En 1753, il se rendit à Munich, où il

(1) Tout ce qui suit sur les traductions françaises n'est plus de l'auteur de cet article.

(1) Revoil et M. le comte Auguste de Forbin ont donné au théâtre du Vaudeville, en 1799, *Sterne, ou le Voyageur sentimental*, comédie en un acte, imprimée la même année, in-8°.

devint professeur de droit canon; et dès lors il jeta les fondements de sa réputation, en portant dans ses leçons une philosophie plus analogue à l'esprit de son siècle. Le P. Spe (*voy.* ce nom) avait déjà, dès 1631, beaucoup circonscrit en Allemagne la croyance à l'existence des sorciers; Sterzinger la proscrivit tout à fait. Elu, en 1762, supérieur de son couvent et membre de l'académie des sciences, nouvellement établie par l'électeur Maximilien-Joseph, il débuta par un discours *Sur le préjugé de la sorcellerie,* qu'il lut, en 1766, à l'occasion de la fête de l'électeur. On pourrait dater de la publication de ce discours une nouvelle ère dans une grande partie de l'Allemagne catholique en général et de la Bavière en particulier. Il fallait être doué d'un courage peu commun pour entrer en lice avec un préjugé aussi invétéré. L'année 1774, où le fameux exorciseur Gassner commençait à exciter la curiosité publique à Elwangen, lui donna une occasion de signaler son zèle contre les croyances superstitieuses. L'affluence des malades qui désiraient être guéris fut immense. Selon Gassner, leurs souffrances étaient l'ouvrage du diable et cédaient à ses exorcismes. Sterzinger, persuadé qu'il n'y avait dans ces opérations qu'illusion et charlatanisme, prit aussitôt la résolution de les démasquer. Il partit pour Elwangen, y examina une de ces cures, qui se faisaient en public (*voy.* Gassner), et publia le résultat de ses observations. Gassner trouva des défenseurs, et Sterzinger fut dénoncé comme un philosophe et un athée; mais il eut assez de prudence pour ne pas répondre à ces attaques. En 1779, l'académie des sciences de Munich l'élut directeur ou président de la classe d'histoire. Il remplit dignement les fonctions de cette place, dans lesquelles il éclaircit des points obscurs de l'histoire de Bavière. Il mourut le 18 mai 1786. On a encore de lui : 1° *Positiones selectæ ex philosophia mentis* (1755) *et sensuum* (1756), in-fol.; 2° *Disputatio canonica de* v *libro Decretalium,* 1761, in-fol.; 3° *Disputatio de jurisprudentia ecclesiastica,* 1764, in-4°. Les ouvrages suivants sont en allemand : 4° *Pensées sur l'amour de la vérité,* 1764, in-4°; 5° *la Magie tromperie et la Sorcellerie rêverie,* 1767, in-4°; 6° les *Merveilleuses cures de Gassner dévoilées,* 1775, in-8° de 55 pages; il en parut la même année une 2e édition, augmentée d'un *Catéchisme sur les esprits,* dans lequel (en 34 p.) il combat une foule de croyances populaires répandues en Allemagne, et qu'il traite toutes de superstition. Cet écrit fut réfuté par un pamphlet anonyme, intitulé *Question : le* Catéchisme sur les esprits *est-il un catéchisme catholique?* Augsbourg, Rieger, 1775, in-8° de 48 pages. 7° *Introduction chronologique à l'histoire ecclésiastique,* Munich, 1764-1778, 5 vol. in-8°. Cet abrégé, qui s'arrête à l'an 1700, est proprement une continuation du travail de Pfeffel; la préface est de P. d'Osterwald. Le secrétaire de la classe d'histoire à l'académie de Munich, Westenrieder, a publié un mémoire sur Sterzinger dans l'ouvrage périodique intitulé *Recueil d'éclaircissements pour l'histoire de la patrie.* — *Antoine-Regalat* Sterzinger de Salzrein, professeur de théologie, conseiller épiscopal et, depuis 1785, curé de l'église académique d'Inspruck, né dans la même ville, en 1751, a publié en allemand deux dissertations sur le baptême et la confirmation, 1777 et 1778, in-8°, et a traduit de cette langue en italien une *Histoire du Tyrol,* 1780, in-8°. — Don *Joseph* Sterzinger de Siegsmundsried, théatin, né à Inspruck en 1746, conservateur de la bibliothèque et du cabinet d'antiques de l'université de Palerme, est l'auteur de la *Vie de Pierre Anich* (*voy.* ce nom), Munich, 1764, in-4°. Meusel lui attribue *Der Hexenprocess ein Traum* (le Procès de sorcellerie, songe), 1767, in-4° de 16 pages, qui semble plutôt être l'ouvrage de Ferd. Sterzinger, n° 5 ci-dessus. Z.

STÉSICHORE, l'un des plus anciens poëtes de la Grèce, naquit à Himère en Sicile, dans la trente-septième olympiade. Quelques-uns lui donnent Hésiode pour père, et, selon Dodwell, sa naissance ne précéda que de douze ans la mort d'Homère. Il porta d'abord le nom de *Tisias;* mais ayant ajouté aux deux mouvements des chœurs dans les danses religieuses un temps de station ou de repos, pendant lequel était chantée l'*épode,* il en reçut le nom de *Stésichore,* qui indique cette station. Il est mis par Plutarque au nombre des poëtes musiciens. Il était contemporain de Phalaris, et détourna les habitants d'Himère de se soumettre à l'autorité de ce tyran d'Agrigente, comme ils y étaient disposés, en leur racontant la fable si connue du cheval et du cerf. Il encourut par là la disgrâce de ce prince, mais dans la suite ils se réconcilièrent. Parmi les lettres attribuées à Phalaris il en est plusieurs qui sont adressées à Stésichore : toutes parlent de ce poëte avec la plus haute estime; et, quoique ces lettres soient supposées, comme elles sont l'ouvrage d'un auteur ancien, leur témoignage doit être d'un certain poids. Stésichore mourut dans une extrême vieillesse, et Lucien le cite parmi les exemples de longévité qu'il a recueillis dans un traité sur ce sujet. Ses concitoyens lui avaient érigé une statue qui le représentait sous les traits d'un vieillard courbé par l'âge et tenant un livre. Cicéron nous apprend que sa perfection en fit un objet de la rapacité de Verrès. Après sa mort, on lui éleva un tombeau, dont toutes les parties étaient au nombre de huit, colonnes, degrés, angles, etc. Platon raconte que Stésichore perdit la vue, pour avoir médit d'Hélène dans un de ses poëmes; mais qu'instruit par les muses, il rétracta ce qu'il avait dit, dans une autre de ses compositions, et qu'il fut guéri. Il avait écrit un très-grand nombre de poésies en dialecte dorique; suivant Suidas, elles remplissaient vingt-six livres. C'étaient

des hymnes, des poëmes épiques, etc. On en cite un sur la *Ruine de Troie,* qu'Alexandre plaçait parmi les livres dignes d'être lus par les rois. Un autre retraçait la funeste aventure de la jeune Calycé, qui, brûlant pour Evathlus, vit sa passion dédaignée, et se précipita du rocher de Leucade dans la mer. Tous les anciens ont parlé du talent de Stésichore avec les plus grands éloges. Denys d'Halicarnasse dit qu'il égale Pindare et Simonide dans les qualités par lesquelles ces deux poëtes excellent, et qu'il en possède au plus haut degré d'autres qui leur manquent; c'est-à-dire la majesté des sujets, dans lesquels il a fidèlement conservé les mœurs et la dignité des personnages. « Les sujets qu'il a choisis, dit Quin-« tilien, prouvent la force de son génie : il a « chanté les guerres les plus célèbres des chefs « les plus illustres, et a soutenu de sa lyre toute « la grandeur de la poésie épique. S'il eût su se « modérer, il aurait presque égalé Homère ; mais « on peut lui reprocher d'avoir une trop grande « abondance, et de ne savoir point s'arrêter. » Nous devons regretter vivement des poésies qui avaient obtenu de tels suffrages. Le temps les a presque entièrement dévorées. Il ne nous en reste qu'un petit nombre de fragments qui ont été recueillis par J.-A. Suchfort, et publiés à Gœttingue en 1771, in-4°. — En 1823, un érudit anglais, J. Blomfield, inséra dans le *Musæum criticum cantabrigiense* des fragments de Stésichore, avec des notes, et ce travail fut, la même année, inséré dans les *Poetæ minores græci,* édités par Gaisford. En 1828, un critique allemand, O.-F. Kleine, a publié derechef à Berlin ce qui reste du vieux poëte grec, en y joignant une savante notice. Cette publication a pour titre : *Stesichori himerensis fragmenta,* etc. On peut consulter encore sur Stésichore la savante histoire de la littérature de l'ancienne Grèce, par Muller, et l'*Histoire de la poésie lyrique* de Bode. — Un autre poëte du même nom vivait également à Himère, dans le 7e siècle avant J.-C. Si—d.

STETTEN (Paul de), l'aîné, historien, président du conseil suprême des églises d'Augsbourg, naquit dans cette ville le 8 novembre 1705. Il étudia à Altdorf et s'occupa de bonne heure à réunir des matériaux pour l'histoire de sa ville natale, où il a déployé une grande érudition. Cet ouvrage parut sous le titre de : *Histoire de la ville libre et impériale d'Augsbourg,* tome 1, Francfort, 1743 ; tome 2, 1758, in-4°. Stetten se distingua dans sa longue carrière par son habileté et ses vertus dans l'exercice de différentes fonctions administratives, et il employa tous les moments qu'elles lui laissèrent à des recherches sur cette petite république, dont l'histoire politique occupe une assez grande place dans celle de l'Allemagne. Cet estimable historien mourut le 10 février 1786. M—d j.

STETTEN (Paul de), frère du précédent, naquit à Augsbourg en 1731, et mourut dans la même ville en 1808. Ses connaissances dans l'histoire de sa patrie lui valurent une grande considération parmi ses concitoyens et lui firent une réputation très-étendue. La cour impériale de Vienne lui conféra le titre de conseiller; et lorsque la ville d'Augsbourg fut réunie au royaume de Bavière, en 1806, le nouveau roi le nomma conseiller privé. Parmi ses ouvrages on remarque : 1° *Lettres d'une femme du 14e siècle, d'après d'anciens documents,* Augsbourg, 1777, in-8° ; seconde édition, avec des gravures, 1783, in-12. Ces lettres, de son invention, présentent une peinture fidèle des mœurs de ce temps; elles eurent un grand succès, et ont été traduites en français, Amsterdam (Paris), 1788, in-12, fig. 2° *Biographies utiles à l'encouragement et à la conservation des vertus civiques,* 2 tomes, Augsbourg, 1778-1782, in-8° ; 3° *Histoire des arts et des métiers dans la ville d'Augsbourg,* 2 vol. in-8°, Augsbourg, 1779-1788 ; livre utile et qui présente des faits et des recherches très-curieux; 4° *Description de la ville d'Augsbourg, accompagnée d'un plan,* Augsbourg, 1788, in-8°. M—d j.

STETTLER (Guillaume), peintre suisse, né à Berne, fut successivement élève, à Zurich, de Conrad Meyer ; à Paris, de Joseph Werner. Quoiqu'il dessinât l'histoire avec habileté, c'est à la miniature qu'il se consacra spécialement. Il avait fait une étude particulière et approfondie de tout ce qui est relatif au costume civil, militaire et religieux des anciens. Il visita la Hollande et l'Italie, où il se lia d'amitié avec Charles Patin. C'est à lui que l'on doit tout ce qu'il y a de remarquable pour la précision, le style et le goût dans les planches dont Patin a accompagné ses ouvrages sur la numismatique et les antiquités. Stettler concevait avec difficulté, mais une fois ses idées arrêtées, il mettait la plus grande énergie dans l'exécution. La science qui donne à ses dessins un mérite classique ajoute un nouveau prix à ceux qu'il a composés ou dont il a imaginé les sujets. On en vante particulièrement deux exécutés d'après Quinte-Curce, et qui représentent l'un le *Songe d'Olympias lorsqu'elle devint enceinte d'Alexandre,* et l'autre le *Songe d'Alexandre lorsqu'il s'empara de Tyr.* Tous les deux sont remarquables par une imagination forte, vigoureuse, et par une sorte d'inspiration poétique. Stettler mourut en 1708. P—s.

STEUBEN (Frédéric-Guillaume, baron de), général américain, né en Prusse vers 1730, commença dans son pays sa carrière militaire et devint aide de camp de Frédéric II. Il était parvenu au grade de lieutenant général lorsqu'il résolut de passer en Amérique pour y prendre part à la guerre de l'indépendance. Il s'embarqua à Marseille, et arriva en 1777 au New-Hampshire. Quoique muni de recommandations auprès du congrès, il ne voulut d'abord servir que comme volontaire et il se distingua en cette qualité à la bataille de Monmouth. Cependant

son mérite reconnu l'avait fait nommer inspecteur général. L'armée lui dut un système uniforme de manœuvres et d'utiles améliorations. En 1781, il commanda la tranchée au siége d'York-Town le jour où cette place, défendue par Cornwallis et attaquée par les Américains et les troupes françaises auxiliaires (1), capitula (*voy.* CORNWALLIS). Après la conclusion de la paix, Steuben resta en Amérique et se retira à Steubenville, dans l'Etat de New-York, où il mourut en 1794. On a de lui une *Lettre* sur l'établissement d'une milice, et sur quelques améliorations militaires ; et un *Système de discipline,* publié en 1779. Il a paru sur Steuben une notice dans l'*American biography* de Sparks. P—RT.

STEUBEN (CHARLES-GUILLAUME-AUGUSTE-HENRI-FRANÇOIS-LOUIS, baron DE), peintre d'histoire, naquit à Bauerbach, près de Manheim (grand-duché de Bade), le 19 avril 1788, et non en 1791, comme on l'a imprimé presque partout. Il passa les premières années de son enfance en Russie, où son père avait émigré et où il remplissait les fonctions de lieutenant-colonel au service de l'empereur Alexandre. Etant encore enfant, Steuben avait été envoyé comme page dans une cour d'Allemagne ; placé plus tard à l'école des beaux-arts de St-Pétersbourg, il y fit de rapides progrès, qui déterminèrent sa famillle à l'envoyer à Paris, où il se présenta dans l'atelier de Gérard, porteur d'une lettre de recommandation signée de madame de Staël ; le républicanisme de David, qui ne cadrait guère avec l'éducation qu'avait reçue le jeune Steuben, l'empêcha sans doute d'entrer à l'école du grand maître, si fort suivie pourtant à cette époque ; de l'atelier de Gérard, Steuben passa dans celui de Robert-Lefebvre ; puis, il entra en relations avec Prudhon, relations qui n'ont pas manqué d'exercer une grande influence sur le talent du jeune artiste ; enfin, Steuben rentra chez son premier maître, Gérard, qui l'associa même à ses travaux, et c'est là qu'il a pu se familiariser avec la tête de Napoléon, qu'il devait reproduire plus tard pour son propre compte avec tant d'énergie et de vérité. L'œuvre du baron de Steuben est considérable ; plusieurs de ses tableaux ont joui à leur apparition d'une vogue méritée ; malheureusement, des toiles capitales, sur le compte desquelles nous reviendrons, exécutées pour la Russie, y sont restées, et sont moins connues en France pour ce motif. C'est en 1812 que parut le tableau de *Pierre le Grand, surpris par une tempête, saisissant le gouvernail et disant à sa suite : « Vous ne périrez pas ; Pierre est avec « vous.* » Ce tableau, qui figura longtemps au musée du Luxembourg et qui a été deux fois reproduit à la manufacture des Gobelins, est aujourd'hui au Louvre, et sera sans doute par la suite exposé dans les galeries publiques ; en 1819, Steuben exposa *St-Germain, évêque de Paris,* composition de grande dimension qu'on a vue longtemps dans l'église St-Germain des Prés, et à laquelle on ne peut reprocher que d'être un peu trop académique ; au salon de 1822, Steuben avait envoyé *Mercure endormant Argus* (actuellement au palais de Meudon) et *Guillaume Tell s'élançant de la barque de Gessler,* tableau qui fut, par une singulière contradiction, détruit le 24 février 1848, lors du sac du Palais-Royal, ainsi que le *Serment des trois Suisses,* ce chef-d'œuvre de Steuben, qui, au salon de 1824, avait assuré définitivement sa réputation. C'est en 1827 que parut le tableau que Steuben avait intitulé *Trait de la jeunesse de Pierre le Grand,* qu'on vit au Luxembourg durant de longues années, et qui est à présent la propriété du Louvre ; la critique fut unanime dans le temps pour louer cette page, franchement et magistralement traitée, où Steuben ne s'est pas seulement montré un dessinateur consommé, un peintre habile, mais où il a prouvé combien il était puissamment doué du sentiment dramatique. Le Louvre possède encore l'*Innocence se réfugiant dans les bras de la Justice* (1827), ainsi que plusieurs *dessus de porte* exécutés pour les salles du conseil d'Etat. On doit également à Steuben le plafond du Louvre représentant la *Bataille d'Ivry et la clémence de Henri IV après la victoire,* dont l'artiste a fourni une répétition pour les galeries de Versailles ; citons encore la *Première entrevue de Jean-Jacques Rousseau avec madame de Warens ; Ninon de Lenclos faisant don de sa bibliothèque au jeune Voltaire* (1827) ; le *Parlement, conduit par Matthieu Molé, allant solliciter la mise en liberté de Broussel et de Blanc-Ménil* (1831) ; cette toile fut volée ou détruite au Palais-Royal en 1848 ; le *Retour de l'île d'Elbe ;* la *Bataille de Waterloo* (1835) ; *Jeanne la Folle attendant la résurrection de son mari, Philippe, roi de Castille* (1836). Puis, ces compositions si populaires et si heureusement vulgarisées par la gravure · la *Esméralda et Quasimodo* (1839) ; *Napoléon avec le roi de Rome ;* la *Esméralda donnant une leçon de danse à sa chèvre Djali* (1841). Le baron de Steuben figura pour la dernière fois au salon de Paris, en 1843, avec ses tableaux de *Joseph et la femme de Putiphar* et *Samson confiant à Dalila le secret de sa force.* Le fécond et laborieux artiste a mis au jour un grand nombre de portraits, parmi lesquels nous citerons notamment celui de M. Arago et son propre portrait, qui fut exposé après sa mort au salon de 1857. Le baron de Steuben a fourni une active collaboration à nos galeries historiques de Versailles, qui possèdent de lui des portraits de personnages célèbres et la *Bataille*

(1) Le régiment de Deux-Ponts, au service de France, qui était commandé par le prince Maximilien, depuis roi de Bavière, fut le premier qui monta à l'assaut de cette place, ce qui lui valut le titre de *royal*, qu'il a porté jusqu'à la révolution de 1789. Le roi lui accorda la faveur de traîner à sa suite deux obusiers qu'il avait pris aux Anglais dans la même affaire, et il a joui de cette honorable distinction jusqu'en 1792.

*de Poitiers* (1838). Il avait obtenu une médaille de première classe en 1819 et était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1828; on lui avait confié, dès 1837, la direction de l'enseignement du dessin à l'école polytechnique. Jazet a interprété en manière noire les principales productions du maître qui nous occupe, et le journal *l'Artiste* a donné, d'après un pastel de Paul Delaroche, un portrait de Steuben, très-finement reproduit par Belliard. C'est en 1844 que Steuben partit pour la Russie, et son séjour, qui s'y prolongea jusqu'en 1854, ainsi que son abstention de nos expositions parisiennes, n'a pas peu contribué à faire un peu oublier de son vivant un artiste d'un véritable talent pourtant. Steuben, pendant les dix années qu'il demeura à St-Pétersbourg, a peint des portraits, principalement ceux des filles de l'empereur Nicolas, la princesse Olga et la grande-duchesse Alexandra; les tableaux de la *Mort de Moreau à la bataille de Dresde*, de *Napoléon travaillant avec Daru*, et de *Napoléon consultant la carte à St-Dizier;* enfin, il a composé pour la cathédrale de St-Isaac sept tableaux en ogive représentant *St-Joachim et Ste-Anne dans le ciel;* — l'*Entrée du Christ à Jérusalem;* — le *Christ en croix;* — la *Mise au tombeau;* — la *Résurrection;* — la *Naissance de St-Jean-Baptiste;* — l'*Ascension de la Vierge;* — œuvres perdues pour la France, nous le répétons, et d'autant plus regrettables qu'elles furent produites dans toute la maturité du talent de l'artiste; si par sa naissance le baron de Steuben appartient à l'Allemagne, il appartient à l'école française par son talent; il s'est formé dans les ateliers des maîtres français; il a transmis à la postérité les traits de nos héros, de nos princes; il a perpétué le souvenir de quelques-uns des grands traits de notre histoire nationale; il a éloquemment illustré des pages admirables de ce livre intitulé *Notre-Dame de Paris*. Steuben aimait la France; se sentant malade, il voulut la revoir; en 1854, il revint à Paris; mais, presque dès son arrivée, une première attaque de paralysie vint l'avertir que l'heure suprême approchait; il ne quitta plus guère le lit à partir de cette époque, et le 21 novembre 1856, il succombait, après de cruelles souffrances, à une dernière attaque de paralysie. Tâchons en quelques lignes de résumer la physionomie du baron de Steuben, envisagé comme artiste; sous le rapport du dessin, nous le trouvons presque irréprochable; sous celui de la couleur, il offre des inégalités; l'aspect de ses compositions est parfois papillotant ou manque de tempérament; mais où Steuben s'est montré un homme tout à fait supérieur, c'est dans l'entente de l'exposition de son sujet, de la mise en scène de ses personnages; aussi comme parfois sa verve l'entraîne! On lui a reproché d'avoir exagéré, dans certaines circonstances, les poses et les mouvements de ses figures; d'avoir été trop déclamatoire, trop dramatique. Mais comment lui faire un crime de cette fougue d'imagination? C'est précisément parce que Steuben sentait très-vivement que ses œuvres sont empreintes d'un cachet spécial, d'une originalité qui, en matière d'art, est, en somme, la plus rare comme la plus précieuse des qualités. Un écrivain de talent, parlant du baron de Steuben, a dit très-judicieusement, suivant nous, de cet artiste, qu'il a éprouvé trois prédilections, trois amours; et l'appréciation de l'œuvre du maître allemand prouve la justesse de cette critique. Steuben a donc aimé passionnément : la Russie et Pierre le Grand; la France et Napoléon; la liberté et Guillaume Tell. La meilleure étude que nous connaissions sur le baron de Steuben est l'article *Steuben, sa vie et ses œuvres*, que M. Edouard Gœpp a inséré dans la *Revue française*, t. 6, 1856, p. 440-448. B. DE L.

STEUCO (AUGUSTIN), érudit italien, qui est aussi nommé *Eugubinus*, du nom de Gubbio (*Eugubium*), dans l'Ombrie, où il naquit en 1496, s'appela d'abord *Gui*, et prit le nom d'Augustin lorsqu'il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de St-Sauveur, en 1513. Au rapport de Morando et de Niceron, qui l'a copié, ce religieux était né si pauvre, si difforme, qu'il ne pouvait pas traverser les rues sans être exposé aux railleries et souvent même aux coups de pierre et de poing de ses jeunes camarades. Tiraboschi a prouvé au contraire que Steuco appartenait à une famille aisée; et que, d'après les portraits que l'on montre encore à Gubbio, il ne devait être ni laid ni bossu. En 1525, il fut envoyé à Venise, et il habita le monastère de St-Antoine de *Castello*, auquel le cardinal Dominique Grimani venait de léguer sa nombreuse bibliothèque. Steuco, chargé de la conservation de ce riche dépôt, refusa, pour l'explorer à son aise, les dignités de l'ordre pour ne pas se séparer de sa bibliothèque. Enfin, vers 1530, il accepta la charge de prieur d'abord à Reggio de Modène, puis à Gubbio, dans le même couvent de St-Second, qui avait été témoin de ses premiers pas dans la vie monastique. Mais son mérite n'était point fait pour rester enfermé dans un cloître. En 1538, Paul III l'éleva au siége de Kisamo en Candie, et le destina pour successeur d'Aléandre (*voy.* ce nom) dans la place aussi importante qu'honorable de préfet de la bibliothèque vaticane. Retombé dans la même position où il s'était trouvé à Venise, Steuco reprit ses anciennes habitudes, et poussa son amour pour l'étude plus loin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Sa santé ne put tenir à de pareils travaux, et il fut obligé de les interrompre pour aller respirer l'air de sa ville natale. Il fut remplacé par le cardinal Cervini (*voy.* MARCEL), que l'on nomma définitivement bibliothécaire après la mort de Steuco, arrivée en 1549, à Venise. Il s'y était rendu, de Bologne, où, par ordre de Paul III, il devait assister au concile de Trente, qui, en 1547,

avait été transféré dans cette dernière ville. A une profonde connaissance des langues anciennes et orientales, Steuco réunissait celle de l'histoire sacrée et profane. Il avait entrepris un ouvrage très-étendu sur la Bible, pour prouver que l'Eglise avait eu raison de préférer la Vulgate à la version grecque des Septante. Par des rapprochements bien entendus entre les deux traductions et le texte, il relève les erreurs des anciens interprètes, trop peu familiarisés avec la langue hébraïque. Ses recherches ne vont pas au delà du Pentateuque. Ce travail lui suggéra le plan de sa *Cosmopœia,* qui est une espèce de commentaire sur la création, d'après la Genèse. Il en rapporte le sens littéral et historique, et enrichit cette explication de plusieurs passages tirés des auteurs ecclésiastiques et profanes, auxquels il mêle ses propres réflexions. Mais son plus grand ouvrage est celui où il se propose de montrer que les philosophes païens ont reconnu de tout temps un être suprême, et que beaucoup d'entre eux ont eu une idée confuse de la création, de l'immortalité de l'âme, des peines, des récompenses éternelles, même des démons, des anges et de la Trinité. Entraîné par son idée dominante, il prête souvent aux anciens philosophes des opinions et des maximes auxquelles ils n'ont jamais pensé. On a en outre de lui : 1° *Recognitio veteris Testamenti ad hebraïcam veritatem, collata editione* LXX *interpretum,* Venise, Alde, 1529, et Lyon, 1531, in-4°. Voyez R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament,* liv. 3, chap. 12. 2° *Pro religione christiana adversus Lutheranos, libri* III, Bologne, 1530, in-4°, inséré par Roccaberti dans le 4e volume de sa *Bibliotheca maxima pontificia;* 3° *In psalmos* XVIII *et* CXXXVIII *interpretatio,* Lyon, 1535, in-4°. Cet écrit donna lieu à une polémique entre Steuco et Erasme, dont les pièces se trouvent à la fin du volume. 4° *Cosmopœia, vel de mundano opificio, expositio trium capitum Geneseos,* Lyon, 1535, in-fol., et Paris, 1535, in-8°, avec un supplément intitulé *De rebus incorporeis et invisibilibus;* 5° *De perenni philosophia, libri* X, Lyon, 1540, in-fol., et Bâle, 1542, in-4°; 6° *De nomine Eugubii, urbis suæ,* Bâle, 1542, in-4° (1); 7° *Contra Laurentium Vallam, de falsa donatione Constantini, libri duo. — De restituenda navigatione Tiberis, et de aqua virgine in urbem revocanda,* Lyon, 1547, in-4°; 8° *Enarrationes in Psalmos quadraginta priores,* etc., ibid., 1548, in-fol.; 9° *De mundi exitio,* à la suite de l'ouvrage de Jérôme Maggi intitulé *De mundi exustione, et die judicii,* Bâle, 1562, in-fol.; 10° *In librum Job enarrationes. — An Vulgata editio sit D. Hieronymi?* Venise, 1567, in-4°. Les œuvres de Steuco ont été recueillies en 3 volumes in-fol., Paris, 1577, et Venise, 1591 et 1601. Cette dernière édition est la plus complète. Voyez sa *Vie,* par Morando, à la tête de ses ouvrages; Niceron, t. 36, p. 325; et Tiraboschi, t. 7, 1re part. A-G-S.

(1) L'auteur soutient qu'au lieu d'*Eugubium* et d'*Eugubinus,* il faudrait dire *Iguïum* et *Iguïnus,* et que les copistes ont transformé le premier de ces noms en *Tignium* dans César; en *Sisignium* dans Cicéron; en *Icnïum* dans Ptolémée; en *Itor* dans Strabon; en *Inginum* dans Silius Italicus et Pline.

STEVENS (George-Alexandre), auteur et comédien, né à Londres, était fils d'un artisan, et destiné lui-même à une profession mécanique; mais ayant de l'aversion pour la vie sédentaire, il s'engagea dans une troupe de comédiens ambulants, et joua à Lincoln, à Dublin, et même à Londres, sur le théâtre de Covent-Garden, mais sans beaucoup de succès. Il composait en même temps des pièces pour un petit spectacle; et il publia quelques ouvrages, entre autres un roman intitulé *Histoire de Tom Fool,* 1760, 2 vol. Quelque temps après, il conçut l'idée de lire publiquement des discours d'un genre bizarre, dont le sujet ordinaire était un buste ou un portrait qu'il avait sous les yeux. L'agrément qu'il sut mettre à ces lectures leur donna de la vogue; et la fortune commença dès lors à lui sourire. Il les répéta dans différentes villes de l'Angleterre, en Ecosse, puis en Amérique; et il acquit, par ce moyen jusqu'à dix mille livres sterling. Lorsque, par suite des excès auxquels il s'était livré dans sa jeunesse, ses facultés vinrent à décliner, il vendit la propriété du recueil de ses discours à Lee-Lewes, qui, quoique beaucoup meilleur comédien que Stevens, ne put cependant y donner le piquant et l'originalité qui les avaient popularisés. Le recueil intitulé *Lectures upon heads,* a été publié en 1 vol. in-12°. On a aussi de Stevens : *la Religion, ou le Libertin repentant,* 1751, in-8°; poëme qu'il composa pendant une maladie que lui avaient attirée ses débauches. Son repentir dura tout juste autant que sa maladie; 2° Les *Beautés des magazine* (titre général de plusieurs ouvrages périodiques anglais). Recueil commencé en 1761; 3° un volume de *Chansons,* imprimé à Oxford, 1772, in-8°. On y trouve beaucoup d'esprit, mais non moins de licence. L'auteur les faisait valoir par la grâce avec laquelle il les chantait dans les sociétés. Il mourut presque imbécile, à Baldock, au comté de Hertford, le 6 septembre 1784. L.

STEVIN (Simon), mathématicien, est, avec Gui d'Ubalde, le premier qui, depuis le renouvellement des sciences, ait fait faire des progrès à la mécanique. Né, vers le milieu du 16e siècle, à Bruges, il s'établit en Hollande, obtint le titre de mathématicien du prince Maurice de Nassau, et fut créé ingénieur des digues. C'est là tout ce qu'on sait de Stevin, et l'on ignore l'époque de sa mort. Weidler (*Hist. astronomique,* p. 410) et Montucla (*Hist. des mathématiques,* t. 2, p. 179), s'accordent à dire qu'il mourut à Leyde, en 1633; mais il est évident qu'ils ont confondu Stevin avec son traducteur français Albert Girard, lequel mourut cette année, et non pas en 1634, comme on l'a dit par erreur à son article, d'après Montucla (*voy.* Girard). Stevin enri-

chit la statique et l'hydrostatique d'un grand nombre de vérités nouvelles. Le premier, il reconnut la vraie proportion de la puissance au poids dans le plan incliné, et la détermina très-bien dans tous les cas différents et quelle que soit la direction de la puissance. Il résolut une foule de questions de mécanique, traita d'une manière neuve la fortification par écluses et la navigation, et laissa sur les différentes parties qu'il avait cultivées des ouvrages qui n'ont pas peu contribué au progrès de la science. On lui doit l'invention d'un chariot à voiles, célébré par Grotius dans une pièce de vers (*Grotii poemat.*, p. 224, édit. de 1617), et qui, dit-on, dans les plaines de la Hollande, allait plus vite que la voiture la mieux attelée. On a de Stevin : 1° la *Pratique d'arithmétique*, Anvers, 1585, in-8°; 2° *Problematum geometricorum libri* v, ibid., 1585, in-4°; 3° *Principes de statique et d'hydrostatique* (en hollandais), Leyde, 1586, in-4°. Il a fait précéder cet ouvrage d'un Discours dans lequel il cherche à relever l'excellence et la dignité de langue hollandaise, dont il prétend que toutes les autres ne sont que des dérivés; 4° *Système nouveau de fortification* (en hollandais), ibid., 1586, in-4°, 5° *Libri tres de motu cœli*, ibid., 1589, in-8°; 6° *Traité de navigation* (en hollandais), ibid., 1599, in-4°, traduit en latin par le célèbre Grotius, sous ce titre : *Limen heureticon seu portuum investigandorum ratio*, Leyde, 1624, in-4°. Les *Ouvrages* de Stevin furent recueillis et publiés à Leyde, en 1605, 2 vol. in-fol. Willeb. Snellius en traduisit la plus grande partie en latin, sous ce titre : *Hypomnemata, id est de cosmographia, de praxi geometrica, de statica, de optica*, etc., ibid., in fol.; mais il ne put compléter son travail. Les *Œuvres* de Stevin ont été traduites en français par Albert Girard, Leyde, Elzevir, 1634, in-fol., divisées en six parties : la première contient le Traité d'arithmétique; les six livres d'algèbre de Diophante d'Alexandrie, traduits du grec (les quatre premiers par Stevin, et les deux autres par Girard); la pratique de l'arithmétique et enfin l'explication du dixième livre d'Euclide; la seconde, la cosmographie, c'est-à-dire la doctrine des triangles, la géographie, et l'astronomie; la troisième, la pratique de la géométrie; la quatrième, l'art pondéraire ou la statique; la cinquième, l'optique; et enfin la dernière, la castramétation, la fortification par écluses, et le nouveau système de fortification. Le *Portrait* de Stevin est un de ceux qui décorent la bibliothèque de la ville de Leyde. La *Correspondance mathématique*, publiée à Bruxelles, par Garnier et Quetelet, revendique en faveur de Stevin, la découverte de la pesanteur de l'air. *Voy.* la *Revue* d'août 1825, p. 482. Dans ces derniers temps, Stevin a été l'objet en Belgique d'études assez nombreuses. Nous nous contentons de renvoyer le lecteur à la *Bibliographie biographique universelle* d'Œttinger, t. 2, col. 1721, qui en donne la liste. W—s.

STEWART-DENHAM (Sir Jacques), écrivain politique, né à Edimbourg, le 10 octobre 1713, était fils d'un baronnet procureur général d'Ecosse, et avait pour aïeul maternel le chevalier Hugh Dalrymple, président du collége de justice du même royaume. Elevé à l'université d'Edimbourg, il étudia particulièrement les lois et l'histoire de Rome, et chez les modernes les lois municipales de l'Ecosse. Reçu avocat, il se rendit en Hollande, et de là en Allemagne. Il visita ensuite la France, l'Espagne et l'Italie; et après une absence de cinq ans, il revint à Edimbourg et épousa, en 1742, la fille aînée du comte de Wemys. Robert Dundas, lord Arniston, ayant commis une injustice à son égard, il l'attaqua devant les tribunaux et déploya, dans le cours de ce débat, un talent assez remarquable. Il se retira ensuite dans ses terres. Les hommes les plus instruits et les plus distingués de l'Ecosse s'empressaient de le visiter. Plusieurs de ses hôtes et de ses amis étaient des partisans très-prononcés du prétendant, et Stewart ne tarda pas à partager leurs opinions. Comme il passait pour le jacobite le plus habile, ce fut lui que l'on chargea de rédiger le manifeste du prince Edouard et d'assister ce prince de ses conseils. La part qu'il avait prise aux affaires de 1745, le fit exclure nominativement du bill d'amnistie; mais il n'avait pas attendu que ce bill fût rendu pour sortir d'Angleterre et se réfugier en France. Ce fut à Angoulême qu'il résida le plus longtemps et qu'il s'appliqua à l'étude des finances. Les faits nombreux qu'il avait recueillis sur cette matière lui fournirent les chapitres les plus curieux de ses *Principes d'économie politique*. En 1757, il publia, à Francfort-sur-le-Mein, son *Apologie du sentiment de sir Isaac Newton sur l'ancienne chronologie des Grecs, contenant des réponses à toutes les objections qui y ont été faites jusqu'à présent*. A la paix de 1763, l'auteur obtint la permission de se rendre à Londres incognito; mais ce ne fut qu'en 1767, qu'il fut complétement rétabli dans ses droits de citoyen. Il se retira dans sa terre et s'occupa d'améliorations utiles pour les grands chemins, les ponts, l'agriculture et les manufactures. Il publia, vers cette époque, le projet d'un acte du parlement pour régler l'application du statut sur le travail des paysans, et sur les routes publiques. La plus grande partie de ses idées ont été adoptées depuis pour les différents comtés de l'Écosse. En 1771, la compagnie des Indes orientales accepta l'offre de ses services gratuits pour examiner les meilleures méthodes de fabriquer la monnaie dans ses établissements; et l'année suivante, il publia ses *Principes de la monétation, appliqués à l'état présent du monnayage du Bengale*. On trouve dans une lettre adressée par lui à lord Buchan, son neveu, un plan pour établir l'uniformité générale des poids et mesures, qu'il comptait soumettre au parlement, avant la paix de 1763. Après l'a-

voir conçu à Tubingue, il le perfectionna et l'étendit, en 1778, à Coltness, lieu de sa résidence en Écosse. Ce plan a été imprimé à Londres, en 1790. Dans l'été de 1779, Stewart fit des recherches minutieuses sur l'état des distilleries et des brasseries, et sur leurs revenus, à l'occasion des plaintes qui s'étaient élevées contre un acte du parlement qui augmentait la taxe sur la distillation des esprits, et la portait en Ecosse à un taux aussi élevé que celui de l'Angleterre. Il publia la même année, sous le voile de l'anonyme, dans l'*Edinburgh Evening courant*, le résultat de ses travaux à ce sujet, et l'envoya à un de ses amis, membre du parlement, avec les matériaux qui avaient servi à composer son ouvrage. Cette publication produisit l'effet qu'il en attendait et empêcha les comtés d'Ecosse de prendre aucune résolution imprudente sur un sujet d'une si grande importance. James Stewart mourut le 19 novembre 1780. On n'est pas d'accord sur le mérite de ses *Recherches sur les principes d'économie politique*, publiées en 1767, 2 vol. in-4°, réimprimées en 1805, avec d'autres ouvrages du même, en 6 volumes in-8°. Adam Smith, son rival, prétendait entendre mieux le système de Stewart, lorsque celui-ci le développait, qu'en le lisant dans son ouvrage. Lord Buchan a inséré une Notice sur Stewart, son oncle, dans les *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ecosse*. D—z—s.

STEWART (Matthieu), mathématicien anglais, naquit, en 1717, à Rothsay, dans l'île de Bute (côte d'Ecosse), paroisse dont son père, Dugald Stewart, était ministre. Destiné lui-même à la carrière ecclésiastique, il passa de l'université de Glasgow à celle d'Edimbourg, où il suivit les cours du docteur Hutcheson, et surtout du docteur Simson, dont les leçons contribuèrent puissamment à ses progrès. Ce savant ne lui fut pas moins utile, en le recommandant au célèbre Maclaurin, qui enseignait alors avec tant de succès la géométrie et la philosophie de Newton, et sous lequel le jeune Stewart fit les progrès qu'on devait attendre de la capacité d'un pareil élève, dirigé par un aussi habile maître; mais l'analyse moderne ne put lui faire perdre le goût que son premier professeur lui avait donné pour la géométrie des anciens. En s'occupant avec ardeur des *Porismes* d'Euclide, il développa ces curieuses et importantes propositions qui furent publiées, en 1746, sous le titre de *Théorèmes généraux*, et qui, bien qu'elles ne fussent pas accompagnées de leurs démonstrations, placèrent aussitôt parmi les géomètres du premier rang celui qui les avait trouvées. Aussi, lorsque la mort de Maclaurin eut rendu vacante la chaire de mathématiques d'Edimbourg, l'auteur des *Théorèmes* fut appelé à la remplir (septembre 1747). Il était alors dans les ordres et avait été nommé ministre de Rosenhead. Ses nouveaux devoirs comme professeur donnèrent une direction un peu différente à ses études mathématiques, et le conduisirent à chercher des méthodes plus simples et plus élégantes pour ses démonstrations. Il désirait ardemment de pouvoir appliquer la géométrie aux problèmes qu'on avait désespéré de résoudre autrement que par le calcul algébrique. Sa solution du problème de Keppler fut le premier exemple de ce genre qu'il donna au monde savant. Différente de tous les essais précédents, elle était à la fois directe dans ses moyens et simple dans ses principes. Elle parut dans le second volume des *Essais de la société philosophique d'Edimbourg* (1756). On trouve dans le premier volume du même recueil, quelques autres propositions de Stewart qui sont l'extension d'un théorème curieux, inséré dans le quatrième livre de Pappus. Poursuivant le projet d'introduire dans les parties transcendantes des mathématiques mixtes la forme rigoureuse et simple de l'ancienne démonstration, il composa ses *Traités physiques et mathématiques*, qui furent publiés en 1761. Dans le premier, Stewart expose la doctrine des forces centripètes, dans une série de propositions démontrées (si l'on admet la quadrature des courbes) avec la plus grande rigueur, et n'exigeant de connaissance préalable des mathématiques que celle des éléments de la géométrie plane et des sections coniques. L'ordre parfait qui règne dans ces propositions, joint à la clarté, à la simplicité des démonstrations, faisait de cet écrit le meilleur traité élémentaire d'astronomie physique que l'on eût jusqu'alors. L'auteur s'était proposé, dans les trois traités suivants, de déterminer, par la même méthode, l'effet des forces qui peuvent troubler les mouvements d'une planète secondaire, et d'en déduire non-seulement la théorie de la lune, mais la détermination de la distance du soleil à la terre. On sait que le premier de ces objets, si connu sous le nom de problème des trois corps (*voy.* Alembert), est le le plus difficile auquel les mathématiques aient été appliquées. On doit regretter que l'affaiblissement de la santé de Stewart ne lui ait pas permis de donner suite à ce travail. A l'égard de la distance du soleil, le passage de Vénus, qui devait avoir lieu en 1761, avait appelé l'attention des mathématiciens sur la solution de ce curieux problème; mais quand on considérait de quelle nature délicate étaient les observations dont cette solution devait être déduite, et à combien d'accidents elles étaient exposées, il était naturel de faire quelque tentative pour constater les dimensions de notre système, par quelque méthode moins précaire. Tel était le dessein du docteur Stewart; et les recherches auxquelles il s'était livré sur les irrégularités du mouvement de la lune lui avaient suggéré un moyen de l'accomplir. Le passage de Vénus eut lieu. Les astronomes qui, des positions les plus éloignées, avaient observé, en 1761, ce curieux phénomène, étaient de retour; et la comparaison de leurs

observations n'avait pas produit un résultat très-satisfaisant. Ce fut alors que Stewart résolut d'appliquer les principes qu'il avait déjà établis. En 1763, il publia son *Essai sur la distance du soleil*, où, d'après son calcul, la parallaxe du soleil ne serait que de 6″ 9; et conséquemment sa distance serait d'environ 29,875 demi-diamètres de la terre, ou de près de 119 millions de milles anglais (43 millions de lieues). Une détermination de la distance du soleil, qui excédait à ce point toutes les évaluations faites précédemment, fut accueillie avec surprise; et le raisonnement sur lequel elle était fondée ne pouvait guère manquer de subir un examen sévère, mais parmi les astronomes mêmes, peu de personnes étaient en état de porter un jugement dans cette difficile discussion. Aussi ne fut-ce que vingt-cinq ans après la publication du livre de Stewart, qu'on vit paraître un écrit intitulé *Quatre propositions*, ayant pour but d'indiquer quelques erreurs survenues dans ses recherches, et qui l'avaient conduit à un résultat de beaucoup trop considérable. Le désir de simplifier et de n'employer que la méthode géométrique de raisonnement, l'avait réduit à la nécessité de rejeter des quantités assez importantes pour avoir un grand effet sur le résultat définitif. C'est ainsi que s'était introduite une erreur qui, sans quelques compensations, aurait frappé dès le premier moment, en donnant la distance du soleil, près de trois fois aussi grande que celle qui a été mentionnée ci-dessus. L'auteur des *Quatre propositions* fut le premier qui remarqua la dangereuse nature de ces simplifications, et qui essaya d'évaluer l'erreur à laquelle elles avaient donné lieu. Il signalait ce qui avait produit la compensation déjà citée, c'est-à-dire l'immense variation de la distance du soleil, correspondant à une très-légère variation dans le mouvement de l'apogée de la lune. Cet opuscule, d'abord anonyme, qui décélait un mérite éminent, était dû à Dawson, chirurgien à Sudbury dans le comté d'York. L'estimation de la distance du soleil fut aussi attaquée, en 1771, par un géomètre du premier ordre, Landen, mais avec moins d'égards et de politesse (1). Stewart, en prenant pour base le rapport qui existe entre la force perturbatrice du soleil et le mouvement des apsides de l'orbite lunaire, a du moins le mérite d'avoir essayé de résoudre par la géométrie seule un problème qui avait échappé aux efforts de quelques-uns des plus habiles mathématiciens, aidés même de toutes les ressources du calcul intégral. La *Distance du soleil* fut le dernier ouvrage que le docteur Stevart publia. Il dédaigna de répondre aux objections dont cet écrit avait été l'objet : il connaissait trop le prix du repos. C'est maintenant au public, disait-il, de décider si j'ai eu tort ou raison. Si mon calcul est juste, on ne pourra le détruire; s'il est faux, pourquoi le défendrais-je? La publication de cet ouvrage avait été précédée de peu de mois par celle d'un écrit intitulé *Propositiones more veterum demonstratæ*. C'est une série de théorèmes géométriques, la plupart nouveaux, résolus d'abord par l'analyse, et ensuite démontrés synthétiquement par l'inversion de la même analyse. Cette méthode jouait un rôle important dans les travaux des anciens géomètres : mais il en restait peu d'exemples dans leurs écrits; et ceux qu'on rencontre dans les *Propositiones geometricæ* en deviennent plus précieux. L'usage constant que l'auteur avait fait de l'analyse géométrique l'avait mis en possession d'un grand nombre de propositions essentielles, qui n'entraient dans le plan d'aucun des ouvrages cités précédemment. Il s'en trouve plusieurs dans les écrits du docteur Simson, où ils attesteront à jamais l'amitié qui unissait ces deux savants, ainsi que l'estime du professeur pour les talents de son élève. Le dépérissement de la santé de celui-ci l'obligea, en 1772, de cesser les fonctions de professeur. Heureusement il trouva dans son fils toutes les qualités requises pour le remplacer dans sa chaire, où il lui fut adjoint en 1775. On sait quel éclat Dugald Stewart a donné depuis à ses leçons. Retiré à la campagne, Matthieu Stewart continua de s'occuper des mathématiques comme d'un simple amusement, jusqu'à sa mort, arrivée le 23 janvier 1785. Ce géomètre lisait peu, écrivait rarement et se reposait uniquement sur la sûreté et la ténacité de sa mémoire, pour conserver les découvertes qu'il avait faites, jusqu'au moment où il les communiquait au public par la voie de l'impression. Son inaltérable attachement pour Simson, malgré la similitude des objets de leurs occupations, prouve que l'envie ou la jalousie était loin de son caractère. Prévenu en faveur de la géométrie des anciens, sa modestie lui faisait attribuer à la méthode dont il se servait les succès qu'il devait à son propre génie. Playfair lui a consacré une Notice biographique dans le premier volume des Transactions philosophiques d'Edimbourg. Z.

STEWART (Dugald), fils du précédent, le philosophe le plus distingué de l'école écossaise, naquit à Edimbourg le 22 novembre 1753. Après ses premières études, qu'il fit sous la direction de son père, il suivit les cours de l'université d'Edimbourg, où son aptitude aux sciences philosophiques attira sur lui l'attention du docteur Steventon, alors professeur de logique, et d'Adam Fergusson, professeur de philosophie morale. Envoyé, en 1771, à l'université de Glasgow, il y reçut les leçons du docteur Reid, qui ne tarda pas à l'admettre dans son intimité. Dès cette

(1) Lalande fait observer avec raison que le deuxième passage de Vénus, en 1769, a fait reconnaître la véritable parallaxe du soleil avec une telle précision que les hypothèses de Stewart sur ce point sont aujourd'hui insoutenables : « On n'a plus besoin, dit-il, de recourir aux inductions tirées des phénomènes de l'attraction, qui ne sont pas assez rigoureusement calculés ni assez parfaitement observés. » (*Bibliogr. astron.*, p. 483.)

époque, il se forma de son élève une opinion si favorable que, peu d'années après, il lui dédia un de ses principaux ouvrages, ses *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme,* en lui présageant des succès que Stewart ne tarda pas en effet à obtenir : « Pour vous, lui disait-il à la fin « de son épître dédicatoire, qui êtes à la fleur de « l'âge, vous ferez faire les plus grands progrès « à la science traitée dans ce livre ou à toute « autre science à laquelle vous appliquerez vos « talents. » Pendant son séjour à Glasgow, Dugald Stewart composa, pour une société d'étudiants dont il faisait partie, quelques dissertations qui furent dès lors remarquées, entre autres un *Essai sur les songes,* que plus tard il ne jugea pas indigne d'être reproduit dans sa *Philosophie de l'esprit humain,* où cet essai forme la cinquième section du chapitre 5. Rappelé à Edimbourg au bout d'un an, à cause du mauvais état de la santé de son père, il se vit obligé d'interrompre ses études favorites. Quoique à peine âgé de dix-neuf ans, il fut chargé, en 1772, de suppléer son père dans sa chaire de mathématiques à l'université d'Edimbourg. Il se tira avec tant de talent et de bonheur de cette suppléance que le nombre des élèves attirés déjà par la célébrité du père s'accrut encore pendant l'enseignement du fils. Aussi, dès-qu'il eut atteint sa vingt et unième année, fut-il adjoint à son père comme suppléant en titre et comme son successeur futur dans sa chaire; il devint en effet titulaire à la mort de Matthew Stewart, en 1785. Tout en remplissant avec zèle les fonctions que ce titre imposait, Dugald Stewart cultivait avec ardeur plusieurs autres branches des études académiques. Il ne tarda pas à donner des preuves de la flexibilité de ses talents et de l'étendue de son savoir. C'est ainsi qu'il ajouta, en 1778, bénévolement à son cours de mathématiques des leçons d'astronomie, et en différentes occasions, il suppléa plusieurs de ses collègues, entre autres le docteur John Rovinson, professeur de philosophie naturelle (physique); Dalezel, professeur de langue grecque, et même le célèbre docteur Blair, professeur de belles-lettres. En 1778, Adam Ferguson, envoyé en Amérique par le gouvernement anglais comme secrétaire de la commission chargée de traiter avec les insurgés, proposa à Dugald Stewart, son ancien élève, de le suppléer dans son cours de philosophie morale. Dugald Stewart saisit avec empressement l'occasion de revenir à une science qui avait toujours eu pour lui le plus grand attrait, et il se trouva si bien préparé à ce nouvel enseignement par ses études antérieures que, trois jours après son acceptation, il fut en état de faire sa première leçon de métaphysique, et cela sans interrompre son cours de mathématiques et d'astronomie. Il obtint dans l'enseignement de la philosophie un tel succès qu'il résolut de s'y consacrer tout entier. Ferguson ayant résigné son titre en 1785, Dugald Stewart proposa d'échanger contre la chaire devenue vacante sa chaire de mathématiques; il y fut autorisé. Dès lors il ne fit plus d'autre cours que celui de philosophie; seulement il y joignit, à partir de 1800, des leçons d'économie politique, qui étaient comme le complément indispensable de son enseignement. Il était âgé de trente-deux ans quand il obtint la chaire de philosophie · c'est dans cette chaire qu'il fit pendant vingt-cinq ans admirer un des plus beaux talents de parole dont les universités de la Grande-Bretagne aient gardé souvenir, talent que les contemporains n'hésitaient pas à mettre sur la même ligne, dans son genre, que celui des Pitt, des Fox, des Sheridan. En même temps qu'il instruisait la jeunesse par ses leçons publiques, Dugald Stewart s'était chargé, à partir de 1789, de recevoir dans sa maison un certain nombre de jeunes gens choisis, qui vivaient avec lui et qu'il dirigeait dans leur conduite comme dans leurs études. Plusieurs de ses élèves sont devenus célèbres à des titres divers; il suffit de citer lord Ashburton, le marquis de Lothian, le comte de Warwick, le comte de Dudley, lord Palmerston et son frère Temple, Dunning, Sullivan, etc. Stewart fit avec ses élèves plusieurs excursions sur le continent, et il accompagna, en 1806, à Paris, lord Lauderdale, son ami, chargé d'une mission politique près le gouvernement français. Il eut ainsi occasion de se lier avec plusieurs des hommes les plus célèbres de la France, et il entretint avec quelques-uns d'entre eux un commerce de lettres qui dura jusqu'à sa mort. Au retour de cette mission, il obtint une sinécure avantageuse, qui, jointe au produit de sa chaire, assura son indépendance. En 1808, la mort d'un fils et de graves dérangements de santé le forcèrent à interrompre son cours de philosophie. Il se fit remplacer temporairement par le docteur Thomas Brown, qui avait été le plus brillant de ses élèves et qui s'était déjà fait connaître avantageusement dans la philosophie et dans la poésie (*voy.* Th. Brown). En 1810, ayant résolu de renoncer tout à fait au professorat, il obtint que Brown lui fût associé en qualité de professeur adjoint. Il ne parut plus depuis dans sa chaire; toutefois ce ne fut qu'en 1820 qu'il donna définitivement sa démission. Il s'était retiré, dès 1810, à Kinneil-House, maison de campagne appartenant au duc d'Hamilton, à vingt milles d'Edimbourg, sur les côtes du Firth-of-Forth. C'est là qu'il passa le reste de ses jours, se livrant à la composition d'ouvrages qui consolidèrent et étendirent sa réputation. Au milieu de ses travaux assidus, il fut frappé, en janvier 1822, d'une violente attaque de paralysie, qui le priva de la parole, ainsi que de l'usage des jambes et de la main droite, mais en laissant intactes ses facultés intellectuelles. Il supporta cette terrible épreuve avec calme et résignation, ne s'occupant plus qu'à rassembler les matériaux

de ses derniers ouvrages ou à mettre la dernière main à ceux qu'il avait déjà commencés. Malgré l'affaiblissement de sa santé, il y réussit, à l'aide d'une fille bien-aimée qui lui servait de secrétaire. Il mourut quelques semaines après la publication de son dernier ouvrage, la *Philosophie des facultés morales et actives de l'homme*, le 11 juin 1828, dans sa 75e année. Il avait été marié deux fois : la première, en 1783, avec la fille d'un marchand de Glasgow nommé Bannatine; la deuxième, en 1790, avec mademoiselle Arcy Craunston. Dugald Stewart était membre de la société royale d'Edimbourg, de l'académie impériale de St-Pétersbourg et de la société philosophique de Philadelphie. — Il nous reste à faire connaître les ouvrages publiés par ce savant dans le cours de sa longue et laborieuse carrière; nous y joindrons quelques mots d'appréciation. Ecrits philosophiques : 1° *Elements of the philosophy of the human mind*, London, 1792, et Edinburgh, 1802, in-4°, ou *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, traduits en français par Pierre Prévost, professeur de philosophie à Genève, avec des notes du traducteur, Genève, 1808, 2 vol. in-8°. Ce volume n'est que la première partie d'un grand ouvrage qui devait reproduire la substance des leçons de Dugald Stewart et embrasser toute la philosophie; deux autres parties parurent, mais à de très-longs intervalles (*voy.* ci-après nos 4 et 5). Dans cette première partie, l'auteur traite successivement de la *perception*, de l'*attention*, de la *conception*, de l'*abstraction* et des idées générales, de l'*association des idées*, de la *mémoire*, de l'*imagination*. Il donne de ces facultés des descriptions et des analyses aussi fines qu'exactes. La traduction de P. Prévost, entreprise sous les auspices de l'auteur même, mérite toute confiance. Elle a été reproduite, avec quelques corrections de style, par M. L. Peisse, dans sa traduction complète des *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, Paris, 1843, 3 vol. grand in-18, chez Ladrange et Hachette. Cet ouvrage a aussi été traduit en allemand par Sam.-G. Lange, Berlin, 1794, 2 vol. in-8°. 2° *Outlines of moral philosophy for the use of students in the university of Edinburgh*, Edinburgh, 1793, in-8°; traduits en français par Théodore Jouffroy, sous le titre d'*Esquisses de philosophie morale*, Paris, 1826, in-8°; 2e édit., 1833, in-8°. Ce petit livre est un programme qui présente aux élèves l'ensemble et la distribution des leçons. L'utilité de ce manuel fut facilement appréciée : aussi a-t-il été fréquemment réimprimé, soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis. La traduction de Jouffroy est précédée d'une préface fort remarquable sur la nature, la possibilité et les limites de la science de l'esprit humain, qui, à elle seule, est un ouvrage. Cette préface a eu deux éditions. 3° *Philosophical Essays*, Edinburgh, 1810, in-4°, et 1808, in-8°, en partie traduits par Ch. Huret, Paris, 1828, 1 vol. in-8°. Ces essais sont divisés en deux parties, l'une de critique et de polémique, consacrée à l'examen des systèmes métaphysiques de Locke, Berkeley, Hartley, Pristley, Darwin, Horne-Tooke; l'autre, dogmatique, où il est traité du *beau*, du *sublime*, du *goût*. Il est à regretter que la traduction de Huret ne comprenne que la première partie; la deuxième, qui attend encore un traducteur, est assurément la plus neuve et la plus intéressante. 4° *Elements of the philosophy of the human mind*, volume 2, Edinburgh, 1814, in-4°, formant le 2e volume du grand ouvrage indiqué sous le n° 1. C'est une espèce de logique où l'auteur traite de la raison et de l'entendement proprement dit et des facultés et opérations diverses qui s'y rattachent le plus immédiatement. L'ouvrage se compose de trois chapitres, consacrés, le premier, aux *lois fondamentales de la croyance, premiers éléments de la raison humaine;* le deuxième, au *raisonnement* et à l'*évidence déductive;* le troisième, à l'*examen de la logique aristotélique*, à laquelle l'auteur oppose la *logique inductive* enseignée par Bacon. Il parut, en 1825, à Genève, une traduction abrégée de cet ouvrage, destinée à compléter le travail de P. Prévost et à former le 3e volume de la traduction des *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*. Cette traduction, publiée sous le voile de l'anonyme, était due à un jeune professeur, J.-G. Farcy, ancien élève de l'école normale, qui fut tué dans les journées de juillet 1830. Dans le but de rendre l'ouvrage moins traînant et plus facile à lire, il lui avait fait subir des retranchements considérables; souvent il se borne à une simple analyse. Aussi une traduction nouvelle était-elle devenue nécessaire. M. L. Peisse a satisfait à ce besoin; le deuxième volume de ses *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, que nous avons déjà mentionnés, renferme une traduction complète et fidèle (1843). 5° *Elements of the philosophy of the human mind*, volume 3, in-4°, London, 1827, troisième et dernière partie du grand monument élevé par Dugald Stewart. Après avoir décrit dans les deux premières parties qui avaient paru, comme on vient de le voir, en 1792 et 1814, les facultés intellectuelles prises chacune à part, l'auteur se propose dans celle-ci de montrer ce qui résulte de la réunion et de la combinaison de ces facultés considérées dans les divers esprits; il y traite 1. des *variétés de la constitution intellectuelle de l'homme* (notamment des dispositions qui font le métaphysicien, le mathématicien, le poëte; des variétés qui résultent de la différence des sexes, etc.); 2. des *facultés de l'homme comparées à celles des animaux*. A ce volume sont joints deux chapitres sur le *langage*, sur le *principe ou la loi de l'imitation sympathique*, qui sont donnés comme la continuation et le complément de la deuxième partie, et une *Notice sur James Mitchell*, jeune garçon sourd et aveugle de nais-

sance, qui sert d'appendice à la troisième partie *Some account of a boy born blind and deaf,* imprimé pour la première fois en 1812, dans les Transactions de la société royale d'Edimbourg, t. 7). Le tout a été traduit par M. L. Peisse, dans son troisième volume des *Eléments de l'esprit humain,* avec la collaboration de M. Ricard. La notice sur l'aveugle sourd-muet avait été déjà citée avec éloge et en partie traduite par Gérando, dans son *Traité de l'éducation des sourds-muets* (t. 2, p. 189), et dans la *Revue de Paris,* 1834, 18 mai. 6° *Philosophy of the active and moral powers of man,* Edinburgh, 1828, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est comme le pendant de la *Philosophie de l'esprit humain,* et il achève le tableau des facultés de l'homme. Rédigé dans les dernières années de l'auteur, qui n'en acheva la publication que fort peu de semaines avant sa mort, il se ressent, par les digressions et la prolixité, de l'affaiblissement de l'âge. Il a été traduit en français par Léon Simon, Paris, 1834, 2 vol. in-8°. — Ecrits historiques, biographiques et autres : 7° *Account of the life and writings of Adam Smith* (Notice sur la vie et les écrits d'Adam Smith), lue en 1793, à la société royale d'Edimbourg; traduite en français par P. Prévost, de Genève, sous le titre de *Précis de la vie et des écrits d'Adam Smith,* en tête de sa traduction des *Essais philosophiques* de Smith, Paris, an 5, p. 3-137 du 1er volume. 8° *Account of the life and writings of W. Robertson,* Edinburgh, 1796; London, 1801, in-8°, notice écrite sur la demande qui en avait été faite à l'auteur par Robertson lui-même; traduite en français par J.-G. Ymbert, Paris, 1806, in-8°, sous le titre d'*Essais historiques sur la vie et les ouvrages de W. Robertson;* 9° *Account of the life and writings of Thomas Reid,* Edinburgh, 1803; trad. en français par Th. Jouffroy en tête de sa traduction des œuvres de Reid, Paris, 1836 (t. 1er, p. 1-102), et par Thurot, dans ses *OEuvres posthumes,* Paris, 1837, in-8°. Ces notices, qui toutes trois avaient été lues à la société royale d'Edimbourg et qui sont insérées dans les Transactions de cette société, ont été réunies sous le titre de *Biographical Memoirs of docteur Smith,* etc., en 1811, in-4°, avec des notes additionnelles. 10° *Pamphlet relative to the election of a mathematical professor in the University of Edinburgh,* 1805, écrit de circonstance, auquel l'auteur ajouta, en 1806, un *Postcript and Appendix.* 11° *Preliminary dissertations to the Supplement of Encyclopædia britannica, exhibiting a general view of the progress of metaphysical, ethical, and political philosophy since the revival of letters in Europe,* en deux parties, Edinburgh, 1816 et 1821, in-4°; c'est-à-dire : *Dissertation préliminaire pour le Supplément de l'Encyclopédie britannique, présentant le tableau général du progrès de la métaphysique, de la morale et de la politique depuis la renaissance des lettres en Europe.* Cet ouvrage, qui parut en deux livraisons, 1816 et 1821, forme l'introduction des volumes 1 et 5 de l'*Encyclopédie britannique.* Il a été traduit par J.-A. Buchon, notre collaborateur, sous le titre d'*Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques,* Paris, 1820-1823, 3 vol. in-8°. L'ouvrage est resté incomplet; car il n'y est traité que des systèmes de métaphysique, tandis qu'il devait, comme l'annonce le titre, comprendre aussi l'histoire de la morale et de la politique. L'histoire des sciences morales, qui devait y faire suite, a été rédigée par James Mackintosh dans un excellent *Discours sur l'histoire de la philosophie morale,* qui a été traduit par Poret (Paris, 1834, 1 vol. in-8°). A ces travaux il faut ajouter une édition des œuvres d'Adam Smith, Edimbourg, 1812, 5 forts volumes in-8°, précédée de la *Notice sur Smith* précédemment rédigée par Dugald Stewart et dont nous avons déjà parlé. Cette édition, qu'il fit avec le plus grand soin, parce qu'il la regardait comme une dette de reconnaissance et d'amitié, est l'édition la plus complète et la plus estimée des œuvres du célèbre économiste. Ajoutons enfin que, sous le ministère de lord Lansdown, Dugald Stewart fut chargé de reviser la *Gazette d'Ecosse.* — Pour apprécier convenablement Dugald Stewart, il faut distinguer en lui l'homme, le professeur, l'écrivain et le philosophe. Philosophe dans sa vie comme dans ses écrits, il offrait le modèle de toutes les vertus. En outre, il ne brillait pas moins par son amabilité que par ses qualités morales; il était aussi bien placé dans un salon que dans une académie. C'est surtout au sein de la famille et dans la vie intime, dit un de ses amis, que ses qualités se montraient dans tout leur avantage. Comme professeur, il jeta un grand éclat et ne se fit pas moins remarquer par le débit et le talent de l'exposition que par la solidité des doctrines. « La philosophie dont Reid est le père « était peu connue, est-il dit dans le *Blackwood's* « *Edinburgh Magazine,* et avait peu attiré l'atten- « tion jusqu'au moment où elle fut exposée par « M. Dugald Stewart, avec cette éloquence facile « et abondante qui le distingue, et par laquelle « il savait mettre à la portée de tous ses audi- « teurs les matières les plus abstruses. Quelque « réputation qu'il ait obtenue par ses écrits, il « était encore plus distingué comme professeur. « Il parlait d'abondance, et ses morceaux les « moins préparés étaient souvent les plus subli- « mes. Il excitait au plus haut degré l'intérêt et « l'attention de ses nombreux élèves et faisait « sur eux une vive impression. Aucun maître « peut-être n'a mieux réussi à faire naître dans « l'âme de ses disciples cet amour profond et « ardent pour la science qui ne s'efface jamais. » « Pour le talent de la parole, dit l'auteur d'une « notice intéressante sur Dugald Stewart qu'on « lit dans l'*Annual Biography and Obituary* de « 1829, il mérite d'être rangé au nombre des

« premiers orateurs de notre époque. L'aisance, « la grâce et la dignité de son débit, l'harmonie « de sa voix, la flexibilité et la variété de ses « intonations, la vérité avec laquelle les modula- « tions de sa voix répondaient à ses sentiments « et aux émotions sympathiques de son audi- « toire, la disposition si claire et si méthodique « des matières qu'il traitait, l'enchaînement et la « gradation si bien ménagée des périodes, les « riches ornements qu'il empruntait aux littéra- « tures de la Grèce et de Rome, de la France et « de l'Angleterre, et qu'il savait si bien marier « à ses propres pensées; ce sont là autant de « perfections qu'aucun de ses contemporains n'a « possédées à un plus haut degré. » — Quant à son mérite comme écrivain, peut-être n'est-il pas aussi incontestable. Sans doute ses ouvrages sont écrits avec clarté, avec pureté et même avec élégance; mais ils sont embarrassés d'observations préliminaires et de digressions, surchargés d'incises, de correctifs, enfin écrits avec une diffusion qui expose le lecteur à laisser quelquefois échapper le fil des idées. Aussi les traducteurs ont-ils été obligés de supprimer plusieurs développements de l'auteur pour accommoder ses ouvrages au goût français (1). — Envisagé enfin comme philosophe, Dugald Stewart appartient à cette école dont le mérite est d'avoir mis un terme au règne de l'hypothèse, d'avoir appliqué à l'étude de l'esprit humain la méthode qui avait fait faire de si grands pas à l'étude du monde physique, enfin d'avoir fait de la philosophie ou du moins de la psychologie une science expérimentale. Reid, son maître, s'était surtout attaché à combattre l'esprit de système qui fausse la science et le scepticisme qui la rend impossible; son rôle avait été principalement négatif. Familiarisé dès sa première jeunesse avec l'étude des sciences physiques et mathématiques, Stewart voulut en transporter les procédés dans la philosophie morale. Il commence par bien déterminer l'objet et les limites de la science; il écarte soigneusement de son domaine tout ce qui ne peut tomber sous l'œil de l'observateur; il ajourne toutes les questions que l'expérience ne peut résoudre, comme celles qui sont relatives à l'essence et à l'origine de l'âme; puis il se met à l'œuvre. Sa marche constante est, comme il le déclare lui-même dans ses *Essais philosophiques* (p. 3 de la traduction française), de constater d'abord par une observation exacte certains faits psychologiques, de s'assurer de leur permanence et de leur régularité, afin de les ériger en lois de la nature humaine; puis de se servir de ces faits et de ces lois, une fois connus, pour expliquer des faits nouveaux et en apparence étrangers aux premiers; c'est bien là l'induction véritable tant recommandée par Bacon et si heureusement mise en pratique par Newton; aussi Stevart appelait-il lui-même cette science nouvelle la *philosophie inductive de l'esprit humain*. Ses ouvrages offrent de nombreux exemples de cette manière de procéder : c'est ainsi qu'après avoir, dans son chapitre sur l'*attention*, constaté le mode d'opération de cette faculté et les modifications que lui fait subir l'habitude, il explique par son intervention inaperçue, quoique réelle, des actes qui, au premier abord, pourraient paraître purement machinaux; c'est ainsi qu'après avoir reconnu cette croyance instinctive qui accompagne à notre insu tout acte de *conception*, il s'en sert pour rendre compte des illusions dont nous sommes le jouet dans les rêves et dans toutes les circonstances où l'action décevante de l'imagination n'est pas contrebalancée par les calculs de la raison. C'est ainsi encore qu'après avoir décrit avec une admirable fidélité les différentes sortes d'*associations d'idées*, après avoir reconnu les lois de ce curieux phénomène et l'influence qu'exerce la volonté sur l'enchaînement de nos pensées, il explique par ces observations une foule de faits du plus grand intérêt, tels que les saillies de l'esprit, les inductions dans les arts et dans les sciences, les créations du génie poétique, l'état de l'âme dans les songes, les différences que l'on remarque entre les divers genres d'esprit, enfin l'influence si puissante que l'association des idées exerce soit sur nos opinions en matière de goût et même de science, soit sur nos facultés actives et nos habitudes, soit sur nos jugements moraux. En outre, Stewart s'est attaché à combler les lacunes que Reid avait laissées dans la science, ou à rectifier les parties qui lui semblaient erronées dans la doctrine de son maître. En morale, il a donné une classification beaucoup plus exacte que Reid des *principes de nos actions*; il les divise en *principes instinctifs*, tels que *appétits, désirs, affections*; et *principes rationnels* propres aux seuls êtres intelligents, qui sont la *conception* de l'utile et celle du bien, l'*intérêt* et le *devoir*. Il est surtout beaucoup plus complet que son maître dans l'analyse des idées morales; il y distingue avec beaucoup de soin trois éléments qu'on a trop souvent confondus : la perception du juste et l'obligation morale, la perception du mérite de l'agent, les sentiments ou émotions qui naissent de cette double perception. On pourrait regretter que Dugald Stewart n'ait pas cherché à remonter à la première origine de nos connaissances et n'ait pas tenté de réduire les divers principes de notre nature, sinon à un principe unique, du moins à un petit nombre de causes génératrices. Peut-être cette réduction, qui a tant occupé les philosophes français, et surtout Condillac, lu parut-elle oiseuse ou tout au moins prématurée. — On trouvera dans le *Blackwood's Edinburgh Magazine* de 1828 et dans l'*Annual Biography and Obituary* de 1829 des notices sur Dugald Stewart. Pour l'appréciation de ses doctrines, on

(1) Il est remarquable que l'on ait fait le même reproche à Ad. Smith (*voy.* ce nom), dont Stewart s'est fait l'éditeur. R-LD.

peut consulter les deux préfaces de Th. Jouffroy, en tête des *Esquisses de philosophie morale* et des *Œuvres* de Reid; la préface de Farcy, en tête de la traduction de la deuxième partie des *Eléments de la philosophie de l'esprit humain;* les articles donnés par M. Cousin au *Journal des savants*, en 1817, sur les *Esquisses* de Stewart; un morceau étendu de Mackintosh sur Stewart, son ami, dans son *Discours sur la philosophie morale* (p. 342-370 de la traduction de M. Poret); enfin un excellent article de sir William Hamilton, dans la *Revue d'Edimbourg* d'octobre 1830, où le caractère de la philosophie de Stevart est fort bien apprécié, comparativement à ceux de Reid, son prédécesseur, et de Thomas Brown, son successeur. B—L—T.

STEWART (Robert). *Voyez* Castlereagh.

STEYAERT (Martin), théologien belge, né, le 16 avril 1647, à Somerghem, dans le diocèse de Gand, fut un des sujets les plus distingués de l'université de Louvain. Après y avoir fait sa philosophie, il obtint à dix-huit ans le titre de *premier,* qui conférait de grands avantages, et passa en théologie au grand collége. Il fut de bonne heure nommé professeur de philosophie, puis chanoine d'Ypres, et prit le bonnet de docteur à Louvain, en 1675. Deux ans après, l'université le chargea d'aller à Rome avec deux autres théologiens pour y déférer des propositions de morale relâchée qui circulaient dans les Pays-Bas, et ce fut principalement par ses soins qu'Innocent XI condamna soixante-cinq propositions par décret du 5 mars 1679. On trouve dans le premier volume des œuvres de Steyaert plusieurs opuscules relatifs à sa mission. Etant retourné à Ypres, le docteur y combattit les nouveautés en fait de doctrine. La ville tomba dans ce temps au pouvoir des Français, qui en restèrent les maîtres jusqu'en 1713. Steyaert ne se montra point favorable aux quatre articles du clergé de 1682, et ayant été appelé à concourir pour une chaire de théologie à Douai, il aima mieux renoncer au concours que de souscrire les quatre articles. Ce fut peut-être la même raison qui l'engagea, en 1687, à donner la démission de son canonicat. De retour à Louvain, il fut admis dans le conseil de l'université, et devint successivement président du collége de Baius, professeur de théologie, doyen de la faculté et lecteur de l'université. L'archevêque de Cambrai le chargea d'informer sur la conduite et les écrits des oratoriens de Mons, que l'on soupçonnait de jansénisme; l'avis de Steyaert à ce sujet lui suscita des contradictions et donna lieu à quelques écrits d'Arnauld et de ses amis. En 1690, Steyaert et Harney, son collègue, déférèrent les opinions de Huygens et de quelques autres théologiens de Louvain; ce fut le commencement d'une longue controverse, dans laquelle Steyaert montra autant de savoir que de zèle. En 1691, Innocent XII le nomma vicaire apostolique de Bois-le-Duc; et Steyaert assista en cette qualité à l'assemblée des évêques de la province de Malines, qui se tint en 1697. L'année précédente, il avait été élu doyen du chapitre de St-Pierre à Louvain. Il prit part à la controverse excitée par le livre du cardinal Sfondrate, dans lequel il trouvait plusieurs choses à reprendre, et condamna la version française du Nouveau Testament, dite de Mons. On le destinait à l'évêché de Ruremonde, lorsqu'il mourut le 17 avril 1701, dans le grand collége de Louvain, dont il était président depuis douze ans. C'était un homme infatigable au travail; outre le latin, le grec et l'hébreu, il avait appris les principales langues de l'Europe moderne, avait étudié l'histoire et s'était surtout rendu fort habile dans la connaissance de la théologie et de la tradition. Aussi jouissait-il, dans les Pays-Bas, d'une grande réputation de sagacité et d'orthodoxie. Foppens en trace un juste éloge dans sa *Bibliothèque belgique,* ainsi que dans son *Histoire de l'évêché de Bois-le-Duc.* On trouve une notice très-intéressante sur le docteur Steyaert dans le *Synopsis monumentorum... archiepiscopatus Mechliniensis,* par Van-de-Velde, Gand, 1822, 3 vol. in-8°; l'auteur y fait connaître le titre et le sujet des écrits de Steyaert, parmi lesquels nous ne citerons que sa *Theologia moralis emendata,* Ypres, 1686, in-4°, et *Theologiæ practicæ aphorismi.* Il a écrit un grand nombre de thèses, de dissertations, de lettres, de mémoires, de discours et d'opuscules. On les a réunis dans une édition donnée à Louvain, 1703, 6 vol. in-8°, et réimprimée dans la même ville en 1743; il faut y joindre les *Fragmenta Steyaertiana* publiés en 1734 par les soins de P. L. Danes. Voyez la notice ci-dessus citée dans le *Synopsis,* t. 3, p. 853 et suivantes. P—C—T.

STICOTTI (Antonio), fils de Fabio Sticotti, acteur distingué de la comédie italienne, suivit aussi la carriere dramatique, où il acquit une réputation méritée, et cultiva en même temps la littérature. Il paraît, par le titre d'un de ses ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés à Berlin, qu'il exerça son art non-seulement en France, mais en Prusse, et fut attaché à Frédéric II. Il mourut vers 1772. Ses productions théâtrales sont : 1° *Cybèle amoureuse,* vaudeville en un acte, parodie d'*Atys,* Paris, 1738, in-8°; 2° (avec Panard) *Roland,* parodie, vaudeville en un acte, Paris, 1744; 3° (avec le même) les *Fêtes sincères,* comédie en un acte et en vers, à l'occasion de la convalescence de Louis XV, Paris, 1744; 4° (avec le même) *Compliment* en vers, prononcé par Caroline et Arlequin à l'ouverture du Théâtre-Italien, 1745, in-8°; 5° (avec le même) l'*Impromptu des acteurs,* comédie en un acte et en vers, Paris, 1745, in-8°; ibid., 1761, in-12; 6° les *Ennuis de Thalie,* comédie, 1757; 7° les *Noms changés,* comédie, 1758; 8° (avec P.-N. Brunet) les *Faux Devins,* comédie en trois actes et en vers, Paris, 1759; 9° (avec Morabin) le *Carnaval d'été,* paro-

die en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, Paris, 1759; 10° *Mérope travestie,* comédie en un acte et en vers, Berlin, 1759; 11° *Amadis,* parodie, Paris, 1760, in-8°; 12° *Alzaïde,* tragédie en cinq actes et en prose, Berlin, 1761, in-8°. On a encore de Sticotti : 1° l'*Art du théâtre,* poëme didactique et moral. Berlin, 1760, in-8°; 2° *OEuvres d'un paresseux bel esprit pendant la guerre, par M. S***, comédien de S. M. le roi de Prusse,* Berlin, 1760, in-8°; 3° *Mes gasconnades,* Berlin, 1762, in-12; 4° *Garrick, ou les Acteurs anglais,* contenant des observations sur l'art de la représentation et le jeu des acteurs, trad. de l'anglais, Paris, 1769, in-8°; ibid., 1770, in-12; 5° *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices,* ou Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique, tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux, publié par Sabatier de Castres, Paris, 1769; ibid., 1777, 2 vol. in-8°; trad. en allemand, Copenhague, 1771, in-8°. M. Brunet (*Manuel du libr.*), nomme l'auteur Keli Sticotti; mais Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), Ersch et M. Quérard (*France littéraire*) attribuent cet ouvrage, comme les autres que nous mentionnons, à un seul Sticotti, c'est-à-dire à Antonio. 6° *Dictionnaire des gens du monde,* historique, littéraire, critique, moral et physique, Paris, 1770, 5 vol. in-8°; 7° *Etrennes fourrées, dédiées aux jeunes frileuses, ou les Pelisses sympathiques,* Genève et Paris, 1770, in-12; 8° *les Soupirs d'Eurydice aux Champs-Elysées,* la Haye et Paris, 1770, in-8°. Presque tous les ouvrages de Sticotti ont paru sous le voile de l'anonyme. P—RT.

STIEGLITZ (Chrétien-Louis), antiquaire allemand, naquit le 12 décembre 1756, à Leipsick; il perdit de bonne heure son père et se trouva alors sous la tutelle d'un érudit célèbre, Jean-Auguste Ernesti (*voy.* ce nom); il se livra à l'étude du droit; mais le code n'avait nul attrait pour lui; les Pandectes ne lui inspiraient qu'un ennui profond; les arts du dessin et l'architecture étaient l'objet de toutes ses prédilections. Il débuta comme écrivain en faisant paraître, à Iéna, en 1786, sous le voile de l'anonyme, un *Essai sur l'architecture;* en 1792, il mit au jour, également sans se nommer, un mémoire *sur l'usage du grotesque et des arabesques* (Leipsick, in-8°); le même mois, il livra à l'impression, en se faisant connaître, cette fois-ci, une *Histoire de l'architecture chez les anciens,* 3 vol. in-8°, livre qui renferme des recherches utiles, mais qui manque de vues générales et qui est aujourd'hui fort dépassé. Stieglitz remplissait, tout en se livrant à ses études, des fonctions administratives; en 1773 il devint membre du conseil de la ville, en 1801 juge, et en 1823 proconsul. Dès 1804, il avait été investi de la charge d'architecte de la municipalité. Ses divers ouvrages se succédèrent rapidement; nous mentionnons surtout l'*Encyclopédie de l'architecture chez les anciens* (Leipsick, 1792-1798, 5 vol. avec 118 planches); les *Tableaux de jardins disposés d'après le goût le plus récent* (1795); l'*Architecture des anciens, manuel destiné aux amis des arts* (Leipsick, 1796); l'*Archéologie de l'architecture chez les Grecs et chez les Romains* (Weimar, 1801, 2 vol.); les *Plans et dessins d'après les modèles de la belle architecture* (Leipsick, in-folio, 1801, 2e édit., ou plutôt titre rajeuni, 1805); les 115 planches que contient ce volume sont fort bien gravées, mais l'œuvre ne jouit pas d'une grande estime auprès des architectes. Dans sa jeunesse, lorsque la guerre au sujet de la succession au trône de Bavière, réclamé par l'Autriche, fut au moment d'éclater, Stieglitz s'enrôla sous les drapeaux saxons; heureusement la diplomatie termina la querelle et le volontaire n'eut que l'occasion d'exercer sa plume, en écrivant des *Chants guerriers* qui furent publiés en 1772. Il composa aussi des romans de chevalerie (1786), la *Wartburg,* poëme en douze chants (Leipsick, 1801), et les *Almanachs pour l'an* 1802. Ces essais dans le domaine de l'imagination ne s'élevant en rien au-dessus du médiocre, furent accueillis avec une froideur qui amena Stieglitz à reconnaître qu'il ne devait pas sortir du terrain qu'il avait commencé par cultiver. Après de patientes recherches, il fit paraître, en 1809, un *Essai sur le classement des collections de médailles au point de vue de l'histoire de l'art chez les anciens* (Leipsick, 1809, in-8°). Plus tard, il livra à la publicité ses *Mémoires archéologiques sur l'ancienne architecture allemande* (1820), et *sur les couleurs employées par les peintres anciens* (1821). En 1827, parut le plus important de ses travaux, l'*Histoire de l'architecture depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Nuremberg, 3 vol. in-8°, 2e édit., 1836). Dirigeant ensuite ses études vers une branche de l'art qui s'emparait de plus en plus des préoccupations générales, il mit au jour, en 1829, un *Essai sur l'église de Ste-Cunégonde à Redlitz;* en 1834, un *Mémoire sur le développement de l'architecture* (Leipsick, 2 vol. in-8°); il rédigea le texte qui accompagne l'ouvrage de Puttrich : *Monuments de l'architecture du moyen âge en Saxe.* En 1830, sentant le poids des années, il s'était démis de toutes ses fonctions administratives. Il mourut presque octogénaire le 17 juillet 1836. Z.

STIEGLITZ (Christian-Louis), fils du précédent, jurisconsulte allemand, naquit à Leipsick en 1803. On lui doit des ouvrages estimés : 1° le *Tableau historique de l'état de la propriété forestière en Allemagne,* Leipsick, 1832; 2° *Origine de la sérénissime maison de Saxe,* Dresde, 1847. La famille de Stieglitz, ayant quelque droit à la noblesse, Christian-Louis se fit octroyer la faculté de reprendre ses titres patrimoniaux. Il mourut à Dresde en octobre 1854. Z.

STIEGLITZ (Louis, baron de), chef et fondateur d'une célèbre maison de commerce et de

banque à St-Pétersbourg, était cousin du précédent. Il naquit à Arolsen, en 1768. Dénué de fortune, il se rendit en Russie et se livra au commerce. Son activité, ses talents, une audace à laquelle la fortune se plut à sourire lui procurèrent bientôt une richesse qui alla toujours en augmentant et une influence à laquelle chacun rendit hommage. Mêlé dans toutes les opérations d'emprunts et de finances qu'accomplit le gouvernement russe, devenu banquier de la cour et anobli, il prit place parmi les puissances de la Bourse. Il encouragea d'ailleurs toutes les entreprises utiles. On lui doit la création de cette ligne de paquebots à vapeur entre Lubeck et St-Pétersbourg qui a ouvert à la Russie une voie de communication rapide avec le reste de l'Europe, et qui a été si utile au développement du commerce et à la circulation. Malgré le travail incessant que lui causaient ses immenses affaires, le baron de Stieglitz trouvait le temps de s'occuper de littérature et de beaux-arts; les écrivains les plus distingués que possédait St-Pétersbourg, les membres de l'aristocratie intellectuelle de la Russie trouvaient toujours dans ses salons un accueil empressé. Il mourut le 18 mars 1843. Son fils, Alexandre de Stieglitz, prit la direction des affaires.—Un frère du baron Louis, *Nicolas* Stieglitz, né en 1772, vint également s'établir en Russie, s'y enrichit par d'heureuses opérations de commerce, passa ensuite dans l'administration, devint conseiller d'Etat et directeur de la commission d'amortissement, fut anobli et mourut en 1837. — Un quatrième frère, *Bernard* Stieglitz, né en 1774, s'établit dans la Russie méridionale, y fonda une importante maison de commerce, reçut de l'empereur Nicolas le titre de conseiller d'Etat, et mourut en 1846. Z.

STIEGLITZ (Israel-Jean), médecin allemand, né, en 1767, à Avolsen, dans la principauté de Waldeck, était issu d'une famille juive. Il fit ses premières études à Gotha et à Berlin, se rendit ensuite à Gœttingue en 1787, pour étudier l'art de guérir, et y fut élève de Blumenbach. Il reçut le grade de docteur en 1789 et alla s'établir à Hanovre, où il acquit une grande réputation comme praticien. Il combattit tour à tour dans ses écrits le brownisme, le magnétisme et l'homœopathie. Stieglitz fut nommé, en 1806, premier médecin de la cour de Hanovre, fut, pendant un grand nombre d'années, le chef de la médecine civile et militaire de ce royaume et prit une grande part à son organisation. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 30 octobre 1840, âgé de 74 ans. Ses ouvrages sont : 1° *De morbis venereis larvatis*, Gœttingue, 1789, in-8°; 2° *Sur la conduite des médecins au lit des malades, et sur leurs rapports entre eux* (en allemand), Hanovre, 1798, in-8°; 3° *Essai sur l'appréciation et l'amélioration de la manière ordinaire de traiter la scarlatine* (en allemand), Hanovre, 1806, in-8°; 4° *Sur le magnétisme animal* (en allemand), Hanovre, 1814, in-8°; 5° *Recherches pathologiques* (en allemand), Hanovre, 1832, 2 vol. in-8°; 6° *Sur l'homœopathie* (en allemand), Hanovre, 1835, in-8°. G—t—r.

STIEGLITZ (Henri), poëte allemand, naquit en 1803, à Arolsen, dans le pays de Waldeck. Il commença ses études au collége de Gotha; et en 1820, il se rendit à l'université de Gœttingue. Il n'avait pas d'abord un but bien précis devant lui; son application lui concilia l'amitié du savant Bouterwerck; mais s'étant trouvé compromis dans quelque agitation politique, il dut quitter le Hanovre. Il se retira à Leipsick, où il se consacra à l'étude de la philologie. S'étant transporté à Berlin, il fut, en 1828, nommé un des conservateurs de la bibliothèque royale; et il obtint ensuite une chaire au gymnase. En 1828, il épousa une jeune fille dont il s'était épris à Leipsick. Mécontent de ses emplois, qui lui imposaient un assujettissement contre lequel il se révoltait, il se croyait doué du génie politique et appelé à de hautes destinées. Sa femme, douée d'ailleurs d'une intelligence brillante, mais exaltée, l'entretenait dans ses illusions et contribuait à lui monter la tête. Stieglitz donna sa démission et voyagea en Russie; mais il n'y trouva ni la fortune, ni la gloire qu'il ambitionnait. Sa femme, ne pouvant se résigner à le voir agité et mécontent, et s'imaginant qu'une secousse ranimerait sa vigueur intellectuelle, prit la résolution de se donner la mort; elle se suicida le 29 décembre 1834. Cet événement fit grand bruit en Allemagne et fut regardé comme un acte extravagant inspiré toutefois par de nobles motifs; mais le coup brisa Stieglitz et éteignit chez lui la faculté poétique. Recevant une pension de son oncle, le célèbre banquier, il quitta la Prusse, se rendit à Munich, y passa quelques mois, parcourut les Alpes et se transporta ensuite en Italie. Il s'établit d'abord à Rome, puis à Venise, où il mourut du choléra, le 24 avril 1849. Il n'était pas dépourvu de talent; mais l'excentricité et le manque de goût, de but déterminé l'ont empêché d'obtenir de véritables succès. Son premier recueil portait le titre de *Poëmes au profit des Grecs;* il prit une part active à l'*Almanach des Muses*, publié à Berlin en 1829. Ses *Tableaux de l'Orient* (Leipsick, 1831-1833, 4 vol.) méritent d'être signalés comme ce qu'il a produit de mieux; on y rencontre diverses compositions dramatiques, entre autres une tragédie, *Sélim III*. Les *Voix de l'époque* (1831; 2e édition, 1834) offrent de la chaleur et du mouvement. Une tragédie lyrique, *la Fête de Bacchus* (1836), respire un sentiment païen et antique fort prononcé; une tendance contre la réaction spiritualiste s'y dessine nettement. Après la mort de sa femme, Stieglitz publia, en 1838, un volume intitulé *Adieux à Berlin, rêve poétique* (tableau de la situation littéraire de la Prusse); ce livre fut suivi d'un recueil de *Chants écrits dans les Alpes du Tyrol et de la Bavière* (1839). Pendant les dernières années de sa

vie, il s'était résigné à écrire en prose, et il publia successivement des relations de voyages : *le Monténégro et les Monténégrins* (1841) ; *l'Istrie et la Dalmatie* (1845) ; *Souvenirs de Rome* (1848). Z.

STIELER (Adolphe), géographe distingué, naquit à Gotha le 29 février 1775. Après avoir fait ses premières études au gymnase de cette ville, il les continua aux universités d'Iéna et de Gœttingue, où il suivit les cours de jurisprudence. Entrant dans la carrière administrative, il obtint un emploi au département ministériel de sa ville natale ; et, en 1829, il fut nommé conseiller intime. Il rendit de véritables services dans l'administration du petit Etat auquel il appartenait ; et il consacra ses loisirs et ses recherches à des travaux géographiques. Il publia, en collaboration avec Reichad, un *Atlas portatif* composé de soixante-quinze cartes, qui parut de 1817 à 1823 ; et il en donna plus tard une seconde édition. Son *Atlas à l'usage des écoles,* mis au jour en 1821, obtint un grand succès, et il en a été fait de fort nombreux tirages. On estime également sa *Carte d'Allemagne,* divisée en vingt-cinq sections ; pour les dernières, il profita de la collaboration de Berghaus. Z.

STIÉPAN (Étienne-Siméon Harsovsky, dit), orateur sacré et théologien russe, né à Léopol dans la Gallicie, mort à Moscou le 27 novembre 1722. Il avait pour parents des nobles russes qui plus tard s'établirent dans la Petite-Russie. Après avoir fréquenté des écoles polonaises, puis l'académie ecclésiastique de Kiew, il prit les ordres dans le couvent Petwersky de cette ville, il y était en même temps professeur et prédicateur. Envoyé, en 1700, à Moscou, il s'acquit la faveur de Pierre le Grand par quelques sermons qu'il prononça devant lui. Nommé, en 1701, métropolitain de Rœsan, il fut chargé l'année suivante des fonctions d'administrateur et vicaire du siége patriarcal avec le titre d'exarque et de conservateur. En même temps il devint *protecteur* de l'académie ecclésiastique à Moscou. Il eut ensuite, en 1712, à réviser les corrections faites à la *Bible slavonne.* Vivant dans l'entourage du tzar, il eut à prêcher devant lui tant à Moscou qu'à St-Pétersbourg. Mais à peine avait-il été nommé, en 1721, président du saint synode, qu'il mourut. Stiépan a d'abord rédigé un ouvrage ayant trait au dogme russe et intitulé *Rocher de la foi de l'Eglise orthodoxe catholique orientale,* publié en 1728. Cette apologie s'attaque à la fois à l'Eglise romaine et aux protestants, et elle a servi de point de départ à une polémique des plus violentes. Dans ses *Allocutions et discours religieux et sermons funèbres,* publiés en 1804 à Moscou, on remarque une grande richesse d'idées, gâtée un peu par le mélange intempestif de citations des auteurs grecs et romains. R—l—n.

STIER (Guillaume), architecte allemand, naquit à Blonie le 8 mai 1799. Après avoir étudié à l'académie de Berlin, il voyagea assez jeune encore, en 1821 et 1822, en France, en Italie. Revenu en Allemagne, il professa l'architecture à l'académie, où ses leçons furent le point de départ d'une école nouvelle, dite l'école moderne de Berlin. Ce maître, qui connaissait si bien les principes de l'art, sut aussi les appliquer. On lui doit les plans du palais d'hiver de St-Pétersbourg, de la cathédrale de Berlin, de la chambre de Pesth, enfin de l'Athenæum de Munich. Tous ces travaux ont été accomplis par Stier de 1837 à 1852. Il est mort à Berlin le 19 septembre 1856. Z.

STIERNHIELM (George), savant suédois, né en 1598 et mort en 1672, avait fait des voyages dans la plupart des pays de l'Europe. Etant à Londres, il assista aux conférences savantes qui firent naître la société royale, et fut un des premiers étrangers qu'on y associa. De retour dans sa patrie, il fut revêtu de plusieurs charges importantes. La reine Christine l'admettait souvent à sa cour et lui donna plusieurs fois des preuves d'estime et de confiance. Stiernhielm était versé dans les mathématiques, dans la physique, dans l'histoire, dans les langues, et il cultivait la poésie. Ses connaissances en physique, et en particulier les expériences qu'il fit avec le microscope, encore peu connu à cette époque dans le Nord, lui firent une réputation de sorcier. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Magog arameo-gothicus, sive origines vocabulorum in linguis pœne omnibus ex lingua suetica veteri;* il n'a paru que la première lettre, Upsal, in-4°. 2° *Lexicon vocabulorum antiquorum gothicor.,* dont il n'a paru également que la première lettre, Stockholm, 1642, in-4° ; 3° *Archimedes reformatus,* ibid., 1644, in-4°, dédié à Christine ; 4° *Recueil de poésies suédoises,* Upsal, 1653, et Stockholm, 1668, in-4° ; le morceau le plus considérable du recueil est intitulé *Hercules;* c'est un poëme héroïque et moral en vers hexamètres, d'après le mécanisme de la poésie latine. 5° *Vestgothæ leges, sive leges Vestrogothicæ ex codice membranaceo veteri,* etc., Stockholm, 1663 ; 6° *Ulphilas sive versio quatuor Evangeliorum gothica, litteris latinis quam gothicis autea ediderat Pr. Junius, cum versionibus parallelis sueo-gothica, islandica, et vulgata latina,* Stockholm, 1671, in-4° (*voy.* Ulphilas) ; 7° *Anticluverius, sive de originibus sueo-gothicis,* ibid., 1686, in-8°. Il y a un éloge historique de Stiernhielm, en suédois, par Gasnerus, Stockholm, 1776. C-au.

STIERNHOEK (Jean), conseiller de cour du roi de Suède, naquit, en 1596, dans la province de Dalécarlie, où son père était pasteur. Il séjourna pendant quatre ans dans l'étranger pour perfectionner ses études, qu'il avait faites en Suède. En 1624, il retourna dans ce pays, et après avoir professé le droit à Vesteras et à Upsal, il devint professeur à Abo, et en même temps membre de la cour de justice de cette ville. En 1649, il obtint des lettres de noblesse, et en même temps on lui confia plusieurs places importantes. Il

mourut à Stockholm en 1675. Il est principalement connu par son traité *De jure Sueonum et Gothorum vetusto,* Stockholm, 1672, in-4°. Ses autres ouvrages sont indiqués en détail dans la *Biblioth. Sueo-Goth. de Stiernman,* t. 2, p. 538. Il laissa un fils qui se distingua également comme jurisconsulte et qui rédigea plusieurs ouvrages restés manuscrits. C—au.

STIERNSKOLD (Nils Goeransson), général suédois, issu d'une famille très-ancienne, était fils d'un gouverneur du château de Calmar, qui fut fait prisonnier et envoyé à Cologne par le roi Sigismond. Le jeune Stiernsköld suivit, en 1601, le roi Charles, dont il était page, dans une expédition en Livonie; puis il demanda au roi la permission de servir à l'étranger, et s'engagea dans l'armée du prince Maurice de Nassau, qui combattait pour l'indépendance des Pays-Bays contre l'habile général Spinola. De là il se rendit en Hongrie et fit, avec l'armée impériale, des campagnes contre les Turcs. Revenu dans sa patrie, il suivit de nouveau le roi en Livonie, assista au siége de Riga (1605), et fut nommé capitaine de cavalerie. Charles lui confia ensuite le commandement de la place de Pernau, puis celui de Dünamünde. Nommé plus tard maréchal de camp, il fit la campagne de Russie et fut grièvement blessé au siége d'Ivanogorod, puis rappelé en Suède, à cause des hostilités des Danois, qui s'étaient emparés du château de Calmar. Il fut chargé de la défense du château de Visby et arrêta les progrès de l'ennemi. Il rendit les mêmes services en défendant le fort Elfsborg et en protégeant la Dalécarlie. La paix ayant été conclue entre le Danemarck et la Suède, il obtint le gouvernement de plusieurs provinces, et fut envoyé en Hollande pour y acheter une escadre et enrôler des matelots. A son retour, il eut le commandement de l'armée suédoise en Livonie, où il reprit les places de Dünamünde et de Pernau. Obligé, en 1627, de faire les fonctions d'amiral et d'attaquer devant Dantzig la flotte russe, fort supérieure en nombre, il l'assaillit avec audace; mais se voyant cerné, il ordonna de mettre le feu aux poudres et périt dans le même instant, frappé d'un boulet. Une grande persévérance et l'abnégation de ses intérêts, dit le *Plutarque suédois,* distinguèrent Stiernsköld comme général. A l'assaut de Wittenstein, il fut le premier à escalader les murs. A la défense de Dünamünde, où la famine et les maladies épuisaient sa faible garnison, il sacrifia son argenterie; et les pleurs de sa femme et de son fils, qui avaient été faits prisonniers et qui lui furent renvoyés par le général ennemi, ne purent le fléchir. Il fit toute la campagne de Danemarck avec des béquilles. On a la correpondance de ce général avec Gustave-Adolphe : elle est remarquable par le ton de franchise qui y règne et par l'estime que lui témoigne le roi. D—g.

STIEVENARD (Simon-Pierre), chanoine de Cambrai et théologien français, fut protégé par Fénélon, qui l'envoya étudier à Paris, et le rappela ensuite pour lui servir de secrétaire. Nommé chanoine de Cambrai en 1703, il ne cessa point pour cela de se rendre utile au vertueux archevêque. Ce fut lui qui acheva l'impression de la seconde édition de l'instruction pastorale en forme de dialogue sur le système du jansénisme; il publia cet ouvrage de Fénélon en 1715, et y joignit une préface où l'on trouve une liste exacte de tous les écrits imprimés de l'archevêque sur la controverse du jansénisme. Son zèle pour la mémoire de son protecteur l'engagea, quelques années après, à réclamer contre une assertion du P. Billuart, dominicain, qui, dans son *Thomisme triomphant,* publié en 1725, avait reproché à Fénélon de confondre le système des thomistes avec celui des jansénistes, et de les envelopper dans la même condamnation. Il motivait cette accusation sur la première lettre de Fénélon à Quesnel, dont il avait cité inexactement un passage. Stievenard traduisit le théologien comme calomniateur dans son *Apologie pour feu M. de Fénélon contre le Thomisme triomphant,* 1726, in-4°. Billuart avoua que sa citation était inexacte; mais il prétendit que, dans d'autres écrits, Fénélon avait mérité le même reproche; c'est ce qui engagea Stievenard à publier, la même année, 1726, deux nouvelles *Apologies,* aussi in-4°, en faveur du prélat. Plus tard il fit paraître un écrit latin intitulé *Concertationes Jansenianorum...,* Cologne, 1730, in-8°. Il y donnait une idée des disputes sur la grâce et soutenait la doctrine de l'équilibre contre un livre imprimé récemment à Utrecht. Le Glay, dans ses *Recherches sur l'église de Cambrai,* 1825, in-4°, cite des fragments d'une *Dissertation* inédite de Stievenard *sur la Chronologie des évêques de Cambrai,* et il le croit auteur d'une autre dissertation manuscrite sur le temps du pontificat de St-Géri. Le même écrivain a donné une courte notice sur Stievenard, qui mourut le 19 août 1735. P—c—t.

STIÉVENART (Jean-François), helléniste français, naquit à Commercy, le 24 novembre 1794. Après avoir étudié le droit, il entra à l'école normale, au sortir de laquelle il fut chargé de professer la littérature grecque, à Strasbourg d'abord, puis à Dijon, où il dirigea ensuite la faculté des lettres en qualité de doyen. Il devint correspondant de l'Institut en 1856 et mourut à Paris en 1860. Les langues classiques lui doivent des versions et des travaux d'érudition estimés : 1° Traduction des *Odes d'Horace,* 1827; 2° *Considérations sur les dieux d'Homère,* thèse, 1827; 3° traduction des *Harangues de Démosthènes et d'Eschine sur la couronne,* 1840, in-8°; 4° essai de traduction du *Sixième chant d'Homère* (*Iliade*), 1845, in-8°; 5° *Discours d'Ælius Aristide pour le maintien de la loi de Leptius,* traduit pour la première fois, Dijon, 1847, in-8°; 6° *Examen de cinq comédies d'Aristophane, suivi d'un tableau synopti-*

*que des pièces de ce poëte*, 1848; 7° *Notice sur l'abbé Lacoste*, 2e édit., Dijon, 1848, in-8°; 8° *Théophraste et la Bruyère*, étude, dans les Mémoires de l'académie des sciences de Dijon, 1840. Z.

STIFELS ou STIFEL (Michel), en latin *Stifelius*, profond mathématicien et algébriste, né à Esslingen, en Saxe, fut d'abord, dit-on, moine augustin au couvent de cette ville; mais s'étant converti au luthéranisme, il remplit les fonctions de ministre en divers lieux de la Saxe et de la Prusse. S'étant appliqué avec ardeur à l'étude des mathématiques, dans lesquelles il se rendit fort habile, on lui doit : *Arithmetica integra*, Nuremberg, 1554, in-4°; ibid., 1586, in-4°, avec une préface de Phil. Mélanchthon. Le président de Thou, qui eut deux exemplaires de cet ouvrage, dit que ce livre est à bon droit en grande estime parmi les savants, et qu'il est rempli de ce qu'il y a de plus beau dans la science des nombres. Sans prendre ces derniers mots tout à fait à la lettre, on peut assurer que le traité de Stifel est un ouvrage remarquable pour l'époque où il parut. Il a beaucoup contribué à l'avancement de l'arithmétique, de l'algèbre; et l'on pense qu'il a pu mettre le célèbre mathématicien Napier (*voy.* ce nom) sur la voie de la découverte des logarithmes. On y trouve aussi les germes d'autres inventions et des améliorations dans la langue des calculs. Stifel employa le premier, dit-on, des lettres de l'alphabet pour exprimer les quantités inconnues. Il inventa les abréviations + et — (*plus* et *moins*), et, vers la même époque, Robert Ricord inventa le signe d'égalité =, etc. Une nouvelle édition de l'algèbre allemande de Christ. Rudolff, le plus ancien algébriste de l'Allemagne, fut publiée, en 1553, par les soins de Stifel (voy. l'*Hist. des Mathématiques* de Montucla). Il est fâcheux qu'un aussi bon calculateur que lui ait compromis sa science et sa réputation en voulant jouer le rôle de prophète. C'est pourtant ce que rapportent des historiens recommandables, tels que Marc-Fréd. Wendelin, Phil. Camerarius, Henri de Sponde. Ils disent que Stifel, étant ministre à Holtsdorff, près de Wittemberg, avait combiné les lettres numérales de certains passages de l'Evangile, et en avait conclu que la fin du monde arriverait l'an 1532 ou 1533 (1). La première année s'écoula sans que l'événement eût lieu; alors il assura que sa prédiction s'accomplirait infailliblement l'année suivante. Quelques auteurs ajoutent que des gens idiots se laissèrent abuser et, abandonnant leurs travaux, ne songèrent plus qu'à se divertir. Cependant, au jour indiqué, le ministre monta en chaire pour exhorter ses auditeurs à se tenir prêts. Un orage qui éclata fut regardé un instant comme le prélude du jugement dernier; mais bientôt le ciel devint serein, et les paysans, furieux d'avoir été trompés, s'emparèrent du faux prophète et le conduisirent à Wittemberg, où il fut mis en prison, puis relâché à la sollicitation de Luther. Quoi qu'il en soit de ces circonstances, et bien que Stifels eût été lui-même témoin de la vanité de ses prédictions, il persévéra, dit-on, jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Iéna en 1567, dans ses idées paradoxales, supposant toujours la fin du monde très-prochaine. Suivant Seckendorf, il avait composé un poëme en allemand sur la conformité de la doctrine de Luther avec celle de Jésus-Christ. Dans son dictionnaire, au mot *Stifelius*, Bayle lui a consacré un article assez curieux, mais un peu embrouillé. B-L-U.

(1) C'est sans doute par une faute typographique que Teissier, traducteur de de Thou, et le *Dictionnaire de Moréri*, en citant H. de Sponde, mettent la date de 1553 au lieu de 1533. Cette erreur a été reproduite dans plusieurs dictionnaires historiques.

STIFFT (André-Joseph), médecin allemand, né en 1760, étudia la médecine à Vienne et obtint le grade de docteur en 1784. Son savoir et ses manières distinguées lui valurent une brillante clientèle. En 1794, l'empereur François voulant donner une nouvelle direction à l'académie de médecine, Joséphine, mit ce sujet au concours. Le mémoire de Stifft obtint un prix, ce qui le fit connaître du baron de Stoerk, premier médecin de l'Empereur et de plusieurs autres personnages haut placés. Il fut nommé, en 1796, l'un des médecins de la cour. En 1803, il succéda à Stoerk dans les fonctions de premier médecin de l'Empereur. Il devint en même temps directeur des études médicales, protomédecin et président de la faculté de Vienne. L'Empereur lui donna aussi le titre de baron. Stifft accompagna son souverain dans les expéditions de 1813, de 1814, et vint à cette époque à Paris. Il eut une grande part à toutes les réformes médicales qui eurent lieu dans les Etats autrichiens, et fut, entre autres, l'un des principaux fondateurs de l'institut polytechnique de Vienne. En 1831, le choléra ayant envahi l'Autriche, Stifft se déclara pour la non-contagion de cette terrible maladie, et contribua puissamment à faire supprimer les quarantaines et les cordons sanitaires, à l'aide desquels on croyait s'opposer aux progrès du fléau. Après la mort de l'empereur François, en 1835, il conserva ses titres et ses dignités auprès de son successeur, et mourut le 16 juin 1837, âgé de 77 ans. Stifft a peu écrit. Le seul ouvrage important qu'on ait de lui est un *Traité de matière médicale pratique* (en allemand), Vienne, 1790 et 1792, 2 vol. in-8°. Il fut aussi l'un des rédacteurs des *Annales médicales des Etats autrichiens*, dont la publication a commencé en 1811. On trouve dans ce journal plusieurs articles de lui. G—T—R.

STIGAND, archevêque de Canterbury, ayant déjà passé d'un évêché moins élevé à celui de Winchester, trompa le roi Edouard pour se faire donner le premier archevêché du royaume, du vivant même de l'archevêque Robert, et cela sans quitter l'évêché et sans se démettre des abbayes qu'il possédait contre les canons. Il n'avait aucune instruction, mais il était avide et in-

trigant. Il n'avait pas de honte de faire un trafic public des abbayes et des évêchés. Il tenait déjà le siége de Canterbury depuis dix-sept ans, sans avoir pu obtenir, malgré la richesse de ses offres, que la cour de Rome le revêtit du pallium. Enfin, apprenant que l'anti-pape Benoît avait usurpé le trône de St-Pierre, il se hâta de le reconnaître, quoique tous les évêques d'Angleterre méprisassent cet usurpateur. Benoît, flatté par cette condescendance du premier prélat d'Angleterre, lui envoya le pallium, en 1158. Interdit par le saint-siége, il ne put sacrer S. Wulstan, nommé à l'évêché de Worcester, quoique cette église fût placée sous la métropole de Canterbury. Cependant S. Wulstan promit obéissance à Stigand; et Aldrède, archevêque d'York, qui avait fait le sacre, déclara que, par cette ordination, il n'avait point acquis de droit sur le nouvel évêque (1162). Guillaume le Conquérant s'étant emparé de l'Angleterre, on assembla par ses ordres, à Winchester, un concile (1170), où Stigand fut déposé de son archevêché, parce qu'avec ce siége il avait gardé celui de Winchester; parce qu'il avait usurpé l'église de Canterbury pendant que le titulaire vivait encore; enfin parce qu'il avait demandé et reçu le pallium de l'anti-pape Benoît, excommunié par l'Eglise romaine. Stigand fut, outre cela, convaincu de parjures et d'homicides. Il mourut à Winchester quelque temps après. On déposa quelques-uns de ses suffragants, comme menant une vie scandaleuse et ignorant les devoirs épiscopaux; entre autres, Angelmar, son propre frère, qui fut mis, par ordre du roi, en prison à Winchester pour le reste de ses jours. Les annalistes anglais reprochent à Guillaume d'avoir privé des grandes dignités ecclésiastiques les Anglais qui lui étaient suspects pour les conférer à des Normands. Les auteurs normands prétendent, au contraire, que ce prince ne fit déposer aucun prélat qui ne l'eût mérité. Quant à Stigand, il ne fut regretté par aucun parti. Il eut pour successeur le célèbre Lanfranc. G—Y.

STIGLIANI (Thomas), poëte italien, naquit à Matera dans le royaume de Naples, peu avant la moitié du 16e siècle. Il eut de vives contestations avec Marini, qu'il tourna en ridicule dans ses ouvrages. Celui-ci, à son tour, ne le ménagea pas (1); et ses premières attaques furent le signal d'une guerre poétique, non moins animée que celle qui venait de finir au sujet de la supériorité du Tasse ou de l'Arioste. Stigliani eut à lutter presque seul contre les nombreux admirateurs de son rival, qui les encourageait par sa voix et par son exemple. Stigliani rencontra dans la personne de Davilla (*voy.* ce nom) un ennemi bien plus dangereux que Marini; et, pour quelques mots offensants qui lui étaient échappés en public, il en reçut un coup d'épée qui le laissa presque mort sur le terrain. Dès qu'il fut guéri de sa blessure, il quitta le service du duc de Parme, où ce malheur lui était arrivé, pour aller vivre à Rome; et c'est dans cette dernière ville qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Le cardinal Scipion Borghèse, J.-Ant. Orsini, duc de Bracciano, et Pompée Colonna, prince de Gallicano, furent au nombre de ses protecteurs. Il mourut octogénaire, dans la maison de ce dernier, qu'il chargea de la publication de ses travaux inédits. On a de lui : 1° *Rime*, Venise, 1601, in-16; et 1605, in-12. L'édition de 1605 fut supprimée la même année par un décret de l'inquisition, à cause de quelques sonnets libres de la quatrième partie, intitulée *Amori giocosi*. L'auteur les exclut de la réimpression de ses poésies, qui parurent sous le titre suivant : *Canzoniero di Stigliani, dato in luce da Balducci*, Rome, 1623, in-12. 2° *Il Mondo nuovo*, Plaisance, 1617, in-12; et Rome, 1628, in-12. La première édition ne contient que vingt chants; celle de Rome en a trente-quatre. C'est le plus long poëme italien sur la découverte du nouveau monde. Il est *in ottava rima;* et si on avait la patience d'en achever la lecture, on y trouverait quelques beaux morceaux et plusieurs vers heureux; 3° *Dell' occhiale, opera difensiva, in riposta al cavalier Marini*, Venise, 1627, in-12. Dans une préface placée en tête du volume, on dit que ce n'est que le quatrième livre de l'apologie de Stigliani; mais comme on ne connaît point les trois précédents, et que d'ailleurs celui qu'on a publié contient toute la critique de l'*Adonis*, il est à présumer qu'on n'a parlé des autres que pour en imposer aux lecteurs. Cet ouvrage donna lieu à plusieurs pamphlets plus ou moins virulents, mais tous ignorés aujourd'hui (*voy.* Aprosio). 4° *Lettere*, Rome, 1661 et 1664, in-12. C'est la même édition sous deux titres différents. 5° *Arte del verso italiano, colle tavole delle rime di tutte le sorti*, ibid., 1658, in-8°; et Bologne, 1693, in-12. L'éditeur de ce traité est le prince de Gallicano, qui l'a augmenté de quelques notes. C'est un dictionnaire des rimes, précédé d'un discours sur la poésie italienne, compilation bien médiocre, qui n'est d'aucune utilité pour ceux qui s'exercent dans l'art des vers. On ne sait pas sur quel pied l'auteur vivait dans la maison de Gallicano; mais il ne devait pas y occuper une place bien importante, puisque le prince, en parlant de Stigliani dans l'introduction de son ouvrage, s'est permis de dire qu'il vécut et mourut son *attual servidore*. Stigliani prenait pourtant le titre de chevalier, et l'on sait qu'il appartenait à l'ordre de Malte; mais il paraît qu'il n'était qu'un *chevalier servant*. A-G-S.

(1) Stigliani avait dit dans son poëme intitulé le *Mondo nuovo :*

*In questo fiume e per lo mar vicino*
*Vive il Pesciuom, con sue mirabil membra,*
*Detto altramente il cavalier Marino:*
*Verace bestia, benchè al vulgo uom sembra.*

Et Marini avait répondu dans l'*Adonis :*

*Da qual profonda e tenebrosa buca,*
*Notiola temeraria, al giorno uscisti!*
. . . . . .
*Tu dell' invidia rea, figlio maligno,*
*Di pipistrel vuoi transformarti in cigno!*

STIGLMAIER (Jean-Baptiste), fondeur allemand, né le 18 octobre 1791, près de Munich, était fils d'un forgeron. Il montra de bonheur du goût pour le dessin, et ses parents le placèrent chez un orfévre; il suivit avec zèle les cours des écoles des beaux-arts à Munich, et il s'occupa de la gravure sur métal. Le roi Louis, dont l'ardeur pour les travaux artistiques de tout genre était si vive, entendit parler de Stiglmaier et jeta les yeux sur lui pour l'aider dans quelques-uns de ses projets. Il l'envoya en Italie pour y étudier la science du fondeur. Le premier ouvrage important qu'il exécuta fut le buste du prédécesseur du roi, d'après le modèle de Thorwaldsen. Il grava ensuite de nombreuses médailles, et en 1824, il fut placé à la tête de la fonderie en bronze qui venait d'être créée. En 1826, il exécuta des candélabres de 14 pieds de haut pour le monument de la constitution à Gaibuch, et le monument du roi Maximilien. De 1829 à 1833, il fondit l'obélisque de 100 pieds de haut et composé de 15 pièces qui s'élève sur la place Caroline à Munich. En 1835, il exécuta le monument élevé dans le même ville en l'honneur du roi Maximilien Ier d'après le modèle de Rauch; en 1839, le monument de Schiller à Stuttgard, d'après Thorwaldsen. En 1838, il commença un travail considérable, celui de la fonte de quatorze statues colossales des princes de la Bavière destinées à figurer dans la salle du trône du nouveau palais à Munich; il fut secondé dans cette opération délicate par son neveu, Ferdinand Millet, qui s'était formé à Paris, chez M. Soyer, La juste renommée que Stiglmaier avait acquise comme fondeur faisait que les sculpteurs les plus fameux s'adressaient à lui pour voir reproduire leurs conceptions, et, dans cette branche de l'industrie et de l'art, il n'avait aucun supérieur. L'œuvre la plus colossale qu'il ait exécutée est la statue de la Bavière de 54 pieds de haut, d'après le modèle de Schwantaler, gigantesque symbole qui s'élève dans la *salle de la Renommée,* construite sur une colline auprès de Munich. Stiglmaier est mort dans cette ville, le 2 mars 1844. Z.

STILICON (Flavius Stilico ou Stilicho), général sous Théodose, ministre, ou plutôt souverain de l'empire d'Occident, sous le faible Honorius, célèbre par ses exploits, son ambition et sa fin tragique, tirait son origine de la nation des Vandales. Son père avait commandé sous Valens les troupes auxiliaires de la Germanie. Claudien, dans un panégyrique composé pendant la vie et la puissance de Stilicon, nous a tracé de ce ministre le portrait le plus brillant. Il admire dans son héros un esprit plein d'ardeur et d'élévation, la hardiesse à former de grands projets et la persévérance nécessaire pour les exécuter, le don de l'éloquence, enfin tous les avantages extérieurs. Quoi qu'il en soit de la vérité de ces louanges, Stilicon fit des progrès rapides dans la faveur de Théodose. Jeune encore, en 384, il fut député vers le roi de Perse Sapor III, fils et successeur d'Artaxerce. Sa dextérité dans les négociations, et surtout la souplesse de son caractère lui assurèrent un plein succès. Les rois de Perse étaient passionnés pour la chasse. Stilicon s'efforça de se signaler dans cet exercice, et fit admirer son adresse à tirer de l'arc et à lancer des javelots. Il n'en fallut pas davantage; ses propositions furent accueillies, et le diplomate ne réussit que grâce à l'habileté du chasseur. Stilicon épousa Sérène, nièce de Théodose, et regardée comme la fille adoptive de ce prince, si l'on en juge par une flatterie du sénat, qui, faisant élever une statue à Stilicon, lui donna dans l'inscription le titre de gendre de l'empereur. Il dut à cette alliance les charges de grand écuyer, de général de l'infanterie et de la cavalerie et de comte des domestiques. Le rang de sa femme lui procura des avantages plus importants encore. Elle le servait avec adresse dans les intrigues de cour; tandis qu'il était dans les camps, elle éclairait les démarches de Rufin et dissipait tous les nuages que l'envie cherchait à jeter sur la conduite de son mari. Ce fut à elle que Théodose, après la mort de Flaccille son épouse, confia l'éducation de son fils Honorius, alors âgé d'un an; et lorsque, en 394. le monarque vieillissant crut, après s'être associé déjà le faible Arcadius, affermir son pouvoir en proclamant dans Honorius un auguste de dix ans, il mit le nouvel empereur sous la tutelle de Stilicon et de Sérène, avec des expressions qui attestaient son aveugle confiance dans la fidélité comme dans les talents de l'heureux vandale. Stilicon partit pour Rome, chargé d'annoncer au sénat la promotion de son pupille à l'empire. Il paraît qu'il eut en même temps commission de réprimer l'idolâtrie qui avait commencé à relever la tête sous l'usurpateur Eugène; mais Stilicon ne semble pas avoir été animé d'une piété bien fervente pour la religion chrétienne. On peut même croire, en voyant avec quelle partialité les auteurs païens se sont déclarés pour lui, qu'il flotta toute sa vie entre les deux cultes, au point même de faire élever son fils Eucherius dans des sentiments favorables au paganisme. Néanmoins, pendant la vie de Théodose, Stilicon déploya un grand zèle contre l'idolâtrie, ou plutôt il fit de cette affectation de zèle un masque pour son avidité. Il enleva des lames d'or d'un grand poids dont les portes du temple de Jupiter Capitolin étaient enrichies; et, s'il faut en croire une tradition assez douteuse, on trouva sous ces lames d'or l'inscription suivante : « On « les garde pour un misérable tyran. » Sérène ne se montra pas moins zélée que son mari. Etant entrée dans le temple de Rhée, qu'on adorait sous le nom de mère des dieux, elle fit ôter à la statue un riche collier qu'elle mit à son cou, et chasser ignominieusement du temple une ancienne vestale qui lui reprochait ce honteux

larcin. Cependant Théodose penchait vers son déclin; et Stilicon voyait approcher le moment où l'empire du monde allait être partagé entre Rufin et lui. Rufin était le seul homme qui contrebalançât son crédit auprès de l'empereur. Outre cette rivalité de puissance, qui devait naturellement les rendre ennemis, Stilicon avait encore un motif de haine personnelle contre l'indigne préfet de Constantinople. Promote, son ami, lui avait été enlevé par la trahison de Rufin, qui l'avait fait massacrer dans une embuscade par un parti de Bastarnes. Stilicon ne pouvant alors se venger sur le véritable auteur de ce meurtre, avait résolu du moins d'en punir les exécuteurs, et tenait un corps de Bastarnes enfermé dans un défilé, dont il ne pouvait s'échapper. Il allait les faire passer au fil de l'épée, lorsqu'un ordre, dicté par Rufin à l'empereur, vint lui arracher sa vengeance, en permettant aux barbares de sortir des frontières de l'empire. La perte d'un ami et d'une victoire était une double injure qu'une âme comme celle de Stilicon ne pouvait pardonner. En 395, Théodose fut attaqué d'une maladie sans remède; et, sentant sa fin prochaine, il recommanda ses deux fils à Stilicon, ce qui fournit plus tard un prétexte à ce général pour soutenir que Théodose avait également soumis les deux princes à sa surveillance, et qu'il avait le droit d'exercer la même autorité dans les deux empires. Si l'on ajoute foi au récit de Claudien, Théodose, avant sa mort, avait arrêté le mariage d'Honorius avec Marie, fille de Stilicon et de Sérène. Théodose étant mort à Milan, le premier soin du ministre fut de partager également les trésors de ce prince entre ses deux fils. Il eut bientôt après à calmer une émeute prête à s'élever entre les soldats de Théodose et ceux qui avaient autrefois servi Eugène; et, pour rétablir la concorde, il se hâta de faire publier dans tout l'empire d'Occident, soumis à Honorius, une amnistie promise par Théodose aux partisans de l'usurpateur, mais qu'avaient retardée jusqu'alors des intrigues de cour. Après avoir pris de sages mesures pour que la tranquillité de l'Occident ne fût point troublée, Stilicon se proposa d'aller à Constantinople faire reconnaître son prétendu droit à la tutelle d'Arcadius, et dépouiller Rufin de sa puissance. Mais il crut devoir d'abord s'assurer des barbares de la Germanie; et, traversant la Rhétie, il parcourut les bords du Rhin jusqu'à son embouchure avec une incroyable activité. Les rois des Suèves et des Allemands lui demandèrent la paix et lui donnèrent leurs enfants en otage. Les peuples germains, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, vinrent traiter avec lui; il compléta les garnisons qui bordaient la frontière de la Gaule, arrêta les pirateries des Saxons, força Marcomir et Sunnon, rois des Francs, à venir se soumettre aux conditions qu'il leur imposa; et, sur quelques sujets de plainte qu'ils lui donnèrent, emmena l'un prisonnier et fit périr l'autre, qui s'était sauvé dans son pays. Telle fut enfin la terreur de son nom, que les Pictes, qui désolaient la Grande-Bretagne, prirent l'épouvante et, comme s'il eût été sur le point de passer la mer, coururent se réfugier dans leurs marais. Rufin trembla de tous ces succès, bien plus menaçants pour lui que pour les Pictes. Craignant de voir bientôt aux portes de Constantinople un rival aussi redoutable, il résolut de le retenir à tout prix en Occident, et ne trouva rien de plus sûr que d'introduire lui-même les barbares dans l'empire. Ayant dépêché secrètement vers Alaric, il obtint à prix d'or que le roi des Goths vînt fondre sur la Grèce et mettre, par la dévastation d'une province, une barrière entre deux ministres jaloux. Docile agent de Rufin, Alaric se précipita d'abord sur la Mésie, la Thrace et la Pannonie, à la tête de ses troupes, grossies d'une foule d'Alains, de Huns et de Sarmates. Tout fut en proie aux plus affreux ravages, depuis la mer Adriatique jusqu'au Bosphore. A cette nouvelle, Stilicon revint à Milan; et, marchant à la tête d'une nombreuse armée, composée des troupes de l'Occident et de celles de l'Orient qui avaient servi sous les ordres de Théodose, il traversa la Dalmatie et rencontra le roi des Goths dans les plaines de Thessalie. Il se disposait à l'attaquer, et l'armée romaine s'avançait en poussant de grands cris, lorsque des messagers accoururent, porteurs d'un ordre d'Arcadius qui enjoignait aux troupes d'Orient de se détacher du reste de l'armée et de revenir sur-le-champ à Constantinople. Cet ordre était le crime de Rufin (*voy.* ce nom). Les soldats, indignés, refusèrent de s'y soumettre et offrirent à Stilicon de le suivre et d'attaquer l'ennemi; mais le ministre d'Honorius, n'osant pas se déclarer ouvertement contre le collègue et le frère de son souverain, fit sonner la retraite et reprit la route d'Italie, après avoir concerté avec Gaïnas le complot dont Rufin fut la victime. Alaric, resté maître de la Grèce, entra dans Athènes et ruina tout le Péloponnèse. La Grèce faisait partie de l'empire d'Orient; mais Eutrope, qui avait remplacé Rufin, songeait moins à sauver les provinces de l'empire qu'à se rendre maître de l'empereur. Stilicon se mit une seconde fois en campagne contre les Goths (an 396). Par des marches savantes, il les enferma dans les forêts de l'Arcadie et, détournant le cours d'une rivière qui leur fournissait de l'eau, les tint assiégés sans espoir de ressource. Ils périssaient de soif et de maladies et allaient être forcés de se rendre sans combat; mais Stilicon ne pensa plus qu'aux plaisirs et se livra tout entier à une honteuse débauche avec une troupe de femmes et d'histrions dont il s'était fait accompagner. La discipline se relâcha dans son armée. Ses soldats abandonnaient leur poste pour aller piller les campagnes voisines. Alaric profita de ce désordre pour s'échapper pendant la nuit et se retira en

Epire, où il continua ses ravages. La négligence de Stilicon le fit soupçonner d'être d'intelligence avec le roi des Goths. Du moins ne se mit-il pas en peine de le poursuivre. Il se rembarqua bientôt après, abandonnant au pillage la malheureuse Grèce, non moins dévastée par ses défenseurs que par l'ennemi. Eutrope, qui, en succédant à Rufin dans son pouvoir, lui avait succédé aussi dans sa haine pour le ministre d'Occident, eut l'art de transformer en attentat contre les droits d'Arcadius l'expédition de Stilicon dans le Péloponnèse, et fit déclarer ce général ennemi de l'empire. L'année suivante, il excita Gildon, qui commandait les troupes en Afrique, à se révolter contre Honorius et à soumettre sa province à l'empire d'Orient. Stilicon sentit toute l'importance d'une guerre où les deux frères allaient combattre, et les deux empires se heurter l'un contre l'autre. N'osant prendre sur lui seul le fardeau d'une telle responsabilité, il engagea Honorius à renouveler, en cette occasion, un usage depuis longtemps oublié, celui de n'entreprendre aucune guerre sans un décret du sénat. Le décret fut rendu et Gildon déclaré ennemi de l'Etat. Eutrope tenta en vain de faire périr Stilicon par le fer ou le poison. Le ministre d'Honorius, poursuivant ses desseins, équipa une flotte qu'il envoya en Afrique, sous la conduite de Mascezil, propre frère de Gildon, et qui avait à venger sur le rebelle le massacre de ses deux fils. Mascezil remporta une victoire complète ; et Stilicon lui prodigua d'abord les honneurs, les louanges et l'accueil le plus empressé ; mais un jour qu'il le conduisait hors de Milan, à une de ses maisons de campagne, sous prétexte de lui donner une fête, comme ils passaient ensemble sur un pont, les gardes de Stilicon, à un signal de leur maître, se saisirent de Mascezil et le jetèrent dans le fleuve. Il fut englouti en un moment, tandis que Stilicon riait de ce spectacle comme d'une piquante plaisanterie. Cependant Alaric, ayant achevé le pillage de la Grèce, se jeta sur l'Italie, en 401, pendant que les légions romaines étaient occupées, en Rhétie, à repousser une irruption des Germains. Bientôt la Vénétie et la Ligurie furent mises à feu et à sang. La cour d'Honorius, qui était à Milan, effrayée de l'approche des Goths, se préparait à chercher un asile dans les Gaules. Stilicon rassura les esprits, en protestant que ni sa femme, ni son fils, ni l'empereur même ne quitteraient l'Italie, et il promit de ramener au plus tôt les légions qui combattaient en Rhétie. Il passa sur une barque le lac de Côme, et traversa à cheval, au milieu de l'hiver, les Alpes couvertes de glace, ne prenant de repos que dans les cavernes ou dans les cabanes de quelques bergers. Sa présence en Rhétie effraya les barbares, qui traitèrent avec lui. Rassemblant toutes les troupes, il ordonna au reste de l'armée de le suivre à grandes journées, et reprit lui-même le chemin de Milan, avec la cavalerie légère. Alaric avait déjà passé l'Adda et s'était emparé du pont. Stilicon traversa le fleuve pendant la nuit, tantôt à la faveur d'un gué, tantôt à la nage ; et renversant un détachement qu'Alaric lui avait opposé sur l'autre rive, il gagna Milan à toute bride. Le roi des Goths, averti de l'approche d'une armée formidable, députa vers Honorius pour lui demander ou de le laisser s'établir paisiblement en Italie, ou d'accepter sur-le-champ la bataille, afin de décider laquelle des deux nations céderait à l'autre cette belle contrée. Stilicon répondit par une trahison. Il engagea l'empereur à céder au roi des Goths un établissement au delà des Alpes. Alaric l'ayant accepté, passa le Pô et se mit en marche vers les Alpes, qui séparent la Gaule d'avec l'Italie. Stilicon, dont l'armée venait enfin d'arriver, le suivit, cherchant l'occasion de le surprendre. Il crut l'avoir trouvée près de Pollence, où le roi des Goths s'était arrêté pour faire reposer sa cavalerie. C'était à la fête de Pâques, le 6 avril de l'année 402 ; les Goths, se reposant sur la foi romaine, ne s'occupaient qu'à célébrer la solennité d'un si grand jour, lorsque Stilicon fit donner le signal de l'attaque ; mais il s'abstint de prendre lui-même part à l'action et chargea du commandement un capitaine barbare et païen, nommé Saül. Alaric, après avoir d'abord essayé, par scrupule religieux, d'éviter le combat, se mit enfin en défense et parvint à rendre la victoire douteuse. Cette sanglante bataille avait affaibli les deux armées. Stilicon, par un nouveau traité, convint de laisser sortir les Goths d'Italie ; mais il les attaqua encore, sur un frivole prétexte, et chassa devant lui, jusqu'en Illyrie, Alaric fugitif et abandonné par ses soldats, qui passaient en foule dans le camp des Romains. Stilicon n'avait triomphé que par une perfidie ; une perfidie plus criminelle encore le réunit, trois ans après, avec l'ennemi de l'empire. La même ambition qui avait associé Rufin au roi des Goths, et l'avait entraîné à sa perte, conduisit Stilicon au même terme, par les mêmes chemins. En 398, lorsque Honorius atteignait à peine sa quatorzième année, Stilicon s'était hâté de célébrer l'hymen de l'empereur avec sa fille Marie, qui n'était pas encore nubile. Pour prévenir les désirs prématurés du jeune prince, Sérène employa des compositions qui ne furent que trop efficaces ; et Honorius resta toute sa vie hors d'état de donner des héritiers à l'empire. Marie mourut en 404. Stilicon n'avait plus qu'à écarter du trône d'Occident le fils d'Arcadius, pour y faire un jour monter Eucherius, son fils, cousin des deux empereurs et fiancé avec Placide, fille de Théodose et de Galla. Pour réussir dans ses vues ambitieuses, croyant avoir besoin d'Alaric, il le pressa, en 405, de se joindre à lui pour attaquer l'Illyrie orientale, sous prétexte que cette province devait appartenir tout entière à Honorius. Son véritable but était d'affaiblir l'empire d'Orient, et de jeter ensuite assez de

trouble et de confusion dans celui d'Occident pour s'en emparer au nom de son fils, sans attendre la mort d'Honorius, qui n'avait alors que vingt ans. Pendant qu'il formait ce plan, un chef de Germains, Radagaise, passa les Alpes, à la tête de 200,000 hommes, pour envahir l'Italie. Stilicon réunit à la hâte 30 légions; et, secondé par Uldès, roi des Huns, et par Sarus, capitaine goth, il enferma Radagaise entre les montagnes de Fésule et fit périr son armée de faim, de soif et de maladies. Après cette victoire, il ne s'occupa plus que de l'exécution de son projet. D'autres barbares, les Alains, les Suèves et les Vandales avaient passé le Rhin, le dernier jour de l'année 406, et s'étaient répandus dans la Gaule. Pour comble de maux, Constantin avait usurpé la pourpre dans cette province. Stilicon n'en restait pas moins tranquille à Ravenne, où il disposait les préparatifs de son attaque contre l'Illyrie. Il voyait avec une froide insensibilité le déchirement de l'empire; et il fallut un ordre absolu d'Honorius pour le rappeler à Rome, où il prit quelques faibles mesures contre les ennemis qui se présentaient de toutes parts. Du reste, son séjour n'y fut marqué que par des intrigues de cour et par la division qui éclata entre sa femme et lui. Sérène aimait sincèrement Honorius, qu'elle avait élevé; et, persévérant dans le dessein de l'avoir pour gendre, elle travaillait à lui faire épouser son autre fille, Æmilia-Materna-Thermantia. Stilicon refusait de consentir à cet hymen incestueux, ne voulant pas courir une seconde fois le risque de laisser naître un héritier de l'empereur. La téméraire précaution de Sérène n'avait que trop bien prévenu ce danger. Le mariage fut célébré malgré lui, et ne resta pas moins infructueux que le premier. Cependant Alaric, qui, sur l'invitation du ministre, s'était avancé, depuis trois ans, jusqu'en Epire, se lassant enfin de l'attendre, vint au-devant de lui jusqu'à la frontière de l'Italie, et envoya demander une somme d'argent considérable comme dédommagement du temps qu'il avait perdu. Tous ceux des sénateurs qui conservaient encore quelque chose de romain étaient d'avis de combattre Alaric; mais Stilicon, qui voulait ménager le roi des Goths, fit décider qu'on lui donnerait quatre mille livres pesant d'or. Un sénateur, Lampadius, fut si indigné de ce lâche trafic, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier comme autrefois Démosthène : « Ce n'est pas un traité de paix, « c'est un contrat de servitude. » Telle était néanmoins la terreur qu'inspirait le ressentiment du ministre, que Lampadius, effrayé de sa propre hardiesse, courut, au sortir du sénat, se réfugier dans une église voisine. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des manœuvres secrètes et tortueuses de Stilicon; on le trouvera dans Zosime, liv. 5, et dans Sozomène, liv. 9, ch. 4. L'empereur n'avait pas le moindre soupçon des complots tramés par son ministre. Un seul homme fut assez clairvoyant pour les pénétrer et assez hardi pour en informer le prince. Olympe, qui devait sa fortune à Stilicon, n'hésita pas à dénoncer son protecteur, dans l'espoir de le remplacer. Il l'accusa même de faire déjà frapper des pièces de monnaie marquées de son empreinte et de celle d'Euchérius, son fils. Honorius fut attéré; mais ne trouvant pas en lui assez d'énergie pour l'amener à une résolution prompte et violente, Olympe forma seul un complot qui devait contreminer celui de Stilicon. Après s'être concilié adroitement la faveur des troupes, il les poussa à un soulèvement, pendant qu'Honorius les passait en revue à Pavie, et fit égorger, sous les yeux et auprès même de l'empereur, tous ceux qu'ils désignaient aux assassins comme des traîtres, c'est-à-dire tous les amis du ministre. Stilicon était à Bologne lorsqu'il reçut la nouvelle de ce massacre. Les officiers des troupes barbares qu'il avait autour de lui proposaient de courir à Pavie pour en tirer une prompte vengeance. Mais Stilicon, incertain des sentiments d'Honorius, s'arrêta au plus dangereux de tous les partis, celui de n'en prendre aucun et de temporiser. Cette timide action révolta Sarus, ce capitaine goth qui lui avait été dévoué jusqu'alors, et qui passa tout à coup à des sentiments contraires. Sarus attaqua et tailla en pièces les Huns qui formaient la garde de Stilicon, et courut à sa tente pour le tuer lui-même. Ce général n'eut que le temps de se sauver à Ravenne. Dès qu'Olympe en fut averti, il envoya un ordre de l'empereur pour enjoindre aux soldats qui étaient à Ravenne de se saisir de sa personne. Le malheureux Stilicon se réfugia pendant la nuit dans une église. Au point du jour, plusieurs officiers allèrent le trouver dans cet asile et lui jurèrent qu'ils n'avaient pas ordre d'attenter à sa vie. Sur cette garantie, il se mit entre leurs mains; mais dès qu'il fut sorti de l'église, l'officier qui avait apporté le premier ordre en montra un second qui condamnait Stilicon à mort, comme traître au prince et à la patrie. Les amis et les domestiques du ministre prirent les armes et accoururent pour le sauver, s'il faut s'en rapporter à Zosime, partisan déclaré de Stilicon, de même que les auteurs païens; mais il s'opposa lui-même à leur tentative et présenta courageusement sa tête au coup mortel. Il eut la tête tranchée le 23 août 408, supplice dû aux crimes de ses dernières années, qui ont déshonoré une vie longtemps utile et glorieuse. Eucherius fut tué par deux eunuques, peu de temps après la mort de son père, et Sérène étranglée par ordre du sénat. Honorius répudia Thermantie; et cette jeune princesse vécut encore sept ans dans l'obscurité et dans la douleur. On proscrivit les amis de Stilicon; ses biens furent confisqués et ses créanciers même frustrés de leurs droits. On fit périr son beau-frère Bathanaire, comte d'Afrique, dont la charge fut donnée à Héraclien, qui avait prêté

son bras pour trancher la tête à l'infortuné ministre. Le nom de Stilicon fut effacé de tous les actes et de tous les monuments publics. Peu de sujets d'un prince absolu ont obtenu plus d'honneurs pendant leur vie. Il fut deux fois consul. On lui prodigua les titres de seigneur et de père, on lui éleva de nombreuses statues ; et lorsque Honorius entra dans Rome, Stilicon était assis dans le même char que ce prince. Enfin le poëte Claudien alla jusqu'à dire, dans un panégyrique en vers, que si Stilicon était heureux d'avoir l'empereur pour gendre, l'empereur était bien plus heureux encore d'avoir Stilicon pour beau-père. Il ne fut pas seulement avide, ambitieux et perfide ; le trait suivant semblerait prouver qu'il fut aussi quelquefois très-superstitieux. Honorius donnait au peuple de Milan le spectacle d'un combat de léopards qu'on lui avait envoyés de Libye ; la coutume était alors de faire combattre les hommes contre les bêtes féroces. Par ordre de Stilicon, des soldats allèrent, pendant les jeux, enlever de l'église un criminel, nommé Crescore, qui s'y était réfugié. Le ministre tout-puissant était loin alors de prévoir qu'il aurait un jour besoin pour lui-même qu'on respectât cet asile sacré. St-Ambroise, qu'on retrouve à cette époque dans toutes les circonstances où la vertu et le courage peuvent se signaler, s'opposa en vain à cette violence. Les soldats arrachèrent Crescore de l'autel qu'il tenait embrassé, et retournèrent à l'amphithéâtre comme en triomphe. Tandis qu'ils rendaient compte à Stilicon de la manière dont ils avaient exécuté ses ordres, les léopards s'élancèrent sur eux et les mirent en pièces ; Stilicon, frappé de terreur, épargna la vie de Crescore et alla faire satisfaction à l'évêque de Milan ; et depuis il se montra sincèrement attaché à St-Ambroise. Lorsque ce grand homme fut attaqué de la maladie qui priva l'Eglise de son plus digne ornement, Stilicon s'écria que cette perte entraînerait celle de l'Italie ; et il manda les principaux habitants de Milan, qui étaient amis d'Ambroise, et les envoya auprès du saint évêque pour le solliciter d'obtenir de Dieu, par ses prières, que sa propre vie fût prolongée. Stilicon fit, en 399, réduire en cendres ces fameux livres des Sibylles, qui auraient peut-être jeté quelque jour sur le caractère du paganisme dans les premiers temps de Rome et sur la superstition des anciens. Nous avons déjà cité le panégyrique composé par Claudien, et qui a pour titre : *De laudibus Stiliconis*, ouvrage bien inférieur aux invectives du même poëte contre Rufin. La mort de Stilicon a fourni à Thomas Corneille le sujet d'une tragédie en cinq actes, représentée en 1660, et à laquelle le grand Corneille rendait l'hommage le plus flatteur, en déclarant qu'il eût voulu l'avoir faite. P. D—T.

STILKE (Hermann), peintre allemand, naquit à Berlin, en 1803. Après avoir étudié, d'abord dans sa ville natale, ensuite à Dusseldorf sous la direction du chef de l'école allemande contemporaine, Cornélius, il travailla à l'œuvre considérable, mais malheureusement inachevée, des assises de Coblentz, *le Jugement dernier*. A Munich, où il suivit le grand peintre, son maître, il peignit à fresque le *Couronnement* du roi Louis et le *Sac de Godesberg* par Ernest de Bavière. Revenu à Dusseldorf, après un voyage artistique en Italie, il s'y fixa et exécuta les œuvres qui devaient faire sa réputation. Presque toutes étaient tirées de l'histoire religieuse ou militaire du moyen âge. Par exemple : les *Derniers chrétiens de Syrie chassés par les Turcs;* les *Pèlerins dans le désert;* les *Chrétiennes prisonnières au harem;* le *Chevalier parmi les moines;* le *Chevalier blessé*. Stilke peignit en outre deux grands tableaux dont le sujet était emprunté à l'histoire de France : 1° *Jeanne d'Arc en prière devant la Vierge;* 2° *Jeanne d'Arc victorieuse à la bataille de Patay*. Le peintre de Dusseldorf fut chargé aussi de décorer à fresque la salle des chevaliers au château de Stolzenfels. Il y a peint diverses allégories : *la Bravoure, l'Amour, la Fidélité*, etc. Stilke réussit également comme paysagiste et comme peintre de portraits. Cet élève distingué du peintre de la Glyptothèque de Munich, mourut en septembre 1860. Z.

STILLING (Jean-Henri), dont le véritable nom était Jung, naquit à Grund, duché de Nassau, le 12 septembre 1740. Il devait d'abord être charbonnier; il préféra le métier de tailleur. Puis s'étant instruit, il se fit maître d'école; mais il revint bientôt à la profession plus lucrative qu'il avait embrassée d'abord. Jung, luttant avec courage contre la destinée qui semblait le poursuivre, entra enfin comme instituteur dans une maison particulière. Il y acheva sa propre éducation, et s'établit ensuite à Elberfeld, en qualité de médecin. Il est curieux de lire, dans les Mémoires qu'il a rédigés, sous le titre de *Jeunesse, adolescence, voyages et vie privée de Henri Stilling*, 1777-1779, 3 vol., et sous le titre de *Biographie*, Berlin, 1805, les aventures, ou plutôt les malheurs qui accablèrent, dans sa jeunesse, cet homme extraordinaire. Il se forma lui-même, et parvint en dépit du sort à se procurer une existence agréable. A cette candeur qui, loin de chercher à se produire, cachait, pour ainsi dire, ses bonnes qualités et ses bonnes actions, se trouvait mêlée une piété bizarre, qui dégénéra plus tard en mysticisme, et même en superstition. Il crut aux revenants, composa les trois ouvrages suivants pour prouver leur existence, et pour démontrer le commerce des esprits avec le monde sublunaire : 1° *Scènes du règne des esprits*, Francfort, 1803; 2° *Théorie de la connaissance des esprits*, Nuremberg, 1808; 3° *Apologie de cette théorie*, 1809, dans laquelle Stilling a réuni en système toutes ses idées superstitieuses. Il crut aussi avoir trouvé la clef de l'Apocalypse, et publia un Commentaire, dans lequel il prédit la révolu-

tion française. D'autres ouvrages de Stilling, tels que *Théobald le rêveur*, le *Heimveh* (nostalgie ou maladie du pays); l'*Instituteur du peuple*, le *philanthrope chrétien*, ou Contes pour les bourgeois et les paysans, 2 vol.; le *Manuel pour les amis du christianisme*, et l'ouvrage périodique intitulé *l'Homme gris*, qui a été continué par d'autres, sont tous empreints de sa douce piété et de ses rêves mystiques. Dans l'un de ces écrits, il va jusqu'à prédire que Jésus-Christ apparaîtra visiblement aux hommes avant 1836. Son esprit mystique ne l'empêcha pourtant pas d'être utile à la société par des ouvrages de science pratique. Il publia divers écrits sur l'économie publique, tels qu'un *Traité de la police*, 1788, in-8°, dans lequel il propose entre autres choses singulières, de suspendre les modes nouvelles au carcan pour arrêter les progrès du luxe; un *Manuel de la science financière*, Leipsick, 1789, où il se prononce contre les impôts indirects; un *Manuel de la science d'administration* et une *Méthode d'opérer la cataracte et de la guérir*, Marbourg, 1781, in-8°, avec fig.; il écrivit aussi sur l'art vétérinaire et celui de l'oculiste. Stilling opérait avec succès la cataracte par extraction, suivant la méthode de son maître Lobstein. Des centaines d'aveugles indigents lui durent la vue; et tels furent son désintéressement et sa charité que, loin de rien exiger d'eux, il en prenait soin, et contribuait à les défrayer pendant le traitement. Depuis 1778, il enseigna l'économie publique à l'école de Lautern; il professa ensuite aux universités de Marbourg et de Heidelberg : le grand-duc de Bade le nomma conseiller aulique. Il est mort à Heidelberg, le 2 avril 1817. Son dernier ouvrage fut un recueil de *Contes*, qui parut en trois petits volumes in-12, avec une préface d'Ewald. Grollmann a donné une édition complète des œuvres de Stilling, Leipsick, 1835. Tous les auteurs allemands qui l'ont connu et qui parlent de lui, tels que Gœthe et Mathisson, louent sa bonne foi, sa franchise et la douceur de son caractère; ce qui donne un grand intérêt à ses écrits et les fait lire avec plaisir, malgré toutes les idées bizarres dont ils sont remplis. D-G.

STILLINGFLEET (Edouard), évêque de Worcester, et l'un des plus savants controversistes de l'Eglise anglicane, naquit le 17 avril 1635, à Cranbourn, dans le comté de Dorset. Il fit de remarquables études au collége de St-Jean de Cambridge. Son premier ouvrage, quoique écrit en anglais, parut sous le titre latin d'*Irenicum*, 1659, in-4°, considérablement augmenté dans l'édition de 1662. Il y soutient que Jésus-Christ n'a déterminé la forme du gouvernement de l'Eglise par aucune loi positive; que les apôtres n'en ont point réglé le gouvernement sur un plan fixe et général, mais qu'ils se sont conformés aux croyances des temps, des lieux et des personnes, pour en varier les formes, et que les plus habiles théologiens protestants n'en ont jamais reconnu une absolument nécessaire. Cet ouvrage, plein d'une vaste érudition, avait pour objet de concilier toutes les communions prétendues réformées. Les zélés partisans de l'épiscopat y trouvèrent des germes de presbytérianisme; ce qui mit plusieurs fois l'auteur dans la nécessité d'expliquer ses principes et d'en faire l'apologie, soit en chaire, soit dans ses écrits postérieurs. En 1662, parurent ses *Origines sacræ*, in-4°, ou *Exposé des fondements de la religion naturelle et révélée*, dédié à son ami Viger Bourgoyne, qui l'avait nommé à la cure de Sutton. Cet ouvrage, dans lequel il prouve savamment la vérité et la divinité de l'Ancien et du Nouveau Testament, lui fit une grande réputation : il se proposait de l'étendre davantage, mais la mort l'en empêcha; les additions qui ont paru dans l'édition in-folio donnée après sa mort, sont peu de chose. On avait publié à Paris un livre intitulé : *Labyrinthus cantuariensis*, contre la conférence de Laud avec le jésuite Fisher. Le docteur Hanchman, évêque de Londres, ayant engagé Stillingfleet à y répondre, celui-ci publia, en 1664, une *Défense* in-folio de l'ouvrage de Laud, dans laquelle il se proposa d'établir les fondements de la doctrine anglicane, et de prouver que c'est dans l'Eglise romaine qu'il faut chercher le schisme. Stillingfleet publia, en 1685, ses *Origines Britannicæ*, in-fol. Elles sont pleines de recherches. Il y rejette une foule de fausses traditions sur la fondation des églises du pays. Il s'y montre néanmoins disposé à croire que la foi a été prêchée en Angleterre par St-Paul (*voy.* Usher). On l'a réfuté sur des points plus importants (*voy.* Schelstrate). Stillingfleet, cité par le roi à la cour de haute commission, refusa de comparaître, et prouva l'illégalité de cette commission, dans un discours qui ne fut imprimé qu'en 1689. A cette époque, Guillaume III le fit évêque de Worcester. Il avait déjà joui d'un grand nombre de bénéfices, entre autres de la cure de St-André d'Holborn : et il était alors doyen de St-Paul. Son premier objet fut de rétablir la régularité dans son clergé. La chambre des lords le nomma un des commissaires pour revoir la liturgie anglicane. Stillingfleet ne cessa d'attaquer dans ses sermons les catholiques, les presbytériens, les déistes, les sociniens. Ces provocations l'engagèrent dans de longues disputes avec les uns et les autres, et le conduisirent à composer un grand nombre d'écrits de controverse. Il avait aussi censuré en chaire le système de Locke, sur la définition que ce philosophe donnait de la *substance*, sur la nature et l'origine des idées; il en résulta une discussion assez sérieuse entre les deux athlètes. Les lords ayant contesté aux évêques, à l'occasion du procès du comte de Danby, le droit de délibérer dans les affaires où il s'agissait du crime de haute trahison, passible de la peine capitale, il publia un ouvrage rempli de recherches très étendues sur

cette question, en faveur de son ordre. Tant de travaux, joints aux sollicitudes pastorales, minèrent sa santé qui était naturellement très-robuste, et il mourut à Westminster, le 27 mars 1699. Son corps fut transféré dans son diocèse, et enterré dans sa cathédrale. Le célèbre Bentley composa une longue épitaphe latine pour être gravée sur sa tombe. Stillingfleet était doué d'une excellente mémoire, d'une rare sagacité, d'un jugement excellent et d'une vaste érudition. Sa conversation était gaie, instructive. Il inspirait beaucoup d'intérêt, de confiance et de respect. Sa bibliothèque était très-curieuse : elle lui avait coûté beaucoup de peines et de dépenses à rassembler. L'archevêque d'Armach en fit l'acquisition pour la rendre publique à Dublin; le comte d'Oxford en avait acheté les manuscrits, qui ont passé dans la collection bodléienne. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Stillingfleet avait publié un nombre infini de traités de controverse, de sermons. Ses Œuvres, réimprimées en 1710, forment 6 volumes in-fol. (1). Un recueil de ses Œuvres diverses sur toutes sortes de sujets, 1735, in-8°, a été publié par son fils, chanoine de Worcester. T—D.

STILLINGFLEET (Benjamin), petit-neveu du précédent, naquit en 1702, et fut élevé à l'école de Norwich, où il se distingua par ses succès dans les langues anciennes. Il continua ses études à Cambridge, et y suivit aussi les cours de mathématiques. Il entra, l'année suivante, chez un particulier du nom de Windham, pour l'éducation de son fils unique, et passa quatorze ans dans cette famille. En 1737, il l'accompagna dans un voyage sur le continent. Les événements de ce voyage et les liaisons que Stellingfleet avait formées avec beaucoup d'hommes instruits, déterminèrent le choix de ses occupations. Après son retour en Angleterre, en 1743, le père de son élève lui ayant fait une rente viagère, cette pension fut longtemps sa principale ressource. Demeurant tantôt à Londres, tantôt chez des amis en province, il s'adonna surtout à la poésie, et fit un travail sur Milton, qui n'a pas été publié, mais dont Todd a profité pour son excellente édition, ayant eu le manuscrit entre les mains. Ce fut aussi vers ce temps que Stillingfleet composa ses deux poëmes intitulés : 1° *Essai sur la conversation;* 2° *les Tremblements de terre.* Pendant son séjour à la campagne, dans le voisinage de Hereford, il se livra avec ardeur à l'histoire naturelle et devint un des premiers et l'un des plus zélés propagateurs du système de Linné en Angleterre. Il publia, en 1759, *Mélanges et Dissertations diverses sur l'histoire naturelle,* accompagnés d'une préface qui contient un éloge spirituel de l'étude de la nature, et le tribut d'admiration dû aux talents et aux découvertes de l'illustre Suédois. Ce livre, dans lequel étaient traduites plusieurs des ingénieuses dissertations contenues dans les *Amœnitates academicæ,* peut être regardé comme ayant donné la première impulsion à l'établissement de la société linnéenne en Angleterre. Après la publication de la seconde édition de ses *Mélanges,* en 1762 (Londres, in-8° de 360 pages), Stillingfleet entreprit une histoire générale de l'agriculture depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. L'ouvrage n'a été ni terminé ni publié. Stillingfleet cultiva aussi la musique; il avait sur cet art des notions assez étendues, qu'il a développées dans son *Traité sur les principes et le pouvoir de l'harmonie,* 1771, in-4°, espèce d'analyse ou abrégé du *Trattato di musica* de Tartini (*voy.* ce nom). Ce fut son dernier ouvrage. Il mourut à Londres le 15 décembre 1771. Les connaissances les plus réelles de Stillingfleet étaient surtout en histoire naturelle et en agriculture. Il détruisit beaucoup de préjugés qui dominaient encore de son temps. Il avait, dès 1775, publié un *Calendrier de Flore;* après avoir présenté celui que Linné avait composé pour Stockholm, il en donna un second appliqué au climat et aux productions naturelles de Straton, dans le comté de Norfolk. Il les fit entrer l'un et l'autre dans la seconde édition de ses *Mélanges,* en y ajoutant l'esquisse d'un troisième calendrier : celui des environs d'Athènes, tiré des ouvrages de Théophraste. Comme il le dit lui-même, on ne devait pas s'attendre à une grande exactitude dans l'emploi de pareils matériaux; mais il annonce qu'il voulait seulement, par cet essai, attirer l'attention de ses compatriotes sur l'antique Hellade; il aurait donc désiré qu'on y eût envoyé des gens instruits, avec l'injonction de faire, pendant une année au moins, leur principal séjour à Athènes, pour en tracer la Faune et la Flore, c'est-à-dire la détermination des productions naturelles de ce pays, regardant ce travail comme nécessaire pour éclaircir un grand nombre de passages des anciens. Ce souhait a été réalisé en partie par Sibthorp (*voy.* ce nom). Le recueil est terminé par des observations sur les graminées : *Observations on grasses.* Ce morceau, le plus important du livre, fait suite à la traduction du *Pan suecus* de Linné, et offre, dans la revue des graminées qui composent les prairies en Angleterre, un catalogue de quatre-vingt-dix de ces plantes, sous les noms que Linné avait fait paraître pour la première fois, dans son *Pan suecus.* Il qualifia fort improprement ces noms de *triviaux* et ne les produisit qu'avec une sorte d'hésitation; ils devinrent cependant l'innovation la plus heureuse qu'il eût proposée. Stillingfleet en composa d'analogues en anglais : ils furent adoptés par Hudson dans sa Flore anglaise de 1761 (*voy.* Hudson). Des observations sont ajoutées à onze de

(1) On a une traduction française du traité intitulé *Si un protestant, laissant la religion protestante pour embrasser celle de Rome, peut se sauver dans la communion romaine?* dans lequel il soutient l'affirmative comme les autres docteurs protestants consultés par Henri IV, par la princesse Elisabeth de Wolfenbuttel, etc.

ces plantes; elles sont figurées assez exactement, mais sans aucun détail de fructification. Il fit à chacun de leurs articles des additions dans la seconde édition, distinguées par les caractères italiques, et destinées principalement à indiquer l'influence que ces plantes peuvent avoir sur la bonne qualité de la chair des moutons, ou autres animaux qui s'en nourrissent principalement. Ainsi, d'après son expérience, il prétend que l'espèce si vantée pour les prairies artificielles, sous le nom de *ray-grass,* le *lolium perenne,* n'est pas favorable à la saveur ni du mouton ni du daim. Il remarque à ce sujet que ce n'est que dans quelques contrées d'Angleterre qu'on lui donne le nom de *ray-grass,* mais c'est par erreur, car il appartient à une autre graminée bien différente, l'*elymus europæus,* tandis que c'est celui de *perennial darnel,* qui désigne réellement un *lolium.* Le *Gentleman's magazine* de 1776 donne quelques notices sur Stillinfleet, et le représente comme un homme aussi recommandable par son savoir que par ses qualités morales. On peut voir aussi les anecdotes de Bowyer où se trouve son portrait, et la *Biographia dramatica,* 1782. Il ne peut cependant être compté parmi les auteurs dramatiques que pour un *Oratorio* du Paradis perdu. On trouve une analyse détaillée de ses écrits et un jugement sur leur mérite, dans la *Vie littéraire et Œuvres choisies de B. Stillingfleet,* par G. Coxe, Londres, 1811, 3 vol. in-8°. D—P—s.

STILPON, philosophe, de Mégare, florissait vers l'an 306 avant J.-C. Il eut pour maîtres quelques-uns des disciples d'Euclide, fondateur de l'école mégarique, et que l'on a confondu longtemps avec le géomètre du même nom (*voy.* Euclide). Il fit de rapides progrès dans les sciences et acquit une telle réputation d'éloquence et de savoir, qu'on désertait les autres écoles pour venir écouter ses leçons. Dans un voyage qu'il fit à Athènes, lorsqu'il passait dans les rues, les ouvriers interrompaient leurs travaux pour le regarder : les Athéniens, lui dit quelqu'un, vous traitent comme un animal étranger. Non pas, répliqua Stilpon, ils sont empressés de voir un homme. Il avait eu, dans sa jeunesse, les passions très-vives; mais il apprit de bonne heure à les modérer : c'est le témoignage honorable que Cicéron lui rend dans le livre *De fato* (chap. 5). Trop éclairé pour adopter le système du polythéisme, il était trop prudent pour attaquer publiquement les croyances populaires. Quelqu'un lui ayant demandé si les prières pouvaient être agréables aux dieux, « cette question, dit-il, n'est pas de celles qu'on aborde dans la rue. » Cette prudence, toutefois, ne le mit point à l'abri des persécutions. Traduit devant l'aréopage, pour avoir dit que la Minerve de Phidias n'était pas un dieu, il crut se tirer d'embarras en prétendant qu'il avait voulu dire que ce n'était point un dieu, mais une déesse. Malgré cette excuse, il fut condamné à l'exil. C'est d'après les reparties de Stilpon qu'on n'a pas craint de le ranger au nombre des athées. Mais un philosophe pouvait nier la divinité de Minerve, et avoir, en même temps, l'idée d'un dieu immatériel, créateur et rémunérateur. La fermeté de Stilpon eut à soutenir des épreuves plus rudes que l'exil. Sa fille unique, qu'il avait mariée à un de ses amis, tomba dans des désordres qui n'étaient que trop communs aux Mégariennes (1). Elle vous déshonore, lui dit-on un jour. « Pas plus, répondit-il, que je ne peux l'honorer. » Le roi Démétrius, surnommé Poliorcètes, ayant pris Mégare, donna l'ordre de respecter tout ce qui appartenait à Stilpon. Il sut que ses ordres n'avaient point été suivis et fit demander au philosophe l'état de ses pertes pour le dédommager. Je n'ai rien perdu, lui dit Stilpon, car je porte avec moi tout ce qui m'appartient réellement : mais il profita de la bienveillance que le roi lui témoignait pour plaider la cause de ses compatriotes, ruinés par la guerre. Vainqueur de Démétrius, Ptolémée Soter offrit de l'argent à Stilpon et une charge honorable à sa cour. Stilpon consentit à prendre une légère somme pour ses besoins les plus pressants, et se retira dans l'île d'Egine, où il resta jusqu'après le départ de Soter. Ce philosophe mourut dans un âge très-avancé. Diogènes Laërce prétend qu'il avança volontairement le terme de ses jours par l'usage immodéré du vin. Il avait laissé neuf dialogues, dont il ne reste plus que les titres. Parmi ses disciples nombreux, on cite Zénon, qui devint le chef de la secte des stoïciens. Outre les *Vies des philosophes* par Diogènes, on peut consulter, sur Stilpon, le *Dictionnaire* de Bayle, l'*histoire de la philosophie* de Ritter et les *Vindiciæ philosophorum Megaricorum* de Spalding. W-s.

STIRLING (William-Alexander), comte de), poëte et homme d'Etat, né en Ecosse, l'an 1580, vécut sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier. Il accompagna le duc d'Argyle dans ses voyages et revint dans son pays, où il composa une espèce de complainte poétique, intitulée *Aurora.* Il se maria peu de temps après et vint à la cour de Jacques VI, où il essaya de donner quelques drames sur le plan des anciennes tragédies grecques et romaines : il y introduisit des chœurs entre les actes, et les écrivit en vers rimés. Le premier, intitulé *Darius,* parut en 1603; il le fit réimprimer en 1607, avec trois autres, *Crésus,* l'*Alexandréide* et *Jules Cesar.* Il donna le titre de *Tragédies monarchiques* à ces pièces, dont le ton est grave, noble, sentencieux, et dont le style est assez correct. Le roi goûta beaucoup ces essais d'un nouveau genre, et appela l'auteur son *poëte philosophe.* Alexander publia ensuite un supplément pour compléter la troisième partie de l'*Arcadie* de sir Philippe Sidney. En 1614, il fit paraître un très-long poëme intitulé *le Grand*

(1) *Voy.* les *Recherches* d'Elie Blanchard *sur les Mégariens,* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 16.

*jour du Jugement*, qui lui valut de magnifiques éloges, et le titre de *poëte divin*. Cette même année, le roi Jacques Ier le fit chevalier. Alexander ne se bornait pas à composer des tragédies et des poëmes; on lui doit aussi des projets politiques. Ce fut lui qui conçut l'idée d'établir une colonie à la Nouvelle-Ecosse, dans l'Amérique septentrionale, qu'il proposait de peupler, de défricher et de planter aux dépens d'une compagnie qu'il formerait. Le roi adopta ce projet et fit une cession formelle de la Nouvelle-Ecosse à William-Alexander, par un acte royal du 21 septembre 1621. Ce prince avait résolu de créer un ordre de chevaliers-baronnets pour encourager un établissement si important; mais il ne vécut pas assez pour voir le projet mis à exécution. Son fils, Charles Ier, adopta les mêmes vues; il nomma sir William-Alexander son lieutenant dans la Nouvelle-Ecosse et fonda, dès la première année de son règne, l'ordre des chevaliers-baronnets d'Ecosse, avec des priviléges particuliers. Chacun des nouveaux chevaliers eut une certaine portion de terre assignée dans la nouvelle colonie. Sir William eut le privilége de faire frapper une petite monnaie de cuivre. Ce projet, qui avait eu tant d'encouragements, ne réussit pas. Sir William trafiqua des titres qu'il avait à conférer et finit par vendre tout le pays à la France pour cinq ou six mille livres sterling. Il fut nommé secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, en 1626, et pair du royaume en 1630, sous le titre de vicomte de Stirling. Il obtint, en 1633, le titre de comte, et remplit avec distinction la place de secrétaire d'Etat jusqu'à sa mort, arrivée en 1640. Peu de temps auparavant, il avait donné une nouvelle édition de ses *poésies*, corrigées avec le plus grand soin sous le rapport du style, et y avait joint le premier titre d'un poëme héroïque, intitulé : *Jonathan*. Il ne paraît pas que ses tragédies aient jamais été représentées. Au reste, ses ouvrages, quoique honorés de l'approbation d'Addison, sont aujourd'hui peu lus et peu recherchés. S—D.

STIRLING (James), mathématicien anglais, très-distingué, et qui a été omis jusqu'à présent dans toutes les biographies, où il mérite cependant un rang honorable, naquit vers la fin du 17e siècle, et fit ses études à Oxford. Il était encore à cette université lorsqu'il publia son premier ouvrage sur les lignes du troisième ordre : *Lineæ tertii ordinis Neutonianæ, sive illustratio tractatus Neutoni de enumeratione linearum tertii ordinis*, Oxford 1717, in-8°. Il y a démontré que Newton avait omis deux lignes du troisième ordre. Gua de Malves a remarqué que Newton et Stirling lui-même en avaient omis quatre autres; mais, comme le dit Montucla, Stirling eût pu donner une théorie complète des ordres supérieurs, s'il ne s'était pas trop attaché à suivre son auteur. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage lui fit le plus grand honneur, et il ne tarda pas à être reçu membre de la société royale de Londres. Quelque temps après, il justifia ce choix par un nouvel ouvrage, qui est le véritable fondement de sa réputation. C'est son *Methodus differentialis sive tractatus de summatione et interpolatione serierum infinitarum*, Londres, 1730, petit in-4°. Dans ce second écrit, Stirling est un des premiers qui aient ajouté aux découvertes de Moivre sur la théorie des séries. Adoptant les principes de cet auteur, mais se frayant une route nouvelle, il parvint lui-même à de nouvelles découvertes fort importantes et fort nombreuses, dont on peut voir l'analyse dans Montucla, t. 3, p. 233 et suiv. « Elles partent toutes de ce principe, dit cet auteur, que lorsqu'une série n'est pas sommable en termes finis, il faut joindre la somme d'un petit nombre de termes de la série proposée à celle d'un petit nombre de termes d'une autre série extrêmement convergente et qui converge d'autant plus rapidement, qu'on a pris un plus grand nombre de termes de la première. Dix ou douze termes de chacune font ordinairement le même effet que plusieurs milliers de la première seule. » On trouve dans le même auteur un compte détaillé de la seconde partie du *Methodus differentialis*, etc., dans laquelle Stirling traite avec beaucoup de talent de l'interpolation des séries. On a encore de Stirling un Mémoire en anglais *sur la figure de la terre et sur les variétés de la gravité à sa surface*, qui a été imprimé, en 1735, dans le 39e volume in-4° des *Transactions philosophiques*. Nous ne savons pas précisément l'année de sa mort : il est à présumer qu'il ne survécut pas longtemps à la réimpression de son *Methodus differentialis*, qui eut lieu en 1764. On lit encore dans les *Transactions philosophiques*, volume 53, in-4°, une lettre écrite par le révérend James Stirling à John Ducan, où l'auteur rend compte d'une obscurité remarquable qui arriva au Détroit, en Amérique. Cette lettre est datée de l'endroit où ce phénomène fut observé, en 1763. C—Y.

STIRNER (Max), *Voyez* Gaspard Schmidt.

STJERNSTOLPE (Jonas-Magnus), littérateur suédois, né le 8 décembre 1777, appartenait à une famille trop pauvre pour subvenir aux frais de son éducation, mais son intelligence précoce le fit remarquer de quelques amis des lettres, et il put entrer, grâce à leur appui, d'abord à l'école de Strenguaïs, ensuite à l'université d'Upsal. Il n'avait toutefois que des ressources extrêmement modiques qu'il tâchait d'augmenter en donnant des leçons et en traduisant des romans pour les libraires. En 1802, sa situation s'améliora; il entra chez un riche négociant, M. Beskow, comme précepteur de ses deux fils; un deux, Bernard, cultiva avec succès la poésie. Après avoir consacré quelques années à l'éducation de ces jeunes gens, il reconnut qu'en Suède surtout, il est bien difficile qu'un écrivain trouve dans les fruits de sa plume des moyens

suffisants d'existence, et il s'estima heureux d'obtenir un emploi dans les bureaux de la guerre. Il travaillait aussi à accroître ses modestes appointements en se livrant à des occupations qui ne l'absorbaient guère, et c'est ainsi qu'il traduisit une vingtaine de volumes de romans allemands, entre autres le *Siegfried* de Muelber. S'occupant ensuite de faire passer dans la langue suédoise des productions d'un ordre plus relevé, il s'exerça sur *Don Quichotte*, sur l'*Oberon* de Wieland, sur plusieurs des contes de Voltaire; il fit également connaître à ses compatriotes la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope, et l'imitation burlesque de l'Enéide par Blumauer; ce dernier ouvrage était resté inachevé; Stjernstolpe le compléta en y ajoutant les derniers chants, et sa traduction est regardée comme supérieure à l'original. Les productions qu'il tira de son propre cru sont peu nombreuses; les principales sont un drame, *Lunkentas*, basé sur une tradition nationale; les *Argonautes*, des contes comiques en vers. Son goût pour la poésie et les œuvres d'imagination ne le détournait pas de s'occuper des études les plus sérieuses; les mathématiques, les sciences physiques, l'astronomie surtout, étaient de sa part l'objet d'une application soutenue. Sa conversation animée et spirituelle le faisait rechercher dans les meilleures sociétés. Il refusa constamment de faire partie d'une compagnie savante ou littéraire quelconque, et il lui arriva souvent de se moquer quelque peu des associations de ce genre. Sa correspondance était fort étendue, mais elle est presque entièrement restée inédite. Il avait entrepris une traduction de l'Arioste; une attaque de paralysie l'enleva le 17 septembre 1831, bien avant qu'il eût pu l'achever. Son élève, Bernard Beskow, a publié un volume d'œuvres posthumes, en y joignant une notice biographique étendue et intéressante. Z.

STOA. *Voyez* QUINZANO.

STOBÉE (JEAN), *Stobaios*, *Stobæus* ou *Stobensis*, n'est probablement qu'un surnom tiré de la ville de Stobi, deuxième métropolitaine de la Macédoine après la division de cette province, et dans laquelle on suppose qu'est né cet écrivain. Quoiqu'on ne connaisse aucun ouvrage qui soit véritablement de lui, cependant il est pour nous un des plus précieux auteurs de l'antiquité. Nous lui devons en effet un recueil d'un grand prix. C'est un grand corps de doctrine ou un traité de philosophie physique et morale, divisé en deux sections principales, chaque section en deux parties, et chaque partie en chapitres, dont le nombre total monte à deux cent huit. Cet ensemble n'est composé que de fragments recueillis et classés méthodiquement par Stobée, qui les a transcrits des plus célèbres auteurs grecs, au nombre d'environ cinq cents, de tout genre, poëtes, orateurs, philosophes, historiens, dont la plupart des ouvrages sont perdus ou ne sont parvenus jusqu'à nous que fort mutilés, tel que celui de Stobée lui-même. Dans l'état où nous l'avons, c'est encore le plus riche dépôt des restes de ces productions antiques qui ont été plus ou moins détruites ou dégradées par le temps. On trouve bien, il est vrai, dans les auteurs grecs des citations tirées de leurs prédécesseurs. Athénée, Hesychius, Clément d'Alexandrie, Photius, etc, font preuve en cela d'érudition; mais ce qu'on leur doit sous ce rapport n'est point comparable à la collection de Stobée, qui est, pour ainsi dire, une encyclopédie où presque tous les écrivains de l'ancienne Grèce nous retracent eux-mêmes l'état des connaissances dans ces temps reculés. Photius et Suidas, écrivains du moyen âge, sont les seuls qui fassent mention de Stobée. Le dernier n'en dit presque rien; l'autre donne une description detaillée de son recueil; et par elle on reconnaît avec regret qu'il y manque aujourd'hui un grand nombre de chapitres. Stobée l'avait formé pour l'instruction de son fils Sestimius (ou Epimius, selon Suidas), ainsi qu'on le voit au commencement de cet ouvrage, qu'on désigne le plus souvent sous le titre général de : Ανθολόγιον ἐκλογῶν, ἀποφθεγμάτων, ὑποθηκῶν, *Recueil d'extraits choisis, sentences et préceptes*. Photius, au neuvième siècle, avait lu cet ouvrage complet et divisé en deux volumes, qu'il avait trouvés séparément. On ne connaît point encore de manuscrit qui les contienne tous deux; et jusqu'ici ils n'ont été imprimés ensemble qu'une fois, en 1608. Le premier est nommé plus particulièrement *Eclogæ physicæ et ethicæ;* le second *Anthologicon* (*Florilegium*) ou *Sermones*. Chacun se divise en deux parties; et le tout n'est qu'un assemblage de fragments d'auteurs anciens, parmi lesquels on trouve même plusieurs personnages fameux antérieurs à Homère et à Hésiode, tels qu'Orphée, Linus, Hermès, etc. Non-seulement le recueil de Stobée est inestimable par les richesses qui n'existeraient plus sans lui, mais il a encore été infiniment utile aux savants qui ont donné les premières éditions des anciens auteurs grecs échappés au ravage des temps. Il leur a offert de grands secours pour rectifier des manuscrits défectueux, remplir des lacunes, confirmer les bonnes leçons, rejeter les mauvaises, éclaircir les douteuses; recueillir quelquefois des variantes remarquables qu'ils ont rapportées dans leurs notes et soumises à la discussion des érudits. Cependant Stobée n'est guère connu que des savants de profession. Ils sont presque les seuls qui le citent. Bayle n'en dit rien dans son dictionnaire. Chauffepié et Prosper Marchand l'ont également négligé; Moréri, Ladvocat et leurs continuateurs lui accordent à peine quelques lignes superficielles. Nous croyons être plus juste en tâchant de le faire un peu mieux connaître. Quant à sa personne, on n'en sait absolument rien. Photius et Suidas nous laissent à cet égard dans une profonde ignorance. On a tâché d'en dé-

couvrir quelque chose dans son ouvrage même. Ne trouvant, parmi les auteurs qu'il a mis à contribution, aucun écrivain chrétien, on en a conclu qu'il était étranger au christianisme qui, de son temps, n'était peut-être pas très-répandu dans la Macédoine ; et comme les plus récents de ces auteurs étaient Themistius, qui vivait à la fin du quatrième siècle, et Hiéroclès, vers le milieu du cinquième, on a supposé, avec assez de probabilité, que Stobée écrivait entre les années 450 et 500. Mais ensuite on trouva dans quelques éditions de son recueil, des passages d'auteurs plus modernes, et même d'écrivains ecclésiastiques. On prétendit alors que Stobée n'était pas aussi ancien qu'on le pensait, et qu'on ne pouvait rien décider sur sa croyance. Vinrent ensuite des érudits qui s'aperçurent que ces passages avaient été intercalés par des éditeurs, et surtout par Conrad Gesner. On ne peut en douter, et l'on sentit alors qu'on ne devait mettre au nombre des auteurs véritablement cités par Stobée, que ceux dont Photius a donné la liste. Il fallut donc en revenir à la première opinion, qui est aujourd'hui celle de tous les bons critiques. Les quatre parties composant l'ouvrage entier de Stobée ont été imprimées en deux divisions dans l'ordre suivant : les troisième et quatrième parties (le *Florilegium*) ont été mises au jour par Victor Trincavel, sous ce titre : *Stobæi collectiones sententiarum, græce,* Venise, *ære et diligentia Joan. Francisc. Trincavelli*, 1535, in-4°; id. *a Conrado Gesnero, cum versione latina,* Zurich, 1545, 1559, in-fol. ; id. Bâle, 1549, in-fol. On cite aussi une traduction latine par Favorinus (*voy.* ce nom). Les première et deuxième parties (*Eclogæ*) parurent pour la première fois à Anvers, en grec, avec la version latine de Guillaume Canter, Plantin, 1575, in fol. Le *Florilegium* fut réimprimé par Wechel, à Francfort, 1581, in-fol. Cette édition est beaucoup mieux exécutée que les premières; mais l'éditeur a entremêlé aux chapitres de Stobée, ceux de deux collections postérieures du même genre ; l'une faite par saint Maxime, abbé et protonotaire de l'empereur Héraclius, l'autre par Antoine Melissa. Ce mélange, en changeant tout l'ordre des chapitres, a bouleversé l'ouvrage de Stobée. C'est ce qui a engagé Fabricius à donner, dans sa bibliothèque grecque, une table fort utile pour la concordance des différentes éditions. Les *Eclogæ* et le *Florilegium,* réunis pour la première fois, parurent sous ce titre : *Stobæi sententiæ, ex thesauris Græcorum delectæ, grec-latin,* Lyon, 1608, in-fol. Les bibliographes parlent d'une édition de Genève (*Aureliæ Allobrogum*), 1609, in-fol. Mais en la comparant avec la précédente, nous avons vérifié que c'est la même, et que le titre seul en est changé. L'éditeur y a séparé avec raison tout ce qu'on avait ajouté de saint Maxime et d'Antoine Melissa, dans le texte, et l'a mis à la fin du volume. Il est surprenant que depuis lors il se soit passé plus de deux siècles sans qu'on ait pensé à mettre au jour une édition plus complète de cet auteur. Ce ne fut que vers la fin du siècle dernier que deux savants distingués eurent en même temps le dessein d'en publier de meilleures d'après les manuscrits ; l'un des *Eclogæ,* l'autre du *Florilegium*. Heeren de Göttingue publia les *Eclogæ*, en quatre parties, in-8°, en 1792, 1794 et 1801. Nic. Schow, Danois, avait recueilli dans ses voyages de bons matériaux pour une édition du *Florilegium,* comme on le voit dans ses *Epistolæ criticæ, una ad C. Heynium,* etc., Rome, 1790, in-4°. A son retour, en 1792, il remit au libraire Weidmann de Leipsick, le texte grec, revu et corrigé, des vingt-sept premiers chapitres, avec de courtes annotations relatives aux variantes. C'était à peu près le quart du *Florilegium*. Le reste devait suivre ; mais Schow fut alors pourvu d'une chaire à Copenhague et chargé de l'instruction du fils du prince royal, ce qui nuisit au Stobée. Le libraire ne reçut rien de plus en 1793, et il apprit au commencement de 1794, que tous les papiers de Schow avaient péri avec le château de Copenhague, par un incendie. Après une longue et vaine attente, il se détermina à publier ces vingt-sept chapitres, avec ce titre : *Jo. Stobæi sermones ex codicibus manuscriptis emendatos et auctos edidit Nic. Schow,* etc., 1797, in-8°. Ce volume, ne contenant, en 432 pages, que le texte grec, est bien exécuté, ce qui ajoute aux regrets de n'avoir pas l'ouvrage entier. Schow y a laissé subsister les passages ajoutés par Gesner. Personne n'apprit avec plus de peine l'interruption de cet ouvrage, que Heeren, qui travaillait alors à l'autre partie de ce recueil. Après l'avoir achevée, il fit espérer qu'il pourrait engager un de ses amis à poursuivre l'édition du *Florilegium,* et l'aiderait dans ce travail. Mais les guerres qui ravagèrent l'Allemagne renversèrent ce projet, qui ne put être exécuté qu'en Angleterre, où Th. Gaisford publia enfin le *Florilegium,* avec notes et suppléments, à l'imprimerie de Clarendon (Oxford), 1822, 4 vol. in-8°. Les trois premiers volumes contiennent le texte grec, accompagné d'un commentaire consacré surtout à la critique verbale ; le 4e volume renferme la traduction latine de Grotius et des tables. Cette édition a été reproduite avec quelques augmentations, à Leipsick, en 1823, 4 vol. in-8°. Enfin on a une complète édition des *Sermones* et du *Florilegium*, publiée par Tauchnitz, Leipsick, 1828, 3 vol. in-8° (1). Le travail de Gaisford complète du moins, avec l'édition des *Eclogæ* de M. Heeren, tout ce qui nous est parvenu des écrits de Stobée. Après ces éditions, fort supérieures aux précédentes, il reste à désirer qu'un habile helléniste enrichisse

(1) Parmi les travaux relatifs à Stobée, nous citerons les *Lectiones Stobenses* du savant Jacobs (Iéna, 1797, in-8°), et les *Remarques critiques* de M. Bering (Bruxelles, 1833), qui indiquent, d'après un manuscrit conservé à Bruxelles, quelques variantes non signalées jusqu'ici.

notre littérature française de la traduction d'un si riche trésor d'érudition. Canter et Gesner ont donné des versions latines de Stobée. Le célèbre Grotius a mis en beaux vers latins les passages des poëtes grecs, rassemblés par cet auteur, et son travail a paru sous ce titre : *Dicta poëtarum quæ apud Jo. Stobæum exstant*, Paris, 1623, in-4°. D—x.

STOBÉE (Kilian), érudit suédois, naquit en 1690. Il professa l'histoire à l'université de Lund et s'exerça sur différentes matières, ce qui fit l'objet de plusieurs mémoires particuliers. Ils furent réunis après sa mort en un seul volume, sous ce titre : *Opera in quibus petrefactorum, numismatum et antiquitatum historia illustratur in unum volumen collecta*, in-8° de 327 pages, avec 17 planches, tant en bois qu'en cuivre, Dantzig, 1753. On voit qu'il y a traité des pétrifications, des médailles et des antiquités de son pays. Il a fait connaître aussi, dans les Mémoires de l'académie d'Upsal (*Acta litterar. Suecana*, année 1722), une monstruosité singulière qu'il avait observée dans les fleurs de la julienne (*hesperis matronalis*), qui prouve qu'il s'occupait aussi de botanique. Cela n'aurait pas suffi pour le faire compter parmi les botanistes et surtout pour donner, en son honneur, le nom de *stobea* à un genre de plantes des composées. C'était donc pour récompenser un service plus éminent qu'il avait rendu à cette science, par l'accueil qu'il fit à Linné. Cet homme, qui devint illustre à tant de titres, se trouvait jeté à Lund sans aucune ressource. Stobée devina son mérite naissant et se l'attacha comme simple copiste, pour pouvoir lui donner les moyens de subsister; mais Linné ayant été surpris, au milieu de la nuit, employant le temps qu'il dérobait au sommeil à dévorer les livres qu'il détournait furtivement de la nombreuse bibliothèque du savant professeur, celui-ci l'encouragea dans ses recherches et sut par ce moyen conserver à son pays un de ses plus beaux ornements. On doit donc savoir gré à Thunberg, lorsqu'il forma ce genre au cap de Bonne-Espérance, d'avoir songé à payer une dette de celui dont il se glorifiait d'être le disciple. Stobée mourut en 1742. D—P—s.

STOCCHI (Ferdinand), fameux imposteur, naquit à Cosenza, en 1599. Etant parvenu à apprendre de lui-même les mathématiques et la philosophie, il lui prit ensuite la fantaisie de se faire passer pour astrologue, se vantant de découvrir par la cabale les auteurs des vols, les trésors cachés et les remèdes propres à la guérison des maladies les plus invétérées. Il avait déjà fait plusieurs dupes, lorsqu'il eut occasion de connaître un grand personnage, dont il exploita l'orgueil. Charles Calà, qui, de simple avocat, s'était élevé en peu de temps aux premières charges de la magistrature et avait pris les titres de duc de Diano et de marquis de Villanova, dont ses descendants jouissent encore, était dévoré de l'ambition secrète de donner une grande illustration à sa famille. Un jour que Stocchi s'entretenait avec le père de ce magistrat, Calabrais lui-même, sur les anciennes traditions de leur province, il fit tomber adroitement la conversation sur les grands hommes que la Calabre avait produits, en se plaignant du peu de zèle que l'on mettait à en conserver le souvenir. « J'en connais un, ajouta-t-il, qui porte votre « nom, qui pourrait bien vous appartenir de « près, dont plusieurs historiens ont parlé et qui « n'en est pas moins inconnu dans notre pays. « C'est Jean Calà, descendant des rois d'Angle- « terre et des ducs de Bourgogne, et dont la « famille s'était alliée avec l'auguste maison de « Hohenstauffen. Elle avait été transplantée en « Calabre par lui et par son frère Henri, l'un et « l'autre généraux sous l'empereur Henri VI et « chefs de cette fameuse expédition qui fit passer « la couronne des Deux-Siciles sur la tête des « princes de Souabe. Aussitôt que la guerre eut « cessé, Jean Calà se retira dans un couvent, où, « doué de l'esprit prophétique, il termina sa vie « en odeur de sainteté. » Ce discours mit Stocchi en correspondance avec le duc de Diano, qui lui offrit de fortes sommes d'argent pour bien établir la généalogie et les miracles de son bienheureux ancêtre Calà. Stocchi forgea plusieurs documents, tant écrits qu'imprimés, auxquels il sut donner un air de vétusté par des contrefaçons et par le style dans lequel il les avait rédigés. Le ministre en fut tellement frappé que, ne doutant plus des assertions de Stocchi, il fit exposer dans son oratoire privé les prétendues reliques de Jean Calà, dont il publia la vie, à la suite de l'ouvrage intitulé *Istoria degli Svevi, nel conquisto de' regni di Napoli di Sicilia per l'imperatore Errico VI; con la vita del Beato Giovanni Calà, capitan generale che fu di detto imperatore*, etc., Naples, 1660, in-fol. Un complice du faussaire fit connaître l'imposture, en consigna l'aveu dans une déclaration détaillée, et il chargea un notaire de la transmettre à l'évêque de Martorano, ce qui fut fidèlement exécuté. Le duc de Diano, honteux alors de sa crédulité, fit disparaître de la chapelle les reliques exposées à la vénération des fidèles, et qui n'étaient que des ossements d'âne, que Stocchi avait fait cacher dans un ancien cimetière pour justifier ce qu'il avait débité sur la taille gigantesque des anciens Calà (1). Le tribunal de l'inquisition, informé de cette profanation, déclara apocryphe tout ce qui avait été publié sur ce sujet et en ordonna la suppression. Ce décret a rendu très-rare l'*Histoire de la maison de Souabe* de Calà, ainsi qu'un autre ouvrage que le même auteur avait com-

(1) On assure que Stocchi, le jour de la translation de ces *reliques*, suivait la procession un cierge à la main et en chantant des hymnes, auxquels il entremêla le distique suivant :

*Felices asini, qui tot meruistis honores,*
*Quot jam Romulei vix meruere duces.*

posé pour obtenir la canonisation de son parent. Il est intitulé *Indice de' libri antichi, opuscoli, frammenti, lamine, medaglie, iscrizioni, privilegj, istromenti ed altre publiche scritture d'archivj, che si mandano in Roma per fondamento e chiarezza del B. Giovanni Calà*, sans date (Naples), in-fol. Le P. Paoli, président de l'académie ecclésiastique à Rome, a publié l'ouvrage suivant : *Notizie spettanti all' opera apocrifa intitolata Storia degli Svevi e vita del B. Calà*, Rome, 1792. Stocchi perdit son crédit et mourut méprisé en 1661. On a de lui : 1° *Del portentoso decennio, opera astrologica*, Cosenza, 1655, in-8°, 1re partie seulement, livre rempli de prédictions extravagantes sur les affaires politiques du temps ; 2° *Carmina et lusus*, ibid., in-8°. Il y a quelques bons vers (1). Un compatriote de Stocchi en a écrit la vie pour en justifier la mémoire. Voyez Schettini, *Opera quæ extant*, Naples, 1779, in-8°, p. 51. A—G—S.

STOCH (Charles-Chrétien-Henri), littérateur allemand, né en Saxe en 1780, fut, dès l'âge de trente ans, professeur de littérature grecque à Stolberg et mourut dans cette ville le 12 novembre 1820, à peine âgé de 40 ans. Il avait publié, en 1816, une traduction très-estimée, en vers allemands, des fragments qui nous restent du poëte Tyrtée, avec une introduction historique et de savantes notes, dans lesquelles le traducteur a rapproché des divers passages du poëte grec tout ce que présentent d'analogue les poëtes de l'antiquité. Stoch avait publié également à l'usage de la jeunesse un ouvrage non moins estimable, sous le titre de *Specimina poetica*. B—N—T.

STOCHOVE (Vincent de), écuyer, sieur de Ste-Catherine, né à Bruges dans les premières années du 17e siècle, entreprit, bien jeune encore, avec Fermanel (*voy.* cet article), conseiller au parlement de Rouen, Fauvel, maître des comptes, et Baudoin de Launay, un long voyage que les Européens faisaient rarement. Ils parcoururent successivement, de 1630 à 1633, la Turquie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, l'Italie, et ne rentrèrent en France qu'à la fin de juin 1633. De retour dans sa patrie, Stochove publia seul la relation de son voyage, qu'il fit imprimer sous le titre de *Voyage du Levant, du sieur de Stochove, fait ès années* 1630, etc., Bruxelles, 1643, in-4°. Le succès de cette relation fut tel qu'il s'en fit trois autres éditions en 1650, 1651 et 1681. Cette dernière est en langue flamande. Boucher de la Richarderie (*Bibliothèque universelle des voyages*, t. 1er, p. 211) dit qu'il n'a pu découvrir aucune de ces éditions. Il n'a mentionné qu'une autre publication faite à Rouen, par le libraire Jean Wite, lequel ayant recueilli des observations manuscrites des sieurs Fermanel et Fauvel sur leur voyage, les fit imprimer en 1665, in-4°, en y ajoutant ce qui lui parut être le plus intéressant dans le voyage de Stochove. L'auteur de l'article de Fermanel, cité plus haut, a donné une analyse sommaire de ce voyage. On doit à Stochove un autre ouvrage : *l'Ottoman, ou l'Abrégé des vices des empereurs turcs, depuis Ottoman Ier jusqu'à Mahomet IV, à présent régnant*. Ce livre, fort mal écrit, ainsi que le *Voyage du Levant*, est tiré en grande partie de l'*Histoire de Chalcondyle*. « N'y ayant, dit l'au-« teur, adjousté du mien que sous le règne des « derniers empereurs. Il invite les princes chré-« tiens à employer toutes leurs forces pour ex-« tirper la race othomane hors de la terre.... « Pour cela, il ne faut point attendre qu'ils joi-« gnent leurs forces ensemble; car cela est plus « à souhaiter qu'à espérer, mais que chaque « prince les attaque de son côté, » etc. Stochove fut plusieurs fois consul dans sa ville natale. On ne connaît pas la date de sa mort. Z.

STOCK (le bienheureux Simon), général de l'ordre du Carmel, né, au 12e siècle, dans le comté de Kent, n'avait que douze ans quand il abandonna le monde et fixa son séjour dans le creux d'un chêne, d'où lui fut donné le nom de *Stock*. A son retour de la croisade, Richard lord Gray ramena quelques ermites du Carmel et les établit dans le bois d'Aylesford. Simon les sollicita de l'admettre parmi eux. Dès qu'il en eut reçu l'habit, il alla faire ses études à Oxford et se distingua par la rapidité de ses progrès dans les saintes lettres. L'éclat de ses talents et sa piété lui méritèrent l'estime de ses supérieurs, qui le choisirent, en 1215, pour remplir les fonctions de vicaire général de l'ordre. Simon se rendit à Rome, en 1226, chargé de repousser les attaques dont l'institut était l'objet, et il eut le bonheur d'obtenir du saint-siége la confirmation de la règle du bienheureux Albert (*voy.* ce nom). Après avoir passé plusieurs années à Rome, uniquement occupé des intérêts de son ordre, il alla dans la Palestine visiter des frères du Carmel. Il assistait, en 1237, au chapitre dans lequel ces religieux prirent la résolution de se retirer en Europe, pour se soustraire à l'oppression des Sarrasins. Le plus grand nombre se dirigèrent sur l'Angleterre, où Simon les suivit en 1244. Bientôt après, Alain, général de l'ordre, ayant donné sa démission, Simon fut élu pour lui succéder dans ce poste important. Il obtint du pape Innocent IV une nouvelle confirmation de la règle du Carmel et, en 1251, fit placer cet ordre sous la protection spéciale du saint-siége. C'est à la même année que les historiens rapportent l'institution de la confrérie du *Scapulaire*, établie pour honorer d'une manière spéciale la mère de Dieu. On dit qu'elle doit son origine à une vision du bienheureux Stock, regardée comme fabuleuse par

(1) Les ouvrages suivants appartiennent aussi à Stocchi, qui les composa pour accréditer son imposture : 1° *De rebus fortiter gestis a Johanne II, Cala, auctore J. Bonatio*, Heduæ, 1509; 2° *Processus vitæ B. Joh. Cala, auctore Martino Schener ejus contubernale*, Tifer vel Dantona, 1643; 3° *Vita gestaque B. Joh. Cala descripta a D. Angelo Primo cisterciensi*, manuscrit; 4° *Tractatus Lucii de Donato, de spiritu prophetiæ B. Joh Cala*, manuscrit; 5° *Opusculum D. J. Bonatii de prophetis sui temporis*, manuscrit.

le docteur Jean Launoy (1), mais défendue par un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels il suffira de citer les PP. Théoph. Raynaud et Cosme de Villiers (2). L'office et la fête du Scapulaire ont été approuvés par le saint-siége, et cette confrérie est très-répandue dans tous les pays catholiques. Pendant vingt ans que Simon resta chargé du gouvernement du Carmel, cet ordre prit un accroissement considérable, surtout en Angleterre, où il posséda jusqu'à quarante maisons. Malgré son grand âge, le pieux général voulut visiter les établissements de son ordre en France; mais en arrivant à Bordeaux, il tomba malade et mourut en 1265, le 16 mai, jour où l'Eglise honore sa mémoire d'un culte particulier. Outre des lettres et homélies, on a du bienheureux Stock : *Canones officii divini;* — un opuscule, *De christiana pœnitentia,* — et deux hymnes à la Ste-Vierge : *Flos Carmeli vitis* et *Ave, stella matutina.* On trouvera d'autres détails dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes et dans les *Vies des Pères* de Godescard, qui d'ailleurs, suivant son usage, a cité les meilleures sources. W—s.

STOCKDALE (Percival), littérateur écossais, né en 1736, au village de Branxton, dont son père était vicaire, acheva ses études à l'université de St-André. Il servit ensuite, dans l'armée anglaise, à Gibraltar et dans l'île de Minorque; mais, lassé de la profession des armes, il entra dans les ordres sacrés, et il exerça quelques fonctions ecclésiastiques. Mais bientôt le goût des voyages le conduisit en Italie. De bonne heure, il avait cultivé la poésie : à dix-huit ans, il avait traduit en vers anglais une élégie de Cornelius Gallus; il avait fait imprimer, en 1765, deux petits poëmes de circonstance, *Churchil disséqué, dédié à la minorité*, et les *Constituants,* au sujet d'une élection de députés. Une traduction de l'*Aminte* du Tasse, qui parut en 1770, peu de temps après son retour d'Italie, obtint les éloges de Johnson et Hawkesworth et commença la réputation de son auteur. Les libraires alors vinrent lui faire leur cour. En 1775, un poëme intitulé *le Poëte* attira particulièrement l'attention. Le *Critical Review* le compta, vers cette époque, au nombre de ses rédacteurs. Stockdale venait de mettre au jour quelques sermons contre le luxe et la dissipation, et sur la bienveillance universelle, lorsqu'il fut nommé aumônier du vaisseau de guerre *la Résolution*. Ce fut pendant les trois années qu'il occupa cette place qu'il composa six *Sermons aux gens de mer*. Il publia, en 1778, in-8°, *Recherches sur la nature et les vraies lois de la poésie,* renfermant une défense particulière des écrits et du génie de Pope contre le docteur Wharton. Le succès de cet ouvrage et celui d'une *Vie du poëte Waller,* confirmé par le suffrage de Gibbon, de Burke et de Johnson, persuadèrent malheuresement à Percival Stockdale qu'il était appelé dès lors à tenir le sceptre de la critique et à dispenser les réputations littéraires : aussi se montra-t-il profondément offensé lorsqu'il vit les principaux libraires de Londres fixer leur choix sur Samuel Johnson pour la composition de notices biographiques dont on voulait enrichir une édition nouvelle des poëtes anglais. Jamais il ne pardonna à quelques-uns de ces libraires une préférence qu'il ne pouvait comprendre et qu'il appelait une *étrange bévue*. Les observations qu'il eut occasion de faire pendant quelque temps qu'il fut gouverneur du fils aîné de lord Craven lui fournirent l'occasion d'un opuscule qu'il publia en 1782, sous ce titre : *Examen de cette question importante* : « Laquelle est « préférable de l'éducation publique ou de l'édu- « cation particulière? » Il était depuis deux ans ministre d'Hinckworth, en Hertfordshire, lorsque le chancelier Thurlow lui donna la cure de Lesbury, en Northumberland, à laquelle fut jointe plus tard celle de Long-Houghton. Un de ses amis appelé Matha, consul à Alger, lui ayant persuadé que l'air de ce climat convenait mieux à sa santé, il n'hésita pas à partir. Il fit, en Espagne et sur la côte de Barbarie, des recherches savantes, dont il réunit les résultats pour en former une description fort étendue de Gibraltar. De retour en Angleterre, il allait livrer cet ouvrage à l'impression, lorsqu'à l'occasion de quelque contrariété nouvelle, il jeta au feu son manuscrit, en se promettant de dérober désormais au public le fruit de ses veilles. Ce fut cependant après qu'il eut pris cette résolution qu'il occupa de lui plus que jamais le public : il fit imprimer, en 1807, un cours de *Leçons* (lectures) *sur les mérites respectifs des plus grands poëtes anglais,* et en 1809, des *Mémoires* sur sa vie. Un choix de ses poésies parut en 1808, 1 vol. in-8°. Stockdale mourut le 11 septembre 1811. Si sa vanité lui avait fait quelques ennemis, en revanche il était pénétré d'un profond sentiment de religion, qui anime fréquemment son style; son âme était compatissante. Il ne pouvait supporter les traitements barbares qu'on voit trop souvent exercer envers les animaux. Un de ses écrits est dirigé contre le spectacle cruel et dangereux des *combats de taureaux*. On prétend que c'est lui que la célèbre romancière miss Burney a voulu peindre dans le personnage de Bilfield de sa *Cecilia*. Aux ouvrages que nous avons cités, il faut ajouter : 1° les *Antiquités de la Grèce*, traduit de Lambert Bos, 1772; 2° les *Institutions des peuples anciens,* traduit de Sabbathier, 1776; 3° *Essai sur la misanthropie,* 1680; 4° les *Bords du Wear* et l'*Ile invincible,* poëmes. Vers l'an 1771, il fut éditeur de l'*Universal Magazine*, et

(1) J. de Launoy : *De Simonis Stochii viso et de scapularis sodalitate*, Leyde, 1642; Paris, 1653 et 1663, in-8°.

(2) Le P. Théoph. Raynaud a réuni tous les témoignages en faveur de la vision de Stock, dans le *Scapulare Marianum illustratum et defensum*, inséré dans le tome 7 du recueil de ses *Œuvres*; et depuis le P. Cosme de Villiers les a reproduits dans la *Biblioth. carmelitana*, à l'article *Stock*, t. 2, p. 753. *Voyez* aussi le savant traité du pape Benoît XIV : *De canonisatione sanctorum*, t. 4, part. 2, cap. 9, p. 74.

dans l'été de 1779, plusieurs lettres politiques, dues à sa plume, furent insérées, avec la signature d'*Agricola*, dans le *Public Advertiser*. L.

STOCKLER DE BORJA GARÇAO (François de), baron *de Lavilla de Praia*, général et mathématicien portugais, né à Lisbonne en 1759, mort le 6 mars 1829, dans le royaume de l'Algarve, fut un des premiers élèves de l'académie royale de la marine, fondée en 1779, et passa de cette école à l'académie de Coïmbre. Il devint ensuite professeur de mathématiques à l'académie de la marine, emploi qu'il remplit avec un succès qui lui ouvrit bientôt l'académie royale des sciences de Lisbonne, dont il fut longtemps secrétaire. Entré plus tard dans l'administration, il y occupa des places élevées, mais qui n'interrompirent point ses travaux littéraires et scientifiques. Il publia successivement un grand nombre d'écrits sur des sujets divers, et cependant tous recommandables à différents titres. Nous en citerons quelques-uns : *Traité élémentaire de la méthode des limites; Mémoire sur le calcul des fluxions et sur le produit d'un nombre infini de facteurs; Eloges historiques, poésies lyriques* (1 vol., imprimé à Londres); *Essai historique sur l'origine et les progrès des mathématiques en Portugal* (imprimé à Paris en 1819); *Traité sur la méthode inverse des limites, ou Théorie générale du développement des fonctions logarithmiques* (Lisbonne, 1824); *Eléments du droit des sociétés politiques* (Lisbonne, 1827). Stockler prit une grande part aux travaux de la commission chargée de rédiger un nouveau code militaire. Il était membre de plusieurs académies, ainsi que de la société royale de Londres et de la société philosophique de Philadelphie. F—a.

STOCKMANS (Pierre), jurisconsulte belge, né à Anvers en 1608, fut successivement professeur en droit à Louvain, conseiller à la cour souveraine de Brabant, assesseur à la chambre mi-partie de Malines, membre du conseil privé, maître des requêtes, garde des archives, premier intendant de la justice militaire et souvent député aux diètes de l'Empire pour le cercle de Bourgogne; il mourut à Bruxelles le 7 mai 1671. Stockmans avait publié, en 1641, sous le titre de *Somnium Hipponense*, une fiction où il est transporté en songe au milieu d'un concile, devant lequel Jansénius est conduit en criminel par des jésuites qui veulent le faire condamner. Mais St-Augustin, assisté de St-Prosper et de St-Fulgence, après avoir examiné les raisons pour et contre, prononce que l'évêque d'Ypres a été le fidèle interprète de sa doctrine. L'ouvrage fit beaucoup de bruit; l'auteur n'en ayant pu être découvert, on dut se borner à une sentence contre le livre, qui fut réimprimé la même année 1641, sous ce titre : *Conventus Africanus, seu disceptatio judicialis apud tribunal præsidis Augustini, enarratore Artemidoro*. Ce livre fut mis à l'index, et on l'attribua d'abord à Libert Fromond ou à Ignace Huart. Les autres ouvrages de Stockmans sur la même matière sont : 1° *Parallelum Sti Augustini, Jansenii et Calvini*, 1641, in-4°, pour établir, contre le P. Deschamps, la différence des sentiments de Jansénius et de ceux de Calvin; 2° *Vertumnus*. Ce sont des dialogues où l'auteur tourne en ridicule le P. Paludanus, augustin, qui, après avoir approuvé et défendu le livre de l'évêque d'Ypres, en avait ensuite souscrit la condamnation et attaqué la doctrine. On a du même différents ouvrages dont le sujet appartient spécialement aux emplois qu'il avait remplis : 1° *Jus Belgarum, circa bullarum pontificiarum receptionem*, dont l'objet est de justifier, par l'exemple de tous les Etats catholiques, la nécessité du *placet* ou lettres patentes, pour tous les rescrits, bulles, etc., émanés de la cour de Rome; 2° *Defensio Belgarum contra evocationes ad peregrina negotia*. L'objet de ce livre est de démontrer que les évêques ne doivent pas être traduits hors de leur province pour être jugés devant un tribunal étranger. 3° *Deductio ex qua probatur non esse jus devolutionis in ducatu Brabantiæ;* 4° *De jure devolutionis adversus Franciæ reginam*. Ces deux écrits furent mis à l'index en 1654. 5° *Tractatus de jure devolutionis*. Ces trois derniers ouvrages regardent les droits réclamés par Marie-Thérèse, reine de France, sur le Brabant; ils sont dirigés contre les prétentions de Louis XIV et particulièrement contre Joly, conseiller au Châtelet de Paris. Il y a une collection de tous les écrits de Stockmans, publiée à Bruxelles, en 1686-1700, in-4°. L'autorité de ce jurisconsulte est encore d'un grand poids dans les tribunaux des Pays-Bas. T—d.

STOCKS (Jean-Edgard), médecin anglais, naquit en 1822; et, destiné de bonne heure à l'art de guérir, il fit ses études à l'université de Londres. Il se distingua par son zèle et son intelligence; et il s'appliqua spécialement à la botanique. Ayant obtenu un emploi au service de la compagnie des Indes, il fut chargé d'une mission scientifique dans des portions peu connues de l'immense empire britannique; il parcourut le Scinde et le Belouchistan, s'occupant surtout d'étudier la flore de ces pays; et il revint avec une riche moisson de plantes nouvelles. Il débarqua en Angleterre à la fin de 1853; et il se proposait de publier les résultats de ses travaux; mais les fatigues qu'il avait eu à subir dans ces climats brûlants avaient porté à sa santé un tort irréparable. Il succomba au mois de septembre 1854, à la fleur de son âge, laissant des regrets unanimes, et sans avoir pu rendre à la science les services d'une importance réelle qu'elle avait le droit d'attendre de lui. Z.

STODART (James), métallurgiste anglais et fabricant d'instruments de chirurgie à Londres, s'est fait connaître par les perfectionnements qu'il a introduits dans la fabrication de l'acier et par divers projets relatifs à la métallurgie. Il était

arrivé de l'Inde des échantillons d'un métal factice fabriqué par les indigènes, et appelé *wootz*. A la demande de plusieurs savants, Stodart en fit l'analyse, en découvrit les éléments et parvint à obtenir des produits bien supérieurs à tous ceux qu'on possédait encore; il en fit, avec le plus grand succès, usage pour la fabrication d'instruments chirurgicaux. Il eut pour ces travaux le concours de sir Humphrey Davy, et il seconda ce savant illustre dans une série d'expériences sur la production des phénomènes électriques. Il prit également part à des recherches faites par le chimiste Faraday sur les alliages produisant le meilleur acier; et ils publièrent en commun plusieurs mémoires sur cette question intéressante. Stodart avait été, en 1821, élu membre de la Société royale. Il continuait le cours de ses recherches, lorsque la mort vint le frapper, le 11 septembre 1823, à Edimbourg, où il avait fait un voyage. Z.

STODART (sir John), jurisconsulte anglais, né en 1773, à Londres, était fils d'un officier de marine. Après avoir fait à Salisbury, ville où son père s'était transporté, des études où il montra beaucoup d'intelligence, il entra, en 1790, à l'université d'Oxford. Il avait d'abord paru vouloir se destiner à l'Eglise; mais il préféra ensuite le droit; et, en 1801, il fut reçu docteur. L'étude de la jurisprudence ne l'empêchait pas de s'occuper de littérature; il fit paraître, en 1796 et 1798, des traductions de deux tragédies de Schiller (*Fiesque* et *Don Carlos*). Admis, en 1801, dans le collége des avocats, il mit au jour, la même année, deux volumes intitulés *Remarques sur l'aspect du pays et sur les usages en Ecosse, pendant les années* 1799 *et* 1800. La recommandation de sir William Scott lui fit obtenir, en 1801, l'emploi d'avocat du roi et de l'amirauté à Malte; il passa près de quatre ans dans cette île. De retour en Angleterre, il continua de plaider auprès des tribunaux de Londres. Il s'occupait aussi avec ardeur de politique; et, après avoir inséré pendant deux ans des articles dans le *Times*, il devint, en 1812, directeur de ce journal célèbre. Son style énergique et clair, l'étendue et la variété de ses connaissances, l'à-propos de ses aperçus le placèrent à un rang distingué; il montra d'ailleurs une animosité violente et continuelle contre le gouvernement qu'avait alors la France: ce n'était pas un défaut aux yeux du public anglais. Il s'attira nécessairement beaucoup d'ennemis; mais *n'en a pas qui veut;* on lança contre lui des caricatures, des chansons; tout cela le faisait connaître, et le *Times* ne s'en trouvait pas plus mal. Vers la fin de 1816, il se brouilla avec les propriétaires du journal, qui ne voulurent plus continuer une guerre à outrance contre l'ex-empereur tombé du trône et captif à Ste-Hélène. Il voulut fonder une feuille, *le Nouveau Temps*, mais cette entreprise n'eut aucun succès. Stodart rentra alors au barreau; et, en 1826, il fut nommé premier juge (*chief-justice*) à Malte. Il revenait ainsi, mais avec un grade plus élevé, dans le pays où il avait déjà passé quelques années. Cette fois, son séjour fut de treize ans. A son retour, il vécut dans la retraite, s'occupant toutefois des questions qui avaient rapport à la jurisprudence et s'intéressant vivement à la réforme de la législation britannique. Il était un des plus anciens membres de la *Société pour l'amélioration de la loi*. Une *Introduction à l'histoire générale* et un *Traité de grammaire universelle, ou de la science du langage*, forment deux mémoires insérés dans l'*Encyclopédie métropolitaine*, et qui ont été tirés à part. Ils attestent la variété et la solidité de ses connaissances, ainsi que la *Carte administrative, statistique et commerciale du Royaume-Uni, d'après les documents officiels*, qui, publiée en 1843, était le résultat de longues recherches. Sir John Stodart mourut le 16 juin 1856. Lord Brougham prononça son éloge dans la première réunion de la *Société pour l'amélioration de la loi* qui eut lieu après ce décès. Z.

STOEFLER. *Voyez* Stoffler.

STOELLER. *Voyez* Steller.

STOERK (Antoine, baron de), médecin de la cour de Vienne, naquit dans la petite ville de Soulgau, en Souabe, le 21 février 1731, de parents pauvres. Les ayant perdus dans sa première enfance, il fut élevé dans la maison des indigents à Vienne, où il trouva des amis et des bienfaiteurs. Il se voua ensuite à l'étude des lettres, prit, en 1752, le grade de maître ès arts; et, après avoir subi devant la faculté de médecine un examen rigoureux, il obtint, en 1757, des mains de Van Swieten, le diplôme de docteur. Il eut bientôt une clientèle très-étendue, et fut nommé médecin de la cour en 1760. La carrière brillante qu'il parcourut depuis lui fut surtout ouverte par l'estime de l'impératrice Marie-Thérèse, qu'il guérit, en 1767, de la petite vérole. Depuis ce moment, il fut élevé aux premiers emplois de sa profession, et fut en outre nommé conseiller aulique et baron. Successeur de Van Swieten, Stoerk a puissamment contribué aux progrès de l'art de guérir. Il mourut le 11 septembre 1803, laissant une fortune d'un demi-million de florins. On lui doit surtout la découverte de propriétés utiles dans quelques plantes vénéneuses. Voici la liste de ses écrits: 1° *Dissertatio de conceptu, partu naturali, difficili et præternaturali*, Vienne, 1758, in-4°; 2° *De Cicuta libellus* I *et* II, *cum supplem.*, Vienne, 1761, in-8°; traduction allemande par L.-J. Neyder, ibid., 1764, in-8°; 3° *Libellus de Stramonio, Hyoscyamo, Aconito*, ibid., 1762, in-8°; traduction allemande, Zurich, 1763, in-8°; 4° *De Colchico*, Vienne, 1763, in-8°; traduction allemande par S. Schinz, Zurich, 1764, in-8°; 5° *Libellus de flammula Jovis*, Vienne, 1769, in-8°; traduction allemande, Francfort, 1769-1778, in-8°; Nuremberg, 1770, in-8°; 6° *De usu Pulsatillæ*

*nigricantis*, Vienne, 1771, in-8°; en allemand, Leipsick, 1771, in-8°. Ces divers traités ont été traduits en français par Lebègue de Presle. 7° *Libellus, quo continuantur experimenta et observationes circa nova medicamenta*, Vienne, 1765, in-8°; 8° *Annus medicus, quo sistuntur observat. circa morbos acutos et chronicos*, Vienne, 1760-1761, in-8°; continué par H.-J. Collin (*voy.* ce nom); 9° *Instituta facultatis medicæ Vindobonens.*, ibid., 1775, in-8°; traduction allemande par P.-J. Ferro, ibid., 1785, in-8°; 10° *Instruction médicinale-pratique pour les médecins des armées et de la campagne des Etats autrichiens*, 2 tomes, Vienne, 1776 (en allemand); traduit en latin par J.-M. Schosulan, ibid., 1777; 3e édition, 1791, in-8°. 11° avec J.-M. Schosulan, J.-F. et N.-J. Jacquin, la *Pharmacopœa Austriaca provincialis emendata*, Vienne, 1794, in-8°. Z.

STOEVER (Jean-Hermann et Didier-Henri), deux frères, historiens allemands, dont le cadet a, tout en gardant l'anonyme, exercé, pendant vingt-neuf ans, une influence puissante sur l'opinion publique, non-seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe entière. Ils étaient nés tous les deux à Verden, l'un le 10 février 1764, l'autre le 19 juillet 1767. L'aîné fut, depuis 1783 jusqu'en 1786, collaborateur de Schirach au journal politique, et pendant quelques années rédacteur du *Courrier* d'Altona; enfin, recteur au gymnase de Buxtehude, où il mourut le 24 février 1792. Il publia divers ouvrages historiques, sans se nommer sur le titre. Quand il quitta Schirach, en 1786, son frère Didier-Henri prit sa place, et fut, jusqu'en 1793, le principal corédacteur du journal politique. Il prit, en 1788, le grade de docteur en philosophie à l'université de Helmstadt, après avoir fait une dissertation *De historia studii historici in Dania, et de præcipuis rerum Danicarum historicis*. En 1793, on lui confia la rédaction du *Correspondant impartial de Hambourg*, dont sa prudence fit la prospérité. Il en resta chargé jusqu'à sa mort, arrivée le 13 avril 1822. Stoever n'avait jamais exercé de fonctions; mais il se fit donner, en 1810, le titre de conseiller de légation du duc de Meklenbourg. Il fut aussi nommé chevalier de l'ordre de Wasa. On lui doit une *Vie de Linné*, 2 vol. in-8°; une collection des lettres de ce naturaliste, en latin, 1 vol. in-8°; et l'ouvrage suivant en allemand : *Notre siècle, ou Tableau des choses remarquables et des hommes les plus célèbres, manuel de l'histoire moderne*, Altona, 1791, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a du mérite, est attribué par quelques personnes à son frère. S—L.

STOFFLER ou STOEFFLER (Jean), en latin *Stofflerinus*, astronome allemand, était né le 10 décembre 1452 (1), à Justingen, dans la Souabe, de parents obscurs. Son goût le porta de bonne heure vers l'étude des mathématiques. Il continua les Ephémérides de Regiomontanus (Muller) depuis 1482, et se fit bientôt connaître avantageusement en Allemagne. En 1499, il se trouvait à Ulm; il offrit au sénat de cette ville de nouvelles Ephémérides calculées pour les vingt années suivantes. Nommé professeur de mathématiques à l'académie de Tubingen, Stoffler remplit cette place avec beaucoup de succès et eut la satisfaction de voir ses leçons suivies par une foule d'élèves. Il fut l'un des astronomes qui s'occupèrent de la réformation du calendrier, et il adressa son travail au concile de Latran; mais la gloire d'attacher son nom à cette utile opération était réservée à un autre astronome. Cependant si, comme on l'assure, il proposa de retrancher dix jours pour rectifier l'erreur introduite par Sosigènes dans le calendrier Julien (*voy.* Sosigènes), Stoffler avait trouvé le moyen qui fut adopté depuis (*voy.* Grégoire xiii). Mais rien ne contribua plus que ses Ephémérides à étendre la réputation de notre astronome. A la tête de celles qu'il publia pour l'année 1524, il annonça que, par suite de la conjonction des grandes planètes, il arriverait, le 20 février, une inondation qui, sans le moindre doute, bouleverserait la surface de la terre. Stoffler ne continua pas moins ses calculs pour les années suivantes; mais la frayeur ne raisonne pas. En vain les prédicateurs essayèrent de démontrer, par les textes des livres saints, l'impossibilité d'un nouveau déluge; en vain les princes firent démentir les sinistres pronostics de Stoffler (*voy.* Nifo); chacun était occupé de pourvoir à sa sûreté; les uns cherchaient un asile sur le sommet des montagnes les plus élevées, d'autres se procuraient des barques pour s'y réfugier avec leurs familles. Enfin le mois de février arriva; malgré la conjonction des planètes, il fit très-sec. Stoffler se hâta d'expliquer la cause du démenti que ses calculs venaient de recevoir, et ses Ephémérides n'en eurent que plus de vogue (1). Outre les mathématiques et l'astronomie, il enseignait la géographie; il exécuta des cartes, des mappemondes, et fit construire, dans le château de Tubingue, une sphère dont un de ses élèves (Imsser, de Strasbourg) parle avec admiration. Il se rendit à Vienne, en 1530, pour assister à l'installation du professeur de mathématiques; et mourut le 16 février de l'année suivante, si l'on en croit Melch. Adam (*Vitæ viror. eruditor.*), à Blaubeuren, d'une maladie contagieuse. D'autres prétendent que Stoffler périt par suite de sa confiance dans l'astrologie. Ayant trouvé qu'il était menacé d'être tué par la chute d'un corps grave qui lui tomberait sur la

(1) Cette date est certaine, puisqu'on voit au bas d'un portrait de Stoffler gravé en 1531, qu'il était alors âgé de soixante-dix-neuf ans. C'est donc par erreur que Lalande place la naissance de Stoffler en 1454; et c'est sans doute par une faute typographique qu'on lit 1472 dans l'*Hist. de l'astronomie* de Delambre.

(1) On a dit que Stoffler avait annoncé la fin du monde pour l'année 1586; mais Bayle remarque très-bien que les calculs de cet astronome ne s'étendent pas jusqu'à cette époque, et explique la cause de l'erreur qui a fait attribuer cette prédiction à Stoffler.

tête, il résolut de rester chez lui pendant la journée, avec quelques amis qu'il pria de lui tenir compagnie. Mais une discussion s'étant élevée entre eux, il voulut la décider par un passage d'un auteur; et sur le mouvement qu'il fit pour prendre le volume dont il avait besoin, la planche chargée de livres lui tomba sur la tête. Il ne survécut que peu de jours à cet accident. Quoi qu'il en soit, Stoffler mourut dans un âge très-avancé; ses obsèques furent célébrées avec pompe, et on voyait à Tubingue son tombeau décoré de son portrait et d'un distique latin rapporté par Freytag (*Analect. litterar.*, p. 912). Parmi ses nombreux élèves, on cite Melanchthon et Munster auquel il permettait de copier tous ses ouvrages. Cette complaisance les a sauvés d'une destruction inévitable, puisque les manuscrits et les instruments de Stoffler furent détruits peu de temps après sa mort, dans un incendie. Parmi ses ouvrages, dont on trouvera la liste dans l'abrégé de la Bibliothèque de Gesner (*voy.* Fries), nous nous bornerons à citer : 1° des *Ephémérides*, depuis 1482, souvent réimprimées en Allemagne et en Italie, avec des retranchements et des additions. Les premières éditions sont rares : celle de Venise, 1522, in-4°, que nous avons sous les yeux, contient des calculs pour dix ans. Philippe Imsser en a publié la suite, depuis 1532 jusqu'à 1552, Tubingue, 1532, in-4°. Dans la dédicace, il nomme son maître l'*Archimède* de l'Allemagne. 2° *Tabulæ astronomicæ*, Tubingue, 1500, in-fol.; 3° *Elucidatio fabricæ ususque astrolabii*, ibid., 1513, in-4°; Paris, 1585, in-8°; Cologne, 1594, même format; 4° *Calendarium romanum magnum*, Oppenheim, 1518, 1524, in-fol., traduit en allemand. C'est le seul ouvrage de Stoffler que l'on puisse encore consulter utilement. L'édition d'Oppenheim, 1518, est très-remarquable sous le rapport de l'exécution typographique. 5° *Commentarius in Procli Sphæram; elucidatio fabricæ ususque astrolabii, et tabulæ astronomicæ*, Tubingue, 1534, in-fol. Outre l'ouvrage de Melch. Adam, déjà cité, on peut consulter sur Stoffler le *Dictionnaire* de Bayle. L'article que Delambre lui a consacré, dans l'*Histoire de l'astronomie du moyen âge*, p. 373, est instructif, mais incomplet. Jean-Fred. Wahl a publié : *Programma singularia nonnulla de insigni quondam mathematico J. Stoeflerino proponens*, Giessen, 1743, in-4°. W—s.

STOFFLET (Nicolas), général vendéen, était fils d'un meunier de Lunéville, où il naquit en 1751. Il servit pendant quinze ans dans le régiment de Lyonnais, y fut caporal de grenadiers et eut le bonheur de sauver la vie à son colonel, le comte de Colbert Maulevrier, dans un péril imminent. Ce gentilhomme, par reconnaissance, l'emmena dans ses terres en Anjou et en fit son garde-chasse général. En mourant, il le recommanda à son fils, qui eut pour lui les mêmes égards. Stofflet vécut ainsi, fort content de son sort, jusqu'au temps de la révolution, dont les excès l'indignèrent. Connu dans le canton par sa bravoure et son activité, il fut choisi pour chef, le 11 mars 1793, par quelques jeunes gens de Maulevrier et des environs. Sa troupe s'étant grossie, il se joignit à Cathelineau pour attaquer Chollet, et cette ville, quoique défendue par une assez nombreuse garnison, ne put résister à l'impétuosité des royalistes. Après avoir combattu vaillamment à la journée de Fontenay, le 24 mai suivant, Stofflet fut nommé commandant de cette ville, et il ne la quitta que pour aller au-devant du général républicain Ligonier, qui menaçait Chollet. S'étant avancé jusqu'à Vihiers, il s'empara de ce poste et ne céda qu'à une extrême supériorité de nombre. Quelques jours après, il se trouva à l'attaque de Saumur et fut chargé, avec les Angevins, d'occuper les hauteurs, afin de contenir le château. Au mois de juillet 1793, il rejoignit Lescure à Chollet. Voulant attaquer Westermann, posté sur les hauteurs de Montgaillard, où il était difficile d'arriver jusqu'à lui, Stofflet proposa de faire marcher l'armée par la route de Maulevrier à Châtillon; mais cette route était sous le feu de l'ennemi. Lescure combattit vivement sa proposition, et, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, il s'écria : « Que « ceux qui veulent périr suivent Stofflet; pour « moi, je prends une route opposée. » Tous les soldats quittèrent Stofflet, et lui-même se vit contraint de suivre Lescure. On surprit les républicains en plein jour : Stofflet tourna leur position, coupa leur retraite et les mit dans la déroute la plus complète. Le 15 juillet, il fut nommé par les chefs vendéens major général de l'armée catholique et royale. Le 14 septembre de la même année, de concert avec d'autres chefs, il attaqua le corps de Santerre (*voy.* ce nom) à Doué et fut frappé d'un coup de feu à la cuisse (c'est la seule blessure qu'il ait reçue dans plus de cent combats). Le 15 octobre, les républicains ayant attaqué Châtillon, Stofflet se trouva enveloppé par l'ennemi : sautant à bas de son cheval, il gagna un champ voisin, fut arrêté par des chasseurs et se dégagea à coups de sabre. Dans la sanglante et malheureuse bataille de Chollet, il attaqua l'aile gauche des républicains avec la Rochejaquelein : déjà il s'était emparé de leur artillerie, lorsque, par une manœuvre habile, le général républicain Haxo parvint à le tourner et reprit tout ce qui était au pouvoir des Vendéens. Stofflet passa la Loire avec l'armée royale, et le 26 octobre, il eut la plus grande part à la victoire obtenue sur le général Léchelle, près de Laval, en se glissant avec sa troupe derrière les colonnes ennemies. Il eut un cheval tué sous lui dans la mêlée et ne cessa de combattre qu'après avoir achevé la défaite des républicains. Il suivit ensuite l'armée royale à l'attaque de Granville et dans sa marche en Bretagne. Quand les malheureux Vendéens, battus et désespérés, mé-

connurent la voix de leurs chefs, Stofflet seul conserva de l'ascendant sur cette multitude en désordre; Talmont étant près de s'éloigner, il se met à la tête d'un piquet de cavalerie, court au rivage et trouve le prince sur le point de s'embarquer avec l'abbé Bernier; il l'empêche de se déshonorer, le ramène à l'armée et suspend le bras des Vendéens prêts à l'égorger. A la bataille qui fut donnée sur la route d'Antrain, en avant de Dol, Stofflet, qui avait en tête le général Marceau et qui fut mal secondé, résista faiblement : un brouillard extraordinaire s'étant élevé des marais qui entourent Dol, il se vit obligé de se retrancher dans un bois avec deux pièces de canon, fut repoussé par les républicains et, manquant de cartouches, regagna Dol avec les fuyards. Le combat ayant recommencé le lendemain, il repoussa deux fois l'ennemi, qui toujours revenait à la charge. A l'attaque du Mans, le 12 décembre, après avoir combattu vaillamment à côté de la Rochejaquelein, voyant que tout était désespéré, il donna lui-même l'exemple de la fuite. Il suivit bientôt après la Rochejaquelein, repassa la Loire avec lui sur quelques planches liées à la hâte, et ces deux chefs se mirent à parcourir le haut Anjou, rassemblant les débris fugitifs du parti royaliste (*voy.* Rochejaquelein). A la nouvelle de la mort de ce général (27 janvier 1794), Stofflet parut peu touché, et il s'empara du commandement, que personne n'osa lui disputer. Impatient de se signaler dans ce nouveau poste, il se hâta d'attaquer Chollet, défendu par le général Moulin, à la tête de 5,000 hommes et de 9 pièces de canon : le 10 février, il y entra triomphant; mais s'étant avancé jusque sur la route de Nantes, il fut repoussé et forcé de regagner les hauteurs de Nuaillé. Son infatigable activité ne cessa de harceler les républicains, qui furent contraints d'évacuer Chollet, laissant une quantité d'effets précieux au pouvoir des royalistes. Stofflet resta ainsi en possession de tout le pays qu'avait occupé la grande armée catholique, et le 11 mars, il prit, à St-Aubin de Baubigné, un arrêté qui déclarait soldats du roi tous les habitants de l'Anjou et du haut Poitou : depuis quinze jusqu'à cinquante ans, tous eurent ordre de suivre l'armée, sous peine de mort. Ne voulant point s'exposer à la rivalité des nobles, il choisit la plus grande partie de son état-major parmi les paysans. Ce fut alors qu'il commença une correspondance avec Charette, et que, déterminé par l'influence du curé de St-Laud, il l'engagea à combiner leurs forces. Il reçut ensuite Charette à Beaurepaire, et tous deux se concertèrent avec Marigny pour chasser les républicains des bords de la Loire. On assure que, dès ce temps, les deux généraux vendéens méditèrent la perte de Marigny, dont l'influence leur faisait ombrage. Cependant ils signèrent avec lui, à Jallais, l'engagement de ne jamais séparer leurs opérations. Peu de temps après, Marigny ayant fait, avec ses seules forces, une tentative sur la Chataigneraie, le conseil de guerre le condamna à mort, et Stofflet, chargé de l'exécution de ce cruel arrêt, envoya une compagnie de chasseurs pour le saisir au château du Saulier, promettant une récompense au nommé Barbot, qui les commandait, s'il parvenait à l'arrêter; celui-ci ne réussit que trop dans sa mission, et Marigny fut impitoyablement fusillé (*voy.* Marigny). On imputa aux conseils de Bernier ce crime, qui flétrit si malheureusement les lauriers de Stofflet. Ce fut peu de jours après ce funeste événement que, de concert avec Charette, il attaqua St-Florent, et que, dans le moment décisif, il éloigna sa troupe, de peur, a-t-on dit, de procurer à son rival un triomphe trop brillant. Il en fut encore à peu près de même à l'attaque de Chalans, où il arriva trop tard. A la tête d'une centaine de ses chasseurs, il rallia les fuyards et, les forçant de faire face à l'ennemi, les préserva d'un carnage complet. S'étant alors séparé mécontent de Charette, il regagna le haut pays et fixa son quartier général à la Merozière, où il convoqua un conseil qui nomma Bernier commissaire général de l'armée catholique. Dès lors Stofflet se laissa entièrement conduire par les conseils de cet ecclésiastique, et au travers d'une foule de mesures oppressives, on ne peut nier qu'il ne fit prendre à l'insurrection de l'Anjou un caractère imposant. Il y réunit tout le territoire qui avait été soumis à Marigny, voulut y établir une sorte d'administration et créa un papier monnaie, dont il fit mettre pour six millions en circulation, forçant les habitants à le recevoir. De pareilles décisions, prises sans l'avis des autres chefs, mécontentèrent excessivement Charette; il manda Stofflet à son quartier général, pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite, et prononça la nullité de toutes ses opérations. Le curé de St-Laud, à son tour, répondit, au nom de Stofflet, avec beaucoup de violence au manifeste publié par Charette, et la division des deux royalistes, signe précurseur de leur ruine, éclata sans retour. Ce fut à cette époque (fin de 1794) que Charette traita de la paix avec les républicains, et que Stofflet résolut à lui seul de continuer la guerre. Cependant à la fin il fallut céder à la nécessité et traiter aux mêmes conditions que Charette. Seulement Stofflet insista, par ses envoyés à Nantes, sur l'entier remboursement des bons royaux, ce qu'ils ne purent obtenir. Il eut alors le chagrin de voir ses principaux officiers l'abandonner pour s'attacher à Charette et faire partie de l'armée du centre. Averti que, s'il ne se rendait point en hâte au château de la Jaunais, où se tenaient les conférences, Charette signerait sans lui et entraînerait une partie de l'armée d'Anjou, il partit accompagné de quelques officiers. Ayant appris en arrivant que le traité était conclu et que Charette était absent, il se crut joué, se mit en

fureur et s'éloigna au galop, en criant avec ses chasseurs : *Au diable la république! au diable Charette!* Le lendemain, il envoya un détachement de cavalerie pour arrêter Sapinaud, commandant de l'armée du centre, qui avait traité de son côté; mais heureusement ses soldats ne purent le trouver. Plus tard, il fit saisir Julien Prodhaume au milieu de sa division et donna ordre qu'on le traduisît à Maulevrier, où le conseil militaire le condamna à mort. Stofflet se proposait de punir ainsi tous ceux qui avaient manifesté l'intention de se réunir à Charette. Mais les républicains lui enlevèrent alors la plus grande partie de ses postes, et ce fut en vain qu'il tenta de soulever la masse des habitants de l'Anjou, ce fut en vain qu'il prononça la mort de tous ceux qui refuseraient de combattre sous ses ordres : il ne parvint à réunir par de tels moyens que 5 à 6,000 hommes, avec lesquels il tâcha de reprendre St-Florent, évitant prudemment une action générale contre un ennemi supérieur. Serré de près par la cavalerie d'élite, il eut recours à une ruse pour se dégager et parvint ainsi à déconcerter les plans de l'ennemi. Cependant, abandonné des chefs de la basse Vendée, il chercha à lier ses opérations avec celles des royalistes d'outre Loire, et il leur envoya deux députés, écrivant au général Canclaux pour lui dire qu'il se joindrait à la pacification des royalistes de Bretagne. Il demandait en conséquence que les républicains évacuassent l'Anjou. Canclaux ne lui accorda rien, si ce n'est la faculté de se rendre aux conférences de Mortagne, qui furent sans résultat. Stofflet s'enfonça alors dans la forêt de Vezin, qu'il abandonna presque aussitôt. Les colonnes républicaines la fouillèrent inutilement. Il combattit encore longtemps; mais enfin les envoyés de la convention s'étant adressés au curé de St-Laud, il y eut, le 2 mai 1795, une entrevue dans un champ près de St-Florent, et le traité fut arrêté sur les mêmes bases que celui de la Jaunais. Stofflet reçut deux millions pour les frais de la guerre. Il obtint 2,000 gardes territoriaux, soldés par le trésor public, et il promit de livrer son artillerie (1). Cet arrangement fait, il publia une adresse aux habitants de son arrondissement pour les engager à la paix. Peu de temps après, le marquis de Rivière, aide de camp du comte d'Artois, étant venu dans la Vendée pour chercher à réconcilier Charette et Stofflet, ce dernier y consentit et livra pour gage de la paix Delaunay, qui s'était réfugié près de lui et que Charette fit massacrer. Mais bientôt, mécontent de ne jouer qu'un rôle secondaire, il s'éloigna encore de son rival, et, le voyant disposé à recommencer les hostilités, il voulut à son tour entrer en négociations avec les républicains. Le général Hoche, lui ayant demandé une entrevue, il s'y rendit, et dans la conférence qui eut lieu près de Chollet, le 12 septembre 1795, il fit des protestations de soumission et même de zèle pour la république. Cependant, vers le mois de janvier 1796, s'étant laissé gagner par les pressantes sollicitations de Charette et des agents du comte d'Artois, qui le fit lieutenant général et chevalier de St-Louis, il se décida à recommencer la guerre; mais il ne trouva plus les mêmes dispositions dans les habitants de l'Anjou. Il fit une proclamation pour rappeler aux armes ses compagnons. « Volez au « combat, leur disait-il, je vous y précéderai; « vous m'y distinguerez aux couleurs que por- « tait Henri IV à Ivry. » Tous ses efforts ne parvinrent qu'à réunir 3 ou 400 hommes. Sa position devenant alors très-critique, il sollicita une entrevue du général Caffin. Dans cette conférence, on le rassura; mais le général Hoche était décidé à s'emparer de Stofflet, auquel il réservait le sort de Charette; il fut servi par des espions et des traîtres qui épiaient tous les mouvements du chef de l'Anjou. Par une marche nocturne, un détachement vint entourer la ferme où Stofflet s'était réfugié. Le chef de bataillon Loutil, qui demanda à s'y introduire, ayant répondu : *Royaliste*, les portes s'ouvrirent, et les républicains aperçurent Stofflet lui-même, avec deux aides de camp et trois domestiques; ils le sommèrent aussitôt de mettre bas les armes, et Loutil, avec un sergent et deux grenadiers, s'avança pour le saisir; il résistait de toutes ses forces, décidé à mourir en se défendant. Mais la lutte était trop inégale; il fut bientôt désarmé et lié, ainsi que son aide de camp Lichtenheim et Moreau, son fidèle domestique, qui n'avait pas voulu le quitter. Tous les trois furent conduits à Angers et traduits à la commission militaire, qui les condamna à mort. Ils se bandèrent mutuellement les yeux, s'embrassèrent et moururent avec courage le 23 février 1796. Le cri de *Vive le roi!* précéda leur dernier soupir. Stofflet était âgé de 44 ans. Cet homme courageux, né dans une condition inférieure de la société, n'était pas tout à fait dépourvu d'instruction. D'une extrême vivacité, il ne sut pas toujours contenir l'indignation que lui faisait éprouver toute espèce d'injustice, de vexation ou de lâcheté. Il fut d'abord sans ambition, n'ayant d'autre désir que de voir la cause de la monarchie triompher, et il ne pensa jamais à l'élévation que ce triomphe pouvait lui procurer. Il disait souvent que son bonheur serait de pouvoir reprendre sa bandoulière chez M. de Maulevrier, quand la royauté serait rétablie. Dans les derniers temps, le curé de St-Laud abusa indignement de sa franchise et de sa crédulité, et si ce transfuge ne le livra pas lui-même aux républicains, on ne peut du moins nier que dès lors il préparait sa défection (*voy.* Bernier). B—p.

(1) En faisant son accommodement avec les républicains, Stofflet exigea le rappel du comte de Colbert Maulevrier, son ancien seigneur, et sa réintégration dans ses biens.

STOKE (Mélis ou Émile), poëte chroniqueur

hollandais, florissait à Utrecht sur la fin du 13e et au commencement du 14e siècle. Il était prêtre et attaché au comte de Hollande, Florent V; c'est à lui qu'il a dédié son ouvrage, qui semble, d'après certains indices, avoir été commencé dès 1283. Cette chronique rimée s'étend depuis le comte Thierri Ier (885) jusqu'à la mort de Jean II (1305), ou à l'avénement de Guillaume III, auquel l'auteur adresse une allocution remarquable. Stoke paraît avoir traduit ou imité du latin quelque chronique conservée de son temps à l'abbaye d'Egmont, que ruinèrent les iconoclastes. Sa diction est pure, eu égard au temps; mais sa versification est irrégulière, traînante, négligée. Il y a lieu de douter que le commencement de l'ouvrage soit de la même plume que la fin. Stoke n'aurait mis la main à l'œuvre que du temps de Florent V, mort en 1296. Il faut pourtant, dans cette supposition, qu'il en ait coordonné le style, car il n'offre pas de disparate sensible. Cette chronique fut publiée, pour la première fois, par Janus Douza, en 1591. P. L. Spiegel fit les frais de cette édition (*voy.* Spiegel). Elle devint presque tout entière la proie des flammes, ce qui décida le libraire Vanwouw à en publier une deuxième à la Haye, en 1620. Ces deux premières éditions portent : *Chronique d'un anonyme.* Ce n'est que plus tard que Scriverius en découvrit l'auteur. Alors le savant antiquaire Corneille Van Alkemade en donna une troisième édition avec le nom de Stoke; elle est enrichie de savantes notes et ornée de portraits originaux des comtes de Hollande. Enfin l'aristarque hollandais Balthasar Huydecoper a laissé encore bien loin derrière lui son prédécesseur Alkemade, dans l'édition qu'il a publiée en 1772, 3 vol. in-8°. Le commentaire de Huydecoper est un trésor sans prix pour l'histoire et la philologie. On ne lira pas sans intérêt, sur Stoke, l'*Histoire de la langue hollandaise,* par A. Ypey, p. 333-342, et l'*Histoire de la poésie hollandaise,* par de Vries, t. 1, p. 7-10. M—on.

STOLBERG-STOLBERG (Frédéric-Léopold, comte de), naquit, le 7 novembre 1750, à Bramstedt, dans le Holstein, où son père, le comte Christian-Gunther, occupait une charge de grand bailli. Devenu, en 1756, grand maître de la maison de la reine de Danemarck, Sophie-Madeleine, veuve de Christian VI, auquel il était allié par sa mère, princesse de Mecklenbourg, Christian-Gunther transporta son domicile en Danemarck, passant l'hiver à Copenhague et l'été dans un château royal situé près de la mer et dans un des plus beaux sites de la Sélande. Ce séjour des premières années de Frédéric-Léopold ne fut pas sans influence sur son imagination et sa vocation poétiques. Christian-Gunther et son épouse, de la maison de Castell, en Franconie, s'attachèrent à développer dans le cœur de leurs enfants les qualités et les vertus qui les animaient eux-mêmes. Pendant que la charitable activité du comte améliorait le sort des paysans des terres de la reine, la comtesse, menant une vie retirée au sein même de la cour, puisait dans la lecture des meilleurs écrivains et dans la conversation d'un petit nombre d'amis, les leçons d'éducation qu'elle voulait donner à ses fils. Dans ce cercle choisi se trouvaient Klopstock et Cramer, Jean-Ernest Bernstorff, le premier des trois ministres de ce nom, et son digne neveu André Pierre, qui, en épousant depuis la fille aînée de la maison de Stolberg, en devint plutôt le fils que le gendre. Le comte Christian-Gunther mourut en 1765. Sa veuve continua de diriger sous ses yeux l'éducation de ses fils Christian et Frédéric-Léopold; mais en 1770, elle les envoya terminer leurs cours dans les universités de Halle et de Gœttingue. Homère devint leur auteur de prédilection, et ses poëmes le sujet principal de leurs études. Aussi bien Frédéric-Léopold, à la sortie de la dernière de ces écoles, fit-il la traduction en vers de l'*Iliade.* Quoique composée à la hâte au milieu des distractions de la cour et de la ville, cette traduction, qui n'est pas à l'abri de la critique sous le rapport de la versification, a cependant fait passer dans la langue allemande tout le feu de l'imagination et les grandes beautés du chantre d'Achille. S'il n'a pas rendu le texte avec toute la fidélité que réclame une langue qui, comme l'allemand, sait merveilleusement se plier aux tours de la phrase et de la pensée grecque, du moins il l'a rendu avec esprit, avec grâce, et dans un libre mouvement qui tient de l'inspiration originale. Vers cette époque, les deux frères, qui, depuis longtemps, avaient formé le projet d'un voyage en Suisse, l'exécutèrent en partie à pied avec Gœthe et Lavater. Ils traversèrent le pays des Grisons, sous la conduite du baron Ulysse de Salis; et après avoir visité le Milanais, le Piémont et la Savoie, ils revinrent à Copenhague. Ce fut peu après leur retour que le duc d'Oldenbourg, prince évêque de Lubeck, nomma Frédéric-Léopold son ministre plénipotentiaire en Danemarck. Celui-ci n'accepta ce poste que parce qu'il le mettait en rapport avec ses deux intimes amis le comte Bernstorff, son beau-frère, et le comte Holmer, ministre du prince évêque à Eutin, et que d'ailleurs ses occupations favorites n'en devaient que très-peu souffrir. Le mariage du comte Christian, en juin 1777, avec une comtesse de Reventlau, ayant fixé dans le Holstein les jeunes époux, amena l'heure de la séparation des deux frères. Bientôt la vue d'Agnès de Witzleben, que Frédéric-Léopold eut occasion de rencontrer à Eutin dans l'été de 1781, le fit songer à la formation d'un semblable lien : il le contracta le 11 juin 1782. Ses traductions d'Eschyle, plusieurs ouvrages dramatiques et un grand nombre de poésies datent de cette époque. Il révèle, dans ces dernières, tous les dons naturels et les qualités acquises de sa jeune compagne. Leur

bonheur fut troublé par la mort de leur sœur, la comtesse de Bernstorff. Le comte de Stolberg accepta, en 1785, un bailliage dans le pays d'Oldenbourg; mais avant d'entrer en fonctions, il fut chargé d'une mission assez importante de la part du duc auprès de la cour de Russie. Après s'en être acquitté, il vint s'établir à Neuenbourg, chef-lieu de son bailliage, avec toute sa famille. C'est là qu'il donna le jour à son ouvrage intitulé *l'Isle,* mélange de prose et de poésie, à ses idylles et à tant d'autres productions, dont une partie seulement a été livrée à l'impression. Mais un coup terrible vint subitement le frapper. La comtesse Agnès mourut le 17 novembre 1788. Christian accourut auprès de Frédéric-Léopold pour lui prodiguer ses consolations et l'emmener chez lui dans le Holstein. Il y passa l'hiver en partie et en partie à Altona, chez son ami le comte de Reventlow. Ce fut à cette époque que le prince régent de Danemarck le demanda au duc d'Oldenbourg, pour lui confier une mission du plus haut intérêt. La Suède venait d'attaquer la Russie, alors en guerre avec les Turcs. Catherine II ayant réclamé du roi de Danemarck les secours stipulés par leur traité d'alliance, une armée danoise ne tarda pas d'entrer en Suède. De son côté, la cour de Berlin, alliée de celle de Stockholm, menaça le Danemarck d'une invasion dans le Holstein; et cette invasion paraissait imminente au moment du départ du comte de Stolberg. L'orage se calma, et néanmoins sa mission dura plusieurs années. Il fit, à Berlin, connaissance avec la comtesse Sophie de Redern, qui demeurait chez sa sœur, épouse du comte de Fontana, envoyé de Sardaigne. Il l'épousa le 15 février 1790. Le comte de Stolberg avait toujours désiré de visiter l'Italie. Peu de temps après son mariage, il se mit en route avec son épouse, son fils aîné et le gouverneur de celui-ci, Nicolovius, depuis conseiller d'Etat du roi de Prusse. La relation de ce voyage, qui embrasse une grande partie de l'Allemagne, la Suisse, toute l'Italie, y compris la Sicile, formant quatre volumes, est un monument du goût et de l'imagination du comte. A la suite des brillants tableaux d'une nature grande et belle, viennent des observations pleines de justesse, et qui même, sous les rapports politiques, ont reçu presque toutes la sanction de l'expérience. Quelle mine inépuisable de trésors pour l'âme d'un poëte que le séjour de cette belle Italie, et surtout de la Sicile! Les souvenirs ne s'en effacèrent jamais de sa mémoire. C'est de cette île qu'il adressa à son vieil ami Ebert ses épîtres poétiques, auxquelles il donna le nom d'*Hespérides.* Elles sont insérées dans la description de son voyage. A son retour à Eutin, après dix-huit mois d'absence, il fut mis, par le prince évêque de Lubeck, à la tête du gouvernement, du consistoire et des finances de ce petit Etat. Le comte remplit avec zèle les devoirs de sa charge; mais il trouva encore assez de loisirs pour se livrer à ses études favorites. Il entreprit la traduction des derniers discours de Socrate et des plus sublimes dialogues de Platon, qu'il publia en trois volumes. Dans les notes dont il accompagna cette version, il s'attaquait particulièrement aux idées actuellement dominantes. Aussi bien ces notes excitèrent-elles les clameurs des partisans des doctrines qu'il combattait. Frédéric-Léopold avait hautement et publiquement manifesté son zèle pour la religion. On osa publiquement lui reprocher d'être chrétien. A la mort de Catherine II (1797), il fit un second voyage en Russie, pour y complimenter, au nom du duc d'Oldenbourg, le nouvel empereur. Une maladie assez grave l'empêcha de suivre la cour à Moscou. Il est probable qu'il eût succombé, sans les secours d'un célèbre médecin anglais, le docteur Roberston, que l'impératrice Marie elle-même envoya pour le soigner. Les eaux de Carlsbaden achevèrent sa guérison. A son premier voyage à St-Pétersbourg, Catherine lui avait conféré la grande décoration de l'ordre de Ste-Anne. Paul Ier lui donna celle de St-Alexandre Newski. — Dans les dernières années du 18e siècle, les sciences morales et théologiques, après avoir longtemps fleuri en Allemagne, subissaient l'influence de la révolution. Une grande partie du clergé protestant, se laissant aller au courant des nouvelles doctrines, en proclamait les principes, soit dans des ouvrages exégétiques, soit dans les chaires des temples et des écoles, et livrait les textes bibliques aux interprétations les plus hardies, les plus fausses et les plus indiscrètes. Le sentiment religieux qui animait Frédéric-Léopold, qu'on retrouve dans tous ses écrits, l'engagea à examiner sérieusement les rites et les dogmes d'une communion dont la prétention essentielle est de ne pas s'écarter des règles et des coutumes de la primitive Eglise; et l'on peut croire sans difficulté que celui qui dans le nombre des dispositions préparatoires pour un voyage d'Italie avait mis au premier rang une nouvelle étude des langues grecque, latine et italienne, et avait consacré dix-huit mois à s'en nourrir l'esprit, dut mettre en mouvement tous les ressorts de son zèle, de son érudition et de son jugement, pour cette autre étude bien autrement importante. Ce fut après avoir lu et comparé les plus habiles controversistes catholiques et protestants, pendant plusieurs années, et entretenu à ce sujet avec l'évêque de Boulogne une correspondance dont une partie a été imprimée (1), qu'il fit, en 1800, sa rentrée mémorable dans le sein de l'Eglise catholique. Au mois de septembre de cette année, il s'était démis de toutes les charges que le duc lui avait confiées, pour venir établir sa résidence à Munster. Cette ville était habitée par Furstemberg, depuis longtemps vicaire général

(1) *Œuvres choisies de M. Asseline, évêque de Boulogne*, t. 6, p. 133 et suiv.

du diocèse; par la princesse de Galitzin, femme aussi distinguée par les grandes qualités de son cœur que par les dons de l'esprit (1); enfin par Hamann, Jacobi et les deux frères Droste, qui avaient été ses compagnons de voyage en Calabre et en Sicile. Frédéric-Léopold conçut et médita alors le plan d'un ouvrage vaste et important : nous voulons parler de son *Histoire de la religion chrétienne* (2). L'auteur étale tous les trésors de son immense érudition et le fruit de ses recherches, tant sur l'objet principal que sur ses rapports avec la littérature ancienne et moderne. La cour de Rome en jugea si favorablement que la congrégation de la Propagande l'a fait traduire en italien (3). Le comte de Stolberg traduisit aussi les deux traités de saint Augustin : *De la vraie religion* et *Des mœurs de l'Eglise chrétienne* (Munster, 1803), et dans la suite un petit Dialogue de Ste-Catherine de Sienne, sur la plus haute perfection (ibid., 1808, in-8°). Il acheva sa traduction en vers, depuis longtemps commencée, des Poésies d'Ossian, et en fit la dédicace à son frère, dans une Epître des plus touchantes. Ces divers travaux ne l'empêchaient point de consacrer quelques instants aux douceurs de la vie domestique, au commerce de ses amis et à la culture des plantes et des fleurs. Il faisait presque seul l'éducation de sa nombreuse famille (4), et initia ses fils dans la connaissance des littératures grecque et latine. Il allait aussi visiter ses enfants mariés et son frère, chez lequel il passa les étés de 1807 et de 1816. En disposant les matériaux de son Histoire de la religion, il avait pris goût aux recherches historiques, biographiques et chronologiques. Il sentit le désir de retracer les principaux traits de la vie d'un des plus illustres héros des contrées saxo-germaniques; et c'est à cet essor patriotique que l'on doit son Histoire d'Alfred le Grand (1815). Il écrivit sur le frontispice cette épigraphe tirée du livre de Ruth : « Cet homme « est à nous. » Manière indirecte et délicate d'exprimer que les contrées de la Saxe le revendiquaient, et peut-être aussi qu'il appartenait plutôt à un Stolberg qu'à tout autre d'être le biographe de ce héros; car on prétend que la maison de Stolberg compte Alfred et Charlemagne au nombre de ses ancêtres. Au milieu des interruptions de son grand ouvrage sur la religion, il écrivit la vie de St-Vincent de Paul (1818), et trouva moyen d'y lier et d'y présenter sous un aspect plein d'intérêt quelques-uns des principaux événements des règnes de Henri IV et de Louis XIII, de la régence d'Anne d'Autriche, et des premières années de Louis XIV. Aux approches de sa soixante-dixième année, il sentit décroître ses forces et sa vue s'affaiblir. Quiconque a lu son grand ouvrage sur la religion chrétienne, peut se faire une idée de l'immensité des recherches et des travaux auxquels il avait dû se livrer. Le quinzième volume était achevé : il résolut de s'arrêter à l'époque de l'ouverture du concile général d'Ephèse, en 430, et de la mort de St-Augustin, arrivée dans la même année. Vingt ans auparavant, le comte de Stolberg avait fait insérer dans les feuilles périodiques un dialogue plein d'esprit, intitulé *Lessing*, et en 1808, un petit traité sous ce titre : *De notre langue*. Il y joignit un autre opuscule rempli de verve et de sensibilité : *De l'esprit du siècle;* et les fit imprimer ensemble, en 1818 (1 vol. in-12). En examinant l'esprit du siècle et ses résultats, Frédéric-Léopold entrait en lice contre ces champions des doctrines qu'il jugeait perverses : aussi son écrit, quoique distingué par la solidité et par la force des raisonnements, fut-il vivement critiqué. Il eut encore, cette année, le bonheur de réunir chez lui ses enfants, son frère Christian et sa sœur. Peu de temps après leur départ, il fut atteint d'un mal qui lui causait de vives douleurs; il s'était formé au-dessous de son œil gauche une glande ou loupe, qui s'étendait et commençait à s'enflammer. Les médecins en ayant jugé l'extirpation indispensable, elle fut faite par Langenbeck, de Gœttingue : il fut bientôt guéri et put de nouveau se livrer aux occupations qui lui étaient chères. Il traita, dans des articles séparés, divers sujets religieux, dont le premier volume intitulé *Réflexions et considérations sur les saintes Ecritures*, parut immédiatement après sa mort. Il avait en outre composé dans sa dernière année un petit écrit auquel il donna le titre de *Livre de la charité*, et dont on peut bien dire que chaque page est empreinte d'un amour fervent et divin. Frédéric-Léopold passa la fin de l'été et l'automne de 1819 chez son fils André, dans la belle terre de Soeder, appartenant à l'épouse de ce dernier. C'est là qu'il acheva son livre. Revenu dans sa terre de Sundermuhlen au pays d'Osnabruck, il fut attaqué de la maladie à laquelle il devait succomber. Il sentit que sa dernière heure allait sonner, et n'en conserva pas moins la tranquillité de son âme et la sérénité de ses traits. Il indiqua lui-même les passages des saintes Ecritures et des chants de Klopstock que ses enfants devaient lui lire, et souvent en récita divers morceaux. Enfin il mourut le 5 décembre 1819. Plein d'ardeur pour tout ce qui est noble, honnête, juste, le comte de Stolberg apportait dans le commerce de la vie une grâce, un charme de bonté qu'on

(1) La princesse de Galitzin, née comtesse de Schmettau, femme du prince Dimitri III (*voy.* GALITZIN), avait embrassé la religion catholique et mourut le 3 août 1807. Son fils fut prêtre et missionnaire aux Etats-Unis, et sa fille épousa un prince de Salm.

(2) Hambourg, 1806, 15 vol. in-8°; la 4e édition est de Vienne, 1816; elle commence à la création du monde, et l'histoire profane y est souvent mêlée avec l'histoire sainte. Ce livre a confirmé plusieurs catholiques dans leur croyance et a ramené quelques protestants; on croit que c'est à cette lecture que le prince de Mecklenbourg a dû sa conversion.

(3) Cette traduction, qui a pour auteurs Rossi et Keller, parut en 1824.

(4) Il eut quinze enfants, tous catholiques, à l'exception de sa fille aînée, la comtesse Ferdinand de Stolberg-Wernigerode.

ne croyait pouvoir trouver qu'en lui. Aussi était-il respecté et chéri de tout ce qui l'entourait. L'offense personnelle ne l'irritait point et n'arrêtait point son obligeance. Le mensonge lui était odieux, et jamais la plus légère atteinte à la vérité ne souilla sa bouche. On n'aurait point osé en sa présence tenir un discours qui portât un préjudice quelconque à la réputation du prochain; son intégrité, sa patience et sa générosité dans l'exercice de ses fonctions lui avaient mérité l'affection des habitants de son bailliage d'Oldenbourg, qui tous le regardaient comme un père. Ayant peu de besoins, il n'exigeait rien pour lui-même et présentait toujours un front serein et un visage satisfait. Il eut, sans doute, des chagrins à essuyer à l'occasion de son retour à l'Eglise catholique, des liens chers à rompre, des préventions injustes à subir. Il ne répondit à aucune des diatribes dont il était l'objet : il n'y opposa que le calme et la modération. Au reste ses amis les plus intimes lui restèrent fidèles et lui montrèrent autant d'attachement et de respect qu'avant sa conversion. L'ami de sa jeunesse, le compagnon de tous ses travaux, son frère Christian ne cessa de voir en lui le modèle de toutes les vertus; et l'élégie qu'il fit à la mort de Frédéric-Léopold, en 1820, exprime tous ses sentiments d'affection. En général le caractère de Stolberg fut respecté par la grande majorité des protestants, et très-peu osèrent l'attaquer durant sa vie. Klopstock, qui au premier moment s'était séparé de lui, finit par s'apaiser et par se rapprocher. Gleim en fit de même. Jacobi, le philosophe, après quelques objurgations assez amères, lui rendit son ancienne amitié; Herder, seul, le jugea de prime abord, avec noblesse et équité. Ce n'est qu'après sa mort que sa mémoire a été en butte aux calomnies de quelques-uns. Un des premiers et des plus violents durant sa vie et après sa mort fut Voss. Peut-être cet écrivain saisit-il cette occasion pour satisfaire à une vieille haine contre l'aristocratie nobiliaire, qu'il fit éclater au sujet de la conversion du comte de Stolberg. Son aversion du catholicisme lui servit de prétexte pour manifester les principes démocratiques dont il était animé. Le comte est d'abord attaqué sous le rapport de la naissance. Ensuite, quoique Voss ne nie pas que Stolberg soit doué d'une instruction riche et variée, il la trouve superficielle. Voss attribue la politesse et les formes aimables de Stolberg envers des plébéiens ses amis, à un raffinement d'orgueil. Il en veut surtout à l'urbanité, à la délicatesse, aux manières nobles, aisées de son ancien ami. Quelquefois l'expression de la haine de l'écrivain plébéien contre ce qu'il appelle les dehors imposteurs de la chevalerie, et les *manières françaises*, va jusqu'à la bouffonnerie. D'après lui, « la bonté de Stolberg n'é-» tait pas une bonté réelle, elle n'alla jamais jusqu'à » *tutoyer* Voss, quoiqu'ils fussent amis d'enfance. » Et cependant Stolberg tutoya Jacobi et autres plébéiens, ses amis, sans craindre pour cela d'avoir dérogé. S'il fut moins familier avec Voss, c'est que probablement le naturel de ce dernier n'excitait pas les effusions les plus intimes de l'amitié. Mais c'est surtout à cause de sa conversion que Voss exhale sa bile contre le malheureux comte. Suivant lui, il est devenu catholique par deux raisons ; la première est dans sa faiblesse d'esprit ; l'autre tient à l'intérêt privé de la caste nobiliaire, qui trouve plus d'avantages à s'allier au clergé catholique qu'au clergé protestant, le premier étant plus opposé à l'affranchissement des peuples. Telles sont, en somme, selon Voss, les raisons de la conversion du comte de Stolberg. Malgré ces indignes accusations, la mémoire du comte de Stolberg est en vénération dans toute l'Allemagne catholique ; son Histoire de la religion y est estimée comme un ouvrage classique : on en trouve le style aussi noble que correct, et joignant l'élégante simplicité à la profondeur des pensées. Ses odes ont de l'élévation dans la pensée, de l'exaltation dans les idées, de l'imagination dans les peintures ; mais des connaisseurs de la poésie allemande prétendent que l'enthousiasme est plutôt dans l'expression qu'au fond des choses. Klopstock avait voulu être le Pindare de la Germanie, et quelques-unes de ses odes ont une beauté d'expression et une délicatesse de pensées vraiment délicieuse. Cependant, en général, son amour pour les Germains des temps primitifs a quelque chose de factice, et l'enthousiasme pour Arminius n'est pas dans la nature, au moins chez les Allemands du 18e siècle. Son disciple et bientôt son émule le comte Frédéric crut remédier à cet inconvénient en choisissant, mais d'une manière tout aussi vague que Klopstock l'avait fait pour le temps du paganisme, les siècles de la chevalerie pour sujet de ses chants pindariques. Les romances du comte de Stolberg sont d'une grande beauté. Les sentiments chevaleresques n'y ont plus cette teinte fantastique et indéterminée qu'on remarque dans ses dithyrambes; ils y ont pris une forme plus en harmonie avec leur caractère : les faits leur servent d'appui : leur mouvement, pour avoir été assujetti à la loi de la rime, n'en est pas moins libre, gracieux et vraiment rhythmique, tandis que les odes du même auteur sont imparfaites, lorsqu'on les considère comme des imitations de Pindare et des chœurs tragiques chez les Hellènes. Comme poëte tragique, Stolberg a voulu reproduire, dans toute sa sévérité, la forme du théâtre des anciens; mais il manquait absolument des qualités les plus essentielles pour réussir sur la scène : nulle part il n'est dramatique. Sa muse, plutôt encore lyrique que dramatique, le domine et l'entraîne; et l'on croit constamment lire des hymnes, en étudiant ses pièces, qui d'ailleurs n'ont jamais été représentées. Indépendamment d'Homère, Stolberg a traduit aussi en partie Es-

chyle et Pindare. Ces traductions ont les mêmes défauts et les mêmes qualités que celle de l'Iliade. On peut dire que les traductions de Voss ont éclipsé celles de son rival, et supposent une étude plus approfondie du génie des originaux. Aussi ne prétendons-nous pas trouver dans les traductions de Stolberg les principaux titres littéraires de cet écrivain. On a encore de lui une composition satirique appelée *Iambes,* dans laquelle il a cherché à faire revivre ce que nous savons, par les anciens, du génie d'Archiloque. Un esprit élevé, un caractère indépendant et une facilité entraînante distinguent cet ouvrage; mais la forme en est également étrangère au génie des modernes et trop rigoureusement calquée sur celui de l'antique pour qu'il ait pu obtenir l'estime qu'il mérite. Aussi est-il peu lu, quoiqu'il témoigne toujours en faveur du génie poétique et de la verve de son auteur. — Stolberg (Christian, comte de), frère du précédent, né le 15 octobre 1748, bien qu'il ne soit pas destiné à laisser dans l'histoire de la littérature germanique un aussi grand nom que Frédéric-Léopold, est cependant compté parmi les poëtes distingués que l'Allemagne a produits durant le siècle dernier. Il reconnut aussi Klopstock pour maître, et, d'après l'impulsion de ce beau génie, il se livra à l'étude de la poésie des Grecs. Tendrement attaché à Frédéric-Léopold, il ne lui survécut que peu de temps et mourut sans enfants, le 18 janvier 1821. G—rd.

STOLL (Maximilien), l'un des médecins les plus distingués de l'école de Vienne, né à Erzingen, village de la juridiction du prince de Schwartzemberg en Souabe, le 12 octobre 1742, commença ses classes chez un ecclésiastique son parent, et fut dirigé dans ses premières études médicales par son père, qui était chirurgien et qui le destinait à la même carrière ; mais à l'aspect d'une amputation faite par celui-ci à un bûcheron qui s'était coupé la main gauche d'un coup de hache, Maximilien prit la chirurgie en si grande aversion, qu'il obtint de continuer ses études de latinité. Il y fit de tels progrès, qu'il fut admis au collége des jésuites de Rotweil, et trois ans plus tard, en 1761, il fut reçu dans la compagnie de Jésus. On l'avait chargé, en 1756, d'enseigner les humanités mineures à Halle en Tyrol; mais comme sa manière d'instruire différait beaucoup de celle des Pères, il déplut à ses supérieurs qui l'envoyèrent à Ingolstadt et de là à Eichstadt ; mais Stoll dégoûté de cet état, le quitta en 1767. Il retourna dans sa patrie, et de là il se rendit à Strasbourg pour y recommencer la médecine. Un an après il alla étudier à Vienne sous de Haën, et, en 1772, il fut reçu docteur de la faculté. Quelques mois après, on le nomma médecin d'un canton en Hongrie. Là, après avoir recueilli un grand nombre d'observations sur les maladies populaires, désespérant de ramener la médecine à des principes certains et conformes à la doctrine hippocratique, il résolut encore une fois d'abandonner cette carrière; mais la lecture attentive des ouvrages de Sydenham l'y rappela. Ses travaux excessifs altérèrent sa santé, et il fut obligé de revenir à Vienne, où il trouva de Haën au lit de mort. Il continua avec le plus grand succès les leçons de ce célèbre professeur, et le remplaça, sur la demande de Storck, en 1776. Peu de médecins ont apporté autant de soin et d'exactitude à observer et à décrire les maladies; et le portrait qu'il retrace, dans ses écrits, du vrai médecin, est le sien propre lorsqu'il dit : *Medico opus est in curandis morbis sagacissimo, summe industrio, summe attento, perseverante, nec imprudenter festinante, indicationibus solum certis, remediis solum simplicissimis inhærente, neque spe, neque metu, neque pervicacia, neque præfidentia, neque aliud agendo, neque novitatis studio in transversum acto.* Stoll fut un grand partisan de l'inoculation; et tous les étés il louait, hors de Vienne, un jardin pour l'y pratiquer plus commodément. Il était depuis longtemps tourmenté de la goutte. Le soir du 22 mars 1788, en rentrant chez lui, il fut subitement attaqué d'une fièvre aiguë avec transport au cerveau; il y succomba le lendemain. Stoll a rendu de grands services à la science : on peut lui reprocher seulement d'avoir abusé des vomitifs, et en général de la méthode évacuante. On a de lui : 1° Une prolusion académique : *De præstantia linguæ grecæ;* 2° *Ratio medendi,* 1777-1778-1779-1780, 4 vol. in-8°, ouvrage important, traduit par Mahon, Paris, 1809, 2 vol. in-8°; 3° *Opera posthuma Ant. de Haen collect. à Max. Stoll,* 1779; 4° *Observationes de colica saturnina,* 1781; 5° *Van Swieten constitutiones epidemicæ, edente Max. Stoll,* 1782; 6° *Aphorismi de cognoscendis et curandis febribus,* 1787, 1 vol. in-8°. Cet excellent ouvrage, qui annonce un praticien consommé et un profond observateur, a été traduit en français par Mahon et Corvisart, 1 vol. in-8° ; 7° *Prælectiones in diversos morbos chronicos,* Vienne, 1788-1789, 2 vol. in-8°, publiés par Eyerel; 8° *Epistolæ de matrum infantes lactandi officio,* 1788, in-8° ; 9° *De optima nosocomia publica constituendi ratione,* 1 vol. ; 10° *Dissertationes medicæ ad morbos chronicos pertinentes in universitate vindobonensi habitæ,* Vienne, 1788-1789, 4 vol. in-8°, publié par les soins d'Eyerel. Oz—m.

STOLL (Jean-Louis) né à Vienne, en 1778, mourut dans cette ville le 22 janvier 1815. Il s'était d'abord consacré à la médecine, mais il négligea Hippocrate pour Thalie. Ses comédies eurent du succès, ce qui ne l'empêcha pas de mourir dans une grande détresse. Il y a de la gaieté et de la verve satirique dans sa *Comédie des Escargots* (*Schnecken Komedie*). Sa pièce de *Sérieusement et pour rire* (*Ernst und Scherz*) passe pour son chef-d'œuvre. B—n—t.

STOLLE (Théophile), en latin *Stollius,* bibliographe, né en 1673, à Lignitz, en Silésie, conti-

nua ses études à Breslau et à Leipsick, fut chargé de l'éducation d'un jeune baron de Hamfeld, accompagna son élève en Hollande et dans une partie de l'Allemagne; enfin, il revint achever ses cours à l'université de Halle et à celle de Iéna, où il soutint, en 1705, une thèse très-remarquable : *De splendida magis quam solida ethnicorum philosophorum doctrina morali.* Après avoir reçu ses degrés, il se décida pour la carrière de l'enseignement. Il ne tarda pas à être nommé recteur du gymnase d'Hildburghausen; et s'étant fait agréger, vers 1714, à la faculté de philosophie de Iéna, il fut pourvu, quelque temps après, d'une chaire de cette science qu'il remplit avec beaucoup de succès. Quelques jeunes littérateurs, ayant résolu, en 1729, d'établir à Iéna une académie dans le genre de celle qui venait de se former à Leipsick (*voy.* Mencke), choisirent Stolle pour leur président et tinrent chez lui leurs séances, tant que dura cette réunion. En 1738, il fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'université. Possédant lui-même une bibliothèque assez considérable, il consacra ses loisirs à l'histoire littéraire, dont il avait, dès 1709, commencé à donner des cours publics, et qu'il enrichit de plusieurs ouvrages, tous écrits en allemand. Stolle mourut à Iéna, le 14 mars 1744. Il a eu la plus grande part au journal intitulé *Die academischen Nebenstunden* (les Loisirs académiques). Iéna, 1717-1719, in-8°, six parties. Il est auteur de quelques poésies allemandes, de plusieurs articles dans le grand *Dictionnaire historique* (*voy.* Buddæus), et d'un grand nombre de Dissertations, parmi lesquelles on cite : *De vita, moribus et placitis Antisthenis Cynici*, 1724, in-4°. Enfin ses principaux écrits sont : 1° *Historia des Heydnischen Morale*, c'est-à-dire Histoire de la philosophie morale des païens, Iéna, 1714, in-4°; 2° *Courte introduction* à l'histoire littéraire (en allemand), Halle, 1718, in-8°. Cet ouvrage estimable a été réimprimé plusieurs fois avec des additions, format in-4°, et traduit en latin par Ch. Henri Lange, 1728, in-4°. On doit y joindre : *Introduction* à l'histoire de la médecine, Iéna, 1731; — de la Théologie, ibid., 1739. — de la Jurisprudence, ibid., in-4°; 3° *Kurze Nachrichten*, etc., courtes informations sur les livres les plus importants de la bibliothèque de Stolle, Iéna, 1733 et années suivantes, 2 vol. in-4°, L'auteur publiait ses remarques par livraison ou fascicule, dont huit formaient un volume. Il n'en a paru que dix-huit; 4° *Aufrichtige Nachricht*, etc., Notice exacte sur la vie, les écrits et la doctrine des Pères des quatre premiers siècles de l'Eglise; ibid., 1733, in-4°. Il s'y montre bon historien et critique judicieux; 5° *Anmerkungen*, etc., Remarques sur l'ouvrage de Heumann : *Conspectus Reipublicæ litterariæ*, ibid., 1738, in-8°. Suivant Jugler (*Bibl. histor. litter.* t. 1, p. 63), elles n'ont rien ajouté à la réputation de Stolle, fondée sur des titres beaucoup plus solides. W—s.

STOLLER. *Voyez* Steller.

STONE (Edmond) (1), mathématicien écossais, né vers la fin du 17e siècle, était fils d'un jardinier du duc d'Argyle. Son amour pour l'étude triompha de tous les obstacles. Il apprit, sans le secours d'aucun maître, le latin et le français, et les éléments des mathématiques. Le duc d'Argyle l'ayant vu tenir un livre, fut fort étonné de savoir que c'était un ouvrage de Newton, dont son jardinier préparait un commentaire. Il lui donna des maîtres, sous lesquels Stone fit de rapides progrès dans les sciences exactes. Il vint ensuite à Londres et ne tarda pas à s'y faire connaître. La société royale l'admit parmi ses membres en 1725; mais son nom fut rayé des registres de cette compagnie en 1742 ou 1743. Forcé par le besoin de se mettre aux gages des libraires et de consacrer une partie de son temps à des répétitions, il ne put soutenir la réputation qu'il s'était faite, et mourut dans la misère, en mars ou avril 1768. Outre quelques articles dans les *Transactions philosophiques*, on lui doit des traductions anglaises, avec d'utiles additions, du *Traité* de la construction des instruments de mathématiques, par Bion (*voy.* ce nom), Londres, 1723 et 1758, in-fol.; des leçons de géométrie d'Isaac Barrow, et des *Eléments* d'astronomie de David Gregory, ibid., 1729, in-8°. Il est l'éditeur du *Traité* de la construction et de l'usage du secteur, par Samuel Cunn, ibid., 1729, in-8°, auquel il fit d'importantes améliorations. Enfin il a publié : 1° *Méthode des fluxions*, tant directe qu'inverse, Londres, 1730, in-4°; traduite en français par Rondet, sous le titre d'*Analyse des infiniment petits, comprenant le calcul intégral dans toute son étendue;* servant de suite aux infiniment petits du marquis de l'Hôpital, Paris, 1735, in-4°, avec un discours préliminaire de 100 pages, par le P. Castel, et une *Lettre* de Ramsay, contenant un abrégé de la Vie de Stone. Cet ouvrage, dit Montucla, probablement arraché à l'état peu aisé de son auteur, est rempli de méprises; et quoique très-vanté par son traducteur et le P. Castel, il a été justement critiqué par Jean Bernoulli (*Hist. des mathématiques*, t. 3, p. 133); 2° *Dictionnaire de mathématiques*, 1726, 1743, in-8°; 3° *Some reflexions*, c'est-à-dire Quelques réflexions sur l'incertitude de la figure et de la grandeur de la terre, et sur différentes opinions des plus célèbres astronomes, Londres, 1766, in-8°. W—s.

STONE (John-Hurford), savant imprimeur à Paris, était né en Angleterre, dans le comté de Devon, vers 1765, et suivit d'abord la carrière commerciale. Il avait fait des études classiques et s'était livré spécialement aux discussions théologiques. Il adopta sur ces matières les principes sociniens du docteur Priestley (*voy.* ce nom),

(1) Lalande, dans sa *Bibliographie astronomique*, paraît avoir confondu *Edmond* avec *Edouard* Stone, autre mathématicien anglais.

son ami. La révolution française trouva en lui un zélé, mais malheureux partisan. Son frère, impliqué dans une conspiration républicaine, fut condamné à mort par contumace, et lui même, après la saisie de sa correspondance, fut banni d'Angleterre. Il se réfugia en France dans le moment de la plus violente terreur et vint se fixer à Paris, où il se fit naturaliser français. Son enthousiasme pour Charlotte Corday faillit lui coûter la vie. Il avait embrassé les opinions politiques des girondins et s'était lié avec les principaux d'entre eux. Lorsque, par suite de la proscription de ce parti au 31 mai 1793, le comte de Genlis, marquis de Sillery, fut incarcéré, Stone fit les démarches les plus actives et même des sacrifices pécuniaires d'environ douze mille francs pour faciliter son évasion; mais tout fut inutile, le malheureux Sillery périt sur l'échafaud. Longtemps après, gêné dans ses affaires commerciales, Stone s'adressa à madame de Genlis, veuve de Sillery, et la pria de lui rembourser la somme qu'il avait dépensée infructueusement, mais avec tant de zèle, pour sauver son mari. Cette dame, qui était alors (7 janvier 1811) pensionnée et fort bien traitée par le gouvernement impérial, répondit qu'elle avait ignoré jusqu'alors ce généreux dévouement, et qu'elle en était pénétrée de reconnaissance, mais qu'il ne lui restait plus aucune fortune. On voit dans le 1er volume de ses *Mémoires* (publié en 1825) qu'elle l'accuse de lui avoir volé un manuscrit, ce qui est évidemment une calomnie. En 1806, Stone devint imprimeur de l'administration des droits réunis, par la protection du directeur général Français, de Nantes, qu'il avait connu en Angleterre, lorsque, après la prise de la Bastille, Français (*voy.* ce nom) fut chargé par le club de Nantes d'aller visiter ceux de la Grande-Bretagne. En 1810, il acquit la propriété du *Voyage en Amérique* d'Alex. de Humboldt et Bonpland et en entreprit la publication; mais les frais énormes que lui occasionnèrent l'impression, les cartes et les gravures magnifiques de cet immense ouvrage excédèrent de beaucoup les produits qu'il en obtint. Enfin les crises que les événements politiques firent éprouver au commerce amenèrent la ruine de Stone. Il mourut à Paris, dans un état voisin de la misère, le 12 avril 1821. On a de lui une *Lettre à M. A.-F.-T. du F**** (du Fossé), membre du consistoire et trésorier de l'église protestante de Rouen, signée *Photinus*, Paris, 1806, in-8° de 55 pages, dans laquelle il soutient les opinions de Socin et de Priestley sur l'humanité de Jésus-Christ. Comme éditeur, outre le *Voyage en Amérique*, il a publié la *Ste-Bible*, version de Genève, dite *Bible de Stone*, Paris, 1805, in-12 de 1330 pages. Il a donné aussi des éditions très-soignées de plusieurs ouvrages anglais, entre autres *the Vicar of Wakefield*, roman moral de Goldsmith, Paris, 1806, in-12; — *Poetry of the Monk, a romance*, Paris, 1807, in-12 de 28 pages, brochure tirée à petit nombre et devenue rare. C'est un recueil, propre à être mis entre les mains de tout le monde, des jolies poésies qui se trouvent dans le roman sombre et licencieux de Lewis intitulé *the Monk* (le Moine). — *The Columbian*, poëme épique de Joël Barlow, Paris, 1813, grand in-8°, etc. P—RT.

STONEWALL (Jackson), guerrier américain, naquit dans la Virginie occidentale en janvier 1824. Ses aïeux étaient Anglais, et son père, après avoir eu quelque aisance, mourut laissant presque sans ressources une famille nombreuse, dont Jackson était l'aîné. A dix-neuf ans, c'est-à-dire beaucoup plus tard que ses condisciples, et par la protection du représentant de son district, il fut admis à l'école de West-Point, où il venait chaque jour à pied, vêtu d'étoffes grossières et portant la grosse chaussure du paysan. Son langage et ses façons se ressentant de sa position, ses camarades d'école, fils de riches fermiers ou de négociants des grandes villes, ne lui épargnaient pas les moqueries et le dédain. Mais cette expression d'un jugement superficiel fit bientôt place à l'estime et à l'admiration, lorsqu'on vit son indomptable fermeté, qui lui faisait surmonter les obstacles que lui présentait un travail ou une étude quelconque. Cette application eut sa récompense : Stonewall eut le numéro 17 dans une promotion de soixante-dix, où se rencontrait, chose étrange, celui qui devait être le général Mac-Clellan. Quant à Jackson, il fit ses premières armes dans la guerre du Mexique et y fut noté comme un bon officier d'artillerie. Comme il arrive presque toujours en Amérique, il eut ensuite des destinées diverses. De l'armée des Etats-Unis, il passa à la chaire de chimie à l'académie militaire de Lexington (Virginie). Il professa pendant dix années les sciences chimiques, sans songer pour cela à se confiner dans cette spécialité. Il était d'ailleurs d'une santé délicate, et son caractère, dit-on, avait quelque chose de fantasque. Après la mort de sa première femme, Jackson parcourut l'Europe; il visita l'Angleterre, dont il se plaisait surtout à étudier les cathédrales et les cloîtres. Dès l'origine de la guerre entre les Etats du Nord et les Etats du Sud, Jackson fut envoyé dans l'armée de l'Ouest par Letcher, gouverneur de la Virginie; de là il passa dans cette partie du pays qu'on appelle la Vallée. C'était au moment où Beauregard, après avoir livré dans l'Ouest la bataille de Pittsburg aux forces fédérales, avait dû se replier vers l'Est et alors que celles-ci tendaient à s'emparer de Richmond. Déjà Mac-Clellan se dirigeait de ce côté, pendant que trois armées, débouchant sous les ordres de Shield, Frémont et Banks, manœuvrant dans la Virginie, tendaient vers la même direction en appuyant Mac-Clellan, de manière à écraser le général Lee, qu'il avait devant lui. C'est contre toutes ces forces que Jackson eut à manœuvrer, et il le fit si bien

qu'il parvint successivement à ramener Banks et ses troupes de Front-Royal à Winchester, où il le défit complétement. Ce succès lui livrait toute la vallée de la Shenandoah et le mettait en présence du second corps d'armée ennemi, commandé par Frémont. Il en vint aux mains avec lui à Crosskey, mais sans engager l'action à fond; puis, se dérobant de nouveau, il pousse vers Shield, qu'il harasse et finit par dérouter. Ces succès partiels, obtenus avec 25 ou 30,000 hommes à peine, décidèrent le président des États-Unis (décret du 26 juin 1862) à réunir en un seul corps, sous le commandement de Pope, les trois détachements qui venaient d'être si malheureux. Résolution tardive; car déjà, laissant ces ennemis démoralisés, Stonewall allait joindre les autres généraux confédérés sous les murs de Richmond, où sa présence détermina la défaite de Mac-Clellan, qui s'était engagé de ce côté. Cependant les trois détachements que Stonewall avait battus séparément s'avançaient en une seule armée, pour dégager Mac-Clellan à moitié noyé dans les marais de la rivière James, avec les 60,000 hommes qui lui restaient. Son ancien condisciple et avec lui les autres généraux confédérés comprirent qu'avant tout c'était à cette armée réunie qu'il fallait courir. C'est ce qu'ils firent sous les ordres de Lee. Jackson eut l'avant-garde. Mais Pope, se repliant promptement sur le Rapahannock, mit le fleuve entre lui et l'ennemi. Le général en chef des confédérés, n'osant tenter le passage sous le feu de 100,000 hommes, charge Jackson de tourner l'ennemi. Il s'acquitte habilement et avec une singulière intrépidité de cette mission. En effet, avec ses 30,000 hommes, il traverse le Rapahannock en amont, à travers les montagnes Bleues, marche nuit et jour et enfin tombe sur les derrières de Pope, dont il enlève les bagages. Celui-ci, troublé par cette attaque soudaine, recule et laisse Lee s'avancer sur le Rapahannock. Mais les confédérés n'ont pas fini de passer le fleuve que Jackson Stonewall se trouve seul au milieu des 100,000 hommes de Pope. Alors commence pour lui et le corps qu'il commande une suite de combats qui rappellent les plus héroïques journées de l'antiquité. Cette lutte se prolonge deux jours durant. Enfin le canon d'un de ses collègues, Longstreet, lui annonce qu'il va être dégagé. Après tant de succès vinrent des revers, puis cette bataille où, à part la cause, que les philanthropes peuvent ne pas absoudre, ce vaillant capitaine trouva une mort que l'on peut appeler glorieuse. Vaincu à Acquia-Creek par Mac-Clellan, il avait eu le temps néanmoins, en accourant d'Happers-Ferry, de sauver l'armée du Sud d'un grand désastre. La journée qui le vit tomber fut marquée par ses prodiges de valeur. Richmond était menacé de tomber aux mains du général Hooker, quand Stonewall déjoua ce projet par une pointe hardie. Il tourna l'ennemi, qui croyait l'avoir tourné lui-même, et tomba sur la division allemande de Schurtz, qui, saisie d'une panique soudaine, prit la fuite. Dessinant alors de plus en plus son mouvement, il menaçait de couper l'aile droite de l'ennemi, quand une balle vint arrêter et ensevelir dans son triomphe ce capitaine, que l'armée du Sud ne devait pas aisément remplacer. Jackson Stonewall n'avait que 39 ans. La meurtrière bataille qui mit fin à ses jours en 1863 gardera dans l'histoire le nom de Chancellorsville. Ce général, froid et pratique, était dur dans le service et ne ménageait pas les indolents. D'abord peu aimé, ses qualités sérieuses finirent cependant par triompher de ces préventions, et il était devenu l'idole des officiers et des soldats. R—LD.

STONHOUSE (sir JAMES), médecin, puis théologien anglais, naquit d'une bonne famille, en 1716, près d'Abingdon, dans le comté de Berk. Il fit ses études classiques successivement à l'école de Westminster et au collége St-Jean d'Oxford, et ses études médicales sous le docteur Franck Nichols, déiste déclaré, qui, prévenu pour cet élève, par la facilité avec laquelle il lui vit embrasser ses opinions, protégea de tous ses moyens son avancement. Stonhouse se forma ensuite à la pratique de l'art de guérir en fréquentant l'hôpital St-Thomas, alla se perfectionner en France, et à son retour, choisit sa résidence à Coventry, où il épousa la fille d'un membre du parlement : la mort la lui ravit en 1747. L'année suivante, il transféra sa demeure à Northampton, où il exerça la médecine avec un grand succès et un rare désintéressement. On lui dut, entre autres bienfaits, en 1743, la fondation, dans la ville qu'il habitait, d'une *infirmerie du comté*, spécialement destinée à recevoir les indigents. Le livre de *Statuts et règlements*, qu'il rédigea à cette occasion, a été introduit depuis dans d'autres établissements du même genre. Le docteur Akenside (*voy.* ce nom), qui vint à cette époque résider à Northampton, ne put soutenir la concurrence avec un médecin aussi bien établi. Stonhouse, après avoir exercé pendant vingt années sa profession, fut contraint, par l'affaiblissement de sa santé, de cesser une pratique qui ne faisait que s'étendre tous les jours. Nous avons dit qu'il avait, dans sa jeunesse, avidement embrassé le déisme; il avoua depuis lui-même que, pendant sept ans, il avait fait tout ce qui lui avait été possible pour détruire le christianisme. Il écrivit contre la religion révélée un pamphlet qui eut trois éditions; mais il eut ensuite l'avantage d'être en relation avec James Hervey, auteur des *Méditations*, et le théologien Philippe Doddridge, dont les écrits opérèrent dans ses sentiments une révolution salutaire. Il soutint alors ce qu'il avait attaqué et brûla la troisième édition du livre échappé à sa plume à une autre époque. Il entra dans les ordres sacrés

et fut ordonné presque en même temps, et par une faveur spéciale, diacre et prêtre. En 1764, lord Radnor lui donna la cure de Petit-Cheverel, à laquelle fut jointe, en 1779, celle du Grand-Cheverel. Il portait dans la chaire une éloquence pénétrante; son action, comme son langage, était pleine d'énergie et de chaleur; aussi son talent en ce genre a été célébré par Polwhele dans un poëme intitulé *l'Orateur anglais*. Stonhouse, convaincu qu'un des moyens les plus sûrs de produire du bien parmi le peuple est de répandre des traités clairs et familiers sur des sujets importants, en écrivit lui-même un grand nombre, qui ont été souvent réimprimés et qui, pour la plupart, ont été adoptés par la *société instituée pour avancer la science chrétienne*. Stonhouse s'était marié pour la seconde fois en 1769. Il mourut le 8 décembre 1795. Il avait écrit l'histoire de sa vie et la destinait à être imprimée après sa mort; mais un de ses amis lui ayant fait craindre qu'on n'en fît un usage mauvais, il crut devoir en détruire le manuscrit. On a publié sa correspondance en 1805 : *Lettres de Job Orton et de sir James Stonhouse*, etc., 2 vol. in-12. L.

STONNE (DE). *Voyez* JACQUEMART (note).

STOPFORD (ROBERT), amiral anglais, naquit le 4 février 1768. Il était le troisième fils de Jacques, comte de Courtown. Entré dans la marine en 1779, il se fit remarquer en avril 1782, dans la campagne maritime de cette année contre les Français. Depuis, il s'éleva graduellement dans la hiérarchie et se fit remarquer dans presque toutes les grandes affaires qui signalèrent les périodes mémorables qui suivirent. Stopford était à Trafalgar avec Nelson, avec sir John Duckworth à St-Domingue, en 1806; puis avec lord Gambier à Copenhague, en 1807. Sa conduite lui valut en ces diverses occasions les remercîments du parlement. Devenu vice-amiral, il combattit avec la même valeur sur les côtes de France, en 1809. Appelé, en 1810, au gouvernement du cap de Bonne-Espérance, il dirigea les opérations qui amenèrent, en 1811, la prise de Java. Et le parlement de l'honorer de nouveau publiquement de son approbation! Il devint alors amiral et retourna en Angleterre en 1813. Elevé à un grade supérieur en 1825, il eut ensuite le commandement de Portsmouth pour trois ans. En 1837, lord Stopford fut nommé commandant en chef de la station navale dans la Méditerranée. Il fut chargé des opérations sur les côtes de Syrie et dirigea le bombardement de St-Jean d'Acre (1840). A cette occasion, le parlement lui témoigna encore sa gratitude. A la mort de l'amiral Fleeming à Greenwich, Stopford le remplaça dans le commandement de l'hôpital de cette ville. Il mourut le 25 juin 1847. Ses funérailles, dignes de ses éclatants services, furent célébrées à Greenwich le 2 juillet suivant. Les feuilles anglaises ont décrit dans les plus grands détails la pompe de cette solennité. Z.

STORACE (ETIENNE), compositeur, dont la carrière fut interrompue par la mort au moment où il était arrivé à l'époque où les artistes commencent généralement à se faire connaître, naquit à Londres, en 1763. Il était fils d'un musicien napolitain, qui avait légèrement modifié son nom (Sorace) en venant en Angleterre, et qui faisait partie de l'orchestre du théâtre de Drury-lane. Il donna dès son enfance des preuves de dispositions remarquables pour la musique; et, à onze ans, il exécutait déjà, avec une rare habileté, des morceaux fort difficiles. Il avait douze ans lorsque son père l'envoya à Naples finir ses études, au conservatoire de San-Onofrio; il parcourut ensuite l'Italie, accompagné de sa sœur Anna, élève de Sacchini et cantatrice du plus grand mérite. Il se trouvait à Vienne en même temps qu'un des fils de George III, le duc d'York, qui les honora d'un patronage qui ne se démentit jamais. La signora Storace fut engagée pour le théâtre impérial italien, avec des appointements équivalant à douze mille cinq cents francs par an, somme qui paraîtrait aujourd'hui dérisoire à une *prima donna*, mais qui était alors regardée comme énorme. Son frère écrivit pour le théâtre où elle était entrée un opéra, *Gl' Equivoci*, dont le sujet était emprunté à l'une des pièces de Shakspeare (*Comedy of Errors*); il en reproduisit plus tard quelques morceaux dans d'autres compositions. En 1787, le frère et la sœur revinrent à Londres, elle fut aussitôt admise au Théâtre-Royal comme première chanteuse comique, et il devint directeur de la musique de ce même théâtre. Fatigué des tracasseries que suscitaient autour de lui les acteurs, tourmenté par les rivalités et les querelles de coulisse, il abandonna son emploi et alla passer un an à Bath, où il chercha des distractions dans le dessin, art pour lequel il avait beaucoup de goût. Revenu à Londres en 1789, il fit jouer au théâtre de Drury-lane son premier opéra, *la Tour aux revenants;* sa sœur s'était chargée du principal rôle; la pièce fut très-bien accueillie : elle eut dans le cours de la saison cinquante représentations. L'année suivante, il fit jouer un autre opéra, *Pas de chanson, pas de souper* (paroles de Prince Hoard); et, en 1791, le *Siége de Belgrade*, imitation de la *Cosa rara* de Martini, dont des morceaux entiers furent reproduits sans beaucoup de façon. Les *Pirates*, joués à la fin de 1792, se recommandaient par des décors représentant des vues de la baie de Naples, d'après des dessins du compositeur. En 1794, il refit en partie la musique de *Lodoïska*, opéra traduit du français, et où l'on avait amalgamé, pour l'Angleterre, les travaux de Kreutzer et de Cherubini; il écrivit les airs placés dans une pièce de Colman, *la Caisse de fer*, qui fut jouée avec beaucoup de succès. Ce fut en dirigeant la répétition de cet ouvrage que Storace fut atteint d'un accès de goutte remontée qui l'enleva, le 19 mars 1794; il était âgé de 33 ans.

Il laissait une veuve et un enfant ; et l'on représenta à leur bénéfice un opéra qu'il avait achevé avant sa mort, *Mahmoud*, dont la réussite fut complète. Storace avait composé diverses autres pièces de peu d'étendue ; ses œuvres se recommandent par la fécondité de l'invention et par un agrément qui charma le public britannique à la fin du siècle dernier ; mais aujourd'hui elles ont disparu du répertoire. Z.

STORCH (1) (Nicolas), l'un des chefs des anabaptistes et le fondateur de la secte des pacificateurs, était né, vers la fin du 15e siècle, à Stolberg dans la Saxe (2). Moins éloquent et moins instruit que Luther, dont il adopta les principes, il avait des manières plus douces, plus insinuantes et possédait à un degré supérieur le talent de se mettre à la portée des intelligences vulgaires. Son air modeste et pénitent prévenait d'avance en faveur de ce qu'il allait dire. Mais sous un extérieur humble et mortifié, Storch cachait une âme ardente et le désir de se faire remarquer dans les événements dont il était le témoin. Il confia d'abord à quelques amis ses idées particulières sur la réforme religieuse qui s'effectuait en Allemagne. Elles n'étaient que la conséquence naturelle, mais outrée, des principes posés par Luther, qui n'avait pas prévu qu'en rejetant toute autorité, il avait fourni à ses disciples des armes dont ils se serviraient tôt ou tard contre lui-même. Ainsi Luther avait établi qu'on est justifié par la foi, et non par les sacrements. Storch en tira la conclusion que les enfants n'étaient point justifiés par le baptême, puisqu'ils ne pouvaient avoir la foi, et que tous les chrétiens devaient être rebaptisés (3). Le chef de la réforme avait enseigné qu'on ne doit admettre, en matière de foi, que ce qui est contenu dans l'Ecriture ; et son disciple proscrivit comme dangereux les Pères, les conciles et même les belles-lettres. Storch donna d'ailleurs la plus grande latitude à la liberté de conscience, en annonçant que c'est de Dieu seul que nous devons attendre des lumières propres à nous faire distinguer la vérité d'avec l'erreur ; et qu'ainsi l'unique application du chrétien doit être de consulter l'esprit intérieur et de s'abandonner à l'inspiration. C'était placer sur la même ligne les hommes instruits et les ignorants ; et il ne pouvait manquer de se faire parmi ces derniers un grand nombre de partisans. Les élèves des universités furent charmés d'entendre dire qu'ils ne seraient plus forcés d'étudier. A Wittemberg, ils brûlèrent publiquement tous leurs livres en signe de réjouissance. Luther devint furieux en apprenant ce désordre, et il obtint de l'électeur de Saxe un ordre de bannissement contre Storch et ses adhérents. Muncer, l'un de ses plus ardents sectateurs, emmena Storch à Zwickau, où ses principes se propagèrent rapidement. Ils parcoururent ensuite la Souabe, la Thuringe et la Franconie, attaquant à la fois le pape et Luther, dont les maximes, disaient-ils, autorisaient un relâchement dans les mœurs, contraire à l'Evangile, et fondèrent leur nouvelle église sous la communauté des biens et l'indépendance la plus absolue. Muncer, plus ambitieux ou moins prudent que Storch, souleva les paysans, au nom de la liberté, contre leurs seigneurs ; mais les fanatiques qu'il avait rassemblés en armes, ayant été défaits par le comte Mansfeld (*voy.* Muncer), Storch s'enfuit dans la Silésie et vint à bout de gagner à ses opinions une grande partie des habitants de Freistadt. Les troubles que sa présence excitait dans cette ville l'en ayant fait bannir, il se rendit, en 1527, dans la Pologne, où il jeta les fondements de la secte qui prit le nom de frères moraves ou hernhutes. Obligé de quitter la Pologne, il alla chercher asile en Bavière. L'âge et l'expérience l'avaient éclairé sur l'abus qu'on pouvait faire de ses principes. Il leur fit subir divers changements et donna des bases plus sages et plus solides à l'anabaptisme, qui s'est perpétué jusqu'à ce jour sous diverses dénominations (*voy.* le *Dictionn. des hérésies* de Pluquet). Quant à Storch, consumé par les douleurs d'une maladie aiguë, il mourut à Munich, en 1530. Outre l'*Histoire* du P. Catrou (*voy.* ce nom), on peut consulter sur l'anabaptisme les principaux historiens de la réforme, tels que Seckendorf, etc.; Arnold Mehov : *Historia anabaptistica*, Cologne, 1627, in-4° ; J.-H. Ottius. *Annales anabaptistici*, Bâle, 1672, in-4°, etc. (*voy.* Heresbach). W—s.

STORCK (Antoine, baron de). *Voy.* Stoerk.

STORELLI (Félix-Marie-Ferdinand), peintre de paysages, naquit à Turin en 1778 ; il reçut les premiers éléments de la peinture dans l'atelier de Palmérius et vint se fixer en France vers 1800. Il a figuré à presque tous nos salons du Louvre de 1806 à 1851, où ses tableaux à l'huile et principalement ses aquarelles obtinrent une grande vogue dans leur temps ; quelques-unes des productions de cet artiste ont été gravées par Toschi et dans la collection de Laurent et Filhol. Storelli fut nommé peintre de paysages de la duchesse de Berry, et il donna même des leçons d'aquarelle à cette princesse, qui faisait un cas particulier de son talent. On voit des œuvres de Storelli à Trianon, au château de St-Cloud, et le *Portrait du maréchal de Schomberg* dans les galeries de Versailles. Il avait obtenu une médaille de première classe, au salon de 1824, pour une *Vue prise dans le parc de Neuilly*, qui fut acquise par la famille d'Orléans, et il fut, en 1825, nommé chevalier de la Légion d'honneur. Les œuvres de Storelli présentent un caractère de personnalité bien accusé : sa touche est fine, et il s'est montré généralement fidèle observateur

(1) Ce nom signifie en français une cigogne. Storch le traduisit en grec par *Pelargus*.

(2) Et non à Zwickau, comme le P. Catrou le dit.

(3) C'est de là que ces sectaires ont reçu le nom d'*anabaptistes* ou rebaptisants.

de la nature ; toutefois, il appartient à une école qui a baissé dans l'opinion des amateurs, nous devons le reconnaître, par suite des progrès incontestables réalisés dans la *facture* surtout par nos paysagistes modernes. Le nom de Storelli, pour être juste, doit cependant être cité au nombre de ceux de ces laborieux et consciencieux devanciers qui ont, par leurs études préparatoires, accéléré l'avénement d'une nouvelle manière. Storelli mourut à Paris, le 19 juin 1854, laissant un fils qui a cultivé les arts également avec succès. — M. de St-Maurice Cabany a consacré une notice à Storelli dans le *Nécrologe universel du 19e siècle,* année 1854. B. DE L.

STORM (EDOUARD), poëte danois, était fils d'un ecclésiastique et naquit en Norvége le 21 août 1749, à Guldlrunsdulen ; il commença à l'âge de vingt-cinq ans à se faire connaître comme poëte, en publiant un poëme héroï-comique en six chants, intitulé *Braeger;* il offre de l'agrément dans la description des scènes familières de la vie commune; mais il est loin cependant d'être une œuvre d'un mérite bien relevé. Storm fut plus heureux en publiant un recueil de *Contes et fables,* qui obtint une grande popularité et qu'on regarde comme ce que la littérature scandinave a produit de mieux en ce genre. La première édition, mise au jour en 1783, fut si bien accueillie qu'une seconde devint nécessaire dès l'année suivante. On rencontre des passages doués d'une véritable beauté poétique dans le poëme didactique, en quatre chants, intitulé *Infodretten;* mais c'est surtout dans le genre lyrique que Storm a excellé et qu'il s'est acquis une réputation méritée. Ses œuvres ont eu plusieurs éditions en Danemarck ; elles sont d'ailleurs bien peu connues hors des frontières de ce petit royaume. Il était depuis plusieurs années directeur du théâtre de Copenhague, lorsqu'il mourut en 1794. Z.

STORM DE GRAVE (ADRIEN-GUILLAUME), général hollandais, était né à Harlem, le 13 octobre 1764. Il entra fort jeune, comme cadet, dans le régiment d'Orange, dont son père était lieutenant-colonel. Capitaine en 1790, il fit les campagnes de Flandre, contre les Français, en 1793 et 1794. Dans le mois de septembre 1794, on le chargea de la capitulation du fort de Crèvereur. Après la révolution de 1795 et la chute du stathouder, il continua de servir dans les troupes bataves, qui, depuis ce moment, marchèrent toujours de concert avec les Français. En 1799, il combattit contre les Anglo-Russes, sous le général Brune, qui lui témoigna publiquement sa satisfaction pour la valeur et l'habileté avec lesquelles il avait repris une position importante. Ce fait d'armes lui valut le grade de major. Blessé le 19 septembre à l'affaire de St-Marten, il le fut encore le 6 octobre à la bataille de Castricum. Il fit ensuite les campagnes de 1806, 1807, 1808, en Autriche et en Prusse, comme lieutenant-colonel. En 1809, il reçut l'ordre de se rendre à l'armée d'Espagne, où il fut chargé par le général Chassé du commandement de son avant-garde. Nommé colonel après la bataille de Talaveyra, où il s'était distingué, il déploya une grande intrépidité à la défense du cloître de Mérida, où, avec 300 hommes et 6 pièces de canon, il soutint durant un mois les attaques de 5,000 Espagnols qu'il força à la retraite. Le grade de général de brigade fut sa récompense. Après la réunion de la Hollande à l'empire, il eut successivement le commandement des départements du Rhône, de la Loire et du Cantal. Appelé à l'armée de Portugal, il y joua un rôle très-actif et fut blessé d'un coup de feu. Les événements de 1814 lui firent quitter le service de France, et le nouveau roi des Pays-Bas le nomma, en janvier 1815, commandant la 3e division militaire, puis lieutenant général. Storm mourut le 23 janvier 1817. C—H—N.

STORR (GOTTLOB-CHRÉTIEN), théologien protestant, né à Stuttgard, le 10 septembre 1746, dut sa principale éducation aux soins de son père, qui était conseiller du consistoire et tenait un rang distingué parmi les théologiens de son temps. Reçu, en 1763, au séminaire de Tubingen, le jeune Storr y étudia pendant huit ans les langues anciennes, l'histoire, la philosophie et les mathématiques, et pendant le même espace de temps, les sciences théologiques. Il voyagea ensuite pendant trois ans pour compléter son éducation, en Hollande, en Angleterre, en France, et il suivit à Leyde les savants Walckenaer et Schultens. A son retour, il fut nommé répétiteur au séminaire de Tubingen, et en 1775, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie. Dès cette époque il avait fait preuve, par quelques écrits de circonstance, d'une saine critique et d'une érudition remarquable dans les langues orientales. En 1777, il reçut le grade de docteur en théologie et fut nommé professeur extraordinaire. Plus tard, il devint professeur ordinaire et pasteur de la ville. En 1797, il vint à Stuttgard comme premier prédicateur de la cour et conseiller du consistoire. Il y mourut le 17 janvier 1805. Storr était un savant du premier ordre. Très-versé dans la littérature ancienne et particulièrement dans celle de l'Orient, il avait étudié aux sources l'histoire du christianisme, et il fut considéré dans sa communion comme un des interprètes les plus exacts des saintes Ecritures. Ses ouvrages sont : 1° *Opuscula academica ad interpretationem librorum sacrorum pertinentia,* vol. 1-3, Tubingen, 1796-1803, in-8°; 2° *Authenticité de l'Apocalypse de St-Jean,* ibid., 1783, in-8°; 3° *Sur le but des Evangiles et des Epîtres de St-Jean,* ibid., 1786 et 1809, in-8°; 4° *Interprétation de l'Epître de St-Paul aux Hébreux,* 1789 et 1809, in-8°. Le système théologique de Storr était l'orthodoxie luthérienne, et il passa pour un des plus habiles défenseurs des anciennes doctrines. Ce système est exposé dans son livre

intitulé *Doctrinæ christianæ pars theoretica*, Stuttgard, 1793 et 1807, in-8°; traduit en allemand et enrichi de notes et d'additions par K.-C. Flatt, ibid., 1803 et 1813, in-8°. Après la mort de Storr, F.-G. Süskind et J.-F. Flatt ont publié, en 1806, deux volumes de ses *Sermons*. Z.

STORY (Joseph), célèbre jurisconsulte américain, né le 18 septembre 1779 à Marblehead, près de Boston, se consacra de bonne heure à l'étude du droit et conquit promptement une place parmi les avocats les plus renommés de Boston. En 1806, il fut élu membre de la chambre des représentants du Massachussets; il en devint le président, et, en 1809, il entra au congrès. Le président Madison le nomma en 1811 juge à la cour suprême de justice des Etats-Unis. Il avait été un des chefs du parti démocratique, mais il renonça complétement à la politique afin de se consacrer exclusivement à ses fonctions et à ses travaux sur la jurisprudence. En 1829, il accepta une chaire au collége Harvard, à Cambridge (Massachussets), et il occupa cet emploi jusqu'à sa mort, survenue le 10 septembre 1845. Ses leçons sur le droit des gens, sur le droit maritime et commercial, attirèrent une foule d'auditeurs, et son autorité devint prépondérante dans l'Amérique du Nord et en Angleterre. Parmi ses nombreux ouvrages on distingue ses *Commentaires sur la constitution des Etats-Unis* (3 vol.; il en a paru à Boston en 1833 un abrégé en un volume qui a été traduit en allemand). Ses traités sur le *Conflit des lois*, sur la *Loi des cautions*, sur les *Plaidoyers en équité*, sur la *Jurisprudence des cours d'équité*, sur la *Jurisprudence relative aux lettres de change* (traduction allemande, Leipsick, 1845), se recommandent tous par la clarté du style, la netteté des déductions, la connaissance parfaite des questions. Il s'amusa aussi à écrire quelques pièces de vers, et en 1835 il publia un volume de *Mélanges de littérature, de critique et de politique* (réimprimé en 1845); on y remarque le jugement le plus sain et des connaissances aussi étendues que variées. La vie de Story, accompagnée d'un choix de sa correspondance, a été écrite par son fils et mise au jour à Londres en 1851. Z.

STOSCH (Philippe, baron de), archéologue, né, le 22 mars 1691, à Küstrin, où son père était médecin et bourgmestre, fit ses premières études au gymnase de cette ville et à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il se destinait à la théologie, mais il était porté vers la numismatique. Dès l'enfance, il s'occupa de recueillir des médailles et de petites monnaies rares. En 1708, Stosch visita Iéna, Dresde, Leipsick, Berlin, et continua l'année suivante ses excursions scientifiques dans le nord de l'Allemagne, examinant partout les cabinets de médailles et d'antiquités. Il arriva ainsi à Amsterdam, où il passa près de deux ans pour suivre les leçons de Küster, de Jean le Clerc et de Hemsterhuys. En 1710, il se rendit à la Haye, où son oncle, le baron de Schmettau, ministre prussien, le pressa de se vouer à la diplomatie. Cet oncle mourut bientôt après; mais il avait recommandé son neveu au célèbre Fagel, greffier des Etats Généraux, qui eut pour lui beaucoup de bonté et lui fit don d'une grande quantité de médailles antiques, à condition qu'il lui céderait toutes les modernes qu'il pourrait se procurer. L'un et l'autre gagnèrent à cet arrangement. Fagel ayant ensuite chargé Stosch de quelques affaires en Angleterre, lui donna des recommandations qui le mirent en rapport avec Bentley, Sloane, les comtes de Pembroke et de Winchelsea, lord Carteret, etc. De Londres, Stosch vint, en 1713, à Paris, où les monuments, les riches collections publiques et particulières de toutes sortes d'antiquités et surtout le cabinet des médailles et de pierres gravées du roi, fixèrent son attention. Il eut, pendant son séjour dans cette capitale, des rapports très-suivis avec l'abbé Des-Camps, possesseur d'un très-beau cabinet de médailles, avec Crozat, connu par sa collection de tableaux et de pierres gravées, avec le père Montfaucon, Banduri, madame Dacier, enfin avec le jésuite Chamillard, grand connaisseur en médailles, qui l'introduisit chez le P. Letellier, confesseur du roi et chez tous les savants de son ordre. Le désir de voir l'Italie et ses richesses dans les arts et l'antique, lui fit entreprendre ce voyage en 1714. Il passa trois ans à visiter les villes les plus célèbres et fit connaissance avec les principaux savants et surtout les archéologues. Sa réputation de savoir était déjà telle que le pape Clément XI, le voyant près de partir, le pressa de se fixer à Rome, lui promettant sa protection spéciale; mais Stosch était trop occupé d'augmenter et de perfectionner les collections qu'il avait commencées; il retourna en Allemagne et finit par réunir de très-beaux objets, particulièrement en pierres gravées. Le hasard le favorisa singulièrement à Augsbourg, où il découvrit chez un particulier l'original du célèbre manuscrit connu sous le nom de *Table de Peutinger*. Il le vendit plus tard au prince Eugène; et ce manuscrit est à présent à la bibliothèque impériale de Vienne. Stosch se rendit ensuite à Dresde, où il fut parfaitement accueilli du roi de Pologne, qui le nomma son conseiller, titre qu'il n'accepta qu'après y avoir été autorisé par le greffier Fagel, de qui il dépendait toujours et qui avait fourni de la manière la plus généreuse à toutes ses dépenses. Voulant enfin revoir son bienfaiteur, Stosch alla, en 1719, à la Haye, avec une mission du roi de Pologne. Pendant son séjour dans cette ville, il eut occasion de rendre un service important à de Boze et à Lancelot, chargés de recouvrer deux manuscrits chinois contenant des ouvrages de Confucius, qui appartenaient à la bibliothèque royale et qui avaient été volés par Aymon devenu protestant. Ces deux commissaires s'étant adressés à Stosch, il leur conseilla de ne pas user de moyens

extrêmes, à cause du crédit dont Aymon jouissait auprès de beaucoup de protestants, et par la crainte de le voir détruire ces manuscrits si on le poussait à bout. Les commissaires suivirent cet avis; et quelques mois après, Stosch se fit donner pour vingt ducats ces précieux objets, qu'il remit à l'ambassadeur de France. Le régent ayant voulu lui faire accepter pour récompense une pension de mille écus, il la refusa à cause de ses emplois qui ne lui permettaient pas d'être pensionné d'un gouvernement étranger. Le baron de Gesdorf, ministre du roi de Pologne à la Haye, étant mort à cette époque, Stosch eut quelque espoir de lui succéder; mais il n'y réussit pas. Lord Carteret étant alors passé par la Haye pour aller négocier un traité avec la Prusse, offrit de le faire entrer au service de l'Angleterre, ce qu'il accepta. En recevant sa démission, le roi de Pologne lui laissa un traitement sous le titre de pension, et lord Carteret étant devenu ministre, l'envoya à Rome, en 1722, avec une mission très-délicate, puisque l'objet principal était de surveiller les Anglais attachés au prétendant. Les liaisons que Stosch avait contractées auparavant dans cette ville et la considération qu'il s'y était acquise rendirent ses devoirs moins difficiles, et il eut encore assez de temps pour se livrer à ses études favorites. En quittant la Hollande, il avait laissé au célèbre Bernard Picart toutes les empreintes, les dessins et les matériaux de son grand ouvrage, qui fut publié, en 1724, avec une dédicace à l'empereur Charles VI, sous ce titre : *Gemmæ antiquæ cælatæ sculptorum imaginibus insignitæ, ad ipsas gemmas aut earum ectypos delineatæ, et æri incisæ per Bernardum Picart, ex præcipuis musæis selectæ et commentariis illustratæ*, in-fol. Limiers en donna la même année une mauvaise traduction française sous ce titre : *Pierres antiques gravées sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms*, in-fol., orné de 70 planches (1). Des quarante-huit glyptographes dont ce livre reproduit les ouvrages, trois seulement étaient cités par les historiens, savoir : Pyrgotèles, Dioscoride et Apollonides; on n'a aucun détail sur la vie des autres. Benoît XIII étant mort, et Clément XII, de la maison Corsini, lui ayant succédé, la cour de Rome devint plus favorable à la cause des Stuarts, et dès lors la position de Stosch fut encore plus difficile. Il fut même en butte à des haines très-violentes, au point que des gens armés l'arrêtèrent un soir dans sa voiture et menacèrent de le faire périr s'il ne quittait Rome aussitôt. Il crut alors prudent de se rendre à Florence; et se livrant dans cette ville, avec une activité nouvelle, à l'étude de l'antiquité, il acheva le second volume de son grand ouvrage sur les camées et les pierres gravées, dont F. Adam Schweickard, graveur de Nuremberg, avait fait les planches. On a encore de lui : *Lettera sopra una medaglia nuovamente scoperta di Carino imperatore e Magnia Urbica Augusta, sua consorte, scritta dal bar. Fil. de Stosch*, Florence, 1755, in-4°. Stosch mourut, le 7 novembre 1757, d'une attaque d'apoplexie. Il mérite une place distinguée parmi les antiquaires de son temps. Ses collections, spécialement celles des camées et pierres gravées, étaient des plus précieuses. Le nombre des pierres gravées et pâtes antiques de son cabinet se monte à 3,444, et il avait formé, dans le cours de ses voyages, une autre suite composée de 2,800 empreintes en soufre, dont les plus remarquables ont été décrites dans le catalogue de Tassie et imitées dans sa fabrique. Winckelmann composa un catalogue raisonné du cabinet de pierres gravées et de pâtes de Stosch, par lequel le public apprit, pour la première fois, quelque chose sur les richesses de ce savant et heureux antiquaire. Les pierres gravées furent achetées après sa mort par le roi de Prusse, Frédéric II. Frauenholz, éditeur et marchand d'estampes à Nuremberg, en possédait les empreintes en soufre. Il en a fait graver les plus belles pièces, qui ont été publiées en français avec une explication de Schlichtegroll, sous ce titre : *Principales figures de la mythologie*, Nuremberg, 1793-1794, 2 cahiers in-fol. (1). L'atlas ou collection géographique du baron de Stosch, formant environ trois cents volumes in-folio, était le plus ample qui eût été formé jusqu'alors : on y voyait entre autres neuf cartes japonaises et un grand nombre de cartes manuscrites du Brésil, levées par les Hollandais pendant qu'ils occupaient cette contrée. On trouve dans les *Récréations numismatiques* de Kœhler, t. 4, chap. 19, p. 145, la gravure de trois médailles frappées en l'honneur du baron de Stosch. Z.

STOTHARD (Thomas), peintre anglais, était fils d'un maître d'hôtel à Londres, et il naquit dans cette ville le 17 août 1755. Dès l'âge de cinq ans, il montra de grandes dispositions pour le dessin; il s'amusait à copier tant bien que mal des portraits gravés. Après avoir fait ses études dans quelques écoles de province, il fut placé comme apprenti chez un dessinateur qui livrait des modèles d'ornement à des fabricants de soieries. Il acquit dans ce travail une grande habileté à reproduire des fleurs et des objets de nature morte. Son talent fut apprécié par divers éditeurs, et on lui demanda d'abord des dessins destinés à être gravés pour une de ces publications mensuelles toujours nombreuses en Angleterre (*le Magasin de la ville et de la campagne*); il travailla ensuite pour la collection des *Poëtes anglais*, publiée par

(1) Les archéologues reconnaissent du goût et de l'érudition dans les explications de Stosch, mais il écrivait très-rapidement et parfois de mémoire, et il laisse à désirer au point de vue de la critique. Les gravures, exécutées avec soin, donnent une assez juste idée des monuments originaux; on y voudrait cependant parfois plus de simplicité et de fermeté.

(1) Les planches, gravées avec soin par d'habiles artistes, manquent par moment de caractère; mais ce n'en est pas moins un des plus beaux ouvrages de ce genre. Le texte est rédigé d'une façon fort satisfaisante.

le libraire Bell, et pour le *Magasin du Romancier;* ses compositions, spirituelles et fines, furent fort bien accueillies, et tous les éditeurs qui voulaient orner d'estampes les livres qu'ils mettaient au jour s'adressèrent à lui. Il devint l'artiste à la mode pour de pareils emplois. Ces occupations lucratives ne le détournaient point d'ailleurs de chercher à se produire dans une sphère plus élevée. Il exposa en 1784 à l'académie royale un tableau représentant *Ajax défendant le corps de Patrocle.* L'année suivante, il fut agréé à l'académie, et en 1794 il devint membre de cette compagnie. Il exécuta de grands travaux à fresque, notamment le plafond de la bibliothèque des avocats à Edimbourg et les peintures de l'escalier du château de Burleigh, appartenant au marquis d'Exeter; elles n'avaient pas moins de huit pieds anglais de hauteur. Stothard était d'une activité extrême; il a laissé au moins cinq mille dessins; plus de trois mille ont été gravés. Il y en a de grande dimension, entre autres ceux qu'il exécuta pour la belle édition de Shakspeare, in-folio, donnée par Boydell, mais la plupart ne dépassent pas les proportions de l'in-octavo ou de l'in-dix-huit. Ceux qu'il a faits pour le *Pêcheur à la ligne* de Warton et pour les poésies de Rogers sont à bon droit regardés comme des chefs-d'œuvre en ce genre. La vérité et la simplicité gracieuse du crayon de cet artiste ne se démentent pas; il est un peu uniforme, mais il sait être comique sans tomber dans le vulgaire, et il réussit fort bien à rendre l'attrait de la beauté féminine. Dans les dernières années de sa vie, il fut atteint d'une surdité complète; il mourut le 27 avril 1834. Un grand nombre de graveurs (Collins, Head, Parker, Cromek, Medland) s'occupèrent à reproduire ses dessins; sa vie, écrite par madame Bray, forme un beau volume in-4° publié en 1851 et accompagné de gravures d'après quelques-unes de ses compositions; on y remarque surtout celle qui se rapporte au monument du sculpteur Chantrey, connu sous le nom des *Enfants endormis,* et placé dans la cathédrale de Lichtfield. Thomas Stothard laissait une famille nombreuse. — Un de ses fils, *Charles-Alfred* Stothard, a conquis une juste célébrité. Né à Londres le 25 juillet 1786, il se fit remarquer dès sa première jeunesse par son habileté dans le dessin, et en suivant les cours de l'académie royale, il donna des preuves d'une rare aptitude à reproduire les monuments de la sculpture ancienne. En 1810, il acheva son premier tableau d'histoire : *la Mort de Richard II,* œuvre où l'on apprécia la fidélité rigoureuse du costume de l'époque. Depuis longtemps, et suivant le conseil de son père, il s'exerçait à dessiner d'après les monuments funéraires dispersés dans des églises, et ce travail lui inspira l'idée de publier un ouvrage où seraient reproduites les statues placées sur les vieux tombeaux. Un prospectus annonça que ce recueil avait pour but d'offrir aux artistes une suite complète et fidèle des costumes de la vieille Angleterre jusqu'au règne de Henri VIII; la première livraison parut en 1811 sous le titre de *Monumental effigies of Great-Britain,* in-fol.; la dixième vit le jour en 1821; il y a en tout 147 planches (quelques-unes coloriées), accompagnées d'un texte rédigé par A.-J. Kempe. Le succès fut complet, et Stothard se trouva en possession d'une brillante réputation comme archéologue et comme dessinateur. Continuant ses travaux dans la même voie, il fit, en 1814, un voyage jusqu'en Ecosse afin de fournir des dessins à l'ouvrage de P. et S. Lysons : *Magna Britannia* (1806-1822, 6 tomes in-folio, ouvrage non terminé). En 1815, la société des Antiquaires le choisit pour son dessinateur, et en 1816 elle le chargea d'aller dessiner la fameuse tapisserie de Bayeux (1); ce travail l'occupa trois ans. Il profita de cette occasion pour faire dans diverses parties de la France des excursions archéologiques qui eurent d'heureux résultats. Il trouva dans l'abbaye de Fontevrault (convertie en prison), au fond d'une cave, les tombeaux de Henri II, de sa femme Eléonore de Guienne, de Richard Ier et d'Isabelle d'Angoulême, femme du roi Jean. Il essaya, sans succès, d'obtenir que ces monuments fussent transportés à l'abbaye de Westminster, mais il obtint du moins qu'ils fussent soustraits aux chances de destruction qui les menaçaient. A Ploërmel, il découvrit les statues des ducs de Bretagne; à Josselin, celles d'Olivier de Clisson et de sa femme; il fit également à Vannes, à Mons et en d'autres endroits des trouvailles d'un grand intérêt, et il s'empressa toujours de dessiner ces débris souvent mutilés des siècles passés. En 1819, il présenta à la société des Antiquaires une suite complète de dessins d'après la tapisserie de Bayeux, il y joignit un mémoire dans lequel il s'efforça d'établir que c'était bien, ainsi que l'affirme la tradition, une œuvre de la même époque que l'invasion des Normands, tandis que l'abbé de la Rue la fixait au règne de Henri Ier. Ce travail fut imprimé dans l'*Archæologia* (t. 19), et au mois de juillet, Stothard fut élu membre de la société des Antiquaires. Il continua de parcourir diverses provinces de l'Angleterre, afin d'y chercher des matériaux pour ses *Effigial monuments.* Il fit un voyage dans les Pays-Bas dans le but d'en étudier les vieux monuments, et encore à la fleur de l'âge, plein de zèle et d'ardeur, il préparait d'importants travaux, lorsqu'un accident des

(1) Le travail de Stothard, publié aux frais de la société des antiquaires, forme dix sept planches coloriées. Les seize premières contiennent chacune deux tranches; elles représentent la tapisserie réduite à peu près aux trois dixièmes de sa dimension. La dix-septième planche est un *fac-simile* d'un morceau de la tapisserie de la même grandeur que l'original. C'est ce qui existe de plus complet au sujet de cette œuvre célèbre, à l'égard de laquelle il existe de bons travaux dus à Montfaucon, à MM. Bolton-Cornay, Jubinal, de Roujoux, etc. Consulter surtout une savante dissertation de M. Edele tand du Méril dans ses *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1860, in-8°.

plus funestes mit un terme à cette vie bien remplie. Il s'était rendu dans le Devonshire pour exécuter des dessins destinés à l'ouvrage que le docteur Lysons avait commencé sur ce comté. Le 27 mai 1821, étant dans l'église du village de Beer-Ferrers, il voulut monter sur une échelle afin de mieux voir un portrait de sir William Ferrers, peint sur un vitrail; un échelon se brisa, et la chute fut si forte que, précipité sur le sol, le malheureux artiste expira sur le coup. Les travaux de Stothard se recommandent par la fidélité et l'exactitude du dessin; il donne une idée parfaitement juste des monuments qu'il reproduit; il ne les défigure point, sous prétexte de les embellir et de les restituer, comme le faisaient les archéologues du siècle dernier. Parmi les ouvrages qu'il laissa inachevés, on distingue un travail considérable sur les peintures anciennes découvertes sur les murailles de l'ancien palais de la chambre des pairs lorsqu'il fut démoli, et un ouvrage sur les sceaux; il avait déjà fait des dessins d'un certain nombre des plus anciens. Il réunissait aussi des matériaux pour une publication destinée à faire connaître les usages et les costumes de l'Angleterre sous le règne d'Elisabeth. La veuve de Stothard, après avoir mis au jour, en 1820, des *Lettres écrites durant un voyage en Normandie, en Bretagne et autres provinces de la France* (in-4° avec 21 planches), a publié une *Vie* de son mari, où se trouvent des détails intéressants, et s'étant plus tard remariée, elle a fait avantageusement connaître son nouveau nom (madame Bray), grâce à la publication de divers romans et de plusieurs ouvrages d'histoire. Z.

STOUF (Jean Baptiste), sculpteur, naquit à Paris en 1742, d'un père menuisier en bâtiments. L'honnête artisan avait eu plusieurs enfants. L'aîné, cédant à un penchant naturel pour les arts, s'était adonné à la peinture; le cadet (Jean-Baptiste), doué d'une grande vivacité d'esprit, s'était exercé au même art dans l'atelier de son frère. Mais au 18e siècle les choses ne se passaient pas précisément comme aujourd'hui, et le père, usant de son autorité paternelle, exigea, en conséquence, pour maintenir le bon accord entre ses deux fils, que le second se fît sculpteur, *puisque* le premier s'était fait peintre! L'enfant obéit; il entra d'abord dans l'atelier de Coustou, ensuite dans celui de Michel-Ange Slodtz. Nous insistons sur cette particularité de la vie du jeune débutant; elle peint des mœurs passées; de plus, elle donne la clef de la réponse que Stouf, qui, bien que sculpteur, conserva toujours le sentiment du pittoresque et de la couleur, fit, dans l'âge mûr, à un de ses amis. Il s'agissait d'un buste d'Eve : « *Ne vois-tu pas qu'elle est blonde?* s'écriait « Stouf! j'ai traité ses chairs délicates et les « mèches de sa chevelure de façon à ce que le « tout fût splendidement illuminé; je voulais sur- « tout éviter d'accuser ces détails profonds que « j'aurais, au contraire, cherché à accentuer chez « une brune. » Stouf concourut plusieurs fois pour le prix de Rome, mais n'obtint que le second en 1769, sur le sujet de *Mutius Scævola bravant Porsenna*. Agréé à l'académie royale de peinture le 27 mars 1784, il y fut définitivement reçu, le 28 mai 1785, sur *Abel expirant*, statuette en marbre possédée par le musée du Louvre. Nous pouvons, à propos de cette remarquable composition, garantir l'exactitude du récit qui va suivre. Dans le temps que Stouf *cherchait* son Abel, il arriva qu'il vit le cadavre d'un jeune homme qui s'était pendu, et dont les formes étaient d'une beauté peu commune; il fut assez heureux d'obtenir, nous ignorons par quels moyens, de le faire transporter secrètement dans son atelier; les porteurs, complices de ce larcin, déposèrent sans façon leur fardeau sur une table, qui avait été préparée à cet effet, et le hasard, ce maître sans rival, permit que le cadavre ainsi jeté présentât une attitude qui enchanta l'artiste. A l'instant il s'opposa à ce qu'on y touchât, et, travaillant sans relâche le jour et la nuit, il eut bientôt, avec l'aide providentielle de ce modèle d'un nouveau genre, réalisé en terre, l'idée qu'il avait dès longtemps conçue; il ne l'eut peut-être pas interprétée avec un cachet de vérité aussi frappant, sans le concours fortuit que nous venons de signaler. Stouf a peu produit; il détestait en outre la *réclame*, aussi un ingrat silence entoure-t-il sa mémoire. Rappelons quelques-unes de ses œuvres. (1785) *Petit groupe d'Hercule combattant les centaures* (sur le socle sont des bas-reliefs représentant ses travaux); il fut payé six cents livres par un amateur lors de son apparition; (1787) *St-Vincent de Paul*, statue en plâtre commandée par le roi pour être exécutée en marbre; *Buste de l'abbé Maury*, en plâtre; (1789) *Androclès pansant la blessure d'un lion, après lui avoir tiré une épine de la patte;* (1798) *Vincent de Paul, fondateur des hospices des enfants trouvés, considéré comme philosophe* (marbre). La commande du roi, accordée en 1787 à la suite d'un concours, n'avait point été réalisée à cause des événements politiques : les commissaires républicains ne reconnaissant plus de saints, Stouf dut reprendre son œuvre, la remanier, et surtout la rebaptiser, comme il le fit sous le titre précédent. Ce remarquable groupe, où le bienfaiteur de l'humanité est représenté recueillant sous son manteau les enfants abandonnés, est depuis longtemps exposé dans le vestibule des Enfants trouvés de Paris, et il en existe une copie en plâtre sur l'un des autels de l'église St-Sulpice. (1800) *Statue en marbre de Michel Montaigne*, commandée par le gouvernement; (1801) *Buste en marbre de Lavoisier* (aujourd'hui dans les galeries de Versailles); (1817) *Statue de l'abbé Suger, abbé de St-Denis, ministre d'Etat et régent du royaume sous Louis le Jeune*. C'est sans contredit l'œuvre capitale de Stouf; elle orna longtemps le pont Louis XVI, et a été transportée depuis, comme chacun le sait, dans la cour du château

de Versailles. Nous devons encore ajouter le buste, exécuté en marbre, de Grétry, pour l'Opéra-Comique. Le célèbre compositeur acceptait, les jours de pose, le modeste repas de l'artiste, dont il goûtait l'expansion naïve et spontanée, dont la conversation pleine de goût le charmait, et à qui il prenait plaisir de faire chanter des airs de son temps; aussi Grétry, se retournant vers madame Stouf, lui dit-il un jour : « Votre mari « est un véritable diamant auquel, peut être, la « taille et le poli auraient enlevé ses qualités. » Stouf avait épousé mademoiselle Descos, artiste elle-même et élève de Vincent et de madame Guyard. — Stouf n'avait pas l'esprit fort cultivé, en raison de l'époque de sa jeunesse et du milieu où il avait vécu. Mais un grand tact et de l'esprit naturel suppléaient à ce défaut d'éducation. Doué d'une rare énergie vitale, ses productions se ressentent pourtant des premiers principes qu'il avait reçus. Il a peu sacrifié à la tendance de son temps, qui ramenait les beaux-arts vers l'imitation de l'antique ; sous l'influence du souvenir des œuvres de Puget, de Coustou et de Slodtz, qui l'avaient initié à la sculpture, il resta fidèle à leur école, tout en regrettant qu'une circonstance antérieure l'eût empêché de se livrer à la peinture. Stouf avait été nommé, dès le 26 mai 1810, professeur des écoles spéciales; le 5 avril 1817, l'Institut l'admettait dans son sein, et peu après il mariait sa fille Cornélie à M. Auguste Couder, l'auteur du *Lévite d'Ephraïm* et du tableau des *Etats généraux*, et devenu, lui aussi, membre de l'Institut. Mais l'âge arrivait, Stouf aspirait après le repos; il se choisit à Charenton-le-Pont une retraite agréable et paisible, d'où il ne sortit plus qu'à de rares intervalles. Le public l'oublia, et quand il mourut de chagrin le 1er juillet 1826, inconsolable de la perte de sa fille chérie, madame Couder, enlevée à la fleur de l'âge, les feuilles publiques mentionnèrent à peine sa disparition, et c'est en vain que l'on cherche dans les biographies le nom de l'habile et modeste statuaire. Nous connaissons de ce regrettable artiste trois portraits, où il est représenté à diverses époques de sa vie; le premier est un ravissant dessin aux trois crayons, exécuté par Lejeune; le second, une remarquable miniature d'Augustin; le dernier, un spirituel croquis à la plume par Gros. B. DE L.

STOURDZA (ALEXANDRE), diplomate et littérateur russe, né en 1788, appartenait à une famille d'origine hongroise qui s'était depuis longtemps établie dans la Moldavie. Son père, qui s'était compromis aux yeux du sultan par son zèle pour la Russie, jugea prudent, en 1792, de passer dans les Etats du czar, et il s'éleva à la dignité de conseiller intime. Le jeune Alexandre fit ses études en Allemagne, et de retour en Russie, il voulut faire preuve de dévouement en écrivant en faveur des mesures adoptées par l'empereur. Les jésuites venaient de provoquer les soupçons d'Alexandre; ils furent expulsés. Stourdza lança contre eux, et en faveur de l'Eglise grecque, un écrit qui fit alors quelque sensation : les *Réflexions sur la doctrine et l'esprit de l'Eglise orthodoxe* furent traduites en allemand par Kotzebuë, et l'auteur fut admis comme conseiller d'Etat dans la chancellerie du comte Capo d'Istria. En 1818, il accompagna, dans un emploi subalterne, l'empereur Alexandre au congrès d'Aix-la-Chapelle, et, profitant de communications puisées à des sources officielles, il rédigea un *Mémoire sur l'état actuel de l'Allemagne*. Imprimé à cinquante exemplaires, destiné à être distribué à des souverains et à des ministres et à demeurer confidentiel, cet écrit obtint une publicité dont on fut contrarié en haut lieu. Un exemplaire parvint dans les mains du rédacteur du *Times*, qui le fit connaître partout. Le mémoire fut réimprimé à Paris et traduit en allemand. La sensation fut grande, et l'esprit public de l'Allemagne se trouva rudement froissé. Destiné surtout à célébrer la gloire de la Russie et son rôle providentiel pour le bonheur du monde, rempli de citations bibliques, empreint d'un vague mysticisme (et c'était alors la tendance que prenaient les pensées d'Alexandre), l'œuvre du Moldave n'avait d'ailleurs aucune portée pratique. Il y signalait les universités comme le foyer de l'esprit révolutionnaire (aperçu que des événements ultérieurs n'ont pas démenti), et il indiquait vaguement la nécessité d'une réforme dans l'instruction supérieure. De nombreux écrits répliquèrent; mais il suffira de citer celui qui sortit de la plume d'un Français fort versé dans les choses germaniques : *Coup d'œil sur les universités de l'Allemagne*, par Villers. Stourdza s'étant rendu à Dresde, il y épousa, en 1819, la fille du médecin Hufeland; mais redoutant le sort de Kotzebuë, provoqué en duel par un étudiant (le comte de Buchholz), inquiété par des lettres anonymes, il prit le parti de se retirer en Russie. En 1822, il fit paraître un autre ouvrage, la *Grèce en* 1821 (Leipsick, in-8°), destiné, comme d'usage, à soutenir les vues du gouvernement russe; mais bientôt Alexandre modifia ses idées au point de vue des affaires de la Grèce, et Stourdza rentra dans la vie privée. Il en sortit lorsque l'empereur Nicolas fut monté sur le trône, et il fut replacé au ministère des affaires étrangères. En 1840, il prit sa retraite, et il passa le reste de sa vie dans ses domaines de l'Ukraine ou à Odessa. Il s'occupa surtout d'œuvres philanthropiques; il fonda, en 1850, à Odessa un institut de diaconesses ou sœurs de charité se consacrant au service des pauvres et des malades, et il créa un couvent pour l'éducation de jeunes filles destinées à épouser les *popes* ou prêtres grecs, qui avaient l'habitude de prendre leurs femmes dans les dernières classes du peuple. Il s'occupa aussi de travaux littéraires; il publia des livres de morale religieuse.

Ses *Lettres* (en russe) *sur les devoirs des ecclésiastiques* furent très-bien accueillies du public; une quatrième édition, mise au jour à Odessa, en 1844, attesta la vogue dont elles jouirent. Il fit imprimer, à Paris, en 1846, une traduction des *Homélies* de l'archevêque de Charkow, Innocent. Dès 1837, il avait écrit une biographie de son beau-père : *C.-W. Hufeland, esquisse de sa vie et sa mort chrétienne*, Berlin, in-8°. Divers autres ouvrages, en russe et en grec moderne, furent le fruit de son activité; mais leur énumération ne présenterait pas d'intérêt. Stourdza mourut le 13 (25) juin 1854, dans son domaine de Munsyr, en Bessarabie. B—N—T.

STOW (Jean), laborieux antiquaire et historien anglais, naquit à Londres en 1525. Fils d'un tailleur, il exerça la même profession, qui fut aussi celle de l'antiquaire Speed. Mais un goût prononcé le porta de bonne heure vers la recherche des objets d'antiquité. Une occasion imprévue mit ses connaissances en évidence. Le quartier de Bishopsgate avait usurpé quelques maisons qui appartenaient à celui de Litnestreet, où habitait Stow. Il s'agissait de constater la limite des deux quartiers; et c'est ce que fit le jeune antiquaire, qui s'était particulièrement occupé de l'histoire de sa ville natale. Dès 1560, ayant observé la confusion qui régnait dans les anciennes chroniques, il forma le projet de composer des Annales de l'histoire d'Angleterre. Dominé par son penchant, il négligea d'abord, puis quitta sa profession, et se mit à parcourir à pied diverses parties de l'Angleterre, visitant les cathédrales et autres monuments publics, examinant les actes, les chartres et d'autres documents des temps antérieurs, achetant de vieux livres, des manuscrits et des parchemins, que la suppression récente des maisons religieuses avait dispersés. Il eut bientôt épuisé ainsi ses faibles ressources, et il se vit obligé de retourner à son premier état. Cependant il trouva un protecteur dans le docteur Parker, archevêque de Canterbury, qui étant lui-même connaisseur en antiquités, encourageait volontiers une inclination qu'il partageait. L'accès qu'il eut depuis auprès de plusieurs personnes qui pouvaient faciliter ses recherches, telles que William Lambard, Bowyer, garde des archives de la tour de Londres, et le célèbre Camden, le mit à portée de recueillir de nombreux matériaux, qu'il destina à composer une description de la capitale de l'Angleterre. Un incident lui procura une nouvelle protection. Toujours à la piste des livres rares et curieux, il rencontra un jour un traité écrit de la main d'Edmond Dudley pendant sa détention dans la tour. Ce traité avait pour titre l'*Arbre de la chose publique* (the Tree of the commonweald), et était dédié à Henri VIII, auquel il ne parvint cependant pas. Stow en fit une copie soignée, et saisit une occasion favorable pour la présenter au petit-fils de l'auteur, lord Robert Dudley, comte de Leicester, favori de la reine Elisabeth. Ce seigneur l'engagea à composer lui-même quelque ouvrage dans le même genre; et ce fut pour répondre à cette invitation que Stow commença d'écrire le *Sommaire des chroniques de l'Angleterre*. On y trouve le tableau du règne de tous les rois d'Angleterre, depuis l'époque du fabuleux Brutus jusqu'au temps où vivait l'auteur, avec la liste des principaux magistrats de Londres depuis la conquête. Cet ouvrage, qui parut en 1565, précédé d'une dédicace au comte de Leicester, fut réimprimé en 1573, enrichi d'additions, formant un gros volume in-8°, en caractères gothiques. Il a été continué par Edmond Howes, qui en a donné plusieurs éditions. La dernière et la plus complète édition de la *Chronique de Bretagne* (1587), qui porte le nom d'Holinshed, quoique celui-ci n'en fût que l'éditeur, s'enrichit d'un grand nombre d'additions communiquées par Stow, et qui en forment la plus grande partie. Les relations sociales auxquelles l'objet de ses travaux le conduisaient naturellement donnèrent de l'ombrage au gouvernement; il fut dénoncé devant le conseil, en 1568, comme un homme très-suspect et comme possédant des livres pleins de superstition. L'évêque de Londres, Grindal, ordonna qu'on fît une visite dans son cabinet; on y trouva en effet plusieurs livres entachés de papisme, que cet homme paisible avait acquis parmi beaucoup d'autres exempts du même reproche. Deux ans après, une accusation en cent quarante articles fut portée contre lui devant la redoutable commission ecclésiastique; et il n'en fallait pas tant alors pour qu'il fût condamné, si l'on n'eût reconnu que les témoins qui déposaient contre lui étaient tous des hommes flétris de réputation. Celui qui le premier l'avait dénoncé était son propre frère, qui, non content de lui avoir dérobé ses effets, voulait encore lui ôter la vie. Stow absous, mais toujours suspect, continua de poursuivre ses innocents travaux. Il eut, en 1575, le malheur de perdre le plus utile de ses protecteurs, l'archevêque Parker. N'ayant pas songé à s'assurer un avenir indépendant, il se trouva enfin réduit à une extrême pauvreté. On le voit, en 1585, présentant au lord maire et à la cour des *aldermen* une pétition dans laquelle, après avoir exposé les dépenses et les démarches qu'il a faites afin de rendre digne de l'impression son *Histoire de la ville de Londres*, il sollicite quelque légère faveur. On ignore si cette pétition, qui fut renouvelée quatre ans après, lui procura les encouragements qu'il méritait; on sait seulement qu'il obtint la place d'historiographe (*Chronicler*) de Londres, à laquelle furent attachés sans doute quelques émoluments. Ce fut en 1598 que parut pour la première fois cet ouvrage, *the Survey of London*, qui lui avait coûté tant de travail, de voyages et d'argent; la première idée de le composer lui était venue en lisant, dans la *Perambulation*

*du comté de Kent*, par William Lambard, l'invitation que faisait cet écrivain topographe à tous ceux qui en avaient la facilité et le talent, de rendre aux provinces où ils résidaient le même service qu'allait lui devoir à lui-même le comté de Kent. Il manquait à la première édition de l'*Histoire de Londres* un aperçu du gouvernement politique de la ville. L'auteur s'était abstenu de traiter ce sujet, parce qu'il était informé qu'un autre savant, James Dalton, s'en occupait spécialement; mais ce dernier étant mort sans avoir rien laissé sur ce point, Stow y suppléa dans la deuxième édition de son livre, qui vit le jour en 1603; cette édition fut suivie de plusieurs autres. Malgré le mérite reconnu de cet ouvrage et de ceux qu'il avait publiés précédemment, la situation de leur auteur n'en était pas améliorée. La misère assaillit ses dernières années. Stow, obligé de solliciter du roi Jacques Ier la permission de recourir à la commisération publique, ne recueillit que de faibles aumônes, qui font peu d'honneur à la générosité anglaise de son siècle. La permission délivrée au nom du roi l'autorisait, « attendu qu'il avait négligé sa propre fortune « pour publier maints ouvrages utiles, à aller « dans les églises et autres lieux recevoir les « dons charitables des personnes bienveillantes ». Elle était accordée pour un an et elle devait être publiée par le clergé du haut de la chaire. Ainsi la récompense de cet homme estimable fut de devenir dans sa vieillesse un *mendiant patenté*, suivant l'expression de M. Disraéli, qui lui a donné une place trop chèrement payée dans ses *Calamités des auteurs*. « Telle fut, ajoute cet écri« vain, la rémunération publique envers un « homme qui, en se rendant utile à sa nation, « n'avait pas su l'être à lui-même. » On peut conjecturer jusqu'où s'éleva la libéralité des habitants de Londres envers leur historien, quand on sait que la collecte faite dans toute la paroisse de Ste-Marie Wolnoth ne produisit pas plus de sept schellings et six pence. Ce fut dans cet état de pauvreté que, après avoir souffert des maladies douloureuses, John Stow mourut, le 5 avril 1695. Sa veuve, secondée apparemment par quelques personnes exceptionnellement charitables, lui érigea un beau monument dans l'église de St-André-Undershaft. Stow avait amassé, pendant quarante ans, les matériaux d'une grande chronique, ou histoire de l'Angleterre, qu'il se flattait de terminer; mais il ne put qu'en donner un abrégé, en 1600, sous le titre de *Flores historiarum, ou Annales de l'Angleterre*, in-4°, dédié à l'archevêque Whitgift. Des corrections et des notes communiquées par lui ont ajouté du prix à deux éditions des poésies de Chaucer, dont la dernière fut publiée par Th. Speight, en 1597. La réputation de Stow se fonde surtout sur l'*Histoire de Londres;* et c'est à cette source qu'ont principalement puisé les auteurs qui depuis ont traité le même sujet. Après sa mort, il parut, en 1618, une troisième édition de ce livre, toujours in-4°, publiée par A. Munday, qui, prétendant avoir été initié au travail et aux intentions de l'auteur, fit quelques additions et redressa quelques erreurs, auxquelles on lui reprocha toutefois d'en avoir substitué de plus nombreuses. Il publia une édition in-folio, en 1633, toujours augmentée, mais altérée au point qu'une édition nouvelle dirigée par une main habile était devenue nécessaire. Ce fut John Stripe qui se chargea de ce soin. Il répara les torts des précédents éditeurs, redressa un grand nombre d'erreurs et continua l'histoire de la cité jusqu'au moment de la publication. Cette cinquième édition, en deux volumes in-folio de près de 800 pages chacun, est de l'année 1720. Il y en eut une sixième et dernière, en 1754, avec des additions et des planches nouvelles. Ce qui distingua spécialement Stow, ce fut l'amour de l'étude et le désintéressement. Le désir d'être utile, dans sa sphère obscure, à sa patrie et surtout à la ville qui le vit naître, fut la passion de sa vie entière. N'ayant jamais pu monter à cheval, c'est à pied qu'il faisait ses excursions. Il voulait voir par ses propres yeux ce qui lui paraissait mériter d'être soustrait à l'oubli. Peu effrayé d'un long travail dès qu'il le croyait nécessaire, il transcrivait les livres dont il avait besoin, lorsqu'il ne pouvait les acheter. On assure qu'il copia ainsi, pour son propre usage, les six volumes des collections de Léland. Ses écrits respirent un grand amour de la vérité, avec une vive ardeur de la trouver. L.

STOWELL (William Scott, baron), jurisconsulte anglais, était le frère aîné d'un autre légiste, qui, élevé à la pairie sous le titre de lord Eldon, s'éleva aux plus hautes dignités; il naquit en 1745, à Henorth, près de Newcastle; son père se livrait au commerce des charbons. Il fit ses premières études à Newcastle, et en 1761, il entra à l'université d'Oxford, ayant obtenu une bourse au collége *Corpus Christi*. Après avoir pris ses divers grades universitaires, il voulait se destiner au barreau; mais il fut retenu à Oxford quelques années encore, par suite de sa promotion à une chaire d'histoire ancienne. Il fut reçu docteur en droit en 1779; il était déjà possesseur d'une fortune indépendante, par suite de la mort de son père, qui était décédé en 1776, laissant un héritage de près de vingt mille livres sterling, somme fort considérable pour l'époque, mais qui devait se partager entre plusieurs enfants. En 1780, il fut inscrit au tableau des avocats. Il avait acquis l'affection du célèbre docteur Johnson, qui le mit en rapport avec des personnes d'un rang élevé. Son talent très-réel le fit remarquer, et il obtint bientôt divers emplois dans la judicature. En 1788, il fut élevé au rang de baronnet, nommé avocat général et membre du conseil privé. En 1798, il fut investi de l'emploi de juge à la haute cour de l'amirauté. En 1780, il s'était, mais sans succès, présenté

aux électeurs de l'université d'Oxford pour une élection à la chambre des communes; il fut plus heureux dans le petit bourg de Downton; mais il succomba en 1784. Aux élections de 1790, appuyé par le ministère auprès de lord Radnor, qui disposait des voix de ce bourg, il fut réélu; il le fut aussi en 1796. Au mois de mars 1801, il atteignit le but auquel il avait aspiré : il fut nommé par l'université d'Oxford, et elle lui resta fidèle tant qu'il siégea au parlement. En 1805, il avait été question de l'élever à la pairie; mais quelques intrigues de cour s'y opposèrent, et il lui fallut attendre bien longtemps pour entrer à la chambre des lords. Il resta dans la magistrature jusqu'en 1828; son grand âge le força alors à se retirer. Il mourut le 28 janvier 1836, à l'âge de 91 ans; depuis deux ans, ses facultés intellectuelles s'étaient éteintes. Marié en 1781 et devenu veuf en 1809, il avait épousé en secondes noces, en 1813, la veuve du marquis de Sligo. Sa connaissance avec cette dame avait dû son origine à une circonstance assez étrange; il avait présidé le tribunal qui avait jugé son fils, lord Sligo, accusé d'avoir engagé quelques marins à déserter d'un bâtiment de l'Etat, afin de servir sur un yacht qui lui appartenait, délit qui amena une condamnation à quatre mois de prison et à cinq mille livres sterling d'amende. Ce mariage ne fut pas heureux; mais sir William Stowell se trouva derechef veuf en 1817. Ce légiste jouit dans la Grande-Bretagne de la plus haute autorité, et ses décisions sont invoquées comme ayant presque force de loi. Il n'a point écrit de traités spéciaux, mais des arrêts dans la cour de l'amirauté, et ceux qu'il rendit comme juge de la cour du consistoire de l'évêché de Londres (et qui sont importants pour les matières ecclésiastiques) ont été recueillis avec soin et publiés par d'habiles jurisconsultes. La netteté des vues, la sagacité des aperçus, la connaissance approfondie des précédents caractérisent les considérants de ses arrêts, et on lui accorde le mérite d'avoir le premier bien défini des points jusqu'alors restés obscurs et sujets à des controverses qu'il a tranchées. La vie de lord Stowell (et celle de lord Eldon) a été écrite par M. W.-E. Surtees, Londres, 1846. On peut consulter également la *Revue du droit*, t. 1er, et les *Esquisses historiques des hommes d'Etat*, par lord Brougham. Z.

STRABON, le premier géographe de l'antiquité sous le rapport historique et littéraire, naquit à Amasée, dans la Cappadoce, environ 50 ans avant J.-C. Ses ancêtres du côté maternel étaient au nombre des personnages les plus distingués de la cour des Mithridates. C'étaient des généraux, des gouverneurs ou satrapes, des pontifes, dotés de riches domaines; les uns d'origine grecque comme *Dorylaus*, les autres du sang asiatique (comme l'indique le nom de *Moaphernes*). Mêlés dans toutes les affaires publiques du royaume du Pont, tour à tour favoris ou victimes de la cour, quelques-uns prirent, dans des vues ambitieuses, le parti des Romains; et un oncle de Strabon livra quinze châteaux forts (1) à Lucullus, mais n'obtint pas de Pompée, successeur de ce général, l'exécution des magnifiques promesses qui lui avaient été faites (2). Après nous avoir si bien instruits de l'histoire de ses aïeux maternels, Strabon se taît sur son père, et ce silence donne lieu de croire que sa famille paternelle était d'une origine obscure. Elle paraît en outre avoir été *semi-romaine* et avoir été fondée par un protégé de la maison de Pompée le Grand. Cette hypothèse paraîtra singulière, mais voici les motifs qui nous la font regarder comme digne d'attention. La connaissance que ce géographe avait de la langue latine est prouvée par les citations de Fabius Pictor, de Cæcilius et d'un certain Asinius, ainsi que par le jugement motivé, quoique trop sévère, qu'il porte sur les plagiats des historiens latins à l'égard des ouvrages historiques des Grecs. Peut-être aussi sa juste appréciation de la grandeur politique et de la sagesse administrative des Romains, ainsi que sa conviction de la nécessité d'un pouvoir monarchique paraîtront à un lecteur assidu de son ouvrage une preuve que Strabon était élevé dans les idées romaines des derniers temps de la république. Les liaisons de Strabon avec la maison de Pompée nous semblent assez frappantes. Il saisit avec une sorte d'empressement l'occasion de parler honorablement de Pompeius Strabon, homme peu recommandable (3). Enfin, il semble classer Sertorius avec le *brigand Viriatus*, et même contredire, d'après des mémoires particuliers, les circonstances glorieuses de la mort de ce capitaine (4). Il nous apprend lui-même qu'il suivit les cours de cet Aristodème qui avait été gouverneur des enfants de Pompée (5). Tout ceci ne semble-t-il pas indiquer dans Strabon un Romain du côté paternel, et le fils d'un homme lié avec la maison de Pompée? Ajoutons que Pompée Strabon, père de Pompée le Grand, eut le sobriquet de *Strabon* ou louche, non-seulement parce qu'il avait lui-même ce défaut, mais encore parce qu'il l'avait en commun avec Ménogines, son cuisinier, auquel il ressemblait beaucoup (6). Pompée le Grand, étant extrêmement difficile sur sa nourriture (7), n'aurait-il pas eu soin d'amener dans son expédition d'Asie le fameux cui-

(1) Φρουρια n'est pas bien rendu par *places fortes* dans la traduction française de Strabon. On peut conclure de ce passage et de quelques autres que le gouvernement du royaume du Pont était féodal, mais avec un mélange de despotisme.

(2) Strabon, *Géogr.*, 10, p. 477, 478; édit. de 1620, 11, p. 499; 12, p. 557.

(3) Strab., *Géogr.*, 5, p. 212. Cic. Corn., 1.

(4) Strabon, *Géogr.*, 3, p. 158, 161. Putéanus a pris la liberté de corriger ici le texte, et il a été suivi par tous les éditeurs; mais nous ne tenons aucun compte de ce changement violent.

(5) Strab., *Géogr.*, 14, p. 650.

(6) Plin., 7, cap. 12.

(7) Cic., ad *Attic.*, 7, 2.

sinier de son père, devenu par héritage son esclave ou son client? Le cuisinier du quartier général, devenu peut-être intendant, n'a-t-il pu faire épouser à un parent, ou épouser lui-même une riche héritière d'une famille illustre, mais placée par les circonstances à la merci du général en chef? Divers détails viennent confirmer cette conjecture : le géographe Strabon avoue qu'il n'avait pas la vue bonne (1); peut-être conservait-il un vice héréditaire dans les organes visuels, et c'est précisément le *strabisme* qui expliquerait ses expressions erronées sur la position des îles d'Elbe, de Corse et de Sardaigne. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, Strabon, né avec de la fortune, reçut une éducation distinguée; il fit ses études à Nysa (près Tralles), sous Aristodème, à Amisus dans le Pont, sous Tyrannion, et à Séleucie (de Cilicie) sous Xénarque, philosophe péripatéticien. Devenu un des hommes les plus lettrés de son temps, il alla visiter Alexandrie, si fameuse encore par ses savants, quoique déjà privée d'une grande partie de ses trésors littéraires; c'est probablement là que la lecture des écrits des géographes-astronomes lui inspira l'idée d'une géographie plus philosophique et plus historique. Il s'y attacha encore au péripatéticien Boëthus de Sidon; mais à Tarse, ville éminemment littéraire, il adopta les doctrines du stoïcien Athénodore, doctrines qui semblent avoir prédominé dans ses écrits et leur avoir imprimé un caractère d'élévation et de gravité, quelquefois même aux dépens de ce goût d'observation exacte, que la philosophie d'Aristote eût favorisé davantage (2). Strabon, qui dans sa jeunesse avait parcouru l'Asie Mineure et le Pont jusqu'aux frontières de l'Arménie, visita, vers l'an 24 avant J.-C., la Syrie, la Palestine, la Phénicie et l'Egypte jusqu'aux cataractes; il se lia d'amitié avec Élius Gallus, qui, par ordre d'Auguste, entreprit une expédition en Arabie. Plus tard, il visita la Grèce, entre autres la ville de Gnossus, en Crète, chère à son cœur par des souvenirs de famille, l'immortelle Athènes, les ruines du Péloponèse, peut-être la Macédoine, et plus certainement l'Epire. Il parcourut la péninsule Italique, et vit, des hauteurs de Populonium, les îles d'Elbe, de Corse et de Sardaigne. Nous croyons aussi qu'il voyagea dans la Sicile, et ce fut même apparemment par cette voie qu'il entra dans l'Italie; car, dans un voyage maritime, il longea de près la côte de la Cyrénaïque (3). Enfin, un long séjour dans la capitale de l'empire lui ouvrit l'accès aux sources romaines, pour décrire l'occident et le nord de l'Europe. Il consacra ses moments de loisir à la composition de ses ouvrages, savoir : des *Mémoires historiques*, cités par Josèphe, par Plutarque et par lui-même, et de la *Géographie*, dont la majeure partie nous est restée. On peut assurer qu'il ne termina cet ouvrage que dans les premières années du règne de Tibère, par conséquent dans un âge avancé, surtout si, avec Schoell, on veut le faire naître 60 ans avant J.-C., car, en ce cas, il aurait eu soixante-quatorze ans à la mort d'Auguste. Les derniers événements relatifs à l'histoire de la Judée que Strabon rapporte sont la mort d'Archélaüs, fils d'Hérode, dans l'exil, l'an 7 de J.-C., et la nomination d'Antipas et Philippe, fils d'Hérode, à la dignité de tétrarque, l'an 2 de J.-C. S'il eût connu le second voyage d'Antipas à Rome et son exil à Lyon, en l'an 38, il en aurait naturellement parlé dans cet endroit où il peint les malheurs de la famille d'Hérode. Ainsi, la rédaction du 16e et avant-dernier livre de Strabon tombe certainement dans l'espace compris entre l'an 7 et l'an 38, comme Letronne l'a remarqué (1). D'autres assertions resserrent encore cet espace : un passage du 4e livre démontre que l'auteur écrivait trente-trois ans après la conquête et la pacification des peuplades montagnardes de la Rhétie par Drusus et Tibérius (2), événement que nous croyons pouvoir fixer à l'an 15 avant J.-C.; par conséquent Strabon avait commencé la rédaction de son ouvrage l'an 18 avant J.-C., époque qui convient avec le tableau de la tranquillité générale de l'empire, tracé à la fin du 5e livre, après le triomphe de Germanicus sur les Chérusques (en l'an 17 avant J.-C.), dont notre auteur fut probablement témoin oculaire. On a cité le passage du 12e livre sur l'autonomie des Cyzicéniens comme une preuve que ce livre a été rédigé avant l'année 26 de J.-C. (3); et, en effet, il semble que tout l'ouvrage était terminé avant les malheurs domestiques qui se succédèrent dans la dernière moitié du règne de Tibère. Nous croyons aussi qu'un écrivain philosophe comme Strabon, qui a rendu justice aux grandes idées qu'il entrevoyait dans le système théologique et législatif de Moïse, n'aurait pas gardé le silence sur Jésus-Christ s'il avait connu sa mort. Tout semble donc contraire à l'opinion de Gossellin, qui fait écrire Strabon jusqu'à l'an 44 après J.-C. Mais, d'un autre côté, tout système chronologique positif sur cet écrivain est sujet à des difficultés. Comment expliquer son silence sur l'insurrection de Tacfarinas, sur le grand tremblement de terre en Afrique? On sait qu'il parle de Germanicus comme vivant (4). Nous pensons qu'il faudrait examiner si l'ouvrage de Strabon n'offre pas des indices d'une double rédaction; si, travaillant en riche amateur, dans des moments de loisir entre ses voyages, il n'a pas rédigé quelques parties de son ouvrage, par exemple le

(1) Strab., *Géogr.*, 5, p. 223, 225.
(2) Strab., *Géogr.*, 2, p. 103 : « Nous autres stoïciens, nous « n'aimons pas les subtiles recherches d'Aristote. »
(3) Strab., *Géogr.*, 17, p. 838.

(1) Letronne, *Not. sur la trad. franç.*, 5, p. 25.
(2) Strab., *Géogr.*, 4, p. 206.
(3) Strab., *Géogr.*, 12, p. 576; Casaub., *ad loc.*; Lips., *ad* Tacit. *Annal.*, 4, cap. 36; Letronne, l. c.
(4) Strab., *Géogr.*, 6, p. 288.

17e livre, dans un âge moins avancé, sur un plan moins étendu que, par exemple, les livres 11 à 16 ; si le manuscrit du 7e livre a jamais été complétement terminé ; si l'auteur a mis au jour son travail, ou si ce précieux monument, resté imparfait, n'a pas été d'abord conservé dans sa famille et publié seulement à un petit nombre de copies, qui auront circulé dans la partie orientale de l'empire romain. Cette dernière conjecture devient presque indispensable pour expliquer comment la géographie de Strabon a pu rester inconnue à son siècle ; comment Pline, Sénèque et Tacite ont pu ignorer complétement l'existence d'un tel ouvrage. En supposant que Tacite n'ait pas eu occasion de nommer Strabon, comment n'aurait-il pas, en parlant d'Archelaüs, roi de Cappadoce, profité des faits curieux que ce géographe seul a consignés ? Comment Sénèque n'aurait-il pas rapporté tant de curiosités naturelles décrites par Strabon ? Comment Pline, qui aime à faire combattre les Grecs entre eux, n'aurait-il tiré aucun parti des disputes de notre auteur contre Ephore et Posidonius ? Il nous paraît démontré que ces trois écrivains n'ont point vu la géographie de Strabon et n'ont jamais entendu parler de lui. Les écrits de Josèphe et de Plutarque sont les plus anciens où l'on trouve Strabon cité ; mais ce n'est que comme auteur des *Mémoires historiques*, qu'il avait composés avant sa géographie, et dans lesquels il paraît avoir réuni des recherches critiques sur diverses époques de l'histoire. Quatre livres de cet ouvrage se rapportaient à des événements antérieurs à Polybe ; il cite lui-même le sixième comme étant le *deuxième* de ceux qui font suite à Polybe. On voit par Plutarque qu'il les avait au moins poussés jusqu'à la mort de César. Les premiers qui ont cité sa géographie sont : Marcien d'Héraclée, Athénée et Harpocration. Ce n'est que dans le moyen âge qu'a commencé la haute réputation de Strabon ; elle devint tellement exclusive, qu'on le désignait simplement sous le nom du *Géographe*. Cette réputation n'est certes pas usurpée. Seul parmi les anciens, avec Hérodote et Tacite, il a conçu la géographie comme une doctrine historique, comme le tableau raisonné de la surface du globe avec tous les objets de curiosité générale, à une époque donnée, tandis que Pline et Ptolémée, dominés par un faux esprit scientifique, n'y voient qu'une aride nomenclature ou une table des positions astronomiques. Strabon convient qu'un géographe doit emprunter aux sciences mathématiques et physiques ce qui est nécessaire pour déterminer la figure et les mesures de la terre. « Il doit connaître les » animaux, les plantes et tout ce que la terre » produit d'utile ou de nuisible... Il doit fixer ses » regards sur les divisions naturelles de la terre » et sur la diversité des nations, plutôt que sur » les limites que les caprices des gouvernements » fixent momentanément... Les montagnes, les » fleuves, les mers, les peuples, voilà les objets » qui doivent lui servir de jalons... Mais il doit » moins rechercher les expressions mathéma- » tiques que celles qui se font aisément com- » prendre... La géographie doit être calculée » pour l'usage de tout le monde et spécialement » pour celui des hommes politiques. Elle est » d'une haute utilité pour toutes les connais- » sances civiles ; l'avoir ignorée a été la cause » des plus grands malheurs ; son étude est un » objet digne du philosophe moraliste (1). » C'est dans ces principes judicieux que Strabon conçut son bel ouvrage. Les deux premiers livres en forment comme l'introduction : il y passe en revue les systèmes d'Eratosthènes et d'Hipparque, ainsi que les principales assertions d'Ephore, de Polybe, de Posidonius. Malgré les erreurs de Strabon, malgré sa vénération dénuée de critique pour la géographie d'Homère, ce travail est la base de nos connaissances sur l'histoire de la géographie ancienne. Le 3e livre, où se trouve la description de l'Ibérie, contient, outre les extraits de Polybe, de Posidonius et d'Artémidore, beaucoup d'aperçus recueillis dans des mémoires du temps de César et de Pompée. La peinture des mœurs et de la civilisation y offre le plus grand intérêt. Le vaste pays des Gaules, avec les îles Britanniques et Thulé (la Norvége), occupent l'auteur dans le 4e livre, où il a beaucoup profité des mémoires de César, mais non pas sans quelque confusion, et où il s'est de nouveau donné le tort de tourner en ridicule les relations de Pythéas, au lieu de les analyser fidèlement. Il est juste d'observer que ce livre paraît contenir l'indice d'une lacune (2), et que le géographe se plaint de la discordance qui régnait entre les auteurs romains eux-mêmes sur les endroits les plus rapprochés de Rome. Le nom latin des *Vates* et d'autres indices prouvent qu'il avait consulté beaucoup d'auteurs romains ; et les importants détails qu'il nous a laissés sur Marseille ne sont pas seulement tirés des Républiques d'Aristote, mais encore de la bouche des Romains qui y avaient étudié. La description des nations qui habitent les Alpes, quoique intéressante, laisse regretter que l'auteur ait craint, par respect pour les oreilles délicates, de nous donner une nomenclature plus complète. Dans les livres 5 et 6, il décrit l'Italie avec ses îles. A l'exception d'une erreur relative à la Ligurie, c'est un des morceaux les mieux faits de la géographie ancienne. L'auteur, pénétré du même esprit que Denys d'Halicarnasse, discute avec une bonne critique les origines des Romains, des Etrusques et des autres nations italiques, sans citer Tite-Live, soit qu'il ne l'ait pas connu, soit qu'il ait eu en lui peu de confiance. Tout ce tableau de l'Italie est rempli d'observations personnelles de Strabon ; mais quel est le *chorographe* dont il invoque l'au-

(1) Strab., *Géogr.*, 1, p. 4, 9, 14, 42 ; 4, p. 177 ; 6, p. 253.
(2) Strab., *Géogr.*, 4, p. 178.

torité en parlant de la Sardaigne? Les érudits n'ont pu le découvrir; toutefois, il nous paraît bien évident que ce n'est pas Agrippa, car notre géographe cite nommément à plusieurs reprises ce grand homme d'Etat, mais c'est toujours comme administrateur, jamais comme auteur d'une chorographie. Par quel bizarre caprice l'aurait-il donc déguisé sous le nom du *chorographe,* en rapportant les mesures faites par ses ordres? Nous irons même plus loin : nous croyons que la carte d'Agrippa a été très-imparfaitement connue de Strabon. — Lelewel, dans ses *Recherches sur la géographie ancienne* (en polonais), a traité fort savamment de cette carte et a même essayé de la reconstruire sur une petite échelle. Ce savant et ingénieux critique, après avoir examiné les mesures faites par ordre d'Agrippa, montre les vices et les erreurs du système de Strabon ou plutôt de l'esquisse que ce géographe historien essaye de donner des systèmes précédents connus en Grèce. La carte qui résulte des mesures locales positives ordonnées par Agrippa est très-supérieure en exactitude à la carte formée des aperçus de Strabon; et comme il serait injuste de supposer que celui-ci aurait mal compris des matériaux aussi clairs et aussi authentiques, on doit penser qu'il n'a pu en avoir une communication complète. Pline lui-même, mieux servi en raison de son rang dans l'Etat, ne paraît pas avoir toujours rapporté exactement les éléments de la carte d'Agrippa; et en effet, nous sommes tenté de croire qu'elle n'est jamais devenue véritablement publique, quoiqu'elle ait été répandue en beaucoup de mains. Auguste et Agrippa nous semblent d'abord avoir été frappés de la nécessité administrative et militaire d'avoir de bonnes routes et d'en posséder dans les archives de l'Etat des tableaux exacts. Cette pensée, bien plus que l'amour de la géographie, guidait leurs opérations. Des inspecteurs des grands chemins furent d'abord distribués dans l'empire (1). Ensuite les rapports de ces fonctionnaires ayant fait connaître l'extrême inexactitude des mesures géographiques antérieures, on résolut de faire mesurer toutes les distances itinéraires de l'empire, et ici on fut obligé d'avoir recours au savoir des Grecs (2). « Zenodoxus acheva la mesure des parties orien- « tales de l'empire en vingt et un ans cinq mois « neuf jours; Théodotus, celle des parties sep- « tentrionales en vingt-neuf ans huit mois dix « jours; Polyclète, celle des parties méridionales « en vingt-cinq ans un mois dix jours. » Peut-on révoquer en doute une indication si minutieuse? Peut-on y méconnaître l'esprit sévère d'Agrippa? C'est probablement sur les murs du portique commencé par Agrippa que cette indication se trouvait gravée. Ce portique offrait aux regards du public une mappemonde, sans doute rectifiée en gros d'après les travaux des *ingénieurs géographes.*

(1) Suet., *In Oct.*, 37.
(2) Æthicus Ister, *Cosmograph. init.*

Mais les détails de ces travaux étaient la propriété du gouvernement. Végèce nous en apprend l'emploi. « Chaque gouverneur, nous dit-il, reçoit « une description de sa province, avec indication « des distances des lieux *en milles,* de l'état des « routes et des petits chemins, des montagnes et « des rivières (1). Voilà comme, par le rapprochement de trois passages des anciens, nous croyons concevoir la nature du grand travail ordonné par Agrippa. Si maintenant on nous demande ce que Strabon entend par le *chorographe,* nous dirons qu'il a voulu désigner l'*ingénieur géographe* de la partie respective de l'empire à l'égard de laquelle il invoque son autorité. Pourquoi ne cite-t-il que rarement ces ingénieurs? Parce que leur travail, contemporain de la rédaction de l'ouvrage de Strabon, n'était pas achevé et n'était connu qu'à l'égard de quelques parties. Pourquoi ne les désigne-t-il pas nominalement? Parce que, dans leur qualité d'employés de l'Etat, ils étaient soumis à de grandes restrictions à l'égard des communications. Peut-être notre géographe a-t-il aussi connu *Balbus,* écrivain romain, dont les ouvrages sont perdus et qui avait rédigé, du temps d'Auguste, un ouvrage complet sur les mesures et les limites de toutes les provinces romaines (2). Si ce Balbus a été le secrétaire-rédacteur latin attaché aux ingénieurs-géographes grecs, on conçoit que le nom de *chorographe* lui a pu rester dans le langage usuel. Mais nous manquons de matériaux pour décider plus spécialement cette question : il nous suffit que le mot *chorographe* dénote ici moins un individu qu'une fonction, une mission. Telle est la solution que nous proposons d'un problème que Casaubon avait promis d'examiner et que les traducteurs français de Strabon se sont aussi engagés à résoudre. Le livre 7 de Strabon est consacré, dans sa première moitié, à la description des pays entre le Rhin et le Tanaïs, et au nord du Danube, c'est-à-dire à la moitié de l'Europe actuelle. Mais selon notre auteur, la terre habitable se terminait au cinquante-cinquième parallèle, et le rivage de la Germanie venait presque en ligne droite joindre un océan sarmatique imaginaire qui occupait l'emplacement de la Scandinavie et de la Russie septentrionale. On conçoit donc combien cette esquisse doit être succincte, incomplète, fautive; elle l'est même comparativement aux auteurs grecs cités par Pline, et dont une partie était connue à notre auteur, mais qu'une critique systématique lui faisait prendre pour des hommes crédules ou même pour des imposteurs. C'est ainsi qu'il rejette les relations de Pythéas sur *Thulé,* nom vague sous lequel ce voyageur réunissait les choses qu'on lui avait rapportées, ou que peut-être il avait vues en par-

(1) Veget, *De re militari*, l. 3, c. 6.
(2) « *Balbus mensuras limitum et terminorum, temporibus « Augusti, omnium provinciarum formas et civitatum mensu- « ras comperias in commentarios contulit.* » Frontinus, *De colonii*s, p. 364.

tie, sur tous les pays au nord-est et à l'est des îles Britanniques; Strabon dédaigne également Hécatée de Milet (le jeune), dont Pline au moins a tiré quelques indications curieuses, quoique mal rendues; il paraît avoir ignoré les écrits de Philémon et de Xénophon (de Lampsaque), écrits qui, d'après Pline, devaient être remplis de détails curieux sur la mer Baltique et les pays gothiques et slavons, entre autres de noms géographiques recueillis dans l'idiome même de ces peuples. En regrettant la déplorable négligence d'un esprit aussi élevé que Strabon (négligence signalée mais non pas rachetée par les extraits informes du compilateur Pline), nous devons reconnaître que ce 7e livre contient plusieurs morceaux importants tirés de sources originales ou perdues. Tels sont les détails sur la Germanie, tirés d'un *Asinius* qui, selon nous, pourrait bien être Asinius Pollion; tels sont les fragments de Posidonius sur les migrations des Cimbres, confondus avec les Cimmériens, fragments qui font doublement regretter les écrits de Philémon; tels sont encore les précieux renseignements recueillis dans les rapports des généraux romains sur le puissant royaume des Gètes et des Daces qu'il distingue (et nous croyons avec raison); telles sont les indications des noms des peuplades pannoniennes; tel est surtout l'important passage sur les peuples à l'est de la Bohême, soumis par Maroboduus, savoir les *Zoumi* ou les Finnois, établis alors en Pologne, les *Mougilones* et les *Lygii*, dont les noms paraissent slavons; les *Butones*, qu'on retrouve peut-être dans la Lusace (à moins que quelque nouveau manuscrit ne nous autorise à lire *Gutones*); enfin les *Sibini*, sur lesquels il serait trop long d'exposer notre opinion. Ces renseignements sont probablement dus à Maroboduus lui-même, puisque ce prince a passé une partie de sa vie à Ravenne, en Italie, où Strabon a pu le voir. Les traducteurs français de Strabon étrangers à la philologie septentrionale se sont mis à corriger arbitrairement le texte même de leur auteur. La fin du 7e livre de Strabon paraît avoir subi un sort singulier, car non-seulement il en manque une grande partie, mais même avant cette lacune, les chapitres relatifs à la Macédoine supérieure sont peu dignes d'un géographe voyageur; ils ne valent guère mieux que les *extraits* qui les suivent, et la lacune pourrait bien commencer un peu plus haut. Il y a du désordre dans la manière dont est placé le chapitre sur les Lélèges. D'ailleurs l'Epire, la Macédoine, la Thrace, l'Illyrie, d'après les proportions générales de l'ouvrage, auraient dû occuper un livre à elles seules. Peut-être cette partie n'a-t-elle jamais été achevée au gré de l'auteur; peut-être en méditait-il une seconde rédaction, que la mort l'aura empêché de terminer. Les livres 8, 9 et 10, contenant la géographie et l'ethnographie de la Grèce avec ses îles, supposent un plan plus étendu que les livres précédents; les détails topographiques, les discussions, les traits historiques, les digressions mythologiques mêmes y abondent; c'est un résumé précieux des observations personnelles de l'auteur et de celles de beaucoup d'écrivains célèbres, mais perdus. Le livre 11e commence la description de l'Asie et traite particulièrement des régions caucasiennes, de l'Arménie, de la Médie, de l'Hyrcanie et de la Bactriane. Les préventions de l'auteur contre Hérodote et sa déférence pour l'autorité plus récente de Patrocle, amiral de Seleucus et d'Antiochus, lui fait adopter l'opinion erronée d'une communication entre la mer Caspienne et l'océan Septentrional. Mais ce qu'il a extrait de Théophane, compagnon de Pompée, sur l'Ibérie et l'Albanie; d'Apollonide et de Dellius, ami de Marc-Antoine, sur la Médie; d'Apollodore, sur la Parthie et sur le royaume grec de la Bactriane, est d'un prix d'autant plus grand que c'est par ces extraits seuls que nous connaissons beaucoup de faits historiques du plus haut intérêt relatifs à ces pays. Dans les 11e, 12e et 14e livres, Strabon nous a rendu un service non moins important en décrivant avec un soin particulier l'Asie Mineure, sa patrie; c'est incontestablement la meilleure partie de l'ouvrage, et en même temps le meilleur morceau de géographie physique et historique qui nous reste de toute l'antiquité. Outre plusieurs auteurs indigènes perdus, entre autres Démétrius de la Troade, Xanthus de Lydie, Philippe de Carie, il s'appuie sur ses propres observations et sur des mémoires particuliers. Langues, cultes, gouvernements, toute l'Asie Mineure enfin, nous en devons la connaissance à ces trois livres, que nous trouvons encore trop succincts, parce que Strabon y a supposé connu ce qui ne l'était qu'aux gens du pays. On pourrait extraire de ces trois livres un aperçu de la géographie physique de cette péninsule très-supérieur à celui de plusieurs voyageurs modernes. Le géographe ancien dépeint très-bien l'étendue du plateau central de l'Asie Mineure (1). Il a encore le mérite de nous avoir conservé beaucoup de mots des langues anciennes perdues, et de nous avoir par là fourni le moyen de nous former une idée, incomplète il est vrai, des liaisons des peuples de l'Asie Mineure avec les Arméniens, les Syriens, les Hellènes et les Thraces. Le 15e livre décrit l'Inde, l'Ariane et la Perse, pays que Strabon n'avait pas vus; aussi prend-il ses précautions. « Nos lecteurs, dit-il, doivent ici « être indulgents, soit à cause du grand éloigne- « ment des lieux et du petit nombre des voya- « geurs, soit à cause de la légèreté et de l'igno- « rance qui règnent dans leurs relations. Souvent « n'ayant rien vu par eux-mêmes, ou n'ayant « vu qu'en passant, et ne parlant que d'après des « ouï-dire, ils n'en décrivent pas moins les objets

(1) Le mot si heureux de la langue grecque ὀροπέδιον (montagne-plaine) a été méconnu par un des traducteurs français, qui a même fait une note pour soutenir que ce mot veut dire colline à montée douce.

« comme s'ils les avaient scrupuleusement exa-
« minés. » Les compagnons d'Alexandre se contredisaient à chaque instant en parlant des choses qu'ils assuraient avoir vues, parce que chacun faisait son roman particulier. « Le prince aimait « à croire aux merveilles qu'on racontait sur les « pays où il avait porté ses armes. » Strabon s'efforce de distinguer le vrai et le faux dans ces récits; et sa critique, même quand elle n'est pas heureuse, a toujours le mérite d'être ingénieuse et impartiale. Néarque, Onésicrite et Aristobule sont ceux parmi les compagnons d'Alexandre que notre géographe paraît avoir le plus consultés; mais il se plaint beaucoup du goût d'Onésicrite pour les fables; il parle honorablement de Callisthène, son confrère en philosophie; mais il fait peu de cas du roman élégant de Clitarque, dont nous possédons probablement l'imitation dans Quinte-Curce. Le voyage de Mégasthènes à Palibothra, sous Séleucus Nicanor, est la source où Strabon a puisé le plus abondamment pour les mœurs et l'histoire naturelle; mais la relation de Daïmachus, ambassadeur de Séleucus, quoique sévèrement censurée par Strabon, lui a fourni des extraits qui font regretter la perte de l'ouvrage. C'est la partie de l'Inde située entre le Lahor et le Bengale qu'il connaît le mieux : il n'a pu se former une idée claire des parties maritimes ni de la configuration de la Péninsule, quoiqu'il eût eu connaissance de quelques navigations des Romains et des Egyptiens soit à la côte de Malabar, soit même aux bouches du Gange; mais ceux qui avaient fait des voyages étaient des marchands et des matelots, dont il ne put tirer rien d'intelligible. Ce qui gênait Strabon dans sa manière de concevoir l'Inde, c'était l'autorité imposante de Patrocle, amiral de Séleucus, qui, d'après des mémoires, plutôt que d'après des navigations réelles, décidait que l'Inde se terminait à l'océan Indien, et que cet Océan joignait l'océan Scythique, dont la mer Caspienne était un golfe. C'est le système de Patrocle qui a fait rejeter à Strabon beaucoup d'autres renseignements d'où il aurait dû conclure l'extension immense du continent, tant au sud qu'à l'est et au nord. Quant à la fameuse Taprobane, notre auteur rapporte quelques détails que son savant contemporain Nicolas de Damas avait reçus des ambassadeurs d'un prince indien auprès d'Auguste; mais d'abord ces détails ne contiennent absolument rien qui s'applique à Taprobane; ensuite le prince s'appelait *Porus*, d'après un passage (1), ou selon un autre (2), il y eut deux ambassades, l'une de *Pandion*, l'autre de *Porus*. Ce sont, selon le savant orientaliste Wahl, les noms de deux dynasties de l'Inde continentale, très-fameuses dans les traditions orientales, les *Kourouwany* ou les fils du soleil, et les *Pandiwany* ou les fils de la lune. *Porus* équivaut à *Korus* ou *Kourou* (1). Il est plus certain que les Pandion régnaient dans le Décan méridional, dans le *Pandi-Mandalam* ou le royaume de Madhura, et les Porus (2) dans les environs du Pendjab. Nous ne voyons donc pas sur quel fondement le savant Schoell applique ce passage de Strabon à Taprobane, d'où il n'arriva des ambassadeurs à Rome que sous Claude; mais ceux-là n'y vinrent qu'après l'époque vraisemblable de la mort de Strabon, et ce n'est que dans Pline qu'on en trouve les récits; celui qui les envoyait prenait le simple titre de *raja* (*rachia*). Les notions de Strabon sur Taprobane ne dépassent sur aucun point celles d'Onésicrite et d'Eratosthènes. Les détails que ce géographe donne sur les productions, les usages, le culte, ne peuvent être appréciés que par des hommes versés dans les langues diverses de l'Inde, et qui en même temps auront égard à la métamorphose que les idées des Hindous ont dû subir dans la tête d'un Grec et dans une langue étrangère. On reconnaît dans Strabon le système des castes, avec quelques légères confusions, l'opposition entre les *brahmanes* et les sectateurs de Bouddha, les *sermanes* ou *samaniya*, les disputes intérieures entre les sectes, parmi lesquelles il désigne les *pramnes* ou *paramangha*, et en général tous les traits de la société religieuse et civile des Hindous, telle que déjà une ancienne civilisation, probablement inconnue à Hérodote, à Ctésias et à leurs guides persans, l'avait créée dans les régions intérieures, sur les bords du Gange, du Khrisna et du Nerboudda. Le reste du 15e livre n'est pas moins curieux; c'est la Perse surtout qui y attire notre attention, et c'est encore d'après des sources peu connues, ou même des observations personnelles que parle notre auteur. Le fameux passage sur le *culte du feu* dans la Cappadoce, qu'il décrit comme témoin oculaire, est peut-être le plus authentique de tous ceux de l'antiquité sur le même objet : on doit, par conséquent, avoir une confiance spéciale dans ce que Strabon dit d'après d'autres historiens sur le culte des mages en Perse, bien qu'il faille se rappeler, à l'égard de ces explications, que c'est un philosophe grec et non un philosophe chrétien qui parle. Il est aussi probable que dans ces importants renseignements de notre géographe, plusieurs liturgies spéciales de diverses sectes ou branches de mages ont été mêlées ensemble (3). Le 16e livre contient la Babylonie, la Mésopotamie, la Syrie et l'Arabie. Beaucoup de choses sont tirées de Néarque, d'Artémidore, de Posidonius, d'Eratosthènes; mais Strabon avait encore des sources particulières, et il avait lui-même traversé la Syrie maritime. C'est sa confiance dans son propre coup d'œil passager qui lui a fait commettre la plus grossière erreur en confon-

(1) Strab., *Géogr.*, 15, p. 719.
(2) Idem., ibid., p. 686.

(1) Wahl, *Ostindien*, t. 2, p. 318, 347, 953.
(2) Ce nom vient sans doute de *para* ou *pora*, élevé.
(3) Kleuker, *Supplément au Zend-Avesta*, t. 2, part. 2, p. 75.

dant le *lac Sirbonis,* sur les bords de la mer, avec le *lac Asphaltite*. Mais, quoique païen, il rend une justice éclatante aux grandes idées morales qui règnent dans la législation de Moïse ; il en voudrait presque faire un philosophe du Portique ; il a pu lire en grec le livre de la Sagesse, et nous ne voyons pas sur quoi s'appuient les écrivains allemands lorsqu'ils affirment que Strabon a dû copier tout cela dans un autre auteur. Vers la fin du livre, il donne des renseignements tirés de ses propres entretiens avec Ælius Gallus, préfet d'Egypte, et avec Athénodore de Tarse, le précepteur d'Auguste, qui avait été à Pétra, chef-lieu des Nabathéens. Enfin le 17e et dernier livre nous offre un tableau spécial de l'Egypte et une esquisse rapide du reste de l'Afrique. L'auteur avait lui-même voyagé en Egypte sur le Nil, jusqu'aux cataractes ; il faisait partie du brillant cortége de son ami Ælius Gallus, gouverneur du pays ; et ce fut en présence de beaucoup d'officiers et de soldats romains qu'il entendit la fameuse statue de Memnon rendre, aux premiers rayons du jour, un son distinct comme si quelqu'un l'eût frappée. On voit que le gouverneur et ses amis voyageaient plus en curieux qu'en savants ; les fêtes et les hommages les environnaient. Il y avait dans le cortége une espèce de prêtre égyptien de basse classe, nommé Chérémon, qui servait de but aux plaisanteries de l'illustre compagnie ; mais pour ce qui est des prêtres savants, instruits dans les hiéroglyphes, Strabon n'en rencontra aucun ; il ne restait que des desservants des temples qui maintenaient les cérémonies extérieures, et des jongleurs qui savaient faire ouvrir la gueule à un crocodile sacré, pour lui faire agréer l'offrande de chair et d'hydromel. Ainsi, en supposant un philosophe stoïcien, comme l'était Strabon, disposé à étudier le grossier fétichisme des Egyptiens et à scruter la douteuse science de leurs prêtres, les moyens lui auraient manqué. Il faut donc considérer sa relation de l'Egypte comme le résultat d'un coup d'œil passager, intéressant seulement sous le rapport des localités et de l'état civil de l'Egypte romaine. En accordant ceci aux détracteurs de Strabon, nous ne pouvons pas admettre, avec le savant Gossellin, que le géographe grec ait navigué, sans s'en douter, sur le canal d'Oxyrinchus, en prenant ce canal pour le vrai Nil, et celui-ci pour un canal. Rien ne prouve cette assertion, qu'on fonde uniquement sur le silence du géographe voyageur à l'égard de quelques villes remarquables. Nous serions tenté de croire que Strabon fit une excursion à Myos-Hormos, et qu'il *vérifia de ses yeux* qu'il partait cent vingt bâtiments égyptiens pour l'Inde ; d'abord le mot grec offre ce sens chez les auteurs les plus rapprochés du temps de notre écrivain (1). Ensuite ce fut à Myos-Hormos que débarqua, au retour d'Arabie, l'ami d'Ælius-Gallus, et il est probable qu'il avait envoyé quelqu'un visiter les lieux ; enfin ce passage se trouve dans l'ensemble de ceux où Strabon nous étale la carte de ses voyages. Après avoir décrit l'Egypte avec détail, après avoir profité de la relation militaire de Pétronius et de l'ouvrage d'Agatharchide, pour parler avec intérêt de l'Ethiopie orientale, il prend tout à coup une manière d'abréviateur superficiel à l'égard de l'Afrique septentrionale et occidentale ; à peine daigne-t-il consacrer quelques pages à ces vastes régions, et encore ces pages sont-elles absorbées par des détails historiques et politiques. Comment expliquer cette singularité ? Comment a-t-il pu ignorer le périple d'Hannon et les écrits géographiques de Juba, son contemporain ? Nous répéterons ici la conjecture que nous avons déjà émise : la première rédaction de sa géographie date de la jeunesse de Strabon, peut-être de son séjour à Alexandrie ; la seconde rédaction date de sa vieillesse ; les livres 4e, 7e et 17e n'ont pas été complétement revus par l'auteur, mort probablement sur le travail. Nous trouvons une preuve très-forte de cette hypothèse dans l'espèce de double emploi qui se manifeste entre le morceau final du livre 4e et celui du livre 17e ; dans l'un et l'autre il jette un coup d'œil général sur l'empire romain ; les deux morceaux auraient dû être réunis, ou bien le dernier aurait dû être remplacé par une péroraison plus digne de l'ensemble. Mais la fin du livre 17e, où il n'est question que d'Auguste et non pas de Tibère, était écrite longtemps avant la fin du livre 6e, et l'auteur n'a pas eu le temps de les coordonner. Nous n'ignorons pas que dans le livre 6e, le roi géographe Juba est nommé comme vivant, et dans le livre 17e comme *mort,* ce qui semblerait prouver une rédaction progressive et unique de tout l'ouvrage ; mais nous expliquons cette circonstance par des corrections isolées. Après cette analyse des travaux de Strabon, il ne nous reste qu'à parler de ses principaux éditeurs, commentateurs et traducteurs. — L'édition originale, publiée chez les Alde, à Venise, 1516, in-fol., étant fort incorrecte, n'a de prix qu'en raison de sa rareté ; elle a été faite avec peu de soin d'après un mauvais manuscrit. Les éditions de Bâle, 1549 et 1571, sont oubliées ; celle de Genève, 1587, revue par Isaac Casaubon, n'est pas sans mérite, mais ce savant, perfectionnant beaucoup son travail, le fit reparaître en 1620 avec des développements nouveaux ; l'impression faite avec les types royaux

(1) Ἱστόρουμην, dit Strabon. « J'eus occasion de m'assurer », dit la traduction française. Plutarque, dans *Lucullus*, en disant que ce Romain *visita* les monuments de Memphis et *fit l'inspection* de la ville d'Antioche, emploie le terme ἱστόρησαι, dans le sens le plus positif. Il s'en sert également dans son Thésée. Galien (lib. 2, *ad Glaucum*) dit : « Je les ai vu périr, ἱστόρησα απολομένους. » Le même définit le mot ἱστορία dans le sens d'observation personnelle (lib. 2 *De locis*), et Aristote l'avait déjà pris dans la même acception, en le rapprochant de l'anatomie. Enfin Hesychius indique ορᾶ comme un des synonymes de ἱστόρει. Nous ne pouvons pas approfondir ici cette question ; nous ne voulons que l'indiquer.

est belle; la traduction latine est celle de Xylander. Il faut ensuite franchir un intervalle de près d'un siècle pour arriver à l'édition publiée à Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol., et revue par Janson d'Almeloeven. Elle contient tout ce que les commentateurs avaient déjà avancé au sujet de Strabon, mais il n'y a rien de nouveau. L'impression est soignée. En 1763, de Brequigny entreprit de publier la *Géographie* en corrigeant le texte d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi, mais il ne fit paraître que le premier volume in-4°, contenant trois livres. L'année 1796 vit commencer, à Leipsick, une édition dont le premier volume fut revu par Ph. Siebenkeers; les cinq suivants furent l'objet des soins de H. Tzchucke; le septième, mis au jour en 1818, fut publié par Friedmann. C'est un travail estimé, mais il est resté inachevé; les six premiers volumes donnent le texte avec la traduction de Xylander améliorée; le septième renferme le commentaire sur les trois premiers livres; un choix bien fait des notes des éditeurs précédents est accompagné des observations de Friedemann. Les deux volumes in-folio, publiés à Oxford, en 1807, par les soins de Th. Falconer, ont la netteté d'exécution qui caractérise les productions du *typographeum clarendonianum*, mais la correction laisse fort à désirer et l'éditeur n'était nullement au fait des travaux des érudits du continent. En Angleterre même il a été en butte à de vives critiques de la part de l'*Edinburg Review* et du *Classical Journal*. On estime beaucoup le travail du savant Coraï (*voy.* ce nom), qui a donné à Paris, de 1815 à 1819, un Strabon entièrement grec en 5 volumes in-8°. Le texte est accompagné de variantes relevées en partie dans un manuscrit de Paris; l'introduction, qui offre sur Strabon et sur la géographie des Grecs de précieux renseignements, est écrite en grec moderne; le 5e volume renferme d'excellentes notes et les tables. Les érudits apprécient l'édition donnée par M. Kramer (Berlin, 1844-1852, 3 vol. in-8°), avec un commentaire critique; beaucoup de manuscrits ont été collationnés, et il en est résulté un grand nombre de corrections précieuses. N'oublions pas l'édition qu'ont revue MM. C. Mueller et F. Duebner et qui fait partie de la *Bibliotheca græca*, publiée par MM. Didot; elle contient de fort bonnes notes. Le texte, établi d'après l'examen de vingt-huit manuscrits, est incomparablement meilleur que ce qu'on avait eu jusqu'alors. La traduction de Xylander a fait place à une nouvelle faite par M. Duebner pour les six premiers livres, par M. Mueller pour les neuf derniers. (Voir sur cette édition les articles de M. Harc, dans le *Journal des Savants*, juillet et novembre 1858, et de M. Dussieux, *Revue contemporaine*, 15 août 1858.) La traduction latine de Guarinus de Vérone et de Grégoire Typhernas a été imprimée à Rome, en 1472, in-fol., bien avant le texte grec. C'est un volume rare et recherché, et comme cette version a été faite sur des manuscrits aujourd'hui perdus et qui différaient parfois sensiblement de celui qu'Alde avait sous les yeux, elle mérite l'attention des critiques. De 1472 à 1539, elle a été réimprimée sept fois. La version latine de Xylander, qui parut pour la première fois avec l'édition de Bâle, 1572, est un travail savant pour l'époque; elle est remarquable encore parce qu'elle forme le *pont aux ânes* par où passent les naturalistes, les littérateurs et les autres qui veulent citer Strabon sans l'avoir lu dans le texte, ce qui est dangereux, précisément à cause de l'élégante latinité du traducteur. La proposition de publier une traduction française de Strabon ayant été faite au gouvernement vers le commencement de ce siècle, l'Institut fut consulté sur cet objet, et l'exécution fut confiée à des érudits distingués. Deux hellénistes célèbres, Coraï et Laporte du Theil, ont revu le texte, l'ont traduit et y ont joint des notes; Letronne termina ce travail en se chargeant des deux derniers livres; Gossellin y ajouta des observations géographiques et une préface sur le système géographique des Grecs; le tout forme 5 volumes in-4°, publiés de 1805 à 1809. C'est sans contredit un travail très-utile, très-laborieux et très-méritoire dans son ensemble; la publication du texte du livre 9e, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Paris, donne même à cette traduction toute l'importance d'une édition critique. Les éclaircissements publiés sont pleins de recherches savantes; mais on regrette l'admission d'un système de traduction qui, en excluant l'élégance, vise à une exactitude qu'elle n'atteint pas toujours. On regrette que Gossellin ait proposé tant de corrections arbitraires pour assujettir le texte à son opinion particulière, et que du Theil et Coraï n'aient pas mieux connu les travaux allemands sur l'histoire morale des peuples et celle des langues, afin de mettre plus de critique dans leurs notes sur ces deux objets. Le travail de Letronne a obtenu des suffrages unanimes. Il y a des traductions allemandes (par Penzel, par Kercher, par Groskurd) et italiennes (par Buonaccioli et par Ambrosoli). La première est conçue d'après un système pédantesque qui la rend illisible, mais il s'y trouve, dit-on, des remarques pleines de sagacité. Nous n'en connaissons pas en anglais. Parmi les essais sur quelques parties de Strabon, nous remarquerons surtout le commencement d'une édition par Brequigny, la dissertation de Lunemann et celle de Rommel sur le Caucase, les *Conjecturæ criticæ* de Tyrwhitt et l'important chapitre Strabon dans la *Geographie des Grecs analysée* de Gossellin. Hennicke a écrit une dissertation latine sur les sources où Strabon a puisé (Gœttingue, 1791), et Heeren a traité le même sujet dans ses *Commental. de fontibus geograph. Strabon.* (Gœttingue, 1823). Marsilius Cagnotus a traité de l'âge de Strabon dans ses *Variæ observat.*, chap. 20, p. 243-259.

Les *Vindiciæ Strabonianæ*, de M. Meinecke (Berlin, 1852, in-8°), sont une des productions les plus remarquables de la philologie classique dans ces derniers temps. Le savant critique s'est attaché à discuter les interpolations qu'offre le texte de la *Géographie;* il a montré qu'elles provenaient de manuscrits très-anciens et que leur origine, ainsi que leur valeur, était fort diverse. M. B—N et Z—B.

STRABUS ou STRABON (WALAFRIDE), bénédictin du 9e siècle, se distingua par l'étendue de ses connaissances et publia de nombreux écrits, parmi lesquels des poésies qui ne sont point dépourvues d'élégance. Les circonstances de sa vie nous sont parvenues très-incertaines. Les biographes anglais, comme Bale et Pits, le disent Anglo-Saxon, né en Angleterre, et frère ou parent du vénérable Bède. Ils prétendent qu'après avoir pris l'habit à Londres, il alla étudier à Fulde, et qu'il y eut pour maître le célèbre Alcuin; mais il n'est pas possible qu'il ait été élevé à Fulde, si, comme ils le disent, il est mort en 758. Sigebert et Tritheim le supposent, avec plus de vraisemblance, né en Allemagne, et Strabus lui-même indique la Souabe comme son pays natal. Il fut élevé dans l'abbaye de St-Gall, par Grimoald, abbé de ce célèbre monastère; c'est ce que dénote un passage d'un auteur contemporain, qui félicite ce prélat d'avoir été le précepteur d'un aussi habile *sophiste*. Strabus passa, vers l'an 818, à l'abbaye de Fulde, où il reçut les leçons de Raban Maur : ses études finies, il revint à St-Gall, et il en fut nommé doyen en 842, ensuite abbé de la célèbre abbaye de Reichenau dans le diocèse de Constance. Sa piété exemplaire et son profond savoir lui attirèrent une grande considération, ce qui le fit choisir par Louis Ier, dit le Germanique, comme son ambassadeur près de Charles le Chauve. Strabus mourut à Paris, dans le cours de cette mission, vers 849. Dix-neuf de ses écrits ont été publiés dans différents recueils, notamment dans celui de Canisius intitulé *Antiquæ lectiones;* ils se trouvent dans le sixième des sept volumes qui composent ce recueil. Nous ne citerons que ses ouvrages principaux : 1° *Glossa ordinaria in sacram Scripturam*, Anvers, 1590. 7 vol. in-fol. On trouve dans l'Histoire littéraire de la France la liste des différentes éditions de ce livre; mais on croit qu'il est de Raban, ou du moins que c'est le résumé de ses leçons, que Strabus avait recueillies. Il en est de même du suivant : 2° *Glossæ latino-barbaræ de partibus corporis humani*. Goldast l'a inséré dans son Recueil *Res alemanicæ*. 3° *De officiis divinis sive de exordiis et incrementis rerum ecclesiasticarum :* Cochlée le fit entrer dans sa collection intitulée *Speculum antiquæ devotionis circa missam*, Mons, 1549; de là il passa dans d'autres recueils. Cet ouvrage est utile, surtout pour faire connaître l'ancienne discipline de l'Eglise. 4° *Sermo seu tractatus de subversione Jerusalem, commentarius in Novum Testamentum*, publié par dom Martianay (*voy.* ce nom), dans le cinquième volume des Œuvres de St-Jérôme; 5° *Picturæ historiarum Novi Testamenti* (Goldast, Manuel biblique, Francfort, 1620, p. 35); 6° *Homilia in initium Evangelii Matthæi de genealogia Christi*, publié par dom Bernard Pez (*voy.* ce nom), dans son *Thesaurus anecdotorum*, vol. 4; on y trouve aussi, vol. 2 : 7° *Expositio* XX *primorum Psalmorum*. L'abrégé ou Epitome des commentaires de Raban sur le Lévitique, inséré dans les Œuvres de ce savant, est de Strabus; les auteurs de l'Histoire littéraire de la France lui attribuent le Commentaire des annales de Fulde. Il a mis une préface à l'ouvrage de Theganus *De gestis Ludovici Pii*. Strabus a publié en outre plusieurs Vies de saints, dont quelques-unes sont en vers : 8° *De vita B. Galli confessor.*, recueillie d'abord par Surius, ensuite par Goldast, et par Mabillon, *Sæc. 2. bened.* Il en avait composé une autre en vers qu'on dit exister dans la bibliothèque de St-Gall. 9° *Vita sancti Othmari abbatis*, et deux autres vies de saints en vers; 10° *De visionibus sancti Wettini canonici basileensis*. Strabus composa ce poëme de neuf cents vers, à l'âge de dix-huit ans, et il n'y épargne pas la mémoire de Charlemagne, car il le représente livré dans l'autre monde à un supplice toujours renouvelé, pour le punir de ses adultères : c'était sous le règne du fils de ce monarque qu'il s'exprimait aussi librement. 11° douze *Hymnes* à l'honneur des apôtres; Basnage les attribue à St-Fortunat; 12° *Poemata* : ce sont des pièces très-courtes la plupart, même des distiques, sur différents sujets souvent profanes. Metzler lui attribue d'autres poëmes religieux, l'un entre autres sur les miracles de la Ste-Vierge; mais ils sont restés manuscrits. Ces ouvrages assurent à Strabus une place distinguée parmi les écrivains ecclésiastiques du moyen âge; mais c'est à peine s'ils sont consultés par les théologiens, en sorte que sans un petit poëme de 450 vers sa réputation se serait peu étendue. Cette production porte ce titre : 13° *Hortulus* ou Petit jardin. On le voit d'abord cité dans un poëme sur les plantes publié sous le nom de Macer *Floridus*, en 1477 : on y trouve, au chapitre 25 : *De Ligustico*, un passage qui commence ainsi :

*Hanc oculis Strabus feluque et odore nocivam*
*Asserit.*

Il dit ensuite qu'il ne sait pas si Strabus a dit cela d'après sa propre expérience, ou sur l'autorité des livres, *a doctorum libris*. L'éditeur, dans une note marginale, dit que Strabus fut disciple de Raban, mais la première édition de l'*Hortulus* parut à Nuremberg en 1512, chez le libraire Jean Weyssenbourg, sous ce titre : *Hortulus ornatissimus carminis elegantia delectabilis ;* Jean Atrocianus le fit reparaître à la suite de Macer, en 1530, sous le nom de Strabus Gallus, ce qui

fit regarder depuis ce temps cet auteur comme Français. Il y a apparence que le véritable titre portait *Strabi decani sancti Galli Hortulus*. Strabus fut réimprimé avec le poëme de Fiera, intitulé *Cœna* (*voy.* Fiera). Canisius, en l'insérant dans ses *Antiquæ lectiones*, publia pour la première fois l'Epître dédicatoire adressée à Grimoald, abbé de St-Gall. On retrouve encore l'*Hortulus* dans le traité *De diæta* d'Eobanus Hessus, et dans le recueil d'André Rivinus, *Rei hortensis scriptore metrici*, Leipsick, 1653, in-8° : Gaspar Barth publia quelques corrections et des remarques sur ce poëme, en 1624, dans ses *Adversaria*. Ces nombreuses publications sont une preuve du cas qu'on a fait de l'opuscule. Il nous reste à le considérer en lui-même, sous les rapports de la littérature et de la science. On y trouve des traits de mythologie ; mais ils sont employés sobrement et avec goût ; la versification est facile et assez correcte ; seulement quelquefois les mots sont contractés pour les accommoder à la mesure. En voici un échantillon :

*Hæc non sola mihi patefecit opinio famæ*
*Vulgaris, quæsita libris nec lectio priscis,*
*Sed labor et studium, quibus otii longa dierum*
*Postposui, expertem rebus docuere probatum.*

C'est la terminaison d'une préface de quatorze vers. L'auteur annonce donc que ce qu'il va publier est le fruit de sa propre expérience, et qu'il a préféré l'étude et le travail à une longue vie passée dans l'oisiveté. Le célèbre botaniste Linné a fait de ces vers l'épigraphe de son *Genera plantarum;* mais il n'avait point indiqué la source où il les avait puisés. L'ouvrage de Strabus est divisé en vingt-six chapitres, en comptant la préface ; le second, de cinquante vers, contient des généralités sur la culture des plantes ; les préceptes exposés sont toujours exprimés avec élégance et précision, et sont très-justes : tels sont ceux pour l'arrosement où il prescrit entre autres de ne jamais se servir d'eau froide. Les chapitres qui suivent, au nombre de vingt-trois, plus ou moins courts, contiennent la description d'autant de plantes. C'est une moisson bien pauvre, dit Sprengel ; aussi ne faut-il pas la considérer comme l'énumération complète des plantes qui se trouvaient alors dans les jardins, mais de celles seulement que Strabus soignait lui-même dans son petit coin de terre ; et alors, quoique dans une abbaye des plus opulentes, il n'avait pas toutes les commodités de la vie, témoin deux requêtes en vers, qu'il adresse à son maître Raban : l'une *Pro calceamentis* afin d'obtenir des souliers pour ne pas marcher nu-pieds comme les brutes, l'autre afin d'avoir un domestique. Il n'avait donc à sa disposition qu'un petit terrain, qu'il cultivait dans ses moments de récréation. Il en décrit les plantes sans aucun ordre ; on y distingue comme fleurs d'agrément le lis, la rose, le pavot et le glaïeul ; comme plantes potagères, la courge, le pepon (qui n'est pas le melon), le cerfeuil, le persil et le raifort ; comme plantes odorantes et de bordure, l'aurone, l'absinthe, le fenouil, la sauge, sous le nom d'*Edelitengus*, la sclarée, la livèche *libissicum*, la menthe, le pouliot, le *Nepeta*, l'ambrosie : il dit au sujet de cette plante, qu'il ne peut décider si c'est celle que les anciens nommaient ainsi : il croyait être sûr de la nomenclature des autres, ce qui prouverait qu'une sorte de tradition maintenait au moins les noms des anciens ; enfin comme plantes purement médicales, il cite la rue, la bétoine et l'aigremoine. Les vertus qu'il attribue à ces plantes sont fabuleuses pour la plupart ; mais les descriptions sont bonnes. On voit que Strabus peut passer pour le digne précurseur des poëtes latins modernes qui nous ont laissé des poëmes didactiques sur l'agriculture, comme Pontanus, Rapin, Vanière, etc. Son ouvrage ne déparerait pas la collection qu'on pourrait en faire suivant le désir de Pluche. (Voy. *Spect. de la nature*, t. 2.) D—P—s.

STRADA (Famien), historien, né à Rome en 1572, et l'un des meilleurs élèves d'Horace Tursellin et de François Benci, embrassa l'institution de St-Ignace et prononça ses vœux dans le collége romain. Il y enseigna la rhétorique pendant quinze ans, et en formant des orateurs par ses préceptes, il les encouragea par son exemple, lorsqu'il fut invité à prêcher devant les papes Clément VIII et Paul V. Sa voix retentit encore au Vatican à la mort de Grégoire XV, dont il prononça l'oraison funèbre, en présence du sacré collége. Urbain VIII, protecteur zélé des lettres, aurait voulu récompenser le mérite de l'orateur ; mais Strada bornait son ambition à obtenir un nom en littérature. Il s'était annoncé par quelques discours académiques, et par un recueil dans lequel il avait essayé d'imiter le style de plusieurs poëtes latins. C'était le moyen de n'avoir aucune manière à soi. Mais ces tours de force étaient alors à la mode, et Tiraboschi lui-même n'a pas su se défendre d'admirer dans Strada un talent aussi varié. On aurait probablement oublié cet écrivain, s'il n'avait pas entrepris un ouvrage plus sérieux sur la longue et opiniâtre lutte qui détacha de la domination espagnole les provinces bataves. Le cardinal Bentivoglio dit qu'après une attente de trente années, on vit paraître, en 1632 (1), le premier volume de cette histoire, dont le second ne fut publié qu'en 1647. Ces deux parties, divisées en vingt livres, commencent à l'abdication de Charles-Quint, en 1555, et s'étendent jusqu'à la reddition de Rhinsberg (30 janvier 1590). Elles embrassent par conséquent une période marquée par les grands événements qui se succédèrent en Flandre, sous le gouvernement de la duchesse de Parme, du duc d'Albe, du grand commandeur Requesens, de don Juan d'Autriche et d'Alexandre

(1) Ce fut dans la même année que Bentivoglio publia son *Histoire de la guerre de Flandre*.

Farnèse. L'auteur ne s'était point dissimulé la grandeur de sa tâche : regardant même comme peu convenable pour un religieux *de manier les armes de parler et de guerre*, il se reprochait la hardiesse d'avoir conçu un pareil projet, vivant, comme il le faisait, dans le cloître, plus occupé des temps passés que des intérêts de son siècle; mais il ne voulut pas renoncer à l'avantage d'employer des renseignements puisés « dans les » lettres et les Mémoires de ceux qui avaient » agi dans toutes ces guerres, ou qui avaient » commandé qu'elles se fissent ». D'après ce peu de mots on a supposé que Strada avait écrit sous l'influence de la maison des Farnèse; d'autant plus qu'il s'exprime avec admiration sur Marguerite d'Autriche, et sur le prince de Parme. Mais si c'est un tort que d'en honorer la mémoire, il est difficile de ne pas rendre justice aux qualités éminentes de ces principaux instruments de la puissance de Philippe II. Il paraît d'ailleurs peu probable que leurs portraits aient été flattés à dessein par la main qui a écrit ces paroles remarquables : « Notre siècle a presque perdu la « liberté de parler, par le vice même des écri« vains qui ne se proposent que de plaire aux « grands, et qui, rejetant cette faute sur le « temps et sur les mœurs, appellent vertu du « siècle la complaisance et la flatterie. Pour moi, « qui ai le témoignage de ma conscience, que « j'interroge bien souvent, et *que je ne trouve as« sujettie sous l'empire d'aucun prince ni achetée « par aucune faveur*, je supplie ceux qui me fe« ront l'honneur de considérer mon travail que, « comme pour écrire l'histoire, ils demandent « en moi un esprit dégagé d'amour et de haine « pour l'un ou pour l'autre parti, ils apportent « de même à la lecture de cette histoire un es« prit désintéressé, de peur qu'on ne blâme sans « raison une nourriture, si elle vient à s'aigrir « dans un estomac malade et indisposé » (livre Ier). Ce qu'on est plus en droit de reprocher à Strada, c'est la facilité avec laquelle il se jette dans des digresssions inutiles (1). L'intérêt du spectateur se refroidit au milieu de tant de détails insignifiants sur la vie privée des acteurs de cette sanglante catastrophe : on désirerait aussi plus d'économie domestique dans les épisodes ; on regrette, par exemple, que l'auteur ait donné trop d'importance au combat d'Austerweel, à la reddition de Limbourg, de Valenciennes, et qu'il n'ait pas fait mieux connaître les circonstances qui accompagnèrent la prise de Harlem et le siége de Leyde. On doit convenir aussi que le style est déparé par l'abus des comparaisons et des sentences. Malgré ces défauts, l'ouvrage de Strada tient une place distinguée parmi les travaux historiques du 17e siècle; et si l'auteur doit se reconnaître inférieur à Bentivoglio, dans l'art de bien décrire les lieux que celui-ci avait eu l'avantage d'observer lui-même, il ne méritait pas les invectives de Scioppius (1) ni les critiques jalouses de Bentivoglio (2). Strada a eu pour continuateurs deux de ses confrères, Dondini et Galluccio (*voy.* ces noms). Il mourut à Rome le 6 septembre 1649. On a de lui : 1° *Orationes III, de Passione Domini;* dans le recueil intitulé *Societatis Jesu orationes*, Rome, 1641, in-12. Ces trois passions furent prêchées dans la chapelle pontificale devant Clément VIII et Paul V. 2° *Prolusiones et Paradigmata eloquentiæ*, ibid., 1617, in-4°. Les plus remarquables de ces discours sont ceux où l'auteur examine le caractère des principaux historiens de l'antiquité. Kynaston s'est chargé de défendre Tacite contre les attaques de Strada ; *voyez* son ouvrage intitulé *De impietate C. Cornelio Tacito falso objectata*, Oxford, 1761, in-8°. 3° *Oratio in novendiali funere Gregorii XV*, ibid., 1623, in-4°; 4° *Oratiuncula qua Urbanum VIII collegium romanum invisentem excepit*, Wilna, 1624, in-12 ; 5° *Eloquentia bipartita*, Gouda, 1654, in-12. C'est dans cet ouvrage que l'auteur a donné un échantillon de différents styles. 6° *De bello Belgico decades duæ*, Rome, 1632-1647, 2 vol. in-fol., avec des figures gravées par Baur, Jean Miel et autres artistes estimés. La première décade (dix livres) s'étend depuis le départ de Charles-Quint de Flandre, en 1555, jusqu'à la mort de don Juan d'Autriche, en 1578; traduit en italien, par Papini, ibid., 1638, in-4°. La seconde décade comprend les événements arrivés de 1578 à 1590; traduit en italien par Segneri, ibid., 1648, in-4°. Les deux décades ont été réimprimées ensemble à Mayence, 1651, in-4°; traduit en français par F. Duryer, Paris, 1650, 2 vol. in-fol.; en espagnol (avec la continuation du P. Dondino), par le P. Melchor de Novar, Cologne, 1692, 3 vol. in-fol.; Anvers, 1701, 3 vol. in-8°. Parmi les ouvrages inédits de Strada, on cite la troisième décade de l'histoire de Flandre, dont on assure que la cour d'Espagne avait empêché la publication. *Voyez* Southwell, *Biblioth. Script. Societ. Jesu*, Rome, 1676, in-fol., p. 200; Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. 8. A—G—S.

STRADA DE ROSBERG (Jacques), antiquaire, né à Mantoue, au commencement du 16e siècle, fut des premiers à transporter l'étude des médailles dans les travaux historiques. Il donna aussi l'exemple de trafiquer des objets d'art et d'enrichir les étrangers aux dépens de l'Italie. En passant par Lyon, en 1550, il profita de l'état de détresse dans lequel était tombé Serlio (*voy.* ce nom) pour acheter de lui tous ses portefeuilles, dont il publia une partie à Francfort, en 1575. Il se rendit ensuite à Rome et acquit de la veuve

(1) Bentivoglio en a fait la remarque par un *concetto* qui ne manque pas de justesse. *Il maggior difetto e che l'autore di cognome* Strada, *esca tanto fuori di* strada. *Voy.* ses *Mémoires*, chap. 9.

(1) *Infamia Famiani*, Amsterdam, 1663, in-12.
(2) *Memorie, ovvero diario*, Amsterdam, 1648, in-8°, p. 156

de Périn del Vaga deux caisses de dessins originaux, parmi lesquels il y en avait plusieurs de Raphaël. Il passa par Mantoue, et il emporta les cartons de Jules Romain, que le fils de cet artiste lui céda pour une somme dont il aurait bien pu se passer. Strada, qui avait obtenu le titre d'antiquaire et de commissaire des guerres au service des empereurs Ferdinand, Maximilien et Rodolphe II, répandit ces trésors en Allemagne et gagna beaucoup d'argent par ce commerce. Il employa une partie de ses profits à l'impression de ses ouvrages, dont quelques-uns n'étaient pas sans mérite pour l'époque où ils parurent. Ce spéculateur mourut à Prague, le 6 septembre 1588. On a de lui : 1° *Epitome thesauri antiquitatum, hoc est imperatorum rom. orient. ac occident. iconum, ex antiquis numismat. delineatorum*, Lyon, 1553, in-4°; Zurich, 1557, in-8°; Rome, 1577, in-8°, avec un grand nombre de planches en bois; traduit en français sous le titre de *Trésor des antiquités*, par Louveau, Lyon, 1553, in-4°; en allemand, par Diethel Keller, Zurich, 1558, in-8°; 2° *Imperatorum romanorum omnium orient. et occident. imagines, ex antiquis numismat. delineatæ*, Zurich, 1559, in-folio, avec figures en bois. Les portraits sont accompagnés d'une courte notice sur la vie de chaque empereur, depuis Jules César jusqu'à Charles-Quint. Cet ouvrage paraît n'être que le résumé d'un travail immense, entrepris par l'auteur sur les médailles impériales, anciennes et modernes. Ce recueil, terminé en 1550 et dédié aux Fugger, formait 31 volumes in-folio, conservés dans la bibliothèque de Gotha. *Voyez* Cypriani, *Catalogus cod. Mss. biblioth. Gothanæ*, p. 83. Dix volumes in-folio de manuscrits du même genre sont conservés à la bibliothèque impériale de Vienne, savoir : deux pour les médailles consulaires, trois pour le haut-empire, trois pour les médailles grecques et deux de mélanges. Lambecius (*Comment.* I, p. 77) en a fait graver, pour servir de *specimen*, une médaille consulaire de Pétilius, remarquable par la beauté du dessin de Strada, mais peu propre à donner une idée de la dimension des originaux : il lui a donné près de sept pouces de diamètre. 3° *Dessins artificiaux de toutes sortes de moulins, de pompes et autres inventions pour faire monter l'eau*, Francfort, 1617-1618, 2 vol. in-folio. Ce recueil a été publié par Octavien Strada, dont les ouvrages peuvent être considérés comme la suite des travaux de son aïeul (1). Nous citerons les suivants : 1° *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum et regum*, Prague, 1601, in-folio; 2° *Vitæ imperatorum, cæsarumque romanorum*, etc., *a Julio Cæsare ad Ferdinandum II imperatorem*, Francfort, 1615, in-folio, avec les médailles des empereurs; et en allemand, ibid., 1618-1629, in-fol.; 3° *Genealogia et series Austriæ ducum, archiducum, regum, et imperatorum, a Rodulpho I° ad Ferdinandum II*, ibid., 1629, in-fol. Cet ouvrage appartient en grande partie à Jacques Strada, qui l'avait presque terminé à sa mort. 4° *Commentaria de rebus gestis ab imperatoribus Mathia et Ferdinando II, ab anno* 1617 *ad* 1629, avec le volume précédent; 5° *Historiæ Romanorum pontificum a S. Petro usque ad Gregor. XIII*, conservé en manuscrit dans la bibliothèque de Gotha (Fabric. *Biblioth. antiq.*, 1760, in-4°, p. 801). A—G—S.

(1) Tiraboschi et tous ceux qui ont parlé de cet Octavien l'ont cru mal à propos le fils de Jacques Strada : il n'en était que le petit-fils. *Voy.* la préface de l'ouvrage ci-dessus.

STRADAN (Jean), ou STRADANO, ou encore STRADANUS, peintre, né à Bruges en 1536, appartenait à une famille noble connue dans le pays sous le nom de *Straet* et qui avait été obligée de s'expatrier au commencement du 12e siècle, accusée d'avoir trempé dans le meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre. Après avoir appris la peinture dans sa ville natale, Stradanus, voulant se perfectionner, parcourut l'Italie. Arrivé dans cette contrée, il alla d'abord à Rome, où il étudia avec soin les œuvres de Raphaël et de Michel-Ange. Avant de quitter Rome, il peignit, en concurrence avec Daniel de Volterre et François Salviati, quelques-unes des peintures du Belvédère. Il visita ensuite Naples et quelques autres villes d'Italie, dans lesquelles il laissa des preuves de son talent. Puis il s'établit à Florence, où Vasari l'employa dans la plupart des travaux dont il était chargé pour orner les palais du duc de Toscane. Il y exécuta un grand nombre de tableaux à fresque et à l'huile. Les conseils d'un pareil maître et surtout la vue des chefs-d'œuvre qui frappaient ses yeux de toute part le rendirent un des plus habiles praticiens de l'époque. Parmi ses peintures les plus remarquables, il faut citer le *Christ entre deux larrons*, pièce remplie de soldats et de cavaliers d'une dimension plus grande que nature. L'amour de la patrie l'ayant enfin déterminé à revenir en Flandre, il fixa son séjour à Bruges, où il exécuta, pour l'église de l'Annonciation, un *Christ sur la croix, auquel un des bourreaux présente l'éponge*. Cette belle composition, gravée par Philippe Galle, est une preuve de la manière grandiose et savante qu'il avait rapportée d'Italie et de la science du dessin qu'il y avait acquise. A ces qualités il joignait la couleur, qui est l'apanage des peintres de son pays. Il exécuta, à l'imitation de Hemskerke, une suite de compositions tirées des Actes des apôtres, et il y déploya toute l'étendue de son talent. Stradan était membre de l'académie de peinture de Bruges. Malgré sa supériorité, il fut toujours simple, modeste et vécut très-retiré. Pour se délasser de ses grands travaux, il se plaisait à peindre de petites compositions d'animaux, de chasses, de batailles, d'une exécution ferme, savante et facile. Il vivait encore en 1604. P—S.

STRADELLA (Alexandre), célèbre chanteur italien du 17e siècle, bon compositeur et même

poëte, est cependant moins connu par ses talents que par ses aventures romanesques et sa fin tragique. Venu de Rome à Venise, il figurait dans les plus brillants concerts, et il était admis comme maître de chant dans les premières maisons de la ville. Au nombre de ses élèves il comptait une jeune veuve romaine aussi distinguée par sa naissance que par sa beauté et qui agréait alors les hommages d'un illustre patricien. Comme Abeilard, Stradella devint amoureux de son élève, lui fit partager sa passion et s'enfuit avec elle à Rome, où ils se logèrent dans un quartier retiré. Le patricien, furieux, dépêcha à la poursuite des fugitifs deux *bravi,* qui, après d'actives recherches, parvinrent à les découvrir. Ils se rendirent un soir à St Jean de Latran, où Stradella donnait un oratorio de sa composition. Leur intention était de le poignarder quand il sortirait de l'église; mais sa voix suave, son chant mélodieux les attendrirent et leur inspirèrent des remords. Ils l'abordèrent en effet et lui avouèrent leur criminel dessein, auquel le plaisir qu'ils avaient eu à l'entendre les avait fait renoncer. Ils ajoutèrent qu'ils s'excuseraient auprès de son persécuteur en disant qu'ils étaient arrivés trop tard et l'engagèrent à choisir une autre ville pour retraite. Stradella et Hortensia se réfugièrent à Turin, où Christine de France (*voy.* ce nom), duchesse de Savoie et régente, touchée de leur position, les accueillit avec bonté et, pour les soustraire aux vengeances dont ils étaient menacés, plaça Hortensia dans un couvent, nomma Stradella son premier musicien et le logea dans son palais. Mais le patricien de Venise continuait ses investigations, d'accord cette fois avec le père même d'Hortensia. Celui-ci, ayant appris que les deux amants étaient à Turin, se dirigea vers cette ville, muni de lettres de recommandation pour le marquis de Villars, ambassadeur de France, et accompagné de deux sicaires. Stradella, se promenant un soir sur les remparts, fut attaqué par ces trois hommes et reçut un coup de poignard dans la poitrine. Les meurtriers, le croyant mort, cherchèrent un asile à l'hôtel du marquis de Villars, qui ne voulut pas les livrer à la justice et les fit évader. Cependant Stradella guérit de sa blessure, et la duchesse de Savoie, qui n'avait cessé de lui témoigner, ainsi qu'à son amie, le plus vif intéret, pensa qu'un mariage légitime les mettrait à l'abri de toute violence et leur fit donner la bénédiction nuptiale dans la chapelle de son palais. Ils vivaient heureux et tranquilles, lorsque Stradella, cédant au désir d'Hortensia, alla visiter avec elle le port de Gênes. Le lendemain de leur arrivée, des assassins pénétrèrent dans la chambre des deux époux et les poignardèrent l'un et l'autre dans leur lit. La vengeance du Vénitien était accomplie. Le fond de cette histoire a fourni le sujet d'un opéra en cinq actes, intitulé *Stradella,* paroles de MM. Emile Deschamps et Emilien Paccini, musique de M. L. Niedermeyer, représenté en 1837. P—RT.

STRADIVARIUS (Antoine), célèbre facteur d'instruments à cordes et à archet, né à Crémone vers l'année 1670, fut le dernier et le plus habile élève des Amati, qui, pendant plus d'un siècle, jouirent de la réputation d'être les premiers luthiers de l'Europe. Nicolas Amati, le fondateur et le chef de cette école, avait eu l'honneur de travailler pour Charles IX (1). Stradivarius donna d'abord à ses violons une forme très-bombée; mais il s'aperçut bientôt qu'on aurait pu hausser la voix de ces instruments en diminuant leur cavité, qui, dans les modèles qu'il suivait, n'était pas en rapport avec la longueur des cordes. Cette innovation fut très-heureuse, et il est maintenant reconnu qu'en altérant les proportions de Stradivarius on porte atteinte à la *sonorité* des violons (2). Cependant elles ne suffisent pas pour obtenir de bons instruments, et l'on ignore ce qui donne aux ouvrages de cet artiste une supériorité que les meilleurs imitateurs sont encore bien loin d'égaler. On croit que la *sonorité* des *stradivarius,* fondée principalement sur la juste proportion des parties, est peut-être aussi le produit du temps, de la qualité du bois et d'un vernis particulier qui le recouvre. On doit au même luthier des violoncelles non moins retentissants que ses violons et beaucoup plus rares dans le commerce. Les amateurs les ont quelquefois poussés à des prix exorbitants dans les ventes, où on les rencontre difficilement (3). Les violons de Stradivarius ont un mérite inégal et ne sont pas tous coupés sur le même patron. On en

(1) *Nicolas Amati,* aidé par son frère *André,* fit, pour la chapelle de ce prince, vingt-quatre instruments, chefs-d'œuvre de lutherie, qu'ornait encore l'art de la peinture. Ils consistaient en six dessus, six quintes, six tailles et six basses de violon. La simplicité des formes, jointe à un timbre parfait de voix, distingue les ouvrages de ces deux artistes. Il est à regretter que leurs patrons ne soient ordinairement que petits ou moyens. Aussi leurs violons construits sur grands patrons sont-ils aussi rares que recherchés. Les sons en sont admirables, et le seul reproche qu'on pourrait leur faire serait que la quatrième corde a une légère teinte de sécheresse. *Jérôme Amati,* fils aîné d'André, composa également sur deux modèles, dont le plus grand est aussi le plus estimé. *Antoine Amati* suivit les principes de son frère Jérôme, et, dans leurs instruments, la première corde est souvent trop mince, et toujours trop claire de sons. *Nicolas Amati,* fils de Jérôme, et que l'on a quelquefois confondu avec Nicolas l'ancien, a fait des violons remarquables pour la forme, la matière, le coloris et le son. Il est fâcheux que les secondes soient presque toujours nasales, par le peu d'épaisseur des flancs du fond. Le dernier des Amati fut le maître de Stradivarius, qui les a surpassés tous.

(2) M. Chanot, officier du génie maritime, s'était flatté de tirer plus de son des violons en arrondissant leurs contours et en les soumettant à quelques autres modifications. Il avait obtenu que l'Académie des sciences rendît, en 1824, un compte favorable du résultat de ces innovations. Mais les amateurs et les artistes s'en sont tenus aux anciennes formes, les seules adoptées désormais dans les orchestres.

(3) Le prix moyen des violons de Stradivarius est, en France, de trois mille francs; on les a vu quelquefois payer jusqu'à cinq mille. Les violoncelles, quoique beaucoup plus rares que les violons (on présume qu'il n'en existe qu'une douzaine en tout en Europe) sont ordinairement du même prix; la raison en est que le nombre des joueurs de basse est infiniment plus borné que celui des violonistes. Cependant on a l'exemple d'un de ces derniers instruments acheté dix mille francs; et le fameux Duport ne voulut pas céder sa petite basse de Stradivarius à un amateur qui lui en offrait vingt mille francs.

compte de trois espèces : grands, petits et moyens ; ce sont les premiers qu'on estime le plus et qui servent de type général aux violons modernes. Les manvais *stradivarius* appartiennent ordinairement à des contrefacteurs, qui étaient autrefois très-nombreux. Pour se tenir à l'abri de ces supercheries, les bons violonistes ne se contentent pas de lire l'étiquette collée au fond de l'instrument qu'on leur offre; ils prennent l'archet, et ils l'essayent. Il est difficile de se tromper à cette épreuve. De tous les violons de Stradivarius, les plus parfaits sont ceux qu'il a fabriqués de 1700 à 1722, époque où il paraît qu'il était dans toute la force de son talent. A l'école de ce célèbre luthier se formèrent quelques bons élèves, entre autres Joseph Guarnerius (1), dont les ouvrages, quoique inférieurs à ceux de son maître, sont très-recherchés. On ne connaît pas la date précise de la mort de Stradivarius : elle a dû néanmoins arriver vers 1728. A—G—S.

STRAETEN (Vander), peintre hollandais, naquit vers 1680. Doué d'un génie abondant et facile, il annonçait devoir surpasser les plus habiles paysagistes de son temps. Il avait fait une étude assidue de la nature, qu'il dessinait admirablement aux crayons noir et rouge. Il passa en Angleterre, et, arrivé à Londres, ses premiers ouvrages furent avidement recherchés et justifièrent sur tous les points la vogue qu'ils avaient obtenue. Mais ses débauches et son goût effréné pour le vin l'abrutirent au point de lui faire perdre son talent, sa fortune et sa réputation. Tout entier livré à son inclination et ne recherchant que la société de ses compagnons de débauche, il faisait son atelier du premier cabaret, et, abusant de sa facilité merveilleuse, on le vit peindre en un seul jour jusqu'à dix tableaux différents, tous étonnants par leur variété; entre autres, des chutes d'eau, des vues des Alpes, des forêts de sapins, etc. On les conserva longtemps dans le cabaret où il les avait peints, et les personnages les plus éminents ne dédaignèrent pas d'aller y admirer ce prodige de facilité. Cependant, malgré le mérite qu'on ne peut leur contester, ces tableaux n'auraient pu faire la réputation de Straeten, si ses premiers ouvrages ne l'avaient placé au rang des plus grands peintres de paysages. Cet artiste mourut à Londres vers 1720, épuisé de débauche et abruti par le vin. P—S.

(1) *Joseph* et *Pierre Guarnerius*, le premier, élève de Stradivarius, et l'autre de Jérôme Amati, voulant à leur tour être originaux, firent des changements aux principes fixés par leurs maîtres. En aplatissant les voûtes, en fortifiant les épaisseurs et en diminuant le modèle, ils sont parvenus à donner un grand éclat à leurs ouvrages, mais leur quatrième corde, d'une sécheresse excessive, a été pour ainsi dire sacrifiée aux autres. Joseph Guarnerius eut pour élève *François Lupol*, luthier du duc de Wurtemberg et frère de *Nicolas*, surnommé en France le *Stradivarius* du siècle. Ce dernier, né à Stuttgard en 1758, vint s'établir en France en 1794, et il est mort à Paris en juillet 1824. Il est auteur d'un petit ouvrage intitulé *la Chelonomie, ou le Parfait luthier*, Paris, 1806, in-12. Ce fut l'abbé Sibire qui se chargea de la rédaction.

STRAFFORD (Thomas Wentworth, comte de), *un des plus grands hommes*, a dit David Hume, *qui aient honoré l'Angleterre*, était né à Londres, le 13 avril 1593, d'une famille alliée au sang royal. Son éducation fut digne de sa naissance. Le collége de St-Jean à Cambridge retentit de ses succès précoces, et son père, l'un des plus grands propriétaires du comté d'York, se hâta de féconder de si heureuses dispositions, en faisant voyager le jeune Wentworth dans les principaux Etats du continent. Créé chevalier à son retour, par Jacques Ier, marié à la fille aînée du comte de Cumberland, et presque au même instant devenu, dès sa vingt et unième année, le chef d'une famille de onze enfants et le maître d'une fortune de six mille livres sterling de rente (revenu énorme à cette époque), Thomas Wentworth honora sa vie privée par des études graves et suivies, et par un entier dévouement aux liens du sang et à tous les devoirs domestiques. Tuteur des enfants de son beau-frère, toute son activité parut concentrée dans le soin de leur rendre un riche patrimoine, que huit années de poursuites persévérantes assurèrent enfin dans leurs mains. L'emploi de juge de paix et garde des archives du comté d'York lui ouvrait, à vingt-six ans, la carrière publique. A peine investi de ces fonctions, il reçoit du premier ministre l'ordre de les résigner en faveur de son prédécesseur. La réponse de Wentworth fut si imposante que le favori, rétractant sa lettre, le *pria d'oublier ce malentendu*. A l'heure même, Buckingham jurait de l'en faire souvenir. Peu de mois après (20 janvier 1621) s'ouvrit ce parlement mémorable où l'histoire remarque pour la première fois deux partis distincts, celui de la cour et celui de l'opposition. Wentworth, membre pour le comté d'York, fit honorer des deux partis l'indépendance consciencieuse de son vote; et si une maladie de neuf mois, si la douleur d'un veuvage prématuré ne lui permirent point de prendre dès lors tout l'ascendant que lui promettaient son talent et son caractère, il eut une gloire bien rare dans les discordes civiles, c'est que toutes ses opinions parlementaires sont devenues des jugements de la postérité. Il censura hautement les monopoles, les taxes illégales, les emprisonnements arbitraires. On l'entendit professer ce principe que « les priviléges et franchises des « parlements étaient l'*ancien* et incontestable droit « de tout Anglais, son *droit de naissance* et l'héri- « tage de ses pères ». Mais il défendit la tolérance religieuse du roi, dénoncée par les puritains; les droits paternels de Jacques, méconnus dans l'alliance que les communes lui imposaient pour son fils; enfin le droit de paix et de guerre, inséparable de toute royauté. Jacques mourut, et un nouveau parlement fut convoqué en 1625. Charles Ier était roi; mais Buckingham était premier ministre; et, suivant le témoignage de Hume, les choses en étaient venues au point

qu'elles ne pouvaient plus rester indécises : il fallait livrer ce qui restait des libertés anglaises ou les sauver sans retard des usurpations ministérielles. Le choix du député d'York ne pouvait être douteux. Dans cette courte session, son autorité fut grande, car son opposition fut loyale, pleine de vigueur, mais toujours respectueuse pour la couronne; et son respect était l'acte d'une profonde conviction. Un refus absolu de subsides aurait moins offensé le roi que la défiante parcimonie des Communes. L'incroyable servilité des parlements sous Elisabeth, les hommages prodigués à Buckingham dans la session précédente et, plus que ces faits, l'obsession du favori et des courtisans égarèrent Charles. Dans l'attitude imprévue de l'opposition, il vit une conspiration contre sa prérogative, peut-être une hostilité contre sa personne, et il congédia le parlement. Avant la session, Buckingham avait sollicité Wentworth de le servir. « J'honore le ministre « du roi, répondit ce dernier; je lui rendrai tous « les services que peut rendre un gentilhomme « et un homme de bien. » Après la session, le favori rendit au député un beau témoignage, en lui fermant l'entrée du parlement. C'était l'époque de la nomination des shérifs, obligés de résider dans la province, et par cela même exclus du droit de siéger dans le parlement. Un nouveau parlement fut convoqué; mais, la veille des élections, Wentworth avait été nommé grand shériff du comté d'York. Six autres chefs de l'opposition, simultanément promus au même office, ne crurent pas devoir abdiquer la candidature. Wentworth seul, après avoir épuisé tous les moyens de faire rétracter sa nomination par le roi, ne tenta nul effort pour être réélu au parlement. Son discours, le jour où il prit possession de sa dignité nouvelle, fut une bien noble protestation contre la petite ruse qui l'éloignait de la chambre basse. On ne sait si la violence des nouveaux députés fit regretter au ministre l'absence de sir Thomas; mais, nominativement accusé dans les deux chambres, Buckingham rechercha l'appui du grand shériff d'York; et Wentworth consentit à le voir. Cette entrevue avec le favori n'est point demeurée suspecte. Un mois après, le parlement était dissous, et le shériff d'York, président la cour du comté, reçut en pleine séance l'ordre de se démettre de sa charge de garde des archives. Wentworth lut publiquement la dépêche royale, protesta de son obéissance, et, portant à ses ennemis le défi de démentir le témoignage qu'il rendait à son administration : « On peut bien croire, ajouta-t-il, que je sais « par quels moyens je conserverais ma place; « mais, en vérité, ce serait la payer trop cher. « Je la quitte donc sans regret, n'ayant encore « la conscience ni d'aucune faute en moi, ni « d'aucune vertu dans mon successeur qui ait pu « motiver l'acte qui vient de m'en dépouiller. » Toutefois son cœur souffrit de lire le nom du roi au bas d'un acte dont on avait cru l'accabler comme d'une flétrissure publique. On le voit par ce qu'il écrivait à cette époque aux amis qu'il conservait à White-Hall. Il ne demande point d'emploi; mais il sollicite la faveur d'une accusation directe et précise. Qu'il lui soit donné de se justifier; que l'estime du roi lui reste, et il sera consolé. Cependant les besoins de l'Etat devenaient pressants, et Buckingham ne voulait rien devoir aux moyens légaux. Une taxe extraordinaire fut exigée sous le nom d'emprunt. Wentworth déclara qu'il ne pouvait payer un impôt non consenti par le parlement. Emprisonné à Marshalsea, il donna le premier un mémorable exemple, suivi plus tard par Hampden (*voy.* ce nom), aux applaudissements de toute l'Angleterre. Conduit devant le conseil, il demanda compte à ses accusateurs de tout ce qu'ils ôtaient au roi dans l'amour de ses peuples. « Demandez, s'é- « criait Wentworth, demandez à un parlement « ce que lui seul peut accorder, et vous verrez « si j'ai une seule faculté que je ne dévoue à se- « courir le roi dans toute l'étendue de ses be- « soins. » Ces paroles n'étaient point vaines; et quand Wentworth sortit de l'exil qui avait succédé à sa détention, pour prendre place dans ce parlement de 1628, convoqué par la détresse du conseil, tel fut l'élan donné à l'opposition par ses chefs, qu'au milieu de tant de griefs publics et privés, au milieu de l'exaspération générale des esprits, pas un membre du parti populaire ne proféra un seul mot qui effleurât la prérogative ou la dignité de la couronne. Les discours de Wentworth ont été conservés. On s'étonne de trouver tant d'âme et de noblesse dans un contemporain de Pym et de Cromwell : nul faste dans les mots, nulle trace de l'emphase et de la pédanterie mystique de l'époque; et, toutefois, jamais peut-être l'éloquence parlementaire n'a uni plus de chaleur à plus de mesure, surtout dans ce discours où, rappelant avec véhémence les oppressions qui venaient de finir, il demande justice et réparation au nom du roi, plus encore qu'au nom du peuple, et propose cette fameuse *Pétition de droits*, votée par *l'unanimité individuelle* des deux chambres, et demeurée jusqu'à nos jours le plus précieux monument des libertés anglaises. Le roi voulut d'abord en éluder la sanction. Wentworth, qui avait obtenu de la chambre basse la concession des subsides avant toute concession royale, fit suspendre la délivrance du bill qui les accordait. Vainement les ministres proposèrent au parlement de s'en rapporter à la parole de Charles; vainement ils rédigèrent une déclaration royale conçue dans les termes les plus généraux et les plus décisifs; Wentworth et le parlement furent inflexibles. Tout à coup un message du roi défend aux communes de censurer l'administration. Les esprits, longtemps contenus, éclatent; un cri s'élève contre Buckingham; sa mise en jugement était imminente, lorsque Charles parut au

milieu des chambres assemblées, et sanctionna la *Pétition de droits*. Le premier jour fut tout à la reconnaissance, le deuxième jour, on reparla de griefs; le troisième, le nom du favori se mêlait à toutes les plaintes. Une remontrance factieuse est arrêtée; déjà les puritains avaient jeté le masque; le pouvoir légitime du roi n'était plus sacré pour la chambre; l'épiscopat était dénoncé, la constitution de l'Eglise anglicane menacée avec une sorte de fureur. La surprise de Wentworth fut grande, son indignation fut vive. Nourri dans le sein de l'Eglise établie, pénétré d'une vénération filiale pour ses dogmes, plein de foi dans son autorité, il déclara hautement qu'il avait *horreur* de ce qu'il venait d'entendre, et que quiconque voudrait attaquer l'Eglise ou la couronne devait s'attendre à combattre sir Thomas Wentworth. Les puritains crièrent à l'apostasie. Du jour où la tête de Buckingham avait été demandée par les communes, Wentworth gardait le silence. Cette générosité avait paru suspecte à plusieurs; le cri de sa conscience soulevée leur sembla une déclaration de guerre. Appelé à la pairie, et dès lors présenté à la cour, la mort de Buckingham lui ouvrit le conseil privé, et lui donna la présidence de la cour du Nord, sorte de candidature créée par Henry VIII. C'est ici qu'il faut s'arrêter pour juger Wentworth. Reniait-il en un moment ses principes et sa vie passée? Un grand nombre d'écrivains l'accusent : Charles Fox l'appelle *un grand coupable;* Hume lui-même paraît soupçonner sa vertu. Mais si l'on n'oublie pas que la loyauté parlementaire du député d'York avait prévenu toutes les avances de la cour; que sa rupture avec l'opposition, trop brusque et trop franche pour ne pas exclure toute idée de calcul, précéda de deux mois l'*offre* de la pairie; que du reste il ne fut pas un seul instant associé à l'administration de Buckingham, il paraît difficile de ne pas l'absoudre. Dans cette session même, il avait dénoncé l'*entrepreneur de la misère publique* avec une énergie d'expression qui certes ne cachait aucune arrière-pensée. On proposait des corrections pour assurer à la pétition de droits la sanction royale; il avait répondu qu'*il n'en laisserait pas altérer une syllabe*. La cour du Nord, il est vrai, était un tribunal d'exception; mais elle était ancienne, elle avait fait beaucoup de bien; et d'ailleurs Hume affirme que Wentworth ne la présida pas même une seule fois. Certes, l'administration des comtés du Nord ne fut point pour lui une *sinécure*. Ses biographes le louent à l'envi des prodiges qu'il opéra dans ces provinces, pressant avec une incroyable activité le recrutement de la milice et l'expédition des affaires, soulageant le pauvre et quintuplant le revenu du roi. Mais si Wentworth, présidant une commission, semblerait démentir son caractère, Wentworth administrant au nom du prince et dans la limite de sa prérogative, abandonnant à d'autres des attributions judiciaires excessives et peu légales, n'a pas besoin d'apologie. Deux des plus ardents promoteurs de la pétition de droits, Edouard Littelton et Dudley Digges (*voy.* ces noms), quittèrent avec lui les rangs populaires, entraînant après eux des défections nombreuses; et lorsqu'une scène violente eut précipité la dissolution du parlement (*voy.* CHARLES Ier), l'un et l'autre prêtèrent à l'administration l'appui d'une habileté éprouvée et d'une popularité irréprochable. La cour accueillait ces nouveaux alliés avec une défiance qui les honore. Dans les nombreuses séances du conseil où se préparèrent les abus d'autorité qui suivirent, le nom de Wentworth ne se rencontre pas une seule fois. Ses liaisons, d'abord purement religieuses, avec Laud, évêque de Londres, dissipèrent bientôt tout ombrage. Laud dirigeait la conscience de Charles; et Wentworth fut nommé gouverneur (*lord deputy*) de l'Irlande, en 1632. Nul poste ne pouvait lui sembler plus honorable, car nulle commission ne semblait plus désespérée. La malheureuse Irlande, pleine d'insurrections et de haines invétérées, épuisée par les exactions des gens de finances et les extorsions des gens de guerre, attaquée à force ouverte dans ses croyances, privée de toutes les garanties de l'homme en société, sans sûreté, sans propriété, sans justice, demandait depuis quatre siècles un libérateur à l'Angleterre, et n'obtenait que des hommes faibles ou tyrans. Quatre cents ans de violences et de guerres intestines n'avaient pu lasser ni les agitations des peuples, ni la cupidité des officiers du roi; des provinces entières s'étaient vues contraintes à racheter plusieurs fois leur sol, envahi en masse par le fisc. Enfin, nul point d'appui dans ce royaume à un pouvoir légitime; il fallait dompter à la fois une nation exaspérée, un conseil oppressif, une Eglise persécutrice, des grands plus accoutumés à l'insulte qu'à l'obéissance. Les succès du nouveau gouverneur tinrent du miracle. Avant de paraître en Irlande, il avait obtenu des catholiques un don volontaire de vingt mille livres sterling, et du roi la promesse d'un parlement irlandais. Avant que l'année finît, il avait payé, vêtu, augmenté l'armée, déchargé les nationaux du logement des troupes, fait taire toute opposition dans le conseil, enlevé à l'unanimité un vote de six subsides dans le parlement, et de huit subsides dans l'assemblée du clergé. Les coutumes barbares revisées, les distinctions d'origine abolies, la distribution de la justice désormais assurée, une police plus régulière, des lois protectrices de la propriété et de l'agriculture, tels furent les bienfaits d'une deuxième session du parlement. Wentworth l'avait prolongée de trois mois, contre les ordres positifs de Charles; il lui en annonça la clôture par ces paroles : « Le « peuple le plus heureux de la terre remercie « maintenant Dieu et son roi. » L'ignorance, la cupidité, la débauche, la simonie, désolaient l'Eglise protestante d'Irlande. Bientôt des temples

s'élevèrent ; des écoles furent fondées ; l'épiscopat irlandais proclama la confession de foi anglicane. L'union des deux Eglises soumettait celle d'Irlande au régime intérieur de l'Eglise d'Angleterre, et par conséquent à l'inquisition, établie par Elisabeth dans son royaume, sous le nom de haute commission ecclésiastique. Wentworth en modéra l'action. *Pas un catholique ne put se plaindre que sa foi lui eût coûté un cheveu de sa tête;* et, par son influence, les mœurs s'adoucirent; des alliances multipliées rapprochèrent la race conquérante de la nation conquise ; l'hospitalité irlandaise redevint célèbre. Dans le même temps, des jurys nationaux restituaient à la couronne des usurpations presque séculaires. L'Eglise recouvrait un revenu patrimonial de quarante mille livres sterling. L'Irlande avait enfin une justice ; et le conseil s'étonnait de voir, en moins de trois ans, la dette ancienne payée, le déficit annuel comblé, des taxes odieuses supprimées, le mode de perception adouci, et la recette accrue de cent quatre mille livres sterling. Tout fut prodige dans l'administration nouvelle. L'indigente Irlande eut des manufactures ; son commerce, créé par Wentworth, encouragé par ses libéralités, par sa protection persévérante, put livrer ses produits à vingt pour cent au-dessous des prix de Hollande. Les pirates, qui infestaient les côtes d'Angleterre, n'osaient braver un gouverneur *prêt à monter à cheval à toutes les minutes du jour;* et, pendant cette administration de sept années, un seul navire irlandais fut pris. On pressent qu'un homme d'une volonté si droite et si forte, d'une vigueur d'exécution si admirable, n'avait point entraîné une telle révolution sans soulever contre lui des haines puissantes et des intérêts sans nombre. Modéré avec le parlement, mais absolu dans le conseil, il s'indignait trop du mal, et *son cœur était trop près de ses lèvres* pour contenir toujours dans de justes bornes l'expression d'un mépris ou d'un courroux mérités. Sa sensibilité impétueuse, aigrie par des contradictions de tous les jours, céda une fois à l'impatience de faire un exemple, en mettant à ses pieds le plus vil et le plus déclaré de ses ennemis. Lord Mountnorris, secrétaire d'Etat et garde du sceau privé d'Irlande, apprenant une petite vengeance d'un de ses parents offensés par le gouverneur, s'était écrié : « Il a un frère qui se ven-« gerait d'une autre manière. » Le secrétaire d'Etat avait un emploi dans l'armée. Un ordre du roi, sollicité par Wentworth, défère Mountnorris comme coupable de provocation à l'insubordination parmi les troupes. Cette cour, composée des premiers dignitaires du royaume et de l'armée, prononce à l'unanimité la peine de mort. Wentworth fait lire la sentence au condamné, lui promet son intercession auprès du roi et obtient sa grâce. Mountnorris était un homme décrié; mais sa famille était puissante. L'abus de pouvoir était manifeste; et, dans les trois royaumes, il n'y eut qu'un cri contre Wentworth. La sentence de mort ne pouvait lui être reprochée; le tribunal avait été libre de toute influence; mais une accusation capitale, une mise en jugement, un conseil de guerre pour une parole arrogante échappée dans la liberté d'un repas, voilà ce que les circonstances pouvaient excuser, ce qu'aucune toutefois ne pouvait absoudre. Blâmé par ses plus vrais amis, le gouverneur parut soudainement à la cour, le compte rendu de son administration à la main. Le roi voulut l'entendre en plein conseil ; et lorsqu'après avoir exposé le succès si étonnant, si rapide de toutes ses mesures, après avoir imploré de nouvelles améliorations pour l'Irlande, Wentworth parla de l'irritabilité native de son caractère, Charles l'interrompit vivement, le dispensant de toute apologie, et lui prodiguant les plus chauds témoignages de sa reconnaissance. Mais pendant que tout prospérait en Irlande, tel était l'anéantissement de la marine d'Angleterre, que la Hollande usurpait le droit de pêche dans les mers britanniques ; les Barbaresques enlevaient des sujets anglais jusque sous le canon de Plymouth. Wentworth ne pensa plus qu'à venger ces insultes, à en prévenir d'autres. Il voulait qu'une flotte fût équipée sur-le-champ ; et, dans la chaleur de son zèle, il épuisa tous ses moyens d'influence pour faire payer la taxe des vaisseaux dans le comté d'York. Les juges du royaume l'avaient déclarée juste ; mais le parlement ne l'avait pas consentie. Aussi, dans ce temps même, Wentworth adressait-il au roi les instances les plus efficaces pour que cette taxe, légitime à force d'être nécessaire, ne fût point détournée de sa destination ; pour que l'on préservât religieusement *la chasteté de ces levées;* il le pressait d'assembler un parlement pour le confirmer. Tout à coup l'Ecosse est en feu. La liturgie épiscopale d'Angleterre, imprudemment publiée, est repoussée par le peuple avec fureur (*voy.* CHARLES Ier). Wentworth fut consulté ; voici sa réponse : « Pré-« parer la guerre sans perdre une minute, avec « la ferme résolution de faire tout ce qui serait « honorable pour l'éviter. » Ces paroles étaient appuyées d'un projet de proclamation et d'un plan de campagne. Il ne fut pas cru ; mais avant la fin de cette année (1638), Charles était détrôné en Ecosse, et les rebelles marchaient sur l'Angleterre. A cette nouvelle, Wentworth lève une petite armée en Irlande, envoye au roi les épargnes du trésor public, ordonne à ses fermiers de verser à l'échiquier le revenu de toutes ses terres jusqu'à la dernière obole. Cependant l'Irlande renouvelait ses serments de fidélité, repoussait le *covenant* par des anathèmes publics ; et le gouverneur déjouait une conspiration qui ouvrait ce royaume aux rebelles. Leur invasion devenait imminente. Charles appela Wentworth près de lui. « La guerre à l'Ecosse, un parle-« ment à l'Irlande », tel fut le premier mot du

ministre. Le roi promit tout. Un premier parlement s'assemble à Dublin; Wentworth y paraît avec le titre de vice-roi (*lord lieutenant*), obtient un vote unanime de quatre subsides, agrée six autres subsides offerts par le clergé, souscrit lui-même pour la couronne un engagement de vingt mille livres sterling; double son armée; et, le quinzième jour depuis son départ, il était de retour en Angleterre. Une fièvre accablante le retint à Chester, loin du parlement qui allait s'ouvrir. Dix jours après, tout ce parlement était soulevé par la cour. Le comte de Strafford (c'est désormais le nom du vice-roi d'Irlande) se fait porter mourant au conseil et dicte un message royal si franc et en même temps si habile, que la majorité revint au roi sur l'heure. Tout était sauvé, si la perfidie d'un ministre n'avait fait dissoudre le parlement. Strafford fut atterré de ce coup. On désespéra quelque temps de sa vie. Les fautes s'accumulaient autour de lui. Charles tirait de prison un lord écossais convaincu de haute trahison et le renvoyait à ses compatriotes, chargé d'un message où des pairs d'Angleterre invoquaient le secours de leurs armes. A l'approche subite des rebelles, un général abandonnait trente lieues de pays et d'immenses magasins sans combattre. Cette déroute indigna Strafford. Investi du commandement, il était monté à cheval, lorsqu'il ne pouvait encore marcher. Les Ecossais s'arrêtèrent. Le roi satisfait lui défendit d'agir. Une négociation s'ouvrit. Les rebelles demandèrent avant tout que, jusqu'à la conclusion d'une paix définitive, leur armée fût soldée par le roi. Strafford, révolté, voulut donner la mesure de leur faiblesse. Une division écossaise fut attaquée par ses ordres et mise en déroute sous ses yeux. Charles lui interdit d'achever sa victoire, se soumit à toutes les conditions imposées par les rebelles, et licencia l'armée d'Irlande pour payer la leur. Le vice-roi demanda sa retraite. Toutefois, vaincu par les supplications du roi, il était resté à son poste, frappé d'impuissance, lorsqu'il apprit qu'un bill d'accusation, parti de la chambre basse d'Irlande, le traduisait devant ses pairs. Quatre mois auparavant, cette même chambre lui avait prodigué, quoique absent, les plus vifs et les plus libres hommages. La fortune avait changé; et l'accusation avait été rédigée, lue, emportée sans discussion et presque sans mise aux voix, dans une seule séance. Strafford courut à Londres, malgré les cris d'effroi de ses proches. Il apportait la preuve des liaisons intimes de ses ennemis avec les ennemis de l'Etat. Il se trouva prévenu. Le *long parlement* venait de s'ouvrir; et ces mêmes puritains, dont les émissaires avaient préparé l'accusation d'Irlande, régnaient déjà sur l'Angleterre. Le plus habile de leurs chefs, Pym, entre précipitamment à la chambre basse, fait fermer les portes; et, sûr désormais du secret de la délibération, il annonce l'arrivée de Strafford, l'accuse vaguement de tous les maux de l'Angleterre, et propose de demander sur l'heure à la chambre haute son arrestation immédiate. Un seul membre, Falkland, connu par ses divisions privées avec le vice-roi, proposa un comité d'enquête. Pym répondit que si Strafford pouvait parler à Charles une seule fois, toute accusation devenait superflue; que du reste c'était aux juges à peser les preuves; qu'il suffisait aux communes de signaler le coupable. La motion homicide passa; et Strafford était à peine assis au milieu des lords, que Pym parut à leur barre, dénonçant, au nom des communes, des crimes qu'il ne spécifiait pas. L'accusé ne put que faire entendre quelques mots, tant les pairs avaient hâte d'obéir au vœu de l'autre chambre et de prononcer la mise en arrestation du vice-roi, *jusqu'à ce que les communes eussent produit les charges annoncées contre lui*. Cependant le chancelier d'Irlande et d'autres hauts fonctionnaires étaient accusés de trahison; le chevalier Ratcliffe, de tous le plus ami de Strafford et le plus capable de le défendre, était enlevé de Dublin, mis à la tour de Londres, sans autre motif que d'ôter au vice-roi l'appui de leurs démarches et l'autorité de leur témoignage. Un comité, mi-parti de lords et de membres des communes, s'appliqua sans relâche à préparer des charges : un serment inouï dans les coutumes anglaises imposait le silence aux commissaires sur tous les actes de l'information. Tout fut nouveau dans cette étrange procédure, et les formes plus que tout le reste. Les ministres du roi furent interrogés sur des opinions émises dans l'inviolable secret du conseil. Enfin, après trois mois d'inquisition, l'acte d'accusation fut produit et communiqué à l'accusé, qui fut sommé d'y répondre avant huit jours. Un conseil lui fut accordé, mais avec injonction de se réduire à la discussion du droit. Il demanda la permission d'assigner à son tour des témoins; on lui donna trois jours pour les réunir; la plupart étaient en Irlande. Les communes s'étaient élevées contre la concession d'un conseil; elles récusèrent non-seulement les évêques, mais les lords créés depuis l'arrestation. Le comte d'Arundel, ennemi déclaré de Strafford, fut chargé par les pairs de diriger les débats. Pym, choisi pour développer les charges, soutint hautement que si aucun des vingt-huit chefs allégués n'était un crime de haute trahison, « tous ramassés ensemble formaient, par accumulation, une trahison constructive, en décelant l'intention de détruire « les lois fondamentales du royaume. » La défense de Strafford fut digne de sa vie. La lutte se prolongea dix-huit jours. Seul en présence de treize accusateurs, tous aguerris par les triomphes de la tribune, forcé de répondre à l'improviste à des faits envenimés avec art, à des questions longuement préméditées, il mêla tant de modestie à la fermeté de ses réponses, il opposa tant d'éloquence aux déclamations de ses ennemis, tant de présence d'esprit, tant de dialectique à leurs so-

phismes, une grâce si noble à leurs grossièretés, une modération si accablante à leurs injures, que, « si l'on en excepte un bien petit nombre, « dit Withlocke, tous les cœurs se sentirent émus « de pitié ou de remords. » L'historien qui rend ce témoignage n'est pas suspect; il présidait le comité accusateur, et il vota pour le meurtre. Une indicible frénésie s'était emparée des communes. Trois jours avant la discussion du fait, elles avaient accueilli contre l'accusé un bill d'*attainder,* sorte de proscription législative qui dispense de toute forme et de toute preuve. La veille de la discussion du droit, elles délibérèrent sur la mise en jugement des conseils de Strafford, avant qu'ils eussent dit un mot pour sa défense. Ses conseils furent entendus et prouvèrent qu'aucune loi ne punissait les faits imputés à l'accusé. Le lendemain, ces mêmes faits furent déclarés *crime de haute trahison* par les communes. Enfin Pym produisit un dernier témoignage. Vane, secrétaire d'Etat, homme sans foi, flatteur de Charles et de la reine, mais vendu aux puritains, lui avait livré des notes sur une séance du conseil où Strafford avait parlé de réduire l'Ecosse par les armes. Le rédacteur de la note prêtait au comte une expression ambiguë (*ce royaume*). Pym appliquait ces mots à l'Angleterre et tonnait contre le traître qui avait voulu *faire la guerre au peuple roi.* Le crime sembla palpable aux communes; et, bien que les membres du conseil eussent protesté sans exception contre la calomnie de Vane, bien qu'interrogé à son tour et pressé par les questions de l'accusé, Vane eût fini par déclarer comme eux, avec serment, que Strafford n'avait pensé qu'aux rebelles d'Ecosse; bien que le texte seul de la note suffît pour ruiner l'accusation, cette note, écrite par Vane et lue par son fils, fut déclarée équivalente à la production de deux témoins à charge, et le bill de mort fut envoyé à la chambre haute, à la majorité de deux cent quatre voix contre cinquante-neuf. Parmi ceux qui osèrent être justes, l'histoire nomme trois membres du comité accusateur : Hyde (depuis comte Clarendon), qui se sépara hautement de tous ses collègues; Selden, le plus violent des chefs puritains, et le lord Digby, ennemi acharné du vice-roi. Quelques jours après, l'avocat général de la couronne posait en principe, devant les pairs, que la mission du parlement était de faire les lois et non de les suivre, surtout *contre une bête féroce* telle que Strafford; et les pairs, décimés par la terreur, assiégés et menacés par une populace en furie, transmettaient le bill de proscription au roi. On peut voir à l'article CHARLES Ier les longues angoisses du monarque et ses déplorables tentatives pour sauver celui auquel il avait écrit dans sa prison : « Je ne puis vivre en paix « avec moi-même qu'en vous assurant, sur ma « parole de roi, que vous ne souffrirez ni dans « votre honneur ni dans votre vie. » Informé des scrupules et des périls du prince, Strafford se dévoua. Il écrivit au roi pour lui rendre sa parole et le prier de sanctionner le bill. Sa lettre était sans faste, sans amertume : « Mon consen- « tement, disait-il, vous acquittera plus devant « Dieu que ce que pourrait faire le monde en- « tier. » Le danger s'accrut; le roi fut faible, et il autorisa des commissaires à signer tous les bills proposés à sa sanction. L'un de ces commissaires était le comte d'Arundel, qui n'hésita pas à voter ainsi deux fois la mort d'un homme que sa haine lui ôtait le droit de juger. Les communes arrêtèrent des remercîments au monarque, en décrétant que jamais le dernier bill ne pourrait être cité en exemple, et que désormais tout Anglais serait jugé selon la loi du pays, *comme si ce bill n'eût jamais existé.* Le premier mouvement de Strafford appartint à la nature. En apprenant la sanction, il laissa échapper ces paroles du Psalmiste : « Ne mettez point votre confiance « dans les princes ni dans les enfants des hommes, « car le salut n'est point en eux. » Trois jours lui étaient donnés pour se préparer à mourir. Le roi envoya son fils à la chambre haute pour implorer de la médiation des lords quelque adoucissement dans la peine. Il n'obtint pas même un sursis; et le surlendemain (15 mai 1641), le bourreau consomma le meurtre. « Milord, par- « donnez-moi, criait cet homme avant de frap- « per. — A vous et à tout le monde, » répondit le martyr. Plus admirable encore sur l'échafaud qu'à la tribune et dans le conseil, il ne proféra point une parole qui ne fût un acte d'héroïsme, priant pour le roi, pour l'Angleterre, pour ses juges, imposant à la fureur du peuple par la dignité de son visage, et maîtrisant la douleur de ses proches par la sérénité de ses discours. — Ainsi finit cette vie *toute d'une pièce,* comme on l'a dit des héros de Plutarque, et toutefois si diversement jugée. Cette âme si haute, si pure, si invariablement fidèle au roi et au pays, n'a pu échapper à l'accusation de versatilité, de corruption. Sa correspondance, publiée par ses contemporains, suffit à la réfutation de ces reproches. Elle atteste qu'à une époque où certes la solidarité des ministres n'était point de principe en Angleterre, le vice-roi d'Irlande réclamait contre les mesures arbitraires de ses collègues, comme il les aurait dénoncées à la tribune; et si des contradictions de chaque jour ou la douleur des désastres publics lui arrachent de loin en loin quelques expressions un peu absolues sur l'indépendance du pouvoir, sans cesse il loue, il regrette les parlements; sans cesse il les recommande au roi; et toujours les faits répondent aux paroles. En Irlande, où Strafford était le maître, il avait tenu plus de sessions à lui seul, pendant sept années, que ses prédécesseurs dans un demi-siècle. La gloire d'avoir abattu l'hydre féodale en Irlande lui devint funeste en Angleterre. Naturellement fier avec les grands, les difficultés

de sa position, les souffrances aiguës de la goutte lui arrachèrent plus d'une fois des paroles chagrines ou impérieuses. On lui reprocherait de la hauteur, s'il eût paru moins ami du pauvre, moins dévoué à la noblesse qui faisait son devoir. « J'ai trouvé, disait-il, la couronne, l'Eglise et « le peuple au pillage; je n'ai pas cru pouvoir « les délivrer avec des sourires et des révérences. » Au reste, nul ne contribua plus que lui à fixer les principes alors si indécis de la constitution d'Angleterre; et s'il reconnut, comme à Sparte, la triste nécessité de *laisser dormir les lois pour un jour,* il demandait hautement une prompte et solennelle réparation à la loi pour ces dangereux exemples. Peu d'hommes publics ont été aussi avides que lui de toutes les joies de famille et des délices de la retraite. On voit par ses lettres qu'il s'y abandonnait du fond de l'âme. Il fut marié trois fois; et la biographie doit recueillir le nom de sa deuxième femme, Arabella Hollis, fille du comte Clare, à laquelle rien n'a manqué de ce qui pouvait rendre un époux comme Strafford heureux et fier d'une telle épouse. La mémoire de Strafford fut réhabilitée par le parlement sous Charles II, et son fils reprit son rang à la chambre haute. Sa vie a été écrite, peu de temps après sa mort, par le chevalier Ratcliffe, son ami, et de nos jours par M. Mac Diarmid. Tout le monde a lu celle qui a été publiée par de Lally-Tolendal, Londres, 1795, et Paris, 1814, in-8°. Cette réimpression ne comprend pas le *Comte de Strafford,* tragédie en cinq actes et en vers, qui forme le deuxième volume de l'édition de Londres. F—T j.

STRALEN (Henri Van), homme d'Etat néerlandais, naquit à Enkhuysen, petite ville de la Hollande septentrionale. Il commença sa carrière politique dans l'administration municipale et fut, en 1781, député aux états de la province, puis membre de la commission chargée de porter des excuses à la princesse d'Orange pour son arrestation à Goejanverwellesluys. Nommé ensuite secrétaire des *Gecommitteer de Raaden* de la province de Hollande, avec le droit d'assister aux délibérations des *Etats généraux,* il mérita la faveur du stathouder et fut nommé par lui membre de la commission chargée d'inspecter l'administration de la compagnie des Indes orientales. Partisan zélé de la maison d'Orange, il fut renvoyé lors de la révolution opérée par les Français en 1795; mais lors de l'expédition anglo-russe, en 1799, il commença à jouer un grand rôle. Proscrit par suite de cet événement, il fut obligé de s'expatrier, mais ayant trouvé des défenseurs dans Spoors et Béziers, membres du directoire batave, il fut appelé au gouvernement de la province de Hollande en 1802, puis nommé conseiller dans l'administration des possessions d'Asie (1804), et enfin par le grand pensionnaire Schimmelpenninck, son parent, secrétaire d'Etat du ministère de l'intérieur (1805). Peu d'hommes ont éprouvé plus de vicissitudes. Il perdit encore une fois son emploi lorsque Louis-Napoléon Bonaparte fut appelé au trône de la Hollande, mais il fut nommé membre du corps législatif, emploi qu'il perdit encore lorsque son pays fut réuni à l'empire. Les événements de 1813 lui ouvrirent une carrière plus certaine. Comme il avait toujours été fidèle à la maison d'Orange, il fut chargé du ministère de l'intérieur, mais il ne le conserva que dix-huit mois. Le roi le nomma membre de la première chambre des Etats du royaume des Pays-Bas, et c'est dans ces paisibles et honorables fonctions qu'il mourut, dans un âge avancé. Z.

STRALENBERG (Philippe-Jean), lieutenant-colonel au service de Suède, naquit en 1676, dans la Poméranie suédoise, sous le nom de *Tabbert,* que sa famille changea en celui de Stralenberg, lorsqu'elle fut anoblie par Charles XII, en 1707. Après avoir fait les campagnes de Pologne, il accompagna le roi de Suède dans son expédition contre la Russie et assista à la bataille de Pultawa. Ayant voulu secourir son frère, il fut pris par les Russes. Conduit d'abord à Moscou, il fut envoyé ensuite en Sibérie, où il passa treize années. Ayant eu la permission de faire des voyages dans l'intérieur de ce pays, il en dressa une carte détaillée, qu'il confia en dépôt à un marchand de Moscou. Ce marchand étant mort, la carte fut portée à Pierre Ier, qui la trouva très-intéressante et la garda. Stralenberg en fut instruit et recommença son travail. Ayant obtenu la permission de retourner en Suède, il passa à Pétersbourg et fut présenté au czar. Ce prince voulut le retenir à son service, et lui fit des propositions avantageuses; mais il refusa et se rendit à Stockholm, où il obtint, avec assez de peine, une compagnie et le titre de lieutenant-colonel, en 1724, quelques années après la mort de Charles XII. En 1730, il sollicita la permission d'aller à Lubeck, où il fit imprimer sa *Description historique et géographique des parties septentrionales et orientales de l'Europe et de l'Asie, en allemand,* in-4°. En 1740, il fut nommé commandant de la citadelle de Carlshamn, où il mourut en 1747. C—au.

STRALLIS, natif d'Athènes, auteur dramatique, vivait dans le 4e siècle avant notre ère. Il avait composé un grand nombre de pièces dont Suidas et Athénée nous ont conservé les titres. Les unes concernaient des sujets empruntés aux récits mythologiques (*les Phéniciennes, Philoctète, Chrysippe, Atalante, Médée*); d'autres attaquaient les travers et les mœurs de l'époque, et après quelques citations qui nous sont parvenues des *Psychustes,* il n'est pas douteux que ce drame ne stigmatisât le goût des plaisirs et la mollesse qui s'étaient emparés du peuple athénien. Il est d'ailleurs fort difficile de refaire, d'après des indications souvent vagues et trop peu complètes, la liste des œuvres de Strallis; il est impossible de juger du mérite de ses compositions, puisque

nous en sommes réduits à quelques vers, à quelques témoignages fort succincts qu'il faut glaner chez les lexicographes et les scoliastes. L'érudition patiente des philologues allemands a réuni avec soin tous ces frêles lambeaux, et Heincke, dans ses *Fragmenta comicorum græcorum*, n'a rien laissé à faire sous ce rapport *aux Saumaises futurs*. B—N—T.

STRANGE (Robert), graveur, né en 1725 à l'île de Pomona, l'une des îles Orcades, vint fort jeune à Paris, et entra dans l'école de le Bas, qui excellait dans le paysage, et qui faisait de la pointe un plus fréquent usage que du burin. Strange abandonna bientôt la manière de ce maître et le genre dans lequel il travaillait pour se livrer à l'histoire; et ses premiers ouvrages, tous copiés d'après les plus grands maîtres, annoncèrent un artiste habile. En 1758, il fit un voyage de cinq ans en Italie, où il étudia tous les chefs-d'œuvre. Il fit en même temps une ample collection de dessins précieux, qu'il se proposait de graver à son retour, et vint se fixer à Londres, où il déploya dans une foule de morceaux précieux toute la puissance de son burin. Doué du véritable sentiment du beau, il échappa à la contagion du mauvais goût de son époque; et lorsque Boucher était appelé le *peintre des grâces* et que la gravure multipliait à l'envi ses productions, Strange ne consacra son talent qu'à traduire les plus beaux ouvrages du Corrège, de Raphaël, du Guide, du Titien et de Carle Maratte. Il avait été agréé à l'Académie de Paris, le 31 décembre 1764, mais ne devint jamais académicien, et il était membre de celles de Rome, de Florence, de Bologne, professeur de l'académie royale de Parme et directeur de la société des artistes de l'Angleterre. Il serait trop long de rapporter tous les ouvrages de cet habile graveur. Ses estampes sont remarquables par la douceur du burin, le choix des sujets et la correction du dessin. Elles manquent parfois de vigueur; mais l'artiste, qui connaissait son véritable talent, a évité, la plupart du temps, d'exécuter des pièces dans lesquelles cette qualité était nécessaire. Il avait inventé une méthode par laquelle, au moyen de quatre couleurs, il savait rendre les dessins originaux de manière à opérer l'illusion la plus frappante. Ses compositions les plus remarquables sont : 1° le *St-Jérôme du Corrège*, qui a fait partie du musée du Louvre, et qui, en 1815, a été rendu à Parme, d'où il avait été tiré; 2° *Vénus couchée*; 3° *Danaé*; 4° *Vénus et Adonis partant pour la chasse*, d'après le Titien; 5° *Charles, prince de Galles, Jacques, duc d'York, et la princesse Marie, enfants de Charles Ier, roi d'Angleterre*; 6° le *Portrait en pied de Charles Ier, en habits royaux*; 7° *Charles Ier, en pied*, suivi d'un page et d'un écuyer qui tient son cheval; 8° *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, femme de Charles Ier*, ayant auprès d'elle le prince Charles de Galles, et portant dans ses bras le jeune Jacques, duc d'York, encore enfant. Ces quatre beaux portraits sont d'après Van Dyck. En 1769, Strange publia à Londres un volume in-8°, fruit de son séjour en Italie, sous le titre suivant : *A descriptive catalogue of a collection of selected pictures from the roman, florentine, lombard, venitian, neapolitan, flemish, french and spanish schools*, etc. On peut consulter sur Strange : *le Graveur en taille-douce*, par Charles Leblanc, Leipsick, 1848, in-8°, et *Memoirs of sir Robert Strange, engraver, member of several foreign academies, and of his brother-inlaw Andrew Lamisten, private secretary to the Stuart princess by James Denniston of Dennistoun*, London, 1855, 2 vol. in-8°. Strange mourut à Londres en 1795, âgé de 61 ans. P—s et B. de L.

STRANGFORD (Percy-Clinton-Sydney-Smythe, vicomte de), diplomate anglais, né en 1780, d'une famille anglaise établie en Irlande dès le règne d'Elisabeth, fit ses études au collége de la Trinité à Dublin, et montra de bonne heure une intelligence remarquable; il obtint divers prix et gagna dans un brillant concours la médaille d'or réservée au plus habile. Il se livrait avec zèle au culte des Muses, et à peine âgé de vingt ans, il avait fourni à un recueil assez en vogue à cette époque (le *Poetic Register*) des pièces de vers qui obtinrent le suffrage des meilleurs juges. Destiné à la carrière diplomatique, il se trouva, en 1801, appelé à la Chambre des lords par suite de la mort de son père, et il alla à Lisbonne en qualité de secrétaire d'ambassade. Tout en s'occupant des difficultés politiques où était alors plongé le Portugal menacé par la France, il se livra à l'étude de la langue et de la littérature du pays où il se trouvait, et il employa ses loisirs à traduire les œuvres poétiques de Camoëns. Il y joignit une vie fort bien écrite de ce poëte illustre. Cette traduction a reçu les éloges de Thomas Moore et de plusieurs critiques anglais; publiée en 1804, elle a été réimprimée en 1808, en 1810 et en 1824; ces diverses éditions attestent l'accueil dont elle fut l'objet. Lord Strangford remplissait les fonctions de ministre anglais à Lisbonne lorsque l'arrivée d'un numéro du *Moniteur* annonçant laconiquement que « la maison » de Bragance avait cessé de régner », et la nouvelle que Junot marchait sur la capitale, décidèrent la cour à chercher en toute hâte un refuge au delà des mers. Le diplomate anglais accompagna les fugitifs à Rio-Janiero, et il y séjourna plusieurs années. En 1817, il alla représenter l'Angleterre à Stockholm; en 1820, il passa à Constantinople et en 1825 à St-Pétersbourg. Il avait, en 1822, accompagné le duc de Wellington au congrès de Vérone. En 1828, il fut chargé d'une mission spéciale auprès de l'empereur du Brésil. Dans sa longue carrière diplomatique, lord Strangford montra de la dignité, du tact et de la fermeté. Les décorations des divers Etats s'accumulèrent sur sa poitrine, et en

1825 il fut créé pair d'Angleterre sous le titre de lord Penhurst. Il appartenait à l'école des tories, et il fut écarté des affaires lorsque les progrès de l'opinion libérale ramenèrent au pouvoir les whigs, qui en avaient été si longtemps exclus. Il s'en consola en se livrant à son goût pour les arts et la littérature ; il fut vice-président de la Société des antiquaires, et deux recueils consacrés à l'archéologie et à l'histoire littéraire de la Grande-Bretagne (le *Gentleman's magazine* et les *Notes and Querries*) reçurent de lui de nombreuses communications qu'il signait des initiales P. C. S. S. La mort vint le frapper le 29 mai 1855, lorsqu'il travaillait à la biographie d'un de ses ancêtres, Endymion Porter, ami de Milton, qui lui a adressé un sonnet. — STRANGFORD (George-Auguste-Frédéric-Percy-Sydney-Smythe, vicomte DE), homme politique anglais, fils du précédent, naquit, en 1818, à Stockholm, où son père représentait la Grande-Bretagne. Il étudia à Eton et à Cambridge, et devint de 1840 à 1852, membre de la Chambre des communes pour Canterbury, sous la simple dénomination de Smythe. Il fit ensuite partie, en 1846, du cabinet présidé par sir Robert Peel, en qualité de sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères, et à ce titre, il s'associa aux lois favorables au libre échange, un des actes les plus mémorables de la vie de l'homme d'État qui dirigeait alors les affaires. Devenu pair du royaume à la mort de son père, Strangford mourut en 1857. On a de lui : *Bizarreries historiques* (Historic fancies), 1 vol., et des articles dans divers recueils annuels. Z.

STRAPAROLA DE CARAVAGE (JEAN-FRANÇOIS), conteur italien du 16e siècle, n'est guère connu que par le titre de son recueil. Fontanini, Argelati, Zeno, Tiraboschi n'en ont presque point parlé ; et le comte Borromeo (*Catalog. dei Novellieri Italiani*), qui s'est un peu étendu sur les différentes éditions de l'ouvrage, ne donne aucun renseignement sur l'auteur. Dans une préface, mise en tête de la traduction française des contes de Straparola, on dit que ce nom pourrait bien être une qualification académique plutôt que le nom d'une famille. On connaît en effet l'usage, autrefois fort commun en Italie, de se déguiser sous des titres non moins ridicules que celui du corps dans lequel on était admis ; et comme on s'appelait *Insensato, Balordo, Stordito,* ce qui ne devait flatter l'amour-propre de personne, on aurait pu se nommer *Stra* (*extra*) *parola,* pour marquer cette faculté de parler beaucoup sur toutes sortes de sujets. Si cette supposition était vraie, il resterait encore une découverte à faire sur le personnage véritable qui s'est caché sous cette fausse dénomination. Il vivait en 1508, époque où parut un de ses ouvrages à Venise ; il n'était pas mort en 1557, puisqu'on lit à la fin de la seconde partie de ses contes, imprimée cette année, qu'elle est publiée *ad instanza dell' autore.* Le premier volume, imprimé en 1550, exposa l'auteur à de graves accusations. On le traita durement de plagiaire, la source de la plupart de ses histoires ayant été reconnue. Un littérateur français (Laisnez), qui s'est donné la peine de vérifier ce reproche, ne l'a pas trouvé sans fondement ; et, d'après son calcul, Straparola aurait puisé le sujet de vingt et une de ses nouvelles dans le seul livre de Morlino (*voy.* ce nom), outre les emprunts faits à Boccace, au Pogge, au *Pecorone* (*voy.* Ser. GIOVANNI), à Machiavel (1), etc. Au reste, ces larcins étaient autorisés par l'exemple, et une reine (*voy.* MARGUERITE DE VALOIS) ne s'est pas fait scrupule de s'en rendre coupable. Straparola s'est plu particulièrement à imiter le Décaméron, qui a été le modèle général de tous les anciens conteurs italiens. De même que Boccace a rassemblé aux environs de Florence une troupe joyeuse de jeunes gens et de femmes qui s'amusent à débiter des contes, tandis que la peste exerçait des ravages dans la ville ; ainsi Straparola transporte sur l'île de Murano, à Venise, et chez Lucrèce Sforce, une société de demoiselles et de gentilshommes qui racontent des nouvelles, se proposent des énigmes, composent des fables, pour passer agréablement leur temps, loin des dissensions civiles qui avaient éclaté en Italie après la mort de François Sforce, duc de Milan. Le style de cet auteur est moins soigné, mais plus coulant que celui de Boccace. Ses conceptions sont bizarres et remplies de tout ce qu'une imagination déréglée peut enfanter pour causer de l'étonnement et de la surprise. L'astrologie, les enchantements, les métamorphoses, tout est mis en jeu pour animer ces récits, dont l'obscénité égale souvent l'extravagance. Les ouvrages de Straparola sont : 1° *Sonetti, strambotti, epistole e capitoli,* Venise, 1508, in-8° ; 2° les *Piacevoli notti.* La première partie fut imprimée à Venise en 1550 et réimprimée en 1551 et 1555 ; la seconde partie, mise au jour en 1553, reparut isolément en 1554 et 1557 ; les deux parties réunies parurent en 1557, et furent souvent réimprimées ; la 16e édition est de 1608 ; elles ont toutes paru à Venise. Jean Louveau traduisit la première partie de ces contes, et son travail défectueux (car ce littérateur ne comprenait pas toujours le texte qu'il voulait faire passer en français) parut en 1560. Il n'eut guère de succès, puisqu'il ne fut réimprimé que treize ans plus tard avec le second livre, traduit par Larivey ; les deux parties, ainsi mises en français, furent souvent réimprimées ; de 1573 à 1615, on en compte onze éditions. Larivey avait corrigé le texte de Louveau, mais ces corrections, après avoir paru dans l'édition de Paris, Abel Langelier, 1585, ont disparu des éditions suivantes, faites par des libraires inintelligents. En 1725, parut une édi-

(1) Molière a tiré le sujet de l'*Ecole des femmes* de la 4e nouvelle de la 4e nuit de Straparola.

tion, en 3 volumes in-12 (Amsterdam), avec une préface de la Monnoye et des notes du poëte Lainez ; elle a le mérite de reproduire le texte de 1585, mais, circonstance singulière, c'est le texte primitif de Louveau qui se rencontre dans l'édition de 1726 (Paris, 2 vol. in-12), laquelle reproduit le travail de la Monnoye et celui de Lainez. Il faut ensuite arriver jusqu'en 1857 pour trouver une réimpression des *Facétieuses nuits;* celle-ci forme 2 volumes petit in-12, et fait partie de la *Bibliothèque elzevirienne ;* elle est revue avec beaucoup de soin, et l'éditeur, M. Jannet, l'a fait précéder d'une bonne introduction (de 62 pages), qui indique les variantes et qui signale les sources et les imitations de chaque conte (1). 3° *Novella d'un caso notabile intervenuto a un gran gentiluomo genovese,* Venise, s. d., in-4°, et 1558, in-8° ; réimprimé vers la fin du siècle passé, ibid. (Londres), in-4°. Ce n'est que la première nouvelle de Straparola. A-G-S et Z-B.

STRASZEWICZ (Joseph), écrivain polonais, né à Varsovie en 1801, fit ses études dans cette ville et y puisa le plus ardent désir de voir la régénération de sa patrie. Ayant pris beaucoup de part à l'insurrection du 29 novembre 1830, il fut obligé de s'expatrier après la défaite de l'insurrection et se réfugia à Paris, où il jouit pendant le reste de sa vie des faibles secours qu'accordait aux réfugiés politiques le gouvernement de Louis-Philippe, s'occupant en même temps de publications historiques, où l'on trouve quelques renseignements utiles sur les dernières révolutions. Straszewicz mourut à Paris, le 5 mars 1838. Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Les Polonais et les Polonaises de la révolution du 29 novembre 1830, ou cent portraits des personnes qui ont figuré dans la dernière guerre d'indépendance polonaise, avec le fac-simile de leurs signatures lithographiées sur dessins originaux par les artistes les plus distingués, et accompagnés d'une biographie pour chaque portrait,* Paris, 1832-1837, 20 livraisons in-fol., chacune de cinq planches avec texte ; 2° les *Femmes célèbres de tous les pays, leur vie et leurs portraits lithographiés d'après les dessins des plus habiles artistes,* Paris, 1833, in-8° et in-fol. avec portraits. Cet ouvrage, entrepris avec la duchesse d'Abrantès, et qui devait avoir cinquante livraisons, en est resté à la deuxième ; 3° *Emilie Plater, sa vie et sa mort,* 1834, vol. in-8°, avec portrait et une préface par Ballanche ; 4° *Armée polonaise : révolution de 1830. Costumes de toute arme et tout grade; notice historique sur chaque régiment avec les portraits des principaux généraux,* Paris, 1837, in-4°. Cet ouvrage, qui devait, comme les *Femmes célèbres,* être composé d'un grand nombre de livraisons, n'en a eu que deux. 5° *La nuit du 29 novembre 1830, à Varsovie,* Paris, 1835, vol. in-8°, avec huit lithographies. Straszewicz s'est encore fait l'éditeur de divers ouvrages de Lelewel, entre autres d'une *Numismatique du moyen âge,* 1835, du *Pythias de Marseille et de la géographie de son temps,* 1836. Z.

STRATA. *Voyez* Fornari (Marie-Victoire).

STRATA (Zanobi da), poëte italien, né en 1312, à Strata, petit village à deux lieues de Florence, fut élevé par Jean de' Mazzuoli, son père, fameux grammairien, qui avait été le maître de Boccace. Zanobi acquit par ses talents une considération que son origine semblait lui refuser. En 1332, il remplaça Mazzuoli dans une école de belles-lettres établie à Florence, et s'y fit remarquer par son savoir. Sa réputation attira sur lui l'attention de son compatriote Nicolas Acciajuoli, grand sénéchal du royaume de Sicile ; et cette protection lui valut d'abord la place de secrétaire du roi de Naples et, peu après (1355), l'honneur d'être couronné à Pise, par l'empereur Charles IV, qu'il remercia dans un discours latin, mêlé de prose et de vers, dont les bibliothèques de Florence ont conservé quelques copies (*Oratio habita ad Carolum IV; de fama*). Cet hommage public, qui, dans le 14e siècle, ne fut accordé qu'à Pétrarque, jeta un nouvel éclat sur le nom de Strata. Appelé à la cour d'Avignon, il fut nommé protonotaire apostolique, et secrétaire des brefs d'Innocent VI. D'après un document publié par Lami (*Novelle letterarie,* 1748, p. 219), ce poëte aurait été élevé au siége de Monte Casino (1), peu avant sa mort, arrivée dans la ville d'Avignon, en 1361. Ses contemporains l'ont regardé comme l'un des plus grands hommes de son temps. Pétrarque le loue beaucoup dans ses lettres (2), dont quelques-unes sont adressées à notre poëte, entre autres celle où il lui recommande de prendre soin de ses écrits. Les Florentins avaient conçu une si haute estime du mérite de Zanobi, que, le plaçant au même rang que Accurse, Dante, Pétrarque et Boccace, ils décidèrent, en 1396, que des tombeaux leur seraient élevés dans l'église de *Santa Maria del Fiore.* La difficulté de réunir les cendres de ces illustres citoyens, morts presque tous hors de leur patrie, arrêta ce projet, ce qui est fait pour inspirer un grand regret de la perte des poésies de Strata, dont il ne reste que cinq vers latins publiés par Méhus dans la vie de Traversari. Za-

(1) « Les *Nuits* de Straparola étaient tombées dans un oubli qu'elles sont loin de mériter. Plus amusant que beaucoup d'ouvrages analogues qu'on réimprime fréquemment, ce livre mérite de plus une certaine attention à cause de l'influence considérable qu'il a exercée sur la littérature. Il a fourni aux conteurs italiens beaucoup de matériaux, et les écrivains français ne se sont pas fait faute d'y puiser. » Ainsi s'exprime M. Jannet. Disons aussi qu'un savant allemand, M. F.-V. Schmid, a publié, en 1817, à Berlin, le premier volume (la suite n'a pas paru) d'une traduction de Straparola ; elle comprend dix-huit contes accompagnés de remarques pleines d'érudition.

(1) On ne connaît point de siége épiscopal de ce nom. La célèbre abbaye du mont Cassin n'est pas un évêché.

(2) Il avait cependant témoigné quelque jalousie au sujet du couronnement de Zanobi : « Est-ce à un Allemand (l'empereur) « qu'il appartient de juger le mérite littéraire d'un Italien ? » *Præf. ad invect. in medicum* Strata fut couronné treize ans après Pétrarque.

nobi s'était proposé de chanter les exploits du premier Scipion, lorsqu'il apprit que son ami Pétrarque travaillait à un poëme sur le même sujet (*l'Afrique*). Il n'osa pas se mesurer avec un rival aussi redoutable, et descendant au rôle modeste de traducteur, il s'exerça sur les *Morales* de St-Grégoire, ouvrage qui aurait dû le décourager par sa longueur, et qu'en effet il n'eut pas le temps d'achever. L'académie de la *Crusca* a honoré de ses suffrages ce grand travail, qu'elle a rangé au nombre des *testi di lingua*. Il en existe une ancienne édition intitulée : 1° *I Morali del Pontefice san Gregorio Magno, sopra il libro di Giobbe*, Florence, 1486, 2 vol. in-fol. Zanobi n'a pas été plus loin que le chapitre dix-huitième du dix-neuvième livre : la suite appartient à un traducteur anonyme (le bienheureux Jean de Tossignano, évêque de Ferrare). La rareté et le mérite de ce livre engagèrent le cardinal Tommasi à en ordonner une réimpression (Rome, 1714-1730, 4 vol. in-4°), qui est très-fautive, malgré les soins de Mgr Fontanini, qui s'était chargé d'en revoir les épreuves (*voy.* les notes de Zeno à la *Biblioth. italienne* de Fontanini, t. 2, p. 469). On doit au cardinal Alexandre Albani d'en avoir fait continuer l'édition après la mort de son vénérable confrère. Une troisième édition sortit des presses de Simone, Naples, 1745, 4 vol. in-4°. 2° *Registrum litterarum apostolicarum Innocentii papæ sexti, anno sui pontificatus nono* (1361), dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, par Martène et Durand, t. 2, p. 843-1072. 3° *Sogno di Scipione, volgato in greco per Planude, e fatto volgare per Zanobi da Strata*, Pise, 1816, in-8°. *Voy.* Villani (Phil.), *Vite d'uomini illustri Fiorentini*, p. VI. — *Elogi d'uomini illustri Toscani*, t. 1er, p. 160, et Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. 5. A—G—S.

STRATICO (le comte SIMON), mathématicien italien, né à Zara, en 1733, et confié aux soins d'un oncle qui dirigeait un établissement d'éducation à Padoue, fréquenta l'université de cette ville, où il prit le degré de docteur, et fut nommé professeur de médecine, ayant à peine vingt-cinq ans. Attaché en 1761 à l'ambassade que le sénat vénitien envoyait à George III, pour le féliciter sur son avénement au trône, Stratico s'arrêta quelque temps en Angleterre, pour en étudier les usages et les mœurs. De retour à Padoue, il remplaça le marquis Poleni dans la chaire de mathématiques et de navigation. Les connaissances qu'il avait acquises dans ses voyages le rendaient propre à différentes fonctions, et lui ouvrirent les portes de plusieurs académies, entre autres de la société royale de Londres. Appelé par le gouvernement de Milan à l'université de Pavie (1801), Stratico y suppléa souvent le professeur Volta dans les cours de physique, quoiqu'il ne fût chargé que d'enseigner l'art nautique. Il devint ensuite membre du comité d'instruction publique, puis président de la junte pour les travaux hydrauliques du duché de Modène, et directeur général des ponts et chaussées de l'ex-royaume d'Italie. En 1803, il fut élevé au rang de sénateur, et décoré des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer. L'empereur d'Autriche lui avait accordé la croix de St-Léopold, la pension de sénateur, et le rang de professeur émérite des universités de Padoue et de Pavie. Stratico, qui était le doyen des littérateurs italiens, est mort à Milan le 16 juillet 1824, âgé de 91 ans. Ses ouvrages sont : 1° *Oratio habita in gymnasio Patavino*, Padoue, Comino, 1764, in-8°; 2° *Series propositionum, continens elementa mechanicæ et staticæ earumque varias applicationes, ac præsertim ad theoriam architecturæ civilis et nauticæ*, ibid., 1772, in-8°; 3° *Raccolta di proposizioni d'idrostatica e d'idraulica*, ibid., 1773, in-8°; 4° *Teoria compita della costruzione e del maneggio de' bastimenti*, traduit du français d'Euler, avec notes, ibid., 1776, in-8°, fig.; 5° *Elementi d'idrostatica e d'idraulica*, ibid., 1791, in-8°; 6° *De duabus formis archetypis æneis ad antiquum numisma majoris moduli pertinentibus disquisitio*, Vérone, 1791, in-8°, fig.; 7° *Dell' antico teatro di Padova*, Padoue, 1795, in-4°, fig.; 8° *Vocabolario di marina, nelle tre lingue ital.-ingl.-francese*, Milan, 1813-1814, 3 vol. in-4°, fig.; 9° *Esame marittimo teorico-pratico, ovvero trattato di meccanica applicato alla costruzione ed alla manovra de' vascelli*, traduit du français de don George Juan et de Levêque, avec des observations, ibid., 1819, 2 vol. in-4°, fig.; 10° *Bibliografia di marina nelle varie lingue dell' Europa, o sia raccolta de' titoli de' libri, i quali trattano di quest' arte*, ibid, 1823, in-4°; 11° *Osservazioni sopra varj effetti della pressione de' fluidi*, dans les Mémoires de la société italienne; 12° *Dell' inclinazione delle sponde negli alvei de' fiumi*, dans les actes de l'Institut italien; 13° *Saggio de' principj da' quali dipende il giudizio delle opere d'architettura civile*, part. 1 et 2, ibid.; 14° *De' bastimenti a remi da guerra degli antichi*, ibid., 15° *Sul* FLUCTUS DECUMANUS *o* DECIMUS *de' poeti latini; e sulla trichimia, o terza ondata degli scrittori greci*, ibid.; 16° *Sulla declinazione dell' ago magnetico*, ibid.; 17° *Saggio storico sugli specchi ardenti*, ibid.; 18° *Discorso sopra l'architettura gotica*, ibid.; 19° *Dissertatione sopra alcuni fenomeni magnetici*, ibid.; 20° *Osservazioni sull' architettura delle scale*, ibid.; 21° *Sopra le leggi d'agitazione de' fluidi contenuti in vasi oscillanti*, dans les Mémoires de l'académie de Padoue; 22° *Intorno ad un fenomeno della diffrazione della luce*, ibid.; 23° *Della confluenza, e delle foci, o sbocchi de' fiumi*, ibid.; 24° *Discorso recitato nell' accademia delle belle arti di Milano*, dans les actes de la même académie; 25° *M. Vitruvii Pollionis architectura, cum exercitationibus J. Poleni, et commentariis variorum*, Udine, 1825 et suiv., devant former 4 volumes in-4°, avec 320 planches. Cette édition, la plus complète de Vitruve, et qui est le fruit de trente-

cinq années de recherches de Stratico et d'autant de Poleni, qui y avait travaillé aux frais de la république de Venise, fut imprimée à Udine. Le texte en est collationné avec les éditions de Rode et de Schneider, nouvellement publiées en Allemagne. A—G—S.

STRATON DE LAMPSAQUE, philosophe grec, était fils d'Arcésilas, disciple de Théophraste, il lui succéda dans son école l'an 248 avant J.-C, et acquit, par son éloquence et son savoir, une réputation immense. Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, voulut être initié par lui dans les secrets de la philosophie, et fut tellement satisfait de ses leçons qu'indépendamment de ses honoraires, il lui fit présent de quatre-vingts talents, somme prodigieuse. Straton fut surnommé *le Physicien*, parce qu'il s'était attaché particulièrement à l'étude de la physique, c'est-à-dire des lois de la nature; mais les titres de plusieurs de ses ouvrages prouvent qu'il avait aussi cultivé la morale et la politique. On n'est pas certain qu'il soit l'auteur du traité des couleurs que plusieurs critiques lui attribuent, et qui est imprimé sous le nom de Théophraste dans les œuvres d'Aristote. De tous ses écrits, il ne reste que des fragments. De là les jugements contradictoires que les modernes ont portés sur ses idées philosophiques. D'après deux passages de Cicéron et de Plutarque, on voit que Straton attribuait à la nature les qualités productives sans lui accorder l'intelligence. Il n'était pas nécessaire, suivant lui, de recourir aux dieux pour expliquer le monde : la création et l'économie de l'univers ne sont que l'accomplissement des lois de la physique et de la mécanique. Leibniz et Bayle ont conclu de cette proposition que Straton ne reconnaissait d'autre dieu que la nature, et, en conséquence, l'ont regardé comme un des précurseurs du panthéisme. Cudworth le range parmi les hylozoïtes. Batteux ne voit dans ce philosophe qu'un homme qui veut faire du bruit, n'importe de quelle manière (*Histoire des causes premières*, p. 351). Mais le judicieux Brucker déclare que ce n'est pas sur quelques lignes qu'il peut se permettre de juger l'ensemble du système de Straton. Dans une lettre adressée à Zimmermann (1), il s'efforce de repousser l'accusation d'athéisme, dont on a voulu flétrir ce philosophe, et prouve que le passage de Cicéron (*Academ.*, l. 4, c. 38), sur lequel elle repose tout entière, suffit pour démontrer que Straton n'a point nié l'existence des dieux, quoiqu'il n'admît pas, comme Démocrite, que leur intervention immédiate fût nécessaire à la création et au maintien de l'univers. Straton avait reçu de la nature un tempérament fort délicat, qui l'obligeait à vivre de régime. Il s'éteignit sans souffrances, entouré de ses amis et de ses disciples, après avoir dicté son *testament*, que Diogènes Laërce nous a conservé et par lequel il instituait Lycon (*voy.* ce nom) son successeur dans l'école qu'il avait dirigée dix-huit ans avec gloire. Diogènes (*Vies des philosophes*) donne les titres des nombreux ouvrages de Straton, dont on doit regretter la perte, d'autant plus que les questions les plus importantes y étaient traitées. Brucker a rassemblé, dans son *Histoire de la philosophie*, tout ce qu'on sait de Straton et diverses maximes de ce philosophe, extraites des ouvrages de Sextus Empiricus, Simplicius et Stobée. Voici les plus remarquables : Le siége de l'âme est dans le cerveau; — L'âme agit par les organes des sens; — Le temps est la mesure du mouvement et du repos; — Tout corps a de la pesanteur et tend sans cesse vers le centre. W—S.

(1) Cette lettre a été insérée par Schelhorn dans les *Amœnitat. litterariæ*, t. 13, p. 311.

STRATON, poëte grec, dont on ignore le lieu de naissance; on ne connaît pas mieux les autres circonstances de sa vie. Il est cependant vraisemblable qu'il florissait sous l'empereur Septime Sévère. Il a attaché son nom à l'un des monuments les plus déplorables de la corruption qui marqua les mœurs de la Grèce, en publiant un recueil d'épigrammes, la plupart obscènes, de différents auteurs. Il serait difficile d'en traduire même le titre avec décence, et sa muse a largement contribué à le grossir. Ce recueil forme un des livres du manuscrit de l'Anthologie, devenu célèbre sous le nom de *Manuscrit palatin* et conservé aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican. Ce livre contient deux cent trente-huit épigrammes, dont quatre-vingt-treize sont de Straton. On en trouve cinq autres dont il est aussi l'auteur dans le livre des *Epigrammes satiriques* et une sixième dans l'Anthologie de Planude; mais il n'est pas certain que cette dernière soit de lui : le titre l'attribue à Méléagre ou à Straton. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans celles de ces pièces dont la lecture est tolérable des pensées ingénieuses, exprimées avec élégance; mais on déplore qu'il ait prostitué sa muse à un semblable sujet : heureusement que la langue qu'il a employée atténue beaucoup le danger d'un tel ouvrage. Avant que le *Manuscrit palatin* eût été publié, Reiske avait pris la peine de placer à la suite de son édition de l'Anthologie de Céphalas une table des auteurs dans les écrits desquels se trouvaient éparses les pièces du recueil de Straton, sur lequel nous ne nous sommes peut-être que trop étendus. SI—D.

STRAUCH (JEAN), jurisconsulte allemand, naquit le 2 septembre 1612, à Colditz, en Misnie; son père était caissier de l'électrice douairière de Saxe, Sophie de Brandebourg, qui résidait dans cette petite ville. Après avoir fréquenté le gymnase de Zeitz, il étudia aux universités de Leipsick et d'Iéna; prit, en 1638, le grade de maître ès arts, et fut bientôt après nommé professeur d'éloquence et d'histoire à Leipsick; en 1651, docteur en droit, et en 1652, professeur ordinaire à Iéna. La place de syndic des magis-

trats de Brunswick ayant été offerte à son ami Adam Struve, celui-ci obtint qu'on la conférât, en 1660, à Strauch. Mais comme ce dernier se déplaisait à Brunswick, le même Struve, qui venait d'être appelé à Weimar, le fit nommer à sa place de professeur à Iéna et assesseur du tribunal aulique. Il obtint par la suite le titre de conseiller intime et la charge de président du consistoire et de chancelier. Mécontent d'être mêlé dans les tracasseries domestiques du duc Bernard de Saxe-Iéna, il s'empressa d'accepter, en 1676, les places de professeur de droit et vice-chancelier à Giessen, où il mourut le 11 décembre 1679. Strauch jouit d'une grande autorité dans les tribunaux d'Allemagne. Vingt-cinq de ses traités ont été réunis sous le titre d'*Opuscula juridica, historica, philologica rariora* XXV *in unum volumen collecta, cura C. G. Knorrii*, Francfort, 1727, in-4°, et Halle, 1729, in-4°; vingt-neuf autres sous le suivant : *Dissertationes ad universum jus Justinianeum privatum, theorico-praticæ* XXIX, Iéna, 1659, in-4°, et réimprimées en 1668, 1674 et 1682; trois autres sous celui-ci : *Dissertationum canonicarum solemnium trias*, Iéna, 1675, in-4°. On a formé une collection de quinze de ses programmes, intitulée *Vitæ aliquot veterum jurisconsultorum; conquisivit, recensuit, indice instruxit Ch.-G. Buder.*, Iéna, 1723, in-8°. On a aussi de Strauch un *Lexicon particularum juris*, Iéna, 1671, in-4°; réimprimé en 1684 et 1719. S—L.

STRAUCH (François-Raimond), prélat espagnol, naquit en 1760, à Tarragone, où son père, capitaine dans un régiment suisse au service d'Espagne, s'était marié. Après avoir fait à Saragosse ses premières études, il prit, en 1776, l'habit religieux chez les cordeliers observantins de l'île Mayorque, où le régiment de son père se trouvait en garnison, et il fut bientôt après chargé d'enseigner la philosophie dans son couvent, puis pourvu, à l'université de Palma, d'une chaire de philosophie, qu'il occupa vingt-cinq ans. A l'exacte observation des devoirs de son état, le P. Strauch joignait un talent remarquable pour la prédication et des connaissances étendues en histoire et en mathématiques; la plupart des langues vivantes lui étaient familières : aussi les savants de l'Espagne les plus distingués recherchaient sa société ou sa correspondance. Lors de l'invasion de la Péninsule par les troupes françaises, en 1808, il fut nommé aumônier d'un régiment suisse, montra dans cet emploi autant de zèle que de courage à secourir les militaires sur le champ de bataille, et eut même ses habits percés de balles. Des désordres qu'il ne put réprimer le déterminèrent cependant à quitter l'armée et à retourner à Mayorque au commencement de 1812. Il continua de se livrer aux fonctions de son état et au ministère de la chaire, consacrant en même temps sa plume à la défense de l'Eglise et de la monarchie légitime, tant par les ouvrages qu'il traduisit en espagnol ou qu'il composa que par les journaux dont il fut le principal rédacteur. Croyant trouver, dans quelques expressions d'un sermon du carême qu'il prêcha en 1813, la matière d'une accusation suffisante pour le perdre, ceux qui ne partageaient point ses idées le déférèrent au saint-office, et, bien que l'accusation ait plus tard été reconnue calomnieuse, il demeura dans les prisons de l'inquisition de Mayorque depuis le 28 juillet jusqu'au milieu de décembre de la même année. Fort du sentiment de son innocence, Strauch refusa de profiter d'une occasion de s'évader, fut enfin acquitté, mais continua d'être en butte aux persécutions des *liberales*. Le retour de Ferdinand VII dans ses Etats semblait promettre à ce savant religieux un avenir plus tranquille. Il fut mandé à la cour et nommé évêque de Vich ou Vique, en Catalogne. On lui fit entendre qu'il ne resterait dans un si petit évêché que jusqu'à ce qu'il en vaquât un autre plus considérable; mais il déclara qu'il ne se déterminerait pas à rompre l'alliance qu'il aurait une fois contractée avec une Eglise, quelque pauvre qu'elle fût, puisqu'il avait lui-même fait vœu de pauvreté. Sacré à Barcelone par l'évêque d'Urgel, il se rendit dans son diocèse, continua de mener dans son palais la vie d'un religieux et de porter l'habit de son ordre, montant souvent en chaire et faisant à pied toutes ses visites. Son zèle à s'opposer aux entreprises des novateurs contre l'autorité ecclésiastique et à prévenir l'introduction des livres défendus lui suscita de nouveaux ennemis. Bientôt le serment de fidélité à la constitution des cortès leur fournit un prétexte pour le tourmenter. Il avait déclaré avec fermeté qu'il ne le prêterait pas tant que le roi ne l'aurait pas prêté. Ferdinand ayant ensuite prêté serment à la constitution, Strauch n'hésita point à suivre l'exemple de son souverain, mais il ne crut pas que cette promesse l'autorisât à faire ce qui serait contraire à la loi divine ou aux règles de l'Eglise. C'est ainsi qu'il refusa de publier le décret des cortès du 23 octobre 1820, qui soumettait les réguliers aux ordinaires, sans l'intervention du pape. On le dénonça aussi pour avoir empêché dans son diocèse (par un mandement du 13 juillet 1819) la publication d'un catéchisme constitutionnel, imprimé en langue catalane et qui renfermait plusieurs choses contraires à la doctrine de l'Eglise. L'évêque de Vich n'ignorait pas le danger auquel il était exposé. On le pressa de chercher sa sûreté dans la fuite. L'évêque de Carcassonne (A.-F. de la Porte) et Carrière, vicaire général de Perpignan, lui offrirent à l'envi un asile honorable auprès d'eux : il ne crut pas pouvoir abandonner son troupeau dans des circonstances aussi critiques. Il venait de procurer à sa ville épiscopale le bienfait d'une mission prêchée par les capucins, et il continuait de se livrer avec ardeur aux fonctions de son minis-

tère, lorsqu'il fut mis aux arrêts dans son palais, le 11 octobre 1822; comme prévenu d'être en relation avec la régence d'Urgel (1), il fut, avec dix-neuf religieux de son ordre, emmené à la citadelle de Barcelone et bientôt mis au secret dans les cachots de cette prison d'Etat. Traduit devant des juges dont il refusa de reconnaître la compétence, il fut condamné à mort, appela de cette sentence, fut absous par d'autres juges, et n'en fut pas moins inhumainement massacré. Sous prétexte de le conduire à Tarragone, où on le flattait d'un acquittement définitif, après cinq mois de captivité, on le fit monter sur une tartane, le 16 avril 1823, avec un de ses religieux (2), qui ne l'avait point quitté. Ayant pris terre à Molins de Rey, il fit dîner avec lui les deux officiers qui commandaient son escorte. Ils le forcèrent bientôt après de quitter son costume religieux, et l'on se remit en marche pour continuer la route par terre. Arrivé à Vallirana (3), un détachement de l'escorte se porte en avant, comme pour aller à la découverte, et croit voir se former un attroupement avec l'intention de délivrer les prisonniers. Aussitôt on ordonne au prélat et à son compagnon de descendre de leur chariot. On les entraîne dans un chemin creux, et ils tombent percés de balles. Après les avoir dépouillés, leurs meurtriers retournent triomphants à Barcelone, en chantant la *Tragala*. Telle était la terreur que ceux-ci inspiraient que les corps des deux victimes demeurèrent trois jours sans sépulture. On n'osa les enterrer dans le cimetière de Vallirana qu'après en avoir obtenu la permission du *chef politique* de la Catalogne. L'année suivante, la tranquillité étant rétablie, on transféra en procession les deux corps à l'église cathédrale de Vich, où on leur fit des obsèques solennelles : l'oraison funèbre du vénérable prélat y fut prononcée (le 12 février 1824) par le P. Raimond de Jésus, supérieur des trinitaires déchaussés de Vich. Cette pièce a été imprimée sous ce titre : *Oracion funebre, etc., del ill. S. D. F. Raymundo Strauch y Vidal* (4), *obispo de Vich*, etc., Perpignan, 1824, in-8° de 70 pages, et nous en avons tiré les principaux détails de cet article. Il nous reste à donner la liste des ouvrages de Strauch : 1° une *Carte de l'île de Mayorque*, faite sur les lieux. L'auteur entendait d'ailleurs le dialecte du pays, un peu différent du catalan et du valencien. 2° Un *Discours* (pseudonyme) *sur l'influence de la religion dans la carrière des armes ;* 3° *Semanario cristiano-politico di Mallorca*, Palma, Guasp, 1812-1814, feuille hebdomadaire dont la collection forme cent six numéros. Il y combat les doctrines antireligieuses de divers journaux et pamphlets dont l'Espagne était alors inondée. Ses principaux collaborateurs étaient le P. Aledo, dominicain, et le P. Barthélemy Altemir, franciscain (1). 4° L'*Histoire du clergé de France pendant la révolution*, par Barruel, traduite en espagnol. La 2e édition est augmentée de notes et pièces justificatives. 5° Les *Mémoires*, du même, *sur le jacobinisme*, traduits et augmentés de notes. Il s'occupa de ce travail pendant sa détention. 6° Diverses réfutations de l'*Aurora patriotica Mallorquina* et d'autres pamphlets révolutionnaires; 7° *El fiscal fiscalizado*, 1813, in-4°. C'est une réfutation, article par article, de l'acte d'accusation lancé contre lui. Il y porte un défi au promoteur fiscal d'établir quand, comment et à quelle disposition du gouvernement, lui, Strauch, s'est jamais opposé. 8° Une traduction en espagnol (d'après une version (2) italienne) de la *Réalité du projet de Bourgfontaine, démontrée par l'exécution* (*voy.* Filleau); mais il paraît que cette traduction, autre fruit du loisir de sa prison à Mayorque, n'a pas été imprimée. C. M. P.

(1) On sait que cette régence était composée du marquis de Mataflorida, du baron d'Eroles et de dom Jaime Creux, archevêque de Tarragone : tous les trois sont morts en 1825.

(2) Fra Miguel Quingles, frère lai du couvent de St-François, de Palma.

(3) A moitié chemin de Barcelone à Villafranca.

(4) Suivant un usage assez commun en Espagne, Strauch avait coutume de joindre à son nom celui de sa mère, née *Vidal*.

(1) On a de ce dernier une *Notice* sur Strauch, de laquelle on trouve un extrait dans l'*Ami de la religion et du roi*, du 27 août 1823 (n° 944).

(2) *La realtà del progetto di Borgo-Fontana*, trad. du français (par Antoine-Marie Ambrogi), Venise, 1799, in-8°. Ce fut par ordre de Clément XIII que ce jésuite se chargea de ce travail. Il en existe des éditions antérieures à celle que nous venons de citer. Elles parurent à Rome, à Assise et à Lucques, mais nous en ignorons la date. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le suivant : l'*Antico progetto di Borgo-Fontana da' moderni giansenisti continuato e compito*, par François Gustà, Venise, 1800, in-8°, nouvelle édition corrigée et augmentée. A—G—S.

STRAUSS (Jean). *Voyez* Struys.

STREATER (Robert), peintre anglais, naquit à Londres en 1624. Fils d'un peintre obscur, il reçut de lui les premiers éléments de son art; mais, placé sous la direction de Dumoulin, il devint l'artiste le plus vanté de son époque. Sa réputation grandit à ce point que Graham, auteur d'un *Essai sur les peintres d'Angleterre*, inséré à la suite de l'ouvrage de de Piles, avance que Streater était le plus grand peintre et l'artiste le plus universel qu'eût produit la Grande-Bretagne. Robert Withehal, dans sa description en vers des peintures du plafond du théâtre d'Oxford, va plus loin encore et termine son poëme par deux vers dont le sens est que *la postérité sera plus redevable à Streater qu'à Michel-Ange lui-même*. Il cultivait tous les genres de peinture; mais il soignait ses succès mieux encore peut-être que ses ouvrages. A la restauration de Charles II, ses prôneurs firent tant auprès de ce monarque qu'ils obtinrent pour lui le titre de peintre du roi. Pendant les dernières années de sa vie, il fut cruellement tourmenté de la pierre, et le monarque prenait à sa santé un intérêt si vif qu'il fit venir de Paris un chirurgien assez habile pour lui faire l'opération; mais, avant l'arrivée du chirurgien, Streater mourut, en 1680. Ce peintre a aussi gravé à l'eau-forte; mais sa pointe n'offre rien de piquant. Ses gra-

vures consistent : 1° en divers morceaux d'architecture d'après J. Dinant; 2° *Bataille de Naseby*, très-grande pièce en travers. P—s.

STRÉBÉE (Jacques-Louis), *Strebæus*, philologue du 16e siècle, était né à Reims et, après avoir enseigné les humanités au collége de Ste-Barbe, à Paris, alla professer la rhétorique dans l'université de sa ville natale. Sur la fin de ses jours, il se trouva obligé de se faire correcteur d'épreuves chez un imprimeur. Il mourut vers 1550. Il était versé dans les matières de philosophie et possédait à fond la connaissance du grec et du latin. Les versions latines qu'il donna successivement des *Morales*, des *OEconomiques* et des *Politiques* d'Aristote (réunies en 1556, in-8°) se distinguent par leur fidélité et par la pureté du style. Ayant relevé les erreurs qu'avait commises Joachim Périon (*voy.* ce nom), en traduisant les mêmes ouvrages, celui-ci répondit avec aigreur. On a encore de Strébée : 1° une édition du traité de l'*Orateur* de Cicéron, avec des commentaires en latin, Paris, Vascosan, 1540, in-fol. Léger Duchesne (*Leodegareus a Quercu*), professeur au collége royal, fit réimprimer cet ouvrage, en joignant aux commentaires de Strébée ceux de divers auteurs et les siens, Paris, 1558; ibid., 1561, in-4°. 2° Une édition des *Partitions oratoires* de Cicéron, avec des commentaires également en latin, Paris, 1543, in-4°; 3° *De electione et oratoria collocatione verborum libri duo ad Johannem Venatorem cardinalem* (Jean le Veneur, évêque de Lisieux), Paris, 1538, in-4°; Lyon, Sébastien Gryphe, 1541, in-8°. Dans la préface, il rapporte ce qui donna lieu à la composition de cet ouvrage et dit que, se trouvant à la campagne, où il enseignait aux neveux du prélat l'art oratoire et la philosophie, il s'était amusé dans ses heures de loisir à rédiger un livre pour remplacer ceux qui lui manquaient et qu'il avait laissés à Paris. « Ce livre, dit-il au cardinal, est né dans votre « maison et par conséquent vous appartient. » Il est écrit très-purement et avec beaucoup d'ordre dans les matières. De Thou (*Hist.*, liv. 29) parle avec éloge de cet ouvrage et de son auteur. L—c—j.

STRECKFUSS (Adolphe-Frédéric-Charles), littérateur allemand, né à Gera le 29 septembre 1779, commença ses études à Zeitz, et en 1797 se rendit à l'université de Leipsick, où il suivit les cours de jurisprudence. Il obtint, à Dresde, en 1799, un emploi qui lui ouvrait l'entrée de la magistrature; mais, en 1801, il accompagna un de ses oncles à Trieste, et il passa deux ans dans cette ville. Il y acquit une connaissance approfondie de la langue et de la littérature italiennes. En 1803, il vint s'établir à Vienne. *Ruth*, poëme en quatre chants, publié en 1805, et quelques autres productions poétiques, le firent avantageusement connaître. En 1806, il revint en Saxe, se fit recevoir avocat et fut nommé greffier secrétaire du tribunal de Zeitz. En 1812, il passa à Dresde en qualité de secrétaire de la cour de justice, et en 1813, il obtint les fonctions de référendaire; mais une partie de la Saxe ayant été démembrée en 1815, il entra au service de la Prusse, devint premier conseiller du district de Merseburg, et en 1819, appelé à Berlin, il fut placé comme conseiller intime au ministère de l'intérieur. Nommé, en 1840, membre du conseil d'Etat, il donna sa démission en 1843 et se retira à Zeitz; il mourut le 26 juillet 1844. Ses traductions des chefs-d'œuvre de la poésie italienne offrent un mérite très-distingué : le *Roland furieux*, 1818-1820, 5 vol. in-8°, a été réimprimé en 1840; la *Jérusalem délivrée*, 1822, est arrivée, en 1847, à une quatrième édition; la *Divine Comédie*, 1825-1826, 3 vol., a été, en 1841, mise sous presse pour la troisième fois. Il avait mis au jour, à Vienne, en 1805, un recueil de vers, qui a été réimprimé en 1823, et un autre volume de *Poésies nouvelles* parut à Halle, en 1834. Citons aussi *Altimon et Zomira*, poëme en six chants (Leipsick, 1808), et un recueil de *Contes* (Dresde, 1813; Berlin, 1830). Il publia également, en 1827, une traduction de la tragédie d'*Adélaïde* de Manzoni. Quant aux poëtes italiens qu'il a fait passer dans la langue allemande, le Tasse est celui qui l'a le plus heureusement inspiré; nous laissons de côté divers ouvrages écrits pour défendre les mesures du gouvernement prussien de 1828 à 1841, qui aujourd'hui n'ont plus d'intérêt. Z.

STREINN (Richard), *Streinnius*, baron de Schwarzenau, d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'archiduché d'Autriche, naquit vers 1538, on ne sait pas positivement en quel lieu. Il appartenait à la religion protestante. Après avoir fait les études ordinaires dans sa patrie, il vint étudier le droit à Strasbourg, sous François Hotman, qui, tout en lui enseignant la jurisprudence, lui inspira le goût de l'antiquité et des recherches historiques. Streinn acquit bientôt de vastes connaissances en ce genre, et, pendant moins de deux ans qu'il passa à Strasbourg, il composa des dissertations sur les comices, les lois, les magistratures, les auspices, les cérémonies et la milice des Romains. Elles sont demeurées manuscrites. En 1559, n'ayant pas encore atteint sa vingtième année, Streinn fit paraître un ouvrage intitulé *Gentium et familiarum Romanorum stemmata*, Paris, Henri Estienne, 1559, in-fol. (1). La dédicace, adressée à l'archiduc Charles d'Autriche, est datée *XVI Cal. Sept.* 1558. La publication, dans un âge si peu avancé, d'un livre qui obtint l'approbation des savants et auquel on ne reprocha guère que quelques fautes de chronologie, a déterminé

(1) Chaudon (copié par Feller et d'autres) donne à ce volume la date de 1599. L'ouvrage de Streinn a été réimprimé deux fois par Alde le jeune, avec le titre suivant : *De gentibus et familiis Romanorum, Venetiis, ex Ædibus Manutianis*, 1751, in-4°, et ibid., *apud Aldum*, 1589, in-8°. (*Voy.* les *Annales aldines* de Renouard, 3e édit., p. 214 et 217.)

Baillet à consacrer à l'auteur une notice dans ses *Enfants célèbres*. Streinn étant retourné dans son pays, devint successivement membre du conseil privé de l'Empereur, grand trésorier ou surintendant des finances, et grand maître ou inspecteur de la bibliothèque impériale (1). Il vécut généralement aimé et estimé sous le règne de trois empereurs, Ferdinand Ier, Maximilien II, Rodolphe II, et mourut au château de Freideck, le 8 novembre 1600. Il continua d'écrire des ouvroges qu'il ne fit point imprimer, mais qu'il légua en mourant à la bibliothèque de Vienne. L'un d'eux porte le titre d'*Anti-Anicius*. C'est une réfutation de la dissertation d'Arnold Wion (*voy.* ce nom), intitulée *De antiquissima... familia Anicia*, etc., famille dont il plaît à l'auteur de faire descendre d'un côté St-Benoît et de l'autre la maison d'Autriche. L'*Anti-Anicius* a fourni à Baillet le sujet d'un article assez piquant pour ses *Anti*. Nous y renvoyons, en observant toutefois que ce critique, n'ayant pu lire l'ouvrage dont il parle, se livre à quelques conjectures qui ne sont peut-être pas fondées. Les autres manuscrits de Streinn sont, suivant Moreri, des traités de théologie et *Commonitorium de Roberti Bellarmini scriptis atque dictis*. On prétend enfin que le baron de Schwarzenau publia quelques discours pour défendre la liberté des Provinces-Unies, mais qu'il n'y mit point son nom, pour ne point choquer les princes de la maison d'Autriche. David Chytrée et d'autres écrivains contemporains ont fait le plus grand éloge de Streinn. B-L-U.

STRÉSOR (Anne-Renée), d'abord peintre, devenue plus tard sœur de l'ordre de la Visitation de Ste-Marie, naquit à Paris, le 23 janvier 1651, sur la paroisse St-Germain l'Auxerrois (2); elle était fille d'un peintre, Henry Strésor, d'origine allemande, auquel on doit quelques portraits : ceux de *Jean de Launoy, docteur de la faculté de Paris*, qu'a gravé N. Habert; du *marquis d'Aguilar*, gravé par Moncornet; de *Pierre Séguin, doyen de St-Germain l'Auxerrois*, gravé en 1664 par N. Pitau; de *Jacques Adhemar de Monteil, évêque de St-Paul Trois Châteaux*, reproduit par le burin, par N. Larmessin, et de Poilly; enfin de Louis XIV, également gravé par Moncornet. Nous insistons avec intention sur l'œuvre de Henry Strésor, car jusqu'à ce jour on avait confondu les œuvres du père avec celles de la fille, et Nagler, dans son dictionnaire des artistes, que nous nous plaisons à reconnaître excellent d'ailleurs, a par cela même contribué à accréditer davantage une hérésie historique que nous avons à cœur de détruire. L'ancienne académie royale de peinture et de sculpture, durant son existence (1648-1791) a compté dans son sein quatorze femmes, dont les plus illustres sont sans contredit la Rosalba, Sophie Cheron, qui épousa l'ingénieur Lehay, et mesdames Lebrun et Guyard; mademoiselle Strésor a été une des quatorze immortelles du corps illustre. Elle se fit remarquer de bonne heure dans le monde par sa grâce, son talent comme musicienne et sa grande facilité à exécuter des portraits en miniature; celui de la dauphine Marie-Anne-Christine de Bavière, qui n'était pas plus gros que la tête d'une « broquette » lui attira les compliments de la cour, et le roi voulut bien exprimer son opinion en disant « que la personne « qui avait fait ce portrait devait être mise au « rang des plus habiles. » Il n'en fallut pas davantage pour que l'académie voulût compter dans ses rangs une femme aussi distinguée; mademoiselle Strésor fut en conséquence reçue académicienne le 24 juillet 1676, très-vraisemblablement sur une miniature représentant *Jésus-Christ se présentant à St-Paul, dans le voyage qu'il faisait à Damas*. Guérin avait connu ce morceau finement touché; il en parle en 1715, dans sa description de l'académie; d'Argenville n'en parle plus dans l'édition de cet ouvrage qu'il a donné en 1781, et c'est en vain que nous avons cherché la trace de cette miniature dans les inventaires du Louvre et de Versailles. Mademoiselle Strésor se trouva orpheline très-jeune; soit qu'elle eût été frappée tout particulièrement par la mort de son père, qui périt écrasé par une voiture, soit qu'elle ne pût se faire à l'isolement, soit enfin qu'elle ait eu à gémir d'une inclination malheureuse, toujours est-il qu'elle renonça au monde tout à coup, et qu'elle prononça, le 19 mai 1687, ses vœux dans la communauté des Visitandines de Chaillot. Elle ne possédait aucune fortune, elle n'était pas en état de verser la dot exigée par l'ordre qu'elle avait choisi, elle n'en fut pas moins accueillie sans difficulté, en considération de son talent, mais on lui imposa l'obligation d'apprendre « à peindre en huile » ; car on allait commencer à bâtir la nouvelle église de la communauté, et à elle incomberait le soin d'orner le sanctuaire de tableaux. Dès qu'elle fut sortie du noviciat, on lui accorda plus de loisirs pour se livrer à son art. « Elle y travaillait dans une « chambre bien fournie de tout ce qui était né- « cessaire pour cet art et capable de contenir « plusieurs grands tableaux; c'est dans ce lieu « qu'elle a travaillé avec tant d'assiduité qu'il « n'y a guère d'endroits dans le monastère où « l'on ne trouve de ses ouvrages; elle a fait un « nombre considérable de tableaux de six pieds, « pour le chœur de l'église, l'avant-chœur, et « autres endroits de la maison, multitude de « petits, soit en huile, soit en miniature, des « sentences et devants d'autel. » Toutefois sa vue baissa, elle dut renoncer à la peinture et bientôt même discontinuer les leçons de dessin qu'elle

(1) Hugues Bloot ou Blote, en latin *Blotius*, en était le bibliothécaire. Cet homme distingué, dont on a quelques opuscules, mourut huit ans après Streinn. Il était né à Delft.

(2) « Le lundy, vingtroisième janvier 1651, fut baptisée Anne- « Renée, fille de Henry Strésor, maistre peintre, et de Catherine « Buerd sa femme, le parin Me Antoine Girodon, chappellain de « St-Jacques de l'hospital; la marraine, Anne Maraste, femme « de François Carré, maistre tailleur d'habits. » (Archives de l'hôtel de ville de Paris.)

faisait à plusieurs sœurs, par suite des atteintes d'une hydropisie à laquelle elle succomba le 6 décembre 1713. Depuis longtemps le monastère de Chaillot n'existe plus; quant aux peintures qui le décoraient, que sont-elles devenues? Beaucoup étaient signées pourtant de grands noms; de Philippe de Champagne, de Lesueur, etc.; un inventaire du 14 novembre 1790, des tableaux et autres objets précieux du monastère royal des dames de Chaillot, qu'il nous a été permis de consulter aux archives de l'hôtel de ville, nous apprend, en ce qui touche mademoiselle Strésor, qu'elle avait composé pour le maître autel, une *Conception;* dans l'avant-chœur, des copies de six pieds de haut sur huit de large, des *Sept sacrements* du Poussin; dans l'arrière-chœur, onze tableaux de quinze pieds de haut représentant des sujets de religion; dans la chapelle St-Joseph le *Mariage de St-Joseph;* la *Naissance du Christ;* un *St-Joseph* pour le prie-Dieu, enfin pour le noviciat, onze copies d'après Lesueur. Terminons en disant que nous avons relevé dans une pièce rarissime, de la fin du 17e siècle, dont voici le titre: *Explication des tableaux et statues exposés dans l'hôtel de Sennecterre,* in-folio de 4 pages, les mentions suivantes: nº 166 la *Famille de Darius,* d'après Lebrun, de mademoiselle de Cetresor, nº 167 le *Sacrifice d'Hercule,* d'après Bertolet, de mademoiselle de Cetresor. — On peut consulter sur mademoiselle Strésor: *Abrégé des vertus de la très-honorée sœur Marie-Anne Strésor* (contenu dans les lettres circulaires des sœurs de la Visitation de Chaillot, année 1714), *et les Recherches sur mademoiselle A. R. Strésor, membre de l'ancienne académie royale de peinture et de sculpture,* par l'auteur de cet article, Paris, Dentu, 1860, in-8°. B. DE L.

STRICK (VON LINSCHOTEN), poëte et savant hollandais, né à Utrecht, appartenait à une ancienne et noble famille d'origine allemande. Il étudia à l'université de Gœttingue, entra dans la diplomatie, et, en 1795, il était chargé d'affaires des Pays-Bas auprès de la cour de Wurtemberg. Il y resta neuf ans; et il se lia avec quelques-uns des écrivains les plus distingués de l'Allemagne. En 1804, il se retira sur sa terre de Linschoten, près d'Utrecht, où il se livra à la culture des lettres et des sciences. Il appartenait au vieux parti patriote, ennemi de la domination trop absolue des princes d'Orange; et lorsque la Hollande fut réunie à l'empire français, ne pouvant soutenir l'idée de l'asservissement de son pays, il alla s'établir à Manheim. Il y vécut entouré d'une société d'élite, accueillant avec empressement tous les hommes qui se recommandaient par leur talent. En 1819, il entreprit un voyage en Italie; et il mourut à Bologne, le 25 juillet. La plupart des connaissances humaines avaient attiré son attention; la philosophie, l'histoire, la botanique, l'agriculture l'avaient surtout occupé. Comme poëte, il occupa un rang très-distingué dans la littérature batave, si peu connue d'ailleurs du reste de l'Europe. Z.

STRICKER (JEAN), né à Lubeck, y mourut le 23 janvier 1598. Depuis quatorze ans, il remplissait l'emploi de prédicateur de la commune. Consacrant ses loisirs au théâtre, il voulut donner sur la scène des leçons d'édification, et il prend en tête de ses écrits la qualification de *pauvre serviteur de la parole de Dieu.* Nous connaissons de lui deux pièces: la *Pieuse Comédie de la déplorable chute d'Adam et d'Eve,* 1590, et le *Débauché allemand* (der Deutsche Schlemmer), 1588. Il existe de cette seconde pièce une traduction en bas allemand, 1593. Stricker nous fait assister aux désordres d'un mauvais sujet, qui, bientôt ruiné, malade, prête l'oreille aux sages exhortations d'un prédicateur, se convertit et meurt en manifestant la foi la plus vive et le repentir le plus sincère. Des êtres allégoriques figurent dans cette composition. On y rencontre Moïse, un ange, le diable, la Mort et le Péché. Bouterweck a parlé avec quelques détails des œuvres de Stricker dans son *Histoire* (en allemand) *de la poésie et de l'éloquence depuis la fin du 13e siècle,* t. 9, p. 475. B—N—T.

STRICKLAND (HUGUES-EDWIN), voyageur et naturaliste anglais, naquit à Righton le 2 mars 1811. Il était petit-fils par sa mère du célèbre manufacturier Edmond Cartwright, qui rendit tant de services à l'industrie de son pays. Il fit de bonnes études; mais le goût de l'histoire naturelle et des explorations géologiques l'emporta bientôt chez lui. En effet, dès l'année 1825, il publia dans le *Mechanic's magazine* d'intéressants travaux sur ces matières. En 1835, Strickland visita l'Asie Mineure en compagnie de Hamilton, secrétaire de la société géologique, qui fit paraître, sous le titre de *Recherches faites en Asie Mineure et en Arménie,* une relation de ce voyage, 1842, 2 vol. in-8°. De son côté, son compagnon de voyage publia un travail intitulé *De la géologie du Bosphore de Thrace;* un autre sur la *Géologie des environs de Smyrne;* enfin un troisième écrit sur la *Géologie de l'île de Zante.* C'est à la suite de ce voyage qu'il accrut le domaine ornithologique de l'espèce inconnue du *Salicaria olivetorum.* Depuis il fit paraître dans les revues, notamment dans les *Annales* et *Magazine d'histoire naturelle,* des articles sur l'histoire spéciale des oiseaux. Son principal ouvrage en ce genre est intitulé *le Dodo et son espèce, ou Histoire et affinités du dodo solitaire et autres espèces d'oiseaux éteintes,* 1848. Strickland ne s'en tint cependant pas exclusivement aux oiseaux; il étudia aussi les mollusques, les fossiles, et l'on trouve dans le tome 2 du *Magazine d'histoire naturelle* des observations sur les affinités et les analogies des êtres organisés. L'histoire naturelle doit en outre à Strickland une *Bibliographie de la zoologie et de la géologie,* dont les matériaux avaient été rassemblés par le professeur Agawiz; trois volumes

de cet ouvrage étaient publiés à la mort de Strickland. Il remplaça aussi, avec une grande distinction, dans sa chaire de géologie le professeur Buckland d'Oxford; enfin, il enrichit de ses articles les publications des sociétés géologiques de la Grande-Bretagne. Il avait entrepris une *Synonymie ornithologique*, qu'il n'eut pas le temps de mener à fin. Strickland mourut subitement au mois de septembre 1853. Z.

STRITTER (Jean-Gotthelf de), historien russe, naquit, en 1740, à Idsteim dans le duché de Nassau. Après avoir fini ses études, il se rendit à St-Pétersbourg et y obtint la place d'inspecteur du gymnase de l'académie des sciences. En 1780, il fut nommé archiviste de l'empire, puis conseiller d'Etat. Il mourut le 2 mars 1801. Il avait fait de nombreuses recherches dans les historiens byzantins. Le résultat de ses travaux parut sous le titre de *Memoriæ populorum olim ad Danubium, Pontum Euxinum, Paludem Maeotidem, Caucasum, Mare Caspium, et inde magis ad septentriones incolentium, e scriptoribus historiæ Byzantinæ erutæ et digestæ*, vol. 1-4, St-Pétersbourg, 1771-1780, in-4°. Stritter entreprit ce travail, en 1768, par ordre de l'académie des sciences de St-Pétersbourg, qui le fit imprimer à ses frais. Le plan en avait été conçu par Schlœtzer. Lui et Fischer étaient chargés de revoir la rédaction; mais Schlœtzer quitta St-Pétersbourg peu de temps après le commencement de l'impression. Malgré quelques défauts dans l'exécution du plan prescrit, cet ouvrage est d'une grande utilité pour les recherches historiques, et deux excellentes tables des matières en rendent l'usage très-facile. D'après le désir de l'académie des sciences de St-Pétersbourg, Stritter avait fait un *Abrégé* de cet ouvrage, également en latin, et dont la traduction russe, faite par Sevjetow, parut à St-Pétersbourg, en 4 volumes, 1770-1775, in-8°. Il a encore publié plusieurs dissertations historiques en russe, et il a laissé non terminée une *Histoire de l'empire russe*, également écrite en russe et dont les deux premiers tomes in-4° parurent à St-Pétersbourg en 1800. Kl—h.

STROBEL (Adam-Walther), historien français, mais qui écrivit en allemand, né le 23 février 1792, à Strasbourg, se consacra d'abord aux études théologiques; à vingt ans, il reçut les ordres. De 1811 à 1830, il fut l'un des professeurs de l'école de la paroisse de St-Pierre le Vieux. Il devint ensuite professeur de septième classe du gymnase; et il occupa ainsi dans l'enseignement des fonctions modestes, peu en rapport avec son mérite, jusqu'à l'époque de sa mort, en 1850. Il avait fait une étude particulière des anciennes littératures française et allemande et de l'histoire de sa ville natale. Le plus important de tous ses ouvrages est une *Histoire de l'Alsace* (en allemand), publiée à Strasbourg de 1841 à 1852, en 6 volumes in-8°, et qui a été continuée par M. Engelhardt. On lui doit des éditions des œuvres de Sébastien Brandt (Leipsick, 1839), de la *Chronique strasbourgeoise* de Closner (Stuttgart, 1841) et de divers autres anciens écrits allemands. Il prit part à la rédaction de plusieurs recueils historiques et littéraires; il inséra des mémoires dans les *Mittheilungen*... (Communication sur l'ancienne littérature de la France septentrionale), Strasbourg, 1834, et dans les *Volksdichter* (les Poëtes populaires de la France), t. 1 et 2, Bade, 1846. Z.

STROBELBERGER (Jean-Étienne), médecin et botaniste allemand, né à Gratz vers le commencement du 17e siècle, étudia à Montpellier, où il se fit recevoir docteur en 1615. Nommé médecin des eaux de Carslbad, il y mourut en 1630. Il profita de son séjour en France pour la parcourir en différents sens et examiner ses ressources sous le rapport politique et médical, de là l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Galliæ politico-medicæ descriptio*, Iéna, 1620, in-16, et 1621, in-12, de 300 pages. Dans la cinquième section, il passe en revue les plantes les plus rares qu'il ait trouvées dans les environs de Paris et d'Orléans, en Normandie, à Genève, à Lyon, dans la Provence, surtout autour d'Hyères, où il a vu la canne à sucre cultivée; enfin il parcourut les contrées heureuses de Narbonne et de Montpellier, où il recueillit les plantes les plus rares. Il aborda aussi les Pyrénées et étendit ses courses jusqu'en Espagne. On trouve donc dans cet opuscule l'esquisse de la flore française; mais, comme on peut bien le penser, fort incomplète. Il y exhorte ceux de ses compatriotes qui voudront connaître la France à l'examiner dans les provinces méridionales, qui lui fournirent les matériaux des deux opuscules suivants : 1° Traité du kermès. *De cocco baphico et confectione alchermes*, Iéna, 1620, in-4° de 13 pages. Strobelberger y décrit le chêne qui porte l'écarlate, *quercus cocciger*, ainsi que l'animal qui la produit (mais il ignorait sa métamorphose), la récolte du kermès, et il parle des autres coques tinctoriales; enfin il passe en revue tous les médicaments simples qui entrent dans la composition de l'alkermès. 2° Dans la *Mastichologia*, qu'il publia à Leipsick, en 1628, in-8° de 109 pages, il décrit successivement toutes les parties du lentisque, tous les médicaments qu'on en tire, et il prétend, mais sans fondement, qu'on peut se servir de son fruit et de son bois au lieu du *carpobalsamum*. Il remarque que le lentisque produit peu de mastic en Italie. Il ajoute les caractères par lesquels on peut reconnaître le bon et la manière de le recueillir; enfin il énumère tous les médicaments dans lesquels peut entrer le mastic. On voit que Strobelberger a été le précurseur des académiciens des curieux de la nature, qui faisaient des volumes sur une seule plante, *ad normam acad. curios.* (*voy.* Bausch). Il a publié aussi une histoire de l'université de Montpellier sous ce titre : *Historia Monspeliensis*, Nuremberg, 1625. D-P-s.

STROEMER (Martin), astronome suédois, né, en 1707, à Upsal, et mort en 1770, dans la même ville, remplaça dans la chaire d'astronomie le savant André Celcius. A l'étude de l'astronomie, il joignit celle de la physique et fut un des premiers qui s'appliquèrent à connaître l'usage de l'électricité dans la médecine. Après avoir été chargé d'organiser l'école des cadets de la marine à Carlscrona, il entreprit un travail pénible pour perfectionner les cartes des côtes de la Suède. Outre les mémoires présentés par Strœmer à l'académie des sciences de Stockholm, dont il était membre, on a de lui une traduction suédoise des *Eléments d'Euclide* et des remarques sur les anciens calendriers runiques usités en Suède. Son éloge, lu à l'académie des sciences de Stockholm par Benoît Ferner, a été imprimé en 1772, Stockholm, in-4°. C—au.

STROGONOFF (le comte Alexandre de), d'une ancienne famille russe (1), né vers le milieu du 18e siècle, se fit remarquer, dès sa première jeunesse, par son goût pour les lettres, les arts et surtout pour la littérature française. Voulant perfectionner ses connaissances, il voyagea dans différentes contrées et passa plusieurs années à Paris, où il vécut au milieu des hommes les plus distingués par leur esprit et leur savoir. Revenu à St-Pétersbourg, il fut nommé président de l'académie des beaux-arts, et fit le plus noble usage de son immense fortune en donnant un asile dans son hôtel aux gens de lettres, aux artistes, et surtout en formant une belle collection de tableaux, de médailles, de gravures et une riche bibliothèque, qui fut toujours ouverte aux amis des sciences et des arts. Ce fut lui qui écrivit à l'abbé Delille, en 1802, pour lui faire connaître que l'empereur Alexandre acceptait la dédicace de la traduction de l'*Eneïde*. Ses deux lettres, qui furent remarquées par le ton de politesse et d'élégance qui les distingue, ont été imprimées en tête des dernières éditions de la traduction de Delille. Le comte de Strogonoff est mort à St-Pétersbourg, le 27 septembre 1811. — Le comte *Paul* Strogonoff, neveu du précédent, entra au service comme cornette, en 1779, et fut aide de camp du prince Potemkin de 1788 à 1791. Il devint successivement gentilhomme de la chambre, chambellan, conseiller privé, sénateur et collègue du ministre de l'intérieur. Il fit la campagne de 1805, en Autriche, et celle de 1807, en Prusse, à la suite de l'empereur Alexandre, et fut élevé, pendant cette dernière, au grade de général-major adjudant. Quoique à cette époque le comte Strogonoff ne suivît plus la carrière militaire, il montra qu'il était toujours digne d'y paraître avec éclat. Après avoir assisté, le 24 mai, à l'affaire de Goostadt contre le maréchal Ney, il obtint de l'hetman Platoff, de partager les dangers de la journée du 25, et combattit à la tête de ses Cosaques. Le 29, il fut encore présent au combat d'Heilsberg. Employé, en 1808, contre les Suédois en Finlande, il commanda pendant trois semaines la seconde colonne destinée à l'expédition des îles Aland, et poursuivit l'ennemi jusque sur les côtes de Suède. En 1809, il combattit contre les Turcs en Moldavie, traversa le Danube le 10 août, près Galatz en Bulgarie, concourut, dans le courant du même mois, à la prise de Molschine, et le 30 à celle de Kosleige. Le 4 septembre, il mit en pleine déroute, près Rossewat, le séraskier Hozereff Mahmoud Pacha, et reçut, pour récompense de sa conduite en cette occasion, une épée d'or garnie en diamants, avec cette inscription : *Pour la bravoure*. Il fit ensuite la campagne contre l'armée française, en 1812, puis celle de 1813 et fut tué sous les murs de Laon, en février 1814. — Le baron *Alexandre* de Strogonoff, né en 1772, annonça dès l'enfance du goût pour les lettres et les arts, et parcourut l'Allemagne, la France et l'Italie. Il a publié à Genève, en 1809, deux volumes de *Lettres à ses Amis*, écrites avec beaucoup de sensibilité, et auxquelles il a joint deux petits ouvrages fort remarquables, sous ce titre : 1° l'*Histoire des chevaliers de la Vallée;* 2° *Histoire de Pauline Dupuis*. Le baron de Strogonoff était alors dans un état de cécité et d'extrême faiblesse. Il mourut le 22 septembre 1815. M—dj.

(1) Un de ses ancêtres s'était distingué dans le 16e siècle, en faisant connaître au czar Iwan IV les moyens de conquérir la Sibérie.

STROGONOFF (Grégoire-Alexandrewitch), diplomate russe, neveu de Nicolas Strogonoff. Dès 1805, date à laquelle il entra dans la diplomatie, il représenta son gouvernement à Madrid, d'où il fut appelé au même titre à Stockholm. Mais l'époque la plus remarquable de sa carrière fut celle (1821) où, à Constantinople, il soutint contre le Divan la cause de la Grèce et de l'Eglise grecque, et où son attitude attira l'attention de l'Europe entière. Plus tard cependant, ne se sentant pas disposé à soutenir une politique opposée à celle qu'il avait défendue jusqu'alors dans la même cause, il se démit de ses fonctions et voyagea. Il se rendit en Hollande, séjourna quelque temps à Paris, d'où il revint, en 1825, à St-Pétersbourg. L'année suivante il reçut de l'empereur Nicolas le titre de comte. Il rentra aux affaires en 1827, devint membre du conseil d'Etat, et, en 1838, il fut chargé de représenter sa cour au couronnement de la reine Victoria. Enfin, en 1846, il fut élevé à la dignité de chambellan. Le comte Strogonoff est mort à St-Pétersbourg le 7 juin 1857. Z.

STROMBECK (Frédéric-Charles von), jurisconsulte et polygraphe allemand, naquit à Brunswick le 16 septembre 1771. Il fit ses études dans sa ville natale, et il suivit ensuite les cours de droit aux universités d'Helmstædt et de Gœttingue. Après avoir fait un voyage en Italie, il fit imprimer à Gœttingue, en 1795, une traduction de l'*Art d'aimer* d'Ovide, et il devint membre du

tribunal de Wolfenbuttel; mais ces graves fonctions ne l'empêchaient pas de s'occuper des poëtes latins. Il mit au jour, en 1798, une version de Tibulle (réimprimée en 1825), et une de Properce, en 1798 (2e édition, 1822). En 1799, il devint conseiller de l'abbesse de Gandersheim, sœur du duc de Brunswick; et, après la bataille d'Iéna, il parvint à la faire maintenir dans la possession de ses domaines. Rallié d'ailleurs à la domination française, Strombeck fut appelé à la présidence du tribunal civil d'Eimbeck. Il fut ensuite mis à la tête de la cour d'appel de Celle; et il allait entrer au conseil d'Etat lorsque les événements de 1813 arrêtèrent son avancement. Il perdit même ses places; mais, possesseur d'une fortune indépendante, il s'en consola sans trop de peine, et il se retira à Wolfenbuttel, où il écrivit ses *Mémoires sur la science du droit allemand* (Gœttingue, 1816). Revenant avec zèle à l'étude de la littérature classique, il publia successivement, en 1816, en 1817 et en 1822, des traductions de Tacite, de Salluste et de Velleius Paterculus. L'étude des sciences naturelles l'occupait également. Dès 1813, il avait publié une *Histoire du magnétisme animal;* en 1821, il fit passer en langue allemande le *Cours de géologie* de Breislak. Rentrant dans la magistrature, il fut nommé, en 1822, conseiller à la cour d'appel de Wolfenbuttel; il devint, en 1843, président de cette cour, et il mourut le 17 août 1848, dans la ville où il résidait depuis trente-cinq ans. On peut signaler encore parmi ses nombreux écrits le *Miroir des princes* (1824); — l'*Essai de code pénal pour les tribunaux du nord de l'Allemagne* (1829; 2e édition, 1834); — l'*Histoire de Hennig Braband, bourgmestre de la ville de Brunswick et de ses contemporains* (1829); — les *Mémoires de ma vie et de mon époque* (1833-1840, 8 vol.), récit beaucoup trop prolixe de faits qui n'ont aucun intérêt général; — *Mémoires sur la vie et le gouvernement du roi de Suède Charles XIV* (1841). Cette énumération, qu'il serait facile de prolonger, démontre l'activité intellectuelle de Strombeck; mais en se concentrant davantage, en n'éparpillant pas ses études dans diverses directions, il serait arrivé sans doute à produire des œuvres plus durables que celles qu'il a laissées, et dont l'oubli commence à s'emparer. Z.

STROMBECK (Frédéric-Henri von), frère du précédent, jurisconsulte distingué, né à Brunswick le 2 octobre 1773, se consacra à l'étude du droit, suivit les cours des universités d'Iéna et de Gœttingue, entra, en 1798, comme auditeur au tribunal civil de Berlin, et, en 1801, devint conseiller du gouvernement à Posen. Après la paix de Tilsitt, il quitta le service de la Prusse, revint à Brunswick et obtint, dans l'administration du nouveau royaume de Westphalie, l'emploi de juge au tribunal d'Helmstædt. Il se rendit ensuite à Mayence, ville qui faisait alors partie de l'empire français, et il écrivit un traité *De l'organisation de la justice en France;* qui fut publié en 1809. S'étant démis de ses fonctions de juge, il employa ses loisirs à écrire un *Manuel de la procédure civile en Westphalie* (1810-1812, 3 vol.), ouvrage que le gouvernement wesphalien crut devoir récompenser en nommant l'auteur premier juge au tribunal de Celle. La chute du roi Jérôme fit perdre ces fonctions à Strombeck: mais son mérite était trop réel pour qu'on voulût se passer de ses services, et, dès 1814, il était nommé conseiller à la cour d'Halberstadt. Il remplit cette charge jusqu'en 1831, prit alors sa retraite et mourut peu après, le 30 mars 1832. Il avait continué d'ailleurs à écrire des ouvrages fort estimés des légistes allemands; nous indiquerons les *Explications sur la procédure et sur la taxe des frais* (1818, 3 vol.; 3e édition, 1829), et le *Cours de droit civil* (1820, 3 vol.; 3e édition 1829). Il prit une part active à un recueil dont la publication fut commencée à Leipsick en 1829, *Droit provincial des divers pays faisant partie des Etats prussiens.* Les travaux de Strombeck se distinguent par un caractère d'utilité pratique qui fait qu'on y a sans cesse recours dans l'Allemagne du Nord. Z.

STROYNAT, duc de Lithuanie, possédait, avant son usurpation, le duché de Samogitie, comme fief dépendant de Mendoga, roi de Lithuanie. Poussé par une extrême ambition, il représentait Mendoga comme un apostat qui, par des vues politiques, avait abandonné le paganisme pour embrasser la foi des chrétiens. Mendoga fut mis à mort avec ses deux fils (1264), et Stroynat s'empara de la Lithuanie. Il agit de la même manière envers le prince de Polosk dont il prit le duché en possession. Peu après ce nouveau crime, Stroynat fut mis à mort par ses soldats. Les troupes lithuaniennes n'ayant plus de chef se répandirent dans les contrées voisines qu'elles dévastèrent. Le pape Urbain IV adressa à Przemilas III dit Ottokar, roi de Bohême, une bulle où il s'exprimait ainsi : « Par l'autorité apostolique nous vous accordons le droit de vous « emparer et de faire passer à vos héritiers les « terres des Russes et des Lithuaniens qui, par « votre ministère et par la clémence divine, auront été convertis à la foi chrétienne ou qui, « par la force de vos armes, auront été soumis « à votre domination. » Ces dispositions du pontife furent trouvées excessives, mais elles restèrent sans effet, Woysielko, fils de Mendoga, ayant pris possession de la Lithuanie aussitôt après la mort de Stroynat. G—y.

STROZZI (Pallas), érudit, né, en 1372, à Florence, apprit le latin sous Thomas Calandrino, dit de Sarzane (*voy.* Nicolas), et le grec à l'école d'Emmanuel Chrysoloras, l'un des plus illustres réfugiés de Constantinople, et dont les travaux contribuèrent puissamment à la renaissance des lettres en Italie. Strozzi à son tour employa une grande partie de sa fortune à entretenir des savants, à ouvrir des écoles, à ramasser et à faire copier

des manuscrits, qu'il tirait à grands frais de la Grèce. C'est à lui que l'on doit l'Almageste de Ptolémée, les Vies de Plutarque, les Œuvres de Platon, la Politique d'Aristote. Mais bientôt il se trouva mêlé aux agitations qui divisaient sa patrie. En 1406, il fut donné en otage aux Pisans, pour garantir le traité qu'ils venaient de signer avec les Florentins. Il fut ensuite chargé de plusieurs missions au nom de la république; et il reparut trois fois à la cour de Naples, pour y féliciter d'abord Louis d'Anjou, au sujet de la victoire qu'il venait d'obtenir sur Ladislas, en 1411; puis le comte de la Marche lors de son mariage avec Jeanne II, en 1415; enfin, le roi Alphonse V, qui l'avait emporté sur sa femme et sur René d'Anjou, en 1423. Strozzi alla aussi, en 1431, déposer les hommages de ses concitoyens aux pieds d'Eugène IV; et il assista depuis aux conciles de Ferrare et de Sienne. Au milieu de ces graves occupations, il ne perdait pas de vue ce qui pouvait contribuer à éclairer son pays; et lorsqu'en 1428, il fut placé à la tête de l'université, il n'épargna ni peines ni soins pour la relever de l'abaissement dans lequel elle était tombée. Il y attira plusieurs hommes célèbres (*voy.* Philelphe), et la soumit à de nouveaux règlements qui l'élevèrent bientôt à un haut degré de splendeur. Il avait eu l'idée de fonder une bibliothèque, qu'il aurait dotée de tous les manuscrits dont il était possesseur; mais ce projet fut traversé par les persécutions qui l'éloignèrent de Florence. Côme de Médicis, qui venait d'en usurper le pouvoir, sentit la nécessité de se délivrer de ceux qu'il ne pouvait gagner par ses bienfaits. Strozzi, sincèrement attaché aux libertés publiques et au-dessus de tout moyen de corruption, se déclara contre cette oligarchie; et, en 1433, il aida Renaud Albizzi (*voy.* ce nom) à triompher des partisans des Médicis. Mais ceux-ci ne tardèrent pas à prendre leur revanche, et Côme, en revenant de son exil, proscrivit à son tour les chefs du parti populaire. Strozzi, chassé de son pays, alla se réfugier à Padoue où, entouré de savants, il passa le reste de ses jours et mourut le 8 mai 1462. Il légua quelques manuscrits grecs et latins (1) au monastère de Ste-Justine, comme un témoignage de sa reconnaissance envers les Padouans, pour l'hospitalité qu'ils lui avaient accordée. On cite plusieurs de ses traductions du grec: aucune n'a été imprimée (*voy.* Negri, *Scrittori fiorentini*, p. 443). Sa Vie, écrite par un certain Vespasien de Florence, est aussi restée inédite dans la bibliothèque *Magliabechiana*. Méhus en a donné quelques extraits dans la *Vie de Traversari*. A—G—S.

STROZZI (Titus-Vespasien), poëte latin, né vers l'année 1422, à Ferrare, où sa famille s'était réfugiée à la suite d'une loi qui la proscrivait de Florence (1), fut un des Italiens qui cultivèrent avec le plus d'éclat la poésie latine pendant la seconde moitié du 15e siècle. A la mort de son père, en 1427, il fut placé sous les yeux d'un oncle maternel, qui le confia aux soins de Guarino de Vérone (*voy.* Guarini). Sous cet habile instituteur, le jeune élève se familiarisa en peu de temps avec les anciens auteurs, et il tâcha surtout d'imiter les poëtes. Le duc Borso (*voy.* Este), qui régnait alors à Ferrare, y attirait un grand nombre de savants par son hospitalité et par ses largesses. Il prit en affection Strozzi, dont il encouragea les premiers pas dans la carrière littéraire. Hercule Ier, qui n'eut pas moins d'estime pour le favori de son prédécesseur, envoya, en 1473, Strozzi à Naples pour y recevoir la duchesse Eléonore, son épouse, fille du roi Ferdinand d'Aragon. Il le nomma ensuite gouverneur de la Polésine de Rovigo; et lorsque les troupes vénitiennes envahirent cette province, il l'appela auprès de lui pour l'aider à mettre ses autres Etats à l'abri d'un ennemi aussi puissant. Pendant cette guerre désastreuse, Strozzi eut le chagrin de voir deux de ses châteaux brûlés et la plupart de ses terres exposées à la fureur d'une soldatesque indisciplinée. Il supporta ces revers avec beaucoup de courage; et au retour de la paix, en 1484, il se montra plus empressé de réparer les malheurs publics que les siens. S'étant rendu à Lugo pour y rétablir l'autorité des ducs de Ferrare, que les événements y avaient considérablement affaiblie, il trouva les esprits dans une telle effervescence, que ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois qu'il put y rétablir l'ordre. Il figura la même année à la tête de la députation envoyée à Rome par Hercule d'Este pour y féliciter Innocent VIII sur son exaltation au pontificat. Le discours que Strozzi prononça devant le sacré collége en cette occasion fut très-applaudi, et il nous a été conservé. En revenant de cette mission, il fut élevé à la charge de président du grand conseil des douze (2), la plus haute dignité de l'Etat après celle du duc qui en était le chef. Le désir d'obéir à la volonté de son maître l'emporta sur toute autre considération; mais il s'aperçut bientôt que c'était un trop pesant fardeau pour son âge: et la crainte de trahir la confiance du prince lui fit demander comme une grâce d'associer aux travaux de son ministère son fils Hercule (*voy.* l'article suivant); ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. Il profita de cette faculté pour aller passer une partie de son temps à la campagne, qu'il aimait beaucoup, et où il s'occupait de la révision de ses ouvrages. Mais en vain se dérobait il aux affaires, elles venaient le chercher jusque dans sa retraite. Presque toutes les années de son administration furent marquées

(1) On en trouve l'indication dans la dissertation du P. Federici, intitulée *Della biblioteca di S. Giustina di Padova*, Padoue, 1815, in-8°, p. 11.

(1) Sa sœur Lucie, qui épousa Jean Boïardo, comte de Scandiano, fut la mère de Matthieu Boïardo, auteur du poëme de *Roland l'Amoureux* (*voy.* Bojardo).

(2) *Giudice de' dodici Savj.*

par de grandes calamités : les débordements du Pô, les invasions étrangères, un tremblement de terre et la peste mirent le pays dans la situation la plus fâcheuse. Il fallut encore lever des contributions extraordinaires sur un peuple déjà épuisé par tant de désastres; et ces mesures sévères, mais indispensables, proclamées au nom du conseil, rendirent Strozzi odieux à toutes les classes, qui, selon l'expression énergique d'un historien contemporain (1), détestaient ce ministre *più del diavolo*. Il fut sensible à l'injustice de ses concitoyens, dont il s'est plaint dans une de ses satires. Ces clameurs l'éloignèrent de plus en plus de la ville, et, après s'y être rendu une dernière fois pour faire reconnaître le successeur d'Hercule (*voy.* Este, Alphonse), il alla mourir dans une maison de campagne, nommée *Racano*, non loin de Ferrare, vers les premiers jours de septembre 1505. Strozzi a laissé un assez grand nombre de poésies de différents genres. Son recueil, qui fut publié la première fois par Alde Manuce, en 1513, se compose de six livres de poésies érotiques, de trois livres d'*Æolostichon*, et d'autant de satires, d'épigrammes et d'épitaphes. Il avait commencé un poëme intitulé *la Borsiade*, dont les six premiers chants étaient esquissés : il en avait recommandé la révision et la publication à son fils Hercule, qui ne vécut pourtant pas assez pour s'acquitter de ce devoir. C'était l'ouvrage auquel Strozzi tenait le plus, car il le regardait comme un monument de reconnaissance envers le duc Borso, son protecteur. Les poésies de cet auteur se font remarquer par une élégance bien rare chez les autres écrivains de son temps. Son style se rapproche beaucoup de celui d'Ovide pour la facilité. L'abbé Mittarelli (*voy.* ce nom), dans son ouvrage intitulé *Bibl. Codicum Mss. sancti Michaelis Venet.*, p. 1074, a publié quelques pièces inédites de Strozzi, entre autres : *De Situ ruris Pelosellæ*, et la préface de la traduction italienne du traité de Pétrarque sur la *Vie solitaire*. Ses autres ouvrages sont : 1° *Strozii poetæ pater et filius*, Venise, Alde, 1513, in-8°, et Paris, Colines, 1530, in-8°. Les poésies de Strozzi père occupent la seconde moitié du volume, depuis la page 102. 2° *Oratio ad Innocent. VIII, Ferrarensium ducis nomine;* dans le recueil intitulé *Orationes claror. hominum editæ ab academia Veneta*, Venise, 1559, in-4°. Voyez Barotti, *Memorie storiche de' letterati Ferraresi*, Ferrare, 1777, t. 1, p. 109. A—G—S.

STROZZI (Hercule), fils du précédent, et meilleur poëte que lui, naquit à Ferrare, en 1471. Il eut pour précepteurs Baptiste Guarino et Alde Manuce; mais ce fut surtout son père Titus qui lui inspira le goût de la poésie latine. A l'âge de dix-huit ans, le jeune Strozzi conçut un amour violent qui l'obligea, pour ainsi dire, de recommencer ses études, afin d'exprimer sa passion dans une langue plus à la portée de sa maîtresse. Ce fut le Bembo qui se chargea de ce second apprentissage; et Strozzi, qui était déjà parvenu à bien écrire en latin, s'essaya dans la composition de quelques poésies italiennes qu'on doit regarder comme très-médiocres, puisqu'elles ne lui ont point survecu. Quatre de ses sonnets, insérés dans le recueil intitulé *Rime de' poeti Ferraresi*, Ferrare, 1713, in-8°, ne contribuent pas peu à fortifier cette conjecture. Ses autres productions, qui lui ont mérité une place distinguée parmi les poëtes latins modernes, sont en grande partie adressées à Lucrèce Borgia, dont Strozzi parle souvent dans ses vers. Il avait eu le projet de composer un poëme sur Ludovic Sforza, duc de Milan; mais il aima mieux chanter ses propres amours. Hercule d'Este, en sortant des guerres qui avaient troublé ses Etats, chercha quelques distractions dans les amusements dramatiques. Il chargea Strozzi de la direction de ses spectacles; et, en 1493, parmi les fêtes données à Ferrare, à l'occasion du mariage du duc Alphonse avec Anne Sforce, on vit jouer deux pièces de Térence et de Plaute (l'*Andria* et les *Ménechmes*), traduites en italien par les savants que le duc avait attirés auprès de lui. Des soins plus graves occupèrent ce favori les années suivantes, où il fut nommé, bien jeune encore, adjoint au président du conseil des douze (*voy.* l'article précédent). Il expia cet honneur par la haine publique à laquelle il ne fut pas moins en butte que son père. A la mort de ce dernier, il sollicita la grâce d'être déchargé de ce fardeau; mais ce ne fut qu'en 1506 que le duc consentit à lui donner un successeur. Strozzi crut alors ne pouvoir mieux assurer son bonheur qu'en épousant Barbe Torelli, cette dame à laquelle il avait été si longtemps attaché. Tout semblait sourire à ses vœux lorsque la nuit du 6 juin 1508, le malheureux Strozzi, attaqué dans les rues, expira percé de vingt-deux blessures. On a toujours ignoré le véritable auteur de ce crime, que l'impunité des assassins a fait rejeter sur le duc Alphonse Ier, qui régnait à Ferrare (1). Les poésies de Strozzi font partie du volume dont nous avons parlé dans l'article précédent. Il faut y ajouter une pièce qui manque dans l'édition des Aldes, et qui est intitulée : *Paræneticа in saxum*, Ferrare, 1499, in-8°. Dans le recueil de Lonicer. qui a pour titre : *Venatus et aucupium*, etc., Francfort, 1582, in-4°, on a réimprimé un petit poëme de Strozzi, sur le même sujet. *Voyez* Calcagnini : *Oratio in funere Herc. Strozzi*, à la suite des poé-

(1) *Diario Ferrarese*, publié par Muratori dans les *Script. rerum italic.*, t. 24, p. 401.

(1) Fornaci, dans les notes ajoutées au poëme de l'Arioste, dit positivement que la mort de Strozzi fut l'ouvrage *del suo signore*, qui brûlait aussi pour Barbe Torelli. Cette opinion a été adoptée et commentée par Ginguené (*Histoire littéraire d'Italie*, t. 3, p. 449), qui, au reste, n'a fait que reproduire les argument de Giovio et de Tiraboschi. Mais cette passion du duc pour Barbe était-elle un motif assez puissant pour attenter à la vie d'un homme qui permettait déjà à sa maîtresse d'écouter les vœux d'un rival? Devait-on craindre que le mari se serait montré plus sévère que l'amant?

sies latines de Titus et d'Hercule Strozzi; et Barotti. *Letterati Ferraresi*, p. 127. A—G—S.

STROZZI (Philippe), sénateur florentin, né en 1488, se trouva, par la perte prématurée de son père (1), à la tête d'une fortune considérable. C'était à l'époque où les Médicis, qui venaient d'être bannis de Florence, avaient été remplacés par une espèce de dictature dont on avait revêtu un citoyen beaucoup plus recommandable par ses vertus que par ses talents (*voy.* Soderini). La veuve du dernier Médicis (*voy.* Pierre Médicis), en cherchant un époux pour sa fille Clarice, fixa ses regards sur le jeune Strozzi, qui, par ses relations et ses richesses, pouvait un jour faciliter le retour de ces illustres exilés. Cette alliance, stipulée de part et d'autre avec plus d'empressement que de prudence, fut désapprouvée par le gouvernement, qui ne vit pas sans inquiétude la réunion de deux familles si puissantes. Quoique Philippe n'eût conçu aucune passion pour Clarice, qu'il connaissait à peine, il ne souffrit pas qu'on fît violence à ses affections, dans un Etat où l'on venait de proclamer la liberté des citoyens. Il brava le courroux de ses parents, les menaces des magistrats, les cris des factions, et alla célébrer son mariage sur le territoire de l'Eglise. Son absence rendit ses ennemis plus audacieux : il en comptait dans le sein même de sa famille, qui n'avait pas peu contribué au renvoi du père de Clarice. Pierre Soderini, ambitionnant les suffrages de la multitude, profita de cette disposition générale des esprits, pour frapper un coup qui devait le rendre encore plus populaire. Il cita Philippe Strozzi à paraître devant les *Prieurs*, pour justifier sa conduite, soutenant que, dans un Etat bien administré, l'on ne devait point permettre à un simple citoyen de prendre des résolutions aussi importantes, sans le consentement de ses chefs. Philippe se rendit à l'appel du gonfalonier, qui, n'osant pas le faire arrêter, comme il en avait témoigné le désir, travailla sourdement à le perdre. Il chargea, dit-on, Machiavel, qui remplissait alors la charge de secrétaire de la seigneurie, d'établir, dans un acte d'accusation dressé contre Strozzi, qu'en s'alliant à une famille proscrite, on renonçait au droit de vivre dans sa patrie. Placé en présence d'aussi redoutables adversaires, Philippe déjoua leurs intrigues, en répondant que, par un ancien privilége de la république, les femmes étaient exclues des lois de proscription, et que loin de se croire proscrit lui-même, il demandait le rappel immédiat de son épouse. Les juges n'osèrent pas contester un droit aussi légitime; mais, se déclarant offensés de quelques mots échappés à Strozzi dans la chaleur de sa défense, ils le condamnèrent à payer une amende de cinq cents écus d'or, et à se tenir trois ans loin de Florence. Il se rendit, en 1508, à Naples, pour y subir sa punition, quelque injuste qu'elle dût lui paraître; mais Clarice, qui était venue prendre l'administration de ses biens, obtint que son mari fût rappelé. C'était le moment où les républiques italiennes se voyaient menacées par les soldats de Louis XII et par les projets ambitieux de Jules II. Dans l'incertitude des événements, il n'était pas moins dangereux de se prononcer en faveur de l'un que de l'autre. Cependant Soderini, ébloui par le succès des armées françaises, accorda au roi la ville de Pise, pour y assembler un concile, qui devait s'occuper de la réformation de l'Eglise. Le pape répondit à cette décision en mettant Florence en interdit (1511), et son anathème souleva contre le gonfalonier tous les esprits timorés. Jules II, ne s'en tenant pas aux menaces, promit des secours à quiconque se chargerait de rétablir l'autorité des Médicis. Un certain Prinzivalle, jeune étourdi, qui avait eu un entretien avec le pape à Bologne, comptant sur l'assistance de Strozzi, auquel il s'empressa de communiquer ses projets, avait offert d'opérer ce changement. Fermant l'oreille à ses suggestions, Philippe lui ordonna de sortir promptement de Florence s'il ne voulait pas l'obliger à dévoiler ses manœuvres. Ce refus déconcerta les conjurés, qui n'osèrent plus rien entreprendre; mais un renfort de troupes espagnoles, et l'annonce de l'arrivée de Gonzalve, suffirent pour relever le courage du pape, qui se déclara ouvertement contre la république, en nommant chef de cette expédition le cardinal Jean de Médicis (*voy.* Léon X). Ces préparatifs irritèrent d'abord les Florentins contre les partisans des Médicis; mais le désastre de Prato et l'approche de l'armée papale découragèrent les plus intrépides. Philippe Strozzi, qui avait été retenu en otage fut renvoyé; et comme il avait pénétré la vue des Médicis sur son pays, il ne voulut point les aider à l'asservir. Lorsque Léon X, en arrivant au pontificat, essaya de le gagner par l'offre d'une principauté, Strozzi lui fit répondre que, content de son état, il n'enviait le sort de personne. Il n'accepta que les fonctions de trésorier de la chambre apostolique, à Florence; charge qu'il conserva sous les successeurs de son oncle. Il ne fut pas toujours en faveur à la cour de Clément VII, qui était aussi son parent, et dont il avait partagé le sort lorsque, surpris par les Colonne, ce pape dut chercher un asile dans le château St-Ange (1526). Philippe n'en sortit que pour être livré en otage à Moncada (*voy.* ce nom), qu'il suivit jusqu'à Naples. Clément VII, qui avait promis l'oubli du passé, tomba sur ses ennemis dès qu'il put rassembler quelques soldats; et cette démarche imprudente exposa Strozzi à toute la rigueur de ses gardiens. Enfermé dans une prison, ce dernier aurait eu tout à craindre si, par de fortes sommes d'argent, il ne fût par-

(1) Il s'appelait aussi *Philippe;* et ce fut pour en renouveler la mémoire que sa veuve donna ce même nom à son fils, qui avait reçu en naissant celui de *Jean-Baptiste.*

venu à se racheter. Il se rendit auprès du pape, qui, ne voulant pas descendre à une justification, lui fit un mauvais accueil. Philippe le quitta sans regret, deux jours avant (4 mai 1527) que Rome fut saccagée par les soldats du connétable de Bourbon. Il se rapprocha de Florence, qui n'était pas moins exposée que Rome; et il eut avec Capponi, Valori et les autres chefs du parti populaire, des conférences dont le but était de rétablir l'ancienne forme de gouvernement. On fit part de cette résolution au cardinal de Cortone (Sylvius Passerino), qui, se voyant sans appui dans la ville, résigna volontairement sa place de gouverneur, et sortit de Florence, accompagné d'Hippolyte et d'Alexandre Médicis. Strozzi, qui avait été l'agent principal de cette heureuse révolution, n'eut pas assez de fermeté pour en subir les conséquences. Il eut même le tort d'abandonner sa patrie au moment où elle avait besoin des conseils et des secours de ses citoyens. Mais, affligé de la perte de sa femme, redoutant également l'inconstance du peuple et le courroux de Clément VII, dont les affaires semblaient prendre un aspect plus favorable, il partit pour Lyon où il entretenait une grande maison de commerce, qui correspondait avec ses banquiers établis à Venise, à Florence, à Rome, et même en Espagne. Ses profits étaient proportionnés à ses spéculations; et malgré les malheurs auxquels il se trouva exposé vers la fin de sa vie, il put léguer à ses héritiers une somme de trois cent mille écus en espèces, outre une valeur considérable en meubles et en immeubles. Pendant son séjour à Lyon, les habitants de la ville prirent les armes contre leur gouverneur, et l'ayant poursuivi jusque sur l'autre bord de la Saône, Strozzi, dans la maison duquel ce fonctionnaire s'était réfugié, rassembla ses gens, alla au-devant des factieux, parvint à les désarmer et à ramener le gouverneur en triomphe dans son propre hôtel. Après une année d'absence, il prit l'imprudente résolution de repasser en Italie. A peine fut-il arrivé à Lucques, qu'il reçut de la commune l'ordre de rentrer à Florence, et du pape l'invitation de s'enrôler sous ses drapeaux. Il ne vit d'autre moyen d'échapper à ce double danger, que de feindre une maladie; et une fois qu'il eut pris le parti de jouer un tel rôle, il fut obligé de le conserver jusqu'à l'année 1530, époque de l'entière soumission de Florence. Appelé dans cette ville, pour en renouveler les approvisionnements, il sentit la nécessité d'aller à Rome, pour avoir une explication avec le pape. Cette fois il en fut bien reçu, et on le consulta même sur les mesures à prendre pour mettre la Toscane à l'abri d'une nouvelle secousse. C'est avec peine qu'on voit un si noble caractère se montrer favorable à la tyrannie que le pontife se proposait de rétablir dans la personne d'un bâtard de sa famille (*voy.* Alexandre Médicis). Strozzi se chargea d'en apporter la nouvelle à ses concitoyens, et ne fit pas difficulté d'accepter le prix de ce service en siégeant dans le conseil de l'oppresseur de son pays, et en recevant de ses mains le diplôme de sénateur. Malgré ces concessions faites à l'ambition des Médicis, il ne se crut plus en sûreté auprès d'eux. Prévoyant qu'après la mort de Clément VII, il serait exposé sans défense à la haine de ses ennemis, il profita du départ de Catherine, dont il était le parent, pour faire partie de sa suite. Le pape le vit avec plaisir à la tête de la maison de sa nièce; et Strozzi, après avoir assisté au mariage célébré à Marseille, le 28 octobre 1533, resta à la cour de France en qualité de légat du saint-siége. A la mort de Clément VII (1534), il accompagna les cardinaux français en Italie, et assista au conclave qui élut Paul III. Sous ce pape, il éprouva beaucoup de contrariétés pour terminer les affaires de son administration avec la chambre apostolique. Mais c'était peu en comparaison des persécutions auxquelles il était en butte à Florence. Son fils Pierre (*voy.* son article), sur une fausse accusation, avait été obligé de se soustraire au supplice par la fuite. Philippe, n'osant pas aller le défendre à Florence, où le duc Alexandre déployait déjà tous les vices d'un tyran, se reprochait en silence d'avoir contribué à son élévation. Il résolut de réparer ce tort en arrêtant avec les autres mécontents, qui comme lui appartenaient aux principales familles de la Toscane, d'adresser une députation à Charles Quint, pour l'engager à intervenir dans leurs dissensions domestiques. Les envoyés qui allèrent chercher l'Empereur jusqu'à Tunis, le suivirent à Naples, où ils se rencontrèrent avec le duc Alexandre, destiné à épouser Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'Empereur. Il l'emporta facilement sur ses adversaires, auxquels il jura de faire expier sévèrement leur audace. Strozzi, perdant tout espoir de rentrer dans sa patrie, alla chercher un asile à Venise (1536), le seul Etat libre de toute l'Italie. Dès lors Alexandre ne mit plus de frein à sa fureur. Il jeta dans les fers un grand nombre de citoyens, proscrivit les absents et saisit tous leurs biens au profit du fisc. Philippe, enveloppé dans ces mesures désastreuses, supporta ces revers avec beaucoup de courage. Il eut même la générosité d'ordonner à ses commis, répandus dans les comptoirs de Lyon, de Venise et de Rome, de l'abandonner plutôt que de s'exposer à la rigueur des lois, en s'attachant au sort d'un banni. Mais aucun d'eux n'usa de cette permission, ils déclarèrent tous vouloir partager sa disgrâce. Strozzi menait une vie très-retirée à Venise, où il était occupé à traduire quelques ouvrages du grec, lorsqu'une nuit (8 janvier 1537), on le réveille en sursaut pour lui annoncer l'arrivée d'un homme, qui demandait avec beaucoup d'instance à lui parler. C'était *Lorenzino* de Médicis, qui venait de poignarder le duc Alexandre dans une partie de

débauche. Philippe se chargea de répandre cette nouvelle, et il expédia des courriers aux cardinaux Salviati et Ridolfi, pour les engager à se rapprocher de Florence, avec les exilés florentins qui étaient à Rome, promettant d'en faire de même à la tête de ceux qui étaient dispersés dans les autres villes de l'Italie. En effet, dès le 11 janvier il était à Bologne, où en peu de jours il mit sur pied un corps de 2,000 hommes, malgré les défenses du pape. Tout semblait sourire à ses projets, lorsque la nomination du successeur d'Alexandre (*voy.* *Côme* DE MÉDICIS), sous les auspices de l'Empereur, qui avait mis garnison dans les châteaux de Florence, de Pise et de Livourne, jeta l'épouvante dans l'esprit des conjurés. Ils se séparèrent sans avoir rien arrêté : mais, fatigués d'attendre la décision de leur sort, ils se laissèrent persuader par l'ambassadeur de France à Venise, de reprendre les armes pour délivrer leur pays du joug d'une famille abhorrée. Philippe Strozzi, déclaré chef de cette entreprise, en accepta la responsabilité. Il se rendit de nouveau à Bologne, d'où il alla s'établir à *Montemurlo*, position d'autant plus défavorable pour un quartier général, que les premiers rassemblements étaient peu nombreux, et qu'il régnait déjà de la mésintelligence entre les chefs. Côme, averti de tout ce qui se passait dans le camp des bannis, les fit surprendre par un corps de 3500 hommes, qui remportèrent sur eux une victoire complète; et cette journée (1er août 1537), qui consolida la puissance des Médicis et enleva aux Florentins tout espoir de liberté, a conservé le nom de *déroute* (*Rotta*) *de Montemurlo*. Philippe Strozzi, après des prodiges de valeur, dut remettre l'épée à son adversaire, Alexandre Vitelli, qui le conduisit prisonnier à Florence. Il fut amené le lendemain devant Côme de Médicis. La plupart des princes de l'Europe firent des démarches pour sauver la vie d'une si illustre victime. Ceux qui s'intéressèrent le plus en sa faveur, furent Paul III, le roi de France et Catherine de Medicis, qui n'était pas encore arrivée au pouvoir. Tout fut inutile : ils ne purent pas même le soustraire aux tortures qu'on lui fit subir pour obtenir l'aveu qu'il avait dirigé le bras de l'assassin du duc Alexandre (1). Strozzi soutint cette première épreuve : mais sentant qu'il lui serait impossible d'en subir une seconde, il aima mieux sacrifier sa vie que compromettre son honneur. Profitant d'une épée que le hasard lui fit découvrir dans le fond de son cachot, il s'immola (2), le 18 septembre 1538, après avoir écrit sur les murailles de sa prison ces paroles mémorables : « Si je n'ai pas su vivre, je sau- « rai mourir. » On prétend même qu'en retirant le fer de sa blessure, il traça en lettres de sang ce vers de Virgile :

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

Le cadavre fut dérobé à tous les regards, et l'on n'a jamais su ce qu'il était devenu. Le testament de Strozzi, dont on trouva une ancienne copie dans la bibliothèque *Riccardiana* à Florence (1), portait entre autres choses, qu'en recommandant son âme à Dieu, il le priait de lui accorder au moins une place à côté de ces hommes vertueux qui n'ont pas voulu survivre à la ruine de leur patrie (2). Strozzi était très-versé dans la littérature ancienne, et il avait travaillé à épurer le texte de Suétone, ainsi que celui de Pline le naturaliste. Il avait traduit les ouvrages suivants : 1° *Del modo di accampare*, traduit du grec de Polybe, Florence. Torrentino, 1552, in-8°; 2° *Scelta d'apotegmi*, traduit du grec de Plutarque, avec le volume précédent; 3° *Degli ordini della romana milizia*, traduit du grec de Polybe, inédit. Ce manuscrit fait partie de la bibliothèque *Magliabechiana*, classe 8, n° 18. *Voy.* sa Vie écrite par son cousin Laurent Strozzi, imprimée à la suite de l'*Istoria delle guerre della republica Fiorentina*, par Varchi, Leyde (1723), in-fol. Elle a été traduite en français par Requier, Paris, 1764, in-12. — La même, dans les *Memorie di più illustri uomini della Toscana*, Livourne, 1757, in-4°, p. 49; — et son *Eloge* parmi ceux des *illustri Toscani*, t. 3, p. 98. A—G—S.

STROZZI (LÉON), fils du précédent et l'un des plus hardis navigateurs de son temps, naquit à Florence en 1515. Revêtu de la dignité de *Prieur de Capoue*, le jour même qu'il prit les insignes de chevalier de St-Jean de Jérusalem, il voulut payer par ses services cette faveur, qu'il ne devait qu'à la protection de Clément VII, son parent. Il se distingua dans les guerres contre les Turcs; et déjà ses exploits l'avaient élevé aux premiers grades de la marine de son ordre, lorsqu'il apprit la fin déplorable de son père, dont il jura de venger la mort. Après avoir pris part au siége de Nice, en 1542, il s'engagea au service de la France, qui, par ses prétentions sur l'Italie et par sa rivalité contre l'Espagne, semblait être

(1) Bayle cite Balzac pour prouver que ce fut par le conseil de Strozzi que *Lorenzino* assassina le duc Alexandre. Son plus fort argument est que les deux filles du meurtrier épousèrent les enfants de Philippe, dont l'un était le maréchal Pierre Strozzi. Il prétend que ces derniers n'osèrent pas manquer à la parole donnée par leur père. Mais n'est-il pas plus simple de penser qu'ils aient voulu associer leur sort à la famille d'un proscrit, regardé par eux comme le *Brutus* de leur patrie!

(2) Segni est le premier qui ait osé révoquer en doute cet acte de désespoir. Il prétend, mais sans alléguer aucune autorité, que ce fut Vitelli ou le marquis del Vasto, qui se chargèrent de faire égorger Strozzi, pour s'acquitter de la parole qu'ils lui avaient donnée de ne pas le livrer au duc Côme. *V.* Segni, *Storie Fiorentine*, lib. 9, p. 245. C'est une étrange manière de tenir une pareille promesse!

(1) Balzac (*Entretien* 34, chap. 6) dit avoir vu lui-même l'original de ce testament à Rome, parmi les papiers de Pompée Grangipane. Il ajoute que Strozzi avait recommandé à ses enfants de déterrer ses os du lieu où on les aurait déposés à Florence et de les transporter à Venise, afin, disait-il, que s'il n'avait pu avoir le bonheur de vivre dans une ville libre, il pût jouir de cette grâce après sa mort; et que ses cendres reposassent en paix hors de la domination du vainqueur.

(2) *L'anima a Dio raccomando..... pregandolo che se altro di bene darle non vuole, le dia almeno quel luogo dov' e Catone Uticense, ed altri simili virtuosi uomini che tal fine hanno fatto.*

la seule puissance capable d'abaisser un jour l'orgueil des nouveaux ducs de Florence. Le roi le nomma chef d'escadre, et l'envoya en mission auprès de Soliman II, qui dut être fort étonné de voir transformer en messager de paix un homme qui s'était jusqu'alors battu avec tant d'acharnement contre le croissant. Cette expédition ne répondait nullement aux projets haineux de Strozzi, qui, à son retour de Constantinople, perdit tout espoir de tirer l'épée contre les oppresseurs de sa famille. Il n'avait rien à espérer de François Ier, qui légua à son successeur une couronne teinte du sang de ses sujets et un trône ébranlé par les dissensions domestiques. Henri II, allié à la maison des Médicis et livré aux conseils du connétable de Montmorency, ennemi secret des Strozzi, ne présentait aucune chance de devenir l'instrument de leurs vengeances particulières. Ces réflexions, quoique justes en elles-mêmes, ne pouvaient qu'entraîner à de fausses démarches, et le parti le plus sage était de les abandonner, pour ne songer qu'à bien remplir ses devoirs. Lorsque Henri II, voulant signaler son avénement au trône par un acte magnanime, envoya (1547) une flotte en Ecosse pour aider la reine (*voy.* Marie de Lorraine) à se défendre contre les intrigues d'Elisabeth, ce fut Strozzi qui, à la tête de 20 galères, répandit l'effroi parmi les conspirateurs retranchés dans le château du cardinal de St-André (David Beaton), dont ils avaient fait leur première victime. L'amiral français, après avoir eu un entretien avec le vice-roi d'Ecosse, homme faible et irrésolu (*voy.* Hamilton, Jacques), cerna le château et obligea les assiégés de se rendre à la discrétion du vainqueur, qui ne leur garantissait que la vie. Il repassa la mer au travers d'une flotte anglaise, emmenant avec lui un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Le roi le combla d'éloges, et lui ordonna de presser les travaux d'un armement considérable que l'on avait commencé à Marseille, pour s'opposer aux progrès de la puissance navale de Charles-Quint. Strozzi, jaloux de la réputation d'André Doria, osa sortir à sa rencontre, lorsqu'en 1551 cet habile marin traversait la Méditerranée, avec 44 vaisseaux, pour aller embarquer à Barcelone l'archiduc Maximilien et sa famille (*voy.* Maximilien II). L'apparition soudaine d'une flotte française, qui avait déjà gagné le vent, parut si menaçante que Doria, contre son habitude, recula jusqu'à Villefranche, d'où il vogua en pleine mer pour éviter cet obstacle ou pour le combattre avec avantage. Non content de ce succès, Strozzi prit la route de l'Espagne et s'approcha de Barcelone, en arborant le pavillon impérial et en saluant les forts de la ville. Le peuple se porta en foule sur les quais, et un grand nombre de matelots étaient en mer pour ramener leurs camarades en triomphe, lorsque Strozzi, qui n'avait pas assez de monde pour opérer un débarquement, se contenta d'effrayer cette multitude par une décharge générale d'artillerie, et reprit le chemin de Marseille en traînant à sa suite quelques bâtiments capturés sous le canon même des Espagnols. Ce coup de main, blâmable pour son inutilité, épargna une humiliation à celui qui l'avait dirigé. Le connétable, qui ne cessait de desservir Strozzi auprès du roi, parvint à le faire rappeler; et François de Montmorency, accompagné du comte de Villars, avait déjà quitté la capitale pour aller prendre le commandement de l'escadre à Marseille. Strozzi, auquel on avait laissé ignorer l'ordre de sa destitution se doutant du but de ce voyage, monta sur une des galères prises en Espagne et, sans attendre son successeur, franchit la chaîne qui fermait le port et alla chercher un asile à Malte. Ce qui le détermina surtout à brusquer son départ, ce fut le soupçon qu'on eût envoyé des émissaires pour l'assassiner. Il prétendit même en avoir obtenu l'aveu d'un nommé *Corso,* qui s'était chargé de ce crime; et il s'en plaignit au roi en lui faisant remettre l'étendard de l'amiral avec une lettre, dont voici le commencement : « Sire, la gloire a été le motif « qui m'a fait ambitionner l'honneur de vous « servir ; le soin de ma vie et l'intérêt de cette « même gloire me forcent aujourd'hui à m'éloi- « gner de votre royaume, puisque je vois qu'on « ne destine d'autre récompense à la fidélité de « mes services et à tant de travaux qu'un congé « honteux ou une mort indigne ; ce qui est con- « stant par les dépositions de ceux qu'on avait « chargés de m'assassiner, etc. » (*Voy.* de Thou, t. 2, p. 127.) Mécontent de l'accueil du grand maître don Jean d'Omédès, vieux Aragonais, qui voulait tirer vengeance de l'affront fait à Barcelone, Strozzi quitta Malte et se mit à faire la guerre aux infidèles, en courant quelquefois même sur les chrétiens, lorsqu'il y était forcé par la disette des vivres ou des munitions. Heureusement il n'exerça pas longtemps ce métier peu digne d'un homme si illustre. Appelé presque à la fois au service de l'Empereur, de la France et de l'ordre de Malte, qui était plus que jamais exposé aux attaques des Barbaresques, il préféra les offres de la France, qui venait (1554) de recommencer la guerre en Flandre et en Italie. Avant de reprendre le commandement des galères françaises stationnées à Port-Ercole, et qui devaient seconder les opérations de l'armée envoyée en Toscane, Strozzi fit crier à son de trompe, dans tous les ports de la Sicile et de Malte, qu'il était prêt à dédommager les propriétaires des bâtiments qu'il avait attaqués dans les mers du Levant. Ce ne fut qu'après s'être acquitté de ce devoir qu'il se rendit à son poste, suivi de quelques chevaliers, la plupart bannis de Florence. En attendant les renforts qu'on lui annonçait de Provence, il ordonna des excursions dans la principauté de Piombino, où il n'y avait presque point de garnisons. Il investit le fort de Scarlino

(que Brantôme appelle *Escarling*), défendu par 80 hommes, et qui n'était important ni par ses fortifications ni par son emplacement. Irrité de la réponse du commandant, qui avait refusé de se rendre, Strozzi s'obstina sans raison à l'assiéger; et, un jour qu'il s'était avancé bien près des remparts pour reconnaître cette place, il reçut un coup de mousquet d'un paysan caché dans les joncs, et qui n'était pas digne de trancher une vie aussi précieuse (*voy.* les *Capitaines français* de Brantôme, t. 2, p. 322; *Vie de Léon Strozze*). Strozzi fut emmené sur-le-champ à bord d'une galère et transporté à Castiglion della Pescaïa, où il expira, en 1554, âgé à peine de 39 ans. Lorsque le marquis de Marignan, devenu maître de Port-Ercole, ternit son triomphe en livrant Ottobon de Fiesque à la vengeance d'André Doria et les proscrits florentins au grand-duc Côme Ier, le cadavre de Léon Strozzi, qui avait été enterré à Scarlino, fut exhumé et jeté à la mer, le 24 juin 1555. Voyez Thévet, *Histoire des plus illustres et savants hommes*, etc., Paris, 1671, in-12, t. 6, p. 173. A—G—S.

STROZZI (Pierre), frère aîné du précédent, après avoir dans sa jeunesse porté l'habit ecclésiastique, le quitta pour suivre la carrière des armes lorsque sa patrie gémissait déjà sous l'oppression d'Alexandre de Médicis. Il apprit l'art de la guerre en servant sous les ordres du comte Guido Rangoni, et, en 1536, il contribua beaucoup à faire lever le siége de Turin par les Impériaux. A la nouvelle de l'assassinat d'Alexandre, il accourut auprès de son père, pour prendre part à l'entreprise des émigrés qui voulaient rendre à Florence sa liberté. Philippe ayant été fait prisonnier à Montemurlo, le 1er août 1537, et étant mort ensuite dans les prisons de Côme Ier, Pierre Strozzi n'eut plus dès lors d'autre pensée que celle d'associer la France à sa haine contre Médicis. Cet espoir le fit entrer dans l'armée française, et il se trouva au siége de Luxembourg, en 1543. L'année suivante, il fut envoyé à la Mirandole avec une armée de 7,000 fantassins et quelque cavalerie, pour prendre par derrière le marquis del Vasto, qui défendait le Milanais; mais il y fut battu. En 1545, il servit dans l'armée navale sous l'amiral Annebault, et il fut ensuite créé général des galères de France. Dans une nouvelle guerre, il fut renvoyé à la Mirandole, en 1551, pour défendre Octave Farnèse contre les Impériaux. Mais Pierre Strozzi n'avait encore joui d'aucune satisfaction, puisqu'il n'avait pas pu atteindre les frontières de sa patrie. Enfin la guerre de Sienne lui fournit l'occasion si longtemps désirée: il fut envoyé, en 1554, au secours de cette ville, que Come Ier assiégeait. N'ayant pas des forces suffisantes pour contraindre celui-ci à lever le siége, il essaya de l'en détourner par une incursion hardie au travers de toute la Toscane. Avec 3,000 fantassins et 300 chevaux, il traversa l'Etat florentin de Sienne jusque près de Lucques, où il trouva des renforts qui lui étaient envoyés de la Mirandole. Mais comme il revenait vers Sienne, il fut atteint et défait près de Lucignano, le 2 août 1554, par le marquis de Marignan, qui avait rassemblé des forces très-supérieures. Strozzi, se confiant à sa haine contre le bourreau de son père, soutenait la guerre malgré l'extrême disproportion de ses forces. Au lieu de secours dont il avait besoin après sa défaite, on lui envoya de Paris le bâton de maréchal de France. Il essaya quelque temps encore de soutenir le courage des Siennois et de défendre Montalcino et Porto-Ercole. Il revint en France après avoir été obligé d'abandonner cette dernière place, le 16 juin 1555 (*voy.* Brusquet). Il retourna, deux ans plus tard, en Italie pour prendre le commandement de l'armée du pape Paul IV, avec laquelle il remporta quelques avantages, mais qui ne l'approchèrent point de son but. Il se trouva, au mois de janvier 1558, au siége de Calais et fut tué, le 20 juin de la même année, au siége de Thionville, d'un coup de mousquet dont il fut atteint en allant choisir l'emplacement d'une batterie. Son corps fut porté à Epernay, où il est enterré (1). Il laissa un fils (Philippe) et une fille, mariée au comte de Tende. S. S—I.

STROZZI (Philippe), l'un des grands capitaines d'un siècle si fécond en héros, était fils du précédent et naquit à Venise en 1541. Il fut amené, l'année suivante, en France et placé comme enfant d'honneur près du Dauphin, depuis François II. « Son père fut fort curieux de le faire « très-bien nourrir et surtout très-bien instruire « aux bonnes lettres. Un jour qu'il lui demandait compte de l'emploi de sa matinée, j'ai, « répondit Philippe, monté à cheval, joué à la « paume et ensuite déjeuné. Malheureux! reprit son père, faut-il que tu rassasies le corps « avant l'esprit? Que jamais cela ne t'arrive: « avant toutes choses, rassasie ton âme de quelque belle lecture et étude, et après fais de ton « corps ce que tu voudras. » Les récits qu'il entendait faire des exploits de ses ancêtres échauffaient sa jeune imagination, et il brûlait du désir de les imiter. A quinze ans, il s'enfuit, emportant une partie de la vaisselle de sa mère pour payer les frais du voyage, et rejoignit l'armée en Piémont, où il ne tarda pas à signaler sa valeur. A son retour, il obtint le grade de capitaine et fut employé tant en France que dans les pays étrangers. Il se distingua particulièrement aux siéges de Calais et de Guines, sous les ordres du duc de Guise. En 1563, il fut nommé colonel des gardes françaises; et après la mort de Dandelot (*voy.* ce nom), il obtint la charge importante de colonel-général de l'infanterie. Avant le combat

(1) L'abbé Morelli a donné quelques détails sur le maréchal Strozzi, à la tête de l'édition qu'il a publiée en 1806 des stances *sopra la rabbia di Magone*, imprimées sous le faux nom du poëte Sciarra, mais qui sont de Pierre Strozzi. (*Voy.* le *Manuel du libraire*, au mot *Stanze*.)

de la Roche-Abeille, de vieux soldats, prévoyant que l'affaire serait sérieuse, regrettaient M. de Brissac, sous lequel ils avaient servi, et murmuraient tout bas : « Ah, où est M. de Brissac? — Où « il est? mordieu! leur dit Strozzi, qui les avait « entendus, vous n'avez qu'à me suivre, et je « vous mènerai aussi avant et en un lieu aussi « chaud qu'il ait jamais pu vous mener; suivez, « suivez-moi. » L'engagement fut très-vif. Avec 600 hommes, Strozzi soutint pendant plus d'une heure les efforts de 4,000 arquebusiers; mais entouré de toutes parts il fut obligé de céder au nombre et fait prisonnier. Ayant été promptement échangé contre le brave la Noue (*voy.* ce nom), il alla chercher de nouvelles occasions de se signaler, et fit des merveilles à la bataille de Moncontour. Au siége de la Rochelle (1573), il monta le premier à l'assaut, suivi de Brantôme (1) et d'un petit nombre de braves; mais la brèche ne se trouva pas praticable pour des soldats pesamment armés, et il fallut négocier avec les assiégés. Il améliora la discipline de l'infanterie, pourvut ses soldats d'arquebuses d'un plus gros calibre et leur apprit à s'en servir. Il fut compris, en 1579, dans la promotion des chevaliers du Saint-Esprit. La reine mère lui fit donner, en 1581, le commandement de la flotte destinée à soutenir les prétentions de dom Antoine, reconnu roi de Portugal. Strozzi ne consentit qu'avec peine à se démettre de sa charge de colonel-général, dont le roi voulait gratifier le duc d'Espernon. Il reçut en dédommagement une somme de cinquante mille écus, dont il acheta la terre de Bressuire en Poitou. Il partit de Brouage, au mois de mai 1582, et fit voile pour les Açores. Ayant voulu prévenir la jonction de la flotte espagnole avec les bâtiments attendus d'Europe, il attaqua l'amiral Sainte-Croix, le 26 juillet (2). Dans l'action, il fit tout à la fois le devoir de capitaine et de soldat; mais étant tombé couvert de blessures, il fut conduit à l'amiral espagnol, qui donna l'ordre de le jeter à la mer (3). Ainsi périt, à l'âge de 42 ans, Philippe Strozzi, digne par ses qualités d'un meilleur sort. Brantôme, qui l'avait accompagné vingt-cinq ans dans la plupart de ses guerres et voyages, en France et hors de France, lui a consacré une curieuse Notice (t. 10, p. 276, éd. de 1740). « C'était, dit-il, un aussi homme de bien qu'il « en sortit jamais de sa nation. Il n'avait que « cela de mauvais, qu'il était le plus froid ami « qu'on ne vit jamais. » De Thou donne de grands éloges à Strozzi (liv. 75) : Par sa probité, dit-il, sa bonne foi et sa générosité, il pouvait être comparé à ceux qui ont possédé ces vertus dans le degré le plus éminent; d'ailleurs, il était si brave, qu'il n'y avait point de péril qu'il ne fût toujours prêt d'affronter; mais il manquait de prévoyance. H.-T. sieur de Torzay, a publié : *Vie, mort et tombeau de Phil. Strozzi*, Paris, 1608, in-8°. Son *Portrait* a été gravé par Th. de Leu, in-8°, et plusieurs depuis, notamment dans le *Recueil* de Moncornet. W—s.

(1) Les détails que Brantôme donne sur cet assaut sont d'un grand intérêt.

(2) Et non le 22, comme on lit à l'art. SAINTE-CROIX.

(3) Quelques auteurs disent que Ste-Croix fit poignarder Strozzi, et qu'il vivait encore quand il fut jeté à la mer. Mais de Thou dit que Strozzi était mort quand il fut porté dans la chambre de l'amiral espagnol.

STROZZI (CYRIAQUE), professeur de l'université de Pise, naquit en 1504, dans un château près de Capalle, à sept milles de Florence. Versé dans les langues et la philosophie ancienne, il fut l'un des plus intrépides controversistes de son temps, et on l'admira souvent dans ces assauts d'érudition, où la victoire reste ordinairement à celui qui a le plus de faconde. En revenant d'un long voyage, il ouvrit une école de philosophie à Florence, et il y acquit une telle célébrité que l'université de Bologne voulut l'avoir parmi ses professeurs. Après y avoir, pendant huit ans, expliqué Aristote, avec un succès toujours plus marqué, il fut, en 1549, rappelé en Toscane par le grand-duc Côme Ier, qui lui destina la première chaire de philosophie à l'université de Pise. Ce prince, qui l'honorait d'une estime particulière, allait souvent passer des heures entières avec lui dans de savants entretiens. Strozzi, qui, au goût des arts et de l'agriculture, alliait une connaissance profonde des ouvrages d'Aristote, tâcha d'en compléter le Traité sur la politique, dont les derniers livres étaient destinés à renfermer les idées de ce philosophe sur la milice, la souveraineté et le sacerdoce. Malgré les éloges que plusieurs écrivains, et les encyclopédistes entre autres (article ARISTOTÉLISME), ont prodigués à ce travail, Strozzi est resté bien au-dessous de l'original, et l'on dirait qu'il a été plutôt occupé d'imiter le style que de deviner les pensées de son modèle. Ses biographes se sont plu à répéter, que plongé tout entier dans l'étude, ce savant n'avait jamais voulu se marier; pourtant dans son testament, déposé à la bibliothèque *Strozziana* (Mss. D. †. 133), il nomme quatre enfants, qu'il avait eus de sa femme Élisabeth d'Onofrio de Susiana, *Partium Romandiolæ*. Après avoir exercé pendant vingt ans les fonctions de professeur à l'université de Pise, Strozzi y mourut le 6 décembre 1565. Il ordonna que son corps fût rendu à la terre qui l'avait vu naître, et on lit encore, dans l'église de St-Cyriaque à Capalle, le marbre qui retrace les circonstances principales de la vie de ce continuateur d'Aristote. Ses ouvrages sont : 1° *De republica libri duo, scilicet* IX *et* X, *reliquis octo additi, quos scriptos non reliquit Aristoteles*, grec-latin; Florence, Junte, 1562, in-4°; traduit en français par Morel, dans l'édition complète de cet ouvrage (trad. par Louis le Roi, dit *Regius*). Paris, 1600, in-fol., p. 457). Cette continuation a été omise dans les trois versions récentes de la *Politique* d'Aristote; 2° *Orationes, sive introductiones in aliquot Aristo-*

*telis de moribus libros,* Paris, 1599, in-4°. Ces Discours servent d'introduction aux quatre livres de l'Ethique d'Aristote, sur la tempérance, la justice, l'amitié et le bonheur comparé à la sagesse. On a faussement attribué à Strozzi la traduction latine des Stromates de St-Clément, d'Alexandrie, Florence, Torrentino, 1551, in-fol. Elle appartient à Gentian Hervet (*voy.* ce nom), qui vivait à Rome, vers le milieu du 16e siècle. Voy. *Vita Kyriaci Strozæ* (par Papire Masson), Paris, 1604, in-4°; et son *Eloge,* par Salvino Salvini dans les *Illustri Toscani*, t. 3, p. 142. A-G-S.

STROZZI (Laurence), sœur du précédent, et née comme lui à Capalle, en 1514, prit l'habit de St-Dominique dans le couvent de St-Nicolas *di Prato,* où elle vécut pendant les guerres qui désolèrent la Toscane sous le règne du grand-duc Côme Ier. La sainteté de sa vie attirait autour d'elle les hommes les plus renommés par leur piété et par leur instruction. Elle s'entretenait souvent avec Ochino et Vermigli (*voy.* Pierre Martyr), qui alors l'édifiaient par leurs discours. Elle pleura ensuite leur erreur et expia par des pénitences très-austères le tort, excusable sans doute, d'avoir eu des relations avec ces deux ennemis de la religion. Enflammée de l'amour divin, elle composa ces chants sacrés qui pendant longtemps ont été les seuls qu'on ait fait entendre dans les églises. Elle en composa sur toutes les fêtes de l'année, les rangeant d'après l'ordre de leur célébration. On a peut-être trop vanté le style de ces Hymnes, qui ont été traduites en vers français par Simon-Georges Pavillon, et mises en musique par Jacques Mauduit, appelé avec non moins d'exagération, par Mersenne, le *père de l'harmonie.* Laurence termina sa vie dans le cloître, le 10 septembre 1591. Son Recueil est intitulé *In singula totius anni solemnia hymni,* Florence, Junte, 1588, in-8°. *Voyez* le P. Hilarion de Coste, *Eloges et Vies des Femmes illustres,* etc., t. 2, p. 97. A—G—S.

STROZZI (Pierre), secrétaire des brefs sous Paul V, né à Florence, vers l'année 1575, étudia la philosophie sous Lazare Bonamici. Il apprit aussi les mathématiques, aima les arts et se mêla d'architecture. A l'élection de Léon XI, en 1605, il se rendit à Rome, où il fut nommé secrétaire des brefs *ad principes,* place importante qu'il conserva sous Paul V, duquel il obtint, en outre, un bénéfice sur la chapelle Vaticane, quoiqu'il ne fût pas entré dans les ordres et qu'il eût déclaré son intention de ne jamais les prendre. Cette nomination, qui était si formellement contraire aux canons, indisposa les collègues de Strozzi, qui, n'osant pas blâmer la faiblesse du protecteur, se tournèrent contre le favori. En attendant, ce dernier venait de rendre un service éminent à l'Eglise, en amenant les nestoriens modernes à reconnaître l'autorité du St-Siége. Mais la haine parla plus haut que la reconnaissance : Strozzi, qui s'était chargé de diriger les travaux que Paul V faisait exécuter avec une magnificence extraordinaire dans la basilique de Ste-Marie Majeure, eut le malheur de ne pas satisfaire le goût de ce pontife. On profita de cette circonstance pour miner le crédit dont il avait joui jusqu'alors ; Strozzi se démit alors volontairement de ses charges et alla se réfugier en Toscane, où il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Pise. Puis il s'engagea dans les liens du mariage, et, comme pour réparer cet oubli de son passé, il voua son premier-né à l'état ecclésiastique. Strozzi mourut sous le règne de Côme Ier, vers l'année 1640. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Synodalia Chaldæorum,* suivi des *Preces Chaldæis consuetæ, ex quibus patet eorum in papam et ecclesiam constans cultus,* Rome, 1617, in-4°; 2° *Disputatio de origine et dogmatibus Chaldæorum, sive hodiernorum Nestorianorum,* ibid., 1617, in-4°. L'auteur y rend compte de ses conférences avec le P. Adam, légat du patriarche de Babylone (*voy.* Bonamici, *De claris pontificiarum epistolarum scriptoribus,* et J.-V. Rossi, dans sa *Pinacotheca,* t. 2, n° 15). A-G-S.

STROZZI (Bernard), dit *il Prete genovese,* ou *il Capuccino,* naquit à Gênes, en 1581, de parents pauvres. Il étudia chez Pierre Sorri, artiste natif de Sienne. A l'âge de seize ans, il avait déjà quelque réputation. Bernard se dégoûta bientôt de la peinture, résolut d'entrer dans l'ordre des Capucins et déclara qu'il voulait commencer son noviciat au couvent de St-Barnabé. Quelques années après, le goût de la peinture se réveilla chez lui. On l'encouragea dans le désir qu'il montrait de s'y livrer de nouveau, en lui représentant qu'il pouvait faire subsister, par son talent, sa mère et sa sœur qui étaient dans la misère. Pour obtenir la permission de quitter l'habit et le couvent, et de rester seulement prêtre séculier, Bernard fit en secret le portrait du père général. Il ne tarda pas à se distinguer par des compositions hardies et savantes. On commença bientôt à le rechercher pour l'employer à peindre des fresques. Les plus belles qu'il ait laissées sont à St-Thomas, dans le palais de Jean-Etienne Doria, et dans le chœur de l'église St-Dominique. Il exécuta ce dernier ouvrage à la lueur d'une torche, parce que le lieu n'avait pas d'ouverture d'où pût venir la lumière. On n'avait pas encore travaillé de cette manière en Italie, depuis que des peintres grecs, venus de Constantinople, et pour la plupart moines basiliens, avaient peint ainsi dans les catacombes de Rome. La mère de Strozzi étant morte, et sa sœur étant mariée, les capucins déclarèrent qu'il devait reprendre l'habit; mais Bernard différait toujours de répondre. Une intimation de Rome lui vint alors, pour qu'il eût à rentrer, avant six mois, chez les capucins ou dans tout autre ordre régulier qu'il voudrait choisir. N'ayant pas obéi, il fut arrêté et mis en prison dans le couvent de son ordre. Ses amis et quelques parents tentè-

rent de le délivrer et entrèrent la nuit dans les jardins du couvent, en cherchant à pénétrer jusqu'à sa prison. Ils furent découverts; le sort de leur ami n'en devint que plus déplorable, et il fut resserré avec plus de rigueur pendant trois ans. On lui rendit enfin la liberté; mais on le retint dans le couvent avec plus de sévérité que les autres religieux. Un jour cependant il demanda la permission d'aller voir sa sœur : le supérieur la lui accorda, à condition qu'il serait accompagné d'un frère servant. Bernard, arrivé chez sa sœur, pria le frère servant d'attendre dans une salle basse, et entra seul dans l'appartement, sous prétexte d'avoir à conférer sur des affaires de famille. Aidé alors par plusieurs de ses amis, il quitta la robe de moine, se fit raser, prit des habits de prêtre et se sauva par un escalier secret. Le jeune frère, informé que son religieux était parti, alla sur le champ en informer le supérieur, qui fit chercher Bernard et ne put parvenir à découvrir sa retraite. Le lendemain, Strozzi fut secrètement embarqué pour Venise, où il trouva des protecteurs puissants qui le recommandèrent à la cour du pape, afin qu'il ne fût pas inquiété. Il fit un grand nombre d'ouvrages dans cette ville, à la bibliothèque de St-Marc, à la procuratorerie, à l'église St-Benoît et à l'hôpital des incurables. Bernard mourut dans cette même ville, en 1644, et fut enseveli à St-Fosca. On plaça sur son tombeau cette épitaphe : *Bernadus Strotius pictorum splendor, Liguriæ decus, hic jacet.* Il avait du feu, de l'énergie, de l'abondance; mais il avait un talent inégal. Son dessin est souvent incorrect, ses figures manquent quelquefois de noblesse; il suivait l'impulsion d'un enthousiasme subit et rapide, qui ne lui permettait pas de réfléchir sur ses compositions. Le musée du Louvre a deux tableaux du Capuccino. Le premier représente *St-Antoine de Padoue tenant l'Enfant Jésus qui le caresse;* le second, *la Vierge avec l'Enfant Jésus sur des nuages, entourés de différents attributs.* Strozzi doit être surtout jugé d'après ses fresques. Son école a eu quelque célébrité. Ses principaux élèves sont André Ferrari, Jean-François Cassana, Clément Bocciardo, appelé *Clementone* à cause de sa grosseur énorme. Ces trois artistes n'ont jamais égalé leur maître. A—D.

STROZZI (Jules), poëte italien, né à Venise, en 1583, fils naturel d'un noble florentin, s'exerça d'abord dans la poésie; mais ses essais ne furent point heureux. En 1608, il se rendit à Rome où il devint le fondateur d'une académie, qui, sous le nom des *Ordinati,* devait balancer le crédit de celle des *Umoristi,* auxquels il ne pardonnait pas de faire peu de cas de ses vers. Les nouveaux académiciens, qui avaient obtenu du cardinal Deti la permission de se rassembler dans son palais, eurent un début si favorable qu'ils donnèrent pour un moment à leurs rivaux lieu de craindre d'en rester éclipsés. Un certain Tronsarelli, nom presque inconnu aujourd'hui, mais qui passait alors pour le plus grand poëte dramatique de l'Italie, attirait surtout beaucoup de monde à ces réunions, que les Aldobrandini protégeaient, et où les musiciens venaient souvent dissiper l'*ennui* causé par les poëtes. Mais cette vogue ne dura pas longtemps : le cardinal se lassa du train que l'on faisait dans sa maison; et Strozzi, parvenu, on ne sait pas comment, à la place de protonotaire apostolique, négligea ses confrères, qui ne tardèrent pas à se disperser. Après un assez long séjour à Rome, il prit la résolution de retourner à Venise, où, entraîné par sa passion pour la musique, il forma une société philharmonique (sous le nom des *Unisoni*) (1), à la tête de laquelle on vit briller sa fille adoptive Barbe, l'une des plus fortes musiciennes de son temps. Il s'amusait aussi à composer des drames, dans lesquels il déployait une imagination sans frein. Il trouvait moyen d'y faire entrer des devises, des jeux de mots, des anagrammes, qui sillonnaient la scène en lettres de feu. Ces jongleries enlevaient tous les suffrages et donnèrent une telle célébrité à l'auteur, qu'une de ses pièces fut jouée avec un grand luxe de décorations devant la cour de Louis XIV, l'année même (1645) qu'il fallait des protecteurs à Corneille pour y faire admirer *Rodogune.* Strozzi, qui s'était aussi essayé dans l'épopée, avait enfanté un long poëme, en vingt-quatre chants, sur la fondation de Venise, en se flattant de l'emporter sur Marini, dont il partageait tous les défauts, sans en avoir ni l'originalité, ni la verve. Le peu de succès de cette tentative lui fit songer à se frayer une nouvelle route, et ce fut alors qu'il s'attacha définitivement au théâtre. Il mourut à Venise, en 1660. Ses ouvrages sont : 1° *Esequie fatte in Roma a Ferdinando I, gran duca di Toscana,* Rome, 1609, in-4°; 2° *Erotilla, tragedia,* Venise, 1615, in-4°; 3° *Esequie fatte in Venezia a Cosimo II, gran duca di Toscana,* ibid., 1621, in-fol., fig.; 4° *Il Natale d'Amore, anacronismo,* ibid., 1622, in-12; 5° *L'Eruditissime osservazioni sopra le cerimonie ecclesiastiche della settimana santa,* ibid., 1623, in-16; 6° *Venezia edificata, poema eroico, con gli argomenti di Francesco Cortesi,* ibid., 1624, in-fol., fig., avec le portrait de l'auteur; 7° *Il Barbarigo, ovver l'amico sollevato, poema eroico,* ibid., 1626, in-4° et in-8°, fig., ouvrage en 5 chants; 8° *La Proserpina rapita, anatopismo,* ibid., 1630, in-4°; 9° *Lettera sopra il solenne possesso preso dal cardinal Cornaro, patriarca di Venezia,* ibid., 1632, in-4°; 10° *Delia, o la Sera sposa del sole, dramma,* ibid., 1639, in-12; 11° *La finta pazza, o Achille in Seiro,* Plaisance, 1641, in-4°, réim-

(1) Il en reste un recueil intitulé *Veglie de' signori accademici unisoni,* Venise 1638, in-12. Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus ridicule que les travaux de cette académie. Le P. Ferrante Pallavicino (*voy* ce nom, qui en était le membre le plus illustre, répondant un jour à l'invitation de la présidente, fit le récit de ses aventures amoureuses et dévoila *i disonesti ricevuti da amore alla presenza d' una Venere.* Veglia Terza, p. 22.

primé sous le titre suivant : *Feste teatrali per la finta pazza*, Paris, 1645, in-folio, fig. Le célèbre Torelli dirigea le jeu des machines, lorsque ce drame fut donné à la salle du *Petit-Bourbon;* 12° *La finta savia, dramma*, Venise, 1643, in-12 ; 13° *Romolo e Remo, dramma*, ibid., 1645, in-12; 14° *Le nozze di Peleo e di Teti, commedia*, 1654, in-4°, avec la traduction française. A—G—S.

STRUDEL (Pierre), peintre tyrolien, né vers 1660, à Clez, dans la vallée de Nansperg, se rendit à Venise, dans sa première jeunesse, pour y étudier la peinture, et entra dans l'école de Carlo Lotti, où il se fit bientôt distinguer par ses progrès rapides, et se lia d'une étroite amitié avec Rothmayer, son condisciple. Ses ouvrages se répandirent dans toute l'Italie et fixèrent l'attention de l'empereur Léopold, qui lui accorda le titre de baron. Ce prince se plaisait à le voir travailler et l'honora des mêmes marques d'estime dont Charles-Quint avait comblé le Titien. On regrette que les changements faits depuis au château impérial aient obligé de détruire une partie des ouvrages de Strudel. L'église de St-Laurent, celle des Augustins, dans le faubourg de Landstrass, à Vienne, et le couvent de Closter Neubourg ont de lui des tableaux d'autel dont on admire le coloris. Parmi ses compositions les plus estimées, on cite : un *Ecce homo*, un *St-Jean l'Evangéliste* et une *Ste-Famille* qui se trouvaient dans la galerie de Dusseldorf. Il excellait à peindre les enfants nus, comme le prouvent les Bacchanales qu'il a exécutées; et peut-être n'a-t-il, en cette partie, d'autre rival que le Dominiquin. Strudel était doué du génie de son art. Ses compositions ne sentent l'imitation d'aucun maître; elles rappellent seulement, par leur marche nette et savante, qu'il avait étudié en Italie. Son dessin est correct, sa couleur chaude et vigoureuse, quoique parfois trop égale et privée de cet éclat qui frappe dans les tableaux du chevalier Liberi, son émule. Strudel mourut à Vienne, en 1717. P—S.

STRUENSÉE (1) (Adam), théologien danois, naquit le 8 septembre 1708, à Neu-Ruppin, dans la Marche de Brandebourg. Son père, honnête tisserand, lui donna une éducation analogue à son modeste état, mais qui, sous le point de vue moral, ne laissa rien à désirer. Le jeune Struensée fréquenta l'école de sa ville natale et fit de tels progrès que dès lors il put être l'instituteur des enfants de son frère aîné. Après avoir commencé ses études académiques à Halle, il les continua à Iéna, attiré surtout par les leçons du savant Buddæus. Ce professeur l'accueillit avec bonté et lui confia l'instruction de son fils. Sous ses auspices Struensée se forma, parmi les étudiants et les gens de lettres, une société qui se réunissait tous les dimanches, pour s'entretenir sur des objets religieux et sur la Bible. Ce fut dans ces réunions (appelées *colloquia biblica*) que Struensée se lia avec la secte des frères Moraves et avec son fondateur, le comte Zinzendorf. Cependant il resta fidèle à sa communion, et il accepta, en 1730, la place de chapelain du comte de Sayn-et-Wittgenstein, à Berleburg, et fut nommé, par le roi de Prusse, en 1732, pasteur d'une paroisse de la ville de Halle. Le roi de Danemarck Frédéric V l'appela, en 1759, auprès de lui, à Gottorp, pour prêcher devant la cour; et, dès l'année 1760, il fut nommé surintendant général des duchés de Holstein et de Sleswig, place très-importante. Il mourut en 1791. Ses deux fils sont devenus célèbres (*voy.* les articles suivants). Z.

STRUENSÉE DE CARLSBACH (Charles-Auguste), fils du précédent, né à Halle, fit ses études au gymnase de la maison des Orphelins, puis à l'université de sa ville natale. Un goût décidé pour les sciences exactes l'engagea à renoncer à l'état ecclésiastique, auquel il s'était voué, et à entrer dans la carrière de l'instruction publique. En 1756, il prit le grade de maître ès arts et donna des cours publics de mathématiques et de langue hébraïque. En 1757, il fut appelé, comme professeur de philosophie et de mathématiques, à l'académie des jeunes nobles de Liegnitz; mais la guerre ayant éclaté la même année, cette forteresse fut tour à tour prise par les Autrichiens et par les Prussiens. Les écoles de Struensée restèrent désertes; et il eut le loisir de s'occuper lui-même des différentes sciences utiles aux élèves de l'académie, dont la plupart étaient destinés à la carrière militaire. Dès 1760, il publia des *Eléments d'artillerie*, qui sont encore aujourd'hui le manuel des jeunes officiers de cette arme; et, en 1770, une *Architecture militaire*, qui n'a pas été surpassée en Allemagne. Ces ouvrages se distinguent par la précision et par une méthode aussi sûre que lumineuse. Frédéric II en faisait grand cas, et il envoyait souvent des gentilshommes à Liegnitz pour se former sous un aussi bon maître. En 1770, le frère de Struensée alors tout-puissant en Danemarck (*voy.* l'article suivant), l'appela à Copenhague, et le fit nommer intendant des finances, avec le titre de conseiller de justice. Il s'appliqua dès lors à l'économie politique, mais il ne jouit pas longtemps de l'existence brillante que la faveur de son frère lui avait procurée. Enveloppé dans sa chute, il se vit arrêté et plongé dans un cachot de la citadelle. On voulut le rendre complice des crimes imaginaires dont on accusait le ministre tombé; et comme on découvrit qu'il avait entretenu une correspondance suivie avec un ami en Prusse, on requit le gouvernement de ce pays de livrer cette correspondance. Frédéric II y donna son consentement; mais il déclara en même temps qu'il s'attendait à ce qu'on fît

(1) La famille Struensée, proprement Strouwensee (*mer orageuse*), descend d'un marin de Lubeck, qui, dans un moment de danger, osa seul conduire au port une flotte richement chargée et fut décoré par la république de ce nom honorable destiné à conserver le souvenir de son courage.

à un homme qui était né son sujet et qui avait été à son service, un procès régulier; ajoutant que, si l'on ne pouvait le convaincre d'un crime, il le réclamerait. Struensée était une tête trop méthodique pour avoir pris part aux projets de réforme de son frère, qu'il envisageait comme les rêves d'un homme de bien. Il s'était borné aux fonctions de sa place. Son administration ayant été trouvée irréprochable, on lui rendit la liberté. Il se hâta de quitter un pays où il avait éprouvé une telle persécution et vint chercher un nouvel emploi chez son protecteur, en manifestant le désir de l'obtenir dans la partie des finances; mais le roi exigea qu'il reprît pour quelque temps ses fonctions à Liegnitz, où il s'était rendu si utile. Il y resta cinq ans, s'occupant surtout de matières d'administration. Ses écrits ont montré combien il était profond dans cette partie. Enfin Frédéric ayant établi en 1777, à Elbing, un bureau succursal de la banque royale, en confia la direction à Struensée. L'activité que celui-ci sut donner à la navigation de ce port décida le roi à l'appeler en 1782, à Berlin, comme conseiller intime au département des finances et comme directeur de l'établissement royal connu sous le nom de *Société pour le commerce maritime*. En 1789, le prince royal de Danemarck, étant parvenu à l'âge de majorité, et voulant réparer le mal que Struensée avait si injustement souffert, lui conféra la noblesse sous le nom de Carlsbach (1). Enfin, en 1791, le nouveau roi de Prusse Frédéric-Guillaume le nomma ministre des finances et chef du département des accises, des douanes et du commerce. Il se maintint au ministère jusqu'à la fin de ses jours et mourut le 17 octobre 1804, d'une hydropisie de cerveau. Struensée fut un administrateur sage et intègre, mais il ne fut pas un grand ministre. Beaucoup de clarté dans les idées, un excellent jugement fortifié par l'application aux sciences mathématiques, tels étaient ses moyens. Mais il n'avait ni l'imagination ni la sensibilité. Détestant la poésie, il désignait par ce mot tout ce qui manquait de méthode; pratiquant la vertu, mais l'aimant sans enthousiasme et ne la recherchant pas dans les autres. Indifférent aux qualités morales des personnes avec lesquelles il était en rapport, il n'éprouvait pas de répugnance à se voir entouré d'hommes vicieux et ne montrait pas plus d'égards pour l'homme de bien que pour le méchant. Simple dans ses manières et dans ses vêtements, il eut toujours une certaine timidité. Savant, il se plaisait dans la société des gens instruits : il recevait chez lui les hommes de lettres, mais comme ministre il ne faisait rien pour les lettres. Il avait un souverain mépris pour les beaux esprits, qu'il regardait comme des têtes exaltées et presque comme des insensés. On ne croit pas qu'il ait jamais admis à sa table un artiste. Doué de beaucoup de courage, il ne montra aucune fermeté à faire passer ses avis dans les conseils, quelque mauvais que lui parussent ceux des autres. Il lui suffisait de mettre sa responsabilité à couvert, en consignant son opposition dans les procès-verbaux. Il était pour ses subordonnés doux et poli; mais ils n'eurent jamais en lui un père et un ami. Peu susceptible d'attachement, son tempérament le portait néanmoins vers le sexe. La seule perte qu'il ait vivement sentie fut celle de sa femme, fille d'un négociant de Liegnitz, qui mourut peu d'années avant lui (1), laissant trois filles, dont deux furent mariées à des fonctionnaires estimables. Aucune charge du peuple, aucune mesure fiscale, n'accuse la mémoire de Struensée; mais son nom n'est attaché à aucune institution de bienfaisance. Ses ouvrages, tous en langue allemande, sont : 1° *Éléments d'artillerie*, Liegnitz, 1760, in-8°. Il en donna de nouvelles éditions en 1769 et 1788. Une quatrième avec les additions que les progrès des arts avaient rendues nécessaires, fut soignée par J.-G. Hoyer : elle parut à Leipsick en 1817. 2° L'*Art militaire du comte de Saxe*, Liegnitz, 1767-68. C'est une traduction des Rêveries, accompagnée d'un Mémoire dont on fait grand cas. 3° *Éléments d'architecture militaire*, Liegnitz, 1770, 3 vol. in-8°. Il en parut une seconde édition en 1786. J.-H. Krebs en publia un abrégé en 2 volumes in-8°., Copenhague, 1797. 4° *Recueil d'écrits sur l'économie politique*, Liegnitz, 1776, 2 vol. in-8°. Le premier volume renferme des traductions. 5° *Description abrégée du commerce des principaux Etats d'Europe*, Leipsick, 1778, 2 vol. in-8°; 6° *Mémoires sur des objets essentiels de l'économie politique*, Berlin, 1800, 3 vol. in-8°. Ce Recueil, que Struensée mit au jour dans un âge avancé, et qui renferme des ouvrages publiés auparavant, mais auxquels il a mis la dernière main, doit être regardé comme un véritable dépôt de ses principes d'administration, et la conclusion de toutes ses expériences. Les matières y sont toutes de la plus haute importance; 1. *Sur le système financier des Etats de Silésie*, son histoire, les principes sur lesquels il repose, et les avantages qui en ont résulté; 2. *Sur les moyens par lesquels un Etat peut se procurer de l'argent pour des besoins extraordinaires, surtout en temps de guerre*. L'auteur examine les avantages et les inconvénients de chacun des trois systèmes, qui sont l'augmentation des impôts, la thésaurisation et les emprunts. 3. *Sur les lois anglaises, relativement au commerce des grains*, d'après Arthur Young, avec des observations; 4. *Sur la liberté du commerce des grains dans les Etats prussiens*; 5. *Sur la liberté du commerce des matières d'or et d'argent en Prusse;* 6. *Sur les fi-*

(1) On n'a pas pu nous expliquer l'origine de ce nom, qui n'est celui d'aucune terre de Struensée. Peut-être lui a-t-il été donné en l'honneur de sa mère, fille unique du docteur Carl, ancien médecin de la cour de Danemarck.

(1) Ce ne fut pas sans étonnement qu'on lui vit répandre des larmes à cette occasion.

*nances de France ou l'administration de M. Necker.* C'est une histoire complète et raisonnée de tout ce qui s'est passé dans les finances de France depuis l'assemblée de notables de 1787, jusqu'au décret qui créa douze cents millions d'assignats; 7. *Une suite d'opuscules divers.* Rien de plus lumineux que tout ce qui forme ces trois volumes. On y trouve partout la clarté d'une tête éminemment mathématique; aucune proposition n'y est hasardée, chacune y est suffisamment prouvée, et les propositions ultérieures en découlent comme des conséquences nécessaires; enfin les choses les plus abstraites y sont mises à la portée de tout le monde. Struensée fut enterré à Matschdorff près Ruppin, dans la Nouvelle Marche, village qui lui appartenait. Il n'existe pas de biographie de ce ministre, car l'ouvrage de de Held, intitulé *Struensée, esquisse dédiée à ceux auxquels sa mémoire est chère,* Berlin, 1805, in-8°., n'est, à proprement parler, ni un éloge, ni même une vie; ce sont simplement les épanchements et les observations infiniment spirituelles, quelquefois très-originales, du seul homme peut-être auquel Struensée ait été attaché, autant du moins qu'il était susceptible de l'être. De Held peint plutôt l'homme que le ministre. S—L.

STRUENSÉE (Jean-Frédéric), frère du précédent, naquit à Halle le 5 août 1737. La dévotion excessive et minutieuse des parents et des maîtres de Struensée le firent tomber dans l'extrême opposé. Lecteur assidu de Voltaire et surtout d'Helvétius, le jeune étudiant en médecine devint d'abord ennemi des religions positives et se forma bientôt une morale tout à fait épicurienne et un système complet de matérialisme. Il avait déjà le titre de docteur en médecine lorsqu'en 1757 son père l'emmena à Altona, où il allait occuper le poste de principal pasteur. Devenu médecin de la ville et du canton, Struensée se livra à tous les plaisirs, tint table ouverte, contracta beaucoup de dettes et voulut aller dans l'Inde pour faire fortune. Dès 1763, il écrivit dans un journal philosophique plusieurs mémoires, entre autres sur les obstacles de l'accroissement de la population; mais il déposa sa plume, attendu, disait-il à ses amis, « que l'état « d'écrivain ne conduit pas à la richesse ». Struensée, qui avait reçu une éducation soignée et qui joignait à une figure agréable beaucoup d'esprit, de pénétration et surtout une ambition démesurée, chercha à se lier avec des personnes placées dans une situation plus élevée que la sienne et y parvint facilement. Il compta bientôt parmi ses amis le comte de Rantzau-Aschberg et de Brandt, dont l'un fut dans la suite le principal instrument de sa chute et l'autre le compagnon de son infortune. Il sut se concilier aussi la bienveillance de madame de Berkentien, femme de l'ancien grand maître de la maison de Frédéric V, qui l'introduisit à la cour de Danemarck. C'est par sa protection et par celle du comte de Rantzau qu'il fut nommé, en 1768, médecin particulier du roi Christian VII. Il accompagna ce souverain dans son voyage en France et en Angleterre et ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces. A son retour, sa faveur s'accrut encore, et le jeune comte de Holck, qui exerçait une grande influence sur le roi, contribua à l'augmenter en conduisant souvent Struensée chez Christian. Le docteur devint de plus en plus agréable à son maître, qui l'emmenait quelquefois chez la reine. Au mois de mai 1770, Struensée fut chargé de l'inoculation du prince royal. Les suites de cette opération, aujourd'hui si simple, inspiraient à cette époque beaucoup d'inquiétude, et Mathilde, qui aimait tendrement son fils, ne crut pas devoir le quitter un instant. Comme Struensée était aussi presque toujours dans la chambre du jeune prince, les occasions qu'il eut d'entretenir la reine furent très-fréquentes, et il acquit sur son esprit le même empire qu'il avait obtenu sur celui du roi. Mathilde, fatiguée de sa situation à la cour, où elle n'exerçait aucune influence, crut trouver dans Struensée l'homme qu'il lui fallait pour en sortir. Bientôt il eut par son crédit la direction de l'éducation de l'héritier du trône. Peu de temps après, on le nomma conseiller de conférence et lecteur du roi, avec un traitement de quinze cents écus; enfin il fut considéré comme le chef du parti de la jeune reine. Le Danemarck était alors gouverné par une ligue de cinq nobles comtes, pénétrés de principes aristocratiques et très-opposés aux réformes : c'étaient *Bernstorf*, l'oncle du célèbre ministre; *Thott*, homme savant, mais despote; *Rosencrantz*, personnage fin et même intrigant; *Moltke* et *Reventlow*, hommes intéressés. Membres du conseil secret, ils se partageaient la souveraineté. Bernstorf intriguait pour devenir seul maître; étranger, il cherchait à s'appuyer sur la Russie. Les défiances mutuelles de ces *pentarques* frayaient le chemin à ceux qui voulaient les renverser; l'opinion publique censurait leur système de gouvernement, souvent oppressif et dilapidateur. Ils voulurent, mais trop tard, s'opposer aux entreprises du parti de la jeune reine; malgré l'appui de Philosophoff, ministre de Russie à Copenhague, le crédit de Mathilde et de Struensée prit de nouveaux accroissements. Brandt, ami de ce dernier, fut nommé directeur des spectacles de la cour (juillet 1770), en remplacement de Holck, qui était tombé en disgrâce, ainsi que sa sœur et d'autres courtisans amis du ministère. Bernstorf fut renvoyé le 13 septembre 1770, par les menées alors combinées de Rosencrantz et de Rantzau-Aschberg, appuyées en secret par Struensée, qui, dès le 4 septembre, avait fait rendre, sans le concours d'aucun ministre, un *ordre du cabinet* contenant abolition de la censure des livres et des journaux, mesure qui fut annoncée de nouveau aux évêques par un *rescrit* du 14 septembre.

C'est ici que commence réellement le ministère de Struensée, quoiqu'il n'eût aucun titre légal. Le 24 septembre, le pouvoir du conseil privé, qui, depuis la révolution de 1660, avait la prétention de mettre des bornes au pouvoir absolu des rois de Danemarck, fut anéanti par un rescrit qui demandait aux membres restants de ce conseil leur avis sur le meilleur mode d'organiser l'autorité consultative de ce corps. Ils ne prirent pas la peine superflue de répondre. Le 27 décembre 1770, un *acte royal*, rédigé par Struensée, abolit le conseil privé, « afin de rétablir « dans sa pureté le pouvoir monarchique tel « qu'il a été confié à nos ancêtres *par la nation* « et dans le sens où la nation le leur a donné ». C'était une déclaration de guerre à l'aristocratie ; c'était une révolution véritable ou du moins une interprétation de celle de 1660; les effets de cet acte subsistent encore dans le gouvernement et dans l'opinion. Les comtes Thott, Moltke, Rosencrantz et Reventlow reçurent leur démission de toutes leurs places. Struensée avait eu, le 18 décembre, le titre de *maître des requêtes*, titre modeste, mais équivalent à celui de ministre et secrétaire d'Etat. Alors toute l'autorité se trouva dans les mains du parti de la reine ou plutôt de Struensée, qui avait obtenu que le roi ne travaillerait plus directement avec ses nouveaux ministres, mais qu'ils lui porteraient seulement leurs portefeuilles et les lui laisseraient jusqu'à ce qu'il les leur renvoyât avec sa décision. Les menaces de la Russie pour obtenir le rétablissement de l'ancien ministère ne produisirent aucun effet, et au mois de juillet 1771. Struensée, qui déjà gouvernait le royaume, obtint le titre de ministre du cabinet et un ordre du roi pour que tous les départements de l'administration lui obéissent sans qu'il fût nécessaire de produire la signature du souverain. Le même jour, Brandt et Struensée furent élevés au rang de comtes. Le parti dominant se composait dès lors de la manière suivante : la reine, Struensée, Brandt, le colonel Falkenskiœld, qui s'occupait à réformer l'armée de terre, le général Gœhler, qui dirigeait la réforme de la marine. C'étaient les affidés; mais ils s'appuyaient encore du grand nom et de l'esprit personnel du comte de Rantzau-Aschberg, homme sans mœurs et sans principes, ayant le goût inné des changements et des révolutions de cour. Ils avaient encore admis dans leurs rangs le comte Osten, habile diplomate, mais lié avec la cour de Russie, où Rantzau avait joué un rôle en 1761 ; ces deux personnages trahissaient Struensée autant qu'ils le pouvaient. Deux dames eurent une part immense aux intrigues de cour : la première était madame Gœhler, maîtresse déclarée de Struensée, femme charmante, amie intime de la reine et qui avait repoussé les galanteries russes de Philosophoff; la seconde était la comtesse de Holstein, maîtresse de Brandt, femme impérieuse, méchante, ennemie de la reine, et qui souvent ébranlait l'amitié de son amant pour Struensée. Struensée avait appelé auprès de lui trois Allemands de mérite : son frère, pour diriger les finances; le célèbre botaniste Œder, pour améliorer le sort des paysans, et un certain Sturtz, qui lui faisait des phrases. La présence de ces étrangers et la préférence que donnait Struensée à la langue allemande irritaient toute la partie littéraire de la nation. Cependant le système de Struensée, tel qu'il l'a développé lui-même dans sa défense, n'était pas sans vues grandes, justes et salutaires. Il chercha d'abord à délivrer le Danemarck de l'influence tyrannique de la Russie. Convaincu de la fausseté du principe admis depuis longtemps et qui faisait considérer la Suède comme l'ennemie naturelle et nécessaire du Danemarck, il résolut de renoncer peu à peu à se mêler des affaires intérieures de ce royaume et cultiva soigneusement son amitié, cherchant aussi à regagner la bienveillance de la France, qu'on avait traitée jusqu'alors avec un froid repoussant. Si Struensée mérite des éloges pour les mesures qu'il fit adopter, afin d'assurer l'indépendance nationale, il n'en mérite pas moins pour les réformes qu'il introduisit dans l'administration intérieure; toutes avaient un but d'utilité publique : elles tendaient à prévenir les disettes, à diminuer les impôts, à briser les entraves qui arrêtaient l'industrie nationale, à adoucir les lois pénales, à abréger les formalités de l'ancienne jurisprudence, enfin à établir l'ordre dans toutes les branches de l'administration. Plusieurs de ces mesures, bonnes en elles-mêmes, excitèrent des mécontentements profonds, parce qu'elles blessaient des intérêts privés et qu'elles furent peut-être adoptées avec trop de précipitation. Mais il eut la fâcheuse idée d'irriter le clergé et d'inquiéter le sentiment religieux : par exemple, il avait cru devoir abolir les défenses qui empêchaient le mariage entre cousins et entre beaux-frères et belles-sœurs; il y joignit la liberté pour l'adultère d'épouser sa complice après la mort de l'époux. Une autre ordonnance défendit les enterrements dans l'intérieur des villes, innovation sage et adoptée aujourd'hui par l'opinion; mais, dans sa qualité de matérialiste et d'épicurien, le ministre y ajouta l'ordre tyrannique de n'enterrer les morts qu'au milieu de la nuit, ce qui, dans un climat froid et humide, équivalait à l'abolition de ces pieux devoirs. Ajoutons à ces traits l'introduction de mœurs trop libres à la cour, des fêtes trop galantes; ajoutons ces distributions de vin et de viandes à la populace par lesquelles le médecin ministre acquérait moins de popularité que de mépris. L'ordonnance que Struensée fit rendre pour modérer le nombre des corvées (mars 1771) et celle par laquelle il établit la liberté de la presse lui ont surtout attiré les éloges des étrangers. Ses ennemis abusèrent cruellement de cette dernière con-

cession et la tournèrent contre lui en répandant, dans d'affreux libelles, les insinuations les plus atroces sur ses liaisons avec la reine. Cette licence fut poussée à tel point qu'il se vit obligé d'en faire restreindre les excès par une ordonnance qui rappelait simplement que la liberté de tout imprimer n'excluait pas la responsabilité devant les tribunaux. Mais, en accordant la liberté de la presse, le ministre favori n'avait cru donner des armes qu'à l'opinion ennemie des aristocrates. La presse continua, quoique avec plus de circonspection, à l'accabler de ridicules et de reproches. Bientôt le mécontentement éclata sous un aspect plus sérieux. Au mois de septembre 1771, des mouvements, excités par des matelots norvégiens qui avaient été réformés et auxquels on refusait leur paye, prouvèrent que Struensée manquait de cette fermeté de caractère et de cette prévoyance si nécessaires à un ministre. Quoiqu'il eût à sa disposition plusieurs régiments, il ne prit aucune précaution et céda sans résistance à toutes les demandes des révoltés. Il montra la même faiblesse lors du licenciement des gardes à pied, qui eut lieu à la fin de cette année. Les gardes, aussi remarquables par leur dévouement fidèle que par leur stature colossale, écoutaient sans murmurer leur licenciement; mais quand on voulut enlever leur drapeau et les incorporer à d'autres régiments, ils saisissent leur drapeau, et aux cris : *La mort ou un congé honorable!* ils s'emparent du château, et, soutenus par la bourgeoisie, ils n'en sortent qu'au bout de vingt-quatre heures, ayant obtenu individuellement un congé honorable signé de la main du roi. Les adieux du peuple à la garde furent touchants; ils annonçaient la chute du ministre. L'ambassadeur anglais, Keith, en était si persuadé que, par ordre de sa cour, il proposa à Struensée une somme d'argent et une retraite en Angleterre, afin de sauver la reine de la catastrophe que les diplomates prévoyaient. La reine douairière Julie, qui abhorrait Caroline-Mathilde et Struensée, se mit à la tête de leurs ennemis, et le prince Frédéric, qui partageait les ressentiments de sa mère, entra dans le complot, où l'on vit figurer en première ligne le comte de Rantzau, mécontent de Struensée, et Koller, colonel d'un régiment en garnison à Copenhague. Mais c'était Guldberg, précepteur du prince Frédéric, qui avait tracé le plan du complot et rédigé d'avance les proclamations et les ordonnances nécessaires. Après avoir longtemps mûri leur projet, les conjurés résolurent de profiter de l'occasion que leur offrait un bal qui devait avoir lieu à la cour, le jour où le régiment de Koller montait la garde au château. A la suite de ce bal, lorsque Mathilde et Struensée étaient ensevelis dans un profond sommeil, les conjurés pénètrent dans les appartements du roi, l'intimident et le forcent de signer l'ordre d'arrêter la reine et ceux qu'ils appelaient ses complices, et cet ordre est mis immédiatement à exécution. Ainsi s'opéra, sans éprouver de résistance et sans qu'il y eût une goutte de sang répandue, l'une des révolutions les plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. Ce fut le colonel Koller qui se rendit chez Struensée pour l'arrêter, sans attendre l'ordre du roi. Réveillé en sursaut, le ministre ne fit aucune résistance et fut emmené à la citadelle, dont on avait préparé la prison pour le recevoir avec ses amis. Bientôt il fut chargé de chaînes, ainsi que son frère, le comte de Brandt et le colonel Falkenskiœld. Neuf commissaires furent nommés pour les entendre. Tout fut employé pour accumuler contre Struensée les accusations les plus ridicules et les moins fondées. On avait réduit à six les principaux chefs d'accusation : 1° dessein abominable contre la personne du roi; 2° projet de forcer le roi à renoncer au gouvernement; 3° commerce avec la reine; 4° la manière dont il avait élevé le prince royal; 5° le pouvoir et l'autorité sans bornes qu'il avait acquis dans les affaires de l'Etat; 6° l'administration de ces mêmes affaires. Les deux premiers chefs étaient absurdes; aussi n'osa-t-on pas même les insérer dans le résumé général que le fiscal dressa. On appuyait le troisième sur les aveux qu'on prétendait avoir obtenus de Struensée lui-même et de la reine Mathilde (*voy.* ce nom), et que l'avocat du roi, Wivet, n'osa citer textuellement dans son plaidoyer contre Struensée. Le défenseur de l'ex-ministre, Uldahl, avoua la culpabilité de son client et invoqua, *sur ce seul point*, la clémence royale. Il faut remarquer toutefois que les historiens les plus récents signalent l'aveu de Struensée comme un subterfuge adopté dans le but de sauver sa tête, en compromettant celle de la reine. Ils prétendent aussi que l'aveu de la reine n'est pas librement signé de la main de cette princesse. Quant à l'éducation du prince royal, Struensée ne méritait que des éloges : on lui reprochait de ne pas avoir suivi les méthodes ordinaires sous les rapports physiques et moraux et d'avoir par là exposé la vie du prince royal; mais on ne disait pas que c'était au mode adopté par Struensée que cet enfant, né avec un tempérament faible et délicat, devait une santé robuste, qui se fortifiait chaque jour, et le développement rapide de son esprit. Les deux derniers chefs d'accusation pouvaient facilement être combattus; car Struensée devait sa grandeur à la volonté du roi, et tous les changements considérables qu'il avait faits, et qu'on donnait pour des crimes d'Etat, étaient tous revêtus de la signature du souverain. Le point le plus difficile était de justifier Struensée d'avoir accepté la délégation du pouvoir absolu, dont le roi de Danemarck, d'après la *loi royale*, ne pouvait se dessaisir, et dont, par conséquent, un sujet ne pouvait, sans crime, accepter la responsabilité. A ce grand principe, le fiscal général rattachait les destitutions arbi-

traires, les attaques sur la religion et les mœurs et tout le système d'innovations de l'ex-ministre. Il y avait là de quoi le faire condamner légalement; mais on n'en avait pas besoin : sa condamnation était résolue d'avance, et les juges n'eurent aucun égard aux justifications; ils déclarèrent Struensée coupable de tous les crimes qu'on lui imputait. L'horrible peine de la loi pour le crime de lèse-majesté au premier chef, par adultère avec la reine, et pour haute trahison envers la souveraineté royale, fut prononcée avec tous ses détails dégoûtants. Struensée, après avoir abjuré les doctrines du matérialisme et fait une déclaration raisonnée et même très-bien raisonnée de son retour au christianisme, parut résigné et écrivit des lettres de pardon à ses ennemis personnels, entre autres au comte de Rantzau. Quant à Brandt, il croyait toujours échapper avec une disgrâce de la cour; mais la haine du prince Frédéric envers Falkenskiœld, qui l'avait insulté, les ordres secrets de la Russie à Osten, enfin l'exaspération du peuple de Copenhague excluaient toute idée de grâce. Le roi était un être sans volonté entre les mains du parti vainqueur. Le 27 avril 1772, ce prince confirma la sentence, et le lendemain, Struensée et Brandt furent tirés d'un cachot infect où ils avaient passé plusieurs mois, et décapités. Leurs corps écartelés furent placés sur la roue et les deux têtes fixées sur des pieux sous la potence ordinaire. Ces horribles opérations firent fuir la plupart des spectateurs et produisirent un changement dans les sentiments publics, changement qui depuis est allé en augmentant. « Nous ne craignons pas « d'être démenti par un public juste et éclairé, « dit J.-L. Höst (1), quand nous assurons que « Struensée avait bien mérité de la patrie. Nous « ne prétendons point qu'il ait été exempt de « quelques faiblesses morales, telles que l'ambi- « tion, l'amour du pouvoir, l'arrogance et même « un peu d'intérêt personnel; mais ces faiblesses « ne détruisent pas son grand mérite comme « administrateur de l'Etat; et lors même que sa « manière de voir l'aurait induit en erreur, il « est hors de doute qu'il eut constamment pour « but le bien général, et que, par l'établisse- « ment de la liberté de la presse, il réveilla une « foule d'idées saines et lumineuses, que depuis « il a été impossible d'effacer. Aussi un grand « nombre de ses institutions, anéanties d'abord « par le pouvoir qui succéda au sien, ont-elles « été rétablies plus tard. Plusieurs même n'ont « pas été un instant abolies. » Mais cet historien n'absout point Struensée d'une grande dose d'imprudence et de légèreté; il convient aussi que, sur plusieurs points, ce favori avait blessé les lois du pays. La tête de Struensée resta exposée jusqu'en 1775, où ses amis parvinrent à la faire enlever; elle a été remise, soit à sa famille, soit à un de ses amis en Allemagne. Quoique l'ouvrage de Höst laisse peu à désirer quant aux renseignements, on peut consulter encore sur Struensée les *Mémoires* de Falkenskiœld, Paris, 1826, et le *Recit de la conversion et de la mort de Struensée,* par Munster, Londres, 1826 (en anglais). D—z—s.

(1) *Histoire du comte de Struensée et de son ministère* (en danois), Copenhague, 1824, 2 vol. in-8°, avec un 3e volume de pièces justificatives.

STRUTHERS (John), poëte écossais, naquit le 18 juillet 1776. Fils d'un honnête cordonnier, il exerça pendant quelques années la profession paternelle. Vint cependant le jour où il abandonna St-Crépin pour Apollon. Son coup d'essai, le *Sabbat du pauvre,* poëme, paru en 1804, fut aussi son coup de maître. L'œuvre atteignit de nombreuses éditions et devint classique. Elle respire cette mélancolie qui plaît aux compatriotes de l'auteur d'*Ivanhoé,* lequel en effet s'intéressa au poëte cordonnier, car il l'était encore quelque peu lorsque son *Sabbat du pauvre* fut publié. Après quoi, il donna au public une suite à ce premier ouvrage, sous le titre de : *la Mort du paysan,* 1806. Quelques années plus tard (1811), il publia *Un jour d'hiver* et, en 1816, la *Charrue.* Vinrent ensuite : *Dychmont,* 1836; la *Harpe de Calédonie,* 1817-1818, en 3 volumes, ouvrage considérable, en ce qu'il donne le recueil des chants écossais. On doit aussi à Struthers une *Histoire d'Ecosse depuis sa réunion à l'Angleterre* (1707-1827), et l'on trouve dans les *Vies* de Chambers de nombreuses et remarquables notices dues à la plume de cet écrivain. Struthers a publié lui-même ses *Œuvres complètes,* précédées de son autobiographie, en 2 volumes in-12, Londres, 1850. Struthers mourut le 7 août 1853. R-ld.

STRUTT (Joseph), antiquaire anglais, dessinateur et graveur au pointillé et au lavis, né le 27 octobre 1749, entra, à l'âge de quatorze ans, en apprentissage chez le peintre William-Wynne Ryland et se fit recevoir, en 1770, élève à l'académie royale, où il obtint les médailles d'or et d'argent : la première pour un tableau à l'huile, et la dernière, pour la meilleure figure académique. Le sujet de son tableau était tiré de l'*Enéide,* et son triomphe fut d'autant plus éclatant que le célèbre Hamilton avait été son compétiteur. En 1770, le directoire du muséum britannique le chargea de quelques dessins. Les richesses réunies dans cette collection d'objets d'art et de science tournèrent son attention vers l'archéologie, et deux ans plus tard (1773), il publia : *Des antiquités royales et ecclésiastiques de l'Angleterre,* in-4°; et, en 1774, le premier tome des *Essais sur les mœurs, les usages, les armes, les vêtements, etc., des habitants de l'Angleterre, depuis l'invasion des Saxons jusqu'au règne de Henri VIII.* Le second tome parut en 1775, et l'ouvrage entier fut réimprimé en 1797. Il est très-recommandable par les recherches et par les gravures qui l'accompagnent. En

1777 et 1778, Strutt publia une *Chronique de l'Angleterre,* 2 vol. in-4°, qu'il voulut et ne put étendre, comme il le voulait, jusqu'à six, faute d'encouragement. En 1785 et 1786, il fit paraître les deux tomes de son *Dictionnaire des graveurs.* Comme le premier ouvrage de ce genre publié en Angleterre, il mérite beaucoup d'éloges. L'histoire de la gravure, qu'il fait remonter jusqu'à Tubal-Caïn, lui sert d'introduction et se fait remarquer par de bons jugements et des connaissances étendues. L'ouvrage est orné de plusieurs planches gravées avec soin, d'après quelques estampes rares des anciens maîtres. L'auteur se vante dans sa préface d'avoir porté le nombre des artistes à plus de trois mille, tandis que Basan n'en mentionne que le tiers; mais il a inséré dans son livre un trop grand nombre de noms obscurs ou insignifiants. On aurait désiré qu'il eût donné de bonnes notices et la liste exacte des ouvrages des graveurs vivants de son pays. Mais il a caractérisé avec talent la manière de chaque graveur. En 1790, Strutt fut obligé, par une affection asthmatique, de se retirer à la campagne. Il demeura cinq ans à Bacon's-Farm, dans le Hertfordshire, et ce fut là qu'il grava une série de planches estimées pour l'ouvrage *the Pilgrim's Progress.* Son vif intérêt pour la jeunesse lui fit établir à Tewin une école du dimanche, qu'il surveilla lui-même. En 1795, il revint à Londres et se mit à réunir des matériaux pour son *Tableau complet des habillements du peuple anglais depuis l'établissement des Saxons jusqu'à nos temps.* Le premier volume parut en 1796 et le second en 1799, in-4°. Ils contiennent 143 planches. Une traduction française du premier volume a été publiée par Boulard (*voy.* ce nom), sous le titre d'*Angleterre ancienne,* avec 67 planches, 2 vol. in-4°. Les planches qui devaient servir à la traduction de la deuxième partie ont été gravées, mais n'ont pas été publiées, cette version n'ayant pas été imprimée. En 1801, Strutt publia les *Jeux et amusements du peuple anglais,* in-4°, avec 40 gravures, production qui, par la nouveauté du sujet et par la manière dont il fut traité, eut un grand succès. L'auteur mourut le 15 octobre 1802. La bonté de Strutt le fit chérir de tout le monde; ses connaissances dans l'histoire de son pays et ses talents comme artiste lui assignent une place honorable dans la biographie. Il a gravé en outre en points rouges : 1° *Vénus naissante portée dans l'île de Chypre par l'Amour et le Désir ;* 2° *Pandore remettant la boîte fatale à Epiméthée ;* 3° le *Roi Candaule et Gygès,* d'après Lesueur; 4° *America,* sujet allégorique sur la guerre de l'Angleterre contre les Etats-Unis, d'après Robert-Edge Pène ; 5° cinq sujets allégoriques peints par Stothart et tirés du roman mystique anglais intitulé *Bunyan's Pilgrim.* Il a laissé quelques manuscrits, que son fils a publiés : 1. la *Reine Hoo-Hall, roman du vieux temps;* et le *Vieux temps,* drame, 4 vol. in-12 ; 2. l'*Epreuve du crime, ou Traits d'ancienne superstition,* conte dramatique, etc., en vers. P—s.

STRUVE (George-Adam), jurisconsulte allemand, surnommé l'*Ulpien* et le *Papinien* de l'Allemagne, naquit en 1619, à Magdebourg, d'une famille honorable. Il étudia d'abord à l'académie d'Iéna, et se rendit, en 1640, à Helmstadt, pour perfectionner ses connaissances, sous la conduite de Conring (*voy.* ce nom). Ayant été pourvu d'une charge d'assesseur à Halle, en 1645, il prit ses degrés, l'année suivante, avec une telle distinction qu'on lui offrit une chaire vacante à l'académie d'Iéna. Les *Eléments* de droit civil et de droit féodal qu'il publia quelque temps après, furent adoptés par la plupart des universités d'Allemagne ; au succès croissant de ces deux ouvrages se joignirent les succès qu'il obtenait dans sa chaire et au barreau. Il quitta la carrière de l'enseignement, en 1660, pour la place de premier conseiller de la ville de Brunswick, qu'il remplit pendant quatre ans, et il fut ensuite employé dans des affaires importantes par l'électeur et les princes de Saxe, ainsi que par le prince de Hesse-Darmstadt. Il revint, en 1673, à Iéna, occuper la chaire de droit canonique, la première de l'académie, fut élu président du sénat et du consistoire, et mourut, le 15 décembre 1692, à l'âge de 73 ans. Struve, marié deux fois, fut père de vingt-quatre enfants, huit filles et seize garçons qui remplirent tous des emplois honorables, et dont plusieurs se sont distingués dans l'enseignement. Outre une foule de dissertations et de thèses, dont on trouvera les titres à la suite d'une notice sur ce savant professeur, dans Zeumer, *Vitæ professor. academ. Ienensis,* 2e partie, p. 139-154, on a de lui plusieurs ouvrages de droit, accueillis lors de leur publication, mais oubliés maintenant. On se contentera de citer : 1° *Juris feudalis syntagma,* 2° *Jurisprudentiæ civilis syntagma,* souvent réimprimés l'un et l'autre dans le 17e siècle; 3° *Centuria decisionum : quænam res feudales, quænam allodiales?* Francfort, 1693, in-4°; 4° *Conciliatio legum pugnantium quas Gothofredus verbo* IMMO *arguit,* ibid., 1695, in-4°. Il cherche à donner, dans cet ouvrage, la solution des antinomies, ou contradictions, que Godefroy avait signalées dans les lois romaines (*voy.* Giffen et Godefroy, note); 5° *Decisionum juris opificiarii centum et aliquot,* Iéna, 1708, in-4°, ouvrage posthume, publié par un des fils de l'auteur. Burck. Gotthelf, un autre de ses fils, a publié : *Manes Struviani sive de vita et scriptis Georg. Adami Struvii,* Iéna, 1705, in-8°. On en trouve un extrait dans les *Acta eruditor. Lipsiens.,* même année, p. 127. W—s.

STRUVE (Burkhard-Gotthelf), l'un des plus savants et des plus laborieux bibliographes de l'Allemagne, était fils du précédent et naquit à Weimar en 1671. Dirigé d'abord par son père, il étudia, dans son enfance, les éléments des langues anciennes, des mathématiques, de l'his-

toire et de la géographie, et fut ensuite mis, avec son frère aîné, sous la direction du célèbre Cellarius (*voy.* ce nom), alors recteur du gymnase de Zeitz. Ce maître le chargeait de faire des extraits et de recueillir des notes pour l'édition qu'il préparait du *Thesaurus eruditionis* de Basile Faber. Ce travail, qui n'était pour lui qu'une espèce de délassement, eut l'avantage de le familiariser de bonne heure avec les écrivains de l'antiquité. Il quitta Zeitz à seize ans pour passer à l'académie d'Iéna, où il fit ses cours de philosophie, d'histoire et de jurisprudence, avec une incontestable supériorité sur tous ses condisciples. Comme la plupart des élèves de l'université, Burkhard fréquenta quelque temps les salles de danse et d'escrime; mais il s'en lassa bientôt et depuis employa ses loisirs à l'étude de la langue française, dans laquelle il fit de rapides progrès. En 1689, il soutint une thèse : *De ludis equestribus,* sous la présidence de Schubart, nommé, l'année suivante, professeur à l'Académie de Heidelberg, où il le suivit pour continuer de profiter de ses leçons. Après avoir terminé ses cours, il fréquenta les académies de Francfort et de Halle, dans le dessein de s'essayer dans la carrière du barreau. Son frère aîné, conseiller du prince de Hesse, le chargea de terminer une affaire qu'il avait entamée en Hollande. Il profita de cette occasion pour visiter les savants les plus illustres de ce pays, et fit un second voyage à la Haye, dans lequel il recueillit un grand nombre de livres rares, de médailles et d'antiquités. Rétabli d'une maladie grave, Burkhard rejoignit son frère, qui l'employa dans différentes affaires pour les cours de Darmstadt, Stuttgard et Cassel. L'amitié que lui témoignait le comte d'Hurtfer avait décidé Struve à suivre ce seigneur en Suède, d'où il aurait parcouru tout le nord de l'Europe pour en étudier les antiquités; mais fatigué d'attendre le départ de son Mécène, il se rendit à Wetzlar pour y faire un cours de droit public d'Allemagne. Il y tomba malade une seconde fois. A peine convalescent, il apprit la mort de son père et apprit presque en même temps que son frère s'était ruiné totalement en poursuivant la recherche de la pierre philosophale. La part qui lui revenait dans la succession paternelle et la vente de son cabinet ainsi que de sa garde-robe servirent à payer les dettes de ce frère, dont il avait partagé la folie. Sa conduite dans cette circonstance fut admirable; mais il se trouvait sans ressource. Cependant il finit par triompher de la mélancolie qui le minait depuis deux ans, et qui l'avait jeté dans les illusions du piétisme : il reprit ses études avec une nouvelle ardeur. Nommé bibliothécaire de l'académie d'Iéna, en 1697, il ouvrit aussitôt des cours particuliers de physique, de littérature grecque et d'antiquités. Il se fit recevoir, en 1702, docteur en droit et en philosophie à Halle, et agréger à l'académie d'Iéna, où, deux ans après, il remplaça Schubart, son ancien maître, dans la chaire d'histoire. Les talents de Struve attirèrent à cette école un grand concours d'auditeurs; et les ouvrages qu'il publiait ajoutaient chaque année à sa réputation. Pour le fixer à Iéna, les curateurs de l'académie joignirent à son double emploi le titre de professeur en droit, et sollicitèrent pour lui celui de conseiller de l'électeur de Saxe, que ce prince s'empressa de lui accorder avec un traitement considérable. Partageant son temps entre l'enseignement et l'étude, Struve mena dès lors une vie paisible, et mourut le 28 mai 1738, à l'âge de 67 ans. Il avait été marié trois fois, et il laissa trois filles, une de sa première, et deux de sa troisième femme. On a de ce savant un très-grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera les titres à la suite de son éloge dans les *Acta eruditor. Lipsiens.*, 1740, p. 517-528. Outre une foule de thèses et de dissertations, parmi lesquelles on se contentera de citer celle *De doctis impostoribus,* Iéna, 1703, 1706, in-8° (1), et de nouvelles éditions augmentées des *Rerum germanicar. scriptores* de Freher et de Pistorius (*voy.* ces noms), on doit faire mention ici des deux journaux littéraires auxquels Struve a eu la plus grande part : *Acta litteraria ex manuscriptis eruta,* Iéna, 1703 et années suivantes, in-8°, dix parties (2); il les recueillit, en 1713, et les publia sous ce titre : *Collectaneorum Mss. ex codicibus, fragmentis antiquitatis, atque epistolis anecdotis eruditorum, exceptorum; tom. primus.* Ce volume fut suivi, en 1717, d'un second qui contient huit parties. — *Bibliotheca antiqua,* 1705, in-4°. Dans ce journal, entrepris sur le plan des *Acta eruditorum,* il se proposait de rendre compte des ouvrages devenus rares et oubliés dans les autres feuilles périodiques. La mort de l'imprimeur, arrivée en mars 1707, arrêta la publication de ce journal, dont il n'a paru que vingt-sept numéros; un libraire d'Iéna les a reproduits, en 1710, sous ce titre : *Thesaurus variæ eruditionis ex scriptoribus potissimum sæculi* XVI *et* XVII *collectus.* Les autres ouvrages les plus importants de Struve sont : 1° *Ad Christophor. Cellarium epistola de Bibliothecis harumque præfectis,* Iéna, 1696, in-12; 2° *Bibliotheca juris selecta,* ibid., 1703, in-8°; souvent réimprimé avec des additions et des corrections. La meilleure édition est celle de 1756, 2 tom. in-8°, avec les augmenta-

(1) Dans cette dissertation, Struve, après avoir douté très-judicieusement de l'existence du fameux traité : *De tribus impostoribus,* finit, d'après une mauvaise interprétation d'un passage de la préface de l'*Atheismus triumphatus* de Campanella, par conclure qu'il n'est pas permis d'ignorer le temps de l'édition de cet ouvrage, qu'il attribue à Boccace. *Voy.* la *Dissertation* de la Monnoye, sur le prétendu livre des *Trois imposteurs,* à la suite du *Menagiana*, t. 4, p. 309. L'opuscule *De doctis impostoribus* est réimprimé à la suite de la 4e édition de l'*Introductio in notitiam rei litterariæ,* Iéna, 1715, petit in-8°.

(2) Le *Journal des Savants*, de 1707, donne la notice des pièces contenues dans le premier volume : on y distingue le manuscrit de Nicolas Schmidt, contenant plus de cent trente alphabets de différents caractères et de toutes sortes de langues, avec la *Vie* de cet auteur paysan (*voy.* SCHMID).

tions de J.-Goth. Buder (*voy.* ce nom); 3° *Introductio in notitiam rei litterariæ et usum Bibliothecarum, cum supplementis Lilienthalii, Coleri, Koehleri*, etc., ibid., 1704, in-8°, souvent réimprimé. On estime l'édition de Francfort, 1754, 2 vol. in-8° que l'on doit à J.-Chr. Fischer (*voy.* ce nom); mais cet ouvrage a été tellement amélioré par Jugler, qu'il en a fait un livre tout nouveau et indispensable à quiconque veut étudier l'histoire littéraire (*voy.* JUGLER); 4° *Bibliotheca philosophica in suas classes distributa*, ibid., 1704, in-8°. Elle a été perfectionnée par Kahle, à la prière de Struve; et l'édition qu'il en a donnée, Gœttingue, 1740, 2 vol. in-8°, est la plus estimée (*voy.* KAHLE); 5° *Selecta Bibliotheca historica*, ibid., 1705, in-8°; Leipsick, 1740, 2 vol. in-8° avec des additions de J.-Goth. Buder. L'édition commencée par J.-George Meusel est bien supérieure à toutes les précédentes; mais malheureusement elle n'est pas terminée (*voy.* MEUSEL); 6° *Historia et memorabilia Bibliothecæ Ienensis*, Helmstadt, 1705, in-4°, inséré par Schmidt dans le second supplément à l'ouvrage de Mader : *De Bibliothecis et archivis* (*voy.* MADER); 7° *Syntagma historiæ germanicæ, a prima gentis origine*, 1716, in-4°; réimprimé sous ce titre : *Corpus historiæ gentis germanicæ*, 1730, in-fol., 2 vol., précédés de la Bibliothèque des écrivains de l'histoire d'Allemagne, par J.-Chr. Buder; 8° *Historia juris Romano-Justinianæi, græci, germanici*, etc., *Accesserunt prolegomena de scriptoribus historiæ juris*, ibid., 1718; in-4°; 9° *Bibliotheca librorum rariorum*, ibid., 1719, in-4°; 10° *Antiquitatum Romanarum syntagma sive de sacrorum cærimoniis systema*, ibid., 1728, in-4°; 11° *Bibliotheca saxonica*, Halle, 1736, in-8°. *Voy.* l'*Eloge* de Struve dans la *Bibl. germanique*, t. 43. W-s.

STRUVE (HENRI), célèbre chimiste et minéralogiste, naquit en Suisse vers 1740, fit de très-bonnes études à Lausanne, puis à Tubingen, et se lia dès sa jeunesse avec le docteur Tissot et le grand Haller, qui l'encouragèrent dans ses études sur l'histoire naturelle. Toute sa carrière fut consacrée à cette science. L'histoire de sa vie est tout entière dans celle des fonctions qu'il remplit et des livres qu'il publia dès l'âge de vingt-cinq ans. Il mourut à Lausanne, en 1826. Ses ouvrages publiés sont : 1° *Nomenclator ex historia plantarum indigenarum Helvetiæ excerptus, auctore Alberto V. Haller, Clavim methodi hallerianæ*, etc., 1769, in-8°; 2° *Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse*, Paris, 1788, in-8°; 3° *Nouvelle théorie des sources salées appliquée aux salines du canton de Berne, et suivie d'une excursion aux salines de l'Aigle*, Lausanne, 1788, in-8°; 4° *Supplément au dictionnaire de chimie de Macquer, contenant la théorie et la pratique de cette science*, Neuchâtel, 1789, in-8°. Ce supplément forme le cinquième volume d'une édition du *Dictionnaire de chimie* de Macquer, imprimée à Lausanne dans la même année. 5° *Détails minéralogiques sur le département du Mont-Blanc*, Paris, 1794, in-8°; 6° *Itinéraire du pays de Vaud, du gouvernement d'Aigle, du comté de Neuchâtel et Valengin*, Berne, 1794, in-8°; 7° *Mémoire sur la théorie des fouilles dans les mines de houille*, Paris, 1795, in-8°; 8° *Méthode analytique des fossiles, fondée sur leurs caractères extérieurs*, Lausanne, 1797; et Paris, 1798, in-8°; 9° *Principes de minéralogie, ou Exposition succincte des caractères extérieurs des fossiles, d'après les leçons du professeur Werner*, Paris, 1799, in-8°; 10° *Recueil de mémoires sur les salines et leur exploitation*, Genève et Paris, 1803, in-12; 11° *Description abrégée du ci-devant gouvernement d'Aigle*, Lausanne, 1804, in-12; 12° *Fragments sur la théorie des sources et sur son application à l'exploitation des sources salées*, Lausanne, 1804, in-12; 13° *Itinéraire des salines pour servir de suite à la description des salines du ci-devant gouvernement d'Aigle*, Lausanne, 1805, in-12; 14° *Mémoires sur différents objets relatifs à la géologie, aux mines et aux salines*, Lausanne, 1805, in-12; 15° *Rapport sur les travaux à entreprendre dans les salines du canton de Vaud*, 1807, in-12; 16° *Rapport sur les mines du canton de Panex et des Vauds et du district d'Aigle, dans les années* 1810-1814; 17° *Mémoire sur l'état des travaux entrepris sur les sources salées du district d'Aigle*, etc., 1810, in-8°; 18° *Mémoire sur les avantages que l'on peut espérer de la continuation de la galerie de Bouillet*, Lausanne, 1810, in-8°; 19° *Mémoire sur les travaux à suivre et à entreprendre dans les mines du district d'Aigle*; 20° *Abrégé de géologie, d'après la leçon donnée sur cette science dans l'académie de Lausanne*, Paris, 1819, in-8°; 21° *Coup d'œil sur l'hypothèse de M. de Carpentier, directeur des mines de Baz, relativement au gisement du gypse salifère du district d'Aigle*, Lausanne, 1820, in-12; 22° *Observations sur le gisement du gypse salifère du district d'Aigle*, Lausanne, 1820, in-12; 23° *Description topographique, physique et politique du pays de Vaud, avec la description des salines d'Aigle, de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, et des notices générales pour les voyageurs aux glaciers*, Lausanne, in-8°; 24° *Phthisis pulmonialis casu notabiliore, nuper illustrata*, Tubingue (thèse). Henri Struve a encore publié beaucoup de dissertations et mémoires dans les *Mémoires de la société des sciences physiques de Lausanne*, dans la *Bibliothèque médico-physique du nord de Vicat*, dans la nouvelle édition des *Arts et métiers* imprimée à Neuchâtel, où il a fourni, entre autres, l'article sur l'art du vinaigrier. — STRUVE (Guillaume-Otton), médecin à Lausanne, de la même famille que le précédent, a donné : *Essai ou réflexions intéressantes relatives à la chimie, l'économie et le commerce, avec une dissertation sur la question : Si les causes des maladies de l'âme et des nerfs ont toujours leur siége dans le cerveau*, Lausanne, 1772, in-8°; — une traduction de la *Description des Alpes* de Haller, jointe à la traduction du

poëme des *Alpes* par le même, et quelques autres ouvrages en allemand. Z.

STRUVE (Henri-Cristophe-Godefroy de), diplomate russe, naquit, le 10 janvier 1772, à Ratisbonne où son père se trouvait en qualité de chargé d'affaires de la Russie, auprès de la diète germanique; il reçut une éducation fort soignée, étudia le droit à l'université d'Erlangen, et avant d'avoir atteint sa vingtième année, il fut admis dans les bureaux du ministère des affaires étrangères à St-Pétersbourg. En 1796, il fut placé comme secrétaire de légation auprès du représentant de la czarine à Hambourg. En 1798, il passa à Brunswick, en 1800, à Gotha, et en 1801, à Stuttgard où il séjourna quatre ans. Il employa ensuite quelques années à voyager, et en 1809, la Russie ayant reconnu le nouveau royaume de Westphalie, Struve fut nommé conseiller de légation à Cassel. Mais en 1811, il fut rappelé à St-Pétersbourg, et le chancelier Romanzow le chargea d'une mission de confiance. Il fallait aller à Altona, y vivre en simple particulier, fort étranger en apparence aux affaires, mais de ce point central, recueillir des nouvelles sur la situation de l'empire français, sur les mouvements de l'armée, sur les tendances de l'esprit public en Allemagne. Struve s'acquitta avec sagacité et avec zèle de ce rôle délicat d'observateur; et lorsqu'en 1813, les nations de la Germanie s'armèrent afin de reconquérir leur indépendance, il prit une part active pour favoriser ce mouvement si favorable aux intérêts de la Russie. La bataille de Leipsick ayant tranché la question, Struve fut placé auprès du prince Repnin, gouverneur de la Saxe; en 1821, il fut nommé chargé d'affaires et consul général à Hambourg; en 1820, ministre résident près des villes anséatiques; en 1821 il reçut le titre de conseiller d'Etat, en 1841 de conseiller intime. Le 10 juillet 1843, en récompense de ses longs services, il fut élevé au rang de ministre plénipotentiaire. Les fatigues de l'âge l'amenèrent en 1850 à prendre sa retraite; mais il resta à Hambourg, où il séjournait depuis bien longtemps, et il y mourut le 9 janvier 1851. Il laissait les souvenirs les plus honorables de sa carrière diplomatique. Il s'était occupé de littérature et des sciences naturelles et il écrivit à cet égard quelques ouvrages parmi lesquels on distingue les *Mémoires minéralogiques* (Gotha, 1807) et les *Mémoires sur la minéralogie et la géologie de l'Amérique du Nord* (Hambourg, 1822). Z.

STRUVE (Frédéric-Adolphe-Auguste), médecin et chimiste allemand, né le 9 mai 1781, à Neustadt, était fils d'un médecin; il entra à dix-huit ans à l'université de Leipsick et passa ensuite à celle de Halle où il prit, en 1802, le titre de docteur. Il commença l'année suivante à exercer dans sa ville natale l'art de guérir, et en 1805, il remplaça son père, mais sa faible santé l'engagea à renoncer à sa profession, et il acheta une importante pharmacie à Dresde. Il eut recours aux eaux minérales de Carlsbad et de Marienbad avec un succès qui l'amena à rechercher les moyens d'arriver à l'imitation de ces eaux. Après dix années de recherches et de travaux, il parvint à des résultats heureux : ses produits se répandirent dans l'Allemagne, obtinrent un grand débit, et la science constata les bons effets qu'on en obtenait. Il fit de longs voyages afin de propager l'usage de ses eaux artificielles, et il se trouvait à Berlin lorsque la mort l'atteignit le 29 septembre 1840. Il a laissé deux mémoires publiés à Dresde en 1824 et en 1826 sur le sujet qui avait été le but spécial de ses efforts. Z.

STRUYS (Jean), voyageur hollandais, dont le vrai nom était *Jans Janszoon Strauss* (1), parcourut un grand nombre de pays, depuis 1647 jusqu'en 1672. Il s'embarqua d'abord, comme aide voilier, sur un navire qui alla désarmer à Gènes; la république l'acheta, l'équipa ainsi qu'un autre, et les envoya dans l'Inde. Il paraît que c'étaient des espèces de corsaires; celui qui portait Struys fut pris par les Hollandais. Struys accepta du service sur un vaisseau de la compagnie des Indes. Il vit le royaume de Siam, le Japon, Formose, et revint en Hollande, le 1er septembre 1651. Après s'être reposé quatre ans chez son père, il reprit la mer et la quitta de nouveau lorsqu'il fut à Livourne; il visita une partie de l'Italie et s'engagea à Venise, dans l'armée navale qui allait combattre les Turcs. Il fut pris plusieurs fois, s'échappa ou fut délivré, parcourut les îles, les côtes de l'Archipel et revit, en 1657, Amsterdam, où il se maria. Il menait une vie tranquille depuis dix ans, lorsqu'il apprit que l'empereur de Moscovie « faisait équiper « quelques vaisseaux à Amsterdam pour aller en « Perse *par la mer Caspienne*. Il n'y eut, dit-il, « point d'attache qui pût me retenir. » Monté, le 1er septembre 1668, sur un vaisseau qui fit voile pour la Baltique, il débarqua à Riga, gagna Moscou et arriva par la Moskva, l'Oka et le Volga sous les murs d'Astrakhan. Le 12 juin 1670, la flotte sur laquelle il servait fit voile pour la mer Caspienne. Son bâtiment échoua sur la côte du Daghestan, et il fut fait prisonnier avec ses compagnons. On les mena au kan ou tchamkal de Bayance, au sud de Tarkou; il fut vendu à un Persan, changea de maître, et, après diverses courses, fut racheté à Chamakié par un Géorgien, ambassadeur du roi de Pologne. Un an après, il paya sa rançon à ce patron, dont il n'avait eu nullement à se louer, et, le 30 octobre 1671, se joignit à une caravane qui partait pour Ispahan. Il alla ensuite à Chiras, Lar et Gomron, s'embarqua pour Batavia; et, après des aventures sans nombre, il arriva en Hollande, le 7 octobre 1673, et se retira, quelque temps après, dans le Ditmarsch (pays danois au nord de Ham-

(1) *Voy.* Georgi, *Bücher-Lexicon*, 5e partie, p. 106.

bourg), où il mourut en 1694. Struys avait publié en hollandais les mémoires de sa vie (*Voyagien door Moscovien, Tartarien, Oost-Indien*, Amsterdam, 1677, in-4°, fig.). Ils furent traduits en allemand l'année suivante, ibid., in-fol.; ils tombèrent entre les mains de Glanius, qui les publia en français sous ce titre : *les Voyages de Jean Struys en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes et en plusieurs autres pays étrangers, traduits du flamand*, Amsterdam, 1681, in-4°, carte et figures; Lyon, 1682, 3 vol. in-12, fig.; Amsterdam, 1718, 3 vol. in-12, cartes et figures. Cette relation est d'un homme sans éducation; Cependant on y trouve de bonnes observations sur les îles du cap Vert, Madagascar, Siam, le Japon, l'Archipel, la Russie, le Daghestan et la Perse. La révolte de Stenko-Radzin, chef des cosaques, contre l'empereur de Russie, y est racontée en détail. Struys se montre parfois crédule, et paraît même vouloir tromper ses lecteurs; par exemple, lorsqu'il raconte son ascension sur le mont Ararat, où il guérit un vieil ermite qui lui fit don d'un morceau des débris de l'arche (1). La carte de la mer Caspienne est inexacte à un point inconcevable; les figures ne valent pas mieux. On trouve, à la fin du troisième volume, la relation du naufrage du *Ter-Schelling*, vaisseau hollandais. E—s.

STRY (Abraham Van), peintre hollandais, était né à Dordrecht, le 31 décembre 1753. Il s'appliqua à imiter les peintres les plus renommés de la Hollande; il exécuta des scènes familières dans le genre de Metzu et des paysages pour lesquels il se proposait Cuyp comme modèle. Sans arriver à la perfection de ces grands maîtres, il acquit bientôt une réputation qu'il dut surtout à des intérieurs où il tirait habilement parti des effets de lumière. Réuni à quelques artistes et à des amis des arts, il fonda en 1774, à Dordrecht, une société qui prit le nom de *Pictura*, et dont il fut le premier président; elle est devenue l'origine de l'école qui porte le nom de cette ville. Stry mourut le 7 mars 1826. — Son frère *Jacques*, né en 1756, entra dans l'atelier du peintre d'histoire André Lens, s'établit ensuite à Dordrecht, et se consacra au paysage; il se fit bientôt distinguer, et on rendit justice à l'observation profonde de la nature qui distinguait ses productions. Il mourut le 4 février 1825. Z.

STRYK (Samuel de), jurisconsulte allemand, naquit le 22 novembre 1640. Son père avait un petit emploi à Leuzen, dans la Marche de Priegnitz. Ce fut dans cette ville que Stryk reçut l'instruction élémentaire. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au gymnase de Seehausen, où il resta trois ans. Il en passa trois autres au gymnase de Cologne-sur-la-Sprée (Berlin). En 1658, il se rendit à l'université de Wittemberg, où il étudia la théologie et soutint une thèse, *De aquis supracœlestibus*. Il se consacra ensuite à la jurisprudence; et, après avoir fréquenté les cours des professeurs de droit de Wittemberg, il alla, en 1661, achever ses études à Francfort-sur-l'Oder, sous le célèbre jurisconsulte Brunnemann. Il y soutint deux thèses, qui firent sensation : l'une, *De ordinariis regnum consequendi modis;* l'autre, *De dardanariis*. Il fit ensuite un voyage en Hollande et en Angleterre, où il suivit les cours des plus célèbres jurisconsultes. Revenu à Francfort, il obtint le droit d'y enseigner. Dix dissertations qu'il publia successivement, *De jure sensuum*, où il établit les droits qui ont leurs principes dans les sens dont la nature a doué l'homme, ainsi que les droits des malheureux qui sont privés de l'un ou de l'autre sens, lui firent une si grande réputation qu'à l'âge de vingt-six ans, et à la suite de cette publication, il fut nommé professeur extraordinaire de Novelles; après quoi il prit le grade de docteur en droit. En 1668, il fut nommé professeur des *Institutes;* et, à la mort de Brunnemann, en 1672, il obtint la chaire des Pandectes. Sa célébrité était déjà si grande que l'empereur Léopold lui adressa des lettres de noblesse. En 1680, il obtint la chaire du Code; et, deux ans après, il fut nommé chef de la faculté de droit. En 1690, l'électeur de Saxe pria l'électeur de Brandebourg de consentir au déplacement de ce professeur pour son université de Wittemberg. Frédéric III y consentit, à condition que Stryk reviendrait dans sa patrie dès qu'elle réclamerait ses services, ce qui arriva bientôt. Lorsque l'électeur de Saxe fonda l'université de Halle, en 1692, il y appela Stryk comme son conseiller intime, directeur de l'université et premier professeur de jurisprudence. Celui-ci se rendit d'autant plus volontairement à cet appel qu'il avait éprouvé beaucoup de désagréments, tant de la part de ses collègues au tribunal d'appel à Wittemberg, dont il était membre, que de la part des ministres de l'électeur, qu'on accusa d'avoir été jaloux de l'accueil que leur prince lui avait fait. Peu de temps après, l'Empereur lui offrit la charge éminente de conseiller aulique de l'Empire, avec celle de directeur de l'université qu'il allait établir à Breslau; mais il refusa, parce qu'il était décidé de terminer sa vie à Halle. Il mourut dans cette ville, le 23 juillet 1710. Il avait épousé, en 1665, une fille de Brunnemann, son ancien maître, de laquelle il eut un fils, Jean-Samuel, qui pendant quinze ans fut son collègue, comme professeur de droit à l'université de Halle. Cette épouse étant morte en 1677, il se remaria avec une fille de Wordenhoffer, jurisconsulte de Hambourg, de laquelle il n'eut point d'enfants. Stryk dut sa célébrité autant à

(1) Peut-être aussi l'ermite lui-même croyait-il avoir des débris de ce monument diluvien. Le *Journal des Savants* du 21 juillet 1681, en rendant compte de ces voyages, cite quelques autres faits mensongers que Struys affirmait cependant avoir vus de ses propres yeux, tels que le Boranez ou *Agnus Scythicus* des bords du Volga; les habitants de la partie méridionale de Formose qui ont tous, derrière le dos, une longue queue semblable à celle d'un bœuf, etc.

ses écrits qu'à son talent remarquable pour l'enseignement. Il forma une foule de jurisconsultes, qui de toutes les parties de l'Allemagne étaient accourus pour l'entendre; et ses leçons étaient tellement recherchées, que lorsqu'il quitta Wittemberg, un grand nombre d'étudiants le suivirent à Halle. L'excellence de ses principes de morale et de religion, sa bonté naturelle et sa bienfaisance le faisaient généralement aimer et respecter. Ses écrits sont regardés comme des oracles et cités comme autorité devant les tribunaux, toutes les fois que pour la décision d'une question il n'est pas nécessaire de consulter l'histoire et les antiquités; car, sous ce rapport, il laissait beaucoup à désirer. Ces écrits consistent en consultations et décisions, en traités sur des matières détachées, qu'il a publiés en forme de dissertations. Les consultations ou décisions, qui s'occupent de questions de droit civil, ont été réunies, au nombre de trois cents, dans les *Consilia Halleusium jureconsultorum,* qui ont paru en 1733, 2 vol. in-fol. Elles forment les deux derniers volumes de l'édition des *OEuvres* de Stryk, dont nous parlerons plus bas. Les dissertations ont également été réimprimées en forme de collection. Ce sont ces recueils que l'on cite ordinairement, et dont il faut par conséquent connaître les titres. Trois cents de ces dissertations se trouvent réunies sous le titre de *Disputationes juridicæ francofurtenses,* Francfort, 1690 à 1705, 6 vol. in-4°, auxquels son fils ajouta les *Dissertationes Halenses,* Leipsick, 1715 à 1720, 2 vol. in-4°. Il faut y joindre les recueils suivants : 1° *Centuria differentiarum juris veteris et novissimi, item* 12 *decades differentiarum juris civilis et canonici,* Francfort, 1697, in-4°; — *De jure sensuum tractatus,* Francfort-sur-l'Oder, 1665, in-4° (dix dissertations); la dernière édition est de 1775; 2° *Tractatus de successione ab intestato,* ibid., ad V., 1667, in-4° (douze dissertations). Ce recueil a été réimprimé en 1759. 3° *Tractatus de actionibus forensibus investigandis et caute eligendis,* ibid., 1688, in-4° (onze dissertations); la dernière réimpression est de 1769; 4° *Tractatus de dissensu sponsalitio, nullitate matrimonii et desertione malitiosa,* Wittemberg, 1699, in-4° (six dissertations); réimprimé en 1733; 5° *Tractatus de cautelis testamentorum,* Halle, 1703, in-4° (quinze dissertations); dernière édition, de 1768; 6° *Tractatus de cautelis juramentorum in foro observandis.* Cette dissertation, qui parut à Francfort, en 1706, in-4°, a été tellement augmentée dans les éditions suivantes, qu'elle forme un volume de plus de 700 pages in-4°; dernière réimpression, de 1758; 7° *Specimen usus moderni Pandectarum ad lib.* 1-5, in-4°. La première édition de ce recueil de vingt et une dissertations parut en 1690; la dernière en 1780. Stryk en donna deux continuations, dont la première, sur les livres 6 à 12, renferme huit dissertations; et la seconde, sur les livres 12 à 22, onze. Après la mort de Stryk, son fils, réuni à J.-H. Bœhmer et à J.-F. Ludovici, acheva cet important ouvrage, en publiant deux continuations. La dernière édition de ces quatre continuations est de 1776. On doit encore à Stryk : *Prælectiones Viadrinæ de cautelis contractuum,* Wittemberg, 1684, in-4°, dont la dernière édition a paru à Berlin, en 1753. Une traduction allemande a été imprimée à Francfort-sur-l'Oder, en 1700 et 1727, in-4°; — *Introductio ad praxin forensem caute instituendam,* ibid., 1691, in-4°; la quatrième édition est de 1763; — *Examen juris feudalis,* ibid., 1675, in-12; réimprimé pour la dernière fois en 1768; —*Annotationes succinctæ in Lauterbachii compendium juris,* Leipsick, 1701, in-4°; réimprimées pour la dernière fois en 1727. Stryk a été l'éditeur de l'ouvrage suivant : *Joan. Brunnemanni de jure ecclesiastico tractatus posthumus, in usum ecclesiarum evangelicarum,* Wittemberg, in-4°, dont la quatrième édition est de 1699. On a publié son cours sur *Lauterbachii compendium digestorum,* dont la septième édition parut en 1718, et la dernière en 1741. Tous les ouvrages de Stryk et de son fils ont été réunis en 16 volumes in-fol., Ulm, 1744 à 1755. Le onzième et le douzième volume de cette collection renferment des dissertations inédites. Une autre collection ne contient qu'un choix d'ouvrages, sous le titre d'*Opera præstantiora,* Halle, 1746, 4 vol. in-fol. Nous passons sous silence d'autres productions auxquelles il eut part. Le célèbre Heineccius publia, en 1710, en latin, un panégyrique de Stryk, qui est regardé comme un chef-d'œuvre. On le trouve à la suite des *Fundamenta styli cultioris* de ce jurisconsulte. S—L.

STRYKOWSKI (Mathias), premier historien de la Lithuanie, sa patrie, acheva ses études à Cracovie. Voulant se perfectionner dans la littérature grecque et latine, il voyagea en Asie, en Italie, en Allemagne et en France, où il rechercha la société de Budé, de Paul Manuce et des autres savants qui travaillaient avec ardeur à la restauration des lettres. Etant rentré en Pologne, il fut nommé, par l'évêque de Samogitie, chanoine de Miednice et archidiacre du diocèse. Tous les moments que ses devoirs ne demandaient point étaient consacrés à l'étude et à des recherches sur l'histoire. Sigismond-Auguste, visitant la Lithuanie, le nomma conservateur des archives de la couronne. Strykowski passa le reste de ses jours à mettre en ordre et à étudier les documents confiés à sa garde. Il a écrit en polonais des *Bucoliques,* une *Elégie sur la mort de Sigismond-Auguste,* un *Poëme sur le couronnement de Henri duc d'Anjou;* la *Vie des rois de Pologne,* la *Guerre des Turcs,* à laquelle il avait été présent, un *Traité sur la liberté de la nation polonaise*; et enfin une histoire des peuples slaves, sous ce titre : *Mathiæ Ossotowicy Strykowskiego kronika Polska, Litewska, Ruska, Pruska, Moskewska, Tartaska* (ou Chronique de la Pologne, de la Lithuanie, de la Russie,

de la Prusse, de la Moscovie et de la Tartarie), Kœnigsberg, 1582, in-fol. « Pour composer ce grand ouvrage, dit un savant bien digne de le juger (1), Strykowski avait fait usage de douze chroniques manuscrites en langue lithuanienne, de neuf en langue prussienne et livonienne, de cinq en langue polonaise, et d'une foule de manuscrits en langues russe, bulgare et slavonne. Il est le premier qui ait osé compulser ces documents des antiquités slavonnes. On doit regretter que sa chronique, fruit de sept ans de travail, et dont il ne fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, soit devenue si rare et qu'on n'ait point pensé à la réimprimer. Dans sa préface, il avait promis de la publier encore en latin et en allemand; il en fut empêché par le mauvais état de sa santé, par la difficulté de couvrir les frais de l'entreprise, et sans doute aussi par l'impudence avec laquelle des étrangers osèrent s'approprier le fruit de ses longues et pénibles recherches. On a noté dans sa chronique des erreurs chronologiques, qu'on excuse facilement quand on pense combien il était difficile de mettre en ordre des manuscrits rédigés en tant de langues différentes, et chez des peuples qui n'avaient reçu que depuis quelques siècles la religion chrétienne, et avec elle l'art d'écrire et les premiers éléments de la civilisation. L'italien Guagnini fit paraître, dans le même temps, en latin, une description de la Sarmatie européenne, avec une chronique abrégée de la Pologne et de la Lithuanie. Strykowski réclama vivement contre cette publication, prenant Dieu et sa conscience à témoin que Guagnini ne savait pas écrire (*litterarum rudis*); qu'ayant, comme gouverneur de Witepsk, des ordres à lui donner, il avait lâchement enlevé ses manuscrits, et qu'après y avoir fait quelques légers changements, il les avait publiés en latin. Ceux qui ont pu comparer l'une et l'autre chronique assurent que c'est au fond le même ouvrage. Le roi Etienne, dans le privilége qu'il signa à Vilna (1580), en faveur de Strykowski, reconnaît que la description de la Sarmatie est l'ouvrage de cet auteur. Cependant l'Italien Guagnini avait osé, deux ans auparavant, publier le travail qu'il avait pillé. Passkowski fit paraître (1611), en polonais, la chronique de Guagnini, avec quelques additions et sous les yeux de l'auteur; c'est toujours l'ouvrage de Strykowski. Koialowicz a été beaucoup plus sage et plus modeste que Guagnini. En commençant son *Histoire de la Lithuanie*, il dit franchement, sans même nommer Guagnini : « Strykowski, cet homme « si érudit, a le premier publié l'*Histoire de la « Lithuanie*, qu'il avait, avec tant de soin et si « fidèlement tirée de documents manuscrits. Mais « comme il a écrit en polonais et qu'il est à pré- « sent (1640) presque impossible de se procurer « un exemplaire de sa *Chronique*, l'utilité de l'ou- « vrage ne répond nullement aux immenses re- « cherches de l'auteur. Afin d'en conserver le « souvenir, on m'a engagé à traduire et publier « sa *Chronique* en latin. J'ai cédé en partie à ces « vœux, en prenant cette *Chronique* pour base « de mon travail. Ainsi mon *Histoire* ne m'ap- « partient qu'à raison de l'ordre nouveau que « j'ai cherché à mettre dans les recherches de ce « savant ». La *Chronique* de Strykowski n'existe point à Paris; et l'auteur de cet article n'a pu la découvrir ni en Allemagne, ni en Pologne. G—y.

(1) Braun, *De scriptorum Poloniæ et Prussiæ in bibliotheca Brauniana collectorum virtutibus et vitiis catalogus et judicium*, Cologne, 1723, in-4°.

STRYPE (Jean), biographe anglais, naquit, le 12 novembre 1643, à Londres ou plutôt à Shepney (village voisin), où son père, réfugié brabançon, avait un petit établissement de commerce. Il fit ses études à Cambridge, embrassa l'état ecclésiastique, exerça pendant plus de cinquante ans l'office de pasteur à Low-Leyton en Essex et mourut, le 13 décembre 1737, à Hacney. On a de lui : 1° Plusieurs notices biographiques, entre autres celle de l'archevêque Cranmer, 1694, in-fol.; celles de sir Thomas Smith, 1698, in-8°; du docteur Helmer, évêque de Londres, 1701, in-8°; de sir John Cheke, 1705, in-8°; de l'archevêque Grindal, 1710, in-fol.; de l'archevêque Whitgift, 1718, in-fol., etc.; 2° *Annales de la réformation* (*ecclesiastical memorial*), 4 vol., de 1709 à 1731; 3° *Leçons pour la jeunesse et pour l'âge mûr*, 1699, in-12; 4° Sermon prêché aux assises d'Hertford, 1689, et autres discours prononcés de 1695 à 1724. Le plus important de ses travaux est l'édition de la *Description de Londres*, par Stow, dont il s'occupa pendant huit ans (*voy.* Stow). Les ouvrages historiques de Strype sont remarquables par l'étendue et l'exactitude des recherches; mais son style est sans élégance et d'une extrême monotonie. Sa notice sur Cranmer a été réimprimée à Oxford, en 1810, in-8°, revue par Henri Ellis, avec des additions et une vie de l'auteur. On a publié des mémoires sur Strype, et l'on conserve de lui une volumineuse correspondance et divers opuscules manuscrits au muséum britannique. Z.

STUART (Robert II), roi d'Ecosse, était neveu de David II (Bruce). Selon l'opinion commune, il descendait de Banquo, thane de Lochabir (*voy.* Banquo), qui fut assassiné avec trois de ses fils, en 1053, par ordre de Macbeth. Fléance, le quatrième fils, s'étant sauvé à la faveur de la nuit, se réfugia près de Malcolm Canmore, duc de Cumberland, fils du dernier roi. Il alla ensuite chez Griffith ap Lewellin, prince de la partie septentrionale du pays de Galles, dont il épousa la fille. Il en eut un fils nommé Walter. Sa qualité d'étranger lui attira la haine de la noblesse galloise, qui le fit assassiner : il n'avait alors que vingt-cinq ans. Walter, parvenu à l'âge viril, vengea la mort de son père sur celui qui en était le principal auteur, quitta le pays et vint en Ecosse, où Malcolm, parvenu au trône, l'accueillit

et récompensa ses services par le don de terres considérables et de la charge de sénéchal (*Stuart*), dont le titre devint son nom et celui de sa famille. Walter mourut en 1093, laissant six fils et trois filles. Alain l'aîné, qui lui succéda dans sa dignité, mourut en 1153, Walter II en 1177, Alain II en 1204 : tous deux furent prodigues de leurs biens envers les couvents. Alain II fit le voyage de la terre sainte. Walter III, surnommé de Dundonald, devint grand justicier du royaume et mourut en 1241. Walter IV se distingua dans les guerres qui troublèrent le règne de Robert, en 1315. Ce monarque lui donna en mariage sa fille Marie; l'année suivante, celle-ci, étant très-avancée dans sa grossesse, tomba de cheval et se tua; on lui fit l'opération césarienne, et ce fut ainsi que Robert vint au monde. L'accoucheur chargé de l'opération l'avait blessé à l'œil, ce qui le fit surnommer *Bleared-Eye*. Pendant que son oncle David II était en France (*voy.* David), il fut chargé de la régence et tint encore les rênes de l'Etat durant les dix ans de la captivité de David, à laquelle il avait essayé vainement plusieurs fois de mettre un terme. Lorsqu'enfin ce prince eut recouvré sa liberté, Robert envoya Jean, son fils aîné, avec les autres otages qui devaient tenir la place du roi; il offrit même de remettre tous ses enfants à l'ennemi jusqu'à ce que la rançon de David fût entièrement acquittée, et s'engagea, si elle ne l'était pas et si le roi refusait de rentrer dans sa prison, d'aller tenir sa place avec deux autres lairds. A la mort de David, en 1370, Robert fut reconnu roi, conformément au testament de Robert Ier, mais ce ne fut pas sans opposition : Guillaume, comte de Douglas, réclamait la couronne comme issu par les femmes de Dervegild, sœur de Jean Bailleul; ses prétentions, regardées comme frivoles par tous les Ecossais qui aimaient sincèrement leur patrie et même par ses amis, furent rejetées par un acte du parlement réuni à Scone. Cette assemblée déclara Jean, fils de Robert, son successeur. Le premier soin du nouveau roi fut de régler toutes les affaires relatives à l'Angleterre. Il s'occupa de payer ce qui était encore dû sur la rançon de David et résolut d'observer religieusement la trêve : cependant il se tenait sur ses gardes, car il connaissait l'esprit ambitieux d'Edouard III. En effet les hostilités éclatèrent bientôt et durèrent pendant tout le règne de Robert. Les historiens écossais, observe Robertson, se sont bien plus occupés de raconter les guerres de Robert II, que de nous instruire de ce qui concernait l'administration de l'Etat. Ils décrivent longuement des escarmouches et des excursions de peu de conséquence, tandis qu'ils gardent un profond silence sur ce qui s'est passé durant quelques années de tranquillité. Des trêves nombreuses et même des traités de paix faisaient cesser par intervalle ces guerres qui livraient les frontières des deux royaumes à des dévastations continuelles. Dès la première année de son règne, Robert renouvela l'antique alliance de son royaume avec la France; et à l'avénement de Charles VI au trône, il lui envoya un ambassadeur pour le complimenter et resserrer l'union. Dans la dernière guerre de Robert avec l'Angleterre, son armée remporta la victoire à la bataille sanglante qui se donna, le 21 juillet 1388, à Otterburn : elle est connue sous le nom de *Chasse de Cheviot*, et le souvenir en a été conservé par une ballade célèbre sous le même titre. Une trêve signée en France, en 1389, mit fin à l'effusion du sang. Robert, accablé par l'âge et les fatigues, mourut au château de Dundonald, le 19 avril 1390, regretté de ses sujets, auxquels sa vaillance, sa sagesse et son équité l'avaient rendu cher. E-s.

STUART (Robert III), fils du précédent, lui succéda sans aucun obstacle et fut couronné le 13 août 1390. Le parlement, assemblé à Perth, changea le nom de ce prince, qui s'appelait Jean, et lui donna celui de Robert, *chéri de la nation*. La santé délicate du nouveau roi ne lui permettait pas de s'occuper avec assiduité des affaires publiques. Son frère Alexandre, comte de Fife, fut nommé premier ministre. La première année de ce règne fut tranquille; mais bientôt les nobles formèrent des partis qui se faisaient une guerre à outrance. Les troupes du roi ne réussissaient à rétablir la paix qu'avec beaucoup de difficulté et seulement pour peu de temps. L'autorité des chefs de clans ou tribus était plus forte dans leur territoire que celle du monarque. D'ailleurs Robert, d'un tempérament valétudinaire et d'un esprit médiocre, n'était pas en état d'entrer en lice avec des hommes sans cesse disposés à tirer l'épée pour augmenter plutôt que pour défendre leurs droits. Leur pouvoir jeta des racines si profondes que, lorsque les successeurs du faible Robert voulurent rétablir les prérogatives de la couronne, ils succombèrent dans leur entreprise. Heureusement que le royaume fut, pendant les premières années de Robert, en paix avec l'Angleterre. La trêve conclue en 1389 fut prolongée à plusieurs reprises; puis Henry IV, après avoir détrôné Richard II, exigea qu'elle fût renouvelée. Cependant on reprit de nouveau les armes en 1400. Henry, arrivé sur les frontières d'Ecosse, demanda que Robert et les grands de son royaume s'assemblassent à Edimbourg pour lui rendre hommage; et il s'avança jusqu'à Leith. David, fils aîné de Robert, répondit que ses prétentions étaient mal fondées, et lui proposa, pour éviter l'effusion du sang, de vider la querelle par un combat entre un certain nombre de nobles pris dans chaque nation, ajoutant que lui-même se présenterait à la tête des Ecossais. Le régent défia Henry à un combat singulier. On conçoit que le roi d'Angleterre n'accepta pas des conditions de ce genre; mais il eut à lutter contre les mauvais temps, la disette et les maladies, qui le forcèrent de s'éloigner. On convint d'une trêve,

qui fut rompue en 1402. On en conclut une nouvelle en 1404, et l'on arrêta le projet d'un congrès sous la médiation de la France, pour une paix définitive. Tandis que les choses prenaient cette tournure favorable, David se livrait à des déréglements si scandaleux, que son malheureux père dut charger le duc d'Albany, régent du royaume, d'arrêter le jeune prince. Le duc, qui aspirait au trône, s'empressa d'exécuter cet ordre et fit enfermer David dans le château de Falkland. Bientôt celui-ci mourut victime des traitements rigoureux qu'il avait éprouvés dans sa prison. A cette nouvelle, la tendresse de Robert se réveille : il pense que la perfidie du duc d'Albany l'a privé de son fils. Abattu par la douleur, il renonça au gouvernement et se retira à l'île de Bute pour y vivre dans la solitude et veiller sur les jours de Jacques, son second fils. Ne le croyant pas encore à l'abri des projets du duc d'Albany, il le fit embarquer pour la France, sous la conduite du comte des Orcades et d'un évêque, et lui remit des lettres de recommandation pour le roi d'Angleterre, dans le cas où les vents contraires l'obligeraient de relâcher dans ce pays. Quoique la trêve durât encore, le vaisseau fut pris par des bâtiments anglais. L'évêque s'échappa; Jacques et le comte furent enfermés dans la tour de Londres. Robert ne put supporter cette nouvelle crise. Le chagrin termina ses jours en 1405. E—s.

STUART (Marie). *Voyez* Marie.

STUART (Arabella), plus connue dans l'histoire sous le nom de lady *Arabelle*, offre un exemple de cette fatalité attachée à l'illustre et malheureuse famille des Stuarts. La destinée de cette princesse a quelque rapport avec celle de la fameuse *Mademoiselle*, fille de Gaston, duc d'Orléans. Fille de Charles Stuart, comte de Lenox, le frère cadet de ce Henry Darnley que Marie fit asseoir sur le trône, Arabelle eut pour mère Elisabeth, fille de sir Guillaume Cavendish de Chatsworth, chevalier (knight) du comté de Derby. On place sa naissance vers l'année 1577 (1). Elle fut élevée à Londres sous les yeux de la vieille comtesse Lenox, son aïeule. Quoiqu'elle n'eût point, comme sa tante Marie, les avantages personnels d'une rare beauté ou d'un esprit éclatant, sa main ne laissa pas d'être recherchée par un grand nombre d'ambitieux qu'éblouissaient son illustre naissance et ses droits éventuels à la couronne d'Angleterre. Après la mort de son père, arrivée en 1579, comme Arabelle restait seule héritière de la maison de Lenox, on projeta pour elle plusieurs mariages, tant dans sa patrie que dans les pays étrangers. Le roi son cousin, qui n'était encore que Jacques VI d'Ecosse, se disposait à lui donner pour époux Esme Stuart, qu'il avait créé duc de Lenox, et qu'avant de s'être marié lui-même, il considérait comme son héritier. Mais la reine Elisabeth empêcha cette alliance, qui semblait pourtant si convenable. La succession du trône d'Angleterre n'étant pas alors déterminée d'une manière positive, la politique des grandes puissances de l'Europe spécula aussi sur la main de lady Arabelle, et il fut question de la marier au duc de Savoie et à d'autres princes. C'est ainsi que, pour lui appliquer l'expression d'un biographe d'Elisabeth, elle traînait à la queue de son manteau *presque* royal, tous les adorateurs d'une *couronne en perspective*. Cependant, parvenue à l'âge où elle commençait à vouloir faire peser ses propres sentiments dans la balance de sa destinée, lady Arabelle, si nous en croyons de Thou, conçut le désir de se marier au fils du comte de Northumberland, quoiqu'on ne puisse croire, avec l'historien français, que ce mariage ait eu en effet lieu secrètement. Au surplus le projet transpira et suffit pour irriter l'orgueilleuse Elisabeth, qui fit enfermer lady Arabelle dans une prison. A la mort de la reine d'Angleterre, quelques mécontents formèrent le dessein extravagant de troubler la paix publique en s'emparant de lady Arabelle et de couvrir de ses droits au trône le bouleversement qu'ils méditaient, en proposant de la marier à quelque seigneur anglais, dont l'appui fortifierait leur cause et soulèverait le peuple en leur faveur. Mais les conspirateurs furent promptement mis en déroute, et quelques-uns furent arrêtés et punis de mort. Il ne paraît pas que lady Arabelle ait eu connaissance de ce complot, dont le prétexte était son élévation, et qu'au surplus l'histoire ne nous a transmis que d'une manière vague. Elle jouit de sa liberté et d'une apparence de faveur à la cour, quoique d'ailleurs sa fortune fût peu digne de son rang, jusqu'à la fin de l'année 1608, où elle encourut, sans qu'on en sache précisément la cause, le déplaisir du roi Jacques. Cependant aux fêtes de Noël elle fut accueillie comme par le passé; on lui fit présent d'un riche service de vaisselle plate, on paya ses dettes, et on augmenta son revenu annuel. Peut-être voulait-on, par ces marques de faveur, la rendre docile au joug du célibat qu'on lui imposait. Mais ce soin était déjà probablement inutile, puisqu'au mois de février 1609, on découvrit qu'elle avait lié une intrigue d'amour avec Guillaume Seymour, fils de lord Beauchamp, et petit-fils du comte d'Herford. Malgré les mesures qui furent prises, bien qu'on les eût fait comparaître tous deux pour recevoir une sévère réprimande, ils se marièrent en secret peu de temps après. Ainsi toute l'histoire de cette princesse, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, ne se compose que de projets de mariage. Quand on apprit, dans l'été de 1610, que sa destinée était enfin accomplie et qu'elle avait épousé Seymour, on la confia comme prisonnière à la surveillance de sir Thomas Parry; et Seymour fut mis à la Tour. Il paraît cependant que leur captivité n'était pas très-

(1) Suivant Oddys, elle était née en 1575. C'est aussi la date adoptée par les biographes les plus récents.

rigoureuse. Lady Arabelle avait la permission de se promener dans les jardins de son gardien ; et elle entretint pendant longtemps un commerce de lettres avec son époux. Mais le secret de cette correspondance ayant été trahi, on résolut de la faire partir pour Durham, rigueur qui la jeta dans un profond désespoir. Elle forma, pour sa délivrance et celle de Seymour, par l'entremise de quelques amis, un plan dont l'exécution commença avec un heureux succès. Mais cette double évasion se termina par la fuite de Seymour dans les Pays-Bas et une seconde arrestation de la princesse. Ramenée à Londres, enfermée à la Tour, une seule consolation vint adoucir son malheur : ce fut la nouvelle que Seymour était en sûreté. Elle avait bien plus à cœur, s'écriait-elle, le bonheur de son époux que le sien même. Sa raison et sa santé ne résistèrent pas néanmoins à ce dernier revers, et il paraît qu'elle fut atteinte de quelques accès de folie, qui, dit un biographe anglais, amusèrent un certain temps la cour par les récits qu'on en faisait, et puis on cessa d'y penser. La pauvre Arabelle continua de languir dans sa prison jusqu'au 27 septembre 1615, époque où ses infortunes se terminèrent avec sa vie. On prétendit, mais sans alléguer de preuves, qu'elle avait été empoisonnée. Après sa mort, Seymour obtint la permission de revenir en Angleterre, et il s'y distingua dans les guerres civiles par son dévouement à la cause de Charles Ier. Il survécut à la restauration et fut rétabli par un acte du parlement dans le titre de duc de Sommerset qu'avait porté son bisaïeul. Charles II accompagna cette grâce des paroles les plus honorables pour lui, prononcées en plein parlement. Seymour n'avait point eu d'enfants de lady Arabelle; mais il donna son nom à une de ses filles d'un second lit. Philips, dans son *Theatrum poetarum*, range lady Arabelle parmi les poëtes modernes, et d'autres écrivains lui ont décerné le même honneur : on ignore sur quel fondement, car il n'existe d'elle que trois lettres écrites avec goût. L'auteur des *Curiosities of Litterature*, Disraéli, a consacré à Arabelle Stuart un chapitre de cet ouvrage. On a conservé son portrait en pied, qui fut peint en 1589, lorsqu'elle n'était âgée que de treize ans, et qui ferait croire qu'elle fut douée d'une grande beauté; mais elle était alors destinée à monter sur le trône. P. D-T.

STUART (Jacques-Edouard-François), fils aîné de Jacques II, roi d'Angleterre, et de Marie de Modène, prétendant à la couronne sous le nom de Jacques III, naquit à Londres le 10 juin 1688. Il reçut en naissant le titre de prince de Galles et fut baptisé selon le rite de l'Eglise catholique. Le roi, son père, lui donna le pape Innocent XI pour parrain. La naissance inopinée d'un héritier de la couronne, après six ans d'un mariage stérile, redoubla la fureur du parti qui se préparait à la faire tomber de la tête de Jacques II. Tout fut mis en œuvre pour persuader au peuple que le nouveau-né était un enfant supposé. Il n avait pas encore cinq mois lorsque le prince d'Orange débarqua pour s'emparer du trône. Jacques II, désespérant trop tôt de sa cause, s'était hâté d'envoyer la reine et son fils en France, sous la conduite de Lauzun. Ils n'abordèrent à Calais qu'après avoir couru mille dangers, la mer étant alors couverte des vaisseaux de l'usurpateur. L'infortuné monarque ne tarda pas à rejoindre sa famille au château de St-Germain, que Louis XIV lui avait donné pour asile. Le prince de Galles n'avait encore que neuf ans lorsqu'un traité, célèbre encore jusqu'à nos jours, fut sur le point de lui rendre les droits dont l'avait dépouillé la révolution de 1688. Pendant les négociations qui préparèrent le traité de Ryswick (1697), le maréchal de Boufflers eut une entrevue avec le duc de Portland, entre les deux camps, près de Bruxelles. Le premier proposa, de la part de Louis XIV, d'assurer au jeune prince, fils de Jacques II, la couronne d'Angleterre, après la mort de Guillaume III. Guillaume accepta la proposition sans hésiter; il s'engagea même solennellement à faire révoquer l'acte d'*établissement* qui appelait au trône le duc Glocester (fils du prince de Danemarck et d'Anne, seconde fille de Jacques II), et promit de déclarer le prince de Galles son successeur. Mais Louis XIV ayant communiqué cet arrangement au roi Jacques, ce prince le rejeta, en faisant observer qu'il pouvait bien supporter avec patience l'usurpation de son gendre, mais qu'il ne voulait point que son fils y participât (1). Jacques II mourut le 16 septembre 1701. Dès qu'il eut fermé les yeux, Louis XIV, fidèle à la promesse qu'il lui avait faite sur son lit de mort (*voy.* Jacques II), reconnut son fils roi d'Angleterre, sous le titre de Jacques III. La reine mère avait fait consulter les chefs du parti jacobite sur la conduite qu'elle avait à tenir dans cette importante conjoncture; mais sans attendre leur réponse, elle fit paraître un manifeste adressé à la nation anglaise. Cette pièce avait été communiquée préalablement au cabinet de Versailles : néanmoins, elle ne fut point imprimée à Paris, mais à Liége. On se borna à cette seule démarche : il ne fut question d'aucune entreprise, ni même de sollicitations pour recouvrer la couronne. Le prétendant se réduisait à promettre solennellement que lorsque la Providence l'aurait replacé sur le trône de ses pères, il gouvernerait selon les lois et maintiendrait tous les priviléges de l'Eglise anglicane. La mort de Guillaume III, qui suivit de très-près celle de Jacques II, vint ranimer les espérances de la cour de St-Germain. Ses relations secrètes avec le célèbre duc de Marlborough et le premier ministre Godolphin, devinrent beaucoup plus actives. Il paraît constant, toutefois, que l'on était d'accord

(1) Le roi Jacques confirme pleinement ce fait remarquable dans ses *Mémoires*. *Voy.* la *Vie de Jacques II*, traduite par Cohen, t. 4.

sur la nécessité d'ajourner toute tentative jusqu'à la mort de la reine Anne. Le prétendant était lui-même tellement éloigné de l'idée de détrôner sa sœur, que, dans les instructions qu'il fit passer au duc Hamilton, chef de ses partisans en Ecosse, il lui recommanda de faire adopter par la reine Anne le plan suivant lequel la couronne, après sa mort, serait rendue à son frère. Il faut observer qu'à cette époque l'Ecosse n'était pas encore réunie à l'Angleterre; que, par conséquent, les Ecossais étaient entièrement libres de prendre à l'égard de la succession les mesures qu'ils jugeraient convenables, sans la participation des Anglais. Le prétendant leur demandait trois choses : 1° de s'opposer à la réunion; 2° de ne point l'obliger d'abjurer la religion catholique; 3° de rejeter la succession de la maison d'Hanovre. Les adhérents des Stuarts adoptèrent et firent prévaloir ces trois points. Les esprits étaient alors si bien disposés en Ecosse que, si le descendant des rois de ce pays s'y fût présenté, sa présence eût opéré un soulèvement général en sa faveur. La réunion de l'Ecosse à l'Angleterre, qui eut lieu en 1706, exaspéra tellement le peuple du premier de ces royaumes, que les chances y devinrent encore plus favorables au fils de Jacques II. Il fut proclamé roi d'Ecosse par une troupe de cinq cents hommes déguisés en femmes. Mais ce jeune prince ne croyait pas pouvoir rien entreprendre sans l'assistance de Louis XIV; et le monarque français, qui soutenait alors la guerre contre l'Europe coalisée, ne jugea pas à propos de hasarder une expédition d'outre-mer. Un émissaire du parti jacobite fit, vers cette époque, une peinture si séduisante du dévouement que les Ecossais conservaient pour leurs anciens maîtres, que Louis XIV se rendit enfin aux instances du prétendant. Il fit équiper à Dunkerque une escadre qui portait des troupes de débarquement. Le célèbre chevalier Forbin, qui la commandait, se dirigea sur la côte d'Ecosse, au nord d'Edimbourg (1708). Il eut un engagement avec une flotte anglaise fort supérieure à la sienne. Le débarquement étant jugé impraticable, le prétendant, qui avait alors vingt ans, insista fortement pour être mis à terre; Forbin s'y refusa et ramena le prince, qui rejoignit en Flandre l'armée du duc de Bourgogne. Il servit aussi sous Villars et se distingua par sa valeur à la bataille de Malplaquet. Il portait, pour la première fois, le nom de *chevalier de St-George* sous lequel il fut communément désigné par la suite. On voit dans la correspondance des agents royalistes que Marlborough se montra fort offensé de ce qu'on lui avait laissé ignorer le projet de descente; mais, plus mécontent encore des procédés du nouveau ministère dont la reine Anne venait de s'entourer, le duc reprit ses liaisons avec la cour de St-Germain : il lui fit part de son dessein de quitter le commandement de l'armée. La veuve de Jacques II fit à Marlborough une réponse remarquable : elle exhorta ce grand général à demeurer à la tête des troupes, afin de conserver le pouvoir de servir efficacement la cause du roi légitime. Peu après, Marlborough transmit au chevalier de St-George le vœu unanime de ses partisans, qui l'appelaient de nouveau en Ecosse. Le prétendant implora alors la magnanimité de Louis XIV. Le grand roi lui témoigna ses regrets de ne pouvoir encourager les entreprises des jacobites. C'est, en effet, à cette époque même que s'ouvrirent les conférences de la Haye. Le marquis de Torcy négligea d'autant moins les intérêts du prétendant que c'était avec Marlborough qu'il négociait. La prompte rupture des conférences fit évanouir l'espoir de la cour de St-Germain. Bientôt, il est vrai, elles furent reprises à Gertruydenberg, pour être de nouveau interrompues; et la guerre se ralluma sur le continent avec une fureur nouvelle. Le chevalier de St-George sollicita, mais sans succès, la permission d'embarquer à Brest les régiments irlandais au service de France, pour tenter une nouvelle expédition. Il conçut alors l'idée de se faire rendre son trône par la princesse même qui l'occupait; en conséquence, il écrivit à la reine Anne, sa sœur, une lettre que son étendue ne nous permet pas d'insérer dans cette notice, et dans laquelle il la priait de lui envoyer un chargé de pouvoir en état de traiter avec lui (1). Cette lettre demeura sans réponse : il paraît même qu'Anne en fit mystère à ses serviteurs les plus intimes. Ceux-ci, incertains des sentiments de leur souveraine, penchaient pour la maison de Brunswick, quelques-uns même contre leurs propres principes. Quant aux partisans vrais ou simulés du prétendant, ils le pressèrent, dans le même temps, de changer de religion, ou du moins de commencer par attacher ostensiblement à sa personne un ministre du culte protestant. La perplexité du fils de Jacques II était extrême : il se voyait placé entre deux sacrifices, celui de sa croyance ou celui de sa couronne. Il répondit à cette sommation par une lettre aussi adroite que modérée, qui se termine ainsi : « On ne doit « point me savoir mauvais gré d'user de la fa- « culté que j'accorde aux autres, d'adhérer à la « religion que leur conscience leur indique pour « la meilleure. » Mais tandis que ce prince infortuné se consumait ainsi en efforts secrets, les cours de Versailles et de St-James décidaient de son sort et en faisaient une des conditions de la paix d'Utrecht (1713). La succession de la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante fut reconnue par Louis XIV; et, cédant au besoin impérieux de la paix, il consentit même à éloigner de ses Etats le chevalier de St-George. Secrètement averti, ce prince s'était déjà retiré à

(1) Cette lettre, qui fut écrite en 1711, se trouve en entier dans la *Notice sur le chevalier de St-George*, qui fait partie de l'introduction des *Mémoires du cardinal Dubois*, publiés par l'auteur de cet article, Paris, 1815, 2 vol. in-8°.

Bar. Les whigs, qui dominaient alors dans le parlement, lui envièrent cet humble asile; et les ministres exigèrent que le duc de Lorraine en privât l'illustre réfugié. Le chevalier de St-George revint secrètement à Paris, où le gouvernement français feignit de ne point l'apercevoir. De plus en plus animés contre ce malheureux prince, les whigs osèrent demander à la reine de mettre à prix la tête de son propre frère. Elle refusa d'abord et ne dissimula même pas son indignation. Mais le parti protestant, sous prétexte d'armements secrets qui se faisaient en Irlande, renouvela ses instances avec tant de persistance qu'Anne se vit dans la cruelle nécessité d'apposer sa signature au bas d'une proclamation, où elle promettait cinq mille livres sterling à qui traduirait le prétendant en justice. A cette somme, les communes en ajoutèrent une autre de cent mille livres sterling. Les lords, de leur côté, réclamèrent la stricte exécution des lois portées contre les *non-jureurs*. C'était ainsi que l'on désignait ceux qui n'avaient pas prêté le serment d'abjurer à jamais la domination des Stuarts. Telle était la situation intérieure de la Grande-Bretagne, lorsque la reine Anne cessa de vivre (12 août 1714). Un mot qui lui échappa dans ses derniers instants, révéla le secret de toute sa vie : « Ah ! mon cher « frère, s'écria-t-elle, que je vous plains ! » Ce frère infortuné n'avait pas cessé, malgré la paix d'Utrecht, de recourir à tous les moyens de faire valoir ses droits. Dans l'espoir de se ménager sur le continent une protection puissante, il fit demander la main d'une des archiduchesses d'Autriche, filles de l'empereur Charles VI. Cette demande fut déclinée. Le souverain d'un petit Etat lui témoigna un intérêt plus réel. Dès que le duc de Lorraine apprit la mort de la reine Anne, il adressa au prétendant une lettre qui ne fait pas moins d'honneur à ses vues politiques qu'à la générosité de ses sentiments. « Considérez, lui dit-il, que l'époque qui doit décider « de votre sort est arrivée. L'honneur que vous « m'avez fait durant votre séjour dans mes Etats « et la liberté que vous m'avez accordée de vous « dire ce que je pense, m'engagent à vous con- « jurer maintenant de vous souvenir que, par « la mort de la reine Anne, la France est libre « de tout engagement avec l'Angleterre, ceux « qu'avaient contractés le roi très-chrétien n'ayant « été pris qu'avec la reine personnellement et « non avec la nation anglaise (1). » Le duc de Lorraine lui indiqua ensuite l'Ecosse comme le point le plus favorable à son débarquement et à ses desseins ultérieurs. Les écrivains whigs conviennent eux-mêmes que la présence seule du fils des rois lui eût ouvert tous les chemins au trône. A chaque instant et sur tous les points de la Grande-Bretagne, il se manifesta des mouvements en sa faveur. Mais un nouveau malheur vint détruire ses espérances. Louis XIV mourut, et l'autorité passa dans les mains du duc d'Orléans, qui entra aussitôt dans des relations très-étroites avec George Ier. Lord Stair, ambassadeur du nouveau roi d'Angleterre, était instruit de tous les projets du prétendant par un abbé Strickland, qui trahissait indignement la confiance du chevalier de St-George (1). Le régent refusa cependant avec noblesse d'expulser de France un prince qui, comme lui, était arrière-petit-fils de Henri IV. Le prétendant résolut de tenter enfin la fortune; il envoya l'ordre à ses partisans de lever le masque. Ils lui obéirent et courant aux armes sous les ordres du comte de Marr, ils proclamèrent le prince roi d'Ecosse, sous le nom de Jacques VIII. Sur la nouvelle de l'insurrection, Jacques s'embarqua *incognito* à Dunkerque et descendit sur les côtes d'Ecosse. Il y trouva les choses en mauvais état; elles empirèrent malgré sa présence : il se vit contraint de repasser en France. L'ambassadeur de George Ier adressa de nouvelles plaintes au régent. Le duc d'Orléans, quoi qu'il pût en coûter à son cœur, invita le prétendant à se retirer, en lui indiquant Avignon comme une retraite convenable. Mais l'ombrageux gouvernement de George Ier le jugea encore trop près, et il se servit de la découverte des intelligences secrètes du jeune Stuart avec le cardinal Alberoni pour demander qu'il quittât Avignon et sortît pour toujours du territoire français. Le prétendant se convainquit lui-même que le séjour lui en était interdit, quand il fut informé de la signature du traité de la triple alliance qui eut lieu, en 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Le pape Clément XI lui offrit un asile digne de lui dans la capitale du monde chrétien. Le chevalier de St-George ne balança point à l'accepter. Le souverain pontife lui fit rendre tous les honneurs dus à la royauté. Il était depuis peu de temps à Rome lorsque l'on annonça la conclusion de son mariage avec la princesse Marie-Casimire Sobieska, petite-fille du grand Sobieski. Mais on ne tarda pas d'apprendre que l'empereur Charles VI, dont la princesse était parente, se montrait tellement contraire à ce mariage, qu'il la fit arrêter dans le Tyrol qu'elle traversait pour se rendre auprès de son futur époux. Le cardinal Alberoni, à cette époque même, fit adresser au prétendant, de la part de Philippe V, l'invitation la plus pressante de se retirer en Espagne. Le chevalier de

(1) Cette lettre se trouve textuellement dans l'introduction des *Mémoires du cardinal Dubois*, cités plus haut.

(1) Lord Stair, se fiant peu aux paroles du régent, forma le complot de se défaire du prétendant par un assassinat. Il en chargea un Irlandais nommé Douglas, qui se mit en embuscade, à Nonancourt, sur la route de Bretagne, que le chevalier de St-George devait prendre pour aller s'embarquer (novembre 1715). La maîtresse de poste de cet endroit pénétra le projet, en prévint le prince, enivra les assassins, qui étaient logés chez elle, et les fit arrêter. Non contente d'avoir sauvé le chevalier de St-George, cette femme généreuse lui procura les moyens de continuer son voyage sans danger, en le déguisant en ecclésiastique. La reine, veuve de Jacques II, informée de cet événement, voulut voir la libératrice de son fils et lui fit don de son portrait. (*Voy.* les *Pièces intéressantes* de la Place, t. 1er.)

St-George y fut reçu en roi : Valladolid lui fut offert pour sa résidence. Philippe lui dit qu'il y serait traité comme le roi son père l'avait été à St-Germain par Louis XIV. L'Espagne faisait alors la guerre à la France ou plutôt au régent. La paix s'étant rétablie, le prétendant jugea convenable de retourner à Rome, où il fut bientôt rejoint par la princesse Sobieska. Leur union fut bénie par le pape; il en naquit, en 1721, le prince qui fera l'objet de l'article suivant. Sa naissance fut notifiée officiellement à tous les cabinets de l'Europe, et particulièrement aux ministres et principaux officiers de la couronne d'Angleterre. La mort du pape Clément XI ne changea rien à la situation du prétendant : son successeur, Innocent XIII, lui donna un nouveau témoignage de considération en augmentant sa garde ordinaire. Mais un violent chagrin domestique vint troubler la paix dont jouissait l'auguste réfugié. Egarée par des suggestions perfides, la princesse, dont il attendait la consolation de sa vie, demanda une séparation et le réduisit à la désirer lui-même. Ce ne fut qu'après des altercations affligeantes pour ses partisans, que le cardinal Alberoni, qui était alors fixé à Rome, parvint à réconcilier les deux époux. Le pape Clément XII, à l'imitation de ses prédécesseurs, s'empressa de les combler des attentions les plus délicates. Il donna aux deux jeunes princes leurs fils l'autorisation de posséder des bénéfices sans recevoir la tonsure. Quoique le chevalier de St-George n'ait négligé aucune occasion de revendiquer ses droits à la couronne et de protester contre l'usurpation qui les lui avait ravis, il ne prit point de part active à l'expédition tentée par le prince son fils en 1745. Il ne paraissait plus occupé que de chercher des consolations dans l'espoir d'un monde meilleur. Il mourut à Rome, le 1er janvier 1766, à l'âge de 78 ans. S—v—s.

STUART (Charles-Edouard-Louis-Philippe-Casimir), fils du précédent, et connu comme lui sous le nom de prétendant à la couronne d'Angleterre, naquit à Rome le 31 décembre 1721. Il fut appelé dans sa première jeunesse le comte d'Albany : c'est sous ce titre qu'à l'âge de dix-sept ans il fit un voyage à Parme, à Gênes et à Milan. Il ne fut l'objet de quelque distinction que dans la dernière de ces villes : le gouverneur de la Lombardie et le ministre du roi d'Espagne lui rendirent visite. Ses jours s'écoulaient dans l'obscurité, quoiqu'il eût manifesté plusieurs fois le désir d'exposer sa vie pour reconquérir le trône de ses pères. La guerre de 1740, qui divisa de nouveau la France et l'Angleterre, permit aux Stuarts de concevoir quelque espérance. Louis XV consentit en effet à ce que le prince Charles-Edouard fût appelé à Paris. Mais ce monarque, portant à la fois ses armes en Flandre, en Allemagne et en Italie, ne pouvait consacrer l'attention et les forces nécessaires à une expédition maritime contre la Grande-Bretagne. Le jeune Edouard attendait une occasion favorable, et elle ne se présentait pas. Abandonné en quelque sorte des politiques et des guerriers, ce fut dans les conseils du cardinal de Tencin qu'il retrouva l'espoir et le courage. « Que ne tentez-vous, lui dit « le cardinal, de passer dans le nord de l'Ecosse? « Votre seule présence pourra ranimer votre « parti et vous créer une armée. Il faudra bien « alors que la France vous soutienne. » Cette idée hardie fut adoptée avec empressement par le petit-fils de Jacques II. Après avoir obtenu le consentement de son père, il s'occupa dans le plus grand secret des préparatifs de l'expédition. Un négociant d'origine irlandaise, établi à Nantes, fournit un bâtiment (*la Doutelle*) de 18 canons, sur lequel le prince s'embarqua le 12 juin 1745, au milieu des réjouissances occasionnées par la victoire de Fontenoi. Le moment de l'humiliation de l'Angleterre semblait propice. Le roi d'Angleterre était alors en Hanovre et l'Ecosse était dépourvue de troupes. Après avoir échappé à une croisière anglaise, Charles-Edouard tourne l'Irlande et débarque sur la côte occidentale d'Ecosse, entre les îles de Mull et de Skye. Les premiers habitants auxquels il se déclare tombent à ses genoux : « Mais que pouvons-nous « pour vous? lui disent-ils; nous ne vivons que « de pain noir et nous sommes désarmés. — Je « mangerai de ce pain avec vous, répond le fils « des rois, et je vous apporte des armes. » Il n'avait cependant que quelques centaines de sabres à leur distribuer, et sept officiers seulement l'accompagnaient. Un morceau de taffetas attaché à une pique devient l'étendard royal. Le prince s'empresse d'annoncer aux rois de France et d'Espagne qu'il est descendu sur le sol où régnaient ses pères, et que les peuples accourent au-devant de lui. Ces monarques le félicitent et le traitent de frère : ils joignent quelques secours à leurs compliments. Jamais l'œuvre de la révolution de 1688 ne parut plus près d'être renversée. Dans toute l'Angleterre on comptait à peine 6,000 hommes de troupes réglées. Le prince, à la tête des montagnards et vêtu comme eux, se porte rapidement sur Perth et s'empare de cette ville importante. Aussitôt il y fait proclamer Jacques III son père, roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et lui-même régent de ces royaumes. Les chefs de sa petite armée semblaient hésiter sur la marche qu'il convenait de suivre. « A « Edimbourg! » s'écrie-t-il; on le suit. La capitale de l'Ecosse ouvre ses portes : celle de l'Angleterre même tremblait déjà. La régence établie par George II manifeste sa terreur, en mettant à prix la tête du fils des rois. Le jeune Stuart répond noblement à cette proclamation sanguinaire en défendant à ses adhérents d'attenter aux jours du prince qui n'était à ses yeux qu'un usurpateur. Il apprend que le général Cope marche sur lui avec une armée double de la sienne . il vole à sa rencontre, l'atteint à Prestons-Pans

et le bat si complétement que ce général s'estime heureux de s'échapper lui quinzième. Au bruit du danger qui menaçait la couronne, le roi George était revenu (6 août) en Angleterre. Bientôt il y rappela une partie des troupes qui faisaient la guerre dans les Pays-Bas. Mais déjà Charles-Edouard avait traversé tout le nord de l'Angleterre : son avant-garde occupait Derby à trente lieues de Londres; la terreur et la confusion régnaient dans cette grande capitale; les boutiques et la banque même y étaient fermées. Pendant ce temps, quelques Irlandais au service de France méditaient une diversion en faveur du prétendant. Le comte de Lally, si connu par sa fin tragique, était l'âme de l'entreprise. Un armement se prépare à Dunkerque et à Ostende : le duc de Richelieu devait commander l'expédition. Des lenteurs la font manquer : elle se borne à de faibles secours en hommes et en argent. « Avec 3,000 Français, s'écriait le jeune « prince, je me rendrais maître de l'Angleterre ! » Mais réduit à des bandes irrégulières, il lui était impossible de suivre un plan fixe dans ses opérations. Les milices anglaises reprennent Edimbourg derrière lui : il est obligé de revenir brusquement sur ses pas. On lui annonce qu'une armée ennemie double de la sienne n'est plus qu'à six milles de lui, à Falkirk. Il vole au-devant d'elle, la met dans une déroute complète et l'oblige d'aller se jeter dans un camp retranché, au milieu des marais. Quoique l'on fût au cœur de l'hiver (28 janvier 1746), Charles-Edouard ne veut pas laisser reposer l'ennemi : il attaque et force les retranchements. Cette double victoire dans le même jour semblait décider du sort de la guerre; mais c'est à cette époque même qu'elle prit un caractère sérieux. Le duc de Cumberland pénètre en Ecosse à la tête d'un corps considérable. Les troupes de son adversaire, manquant de vivres et exténuées par la rigueur de la saison, se voient contraintes de lever le siége de Stirling et bientôt après de se replier sur Inverness, dans la pointe septentrionale de l'Ecosse. Le prince hanovrien passe enfin la Spey : une bataille était inévitable. Elle eut lieu à Culloden, le 27 avril 1746, jour à jamais mémorable dans l'histoire d'Angleterre. Quelques instants y décidèrent entre deux dynasties. Saisis d'une terreur panique, les montagnards, jusque-là si redoutables, cherchent leur salut dans la fuite. Entraîné dans la déroute générale, n'ayant pas le temps de faire panser une blessure qu'il avait reçue dans le combat, le petit-fils de Jacques II errait à pied dans les montagnes et les forêts. Tous les compagnons de son infortune, à l'exception de deux amis fidèles qu'il avait amenés de France, l'abandonnent. Il gagne le port d'Arizaig, situé sur la côte nord-ouest de l'Ecosse; mais sachant qu'il est poursuivi, il s'éloigne de ce lieu au moment même où deux bâtiments français y abordaient. Des partis anglais battaient la campagne en tous sens. Le prince espère du moins trouver une retraite sûre dans la petite île de Stornaway, l'une des plus septentrionales des Hébrides. Un bateau de pêcheur l'y transporte. Il y découvre aussitôt des soldats du duc de Cumberland; il est obligé de passer la nuit dans un marais. Au point du jour il se remet en mer, sans provisions et sans savoir quelle route tenir. Bientôt il est entouré de vaisseaux ennemis; et il n'a plus d'autre moyen de salut que de s'échouer sur la grève d'un îlot désert et presque inabordable. C'est là qu'il attend que la mort vienne mettre un terme à ses souffrances. Il ne lui restait qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir ses forces et celles de ses deux compagnons. Quelques poissons secs laissés sur le rivage, furent regardés comme un bienfait de la Providence. Dès que la mer parut libre, on rama vers l'île de Wist, où il avait relâché en venant de France. Il y trouve d'abord un peu d'assistance et de repos; mais au bout de trois jours, surviennent des milices du parti victorieux. Le prince s'enfonce dans une caverne où il passe trois jours et trois nuits. Il s'estime heureux de pouvoir gagner une autre île, où les mêmes périls ne tardent pas à le menacer. Il repasse la mer et se hasarde sur la côte, n'étant plus couvert que de quelques lambeaux d'habit montagnard. Il aperçoit une femme à cheval; il s'approche, il reconnaît miss Flora Macdonald qu'il sait dévouée aux Stuarts et il s'en fait reconnaître. Elle lui indique une caverne où il attendra sans danger des secours et un guide. Deux jours se passent, personne ne paraît. Aux tourments de la faim se joignaient ceux d'une maladie cruelle : le corps du prince était couvert de pustules enflammées. Un affidé de miss Macdonald se montre enfin; il lui annonce qu'elle l'attend dans l'île de Benbécula, chez un pauvre gentilhomme d'un dévouement connu; mais déjà ce fidèle serviteur était arrêté avec toute sa famille : il faut encore se cacher dans des marais. Miss Macdonald déclare qu'elle peut sauver le prince sous des habits de servante qu'elle apporte, mais qu'elle ne peut sauver que lui. Ses compagnons d'infortune le supplient d'accepter cette offre. Il s'arrache de leurs bras et, sous le nom de Betty, suit la courageuse Ecossaise dans l'île de Skye. Ils étaient dans l'habitation d'un gentilhomme du parti, lorsque cette maison est tout à coup investie par des soldats anglais. C'est le prince lui-même qui leur ouvre. Il a le bonheur de n'être pas reconnu; mais il sent que sa présence compromet toute une famille, et plus encore sa bienfaitrice. Il s'éloigne seul. Après avoir marché longtemps, épuisé par la faim et la fatigue, il se résout à frapper à la porte d'une maison. Au nom que prononcent les domestiques, il voit qu'il est tombé dans des mains ennemies. Il se présente devant le maître de la maison. « Le fils de votre « roi, lui dit-il, vient vous demander du pain et

« un habit. Prenez les misérables vêtements qui « me couvrent; vous pourrez me les rapporter « un jour dans le palais des rois de la Grande-« Bretagne. » Ces nobles et touchantes paroles désarment l'ennemi des Stuarts. Il aide le prince à repasser en Ecosse. La première nouvelle qu'y apprend Charles-Edouard, c'est que miss Macdonald est enlevée, que tous les partisans de sa famille sont frappés par des bills d'*attainder*. Quant au prince lui-même, les ministres de George II s'étudièrent à le rendre méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été redoutable. Tous ceux de ses officiers qui avaient été pris dans les combats, expirèrent dans d'horribles supplices, dont on fit un spectacle au peuple de Londres. Le sang des jacobites ruissela dans toutes les villes de l'Ecosse. Tous, sur l'échafaud, prièrent Dieu à haute voix de rendre le trône au roi légitime. Cependant la cour de Versailles envoya deux frégates sur la côte occidentale d'Ecosse. Les Français cherchèrent longtemps le prince en vain d'île en île. Enfin, le 29 septembre il parut, et l'on se hâta de reprendre le chemin de France. Mais la destinée de ce malheureux prince semblait encore le poursuivre; deux fois il fut sur le point d'être enlevé par des croisières anglaises. Il ne fut pleinement en sûreté que lorsqu'il eut débarqué à St-Pol de Léon (10 octobre 1746). De nouvelles infortunes l'attendaient en France. Le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, signé deux ans après son retour, contenait une clause qui décelait les craintes que son nom seul inspirait encore à ses adversaires. Le ministère britannique exigea que le prince fût renvoyé de France, et les ministres de Louis XV consentirent à cette condition humiliante. Charles-Edouard se plaignit amèrement de la cruauté dont on usait envers lui, après avoir solennellement promis de ne point l'abandonner; il rappela, mais en vain, qu'il avait l'honneur d'être parent du roi de France, puisqu'il descendait d'une fille de Henri IV. Le courage du prince, aigri par tant de souffrances et d'insultes, refusa de plier sous la nécessité, et c'est alors que se passa la scène la plus scandaleuse et la plus inhospitalière. Charles-Edouard recherchait les endroits publics, croyant y être plus en sûreté que chez lui. La police, qui suivait ses pas, le voit entrer à l'Opéra; elle fait ses dispositions, et quand, à la sortie du spectacle, le prince monte dans sa voiture, il se sent saisi par des agents apostés. Il se dégage de leurs bras, il se débat; aussitôt, sous prétexte qu'il a des pistolets dont il peut faire usage, il voit lier ses mains comme celles d'un vil malfaiteur. Toute la capitale retentit de cris d'indignation. « Ce fut là, dit Voltaire, le dernier coup « dont la destinée accabla une génération de rois « pendant trois cents années. » Rendu à la liberté, Charles-Edouard choisit pour sa première retraite la ville de Bouillon. Le gouvernement anglais l'y trouvant encore trop près, il alla retrouver son père à Rome. Ils semblaient l'un et l'autre ne devoir plus aspirer qu'au repos, lorsque les événements faillirent ramener le jeune prince sur la scène politique. Au milieu d'une paix profonde, les Anglais s'emparèrent de deux vaisseaux français sur le banc de Terre-Neuve (1755). Le comte de Lally, mandé à Versailles et consulté sur les mesures à prendre, répond sans hésiter qu'il faut descendre en Angleterre avec le prince qui, dix ans auparavant, y avait conquis tant de cœurs par sa vaillance et par ses infortunes même. Charles-Edouard est secrètement averti. Il paraît à Navarre, chez le duc de Bouillon, son cousin, et à Nancy chez le roi Stanislas. Lally a des conférences avec lui; et profitant aussitôt des facilités que lui donnait le commandement des côtes de Picardie, il rouvre ses correspondances avec les jacobites des trois royaumes. Mais tout à coup le ministère français renonce à ses projets contre l'Angleterre; le prince Edouard retourne de nouveau à Rome. La cour de Versailles, qui l'avait si lâchement abandonné et si indignement outragé, sentait néanmoins qu'il était de sa politique de ne pas laisser entièrement éteindre une race royale, qui pouvait encore être utile à ses desseins. Elle négocie donc le mariage du rejeton des Stuarts avec la jeune princesse de Stolberg-Gœdern. Les trois cours de la maison de Bourbon assurèrent aux époux un apanage convenable. La mort du prétendant, père du prince, qui arriva vers le même temps, contribua beaucoup à lui faire accepter l'asile que le grand-duc de Toscane Léopold lui offrait dans ses Etats. Il y prit le nom de comte d'Albany. Ce mariage fut malheureux; le prince avait trente ans de plus que sa femme qui, lui imputant des vices odieux tels que l'ivrognerie, le quitta et alla fixer son séjour à Rome, chez le cardinal d'York son beau-frère. Son époux survécut plusieurs années à cette séparation. Il mourut à Florence le 31 janvier 1788. Tous les faits que l'on vient de lire sont authentiques; il en est d'autres dans la vie de ce malheureux descendant de Marie Stuart et de Charles Ier qui, sans avoir le même caractère, ne peuvent cependant être passés sous silence. Tels sont deux apparitions qu'il osa faire à Londres; la première en 1753 et la seconde en 1761, quoique l'acte du parlement qui mettait sa tête à prix n'eût pas été révoqué. C'est le célèbre historien David Hume qui sert ici d'autorité. Voici une lettre qu'il écrivit d'Edimbourg, le 13 février 1773, à son ami le docteur Pringle (1). « Il est certain « que le prétendant était à Londres en 1753. Je « l'ai su de milord Maréchal (George Keith) qui « m'a dit en avoir une parfaite connaissance. Le « prince prenait si peu de précautions qu'il sor-« tait ouvertement le jour, avec son habit accou-« tumé, en ôtant seulement son étoile. Cinq

(1) Cette lettre se trouve en entier dans l'introduction des *Mémoires du cardinal Dubois*, publiés par l'auteur de cet article.

« ans après, je contai cette histoire à lord Hol-
« derness, qui était secrétaire d'Etat en 1753, et
« j'ajoutai que je présumais que ce fait avait
« échappé à sa connaissance. — Aucunement,
« me dit-il; et qui croyez-vous qui m'en ait
« parlé le premier? Ce fut le roi George II lui-
« même. Il me demanda ce qu'il y avait à faire;
« j'hésitais... Rien du tout, reprit le roi; lorsqu'il
« sera las de l'Angleterre, il en sortira. — Mais
« ce qui vous surprendra davantage, continue
« David Hume, c'est que milord Maréchal, quel-
« ques jours après le couronnement de George III
« (1761), me dit que le jeune prétendant était
« venu à Londres pour voir cette cérémonie et
« qu'en effet il l'avait vue. Milord tenait ce fait
« étrange d'un homme qui, ayant reconnu le
« prince dans la foule, lui dit à l'oreille : Votre
« Altesse Royale est le dernier être vivant que
« je me serais attendu à trouver ici. — C'est la
« curiosité, répondit le prince, qui m'y conduit;
« mais je vous assure que l'homme qui est l'ob-
« jet de toute cette pompe est celui que j'envie
« le moins. » La suite de cette lettre contient des particularités sur lesquelles Hume se montre beaucoup moins crédule : tel est le bruit répandu par quelques jacobites mécontents, que l'héritier des Stuarts avait profité de son séjour à Londres pour abjurer la religion catholique. D'autres ennemis déguisés osèrent lui imputer les vices les plus bas et les plus odieux. La lettre dont il vient d'être question, fait voir que c'était Helvétius qui s'était chargé de répandre ces calomnies en France. Suivant lui, par exemple, le petit-fils de Jacques II avait laissé paraître tant de lâcheté au moment de s'embarquer à Nantes pour sa grande expédition d'Ecosse, qu'il aurait fallu le porter, pieds et poings liés, à bord de son vaisseau. Mais la valeur, l'humanité que fit éclater Charles-Edouard sur les champs de bataille et sa constance héroïque dans l'infortune font justice de ces calomnies. Dernier rejeton d'une race royale poursuivie pendant plus de trois siècles par une fatalité inexplicable, l'histoire lui assurera des droits éternels à l'admiration et à la pitié. On n'y lira jamais son nom sans s'écrier avec le plus illustre de ses biographes : « Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres! » (Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*). Le grand écrivain mérite ici toute confiance puisqu'il fut employé par le ministère français pour composer les manifestes au nom du prétendant. Il eut entre les mains sa correspondance et celle de ses principaux officiers. Charles-Edouard, comme nous l'avons dit, avait épousé la princesse Louise-Maximilienne de Stolberg-Gœdern, née à Mons en 1752. Après sa séparation d'avec lui, la comtesse d'Albany (*voy.* ALBANY) laissa le comte à Florence, où il termina sa carrière. Dès qu'il eut cessé de vivre (1788), sa veuve, qui était encore fort belle, satisfit le désir qu'elle nourrissait depuis longtemps de voir Paris. La cour de France lui assura les moyens d'y vivre d'une manière conforme à son rang. La révolution, qui ne tarda pas d'éclater, la força de retourner en Italie avec Alfieri (*voy.* ce nom), dont elle s'était déclarée l'admiratrice la plus passionnée. La Toscane, par suite des événements de la guerre, tomba sous la domination de Bonaparte. Il connaissait la haine que lui portait la comtesse; il la manda à Paris; elle soutint sa présence et ses reproches avec fermeté. Il lui permit de retourner à Florence où elle finit ses jours. On peut consulter sur Charles-Edouard son Histoire par A. Pichot et les *Quatre Stuarts* de Chateaubriand. S—v—s.

STUART (HENRI-BENOIT), frère du précédent, naquit le 6 mars 1725, et fut baptisé au mois de mai suivant, par le pape Benoît XIII. Appelé d'abord le duc d'York, il devint ensuite cardinal du même nom, lorsque le pape Benoît XIV l'eut revêtu de la pourpre romaine en 1747. Le jeune duc n'avait alors que vingt-deux ans. Le roi de France lui donna peu de temps après la riche abbaye d'Anchin. Son état ne lui permit de prendre aucune part aux événements qui agitèrent la vie du prince son frère. Mais dès qu'il eut reçu la nouvelle de sa mort, il se regarda comme légitime souverain de la Grande-Bretagne. Son testament, qu'il fit à cette époque, ordonnait que son titre d'Henry IX fut inscrit sur sa tombe. En conséquence, il voulait être traité de *Majesté* dans son intérieur. On raconte à ce sujet qu'un des fils de George III, voyageant en Italie, désira être présenté chez le cardinal d'York, et qu'il n'hésita nullement à se conformer à l'usage, en suivant chez l'auguste vieillard l'étiquette observée chez les rois. Le cardinal d'York mourut en 1807, à l'âge de 82 ans. Avec lui s'éteignit jusqu'au nom de cette famille, plus infortunée encore qu'illustre, qui avait rempli le monde du bruit de ses malheurs. Après la mort du cardinal d'York, on trouva des papiers d'une haute importance dont il était demeuré possesseur. Ils contiennent la preuve fréquente que les Stuarts avaient conservé de nombreux partisans dans les trois royaumes. Ces papiers furent acquis par le roi d'Angleterre. S—v—s.

STUART (MARIE). *Voyez* MARIE.

STUART (JACQUES), architecte et antiquaire, surnommé Stuart l'*Athénien*, naquit à Londres, en 1713. Son père, appartenant à la marine, eut peu de moyens de lui donner une éducation soignée, et il mourut lorsque Jacques, l'aîné de ses quatre enfants, ne se distinguait encore que par la vivacité de son esprit, et un goût décidé pour les arts du dessin. Il commença par dessiner et peindre des combats pour un marchand du Strand du nom de Goupy, et fut assez heureux pour placer chez lui une de ses sœurs comme demoiselle de boutique. Il travailla ainsi pendant plusieurs années, soutenant par ses profits le reste de sa fa-

mille. Il continua de se perfectionner par l'étude la plus opiniâtre de tous les arts, consacrant à l'anatomie et à la géométrie le peu de temps qui lui restait. Il reçut, dans ce temps-là, quelques leçons d'un maître de dessin; mais ce fut toujours à ses propres recherches et à ses études qu'il dut ses progrès. Le désir de comprendre les passages latins qu'il voyait au bas de quelques gravures, fut le premier motif qui lui fit apprendre cette langue; il apprit ensuite le grec de la même manière et dirigea surtout ses études vers l'architecture. Il désirait ardemment voir Rome et Athènes. Mais il était affligé d'une loupe au front : un chirurgien promit de le guérir au moyen d'un traitement long et régulier. Une opération n'aurait-elle pas plus promptement le même résultat? Oui, répliqua le chirurgien; mais elle serait douloureuse et ne serait pas sans danger. Stuart réfléchit un moment, puis se plaçant dans un fauteuil, « *Coupez, monsieur*, dit-il, « Je ne bougerai pas. » L'opération eut un plein succès. Il ne partit pour Rome que lorsqu'il eut assuré l'existence de sa famille; et alors il se rendit à pied dans la capitale des arts, où il étudia avec la plus vive ardeur, sous la direction de l'architecte Revett, tout ce qui est relatif à l'architecture et aux fortifications. Son maître devint bientôt son ami, et ils gagnèrent ensemble la Grèce, dans le mois de mars 1750. Arrivés à Athènes, ils y rencontrèrent leurs compatriotes Wood et Dawkins, que le même goût pour l'antiquité avait amenés dans ces contrées. Dawkins fut enchanté de faire connaissance avec un confrère voué aux mêmes études, mais dont les ressources étaient loin d'égaler les siennes. Ce fut pendant son séjour à Athènes, que Stuart prit définitivement la résolution de suivre la carrière de l'architecture et du dessin. Comme il était entièrement libre, il s'engagea dans l'armée autrichienne et fit une campagne en qualité d'ingénieur. Revenu à Athènes, il dessina et mesura les principaux monuments de cette ville, et il n'en partit qu'en 1753, avec son ami Revett. Après avoir visité Salonique, Smyrne et les îles de l'Archipel, ils arrivèrent en Angleterre au commencement de 1755. Le résultat de leurs courses et de leurs travaux scientifiques parut en 1762, sous ce titre : *Antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par J. Stuart et Nicolas Revett, peintre et architecte* (Antiquities of Athens, etc.), t. 1er, grand in-fol. Cet ouvrage est sans contredit une des meilleures productions du dix-huitième siècle. C'est un digne pendant des magnifiques descriptions de Palmyre et de Balbec, par Dawkins et Wood. Il valut à Stuart l'estime de tous les amis des arts. Lord Anson le fit nommer intendant de l'hôpital de Greenwich. Les réparations importantes et les embellissements que cette maison a reçus, après un incendie, ont été faits d'après ses dessins et sous son inspection. Il construisit aussi à Londres, plusieurs maisons qui attestent la pureté de son goût et la solidité de ses connaissances. Stuart fut marié deux fois, et il eut quatre enfants de son second mariage, entre autres un garçon qui, à l'âge de trois ans, montrait une passion étonnante pour le dessin. Cet enfant mourut de la petite vérole, en 1787; Stuart en conçut tant de chagrin qu'il expira lui-même, peu de temps après, le 2 février 1788. Les trois derniers volumes des *Antiquités d'Athènes* n'ont paru qu'après sa mort, le second tome, en 1790, avec des explications et notes de Newton; le troisième, en 1794, avec le texte de Revett, et le quatrième, en 1815, avec un texte explicatif et historique de Taylor. Cet ouvrage a été traduit en français par Feuillet, 1808-1815, 3 vol. in-fol, qui ont paru en huit livraisons. Z.

STUART (sir Charles), général anglais, né en 1753, était fils du marquis de Bute (*voy.* ce nom.) Il manifesta dès sa jeunesse un goût décidé pour l'art militaire ainsi que pour la science diplomatique. Après avoir été présenté par lord Bute dans les principales cours de l'Europe, il entra au service à l'âge de dix-sept ans et fit ses premières armes en qualité d'aide-de-camp du vice-roi d'Irlande. Il passa en 1775 en Amérique, où il se distingua dans plusieurs occasions à la tête d'un corps d'élite. Au commencement des deux dernières guerres avec la France, il fut promu au grade de maréchal-de-camp et reçut le commandement des troupes employées dans la Méditerranée. Il se rendit maître de l'île de Corse; et, après avoir concilié, autant qu'il dépendait de lui, les intérêts opposés qui, dans tous les temps, ont divisé les habitants de cette île, il retourna en Angleterre en 1796; mais ce ne fut que pour reprendre aussitôt le commandement d'un corps auxiliaire de 8,000 hommes que la Grande-Bretagne envoyait en Portugal, afin de défendre ce pays contre les menaces de la France. Le général Stuart entra dans le Tage au commencement de l'année 1797; et il fut mis en possession des différents forts qui défendent Lisbonne. Il passa près de deux ans dans ce pays qu'il préserva de l'invasion projetée vers ce temps par le directoire exécutif de France. Ce fut aussi alors qu'en faisant connaître les moyens que le Portugal pouvait mettre en action, il prépara la résistance sur laquelle l'armée anglaise devait plus tard fonder ses premiers succès dans la Péninsule. Nommé une seconde fois au commandement des troupes employées dans la Méditerranée, le général Stuart entreprit, au mois de septembre 1798, une expédition contre l'île Minorque, défendue par une garnison de 4,500 Espagnols. Il débarqua ses troupes à Adaya, au nord de cette île, pénétra dans l'intérieur, et, en y prenant position, réussit à paralyser les efforts de l'ennemi. En quatre jours, il se rendit maître des villes du Port-Mahon et de Citadella, seules places qui lui offrissent de la résistance, et fit ensuite, sans essuyer la moindre perte, la conquête en-

tière de l'île. A peine cette opération était-elle terminée, que, par suite de l'invasion des Français dans le royaume de Naples, Stuart fut obligé de se rendre en Sicile, afin de protéger cette île contre leurs entreprises; et il lui suffit d'y transporter deux régiments pour la mettre à l'abri d'une invasion. A la fin de cette même année, il fut chargé de reprendre l'île de Malte, dont Bonaparte s'était emparé sans coup férir; mais comme les troupes anglaises n'étaient point assez nombreuses, ses opérations (après qu'il se fut emparé du restant de l'île) se bornèrent au blocus de la Valette; et cette forteresse ne se rendit qu'après y avoir été forcée par la famine. Ce fut alors qu'à la suite de l'opposition que le général Stuart mit à ce que la souveraineté de l'île de Malte fût transférée à une autre puissance, il résigna son commandement et retourna en Angleterre. Les intentions du ministère à cet égard furent dévoilées par l'opposition, dans la chambre des communes; et il est certain que l'Angleterre doit la conservation de cette île aux réclamations du général Stuart, en premier lieu, et par suite aux opinions qu'exprima la chambre des communes, lorsqu'il y siégeait dans les rangs de l'opposition. Ce général mourut au printemps de l'année 1801, étant encore à la fleur de son âge. Il laissa deux fils. Le plus jeune mourut au service naval; et l'aîné, sir Charles Stuart, est celui qui, après la restauration des Bourbons, fut ambassadeur de la cour de Londres à celle de France. B—P.

STUART (Gilbert), écrivain écossais, né en 1742, dans l'université d'Edimbourg, où son père était professeur d'humanités, fut destiné d'abord au barreau; mais après avoir passé quelques années chez un procureur, il fut détourné de cette carrière par son goût pour les études historiques et philosophiques. Ses progrès furent rapides. Une *Dissertation historique sur l'antiquité de la constitution britannique* qu'il publia, en 1767, étonna dans un jeune homme de vingt-deux ans et lui valut, de la part de l'université, le degré de docteur en droit, que son père reçut en même temps que lui. Un *Tableau de la société en Europe dans son passage de la barbarie à la civilisation*, qui parut quelques années après, le fit connaître plus avantageusement encore et prouva que l'auteur avait étudié avec fruit les monuments les plus précieux du moyen âge. Gilbert Stuart vint à Londres en 1768, et jusqu'en 1775 y concourut à la rédaction du *Monthly Review*, qu'il quitta pour revenir dans sa ville natale commencer un écrit du même genre : l'*Edinburgh Magazine and Review*, qui eut pendant quelques mois un grand succès, grâce à la sévérité et même à la virulence avec laquelle la critique y était exercée. On apprend, dans une de ses lettres, qu'il avait eu l'idée d'*orner* son premier numéro d'une caricature, où lord Monboddo (*voy.* ce nom) était représenté en quadrupède. La gravure aurait été accompagnée d'une *description*, à la manière de Buffon, de *cet animal encore inconnu*. Le rédacteur du *Magazine*, homme d'un caractère jaloux, à qui les succès d'autrui faisaient ombrage, s'attacha à miner les célébrités qui l'offusquaient. Les historiens Henry, Robertson, Gibbon furent particulièrement en butte à ses sarcasmes. Le public applaudit aux premières attaques que Stuart dirigea contre les meilleurs écrivains de sa nation, mais il finit par en être dégoûté et indigné. Cet ouvrage périodique, auquel travaillèrent aussi Smellie (1), le docteur Blacklock et le professeur Richardson, perdit par degrés toute sa vogue. La résistance que Stuart éprouva de la part du clergé, des autorités civiles, et de toutes les personnes honnêtes le transporta de haine contre la ville où il avait reçu le jour : « Je déteste mortellement « cette cité et tout ce qui y respire, écrivait-il « en 1774. Malheur à ce pays, malheur aux « hommes, aux femmes et aux enfants qui l'ha- « bitent! » L'*Edinburgh Magazine* cessa de paraître en 1776. L'irritation que causa cet échec au rédacteur principal était augmentée par le succès dont il voyait couronner les travaux de ses émules. Peu intimidé par le nombre des ennemis qu'il s'était déjà faits, Stuart dirigea ses invectives contre le célèbre Roberston, qui avait à ses yeux le tort d'avoir traité, dans sa fameuse *Introduction*, le même sujet que lui dans son *Tableau de la société*. Il attaqua, sans aucun ménagement, les opinions de cet écrivain sur certains points contestés de l'Histoire de son pays. Ce fut d'abord dans des *Observations concernant le droit public* et l'*histoire constitutionnelle de l'Ecosse*, 1779, in-8°. Au reste, en blâmant la violence de ses expressions, on fut obligé de convenir qu'à quelques égards il n'avait tort que dans la forme. Robertson se vengea, dit-on, de cette agression, en s'opposant à ce que Stuart obtînt la chaire de droit public de l'université d'Edimbourg. Celui-ci redoubla ses hostilités dans son *Histoire d'Ecosse depuis l'établissement de la réformation jusqu'à la mort de la reine Marie*, 1782, 2 vol. in-4°, où il se proposa de justifier Marie Stuart contre les calomnies de Buchanan répétées par Robertson. Bien que l'opinion qu'il soutient ici ait prévalu, l'immoralité de son caractère a fait supposer qu'il ne s'est rangé parmi les zélés partisans de Marie que pour être en opposition avec un écrivain qu'il haïssait. Eloigné de son pays par l'horreur qu'il y inspirait, et par l'impuissance d'y faire tout le mal dont il éprouvait le besoin, il reparut à Londres en 1782 et prit part de nouveau à la rédaction de quelques écrits

(1) Guillaume Smellie, imprimeur et homme de lettres, auque on a consacré quelques lignes dans cette *Biographie voy.* Smellie), était d'un caractère bien différent de son collaborateur; il eut un jour avec lui une querelle très-vive pour avoir, avec autant d'adresse que de prudence, metamorphosé en panégyrique dans son journal une satire amère contre les lords Kames et Monboddo.

périodiques, le *Political Herald* et l'*English Review*. Sa conduite privée était très-peu régulière. L'habitude de l'intempérance, contractée de bonne heure, des travaux excessifs et les tourments inséparables des passions haineuses minèrent sa constitution robuste : il revint à Edimbourg, dans un état de santé déplorable et mourut à 42 ans, le 13 juin 1786. A ceux de ses ouvrages que nous avons cités, il faut ajouter : 1° un écrit anonyme contre le docteur Adam, qui avait publié une grammaire latine, 1772; 2° *Histoire de l'établissement de la réformation religieuse en Ecosse*, Londres, 1782, in-4°. Cet ouvrage est remarquable pour la chaleur du style et même pour l'impartialité. Parmi plusieurs portraits tracés avec vigueur, on fut étonné de ne pas trouver celui du fameux réformateur Knox; mais l'auteur répara cette omission dans son *Histoire d'Ecosse*. On lui dut aussi la publication des *Leçons* (lectures) *sur la constitution de l'Angleterre*, par Sullivan, revues et augmentées, 1774. Le meilleur de ses ouvrages, *le Tableau de la société en Europe*, fut réimprimé en 1778, avec des additions, in-4°; il a été traduit en français (1789, 2 vol. in-8°), par A.-M.-H. Boulard, qui a aussi traduit du même auteur la *Dissertation*, citée plus haut, *sur l'ancienne constitution des Germains*, 1794, in-8°. Le style de Stuart se distingue par la force et la concision; mais on lui a reproché de la roideur et une singulière prédilection pour l'emploi d'expressions vieillies, inusitées ou étrangères; ce qui donne à ses écrits un air de traduction et en rend la lecture pénible. Ses lettres à son libraire de Londres témoignent de son mauvais naturel. Il avait formé une véritable conspiration littéraire contre la réputation du docteur Henry, auteur d'une Histoire d'Angleterre sur un nouveau plan. Il parvint à troubler le repos de cet écrivain estimable, et arrêta pendant longtemps le débit de son ouvrage. « David Hume, écrivait-il en 1773, « veut se charger de la critique de Henry; mais « cette tâche est si précieuse que je prétends « m'en acquitter moi-même; je ne la céderais pas « à Moses, quand il la demanderait comme une « faveur; non, pas même à l'homme selon le « cœur de Dieu »... Et plus tard, 4 mars 1774 : « Henry est complétement ruiné; sa vente est « arrêtée; un grand nombre de ses exemplaires « lui sont renvoyés; dites-moi, je vous prie, « comment il se trouve maintenant à Londres?... « Que ne puis-je me transporter à Londres pour « le vilipender dans le *Monthly Review!* un feu « croisé du *Monthly Review* et du *Critical Re-* « *view* le réduirait en poussière. Ne pouvez-vous « rien de ce dernier côté?... Si Whitaker est à « Londres, il peut lui donner une tape; Paterson « lui en donnera une autre. Frappez de tous « côtés : le misérable tremblera, pâlira, et s'en « retournera avec la conscience de sa débilité.... « Je lui réserve un coup mortel; je veux con- « sommer sa ruine, quand les flammes de l'enfer « s'élèveraient pour m'en empêcher »... Enfin, le 3 avril 1775. « Le pauvre Henry est au lit de « mort, et ses amis disent que c'est moi qui l'ai « tué. J'ai reçu cette nouvelle comme un com- « pliment, et j'ai répondu qu'on me faisait trop « d'honneur. » David Hume, sur l'assistance duquel Stuart avait compté pour déprécier l'ouvrage de Henry dans le *Monthly Review*, avait trop de probité pour ne pas tromper l'attente de cet homme passionné, et grossit dès lors la liste des ennemis de Stuart. Mais cet être si vain, qui ne voyait dans toute la littérature que Montesquieu digne de lui être comparé, se doutait peu que le temps ne ferait qu'affermir la réputation du docteur Henry, tandis que ses ouvrages, décrédités surtout par le caractère de leur auteur, perdaient, de jour en jour, de l'estime publique. Il lui manquait une des qualités les plus essentielles pour écrire l'histoire, comme pour exercer la critique : *il y faut*, suivant l'expression de Malherbe, *la science et la conscience*. Nous devons les fragments de sa correspondance à Disraeli (*Calamities of authors*), qui a justement placé Gilbert Stuart au nombre des *auteurs malheureux;* voyez aussi *Memoirs of Smellie*. L.

STUART (Charles-Gilbert), peintre américain, issu de parents écossais, naquit dans le Rhode-Island en 1755. Venu jeune encore à Edimbourg, il s'y appliqua à la peinture et retourna en Amérique en 1773. Mais dérangé par la guerre d'alors, il se rendit à Londres, où il peignit George III et son fils, le prince de Galles. Il alla ensuite à Dublin, puis à Paris, où il fit le portrait de Louis XVI. Rentré enfin dans sa patrie, il fit les portraits du fondateur de la liberté américaine, puis d'autres grands citoyens, tels que Jefferson, Quiney Adams. Gilbert Stuart mourut en juillet 1828. Z.

STUART (le comte sir John), général anglais, né en 1760, d'une famille noble originaire d'Ecosse, suivit encore enfant son père, qui était surintendant des colonies anglaises dans les Indes occidentales. Revenu en Angleterre, il y fit ses études à Westminster, et lorsque son père fut mort, en 1782, il entra dans la carrière des armes et fut nommé officier dans le régiment des gardes. Il assista en cette qualité à la bataille de Guilford, où il fut blessé. Parvenu au grade de brigadier général, il concourut, en 1794, à la prise de la Martinique, de la Guadeloupe, de Ste-Lucie et d'une partie de St-Domingue. Cinq ans plus tard, il eut le commandement du régiment de Minorque, fut envoyé en Egypte sous les ordres du général Abercrombie et concourut, le 24 mars 1801, à la victoire d'Aboukir, qui fut remportée sur le général Menou. Il assista ensuite à la prise du Caire, d'Alexandrie, et fut cité dans le rapport officiel comme l'un des officiers qui avaient déployé le plus de valeur dans cette occasion. Le sultan, qui était alors allié de

l'Angleterre, lui envoya la décoration de l'ordre du Croissant, et, à la même époque, il fut nommé major général. Après la rupture de la paix d'Amiens, en 1803, il fut envoyé en Sicile avec un commandement en chef. Etant passé sur le continent, il opéra une descente dans les Calabres, en présence du général français Régnier, sur lequel il remporta, le 4 juillet 1806, à Maida, une victoire éclatante (*voy.* Régnier). On mit à cet événement beaucoup d'importance en Angleterre, et les canons de la tour de Londres et du Parc l'annoncèrent avec une grande solennité. Le général Stuart fut décoré de l'ordre du Bain et nommé comte de Maida. Le parlement lui vota des remercîments à l'unanimité, et il reçut le commandement d'un régiment avec le titre de lieutenant-gouverneur de Grenade. Il mourut dans la retraite quelques années plus tard. M—d j.

STUART (Daniel), publiciste écossais, naquit à Edimbourg le 16 novembre 1766. Il appartenait à une famille dévouée aux princes infortunés dont elle portait le nom. Ses aïeux figurèrent même, en 1715 et en 1745, dans les tentatives mémorables faites alors en vue d'une restauration. En 1795, Daniel entra dans la carrière du publiciste, en écrivant d'abord dans le *Morning-Post*, puis en acquérant et éditant ce journal dont il fit aussitôt le succès par ses relations, par la connaissance qu'il avait du caractère des personnages politiques, enfin par sa propre rédaction ferme, vive et spirituelle. Entre ses mains réussit également un autre journal, le *Courrier* (the Courier), auquel il sut attacher les plumes considérables de l'Angleterre, « en les payant « bien », dit son biographe. Dans le nombre de ces rédacteurs figuraient Mackintosh, Coleridge, enfin Wordsworth et Southey. C'est en 1803 qu'il prit la direction du *Courrier*. Jusqu'alors il avait mené de front les deux journaux; mais, en 1803, il vendit le *Morning-Post*. Puis il prit part à la publication du *Morning-Chronicle*. Il s'agissait à ce moment de soutenir la lutte contre la France, et Daniel Stuart, aidé des personnages politiques les plus influents, remplit avec une remarquable vigueur ce devoir civique. Le ministère Addington, opposé alors à Bonaparte, eut en lui un organe dont rien ne lassait l'activité. Dans le *Courrier*, il prêta son appui à Pitt, et ce journal, considéré comme l'organe du gouvernement, eut une grande influence sur l'esprit public. Cette prospérité des journaux qu'il dirigeait contribua à la sienne, et en 1816, il résolut de se reposer des fatigues de la polémique et de la publicité. Retiré à Wykham-Park dans l'Oxfordshire, il se contenta désormais de remplir d'honorables fonctions locales ou municipales, celles de haut shérif entre autres. Ce publiciste, qui avait joué un rôle assez important dans les affaires de son pays, mourut en 1847. R—ld.

STUART DE ROTHESAY (Charles, lord), diplomate anglais, naquit le 2 janvier 1779. Il était fils du général sir Charles Stuart, et il avait pour oncle lord Bute (*voy.* ce nom), ce ministre si cher à George III. Destiné dès sa jeunesse à la carrière diplomatique, il fit d'abord de fortes études, et en 1808, il accompagna, en qualité de secrétaire, lord William Bentinck, chargé en Espagne d'une mission extraordinaire. Observateur judicieux et attentif, Stuart acquit dès lors une connaissance intime des affaires de la Péninsule. En 1810, il fut placé comme plénipotentiaire britannique auprès du gouvernement provisoire qui administrait le Portugal durant l'absence de la famille royale, réfugiée au Brésil. Le Portugal était alors livré à une crise terrible : les armées françaises l'avaient envahi ; Masséna était en vue de Lisbonne; la *junte* se défiait de ses alliés, qui seuls pouvaient la sauver; il fallait à tout prix maintenir une bonne harmonie indispensable et obtenir des Portugais des sacrifices de tout genre, afin de délivrer leur pays. Le tact et la prudence de Stuart se montrèrent de la façon la plus utile dans ces circonstances épineuses; il dissipa bien des orages, aplanit beaucoup de difficultés et maintint une union sans cesse troublée. Wellington lui rendit pleine justice; le prince régent lui conféra l'ordre du Bain; le roi Jean l'éleva à la grandesse, avec le titre de marquis d'Angra et comte de Machico. Les affaires de la Péninsule étant arrangées, Stuart revint en Angleterre, et presque aussitôt les cent-jours le ramenèrent sur la scène politique; il fut envoyé à Gand, auprès de Louis XVIII, qu'il accompagna à Paris au mois de juillet 1815. Il passa plusieurs années auprès de ce roi comme représentant de la Grande-Bretagne, et il se rendit ensuite à la Haye dans la même qualité; en 1823, il fut envoyé à Rio-Janeiro comme chargé d'une mission extraordinaire, et il dirigea les négociations qui aboutirent au traité par lequel le Portugal reconnut l'existence du Brésil comme Etat indépendant. En 1828, il revint à Paris avec le titre de ministre plénipotentiaire, et ce fut alors qu'il fut élevé à la pairie. Il avait toujours servi avec zèle les intérêts des tories, et lorsqu'en 1830, les whigs arrivèrent au pouvoir, il fut remplacé, et il demeura une douzaine d'années éloigné des affaires: mais, en 1841, il reparut sur la scène politique, et il alla représenter son pays à St-Pétersbourg. Il s'efforça, conformément aux vues de lord Aberdeen, alors ministre des affaires étrangères, de maintenir la meilleure harmonie entre l'Angleterre et le czar. Les rigueurs du Nord ayant fait à sa santé un tort très-sensible, il demanda et obtint son rappel en 1844. Il mourut le 7 novembre 1849, à son château de Higheliff. Il ne laissait que deux filles, la vicomtesse Canning et la comtesse de Waterford, de sorte que son titre se trouve éteint. Lord Stuart de Rothesay aimait les livres et la littérature; il avait réuni une bibliothèque précieuse, que son séjour dans la Péninsule lui avait permis d'enri-

chir d'ouvrages rares en langue espagnole et portugaise. Il fit imprimer à ses frais divers écrits intéressants, notamment des relations de la prise de Constantinople par les Turcs (*De capta a Mehemete II Constantinopoli Leonardi Chiensis et Godefredi Langi narrationes*, etc., Parisiis, 1823, in-4°). Ce volume, tiré à 60 exemplaires seulement, ne fut pas mis dans le commerce. Il en fut de même d'un *Cancionero*, recueil d'anciennes poésies portugaises, que lord Stuart publia d'après un manuscrit fort précieux dont il était propriétaire. Z.

STUART WORTLEY (Emmeline, lady), femme auteur anglaise, naquit le 2 mai 1806. Elle était la troisième fille du duc de Rutland. Le 17 février 1831, elle épousa Charles Stuart Wortley, mort en 1844. Lady Stuart, se sentant le génie poétique, fit paraître de nombreuses compositions en vers. Il était rare qu'une année se passât sans qu'elle fît paraître quelque poëme. Elle mourut à Beyrouth, en Syrie, des suites d'une chute, en décembre 1856. Voici la liste de ses nombreuses productions : 1° *Poëmes* (sic), 1833, in-12; 2° *Londres la nuit et d'autres sujets*, 1834; 3° le *Village de Churchyard et autres poésies*, 1835; 4° *Esquisses de voyages en vers*, 1835; 5° *Esquisses de voyage*, 1835; 6° *le Chevalier et la fée et d'autres poésies*, 1835, in-12; 7° le *Visionnaire*, 1836, in-8°; 8° *Canto III* (sic), 1837; 9° *Impressions d'Italie*, 1837, in-8°; 10° *Heures à Naples*, 1837, in-8°; 11° *Fragments et physionomies*, 1837, in-8°; 12° *Heures de loisir*, 1838, in-8°; 13° la *Reine Bérengère*, 1838, 3 vol.; 14° *Sonnets composés en grande partie durant un voyage en Hollande, en Allemagne, en Italie, en Turquie, enfin en Hongrie*, 1839, in-12; 15° *Jairah*, mystère dramatique, 1840, in-12; 16° *Eva, ou l'Erreur*, pièce en cinq actes, 1840, in-8°; 17° *Alphonse Algarve*, comédie en cinq actes, 1841, in-8°; 18 *Angiolina de l'Albano, ou Foi et tromperie*, comédie, en 1831; 19° la *Jeune Fille de Moscou*, poëme, 1841; 20° *Clair de lune*, comédie; 21° *Lilia Bianca*, conte d'Italie, 1841, in-12; 22° la *Grande Exposition; Honneur au travail*, 1851. Lady Stuart, qui semblait vouloir épuiser toutes les émotions, écrivit aussi en prose : 23° *Voyage aux Etats-Unis*, 1848-1850, publié en 1851, in-8°; 24° *Excursion en Portugal et à Madère*, 1854, in-8°. Z.

STUBBE (Henry), savant auteur anglais, naquit, le 28 février 1631, à Partney, près de Spilsbye, en Lincolnshire. Son père, ministre de cette paroisse, fut obligé de s'en éloigner, parce qu'il avait manifesté du penchant pour les opinions des anabaptistes. Accompagné de sa femme et de ses enfants, il se retira en Irlande; mais lorsque la rébellion éclata dans ce pays, en 1641, mistriss Stubbe s'enfuit précipitamment, revint en Angleterre, et vécut à Londres du travail de ses mains. Henry, qu'elle amena avec elle, avait alors dix ans. Envoyé à l'école de Westminster, il s'y distingua tellement, que le célèbre instituteur Busby (*voy.* ce nom), se glorifiant d'un pareil élève, le présenta un jour à sir Henry Vane le jeune, comme un sujet de grande espérance. Cet ardent républicain goûta l'esprit de Stubbe, lui fit de légers présents et lui donna fréquemment à sa table un repas, qui n'était pas pour l'écolier une chose indifférente, car il n'avait alors que deux sous à dépenser pour son dîner, comme il l'a raconté depuis; et son déjeuner dépendait de la paresse ou de l'incapacité d'un condisciple, dont il était convenu de faire le devoir à ce prix. Il obtint une sorte de bourse et fut admis, en 1649, comme étudiant, au collége Christ-Church d'Oxford. Sa vanité naturelle s'était malheureusement accrue par ses succès. Plusieurs de ses camarades le trouvaient hautain et insolent; et, suivant l'historien de l'université, Wood (*Athenæ Oxoniensis*), les coups de poing et de pied ne lui étaient pas épargnés. L'occasion de se venger se présenta, et il en profita : ce fut en 1649, lorsque le serment de fidélité à la république fut envoyé à l'université par sir Henry Vane. Stubbe, abusant de son crédit auprès de ce chef parlementaire, fit expulser du collége ceux qui lui avaient marqué de l'aversion. Après avoir pris le degré de bachelier ès arts, il partit pour l'Ecosse, et de 1653 à 1655, servit dans l'armée parlementaire. Rentré à Oxford, il y obtint, en 1657, la place de conservateur adjoint de la bibliothèque bodléienne, ce qui le mit à portée d'étendre son instruction. Il put en profiter jusqu'en 1659, où cet emploi lui fut ôté, pour avoir publié plusieurs écrits qui, à la veille de la restauration, devenaient des torts graves : c'étaient l'*Apologie de sir Henri Vane; Essai sur la bonne vieille cause; la Lumière sortant des ténèbres*, avec une *Apologie des quakers*, où le clergé et l'université n'étaient pas ménagés. Stubbe se retira pour lors à Stratford-sur-Avon, en Warwickshire, et, comme il avait fait quelques études médicales, il se mit à pratiquer l'art de guérir. N'étant entré dans le parti révolutionnaire que par faiblesse et par entraînement, il souffrit peu de la réaction politique. Il avait servi par ses écrits la cause qui venait de succomber; mais il ne s'était attaché à aucune secte et n'avait pas usé de son crédit pour s'élever et s'enrichir : aussi, la restauration du trône étant consommée, tandis que son protecteur, excepté de l'amnistie, payait de sa tête la part très-active qu'il avait prise à la révolution, Stubbe fut à peine inquiété. Il chanta la palinodie et trouva grâce aisément. Il promit d'observer inviolablement l'obéissance passive; lorsque l'épiscopat fut rétabli, il reçut la confirmation des mains du diocésain. Dans la préface de *la Bonne vieille cause*, publiée en 1659, il avait exalté l'*Oceana* d'Harrington; en 1661, il écrivit contre cet ouvrage. Ce fut cette même année qu'il se rendit à la Jamaïque, avec le titre de médecin du roi pour cette île; mais l'influence fâcheuse de ce

climat sur sa santé le ramena en Angleterre ; et s'étant de nouveau fixé à Warwick, il y exerça la médecine avec beaucoup de réputation, ainsi qu'à Bath, sa résidence d'été. Entre plusieurs écrits qui sortirent de sa plume après la restauration, on cite particulièrement ceux qu'il dirigea contre la société royale de Londres. L'esprit qui animait cette compagnie savante avait, dès sa première institution, alarmé les partisans de la philosophie ancienne. C'est ce qui détermina le docteur Sprat à donner, en 1667, l'*Histoire de la société royale*, et Joseph Glanvill (*voy.* ce nom) un traité intitulé *Plus ultra*, ou les progrès et l'avancement de la science depuis le siècle d'Aristote; exposé de quelques-uns des perfectionnements les plus remarquables introduits récemment dans la science utile et pratique, pour encourager les études philosophiques, 1668. Stubbe attaqua les deux ouvrages à la fois avec beaucoup de force, d'adresse et d'érudition, dans un volume in-4°, publié en 1670, sous ce titre : *Les légendes ne sont pas l'histoire*, ou échantillon de quelques observations sur l'*Histoire de la société royale*, avec le *Plus ultra* de Glanvill réduit à *rien*. L'auteur accuse les membres de la société de tendre à jeter du mépris sur l'ancien et solide savoir, spécialement sur la philosophie d'Aristote; à saper les fondements des universités, à détruire la religion établie, et même à *introduire le papisme*. Cette attaque fut la source d'une controverse qui se soutint quelque temps avec violence; et Stubbe nous apprend que ses adversaires, poussés à bout, le menacèrent d'écrire sa vie; mais, à cet égard, lui-même s'exécutait d'assez bonne grâce : l'excuse de sa conduite antérieure était dans ses obligations envers un homme qui avait accueilli son enfance et encouragé ses premiers pas. Le besoin de témoigner sa reconnaissance avait été son unique mobile, et ce sentiment l'avait égaré. Stubbe était à Bath en juillet 1676, lorsqu'il fut appelé à visiter un malade à Bristol; il partit le soir, prit une fausse route, et se noya en traversant une rivière. Ce fut son ancien antagoniste Glanvill qui prononça son oraison funèbre. Wood, qui fut le contemporain de Henry Stubbe, lui accorde un savoir prodigieux, une rare facilité et une grande force d'élocution. Il fréquentait assidûment les cafés, et s'y attirait quelquefois de mauvais traitements par l'intempérance de sa langue. L.

STUBBS ou STUBBE (JOHN), savant légiste anglais, né vers l'an 1541, fit ses études classiques à Cambridge, d'où il passa à l'école de jurisprudence de Lincoln's-Inn, à Londres. Il adopta les principes des puritains, à ce qu'on présume, par suite de son alliance avec le célèbre Thomas Cartwright (*voy.* ce nom), qui avait épousé sa sœur. L'alarme que le peuple conçut, vers 1579, pour le maintien de la religion protestante, du bruit répandu que la reine Elisabeth allait s'unir au duc d'Anjou, fut pour Stubbe l'occasion de signaler son zèle pour cette doctrine. Il publia un écrit satirique intitulé *Découverte d'un gouffre où l'Angleterre ne peut manquer d'être engloutie par un nouveau mariage français*, etc. La reine fut vivement irritée et rendit une ordonnance foudroyante. L'auteur et l'éditeur furent condamnés, en vertu d'un acte de Philippe et Marie contre les auteurs et vendeurs d'écrits séditieux, à avoir la main droite coupée. Cette sentence fut exécutée cruellement; mais Stubbe la subit avec fermeté. Après que sa main droite eut été tranchée avec un couteau de boucher, il ôta son chapeau de la main gauche et cria : *Que Dieu conserve la reine !* Son malheur ne lui fit rien perdre de la considération dont il jouissait; et comme on ne voulait pas se priver de ses talents, il fut employé, quelques années après, par le lord trésorier Burleigh, à répondre à la *Défense des catholiques anglais*, du cardinal Allen. On conserve, parmi les papiers de Burleigh déposés au muséum britannique, des lettres que Stubbe avait adressées à ce ministre et à son secrétaire Hickes; et comme la plupart furent écrites de sa main gauche, elles sont signées *Scæva*. Il a traduit du français les Méditations de Théodore de Bèze sur le Psaume premier et sur les Sept psaumes de la pénitence. La dédicace de cette traduction à lady Bacon, est datée de Thelveton en Norfolk, le 31 mai 1582, et signée également John Stubbe *Scæva*. On ignore l'année de sa mort. — *Philippe* STUBBE, que Wood croit être le père ou le frère du précédent, est auteur d'un livre intitulé l'*Anatomie des abus*, et d'autres ouvrages contre les vices de son temps. L.

STUBBS (GEORGE), anatomiste célèbre et peintre d'animaux, naquit à Liverpool en 1736 (ou, selon Chalmers, en 1724). Quelques historiens ont avancé sans preuve qu'à l'âge de trente ans, il se rendit à Rome pour se perfectionner dans son art. Il paraît, au contraire, que c'est à Londres qu'il vint se fixer, et il ne pouvait choisir un théâtre plus favorable pour se livrer à la double étude de la dissection et de la peinture des animaux et en particulier du cheval, dans laquelle il a excellé. Mais ses connaissances en anatomie comparée ne lui ont jamais donné un sentiment grand et noble des formes et surtout de la figure humaine. Il ne voyait dans les objets qu'il copiait que ce qui frappait ses regards, sans chercher jamais à s'élever jusqu'au beau idéal. C'est ce que prouve son tableau de *Phaëton*, où il n'y a de vraiment remarquable que les chevaux. Le *Tigre*, qu'il a peint d'après nature, n'a jamais été égalé pour le grandiose; mais les lions, qu'il a représentés dans les tableaux du *Cheval en présence du lion* et du *Cheval devant la lionne*, sont à ceux de Rubens ce que les chacals sont au lion lui-même. Cependant personne n'a su rendre comme Stubbs toutes les qualités des chevaux de course, quoique l'on reconnaisse pourtant dans ses tableaux la précision d'un faiseur de

*fac simile,* comme s'exprime un de ses historiens, plutôt que le génie d'un peintre. Parmi ses tableaux, on vante encore le portrait de Philis, beau chien d'arrêt de lord Clarmont, gravé par Benjamin Green, et le *Chien d'arrêt épagneul,* dans un paysage découvert (the Spanish pointer), gravé par Woollet. Stubbs est peut-être le premier peintre qui ait peint en émail dans d'aussi grandes dimensions. Il était associé de l'académie royale. On estime les gravures de paysages et d'animaux qu'il a exécutées. En 1766, il termina l'ouvrage suivant : *the Anatomy of the horse* (l'Anatomie du cheval). Après sa mort, arrivée en 1806, il a paru trois livraisons de son *Tableau de l'anatomie comparée de la structure du corps humain, d'un tigre et d'un oiseau ordinaire,* avec 30 planches. Cet ouvrage devait avoir six livraisons. On a encore de lui les cinq pièces suivantes, qu'il a gravées à l'eau-forte : 1° *le Cheval et le lion;* 2° *la Lionne et le lion;* 3° *la Lionne et le cheval;* 4° *le Lion et le cerf;* 5° le *Masque du cheval brun,* avec la généalogie de ce cheval. P-s.

STUCK (Wolfram), un des plus anciens écrivains dramatiques de l'Allemagne. Tout ce qu'on sait sur son compte, c'est qu'il est l'auteur d'un *Mystère du Nouveau Testament,* mystère qui débute par mettre en scène St-Jean-Baptiste et qui se poursuit jusqu'à la fin de l'histoire évangélique, la suivant pas à pas et reproduisant tous les miracles, toutes les prédications. Parfois un intermède, dont le sujet est emprunté à l'Ancien Testament, coupe le fil de la représentation, et parfois aussi des chants qui font partie de l'office de l'Eglise se mêlent à la marche du dialogue. Le *Veni, sancte Spiritus* se trouve en tête de l'œuvre. Le nombre des personnages qui figurent dans ce drame est énorme; plusieurs jours étaient nécessaires pour le jouer en totalité. Il porte la date de 1514. Il n'a point été imprimé en entier et ne le sera sans doute jamais; mais on en trouve des analyses dans divers ouvrages relatifs à l'histoire littéraire de l'Allemagne. B-n-t.

STUCK (Jean-Guillaume) ou *Stuckius,* né à Zurich vers le milieu du 16e siècle, se livra à de profondes études sur l'antiquité et se fit une réputation par son *Traité des festins des anciens et de leurs sacrifices,* qui fut imprimé à Zurich en 1591, in-fol., et joint à d'autres écrits sur le même sujet, en 1695, Leyde, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est le résultat de longues et savantes recherches. On a encore de Stuck un bon commentaire sur Arrien et un parallèle de Henri IV avec Charlemagne, sous le titre de *Carolus Magnus redivivus,* 1598, in-4°. Stuck mourut en 1607. Z.

STUCK (Théophile-Henri), bibliographe, né à Halle, en Saxe, le 27 septembre 1716, fut nommé, en 1754, inspecteur des salines, et, en 1751, trésorier de sa ville natale. Il consacrait à l'étude les moments que ses fonctions lui laissaient et s'occupait surtout de minéralogie, de géographie et d'histoire. Il mourut le 30 juillet 1787. On a de lui, en allemand : *Catalogue de relations de voyages et descriptions de pays, anciennes et modernes; esquisse d'une partie principale de l'histoire littéraire de la géographie,* Halle, 1784, in-8°; supplément, ibid., 1785; 2e partie, publiée après la mort de l'auteur, par H.-Ch. Weber, ibid., 1787, in-8°. Cet ouvrage atteste les connaissances et l'assiduité de l'auteur. On n'en avait pas encore vu d'aussi complet dans cette partie. L'intention de Stuck a été, dit l'éditeur, d'exclure de son répertoire les chroniques, les topographies, les écrits purement historiques ou statistiques, de même que les manuels et dictionnaires géographiques; il ne s'est écarté de cette règle que dans un petit nombre de circonstances. D'un autre côté, il a pensé que les livres relatifs à l'histoire naturelle de pays et de territoires particuliers, et ceux qui traitent de la géographie physique, des mœurs et des coutumes des peuples, entraient dans son plan. Les différentes éditions et traductions sont indiquées : le nom des auteurs et des traducteurs est écrit entre deux parenthèses, quand il ne se trouve pas dans le titre; cette portion de travail contient de nombreuses rectifications. Enfin des voyages imaginaires y ont même été insérés; mais une note avertit le lecteur que ce ne sont que des fictions. La table des matières offre les différentes contrées, placées par ordre alphabétique, et les noms des voyageurs ou des livres qui les ont décrits. Les voyages contenus dans des recueils sont nommés à leur lettre, avec renvoi au numéro sous lequel est la collection. Stuck n'aurait pas pu donner un jugement motivé sur chacun des livres qu'il passe en revue; il se borne à faire, sur quelques-uns, des remarques succinctes qui en indiquent le contenu. Il renvoie, pour le reste, aux journaux littéraires qui en ont parlé. Le nombre des écrits indiqués dans le répertoire et dans les suppléments est de trois mille quatre cent cinquante-deux. Cet ouvrage obtint un grand succès, et il le mérite, malgré quelques défauts. On ne sait pas pourquoi l'auteur a inséré dans son catalogue l'*Histoire philosophique* de Raynal; celle de la Grèce, par Gillies; l'*Essai* de Clarkson *sur l'esclavage des nègres;* des livres sur l'économie politique, etc. Enfin plusieurs voyages, notamment des Français, sont oubliés; d'autres sont mal indiqués et quelquefois le titre est fautif. Il a paru un si grand nombre de voyages depuis 1787 que les amis de la géographie doivent souhaiter qu'il soit publié une suite à l'ouvrage de Stuck. E—s.

STUCKLAND (André de), maître provincial de l'ordre Teutonique en Livonie, en 1250, se rendit célèbre par ses exploits contre les Lithuaniens, les Samogitiens et les Sémigalliens, qui étaient venus en Livonie pour l'empêcher de prendre possession de sa nouvelle dignité. Il les battit, les chassa de cette province et les pour-

suivit jusque dans leur propre pays. Il rendit même tributaire de son ordre la Sémigalle et n'accorda la paix et sa protection à Mendog, grand-duc de Lithuanie, qu'à condition qu'il se ferait chrétien. Ce prince fut obligé de se soumettre à la volonté d'André, qui le fit instruire par un prêtre de son ordre et qui fit ensuite ériger, en sa faveur, la Lithuanie en royaume, le 16 juillet 1251, par le pape Innocent IV. La bulle d'érection portait que ce royaume était la propriété de St-Pierre et que Mendog et ses successeurs en feraient hommage au saint-siége. André de Stuckland bâtit, en 1252, la forteresse de Memel, aux confins de la Prusse, et força les habitants de l'île d'Oésel de renoncer à la pluralité des femmes. Il se démit ensuite de sa dignité et se retira en Allemagne, où il mourut. Mendog cessa plus tard de se soumettre au saint-siége, et il secoua le joug des chevaliers teutoniques, sous l'administration d'un autre André, quatrième successeur de Stuckland. Il abdiqua le titre de roi pour reprendre celui de grand-duc et fit un horrible massacre des chrétiens qui se trouvaient en Pologne, en Prusse et en Livonie. Z.

STUHR (Pierre-Feddersen), archéologue allemand, né le 28 mai 1787, à Flensburg, commença ses études à Kiel et se rendit à dix-huit ans à l'université de Heidelberg, où il montra beaucoup de goût pour les systèmes métaphysiques de Schelling; il passa ensuite dans les universités de Gœttingue et de Halle, revint à Heidelberg et y publia, en 1810, son premier ouvrage, *les Etats de l'antiquité et de la période chrétienne exposés dans leur contraste*. Après avoir, en 1812, soutenu à Berlin, contre Niebuhr, une controverse sur des questions se rattachant à la philosophie de l'histoire, il prit part au mouvement qui, en 1813, fit courir l'Allemagne aux armes, et il s'enrôla comme volontaire dans les uhlans de la légion anséatique. La fin de la guerre le rendit à ses études. Il alla s'établir à Copenhague, où il écrivit ses *Mémoires sur les antiquités du Nord* (Berlin, 1817); ce fut le premier ouvrage qui fonda sur des bases solides la connaissance de la mythologie septentrionale. Revenant à Berlin, Stuhr fut nommé secrétaire de la commission des études militaires; mais il ne tarda pas à donner sa démission. Il passa plusieurs années comme professeur particulier dans la capitale de la Prusse; il fut ensuite chargé d'un cours dans l'université de cette ville, où il mourut le 13 mars 1851. Parmi ses divers ouvrages, qui attestent l'étendue et la variété de ses connaissances, nous citerons : *De l'organisation militaire de la Prusse à l'époque de Frédéric-Guillaume le Grand* (Berlin, 1819); — *Recherches sur l'origine et l'antiquité de l'astronomie chez les Chinois et chez les Indiens* (Berlin, 1831); — *la Religion d'Etat de la Chine et les Systèmes de philosophie indienne dans leurs rapports avec la doctrine de la révélation* (Berlin, 1835); — les *Systèmes religieux des peuples païens de l'Orient* (Berlin, 1836-1838, 2 vol.); — les *Trois dernières Campagnes contre Napoléon* (Lemgo, 1832); — la *Guerre de sept ans* (Lemgo, 1834); — *Histoire de la puissance maritime et coloniale du grand électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg* (Berlin, 1839); — *Recherches et éclaircissements sur des points capitaux de l'histoire de la guerre de sept ans* (Hambourg, 1842, 2 vol.). Ces divers ouvrages révèlent des connaissances variées et des recherches; mais ils n'offrent cependant pas un mérite assez relevé, un intérêt assez vif pour que le nom de Stuhr passe à la postérité. Z.

STUKELEY (William), antiquaire et médecin anglais, naquit en 1687, à Holbech, en Lincolnshire, d'une famille ancienne. Sa mère descendait des mêmes ancêtres que la reine Anne Boleyn. Il fit ses études à l'université de Cambridge et s'attacha particulièrement aux sciences médicales. Il faisait en même temps des excursions dans la campagne pour recueillir des plantes, et il ajouta beaucoup au catalogue que Ray a donné de celles qui croissent aux environs de Cambridge. Après qu'il se fut formé à la médecine pratique, à Londres, sous le célèbre Mead, à l'hôpital St-Thomas, il commença d'exercer cette profession à Boston, dans sa province natale. En 1717, il transféra sa résidence à Londres, où il ne tarda pas à se faire connaître. La société royale lui ouvrit son sein. Il fut un des premiers qui relevèrent celle des antiquaires, en 1718. Il fut également un des premiers membres de la société de Spalding. Elu (1), en 1720, membre du collége des médecins, il fut chargé, deux ans après, de faire le cours fondé par Gulston (*Gulstonian lecture*) et choisit pour sujet de ses leçons l'anatomie de la rate. Le précis en fut imprimé en 1723, sous ce titre : *la Rate, sa description, ses usages, ses maladies*, suivi de quelques observations anatomiques sur la dissection d'un éléphant, avec des planches coloriées, in-fol. Ces planches, suivant Haller, ont été copiées de Vésale, et elles offrent des erreurs. Stukeley avait publié précédemment (1720) quelques opuscules sur des points d'antiquité. C'était là son terrain favori. La persuasion qu'il y avait dans les secrets de la franc-maçonnerie quelques restes

(1) La société littéraire de Spalding ne fut dans l'origine qu'une réunion de quelques *gentlemen* qui lisaient ensemble, dans un café, les feuilles du *Babillard* (the Tatler) de Steele. Elle fut fondée, en 1712, par Maurice Johnson, intendant du manoir de Spalding, qui, en 1717, concourut à relever la société des antiquaires. Une bibliothèque s'y forma, puis un cabinet d'antiquités et diverses collections. « Nous nous occupons de toutes les « sciences, de tous les arts, écrivait le fondateur dans une de ses « lettres; nous n'excluons de nos entretiens que la politique, qui « nous jetterait dans la confusion et le désordre. » La société de Spalding s'étendit rapidement, et bientôt la liste de ses membres s'enrichit des plus grands noms que puisse citer la littérature anglaise. Isaac Newton, sir Hans Sloane, A. Mead, Pope, Gay, etc. Johnson y donna entre autres écrits : *Jurisprudentia Jobi*, avec des notes et des dessins du *siége* sur lequel Job administrait la justice; une *Dissertation sur les vases murrins* (murrhina vasa), que l'auteur pense avoir été faits, non de porcelaine, mais d'agate. Il mourut en 1755. Ces détails sont tirés d'un *Mémoire* de J. Nicolas, inséré dans la *Bibliotheca britannica*, n° 20. L.

des mystères d'Eleusis l'engagea à se faire initier dans cette société, et il devint, en 1723, maître d'une loge, à laquelle il présenta la description de l'amphithéâtre romain de Dorchester. Bientôt, généralement aimé et estimé, les distinctions vinrent le chercher. Il fut nommé censeur du collége des médecins, conseiller de la société royale, secrétaire de la société des antiquaires, l'un des commissaires chargés d'examiner l'état des instruments à l'observatoire de Greenwich. Il vint, en 1726, s'établir à Grantham, où les principales familles recoururent à ses soins; mais, souffrant alors de la goutte et forcé de garder la chambre pendant l'hiver, il faisait, au printemps, pour s'en dédommager, de longues promenades ou plutôt des voyages, qu'il utilisait en observant les monuments antiques placés sur sa route. Il se flattait de pouvoir reconnaître toutes les traces de l'expédition de César dans l'île Britannique, ses camps, ses stations, etc. Le résultat de ses courses studieuses fut déposé dans plusieurs ouvrages intéressants; mais, emporté par son imagination, il s'y est livré à des conjectures que rien ne justifie. Ses douleurs augmentant et la profession de médecin commençant à lui peser, il prit la résolution, encouragé par l'archevêque Wake, de la quitter et d'entrer dans les saints ordres. La cure d'All-Saints, à Stamford, lui fut donnée en 1730. Ce fut alors qu'il voulut éprouver les effets de l'huile arthritique, inventée par le docteur Rogers. Il eut d'abord un grand soulagement; peu à peu ses douleurs cessèrent; à l'aide d'un régime convenable et par l'abstinence des boissons fermentées, il recouvra sa santé première. La reconnaissance et l'humanité lui dictèrent, en 1733, une lettre à sir Hans Sloane et, l'année suivante, un *Traité sur la cause et la guérison de la goutte par un nouveau traitement*, livre qui a eu plusieurs éditions. Depuis cette espèce de rénovation, son activité sembla redoubler. Il donna, en 1736 (in-4°), le premier numéro d'un ouvrage intitulé *Palæographia sacra*, ou suite de discours sur les monuments antiques qui ont rapport à l'Ecriture sainte. L'auteur prétend montrer que la mythologie païenne est dérivée de l'histoire sainte, et que le Bacchus des poëtes n'est autre que le Jéhovah de l'Ecriture. Il avait rangé sa collection de médailles grecques suivant l'ordre de l'histoire sacrée. Ayant perdu sa femme, il épousa, en 1738, la sœur de Roger et Samuel Gale (*voy.* ce nom), avec lesquels il était déjà lié par l'analogie de leurs études. En 1740 parut sa description de *Stonehenge*, dédiée au duc d'Ancaster, qui l'avait nommé l'un de ses chapelains et lui avait donné la cure de Somerby, près Grantham. Ce fut Stukeley qui prêcha, en 1741, le sermon du 30 janvier, devant la chambre des communes. Il fut, dans le cours de cette année, l'un des fondateurs de la société égyptienne, composée de personnes qui avaient été en Egypte, bien qu'on n'apprenne pas que lui-même eût fait ce voyage. Le duc de Montaigu, qui était de cette réunion, le distingua particulièrement et le ramena dans la capitale en lui donnant, en 1747, le rectorat de St-George, Queen-Square. Deux mémoires sur le tremblement de terre de 1750, lus à la société royale, et un sermon prononcé sur ce sujet d'alarme générale, réunis en un volume in-8°, sous ce titre : *la Philosophie des tremblements de terre, naturelle et religieuse;* un sermon prêché devant le collége des médecins : *De la guérison des maladies, comme un des caractères du Messie*, et quelques autres écrits de peu d'étendue furent les derniers fruits de ses veilles. A la suite d'une attaque de paralysie, il mourut le 3 mars 1765. Stukeley était un homme de beaucoup de savoir et de sagacité. Il devait la considération dont il jouissait à ses qualités morales autant qu'à ses talents. Son caractère toutefois était singulier et présentait une sorte de bigarrure où la bonté dominait. L'évêque Warburton appelait ce caractère un *ambigu*. L'étude profonde qu'il avait faite de l'histoire druidique et sans doute aussi l'importance qu'il y attachait l'avaient fait appeler familièrement, entre ses amis intimes, l'*archidruide du siècle*. Le reproche d'avoir donné dans ses recherches trop de place à l'imagination tombe principalement sur sa description du *brill* ou camp de César à Pancras; elle se trouve dans le second volume de son *Itinerarium curiosum*, ou description des antiquités et curiosités observées dans ses voyages en Grande-Bretagne, Londres, 1776, in-fol., avec 103 planches. Ce volume contient aussi : *Iter boreale*, 1725, et la relation de Richard de Cirencester (*voy.* RICHARD), avec les notes de Stukeley et de Bertram. Le premier volume de l'*Itinerarium* avait déjà paru en 1724, accompagné de cent planches. On doit encore à cet antiquaire : *Palæographia britannica*, n° 1, 1743; n° 2, 1745; et l'*Histoire de Carausius, par les médailles*, 1757, 1759, 2 vol. in-4°, où il a cherché à fixer les principaux événements du gouvernement de cet empereur en Bretagne. L'historien Gibbon (chap. 13), en rendant justice à l'érudition de l'auteur, déclare qu'il a rejeté la plupart de ses conjectures. Le docteur Stukeley avait annoncé une histoire des anciens Celtes, particulièrement des premiers habitants de la Grande-Bretagne. Elle était presque terminée et devait former 4 volumes in-folio, avec plus de 300 planches. Une grande partie de ce travail est entrée dans les descriptions de Stonehenge et d'Abury. L'explication qu'il a donnée de l'origine et de l'usage de ces ouvrages prodigieux de l'antiquité la plus reculée est regardée comme la plus vraisemblable et la plus raisonnable qui ait été produite sur ce point. Il en a d'ailleurs constaté les dimensions avec la plus grande exactitude. Le *Stonehenge restitué aux druides anglais* a paru en 1740, Londres, in-fol; *Abury, temple des druides*, etc., 1743, in-fol., fig. On a publié

après sa mort vingt-trois planches destinées à accompagner un ouvrage considérable sur les anciennes monnaies anglaises, spécialement celles de Cunobelin; mais il ne paraît pas que le texte ait été imprimé. Le P. Montfaucon a inséré dans son *Antiquité expliquée* des dessins de Stukeley, qui lui avaient été transmis par l'archevêque Wake. Entre quelques écrits que l'antiquaire anglais avait lus dans les sociétés dont il était membre, on conserve, au muséum britannique, la description d'une voiture mise en mouvement par un homme placé au dedans. L.

STURE (Sténon), surnommé l'Ancien, administrateur du royaume de Suède, était d'une famille ancienne et puissante, alliée à celle du roi Charles VIII. A la mort de ce prince, les Danois demandèrent que l'union de Calmar fût renouvelée; mais, en 1471, un parti puissant porta Sténon Sture à la tête du gouvernement, avec le titre d'administrateur. Christian Ier de Danemarck parut à la tête d'une armée et demanda la couronne. Sture alla à sa rencontre, le défit et conserva le pouvoir. L'administrateur remporta ensuite d'autres victoires sur les Russes, qui avaient opéré une invasion en Finlande. Cependant il se forma contre lui un parti en Suède même. Le sénat le dépouilla de sa dignité, le déclara ennemi de la patrie et le fit excommunier par l'archevêque d'Upsal. Dans le même temps, Jean, qui avait succédé, en Danemarck, à Christian Ier, se rendit en Suède avec une armée, défit les troupes de Sture et fut proclamé roi en 1497. Sture se retira en Finlande; mais des plaintes s'étant élevées contre le roi, il reparut et fut nommé administrateur une seconde fois, en 1501. Il conserva le gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée en 1503. Sténon Sture l'Ancien est regardé en Suède comme un des hommes les plus remarquables de ce pays. A une prudence consommée, il joignait un courage et une fermeté inébranlables. Voulant s'appuyer du peuple contre les grands, il admit aux diètes les laboureurs, qui avaient été longtemps opprimés et humiliés. Ce fut lui qui jeta les fondements de l'université d'Upsal et qui introduisit l'imprimerie en Suède. Son tombeau est dans le temple de la ville de Strengnæs. De sa femme Ingborg Tott, il eut un fils, mort en 1493, et une fille, qui se fit religieuse à Wadsténa. — Sture (Svante), administrateur de Suède, était d'une famille différente de celle de Sténon l'Ancien, qu'il remplaça dans la dignité d'administrateur en 1504. Jean, roi de Danemarck, renouvela ses prétentions, mais en vain. Pour pouvoir résister d'autant mieux aux Danois, l'administrateur conclut avec les Russes une trêve de soixante ans. Après avoir tenu les rênes du gouvernement avec fermeté et vigilance dans un temps difficile, Svante Sture mourut en 1512. Il avait eu de sa femme Illira Gedda un fils nommé Sténon Sture, qui lui succéda. C—au.

STURE (Sténon) le Jeune, administrateur de Suède, eut des démêlés violents avec Trolle, archevêque d'Upsal, dont le père avait été son compétiteur pour la dignité d'administrateur du royaume. Ayant cherché en vain à se réconcilier avec ce prélat ambitieux, Sture le cita devant les états; mais l'archevêque ne comparut point, s'enferma dans son château de Staelle, près d'Upsal, et y soutint un siége. Les états, n'ayant pu obtenir de lui aucune réponse satisfaisante, le déposèrent comme perturbateur du repos public, en 1517, et le forcèrent à quitter son château, qui fut rasé. Trolle s'adressa à Christian II, roi de Danemarck, qui, rompant la trêve qu'il avait signée avec l'administrateur, déclara la guerre à la Suède (*voy.* Christian II). Sture lui résista et remporta sur ses troupes une victoire, à quelque distance de la capitale. Mais Christian ayant reparu avec de nouvelles forces, il fallut le combattre de nouveau, et l'administrateur fut au-devant de lui avec un corps de milice rassemblé à la hâte. Il rencontra les Danois à Bogesund et leur livra bataille le 19 janvier 1520. La victoire allait se déclarer pour lui lorsqu'il reçut une blessure mortelle. Il fut emporté du champ de bataille pour être conduit à Stockholm, et il expira en passant, sur la glace, le lac Maelar. Christian s'avança et somma la ville de Stockholm de se rendre; mais Christine Gyllerstierna, veuve de l'administrateur, la défendit avec un courage héroïque. Cependant Christian ayant été proclamé roi et couronné par Trolle, à Upsal, Christine fut réduite à capituler. Elle avait obtenu la promesse d'un établissement en Finlande; Christian, la voyant en son pouvoir, la fit couvrir de fers et jeter dans une prison. Le corps de son mari fut déterré, traîné sur la claie et brûlé sur une place publique. Lorsque Gustave Vasa se fut élevé contre le roi, la veuve de Sture fut transportée à Copenhague, en 1524. Elle recouvra la liberté et se remaria à Jean Tureson, sénateur. Sténon Sture le Jeune termina sa carrière à la fleur de son âge. Aussi grand que ses deux prédécesseurs, par le courage et le patriotisme, il les surpassa par sa douceur, sa franchise, son humanité. Au moment d'expirer, il cherchait encore à se réconcilier avec Trolle et à prévenir les malheurs qui menaçaient sa patrie. Il eut de Christine plusieurs enfants, dont Gustave Ier dirigea l'éducation, mais qui, par leur naissance, leur nom et les nombreux partisans qui se ralliaient autour d'eux, inspirèrent des soupçons à la famille que les succès de Gustave avaient portée sur le trône. Svante Sture fut mis à mort par ordre d'Eric XIV, le 24 mai 1667. Le même jour, ce prince, dans un accès de rage, attenta aux jours de Nicolas Sture et donna ordre de faire périr Eric, l'un et l'autre fils de Svante. La famille de Sture s'éteignit en 1716 (*voy.* Christian II, Gustave Ier, Trolle). C—au.

STUREL (née Marie-Octavie Paigné), peintre de fleurs, vit le jour à Metz, le 9 mai 1819. Elle

était fille d'un capitaine de la garde impériale et resta orpheline de très-bonne heure. Elle entra à l'âge de seize ans dans l'atelier de M. Maréchal, et l'on peut la considérer comme la meilleure élève de cet habile maître. Madame Sturel s'était d'abord livrée à l'étude de la tête; ses tableaux de la *Fille au chapelet,* de la *Couronne de liserons,* de la *Ste-Elisabeth de Hongrie,* qui parurent à divers salons, se firent remarquer par une finesse de dessin et une vigueur de coloris peu communes. Mais c'était comme peintre de fleurs que devait briller la jeune artiste, dont le caractère semble avoir été copié dans ces lignes de Millin : « Pour avoir du succès dans la peinture des « fleurs, il faut de certaines dispositions natu- « relles; il y a même des qualités morales qui « paraissent favoriser ceux des artistes qui les « ont possédées. Au coup d'œil qui les rend des- « sinateurs précis et bons coloristes, à la patience « infatigable pour les détails, à la propreté dans « le travail qui conduit à la perfection, ces ar- « tistes joignent ordinairement une douceur de « caractère, une sérénité d'âme et une égalité « d'humeur propres à rendre la précision tou- « jours la même, la couleur toujours pure, la « touche également sûre et légère.... » Trois manières distinctes ont marqué le développement du talent de mademoiselle Paigné. La première consista à enlever, sur des fonds demi-foncés, verdâtres ou brunâtres, des bouquets simples composés de fleurs de même espèce; la seconde, montre des bouquets d'une grande importance, composés de fleurs variées, groupées et dessinées avec recherche et enlevées sur des fonds de ciel uniformément clairs. Dans la troisième, madame Sturel-Paigné a trouvé sa voie; elle unit la simplicité à la richesse; la lumière rayonne, les détails fourmillent, l'ensemble est saisissant. Aussi, M. Delécluze, rendant compte de l'exposition de 1853 dans le *Journal des Débats,* écrivait : « Les honneurs du salon, reviennent à « deux femmes, mademoiselle Rosa Bonheur et « madame Sturel-Paigné »... L'artiste obtint une médaille de troisième classe, et l'impératrice voulut posséder des pastels de la jeune et habile femme. La mort vint malheureusement briser une carrière qui s'ouvrait sous de si brillants auspices : madame Sturel mourut de suites de couches, à Metz, le 13 janvier 1854; quelques années d'existence de plus, et son nom serait venu sans doute rivaliser avec ceux de Breughel et Monnoyer. Le docteur Scoutetten a consacré une notice à la mémoire de son habile compatriote (Metz, 1854, in-8° de 18 pages). B. DE L.

STURGEON (WILLIAM), physicien anglais, naquit en 1783, à Whittington, dans le comté de Lancastre. Ses parents étaient de simples ouvriers, et lui-même fut mis en apprentissage chez un cordonnier; mais n'ayant aucun goût pour cette profession, il s'enrôla et entra dans l'artillerie comme simple soldat. Son penchant pour l'étude des sciences se développa malgré bien des obstacles; la physique, et surtout la partie de cette science qui se rapporte à l'électricité, fut l'objet de ses méditations. Il suivit avec ardeur les travaux et les découvertes d'Oersted, de Faraday, d'Arago et d'Ampère sur l'électro-magnétisme, et il fut bientôt en mesure de suggérer une modification dans les cylindres à rotation qu'avait imaginés Ampère. Il commença, en 1824, à publier les résultats de ses recherches; quatre mémoires sur l'électricité dont il était l'auteur se succédèrent rapidement dans le *Magasin philosophique.* En 1825, il présenta à la Société des arts un mémoire qu'elle fit imprimer dans le recueil de ses *Actes;* c'était la description d'un grand appareil électro-magnétique d'une espèce nouvelle et offrant, sous un petit volume, une puissance supérieure à celle qu'on avait jusqu'ici obtenue d'appareils de semblable dimension. La *Société des arts* récompensa l'inventeur en lui décernant sa grande médaille d'argent. Bientôt après, Sturgeon signala à l'attention des savants toute l'utilité que présentait le fer doux pour la construction des appareils électro-magnétiques; il découvrit l'avantage qui résultait pour les machines galvaniques de l'usage de plaques de zinc plongées dans des acides et ensuite dans du mercure. Divers mémoires qu'il écrivit sur ces questions firent faire des progrès importants à la construction des machines électriques. Pendant quelques années Sturgeon fut professeur de philosophie expérimentale à l'Académie militaire de la compagnie des Indes, à Addiscombes. Plus tard, il fut chargé des cours de sciences dans un établissement fondé à Manchester sous le titre de *Galerie royale de la science pratique.* Il mourut dans cette ville au mois de décembre 1850. Z.

STURLESON. *Voyez* SNORRO.

STURM (JACQUES DE STURMECK), l'un des plus illustres magistrats de son siècle, descendait d'une ancienne et noble famille de la Souabe (1), et naquit à Strasbourg, en 1489. Dès sa première jeunesse, il se fit remarquer par son goût pour l'étude et par sa piété. Erasme, dans une lettre adressée, en 1514, à la société littéraire fondée à Strasbourg par Wimpheling (*voy.* ce nom), le qualifie de jeune homme incomparable. Sturm se prononça l'un des premiers en faveur de la réforme que Luther venait d'établir en Allemagne, et décida ses compatriotes à l'adopter. Appelé par sa naissance à suivre la carrière des emplois publics, il acquit une juste considération par les services importants qu'il rendit à la patrie. Le sénat de Strasbourg, en 1526, fit frapper en son honneur une médaille portant d'un côté l'effigie de Sturm, et au revers un trophée avec cette légende : *Victrix fortunæ patientia.* Il contribua beaucoup à l'érection du gymnase, dont il fit donner la direction à Jean Sturm, célèbre huma-

(1) La principale résidence de ses ancêtres était Offenburg.

niste, avec lequel on l'a confondu quelquefois (*voy.* l'article suivant). Cet établissement lui dut une bibliothèque, qu'il enrichit de plusieurs ouvrages précieux. Il fut le protecteur et l'ami de Sleidan, auquel il fournit des secours abondants pour la rédaction de son *Histoire de la réforme* (*voy.* Sleidan). L'éloquence de Sturm, sa modestie et sa candeur lui méritèrent l'estime des princes et des hommes d'Etat avec lesquels il eut à traiter des affaires publiques (1). Pendant vingt-huit ans, il fut l'oracle de ses compatriotes, et il mourut le 30 octobre 1553, emportant leurs regrets. Il avait été député quatre-vingt-onze fois, tant aux diètes de l'Empire qu'à la cour de Charles-Quint et en Angleterre. Sa correspondance, conservée en partie dans les archives de Strasbourg, peut donner une idée de la multiplicité des négociations qu'il eut le bonheur de terminer toutes à l'avantage de sa patrie. Louis-Chr. Mieg a publié une lettre de Sturm, *De emendanda acad. Heidelbergensi* (1522), dans les *Monumenta pietat. et litterar. viror. illustr.*, Francfort, 1702, t. 1, p. 276-279. On a de Fritz l'*Eloge*, en allemand, de ce grand magistrat, précédé de son portrait en buste, gravé par Schuler. Le portrait en pied de Sturm est l'un des ornements de la bibliothèque de l'académie de Strasbourg. Il a été gravé in-folio (en bois) et in-4°. W—s.

STURM (Jean), célèbre humaniste, que l'on a confondu quelquefois avec le précédent, était né le 1er octobre 1507, à Sleida ou Schleinden, dans l'Eiffel, où son père était receveur du comte de Manderscheid. Après avoir fait ses premières études avec les jeunes seigneurs de cette terre, Sturm se rendit à Liége et ensuite à Louvain, où il perfectionna ses connaissances dans les langues anciennes, et commença même à donner des leçons. Il s'associa, peu de temps après, pour l'établissement d'une imprimerie, avec Rutger Rescius, savant helléniste. Bayle dit qu'ils débutèrent par une édition d'Homère; mais elle est restée inconnue à Maittaire, qui ne cite de ces deux imprimeurs qu'une édition de Xénophon: *les Entretiens mémorables de Socrate*, 1529, in-4° (*Annal. typograph.*, t. 2, p. 722). Sturm vint la même année à Paris, sans doute dans le dessein de trouver les moyens de placer cet ouvrage. L'accueil qu'il y reçut des savants le décida facilement à se fixer dans cette capitale. Il obtint l'autorisation d'ouvrir une école (2), qui fut fréquentée par un grand nombre d'élèves. A cette époque, les écoliers étant logés et nourris chez le maître dont ils suivaient les leçons, Sturm fut obligé de se marier, pour pouvoir se reposer sur sa femme des détails qui l'auraient détourné de l'étude. Dès l'origine de la réformation religieuse il en avait adopté les principes; mais il ne les manifestait pas ouvertement. Effrayé de la rigueur des ordonnances rendues contre les hérétiques, il s'empressa d'accepter la place de recteur du gymnase que venaient de fonder les magistrats de Strasbourg. Il en fit l'ouverture en 1538; et ses talents contribuèrent beaucoup à la célébrité de cette école, qui fut élevée au rang d'académie par Maximilien II, en 1566. Zélé pour les progrès de la réforme, Sturm se chargea de différentes missions dans l'intérêt des protestants. Sa maison était ouverte à tous ceux qui souffraient pour la cause de la religion (*voy.* Sleidan); et, non-seulement il partagea entre eux toutes ses économies, mais il contracta pour eux des dettes onéreuses. Son penchant pour les dogmes de la confession helvétique lui suscita des ennemis violents parmi les sectateurs de la confession d'Augsbourg. L'aigreur que les ministres luthériens mettaient dans leurs instructions l'empêcha longtemps de les fréquenter. Osiander lui reprocha de n'avoir pas assisté une seule fois au prêche depuis vingt ans. « Je ne vais pas à vos « sermons, lui répondit Sturm; et vous prêche- « riez trente ans à Strasbourg, que je n'irais pas « vous entendre, s'il fallait, par mon silence; « approuver vos invectives. » Ses fougueux adversaires finirent par lui faire ôter, en 1583, la place de recteur, qu'il remplissait depuis quarante-cinq années avec un succès toujours croissant (1). On se servit du prétexte de son grand âge pour donner cette place à Melchior Junius, l'un de ses disciples; mais on n'osa pas priver Sturm de son traitement. Au chagrin qu'il éprouva de sa destitution se joignit pour lui la perte de la vue. Il se retira dans une campagne près de Strasbourg; et il y mourut le 3 mars 1589, dans sa 82e année. Quoiqu'il eût été marié trois fois, il ne laissa point d'enfants. C'était un homme doué des qualités les plus aimables. Dégagé de tout esprit de secte, il rendait justice aux vertus et aux talents de ceux qui ne partageaient point ses opinions religieuses. C'est ainsi qu'on le vit constamment faire l'éloge de Bembo, de Sadolet, etc. Sa conduite lui mérita l'estime de l'évêque de Strasbourg et de plusieurs autres prélats et princes catholiques. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve les titres dans les *Eloges des savants*, par Tiessier; les *Mémoires* de Niceron, t. 29, etc. Oberlin en a donné la notice détaillée dans les trois *Programmes* imprimés en 1804 et 1805. Outre une édition des *Œuvres* de Cicéron, 1557 et suivantes, 9 vol. in-8°, et des *Traductions latines, avec des notes*, de la *Rhétorique* d'Aristote et de plusieurs traités d'Hermogène, on citera de Sturm : 1° *De litterarum ludis recte aperiendis liber*, Strasbourg, 1538, in-4°,

(1) Oberlin a publié dans le *Magasin encyclopédique*, 1805, t. 3, p. 187, une *Lettre* de François Ier à Sturm, qui montre bien toute l'affection que le monarque portait au magistrat.

(2) C'est par erreur que plusieurs biographes assurent que Sturm fut pourvu d'une chaire de professeur royal dans les langues grecque et latine.

(1) En 1578, Sturm avait pour auditeurs, sans compter les plébéiens, trois princes, vingt-quatre comtes et barons et deux cents gentilshommes. *Notices histor. sur Strasbourg*, par Hermann, t. 2, p. 291.

réimprimé plusieurs fois séparément, ou dans des recueils d'opuscules du même genre; 2° *De amissa dicendi ratione, et quomodo ea recuperanda sit, libri duo*, ibid., 1538, in-4°; 3° *In partitiones Ciceronis oratorias dialogi quatuor*, ibid., 1539, in-8°. On trouve à la suite l'opuscule que nous venons de citer : *De amissa dicendi ratione*. 4° *Prolegomena h. e. præfationes in optimos quosque utriusque linguæ scriptores*, Zurich (1565), in-8°; 5° *De imitatione oratoria libri tres, cum scholiis*, Strasbourg, 1574, in-8°; 6° *De universa ratione elocutionis rhetoricæ libri quatuor*, ibid., 1576, in-8°. Cet ouvrage n'est divisé qu'en trois livres, quoique le titre en annonce quatre. *Idem*, Strasbourg, 1582, in-8°. C'est un commentaire des principes d'Hermogène, très-ample et très-méthodique. (*Voyez* Gibert, *Jug. sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, t. 2, p. 184). 7° *Anti-pappi quatuor*, Neustadt, 1580-1581, in-4°, très-rare. Ce sont des réponses à Pappus (*Paëp*), professeur en théologie à Strasbourg, et l'un de ses plus ardents adversaires. Henr. Strobaud, recteur du gymnase de Thorn, a recueilli les ouvrages de Sturm relatifs à l'éducation, dans le tome 1er de l'*Institutio litterata, sive de discendi atque docendi ratione*, Thorn, 1586 et ann. seqq., 3 vol. in-4°. Crenius a inséré ses deux traités : *De litterarum ludis* et *De nobilitate litterata*, dans les *Varior. auctorum consilia*, Rotterdam, 1692, in-4°. Enfin Fréd.-And. Hallbauer a réuni tous les opuscules classiques de Sturm sous ce titre : *De institutione scholastica opuscula omnia*, Iéna, 1730, in-8°. Cette édition, indiquée comme revue et augmentée, est enrichie d'une préface. Sturm était en correspondance avec un grand nombre de savants. Ses lettres à Rog. Ascham ont été publiées avec les réponses de ce docte anglais (*voy.* Ascham). On a le portrait de Sturm in-4° et in-folio, en bois, par Bern. Josin. W—s.

STURM (Jean-Christophe), le restaurateur des sciences physiques en Allemagne, naquit le 3 novembre 1635, à Hippelstein, dans la principauté de Neubourg. Son père, maître de la garde-robe de l'électeur palatin, fut entièrement ruiné par les guerres qui désolèrent à cette époque les provinces voisines du Rhin. Le jeune Sturm ne vécut alors, pendant quelque temps, que des secours qu'il recevait de la pitié publique. Touché de sa situation, Daniel Wulfer, pasteur de l'église St-Laurent de Nuremberg, recueillit cet enfant, et, après s'être assuré de ses dispositions, lui fit obtenir une bourse au gymnase de cette ville. Pendant huit ans que dura son cours d'études, il apprit les langues anciennes : c'était tout ce qu'on enseignait alors dans les écoles inférieures; mais il y fit de grands progrès. Aidé de son généreux bienfaiteur, il put, en 1656, aller faire son cours de philosophie à l'académie d'Iéna. Sturm y prit ses degrés avec distinction, et se rendit ensuite (1660) à Leyde pour suivre les leçons des plus habiles professeurs. Au bout d'un an, il reprit le chemin de l'Allemagne, visita les principales villes de Saxe et revint à Iéna se préparer à la carrière du ministère évangélique. Sturm trouva dès lors le moyen de témoigner sa reconnaissance au vénérable Wulfer, en se chargeant de surveiller l'éducation de ses fils, qui faisaient leurs cours à l'université. Dès qu'il eut reçu les ordres, il fut envoyé dans une paroisse du comté d'Ettingen; et il aurait fini ses jours dans les obscures fonctions du pastorat, si ses amis n'avaient sollicité pour lui la chaire de physique et de mathématiques à l'académie d'Altdorf. Il en prit possession en 1669, et la remplit pendant trente-quatre ans avec le succès le plus brillant. L'Allemagne lui dut le bienfait de l'introduction de l'enseignement des mathématiques dans les gymnases et dans les écoles de campagne. La philosophie d'Aristote dominait encore dans les universités lorsque Sturm avait fait son cours à Iéna; mais il avait étudié celle de Descartes pendant son séjour en Hollande; et, doué d'un sens droit, il n'avait pu s'empêcher de reconnaître que les raisonnements de ce philosophe sont souvent plus clairs et plus concluants que ceux d'Aristote. Tout en admirant le précepteur d'Alexandre, il tenta d'abord de concilier ses principes avec ceux des philosophes modernes; et personne, suivant Diderot, ne mit dans cette affaire plus de chaleur et de talent (*voy.* l'*Encyclopédie*, au mot *Syncrétisme*). Mais il dut abandonner le dessein d'accorder des doctrines incompatibles, et choisit dans les anciens et dans les modernes les principes qui lui parurent le plus conformes à la raison et à l'expérience. Il essaya, sans succès, il est vrai, de faire adopter son éclectisme par les académies d'Allemagne; mais on rendit justice à la droiture de ses vues et à la sagesse de ses intentions. Si la physique ne dut pas à Sturm des découvertes nouvelles, on doit reconnaître qu'il rendit de grands services à cette science, en la propageant et en répandant le goût des expériences. Chéri des nombreux élèves qui, de toutes les parties de l'Allemagne, accouraient à ses leçons, aimé de ses confrères, il mourut regretté, le 26 décembre 1703. Outre un grand nombre de thèses sur les questions scientifiques les plus importantes, on lui doit des traductions, en allemand, des *Œuvres* d'Archimède et du *Planisphère* d'Isaac Habrecht; en latin, de l'*Architecture hydraulique* de Bockler (*voy.* ce nom). Ses ouvrages sont tombés dans l'oubli à raison même des progrès des sciences, auxquels ils ont tant contribué; mais on ne peut se dispenser d'en indiquer ici les principaux : 1° *Collegium experimentale sive curiosum*, etc. Nuremberg, 1676-1685, 2 vol. in-4°, fig. C'est le recueil de toutes les expériences de physique, alors nouvelles et peu connues, que l'auteur avait répétées devant ses élèves, avec des explications. On y trouve souvent, même avec des perfectionnements, ce que les ouvrages de Kircher et de

Schott offrent de plus curieux en physique expérimentale. Le douzième essai offre le spécimen d'une pasigraphie assez semblable à la polygraphie de Kircher, et dans le genre de celle qui a été exécutée de nos jours sur une petite échelle (*voy.* Cambry). 2° *Cometarum natura, motus et origo, secundum Hevelii et Petiti hypotheses, et historia cometarum ad annum* 1677, Altdorf, in-4°; 3° *Scientia cosmica sive astronomica, sphærica et theorica tabulis comprehensa,* Nuremberg, 1684, in-fol. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, forme le second volume du *Mathesis juvenilis,* dont on parlera ci-dessous. 4° *Physicæ conciliatricis conamina,* ibid., 1685, in-12. Il s'y propose d'accorder les principes de l'ancienne et de la nouvelle physique. Dans la préface, il s'attache à montrer combien l'esprit de secte est nuisible aux progrès de la saine philosophie. 5° *Philosophia eclectica,* ibid., 1686, in-8°, 2 parties. C'est un recueil des principales dissertations qu'il avait publiées précédemment sur différents systèmes de philosophie. 6° *Physica eclectica sive hypothetica,* ibid., 1697, 2 vol. in-4°. Doppelmayer a publié le second, en 1722; le premier volume traite de la nature des animaux, de leur génération et de leurs organes; de la machine de Papin et de ses effets; de l'homme et des merveilles de son organisation; des sens, etc.; le second, de la fermentation du chyle et des humeurs; de la respiration insensible; de la putréfaction, etc. 7° *Mathesis enucleata,* in-8°; 8° *Mathesis juvenilis,* ibid., 1701, 2 vol. in-8°. C'est, comme on voit, un abrégé des différentes parties des mathématiques à l'usage des jeunes gens. Leibniz estimait beaucoup cet ouvrage; mais il aurait désiré qu'il fût plus complet. Sebiz, médecin de Strasbourg, possédait une collection de lettres de Sturm, en deux volumes; mais il ne les communiquait pas volontiers (*voy.* les *Œuvres* de Leibniz, édition de Dutens, t. 6, p. 298). On trouve des détails sur les ouvrages de Sturm dans le *Journal des Savants,* dans les *Nouvelles de la républ. des lettres* de Bayle, dans les *Acta eruditor. lipsiens.;* mais on doit consulter surtout la notice que lui a consacrée Sigism.-Jacq. Apinus, dans les *Vitæ philosophor.,* Altdorf, 1728, in 4°. Voyez aussi l'*Histoire critique de la philosophie,* par Brucker. W—s.

STURM (Léonard-Christophe), célèbre architecte, natif d'Altdorf et fils du précédent, fit ses études à l'académie de Leipsick. Ses talents le firent bientôt connaître. A peine sorti de l'école, le duc de Brunswick le nomma professeur de mathématiques à Wolfenbuttel; il remplit ensuite la chaire de cette science à l'académie de Francfort-sur-l'Oder. Le duc de Mecklenbourg le tira de la carrière de l'enseignement pour lui confier, avec le titre de conseiller, l'intendance générale de ses bâtiments. Ce fut dans les loisirs que lui laissait cette place honorable, que Sturm composa les ouvrages qui firent sa réputation. Mais l'excès du travail détruisit sa santé, et il mourut à Gustrow, en 1719, à l'âge de 50 ans. Les ouvrages de Sturm, tous écrits en allemand, sont, par cette raison, peu répandus en France. Les principaux sont : 1° *Introduction à l'architecture civile de Nicol. Goldmann,* Wolfenbuttel, 1676, in-fol., fig. Il donna dans la suite un *Abrégé de l'architecture de Goldmann,* Augsbourg, 1714, in-fol. 2° *Traité d'architecture militaire,* Nuremberg, 1702, in-4°; nouvelle édition corrigée et augmentée, ibid., 1719; 3° *Introduction à l'architecture militaire,* Francfort, 1703, in-8°; 4° *le Véritable Vauban,* la Haye, 1708, in-8°; 5° *Parallèle des systèmes de fortification de Vauban, Cohorn et Rimpler,* Augsbourg, 1718, in-fol. 6° *Idée et abrégé de l'architecture civile et militaire,* ibid. 1718-1720, in-fol., seize parties contenant autant de traités sur les différents ordres d'architecture : l'ornement, la décoration, les colonnes, les arcs de triomphe; la construction et la distribution intérieure des maisons de particuliers à la ville et à la campagne, des palais, des édifices publics, des temples, des écoles et des gymnases, des tombeaux et cénotaphes, etc. On y trouve en outre des traités sur l'art du nivellement, sur les constructions hydrauliques, ponts, canaux, écluses, moulins, etc. En un mot, ce recueil est une véritable encyclopédie d'architecture. On renvoie, pour plus de détails, au *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Sturm,* dans la *Bibliothèque germanique,* t. 27, p. 62-85. W-s.

STURM (Christophe-Chrétien), prédicateur, de la même famille que les précédents, naquit à Augsbourg, le 25 janvier 1740. Son père, jurisconsulte et notaire, lui donna une bonne éducation. Destiné à la théologie, il passa quelques années aux universités d'Iéna et de Halle, fut nommé, en 1761, un des instituteurs du collége de cette dernière ville, inspecteur du gymnase de Sorau, en 1764, et quitta, en 1767, la carrière de l'instruction pour la place de pasteur d'une des églises de Halle. En 1769, il fut chargé des mêmes fonctions à l'église du St-Esprit de Magdebourg; et plus tard, de celles de premier pasteur de la paroisse de St-Pierre à Naumbourg, où il mourut, le 26 août 1786. Parmi ses écrits, on remarque : 1° *Anecdotes pour former l'esprit et les mœurs, tirées des anciens auteurs grecs et romains,* Halle, 1767, 2 vol. in-8°; 2° *Entretiens avec Dieu aux heures du matin, pour chaque jour de l'année,* Halle, 1768, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage avait eu huit éditions en 1801. 3° *Oraisons et cantiques pour les enfants,* Halle, 1771, in-8°; plusieurs éditions; 4° *Méditation sur les œuvres de Dieu dans l'ordre de la nature et de la Providence, pour chaque jour de l'année,* 2 vol., Halle, 1775; 3e édition, 1785, in-8° (on en compte plus de trente); traduit en français par la reine Christine de Prusse. Il en a aussi paru successivement des traductions hollandaises, danoises et suédoises; mais nulle part cet ouvrage n'a eu un succès pareil à celui

dont il jouit encore en Angleterre, où il a été imprimé dans tous les formats. Z.

STURM (Charles), célèbre mathématicien français, naquit à Genève, le 6 vendémiaire an 12 (29 septembre 1803), d'une famille protestante originaire de Strasbourg. Il montra de bonne heure de grandes dispositions et obtint au collége de nombreux succès dans toutes les parties de ses études, sur la fin desquelles un goût de plus en plus prononcé l'entraîna vers les mathématiques. En 1818, il quitta le collége pour les cours plus savants de l'université, où il eut pour professeurs le colonel (depuis général) Dufour et Simon l'Huillier. Bien jeune encore, Sturm perdit son père (1819) et fut obligé, pour venir en aide à sa mère, de donner des leçons particulières, tout en continuant à suivre les cours de l'académie. En 1823, il entra comme précepteur dans la famille de Broglie, où il resta environ quinze mois. C'est de cette époque que datent ses premiers travaux, insérés dans les *Annales de mathématiques* publiées par Gergonne. — En 1825, Sturm vint à Paris avec son ami d'enfance, M. Daniel Colladon, aujourd'hui professeur à l'académie de Genève et physicien distingué. De 1825 à 1829, les deux amis vécurent ensemble, mettant en commun leurs travaux, leurs espérances, leurs joies et leurs peines. De leur association naquit un travail remarquable sur la compression des liquides, auquel l'Académie des sciences décerna un grand prix de mathématiques le 11 juin 1827. — Sturm ne tarda pas à se lier avec les savants les plus distingués de Paris, les Arago, les Ampère, les Fourier, etc. Ce dernier exerça sur lui une heureuse influence et l'initia à ses travaux de prédilection, la physique mathématique et la théorie des équations. — C'est en 1829 que Sturm trouva le célèbre théorème auquel il a attaché son nom. Depuis l'origine de l'algèbre, la résolution des équations, qu'on peut regarder comme le principal but de cette science, avait donné lieu à de remarquables travaux des plus grands géomètres, Viète, Descartes, Newton, Lagrange, Fourier; mais on manquait encore, en 1829, d'une règle pratique pour connaître au juste combien il y a de racines d'une équation dans un intervalle donné. Lagrange avait proposé une méthode, rigoureuse sans doute, mais impraticable dès que le degré de l'équation s'élève un peu. Le théorème de Fourier (ou de Budan) est précieux par sa simplicité, mais il offre des incertitudes et ne donne qu'une limite supérieure du nombre des racines. Le théorème de Sturm, qui n'exige pas d'autres calculs que ceux qu'on doit exécuter pour reconnaître si l'équation proposée a des racines égales, était donc un remarquable progrès. Si on objectait que la règle de Sturm conduit encore à d'assez longs calculs, on répondrait que cela est inhérent à la nature de la question; car toutes les méthodes exigent que l'on ait débarrassé l'équation de ses racines multiples, et ce calcul, qui est fait en pure perte lorsque l'équation n'a que des racines simples, est, dans la méthode de Sturm, utilisé immédiatement pour l'entière séparation des racines. — Au mérite de cette découverte fondamentale, Sturm joignait encore le mérite bien plus rare d'une grande modestie. « Je déclare, « disait-il dans le préambule de son mémoire sur « la théorie des équations, je déclare que j'ai eu « pleine connaissance des travaux inédits de « M. Fourier qui se rapportent à la résolution « des équations, et je saisis cette occasion de lui « témoigner la reconnaissance dont ses bontés « m'ont pénétré. C'est en m'appuyant sur les « principes qu'il a posés, et en *imitant* ses dé- « monstrations, que j'ai trouvé les nouveaux « théorèmes que je vais énoncer. » Il n'y a que les esprits les plus originaux auxquels il soit donné d'*imiter* de cette manière. — Jusqu'en 1830, Sturm n'avait eu pour subsister que les ressources bien précaires des leçons particulières. Après la révolution de juillet, l'Université, moins intolérante pour les cultes dissidents, l'admit à professer les mathématiques spéciales au collége Rollin. Lauréat de l'Académie pour la seconde fois, en 1834, il entrait deux ans plus tard dans la célèbre assemblée, à la place d'Ampère. Il devint ensuite successivement répétiteur, puis professeur d'analyse à l'école polytechnique, et professeur de mécanique à la faculté des sciences. Les académies de Berlin, de St-Pétersbourg et de Londres s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres. — Parvenu, jeune encore, à tous les honneurs, et doué d'une forte constitution, Sturm semblait devoir parcourir une longue et glorieuse carrière; malheureusement, vers 1851, des recherches auxquelles il s'était livré avec opiniâtreté, ne l'ayant conduit à aucun résultat, il en conçut un profond chagrin et tomba dans une noire mélancolie. Sa santé se trouva altérée assez profondément pour qu'il fût obligé de suspendre ses cours à l'école polytechnique et à la Sorbonne. Il les reprit à la fin de 1852; mais il ne se rétablit jamais complétement, et il succomba, le 18 décembre 1855, à l'âge de 51 ans. — Les mémoires de Sturm sont peu nombreux, mais ils se distinguent tous par un mérite éminent qui place quelques-uns d'entre eux à côté des plus beaux mémoires de Lagrange. « L'origi- « nalité dans les idées, a dit M. Liouville, et la « solidité dans l'exécution assurent à M. Sturm « une place à part. Il a eu de plus le bonheur de « rencontrer une de ces vérités destinées à tra- « verser les siècles sans changer de forme et en « gardant le nom de l'inventeur, comme le cy- « lindre et la sphère d'Archimède. » — Voici la liste des principaux travaux de Sturm. Annales de mathématiques de Gergonne : *Extension du problème des courbes de poursuite* (t. 13, 1822-1823); — *Problèmes sur le quadrilatère inscrit*

(ibid.); — *Etant donnés trois points et un plan, trouver dans ce plan un point tel que la somme de ses distances aux trois points donnés soit un minimum* (t. 14, 1823-1824); — *Démonstration de deux théorèmes sur la lemniscate* (ibid.); — *Recherches analytiques sur une classe de problèmes de géométrie dépendant de la théorie des maxima et des minima* (ibid.); — *Démonstration de deux théorèmes sur les transversales* (ibid.); — *Lieu des points desquels abaissant des perpendiculaires sur les côtés d'un triangle et joignant les pieds de ces perpendiculaires, on obtienue un triangle d'aire constante* (ibid.); — *Recherche de la surface courbe de chacun des points de laquelle menant des droites à trois points fixes, ces droites déterminent, sur un plan fixe, les sommets d'un triangle dont l'aire est constante* (ibid.); — *Courbure d'un fil flexible dont les points sont attirés ou repoussés par des centres fixes* (ibid.); — *Distance entre les centres des cercles inscrit et circonscrit à un triangle* (ibid.); — *Quatre théorèmes sur l'hyperbole* (t. 15, 1824-1825); — *Recherches sur les caustiques* (ibid.); — *sur les polygones réguliers* (ibid.); — *sur les polygones plans ou gauches* (ibid.); — *Mémoire sur les lignes du second ordre* (t. 16 et 17). Ce mémoire renferme de beaux théorèmes sur les coniques circonscrites à un même quadrilatère. — Bulletin de Férussac : *Extrait d'un mémoire sur l'intégration d'un système d'équations différentielles linéaires.* Cet extrait, très-étendu, peut tenir lieu du mémoire lui-même, qui paraît n'avoir jamais été imprimé. — Journal de M. Liouville : *Mémoire sur les équations différentielles linéaires du second ordre* (t. 1er, 1836). Très-beau travail où, pour la première fois, les propriétés des fonctions qui satisfont à une équation différentielle sont étudiées sur cette équation même. — *Démonstration d'un théorème de M. Cauchy* (ibid.); — *sur une classe d'équations à différentielles partielles* (ibid.); — *Extrait d'un mémoire sur le développement des fonctions en séries*, etc. (en commun avec M. Liouville) (t. 2); — *Mémoire sur l'optique* (t. 3); — *Démonstration d'un théorème d'algèbre de M. Sylvester* (t. 7). — Comptes rendus de l'Académie des sciences : *Mémoire sur quelques propositions de mécanique rationnelle* (t. 13); — *sur la théorie de la vision* (t. 20); — *sur les équations générales de la mécanique* (t. 26). — Mémoires des savants étrangers : *sur la compression des liquides* (en commun avec M. Colladon) (t. 5); mémoire qui a remporté un grand prix en 1827; — *Mémoire sur la résolution des équations numériques* (t. 6); contient le célèbre théorème. — Nouvelles annales de mathématiques : *sur le mouvement d'un corps solide autour d'un point fixe* (t. 10, 1851). — Ouvrages posthumes : *Cours d'analyse de l'école polytechnique*, 1re édition, 1857-1859; 2e édition, 1863-1864, 2 vol. in-8°; — *Cours de mécanique de l'école polytechnique*, 1861, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été publiés, d'après le vœu de l'auteur, par celui qui a composé cette notice. Sturm a laissé en outre quelques manuscrits qui sont en la possession de M. Liouville. E. P—T.

STURME ou STURMIUS, premier abbé de Fulde, né en Bavière, vers le commencement du 8e siècle, fut dès son enfance confié à St-Boniface, qui le mit au monastère de Fritzlar, sous la conduite de St-Wigbert. Ayant reçu les saints ordres, il prêcha l'Evangile pendant trois ans dans les contrées voisines, et demanda à St-Boniface la permission de se retirer dans un lieu désert avec deux autres religieux. Le saint évêque leur ayant donné sa bénédiction leur dit : « Allez « dans le Buchwald ou la forêt des hêtres; vous « y trouverez un lieu propre à des serviteurs de « Dieu. » Etant entrés dans ces lieux sauvages (736), ils arrivèrent à Hirschfeld ou Champ-du-Cerf et y bâtirent quelques cabanes. Tels furent les commencements du monastère célèbre qui porte ce nom. St-Boniface jugea que ce lieu était trop près de peuplades saxonnes très-farouches et d'après l'avis du saint évêque, Sturme remonta la Fulde, et ayant trouvé un lieu propre à son dessein, il en rendit compte à St-Boniface. Le lieu appartenait au prince Carloman; le saint évêque le lui demanda pour y fonder un monastère; le prince accorda ce terrain avec une étendue de quatre mille pas à l'entour. Ayant fait expédier le diplôme de donation, il engagea les seigneurs des environs à contribuer par leurs libéralités, à l'établissement du nouveau monastère (744). Sturme s'y établit d'abord avec sept religieux qui travaillaient de leurs mains; St-Boniface vint avec des ouvriers, pour les aider à défricher le terrain et à bâtir l'église. Leur nombre s'augmentant, le saint évêque leur donna des instructions par écrit et Sturme pour abbé. Ainsi fut fondée la célèbre abbaye de Fulde, qui a été érigée en évêché. On y suivait la règle de St-Benoît. D'après les ordres de St-Boniface, Sturme partit avec deux religieux (747), pour aller en Italie visiter les monastères, entre autres celui du mont Cassin. A son retour il régla sa communauté sur les observances les plus parfaites qu'il avait remarquées; et sa maison s'étendant de jour en jour avec la réputation de sa sainteté, il eut en peu de temps la consolation d'y voir près de quatre cents religieux. Charlemagne, occupé de la guerre contre les Saxons, désirait ardemment que l'on pût convertir ces peuples à l'Evangile. Pour travailler à cette mission importante, il choisit de saints prêtres dont les chefs furent St-Sturme et St-Willehade. Depuis la mort de St-Boniface, St-Sturme consacrait à la prédication évangélique tous les moments qu'il pouvait dérober à l'administration de son monastère. Ayant été dénoncé par l'archevêque de Mayence, il fut envoyé en exil, mais rappelé peu de temps après. Son abbaye fut déclarée exempte de la juridiction archiépiscopale et mise sous la protection immédiate du roi. Charlemagne, plein de confiance en la vertu

et la sagesse de Sturme, l'envoya vers Tassillon, duc de Bavière, pour qu'il rétablît entre eux la bonne intelligence. En se mettant en marche contre les Saxons (779), le prince recommanda la conversion de ces peuples aux prières des religieux de Fulde, et il emmena avec lui leur abbé. St-Sturme s'appliqua avec un zèle infatigable à instruire et baptiser les Saxons dans la contrée qui lui avait été assignée. Ces peuples s'étant révoltés (778) et une troupe détachée se disposant à tomber sur le monastère de Fulde pour le détruire, St-Sturme, qui en fut prévenu, avertit ses religieux en leur ordonnant de se hâter d'enlever le corps de St-Boniface qui reposait sous leur église. Les Saxons furent heureusement repoussés avant d'avoir pu exécuter leurs projets. St-Sturme succombant sous le poids des années, voulait retourner à son monastère; Charlemagne, qui savait apprécier son zèle apostolique, l'engageait à demeurer encore quelque temps à Ehresburg; mais le mal augmentant, il revint à Fulde avec un médecin que le prince avait chargé de le soigner. Un breuvage donné à contre-temps le réduisit à l'extrémité. Il fit sonner les cloches et assembler ses religieux pour les exhorter à persévérer dans l'observance de la règle; sa mort arriva le 17 décembre 779. Il fut canonisé par Innocent II en 1139. On conserve ses reliques dans l'église de Fulde. Sa vie, écrite par St-Eigild, quatrième abbé de cette maison, a été publiée avec des notes par Mabillon, sec. 3, ben. part. 2. G—Y.

STURMER (Ignace, baron de), diplomate autrichien, né à Vienne le 27 août 1752, appartenait à une ancienne famille originaire de la Franconie. Il entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites; mais après la suppression de cette société célèbre, il suivit les cours de droit à l'université de Vienne, ce qui ne l'empêcha pas d'étudier les langues de l'Orient. A vingt-quatre ans il faisait partie de l'école spéciale créée dans ce but. En 1799, il accompagna à Constantinople, comme jeune de langue, l'internonce baron d'Herbert. Sa connaissance de l'idiome turc était si solide qu'en 1781 il obtint l'emploi d'interprète de l'ambassade. Devenu en 1789 interprète de la cour, il prit une part active aux négociations les plus importantes entamées à la Porte. Le baron de Thugut, devenu ministre en 1793, et reconnaissant tout le mérite de Stürmer, l'attacha à la chancellerie d'Etat. Anobli en 1801 et nommé conseiller d'Etat, il fut en 1802 élevé à l'emploi d'internonce à Constantinople, poste difficile au milieu des agitations qui bouleversaient l'Europe, et qu'il occupa dix-sept ans avec distinction. Il n'en revint qu'en 1819, et il fut alors à la tête de la seconde section de la chancellerie; en 1820, il devint magnat de Hongrie. Il mourut le 2 décembre 1829. — Un de ses fils, Charles Stürmer, né en 1792, fut élevé au grade de feld-maréchal lieutenant. Z.

STURMER (Barthélemy, comte de), diplomate allemand, fils du précédent, naquit à Constantinople le 26 décembre 1787. Elevé à l'académie des langues orientales de Vienne, il entra en 1806, en qualité de jeune de langue, à l'internonciature de Constantinople, à laquelle il fut attaché pendant quatre ans. Envoyé ensuite à la légation de St-Pétersbourg, il reçut la mission d'accompagner le prince de Schwarzenberg en Gallicie. Il le suivit encore en 1813, en qualité de secrétaire d'ambassade; puis il dut se rendre, avec des instructions secrètes, au congrès de Châtillon d'abord et ensuite en Suisse. Un peu plus tard, lors des événements de 1814, le prince de Schwarzenberg le nomma chargé d'affaires d'Autriche auprès du gouvernement provisoire, en attendant que le titulaire, prince de Metternich, pût remplir ses fonctions. En avril 1816, il reçut une autre et haute mission, celle de se rendre en qualité de commissaire de son gouvernement à l'île Ste-Hélène. Il y séjourna quatre ans, pendant lesquels il ne fit rien de bien marquant. En 1818, il représenta l'Autriche à Washington en qualité de consul général, et en 1820 il fut ambassadeur extraordinaire à Rio-Janeiro. En 1821, lors de la révolution du Brésil, il suivit la cour à Lisbonne, où, peu de temps auparavant, le chargé d'affaires d'Autriche, de Berks, avait été gravement insulté. Stürmer demanda satisfaction : mais une note adressée aux autres puissances par le gouvernement portugais était conçue en termes tellement accablants, que le représentant du cabinet de Vienne demanda ses passe-ports et quitta Lisbonne, ce que fit aussi le représentant de la Russie. Depuis, Stürmer se rendit, sur l'ordre de sa cour, tantôt à Londres, tantôt à Paris. Enfin, en 1834, il fut nommé internonce à Constantinople, où il remplit ses fonctions jusqu'en 1850. Il revint alors en Autriche, puis alla séjourner à Venise. Il mourut en 1853. Stürmer avait reçu le titre de comte en 1842. Z.

STURZ (Helfrich (1)-Pierre), littérateur allemand, naquit à Darmstadt, le 16 février 1740. Après avoir achevé ses humanités au gymnase de cette ville, il étudia le droit à Gœttingue, à Iéna et à Giessen, et entra, en 1759, comme secrétaire particulier, chez le baron de Widmann, ministre de l'impératrice reine à Munich. Voyant que sa qualité de protestant l'empêchait de faire son chemin en Autriche, il accepta l'année suivante une place semblable chez d'Eyben, chancelier du duché de Holstein. Après avoir éprouvé son habileté en le chargeant de différentes missions à Vienne et à Wetzlar, ce dernier le mit en état de se rendre en 1762 à Copenhague, et le munit de bonnes recommandations. Hartwig-Ernest, comte de Bernstorf surnommé le *grand*, en fit son secrétaire particulier et lui donna une place au

(1) Ceux qui écrivent en latin, traduisent ce mot allemand par le mot grec *Boethus*.

département des affaires étrangères. C'est dans la maison de ce ministre où vivait Klopstock, et qui était le rendez-vous des hommes d'Etat, des gens de lettres et des artistes, que Sturz passa les années les plus heureuses de sa vie. Ce fut là qu'il forma son style dans la société des hommes de lettres et qu'il apprit à dessiner et à peindre avec les artistes. En 1768, il obtint le titre de conseiller de légation et fut choisi pour accompagner le jeune roi Christian VII, dans son voyage en France et en Angleterre. Ce fut pour Sturz une occasion de connaître plusieurs hommes célèbres et de se lier avec quelques-uns des plus distingués. Helvétius, madame Geoffrin et Garrick entretinrent avec lui une correspondance suivie. C'est alors qu'il écrivit ses *Lettres d'un voyageur*, qui renferment des détails intéressants et alors nouveaux sur Samuel Johnson, Garrick, Angelica Kauffmann, madame Geoffrin, d'Alembert, Helvétius, le théâtre français qu'illustraient alors les Clairon, les Duménil, les Lekain, Molé, Préville; enfin, sur M. et madame Necker. En 1770, son protecteur ayant été écarté du ministère par Struensée, Sturz obtint une place très-lucrative à la direction générale des postes; et s'étant lié avec le nouveau favori, il vit s'ouvrir devant lui une perspective non moins brillante : mais, enveloppé dans la chute de Struensée, il fut arrêté et conduit dans une prison d'Etat, où il passa quatre mois livré à un désespoir qui altéra sa santé et changea son caractère. Cependant Sturz recouvra la liberté. On ne lui rendit pas sa place, mais on le nomma membre de la régence d'Oldenbourg, avec des appointements qui n'étaient que le tiers de ceux dont il avait joui. Le prince de Holstein, auquel le duché d'Oldenbourg fut cédé peu après, augmenta bientôt son revenu et lui accorda, en 1775, le titre de conseiller d'Etat. Son existence aurait pu être agréable s'il avait su étouffer ses regrets; mais ni la tendresse de son épouse, fille du colonel Mazar, ni l'attachement des amis qu'il se concilia dans sa nouvelle résidence, ni la réputation littéraire qu'il acquit à cette époque, ne purent lui faire oublier ce qu'il avait perdu. Il tomba dans une espèce d'apathie qui contrastait singulièrement avec son ancienne vivacité. Cependant il fut assez maître de lui-même pour ne jamais se plaindre de l'injustice qu'il avait éprouvée. Une seule fois, les espérances dont il se berçait toujours en songe se trahirent, et ce fut peu de jours avant sa mort. Pour soigner sa santé, il s'était rendu, en 1776, à Bremen, chez un de ses amis, Schuhmacker, agent du roi de Danemarck; pendant son séjour dans cette ville, il reçut une lettre de Copenhague dont le contenu l'affecta si vivement qu'il s'en trouva mal : il paraît qu'on lui annonçait un prochain changement de fortune. Il ne put supporter cette commotion et mourut le 12 novembre 1776, à l'âge de 43 ans. Des deux filles que son épouse lui avait données, la cadette mourut de la petite vérole trois mois avant lui : quelques mois après, sa veuve accoucha d'un fils. Sturz était grand et bien fait. Sa physionomie, sans être belle, était mobile et spirituelle; il parlait et écrivait le français avec une grande facilité; il savait aussi très-bien l'anglais, le danois et l'espagnol; les langues savantes ne lui étaient pas étrangères. Il brillait dans la société par un esprit vif, enjoué, et par un talent particulier pour raconter. Considéré comme écrivain, il appartient aux meilleurs prosateurs de sa nation. Son style était très-châtié; mais il n'a pas toujours su cacher la peine que cette correction lui coûtait. Il n'a point écrit d'ouvrages d'une certaine étendue; son goût sévère désavoua les écrits de sa jeunesse, tels qu'une *Julie*, tragédie en cinq actes et en prose, où il a cependant fait preuve de talent pour le dialogue, ce qui est bien rare parmi les Allemands. Peu de temps avant sa mort, il publia un choix de ses opuscules sous le titre de *Première Collection*, où l'on trouve les lettres dont nous avons parlé et trois morceaux piquants sur Pitt (lord Chatham), sur J.-J. Rousseau et sur Klopstock. A son lit de mort il défendit de rien publier de ses manuscrits; aussi la *Deuxième Collection* de ses écrits, publiée en 1782, ne contient-elle que des morceaux connus, parmi lesquels il y en a plusieurs que la sévérité de l'auteur aurait probablement condamnés à l'oubli. Une nouvelle édition parut à Leipsick en 1786, sous le titre d'*Œuvres de Sturz*, 2 vol. in-8°. L'homme de lettres qui la soigna fit un choix de tout ce que Sturz avait publié; il conserva tout ce qui se trouvait dans la première collection, en retranchant de la seconde tout ce que probablement l'auteur aurait supprimé lui-même. Les *Souvenirs de la vie de J.-R.-E., comte de Bernstorf*, qui avaient paru en 1777, sont le meilleur morceau de ce recueil. A la fin du volume est une notice biographique sur Sturz, dans laquelle nous apprenons que le talent de l'auteur pour faire des portraits fut une des causes du malheur qu'il éprouva en 1772. On peut supposer, d'après cela, que l'on trouva parmi les effets de Struensée, le portrait peint par Sturz d'une personne impliquée dans le procès (*voy.* STRUENSÉE). S—L.

STURZ (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), philologue allemand, naquit le 14 mai 1762, à Erbisdorf, village des montagnes de la Saxe. Il fit ses études à Leipsick, suivit à l'université les cours de théologie et de philosophie, et, après avoir pris ses grades, entra, en 1788, au gymnase de Gera comme professeur d'éloquence. En 1803, il devint recteur de l'école de Grimma, et il conserva cette place jusqu'en 1823, époque où il prit sa retraite. Il fut un de ces érudits, nombreux en Allemagne, dont la vie s'écoule paisiblement consacrée à une étude patiente des auteurs anciens. Parmi ses nombreux travaux, on peut citer spécialement ses éditions de l'*Hymne*

de Cléanthe *à Jupiter* (Leipsick, 1785; nouvelle édition, revue par Merzdorf, 1835), des *Fragments* d'Hellanicus (Leipsick, 1787; 2e édit., 1828) et de Phérécyde (1789 et 1828), des écrits qui nous restent d'Empédocle (Leipsick, 1785, 2 tom.). Ses recherches sur la langue grecque sont attestées par les éditions qu'il a données de l'*Etymologicon Græcæ linguæ Gudianum* (Leipsick, 1818), de l'*Etymologicon* d'Orion (1820); il fit paraître, en 1828, des *Novæ annotationes ad Etymologicon magnum*, qui sont d'une grande utilité pour cette partie de la science. Il termina le très-bon travail qu'avait entrepris Thieme : *Lexicon Xenophonteum*, Leipsick, 1801-1804, 4 vol. Son traité *De dialecto Macedonica et Alexandrina*, Leipsick, 1808, sera toujours consulté avec profit, et son édition de Dion Cassius (Leipsick, 1824-1825, 8 vol.) est la meilleure qui eût encore été donnée de cet auteur. Sturz a de plus fait paraître, en 1828, sous le titre d'*Opuscula nonnulla*, un recueil des petits écrits et des programmes universitaires qui étaient sortis de sa plume. Il s'était placé à un rang fort distingué parmi les hellénistes allemands, grâce à la sûreté de sa critique et à la solidité de son érudition, lorsque la mort vint, le 20 mai 1832, mettre fin à sa laborieuse carrière. Z.

STUTTERHEIM (le baron de), général autrichien, né en Allemagne vers 1760, entra fort jeune dans la carrière des armes et parvint au grade de général-major. Il assista en 1805 en cette qualité à la bataille d'Austerlitz dont il composa une relation qui fut imprimée à Hambourg dans la même année, sous ce titre : *Bataille d'Austerlitz, par un militaire témoin oculaire de la journée du 2 décembre* 1805, in-8°. Cette relation, bien que très-impartiale, ne convint pas à Napoléon qui en fit imprimer l'année suivante une autre édition à Paris, avec des notes *par un officier français témoin oculaire*, qui n'était autre que l'empereur lui-même, ce dont il fut aisé de s'apercevoir au ton de supériorité qui y régnait. Une troisième édition parut encore en 1806 à Paris, avec des notes par le maréchal Soult. Le général autrichien ne répondit ni à l'une ni à l'autre de ces critiques, et il est probable qu'un ordre de son souverain lui imposa silence. Il est résulté toutefois de ces trois versions un travail où les historiens peuvent puiser d'utiles renseignements. L'ouvrage qu'il publia trois ans après sous le titre de *Guerre de* 1809 *entre l'Autriche et la France*, 2 vol. in-8°, avec cartes et plans, Vienne, 1811, fut arrêté par ordre de l'empereur d'Autriche. Stutterheim avait assisté à cette bataille. Il fut ensuite nommé feld-maréchal-lieutenant et commanda un corps d'armée en Italie dans la campagne de 1821. Nommé ensuite gouverneur général de la Gallicie, il mourut du choléra à Lemberg en juillet 1831. M—D j.

STUVEN (Ernest Van), peintre allemand, né à Hambourg en 1657, reçut dans sa ville natale les premiers principes de son art d'un nommé Irins, artiste peu connu. A l'âge de dix-huit ans il se rendit à Amsterdam où il reçut des leçons de Jean Voorhout, de Guillaume Van Œtet et d'Abraham Mignan dont la manière le séduisit plus que celle de tous les autres. Trouvant le genre du portrait plus lucratif que tous les autres, il s'y était d'abord adonné; mais il s'aperçut qu'il n'y atteindrait pas le premier rang et il eut le bon esprit d'être un excellent peintre de fleurs. Il acquit bientôt en ce genre une réputation égale pour le moins à celle de son maître. Il se maria et reçut de toutes parts une si grande quantité de demandes d'ouvrage, qu'il aurait pu acquérir une existence honorable; mais à peine eut-il quitté ses maîtres qu'il se plongea dans une débauche effrénée, poussant l'excès jusqu'à exciter le peuple à la révolte, au point que la justice se vit forcée de le condamner à une prison perpétuelle. Les sollicitations des admirateurs de son talent firent adoucir la sentence et sa peine fut commuée en une détention de six années. Au bout de ce temps il redevint libre; mais la prison n'avait pu le corriger, et dix fois plus corrompu encore qu'il n'y était entré, il renouvela ses excès et les magistrats furent obligés de nouveau de sévir contre lui. On le remit en prison. Pour se distraire, il peignit plusieurs tableaux avec une si grande perfection, que l'on s'intéressa encore à lui et qu'on changea sa prison en un bannissement perpétuel. Forcé d'obéir à cet arrêt, il se rendit d'abord à Harlem chez Nomeyn de Hooge, peintre habile qui le reçut si mal qu'il se vit forcé de se réfugier à Rotterdam. Il peignit dans cette ville plusieurs tableaux qui eurent un grand succès. Sa misère toucha un certain de Beer qui le reçut chez lui, le nourrit et lui donna en outre un ducat par jour à condition qu'il travaillerait pour son compte. Il y exécuta un assez grand nombre d'ouvrages, et y resta jusqu'à sa mort, travaillant avec une constance qu'on n'aurait pas dû attendre d'un homme aussi dérangé. Les tableaux de Stuven sont estimés et recherchés des amateurs. Il composa ses groupes de fleurs avec beaucoup d'art et d'intelligence; sa touche est légère, sa couleur fine et transparente. Il mourut en 1712. P—s.

SUARD (Jean-Baptiste-Antoine), de l'Académie française, naquit le 15 janvier 1734, à Besançon, ville d'université et ville de guerre, où il prit tout à la fois, dès son enfance, le goût des lettres et le goût des armes. Les duels, à cette époque, étaient fort à la mode, et peut-être que la sévérité excessive des lois n'avait fait qu'augmenter la violence du préjugé. Vainement on défendait le port d'armes aux étudiants. Des querelles s'élevaient fréquemment entre eux et les officiers de la garnison; et, dans ces querelles, qui pour la plupart se vidaient à la chute du jour, plusieurs officiers avaient été blessés. Suard

fut appelé un soir comme témoin à l'un de ces combats, par un de ses amis qui avait reçu d'un officier, neveu du ministre de la guerre, l'affront le plus sanglant. L'étudiant eut le malheur d'être trop vengé! Une patrouille passait non loin de là; chacun cherchant à l'éviter prit la fuite : Suard seul fut arrêté et conduit en prison. Sur le refus qu'il fit de nommer l'étudiant qui avait tué l'officier, on le crut l'auteur de sa mort, et on lui mit les fers aux pieds. « Y en a-t-il aussi « pour les mains? » demanda-t-il avec sang-froid. Son silence constant, sa noble résignation lui rendirent le parlement de Besançon favorable; mais le gouverneur, le duc de Randan, peignit le délit et l'accusé avec les couleurs les plus noires, et réussit à faire exiler Suard aux îles Ste-Marguerite. On fit auparavant de nouveaux efforts pour lui arracher le nom du coupable; il persista à le taire, et se laissa, sans murmure, enlever à sa ville natale, à ses amis et à sa famille. Il n'avait alors que dix-sept ans. Rendu à la liberté au bout de dix-huit mois d'une étroite captivité, Suard prit bientôt après la résolution de venir à Paris pour y cultiver les lettres. Suard, qui aurait pu se faire de cette affaire un moyen de fortune, ne s'en vanta jamais, ne s'en plaignit amais; et longtemps cette aventure resta ignorée de ses meilleurs amis. En arrivant à Paris, Suard avait senti le besoin d'y trouver un emploi Il avait été recommandé par madame Geoffrin à un homme puissant. Reçu par celui-ci avec un peu d'impertinence, il refusa de retourner chez lui. Madame Geoffrin l'en gronda. « Quand on « n'a pas de chemises, lui dit-elle avec impatience, « il ne faut pas avoir de fierté. — Au contraire, « lui répondit son jeune protégé, c'est alors qu'il « faut en avoir, afin d'avoir quelque chose. » Marmontel, plus heureux que madame Geoffrin, lui avait procuré une place. Suard, apprenant qu'elle était désirée par un de ses amis, la refusa pour la lui faire obtenir. Enfin un riche financier l'avait placé comme surnuméraire, avec douze cents francs de traitement. Suard n'y trouvant rien à faire, laissa l'emploi et remit les émoluments. Ce fut à cette époque qu'il connut l'abbé Arnaud. Ils s'aimèrent tout d'abord; et leur attachement n'éprouva jamais la moindre altération. Logés vingt-cinq ans sous le même toit, ils mirent en commun leur bourse et leur esprit. Le ménage ne fut pas heureux en débutant. Le *Journal étranger,* qu'ils entreprirent ensemble, fut estimé; mais il eut peu de vogue : il n'était que spirituel et raisonnable. Par bonheur, il existait alors un ministre ami des lettres, et même ami des gens de lettres (1). Nos deux journalistes furent chargés par lui de la rédaction de la *Gazette de France,* gazette officielle, qui ne se permettait pas d'être amusante, mais qui n'en avait pas moins un grand nombre d'abonnés. Dix mille francs de traitement furent donnés aux rédacteurs; mais tout cela venait d'un ministre, tout cela disparut avec lui. Suard et Arnaud rentrèrent philosophiquement dans leur première médiocrité, et continuèrent leur *Journal étranger,* sous le titre de *Gazette littéraire de l'Europe.* Celle-ci ne vécut, comme l'autre, que deux années, grâce à la paresse de l'un des rédacteurs, et peut-être de tous les deux. Cependant quelques articles de Suard avaient suffi pour le faire connaître avantageusement de tout ce qui se mêlait dans le monde de cultiver les lettres ou de les protéger. Les meilleures sociétés lui furent ouvertes; il fut aimé, considéré dans toutes. Il y avait apporté, dès son début, l'urbanité du langage et des manières. Sa politesse n'était ni recherchée ni servile. Par égard pour l'âge, pour le sexe, pour la supériorité du rang ou du génie, Suard savait se taire quelquefois devant l'opinion d'autrui; mais il gardait la sienne. Plusieurs de ses amis, et même de ses protecteurs, joignaient à de grandes vertus de malheureux travers d'imagination (1). Suard aima leur personne; mais, loin d'approuver leurs erreurs, il combattit souvent le danger de leurs doctrines de toute la logique de la raison ou du sentiment. Parmi les hommes considérables de ce siècle qui affectionnèrent le plus Suard, il faut distinguer Buffon. Ce fut en effet Buffon qui lui fit connaître l'imprimeur Panckoucke, recommandable par les services qu'il rendait aux lettres et par le noble usage qu'il faisait de sa fortune et de ses talents. Ce fut d'après le conseil de Buffon que Panckoucke donna sa sœur en mariage à Suard, sa sœur, à qui Suard dut, pendant cinquante ans, le bonheur et l'agrément de sa vie. Il s'était lié avec plusieurs étrangers célèbres. De ce nombre étaient David Hume et Horace Walpole. Il voulut à son tour leur rendre visite. Le jour qu'il arriva à Londres, il y avait une émeute populaire en faveur de John Wilkes, que le ministère était parvenu à faire exclure de la chambre des communes. La populace, qui obstruait les rues, fit poliment descendre de voiture Suard et son compagnon de voyage, les força d'ôter leur chapeau et de crier avec elle : Vive John Wilkes, vive la liberté! Ce début effraya d'abord les voyageurs; mais le lendemain il n'y paraissait plus, et Suard put visiter tranquillement les illustres Anglais dont il était attendu. C'était l'époque où Robertson, déjà célèbre dans toute l'Angleterre par son *Histoire d'Ecosse,* s'occupait de son *Histoire de Charles-Quint.* Suard lui demanda et obtint facilement la faveur de traduire le premier cet ouvrage en français. Robertson fit plus, il lui envoya les feuilles à mesure qu'on les imprimait. La traduction fut honorée des plus illustres suffrages, soit nationaux, soit étrangers. Elle reçut l'approbation de Hume, de Walpole, de Gibbon,

(1) Le duc de Choiseul.

(1) Helvétius, le baron d'Holbach, etc.

et, la plus flatteuse de toutes, celle de Robertson lui-même. On y trouve en effet une facilité élégante, un tour libre et naturel, presque inconnus dans les ouvrages traduits. L'éclatant succès de l'*Histoire de Charles-Quint* mit à la mode les traductions de l'anglais; et cette mode se soutint jusqu'à ce qu'une autre manie vînt occuper la mobile imagination des Parisiens. Ce fut en effet à cette époque que commença la guerre entre les deux genres de composition musicale, celui de Glück et celui de Piccini. Le théâtre de la guerre était la salle de l'Opéra. Marmontel armait pour Piccini; l'abbé Arnaud pour le chevalier Glück; Suard se déclara pour celui-ci. Tout en restant dans les bornes de la modération, Suard fit paraître alors les *Lettres de l'anonyme de Vaugirard*, persiflage plein d'esprit, de finesse et de goût, où toutes les bienséances étaient respectées, où la raillerie, toujours piquante, était toujours sans amertume, vrai modèle de plaisanterie qu'on lira longtemps avec plaisir, pourvu qu'on ne soit pas piccinniste. Les titres littéraires de Suard, son esprit juste et fin, la connaissance parfaite qu'il avait des difficultés et des ressources de notre langue, surtout de cette partie de la langue née de l'usage de la bonne compagnie, et que Vaugelas parlait sûrement moins bien que madame de Sévigné; enfin l'extrême amabilité de son caractère, lui avaient ouvert, dès l'année 1772, les portes de l'Académie française. Il y fut nommé le même jour que l'abbé Delille; mais, desservis l'un et l'autre auprès du roi, leur nomination ne fut point approuvée; et l'on procéda à une autre élection. Elle était à peine terminée que Louis XV, mieux informé, leur permit de se remettre sur les rangs à la première occasion. Cette occasion ne tarda pas; Delille fut nommé l'année suivante, et Suard quelques mois après. Quelle accusation leur avait donc attiré la disgrâce la plus sensible que puisse éprouver un homme de lettres? On les avait dénoncés comme *encyclopédistes*, quoique jamais ni l'un ni l'autre n'eussent écrit une seule ligne pour l'*Ecyclopédie*. La modération de Suard, la nature de son esprit essentiellement raisonnable repoussaient une telle accusation; la conduite de toute sa vie l'a réfutée. Loin d'énoncer, en 1789, les doctrines qu'on lui supposait en 1772; loin de se souvenir des deux événements de sa vie où le gouvernement lui avait donné quelque droit de se plaindre, il ne songea qu'à défendre l'autorité légitime contre ses ennemis. Confident des ministres Montmorin et Ste-Croix, il consigna particulièrement ses protestations monarchiques dans un journal intitulé *les Indépendants*. Mais déjà il était trop tard. L'Académie française elle-même fut dénoncée comme le foyer de l'aristocratie. On vit un académicien, Chamfort, demander à grands cris la suppression de cette compagnie. Vainement Suard en prit éloquemment la défense; elle fut, peu de jours après, emportée avec beaucoup d'autres institutions du passé. Certes Suard n'avait nul penchant pour le gouvernement absolu; il aimait la liberté, mais il détestait la licence, irréconciliable ennemie de la liberté. Le mot seul de révolution lui faisait horreur; et, dès qu'il le put, il attendit dans la retraite le retour d'un régime moins violent. Il reprit alors cette plume courageuse, consacrée au soutien de l'équité, de la raison et du goût, et mérita d'honorables persécutions. Poursuivi au 13 vendémiaire (1795), proscrit au 18 fructidor (1797), il fut forcé de quitter la France, pour avoir souhaité d'y voir rappeler tous les Français. Il revint sous le gouvernement consulaire, croyant pouvoir professer ses opinions politiques. En effet, on chercha d'abord à le gagner; on le distingua, on le caressa. Les caresses, les menaces ne pouvaient rien sur lui. Il avait pressenti les tendances du nouveau gouvernement. « Votre Tacite, dit un jour Bonaparte « à Suard, n'est qu'un déclamateur, un impos- « teur qui a calomnié Néron... oui, calomnié, « car, enfin, Néron fut regretté du peuple. Quel « malheur pour les princes qu'il y ait de tels « historiens! — Cela peut être, répliqua Suard; « mais quel malheur pour les peuples s'il n'y « avait de tels historiens pour retenir et effrayer « les mauvais princes! » L'espérance de gagner Suard ne fut pas sitôt abandonnée par le gouvernement d'alors. On lui écrivit une lettre où, après quelques précautions oratoires, on lui disait que l'opinion publique *s'égarait* sur deux faits : la mort du duc d'Enghien et le procès du général Moreau; qu'il était essentiel de la redresser dans les journaux, et que le chef du gouvernement verrait avec plaisir, et même avec reconnaissance, que Suard, dans le journal politique (*le Publiciste*) dont il était propriétaire, aidât à ramener cette opinion publique *égarée*... Voici quelques mots de la réponse de Suard, fidèlement transcrits de l'original : « J'ai soixante- « treize ans, monsieur; mon caractère ne s'est « pas plus assoupli avec l'âge que mes mem- « bres Je veux achever ma carrière comme je « l'ai parcourue. Le premier objet sur lequel « vous m'invitez à écrire est un coup d'Etat qui « m'a profondément affligé, comme un acte de « violence qui blesse toutes mes idées d'équité « naturelle et de justice politique. Le second « motif du mécontentement public porte sur l'in- « tervention notoire du gouvernement dans une « procédure judiciaire soumise à une cour de « justice. J'avoue encore que je ne connais aucun « acte du pouvoir qui doive exciter plus naturel- « lement l'inquiétude de chaque citoyen pour sa « sûreté personnelle. — Vous voyez, monsieur, « que je ne puis redresser un sentiment général « que je partage. » Cette réponse ne provoqua pas immédiatement la suppression du *Publiciste*, qui n'eut lieu qu'en 1810; mais elle en fut sans doute la véritable cause. Il dut en coûter beaucoup à Suard pour cesser d'être journaliste. Le

tour ingénieux de son esprit le rendait très-propre à cette espèce de ministère public, si utile dans les mains d'un écrivain homme de bien. — Suard ne s'honora pas moins dans une autre fonction, la censure des pièces de théâtre, qu'il dut, dès l'année 1774, à la confiance de Louis XVI, et qu'il conserva jusqu'en 1790. Il exerça cette censure avec modération. L'auteur seul du *Mariage de Figaro* le trouva d'une sévérité inflexible et ne put jamais obtenir son approbation, dont il eut du reste le talent de se passer. Suard soutint obstinément, quoique sans succès, son opinion sur cet ouvrage. Il la proclama même en pleine Académie (1), dans un discours qui lui fit beaucoup d'honneur. — Suard avait un tact particulier pour décrire et pour caractériser l'esprit ou le talent des personnages célèbres dont il parlait. Voilà ce qui rend si agréables et si piquantes ses notices sur Robertson, Vauvenargues, madame de Sévigné, la Rochefoucauld, Labruyère, Drouais, Pigalle, le pape Ganganelli (Clément XIV) et le Tasse (2). Voilà aussi ce qui donnait beaucoup de prix aux rapports faits par lui sur les concours académiques, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française, place où il s'est toujours montré l'élégant et honorable interprète de cette compagnie. Il était fort supérieur à tout ce qu'il a fait; et, chose remarquable, il n'avait aucun des défauts qu'auraient fait supposer ses qualités. Son esprit, qui ne semblait que fin et délié, avait de l'étendue et de la profondeur. Cette raison droite et ferme qui réglait toujours ses actions et sa plume, et qui leur donnait une apparence de roideur, n'excluait point en lui les illusions et les plaisirs de l'imagination. L'exquise urbanité qu'il semblait tenir de Fontenelle n'était point chez lui, comme elle était, dit-on, dans l'auteur des *Mondes*, un froid calcul de l'intérêt personnel ; elle venait du cœur et elle allait au cœur. Bienveillant pour tous, il l'était surtout pour les jeunes gens qui avaient besoin de conseils ou d'appui. Il les accueillait, il les encourageait, il proclamait avec joie leurs talents naissants; car cet homme, qui avait beaucoup vécu et que les souvenirs du passé devaient rendre plus difficile sur le présent, n'exaltait jamais l'un aux dépens de l'autre. Il vantait souvent le dernier siècle; il souriait plus souvent encore aux espérances que donnait le nôtre (3). Son âme, dont il avait su maîtriser les passions, s'ouvrait aisément aux douces émotions de la pitié. Un autre sentiment, l'amitié, reçut de lui une espèce de culte. Il n'aima que des hommes honorables; il les aima tendrement, il les aima toujours. La modération de ses opinions politiques ne fut jamais l'effet ni de l'indifférence, ni de la timidité. Il faisait cas de la prudence, mais il détestait la peur, qui prend souvent son nom. Il manifesta publiquement, au 20 mars 1815, sa fidélité au roi, qui, à son retour, lui envoya l'ordre et le cordon de St-Michel. Sa vieillesse fut exempte d'infirmités, de préventions et d'ennui. Il mourut le 20 juillet 1817, après une courte maladie, à l'âge de 86 ans, emportant les regrets non-seulement d'un nombre immense d'amis de tous les âges, mais encore de tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes considérables, soit dans l'État, soit dans les lettres. L'auteur de cette notice lui succéda à l'Académie française. Voici la liste de ses travaux littéraires : 1° *Lettre écrite de l'autre monde par l'abbé Desfontaines à M. Fréron*, 1754, in-8°. Cet opuscule eut du succès. 2° *Traduction des deux premiers voyages du capitaine Cook* (*voy.* COOK); 3° *Variétés littéraires*, 1769, 4 vol. in-12; nouvelle édition, plus soignée, 1804, 4 vol. in-8°. Ce recueil, outre plusieurs écrits de Suard, en contient de l'abbé Arnaud et de quelques autres mains. 4° *Histoire du règne de Charles-Quint, traduite de l'anglais de Robertson*, 1771 et années suivantes, 6 vol. in-12 ou 2 vol. in-4°; réimprimée avec des corrections, en 1816 et 1822, 4 vol. in-8°; 5° *Vie de David Hume, écrite par lui-même, et traduite de l'anglais*, 1777, in-12. Suard s'était proposé de traduire l'*Histoire d'Angleterre* de Hume; mais il y renonça lorsqu'il apprit que madame Belot avait commencé le même travail. 6° *Histoire de l'Amérique par Robertson, traduite de l'anglais* par Suard et Morellet, 1778, 2 vol. in-4°; 1780, 4 vol. in-12. Il est facile de reconnaître, dans cette traduction, ce qui est dû à la plume du premier. Quelque temps avant sa mort, il en prépara une édition nouvelle, qui parut en 1818, 3 vol. in-8°; elle contient deux livres nouveaux, traduits par Morellet. 7° *Mélanges de littérature*, 1803-1805, 5 vol. in-8°. Indépendamment de plusieurs notices citées dans le cours de cet article, ces mélanges, recueillis par Suard, renferment de lui beaucoup d'autres excellents morceaux ; nous citerons : 1. *De Voltaire et de Bettinelli ;* 2. *Conseils à un jeune homme ;* 3. *Lettres du solitaire des Pyrénées ;* 4. *De l'Académie française et de M. Chamford ;* 5. *De Platon ;* 6. *Observations sur les lois pénales ;* 7. *De la liberté de la presse ;* 8. *Lettres sur la censure des théâtres ; De l'administration de la justice et du jury anglais*, ● C. Il a disséminé dans des recueils périodiques un grand nombre d'opuscules, entre autres des notices biographiques sur des personnes avec lesquelles il avait été lié. Les premiers volumes de la *Biographie universelle* furent enrichis par lui d'articles remarquables, notamment sur Addison, Bacon, Chesterfield, etc. Dans sa notice sur Olivier Cromwell, Suard s'exprimait avec tant de force et de vérité sur la tyrannie du *protecteur* britannique, que des censeurs impériaux crurent y trouver des allusions. En conséquence, ils se hâtèrent de supprimer les passages les plus sail-

(1) Séance publique du 5 juin 1784, à laquelle assistait le roi de Suède.

(2) *Voy.* les 5 volumes des *Mélanges de littérature.*

(3) Ce furent, en grande partie, ses encouragements qui décidèrent Auger et Villemain à entrer dans la carrière où l'un et l'autre se sont tant honorés depuis.

lants, au point que Suard refusa de signer son article ainsi mutilé. Mais cela se passait à la fin de 1813 ; les éditeurs de la *Biographie universelle* différèrent la publication du volume où se trouvait cette notice ; et lorsque, à la suite des événements qui renversèrent l'empire, la censure fut supprimée, ils purent donner l'article tel que l'auteur l'avait écrit. Suard fut encore l'éditeur de quelques ouvrages dont nous n'avons point parlé. Un frère de Naigeon l'académicien lui donna, entre autres manuscrits, celui des *Mémoires sur la vie de Diderot*. Jugeant la publication de cet écrit dangereuse, il le retint jusqu'à ce qu'une parente de l'auteur vint en réclamer la propriété. La prévoyance de Suard était fondée. Ces mémoires ont été imprimés depuis à la suite d'une nouvelle édition de Diderot ; et ils ont été l'objet d'un procès. Garat a publié, en 1820, des *Mémoires historiques sur Suard*. On peut s'étonner d'abord que cet écrivain ait trouvé dans son sujet la matière de deux volumes in-8° ; mais on s'aperçoit, en le lisant, que le titre qu'il a choisi n'est qu'un prétexte pour amener le tableau de la littérature et de la philosophie pendant la période qu'a embrassée la carrière littéraire de Suard. Nous ne parlerons point d'un *Essai de Mémoires* composés par madame Suard (*voy.* l'article suivant), cet ouvrage n'ayant été imprimé qu'à un petit nombre d'exemplaires destinés à l'amitié. R—R.

SUARD (madame), femme du précédent, était née à Lille en 1750, sœur du célèbre Panckoucke, éditeur de l'*Encyclopédie*. Elle vint avec lui à Paris étant encore fort jeune et s'y trouva aussitôt placée au milieu de tous les savants et gens de lettres qui composèrent ce grand ouvrage. Douée de beaucoup d'attraits et d'esprit, elle en captiva plusieurs, entre autres Suard qu'elle épousa vers 1775. Occupé de plusieurs entreprises et travaux littéraires, on a dit que son époux la négligeait un peu, mais qu'elle sut s'en dédommager. Ce qui doit étonner, c'est que Suard était sur ce point d'une extrême indifférence, et que son épouse lui ayant dit un jour avec une rare franchise qu'elle avait cessé de l'aimer, il lui répondit froidement : *Cela reviendra*, et que madame Suard ayant ajouté : *C'est que j'en aime un autre*, il lui dit avec le même calme : *Cela se passera....* Et la conversation en resta là. On crut généralement alors que l'homme préféré était l'abbé Arnaud, ancien ami de Suard et depuis longtemps commensal des deux époux. Arnaud étant mort en 1785, le ménage Suard continua d'être paisible jusqu'aux premières années de la révolution, dont l'ami et le collaborateur de Panckoucke se montra d'abord partisan. Il le fut cependant avec modération et passa le plus de temps qu'il lui fut possible à une maison de campagne qu'il possédait à Vaugirard. Ce fut là qu'il reçut Condorcet, obligé de se sauver après la révolution du 31 mai 1793. Mais la peur ne lui permit pas de le garder longtemps. Effrayé par la terrible loi contre ceux qui donnaient asile à un proscrit, il invita son malheureux ami à s'éloigner. On sait ce que furent pour Condorcet les suites de cet acte (*voy.* CONDORCET) et l'on a dit que madame Suard en fut la principale cause. Malgré sa circonspection, Suard lui-même essuya plusieurs proscriptions, mais ce ne fut qu'après la chute de Robespierre, de manière qu'il lui fut aisé de s'en tirer. Son épouse traversa avec la même sécurité ces temps de calamités. Cependant toutes ces agitations la frappèrent vivement. Dans les derniers temps de sa vie son esprit sembla quelquefois en être altéré. Après la mort de Suard son état ne fit qu'empirer, et elle-même mourut en 1830. On a de cette dame : 1° *Lettres d'un jeune lord à une religieuse italienne*, imité de l'anglais par madame.... Paris, 1788, in-12 ; 2° *Soirées d'hiver d'une femme retirée à la campagne, extrait des feuilles du* Journal de Paris *des* 4, 8, 11, 14, 17, 20 et 24 novembre 1786, in-4° de 10 pages ; Orléans (Paris), in-12, réimprimées par les soins de madame de Montmorency, dans le recueil intitulé *Lettres de madame Suard à son mari, sur son voyage à Ferney, suivies de quelques autres insérées dans le* Journal de Paris, Dampierre, 1802, in-4° ; 3° *Madame de Maintenon peinte par elle-même*, Paris, 1810, in-8°. La préface de cet ouvrage est de Suard ; 4° *Essai de Mémoires sur M. Suard*, Paris, 1820, in-12, tiré à trois cents exemplaires destinés aux amis du défunt. Une notice *sur les derniers moments de Condorcet*, qui fait partie de ces essais, a été réimprimée en tête du dernier écrit de celui-ci intitulé *Avis d'un proscrit à sa fille*. On comprend que l'auteur s'explique mal sur l'asile refusé à Vaugirard. M—D j.

SUARÈS. *Voyez* XUARÈS.

SUARÈS (FRANÇOIS), théologien, naquit à Grenade, le 5 janvier 1548, d'une famille noble. Il achevait son cours de droit à l'académie de Salamanque, quand, par les conseils de son directeur, il prit l'habit de St-Ignace. La difficulté qu'il éprouvait à concevoir les principes de la philosophie tels qu'on les enseignait alors dans les écoles, fit juger à ses maîtres qu'il ne serait jamais qu'un sujet médiocre ; et lui-même en était persuadé le premier (1). Il pria donc le recteur de le dispenser de suivre ce cours ; mais celui-ci parvint à lui rendre la confiance dont il avait besoin, et, peu de temps après, ayant été placé sous la conduite du célèbre P. Rodriguez (2), par la rapidité de

(1) Suivant le P. Oudin : « Suarès put à peine être admis dans « la société : il fut d'abord refusé ; il fit de nouvelles instances, « jusqu'à demander même à y entrer parmi les frères. Enfin on « le reçut, et l'on était encore sur le point de le renvoyer lors- « qu'un vieux jésuite dit : Attendons, il me semble que ce jeune « homme conçoit aisément et pense quelquefois fort bien » (*voy.* les *Mélanges* de Michault, t. 2, p. 66) ; mais si Suarès avait eu la conception facile, on ne voit pas le motif pour lequel on l'aurait refusé. La petite anecdote rapportée par Oudin n'est donc pas vraisemblable. On a suivi dans cet article le récit des bibliographes des jésuites, très-instruits ordinairement de ce qui concerne leurs confrères.

(2) Ce célèbre auteur ascétique, né à Valladolid, en 1526, et mort à Séville, en 1616 (*voy.* son article), ne doit pas être con-

ses progrès, il sut réparer le temps perdu et acheva ses études de la manière la plus brillante. Chargé d'enseigner la philosophie à Ségovie, il occupa ensuite successivement les chaires de théologie à Valladolid, Rome, Alcalà, Salamanque, et partout ses leçons furent suivies par un grand concours d'auditeurs. La première chaire de l'université de Coïmbre étant venue à vaquer, le roi d'Espagne, Philippe II, la lui conféra sur la présentation des chefs de cette académie. Avant d'en prendre possession, le P. Suarès se fit recevoir docteur à l'académie d'Evora. Doué d'une ardeur infatigable et d'une mémoire qui tenait du prodige, il passait au milieu de ses livres tout le temps qu'il ne consacrait pas à de pieux exercices. Les succès qu'il obtint à Coïmbre accrurent encore sa réputation. Il prit une part active aux disputes que fit naître le système sur la grâce, de son confrère, le P. Molina (*voy.* ce nom), et imagina celui qu'on a nommé *congruisme*, qui n'en est qu'une modification et qui est abandonné depuis longtemps. Invité par le pape Paul V à attaquer le serment d'allégeance que le roi Jacques Ier exigeait de ses sujets, il publia dans ce but : *Defensio catholicæ fidei contra anglicanæ sectæ errores*, Coïmbre, 1613, in-fol. Cet ouvrage ne pouvait manquer de déplaire à Jacques Ier, qui le fit brûler par la main du bourreau devant l'église St-Paul à Londres et en défendit la lecture à ses sujets sous des peines sévères. (On assure que Suarès aurait désiré de partager le sort de son livre.) Le pape l'en remercia par un bref, en date du 9 septembre 1613, et le roi d'Espagne, à qui Jacques Ier s'était plaint de ce que ce monarque avait autorisé dans ses Etats la publication de cet ouvrage, en fit l'apologie : mais on en porta le même jugement en France qu'en Angleterre, et un arrêt du parlement de Paris, rendu le 26 juin 1614, condamna ce livre au feu comme renfermant des maximes contraires aux droits des souverains (1). Il n'en fut pas moins réimprimé, la même année, à Cologne, et il l'a été depuis plusieurs fois. Suarès, consulté sur toutes les questions importantes de théologie, fut invité à se rendre à Lisbonne pour assister à des conférences qui devaient avoir lieu en présence du légat. Il tomba malade à son arrivée en cette ville et y mourut le 25 septembre 1617. Quelques instants avant d'expirer, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je ne croyais pas qu'il fût « si agréable de mourir. » Les ouvrages de cet illustre théologien sont très-nombreux; on en trouvera les titres dans la *Bibl. soc. Jesu*, p. 257 et suivantes. Ils ont été recueillis à Mayence et à Lyon, 1630 et années suivantes, 23 vol. in-fol. L'édition la plus récente est celle de Venise, 1740. Le P. Noël, son confrère, en a publié un *Abrégé*, Genève, 1732, 2 vol. in-fol., et y a joint deux traités, l'un : *De justitia et jure*, tiré de Lessius, et l'autre : *De matrimonio*, extrait du grand ouvrage de Sanchez (*voy.* Noel). Les ouvrages de Suarès sont écrits avec ordre et netteté. Il savait, dit le P. Oudin, fondre avec une adresse admirable presque toutes les différentes opinions sur les matières qu'il traitait. Sa méthode était d'ajouter ensuite ses propres idées aux discussions théologiques et d'établir avec solidité son sentiment. Le *Traité des lois* du P. Suarès passe pour son meilleur ouvrage. Il a été réimprimé même en Angleterre. L'abbé de Longuerue en faisait très-grand cas, ainsi que de celui de la *Religion*. Le P. Ant.-Ignace Deschamps, jésuite, a publié la *Vie* du P. Suarès, en latin, Perpignan, 1671, in-4°. W—s.

SUARÈS (Joseph-Marie), savant antiquaire, était fils d'un auditeur de la rote d'Avignon, et naquit en cette ville vers la fin du 16e siècle. La culture des lettres et de la poésie, l'étude des chartes et des anciens manuscrits occupèrent tour à tour sa jeunesse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé prévôt de la cathédrale d'Avignon; le cardinal François Barberin, charmé de ses talents, emmena Suarès à Rome, lui confia le soin de sa bibliothèque et lui fit obtenir le titre de camérier du pape Urbain VIII. Suarès fut, en 1633, promu à l'évêché de Vaison. Il vint prendre possession de son diocèse et partagea son temps entre les travaux évangéliques, l'étude de la numismatique et les antiquités. La ville de Vaison lui dut le rétablissement de l'église de St-Quinidius (*voy.* le *Gallia christiana*). Il se démit, en 1666, de son évêché, en faveur de son frère, et revint à Rome, où il fut nommé garde de la bibliothèque du Vatican et vicaire de la basilique de St-Pierre. Suarès mourut le 8 décembre 1677. Allatius a publié dans les *Apes urbanæ* le catalogue des ouvrages que ce prélat avait fait imprimer jusqu'alors et la liste, beaucoup plus étendue, de ses manuscrits. Outre une traduction latine des opuscules de St-Nil, imprimée avec le texte grec, dont il est le premier éditeur, des lettres et des discours, on a de lui 1° *Notitia librorum Basilicorum;* dans l'édition des *Basiliques*, publiée par Fabrot (*voy.* ce nom); dans le *Corpus juris*, Amsterdam, 1663, et dans la *Biblioth. gr.* de Fabricius, t. 12, p. 467; 2° *De foraminibus lapidum in priscis ædificiis diatriba*, Lyon, 1652, in-8°, inséré dans le *Novus thesaur.* de Sallengre, t. 1, p. 317. Suarès n'a pas été aussi heureux que Peiresc dans l'explication qu'il donne des trous qu'on remarque sur les pierres des anciens édifices. Peiresc a démontré que ces trous servaient à recevoir les caractères des inscriptions (*voy.* Peiresc). 3° *De vestibus litteratis, sive quibus nomina intexta sunt, diatriba*, Vaison, 1653, in-4°; 4° *Prænestes antiqua, libri duo, cum*

fondu avec le bienheureux Alphonse Rodriguez, autre jésuite, né à Ségovie, en 1531, et mort à Maïorque, le 31 octobre 1617. La béatification de ce dernier a été célébrée au Vatican le 2 juin 1825. *Voy.* l'*Ami de la religion et du roi*, 6 juillet 1825, t. 44, p. 245.

(1) Ce fut pour réfuter les principes de Suarès que Rob. Abbot publia la *Défense du pouvoir souverain des rois* (*voy.* Abbot).

*numismatibus, inscriptionibus et figuris*, Rome, 1655, in-4°. Cet ouvrage, rempli de recherches intéressantes, a été réimprimé dans le *Thesaur. antiquitat. Italiæ*, t. 8. 5° *Vindiciæ Sylvestri II, Pontificis maximi*, Lyon, 1658, in-4°. Suarès, dit Lenglet-Dufresnoy, est louable d'avoir fait l'apologie d'un pape si étrangement calomnié. Sa dissertation est curieuse et peu commune. 6° *Descriptiuncula civitatis Avenionensis et comitatus Venascini*, ibid., 1658, in-4°; 7° *Chorographia diversis Vasionensis versibus expressa* (*voy.* Boyer de Sainte-Marthe); 8° *Dissertatio de Tracala*, Rome, 1667, in-4°. L'auteur y recherche la signification de ce mot, ainsi que le motif pour lequel on en avait fait un surnom de l'empereur Constantin. 9° *Conjectura de libris de Imitatione Christi, eorumque authoribus*, ibid., 1668, in-4°. Suarès prétend que les trois premiers livres de l'*Imitation* sont de Jean, abbé de Verceil, qu'ils ont été retouchés par Thomas à Kempis, et que le quatrième est de Gerson. Mais ce système de conciliation ne satisfit personne (*voy.* les *Considérations* de Gence, à la suite de la dissertation de Barbier sur les traductions françaises de l'*Imitation*, p. 178); 10° *Arcus Septimi Severi aug. æri incisus, cum explicatione*, ibid., 1676, in-fol., fig.; rare et recherché; 11° *De numismatis et nummis antiquis dissertatio;* dans l'introduction de Ch. Patin à l'*Histoire des médailles*, Amsterdam, 1683, et dans les *Symbola litteraria* de Gori, t. 8, p. 1-33. Cet opuscule avait paru séparément, Rome, 1668, in-4°. 12° *Lettre sur la patrie et les parents de la belle Laure;* dans l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt, t. 3, p. 200. Niceron a donné dans ses *Mémoires*, t. 22, les titres de vingt-neuf ouvrages ou opuscules de Suarès; mais cette liste n'est pas complète (1). On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque Barberine. Son portrait a été gravé par Desrochers. W—s.

SUAVIUS (Jean), né en Gascogne vers 1503, ayant acquis une profonde connaissance du droit civil et canonique, fut nommé auditeur de rote à la cour de Rome et évêque de Mirepoix. Paul IV le créa cardinal-prêtre et lui confia des affaires importantes. Pie IV le nomma président du tribunal de l'inquisition et le chargea de suivre les informations pour la canonisation de S. Didace. On rapporte de Suavius qu'ayant plaidé et gagné un procès à la rote, en faveur du cardinal Caraffe, qui depuis fut pape sous le nom de Paul IV, ce cardinal lui envoya deux cents écus d'or. Suavius en prit deux et rendit les autres à celui qui les avait apportés, en lui disant : « Il m'en est dû « deux; remettez les autres au cardinal. » Il mourut à Rome en 1566. G—y.

SUBERVIE (Jacques-Gervais, baron), homme politique et général français, naquit à Lectoure, le 1er septembre 1776. Agé de quinze ans, en 1792, lorsque l'étranger menaçait le territoire français, Subervie s'enrôla dans le 2e bataillon du Gers. Un mois après, et comme tant d'autres à cette époque héroïque, il avait les épaulettes d'officier. Capitaine l'année suivante (1793), il se distingua dans les combats livrés sur la frontière espagnole, d'où il passa en Italie, sous les ordres du futur duc de Montebello; puis il dut prendre part à l'expédition d'Egypte. Toutefois, il resta à Malte jusqu'au jour où cette place si importante dut se rendre aux Anglais. Revenu en Europe, il prit part dès lors à presque toutes les grandes journées de l'empire. Il était à Ulm, puis à Austerlitz, où sa brillante conduite lui valut le grade de colonel. Après avoir été blessé à Eylau, il fut envoyé en Espagne, où il eut sa part des fatigues de cette glorieuse, mais pénible campagne; et il eut le bonheur qu'à presque toutes ses actions d'éclat correspondît une promotion nouvelle. Après avoir contribué à la dispersion du corps anglais qui occupait la province de Murcie (1810-1811), Subervie fut élevé au grade de général de brigade, avec le titre de baron. Il se signala ensuite à Sagonte, et fit la campagne de Portugal, d'où il passa à la grande armée, où il ne manqua pas de se distinguer, comme cela lui était habituel, mais où il fut encore grièvement blessé. Deux éclats d'obus l'atteignirent, dans la mémorable journée de la Moskowa. Après un repos nécessaire, il reprit sa part des luttes et des exploits de ses compagnons d'armes; il fit la campagne de 1813 en Saxe, et combattit en France à Brienne et sous les murs de Paris. Là encore il fut blessé de plusieurs coups de lance. Devenu général de division, le 3 août 1814, il commanda dans la campagne qui devait décider du sort de l'empire, à Ligny et à Waterloo, la cavalerie de réserve. Subervie ne servit point la restauration. Il reprit son épée en 1830, et commanda quelque temps seulement, à cause de ses opinions regardées comme trop avancées, la 1re division militaire, et joignit à ces fonctions celles d'inspecteur général de la cavalerie. Elu député en 1831, il siégea à la chambre élective jusqu'en 1848, et s'associa avec une constance qui ne se démentit point aux idées et aux actes de l'opposition. Du 25 février au 19 mars 1848, Subervie fut ministre de la guerre, et il manifesta durant ce court ministère les sentiments d'un patriotisme sincère. Accusé de rester dans l'inaction par un journal qui auparavant l'avait proclamé « le seul officier géné- « ral resté pur », il répondit qu'il se devait aux intérêts du pays avant de s'occuper des réclamations intéressées de quelques particuliers. Dans une circulaire relative aux élections dans l'armée, Subervie, appelant le droit électoral « le « seul entièrement indépendant qui puisse être « accompli sous le drapeau », recommandait aux troupes la sincérité du vote. Dans une autre circulaire, il déclarait qu'il importait « de maintenir

(1) On n'y parle point, par exemple, de sa correspondance avec le P. Morin de l'Oratoire, que ce dernier a insérée dans ses *Antiquitates ecclesiæ orientalis*, epist. 29-32, etc.

« la loi des faits ». Ainsi il était sincèrement dévoué à la cause républicaine. Aussi bien, dès son entrée en fonctions, avait-il adjuré « tous les « bons citoyens, tous les hommes de cœur de « se serrer autour du gouvernement provisoire. » Du ministère de la guerre, Subervie passa, en 1849, aux fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur. Redevenu simple représentant, il ne varia point dans ses principes politiques et s'associa à toutes les mesures qui—à son sens — devaient consolider la république. Après le coup d'Etat de décembre 1851, Subervie vécut retiré au château de Parenchères, où il mourut le 10 mars 1856. R—LD.

SUBLET DES NOYERS (FRANÇOIS), intendant des finances et secrétaire d'Etat sous Louis XIII, était né en 1578, fils d'un maître de la chambre des comptes. Le cardinal de Richelieu l'employa dans des affaires importantes; et ce fut lui qui fonda l'imprimerie royale, d'abord établie dans les galeries du Louvre (*voy.* CRAMOISY et TRICHET). On a dit qu'il aimait les arts et qu'il les protégeait; cependant il fit brûler le tableau peint par Michel-Ange, qui était le chef-d'œuvre de ce grand peintre, et dont François Ier avait décoré le château de Fontainebleau. C'était en conséquence d'un zèle pareil qu'un scrupuleux baron allemand, directeur des bâtiments de l'électeur, dégrada autrefois dans la galerie Dusseldorf les plus belles antiques au nombre de près de cent, moulées avec soin sur les originaux, en les faisant toutes couvrir par un sculpteur ignorant, en sorte qu'on y put voir la Vénus de Médicis en chemise, le Laocoon en culotte, l'Hercule Farnèse en caleçon, et ainsi du reste. Sublet mourut le 20 octobre 1645, dans sa maison de Dangu, où il s'était retiré. T—D.

SUBLEYRAS (PIERRE), peintre graveur, élève de son père et d'Ant. Rivalz, naquit en 1699, à Uzès. A l'âge de vingt-cinq ans, il vint à Paris, concourut pour le grand prix de Rome, et le remporta, en 1726. Son tableau représentant le *Serpent d'airain* est au musée du Louvre. Parti pour Rome en 1728, il s'y maria, en 1739, à Maria Felice Tibaldi, qui peignait la miniature, et dont la sœur avait épousé Charles Tremollière. Peu après, on le reçut à l'académie de St-Luc; et son morceau de réception fut une esquisse représentant *Jésus-Christ à table chez Simon le pharisien*. Cette esquisse, ainsi que le tableau exécuté en grand pour un monastère d'Asti, voisin de Turin, et dont il existe une gravure à l'eau-forte de l'auteur même, se voient maintenant au musée du Louvre, qui possède aussi du même peintre une esquisse de *l'Empereur Théodose recevant la bénédiction de St-Ambroise*; une esquisse soignée représentant *St-Benoît ressuscitant un enfant;* le *Martyre de St-Hippolyte;* le *Martyre de St-Pierre*, gravé par Barbaut; les *Oies du frère Philippe;* le *Faucon;* l'*Ermite*. Ces trois dernières toiles, dont le sujet est emprunté à des contes de Lafontaine, proviennent de la collection du duc de Penthièvre, au château de Château-Neuf-sur-Loire. L'académie des Arcadiens le compta aussi au nombre de ses membres, ainsi que sa femme; et, selon l'usage adopté par cette association, ils reçurent tous deux un nouveau nom : l'un fut appelé *Protogène*, l'autre *Astérie*. Subleyras, aimé des principaux personnages de la cour de Rome, fit plusieurs tableaux pour le pape, et, par la protection du cardinal Valenti, il fut chargé d'en peindre un pour l'église de St-Pierre de Rome. Comme ces tableaux, qui, à cause de l'humidité, ne peuvent être exposés dans cette basilique même, sont copiés en mosaïque, ce qui les éternise en quelque sorte, l'avantage de les composer est très-recherché, rarement accordé à des étrangers; plus rarement encore on les exécute ainsi du vivant de l'artiste. Quoique Subleyras, dans l'intervalle du temps qu'il travaillait au sien, eût peint des portraits, des tableaux de chevalet, et qu'il eût fait un voyage à Naples, il termina ce tableau en 1745, et il fut exécuté tout de suite en mosaïque. Il représente l'*Empereur Valens, partisan des hérétiques, s'évanouissant pendant que St-Basile célèbre les saints mystères*. C'est un morceau d'une belle ordonnance et d'une couleur très-suave; il en existe une belle esquisse peinte au Louvre. On voit de Subleyras un *Portrait du pape Benoît XIV*, Prosper Lambertini, dans les galeries de Versailles, et de ses œuvres dans les musées de Nantes, Nîmes, Orléans, Toulouse, Rouen, Niort, Narbonne, Montpellier, Cassel, Berlin, Dresde. Subleyras ne fut pas de l'Académie de peinture de Paris, et n'a pas pris part, en conséquence, aux expositions du Louvre. Cet artiste, dont la santé avait toujours été faible, mourut à Rome, le 28 mai 1749, à l'âge de 50 ans, et fut enterré dans l'église de St-André *dei Fratri*. Il laissa quatre enfants très-jeunes, avec une fortune médiocre. Il ne forma point d'élève d'un talent distingué. Subleyras avait de la douceur dans le caractère et une franchise estimable. Il aimait la littérature, la musique et même les hautes sciences. Ses contemporains eurent une grande estime pour ses talents; toutefois, il convient de dire que, si cet artiste fut un des plus habiles de son temps, il parut à une époque de décadence, où l'école romaine, en particulier, avait beaucoup dégénéré. D—T et B. DE L.

SUBLIGNY, avocat au parlement de Paris, dans le 17e siècle, et non comédien, comme quelques-uns l'ont écrit, s'adonna aux lettres plus qu'au barreau, et fut, avec Montplaisir (*voy.* ce nom), le maître en poésie de la comtesse de la Suze. Après avoir écrit contre Racine, il prit la plume en sa faveur. On a de lui : 1° la *Folle querelle*, comédie en trois actes et en prose, 1668, in-12. Cette critique de l'*Andromaque* de Racine fut jouée sur le théâtre du Palais Royal, le 18 mai 1668, avec un grand succès. L'auteur ne s'étant pas

nommé, Racine attribua cet ouvrage à Molière, ce qui brouilla ces deux grands hommes. Subligny, en faisant imprimer sa pièce, la dédia à la maréchale de l'Hôpital, et y ajouta une longue préface, dans laquelle il reprend quelques vers de la tragédie. « Sa comédie ne fut pas, dit « Racine le fils, inutile à l'auteur critiqué, qui « corrigea, dans la seconde édition d'*Andromaque*, « quelques négligences de style, et laissa néan- « moins subsister certains tours nouveaux que « Subligny mettait au nombre des fautes de style, « et qui, ayant été approuvés depuis comme heu- « reux, sont devenus familiers à notre langue. » 2° *Réponse à la critique de la* Bérénice *de Racine par l'abbé de Villars*, 1671 ; 3° *Dissertation sur les tragédies de* Phèdre *et* Hippolyte, 1677, in-12. Ces trois ouvrages ont été réimprimés, par les soins de l'abbé Granet, dans le *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine*, 1740, 2 vol. in-12. 4° La *Fausse Clélie, histoire française, galante et comique*, 1670, in-12, souvent réimprimée ; 5° la traduction des célèbres *Lettres portugaises*, 1669, in-12 (*voy.* Chamilly, Guilleragues et Souza) ; 6° *Aventures, ou Mémoires de Henriette Silvie de Molière*, 1672, six parties in-12, réimprimées plusieurs fois séparément, et dans les *OEuvres* de madame de Villedieu. On attribue encore à Subligny : 1° la *Muse dauphine;* 2° le *Désespoir extravagant*, comédie non imprimée ; 3° deux autres pièces qui font partie des *OEuvres* de Baron (*la Coquette et la Fausse prude* et l'*Homme à bonnes fortunes*). D'un autre côté, c'est à un autre gentilhomme, nommé d'Alègre, qu'on donne non-seulement l'*Homme à bonnes fortunes* et *la Coquette*, mais encore les *Aventures de Silvie de Molière*. Ces points ne sont pas faciles à débrouiller aujourd'hui. — La fille de Subligny fut une des premières femmes qui parurent à l'Opéra comme danseuses de profession. Car la Dauphine et autres princesses dansaient elles-mêmes à la cour dans les ballets, où, lors des représentations à Paris, les mêmes rôles de femmes étaient remplis par des hommes habillés en femmes. On cite le ballet du *Triomphe de l'Amour*, par Quinault et Benserade, joué en 1681, comme le premier où aient paru mademoiselle Fontaine et quelques autres. L'*Histoire de l'Opéra* dit que « la demoiselle Subligny parut « peu de temps après la demoiselle Fontaine, et « fut aussi fort applaudie pour sa danse ; mais elle « quitta le théâtre en 1705, et mourut après « l'année 1736. » A. B—r.

SUC (Etienne-Nicolas-Edouard), sculpteur, naquit à Lorient, le 22 juin 1802, d'un père qui, d'origine italienne, avait été naturalisé Français et occupait une place honorable dans l'administration du port de Lorient. Sa vocation se révéla dès son enfance. Il suivit d'abord l'école de dessin de Lorient et son aptitude toute particulière lui valut la protection de Hubac, qui dirigeait alors les ateliers de sculpture de cette ville. Ayant perdu son père lorsqu'il n'avait encore que quatorze ans, Suc, devenu tout à coup l'unique soutien d'une mère infirme et d'une jeune sœur, hésita d'abord pour savoir s'il ne chercherait pas à continuer la carrière de son père ; mais son penchant pour les arts l'emporta, et il resta sculpteur. Son maître avait quitté Lorient ; Suc en fit autant : il se rendit à Nantes avec sa famille. Bien plus, quoiqu'il eût atteint à peine sa vingtième année, il se maria. Il eut le bonheur de rencontrer une femme, intelligente et dévouée, qui l'aida et de sa dot et de son abnégation. Peu de temps après, Suc se rendit à Paris, entra (1828) dans les ateliers de M. Lemaire ; puis, après un travail obstiné de quinze mois, revint à Nantes qu'il ne devait plus quitter. Son début fut le *Jeune Pêcheur breton* agaçant un crabe au bord de la mer. (Salon de 1834.) David d'Angers disait de cette première production : « Il est comme « l'enfant qui fait un premier pas ; cette œuvre « est d'un bon augure. » Le ministre, qui avait reconnu le mérite de cette figure, accorda à son auteur un bloc de marbre pour l'exécution du buste du général Démoustier, qu'il avait exposé en plâtre cette même année, buste qui est devenu la propriété du musée de Nantes. Ce fut au salon de 1838 que parurent au Louvre l'*Enfant prodigue rentrant en lui-même* et la *Petite Mendiante* (possédée par le docteur Bacqua, de Nantes), œuvres qui valurent à Suc une médaille de troisième classe ; le sculpteur breton a réalisé en marbre cette petite mendiante, qui personnifie si bien la misère qui s'ignore et qui, confiante en Dieu, sourit naïvement aux bonnes âmes qui passent ; l'exécution en est fine et délicate ; elle est d'une expression simple et pleine de sentiment, et c'est sans contredit le plus beau titre de gloire pour Suc. Malheureusement, il faut le reconnaître, ce fut un trait de génie qui n'illumina qu'une seule fois l'artiste : l'*Aveugle breton* aurait dû faire le pendant de la *Mendiante*, mais quelle distance sépare ces deux œuvres ! Travailleur infatigable, homme simple et naïf, Suc poussa la confiance en son prochain au delà de toutes les limites raisonnables, et ce fut son plus grand malheur. Des amis enthousiastes, mais peu éclairés, l'engagèrent dans une voie désastreuse, en le poussant à entreprendre des œuvres incompatibles avec son tempérament : Suc était né pour traduire les sentiments simples et élégiaques, et voilà pourquoi il a échoué si souvent quand il a subi l'influence de ceux qui, prétendant le diriger, l'ont entraîné dans de folles entreprises. Au nombre de ces essais malheureux nous citerons : un *Moïse gigantesque*, un *Soldat franc*, une *Ève*, une *Innocence*. Rappelons du statuaire breton, un *la Chalotais*, en pierre, pour le palais de justice de Rennes ; un groupe colossal, également en pierre, la *Justice entre le Crime et l'Innocence*, pour le palais de justice de Nantes ; un bas-relief, en marbre, pour le *tombeau de Camille Mellinet* à

Nantes. Suc s'est surtout fait remarquer par ses bustes, et il est juste de citer ceux de : *Marie Dorval,* du *docteur Guépin,* de M. *Billault,* alors avocat à Nantes, de *Martin,* le dompteur d'animaux, d'*Herschell,* de *Litz,* de mademoiselle *Masson;* celui du mathématicien *Poisson*, exécuté en marbre, pour l'Institut ; celui du *général Belliard,* pour la ville de Fontenay-le-Comte. Le musée de Saumur a recueilli un certain nombre d'œuvres du consciencieux sculpteur. Suc découvrit à la fin, mais trop tard, qu'il avait fait fausse route, et il mourut découragé et de chagrin, à Nantes, le 16 mars 1855. — Nous renverrons le lecteur à une notice intitulée *Une visite à l'atelier de E.-E. Suc,* par Baptiste Dureau, Nantes, 1846, in-8° de 14 pages. B. DE L.

SUCHET (LOUIS-GABRIEL), maréchal de France, une des grandes illustrations du premier empire, naquit à Lyon le 2 mars 1770 (1). Il était fils de Jean-Pierre Suchet, honorable manufacturier, et d'Anne-Marie Jacquier. Après de bonnes études faites au collége de sa ville natale, Louis-Gabriel, destiné d'abord à suivre la carrière de son père, apprit de lui la théorie de la fabrication de la soie, et il était livré à cette étude de l'industrie indigène dans Lyon quand la révolution de 1789 vint imprimer à sa destinée, comme à celle de tant d'autres parmi ses contemporains, une direction différente et qui devait faire de lui une des gloires militaires de son pays. Il suivit tout d'abord l'élan national. Enrôlé, en 1792, dans l'un des premiers bataillons de volontaires nationaux décrétés par l'assemblée constituante, il est élu chef du 4e bataillon de l'Ardèche, berceau de sa famille. C'est en cette qualité que, requis par le représentant du peuple Maignet, il se voit tout d'abord chargé d'une déplorable mission, celle d'aller sévir contre les habitants du village de Bédoin, révoltés contre la république. Si l'on suit attentivement Suchet dans tout le cours de sa carrière militaire, marquée plutôt par l'humanité que par la violence, on ne peut douter que, si l'obéissance passive exigée du soldat lui imposa un rigoureux devoir dans cette circonstance, il s'appliqua du moins, lors de cette malheureuse exécution, à en arrêter dès qu'il le put les effets (2). Un plus digne et plus vaste théâtre l'attendait, et devait faire oublier ce triste épisode des guerres civiles d'alors. Le 1er novembre suivant, il arriva avec son bataillon devant Toulon, alors au pouvoir des Anglais, commandés par l'amiral Hood. Il se signala à ce siége et y fit prisonnier le général ennemi O'Hara, gouverneur de la place. Placé ensuite avec son bataillon à l'avant-garde du corps d'armée commandé par Laharpe, il assista, en 1794, aux combats de Vado, de St-Jacques et à d'autres actions ; à Loano (22 et 23 novembre 1795), il prit trois drapeaux à l'ennemi. Son bataillon ayant été incorporé, l'année suivante, dans la 18e demi-brigade, devenue l'avant-garde de la division Masséna, Suchet, qui le commandait, prit part avec lui aux combats de Dego, de Lodi, dont ses grenadiers franchirent le pont, de Rivoli, de Castiglione, de Trente, de Bassano, d'Arcole et de Cerca. A cette dernière affaire, après avoir repoussé trois charges de cavalerie et repris à l'ennemi 3 pièces et ses caissons, Suchet, grièvement atteint à l'épaule et mis hors de combat, fut l'objet de la mention suivante dans le rapport du général Bonaparte : « Le chef « de bataillon Suchet a été glorieusement blessé « en combattant à la tête de son corps. » Rentré bientôt dans les rangs, on le voit prendre part avec la même ardeur à la victoire remportée au passage de la Piave, au combat de Bellune, au passage du Tagliamento, à l'affaire de Ponteba et à celle du col de Tarvis, où l'élan qu'il imprima à ses camarades entraîna la déroute du corps principal des Impériaux. Il fut chargé ensuite par Masséna d'aller porter au général en chef les drapeaux pris sur l'ennemi en ces diverses rencontres. Le 2 avril 1797, Suchet, revenu à son poste, assista à la journée de Neumarckt, dans laquelle Masséna, qui venait de rencontrer les Autrichiens dans les gorges de la Carniole, remporta sur eux, avec sa vigueur habituelle, une victoire complète. Blessé de nouveau, le chef du bataillon de l'Ardèche fut nommé chef de la 18e demi-brigade sur le champ de bataille. A la paix de Campo-Formio, ayant reçu l'ordre de se rendre avec son corps sur les frontières de la Suisse, Suchet pénétra dans le pays de Vaud, et représenta le général Ménard dans les conventions faites avec Berne et Fribourg. C'est à ce moment que, Brune étant venu prendre le commandement en chef, les hostilités recommencèrent. On sait quels en furent les résultats, de nouvelles victoires des Français ; l'ossuaire de Morat, ce monument de leur défaite à une autre époque, détruit ; les portes de Berne ouvertes et Fribourg obligée de capituler. Suchet, nommé à cette occasion général de brigade, fut chargé de porter à Paris 23 drapeaux pris sur l'ennemi. Il prononça à cette occasion un discours empreint de l'esprit de l'époque, mais qui ne manquait ni de verve ni d'une certaine portée politique. « Citoyens directeurs, « dit-il, après avoir vaincu les rois, il restait à « la république française un devoir à remplir « envers d'anciens alliés et à les protéger contre « le despotisme de quelques gouvernements oli- « garchiques. Le pays de Vaud, fondé sur d'an- « ciens traités, réclamait les secours de la France « contre les successeurs de Guesler... Fidèles à « vos engagements, religieux observateurs des « traités, vous avez ordonné aux généraux fran-

(1) 1772 d'après la 1re édition de cette *Biographie;* mais les témoignages les plus récents et les plus authentiques établissent la date que nous donnons ici.

(2) Parmi les historiens qui en ont fait la remarque, nous citerons M. Louis Blanc (*Histoire de la révolution française*, t. 12).

« çais de diriger leurs colonnes sur les départe-
« ments frontières de la Suisse, pour être à
« portée de défendre la cause des peuples nos
« alliés contre leurs oppresseurs. Avant de les
« frapper, vous avez voulu tenter tous les moyens
« de conciliation. Au milieu des négociations, le
« gouvernement de Berne, en paraissant se ren-
« dre aux vœux des patriotes suisses, faisait
« sourdement des préparatifs hostiles.... Mais
« l'armée française était là !... » Légitime orgueil et qu'un avenir de gloire devait justifier ! Le chef de la 18e demi-brigade avait dès lors quelque droit de s'exprimer ainsi. L'expédition d'Egypte qui se préparait, mais avec mystère, eût sans doute permis à Suchet de se distinguer sur cette terre historique ; mais précisément alors l'armée d'Italie était exposée à la désorganisation, et le général Brune ne voulut point, en une telle conjoncture, se priver de la coopération d'un officier habile et déjà expérimenté tel que Suchet : il fut donc décidé qu'il resterait en Europe et à son poste. Brune le nomma son chef d'état-major. Le général en chef n'avait pas trop présumé des talents et de l'activité de Suchet. En effet, dès qu'il fut entré en fonctions, les troupes se virent payer leur solde et, ce qui était essentiel, la discipline reprit son cours. Brune ayant ensuite été dirigé contre le duc d'York, dans le Nord, le général Joubert, qui venait le remplacer en Italie, lui demanda de lui laisser temporairement son chef d'état-major. Il eut bientôt reconnu les talents militaires de Suchet. Dans la circonstance présente, ce qui rendait précieux son concours, c'est qu'il connaissait parfaitement l'armée et le pays où elle se trouvait. Pendant que la Russie et l'Autriche nouaient une alliance formidable contre la France, le Piémont inspirait à la république des inquiétudes fondées. De là l'ordre donné à Joubert de l'occuper immédiatement. Cette expédition se fit avec un plein succès, grâce surtout aux promptes et vigoureuses mesures du chef d'état-major général. Cependant une sorte de conflit s'établit alors entre lui et les commissaires civils envoyés par le directoire pour régulariser la rentrée des contributions frappées sur les habitants. Suchet se refusait à l'envoi en France de fonds qu'il entendait affecter à la paye de l'armée. Les commissaires directoriaux se plaignirent et en appelèrent au pouvoir exécutif, qui envoya l'ordre à Suchet de rentrer en France pour y rendre ses comptes, précédemment ordonnés et approuvés par Joubert. Le chef d'état-major obéit ; mais Joubert se démit de son commandement, dans lequel il fut remplacé par Schérer. Quant à Suchet, venu à Paris, il n'eut pas de peine à faire justice des accusations dont il était l'objet. Fixé sur ce point, le gouvernement l'envoya à l'armée du Danube, d'où il passa à l'armée d'Helvétie, commandée par Masséna. Cet illustre général lui confia le commandement d'une brigade destinée à agir dans le pays des Grisons. La république française venait de décider l'occupation de la Suisse. Pendant que Lecourbe allait appuyer l'armée d'Italie à Bellinzona, Suchet avait charge de défendre Davor, Bergen et Splugen. C'était le temps des revers pour les armées françaises. Le fort de Luciensteig venait d'être perdu et Suchet, séparé du corps d'armée et cerné par un ennemi supérieur en nombre, semblait voué à une perte certaine quand une manœuvre habile le tira de ce danger. Il franchit avec ses troupes le Rhin à sa source, donne le change à l'ennemi, traverse sur la glace le lac d'Oberlaps, monte aux cimes du St-Gothard et ramène en ligne sa troupe que l'on avait crue perdue. C'est assurément une des belles pages de la vie de ce capitaine, et Masséna prouva qu'il l'appréciait quand il s'écria : « Je « savais bien que Suchet se tirerait de là ! » Aussi bien à la mort du chef d'état-major Chérin, survenue peu de temps après, chargea-t-il le jeune général de remplir ses fonctions. Cependant le nouveau chef d'état-major ne devait pas rester longtemps avec le vainqueur de Zurich. Chargé de nouveau du commandement de l'armée d'Italie, le général Joubert mit à son acceptation de ces fonctions la condition qu'il aurait de nouveau Suchet pour chef d'état-major, avec le grade de général de division. C'est qu'il avait pu se convaincre de la capacité militaire et administrative de Suchet, et il comprenait que les fonctions qu'il avait déjà remplies dans la Péninsule le mettraient à même de lui rendre service. Suchet avait d'ailleurs de l'ascendant sur les troupes et toutes leurs sympathies. « Les soldats, « dit un de ses confrères en célébrité, en l'aper-
« cevant de loin dans les marches du jour ou
« seulement en reconnaissant sa voix dans les
« marches de nuit, accouraient empressés, l'en-
« touraient, le questionnaient. » On sait l'issue funeste de cette campagne, la dernière de Joubert. Arrivé le 4 août 1799 avec Suchet, il engageait, le 16 du même mois, cette terrible bataille de Novi, où il devait trouver la mort. C'est son courageux chef d'état-major qui en transmit la nouvelle au directoire exécutif. Après avoir rendu compte des faits avant-coureurs de cette meurtrière journée, Suchet ajoutait : « Dès « la pointe du jour a commencé la bataille de « Novi... L'affaire s'engageait à peine lorsque « le général Joubert s'est précipité pour animer « de sa présence une charge à la baïonnette. Il « guidait nos soldats, à cheval, au milieu des « officiers de son état-major, en criant : *En « avant ! en avant !* lorsqu'une balle l'a frappé... « Il est tombé faisant signe de la main et criant « encore : *Marchez toujours !* Il a survécu à peine « un instant. On a continué à se battre jusqu'au « soir... » Le chef d'état-major de Joubert s'occupa de rallier les débris de l'armée et d'exécuter les ordres de l'infortuné général. Tout d'abord, il devait suivre sur le Rhin le général

Moreau qui venait précisément de combattre à Novi, quand une lettre du ministre de la guerre, Bernadotte, le retint dans la Péninsule : « La « patrie réclame vos secours, mon cher et brave « camarade, lui écrivait-il ; n'abandonnez pas « l'armée d'Italie dans un instant où vos talents « lui sont si nécessaires. Championnet remplace « Joubert. Aidez-le de vos lumières, le bien pu- « blic l'exige. » Malheureusement Championnet ne vécut guère plus longtemps que son prédécesseur, et Suchet se trouvait sans commandement et sans destination quand Masséna fut placé à la tête de l'armée d'Italie. Il rencontra Suchet à Fréjus, le retint, et, pendant qu'il allait se renfermer dans Gênes, il donnait à l'ancien chef d'état-major le commandement du centre de l'armée. Son corps, montant à 6,000 hommes à peine et séparé de la droite de l'armée, eut à soutenir pendant cinq semaines les efforts des généraux Mélas et Elnitz, qui le poussèrent jusque sur le Var, où, après avoir disputé le terrain pied à pied, il réussit à établir une tête de pont qui couvrait la frontière et garantissait le midi de la France d'une invasion. Trois fois l'ennemi tenta de l'en déloger, trois fois Suchet le repoussa. A ce moment, il apprend que Mélas fait un mouvement rétrograde à l'approche du premier consul ; il reprend à son tour l'offensive contre Elnitz qu'il a devant lui, le bat dans plusieurs marches rapides et entre dans la vallée de Bosmida, après avoir pris à l'ennemi des drapeaux, des canons, et fait 15,000 prisonniers. L'éloge que lui adressa le ministre de la guerre, Carnot, était digne de sa belle conduite : « La défense du « pont du Var, dans les circonstances difficiles « où vous vous êtes trouvé avec la poignée de « braves que vous commandiez, sera mise au « nombre des actions qui honorent le courage et « la constance des armées françaises. La répu- « blique entière avait les yeux fixés sur ce *nou- « veau passage des Thermopyles*. Vous avez été « non moins brave, mais plus heureux que les « Spartiates. » La convention d'Alexandrie, qui suivit la bataille de Marengo, devant amener la reddition de plusieurs places telles que Coni, Ceva et Gênes, Suchet reçut la mission d'occuper cette dernière ville et son territoire. Cette prise de possession n'eut pas lieu sans difficultés. D'une part, le général Hohenzollern qui se trouvait dans la place ne voulait pas obéir à Mélas, et d'autre part, l'amiral anglais, Keith, menaçait de mettre le feu à la ville si on la rendait au général français. Celui-ci somma le premier d'exécuter la convention, et il prit toutes ses mesures pour empêcher le second de donner suite à ses menaces. D'ailleurs, les Génois finirent par se rallier à lui. Le général Hohenzollern s'exécuta et l'escadre anglaise prit le large. Suchet adressa alors (5 messidor an 8) aux habitants de la Ligurie une proclamation, qui faisait ressortir un esprit de conciliation dont il donna en d'autres occasions plus d'une preuve : « ... Re- « tournez dans le sein de vos familles, leur di- « sait-il, allez cueillir vos moissons, déposez des « armes que vos pères n'eussent jamais tournées « contre des Français, et désormais soumettez- « vous aux lois... » Lors de la reprise des hostilités (6 décembre 1800), Suchet eut le commandement du centre de l'armée d'Italie, encore sous Masséna. Brune voulait passer le Mincio sous les yeux des Autrichiens, commandés par le général Bellegarde. Le passage eut lieu à Monzambano. Ordre fut donné à l'armée de se réunir dès le point du jour : le centre, que dirigeait Suchet, devait rejoindre après avoir quitté la Volta et simuler une attaque sur Borghetto. Ainsi se firent les choses ; mais, après avoir repassé devant Borghetto et repris le chemin de la Volta, Suchet entend un feu très-vif : il provenait du corps de Dupont, lequel avait opéré son passage ; aussitôt il aide son collègue à repousser le choc des Autrichiens. C'est sur ces entrefaites que fut conclue la paix de Lunéville ; mais on prévoyait aux allures de l'Angleterre, qui n'y accéda point sincèrement, que l'on aurait bientôt à reprendre les armes. Le général Suchet fut chargé d'inspecter les troupes du midi et de l'ouest de la France. Au camp de Boulogne, sa division se faisait remarquer par sa tenue, sa discipline, son instruction. Elle s'illustra dans la campagne d'Allemagne : elle enleva à Ulm les retranchements du Michelsberg ; à Austerlitz, elle vit la cavalerie pénétrer parmi ses bataillons qui restaient inébranlables sous ce choc désespéré ; enfin, à Saalfeld, ce fut cette division qui, faisant avant-garde, battit le corps d'armée du prince Louis de Prusse. La division Suchet fut récompensée dans son vaillant chef : déjà comte, il reçut aussi (8 février 1806) le grand cordon de la Légion d'honneur. C'est encore lui qui, à Iéna (13, 14 octobre 1806), commença l'attaque ou plutôt « foudroya l'ennemi », suivant l'expression de l'ordre de bataille, et, après avoir occupé la première position et appuyé l'armée dans la seconde, prit 28 bouches à feu, et le soir soutint la cavalerie du grand-duc de Berg qui poursuivait sur Weimar le gros de l'armée prussienne. A l'affaire de Pultusk (26 décembre 1806), la division Suchet, unie à la cavalerie de Becker, reçut le choc de 40,000 Russes, et elle le soutint avec une telle vigueur et un si bel ensemble que le général ennemi Benningsen crut avoir eu en présence « l'armée française tout entière », ainsi qu'il le disait en son rapport. Un éclat d'obus atteignit le général français à Preusch-Eylau (8 février 1807). Après le traité de Tilsitt, il fut chargé par l'empereur de s'entendre avec les généraux Tolstoï et Wittgenstein au sujet de la démarcation du duché de Varsovie. Le 5e corps de la grande armée, placé sous ses ordres, ayant dû occuper la Silésie, il s'appliqua à adoucir cette occupation en maintenant une sage discipline

parmi ses troupes. Cette alliance du courage et de l'esprit d'ordre accompagna presque toujours ce général. Un instant cependant il parut être la victime d'un passe-droit. Le maréchal Lannes étant tombé malade, Suchet semblait devoir le remplacer dans son commandement; mais Napoléon le conféra à son aide de camp Savary, et Suchet se montra assez affecté de cette préférence. Il vint presque malade à Paris; mais l'empereur l'appela bientôt à un poste où il devait déployer toutes les qualités du grand capitaine et de l'administrateur. Le 5e corps, auquel appartenait sa division, était venu de la Silésie prendre part au siége mémorable de Saragosse (décembre 1808-février 1809). Suchet couvrit le siége sur la rive droite de l'Ebre. Un événement tout pacifique vint former à ce moment la transition entre un passé si actif et un avenir qui, à raison de la grandeur des circonstances, devait être plus remarquable encore. Le 13 novembre 1808, Suchet avait été autorisé à se marier avec la fille du maire de Marseille, Anthoine de St-Joseph. La tante maternelle de sa future épouse était mariée avec Joseph Bonaparte. Cette union, qui fut célébrée à Paris, au Luxembourg, était de nature à être utile à Suchet s'il n'avait pas eu d'autres titres à la bienveillance de Napoléon. La guerre d'Espagne fut pour ainsi dire le champ clos où se rencontrèrent la fortune de l'empereur et l'opiniâtre résistance que lui opposait l'Angleterre. La lutte était terrible. Elle avait pour aliments l'ignorance du peuple et les prédications acharnées du clergé contre les Français. Le 10 mai 1809, Suchet fut nommé général en chef de l'armée d'Aragon et gouverneur de cette province. Il était chargé de ce commandement dans des conjonctures assez tristes : les 20,000 hommes, ou à peu près, placés sous ses ordres étaient dans un état voisin du découragement; mal nourris, mal vêtus surtout, « ils se « sentaient, dit Suchet lui-même, dégradés à « leurs propres yeux ». Il entreprit de relever leur moral, de ranimer leur confiance et de rétablir l'ordre et la discipline. Il y réussit par les moyens qui étaient dans son caractère : imposer au soldat, mais en même temps s'en faire aimer. Le 22 mai, il fait marcher deux de ses divisions, et, le 23, il est devant Alcañoz, où Blake est en position avec ses forces. Il s'agit de s'emparer du mamelon de Las-Horcas qui couvre le centre de l'armée ennemie. Les troupes s'avancent d'abord assez courageusement jusqu'au pied de la colline ; mais une large et récente coupure les arrête ; on veut les ramener, mais en vain. L'ennemi les laisse rétrograder ; soudain, quoique à près de quatre lieues de lui, une terreur panique s'empare des Français ; la nuit étant venue, ils tirent les uns sur les autres et fuient en désordre. Ralliés au jour par le général en chef, qui venait d'être légèrement blessé, ils rentrent dans leurs rangs. Six jours après cette affaire, dite d'Alcañoz, l'armée prit position devant Saragosse. La situation était pénible ; aux yeux du pays, cette retraite était un prélude de l'évacuation de l'Aragon. « La circonstance, dit Suchet lui-même « (*Mémoires*, t. 1), était critique et pouvait être « décisive. » Il délibéra avec lui-même. « N'ayant « encore pris, disait-il, que peu de confiance dans « ses troupes, il craignait, si l'ennemi marchait « sur lui avec promptitude, de ne pouvoir sou- « tenir un combat vigoureux contre des forces « supérieures. Mais, en arrivant au commande- « ment, évacuer Saragosse, dont le siége avait « retenti en Europe, et s'exposer à compromettre « par sa retraite la position de toutes les armées « françaises dans le centre de l'Espagne, c'était « l'équivalent d'une entière défaite. Il prit donc « la résolution la plus honorable, celle à laquelle « son caractère le portait naturellement. » Il concentra sa petite armée sur un point unique, Saragosse, où il s'attacha à réorganiser ses troupes et à améliorer le moral du soldat. Puis il attendit l'ennemi, qui n'avait pas su profiter de l'affaire d'Alcañoz. Enfin, il vint déployer son armée près du village de Maria (15 juin 1809), mais ce fut pour éprouver une entière défaite. Deux jours plus tard, les troupes françaises obtinrent un nouveau succès. Blake s'était porté sur les hauteurs de Belchite ; 2 pièces de l'artillerie légère française dirigèrent leur feu sur le parc de l'ennemi avec tant de précision qu'un obus mit le feu à un caisson, plusieurs autres éclatèrent : la terreur se mit dans les rangs des Espagnols, un bataillon fuit et tout le reste avec lui. L'armée tout entière de Blake est entraînée et se disperse. Ce succès amena l'occupation par les Français de Calanda, Alcañoz et Caspe. Dans les premiers jours de février 1810, Suchet reçut du roi Joseph l'ordre de marcher sur Valence par deux voies différentes. En même temps, un décret de Napoléon érigeait l'Aragon en gouvernement particulier et mettait cette province en état de siége. Mais Suchet était déjà en route pour entreprendre cette expédition ; arrivé devant Valence, il essaya vainement de l'investir ou de l'attaquer. Ce résultat ne le surprit point, l'expédition lui paraissant d'un succès douteux. Il résolut alors de rentrer en Aragon et d'y reprendre, en assiégeant Lérida, le cours des opérations qui convenaient plus particulièrement à ses plans. Il investit cette place le 10 août 1810. Lui-même (*Mémoires*, t. 1) donne d'intéressants détails sur cette ville, dont il retrace l'histoire depuis les Romains jusqu'à nos jours, en passant par l'inutile entreprise du comte d'Harcourt en 1646, les efforts tout aussi peu efficaces du grand Condé en 1647, enfin le siége plus heureux qu'en fit le duc d'Orléans en 1707. Venant à ses propres et mémorables opérations, le chef du 3e corps raconte que, la place une fois investie, il lui fit une sommation appuyée sur le lieu commun habituel : la nécessité « d'éviter l'effusion du

« sang ». La réponse fut laconique, ajoutent les *Mémoires*, et peint le caractère d'une nation à laquelle on ne peut refuser la grandeur et l'élévation des sentiments. Elle était ainsi conçue : « Monsieur le général, cette place n'a jamais « compté sur le secours d'aucune armée. J'ai « l'honneur, etc., signé : Jayme-Gavera Conde. » « Si la fin, continue l'historien français, eût « mieux répondu à ce langage, et si au tribunal « de l'histoire les personnages en action pou- « vaient être jugés sur leurs discours, ce trait « peut-être serait digne d'être cité à côté des « mots remarquables que Rome et Sparte ont « transmis à notre admiration... » Suchet avait raison. Il eut recours à d'autres moyens, fit ouvrir la tranchée, placer les batteries, ouvrir le feu, donner l'assaut (29 avril-13 mai), et le 14 du même mois les Français étaient maîtres de cette place. Les résultats de cette conquête furent considérables. Moralement, les succès du vainqueur de Lérida avaient amené à composition l'empereur d'Autriche, qui comptait, avec les autres ennemis de Napoléon, que sa campagne d'Espagne serait le tombeau de sa gloire, et le retour de la fortune en faveur des armées françaises fut une des causes qui amenèrent l'empereur François à donner sa fille à son puissant antagoniste. Quant à Suchet, la ville une fois prise, il en rassura les habitants, promit respect pour les personnes et les propriétés, et, ce qui était de bonne politique en Espagne, il protégea le clergé, qu'il rendit à ses fonctions. A partir aussi de ce moment, il commença cette campagne que l'on appela obsidionale, en d'autres termes « cette « guerre de siéges dans laquelle il paraissait « exceller », dit M. Thiers, et dont Napoléon voulut lui laisser la conduite. Elle eut en effet pour résultats de faire tomber en la puissance des Français une foule de places et de forts, dont la prise devait être si importante en une campagne d'une nature si extraordinaire. L'ordre ayant été rétabli dans Lérida, Suchet songea à occuper la partie de la Catalogne qui recevait l'influence de cette place. Déjà, pendant qu'il l'assiégeait, ses lieutenants, auxquels il rendait toujours exactement justice, avaient dû livrer aux miquelets et Somatens catalans plusieurs combats partiels, dont ils s'étaient tirés avec honneur. L'ennemi avait aussi profité du siége pour faire des tentatives dans l'Aragon ; elles furent repoussées. A son tour, dès le lendemain de son entrée à Lérida, Suchet investit le fort de Mequinenza, dont le siége était lié au précédent et qui en effet tomba au pouvoir des Français le 8 juin. « La chute de Mequinenza com- « plétait dans nos mains, dit-il en ses *Mémoires*, « la possession de tous les points fortifiés de « l'Aragon. » On enlevait ainsi à l'ennemi le dernier dépôt de munitions, le dernier refuge des corps battus sur la rive gauche de l'Ebre ; enfin, la basse Catalogne perdait un poste avancé qui lui servait à troubler l'Aragon. Deux heures après la reddition de Mequinenza, le général en chef donnait ordre au général Monturane d'aller occuper Morella, et, le 13 juin, cette occupation était réalisée. Grâce à ces succès, Suchet se voyait en sécurité dans la province dont il avait le gouvernement, et, par cela même, il pouvait seconder l'occupation des contrées limitrophes. C'est ce que comprit le gouvernement. Le 29 mai 1810, il reçut du major général l'ordre que voici : « L'empereur suppose que vous êtes « maître de Mequinenza ; dès lors, prenez toutes « les mesures pour vous emparer de Tortose ; le « maréchal duc de Tarente se portera en même « temps sur Tarragone. Occupez-vous aussi de « réunir l'artillerie et tous les moyens nécessaires « pour marcher sur Valence et forcer cette ville ; « mais il faut pour entreprendre cette opération « que Tortose et Tarragone soient en notre pou- « voir. » La promesse de la coopération de l'armée de Catalogne rassurait Suchet sur la crainte de n'être pas appuyé. La situation de Tortose, près de la grande route et de l'embouchure de l'Ebre, lui donnait beaucoup d'importance, puisqu'elle servait de lien aux armées espagnoles de Valence et de Catalogne. Aussi combinèrent-elles leurs efforts pour empêcher la chute de cette place. Investie le 15 décembre 1810, elle capitula définitivement le 2 janvier 1811. La reddition de Tortose fut précédée et marquée de circonstances qu'il convient de rappeler, parce qu'elles témoignent du sang-froid et de la fermeté du général en chef. Une première fois et sous la menace de l'assaut, le gouverneur, Alacha, avait parlementé et d'abord demandé une suspension d'armes ; ensuite, il avait de nouveau déployé les pavillons blancs sur la ville et les forts. Cette fois, pour n'avoir plus à répondre à des propositions inadmissibles, Suchet exigea que l'un des forts reçût sur-le-champ une garnison française. Cependant l'hésitation des assiégés lui semble peu naturelle. Voulant profiter de cette circonstance et désarmer une garnison qui se dispersait, il ne craint pas de faire une démarche presque téméraire. Suivi de ses officiers et d'une compagnie de grenadiers, il s'approche de l'avancée du château, s'adresse aux sentinelles et leur annonce la fin des hostilités ; puis il pénètre dans la ville, va droit au gouverneur, qui paraît tout surpris, et, pendant que la garnison est sous les armes, que les canonniers à leurs pièces attendent l'ordre de faire feu, le général français prend un ton élevé et annonce qu'il peut à peine retenir ses soldats brûlants d'impatience ; enfin, il menace de passer au fil de l'épée une garnison qui hésite à capituler après l'avoir demandé. Intimidé, le gouverneur, qui voit venir les grenadiers du général Habert, prend le parti de poser les armes, et la capitulation est dressée et signée sur un affût de canon. 182 bouches à feu, 30,000 boulets, 150 milliers de poudre, tels

furent les résultats de cette capitulation. Huit jours plus tard, prise par escalade du fort de San-Felipe, au col de Balagues, et le « sage « Suchet », ainsi que l'appelle l'historien du *Consulat et de l'empire,* se prépara au siége de Tarragone. Après les trois siéges ou plutôt la conquête de Mequinenza, de Lérida et de Tortose, précédée de la prise de Girone, on était presque maître de l'Aragon et de la Catalogne. Mais il restait Tarragone, qui à sa force propre joignait l'appui de la mer et des forces anglaises. Elle était l'arsenal inépuisable de l'armée insurrectionnelle de Catalogne. Il y avait donc urgence à l'assiéger et à la prendre. Dans ce but, Suchet avait rassemblé des approvisionnements considérables, et il y était parvenu sans ruiner le pays, grâce au repos dont il faisait jouir sa province, grâce aux contributions régulières qu'il avait substituées aux enlèvements à main armée. La prise du fort San-Felipe ouvrait la voie vers cette place. Située au bord de la mer, Tarragone est assise sur un rocher d'une élévation considérable et escarpé de trois côtés. Une suite de lunettes bien construites reliaient entre elles les deux villes (ancienne et nouvelle) qui constituaient la place, et au nord s'élevait le fort de l'Olivo, qui à lui seul exigeait un siége. Le général en chef, après s'être concerté avec les généraux Rogniat et Valée, résolut d'attaquer la place par deux côtés à la fois, par le sud-ouest d'abord et par le nord, c'est-à-dire le fort de l'Olivo, sans lequel on ne pouvait pas venir à bout de l'ensemble des ouvrages qui fortifiaient la place. Nous ne pouvons que renvoyer aux *Mémoires* si substantiels de Suchet et à l'excellente analyse qu'en donne M. Thiers (*Histoire de l'empire,* t. 13), pour le détail des opérations de ce siége, un des plus mémorables de l'histoire. Il fallut ouvrir neuf brèches et livrer autant d'assauts. Le dernier coûta 4,000 morts aux assiégés et fit tomber la place avec 10,000 prisonniers ; la garnison s'élevait à 20,000 hommes, soutenue par une autre d'égale force, sous les ordres de Campo-Verda, et par la flotte anglaise qui mouillait sous les murs de la place. D'horribles excès furent commis à ce moment par les vainqueurs. « Nos sol- « dats, cédant à un sentiment commun à toutes « les troupes qui ont pris une ville d'assaut, con- « sidéraient Tarragone comme leur propriété et « s'étaient répandus dans les maisons, où ils « commettaient plus de dégât que de pillage. » Au rapport du même historien et ainsi que l'établissent les *Mémoires* du général en chef, lui et ses officiers « couraient après les soldats pour « leur persuader que c'était là un usage extrême « et barbare du droit de la guerre » ; et, en fin de compte, ils parvinrent à les ramener. Cette grande et décisive affaire valut à Suchet le bâton de maréchal de France (8 juillet 1811). « Juste « prix de ses services, dit encore M. Thiers, de « sa sagesse militaire et de la profonde habileté « de son administration. » C'est que la prise de Tarragone ôtait à l'insurrection catalane son principal appui et la séparait de l'insurrection valencienne. Le 29 octobre suivant, il remporta sur Blake et O'Donnell la victoire de Sagonte, qui entraîna la prise de la cité historique de ce nom. Il devenait maître par là des routes de Valence, de Barcelone, de Saragosse et assurait son établissement dans l'est de la Péninsule. Aux yeux de Napoléon, la conquête de Tarragone était un acheminement vers celle de Valence. Cette ville prise, il comptait que Suchet étendrait son action jusqu'à Grenade, que l'armée d'Andalousie pourrait dès lors se reporter presque tout entière vers l'Estrémadure, d'où l'on pénétrerait dans l'Alentejo. Le nouveau maréchal n'avait pas pour la conquête de Valence moins de penchant que l'empereur ; mais il en savait les difficultés. La prise de Sagonte en avait été le prélude nécessaire. A son tour, Valence fut investie le 26 décembre 1811. Avant de la bombarder, Suchet essaya d'amener une reddition volontaire. Pour amener ce résultat, il écrivit dans ce sens au général Blake, dont il n'obtint qu'une réponse négative. Mais, après dix jours de tranchée ouverte, sur le point d'être saccagée de fond en comble, Valence capitula le 11 janvier 1812. Le maréchal fit dans cette ville « une entrée triom- « phale, juste prix de combinaisons sagement « conçues, fortement exécutées et heureusement « secondées par les circonstances ». (Thiers, *libr. cit.*) Le vainqueur se hâta d'introduire dans l'administration du royaume de Valence le même ordre qu'il faisait régner dans celle de l'Aragon. La prise de Peniscola et de Denia compléta la conquête du royaume de Valence. Mais tant de grandes opérations demeurèrent stériles, parce que l'empereur laissait Suchet s'étendre sans le renforcer. Napoléon décerna à Suchet le titre de duc d'Albuféra, avec la possession du domaine ducal. Tarragone ayant été investie de nouveau, en 1813, par l'ennemi, le maréchal dégagea cette place, le 15 août, et en fit sauter les fortifications. Le 14 septembre suivant, il força le col d'Ordal et battit l'avant-garde ennemie. En novembre, il remplaça le duc d'Istrie dans les fonctions de colonel général de la garde impériale. Au mois de janvier 1814, il dut conduire 20,000 hommes vers les Pyrénées, pour concourir de là à la défense du territoire national. Toutefois, lorsque le roi Ferdinand VII rentra en Espagne par la frontière où se trouvait le maréchal, celui-ci traita ce souverain avec délicatesse et le fit conduire à l'armée espagnole. Mais il voulut rester dans la Péninsule avec les 9,000 hommes qu'il avait encore, pour pouvoir continuer de couvrir la frontière française. Il apprit avec douleur la déchéance de Napoléon ; cependant, sous la pression des faits accomplis dont il plaça les preuves et les témoignages sous les yeux de son armée, il fit reconnaître

Louis XVIII. Le duc d'Angoulême, qui le vit à Toulouse, l'accueillit en lui rappelant ses exploits et sa belle administration de l'Aragon. A sa rentrée en France, il fut parfaitement accueilli par le roi, qui le nomma successivement pair de France, gouverneur de la 10e division militaire à Toulouse, puis gouverneur de la 5e division militaire à Strasbourg. Au retour de Napoléon, en 1815, il fit ses efforts pour tenir ses soldats dans l'obéissance jusque après le départ de Louis XVIII de France. Et il ne vint lui-même à Paris que le 30 mars, dix jours après l'arrivée de Napoléon, qui comprit cette probité militaire, car il lui dit en le revoyant : « Maréchal Suchet, vous avez « beaucoup grandi depuis que nous ne nous « sommes vus. Soyez le bienvenu ; vous apportez « la gloire, vous apportez tout ce que les héros « donnent à leurs contemporains sur la terre... » C'est encore ainsi qu'il appréciait le duc d'Albuféra dans ses entretiens de Ste-Hélène : « Suchet, « disait-il, était quelqu'un chez qui l'esprit et le « caractère s'étaient accrus à surprendre. » Envoyé, le 5 avril 1815, à Lyon pour y rassembler une armée, le maréchal leva l'état de siége qui pesait sur cette cité. Appelé, le mois suivant, au commandement de l'armée des Alpes, il fit reculer les Piémontais et repoussa les Autrichiens. Obligé ensuite de rétrograder, en raison de l'accroissement formidable de l'ennemi à Genève et dans les environs, et n'ayant à lui opposer qu'un faible corps d'armée (15,000 hommes environ contre 100,000), il se retira de la Savoie pour se replier sur Lyon, qu'il parvint à sauver d'un siége en même temps qu'il réussit à conserver à la France, au moyen d'une convention honorable avec le général Bubna, un matériel de guerre d'une valeur de plus de dix millions. C'est à ce moment qu'il apprit que Louis XVIII était rentré à Paris ; le maréchal inclina de nouveau sa volonté devant l'arrêt prononcé par le sort et fit porter au roi, par trois de ses généraux, la déclaration de soumission de l'armée. Ayant fait partie de la chambre des pairs de Napoléon, il n'entra dans la chambre haute qu'en 1819. A la naissance du duc de Bordeaux, il avait été désigné par le roi pour être un des témoins de l'accouchement de la duchesse de Berry. Il remplit cette mission avec la loyale dignité qui le caractérisait. Et l'on prétend qu'ayant été interrogé par le duc d'Orléans dans les termes suivants, qui l'honoraient encore : Monsieur le maréchal, votre loyauté m'est connue, vous avez été témoin de l'accouchement de madame la duchesse de Berry, est-elle réellement mère d'un prince ? le maréchal aurait répondu : « Aussi « réellement que Monseigneur est père de M. le « duc de Chartres. » Cependant la restauration se tint toujours vis-à-vis de ce glorieux vétéran de l'empire dans une réserve qui ressemblait à de l'éloignement. Elle le jugeait mal sans doute ; néanmoins elle ne lui donna point, quoiqu'il le pût désirer, un commandement lors de la guerre d'Espagne. Il consacra ce repos, qui n'ôtait rien à sa gloire, à composer ses *Mémoires*. Dans ses dernières années, il vivait retiré avec sa famille à St-Just, près Vernon. Mais c'est à Marseille qu'il mourut, le 3 janvier 1826. Pour raconter la vie du duc d'Albuféra, il a suffi de retracer avec exactitude une carrière presque uniquement marquée par les exploits du guerrier et l'habileté de l'administrateur. Napoléon le comptait parmi ses meilleurs généraux. En effet, il réunissait les qualités qui font le grand capitaine : l'activité jointe à la prudence dans les opérations ; la sûreté et la promptitude du coup d'œil ; enfin, l'art de se créer des ressources dans les occasions difficiles. L'œuvre historique à laquelle il a attaché son nom a paru sous ce titre : *Mémoires du maréchal Suchet, duc d'Albuféra, sur ses campagnes en Espagne, depuis* 1808 *jusqu'en* 1814, *écrits par lui-même*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°, avec portrait. Ils ont été publiés par madame la maréchale. Le général St-Cyr Nugues (*voy.* ce nom), son chef d'état-major, y a ajouté quelques passages et a fait la note préliminaire. Une nouvelle édition en a paru en 1834. Cet ouvrage est un des plus remarquables du genre : ce qui frappe surtout, c'est la sobriété de l'expression et la sagesse de l'appréciation. En les lisant, on se rappelle les *Commentaires* du plus grand capitaine de l'antiquité. Cependant quelques parties des *Mémoires* ont été critiquées par l'ingénieur Choumara dans ses *Considérations militaires* sur l'œuvre du maréchal, suivies de sa correspondance avec lui. L'illustre lieutenant de Napoléon a été l'objet de divers autres ouvrages. Nous nous contenterons de signaler : 1° *Notice sur le maréchal Suchet*, par Bolo, Lyon, 1826, in-8° ; 2° *Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra*, par Barrault-Roullon, Paris, 1854, couronné par l'académie de Lyon. Le maréchal Suchet a laissé deux enfants : M. Napoléon Suchet, duc d'Albuféra, qui a été membre de l'assemblée législative de 1849, et est aujourd'hui député au corps législatif ; et Louise Suchet, épouse d'un autre homme politique, le comte Mathieu de la Redorte. E. D—s.

SUCHYWILK, archevêque de Gnesne, primat du royaume de Pologne, fut d'abord nommé chancelier du royaume par Casimir le Grand, qui fut tellement satisfait de ses services, qu'il le nomma son exécuteur testamentaire (1370). Après la mort du monarque, les Polonais, ayant choisi pour son successeur Louis, roi de Hongrie, Suchywilk fut, avec l'évêque de Cracovie, député pour porter à ce prince le décret de l'élection. Louis ayant pris possession du trône, Suchywilk lui présenta le testament du feu roi. Cet acte parut au prince et au sénat si contraire aux intérêts de la Pologne, qu'il resta en grande partie sans exécution. Le roi, d'après le vœu du chapitre, ayant nommé Suchywilk à l'archevêché de Gnesne, le nouveau prélat se rendit à Avignon

près du pape Grégoire XI, qui lui accorda le pallium (1374). Il tint pendant neuf ans le premier siége de la Pologne, occupé surtout du bien de ses proches, qui, à sa mort (1382), étaient en possession de toutes les terres appartenant à l'archevêché. G—Y.

SUCKLING (sir John), écrivain anglais, né, en 1609, à Witton en Middlesex, était fils d'un contrôleur de la maison du roi. Son intelligence se développa de très-bonne heure. On assure qu'à cinq ans il parlait le latin, et à dix savait écrire en cette langue. Formé par la lecture ainsi que par la société que fréquentait son père, il fut distingué par la vivacité et l'agrément de son esprit et par des manières élégantes et gracieuses. Ayant joint les drapeaux de Gustave-Adolphe, il fut, dit-on, dans l'espace de six mois, présent à cinq siéges, trois batailles et quelques escarmouches. De retour en Angleterre, on le vit aussitôt lancé parmi les hommes de la cour les plus à la mode et parmi les plus beaux esprits du temps, Falkland, Davenant, Ben Jonson, Digby, Hales d'Eton. C'était un galant accompli, dans les idées du jour, et l'un de ceux qui tournaient le plus agréablement des vers légers. Il composa, pour amuser la cour, plusieurs pièces de théâtre, et déploya sa magnificence dans les costumes et les décorations qu'elles exigeaient. Les lettres de Strafford rapportent, comme un exemple de prodigalité inouïe, que la mise en scène d'*Aglaure* lui coûta quatre ou cinq cents livres sterling. Suckling eut bientôt occasion de faire un emploi bien différent de sa fortune. La guerre civile avait éclaté. Les dangers de la monarchie l'appelèrent aux armes. Ayant obtenu la permission de lever, pour le service du roi, une compagnie de cent cavaliers, il voulut que ses soldats fussent les plus brillants de l'armée, et dépensa douze mille livres sterling à leur équipement. Malheureusement ces guerriers, si richement vêtus, placés à l'avant-garde des troupes opposées aux covenantaires écossais, ne tinrent pas devant l'ennemi et furent mis en fuite à Newburn, en 1639. Les républicains n'épargnèrent pas le ridicule à la troupe de Suckling et à son chef; et les épigrammes qui furent faites à cette occasion n'ont point encore été oubliées. On présume que le chagrin qu'il en ressentit contribua pour beaucoup à avancer sa mort, arrivée le 7 mai 1641. D'après une autre version, il se serait empoisonné. On trouve dans ses écrits de la rudesse et des incorrections qu'il eût été facile de faire disparaître; mais on y trouve aussi l'expression vive et originale des sentiments de l'amour, du dédain, de l'espérance trompée. L'auteur réussit dans ce qu'on appelle en Angleterre ballade. On cite la *Session des poëtes*, les *Vers à un rival*, l'*Amant honnête*, la ballade *Sur une noce*. On a de lui des lettres assez bien écrites, et qui contiennent des observations fines ou profondes. Un opuscule intitulé *la Religion expliquée par la raison*, remarquable par la solidité du raisonnement et par la pureté du style, semblait annoncer que l'esprit de son auteur, rapidement mûri par l'infortune, allait se porter vers des objets moins frivoles que ceux qui l'avaient captivé jusque-là, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée. Ses ouvrages dramatiques, *Aglaure*, *Brennoralt*, *les Gobelins*, ont disparu du théâtre depuis longtemps. Ses œuvres furent publiées, pour la première fois, en 1646, in-8°. Le grand nombre d'éditions qu'elles ont eues depuis est peut-être dû en partie à la licence qui règne dans ses poésies comme dans ses lettres. Le libraire Tonson en a donné, en 1719, l'édition la plus correcte; et c'est sur celle-ci que les éditeurs de la collection des *Poëtes anglais* (21 vol. in-8°, 1810 et suiv.) ont imprimé ceux des poëmes de Suckling que la décence leur permettait de reproduire. L.

SUCKOW (Charles-Adolphe), romancier allemand qui s'est fait connaître sous le pseudonyme de Posgarn, naquit, le 27 mai 1802, à Muensterberg en Silésie. Après avoir fait ses études à Schweidnitz, puis à Breslau, il suivit à l'université de cette dernière ville les cours de philosophie et de théologie; en 1830, il se fit recevoir comme professeur particulier de la faculté de théologie évangélique; en 1831, il fut élevé aux fonctions de troisième prédicateur à l'église de la cour; en 1846, il devint second prédicateur. Depuis 1834, il était professeur extraordinaire de théologie, et ses leçons attiraient de nombreux élèves. Il mourut le 1er avril 1847. Il commença à se faire connaître comme écrivain, en 1829, par la publication de ses *Histoires d'amour;* l'année suivante, il mit au jour un autre volume intitulé *Germanos*. Le tout reparut en 1833 sous le titre de *Nouvelles*. Sans s'astreindre à une imitation servile du genre de Tieck, Suckow avait pris pour modèle ce conteur célèbre en Allemagne; il l'imita avec grand succès, sans toutefois s'élever à la même hauteur. Une nouvelle, *Idus*, qu'il fit insérer dans un annuaire (l'*Urania* de 1835), offre un intérêt réel. On remarqua aussi sa traduction du *Manfred* de Byron, avec des notes et une introduction où la question des rapports de la musique et du théâtre est envisagée avec élévation et sagacité, mais parfois d'une manière contestable. Ennemi de l'école nouvelle, qui n'a que trop souvent demandé au paradoxe et au scandale des éléments de succès, Suckow a toujours dans ses fictions été sérieux et moral. Il s'est également montré écrivain actif dans un tout autre genre que la littérature; il publia de nombreux écrits sur des questions religieuses. Il prit une part soutenue aux controverses qui agitèrent la Prusse et qui séparaient les partisans de l'ancienne et rigide doctrine luthérienne et les amis d'une indépendance affranchie du joug des formulaires. Parmi ses divers ouvrages publiés à Breslau, nous citerons les *Trois Epoques de*

*l'Eglise chrétienne,* 1830; les *Réflexions sur la situation de l'Eglise,* 1838; l'*A B C de la constitution de l'Eglise évangélique,* 1846. En 1842, il entreprit la publication d'un journal intitulé *le Prophète,* dont il parut 9 volumes en quatre ans. Z.

SUCQUET (Antoine), écrivain ascétique, fils d'un conseiller au parlement de Malines, naquit en cette ville, le 15 octobre 1574. Après avoir fait avec distinction ses humanités et sa philosophie, il étudia le droit à l'université de Louvain, mais son goût pour la retraite et son extrême piété le firent bientôt renoncer à la jurisprudence. Il entra au noviciat des jésuites de Tournay, le 27 avril 1597, et se consacra entièrement à la société par la profession des quatre vœux, le 16 décembre 1612. En 1611, il avait érigé à Malines un noviciat pour les jésuites flamands, et, en 1615, il établit dans cette maison un collége où il enseigna lui-même pendant plusieurs années. Il fut ensuite deux ans recteur du collége de Bruxelles, quatre ans provincial de Flandre, puis procureur de cette province, et, en cette qualité, se rendit à Rome en 1625. A son retour, une fièvre violente l'ayant arrêté à Paris, il y mourut le 15 février 1626. Le P. Sucquet, dit Paquot, était un homme plein de zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain. On a de lui : 1° *Via vitæ æteruæ... iconibus illustrata per Boetium a Bolswert,* Anvers, 1620, in-8°. Cet ouvrage est estimé, et les trente-deux gravures dont il est orné en relèvent le prix aux yeux des amateurs. Son succès en a fait multiplier les éditions avec les mêmes planches. La septième, suivant l'auteur du *Manuel du libraire,* est d'Anvers, 1630. La quatrième, revue et augmentée par Sucquet, Anvers, 1625, in-8°, paraît être celle qu'on recherche le plus. On en a une version française sous ce titre : *Le Chemin de la vie éternelle, etc., translaté par le R. P. Morin, Parisien,* de la compagnie de Jésus, déclaré par images de Boëce à Bolswert (même ville, même imprimeur que la quatrième édition), 1623, in-8° de 950 pages. Pierre Maillard, jésuite d'Ypres, l'a traduit en flamand, et Stanislas Kisynokolski, jésuite de Cracovie, en polonais. Moréri assure qu'il l'a été aussi en espagnol et en anglais, mais il ne nomme pas les traducteurs. 2° *Testamentum christiani hominis et præparatio ad consequendam salutem,* Anvers, 1625, in-16; Pont-à-Mousson, même année, in-12; Luxembourg, 1631, in-12. Cet ouvrage estimé a été également traduit en flamand et en italien, nous ne savons par qui, et en français par le P. Jean Rousselet, jésuite de Reims, mort en 1636. Cette dernière traduction a été imprimée à Pont-à-Mousson par Sébastien Cramoisy, dans le format in-16 ou petit in-8°, en 1624. Si cette date, donnée par Paquot, est exacte, il faut que le P. Rousselet ait traduit sur le manuscrit de l'auteur, ou qu'il y ait une édition latine antérieure à celle de 1625, tant d'Anvers que de Pont-à-Mousson. 3° *De Purgatorio, libellus vivis utilis ac defunctis;* 4° *Parvum Psalterium beatæ Virginis Mariæ.* On ne dit ni en quelle ville, ni à quelle époque parurent ces deux opuscules. — Sucquet (Charles), de la même famille que le précédent, né vers 1508, probablement à Bruges, où mourut son père, s'appliqua à la jurisprudence, sans négliger l'étude des belles-lettres. Par le conseil d'Erasme, il se rendit à Bourges, en 1529, pour y suivre les leçons d'Alciat, dont il gagna l'estime et l'affection. L'année suivante, il fut reçu docteur, et une lettre d'Alciat à Erasme nous apprend que la ville fit les frais de cette réception, honneur qu'elle accordait rarement et que Charles ne dut qu'à ses talents et à la haute recommandation de son maître. Le jeune docteur passa ensuite à Turin, où il obtint une chaire de droit qu'il n'occupa que peu de temps, la mort l'ayant enlevé, en 1536, dans sa 27e année. Jean Second, moissonné aussi à la fleur de l'âge quelques mois après Charles, consacra à la mémoire de celui-ci une touchante élégie. Sucquet n'a laissé qu'un livre de jurisprudence intitulé *De interdictis,* imprimé à Turin vers 1535, in-fol., suivant Lipénius. — Le père de notre auteur, *Antoine* Sucquet, et son oncle, *Jean* Sucquet, tous deux amis d'Erasme, étaient des hommes de la plus grande distinction. — *Antoine* fut membre du conseil privé de l'empereur Charles-Quint et son chargé d'affaires en diverses cours. Il protégea les savants de son temps. A la mort d'Antoine, Erasme fit de lui un magnifique éloge dans la lettre de condoléance qu'il adressa à Jean, son frère. B-L-U.

SUCRE (Antonio José de), un des généraux du parti patriote de l'Amérique méridionale, était né en 1793 à Cumana; il fit ses études au collége de Caracas. A peine âgé de dix-huit ans, il s'enrôla sous les drapeaux des ennemis de la domination espagnole que commandait Miranda; il se distingua par son courage non moins que par son intelligence, et il attira sur lui l'attention du général mulâtre Piar qui, en 1814, le plaça dans son état-major. Après la mort de ce chef, fusillé par ses adversaires, Sucre servit sous Bolivar, et il prit une part active à la guerre dont la Nouvelle-Grenade fut le théâtre. Il contribua puissamment à la prise de la capitale, Bogota, et à la défaite des troupes espagnoles aux ordres de Valdès. Mis à la tête d'un corps d'armée, il remporta des succès importants le 28 avril 1820 à la Plata, et au mois de mai 1821 auprès de Guayaquil; le 24 mai il défit les Espagnols au pied du volcan de Pichinchu; ce succès lui procura la possession de la ville de Quito, et l'entrée du Pérou. En 1824, les Espagnols reprirent Lima qu'ils avaient perdue; Sucre, chargé du commandement des forces colombiennes et investi de pouvoirs illimités, remporta le 9 décembre la victoire d'Ayacucho, qui fut le coup de grâce porté à la domination européenne dans l'Amérique du

Sud. Bolivar lui conféra le titre de grand maréchal d'Ayacucho, et le haut Pérou, qui avait pris le nom de Bolivie, le nomma en 1825 président à vie. Les discordes civiles ne tardèrent pas à éclater parmi les nouvelles républiques; en 1827 des troupes colombiennes, qui étaient restées à la solde de la Bolivie, s'insurgèrent sous la direction du lieutenant-colonel Guerra; Sucre les attaqua, et il reçut au bras gauche une blessure grave qui nécessita l'amputation. Les soulèvements se multiplièrent, et il dut évacuer la Bolivie au mois d'avril 1828; il se démit de sa charge de président, mais la ville de Quito le nomma en 1830 membre du congrès; il en fut le président, et ce fut lui qui prononça le vote unanimement rendu le 2 février 1830 en faveur de la constitution nouvelle. Il fut ensuite envoyé comme ministre plénipotentiaire dans le Vénézuela afin d'apaiser une querelle survenue avec cet Etat, mais à son retour il trouva à Bogota les choses dans la plus grande confusion; Bolivar, obligé de se retirer à Carthagène, confia à Sucre le commandement des forces qui lui étaient restées fidèles et qui devaient marcher sur la capitale, mais cette entreprise échoua; Sucre se trouva prisonnier du général Ovando, qui le fit fusiller au mois de juin 1830. Z.

SUDET (Jean-Mathias), professeur à l'université de Prague, agita, dans le commencement du 17e siècle, une question qui, deux cents ans plus tard, a été vivement discutée dans le sein de l'Institut de France. En 1812 et 1813, dans les inscriptions qui furent érigées pour célébrer l'entrée de nos armées en Russie, on confondit les Russes avec les anciens Roxolans, ce qui fut vivement discuté. Sudet, supposant que les Russes, les Roxolans et les Bohémiens ont une seule et même origine, avait, en 1614, posé la thèse suivante en latin : « Nous établissons et « nous soutiendrons, comme très-probable, que « la nation bohémienne tire son origine, non des « Slaves, comme l'ont assuré Enée Sylvius et « Jean Dubraw, mais de la Russie ou Roxolanie. » Cette première thèse ayant fait bruit parmi les savants de la Bohême, Sudet développa sa pensée dans une brochure qu'il fit paraître sous ce titre : *De origine Bohemorum et Slavorum subsecira, Joh.-Mathiæ a Sudetis,* Leipsick, 1615, in-4°. Troïle, recteur de l'université de Prague, s'éleva contre Sudet; et, selon les mœurs du temps, les injures ne furent point épargnées dans la contestation. Pour une promotion qui devait avoir lieu le 17 février 1615, Troïle posa différentes thèses, parmi lesquelles la suivante : *Bohemos origine Roxolanos esse qui scripsit, an alia Meuecles, alia porcellus loquatur.* Dans une seconde promotion, Troïle tint contre Sudet un discours véhément, qu'il fit imprimer sous ce titre : *De Bohemia pia contra Roxolanos,* Prague, 1615, in-4°. Sudet ne se regarda point comme battu. Dans une thèse qu'il soutint au collége Carolin, le 21 décembre 1615, et qu'il fit imprimer à Prague, il proposa de nouveau la question : *Les Bohémiens descendent-ils des Roxolans ou des Slaves-Croates?* et il se décida pour l'origine roxolane. Troïle lui opposa une troisième thèse : *Anti-Roxolania M. Nic. Troïli adversus Joannis-Mathiæ a Sudetis scriptum cui titulus : Quæstiones tres....,* Prague, 1616. Ici Troïle, ne gardant plus de mesure, disait, entre autres : *Maneat Roxolanus, qui Czechus aut Bohemus esse non vult; maneat Scytha et Barbarus qui suos veteres pro barbaris agnoscit..... oportet itaque ipse Scytha, Barbarus et Roxolanus sit, qui et Bohemorum et Germanorum originem a Scythis deducit..... Si pater ejus in vita sua nunquam peccavisset, tamen majorem injuriam nationi Czechicæ facere non potuisset, quam quod talem filium genuerit.* L'université de Prague donna tort à Sudet, qu'elle blâma, par un décret donné en 1616, d'avoir osé faire imprimer ses thèses sans l'approbation de l'université et du recteur. G—y.

SUE (Jean) fut le premier d'une famille illustre dans la science médicale. Né à Colle-St-Pol, ancien diocèse de Vence en Provence, le 10 décembre 1699, il vint fort jeune à Paris pour y faire ses études et fut successivement licencié et maître, puis membre de l'académie royale de chirurgie. Il concourut très-activement à tous les travaux de cette société, en même temps qu'il fut l'un des praticiens les plus habiles de la capitale, où il mourut le 30 novembre 1762. J. Sue avait publié un *Catalogue des plantes usuelles dans leur état naturel, avec leurs noms différents tant français que latins,* Paris, 1725, in-fol. F—r.

SUE (Pierre), chirurgien, fils du précédent, naquit à Paris le 28 décembre 1739. Son père, maître en chirurgie, d'après la déclaration de 1743, portant que les examens aux écoles seraient soutenus en latin, s'était trouvé dans la nécessité, malgré son âge avancé, de même que le célèbre J.-L. Petit, de se livrer à l'étude de la langue latine. Il connaissait trop l'importance des études pour ne pas mettre tous ses soins à diriger celles de son fils. Aussi celui-ci avait-il acquis des connaissances très-étendues dans les langues anciennes. Il succéda, en 1762, à son père, dans la charge de chirurgien de la ville de Paris. Il n'était encore que candidat en chirurgie, et il fut reçu maître en 1763. Sa thèse de réception eut pour titre : *De sectione cæsarea.* En 1766, il épousa mademoiselle Passemant, fille d'un opticien célèbre, dont il n'eut qu'un fils, qu'il perdit avant l'âge de puberté. En 1767, la Martinière le nomma professeur et démonstrateur de l'école pratique, conjointement avec Lassus. Il en résulta, entre ces deux professeurs, une rivalité qui ne devint que trop souvent un sujet de scandale de la part du second. Sans cesse occupé de l'avancement de la science, Sue cherchait la vérité de bonne foi. Il portait dans les discussions un grand esprit de modération. Las-

sus, avec un désir non moins vif de contribuer aux progrès de la science, avec un talent supérieur et des qualités brillantes, avait le tort de s'abandonner aux explosions d'un amour-propre excessif et aux saillies d'un esprit caustique. En 1770, Sue débuta dans la littérature médicale par la traduction, du latin en français, de la première édition (1758) de la *Pathologie* de Gaubius, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, quoique non encore développé, fut adopté par les écoles, et y remplaça la Pathologie de Boerhaave, dont beaucoup d'idées paraissaient dès lors surannées. Gaubius mit au jour, en 1772, une seconde édition de son ouvrage. Il en avait préparé une troisième, lorsque la mort l'enleva aux sciences. Son travail fut publié un an après (1781) par David Hahn. Enfin Ackerman en donna une quatrième édition, avec des additions, en 1787. Sue profita de ces diverses améliorations dans une édition nouvelle de sa traduction, qui demeura longtemps classique dans les écoles de médecine. En 1771, il publia un dictionnaire de chirurgie en un volume in-8°, qui eut quelque succès, et dont une seconde édition parut en 1779. L'académie de chirurgie, appréciant son zèle infatigable, le nomma prévôt du collége, puis conseiller, commissaire pour les extraits et pour la correspondance, enfin receveur de ses fonds. Il se livra dès lors aux recherches littéraires médicales, pour lesquelles il n'avait que trop de dispositions. Il publia en peu d'années : 1° *Eléments de chirurgie,* en latin et en français, 1774, in-8°; 2° *Eloge de Louis XV,* même année, in-8°; 3° un *Discours* prononcé aux écoles de chirurgie, 1775, in-8°; 4° un *Mémoire,* en un volume in-8°, 1776, sur l'anévrisme de l'artère crurale, dans lequel il indique le premier la possibilité de la ligature de l'artère iliaque externe, opération qui depuis a été exécutée avec succès; 5° des *Lettres critiques* sur un ouvrage intitulé *Etat de la médecine en France,* 1776, in-8°, insérées dans les Mémoires historiques, critiques et littéraires de Goulin, in-4°; 6° un *Précis* sur les ouvrages de Passemant, ingénieur du roi, 1778, in-8°. Il est suivi d'un petit *Supplément* au *Dictionnaire des artistes* de Fontenay, et de quatre pages de notes ou corrections au supplément de la *France littéraire* de Laporte. 7° Des *Essais historiques et critiques* sur l'art des accouchements chez les anciens et chez les modernes, 1779, 2 vol. in-8°; 8° *Anecdotes de médecine, chirurgie,* etc., 1785, 2 vol. in-12; 9° *Examen* d'un ouvrage intitulé *Nouvelles historiques, biographiques, de médecine,* 1785, in-8°; 10° *Nomenclature* des thèses soutenues au collége de chirurgie depuis 1749 jusqu'en 1786, 1787, in-4°. Tant de travaux ne l'empêchèrent pas de continuer avec zèle son professorat au collége de chirurgie; et, en 1790, le roi le nomma professeur de thérapeutique dans la chaire vacante par la mort d'Hévin, place qu'il perdit peu de temps après par la suppression de l'académie de chirurgie. En 1794, lors de la formation de l'école de santé, actuellement Faculté de médecine, il y fut nommé bibliothécaire, puis professeur de bibliographie, et ensuite de médecine légale et trésorier de cette école. Il publia bientôt : 11° un *Aperçu* sur la médecine légale, an 8, in-8°; 12° un *Mémoire historique* sur Goulin, même année; 13° des *Observations* sur quelques maladies des os, insérées dans le *Cours de clinique externe,* d'après Desault, de Cassius; enfin, 14° son *Histoire du galvanisme,* 1801 et années suivantes, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage eut le plus grand succès. C'est un précis analytique des travaux qui furent faits à cette époque sur le galvanisme. Il contribua beaucoup à faciliter les recherches de ceux qui se livraient à l'étude des faits nouveaux que présentait cette branche importante de la physique, et des phénomènes physiologiques qui s'y rattachent. Le zèle toujours actif de Sue, quoique dans un âge avancé, le rendait précieux pour la Faculté, dont il était un des membres les plus assidus. Il employait à l'étude, dans sa retraite de Vincennes, les moments que ses fonctions lui laissaient de libres. Il ne survécut que quinze jours à sa femme, et il mourut à Paris le 8 avril 1816. N—H.

SUE (Jean-Joseph), frère cadet de *Jean,* naquit comme lui au bourg de Colle-St-Pol, le 20 avril 1710, et fut appelé Sue le jeune, ou *Sue de la Charité,* ayant été longtemps chirurgien de cet hospice, emploi dans lequel il succéda à son maître Verdier. Comme son frère, il fit ses études médicales à Paris, et y fut successivement professeur d'anatomie au collége royal de chirurgie, puis à l'école royale de peinture et sculpture, censeur royal pour les livres de chirurgie, etc. Ce fut un des professeurs les plus remarquables de cette époque, par la méthode et la clarté qui régnaient dans ses démonstrations. Il avait imaginé de représenter sur des cartons de grandeur naturelle toutes les parties du corps humain, et il continua avec beaucoup de succès, pendant plus de quinze ans, cette collection composée de près de deux cents planches relatives aux parties les plus remarquables ou les plus délicates de l'ostéologie, de la myologie, des monstruosités, et de la structure de l'œil. Plus tard, son fils la porta à trois cent soixante-quatre planches. J.-J. Sue mourut à Paris en 1792. Il était membre de l'académie de chirurgie, de la société royale de Londres, de celles de Philadelphie, d'Edimbourg et de plusieurs autres corps savants. Il avait publié : 1° *Traité de bandages et appareils,* 1746, 1761, in-12; 2° l'*Anthropotomie, ou l'art d'injecter, de disséquer, d'embaumer et de conserver les parties du corps humain,* par Tarin; Paris, 1749-1765, 2 vol. in-12. Bien que cet ouvrage ne soit pas de Sue, on peut dire qu'il se l'est en quelque façon approprié par les utiles corrections et additions qu'il y a faites. Il est devenu fort rare. 3° *Discours prononcé aux écoles de chirurgie en* 1750;

4° *Eléments de chirurgie,* 1755, in-12; 5° *Traité d'ostéologie* de Monro, trad. de l'anglais, avec des remarques, par Sue, 1789, 2 vol. grand in-fol. La traduction est de madame d'Arconville, qui l'écrivit sous les yeux de Sue. — Sue (Jean-Joseph), fils du précédent, continua ses travaux anatomiques et fut comme lui chirurgien de la Charité, professeur d'anatomie à l'académie royale. Il a publié : 1° *Traité d'anatomie comparée,* par Alex. Monro, trad. de l'anglais, 1778, in-12; 2° *Eléments d'anatomie à l'usage des peintres, sculpteurs,* etc., Paris, 1788, in-4°, avec planches; 3° *Opinion sur la guillotine ou sur la douleur qui survit à la décollation,* Paris, 1796, in-8°; 4° *Essais sur la physiognomonie des corps vivants, considérés depuis la plante jusqu'à l'homme,* Paris, 1797, in-8°; 5° *Recherches physiologiques et expériences sur la vitalité, suivies d'une seconde édition de l'opinion sur le supplice de la guillotine,* Paris, 1798, 1803, in-8°, avec 4 pl. J.-J. Sue est mort en 1829. F—R.

SUE (Eugène), célèbre écrivain français, fils et petit-fils des précédents, naquit à Paris le 10 décembre 1804 (1). Il eut pour parrain le prince Eugène Beauharnais, et pour marraine l'impératrice Joséphine. Et comme tout intéresse dans la vie des hommes qui ont des titres au souvenir de la postérité, nous rappellerons que Sue, dont la vie devait être marquée par des caprices et des variations, eut pour nourrice une chèvre. Il fit ses études classiques au collége Bourbon; mais l'on ne voit pas qu'il s'y soit fait remarquer par ses succès. Un confrère d'Eugène, devenu célèbre comme lui, M. Alexandre Dumas, tire parti de cette médiocrité classique pour en conclure — on ne sait trop pourquoi — qu'elle est la condition essentielle de toute renommée future. Puis il se complaît à raconter les luttes d'Eugène, non-seulement contre son précepteur, appelé Delteil, mais contre son père, dont, avec quelques amis doués d'aussi peu de scrupules que lui, il ravageait la cave précieuse et garnie des vins les plus fins et les plus rares que le docteur Sue devait à des clients haut placés, voire même à des souverains. C'est à la suite d'un pillage de ce genre, où l'on avait vu le johannisberg de M. de Metternich, puis le liebfraumilsch du roi de Prusse, enfin le tokaï de l'empereur d'Autriche, impitoyablement bus par Eugène et ses amis, et remplacés par une préparation chimique sans nom, que le docteur Sue, qui voyait déjà en son fils une autre célébrité médicale de la famille, se décida à le faire partir en qualité de sous-aide chirurgien pour faire la campagne d'Espagne de 1823. Il fit cette campagne, resta un an à Cadix, et revint à Paris vers la fin de 1824. Une nouvelle équipée lui valut d'être envoyé à Toulon, mais à l'hôpital militaire seulement. Le jeune Sue, anticipant sur un héritage ou des succès littéraires qui étaient encore dans les secrets de l'avenir, avait voulu avoir voiture, chevaux et groom; il eut tout cela, grâce à des usuriers qui le savaient appelé à recueillir un riche patrimoine; il l'eut aux clauses et conditions habituelles. Mais il fut rencontré par son père, avisé ensuite du marché conclu par son fils; et voilà comment eut lieu le second voyage destiné à calmer ses ardeurs. C'est de Toulon que date la carrière littéraire d'Eugène. Il y composa sur le sacre de Charles X (26 mai 1825) un *à propos* représenté avec grand succès sur le théâtre de la ville. Revenu ensuite à Paris, il fit des articles pour un journal, *la Nouveauté,* que rédigeaient, comme c'était la coutume alors, des amis d'une même nuance d'opinion. Sue fournit une série d'articles intitulés *l'Homme-mouche.* Mais le père de Sue tenait à son idée, et il voulait que son fils continuât la profession paternelle. Un nouveau méfait, dû à l'entraînement de la jeunesse, ne fit que rendre plus invincible la résolution du père. En effet, à la pâques de 1826, Eugène, voulant fêter ses amis, n'aurait rien trouvé de mieux que d'immoler en leur honneur un magnifique mérinos, que le docteur gardait et montrait comme un échantillon. Cette fois, troisième voyage : Eugène passa dans la marine et dut visiter les Antilles. Ce malheur, ou plutôt cette correction paternelle, tourna cependant à bien, puisque c'est de là que datèrent les romans maritimes de Sue, et dont quelques-uns ont mérité l'attention de la critique. Le premier de ces ouvrages fut *Atar-Gull,* dans lequel se faisaient remarquer ces descriptions de paysages dont Cooper avait donné de si attrayants exemples. *Plick et Plock* vint ensuite, et fut d'abord publié par le journal *la Mode.* Pendant qu'Eugène débutait ainsi dans le roman, la réalité intervenait dans sa destinée par un épisode : son grand-père maternel mourait, lui laissant une fortune d'environ quatre-vingt mille francs. L'usage qu'il en fit doit être mentionné, puisque la vie de l'artiste ou de l'écrivain répand du jour sur ses œuvres. Il meubla splendidement un appartement, et il y fit entrer des objets qui ne témoignaient nullement que Sue dût jamais prêcher la médiocrité ou l'abstinence lacédémonienne : vitraux de couleur, porcelaines de Chine, porcelaines de Saxe, bahuts de la renaissance, sabres turcs, criks malais, pistolets arabes, etc., voilà ce que l'on y pouvait voir et même admirer. Puis il eut l'idée d'aller travailler avec l'habile peintre de marine Gudin. L'artiste étant ensuite parti pour l'Afrique, Eugène retourna à la littérature. La révolution de juillet lui inspira une comédie, *le Fils de l'homme,* laquelle eût pu être de circonstance si l'esprit du pays n'eût tourné alors d'un autre côté. Néanmoins la pièce fut jouée au théâtre du Vaudeville. Une actrice d'un grand talent, mademoiselle Déjazet, représentait

(1) Cette date, contestée par quelques biographes, M. Alex. Dumas en particulier (dans l'ouvrage : *Les morts vont vite*), nous paraît cependant la plus probable.

le *Fils de l'homme.* A cette époque, une fortune nouvelle vint moins s'ajouter à la précédente, que réparer la brèche considérable qu'Eugène y avait faite. Son père mourut, lui laissant vingt à vingt-cinq mille livres de rente. Il était dans les meilleures conditions possibles pour faire un métier qui n'en est pas un, celui d'homme de lettres. Il écrivit en effet la *Salamandre,* puis la *Cucaratcha,* puis la *Vigie de Koatven.* C'étaient des romans maritimes et pour lesquels l'auteur pouvait recourir à la meilleure source d'inspiration : le souvenir. Mais l'imagination y avait sa part, et c'est à elle que l'on pouvait attribuer certaines pages et certains tableaux qui furent pour lui une cause de succès, mais à l'occasion desquels on l'accusa d'immoralité. Etait-il dépravé? Non; mais il aimait à se faire passer pour dépravé. Il y avait aussi chez lui, comme dans le genre littéraire d'alors, tantôt la prétention d'imiter l'auteur de *Don Juan,* tantôt l'auteur de *Faust.* Le roman maritime ayant réussi à Sue, parce qu'il avait vu la mer, un libraire, qui avait la foi que donne le succès, crut pouvoir lui demander aussi une histoire de la marine. Mais l'auteur de la *Salamandre* n'avait et n'eut jamais ce coup d'œil qui va au delà du présent, du paysage actuel. Cette *commande,* suivant l'expression entrée depuis dans le dictionnaire littéraire, dut être suspendue dès les premières livraisons. L'histoire ne convenant pas à son tempérament, Sue se tint désormais sagement à côté, et entra d'abord dans le domaine du roman historique, si admirablement rempli par Walter Scott. Mais ici encore il ne devait pas espérer d'avoir quelque succès marquant. Le cours des choses, plutôt qu'un parti pris, lui ouvrit alors les salons aristocratiques du faubourg St-Germain. C'est sous l'empire des idées et des mœurs, qui parfois vivent dans le temps présent avec le regret du passé, que Sue composa quelques-uns de ses romans historiques. *Jean Cavalier* date de cette époque. « C'est un livre médiocre », dit M. Alexandre Dumas; et l'auteur des *Poëtes et romanciers modernes,* M. Ste-Beuve, après avoir noté « l'excès de crudité dans lequel se jette Eugène Sue », se demande, à propos de cet ouvrage, si « c'est une nature vraie, légi- « time, une société saine qu'a exprimée Eu- « gène Sue. — Non, assurément, répond-il, et « il le sent bien; mais j'ose affirmer que c'est « une société réelle. » Ce jugement lui-même n'est-il pas contradictoire? — Toujours est-il que l'auteur de *Jean Cavalier* voyait sans doute le succès au bout de ces hardiesses, dans lesquelles il ne devait plus s'arrêter. Le *Morne au diable,* autre roman du même genre, a été jugé meilleur, quoique l'on y puisse relever quelques-unes de ces énormités que l'auteur aima toujours à faire mouvoir. Puis vinrent successivement et rentrant de plus en plus dans le roman de mœurs : *Deleytar,* Paris, 1839; le *Marquis de Létorières,* même année; le *Commandeur de Malte,* 1841; *Paula Monti, ou l'hôtel Lambert.* Ce dernier ouvrage fut remarqué à cause de certains épisodes attrayants; on crut même y entrevoir des qualités de style qui ne devaient pas se soutenir. *Thérèse Dunoyer,* autre roman de mœurs, et qui parut vers la même époque (1841), présentait un fond attachant et constituait par cela même une de ces productions qui se peuvent relire. A cet endroit de la vie de l'écrivain, il faut bien, pour avoir l'intelligence de ses œuvres, rappeler de nouveau son genre de vie. Sa maison (rue de la Pépinière) continuait de ressembler à un cabinet de curiosités. Il avait trois domestiques, trois chevaux, trois voitures. On n'a pas bien su pourquoi tout chez lui affectait cette allure ternitaire. Son argenterie était des plus riches, et il avait, dans le monde réputé aristocratique, des bonnes fortunes qui ruinaient la fortune qu'il possédait réellement, mais dont il tira sans doute parti pour ses romans. Jusqu'alors leur produit n'avait pas atteint les proportions fabuleuses qu'on leur vit prendre après les *Mystères de Paris.* Et le moment vint où, du double héritage qu'il avait recueilli, il ne resta au fils du docteur Sue qu'une nécessité démontrée *authentiquement* par son notaire, de tirer parti et de vivre de ses œuvres. Il eut ce louable courage, et il écrivit *Arthur,* dont le commencement parut d'abord dans le journal *la Presse,* et dont la fin, inspirée, dit-on, par un ami d'Eugène Sue, M. Goubaux, qui devint ensuite son collaborateur, révélait assez de talent pour que, plus tard, un critique minutieux, M. Ste-Beuve, le fît précéder d'un jugement littéraire. L'ouvrage porte le cachet de l'année où il parut (1839), c'est-à-dire qu'il vise à cette excentricité qui vit naître des générations d'imitateurs et que l'auteur appelle « une puissance « rare, l'attraction, un penchant peu vulgaire, « *la défiance de soi.* » Ce qui, au fond, ne présente que l'apparence de l'originalité, et pourrait s'appeler en termes connus : un caractère sympathique, gêné par quelque timidité. *Arthur* rapporta beaucoup à son auteur. C'était l'époque où en lisant des feuilletons on se préparait à une révolution. Toujours en quête d'émotions, Eugène Sue, inspiré, dit-on, par une passion qui sortait des proportions communes, écrivit *Mathilde,* que l'on considère avec raison comme un des meilleurs ouvrages de l'auteur d'*Arthur.* Seulement on y remarque ces personnages extraordinaires, tels qu'un Lugarto, qui contrastent si fort avec la réalité et tels qu'il s'en devait rencontrer encore dans le plus positif des ouvrages de Sue, nous voulons parler des *Mystères de Paris,* et enfin dans le *Juif errant.* On remarqua aussi, dès lors, que l'invention de l'auteur prenait une forme nouvelle et fort inattendue. Après s'être complu dans le monde aristocratique, après avoir vécu avec et comme lui, Eugène Sue parut chercher à en creuser, puis exposer les défauts et les travers, qui, du reste, n'avaient plus rien de bien

neuf. Etait-il vrai qu'une demande de mariage, adressée par lui à une famille qui comptait parmi ses titres une parenté avec madame de Maintenon, et par cela même repoussée, aurait laissé au fond du cœur de Sue un assez long ressentiment pour lui faire brûler ce qu'il avait adoré, et *vice versa?* On ne peut qu'indiquer et s'en tenir à des conjectures. Cela est certain, que l'écrivain qui faisait profession d'élégance, qui exprimait même à l'endroit des mœurs non aristocratiques une sorte de dégoût, entra un jour dans la cité, dîna dans un cabaret où il eut la bonne fortune d'assister à une rixe grave, et ayant ainsi fait provision de mœurs et de types nouveaux, s'en revint avec l'idée, et bientôt le plan, d'une œuvre estimée peut-être au delà de sa valeur, mais qui, poussée par le vent d'une révolution politique qui menaçait d'être sociale, eut un succès immense : c'est nommer les *Mystères de Paris.* Ils parurent d'abord en feuilletons dans le *Journal des Débats,* lequel, affriandé par la nouveauté du sujet, abrita sous son ombre ce mancenillier dont les fruits devaient être mortels à sa propre cause. Ainsi que cela était habituel à Eugène Sue, à côté de certains personnages extrêmes et peu vraisemblables, comme Rodolphe, ce prince qui dans Paris, dans le Paris du 19e siècle, jouit du droit de haute et basse justice, et parfois apparaît comme les dieux des anciennes créations dramatiques ou romanesques, pour aider au dénoûment, à côté aussi d'épisodes outrés, mais d'une certaine réalité, comme celui de Jacques Ferrand; enfin de quelques portraits qui méritent plutôt d'être appelés des caricatures, il se rencontre dans les *Mystères de Paris* des peintures trop vraisemblables et de nature à solliciter, comme cela est arrivé, la méditation du publiciste, du philanthrope, et surtout des gouvernants. L'action ne répond pas toujours à cette vérité. On a reproché le manque d'unité au personnage de *Fleur-de-Marie.* L'idée même du livre a été qualifiée de paradoxale. Les critiques *quand même* du romancier disaient que les *Mystères de Paris* étaient un rendez-vous d'êtres fantastiques. L'opinion générale, plus juste, comprit nonobstant certaines créations ou certains types excessifs, que l'auteur avait jeté un regard profond dans l'abîme de la réalité; elle comprit qu'il avait découvert hardiment et impitoyablement, il faut le dire, certaines plaies saignantes du corps social. Enfin elle se dit qu'il devait y avoir plus d'une famille Morel, et de même que jadis on écrivait à l'auteur de *Clarisse Harlow* de laisser vivre son héroïne, on écrivit à Eugène Sue : on lui offrit, on lui adressa même généreusement des sommes qu'il était prié d'appliquer au soulagement des misères qu'il connaîtrait. Evidemment, il y avait là un succès, et un succès mérité, puisqu'il appelait l'attention de ceux qui sont favorisés de la fortune sur les douleurs de ceux qui sont accablés sous le poids du jour, et surtout qu'il sollicitait les méditations des hommes qui ont la mission de gouverner leurs semblables. C'est ainsi qu'à son insu peut-être Eugène Sue personnifia pour sa part de nouvelles prétentions politiques ou sociales. En effet, ceux qui se qualifient de socialistes le considérèrent comme un des leurs. Un journal phalanstérien, *la Démocratie pacifique,* voyait en lui à la fois un grand romancier et un grand coopérateur à l'œuvre sociale. Les *Mystères de Paris* ne furent pas seulement un succès de renom, mais d'argent, pour le libraire en premier lieu. Vint ensuite un entrepreneur heureux et hardi, le docteur Véron. Il avait songé à rajeunir un journal, *le Constitutionnel.* Il jugea avec sagacité que le roman ferait supporter la politique. En conséquence, il lia par un bail de quinze ans l'auteur des *Mystères.* Aux termes de ce traité, il devait *fournir* au *Constitutionnel* dix volumes par *chacun an,* et toucher pour autant cent mille francs. Eugène Sue se mit à l'œuvre et publia pour le docteur Véron : 1° le *Juif errant,* (prix : deux cent mille francs); 2° *Martin, l'enfant trouvé;* 3° les *Sept Péchés capitaux.* Quant au premier de ces ouvrages, dont la légende est l'occasion, il est loin du mérite de son aîné et sent la fatigue. Cependant on y rencontre des épisodes intéressants, et même de quelque fraîcheur. *Martin,* conçu dans le même ordre d'idées, ne présente cependant plus rien de remarquable, que l'intention, la nécessité d'une rénovation sociale. Mais dans ces ouvrages, comme dans les *Mystères,* l'expression ou le style avait toujours une « complexion faible », comme le dit spirituellement un critique (M. Limayrac, *Revue des Deux-Mondes,* 1844). Comme affaire, tout allait à souhait pour Eugène Sue : il put payer des dettes, retrouver ce luxe qu'il aimait, quoique socialiste. Il eut sa maison, rue de la Pépinière, et son château des Bordes. « Là, dit M. Alexandre « Dumas, son cœur usé, brisé, desséché par les « amours parisiennes, retrouva une certaine « fraîcheur. » Il y rencontra une autre *Fleur-de-Marie,* qui lui confia ses jours et sa tendresse, et qu'un accident cruel lui ravit. C'est aux Bordes que le trouva la révolution de 1848. Eugène Sue n'avait ni le tempérament ni les facultés de l'homme politique. Mais la multitude ne juge que sur les apparences, et en 1850 il fut nommé représentant. De son côté le docteur Véron, qui s'était senti devenir ce que n'était pas l'écrivain, crut le moment venu de modifier l'ancien marché : il ne voulait plus de Sue que sept volumes, pour sept mille francs l'an. Les *Sept Péchés capitaux* furent compris dans ce marché. Au 2 décembre, Eugène Sue, suivant les conseils du comte d'Orsay, s'expatria volontairement. Il se retira à Annecy chez un ami, M. Masset. Puis il alla habiter un chalet, situé sur les bords du lac, et reprit ses habitudes de travail. De là ses publications nouvelles et dernières : *l'Institutrice; la*

*Famille Jouffroy; les Mystères du peuple; Gilbert et Gilberte; la Bonne aventure;* enfin, *les Secrets de l'oreiller,* restés inédits. En même temps, il avait eu maille à partir avec le *Constitutionnel.* Celui-ci obtint des juges l'avantage de ne plus avoir à imprimer les œuvres d'Eugène Sue, à condition toutefois de payer audit écrivain une somme de quarante mille francs. Son intermédiaire conclut d'autres marchés pour lui avec des journaux, tels que *le Siècle* et *la Presse.* Mais la mort devait bientôt mettre fin à cette existence marquée par tant d'émotions, d'incidents et de renommée. Un ami, également exilé, le colonel Charras, était venu visiter Eugène Sue aux Barattes (c'est ainsi que s'appelait la retraite du romancier). Ils étaient ensemble depuis quelques jours, quand Eugène fut soudainement atteint de douleurs céphalalgiques auxquelles il succomba presque immédiatement, après avoir adressé au colonel ces paroles : « Je désire mou- « rir comme j'ai vécu, c'est-à-dire en libre pen- « seur. » Cette dernière volonté fut exécutée; puis l'auteur des *Mystères de Paris* s'éteignit, le 3 août 1857. Il y avait cinq ans qu'il avait quitté la France. Voici par ordre de matières la liste des ouvrages de ce fécond écrivain. Romans : 1° *Atar-Gull,* 1831 et 1832, in-8°; 2° *Plick et Plock,* scènes maritimes, 1831, in-8°; 3° *la Salamandre,* roman maritime, 1832, in-8°; 4° *la Cucarateha,* 1832, 4 vol. in-8°; 5° *la Vigie de Koatven,* 1780-1830, 1831, et 1846 2e édit.; 6° *Latréaumont,* 1837, 2 vol. in-8°, et 1846 nouvelle édition; 7° *Arthur, journal d'un inconnu,* Paris, 1838 et 1839, avec un jugement littéraire par Ste-Beuve, 4 vol. in-8°; 8° *Deleytar,* Paris, 1839, 2 vol. in-8°, et nouvelle édition sous ce titre : *Deleytar-Arabian, Godolphin-Kardidi,* Paris, 1846, 2 vol. in-8°; 9° *le Marquis de Létorières,* ibid., 1839, et 1846 2e édit.; 10° *Jean Cavalier, ou les Fanatiques des Cévennes,* ibid., 1840; 11° *Deux histoires* (1772-1810), ibid., 1840 et 1846, 2 vol. in-16; 12° *le Commandeur de Malte,* ibid., 1841, 2 vol. in-8°, et 1846, 2 vol. in-16; 13° *Mathilde, ou Mémoires d'une jeune femme,* ibid., 1841, et 1843 nouvelle édition revue par l'auteur, 2 vol. grand in-8°, illustrés par T. Johannot, Gavarni, Nanteuil, autre édition; 14° *le Morne au diable, ou l'Aventurier,* ibid., 1842, 2 vol. in-8°, et 1846, nouvelle édition, 2 vol. in-16; 15° *Paula Monti, ou l'Hôtel Lambert,* histoire contemporaine, ibid., 1842, 2 vol. in-8°; 16° *Thérèse Dunoyer,* ibid., 1846, 2 vol. in-16; 17° *les Mystères de Paris,* ibid., 1842-1843, 2e édition. La première avait paru en feuilleton dans le *Journal des Débats.* Cet ouvrage eut plusieurs éditions successives: en 1843, 3e édition, 2 vol. in-8°; la septième est de 1844. Une dernière édition a paru en 1845-1846, 10 vol. in-16. *Les Mystères de Paris* ont été traduits en espagnol par San Martin, Paris, 1844-1845, 4 vol. in-8°. 18° *Le Juif errant,* 1844-1845, 10 vol. in-8°, et 1846, 10 vol. in-16; autre édition, 1844-1845, grand in-8°, avec gravures et sujets imprimés séparément d'après les dessins de Gavarni. L'édition originale avait paru dans le *Constitutionnel* et avait été tirée à part en 1844. On a publié une traduction espagnole du *Juif errant.* 19° *Martin, l'Enfant trouvé, ou les Mémoires d'un valet de chambre,* ibid., 1847, 12 vol. in-8°; 20° *les Sept péchés capitaux,* 1847-1849, 16 vol. in-8°; 21° *les Mystères du peuple, ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges,* 1849, in-8°; ibid., 1849, in-8°. — Théâtre. A peu d'exceptions près, il ne se compose que des pièces tirées des romans de l'auteur, lesquelles d'ailleurs ne présentent aucune création originale. En voici la liste : 1° *le Fils de l'homme,* Paris, 1831, avec M. de Lussan; 2° *le Secret d'Etat,* comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1831, in-8°; collaboration avec Edouard M*** et Villeneuve; 3° *Latréaumont,* 1840, in-8°; 4° *la Prétendante,* 1841, in-8°; 5° *les Pontons,* 1841, in-8°; 6° *Pierre le Noir,* 1842, in-8°; 7° *les Mystères de Paris,* 1843, in-8°, en collaboration avec Goubaux; 8° *Mathilde,* 1842, in-8°, avec M. Félix Pyat; 9° *Comédies sociales et scènes dialoguées,* 1846; 10° *Martin et Bamboche, ou les amis d'enfance,* drame en cinq actes et dix tableaux, 1847; 11° *le Trésor du pauvre,* drame en trois actes, 1848, en collaboration avec M. Desnoyers; 12° *le Morne au diable,* drame en cinq actes et sept tableaux, 1848; 13° *le Juif errant,* drame en cinq actes et dix-sept tableaux, 1849. — Œuvres diverses : 1° *Le Républicain des campagnes,* 1848, in-8°; 2° *le Berger de Kravan, ou Entretiens démocratiques sur la république, les prétendants et la prochaine présidence,* première partie, 1848, grand in-32; 3° *Entretiens socialistes et démocratiques* sur le même sujet, 1848, in-16; 4° *le Berger de Kravan, ou Entretiens démocratiques,* etc., *sur les petits livres de messieurs de l'Académie des sciences morales et politiques, et sur les prochaines élections,* deuxième partie, 1849, in-18; 5° *De quoi vous plaignez-vous?* 1849, in-4°; 6° une édition de la *Correspondance d'Escoubleau de Sourdis,* 1839, 3 vol. in-4°, avec des notes et une introduction sur l'état de la marine sous Richelieu; 7° la préface de *Une voix d'en bas,* par Savinien Lapointe, 1844, in-8°; 8° une introduction à *Marie l'Espagnole,* par Aynals de Izio, 1846, 2 vol. in-8°. — Des articles dans la *Revue des Deux-Mondes,* dans le *Livre des cent et un,* dans le *Livre des conteurs,* dans le *Navigateur* et des recueils secondaires. R—ld.

SUÉNO AAGESON. *Voyez* Aagesen.

SUÉNON Ier, roi de Danemarck, fut surnommé *Tyfve-Skeg* (barbe fourchue); quelques historiens l'ont aussi appelé Suen Otte ou Othon, parce que l'empereur Othon II, lorsqu'il vint en Danemarck, en 972, donna son nom à ce prince, alors âgé de neuf ans, et le fit baptiser avec Harald Blotand, son père. Impatient de régner, Suénon se révolta contre son père. Des historiens ont dit

qu'il avait été élevé à Iulin, ville de la Poméranie, si célèbre dans ces temps de barbarie, et que, sous les yeux de Palna-Toke, il avait été formé à la bravoure féroce de ce siècle. Animé de toute l'audace que l'on inspirait dans cette école, Suénon se croit digne d'occuper le trône et demande à son père une portion du royaume à gouverner. Sur le refus d'Harald, il arme secrètement, se fait un parti chez les Vendes et promet aux Danois, encore païens dans le cœur, de rétablir l'ancien culte; Palna-Toke se joint à lui avec sa troupe dévouée. Harald est obligé de fuir en Normandie, auprès de Richard, duc de ce pays. Celui-ci aide Harald à dompter les rebelles. Harald pardonne à son fils, qui, loin d'être touché de tant de bonté, arme de nouveau : sa flotte est battue; il se réfugie en Vandalie, équipe une nouvelle armée, descend secrètement en Sélande, et, apprenant que le roi doit passer la nuit par un bois, accompagné seulement par un petit nombre de gardes, il le tue d'un coup de flèche. Parvenu ainsi au souverain pouvoir par un parricide, en 985, Suénon rétablit le culte des idoles. S'il faut en croire les chroniques du moyen âge, il ne tarda pas à être puni de son apostasie. Engagé trois fois dans une guerre cruelle contre les habitants d'Iulin, il fut fait prisonnier chaque fois; la première et la deuxième, sa rançon se monta si haut qu'à la troisième le trésor public se trouva épuisé. Dans cette extrémité, les dames danoises eurent la générosité de sacrifier leurs joyaux et leurs pierreries pour délivrer leur roi. Suénon, voulant signaler sa reconnaissance, ordonna qu'à l'avenir les filles eussent dans les successions une part égale à celle de leurs frères. Cette disposition de la loi existe réellement; mais son origine paraît fabuleuse : en effet, l'histoire des trois captivités de ce prince est au moins douteuse. Pour occuper l'armée qui l'avait aidé à devenir roi, Suénon en employa une partie à ravager la Saxe, défendue par Othon III, tandis que l'autre, embarquée sur la flotte, croisait sur la mer du Nord et tenait l'Angleterre dans des alarmes continuelles. Dès 991, Ethelred, effrayé des descentes périodiques des Danois, leur offrit une grosse somme d'argent pour qu'ils sortissent de son pays. Suénon, jugeant par là qu'il aurait beaucoup à gagner, arriva, l'année suivante, avec une flotte nombreuse, renforcée de celle d'Olaüs, roi de Norvége. Ces deux princes assiégèrent Londres inutilement : ils saccagèrent les provinces voisines et ne se retirèrent que lorsque Ethelred eut acheté leur départ; mais, comme il n'avait pas payé entièrement la somme convenue, les Danois revinrent bientôt, mettant tout à feu et à sang. L'île de Wight était en quelque sorte leur place de guerre; ils y déposaient leur butin. Ethelred se soumit enfin à payer trente mille livres d'argent, somme très-considérable pour le temps, qui fut levée par le moyen d'une imposition appelée *danegelt* (argent danois). Cette taxe devint dans la suite d'autant plus onéreuse pour les Anglais que le clergé et les moines en rejetèrent le fardeau sur le peuple. Suénon n'avait pas été présent à cette expédition; il était allé en Norvége, appelé par la vengeance de Sigrida, veuve d'Eric le Victorieux, contre Olaüs Tryggeson. Il répudia sa femme Gunild et épousa Sigrida. Olaüs, mécontent de cette alliance, enlève Thyra, sœur de Suénon, l'épouse, demande à celui-ci les biens de cette sœur, qu'il retient injustement, et arme une puissante flotte. Suénon, aidé des secours du roi de Suède et d'Eric, seigneur norvégien, défait, sur les côtes de Poméranie, l'armée navale d'Olaüs, qui, de désespoir, se précipite dans la mer. Une partie de la Norvége échoit à Suénon et lui fournit de nouveaux moyens de nuire à l'Angleterre. Ethelred, non moins lâche que perfide, avait fait égorger en un seul jour (23 février 1002) tous les Danois, hommes, femmes et enfants qui se trouvaient dans ses Etats. La sœur de Suénon fut décapitée, après avoir vu massacrer ses enfants. A cette nouvelle, Suénon sort avec une flotte de 300 vaisseaux, descend en Cornouailles, s'avance dans le pays, brûle Exeter, passe les habitants au fil de l'épée, défait l'armée d'Ethelred, et, après avoir rempli l'Angleterre d'incendies et de carnage, il retourne passer l'hiver en Danemarck. Ce prince continua tous les ans des expéditions semblables. Ethelred se racheta, en 1008, par une grosse somme. L'année suivante, les Danois en exigent une pareille, prétendant qu'on leur a promis un tribut annuel. Les Anglais tentent un dernier effort pour se défendre : ils sont défaits. Les Danois s'emparent de l'Angleterre orientale. Canterbury est pris. En 1013, Suénon assiége Londres; Ethelred se réfugie en Normandie. Londres ouvre ses portes à Suénon, qui est proclamé roi d'Angleterre. On doute cependant qu'il ait été couronné. Il mourut en 1014, sans que l'on sache par quelle cause; mais il paraît que sa fin ne fut pas naturelle; on en raconte les circonstances assez diversement. Son fils Canut lui succéda. E—s.

SUÉNON II, petit-fils du précédent, par sa fille Estrith, en reçut le nom d'Estrithson. Son père était le comte Ulson, arrière-petit-fils d'Olaüs II, roi de Suède. La race masculine de Canut le Grand s'étant éteinte dans la personne de Hardi Canut, son fils, Magnus Ier, roi de Norvége, avait succédé à ce dernier en 1042, par un traité conclu avec lui (*voy.* MAGNUS Ier). Tous les historiens représentent Suénon comme un jeune homme doué de tous les avantages extérieurs et des plus belles qualités. Comblé d'honneurs par Magnus et nommé vice-roi de Danemarck, il fit soulever ce pays contre ce prince; mais, plusieurs fois vaincu, il était encore errant en Scanie, lorsqu'il y apprit, en 1047, la mort de son bienfaiteur, qui l'appelait au trône. Il fut reçu à bras ouverts. Harald, roi de Norvége, après avoir inutilement

essayé de lui ravir la couronne, ravagea le Jutland pendant plusieurs campagnes consécutives. Suénon alla le chercher avec sa flotte et le combattit sans résultat marqué. La guerre dura plusieurs années avec une fureur incroyable. Enfin il fut décidé qu'un combat général mettrait fin aux hostilités. Ce combat eut lieu le 10 août 1063. Suénon fut vaincu et ne put échapper à la mort que par la générosité de l'amiral norvégien, qui lui permit de regagner ses Etats. Il leva une nouvelle armée. L'année suivante, les deux rois, las d'une guerre si cruelle, eurent une entrevue sur les bords du Gœtha-elf et convinrent de garder chacun ce qu'ils possédaient. Quelques années après, Suénon, apprenant que la dureté du gouvernement de Guillaume le Conquérant causait beaucoup de murmures en Angleterre, fit partir son frère Esbern, avec une flotte considérable. Celui-ci, débarqué sur les côtes du Northumberland, fut joint par des Ecossais, des Danois établis dans le pays et beaucoup de mécontents. Déjà il avait emporté York. Guillaume lui fit offrir une grosse somme par des émissaires et se débarrassa ainsi de cet ennemi. Esbern, de retour en Danemarck, après avoir perdu une partie de ses vaisseaux par une tempête, fut envoyé en exil par son frère irrité. Suénon avait épousé Gytha, fille de Jacques Amund, roi de Suède. Comme elle était sa parente à un degré éloigné, il fut forcé de s'en séparer, sur les représentations d'Adelbert, archevêque de Brême; mais en même temps il reprit plusieurs maîtresses qu'il avait écartées. Il en eut douze enfants, dont plusieurs occupèrent le trône. Adelbert, qui avait excité le ressentiment de Suénon, vint à bout de le fléchir, en l'allant trouver à Slesvig, et l'engagea même à conclure un traité d'alliance avec l'empereur Henri IV, qui était alors en guerre avec Adolphe, duc de Saxe, et ses alliés. Henri promettait à Suénon une partie de ses conquêtes, à condition qu'il fît chez les Saxons une irruption du côté de l'Elbe. Celui-ci remonta effectivement ce fleuve; mais son armée déclara qu'elle ne voulait pas attaquer d'anciens amis, et Suénon fut obligé de retourner en Danemarck. Ce prince, ayant fait assassiner, dans une église de Roskild, des seigneurs qui s'étaient permis des propos injurieux sur son compte, Guillaume, évêque de cette ville, lui défendit l'entrée du lieu saint, en lui reprochant publiquement son crime. Suénon reconnut sa faute et offrit de réparer le scandale qu'il avait donné. Il passa les dernières années de sa vie dans des exercices de pénitence et mourut le 8 mars 1074. Adam de Brême, qui visita le Danemarck durant le règne de ce prince, le dépeint comme très-versé dans les lettres et dirigeant lui-même les clercs qu'il envoyait prêcher en Suède, en Norvége et dans les îles voisines. Il ajoute qu'il était très-affable et généreux avec les étrangers, et qu'il n'avait d'autre vice que l'incontinence. Harald III et quatre autres fils de Suénon régnèrent après lui. — Suénon III, fils d'Eric Emund, fut surnommé *Grathe*, du nom d'une bataille où il périt. Après l'abdication d'Eric III (l'Agneau), en 1147, il contesta la couronne à Canut V (*voy.* l'article de ce dernier). Ces querelles durèrent pendant tout son règne, malgré des traités de partage souvent signés, et le royaume éprouva toutes les horreurs de la guerre civile. Suénon, ayant fait assassiner Canut, en 1150, devint l'objet de la haine publique. Valdemar, qui, d'après un accord fait avec les deux autres princes, possédait le Jutland, indépendamment du Slesvig, son patrimoine, parvint à échapper aux embûches que Suénon lui avait dressées et se sauva dans la péninsule. Suénon l'y suivit, espérant le surprendre avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense; mais Valdemar était prêt à le recevoir et soutint plusieurs combats, dont aucun ne fut décisif. Enfin, le 23 octobre 1157, les deux ennemis se rencontrèrent dans la plaine de Grathe, près de Viborg. Suénon, battu, prit la fuite et, en traversant un marais, y enfonça et fut retenu par le poids de ses armes. Des soldats de Valdemar l'y découvrirent et lui tranchèrent la tête. Suénon avait épousé Adélaïde, fille de Conrad, margrave de Misnie. Il n'en eut qu'une fille, qui fut mariée à Berthold II, comte d'Andechs, margrave d'Istrie, vers 1176. E—s.

SUÈRE-DUPLAN (Jean-Maurice), né vers le milieu du 18e siècle, à Rieux, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique et partagea son temps entre les devoirs du ministère et la culture des lettres. Il conçut le projet de ranimer le goût des langues anciennes, en faisant imprimer à ses frais de nouvelles éditions d'ouvrages grecs, dont il distribuait gratuitement les exemplaires. En 1786, il donna le *Psautier*, en grec, suivi des principales hymnes de l'Eglise et des prières de la messe, dans la même langue. Il annonce dans la préface son intention d'employer ses épargnes à publier des éditions correctes des meilleurs ouvrages grecs et latins. Il invite les personnes zélées pour l'instruction de la jeunesse à lui adresser leurs ouvrages, qu'il s'engage à faire imprimer, et témoigne le désir de voir quelque habile helléniste entreprendre une traduction grecque des *Hymnes* de Santeuil. L'université de Paris s'empressa de féliciter Suère-Duplan sur un projet dont l'exécution devait être fort utile aux bonnes études. Il publia, en 1787, un recueil de discours (*Conciones sive orationes ex græcis historicis excerptæ*), Paris, 1 vol. in-12; en 1788, une édition grecque de Sophocle, ibid., 2 vol. in-12, et en 1789, les *Racines de la langue latine* (mises en vers français), précédées d'un discours de St-Chrysostome, grec et français, sur l'éducation, in-12. Cet ouvrage, l'essai du savant Fourmont (*voy.* ce nom), était devenu rare, et c'était rendre un véritable service que de le reproduire; mais on ne sait comment le nom de Suère-Duplan se

trouve seul sur le frontispice de la réimpression : Probe et modeste, il ne put avoir l'idée de s'approprier le travail de Fourmont : il est plus probable que l'imprimeur y aura mis son nom sans le consulter (1). Ce pieux et savant ecclésiastique, échappé aux orages de la révolution, mourut oublié dans le courant de 1806. Indépendamment des ouvrages cités, on a de Suère-Duplan : un *Essai d'office* en français, avec une préface enrichie de citations des Pères favorables à cette innovation. W—s.

SUÉTONE (Caius Suetonius Tranquillus), historien latin, naquit au 1er siècle de l'ère vulgaire et mourut au 2e, on ne sait pas en quelles années. Seulement, comme il dit qu'il était fort jeune encore sous Domitien, vingt ans après la mort de Néron, c'est-à-dire en 88, on a lieu de le croire né sous Vespasien, entre 64 et 79. Il nous apprend aussi que son père, *Suetonius Lenis*, était tribun de la treizième légion et combattait à Bédriac, où Vitellius vainquit Othon. Muret dit avoir lu, dans un manuscrit, *Linus* au lieu de *Lenis*, et il conjecture que ces syllabes *Linus*, précédées d'une petite lacune, sont les dernières de *Paullinus*, d'où il conclut que l'historien Suétone était fils du général Suétone Paulin (*voy.* l'article suivant). Cette opinion, quoique soutenue par quelques auteurs modernes, avant et après Muret, est généralement abandonnée, comme inconciliable avec diverses circonstances des récits de Suétone et de Tacite. Paulin était général, sénateur, consulaire; *Lenis* n'est désigné par son fils que comme un simple chevalier, *augusti-clavius*. D'autres ont prétendu que l'historien Suétone était petit-fils de Paulin, ce qui est fort peu vraisemblable encore; car Suétone parle de son propre aïeul sans le désigner comme un personnage célèbre. Il faut donc se contenter de savoir qu'il était fils de *Lenis* : Bayle a remarqué la conformité de ce surnom avec celui de *Tranquillus*. L'intime et inaltérable amitié qui a régné entre Suétone et Pline le Jeune a fait conjecturer qu'ils étaient compatriotes, tous deux nés dans la Gaule cisalpine (*voy.* Pline le Jeune). C'est un point sur lequel on n'a pas non plus de renseignements positifs à l'égard de Suétone; mais quatre lettres de Pline lui sont en effet adressées. La première (l. 1er, ep. 18) tend à dissiper les alarmes qu'un songe avait inspirées au jeune Suétone, la veille du jour où il devait plaider une cause : il était donc alors avocat; peut-être même avait-il aussi donné des leçons de grammaire, de rhétorique, et plaidé dans les écoles des causes imaginaires : c'est du moins ce que l'on pourrait conclure d'un texte de Suidas et de quelques mots d'une lettre de Pline à Hispanus (l. 1er, ep. 24). Par la seconde de celles qui sont écrites à Suétone lui-même (l. 3, ep. 8), on voit que celui-ci avait été nommé tribun militaire à la sollicitation de son ami, mais qu'il consentit à céder cet honneur à Cæsennius Silvanus. Dans une troisième épître (l. 5, ep. 11), Pline le presse de publier des ouvrages déjà composés et impatiemment attendus. La quatrième (l. 9, ep. 34) ne tient point à l'histoire personnelle de Suétone; mais c'est pour lui que Pline le Jeune écrit à Trajan la quatre-vingt-quinzième lettre du livre 10. Nous y apprenons que Suétone s'était marié et n'avait point eu d'enfants : l'empereur est supplié de lui accorder le *jus trium liberorum*, c'est-à-dire les exemptions et priviléges de ceux qui avaient trois fils; c'était une faveur difficile à obtenir et que pourtant l'empereur ne refusa point. Suétone demeurait alors chez Pline, qui, en le voyant de plus près, l'estimait et le chérissait davantage : *Suetonium Tr. probissimum, honestissimum, eruditissimum virum jam pridem in contubernium accepi, tantoque magis diligere cœpi quanto hunc propius inspexi.* Nous ne savons rien du surplus de sa vie, sinon par quelques lignes de Spartien, où il est dit qu'étant devenu secrétaire (*magister epistolarum*) de l'empereur Adrien, il perdit cette place pour s'être conduit à l'égard de l'impératrice Sabine avec plus de familiarité qu'il ne convenait. Moréri et d'autres biographes emploient le terme de *privautés* en traduisant ce passage; mais Tillemont observe judicieusement que l'histoire ne s'explique pas sur la nature des libertés que Suétone et d'autres officiers avaient pu prendre avec Sabine, et d'ailleurs, si les mots *injussu ejus*, qui se trouvent dans le texte de Spartien, signifient sans l'ordre de l'*empereur*, le sens qu'on a voulu donner à *familiarus egerant* n'est aucunement admissible. Quoi qu'il en soit, Suétone fut renvoyé de la cour impériale en l'année 121, et nous ignorons combien de temps il survécut à cette disgrâce. Dans la liste assez longue de ses écrits, on a placé un livre sur les hommes illustres et même celui que Lactance indique, en disant que *Tarquitius*, dissertant sur les personnages célèbres, *de illustribus viris disserens*, rapporte qu'Esculape fut exposé aussitôt après sa naissance et allaité par une chienne. On veut que *Tarquitius* soit une altération de Tranquillus. Vossius, pour réfuter cette opinion, observe qu'il y a eu un auteur réellement nommé *Tarquitius*, dont les livres sont cités non-seulement par Lactance, mais aussi par Ammien Marcellin. Cependant St-Jérôme et Vincent de Beauvais font mention d'un livre ou d'un catalogue *virorum illustrium*, rédigé par Suétone et où se trouvait un article sur Pline l'Ancien. On a, d'après ces indications, attribué quelquefois à Suétone, ainsi qu'à Pline et à Cornelius Nepos, le recueil de notices historiques qui a été reconnu depuis pour

(1) Cet ouvrage, que Fourmont avait composé étant encore écolier, fut employé comme livre classique au collége Mazarin; l'édition fut assez promptement épuisée, et une tracasserie de collége en ayant empêché la réimpression, il devint rare et finit par être oublié (*voy.* l'*Eloge de Fourmont* par Fréret, *Académie des inscriptions*, t. 18, H, p. 413). La réimpression donnée en 1789 semble ne présenter Suère-Duplan que comme éditeur; le titre est ainsi conçu : *Les racines de la langue latine présentées à la jeunesse*, par J. Desuère-Duplan.

une production d'Aurélius Victor (*voy.* ce nom). Mais Suétone avait écrit en effet plusieurs livres qui ne subsistent plus : un sur les jeux (ou les écoles) des Grecs, deux sur les spectacles des Romains, deux sur les lois et les coutumes de Rome, un sur la vie de Cicéron ou sur son traité de la république, trois sur les rois, un sur les offices, et, selon Priscien, jusqu'à huit sur les préteurs; de plus des tableaux généalogiques; des traités sur l'année romaine, sur les noms propres, sur les paroles de mauvais augure, sur les notes dont se servaient les grammairiens ou critiques; sur les défauts corporels, sur les différentes formes d'habillement, enfin des mélanges intitulés *De rebus variis,* ou *Prata* ou *Parerga.* Les auteurs qui citent ces ouvrages avec plus ou moins de précision sont Aulugelle, Tertullien, Charisius, Servius, Ausone, Priscien, Isidore de Séville, Tzetzès et Suidas. Nous ne tenons pas compte d'une *Historia ludicra,* qui semble n'être, sous un autre titre, que l'ouvrage sur les jeux des Grecs et des Romains, ni d'un traité *De lusibus puerorum,* ce dernier mot n'étant, selon toute apparence, qu'une faute des copistes de Servius, au lieu de *Græcorum.* Il ne reste aujourd'hui de Suétone, outre les *Vies des douze Césars*, que de très-courtes notices sur les grammairiens, sur les rhéteurs, sur Térence, Horace, Lucain, Perse, Juvénal et Pline l'Ancien; encore ce dernier article, qui ne consiste qu'en dix ou quinze lignes, est-il évidemment supposé; car l'auteur paraît y confondre les deux Pline, erreur dans laquelle ne pouvait tomber l'intime ami du second. Les doutes que l'on a élevés sur les articles Juvénal, Perse et Lucain sont beaucoup moins fondés; on y retrouve la diction de Suétone, ainsi que l'a prouvé Saumaise. L'authenticité des pages qui concernent Horace et Térence n'a point été contestée. Ces deux notices faisaient partie d'un traité historique sur tous les poëtes latins, qui comprenait une vie de Virgile, dont le grammairien Donat a extrait quelques lignes. Le livre des rhéteurs illustres ne nous est parvenu que réduit à six chapitres, où l'on rencontre néanmoins plusieurs faits d'histoire littéraire qui ne se lisent point autre part : il en faut dire autant du livre des grammairiens (romains), qui est d'ailleurs plus étendu et peut-être même complet. C'est par son *Histoire des douze Césars* que Suétone est principalement connu : cet ouvrage, naturellement divisé en douze parties, l'a été quelquefois en huit, dont les six premières correspondaient aux six premiers empereurs : Jules César, Octave, Tibère, Caligula, Claude et Néron; la septième comprenait Galba, Othon et Vitellius, et la huitième, les empereurs de la famille flavienne Vespasien, Titus et Domitien. Mais cette division n'appartenait qu'aux copistes, et elle n'était point uniforme : car Loup de Ferrières ne partageait l'ouvrage qu'en deux livres et Vincent de Beauvais en comptait douze. Comme les premières lignes de la vie de Jules César se rapportent à une époque où il est âgé déjà de seize ans, on a supposé, non sans quelque probabilité, que le commencement de ce livre était perdu, et Louis Vivès a pris la peine d'en rétablir les premières pages. Suétone s'est proposé de tracer le tableau des mœurs privées, de la conduite personnelle de chacun de ces douze princes, plutôt que celui des affaires politiques et militaires de leurs règnes. Il ne suit pas rigoureusement l'ordre chronologique des faits, et néanmoins, ainsi que le cardinal Noris l'a remarqué, il ne s'en écarte pas autant qu'on le pourrait croire; il fait correspondre, le plus qu'il peut, la distribution des matières à la succession des temps. En général, on rend hommage à l'exactitude, à la véracité de cet historien : Linguet, qui l'a, dans le dernier siècle, accusé de mensonge et de calomnie, a été victorieusement réfuté par Tiraboschi et par Laharpe. On a reproché avec plus de justice à Suétone d'avoir fait un recueil d'anecdotes souvent scandaleuses et quelquefois si scandaleusement racontées qu'il y a presque autant de licence dans les récits que dans les actions mêmes, comme le disait St-Jérôme. De telles peintures en effet ne sont profitables que lorsqu'elles sont décentes; et pour montrer à nu la dépravation et l'ignominie des Tibère et des Néron, il fallait une sagesse, un goût, un art qui manquaient à Suétone. Mais Tillemont et d'autres censeurs, qui se plaignent de son excessive liberté, conviennent du moins qu'il est véridique. On a vu quelle idée avait conçue de sa probité son contemporain Pline le Jeune. Vopiscus l'a depuis qualifié *emendatissimus et candidissimus.* Au renouvellement des lettres, Ange Politien, Erasme, Bodin, Vivès, Juste Lipse, etc., ont décerné à son ouvrage de magnifiques et peut-être excessifs éloges. Nous le trouverions mieux apprécié par Laharpe (*Lycée,* part. 1er, liv. 3, ch. 1er, sect. 1re) : « Il est exact « jusqu'au scrupule et rigoureusement méthodique; il n'omet rien de ce qui concerne « l'homme dont il écrit la vie; il rapporte tout, « mais il ne peint rien. C'est proprement un « *anecdotier,* si l'on peut se servir de ce terme, « mais fort curieux à lire et à consulter. » De nombreux manuscrits de ces douze vies se conservent à Rome, à Paris, à Turin, à Zurich, à Berne.... et ont servi à préparer des éditions qui se sont extrêmement multipliées. Les dix-huit premières ont été publiées avant l'année 1500, et depuis ce temps on en compterait plus de cent autres, en écartant celles qui ne se recommandent à aucun titre. Nous ne pourrons indiquer ici que les plus précieuses et les plus utiles : Rome, 1470, au mois d'août, in-fol. (c'est la première de toutes); Rome, Sweynheim et Pannartz, 1470, in-fol.; Venise, Janson, 1471, in-fol...; Venise, Alde, 1516, in-8°...; Genève, 1595, in-4°; Paris, imprimerie royale, 1644, in-12; Amsterdam, Elzevir, 1650, in-12...;

Utrecht, 1672, in-4°; Paris, 1684, in-4°, à l'usage du Dauphin; Utrecht, 1690, 2 vol. in-8°; Leuwarde, 1714, 2 vol. in-4°; Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4°; Leipsick, 1748, in-8°; Leyde, 1751, in-8°; Deux-Ponts, 1800, in-8°; Leipsick, 1804, 2 vol. in-8°. Les principaux éditeurs de Suétone ont été G.-Ant. Campanus, J.-J. André, évêque d'Alérie, Egnatius, Erasme, Isaac Casaubon, Gruter, Grævius, Pitiscus, Oudendorp, Ernesti; mais plusieurs autres savants, Phil. Beroaldo, H. Lorit (*Glareanus*), Torrentius, Juste-Lipse, Boxhorn, Pierre d'Almeida, etc., ont contribué, par des recherches et par des notes, à éclaircir le texte de cet auteur. Il a été traduit en italien par Paul del Rosso, dont la version, publiée en 1554, a été réimprimée à Venise en 1738, in-4°; en espagnol, par Jaimo Bartholomeo, Tarragone, 1595; en anglais, par Philémon Toland, Londres, 1666, in-fol.; par J. Hughes, 1717-1726, 2 vol. in-12; par J. Clarke, 1733, in-8°; enfin par Alexandre Thompson, 1795, in-8°; en allemand, par Wagner, 1771, in-8°; en danois, par H.-D. Holk; en langue belgique, par Abraham Bo gaert, etc. (1). Quant aux versions françaises, Laharpe, qui donnait la sienne pour la troisième, était dans l'erreur : on avait déjà celles de Michel de Tours, Paris, 1520, in-fol.; de Georges de la Boutière, Lyon, 1556, in-4°; de J. Baudouin, Paris, 1628, in-4°; d'un anonyme, Amsterdam, Elzévir, 1665, in-12 et de Bernard Dutheil, Paris, 1670, in-12. La traduction de Laharpe parut en 1770, et celle de Delisle de Sales (sous le nom de Henri Ophellot de la Pause, anagramme de *philosophe de la nature*) en 1771 : celle-ci est en quatre tomes in-8°, à cause des mélanges et des notes qui l'accompagnent, et l'autre en 2 volumes, qui ont été réimprimés en 1806, et depuis dans la collection des œuvres de Laharpe. Ce traducteur, quoiqu'on lui ait reproché plusieurs méprises, et qu'on s'aperçoive qu'il a travaillé fort vite, est néanmoins le plus élégant et quelquefois même le plus fidèle que Suétone ait eu dans notre langue avant la fin du dernier siècle. Deux autres versions ont été publiées à Paris en 1807, l'une par M. A. L. de la Roche, in-8°; l'autre sans aucun retranchement, par M. Maurice Lévesque, en 2 volumes du même format. On doit à M. de Golbéry une traduction, texte en regard, qui a paru dans la bibliothèque Panckoucke, 1832-1833. Une dernière et recommandable traduction de Suétone, dont l'auteur est M. Baudement, a paru dans la collection Nisard; Paris, 1845, in-8°, et en un volume séparé; ibid., 1846, in-12. Les remarques de Laisné sur la personne et les écrits de Suétone, insérées dans le nouveau recueil des pièces fugitives d'Archaimbaud (t. 1er, p. 23-67), sont empruntées, en partie, de l'article qui concerne cet historien latin, dans le dictionnaire de Bayle.— Vopiscus parle d'un *Suétone* surnommé *Optatianus*, qui avait écrit une vie de l'empereur Tacite (1). D—N—U.

SUETONIUS PAULINUS est un des plus grands généraux qu'ait produits l'empire romain dans le premier siècle de l'ère chrétienne. L'opinion publique, dit Tacite, qui ne manque jamais de donner un rival à un grand homme, le comparait à Corbulon. Nul n'était plus savant dans l'art des combinaisons militaires et ne déployait dans les occasions difficiles plus de prudence et de sang-froid; nul ne se montrait plus actif et plus vigilant; et la certitude de n'être pas vaincu était considérée par lui comme le commencement de la victoire. Mais, ainsi que Corbulon, dont il fut l'émule et le contemporain, Suetonius Paulinus a vécu dans les temps du plus sombre et du plus dégradant despotisme. Les Mémoires qu'il semble avoir écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous; et nous sommes réduits à recueillir, dans le petit nombre des auteurs anciens de cette époque, quelques détails sur ce qui le concerne. On ignore la date et le lieu de sa naissance. Il paraît pour la première fois dans l'histoire, au commencement du règne de Claude, et déjà nous le trouvons revêtu de la dignité de préteur. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé, l'an 37 de J.-C. en Mauritanie, pour y combattre les peuples de cette contrée qui s'étaient révoltés (2). Pline est le seul auteur qui donne quelques notions sur cet important événement. C'est après avoir décrit le mont Atlas, que le naturaliste romain ajoute (3): « Suetonius Paulinus, celui que nous avons vu « depuis consul, est le premier des capitaines ro-

(1) L'édition originale de Suétone, publiée à Rome en 1480, est un livre d'un très-grand prix en raison de sa rareté; elle a été imprimée par Philippe de Lignamine; l'autre édition, mise au jour la même année chez Sweynheym et Pannartz, également à Rome, n'est pas plus commune. Diverses autres éditions du 15e siècle, dont on peut voir le détail dans le *Manuel du libraire*, ne sont que des raretés bibliographiques sans valeur littéraire. L'édition de Philippe de Junte, Florence, 1510; celles d'Alde, 1516 et 1521, ont du prix aux yeux des amateurs. Celle de Paris, imprimerie royale, 1644, est d'une jolie exécution; mais pour arriver à une édition avec une valeur critique, il faut recourir au volume publié à Utrecht par Grævius, en 1672, in-4°, avec les notes de Torrentius et de Casaubon. L'édition *ad usum Delphini*, avec le commentaire d'A. Babelon, a peu de mérite; celle de Pitiscus, Utrecht, 1690, 2 vol. in-8°, se rattache à la collection *Variorum*; elle a été reproduite avec des augmentations, 1714, 2 vol. in-4°, et les savants la recherchent, ainsi que celle de P. Burmann, 1736, 2 vol. in-4°. Le volume publié par le savant Oudendorp, Leyde, 1751, in-8°, se recommande par de fort bonnes notes; mais ces éditions anciennes ont été effacées par celle de J.-A. Wolf (Leipsick, 1802, 4 vol. in-8°), qui renferme de très-utiles observations d'Ernesti et de Ruhnkenius. On fait grand cas du travail de Baumgarten-Crusius (Leipsick, 1816-1818, 3 vol. in-8°); le dernier volume renferme une *Clavis Suetoniana*; cette édition a reparu à Turin, et elle a servi de base à l'édition de Valpy (Londres, 1826, 4 vol. in-8°) qui se fait remarquer par une masse de notes plus abondantes que choisies avec discernement. Le savant M. Hase a revu et annoté les deux volumes qui font partie de la collection Lemaire, 1828. Deux érudits allemands, MM. Reifferscheid et Ritschel, ont recueilli, annoté et publié à part (Leipsick, 1860, in-8°) ce qui reste de Suétone, indépendamment de la *Vie des Césars*. B—N—T.

(1) On peut consulter, sur l'historien des Césars, l'*Histoire de la littérature romaine* de Baehr, 1845 (en allemand), et le *Manuel de la bibliographie classique* de Schweigger, où l'on trouve en outre une liste des meilleures éditions de Suétone.

(2) Dion Cassius, *Hist.*, lib. 60, cap. 8, p. 947, édit. Reim., in-fol.

(3) Plin., *Hist. nat.*, lib. 5, cap. 1. — Solin, cap. 24.

« mains qui ait franchi le mont Atlas et se soit « avancé de quelques milles au delà.... Il a rap- « porté que sa cime était couverte d'épaisses « couches de neiges, même pendant l'été. Il y « parvint après dix campements et pénétra « ensuite plus loin jusqu'à un fleuve nommé *Ger,* « à travers des solitudes couvertes d'une pous- « sière noire, d'où s'élèvent çà et là des pointes « de rochers qui paraissent toutes brûlées, lieux « inhabitables, même en hiver, à cause de l'ex- « trême chaleur. On appelle *Canariens* les peu- « ples qui vivent dans les forêts voisines de ces « déserts. Elles abondent en éléphants, en bêtes « féroces et en serpents de tout genre. Il est assez « constant que cette nation des *Canariens* est « voisine de celle des Ethiopiens, qu'on nomme « *Pérorses.* » Nous avons ailleurs démontré (1) que l'expédition de Suetonius Paulinus ne s'était pas étendue au delà du pays de Tafilet, et que le fleuve *Ger* dont parle Pline est celui qu'on nomme actuellement *Ziz,* sur les bords duquel se trouve encore une ville nommée *Gers.* Pline nous apprend, dans un autre endroit de son ouvrage, que les *Perorses* étaient un peuple de l'Atlas; et il n'est pas douteux que les *Canariens* ne soient le même peuple que celui qui habitait *Canaria,* une des *îles Fortunées,* et sous le même parallèle que les vallées qui sont au sud de l'Atlas. Dion-Cassius, qui fait aussi mention de l'expédition de Suetonius Paulinus, nous apprend que peu après on envoya dans cette contrée, nouvellement découverte, un autre préteur, Cn. Hosidius Geta. Dans ces brûlants déserts, son armée manqua périr de soif; elle fut sauvée par la découverte inopinée d'une source, et elle vainquit Salabus, chef des Mauritaniens. Ce ne fut qu'après cette victoire que, selon Dion, l'empereur Claude résolut de réunir toute la Mauritanie à l'empire romain. Il partagea ce pays en deux provinces, la Mauritanie tingitane, et la Mauritanie césarienne. Il est difficile de concevoir, d'après un ensemble de faits si bien liés et si décisifs, comment il s'est trouvé tant de savants qui ont pensé que Suetonius Paulinus avait franchi le grand désert de Sahara, et s'était avancé avec son armée presque sur les bords du Joliba, si improprement confondu par eux avec le Niger des anciens. C'était une grande gloire pour Suetonius Paulinus, d'avoir étendu au midi les limites de l'empire romain; il eut encore celle d'empêcher qu'elles fussent diminuées dans le Nord, et même il les agrandit en triomphant de peuples belliqueux et justement exaspérés contre leurs oppresseurs. Vers l'an 59 de notre ère, il fut créé consul subrogé et envoyé comme gouverneur dans l'île de la Grande-Bretagne (2). Le besoin qu'on avait de lui, et son propre mérite l'avaient, même sous le règne d'un Néron, porté à ce poste éminent. L'île qu'on lui donnait à gouverner était à découvrir et à conquérir. Les Romains y avaient seulement formé, dans la partie méridionale, des établissements mal assurés. Suetonius Paulinus soumit, vers le nord et à l'ouest, plusieurs peuples qui jusqu'alors étaient restés indépendants, et il établit chez eux de fortes garnisons. L'île *Mona,* ou l'île Anglesey, qui n'est séparée de la côte occidentale d'Albion que par un étroit canal, était pour tous les peuples bretons un territoire sacré. Ses sombres et mystérieuses forêts recélaient leurs autels les plus vénérés; c'est dans cette dernière retraite que s'était réfugié le grand prêtre des druides avec l'élite des guerriers. Suetonius Paulinus résolut d'en faire la conquête, et sous le prétexte vrai ou supposé que ceux qui y résidaient avaient secouru les rebelles, il fit marcher contre eux son armée. Mais parvenus sur le rivage, les soldats romains s'arrêtèrent en voyant les femmes bretonnes vêtues de deuil, les cheveux épars, agitant des torches enflammées, et telles qu'on peint les Furies; les druides parcourant les rangs, levant les mains vers le ciel, et prononçant des imprécations. Suetonius Paulinus pousse en avant ses drapeaux, traverse avec eux le détroit dans des nacelles qu'il avait fait construire exprès. Il entraîne à sa suite son armée, qui était restée immobile d'étonnement et d'effroi; il fond aussitôt sur les Bretons, les enveloppe dans leurs propres feux, en fait un grand carnage; il abat leurs forêts, et renverse leurs autels, que le sang des captifs avait si souvent arrosés. Tandis que Suetonius Paulinus remportait cette grande victoire, les cruautés et les exactions des centurions et des intendants romains avaient excité, dans la partie de la Grande-Bretagne déjà conquise, la plus furieuse des insurrections. On avait, par l'ordre de l'empereur, imposé de nouvelles taxes, et on les exigeait avec une rigueur extrême (1). Bodicée, veuve du roi des Icènes, avait été frappée de verges, et ses deux filles avaient été violées par les officiers d'un empereur stupide et féroce, lesquels, à l'exemple de leur maître, méconnaissaient les traités, les droits des nations et ceux de l'humanité. L'indignation enfanta le désir de la vengeance; et tous les Bretons prirent les armes. Les Romains et les alliés des Romains, qui habitaient dans la riche colonie de *Camulodunum* ou *Colchester*, dans *Verulamium,* municipe près le village moderne de Saint-Alban, et dans *Londinium* (Londres), déjà célèbre par ses navires et son commerce, furent, après une courte résistance, massacrés sans pitié. Heureux ceux qui périrent en combattant; les autres furent crucifiés, brûlés, empalés, ou subirent des supplices que Tacite n'a osé qu'indiquer, mais dont l'historien Dion nous a retracé les horribles détails (2).

(1) *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, p. 370.
(2) Tacite, *Ann.*, lib. 14, cap. 29 à 40. — *Agricola*, cap. 14 et 15.

(1) Dion Cassius, lib. 62, cap. 1, p. 1001.
(2) Dion Cassius, *Hist.*, lib. 62, p. 1008, n° 7, édit. in-fol. de Reimar.

Suetonius Paulinus envisagea toute la grandeur du danger; il vit la puissance romaine sur le point d'être anéantie dans la Grande-Bretagne et ne dépendant plus que des chances d'une bataille. Comprenant qu'il serait écrasé par le nombre, si, pour protéger les villes et les cantonnements, il divisait ses forces, il les réunit et grossit son armée de toutes les garnisons. Il attira ensuite les Bretons dans la plaine; et quoiqu'ils fussent animés jusqu'à la frénésie par la vue et les paroles éloquentes de la reine Bodicée, qui leur montrait son corps déchiré par les verges, et ses deux filles outragées, il remporta sur eux une victoire complète et en fit un grand carnage. Tacite porte à 80,000 le nombre des Bretons qui furent massacrés dans cette bataille. « Les soldats « romains, dit-il, n'épargnèrent pas même les « femmes; et des monceaux de cadavres se trou- « vaient accumulés sur les bêtes de somme per- « cées de traits. » Suetonius Paulinus continua de tenir la campagne et acheva de soumettre les rebelles. Ceux-ci, occupés des soins de leur vengeance, avaient négligé de cultiver la terre, et il en résulta une affreuse famine qui en fit périr un grand nombre (1). La guerre était terminée, et Suetonius Paulinus ne songeait plus qu'à étendre et consolider la puissance que la victoire lui avait assurée, lorsque de nouveaux embarras lui furent suscités. Le despotisme avait su, dans le gouvernement des provinces, diviser l'autorité pour qu'elle ne lui devînt pas funeste. L'administration des finances était confiée à un procurateur ou intendant, tandis que le légat ou proconsul avait le commandement des armées. Le procurateur de la Grande-Bretagne était alors un certain Julius Classicianus qui, jaloux de Suetonius Paulinus, le contrariait dans toutes les mesures qu'il voulait prendre et excitait sourdement les Bretons à la résistance. Suetonius Paulinus fit contre lui de justes plaintes; et pour prendre connaissance des différends qui s'étaient élevés entre le proconsul et l'intendant, Néron envoya dans la Bretagne l'affranchi Polyclète, qui, par son faste et son insolence, vint étonner les Bretons eux-mêmes tout courbés qu'ils étaient sous le joug de l'adversité. L'affranchi prit le parti de l'intendant et chercha à nuire au grand capitaine; mais comme il ne pouvait anéantir sa gloire et les suffrages de l'armée, il se contenta d'insinuer que la haine des Bretons envers un général qui les avait vaincus était un obstacle au rétablissement de la tranquillité. En conséquence, comme si la guerre n'eût pas été terminée, on donna ordre à Suetonius Paulinus de remettre l'armée à Turpilianus, dont le consulat venait d'expirer. Celui-ci n'attaqua point un ennemi fatigué et décora du nom de paix sa honteuse inaction. Suetonius fut cruellement blessé qu'on lui enlevât une palme certaine au moment où, après avoir triomphé de tous les obstacles, il ne lui restait plus qu'à s'en saisir. Il dissimula cependant et quitta l'île de Bretagne, après y être resté deux ans. Il avait eu pendant ce temps constamment auprès de lui, comme aide de camp, le jeune Agricola qui devait un jour soumettre l'île entière aux armes romaines et qui a été encore plus redevable de l'immortalité de son nom à la plume de son gendre Tacite, qu'à l'éclat de ce grand triomphe. Huit ans après, l'an 69 de notre ère, nous retrouvons Suetonius Paulinus commandant l'infanterie et la cavalerie de l'empereur Othon et en butte aux intrigues de Licinius Proculus, préfet du prétoire, homme rusé et méchant, ignorant dans l'art de la guerre et jaloux de l'influence que le vainqueur des Maures et des Bretons avait acquise sur l'esprit des soldats. Quand Vitellius, à la tête d'une puissante armée, vint disputer à Othon le trône impérial, Suetonius Paulinus conseilla à celui-ci d'éviter une bataille et de traîner la guerre en longueur. Il appuyait son opinion de motifs irrésistibles que Tacite nous a fait connaître et qui donnent la plus haute idée de sa grande capacité et de la profondeur de ses vues (1). Othon ne suivit pas ses conseils et joignit à cette faute une faute plus grande encore, celle de céder aux instances de ses courtisans et de ses flatteurs, et de s'écarter de son armée pour ne pas exposer sa personne sacrée. Il perdit la bataille qui fut livrée à Bedriac, près de Crémone, et, abandonné de tous les siens, il se tua de ses propres mains. Vitellius fut reconnu empereur. Alors Suetonius Paulinus se trouva dans une position pénible. Obligé de se montrer à la cour du nouveau maître en habit de suppliant, il eut recours à la ruse pour se défendre. Ce qui n'avait été que l'effet du hasard ou de l'obstination d'Othon, la longueur de la marche, la fatigue des troupes, leur découragement, le mélange des voitures et des vivandiers, tout cela fut représenté par Suetonius Paulinus, comme le résultat de ses ruses pour assurer la victoire à un empereur plus digne de régner que celui sous les ordres duquel les destinées l'avaient placé. Vitellius le crut, et la prétendue perfidie du général lui fit pardonner sa fidélité. L'histoire, après l'événement que nous venons de raconter, ne fait plus mention de Suetonius Paulinus. Les détails que nous avons réunis dans cet article nous le montrent, pendant l'espace de trente-deux ans, toujours revêtu des plus hautes dignités et à la tête des armées; il devait donc être avancé en âge lorsque Vitellius parvint à l'empire; et cette époque doit être peu éloignée de celle qui marqua la fin de sa carrière. W—R.

SUEUR (Eustache le). *Voyez* Le Sueur.

SUFFOLK (le comte Jean), homme politique anglais, né le 7 mars 1748, de l'une des plus illustres familles de l'Angleterre, entra fort jeune

(1) Tacite, *Hist.*, lib. 1, cap. 87-90. — Lib. 2.

(1) Tacite, *Hist.*, lib. 2, cap. 32.

dans la carrière des armes, et fut bientôt colonel du 44e régiment d'infanterie, qu'il commanda pendant plusieurs années. Dès son entrée à la chambre des pairs, il se fit remarquer dans le parti de l'opposition et prit surtout avec beaucoup de chaleur la défense d'Arthur O'Connor, accusé de secrètes intelligences avec la république française. Dans la même année (1798), le comte de Suffolk parla avec beaucoup de force contre les ministres à l'occasion de la suspension de l'*habeas corpus*. En 1801, il leur reprocha avec la même énergie la continuation de la guerre, attribuant à cette calamité la détresse et toutes les souffrances qui pesaient alors sur l'Angleterre. Il se plaignit ensuite de l'énorme masse de papier de banque mise en circulation et lui attribua l'excessive cherté des denrées de toute espèce. Il se plaignit encore de ce que, au mépris des anciens usages, tous les membres du comité chargé de demander les motifs de suspension de l'*habeas corpus* avaient été choisis dans le parti ministériel ; puis il réclama contre l'insuffisance des secours accordés au Portugal et sembla présager l'invasion de ce royaume par les Français. Dans le même temps il parla encore contre la suspension de *l'habeas corpus* et contre le *bill d'indemnité* qui fut accordé aux ministres malgré ses réclamations, déclarant qu'un tel bill à des hommes qui s'étaient rendus coupables de tant d'actes tyranniques était subversif de tous les principes constitutionnels. En 1810, il demanda une enquête sur l'état de la nation, puis il s'opposa aux remercîments que le parlement se proposait de voter au duc de Wellington pour sa victoire de Talaveyra. Ce fut le dernier discours qu'il prononça à la chambre. S'étant retiré dans ses terres, il y mourut le 25 février 1820. C'était sans nul doute un des orateurs les plus éloquents de cette époque et aussi l'un des hommes de bien les plus remarquables, faisant un noble usage de sa fortune, qui était considérable. M—DJ.

SUFFREN (Jean), jésuite, né, en 1565, à Salon en Provence, embrassa la règle de St-Ignace à quinze ans. Après avoir professé la philosophie à Dôle et la théologie à Avignon, il quitta la carrière de l'enseignement pour celle de la chaire. Les succès qu'il obtint étendirent bientôt sa réputation; et ses supérieurs l'appelèrent à Paris où ses talents ne furent pas moins appréciés que dans le reste de la France. La reine mère Marie de Médicis le nomma son confesseur en 1615. Lors du violent désaccord qui éclata entre le roi et la reine mère, le P. Suffren accompagna cette princesse à Blois et ne revint qu'avec elle à la cour, où il ne se fit remarquer que par sa douceur, sa piété et sa franchise. C'est le témoignage que lui rendent même les écrivains protestants. Louis XIII, après le renvoi du P. Séguiran, voulut avoir le P. Suffren pour confesseur; mais la reine mère s'y opposa, et il fallut négocier avec cette princesse pour obtenir son consentement. En lui annonçant sa nomination à la place de confesseur du roi, le cardinal de Richelieu lui traça la conduite qu'il devait tenir dans ce poste éminent (1). Mais le P. Suffren n'avait pas les qualités convenables pour se maintenir longtemps à la cour, au milieu d'intrigues et de querelles sans cesse renaissantes. Il ne tarda pas d'être remplacé. On prétend même que le cardinal de Richelieu le fit bannir. Mais il est plus vraisemblable que Suffren sollicita la permission de rejoindre dans les Pays-Bas la reine mère, à laquelle, malgré ses torts réels, il ne cessait pas de porter un attachement sincère. Il la suivit en Angleterre; et il se disposait à se rendre avec elle à Cologne, qui devait être le terme de la vie errante de cette malheureuse princesse, quand il tomba malade sérieusement. Son état ne l'empêcha pas de s'exposer aux hasards du voyage; mais arrivé à Flessingue, il y mourut le 15 septembre 1641, à l'âge de 76 ans. Ses restes furent rapportés à Paris et déposés dans l'église professe des jésuites. Outre quelques Opuscules ascétiques, on a de lui : des *Sermons*, Paris, 1622-1623, 2 vol. in-8°, et l'*Année chrétienne*, ibid., 1641, 6 vol. in-4°. Cet ouvrage, qu'il avait composé à la prière de St-François de Sales, a été abrégé par le P. Frizon, Nancy, 1728, 2 vol. in-12. Quoique le style de l'abréviateur soit plus correct, plusieurs personnes préfèrent la simplicité de l'original. Le portrait du P. Suffren a été gravé plusieurs fois par Michel Lasne, format in-4°, et par Mariette. W—s.

SUFFREN DE SAINT-TROPEZ (Louis-Jérôme), né en 1722, dans le diocèse d'Arles, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, devint prévôt du chapitre de St-Vincent de Marseille et fut sacré évêque de Sisteron, le 30 septembre 1764. Il se fit chérir dans les fonctions de l'épiscopat par ses vertus et son savoir. Ce fut en 1780 qu'il commença le canal qui porte son nom et qui a deux lieues d'étendue. Ce canal ne coûta que quatre-vingt-dix mille francs, dont la province fournit le tiers; il a vingtuplé la valeur des terres de cinq lieues carrées, et considérablement augmenté les richesses des habitants de Sisteron : « Les pères me maudiront, disait ce « ce vertueux prélat; mais les enfants béniront « ma mémoire. » Jamais prédiction ne s'est mieux vérifiée. En 1824, la ville de Sisteron a élevé un obélisque en l'honneur de son bienfaisant évêque. Ce prélat, qui avait été sacré évêque de Nevers, en 1789, fut obligé de quitter la France au commencement de la révolution, et il mourut dans l'exil. M—DJ.

SUFFREN SAINT-TROPEZ (Pierre-André de), frère du précédent, et l'un des plus grands hommes de mer que la France ait produits, naquit au château de St-Cannat, en Provence, le

(1) La *Lettre* du cardinal de Richelieu au P. Suffren se trouve dans le *Recueil de pièces intéressantes*, publié par la Place, t. 3, p. 250.

13 juillet 1726. Sa famille, qui tenait un rang distingué parmi la noblesse de cette province, le destinant à la marine, l'envoya à Toulon dès qu'il eut terminé ses études. Il s'y embarqua, en 1743, comme garde-marine, sur le vaisseau *le Solide*, qui faisait partie de l'armée française et espagnole combinée ; et pour son début, Suffren assista au combat que ce vaisseau soutint contre le *Northumberland*. L'année suivante, étant sur la *Pauline*, à la Martinique, il participa vaillamment à un autre combat. Au désarmement de ce navire, il se rendit à Brest, et fut embarqué sur le *Trident*. L'escadre dont ce vaisseau faisait partie fut, à la suite d'une entreprise infructueuse contre la colonie anglaise d'Annapolis, dispersée par une tempête et attaquée par une armée supérieure en force ; la plupart des vaisseaux qui la composaient tombèrent au pouvoir de l'ennemi, mais le *Trident* fut du petit nombre de ceux qui réussirent à lui échapper. Nommé enseigne de vaisseau en 1748, Suffren passa sur le *Monarque*, dans l'escadre de l'Etanduère. Lors du combat qu'elle soutint, à la hauteur de Belle-Ile, contre l'amiral Hawk, ce vaisseau ayant été obligé d'amener, Suffren fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, où il ne resta que peu de temps. La paix de 1748 semblait le condamner au repos ; il en profita pour se rendre à Malte et se préparer à prendre ses degrés dans l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Admis au nombre des chevaliers, il employa les années qui s'écoulèrent jusqu'à 1754 à faire ses caravanes, et ne revint à Toulon qu'à la fin de cette dernière année. Les hostilités ayant recommencé en 1755, une escadre de 58 vaisseaux fut armée à Brest pour protéger le Canada, et le chevalier de Suffren obtint d'en faire partie. Il fut embarqué sur le *Dauphin-Royal*. Ce vaisseau, ayant été séparé de l'escadre pendant la route, fut rencontré par l'armée anglaise ; mais, profitant de la supériorité de sa marche, il se réfugia dans le port de Louisbourg et parvint à rentrer à Brest. La France ayant alors armé trois escadres, Suffren, récemment fait lieutenant de vaisseau, s'embarqua sur l'*Orphée*, dans celle du marquis de la Galissonnière, qui était chargée de protéger le siége de Mahon, dirigé par le maréchal de Richelieu. Cette escadre parut devant Minorque le 19 avril 1756, et mouilla le lendemain devant Ciutadella. La ville se rendit à la première sommation ; mais il fallut faire le siége du fort St-Philippe, où s'était retirée la garnison anglaise. La Galissonnière, pour empêcher cette place d'être secourue, avait établi sa croisière entre Majorque et Minorque, lorsqu'il eut connaissance de l'escadre de l'amiral Byng. Le combat qui s'engagea fut à l'avantage des Français (*voy.* Byng), et cette victoire fut suivie de la prise de Port-Mahon. Après avoir navigué sur divers bâtiments, Suffren reçut, en 1750, l'ordre de se rendre à Toulon, où de Laclue venait d'armer une escadre de 7 vaisseaux, destinée pour l'Inde. Il fut embarqué sur l'*Océan*. Le 17 août, cette escadre, se trouvant à la hauteur du port de Lagos, fut rencontrée par une armée anglaise forte de 14 vaisseaux. L'infériorité des forces de de Laclue ne lui permettant pas d'engager le combat, il prit le parti de se réfugier dans ce port, qui appartenait aux Portugais. Tout devait lui faire croire qu'il y serait en sûreté, puisque cette puissance était neutre, mais les Anglais, sans respect pour le pavillon portugais, vinrent attaquer l'escadre française jusque sous les forts. Trois vaisseaux furent pris ; deux se brûlèrent à la côte, et deux seulement purent se sauver. L'*Océan* fut au nombre des premiers, de sorte que le chevalier de Suffren fut une seconde fois prisonnier. Sa captivité ne fut pas de longue durée, et il revint à Toulon au mois d'octobre suivant. La paix, qui eut lieu au commencement de 1763, faisait craindre à Suffren une longue inactivité ; mais il obtint, l'année suivante, le commandement du chebec *le Caméléon*, avec la mission de protéger le commerce dans la Méditerranée. Quelque temps après, il prit le commandement du *Singe*, dans l'escadre du comte Duchaffaut, dirigée contre les Saletins : et il fut témoin du désastre qu'éprouva cette expédition devant Larrache. Promu au grade de capitaine de frégate, en 1767, Suffren se rendit à Brest. On y réunissait une escadre sous les ordres du marquis de Breugnon, que le roi envoyait à Maroc, pour y traiter de la paix. Cet amiral lui confia le commandement de la frégate *l'Union*, sur laquelle il avait arboré son pavillon. Au retour de cette campagne, il se rendit à Malte ; et pendant les quatre années qu'il y resta, il parvint au grade de commandeur et fit, sur les galères de la religion, différentes courses contre les Barbaresques. Ayant été nommé capitaine de vaisseau en 1772, il vint prendre à Toulon le commandement de la *Mignonne*, et fit, avec cette frégate, deux croisières successives dans les mers du Levant. Le comte Duchaffaut, qui fit, en 1776, une campagne d'évolutions, lui donna le commandement de l'*Alcmène ;* et l'année suivante, le comte de Barras lui fit faire une campagne semblable. Lors de la guerre entreprise pour l'indépendance de l'Amérique (1778), Suffren fit partie de l'escadre du comte d'Estaing sur le *Fantasque*. Pendant la relâche que cette armée fit à Boston, l'amiral, apprenant que cinq frégates anglaises étaient mouillées dans la rade de Newport, chargea Suffren d'aller les y attaquer avec son vaisseau, auquel il adjoignit trois frégates. Le commandeur se présenta devant cette rade le lendemain. Elle était défendue par un fort ; il y pénétra sous toutes voiles et alla s'embosser le plus près possible des frégates ennemies ; mais celles-ci ne l'attendirent point. Après avoir tiré quelques coups de canon, elles s'échouèrent à la côte et s'y brûlèrent. Suffren, satisfait du succès de son

expédition, rejoignit le comte d'Estaing à la Martinique, où ce dernier lui avait donné rendez-vous. Au combat de la Grenade (6 juillet 1779), le *Fantasque,* qui faisait partie de l'avant-garde, se distingua par une manœuvre brillante et eut soixante hommes hors de combat. L'armée du comte d'Estaing, après avoir conquis la Grenade, attaqué Savannah et contribué puissamment aux succès de l'armée de terre, rentra à Brest, au mois de novembre 1779. Le compte avantageux que cet amiral rendit de Suffren fit donner à celui-ci le commandement de l'escadre légère, dans l'armée combinée de France et d'Espagne, aux ordres de don Louis de Cordova. Cette armée se trouvant, le 9 août 1780, à la hauteur du cap St-Vincent, tomba au milieu d'un convoi anglais destiné pour l'Inde, et escorté par un vaisseau et deux frégates. Suffren, qui montait le *Zélé,* se mit à la poursuite des bâtiments de guerre : mais la supériorité de leur marche l'empêcha de les atteindre, et il dut se borner à faire amener douze bâtiments marchands, dont quatre furent amarinés par son vaisseau. Jusqu'ici la vie de Suffren a sans doute été assez active et assez remplie ; mais d'autres événements vont lui fournir l'occasion de déployer ses talents et sa bravoure sur un plus vaste théâtre. Dès le commencement de l'année 1778, les Anglais avaient tenté diverses entreprises sur les établissements français et hollandais dans l'Inde. La guerre active qu'ils soutenaient contre les divers princes indiens était mêlée de succès et de revers ; mais leur marine suivait un but constant, celui d'anéantir, dans ces parages, les deux seules puissances qui puissent lutter contre l'Angleterre. Les hostilités contre la Hollande ayant été déclarées en 1781, les Anglais s'emparèrent de Négapatam et de plusieurs comptoirs sur la côte occidentale de Sumatra. Les Hollandais se trouvant, en raison de l'infériorité de leur marine, hors d'état de protéger leurs colonies, proposèrent au gouvernement français de se lier avec eux par un traité. A peine ce traité était-il conclu que le cabinet de Versailles fut informé du projet formé à Londres d'envahir le cap de Bonne-Espérance. La prise de cette riche colonie devait entraîner la perte de Batavia, de Ceylan, ainsi que celle des autres possessions hollandaises au Bengale et à la côte de Coromandel. Dans cette perplexité, les Etats-Généraux, non-seulement chargèrent la France de protéger le cap de Bonne-Espérance, mais ils lui remirent, en quelque sorte, cette colonie, en lui permettant d'y envoyer pour sa défense une garnison toute composée de troupes françaises, qu'ils prirent à leur solde. Le ministère avait besoin d'un homme ferme, actif et entreprenant, pour l'opposer au commodore Johnston, qui commandait l'expédition anglaise. Son choix tomba sur le commandeur de Suffren. On mit sous ses ordres 5 vaisseaux et 2 frégates, et il fut autorisé à arborer le pavillon de chef d'escadre dans les mers de l'Inde. Sorti de Brest, le 22 mars 1781, avec l'armée du comte de Grasse, il s'en sépara à la hauteur de Madère. Le 16 avril, l'*Artésien,* qui avait reçu ordre de précéder l'escadre, ayant aperçu dans la baie de la Praya 5 vaisseaux anglais qui y étaient à l'ancre, le commandeur ne douta pas que ce ne fût l'escadre du commodore Johnston ; et il forma aussitôt le projet de l'attaquer, sans respect pour la neutralité du pavillon portugais qui flottait sur les forts de l'île. On se souvient qu'il avait à prendre sa revanche de l'affaire de Lagor. Après avoir fait signal à ses frégates et au convoi de continuer leur route en tenant le vent, il donna l'ordre de se disposer au combat, de former la ligne sans avoir égard à l'ordre de bataille, de forcer de voiles et enfin de se préparer à mouiller. Tous ces signaux se multipliaient et se succédaient trop lentement au gré de sa bouillante ardeur. Lui-même, se couvrant de voiles à l'instant, et sans remarquer s'il était suivi des vaisseaux de son escadre, pénètre dans la baie, et, arrivé près du vaisseau commandant, laisse tomber l'ancre par son travers en faisant un feu terrible. L'*Annibal*, qui suivait immédiatement le *Héros,* vint mouiller en avant de lui. Dans cette position, recevant beaucoup plus de bordées qu'il n'en pouvait rendre, il éprouva, en peu de temps, les plus grands dommages dans sa mâture et dans ses agrès. L'*Artésien* manœuvrait pour venir prendre poste auprès du *Héros;* mais son capitaine ayant été tué, et ayant été abordé par un bâtiment anglais, il dériva au large. Le *Vengeur* et le *Sphinx,* après avoir tiré quelques bordées, se virent entraîner par les courants et furent obligés de laisser porter au large. Le *Héros* et l'*Annibal* se trouvaient mouillés au milieu de l'escadre ennemie, les trois autres vaisseaux étant trop éloignés pour pouvoir les seconder. Leur position devenait de plus en plus critique ; forcés de la quitter pour ne pas succomber sous le feu qui les accablait, ils coupèrent leurs câbles et après une heure et demie du combat le plus vif et le plus meurtrier, ils portèrent au large. Cette retraite ne pouvait se faire plus à propos, car à peine l'*Annibal* fut-il hors de la portée du canon des Anglais, qu'il démâta de tous ses mâts. Le *Sphinx* vint le tirer de danger en le prenant à la remorque. Le *Héros* n'était pas dans un meilleur état ; sa mâture était debout, mais criblée de boulets et presque en équilibre, tous les étais et presque tous les haubans ayant été coupés. Le commandeur, voyant l'impossibilité de détruire un ennemi dont il avait juré la perte, abandonna enfin cette baie, mais avec autant de fierté qu'il y était entré, et prit congé de l'escadre anglaise en la saluant à coups de canon. L'amiral Johnston, après avoir réparé ses plus fortes avaries, appareilla avec son escadre dans l'intention d'attaquer les Français et aussi de s'emparer de l'*Annibal,* qu'il voyait démâté. Dès

que le commandeur l'aperçut : *Allons,* s'écria-t-il, *point de manœuvres honteuses;* et aussitôt il fait le signal de former la ligne de combat. Cette contenance produisit le meilleur effet : l'escadre ennemie, qui avait le vent, s'approcha jusqu'à une portée et demie de canon, mais voyant les Français l'attendre en travers, elle ne crut pas à propos de recommencer le combat. Suffren resta toute la nuit dans la même position, tenant ses feux allumés pour provoquer l'amiral anglais à le suivre, mais au jour on s'aperçut qu'il avait disparu. Le commandeur alors dirigea sa route vers le cap de Bonne-Espérance, et il y fut rejoint par son convoi. Son arrivée avant l'escadre anglaise préserva cette colonie du danger qui la menaçait, et l'expédition de Jonhston n'eut d'autre résultat que la prise de 5 bâtiments hollandais. Suffren, après avoir débarqué les troupes qui devaient rester dans la colonie, et pourvu au besoin de ses vaisseaux, appareilla pour l'île de France, où il fit sa jonction avec l'escadre du comte d'Orves. Il avait été précédé dans cette colonie par sa réputation, et on l'y attendait pour arrêter le plan de la campagne qu'on allait entreprendre. Son escadre éprouvait des besoins de toute espèce. Le temps était précieux; la présence du commandeur semblait avoir tout ranimé. La nécessité développait les ressources; et l'on vit, non sans étonnement, une escadre et un convoi aussi considérables prêts à prendre la mer dans un espace de temps aussi court. Le 7 décembre 1781, l'escadre mit à la voile, sous les ordres du comte d'Orves. Elle était composée de 11 vaisseaux, 3 frégates et 3 corvettes. L'armée de terre était répartie sur 8 bâtiments de transport, qui portaient l'artillerie et les munitions. Le 19 janvier 1782, on eut connaissance d'un vaisseau de guerre. Le *Héros,* qui se trouvait en tête de l'armée, eut ordre de le chasser; et comme il était d'une marche supérieure, il fut bientôt à la portée du canon; le combat s'engagea vigoureusement. Pendant ce temps, deux autres vaisseaux forçaient de voiles pour soutenir le *Héros,* mais avant leur arrivée l'anglais avait amené : c'était l'*Annibal,* de 50 canons. Un début aussi heureux répandit la joie dans l'armée. L'amiral d'Orves, attaqué déjà depuis quelque temps d'une maladie grave, n'avait entrepris cette campagne que par un excès de zèle. Le 3 février, sentant sa fin approcher, il remit son commandement à Suffren, et le 9 il avait cessé de vivre. Avant que l'escadre appareillât de l'île de France, il avait décidé que Madras serait le point de son atterrage. Le projet du commandeur était de manœuvrer de manière à y arriver au point du jour et de surprendre les Anglais par une attaque imprévue; mais les divers mouillages que le calme et les vents contraires obligèrent l'escadre de prendre à la vue de terre, firent manquer ce projet. Le 14 février, on eut connaissance de Madras, et la *Fine* signala 9 vaisseaux mouillés sous les forts. Il n'était pas prudent de les attaquer dans cette position; aussi Suffren jugea-t-il à propos de continuer sa route pour Pondichéry. A peine l'escadre française avait-elle dépassé Madras, qu'on vit les Anglais sous voiles. L'amiral alors fit signal de prendre les mêmes amures que les vaisseaux ennemis et de faire la même route; toutefois l'intention de l'amiral Hughes en appareillant n'était pas de combattre, mais d'aller couvrir Trinquemalé. Cependant Suffren, résolu de l'amener à un engagement, manœuvra de manière que le 19, les deux escadres se trouvant en présence, le combat devint inévitable : il eut lieu par le travers de Madras; mais le commandeur, contrarié dans ses projets par la brume, le temps orageux et par les mauvaises manœuvres de plusieurs de ses vaisseaux, ne put les réaliser; et ce combat n'eut d'autre résultat que de montrer à l'amiral anglais à quel homme il avait affaire. Suffren alors dirigea sa route sur Pondichéry, où il ne resta que le temps nécessaire pour prendre des informations sur le point où il devait débarquer les troupes qu'il avait à bord. Les lettres qui l'y attendaient lui ayant fait connaître que Porto-Nove présentait toutes les facilités désirables, il se détermina à s'y rendre, et il y mouilla le 23 février. Ce fut là qu'il reçut M. Piveron, envoyé français auprès d'Haïder-Aly, ainsi que deux des principaux officiers de ce nabab, chargés de le complimenter et de faire délivrer à l'escadre et aux troupes de terre tout ce dont elles avaient besoin. Le commandeur, prenant dès ce moment l'initiative, exigea, avant le débarquement des troupes, que le nabab souscrivît un traité dont les principales conditions furent que l'armée française serait indépendante, qu'on y adjoindrait un corps de 4,000 hommes de cavalerie, un de 6,000 d'infanterie, et qu'il serait annuellement payé à l'armée vingt-quatre lacks de roupies, ou environ sept millions deux cent mille francs. Haïder-Aly consentit à tout; et Suffren quitta Porto-Nove pour aller à la recherche des Anglais. Le 9 avril, au point du jour, on signala 14 voiles ennemies. L'amiral fit aussitôt former l'ordre de bataille; on manœuvra pendant trois jours pour conserver l'ennemi, et surtout pour lui gagner le vent; et le 12, les deux armées se trouvant en présence, le combat s'engagea, et il dura avec acharnement pendant cinq heures. Suffren, voyant trois de ses vaisseaux dégréés rester en arrière, fit signal de cesser le feu et de tenir le vent, afin de mettre les Anglais entre la terre et lui. Ce combat ayant eu lieu par le travers de Provédien, il en prit le nom. Les deux escadres furent très-maltraitées; mais la perte des Anglais fut plus considérable, car le 19, se retrouvant encore en présence, et le commandeur voulant engager l'amiral Hughes à une nouvelle action en le prolongeant dans les différents bords qu'il était obligé de courir, celui-ci s'y refusa

obstinément en forçant de voiles pour l'éviter. Suffren, dont les vaisseaux avaient besoin de réparations, se trouvant, le 30 avril, en vue de Batacolo, petit comptoir hollandais, y fit jeter l'ancre. Le scorbut avait exercé de grands ravages dans les équipages; on débarqua les malades et on les fit camper sous des tentes; les habitants fournirent des bœufs. Le pays offrait abondamment une sorte d'herbage appelé *brèdes;* ce qui, joint à la pêche et au gibier, arrêta bientôt les progrès de cette cruelle maladie. Un mois suffit pour faire à l'escadre les réparations dont elle avait besoin; les malades étaient presque tous rétablis, de nouveaux approvisionnements avaient été faits; le commandeur donna l'ordre de lever les tentes, et le 3 juin, l'escadre mit sous voiles, se dirigeant sur Goudelour; elle s'arrêta devant Tranquebar pour y prendre cinq cents bœufs, qui lui étaient envoyés par Haïder-Aly, et pour traiter de divers approvisionnements. Chemin faisant, elle s'empara de 4 bâtiments anglais chargés de vivres et de munitions. Arrivé à Goudelour, Suffren envoya le major de son escadre auprès d'Haïder-Aly pour proposer au nabab de reprendre Négapatam, dont les Anglais s'étaient emparés quelque temps auparavant sur les Hollandais, et pour lui demander à cet effet 400 européens et un bataillon de cipayes. Ne doutant pas que le nabab n'acceptât sa proposition, il s'occupa, dès ce moment, à préparer tout ce qui était nécessaire pour cette opération. On embarqua les munitions sur les flûtes, et les troupes furent mises sur les vaisseaux. Le nabab ayant acquiescé aux demandes du commandeur, l'escadre appareilla en se dirigeant sur Négapatam. La *Bellone,* qui avait été chargée d'observer l'ennemi pendant la relâche à Goudelour, rencontra l'amiral dans sa route et lui apprit que les Anglais étaient mouillés devant Négapatam. Cette nouvelle changea les projets de Suffren; mais, ravi de trouver l'occasion d'un nouveau combat, il fit signal de forcer de voiles en continuant la même route. Bientôt, en effet, on découvrit l'escadre anglaise au mouillage. Comme il était trop tard pour engager une action, le commandeur donna l'ordre de mouiller. Le lendemain (6 juillet 1782), à dix heures et demie, le combat commença entre les deux avant-gardes, et à onze heures il devint général. Le feu le plus terrible régnait de part et d'autre depuis cinq heures, lorsqu'une saute de vent jeta le désordre dans les deux lignes; toutefois cet accident fut plus défavorable aux Anglais, dont plusieurs vaisseaux, ayant été entièrement désemparés, furent dispersés sans pouvoir rallier leur amiral. Le *Superbe,* que montait Hughes, et qui avait été aux prises avec le *Héros,* se trouvait très-maltraité; enfin le feu ayant cessé, les Anglais allèrent au mouillage devant Négapatam, sans attendre les ordres de leur chef. Suffren, resté en panne sur le champ de bataille, voyait fuir devant lui l'escadre ennemie, et hâtait même à coups de canon la marche de ceux qui n'exécutaient pas assez vite l'ordre de retraite qui venait de leur être donné. L'escadre française alla mouiller à Karikal, à deux lieues de Négapatam. La position des Anglais, qui se trouvaient au vent, leur permettait de venir l'attaquer s'ils avaient voulu recommencer le combat. Suffren passa toute la nuit et une partie du lendemain à les observer; mais voyant l'inaction de l'amiral Hughes, il se détermina enfin à conduire son escadre à Goudelour pour l'y réparer. Elle était sous voiles depuis quelques heures, lorsqu'on aperçut un petit bâtiment détaché de l'escadre anglaise, portant pavillon parlementaire. L'officier qui montait ce bâtiment étant arrivé à bord du *Héros,* remit une lettre de sir Edward Hughes, par laquelle celui-ci réclamait le vaisseau *l'Ajax,* qui, dans le combat de la veille, après avoir demandé quartier et amené son pavillon, l'avait ensuite rehissé et recommencé son feu. Il avait, ajoutait-il, profité du moment où le *Sultan* mettait un canot à la mer et allait l'amariner, pour lui tirer trois volées qui avaient fait un ravage affreux. L'amiral Hughes terminait en réclamant ce vaisseau au nom du roi d'Angleterre, et comme s'étant rendu à l'un des bâtiments de son escadre. Le commandeur, pour qui cette réclamation était une énigme, répondit que l'*Ajax* n'ayant point combattu, ne pouvait avoir amené; qu'il n'avait pas connaissance qu'aucun de ses vaisseaux se fût rendu; mais que si, par un événement quelconque, cela fût arrivé, il serait allé l'enlever lui-même au milieu de l'escadre anglaise; qu'au reste il allait vérifier les faits. « Dites cependant à M. Hughes, ajouta-t-il, « que s'il croit de son devoir d'insister, il peut « venir chercher ce vaisseau lui-même. » Il n'était que trop vrai qu'un des vaisseaux de l'escadre avait amené dans le combat du 6. Le capitaine du *Sévère,* homme faible et dont la valeur avait déjà été suspectée, se voyant dans un grand danger, perdit la tête et ordonna d'amener le pavillon. Deux volontaires auxquels il en donna l'ordre refusèrent de l'exécuter; mais il rencontra des hommes plus complaisants, et le pavillon fut amené. Lorsque cette nouvelle parvint dans les batteries, les officiers ne voulurent point y croire; l'un d'eux (M. Dieu) vole sur le pont et voit effectivement le vaisseau sans pavillon. Il adresse alors au capitaine les représentations les plus vives, et il essaye de lui faire honte de sa lâcheté; tous ses efforts étant inutiles, il lui déclare qu'il est le maître de son pavillon, mais que ni lui ni ses camarades, ne voulant point partager son opprobre, le vaisseau ne se rendra pas et qu'ils vont continuer le combat. Cet officier redescend aussitôt dans les batteries, et le feu recommence avec une vigueur nouvelle (1). Malheureusement pour le *Sultan,* il venait de mettre en panne et se disposait à envoyer son

(1) Lorsque ces circonstances furent devenues publiques, on

canot pour amariner le *Sévère*, lorsque les bordées de ce vaisseau, le prenant en poupe, lui causèrent un dommage considérable. Cependant le capitaine, à qui il était devenu en quelque sorte impossible d'exécuter sa résolution, avait fait rehisser son pavillon; et ce fut ainsi que la bravoure de ses officiers sauva le vaisseau qui lui était confié. Ce dernier combat avait mis le comble aux mécontentements que ressentait depuis longtemps l'amiral de la conduite de plusieurs des capitaines de son escadre. Le commandant du *Sévère* fut suspendu; ceux de l'*Artésien* et du *Vengeur* reçurent l'ordre de remettre leurs commandements; quelques autres officiers, coupables de lâcheté et d'insubordination, furent envoyés à l'Ile de France. Mais il faut revenir à Haïder-Aly. Son admiration pour le commandeur s'était encore accrue par la dernière victoire qu'il avait remportée. Ayant appris son retour à Goudelour, il lui écrivit pour lui témoigner le désir qu'il avait de le voir; et sans attendre sa réponse, il fit les dispositions pour que son armée se mît en marche. Le 25 juillet, Suffren ayant été prévenu que le nabab venait d'arriver à Bahour, le fit saluer par le canon de la place et par l'artillerie de l'escadre. Il lui envoya en même temps son major pour le complimenter et prendre son jour pour leur entrevue. Elle fut fixée au lendemain. Le nabab, dont le camp était éloigné d'environ deux lieues de Goudelour, envoya un détachement de 500 cavaliers, sous les ordres de Goulam-Aly Khan, général en chef de sa cavalerie, pour servir d'escorte au commandeur. Le 26, Suffren descendit à terre avec six de ses capitaines et plusieurs officiers de son escadre. Après avoir été complimenté par le général du nabab, il monta, ainsi que sa suite, dans les palanquins qui leur avaient été envoyés, et il sortit de Goudelour escorté par la cavalerie d'Haïder et par un bataillon de cipayes. En arrivant aux premières lignes de l'armée, il trouva toute l'infanterie du nabab rangée en bataille et présentant les armes; les tambours battaient aux champs. L'amiral et sa suite furent introduits immédiatement auprès d'Haïder, qui, aussitôt qu'il aperçut Suffren, se leva, vint le recevoir à l'entrée de sa tente et lui donna l'accolade. Revenu à sa place, et ayant mis le commandeur à ses côtés, il lui présenta son second fils, Kérym-Saheb, ainsi que tous les seigneurs de sa cour, les chefs de son armée et tous les envoyés des différents princes de l'Inde résidant près de lui. Après les premiers compliments, le nabab exprima toute la joie qu'il avait de voir le commandeur, et son admiration pour ses victoires : « Avant votre arrivée à la « côte, lui dit-il, je me croyais un grand homme « et un grand général; mais vous m'avez éclipsé, « vous seul êtes un grand homme. » Suffren, de son côté, lui dit les choses les plus flatteuses sur ses faits d'armes; et le nabab répétait à sa cour tout ce que lui disait le commandeur. Mais s'apercevant tout à coup que la position dans laquelle Suffren était placé lui devenait incommode à cause de son embonpoint, il fit apporter des carreaux, et l'engagea à s'asseoir à l'européenne, sans égards pour l'étiquette, qui, dit-il, n'était pas faite pour lui. Le commandeur, avant de se rendre au camp du nabab, avait reçu la nouvelle de l'arrivée de Bussy à l'Ile de France avec 6 vaisseaux de guerre, 2 frégates et un grand nombre de bâtiments de transport, portant 5,000 hommes de troupes; il en fit part à Haïder-Aly et lui apprit en même temps que ses frégates venaient de s'emparer d'une goëlette anglaise qui portait à Négapatam le colonel Horn, officier d'un mérite distingué. Le nabab reçut ces nouvelles avec la plus grande joie; et, pour la témoigner, il détacha de son turban une aigrette en diamants dont il orna le chapeau du commandeur; il lui présenta aussi un serpeau (1) fort riche et deux bagues d'un grand prix. Chaque capitaine reçut un serpeau en gaze d'or, un châle et une plaque d'or enrichie de diamants et de pierres précieuses. L'usage étant d'ajouter un cheval à ces objets, ou d'en donner la valeur en argent à ceux pour qui ce présent est inutile, le nabab fit compter pour cet objet mille roupies à chaque capitaine. L'éléphant qu'il destinait à Suffren fut représenté par dix sacs de mille roupies chacun (la roupie vaut 2 fr. 50 c.). Cette première entrevue, où il ne fut point question d'affaires, dura cependant près de trois heures. Le nabab, en la terminant, demanda au commandeur un entretien particulier et le pria d'accepter un déjeuner pour le lendemain. Il se leva ensuite, toute sa cour l'imita, et il reconduisit Suffren jusqu'à la sortie de sa tente. Les mêmes honneurs que celui-ci avait reçus à son arrivée lui furent rendus à son retour. Goulam-Aly-Khan, ainsi que plusieurs seigneurs, l'accompagna jusqu'à la tente qui lui avait été préparée, non loin de celle d'Haïder, et où une garde d'honneur était commise auprès de sa personne. Le lendemain, le déjeuner fut préparé dans une tente particulière; il se composait de mets apprêtés à la turque; et, par une attention délicate, le nabab avait fait disposer le service, et surtout les siéges, à la manière européenne. Pendant le repas, il s'entretint constamment avec Suffren, par l'entremise de Piveron. Ses combats contre l'escadre anglaise furent le sujet de la conversation, et il ne cessait de lui témoigner son admiration sur son activité et sa valeur. Le déjeuner terminé, Haïder-Aly invita le commandeur à passer dans sa tente, et là ils eurent un entretien de plusieurs heures. Le nabab lui fit l'exposé de ses plans de campagne contre les Anglais, de ses projets de les chasser de l'Inde avec le secours de la France; mais en

disait dans l'escadre que le capitaine du *Sévère* avait voulu se rendre aux Anglais, mais que *Dieu* ne l'avait pas permis.

(1) Habit à la mauresque, en étoffe d'or.

même temps il ne lui dissimula pas ses inquiétudes, causées par les conquêtes que l'armée anglaise avait faites récemment dans son pays, sur la côte de Malabar, et dans ses propres domaines; ses craintes sur la défection des Mahrattes, qui, disait-il, finiraient par s'allier aux Anglais et pourraient l'exposer à un grand danger, si les troupes françaises aux ordres de Bussy n'arrivaient promptement. La franchise et la noblesse que Suffren mit dans ses réponses, l'intérêt qu'il témoigna au nabab, l'empressement qu'il lui montra de remettre promptement à la mer pour aller combattre les Anglais, l'assurance positive qu'il lui donna de la prochaine arrivée des secours envoyés par le roi de France, charmèrent ce prince et lui inspirèrent pour l'amiral une estime et une confiance sans bornes. Cette entrevue se termina avec le même cérémonial que la première; et le commandeur, en annonçant au nabab le projet qu'il avait de retourner le soir même à Goudelour, lui proposa de venir jusqu'à la côte pour jouir du spectacle de son escadre pavoisée et dans toute la pompe dont les vaisseaux sont susceptibles. Haïder s'en défendit en répondant au général qu'il ne s'était déplacé que pour avoir le plaisir de le voir, et qu'il ne lui restait plus rien à désirer. Alors, oubliant la morgue ordinaire aux souverains de l'Asie, il reconduisit le commandeur jusqu'au delà de sa tente, et lui dit en le laissant aller : « Adieu, « monsieur de Suffren; heureux le souverain qui « possède un sujet aussi précieux que vous; j'es- « père que vous reviendrez bientôt couvert de « nouveaux lauriers; je ne puis vous exprimer « le désir que j'en ai et la confiance que vous « m'avez inspirée. » Cet épisode de la vie de Suffren doit être à jamais mémorable dans l'histoire; car il est sans exemple qu'un des plus puissants souverains de l'Asie se soit déplacé de plus de quarante lieues, avec une armée de 80,000 hommes, dans le seul but de donner un témoignage de son estime à un général étranger. Suffren fut instruit, dans les premiers jours d'août 1782, que l'escadre anglaise s'était dirigée sur Madras, où elle était occupée à embarquer des troupes dont on ignorait la destination. Aussitôt il appareille et fait route pour Tranquebar, espérant y obtenir des renseignements. Trompé dans cette attente, il se dirige sur Batacolo. La frégate *la Consolante*, expédiée de l'Ile de France, y était depuis trois jours; elle apprit au général que les vaisseaux *le St-Michel*, de 60, et *l'Illustre*, de 74, escortant 8 bâtiments de transport, chargés de troupes et de munitions, étaient mouillés à Galle, où ils n'attendaient que des vents favorables pour le rejoindre. Ce renfort ne pouvait arriver plus à propos pour l'exécution du projet que méditait Suffren. En mouillant à Batacolo, il avait expédié un de ses bâtiment. légers pour reconnaître la baie de Trinquemalés Le rapport du capitaine lui ayant donné la certitude que l'escadre anglaise n'y était point, il se détermina à faire le siége de cette place. Les deux vaisseaux et le convoi parurent le 21. Le même jour, le cutter *le Lézard* mouilla dans la rade de Batacolo. Il apportait à Suffren les paquets de la cour, contenant l'approbation de sa conduite à la baie de la Praya et la confirmation de toutes les grâces qu'il avait demandées pour les officiers de son escadre. Une lettre du grand maître de Malte, en le félicitant sur ses succès, lui annonçait qu'il avait été fait bailli. Ces nouvelles portèrent la joie à bord de tous les bâtiments, car Suffren était chéri de tous ceux qui servaient sous ses ordres. Le 25 août, l'amiral fit signal d'appareiller et de se préparer au combat. L'escadre se trouva bientôt à la vue des forts de Trinquemalé. Il fallait qu'une attaque aussi vigoureuse qu'imprévue fît tomber cette place avant qu'elle pût être secourue. La descente eut lieu à deux tiers de portée de canon des forts. Les Anglais, pris à l'improviste, n'y opposèrent aucun obstacle. Le 27 août, à la pointe du jour, le général descendit à terre; il visita les travaux commencés, fit élever de nouvelles batteries et construire des retranchements. Les ouvrages avançaient rapidement; on était déjà parvenu à assurer les communications entre eux. Suffren se portait partout, animant et dirigeant les travailleurs. Enfin, le 29, les batteries commencèrent à jouer; elles consistaient en 6 canons de 18 et 3 mortiers. Leur feu, parfaitement dirigé, était très-destructeur; mais les plates-formes, mal faites à cause de la précipitation, se démontèrent et s'affaissèrent promptement. Il fallut suspendre l'attaque pour les réparer; on s'en occupa toute la nuit, et au jour les batteries se trouvèrent en état. Le feu recommença le 30 avec une nouvelle vigueur. A neuf heures, le général fit sommer le fort principal de se rendre, quoique la brèche fût encore loin d'être faite. L'officier français revint, deux heures après, avec un officier du génie. Ils portaient les conditions auxquelles le gouverneur consentait à capituler. Suffren les trouva un peu exigeantes, mais c'étaient moins des prisonniers que le poste important de Trinquemalé qu'il voulait. La garnison obtint les honneurs de la guerre et son renvoi à Madras. L'accession du fort d'Ostembourg à cette capitulation, qui eut lieu le lendemain, permit aux Français d'arborer leur pavillon sur tous les points de la baie. Ainsi, en cinq jours, le bailli de Suffren s'empara d'un des plus beaux ports de l'Inde et d'une place qui, par sa position, assurait ses moyens d'attaque et ses communications. Son pressentiment de l'arrivée de l'escadre anglaise ne tarda pas à se réaliser : elle parut trois jours après la prise de Trinquemalé. Suffren était encore à terre, occupé de mettre sa conquête à l'abri de toute attaque, lorsqu'on signala l'ennemi. Aussitôt il ordonne le rembarquement des troupes, retourne à bord de son vaisseau et se

dispose à livrer un combat d'une autre espèce. Le jour commençait à baisser lorsqu'on aperçut les vaisseaux anglais; l'éloignement où ils étaient encore au soleil couchant ne leur permit pas d'avoir connaissance de l'escadre française. Ils laissèrent tomber l'ancre; et on les vit, au jour, manœuvrant pour s'approcher de la baie. Il devint évident que l'amiral Hughes, ignorant la prise de Trinquemalé, venait pour le secourir; et sa manœuvre marqua bientôt sa surprise et sa consternation. Suffren avait donné l'ordre de virer à pic. Une forte rafale, qui s'éleva subitement, fit déraper plusieurs vaisseaux. Le *Flamand* vint tomber sur l'*Orient*, qui ne l'évita qu'en appareillant précipitamment. Le *Héros* aborda l'*Annibal*, qui était encore mouillé; et ces deux vaisseaux éprouvèrent des avaries assez majeures. Le général donna le signal d'appareiller et chargea la *Bellone* d'aller reconnaître l'ennemi, qui continuait à s'éloigner. On faisait petites voiles, lorsque l'escadre reçut l'ordre de mouiller avec une grosse ancre. Plusieurs capitaines profitèrent de cette circonstance pour se rendre à bord du *Héros*. Ils représentèrent à l'amiral que peut-être il serait de la prudence de s'abstenir de combattre. Trinquemalé pris assurait à l'escadre un port pour l'hivernage et un rendez-vous pour les convois. On avait présenté le combat aux Anglais en appareillant à leur vue; mais, puisqu'en prenant le bord du large, ils entraînaient l'escadre loin de Trinquemalé et du convoi, il fallait tenir le vent pour y revenir. Ces considérations commençaient à ébranler Suffren, lorsque la *Bellone* vint lui rendre compte que l'escadre anglaise n'avait que 12 vaisseaux (l'escadre française se composait de 14). « Messieurs, dit-il, si l'ennemi « était en forces supérieures, je me retirerais ; « contre des forces égales, j'aurais de la peine à « prendre ce parti : mais contre des forces infé- « rieures il n'y a pas à balancer; il faut com- « battre. » On était à sept lieues de l'escadre anglaise. La grande inégalité de marche des vaisseaux, dont six seulement étaient doublés en cuivre, obligea Suffren à se mettre en panne avec ses meilleurs voiliers, pour attendre les plus mauvais; mais il n'y resta pas assez longtemps pour que la ligne pût se former, quoique les vaisseaux qui devaient prendre leur poste se fussent couverts de voiles pour s'y rendre. Dans le dessein de mettre sa ligne parallèlement à celle des Anglais, Suffren envoya l'ordre à son avant-garde d'arriver, ordre qu'il rendit général bientôt après. L'*Artésien* et le *St-Michel* l'exécutèrent avec tant de célérité, qu'en peu de temps ils s'approchèrent à demi-portée de canon du vaisseau de tête ennemi, mais de l'avant à lui. Alors, pour ne pas se trouver entièrement sous le vent de la ligne anglaise, ils revirèrent au plus près, tribord amure, manœuvre qui fut exécutée par les vaisseaux qui les suivaient. Le signal général à toute l'escadre d'arriver fut de nouveau arboré; mais comme il ne s'exécutait pas assez promptement au gré de l'amiral, il le fit appuyer d'un coup de canon. On crut, dans les batteries, que c'était le commencement du combat : les bordées partirent. L'*Illustre*, qui suivait, envoya la sienne, et il fut imité par les autres vaisseaux. L'escadre anglaise riposta, mais sans discontinuer de courir grand largue; et en un instant le feu devint général. Suffren, au désespoir de voir le combat engagé lorsque son escadre était aussi mal formée en ligne, multipliait les signaux à chaque division, et, pour ainsi dire, à chaque vaisseau; mais la ligne continuait à être sans ordre : peu de vaisseaux pouvaient combattre avantageusement; la plupart étaient trop au vent, les autres tiraient des volées sans effet. L'escadre anglaise, au contraire, formée dans le meilleur ordre, faisait un feu terrible. Ses efforts se dirigeaient particulièrement sur le centre de l'escadre française, où étaient le *Héros*, l'*Illustre* et l'*Ajax*, qui l'avaient seuls approchée à portée de fusil. En vain le général répétait le signal de venir à son secours : le gros de son escadre se trouvait presque en calme, ou du moins le vent était si faible, qu'il ne pouvait manœuvrer; tandis que les vaisseaux ennemis, favorisés par une brise très-fraîche, évoluaient à leur aise et écrasaient l'amiral et ses deux matelots (1). Il était même à craindre que l'avant-garde anglaise, en revirant, ne mît ces trois vaisseaux entre deux feux; mais l'*Artésien*, qui jugea leur position, se porta rapidement par le travers de cette avant-garde, combattit lui seul les trois premiers vaisseaux, les tint en respect, en força même deux de laisser arriver, et, par cette belle manœuvre, sauva l'amiral. Dans ce moment, le feu ayant pris à bord du *Vengeur*, obligea les vaisseaux les plus rapprochés de lui de s'éloigner; et ce mouvement augmenta le désordre qui régnait dans la ligne française. Suffren, se croyant abandonné par son escadre, était au désespoir et voulait s'ensevelir sous les ruines de son vaisseau. Déjà il avait perdu son grand mât; celui de perroquet, de fougue et le petit mât de hune venaient de tomber. Aux cris de joie qu'il entend à bord d'un des vaisseaux ennemis qui le combattaient, il regarde sa mâture et s'aperçoit que son pavillon de commandement est abattu : « Des pavillons, s'écria-t-il; qu'on apporte des « pavillons blancs, qu'on en mette tout à l'entour « du vaisseau. » On le voyait furieux, courant sur la dunette, s'offrir, en quelque sorte, aux boulets ennemis, ne voulant pas survivre à sa défaite. Le combat durait depuis une heure et demie, isolément à la vérité, et partiellement, lorsque enfin les vaisseaux français parvinrent à se rejoindre; la nuit fit cesser le combat. Les Anglais allèrent relâcher à Madras. Plusieurs de leurs vaisseaux paraissaient très-maltraités, et l'un d'eux avait perdu son grand mât Telle fut

(1) Par ce mot on entend le vaisseau qui suit ou qui en précède un autre.

l'issue de cette journée meurtrière, pour le succès de laquelle se réunissaient cependant tant de chances favorables. Suffren resta persuadé que la plupart de ses vaisseaux l'avaient abandonné, ou du moins qu'ils avaient négligé de venir à son secours aussi promptement qu'ils l'auraient pu. L'escadre resta toute la nuit en panne sur le champ de bataille. Le lendemain, n'apercevant plus l'ennemi, elle fit route pour Trinquemalé; cependant, avant d'y entrer, elle était destinée à éprouver un nouveau malheur. Le 8 septembre, à quatre heures du matin, on entendit un coup de canon; et le jour fit voir à l'escadre le vaisseau *l'Orient* échoué sur la *Pointe-Sale,* située à l'entrée de la baie. Tous les vaisseaux eurent ordre de mouiller pour lui porter secours. On reconnut bientôt qu'il avait donné sur des rochers cachés sous l'eau, en sorte que la vétusté de ce bâtiment, qui ne se soutenait plus sur l'eau que par le jeu des pompes, surtout depuis le combat de Provédien, ôta tout espoir de le sauver. Les vents contraires retinrent l'escadre au mouillage, et elle ne put rentrer dans la baie que le 17. C'était un spectacle vraiment douloureux que de voir l'état dans lequel revenait cette escadre. Dès qu'elle fut rentrée dans la baie de Trinquemalé, on s'occupa de réparer les vaisseaux désemparés; et les équipages y apportèrent une si grande activité, qu'en moins de quinze jours elle fut en état de reprendre la mer. Pendant cette relâche, Suffren reçut des avis qui lui donnèrent de l'inquiétude pour Goudelour. Haïder-Aly avait été obligé de se porter dans le nord avec son armée. Les Anglais, profitant de son éloignement, étaient sortis de Madras et campaient sur le coteau de Périmbé, près de Pondichéry, d'où ils semblaient menacer Goudelour. On avait réuni, dans cette place importante, une grande quantité de vivres et d'approvisionnements, et il fallait la conserver à quelque prix que ce fût. L'amiral expédia la *Bellone* au comte d'Hoffelize, pour lui annoncer son retour prochain à la côte et lui recommander, dans le cas où il serait attaqué, de tenir jusqu'à son arrivée. Effectivement ce général, par des manœuvres sagement combinées, sut forcer à l'inaction l'armée qui lui était opposée, et faire une campagne d'observation justement admirée. Le 1er octobre, l'escadre étant réparée et approvisionnée, Suffren appareilla pour se rendre à Goudelour, où il mouilla le 4. En y entrant, l'escadre fit encore une nouvelle perte. Le *Sphinx,* qui était en tête de la ligne, mouilla trop précipitamment; le *Bizarre,* qui le suivait, craignant d'être gêné par le mouvement de culée du *Sphinx,* se vit obligé d'arriver; malheureusement ce vaisseau ne fut pas assez sensible à l'action de son gouvernail et à la disposition de ses voiles, pour se faire venir au vent lorsqu'il eut doublé le *Sphinx;* et on le vit échouer par le plus beau temps du monde. Toutes les embarcations volèrent à son secours: mais, ballotté par la lame sur un fond de roches, il se creva bientôt, et l'on dut perdre tout espoir de le sauver. L'amiral voyait avec peine cette diminution de ses forces, tandis qu'il savait que celles des Anglais venaient de s'augmenter de 5 vaisseaux. Ce chagrin fut tempéré par la satisfaction de ne pas trouver Goudelour assiégé. Le général Coote, qui avait effectivement le projet d'attaquer cette place, était en route pour venir l'investir, lorsque, apprenant la prise de Trinquemalé, il se retira jusqu'au Grandmont, sous Madras, où son armée passa tout l'hivernage suivant. Ainsi c'était encore à l'amiral qu'on devait la conservation de ce poste important. On était arrivé au 12 octobre, et ni l'une ni l'autre escadre ne pouvait rester plus longtemps à la côte de Coromandel. Les Anglais se réfugièrent à Bombay, ne doutant pas que l'escadre française ne fût obligée d'aller, suivant l'usage ordinaire, se ravitailler à l'île de France, à quinze cents lieues du théâtre de la guerre. Certains alors de se trouver les premiers à la côte de Coromandel au retour de la belle saison, ils espéraient bien recouvrer, avant l'arrivée des Français, toutes les conquêtes que ceux-ci avaient faites. Trinquemalé offrit à Suffren un port superbe, où ses vaisseaux pouvaient être en sûreté, mais sous un climat insalubre. L'île de Sumatra, à la partie orientale de la mer des Indes, dont la rade est assez sûre et la terre d'une grande fertilité, fut choisie par Suffren pour faire hiverner et réparer son escadre. Elle appareilla de Goudelour le 15 octobre, et mouilla à Achem le 1er novembre. Les opérations avançaient rapidement, les malades se rétablissaient, lorsqu'une corvette, expédiée de l'Ile de France, vint annoncer l'arrivée prochaine de Bussy, avec 3 vaisseaux de guerre et un convoi chargé de troupes et de munitions. Voulant se réunir à ce nouveau renfort, Suffren appareilla d'Achem le 20 décembre, cinquante jours après y être entré. Son intention étant de retourner à la côte de Coromandel, il s'arrêta à Ganjam, comptoir anglais situé sur la côte d'Orixa, et y détruisit une grande quantité de bâtiments chargés de vivres pour le compte des Anglais. Le 12 janvier 1783, étant mouillé par le travers des bouches du Gange, on vit, au déclin du jour, une corvette se diriger sur l'escadre et laisser tomber l'ancre au milieu d'elle. C'était le *Coventry,* de 30 canons, commandé par le neveu de sir Edouard Hughes. Cet officier avait cru donner dans l'escadre anglaise. Il informa Suffren que le nabab Haïder-Aly était mort le 7 décembre (1). Son fils, Tippou-Saëb, lui avait succédé et paraissait avoir hérité de sa haine contre les Anglais, en même temps que de sa confiance dans les Français. Suffren s'empressa de lui écrire pour le féliciter sur son avénement et l'engager à suivre les grands desseins de son père, en l'assurant que, de son côté, il le secon-

(1) *Voy.* HYDER-ALY.

derait de tout son pouvoir. Bussy arriva enfin, avec 3 vaisseaux et 1 frégate, escortant 30 bâtiments, reste d'un convoi beaucoup plus considérable, qui avait été disséminé dans le trajet. La belle saison s'avançait, et l'on devait s'attendre chaque jour à voir paraître l'amiral Hughes. L'escadre française n'était pas en état de se mesurer avec les Anglais. Son infériorité en nombre était le moindre des obstacles. Son matériel surtout laissait à désirer. Les vaisseaux qui venaient la rallier n'étaient pas dans un meilleur état. Enfin l'escadre devait être presque entièrement radoubée. Suffren se hâta de débarquer les troupes. Il fit distribuer sur les vaisseaux les munitions et les vivres apportés par le convoi; et lorsque ces opérations furent terminées, il mit à la voile pour se rendre à Trinquemalé. Les vents contraires rendirent la traversée fort longue; mais les premiers vaisseaux entraient à peine dans la baie, que la *Fine*, qui était en observation, signala 17 vaisseaux de guerre. Suffren donna aussitôt l'ordre de forcer de voiles, et l'amiral Hughes sembla être arrivé tout exprès pour être témoin de l'entrée de l'escadre française à Trinquemalé. Une heure plus tard, un combat était inévitable, et l'amiral français n'était pas en état de le soutenir. D'après les instructions données par la cour à Bussy, Suffren se trouvait, en quelque sorte, sous ses ordres : il crut donc devoir lui rendre compte de l'heureuse rentrée de l'escadre à Trinquemalé. Suffren avait toutefois un motif encore plus pressant d'expédier à la côte. En appareillant de Goudelour, il avait détaché 2 vaisseaux et 2 frégates pour croiser à la hauteur de Madras, afin d'intercepter un convoi qu'il savait y être attendu. Il était donc essentiel de prévenir ces croiseurs de la présence de l'escadre anglaise, et de leur donner l'ordre de revenir. L'amiral expédia en conséquence la frégate *la Naïade*, commandée par Villaret de Joyeuse. La mission était délicate et périlleuse. Suffren ni le capitaine Villaret ne se le dissimulaient pas. Aussi cet officier, en recevant ses instructions, lui demanda-t-il, avec une gaîté toute française, s'il avait eu la précaution d'y joindre des lettres de recommandation pour le gouverneur de Madras et pour l'amiral Hughes. L'événement ne justifia que trop ces craintes. Trois jours après son départ, la *Naïade* eut, à la chute du jour, connaissance d'un vaisseau anglais, qui l'obligea d'amener après un combat meurtrier (*voy.* VILLARET-JOYEUSE). Pendant ce temps, la plus incroyable activité régnait dans la baie de Trinquemalé. A mesure qu'un vaisseau était réparé, il allait mouiller dans l'arrière-baie pour se mettre en appareillage. Cinq seulement y étaient déjà rendus, lorsque l'escadre anglaise parut. Aussitôt Suffren, dont le vaisseau était encore retenu dans le port, passe sur l'un de ceux qui se trouvaient dans l'arrière-baie, et les fait embosser. Hughes, voyant la contenance de l'escadre française, protégée d'ailleurs par une forte batterie placée sur la montagne de la Découverte, continua sa route vers le sud. Dans l'ignorance où était Suffren sur la destination des Anglais, il dut craindre quelque tentative sur Goudelour. Bussy ne lui avait pas inspiré une grande confiance; et sans douter de sa bravoure personnelle, les plans qu'il lui avait développés lors de leur première entrevue, et surtout le système de guerre défensive qu'il paraissait résolu de suivre, n'avaient pas obtenu son approbation. L'amiral était dans cette incertitude lorsque des lettres de ce général, hasardées sur un bateau qui avait passé de nuit au milieu de l'escadre anglaise, vinrent confirmer ses craintes et lui apprendre la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait. Sir James Stuart, par des manœuvres qui n'eussent peut-être pas réussi en présence de tout autre général que Bussy, avait acculé l'armée française jusque sous les murs de Goudelour, et l'avait forcée de s'y renfermer. L'escadre anglaise était venue mouiller par le travers du camp du général Stuart, pour intercepter tout secours. Dans cette situation, Bussy appelait l'amiral à son aide; mais il ne se dissimulait pas, disait-il, le danger qu'il y avait à essayer de venir le délivrer en présence de 18 vaisseaux de guerre, n'en ayant que 15 à leur opposer. Cet obstacle n'en était pas un pour Suffren. Arrivé le 16 à la hauteur de Tranquebar, les frégates lui signalèrent 18 vaisseaux de guerre mouillés dans le sud de Goudelour. Aussitôt il appelle la *Cléopâtre*, passe à son bord (1) et s'avance pour reconnaître lui-même l'ennemi. Le vent permettait d'arriver en ordre de bataille sur l'escadre anglaise. Celle-ci, ne jugeant pas à propos de rester à l'ancre, appareilla, en sorte qu'elle-même leva le blocus de Goudelour, qu'elle ne devait plus reprendre. Il était déjà tard lorsqu'on avait aperçu l'ennemi; il n'entrait pas dans le plan de Suffren d'entamer un combat que l'approche de la nuit eût empêché d'être décisif; lorsqu'il se vit à portée de canon de l'escadre anglaise, il fit tenir le vent à la sienne, et bientôt après il ordonna de virer vent devant, par la contre-marche. Les Anglais en firent autant. La nuit se passa en observation de part et d'autre, les deux escadres courant des bordées. Au jour, l'escadre française se trouva la plus rapprochée de terre; celle des Anglais était au large. La brise, déjà très-faible de l'ouest, tomba successivement; en sorte que, ne pouvant manœuvrer, Suffren fit mouiller dans la rade de Goudelour. En forçant, pour ainsi dire, les Anglais à lui céder cette position, l'ami-

(1) Les derniers bâtiments arrivés d'Europe avaient apporté à Suffren l'ordre de se conformer à une ordonnance du roi, qui enjoignait à tous les commandants d'escadre de passer à bord d'une frégate au moment d'un combat. L'affaire malheureuse du 12 avril 1782, où le comte de Grasse fut fait prisonnier sur son vaisseau *la Ville de Paris*, avait nécessité cette ordonnance, et peut-être était-elle plus nécessaire pour Suffren que pour tout autre, lui dont la prudence ne tempérait pas toujours assez l'audace.

ral acquérait un grand avantage, celui de pouvoir renforcer ses équipages avec des détachements pris dans les troupes et parmi les cipayes. En effet, on s'occupa pendant toute la nuit de l'embarquement de ces détachements. Les officiers apprirent à Suffren l'état de détresse où l'armée était réduite, la joie qu'y avait causée son arrivée et l'espoir que l'on mettait en son courage. Le 18 au matin, l'escadre appareilla en forçant de voiles. Ayant le vent sur l'ennemi, on manœuvra toute la journée pour engager le combat, mais inutilement; les Anglais profitèrent de la supériorité de leur marche pour l'éviter. Le lendemain, même manœuvre avec aussi peu de réussite. Suffren ne concevait pas que l'amiral Hughes, dont l'armée était plus nombreuse, n'acceptât point un combat présenté avec tant d'insistance. Enfin, le 20 juin, il se trouva plus près de l'ennemi. Les vents, qui étaient toujours à l'ouest, lui donnaient l'avantage. Il passa sur sa frégate et fit aussitôt, suivant son usage, le signal d'approcher à portée de pistolet. A une heure après midi, la distance entre les deux armées était telle que l'amiral Hughes ne pouvait plus éviter le combat. Ce ne fut pourtant qu'à trois heures et demie que l'action s'engagea. On se battait depuis une heure, lorsque le feu se manifesta dans la hune d'artimon du vaisseau *le Vendant*. Le *Flamand*, qui le suivait, s'approcha pour le couvrir. Pendant qu'il exécutait cette manœuvre, le *Gibraltar* tenta de couper la ligne, dans l'espace que le *Flamand* venait de laisser libre; celui-ci, faisant aussitôt une forte arrivée, lui envoya toute sa volée et l'obligea de se retirer. On continuait à combattre avec vigueur de part et d'autre, mais le feu de l'escadre, mieux nourri et plus vif, forçait, de temps en temps, les vaisseaux ennemis à laisser arriver. Le combat dura deux heures et demie, sans causer de grands dommages à l'une ni à l'autre escadre. L'intention de Suffren étant de le recommencer aussitôt que le jour paraîtrait, les frégates parcoururent la ligne, en recommandant à chaque vaisseau de ne point perdre l'ennemi de vue. Le lendemain matin, l'escadre, entraînée par les courants, était sous le vent de Pondichéry. L'amiral ne voulant pas s'éloigner de Goudelour, fit le signal de mouiller sur une petite ancre. A midi, le *Coventry* signala les Anglais au sud-est, à environ cinq lieues. Les vents leur étant favorables, Suffren ne doutait pas qu'ils ne fissent porter sur lui, et il était prêt à mettre sous voiles pour aller au devant d'eux; mais il les attendit vainement. L'escadre passa la journée et la nuit du 25 à l'ancre; le lendemain, au point du jour, elle se disposait à appareiller, lorsqu'on aperçut les Anglais faisant route au N.-N.-O. sans ordre. L'amiral Hughes ne s'attendait pas sans doute à se trouver si près de l'escadre française; cependant, dès qu'il put la distinguer, il tint le vent. Suffren, qui ne désirait rien tant que d'engager une nouvelle action, fit aussitôt le signal de former la ligne de combat en approchant l'ennemi; mais les Anglais forcèrent de voiles en dirigeant leur route sur Madras, où ils se réfugièrent. Suffren, ne voulant pas perdre de vue Goudelour, ordonna de tenir le vent et revint mouiller dans cette rade le lendemain. On se figurerait difficilement la joie de l'armée assiégée dans Goudelour, lorsque au lever du soleil, ses yeux, fatigués depuis si longtemps de l'aspect des couleurs ennemies, purent contempler le pavillon blanc, auquel la valeur de Suffren venait de donner un nouvel éclat. On accourt sur le rivage; l'armée entière, oubliant que l'ennemi est sous les murs de la place, n'a plus qu'un seul désir, celui de voir l'amiral. Il paraît enfin; il vient conférer avec le général sur les moyens de faire lever le siége et lui offrir de disposer de ses troupes et de ses équipages. Bussy l'attendait sur la plage avec son état-major. *Voilà notre sauveur,* dit ce général en le présentant à tous les officiers de l'armée. Alors les cris de joie se renouvellent, l'air en retentit et l'écho put les porter jusque dans le camp ennemi. Suffren, étonné, se trouve tout à coup enlevé de terre et transporté dans un palanquin. Les soldats veulent ravir aux noirs l'honneur de le porter; et malgré ses refus et sa résistance, il fait une entrée triomphale dans Goudelour au milieu des transports d'allégresse de l'armée et des habitants. A son arrivée à terre, le conseil s'assemble; l'amiral, en remettant les troupes qui lui avaient été fournies quelques jours auparavant, propose d'y joindre un corps de matelots formé de détachements pris à bord de chaque vaisseau, et commandés par des officiers de la marine. Ce secours fut accepté; il devait être inutile. Sir James Stuart demeura dans l'inaction. Suffren, retourné à bord de son vaisseau, attendait l'issue des événements, lorsque le 29 juin, à la chute du jour, une frégate anglaise fut aperçue portant pavillon parlementaire. Elle mouilla, quelques moments après, au milieu de l'escadre. Sir Edouard Hughes faisait proposer à l'amiral et à Bussy de cesser les hostilités, en leur annonçant que les préliminaires de la paix avaient été signés à Versailles le 9 février 1783. Suffren acquiesça à cette proposition, et une frégate fut chargée de parcourir l'escadre pour en donner la nouvelle à tous les bâtiments. Suffren se disposait à appareiller pour conduire l'escadre à Trinquemalé, où il savait qu'un convoi l'attendait pour la ravitailler, lorsque, le 25 juillet, la frégate *la Surveillante* arriva d'Europe, apportant la nouvelle de la paix et les ordres de la cour relativement à l'escadre. D'après ces ordres, 5 vaisseaux et 2 frégates étaient destinés à rester dans l'Inde, sous le commandement de Peynier. L'amiral appareilla avec les autres pour opérer son retour en France. On toucha au cap de Bonne-Espérance. Suffren y était depuis quelques jours, lorsque l'escadre anglaise vint y re-

lâcher. Les vents ne lui étant pas favorables, elle eut quelques bordées à courir pour gagner le mouillage. Le coup d'œil de l'amiral était si sûr et si exercé, qu'observant la manœuvre d'un des vaisseaux de cette escadre, il annonça qu'il allait se perdre et ordonna de tenir les chaloupes prêtes à lui porter secours. En effet, peu de moments après, le vaisseau anglais fit côte. On y vola de toutes parts; mais les chaloupes françaises arrivèrent les premières, et, pour l'observateur, ce ne fut pas un spectacle sans intérêt que de voir ces deux escadres, naguère si acharnées à leur destruction réciproque, se prodiguant les soins les plus empressés. Le 26 mars 1784, le bailli de Suffren rentra dans le port de Toulon, après une absence de trois ans. Les honneurs l'attendaient dans sa patrie : ses concitoyens le reçurent avec enthousiasme; les états de Provence firent frapper une médaille à son effigie, avec cette inscription : LE CAP PROTÉGÉ ; TRINQUEMALÉ PRIS ; GOUDELOUR DÉLIVRÉ ; L'INDE DÉFENDUE ; SIX COMBATS GLORIEUX. — LES ÉTATS DE PROVENCE ONT DÉCERNÉ CETTE MÉDAILLE MDCCLXXXIV. A Versailles, Suffren fut reçu avec le même empressement. En entrant dans la salle des gardes, le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, dit : « Mes« sieurs, c'est M. de Suffren. » A ces mots, les gardes du corps se levèrent, et quittant leur mousqueton, lui formèrent un cortége jusqu'à la chambre du roi. Louis XVI l'entretint pendant plusieurs heures, et l'amiral fut étonné des détails dans lesquels ce monarque entra avec lui sur ses campagnes. Le roi le nomma ensuite chevalier de ses ordres et lui accorda les entrées de sa chambre. Une quatrième charge de vice-amiral fut créée en sa faveur, et l'ordonnance portait qu'étant uniquement érigée pour lui, elle serait supprimée à son décès. Il ne pouvait paraître au spectacle ni dans aucun lieu public, sans que la foule empressée lui témoignât, par ses acclamations, l'enthousiasme qu'inspiraient ses exploits. Au mois d'octobre 1787, quelques difficultés entre la France et l'Angleterre ayant fait craindre une guerre nouvelle, le roi ordonna l'armement d'une armée navale au port de Brest, et, en désignant le bailli de Suffren pour en prendre le commandement, lui donna le choix des capitaines qui devaient servir sous ses ordres. Il se disposait à se rendre en ce port, lorsqu'il fut atteint d'une maladie grave. Depuis il ne fit que languir, et il mourut à Paris le 8 décembre 1788. Suffren était d'une taille ordinaire, mais d'un embonpoint extrême. La régularité de ses traits donnait à sa physionomie un aspect noble et gracieux. Ses manières, aisées et polies avec ses égaux, devenaient douces et affectueuses pour ses inférieurs. A un sang-froid imperturbable dans l'action, il joignait une activité et une ardeur extrêmes. Courageux et brave jusqu'à la témérité, il était d'une rigueur inflexible pour les officiers qu'il voyait faiblir. A une grande élévation de caractère, il alliait des connaissances très-étendues et une extrême vivacité d'esprit et de jugement. En un mot, il réunissait toutes les qualités qui font le guerrier illustre, le marin expérimenté et l'homme estimable. Trublet, ancien capitaine de vaisseau, a donné : *Histoire de la campagne de Suffren dans les mers de l'Inde*, 1 vol. in-8°. L'auteur de cet article a publié, en 1824, *Essai historique sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*, Paris, in-8°, avec portrait. Mentionnons l'*Eloge* (en vers) *du bailli de Suffren*, par J.-B. Pellicot, Toulon. 1829, in-8°, et l'*Histoire du bailli de Suffren*, par Charles Cunat, 1852, in-8°. H—Q—N.

SUFFRID-PETRI. *Voyez* PETRI.

SUGER, abbé de St-Denis, naquit en 1087, de parents pauvres, à St-Denis suivant Félibien, à Tours en Beauce suivant quelques-uns, ou à St-Omer selon d'autres. A l'âge de dix ans il fut placé dans l'abbaye de St-Denis, où était élevé Louis VI. Ce prince, né en 1081, avait six ans de plus que Suger; néanmoins, comme nos rois avaient des rapports continuels avec cette maison religieuse, où ils allaient souvent passer quelques jours dans la retraite ou dans des conversations savantes, il est hors de doute que Suger dut le bonheur d'être connu de son roi au choix que ses parents firent du monastère où ils le consacrèrent. Ce prince l'appela auprès de lui dès qu'il fut monté sur le trône, et il en fit son conseil et son guide. D'un extérieur peu avantageux, Suger avait plus d'obstacles à vaincre pour se faire remarquer; mais une mémoire prodigieuse, une élocution facile, un sens droit, beaucoup d'érudition et une activité d'autant plus sûre qu'elle s'unissait à un caractère réfléchi, telles furent les qualités qui lui donnèrent, sur les ecclésiastiques et les grands de l'Etat, un ascendant d'autant moins contesté qu'il fut plus modeste à mesure qu'il acquit plus de grandeur et d'autorité. En effet, ayant été nommé abbé de St-Denis, en 1122, il prit les manières, les équipages, le luxe d'un grand seigneur, ce qui n'étonne pas quand on sait qu'un archevêque, un évêque, un abbé, et surtout un abbé de St-Denis, suivant le régime féodal, jouissait, dans les domaines qui formaient son bénéfice, de tous les droits de la souveraineté. Touché néanmoins des exhortations de St-Bernard, qui prêchait, avec autant d'éloquence que de zèle, une réforme dont le clergé du siècle avait besoin, l'abbé de St-Denis donna le premier l'exemple, et mit dans sa conduite autant de simplicité qu'il avait cru devoir déployer de faste. Chargé par le monarque d'administrer la justice et de perfectionner les lois, il montra un génie si propre aux affaires, qu'il réunit bientôt à son ministère les négociations et même la guerre. Il aida, par une sage politique, et peut-être pour fortifier la royauté, au mouvement qui préparait l'affranchissement des villes. Il reçut le dernier soupir de Louis, qu'il couvrit de ses larmes.

« Mon cher ami, lui dit le roi, pourquoi pleurer « quand la miséricorde de Dieu m'appelle au « ciel ? » Suger vit augmenter son crédit sous le règne suivant; car Louis VII, avec autant de vertus privées que son père, était loin d'avoir les qualités indispensables pour gouverner dans un siècle où les rois, entourés de grands vassaux indépendants, n'avaient de puissance que celle qu'ils conquéraient. St-Bernard venait de recevoir du pape Eugène III l'ordre de prêcher la seconde croisade ; les malheurs des princes chrétiens établis dans la Palestine, et l'esprit d'aventures qui distingue éminemment ce siècle, firent prendre la croix à 80,000 Français. Le roi se mit à leur tête, malgré l'opposition de Suger, qui alla jusqu'à écrire au pape pour que le pontife empêchât la croisade ; mais ce fut en vain, rien ne put arrêter l'ardeur des croisés et le zèle du monarque. Il donna la régence à Suger, qui l'accepta uniquement parce que l'ardeur pour les voyages d'outre-mer était si générale, que les seigneurs auxquels on pouvait l'offrir se seraient trouvés humiliés de rester dans leur patrie tandis que leurs pairs marchaient à la conquête de la terre sainte (1). Pendant l'absence de Louis VII, Suger gouverna la France avec intégrité, et avec tout le soin que nécessitait le bien du pays. Le bon ordre qu'il mit dans les finances rendit moins désastreux les revers que les Français éprouvèrent en Palestine ; et, sous son administration, le royaume ne cessa pas d'être tranquille et florissant. Il est vrai que la tâche du régent fut rendue moins difficile par la paix générale qui résulta, en Europe, du départ de tant de guerriers pour la terre sainte. Cependant Suger ne cessait d'écrire à son maître pour l'engager à revenir dans ses Etats ; et lorsque enfin les désastres de cette croisade eurent obligé le monarque de se rendre à ses vœux, il vola au-devant de lui ; et leur entrevue offrit le plus touchant spectacle. Le roi loua hautement son zèle, la sagesse de son administration, et lui donna le titre de *Père de la patrie*. Suger avait alors un grand avantage : il était le seul homme en Europe qui se fût opposé à la croisade. De toutes parts on vantait sa prévoyance ; et toutes les plaintes se dirigeaient contre St-Bernard. Ainsi l'abbé de St-Denis, jouissant de plus en plus de la faveur de son souverain, continua de gouverner le royaume avec la même sagesse et le même succès ; mais, dans l'année 1152, lorsque de nouveaux désastres dans la Palestine vinrent encore une fois réveiller le zèle des chrétiens de l'Occident, on vit l'abbé Suger prendre à son tour la résolution de secourir Jérusalem, et, dans une assemblée tenue à Chartres, exhorter les princes, les barons et les évêques à s'enrôler sous les drapeaux de la guerre sainte. Comme on ne répondait à ses discours que par le silence de la douleur et de l'étonnement, il forma le projet de tenter lui seul une entreprise dans laquelle avaient échoué deux monarques. Suger, à l'âge de soixante-dix ans, résolut de lever une armée, de l'entretenir à ses frais et de la conduire lui-même dans la Palestine. Il alla d'abord visiter à Tours le tombeau de St-Martin, afin d'obtenir la protection du ciel ; et déja plus de mille pèlerins se disposaient à le suivre en Asie, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ses desseins. Dans ses derniers moments, il invoqua l'assistance et les prières de St-Bernard, qui l'exhorta à ne plus détourner ses pensées de la Jérusalem céleste, dans laquelle ils devaient bientôt se revoir. La France perdit, la même année, deux hommes qui l'ont illustrée, l'un par des qualités et des talents utiles à la patrie, l'autre par son éloquence et des vertus chères aux chrétiens. Dans un temps où l'on ne songeait qu'à défendre les priviléges de l'Eglise, Suger défendit ceux de la royauté et ceux du peuple. Tandis que d'éloquents prédicateurs animaient le zèle des guerres saintes, toujours accompagnées de quelques désastres, l'habile ministre de Louis VII préparait la France à recueillir un jour les fruits salutaires de ces grands événements. Au jugement de ses contemporains, il vivait à la cour en sage courtisan, et dans son cloître en saint religieux. « S'il y a dans l'Eglise de France, écrivait St-Ber- « nard au pape Eugène, quelque vase de prix « qui embellisse le palais du roi des rois, c'est « sans doute le vénérable abbé Suger. » Comme abbé de St-Denis, il possédait peut-être plus de richesses qu'un moine ne doit en avoir, puisqu'il se proposait d'entretenir une armée ; mais il n'employa jamais ses trésors que pour le service de la patrie et de l'Eglise ; et jamais l'Etat n'avait été plus riche que sous son administration. La fortune le favorisa dans toutes ses entreprises ; et pour qu'il n'y eût rien de malheureux dans sa vie, et qu'on ne pût lui reprocher aucune faute, il mourut lorsqu'il allait conduire une armée en Orient. Enfin, comme ce ne fut que quelques mois après sa mort que s'accomplit le divorce d'Eléonore d'Aquitaine et de Louis VII, l'histoire lui a fait un mérite de s'être opposé, tant qu'il vécut, à cet acte contraire à la religion et à la politique. Les affaires de l'Etat ne firent jamais oublier à Suger les obligations qu'il devait remplir comme moine, comme abbé de St-Denis et comme l'ecclésiastique qui, étant le plus en évidence, était spécialement chargé de maintenir en France la pureté de la foi. On trouve dans les *Œuvres* de l'abbé Prevost une dissertation sur le lieu où il est né, dissertation qui n'a pas terminé les incertitudes à cet égard ; il est même à présumer qu'on ignore l'époque de sa naissance, puisque les mêmes écrivains qui lui donnent 70 ans à sa mort, arrivée en 1152, disent qu'il vint au monde en 1087. Les religieux de St-Denis se contentèrent de graver sur son tombeau : *Ci*

(1) Le comte de Nevers, qui fut nommé régent du royaume, conjointement avec Suger, refusa cet emploi par ce seul motif.

*gît l'abbé Suger*. On peut regretter qu'ils n'y aient pas ajouté les dates qu'il est d'usage de mettre dans les épithaphes. On a de Suger : 1° *Vitæ Ludovici VI et regum Franciæ, de translatione corporum S. Dionysii et Sociorum, ac consecratione ecclesiæ a se ædificatæ*, qui se trouve dans le tome 4 de la collection de Duchesne, et dont Mabillon a donné un supplément ; 2° *De rebus in sua administratione gestis*. Duchesne en a donné une édition, Paris, 1648, in-8°. On trouve beaucoup de lettres de Suger, et un plus grand nombre qui lui sont adressées, dans la collection de Martène et Durand. Toujours courtisan et favori des rois, Suger, lorsqu'il écrit l'histoire, passe sous silence les événements dans lesquels les princes ont eu quelques torts. Par exemple, dans les premières années du règne de Louis le Jeune, il ne dit rien des différends survenus entre ce monarque et Innocent II, quoique personne ne pût mieux connaître les circonstances de cette affaire ; et, dans l'histoire de Louis le Gros, il ne parle pas des tentatives que fit ce prince pour opérer la dissolution du mariage de Guill. Cliton, fils de Robert duc de Normandie, avec une fille du comte d'Anjou, mariage qu'il était de la politique de la France de maintenir contre les prétentions du roi d'Angleterre, et où il échoua ; enfin il ne dit rien des différends qu'eut Louis le Gros avec Etienne, évêque de Paris, différends dans lesquels ce monarque, séduit par les intrigues de son sénéchal Etienne de Garlande, eut peut-être quelques torts et fut obligé de céder. Duchesne a publié, en 1648, d'après un ancien manuscrit que l'on croit être du secrétaire de Suger : *Vita Sugerii abbatis S. Dionysii, summi Franciæ ministri*, etc., in-8°. Michel Baudier a donné l'*Histoire de l'administration de Suger*, Paris, 1645, in-4°. D. Gervaise a fait paraître, sous le voile de l'anonyme, l'*Histoire de Suger, abbé de St-Denis*, etc., Paris, 1732, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé. L'Académie française ayant proposé pour sujet de prix, en 1778, l'*Eloge de Suger*, le discours de Garat fut couronné. Il existe un autre discours publié en 1779, qui présente une satire ingénieuse, mais peu fondée, de la vie et de l'administration de Suger. Signalons aussi l'*Eloge de Suger* par Gilbert Delamalle, Paris, 1780 ; les *Réflexions* de d'Espagnac *sur l'abbé Suger et son siècle*, Londres, 1780. M. A. Nettement a écrit une histoire assez succincte de cet homme célèbre, Paris, 1842, in-12. On estime le travail de M. F. Combes, *l'Abbé Suger, son ministère et sa régence*, Paris, 1853, in-8°. F—E et M—D.

SUGNY. *Voyez* SERVAN.

SUHM (ULRIC-FRÉDÉRIC DE), diplomate saxon, naquit à Dresde, le 29 avril 1691. Son père, conseiller privé de l'électeur et son ministre à Paris, l'envoya très-jeune à Genève, où il finit ses études. Il se rendit ensuite à Paris auprès de son père, qui guida lui-même ses premiers pas dans la carrière diplomatique. En 1718, son souverain le nomma ministre plénipotentiaire à Vienne, et, en 1720, lui conféra les mêmes fonctions à la cour de Prusse. Pendant son séjour à Berlin, qui se prolongea jusqu'en 1730, Suhm fut remarqué de Frédéric, alors prince royal. Ils avaient souvent des entretiens qui se prolongeaient fort avant dans la nuit ; et lorsqu'ils furent éloignés l'un de l'autre, ils eurent une correspondance qui a été imprimée, en 1787, sous ce titre : *Correspondance familière et amicale de Frédéric avec Suhm*, 2 vol. Elle dura cinq ans, de 1736 à 1740. Suhm faisait grand cas de la philosophie de Wolff ; et il traduisit pour son usage la métaphysique de ce philosophe. En 1737, il remplaça à St-Pétersbourg le comte de Lynar, comme ministre de Saxe ; et ce fut alors que sa correspondance avec Frédéric eut le plus d'activité. Le prince royal manquait d'argent ; et Suhm fut chargé secrètement de lui en trouver en Russie. La plus grande partie des lettres contenues dans le tome 2 se rapportent à cette affaire. Frédéric, à son avénement au trône, pressa son ami d'entrer au service de Prusse, ce que Shum n'hésita point d'accepter. Après avoir reçu sa démission de l'électeur de Saxe, il se rendait à Berlin, en novembre 1740, lorsqu'il fut atteint, à Varsovie, d'une maladie qui l'enleva en peu de jours. M-DJ.

SUHM (PIERRE-FRÉDÉRIC), l'un des plus célèbres historiens danois, naquit à Copenhague, le 18 octobre 1728, d'une famille originaire de Poméranie, mais établie depuis très-longtemps en Danemarck. Son père était amiral de la marine danoise. Le jeune Suhm se distingua de bonne heure par d'heureuses dispositions et par une passion extraordinaire pour la lecture. A seize ans, il avait lu non-seulement tous les bons auteurs latins, mais encore quinze cents volumes de la bibliothèque de Plessen à Nœsbyeholm, où son père demeurait. En 1746, il se fit inscrire à l'université de Copenhague, et, en 1747, il reçut le titre de *hofjunker*, ou gentilhomme de la cour, faveur précoce qui l'appelait à la carrière des honneurs ; mais il témoigna à son père le désir de chercher des occupations solides. Celui-ci obtint, en 1748, de le faire nommer assesseur au tribunal de la cour. Suhm n'avait embrassé l'étude de la jurisprudence que pour être agréable à son père ; aussi se démit-il bientôt de cet emploi pour se livrer entièrement à la littérature. Depuis cette époque, il se tint constamment éloigné des fonctions publiques, quoique le gouvernement l'eût successivement nommé gentilhomme de la chambre, chambellan, et enfin *historiographe royal*. Une seule fois il parut participer aux affaires politiques ; ce fut lors de cette conspiration des courtisans qui renversa le ministère de Struensée et de Brandt, et qui, conduisant ces deux favoris de Christian VII sur l'échafaud, amena l'exil de la reine Caroline-Mathilde. Suhm remplissait avec une assiduité minutieuse ses devoirs comme gentilhomme de la chambre ; il ne sortait pas de

l'antichambre de la reine douairière, âme de la conjuration. Il avoue lui-même avoir été averti de la proximité d'une révolution par un des initiés, et avoir, sur l'invitation de cette personne, rédigé le plan d'une constitution monarchique tempérée, plan qui fut présenté aux vainqueurs du 17 janvier, mais qu'ils écartèrent. Ce fut donc l'espoir d'abolir le pouvoir arbitraire qui seul rendit Suhm favorable à cette révolution. C'est dans cet esprit qu'après la victoire il publia, peut-être avec trop de complaisance, un écrit pour exposer les prétendus crimes des vaincus et les principes du nouveau ministère ; mais il ne chercha ni n'obtint aucun pouvoir. Le ministère Bernstorf, qui, en 1784, succéda à l'administration de 1771, fut censé être en froideur avec Suhm; du moins l'opinion politique affecta de placer dans l'opposition modérée ce savant, qui sortait peu de sa bibliothèque et protégeait avec circonspection quelques jeunes écrivains entraînés par les idées nouvelles. Quant à la vie littéraire de Suhm, elle est un modèle d'activité rare, et nous dirons presque unique. Le commerce qu'il entretenait avec les esprits les plus distingués de son temps, tels que Gram, Nolberg, etc., aiguillonnait en lui le désir de s'illustrer comme auteur. A l'âge de vingt ans, il publia un *Dialogue* dans le genre de ceux de Lucien. L'année suivante, il fit paraître sa *Défense de la comédie danoise* et quelques traductions de classiques anciens. Il entreprit, en 1751, de visiter la Norvége avec G. Schiœning, jeune savant qui partageait son goût pour les antiquités nationales, et s'y maria avec la fille d'un riche négociant de Drontheim. Son zèle pour la recherche des monuments propres à répandre un nouveau jour sur l'origine des peuples du Nord le retint quatorze ans dans ce pays. Il fournit, sous le nom de *Philalethès*, plusieurs discours et dissertations historiques à l'écrit périodique qui parut sous le nom de *Collections de Trondhiem*. Il mit au jour, à la même époque, son *Caractère du 18e siècle*, production remarquable et qui eut un grand succès. Il y a cherché à se rapprocher du style de Labruyère; mais il n'a jamais pu imiter la concision du moraliste français. Des affaires de famille et les soins qu'exigeait l'éducation d'un fils unique, et surtout le besoin d'être à portée des grandes bibliothèques et de suivre une vaste correspondance littéraire le ramenèrent, en 1765, à Copenhague, dont il ne s'éloigna plus. Il publia dès lors une immense suite de travaux sur l'histoire de son pays. A ces travaux se joignirent de temps en temps des productions d'un genre moins sévère, telles que des romans historiques, entre autres *Sigur et Habor*, traduit en français par Coiffier dans ses *Romans du Nord*, 3 vol. in-12; *Gyritha*, traduit dans le même recueil; et les *Trois amis*, qui est son meilleur ouvrage et un des meilleurs dans ce genre, qui a été si perfectionné par Walter Scott. Ce qui donne de la valeur aux romans historiques de Suhm, c'est une profonde connaissance des mœurs, des institutions et des croyances religieuses de la Scandinavie ancienne ; ce qui leur manque, c'est le style original, hardi, entraînant que le romancier écossais a puisé dans son génie. Les *Idylles* de Suhm n'ont que le mérite de l'élégance. Ses essais littéraires, surtout son *Portrait d'Holberg* et son *Eloge de Luxdorph*, ont souvent toute la finesse de Fontenelle. Mais tous ces écrits ont été effacés par trois grands ouvrages historiques, savoir : 1° l'*Introduction à l'histoire critique du Danemarck*, 5 vol. in-4°, composée de différentes parties; la première partie intitulée *Introduction générale à l'histoire, ou Essai sur l'origine des peuples*, 1769, 1 vol. in-4°. C'est un coup d'œil critique qui, à plusieurs égards, peut encore guider dans les études historiques ceux mêmes qui ont lu tous les travaux des Allemands; car Suhm, fidèle à la chronologie de Moïse, est resté indépendant des préjugés philosophiques des Allemands. Il analyse avec beaucoup d'impartialité les monuments grecs, romains, hébreux et phéniciens.—Deuxième partie : *Essai sur l'origine des peuples du Nord*, 1770, 1 vol. in-4°. Ici tout est spécial et puisé dans les documents islandais ; c'est, à quelques assertions près, susceptibles de controverse, le livre le plus classique sur cette matière, et c'est de plus une sorte de bibliothèque complète. — Troisième partie : *Odin, ou la Mythologie et le culte du Nord païen*, 1771, 1 vol. in-4°, ouvrage encore plus précieux que le précédent, et qui, malgré les recherches postérieures, reste la base de toute étude critique de l'odinisme. Les Allemands, qui affectent de confondre le système tout à fait scandinave et peut-être asiatique de l'odinisme avec le culte grossier et informe de Teut et de Mannus, ont pillé ce travail de Suhm, sans le citer et souvent sans le comprendre.—Quatrième et cinquième parties : *Histoire des peuples sortis du Nord*, 1772 et 1773, 2 vol. in-4°. Les Goths occupent la première partie; la deuxième comprend les nations gothiques, savoir : les Gépides, Hérules, Scyres, Hirres, Turcilingues, Rugiens, Varnes, Vandales et Bourguignons; dans la troisième, il est question des Longobardi ou Lombards; la quatrième embrasse les Angles, les Frisons, les Suèves, les Alemanni, les Juthungues et les Thuringiens. C'est là que Suhm a montré toute la force de son érudition, au point qu'après avoir lu les recherches postérieures des historiens allemands, même celles de Schlœtzer, on est obligé de revenir au critique danois comme étant à la fois plus érudit, plus judicieux et surtout plus à l'abri de toute manie systématique, de toute métaphysique et de tout mysticisme. Suhm a mis à néant les rêveries de Mone d'Heidelberg sur l'odinisme, et celles de Pinkerton et Grâberg sur les Goths. Les cinq volumes que nous venons de caractériser forment un ensemble, terminé par un ample index; mais il faut remarquer qu'il

existe séparément des additions et des corrections importantes dans les ouvrages subséquents de l'auteur. 2° *Histoire critique du Danemarck pendant les siècles païens*, 1774, 1775, 1776 et 1781, 4 vol. in-4°, avec un volume de tableaux, 1779, in-fol., formant un ensemble entièrement distinct du précédent, et uniquement consacré à discuter les points difficiles de l'histoire danoise. A cet égard, il faut même convenir que le principe de Suhm de ramener toutes les traditions à un ordre chronologique et à une série historique n'est pas entièrement conforme à une critique philosophique; il n'apprécie pas assez les traditions poétiques et populaires, qui, sans être fausses et souvent même en portant l'empreinte de la vérité, ne peuvent se plier à aucun système chronologique positif, et n'en sont que plus authentiques, parce qu'elles sont l'écho des siècles contemporains. L'*Histoire critique* est terminée par un ample index. 3° *Histoire du Danemarck*, dont il n'a paru que 7 tomes in-4°. Elle va jusqu'à l'an 1400; le premier volume a été publié en 1782. Dans les tomes que nous avons lus de cet immense ouvrage, l'auteur reprend souvent, dans des notes très-étendues, les points qu'il craint de n'avoir pas assez éclaircis par ses travaux préparatoires, et il suit les Danois dans leurs anciennes conquêtes et émigrations. L'histoire des Ostmans dans l'Irlande, des Varangues à Constantinople, celle surtout des Normands en France, s'y trouvent non-seulement exposées, mais profondément discutées d'après les documents peu connus de la littérature islandaise, comparés à tous ceux que les savants étrangers au Nord ont pu consulter. C'est une source abondante de notions nouvelles sur toutes les branches de l'histoire liées à celle du Danemarck. Aussi, lorsque l'Académie des inscriptions et belles-lettres proposa comme sujet de prix l'*Histoire de l'invasion des Normands*, l'auteur de cet article fit observer à quelques membres qu'ils feraient mieux de faire traduire ce que Suhm a écrit sur ce sujet. Nous devons maintenant faire connaître les mémoires isolés de Suhm sur d'autres parties de l'histoire. Il y en a d'une grande importance; ceux qui sont relatifs aux Patzinakites (1770), aux Chazares (1781), aux Uzes ou Polowzes (1774) méritent encore de l'attention. On trouve les deux premiers dans les Mémoires de l'académie des sciences de Copenhague, et le dernier dans l'édition des *Annales de Nestor de Schlœtzer*, par Schérer. Suhm sentait parfaitement que, pour compléter l'histoire du nord et de l'est de l'Europe, il faut unir la connaissance des antiquités et des langues scandinaves à celle des antiquités et des langues slavonnes et finnoises; mais, accablé par l'immensité de ses études, il laissa ce travail à ceux qui voudront lui succéder. Suhm a continué l'importante collection des *Scriptores rerum danicarum medii ævi*, commencée par Langebeck (*voy.* ce nom), depuis le tome 4 jusqu'au tome 8, quoique, dans l'incendie de 1794 qui consuma le château royal, il eût perdu les manuscrits du tome 6, et même celui d'un tome de son *Histoire*. On a encore de lui une dissertation *Sur les causes qui ont fait triompher le christianisme sur la doctrine d'Odin*, imprimée dans le tome 1er du *Musée scandinave*. Ce fut son dernier ouvrage. Il nous reste à considérer ce grand homme dans sa qualité de protecteur des lettres. Il a fait plus qu'aucun particulier dans aucun pays. Passionné pour la gloire de sa patrie, il consacrait sa fortune à favoriser en Danemarck les progrès des lettres et à y propager les connaissances utiles. Il entretenait à l'université les jeunes gens dans lesquels il trouvait des dispositions pour les sciences, et leur facilitait, par tous les moyens en son pouvoir, l'entrée de la carrière qu'ils promettaient d'honorer un jour. Il employait chaque année des sommes considérables à l'impression des livres les plus importants. Outre les frais de ses trois grands ouvrages historiques, il fit ceux des derniers volumes des *Scriptores rerum danicarum*, et paya le manuscrit et l'impression de six volumes islandais, depuis le *Landnamabok*, 1774, jusqu'à l'*Eyrbyggia-Saga*, 1787. Mais le plus célèbre monument de sa munificence fut l'édition des *Annales Abulfedæ*, par Adler, 1789-1794, 5 vol.; elle lui coûta quatre mille rixdalers (24,000 francs); elle est extrêmement recherchée. On luit doit, entre autres, l'édition de *Symbola ad litteraturam teutonicam*, etc., par Nyerup et Sandvig, 1787. Suhm possédait une bibliothèque aussi précieuse par le choix que par le nombre des volumes, qui s'élevaient à plus de cent mille : il l'ouvrait au public. Pour perpétuer le souvenir de ce bienfait, on fit frapper une médaille représentant d'un côté son portrait, et au revers le temple d'Apollon palatin, avec le mot *Aperuit*. En 1796, il céda cette belle collection à la bibliothèque royale de Copenhague, à des conditions telles qu'on pouvait les attendre de son noble désintéressement. Il fut toute sa vie simple, modeste et le plus obligeant des hommes. Un accès de goutte l'enleva, le 7 septembre 1798, à l'âge de 70 ans. Suhm était membre de presque toutes les académies du Nord. La plupart de ses opuscules, épars dans les journaux et les recueils scientifiques, ont été réunis en 15 volumes, Copenhague, 1788-1798. Le dernier contient un *Essai* sur sa vie et ses ouvrages par Rasmus Nyerup, bibliothécaire de l'université de Copenhague. Indépendamment de ce premier tribut à la mémoire de l'illustre bienfaiteur des lettres, Nyerup a publié sur lui une notice, dont la traduction allemande porte ce titre : *Précis sur la vie et les écrits de P.-F. Suhm, traduit du danois par F. Eckard*, Copenhague, 1799, in-8°. On trouve un extrait de ce précis dans le *Magasin encyclopédique*, 5e numéro (an 7, 1799), t. 2, p. 293-300. M. B—n.

SUICER (Jean-Gaspar Schweitzer, plus connu

sous le nom latinisé de), savant théologien et philologue, naquit en 1620, à Zurich, d'une famille établie en cette ville depuis le commencement du 15e siècle. Après avoir terminé ses premières études dans sa patrie, il vint en France et suivit deux ans les leçons des plus célèbres professeurs des académies de Saumur et de Montauban. A son retour, il embrassa la carrière évangélique et fut, en 1643, nommé pasteur d'une commune rurale; mais il renonça à ces fonctions pour se dévouer à l'enseignement; et, après avoir été chargé des classes inférieures, il fut pourvu, en 1660, de la chaire d'hébreu et de grec au collége de Zurich. Suicer fit une étude approfondie des ouvrages des Pères grecs et publia quelques écrits qui le firent connaître avantageusement. Charles Patin, dans la relation de ses voyages (*voy.* PATIN), dit qu'il a connu « quelques personnes fort doctes à Zurich, entre « autres M. Suicer, qui sait lui seul plus de grec « que tous les Grecs de la Grèce, et, ajoute-t-il, « que j'estime encore plus pour sa probité que « pour sa science. » Suicer se démit de ses emplois en 1683, et mourut le 29 décembre 1684 (1). On a de lui : 1° *Syntaxeos græcæ quatenus a latina differt compendium*, Zurich. 1651 (2), in-8°; 2° Ἐμπύρευμα *eusebias quo Miscellanea, duæ nimirum Chrysostomi, et duæ Basilii Magni Homiliæ continentur : carmina item Nazianzeni, paraphrasis Jonæ et Psalmi aliquot*, etc., ibid., 1658, 1681, in-12; 3° *Sacrarum observationum liber singularis; adjectum est in fine duplex specimen, alterum supplementi linguæ græcæ, alterum lexici Hesychiani*, ibid., 1665, in-4°; 4° *Thesaurus ecclesiasticus de patribus græcis ordine alphabetico exhibens quæcumque phrases, ritus, dogmata, hæreses et hujusmodi alia spectant*, Amsterdam, 1682, in-fol., 2 vol. Cet ouvrage, le plus important qu'ait publié Suicer, lui avait coûté plus de vingt ans de travail. Jean-Rodolphe Wetstein, son ami, se chargea d'en surveiller l'impression. La seconde édition, Amsterdam, 1728, 1 vol. in-fol., est corrigée et augmentéé d'un supplément, que l'on doit en partie à son fils aîné, dont l'article suit (*voy.* ci-dessous); 5° *Lexicon græco-latinum et latino-græcum*, Zurich, 1683, 2 vol. in-4°; 6° *Symbolum Nicæno-Constantinopolitanum, ex antiquitate ecclesiastica illustratum*, Utrecht, 1718, in-4°. W—s.

SUICER (JEAN-HENRI), fils du précédent, né à Zurich, le 6 avril 1644, fut initié par son père dans la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu. A dix-sept ans, il soutint une thèse de philosophie avec beaucoup de succès. Devenu pasteur peu de temps après, il s'appliqua tout entier à l'étude de la théologie et de l'histoire sacrée. Chargé de l'éducation d'un jeune gentilhomme de Zurich, il parcourut avec son élève une partie de la Suisse et de l'Allemagne. Pendant le peu de temps qu'ils demeurèrent à Genève, Suicer apprit le français et se familiarisa si bien avec les difficultés de notre grammaire, qu'il prêcha dans la suite aussi volontiers en français qu'en allemand. On voulut le retenir à Hanau pour y professer le grec et la philosophie; mais il fut bientôt rappelé à Zurich et attaché sur-le-champ au gymnase de cette ville. Il succéda, en 1683, à son père dans la chaire de grec; et, l'année suivante, il fut pourvu d'un canonicat. Ce savant professeur crut devoir accepter, en 1700, la chaire de théologie à l'académie de Heidelberg; mais il tomba malade peu de temps après son arrivée en cette ville et y mourut, le 23 septembre 1705. Il avait été marié trois fois. Outre des notes sur le *Thesaurus ecclesiasticus* cité plus haut, insérées dans le supplément à la seconde édition, on connaît de lui : 1° *Compendium physicæ aristotelico-cartesianæ*, Amsterdam, 1685; Bâle, 1691, in-12; 2° un *Commentaire sur l'épître de St-Paul aux Colossiens*, Zurich, 1699, in-4°. On trouve à la suite trois discours : *De fortunis Græciæ antiquæ; De Græcia christiana;* et *De internis Ecclesiæ reformatæ terroribus.* 3° *Specimen commentarii in epistolam ad Ephesios*, dans les *Miscellan. Duisburgensia*, t. 2. On a la *Vie de J.-H. Suicer*, en latin, par Jean-Rodolphe Wolff, Zurich, 1745, in-4°. — On a confondu quelquefois ce savant théologien avec un autre *J.-H.* SUICER, l'un de ses ancêtres, dont on a : *Chronologia Helvetica, res gestas Helvetiorum ad nostra usque tempora complectens*, Hanau, 1607, in-4°; réimprimé en 1735, dans le *Thesaurus helveticus* de Fueslin (*voy.* ce nom). L'auteur place la fondation de Zurich à l'an du monde 1980; il est d'ailleurs assez exact pour les faits qui appartiennent à l'histoire moderne. On connaît encore de cet écrivain une grande histoire de la Suisse jusqu'à l'an 1532, en allemand, conservée en manuscrit dans diverses bibliothèques (*voy.* Haller, *Bibliothèque de l'histoire suisse*, t. 4, p. 217). W—s.

SUIDAS, lexicographe grec, n'est connu que par l'ouvrage qu'on a sous son nom; mais il n'est pas permis de croire, avec Ange Politien, que ce nom soit supposé. Tous les manuscrits s'accordent à présenter Suidas ou Sudas comme l'auteur de ce lexique; et il est cité plusieurs fois par Eustathe, le commentateur d'Homère. On ignore la patrie de Suidas; et les savants ne conviennent pas entre eux de l'époque où il a vécu. Giraldi prétend que ce fut sous le règne d'Auguste; mais il le confond avec l'historien du même nom dont parlent Strabon, le scoliaste d'Apollonius de Rhodes et Etienne de Byzance. En le rapprochant jusqu'au 14e siècle, Jérôme

(1) Et non pas en 1688, comme l'ont dit des biographes, ni en 1705, comme le disent les rédacteurs de la *Biblioth. raisonnée*, t. 2, p. 245, confondant Suicer avec son fils. Cette grave erreur a passé dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759.

(2) Fabricius, par inadvertance, a daté cette édition de 1551 (*Bibl. græca*, t. 13, p 638); la même faute se trouve dans le Catalogue de la bibliothèque de Paris. On pourrait soupçonner que le titre du livre porte cette fausse date; mais nous avons vérifié qu'il y a bien MDCLI.

Wolf est tombé dans un excès contraire, trompé par quelques additions faites à son lexique par des écrivains postérieurs à Suidas. L'opinion la plus probable est qu'il florissait à la fin du 9e et dans les premières années du 10e siècle. L'ouvrage de Suidas est une compilation faite presque sans choix et sans jugement. Des copistes ignorants sont encore venus ajouter aux fautes du premier auteur, en insérant dans le texte des notes qui ne font plus qu'embrouiller les passages qu'elles devaient éclaircir. Malgré tous les défauts qu'on est en droit de lui reprocher, ce lexique n'en est pas moins d'une haute importance, par le grand nombre de fragments qu'on y trouve d'écrivains qui ne nous sont point parvenus, ainsi que par les détails vraiment curieux qu'il présente sur les poëtes, les orateurs et les historiens de l'antiquité. C'est un trésor d'érudition, sans le secours duquel l'histoire littéraire des Grecs et des Romains aurait offert d'immenses lacunes qu'il n'eût jamais été possible de remplir. La première édition de Suidas est due à Démétrius Chalcondyle ; elle parut à Milan, 1499, in-fol.; elle est assez belle, mais faite sur un manuscrit peu complet. L'édition aldine, Venise, 1516, présente parfois des différences assez sensibles ; elle a été donnée d'après un autre manuscrit ; elle a été reproduite à Bâle, en 1544, in-folio. On fait peu de cas de l'in-folio publié en 1619, *Coloniæ Allobrogum* (en réalité à Genève), et dont le titre a été rafraîchi en 1630. Il faut ensuite franchir un long intervalle pour arriver au Suidas (Cambridge, 1705, 3 vol. in-fol.) avec d'amples commentaires, publié par Ludolphe Kuster; la traduction d'Emile Portus, jointe au volume de 1619, a été corrigée en beaucoup d'endroits ; le texte grec a été revu sur divers manuscrits. On a reproché à l'éditeur des corrections téméraires et quelque légèreté dans son travail (1). Suidas n'était pas un auteur qu'il fût nécessaire de réimprimer souvent ; ce ne fut qu'en 1834 qu'il reparut, grâce au zèle d'un habile helléniste anglais, Thomas Gaisford (Oxford, 3 vol. in-fol.). Le texte, revu avec soin et accompagné de notes savantes, a obtenu l'approbation des érudits ; la beauté de l'impression répond à ce que produisent habituellement les presses d'Oxford ; le troisième volume est entièrement consacré à l'index. Un Allemand, G. Bernhardi, entreprit de faire reparaître à Halle le travail de Gaisford, avec quelques additions dans le commentaire. Commencée en 1834, cette édition, qui forme quatre tomes in-4°, n'a été achevée qu'en 1853. M. Emmanuel Bekker, celui de tous les érudits contemporains qui a publié le plus de textes grecs, s'est aussi occupé de Suidas, et l'a fait paraître à Berlin, en 1854, grand in-8°. Le texte est revu avec soin sur divers manuscrits ; il n'y a point de traduction. La version latine de Jérôme Wolf a été imprimée à Bâle, en 1564 et en 1581 ; mais personne n'a songé à traduire Suidas en une langue moderne. Après Kuster, beaucoup de savants, parmi lesquels on doit citer Jacq. Gronove, Et. Bergler, Laur. Bos, Théod. Hase, Louis Valkenaer, se sont occupés de rétablir ou d'expliquer des passages de Suidas. Le Recueil de l'Académie des inscriptions contient les corrections de l'abbé Sallier, de Ste-Croix, etc. Louis Schultze a publié : *Specimen observationum miscellanear. in Suidam*, Halle, 1761, in-4° ; John Toup : *Emendationes in Suidam*, Londres, 1760, 1764, 1775, 3 vol. in-8° (*voy.* Toup). Enfin Chardon de la Rochette, après avoir donné dans le *Magasin encyclopédique* des éclaircissements sur quelques articles de Suidas, les a réunis dans ses *Mélanges de critique*, t. 1, p. 92. J.-Gh.-Gottl. Ernesti a tiré des lexiques de Suidas et de Favorinus (*voy.* ce nom) tous les passages relatifs aux cultes anciens, et les a publiés avec des notes, sous le titre de *Glossæ sacræ*, Leipsick, 1786, in-8°. On conserve, à la bibliothèque publique de Leyde, un *Lexique étymologique* attribué par Gronove à Suidas, lequel a successivement appartenu à H. Estienne, Goldast et Vossius. Voyez Muller, *Programma de Suida cum observationibus T. Reinesii*, Leipsick, 1696, in-8°. W—s et B—n—t.

(1) Cette édition est précédée d'une dissertation sur Suidas que Fabricius a recueillie dans la *Bibliotheca græca*, t. 9, p. 621, et il a fait suivre cette dissertation de trois index : 1° des auteurs qu'a dû consulter Suidas; 2° des écrivains sur lesquels il offre des renseignements; 3° de tous les personnages qui y sont cités.

SUINTILA, vingt-troisième roi des Visigoths d'Espagne, donna des preuves de sa valeur, avant de parvenir au trône, en soumettant les Asturiens révoltés. Devenu roi, en 622, par l'élection des grands, il s'occupa de réformer les lois et de protéger le peuple contre l'oppression des ducs et des comtes. Il prit les armes, dans la première année de son règne, pour s'opposer aux irruptions des Gascons, qui désolaient la Biscaye et la Navarre, et, à la tête d'une armée nombreuse, il les défit sur les bords de l'Ebre. Les Gascons durent à son humanité la sûreté de leur retraite, le vainqueur n'ayant exigé d'eux que la restitution du butin et d'une forteresse qu'on croit être Fontarabie. Ce prince acheva de chasser de l'empire d'Orient les Romains qui s'étaient maintenus dans la province d'Algarve et qui y conservaient encore deux généraux. Il vainquit l'un par ses armes et parvint à gagner l'autre par ses libéralités. Mais son caractère parut changer tout à coup. Il foula ses sujets, qu'il avait gouvernés jusque-là avec douceur. Les grands se soulevèrent et appelèrent à leur secours Sisenand, gouverneur de la Gaule gothique. Suintila marcha contre lui, et déjà les deux armées étaient en présence lorsque ses propres soldats, gagnés par son rival, s'écrièrent qu'il fallait le déposer. Sisenand fut proclamé roi, et Suintila n'eut que le temps de fuir et de se cacher dans une retraite où il mourut quelque temps après. B—p.

SUISETH (Richard) (1), savant anglais, surnommé *le Calculateur*, vivait dans le 14e siècle, sous le règne d'Edouard III. Après avoir enseigné les mathématiques et l'astronomie à l'université d'Oxford, il renonça au monde vers 1350 et entra dans l'ordre de Cîteaux. On ne connaît pas l'époque de sa mort. Dans sa retraite, il écrivit, dit-on, des commentaires sur le *Maître des sentences* et sur la *Morale* d'Aristote. Nous ne savons s'ils ont été imprimés. Des ouvrages qu'il avait composés sur les sciences pendant qu'il professait, nous ne pouvons citer que le suivant, rangé par les bibliographes dans une des divisions des sciences philosophiques : *Opus aureum calculationum* (*ex recognitione Joan. Tollentini, Veronensis*), *Papiæ* (*Pavie*) *per Franc. Gyrardengum*, 1498, grand in-fol. de 89 feuil. à 2 colonnes (Brunet). Cette première édition, avec date, d'un livre curieux et singulier est rare et recherchée. On en a donné plusieurs autres, parmi lesquelles on distingue celle que le médecin Victor Trincavelli (*voy.* ce nom) publia sous ce titre : *Calculator seu calculationum aureum opus, ad omnes scientias applicabile*, Venise, héritiers d'Octav. Scot, 1520, in-fol. de 74 feuilles. Dans le volume se trouve : *Quæstio de reactione juxta Aristotelis sententiam*. Jér. Cardan (2) et J.-C. Scaliger ont loué l'ouvrage de Suiseth. J. Pic de la Mirandole, L. Vivès et Conrad Gesner s'en sont moqués, et la Monnoie est d'avis qu'ils ont eu raison. B—L—U.

SUK (François), chef de Cosaques, se fit connaître sous le roi Etienne Bathory par la hardiesse de ses entreprises. Ce prince assiégeant Polosck (1578), Suk, à la tête d'un corps de Cosaques, surprit au milieu de la nuit et escalada Krama, ville très-forte dans les environs. Quelques jours après, il s'empara aussi pendant la nuit de Kossiana, où il trouva de riches magasins, de l'artillerie et des munitions. Il fut la terreur de ces contrées, se montrant partout où on ne l'attendait pas. Comme il était de haute stature, d'une force extraordinaire, il portait des armes qui y répondaient. Les Cosaques, voyant ce caractère indomptable, lui donnèrent le surnom de *Suk*, ce qui, dans leur langage, signifie la partie du chêne la plus dure, la plus difficile à fendre. Le roi ayant mis le siége devant Pleskow (1579) et la saison étant déjà avancée, Suk, toujours à cheval, ne prenant point de repos, succomba à la fatigue. La fièvre le saisit, et on le ramena au camp, où il mourut, vivement regretté du roi, de l'armée polonaise et surtout de ses Cosaques. G—Y.

SUKIAS SOMAL (le révérend abbé) naquit à Constantinople le 6 février 1776. Son père et sa mère, arméniens catholiques, étaient issus de familles également distinguées par la noblesse de leur origine et par leurs vertus. En 1796, il entra au couvent de St-Lazare, fondé dans les lagunes de Venise par Pierre Mekhitar (*voy.* ce nom). Au bout de deux ans, il prit l'habit de religion, et le 25 octobre 1800, il prononça ses vœux. Dès lors, il répéta souvent : « Bénie soit « l'heure à laquelle j'ai fait profession ! » Envoyé ensuite à Constantinople, son pays natal, en qualité de missionnaire apostolique, il exerça cette fonction pendant sept années. Rappelé par son supérieur à St-Lazare, Sukias fut nommé maître des novices, et, s'acquittant consciencieusement de cette charge si importante dans l'ordre, il forma de nombreux sujets, qui firent honneur à l'institut. Il contribua puissamment à maintenir la discipline dans l'intérieur du monastère. L'observance religieuse alla toujours croissant, ainsi que le progrès des études, et si la congrégation des mekhitaristes jouit aujourd'hui d'une si grande estime à Rome et dans le monde scientifique et littéraire, elle le doit surtout au grand zèle de Sukias. Il eut à supporter, dans les diverses missions délicates dont il fut chargé, des peines et des chagrins de toutes sortes; mais, loin de se laisser abattre par les revers, il ne cessait de répéter cette maxime, en usage dans sa communauté, que les traverses et les difficultés, au lieu de nous décourager, doivent soutenir nos efforts. Son courage fut mis à une bien rude épreuve quand, pour l'honneur de sa congrégation et l'avantage de sa nation, il entreprit un voyage aux Indes orientales, où il arriva avec un seul religieux. Il s'agissait de traiter de l'acceptation d'une somme considérable, offerte à la congrégation par un riche arménien mourant à Madras, mais donnée à condition qu'elle serait toute consacrée à l'érection d'un collége où l'on élèverait, dans l'enseignement de la religion, des sciences et des arts, les enfants de familles arméniennes indigentes. Quand sa mission fut accomplie, Somal Sukias reprit ses occupations ordinaires. On l'avait vu si habile à conduire les hommes et les affaires qu'après la mort d'Etienne Acoutius Kover, abbé général de l'ordre et archevêque de Siunia ou Siounik *in partibus*, arrivée en 1824, il fut par un suffrage unanime choisi pour son successeur et sacré lui-même archevêque de Siunia, le 22 mai 1826, par Ladislas Pyrker, patriarche de Venise, en la basilique St-Marc. En 1830, il se rendit à Rome, où l'appelaient des affaires intéressantes, relatives à l'avantage spirituel de la nation arménienne. Le 26 mars de l'année suivante, il rentra parmi ses religieux, et dès lors sa santé, naturellement si robuste et qui avait résisté à tant de travaux de tous les genres, qui avait supporté l'influence de tant de climats étrangers, l'abandonna tout à coup. Toutefois, un

(1) La Monnoie, suivi par Moréri, lui donne le prénom de Roger (voy. *Suppl. Epist. Biblioth. Gesn.*, p. 115); d'autres l'ont à tort appelé Jean. Son véritable nom de famille, dit encore la Monnoie, était Swinshed : *id est, suillum caput* (tête de porc).

(2) *De subtilitate*, lib. 16, *de Scientiis*. Cardan raconte au même endroit que Suiseth, dans un âge très-avancé, ayant voulu relire son livre, se mit à pleurer en reconnaissant qu'il n'y comprenait plus rien.

peu plus tard, se sentant soulagé, il reprit l'administration des affaires de la communauté avec une telle ardeur qu'on ne s'aperçut pas qu'il était encore tourmenté d'une grave indisposition, tant était vif en lui le désir de s'acquitter des obligations de sa charge. Il eut la consolation, dans ses derniers jours, de voir réaliser les intentions de deux bienfaiteurs de sa nation, Samuel Moorat et Edouard Raphaël, l'un et l'autre arméniens des Indes, qui, par de généreuses dispositions testamentaires, pourvurent aux besoins de la jeunesse arménienne, en fondant deux colléges séculiers, l'un le collége Moorat, à Padoue; l'autre le collége Raphaël, à Venise même, et régis par des maîtres habiles. En 1846, le collége Moorat fut transféré de Padoue à Paris, rue de Monsieur. Cette translation fut encore l'œuvre de Sukias, qui envoya les religieux à Paris, dans l'été de 1845. Ce digne prélat eut une autre satisfaction bien vive avant sa mort, nous voulons parler du riche monument qui lui fut donné par le pape Grégoire XVI. On fit pour l'inauguration de ce groupe une fête magnifique dans St-Lazare, fête à laquelle furent présents les personnages les plus distingués de Venise, mais à laquelle Sukias ne put assister, à cause des douleurs aiguës qui l'accablaient (1). Le digne prélat mourut le 10 février 1846. Il était âgé de 70 ans. Sukias fit de plus en plus fleurir les lettres parmi les bénédictins mekhitaristes. Il livra à l'impression une belle collection d'anciens auteurs classiques arméniens, restés jusqu'alors manuscrits dans la bibliothèque du monastère. Il en fit traduire quelques-uns en langues européennes et les enrichit de notes savantes. Il favorisa dans sa nation, à l'aide de livres originaux et traduits, et aussi à l'aide d'un journal périodique des sciences, lettres, arts et morale, la plus heureuse instruction populaire. Rien ne l'arrêta d'ailleurs dans la recherche des moyens pour encourager et seconder les efforts de la communauté tendant toujours au louable but fixé par son fondateur, le serviteur de Dieu, Mekhitar. Sukias a laissé un tableau de la littérature arménienne (texte arménien). Plus tard, il en a fait un extrait, qu'il a traduit en italien et qui a été imprimé en 1839. On a encore de lui un *Dictionnaire arménien-anglais*, 1 vol.; un autre *Dictionnaire anglais-arménien*, 1 vol, et aussi un *Dictionnaire turc-anglais*, 1 vol. (ces lexiques forment 3 volumes séparés). Enfin Sukias a composé une *Grammaire turc.-anglaise*, mais qui est restée manuscrite. B—D—E.

(1) Sukias reçut, en janvier 1846, deux caisses venant de Rome. Elles étaient adressées à lui-même; et quand elles furent ouvertes, on vit dans l'une une statue en marbre représentant Grégoire XVI, dans l'autre un énorme piédestal d'un marbre précieux. L'abbé-archevêque, croyant qu'il y avait erreur, fit refermer les caisses jusqu'à ce qu'on eût la certitude complète que ce monument était destiné à St-Lazare; mais on apprit bientôt qu'il était arrivé réellement à son adresse. La fête de l'inauguration eut lieu le 2 février 1846, sous la présidence du patriarche de Venise. L'auteur de cet article en a fait la description dans le journal *la Voix de la vérité*, n° du 19 février 1846.

SULAKA ou SULTAKAAM, religieux de St-Basile, fut tiré de son monastère presque par force et nommé patriarche des Eglises orientales situées entre l'Inde et l'Euphrate (1552). Les chrétiens de ces contrées éloignées avaient de tout temps choisi leur patriarche; mais depuis un siècle cette place éminente était devenue héréditaire dans la même famille. Le dernier patriarche étant mort sans avoir eu le temps d'établir son fils, on saisit l'occasion pour faire revivre les anciens droits d'élection. Les évêques réunis aux députés de Babylone, de Tauris, d'Ecbatane, de Nisibe et d'autres villes se rassemblèrent à Musal, et ayant jeté les yeux sur Sulaka, ils le tirèrent malgré lui du couvent d'Hormisdas, où il vivait avec édification. Il était instruit et professait la religion catholique dans sa pureté. Ceux qui l'avaient élu l'envoyèrent à Rome avec une lettre pour le pape, qu'ils priaient de sacrer leur pasteur nouvellement élu, leur sacerdoce, disaient-ils, venant et étant toujours venu de Rome, qui est le siége de St-Pierre. En arrivant à Rome (1553), Sulaka présenta à Jules III une profession de foi, qui, en treize articles, comprenait les principaux dogmes de la religion catholique. Le pape le reçut avec bonté, et après l'avoir consacré lui-même, après lui avoir donné le *pallium* en plein consistoire, il le renvoya dans son Eglise patriarcale, avec de riches présents, accompagné de quelques religieux, qui, entendant la langue syriaque, étaient propres à étendre la religion catholique dans ces contrées de l'Orient. G—Y.

SULEAU (François-Louis), né en 1757, d'une famille honorable de Picardie, avait été élevé au collége Louis le Grand. Après avoir servi quelque temps dans la gendarmerie de France à Lunéville, il passa dans l'île de la Guadeloupe en qualité de sénéchal et revint en France, où il fut pourvu d'une charge d'avocat aux conseils du roi. Dès le commencement de la révolution, il se livra, avec un dévouement sans bornes, à la défense de la royauté. A ses yeux, les doctrines qui avaient dicté les fameuses déclarations du tiers état, dès les 10 et 17 juin 1789, consacraient le renversement de l'ordre social en France. Il fut arrêté sur une dénonciation de la commune et traduit devant le tribunal du Châtelet, comme atteint et convaincu du nouveau crime de *lèse-nation*, dont le comité des recherches de l'assemblée constituante avait enrichi son code. Suleau, mis en jugement après le baron de Besenval et le marquis de Favras, tourna en ridicule ses accusateurs et même embarrassa ses juges, qui prononcèrent son absolution. Le *Journal politique*, les articles qu'il publia à cette époque dans les *Actes des apôtres* et ses interrogatoires au Châtelet sont également remarquables par son courage, les saillies et la verve de son esprit. Quelques pages surtout, remplies d'étonnantes prophéties, rappellent la logique et la chaleur des meilleurs écrits de Mallet du Pan.

Non content de consacrer sa plume à la défense de la monarchie, on peut dire que Suleau lui voua sa personne même. La cause de l'infortuné Favras, plaidée par lui avec une éloquente audace; la confiance qu'avait en lui la reine; les fréquents voyages qu'il fit à Coblentz; les négociations qu'il conduisit avec talent, notamment celle dont le but était de ramener Mirabeau à la cause de la monarchie; enfin ses liaisons avec Cazalès, Rivarol, Durozoi, Royou et d'autres hommes marquants de cette époque, avaient également fixé sur lui les regards de tous les amis comme de tous les ennemis de la royauté. La surveille de la fatale journée du 10 août 1792, Suleau, averti par Camille Desmoulins (son ancien condisciple, avec lequel il avait conservé des relations) que sa tête était une des premières demandées par les révolutionnaires, refusa l'asile que celui-ci lui offrait dans sa propre maison. Son cœur généreux s'enflammait à la seule pensée de l'affreuse situation de Louis XVI, et le 9, en racontant cette proposition à un témoin digne de foi, il ajouta que, depuis longtemps, le sacrifice de sa vie était fait. Le soir, il se rendit de bonne heure aux Tuileries, en uniforme de garde national. Toute la nuit, il suivit, avec quelques autres grenadiers, le maire de Paris, Péthion, qu'ils tenaient en quelque sorte en otage, mais qui trouva le moyen de leur échapper à l'aide d'un décret (*voy.* Péthion). Suleau, arrêté à huit heures du matin sur la terrasse des Feuillants, sous le prétexte qu'il faisait partie d'une fausse patrouille, fut conduit au corps de garde de la section, où se trouvaient déjà quelques personnes arrêtées sous le même prétexte, et il y fut détenu, quoiqu'il exhibât un ordre des officiers municipaux de service au château, qui lui enjoignaient de faire son rapport de l'état des choses au procureur général syndic du département. Une femme célèbre à cette époque, Théroigne de Méricourt, montée sur un tréteau, exhortait au massacre des prisonniers la populace qui s'était amassée en foule dans la cour des Feuillants. Au bruit des vociférations de cette créature, Suleau dit à la garde nationale : « Je vois bien qu'aujourd'hui le peu-« ple veut du sang; peut-être une victime leur « suffira-t-elle : laissez-moi aller au-devant « d'eux; je payerai pour tout le monde. » Il veut se précipiter; on le retient; mais sa mort n'est différée que de quelques instants, car elle a été résolue par les chefs de la révolte. Trois victimes tombent avant lui. Théroigne, qui ne le connaît même pas, ne cesse de le demander sous le nom de l'abbé Suleau : il est investi, entraîné, se débat comme un lion, et lorsqu'enfin toute défense paraît impossible, il croise les bras et dit fièrement aux assassins : « Egorgez-moi et voyez « au moins comment un royaliste sait mourir. » Sa tête fut mise au bout d'une pique et portée en triomphe par ses meurtriers. Peu de temps avant sa mort, il avait épousé mademoiselle Adèle Hall, d'une famille suédoise distinguée, aussi intéressante par ses talents que par sa beauté. Il la laissa enceinte d'un fils, qui est né sept mois après la mort de son père. Suleau annonçait une histoire du renversement de la monarchie française; les matériaux de cet ouvrage lui avaient été pillés; il s'occupait de les réunir lorsqu'il périt d'une manière si déplorable. L—d.

SULGHER-FANTASTICI MARCHESINI (Fortunée), improvisatrice italienne, née à Livourne en 1755, annonça de bonne heure une facilité si rare pour la poésie qu'on l'entendit débiter des vers avant qu'elle eût appris l'art de les composer. Voulant cultiver ce talent extraordinaire, ses parents allèrent s'établir à Florence, où cette jeune Sapho étudia les belles-lettres, se rendit familières les langues savantes et désira même être initiée dans les mystères de la nature. Le but de ces différents travaux était de briller dans les assauts poétiques alors en usage. Fortunée Sulgher s'y fit remarquer. Assujettie aux entraves des mètres, des refrains, de la rime, elle marchait sans efforts l'égale de ces grands improvisateurs, dont elle aurait excité l'envie, si le charme de sa voix, la noblesse de son geste, les grâces de sa personne n'eussent inspiré des sentiments plus doux dans le cœur même de ses rivaux. Ce fut dans un de ces moments d'inspiration qu'Angélique Kauffmann saisit les traits de cette femme remarquable, dont la ressemblance a été rendue encore plus durable par le burin de Morghen. Madame Sulgher a eu deux époux, qui ont ajouté successivement de nouveaux noms à celui de sa famille. L'Arcadie, en l'admettant dans son sein, l'appela *Thémire Parrhaside*, nom sous lequel on a publié quelques-uns de ses vers. Cette improvisatrice est morte à Florence le 13 juin 1824. On a d'elle : 1° un recueil de *Poésies*, Florence, 1782, 1785, et Livourne, 1794, in-8°; 2° *Componimenti poetici*, Parme, 1791, in-8°; 3° *Ero e Leandro, poemetto*, Livourne, 1803, in-8°; 4° *la Morte di Abele, tragedia*, Florence, 1804, in-8°; 5° *Favole Esopiane*, ibid., 1806, in-8°. Voyez son *Elogio*, par Giotti, ibid., 1824, in-8°. A—g—s.

SULIKOW DE SOLKI (Jean-Démétrius), archevêque de Lemberg, né dans le palatinat de Sieradz, d'une famille équestre, mais pauvre, fut envoyé à l'académie de Cracovie pour y suivre ses études. L'instruction qu'il y acquit le fit connaître du roi Sigismond Auguste, qui, l'ayant nommé secrétaire d'Etat, l'employa dans les affaires les plus importantes. Sous ce prince et sous ses successeurs, Sulikow remplit, près de différentes cours, quinze missions, dans lesquelles il montra autant de prudence que de savoir. Sigismond étant mort (1572), Sulikow, chargé de son oraison funèbre, fit, en présence des évêques et des grands du royaume, un discours latin qui, pour le plan et l'éloquence, mérite

d'être cité comme modèle. On voit, dans l'exorde de ce discours, qui fut imprimé (1), que l'orateur avait été envoyé, en 1568, auprès du roi de Danemarck pour le détourner de faire la guerre au roi de Suède, beau-frère de Sigismond, et qu'il avait rempli avec succès sa mission après une longue et pénible négociation. Sulikow conserva auprès de Henri d'Anjou toute la faveur dont il avait joui auprès de Sigismond; il composa, pour célébrer l'avénement du nouveau roi, un petit poëme latin, intitulé *Urania, sive cœlestis electio*, où l'élégance de la poésie ne fait pas oublier l'exagération des louanges. Pour apprécier Sulikow, comme écrivain et comme homme d'Etat, il faut lire les mémoires qu'il a publiés sur les événements de son temps, sous ce titre : *Joann. Demetr. Sulikowii Commentarius brevis rerum Polonicarum a morte Sigismundi Augusti*, Dantzig, 1647, in-4°. On y trouve quelques détails qui le regardent spécialement. Après la mort de Sigismond, dit-il, les dissidents ou seigneurs catholiques cherchèrent à troubler le couronnement du roi Henri de Valois, en demandant à grands cris qu'avant de lui imposer la couronne, on lui fît jurer d'observer l'acte de la confédération qu'ils avaient formée (*voy.* Uchanski et Zborowski), ce qui fut rejeté. L'agitation augmenta par la publication d'un petit écrit (2), où l'on discutait la question de savoir si, le roi refusant d'adopter quelques-unes des conditions qui lui avaient été présentées, notamment celles que la confédération voulait lui arracher, on pouvait lui refuser obéissance. La question étant résolue négativement, les confédérés firent beaucoup de bruit dans les deux chambres; le grand maréchal, qui était à leur tête, fit même arrêter l'imprimeur. Sulikow, se levant, déclara qu'il était l'auteur de l'écrit. On s'écria qu'il fallait le mettre en accusation. L'archevêque primat déclara que lui, tous les évêques et le clergé pensaient comme Sulikow. Le tumulte augmentant, le roi, à l'invitation duquel Sulikow avait composé cet écrit, rétablit l'ordre, en disant qu'il prêterait serment dans la forme observée par ses prédécesseurs : ce qu'il fit; et il commença dès ce moment à exercer l'autorité royale. Mais à peine ce règne avait-il duré trois mois que le monarque s'enfuit secrètement. Tenczyn, qui courut après lui, n'ayant pu rien obtenir, revint avec les lettres que le prince lui avait données. Sulikow les lut dans l'assemblée du sénat, de la noblesse, et à la reine; il eut beaucoup de reproches à essuyer, à cause de la faveur dont le roi l'honorait. On l'envoya aussitôt en France pour y veiller aux intérêts de la Pologne. Etant arrivé à Paris, il apprit que la reine mère, accompagnée du duc d'Alençon et de Henri, roi de Navarre, était allée au-devant de son fils; il se hâta de la suivre et alla jusqu'à Chambéry. En y arrivant, il trouva, à sa grande douleur, le roi de Pologne dans un bal que le duc de Savoie lui donnait. Ayant saisi le moment, il blâma vivement ce prince de ce qu'il avait ainsi abandonné la Pologne. Il lui adressa des remontrances (1) et lui donna des avis, que Henri parut écouter avec bienveillance, ainsi que la reine mère. En chemin, le roi reçut de Pologne des lettres très-dures. Il engagea Sulikow à rester près de lui, pour soigner les affaires de ce royaume. Par de nouvelles lettres, on l'avertissait que si, pour le 12 mai 1575, il n'était pas revenu en Pologne, on procéderait à une nouvelle élection. Il fut ensuite résolu que, le 4 novembre, l'élection aurait lieu. Sulikow, que l'on en avertit, conjura le roi d'envoyer en Pologne des ambassadeurs qui y portassent autre chose que des paroles; qu'il devait avant tout faire acquitter ce qui était dû à la maison du roi et à l'armée et lever ainsi tout doute sur son retour. Henri alors se hâta d'envoyer en Pologne Bellegarde et Pibrac. Celui-ci étant arrivé seul (*voy.* Pibrac), l'archevêque primat lui ordonna d'attendre à Zakrocin; il indiqua ensuite le jour de l'élection, et le trône fut déclaré vacant. Sulikow, voyant la tournure que prenaient les affaires, demandait souvent au roi la permission de retourner dans sa patrie. Le prince et la reine mère le renvoyaient d'un jour à l'autre, en lui faisant les plus belles promesses. Quelques conseillers du roi l'avaient engagé à faire surveiller les jeunes seigneurs polonais qui étudiaient à Paris et à les retenir en otage. Sulikow, rejetant cet avis comme imprudent et indigne du roi, renvoya ces jeunes nobles dans leur patrie, après leur avoir distribué des présents au nom du roi, et envoya en Italie ceux qui y consentirent. Enfin Henri pria Sulikow de retourner en Pologne, pour y soigner ses intérêts à la diète. A son retour près de Siéradz, on conseilla au prélat de ne point passer par cette ville, la noblesse, qui y était assemblée, étant vivement indisposée contre le parti de Henri et particulièrement contre son conseiller. Sulikow crut devoir, au contraire, aller trouver ces nobles, et il les regagna à la cause du roi. De là il se rendit à Cracovie, chez l'archevêque primat, qui se montra peu favorable à Henri et fort enclin à procéder à un nouveau choix. Cependant Sulikow, qui l'accompagna dans Varso-

(1) *In funere D. Sigismundi Augusti, Poloniæ regis, magni ducis Lithuaniæ*, etc., *Oratio Joan. Demetrii Solikowii à Solki, regii secretarii*, Varsovie, 1573, in-4°, et dans Cromer, Cologne, 1589, f. p. 701.

(2) *Jugement sur les droits qui peuvent appartenir à l'élection faite à Varsovie, sur le couronnement du roi*, Cracovie, 1574, in-4°.

(1) On a publié ces remontrances sous ce titre : *Probi et Galliæ ac Poloniæ amantis viri ad Gallos et Sarmatas oratio*, Bâle, 1575, in-4°, et à la suite des *OEuvres de Cromer*, Cologne, 1589, t. 10, p. 721. Dans ce discours, Sulikow expose aux Français et aux Polonais les raisons qui devaient leur faire désirer que Henri conservât le trône de Pologne; il discute et réfute les objections que l'on pouvait faire de part et d'autre, à ce prince, pour l'engager à renoncer à la couronne qui lui avait été déférée; enfin il montre aux deux nations qu'il est de leur intérêt qu'il retourne en Pologne.

vie, insinuait toujours qu'il fallait conserver ce prince pour éviter de grands malheurs. Mais les légats de l'empereur Maximilien s'étant emparés de ce faible vieillard, il déclara leur maître roi de Pologne et se hâta d'aller à l'église pour chanter le *Te Deum*. La noblesse, indignée en voyant ainsi violer les droits de l'élection, proclama reine la princesse Anne, fille du feu roi, lui donnant pour mari Etienne Battory, palatin de Transsylvanie, qui fut également nommé roi. Chaque parti envoya des députés à celui qu'il avait choisi. Quoique Battory eût pour lui une immense majorité, le haut clergé était inquiet, parce que ce prince favorisait, disait-on, les nouvelles doctrines. On députa vers lui Sulikow, afin de savoir ce qui en était avant que le nouveau roi arrivât à Cracovie. Sulikow rencontra sur le Pruth Battory entouré de Polonais catholiques. Comme l'arrivée du nouveau député paraissait les alarmer, il leur proposa d'être présents à l'audience que le roi lui accorderait; mais il eut pendant la nuit une audience secrète, où il instruisit complétement le prince de ce qui se passait et lui dit en finissant : « Professez la « foi catholique hautement et dans toute sa pu- « reté : le haut clergé, la reine, la cour, l'armée et « la noblesse vous attendent. Faites-leur connaître « que, par vos sentiments religieux, vous ne reste- » rez point au-dessous des rois vos prédécesseurs. » Battory interrompit plusieurs fois Sulikow par ses soupirs, ses protestations et sa profession générale de foi catholique, ajoutant que « par « politique il avait caché sa religion; mais que, « sous prétexte d'une partie de chasse, il allait à « Albe se confesser près d'un prêtre hongrois, « de qui il recevait la communion ; que, comme « soldat, il n'avait pas acquis une connaissance « bien profonde de la religion catholique, mais « qu'il se ferait instruire. » Le lendemain, il entendit la messe en versant des larmes, baisa l'Evangile et montra une piété exemplaire. Les nonces dissidents s'écrièrent alors : « Ces prêtres « se sont déjà emparés du roi. » Les évêques ayant reçu cette nouvelle, se hâtèrent de la répandre dans Cracovie, et la joie y fut universelle. Comme le roi était obligé de parler en latin, il engagea Sulikow à demeurer auprès de lui, et celui-ci fut pendant cinq ans son orateur. Battory se rendit à Cracovie, où il fut couronné par l'évêque de Cujavie, l'archevêque primat ayant refusé de venir. Tout allait bien en Pologne; mais au dehors il restait un grand point : l'empereur Maximilien regardait son élection comme valide, et il avait indiqué une diète à Ratisbonne. Le roi ne voulant pas envoyer lui-même, les états du royaume députèrent Sulikow avec un autre secrétaire, les chargeant de tout employer pour faire reconnaître Battory par l'Empereur et par les états de l'Empire. La mission n'était point facile. En arrivant à Prague, Sulikow et Krotoski, son collègue, allèrent saluer Rodolphe et l'archiduc Ernest, son frère, les priant de leur être favorables près de l'Empereur, leur père. Ayant obtenu audience, ils remirent leur lettre à Maximilien, et Sulikow, dans un discours assez long, lui en exposa le contenu. L'Empereur, qui avait écouté attentivement, répondit qu'on lui avait exposé tout le contraire, en lui annonçant qu'il avait été choisi roi de Pologne par la majorité des états; que ce fait se trouvant contesté, il délibérerait. L'un des nonces dissidents, Christophe Zborowski, demanda la parole pour réfuter ce que Sulikow venait d'alléguer. Celui-ci répondit qu'il était envoyé pour présenter les hommages du royaume à l'Empereur et non pour disputer avec des particuliers, et aussitôt l'Empereur ordonna au nonce de se taire. Le lendemain, l'Empereur, ayant fait appeler les députés, leur remit sa réponse pour les états de Pologne. Ils le prièrent de vouloir bien leur dire s'il y avait dans ces dépêches quelque chose qui pût choquer les Polonais ; qu'alors il ne devait pas trouver mauvais qu'ils refusassent de s'en charger, et ils demandèrent un sauf-conduit. L'Empereur leur dit : « Cela n'est pas nécessaire ; « vous n'avez rien à craindre tant que vous « serez dans mes Etats. » Le jour même de leur départ, à une petite distance de Ratisbonne, ayant voulu passer la nuit dans un village de la Bavière, ils furent tumultueusement arrêtés et conduits par ordre de l'Empereur à Lintz, au milieu des vociférations et des insultes d'une populace que l'on avait ameutée, sous prétexte qu'il étaient des Turcs envoyés par Battory pour assassiner l'Empereur. Les deux députés restèrent en captivité pendant quatre mois, jusqu'après la mort de l'Empereur. Lorsque Sulikow fut de retour, le roi le nomma son chapelain, puis archevêque de Lemberg, et il lui confia différentes missions, entre autres celle de régler les conditions de la soumission des Livoniens et de recevoir leur serment. Il fut ensuite chargé, conjointement avec le cardinal Radziwill, de l'administration de cette province. Après la mort de Grégoire XIII (1585), il fut envoyé vers Sixte V, pour faire, au nom du roi et du royaume, profession d'obédience. A son retour, il reçut des lettres du roi qui le pressaient de venir à la diète du palatinat de Russie ; mais ce prince étant mort peu après (1586) (*voy.* Battory), on indiqua une diète à Varsovie, où l'archevêque de Lemberg remit solennellement dans l'église de St-Jean, à la reine Anne, la *rose d'or*, bénite par le souverain pontife (1587). Pendant l'interrègne, Sulikow, qui présidait le sénat en l'absence du primat, fit tous ses efforts pour modérer l'ardeur des dissidents, et comme ils voulurent lui faire signer un écrit en leur faveur et qu'ils paraissaient près d'en venir aux dernières violences, il jeta par terre le capuchon qu'il avait sur la tête et se découvrit le cou en leur disant de frapper. Ils

devinrent alors plus raisonnables en apparence; mais, voyant tant d'agitation dans l'assemblée, Sulikow retourna dans son diocèse. Les Tartares et les Turcs ayant passé le Danube, à cette époque, et s'étant jetés sur les provinces méridionales de Pologne (1589), Zamoyski accourut à Lemberg, qu'il commença à fortifier, pour en faire le centre de ses opérations. L'archevêque lui représenta que ce serait effrayer la Pologne que de s'enfermer dans une place au lieu de tenir la campagne. « Donnez-moi, répondit le « général, 40,000 hommes de bonne cavalerie, « avec 20,000 hommes de pied, et je saurai « bien aller trouver les Turcs où ils sont. » Le prélat lui indiqua des ressources toutes prêtes pour avoir de l'argent avec des hommes, et il se rendit près du primat, qui convoqua des diètes. On courut aux armes, on donna de l'argent, et les Turcs, après avoir brûlé Sniatin, repassèrent le Danube. Sulikow mourut à Lemberg en 1603, après avoir gouverné son Eglise pendant vingt ans. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : 1° *Méditations sur le psaume* 67 : Exurgat Deus; 2° les *Fastes chrétiens;* 3° la *Révolte du duché de Prusse, sous Sigismond Auguste.* On a trouvé dans ses manuscrits un traité sur le droit de la Livonie, en deux chapitres; la topographie de ce duché, et un recueil de lettres, la plupart sur les affaires publiques. Il fut en correspondance avec la reine Catherine de Médicis, qui lui écrivait, après la fuite du roi Henri : « Pourquoi avez-vous laissé partir mon fils? Si « vous l'aviez gardé, vos affaires et les nôtres « seraient en meilleur état. » G—Y.

SULKOWSKI (Josefh), d'origine polonaise, naquit en 1774 dans le palatinat de Posen. Elevé par les soins de son oncle, le prince Auguste Sulkowski, ses progrès dans les sciences mathématiques furent rapides. Il entra fort jeune au service de la république. Après l'issue malheureuse de la campagne de 1792, qu'il fit contre les Russes dans l'armée de Lithuanie, il se rendit à Paris. Il y obtint une recommandation pour Descorches, envoyé extraordinaire de la république française près la Porte Ottomane. Son intention était de passer aux Indes pour servir sous Tippo-Saeb. A son arrivée à Constantinople, on apprit l'insurrection de 1794 et la proclamation de Kosciuszko comme généralissime. L'enthousiasme de Sulkowski se réveilla. Chargé des instructions secrètes de Descorches, il partit pour le quartier général de Kosciuszko; il ne parvint pas au terme de sa destination. La prise de Wilna et de Varsovie par les Russes, la perte de la bataille de Macicikuowice portèrent le dernier coup à l'héroïque Pologne. Sulkowski au désespoir revint à Constantinople, puis en France. Il fut nommé par le directoire exécutif capitaine adjoint à l'état-major de l'armée d'Italie. Il s'y fit remarquer par sa bravoure et la supériorité de son mérite. — Le général en chef Bonaparte ne tarda pas à lui accorder sa confiance et son amitié. Sulkowski s'offrit de lui-même pour emporter les redoutes du fort St-Georges; le jeune et intrépide officier réussit dans cette périlleuse entreprise. Attaché dès lors à la personne du général en chef, il devint son aide de camp, et depuis cette époque ils ne se quittèrent plus. Il le suivit en Egypte, prenant part à toutes les actions glorieuses qui portèrent si haut le nom français dans ce pays. Sulkowski parvint bientôt au grade de général de brigade. Il reçut de nombreuses blessures au combat de Ssaalehhieh. Il était à peine rétabli quand éclata l'insurrection du Caire; n'écoutant que son ardeur impétueuse pour la réprimer, il tomba percé de coups en allant reconnaître l'ennemi. Ainsi finit, dit M. Denon dans son *Voyage en Egypte*, un des officiers les plus distingués de l'armée. Afin d'honorer sa mémoire, le général en chef ordonna qu'un des forts du Caire portât à l'avenir le nom de Sulkowski. — Sulkowski était membre de l'institut d'Egypte. Le premier volume de la *Décade égyptienne* contient de lui une description de la route du Caire à Ssaalehhieh. On peut consulter, sur les démarches faites par Sulkowski en faveur de la Pologne, les mémoires d'Oginski, tome 2, page 229, et l'*Histoire des légions polonaises*, par Léonard Chodzko, tome 1er, page 160 et suivantes. — M. Hortensius de St-Albin, conseiller à la cour impériale de Paris, ancien député, a publié très-jeune encore un livre intéressant sur J. Sulkowski et intitulé *Mémoires historiques, politiques et militaires sur les révolutions de Pologne,* 1792, 1794, *la campagne d'Italie,* 1796, 1797, *l'expédition du Tyrol et les campagnes d'Egypte,* 1798, 1799, Paris, 1832, in-8°. L'auteur l'a écrit d'après des notes de son père, ami intime du général. Ce travail a été fait sous les yeux de l'historien moderne qui a voué son talent et sa vie à la cause de son pays, M. Léonard Chodzko. — Dans cet ouvrage, toute l'histoire de la Pologne gravite autour d'un de ses plus nobles enfants; il peut être à bon droit revendiqué pour la forme, le fond et la rédaction par celui qui l'a signé. C'est donc à tort que cette *Biographie universelle,* dans sa première édition (supplément), avait reproduit à l'article Sulkowski une assertion erronée de la *France littéraire,* que le manuscrit de ces mémoires aurait été pris dans les papiers de Barras. Une telle supposition à l'égard d'un homme aussi honorablement connu que M. H. de St-Albin ne pouvait subsister dans cette deuxième édition. — Le prince *Jean* Sulkowski, probablement de la même famille que le précédent, était propriétaire dans le duché de Bilitz, de la Silésie autrichienne. Ses affaires étaient en mauvais état lorsqu'il se mit à la suite de Napoléon en 1811 et reçut de lui le grade de colonel. Depuis, ayant agi dans un sens opposé aux puissances copartageantes, la cour de Vienne l'exila dans ses terres, avec défense d'en sortir sans la permission du

gouverneur de la province. Il s'en échappa et arriva à Vienne sur un bateau; la police le découvrit et saisit chez lui plusieurs exemplaires d'un libelle; elle le renvoya dans ses terres et chargea les tribunaux d'instruire son procès; mais il s'évada encore. Le ministre de la police prussienne le fit arrêter de nouveau le 20 mai 1815, en Silésie, et il fut conduit dans une forteresse, où il resta longtemps détenu. L—::—x et E. D—s.

SULLIVAN (Jean), général américain, né en 1741 à Berwick, au district du Maine, fut nommé major général par le congrès dès le commencement de l'insurrection des colonies anglaises, et remplaça, en 1776, le général Arnold dans le commandement du Canada. Forcé de céder cette contrée à la supériorité de l'armée anglaise, il devint commandant de la division de Long-Island et fut fait prisonnier. Echangé peu de temps après avec lord Stirling, il combattit vaillamment à la tête d'une division, à Brandywine et à Germantown; obtint encore différents succès dans les campagnes de 1777 et de 1778 et fut envoyé, l'année suivante, avec Brandt, contre les peuplades indiennes qu'ils dispersèrent et dont ils ravagèrent et brûlèrent les habitations pour faire un exemple que la férocité de ces nations sauvages avait rendu nécessaire. Accusé ensuite par des ennemis personnels d'avoir demandé des fournitures trop considérables pour ses troupes, Sullivan se vit obligé de s'éloigner de l'armée. En 1788, il rentra au congrès dont il était membre et fut, bientôt après, nommé président du New-Hampshire, puis juge du même district. Il mourut en 1795. — *Jacques* Sullivan, son frère, naquit en 1744 et fut successivement juge, accusateur public et gouverneur du Massachussetts. Indépendamment de divers Mémoires, il a publié : 1° *Observations sur le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique*, 1791, in-8°; 2° *Dissertation sur la Banque*, 1792; 3° *Histoire du district du Maine*, 1795, in-8°; 4° *Histoire des terres du Massachussetts*, 1801, in-8°; 5° *Dissertation sur la liberté constitutionnelle de la presse dans les Etats-Unis*, 1801, in-8°; 6° *Histoire des Indiens Penobscots*. Z.

SULLY (Maurice de), évêque de Paris au 12e siècle, était né de parents très-pauvres dans le village de Sully, *de Solliaco*, sur les bords de la Loire; il n'appartenait point à la famille illustre dont il portait ainsi le nom. Vincent de Beauvais, Guillaume de Nangis et d'autres écrivains, racontent que, réduit durant sa jeunesse à la mendicité, il refusa une aumône à laquelle on mettait pour condition qu'il renoncerait à devenir jamais évêque. Ayant dès lors une vocation décidée à l'épiscopat et un secret pressentiment de sa prospérité future, le jeune mendiant se garda bien de prendre un tel engagement. Il vint étudier et bientôt enseigner à Paris; il y prêchait avec un éclatant succès, lorsqu'on le nomma chanoine de Bourges. Peu d'années après, il reparut dans la capitale, où il obtint un canonicat et la dignité d'archidiacre. Sur la foi d'un sermon attribué à St-Bonaventure, du Boulai, l'historien de l'université, rapporte qu'une femme vêtue de bure, un bâton blanc à la main, entra dans Paris et demanda où était le docteur Maurice, dont elle se déclara la mère. Des dames qui craignirent que le docteur ne rougît de la voir en un tel état, la rhabillèrent, lui donnèrent un manteau et la conduisirent auprès de son fils. Il refusa obstinément de la reconnaître; ma mère, disait-il, est une pauvre femme qui ne porte jamais qu'une tunique de bure. Les dames la remmenèrent, lui rendirent son bâton et lui firent reprendre ses premiers vêtements. Ainsi équipée, elle revint trouver Maurice, qui était alors dans une assemblée nombreuse et brillante. Dès qu'il la vit, il se découvrit, l'embrassa et s'écria : Pour le coup, c'est bien ma mère. Casimir Oudin écarte cette anecdote comme invraisemblable et surtout parce que le sermon d'où elle est extraite n'est point de St-Bonaventure, mais d'un théologien du 15e siècle nommé Godescalc Hollen. Ceux qui la croient vraie disent que l'honneur qu'elle fit à Maurice de Sully attira sur lui les regards et les suffrages, lorsque le siége épiscopal de Paris vaqua, en 1160, par le décès de Pierre Lombard (*voy.* ce nom). Mais Césaire d'Heisterbach rapporte que les électeurs, ne pouvant s'accorder sur aucun candidat, convinrent d'investir trois membres de leur propre assemblée du droit de nommer définitivement l'évêque; et que ces trois personnages, dont les opinions se trouvèrent également inconciliables, ne sortirent d'embarras qu'en concentrant à leur tour leurs pouvoirs dans un seul d'entre eux. Cet électeur unique était Maurice de Sully, qui fit à ses collègues la déclaration suivante : « Je « ne dois choisir qu'un sujet qui me soit parfai- « tement connu; et quoique je veuille bien sup- « poser que parmi les candidats il y en a de très- « dignes, je ne saurais en répondre. Je ne lis « que dans ma conscience; et pour ne rien ha- « sarder, c'est Maurice Sully que je nomme. » Ce récit, qui n'est ni confirmé, ni démenti non plus par aucun des autres historiens contemporains, a paru de même fort suspect à Oudin; mais il est adopté, non-seulement par du Boulai, mais encore par les savants bénédictins auteurs du *Gallia Christiana nova*. En 1165, l'évêque Maurice baptisa Philippe-Auguste, fils et successeur de Louis le Jeune. Lorsqu'en 1188, huitième année du règne de Philippe, ce prince établit la dîme saladine, Maurice et d'autres prélats y consentirent, au sein d'un concile tenu à Paris, ce qui excita dans une partie du clergé, un mécontentement dont Pierre de Blois se rendit l'organe. Certains droits honorifiques ou pécuniaires donnèrent lieu à plusieurs démêlés que Maurice de Sully eut à soutenir contre des abbés, des moines et même contre le chapitre de sa cathédrale : il s'agissait surtout de savoir si les revenus des

doyennés vacants appartiendraient au chapitre ou à l'évêque : le pape Alexandre III ayant commis, pour décider cette affaire, l'archevêque de Sens, Guillaume, les chanoines se désistèrent de leurs prétentions. Quelques-unes des opinions théologiques de Pierre Lombard déplaisaient fort à son successeur, qui, par exemple, ne permettait point de célébrer dans son diocèse la nouvelle fête de l'Immaculée-Conception; mais Maurice était un ardent défenseur du dogme de la résurrection des corps; et pour contredire solennellement les ennemis alors nombreux de cette croyance, il fit insérer dans l'office des morts ces paroles du livre de Job : *Credo quod... in novissimo die de terra surrecturus sum,* etc. Ce pieux prélat fonda les abbayes d'Hérivaux, d'Hermières, de St-Antoine des Champs, etc.; mais le principal fait de l'histoire de son épiscopat est la construction de la cathédrale de Paris. Il en fit poser la première pierre par le pape Alexandre III en 1163, et durant les trente-trois années suivantes, il consacra tous ses soins à cette entreprise. L'un des moyens qu'il employait pour la soutenir, était de s'adresser à ceux qui devaient accomplir quelques pénitences et de les leur remettre, en tout ou en partie, moyennant des contributions pécuniaires. Par cette industrie spirituelle, *hac spiritali industria,* dit le P. Morin, il subvint à une dépense à laquelle eût à peine suffi le trésor d'un prince. Cependant il se trouvait des rigoristes qui n'approuvaient point cette méthode, ou, comme dit Richard Simon, ce *manége;* Pierre le Chantre en fit de graves reproches au prélat. Quoi qu'il en soit, c'est à Maurice de Sully que Paris doit sa cathédrale. Ceux qui lui ont contesté cet honneur ont été victorieusement réfutés par l'abbé Lebeuf; et, sur ce point, les témoignages contemporains sont si positifs et si nombreux, que leur autorité ne saurait être affaiblie par le silence du nécrologe de l'église de Paris. Il est vrai que l'édifice ne fut achevé que sous son successeur, Eudes ou Odon, et même que certaines parties n'ont été construites que plus tard; mais on couvrait déjà le chœur lorsque Maurice mourut, le 11 septembre 1196, dans l'abbaye de St-Victor, où il avait, depuis quelques mois, transféré son domicile. On a publié quelques-unes des chartes qu'il a souscrites et il en existe sept autres aux archives de France : elles ne sont pas d'un grand intérêt. De six lettres qu'on a de lui, trois sont adressées au pape Alexandre, en 1169 et 1170, et concernent l'affaire de l'archevêque de Canterbury, Thomas Bekket; la dernière, écrite en commun par l'évêque de Paris et par celui de Noyon (Bernard), contient une censure amère de la conduite du roi de la Grande-Bretagne. Ces épîtres ont été insérées au tome 16 du recueil des historiens de France où l'on trouve aussi (t. 15 et t. 16) celles qui ont été adressées à Maurice de Sully par Louis VII, par Alexandre III et par l'archevêque de Sens Guillaume. On connaît un assez grand nombre de copies manuscrites des sermons de Maurice, soit en latin, soit en français; mais son éloquence est bien froide et sa latinité fort peu élégante. Les versions françaises méritent plus d'attention, parce qu'elles sont au moins un monument du langage de cette époque. Elles ont été, dit-on, imprimées deux fois, in-4° sans date, et in-8° à Lyon, en 1511 : nous n'avons pu rencontrer ni l'une ni l'autre de ces éditions. Des traités théologiques : *De cura animarum; De oratione dominica et ejus septem partibus,* ont quelquefois été attribués à Maurice de Sully; mais ce ne sont en effet que quelques-unes de ses prédications, réunies sous ces titres. Il paraît avoir laissé un livre : *De canonica missæ;* Montfaucon en cite un manuscrit qui existait à Bourges, et dans l'intitulé duquel l'auteur était qualifié *Sanctus Mauritius.* On avait en effet une très-haute idée des vertus de ce prélat, quoiqu'il n'ait joué aucun rôle bien remarquable dans les grandes affaires de son siècle, et que son nom ne reste guère attaché qu'à la construction de l'église cathédrale de Paris. Les détails relatifs à sa vie et à ses écrits ont été recueillis par l'auteur de cet article, p. 149-158 du tome 15 de l'*Histoire littéraire de la France,* publié en 1820, in-4°. D—N—U.

SULLY (Eudes ou Odon de), évêque de Paris après Maurice, était né en Berri, à la Chapelle Damgilon, au sein d'une famille illustre. Pierre de Blois l'appelait *regum consanguineus :* en effet, issu des maisons d'Angleterre et de Champagne, il était encore allié à celle de France par sa cousine Alix, troisième épouse de Louis le Jeune. En 1187, il fit un voyage à Rome et quoique bien jeune encore, il y attira les regards par l'éclat de ses qualités personnelles, autant que par celui de sa naissance. Jusqu'en 1196, il se contenta de la modeste qualité de chantre de l'église de Bourges, sous son frère aîné Henri, qui en était archevêque. Mais élu pour succéder à Maurice sur le siége épiscopal de Paris, il fut sacré en 1197, ainsi qu'on le conclut des dates qu'il a données depuis à ses chartes. On le voit, durant les deux années suivantes, essayer sans succès d'abolir la fête des Fous, qui a duré jusqu'en 1444, ou même au delà. Lorsque Innocent III eut jeté un interdit sur les églises de France, à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste, Odon de Sully seconda vivement l'autorité du pontife romain. Entre les actes de son pontificat on distingue la fondation de l'abbaye de Port-Rois, qui semble avoir été le berceau de Port-Royal. Racine n'a point négligé cette origine : « L'abbaye « de Port-Royal, près de Chevreuse, dit-il, est « une des plus anciennes abbayes de l'ordre de « Cîteaux. Elle fut fondée en 1204 (ou plutôt en « 1206) par un évêque de Paris, Eudes de Sully. « de la maison des comtes de Champagne, pro- « che parent de Philippe-Auguste. » Odon venait de provoquer la croisade contre les Albigeois,

quand il mourut le 13 juillet 1208, n'étant âgé que d'environ quarante ans. Sa tombe en cuivre se voit, comme l'a remarqué Racine, à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris. Ses écrits se réduisent à des chartes et à des épîtres ou ordonnances ecclésiastiques, ou synodales, dont il n'a probablement pas été le rédacteur. On les trouve éparses dans les compilations de du Boulay et du P. Dubois et parmi les preuves ou pièces justificatives de l'*Histoire de Paris*. Les constitutions d'Eudes de Sully sont rassemblées, à la suite de la pragmatique de St-Louis, dans les œuvres de Pierre de Blois, dans la bibliothèque des pères, dans la collection des conciles de Labbe et dans le *Synodicon ecclesiæ parisiensis*, publié en 1674, par l'archevêque François de Harlay. La plupart des auteurs du 13e siècle donnent à l'évêque Odon de magnifiques éloges, qui ont été répétés dans plusieurs livres modernes. Cependant Rigord, son contemporain, en indiquant sous l'année 1196 la promotion d'Eudes au siége épiscopal, après la mort de Maurice, dit qu'on perdit beaucoup au change, que les mœurs du nouveau prélat ne retraçaient point les vertus de son prédécesseur : *longe a prædecessore moribus et vita dissimilis*. Une tradition défavorable à Odon s'est perpétuée jusqu'au temps de St-Antonin, qui le compte au nombre des prélats peu recommandables. Il ne fit rien en faveur de Pierre de Blois (*voy.* ce nom), qu'il avait jadis connu à Rome et qui, relégué en Angleterre, espérait que l'opulent évêque de Paris lui procurerait les moyens de rentrer en France. La construction de l'église de Notre-Dame fut achevée pendant son épiscopat; mais il n'est fait aucune mention particulière des soins qu'il a dû prendre pour continuer l'ouvrage de Maurice. On peut consulter sur la vie d'Eudes de Sully, les pages 78 et 79 du *Gallia christiana nova*, et 574-583 du tome 16 de l'*Histoire littéraire de la France*. D—N—U.

SULLY (Maximilien de Béthune, duc de), naquit à Rosny, le 13 décembre 1560, de François de Béthune et de Charlotte d'Auvet. Il était le second de quatre garçons et fut élevé dans la religion réformée. Son père, possesseur d'une médiocre fortune, le plaça de bonne heure auprès du roi de Navarre. Agé de douze ans, le jeune Rosny étudiait à Paris, lors de la journée de la St-Barthélemy. S'étant réveillé au bruit, son gouverneur et son valet sortirent pour connaître la cause du tumulte; et depuis on ne sut ce qu'ils étaient devenus. L'enfant, seul avec son hôte, montra de la présence d'esprit. Il se revêtit de sa robe d'écolier, mit un livre d'heures sous son bras et se rendit au collége de Bourgogne. Le livre lui servit de passe-port à travers les assassins. Le principal du collége le cacha durant trois jours. Quand le roi de Navarre s'échappa de la cour de France, le baron de Rosny le suivit et ne tarda pas à s'en faire remarquer. Ce roi disait : « Il a un fort gentil esprit; et, s'il vit, il « fera un jour quelque chose de bon. » L'aimable gaieté du prince, sa noble franchise, sa brillante valeur, captivèrent bientôt toutes les affections du jeune écuyer. Son précepteur la Brosse, se mêlant d'astrologie judiciaire, lui avait souvent recommandé de s'attacher au roi de Navarre, parce que ce prince s'assoierait quelque jour sur le trône de France. Henri avait sept ans de plus que Rosny. On vit s'établir entre eux, autant que la distance du rang le permettait, une rivalité de bravoure et de prouesse. Au siége de Villefranche en Périgord, Rosny, précipité dans le fossé, remonta sur la brèche. A Marmande, à Lectoure, dans cent occasions, il partagea sans réserve les dangers que cherchait le roi de Navarre. Une circonstance suspendit ces faits d'armes. Le duc d'Anjou, frère de Henri III, faisait valoir ses prétentions sur la souveraineté des Pays-Bas et emmenait à sa suite un grand nombre de gentilshommes. Rosny l'accompagna, dans l'espoir de recouvrer des biens qui avaient appartenu à sa famille dans ce pays et d'intéresser en sa faveur un oncle et une tante fort riches. L'expédition échoua; et Rosny ne plut guère à ses parents de Flandre, à cause de sa religion. Il revint en France, où le roi de Navarre le reçut avec joie; puis il épousa une riche héritière, Anne de Courtenay. Le baron de Rosny se fit dès lors remarquer par de brillants équipages, de nombreux gentilshommes et par le bon ordre de sa maison. On s'étonnait que sa fortune comportât de si fortes dépenses; mais on ignorait les ressources qu'il tirait de son industrie. Il faisait acheter en Allemagne des chevaux qu'il vendait fort cher en Gascogne. Dans la dissipation de la jeunesse, au milieu des dangers de la guerre, il parut toujours préoccupé du soin de s'enrichir, profitant sans scrupule de circonstances qui n'étaient pas toujours honorables. Il avoue dans ses Mémoires le bénéfice de ces rencontres : au pillage de Villefranche, il accepta mille écus d'or que lui offrit, pour sauver sa vie, un vieillard poursuivi par des soldats. Le roi de Navarre, qui trouvait la bourse de Rosny à son service et souvent mieux garnie que la sienne, fut tout disposé à lui croire plus tard le talent de bien conduire les finances d'un Etat (*voy.* Henri). Mais Rosny n'était encore qu'un officier brave, heureux, se vantant un peu trop, disait Henri, et ne doutant de rien. A la bataille de Coutras, il dirigea l'artillerie. A Ivry, deux chevaux furent tués sous lui; et comme il se retirait blessé de la mêlée, il s'empara de l'étendard du duc du Maine. Presque mourant, on le transporta en litière dans son château de Rosny, dont on n'était pas fort éloigné. Ses écuyers, tous blessés, l'accompagnaient. Le hasard amena le roi sur la route que suivait ce triste équipage, et le cœur du prince fut ému. Il embrassa Rosny *des deux bras* et avec l'élan chevaleresque qui lui était naturel, il le déclara *brave soldat, vrai et franc chevalier*.

Quelle fut la surprise de Rosny, lorsque, peu de temps après, les gouvernements de Gisors et de Mantes lui furent refusés! Il s'emporta, croyant ses services méconnus; mais le roi, qui craignait de faire ombrage aux catholiques, n'eut garde de céder. A peine rétabli des blessures d'Ivry, Rosny en reçut une autre, qui lui causa toute sa vie de douloureuses incommodités : une balle lui traversa la bouche et sortit derrière le cou. Ayant perdu sa femme, il épousa Rachel de Cochefilet, veuve du seigneur de Châteaupers. Née catholique, elle embrassa la réforme pour plaire à son mari. Il souffrait de ses blessures, se persuadait que le roi était ingrat et ne pouvant dissimuler ses chagrins, il se retira au château de Rosny. En vain Henri lui disait souvent : « Pre- « nez patience, aussi bien que moi, et continuez « à bien faire. » L'étude de l'histoire charma ses ennuis; et il devint plus savant qu'il n'est ordinaire dans la profession des armes. La culture de ses jardins lui offrit aussi d'innocents plaisirs. Son dépit étant calmé, il s'empressa de porter à Henri des papiers importants, tombés par hasard entre ses mains. On y démêlait l'étendue des projets de la ligue; et il s'en entretint longuement avec le roi. Consulté sur les moyens de pacifier le royaume, il n'hésita pas, quoique protestant zélé, à proposer à Henri d'embrasser la foi catholique. Ce prince commençait à ne pouvoir se passer de Rosny. Il l'employa dans plusieurs négociations importantes, entre autres à détacher la Normandie de la ligue. Lorsqu'il rentra dans la capitale, il lui manda d'accourir, *afin d'aider à crier* VIVE LE ROI *dans Paris*. Une tentative pour surprendre Arras ayant échoué, Henri se désespérait de ne la pouvoir renouveler, faute d'argent. Alors (1596), il songea sérieusement à confier le soin de ses finances à Rosny. Ecrivant d'Amiens pour lui annoncer ce dessein, il lui peignit son extrême détresse, dont il accusait les financiers. « Leur rapacité l'avait réduit, « disait-il, à n'avoir presque aucun cheval sur « lequel il pût combattre, ni un harnois complet « qu'il pût endosser. Ses chemises étaient déchi- « rées, ses pourpoints troués au coude et sa mar- « mite souvent renversée. » Cette position, tout incommode qu'elle fût, n'était pas sans remède pour un roi de France; et Rosny consentit à entrer au conseil des finances. Sa première mesure fut de parcourir les provinces, afin d'examiner la comptabilité des receveurs et de faire rentrer les deniers. Partout les officiers des finances lui suscitèrent des difficultés qui n'empêchèrent pas de prompts résultats. Menant à sa suite soixante-dix charrettes remplies d'argent, il revint auprès du roi, qui était à Rouen. Ces sommes se composaient, en grande partie, de dépenses irrégulières rejetées des comptes. Les courtisans, jaloux et moqueurs, ne purent rendre le roi insensible à l'évidence du succès; et, pour en assurer la continuation, il laissa Rosny au conseil, sans l'employer au siége d'Amiens. C'est en 1597 qu'il fut seul chargé des finances, ayant sous ses ordres les autres conseillers. Deux ans après, il fut déclaré surintendant. Jamais un ministre habile n'avait été plus nécessaire à la France. Les produits de l'impôt étaient engagés à l'avance pour plusieurs années. Le trésor pouvait à peine fournir vingt-trois millions aux dépenses courantes. La dette de l'Etat montait à trois cents millions, somme énorme pour ce temps. Les guerres civiles avaient ruiné l'agriculture et le commerce. On convoqua une assemblée de notables. Ils proposèrent de se charger des dettes, à condition que le roi leur abandonnerait la moitié des revenus de l'Etat et se réduirait à l'autre moitié pour sa maison et l'entretien des troupes. La proposition blessait les droits de la couronne. Rosny fut seul d'avis qu'on acceptât. Il voyait, dans la disposition des esprits, le danger d'un refus. On peut croire qu'il fit comprendre, dans la moitié assignée aux notables, les revenus dont l'évaluation était exagérée et le recouvrement plus difficile. Le roi fut bientôt supplié de reprendre, sans partage, la direction des finances; et, par l'essai infructueux des notables, le peuple revint à la confiance dans la sollicitude royale. Cette conduite habile de Rosny prévint des troubles funestes. En aucune circonstance peut-être il ne rendit un plus grand service à Henri et à l'Etat (*voy.* Montyon, *Particularités sur les ministres des finances*). La remise de vingt millions arriérés sur la taille, concilia au roi la reconnaissance des peuples. Cette nature d'impôt fut successivement diminuée de cinq millions; les droits intérieurs de moitié. Une révision sévère des dettes de l'Etat et le remboursement partiel amortirent la rente d'un capital de cent millions. On recouvra quatre-vingts millions de domaines royaux usurpés ou abandonnés. L'intérêt de l'argent fut réduit du denier dix et douze au denier seize, en sorte qu'on ne put exiger au delà de six écus quinze sols d'intérêts annuels, pour un capital de cent écus. Le roi reconnaît, par l'édit constitutif de ces dispositions, que l'intérêt élevé de l'argent nuit à l'agriculture et à l'industrie. Plusieurs de nos sujets, dit-il, préfèrent l'oisiveté *d'un gain à la fin trompeur*, aux arts libéraux, à l'exploitation de leurs héritages. C'était dans la production du sol que Rosny voyait le principe de la richesse de l'Etat. « Le labourage et pastou- « rage, répétait-il souvent, voilà les deux ma- « melles dont la France est alimentée, les vrayes « mines et trésors du Pérou. » Ces grandes vues n'excluaient pas une continuelle attention aux détails minutieux de l'administration. Toutes les dépenses étaient contrôlées. Des formules de comptes furent prescrites aux agents des finances, et l'on vit naître une régularité jusqu'alors inconnue. Le roi ordonna qu'à la fin de chaque année, l'excédant des recettes serait déposé en espèces à la Bastille. Il s'y trouva, lors de sa

mort, près de quarante-deux millions, quoiqu'on eût fait d'immenses travaux en tout genre et des approvisionnements de guerre. La soustraction de cet amas d'argent à la circulation a été l'objet de plus d'une critique ; mais si l'on considère les circonstances, et à quel point le crédit public manquait de bases solides, on approuvera la prudence du ministre ; c'est l'avis de Forbonais, juge instruit dans cette matière (*voy.* ses *Considérations sur les finances de la France*). Des soins persévérants et douze années de paix élevèrent très-haut la prospérité de l'Etat. Le tableau de cet heureux changement appartient au règne de Henri IV. Le principal mérite de Sully consiste dans l'amour de l'ordre et du travail, la rectitude de jugement, la fixité de volonté, le zèle pour le bien de l'Etat. Scrupuleux ordonnateur des deniers publics, accélérant leur rentrée, il se persuada, trop facilement peut-être, que sa tâche n'avait pas une autre étendue. Jaloux de perfectionner les détails, l'amélioration du système général des finances lui échappa. Contradicteur obstiné des plans de Henri sur l'accroissement des manufactures, il goûtait la sévérité républicaine des lois somptuaires. Il ne tint pas à lui d'entraver l'industrie des colons qui fondèrent la nouvelle France dans les déserts du Canada. Le roi s'efforçait vainement de persuader à son ministre que l'épargne de l'argent n'est pas toujours une heureuse économie. La gloire la plus solide de Sully résulte de la vigueur qu'il déploya contre les abus et les prodigalités. La fermeté de caractère qui ne faiblit pas au gré des maîtresses du prince ne sera jamais une vertu commune ; et la vie de ce grand ministre abonde en traits de ce genre de courage. Lorsqu'on lui demanda le payement des dépenses du baptême d'un fils que le roi avait eu de Gabrielle d'Estrées, il vit toutes les largesses dont cette cérémonie était l'occasion répandues avec la même prodigalité qu'à la naissance d'un fils de France. Un refus pouvait blesser Henri autant que Gabrielle ; il n'hésita pas à le prononcer, disant nettement : « Il n'y a « point d'enfant de France. » Le roi soutint Sully dans cette occasion ; et Gabrielle entendit ces dures paroles de son amant : « Je me passe- « rais mieux de dix maîtresses comme vous que « d'un serviteur comme lui. » La duchesse de Verneuil, non moins chère à Henri, fut affligée aussi par l'économie de Rosny. Un jour elle lui remontra doucement qu'il était bien juste que le roi fît des présents à ses cousins, à ses parents et à ses maîtresses. « Tout cela serait bon, ma- « dame, répondit Sully, si Sa Majesté prenait « l'argent en sa bourse ; mais de lever cela sur « les marchands, artisans, laboureurs et pas- « teurs, il n'y a nulle raison, estant ceux qui « nourrissent le roi et nous tous ; et se contentent « bien d'un seul maître, sans avoir tant de cou- « sins, de parents et de maîtresses à entretenir. » Sully, ayant déchiré un jour sous les yeux du roi la promesse de mariage que ce prince avait faite à mademoiselle d'Entragues : « Je crois que « vous êtes fou, Rosny ! lui aurait dit Henri. — « Sire, je voudrais l'être si fort que je le fusse « tout seul en France. » Quand on résiste aux maîtresses du roi, on n'est guère disposé à se laisser intimider par les courtisans. Aussi le duc d'Epernon, malgré sa fierté et sa violence, fut-il obligé d'abandonner les droits onéreux au peuple qu'il levait dans ses gouvernements. Un prince du sang, le comte de Soissons, s'était fait accorder par le roi la permission de percevoir une taxe sur les toiles à l'entrée du royaume ; l'opposition de Rosny annula cette concession abusive. Livré tout entier aux finances, il avait néanmoins conservé un vif attrait pour la guerre, passion de ses premières années. La charge de grand maître de l'artillerie et des fortifications ne fut point dans ses mains un simple titre d'honneur ; il avait acquis, sur l'emploi du canon et sur l'attaque des places, des connaissances remarquables en un temps où la théorie était encore dans l'enfance. Au siége de Dreux, il étonna toute l'armée en faisant sauter avec la poudre une tour que les boulets n'avaient pu entamer. Contre l'opinion de tous les généraux, les forteresses de Charbonnière et de Montmélian en Savoie furent prises sous sa direction. Il s'exposait avec si peu de ménagement que le roi lui écrivit : « Si vous m'estes utile en la charge de « l'artillerie, j'ai encore plus besoin de vous en « celle des finances. Mon ami, que j'aime bien, « continuez à me bien servir, mais non pas à « faire le fol et le simple soldat. » Pendant la paix, la réparation des places et la construction de plusieurs forteresses signalèrent sa prévoyance. Il ne fut pas moins laborieux dans les fonctions de grand voyer de France, de surintendant des bâtiments, de capitaine héréditaire des canaux et rivières. Devenu ambassadeur près de Jacques I^er^, roi d'Angleterre, il resserra l'alliance des deux couronnes par un traité, et il tenta d'obtenir des conventions favorables à notre commerce. Peindre Sully guerrier et ministre ne serait pas le faire connaître tout entier, il faut encore montrer en lui l'ami de son roi. Jamais Sully, consulté par Henri, ne dissimula sa pensée. Souvent même, sans être provoqué, il osa faire au roi des représentations sur des amours peu convenables à son âge et à sa dignité. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la liberté des reproches ou de la grandeur d'âme qui en supportait la rigueur. Un jour cependant le roi dit avec humeur : « Voilà « un homme que je ne saurais souffrir ; il ne fait « jamais que me contredire et trouver mauvais « tout ce que je veux ; mais, par Dieu, je m'en « ferai croire, et je ne le reverrai de quinze « jours. » La menace aurait pu s'étendre plus loin ; mais c'était déjà trop pour le cœur de Henri. Dès le lendemain matin, à sept heures, il alla voir Sully qu'il trouva travaillant dans son

cabinet. — « Depuis quand êtes-vous là, lui dit-« il ? — Depuis trois heures du matin. — Eh « bien, reprit le roi en s'adressant aux courti-« sans, pour combien voudriez-vous mener cette « vie-là ? » Le prince se retira après lui avoir donné des marques de la plus douce familiarité : « Embrassez-moi, et vivez avec la même liberté « que vous aviez accoutumé. Si vous faisiez au-« trement, ce serait signe que vous ne vous « soucieriez plus de mes affaires. » Le roi renouvelait à l'improviste ses visites. Il resta quelquefois plusieurs jours à l'arsenal et voulut y avoir un logement. Lorsque Sully revint du parlement, après la cérémonie de sa réception de duc, il trouva chez lui le roi, qui lui dit : « Monsieur le « grand maître, je suis venu au festin sans être « prié ; serai-je mal reçu ? » Quelque solides que fussent les fondements du crédit de Sully, des intrigues de cour l'attaquèrent fortement. Une fois le roi parut ébranlé, il avait répondu froidement à une lettre justificative de son ministre, et rentrant dans la règle de l'étiquette, il le nommait *mon cousin*, au lieu de *mon ami*, selon son habitude. Après l'explication, attendue avec une impatience mutuelle, Rosny, à genoux, donna lieu à ces mots devenus si fameux : « Relevez-« vous, Rosny, ceux qui nous regardent croi-« raient que je vous pardonne. » Dans les soucis de la vie privée comme pour les affaires d'Etat, Rosny était l'homme du roi. Chargé souvent d'adoucir la reine, irritée des infidélités de son mari et aigrie par les Italiens, qui l'obsédaient, il fallait encore qu'il intervînt dans les brouilleries du roi et de ses maîtresses. Le genre de vie qu'il observait lui donnait le temps de suffire à toutes les affaires. Dès quatre heures du matin, en toute saison, il se mettait au travail ; à six heures sa toilette était finie, et à sept il entrait au conseil. A midi il dînait, sans autres convives que sa femme et ses enfants ; ensuite il donnait des audiences. Après souper, il évitait les affaires et se couchait à dix heures. Il s'occupait sans relâche des préparatifs d'une grande expédition militaire, annoncée depuis longtemps, quand le poignard d'un assassin priva la France du plus vaillant de ses rois. Dans ce jour funeste, Sully était indisposé, et Henri fut frappé en allant le visiter à l'arsenal. Il n'est pas surprenant qu'après cet événement ses premières démarches manifestassent le trouble d'une soudaine et profonde douleur. D'abord il voulut aller au Louvre près de la reine ; des avis, recueillis durant le trajet, lui firent craindre que sa personne n'y fût point en sûreté, et il revint à l'arsenal. Cette résolution fut blâmée généralement : tous les yeux étaient fixés sur le ministre, auquel on avait vu remplir un si grand rôle dans le règne qui finissait. La princesse l'attendait, s'étonnait de ne le pas voir et dépêcha plusieurs messages pour hâter son arrivée, avec prière d'amener peu de monde. A cette recommandation, les défiances de Sully s'accrurent tellement qu'il alla coucher au château de la Bastille, dont il était gouverneur, et qu'il écrivit à son gendre, le duc de Rohan, colonel général des Suisses, d'entrer à Paris avec 6,000 soldats. Le lendemain il se présenta au Louvre, reçut un accueil obligeant et démêla cependant que son pouvoir était passé. On ne lui refusa pas la permission de se retirer dans une de ses maisons de campagne. Il y tomba dangereusement malade ; et le souvenir de son bon maître, toujours présent à sa douleur, lui inspira la pensée de rimer un parallèle entre Henri et César. Il versifia aussi des adieux à la cour et à ses emplois. Voici le début :

> Adieu maisons, chasteaux, armes, canons du roy,
> Adieu conseils, trésors déposez à ma foy.

Détaché des affaires publiques, il ne songeait qu'à retirer le plus d'argent possible de ses charges, en les résignant au gré de la reine. Préoccupé de la crainte d'une prochaine persécution contre les protestants, il comptait envoyer un tiers de ses fonds en Suisse et les deux autres tiers à Venise et en Hollande. Sa famille le suppliait de ne pas se retirer trop brusquement de la cour ; on présumait que le favori n'aurait pas été éloigné de le souffrir quelque temps à la tête des affaires ; mais Sully n'était pas d'humeur à ployer devant un Italien qu'il méprisait. Huit mois après la mort du roi, il se défit de la surintendance des finances, et successivement de ses autres dignités. Non content d'avoir obtenu de ses charges sept cent soixante mille francs, plus deux cent quarante mille francs pour l'abandon de trois abbayes et des bénéfices ecclésiastiques dont le feu roi l'avait pourvu, il reçut de la reine une pension viagère de quarante-huit mille francs. Ce n'était encore qu'une partie de sa fortune ; il avait acheté la terre de Sully, érigée pour lui en duché, et de grands domaines, dont il revendit plusieurs avec un gain considérable. Il sut rendre ses services militaires lucratifs, puisqu'il évalue à plus de deux cent mille livres son profit dans la seule expédition de Savoie. L'accumulation d'une immense fortune témoigne que Sully ne se piqua pas de servir l'Etat avec un absolu désintéressement. S'il faut en croire le cardinal de Richelieu, Henri songeait, peu de temps avant sa mort, à lui ôter le maniement des finances. Le cardinal dit encore dans ses mémoires : « On « peut assurer avec vérité que les premières « années de ses services furent excellentes, et « si quelqu'un ajoute que les dernières furent « moins austères, il ne saurait soutenir qu'elles « lui aient été utiles sans l'être beaucoup à « l'Etat. » Quand Sully se retira, après avoir administré durant quatorze ans les finances, il était âgé de cinquante et un ans. Le château de Villebon dans la Beauce devint sa principale habitation ; il y résidait l'été et l'hiver. Le printemps et l'automne il allait à Rosny, à Sully et dans ses

autres terres, qu'il embellissait de bâtiments et de jardins. Son état de maison était celui d'un prince : il avait nombre d'écuyers, de gentilshommes et jusqu'à des gardes ; mais l'économie présidait à ce luxe. Ayant conservé par grâce du roi la direction de l'artillerie et des fortifications, la grande voirie et le gouvernement du Poitou, sa retraite fut sans doute peu accessible à l'ennui, qui accable ordinairement les ministres rendus à la vie privée. Il trouva aussi dans la rédaction de ses *Mémoires* une occupation attachante. Plus d'une fois il fut mandé à la cour et consulté. Rien n'avait changé dans la forme de ses vêtements, et sa tournure excitait la risée des courtisans, quoiqu'il leur imposât par son maintien et ses paroles. « Sire, dit-il un jour à Louis XIII, « quand le roi votre père, de glorieuse mémoire, « me faisait l'honneur de m'appeler pour m'en- « tretenir d'affaires, au préalable il faisait sor- « tir les bouffons. » Une grande médaille d'or, à l'effigie de Henri IV, était toujours suspendue sur sa poitrine. De temps en temps il la prenait, la contemplait et la baisait affectueusement. Dans l'assemblée des protestants tenue à Saumur, la régente fut mécontente du duc de Sully. On vit qu'il ambitionnait la faveur des réformés, pour s'assurer les ménagements de la cour. Mais il refusa de se joindre aux protestants armés et demeura constamment fidèle. Son gendre, le duc de Rohan, ne put l'entraîner. En plusieurs occasions, il transmit à la régente des avis importants et lui donna de bons conseils. Louis XIII lui donna le titre de maréchal de France (1634). Sa famille consistait en trois fils et deux filles, restes d'un nombre plus considérable. Son fils aîné, le marquis de Sully, issu de son premier mariage avec Anne de Courtenay, lui causa des chagrins : il était aussi prodigue que le duc était économe. De fâcheux procès troublèrent les dernières années de Sully, après la mort de son fils le marquis, lequel laissait un fils marié à la fille du chancelier Séguier. Ce jeune homme, dirigé par les parents de sa femme, intenta un procès à son aïeul et le gagna. Huit jours après, le 22 décembre 1641, Sully mourut à Villebon, âgé de 82 ans ; sa femme vécut 97 ans. Elle lui fit élever une statue et un magnifique tombeau à Nogent-le-Rotrou, l'une de ses terres. Il persévéra dans la communion protestante, que son fils abandonna. Henri avait cru décider sa conversion, en lui promettant l'épée de connétable et le mariage du marquis de Sully avec Henriette de Vendôme, sa fille légitimée. Le pape lui adressa deux lettres affectueuses pour le conjurer de rentrer dans le sein de l'Eglise. Il répondit fort respectueusement, sans vouloir s'expliquer. L'opiniâtreté était naturelle à son caractère, et il jouissait d'une flatteuse importance dans l'association protestante. Sully mérite d'être rangé parmi les grands hommes de la France. Né pour les armes, renommé entre les braves, le premier des généraux du temps dans l'art d'attaquer les places, il ne dédaigna point d'employer une partie de sa vie à dresser des comptes et des bordereaux. Il excella comme guerrier, financier, ingénieur. Il tenta le premier d'introduire une régularité constante dans l'administration des finances. Ses travaux frayèrent la route au génie de Colbert. Personne n'avait encore dirigé les affaires publiques avec autant d'ordre et d'économie. Les opérations de finances qu'il imagina ne furent pas toutes heureusement conçues. Des préjugés rétrécirent ses vues ; et néanmoins, sa réputation d'habileté est montée au plus haut degré. Digne ami d'un grand roi, sa bouche lui parla toujours le langage de la vérité. L'exemple d'une amitié parfaite, si rare dans une condition privée, ne se reproduira peut-être jamais au même degré entre un souverain et son sujet. La postérité n'a pas séparé les deux amis dans l'admiration qu'elle leur accorde, et le nom de Sully s'est glorieusement associé à la popularité de Henri IV. Naturellement violent, orgueilleux, entêté, avide d'honneurs et d'argent, il n'évita point assez le double tort de s'être fait beaucoup d'ennemis et d'avoir amassé trop de biens. On lui a reproché d'avoir donné le conseil d'enfermer à la Bastille le prince de Condé, dont la jeune épouse inspirait au roi une folle passion. La vie entière de ce grand homme s'oppose au soupçon d'avoir favorisé les déréglements de Henri ; et l'on ne peut douter qu'il n'ait vu les inconvénients politiques de la fuite de Condé vers les Espagnols. On lui reproche encore l'intention du renvoi de la reine en Toscane. Nous possédons peu de monuments historiques aussi précieux que les mémoires de Sully, auxquels il a donné le titre d'*Economies royales*. C'est une narration étendue des événements du règne de Henri IV, des opérations du gouvernement, surtout de celles que Sully dirigea. On y trouve d'intéressants détails sur la vie privée du roi, celle de son ministre et les intrigues de la cour. La forme du récit est des plus bizarres : les secrétaires de Sully racontent à leur maître les circonstances de sa vie, qu'il devait certainement mieux connaître que personne. On a pensé que ces secrétaires, si bien instruits, sont des personnages supposés, mis en scène pour éviter à Sully l'embarras de raconter lui-même ses actions (*voy.* les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 21). Sully publia les deux premiers volumes en 1634. Le titre, sans date d'année, porte que l'impression a été faite à Amsterdam ; mais elle eut lieu au château de Sully. C'est la première édition, connue sous le nom d'*édition aux* vv *verts*, à cause des enluminures de la vignette. Le troisième et le quatrième tome parurent à Paris, en 1662, vingt ans après la mort de Sully, par les soins du savant Jean le Laboureur. Depuis ce temps, les réimpressions se sont multipliées. En 1745, l'abbé de l'Ecluse eut l'idée d'arranger, d'après un nouvel ordre et en

style moderne, ces mémoires, peu supportables par leur mauvaise rédaction. Ce travail n'est pas sans mérite, à cause des notes dont il est accompagné; mais la vérité de l'histoire y est trop fréquemment altérée par des suppressions, par la refonte générale des faits, des pensées et du style. Sully et les personnages du temps ne paraissent plus que sous le travestissement d'une physionomie moderne (*voy.* Ecluse des Loges). Sully avait composé d'autres écrits qui sont perdus, savoir : *le Traité de la guerre ; — le Maréchal de camp; — les Instructions de milice et police.* Il paraît qu'il s'était aussi exercé dans un genre frivole. Sa famille conservait en manuscrit le roman allégorique de *Gelastide.* La vie de Sully n'a pas encore été écrite avec succès. Son éloge, par Thomas, couronné par l'Académie française, en 1763, n'est pas la meilleure production de cet écrivain, et les notes qui y sont jointes contiennent plusieurs faits inexacts (1). C—L.

SULLY (Henri), artiste anglais, a contribué beaucoup aux progrès de l'horlogerie dans le 18e siècle. Elève de Gutten, horloger à Londres, il fit sous cet habile maître de rapides progrès dans la mécanique. Il était doué d'un génie inventeur, et dans sa première jeunesse il mérita l'estime de Newton par des recherches sur les longitudes. Entraîné par le goût des voyages et par le désir de s'instruire, il passa peu de temps après en Hollande, puis à Vienne où le prince Eugène le retint. Il profita de ses loisirs pour perfectionner ses connaissances et pour lire les Mémoires de l'Académie des sciences. Ayant fait un voyage à Paris avec le duc d'Aremberg, il y rechercha la société des savants et devint bientôt l'ami du célèbre Julien le Roy (*voy.* ce nom), le seul rival qu'il pût avoir alors en France. Le duc d'Orléans lui donna la direction de la manufacture d'horlogerie qu'il se proposait d'établir à Versailles. Sully perdit bientôt cette place par son inconduite et tenta d'élever, soutenu par le duc de Noailles, une seconde manufacture à St-Germain. Mais l'embarras des finances, causé par les suites du système (*voy.* Law), vint tout à coup paralyser l'essor de l'industrie. L'Angleterre profita de la chute de nos manufactures pour augmenter les siennes; et Sully retourna dans sa patrie avec tous les ouvriers qu'il put décider à l'accompagner. N'ayant pas trouvé les ressources qu'il espérait, il ne tarda pas de revenir à Versailles. Ce fut alors qu'il exécuta sa pendule à levier (2) pour mesurer le temps en mer. Ce beau travail lui mérita les éloges de l'académie et une pension de six cents livres sur la cassette du roi. Il avait appliqué à sa pendule un échappement de son invention, dont il se promettait une plus grande justesse; mais il fut obligé de l'abandonner pour revenir à l'échappement dit à roue de rencontre : c'est le premier dont on se soit servi; mais on n'en connaît pas l'inventeur. Dans le dessein de faire quelques expériences en mer avec sa pendule, il se rendit, en 1726, à Bordeaux, où il reçut des savants l'accueil le plus distingué. Pendant son absence il éprouva des pertes considérables, et à son retour à Paris il trouva ses affaires dérangées. Il tomba malade de chagrin. Dès qu'il fut rétabli, il s'occupa de tracer une méridienne dans l'église St-Sulpice. Les membres de la société des arts, qui s'était formée sous la protection du duc d'Orléans, ayant résolu de reprendre leurs travaux, Sully loua une salle pour les assemblées. Trop occupé du succès de ce projet dont il attendait les plus heureux résultats, il s'échauffa le sang, fut attaqué d'une fluxion de poitrine et mourut le 13 octobre 1728. Comme il avait abjuré la religion anglicane, il fut inhumé dans St-Sulpice, non loin de sa méridienne que Lemonnier a refaite depuis plus magnifique (*voy.* Lemonnier). Les ouvrages d'horlogerie de Sully ont été décrits par Lepaute (*voy.* ce nom), lequel a recueilli des détails sur la vie de cet artiste. On a de Sully : 1° *Règle artificielle du temps,* Paris, 1717, in-8°, réimprimé avec des additions par Jules le Roy, 1737; 2° *Description d'une horloge,* in-4°; 3° *Méthode pour régler les montres et les pendules,* ibid., 1728, in-8°. Il y trace le plan d'un grand *Traité d'horlogerie* qu'il n'eut pas le loisir de rédiger. W—s.

SULPICE-SÉVÈRE (1), abréviateur élégant de l'Histoire sacrée, était né, vers 363, dans l'Aquitaine (2), de parents qui tenaient un rang distingué. Dans sa jeunesse il suivit la carrière du barreau, qui conduisait alors aux premiers emplois et ne se signala pas moins par son éloquence que par son érudition. Un riche mariage lui permit de déployer son goût pour la magnificence. Il faisait son séjour habituel à Toulouse et à *Eluso* ou *Elusio* (3), près de Carcassonne. La culture des lettres et la société de quelques amis de choix occupèrent ses loisirs. Doué d'une âme sensible et d'un cœur généreux, il prévenait les besoins ou les désirs de ses amis et jamais il ne fit éprouver un refus à ceux qui s'adressaient à lui dans leurs peines. La mort de sa femme vint

(1) Sully est le sujet de plusieurs pièces de théâtre : 1° *le Roi et le ministre, ou Henri IV et Sully,* par du Coudray, 1775, in-8°; 2° *Sully et Boisrosé,* pièce en trois actes, par Bailleul, a été jouée sans succès sur le théâtre de Louvois, en 1804; 3° *Une journée de Sully,* comédie en un acte, par L.-S. Mercier, a été jouée aussi sans succès sur le théâtre de l'Odéon, en 1809. A. B-T.

(2) On en trouve la description dans le recueil des *Machines* de l'Académie des sciences, t. 4, p. 75.

(1) Gennade le nomme *Sévère-Sulpice;* et les plus anciens manuscrits, consultés par le P. Prato, nous confirment que *Sulpicius* était son surnom; mais l'usage contraire a prévalu.

(2) L'Aquitaine ne se bornait point alors à la province de Guienne et ses dépendances; elle comprenait tout le Languedoc jusqu'aux Pyrénées. C'est sans preuves que l'on a dit que Sulpice-Sévère était natif d'Agen : il est plus vraisemblable qu'il était né à Toulouse, ou dans les environs de cette ville.

(3) *Eluzo* ou *Eluzio,* entre Toulouse et Carcassonne, aujourd'hui *Lux,* dans le comté de Carmaing, suivant les auteurs de l'*Histoire du Languedoc,* t. 1er, p. 57. Schœll nomme cette ville *Eluza* et dit que c'est *Lauzun* (*Histoire abrégée de la littérature romaine*). *Voy.,* sur la position d'*Eluzio,* les *Monument religieux* de Dumége, p. 79.

interrompre le cours de sa prospérité. Il résolut de quitter le monde, distribua une partie de ses biens aux pauvres, donna le surplus à l'Eglise en s'en réservant l'usufruit et se retira, vers 392, à *Primuliac* (1), où il vécut en cénobite, consacrant tout son temps à la prière et aux exercices de piété. On sait qu'il y fit bâtir ou reconstruire une église pour laquelle il demanda des reliques à St-Paulin, évêque de Nole, son ami. Le désir de se perfectionner dans la vie chrétienne le conduisit près de St-Martin, évêque de Tours, dont il devint le disciple et qu'il accompagna dans ses fréquents voyages. On croit assez généralement que Sulpice-Sévère embrassa l'état ecclésiastique et qu'il fut ordonné prêtre. L'invasion des Vandales dans l'Aquitaine l'obligea de chercher un asile à Marseille, où il entra dans un monastère et mourut vers 410, suivant le P. Prato (*voy.* ce nom); mais la plupart des autres auteurs reculent sa mort jusqu'en 429. Gennade (chap. 19) dit que Sulpice, sur la fin de sa vie, adopta les opinions des Pélagiens, mais qu'ayant reconnu son erreur, il s'en punit par le silence absolu qu'il garda le reste de ses jours. Les meilleurs critiques regardent ce passage comme intercalé par des copistes. On a confondu Sulpice-Sévère avec un évêque de Bourges de même nom, mort en 591 et qui, par conséquent, lui est postérieur de près de deux siècles (2). Le principal ouvrage que nous ayons de celui qui est le sujet de cet article, est l'*Histoire sacrée*, divisée en deux livres, dont le premier s'étend depuis la création du monde jusqu'à la ruine du temple, sous Sédécias; et le second jusqu'à l'an 410, au consulat de Stilicon. L'élégance et la pureté du style mettent Sulpice-Sévère si fort au-dessus des autres écrivains de son siècle, qu'on l'a surnommé le *Salluste chrétien*. On sait qu'il avait pris cet historien pour modèle. L'*Histoire sacrée* fut publiée pour la première fois par le célèbre Flacius Illyricus (Francowitz), Bâle, Oporin (1556), in-8° de 492 pages. Sigonius, ayant été chargé par Grégoire XIII d'écrire l'histoire ecclésiastique, fit précéder son ouvrage d'une édition de l'*Histoire* de Sulpice-Sévère, 1581, in-8°, enrichie de savants commentaires. Elle a été reproduite par Argellati, dans le tome 4 des Œuvres de Sigonius, augmentée des notes de Worstius. Traduite en français par Jean Filleau, dès le seizième siècle, elle l'a été depuis par Louis Giry et l'abbé Paul (*voy.* ces noms); Wandelaincourt en a donné une version interlinéaire, Bouillon, 1779, in-12. Nous devons encore à Sulpice-Sévère : une *Vie de St-Martin de Tours* (1), publiée d'abord dans le second volume des *Poetæ christiani*, Venise, Alde-Manuce, 1501, in-4° (*voy.* les annales des Aldes de Renouard). Elle fut réimprimée en 1511, à Paris, in-4°, avec *Trois dialogues* du même auteur : l'un sur les vertus des moines de l'Orient et les deux autres sur la vie et les miracles de St-Martin. D'après ces derniers ouvrages, Sulpice-Sévère a été quelquefois taxé de crédulité et de manque de critique. Au reste, il a été témoin oculaire de plusieurs des faits qu'il rapporte et sa sincérité n'a pas été mise en doute. On a encore de lui quelques Lettres (2). Ses œuvres ont eu une foule d'éditions; les plus recherchées sont les suivantes : Leyde, Elzévirs, 1635; ibid., 1643, in-12. La seconde est moins belle, mais plus complète. On y trouve une continuation de l'*Histoire sacrée* jusqu'à l'année 1519, tirée de l'ouvrage de Sleidan : *De quatuor imperiis* (*voy.* Sleidan); Amsterdam, 1665, in-8°, par Georges Horn. Elle fait partie de la collection *Variorum*, Leipsick, 1719, in-8°, par J. Leclerc; mais l'édition la plus complète et la plus estimée de cet auteur est celle qu'on doit au P. Jérôme de Prato, Vérone, 1741-1754, 2 vol. in-4°. L'éditeur en promettait un troisième qui n'a point paru. Dans les notes et les dissertations dont il l'a enrichie, il réfute avec beaucoup de vivacité les éditeurs protestants, Horn, Worstius, Leclerc, etc., dont Chr.-Adolp. Klotz, rédacteur des *Acta eruditor. lipsiens.*, a essayé de prendre la défense dans le compte que ce journal a rendu de l'édition de Prato, année 1759. Les *œuvres* de Sulpice-Sévère ont été réimprimées plus récemment, Paris, Panckoucke, 1848, in-8°. On peut consulter le *Recueil* de Bollandus au 29 janvier; la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, t. 20, p. 325-379; l'*Histoire littéraire de la France*, t. 2, p. 95-116 et les auteurs cités par Sax dans l'*Onomasticon*, t. 1, p. 469. Les dissertations de Moller de Breithaupt et de Veller, sur la vie de Sévère, son mérite comme écrivain et son prétendu *vœu* du silence, sont indiquées dans le *Catalogue de Bunau*, t. 1, p. 1633. W—s.

(1) *Primultiacum* était près de Béziers; mais on n'en connaît pas la position précise.

(2) Baronius et le martyrologe romain ont confondu l'évêque de Bourges avec Sulpice-Sévère l'historien. Cette erreur a été relevée par Benoît XIV, dans la préface du *Martyrologe* qu'il a publié en 1749; il y démontre que le saint-siége n'a jamais mis le nom de ce dernier dans le *Martyrologe;* on lui rend cependant un culte dans l'église de Tours, depuis un temps immémorial. (*Feller.*)

(1) La *Vie de St-Martin* a été trad. en français par Duryer.

(2) Les premières éditions n'en contiennent que *trois*, dont une adressée, par Sulpice-Sévère, à *Bassule*, sa belle-mère. D'Achery en a recueilli *cinq* nouvelles dans le *Spicilége;* mais les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* croient que la première seule est de Sulpice-Sévère. L'édition de Leclerc, 1709, contient *sept lettres* de Sévère, découvertes par Emeric Bigot et par Baluze.

SULPICIUS (C. Longus) était tribun consulaire lorsque, Rome étant prise par les Gaulois, tous les Romains en état de combattre s'étaient renfermés au Capitole. Les Gaulois ayant trompé la vigilance des sentinelles et le Capitole n'ayant été sauvé que par Manlius, qu'avait éveillé le cri des oies consacrées à Junon, Sulpicius Longus fit précipiter de la roche Tarpéienne une sentinelle qui ne s'était pas aperçue de l'arrivée des Gaulois. Il fit grâce aux autres, pendant que Camille, nommé dictateur, se préparait à venir attaquer les Gaulois. La garnison du Capitole, réduite par la famine aux dernières

extrémités, exigea qu'on se rendît, qu'on se rachetât à quelque prix que ce fût, et le sénat donna aux tribuns militaires le droit de traiter avec l'ennemi. C'est alors que Sulpicius Longus arrêta les conditions dans une entrevue avec Brennus, chef des Gaulois. On fixa, dit Tite-Live, à deux mille marcs d'or la destinée d'un peuple qui devait commander aux nations. Ce fut dans cette occasion que le terrible chef des Gaulois mit son épée dans la balance, en s'écriant : *Væ victis!* (*voy.* Brennus). N—L.

SULPICIUS (Præticus), consul patricien, puis une seconde fois consul, emporta de vive force Ferentinum, l'une des villes des Herniques. Les Gaulois étant venus camper aux environs de Pédrum, Sulpicius fut nommé dictateur. Il traîna en longueur la guerre contre les Gaulois, dont le courage devait être affaibli par l'éloignement de leur pays et le défaut de places fortes. Les Gaulois n'avaient qu'un premier, mais formidable élan. Sulpicius avait défendu, sous les peines les plus sévères, que l'on combattît sans en avoir reçu l'ordre; mais enfin les murmures, les troupements de ses soldats, la crainte d'un soulèvement le forcèrent de livrer bataille; mais ses forces étant bien inférieures à celles de l'ennemi, il y suppléa par un stratagème. Ayant fait monter à peu près 1,000 valets du camp sur les mulets de l'armée, il leur donna les armes prises sur l'ennemi et celles des malades; puis il joignit à ce corps 100 cavaliers. Au milieu de la bataille, à un signal qu'il donna, cette nouvelle troupe, postée sur une montagne, parut de loin entourée d'un nuage de poussière. Un nouveau cri de guerre et la vue de cette cavalerie, qui marchait vers le camp des Gaulois, effraya tellement ceux-ci qu'ils fuirent vers leurs tentes. Là, près des retranchements, ils trouvent M. Valérius, général de cavalerie, qui les fit diriger leur fuite vers les montagnes, où les muletiers en firent un grand carnage. Les Gaulois furent entièrement défaits, et Sulpicius eut les honneurs du triomphe. Il consacra aux dieux une assez grande quantité d'or provenant des dépouilles de l'ennemi. Tribun consulaire pour la deuxième fois, il fut de nouveau interroi; puis il obtint qu'on choisît les deux consuls dans les patriciens et fut lui-même nommé consul. N—L.

SULPICIUS RUFUS (Servius), de race patricienne, célèbre jurisconsulte romain. Il fut consul avec Marcellus, l'an de Rome 700 et mourut dans son ambassade vers Antoine, qui assiégeait Modène, l'an 710 de la république. Après sa mort, Cicéron fit ordonner par un décret qu'on lui élevât une statue de cuivre. Sulpicius avait toujours joui d'une réputation extraordinaire de savoir, de prudence et d'intégrité. Il fit une guerre continuelle aux vices de son temps. Sa lettre à Cicéron, sur la mort de la fille de cet orateur, est si touchante, si sublime qu'elle a été admirée dans tous les temps. N—L.

SULPITIA, Romaine qui vivait sous le règne de Domitien, vers l'an 90 de J.-C., et avait épousé un nommé Calanus, qu'elle aimait. Elle lui adressa des vers fort touchants sur l'amour et sur la fidélité conjugale, mais qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il n'est resté de cette dame qu'une satire médiocre contre Domitien, qui fut composée à l'occasion de l'exil des philosophes et que l'on a imprimée sous ce titre : *De edicto Domitiani,* quelquefois avec Pétrone, avec Juvénal et dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, ainsi que dans le *Poetæ latini minores.* L'édition *princeps* est celle de Strasbourg, 1509, in-4°, donnée par G. Merula. Le président Bouhier a proposé des corrections sur cette pièce, dans une lettre adressée à Burmann et qui fait partie du *Miscellaneæ observationes criticæ*, Amsterdam, 1736. La satire de Sulpitia a été traduite en vers français par l'abbé de Marolles, à la suite de ses *Epithalames de Catulle*, 1661, in-8°. Une autre traduction en vers, par M. Ch. Monnard, avec le texte en regard et des notes, a paru en 1816, in-8°. On a prétendu que cette dame était l'auteur des élégies que l'on a ajoutées au quatrième livre de Tibulle; enfin on lui a encore attribué une satire *De lite,* qui est du chancelier de Lhôpital. Les œuvres de Sulpitia ont été insérées dans la collection des auteurs latins de Nisard, Paris, 1839, in-8°. — Une autre Sulpitia, qui passait pour la plus vertueuse des dames romaines, fut choisie à ce titre, l'an 639 de Rome, pour présenter à Vénus la statue que l'oracle avait ordonné d'offrir à cette déesse, afin qu'elle inspirât plus de pudeur aux femmes. M—D j.

SULPITIUS-GALLUS. *Voyez* Gallus.

SULPIZIO (Giovanni), philologue et grammairien de la seconde moitié du 15e siècle, naquit à Véroli, dans les Etats de l'Eglise, ce qui l'a fait nommer Sulpizio *da Veroli,* en latin *Sulpitius Verulanus* (1). Il était professeur de belles-lettres au collége de Rome, sous le pontificat d'Innocent VIII. On ne sait rien de sa vie. On lui doit : 1° l'édition princeps des œuvres de Vitruve, en 1 volume in-folio, que l'on croit imprimé à Rome, vers 1486, avec les caractères de Georges Hérolt (M. Brunet). Le volume contient aussi le *Traité des aqueducs,* de Frontin, corrigé par Sulpizio et par Pomponio Léto, son collègue au collége romain. Le premier de ces professeurs a dédié Vitruve au cardinal Raphaël Riario, et c'est dans son épître dédicatoire que se trouve un passage qui a fait dire à quelques personnes que Sulpizio fut l'inventeur de l'opéra. Ce passage prouve seulement qu'il a le premier contribué au rétablissement de la musique sur le théâtre (2). Voyez au surplus une note de l'article

(1) Lacroix du Maine, confondant *Verulanus* avec *Verulamium*, ancien nom de St-Albans, en Angleterre (*voy.* Tacite, *Annales*), a fait naître Sulpizio dans cette ville du comté de Hertford. La Monnoie a relevé l'erreur du bibliothécaire.

(2) Cette musique, dit Ginguené, se bornait alors aux intermèdes et aux chœurs des tragédies.

*Sulpizio* du *Dictionnaire* de Bayle. Pour un autre passage de l'épître, dans lequel Sulpizio engage le cardinal à faire construire une salle de spectacle d'après les règles de Vitruve, voyez le n° 2041 du catalogue de la bibliothèque du duc de la Vallière, en 3 volumes in-8°. 2° L'édition originale du recueil intitulé *Veteres de re militari scriptores* (comprenant Végèce, Elien, Frontin et Modeste), *Romæ, Eucharius Silber,* 1487, petit in-4° en 4 parties, imprimées séparément, mais qui doivent se trouver réunies en 1 volume. Voyez, sur ce recueil rare et recherché, le *Manuel du libraire.* 3° Des *Commentaires sur la Pharsale* de Lucain, joints à ceux d'Omnibonus Léonicénus (*voy.* ce nom) (1). Sulpizio fit hommage de ce travail au cardinal Antoine Pallavicini, Génois, qui avait longtemps résidé en Espagne, où ses frères étaient commerçants. Dans sa lettre d'envoi, il dit qu'il sera agréable aux Espagnols de recevoir de la main d'Antoine une fidèle interprétation du poëte de Cordoue, et que, par suite, cela sera utile à l'illustration de la famille Pallavicini, etc. Sulpizio était enthousiaste de son auteur, dont il faisait à peu près l'égal de Virgile. Voici la conclusion du parallèle assez ingénieux qu'à la fin de sa lettre il établit entre Lucain et le chantre d'Enée : *Tanta denique est huic cum illo affinitas, et in diversitate præstantia, ut, cum ad illam Maronis divinitatem accesserit nemo, tamen, nisi ille priorem locum apud nos occupasset, hic possideret.* On peut voir le morceau tout entier dans le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ* du cardinal Quirini, 1re part., p. 121. 4° *Commentaires ou Notes sur les* Offices *de Cicéron.* Nous ne savons si cet ouvrage a été publié; mais dom Montfaucon en cite une copie manuscrite comme existant de son temps à la bibliothèque royale de Paris (*Biblioth. Bibliothecar. manuscriptor. nova,* p. 762). 5° Nous ne savons pas non plus quel est le poëme latin dont Sulpizio serait l'auteur (2), et qui, suivant Lacroix du Maine et Duverdier, aurait été traduit *en rime françoise,* par Pierre Brohé, de Tournon, sous ce titre : *Opuscule des bonnes mœurs et bonnes contenances que doit garder un jeune homme, tant à la table qu'ailleurs,* Lyon. Macé-Bohomme, 1555, in-8°; 6° sous ce numéro, nous réunirons les écrits sur la grammaire, la métrique, etc., composés par Sulpizio, renvoyant au manuel de M. Brunet pour l'indication des diverses éditions et les détails bibliographiques. Ces écrits, devenus rares, ont eu dans le temps beaucoup d'utilité, et les curieux les admettent encore dans leurs cabinets. Nous citerons seulement : 1° *De Versuum scansione; de Syllabarum quantitate; de Heroici carminis decoro, etc.* (*absque nota*), in-4°; 2° *De Arte grammatica opusculum compendiosum,* imprimé pour la première fois à Pérouse (probablement par Henri Clayn), en 1475, in-4°, et souvent reproduit, avec corrections, changements et augmentations, avant 1500, par des presses italiennes, espagnoles, allemandes et même de Londres et de Paris. 3° *Libellus de octo partibus orationis; De componendis epistolis* (plus les deux premiers traités du n° 1, et *Donati de Figuris opusculum*), *Venetiis, Christ. de Pensis di Mandello,* 1488, in-4°. B—L—U.

(1) La première édition de ces deux commentaires réunis est de Venise, Simon Bevilaqua, 1493 (*die ultimo Januarii*), in-fol. (*Manuel du libraire.*)

(2) Nous ne connaissons de vers latins de Sulpizio que les trois distiques qui se lisent à la fin de Vitruve, et que rapporte Debure dans le *Catalogue de la Vallière* déjà cité.

SULTHAN-ED-DAULAH (Abou-Schoudja), roi de Perse de la dynastie des Bowaïdes, succéda, l'an 403 (1013), à son père Boha-ed-Daulah. Le calife Cader lui envoya de Bagdad la patente qui, en le confirmant dans la possession de l'Irak et de la charge d'émir-al-omrah, lui conférait le titre de Sulthan-ed-Daulah (le sultan de l'empire). Ce jeune prince fut le premier de sa famille décoré d'un titre que la flatterie avait, depuis peu d'années, donné au fameux Mahmoud le Ghaznevide (*voy.* Khalaf et Mahmoud). Ses ancêtres n'avaient porté que le titre d'émir (prince ou commandant). Il quitta le séjour d'Ardjan et fixa sa résidence à Chiraz, laissant pour son lieutenant dans l'Irak Abou-Galeb Fakhr-el-Molouk; mais ce général, au lieu de réprimer les ravages des tribus arabes et les guerres qu'elles se faisaient entre elles, étala le faste d'un souverain dans la ville d'Ahwaz et ne s'occupa qu'à y amasser des richesses. Sulthan-ed-Daulah le destitua l'an 406 (1015) et le fit mettre à mort bientôt après. Ce prince, voulant vivre en bonne intelligence avec ses frères, avait donné le gouvernement du Kerman à Abou'l Fewarès, celui de Bassora à Abou Taher-Kosrou et la partie méridionale du Diarbekr à Abou-Aly-al-Haçan; mais tous les trois se montrèrent ingrats. Le premier se révolta, s'empara de Chiraz et y prit le titre de *Cawam-ed-Daulah.* Forcé d'abandonner cette capitale à l'approche du sultan, qui le chassa même du Kerman, il se retira auprès de Mahmoud le Ghaznevide et en obtint des secours, avec lesquels il recouvra le Kerman et Chiraz. Sulthan-ed-Daulah, qui était alors à Bagdad, en revint aussitôt et triompha sans combattre. Le lâche Abou'l Fewarès s'enfuit alors à Hamadan, où régnait un prince de sa famille; puis dans les Etats du prince Batyhâ, qui se composaient des lagunes formées par le Tigre et l'Euphrate. Là il eut recours à la médiation de son frère Abou-Taher, qui gouvernait Bassora. Sulthan-ed-Daulah lui pardonna généreusement et lui rendit son apanage, l'an 409 (1018); mais un rival non moins ambitieux, plus actif, plus habile et plus brave, le jeune Abou-Aly-al-Haçan, se déclara contre lui. Il commença par intriguer contre Abou-Mohammed-Ibn-Sahlan, vizir et lieutenant du sultan dans l'Irak, et entretint des correspondances avec plusieurs généraux de ce prince. Sulthan-ed-Daulah, informé des menées de son

frère, se rendit à Bagdad, l'an 411 (1021). Les troupes s'y mutinèrent, et comme il songeait à se retirer à Waseth, elles ne voulurent pas le laisser partir qu'il n'eût nommé pour les commander son fils ou son frère. Craignant d'exposer son fils, qui n'était qu'un enfant, Sulthan-ed-Daulah choisit son frère Abou-Aly pour remplir les fonctions d'émir-al-omrah, à Bagdad. Mais à peine fut-il arrivé à Tostar, dans le Khouzistan, que, se croyant dégagé d'une obligation que la violence lui avait arrachée, il renvoya Ibn-Sahlan, avec une armée, pour chasser de Bagdad le jeune Abou-Aly et pour y reprendre ses premières fonctions. Abou-Aly vint à la rencontre de ce général, le vainquit, le fit prisonnier, ordonna qu'on lui arrachât les yeux, et ayant supprimé le nom de Sulthan-ed-Daulah dans la kothbah, il y substitua le sien, auquel le calife joignit le titre de *Moscheref-ed-Daulah*. Cette révolution eut lieu à la fin de moharrem 412 (mai 1020). Par un traité conclu, l'année suivante, entre les deux princes, Sulthan-ed-Daulah renonça formellement à la souveraineté de l'Irak en faveur de Moscheref-ed-Daulah (1) et consentit même que leur frère Abou-Taher Khosrou, que l'ambition avait mis dans les intérêts du nouvel émir-al-omrah, possédât le gouvernement absolu de Bassora et de l'Ahwaz. Réduit à la moitié de ses Etats, Sulthan-ed-Daulah mourut à Chiraz en chawal 415 (décembre 1024), dans la 32e année de son âge, après en avoir régné plus de douze. Il eut pour successeur son fils Abou-Kalandjar (ou Kalidjar) Ezzelmolouk, qui, après bien des vicissitudes et malgré l'opposition de ses oncles, parvint à recouvrer tous les titres et les Etats qui avaient appartenu à son père et à son aïeul, mais la mésintelligence de ses fils les fit passer bientôt sous la domination des Seldjoukides (*voy.* THOGRUL BEIG et MELIK-ER-RAHIM). A—T.

SULZER (JEAN-GASPARD), médecin allemand, naquit à Winterthur en 1716 et mourut à Gotha en 1779. Il étudia la médecine à Strasbourg, où il publia, en 1740, une thèse académique sous ce titre : *Historia morborum quorumdam Helvetiis endemicorum*. En 1756, il fut appelé à Gotha comme médecin ordinaire du duc de Saxe-Gotha. Il occupa cet emploi, et il exerça son art avec un grand succès pendant plus de cinquante ans, et c'est à lui qu'on dut l'introduction de l'inoculation de la petite vérole dans une grande partie de l'Allemagne. Le monument que la piété filiale lui a élevé à Gotha le nomme avec raison : *Virum, ab innocentia vitæ, morum suavitate, artis peritia ac mira in pauperes caritate, bonis omnibus commendatissimum*. U—I.

SULZER (JEAN-GEORGE), frère du précédent, naquit à Winterthur en 1720. De vingt-cinq enfants de son père, Jean-Georges fut le dernier. L'instruction qu'il reçut aux gymnases de Winterthur et de Zurich lui donna moins de goût pour les études que ne le firent ensuite l'exemple et l'encouragement de Jean Gessner, depuis chanoine et naturaliste. Destiné à l'état ecclésiastique, Sulzer fit de la philosophie et de l'histoire naturelle ses études favorites. Instituteur et vicaire d'un curé de campagne pendant quelques années, partageant son temps entre l'étude, la contemplation de la nature et les agréments de la société, il écrivit, à partir de 1741, dans un ouvrage périodique qui s'imprimait à Zurich. Ces pièces ont été recueillies à Berlin et publiées sous le titre d'*Essais de physique appliquée à la morale*. Formey les a traduits en français dans ses *Mélanges philosophiques*, Leyde, 1754. En 1744, Sulzer devint instituteur dans la maison d'un négociant, à Magdebourg, et trois ans après, il obtint à Berlin une chaire de mathématiques au collége de Joachim. En 1750, il fut reçu à l'académie des sciences, agrégé à la classe de philosophie spéculative. Il dirigea ses travaux principalement vers la psychologie. Les mémoires qu'il fournit à l'académie sur cette matière, et qui sont répandus dans la collection de ses travaux, furent dans la suite traduits en allemand et réunis en deux volumes. Leur succès a été complet, et Sulzer fut compté parmi les métaphysiciens de l'Allemagne. En 1760, il perdit une femme qu'il avait épousée à Magdebourg et dont il avait été aimé. Accablé de douleur, il obtint, par le crédit du marquis d'Argens, son ami zélé, la permission de faire un voyage en Suisse, d'où il revint en 1763. Ce fut pendant ce séjour dans sa patrie qu'il s'occupa particulièrement de sa *Théorie universelle des beaux-arts*, qu'il a eu la satisfaction d'achever et de voir paraître (1772, 2 vol. in-4°, en allemand). La dernière édition, augmentée, est en 4 volumes in-8°, 1792. Cet important ouvrage restera à jamais le principal monument de la gloire de Sulzer. L'auteur désirait ramener les beaux-arts à ce qu'il regardait comme le but de leur première institution, c'est-à-dire au bien de la société (1). En 1764, Sulzer

(1) Cette partie de l'histoire des Bowaïdes est fort embrouillée à cause de la confusion qu'y jettent la diversité et même la ressemblance des noms. D'Herbelot, que tous les compilateurs ont copié, ne parle que de trois fils de Boha-ed-daulah, ne fait qu'un seul et même personnage de Cawam-ed-daulah, qu'il appelle Scherf-ed-daulah, et de Moscheref-ed-daulah, et qu'il transporte ainsi le théâtre de la guerre, contre toute vraisemblance, du Kerman dans l'Irak. Silvestre de Sacy, dans un de ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, nous a fait connaître un fils aîné de Boha-ed-daulah, lequel mourut avant son père; mais il ne parle pas de celui qui gouverna le Kerman, n'ayant eu en vue que ceux qui occupèrent la charge d'émir-al-omrah à Bagdad. Abou'l-Feda ne fait mention d'Abou'l-Fewares que sous l'année 415, après la mort de Sulthan-ed-daulah; et l'auteur du *Loub el Tawarik*, qui le nomme Cawam-eddyn, ne le cite que sous le règne de ce dernier prince. Les extraits informes de Mirkhond, par Texeira, auraient suffi néanmoins pour éclaircir ce point d'histoire.

(1) Thiébault raconte, dans ses *Souvenirs de Berlin*, que Sulzer, l'ayant prié de faire traduire cet ouvrage en français et de l'envoyer à Paris pour y être imprimé, il en fut adressé quelques morceaux à un libraire qui ne put se charger de l'entreprise. Mais Thiébault ajoute qu'il fut très-étonné de voir ensuite ces mêmes articles imprimés littéralement dans l'*Encyclopédie méthodique* sous le nom de Marmontel. L'article sur l'allégorie a été traduit en français par Jansen, à la suite de l'*Allégorie* de Winckelmann, Paris, an 7 (1799), 2 vol. in-8°. Millin, dans son

résigna sa chaire et voulut se retirer en Suisse; mais Frédéric II, désirant le retenir à Berlin, lui accorda une pension et le nomma professeur de philosophie à l'académie des nobles, qu'il s'occupait de fonder. Une maladie cruelle, à laquelle ce savant avait été près de succomber en 1771 et qui avait miné ses forces, l'engagea, en 1776, à faire un voyage en Italie. Il passa l'hiver à Nice et s'y rétablit; mais, ayant ensuite été surpris par le froid et la neige, dans les montagnes de la Suisse, il y retrouva tous ses maux et revint, l'année suivante, à Berlin, où il vécut tranquillement. Le roi l'avait nommé directeur de la classe de philosophie avant son retour de ce voyage, dont il a donné une relation fort intéressante, publiée à Berne, en 1780, et traduite en français (par Remfner) sous ce titre : *Journal d'un voyage fait en* 1775 *et* 1776 *dans les pays méridionaux de l'Europe,* la Haye, 1782, in-8°. Sulzer mourut à Berlin, le 27 février 1779. Il a écrit lui-même des fragments sur sa vie, publiés par Nicolaï, en 1809, à Berlin, en allemand, et le docteur Hirzel a donné deux volumes consacrés à la mémoire de son ami, Winterthur, 1780, en allemand. Voyez aussi son éloge, par Formey (Académie de Berlin, 1779). Son portrait a été gravé par Dan. Berger, d'après Graf. Il se trouvait sur une médaille qui fut gravée en son honneur, à Berlin, en 1775, par Abramson. U—I.

SUMMARIPA (Georges de Sommariva, plus connu sous le nom latin de), chevalier et poëte italien, né à Vérone en 1435, étudia la jurisprudence, fut gouverneur de Gradisca en 1488 et mourut vers la fin du 15e siècle. On cite une pièce signée de lui en 1476 et dans laquelle il prenait le titre de *provisor fortalitiorum Veronensium.* A ces occupations, Summaripa joignit l'amour de la poésie, et, après avoir traduit Homère et Juvénal, il mit en tercets l'histoire de Naples, les actes d'un martyr et jusqu'à son propre testament. Le *Juvénal,* le moins oublié de ses ouvrages, a le mérite d'être la première version italienne de ce poëte; mais les vers en sont ridicules, et ils surpassent souvent l'original en obscénité. On a de lui : 1° la *Batracomiomachia d'Omero, trad. in terza rima,* Vérone, 1470, in-4°; 2° *Satire de Giovenale, trad. in terza rima,* Trévise, 1480, in-fol., et Venise (1530), in-8°. Cette réimpression a été citée par Hennin (*voy.* ce nom) de la manière suivante : *Prodiit* Rifæ, in-8°, *auctore Georgio* Summa; et Argelati (*Biblioteca de' volgarizzatori italiani,* t. 2, p. 175), en parlant de l'édition originale, au pied de laquelle sont marqués ces mots : *Appresso flavio* (*fluvio*) *Silese,* c'est-à-dire *près le fleuve Sile,* nom de la rivière qui coule près de Trévise, ajoute que cet ouvrage fut exécuté chez *Flavius Silese,* prenant ainsi le nom d'une rivière pour celui de l'imprimeur. Ce dernier s'appelait *Michel Manzolino* de Parme. 3° *Martirio del beato Simone di Trento,* Trévise, 1480, in-4°; 4° *Cronica delle cose geste nel regno Napolitano, per anni* 959, *dall' anno* 537 *insino al* 1495, *per rithmos compilata,* Venise, 1496, in-4°; 5° *Rime* (sans date), recueil de poésies, *poche* et *cattive* (dit Maffei). Nous ne connaissons pas autrement cet ouvrage. On conserve à la bibliothèque *Magliabechiana,* à Florence, une copie manuscrite du testament de Summaripa, qui n'en a dicté en vers que le préambule. A—G—S.

SUMMONTE (Jean-Antoine), historien, né vers le milieu du 16e siècle, à Naples, où il exerçait la profession de notaire ou de procureur, éprouva de graves persécutions pour avoir dévoilé, dans son histoire de ce royaume, l'origine basse ou ignoble de quelques familles puissantes, qui imaginèrent de lui faire un crime d'avoir fait connaître l'établissement des gabelles et d'autres droits de la couronne. L'ouvrage fut saisi, brûlé, et l'auteur, qui avait été mis aux fers, se vit contraint de réformer quelques-uns de ses chapitres. Il mourut de chagrin le 29 mars 1602. Son travail n'est qu'un recueil de faits, de renseignements et de dates, classés d'après un certain ordre, qui en rend la recherche facile. Ce mérite tout secondaire n'élève pas Summonte au rang d'historien. Il n'est même pas à l'abri de tout reproche comme compilateur. Aussi bien ses partisans ont-ils prétendu que les passages les plus ridicules de son histoire n'étaient que des interpolations introduites dans le but de nuire à sa réputation. En ce cas, on devrait plutôt plaindre Summonte que l'accuser d'avoir dit qu'il existait une plante qui pouvait nous aider à comprendre le chant des oiseaux; que Virgile avait été consul à Naples, où il avait laissé de beaux ouvrages publics; que cette capitale avait été assiégée par les Sarrasins en 581, etc. La vérité est que, loin d'ajouter à ce que l'auteur avait écrit, on exigea la suppression de plusieurs passages, qui n'ont jamais été rétablis, quoique les mêmes faits se trouvent rapportés par les autres historiens de Naples. Summonte débute par la fondation de cette ville, dont il entoure le berceau de toutes les fables débitées sur la sirène Parthénope, et il ne s'arrête qu'à l'année 1582, où il termine son travail. Une grande partie du premier volume est consacrée aux tribunaux, ainsi qu'aux lois municipales et administratives. Giannone, qui a profité des recherches de Summonte, le cite toujours comme une autorité, et c'est déjà une forte présomption en faveur d'un écrivain qu'on a trop déprécié, lorsqu'on ne l'a pas loué à outrance. La partie la plus faible de l'ouvrage est celle qui a rapport aux siècles barbares; mais on sait que du temps de Summonte l'on manquait des secours nécessaires pour pénétrer dans les ténèbres du moyen âge, et que ce n'est qu'après la publication de tant de chroniques, de chartes et de lexiques pour

*Dictionnaire des beaux-arts,* a largement puisé dans l'ouvrage de Sulzer, qu'il n'a guère eu qu'à réduire en ordre alphabétique. M—D j.

les déchiffrer qu'on a pu oser se jeter dans ce dédale inextricable. Le style de cet auteur est tel qu'on doit l'attendre d'un chroniqueur : il écrit sans artifice et sans prétention; mais ses phrases, ordinairement incorrectes, se font souvent remarquer par une certaine naïveté qui contribue à inspirer de la confiance au lecteur. Le libraire qui entreprit l'édition de 1675 s'était adressé à Sarnelli (*voy.* ce nom), pour en faire disparaître quelques taches. Ce savant lui répondit qu'il fallait traiter Summonte comme les ruines de Pouzzoles, dont on n'approchait qu'avec respect. L'argument parut sans réplique, et l'on poussa la vénération au point de laisser sans remarques les erreurs les plus grossières du texte. La mort de Summonte arrêta l'impression de l'ouvrage, dont le troisième volume ne parut qu'en 1640, et le quatrième trois ans plus tard. La difficulté de rassembler ces parties, publiées à des époques différentes et sous l'action de la justice, engagea Bulifon à les réimprimer en 1675, et quoique cette seconde édition fût calquée sur la première, elle déplut à la cour de Rome, qui la fit mettre à l'*index*. Ce qui paraît avoir provoqué cette mesure, c'est un passage où, en racontant la trahison du comte de Caserte à Cepperano (*voy.* Manfred), Summonte cite l'autorité de St-Thomas pour légitimer le droit d'assassiner un tyran. Ses ouvrages sont : 1° *Manuale divinorum officiorum, quæ juxta ritum S. R. E. recitantur*, Naples, 1596, in-8°; 2° *Istoria della città e regno di Napoli*, etc., ibid., 1601, in-4°. Ce premier volume est très-rare : il fut réimprimé l'année suivante, avec plusieurs changements, et cette nouvelle édition porte quelquefois la date de la première. Le deuxième volume parut en 1602, le troisième en 1640 et le quatrième en 1643, in-4°. Il existe deux éditions du troisième volume : la meilleure est celle qui porte le nom de *François Savio*. Tout l'ouvrage fut réimprimé en 1675, 4 vol. in-4°, et augmenté de la description des antiquités de Pouzzoles, par Loffredo; d'un traité sur les bains de la même ville, par Villani; de plusieurs morceaux historiques, par Tobia Almagiore (Blaise Altomare), et d'une notice sur les tribunaux, les évêques de Naples, etc., rédigée par Sarnelli, qui en fut l'éditeur. La troisième édition, ibid., 1748, 6 vol. in-4°, est accompagnée de la vie de l'auteur, par de Cristofaro. Voyez Soria, *Storici napoletani*, p. 570, et (Rogadei), *Saggio sul diritto pubblico e politico del regno di Napoli*, Cosmopoli (Lucques), 1767, in-4°, p. 46. A—G—S.

SUMNER (John-Bird), prélat anglais, naquit à Kenilworth en 1780. Son père, Robert Sumner, était ministre dans le lieu de naissance de John-Bird. Celui-ci fut élevé à Eton et au King's-college de Cambridge, où il obtint diverses distinctions universitaires. C'est de l'année 1815 que date son premier ouvrage, *la Prédication apostolique*. L'année suivante, il donna au public les *Souvenirs de la création*. Cet ouvrage obtint le prix de quatre cents livres sterling, fondé par l'Ecossais Burne. On trouve dans ces œuvres une piété sincère, des pensées profondes et de l'élégance dans l'expression. C'est de 1828 que date la carrière épiscopale de Sumner : il fut d'abord nommé évêque de Chester (1828), et dans ces fonctions, il se fit remarquer par ses efforts pour l'encouragement de l'enseignement; puis il passa à l'archevêché de Cantorbéry, qui le plaçait à la tête de l'Eglise d'Angleterre. Sumner, dont les sentiments libéraux en politique étaient connus, se fit remarquer en outre par ses sympathies pour le clergé inférieur, ce qui faisait de lui l'adversaire du parti aristocratique de la haute Eglise. Ce prélat mourut le 6 septembre 1862. Outre les ouvrages cités, on a de lui : 1° *Démonstration de la vérité du christianisme;* 2° *Exposition des évangélistes;* 3° des *Sermons divers*. Z.

SUMOROKOF. *Voyez* Soumorokof.

SUMROU (la princesse), femme célèbre dans l'Inde sous la domination des Anglais, naquit vers le milieu du 18e siècle. Son nom véritable est resté ignoré. Ce fut d'abord comme simple bayadère qu'elle se fit connaître à Delhi. Joignant une beauté rare aux grâces les plus séduisantes, elle dansa un jour devant un Français qui en devint éperdument amoureux. Cet excellent homme l'acheta fort cher et ne tarda pas à découvrir qu'elle possédait un esprit actif, pénétrant et avide d'instruction. Aussi sut-elle en peu de temps gagner à tel point la faveur de son nouveau maître qu'il l'épousa. Ce Français s'appelait *Sombre*, en langue indoue *Sumrou*, nom sous lequel cette femme fut connue pendant tout le reste de sa vie. Peu de temps après leur mariage, Sombre mourut. Sa veuve s'en consola facilement, car à peine son deuil expirait-il qu'elle s'allia de nouveau à un Européen, dont le caractère sympathisait merveilleusement avec le sien. Cet homme, nommé le Vassu, était une sorte de flibustier qui, par son activité et son goût pour le pillage, s'était élevé au rang de chef, ou si l'on veut de prince indépendant. Il disposait d'une armée considérable, à l'aide de laquelle il se maintenait en possession d'un vaste territoire. Sumrou accompagnait son mari dans ses excursions. Pendant plusieurs années, le Vassu et Sumrou, sa compagne, conservèrent leur pouvoir et suivirent en commun les chances de la fortune. Ils paraissaient dévoués l'un à l'autre, le mari du moins était sincère dans son affection. Mais le moment approchait où le véritable caractère de Sumrou devait se développer. Bientôt le partage des richesses et de la puissance de son mari ne suffit plus à son âme ambitieuse. Impatiente de régner seule sur les compagnons de son époux, elle conçut un projet peut-être unique dans l'histoire. Une légère disposition à la révolte, excitée selon toute apparence par Sumrou elle-même, se manifesta parmi les gardes

de le Vassu. Cette femme perfide, à peine âgée de vingt-cinq ans, exagéra à dessein le danger aux yeux de son époux et trouva moyen de lui faire parvenir, par des agents qu'elle avait gagnés, l'avis secret d'un complot ourdi par des rebelles pour s'emparer de sa personne. Puis elle lui conseilla de fuir, offrant de l'accompagner. Après avoir emballé leurs bijoux et tout ce qu'ils possédaient de précieux, ils sortent la nuit de leur palais, suivis d'un petit nombre d'esclaves et de gardes dévoués. Le reste de cette scène, préparée d'avance, répondit complétement aux vues de la bégoum (1). Dans la matinée, les esclaves effrayés vinrent annoncer qu'ils étaient poursuivis. A cette nouvelle, Sumrou tombe dans un désespoir habilement joué; elle jure qu'elle ne tombera pas vivante entre les mains des rebelles et que son poignard la délivrera du sort qu'ils lui préparent. Le Vassu prononce le même serment, il ne lui survivra pas, l'instant où on lui apprendra sa mort sera le signal de la sienne, il le jure. Bientôt les prétendus rebelles se montrent, atteignent l'escorte et la dispersent. C'était pour Sumrou le moment depuis longtemps attendu; les rôles étaient préparés; ses esclaves, groupés autour de son palanquin, s'empressent de les remplir. Les femmes se précipitent en se tordant les mains et donnant les signes du plus grand désespoir; l'une d'elles, c'était son esclave favorite, s'élance vers le palanquin de le Vassu, et lui montrant un châle ensanglanté, prononce ce cri douloureusement répété par ses compagnes : « La bégoum est morte! la bégoum « s'est tuée! » A peine le Vassu a-t-il entendu ces paroles que, fidèle à son serment, il tire son pistolet et se donne la mort. Au bruit de l'arme à feu, l'astucieuse princesse saute à bas de son palanquin, monte à cheval, s'avance au galop vers les troupes et les somme de lui prêter serment de fidélité. Dans le discours qu'elle leur adresse, elle se vante d'avoir préparé la mort de son mari, et leur montrant ses trésors : « Il vou- « lait les emporter, dit-elle, il voulait vous ravir « la part qui vous en revient. Je les partagerai « avec vous. » Grâce à cette ruse et au payement immédiat de leur solde arriérée, les soldats se soumirent sans hésiter à son autorité. Parvenue à la suprême puissance par cette odieuse ruse, la bégoum déploya de grands talents pour s'affermir. Et d'abord, pour avoir un puissant allié, elle se jeta dans les bras de la compagnie anglaise, qui la confirma dans la possession de ses Etats, sous la condition qu'à sa mort sa principauté reviendrait à la Grande-Bretagne. Rassurée de ce côté, elle s'occupa assidûment des soins du gouvernement, et s'il faut en croire les officiers anglais qui à diverses époques ont visité ses domaines, son règne fut marqué par une prudence peu ordinaire. Le colonel Skinner, entre autres, rapporte que du temps où il était au service des Mahrattes il l'a vue, encore jeune et belle, commander ses troupes en personne et déployer le courage le plus intrépide. Son armée n'était pas assez nombreuse pour en faire une puissante alliée de l'Angleterre, mais elle trouva le moyen de se rendre utile en assistant ses protecteurs dans toutes leurs guerres. Elle conserva son esprit belliqueux même en avançant en âge. Au siége de Bhurtpore, témoignant le désir de partager la gloire et surtout les profits de l'entreprise, elle ne cessa de solliciter le général en chef, pour qu'il lui permît de le rejoindre avec ses soldats. Celui-ci refusa constamment ses offres. La ville de Sirdhana était sa capitale, mais sa résidence ordinaire était à Mirut, où se trouve un poste militaire anglais. Le titre qu'elle avait pris était celui de *princesse de Jaghire*. La ville de Mirut est située sous un beau climat : elle est bien bâtie, entourée de campagnes fertiles et habitées par un grand nombre d'Anglais, dont la société était infiniment agréable à la bégoum. Son despotisme était extrême et la vengeance sa suprême loi. Une jeune esclave l'ayant offensée, dans un accès de colère elle la condamna à être enterrée vive; et, afin d'être assurée que personne ne viendrait la délivrer, elle fit étendre son tapis sur la fosse de la pauvre fille, et, demeurant assise sur sa tombe, elle y fuma tranquillement sa pipe jusqu'à ce qu'elle fût bien certaine que tout secours serait inutile. Quand lord Combermere visita les provinces septentrionales de l'Inde, la vieille bégoum, alors âgée de plus de soixante-dix ans, lui donna à dîner ainsi qu'aux personnes de sa suite. Si nous en croyons le capitaine Mundy, elle avait beaucoup d'embonpoint, le teint fort blanc et des traits marqués. Elle portait une jupe courte, qui laissait voir une grande partie de son large pantalon et ses pantoufles brodées. Elle était fière avec raison de ses mains, de ses bras et de ses pieds. Sa coiffure consistait en un simple turban de cachemire, par-dessus lequel était jeté un châle qui enveloppait ses joues, son cou et ses épaules, laissant voir ses petits yeux gris brillant comme ceux du lynx. Pendant le repas, qui fut servi à l'européenne, la vieille princesse fuma une magnifique houkah, après en avoir fait présenter une toute pareille à Son Excellence. Les convives étaient au nombre de soixante. La bégoum ne permit à aucune femme de s'asseoir au banquet; elle seule croyait avoir le droit de se mêler parmi les hommes. Cette femme remarquable mourut octogénaire, au mois d'avril 1836. La compagnie des Indes hérita de ses domaines et de ses revenus, évalués deux millions et demi sterling, ou soixante millions de francs. A—T.

(1) C'est le nom qu'on donne aux femmes des princes indiens.

SUNDARU, prince et poëte indien, fils du roi de Kantschipur. Ses malheurs, sa passion l'ont rendu célèbre parmi les littérateurs sanscrits.

Amoureux de la belle Vidya, fille de Vira-Singhi, souverain de Burdwem, il voulut l'enlever; mais il tomba dans les mains d'un père irrité qui le condamna à mort. C'est dans le cachot où il était renfermé qu'il composa des vers, où l'on trouve des pensées gracieuses et une passion véritable au milieu de toute l'exubérance d'images et du luxe de diction des beaux esprits de l'Orient. Un orientaliste prussien, P. Bohlen, a fait connaître ces poésies pour la première fois en les publiant à Berlin, en 1834, avec une traduction latine et des commentaires. B—N—T.

SUNDERLAND (Henri Spencer, 1er comte de), était fils de Guillaume, lord Spencer et de lady Pénélope, fille aînée de Henri Wriothesly, comte de Southampton (1). Il naquit à Althorp, au mois de novembre 1620 et épousa, à l'âge de dix-neuf ans, lady Dorothée Sidney, fille du comte de Leicester, femme aussi distinguée par sa beauté que par ses vertus (2). Henri Spencer voyageait sur le continent lorsqu'il apprit la mort de son père, il revint immédiatement en Angleterre et prit place dans la chambre des pairs, en 1641. Quoique opposé aux mesures adoptées par Charles Ier, il offrit à ce prince l'appui de son crédit et de ses conseils. Il l'accompagna à l'armée, le suivit à Oxford, après la perte de la bataille d'Edge-Hill, où il avait combattu vaillamment comme volontaire, n'ayant voulu accepter aucun commandement. Pour récompenser sa fidélité et sa bravoure, Charles Ier le créa comte de Sunderland, par lettres patentes du 8 juin 1643. Il ne jouit pas longtemps de cet honneur; car il fut tué le 20 septembre suivant, à la bataille de Newbury, où il commandait une partie de la cavalerie de l'armée royale. — Sunderland (Robert Spencer, 2e comte de), fils unique du précédent, naquit vers 1641 et fut élevé par le docteur Pierce, qui l'accompagna dans les voyages qu'il fit sur le continent, pendant le temps que l'Angleterre resta sous la domination de Cromwel. En 1671, Charles II le nomma ambassadeur extraordinaire, près la cour d'Espagne et le chargea de déterminer Sa Majesté Catholique à se réunir à la France et à l'Angleterre, contre les Provinces-Unies ou à conserver du moins la neutralité. Lord Sunderland n'ayant point fait d'entrée publique à Madrid, comme cela se pratiquait ordinairement, fut vu de très-mauvais œil; et la cour d'Espagne décida, par un ordre d'État, *qu'à l'avenir aucun ambassadeur n'obtiendrait d'audience particulière du roi, qu'après sa première entrée publique.* N'ayant pu amener l'Espagne à se déclarer contre la Hollande (3), il quitta Madrid le 30 mai, et se rendit à Paris dans la même qualité. En 1673, il fut choisi pour remplir les fonctions de l'un des plénipotentiaires qui devaient s'assembler à Cologne, sous la médiation de la Suède, pour le rétablissement de la paix générale. Ce congrès n'ayant eu qu'une courte durée, lord Sunderland revint en Angleterre, au mois de mai 1674, et fut immédiatement admis au conseil privé. Au mois de juillet 1678, il fut envoyé de nouveau en France, mais il ne put empêcher la signature d'un traité de paix particulier entre Louis XIV et les Etats-Généraux (1). A son retour en Angleterre, lord Sunderland fut nommé secrétaire d'État; il contribua alors à la prorogation du parlement, qui eut lieu en 1679, malgré l'opposition de Shaftesbury; la même année il vota, ainsi qu'Essex et Hallifax, qui formaient avec lui dans le conseil ce qu'on appelait le *triumvirat,* contre l'exclusion du duc d'York de la couronne; et en 1680, il se prononça avec beaucoup de force pour l'exclusion de ce même prince dont il considérait alors l'*avénement au trône comme une calamité nationale.* Charles II témoigna un vif mécontement de ce dernier vote de Sunderland et l'exclut de ses conseils. Il le fit entrer de nouveau au conseil privé, au mois de septembre 1682 et le nomma principal secrétaire d'État. Ce fut en cette qualité qu'à la mort de Charles II (février 1685), Sunderland signa l'ordre pour proclamer le duc d'York roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II. Ce prince lui conserva son emploi et le nomma, au mois de décembre, président du conseil et, au mois d'avril 1687, chevalier de la Jarretière. Sous le prédécesseur de Jacques II, Sunderland avait été le pensionnaire de la France; il continua de l'être sous le règne de ce dernier prince, dont il possédait à cette époque toute la confiance : bientôt le conseil ne fut plus assemblé que pour la forme et toutes les affaires furent décidées entre le P. Piter, Sunderland et le roi. En 1687, Spencer, fils de Sunderland, s'étant déclaré catholique pour faire sa cour au roi, ce dernier promit de l'imiter et il fit en effet, en 1688, profession ouverte de catholicisme, après la naissance du prince de Galles. Les intrigues du prince d'Orange et les projets qu'il avait formés contre son beau-père, ayant été découverts par la cour de France, Louis XIV en fit donner avis à Jacques II et proposa en même temps de lui fournir des secours suffisants pour repousser l'invasion dont il était menacé. Burnet accuse Sunderland de s'être opposé à l'acceptation de ces offres et à l'arrestation des personnes suspectes; les dépêches de Barillon confirment ce fait et font connaître en même temps que Sunderland avait refusé également d'approuver la proposition de faire venir en Angleterre des troupes catholiques d'Irlande. Quels que fussent les motifs de Sunderland, cette conduite fit naître des soupçons, et le roi céda aux

(1) Un antiquaire anglais, cité par Arthus Collins, a prétendu qu'elle descendait, de différents côtés, des rois d'Angleterre, d'Écosse, de France, de Jérusalem, d'Espagne, de Portugal et de Navarre.

(2) Waller l'a célébrée dans ses poëmes, sous le nom de *Saccharissa.*

(3) Elle s'allia même avec elle par le traité du 30 août 1673.

(1) 10 août 1678, traité de Nimégue.

instances des catholiques, en lui retirant sa confiance et en nommant à sa place le vicomte Preston. Sunderland se retira en Hollande lorsque Guillaume effectua son débarquement. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fut excepté de l'acte d'amnistie signé par ce prince le 23 mai 1690 et qu'en 1692, le roi Jacques l'excepta également du pardon dans la déclaration qu'il rendit au moment où il se disposait à se rendre à la Hogue pour tenter un débarquement en Angleterre. Quelque temps après, Guillaume, qui avait conçu une haute opinion des talents de Sunderland, lui accorda sa confiance, le consulta sur les matières les plus délicates et lui permit de rentrer en Angleterre. En 1695, il alla le visiter à Althorp et resta plusieurs jours avec lui. Sunderland, qui paraissait alors livré tout entier au parti de Guillaume, fit des démarches pour réconcilier les whigs et les tories; mais ce fut vainement. Le 19 avril 1697, il fut nommé lord chambellan et trois jours après membre du conseil privé. Cette même année, Guillaume s'étant rendu en Hollande, Sunderland fut nommé l'un des lords justiciers pendant l'absence du roi. La chambre des communes témoigna le mécontentement que lui inspirait la présence d'une armée considérable en Angleterre et manifesta l'intention de réduire ces forces à 7,000 hommes. Sunderland voulait qu'elles fussent portées à 15,000 et la conduite qu'il tint à ce sujet, dans les débats du parlement, l'exposa aux attaques des tories, tandis que les whigs étaient jaloux du crédit dont il jouissait auprès du roi. Le 26 décembre 1697, il donna sa démission de tous ses emplois et se retira dans sa résidence d'Althorp, où il resta sans venir au conseil et sans se mêler des affaires publiques jusqu'à sa mort, arrivée le 28 septembre 1702. Doué d'un esprit mobile, vif et pénétrant, d'une grande habileté dans les affaires et de ces grâces irrésistibles qui font tout pardonner, Sunderland, suivant Burnet, *changeait de parti comme d'habit;* et cependant tous les partis le recherchaient tour à tour et croyaient tous le posséder uniquement. Entraîné par un amour désordonné du faste, les moyens illégitimes de pourvoir à ses dépenses l'arrêtaient rarement; aussi accepta-t-il sans hésiter toutes les sommes que la France lui offrit pour trahir les intérêts de sa patrie. Tour à tour le partisan du duc d'York, protestant et catholique, suivant que cela convenait à ses intérêts, il fut successivement ministre de Charles II, de Jacques II et de Guillaume, sans qu'on puisse affirmer qu'il ait trahi les intérêts d'aucun de ces souverains. D—z—s.

SUNDERLAND (Charles Spencer, 3e comte de), était le second fils du précédent et d'Anne Digby, fille de George, comte de Bristol. On ignore l'époque précise de sa naissance. Il fut élevé par le savant docteur Trimnel qui fut successivement évêque de Norwich et de Winchester. Son frère étant mort sans postérité, il devint l'héritier présomptif des biens et des titres du comte de Sunderland leur père. A l'âge légal, il fut choisi en même temps par les bourgs de Heydon et de Tiverton, pour les représenter à la chambre des communes; il opta pour ce dernier et le représenta dans le parlement qui s'assembla en 1695 et dans les quatre autres qui lui succédèrent. Il avait épousé, le 12 janvier 1694, lady Arabella, fille de Henry Cavendish, duc de Newcastle, et un an ne s'était pas encore écoulé depuis la mort de cette dame (4 juin 1698), lorsqu'il se maria en secondes noces à la seconde fille du célèbre Churchill, duc de Marlborough (16 janvier 1699). Au commencement de 1705, il accompagna la reine Anne dans la visite qu'elle fit à l'université de Cambridge, et suivant l'usage il fut reçu docteur en droit. Nommé, au mois de juin de la même année, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire auprès de l'empereur Joseph Ier, pour lui adresser des compliments de condoléance sur la mort de son prédécesseur et le féliciter sur son élévation à l'Empire, il fut chargé en même temps d'arranger les différends qui s'étaient élevés entre ce prince et les Hongrois. Après s'être concerté avec le duc Marlborough, il arriva à Vienne le 26 août; et, réuni aux plénipotentiaires de Hollande, il eut plusieurs conférences avec les ministres impériaux et les députés hongrois. Il se rendit ensuite à Tyrnau, que les derniers avaient choisi pour le lieu de la négociation; mais avant qu'elle eût produit des résultats définitifs, lord Sunderland retourna à Vienne, prit son audience de congé et se rendit à la cour de Berlin, où il renouvela avec le roi de Prusse le traité de subsides qui venait d'expirer et par lequel ce prince s'engageait à entretenir 8,000 hommes en Italie. De Berlin, lord Sunderland passa dans le Hanovre et revint en Angleterre, après avoir séjourné quelque temps à la Haye, où il termina d'importantes négociations avec les Etats-Généraux. Il arriva à Londres, le 30 décembre 1705; et à la rentrée du parlement, les deux chambres lui adressèrent des remercîments *pour les grands services qu'il avait rendus dans la dernière campagne et pour ses prudentes négociations avec les alliés de Sa Majesté.* Au mois d'avril 1706, il fut nommé l'un des commissaires chargés de traiter l'union avec l'Ecosse; cette négociation se termina heureusement par une convention qui fut signée, le 22 juillet de la même année, par les délégués des deux royaumes. Le 3 décembre, il fut nommé membre du conseil privé et l'un des principaux secrétaires d'Etat. Au mois de mai 1708, il fit partie du nouveau conseil privé qui fut formé conformément aux dispositions de l'acte passé pour rendre l'union des deux royaumes plus complète et plus entière. Lors du procès de Sacheverel, le comte de Sunderland se prononça fortement contre ce théologien dans la chambre haute; et lorsque la présence de Sacheverel dans différentes parties

du royaume y eut causé des troubles, Sunderland, consulté par le comte de Bradford, lord lieutenant du Shropshire, sur la conduite à tenir dans ces circonstances, lui écrivit, le 10 août 1710, d'après l'ordre de la reine et du conseil, de poursuivre avec vigueur tous les perturbateurs. Cette correspondance ayant été imprimée dans la gazette, le parti de la *haute Eglise* en fut très-irrité et réunit ses efforts pour renverser Sunderland. La duchesse de Marlborough, informée de ce complot, tenta auprès de la reine plusieurs démarches pour retarder la chute de son gendre; mais on ne lui fit aucune réponse. La reine fut également sourde aux prières du duc, qui se trouvait à cette époque à la tête de l'armée anglaise, et Sunderland reçut la démission de tous ses emplois. Il supporta sa disgrâce avec fermeté et refusa d'accepter une pension de trois mille livres sterling que la reine lui fit offrir, en répondant que s'il ne pouvait pas avoir l'honneur de servir son pays, il ne voulait pas lui être à charge inutilement. Lorsque George Ier monta sur le trône, son premier acte fut de renvoyer les ministres de la reine Anne et de placer au timon des affaires les membres du parti whig. Sunderland obtint, le 24 septembre 1714, le poste important de lord lieutenant d'Irlande, à la place du duc de Shrewsbury et rentra au conseil privé. Le mauvais état de sa santé l'ayant forcé, au mois d'août 1715, de résigner son gouvernement, il fut nommé cinq jours après lord garde du sceau privé et ensuite l'un des vice-trésoriers d'Irlande. Au mois de mai 1716, il fut élu l'un des gouverneurs de *Charter-House*, et au mois de juin suivant, seul trésorier d'Irlande. Cette même année, il accompagna le roi dans le Hanovre et ayant résigné, à son retour, l'office de lord garde du sceau, George Ier le nomma, le 12 avril 1717, l'un des principaux secrétaires d'Etat, puis président du conseil privé, le 12 mars 1718, et peu de jours après, premier commissaire de la trésorerie. Sunderland possédait alors toute la confiance de son souverain, et il continua d'en jouir jusqu'à sa mort. Le 6 février 1719, il résigna le poste de président du conseil privé et fut nommé premier gentilhomme de la chambre. Pendant les voyages que le roi fit en Hanovre, le comte de Sunderland fut l'un des lords justiciers chargés de gouverner le royaume durant l'absence de ce souverain. La guerre qui existait à cette époque entre l'Angleterre et l'Espagne ayant déterminé cette dernière puissance à tenter une invasion en Irlande, le duc d'Ormond s'embarqua sur la flotte espagnole; mais une violente tempête l'ayant dispersée à la hauteur du cap Finistère, cette tentative fut manquée : les seigneurs jacobites d'Ecosse, qui s'étaient réfugiés dans diverses parties de l'Europe, pour échapper à l'acte d'*attainder* prononcé contre eux et qui étaient revenus en Ecosse pour seconder les efforts du duc d'Ormond en faveur des Stuarts, ne se laissèrent pas décourager par ce contre-temps et parvinrent à soulever quelques-uns de leurs partisans; mais battus à Glenshiel, il furent de nouveau forcés d'abandonner leur dessein et leur patrie. Sunderland se rendit dans le Hanovre, pour rendre compte au roi George de cette affaire. Il continua de rester à la tête des affaires jusqu'à sa mort, arrivée le 19 avril 1722. Lord Sunderland encourageait les arts et les sciences et montra une grande intégrité dans le maniement des affaires publiques. Il avait épousé en troisièmes noces Judith Tichborne, sœur du vicomte de ce nom, dont il eut plusieurs enfants qui moururent sans postérité. Charles Spencer, l'un des fils qu'il avait eus d'Anne Churchill, devint, par la suite, duc de Marlborough. D-z-s.

SUNIATOR ou SUNIATES, l'un des principaux citoyens de Carthage, était ennemi déclaré de Hannon. Voulant satisfaire sa haine contre ce général, il écrivit à Denis, tyran de Syracuse, une lettre en langue grecque, où il donnait avis de tous les préparatifs militaires qu'on faisait à Carthage contre lui, aussi bien que de l'incapacité de Hannon, qui devait commander l'expédition, et dont il parlait avec le plus grand mépris; mais sa lettre ayant été interceptée, il fut déclaré par le sénat coupable de haute trahison et reçut le châtiment dû à son crime, vers l'an 387 avant J.-C. Par suite de cet événement, une loi défendit à tout habitant de Carthage d'écrire en grec et même de parler cette langue. B—P.

SUN-TSEU, général et tacticien chinois, était né plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, dans le royaume de Tsi, qui fait aujourd'hui partie du Chan-toung. Déjà connu depuis longtemps par ses exploits non moins que par ses talents, il s'empressa d'aller offrir ses services au roi d'Ou, menacé par ses voisins. Ce prince l'accueillit avec une distinction flatteuse : « Pensez-« vous, lui dit-il, que vous pourrez mettre en « pratique tous les préceptes que vous avez « donnés sur l'art militaire? — Prince, répondit « Sun-tseu, je n'ai rien dit dans mon ouvrage « que je n'aie pratiqué dans les camps, et j'ajoute « que je ne sois en état de faire pratiquer à « d'autres. — Comment, reprit le prince, vous « parviendriez à donner aux femmes l'habitude « de la discipline et à leur inspirer des senti-« ments guerriers! — Sans doute, » répliqua Sun-tseu. Le roi fit venir alors ses femmes et leur dit qu'il chargeait ce général de leur apprendre les évolutions militaires. Sun-tseu leur fit aussitôt distribuer des armes et leur expliqua la manière de s'en servir; mais, quand il en vint à leur faire exécuter les premières manœuvres, les guerrières éclatèrent de rire. La mauvaise humeur du général redoubla leur gaieté. Alors il leur dit : « Quiconque n'obéit pas aux ordres « du général mérite la mort; » et malgré la défense du roi de pousser plus loin la plaisanterie, il abattit la tête des deux favorites qu'il avait

établies ses lieutenants. Cet exemple de sévérité produisit l'effet qu'il en avait attendu : toutes les autres obéirent. Mais le roi renvoya le barbare Sun-tseu. Cependant il fut obligé de le rappeler bientôt après, et avec son secours, il triompha de ses voisins. Tel est en substance le récit ou plutôt l'apologue des historiens chinois. On a de Sun-tseu les *Règles de l'art militaire.* Cet ouvrage, traduit en mandchou par l'ordre de l'empereur Khang-hi, en 1710, l'a été en français par le P. Amiot. Cette traduction fait partie des *Mémoires sur les Chinois*, t. 7, p. 57-159. A la Chine, cet ouvrage est regardé comme un chef-d'œuvre et comme le précis de tout ce qu'on peut dire sur l'art de la guerre. On n'admet aux emplois militaires que ceux qui peuvent l'expliquer ou du moins en commenter quelques articles. W—s.

SUPERCHI (Jean-François), littérateur italien du 15e siècle, naquit à Pesaro et changea son nom en celui de Philomusus. En 1489, il reçut de l'empereur Frédéric III le titre de poëte lauréat. Après avoir longtemps professé les belles-lettres à Udine, il fut appelé, en 1506, à Vérone pour occuper la chaire que Bembo venait de quitter. La date de sa mort n'est pas bien connue; mais elle ne saurait guère dépasser la date que nous venons d'indiquer. Superchi a laissé un grand nombre de vers latins, dont la majeure partie est demeurée inédite. Une faible portion d'entre eux a été s'ensevelir dans le tome 7 des *Carmina illustrium poetarum latinorum,* collection due aux soins du savant J. Lamy et publiée à Florence, 1719-1726, 11 vol. in-8°. Tiraboschi, dans son *Histoire de la littérature italienne*, t. 25, p. 61, et Lancetti, dans ses *Memorie in poeti laureati*, p. 230, donnent sur cet écrivain des détails plus étendus, mais d'un trop faible intérêt pour trouver place ici. B—n—t.

SUPERVILLE (Daniel de), théologien protestant, naquit en 1657, à Saumur, et y fit de très-bonnes études, qu'il alla continuer à Genève. En 1685, il passa en Hollande, devint ministre de l'église wallone de Rotterdam et mourut en cette ville le 9 juin 1728. Il s'est surtout distingué dans la prédication. En 1691, il prêcha à la Haye, devant le roi d'Angleterre Guillaume III. Ce prince avait désiré qu'on ne le louât point; mais Daniel, dit Bayle (1), sut faire fumer l'encens d'une manière indirecte et adroitement ménagée. On a de lui : 1° les *Devoirs de l'Eglise affligée,* Rotterdam, 1691, in-8°; 2° *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, ibid., 1702 et 1705, 3 vol. in-8°. Ces sermons ont eu sept ou huit autres éditions, dont les dernières sont en 4 et 5 volumes in-8°. 3° *Les Vérités et les devoirs de la religion chrétienne, ou Catéchisme pour l'instruction de la jeunesse,* Amsterdam, 1708 et 1755, in-8°. C'est probablement un extrait de ce livre qu'on a réimprimé plusieurs fois sous le titre d'*Eléments du christianisme, ou Abrégé des* Vérités et des devoirs, etc., *à l'usage des enfants,* dont la dernière édition est de Caen, 1825, in-12. 4° Le *Vrai Communiant, ou Traité de la Ste-Cène et des moyens d'y bien participer,* Amsterdam, 1718; édition la plus récente, Nîmes, 1817, in-12. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, n° 9070) met Daniel de Superville au nombre des savants qui ont travaillé au *Journal littéraire* de la Haye; mais ce peut être, comme il le dit, après la reprise de ce journal en 1729, puisque, suivant les biographes, Daniel avait cessé de vivre à cette époque. Il n'a pu concourir qu'aux volumes qui parurent de 1713 à l'interruption de 1722. — Superville (Daniel de), fils du précédent, vint au monde à Rotterdam le 2 décembre 1696. Il étudia d'abord la jurisprudence, ensuite la médecine et reçut le bonnet doctoral à Utrecht, en 1716. Après plusieurs voyages, il s'arrêta en Prusse et fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à Stettin. Mais l'amour du changement ou des offres plus avantageuses qui lui furent faites l'attirèrent près du margrave de Bayreuth, dont il devint le médecin et à la cour duquel il termina sa carrière vers 1770. On lui doit une traduction française, que l'on recherche encore, de l'*Improvement of the mind* d'Isaac Wats (*voy.* ce nom); elle est intitulée *la Culture de l'esprit, ou Direction pour faciliter l'acquisition des connaissances utiles,* traduit de l'anglais, Lausanne, 1762, in-12; nouvelle édition, retouchée avantageusement, ibid., 1782, in-12. Quant aux écrits relatifs à sa profession, au nombre de six, tant latins qu'allemands, comme ils sont à peu près sans importance, nous renvoyons, pour leurs titres, à la *Biographie médicale* publiée par Panckoucke. On y voit, entre autres choses, que, dans une dissertation sur les monstres, qui fait partie des *Transactions philosophiques,* notre auteur a adopté le système des animalcules spermatiques et donné une théorie bizarre des monstruosités. B—l—u.

SUPINAS (Angelus-Cato), savant du 15e siècle, a été mis par Lalande (1) à la tête de la nombreuse phalange des modernes cométographes. A ce titre, il mérite une place dans cette *Biographie.* Nous devons toutefois associer à Supinas deux de ses contemporains, George Arzet et Conrad Thurecensis. Ils observèrent tous les trois, en des lieux différents, la comète qui parut en janvier 1472, et tous les trois ils rendirent compte de leurs observations. Corneille de Beughem (*Incunabula typographiæ*) cite, dit-on, comme imprimé le *De Cometa* d'Arzet, mais il ne s'en rencontre pas ailleurs d'indication. On ne sait rien non plus sur Thurecensis, sinon qu'il se disait physicien. Son *Tractatus de cometis* a eu au moins trois éditions. Lalande ne parle que de

(1) Lettre à Minutoli, du 11 mars 1691.

(1) Voy. *Bibliogr. astronom.*, p. 10. Lalande n'a connu que les prénoms de Supinas.

celle de Rome, 1474, in-4°. Brunet, qui la décrit exactement, en fait connaître une antérieure, in-fol. gothique, sans date, mais imprimée avec des caractères semblables à ceux d'Hélias de Lonffen, qui exerçait son art en 1472 et 1473, à Munster, en Argow, où il était chanoine. Ces deux éditions ne se rencontrent que très-difficilement. Le *Tractatus* a été imprimé, avec divers opuscules sur les comètes, à Bâle (1556, in-8°), par les soins de Guill. Grataroli (1). Quant à Supinas, sujet principal de notre article, il était né à Bénévent, mais il avait fixé sa résidence à Naples. Ayant cultivé en même temps la philosophie, la médecine et l'astronomie, il florissait sous le règne de Ferdinand Ier, et c'est à Jean d'Aragon, quatrième fils de ce monarque et d'Isabelle de Clermont, sa première femme (2), que Supinas adressa son traité sur la comète de 1472, publié cette même année, à ce que l'on croit, sans nom de lieu ni d'imprimeur ; puis très-probablement à Naples, par Sixte Riessinger, en 1 volume in-8° de 31 feuilles. Ce volume est extrêmement rare. A la fin de la souscription, on lit les mots suivants, rapportés par M. Brunet : *Ad honorem et gloriam illius qui unus est et in Trinitate existit.* Supinas a encore été l'éditeur d'un ouvrage sur lequel nous croyons devoir entrer dans quelques détails. Un médecin érudit du 13e et du 14e siècle, Matteo Silvatico, professeur à l'école de Salerne, que les uns disent né à Milan et les autres, avec plus de raison, à Mantoue, et qui mourut vers 1340, avait terminé, en 1317, un dictionnaire des termes de médecine de la matière médicale. Il l'avait offert au roi Robert, sous ce titre : *Liber cibalis et medicinalis Pandectarum Roberto regi Siciliæ inscriptus.* Ce livre curieux, utile à la botanique et, suivant le docteur Dezeimeris (3), « l'un « des plus importants qui nous restent pour l'his- « toire de la médecine au moyen âge et aux pre- « miers temps de la renaissance, » était demeuré inédit. Après l'avoir mis en ordre, revu et corrigé avec une grande attention, Supinas le confia aux presses d'Arnold de Bruxelles, imprimeur à Naples, et celui-ci le fit paraître en 1474, dans le format grand in-folio, à deux colonnes. Il est précédé d'un index et d'une épître dédicatoire de l'éditeur au roi Ferdinand. Pour cette édition originale, qui est fort recherchée et qui s'est vendue jusqu'à cent vingt francs chez Mac-Carthy, ainsi que pour celles qui l'ont suivie, du moins les plus estimées, voyez le *Manuel du libraire.* B—L—U.

(1) Barbier, qui cite cette édition sous le n° 21573 de son *Dictionnaire des anonymes*, attribue (d'après Placcius, qui s'appuyait lui-même de l'autorité de Cinelli) le *Tractatus de cometis* à Thomas Erastus ; mais ce médecin ne vint au monde qu'environ cinquante ans après la première publication de l'opuscule de Thurecensis (*voy.* ERASTE).

(2) Quand le prince Jean reçut cet hommage, en 1472, il n'était guère que dans sa neuvième année. En 1477, c'est-à-dire à quatorze ans, il fut élevé au cardinalat par Sixte IV. Il fut aussi archevêque de Strigonie (aujourd'hui Gran), primat de Hongrie et légat du saint-siége en ce royaume. Il mourut le 17 octobre 1485, âgé seulement de 22 ans. (*Dict. de Moréri.*)

(3) *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, t. 4, p. 168.

SURBECK (EUGÈNE-PIERRE DE), de Soleure, fils de Jean-Jacques Surbeck, maréchal de France, naquit à Paris en 1678. Il entra au service de France et parvint au grade de capitaine commandant de la compagnie générale des gardes suisses. En 1738, il assista aux campagnes de Flandre, d'Alsace, de Hongrie, etc., et il dressa lui-même des mémoires circonstanciés des événements auxquels il avait eu part. Ayant de bonne heure cultivé la numismatique, il se proposa de commencer un grand ouvrage sur les médailles, par la description de celles des empereurs depuis Jules César jusqu'à Trajan Dèce. Le manuscrit qu'il avait achevé fut remis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, qui l'avait nommé son correspondant. Son cabinet a passé en Angleterre après sa mort. Il mourut à Bagneux, près Paris, en 1741. U—I.

SURCOUF (ROBERT), célèbre corsaire, né à St-Malo le 12 décembre 1773, appartenait par sa mère à la famille de la Barbinais et de Dugay-Trouin. Dès son enfance, il annonça un caractère ferme, résolu, et montra peu de dispositions pour l'étude. Ses parents habitaient une propriété près de Cancale, et c'est à l'école de cette petite ville, puis dans un collége voisin de Dinan, dirigé par un prêtre, qu'il reçut les premiers éléments d'une instruction fort négligée ; car il préférait les jeux turbulents aux ennuis de la classe. Sa mère désirait qu'il se vouât à l'état ecclésiastique, pour lequel il avait une vive antipathie, et il s'enfuit du collége à la suite d'une lutte avec son professeur, qui voulait lui infliger une correction. Il n'avait pas encore treize ans, et cet acte d'insubordination détermina son père à le laisser suivre son penchant irrésistible pour la marine. En effet, il passait toutes ses journées dans les bateaux de la Houlle, montrant déjà une rare intrépidité. On lui permit enfin de prendre la mer à bord d'un petit bâtiment de commerce, mais qui ne faisait pas de voyage au long cours. Cette navigation trop circonscrite ne pouvait convenir à ses goûts aventureux ; il l'abandonna pour s'embarquer comme volontaire sur le navire *l'Aurore*, frété pour les Indes. Durant cette traversée, le jeune Robert s'appliqua à acquérir les connaissances si difficiles du rude métier de marin. De Pondichéry, l'*Aurore* se rendit à l'île de France, puis elle fit voile pour Mozambique. Surprise par une effroyable tempête dans le canal de ce nom, elle se perdit sur la côte africaine, et cette catastrophe fut pour Surcouf l'occasion de déployer un zèle et une intrépidité qui lui valurent le grade d'officier à bord du navire portugais *le St-Antoine*, que le capitaine de l'*Aurore* affréta pour retourner à l'île de France. De nouveaux désastres assaillirent ce bâtiment, qui aborda la côte de Sumatra et parvint à se rendre à Poulo-

Pinang, où l'équipage dut prendre passage sur un navire en destination de Pondichéry, pour de là gagner l'île de France. Aussitôt il partit pour Mozambique, en qualité d'officier, sur le *Courrier d'Afrique,* dont le voyage s'effectua plus heureusement. Son ancien capitaine, qui avait reconnu en lui une aptitude peu commune, l'engagea à son retour, bien qu'il eût à peine dix-sept ans et demi, comme lieutenant, sur le brick *la Revanche,* qui appareilla de Port-Louis le 23 mai 1791, pour explorer les côtes de Madagascar. Revenu de nouveau à l'île de France, Surcouf, désirant revoir sa patrie, prit une place de timonier sur la flûte *la Bienvenue,* qui rentrait en France. Il était depuis six mois dans sa famille lorsque l'occasion de reprendre sa vie active se présenta. Le 27 août 1792, il repartit pour l'île de France comme lieutenant sur le *Navigateur.* Le blocus resserré des îles par suite de la guerre avec l'Angleterre vint mettre un terme à ses voyages de Mozambique; il se fit embarquer dans le grade d'enseigne, à bord d'une corvette de guerre de la colonie. La traite des noirs ayant été abolie par la convention nationale, on dut la continuer clandestinement, et Surcouf ne craignit pas de se livrer à cette navigation périlleuse. Il accepta le commandement du brick *la Créole* et fit plusieurs voyages à Madagascar et à la côte d'Afrique. L'autorité en eut connaissance, et il n'échappa au sort qui le menaçait que par sa présence d'esprit. Trois commissaires du comité colonial s'étant présentés à l'improviste à son bord, pour visiter le bâtiment, qui portait encore les traces des nègres débarqués la nuit précédente, Surcouf les convia à sa table, et pendant qu'ils étaient à déjeuner, il donna l'ordre à son second de gagner le large. Une fois en pleine mer, il les menace de les mener à la côte d'Afrique, au milieu des noirs, s'ils ne dressent un procès-verbal constatant qu'ils n'ont rien vu à bord qui indiquât un bâtiment se livrant à la traite et certifiant qu'un ras de marée avait seul éloigné le navire de son ancrage, capitulation que les commissaires, à moitié morts de frayeur, s'empressèrent d'accepter. Bientôt après, Surcouf commanda le corsaire *le Modeste,* de 180 tonneaux, avec 30 hommes d'équipage et 4 canons, qui prit le nom de *l'Emilie.* Le gouverneur Malartic lui refusa une lettre de marque et l'envoya, avec un *congé de navigation* seulement, aux îles Séchelles, chercher une cargaison de grains pour l'approvisionnement de la colonie. Le 3 septembre 1795, l'*Emilie* ayant quitté Port-Louis, chassée par les Anglais jusqu'au nord de l'Equateur, Surcouf se trouva dans la position la plus critique, n'ayant plus de vivres pour effectuer son retour. Ce fut alors qu'il conçut le hardi projet d'aller vers le golfe du Bengale pour s'y ravitailler par quelque prise. Il s'empara d'abord d'un navire chargé de bois, puis d'un brick-pilote et de deux bâtiments de riz. Ayant remarqué que le brick *le Cartier* marchait mieux que l'*Emilie,* il le monta avec une partie de son équipage, et c'est avec lui qu'il s'empara de la *Diana,* sortant de Calcutta, chargée de six mille balles de riz, ensuite du *Triton,* vaisseau de la compagnie des Indes de 26 pièces de 12 et de 150 hommes d'équipage. Ce fut au moyen d'une ruse, en hissant à son mât de misaine le yacht anglais, signal des pilotes du Gange, qu'il parvint à aborder le *Triton,* dont une brusque attaque le rendit maître après avoir tué de sa main le capitaine, d'un coup de pistolet. Le 10 mars 1796, Surcouf, montant sa glorieuse prise, jetait l'ancre à l'île de France. Le gouvernement, sous prétexte que l'*Emilie* n'était pourvue que d'un *congé de navigation,* confisqua tous les navires capturés dans ce court et glorieux voyage. Les armateurs de l'*Emilie* réclamèrent, mais le tribunal de commerce maintint la confiscation. Surcouf se décida alors à venir en France faire valoir ses droits. Le directoire fit de cette affaire l'objet d'un message au conseil des Cinq-Cents, qui arrêta que « les prises faites dans les mers de l'Inde par le « navire *l'Emilie* appartiendraient aux armateurs « et équipages de ce navire et leur seraient res- « tituées en nature, si elles existaient encore, ou « que le prix leur en serait remis. » Surcouf, devenu ainsi créancier de l'Etat pour une somme d'un million sept cent mille livres, consentit à la réduire à six cent soixante mille. Après quatorze mois de séjour à Paris, il vint habiter sa ville natale. Fatigué de cette longue inaction, il prit le commandement du corsaire *la Clarisse,* de 14 canons et de 140 hommes d'équipage, qui partit pour l'île de France dans le courant de 1798. Se trouvant dans l'hémisphère nord, presque sous la ligne, il eut à soutenir un combat acharné contre un navire anglais, qu'il mit en fuite. Dans la latitude de Rio-Janeiro, il s'empara, sans coup férir, d'un bâtiment richement chargé, dont la cargaison produisit quatre cent mille francs. Le 5 décembre 1798, il touchait notre colonie malgré les croiseurs ennemis qui la bloquaient. Il en repartit l'année suivante pour se rendre dans les brasses du Bengale et rencontra dans sa route, devant le port de Souson, sur la côte de Sumatra, deux vaisseaux anglais chargés de poivre. Les ayant attaqués, il s'en empara à la suite d'un combat acharné et les ramena à l'île de France. Etant reparti aussitôt pour une nouvelle croisière, sur la *Clarisse,* dans le détroit de la Sonde, il descendit à terre sur une côte qu'il croyait inhabitée, entre l'île de Cantaye et Java, pour renouveler sa provision, et fut tout à coup entouré d'une troupe de naturels auxquels il n'échappa que par sa fermeté envers le chef, à qui il fit accepter un foulard rouge qu'il avait à son cou. Après s'être emparé d'un navire danois portant une cargaison anglaise, puis d'un bâtiment portugais chargé d'argent pour une somme de cent seize mille piastres, il fit voile pour le

golfe du Bengale et s'empara d'un navire de 20 canons qui se rendait à Bombay avec une riche cargaison ; mais, poursuivi par une frégate anglaise, il ne dut son salut qu'à une supériorité de marche acquise par des sacrifices désespérés. Le 1er janvier 1800, Surcouf fit encore la capture d'un bâtiment chargé de riz; quatre jours après, ayant accosté deux navires américains, *la Louisia* et *le Mercury*, il prit l'un à l'abordage après un terrible combat. L'autre lui échappa par la fuite. A la suite de ces exploits, il revint à l'île de France. Son bâtiment avait beaucoup souffert; un radoub complet lui était nécessaire. Le valeureux capitaine, ne pouvant se résigner à attendre, accepta le commandement du corsaire *la Confiance*, navire bordelais, renommé pour un des meilleurs marcheurs, qu'il arma immédiatement en guerre et avec lequel il reprit ses courses aventureuses. Il quitta l'île de France à la mi-avril 1800 et se dirigea encore vers le détroit de la Sonde. Cette campagne fut marquée, comme les précédentes, par de nombreuses actions d'éclat. Les Anglais, qui avaient à souffrir considérablement des succès de l'intrépide corsaire, envoyèrent des frégates de guerre à sa recherche et mirent à prix sa capture. Ces mesures, loin d'effrayer Surcouf, le firent redoubler d'audace, à ce point qu'il eut la témérité d'attaquer le *Kent*, vaisseau de la compagnie des Indes, de 38 canons et de plus de 400 hommes d'équipage. Après un combat corps à corps et des plus meurtriers à l'abordage, où les Anglais comptèrent 70 morts et blessés, il s'en rendit maître. Traînant cette glorieuse prise à sa suite, il revint à l'île de France, où il fut accueilli comme un véritable héros. Le 29 janvier 1801, la *Confiance*, armée en *aventurière* et chargée d'une riche cargaison, fit voile pour la France. C'était une traversée difficile et bien périlleuse à travers les flottes anglaises, auxquelles il n'échappa que par des changements de direction, des manœuvres habiles et la supériorité de sa marche. Sa destination était Bordeaux; mais il ne put y arriver et fut obligé, après bien des efforts et une chasse périlleuse, d'entrer à la Rochelle, où il mouilla le 13 avril. Il se rendit à St-Malo pour revoir sa famille et s'y maria. Lorsque la paix d'Amiens fut rompue, le premier consul, qui avait entendu parler des hauts faits de Surcouf, voulut le voir, et il lui offrit un grade supérieur avec le commandement de deux frégates destinées à croiser dans les mers de l'Inde, où son nom était devenu la terreur du commerce britannique. Il refusa, ne voulant pas se prêter aux exigences de la discipline militaire. Cependant il accepta la croix de la Légion d'honneur à la création de l'ordre. Alors il arma plusieurs corsaires pour la chasse contre le commerce anglais, auquel il continua de porter les coups les plus désastreux. En 1807, lui-même reprit la mer sur un navire qu'il avait fait construire et qu'il appela le *Revenant;* il portait 18 pièces de canon, 200 hommes d'équipage. Le 2 mars, il quittait la rade de St-Malo, se dirigeant vers les lieux témoins de ses premiers exploits. Le 10 juin, il touchait l'île de France, et le 3 septembre, il faisait voile pour le golfe du Bengale, où il allait entreprendre sa dernière croisière. Dans l'espace de quelques jours, il s'empara de cinq bâtiments, dont le chargement s'élevait à trente-sept mille balles de riz, qu'il envoya aux colonies françaises, alors dans une grande pénurie. Si ses prises furent très-considérables pendant cette campagne, les dangers qu'il courut ne le furent pas moins, exposé qu'il fut à une chasse des vaisseaux anglais, auxquels il eut encore le bonheur d'échapper. Dans les premiers jours de février 1808, il rentrait à l'île de France, où il fut reçu avec les témoignages de la plus vive reconnaissance. Après une seconde croisière du *Revenant*, à laquelle Surcouf, fatigué, ne prit point de part, il résolut de l'armer en *aventurier* pour retourner France; mais le gouverneur Decaen s'en empara d'autorité pour les besoins de la colonie. Surcouf eut avec lui, à ce sujet, une altercation très-vive. Contraint de céder, il fallut qu'il se résignât à prendre le commandement du navire *le Charles*, destiné pour la France, chargé d'une cargaison évaluée cinq millions. Le 21 novembre 1808, il quitta l'île de France, et dans les premiers jours de février 1809, il entrait à St-Malo, après avoir traversé, au milieu des dangers de toute espèce, les croiseurs ennemis. Le général Decaen, après le départ de Surcouf, avait mis ses biens sous le séquestre pour n'avoir pas pris à son bord l'état-major d'un vaisseau portugais, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre. Surcouf se présenta au ministre de la marine Decrès, lui expliqua son affaire, dont il rendit compte à l'empereur, qui, par un décret spécial, ordonna qu'il fût remis en possession de ce qui lui appartenait aux îles de France et de Bourbon. Malgré la saisie de l'autorité locale, Surcouf s'adonna exclusivement aux armements contre les Anglais, auxquels il avait voué une haine invétérée. L'*Auguste*, la *Dorade*, la *Biscayenne*, l'*Edouard*, l'*Espadon*, la *Ville de Caen*, l'*Adolphe* et le *Renard* sillonnèrent la mer, et leurs courses hardies lui rapportèrent beaucoup. Il était colonel de la cohorte urbaine de St-Malo lorsque les événements de 1814 survinrent. A partir de cette époque, il se livra au commerce et devint un des plus riches armateurs. Dans les cent-jours de 1815, il fut nommé chef de légion des gardes nationales de l'arrondissement de St-Malo, dont il donna sa démission à la fin de septembre. En 1817, il déclara au bureau des classes renoncer à la navigation et ne s'occupa plus que de ses nombreux armements. On comptait dix-neuf navires lui appartenant. En 1827, il fut saisi d'une indisposition subite et expira le 8 juillet suivant, après avoir

reçu les secours de la religion. Sa perte fut vivement sentie à St-Malo, où il était très-aimé, et on peut voir son tombeau dans le cimetière de cette ville. Surcouf était d'un caractère brusque, un peu bourru, emporté, mais excellent, généreux et humain, ce que les Anglais eux-mêmes se sont plu à reconnaître. On a publié : *Histoire de Robert Surcouf, capitaine de corsaire,* par Ch. Cunat, ancien officier de la marine royale, Paris, 1847, in-8°. C—H—N.

SURDO (Jean-Pierre), fils de Guillaume, seigneur du village de Concilo près de Casal, dans le Montferrat, fut un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Nommé sénateur, puis envoyé de Ferrare auprès du pape Clément VIII, en 1598, pour y traiter des affaires d'une haute importance, il fut, à son retour de cette mission, nommé président du sénat au parlement de Casal ; mais, dans la même année, il mourut, ayant laissé les ouvrages suivants : 1° *Consiliorum sive reparcorum,* 3 vol. in-fol., Taurini, 1589, et Venitiis, 1596 ; 2° *De alimentis,* distinct. Francofurti, 1595, et Lugduni, 1603, apud Comnetum ; 3° *Decisiones sani Mantuani senatus,* 1 vol., Venitiis, 1597 ; Francofurti, 1598, et Lugduni, 1607. A ce même ouvrage, l'avocat Odierna, Napolitain, a fait des notes dans l'édition de Venise de 1643. 4° *Consilium LXVI in collectione illustrium ac celebriorum J. CC. ac celeberrimarum per Germaniam, Italiam, Græciam, Hispaniam, academiarum clarissimorum,* Francofurti, 1618. G-G-V.

SUREMAIN (François-Alexandre de), né à Auxonne, d'une noble famille de l'ancienne Bourgogne, vers 1760, reçut une éducation très-distinguée ; mais quelques écarts de jeunesse le firent renfermer, en 1775, à la prison de St-Lazare de Paris. Rendu à la liberté, il fut successivement officier au corps du génie, subdélégué à Auxonne, maire de cette ville en 1790, et président de l'administration du district de St-Jean de Losne, place dont il fut bientôt exclu comme noble et parent d'émigré. Devenu suspect par cette raison, on l'arrêta, en 1793, à Luxeuil, où il était à prendre les eaux. Un manuscrit trouvé dans son portefeuille, et intitulé *Réflexions sur la nouvelle constitution donnée à la France,* dans lequel il établissait la nécessité de fonder le gouvernement républicain sur d'autres bases que celles qu'on avait adoptées, le fit conduire à Paris devant le tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à l'échafaud, en mai 1794. Il paraît que c'est pendant sa captivité à St-Lazare qu'il composa une pièce de théâtre qui n'a pas été représentée, mais qui a été imprimée sous ce titre : *la Mère de famille,* drame en cinq actes (en prose), Paris, Cailleau, 1799, in-8°. La jeunesse de l'auteur, son inexpérience de la scène et le genre assez faux qu'il avait choisi ne pouvaient faire espérer un chef-d'œuvre. Aussi sa pièce a-t-elle été jugée peut-être un peu sévèrement, dans les termes suivants, par Sautreau de Marsy, rédacteur de l'*Almanach des Muses :* « Intrigue usée; ma- « riage fait contre le vœu des parents ; une bru « qui, pour fléchir sa belle-mère, s'introduit chez « elle en qualité de servante. De la prose com- « mune et beaucoup de points pour attendrir « le lecteur. » Rivarol, en introduisant Suremain dans le *Petit almanach de nos grands hommes* (1re édition, 1788), a estropié son nom et l'a accompagné de cette unique phrase : « Un drame « sert de passe-port à M. de *Suemain,* et à nous « de prétexte. » B—L—U.

SUREMAIN DE MISSERY (Antoine), ancien officier d'artillerie, de la société des sciences de Paris et de celle de Dijon, était né dans cette dernière ville, le 25 juin 1767, et y mourut vers 1840. On a de lui : 1° *Théorie acoustico-musicale, ou De la doctrine des sons rapportée aux principes de la combinaison,* ouvrage analytique et philosophique qui a obtenu les suffrages de de l'académie des sciences, 1793, in-8° ; 2° *Théorie purement algébrique des quantités imaginaires et des fonctions qui en résultent, où l'on traite de nouveau la question des logarithmes, des quantités négatives,* 1801, in-8° ; 3° *Essai analytique sur le langage de l'entendement, l'écriture et la lecture, considérés dans leurs rapports mutuels,* 1801, in-8° ; 4° *Géométrie des sons, ou Principes d'acoustique pure et de musique scientifique,* 1816 ; 5° *Méprises d'un géomètre de l'Institut, manifestées par un provincial, ou Observations critiques sur le* Traité de physique expérimentale et mathématique *de M. Biot, en ce qui concerne certains points d'acoustique et de musique,* 1816, in-8°. Suremain déclare, dans la préface de ce dernier ouvrage, qu'il n'a pris la plume que pour se venger de M. Biot, qui avait refusé de faire un rapport sur sa *Géométrie des sons,* parce qu'il la trouvait assise sur des bases fausses. 6° *Examen de l'ouvrage qui a pour titre :* le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes droites et vertueuses par un homme du monde, 1817, in-8° ; 7° *Réfutation de la défense de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion *de M. l'abbé de Lamennais,* Dijon et Paris, 1822, in-8° ; 8° *Réponse au rapport de M. Foisset sur une réfutation de la défense de M. de Lamennais,* Dijon, 1823, in-8° ; 9° l'*Existence de St-Benigne rétablie, ou Observations sur une notice de M. Vallot, dans les Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or,* Dijon, 1834, in-8° ; 10° *Observations adressées à madame la supérieure de la congrégation de Marie-Thérèse de Bordeaux par son fondé de pouvoirs,* Beaune, 1836, in-8°. Z.

SURENA (1), général des Parthes, célèbre par la victoire qu'il remporta sur Crassus, l'an de Rome 699 (55 avant J.-C.), était d'une nais-

(1) Ce nom, suivant Crevier, est celui d'une dignité, et il marquait la seconde personne de l'empire et comme le vizir du roi des Parthes (*Histoire romaine,* liv. 41). Ainsi, le nom du vainqueur de Crassus ne nous serait pas connu.

sance illustre. Sa famille avait le privilége de placer la couronne sur la tête du roi le jour de son couronnement. Il possédait des richesses immenses; une garde particulière, composée de mille cavaliers, l'accompagnait dans ses voyages, et il avait à sa suite mille chameaux pour porter ses bagages et deux cents chariots pour ses femmes et ses concubines. Doué de tous les avantages extérieurs, il se peignait néanmoins le visage et frisait ses cheveux à la manière des Mèdes. D'ailleurs personne ne l'égalait, parmi les Parthes, en bravoure et en habileté. Il avait contribué beaucoup par sa valeur à rétablir Orodes sur le trône. A la prise de Séleucie, il était monté le premier sur les murailles et en avait chassé tous ceux qui les défendaient encore. Tel était le guerrier que le roi des Parthes choisit pour l'opposer à Crassus. Tandis qu'Orodes entrait dans l'Arménie pour se venger d'Artabaze, allié des Romains, Surena pénétra dans la Mésopotamie et reprit plusieurs villes sur Crassus. Celui-ci l'attendait sur les bords de l'Euphrate. Surena, pour le décider à quitter une position dans laquelle il ne pouvait l'attaquer, eut recours à la ruse. Trompé par un espion de Surena, le général romain s'avança dans la plaine pour livrer bataille aux Parthes, qui feignirent de redouter d'en venir aux mains. Surena, par une manœuvre habile, enveloppa les Romains, qui se trouvèrent assaillis de toutes parts sans pouvoir essayer la moindre résistance (*voy.* Crassus). La perte de cette bataille fut le coup le plus terrible que les Romains eussent souffert depuis celle de Cannes. Mais Surena ternit sa gloire par les indignes moyens qu'il employa pour se rendre maître de Crassus. L'ayant attiré dans une embuscade, sous le prétexte de régler les conditions de la paix, il l'obligea de monter à cheval. Les Romains, témoins de cette violence, tentèrent de s'y opposer, et, dans la mêlée, Crassus fut tué. Surena lui fit couper la tête pour l'envoyer à Orodes, et laissa le corps exposé aux oiseaux de proie. Parmi ses soldats, il s'en trouvait un qui ressemblait à Crassus; Surena le fit revêtir de la toge consulaire, et, par une imitation burlesque des triomphes des Romains, le conduisit en pompe dans Séleucie, escorté de musiciens et de licteurs montés sur des chameaux. Ayant découvert dans le bagage d'un officier romain les *Milésiaques* d'Aristide (*voy.* ce nom), il les produisit aux magistrats de Séleucie comme une preuve des mauvaises mœurs des Romains. A cette occasion, Plutarque, à qui nous devons cette anecdote (*Vie de Crassus*), observe judicieusement que Surena, qui traînait toujours à sa suite deux cents concubines, n'avait pas le droit d'affecter tant d'austérité. Surena ne jouit pas longtemps du fruit de sa victoire. Orodes ne pouvant le récompenser du service important qu'il venait de lui rendre, trouva plus simple de le faire mourir (*voy.* Orodes.) Il n'avait guère alors que trente ans. Surena est le sujet de la dernière tragédie de P. Corneille, 1674. W—s.

SURENHUSIUS (Guillaume), professeur des langues orientales au lycée d'Amsterdam, florissait au commencement du 18e siècle. On a de lui : *Mischna, sive totius Hebræorum juris, rituum, antiquitatum, ac legum oralium systema, cum clarissimorum rabbinorum Maïmonidis et Bartenoræ commentariis integris*, Amsterdam, 1698-1703, in-fol., 6 part., ou 3 vol. avec fig. Surenhusius s'était appliqué avec beaucoup d'ardeur à l'étude du grec, pour bien entendre le Nouveau Testament; mais s'étant aperçu qu'il avancerait plus vite dans cette intelligence en étudiant les rabbins, il se livra à ce travail ; et le recueil dont il est question en est le fruit le plus précieux. Il est divisé en six parties, suivant le nombre des *ordres* (*sedarim*) de la Mischna. Surenhusius joint constamment une traduction latine au texte hébreu. Il est vrai que déjà vingt et un traités (*Massecoth*) avaient été traduits par les hébraïsants célèbres ; mais il a traduit lui-même les quarante autres. Il a donné ensuite une traduction latine des *Commentaires* de Maïmonide et de Bartenora, presque toute de sa façon ; il a donné enfin les notes de ses prédécesseurs et les siennes sur chaque traité ; et de plus une préface à chaque partie. Cette compilation est estimée et assez rare. Cependant le P. Souciet, jésuite, a relevé quelques défauts qui la déparent, dans une dissertation critique en trois lettres, *Journal de Trévoux*, et à la fin de son excellent *recueil*, Paris, 1715, in-4°. Ce docte religieux trouvait la version de Surenhusius simple, inélégante, obscure, pleine d'inadvertances et de négligences. Il l'accusait avec quelque passion, mais non sans fondement, de ne pas rendre toujours le sens de l'auteur ; de passer des mots et des phrases entières ; d'en ajouter qui ne sont pas dans le texte ; de changer des explications en objections ; de ne pas entendre certaines abréviations rabbiniques ; de donner dans toutes les fausses idées des juifs sur la Mischna ; d'être ridicule et minutieux dans ses notes, etc. Surenhusius avait entrepris sur la Ghémare le même travail que sur la Mischna ; mais il n'en a rien publié. L—b—e.

SURET (Antoine), né en 1692, au village de Cabrières près de Nîmes, fut admis à l'âge de dix-sept ans dans la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne. Successivement professeur de grammaire, de belles-lettres et de philosophie dans leur collége d'Aix, desservant de la paroisse confiée à leurs soins et supérieur de leur maison dans la même ville ; passé ensuite en la même qualité à celle de Mende, il fut, en son absence et à son insu, nommé supérieur général de la congrégation par l'assemblée des provinces réunies à Paris, en 1750 ; et continué dans la même dignité, dix ans après, par les suffrages unanimes d'une nouvelle assemblée. Ce double choix fut mérité par les efforts que fit le

P. Suret pour préserver son ordre de l'effervescence des passions qu'excitaient alors dans l'Eglise et même dans l'Etat les dissentiments dans les opinions religieuses. On lut dans l'assemblée générale un écrit qu'il venait de publier dans cette intention ; et cette lecture fixa tous les yeux sur lui. L'épigraphe, empruntée de St-Célestin, pape, qu'il avait placée à la tête de son ouvrage, et qui suffit pour en faire connaître l'esprit, a depuis été inscrite autour de son portrait : *Dominantur nobis regulæ, non regulis dominemur; simus subjecti canonibus.* Quand il fut devenu chef de son ordre, le P. Suret fortifia par quatre nouvelles exhortations en forme de lettres le bon effet qu'avait produit la première. Outre ces écrits de circonstance, il a publié : *Conférences de Mende,* etc., en dix volumes ; *Conférences sur la morale et le décalogue,* pour servir de suite aux *Conférences de Paris,* du P. Semelier, *sur le mariage, l'usure et la restitution.* La préface de ce livre est fort estimée. Un recueil de prônes, de sermons et de panégyriques composés par le P. Suret lui ayant été dérobé, il ne parla plus en chaire que d'abondance et se fit en ce genre une grande réputation, particulièrement dans les retraites ecclésiastiques de Mende, auxquelles présidait annuellement l'évêque. Frappé de paralysie, il se retira, à la fin de son second généralat, dans la maison de sa congrégation à Avignon et y mourut deux ans après, le 17 janvier 1764. V. S. L.

SURIAN (Jean-Baptiste), prédicateur, naquit à St-Chamas, en Provence, le 20 septembre 1670. D'abord prêtre de la congrégation de l'Oratoire, il prêcha à la cour, et avec tant de succès, que ses sermons lui valurent l'évêché de Vence. Il assista, dans la même année, au concile d'Embrun, comme suffragant de cette métropole, ce qui le rendit un des juges de son ancien confrère, Soanen, évêque de Senez. Dès qu'il eut pris possession de son diocèse, il se donna tout entier aux devoirs épiscopaux et sut maintenir, par son exemple et par ses discours, la concorde et l'union parmi ses administrés. Lorsque quelque paroisse se plaignait de son curé, l'indulgent prélat répondait aux paysans : « Souvenez-vous, mes « enfants, que les prêtres sont des hommes : « votre curé se corrigera ; il me l'a promis. Re- « tournez dans votre paroisse, et vivez en paix. » Ce pieux évêque menait une vie simple et frugale ; et quoiqu'il possédât un des évêchés les plus modiques de France, il laissa, en mourant, des épargnes considérables destinées aux pauvres. On lui offrit des siéges plus riches ; mais un refus fondé sur l'attachement qu'il portait à son troupeau fut toujours sa réponse. Surian remplaça, en 1733, de Coislin à l'Académie française, et la même année, il prononça à Notre-Dame l'*Oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne.* Quelques années avant sa mort, on lui proposa de faire imprimer ses sermons ; il répondit que le feu ayant pris accidentellement à ses cahiers, ils avaient été brûlés en grande partie. Moins éloquent que Massillon, à qui on prétendait le comparer, l'on ne saurait disconvenir qu'il n'ait droit à un rang honorable parmi les orateurs sacrés du second ordre. « Son éloquence, dit « d'Alembert, son successeur à l'Académie, fut « touchante et sans art, comme la religion et la « vérité. » Surian mourut dans son diocèse, le 3 août 1754, âgé de 84 ans. Ce prélat avait évité avec soin, dès le commencement de sa carrière, de se mêler des querelles du jansénisme, alors si actives. Il faisait assidûment sa cour aux hommes puissants de tous les partis, tels que les cardinaux Dubois, de Rohan, de Bissy, etc. ; et ce fut ainsi qu'il parvint aux honneurs. Du reste, il fut un des meilleurs évêques de ce temps-là, fit beaucoup pour les pauvres, ne s'abstint jamais de l'obligation de la résidence, et montra beaucoup de courage et de fermeté lors de l'invasion des Autrichiens dans la Provence, en 1745. On a quelques-uns de ses sermons, entre autres celui sur le *Petit nombre des élus,* regardé comme le meilleur, dans le recueil des *Sermons choisis pour tous les jours de carême,* Liége, 1738, 2 vol. in-12. On a imprimé, en 1778, in-12, son *Petit Carême,* prêché en 1719. Guérin, avocat d'Aix, a donné, en 1779, un *Eloge historique* de Surian. V—R.

SURIAN (Joseph-Donat), médecin et pharmacien à Marseille à la fin du 17e siècle, avait acquis des connaissances assez étendues en chimie et en botanique. Begon, qui se trouvait alors intendant des galères dans cette ville, songeant toujours aux moyens d'être utile aux colonies des Antilles qu'il venait d'administrer, regardait comme un des services les plus importants qu'il pût leur rendre ainsi qu'à la mère patrie, de faire dresser l'inventaire exact de toutes les richesses que la nature a départies à ces climats. Surian lui parut propre à remplir cette mission, d'autant mieux que, vu son habileté reconnue en chimie, il pourrait concourir puissamment à l'entreprise que faisait alors l'académie des sciences, de soumettre toutes les plantes à l'analyse chimique, pour constater leurs vertus médicales. Surian accepta cette proposition ; mais ayant besoin d'un compagnon, il jeta les yeux sur le P. Plumier, dont il connaissait les profondes connaissances en botanique et surtout l'habileté dans le dessin. « Ils partirent en 1689, « et revinrent au bout de dix-huit mois, char- « gés, dit le malin P. Labat, de graines, de « feuilles, de racines, de sels, d'huiles et autres « babioles, et de quantité de plaintes l'un contre « l'autre. » Il y a apparence que le minime avait plus de raison que le médecin, ou qu'il fut mieux écouté, puisque celui-ci fut congédié et que Plumier fut renvoyé aux îles pour travailler de nouveau. Les deux associés s'étaient donc brouillés ; mais on n'en dit pas le motif. Ils travaillèrent dès lors séparément. Le résultat fut que le P. Plu-

mier publia un ouvrage qui le plaça au premier rang parmi les botanistes (*voy.* Plumier), et que Surian donna un catalogue fort sec d'un petit nombre de plantes désignées par les noms des pays, qui a paru dans le *Traité des drogues*, par Lemery, 1698, et un autre *Catalogue de drogues et médicaments des Indes*, imprimé pages 67-73 du *Droguier curieux* de Pomet (*voy.* ce nom), Paris, 1709, in-8°. Il ne fut donc pas étonnant qu'on envoyât Plumier seul remplir une nouvelle mission, et l'on sait quel profit la science a retiré de ses trois voyages. Cependant Surian avait une qualité précieuse dans un botaniste : c'était une frugalité extrême. « Quand il partait le matin « pour aller herboriser, dit le P. Labat, il portait « avec lui une cafetière *monacale*, c'est-à-dire « qu'on fait chauffer avec de l'esprit de vin ; « mais il ne garnissait la sienne que d'huile de « *palma christi* ou de poisson. Un petit sachet de « farine de manioc accompagnait la cafetière. « Lorsqu'il était arrivé au lieu où il voulait tra- « vailler, il suspendait sa cafetière à une branche, « après l'avoir remplie d'eau de balisier ou de « fontaine. Il cueillait en travaillant et goûtait les « herbes qui lui tombaient sous la main, et tuait « autant d'anolis qu'il croyait en avoir besoin : « ce sont de petits lézards de sept à huit pouces « de long, de la grosseur de la moitié du petit « doigt. On peut juger de ce que peut être leur « corps quand il est vidé et écorché, et quelle « graisse il peut fournir aux herbes avec les- « quelles on le fait cuire. Une heure avant son « repas, Surian allumait sa lampe, mettait les « herbes dans la cafetière avec autant d'anolis « qu'il jugeait nécessaire pour faire un bouillon « du tout ; quelques grains de poivre d'Inde et « de piment lui tenaient lieu de sel ou d'épice- « rie ; et quand ce dîner était cuit, il versait le « bouillon sur la farine de manioc, étendue sur « une feuille de balisier. C'était son potage, qui « lui servait aussi de pain pour manger ses ano- « lis ; et comme la réplétion est dangereuse dans « les pays chauds, la cafetière lui servait pour le « repas du matin et celui du soir, qui tous deux « ne revenaient jamais à plus de deux sous six « deniers. C'était pour lui un carnaval lorsqu'il « pouvait attraper une grenouille : elle lui ser- « vait pour deux jours au moins. » Une telle frugalité devait étonner le P. Labat, qui ne marchait jamais sans s'être préparé des ressources pour bien vivre, même au milieu des bois. Au reste ce que Labat attribue à l'excès de la lésinerie peut venir du zèle pour la science. « Mais, « dit Labat, j'ai pourtant ouï dire que Surian se « relâchait beaucoup de cette austérité quand il « mangeait hors de chez lui. J'ai cru devoir « mettre ici cette manière de vivre économique, « afin que ceux qui voudront l'imiter sachent à « qui ils en doivent l'invention. » Mais on voit que Surian n'en était encore qu'à son apprentissage dans l'art de pouvoir soutenir ses forces avec le moins de frais possible. « Il travaillait à « amollir les os, continue Labat, et préten- « dait faire bonne chère sans rien dépenser, « s'il pouvait trouver ce secret ; mais, par bon- « heur pour les chiens, qui seraient morts de « faim si ce galant homme eût réussi, la dis- « corde se mit entre le minime et lui, et les « obligea de se séparer. » On voit que Surian avait été sur le point d'enlever à Cadet Devaux une de ses plus utiles découvertes pour l'économie domestique, la gélatine des os. Le malin dominicain n'épargnait pas même le P. Plumier dans ses plaisanteries ; mais au fond il était obligé de respecter son savoir, comme on le voit par la manière dont il parle de leur mission : « Le « P. Plumier avait, entre autres talents, un génie « merveilleux pour la botanique et une main ad- « mirable pour dessiner les plantes. Il avait été « envoyé aux îles avec un autre Provençal, mé- « decin de profession et chimiste. La cour qui « les entretenait avait destiné le minime pour « dessiner les figures des plantes entières ou dis- « séquées, et le médecin chimiste pour en tirer « les huiles, les sels, les eaux et autres minuties « dont on se sert aujourd'hui pour abréger la vie « des hommes, sous prétexte de leur conserver « la santé. » Il finit en disant : « A l'égard du « médecin, j'ai su, étant à Marseille, que, conti- « nuant son travail de botaniste, il avait apporté « certaines herbes qui lui avaient paru merveil- « leuses pour purger doucement. Il en fit faire « de la soupe, qui fit mourir lui, sa femme, ses « enfants et sa servante. Ainsi, dit charitable- « ment Labat, devraient faire tous ses confrères « quand ils veulent faire quelque expérience. » Dans tous les ouvrages de Plumier, on ne trouve aucune trace de la mésintelligence dont il a été question. Loin de lui faire aucun reproche, il honora sa mémoire du plus beau monument qu'il croyait pouvoir ériger, la consécration d'un genre, en disant que Surian eût été un second Dioscoride pour l'Amérique, s'il eût vécu plus longtemps ; car il méditait de publier une pharmacopée américaine, qu'il avait éprouvée par ses propres expériences ; mais l'ouvrage a péri avec lui. Plumier donna donc, en l'honneur de son associé, le nom de *Suriana* au genre qu'il forma d'un arbuste élégant de la famille des rosacées, qui se trouve sur les bords de la mer dans tous les pays équatoriaux. D—P—s.

SURIN (Jean-Joseph), écrivain ascétique (1), né à Bordeaux, en 1600, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville. A l'âge de quinze ans, il obtint de son père, à force d'instances, d'entrer chez les jésuites. Il fit son noviciat à Bordeaux et fut envoyé à la Flèche et à Rouen pour y continuer ses études. Son goût le portait vers la solitude et vers la vie contemplative, en même temps que sa piété le rendait propre à la

(1) Nous avons suivi l'orthographe actuelle ; dans le temps, on l'appelait plus généralement *Seurin*.

direction des consciences. Dès l'âge de trente ans, il fut regardé comme un bon guide dans les voies de la perfection, et l'on apprend par ses lettres que beaucoup de personnes pieuses recherchaient ses conseils. Il se livrait aussi à la prédication; et de Marennes, où il résidait, il visitait les villes et les campagnes environnantes, s'appliquant à toutes les fonctions de son ministère. Sa haute vertu et son habileté dans les voies intérieures, engagèrent ses supérieurs à lui confier un emploi délicat et périlleux : ils l'envoyèrent à Loudun pour diriger le couvent des ursulines, que l'on croyait être possédées du démon (*voy.* GRANDIER). Toutefois il convient de remarquer que Surin ne fut envoyé à Loudun qu'après la mort de Grandier, et que par conséquent il n'eut aucune part à la triste fin de ce curé. Le 17 décembre 1634, il partit de Marennes pour aller remplir sa mission, et fut spécialement chargé de diriger la mère Jeanne des Anges, prieure du couvent des ursulines. Cette fille, qui n'avait pas moins de prudence que de piété, se trouvait dans les épreuves les plus singulières et les plus difficiles; le P. Surin s'appliquait surtout à la former à la vie intérieure et à lui inspirer un entier détachement et une humilité profonde. Un manuscrit que nous avons sous les yeux raconte les moyens qu'il prit pour consoler et fortifier la prieure; lui-même ne put échapper aux tourments qu'endurait cette fille. Le vendredi saint de l'année 1635, il tomba aussi dans un état fort extraordinaire, et c'est lui qui le raconte dans une lettre au P. d'Attichy. Près de deux ans se passèrent dans une alternative de combats et de calme : les uns plaignaient le P. Surin d'être soumis à une si rude épreuve, les autres le blâmaient de négliger les exorcismes et de s'appliquer davantage à régler la conduite intérieure des religieuses. A la fin de 1636, ses supérieurs lui ordonnèrent de quitter Loudun; il obéit aussitôt, et étant retourné à Bordeaux, il se livra de nouveau au ministère de la chaire. Son père mourut vers cette époque, et la veuve, par les conseils de son fils, entra chez les carmélites, où sa fille avait déjà fait profession. Cependant beaucoup de personnes demandaient que le jésuite retournât à Loudun pour achever ce qu'il y avait commencé; ses supérieurs l'y renvoyèrent donc en 1637, et la prieure fut totalement délivrée le 15 octobre de cette année, à la suite d'un vœu qu'elle avait fait d'aller avec le P. Surin au tombeau de François de Sales, mort en odeur de sainteté quinze ans auparavant. Ils firent le voyage séparément, en 1638, et furent accueillis à Annecy par la mère de Chantal, qui vivait encore. De retour à Bordeaux, Surin s'y trouva dans un état presque indéfinissable (1), jouissant de toute sa raison, et cependant privé de l'exercice extérieur de ses facultés; il ne pouvait ni marcher, ni parler, ni écrire, et était en proie à des tentations violentes. Dans cet état humiliant on crut, pour sa propre sûreté, devoir le tenir enfermé. Objet du mépris des uns et de l'inquiétude des autres, il eut assez de force pour offrir à Dieu ses peines; et ce fut même pendant cette époque de douleurs de tout genre qu'il composa son *Catéchisme spirituel*, et les *Fondements de la vie spirituelle*, qui furent écrits sous sa dictée aussitôt qu'il fut en état de parler. Au bout de plus de vingt ans, cette situation violente se calma peu à peu; Surin recouvra, en 1658, l'usage de ses facultés et renoua ses correspondances longtemps interrompues. On a un grand nombre de lettres de direction qu'il adressait à différentes personnes; il y parle avec simplicité de l'état où il avait langui pendant tant d'années. Le prince de Conti estimait le P. Surin, et ils étaient en relation de lettres. Ce fut ce prince qui fit imprimer le *Catéchisme spirituel*. Le jésuite entretenait aussi une correspondance avec des personnes distinguées dans le monde et à la cour; il reprit l'exercice du ministère, et il aimait surtout à se rendre utile aux gens du peuple, à visiter les pauvres à la ville et dans les campagnes et à leur faire des instructions à leur portée. Les malades les plus abandonnés étaient ceux auxquels il donnait plus volontiers ses soins. Il aurait souhaité retourner à Loudun pour y visiter les personnes qu'il avait dirigées autrefois; mais ses supérieurs ne jugèrent pas à propos de le lui permettre. Jeanne des Anges mourut à Loudun sur la fin de janvier 1665. On a un grand nombre de lettres du P. Surin adressées à cette pieuse fille. Il lui survécut peu et mourut le 21 avril 1665. Sa vie a été écrite par l'abbé Boudon et publiée à Chartres, 1689, in-8°; mais cette vie, toute en réflexions, offre très-peu de faits. On a suivi principalement, pour cet article, les *Lettres spirituelles* du P. Surin, 2 vol. in-12, et deux manuscrits assez curieux, dont l'un est intitulé *Abrégé de la véritable histoire de la possession de Loudun*, trois parties formant 278 pages in-4°, et *Conduite du P. Surin envers Jeanne des Anges*, in-12. Les deux seuls ouvrages que Surin ait mis au jour sont : le *Catéchisme spirituel*, 1661, 2 vol. in-12, et les *Fondements de la vie spirituelle*, 1669, in-18; ils furent publiés sous ces initiales : J. D. S. F. P. (c'est-à-dire *Jean de Sainte-Foi, prêtre*). Ils ont été plusieurs fois réimprimés et traduits en italien. Les *Fondements de la vie spirituelle* sont des réflexions sur quelques maximes de l'*Imitation;* le P. Brignon les revit en 1703 et en donna une nouvelle édition. L'ouvrage a reparu en 1824 dans le recueil de la *Bibliothèque catholique*, avec une notice incomplète sur le P. Surin; une notice plus étendue se trouve dans

(1) Southwell attribue en partie cet état, qu'il traite d'ensorcellement, à un breuvage que des magiciens lui avaient donné à Loudun pendant son sommeil. Il ajoute que le P. Surin, dans son amour pour l'humilité, avait ardemment demandé à Dieu d'être tenu pour un insensé, ce qu'il obtint en effet, *quod et reapse tandem obtinuit.*

l'*Ami de la religion*, t. 44 et 45. Depuis la mort de Surin, on a publié : 1° Ses *Dialogues spirituels*, revus par le P. Champion, 1704, 3 vol. in-12 ; 2° les *Lettres spirituelles*, qui sont intéressantes, et dont il y eu une nouvelle édition en 1825, 2 vol. in-12, etc. (1). Surin avait, de plus, laissé un grand nombre de manuscrits, dont on trouve la liste dans sa vie, par Boudon, p. 295, et dans l'édition de 1824 des *Fondements de la vie spirituelle*, déjà citée. P—C—T.

SURIREY. *Voyez* SAINT-REMY.

SURITA. *Voyez* ZURITA.

SURIUS (LAURENT), écrivain ascétique et principalement connu par sa compilation des Actes des Saints, la première dans laquelle on aperçoive les traces d'une saine critique, naquit, en 1522, à Lubeck. Suivant la plupart des auteurs, ses parents avaient embrassé la réforme de Luther; mais Hartzheim (*Bibl. Coloniensis*, p. 218) dit qu'il fut élevé dans les principes de l'Eglise catholique. Après avoir achevé ses humanités à Francfort, il vint continuer ses études à Cologne, où il eut pour condisciple le P. Canisius (*voy.* ce nom), avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Devenus inséparables, ils renoncèrent au monde pour se consacrer entièrement à Dieu; mais Canisius entra dans l'ordre naissant des Jésuites et Surius prit l'habit de St-Bruno, dans le couvent des chartreux de Cologne, en 1542. Dès lors, il partagea sa vie entre les devoirs que lui imposait sa règle et la culture des lettres. Doué d'une ardeur infatigable, la mort le surprit au milieu de ses travaux, le 23 mai 1578. Surius avait beaucoup de simplicité, de piété et de candeur. C'est ainsi qu'en parle de Thou, dont le témoignage n'est pas suspect. Mais on doit reprocher à Surius d'avoir, dans l'excès de son zèle, adopté les fables les plus grossières sur les chefs des réformés et applaudi aux massacres de la St-Barthélemy. Outre des traductions latines des ouvrages ascétiques de Taulère, de Rusbrock, de Michel Helding, plus connu sous le nom de *Sidonius*, évêque de Mersburg, de Florent de Harlem, de Henri Suson (2), on lui doit : 1° *Homiliæ sive conciones præstantissimorum ecclesiæ doctorum in evangelia totius anni*, Cologne, 1569, 1576, in-fol.; 2° *Concilia omnia tum generalia tum provincialia atque particuliaria*, ibid., 1567, 4 vol. in-fol. Il dédia cette collection au roi d'Espagne Philippe II, qui donna l'ordre au duc d'Albe de faire compter à l'auteur cinq cents florins, comme une marque de sa satisfaction. Elle est depuis longtemps oubliée ; 3° *Vitæ sanctorum ab Aloysio Lipomanno olim conscriptæ*, ibid., 1570 et années suivantes, 6 vol. in-fol. Surius rangea dans un meilleur ordre les Vies des saints publiées par Lippomani (*voy.* ce nom) ; il en retoucha le style et en supprima plusieurs qui pouvaient prêter aux critiques des protestants. Il enrichit d'ailleurs ce recueil d'un grand nombre de Vies tirées des manuscrits. Aucun hagiographe ne l'avait égalé jusqu'alors pour l'exactitude et la fidélité; et de toutes parts on s'empressa de lui fournir de nouveaux matériaux. La première édition fut promptement épuisée. Il en donna, dès 1576, une seconde; mais une mort prématurée l'empêcha d'aller au delà du troisième volume. Le P. Mosander, son confrère, la termina et y joignit un septième volume, composé de pièces inédites. Malgré les efforts des protestants pour décrier le recueil de Surius (1), il a été réimprimé plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Cologne, 1618, divisée en douze tomes (un pour chaque mois), qui se relient ordinairement en six ou sept volumes in-folio; elle est ornée du portrait de l'auteur et d'une Notice sur sa Vie et ses Ouvrages. Bollandus cite avec éloge ce recueil (*Acta Sanctor. jan.*), dont il existe deux abrégés, et dans lequel ont largement puisé tous les compilateurs des Vies des saints. Tout y respire un esprit de piété, une grande candeur et beaucoup d'érudition et d'exactitude pour le temps; 4° *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno* 1500, Louvain, 1566, 1567, in-8°, et avec un supplément, Cologne, 1602, in-8°, traduit en français et en allemand. Cet ouvrage est une suite à la chronique de Nauclerus (*voy.* ce nom). Surius l'entreprit afin de l'opposer à l'Histoire de la réforme par Sleidan (*voy.* ce nom); mais il n'avait pas les talents nécessaires pour lutter avec avantage contre cet historien. Son livre fut néanmoins continué (de 1566 à 1585), par Isselt, par Brachel (jusqu'à 1651), par Thulden (jusqu'à 1660), et par Henri Brewer (jusqu'à 1673); il est aujourd'hui complétement oublié. — Le P. *Bernardin* SURIUS, recollet, président du St-Sépulcre et commissaire de la terre sainte, ès années 1644, 1645, 1646, 1647, a écrit son voyage en flamand et ensuite l'a traduit en français sous ce titre : *le Pieux Pélerin, ou Voyage de Jérusalem, divisé en trois livres, contenant la description topographique de plusieurs royaumes, pays, villes, nations étrangères, nommément des quatorze religions orientales, leurs mœurs et humeurs, tant en matière de religion que de civile conversation; joint un Discours de l'Alcoran, etc.* Bruxelles, 1666, in-4°, divisé

(1) Le *Prédicateur de l'amour de Dieu*, ouvrage posthume que l'abbé la Sausse a publié en 1799, à Paris. L'éditeur dit qu'il en a retouché le style, et qu'il n'a rien changé au fond de l'ouvrage. Il est intitulé *Questions sur l'amour de Dieu*, qui composent les deux premiers livres; le troisième est intitulé *Des différents degrés pour s'élever à un grand amour pour Dieu*, suivis des *Avis salutaires et sentiments affectueux*, puis du *Chrétien en oraison*, en forme d'*Entretiens*, le tout extrait des ouvrages du P. Surin. L'éditeur, trouvant qu'ils n'avaient pas assez d'onction, a placé à chaque chapitre des affections qui y sont relatives. T—D.

(2) On n'a pas cru devoir allonger cet article de la liste de toutes les traductions de Surius. On la trouvera dans les *Mémoires* de Niceron, t. 28, et plus détaillée encore dans la *Biblioth. Coloniensis* du P. Hartzheim, p. 219-222.

(1) Daillé est un de ceux qui l'ont le plus violemment critiqué, dans le livre *De usu patrum*, p. 82. Le cardinal Bona (*De rebus liturg.*, lib. 1, cap. 22, p. 195) se plaint aussi des altérations que Surius a quelquefois faites aux *Actes des saints*, pour en rendre la lecture plus édifiante.

en trois livres : le Pèlerin voyageant, séjournant, retournant. W—s.

SURLET. *Voyez* Chokier.

SURLET DE CHOCKŒR (Erasme-Louis, baron), régent de Belgique en 1831, était né à Liége le 27 novembre 1769, d'une famille de magistrats. Maire de Gingelom, près de St-Trond, lors de la domination francaise, il fit de fréquents voyages à Paris, où il se lia avec des Hollandais de distinction. D'abord partisan du régime qui avait succédé au stathouder, il se montra, comme Schimmel Penninck (*voy.* ce nom), entièrement dévoué au premier consul, puis à l'empereur. Le but de ses voyages en France fut tout politique et il seconda de tout son pouvoir les projets de Bonaparte, ce qui le fit nommer membre du graud conseil, où il ne cessa de soutenir le système du protectorat français. Après la réunion de la Belgique à la France, il entra au corps législatif. Et lors de la création du royaume des Pays-Bas, en 1814, il fut appelé par le roi Guillaume à la deuxième chambre, où il siégea jusqu'en 1818. Il devint ensuite membre des états provinciaux du Limbourg. Surlet se montra partisan des institutions libérales et soutint vivement la liberté de la presse pour laquelle il n'avait pas trouvé jadis une parole de défense. L'un des ennemis les plus actifs du gouvernement royal, il dut nécessairement en cette qualité favoriser le système d'opposition dirigée contre ses actes. Il s'en fit à la tribune le défenseur infatigable, et ses discours, il faut le reconnaître, sont empreints de beaucoup d'esprit et de causticité. Orateur froid, mais de beaucoup de talent, il acquit une grande renommée dans le parti de l'opposition. Aussi, après l'insurrection de Bruxelles, il fit partie de la députation qui fut envoyée à la Haye, pour demander la séparation administrative de la Hollande et de la Belgique. On sait que cette négociation échoua complétement auprès du vieux roi. — A son retour, Surlet fut élu membre du congrès national, puis président de l'assemblée. Il occupait encore le fauteuil lorsqu'il fut question de choisir un souverain. On remarqua que, parmi les candidats, Surlet de Chockœr obtint une voix. Lui-même donna la sienne au duc de Nemours et vint à Paris à la tête de la députation qui fut chargée d'offrir à ce prince le trône de Belgique. On connaît les motifs qui forcèrent Louis-Philippe à ne pas l'accepter. L'Angleterre avait déclaré que jamais elle ne reconnaîtrait un prince de la famille d'Orléans comme roi des Belges. Pour se donner le temps d'un nouveau choix et faire cesser les agitations, le congrès résolut d'élire un régent à la place du gouvernement provisoire. Surlet de Chockœr fut élevé à cette dignité concurremment avec le comte Félix de Mérode, chef du parti catholique. Solennellement reconnu le 26 février 1831, il jura d'observer fidèlement la constitution et de maintenir l'exclusion de la maison d'Orange. On doit dire à sa louange que, tant que dura son pouvoir, il fut dirigé par les meilleures intentions. S'il ne réussit pas toujours, il faut plutôt l'attribuer à la turbulence du peuple qu'il était appelé à gouverner. Il hâta de tous ses moyens l'élection du prince de Léopold de Cobourg, dont il embrassa vivement la cause et qui fut enfin nommé dans la séance du 4 juin 1832, où quatorze députés donnèrent leur voix à Surlet de Chockœr. Il dut conserver le pouvoir jusqu'à l'arrivée du roi élu, puis se retira à Gingelom, loin du tumulte des affaires publiques, pour lesquelles il manifesta dès lors un profond dégoût, refusant positivement toute autre fonction que celle de conseiller municipal. Dans sa session de 1831, le congrès lui vota une médaille en récompense de ses services et une pension annuelle de dix mille florins, dont il ne jouit pas longtemps, étant mort au mois d'août 1839. C'était sous tous les rapports un homme supérieur et d'une grande probité. On a publié à Bruxelles, 1831, un écrit intitulé *Constitution de la Belgique,* précédée *De la vie et de la nomination de M. le Régent,* in-8°. C—h—n.

SURREY (Henri Howard, comte de), bon poëte et brave guerrier, fils et petit-fils de deux lords trésoriers d'Angleterre et ducs de Norfolk, naquit vers l'année 1520 et fut élevé au château de Windsor, avec le jeune Henri Fitzroy, duc de Richmond, fils naturel de Henri VIII. Ils firent ensemble le voyage de Paris, en 1532. Ce furent eux qui reçurent le roi d'Angleterre à Calais, lorsqu'il vint visiter François Ier. Fitzroy étant mort en 1536, à dix-sept ans, peu de temps après son retour, Howard passa en Italie, portant dans son cœur l'amour que lui avait inspiré une des plus belles femmes de son temps, qu'on croit avoir été Elisabeth Fitzgerald, fille du comte de Kildare, qu'il a chantée sous le nom de *Géraldine.* Pendant son séjour à Florence, il publia un défi à tout venant, chrétien, juif, sarrasin, turc ou cannibale, pour soutenir la beauté sans égale de sa maîtresse. Demeuré vainqueur dans le tournoi institué à cette occasion par le grand-duc de Toscane, il se proposait de signaler ainsi sa valeur et sa fidélité dans toutes les grandes villes d'Italie, lorsqu'il fut rappelé en Angleterre par Henri VIII. Il eut part aux actions militaires les plus brillantes du règne de ce prince et surtout à la bataille de Flodden-Field, où il commandait et où il obtint le titre de comte de Surrey. La même année, ce guerrier fut enfermé au château de Windsor, pour avoir mangé de la viande en temps de carême au mépris d'une proclamation royale. En 1544, lors de l'expédition contre Boulogne, il fut nommé maréchal de camp et, après la prise de cette ville, en 1546, capitaine général de l'armée anglaise en France et reçut en même temps l'ordre de la Jarretière ; mais ayant été battu, quelques mois après, par les Français, en voulant intercepter

un convoi, ce fut une circonstance que ses ennemis, les Seymour, saisirent pour chercher à le perdre. Il fut accusé d'avoir ambitionné la main de la princesse Marie, en vue d'usurper la couronne, et d'avoir ajouté les armes royales aux siennes. Tout ce qu'on put prouver, c'est qu'il avait dit que le roi était *mal conseillé*. Il s'excusa sur l'impétuosité de la jeunesse; mais, livré à un jury dévoué à Henri VIII, il fut déclaré coupable de haute trahison et eut la tête tranchée à Tower-Hill, le 19 janvier 1546, neuf jours avant la mort de Henri VIII lui-même. Le comte de Surrey est le premier Anglais, parmi la noblesse, qui ait eu commerce avec les muses. Il est l'inventeur du vers blanc et a, conjointement avec sir Th. Wyat, concouru à donner à la poésie anglaise un peu de cette douceur de la poésie italienne qu'elle n'avait pas avant eux. Les poëtes les plus distingués de l'Angleterre ont célébré son mérite. Pope, dans sa *Forêt de Windsor*, en lui comparant le lord Landsdown (Granville), l'a célébré dans de très-beaux vers. Ses poésies ont été imprimées avec celles de Th. Wyat et de quelques poëtes contemporains, en 1557, in-4°, et en 1565, 1567, 1569, 1574, 1585, 1587. D'après les éloges de Pope, elles furent réimprimées à Londres, 1717, in-8°; plus récemment dans la collection générale des *Poëtes anglais* du docteur Anderson, d'Edimbourg, et enfin en 1812, accompagnées de notes critiques et historiques et de mémoires biographiques sur ces divers auteurs, par G.-F. Nott. On distingue parmi ses poëmes des sonnets plus naturels que ceux de Pétrarque, sur lesquels cependant Surrey s'était formé, et la traduction des deuxième et quatrième livres de l'*Enéide* (1557), où l'on vit le premier essai de ce vers sans rime dont Milton et Thomson ont fait plus tard un si bel usage. S—D.

SURUGUE (Louis), graveur, élève de B. Picart, naquit à Paris, en 1686; il se montra habile dans son art, et il a interprété principalement avec intelligence Watteau et Pater; il fut reçu à l'académie royale de peinture, le 30 juillet 1735, sur les *Portraits* gravés de *Christophe*, d'après Drouais et de *Boulogne père*, d'après Mathieu, dont la chalcographie du Louvre possède les planches; nous citerons au nombre de ses ouvrages, le *Portrait de madame de Mouchy*, d'après un pastel de Coypel, et d'après le même maître, la *Descente d'Enée aux enfers*; la *Mort d'Adonis*, d'après Boucher; l'*Amour de la chasse* et l'*Amour du vin*, d'après Jeaurat; *Vénus allaitant un amour nouveau-né*, d'après un dessin de Rubens; le *Désir de plaire* et le *Plaisir de l'été*, d'après Pater; les *Amusements de la vie privée*; la *Méditation*; *Un lendemain de noce flamande*, d'après Chardin; enfin, d'après Téniers, une *Fileuse flamande*, des *Divertissements hollandais*; *David Teniers faisant dire la bonne aventure à sa femme*. Surugue mourut à Grand-Vaux, près Savigny, le 6 octobre 1762. — Basan a consacré une courte notice à ce graveur, en tête du catalogue de sa vente (Paris, 1769, in-8°). — Surugue (Pierre-Louis), fils et élève du précédent, a imité la manière de son père; il avait été reçu à l'académie, le 29 juillet 1747, sur les *Portraits* gravés de *Guillain*, d'après Coypel et de *Frémin*, d'après de Latour, qui se trouvent tous deux à la chalcographie du Louvre; Surugue fils mourut à Paris, le 29 avril 1772. B. DE L.

SURVILLE (Marguerite-Eléonore-Clotilde de Vallon-Chalis, dame de), naquit vers l'an 1405, à Vallon, château sur la rive gauche de l'Ardèche. A peine âgée de onze ans, elle traduisit en vers, et avec un talent précoce, une ode de Pétrarque. Les malheurs qui suivirent la démence de Charles VI ayant fait quitter la capitale à un grand nombre de familles, elles vinrent chercher un asile sur les rives du Rhône, de l'Isère et de la Durance, où le Dauphin comptait beaucoup de partisans. Clotilde eut pour compagnes plusieurs Parisiennes, dont l'esprit et le goût ne contribuèrent pas médiocrement à former le sien. En 1421, elle connut et aima Bérenger de Surville, jeune homme de vingt-deux ans, et l'épousa la même année, malgré la perte encore récente de sa mère. A peine marié, Bérenger fut obligé d'aller rejoindre l'armée de Charles VII, alors Dauphin. C'est pendant cette absence que Clotilde composa sa première héroïde, dans laquelle on trouve la violence des feux de Sapho. On prétend que cette pièce ayant été montrée au célèbre Alain Chartier, il dit que l'auteur n'aurait jamais l'air de la cour. On ajoute que de ce jugement naquit l'antipathie et le mépris que Clotilde montre en divers endroits pour le poëte royal. Pendant les sept années de son union avec Bérenger, elle s'occupa de refondre le grand poëme qu'elle avait commencé sous le titre de *Lygdamir* et le fit entrer dans le plan de sa *Phélypeïde*. Elle entreprit aussi le roman héroïque et pastoral du *Chastel d'amour*. Ayant perdu son époux au siége d'Orléans, un fils unique, encore en bas âge, lui resta pour la consoler. Tout entière à l'éducation de cet enfant, elle s'occupa de revoir ses premiers ouvrages et de les corriger. On croit même qu'à cette époque elle dut commencer des mémoires qui sont perdus, et dont les premiers livres contenaient l'histoire de l'ancienne poésie française. Vers 1450, elle maria son fils à Héloïse de Goyon de Vergy, qui mourut en 1468. Ce fils suivit de près son épouse au tombeau, et Clotilde n'eut plus alors de consolation que dans la société de sa petite-fille Camille, qui ne l'abandonna jamais et renonça pour elle au mariage. Camille mourut à quarante-cinq ans, et Clotilde, plus qu'octogénaire, résolut d'aller respirer pour la dernière fois l'air pur du lieu de sa naissance. C'est là qu'elle apprit la nouvelle de la victoire de Fornoue et qu'elle composa son chant royal adressé à Charles VIII. Depuis cette

époque, elle n'a plus rien écrit; Clotilde était âgée de plus de 90 ans quand elle mourut. On croit que ce fut à Vessaux, et qu'on l'y inhuma dans la même tombe qui renfermait les cendres de son fils, d'Héloïse et de Camille. Pour ce qui concerne les poésies attribuées à tort ou à raison à Clotilde de Surville, dont l'existence a été et est encore discutée, *voy.* plus loin l'article Joseph-Etienne DE SURVILLE. R—T.

SURVILLE (LOUIS-CHARLES DE HAUTEFORT, marquis DE), général français, était issu d'une ancienne famille originaire du Périgord. Elevé parmi les pages, il embrassa de bonne heure la profession des armes et servit d'abord comme volontaire à l'armée de Flandre. Il fut nommé colonel du régiment de Toulouse en 1684 et signala sa valeur à la tête de ce corps dans les journées de Fleurus et de Steinkerque. Sa belle conduite lui mérita le grade de brigadier avec la place de lieutenant-colonel dans le régiment du roi. Il combattit sous les ordres du duc de Bourgogne, pendant la guerre de la succession, et contribua même à la victoire remportée sur les Hollandais devant Nimègue. Nommé lieutenant général, il fut employé en Allemagne et décida le gain de la bataille de Spire, en enfonçant avec le régiment du roi sept bataillons ennemis, dont la déroute entraîna celle de l'armée impériale. Il reçut, en 1708, un coup de mousquet à la défense de Lille, attaquée par le prince Eugène et Marlborough. L'année suivante, il fut assiégé dans Tournay. Après vingt et un jours de tranchée ouverte, il fut obligé d'abandonner la ville et se retira dans la citadelle, qu'il ne rendit que faute de vivres et de munitions. Feuquières lui reproche, dans ses *Mémoires* (*voy.* FEUQUIÈRES), de n'avoir pas employé tous les moyens qui se trouvaient à sa disposition pour conserver cette place importante; mais l'enquête faite dans le temps justifia pleinement sa conduite. Pendant ce siége mémorable, Surville fit frapper, pour les besoins de la garnison, trois sortes de pièces, de deux et de huit sols, en cuivre, et de vingt sols, en argent. Cette dernière monnaie, pour laquelle il avait donné sa vaisselle, représente d'un côté le buste du gouverneur, couronné de laurier, et au revers, les armes de Tournay, avec le nom de *M. de Surville* (*voy.* le *Recueil de pièces obsidionales*, par Duby, pl. 18 et 19). Il était sans exemple qu'un gouverneur eût placé son effigie sur la monnaie qu'il avait été dans la nécessité de frapper. La cour témoigna son mécontentement de cette nouveauté; mais le président de Boze répondit, au nom de l'Académie consultée par le ministère, que les pièces de siége n'étaient pas, à proprement parler, des monnaies, et que, par conséquent, Surville n'avait préjudicié d'aucune manière aux droits du souverain (*voy.* les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 1er, p. 282). Surville mourut à Paris le 19 décembre 1721, âgé de 63 ans. W—S.

SURVILLE (JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE), officier de marine, naquit en 1717, au Port-Louis, en Bretagne. Dès l'âge de dix ans, il commença la rude carrière de la mer et navigua au service de la compagnie des Indes, ainsi que son frère aîné. En 1754, il commanda le vaisseau *la Renommée*, pour le voyage de l'Inde et de la Chine. En 1756, il eut le commandement du vaisseau *le Duc-d'Orléans*, de 60 canons, avec lequel il fit une partie des campagnes de l'Inde, sous le comte d'Aché, qui demanda et obtint pour ce jeune officier la croix de St-Louis. Dans tous les combats de cette guerre malheureuse, Surville se distingua par son intrépidité et la plus rare présence d'esprit. Il prit le commandement du *Centaure*, après la mort de son frère aîné, tué dans une action en 1757; mais le *Centaure* ayant été condamné à l'île de France. Surville passa sur la *Fortune*, de 64 canons. Ce vaisseau, chargé de troupes et de passagers, se trouva avoir plusieurs voies d'eau à la fois. Averti de ce danger, Surville eut l'adresse et le bonheur d'arriver jusqu'à la hauteur de Fisch-Bay sans que son équipage ni personne à bord eût pressenti l'horreur de cette situation, soit dans le langage, soit sur la figure du commandant. A cet atterrage, qui est à cent lieues à l'est du cap de Bonne-Espérance, le vaisseau échoua. Surville jouait avec les femmes et les enfants dans la chambre du conseil au moment où son ordre secret s'exécuta, au grand étonnement de tous. Il ramena les soldats, les passagers et l'équipage entier, par terre, au Cap, sans avoir perdu un seul homme, ni rien des bagages et de la cargaison. Il repassa alors en France, après dix ans des campagnes les plus actives et les plus honorables. Peu de temps après, il reçut une nouvelle marque de confiance, par la mission que la compagnie des Indes lui donna d'aller rétablir la ville de Pondichéry, et il eut en même temps le brevet de gouverneur en survivance de cette colonie et en remplit les fonctions en l'absence de Law de Lauriston. Un seul trait suffira pour faire juger de sa fermeté d'âme et de sa présence d'esprit. Le feu prit un jour à un vaisseau qu'il commandait; le vent soufflait avec force et poussait les flammes dans la mâture, de manière à menacer le bâtiment de l'embrasement le plus certain. Surville monte sur le pont, juge le danger et voit le remède au même instant. Il ordonne de revirer de bord : les matelots obéissent. Cette seule manœuvre chassa la flamme hors des agrès et sauva le vaisseau. Tel était l'habile marin à qui Law, gouverneur de Pondichéry, et Chevalier, gouverneur de Chandernagor, proposèrent, en 1769, de l'associer à un armement d'une grande importance pour le commerce et la navigation. Il s'agissait d'aller prendre possession d'une île de la mer du Sud, découverte, disait-on, par les Anglais et distante de sept cents lieues des côtes du Pérou. Il fallait d'abord trouver cette île, dont

la renommée exaltait l'opulence. Il paraît qu'au défaut de ce hasard heureux, les armateurs s'étaient assurés d'une permission de commercer de leur cargaison à Callao, dont le gouvernement espagnol ne permettait pas l'entrée. Surville dirigea, à Nantes, la construction du *St-Jean-Baptiste,* excellent voilier, armé de 32 pièces de canon. Il prit des vivres pour trois ans et tout ce qui était nécessaire à un équipage destiné à soutenir des fatigues de tous les genres. Nommé commandant de cette expédition et ayant à son bord 24 soldats du bataillon de l'Inde, il appareilla dans la baie d'Engeli, dans le Gange, le 3 mars 1769. Il se dirigea sur les Philippines, reconnut les îles Babouyanes, côtoya les îles Baschi, arriva, le 13 octobre, à une terre inconnue (1) et jeta l'ancre dans un port qu'il nomma le *port Praslin.* Les insulaires lui ayant enlevé une chaloupe, Surville enleva et emmena quelques-uns d'entre eux, ce qui fit succéder aux démonstrations d'amitié un combat meurtrier, qui coûta beaucoup d'hommes aux malheureux insulaires et deux soldats blessés à l'équipage. Les hostilités exercées contre Surville firent donner à cette terre le nom d'*Arsacide.* En la quittant, après avoir découvert plusieurs petites îles, il reconnut, le 17 décembre, la Nouvelle-Zélande et y jeta l'ancre, dans une baie qu'il nomma la *baie de Lauriston.* Au fond de cette baie se trouve une anse, qu'il nomma *anse Chevalier,* en l'honneur des deux chefs de l'expédition. Il est remarquable que, dans le même moment, le capitaine Cook relevait les deux pointes qui forment l'entrée de cette vaste baie, et qu'il nomma *baie Double.* L'île est si grande qu'il n'est pas surprenant que ces deux navigateurs ne se soient pas rencontrés. Surville séjourna peu de jours à la Nouvelle-Zélande. Un larcin ayant été commis par les habitants, il fit mettre le feu à leurs cases, enleva quelques Indiens et fut accusé d'avoir, par ces rigueurs et ces violences, peut-être nécessaires, préparé les esprits féroces de ces insulaires à la vengeance dont Marion (*voy.* ce nom) fut victime en 1771. Surville quitta la Nouvelle-Zélande et passa dans la mer du Sud, à la recherche de cette île promise, l'objet de son voyage. Le scorbut et la disette d'eau le forcèrent de renoncer à la découvrir et de gagner au plus vite les côtes du Pérou. Il aperçut la barre de Chiles le 5 avril 1770. Pour avoir quelques heures plus tôt l'audience qu'il désirait du vice-roi, il voulut passer la barre en canot. Le temps était très-mauvais : la force des lames entraîna la frêle barque sur la barre, où elle chavira, et le malheureux Surville périt dans les flots. Il fut enterré à Lima, avec les honneurs dus à son titre de gouverneur de Pondichéry. S—Y.

SURVILLE (Joseph-Etienne, marquis de), né en 1755, dans le Vivarais, se destina de bonne heure à la profession des armes et entra dans le régiment de Colonel-général. Admirateur des écrits des philosophes du 18e siècle, plein d'enthousiasme pour la cause de la liberté, il alla, après avoir fait la campagne de Corse, servir aux Etats-Unis comme volontaire, sous les ordres de Rochambeau. Il cultivait la poésie, et il est resté de lui beaucoup de pièces de vers (odes, épodes, cantates, etc.) qui n'ont pas été imprimées et qui ne méritent nullement de l'être. Se trouvant en garnison à Strasbourg, il eut avec un Anglais une querelle sur le courage de la nation britannique, qui, disait-il, n'était brave que dans l'ivresse. L'Anglais ne s'étant pas cru capable de relever ce propos, en chargea un de ses compatriotes qui habitait l'Allemagne, et celui-ci envoya un cartel à Surville, qui se rendit sur la frontière du duché de Deux-Ponts, où les deux champions en furent quittes chacun pour une légère blessure. Le marquis de Surville avait mis en vers très-piquants le récit de cette aventure; mais il ne l'a jamais communiqué qu'à ses amis. La révolution survint; il émigra. En 1794, il était à Dusseldorf; en 1797, il se trouvait à Lausanne. Rentré secrètement en France, il s'était chargé d'une mission du comte de Provence (depuis Louis XVIII), afin de provoquer un soulèvement royaliste dans le Midi; c'était s'exposer à une mort presque certaine. Arrêté en 1798, au Puy, il fut immédiatement traduit devant une commission militaire. Il tenta d'abord de déguiser son nom; mais, voyant qu'il ne pouvait y réussir, il se dit hautement commissaire du roi et marcha à la mort avec beaucoup de courage (octobre 1798) (1).

(1) Iles de Salomon, reconnues en 1788 par Shortland.

(1) Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, avance que Surville fut condamné à mort à Montpellier, pour vol de diligence; inculpation déplorable et qui n'a aucun fondement; M. Quérard, dans sa *France littéraire*, reproduit l'assertion de Barbier et indique l'année 1793 comme la date de l'exécution. Charles Nodier a écrit que le marquis fut fusillé à la Flèche, et il ajoute (ce qu'on peut à bon droit regarder comme une des nombreuses fictions où se plaisait l'auteur des *Souvenirs de jeunesse*) : « J'ai eu l'honneur de me rencontrer avec lui dans « deux seules occasions. A la veille du sort funeste qui l'atten- « dait et au milieu des agitations d'une entreprise hasardeuse, la « poésie l'occupait encore. » M. Macé a publié en entier la lettre que le marquis écrivit à sa femme après sa condamnation. Nous en reproduisons quelques passages : « Du cachot du secret, « prison du Puy, ce je ne sais trop quel quantième d'octobre « 1798, veille de ma mort. Peut-être ne me restera-t-il pas assez « de jour, ma chère amie, pour te tracer ici mes derniers adieux. « Je te quitte pour jamais, et je te quitte à la fleur de mon âge. « J'aurais voulu honorer ma vie par des actions dignes de mes « aïeux et de la cause auguste que j'ai trop en vain soutenue; « honore du moins par tes regrets la mémoire de celui que tu « devais mieux connaître et qui te consacre ses derniers instants.... « Essaie de consoler mes sœurs par la manière noble et vraiment « française dont je vais payer mon dernier tribut.... Je ne peux « te dire maintenant où j'ai laissé quelques manuscrits (de ma « propre main) relatifs aux œuvres immortelles de Clotilde que « je voulais donner au public; ils te seront remis quelque jour « par des mains amies à qui je les ai spécialement recommandés. « Je te prie d'en communiquer quelque chose à des gens de « lettres capables de les apprécier, et d'en faire d'après cela « l'usage que te dictera ta sagesse. Fais en sorte au moins que « ces fruits de mes recherches ne soient pas totalement perdus « pour la postérité, surtout pour l'honneur de ma famille.... « Adieu, chère amie de ma vie; je ne verse point de larmes en te « quittant, mais crois que mon âme est cruellement oppressée. « Prie toujours pour ton époux. Songe à celui qui t'aimera jus- « qu'à sa dernière heure.... La voix publique t'apprendra que « mon sang-froid et mon courage ont répondu parfaitement aux « preuves que j'en ai données de tout temps. Je me suis montré

C'est aux poésies publiées sous le nom de son aïeule, Clotilde de Surville, qu'il doit sa célébrité. M. Antonin Macé, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Grenoble, a inséré, sur les questions que soulève cette œuvre remarquable, trois articles dans le *Journal de l'instruction publique* (numéros des 31 janvier, 4 février et 28 mars 1863). Nous en ferons usage pour la discussion où nous allons entrer, par rapport aux poésies attribuées à Clotilde de Surville, à qui, au surplus, nous consacrons aussi un article (*voy.* ci-dessus). Il faut d'abord bien préciser les faits. En 1803, un savant et spirituel écrivain, qui fit partie plus tard de l'Académie des inscriptions, Ch. Vanderbourg publia, sous le titre de *Poésies de Marguerite-Eléonore-Clotilde du Vallon-Chalys, dame de Surville, poëte français du 15e siècle*, un volume renfermant, après une longue et curieuse préface, une quarantaine de pièces de vers, inspirées les unes par un sentiment tendre et maternel rempli de grâce et de douceur, les autres par des pensers patriotiques et belliqueux. L'admiration fut générale, la louange fut unanime; mais divers critiques autorisés révoquèrent en doute, dans divers journaux (le *Moniteur*, la *Décade*, le *Magasin encyclopédique*), l'authenticité de ces vers charmants; on y trouva des idées modernes, des efforts toujours sensibles, parfois malheureux, pour imiter le style du 15e siècle, des similitudes frappantes avec des œuvres modernes. L'histoire racontée par Vanderbourg de la découverte des manuscrits de Clotilde fut traitée de fable; on ne vit dans ces compositions que des productions toutes récentes. Des défenseurs s'élevèrent; Vanderbourg maintint énergiquement ses assertions; il fut appuyé par un écrivain ingénieux, mais trop ami du paradoxe, Charles Nodier. Mais les savants les plus accrédités se prononcèrent contre l'authenticité de l'œuvre, tout en mêlant parfois à leurs jugements des affirmations erronées dues à ce que la situation vraie des choses ne leur était pas bien connue. Raynouard mit les poésies de Clotilde de Surville au même rang que celles que Chatterton (*voy.* ce nom) avait voulu faire passer comme l'œuvre d'un vieux poëte inconnu nommé Rowley; il ne vit dans ces vers qu'un jeu d'esprit, une fraude habile, et sans rien préciser, il donna à entendre que c'était à Vanderbourg qu'il fallait s'en prendre d'un tort bien excusable, puisqu'il ajoutait des richesses nouvelles à la poésie française. Quelques années plus tard, M. Villemain, reprenant cette question, dans le *Cours de littérature* qu'il professait avec tant d'éclat, signalait le volume publié en 1803 comme une habile supercherie, et il ajoutait : « Le monument est curieux; mais « c'est une petite construction gothique élevée à « plaisir par un moderne architecte. » Il attribuait l'ouvrage à M. de Surville. En 1839, le savant et judicieux Daunou, lisant à l'Institut une notice sur Vanderbourg (mort depuis douze ans), discutait les choses et se prononçait pour reconnaître dans l'ancien membre de l'Académie des inscriptions l'auteur des poésies de Clotilde; les meilleurs morceaux du recueil étaient sortis de sa plume, et personne ne pouvait « lui repro- « cher une fiction à laquelle on devait une lec- « ture agréable et quelquefois profitable ». Presque tous les écrivains qui, dans ces derniers temps, se sont occupés de l'histoire littéraire de la France, ont reconnu sans hésitation la supposition admise par MM. Villemain et Daunou; MM. Nisard, Demogeot, Gérusez ne prononcent pas le nom de Clotilde de Surville (1). M. Macé a entrepris de débrouiller ce curieux problème; il a apporté des éléments nouveaux; ayant entre les mains ce qu'on n'avait pas eu jusqu'alors, une volumineuse correspondance où figurent vingt et une lettres écrites par Vanderbourg à la veuve de l'infortuné marquis de Surville, il a pu bien préciser les choses. Il a établi que Vanderbourg avait été de bonne foi dans toute cette affaire, qu'il n'était l'auteur d'aucune supercherie et qu'il n'avait pas composé une seule des pièces dont il était l'éditeur. Dans la première des lettres adressées à madame de Surville, Vanderbourg dit qu'il a connu le marquis en Allemagne, qu'il a obtenu la communication de quelques-unes des pièces de vers que l'officier émigré lisait parfois comme faisant partie d'un volume de poésies composées par une de ses aïeules; il offre à madame de Surville d'être l'éditeur de ces poésies; elle conservera tous les bénéfices que pourra donner cette publication. Madame de Surville ne possédait aucun manuscrit de son mari; mais on les retrouva chez une dame du Puy qui lui avait donné un asile. Trois volumes de poésies, sous le nom de Clotilde, entièrement écrits de la main du marquis, furent remis à sa veuve, qui les confia à Vanderbourg. Celui-ci s'occupa avec activité et intelligence de leur publication; elle donna lieu à bien des difficultés, qui furent enfin surmontées et dont les lettres de l'éditeur retracent toute l'histoire. Une des circonstances les plus curieuses de tout ceci, c'est que l'imprimeur Didot, trouvant des passages qui lui semblaient empreints de royalisme, craignit de se compromettre; qu'il fit demander l'approbation du ministre de l'intérieur Chaptal. Celui-ci, n'osant prendre sur lui de trancher la difficulté, en référa au premier consul; mais c'était au moment de la rupture de la paix d'Amiens, et le chef de l'Etat avait en tête bien d'autres affaires; Joséphine intervint, et les poésies parurent sans retranchements. Le succès fut complet; mais bien des voix s'élevèrent pour

« digne d'avoir combattu sous les drapeaux de l'honneur pendant « ma trop courte carrière, et je laisse au moins un bel exemple « à suivre aux compagnons de mon infortune et de ma captivité. »

(1) *Voy.* aussi les *Mélanges littéraires* de M. Auger, t. 2; le *Cours de littérature* de M. de Feletz, t. 2; un article de M. Ste-Beuve, *Revue des Deux-Mondes*, 1841, t. 4.

nier l'authenticité de ces vers. Vanderbourg fut fort piqué de ces critiques. Il ne doutait pas de l'existence de Clotilde de Surville ; mais il admettait cependant que le marquis avait mis du sien dans le recueil qu'il avait laissé au Puy; il y voyait *un excellent tableau original retouché par des mains habiles*. M. Macé croit que c'est là en effet le dernier mot de la question. Ses recherches ont démontré combien on se trompait en présentant Vanderbourg comme l'inventeur de Clotilde; il n'a pas écrit un seul des vers publiés sous ce nom. On peut dire, il est vrai, que M. de Surville est l'auteur de l'œuvre qui excite tant de débats; mais deux arguments puissants s'opposent à cette hypothèse : d'abord la nullité du talent poétique du marquis, trop bien constatée par les essais que conserve sa famille et qui sont au-dessous du médiocre; ensuite par la lettre qu'il a écrite la veille de sa mort, lettre qui n'est point supposée, comme l'a cru M. Villemain (l'original existe), et dans laquelle M. de Surville se préoccupe, avec la plus vive sollicitude, pour l'honneur de sa famille, des *œuvres immortelles* de son aïeule. Ce n'est pas au moment de marcher à la mort que l'on est si fort préoccupé d'une imposture littéraire, et que, dans une lettre toute confidentielle, on affirme si positivement une fausseté. D'après M. Macé, il n'est plus permis de révoquer en doute l'existence, au 15e siècle, d'une femme ayant composé des vers inspirés par l'amour maternel, l'affection conjugale et de nobles sentiments patriotiques; mais on ne saurait prétendre que ces vers nous sont parvenus dans leur originalité, dans leur rudesse primitive. Ils ont été retouchés, embellis, gâtés. De Surville a parfois rajeuni, parfois vieilli. Qu'a-t-il conservé? qu'a-t-il fait disparaître? Personne ne saurait le dire. Une lettre, écrite par un de ses amis, M. de Brazais, qui joua un rôle dans la publication de 1803, dit que le marquis lui avait fait part de son projet d'édition, lui avait demandé de corriger certains morceaux, ajoute que Surville avait prêté à Clotilde de vieux mots insignifiants et lui avait quelquefois donné une élégance trop moderne. Un second recueil des vers de Clotilde fut publié, en 1828, par Ch. Nodier et M. de Roujoux, sous le titre de *Poésies inédites;* la supposition est ici manifeste. Ce ne sont pas seulement des idées modernes qu'on prête à Clotilde, ce sont encore des connaissances parfaitement étrangères au 15e siècle. Dans un poëme sur *la Nature et l'Univers*, on voit avec surprise Clotilde prendre la défense du système astronomique de Copernic (il était à peine né), réfuter Lucrèce (dont l'œuvre ne fut imprimée qu'après l'époque où on fait vivre Clotilde), et, ce qui est plus fort, mentionner les sept satellites de Saturne, qui n'ont été découverts que bien après le 15e siècle. Le volume de 1826 est surtout rempli par des notices de pure imagination sur des femmes poëtes qui n'ont pas existé. Cette malencontreuse publication fit le plus grand tort à la cause de Clotilde; son juste discrédit frappa d'un fâcheux contre-coup le volume de 1803. Malgré les efforts de M. Macé, on peut dire que le problème n'est pas complétement résolu. Vanderbourg est définitivement exclu de toute part dans la composition des poésies de Clotilde; mais l'existence de cette femme, dont nul écrivain du 15e et du 16e siècle n'a prononcé le nom, n'est pas encore bien démontrée; ses vers n'auraient-ils pas été composés par un homme de talent resté inconnu et dont le travail aurait été remanié par le marquis de Surville? Ajoutons, d'ailleurs, que, dans la première édition de notre *Biographie*, M. du Petit-Thouars, dans un court article (que nous avons cru devoir remplacer par une nouvelle notice bien plus complète) consacré à cet infortuné, affirme l'avoir connu à Paris, en 1790, et avoir eu communication du manuscrit, qui était dès lors complet et tel qu'il a été imprimé en 1803 (1). B—N—T.

(1) Circonstance assez curieuse. Nodier, dans ses *Questions de littérature légale*, 1828, p. 79, combat l'authenticité des poésies de Clotilde; il entre à ce sujet dans de longs détails; il reconnaît que Vanderbourg, homme plein de goût et de savoir, ne paraît pas avoir concouru à d'adroites précautions qui préparèrent la publication des poésies, et il ajoute : « Soit que M. de Surville, « interrompu par la mort dans son dessein, n'ait pas eu le temps « de la porter à sa perfection, soit qu'il lui ait été impossible de « feindre assez heureusement pour tromper la perspicacité de « nos critiques, il ne reste guère de doute sur la fausseté de sa « *Clotilde*. Indépendamment de la pureté du langage, du choix « varié des mesures, du scrupule des élisions, de l'alternation « des genres de rimes, règle aujourd'hui consacrée, mais inconnue au temps de *Clotilde*, de la perfection enfin de tous les « vers, le véritable auteur a laissé échapper des indices de supposition auxquels il est impossible de se méprendre. L'opinion « est maintenant fixée sur l'auteur de ces intéressants ouvrages. « Je ne crois pas qu'on puisse douter que ce ne soit M. de Surville lui-même, et il avait certainement tout le talent qu'il faut « pour justifier cet honorable soupçon.... On a dit que les ouvrages de M. de Surville n'avaient aucun rapport avec ceux de « Clotilde; on prétend que sa muse péchait par une exaltation « extrême; on n'a pas ajouté, comme on aurait dû le faire, que ces « ouvrages incorrects étincellent pourtant de beautés très-remarquables, que l'auteur était très-jeune encore quand ils sont sortis « de sa plume, et qu'il pouvait avoir fait des progrès qui ne sont « pas inexplicables avant trente ans. J'ai entendu, pour ma part, « des vers de M. de Surville auxquels il ne manquait qu'un tour antique pour figurer très-honorablement parmi ceux de Clotilde. » — (Tout cela est sans doute invention pure, et nous doutons très-fort que Nodier ait jamais vu M. de Surville, qu'il fait mourir si loin du lieu où il a réellement péri.) — Annonçant ensuite le second recueil publié en 1826, mais qui n'était pas livré à l'impression au moment où il écrivait ses *Questions de littérature*, Nodier ajoutait : « Le public doit désirer que M. de Roujoux « mette au jour le reste des poésies inédites de Clotilde qui est « tombé entre ses mains. Ce nouveau recueil, qui sort, à n'en pas « douter, des mains de M. de Surville, et qui a été quelques moments dans les miennes, ne me paraît pas moins digne d'attention que celui qui l'a précédé; et s'il ne présente plus, selon « moi, la même question à débattre, il réunit assez de beautés « pour soutenir le goût des lecteurs, sans qu'il soit besoin de l'excuser désormais par une supercherie d'ailleurs extrêmement innocente. » Dans une note du catalogue Pixérécourt (1838, n° 599, et nous la citons, parce que ce volume, qui n'est entre les mains que d'un petit nombre de bibliophiles, n'est guère feuilleté), Nodier revient sur cette question, et persistant dans sa prétendue connaissance avec le marquis de Surville, il prête aussi à Vanderbourg un travail de correction auquel celui-ci est resté étranger; il attribue à Surville le volume de 1826, que tout indique comme de création bien plus récente. Citons cette note curieuse enfouie dans un vieux catalogue : « Surville, non plus que Chatterton, « n'a jamais révélé à personne le secret de son innocente supercherie; il a toujours donné ces poésies comme l'ouvrage de son « aïeule. Au moment d'exposer sa vie dans l'entreprise désespérée « où il mourut, il partagea le manuscrit entre MM. de Vanderbourg et de Longeville, ses camarades d'émigration. Ce dernier « en eut la partie la plus faible et la moins élaborée, que j'ai

SUSANNE, fille d'Helcias, était parfaitement belle et craignant Dieu, ayant été instruite par ses parents selon la loi de Moïse. Elle avait épousé Joakim, de la tribu de Juda, et elle le suivit à Babylone, lorsque Israël y fut conduit en captivité, par l'ordre de Nabuchodonosor (*voy.* ce nom). Joakim avait conservé de grandes richesses, qu'il employait à soulager ses compatriotes. C'était dans sa maison que le peuple tenait ses assemblées, et les juges, établis pour rendre la justice dans Israël, y donnaient leurs audiences. Ces juges, que l'Ecriture nomme des vieillards (1), furent frappés de la beauté de Susanne et conçurent pour elle une ardente passion. Longtemps ils tinrent cachées leurs vues criminelles; mais, s'étant fait mutuellement l'aveu de leur fol amour, ils se concertèrent sur les moyens de le satisfaire. Un jour que Susanne était au bain, ils saisirent l'instant où elle venait d'éloigner ses femmes pour lui déclarer leurs désirs impudiques, la menaçant, si elle n'y consentait, de l'accuser d'adultère : « Hélas! dit Susanne, je ne « vois que péril et qu'angoisse de toute part; « mais j'aime mieux mourir sans avoir commis le « mal que de pécher en la présence du Seigneur. » Alors elle éleva la voix pour appeler ses femmes. Les vieillards irrités poussèrent aussi de grands cris, auxquels accoururent les serviteurs de Joakim. Le lendemain, ils firent venir devant eux Susanne et, mettant leurs mains sur sa tête, jurèrent qu'ils l'avaient surprise avec un jeune homme. L'assemblée les crut, et Susanne fut condamnée à mort tout d'une voix. Comme on la conduisait au supplice, Daniel (*voy.* ce nom), alors enfant et inconnu dans Israël, s'écria : « Je « suis innocent du sang de cette femme. » On lui demanda ce qu'il voulait dire par ces paroles, et il ajouta : « Pourquoi condamnez-vous une « fille d'Israël sans vous assurer si elle est cou- « pable? » Daniel obtint que Susanne serait jugée de nouveau, et les deux vieillards, interrogés séparément, furent convaincus de faux témoignage, par les contradictions de leurs réponses, et condamnés à la peine qu'ils avaient voulu faire subir à Susanne (*voy.* le Livre de Daniel, ch. 13). La peinture et la gravure ont souvent reproduit Susanne surprise par les vieillards; la poésie s'est emparée aussi de ce sujet, mais avec moins de succès (1). W—s.

« publiée avec M. de Roujoux. Dans le recueil de Vanderbourg, « la plupart des pièces étaient déjà *antiquées* et revêtues des « archaïsmes de l'orthographe dont Surville avait fait une étude « approfondie. Malheureusement Vanderbourg n'était pas si fort, « et celles qu'il a essayées de vieillir à sa manière trahissent par- « tout l'inexpérience d'un écolier. Pour ne pas jeter une dispa- « rate trop choquante dans sa publication, M. de Roujoux, devenu « propriétaire du second manuscrit, s'y soumit à l'orthographe « hasardée du premier éditeur. Il n'y a plus de doute aujour- « d'hui sur la supposition de l'ouvrage tout entier, mais ce serait « une erreur énorme que de l'attribuer à Vanderbourg comme on « l'a fait dans certains catalogues. J'ai entendu, dans mon en- « fance, de la bouche même de Surville, plusieurs de ces admirables « pastiches. » Dans le catalogue de sa bibliothèque, imprimé en 1844, Nodier, revenant sur cette question, dit qu'il a connu M. de Surville à Besançon, où le marquis resta caché trois mois; il ajoute que le volume de 1826 n'est point, comme on l'a prétendu, le pastiche d'un pastiche, mais qu'il est effectivement, comme le recueil de 1803, l'œuvre de Surville; que Roujoux en possédait une copie, et que le marquis avait confié aux soins de Vanderbourg la partie la plus élaborée de son œuvre. La correspondance analysée par M. Macé montre que cette assertion n'est pas exacte.

(1) Le mot hébreu *zekenim*, signifie en effet ancien et, par extension, juge.

SUSARION, le plus ancien poëte tragique grec, donna ses premières représentations vers l'an 589 avant notre ère. Il était né dans un petit bourg de l'Attique nommé Icarie, et ses pièces, dont les sujets étaient nobles et puisés dans l'histoire, réussirent sur le théâtre d'Athènes. Lui et un autre poëte appelé Dolon eurent pour récompense un panier de figues et un tonneau de vin, qu'ils transportèrent sur un quadrige. C'est ce que nous apprennent les marbres de Paros. Casaubon et d'autres modernes ont confondu Susarion avec un poëte comique appelé Sannyrion, dont parle Suidas, ainsi qu'Athénée, qui nous a conservé quatre vers de lui. Ce Sannyrion était contemporain d'Aristophane, qui s'est moqué de son extrême maigreur. F—a.

SUSON (le bienheureux Henri), célèbre ascétique, était né probablement à Constance dans les premières années du 14e siècle, de parents illustres. Il est désigné quelquefois par le nom de Henri de Sews (*der Seuse*), parce qu'il était de la Souabe, ou par celui de frère Henri Amand, dont il a signé ses ouvrages. A l'âge de treize ans, il prit l'habit de St-Dominique à Constance et fut envoyé par ses supérieurs à Cologne pour y achever ses études. Un jour qu'on lisait au réfectoire, suivant l'usage, quelques chapitres des livres saints, entendant ces mots : « J'ai préféré « la sagesse aux royaumes et aux trônes, et j'ai « cru que les richesses n'étaient rien en compa- « raison » (Sagesse, ch. 7, v. 8), il se sentit comme entraîné à la poursuite de la perfection et s'écria tout transporté : « Je vais m'appliquer « de toutes mes forces à me procurer la sagesse; « si je la possède, je serai le plus heureux des « hommes. » Il renonça dès ce moment aux habitudes du siècle, et, ayant résolu de se consacrer à la carrière évangélique, s'y disposa par la prière, la méditation et la pénitence. Après dix ans d'épreuves, il reçut de ses supérieurs l'ordre de commencer sa sainte entreprise. Les provinces d'Allemagne, mais principalement la Souabe et

(1) Barré, Radet et Desfontaines ont fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 15 janvier 1793, la *Chaste Susanne*, vaudeville en deux actes, imprimé la même année; mais dont les représentations furent défendues lors du jugement de Marie-Antoinette, parce qu'on trouva de l'analogie entre le jugement prononcé contre Susanne et celui que le tribunal révolutionnaire avait porté contre la reine. Blache a donné au théâtre de la Porte-St-Martin, le 2 janvier 1817, un ballet intitulé *les Deux vieillards et Susanne*, dont les représentations furent aussi défendues. Un mélodrame, joué à l'Ambigu-Comique, a aussi pour sujet la *Chaste Susanne*. Antoine Ledevin, mort en 1570, avait fait une tragédie de *Susanne*. Une autre pièce sous le même titre, imprimée en 1581, a pour auteur Didier Oriet; François Leduchat et Antoine Montchrestien ont aussi traité chacun ce sujet (*voy.* Montchrestien). Plusieurs tragédies latines sont intitulées *Susanna*. (*Voy.* le Catalogue de Pont-de-Veyle.) A. B—T.

l'Alsace, furent pendant plus de trente ans le théâtre de son zèle et de ses prédications. La pureté de ses mœurs ne put le mettre à l'abri des attaques heureusement impuissantes de l'envie. Il termina sa vie pénitente à Ulm le 25 janvier 1366. Outre des sermons et des lettres, on a de lui plusieurs opuscules ascétiques, écrits avec une simplicité et une onction admirables. Surius a recueilli ses œuvres, qu'il avait traduites en partie de l'allemand, et les a publiées précédées de la vie de l'auteur, par Elisabeth Staglin, une de ses pénitentes (1), Cologne, 1555, 1588, 1615, in-8°. Elles ont été traduites en français par dom Nicole Lecerf, chartreux à Gaillon, Paris, 1586, 1614, in-8°, et en italien par le P. Ignace del Nerte, dominicain, Rome, 1663, in-4°. Parmi les ouvrages ascétiques de notre auteur, on distingue le dialogue de la sagesse, que Surius n'a donné que d'après une traduction allemande. Henri l'avait composé cependant en latin, sous ce titre : *Horologium sapientiæ æternæ.* Indépendamment des copies qu'on en trouve dans plusieurs bibliothèques, il a été imprimé, Paris, 1480, in-4°, et on en cite une édition sans date, que l'on croit antérieure. Le P. Quetif, qui dit que cet ouvrage était estimé dans le temps à l'égal de l'*Imitation*, en a publié le prologue dans la *Bibl. script. ord. Prædicator.*, d'après un manuscrit du fonds de Colbert. Il fut traduit, dès 1389, par un religieux franciscain de Neufchâteau en Lorraine. Cette version, dont la bibliothèque de Paris possède un superbe manuscrit sur vélin, décoré de quatre belles miniatures, a été retouchée pour le style et publiée par les chartreux de Paris (qui supprimèrent le nom de l'auteur et celui du traducteur), sous ce titre : *Cy commence l'éloge de Sapience,* nouvellement translaté de latin en français, Paris, Ant. Vérard, 1493, in-fol. L'exemplaire de dédicace, offert par l'imprimeur au roi Charles VIII, est orné de vingt-cinq miniatures (2). De Vienne, chanoine de la Ste-Chapelle de Viviers en Brie, a publié une nouvelle édition du *Dialogue de la Sagesse avec son disciple,* Paris, 1684, in-12; mais elle est défectueuse. Il en existe des versions anglaise, imprimée dès 1483, et flamande. Le P. Jean Jarry, prieur de la chartreuse de Fontenay, a traduit quelques traités spirituels de Henri Suson (*voy.* la *Bibliothèque* de Duverdier, t. 2, p. 446). Enfin le chanoine de Viviers qu'on vient de citer a traduit son *Dialogue de la vérité,* Paris, 1701, in-12. Voyez pour plus de détails Echard, *Scriptores ordin. Prædicator.*, t. 1er, p. 653-659. Indiquons aussi : *Vie et écrits de H. Suso,* par Melchior de Diepenbroeck, avec une introduction, par J. Goerres (en allemand), Ratisbonne, 1830, in-8°; Augsbourg, 1837; — *la Vie et les Lettres du bienheureux H. Suso,* par Chavin de Malan, Paris, 1842, in-12. W—s.

(1) Cette *Vie* a été insérée, par le P. Henschen, dans les *Acta sanctorum*, au 25 janvier.

(2) Van Praet en a donné la description détaillée dans le *Catalogue des livres sur vélin*, t. 1, p. 311, et suivantes.

SUSRATA, un des plus anciens et des plus remarquables des Hindous qui aient écrit sur la médecine. On manque de détails sur les événements de sa vie; on ne peut même fixer avec quelque exactitude l'époque où il vivait; l'antiquité exagérée à laquelle ses compatriotes le rapportent n'a aucun fondement, mais il est déjà cité dans des écrits du 9e et du 10e siècles de notre ère, et d'après son style on est fondé à conjecturer qu'il était bien antérieur à cette époque. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Susrata a paru en 2 volumes in-4°, Calcutta, 1835-1836. Le gouvernement anglais de l'Inde en avait ordonné la publication, mais il la fit suspendre lorsqu'elle était déjà fort avancée; heureusement la société asiatique du Bengale la termina à ses frais. Un Allemand, F. Hersler, a même pris la peine de donner de ces vieux écrits une traduction latine qui a paru à Erlangen en 1846-1850, 3 vol. in-4°. L'ouvrage est divisé en six sections, et la chirurgie y tient plus de place que la médecine; celle-ci, ainsi que la thérapeutique, est cependant l'objet de détails étendus. Les opérations que recommande Susrata, et dont il n'est pas toujours bien facile de se faire une idée parfaitement nette, sont en général hardies et périlleuses, mais depuis bien longtemps elles ne sont plus pratiquées, l'exercice de la chirurgie ayant presque entièrement cessé parmi les populations indigènes de l'Inde. Les Hindous regardent d'ailleurs les écrits de Susrata comme des livres sacrés, et ils attachent également une origine surnaturelle à plusieurs commentaires qu'ils ont provoqués et parmi lesquels on remarque surtout celui d'Ubhatta, qui vivait au 12e et au 13e siècle, dans le royaume de Cashmire. Ces productions sont ce qu'il y a de plus propre à faire connaître les théories médicales des anciens Hindous, sujet qu'un orientaliste des plus distingués, le professeur Wilson, a traité dans un mémoire publié dans l'*Oriental Magazine* (février et mars 1823), et qui a été discuté dans un ouvrage du professeur Royle (*Essay on the antiquity of hindoo Medicine*, Londres, 1837, in-8°. Z.

SUSSANNEAU (Hubert), en latin *Sussanuæus*, né à Soissons en 1512, fit ses premières études dans sa ville natale, sous la direction d'un ecclésiastique, qu'il suivit ensuite à Paris. Il ne tarda pas à être en état d'enseigner lui-même; mais il se jeta dans une débauche effrénée, d'où il rapporta de tristes maladies, comme il le raconte dans le troisième livre de ses *Ludi* à un médecin qui l'avait soigné. On trouve au second livre de ces mêmes *Ludi* une pièce de vers adressée à une certaine *Claudia,* qui était, dit-on, la *Candida* de Théodore de Bèze, cette Claudine Desnos que Bèze épousa depuis. Sussanneau professa d'abord l'éloquence et la poésie à Poitiers, n'ayant guère alors que dix-huit ans. Les vers qu'il composa dès cette époque lui valurent l'amitié de Philippe

de Cossé, évêque de Coutances, grand protecteur des gens de lettres. Après cela, nous le trouvons à Nantes, puis à Paris, où il explique avec éclat Virgile et Cicéron. Vers 1533, il voyage en Bretagne avec un seigneur breton. Après avoir vu les principales villes de ce pays, il songe à passer en Italie, se rend à Bourges et de là à Lyon, où il s'arrête quelque temps chez le célèbre imprimeur Griphe, qui le charge de surveiller deux éditions de Cicéron, d'Horace, de P. Cyprien. Il fait alors connaissance avec Etienne Dolet, qui demeurait chez Griphe. Ayant ensuite traversé la Savoie, Sussanneau se rendit à Turin, où il enseigna quelque temps. Il visita d'autres villes d'Italie, Pavie notamment et Mantoue, qu'il voulut voir en souvenir de Virgile. Après avoir satisfait sa curiosité, il revint en France et reprit à Paris ses leçons sur le poëte d'Andès. Il fut depuis appelé à Turin pour y enseigner la jeunesse; mais au passage on lui fit, à Grenoble, des offres si avantageuses qu'il se laissa retenir dans cette ville. Il y épousa une jeune fille de douze ans, nommée Sibylle, dont il eut plusieurs enfants. Ce mariage ne le retint que peu de temps à Grenoble; il revint à Paris, où il continua de résider jusqu'à la fin de sa vie. En 1547, il régentait quelque basse classe au collége de Romans. On ignore l'époque de sa mort. Son dernier ouvrage date de 1550, et depuis cette époque, il n'est plus parlé de lui. On a de Sussanneau, comme éditeur ou auteur : 1° *Apologia Petri Satoris, doctoris theologi, carthusianæ professionis, adversus damnatam Lutheri hæresim de votis monasticis*, etc., Paris, 1531, in-8°; 2° *Petri Rosseti, poetæ laureati*, CHRISTAS, *nunc primum in lucem edita*, Paris, S. Colines, 1531, in-8°. Sussanneau, en faisant imprimer ce poëme de Rosset, mit en tête une épître dédicatoire à François Ier. 3° *Dictionarium Ciceronianum et ejusdem epigrammatum libellus*, Paris, 1536, in-8°; 4° *Julii Cæsaris Scaligeri adversus Des. Erasmi dialogum Ciceron. oratio secunda*, Paris, 1537, in-8°; 5° *Huberti Sussannæi, legum et medicinæ doctoris*, LUDORUM *libri nunc recens conditi atque editi*, Paris, S. Colines, 1538, in-8°. On trouve ici d'abord : 6° *Ludorum libri*. Ce sont de petites pièces de vers sur différents sujets et sur des mètres fort variés. La latinité de ces épigrammes est excellente, et H. Sussanneau doit occuper une place distinguée parmi les poëtes qui, au 16e siècle, écrivirent dans la langue de Virgile et d'Horace. Ses *Ludi* ne sont pas sans intérêt pour l'histoire, à cause des noms propres qui viennent y figurer. L'auteur fait éclater çà et là sa haine contre le luthéranisme, et, s'il faut en croire les notes de l'exemplaire qui est à la bibliothèque de Lyon, c'est Etienne Dolet, le réformé, que Sussanneau désigne, à la page 16 et 34, *in Medimnum*, ainsi qu'à la 25e au verso, *in Mævium*, et à la 29e, épigramme *ad Lausum*, où le nom de Mævius revient encore. Le volume des *Ludi* est suivi d'un opuscule intitulé *Enodatio aliquot vocabulorum, quæ in aliis Dictionariis non reperiuntur*. Le tout est terminé par un poëme d'environ trois cent cinquante vers, sur la levée du siége de Péronne, en 1536. Il a pour titre : *Perona obsessa*. 7° *Lamentatio Europæ carmine heroico descripta*, poëme de 43 vers, imprimé à la suite d'un éloge funèbre de François Ier, par un chanoine régulier, 1538, in-8°; 8° *De ratione componendorum versuum*, 1538, in-4°; 9° *P. Virgilii Maronis opera omnia diligentia P. H. Sussannæi quam emendatissime excusa*, etc., Paris, Jean Macé, 1540, in-4°. Les *Bucoliques* et les *Géorgiques* sont de cette année, mais l'*Enéide* est de l'année 1539. Il y a en tête de l'édition, qui est magnifique pour les caractères, huit vers de Sussanneau en forme d'épître dédicatoire. 10° *Annotationes in contextum duorum librorum artis versificatoriæ Joannis Despauterii*, etc., Paris, S. Colines, in-8°. Ces annotations sont suivies de quelques odes et de l'histoire du moine Malchus, empruntée à St-Jérôme et mise en vers élégiaques. Ses poésies furent supprimées dans une deuxième édition, publiée à Paris en 1543, in-8°; ibid., 1547, in-8°. 11° *Quantitates Alexandri Galli, vulgo de villa Dei, correctione adhibita ab H. Sussanneo locupletatæ, etc. Accesserunt accentuum regulæ omnium, etc.; additus est Elegiarum ejusdem liber*, Paris, S. Colines, 1542, in-12; 12° *In P. Virgilii Maronis* MORETUM *Scholia*, etc., Paris, S. Colines, 1542, in-8°; 13° *De resurrectione Domini nostri J.-C. Carmen*, Paris, 1544, in-4°; 14° *Connubium adverbiorum*, etc., Paris, 1548, in-8°; Strasbourg, 1576, in-8°; Lyon, 1583 et 1621, in-8°; 15° *Proverbia gallicana, a Joanne Ægidio Ruceriensi latinis versiculis traducta, correcta et aucta per H. Sussannæum*, Paris, 1550, in-8°; ibid., 1552, in-8°. On voit, par ces divers labeurs, que Sussanneau était un philologue, un grammairien habile et un bon poëte. Niceron, *Mémoires*, t. 38, p. 365 et suiv. C-L-T.

SUSSEX (le duc AUGUSTE-FRÉDÉRIC DE), sixième fils du roi d'Angleterre George III, né à Londres le 27 janvier 1763, reçut sa première éducation sous les yeux de son père et termina ses études à l'université de Gœttingue, où ses deux frères, les ducs de Kent et de Cambridge, venaient de les achever. Il y apprit la langue allemande sous le professeur Mayer, et le latin sous le célèbre Heyne; puis il se rendit en Allemagne et en Italie pour y suivre le cours de ses pérégrinations. Il passa quatre ans à Rome, vivant dans une sorte d'intimité avec le pape Pie VI. C'est dans cette ville qu'il vit lady Murray, fille du comte de Dunmore, pour laquelle il conçut une très-vive passion, qu'il épousa, le 3 avril 1793, suivant les rites de l'Eglise romaine, et dont il eut un fils et une fille. A leur retour en Angleterre, les deux époux furent remariés suivant les rites de l'Eglise anglicane; mais un réquisitoire ayant été porté à ce sujet devant la cour ecclésiastique, le mariage fut déclaré nul, comme

étant une violation d'un statut de George III qui défend aux princes de la famille royale de se marier sans le consentement du roi. On a dit dans le temps qu'Auguste-Frédéric écrivit à son père, en lui offrant d'abandonner tous ses droits comme prince du sang, pourvu qu'on ne troublât pas son mariage. Cependant, malgré ces apparences de tendresse et quoiqu'il eût deux enfants de lady Murray, il l'abandonna ensuite, et elle fut obligée de le citer devant la cour de chancellerie pour le forcer de pourvoir à sa subsistance. Le prince fut créé duc de Sussex et pair du royaume le 27 novembre 1801, et, après la résignation de son frère, le prince régent, il fut élu grand maître des francs-maçons d'Angleterre. Ce prince prit plusieurs fois la parole, soit à la chambre des pairs, soit dans diverses assemblées de la bourgeoisie de Londres et des marchands de poissons, et il figura toujours dans les rangs de l'opposition. Le projet d'établir une régence pendant la maladie mentale du roi ayant été soumis aux chambres, le duc de Sussex se montra fort opposé à cette mesure. En octobre 1816, le lord maire ayant réuni, dans un grand dîner, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du duc de Kent, alors à Bruxelles, le duc de Sussex, le duc d'Orléans, lord Erskine et autres personnages distingués, ainsi que les premiers membres de la bourgeoisie, le prince remercia l'assemblée du toast qu'on avait porté à sa santé. « Quelques personnes, dit-il, ont parlé de mon « rang, parce que je me fais gloire d'être un « *marchand de poissons* et un membre de la cité « de Londres. Disposé à relever le gant, je ne « rougis pas de ma compagnie. Je ne suis pas « de ceux qui reçoivent avec dédain de pareils « honneurs. Je n'ai pas été assez heureux pour « qu'il me fût permis de chercher la gloire dans « les armées de terre et de mer; je la cherche « cette gloire dans une *couronne civique*. Dans la « ligne de conduite que j'ai suivie, j'ai toujours « obéi à ma conscience. Je recommande aux « autres de ne pas suivre d'autre guide; car « alors, *arrive ce que pourra;* que *l'heure du dés-* « *appointement sonne*, ils auront dans leur propre « sein un antidote puissant qui guérira toutes « les plaies que l'opinion pourrait leur faire. » Le 28 février 1817, le duc de Sussex protesta à la chambre des pairs contre la suspension de l'*habeas corpus*, et dans le mois de mars de la même année, il parla encore avec force contre la même proposition. En juillet 1818, ce prince présida la société des écoles anglaises et étrangères. Le duc de Sussex passa le reste de sa vie dans la retraite et n'assistant que rarement au conseil où l'appelait son rang. Il mourut vers 1840. Ce prince n'avait pas seulement fait beaucoup de voyages en Italie, en Allemagne; il avait aussi parcouru l'Espagne, le Portugal et fait un séjour de quatre ans à Lisbonne. On a imprimé, en 1812, un discours qu'il avait prononcé à la chambre des pairs sur la question de l'émancipation des catholiques. Z.

SUSSMILCH (Jean-Pierre), économiste et théologien allemand, né à Berlin en 1708, étudia d'abord la médecine; mais ses parents le destinant à la théologie, l'envoyèrent à Halle, d'où il se rendit à Iéna, pour compléter son instruction. Il obtint ensuite une charge d'aumônier de régiment, et fut appelé plus d'une fois à prêcher dans le cabinet du roi Frédéric-Guillaume. Il fit les campagnes de Silésie avec son régiment, et faillit être tué dans le presbytère d'un village cerné par les Autrichiens. Au retour de cette guerre, il fut nommé prévôt de l'église de Cœln, à Berlin, et membre du consistoire. Son ouvrage intitulé *De l'ordre divin*, lui ouvrit les portes de l'académie des sciences de Prusse, et Maupertuis l'engagea à faire un cours public sur la même matière. Il fut un prédicateur distingué; mais son zèle l'emporta jusqu'à signaler violemment en chaire un écrivain nommé Edelmann, qui, établi dans sa paroisse, ne se lassait ni de parler ni d'écrire contre le prévôt. Au consistoire, Sussmilch donna tous ses soins au bien-être des églises et écoles de Prusse. Dans ses travaux littéraires, il a été le premier en Allemagne qui ait essayé de mettre la morale en rapport avec l'économie politique. Ayant été frappé de paralysie en 1763, il fit ses adieux à sa communauté dans un sermon touchant, languit encore quelques années, et mourut le 17 mars 1767. Le principal et le plus célèbre ouvrage de Sussmilch est son *Traité de l'ordre divin dans les variations du genre humain, sous le rapport des naissances, décès*, etc. On avait donné jusqu'alors, en Allemagne surtout, peu d'attention à l'arithmétique politique. Sussmilch, ayant examiné attentivement les registres des naissances, décès et mariages, fut frappé de leurs résultats; et, envisageant ces rapports à la fois en théologien et en économiste, il entreprit cet ouvrage pour faire voir la main de la Providence dans les événements en apparence accidentels de la vie humaine. Il calcule les mortalités, le rapport des mariages et de la progéniture avec la population, les différences de la mortalité dans les grandes villes, les bourgs et les campagnes. Toutefois Sussmilch ne paraît pas avoir remarqué que les relevés sur lesquels il se fonde n'avaient pas tous été faits avec l'exactitude nécessaire. Aussi quelques-unes de ses conclusions ont été trouvées fausses, depuis que les tables statistiques ont été perfectionnées. Selon Sussmilch, il meurt par année, dans les villes, un habitant sur trente-cinq à trente-sept, et dans les campagnes, un sur cinquante-quatre. Il s'en faut de beaucoup que cette proportion soit également exacte partout. Au reste, son travail, fruit de pénibles recherches et d'un esprit solide, fut très-goûté du public. Mis au jour à Berlin en 1742, il fut réimprimé avec des augmentations, en 1761, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1765. Après sa mort, il en parut une quatrième,

1775, avec un troisième volume rédigé par Baumann. Sussmilch a inséré une *Dissertation sur la concordance des langues d'Orient et celles d'Occident*, dans le recueil des *Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin*, année 1745. L'auteur y établit des rapports entre les langues celtiques et orientales, par la comparaison de près de cent mots pris seulement dans la lettre R. Pelloutier, dans la préface de son *Histoire des Celtes*, avoue lui être redevable d'un grand nombre de notes. On ne sait ce qu'est devenu un glossaire auquel il travaillait depuis plusieurs années. Peu de temps avant sa mort, il avait composé une dissertation sur la langue primitive. D—G.

SUSTERMANS (Juste), peintre flamand distingué, naquit à Anvers, en 1597; après avoir étudié dans l'atelier d'un artiste resté obscur, Guillaume de Vos, il se rendit encore jeune en Italie, et il fut bien accueilli à Florence; le duc de Toscane Côme II se montra son admirateur, et cette faveur se maintint à la cour de Ferdinand II et de Côme III. Sustermans préféra, chose assez naturelle, le beau ciel du val d'Arno aux brumes de l'Escaut; il resta à Florence, et il y mourut en 1681. Le savant conservateur du musée de Berlin, M. Waagen, dans son judicieux *Manuel de l'histoire de la peinture* (1), apprécie en ces termes le mérite de Sustermans : « Réaliste prononcé, habile dessinateur, coloriste « puissant et clair, il maniait la brosse avec « beaucoup de franchise. Dans ses tableaux his- « toriques, on reconnaît l'influence du Carrache, « de Michel-Ange et de Caravage. Au premier, il « emprunte le style de la composition, les dra- « peries et les formes élevées, à l'autre la vérité « et la puissance des effets. Sustermans brilla « surtout dans le portrait. La fidélité et la « beauté de sa couleur le montrent digne fils « de l'école flamande. Ses portraits sont conçus « avec un goût délicat; le coloris en est transpa- « rent et chaud. Plus tard, ses chairs devinrent « lourdes et ses ombres foncées. » On trouve à Florence, entre autres productions de cet artiste, *Ferdinand II recevant le serment de fidélité*, tableau où se montrent les traits des principaux personnages de la cour grand-ducale; *Vittoria della Rovere*, femme de Ferdidand II, en vestale; un *Chanoine*, tête magistralement traitée au point de vue de la composition et de la couleur; une *Sainte-Famille*, réunissant les portraits de la famille de Ferdinand, œuvre d'un mérite secondaire. Un admirable portrait de la princesse Claudia, fille du grand-duc que nous venons de nommer, est au musée de Vienne. Indiquons aussi deux bons tableaux que possède le musée de Berlin, *le Christ au tombeau* et *la Mort de Socrate*. Z.

SUTCLIFF ou SUTLIFF (Matthieu), en latin *Sutclivius* ou *Sutlivius*, théologien protestant et fougueux controversiste anglais, vivait à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e. Il n'est guère connu que par ses ouvrages, autrefois recherchés. Il en composa, en latin et en anglais, contre les presbytériens et les catholiques romains. Parmi ces derniers, il attaqua vivement et l'archiprêtre Blackwel et les jésuites missionnaires Parsons et Garnet; mais sa violence se déploya surtout contre le cardinal Bellarmin, dont il essaya de réfuter les quatre écrits. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *De vera Christi Ecclesia, de conciliis et de monachis...*, Londres, 1600, in 4°: 2° *De Missa papistica variisque Synagogæ romanæ circa Eucharistiæ sacramentum erroribus et corruptelis. libri V*, ibid., 1603, in-4°; 3° *De purgatorio liber unus*, Hanau, 1603, in-8°; 4° *De Pontifice romano ejusque injustissima dominatione, libri V*, ibid., 1605, in-8°. L'aigreur et l'emportement respirent jusqu'à l'excès dans ces écrits. Cela est surtout vrai du livre suivant, auquel Sutcliff n'a pas mis son nom : *De Turce-Papismo, hoc est de Turcorum et Papistarum adversus Christi Ecclesiam conjuratione...*, Londres (en Allemagne, selon Vinc. Placcius), 1604, in-8°, de plus de 600 pages. C'est une réfutation prolixe du *Calvino-Turcismus*, etc., publié à Anvers en 1597, in-8°, réimprimé à Cologne en 1603, et que l'on attribue à Guill. Reynolds (*voy.* ce nom), protestant converti au catholicisme, et à Guill. Giffort, depuis archevêque de Reims. Les autres productions de Sutcliff offrent peu d'intérêt; nous ne les citerons point. La plupart ont été mentionnées par Th. Hyde dans son *Catalogue* de la bibliothèque Bodléienne. B—L—U.

SUTTON (Thomas), né à Knaith, dans le comté de Corke, en 1532, fut secrétaire du comte de Warwick, et servit en Ecosse et contre les Espagnols, sur mer, par ordre d'Elisabeth. Très-riche de son patrimoine, qu'augmentèrent encore d'heureuses spéculations et un riche mariage, il dépensait son bien à secourir les indigents; c'est ainsi qu'il acheta, pour trente mille livres sterling, la chartreuse de Smithfield et la convertit en un hôpital pour les pauvres, qui subsiste encore sous le nom de *Charter-House*. La cour lui fit offrir la pairie s'il voulait nommer son héritier le duc d'York, qui fut depuis Charles Ier; mais il aima mieux consacrer son immense fortune (il avait environ un million cinquante mille francs de revenu) au soulagement des malheureux. Cet homme bienfaisant mourut le 11 décembre 1611, et fut enterré dans l'église de son hôpital. — Sutton (Samuel) inventa, en 1740, une méthode de désinfecter les vaisseaux par des tuyaux de communication avec le feu des cuisines. Cette méthode, qui fut aussitôt adoptée, a été depuis perfectionnée en France et en Angleterre, — *Robert* Sutton et son fils *Daniel* se sont rendus célèbres en Angleterre en perfectionnant la pratique de l'inoculation de la petite-vérole. Robert établit, en 1757, à Debenham (Suffolk),

(1) Une traduction française a commencé à paraître à Bruxelles en 1862.

une maison de santé, où en dix ans il inocula deux mille cinq cent quatorze sujets sans en perdre un seul. Daniel simplifia encore sa méthode, vint s'établir à Ingatestone (Essex), puis à Londres. Dimsdale (*voy.* ce nom) donna, en 1767, les détails de ce traitement simplifié, et quoique son livre eût été, dès 1772, traduit en français, les Sutton continuaient d'avoir une grande vogue et passaient pour faire mystère d'une partie de leur procédé. J.-J. Gardane publia *le Secret des Sutton dévoilé,* la Haye, 1774; Paris, 1776, in-12, et ce mode conservateur ne tarda pas à se propager en France (*voy.* Dezoteux), où il a même quelquefois essayé de lutter contre la vaccination (*voy.* Goetz). Z.

SUTZOS. *Voyez* Soutzos.

SUVÉE (Joseph-Benoît), peintre flamand, né à Bruges, en 1743, fut placé par sa famille chez un peintre de cette ville, et acheva de se former à Paris, sous Bachelier. Il concourut pour le grand prix, et quoique étranger, l'obtint en 1771, le gouvernement ayant bien voulu déroger à l'usage en sa faveur. L'académie l'agréa en 1779 et le reçut l'année suivante au nombre de ses membres. Les études approfondies qu'il avait faites des principes de son art le portèrent bientôt au professorat. Enfin, en 1792, Suvée fut nommé directeur de l'école de France à Rome. Les orages de la révolution, pendant lesquels il fut incarcéré, étant passés, il se rendit à son poste (1801). Son premier soin fut d'y réorganiser l'académie, anéantie pendant cette malheureuse époque (*voy.* Menageot). Son amour pour son art lui fit surmonter toutes les difficultés. Déjà l'école était parfaitement établie à la Villa Médicis, et il allait jouir du fruit de ses travaux, lorsque la mort vint le surprendre le 9 février 1807. Bienfaisant et sensible, quoique un peu vif, Suvée eut le secret de se faire et de conserver des amis. Si cet artiste ne possédait pas cette vigueur de couleur et cette fierté de touche qui imposent au premier coup d'œil, il connaissait parfaitement cette harmonie et cette suavité qui plaisent toujours. Ses compositions étaient remplies de grâce, et l'expression de ses têtes avait de la douceur et du sentiment. Parmi ses nombreux ouvrages, on distingue : une *Descente du St-Esprit* et une *Adoration des rois,* qui se voient dans une église d'Ypres et qui s'y font admirer à côté d'une *Assomption* de J. Jordaens; une *Résurrection*, faite pour l'église de St-Donat; la *Mort de Coligny;* une *Naissance de la Vierge,* tableau sur lequel il fut agréé de l'académie. On se rappelle encore avec plaisir son tableau de *St-Denis,* celui de *St-François de Sales* et de *Madame de Chantal.* Peu de temps avant la mort de cet artiste, l'Institut l'avait reçu au nombre de ses correspondants. L'auteur de cet article a écrit une notice de Suvée qui a été lue à l'école spéciale de peinture et imprimée dans le *Courrier de l'Europe et des spectacles,* du 27 juin 1808. On a un *Éloge historique* de Suvée, par Joachim Lebreton (*Magas. encycl.*, 1807, t. 6, p. 55). P—e.

SUWAROW. *Voyez* Souwarow.

SUYS (Tilman-François), architecte belge, naquit à Ostende en 1783. Venu à Paris en 1807, et ayant acquis, par suite des événements, la qualité de Français, il concourut comme tel aux prix de l'école des beaux-arts et fut couronné en 1812 pour son projet de *Maison hospitalière.* Revenu ensuite d'Italie, il s'établit à Amsterdam, où il eut le titre d'architecte du roi Guillaume, qui lui confia l'organisation de l'académie d'architecture. Il fut maintenu dans la même position sous le roi Léopold, et en même temps il fut appelé à la chaire d'architecture de l'académie. Suys devint membre de ce corps savant et mourut en 1861. On cite parmi les travaux qu'il exécuta diverses églises catholiques hollandaises, 1818-1829, l'église St-Joseph, la porte d'Anvers, à Bruxelles, 1832-1846. On a de lui : le *Palais Massini à Rome* et le *Panthéon de Rome,* 2 vol. in fol. Z.

SUZANNET (Pierre-Jean-Baftiste-Constant, comte de), l'un des généraux vendéens, naquit en 1772, dans le Poitou, au château de la Chardière, près de Montaigu. Cousin germain de Henri de la Rochejaquelein, il reçut avec lui la première éducation, ainsi que celle des écoles militaires de Sorèze et de Paris. En 1788, il entra dans le régiment des gardes-françaises. Après la défection de ce corps, il demeura quelque temps dans une inaction forcée. Il offrit ensuite ses services aux princes français, sous lesquels il fit la campagne de 1792 en qualité de lieutenant des hommes d'armes. Ayant accompagné son père en Angleterre, sa valeur s'y trouva enchaînée par la fatalité des conjonctures; mais il put du moins y déployer un zèle actif et touchant en faveur des émigrés, ses compagnons d'infortune (1). En 1795, il fut du petit nombre de ceux qui, dans le régiment d'Hervilly, échappèrent au massacre de Quibéron. Après ce désastre, il alla rejoindre Charette qui lui confia le commandement d'une division. Ce général l'ayant chargé d'aller demander au gouvernement britannique des secours qui devenaient indispensables, il s'acquitta de sa mission avec une remarquable ardeur. Hoche étant parvenu à soumettre les départements de l'ouest, enjoignit au comte de Suzannet de sortir de France et le fit conduire aux frontières de la Suisse. Celui-ci ne fut pas longtemps sans revoir le sol natal : au commencement de 1797 il vint à Paris se concerter avec les agents du roi Brotier et Lavilleheurnois. La révolution du 18 fruc-

(1) Le baron de Suzannet, son père, était chargé de leur distribuer les secours accordés par le gouvernement anglais. Il résida presque constamment en Angleterre et ne revint en France qu'en 1814. Louis XVIII, qui le distinguait particulièrement, le nomma vice-amiral, grand'croix de l'ordre de St-Louis et membre du conseil de marine. Le 21 janvier 1815, quoique très-souffrant, il se fit un devoir d'assister au service funèbre de Louis XVI, et y fut saisi d'un violent frisson, qui le conduisit au tombeau le 27 février suivant.

tidor an 5 (4 septembre 1797) l'ayant forcé de suspendre ses projets, l'Angleterre était le pays où l'appelait l'intérêt de la cause qu'il servait. Un séjour de six mois à Londres le mit à portée de renouer ses négociations avec l'ouest de la France. Bientôt il s'y rendit, chargé de commander l'armée qui s'était couverte de gloire sous Charette, et il prépara les mouvements qui, vers la fin de 1799, éclatèrent contre la république. Grièvement blessé dans une affaire engagée près de Montaigu, il investit de son autorité le jeune et intrépide Grignon, qui périt dans une action près de Chambreteau. Au milieu des périls qui l'environnaient, le comte de Suzannet avait trouvé un asile dans la chaumière de bons paysans (les frères Michelot), dont il reçut des soins affectueux. En 1800, le commandement dont il fut revêtu s'étendit sur toute la rive gauche de la Loire. A cette époque, le premier consul voulut affermir son pouvoir naissant par une pacification générale. Quelques royalistes accueillirent d'autant mieux ses propositions, qu'ils se flattaient de lui voir jouer le rôle de Monk. Suzannet s'associa à cette espérance. Il eut même à triompher de la résistance de plusieurs des siens, qui, sans prendre conseil de leur position difficile, menaçaient de tuer quiconque parlerait de paix. « Fusillez-moi, dit-il aux plus opiniâtres, « qui étaient dans la division de Légé; j'aime « mieux périr que de causer inutilement la mort « de gens tels que vous. » A ces mots le calme renaît et le licenciement s'opère. Bonaparte, n'étant point rassuré sur les tentatives que méditaient les généraux vendéens, ne se borna pas à les tenir en surveillance; il fit enfermer au Temple les comtes de Suzannet et d'Andigné. En juillet 1801, ils furent transférés au château de Dijon, ensuite au fort St-André, enfin au fort de Joux. Après un an de captivité rigoureuse dans cette dernière prison, ils parvinrent à s'évader. Le premier consul, craignant qu'ils ne se fussent réfugiés dans les contrées où leur présence pouvait ranimer des hostilités, consentit à la levée du séquestre mis sur leurs biens, à condition qu'ils résideraient à cent lieues de Paris. Le séjour de Suzannet fut fixé à Valence. Le procès de George Cadoudal et de Pichegru l'exposant à de nouveaux orages, il s'en garantit par la fuite et s'estima fort heureux d'avoir seulement reçu l'ordre d'aller en Allemagne. En 1807, il obtint la permission de revenir dans sa patrie, et l'année suivante il put même habiter les lieux qui l'avaient vu naître. La couronne impériale paraissant fixée sur la tête de Napoléon, les ressources des plus chauds amis de la légitimité se réduisaient à une pénible résignation. Quant au comte de Suzannet, il se maria avec mademoiselle d'Autroche Desmarais, fille d'un officier aux gardes-françaises. Voulant mener une vie retirée et paisible, il persista dans le refus que, depuis plus de dix ans, il opposait aux offres réitérées que les ministres étaient chargés de lui faire. Les changements qui, dans l'état politique de l'Europe, résultèrent de la campagne de Russie, rendirent aux royalistes la confiance qu'ils avaient perdue. Le général Suzannet en profita pour combiner dans la Vendée les mouvements d'une insurrection qui devait y éclater le 11 avril 1814, mais dont la reddition de Paris fit sentir l'inutilité. Nommé commissaire extraordinaire par Louis XVIII, il usa de l'influence qu'il exerçait dans ce pays, en y tempérant avec sagesse les esprits. Dès que l'on eut appris, en mars 1815, le retour de Napoléon sur les côtes de Provence, il s'occupa des moyens de lui résister par une diversion. Quatre corps d'armée s'organisèrent promptement sur une terre vouée à la fidélité. Le commandement en fut confié à Louis de la Rochejaquelein, d'Autichamp, de Sapinaud et de Suzannet. Le premier ayant déclaré que le roi l'avait nommé général en chef, les trois derniers le reconnurent en cette qualité, quoiqu'il fût le plus jeune et le moins avancé en grade. Ce général voulut alors que toutes les forces se dirigeassent vers la côte; mais la plupart des soldats s'obstinèrent à ne pas s'y rendre. Dépourvus de fusils, de munitions, de vivres, ils étaient découragés par l'extrême faiblesse d'un convoi, dont l'importance leur avait été exagérée et dont ils avaient protégé le débarquement, effectué par les Anglais. Ils craignaient qu'un nouveau convoi, également annoncé par le général en chef, ne fût encore très-insuffisant, et que tout moyen de retraite ne leur fût interdit s'ils s'enfonçaient dans le Marais. En vain le général Suzannet essaya de détourner son parent d'une résolution au succès de laquelle il était impossible à ses compagnons d'armes de concourir. Lorsqu'il apprit sa mort, il rendit hautement justice à la pureté de ses intentions. Il savait néanmoins que celui dont il déplorait la perte avait prononcé son remplacement, ainsi que celui de d'Autichamp et de Sapinaud. Aussitôt tout sujet de désunion est sacrifié à l'intérêt général. On redouble d'efforts; on réorganise l'armée; on convient d'en porter les différents corps sur la Roche-Servière. Attaqué isolément, le 20 juin, par un ennemi très-supérieur en nombre, le comte de Suzannet se dévoue en combattant à la tête de son corps. Son cheval tombe sous lui percé de coups. Au moment où il monte sur un autre, il est atteint d'une balle, et trente-six heures après il avait cessé de vivre. La paroisse de Maisdon, où il avait établi son quartier général, est devenue le lieu de sa sépulture. Louis XVIII l'avait confirmé dans son grade de maréchal de camp et nommé commandeur de l'ordre de St-Louis. S. S—N.

SUZE (Henri de), célèbre canoniste du 13e siècle, fut d'abord évêque de Sisteron, puis archevêque d'Embrun (1250). Il devint cardinal-évêque d'Ostie, en 1262, d'où lui est venu le nom d'*Ostiensis*, sous lequel il est souvent cité. Il mourut en 1271, selon MM. de Ste-Marthe.

C'était le plus habile jurisconsulte de son temps, également versé dans le droit canonique et dans le droit civil; ce qui lui valut le titre de la *source* et de la *splendeur* du droit. On a de lui une *Somme du droit canonique et civil,* connue sous le nom de *somme dorée;* Bâle, 1537 et 1573; Lyon, 1588 et 1597; un *Commentaire* sur les Décrétales, fait par l'ordre d'*Alexandre IV;* Rome, 1470 et 1473; Venise, 1478 et 1581. Ces ouvrages, originaux en leur genre, ont été d'une grande ressource aux canonistes qui sont venus depuis. T—D.

SUZE (Henriette de Coligni, comtesse de la), née en 1618, et morte à Paris, le 10 mars 1673, fut célèbre par sa beauté, par ses aventures et par ses vers. Dans le roman de *Clélie,* mademoiselle de Scudéri suppose qu'Hésiode, endormi sur le Parnasse, voit en songe les Muses et que Calliope, lui montrant les poëtes qui naîtront dans la suite des âges, dit: « Regarde cette femme qui « t'apparaît : elle a, comme tu le vois, la taille de « Pallas et sa beauté et je ne sais quoi de doux, « de languissant et de passionné, qui ressemble « assez à cet air charmant que les peintres don- « nent à Vénus. Cette illustre personne sera d'une « si grande naissance, qu'elle ne verra presque « que les maisons royales au-dessus de la sienne. « Sache qu'elle naîtra encore avec plus d'esprit « que de beauté, quoiqu'elle doive, comme tu « vois, posséder mille charmes; elle aura même « une bonté généreuse, qui la rendra digne de « toutes les louanges, sans te parler de tant « d'autres admirables qualités que le ciel lui pro- « diguera. Apprends seulement qu'elle te fera « des élégies si belles, si pleines de passion et si « précisément du caractère qu'elles doivent avoir, « qu'elle surpassera tous ceux qui l'auront pré- « cédée et tous ceux qui la voudront suivre. » Le temps n'a point précisément réalisé cette prophétie. Henriette, fille de Gaspar de Coligni, seigneur de Châtillon, maréchal de France, mort en 1646, et petite-fille de l'amiral de Coligni, fut mariée, en 1643, à Thomas Hamilton, comte de Hadington, Ecossais, et devint veuve peu de temps après son mariage. Elle ne tarda pas à épouser, en secondes noces, le comte de la Suze, de l'illustre maison des comtes de Champagne. Ce *je ne sais quoi de doux, de languissant, de passionné,* que mademoiselle de Scudéri trouve dans sa jeune amie, fut trop bien remarqué par le comte de la Suze, et sa femme eut à souffrir de ses soupçons jaloux. Elle aimait le monde et ses plaisirs. Le comte résolut de conduire sa femme dans une de ses terres. On lit dans toutes les Biographies, que, pour se dérober aux exigences d'un mari calviniste qu'elle ne pouvait aimer, la comtesse de la Suze, élevée dans la même communion, se fit catholique, *afin,* disait la reine Christine, *de ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre.* Le mot est plaisant; mais il n'est peut-être que cela. Ce fut un protestant, converti depuis quatorze ans au catholicisme, le sieur de la Milletière, conseiller du roi, auteur de plusieurs ouvrages de controverse, qui, de concert avec les évêques du Mans et d'Amiens, entreprit, en 1653, la conversion de la comtesse de la Suze. Il nous apprend lui-même, dans une *Lettre à M. de Courrelles sur la conversion de madame la comtesse de la Suze* (Paris, Vitré, 1653, in-8°), qu'il composa pour l'exécution de son pieux dessein l'ouvrage intitulé *le Flambeau de la vraie Eglise, pour la faire voir à ceux qui en sont dehors,* et l'on sait que ce livre fut imprimé aussi en 1653, avec l'approbation de l'assemblée du clergé de France. La duchesse de la Force, la reine et toute la cour s'intéressèrent à cette conversion; la comtesse voulut entendre contradictoirement la Milletière et Montpezat, un des plus fameux ministres de ce temps. Mais Montpezat refusa d'entrer en conférence, et ce refus paraissant une défaite à la jeune néophyte, elle n'hésita plus. « *Toute notre cour,* dit la Milletière, *en a été dans « une joie indicible. La reine l'a conduite elle-même « au pied du sanctuaire* (le 18 juillet 1653). » L'éloge fut prodigué, dans cette circonstance, à la nouvelle catholique, *à cette héroïne fille de tant de héros.* On peut donc assigner, à la conversion de madame de la Suze, un motif plus honorable que celui qu'on lit dans tous les dictionnaires historiques. Quoi qu'il en soit, ce fut un événement remarquable dans le siècle de Louis XIV, que la conquête de la petite-fille de l'amiral à la religion de Charles IX. A la suite de cette conversion, les liens du mariage devinrent plus fâcheux, sans cesser d'être aussi forts : il fallut en poursuivre la cassation. Vingt-cinq mille écus offerts au comte vainquirent sa résistance; et l'on dit à ce sujet avec encore plus d'esprit que de vérité : « Madame de la Suze perd cinquante « mille écus, car si elle n'en eût donné vingt-cinq « mille à son mari, celui-ci, ne pouvant plus « vivre avec sa femme, aurait acheté sa séparation au même prix. » Devenue libre par arrêt du parlement, la comtesse de la Suze ne s'occupa plus qu'à faire des vers, qu'à écrire des billets galants, qu'à filer ce qu'on appelait alors le parfait amour. Sa maison fut comme une succursale de l'hôtel de Rambouillet. Les beaux esprits du temps s'y réunissaient, et ils prirent son parti dans un procès qu'elle perdit contre madame de Châtillon. « Le roi voulut savoir, dit « Ménage, qui étaient ceux qui avaient été dans « les intérêts des deux parties. On lui dit que les « princes et les personnes de qualité avaient été « pour madame de Châtillon et que madame de « la Suze n'avait eu que les *fauvettes* de son côté, « voulant parler des poëtes, à cause des vers « qu'on avait faits en ce temps-là (1659 et 1660) « sur une fauvette qui revenait tous les ans dans « le jardin de mademoiselle de Scudéri lui annon- « cer le retour du printemps (1). » Ménage, qui

(1) *Menagiana*, t. 1er, p. 300, édit. de 1715.

était une de ces fauvettes, ajoute : « Le prince « de Conti me dit que la raison l'avait emporté sur « les poëtes. Je lui répondis que ceux qui avaient « gagné n'avaient ni rime ni raison (1). » La perte de ce procès dut achever de déranger les affaires de madame de la Suze : elles étaient déjà en fort mauvais état. On rapporte qu'un exempt, accompagné de quelques archers, vint un jour, à huit heures du matin, saisir ses meubles. Elle n'était pas encore levée. L'exempt fut introduit : « Monsieur, lui dit-elle, j'ai peu dormi cette nuit ; je vous prie de me laisser reposer encore deux heures. » L'exempt se retira : madame de la Suze se rendormit ; et à dix heures, s'étant habillée et prête à sortir, elle trouva l'exempt dans l'antichambre ; elle le remercia, lui fit de grands compliments et en sortant, lui dit du ton le plus calme : « *Je vous laisse le maître, monsieur.* » Elle fut consolée et chantée par tous les poëtes du temps. Charleval lui donnait *l'esprit des neuf doctes sœurs de la Grèce ;* il disait de ses vers :

Le Louvre en fait tout son plaisir,
Et le Parnasse en fait sa gloire.

Enfin, il prétendait que madame de la Suze égalait Sapho, et que *le temps seulement* la faisait *aller après elle.* Largillière l'avait peinte assise sur un char roulant sur des nuages. Le père Bouhours, ou plutôt le conseiller Fieubet, fit ce madrigal, digne du siècle d'Auguste :

*Quæ dea sublimi rapitur per inania curru ?*
*An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit ?*
*Si genus inspicias, Juno ; si scripta, Minerva ;*
*Si spectes oculos, mater Amoris erit.*

Dans un autre madrigal qu'on lit au bas de son portrait, gravé d'après Mignard, on dit que *le maître des neuf Sœurs ne serait pas son maître ;* que *pour faire des captifs, elle n'a qu'à paraître ;* que *pour faire des vers, elle n'a qu'à parler.* Mais quoique Titon du Tillet l'ait mise sur son Parnasse ; quoique Boileau lui-même ait écrit, vingt-sept ans après la mort de madame de la Suze (1700), qu'il y a d'elle des *Elégies d'un agrément infini,* la réputation de ses vers est tombée. Le style de madame de la Suze est en général faible et sans couleur ; il y a quelque chose de fade dans sa douceur ; sa douleur a de la recherche et son naturel paraît souvent apprêté. Madame de la Suze trouvait seule le sujet de ses petites pièces ; mais elle rimait difficilement sans le secours de Subligny de Montplaisir, qui fut l'objet de plusieurs de ses Elégies. Leclerc ne l'a point ménagée dans ses *Mélanges de littérature.* Il n'est pas inutile de remarquer que les auteurs protestants ne sont pas tous également favorables à madame de la Suze. On lui a longtemps attribué une traduction en vers français de la fameuse scène *O Mirtillo, Mirtillo,* du troisième acte du *Pastor fido.* Ménage la mit en vers latins et même en vers français ; mais sous le titre d'*Elégie* et *dans un autre genre de vers,* « par respect, dit-il, pour la traduction qu'on attribuait « alors généralement à madame de la Suze et « qu'on a su depuis être de l'abbé Regnier Desmarets (1) » (*voy.* Torches). Il est aujourd'hui difficile de connaître, avec précision, ce qui appartient à madame de la Suze dans les nombreuses éditions des *Recueils de poésies galantes en prose et en vers,* publiées sous son nom et sous celui de Pellisson, qui fut son ami (2). On y trouve aussi des pièces de mademoiselle de Scudéri, du comte de Bussy, de Bachaumont, de Cailly, de Desmarets, de Quinault, etc. On sait que madame de la Suze composa, outre ses élégies, une ode à la reine Christine, d'autres odes, des chansons, des madrigaux, des rondeaux, des stances régulières et irrégulières, des Billets galants ; mais on a compris dans ces *Recueils,* sans aucune indication du nom des auteurs, la *Princesse Montpensier,* par madame de Lafayette et Segrais ; le *Démêlé de l'esprit et du cœur,* par l'abbé Torches ; le *Temple de la Paresse ;* le *Voyage à l'île d'Amour,* et plusieurs autres pièces dont les auteurs anonymes sont encore inconnus. On trouvait quelquefois madame de la Suze parée de grand matin, et elle répondait à ceux qui ignoraient sa coutume de soigner sa toilette avant de prendre la plume : *C'est que j'ai à écrire.* V—ve.

SVEDENBORG (Emmanuel), fameux par sa doctrine mystique ou théosophique, naquit à Stockholm le 29 janvier 1688. Il était fils de Jesper Svedberg, évêque luthérien de Skara, en Westrogothie, et fut anobli par la suite sous le nom de Svedenborg. L'éducation religieuse que lui donna son père, qui n'était pas étranger aux opinions mystiques, exerça sur l'esprit de cet enfant une influence si marquée qu'on disait de lui : « Les anges parlent par sa bouche. » Cependant, malgré ces premières impressions, ce ne fut point par la carrière religieuse qu'il débuta ; il en fut même entièrement éloigné pendant la plus grande partie de sa vie. Après avoir fait ses études avec distinction à l'université d'Upsal, il publia, dès l'âge de vingt et un ans, un recueil des plus belles maximes de l'antiquité : *L. Annæi Senecæ et P. Syri Mimi, forsan et aliorum selectæ sententiæ, cum annotationibus Erasmi et græca versione Scaligeri, notis illustratæ,* Upsal, 1709. Cette dissertation académique annonçait un goût assez marqué pour l'érudition. L'année suivante, Svedenborg fit paraître un ouvrage d'un genre différent ; c'était une collection de vers latins : *Ludus Heliconius,* etc., où il annonçait autant d'ima-

(1) Ibid., Ménage ajoute qu'il avait voulu empêcher ce procès ; qu'il avait eu une conférence de *dix heures* avec madame de Châtillon, et que madame de la Suze avait signé un écrit par lequel elle consentait *à se tenir à tout ce qu'il ferait.*

(1) *Menagiana*, t. 3, p. 272.

(2) Paris, 1684, 4 part. in-12 ; — Paris, Quinet (Hollande), 1695, 4 part. in-12 ; — Lyon, 1695, 4 tomes in-12 ; — Paris, Cavelier, 1698, 4 tomes in-12 ; — Trévoux, 1725, 4 vol. in-12 ; Trévoux, 1741, 5 vol. in-12.

gination que de vivacité d'esprit. Ce fut cette même année qu'il quitta sa patrie et qu'il chercha, dans les différentes universités de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre, à se fortifier dans l'étude des mathématiques, auxquelles il s'était déjà livré avec ardeur. Revenu de ces voyages scientifiques, il se fit connaître par un ouvrage périodique, composé d'essais et de remarques sur cette science, ainsi que sur la physique (*Dædalus hyperboreus*, Stockholm, 1716, 1717, 1718, 6 parties, en suédois). Ce travail lui acquit une telle réputation que, dès la première année, il fut désigné pour accompagner à Lund M. de Polheim, conseiller de commerce, qui y avait été mandé par Charles XII. Svedenborg eut plusieurs entretiens avec ce monarque, sans doute sur le nouveau calcul sexagésimal inventé par ce prince, qui, reconnaissant en lui des talents supérieurs, le nomma assesseur au conseil des mines. Dans ce poste important, Svedenborg fit preuve d'un génie inventif et d'une grande connaissance de tout ce qui était du ressort de cette administration. Au moyen de machines roulantes de son invention, il fit transporter au siége de Frédérikshall, en 1718, à travers des montagnes et des vallées, sur une route de deux milles et demi de Suède, deux galères et cinq grandes chaloupes. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de publier, à cette époque, plusieurs écrits sur des objets de physique, d'algèbre, d'astronomie et de mécanique, savoir : 1° *Introduction à l'algèbre, sous le titre de l'Art des règles*, 1717 ; 2° *Essai pour fixer la valeur de nos monnaies et déterminer nos mesures de manière à supprimer les fractions pour faciliter les calculs*, 1719 ; 3° *De la position et du mouvement de la terre et des planètes* (même année) : 4° *De la hauteur des marées, du flux et reflux de la mer, plus grand jadis, avec les preuves tirées de la Suède* (même année). Tous ces ouvrages sont écrits en suédois. A la mort de Charles XII, Svedenborg jouit de la plus grande faveur auprès de la reine Ulrique-Eléonore. Ce fut cette princesse qui lui conféra, en 1719, ses titres de noblesse et qui changea son nom de Svedberg en celui de Svedenborg. Une récompense si flatteuse le décida à faire de nouveaux efforts, et dans l'année 1720, il entreprit, autant dans l'intérêt de la science que par les obligations de sa charge, de visiter les mines de la Suède. L'année suivante, il voyagea en Allemagne pour examiner celles de la Saxe et du Harz, dans l'électorat de Hanovre. Pendant cette tournée, il reçut les marques de la plus grande considération, surtout à Brunswick, où le duc Louis-Rodolphe s'intéressa vivement à ses recherches. Mais ce qui est véritablement étonnant et prouve sa fécondité, c'est que, durant son voyage en Suède, il publia six ouvrages sur les sciences naturelles, et pendant celui qu'il fit en Allemagne, il en publia un autre non moins curieux et non moins important. Ces ouvrages sont intitulés : 1° *Essai sur les principes des choses naturelles ou sur la manière d'expliquer géométriquement la chimie et la physique expérimentale ;* 2° *Nouvelles Découvertes sur le fer et le feu, avec une nouvelle forme de cheminée ;* 3° *Nouvelle Méthode pour trouver les longitudes, soit en mer, soit sur terre, par le moyen de la lune ;* 4° *Manière de construire les navires ;* 5° *Nouvelle Construction d'écluses ;* 6° *Manière d'éprouver les qualités des navires.* L'ouvrage qu'il publia pendant son séjour en Allemagne est un *Recueil d'observations sur les choses naturelles, particulièrement sur les minéraux, le feu et les couches des montagnes*, Leipsick, 1722 (1). Ces écrits, surtout le dernier, qui firent offrir à l'auteur une chaire de professeur à l'université d'Upsal, n'étaient que le prélude d'un plus grand ouvrage : *Opera philosophica et mineralogica*, 1734, 3 vol. in-fol., ornés de 155 gravures. Il n'existait pas d'ouvrage plus curieux et plus savant sur la métallurgie. Tout ce qui est relatif aux métaux est dans le premier volume. L'auteur considère le grand édifice de l'univers et cherche à l'expliquer. On peut regarder cette partie comme un traité de physique générale. En effet, il y développe un système complet de la nature du monde visible, d'après des idées qui lui sont propres et qu'il combine avec toute la rigueur des mathématiques. Un point donné, dans l'infini doué de la force primitive, produit, d'après lui, par un mouvement interne et spiral, les forces secondaires, tous les mouvements, toutes les formes de l'activité distribuées en éléments ; ces éléments sont le magnétisme, l'éther, l'air, le gaz, etc., dont il suit la trace dans le règne des organisations. Cette publication fit une grande sensation ; l'académie impériale de St-Pétersbourg se hâta de nommer Svedenborg son associé. Il avait été nommé, quelques années auparavant, membre de la société royale des sciences de Stockholm, et l'Académie des sciences de Paris lui fit peut-être encore plus d'honneur en traduisant, pour son *Histoire des arts et métiers*, comme l'écrit le plus satisfaisant qui existât alors sur cette matière, son traité sur le fer, qui se trouvait dans cet ouvrage. La même année, Svedenborg avait aussi fait paraître un *Essai de philosophie spéculative sur l'infini, la cause finale de la création et le mécanisme de l'union de l'âme avec le corps*, Dresde, in-8°. Cet ouvrage annonçait une tendance aux idées mystiques de son enfance ; mais l'heure n'était pas encore arrivée, et, loin de s'en occuper, Svedenborg voyagea en Angleterre, en Hollande, en France, en Italie, cherchant à établir son système sur les sciences naturelles. Il séjourna, pendant toute l'année 1738, à Venise et à Rome et fit paraître, dans les années suivantes, son *Œconomia regni animalis* et les trois tomes du *Regnum animale perlustratum*, qui contiennent le développement ulté-

(1) C'est dans le 4e volume de cet ouvrage qu'il rend compte du nouveau système de calcul inventé par Charles XII.

rieur de son système de la nature. Par ces derniers travaux, Svedenborg terminait ses observations sur le monde visible et en classait les phénomènes d'après ses idées d'une manière originale; mais il n'ajoutait rien à la réputation que lui avait acquise son traité sur la métallurgie et même ses ouvrages précédents, dont le plus grand mérite était d'avoir fait connaître à la Suède le calcul différentiel et d'avoir donné des aperçus lumineux sur l'aplatissement du globe vers les pôles, objet du voyage des mathématiciens français envoyés par Louis XV. Ce fut dans cette position brillante que, renonçant au monde, à l'âge de cinquante-neuf ans, il se démit de sa charge d'assesseur aux mines, prétendant avoir de fréquentes communications avec les êtres spirituels et des révélations sur le culte de Dieu et les Stes-Ecritures. On le voit tout à coup, à la tête d'une fortune immense, relever et soutenir une foule de maisons de commerce d'Allemagne, par des bienfaits qui s'élevaient à plusieurs millions. Enfin il annonça qu'il était chargé d'une mission divine, et il le dit avec tant de simplicité et un tel air de bonne foi qu'on ne put imaginer qu'il cherchait à en imposer. Voici comment il raconte de quelle manière il fut chargé du ministère sacré d'éclairer les hommes : « Je dînais fort « tard dans mon auberge, à Londres (c'était dans « le courant de l'année 1743), et je mangeais « avec un grand appétit lorsqu'à la fin de mon « repas, je m'aperçus qu'une espèce de brouil- « lard se répandit sur mes yeux et que le plan- « cher de ma chambre était couvert de reptiles « hideux. Ils disparurent : les ténèbres se dissi- « pèrent, et je vis clairement, au milieu d'une « lumière vive, un homme assis dans le coin de « la chambre, qui me dit d'une voix terrible : *Ne « mange pas tant.* A ce mot, ma vue s'obscurcit : « elle s'éclaircit ensuite peu à peu, et je me trou- « vai seul. La nuit suivante, le même homme, « rayonnant de lumière, se présenta à moi et me « dit : « Moi, le Seigneur créateur et rédemp- « teur, je t'ai choisi pour expliquer aux hommes « le sens intérieur et spirituel des Ecritures sa- « crées; je te dicterai ce que tu dois écrire.... » « Cette nuit, les yeux de mon homme intérieur « furent ouverts et disposés pour voir dans le « ciel, dans le monde des esprits et dans les en- « fers, où je trouvai plusieurs personnes de ma « connaissance, les unes mortes depuis long- « temps, les autres depuis peu. » C'est ainsi que s'exprime Svedenborg dans une lettre à Robzam, qui se trouve en tête de la préface du traité *De cœlo et inferno.* Dès ce moment, il crut de son devoir, en sa qualité d'intermédiaire entre le monde visible et le monde invisible, de ne s'occuper que des objets qu'il apprenait des anges et de les faire connaître aux hommes. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il publia une foule d'ouvrages, où il expose, dans un langage simple et dépourvu de tout ornement, le résultat de ses entretiens avec les esprits célestes. Dans tous, il parle en témoin oculaire, attestant ses conversations avec Dieu et les anges. « Voici ce que le « Seigneur m'a révélé à ce sujet, » dit-il, ou bien : « Voici ce que les anges m'ont raconté. » Tantôt il a assisté à une conférence dans le temple de la Sagesse, tantôt il s'est entretenu dans le monde spirituel avec Pythagore, Socrate, Xénophon, Luther, Calvin, Sixte-Quint, Louis XIV, Newton, etc. Il termine les chapitres de tous ses traités par une vision céleste, sous le titre de *Memorabilia,* qui confirme les dogmes qu'il vient d'établir, et dans cette vision, il raconte, avec autant de détails que d'assurance, ce qu'il a vu et entendu dans les cieux en présence du Seigneur et dans la société des anges. C'est de cette manière que sont écrits tous les ouvrages mystiques de Svedenborg, depuis son traité du culte et de l'amour de Dieu jusqu'à celui de la vraie religion chrétienne ou la théologie universelle. Ils sont au nombre de dix-sept. A mesure qu'il achevait un de ces traités, il s'embarquait pour aller le faire imprimer à Londres ou à Amsterdam. Ils furent lus et goûtés par beaucoup de monde, et la doctrine de Svedenborg se répandit au point que le clergé suédois en fut alarmé et crut devoir la soumettre à une enquête : à sa demande, le gouvernement nomma une commission qui examina les ouvrages et en discuta les principes. Le rapport de cette commission fut plus favorable à l'auteur qu'on n'avait cru, et s'il faut en croire Pernety, l'un de ses sectateurs, ce rapport établissait que la nouvelle doctrine ne heurtant pas les dogmes de la confession d'Augsbourg et confirmant la morale évangélique, elle pouvait être tolérée. Selon Catteau, au contraire (*Tableau général de la Suède*), elle fut déclarée dangereuse et hétérodoxe. Ce dernier sentiment semble être appuyé par un passage d'un des sectateurs de Svedenborg. On lit dans l'abrégé de la doctrine de cet auteur que ses premières révélations l'ayant engagé dans quelques conférences avec des ecclésiastiques qui rejetèrent ses opinions, il se tut, et depuis cette époque, il ne chercha pas à faire indistinctement des prosélytes et ne s'ouvrit qu'avec réserve à un petit nombre de personnes auxquelles il voyait de la bonne foi. Depuis sa mission, il habitait à Stockholm une maison très-modeste, située dans un quartier isolé et solitaire; la pièce où il se tenait ordinairement était tapissée de peintures allégoriques et mystiques. Quand on allait le visiter, il fallait souvent attendre longtemps pour être admis. Quelquefois le docteur illuminé était livré à une méditation profonde, qu'on craignait de troubler; d'autres fois, il conversait avec des morts illustres, qu'il ne pouvait quitter brusquement. On sait, par ses sectateurs mêmes, que les richesses qu'il distribua, ainsi que nous l'avons dit plus haut, lui étaient fournies par un certain Elie Artiste, homme extraordinaire, d'une basse

extraction, qui, guidé par une espèce d'enthousiasme, s'était élevé à des connaissances très-variées et à une fortune colossale (1). Quant aux prophéties qu'on attribue à Svedenborg, les unes ne sont que d'heureuses conjectures, et les autres paraissent être du genre de son anecdote avec la reine Louise-Ulrique de Suède. Il lui rendit un compte détaillé et fidèle d'un entretien secret qu'elle avait eu à Berlin avec son frère, le prince royal de Prusse (depuis Frédéric II), et qu'elle ne croyait connu de personne; mais tous ceux qui étaient au fait de ce qui se passait alors à la cour de Stockholm savent que Svedenborg avait été instruit par un sénateur qui entretenait des relations particulières à Berlin et qui était bien aise de faire connaître à la reine qu'on n'ignorait rien en Suède de ce qui la concernait. Cependant il serait possible que Svedenbord soit resté étranger à tout ce prestige de merveilleux dont ses disciples ont cherché à l'environner pour affermir sa doctrine, et la conduite de cet homme extraordinaire autorise à le croire. Tous les auteurs s'accordent à dire que ses mœurs furent exemplaires et qu'il pratiquait la morale pure qu'il prêchait. Au rapport des personnes qui avaient été en relation avec Svedenborg, il aurait eu dans son extérieur une grande simplicité, et dans le commerce de la vie, un abandon de franchise qui n'est pas ordinaire aux charlatans (2). Svedenborg était parvenu à un âge très-avancé, lorsqu'il entreprit un nouveau voyage en Angleterre. Arrivé à Londres, il y fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui le conduisit au tombeau trois mois après, le 29 mars 1772, à l'âge de 85 ans. Ses restes furent déposés dans l'église suédoise de Londres, près de Radcliff-Highway. Il existe peu de notices sur la vie privée de cet homme et sur les relations qu'il eut avec les savants et les gens du monde; la plupart des faits qui le concernent sont consignés dans son éloge funèbre, prononcé le 7 octobre 1772, dans le sein de l'académie royale de Stockholm, par le conseiller des mines Saudel, secrétaire de cette société, qui s'est attaché à faire ressortir le savant et a cru devoir négliger tout ce qui appartenait au théosophe. C'est cependant sous ce dernier point de vue que Svedenborg présente un intérêt tout particulier, surtout depuis que les svedenborgistes se sont constitués en société. Il ne sera donc pas inutile de consigner ici un aperçu de leur doctrine. Elle peut se diviser en deux parties : la première est une espèce de Genèse, où l'on rend compte de la divinité et de la création; la seconde développe les principes de la croyance religieuse de cette secte. « Il n'y a qu'un Dieu, dit Svedenborg : il « est incréé, infini et seul; il peut dire : *Je suis* « *celui qui est.* Dieu est homme : les anges ne le « voient que sous la forme humaine; il est la vie « parce qu'il est amour : l'amour est son être, la « sagesse son existence. Dans le ciel, l'amour « divin et la sagesse divine se manifestent dans « un soleil spirituel, qui n'est pas Dieu, mais le « premier procédant de Dieu : la chaleur de ce « soleil est l'amour, la lumière est la sagesse. « Dieu étant l'amour et l'amour n'étant pas fait « pour s'aimer soi-même, il a dû former des « créatures pour les aimer; il les tira de lui-« même et non du néant. C'est par le soleil spi-« rituel que Dieu a tout créé immédiatement, et « de là par le soleil naturel, celui-ci étant l'in-« strument de l'autre. » Après avoir expliqué comment les trois règnes de la nature se sont formés des atmosphères spirituelles, réceptacles du feu divin et de la lumière divine, il passe à l'homme pendant sa vie. S'élançant ensuite dans des régions moins connues, il traite du monde spirituel; il donne la description du ciel, composé de trois cieux : le céleste, le spirituel et l'inférieur, qui, dans son tout, représente l'homme; car le ciel supérieur est la tête, le second ciel occupe depuis le col jusqu'aux genoux, le troisième forme les bras et les jambes. Il y a dans le ciel des eaux, des bois, des terres, des jardins, des palais, des richesses, de l'or, des diamants, enfin tout ce que l'on voit sur la terre; mais tout y est spirituel. Il y a des emplois, un gouvernement, des plaisirs, des travaux, un culte divin, des voyages. Cependant il n'y a pas d'espace, il n'y a pas de temps; on y parle une langue bien différente de celle des hommes, et par conséquent, il y a une écriture et des livres. Les cieux sont peuplés d'anges mâles et femelles, qui se marient; le mari fait les fonctions de l'intelligence et la femme celle de la volonté : ces anges ont la forme humaine; ils sont vêtus, à l'exception de ceux du ciel supérieur, qui sont nus. Outre ces trois cieux, il existe encore le monde des esprits, le purgatoire des chrétiens, espèce d'état mitoyen entre ciel et l'enfer. Enfin l'enfer, qui fait de continuels efforts contre le ciel, est formé d'un feu émané du même principe que le feu céleste; mais il devient infernal dans ceux qui en reçoivent l'influence avec des dispositions impures. Tel est l'abrégé de la Genèse des svedenborgistes; quant à leur doctrine proprement dite, elle repose sur trois points : la divinité de Jésus-Christ, la sainteté des Ecritures, la vie qui est charité. Ils admettent une espèce de Trinité renfermée tout entière dans le Christ. La trinité humaine comprend l'âme, le corps et l'opération qui en procède. Cette trinité forme un seul homme, de même que la Trinité divine n'est qu'un Jéhovah. Le Christ est ce Jéhovah,

(1) Il a écrit un traité sur le *grand œuvre* que les adeptes regardent comme le chef-d'œuvre de l'art.

(2) Grégoire, qui n'est pas favorable à Svédenborg, s'explique cependant ainsi : « Ses visions sont un phénomène psychologique « assez étrange. Il les a, dit-on, débitées de bonne foi, parce qu'il « ne se défiait pas de l'illusion de ses sens. » Il cite ensuite l'exemple d'un savant de Berlin, qui avait éprouvé les mêmes phénomènes dans le cours d'une maladie, mais qui, toujours maître de sa raison, les avait étudiés en observateur. (*Hist. des sectes relig.*, t. 1er, p. 223.)

qui ne diffère de celui des Juifs que comme Dieu non manifesté diffère de Dieu manifesté. Ainsi toute la Trinité est dans le Seigneur rédempteur; aussi administrent-ils le baptême avec cette formule : « Je te baptise au nom de Jésus-« Christ, qui est le Père, le Fils et le St-Esprit. » Tout, dans la Bible, présente trois sens, le céleste, le spirituel, le naturel, unis par des correspondances qui avaient été connues jusqu'au temps de Job et qui ont été retrouvées par Svedenborg. Le sens littéral est accessible au simple bon sens; le sens spirituel a été révélé de nouveau à Svedenborg, et enfin le sens céleste n'est connu que des anges et ne regarde que Dieu. Ils n'admettent pas tous les livres de la Bible; leurs livres canoniques sont le Pentateuque, le livre de Josué, ceux des Juges, des Rois, les Psaumes, les Prophètes, les Evangiles et les Actes des apôtres; les autres n'ont qu'une autorité subsidiaire. Les hommes, dans l'autre vie, ont des corps, une forme humaine, des habits, des logements; ils conservent leurs affections; ils mangent, ils boivent, ils font l'amour; cependant Svedenborg n'admet pas la résurrection des corps. Après la mort, chacun sera revêtu d'un corps spirituel, qui était renfermé dans le matériel; on se rend alors dans le monde des esprits où l'on est préparé pour le ciel ou pour l'enfer, à la réserve d'un petit nombre admis immédiatement dans la gloire ou repoussés dans les tourments. Les méchants ne peuvent vivre dans le ciel; l'atmosphère céleste les suffoquerait; ainsi Dieu les punit sans les damner. La foi seule ne sauve pas; point de salut sans repentance; et quelque erreur qu'on ait suivie, si c'est pour l'amour du bien et non par vanité que l'on a agi, on est sauvé. Il n'y aura pas de fin du monde, mais la fin du siècle, ce qui signifie la fin de l'Eglise. L'Eglise très-ancienne ou adamique, l'ancienne ou néotique, l'israélitique et la chrétienne ou catholique ou protestante ont eu toutes leur commencement, leur progrès, leur fin. Le dernier jugement final a commencé en 1757, époque à laquelle a commencé également le second avénement de Jésus-Christ, non en personne, mais dans un sens spirituel. Alors a paru la nouvelle Eglise chrétienne, désignée dans l'Apocalypse par les nouveaux cieux et la nouvelle terre. C'est pour préparer cette *Jérusalem nouvelle* que Svedenborg, rempli de l'esprit divin, a reçu l'ordre d'expliquer la parole sacrée et d'ouvrir les cœurs à une union plus intime avec Dieu. A ces points fondamentaux de leur croyance religieuse, les svedenborgistes joignent une constitution qu'il est curieux de connaître, parce que peu d'auteurs en font mention. Le baptême, administré à des enfants et à des adultes, qui est pour eux le signe de réception dans l'Eglise, n'est pas le prélude de l'admission de cette société : on peut en faire partie sous la condition expresse de croire dans le Seigneur et de fuir le mal de son propre mouvement. Celui qui remplit ces deux conditions peut participer, pendant sept ans, au droit de suffrage dévolu à tous les membres adultes des deux sexes; il a droit encore à la célébration de la cène, premier moyen d'union spirituelle avec le Christ, et jouit de ce double avantage avant de se faire recevoir formellement par le baptême. Les membres ayant voix sont divisés en plusieurs classes. Les non-mariés possèdent un sixième des suffrages, les mariés qui n'ont pas trois enfants en ont un tiers, et la moitie appartient à ceux qui sont mariés et qui ont trois enfants et plus. Trois pouvoirs régissent l'Eglise de la nouvelle Jérusalem : le premier ou le pouvoir absolu est représenté par la Bible, qui est placée en trois formats sur la chaise du président, place qui n'est jamais occupée que par elle. Le second pouvoir, qu'on appelle pouvoir réactif, ou expliquant, ou réglant, est réparti parmi tous les membres ayant voix de chaque communauté et se manifeste par des délibérations prises à la pluralité des voix; le troisième pouvoir ou le pouvoir actif ou décidant est confié à quatre directeurs ou conseillers, dont un surveille la doctrine du Christ, un autre celle des correspondances, le troisième celle de la correction de la vie et le quatrième les rites saints. Ce dernier est en même temps évêque; il officie conjointement avec les ecclésiastiques qu'il consacre, et il surveille la discipline ecclésiastique en se concertant avec les membres de la communauté. Les maisons destinées aux réunions des svedenborgistes sont composées de deux salons, dont l'un sert au baptême et aux délibérations, et l'autre à la célébration du culte, qui se compose de la consécration des mariages, de la sainte cène, de la lotion des pieds et d'une liturgie pour les réunions des dimanches et des grandes fêtes. Dans ces réunions, le prêche est accompagné de la lecture de la Bible et des écrits de Svedenborg; on y chante aussi des cantiques. Dans ces deux salons, on ne voit que des chaises et des tables, aucun ornement n'indique un lieu destiné à un culte. Seulement, dans le salon des dimanches, il y a un endroit séparé qui sert de chœur pour la musique. Les jours ouvrables, ces salons servent aux affaires civiles de la communauté. Aucun signe extérieur ne distingue les membres de cette secte. Leur nombre est évalué à deux mille en Suède, où ils sont tolérés. En 1787, il se forma dans Stockholm une petite société exégétique et philanthropique qui, aux doctrines de Svedenborg, voulait rattacher les rêves du magnétisme : le duc de Sudermanie, qui passait lui-même pour avoir une propension marquée vers les svedenborgistes, en était membre, ainsi que le prince Charles de Hesse; mais elle vit échouer ses efforts pour s'étendre au dehors, surtout à Strasbourg, où elle n'eut qu'une existence éphémère. En Angleterre, les svedenborgistes jouissent, de-

puis 1783, d'une tolérance publique et avouée par le gouvernement, ainsi que tous les cultes dissidents. Ils ont des chapelles à Bristol, à Birmingham, Manchester et Londres. Au-dessus de la porte de ces chapelles, on lit cette inscription : *Nunc permissum est;* allusion à l'accomplissement du jugement, qui est déjà arrivé d'après leur croyance. Cette secte, qui s'est insensiblement propagée dans ce pays, compte d'assez nombreux adhérents. En France, en Allemagne et en Pologne, il n'existe que des adhérents et quelques sectateurs isolés, malgré les assertions des partisans de cette secte (*voy.* Bulow). Aux Indes orientales, aux Etats-Unis et dans la partie méridionale de l'Afrique, leur nombre est plus considérable. On y trouve des communautés entières, qui correspondent entre elles et semblent reconnaître pour centre de l'Eglise la société de Stockholm. L'opinion qui règne parmi eux, que la nouvelle Jérusalem existe parfaitement organisée au centre de l'Afrique, les a déterminées à envoyer des missions et à faire des voyages dans cette partie du monde. Ils ont contribué avec un vif intérêt à la formation, dans ces contrées, de colonies libres. Ils ne se contentent pas de condamner l'esclavage des nègres; mais ils font encore de continuels efforts pour abolir la traite. C'est dans cette vue qu'ils ont coopéré à l'établissement de Sierra-Leone, où Ulric Nordenskiœld a fondé, avec son compatriote Afzelius, une communauté visitée par Charles-Bernard Wadstrom et Sparmann, qui a passé pour être affilié à cette secte, quoiqu'il traite leur auteur de visionnaire, et qui pourrait être du nombre de ceux qui, sans se faire définitivement recevoir, entrent dans cette société et en sortent à leur gré. Les svedenborgistes cherchent à répandre leur doctrine par l'impression des ouvrages théosophiques de Svedenborg; ils eurent aussi recours à la publication d'un écrit périodique, sous le nom de *Journal de la nouvelle Jérusalem* (the New Jerusalem Magazine), imprimé à Londres; mais une espèce de schisme se produisit bientôt parmi eux. Les uns professent une adhésion absolue à tout ce qu'a dit Svedenborg : ils conviennent qu'on trouve dans ses écrits des difficultés et des obscurités; mais ils croient que leur maître n'a pu, dans une langue terrestre, exprimer toutes les idées spirituelles dont il était pénétré. D'autres distinguent dans Svedenborg ce que le Seigneur lui a dicté et ce que les anges lui ont dit. Les paroles de ces derniers leur semblent moins infaillibles, à moins qu'elles n'aient été confirmées par le Seigneur. Après avoir fait connaître la doctrine de Svedenborg et avoir tracé l'histoire des progrès de la secte, il nous reste à donner les titres de ses écrits théosophiques : 1° *De cultu et amore Dei,* Londres, 1745; 2° *Arcana cœlestia,* Londres, 1749-1756, 8 vol. in-4°. C'est un des ouvrages les plus importants de l'auteur, ainsi que le suivant. 3° *De cœlo et inferno ex auditis et visis,* Londres, 1758, traduit en français par Pernety, Berlin, 1782, 2 vol. in-8°; 4° *De ultimo judicio et Babyloniæ destructu,* Londres, 1758; 5° *De equo albo de quo in Apocalypsi,* Londres, 1758. La traduction française se trouve à la suite d'un autre ouvrage de Svedenborg, trad. par Parraud. 6° *De telluribus in mundo nostro solari,* Londres, 1758; 7° *De nova Hierosolyma,* Londres, 1758; 8° *Deliciæ sapientiæ de amore conjugali,* Amsterdam, 1758. Il a été traduit en français par M. de Brumore, Berlin et Bâle, 1784. 9° *Sapientia angelica de divino amore et divina sapientia,* Amsterdam, 1763; 10° *Doctrina novæ Hierosolymæ de Domino,* Amsterdam, 1763; 11° *Doctrina vitæ pro nova Hierosolyma,* Amsterdam, 1763; 12° *Continuatio de ultimo judicio et de mundo spirituali,* Amsterdam, 1763; 13° *Sapientia angelica de divina providentia,* Amsterdam, 1764; 14° *Apocalypsis revelata,* Amsterdam, 1766; 15° *Summaria expositio doctrinæ novæ ecclesiæ,* Amsterdam, 1769. La traduction française a été imprimée à Paris, en 1797. 16° *De commercio animæ et corporis,* Amsterdam, 1763. Il en existe deux traductions, l'une de Pernety, Paris, 1785, l'autre de Paraud. 17° *Vera christiana religio seu universalis theologia novæ ecclesiæ,* Amsterdam, 1771. Cet ouvrage contient toute la doctrine de Svedenborg. On compte encore parmi les écrits imprimés de cet auteur un supplément à la *Vraie Religion,* œuvre posthume, Réponse à la lettre d'un ami, etc. Il avait laissé un nombre considérable de manuscrits dont on a annoncé une édition à Londres, en 20 volumes in-4°. Il en a paru la *Clef hiéroglyphique.* Presque tous les ouvrages théosophiques de Svedenborg ont été traduits en anglais (2 vol. in-4°), et parmi les traducteurs se trouve T. Hartley (*voy.* ce nom), ami intime de l'auteur. Ils ont été aussi traduits en allemand par T.-C. Œtinger, grand partisan de cette doctrine, sous ce titre : *Œuvres choisies* d'Emmanuel Svedenborg, Francfort-sur-le-Mein, 1776, 4 vol. On y trouve quelques lettres inédites de Svedenborg à l'éditeur; elles sont d'un mince intérêt. Enfin une traduction française de tous les ouvrages du théosophe suédois a été entreprise, en 1819, par J.-P. Moet. C'est le fruit de vingt années de travail. Elle devait se composer de 40 volumes in-8°. Les douze premiers seulement ont paru, le douzième en 1824. On a aussi traduit séparément plusieurs ouvrages du théosophe suédois, parmi lesquels les suivants : 1° *Doctrine de vie pour la nouvelle Jérusalem,* traduite par le Boys des Guays, Paris, 1840, in-8° et in-18; 2° *Doctrine de la nouvelle Jérusalem sur l'Ecriture sainte,* trad. par le même, ibid., 1842, in-8° et in-18; 3° *la Clef hiéroglyphique des arcanes naturels et spirituels par voie des représentations et des correspondances,* traduit du latin de Svedenborg, publié par Cheneau, à l'aide de Lino de Zaboa, ibid., 1843, in-18; 4° *Du divin amour et de la divine*

*sagesse* (posthume), traduit par le Boys des Guays, ibid., 1843; 5° *Du cheval blanc dont il est parlé dans l'Apocalypse*, ch. 14, et ensuite : *De la parole et de son sens spirituel ou interne, d'après les* Arcanes célestes, traduit du latin sur l'édition princeps (Londres, 1758) par le même, ibid. et St-Amand, 1844, in-8°; 6° *Doctrine de la nouvelle Jérusalem sur le Seigneur*, trad. du latin sur l'édition princeps (Amsterdam, 1788), ibid., 1844, in-8°; 7° *Exposition sommaire du sens interne des livres prophétiques de l'Ancien Testament et des Psaumes de David*, trad. du latin par le Boys du Guays, ibid., 1845, in-8°; 8° *Doctrine de la nouvelle Jérusalem sur la foi*, trad. sur l'édition de 1763 par le même, ibid., 1845, in-8°; 9° *Des biens de la charité*, trad. du latin par le même, ibid., 1846; 10° *Exposition sommaire de la doctrine de la nouvelle Eglise*, trad. par le même, ibid., 1847, in-8°. Nous citerons encore la liturgie anglaise des svedenborgistes, sous ce titre : *the Liturgy of the new church*, 5e édit., Londres, 1797. On trouve à la suite de cette liturgie le catéchisme de cette société, une cinquantaine de cantiques à son usage, composés par Joseph Proud, et un catalogue, mais incomplet, des ouvrages qui concernent la nouvelle Jérusalem. On a publié, en 1820, à Copenhague, une *Vie de l'assesseur Svedenborg*, contenant une analyse de son système et plusieurs fragments de ses écrits. On peut consulter en outre : *Documents concernant la vie et le caractère de Svedenborg*, rassemblés par Tafel (en allemand), Tubingue, 1834, in-8°, et *Svedenborg, sa vie, sa doctrine et ses écrits*, par M. Matter, Paris, 1857, in-8°. C—au et C—y.

SVIATOSLAF. *Voyez* Swienstoslas.

SWAAN (Joseph), savant professeur hollandais, né, en 1774, dans la Nordholland, acquit de profondes connaissances dans tous les genres et entra aussitôt après dans la carrière de l'enseignement. Il fut d'abord principal du collége de Vianen, puis auteur des écoles latines et professeur de chimie à l'école de médecine de la petite ville de Thoorn, où il mourut en 1826. Zélé partisan des nouvelles doctrines, Swaan écrivit dans les journaux plusieurs articles sur l'ouvrage de Dacosta *Contre l'esprit du siècle*, publié en 1823. Indépendamment de beaucoup de dissertations dans les journaux et divers recueils, on a de lui une traduction en langue hollandaise, faite concurremment avec le docteur Jorritzma, de deux savants mémoires *sur l'ophthalmie de l'armée des Pays-Bas* et *sur l'air atmosphérique et son influence sur l'économie animale*. Swaan avait annoncé une traduction en vers hollandais des fables du baron de Stassart (*voy.* ce nom); mais la mort ne lui a pas permis d'achever cet ouvrage. Z.

SWAINSON (William), voyageur et naturaliste anglais, naquit à Liverpool, le 8 octobre 1789. Il eut de bonne heure le goût des sciences naturelles, et au lieu de s'appliquer au grec et au latin, il s'amusait volontiers à copier les dessins d'insectes recueillis par Smeathson dans l'Afrique occidentale. Placé d'abord dans une maison de Liverpool en qualité de commis, puis dans les bureaux du Trésor, il ne put donner cours à son inclination pour les études qu'il préférait que lorsque, en 1807, il fut envoyé en Sicile avec l'armée qui stationnait dans l'île. Là les occasions de cultiver la botanique et la zoologie ne lui manquèrent pas. On lui permit ensuite de visiter la Grèce, et en particulier le Péloponnèse. Revenu en Sicile, il s'y lia avec le baron Bivons, le plus grand botaniste de la Sicile, et avec le célèbre zoologiste Schmalz. Puis il rapporta en Angleterre tous les trésors scientifiques qu'il avait recueillis. Plus tard, il accompagna Koster à Fernambouc; il passa à Rio San-Francisco, puis à Rio-Janeiro, où il rencontra des hommes éminents dans la science, tels que le docteur Langsdorf et Raddi, de Florence. Il accrut encore dans ce voyage ses collections, surtout ce qu'il avait d'oiseaux. A son retour en Angleterre, il fut nommé membre de la société royale. Il publia alors ses *Zoological illustrations*. Venu ensuite à Paris, il se lia d'amitié avec Cuvier, Geoffroy St-Hilaire et d'autres éminents naturalistes. Revenu de nouveau dans son pays, il se chargea de la partie zoologique du *Cabinet Cyclopædia*, et il s'acquitta de cette œuvre à la satisfaction des naturalistes les plus compétents. On lui doit en outre, entre autres ouvrages : 1° une *Conchyliologie exotique*, 1822; 2° *le Guide du naturaliste*, 1824; 3° *Dessins représentant les oiseaux du Brésil*, 1834; 4° *la Section géographique destinée à l'homme et à l'animal*, dans l'*Encyclopédie* de Murray; 5° les *Oiseaux de l'Afrique occidentale*, 1837. Des chagrins de famille, des pertes de fortune le décidèrent à émigrer dans la Nouvelle-Zélande en 1837. Il y mourut en décembre 1855. Z.

SWALVE (Bernard), médecin néerlandais, né, vers 1625, à Embden, capitale de l'ancienne principauté d'Ost-Frise, étudia l'art de guérir à Leyde, et, parvenu au doctorat, alla s'établir à Harlinger, en Frise, où il obtint la charge de médecin ordinaire de la ville et du conseil de l'amirauté, charge qu'il exerçait encore en 1677. On ne connaît pas l'époque de sa mort. Swalve était un zélé cartésien et un grand partisan des doctrines de Franç. de le Boë (*Sylvius*) et d'Othon Tachenius, deux des principaux coryphées de l'école chimiatrique. Aussi les ouvrages du médecin de Harlinger, écrits dans les principes de cette école, sont aujourd'hui à peu près oubliés, excepté le suivant qui mérite d'être recherché et que Cadet-Gassicourt (*voy.* ce nom) aurait dû faire entrer dans la *Bibliothèque gourmande* de son M. Manant-Ville : *Querelæ et opprobria ventriculi, sive* Προσωποπια *ejusdem naturalia sua sibi vindicantis, et abusus tam diæteticos quam pharmaceuticos perstringentis*, Amsterdam, J. Janson de Waesberge, 1664, in-12; réimprimé dans la même ville en 1669 et en 1675, même format, sous le

titre de *Querelæ et opprobria ventriculi renovatæ*, etc. « L'illustre Boerhaave aimait à lire cet « ouvrage, amèrement critiqué par Eloi, et dont « Haller disait : *Mihi nescio quid spirat theatricum.* « En effet, c'est l'estomac qui parle; le pauvre « sire, dit Paquot, y gronde de son mieux contre « l'humeur bourrue des médecins, qui règlent « scrupuleusement l'ordre de sa nourriture, s'a- « visent de lui donner des purgatifs dégoûtants, « et lui interdisent les mets qu'il convoite le « plus vivement. » (*Voy.* la bibliographie de l'article Estomac dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales*, publié par Panckoucke, et les *Mémoires littéraires de Paquot*, t. 8, p. 385). Voici les titres des autres ouvrages de Swalve : 1° *Disquisitio therapeutica generalis, sive medendi methodus ad recentiorum dogmata adornata, et Walleana methodo conformata*, Amsterdam, 1657, et Iéna, 1677, in-12 ; 2° *Pancreas pancrene, sive pancreatis et succi ex eo profluentis commentum succinctum*, Amsterdam, 1667, et Iéna, 1678, in-12 ; 3° *Naturæ et artis instrumenta publica alcali et acidum, per neochnum et palæphatum hinc inde ventilata, et praxi medicæ superstructæ præmissa*, Amsterdam, 1667 et 1670, in-12 ; Francfort, 1677, in-18, de 320 pages. B—L—U.

SWAMMERDAM (Jean), célèbre anatomiste hollandais, naquit en 1637, à Amsterdam, où son père était pharmacien. Il commença ses études médicales à Leyde, puis il passa en France pour se perfectionner dans l'art des dissections. Il revint ensuite à Leyde et y prit le bonnet de docteur en 1667. Bientôt après, il se rendit dans sa ville natale, et ne se sentant aucune inclination pour la pratique de la médecine, il fit sa principale occupation de l'anatomie de l'homme et de celle des insectes. C'est Swammerdam qui découvrit la méthode de rendre plus visibles et faciles à disséquer les vaisseaux artériels et veineux, en y injectant de la cire liquéfiée par la chaleur et diversement colorée. Une fièvre quarte ayant interrompu ses travaux anatomiques, il changea de goût après sa convalescence et abandonna complétement l'étude de la structure de l'homme, pour se consacrer tout entier à celle des insectes. Il fit dans cette science de nombreuses et importantes découvertes, et montra une habileté et une patience admirables en disséquant les parties les plus minutieuses des animaux les plus remarquables par leur petitesse. C'est ainsi qu'il parvint à se former peu à peu un très-riche cabinet d'histoire naturelle qui, après sa mort, fut vendu par ses héritiers. Mais l'extrême contention d'esprit et les recherches subtiles qu'exigeait la nature de ses travaux, finirent par troubler ses facultés intellectuelles. C'est dans cette disposition d'esprit que, frappé du nouveau système de dévotion mystique de la Bourignon, il s'en déclara le chaud partisan, et que, croyant offenser la divinité par ses études anatomiques, cet habile observateur de la nature jeta le scapel et courut joindre dans le Holstein la fanatique qui l'avait subjugué. Mais auparavant, pour que le secret de sa méthode d'injecter les cadavres ne fût point perdu, il l'avait confié à Ruysch, qui se servit habilement de cette découverte (*voy.* Ruysch). Swammerdam revint néanmoins quelque temps après à Amsterdam et y vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée prématurément en 1680, la même année que celle de la Bourignon. Vers la fin de sa carrière, il était tellement maigre et décharné, qu'il ressemblait à un vrai squelette ; et, dans cet état d'émaciation, il avait de si violents accès de fureur mélancolique, qu'un jour il jeta au feu tout ce qu'il avait de ses écrits entre les mains. Voici ceux qui nous restent : 1° *Tractatus physico-anatomico-medicus de respiratione, usuque pulmonum*, Leyde, 1667, 1679, in-8° ; 1738, in-4°. Quoique ce traité ne soit que la dissertation inaugurale de l'auteur, il est cependant remarquable par des faits intéressants et nouveaux pour l'époque, tels que des expériences sur le mécanisme de la respiration, la démonstration des valvules des vaisseaux lymphatiques et du mouvement de la lymphe, la description des tubes déliés dont il se servait pour gonfler ces vaisseaux, l'invention d'un thermoscope pour apprécier le degré de chaleur dans les maladies fébriles, etc. 2° *Miraculum naturæ, seu uteri muliebris fabrica, notis in Van Horne prodromum illustratum*, Leyde, 1672, 1679, 1717, 1729, in-4°. Sous ce titre, Swammerdam embrasse tout le système de la génération, et il se prononce en faveur de l'existence de l'œuf dans l'ovaire ; il saisit cette occasion pour se faire l'apologiste de Van Horne, aux dépens de Graaf, qu'il accuse injustement de plagiat. 3° *Histoire générale des insectes*, en hollandais, Utrecht, 1669, in-4° ; traduit en français, Utrecht, 1682, 1685, in-4° ; en latin, par H.-C. Henninius, Leyde, 1685, in-4° ; Utrecht, 1693, in-4° ; Leyde, 1733, in-4°. Swammerdam expose dans cet ouvrage une classification des insectes, et il la fonde sur la structure et les métamorphoses de ces animaux ; il en fait quatre classes, et dans chacune il décrit avec soin les diverses phases de la vie des insectes. 4° *Histoire de l'éphémère*, en hollandais, Amsterdam, 1675, in-8°, traduit en latin, Londres, 1681, in-4°. Ce petit traité anatomique, que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre, fut, dit-on, écrit par Swammerdam dans l'intention de témoigner son amitié à la Bourignon. 5° *Biblia naturæ, seu historia insectorum in certas classes reducta, necnon exemplis et anatomico variorum animalculorum examine æneisque tabulis illustrata*, Leyde, 1737-1738, 2 vol. in-fol. ; traduit en allemand, Leipsick, 1752, in-fol. ; en anglais, Londres, 1758, in-fol. ; en français, dans les tomes 4 et 5 de la *Collection académique* de Dijon, partie étrangère. Voici l'histoire de cette publication, qui n'a point été faite du vivant de l'auteur. Quelque temps avant sa mort, Swammerdam, pressé par le be-

soin, avait vendu à vil prix ses manuscrits et ses figures à Thévenot; un demi-siècle après, Boerhaave racheta pour une somme considérable ces ouvrages, écrivit la biographie de l'auteur et publia l'ouvrage en hollandais et en latin, par les soins de Gaubius. Cette admirable production renferme une foule de faits extrêmement curieux et entièrement inconnus avant Swammerdam ; il est impossible de pousser plus loin l'anatomie des petits animaux et d'être plus exact dans la description si difficile de leurs organes. Il se servait, pour séparer les molécules animales sans les déchirer, de petites aiguilles d'ivoire qu'il aiguisait lui-même au microscope. En réfutant une foule d'erreurs commises par les naturalistes qui l'avaient précédé dans la carrière, on peut dire qu'il les a surpassés tous. A l'occasion de l'histoire des abeilles, qui se trouve dans le second volume, Boerhaave rapporte que cet excellent traité était resté longtemps caché en France, et il soupçonne les académiciens français qui avaient écrit sur le même sujet, de n'avoir point négligé le manuscrit de Swammerdam, si riche en découvertes. Mais Boerhaave n'apporte aucune preuve à l'appui de son assertion. Si l'on peut considérer Swammerdam comme presque inimitable dans l'anatomie des insectes, on n'apprendra pas sans étonnement qu'il a été moins heureux dans celle d'animaux plus volumineux, tels que les mollusques, par exemple, comme si la nature ne l'avait appelé qu'à l'observation des infiniment petits. R—D—N.

SWAN (James), né à Fife-Shore, en Ecosse, en 1754, se rendit fort jeune dans l'Amérique du Nord, où il fut d'abord employé en qualité de commis chez un négociant de Boston. Souvent témoin du spectacle des nègres esclaves mis en vente sur les marchés comme de vils animaux, il en conçut une telle indignation qu'il l'exprima de la manière la plus énergique dans un *Essai sur l'émancipation des nègres*, qu'il publia à Boston en 1772. Ce fut dans le même temps que l'oppression britannique excita un soulèvement général dans l'Amérique du Nord. Le jeune Swan prit une grande part au mouvement insurrectionnel, et il fut secrétaire des premières assemblées, puis l'un de ceux qui, déguisés en Indiens, montèrent à bord du bâtiment de la Compagnie des Indes et jetèrent à la mer tous les thés qui s'y trouvaient. Porté pour ce fait sur une liste de proscription, il parvint à se sauver et rejoignit, comme volontaire, le corps d'insurgés commandé par Waren. Nommé, peu de temps après, son aide de camp, il devint son ami et fut blessé à ses côtés lorsque ce général mourut glorieusement à l'affaire de Breed. Rentré alors dans la carrière administrative, Swan fut successivement trésorier, receveur et payeur général. En 1776, à l'époque de la déclaration de guerre, il rentra dans la carrière des armes et fut capitaine, puis major d'un régiment d'artillerie. A cette époque, le général en chef Washington ayant formé le projet de surprendre les Anglais pendant la célébration de leur St-Patrick, et ayant fait occuper les hauteurs de Dorchester, ainsi que les îles dominant Boston et la flotte mouillée dans le port, le jeune major sollicita et obtint l'ordre de descendre dans l'île Pitiks, ce qu'il exécuta avec 12 caronades, 4 bombardiers et une pièce de campagne. Un corps d'infanterie, qui devait le soutenir, n'étant pas arrivé à temps, Swan n'en termina pas moins son entreprise avec le plus grand succès, et il força la flotte à s'éloigner de Boston. Cet exploit lui valut le titre de secrétaire du comité de la guerre, et dès l'année suivante (1778) il fut un des députés de Boston à l'assemblée législative. L'Etat de Massachussets s'étant ouvertement insurgé, il fut nommé adjudant général de la première division et commanda ensuite un corps de cavalerie. Maniant la plume aussi bien que l'épée, il publia, dans le but de porter à la plus étroite union contre l'ennemi commun, un écrit intitulé *National arithmetis*, qui eut beaucoup de succès. Lorsque la paix fut faite et l'indépendance de l'Amérique du Nord assurée, Swan jouit d'une grande considération dans le nouvel Etat. Il ouvrit des relations de commerce avec la France, et fort de ses liaisons avec les généraux Vaudreuil, d'Estaing et la Fayette, qu'il avait reçus chez lui, il se rendit à Paris et obtint du ministère français de grands avantages pour le commerce des Etats-Unis. En 1789, il fit des envois considérables de blé en France et dans nos colonies, puis il établit à Passy une fabrique de rhum qui eut beaucoup de succès et fit par là cesser l'espèce de tribut que jusqu'alors la France avait payé à l'Angleterre pour cette industrie. Plus tard, en 1796, lorsque les garnisons françaises de la Martinique et de la Guadeloupe vinrent de ces îles aux Etats-Unis dans le plus grand dénûment, Swan leur fournit ce dont elles avaient besoin, et lorsqu'il eut à faire régler le compte de ces avances, Defermont, qui en fut chargé, témoigna par écrit qu'il avait servi la France avec *intégrité et désintéressement;* ce qui n'empêcha pas plus tard de lui susciter des difficultés, et que, s'étant rendu à Paris vers 1815, il y fut arrêté pour dettes à la réquisition d'un sieur Lubert, ancien négociant, ou plutôt usurier de Hambourg, qui avait également poursuivi Rivarol et qui est resté détenteur de plusieurs de ses manuscrits. Swan ayant adressé une pétition à la chambre des députés en 1817, pour obtenir sa liberté en sa qualité d'étranger, Lubert y répondit par des *Réflexions adressées aux deux chambres relativement à la contrainte par corps dont sont passibles les étrangers;* à quoi Swan répliqua par *Un mot de réponse à une brochure publiée par M. Lubert, se disant de Bordeaux, mais citoyen de Hambourg*, Paris, 1829, in-8°. Tout cela n'empêcha pas le pauvre Swan de rester encore bien longtemps en prison. Il n'en sortit qu'après la révolution de juillet 1830. Il ne survécut que quel-

ques jours à sa mise en liberté. C'était au reste par sa seule volonté qu'il était resté pendant vingt ans prisonnier, puisqu'il avait plus de fortune qu'il n'en fallait pour satisfaire le créancier qui le poursuivait, et que, même plus d'une fois, il lui arriva de délivrer quelques-uns de ses compagnons d'infortune en acquittant leurs dettes. Il rendit à plusieurs des services non moins importants, et tant que dura sa captivité, il fut chéri et estimé de toute la prison. Il a publié : 1° *Causes qui se sont opposées au progrès du commerce entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, avec les moyens de l'accélérer et la comparaison de la dette nationale de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis, ou Six Lettres à M. de la Fayette, trad. sur le manuscrit anglais du colonel Swan,* Paris, 1790, in-8°; 2° *Lettres adressées à messieurs les rédacteurs des journaux au sujet d'une pétition à la chambre des députés,* Paris, 1816, in-8°; 3° *Observations de James Swan sur le Mémoire en défense pour P.-H. Lubert,* etc., Paris, 1817, in-8°. — Swan (J.), chirurgien anglais, a publié : 1° *Nouvelle méthode pour faire les préparations anatomiques sèches,* trad. en français par le docteur Comet, Paris, 1820, in-8°; 2° *Névralogie, ou Description anatomique des nerfs du corps humain, ouvrage couronné par le Collége royal des chirurgiens de Londres,* traduit par A. Chassaignac, Paris, 1838, in-4°, avec 25 planches. M—D j.

SWARTZ (Olaus), botaniste suédois, né, en 1760, à Norkœping, fut envoyé par son père, à l'âge de dix-huit ans, à l'université d'Upsal, où il suivit les cours du fils de Linné. Plus tard, il parcourut, en herborisant, les provinces et les îles de la Suède, pour augmenter ses connaissances. A l'âge de vingt-trois ans, il entreprit, à ses frais, des voyages dans le nouveau monde, étudia sur les lieux la flore de la Jamaïque, de St-Domingue et des autres îles, ainsi que celle des côtes de l'Amérique méridionale, et il alla ensuite séjourner pendant un an à Londres, où il profita des leçons et des richesses végétales de sir Joseph Banks. Swartz revint dans sa patrie en 1789, riche des résultats nombreux de ses études et de ses recherches. Il visita encore plus tard les Alpes de la Norvége et une partie de la Laponie. A son retour, il fut nommé membre de l'académie de Stockholm, et l'année suivante il en fut président. La place de professeur d'histoire naturelle à l'institution médico-chirurgicale, les décorations de l'ordre de Vasa et de l'Etoile polaire furent ajoutées aux distinctions que lui accorda son souverain. Il avait épousé la fille du docteur Berg d'Upsal, dont il eut un fils et une fille. Ce savant mourut le 18 septembre 1817. Il a établi plus de cinquante genres de plantes phanérogames, ajouté de nouvelles espèces et introduit un nouvel ordre parmi les orchidées, qui ont été de nouveau classées par Brown, Dupetit-Thouars et Richard. Swartz se gardait pourtant d'introduire des genres et des dénominations inutiles; aussi, comme le remarque Sprengel, les genres qu'il a établis n'ont pas subi de réductions de la part d'autres botanistes. Ses descriptions de plantes étaient claires et concises; souvent il y ajoutait des figures d'après ses propres dessins. Il est le premier botaniste suédois qui se soit appliqué à l'étude des plantes cryptogames suivant la méthode d'Hedwig. Etant étudiant, il s'était déjà occupé à perfectionner celle qu'avait établie Linné pour les mousses. Il étendit beaucoup cette étude pendant son séjour aux Indes occidentales et établit trois nouveaux genres de mousses : le Conostome, le Cynelidium et l'Alympères. La botanique lui est redevable d'une connaissance plus parfaite des fougères, famille dans laquelle il décrivit exactement huit cents espèces, et où il établit trois genres nouveaux, *Anemia, Mohria* et *Chelantès*. Les lichens et les *fungus* furent aussi l'objet de ses recherches; dans les derniers, il établit le genre nouveau de Werpa. Son premier ouvrage fut sa dissertation *De methodo muscorum,* qui termine le volume 10 des *Amœnitates academicæ* de Linné, et qui fut suivie de l'histoire de *Gentiana pulchella,* comprise parmi les mémoires de l'académie des sciences de Stockholm pour 1785. A son retour du nouveau monde, il publia : 1° *Nova genera et species plantarum,* Stockholm, 1788; 2° *Observationes botanicæ,* Erlang, 1791; 3° *Icones plantarum incognitarum,* ibid., 1794, 1er fascicule, 6 pl. color., in-fol.; 4° *Flora Indiæ occidentalis,* Erlang, 1797 à 1806, 3 vol. in-8°; 5° *Fasciculus lichenum Americanorum,* ibid., 1811; 6° *Principes du système des animaux et des végétaux* (en suédois), Stockholm, 1813, in-8°. Cet ouvrage est regardé comme peu digne de la réputation de l'auteur. Le *Journal de botanique* de Schrader, le recueil des *Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm,* celui de la société linnéenne et d'autres collections savantes contiennent de Swartz un grand nombre de mémoires de botanique. Il coopéra aussi au *Botaniste suédois,* publié par Palmsbruch et Billberg; au *Magasin pour les amateurs de fleurs,* par Pfeiffers et Russmann, ainsi qu'aux *Annales de l'académie d'agriculture de Suède.* Schreber a dédié à ce botaniste le *Tounatea* d'Aublet, qu'il regardait comme génériquement différent du *Possira* du même auteur; ensuite Wahl ayant démontré que ces plantes ne forment qu'un seul genre, Willdenow conserva, pour les deux, le nom de *Swartzia;* toutefois Sprengel fait observer que leurs affinités naturelles ne sont pas encore bien connues. Hedwig avait aussi donné le nom de *Swartzia* à un genre de mousses que le botaniste suédois désigna lui-même par le nom de *Cynontodium.* Swartz était officieux, communicatif et plein de bienveillance. Une notice sur sa vie et ses travaux (par Sprengel) a paru dans le volume 10 des *Nova Acta acad. Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum.* En 1824, l'académie de Stockholm a fait frapper une médaille à son honneur; elle représente d'un côté

l'effigie du botaniste et au revers la plante *Convallaria majalis*, avec la jolie légende : *Honos dum prata virebunt.* D—G.

SWEDENBORG. *Voyez* SVEDENBORG.

SWEDIAUR (FRANÇOIS-XAVIER), médecin allemand, naquit, le 24 mars 1748, à Steyer, dans la haute Autriche, d'une famille originaire de Suède. Après avoir reçu de son père la première instruction et suivi les cours ordinaires de philosophie, de mathématiques et de langues anciennes à l'école latine de sa ville natale, il se rendit, à l'âge de dix-huit ans, à Vienne, pour y étudier la médecine. En même temps il s'appliqua à l'étude des langues vivantes de l'Europe et suivit assidûment les doctes leçons du célèbre Van Swieten et celles de De-Haen sur la clinique. A l'âge de vingt-trois ans, il prit le grade de docteur et voyagea pendant trois ans en Europe pour se perfectionner dans la science et pour connaître personnellement les plus célèbres professeurs et praticiens. Au bout de ce temps, il s'établit à Londres et s'y livra à l'étude et à la pratique de son art. De concert avec ses amis les docteurs Nooth et Milmann, il répéta et vérifia les expériences faites à Vienne par Van Swieten, sur l'emploi du sublimé corrosif comme curatif dans les maladies siphilitiques, et celles de Storck sur l'emploi de la ciguë dans les cancers. Il consigna dans un journal le résultat de ses expériences sur la ciguë employée dans les cancers et se prononça pour la négative. Swediaur fut lié, à Londres, avec les célèbres praticiens Ingenhousz, Pringle, Heberden, Waren et Fordyce. Il s'occupa aussi, pendant son séjour dans cette capitale, de l'étude particulière de la chimie moderne, alors peu répandue en Angleterre, et publia la traduction du traité de chimie composé par son ami, le célèbre Bergmann. En 1784, il se rendit à Edimbourg pour voir Cullen, avec lequel il était déjà en correspondance, et pour le consulter relativement à un ouvrage contenant des observations sur la siphilis. Au commencement de la révolution française, il quitta Londres et vint se fixer à Paris, où il se lia avec les chefs du parti révolutionnaire, et notamment avec Danton, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre ses études médicales et de publier divers ouvrages. Il continua de vivre à Paris jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 27 août 1824. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *Dissertatio exhibens descriptionem præparatorum anatomicorum et instrumentorum chirurgicorum quæ possidet facultas medica Vindobonensis*, Vienne, 1772, in-4°; 2° *Methodus medendi hodierna in nosocomiis Londinensibus usitata*, ibid., 1777, in-8°; 3° *Practical observations on the more*, etc. (c'est-à-dire Observations pratiques sur les maladies vénériennes les plus opiniâtres et les plus invétérées), Londres, 1784; Edimbourg, 1788, in-8°; id. en allemand à Vienne, 1786. 4° *Philosophical dictionary*, Londres, 1786, in-8°, anonyme, que le *Monthly review* qualifie de quintessence d'impiété; 5° *Traité complet sur les symptômes, les effets, la nature et le traitement des maladies siphilitiques;* Paris, 1798; 7e édition, 1817. Cet ouvrage est le plus important de ceux qui sont sortis de la plume de Swediaur. Il y soutient que la siphilis ne nous vient pas de l'Amérique, et qu'elle n'est point nouvelle dans l'ancien continent. Ce système a été réfuté par des raisons qui paraissent d'une grande force. 5° *Materia medica*, Paris, 2 vol. in-12; 6° *Pharmacopœia medici practici universalis*, Paris, 1803, 3 vol. in-12; 7° *Novum nosologiæ methodicæ systema*, etc., Paris, 1812, 2 vol. in-12. Pendant les dernières années de sa vie, il s'occupa d'un *Traité général sur les aliments*, qu'il a laissé en manuscrit, ainsi que d'une nouvelle édition très-augmentée de la Pharmacologie et de la Pharmacopée. Z.

SWEBACH (JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH), peintre et graveur, plus connu sous le nom de FONTAINE, qui n'est qu'une traduction en français de son nom d'origine allemande, naquit à Metz, le 19 mars 1769. Il était fils d'un sculpteur du duc d'Orléans, qui n'obtint pas d'ailleurs une grande notoriété. J. Swebach vint faire à Paris ses premières études, sous la direction de J. Silfrède Duplessis, et dès l'âge de quinze ans il fut couronné à l'exposition de la place Dauphine, connue sous le nom d'*Exposition de la jeunesse*, où il avait envoyé un dessin fort remarquable, au dire du *Mercure de France*, représentant l'*Attaque d'une redoute*, mais qui malheureusement a été détruit. En 1810, la grande médaille du salon lui fut décernée pour le *Passage du Danube par l'empereur, le matin du 5 juillet* 1809, et dès lors il fut classé parmi les meilleurs peintres de cette époque. Spirituel dans ses conceptions, précieux par le fini de sa touche et la grâce de son pinceau, il excella dans la composition et connut si bien la magie de la perspective, que les sujets où il admit un grand nombre de personnages sont cités comme des modèles dans l'art de grouper et de faire agir la foule. Ses tableaux les plus remarquables sont la *Bataille de Rivoli*, le *Passage du Danube*, la *Calèche*, la *Malle-poste*, et de très-beaux morceaux qui n'ont pas été exposés, ainsi qu'un grand nombre de dessins et une collection d'études et de compositions gravées par lui et recueillies en quatre volumes. Swebach avait été premier peintre de la manufacture de porcelaines de Sèvres, quand elle fut établie manufacture impériale, et c'est sans doute ce qui décida l'empereur Alexandre à le nommer directeur de celle de St-Pétersbourg (1815-1820); la rigueur du climat et le peu de santé de l'artiste l'obligèrent à renoncer à cette belle position et à rentrer en France, où il mourut le 10 décembre 1823. Swebach a pris part à tous nos salons de 1791 à 1822; il frappa quatre fois, mais en vain, à la porte de l'Institut, qui ne s'ouvrit jamais pour lui. On voit de ses œuvres, recherchées aujourd'hui à juste titre dans les ventes pu-

bliques, dans un grand nombre de nos musées de province, et le roi des Belges, Léopold, possède de cet artiste, dans son cabinet, un *Espion amené devant les avant-postes*, morceau très-remarquable. On peut consulter sur Swebach une notice insérée dans le journal *la Pandore*, du 13 décembre 1823; le musée de Lille possède un portrait de cet artiste par Boilly père. — J. Swebach a laissé un fils également artiste, M. Edouard Swebach, qui a souvent exposé aux salons du Louvre. B. DE L.

SWEERT (FRANÇOIS), historien flamand, né, en 1567, à Anvers, embrassa, lorsqu'il eut terminé ses études, la profession de son père, qui s'était enrichi par le commerce des tapisseries; mais il continua de consacrer ses loisirs à la culture des lettres et de la musique. Désirant perfectionner ses connaissances, il rechercha l'amitié de ses compatriotes les plus distingués, entre autres, d'Abraham Ortell (*voy.* ce nom), qui possédait un précieux cabinet d'antiquités. Sweert en tira les médailles représentant les divinités du paganisme, qu'il fit graver (1); et, après la mort d'Ortell, il rassembla les vers composés à sa louange. Ce fut d'après les conseils du P. Schott (*voy.* ce nom) qu'il entreprit l'histoire littéraire des Pays-Bas, pour suppléer à l'ouvrage de Valère André, que l'on croyait perdu. Celui-ci retrouva son manuscrit et s'empressa de le publier, avec une préface dans laquelle il accuse de plagiat Sweert qui n'avait pas encore fait paraître son ouvrage; mais les deux auteurs ayant dû puiser aux mêmes sources, on pouvait prévoir qu'ils se rencontreraient souvent. Sweert mourut en 1629. On cite parmi ses amis Juste Lipse, Jos. Scaliger, Casaubon, etc. Outre des éditions de l'Opuscule de Magius : *De tintinnabulis* (*voy.* MAGGI) et des Poésies latines de J. Bock (*voy.* ce nom), on a de lui des compilations qui n'offrent aucun intérêt aujourd'hui, et dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* du P. Niceron, t. 27, ainsi que dans ceux de Paquot. Nous nous contenterons de citer : 1° *Selectæ christiani orbis deliciæ ex urbibus, templis, bibliothecis et aliunde*, Cologne, 1608, in-12; 1625, même format. C'est un recueil d'épitaphes, genre qui paraît avoir eu pour lui un charme particulier, puisqu'il en a publié trois recueils. Sweert a beaucoup profité, pour celui-ci de l'ouvrage de Nathan. Chytrée (*voy.* ce nom) : *Varior. in Europa itinerum deliciæ;* 2° *Ducatus Brabantiæ monumenta sepulchralia, et inscriptiones publicæ privatæque*, Anvers, 1613, in-12; 3° *Epitaphia joco-seria latina, gallica, italica, hispanica, lusitanica, belgica*, Cologne, 1623, in-12; 4° *Rerum Belgicarum annales*, Francfort, 1620, in-fol. Ce volume qui devait être suivi de plusieurs autres, contient les Annales de Hollande, de Jean Gerbrand de Leyde et celles de Regner Snoy; les Annales belgiques d'un anonyme, moine d'Egmond et de Gilles de Roye, moine des Dunes; 5° *Athenæ Belgicæ, sive nomenclator Inferioris Germaniæ scriptorum*, Anvers, 1628, in-fol. Cet ouvrage est plein d'inexactitudes; il ne vaut pas, à beaucoup près, celui de Valère André ; mais tous les deux ont été surpassés par la *Bibliotheca Belgica* de Foppens (*voy.* ce nom). W—s.

(1) *In deorum, dearumque capita ab Ortelio collecta narrationes historicæ ex analectis Andr. Schotti*, Anvers, in-4°.

SWEERT (EMMANUEL), fleuriste, né à Sevenbergen, près de Bréda, se rendit célèbre par son habileté dans la culture des plantes, dont il finit par faire le commerce et fut nommé chef (*præfectus*) des jardins de l'empereur Rodolphe II. Ayant fait graver les plus belles plantes de ses collections, il les publia sous le titre de *Florilegium amplissimum et selectissimum*, in-fol., Francfort. La première partie parut en 1612 et la seconde en 1614: le tout, composé de dix-huit feuilles d'impression, comprenant une épître dédicatoire, une préface et un catalogue en quatre langues, soixante-trois planches dans la première partie et quarante-trois dans l'autre. Ainsi cent-dix plantes sont figurées : la plupart sont des variétés des liliacées et quelques arbres. Plusieurs sont imitées du jardin de Henri IV, par Vallet et Robin. Toutes ces plantes sont réellement dessinées d'après nature et gravées correctement, mais très-sèchement : elles ressemblent à celles de l'ouvrage que nous venons de citer. C'est la manière de cette époque, employée dans le *Florilegium* de de Bry et l'*Hortus floridus* de Dupas (Passæus). Les deux parties réunies reparurent à Amsterdam, en 1647. On cite d'autres éditions jusqu'en 1672 ; mais comme on y voit toujours figurer la préface de 1612, on peut les soupçonner identiques. C'est donc à cause de ces images représentant des objets connus précédemment, que non-seulement Sweert est compté parmi les botanistes, mais que de plus Linné a consacré à sa mémoire, sous le nom de *Swertia*, un genre formé sur une des plus belles plantes alpines, de la famille des gentianées. D—P—s.

SWEERTS DE LANDAS (le baron JACQUES-THIERRI), général hollandais, né à Gorcum, en 1759, suivit de bonne heure la carrière des armes et parvint, en 1792, au grade de colonel d'infanterie. Lorsqu'en 1793 la république française eut déclaré la guerre au stathouder, ce prince réunit ses troupes à celles des puissances coalisées contre la France. Sweerts prit part à cette campagne et se fit remarquer au siége de Landrecies et au blocus de Maubeuge; mais, en 1794, les Hollandais n'étant plus soutenus par leurs alliés, abondonnèrent la Belgique et se replièrent sur les frontières de leur pays. Bientôt le froid rigoureux qui signala l'hiver de 1794 ayant glacé tous les canaux, cette circonstance facilita aux Français l'invasion de la Hollande. Le stathouder Guillaume V se réfugia en Angleterre, et les Etats-Généraux, sous l'influence des vainqueurs, prononcèrent sa déchéance. Alors

Sweerts, fort attaché à ce prince, quitta le service militaire et se tint à l'écart pendant tout le temps que durèrent la république batave, le royaume de Hollande et la réunion de ce pays à la France. Il ne rentra au service qu'en 1813 et bientôt après, lorsque, par suite des revers de Napoléon, les troupes et les autorités françaises furent obligées de se retirer, le gouvernement provisoire le nomma général. Sweerts contribua de tout son pouvoir au rétablissement de la maison d'Orange; et le prince Guillaume-Frédéric, devenu roi des Pays-Bas, le nomma en récompense gouverneur de la résidence royale de la Haye. Il mourut dans cette ville, le 20 mars 1820. M—D j.

SWEIGKER ou SCHWEIGKER (Salomon), ministre protestant, né, en 1554, à Sultz, dans le pays de Wurtemberg, est connu par son voyage en Turquie, en Egypte et dans la terre sainte. Le comte de Zinzendorf ayant été nommé ambassadeur de la cour autrichienne, près de la Porte-Ottomane, Sweigker partit avec lui, en 1577, comme ministre évangélique de la légation. Le comte étant retourné à Vienne, en 1581, Sweigker se rendit en Egypte avec quelques savants; il visita Alexandrie, Rosette, d'où il se disposait à passer au Caire, mais la peste y faisait de si horribles ravages qu'il traversa le Nil et alla dans la terre sainte. Après avoir vu Jérusalem, Bethléhem, Damas et Tripoli, il revint en Allemagne, par Chypre, Candie, Corfou et Venise. Crusius a publié les détails de ce voyage sous le titre suivant : *Hodoeporicon sive itinerarium D. Salomonis Smeigkeri Sultzensis, qui Constantinopoli in aula legati imperatoris romani aliquot annos ecclesiasta fuit, et e Thracia in Ægypto, Palestina, Arabia, atque Syria peregrinatus est, conscriptum à Mart. Crusio.*, Leipsick, 1586, in-12. Cette description est précédée d'un petit poëme en grec et en latin, dans lequel Crusius raconte les voyages de Sweigker. G—Y.

SWERRE ou SVERRIR, roi de Norvége, illustre par sa valeur et sa sagesse, passe pour être l'auteur du *Miroir royal*, monument précieux de la littérature islandaise. Né en 1151, ce dernier rejeton des Harald fut transporté dans une île éloignée, et confié à un évêque qui, l'ayant élevé avec soin, l'ordonna prêtre. En 1171, il vint en Norvége, dont il parcourut secrètement plusieurs provinces. Lorsqu'il fut arrivé dans la Varmie, le bruit se répandit qu'un fils du roi Sigurd, conservé comme par miracle, se trouvait dans cette province; et l'on accourut de toutes parts pour le voir. On proposa à Swerre de revendiquer ses droits : « Il n'est pas encore temps, disait-il; « Magnus est trop puissant; vous n'êtes qu'une « poignée d'hommes : je ne veux pas vous sacri- « fier. » Comme on apprit que Swerre avait formé le projet d'aller en Palestine pour prendre part aux expéditions des croisés, on le fit garder à vue, afin de conserver en Norvége le prince sur lequel reposaient les espérances de la légitimité. On lui déclara même que s'il hésitait plus longtemps, on le livrerait à Magnus, pour prix de la réconciliation qu'on allait solliciter. Swerre reçut alors le serment de ces braves et jura sur son épée de ne point les quitter. Ses partisans, dont le nombre augmentait tous les jours, le proclamèrent roi de Norvége; et, dès l'année 1179, il était à la tête d'une petite flotte. Magnus fut surpris et Swerre, après avoir gagné une seconde victoire, proposa, dans une entrevue, que les deux concurrents partageassent entre eux la Norvége. Magnus répondit : « J'ai été sacré par le « légat du pape et d'après le consentement des « états du royaume. J'ai fait des serments : je « veux les tenir. Je conserverai toute la Norvége, « ou je la perdrai avec la vie. — C'est bien à « moi, répondit Swerre, qu'il appartient de re- « pousser toute proposition de partage. Mon père, « né roi légitime, a été mis à mort; mon frère « aîné Hacon a été immolé par votre père Er- « ling, qui a fait attacher mon frère Harald à « une potence. Mon troisième frère Sigurd a eu « la tête tranchée. Ainsi ont été traités tous mes « parents. Sans perdre plus de paroles, que cha- « cun rentre dans son camp; le sort des armes « décidera. » Magnus proposa de vider la querelle dans un combat naval, où le nombre de vaisseaux serait égal, puis il ajouta : « Battez-vous, « si vous osez, contre moi; la Norvége sera le « prix du vainqueur. — Je suis prince, répondit « Swerre; je vais me mettre à la tête de mes « troupes, pour me mesurer avec vous en bataille « rangée : je laisse à d'autres le métier de gla- « diateur. » Cette lutte dura encore quatre ans. Enfin Magnus, complétement défait dans un combat naval, voyant le vaisseau amiral prêt à tomber entre les mains de l'ennemi, se jeta, avec les princes de sa maison et ses généraux, dans la mer, où il périt le 15 juin 1184 (*voy.* Magnus VI). Son corps ayant été retrouvé, Swerre le fit conduire solennellement à Bergen, l'accompagnant avec respect jusqu'à l'église cathédrale. Magnus avait le visage découvert et ses amis pouvaient s'approcher de lui. Un d'eux s'étant jeté sur le corps, avec de grands cris de douleur, Swerre dit : « Voilà des hommes comme je les aime : ils ne sont pas faciles à gagner. » L'oncle de Swerre fit l'oraison funèbre en peu de mots et comme il convient à un soldat. « Le prince « que vous pleurez, dit-il, a été bon envers ses « sujets, mais impitoyable envers nous et notre « famille; que Dieu veuille lui pardonner comme « nous lui pardonnons. » Swerre fit élever un riche mausolée sur la tombe de Magnus. N'ayant plus de compétiteur et reconnu souverain de la Norvége, qu'il avait conquise à la pointe de l'épée, il récompensa généreusement ses soldats et leurs chefs. Pendant tout son règne, il eut à lutter contre les restes de la faction opposée, contre le haut clergé et contre la cour de Rome.

L'archevêque, primat du royaume, faisait ses visites pastorales avec la pompe d'un monarque. D'après les anciens usages, le roi prétendait que ce prélat ne devait avoir à sa suite que trente personnes, avec douze soldats. L'archevêque répondait que le pape lui avait confié le siége archiépiscopal avec tous ses droits; que personne ne pouvait restreindre le nombre des personnes qu'il lui plaisait de prendre à sa suite. La diète, convoquée par le roi (1189), se prononça contre l'archevêque, qui porta plainte à la cour de Rome. Le pape Célestin III (1192) excommunia Swerre, jeta un interdit sur la Norvége et y envoya un légat pour informer. Après quelques entrevues, le légat ayant refusé de sacrer le roi, Swerre lui dit : « Je sais pourquoi vous êtes venu; vous « allez ramasser notre argent et vous vous en « irez, tournant en ridicule le royaume de Nor- « vége et ses habitants. Retirez-vous sur le « champ. » Il réunit les évêques du royaume, qui lui donnèrent l'onction royale. D'après un auteur contemporain (Guillaume de Neubridge), le sceau de Swerre portrait l'empreinte suivante : *Swerrerus rex magnus, ferus ut leo, mitis ut agnus.* Voulant faire la paix avec la cour de Rome, il assembla les évêques de son royaume, qui députèrent deux d'entre eux au souverain pontife. Un Norvégien, appelé Hreidar, revenu de Constantinople, présenta au roi de Norvége des lettres par lesquelles l'empereur Alexis Comnène le priait de lui envoyer un corps de mille hommes de bonnes troupes. Swerre ayant rejeté cette demande répétée avec de vives instances, Hreidar obtint la permission de se rendre dans les villes maritimes de Norvége et d'y enrôler les hommes qui voudraient le suivre de bonne volonté. Alexis Comnène avait aussi envoyé des députés pour demander des secours aux rois de Suède et de Danemarck. Swerre était occupé en Norvége, le haut clergé ayant soulevé une partie du royaume contre lui et les rebelles, encouragés par leurs succès, ayant osé proclamer un autre roi. Innocent III, profitant de ces troubles, lança sur la Norvége de nouveaux anathèmes. Dans les lettres que ce pape adressa aux évêques du royaume et aux rois de Danemarck et de Suède, il dit : « C'est pour punir les Norvégiens que « Dieu permet la domination tyrannique de « Swerre. Nous nous étonnons que l'on puisse « donner des secours à cet apostat, qui dit « faussement avoir été reconnu roi et confirmé « par le saint-siége. Avertissez les Norvégiens et « qu'ils l'abandonnent. Excommuniez ses parti- « sans; fermez les églises; que dans la partie de « la Norvége qui lui est attachée, on n'admi- « nistre d'autres sacrements que le baptême aux « enfants; que l'on refuse la sépulture ecclésias- « tique à ses fauteurs (1198). » Swerre, accablé de fatigue et d'inquiétude, tomba malade à Bergen. Sentant approcher ses derniers moments, il demanda les sacrements, qu'il voulut recevoir assis sur son trône. Il fit lire et sceller en sa présence les dernières instructions qu'il donnait à son fils unique Hacon; et il ajouta : « Je veux « qu'après ma mort on me découvre la face, afin « que mes amis et mes ennemis puissent bien « me voir. » Ce prince, si grand dans la bonne et la mauvaise fortune, mourut, en 1202, n'étant âgé que de 51 ans. Son histoire a été recueillie par plusieurs auteurs contemporains, entre autres, par Charles, abbé de Thingeyr, qui paraît avoir écrit sous la dictée de Swerre lui-même. Voyez *Torfæi historiæ rerum Norvegicarum, pars* 3ª *et* 4ª, Copenhague, 1711, in-fol. On croit que Swerre est l'auteur du *Miroir royal,* qui parut pour la première fois dans l'ancienne langue norvégienne ou islandaise, avec la version danoise et latine, sous ce titre : *Kongsskugg-sio, utlogd a daunsku og latinu. Speculum regale cum interpretatione danica et latina,* Soroe, 1768, in-4°. Dans cet ouvrage, si intéressant par son contenu et son antique simplicité, l'auteur converse familièrement avec son fils, se proposant de l'instruire dans l'art de gouverner et d'administrer. Il divise, dans l'exorde, le sujet, qu'il va traiter en quatre chapitres : *Du commerce, De la cour, Du clergé* et *Des cultivateurs.* Il ne nous reste plus que les deux premières parties, les deux autres, si elles ont été écrites, s'étant égarées. La première partie traite du commerce maritime et des connaissances qu'il exige. On y trouve un petit Traité d'astronomie et de physique pratique et une belle description des vents et des tempêtes. Le commerce des Norvégiens se faisant alors particulièrement avec l'Hibernie (l'Ecosse), l'Islande et le Groenland, l'auteur donne la description géographique de ces îles et des mers qui les entourent, s'attachant surtout aux objets qu'elles présentaient au commerce. Il décrit fort au long les baleines, les autres cétacés, la manière de les prendre et d'en tirer parti. Ce qu'il dit sur les volcans de l'Islande annonce des connaissances physiques, rares dans le 12ᵉ siècle. C'est dans cette île qu'il place les enfers. Il parle d'un ouvrage sur les *Merveilles de l'Inde,* qui avait été dédié à l'empereur Manuel Comnène. La seconde partie est divisée en deux chapitres. Dans le premier, l'auteur parle de ceux qui entourent le roi; et dans le second, il montre ce qu'est un bon roi, ce qu'il doit faire et éviter. « Si vous étiez « appelé par le roi à partager avec lui les soins « du gouvernement, dit l'auteur à son fils, pre- « nez pour principe de vos actions la crainte et « l'amour de Dieu. Soyez intègre, juste et tem- « pérant. N'oubliez jamais qu'il y a une autre « vie. Etant le ministre de votre roi, aimez-le « au-dessus de tout, après Dieu. » Ce que l'auteur dit sur les usages de la cour, sur la guerre, sur la conduite d'une armée, sur l'attaque et la défense des places, est précieux pour l'histoire des mœurs du Nord dans le 12ᵉ siècle. On a aussi découvert, dans la bibliothèque royale de Copen-

hague, un manuscrit du 13e siècle (n° 114, A. in-4°), qui contient un traité de droit public, écrit par Swerre, en ancienne langue islandaise. Ce manuscrit a été publié par Christ. Werlauff, un des conservateurs de cette bibliothèque, sous ce titre : *Anecdoton historiam Swerreri regis Norvegiæ illustrans, e codice membranaceo bibliothecæ Arna-Magnæanæ, cum versione latina et commentario,* Copenhague, 1815, in-8°. Dans sa préface, l'éditeur donne de curieux détails sur Swerre, sur ses qualités, ses défauts et sur la lutte dans laquelle ce prince fut engagé avec le haut clergé de Norvége et avec la cour de Rome. Ayant vécu dans la retraite jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, le descendant des Harald avait fait des études fortes et approfondies. Il connaissait parfaitement l'histoire, la philosophie, la théologie, le droit civil et canonique. Il possédait toutes les ressources de l'art oratoire. Sur le champ de bataille, il enflammait ses soldats en leur entonnant des hymnes sacrés, qu'il avait composés. Les discours qu'il leur adressait ont cette force de raison, cette loyauté qui va droit au cœur du soldat et qui lui fait mépriser le danger. Ces nobles discours seraient dignes d'être tirés de son histoire et d'être publiés séparément, comme modèles de la véritable éloquence militaire. L'ouvrage que l'on a découvert dans le commencement de ce siècle acquiert une grande importance pour tous les esprits qui s'occupent de la doctrine de Bossuet et des quatre articles que l'Eglise gallicane adopta en 1682. Voici le plan de Swerre, que, dans ses développements, il appuie sur les textes pris dans l'Ecriture sainte, dans les lettres des papes et dans les écrits de St-Augustin, de St-Jérôme et des autres Pères de l'Eglise. Dans l'exercice de ses droits, la majesté royale est indépendante de l'autorité ecclésiastique. Jésus-Christ a établi son Eglise pour exercer des droits spirituels, et non pour usurper l'administration des choses qui sont purement de ce monde. La situation d'un royaume devient déplorable quand le clergé trouble l'ordre social par ses empiétements. Les sentences d'anathème que le pape et les évêques lancent si légèrement sont nulles. Les devoirs du clergé envers l'autorité temporelle sont clairement tracés dans l'Ecriture sainte et dans le droit canon. C'est Dieu lui-même qui a investi les rois de la puissance qu'ils exercent. Que les ecclésiastiques ouvrent les saintes Ecritures et les saints Pères, et ils y trouveront clairement et expressément ordonné qu'ils doivent, comme les autres sujets, obéissance et respect au souverain. D'un autre côté, les rois sont tenus d'accorder à l'Eglise protection toute spéciale. La Norvége est là, avec son histoire et avec ses faits, pour prouver que ses rois ont en tout temps exercé ce droit de patronage dans les affaires ecclésiastiques. Les concessions qu'un roi pourrait avoir faites, d'après les instances des évêques, sont nulles; et ses successeurs doivent revendiquer des droits inhérents à la majesté royale. Ainsi s'exprimait, vers la fin du 12e siècle, un prince du Nord en son vieil idiome islandais. G—Y.

SWETCHINE (Anne-Sophie Soymonof), naquit à Moscou le 22 novembre 1782. Son père, l'un des fondateurs de l'académie des sciences de Moscou, occupait en même temps un poste important dans l'administration intérieure de l'empire; sa mère, issue d'une famille illustrée par les lettres et par les armes, était fille du général-major Boltine, qui a laissé des travaux sur les annales russes et une traduction de l'*Encyclopédie* française, conduite jusqu'au dix-neuvième volume. — Au moment de la naissance d'Anne-Sophie, son père était appelé à St-Pétersbourg par l'impératrice Catherine pour remplir auprès d'elle les fonctions de secrétaire intime. Il ne négligea pas pour cela l'éducation de sa fille. — Trop jeune pour prendre part aux fêtes de la cour, mademoiselle Soymonof assistait cependant de temps à autre aux représentations qui se donnaient sur le théâtre de l'Hermitage. Les tragédies de Voltaire, celles du comte de Ségur, ambassadeur de Louis XVI, les drames de l'impératrice avaient peu d'attraits pour elle; mais les scènes de pantomime attiraient toute son attention, et un jour elle voulut les imiter en composant un ballet sous le titre de *la Bergère fidèle et la Bergère volage,* qu'elle joua et dansa avec une grâce enfantine et charmante devant son père et quelques amis intimes. — De bonne heure aussi elle s'appliqua à se dominer, à se vaincre elle-même. On raconte d'elle un trait remarquable de fermeté d'esprit chez une enfant. Il y avait dans le cabinet de son père une momie égyptienne qui lui inspirait une grande terreur. Un jour cependant elle pénètre seule dans la pièce redoutable, va droit à l'objet de ses terreurs, le soulève, l'embrasse, puis, à bout de force et de courage, tombe évanouie sur le parquet. Son père accourt au bruit de la chute, relève son enfant et en obtient, non sans peine, l'aveu des terreurs qu'elle venait de surmonter. Cette gymnastique morale à laquelle se livrait la jeune fille n'était dirigée par aucune inspiration religieuse; car son père, dominé par les préjugés sceptiques de son temps, n'avait jamais pensé qu'il dût enseigner à sa fille autre chose que la philosophie et les sciences. De douze à quatorze ans, mademoiselle Soymonof savait le russe, alors complétement négligé par les personnes de la haute société, parlait l'italien, l'anglais aussi facilement que le français, l'allemand avec correction, étudiait le latin, le grec et l'hébreu. Elle cultiva en même temps les arts d'agrément sans négliger aucun effort pour développer les aptitudes variées dont elle était douée. A l'âge de seize ans, elle fut nommée demoiselle d'honneur de l'impératrice Marie, femme de Paul Ier, fils et successeur de la grande Catherine. « L'ensemble de son extérieur n'attirait pas le « regard; mais sa physionomie, son geste, son

« accent étaient doués d'un attrait sympathique « indéfinissable; ses yeux bleus, petits et légère- « ment irréguliers, étaient animés et bienveil- « lants, son nez avait la pointe kalmouk; son « teint était d'une fraîcheur éclatante, sa taille « peu élevée, sa démarche aisée et gracieuse; « ses moindres paroles et tous ses mouvements « étaient également empreints de délicatesse et « de distinction (1) ». — Placée si près de l'impératrice, mademoiselle Soymonof fut de bonne heure l'objet de beaucoup de recherches, parmi lesquelles son cœur avait fait un choix justifié par toutes les convenances. Cependant son père avait d'autres vues ; il désira lui donner pour époux le général Swetchine, son ami personnel, homme entouré d'une haute considération, qu'elle dut consentir à épouser quoiqu'il eût quarante-deux ans et elle dix-sept ans seulement. Une nouvelle et peut-être plus cruelle épreuve lui était réservée. Un caprice de l'empereur ayant éloigné son père de la capitale, le chagrin d'être séparé de tous ceux qu'il aimait abrégea ses jours. — On comprend la douleur qui accabla madame Swetchine. C'est à ce moment de sa vie que se place un changement moral éloquemment retracé par M. de Falloux : « Cette première solitude de « l'âme, ce besoin d'un appui qui ne lui avait « jamais manqué et dont sa pensée n'avait ja- « mais envisagé la perte, élevèrent tout d'un « coup son regard vers le ciel : sa première « prière jaillit de sa première épreuve, et ne « pouvant plus dire : Mon père ! elle s'écria : « Mon Dieu ! (2). » — La mort de madame Soymonof ayant précédé celle de son mari, madame Swetchine demeura seule chargée de l'éducation de sa sœur cadette, sur laquelle elle veilla toujours avec une tendre sollicitude. — On sait que Paul Ier offrit aux princes français, fuyant devant la révolution, une généreuse hospitalité ; l'aristocratie russe s'empressa de suivre un si noble exemple. Le salon de madame Swetchine fut un de ceux qui s'ouvrirent le plus cordialement aux exilés, qui avaient importé à l'étranger les qualités aimables qui les faisaient briller à Versailles et qui distinguaient partout alors la noblesse française. Mais la mort de Paul Ier vint troubler cette vie douce et élégante. Cet événement tragique ayant trouvé le général Swetchine inflexible dans l'accomplissement de ses devoirs de soldat entraîna sa chute, et le comte Pahlen fut nommé gouverneur de St-Pétersbourg à sa place. Cependant le général ne s'éloigna pas de la capitale et sa jeune femme, rentrée avec lui dans la vie privée, put s'appliquer plus que jamais à la culture de son esprit. La lecture surtout occupait une grande place dans cette vie nouvelle. Trente-cinq volumes manuscrits laissés par elle et contenant des extraits et des observations, témoignent que ses lectures étaient moins une distraction qu'une étude sérieuse. La première date de ces extraits remonte à 1801, c'est-à-dire à la dix-neuvième année de madame Swetchine et à la seconde de son mariage. Le memento se continue ensuite, à travers toute sa vie, marquant les étapes successives traversées par son intelligence, qui ne resta étrangère à rien et qui parcourut toutes les zones des connaissances humaines, depuis les sommets de l'imagination, du sentiment et des arts jusqu'aux profondeurs de la philosophie, des sciences et de la métaphysique. Ce recueil d'extraits, entremêlés de remarques, de jugements, d'observations pleines de sagacité, de profondeur, d'originalité, est une véritable encyclopédie, dont les collaborateurs sont de toutes les époques, de tous les pays et de toutes les langues. — Quelque place que prissent dans la vie de madame Swetchine l'étude et les intérêts intellectuels, ils ne l'absorbèrent jamais entièrement. C'est ainsi qu'aux soins qu'elle donnait à l'éducation de sa sœur vinrent se joindre ceux qu'elle prodigua à une autre jeune fille du nom de Nadine Staeline, pour laquelle son mari avait une affection paternelle. — L'arrivée du comte Joseph de Maistre à St-Pétersbourg, où madame Swetchine le connut, contribua singulièrement à développer les qualités naturelles de la jeune femme. Mis en présence l'un de l'autre, ils ne pouvaient manquer de se plaire par les côtés les plus élevés de l'âme. En effet, des sentiments paternels et une affection toute filiale les unirent jusqu'à la mort, sans que cependant madame Swetchine laissât jamais subjuguer son jugement par ce qu'elle appelait « le dogmatisme « absolu du comte de Maistre ». Et quand elle donna à son ami l'immense joie de son entrée dans l'Eglise catholique, ce fut en y arrivant par des sentiers qu'il lui avait interdits en les déclarant impraticables pour elle. Une autre amitié, dans laquelle le comte de Maistre se trouva en tiers, se forma dans le même temps entre madame Swetchine et mademoiselle Roxandre Stourdza, devenue plus tard comtesse Elding. Cette intimité a donné lieu à une correspondance qui tient une place importante dans le recueil de lettres publié par M. de Falloux. Les critiques se sont divisés sur la valeur de cette partie de la correspondance ; les uns ont exalté son mérite, les autres ont prétendu qu'elle tenait une trop grande place dans le volume. Ce qu'on ne saurait nier, c'est qu'elle donne très-fidèlement le portrait des deux correspondantes et la physionomie d'une époque dont les moindres traits touchent souvent aux plus grands événements. Demoiselle d'honneur de l'impératrice de Russie, Roxandre Stourdza, qui avait servi d'introductrice à madame de Krüdner auprès de l'empereur Alexandre, s'exprimait sur cette personne extraordinaire avec un entraînement qui inquiéta madame Swetchine sans jamais

(1) *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, par le comte de Falloux, de l'Académie française, t. Ier, p. 23.
(2) Ibid., p. 24.

l'éblouir. Toujours discrète et modeste dans l'expression de son propre sentiment, madame Swetchine en répondant à son amie se permet à peine d'user des noms propres, elle discute avec la plus grande modération les idées qu'elle repousse, mais place hardiment en regard celles qui lui paraissent justes et vraies. — En mariant sa jeune sœur au prince Grégoire Gagarin, madame Swetchine, déjà entourée d'affections, avait étendu autour d'elle le cercle de ses tendresses. Cette vie de famille se prolongea jusqu'en 1811, moment où le général Swetchine demanda et obtint de rentrer au service actif. Pendant qu'il s'avançait au-devant des armées de Napoléon, madame Swetchine se retirait dans ses terres. Toutefois, elle n'y demeura pas longtemps et elle alla bientôt reprendre sa place au milieu des amis d'élite laissés à St-Pétersbourg, et au premier rang desquels il faut placer la princesse Alexis Galitzin, dont la solide raison et la haute vertu exercèrent sur madame Swetchine une influence qu'elle aima toujours à proclamer. — A quelque temps de là, à la suite d'un examen dont le *Journal de sa conversion* atteste la scrupuleuse impartialité, madame Swetchine entra dans l'Eglise romaine le 27 octobre 1815 (1). Au moment où elle venait de se décider en faveur de l'Eglise latine, les catholiques se trouvant plus que jamais en suspicion à la cour de Russie, elle crut devoir sacrifier la profession publique de sa foi à l'intérêt et à la sécurité de ceux qui lui étaient chers. Elle avait accepté pour longtemps la contrainte de ce pénible mystère, lorsqu'un mouvement spontané et généreux lui fit franchir les règles de prudence qu'elle s'était imposées. Les jésuites, accueillis en Russie par Catherine et bien traités par Paul Ier, ayant été tout à coup chassés par Alexandre Ier, madame Swetchine sentit se révolter en elle le sentiment de la justice et de l'honneur; non-seulement elle se déclara catholique, mais elle courut à la cellule du P. Rozaven et mit à sa disposition, comme à celle de ses frères, tous les adoucissements qu'elle put imaginer pour rendre moins cruel le coup qui les frappait. — L'empereur Alexandre, depuis son retour de l'armée, après la paix, témoignait à madame Swetchine une estime particulière; il paraissait trouver un grand charme à s'entretenir avec elle. Ceux qui redoutaient l'ascendant qu'elle ne pouvait manquer d'acquérir, sachant bien que sa vie si pure défiait même la calomnie, tournèrent leurs intrigues contre le général et s'emparant d'une faute commise par un subalterne, placé sous ses ordres, en firent la base de leur intrigue. Le général méprisa d'abord cette trame grossière; puis, s'apercevant du crédit qu'elle rencontrait, il s'en offensa et résolut de quitter la Russie, du moins pour quelque temps. Son départ entraînait naturellement celui de sa femme, à qui le czar témoigna des regrets très-vifs, demandant qu'elle les adoucît en lui écrivant pendant son voyage. Cette correspondance, continuée jusqu'à la mort d'Alexandre, avait été précieusement gardée de part et d'autre; malheureusement, il n'en fut retrouvé aucune trace dans les papiers confiés à M. de Falloux (1). — Un voyage en Europe avait toujours beaucoup tenté madame Swetchine; elle désirait vivement visiter la France, l'Angleterre, l'Italie, mais sans aucune pensée de quitter définitivement sa patrie, ainsi qu'elle s'en explique formellement avec son ami Tourguenief, en lui recommandant les pauvres dont ils avaient l'habitude de s'occuper ensemble : « Ah! mon cher, lui écrivait-elle au moment de « son départ, quand je n'aurais d'autre lien avec « mon pays que ces pauvres et ces petits que j'y « laisse, il serait encore plus fort que tout ce « qui pourrait me plaire ailleurs (2). » — Madame Swetchine s'arrêta peu entre la Russie et la France. Elle arriva à Paris pour y passer l'hiver de 1816 à 1817, et s'y trouva du premier coup placée au centre de la société la plus distinguée, au milieu des illustres proscrits qu'elle avait connus à St-Pétersbourg et à qui la restauration venait de rendre leur patrie. Le salon de la duchesse de Duras fut un de ceux où on la voyait le plus souvent; elle y trouva madame de Staël, que des circonstances indépendantes de sa volonté n'avaient pas permis qu'elle rencontrât en Russie. Madame de Duras, désireuse de rapprocher deux femmes aussi remarquables, les avait invitées l'une et l'autre à un dîner intime. Madame Swetchine, timide et réservée, osait à peine lever les yeux sur l'illustre convive placée en face d'elle; mais, après le dîner, madame de Staël s'avança vers elle en lui disant : « On « m'avait dit, madame, que vous aviez envie de « faire connaissance avec moi; m'a-t-on trom- « pée? — Assurément non, madame, répondit « madame Swetchine, mais c'est toujours le roi « qui parle le premier. » — Après six mois de séjour en France, le général ayant cru sa présence à St-Pétersbourg nécessaire pour déjouer les intrigues de ses ennemis, sa femme n'hésita pas à le suivre. L'absence dura un an; les voyageurs mirent ordre à leurs affaires, et, voyant que la bienveillance de l'empereur ne suffirait pas à faire régner l'équité autour d'eux, ils quittèrent la Russie à la fin de l'automne de 1818 pour retourner en France, avec la pensée d'y faire, sinon un établissement définitif, du moins un séjour prolongé. — La naturalisation de madame Swetchine à Paris s'était opérée promptement dans les cœurs et les intelligences; peu à peu le salon de la voyageuse était devenu l'un des foyers les plus re-

(1) *Madame Swetchine, journal de sa conversion, méditations et prières*, par le comte de Falloux, de l'Académie française, p. 3 à 63.

(1) *Vie de Madame Swetchine*, p. 202.
(2) Ibid., p. 202.

cherchés et les plus goûtés de la meilleure compagnie française, quand le désir de se rapprocher de sa sœur, dont le mari venait d'être appelé au poste d'ambassadeur à Rome, la détermina à partir pour l'Italie. Son absence laissa un grand vide au milieu de ses amis. Elle se mit en route vers la fin de l'été de 1823 et revint à Paris dans le courant du printemps de 1825. Ces deux années furent employées à parcourir l'Italie, dont elle visita les principales villes avec ce goût éclairé, ce jugement prompt et sûr qu'elle portait en toutes choses. Ses impressions, consignées dans des lettres adressées à plusieurs de ses amies et dans quelques notes retrouvées parmi ses papiers, sont d'un vif intérêt. Ce qui perce surtout dans les lettres datées de l'Italie, c'est le regret d'avoir quitté la France. « Cette chère France, écrit-« elle à madame de Montcalm, sœur du duc de « Richelieu, qu'aucun étranger n'a jamais aimée « comme moi (1). » Cette prédilection pour la France ne l'empêchait pas toutefois de goûter les mérites de l'Italie : la capitale du monde chrétien avait mille droits à ses préférences et devait bien naturellement fixer son attention. — De retour à Paris, madame Swetchine s'occupa d'y faire un établissement définitif; elle prit à bail, dans la rue St-Dominique, un appartement éclairé sur des jardins, y réunit quelques beaux tableaux apportés d'Italie, des objets d'art recueillis jadis par son père, fit venir de St-Pétersbourg les livres qu'elle y avait laissés et distribua le tout avec un goût sobre, qui était quelque chose comme la simplification du grand et du beau. C'est dans ce cadre restreint que pendant trente ans elle accueillit constamment avec une infatigable bienveillance les heureux et les délaissés du monde, les vainqueurs et les vaincus de la politique. Ce salon hospitalier comptait parmi les centres les plus attrayants de Paris à une époque où Paris s'enorgueillissait à juste titre de tenir le sceptre de la conversation et des bonnes manières. Il ne fut jamais ni un étroit cénacle ni une coterie littéraire : la maîtresse de la maison, dit M. de Falloux, « aurait frémi rien qu'en en-« tendant le mot de disciple, car elle avait autant « d'éloignement pour la domination que pour la « servitude » ; cependant elle exerça un véritable ascendant sur les caractères et les intelligences groupés autour d'elle, et il est certain que des âmes qui ne se seraient jamais rapprochées ailleurs se groupaient et s'unissaient instinctivement à l'abri de cette bienveillance inépuisable, où chacun à son tour trouvait une affinité, un secours, une force. C'est que madame Swetchine vivait dans les autres et dans les événements, ne songeant jamais à elle-même qu'après s'être occupée de tout le monde. « Elle « dégoûtait de l'égoïsme, dit son consciencieux « admirateur, sans avoir besoin de le réprouver, « tant elle savait trouver de richesses et de dou-« ceurs dans le sentiment contraire; son âme « rapportait tout à Dieu sans se séparer jamais « d'aucun des intérêts de l'humanité. » Ce n'est pas qu'elle se posât jamais en donneuse de conseils, son humilité la portait bien plutôt à se récuser devant la responsabilité des solutions absolues; elle évitait plutôt qu'elle ne provoquait les confidences, disant qu'en fait de conseil Dieu ne fait grâce qu'aux réponses. Mais lorsqu'on s'ouvrait à elle sa main s'avançait vers vous, et elle ne la retirait jamais. Elle ne haranguait pas, ne se posait pas en modèle ni en régulateur; ne disait pas : Marchez ainsi, mais marchons ensemble, et, sans y prétendre, elle guidait souvent ceux mêmes qu'elle avait l'air de suivre. — Le juste ascendant qu'elle exerçait sur tant de cœurs et d'esprits divers l'attachait de plus en plus au genre de vie qu'elle menait à Paris. C'est dans cette situation que la révolution de 1830 vint la surprendre et lui inspirer un moment la crainte d'être rappelée en Russie; mais cette appréhension fut de courte durée et n'interrompit pas longtemps ses habitudes et sa vie ordinaire. — Vers cette époque, deux nouveaux hôtes furent introduits dans le salon de madame Swetchine, qui allaient désormais et jusqu'au dernier jour de sa vie occuper une grande place dans son amitié comme dans sa plus vigilante sollicitude : l'un était l'abbé Lacordaire, l'autre le comte de Montalembert. Si l'on se reporte aux ardentes questions d'indépendance religieuse soulevées à cette époque, on comprendra aisément l'intérêt et la chaleur des entretiens qui eurent lieu entre madame Swetchine et ses jeunes amis. — La faveur de demeurer en France, qui lui avait été accordée par exception après la révolution de 1830, lui fut tout à coup retirée dans le courant de 1834, et le général reçut inopinément et sans motif connu l'ordre de rentrer immédiatement en Russie, encore aggravé par l'interdiction de se fixer à Moscou ou à St-Pétersbourg. — Ce coup terrible trouva madame Swetchine résignée. Toutefois les amis qu'elle avait à St-Pétersbourg obtinrent un sursis, qu'elle mit immédiatement à profit pour aller plaider en personne la cause de son mari près de l'empereur lui-même. Six mois plus tard, elle rentrait à Paris rapportant au vieux général l'autorisation de demeurer là où il était; mais épuisée elle-même par des épreuves et des fatigues au-dessus de ses forces, elle tombait atteinte d'une maladie aiguë dont elle ne guérit que difficilement. — Ce voyage, le dernier qu'elle fit en Russie, creusa dans sa vie une empreinte indélébile, que la mort de sa fille adoptive et celle de son beau-frère ne tardèrent pas à rendre plus profonde encore. Mais l'âge, les souffrances et les épreuves semblaient retremper son âme au lieu de l'abattre, et la rapprocher de Dieu et des

(1) *Vie de Madame Swetchine*, p. 253.

malheureux dans la proportion où l'adversité la détachait d'elle-même et des douceurs de la vie. Personne, même parmi ceux qui la voyaient le plus souvent, ne connaissait toute l'étendue de sa charité ni toute l'austérité de ses habitudes, et il a fallu que la crainte d'affliger sa modestie fût devenue sans objet pour que ses amis missent en commun ce que chacun avait pu apercevoir de cette vie toute remplie de Dieu et des pauvres. — En 1848, ce qu'elle redouta surtout c'étaient les collisions civiles, si dangereuses pour la liberté elle-même, et, s'adressant à une amie absente, elle écrivait, au mois de mars, au lendemain de la révolution : « Il est bien à craindre que « de sanglantes collisions ne doivent s'ensuivre « et l'on ne pourra plus dire avec M. de Chateau- « briand : C'est étonnant, le feu est partout et « rien ne brûle. » — Les sanglantes journées de juin avaient retenti douloureusement au fond du cœur de madame Swetchine ; elle craignit un moment que le mal ne fût aussi profond qu'il se montrait violent ; « cependant, ajoutait-elle, par « un privilége unique et qui me laisse encore de « l'espoir, la religion, le clergé et tout ce qui « s'y rapporte échappent à la malveillance du « grand nombre ». « La mort de notre arche- « vêque méritait assurément toutes les excep- « tions ; mais aussi depuis que j'existe jamais je « n'ai vu un effet aussi grand, aussi unanime, « confondant davantage dans un même culte de « vénération les hommes les plus divers. » — Le salon de la rue St-Dominique ne fut jamais plus animé qu'à cette époque, où le sort de la France était un peu dans les mains de tout le monde et où les plus grandes questions sociales et politiques, mises à l'ordre du jour le matin, devaient être résolues le soir même. En ce moment d'animation générale, où la France et même l'Europe entière vivaient des mêmes préoccupations, il était infiniment intéressant d'entendre les conversations qui s'engageaient autour d'un foyer où, à côté d'hommes tels que les Montalembert, les Tocqueville, les Broglie, les Lacordaire, se trouvaient des diplomates comme le général de Radowitz, à peine remis de la surprise que venait de lui causer l'écroulement d'un trône qu'il avait cru inébranlable et reposant, disait-il, sur des fondements de diamant (1) ; enfin, comme Donoso Cortès qui, plein de verve et de pénétration, annonçait que nous allions assister « à la revue des ombres ». — C'est à cette époque que madame Swetchine perdit son mari, frappé d'apoplexie sous ses yeux ; à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Dès lors la vie de madame Swetchine devint de plus en plus retirée ; chaque année elle faisait une part plus large à la retraite où elle aimait, disait-elle, à reprendre haleine avant de faire le pas suprême. Elle se réfugiait de préférence chez les dames augustines de la rue St-Jacques, et y passait généralement les mois de novembre et de décembre dans un repos qui lui était cher et précieux. — Une tristesse aussi profonde qu'imprévue attendait encore madame Swetchine, déjà accablée de deuils, d'années, de souffrances physiques aiguës et incurables, ce fut la guerre qui mit aux prises ses compatriotes russes et français. « Pour tout « le monde, disait-elle, c'est la guerre, pour « moi c'est la guerre civile ; les autres peuvent « se consoler de leurs pertes par leurs succès, « mais pour moi tous ceux qui tombent sont des « miens ! » — Madame Swetchine mourut le 10 septembre 1857, entourée de deux de ses neveux et de leurs familles, venus du fond de la Russie pour adoucir les derniers jours de leur tante. Elle eut jusqu'au dernier soupir l'attitude d'une chrétienne qui voit les premières lueurs du ciel à travers les dernières ombres de la terre. Peu de jours avant sa fin, elle avait exprimé à M. de Falloux l'intention de le désigner comme son exécuteur testamentaire ; elle voulut lui dicter un testament, mais ses forces défaillantes ne lui ayant pas permis de donner à ses dernières volontés une forme régulière, elle se borna à indiquer sommairement ce qui concernait les fidèles serviteurs dont elle voulait assurer l'existence, les pauvres, la fondation d'un ouvroir de charité, placé au lieu de sa sépulture, à Montmartre, sa chère chapelle, puis elle ajouta : « Vous ferez part de mes intentions « à mes neveux, votre témoignage leur suffira. » C'est ainsi qu'elle légua aussi ses papiers à M. de Falloux, mais sans rien prescrire quant à l'usage qu'il aurait à en faire, paraissant au fond y attacher peu d'importance et n'insistant que sur la correspondance du P. Lacordaire, qu'elle lui remit en disant : « On ne connaîtra vraiment le « P. Lacordaire qu'après la publication de ces « lettres. » Prédiction bien justifiée par le volume qui a mis cette correspondance dans les mains du public (1). — Madame Swetchine venait d'être inhumée au cimetière Montmartre, près de son mari, quand M. Cochin annonça sa mort aux lecteurs du *Correspondant* (2), dont plusieurs auraient pu lui répéter ce que M. de Bonald avait écrit dès 1817 à M. de Maistre : « Que je vous « remercie de me l'avoir fait connaître ! » En effet, madame Swetchine, dont la disparition allait laisser un si grand vide au milieu de ses amis, était peu connue au dehors et son nom, imprimé alors peut-être pour la première fois, n'avait jamais paru sous les yeux du public. M. Cochin, en parlant avec l'émotion la plus communicative de cette personne qui, disait-il, offrait un merveilleux assemblage de sainteté, de génie et de simplicité, ignorait encore à quel

(1) *Vie de Madame Swetchine*, p. 424.

(1) *Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine*, publiée par M. le comte de Falloux, de l'Académie française, 1864.

(2) *Correspondant* du 25 septembre 1857.

point un prochain avenir allait justifier son jugement et le populariser. — Un mois plus tard, le P. Lacordaire publiait dans la même revue (1) l'oraison funèbre de cette « chère et illustre « dame », ainsi qu'il la nommait lui-même en la comparant à ces femmes romaines que St-Jérôme immortalisa. « Ce fut, dit l'illustre fils de St-Do- « minique, après la chute de l'*Avenir* que je la « vis pour la première fois. J'abordai aux rivages « de son âme comme une épave brisée par les « flots, et je me rappelle encore après vingt-cinq « ans ce qu'elle mit de lumière et de force au « service d'un jeune homme qui lui était inconnu. « Ses conseils me soutinrent à la fois contre la « défaillance et l'exaltation. Un jour qu'elle crut « remarquer dans mes paroles un doute ou une « lassitude, elle me dit avec un accent singulier « ce simple mot : Prenez garde ! Elle était mer- « veilleuse à découvrir le point où l'on penchait « et où il fallait porter secours. La mesure de sa « pensée était parfaite, la liberté de ses juge- « ments si remarquable, que je fus longtemps à « comprendre à qui et à quoi elle était dévouée. » Introduit depuis tant d'années dans la confiance intime de madame Swetchine, le P. Lacordaire savait à quel régime elle nourrissait son esprit, « lisant tout ce qui paraissait de remar- « quable en Europe, dit-il, puis, à l'exemple « du comte de Maistre qui lui en avait donné « l'exemple et inspiré le goût, donnant un coup « de crayon à toute page qui la frappait et en- « suite, à la première heure de loisir, entre « deux entretiens, elle gravait sur l'airain d'une « feuille légère la pensée qui avait illuminé la « sienne. Elle y ajoutait ses propres réflexions « avec la rapidité d'un premier coup d'œil, et ce « triple commerce des livres, des hommes et « d'elle-même, qui ne s'arrêtait jamais, faisait « de son intelligence une source qui ne tarissait « pas. » Malgré cette connaissance approfondie des habitudes laborieuses de sa sainte amie, le P. Lacordaire lui-même était loin de prévoir la valeur des richesses que M. de Falloux allait trouver dans les papiers confiés à sa garde. — Dans l'année qui suivit la mort de cette grande chrétienne, M. de Falloux publia deux premiers volumes sous le titre de *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*. De ces deux volumes, le premier raconte la vie et la mort de madame Swetchine, le second contient des pensées détachées et plusieurs traités placés sous des titres divers, comme *la Vieillesse, la Résignation*, etc. — Cette première publication était déjà arrivée à sa quatrième édition quand M. de Falloux la fit suivre de deux volumes de lettres inédites de madame Swetchine, qui eurent successivement deux éditions, en 1861 et 1862. Un volume de méditations pieuses et la correspondance de madame Swetchine avec le P. Lacordaire ont complété la suite des publications éditées par M. de Falloux. — Pas plus que l'éloge, la critique ne fit défaut à la vie de madame Swetchine, à ses œuvres, à sa correspondance. Dans le nombre, M. Jules Janin se vantait à bon droit d'avoir été le premier à parler des volumes de madame Swetchine (1). M. Ste-Beuve, avouant au contraire qu'il venait le dernier, constatait l'empressement de ses confrères dans les termes suivants : « Les critiques « de nos jours, disait-il, sont plus ou moins « comme les moutons de Panurge... ils ont tous « sauté pour madame Swetchine : je n'y échappe « pas plus que les autres. » En se décidant à sauter à son tour, M. Ste-Beuve cédait moins à son goût personnel qu'à l'entraînement général. Il lui en coûtait de constater l'impression produite au milieu de notre société moderne par une personnalité éminemment chrétienne, mais il fallut bien céder au goût du public (2). — M. Janin, attiré vers madame Swetchine par l'attrait « qui se mêle, dit-il, à la contemplation « d'une si belle vie », ne chercha en elle rien de ce qui n'y est pas, mais jouit par les côtés les plus élevés de l'âme et du goût de tout ce qui s'y trouve en abondance. Rassurant l'éditeur des lettres, qui s'inquiétait d'imposer une seconde fois les périls de la publicité à une personne qui n'en avait ni le goût ni la prévision : « Que « M. de Falloux se rassure, dit-il, il est justifié à « l'avance par les deux premiers tomes, et de « ces deux premiers tomes il n'est pas un lecteur « qui n'ait gardé l'attrait, le souvenir, la saveur, « le contentement. » — M. Ste-Beuve, tout en déclarant qu'il n'a pu aller jusqu'à aimer madame Swetchine, ne laisse pas de l'admirer à certains points de vue et ce qu'il lui refuse en sympathie ajoute plus de prix encore aux témoignages qu'il lui rend. Ainsi il n'hésite pas à la ranger parmi les femmes conquérantes que le Nord a envoyées à Paris. « Nous avons vu, dit-il, « la théologie elle-même tout armée, la dialec- « tique serrée et savante, sachant les points, les « textes décisifs, les comment et les pourquoi de « l'orthodoxie, sachant aussi les raisons du cœur « et les plus fins arguments de la spiritualité , « nous l'avons vue venir du Nord sous la figure « de madame Swetchine, s'installer, prendre pied « chez nous et y devenir conquérante à sa ma- « nière. » M. Ste-Beuve ne subit pas le charme, il indique les « défauts qui, jusqu'à nouvel or- « dre, dit-il, font que malgré les arrêts de cer- « tains oracles madame Swetchine n'est pas « encore un *classique*. Cela, ajoute-t-il encore, « ne l'empêche pas d'être un écrivain de beau- « coup de distinction, de beaucoup de pensée et « d'imagination. » Ce qu'il reproche surtout à madame Swetchine, c'est de manquer de simplicité et de clarté; elle a, selon lui, des subtilités

(1) *Correspondant* du 25 octobre 1857.

(1) *Indépendance belge*, nos du 24 novembre, 20 décembre 1859 et 27 novembre 1861.

(2) *Constitutionnel*, nos du 25 novembre et 2 décembre 1861.

de pensée qui échappent et qui, à force de couper le fil en quatre, n'ont plus aucune consistance. Ailleurs, le critique, à propos du traité sur la vieillesse, fait cette remarque que « ces « femmes d'une éducation si parfaite, d'une cul- « ture si élaborée, mais qui ne sont pas Fran- « çaises, ont beau avoir tout l'esprit possible, il « y a un moment où elles forcent le ton, et la « vendeuse d'herbes du marché aux fleurs leur « dirait bien plus sûrement qu'à Théophraste : « *Vous n'êtes pas d'ici.* » — « Enfin, dit M. Ste- « Beuve en terminant, sans tant épiloguer sur « les mots, ceux qui se livreront à cette lecture, « dussent-ils comme moi rester à mi-chemin de « la sympathie, y gagneront au moins une vue « intéressante sur une nature de femme très- « rare et très-distinguée, qui fait le plus grand « honneur au monde aristocratique où elle a « vécu. » — La critique protestante n'est pas restée muette en présence des publications qui lui faisaient connaître madame Swetchine; elle a tenu à honneur de saluer la grande chrétienne dans la grande catholique. M. Ernest Naville, dont le nom et le talent ont une autorité européenne, a publié, dans la *Revue suisse*, qui s'imprime à Genève (1), une étude approfondie du caractère et des écrits de madame Swetchine. « En étudiant madame Swetchine, dit le penseur « génevois, j'ai senti jaillir à chaque moment de « nouvelles et fécondes sources d'idées... » Et plus loin il ajoute : « L'étude des documents pu- « bliés par M. de Falloux me paraît une mine si « riche de bonnes et utiles pensées que j'en con- « clus, avec une certaine assurance, que madame « Swetchine est une grande figure et que ne pas « lui accorder une attention particulière, c'est « perdre une excellente occasion d'enrichir son « esprit et d'élever son âme. » — « Oui, dit à « son tour un autre écrivain protestant, M. Fran- « çois Dumur, oui, le contact d'une telle âme « fait du bien; il s'en exhale je ne sais quel « souffle vivifiant qui pénètre et réchauffe, on « respire à l'aise dans cette saine atmosphère, « on s'y éprend de sainteté et le ciel paraît plus « près (2). » J. de B.

SWEYNHEIM (Conrad), allemand, partage avec son compatriote Pannartz (*voy.* ce nom) la gloire d'avoir porté l'imprimerie en Italie. Il paraît que Sweynheim ne cessa, en 1473, la société qu'il avait faite avec Pannartz, que pour s'appliquer tout entier à l'art de graver en cuivre. Il entreprit une édition de Ptolémée; et la préface de cette édition, qui parut en 1478 (*voy.* Buckinck), apprend qu'il mourut après avoir employé trois années à cette occupation, ce qui porte la date de sa mort en 1476 ou 1477. On n'a aucun ouvrage sous le nom seul de Sweynheim; mais beaucoup portent celui de *Sweynheim et Pannartz*. Pannartz et Sweynheim ont les premiers fondu et employé des caractères grecs (il y a des passages grecs dans leur *Lactance* de 1465); les premiers ils ont fait usage des registres contenant les premiers mots de chaque feuillet (leur *César* est de 1469); les premiers enfin ils ont mis à leurs éditions des préfaces (l'*Apulée* est de 1469) et des notes marginales (leur *Aulu-Gelle* est encore de 1469). A. B—t.

SWIENTLOPELK, fils de Wladislas II, roi de Bohême, et de Gertrude, sœur de l'empereur Conrad, accompagna son père dans son expédition de Hongrie, en 1164. Le roi Geysar II étant mort, les Hongrois se divisèrent, les uns voulant élever sur le trône son fils Etienne, les autres se déclarant pour un fils de Béla, aussi appelé Etienne. La veuve de Geysar demanda des secours au roi Wladislas, lui offrant pour Swientlopelk la main de la princesse Odille avec une riche dot, ce qui fut accepté. Dans les dernières années de son règne, Wladislas, affaibli par les fatigues et les années, confia le soin des affaires à un de ses seigneurs appelé Wegislas. La faveur dont ce ministre jouissait lui fit des envieux. Swientlopelk l'ayant un jour rencontré devant le cabinet du roi, lui dit : « Jusqu'à quand dépouil- « lerez-vous le royaume par les largesses que « vous arrachez au roi? — Jusqu'à ce que vous « ayez été vous-même désigné roi, répondit We- « gislas. » Le prince, irrité, se jeta sur lui, et l'ayant poursuivi jusque dans le cabinet du roi, il le frappa en sa présence, personne n'osant l'arrêter, quoique le monarque en donnât l'ordre (1170). Swientlopelk n'osant plus paraître devant son père se sauva en Hongrie, près du roi Etienne. Après la mort de son épouse, il se réfugia en Bavière, où il mourut, vers 1180 (*voy.* Wladislas II, roi de Bohême). G—y.

SWIENTOCHNA, reine de Bohême, épouse de Wratislas II, était fille de Casimir, roi de Pologne, et de Marie Dobrogniewa, fille de Wladimir le Grand, duc de Kiow. Dans les chroniques bohémiennes, elle est appelée Swatawa, en latin Béatrix. Cette princesse épousa, en 1062, en troisièmes noces, Wratislas II, duc de Bohême, et, en 1086, elle reçut avec son époux la couronne et l'onction royale. Sage et pieuse, elle vit avec beaucoup de chagrin les désordres de Boleslas le Hardi, roi de Pologne, son frère, et lui fit des représentations que Wratislas appuya de son autorité. Tout fut inutile, et S. Stanislas, évêque de Cracovie, ayant été sacrifié aux passions fougueuses de Boleslas, ce mauvais prince fut obligé de se soustraire par la fuite à l'indignation de ses sujets (*voy.* Boleslas). Swientochna eut de Wradislas quatre fils : Brzeczislas, Borzivoy, Wladislas et Sobieslas. Elle vécut assez longtemps pour les voir, l'un après l'autre, succéder à leur père, ayant survécu plus de trente ans à son mari, mort en 1092. Cette princesse, occupée à calmer

(1) *Bibliothèque universelle* et *Revue suisse*, livraison de novembre 1863.

(2) Le *Chrétien évangélique*, revue publiée à Lausanne, n° du 25 juillet 1863.

les dissensions dans sa famille, n'eut que des malheurs à déplorer. Brzeczislas, son fils aîné, après un règne de sept ans, fut assassiné à l'instigation des Werssowicz, qui appartenaient à la famille régnante (1100); Borzivoy, son second fils, après avoir gouverné la Bohême pendant six ans, fut chassé par son neveu Swientopelk, qui eut pour successeur Wladislas, troisième fils de Swientochna; ce dernier fut presque toujours en guerre avec ses frères Borzivoy et Sobieslas. En 1111, leur mère, à force de prières, les réconcilia. De nouveaux troubles étant survenus, elle fit encore la paix entre eux (1124). Enfin, en 1125, Wladislas, tombé dangereusement malade, et étant vivement sollicité par son épouse de désigner pour son successeur son cousin Otton, comte de Moravie, Swientochna, chargée d'années et d'infirmités, accourut à Prague. Wladislas, cédant aux larmes et aux touchantes représentations de sa mère, se réconcilia avec son frère Sobieslas et le désigna pour son successeur. G—Y.

SWIENTOPELK (1), roi de Moravie, reçut le baptême avec Radislaw, son oncle, en 862, des mains de S. Cyrille et de Méthodius, apôtres des peuples slaves dans la Bulgarie et la Bohême. Oubliant ce qu'il devait à Radislaw son bienfaiteur, qui lui avait donné une province de la Moravie en fief, il livra son malheureux oncle à Louis le Germanique, qui lui fit crever les yeux. Par là Swientopelk devint maître et roi de la Moravie (870). Au commencement du 8e siècle, ce royaume comprenait la Norique et l'ancienne Pannonie tout entière; mais les Huns s'étant jetés sur la Pannonie orientale, le royaume sous Swientopelk n'en avait plus que la partie occidentale; cependant il comprenait encore les deux rives du Danube depuis Lintz jusqu'à Semlin, c'est-à-dire l'Autriche proprement dite et la basse Hongrie. La Bohême dépendait aussi de ce beau royaume, dont Swientopelk reçut l'investiture des mains de Louis le Germanique. Le nouveau roi, soupçonné d'infidélité, fut arrêté, jeté en prison, mais bientôt après mis en liberté, parce qu'on n'avait pu le convaincre. On lui confia même le commandement de l'armée bavaroise pour aller soumettre Slavamard, parent de Radislaw, qui s'était révolté. Mais Swientopelk ne pensait qu'à se venger de l'affront qui lui avait été fait. Dès qu'il fut arrivé en Moravie, il s'éloigna secrètement; et ayant rassemblé un corps de troupes moraviennes, il tomba brusquement sur les Bavarois, qui, se gardant mal dans leur camp, furent tous ou tués ou faits prisonniers, malgré les représentations de S. Méthodius. La conduite de Swientopelk était peu régulière; mais il montra beaucoup de zèle pour la propagation de la foi catholique, envoya plusieurs fois des députés au pape, et reçut des instructions et des éloges de la cour de Rome en différentes circonstances, surtout à l'occasion de la conversion de Borzivoy, duc de Bohême, de laquelle il fut le principal auteur. Il faisait sa résidence à Wéléhrade, au sud d'Olmutz, sur la Morave. Des difficultés s'étant élevées au sujet d'un comté dépendant de la Moravie et situé sur les frontières de la Bavière, les prétendants s'adressèrent à Arnoul, roi de Germanie. Swientopelk, mécontent, passa le Danube et mit tout à feu et à sang. Ces ravages durèrent deux ans et demi; enfin l'empereur Charles le Gros se rendit, en 864, dans la basse Autriche; et dans une entrevue qu'il eut avec Swientopelk, il lui céda toute la Pannonie, pour laquelle ce roi lui fit hommage comme vassal. En 892, l'empereur Arnoul, qui avait montré la plus grande bienveillance à Swientopelk, étant venu sur les frontières de la Moravie, le fit inviter à une entrevue, ce qui fut refusé avec hauteur par ce prince. Arnoul, irrité, engagea les peuples voisins à tomber sur la Moravie, laquelle eut beaucoup à souffrir de leurs incursions. Swientopelk mourut en 894, redouté de ses voisins, laissant trois fils, dont l'aîné, appelé Swientibold, lui succéda. Il ne sut point défendre l'héritage paternel qui, en peu d'années, devint la proie des peuples voisins. G—Y.

SWIENTOPELK ou ZUENTIBOLD, roi de Lorraine, était fils naturel de l'empereur Arnoul, et reçut son nom de Swientopelk, roi de Moravie, son parrain (*voy.* l'article précédent). Son père, qui avait pour lui une vive affection, voulait le déclarer son héritier et le faire reconnaître roi de Germanie; mais ayant eu d'une union légitime un fils (Louis), qui lui succéda dans la suite, il se contenta de proposer Swientopelk aux états de Lorraine pour leur roi, ce qui fut d'abord rejeté. L'année suivante, Arnoul tint un concile dans son palais de Tribure près de Mayence. Les évêques assemblés envoyèrent au roi des députés pour lui demander s'il était disposé à protéger les églises et à en affermir l'autorité. Le roi leur fit dire qu'ils n'avaient qu'à s'acquitter fidèlement de leur ministère et qu'ils le trouveraient toujours prêt à combattre quiconque oserait leur résister. Alors les évêques, se levant de leur siéges, s'écrièrent : Vive le grand roi Arnoul! Ils firent sonner les cloches, chanter le *Te Deum;* et s'étant inclinés devant les députés, ils les prièrent de témoigner au roi toute leur reconnaissance. Le monarque se rendit au concile, et les évêques furent admis à son conseil secret. Ce fut probablement là qu'il réussit à vaincre toutes les résistances et que l'on consentit à le reconnaître pour roi de Lorraine (895). Peu de temps après, Arnoul convoqua une diète générale

(1) *Swientopelk* vient de deux mots slaves; le premier, *Swiento*, signifie *saint, sacré;* le second, *pelk, poleck, polh* ou *pulk*, veut dire *légion, cohorte, régiment*, et quelquefois *peuple, nation*. Le mot Swientopelk paraissant trop dur aux auteurs, qui alors écrivaient en latin, ils l'adoucirent en le changeant en Zuuentiboldus, Zuuentibold ou Suatoplutus. Le fils d'Arnoul, duc de Lorraine, qui au baptême avait reçu le nom de son parrain, Swientopelk, roi de Moravie, n'est connu dans l'histoire que sous le nom de Zuentibold.

à Worms, où du consentement des grands et des évêques, il déclara et fit couronner Swientopelk roi de Lorraine. Dans les archives de St-Mihiel, d'Epternach, de Prumm, de St-Maximin à Trèves, de St-Evre à Toul, de St-Grégoire en haute Alsace, dans les cathédrales de Trèves et de Toul, on trouve des chartes accordées par ce prince en 895 et 896, avec son effigie, son monogramme et sa qualité de roi. D'après cela, on voit que le royaume de Lorraine s'étendait bien loin au delà des limites du duché qui a porté ce nom. Eudes, comte de Paris, avait été proclamé roi de France au préjudice de Charles le Simple. Swientopelk, sous prétexte de soutenir celui-ci contre Eudes, mais en effet dans le dessein d'augmenter sa puissance, entra en France et vint mettre le siége devant Laon. Cette ville se défendit avec courage, et Eudes, qui était en Aquitaine, eut le temps d'accourir à son secours. Sans l'attendre, Swientopelk leva le siége et rentra dans ses Etats (896). C'est dans ces circonstances que Foulques, archevêque de Reims, pressé par le pape Etienne VI de venir à Rome, écrivait : « Je me rendrai un « jour près de vous, si cependant les chemins « deviennent libres. A présent ils sont fermés « par Swientopelk, fils du roi Arnoul. Ce prince « attaque l'église de Reims, dont il prend les « biens pour les donner à ses vassaux. Je vous « en prie, réprimez sa tyrannie par votre auto- « rité apostolique. » Les comtes Etienne, Odacres, Gérard et Matfried ayant eu le malheur de déplaire à Swientopelk, ce prince les dépouilla de leurs biens et de leurs dignités. Il vint à Trèves et partagea entre ses serviteurs les biens de ces seigneurs, ne se réservant que deux abbayes de filles, l'une à Metz et l'autre à Trèves, lesquelles avaient été usurpées par les comtes tombés en disgrâce. Arnoul était alors à Rome, où il s'était fait reconnaître empereur. Son fils lui envoya demander son consentement pour le mariage qu'il voulait contracter. D'après l'aveu de l'empereur, Swientopelk envoya des ambassadeurs au comte Eudes, roi de France, qui accorda sa fille Oda au roi de Lorraine. L'empereur ayant convoqué une diète générale à Worms (897), Swientopelk, qui s'y rendit, fut accueilli avec affection par son père, qui le réconcilia avec les quatre comtes dont il avait partagé les dépouilles. Depuis cette époque, les comtes Gérard et Matfried prirent une part très-active aux affaires de la Lorraine. Le célèbre Réginon, abbé de Prumm, fut obligé de se démettre de son abbaye en faveur de Richard, qui était frère de ces deux comtes (899). Swientopelk avait alors éloigné, sans qu'on sût par quel motif, le plus fidèle de ses conseillers, le duc Réginaire ; l'ayant dépouillé de ses biens et de ses dignités, il ne lui avait donné que treize jours pour quitter le royaume. Les amis du duc se joignirent à lui et se retirèrent dans un lieu entouré de marais, appelé Durfos. Swientopelk marcha contre eux ; mais il fut obligé d'abandonner son entreprise. Les mécontents allèrent trouver Charles le Simple, qui, favorisé par leur parti, marcha sans éprouver de résistance sur Aix-la-Chapelle, Nimègue et Prumm. La paix s'étant faite entre les deux princes, Charles repassa la Meuse et revint en France. Swientopelk assista à la diète convoquée à St-Goar sur le Rhin, en 898 ; et il y eut des conférences avec les députés de l'empereur Arnoul et du roi Charles. Il paraît qu'à son insu on prit des mesures pour lui ôter la Lorraine, où, par sa conduite, il s'était attiré beaucoup d'ennemis. Ayant fait inutilement une seconde tentative sur Durfos, il ordonna aux évêques de son royaume d'excommunier les deux seigneurs rebelles. Les prélats s'y refusant avec constance, il les chargea d'injures et d'outrages. C'est probablement en cette circonstance qu'il osa frapper d'un bâton Ratbode, archevêque de Trèves. Cette brutalité ajouta beaucoup à la haine que Swientopelk s'était attirée. Le mécontentement étant devenu général, les grands du royaume allèrent trouver le roi Louis, qu'ils proclamèrent roi de Lorraine, à Thionville. Swientopelk marcha contre eux, et ils lui livrèrent, sur les bords de la Meuse, une bataille sanglante où il périt, le 13 août 900. G—Y.

SWIENTOPELK, grand-duc de Kiow, fils aîné de Wladimir le Grand, épousa, vers l'an 1000, une fille de Boleslas Ier, roi de Pologne. Cette princesse fut envoyée en Russie par son père, qui la fit accompagner par Reinbern, évêque de Colberg. Ce prélat, joignant une mission apostolique à celle que le prince lui avait confiée, prêcha la foi aux Russes et voulut suivre les traces de Brunon et de Boniface, qui avaient subi le martyre en annonçant l'Evangile dans les mêmes contrées. Swientopelk, à la prière de Boleslas, son beau-père, racheta le corps de Brunon et l'envoya en Pologne. Wladimir le Grand s'étant converti et ayant adopté le rite grec, tandis que son fils Swientopelk pratiquait la religion romaine, cette différence contribua beaucoup à aigrir le père contre le fils ; et celui-ci fut enfermé avec son épouse et avec l'évêque Reinbern dans un fort, d'où il ne sortit qu'après la mort de son père, en 1015. Son droit d'aînesse devait lui faire obtenir la couronne ducale ; mais l'attachement qu'il avait montré pour l'Eglise latine, et ses liaisons avec les Polonais, ennemis naturels des Russes, avaient éloigné de lui ses sujets. Tous les vœux se portèrent vers son frère Bori, qui avait été chéri de leur père Wladimir. Cependant, ce frère généreux reconnut son frère pour son souverain. Tant de générosité ne put fléchir Swientopelk ; peu rassuré par le désintéressement de son frère, il le fit impitoyablement massacrer, lui et leur frère cadet, appelé Gelb. Cette barbarie excita l'indignation de tous les peuples russes ; et le duc de Nowgorod, Jaroslaw, s'étant mis en marche à la tête d'une armée pour

venger le meurtre de ses frères, Swientopelk fut surpris, battu et forcé de se réfugier en Pologne, où il alla encore une fois implorer les secours de son beau-père. Ce monarque, séduit par la promesse que lui fit son gendre de le reconnaître pour souverain du duché de Kiow, vint, à la tête d'une puissante armée, porter le fer et le feu dans les environs de Kiow. Il était près de s'emparer de cette ville lorsque l'empereur Henri l'obligea, par une diversion, de revenir pour défendre son royaume. La paix ayant bientôt été conclue avec l'empereur, Boleslas se disposa à faire de nouveaux efforts en faveur de Swientopelk, et les deux princes ne tardèrent pas à se diriger encore une fois contre les Russes. Ayant rencontré Jaroslaw sur les bords du Bog, ils le mirent en fuite et s'emparèrent de Kiow. Aucun obstacle ne s'opposait au rétablissement de Swientopelk; et ce fut alors que, de concert avec son beau-père, il députa l'archevêque de Kiow vers Jaroslaw, pour proposer à ce prince de lui renvoyer son épouse, fille de Boleslas, ainsi que l'évêque Reinbern. A cette condition, il offrait de rendre la belle-mère, la femme et les huit sœurs du prince russe, que l'on avait trouvées dans le couvent de Ste-Sophie à Kiow. Swientopelk voyait avec peine qu'il n'avait que le titre de grand-duc, la ville et les places fortes ayant garnison polonaise. Devant satisfaire aux besoins de cette armée étrangère, et ne pouvant suffire à toutes les demandes, il mécontenta les Polonais, qui, fiers de leurs succès, se permettaient tous les excès. De là s'élevèrent de vives altercations entre le beau-père et le gendre. Enfin Boleslas ayant rassemblé son armée, à un signal donné, la ville de Kiow, que le roi avait jusque-là épargnée, fut, ainsi que les environs, abandonnée au pillage. Boleslas retourna en Pologne avec son armée, emmenant comme otage deux sœurs de Swientopelk et les principaux seigneurs du pays, où Jaroslaw revint aussitôt. Swientopelk, qui avait pris à sa solde un corps nombreux de Pieczingowiens, fut vaincu, mis en fuite et se sauva jusqu'à Brzesc sur le Bug, où il fut accueilli par le gouverneur polonais. Ayant erré pendant quelque temps sans oser paraître à la cour de son beau-père, il mourut dans une petite ville sur les frontières de la Bohême. G—Y.

SWIENTOPELK, duc de Bohême, était fils d'Otton, marquis d'Olmutz, qui mourut en 1091, et fut dépouillé de la succession de son père par son oncle Wratislas II, roi de Bohême, qui donna le duché d'Olmutz à son fils Brzécislas. Swientopelk, cédant à la nécessité, réussit à se faire accueillir par l'usurpateur de ses droits, et il l'accompagna dans ses expéditions contre le prince Uldaric et contre Wladislas Herman, duc de Pologne; mais Borzivoy ayant refusé de partager avec lui les subsides auxquels les Polonais furent soumis, Swientopelk, indigné, rassembla ses forces en Moravie (1105) et s'avança jusqu'à Prague. Cette première tentative ayant échoué, il revint avec de nouvelles forces, se fit proclamer duc de Bohême et força Borzivoy de s'enfuir en Pologne, puis auprès de l'empereur Henri, qui enjoignit à Swientopelk de venir lui rendre compte de sa conduite. Obligé d'obéir, le duc fut mis en prison, et il n'en sortit qu'après avoir promis de payer dix mille marcs d'argent. Arrivé à Prague, il en envoya sept mille avec son frère Otton, qui devait rester jusqu'à ce que toute la somme fût acquittée. Les caisses publiques étant épuisées, Swientopelk recourut aux plus odieuses exactions pour satisfaire l'Empereur; et un fils lui étant né, il décida ce prince à le tenir sur les fonts de baptême. On conduisit l'enfant à Bamberg, où il se trouvait; après la cérémonie, l'Empereur fit au père remise des trois mille marcs qu'il devait encore, et il invita Swientopelk à l'accompagner dans une expédition contre les Hongrois. Le duc de Bohême s'y distingua; mais ayant appris, tandis qu'il ravageait la Hongrie, que Borzivoy, favorisé par Mutina, de la famille des Werszowicz, était entré dans son duché, il se hâta de quitter la Hongrie et força bientôt Borzivoy de se réfugier de nouveau en Pologne. Mutina fut décapité; Swientopelk, oubliant toute retenue dans sa vengeance, fit mettre à mort les Werszowicz, même les enfants qui se trouvaient à la mamelle. « C'est « chose horrible, dit Dubrawski, que de raconter « ce qui se passa. Bosée, un des Werszowicz, « était assis à table avec ses enfants quand les « les assassins entrèrent chez lui. On se jette « d'abord sur le fils, ensuite sur le père, dont « l'épouse, couverte du sang de son mari, tomba « évanouie sous la table. Tout fut pillé. Ensuite « on tomba sur les enfants, en disant qu'il fallait « tuer les louveteaux aussi bien que les loups. « Les assassins étaient payés. Quelques-uns des « Werszowicz échappèrent et se sauvèrent en « Pologne. Cette famille, qui tenait de si près à « nos princes, fut presque entièrement détruite. » Le roi de Hongrie, ayant voulu tirer vengeance des ravages que Swientopelk avait commis dans son royaume, entra dans la Moravie pour la dévaster. Swientopelk alla au-devant de lui; et, après l'avoir forcé de s'éloigner, pénétra dans le royaume de Hongrie, qu'il ravagea de nouveau. Ayant ainsi porté au loin la terreur de son nom, il rentra en Bohême chargé de butin. La même année (1109), il suivit l'empereur Henri dans une expédition contre les Polonais. Ayant perdu, au siége d'un fort appelé Géra, un de ses généraux dont il chérissait la valeur, il fit démolir le fort, sans y laisser pierre sur pierre. De là il s'avança, avec l'Empereur, contre la ville de Glogau. Les habitants, découragés par un long siége et par des attaques qui se succédaient jour et nuit, députèrent vers Swientopelk afin d'obtenir, par son intervention, une trêve de cinq jours, promettant de se rendre si, après ce délai, ils n'étaient point secourus. Pendant ce temps, un des Wers-

zowicz dressa des embûches à Swientopelk. Comme ce prince soupait avec l'Empereur, un assassin se joignit aux soldats de sa garde, et lorsqu'il eut quitté la tente impériale, il lança sur lui un trait qui le frappa entre les épaules avec une telle violence, que le prince expira sur-le-champ (21 septembre 1109). Les troupes bohémiennes, revenues dans leur pays, déposèrent le corps de leur duc dans un monastère qu'il avait fondé. G—Y.

SWIENTOPELK Ier, duc de Poméranie, obtint ce titre, au commencement du 12e siècle, des rois de Pologne, et se déclarant indépendant, refusa bientôt de payer le tribut auquel il s'était engagé. Attaqué par Boleslas Krzywousty et mis en fuite, il se jeta dans la ville de Nackel, où il soutint un siége de trois mois. Etant sorti par capitulation, il remit une somme considérable, fit de nouveaux serments, donna son fils en ôtage et fut confirmé dans sa dignité (1119). L'année suivante, Boleslas fut obligé de faire une seconde campagne pour punir une nouvelle révolte. Les Poméraniens ayant été vaincus près de Bromberg, Swientopelk se jeta de nouveau dans Nackel, dont il avait réparé les fortifications. Il fallut former un siége régulier. Trois fois les assiégés réussirent à mettre le feu aux tours. Enfin Boleslas étant maître des murs, la garnison, qu'il menaçait de passer au fil de l'épée, livra son chef Swientopelk, qui fut emmené en Pologne et renfermé pour le reste de ses jours. G—Y.

SWIENTOPELK II, duc de Poméranie, était Slave de nation. Attaché par alliance à la famille régnante de Pologne, il fut nommé, en 1217, par le prince Leszko, gouverneur de la Poméranie, avec obligation de lui payer annuellement une somme de mille marcs d'argent. Peu de temps après son installation, les habitants de la Prusse orientale, encore païens et barbares, s'étant jetés sur les provinces septentrionales de la Pologne et sur la Poméranie, les habitants de cette dernière province lui offrirent le titre de duc, espérant de lui une protection plus efficace que des princes polonais, toujours désunis entre eux. Swientopelk, qui ne se croyait pas encore en mesure de satisfaire ses projets ambitieux, répondit à cette offre qu'il se contentait de porter le nom de gouverneur; et continuant de gouverner le duché que les Danois avaient dévasté, il y rétablit l'ordre et l'abondance; mais, pendant ce temps, il fomentait en secret des divisions parmi les princes polonais. Ayant donné sa sœur en mariage à Wladislas Odonicz, il fournit des troupes à ce prince pour faire des incursions sur les domaines de Wladislas Laskonogi, son oncle, avec lequel il était en guerre. Odonicz ayant repris ses domaines, Swientopelk, fier de l'accroissement que prenait son pouvoir, demanda à Leszko le titre de duc au lieu de celui de gouverneur. Le prince ayant pris du temps pour délibérer, Swientopelk refusa d'envoyer le tribut auquel il s'était obligé. Leszko indiqua pour le jour de la St-Martin (1227) une diète à Gonzawa, près de Zyn. et il y invita les princes de la famille royale, ainsi que Swientopelk. Celui-ci promit d'abord de s'y rendre; mais ce fut seulement le 14 novembre que, d'intelligence avec Odonicz, il entra dans la ville à la tête d'une troupe nombreuse, surprit Leszko et Henri de Breslau au bain, tua le premier de sa propre main et poursuivit Henri, qui fut blessé dangereusement et transporté à Breslau. Après cette horrible trahison, Swientopelk se fit proclamer duc et porta le ravage en Pologne. Ayant réuni ses armes à celles des chevaliers de l'ordre teutonique qui venaient de s'établir à Culm, il s'empara de plusieurs forteresses. Mais considérant ensuite que les chevaliers avaient soumis presque toute la Prusse orientale, qu'ils y établissaient des places fortes et qu'ils y organisaient leur gouvernement, il commença à redouter le voisinage de ces guerriers entreprenants, d'autant plus que tous les jours il leur arrivait des renforts de la Saxe, de la Bohême et de l'Allemagne. D'après ces considérations, il se lia secrètement avec les habitants de la Prusse, leur promettant secours pour chasser les chevaliers et recouvrer leur indépendance. Les habitants, rassemblés au signal donné, se répandirent depuis la Warmie jusqu'aux côtes de la mer Baltique, détruisant les villes qui se trouvaient sur leur passage et massacrant sans pitié les habitants (1243). Balga et Elbing furent les seules places qui résistèrent. Ce fut alors qu'un légat, envoyé par le pape pour régler les nouveaux évêchés que les chevaliers avaient érigés dans la Prusse, exhorta Swientopelk à la paix. Celui-ci, sans rien écouter, se répandit dans le Palatinat, dont il s'empara, à l'exception de Thorn, Culm et Raszyn. Les chevaliers perdirent en cette occasion plus de 5.000 hommes, sans compter les troupes étrangères qui étaient venues à leur secours. Les habitants furent massacrés ou menés en esclavage et les chevaliers furent dans une telle épouvante, qu'ils se disposaient à évacuer la Prusse. De Culm, Swientopelk se jeta sur la Masovie; Plock, capitale du duché, fut incendiée et ses églises pillées. A cette nouvelle, Grégoire IX fit prêcher, en Allemagne et en Pologne, une croisade contre Swientopelk; et deux princes polonais s'étant réunis aux chevaliers, on commença une nouvelle campagne en surprenant Zartowice. Swientopelk étant accouru pour reprendre cette place, fut défait et mis en fuite. Après avoir repris Wyvzogrod et Nackel, les chevaliers pénétrèrent dans le cœur de la Poméranie, ravageant la Cassubie jusqu'à Oliva et Dantzig. Swientopelk s'adressa au légat du pape et demanda la paix. Il promit avec serment et par écrit qu'il n'aurait plus de relation avec les habitants de la Prusse, qu'il enverrait contre eux des secours si les chevaliers en demandaient; il donna pour otages son fils aîné et deux de ses généraux. Mais cet homme

turbulent et sans foi ne pensait qu'à profiter de la première occasion de rompre ses serments. Ayant étendu sa ligue et y ayant fait entrer les habitants de la Lithuanie occidentale avec ceux de la Prusse, il se jeta de nouveau sur le palatinat de Culm et mit en fuite les chevaliers qui voulaient l'arrêter. Comme il tenta, mais inutilement, de délivrer son fils et ses autres otages, on les transporta en Autriche. Il s'empara de Swiécie, qu'il fortifia pour être maître de la Vistule. Herman, grand maître de l'ordre, instruisit de ces événements Innocent IV, qui, ayant envoyé un légat en Prusse, écrivit à Swientopelk des lettres menaçantes. Swientopelk méprisant toutes ces menaces, le légat apostolique prêcha la croisade contre lui pendant que les dominicains, dans les diocèses de la Saxe, exhortaient les fidèles à prendre les armes pour le même sujet. Les chevaliers ayant reçu des renforts de l'Allemagne, et Swientopelk ayant été défait, il écouta enfin les représentations du légat, et la paix fut conclue aux premières conditions (1246); mais les croisés refusèrent de rendre les otages de Swientopelk. Au mépris de cette paix, Henri, troisième grand maître des chevaliers, s'empara d'une forteresse appartenant aux Poméraniens. Swientopelk reprit la place d'assaut, passa la garnison au fil de l'épée, mit en fuite les troupes des chevaliers et ravagea la contrée selon sa coutume. Un légat, envoyé par le pape, réussit à concilier les deux partis, et les chevaliers rendirent à Swientopelk son fils avec les autres otages (1248). Celui-ci tint, à la vérité, ses derniers arrangements avec ses chevaliers; mais n'ayant remis qu'avec peine Nackel à la Pologne, il fit enlever cette place par son fils, et les princes polonais qui vinrent pour la reprendre furent repoussés avec perte (1255). Swientopelk eut encore des différends avec Warcislas, duc de la Poméranie occidentale, et il se jeta sur les terres de son voisin. Les évêques de Camin et de Cujavie ayant pris parti pour Warcislas, leurs terres furent ravagées et l'un d'eux fut sur le point d'être fait prisonnier par les Poméraniens (1259). Ce fut ainsi que pendant près de cinquante ans cet homme, aussi ambitieux que féroce, fut la terreur de ses voisins. Il mourut à Dantzig et fut enterré dans le couvent d'Oliva, en 1266. On croit que dans ses derniers moments il témoigna un vif regret de l'assassinat du prince Leszko. Ses deux fils partagèrent le duché, qui ne tarda pas d'être envahi par les chevaliers teutoniques. G—Y.

SWIENTOSLAS ou SWIENTOSLAW, grand-duc de Russie, petit-fils d'Oleg, succéda, en 945, à son père Igor, qui avait été mis à mort par les Drzevliens révoltés. La princesse Olga, qui s'empara de la régence pour son fils Swientoslas encore enfant, vengea d'une manière éclatante la mort de son époux (*voy.* OLGA). Ayant embrassé le christianisme, elle fit inutilement tous ses efforts pour porter son fils à imiter son exemple. Swientoslas, lorsqu'il eut atteint sa majorité, pensa moins à gouverner le grand-duché qu'à attaquer ses voisins. Afin de s'habituer aux fatigues de la guerre, il avait mené, dès son enfance, une vie très-dure. Il ne mangeait que de la chair de cheval ou des bêtes sauvages, qu'il faisait lui-même rôtir sur des charbons. N'ayant ni tente ni équipage, il passait la nuit en plein air, couché sur la couverture de son cheval et la tête appuyée sur sa selle. Sa mère ayant inutilement tenté de le retenir à Kiow, il s'avança vers les rives du Don, de l'Oka et du Volga. Après avoir soumis les Wiatitches, il tourna ses armes contre le khan des Khozars. L'ayant battu, il prit Biélovège ou Sarkel, ville fortifiée par des ingénieurs grecs. De là il conquit les contrées situées entre l'embouchure du Volga et celle du Don; ainsi il pouvait aisément, par la mer Noire et le Dniéper, établir ses communications entre Tmoutorokan et Kiow. Il ne tarda pas à trouver l'occasion d'une conquête encore plus importante. L'empereur grec Nicéphore Phocas étant mécontent de Pierre, roi des Bulgares, engagea, en 967, Swientoslas à déclarer la guerre à ce prince. Ayant ensuite reçu de Constantinople une somme considérable comme subside, il parut bientôt sur le Danube avec une armée de 60,000 hommes. Les Bulgares, après de vains efforts, furent mis en fuite; leurs villes se soumirent au vainqueur et leur roi succomba sous le poids de ses malheurs. Swientoslas se voyant maître de l'ancienne Mésie, s'abandonnait à ses plaisirs dans Péréyaslawetz, que les auteurs byzantins appellent la grande Péréiaslaw; mais les Petchénègues ou Pieczyngowiens, profitant de son absence, avaient osé (968), pour la première fois, attaquer la Russie; s'étant avancés jusqu'à Kiow, ils y enfermèrent Olga avec ses petits-fils. Les habitants, réduits au désespoir, parlaient déjà de se rendre, lorsque les Pieczyngowiens furent attaqués inopinément par un général russe appelé Prititch, qui avait rassemblé un faible corps de troupes. Les barbares s'enfuirent, croyant voir Swientoslas tomber sur eux, et la ville fut délivrée. Olga s'empressa d'avertir Swientoslas, qui, étant accouru, repoussa ces étrangers et les éloigna de ses frontières. Le calme et la paix étaient rétablis dans le grand-duché. Swientoslas n'avait qu'à rendre ses sujets heureux : mais ses vœux le portaient sans cesse vers les rives du Danube. Ce projet contraria les desseins d'Olga (*voy.* ce nom). Lorsqu'elle eut fermé les yeux, Swientoslas, n'y voyant plus d'obstacles, résolut de transférer le siége de son empire sur les bords du Danube, où sans doute la civilisation était plus avancée que sur les bords du Dniéper. Avant d'entrer en campagne (970), il donna le gouvernement de Kiow à son fils aîné Yaropolk; à Oleg, son second fils, la Drzewlanie ou le pays des Drzewliens, et il envoya, pour gouverner à Nowgorod, un troisième fils appelé Wladimir,

issu d'une union illégitime avec une concubine appelée Maloucha. C'est ce dernier prince qui gouverna ensuite la Russie avec tant de gloire sous le nom de Wladimir le Grand (*voy.* Wladimir). Après avoir pris ces mesures, Swientoslas se mit en marche vers la Bulgarie. Etant arrivé près de Péréïaslawetz, il se vit tout à coup attaqué par une armée nombreuse. Un combat long et sanglant s'engagea; la victoire penchait pour les Bulgares, quand Swientoslas s'écria : « Mou- » rons, amis, mourons; mais mourons en « braves! » A ces paroles, les Russes redoublent d'efforts; les Bulgares cèdent et la ville de Péréïaslawetz est prise d'assaut. Swientoslas résolut d'y fixer son séjour; cependant il permit à Boris, fils du dernier roi, de porter les insignes de la dignité royale. Alors les Grecs commencèrent à reconnaître la faute qu'ils avaient commise en attirant les Russes sur les bords du Danube. Jean Zimiscès, empereur d'Orient, somma Swientoslas d'évacuer la Bulgarie, ainsi qu'il en était convenu avec l'empereur Nicéphore. Le grand-duc répondit fièrement que bientôt il serait à Constantinople et qu'il rejeterait les Grecs en Asie. On se prépara de part et d'autre à combattre. Les historiens russes ne sont point d'accord avec les bizantins sur les événements de cette guerre; mais ce qui est certain, c'est que le grand-duc ayant réuni aux Russes les Bulgares, les Hongrois et Piéczyngowiens, alors ses alliés, entra dans la Thrace qu'il ravagea jusqu'à Andrinople; après des combats sanglants, il retourna dans la Bulgarie. Cela se passait en 970; l'année suivante, Zimmiscès entra dans la Thrace, après avoir envoyé une flotte qui devait se tenir à l'embouchure du Danube pour intercepter les communications des Russes avec Kiow. Des ambassadeurs russes s'étant présentés, il les fit conduire dans son camp et leur permit de retourner vers leurs chefs. Laissant derrière lui le gros de son armée, il arriva à l'improviste sous les murs de Péréïaslawetz. Les Russes, qui occupaient cette ville, se défendirent avec courage; mais malgré leurs efforts la ville fut prise d'assaut, et Zimiscès s'avança contre Swientoslas. Les deux chefs se rencontrèrent dans les environs de Dorostol, aujourd'hui Silistria. Après un combat opiniâtre, Swientoslas fut obligé de se réfugier dans Dorostol. La flotte grecque étant arrivée, la ville fut cernée de toutes parts, et après un siége de deux mois, considérant qu'il ne lui restait qu'un petit nombre de braves, la plupart blessés comme il l'était lui-même, Swientoslas se décida enfin à demander la paix. Théophane, au nom de Zimiscès, et Sweneld, au nom de Swientoslas, signèrent le traité suivant : « Au mois de juillet, « indiction 14, l'an (du monde) 6479, moi Swien- « toslas, prince de Russie, fais serment de vivre « jusqu'à la fin de ma vie en paix et bonne intel- « ligence avec vous, Zimiscès, grand empereur « des Grecs, avec vous Boris et Constantin, em- « pereurs très-chrétiens, ainsi qu'avec tous vos « peuples, promettant, au nom de tous les Russes, « boyards et autres, mes sujets, de ne jamais rien « entreprendre contre vous, de ne jamais con- « duire mon armée ni celle des étrangers dans « la Grèce, la province de Cherson et la Bulgarie. « S'il arrivait que d'autres ennemis marchassent « contre la Grèce, je me déclarerais contre eux « et les combattrais. Si moi et mes sujets man- « quions à remplir ces conditions fondées sur la « justice, puissions-nous devenir l'objet de la ma- « lédiction des dieux que nous adorons. Que nous « soyons alors jaunes comme de l'or, et que nous « périssions par nos propres armes. » Une entrevue eut lieu sur les bords du Danube. L'empereur, entouré de ses écuyers, couverts d'armures en or, s'y rendit à cheval; Swientoslas, vêtu d'un simple habit blanc, arriva dans une barque, qu'il conduisait lui-même. Les Grecs, en le voyant, furent frappés d'admiration. Il était, disent-ils, d'une taille moyenne et assez bien fait; il avait la poitrine large, le cou gros, les yeux bleus, les sourcils épais, le nez aplati, de longues moustaches, peu de barbe, et sur la tête une mèche de cheveux comme marque de sa haute extraction. A une de ses oreilles pendait un anneau d'or orné de deux perles et d'un rubis; sa physionomie était sombre et farouche. Il resta assis dans sa barque, y laissant venir l'empereur qui descendit de cheval. Après s'être entretenus quelque temps, les deux princes se séparèrent bons amis. Swientoslas s'étant embarqué avec une armée faible et harassée de fatigue, reprit le chemin de Kiow en s'embarquant sur le Danube et côtoyant la mer Noire. D'après Nestor, les habitants de Péréïaslavetz ayant fait connaître aux Piéczyngowiens que Swientoslas retournait à Kiow chargé d'un butin immense et suivi d'un faible corps de troupes, ces peuples se hâtèrent d'aller occuper les cataractes du Dniéper, pour y attendre les Russes à leur passage. A cette nouvelle, Sweneld, ce sage capitaine, qui avait déjà commandé sous Oleg et Igor, conseilla à Swientoslas d'abandonner ses barques et de faire par terre le tour des écueils. Le prince, rejetant ce conseil, s'obstina à passer l'hiver à Bielobérége, à l'embouchure du Dniéper, où les Russes eurent beaucoup à souffrir de la faim. Au retour du printemps, Swientoslas, qui avait inutilement attendu des renforts de Kiow, se mit en marche avec un petit nombre de braves. Attaqué par les Piéczyngowiens, il périt sans gloire. Kouria, le chef de ces barbares, lui trancha lui-même la tête, et depuis il se servit de son crâne comme d'une coupe. Quelques Russes, commandés par le brave Sweneld, échappèrent au carnage et revinrent à Kiow apportant ces tristes nouvelles (an 973). G—y.

SWIENTOSLAS, duc de Nowgorod et de Tchernigow, l'un des meilleurs princes qui aient gouverné la Russie, vivait au 12e siècle. Wzéwolod,

duc de Nowgorod, son frère, ayant été arrêté par ses sujets révoltés et enfermé avec sa femme et ses enfants, Swientoslas, qui avait déjà la principauté de Tchernigow, fut élu duc de Nowgorod à sa place; mais son premier mouvement fut de mettre Wzéwolod en liberté. Celui-ci étant devenu grand-duc et souverain de la Russie, après la mort d'Iaropelk (1139), Swientoslas fut nommé gouverneur de Kiow, pendant que le grand-duc portait la guerre en Gallicie. A la mort de ce prince, Swientoslas contribua beaucoup à faire monter son frère Igor sur le trône de Russie. Les habitants de Kiow, qui, du vivant du dernier duc, avaient déjà prêté serment à Igor, se rassemblèrent tumultueusement, après avoir assisté aux funérailles de Wzéwolod. Swientoslas parut seul au milieu d'eux et leur demanda ce qu'ils désiraient : « La justice, s'écrièrent-ils. Les juges nommés par Wzéwolod ont « opprimé les faibles. Jurez, pour vous et votre « frère, que vous serez vous-mêmes nos juges, « ou que vous vous ferez remplacer par des « seigneurs fermes et intègres. » Swientoslas fit cette promesse solennellement; il descendit de cheval et baisa le crucifix avec respect. Tandis qu'il était à table avec son frère, la populace s'étant jetée sur la maison d'un de ces juges iniques pour la piller, il y courut et rétablit l'ordre. Le prince Isiaslaw s'étant ensuite révolté contre le grand-duc, Igor fut mis en fuite et tomba entre les mains du vainqueur, qui l'enferma dans un couvent (1146). Swientoslas, son frère, réunit une partie des troupes dispersées et se retira à Nowgorod Severski. Isiaslaw étant monté sur le trône de Russie, proposa à Swientoslas d'abandonner son frère Igor et lui offrit à cette condition d'augmenter son apanage : « Prenez « plutôt tout ce que je possède, répondit cet « excellent prince; mais rendez la liberté à mon « frère. » Ne pouvant rien obtenir par ses prières, il fit, de concert avec d'autres princes, des préparatifs pour aller délivrer Igor; mais il ne fut point heureux dans ses efforts, et, par suite de ses revers, ses propres domaines furent livrés au pillage. Se voyant vivement poursuivi, il se retira avec sa femme et ses enfants dans une épaisse forêt. Ne prenant conseil que de son courage et de son désespoir, il mit en fuite un corps de cavalerie nombreux et pénétra jusqu'à Moscou. Le prince de Souzdal l'accueillit et lui donna une fête somptueuse (1147). C'est la première fois que, dans les annales russes, il est question de cette ville, qui fut plus tard la capitale de l'empire. Le grand-duc Isiaslaw étant occupé à la guerre, les habitants de Kiow se jetèrent sur le couvent où le dernier grand-duc Igor était enfermé, et ils lui ôtèrent la vie. Son frère Swientoslas, au désespoir, jura qu'il vengerait cet attentat. Les traités de paix ne furent que des trêves bientôt suivies d'hostilités encore plus cruelles. Swientoslas avait de tout temps été lié avec le prince George, surnommé Longue-Main ou Dolgorouki, qui mourut après un règne de trois ans. Son successeur lui offrit d'agrandir son apanage s'il voulait réunir ses efforts aux siens : « Nous sommes parents, ré- « pondit Swientoslas, pourquoi chercherions- « nous à nous nuire? Comment oserais-je accep- « ter des présents pour prendre les armes contre « mes frères? » Rostislaw, élevé sur le trône de Russie, avait été jusque-là l'ennemi déclaré de Swientoslas. Celui-ci le désarma par le don d'une panthère et de chevaux richement harnachés. La paix fut conclue entre les deux princes, et ils réunirent leurs forces pour protéger les frontières méridionales de l'empire contre des brigands qui dévastaient les côtes de la mer Noire, les rives du Danube, et s'étaient même emparés d'Oleschie, célèbre place de commerce, située à l'embouchure du Dnieper. Les deux princes attaquèrent de concert ces barbares : ils les mirent en fuite et reprirent les prisonniers et le butin qu'ils avaient enlevés. Ils rejetèrent de même au delà des frontières les Polowitks, qui ravageaient les rives occidentales du Dniéper. La mort de Swientoslas fut une calamité pour la Russie méridionale. Son fils aîné Oleg lui succéda à Tchernigow, et son neveu Swientoslas, fils de Wzévolod, eut Nowgorod Seversky, ce qui fut une nouvelle source de dissensions et de guerres civiles. G-Y.

SWIERCKOWSKI, général de Cosaques, se distingua dans la guerre qui éclata en Moldavie et en Valachie, entre le palatin Iwon ou Juonia et le sultan Sélim. Le premier, voulant soustraire sa principauté au joug des Turcs, appela les Cosaques à son secours (1574). A leur arrivée, il donna aux chefs un grand repas, et au dessert, il fit présenter à chacun d'eux un plat couvert de pièces d'or. Tous l'assurèrent de leur dévouement jusqu'à la mort, et Swierckowski fut le premier qui prêta ce serment. Sélim, instruit de cette défection, fit marcher 100,000 hommes contre Iwon. Swierckowski, qui était à l'avant-garde avec ses Cosaques et 6,000 Moldaves, tomba inopinément sur l'ennemi, le mit en désordre, et Iwon ayant donné de son côté, on en fit un tel carnage que plus de 50,000 Valaques et Turcs restèrent sur le champ de bataille. De là on marcha sur Braïlow, qui fut pris d'assaut. Les Turcs s'étant mis en marche ponr secourir la ville, Swierckowski les surprit et les tailla en pièces. Iwon, instruit de ces succès, vint joindre Swierckowski. On marcha contre Téhinie, que l'on emporta : tout y fut passé au fil de l'épée. Bialogrod éprouva le même sort. Swierckowski, qui était toujours en avant, se plaçait au centre avec ses Cosaques armés de carabines. Il avait à sa droite les archers et à sa gauche les cuirassiers. Apprenant qu'un corps de Turcs et de Tartares se gardait mal, il tomba sur eux et les tailla en pièces. On ne fit que 200 prisonniers, qui furent tués à coups de faux après le combat.

Le chef de l'armée turque, qui s'y trouvait, offrit en vain pour sa rançon deux fois son pesant en or, trois fois en argent et une fois en pierreries. Après l'avoir gardé quelques jours, pour apprendre de lui ce qu'on désirait savoir, il fut mis en pièces. Sélim, effrayé par ces revers, fit assembler une armée formidable, dont le commandant en chef vint à bout de corrompre Zarniéwicz, un des généraux d'Iwon. Au moment où la bataille allait s'engager, le traître se jeta du côté des Turcs et décida la victoire en leur faveur. Swierckowski et Iwon ne perdirent point courage : ils se retièrent dans leur camp avec 20,000 hommes qui leur restaient. Iwon se rendit à des conditions honorables, que l'ennemi jura sept fois sur ses drapeaux ; mais ces serments furent observés à la manière des Turcs : ils mirent Iwon en pièces dans la tente même de leur général, et tous les prisonniers furent aussi lâchement égorgés. Swierckowski, à la tête de ses Cosaques, voulut se faire jour à travers les bataillons ennemis ; mais il tomba percé de coups, n'ayant pu trouver la mort qu'il cherchait, et il fut fait prisonnier avec treize hommes, qui seuls restaient de tous ses braves soldats. Ce fut en vain que les Turcs employèrent les menaces et les promesses pour leur faire abjurer la foi chrétienne. Ils se rachetèrent au poids de l'or. Quand les blessures de Swierckowski le permirent, on le transporta à Constantinople, d'où il s'échappa et revint trouver les siens. Il jura entre leurs mains qu'il tirerait vengeance des Turcs et tint parole, en répandant encore, pendant plusieurs années, la terreur et la mort sur les côtes de la mer Noire. G—Y.

SWIETEN. *Voyez* VAN-SWIETEN.

SWIFT (JONATHAN), surnommé par Voltaire le *Rabelais* de l'Angleterre, naquit à Dublin (1) le 30 novembre 1667. Sa famille était ancienne, mais pauvre. Quelques biographes, abusant de ce qu'il était enfant posthume et de ce que sir William Temple lui témoigna toujours beaucoup d'intérêt, l'ont représenté comme fils de cet homme célèbre ; mais il est avéré que sir William Temple était, depuis plus de deux ans, en ambassade sur le continent quand le jeune Swift vint au monde. Dès qu'il eut atteint sa quatorzième année, sa mère l'envoya au collége de la Trinité, à Dublin. Après y avoir consacré quatre ans à des lectures étrangères à ses études et s'être montré un assez mauvais écolier, souvent puni par ses maîtres et rossé par ses camarades, il passa à l'université de la même ville, où il fit un meilleur emploi de son temps (2). Ce fut cependant alors qu'il jeta sur le papier l'esquisse de son fameux *Conte du tonneau* (Tale of a Tub) (1). Lorsqu'il sortit de l'université, sa mère lui conseilla de passer en Angleterre et de recourir à la protection de sir William Temple, dont elle était parente. Sir William accueillit parfaitement le jeune Irlandais, dont il fit son secrétaire, et ce fut en copiant les mémoires de ce grand homme d'Etat que le jeune Swift conçut ses premières idées politiques. Temple le présenta au roi Guillaume III, qui l'honorait souvent de sa visite dans sa terre de Sheen. Ce prince goûta tellement la conversation de Swift qu'il le prenait pour compagnon ordinaire de ses promenades. Swift aimait à raconter que le monarque lui avait appris à cultiver les asperges à la manière hollandaise. Guillaume lui offrit une compagnie de cavalerie, qu'il refusa en disant qu'il se sentait plus de goût pour l'état ecclésiastique. Il entra en effet dans les ordres. Lord Capel, vice-roi d'Irlande, lui donna la prébende de Kilroot ; mais sir William Temple l'engagea si instamment à revenir partager sa retraite qu'il résigna son bénéfice et repassa en Angleterre. Il se flattait d'y en obtenir de bien plus considérables ; mais son protecteur mourut, et le roi parut l'avoir entièrement oublié. Il prit alors le parti de retourner en Irlande et parvint enfin à s'y faire nommer doyen de St-Patrick, titre sous lequel il est souvent désigné par les écrivains anglais. Pendant son séjour chez sir William Temple, il s'était secrètement épris des charmes de la fille de Johnson, son intendant. C'est cette jeune et belle personne qu'il a célébrée sous le nom de *Stella* (2). Il la détermina à venir le joindre en Irlande. Quelle que fût sa passion pour elle, il ne s'écarta jamais, dans sa conduite à son égard, des règles de la décence la plus sévère. Quoique élevé dans les principes des whigs, il écrivit en faveur du gouvernement. Les ministres de la reine Anne lui témoignèrent le désir de le voir. Il fut si bien accueilli par les lords Oxford et Bolingbroke qu'il fit plusieurs voyages à Londres. Il y dînait habituellement avec eux et d'autres membres du ministère, en petit comité. Cette familiarité le rendit tellement suspect au parti de l'opposition qu'il fut plusieurs fois dénoncé au parlement comme l'âme du conseil privé. Sa correspondance avec sa chère Stella, qui a été conservée, prouve effectivement que Swift exerçait une haute influence sur les mesures du mi-

(1) Un écrivain ingénieux et spirituel, M. Prévost-Paradol (*Jonathan Swift, sa vie, ses écrits*, Paris, 1856), fait observer à cette occasion que, né en Irlande, Swift n'eut cependant rien d'Irlandais dans le caractère. Peut-être est-ce aller trop loin : il ne faut oublier ni le mordant ni la ténacité de sa plume une fois vouée à un parti ou à une cause quelconque. R—LD.

(2) Il eut cependant peu de succès dans ses études classiques, et il ne paraît pas qu'il se soit pris d'affection pour la logique et ses glorieux représentants. L'écrivain que nous avons cité, M. Prévost-Paradol, remarque, dans l'*Ile des Sorciers*, Gulliver, ayant obtenu d'évoquer certains morts illustres, trace d'Aristote un assez vilain portrait : « Il se courbait beaucoup et « s'appuyait sur un bâton. Son visage était maigre, ses cheveux « lisses et rares, sa voix creuse. » Tandis que le chantre d'Achille est représenté sous des traits plus flatteurs : « Il se tenait très-« droit pour son âge et ses yeux étaient les plus vifs et les plus « perçants que j'eusse jamais vus. » R—LD.

(1) C'est sous ce titre que cet ouvrage est généralement désigné en France, parce que le traducteur l'a rendu mot à mot. Mais il est bon de savoir que par *Tale of a Tub*, les Anglais entendent ce que nous entendons par *Conte bleu*, *Conte de ma mère l'oie*.

(2) Elle avait quatorze ans alors et prenait part aux leçons que Swift donnait à la fille du chevalier.

nistère. Sa fortune n'en devint cependant pas beaucoup plus brillante. La reine Anne le flatta un instant de l'espoir d'un évêché; mais cette princesse, ayant entendu décrier les opinions religieuses du doyen de St-Patrick, ne voulut plus qu'on lui parlât de lui (1). Swift prit le parti de retourner en Irlande. Son doyenné lui rapportant plus de mille livres sterling, il chercha dans les plaisirs de la société et de la table à se consoler de la nullité politique où il était tombé. Stella continuait à faire les honneurs de sa maison, quoiqu'il crût toujours devoir la tenir dans une habitation séparée. Au bout de seize ans, il se résolut enfin à l'épouser. Le mariage fut béni par l'évêque de Clogher; mais ce qui est resté incompréhensible jusqu'à ce jour, c'est que Swift, en prenant Stella pour sa femme, ne cessa pas de la traiter comme lorsqu'elle n'était encore que son amie. Leur union, a dit un écrivain du temps, était toute platonique. C'est à cette époque qu'eut lieu une aventure amoureuse où le doyen se montra non moins bizarre que dans ses relations avec Stella. Il avait fait à Londres la connaissance d'une jeune Hollandaise, nommée Esther Van Homrigh, qu'il a célébrée dans un de ses poëmes sous le nom de *Vanessa*. Charmée d'abord de l'esprit de Swift, Esther devint bientôt tellement éprise de sa personne qu'elle lui proposa de l'épouser. Il éluda ses offres par des plaisanteries; elle le suivit néanmoins en Irlande, et il lui rendait des visites assidues; mais dès qu'il s'aperçut qu'elle voulait renouveler ses propositions de mariage, il lui remit, de sa propre main (2), une lettre de Stella qui ne lui permettait plus le moindre espoir. Esther apprit, peu de temps après, l'union du doyen avec Stella : l'excès du chagrin la conduisit promptement au tombeau. Vu d'un œil peu favorable à son retour en Irlande, comme le partisan déclaré du ministère anglais, Swift trouva et saisit l'occasion de se rendre tout à coup extrêmement populaire. Une émission considérable de monnaie de bas aloi jetait l'alarme dans la classe manufacturière : le doyen de St-Patrick écrivit ses *Lettres du Drapier*, pour démontrer l'inconvénient de cette mesure (3). De ce moment, il devint l'idole du peuple irlandais. Un attrait irrésistible le ramenait cependant assez fréquemment en Angleterre; il y avait contracté une liaison intime avec Pope. Ces voyages semblaient être pour lui une distraction nécessaire depuis la mort prématurée de cette Stella, objet apparent de toute sa tendresse et victime trop réelle de la négligence où il la laissa languir. Les amis de Swift ont allégué pour excuse de sa froideur et de ses bizarreries envers deux jeunes femmes qui l'avaient tant aimé, un défaut de constitution physique semblable à celui dont était affligé Boileau; mais du moins Boileau n'eut point la cruauté de recevoir les serments d'une femme, de la réduire à la condition d'esclave et de la faire périr de honte et de regrets. La triste fin de Stella rendit son insensible époux un objet d'horreur pour ses amis les plus familiers. Délaissé, attaqué d'une goutte et d'une surdité toujours croissante, il se livra plus que jamais à la misanthropie et au cynisme, qui faisaient le fond de son caractère. Des attaques réitérées d'apoplexie influèrent tellement sur ses facultés intellectuelles que, dans les neuf dernières années de son existence, il mena une vie presque purement animale. Ses yeux, recouverts par des tumeurs, lui causaient des douleurs si cruelles que, plus d'une fois, il voulut les arracher de ses propres mains. La mort le délivra enfin de tant de maux, le 29 octobre 1745 : il était sur le point d'accomplir sa 78e année. Le chapitre dont il était le doyen le fit enterrer dans la cathédrale de St-Patrick. Voici le portrait qu'a laissé de ce singulier personnage un homme qui avait vécu dans son intimité : « Swift semblait être « un composé de tous les extrêmes. Il mettait « une sorte de modestie à ne jamais parler plus « d'une minute de suite; mais il s'emportait si « quelqu'un l'interrompait par une seule obser- « vation ou par un éternuement. Grand amateur « de pointes et de jeux de mots, il ne s'en per- « mettait jamais qui blessassent la décence ou la « religion; mais, la plume à la main, il ne con- « naissait plus de bornes. Il se plaisait beaucoup « au milieu de plusieurs femmes, et il ne pou- « vait cacher sa répugnance à se trouver tête à « tête avec les plus aimables et les plus jolies. « Personne ne se montra plus sensible que lui « aux prévenances des grands, et on le vit mille « fois rechercher la société des gens de la der- « nière classe du peuple. En voyage, il s'arrê- « tait de préférence dans les auberges où il était « sûr de trouver pour commensaux des rouliers « et des portefaix. » Swift a beaucoup écrit : les éditions complètes de ses œuvres ne forment pas moins de dix-huit à vingt volumes; mais peu de ses productions trouvent encore des lecteurs. On ne connaît même généralement en France que deux de ses ouvrages : *le Conte du tonneau* et *les*

(1) Il y avait une autre cause d'insuccès. Le doyen de St-Patrick avait osé parler des cheveux rouges de la duchesse de Somerset, amie de la reine! Il méritait moins de rigueur de la part du gouvernement. Lorsque le pouvoir échappa aux whigs pour passer aux tories, il faut voir avec quelle virulence Swift attaqua les premiers. Dans le nº 28 de l'*Examiner*, fondé par le parti contraire, il tourna Marlborough en ridicule pour son avarice... « Exemple, ajoutait-il, cette fameuse paire de bretelles que toute l'éloquence du monde ne pouvait décider le noble duc à laisser couper, quoique, glacées et mouillées, elles missent sa vie en danger. » R—LD

(2) La manière dont il remit à Esther cette lettre mérite d'être rapportée. Il entra chez elle, ne lui donnant même point le temps de l'interroger, il jeta la lettre sur la table et sortit sans dire mot. R—LD.

(3) Il l'attaqua avec éloquence : « Pour moi, disait-il, qui ai « une bonne boutique pleine de drap, je changerai avec mes « voisins marchandises pour marchandises plutôt que de prendre « le mauvais cuivre de M. Wood (le fermier de la monnaie). » Tout le reste est sur ce ton fin, vif et à bout portant. Le pamphlétaire fit si bien, qu'enfin le contrat intervenu entre le gouvernement et Wood fut résilié. Dans un autre pamphlet, également adressé (1720) à ses compatriotes, il leur conseillait de ne consommer que leurs produits manufacturiers. R—LD.

*Voyages de Gulliver à Lilliput*. Le premier est une satire allégorique, où, sous les noms de *Pierre*, de *Martin* et de *Jean*, il attaque le pape, Luther et Calvin (1). *Gulliver* est un livre chéri des enfants; mais les esprits judicieux et graves y démêlent aisément l'intention préméditée de jeter le ridicule sur toutes les institutions sociales. Si ce livre, plus bizarre qu'amusant, eut beaucoup de vogue en Angleterre, c'est qu'il contenait une foule d'allusions et même de portraits, aussi piquants pour les nationaux qu'insipides pour les étrangers. Sir Walter Scott en donne la clef; mais, les originaux n'existant plus, les copies ont perdu tout intérêt (2). Ce fut Voltaire qui, le premier, vanta en France les *Voyages de Gulliver*. L'abbé Desfontaines en donna (1727) une traduction que sir Walter veut bien trouver passable (*tolerably good*), mais qui, en réalité, est défectueuse (3). Le biographe anglais a soin d'avertir que la continuation du *Gulliver* n'est point de Swift, mais de son traducteur. Le Rabelais de l'Angleterre a laissé quelques autres ouvrages, tombés dans l'oubli et dont sir Walter Scott n'a pas fait mention. De ce nombre est un livre que l'on peut juger d'après son titre du *Grand Mystère, ou de l'Art de méditer sur la garde-robe*. Un autre écrit plus ignoré encore est une satire intitulée *John Bull*, sur la paix d'Utrecht. Elle eut pour traducteur l'historien Velly. On a encore traduit en français : 1° ce que Swift a écrit contre Partrige, astrologue, dont il fit tomber les vaines prédictions; 2° son ouvrage intitulé *Des avantages qu'il y aurait à abolir la religion en Angleterre* (4); 3° *le Grand Mystère, ou l'Art de méditer sur la garde-robe, avec des Pensées hasardées sur les études, la grammaire, la rhétorique et la poésie;* 4° plusieurs écrits sous le titre de *Productions d'esprit, contenant tout ce que les arts et les sciences ont de rare et de merveilleux*. Presque tous les autres ouvrages de Swift sont demeurés en anglais. Ses vers sont moins parfaits que sa prose (1); en général, son style est nerveux, clair et précis. Il égale en élégance et en exactitude les meilleurs écrivains en prose de sa nation, et il les surpasse presque toujours en variété et en verve; ses écrits sont assez souvent parsemés d'expressions grossières et indécentes. Il y peint néanmoins toujours la vertu sous une image agréable, en lui opposant un tableau hideux du vice. Son grand principe, en matière de politique, était celui de Cicéron, que « l'intérêt et le bonheur du peuple est la première de toutes les « lois. » Le docteur Swift jouissait de plus de trente mille livres de rente. Sa manière de vivre, simple, modeste et frugale, lui laissait beaucoup de superflu. Il disait qu'il était le plus pauvre de ceux qui avaient une vaisselle d'argent et le plus riche de ceux qui n'avaient pas d'équipage. Sensible à la misère des pauvres, il imagina de faire un fonds et d'établir, pour leur soulagement, une banque où, sans caution, sans gages, sans sûreté, sans intérêts quelconques, on prêtait à tout homme ou femme du bas peuple ayant quelque métier ou quelque talent, jusqu'à la concurreuce de dix livres sterlings, c'est-à-dire plus de deux cents livres monnaie de France. Le temps de la restitution du prêt était fixé et toujours proportionné à la situation de l'emprunteur. Par là, il faisait vivre des milliers de personnes, animait l'industrie, encourageait les talents, détruisait la fainéantise, et jamais on ne lui manquait de parole. Au jour marqué, les sommes prêtées rentraient dans la banque pour circuler en d'autres mains. On peut consulter sur ce célèbre écrivain l'ouvrage intitulé *Lettres du comte d'Orrery sur la vie et les ouvrages de Swift*, imprimé à Paris en 1753, in-12. Ce comte était ami intime de Swift, et ses lettres sont curieuses et intéressantes; mais la traduction française en est très-fautive. La vie de Swift a été écrite en anglais par Th. Sheridan, Dublin, 1785, in-8°; M. Craufurd a publié un *Essai historique sur le docteur Swift*, etc., 1808, in-4°, et le romancier Walter Scott a donné une notice sur le même dans sa *Biographie des romanciers célèbres*, traduite en français, Paris, 1826 (1825). On peut consulter aussi sur le célèbre auteur du *Conte du tonneau* et de *Gulliver :* une édition des œuvres de Swift, par Roscoe, Londres, 2 vol. in-8°; un article de la *Revue d'Edimbourg* (septembre 1816); enfin une étude du célèbre historien Macaulay sur William Temple. S—v—s.

SWIFT (Deane) était petit-fils de Godwin Swift, oncle du précédent. Le nom de Deane lui venait de son aïeul, l'amiral de ce nom, qui, étant au nombre des régicides, n'avait sans doute dérobé sa tête à l'échafaud qu'en mourant un an ou deux avant la restauration. Deane Swift avait étudié à l'université de Dublin. Il habitait à Good-

(1) L'Eglise établie prit en horreur celui qui, en réalité, la défendait contre les dissidents. Elle l'appela infidèle (*Unbeliever*). Swift feignit de voir dans cette accusation de l'ineptie ou de l'ingratitude. « Je voudrais, dit-il, que ce corps respectable « n'eût pas donné d'autres preuves de cette inhabileté, que j'ai « souvent remarquée chez lui, à distinguer ses ennemis de ses « amis. » R—ld.

(2) Cependant on sait que la reine Anne est cette reine de Lilliput qui ne put pardonner à Gulliver d'avoir éteint d'une façon inconvenante l'incendie du palais. R—ld.

(3) Gulliver a été plusieurs fois traduit depuis Desfontaines. Parmi ces versions nous citerons les suivantes : 1° *Voyages de Gulliver*, traduction nouvelle, précédée d'une Notice par W. Scott, et illustrée par Grandville, Paris, 1838; 2° le même ouvrage, précédé de la même Notice, ibid., 1841, in-12, et 1846 in-8°.

(4) Il y démontre finement que l'abolition du culte en Angleterre aurait moins d'avantages que d'inconvénients. « Dût-il être « poursuivi par l'attorney général, il avouera (lui Swift) que, dans « la situation extérieure et intérieure du pays, il ne voit aucune « nécessité absolue d'extirper le christianisme en Angleterre.... « Ne faut-il pas une religion nominale pour exercer l'activité « belliqueuse des gens d'esprit? S'ils n'ont plus de Dieu à insul- « ter, n'est-il pas à craindre qu'ils ne s'attaquent au gouverne- « ment, au ministère?... On se plaint de l'observation du dimanche, « ajoute-t-il, mais on oublie l'utilité des églises pour les marchés, « les rendez-vous d'affaires et d'amour, et surtout pour le som- « meil. » Ainsi parle celui qui aspirait aux honneurs de l'épiscopat. R—ld.

(1) « Vous ne ferez jamais un poëte », lui écrivait Dryden à propos de ses *Odes* en particulier.

rich, en Herefordshire. Le peu d'écrits qu'on a de lui se rattachent aux œuvres de son illustre parent : 1° *Essai sur la vie, le caractère et les écrits du docteur Jonathan Swift*, 1755, in-8°. Ce livre confus, partial et de mauvaise humeur ne répondit pas à l'attente du public. 2° Le huitième volume in-4° ou les quinzième et seizième in-8° des œuvres de Swift, 1765 ; 3° *Lettres écrites par J. Swift et ses amis, de* 1710 *à* 1742, revues, etc., 1768, 3 vol. in-8°, pour faire suite aux trois volumes de lettres publiées en 1766, sous l'inspection du docteur Hawkesworth. Le nouvel éditeur, qui se montrait extrêmement jaloux de la réputation de son parent, aurait mieux mérité de sa mémoire s'il n'eût imprimé qu'un choix des papiers qu'il avait dans les mains. Deane Swift mourut à Worchester, le 12 juillet 1783. L.

SWIFT (Théophile), fils du précédent, naquit dans le comté de Hereford. Il avait de l'esprit naturel et de l'instruction, mais un caractère fougueux et bizarre. Un duel ayant eu lieu, en 1789, entre le duc d'York et le colonel Lenox, depuis duc de Richemond, Th. Swift s'efforça de donner à la querelle une couleur politique, dans une *Lettre au roi*, qu'il fit imprimer. Les termes dans lesquels il s'y exprimait sur le compte du colonel offensèrent cet officier, qui, ayant exigé de lui satisfaction, le blessa d'un coup de pistolet. Il fit paraître, à diverses époques, quelques poëmes de peu d'étendue, où l'on trouva de l'esprit, des idées originales et de la facilité. Un événement assez extraordinaire lui donna occasion de développer son talent dans un autre genre, ainsi que son naturel énergique et ardent. Vers l'année 1790, la sûreté des dames de Londres fut menacée par un raffinement de scélératesse qui rappelle les crimes du marquis de Sade. Un fabricant de fleurs du nom de Renwick Williams, à qui le peuple donna le nom du *Monstre*, guettait le soir, dans les rues, les jeunes personnes qui se trouvaient isolées, pour leur enfoncer dans la hanche un instrument tranchant, dans l'intention, à ce qu'il paraît, de les rendre boiteuses. Après avoir échappé quelque temps à la justice, il fut enfin reconnu par une demoiselle qu'il avait ainsi blessée plusieurs jours auparavant; la blessure avait de trois à quatre pouces de profondeur et de neuf à dix d'étendue. Arrêté et mis en jugement à la cour d'Old-Bailey, il fut déclaré coupable et condamné à une prison de six ans. Théophile Swift, qui, probablement persuadé de l'innocence de cet homme, avait, pendant le procès, fait tous ses efforts pour le sauver, persista dans son opinion après que la sentence fut prononcée. Il écrivit alors un mémoire intitulé *the Monster, at all*, etc. (le Monstre, ou l'Innocence de Renwick Williams mise au grand jour), 1791, in-8° de 213 pages. L'auteur de ce mémoire, peu accoutumé aux ménagements, passait en revue toute la procédure et attaquait non-seulement le caractère des témoins accusateurs, mais aussi l'impartialité des juges, qu'il prétendait avoir partagé les préventions populaires contre son client. Théophile Swift est mort en Irlande, dans l'été de 1815. On a de lui : 1° les *Escrocs* (the Gamblers), poëme, in-4°; 2° le *Temple de la folie*, poëme en quatre chants, in-4°; 3° *Adresse poétique à Sa Majesté*, 1788, in-4°; 4° le *Parlement féminin*, 1789, in-4°; 5° *Lettre au roi sur la conduite du colonel Lenox*, 1789, in-4°. Les circonstances du duel sont rapportées dans l'*Annual register* de 1789, *Chronique*, p. 208. 6° *Lettre à W.-A. Browne* (sur le duel de l'auteur avec le colonel Lenox), 1789, in-4°. Il a contribué, par ses communications, à enrichir de plusieurs écrits jusqu'alors inédits l'édition que sir Walter Scott a donnée des œuvres du doyen de St-Patrick. L.

SWINBURNE (Henri), voyageur anglais, naquit à Capheaton, au mois de mai 1752. Il était le plus jeune fils de sir Jean Swinburne, baronnet, et appartenait à une famille catholique du comté de Northumberland. Après avoir commencé son éducation dans une école du comté d'York, il l'alla continuer à Paris, à Bordeaux et à l'académie royale de Turin. Lorsque ses études furent terminées, il parcourut les différentes parties de l'Italie et se maria ensuite. Sa femme partageant son goût pour les antiquités, et pour les beaux-arts, ils partirent ensemble vers 1774 et passèrent six ans à visiter les lieux les plus remarquables de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne. Il se lia pendant ses voyages avec les hommes les plus éclairés des pays où il s'arrêtait et reçut des marques d'estime de quelques souverains. A son retour en Angleterre, il se retira à la campagne et publia, en 1779, ses *Voyages en Espagne*, 1 vol. in-4°. Quatre ans après, il fit paraître le premier volume de ses *Voyages dans le royaume des Deux-Siciles*, auquel il ajouta un second volume en 1785. On accorde généralement à Swinburne le mérite d'un bon observateur : ses descriptions sont vives et animées : il est le premier qui ait fait bien connaître en Angleterre les arts et les anciens monuments de l'Espagne. Le mariage de sa fille avec Paul Benfield lui fit partager les désastres de cet aventurier et le força d'aller s'établir dans la colonie de la Trinité, où il mourut victime du climat, le 1er avril 1803. Jean Bigland a consulté les voyages de Swinburne pour la rédaction de l'*Histoire d'Espagne*, qui a été traduite en français, après avoir été revue et corrigée par le général Matthieu Dumas. Le *Voyage en Espagne* de Swinburne a été traduit en français (Paris, 1787, in-8°) par J.-B. de la Borde, qui avait déjà traduit le *Voyage dans les Deux-Siciles* du même auteur (ibid., 1785, 4 vol. in-8°), auquel on joint quelquefois, comme cinquième volume, le *Voyage en Sicile*, par Denon, et le *Voyage de Bayonne à Marseille*, traduit aussi de Swinburne,

mais qui ne se trouve pas sur papier ordinaire (*voy.* le *Manuel du libraire*). Enfin Ch. White a publié, en deux volumes in-8°, Londres, 1841, la *Correspondance* de Swinburne depuis 1774 jusqu'à sa mort. D—z—s.

SWINDEN (Jean-Henri Van), né, en 1746, à la Haye, soutint à l'âge de vingt ans une thèse sur l'attraction, à l'académie de Leyde, et fut nommé la même année professeur à celle de Franeker, où il ouvrit ses cours par un discours : *De causis errorum in rebus philosophicis.* Dans cette place il s'appliqua assidûment à diverses branches des sciences naturelles, surtout au magnétisme, à l'électricité et à la météorologie, avec cette patience minutieuse qui est si nécessaire dans l'étude des sciences physiques. Pendant treize ans il observa, non-seulement jour par jour, mais presque heure par heure, les variations du baromètre, et dix ans de suite il nota, chaque heure de la journée, les différences de la déviation de l'aiguille aimantée. En 1777, il partagea avec Coulomb le prix décerné par l'académie des sciences à Paris, pour ses *Recherches sur les aiguilles aimantées et leurs variations.* Ce travail de Van Swinden a été inséré dans le tome 8 des *Mémoires des savants étrangers*, 1780. L'année suivante, il obtint une médaille de l'académie de Munich, pour sa *Dissertation sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme*, in-8°. Après avoir professé pendant dix-huit ans à Franeker, il obtint, en 1785, la chaire de physique et d'astronomie à l'athénée d'Amsterdam. Il y débuta par un discours : *De hypothesibus physicis, quomodo sunt e mente Newtoni intelligendæ.* Dans la capitale de la Hollande, ses conseils et ses lumières ne furent pas moins recherchés qu'à Franeker. Appelé dans une commission de l'amirauté, il rédigea un *Almanach à l'usage des marins* et un *Traité sur la fixation de la longitude en mer*, lequel a été réimprimé cinq fois ; la dernière édition, corrigée et augmentée, est de 1803. Il le fit suivre, en 1796, d'un traité sur deux instruments, l'octant et le sextant. Le nouveau système décimal introduit en France avait attiré son attention ; il lut à la Société *Felix meritis*, plusieurs dissertations sur ce sujet. Lors de l'organisation de la république batave, il fut appelé au pouvoir exécutif ; et, en 1798, il reçut, avec M. Æneæ, la mission de se rendre à Paris, pour s'entendre avec les savants français sur l'établissement du nouveau système métrique. A son arrivée à Paris, il était déjà si versé dans ce système qu'il put aisément le mettre à la portée du public. Son *Rapport fait à l'Institut des sciences et arts, le 29 prairial an 7, au nom de la classe mathématique et physique, sur la mesure du méridien de France et les résultats qui en ont été déduits pour déterminer les bases du nouveau système métrique*, et son *Précis des opérations qui ont servi à déterminer les bases du nouveau système métrique, lu à la séance publique de l'Institut, le 1er messidor an 7*, furent insérés dans le Recueil des Mémoires de cette compagnie. Après son retour dans sa patrie, il continua ses travaux sur les poids et mesures, dont l'uniformité lui paraissait, comme au gouvernement français, un objet de la plus haute importance. C'est à lui qu'on attribue le rapport que la première classe de l'institut des Pays-Bas fit sur ce sujet, après 1814, au nouveau gouvernement de ce royaume. L'activité savante de Van Swinden se faisait sentir partout ; il présidait la commission sanitaire d'Amsterdam ; il avait contribué à l'organisation de l'école de marine de la même capitale ; il donnait ses avis à l'institution des aveugles ; dans sa vieillesse encore il était membre de la commission pour la rectification du cours des rivières. Il fut nommé, en 1803, correspondant de l'Institut de France ; il appartenait aux principales sociétés savantes d'Europe et il en était un membre très-actif. Les Mémoires des académies de Bruxelles et de Turin renferment de lui des observations météorologiques ; il donna à la première classe de l'institut des Pays-Bas, une Dissertation sur la pression de l'atmosphère ; dans le Recueil de la Société hollandaise de Harlem, on a inséré son traité sur le binome de Newton. Il possédait bien le latin, le hollandais et le français, et il a écrit dans ces trois langues. Van Swinden mourut après une courte maladie, le 9 mars 1823, à l'âge de 76 ans. Il avait eu de sa femme, Sara Riboulot, un fils et trois filles. L'Athénée et la Société *Felix meritis*, à Amsterdam, le célébrèrent par des hommages publics ; son éloge funèbre prononcé dans la dernière de ces compagnies, par Van Lennep, a été publié à Amsterdam, 1824, in-8°, avec la liste des ouvrages de Van Swinden et une pièce de vers de Harmen Klingen, en son honneur. Il a paru aussi une Notice sur Van Swinden, in-4°. Voici les principaux ouvrages qu'il a publiés, indépendamment de ceux qui viennent d'être mentionnés : 1° *Cogitationes de variis philosophiæ capitibus*, 1767, huit parties, in-8° ; 2° *Tentamina theoriæ mathematicæ de phenomenis magneticis*, 1769, in-4° ; 3° *Observations sur le froid rigoureux de* 1776 ; 4° *Dissertations sur la comparaison des thermomètres*, 1777 ; 5° *Dissertation sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme*, 1784, in-8° ; 6° *Recueil de différents mémoires sur l'électricité et le magnétisme.* Sous ce titre il réunit, en trois volumes in-8°, plusieurs petits traités qui avaient d'abord été publiés séparément. 7° *Description d'une machine inventée par L. Emsinga, pour représenter le système du monde*, 1780, 1801 ; 8° *Observations météorologiques pour l'année* 1779 *à* 1780 ; 9° *Description d'une nouvelle pompe pneumatique ;* 10° *Principes de géométrie*, 1790 ; 11° *Traité sur les poids et mesures*, 1802, 2 vol. in-8°, ouvrage où cette matière est traitée à fond ; 12° *Tables des mesures de longueur, de capacité et des poids*, etc., en hollandais. On trouve aussi plusieurs morceaux de lui dans le

*Journal de physique,* dans les Recueils périodiques de la Hollande, tels que le *Magasin universel,* le *Messager des sciences et des arts;* il a écrit sur l'aurore boréale, la lumière zodiacale, la population et la mortalité d'Amsterdam, le magnétisme animal, etc. Ce savant professeur a fourni des notes pour plusieurs articles de la *Biographie,* et il a rédigé seul celui de *Musschenbroek.* D—G.

SWINTON (Jean), philologue anglais, né en 1703, dans le Cheshire, entra dans la carrière du ministère évangélique, et fut nommé chapelain de la factorerie anglaise à Livourne. Il continua néanmoins ses études et perfectionna ses connaissances dans les langues orientales. De retour en Angleterre, il fut nommé professeur au collége de Christ à Oxford. Bientôt après, la société royale de Londres s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres. Sa vie n'offre plus qu'une suite de travaux : il mourut le 4 avril 1777, archiviste de l'académie d'Oxford. Swinton est un des collaborateurs de l'*Histoire universelle* (*voy.* Psalmanasar). Outre des *Recherches,* en anglais, sur l'alphabet de Palmyre (*voy.* Barthélemy), dans le tome 48 des *Transactions philosophiques,* on cite de ce savant : 1° *Dissertatio de lingua Etruriæ regalis vernacula,* Oxford, 1738, in-4°. Dans cette dissertation, l'auteur se propose de prouver que les Pélasges ou les Phéniciens, qui, suivant lui, sont le même peuple, ont porté dans l'Etrurie leur culte et leur langue, dont il s'efforce de retrouver les traces. Wachter a combattu le système de Swinton par de courtes observations insérées dans les *Acta eruditor. Lipsens.*, année 1744; 2° *De priscis Romanorum litteris dissertatio,* ibid., 1746, in-4°; 3° *Metilia sive de Quinario gentis Metiliæ, e numis vetustis, cæteroquin minime notis,* ibid., 1750, in-4°; 4° *Inscriptiones Citicæ; sive in binas inscriptiones Phœnicias, inter rudera Citii nuper repertas conjecturæ Accedit de numis quibusdam Samaritanis et Phœniciis dissertatio,* ibid., 1750, in-4°, petit volume rare et recherché; 5° *Dissert. on a Parthian coin,* Londres, 1757, in-4°, et dans les *Transactions philosophiques,* liv. 1, p. 86; 6° Sur des médailles samnites, étrusques, parthiques, phéniciennes (de Philistis, reine de Syracuse), puniques, de Laodicée, etc., et sur les chiffres ou caractères numériques phéniciens usités à Sidon, ibid., t. 49 à 60; 7° *Description d'une médaille inédite de l'imper. Crispina,* des Dardanissiens; *Explication d'un monogramme* qui se voit sur un Quinaire très-ancien, etc.; dans l'*Abrégé des Transact. philos.,* par Gibelin (ou plutôt par Millin), t. 1, p. 256 et 260). W—s.

SWITZER (Etienne), jardinier anglais, probablement d'origine suisse, comme son nom l'indique, vivait au commencement du 18e siècle. Il écrivit sur sa profession, mais on ne sait rien de sa vie privée; seulement on présume qu'il travailla chez les London et Wise, jardiniers célèbres de cette époque; qu'ensuite il cultiva, pour son compte, des jardins et pépinières, à l'enseigne du Pot-à-Fleur, situés à Milbank, près Westminster, et qu'il mourut en 1745, après avoir publié en anglais les ouvrages suivants : 1° *Ieonographia rustica, or the nobleman gentlemen and gardeners recreation,* contenant la direction générale pour distribuer une propriété étendue (*country seat*) en jardins, parcs, enclos, etc., avec un système général d'agriculture; le tout éclairci par un grand nombre de gravures en cuivre, faites sur les dessins de l'auteur, Londres, 3 vol. in-8°; 2° *The practical fruit and kitchen's garden,* Londres, 1727, in-8°; le Jardin pratique, fruitier et potager, ou méthode à suivre pour élever les brocolis d'Italie, les cardons d'Espagne et autres légumes étrangers, accompagné d'un précis sur la luzerne, le sainfoin et autres plantes sauvages, avec la méthode de brûler l'argile pour l'amélioration des terres, et portée à son dernier degré de perfection dans la quatrième édition, qui parut en 1729, 1 vol. in-8°; 3° *Introduction to a general,* etc. Introduction à un système général d'hydrostatique et d'hydraulique, Londres, 1729, 2 vol. in-4°; 4° *Dissertation sur le vrai cytise des anciens,* Londres, 1731; 5° *Universal system* ou *Système philosophique et pratique des eaux et de leur conduite,* avec des gravures, Londres, 1730, 2 vol. in-4°. Dans les préfaces de ces ouvrages, on trouve des particularités concernant l'histoire du jardinage en Angleterre. Ce fut Switzer qui, le premier, donna aux Anglais, en 1717, les directions convenables pour obtenir des primeurs par le moyen des serres chaudes. D—P—s.

SY (Alexandre-César-Annibal-Firmin, marquis de), né vers le milieu du 18e siècle, devint d'abord capitaine au régiment de Dauphiné. Excellent calligraphe, il était en outre littérateur et poète. Lorsque la révolution éclata, il émigra et fit toutes les campagnes dans les armées des princes français. Après le licenciement, il se rendit à Londres, où il se lia avec le poëte Delille, qui, après avoir cherché en Suisse et en Allemagne le repos et la sécurité qu'il ne trouvait pas en France, était venu en Angleterre. Comme la vue du traducteur de Virgile s'était fort affaiblie, le marquis de Sy lui servit quelquefois de secrétaire et il l'aida dans la révision de ses ouvrages. Cependant il ne le suivit pas à son retour à Paris et ne revint en France qu'après la rentrée de Louis XVIII, qui le fit maréchal de camp et chevalier de St-Louis. Le marquis de Sy continua de se livrer à son goût pour la littérature et mourut à Corbeil, le 12 septembre 1821. On a de lui : 1° *Mélanges de poésies tirées du portefeuille de M. le baron de Sy, capitaine au régiment de Dauphiné,* Londres (Grenoble), *ex typis Joseph Allier,* 1782, 2 vol. in-18. Ces poésies, composées pour charmer des loisirs de garnison, furent imprimées par l'auteur lui-même et tirées à 60 exemplaires seulement; 2° *la Chute de*

*Rufin,* poëme en deux chants (1), traduit du latin de Claudien (le texte en regard), avec des notes historiques, géographiques, mythologiques et grammaticales; dédié au marquis de Wellesley, Londres, 1811, in-8°, tiré à petit nombre d'exemplaires; 2° *l'Art poétique d'Horace,* traduit en vers français (le texte latin en regard, dédié au roi; suivi de la seconde édition de la *Chute de Rufin,* poëme en deux chants, Londres et Paris, 1816, in-8°. Le marquis de Sy traduisit l'Art poëtique d'Horace par le conseil de Delille. La seconde édition de la *Chute de Rufin* est dédiée par l'auteur à l'Angleterre, *sa seconde patrie;* 4° *Epithalame d'Honorius et de Marie,* poëme traduit de Claudien en vers français (avec le texte latin en regard), dédié au duc de Berry, Paris, 1816, in-8°. Le marquis de Sy se proposait, en 1816, de donner une nouvelle édition de ses *Mélanges de Poésies,* auxquels il eût joint l'*Epithalame d'Honorius,* quelques morceaux inédits traduits d'Homère et d'Horace, ainsi que diverses poësies fugitives; mais ce projet est resté sans exécution. M—D j.

SYAGRIUS (Afranius) est appelé seulement Syagrius par Ammien Marcellin, qui en fait mention sous l'an 369 de notre ère, époque à laquelle il était *notarius* ou secrétaire de l'empereur Valentinien. Ce prince, voulant défendre les frontières de la Gaule contre les Germains, fit élever une forteresse à Manheim, à l'endroit où le Necker se jette dans le Rhin. Il voulut ensuite en construire une autre au-dessus, sur les rives du Necker, auprès du lieu où se trouve aujourd'hui Heidelberg. Syagrius fut chargé de présider à ce travail, conduit par deux généraux. Les Allemands, voyant avec peine tous ces ouvrages, attaquèrent les Romains dans le moment où ceux-ci charriaient des terres, et les tuèrent à coups d'épée. Les deux généraux ne furent pas épargnés. Syagrius s'échappa seul, et Valentinien lui reprocha vivement de n'avoir pas su exposer sa vie. Le malheureux secrétaire fut exilé dans son pays, à Lyon, où il composa ses poésies, supérieures, selon Sidoine Apollinaire, à toutes celles qui ont paru depuis. Il mérita ainsi l'amitié d'Ausone, qui lui dédia le recueil des siennes et qui, chargé de l'éducation de Gratien, fils de Valentinien, lui obtint la faveur de ce jeune prince. Syagrius rentra par ce moyen dans la carrière des honneurs. Il fut trois fois préfet et une fois consul, l'an 382. C'est à tort, selon Tillemont, que Goltzius et d'autres l'ont confondu avec le consul de l'année précédente, qui s'appelait Flavius Syagrius ou Evagrius, et qui d'ailleurs est absolument inconnu. Quant à Afranius Syagrius, il eut un fils, qui fut père du comte Egidius ou Gilles, et une fille appelée Papianilla, qui fut mère de Ferréol, célèbre dans les Gaules, vers le milieu du 5e siècle. C'est de ce Ferréol que d'habiles généalogistes ont voulu faire descendre la maison de France (*voy.* Ferréol). Syagrius eut une statue à Rome et fut enseveli à Lyon, où l'on montrait encore son tombeau du temps de Sidoine Apollinaire. F—A.

SYAGRIUS, fils, non pas d'Aëtius, comme on l'a prétendu à tort, mais du comte Egidius ou Gilles (*voy.* ce dernier article), était arrière-petit-fils du consul de ce nom et jouissait d'une fortune considérable, au moyen de laquelle il comptait se dispenser d'entrer dans la carrière militaire. Lorsque l'empereur Majorien vint dans les Gaules combattre les Visigoths, l'an 459, Sidoine Apollinaire, qui avait fait tout récemment l'éloge de ce prince, écrivit au jeune Syagrius pour le rappeler à ses devoirs : nous avons encore cette lettre, dans laquelle il lui conseille de faire des efforts pour mériter les honneurs du triomphe, et le menace d'être rayé par le censeur du rôle de la noblesse, si, préférant les richesses aux honneurs, il se livre entièrement aux travaux de l'agriculture. Il ne paraît pas que Syagrius ait suivi ce conseil; car, après la mort de son père, arrivée à la fin de l'an 464, il n'hérita ni du commandement des armées romaines, qui fut donné au comte Paul, ni du royaume des Francs, dont Childéric rentra en possession. Il se renferma dans la seconde Belgique, à Soissons, où l'on croit qu'était le centre des propriétés de son père, et y vécut paisiblement au milieu des convulsions de l'empire romain, qui cessa bientôt d'exister. Occupé du soin de s'instruire, il mérita les éloges de Sidoine par la pureté de son langage et par les lois qu'il donna aux Bourguignons, qu'il s'efforçait de civiliser. Clovis, qui avait succédé, l'an 481, à son père Childéric et qui régnait à Tournay, voulut mettre à profit sa supériorité dans l'art militaire. Il se fortifia du secours des autres rois francs qui descendaient comme lui de Clodion. Celui de Cambrai, appelé Ragnacaire, s'étant joint à lui, tous deux s'avancèrent dans le territoire de Soissons. Clovis voulut livrer une bataille décisive et conduisit ses troupes dans une plaine, où il défia Syagrius, qui accepta le combat. Mais ayant vu que les Romains commençaient à plier, il prit la fuite et vint chercher un asile dans le royaume des Visigoths. Alaric régnait alors à Toulouse. Ne voulant pas s'exposer au ressentiment du vainqueur, il renvoya chargé de chaînes le malheureux Syagrius. Clovis le fit garder soigneusement, et dès qu'il fut en possession des Etats de ce faible ennemi, il donna l'ordre qu'on le fît mourir en secret, l'an 486 de notre ère. En lui finit la domination des Romains dans les Gaules, qui furent partagées entre les Visigoths, les Bourguignons et les Francs. — L'histoire ecclésiastique des Gaules parle encore d'un autre Syagrius, fils

(1) Un autre contemporain célèbre, Ronsin (*voy.* ce nom), qui périt sur l'échafaud en 1794, avait publié sous le voile de l'anonyme *la Chute de Rufin, ministre de Théodose et de ses fils Arcadius et Honorius,* poëme en deux chants (trad. du latin de Claudien), Bouillon, 1780, in 8°.

de Salvi et d'Erchanfrède, citoyens de la ville d'Albi. Sa famille, qui était très-riche et gauloise d'origine, tenait un rang distingué en Aquitaine, parmi celles qui avaient conservé le nom de romaines. Il était le frère aîné de Didier, qui a été mis au rang des saints. Clotaire, devenu maître de l'Albigeois, l'an 615, confia, trois ans après, le gouvernement de cette province à Syagrius, qui mérita par ses services, d'être élevé, l'an 625, à la charge de duc de Marseille. Ce nouveau gouvernement comprenait une grande partie de la Provence et, outre le titre de duc, donnait celui de patrice à ceux qui l'exerçaient. Syagrius s'y fit remarquer par sa piété, et à sa mort, l'an 628, il laissa la meilleure partie de son bien aux pauvres et aux églises. Son frère Didier fut duc de Marseille après lui et quitta ce duché pour être évêque de Cahors, ce que l'on a négligé d'observer à l'article Didier. La veuve de Syagrius, appelée Bertolène, fit un pieux usage de ses grandes richesses et consacra aussi sa vie à l'exercice des vertus les plus austères; ils n'eurent point d'enfants. F—A.

SYAGRIUS ou SYAGRE (Saint), évêque d'Autun, fut élevé à l'épiscopat vers l'an 560. Fortunat lui écrivait : *Domino sancto apostolicæ sedis dignissimo Syagrio papæ*. Adon de Vienne l'appelle un homme de la *plus haute sainteté*. Il est appelé *saint* dans un concile de Metz. Il assista aux conciles : 2e de Lyon (567), 4e de Paris (573), 1er de Mâcon (580), 3e de Lyon (583), 2e de Mâcon (585), et aux autres conciles qui se tinrent en France de son temps. La paix fut troublée, en 590, dans le monastère que Ste-Radegonde avait fondé à Poitiers; Chrodielde, fille du roi Charibert, étant sortie scandaleusement de cette maison, emmenant avec elle plus de quarante religieuses, St-Syagrius fut chargé, avec quelques autres évêques, d'y rétablir l'ordre, et il assista au concile qui se tint à Poitiers pour cet objet. Le roi Gontran, qui avait en lui une grande confiance, voulut qu'il l'accompagnât à Paris pour assister au baptême de Clotaire II, qui se fit à Nanterre en 591. Le pape Grégoire le Grand lui donna des marques éclatantes de son estime et lui recommanda les missionnaires qu'il envoyait en Angleterre sous la conduite de St-Augustin (597). Il lui confia plusieurs missions importantes dans les Gaules. Ecrivant à la reine Brunehaut pour la remercier de la charité qu'elle avait exercée envers ces missionnaires, il lui dit : « Vous avez « désiré que le pallium fût envoyé à notre frère « coévêque Syagrius : nous nous empressons de « répondre à ce vœu qui nous est bien agréable, « d'autant plus que l'empereur l'approuve; et « nous avons remis le pallium au prêtre Candide, « que nous envoyons vers vous et qui le remet- « tra de la manière convenable à Syagrius, après « que celui-ci lui en aura fait la demande par « écrit » (597). On avait signalé au pape des abus qui déshonoraient l'Eglise de France. St-Grégoire envoya l'abbé Cyriaque avec une longue lettre adressée à Syagrius d'Autun, aux archevêques de Lyon, d'Arles et de Vienne. Après avoir exposé ces abus, il termine ainsi : « Nous vous « enjoignons d'assembler aussitôt un concile pour « régler ces objets importants; notre frère Sya- « grius, de concert avec le concile, nous fera « son rapport par l'abbé Cyriaque, qui reviendra « vers nous. » En faisant remettre le pallium à Syagrius, le pape lui écrivit encore : « Afin que « tout réponde à cette nouvelle élévation, l'Eglise « d'Autun, dont vous êtes évêque, aura dans la « province le premier rang après celle de Lyon, « qui est la métropole, et vous garderez cette « prérogative dans les conciles auxquels vous « assisterez et que vous souscrirez. Cependant « nous vous confions spécialement le soin de « convoquer et de tenir le concile que nous « avons ordonné pour extirper les abus, sachant « que les rois ont pour vous une affection par- « ticulière. » Le pape écrivit aussi à Brunehaut pour lui commander la tenue de ce synode : *Quam fiendam*, ajoute-t-il, *fratri coepiscopoque nostro Syagrio, quem* VESTRUM PROPRIUM *novimus, specialiter delegare curavimus*. De là quelques auteurs ont pu conclure que Syagrius était parent de Brunehaut; mais, par d'autres faits, on prouve que les paroles citées n'ont rapport qu'à l'affection et à la considération que le saint évêque avait obtenues. D'autres lettres du pape à Syagrius ont rapport à différents objets de discipline. Il l'engage à prendre des mesures pour que deux évêques italiens, qui étaient venus dans les Gaules pour y vivre avec plus de liberté, fussent renvoyés à leur métropolitain. G—Y.

SYDENHAM (Thomas), célèbre médecin anglais, naquit en 1624, à Windford-Eagle, comté de Dorset. Après avoir étudié quelque temps dans l'université d'Oxford, il fut obligé de la quitter pour éviter les troubles des guerres civiles, et il se retira chez son frère, qui était malade. D'après le conseil du docteur Thomas Coxe, qui soignait ce dernier, Sydenham se détermina à embrasser l'étude de la médecine, revint à Oxford, où il prit le grade de bachelier le 14 avril 1648; puis se rendit à Cambridge pour y recevoir les honneurs du doctorat. Il s'établit ensuite à Westminster, où, à l'âge de trente-six ans, il jouissait déjà de la réputation d'un des premiers praticiens de l'Angleterre. Quoique son talent fût bien connu et apprécié à Londres, il n'alla se fixer dans cette capitale, à titre de licencié du collége royal, que vers la fin de sa carrière, arrivée le 29 décembre 1689, après qu'il eut été longtemps tourmenté de la goutte. Sydenham a rendu de grands services à la science. Pour s'en faire une idée, il faut se rappeler qu'il vivait à une époque où la médecine était envahie d'un côté par l'application outrée et hypothétique des principes de la chimie (*voy.* Sylvius), et de l'autre par celle, non moins hasardée, des mathé-

matiques. Sydenham démontra combien toutes les hypothèses de son temps étaient futiles et illusoires, et, en s'appuyant sur la pure observation des faits, il ramena les esprits dans la route de la nature et de l'expérience. Toutefois Sydenham reconnaît lui-même combien les conseils de son ami Locke lui ont été utiles. Voici comment Sydenham exprime ses idées à l'égard des principes sur lesquels la médecine doit reposer : « De même qu'Hippocrate blâme avec raison « ceux qui attachent trop d'importance aux « hypothèses sur la nature du corps humain, « de même il faut encore aujourd'hui faire de « justes reproches aux écrivains qui fondent « principalement sur la chimie l'espoir qu'ils ont « de voir la médecine se perfectionner. Cet art « est extrêmement utile lorsqu'il se renferme « dans ses propres limites; mais dès qu'on croit « que les indications curatives peuvent être four- « nies par tel ou tel élément du corps, on se « perd en spéculations sur de belles chimères. « Toutes ces hypothèses, qui sont les produits de « l'imagination et ne reposent point sur l'obser- « vation des faits, seront renversées et détruites « par le temps, tandis que les jugements de la « nature ne périront qu'avec la nature elle- « même. Quoique les hypothèses établies sur des « axiomes philosophiques soient toujours trom- « peuses et inutiles, cependant il en est qui se « fondent sur des faits et qui se déduisent de la « pratique médicale : ces dernières sont inébran- « lables. Il est donc bien plus sûr de tirer les « indications curatives des faits qui prouvent « l'utilité ou les inconvénients de certaines choses « que d'avoir égard à des principes occultes. » (*Tract. de hydrop.*) Sydenham observait avec une scrupuleuse attention les constitutions atmosphériques, parce qu'elles donnent naissance aux épidémies, lesquelles à leur tour exercent une grande influence sur le caractère des maladies intercurrentes et sur le traitement qui doit leur être appliqué. Mais les principes d'après lesquels il se règle pour distinguer les constitutions épidémiques sont vains et incertains, parce que la présence ou l'absence d'un seul phénomène organique, comme, par exemple, la moiteur ou la sécheresse de la peau, ne saurait jamais suffire pour conduire à la connaissance du véritable caractère d'une affection aiguë. Cependant Sydenham ne tarda pas à se convaincre que les épidémies dont il fut le témoin étaient de nature inflammatoire, et il les combattit avec succès par la saignée. Dans l'une d'elles pourtant, il avait cru devoir s'abstenir de ce moyen pour donner la préférence aux cordiaux et à la méthode échauffante; mais les accidents fâcheux qui résultèrent de ce traitement incendiaire lui firent adopter une méthode opposée, qu'il suivit avec hardiesse, et c'est ainsi qu'il obtint des succès supérieurs à ceux des autres médecins. Cette méthode, dite *antiphlogistique* ou rafraîchissante, il l'appliqua avec un égal bonheur au traitement des petites véroles, et certes on lui doit la plus grande reconnaissance pour avoir introduit dans la pratique cette importante modification curative. C'est lui aussi qui paraît avoir découvert la meilleure manière d'administrer le quinquina dans les fièvres intermittentes, en prescrivant cette écorce après la fin de l'accès : Martin Lister fait néanmoins honneur de cette découverte au charlatan Talbot. Auteur de la composition du laudanum qui porte son nom, Sydenham célèbre à ce sujet les précieux avantages de l'opium, que le Tout-Puissant a créé, dit-il, pour la consolation de l'humanité souffrante et sans lequel l'art de guérir cesserait d'exister. Mais il faut lui reprocher de n'avoir point fait l'abandon complet de cette polypharmacie qui régnait de son temps; d'avoir accordé trop de confiance aux vertus des bezoards, des cordiaux, des purgatifs répétés, qui souvent détruisaient les bons effets des évacuations sanguines, et d'avoir cru que les maladies vénériennes ne peuvent être guéries sans salivation. Quoiqu'il ait été longtemps en proie à une affection goutteuse et qu'il ait écrit un traité sur ce sujet, Sydenham n'a point connu la véritable altération organique qui constitue cette maladie, et conséquemment n'en a déterminé le traitement que d'une manière embarrassée. C'est que, livré tout entier à l'observation des symptômes, il avait négligé l'étude de l'anatomie et spécialement celle de l'anatomie pathologique, qui seule conduit à la connaissance positive de la lésion des organes. Quoiqu'il ait pris Hippocrate pour modèle et pour guide, il ne sut pas généraliser ses observations et tint peu de compte des travaux de ses prédécesseurs. Aussi est-ce un peu légèrement que les compatriotes de Sydenham le saluent du titre d'Hippocrate anglais. Grand observateur, Sydenham n'est pas plus un Hippocrate que Houllier, Duret et Baillou; mais il est comme ceux-ci un médecin hippocratique, c'est-à-dire qui a senti, de même que le père de la médecine, le prix de l'observation et de l'expérience. On peut même dire que la route suivie par le docteur anglais a été ouverte par le Français Baillou, qui, longtemps auparavant, avait recherché, dans la constitution atmosphérique, les causes évidentes ou occultes des épidémies et avait fait apercevoir les rapports qui peuvent exister entre l'état de l'atmosphère et les maladies régnantes. Les ouvrages de Sydenham sont : 1° *Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa*, Londres, 1666, 1668, 1683, in-8°; Amsterdam, 1666, in-12. Le même ouvrage a aussi paru sous le titre suivant : *Observationes medicæ circa morborum acutorum historiam et curationem*, Londres, 1676, in-8°; Genève, 1683, in-12. Cet ouvrage, le plus remarquable de Sydenham, fut primitivement écrit en langue anglaise, puis rendu en latin par Mapletoft et Havers; il est divisé en six sections et renferme

non-seulement toutes les maladies fébriles et inflammatoires, mais encore l'observation de toutes les constitutions épidémiques qui se succédèrent depuis 1661 jusqu'en 1675. On s'aperçoit ici que l'auteur, à l'exemple d'Hippocrate, tient compte des efforts salutaires que fait la nature pour repousser le principe morbifique qui la trouble. Sydenham est le premier qui ait clairement distingué la variole en discrète et en confluente. 2° *Epistolæ responsoriæ duæ : 1. De morbis epidemicis ab anno* 1675 *ad annum* 1680, *ad Robertum Brady ; 2. De luis venereæ historia et curatione, ad Henricum Pamam,* Londres, 1680, in-8°; 3° *Dissertatio epistolaris ad Gulielmum Cole de observationibus nuperis circa curationem variolarum confluentium, nec non de affectione hysterica,* Londres, 1682, 1683, in-8°; Francfort, 1683, in-8°; 4° *Dissertatio de febre putrida variolis confluentibus superveniente, et de mictu sanguineo a calculo renibus impacto,* Londres, 1682, in-8°; 5° *De podagra et hydrope,* Londres, 1683, in-8°; 1685, in-8°; Amsterdam, 1685, in-8°; 6° *Schedula monitoria de novæ febris ingressu,* Londres, 1688, in-8°; 7° *Processus integri in omnibus fere morbis curandis,* Londres, 1693, 1695, in-12; 1702, 1717, 1726, in-8°; Amsterdam, 1694, in-8°; Genève, 1696, in-8°; Venise, 1696, in-8°; Edimbourg, 1750, in-8°; trad. en anglais, Londres, 1695, in 8°; 1710, in-12; en allemand, Nuremberg, 1772, in-8°; en français, 1774, in-8°. Cet ouvrage posthume est un abrégé de médecine pratique, composé littéralement d'après les diverses productions de Sydenham. Les œuvres complètes de ce médecin, sous le titre d'*Opera universa,* ont eu une grande quantité d'éditions, dont les meilleures sont celles de Londres, 1734, in-8°; Genève, 1737, 2 vol. in-4°; Leyde, 1754, in-8° de plus de 900 pages, avec une table des matières très-étendue; elles ont été traduites en anglais par C. Pechey, Londres, 1696, 1729, 1734, in-8°, et avec des notes de J. Swan, Londres, 1742, 1753, in-8°; par G. Wallis, Londres, 1788, 2 vol. in-8°; en allemand, Leipsick, 1717, in-4°; en français par A.-F. Jault, Paris, 1774, 2 vol. in-8°; Avignon, 1799, 2 vol. in-8°; nouvelle édition, revue et augmentée de notes, par J.-B.-T. Baumes, avec un discours apologétique contre Sprengel, Montpellier, 1817, 2 vol. in-8°; idem, par Prunelle, avec une notice sur la vie et les écrits de Sydenham, Montpellier, 1816, 2 vol. in-8°. R—D—N.

SYDENHAM (Floyer), helléniste anglais, remarquable pour son mérite personnel, et parce que sa fin malheureuse donna lieu en Angleterre à une institution de bienfaisance, naquit en 1710, et fit ses études au collége Wadham d'Oxford, où il prit le degré de maître ès-arts, en 1734. Il publia, en 1759 : *Proposition d'imprimer, par souscription, les Œuvres de Platon, traduites du grec en anglais,* avec des notes explicatives et critiques et un nouvel argument en tête de chaque dialogue. Cette espèce de synopsis, qui pouvait servir d'introduction à l'ouvrage, fut bientôt suivie de la publication des premiers dialogues : *Le Grand Hippias; le Petit Hippias,* 3 vol. in-4°. La traduction, les arguments et les notes abondantes et étendues qui l'accompagnaient, prouvaient une connaissance profonde de la philosophie de Platon, de la langue, de l'histoire et des mœurs des Grecs; malheureusement cette entreprise fut à peu près stérile pour son auteur. Les souscriptions furent rares; plusieurs des souscripteurs manquèrent même à leur engagement; et Sydenham, sans protecteur, quoiqu'il eût dédié son travail à lord Granville, et privé des encouragements du public, ne donna qu'à d'assez longs intervalles la traduction des deux parties du dialogue suivant : *le Banquet.* La seconde partie parut en 1767. Privé enfin de moyens d'existence, et ne pouvant payer le chétif dîner qu'il avait reçu quelque temps à crédit, dans une auberge, le savant laborieux et modeste fut arrêté pour dettes, et mourut, dit-on, des suites de cette détention, le 1er avril 1787, ou dans l'été de 1788. Quelques personnes qui faisaient partie d'un club réuni au café du prince de Galles, informées de ce triste événement, résolurent, dès lors, d'aviser aux moyens de former un fonds de secours en faveur des écrivains qui le mériteraient par leur caractère, leurs talents et leur position. Telle fut l'origine de cette société de bienfaisance appelée le *fonds littéraire,* qui, à l'honneur de la nation anglaise, est actuellement dans une prospérité croissante. L.

SYDENHAM (John), littérateur anglais, naquit à Poole le 25 septembre 1807. Ses goûts littéraires se manifestèrent de bonne heure. En 1829 il édita et publia à Dorchester *le Dorset county chronicle.* Il y fit paraître aussi l'*Histoire du comté de Poole,* 2 vol. in-8°. Dans une préface placée en tête de l'ouvrage, Sydenham soutient l'excellence d'un genre trop méconnu, à savoir l'histoire locale. En 1841, autre publication conçue dans le même esprit et intitulée *Dissertation sur l'ancienne figure colossale, présumée celtique, qui se trouve à Cerne, dans le Dorsetshire avec des observations sur le culte du soleil et du serpent.* En 1842, Sydenham alla prendre la direction du *West kent guardian* qu'il garda jusqu'en 1846; puis il revint fonder à Poole un journal purement local intitulé *le Hérald.* Antiquaire zélé, Sydenham contribua aux travaux de plusieurs sociétés spéciales, entre autres l'association archéologique. Il mourut dans la force de l'âge le 1er décembre 1847. Z.

SYDNEY (sir Philippe). *Voyez* Sidney.

SYDNEY-MORGAN. *Voyez* Morgan.

SYEN (Arnold), médecin hollandais, naquit à Amsterdam, en 1640. Ayant pris un goût très-vif pour la botanique, il parcourut différentes parties de l'Europe, surtout la France, l'Angleterre et l'Allemagne, pour augmenter ses connaissances dans cette science : partout il acquit

des amis, en sorte qu'ayant été nommé professeur de botanique à Leyde, en 1670, pour remplacer Florent Schuyl, qui venait de mourir, il put établir des correspondances avantageuses pour enrichir le jardin qui lui était confié. Plus de deux cents plantes vinrent augmenter, par ce moyen, le catalogue qu'avait publié son prédécesseur; mais ce n'était rien en comparaison de la moisson qui se préparait dans son propre pays. Le goût des plantes exotiques avait remplacé, parmi les plus riches négociants et administrateurs de la Hollande, celui des fleurs que la mode proscrivait, comme les tulipes, les jacinthes, etc. Les Beverning, les Beaumont, les Fagel, s'empressaient à l'envi de tirer de leurs possessions des deux Indes ce qu'elles avaient de plus rare et de plus beau dans le règne végétal, au point qu'il ne sortait pas, à cette époque, un bâtiment des ports de Hollande, que le capitaine n'eût les instructions les plus détaillées pour rapporter, à quelque prix que ce fût, des plantes vivantes. C'est donc par là que s'introduisit en Europe tout ce que le cap de Bonne-Espérance avait de plus curieux; mais c'était presque au hasard que de pareils collecteurs s'acquittaient de leur commission. Des jardiniers les accompagnaient quelquefois : ils étaient plus en état de faire un choix ; mais quelque soin qu'on prît de ces nouveaux habitants dans les serres qu'on leur préparait, la plupart y languissaient sans produire ni fleurs, ni fruits, par conséquent sans donner les moyens de déterminer leurs affinités. Syen jugea qu'il était nécessaire d'envoyer quelqu'un qui pût étudier ces plantes dans tout le cercle de leur végétation; et il détermina Beverning à donner cette mission à un jeune Allemand, Paul Hermann; et, comme on peut le voir à son article, aucun voyageur botaniste ne réalisa mieux les espérances qu'on avait conçues. Partant en 1671, il envoya du cap de Bonne-Espérance, des Indes et de Ceylan, des graines, des bulbes et autres plantes. Syen leur donnait, pour ainsi dire, une première éducation dans son propre jardin. Il étudiait aussi tout ce qui concerne leur histoire naturelle. Il comptait en faire part au public; mais comme il ne pouvait assigner l'époque de cette publication, vu les matériaux qui s'accumulaient journellement; loin de les enfouir, il favorisait les efforts que d'autres faisaient pour en profiter, notamment Jacques Breyn. Celui-ci lui en témoigna sa reconnaissance en le qualifiant de son très-illustre Mécène; et Syen le remercia de ce titre par une petite pièce de vers latins qui, suivant l'usage du temps, se trouve en tête des centuries de plantes de cet auteur. Mais une occasion imprévue vint le mettre à portée de jouir de la plus riche moisson de plantes exotiques qu'on eût encore faite. Van Rheede venait d'envoyer de l'Inde le manuscrit du premier volume de son *Hortus Malabaricus*. Syen fut chargé d'examiner la nomenclature de cet ouvrage, et de la faire concorder avec les noms précédemment établis, c'est-à-dire de démêler les plantes qui se trouvaient présentées pour la première fois, d'avec les anciennes : il s'acquitta de cette commission avec habileté ; mais lorsqu'on en attendait la continuation dans les autres volumes, on apprit sa fin prématurée, en 1667. Jean Commelin et autres continuèrent ce travail ; Paul Hermann, vint, au retour de son voyage, en 1680, le remplacer comme professeur, et au moyen des notions qu'il avait recueillies dans ce voyage, il put exécuter les projets formés par son prédécesseur pour faire connaître les richesses végétales des jardins de Hollande. D—P—s.

SYKES (Arthur-Aghleg), théologien, né à Londres en 1684, étudia à l'université de Cambridge, fut nommé en 1712, vicaire de la paroisse de Godmersham dans le comté de Kent, cumula, dans les dernières années de sa vie, différentes places ecclésiastiques, et mourut à Londres le 23 novembre 1756. Parmi un grand nombre d'écrits sur des querelles littéraires et différentes questions de théologie qu'il publia, on remarque : 1° *Essai sur la vérité de la religion chrétienne, dans lequel on démontre comment elle est réellement fondée sur l'Ancien Testament*, 1725, in-8°; 2° *Réflexions sur les principes et la connexion entre la religion naturelle et la religion révélée*, 1740, in-8°. Sykes se distingua entre les pasteurs de l'Eglise anglicane par les principes de charité et de tolérance qu'il chercha à répandre, et lors des troubles et des persécutions qui eurent lieu en Angleterre par suite de la dernière entreprise du prétendant, il ne craignit pas d'élever sa voix en faveur des catholiqnes, dans deux écrits, savoir : 3° *De quelle manière les papistes peuvent-ils être regardés comme des sujets fidèles, et jusqu'à quel point les reproches qu'on leur fait sont-ils fondés?* 1740; 4° *Sur la nécessité d'améliorer les lois concernant les papistes, et de les soumettre à une révision*, 1746. Jean Disney, docteur en théologie et membre de la société des antiquaires, qui donna sa démission d'une cure d'un assez grand rapport, pour satisfaire à sa conscience, a écrit une biographie de A.-A. Sykes, sous ce titre : *Mémoires sur la vie et les écrits de A.-A. S.*, Londres, 1785, in-8°. Z.

SYLBURG (Frédéric), fils d'un paysan de Wetter, près Marbourg, en Hesse, naquit en 1536. C'était un savant, aussi modeste que laborieux, et un helléniste doué d'un esprit de critique extrêmement juste. Sa vie offre peu d'événements mémorables. Il s'appliqua au grec sous Laurent Rhodoman, Iéna. Après avoir fait quelques voyages, il fut, pendant plusieurs années, à la tête de l'école de Lich, dans le comté de Solms, et de celle de Neuhaus, près Worms. Mais voulant se livrer à son penchant pour la littérature classique, il renonça à tout emploi, et s'attacha, jusqu'en 1591, à l'imprimerie de Wechel, à Francfort, et depuis à celle de Jer. Commelin,

à Heidelberg, comme directeur des éditions d'auteurs grecs et latins que ces typographes publièrent. Il corrigea, avec infiniment de goût, les textes altérés, et les accompagna de bonnes notes et de tables utiles. La célébrité qu'il acquit par ces travaux engagea le landgrave de Hesse à lui assigner une pension sur les fonds de l'université de Marbourg. Son épitaphe, qu'on voit à Heidelberg, dit qu'il mourut le 16 février 1596, épuisé par son assiduité au travail et par ses longues veilles. On peut juger de l'estime que le monde littéraire avait pour lui, par une lettre où Casaubon déplore sa mort comme une perte irréparable pour la littérature ancienne, et par la manière dont de Thou parle de cette mort, vers la fin du dix-septième livre de son histoire. Voici la liste des principales éditions auxquelles Sylburg donna ses soins, et qui sont encore recherchées, malgré les progrès qu'a faits la critique littéraire. 1° En 1580 parut, par ses soins, in-4°, et en 1587, in-8°, une nouvelle édition, perfectionnée et augmentée, de la Grammaire grecque, et en 1582, in-8°, des Rudiments de *Nicolas Clénard*. Ces deux livres élémentaires étaient alors généralement introduits dans les écoles; 2° en 1583, son *Pausanias* grec-latin, où il retoucha la version d'Amaseus, et qu'il enrichit de notes, de bonnes tables et d'une dissertation : *De grammaticis Pausaniæ anomaliis;* 3° en 1584, parut à Francfort le commencement de son édition des *Œuvres d'Aristote,* qui eut successivement onze parties formant cinq volumes in-4°, pour lesquels on imprima, en 1587, un titre général. C'est encore une des meilleures, mais non la plus belle édition existante des œuvres complètes du philosophe de Stagire. Elle est sans traduction; 4° Edition de quatre discours d'*Isocrate,* Francfort, 1585, in-8°; 5° Edition des Œuvres de Denys d'Halycarnasse, ibid., 1586, en 2 volumes in-folio; première édition des Œuvres complètes de ce rhéteur et historien, d'une bonne et saine critique, qui n'a pas été surpassée. Sylburg y joignit, après l'avoir corrigée, la traduction de Gelenius; mais après sa mort, en 1615, il parut une nouvelle traduction qu'il avait faite lui-même; 6° en 1588, il commença sa belle collection des *Scriptores historiæ Romanæ,* Francfort, 3 vol. in-fol., dont les deux premiers renferment, outre les Fastes consulaires, l'ouvrage de Messala Corvinus, Aurelius Victor, Sextus Rufus, Florus, Velleius, Paterculus; la Chronique de Cassiodore, Jornandès, Suetone; les six écrivains de l'histoire Auguste, Ammien Marcellin, Publius Victor. Dans le troisième se trouvent Eutrope et son traducteur grec Pœamus; l'extrait de Dion Cassius, rédigé par Xiphilin, Hérodien, Zosime et les César de Julien, le tout en grec; 7° en 1590, à Francfort, in-4°, la *Syntaxe du grammairien Apollonius.* Sylburg corrigea le texte d'Alde et de Giunta. Cet ouvrage n'a pas été réimprimé avant 1817; 8° en 1591, parut à Francfort, en 1 volume, sa Collection de poésies gnomiques ou morales de *Pythagore, Phocylide, Solon,* etc., en grec et en latin. C'est la dernière entreprise de la librairie de Wechel qu'il dirigea; 9° le Commentaire d'*André de Crète* sur l'Apocalypse, en grec et en latin, Heidelberg, chez Commelin, 1592, in-fol.; 10° la même année, chez le même imprimeur, la première édition du texte grec de l'ouvrage de *Théodoret,* dirigé contre l'empereur Julien, et portant le titre de *Remède contre les maladies grecques,* en 12 livres. Sylburg y joignit la traduction latine que Zenobio Acciajuoli avait publiée en 1519, et des notes; 11° les Œuvres de *saint Clément d'Alexandrie,* Heidelberg, 1592, in-fol., avec notes, mais sans traduction; 12° les Œuvres de *saint Justin le Martyr,* Heidelberg, 1595, in-fol. La base de cette édition est celle de 1551, donnée par Robert Etienne; mais Sylburg a corrigé le texte et y a ajouté des notes. C'était la meilleure édition de ce saint père, avant celle de Paris, 1742; 13° en 1594, l'*Etymologicum magnum,* Heidelberg, in-fol., édition bonne et critique, mais d'une exécution médiocre. Sylburg y ajouta une table; et plus tard elle fut réimprimée sans changement, à cause de sa rareté, Leipsick, 1816, in-4°. Ce n'est que depuis cette réimpression qu'on a commencé à publier des éditions de l'*Etymologicum* d'après des manuscrits différents de celui qui avait servi à Callierges : ce Grec avait imprimé, en 1499, à Venise, la première édition, qui servit d'original à Sylburg; 14° *Saracenica, sive Collectio scriptorum de rebus ac religione Turcarum,* grec et latin, Heidelberg, 1595, in-8°. Ce petit recueil contient la Réfutation de l'islamisme, par *Euthymius Zigabenus;* une biographie de Mahomet, par un auteur grec anonyme qui paraît avoir vécu au 11e siècle, et quelques autres morceaux de ce genre, en grec et en latin, et en partie publiés pour la première fois; 15° en 1597, et ainsi après la mort de Sylburg, parut, chez Commelin, sa seconde Collection de poëtes grecs gnomiques, corrigée : elle a été souvent réimprimée depuis. Sylburg laissa beaucoup de matériaux destinés à une édition d'Hérodote, qui servirent ensuite pour celle que Jungermann donna, en 1608, à Francfort. Il fournit aussi un grand nombre d'articles au *Thesaurus linguæ græcæ*, de Henri Etienne. Il existe une Vie de Sylburg, écrite en latin par J.-G. Jung, Berlebourg, 1745, in-8°. S—L.

SYLLA ou SULLA (Lucius Cornelius), né vers l'an de Rome 617 (avant J.-C. 137), descendait de la branche la moins illustre de l'antique maison des Cornéliens, dont, suivant l'expression de Velleius Paterculus, la gloire avait été, en quelque sorte, interrompue depuis que l'ancêtre de Sylla à la sixième génération; Cornelius Rufinus, honoré de deux consulats, d'un triomphe et de la dictature, s'était vu rayé de la liste des sénateurs pour avoir eu chez lui plus de quinze marcs de vaisselle d'argent. A Rome, les

fautes ou les condamnations des pères ne retombaient pas sur leurs enfants, et les descendants immédiats de Rufinus auraient pu relever l'honneur de leur famille s'ils avaient eu quelque mérite; mais ils vécurent dans l'obscurité. Plébéïen, Sylla eût commencé la noblesse de sa maison; patricien dégradé, il lui rendit l'honneur et la remonta au rang des plus considérables. Il put même se passer d'une éducation honorable pour devenir le premier des Romains, tant la nature lui avait prodigué ses dons. Il n'est pas jusqu'aux débauches de sa première jeunesse qui n'aient quelque chose d'extraordinaire. Bien qu'élevé dans un état voisin de l'indigence, ses vices eurent d'abord de l'éclat, et il trouva la source de sa fortune là où tant d'autres ne rencontrent qu'opprobre et que ruine. Sans cesse entouré de prostituées, d'histrions et de bateleurs, il aima, dès son adolescence, l'acteur Metrobius, et devait, durant toute sa vie, persévérer dans cet infâme attachement. Un autre attachement, celui de la courtisane Nicopolis, lui valut l'héritage de cette femme. A la même époque, Sylla recueillit l'héritage de sa belle-mère, qui l'avait chéri comme un fils malgré ses désordres. Dès ce moment, il fut compté parmi les chevaliers romains les plus opulents, et il put se frayer un chemin aux honneurs. Nommé questeur l'an 107 avant J.-C. (647 de Rome), il alla servir en Afrique sous Marius, alors consul pour la première fois. Sylla n'était encore connu que comme un aimable débauché. Le choix qu'il faisait de ses familiers parmi les plus vils bouffons, le temps qu'il donnait aux plaisirs de la table, n'étaient pas de nature à décéler en lui un ambitieux. D'ailleurs il passait pour un homme doux; il était railleur, mais sans méchanceté : on le croyait bon, parce qu'il riait à tout propos; sensible, parce qu'il pleurait aisément; enfin il paraissait trop léger pour être capable d'aucun sentiment de vengeance. A son arrivée au camp, il fut accueilli avec mépris par son général, qui ne voyait en lui qu'un sybarite, d'ailleurs tout à fait novice dans l'art militaire. Mais il ne tarda pas à triompher de ces préventions, et Marius reconnut que la mollesse et la légèreté de son questeur n'étaient qu'extérieures et cachaient la facilité d'un génie supérieur aux hommes comme aux choses. Sylla se rendit bientôt aussi habile dans le métier des armes qu'aucun officier de l'armée. Affable envers les soldats, il savait se les attacher par ses bons offices et n'avait jamais l'air d'attendre la reconnaissance. Actif, infatigable, il semblait se multiplier dans les marches, dans les travaux, à tous les postes périlleux, sans chercher à s'en faire un mérite, sans jamais déprimer personne, pas même son général. Sylla parvint même à gagner un instant l'affection de Marius, par la précision avec laquelle il exécutait ses ordres et le bonheur avec lequel il savait les prévenir. Deux batailles furent successivement livrées contre Jugurtha et Bocchus (*voy.* ces deux noms). Dans la première, Marius, surpris d'abord et contraint à reculer, charge son questeur, qui commande la cavalerie, d'occuper une hauteur rafraîchie par une source abondante et dont la possession, après avoir assuré la retraite et le bien-être des Romains, doit leur procurer, pour le lendemain, une revanche complète sur les barbares qui, se croyant vainqueurs, sont campés négligemment dans la plaine. Quatre jours après, nouveau combat contre les deux rois africains. Jugurtha, qui se surpasse lui-même, est près d'arracher la victoire aux Romains qui forment le corps de bataille, et auxquels il fait croire que Marius vient d'être tué; mais Sylla, toujours à la tête de la cavalerie, après avoir repoussé l'aile gauche des ennemis, survient en ce moment décisif, prend Bocchus en flanc, le réduit à fuir et force Jugurtha de se dessaisir d'une victoire qu'il avait pour ainsi dire surprise. Enfin Marius, qui s'était porté à son avant-garde menacée, revient pour achever l'ouvrage si bien commencé par son lieutenant. Dès lors Bocchus ne songe plus qu'à la paix : il fait prier Marius de lui envoyer deux hommes sûrs avec lesquels il puis setraiter. Aulus Manlius et Sylla sont chargés de cette mission; et bien que celui-ci fût le plus jeune, son éloquence et son adresse lui assignèrent le rôle principal dans la négociation. Le premier il insinua au roi de Mauritanie qu'il lui serait facile de faire oublier au peuple romain une première faute, en rendant à la république un important service. Bocchus comprit bien qu'il s'agissait de livrer son gendre Jugurtha. Cet acte de lâcheté, loin de révolter son cœur, lui paraissait déjà le moyen le plus prompt d'acheter la paix, lorsque ce prince, aussi faible que perfide, changea tout à coup d'avis par les suggestions de quelques-uns de ses favoris, vendus secrètement à Jugurtha. Sylla et Manlius retournent au camp de Marius sans avoir rien conclu. L'armée romaine était alors en quartiers d'hiver; le bonheur de Sylla voulut que pendant cet intervalle de repos il eût occasion de rendre à Bocchus un service important, qui accéléra l'heureux dénoûment de la guerre. Marius, s'étant éloigné pour aller surprendre une place (la Tour du Roi), remit le commandement à son questeur. Cependant Bocchus, qui avait encore une fois changé de résolution, envoyait au proconsul (1) cinq de ses plus habiles conseillers chargés de conclure la paix. Ces ambassadeurs furent dépouillés en chemin par des brigands gétules et arrivèrent presque nus au camp des Romains. Sylla, loin de les traiter en ennemis, leur prodigua les secours et les soins que réclamait leur dénûment. Dans leur reconnaissance, ils n'hésitèrent pas à communiquer au questeur les instructions dont ils étaient chargés pour le général romain. Sylla leur enseigna la manière dont

(1) L'année du consulat de Marius étant alors expirée, il continua la guerre en qualité de proconsul.

ils devaient traiter avec son chef. Marius, à son retour, mit en délibération les propositions des ambassadeurs et la demande préalable qu'ils faisaient d'une suspension d'armes. Sylla fut d'avis de l'accorder; et dans le discours que lui prête Salluste, il insista sur l'instabilité des prospérités humaines. Son avis prévalut. Marius autorisa en outre trois des ambassadeurs à se rendre à Rome, pour traiter de la paix. Les deux autres retournèrent auprès de Bocchus et ne manquèrent pas de lui raconter tous les bons offices qu'ils avaient reçus de Sylla. La réponse du sénat aux envoyés de ce prince fut favorable, et tels en étaient à peu près les termes : Rome veut bien pardonner à Bocchus en faveur de son repentir; mais pour obtenir l'alliance et l'amitié du peuple romain, il faut qu'il la mérite. C'était implicitement reproduire la proposition de livrer Jugurtha. Bocchus, bien que non encore fixé sur le parti qu'il prendrait à la fin, écrivit à Marius de lui envoyer Sylla pour régler leurs communs intérêts. Ce dernier part avec quelques troupes légères et se fait jour à travers les nombreux bataillons de Jugurtha, qui n'ose rien entreprendre contre les Romains, en présence de Volux, fils de Bocchus, qui était venu joindre Sylla pour protéger sa marche. Dans cette occasion, le Romain montra encore autant de générosité que de résolution. Sa petite troupe, se voyant enveloppée par les Numides, se croit trahie par Volux et demande la mort de ce prince. Sylla s'oppose à cette violence, bien qu'il partage les soupçons des soldats; mais Volux n'était pas un traître, et cette circonspection généreuse sauva les Romains. A la cour de Bocchus, il courut de plus grands dangers encore : le roi maure hésita longtemps, incertain s'il livrerait Jugurtha au Romain ou le Romain à Jugurtha; mais enfin le Numide fut livré, et Sylla le conduisit au camp du proconsul. C'est ainsi qu'il ravit à son général la gloire de terminer la guerre de Numidie, comme Marius l'avait enlevée à Métellus, avec cette différence cependant que Marius y était parvenu par des moyens odieux, tandis que Sylla n'avait eu besoin, pour atteindre ce but, que de se montrer le questeur le plus docile et le plus dévoué. Sa renommée commença dès lors à balancer la gloire de Marius; et pendant que ce dernier menait Jugurtha à la suite de son char triomphal, on ne parlait à Rome que des dangers qu'avait bravés Sylla pour obtenir cet illustre captif. Chacun, dit Plutarque, l'honorait et le respectait; et lui-même était si glorieux de cet acte de courage et d'habileté, qu'il fit graver un cachet sur lequel il était représenté recevant Jugurtha des mains de Bocchus. Cela mécontentait Marius; mais réfléchissant que Sylla était, au prix de lui, un personnage encore trop peu important pour être envié, il continua de l'employer comme lieutenant. Durant son second consulat, il le chargea de combattre les Tectosages (peuple gaulois qui habitait les environs de Toulouse). Sylla fit prisonnier un de leurs rois, nommé Copylas. L'année suivante, envoyé par Marius contre les Marses, peuplade germanique qui venait se joindre aux Teutons, il n'employa contre eux d'autres armes que celles de la persuasion et les décida à embrasser le parti des Romains. Après tant d'exploits et de travaux, Sylla n'était encore que tribun de mille hommes. Las d'obéir à un général qui, tout en se servant de lui comme d'un utile instrument, s'opposait à son avancement, il le quitta pour s'attacher à Lutatius Catulus, qui lui confia les missions les plus importantes. Sylla s'en acquitta avec d'autant plus de zèle, que son nouveau chef était plus disposé à lui rendre justice. Il défit un corps considérable de Barbares dans les Alpes. Les armées des deux consuls manquaient de vivres. Sylla, chargé des approvisionnements de Catulus, en amena une si grande quantité, que non-seulement les troupes de ce consul furent dans l'abondance, mais qu'elles purent faire part de leur superflu aux soldats de Marius, collègue de Catulus. Cette circonstance irrita de nouveau celui-ci et redoubla sa haine pour Sylla. La journée de Verceil, dans laquelle Marius et Catulus combattirent en personne, vint encore ajouter à tous ces motifs d'inimitié. Le premier avait fait toutes ses dispositions pour que l'autre consul eût la moindre part à cette bataille. La fortune de Sylla, qui partout faisait pâlir l'étoile de Marius, déconcerta tout ce plan : le vent ayant élevé des nuages de poussière, Marius s'égara au fort de l'action, et ce furent Catulus et Sylla qui vainquirent réellement les Cimbres à Verceil. Ce dernier, persuadé alors qu'il avait assez fait pour pouvoir aspirer aux dignités civiles, brigua la préture urbaine. Il ne fut point élu : le peuple, qui savait que les liaisons de Sylla avec Bocchus le mettraient en mesure de donner de magnifiques combats de bêtes d'Afrique (1), espérait, par ce refus, le réduire à demander l'édilité. Toutefois, l'année suivante, il acheta les suffrages et fut enfin préteur. Comme il menaçait un jour Julius-Cæsar Strabo, père du dictateur, d'user contre lui du droit de sa charge : « Vous avez raison de l'appeler vôtre, répondit « celui-ci, car vous l'avez bien payée. » A l'expiration de sa préture (l'an de Rome 661), Sylla fut envoyé dans le royaume de Cappadoce pour mettre sur le trône Ariobarzane, élu roi par la nation, du consentement des Romains et à la place duquel Mithridate, roi de Pont, avait élevé un prince de sa famille sous la tutelle de Gordius, un de ses ministres. Une seule bataille suffit à Sylla pour renverser ce fantôme de roi et pour assurer la couronne sur la tête d'Ariobarzane. Il reçut alors une ambassade du roi des Parthes; jamais, avant ce jour, les Romains n'avaient eu de relations avec ce peuple, qui, dans la suite, leur devint si redoutable. La hauteur

(1) Sylla en effet donna un combat, où cent lions combattirent contre cent gladiateurs.

avec laquelle il se comporta dans cette occasion frappa tous les esprits : il prit la place d'honneur entre Ariobarzane et Orobaze, ambassadeur du roi des Parthes, qui, furieux de ce que son représentant l'avait souffert, le fit périr par la main du bourreau. On raconte encore qu'un courtisan d'Ariobarzane, admirant la majesté que le préteur romain déploya dans cette fameuse entrevue, s'écria : « Quel homme! il sera quelque « jour le premier de l'univers! » Sylla, de retour à Rome, balança dès lors réellement l'influence de Marius, dont l'insolence et le despotisme révoltaient tous les patriciens. Dès lors l'inimitié de ces deux rivaux ne connut plus de bornes. La faction populaire était pour le vainqueur des Cimbres : le sénat avait jeté les yeux sur Sylla, afin de l'opposer à Marius. Les deux partis étaient en présence, lorsqu'une démarche de Bocchus pensa leur mettre les armes à la main. Ce prince, pour faire sa cour au peuple romain, consacra, dans le Capitole, des statues d'or représentant les victoires de Rome, et Bocchus lui-même qui livrait Jugurtha entre les mains de Sylla. Marius regarde ce monument comme un affront fait à sa gloire; il entreprend de le renverser. Sylla réunit ses partisans pour s'opposer à cette violence. La guerre civile va donc ensanglanter Rome, lorsque la guerre sociale, qu'on peut regarder elle-même comme une véritable guerre civile, apporte une diversion aux fureurs menaçantes de deux hommes dont les passions régleront désormais les destinées du monde. Dans la guerre contre les alliés, Marius fit peu pour l'Etat et pour sa gloire; Sylla, au contraire, acquit la réputation d'un grand capitaine. Il gagna deux batailles sur les Samnites, força leur camp dans la première et tua leur général dans la seconde. La prise de Bovianum, qui était le foyer de la révolte, la conquête de plusieurs autres places considérables, couronnèrent ces glorieux exploits. Les ennemis de Sylla affectaient d'attribuer ses succès à la protection de la fortune; mais celui-ci, loin de s'en offenser, se plaisait à en convenir. Il croyait à sa fortune; il se disait inspiré par elle bien mieux que par la prudence : c'était le moyen de diviniser en quelque sorte ses exploits et de convaincre les Romains que rien ne pouvait résister à son bonheur. Sans cette croyance superstitieuse, eût-il osé concevoir le projet de devenir le maître de Rome; et les Romains eux-mêmes, non encore façonnés à l'esclavage, eussent-ils reconnu Sylla pour maître? Entouré de la faveur publique, il brigua et obtint le consulat à l'âge de quarante-neuf ans (l'an de Rome 666, l'an 89 avant J.-C.). On lui donna pour collègue Quintus Pompeius Rufus. La guerre sociale touchait à son terme; mais Rome avait à châtier Mithridate, qui venait de faire massacrer 80,000 Romains dans les villes de l'Orient. La gloire de se mesurer avec ce prince redoutable était digne de l'ambition de Sylla; et déjà le sénat lui avait assigné l'Asie pour département. Tout semblait alors succéder à ses vœux : il venait d'obtenir la main de Cæcilia Metella, fille du grand pontife Metellus. C'était peut-être le premier parti de la république; le peuple et la plupart des grands taxèrent le père de Metella de s'être mésallié, ne trouvant pas, dit Tite-Live, digne d'une telle épouse celui qu'ils avaient pu juger digne du consulat. Déjà Sylla avait eu trois femmes : Ilia, la première, était morte après lui avoir donné une fille; veuf d'Ælia, la seconde, il avait épousé en troisièmes noces Cœlia, qu'il répudia sous prétexte qu'elle était stérile, mais dans le fait pour s'unir à Metella, déjà veuve de Marcus-Æmilius Scaurus. Cependant Marius, aidé de Sulpicius, tribun séditieux, se fait donner le commandement de la guerre contre Mithridate, par l'assemblée du peuple. Les consuls déclarent la république en danger; Sulpicius et ses satellites dissipent les citoyens amis de l'ordre et des lois qui entourent ces deux magistrats. Sylla lui-même, poursuivi par les factieux, se précipite, au grand étonnement de chacun, dans la maison de Marius : mais il n'avait pas trop présumé de sa fortune; et son ennemi mortel, généreux pour la première, pour la seule fois de sa vie, le fait évader par une porte dérobée. Une condition, il est vrai, fut mise à sa délivrance : c'était de rapporter l'édit qui, déclarant l'Etat en danger, suspendait toutes les affaires publiques. Sulpicius, alors arbitre de Rome, dépouille Q. Pompeius de la dignité consulaire; s'il la conserve à Sylla pour prix de sa condescendance, il prétend lui ôter le département de l'Asie et l'armée destinée à combattre Mithridate, afin de donner l'un et l'autre à Marius. Des tribuns militaires se rendent à Noles, où se trouvaient ces légions, pour en prendre le commandement au nom de ce dernier; mais Sylla eut le bonheur d'arriver au camp avant ces officiers, qui, à son instigation, furent lapidés par ses soldats. A quel prix avait-il acheté ce dévouement extrême de son armée? Plutarque nous l'apprend : en favorisant l'indiscipline, à tel point qu'un de ses lieutenants, Albinus, ancien préteur, ayant été assommé par la soldatesque, les auteurs de ce crime ne furent pas même recherchés; et Sylla se borna à dire que le désir d'effacer leur faute les rendrait plus dévoués et plus vaillants. Il se dispose à marcher sur Rome; c'était, depuis Coriolan, le seul exemple d'un pareil attentat. Ses tribuns légionnaires l'abandonnent; mais il est joint en route par Q. Pompeius, son collègue. Le sénat, dont Sulpicius et Marius dictent les délibérations, envoie au-devant de Sylla deux préteurs, Brutus et Servilius, pour lui défendre d'entrer dans la ville. La troupe veut tuer ces députés; elle brise leurs faisceaux et déchire leurs robes de pourpre; ils sont renvoyés avec ignominie. Sylla se remet en marche; il approche de Rome : nouvelle ambassade qui vient au nom du sénat lui offrir toutes les satisfactions qu'il peut exiger. On n'y met qu'une condition, c'est

de ne pas entrer à main armée dans la ville. Sylla promet tout; il donne, devant les ambassadeurs, l'ordre de suspendre la marche et de camper sur le lieu même; mais ils ne sont pas plutôt éloignés, qu'il envoie Lucius Basillus et Caius Mummius occuper, avec un détachement, la porte Esquiline: lui-même les suit de près. Le peuple de Rome, bien que sans armes, songe cependant à se défendre; chacun monte sur les toits pour accabler de tuiles et de pierres les soldats de Basillus, qui déjà pénètrent dans les rues. Sylla survient en ce moment; il crie qu'on va mettre le feu aux maisons; lui-même s'arme d'une torche et commande à ses archers de lancer sur les toits leurs dards enflammés. Dès ce moment toute résistance cesse, et Sylla voit Rome à ses pieds. Ce n'est pas encore cette fois qu'il abusera de la victoire. Le sénat, qu'il assemble, annule les actes de Sulpicius, ôte aux tribuns la proposition de toute loi qui n'aurait pas d'abord été présentée au sénat, substitue les comices par centuries aux comices par tribus, et prononce la condamnation des deux Marius, père et fils, de Sulpicius et de huit autres sénateurs. Rien de plus célèbre dans l'histoire que la manière dont le vainqueur des Cimbres, proscrit dans cette même Italie que sa valeur avait sauvée, fut soustrait à la rage de ses bourreaux. Sa gloire seule fut son égide (*voy.* MARIUS); mais l'infâme Sulpicius, trahi par un esclave, eut le sort qu'il méritait. Sylla affranchit d'abord ce serviteur perfide, comme il l'avait promis; puis, par une sentence fort juste, il fait précipiter du haut de la roche Tarpéienne celui que son crime vient de faire citoyen romain. Jusqu'ici l'on ne peut voir dans Sylla qu'un consul légalement armé contre des séditieux et qui ne songe qu'à établir dans la république une réforme salutaire. Satisfait de la proscription de quelques sénateurs, dont tous, au reste, avaient mérité la mort en violant les lois fondamentales de l'Etat, il montra une modération qu'il crut sans doute lui être utile, mais qui n'était point dans son caractère. Il souffrit que, pour l'élection des consuls de l'année suivante, on n'eût aucun égard à sa recommandation en faveur de Nonius, son neveu, disant qu'il était bien aise de voir les citoyens user de la liberté qu'il leur avait rendue. Il ne s'opposa même point à ce que Lucius Cornelius Cinna, ami de Marius et partisan de la faction populaire, fût porté au consulat. Sylla crut, il est vrai, le lier à ses intérêts par un serment accompagné de tout ce que la superstition pouvait inventer de plus terrible. Le nouveau consul ne fut pas plutôt en fonctions qu'il oublia toutes ses promesses; et, à son instigation, le tribun Virginius osa intenter une accusation capitale contre celui qui avait proscrit Marius. Sylla, laissant l'accusateur, les juges et le procès, se hâta de partir de Rome pour aller combattre Mithridate. Il sentait qu'il n'était pas encore en état d'accabler son rival, dont la proscription, si voisine de ses immenses services, semblait avoir accru la renommée. Pour le vaincre, il fallait l'attaquer par ses propres armes, c'est-à-dire par des victoires sur les ennemis de la république. L'insolence de Cinna lui apprenait assez qu'en demeurant à Rome il avait tout à perdre : c'était en Asie qu'il devait conquérir le droit de dominer dans Rome; c'était en domptant un autre Jugurtha qu'il pouvait se mettre en état d'enchaîner la faction populaire. A peine arrivé en Grèce, Sylla reçoit des députations de toutes les villes, à l'exception d'Athènes, qui, soumise à la tyrannie du philosophe Aristion, créature de Mithridate (*voy.* ARISTION), persistait dans l'alliance du roi de Pont. Sylla investit à la fois avec toutes ses forces le Pirée, défendu par Archelaüs, et la ville d'Athènes. Il lui eût été facile de réduire cette cité par la famine; mais, pressé de retourner à Rome pour accabler la faction de Marius, il donna assaut sur assaut; et par l'effet de la résistance inattendue des Athéniens qui, pendant une année, le retinrent sous leurs murs, il perdit beaucoup de temps pour avoir voulu trop hâter la fin de cette guerre. Toutes les ressources alors connues de l'art des siéges furent mises en usage par le général romain. Plus de 20,000 mulets, dit Plutarque, travaillaient sans relâche au service de ses machines et de ses batteries. Pour ses ouvrages de siége, il n'épargna ni les bois sacrés ni les beaux arbres de l'académie et du lycée. Il ne se fit pas plus de scrupule d'enlever les trésors des temples, sans respecter ceux d'Epidaure, de Delphes et d'Olympie. « Ces trésors, écrivait-il aux amphictyons, « seront plus sûrement entre mes mains qu'entre « les vôtres. D'ailleurs je les rendrai après la « guerre. » Un Phocéen, nommé Caphis, qu'il avait envoyé à Delphes pour recevoir les trésors d'Apollon, essaya vainement de le détourner de cette spoliation sacrilége en lui disant que, lorsqu'il avait exposé sa demande aux amphictyons assemblés dans le temple, on avait entendu, au fond du sanctuaire, résonner la lyre du dieu. « Comment, répondit Sylla, n'avez-vous pas com- « pris que cette musique était un signe d'adhé- « sion et de satisfaction, et nullement d'improba- « tion et de mécontentement? Faites-vous « remettre hardiment ces trésors : c'est le dieu « lui-même qui nous les donne. » Ils furent donc envoyés au camp du proconsul, mais à l'insu des Grecs. Jusqu'alors les Romains avaient affecté un grand respect pour la religion des nations étrangères, et cette sage conduite avait été un des principaux ressorts de leur politique conquérante. Sylla fut le premier qui s'en écarta; mais, comme l'observe Plutarque, si les Flamininus, les Manius Acilius, les Paul Emile, avaient jusqu'alors respecté les temples de la Grèce, c'est que ces vertueux capitaines, placés légalement à la tête des armées de la république, n'avaient sous leurs ordres que des soldats bien disciplinés et ne les employaient que pour servir l'Etat; mais comme

Sylla et les généraux factieux qui l'imitèrent ne tenaient le commandement que de la violence et ne faisaient la guerre que pour leurs intérêts, il leur fallait des trésors à tout prix, afin de corrompre leurs soldats et de se les attacher personnellement. Cependant le siége d'Athènes se prolongeait, et quelque pressé que fût Sylla par des intérêts plus puissants, il s'obstinait à la conquête de cette ville. Voulait-il faire servir à sa gloire l'antique gloire de cette cité qui avait été si longtemps la dispensatrice de la renommée? ou, ce qui est plus probable, voulait-il punir les Athéniens des railleries obscènes et injurieuses que du haut des remparts le tyran Aristion faisait vomir contre lui et contre sa femme Metella? Jusqu'alors il avait ignoré les déréglements de son épouse, et il ne parut pas dans la suite qu'il en eût moins de considération pour elle. Passant sa vie avec des histrions, des bateleurs et autres gens non moins décriés, Sylla pouvait bien ne pas être aussi susceptible que César sur la fidélité conjugale. On a dit, dans la notice déjà citée sur Aristion, à quelles extrémités les Athéniens furent réduits pendant un si long siége. Ce tyran était, parmi eux, le seul intéressé à cette résistance sans objet pour la liberté de la Grèce; à la fin cependant, sollicité par les prêtres et par les sénateurs, il ne put se refuser à faire une démarche pacifique auprès de Sylla. Les députés qu'il choisit parmi ses compagnons de débauche, au lieu de s'acquitter de leur mission, se bornèrent à louer devant le général romain Thésée, Eumolpe et les anciens héros d'Athènes. « Grands orateurs, « leur dit Sylla en les interrompant, allez-vous-« en avec tous vos beaux discours, car je n'ai pas « été envoyé à Athènes pour recevoir des leçons « de rhétorique, mais bien pour châtier des re-« belles. » Informé par ses espions qu'Aristion néglige de faire garder une partie des murailles qui peut être facilement enlevée, il dirige un assaut sur ce point dès la nuit suivante. Athènes alors est livrée à toute la fureur des Romains. Plutarque écrit que le sang qui fut versé dans les rues regorgea par les portes et se répandit jusque dans les faubourgs; il ajoute même qu'on montrait encore de son temps la hauteur à laquelle ce fleuve de sang s'était élevé. Outre ceux que moissonna le fer des Romains, beaucoup d'Athéniens se donnèrent la mort pour ne pas survivre à la ruine de leur ville. Cependant fléchi par les instantes prières de ceux de leurs concitoyens que leur attachement pour Rome avait fait bannir de leur patrie, il arrêta enfin le carnage et la destruction, en disant « qu'il épargnait le grand nombre « des rebelles en faveur du petit nombre des in-« nocents, et qu'il pardonnait aux vivants en fa-« veur des morts », faisant par ces derniers mots allusion à la gloire passée d'Athènes. Après avoir fait mettre le feu aux principaux édifices du Pirée et privé ainsi cette ville de tout moyen de défense, il lui rendit la liberté, si l'on pouvait appeler ainsi le bienfait d'une puissance qui dédaignait de ravir à cette ville dégénérée le droit de vivre sous ses propres lois. Cependant Archelaüs, que l'habileté des dispositions de Sylla avait rendu spectateur forcé de la prise d'Athènes, était avec sa flotte dans le port de Munychie, tandis que Taxile, autre général de Mithridate, venait d'entrer en Grèce par la Macédoine avec une armée de 100,000 hommes. Archelaüs n'espérait vaincre un adversaire tel que Sylla qu'en traînant la guerre en longueur et en coupant les vivres aux Romains, qui commençaient à souffrir de la disette dans les campagnes stériles et ravagées de l'Attique. Si ce plan eût été suivi, le proconsul se serait infailliblement vu forcé de retourner honteusement à Rome. Mais il s'empressa d'évacuer l'Attique, où Taxile et Archelaüs auraient pu l'enfermer, et mena ses troupes dans la riche et fertile Béotie. Il n'avait sous ses ordres que 16,500 hommes; Taxile et les généraux ennemis, voyant ce petit nombre, obligent Archelaüs qui les commande de changer son plan et de présenter la bataille aux Romains dans la vaste plaine d'Elatée. Les soldats de Sylla, qui comptent leurs ennemis, sont épouvantés et se tiennent enfermés dans leurs retranchements. Le général, trop habile pour mener au combat des troupes découragées, espère, à force de fatigues et de travaux, les contraindre à le demander elles-mêmes. Il ne leur donne aucun repos et les oblige à détourner les eaux du Céphise dans de vastes fossés. Personne n'est exempt de cette tâche : il surveille incessamment les travailleurs et punit sévèrement ceux qui ralentissent leurs efforts. Cependant il voit avec une fureur impuissante les barbares ruiner les villes de Panope et de Lebadée. Les Romains demandent enfin à marcher à l'ennemi. « C'est « bien moins le combat que vous demandez, leur « répond Sylla d'un ton grave et sévère, que la « cessation de tout travail. Au surplus, si vous « voulez absolument combattre, prenez vos armes « et allez occuper ce poste. » En disant ces mots, il leur montre un monticule escarpé qui domine la plaine. Les Romains s'élancent, et malgré les efforts des ennemis ils ont enlevé le poste désigné. Ce premier succès plaçant Archelaüs dans une position défavorable, l'oblige de transporter son camp vers Chéronée. Sylla, qui observe ce mouvement, envoie sur-le-champ une légion dans cette ville, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Lui-même suit l'ennemi avec le reste de ses troupes. Pendant plusieurs jours, les deux généraux firent des efforts réciproques pour se surprendre; à la fin, Sylla sut contraindre Archelaüs à combattre dans un lieu semé de roches, où sa nombreuse cavalerie et ses chars armés de faux ne purent se développer (*voy.* MITHRIDATE VII). Le succès fut longtemps douteux. Vainqueur à l'aile droite, Sylla se porta rapidement à la gauche, qui commençait à plier. Sa présence rétablit le combat de ce côté; mais, dans le même moment,

Archelaüs tente une nouvelle attaque contre l'aile droite. Sylla, qui semble se multiplier, revole vers ce point menacé. Dès qu'il a paru, les Romains se sentent invincibles. Archelaüs est repoussé, tandis que l'aile gauche, où le proconsul a laissé une partie des soldats qui le servaient, reprend l'avantage. La déroute des barbares est complète : ils fuient; et les vainqueurs, entrant pêle-mêle avec eux dans leur camp, en font un horrible carnage. Plus de 100,000 Asiatiques auraient péri dans cette journée, s'il était vrai que de leur nombreuse armée 10,000 seulement purent se sauver à Chalcis, en Eubée. Une exagération encore plus manifeste, c'est que du côté des Romains quatorze hommes seulement manquèrent à l'appel après la bataille, et encore deux rentrèrent au camp le soir même. C'est ce que Sylla avait écrit dans ses mémoires. On sait combien des mensonges de cette espèce lui étaient familiers pour faire admirer sa fortune. Sur les trophées qu'il érigea, il fit graver cette inscription : *A Mars, à la Victoire, à Vénus,* affectant toujours de mettre son bonheur au-dessus de son mérite. Pour célébrer la victoire de Chéronée il donna, à Thèbes, des jeux où des musiciens disputèrent la palme. Prétendant restituer aux dieux les trésors qu'il avait enlevés dans leurs temples, il expropria les Thébains de la moitié de leurs terres, dont les revenus furent désormais consacrés à Apollon Pythien et à Jupiter Olympien. Pendant ce temps, le parti de Marius triomphait à Rome, bien que ce farouche consul fût descendu dans la tombe. Lucius Valerius Flaccus substitué, dans le consulat, à Marius défunt, se hâta de traverser la mer Ionienne avec une armée qu'il destinait moins à combattre Mithridate que Sylla; et celui-ci, toujours prêt pour la guerre civile, marcha aussitôt vers la Thessalie afin de prévenir Flaccus; mais à peine arrivé dans cette province, il est forcé de retourner sur ses pas pour faire tête à une armée de 80,000 Asiatiques, qui viennent d'aborder en Béotie sous les ordres de Dorilaüs. Archelaüs, qui s'était joint à ce nouveau général, avec ses 10,000 hommes échappés au désastre de Chéronée, essaya de lui persuader d'éviter une bataille et de traîner la guerre en longueur; mais Dorilaüs ne tint pas plus compte que Taxile des conseils de ce prudent capitaine; il eut le même sort. Sylla le battit près d'Orchomène, dans une vaste plaine, où cette fois les troupes pontiques auraient pu se déployer si le général romain n'avait neutralisé pour elles l'avantage du terrain joint à celui du nombre, en coupant toute la campagne de fossés et de tranchées profondes garnies de redoutes. Par ce moyen fut arrêtée la course impétueuse des chars des ennemis. L'attaque de leur cavalerie fut plus difficile à soutenir : peu s'en fallut qu'elle ne mît les Romains en déroute. Sylla, dans cette extrémité, descendit promptement de cheval, et saisissant une enseigne, il se précipita vers l'ennemi à travers les rangs des fuyards, en criant : « Pour moi, Ro- « mains, je veux mourir ici; et quand on vous « demandera en quel lieu vous avez abandonné « votre général, souvenez-vous de répondre que « c'est à Orchomène. » Ce reproche rend aux Romains tout leur courage; Sylla les ramène à la charge, et ils sont vainqueurs. Tandis qu'il faisait ainsi triompher les armes de la patrie, la faction de Marius le déclarait ennemi public, proscrivait sa tête et confisquait ses biens. Ce fut après la victoire d'Orchomène que Sylla vit arriver dans son camp sa femme Metella, ses enfants et plusieurs sénateurs fugitifs, qui le pressaient de venir au secours de ses amis et de ses partisans. Quelque impatient qu'il fût de répondre à leur vœu et encore plus de se venger de ses ennemis, Sylla ne pouvait se résoudre à partir sans avoir terminé la guerre avec honneur. Il était dans cette perplexité lorsque Mithridate, qui avait aussi besoin de la paix, envoya vers lui le sage Archelaüs. Sylla mit dans cette négociation autant de hauteur que s'il n'avait eu d'autres affaires que de bien servir la république. On eût dit même que la situation désespérée de son parti le portait à se montrer plus exigeant, afin de mieux en imposer à tous ses ennemis. Mithridate lui offrait des troupes et de l'argent pour aller à Rome accabler le parti de Marius; il ne lui demandait que de faire sortir les troupes romaines de l'Asie. Sylla rejeta cette proposition avec un froid dédain et contraignit Archelaüs à prendre un langage suppliant. On dit ailleurs (*voy.* MITHRIDATE) quelles furent les conditions dictées par le proconsul. De nouveaux ambassadeurs vinrent les ratifier au nom du roi de Pont, sauf celles qui concernaient la cession de la Paphlagonie et la remise de 70 galères. « Quoi, s'écria Sylla, Mithridate re- « fuse ces conditions, quand je m'attendais au « contraire qu'il serait venu à mes pieds, me re- « mercier de ce que je lui laissais la main droite, « avec laquelle il a signé la mort de tant de Ro- « mains? » La négociation était près de se rompre, et déjà le proconsul allait passer en Asie, lorsque les victoires mêmes de ses ennemis vinrent contribuer aux succès de Sylla. Fimbria, lieutenant de Flaccus, après avoir assassiné ce consul, s'était mis à la tête de son armée et pressait les généraux de Mithridate avec d'autant plus d'ardeur, qu'il voulait enlever à Sylla l'honneur d'accabler entièrement ce prince. Mithridate, aux abois, se résout enfin à demander une entrevue au proconsul; elle lui est accordée à Dardanum, dans la Troade; et Sylla déploya encore en cette occasion son indomptable fierté. Il refusa la main que lui tendait le roi et lui demanda s'il ne voulait pas terminer la guerre aux conditions que Archelaüs avait acceptées. Mithridate gardant le silence : « Savez-vous, reprit Sylla, que c'est aux « suppliants à parler les premiers et que les vain- « queurs n'ont qu'à les écouter en silence? » Le roi commence alors une longue apologie de sa

conduite. « J'avais toujours entendu dire que « vous étiez un prince très-éloquent, dit le Ro- « main en l'interrompant. Je reconnais aujour- « d'hui combien cette réputation est méritée, « puisque vous n'avez pas manqué de paroles « spécieuses pour pallier vos crimes et vos injus- « tices. » Puis, après lui en avoir fait l'énumération, il demanda une seconde fois au roi de Pont s'il ne voulait pas ratifier les conditions que Archelaüs avait acceptées. Sur la réponse affirmative de Mithridate, le proconsul courut à lui et l'embrassa; puis il lui présenta les rois Ariobarzane et Nicomède. Ainsi se termina la guerre de Sylla contre Mithridate (*voy.* MITHRIDATE V). Alors le proconsul marcha contre Fimbria, qui se trouvait en Lydie avec son armée. Cet indigne rival fut vaincu sans coup férir. Abandonné par ses soldats qui passaient tous dans le camp de Sylla, il se donna la mort. Les trésors de l'Asie Mineure, sur laquelle le proconsul leva une contribution de vingt mille talents, servirent à payer l'affection de ses anciens et nouveaux soldats. Il leur permit en outre de vivre à discrétion dans les villes qui s'étaient montrées infidèles aux Romains. Rien ne s'opposait plus à son départ pour Rome. Toutefois, partant d'Ephèse avec tous ses vaisseaux, il se rendit à Athènes, où il se fit initier aux grands mystères. Sans doute il voulait, par cette démarche, effacer la réputation d'impiété sacrilége que lui avaient attirée la spoliation des temples et la dévastation des bois sacrés. Durant ce court séjour dans la patrie des Socrate et des Platon, il s'appropria la bibliothèque d'Apellicon de Téos, au sein de laquelle demeuraient ensevelis et exposés à l'action dévorante des vers les seuls manuscrits qui existassent des écrits d'Aristote et de Théophraste. Il les fit transporter à Rome et les conserva ainsi à la postérité. Sur le point d'arriver en Italie, il reçut une preuve signalée du dévouement de ses soldats. Après lui avoir renouvelé leur serment, ils lui offrirent tout l'argent qu'ils avaient pu amasser. Bien que sa caisse militaire fût vide, Sylla n'accepta point cette contribution, laissant à la fortune le soin de lui créer d'autres ressources. Il prit terre à Brindes selon les uns, à Tarente selon les autres (l'an de Rome 671, 84 avant J.-C.), et pénétra sans obstacle dans la Campanie. Il n'avait que 40,000 hommes; mais la discipline sévère qu'il fit observer à ses troupes, comparée aux excès commis par les soldats du parti contraire, lui attira une foule de partisans. Metellus Pius fut des premiers à se joindre à lui (*voy.* ce nom). Toutefois Sylla voyait réunis contre lui 200,000 soldats commandés par 15 généraux. Sans compter ses ennemis, il marche hardiment contre l'armée du consul Norbanus, et grâce à l'ardeur de ses troupes, dès l'abord il la met en fuite. Ce succès décida de celui de toute la guerre, en inspirant à chaque soldat de Sylla une confiance en lui-même, un mépris pour les ennemis qui le rendait invincible. Un autre avantage remporté par M. Lucullus, lieutenant du proconsul près de Fidentia, où, avec 16 cohortes, il en vainquit 50 et tua 18,000 hommes, vint encore ajouter à cette force d'opinion. On peut voir dans la notice sur le consul L. Corn. Scipion *Asiaticus* comment Sylla fit passer sous ses drapeaux toute l'armée de ce général, auquel il laissa la vie, moins par générosité que par mépris. C'est à cette occasion que Carbon dit qu'il avait à combattre à la fois en Sylla le lion et le renard, mais que le renard était le plus dangereux. Les troupes que lui amenèrent Crassus (*voy.* ce nom) et le jeune Cnéus Pompée (*voy.* ce nom), personnages destinés à jouer par la suite un si grand rôle, assurèrent à Sylla une supériorité décidée. Tandis que Norbanus et Carbon, vaincus par Crassus, Pompée et Metellus, sont forcés d'évacuer l'Italie, Sylla défait deux fois le jeune Marius auprès de Préneste. Dans le dernier de ces combats, 20,000 hommes furent tués et 8,000 faits prisonniers du côté du consul vaincu, tandis que le vainqueur, si l'on en croit ses propres mémoires, n'aurait perdu que 23 hommes. Le jeune Marius, sans ressources, s'enferma dans Préneste; mais il restait à Sylla un ennemi qui ne fuyait pas : c'était le Samnite Pontius Telesinus, qui, songeant moins à secourir Marius qu'à nuire aux Romains, marche sur Rome pour la détruire. La jeunesse romaine court aux armes et oppose assez de résistance pour donner à Sylla le temps d'arriver. Une bataille se livre aux portes de Rome. Telesinus met d'abord en déroute l'aile gauche, où Sylla commande; et les soldats de ce dernier fuient jusqu'au camp, devant Préneste, où ils répandent le bruit de sa mort; mais Crassus avait accablé l'aile gauche des ennemis, et Telesinus, forcé de livrer un nouveau combat, trouve une mort glorieuse au lieu de la victoire, qui lui échappa. Son trépas eût été le salut de Rome, si Rome, menacée des vengeances de Sylla, avait pu se croire sauvée. Il visita d'abord le champ de bataille couvert de 50,000 morts et fit égorger sur la place plus de 8,000 prisonniers. Un corps de 3,000 Samnites, qui lui envoya demander quartier par des hérauts, reçut pour réponse qu'il accorderait la vie à ceux qui s'en rendraient dignes par la mort de leurs compagnons. Ces infortunés se précipitèrent avec fureur les uns sur les autres, et mille seulement sortirent vainqueurs de cet odieux combat. Sylla les joignit à 5,000 prisonniers de la même nation. Il les fit tous enfermer dans le Cirque, et ils furent égorgés pendant qu'il haranguait le sénat, dans le temple de Bellone. Les cris de ces malheureux sont entendus de l'assemblée, qui témoigne sa surprise et son horreur. Alors Sylla, avec un calme féroce, et comme s'il eût prononcé des paroles de paix : « Continuez de m'écouter; ce « n'est rien, ce sont quelques séditieux que je « fais châtier. » Puis il reprit froidement le fil de son discours. Les proscriptions de Marius, ennemi

forcené des patriciens, n'avaient étonné personne: mais on n'aurait jamais soupçonné que Sylla, cet ami des plaisirs et de la joie, pût surpasser Marius en barbarie. La cruauté avait même chez lui un caractère particulier, c'est qu'il y entrait une sorte de facilité d'humeur et de molle complaisance. Proscrivant sans haine et sans colère, presque en souriant, il accordait la tête d'un citoyen à ses amis, et même au premier venu d'entre ses partisans, comme il aurait fait un présent sans conséquence. Pour être proscrit, il ne fallait pas même avoir été de la faction ennemie : il suffisait d'être riche; et Sylla livrait à l'avidité sanguinaire de ses soldats tous ceux dont ils convoitaient la dépouille. Depuis son entrée dans Rome, le sang n'avait point cessé de couler par ses ordres. Dans cette désolation générale, un jeune sénateur, Caïus Metellus, osa lui dire : « Quel terme mettras-tu, Sylla, aux infortunes « de tes concitoyens? Nous ne te demandons pas « de sauver ceux que tu as résolu de faire mou- « rir; mais délivre-nous d'une inquiétude pire « que la mort, et du moins apprends-nous ceux « que tu veux sauver. — Je ne sais encore ceux « que je sauverai, répondit le tyran. — Nomme, « du moins, ajouta Metellus, ceux que tu as con- « damnés. — Je le ferai, répondit froidement « Sylla » ; et c'est ainsi qu'il annonça la plus horrible proscription qui jamais ait fait frémir l'humanité. Déjà trois listes fatales, contenant ensemble cinq cent-vingt noms, avaient paru; déjà les victimes avaient été frappées, lorsqu'il dit au peuple en le haranguant « qu'il avait d'abord « proscrit ceux dont il s'était souvenu, et qu'il « proscrirait les autres à mesure qu'ils lui revien- « draient à la mémoire; mais qu'il ne pardonne- « rait à aucun de ses ennemis. » Ainsi périrent, en vertu de ces listes fatales, quatre mille sept cents Romains, parmi lesquels se trouvaient quinze consulaires, les deux consuls, quatre-vingts sénateurs et seize cents chevaliers. Rome ne fut pas le seul théâtre de ces sanglantes horreurs. Des cités entières furent proscrites : les murs de Préneste virent tomber douze mille têtes. Florence, Spolète, Interamne, Sulmone, Bovianum, Esernie, Télesie et maintes autres villes, furent mises à feu et à sang et détruites de fond en comble. On fut témoin alors de ce qui ne s'était jamais vu : on punissait de mort le fils qui n'avait pas dénoncé son père proscrit, le frère qui n'avait pas trahi son frère, l'esclave qui n'avait pas livré son maître. Les récompenses attendaient au contraire celui qui se présentait couvert du sang d'une victime. Sylla ne proscrivit pas seulement les vivants, mais encore les morts et les générations à naître; car, à la prière de Catilina, il mit au nombre des proscrits, comme s'il eût été encore vivant, le frère que ce monstre avait assassiné pendant la guerre civile; il déclara infâmes les fils et les petits-fils de ceux qu'avait atteints la proscription et confisqua leurs biens. C'est après de tels attentats qu'il prit le surnom d'Heureux (*Felix*), qu'il eût porté à plus juste titre, dit Velleïus, s'il eût cessé de vivre le jour qu'il acheva de vaincre. En écrivant aux Grecs, il prenait celui d'*Epaphrodite*, c'est-à-dire *favori de Vénus*. Les partisans de Marius avaient succombé en Sicile et en Afrique. Le consul Carbon venait d'être massacré en Sicile, sous les yeux de Pompée. Sertorius seul soutenait encore en Espagne le parti vaincu. Quant à l'administration de la république, elle était entièrement dans la main de Sylla. Il ne fut plus question, dit Appien, de loi, ni d'élection, ni de sort. Tout ce qu'il avait fait en qualité de consul et de proconsul fut déclaré permanent et affranchi de toute responsabilité. On lui décerna une statue équestre en or, vis-à-vis la tribune aux harangues, avec cette inscription : *A Cornelius Sylla, l'heureux général*. La république était sans consuls. Sylla envoya ordre au sénat d'élire un interroi, et ce magistrat temporaire lui déféra la dictature. Se prévalant à l'heure même de cette magistrature redoutable, il parut dans la place publique précédé de vingt licteurs, qui portaient la hache unie aux faisceaux. Résolu d'abattre sans retour la faction populaire, d'écarter pour jamais des dignités de l'Etat les hommes nouveaux et de concentrer dans le sénat toute la puissance du gouvernement, il commença par abolir les droits du tribunat. Il rendit au sénat la judicature, ôta au peuple l'élection des pontifes, réduisit le nombre des citoyens en enlevant aux villes latines le droit de bourgeoisie romaine; et pour augmenter le nombre des sénateurs, il leur adjoignit trois cents membres de l'ordre équestre. Il porta le nombre des questeurs de huit à vingt, et celui des préteurs de six à huit. Il remit en vigueur les anciens règlements pour l'ordre dans lequel il était permis de briguer les magistratures, ne permettant pas d'arriver au consulat sans avoir été successivement édile, questeur et préteur, etc. Pour laisser au peuple l'apparence de la république, il assembla les comices et invita les tribus à se nommer des consuls. Apercevant du haut de son siége un de ses plus habiles lieutenants, Lucretius Ofella, qui, au mépris de la loi concernant l'ordre des magistratures, sollicitait les suffrages, il fait signe à un centurion de l'immoler, ce qui est exécuté sur-le-champ. Le peuple indigné veut qu'il soit fait justice de l'assassin. On l'amène devant Sylla : « Laissez aller « cet homme, dit-il; il n'a fait qu'exécuter mes « ordres (1) ». Ce terrible exemple n'effraya point Pompée : il eut l'audace de résister à Sylla, qui n'osa le punir et qui lui donna même le surnom

(1) A ce propos il cita cet apologue, dont la dégoûtante et terrible énergie fera connaître combien Sylla méprisait profondément les Romains : « Un laboureur, conduisant sa charrue, fut « mordu par des pous. Deux fois il interrompit son travail pour « éplucher sa chemise. Mais les pous ayant continué de le mor- « dre, il jeta sa chemise au feu afin de n'être pas encore obligé de « perdre son temps pour leur donner la chasse. Que les vaincus « apprennent de moi par cet exemple à ne pas s'exposer à se « faire jeter au feu pour la troisième fois. »

de *Grand* (*voy.* Pompée). Un ordre du dictateur régla la succession au trône d'Egypte ; un mot de sa bouche fit cesser la guerre que Muréna avait osé, sans ses ordres, renouveler contre Mithridate. Par ses soins, l'enceinte de Rome fut agrandie et le Capitole restauré. Rassuré par la bassesse des Romains, le dictateur partageait son temps entre ses violences et ses plaisirs. Le jour, il condamnait sans pitié une foule de citoyens; la nuit, il se livrait sans crainte à tous les ébats d'une joie bruyante. C'est alors qu'entouré de musiciens, d'histrions, de femmes publiques, de jeunes gens dissolus et de flatteurs parasites, il consumait, dans le luxe et dans la débauche, les riches dépouilles des proscrits. De la même main dont il avait spolié tant de citoyens respectables, il combla de biens dix mille esclaves affranchis et en fit des citoyens. Ces nouveaux plébéiens, qu'il appela de son nom Cornéliens, lui assuraient la majorité des suffrages dans les comices, en même temps qu'ils pouvaient être pour lui des sicaires tout prêts dans l'occasion. Il généralisa, dans toute l'Italie, cette mesure qui garantissait son pouvoir et sa sûreté. Déja il avait distribué aux vingt-trois légions qui avaient combattu pour sa cause, une grande partie des terres confisquées. Nommé consul pour l'année 673, il dédaigna cette magistrature : bientôt même il abdiqua la dictature au milieu du Forum, licencia ses licteurs et dit avec assurance aux Romains : « Me voici semblable à vous, prêt à vous rendre « compte de tout le sang que j'ai versé. » Personne n'élevant la voix, Sylla descendit de la tribune et se promena tranquillement dans la place publique avec quelques amis. La foule du peuple le regardait avec une surprise mêlée de terreur et d'admiration, et s'ouvrait respectueusement pour le laisser passer. Le soir il rentra dans sa maison, seul et à pied. Il n'y eut qu'un jeune Romain qui eut la hardiesse de le suivre en l'accablant d'injures. Sylla se contenta de dire : « Voilà un jeune insensé dont l'exemple peut dé- « tourner ceux qui se trouveront dans ma place, « de la quitter comme moi. » On peut s'étonner, au premier coup d'œil, que Sylla ait osé abdiquer; mais quand on considère que, par ses massacres et par ses proscriptions, il avait exterminé ses ennemis et leurs partisans; que par ses donations, ses lois et ses règlements, il avait tout mis entre les mains de ses créatures, on voit qu'il n'avait rien à craindre dans sa retraite. Il avait, pour veiller à sa sûreté, un sénat formé par lui-même, auquel il avait transféré la souveraine puissance et dont les principaux membres lui devaient leurs immenses richesses. Il avait pour défenseurs 120,000 soldats répandus dans toute l'Italie, dont la fortune dépendait de la stabilité des actes de leur général et qui étaient toujours prêts à obéir à ses ordres. Il avait affranchi les esclaves des proscrits, au nombre de dix mille, et il pouvait les considérer comme des gardes prétoriennes dévouées à sa personne. Pompée et ses autres lieutenants poursuivaient, à la tête des armées, les restes malheureux du parti ennemi. Enfin cette loi cruelle, qui prononçait peine de mort contre tous ceux qui donneraient retraite aux proscrits, tenait ces infortunés loin de l'habitation de leur impitoyable vainqueur. La véritable cause pour laquelle il put finir ses jours en paix, est exprimée dans son épitaphe faite par lui-même : « Que jamais ni ami ne lui a fait tant « de bien, ni ennemi tant de mal, qu'il ne l'ait « rendu avec usure. » Après sa retraite, Sylla passa la plus grande partie de son temps dans les plaisirs et les réjouissances, ayant toujours sa maison remplie de chanteurs et de comédiens. Il consacra solennellement la dîme de son bien à Hercule; et à l'occasion de cette cérémonie, il donna de magnifiques festins à tout le peuple. Pendant ces fêtes, Metella tomba mortellement malade. Les prêtres déclarèrent à Sylla qu'il ne lui était pas permis d'aller la voir, ni de souffrir que sa maison fût souillée par la mort de qui que ce fût. Il se hâta d'envoyer à son épouse mourante une lettre de divorce, et ordonna qu'on la portât sur-le-champ hors de sa maison. La superstition lui fit tenir cette odieuse conduite malgré lui; car il était fort affligé de la perte de cette femme, qu'il avait toujours beaucoup aimée, et il lui fit faire des obsèques magnifiques, sans égard pour les lois somptuaires que lui-même avait établies. « Il les enfreignit hautement, dit « Bayle, lui qui n'avait osé violer les cérémonies « ridicules et barbares que les prêtres lui avaient « marquées. » Il avait eu de Metella deux jumeaux, un fils et une fille, qu'il nomma *Faustus* et *Fausta*. Quelques mois après la mort de leur mère, il épousa Valerie, sœur de l'orateur Hortensius. Cette femme, jeune et belle, et qui venait de faire divorce avec son premier mari, séduisit Sylla, déjà presque sexagénaire, par des avances qui auraient pu tout au plus entraîner un jeune homme sans expérience. Elle lui donna un fils qui, né après la mort de son père, fut appelé *Posthumus*. Peu de temps après ce cinquième mariage, Sylla, dont la santé s'affaiblissait, se retira à sa maison de campagne sur le territoire de Cumes. Dans cette retraite, sa principale occupation consistait à rédiger ses Mémoires, et il partageait le reste de son temps entre la pêche, la chasse, la promenade et les plaisirs de la table. Ce fut pendant ces loisirs qu'il donna aux habitants de Pouzzoles, ses voisins, des lois fort sages pour le gouvernement de leur république. Ses débauches avaient tellement vicié la masse de son sang qu'il s'engendrait sur sa peau une énorme quantité de vermine, qui ne cessait de se reproduire, malgré tous les soins possibles et l'usage continuel des bains. Sentant approcher sa fin, il mit la dernière main à ses mémoires, qui ne furent achevés que la veille de sa mort. Les dernières lignes nous en ont été conservées par Plutarque ;

elles prouvent à la fois l'inconcevable superstition de Sylla, sa confiance invincible en sa fortune, et surtout une étonnante sécurité de conscience, après tant de forfaits. « J'ai vu en « songe, la nuit précédente, écrivait-il, un de « mes enfants mort depuis peu qui me tendait « la main et qui, me montrant Metella sa mère, « m'exhortait à laisser les affaires et à venir au- « près d'eux jouir du repos dans le sein de l'éter- « nelle tranquillité. Ainsi je termine mes jours « comme me l'ont prédit les Chaldéens qui m'ont « annoncé qu'après avoir surmonté l'envie par « ma gloire, j'aurais le bonheur de mourir dans « toute la fleur de ma prospérité. » Ses mémoires, adressés à Lucullus, qu'il nommait par son testament tuteur de son fils, étaient écrits en grec; il ne nous en est parvenu que quelques fragments cités par Plutarque. La veille de sa mort, ayant appris que Granius, magistrat de Pouzzoles, dans l'espoir de la fin prochaine de Sylla, différait de payer une somme due aux Romains, il le manda dans sa chambre et le fit étrangler en sa présence. L'agitation causée par cette scène violente fit crever un abcès que Sylla avait dans le corps; il rendit par la bouche une grande quantité de sang; et, surpris le soir même par un violent accès de fièvre, il expira le lendemain, à l'âge de 60 ans, l'an de Rome 676. Rien de plus difficile que d'apprécier sa conduite et son caractère. « A bien examiner le cours de sa vie, dit justement le président de Brosses, on le trouve rempli d'inconséquences. Cet homme, si plein de foi pour les oracles, si crédule pour les songes, qu'il regardait comme autant d'avertissements directs donnés par les dieux; si religieux, qu'il portait toujours une image d'Apollon pendue à son cou, pilla sans scrupule les temples de Delphes et d'Epidaure.... Il aimait autant le plaisir que la gloire, et le travail que la volupté. Ses désirs étaient trop vastes et trop variés pour que rien fût capable de les contenir ou de les satisfaire.... Pour avoir guéri les plaies de la république, il n'en sera pas moins regardé comme un mauvais citoyen, puisque ce fut par des remèdes plus cruels que les maux mêmes... Il fit détester la justice de sa cause par l'inhumanité de sa victoire... Il fut, dit Cicéron, un maître consommé dans les trois vices pernicieux : la débauche, l'avidité, la cruauté. Ni l'indigence dans sa jeunesse, ni le déclin de l'âge ne purent mettre un frein à ses déréglements.... Cependant il a eu ce bonheur, même au delà du tombeau, d'être le seul des méchants hommes de son temps en qui l'éclat des grandes actions ait surpassé la haine de ses affreuses cruautés. » A ces traits si frappants de vérité, on peut ajouter que le peu de bien que put faire Sylla, en rétablissant l'ordre dans l'Etat, lui survécut à peine, tandis que tous ses actes concoururent à corrompre les Romains. Il rendit les soldats vicieux et indisciplinés, pour se les attacher; il corrompit les citoyens, en introduisant dans leurs tribus une soldatesque licencieuse et des affranchis teints du sang de leurs maîtres. Le premier il entra armé dans Rome. Du moment qu'il put se faire impunément dictateur, la liberté fut proscrite à jamais, et le calme qui suivit son abdication apprit aux ambitieux capitaines romains combien il lui eût été facile de garder le pouvoir. Son usurpation fit des imitateurs; son abdication n'en devait point avoir. Quelque grand qu'il paraisse dans ses victoires, il est encore plus extraordinaire dans ses cruautés. Personne n'a montré plus d'audace et plus de mépris pour les autres hommes. Enfin Sylla est le seul tyran dont la puissance personnelle ait survécu à son usurpation. Verri, dans les *Nuits romaines;* Montesquieu, dans sa *Grandeur des Romains* et son *Dialogue d'Eucrate,* nous ont révélé Sylla tout entier. Cependant, il faut se défier de quelques anachronismes qui déparent ce dernier morceau. Plutarque (*Vie de Sylla*) nous le montre dans ses habitudes privées; il nous peint son visage. « Ses yeux étaient, dit-il, « de couleur perse, vifs et étincelants à mer- « veille : mais dans la suite, la couleur de son « visage les rendit terribles à voir; car, lorsqu'il « avança en âge, il devint couperosé et parsemé « de taches blanches, pour quoi un farceur d'A- « thènes le compara à une mûre soupoudrée de « farine. » La guerre civile de Sylla forme une des parties les plus intéressantes des histoires d'Appien. Le président de Brosses a donné une notice très-étendue sur ce personnage. Il n'est pas hors de propos de mentionner aussi deux ouvrages publiés en Allemagne, l'un de M. C.-L. Zachariæ, *Sylla, surnommé l'Heureux, envisagé comme chef de la république romaine* (en allemand), Heidelberg, 1834, 2 vol. in-8°; l'autre, de M. A. Cybulski, *De bello civili Sullano,* Berlin, 1838, in-8°. On a de Jouy une tragédie intitulée *Sylla,* représentée avec succès au Théâtre-Français, en 1823. Il existe plusieurs médailles de Sylla, et son buste ornait le palais Barberin. — Sylla (Faustus Cornelius), fils du précédent et de Metella, né l'an de Rome 670, embrassa le parti de Pompée et combattit à Pharsale. Après cette journée, il se joignit à Caton d'Utique. Fait prisonnier à la bataille de Thapsus, il fut mis à mort par ordre de César, qui aurait dû se rappeler la clémence dont le père de Faustus avait usé envers lui (an de Rome 706). — Sylla (Publius Cornelius), fils aîné de Servius Sylla, frère du dictateur, fut questeur dans le temps de la domination de son oncle et participa avec avidité à sa tyrannie, ce qui le rendit odieux au peuple. Il se mit sur les rangs pour le consulat avec Autronius, l'an 688. Tous deux furent élus; mais, convaincus d'avoir obtenu cette magistrature par corruption de suffrages, ils en furent dépouillés. Outré de cette disgrâce, Publius Sylla entra avec Autronius dans la première conspiration de Catilina. Après la seconde conjuration, qui éclata

sous le consulat de Cicéron, il fut accusé d'avoir trempé dans les deux complots; il eut pour défenseur Hortensius, qui parla en sa faveur au sujet du premier, et Cicéron, qui entreprit sa défense sur le second chef d'accusation. Sylla fut absous; mais Tite-Live, Suétone, Florus et Salluste ne le comptent pas moins au nombre des conjurés. Au reste, Cicéron, qui le défendit avec tant de succès et d'éloquence au barreau, parle de lui avec assez peu d'estime dans sa correspondance. On reconnaît même facilement que l'opinion qu'il avait réellement de Sylla était défavorable, quand une considération particulière ne le forçait pas à parler autrement. Sylla embrassa le parti de César et se signala dans les guerres civiles; il aurait pu même, dans une occasion où il commandait en chef, mettre fin à la guerre par l'entière défaite du parti ennemi, s'il n'eût pas cru devoir en réserver l'honneur à son général. Il montra beaucoup d'avidité à profiter des dépouilles des vaincus, après le triomphe de César. Il fut marié à Cæcilia, veuve de Memmius, dont il laissa un fils, et mourut en 708. On possède de lui une médaille, dont le type est une victoire sur un char à deux chevaux; au revers est la tête de Rome. — *Servius Cornelius* Sylla, frère du précédent, trempa dans la conjuration de Catilina et fut condamné comme son complice. — On vit, l'an 749, un *Lucius Cornelius* Sylla, consul avec Auguste. Un autre membre de cette famille fut chassé du sénat, en 770, par Tibère, pour s'être ruiné par ses prodigalités et ses débauches. Ce n'est pas le même que *L. Corn.* Sylla, qui fut consul l'an 784, sous le même empereur. — *Cornelius Faustus* Sylla épousa, l'an 805 de Rome, Antonia, fille de l'empereur Claude. Malgré sa nullité morale, il devint suspect à Néron, qui s'imaginait que cette stupidité n'était qu'apparente. L'an 806, Pallas et Burrhus furent accusés d'avoir voulu faire Sylla empereur. Cette accusation donnait trop d'importance à Faustus pour que la haine du tyran n'en fût pas augmentée. Un misérable affranchi du palais impérial, nommé Graptus, dénonça Sylla comme ayant attenté à la vie de Néron, à la faveur de la nuit et au retour d'une partie de débauche. Cette imputation ne put être prouvée; mais l'accusé n'en fut pas moins exilé à Marseille (l'an de Rome 809). Son éloignement ne rassura point Néron, qui envoya des sicaires pour l'assassiner; et Sylla fut égorgé comme il se mettait à table, sans qu'aucun indice l'eût averti du danger qu'il courait (l'an de Rome 815). Sa tête fut portée à l'empereur, qui, l'examinant avec un féroce plaisir, se moqua de ce que Sylla était devenu chauve avant l'âge. En lui finit la postérité du vainqueur de Mithridate. D—R—R.

SYLVA. *Voyez* Silva.

SYLVAIN (Alexandre le), plus connu sous ce nom que sous celui de Van den Bosse ou Bussche, qui a la même signification en langue flamande et qui était son véritable nom, naquit, suivant Paquot (*Mém. littér.*, t. 3, p. 61, édit. in-8°), à Audenarde, dans l'ancien comté de Flandre. On ne sait presque rien des circonstances de sa vie. En 1574, il était en France attaché par quelque emploi à la personne du roi Charles IX, et il se trouvait encore au service de Henri III en 1584. Il nous apprend dans ses ouvrages qu'il fut exposé à diverses disgrâces, et se plaint amèrement d'un *détracteur* qui l'avait calomnié auprès de personnes puissantes, ce qui lui avait attiré une prison aussi longue que dure (*voy. Biblioth. franç.*, t. 12, p. 329). Madame de la Châtre, qui le protégeait, prouva son innocence et obtint sa liberté. Le Sylvain a beaucoup écrit en vers et en prose. Dans une de ses pièces, il dit aux Muses :

« J'ai tout le meilleur de mes ans
« Perdu à vos jeux trop plaisants. »

On est assez de son avis, en lisant les vers de sa façon que rapporte l'abbé Goujet. Cependant on n'en recherche pas moins ses productions, qu'il est aujourd'hui très-difficile de se procurer. Voici la liste de celles que nous connaissons : 1° *Leçons d'arithmétique militaire, départie en deux livres*, etc., Paris, 1572, in-4°. Paquot en cite une autre édition de 1579. A la fin du second livre se lisent plusieurs avertissements, conseils et sentences militaires des anciens et des modernes. 2° *La description du dernier jour, avec le jugement de Dieu selon l'Evangile et les prophéties*, en vers alexandrins, Paris, 1575; 3° *Recueil des dames illustres en vertu, ensemble un dialogue de l'amour honnête, plus un discours poétique des misères de ce monde*, Paris, 1575, in-16; Lyon, 1581, aussi in-16; 4° *Le premier livre des procès tragiques contenant cinquante et cinq histoires, avec les demandes, accusations et défenses d'icelles; ensemble quelques poésies morales*, dédié au duc de Lorraine, Paris, 1575, in-16; Anvers, 1580, même format; 5° *Poëmes et anagrammes composés des lettres du nom du roi et des roynes, ensemble de plusieurs princes, gentilshommes et dames de France*, Paris, 1617, in-4°; dédié au cardinal de Ferrard; 6° *Epitome de cent histoires tragiques, partie extraites des actes des Romains et autres de l'invention de l'auteur, avec les demandes*, etc. (comme au n° 4, dont celui-ci est peut-être une édition augmentée, etc.); *ensemble quelques poëmes*, Paris, Bonfons, 1581, petit in-8°; réimprimés par le même Bonfons, en 1588, même format, sous ce titre : *Histoires tragiques rédigées en épitomes*, etc. Il y en a, dit M. Brunet, une traduction anglaise par L. P. (Lazare Piot), Londres, Adam Islip, 1596, in-4°, intitulée *The Orator : handling a hundred several discourses in forme of declamation*... « C'est dans ce livre, ajoute le « savant bibliographe, que se trouve l'histoire « d'un juif qui, pour se payer de sa dette, veut

« prendre une livre de chair sur le corps d'un « chrétien : ce qui a fourni à Shakspeare le sujet « de son *Marchand de Venise.* » L'abbé Goujet donne la nomenclature des différents morceaux de poésie qui suivent les histoires tragiques. 7° *Cinquante énigmes françoises, avec les explications d'icelles ; ensemble quelques énigmes espagnoles et d'autres,* Paris, 1582, petit in-8°. Du Verdier a transcrit trois de ces insignifiantes énigmes dans sa bibliothèque. B—L—U.

SYLVESTRE (Saint), élu pape le 21 janvier 314, était Romain de naissance et succéda à St-Miltiade. Il avait été ordonné prêtre par le pape St-Marcellin. C'est tout ce que l'on sait de sa famille et de sa vie avant son élévation. Le pontificat de St-Sylvestre eût pu être heureux et tranquille, grâce à la protection de Constantin, mais les donatistes troublèrent de nouveau la paix de l'Eglise. Mécontents de la décision du concile de Rome, que St-Miltiade avait présidé, ils en firent convoquer un autre dans Arles, où ils réitérèrent leurs accusations contre Cécilien. St-Sylvestre fut représenté dans ce concile par ses légats. Cécilien fut de nouveau justifié ; mais les persécutions des donatistes devaient encore se prolonger longtemps, ainsi qu'on peut le voir dans les articles Cécilien, Constantin, Donat, St-Augustin, etc. Ce fut aussi sous le pontificat de St-Sylvestre qu'éclata l'hérésie d'Arius et que Constantin convoqua, en 325, à Nicée, le premier concile œcuménique (*voy.* Constantin le Grand, Arius, St-Athanase), où l'on fixa d'une manière irrévocable le dogme de la consubstantialité du Verbe ; et cette décision solennelle est devenue le symbole ou profession de foi qui se répète chaque jour dans le saint sacrifice. On y établit aussi l'uniformité de la célébration de la pâque pour toutes les églises de l'Orient et de l'Occident, qui fut indiquée pour le dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars. Le pape envoya des légats à ce concile, ne pouvant y assister, à cause de son grand âge. Il fut également témoin de la translation du siége de l'empire à Byzance (en 328) ; et ce mémorable événement, qui étendit d'une manière si glorieuse l'empire de la vraie religion, fut également l'ouvrage du grand Constantin, qui donna son nom à la nouvelle capitale du monde chrétien. Quelques années auparavant (en 321), pendant un séjour de trois mois que ce même empereur fit à Rome, il avait témoigné une estime et une affection particulière à St-Sylvestre, en ornant magnifiquement une église que le pontife avait fait construire dans la maison de l'un de ses prêtres ; mais on ne voit rien, dans l'histoire contemporaine, de cette *donation de Constantin,* que l'on prétendit depuis avoir été faite à St-Sylvestre, et qui devait contenir une concession formelle de la dignité et de la puissance temporelle. Cet acte semble avoir été ignoré jusqu'au 8e siècle, où il paraît que ce fut le pape Adrien Ier (en 775) qui en parla le premier. On y a cru cependant, et non-seulement les papes, mais les Empereurs eux-mêmes (*voy.* la lettre de l'empereur Frédéric à Adrien IV, en 1159), ainsi que d'autres personnages d'une science éminente, tels que le saint abbé de Clairvaux, la citaient comme authentique. On commença seulement au 12e siècle à élever des doutes sur ce point (*voy.* la *Chronique* de Godefroi de Viterbe et l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, t. 15, p. 478). Dans le 15e et le 16e siècle, elle fut examinée avec encore plus d'attention ; et l'on en a, dit Fleury, reconnu entièrement la fausseté. Un des arguments les plus forts avec lesquels on l'a combattue, c'est qu'il y est dit que Constantin fut baptisé par le pape Sylvestre, étant à Rome, tandis qu'il est avéré par l'histoire que ce prince ne le fut qu'au moment de mourir, par Eusèbe, évêque de Nicomédie, ville aux environs de laquelle il se préparait à la guerre contre les Perses (*voy.* Constantin). On peut voir, dans Fabricius (*Bibl. gr.,* t. 6, p. 4), le texte de cette donation imaginaire et l'indication des auteurs qui ont écrit pour ou contre son authenticité. Un des plus anciens qui en aient parlé est Enée de Paris, qui vivait en 854. On peut consulter encore J. Vogt, *Historia litteraria Constantini Magni,* p. 44-52, et parmi les écrivains plus modernes, le célèbre Muratori. Les actions particulières de St-Sylvestre sont restées ignorées. Il mourut l'an 335, le 31 décembre, jour auquel on honore sa mémoire. Il avait tenu le saint-siége pendant vingt et un ans et onze mois. Ce fut St-Marc qui lui succéda. D—S.

SYLVESTRE II, pape, successeur de Grégoire V, fut élu le 9 février 999. Il s'appelait Gerbert, était né en Auvergne, et avait reçu, dans un monastère d'Aurillac, la plus savante éducation. Ses talents l'avaient fait rechercher par l'empereur Othon II, qui lui donna l'abbaye de Bobio, et ce choix eut l'approbation universelle. Après la mort d'Othon III, Gerbert revint en France, où il se plaça auprès de l'archevêque de Reims, et fut donné pour instituteur à Robert, fils de Hugues Capet. L'archevêque, nommé Arnoul, fils naturel du roi Lothaire, après avoir été comblé des bienfaits de Hugues, le trahit en se jetant dans le parti de Charles, fut déposé dans un concile tenu à St-Basile, près Reims, après avoir avoué sa félonie, et Gerbert fut élu en sa place. Le pape Jean XV désapprouva cette déposition et força Hugues à tenir un autre concile pour examiner de nouveau cette affaire, qui ne finit que sous le règne suivant. Quoi qu'il en soit, Gerbert se prononça avec beaucoup de chaleur contre la décision de Jean XV. Il s'éleva contre la puissance que s'attribuait le pontife romain. Il dit que le jugement des évêques est le jugement de Dieu, et que l'évêque de Rome qui ne s'y soumet pas doit être regardé comme un païen et un publicain. Tout cela n'empêcha point Arnoul d'être

rétabli dans son siége, sous Robert; mais Gerbert, dépouillé à son tour de son archevêché, s'était réfugié auprès de l'Empereur, qui lui avait donné le siége de Ravenne. Après la mort de Grégoire V, il le fit élever au saint-siége. Il y déploya des talents, des lumières et des vertus surtout, qui étaient rares dans ce siècle d'ignorance et de barbarie. Pendant les quatre ans et quelques mois que dura son pontificat, il régla toutes les affaires avec beaucoup de sagesse. Il mourut le 12 mai 1003, très-avancé en âge. On lui a reproché une extrême sévérité; et ce reproche n'est pas tout à fait injuste, si l'on se rappelle la violence de ses expressions contre Jean XV. Le président Hénault dit que l'on attribue à Gerbert l'introduction du chiffre arabe ou indien, qu'il avait bien pu tenir des Sarrasins, lors d'un voyage qu'il fit en Espagne. D'autres en font honneur à Léonard de Pise (*voy.* Fibonacci). Cependant ces chiffres, sous une forme peu différente, étaient connus chez les Romains; Boèce s'en servait dans le 5e siècle, trois cents ans avant l'arrivée des Arabes en Espagne. Sans doute que l'usage s'en étant conservé dans l'Orient, l'Europe les oublia jusqu'à la renaissance des lettres, qu'on les retrouva chez les Arabes, auxquels nous en attribuons l'invention. Voyez là-dessus, dans le tome 48 de la *Raccolta di opuscoli scientifici et filologici*, du P. Calogera, une dissertation très-curieuse. Ce fut aussi Gerbert qui entreprit la première horloge, dans laquelle, en 1650, on substitua le pendule au balancier. Sa grande science le faisait passer pour magicien. Le moine Hugues l'appelle Gerbert le philosophe. On a de lui cent quarante-neuf épîtres, un discours contre la simonie, quelques opuscules de mathématiques, etc. (*voy.* Mabillon, *Analecta*, t. 2, p. 215). On ouvrit son tombeau, en 1648, dans la basilique de Latran. Il était revêtu de tous ses ornements pontificaux et parfaitement conservé; mais quand on voulut y toucher, tout tomba en poussière. Sylvestre II eut pour successeur Jean XVII. D—s.

SYLVESTRE III, antipape. *Voyez* Benoit IX et Grégoire VI.

SYLVESTRE-GOZZOLINI (Saint), fondateur des sylvestrins en Italie, naquit l'an 1177 à Osimo, dans la Marche d'Ancône. Ayant étudié le droit canon et la théologie à Bologne et à Padoue, il fut nommé chanoine d'Osimo, et il s'acquitta de ses fonctions ecclésiastiques avec zèle et édification jusqu'à l'âge de quarante ans; mais alors la pensée de la mort le frappa si vivement, qu'il prit la résolution de quitter entièrement le monde. Il se retira dans un lieu désert; et quelques personnes pieuses s'étant réunies à lui, il bâtit, en 1231, le monastère de Monté-Fano, dans la Marche d'Ancône. En 1248, le pape Innocent IV approuva le nouvel institut, auquel son fondateur n'avait donné d'autre règle que celle de St-Benoît dans toute sa pureté. L'ordre des Sylvestrins se répandit si promptement en Italie, qu'il comptait déjà vingt-cinq maisons lorsqu'il perdit son bienheureux instituteur. St-Sylvestre mourut le 26 novembre 1267, âgé de 90 ans. Voyez sa *Vie* par Fabrini, quatrième général de l'ordre, dans le *Breve Chron. della Congreg. dei monachi Sylvestrini*. G—y.

SYLVIUS (Æneas). *Voyez* Pie II.

SYLVIUS (Jacques). *Voyez* Dubois.

SYLVIUS (François), médecin allemand, d'origine française, et dont le nom primitif était *Lebois*, mais qui est plus fréquemment appelé de le Boe, naquit à Hanau en 1614. Après avoir terminé ses études à Leyde, il pratiqua quelque temps dans sa ville natale, puis à Leyde et à Amsterdam, fut nommé, en 1658, professeur à l'université de Leyde et y mourut le 14 novembre 1672. Sa pratique était heureuse: il tenait un registre très-exact de ses observations, mais ne faisait aucun cas de la science que donnent les livres. Il avait souvent recours à l'autopsie cadavérique, trop peu pratiquée de son temps, et l'on peut le regarder comme l'un des créateurs de l'anatomie pathologique. Il fut l'un des premiers à répandre sur le continent la doctrine d'Harvey sur la circulation du sang. On lui doit aussi quelques découvertes anatomiques, telles que celle de l'os lenticulaire de la caisse du tympan: personne n'avait encore aussi bien montré les différences que présentent les tubercules quadrijumeaux dans l'homme et chez les animaux; car pour mieux observer le cerveau, il en avait fait des coupes transversales, et l'on voit qu'il n'avait point négligé l'anatomie comparée. La beauté de sa figure, sa facilité à s'exprimer avec élégance, attiraient à ses leçons une foule d'auditeurs; il introduisit alors dans l'enseignement médical une nouvelle doctrine que l'on peut appeler *chimiatrique*. Enchérissant sur les dogmes de Paracelse et de Van Helmont, et les appliquant arbitrairement à l'appréciation des phénomènes morbides, il ne voyait dans les fluides du corps humain que des acides et des alcalis; dans les solides qu'un appareil distillatoire; dans les altérations humorales qu'une âcreté, qui était la cause générale de toutes les maladies. Cette théorie, d'abord combattue par Gui Patin, a longtemps exercé une malheureuse influence dans l'enseignement public. Elle a fini par faire place au système de Stahl, renversé à son tour par les doctrines plus modernes. Les ouvrages de Sylvius, tous écrits en latin, et dont quelques-uns sont traduits en anglais et en allemand, ont été recueillis sous le titre d'*Opera omnia*, Amsterdam, 1679, in-4°; Genève, 1731; Venise, 1708, 1736, in-fol. Parmi les éditions de ceux qui avaient paru séparément, nous indiquerons: 1° *De motu animali ejusque læsione*, Leyde, 1637, in-4°; 2° *De febribus*, ibid., 1661, in-4°; 3° *Disputationum medicarum decas*, Amsterdam, 1663, in-16; 4° *Opuscula varia*, Leyde, 1664,

in-12 ; 5° *Collegium medico-practicum,* Francfort, 1664, in-12 ; 6° *Praxeos medicæ idea nova*, en trois parties, Amsterdam, 1674, in-12. Son bizarre système y est exposé fort méthodiquement, par des divisions et des subdivisions à l'infini. 7° *De inflammatione,* Leyde, 1671, in-4°. Cent cinquante histoires de maladies, observées sous sa direction, ont été publiées par Joach. Mercklin, sous le titre de *Casus medicinales*, et plusieurs de ses autopsies cadavériques sont insérées dans les *Ephémérides des curieux de la nature,* années 5 et 6. Son oraison funèbre, par Luc Schacht, Leyde, 1673, in-4°, a été réimprimée dans la *Biblioth. script. medic.* de Manget, t. 2, 2e partie, p. 338, et dans la collection de ses œuvres. Z.

SYMEONI (Gabriel). *Voyez* Siméoni.

SYMES (Michel), militaire et voyageur anglais, embrassa de bonne heure la profession des armes, servit dans l'Inde et parvint au grade de major. En 1795, sir John Shore, gouverneur général des établissements anglais dans cette contrée, jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en ambassade à la cour du roi des Birmans, avec lesquels il s'était élevé des difficultés pour une violation de limites. Symes partit de Calcutta le 21 février ; le navire toucha aux îles Andaman : on y passa cinq jours ; le 18 mars on était devant une des bouches de l'Iraouaddy : bientôt on remonta ce fleuve jusqu'à Rangoun. En attendant la permission de continuer son voyage à la ville principale de l'empire, Symes alla visiter Pegou, capitale d'un royaume autrefois indépendant, mais depuis subjugué par les Birmans. Le 26 avril, il quitta cette ville et revint à Rangoun ; quelques jours après, il reçut l'autorisation de poursuivre sa route vers Amerapoura, résidence du monarque birman et située sur l'Iraouaddy. Il s'embarqua, le 29 mai, sur ce fleuve ; le 18 juillet, il entra dans la capitale, où il fut reçu avec les plus grands égards ; mais on lui conseilla en même temps de ne pas trop s'écarter de sa demeure avant d'avoir obtenu audience du souverain. Ce prince était alors absent. Après son retour, lorsque le jour heureux eut été fixé par les astrologues de la cour, Symes et les autres Anglais furent conduits en grande pompe au palais, le 30 août. L'empereur ne se montra pas dans cette occasion. Ce ne fut qu'un mois après (le 30 septembre) que, dans une seconde audience solennelle, il parut un instant au fond d'une niche magnifique, fermée par des volets qui s'ouvrirent pour le laisser voir, vêtu avec un faste éblouissant. Il ne dit pas un mot aux Anglais. Néanmoins Symes eut lieu d'être satisfait de son ambassade ; et, malgré les tracasseries que les ministres birmans lui avaient suscitées, il conclut un traité avantageux pour le commerce de ses compatriotes. Le 29 octobre, il quitta la capitale ; le 17 novembre, il fut de retour à Rangoun, et, le 22 décembre, à Calcutta. L'année suivante, le gouvernement du Bengale envoya vers l'empereur des Birmans une seconde ambassade, dont le capitaine Hiram Cox fut le chef. Celui-ci fut moins content de la cour d'Amerapoura que Symes ne l'avait été ; car les intrigues des principaux officiers de la cour, aidés de l'ascendant d'une des femmes du monarque, l'empêchèrent d'obtenir plusieurs choses qu'il sollicitait. Après qu'il fut revenu à Calcutta, en novembre 1797, le gouverneur général fit de nouveau partir Symes, qui, dans cette seconde occasion, réussit à se faire accorder ce qu'il demandait. Il vint ensuite en Europe, où il publia la relation de sa première ambassade. Il avait, en récompense de ses services, été nommé lieutenant-colonel du 76e régiment de ligne. Ayant été envoyé en Espagne, en 1808, les fatigues qu'il éprouva le forcèrent de s'embarquer à la Corogne pour retourner dans sa patrie : la mort le surprit dans la traversée, le 22 janvier 1809. Son corps fut apporté en Angleterre et enterré, le 3 février, à Rochester. On a de Symes, en anglais : *Relation de l'ambassade anglaise envoyée, en* 1795, *dans le royaume d'Ava,* Londres, 1800, in-4°, ou 3 vol. in-8°, avec 27 planches ; traduit en français par Castera, Paris, 1800, 3 vol. in-8°, avec un atlas ; en allemand par Hager, Hambourg, 1801, in-8°, figures. L'empire des Birmans, qui comprend les anciens royaumes d'Aracan, d'Ava et de Pégou, n'était connu que par un petit nombre de relations succinctes, telles que celles de Fitch, Methold, Percoto et autres, la plupart insérées dans des recueils de voyages. Symes a fort habilement rempli le vide qui existait. Son livre offre un abrégé de l'histoire du pays et du peuple ; une description des mœurs, des usages des habitants, de bonnes observations sur leur langue et sur leur religion. Cet ouvrage obtint un accueil favorable et mérité. Le tableau des coutumes, de la législation, des richesses et du commerce d'une nation nombreuse, puissante et belliqueuse, et qui cependant était restée jusqu'alors presque ignorée de l'Europe, quoiqu'elle eût conquis une grande partie de la vaste péninsule qui sépare le golfe du Bengale de la mer de Chine, intéressa généralement et d'autant plus qu'il était fait avec talent. Symes fut aidé dans ses travaux par Thomas Wood, ingénieur, qui s'occupa des observations astronomiques, et par le docteur Buchanan, qui fit des recherches spéciales sur la langue et la religion des Birmans, recherches qu'il a insérées dans le 6e volume des *Asiatic Researches*. Dalrymple dressa la carte d'après les matériaux que Wood et Buchanan lui fournirent : ils en tenaient une partie des naturels du pays. Le caractère aimable et conciliant de Symes lui avait gagné la confiance des Birmans ; sa pénétration, ses connaissances, son esprit judicieux l'aidèrent à faire un bon emploi des renseignements qu'il avait recueillis. La traduction française est exacte. La relation de Symes acquit, pour ainsi dire, un nouveau prix au mo-

ment où les Anglais se trouvèrent en guerre avec les Birmans. Les mêmes circonstances ont motivé la traduction en français de la *Relation de H. Cox*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, qui n'avait été publiée en Angleterre qu'en 1817, près de vingt ans après la mort de son auteur. Cox porte sur les Birmans un jugement moins favorable que celui de Symes, peut-être parce que Cox échoua dans sa mission, tandis que Symes eut le bonheur d'y réussir. E—s.

SYMMAQUE (Célius), élu pape, le 22 novembre 498, successeur d'Anastase II, était originaire de Sardaigne et diacre de l'Eglise romaine. Sa nomination eut l'assentiment du plus grand nombre; mais le patrice Festus, qui voulait faire souscrire l'Hénotique de Zénon, c'est-à-dire l'édit d'union des catholiques et des eutychiens, gagna plusieurs suffrages à prix d'argent et fit élire l'archiprêtre Laurent, qui fut consacré dans l'église de Ste-Marie en même temps que Symmaque l'était dans la basilique de Constantin. Cette double élection causa un schisme, dans lequel on prit pour arbitre le roi des Goths Théodoric, tout arien qu'il était. Il décida que celui-là serait conservé qui avait été élu le premier et par le plus grand nombre. A ces conditions, Symmaque fut reconnu pour le pape légitime; Laurent céda sans résistance et devint ensuite évêque de Nocera. Un concile tenu à Rome, au mois de mars 499, rendit des décrets contre les élections faites au moyen d'intrigues ou de violence, et statua même des récompenses pour ceux qui découvriraient les auteurs de ces coupables manœuvres. Bientôt après les divisions se renouvelèrent à l'instigation de Festus et de Probus, qui rappelèrent en secret Laurent, accusèrent le pape Symmaque de crimes horribles, et subornèrent de faux témoins qu'ils envoyèrent à Ravenne devant Théodoric. Il fallut donc avoir recours à un autre concile pour juger le pape; il fut convoqué en 501 et prit le nom de concile de Palma, du lieu où il se tint. Le roi des Goths vint à Rome pour y maintenir, par sa présence, l'ordre et la tranquillité. Plusieurs difficultés s'élevaient contre cette forme judiciaire. La première était de savoir si un autre que le pape avait le droit de convoquer un concile. Cette question ne fut point débattue, parce que Symmaque déclara qu'il faisait lui-même la convocation. Il s'agissait encore de savoir si on entendrait les esclaves du pape en témoignage contre leur maître. Enfin lorsque le pape se mit en marche pour venir se défendre devant l'assemblée, une troupe de séditieux l'accabla d'une grêle de pierres, lui et son escorte; il courut le plus grand danger, et y aurait péri si les officiers du roi n'eussent repoussé les assaillants. Les évêques composant le concile, au nombre de soixante-seize, indignés de tous ces excès, se hâtèrent de prononcer l'absolution de Symmaque et de sortir d'une ville où leur vie était en danger. Cette sentence n'obtint pas une approbation universelle. L'évêque de Vienne, St-Avit, pensait que le pape n'avait pas pu être jugé par les évêques ses inférieurs, et blâmait ceux du concile de Palme de s'être chargés un peu légèrement de cette affaire. Il conjurait le sénat de ne pas donner un aussi mauvais exemple. Ces discussions occasionnèrent un nouveau concile, tenu à Rome en 503, où Symmaque chargea Ennodius de son apologie. La question de droit, c'est-à-dire de l'incompétence du concile de Palme, fut écartée par le consentement de Symmaque lui-même, qui s'était, par le fait, soumis à ses juges. Ainsi le jugement d'absolution subsista dans toute sa force. Les évêques demandaient que les accusateurs de Symmaque et des actes du concile fussent condamnés. L'empereur Anastase s'était plaint d'avoir été excommunié par le pape, qu'il accusa à son tour d'être manichéen. Symmaque n'eut pas de peine à se justifier sur ce second point, mais insista sur le premier avec fermeté, en faisant observer à l'empereur que ce n'était pas lui qui avait été excommunié principalement, mais Acace, dont il s'était déclaré le protecteur, et que s'il voulait l'abandonner, l'excommunication tomberait d'elle-même. Anastase n'en persécuta pas moins les évêques qui refusaient de souscrire l'Hénotique; et ces persécutés trouvèrent un refuge auprès de Symmaque. Le pape ne cessa jusqu'à la fin de poursuivre les hérésies de Nestorius et d'Eutychès. Les évêques orientaux communiquaient avec ces hérésiarques; mais ils écrivirent à Symmaque qu'ils persistaient néanmoins dans leur attachement à la cour de Rome et aux principes du concile de Calcédoine. On a conservé la réponse de Symmaque (du 8 octobre 512), qui exhorte ces évêques à être fermes dans leur foi, mais à condamner hautement tous les sectateurs de la doctrine contraire, c'est-à-dire Eutychès, Dioscore, Timothée, Pierre et Acace. St-Césaire, évêque d'Arles, vint à Rome, en 513, pour réclamer les droits de son Eglise, aux termes des règlements faits par St-Léon. Symmaque lui accorda ses demandes, ainsi qu'il paraît par sa lettre du 11 juillet 514. Peu de jours après, c'est-à-dire le 19 du même mois, ce vertueux pape mourut, après avoir occupé le saint-siége pendant quinze ans et près de huit mois. Il eut pour successeur Hormisdas. D—s.

SYMMAQUE (Quintus-Aurelius-Avianus Symmachus) est connu dans la littérature par dix livres de lettres écrites en latin, et dans l'histoire par ses efforts pour soutenir l'ancienne religion de Rome. Il était né au sein de cette ville, on ne sait pas en quelle année, mais avant le milieu du 4e siècle de l'ère vulgaire. Son père, Lucius-Avianus Symmachus, préfet de Rome en 364, l'avait fait élever avec un grand soin. Symmaque étudia la rhétorique sous un maître gaulois, qu'il qualifie *Senex olim Garundæ* (Garumnæ) *alumnus* (l. 9, ep. 86). On a conclu de là qu'il avait passé

quelques années de sa jeunesse à Bordeaux et qu'il avait suivi les leçons d'Ausone (*voy.* ce nom); mais il n'en est fait aucune mention dans les lettres adressées par Symmaque à Ausone lui-même; et il est plus probable que, sans sortir de Rome, il y avait eu pour maître d'éloquence quelque autre Gaulois d'un âge avancé. Les talents et l'éducation de Symmaque lui ouvrirent de bonne heure la carrière des fonctions publiques; il avait été déjà questeur, préteur et pontife, lorsqu'il devint, en 368, intendant de la Lucanie et du pays des Brutiens, au fond de l'Italie méridionale. En 370, il était proconsul en Afrique; les habitants de cette province lui érigèrent une statue. Rentré dans la capitale de l'empire, il se mit à la tête du parti qui s'efforçait de relever le paganisme. Une famine, causée par une longue sécheresse et par l'imprévoyance des administrateurs, affligea Rome en 383; on ne manqua point d'imputer cette calamité au renversement des anciens autels, artifice ignoble et grossier, mais redoutable. L'empereur Gratien périt au mois d'août de cette même année; il avait fait enlever du lieu des séances du sénat un autel de la Victoire, renversé jadis par Constantin, mais rétabli par Julien et maintenu sous Valentinien. En vain Symmaque, au nom d'une grande partie des sénateurs, avait redemandé cet autel; une protestation des sénateurs chrétiens contre cette démarche avait été envoyée par le pape Damase à St-Ambroise, et présentée par celui-ci à Gratien, qui refusa d'écouter Symmaque. Cependant, ce zélé défenseur de l'idolâtrie païenne obtint, en 384, la fonction de préfet de Rome. En cette qualité, et de la part de tout le sénat, disait-il, il rédigea, sous la forme de rapport, une nouvelle requête qui, adressée aux princes Valentinien II, Théodose et Arcade, ne fut en effet présentée qu'au premier; elle subsiste dans le dixième livre des lettres de l'auteur, et c'est, de tous ses écrits, celui qui tient le plus à l'histoire. Il y réclame le maintien d'une religion qui a garanti la prospérité de l'Etat; le rétablissement d'un autel, dont le nom était le gage des triomphes du peuple romain. Le principal argument est qu'il faut respecter les traditions consacrées par l'autorité des siècles et ne pas s'écarter d'une route où les traces de tant de générations demeurent imprimées. Le préfet parle aussi des intérêts personnels compromis par ces changements; il représente la banqueroute qui se fait aux vestales et aux prêtres non-seulement comme injuste, mais aussi comme téméraire; car, dit-il, les biens dont ils jouissaient étaient moins des largesses que des préservatifs, que des assurances contre les fléaux publics; et il en donne pour preuve la stérilité inouïe qui désole et va dépeupler l'empire : ce sont les sacriléges qui ont desséché une terre naturellement féconde (*Sacrilegio annus exaruit*). Symmaque exprime toutes ces idées avec l'accent de la persuasion, et il y joint d'ailleurs des considérations d'un ordre plus élevé : il y demande la liberté générale des opinions et des pratiques religieuses. « Nous contemplons, s'é-« crie-t-il, les mêmes astres; un même ciel nous « environne et nous adorons tous le même Dieu; « qu'importent les chemins divers que nous pre-« nons en cherchant à le bien connaître? c'est à « lui que tous aboutissent. » Symmaque ne veut point entamer ces disputes; il les laisse aux oisifs (*sed hæc otiosorum disputatio est*); il se borne à revendiquer pour l'ancien culte des droits égaux à ceux dont le nouveau jouit. C'est même l'antique Rome qu'il fait intervenir pour adresser aux princes cette supplication, dont le style n'est pas indigne d'une telle prosopopée. St-Ambroise (*voy.* ce nom) ayant été informé de la présentation de cette requête, en demanda communication et la réfuta avec éloquence. Valentinien II n'eut donc pas égard à la relation de Symmaque, qui ne remporta, dit Fléchier, que la gloire d'avoir assez bien défendu sa mauvaise cause, ce qui donna lieu à un poëte de ce temps-là (Ennodius) de dire que la Victoire était une déesse bien aveugle ou bien ingrate, puisqu'elle avait abandonné son défenseur. Quoique Symmaque eût fait profession de tolérance et n'eût inséré dans son rapport aucune expression injurieuse au christianisme, on l'accusa d'avoir inquiété, emprisonné, torturé des chrétiens et même des évêques, à l'occasion d'une enquête qu'il avait été chargé de faire contre ceux qui auraient endommagé les murs de la ville. Il repoussa cette imputation calomnieuse par le témoignage des officiers publics, et principalement par celui du pape Damase, qui attesta, peu avant de mourir, qu'aucun chrétien n'avait été incarcéré ni maltraité par le préfet. Symmaque conserva cette charge jusqu'à la fin de l'année 384, et même, selon Corsini, durant les deux années suivantes. Mais, en 388 ou 389, il s'avisa encore, en complimentant Théodose, de requérir au nom du sénat la restauration de l'autel de la Victoire: Théodose, qui, peu auparavant, lui avait pardonné ses relations avec l'usurpateur Maxime, s'indigna de tant d'opiniâtreté, fit mettre l'orateur dans un chariot et l'exila à une grande distance. Toutefois, Cassiodore n'attribue cette disgrâce qu'au ressentiment que Théodose conservait des éloges prodigués à Maxime par Symmaque. Quoi qu'il en soit, nous le voyons rentré en grâce dès 391, car il était alors consul. Nous ignorons en quelle année il mourut; ce fut probablement dans le cours des dix premières du 5e siècle. On peut, sans assigner la limite précise de sa vie, la placer entre 395 et 410. Il survécut plusieurs années à Théodose, et fut employé par les fils de cet empereur, Honorius et Arcadius. Il avait lui-même un fils, Quintus-Avianus-Memmius Symmachus, qui cultivait aussi les lettres et qui exerça la charge de pré-

teur, en 397 et en 419. Le goût de la littérature était héréditaire dans cette famille, car Symmaque donne de magnifiques éloges aux vers et à la prose de son propre père, qui, selon quelques savants, pourrait bien être le Symmaque auteur des livres d'histoire cités par Jornandès. Quant à celui auquel cet article est consacré, il jouissait, ses lettres nous l'apprennent, d'une assez grande fortune ; il possédait plusieurs propriétés rurales et une bibliothèque précieuse. C'était surtout comme orateur qu'il avait acquis une réputation brillante. Ses contemporains Macrobe et Ammien-Marcellin rendent hommage à son éloquence. Ausone et Prudence le comparent à Cicéron ; et leur témoignage est d'autant plus remarquable qu'ils ne partageaient point ses erreurs, et que Prudence (*voy.* ce nom) a même écrit deux livres de vers pour les réfuter. Dans le cours des deux siècles suivants, l'historien Socrate, Cassiodore et Boëce l'ont aussi beaucoup loué. Nous n'avons plus ses panégyriques de Théodose et de Maxime, ni son discours sur Vettius Agorius, ni enfin aucune de ses harangues. Il ne nous reste de lui que ses lettres, que son fils avait recueillies et distribuées en dix livres. Elles sont, en tout, au nombre de neuf cent soixante-cinq, dans les éditions complètes ; mais plusieurs ne sont que de très-courts billets. Parmi les cent trente personnages auxquels sont adressées les épîtres de Symmaque, on distingue son père et son fils, deux ou trois de ses frères ; les empereurs Constance, Gratien, Valentinien II, Théodose, Arcadius et Honorius ; le poëte grec Andronicus, le poëte latin Ausone et un Ambroise qui, selon Tillemont, n'est autre que le saint évêque de Milan. Quoique cette identité ne soit pas rigoureusement établie par le contenu de ces lettres, Tillemont pense que St-Ambroise et Symmaque ont été longtemps amis, et même qu'ils étaient parents. En général, toutes ces épîtres portent l'empreinte d'une âme douce et bienveillante et d'un esprit exercé à la fois par des études littéraires et par l'habitude des affaires publiques ; le style en est moins élégant et quelquefois plus naturel que celui de Pline le jeune, que Symmaque paraît cependant avoir pris pour modèle. Nous croyons qu'elles ont été jugées beaucoup trop sévèrement par Tiraboschi, et même par Heyne. On les a imprimées avant la fin du 15e siècle, sans indication de lieu ni d'année ; mais cette édition n'étant connue que par une indication assez vague de Michel Denis, dans son supplément à Maittaire, on regarde ordinairement comme la première celle qui a été donnée par Barthélemy Cynischus, sous le pontificat de Jules II, entre 1503 et 1513 ; c'est un in-4° dont l'intitulé porte : *Epistolæ... nunquam alias impressæ, ab inferis pene revocatæ*. Panzer, qui n'indique point cette édition, fait mention de celle de Strasbourg, chez J. Schott, 1510, in-4°. Les suivantes sont de Bâle, chez Froben, 1549, in-8° ; de Paris, Chesneau, 1580, in-4°, avec les notes de Juret ; de Genève, 1587 et 1599, in-8° ; de St-Gervais (Genève), chez Vignon, 1601, in-16, avec les remarques de Juret, jointes à celles de l'éditeur Jacques Lect ; de Paris, chez Orry, 1604, in-4° ; de Mayence, 1608, in-8°, où se trouvent les notes de Scioppius ; de Neustadt, 1617 et 1628, et de Francfort, 1642, in-8°, éditions revues par Philippe Paréus, qui a quelquefois altéré le texte plutôt qu'il ne l'a corrigé. La dernière et la meilleure est de 1653, Leyde, chez Wingendorp, in-12. L'abbé Mai a découvert dans la bibliothèque Ambrosienne quelques faibles débris des harangues de Symmaque, et les a fait imprimer à Milan, en 1815, in-8°, avec d'autres fragments pareils et des notes. On voit que les commentateurs n'ont point manqué à Symmaque ; mais nous ne lui connaissons point de traducteurs en langues modernes, à l'exception d'une version italienne, composée par Antonio Tedeschi, qui a aussi traduit Pline le jeune, et publiée à Rome en 1724, in-4°. Nous croyons les épîtres de Symmaque fort susceptibles d'être rendues avec élégance et lues avec intérêt dans notre langue. Les écrits à consulter sur la vie et les travaux de Symmaque sont ses propres lettres ; les textes qui le concernent dans les œuvres des auteurs du 4e, du 5e et du 6e siècles qui ont été nommés dans cet article ; une Dissertation de Juret à la tête de l'édition de 1604 ; une Notice par Jacq. Godefroy, jointe à l'édition de 1617 ; une autre Notice par J. Rosenberg, imprimée à part en 1697, in-4° ; le tome 10 des *Mémoires* de Tillemont *sur l'histoire ecclésiastique ;* l'article 111 de la vie de Théodose, dans l'*Histoire des empereurs* du même Tillemont ; le livre 3 de la *Vie de Théodose* par Fléchier ; les chapitres 31-33 du livre 18 de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury ; le chapitre 16 du livre 3 de la *Bibliotheca latina* de Fabricius ; le chapitre 3 du livre 2 du tome second de Tiraboschi..., et les pages 1-19 du sixième volume des *Opuscula academica* de Heyne, pages contenant le morceau intitulé *Censura ingenii et morum Aur. Symmachi* (1). — Outre l'auteur des dix livres de lettres, outre son père et son fils et le beau-père de Boëce, huit autres Symmaque sont nommés dans les livres de littérature ou d'histoire : 1° Martial a fait trois épigrammes sur un médecin de ce nom ; 2° un traducteur grec d'une assez grande partie de l'Ancien Testament (*voy.* son article ci-après) ; 3° un autre écrivain grec du même nom est cité par un scoliaste d'Aristophane, par Tzetzès, par Suidas, et dans le recueil étymologique ; 4° *Lucius-Aurelius* SYMMACHUS, consul en 330, pouvait être l'aïeul ou l'oncle de l'auteur des épîtres ; 5° On peut regarder comme un de leurs descendants le *Quintus-*

(1) Les *Etudes sur Symmaque*, par M. E. Morin (Paris, 1847, in-8°), forment, d'après M. Meyer (*Etudes de critique*, 1850), une dissertation technique dont l'auteur a écarté systématiquement l'attrait de la narration et les vues d'ensemble.

*Aurelius* Symmachus qui fut consul, en 446, avec Aétius; 6° un Symmaque, évêque d'Attalie en Lydie, assista au concile d'Ephèse, en 449; 7° en 522, deux fils de Boëce avaient été consuls ensemble, et l'un d'eux s'appelait *Quintus-Aurelius-Anicius* Symmachus; 8° c'était peut-être à la même famille qu'appartenait un Symmaque, sénateur et orateur, cité par Olympiodore dans Photius, pour les grandes dépenses qu'il avait faites durant la préture de son fils. D—n—u.

SYMMAQUE (Quintus-Aurélius-Memmius), illustre sénateur, descendait du préfet de Rome dont l'article précède et avec lequel on l'a confondu quelquefois, bien qu'il y ait entre eux l'intervalle de plus d'un siècle. Dans sa jeunesse, il cultiva la philosophie avec ardeur et dut à ses talents ainsi qu'à ses vertus une grande considération. Il fut désigné consul, l'an 485, sous le règne d'Odoacre; et l'histoire remarque qu'on ne lui donna point de collègue. Le père de Boëce étant mort, il se chargea de l'administration de ses biens; et lorsque celui-ci fut en âge de se marier, il lui donna la main de sa fille Rusticienne (1). L'habitude de vivre ensemble fortifia l'amitié réciproque du beau-père et du gendre, unis déjà par les mêmes principes et par les mêmes goûts. La gloire de Boëce, qui lui dédia ses traités du *Syllogisme hypothétique* et de la *Trinité,* reflétait sur Symmaque; et l'autorité de Boëce s'accrut de celle que donnait à son beau-père un long exercice de toutes les vertus publiques et privées. Occupé de l'éducation de ses petits-fils, il coulait des jours tranquilles, quand la disgrâce de Boëce vint mettre son courage à la plus rude épreuve. Symmaque veillait sur sa fille et ses deux enfants, qu'il avait mis en sûreté, et s'efforçait de ranimer leur espérance; mais, en apprenant la mort de son gendre, il ne put contenir son indignation. Les plaintes échappées à sa douleur furent rapportées à Théodoric. Chargé de fers, il fut traîné de Rome à Ravenne, où on l'égorgea dans sa prison, en 525 ou 526 (2), et suivant l'opinion la plus accréditée, le 26 mai, jour où l'on honore sa mémoire, à Ravenne, d'un culte particulier. L'histoire contemporaine nous apprend que Théodoric, en proie aux remords, imaginait voir sans cesse l'ombre menaçante de sa victime. Un jour, dit Procope (*Hist. des Goths*), qu'on venait de servir un poisson monstrueux sur sa table, Théodoric effrayé s'écria qu'il apercevait le visage irrité de Symmaque; et l'on ne peut guère douter que cette apparition n'ait contribué à conduire ce prince au tombeau (*voy.* Théodoric). W—s.

(1) On croit assez généralement que Boëce avait épousé d'abord *Elpis*, fille de Festus; mais le savant Tiraboschi regarde ce mariage comme douteux; et il est certain que le nom d'Elpis ne se trouve pas une seule fois dans les ouvrages de Boëce. *Voyez* la *Storia della letteratur. ital.*, t. 3, p. 63.

(2) Le rédacteur de l'article Boece place sa mort en 526, d'après des autorités très-respectables. Mais il certain que la mort de Boëce, arrivée au mois d'octobre, a précédé celle de Symmaque, qu'on place au mois de mai. Ainsi l'on peut assurer que Boëce est mort au plus tard en 525. Marius rapporte cet événement en 524. Ce point de chronologie a été discuté par dom Gervaise, dans une dissertation qu'on trouve à la suite de sa *Vie de Boëce* (*voy.* Gervaise).

SYMMAQUE, le quatrième des interprètes de l'Ancien Testament en langue grecque, florissait sous l'empire de Sévère. Il était de Samarie et jouissait d'une haute réputation de savoir et de sagesse. Toutefois il embrassa l'erreur des Ebionites; et, pour contrarier encore davantage les Samaritains, il entreprit une nouvelle version de l'Ancien Testament en grec, qu'il opposa au texte ou à la version dont ils faisaient usage dans leurs assemblées. Il en publia une première édition vers la neuvième année de l'empire de Sévère (177), et, quelque temps après, une seconde, ou plutôt, comme le pense dom Bernard de Montfaucon, quelques corrections seulement. St-Jérôme, Eusèbe de Césarée et la plupart des anciens ont regardé la version de Symmaque comme la plus claire et la plus élégante de toutes, comme la plus conforme à l'original hébreu, pour le sens des phrases et pour la chronologie. Cependant Théodore d'Héraclée n'a point suivi le sentiment commun : il a prétendu que Symmaque, pour ne pas se traîner sur les pas de l'original et pour éviter les défauts reprochés à Aquila, a fait un grand nombre de contre-sens. La version de Symmaque occupait la quatrième colonne dans les Hexaples d'Origène. Il ne nous en reste que de légers fragments, recueillis par le P. de Montfaucon : *Hexapl. Origenis quæ supersunt,* etc. Ce savant religieux, dans son Discours préliminaire, rapporte et discute, avec le talent qui le caractérise, les opinions des anciens sur Symmaque et sa version. On peut consulter aussi G. Gave : *Script. ecclesiast. histor. litter.*, p. 60; Jahn : *Introduct. in libros sacros veteris fœderis,* p. 56, qui a fait un grand éloge de la version de Symmaque; Hody : *De text. Bibl. origin.*, p. 588, et Thieme : *Dissert. de puritate Symmachi*, 1735, Hebed-Jesu nous apprend qu'on trouve chez les Chaldéens des ouvrages de Symmaque, pour la défense des Ebionites. L—y.

SYMONDS (Sir William), contre-amiral anglais, né le 24 septembre 1782, entra fort jeune dans la marine et, durant les guerres de la Grande-Bretagne avec l'empire français, prit part à de nombreuses croisières sur les côtes de France, d'Espagne et dans les Antilles. Il dirigea ensuite toute son attention sur l'art des constructions navales, et il réalisa sous ce rapport de très-utiles progrès. En dépit d'améliorations réelles introduites dans les chantiers de l'Etat, il régnait encore, sous bien des rapports, une routine sanctionnée par des règlements surannés mais rigides, dont on n'osait s'écarter. Ce ne fut qu'au prix de bien des efforts et en engageant gravement sa responsabilité que Symonds parvint à faire construire, d'après ses plans, une corvette, la *Colombine,* dont il eut le commandement à la fin de 1826, et qui se conduisit à la mer de manière

à obtenir une approbation unanime. En 1831, il dirigea la construction d'un brick de 10 canons, le *Pantaloon*, qui réussit complétement; il fut chargé de dresser les plans de plusieurs corvettes et frégates. Ces nouveaux bâtiments se distinguèrent par la rapidité de leur marche et par leur stabilité, grâce aux innovations qu'il avait introduites dans le calcul proportionnel des dimensions. L'amirauté se montra juste appréciatrice du talent de Symonds; le 9 juin 1832, il fut élevé au poste important d'inspecteur de la marine, devenu vacant par la mort d'un ingénieur célèbre, sir Robert Seppings, et il fut dégagé des entraves réglementaires jusqu'alors en vigueur pour le tonnage et pour divers autres objets. Il se mit à l'œuvre avec énergie, et il introduisit des changements qui, après lui, ont été encore l'objet de perfectionnements nouveaux et qui ont, en grande partie, modifié profondément le matériel des flottes anglaises. Ces innovations n'ont pas toujours été à l'abri de la critique; elles ont donné lieu à des controverses dans lesquelles nous ne saurions entrer, mais il y a un fait certain et digne de remarque, c'est que pas un des 180 navires de divers rangs qui furent construits, pendant une période de seize années, sous l'inspection de Symonds, n'a chaviré. En 1830, cet officier avait publié un travail important sur la navigation de la mer Adriatique; en 1836, il fut créé baronnet, et il entra à la société royale, comme un de ses membres. En 1847, il se démit des fonctions d'inspecteur, devenues trop fatigantes pour son âge; en 1854, il fut inscrit en qualité de contre-amiral au cadre de retraite; ayant voulu faire un voyage dans la Méditerranée, il mourut le 20 mars 1856, en se rendant de Malte à Marseille. On trouve, sur ses travaux, dans l'ouvrage de M. Fincham: *History of naval architecture*, de longs détails spéciaux auxquels nous ne pouvons que renvoyer. Z.

SYMPHORIEN (Saint), souffrit le martyre à Autun, sous Marc-Aurèle. Né de famille noble et chrétienne, il avait été élevé et instruit avec soin. Il était dans la fleur de l'âge, lorsqu'il versa son sang pour la foi de Jésus-Christ. La ville d'Autun, une des plus illustres dans les Gaules, était alors livrée au culte superstitieux de Cybèle. Comme on portait dans les rues, sur un char magnifiquement décoré, la statue de cette déesse, Symphorien refusa de prendre part à cette cérémonie. Arrêté par le peuple, conduit au tribunal d'Héraclius, gouverneur de la province, et interrogé pourquoi il refusait d'adorer l'image de la mère des dieux, il répondit qu'étant chrétien, il n'adorait que le vrai Dieu. Le proconsul ayant appris qu'il était d'Autun et qu'il appartenait à une famille noble, lui dit : « Vous vous fiez « peut-être sur votre naissance illustre; ignorez-« vous les ordres de l'empereur? » et il l'envoya en prison, après l'avoir fait frapper cruellement. Deux jours après, il le fit comparaître de nouveau devant son tribunal : « Rendez honneur « aux dieux immortels, lui dit-il, et recevez une « gratification du trésor, avec une place honora-« ble à l'armée. Je vais orner l'autel de fleurs; « et vous offrirez aux dieux l'encens qui leur est « dû ». Symphorien refusa ces offres, et Héraclius, ne pouvant vaincre sa constance, le condamna à être décapité. Sa mère, le voyant passer, comme on le conduisait hors de la ville, lui dit à haute voix : « Mon fils, mon fils Symphorien, souvenez-« vous du Dieu vivant et soyez courageux jus-« qu'à la fin; élevez votre cœur vers le ciel et « considérez celui qui y règne : ne craignez « point la mort; elle vous conduira à la vie éter-« nelle. » St-Symphorien consomma son sacrifice vers l'an 178. Des personnes pieuses enterrèrent son corps près d'une fontaine; et, dans le 5e siècle, Euphrone, évêque d'Autun, fit bâtir une église sur son tombeau, qui était devenu célèbre par plusieurs miracles (*voy.* Godescard, t. 7; *Acta Sanct.* Ruinart; Fleury). G—y.

SYMPHOROSE (Sainte), souffrit, avec ses sept fils, le martyre, sous l'empereur Adrien, vers l'an 120. Ce prince ayant ordonné que l'on célébrât, avec la plus grande magnificence, la dédicace du palais qu'il avait fait construire à Tibur ou Tivoli, on commença par offrir des sacrifices, pour engager les idoles à rendre des oracles. Les prêtres répondirent, au nom des démons. : « La « veuve Symphorose et ses sept fils nous tour-« mentent tous les jours, en invoquant leur dieu; « portez-les à sacrifier, et nous vous promettons « que vos vœux seront favorablement écoutés. » Symphorose, qui vivait à Tivoli avec ses fils, employait ses biens, qui étaient considérables, à soulager les pauvres et surtout les chrétiens qui souffraient pour la foi. Son époux Getulius et son frère Amantius avaient déjà reçu la couronne du martyre. Symphorose se préparait à les suivre. Adrien l'ayant fait venir avec ses fils, elle repoussa toutes les promesses, toutes les menaces, disant qu'elle désirait être réunie dans le lieu de repos avec son époux, que l'empereur avait mis à mort pour la même cause. Adrien fit conduire Symphorose au temple d'Hercule; on lui meurtrit le visage de soufflets, on la pendit par les cheveux et on la jeta dans la rivière avec une pierre au cou. Son frère Eugène, qui était un des premiers magistrats de Tibur, retira son corps et l'enterra sur le chemin, près de la ville. Le lendemain Adrien fit comparaître les fils de Symphorose. Ayant inutilement tout employé pour les gagner, il les fit étendre sur des poulies, et serrer avec tant de violence, que les os furent disloqués. Comme ils s'animaient les uns les autres, au milieu des tortures, l'empereur les fit mettre à mort sous ses yeux. Ces martyrs s'appelaient Crescens, Julien, Némésius, Primitivus, Justin, Stacteus et Eugène. Le premier fut égorgé, le second reçut un coup de poignard dans la

poitrine; le troisième eut le cœur percé d'une lance; le quatrième fut frappé dans la poitrine; on brisa les reins au cinquième; on ouvrit les côtés au sixième; enfin le plus jeune eut le corps fendu depuis le haut jusqu'en bas. Le lendemain Adrien fit jeter les corps de ces martyrs dans une fosse profonde, près du temple d'Hercule. La persécution ayant cessé, les chrétiens donnèrent à leurs reliques une sépulture honorable sur la voie Tiburtine, entre Rome et Tivoli. On voit encore les restes d'une église qui fut construite en leur honneur dans le lieu qui porte le nom des *Sept Frères*. Leurs corps ayant été depuis transférés à Rome, dans l'église de St-Ange, on les y trouva sous le pontificat de Pie IV, avec une inscription qui rapporte les circonstances de cette translation. (*Voy.* Godescard, t. 6; *Acta sanct.*, Ruinart; Ceillier, t. 1; Fleury t. 1.) G-Y.

SYMPOSIUS (Coelius-Firmanus), poëte latin, vivait à la fin du 4e siècle. Il est resté de lui cent énigmes précédées d'un prologue. On ignore s'il était chrétien, ou s'il était resté attaché au paganisme. Quelques auteurs ont cru pouvoir attribuer ses vers à Lactance. Ce Père de l'Eglise avait écrit un poème intitulé *Symposium*, aujourd'hui perdu. De là est résultée une confusion qu'ont débrouillée les critiques modernes. Le recueil d'énigmes en question n'est pas toujours ingénieux, mais il mérite l'attention des philologues. La première édition vit le jour à Paris, en 1537, chez le libraire Kerver. Souvent réimprimé depuis à la suite des *Fables* de Phèdre, compris dans le *Corpus* de Maittaire (t. 2, p. 1609), Symprius l'a trouvé placé dans les *Poetæ latini minores* de Lemaire, où il n'occupe pas moins de 128 pages (t. 7, p. 295-423). Savantes dissertations préliminaires, notes incomparablement plus longues que le texte, rien ne lui manque et désormais il ne reste plus rien à faire à son égard. On trouve également dans le recueil de Burman et de Werndorfs, sous le nom de Symposius, deux petites compositions poétiques *de fortuna livore*. Il est impossible de dire au juste si elles sont de l'auteur des énigmes, question d'ailleurs d'une très-faible importance. B-N-T.

SYNCELLE (George le), chronographe grec, vivait au 8e siècle de l'ère vulgaire. Le titre de syncelle se donnait à un officier privé, attaché de près à une personne éminente, qui ne la quittait point ou était censé ne s'éloigner jamais d'elle. George remplit auprès de Taraise, patriarche de Constantinople, cette fonction intime, qui était regardée dans cette ville comme la seconde dignité ecclésiastique et même, selon quelques auteurs, comme un titre pour obtenir la première lorsqu'elle venait à vaquer. Il y a des manuscrits où George est à la fois qualifié syncelle et logothète, c'est-à-dire archiviste ou chancelier (de l'Eglise); mais on a lieu de penser que les copistes ne lui ont attribué cette deuxième qualité qu'en le confondant avec quelque chroniqueur nommé George comme lui. En effet, plusieurs écrivains de ce nom, énumérés et distingués par Allatius, dans sa *Diatriba de Georgiis*, ont vécu au moyen âge et particulièrement au 8e siècle. Celui qui est surnommé ἁμαρτωλὸς (pécheur) et celui qui est désigné par le titre de moine ou abbé ont composé des chroniques : peut-être ne sont-ils pas distincts l'un de l'autre; ils le sont du moins du Syncelle, dont la chronographie tend à établir les dates des faits avec une méthode rigoureuse dont on n'aperçoit à peu près aucune trace dans leurs extraits historiques. Toutefois il n'est pas très-étonnant qu'on s'y soit trompé : d'une part, on savait que le Syncelle avait laissé un tableau d'histoire universelle à partir d'Adam; de l'autre, la plupart des manuscrits de sa chronographie étaient défectueux et ne commençaient guère qu'au siége de Jérusalem par Pompée : il est arrivé de là qu'on a pris pour les premières parties de cet ouvrage des livres qui semblaient du même genre et qui remontaient à la création du monde. Joseph Scaliger s'est aperçu le premier de cette erreur; Petau l'a reconnue, et elle a été pleinement dissipée par la publication du véritable ouvrage du Syncelle, en 1652. Nous ne savons presque rien de la vie de ce chronographe : Anastase le bibliothécaire, qui le fait moine et abbé, dit qu'il était fort considéré dans l'Eglise, et qu'il a combattu avec zèle contre les iconoclastes; mais il se pourrait encore qu'il y eût ici quelque confusion; car c'est surtout un *Georgius Cyprius* qu'on voit figurer, au 8e siècle, parmi les ardents défenseurs du culte des images. Le Syncelle vivait en 780; il écrivait en 793, vingt et un ans avant la mort de Charlemagne; il est mort vers l'an 800, sans avoir eu le temps d'achever sa chronographie, qui ne va point au delà de l'an 284. Selon toute apparence, l'auteur s'est arrêté à ce terme, et si nous n'avons pas tout le travail qu'il avait laissé, c'est parce qu'en effet il se rencontre quelques lacunes dans les copies manuscrites qui nous en restent, surtout à l'égard des vingt-huit dernières années, c'est-à-dire depuis 257. L'une des plus précieuses de ces copies est datée de l'an 1021; elle se conserve à la bibliothèque de Paris et a servi à l'édition de 1652, in-fol. C'est un des volumes de la collection byzantine; on le doit aux soins du dominicain Goar (*voy* ce nom), qui a joint au texte grec une version latine, des notes, des tables et une savante préface. Schoell dit que cette édition est l'*unique;* mais ce volume a été réimprimé à Venise, en 1729, avec tout le recueil dont il fait partie. En comparant la chronographie du Syncelle à ce qu'on possède aujourd'hui de la chronique d'Eusèbe, on reconnaît qu'elles ont, l'une et l'autre, un même premier fond, qui avait été fourni par Jules Africain (*voy.* Africain). Cependant George, tout en s'emparant du travail de ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière, relève

leurs erreurs avec sévérité : il appelle Eusèbe ἐμβρόντητον, étourdi ou extravagant. A son tour, le Syncelle a été jugé rigoureusement par ses successeurs, surtout par Michel Glycas (*voy.* ce nom), qui, en lui empruntant plusieurs articles, en critique un assez grand nombre d'autres. Les défauts de cette composition furent beaucoup mieux démêlés par Joseph Scaliger. En reproduisant les cadres informes tracés par Jules Africain et par Eusèbe, George y a jeté çà et là tout ce qu'il a pu trouver ailleurs de détails fabuleux et de traditions vagues. Il cite, comme eux, Bérose, Abydène, Alexandre Polyhistor, Castor, Céphalion; mais il fait usage aussi de quelques anciennes chroniques anonymes : il a recours à des livres apocryphes, tels que ceux d'Hénoch et d'Elie, que l'Eglise ne compte point au nombre des livres sacrés et qui sont des tissus de puérilités et de chimères. Il prend le géographe Ptolémée pour un roi d'Egypte et le fait contemporain de Philippe Aridée. C'est avec des notions si mal choisies, si mal conçues, qu'il compose un volumineux amas de nomenclatures, de supputations et de dates. Il revient souvent sur ses pas, et l'on a besoin de quelque étude pour saisir tout l'ensemble de son système. Aussi son éditeur Goar a-t-il jugé indispensable d'ajouter un *Canon chronicus,* c'est-à-dire un tableau des temps, où en effet toute la chronologie du Syncelle est méthodiquement résumée. L'espace entre la création et l'ère chrétienne y est de cinq mille cinq cents ans, selon l'hypothèse de Jules Africain. Le déluge arrive en l'an du monde 2242, et à partir de 2776, les annales sacrées sont rapprochées de celles des rois chaldéens ou babyloniens et des rois d'Egypte. Ces derniers, en 2898, se partagent en deux branches parallèles, savoir ceux de Memphis et ceux de Thèbes. Une suite de rois arabes commence par Mardocentès, en 3001 ; le royaume de Sicyone s'établit en 3238 ; celui d'Argos est fondé par Inachus en 3691 ; celui d'Athènes par Cécrops en 3945. Ensuite la ruine de Troie est fixée à l'an du monde 4328 (1172 avant J.-C.), et à partir de cette époque, le nom d'Enée ouvre une liste de rois du Latium. Les royaumes de Lacédémone et de Corinthe apparaissent en 4676; les Macédoniens, vingt ans après, ont Caranus pour premier roi, et c'est à l'an 4726 depuis la création, 774 avant notre ère, que le Syncelle fait commencer celle des olympiades, dont l'ouverture véritable est en 776. Il suppose de même que la fondation de Rome est de 756, au lieu de 753, et que l'ère de Nabonassar s'est ouverte en 752 au lieu de 747, nombre qui se déduit de la table de Ptolémée. L'avénement de Cyrus, qu'on place en 559, n'aurait eu lieu, selon George, qu'en 548. Il n'est pas plus exact sur la date de la mort d'Alexandre, ni sur le commencement de l'ère des Séleucides, ni sur les annales des Lagides, et la concordance qu'il prétend établir partout entre l'histoire profane et l'histoire sainte a donné lieu à d'innombrables difficultés. Voilà quels sont les principaux résultats de la chronographie à laquelle il a dû sa célébrité. Malgré tant d'imperfections ou même d'erreurs, cette compilation est devenue la source où beaucoup de chronologistes ont puisé de préférence dans le cours du moyen âge et même depuis le renouvellement des lettres. En 1750, Bougainville aîné, au sein de l'Académie des inscriptions, attribuait encore au Syncelle une très-grande autorité et le distinguait parmi ceux des anciens écrivains qui avaient supputé les temps avec le plus d'attention et d'exactitude. La même Académie a mis au concours, en 1804, l'examen critique des sources où ce chronographe a puisé et de l'usage qu'il en a fait : le prix a été adjugé à un mémoire de le Prevot d'Iray. — La chronographie du Syncelle a été continuée, de 285 à 813, par Théophane l'Isaurien. — On a, sous le nom de George le Syncelle, une oraison sur l'ascension des âmes après la mort, un autre en l'honneur de Zacharie, père de St-Jean-Baptiste; des fragments sur l'empereur Héraclius, sur Justin et Justinien, sur Léon l'Isaurien. Des versions latines de ces écrits se rencontrent dans trois manuscrits de la bibliothèque de Paris. D—N—U.

SYNESIUS, célèbre écrivain, évêque de Ptolémaïde, en Afrique, naquit à Cyrène, capitale de la Pentapole, et florissait sous les règnes d'Arcadius et de Théodose le Jeune. Sa famille était une des plus illustres de l'Asie Mineure. Il nous apprend lui-même (*Lettr.* 57) que sa généalogie, inscrite dans les registres publics, remontait jusqu'à Hercule. Animé du désir d'étendre ses connaissances, il se rendit à Alexandrie et se rangea parmi les disciples de la célèbre et malheureuse Hypathie (*voy.* ce nom), pour laquelle il conserva toujours la plus tendre affection. A l'étude des sciences il voulut joindre celle de l'éloquence, et fit le voyage d'Athènes, dans le dessein de fréquenter ses écoles ; mais il trouva que cette ville n'avait plus rien d'illustre et de vénérable que le souvenir de ses orateurs et de ses philosophes (*Lettr.* 135). La carrière des emplois publics était ouverte à son ambition; mais, préférant son indépendance à de vains honneurs, il refusa toutes les dignités qui lui furent offertes pour mener une vie paisible, en suivant ses goûts. Il partageait son temps entre la prière, l'étude, la chasse (1) et la culture de son jardin. « Je ne fais point, dit-il (*Catastase*, p. 66), mon « métier de la rhétorique; mais je sais cultiver « les arbres et élever des chiens de chasse. Mes « doigts s'usent moins à manier la plume qu'à « manier des dards et des bêches. » Cependant Synesius ne pouvait rester insensible aux maux qui pesaient sur ses compatriotes. Il se chargea

(1) On trouve une *Lettre* de Synesius *sur la chasse*, traduite en français par Sam. Fermat, à la suite du *Traité de la chasse* d'Arrien, Paris, 1650, in-12.

de porter leurs plaintes à l'empereur Arcadius, et de solliciter les secours dont ils avaient besoin. Dans son discours à ce prince, il ne touche qu'en passant l'objet de son message et s'étend sur les devoirs de la royauté. C'est aussi sous ce titre qu'il nous est parvenu. Le courage du philosophe eut tout le succès qu'on en attendait. Synesius resta trois ans à Constantinople. Il quitta cette ville (en 400) au moment où elle commençait à être désolée par un tremblement de terre, ce qui ne lui permit pas de prendre congé de ses amis. Peu de temps après, ayant visité, pour la dernière fois, Alexandrie, il s'y maria, vers l'an 403 ou 404. Il avait obtenu de l'empereur un décret qui le dispensait de toutes les charges publiques: mais il eût rougi de s'en prévaloir dans les circonstances difficiles où se trouvait le pays; et on le vit s'empresser d'aider ses compatriotes de ses conseils et de son argent. La Pentapole était souvent ravagée par des Marcomans et autres nations barbares établies dans le voisinage. Dans une de leurs incursions, ils s'emparèrent des domaines de Synesius, dont on ne put venir à bout de les chasser. Il aurait supporté ce malheur avec plus de résignation s'il en eût souffert seul; mais il avait une femme et des enfants dont le sort l'inquiétait vivement. Obligé de quitter Cyrène, il erra longtemps avec sa famille sans trouver un asile. La réputation qu'il s'était acquise par ses talents et sa vertu décida les habitants de Ptolémaïde à l'élire leur évêque, vers 410. Synesius les pressa de faire un choix plus convenable. Parmi les motifs de son refus, les plus remarquables sont : l'un, qu'il ne voulait point quitter sa femme, à laquelle il était tendrement attaché; l'autre, qu'il ne partageait pas l'opinion de l'Eglise chrétienne sur la nature de l'âme, sur la fin du monde, ni sur la résurrection de la chair (voy. l'*Hist. ecclésiastique* de Fleury, t. 22, p. 41). Vaincu par les instances de Théophile, patriarche d'Alexandrie, Synesius reçut enfin l'ordination; et, suivant Evagre (liv. 1, 15), cette cérémonie fut précédée par celle de son baptême. Ainsi l'on peut conjecturer qu'il ne professait pas encore le christianisme, lors de son élection à l'épiscopat. Synesius obtint la permission de passer quelques mois dans la retraite pour se disposer, par la prière, à ses nouveaux devoirs. La haute idée qu'il en avait conçue l'effrayait tellement, qu'il fut sur le point de se dérober, par la fuite, à des fonctions qu'il craignait de ne pouvoir remplir; mais dès qu'il eut pris possession de son siége, il ne montra plus ni faiblesse ni hésitation. Et d'abord, il parvint à faire disparaître jusqu'aux dernières traces de l'arianisme. Informé des exactions d'Andronic, gouverneur de la Pentapole, il essaya de le faire changer de conduite; et voyant qu'il persévérait dans le mal, il l'excommunia. Mais Andronic, ayant encouru la disgrâce de l'empereur, Synesius ne songea plus qu'à le servir. Ptolémaïde ayant été assiégée en 412, il concourut de tous ses moyens à la défense de cette ville, veillant la nuit sur les murailles avec les soldats et les encourageant par ses discours et par ses largesses. Synesius avait eu de son mariage trois fils, auxquels il survécut. On place sa mort vers l'an 430. Evopte, son frère, lui succéda dans l'évêché de Ptolémaïde. Les ouvrages qui nous restent de Synesius prouvent qu'il avait des connaissances étendues et variées. Fabricius en a donné les titres dans la *Bibl. græca*, t. 8, p. 222-230 : 1° *Discours à Arcadius sur les devoirs de la royauté*, traduit en français, par Daniel d'Auge, Paris, 1555, in-8°; 2° *Dion*, ou de l'institution de soi-même. L'auteur y cite souvent Dion Chrysostome 3° *Eloge du chauve*, plein d'érudition. Ant. Duverdier l'a traduit en français, mais cette version n'a point été imprimée. 4° L'*Egyptien, ou la Providence*. Dans ce traité, Synesius décrit les malheurs de son temps, sous le voile d'une fable égyptienne. 5° Une *Homélie* sur la manière de célébrer les fêtes; 6° le *Livre des songes*, publié en grec, à la suite du traité d'Artémidore : de l'*Interprétation des songes*, Venise, Alde, 1518, in-8°; en grec et en latin, de la version d'Ant. Pichon, avec un commentaire de Nicéphore Grégoras, Paris, 1586, in-8°; nouvelle édition, revue par Fréd. Morel, ibid., 1601, in-8°. 7° Des *Lettres*, au nombre de cent cinquante-cinq. Elles sont fort intéressantes, mais malheureusement rangées sans aucun ordre; grec et latin, Paris, 1605, in-8°; en grec, avec les *Scolies* de Néophyte, Vienne, 1792, in-8°. On doit cette édition estimée à Grégoire Demetriades (1). 8° Une *Homélie* et deux *Discours*, dont l'un est intitulé *Catastase;* 9° une *Lettre* ou dissertation à Pæon, favori d'Arcadius, en lui adressant un astrolabe d'argent. C'est la préface d'un traité de Synesius *Sur l'astrolabe*, que nous avons perdu (2). Comme Synesius n'y nomme point Ptolémée parmi les auteurs qui se sont occupés de l'astrolabe ou planisphère, Delambre en conclut que cet astronome n'a fait que s'approprier le planisphère imaginé par Hipparque (voy. *Histoire de l'astronomie ancienne*, t. 2, p. 453 et suiv.). 10° Des *Hymnes*, au nombre de dix, grec et latin, de la version de Fr. Portus, Henri Estienne, 1568, in-16; Paris, 1570, in-8°; on en trouve une traduction en vers français, par Jacques Courtin, dans ses *OEuvres poétiques*, Paris, 1581, in-12. Les *OEuvres* de Synesius ont été publiées en grec, par Adrien Turnèbe, Paris, 1553, in-fol., édition *princeps*, belle et rare, mais peu recherchée. Le P. Petau en a donné une édition grecque et latine, Paris, 1612, 1633, in-fol. La seconde est

(1) Une lettre de Synesius à Hypathie, que Fermat a seul entendue, nous apprend l'usage qu'on faisait alors de l'aréomètre ou pèse-liqueur (*voy.* FERMAT).

(2) On conjecture que cet instrument avait beaucoup d'analogie avec les planisphères modernes (Montucla, *Histoire des math.*, t. 1er, p. 333). *Voy.* un *Rapport* de Delambre sur un *Mémoire* de Gail, ayant pour titre : *Description d'un astrolabe, par Synesius*, dans les Mémoires de l'Institut, classe des sciences physiques, t. 5, p. 34-49.

la plus belle et la plus complète. MM. Gregoire et Colombet ont publié une traduction en prose des hymnes, avec le texte en regard et une étude sur la vie et les écrits de l'auteur (2e édition, Lyon, 1840, in-8°) Un érudit allemand, M. J.-C. Krabinger, a publié à Stuttgart en 1834, in-8°, l'*Eloge de la calvitie*, en y joignant des variantes, des notes et une traduction. Les œuvres de Synesius, d'après l'édition de Petau, ont été reproduites en 1859, grand in-8°, dans la *Patrologie grecque*, éditée par M. l'abbé Migne, et la version latine seule a, la même année, été mise au jour chez le même éditeur. Outre les auteurs cités, on peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire ecclésiastique* de Tillemont, t. 12, p. 499-554, et l'*Histoire des auteurs sacrés*, par D. Ceillier, t. 10, p. 1496-517; la dissertation de Matt. Chladni, *Theologumena Synesii*, Wittemberg, 1713, in-4°; celle de P.-Ad. Boysen, *Philosophumena Synesii*, Halle, 1714, in-4°. Voyez aussi la dissertation de Clausen *De Synesio philosopho*, Hafniæ, 1831, in-8°; l'*Histoire de l'Ecole d'Alexandrie*, par M. Vacherot, t. 3, p. 19 et suiv.; des pages remarquables de M. Villemain dans les *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, et dans le *Journal des Savants*, octobre 1856. Citons aussi le livre de M. H. Druon, *Vie et OEuvres de Synesius*, Paris, 1859 (*voy.* un article dans la *Revue européenne*, 15 mai 1860), et l'écrit de M. l'abbé Henri : *Etudes patrologiques : Synesius*, 1862, in-8°. — Plusieurs autres auteurs grecs ont porté le nom de Synesius. On trouve, dans le *Recueil* des chimistes grecs, une *Lettre* d'un Synesius, philosophe, à Dioscore, prêtre du temple de Sérapis, à Alexandrie, touchant un opuscule chimique de Démocrite. Elle a été insérée par Fabricius, avec la traduction latine en regard, dans la *Biblioth. græca*, t. 8, p. 233. — Un autre Synesius est auteur d'un *Traité des fièvres*, publié en grec et en latin, avec des notes, par Jean-Etienne Bernard, Amsterdam, 1749, in-8°. W—s

SYPHAX, roi de la Numidie occidentale, c'est-à-dire de la Mauritanie qu'on appela depuis *Césarienne*, fit, au commencement de la seconde guerre punique, une alliance avec les Romains; et eut alors pour ennemi Gala, autre roi numide, que les Carthaginois suscitèrent contre lui. Vaincu par Masinissa, fils de Gala, Syphax se retira en Mauritanie, où il fit de nouvelles levées. Il se préparait à passer le détroit pour joindre les Romains en Espagne, lorsqu'il fut défait de nouveau. Ce prince parvint cependant, à force de courage, à se maintenir dans ses Etats, et il allait même traiter avec les Carthaginois lorsque Scipion le premier Africain, après avoir réduit l'Espagne, vint à sa cour pour l'engager à rompre la négociation. On a vu à son article que Syphax fut tellement charmé des manières et du caractère de Scipion, qu'il conclut un traité secret avec lui; mais Asdrubal étant parvenu à lui faire épouser sa fille Sophonisbe, le roi numide fut entièrement subjugué par les attraits de cette célèbre Carthaginoise. Il fit la guerre à Masinissa, devenu l'allié des Romains, et remporta sur ce prince quelques avantages. Lorsque Scipion débarqua en Afrique, Syphax se déclara pour Carthage, mena ses troupes devant Tholus, où étaient les magasins de l'armée romaine, s'en rendit maître, fit passer la garnison au fil de l'épée et opéra ensuite sa jonction avec l'armée carthaginoise. Mais la campagne suivante fut fatale au roi numide; Scipion et Masinissa surprirent et brûlèrent son camp. Syphax se sauva avec 2,500 chevaux, joignit, avec de nouvelles forces, les troupes carthaginoises, livra bataille aux Romains, fut encore défait à cinq journées d'Utique et regagna la Numidie avec une partie de ses troupes. Poursuivi par Masinissa et Lælius jusqu'au cœur de ses Etats, il vint courageusement au devant de l'ennemi, fut vaincu et fait prisonnier avec son fils Vermina et vit Cirtha, sa capitale, tomber au pouvoir des vainqueurs. Devenu captif des Romains, ce malheureux prince fut conduit à Albe, dans le pays des Marses, pour servir ensuite d'ornement au triomphe de Scipion (l'an de Rome 553). Polybe dit qu'il mourut à Rome, peu de jours après cet événement; mais tous les historiens anciens assurent qu'il ne put survivre à son infortune, et que sa mort précéda la pompe triomphale de Scipion l'Africain. Les vainqueurs donnèrent une partie de son royaume à Masinissa; mais ils respectèrent sa mémoire et décernèrent à ce malheureux prince des obsèques honorables. B—P.

SYRIANUS, philosophe et grammairien grec, naquit à Alexandrie, vers l'an 380 de l'ère chrétienne. Il vint faire ses études à Athènes, sous le platonicien Plutarque, fils de Nestorius. Parent et ami d'un autre grammairien, nommé Ammonianus, il lui ressemblait par le caractère autant que par l'extérieur. Tous deux étaient d'une belle figure et d'une haute taille, tous deux étaient robustes et bien portants, en sorte que la nature leur avait accordé les mêmes avantages; mais au jugement de Damascius, copié par Suidas, Syrianus méritait mieux les faveurs de la divinité, parce qu'il était un vrai philosophe, tandis qu'Ammonianus n'était occupé qu'à disserter sur les poetes et à parler correctement le grec. Damascius raconte encore qu'Ammonianus avait un âne qui aimait à entendre parler sur la philosophie. Mais l'éditeur de Suidas (Kuster) dit qu'il faut placer au nombre des ânes ceux qui ajoutent foi à cette histoire. Syrianus remplaça Plutarque dans la direction de l'école d'Athènes, jusque vers l'année 450, qui fut celle de sa mort. On distingue parmi ses disciples Hermias, Domninus et le célèbre Proclus, qu'il désigna pour son successeur. Il voulait aussi le marier avec Aidésia, sa parente, distinguée par sa piété et sa bienfaisance; mais Proclus allégua un ordre de la divinité, qui l'empêchait d'y consentir. Elle

épousa Hermias qui n'était pas moins vertueux qu'elle. Suidas nous donne le catalogue de plusieurs ouvrages que Syrianus avait écrits et qui n'existent plus : 1° un *Commentaire* sur Homère entier, en sept livres; il en résulte que Syrianus est le plus ancien de ceux que l'on désigne sous le nom de scoliastes d'Homère; 2° *De la République de Platon;* 3° *De la Théologie d'Orphée;* 4° Des *Dieux d'Homère;* 5° *De l'accord entre Orphée, Pythagore et Platon;* 6° *Des Oracles,* en dix livres. Comme, en parlant de Proclus, Suidas répète les mêmes titres, on est fondé à croire que le disciple de Syrianus n'a fait que transcrire les ouvrages de son maître, duquel il nous reste : 1° un commentaire sur quelques parties de la métaphysique d'Aristote, qui a pour principal but de défendre Platon contre les objections des péripatéticiens. Le texte grec de ce commentaire n'a pas été publié. Jérôme Bagolini a fait une traduction latine de la partie qui traite des livres 3, 12 et 13, qu'il avait trouvée seule dans un manuscrit. Elle a paru à Venise, 1558, in-4°. Au jugement d'un très-bon critique, le texte original mériterait de voir le jour. La bibliothèque de Paris en possède deux manuscrits, cotés n°s 1893 et 1894. L'un et l'autre sont terminés par un éclaircissement sur la Providence. On s'aperçoit, continue le même critique, en lisant le *Commentaire* de Syrianus, qu'il ramène tout à Orphée, à Pythagore, à Platon, et qu'il regarde Platon et Jamblique, comme les véritables interprètes de ces philosophes; ainsi l'école néo-platonicienne n'est qu'une dérivation de l'ancienne école ionienne. 2° Un commentaire sur la rhétorique d'Hermogènes. Il se trouve dans l'édition Aldine des rhéteurs grecs, publiée en 1508 et 1589. F—A.

SYROPULUS (Sylvestre), grand ecclésiarque de l'Eglise de Constantinople, se rendit, en cette qualité, au concile de Florence avec le patriarche. Il était l'un des cinq premiers grands vicaires, et souscrivit, comme les autres membres de l'Eglise grecque, le décret de l'union arrêté entre les Grecs et les Latins; mais étant revenu à Constantinople avec l'empereur Jean Paléologue, en 1440, et voyant l'aversion que le clergé et les habitants de Constantinople marquaient hautement contre l'union, il désavoua l'acte qu'il avait signé; et afin de regagner la popularité qu'il avait perdue, il publia, en grec du moyen âge, l'Histoire du concile de Florence, avec le récit des événements qui avaient précédé et qui suivirent cette assemblée. Un manuscrit de son histoire se trouvant à la bibliothèque de Paris, Cl. Sarrau, conseiller au parlement, en tira une copie, qu'il donna à Is. Vossius, pour la publier (1). Clarendon, ayant ouï parler de cette copie, en instruisit Charles II, qui était alors à Bruxelles; et Rob. Creyghton, prédicateur du prince, fut envoyé en Hollande vers Vossius, qui lui remit sa copie. A la première page, on lisait ces lignes écrites de la main de Sarrau : *Describebam mense augusto* 1642, *Claudius Sarravius : autographon est formæ, quam vocant in-quarto, compactum anno* 1604, *uti præ se fert, in operculo adverso inferiori; in superiori est nota numeri quinarii, cum regiis stemmatis Henrici IV.* Creyghton publia le texte de Syropulus, avec la version latine, sous ce titre : *Historia unionis inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini narratio græce scripta per Sylrestrum Sguropulum* (1), *magnum ecclesiarcham, atque unum e quinque crucigeris et intimis consiliariis patriarchæ Constantinopolitani, qui concilio interfuit,* la Haye, 1660, in-fol. Léon Allatius a critiqué la version et les notes de l'éditeur (*voy.* Creyghton), dont le travail, quoiqu'il ne soit point sans défaut, est précieux pour les derniers moments de l'empire d'Orient ou du Bas-Empire. Le texte de Syropulus est divisé en douze sections. La première et les premières lignes de la seconde manquent. Dans la seconde et la troisième, il a exposé les négociations qui, depuis 1434 jusqu'en 1438, eurent lieu à Constantinople, avec les papes Martin V, Eugène IV et avec le concile de Bâle. L'auteur, qui était toujours à côté du patriarche, nous montre l'empereur Jean Paléologue allant, revenant au palais patriarcal, convoquant des assemblées, employant la flatterie, les promesses et les menaces pour décider le haut clergé, qui paraissait avoir en horreur l'union avec l'Eglise latine. En suivant Syropulus, on croit tout voir, tout entendre. Il met en action les derniers mouvements d'un empire mourant, sa faiblesse et ses vaines passions. Il y avait déjà trente ans que l'on parlait d'union entre les deux Eglises; mais le projet n'en était pas plus avancé. On prit confiance dans le pape Martin, qui avait eu l'attention d'appeler le patriarche son *frère;* ce qui paraissait placer sur la même ligne les chefs des deux Eglises. On crut qu'Eugène, son successeur, agissait moins franchement. Ses députés arrivèrent peu de temps après ceux que le concile de Bâle envoyait à Constantinople. Ceux-ci avaient

(1) Ce manuscrit est encore à la bibliothèque de Paris, sous le n° Gr. 427. Il a 436 feuillets in-4°; il contient en grec du moyen âge : 1° l'*Histoire du concile de Florence;* par Syropulus; 2° le *Décret du concile de Florence;* 3° les *Conférences qui eurent lieu dans le concile entre les Grecs et les Latins;* 4° un traité de Gennadius, sous ce titre : *Scholarii monodia in mortem Marci Ephesini Eugenici.* Ces quatre ouvrages paraissent avoir été écrits de la même main, peu de temps après le concile de Florence. Le manuscrit était endommagé quand il fut acheté pour la bibliothèque de Paris; il avait probablement appartenu auparavant à une bibliothèque d'Italie, sous le n° 1247. On le fit relier en 1604, avec les armes de Henri IV. L'*Histoire du concile de Florence* par Syropulus, y est divisée en douze sections, les sommaires de chaque section sont écrits en encre rouge, qui a pénétré le papier, de sorte que la plupart sont à peine lisibles. Le reste du manuscrit est facile à lire. Il y manque la première section et quelques lignes de la seconde, comme dans la copie de Cl. Sarrau. Il serait à désirer qu'un helléniste plus fort que Creyghton publiât, avec une version fidèle, les quatre ouvrages contenus dans le manuscrit. Le commencement et la fin étant mutilés, il faudrait chercher à rétablir les textes de Syropulus et de Gennadius.

(1) Creyghton a conservé *Sguropulus*, c'est une faute du copiste; Syropulus est le vrai nom de l'auteur.

apporté avec eux huit mille florins en or, qu'ils offraient à l'empereur pour couvrir les frais du premier voyage. Les Pères du concile s'engageaient en outre à fournir trois galères et trois cents archers, pour la défense de Constantinople. Pour conférer avec ces deux députations, l'empereur et le patriarche nommèrent une commission dont Syropulus devait être membre. Il supplia instamment le patriarche de rayer son nom. L'on commanda et Syropulus obéit. L'empereur, qui avait pris son parti, entrait en fureur quand on lui montrait quelque obstacle. Il n'épargnait pas même le patriarche. On s'engagea envers les deux députations. Les quatre galères envoyées par le pape arrivèrent sous la conduite de son neveu. Peu après on annonça celles que les Pères du concile envoyaient. Le neveu du pape serait allé au devant d'elles, pour les combattre, si l'empereur ne l'avait arrêté. On se décida pour le pape. Le patriarche, qui n'osait contredire le prince, ordonna de faire prendre, dans toutes les églises, les ornements et les vases les plus précieux, afin de pouvoir se montrer en Italie avec la magnificence qui convenait au chef de l'Eglise grecque. « Ce fut bien en vain, dit Syropulus, que nous fîmes des représentations contre une pareille folie; et malheureusement l'empereur faisait encore pis. Il avait reçu du pape quinze mille florins d'or, du métropolitain de Kiow une somme presque aussi forte; et tout cela était employé aux préparatifs d'une magnificence ridicule. A peine donna-t-il six mille florins au patriarche, ce qui mécontenta beaucoup celui-ci. Je fis prier l'empereur, ajoute Syropulus, de vouloir bien me dispenser de faire le voyage. On lui représenta, en ma faveur, que l'administration de la justice souffrirait beaucoup de mon absence. « Misère que tout cela, répondit-il, on « trouvera bien quelqu'un qui sache *réchauffer* « les tribunaux, en attendant que nous reve- « nions. » Dans la quatrième section, l'auteur expose le départ de l'empereur, son arrivée à Venise, son entrée à Ferrare, où le pape s'était rendu, les retards occasionnés par les difficultés du cérémonial. Quand on approcha de Venise, Syropulus fut envoyé en avant pour saluer le doge et pour préparer l'entrée de l'empereur. Le doge fit demander au prince s'il avait besoin d'argent. Paléologue répondit que cinq cents ducats lui feraient plaisir : on lui en compta six cents et quatre cents au patriarche qui n'en avait désiré que trois cents. Le doge offrit aussi au patriarche une provision copieuse en sucre, en vin, et quarante chandeliers de grand prix. Il dit à l'empereur et au patriarche : « Restez ici, « comme si vous étiez chez vous; prenez votre « temps pour examiner lequel vaut mieux d'aller « à Ferrare près du pape, ou à Bâle près du con- « cile. En visitant la ville, dit Syropulus, nous « admirâmes surtout la statue de St-Marc que « l'on peut bien appeler une merveille du monde. « Les larmes me vinrent aux yeux, quand je « pensai que les pierres précieuses, dont elle est « ornée, sont un vol fait à notre église de Ste- « Sophie. » En visitant les églises principales, le patriarche nous ordonna d'ôter nos bonnets, puisque tel est l'usage des Latins. Il accepta l'eau qu'on lui présentait et il baisa avec respect une châsse précieuse dans laquelle était renfermé, lui dit-on, un bras de St-Georges. Nous lui en fîmes des reproches; il nous imposa silence. Au même moment arrivèrent deux officiers envoyés par l'empereur. Selon l'usage, ils lui demandèrent sa bénédiction, avant de lui exposer le sujet de leur mission. Il leur dit d'ôter leurs bonnets : comme ils hésitaient, il réitéra son ordre. L'un d'eux obéit et reçut sa bénédiction; l'autre s'en alla en disant tout haut : « Je puis me passer de « sa bénédiction. » Les députés du pape et ceux du concile étaient à Venise; chacun cherchait à gagner les Grecs à son parti. L'empereur fit prier le patriarche de venir conférer avec lui. Celui-ci feignit une maladie pendant trois jours, ce qui mécontenta beaucoup le prince. Ils se virent enfin, et l'on décida que l'on irait à Ferrare. Selon sa promesse, le pape avait fait remettre quinze cents florins d'or au patriarche et plus à l'empereur. Sans nous prévenir, dit l'auteur, le prince partit pour Ferrare, où nous n'arrivâmes que plusieurs jours après lui. L'empereur fit annoncer qu'il faudrait baiser les pieds du pape; le patriarche, que nous appuyions fortement, refusa. Le pape envoya des cardinaux; même refus. On négocia pendant toute la journée. Le patriarche, que nous engageâmes à ne pas sortir de sa barque que tout ne fût réglé, dit à l'un des cardinaux : « Vous prétendez que le pape est le successeur « de St-Pierre : soit; mais montrez-nous que les « autres apôtres ont baisé les pieds de celui qui « était le premier parmi eux. Je m'en retourne- « rai à Constantinople. Couchés dans notre bar- « que, nous disions tristement au patriarche : « Ceci n'est qu'un commencement. A Constan- « tinople, vous ne vous doutiez de rien : selon « vous, les Latins, désirant si vivement l'union, « devaient nous recevoir à bras ouverts; vous « rejetiez nos représentations : à présent vous « voyez ce qui arrive. » Enfin le soir, fort tard, le pape fit dire qu'il consentait à ce que le baisement des pieds n'eût point lieu pour nous; mais qu'il ne nous recevrait qu'en audience particulière et seulement six à la fois. Les discussions recommencèrent quand il fallut régler l'ordre des séances. Malheureusement il n'y avait point d'union parmi nous; les prétentions de nos évêques entre eux amenaient toujours des scènes scandaleuses. Pour conférer avec les Latins, une commission fut nommée; et bien malgré moi, je fus de nouveau parmi les dix. On commença à discuter la question du purgatoire; et certes nous n'étions pas bien éloignés les uns et les autres. L'empereur, à qui tous les soirs

nous en rendions compte, nous disait : « Tenez-« vous bien fermes sur vos syllogismes. Ne vous « laissez pas vaincre. » Pendant que nous disputions comme des écoliers, les lettres les plus effrayantes nous arrivaient par Venise. Amurath s'avançait contre notre ville avec une flotte de 150 galères et une armée de 50,000 hommes; les nôtres, dans leurs lettres, conjuraient l'empereur et le patriarche de tout quitter et de revenir à Constantinople, pour défendre la capitale de l'empire. Nous nous rassemblions pour lire nos lettres, en poussant des cris, des gémissements vers le ciel. L'empereur et le patriarche s'adressèrent au pape et aux cardinaux; ils ne leur demandaient que quelques galères pour les envoyer contre les Turcs. Le prince nous rassembla pour nous engager à nous cotiser et à armer ensemble une ou deux galères. Mais que pouvions-nous faire, nous qui étions réduits à vivre des aumônes que l'on nous distribuait tous les jours? Le prince envoya proposer à Venise un emprunt : le pape avait promis de le seconder; mais il nous trompait, il ne donnait que de vaines promesses. Cependant nous continuions à disputer avec les Latins et entre nous : nous étions nous-mêmes nos plus grands ennemis; nous ne pouvions nous accorder sur aucun point. L'empereur s'était retiré dans un monastère à quelques lieues de Ferrare et s'y livrait à sa passion pour la chasse. J'allai plusieurs fois, de la part du patriarche, lui exposer le mécontentement général. Enfin les habitants des campagnes voisines, poussés au désespoir, sonnèrent un jour le tocsin et entrèrent dans le monastère en poussant des cris affreux. Paléologue, effrayé, s'enfuit à Ferrare, d'où nous nous rendîmes bientôt après à Florence avec lui. C'était au mois de décembre 1438. L'empereur étant convenu avec le pape et le patriarche que le synode serait transféré à Florence, nous demandions avec instance de nous en retourner à Constantinople; nous ne pouvions plus supporter l'opprobre dont nous nous couvrions, étant obligés, pour vivre, d'arracher aux Latins les modiques secours qu'ils nous accordaient. L'empereur nous atterra par la dureté de ses expressions. On nous donna quelques florins et nous partîmes pour Florence avec le patriarche. Trois prêtres à la suite du prélat s'étaient évadés pour retourner à Constantinople. Le patriarche fit écrire à Venise, d'où on les ramena sous bonne escorte. Ils partirent une seconde fois et le patriarche manda à Constantinople qu'à leur arrivée ils fussent dégradés et frappés de verges. C'étaient des prêtres! A Florence, l'empereur pressait, menaçait : il voulait nous arracher ce que l'on appelait l'union; on se rendit, plusieurs par crainte et par des raisons politiques. Il nous rassembla à une conférence solennelle pour proclamer l'union; et en cette occasion, il arriva un événement qui fit une singulière impression sur l'assemblée. Parmi ses chiens de chasse, l'empereur en avait un qui le suivait partout, même chez le patriarche. La bête favorite se plaçait sous le trône impérial, sur le tapis destiné pour les pieds du prince, qui avait l'attention d'avancer ses jambes pour ne point la déranger; et elle dormait tranquillement pendant nos séances; mais l'empereur s'étant échauffé en proclamant l'union, le chien commença d'aboyer et couvrant de sa voix celle de son maître, il semblait protester contre l'acte que le prince proclamait. Les officiers du prince cherchèrent en vain à l'apaiser; il fallut le traîner hors de la salle. Le patriarche mourut de vieillesse et de chagrin, avant la séance où les Latins et les Grecs rassemblés proclamèrent l'acte d'union. En retournant, nous passâmes de nouveau par Venise. Là, il fut question de rendre les derniers devoirs religieux à notre patriarche. A sa mort, on avait trouvé une cinquantaine de florins d'or, que l'empereur dépensa pour ses chiens. Nous fîmes vendre à l'encan les petits effets du patriarche, afin de pouvoir couvrir les frais du service funèbre. Voilà où nous en étions réduits. A Corfou, à Modon, partout où nous abordions sur notre route, on nous traitait comme des schismatiques, des transfuges; à Constantinople ce fut encore pis. Les ecclésiastiques qui y étaient restés, refusaient de communiquer avec nous; l'autel où nous disions la messe était, selon eux, profané, pollué. L'opinion était si générale, si forte, qu'un curé de la campagne, qui était venu à Constantinople par simple curiosité, pour voir l'intronisation du nouveau patriarche, fut, à son retour, repoussé par ses paroissiens : il les tranquillisa, en les assurant qu'il n'avait fait que regarder la cérémonie, sans y prendre aucune part. Voyant cette confusion, je quittai la place éminente que j'avais dans l'Eglise patriarcale, pour vivre dans la retraite. Le deuil était dans la famille impériale. Pendant leur absence, l'empereur et son frère Démétrius avaient perdu chacun leur épouse. Quand ils entrèrent dans le palais, comme ils ne voyaient point venir au devant d'eux l'impératrice et sa sœur, il fallut bien révéler ce que l'on cachait. L'empereur, accablé de chagrin, me fit venir : il insista, il pria; mais il ne put faire changer ma résolution. A la prière de mes amis, j'ai profité de mon loisir pour publier cette histoire. » G—Y.

SYRUS (Publius). *Voyez* Publius.

SZALKAI (Antoine de), l'un des meilleurs poëtes hongrois de nos jours, peut être regardé comme le fondateur de la littérature dramatique de sa nation. Son *Pikko Hertzeg* est la première pièce régulière qui ait été composée en langue hongroise, et les amateurs y ont trouvé le germe d'un talent très-remarquable. L'auteur s'était déjà fait connaître par une *Enéide travestie*, en hongrois, 1792, in-8°, composée sur le modèle de Blumauer (*voy.* ce nom) et avec plus de licence

encore que celle de Scarron; aussi l'ouvrage fut défendu par la censure, bien que Szalkai ne manquât point d'un certain crédit à la cour : il fut pendant quelque temps attaché à la maison de l'archiduc palatin Alexandre-Léopold. Il est mort à Bude en août 1804. C. M. P.

SZÉCHÉNYI (le comte ETIENNE), homme d'Etat et économiste hongrois. Né à Vienne le 21 septembre 1792, Széchényi appartenait à une vieille famille magyare qui a produit un grand nombre d'hommes distingués, surtout par leur valeur dans les guerres contre les Turcs. Son père François Széchényi, mort en 1820, laissa un souvenir encore cher en Hongrie comme fondateur du musée national de Pesth. Le jeune Etienne servit d'abord parmi les volontaires que l'Autriche entraîna contre la France dans sa campagne de Wagram, puis entra dans l'armée autrichienne régulière et obtint le grade de capitaine de hussards. A la paix de 1815, il quitta les armes pour s'occuper dès lors exclusivement des intérêts intellectuels et matériels de sa patrie, compléta son éducation politique par des voyages dans les diverses contrées de l'Europe, s'initiant à la politique et à l'économie sociale de tous ces peuples. L'Angleterre aristocratique et libre le frappa particulièrement et produisit sur lui l'impression qu'elle avait faite, près d'un siècle auparavant, sur Montesquieu et Voltaire. C'est à cette haute école que sa nature ardente puisa les grandes facultés pratiques qui ont fait de lui un des *résurrecteurs* de la Hongrie. — Après un long règne de l'absolutisme, l'Autriche avait enfin été obligée à convoquer la diète de 1825; siégeant de droit autour de la *table haute* (haute chambre), en qualité de magnat de naissance, Széchényi frappa aussitôt les masses par un de ces actes qui ravissent d'emblée la popularité. La première fois qu'il prit la parole, revêtu de l'uniforme des hussards, il s'exprima dans la langue magyare, depuis près de trois siècles remplacée par le latin. Ce fut le signal de la *renaissance*, et sa noble initiative mérita à Széchényi, de la part de ses concitoyens, le surnom de « père de la « renaissance hongroise, de la réforme ». Pour en assurer le succès, et en même temps pour propager cette langue, Etienne, en 1827, consacra un capital de soixante mille florins, son revenu d'une année, à la fondation de l'*académie*, qui n'eut cependant d'influence que sur une partie de la nation, la classe éclairée. Son fameux livre *le Crédit* (Hitel), publié la même année, doit être considéré comme le point de départ de tous les progrès industriels, agricoles et financiers que la Hongrie a réalisés depuis cette époque. Poursuivant son projet de restauration de la nationalité hongroise à la diète de 1830, qui fut dissoute, il demanda que les débats eussent lieu dans la langue de leurs pères et non plus en latin. En 1832, il s'employa activement à la création d'un théâtre national et d'un conservatoire de musique, en même temps qu'il s'efforçait d'organiser une compagnie financière pour la construction d'un pont permanent sur le Danube, entre Pesth et Bude, et, pour ce motif, entreprit un voyage en Angleterre afin de s'y mettre en rapport avec les constructeurs les plus habiles. Ce pont a une grande importance dans l'histoire moderne de la Hongrie : ce fut pour Széchényi une occasion de saper par la base les vieilles institutions aristocratiques de sa patrie et d'amener peu à peu les magnats à coopérer aux charges publiques; tous les passants, nobles ou hommes du peuple, durent payer le péage. De ce premier acte découlèrent tous ceux qui ont amené la proclamation de l'égalité civique en Hongrie. Széchényi fit bientôt un nouveau voyage en Angleterre, comme commissaire royal, dans les intérêts de la direction supérieure des travaux hydrauliques entrepris aux Portes de Fer, prouva que le passage redouté était possible; et le 11 novembre 1834, le canal, qui faisait disparaître le grand obstacle aux communications régulières de l'Allemagne avec la mer Noire, était franchi par un chaland. Il ouvrait ainsi aux échanges cette importante artère qui fait circuler la richesse de l'Occident et de l'Orient. Széchényi fut encore un des plus ardents promoteurs de l'établissement d'un service de bateaux à vapeur sur le Danube, entre Belgrade et Vienne, et composa à cette occasion son écrit *la Navigation du Danube* (Ofen, 1836). Son nom figure encore parmi ceux qui s'occupèrent de régulariser le cours de la Theiss, d'organiser une société pour fonder des moulins à vapeur, une société de haras et un grand nombre d'autres entreprises utiles et vraiment nationales. — En 1834, un emprisonnement commun le mit pour la première fois en rapport avec le célèbre révolutionnaire M. Louis Kossuth, dont les principes démocratiques l'effrayèrent vivement. Dès lors ses opinions de libéral avancé se modifièrent pour arriver aux principes constitutionnels, comptant plus pour le rétablissement de la Hongrie sur la noblesse que sur le peuple. Pendant que le grand journaliste révolutionnait la Hongrie avec son *Pesti Hirlap*, organe extrêmement influent, le comte Széchényi se contentait de demander, dans un autre journal fondé par lui sous ce titre : *la Lumière*, et dans les séances de la diète, des réformes politiques et industrielles; il y répondait aussi, par des articles intitulés *Rectification de quelques erreurs ou préjugés*, à un autre adversaire, le comte Dessewfy, qui avait dans le *Taglalat* attaqué son livre *le Crédit*. Enfin, à la diète de 1840, notre patriote vit l'accomplissement d'un de ses vœux les plus chers : la diète vota la *loi de la langue* et sanctionna ainsi la reconnaissance de la nationalité magyare; mais ce fut aussi l'époque où il rompit radicalement avec M. Kossuth, à propos de la réclamation adressée par ce dernier à la diète pour la publicité des

débats judiciaires. Vaincu dans cette lutte, Széchényi dirigea ouvertement des attaques contre ses heureux antagonistes dans les journaux, dans l'assemblée du comitat de Pesth et dans deux brochures : *le Peuple de l'Orient* (Pesth, 1841) et *Fragments d'un programme politique* (1847). Quand la ville de Pesth envoya M. Kossuth à la diète comme député de la *table basse*, Széchényi renonça à son droit de membre de la *table haute*, et, comme pour surveiller de plus près son concurrent et le combattre corps à corps, il se fit élire à la *table basse* par la ville de Wieselbourg; mais là encore il fut vaincu, et M. Kossuth, soutenu par le courant de l'opinion nationale, l'emporta complétement. Széchényi vit avec une véritable douleur la proclamation d'indépendance de mars 1848. Nommé ministre des travaux publics dans le cabinet Bathyanyi, il retarda de tous ses efforts la rupture complète avec l'Autriche. Après la déclaration de guerre entre les deux pays, lorsque le ban Jellachich passa la Drave et attaqua la Hongrie, la prévision des maux qui allaient fondre sur son malheureux pays, et auxquels Széchényi se figurait avoir contribué, lui fit perdre la raison, ainsi qu'aux deux autres grands écrivains Vachot et Bajza. Sa folie devint si dangereuse pour sa vie qu'il fallut le transporter à la maison de santé de Doëbling. Jusqu'en 1859 il y resta n'ayant que des lueurs de raison; vers cette époque, ses hallucinations cessèrent. Une *Etude sur la Hongrie* prouva que « le plus grand Hongrois », comme l'appelait lui-même M. Kossuth, avait recouvré sa belle intelligence. Dès lors Doëbling devint comme un lieu de pèlerinage où se rendaient les patriotes. Le 3 mars 1860, Etienne touchait à une complète guérison, disent les rapports du docteur Goergen, directeur de la maison de santé; ce jour-là, la police autrichienne vint faire chez l'illustre malade une visite domiciliaire. L'effet fut foudroyant sur cet esprit fier et irascible; les accidents cérébraux reparurent, et cependant avec si peu d'intensité qu'on ne le soumit qu'à une surveillance ordinaire. Cependant, dans la nuit du 7 au 8 avril 1860, Etienne Széchényi se faisait sauter la cervelle avec un pistolet qui se trouva, on ne sait comment, sous sa main. La police autrichienne, redoutant l'exaspération produite par cette mort, dont on l'accusait, avança le service funèbre; presque personne, pas même la famille, ne put y assister. L'inhumation de Széchényi dans sa propriété de Czenké fut aussi devancée d'un jour pour prévenir les nombreuses députations qui accouraient de tous les points de la Hongrie; il n'y eut que la députation de l'académie, conduite par son ancien rival, le comte Dessewfy, et ceux qui, avertis par le télégraphe, purent à leurs frais organiser des trains extraordinaires. Les journaux ont tous cependant retenti de son éloge et ont paru pendant trois jours encadrés de noir. L'académie s'est mise en deuil pour un mois et a voté deux statues à son fondateur, une pour son propre palais, l'autre pour une place publique. — Outre les ouvrages précédemment indiqués, Széchényi a encore laissé : *les Chevaux, l'Education des chevaux et les courses*, etc., Pesth, 1830; — *Projets d'amélioration*, Leipsick, 1833; — *Un mot sur la Hongrie*, Pesth, 1839; — *l'Académie hongroise*, Leipsick, 1843. A. F-L-T.

SZEGEDI (Jean-Baptiste), jésuite hongrois, né en 1699, dans le comté d'Eisenstadt, d'une famille noble, professa avec beaucoup de distinction les hautes sciences dans différentes maisons de son ordre et fut successivement recteur, missionnaire et aumônier général. Il se fit remarquer, dans ces différentes places, par ses talents, son affabilité et la pureté de ses mœurs. Très-versé dans l'étude du droit et dans l'histoire de sa patrie, il a publié : 1° *Tripartitum juris Hungarici tirocinium*, Tirnau, 1734, in-12; 2° *Synopsis titulorum Juris Hungarici*, 1734, in-8°; 3° *Decreta et vitæ regum Hungariæ qui Transsylvaniam posseserunt*, Coloswar, 1743, in-8°; 4° *Werbotsius illustratus*, Tirnau, 1753, in-8°. Szegedi est mort à Tirnau le 8 décembre 1760. Z.

SZENT-MARTONIY (Ignace), savant jésuite, né vers le commencement du 18e siècle, mourut le 15 avril 1793, à Belliza, dans le comitat de Szalad, près de Csakaturn, en Croatie. Voué à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, il acquit dans cette partie des sciences une telle célébrité que l'impératrice Marie-Thérèse l'envoya, sur la demande du roi de Portugal Jean V, à Lisbonne, où il fut placé comme astronome de la cour, avec des appointements considérables, et envoyé au Brésil pour lever le plan des frontières près du fleuve des Amazones, qui étaient en discussion entre l'Espagne et le Portugal. Il s'occupa de ce travail pendant plusieurs années, et il en était presque à la fin lorsque éclatèrent en Portugal les troubles qui occasionnèrent la destruction de son ordre. Tous les jésuites qui se trouvaient au Brésil, sans exception, furent arrêtés par les ordres du premier ministre Pombal, et embarqués pour Lisbonne, où on les mit en prison, en attendant l'instruction de leur procès. Szent-Martoniy resta détenu pendant huit ans sans être interrogé, et il fut ensuite mis, avec tous ses confrères, dans un souterrain, où il cessa de voir le jour pendant six ans et ne reçut pour toute nourriture que du riz. Marie-Thérèse, s'étant informée à plusieurs reprises de son sort, reçut pour réponse que l'on ne pouvait pas le trouver. Après la mort du roi Joseph Ier, tous les prisonniers ayant été mis en liberté, Szent-Martoniy fut de ce nombre. Appelé auprès de l'ambassadeur impérial, le baron de Lebzeltern, celui-ci lui donna l'argent nécessaire pour retourner à Vienne. Il eut l'honneur de raconter toutes ses aventures à l'Impératrice, qui en fut touchée jusqu'aux larmes, et il se rendit dans sa patrie, où il passa les dernières

années de sa vie auprès de son neveu, Ignace Szent-Martonly le jeune, curé et doyen à Belliza, dans l'île de Csakaturn, en l'aidant dans l'exercice de ses soins spirituels comme le dernier chapelain, partageant sa pension avec les pauvres et avec tous les malheureux qui recouraient à sa bienfaisance. Il mourut à l'âge de 75 ans. Z.

SZTARAY (Antoine, comte de), général autrichien, fut, malgré ses talents et son courage, un général malheureux. On le voit d'abord, en 1792, chargé de couvrir la retraite du duc de Saxe-Teschen, vivement poursuivi par Dumouriez, à la suite de la bataille de Jemmapes (*voy.* Clerfayt et Dumouriez); aux combats de Tirlemont et de Liége, et à Courtrai (11 mai 1794), où il fut dangereusement blessé; en 1796, à Forchheim, Bamberg, Wurzbourg, et surtout à Cronach, où il se distingua par son habileté et sa bravoure. Au combat du pont de Kehl (20 avril 1797), il fut blessé au commencement de l'action et ne put empêcher la défaite des Autrichiens. Dans les campagnes de 1799 et 1800, il combattit sous les ordres de l'archiduc Charles et de Kray. Ce général mourut en 1808. Il servit dans des temps difficiles, et il fut blessé grièvement à presque toutes les actions où il prit part. C. M. P.

SZYMANOWSKI (Joseph), né en Pologne, mourut en 1801. On a de lui une élégante traduction en vers polonais du *Temple de Gnide* et des poésies fugitives qui respirent le bon goût et le sentiment de l'harmonie. Elles ont été recueillies après sa mort et publiées dans le *Choix d'auteurs polonais*, en 26 volumes, Varsovie, 1803-1805. M—t—i.

SZYMONOWIEZ (Simon), surnommé *Simonides*, né en 1553 et mort en 1624, était chapelain et chanoine de Léopold (Lamberg), en Pologne. Ses églogues sont encore jusqu'ici les meilleures de la langue polonaise : le naturel, la douceur et la sensibilité les distinguent éminemment, Cracovie, 1629, in-4°; 1686, in-4°. Il y en a vingt qui se trouvent dans le *Choix d'auteurs polonais*, Varsovie, 1803-1805. M—t—i.

# T

TABARAUD (Matthieu-Mathurin), oratorien et fécond écrivain français, naquit à Limoges en 1744. Son père était orfévre. Il fit ses premières études chez les jésuites qui dirigeaient le collége de Limoges. Il n'obtint d'abord que de faibles succès. « Pendant mon cours d'humanités chez « les jésuites, raconte-t-il lui-même, mon régent « m'ayant surpris lisant la *Henriade*, me l'arra- « cha des mains avec indignation, en me disant « que c'était un ouvrage dangereux, impie, et, « afin que la leçon fît plus d'impression sur moi, « il m'imposa un *porrige manum* qui ne s'est « jamais effacé de mon souvenir. » Nous verrons en effet que ce souvenir lui inspira plus tard un des meilleurs ouvrages qui soient sortis de sa plume. Arrivé à son cours de philosophie, Tabaraud surprit élèves et professeurs par la révolution qui sembla s'opérer dans ses facultés, et qui parut l'élever autant au-dessus du maître que des condisciples. Se destinant à l'état ecclésiastique, Tabaraud entra au séminaire de St-Sulpice, à Paris, en 1764, par conséquent à l'âge de vingt ans. Mais il faut que les sulpiciens n'aient point goûté son genre d'esprit, puisqu'ils le prièrent de se retirer. Il entra alors dans la congrégation de l'Oratoire, où, après avoir continué son cours de théologie, il fut employé dans l'enseignement, suivant l'usage. On l'envoya d'abord à Nantes, où les oratoriens avaient un collége, et il y enseigna les humanités. De là il passa à Arles pour professer la théologie aux jeunes élèves de la congrégation, qui recevaient en même temps de lui des leçons de grec et d'hébreu. En 1773, ses supérieurs appréciant son mérite, l'envoyèrent à Lyon avec la même obédience, et il y concourut avec son confrère Valla au cours de théologie que ce père composait, et qui est connu sous le nom de théologie de Lyon. Nous apprenons de Tabaraud lui-même qu'il eut surtout beaucoup de part à la seconde édition de cet ouvrage, qui parut en 1780 sous les auspices de Montazet, prélat connu par son attachement au jansénisme. Peut-être eut-il aussi part au cours de philosophie rédigé également par le P. Valla. Tabaraud se trouva à Lyon en même temps que Emery, alors professeur au séminaire St-Irénée, et les deux professeurs luttèrent quelquefois dans des discussions de thèses de théologie. En 1783, il fut mis à la tête de la maison de Pézénas. Il résidait à la Rochelle en 1787, lorsque Louis XVI publia l'édit qui rendait l'état civil aux protestants. L'évêque de ce diocèse, de Crussol, prélat distingué par sa piété et son zèle, crut devoir signaler, dans un mandement daté du 26 février 1788, ce qu'il y avait de dangereux dans un édit dont Tabaraud prit la défense par deux lettres qu'il publia, l'une avant, l'autre après le mandement de l'évêque. Au commencement de la révolution il était supérieur de la maison de l'Oratoire, à Limoges, et il espérait avec beaucoup de personnes que la convocation des états-généraux amènerait d'utiles réformes dans l'Etat et même dans l'Eglise. Répondant à l'appel du ministre Necker, Tabaraud indiqua dans une brochure les réformes dont le clergé lui paraissait avoir besoin (1). Mais bientôt il n'hésita point à se prononcer contre les innovations par plusieurs ouvrages, les uns pour la conservation de la monarchie, les autres contre la constitution civile du clergé, la persécution des prêtres, etc. De ce nombre sont : 1° plusieurs écrits composés en faveur et au nom d'une réunion de citoyens paisibles de la ville de Limoges, qui dut en grande partie à son influence morale, le bon ordre que cette société y maintint, tandis que les cités voisines furent en proie aux inévitables conséquences de l'anarchie et du mépris de l'autorité. 2° Trois lettres dirigées contre Gay, évêque constitutionnel de la même ville. Dénoncé au club des jacobins de Paris par celui de Limoges, Tabaraud se vit contraint de fuir et se retira à Lyon, puis à Paris. Là, il publia en 1792 un de ses ouvrages les plus importants, le *Traité sur l'élection des évêques*, dont nous parlerons à la fin de cet article. On sait que la congrégation de l'Oratoire fut généralement favorable à la constitution civile du clergé. Maultrot, dans sa lettre à Tabaraud, en gémit, et le félicite du sage parti qu'il a pris. Néanmoins la maison de St-Honoré, chef-lieu de l'institut, fut opposée aux innovations, et, le 10 mai 1792, le *Régime* adressa à Pie VI une lettre respectueuse, signée par plus de soixante membres, qui formaient la plus saine et la plus nombreuse partie de la congrégation. Tabaraud, qui nous l'apprend dans son histoire de Bérulle, fut un des signataires de cette lettre. Affligé et effrayé, après l'événement du 20 juin de la même année, il se retira à Rouen, d'où, après les massacres de septembre, il passa en Angleterre (2). Sa plume lui fournit là des moyens

(1) Cette brochure que nous n'avons point vue est fort rare. C'était peut-être l'*Analyse* de l'ouvrage de Maultrot, relatif aux droits du clergé du second ordre Dans une lettre datée de 1791, Maultrot remercia Tabaraud de ce qu'il *avait pris cette peine et des brochures* qu'il lui avait envoyées.

(2) Dans le même temps, deux frères de Tabaraud, engagés aussi dans l'état ecclésiastique, quittaient la France. L'un, plus

d'existence, pendant les dix ans qu'il y resta. Il rédigea la partie politique du journal *le Times*, fut collaborateur de l'*Oracle*, fournit des articles de littérature à l'*Anti-Jacobin Review*, et traduisit de l'anglais les *Réflexions soumises à la considération des puissances combinées*, de John Bowles, en y ajoutant une préface et des notes. Sa prodigieuse activité lui faisait mettre à profit les instants que lui laissaient de nombreuses occupations, pour composer son *Histoire du philosophisme anglais*, qui ne fut pourtant publiée qu'en 1800. Le *Dictionnaire des Anonymes*, de Barbier, dit que ce fut Tabaraud qui rédigea, avec le P. Mandar, son confrère, la lettre écrite à Pie VI en 1798, par plusieurs évêques de France, pour compatir à ses tribulations. Cette lettre et la réponse du pape, datée de Florence, le 19 novembre, ont été traduites par l'abbé du Hamel, et forment une brochure de 28 pages in-8° (Londres, 1799). A l'époque du concordat conclu avec Rome par le chef du gouvernement français, Tabaraud rentra en France, où d'ailleurs la protection de Fouché pouvait lui faire espérer un accueil favorable. Fouché avait été oratorien et il pouvait lui être très-utile, ainsi qu'il le fut en général à tous ses anciens confrères. Il paraît même qu'il le fit porter sur la liste des prêtres qu'on destinait à l'épiscopat. Tabaraud n'ambitionnait point cependant les dignités ecclésiastiques, et même pour éviter celle qu'on allait lui offrir et qui convenait peu à ses habitudes et à son caractère, il se retira en province où il se livra à la composition de plusieurs écrits. Pendant son séjour à Londres, il avait vécu dans la société des prélats français, mais spécialement dans celle de d'Argentré, ancien évêque de Limoges. Il devait nécessairement avoir une certaine influence sur l'esprit de ce prélat qui connaissait son instruction; et il s'en servit en lui recommandant de ne point contrarier l'exercice du ministère de celui que les suites du concordat mettaient à sa place. L'ecclésiastique appelé à ces fonctions difficiles était Dubourg, spécialement protégé par l'archevêque de Toulouse, qui même avait fait de lui un éloge très-flatteur. Cette recommandation, jointe à ce que Tabaraud venait de faire pour la paix du diocèse, auprès de d'Argentré, qu'il décida à retirer sa protestation, et auprès de plusieurs prêtres et laïques anticoncordataires, pour les retenir ou les amener dans la communion du nouvel évêque; tous ces motifs devaient attacher Dubourg à Tabaraud. Aussi le reçut-il d'abord d'une manière honorable. Une seconde visite lui ayant fait croire que des ecclésiastiques, jaloux de s'emparer exclusivement de l'esprit de leur évêque, étaient parvenus à lui inspirer de fâcheuses idées sur son compte, il se borna dès lors à entretenir avec lui des rapports de convenance, que le nouveau mode d'administration de Dubourg l'obligea même bientôt à rendre moins fréquents. D'Argentré, quoique désormais sans autorité dans le diocèse, avait, dit-on, expressément recommandé à M. Dubourg de n'apporter aucun changement à l'ordre du diocèse. Son successeur n'eut peut-être pas, de son côté, tous les égards qu'il devait à cette recommandation. Il voulut réduire à la simple condition de succursale la paroisse de St-Pierre du Queiroix, première paroisse du diocèse; puis, par une mesure plus légitime et peut-être nécessaire au bon ordre, au maintien de la foi, il voulut imposer à tous les prêtres l'obligation de prendre de lui des lettres de communion. Tabaraud se conforma, dans des vues de paix, à cette seconde mesure; mais il servit de ses conseils les fabriciens de St-Pierre, qui entreprirent avec succès de défendre le titre et les anciens droits de leur paroisse. Dubourg n'ayant point voulu, malgré les observations qui lui furent faites, revenir sur l'ordonnance relative aux lettres de communion, Tabaraud la combattit dans un opuscule intitulé *Des Interdits arbitraires de célébrer la messe*, que l'évêque dénonça au ministre des cultes, en supprimant la dernière partie du titre. Mais la dénonciation n'eut point l'effet attendu, car Tabaraud rétablit le titre et le fit connaître, en envoyant au ministre l'ouvrage dénoncé. Dans une visite qu'il fit à ce sujet à son évêque, il vit celui-ci, dans un premier mouvement, nier le fait dont Tabaraud lui administra aussitôt la preuve. Convaincu, il prit le simple parti de dire que Tabaraud ne pouvait pas qualifier son procédé de dénonciation, parce qu'il n'avait point demandé de poursuite contre l'auteur de cet ouvrage. Il lui témoigna en même temps un grand mécontentement de la part qu'il avait prise à l'affaire des fabriciens de St-Pierre. Ce fut là, sinon la première, au moins une des premières causes de la guerre que Tabaraud eut à soutenir dans son diocèse. Les désagréments les plus pénibles lui vinrent de la publication d'un ouvrage qui résumait toutes ses opinions théologiques. Cet écrit était intitulé *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement du mariage*, publié d'abord à Limoges en 1805, dans les proportions d'une simple brochure, et dont il parut deux éditions postérieures en un gros volume in-8°. Dès l'apparition, l'opinion se fortifia sans doute à son égard, mais ce ne fut qu'à la seconde édition, en 1816, que l'orage se déclara contre lui. L'évêque n'apprit l'existence de ce volume que par la rumeur publique, qui devint bruyante et générale. Cependant il fit en vain chercher un exemplaire à Limoges; aucun libraire n'en avait, ce qui dénotait de la part de l'auteur des craintes réelles ou des précautions excessives. Il apprit aussi lui-

âgé que lui, fut embarqué à la Rochelle et expira au milieu des tourments qu'on lui fit souffrir en haine de la foi. C'était l'auteur ou le rédacteur de plusieurs pièces de chant du graduel et du vespéral, actuellement en usage dans le diocèse de Limoges. L'autre, plus jeune, gagna l'E pagne, d'où il ne revint que pour mourir presque aussitôt. Celui-ci était appelé Tabaraud jeune, et il avait été comme l'autre, et après lui, vicaire à St-Pierre de Limoges.

même, par les confidences de l'amitié ou par un bruit plus ou moins public à Limoges, qu'il était menacé de censure et de condamnation. De quoi s'agissait-il principalement dans son ouvrage? Il y reconnaît d'abord que les époux catholiques sont tenus de recevoir la bénédiction nuptiale, à laquelle sont attachées des grâces spirituelles, propres à leur état; que les conjoints qui refuseraient de se présenter à l'église pour recevoir cette bénédiction compromettraient gravement leur salut, et que le prêtre devrait leur refuser l'absolution s'ils se présentaient au tribunal de la pénitence. Puis il soutient, comme il l'avait fait longtemps auparavant dans ses lettres sur l'édit de 1787, et dans la première édition, que son livre n'était qu'une brochure publiée à Limoges même, en 1803, que le pouvoir d'apporter des empêchements dirimants, et d'en dispenser, appartient de droit à la puissance temporelle, que la puissance spirituelle ne l'exerce que d'une manière précaire, seulement en vertu de la concession des princes et sous leur protection. Cette opinion, qui est celle d'un grand nombre de jurisconsultes et de quelques théologiens, fut soutenue par le zèle et l'érudition de Tabaraud dans douze chapitres étendus qui forment son volume des *Principes*. Nous avons vu que les bons rapports commencés entre Tabaraud et Dubourg ne s'étaient pas maintenus. Son humeur toujours guerroyante ne lui eût pas permis une trêve si longue. L'apparition d'une ordonnance épiscopale accompagnée de censure, insérée en tête du *bref* ou *ordo* de Limoges, en 1809, pour obliger : 1° tous les ecclésiastiques du diocèse à porter la soutane; 2° tous les sacristains à refuser les ornements pour dire la messe, aux prêtres qui n'en seraient pas revêtus, donna encore occasion à cet écrivain actif et remuant, de composer un opuscule dans le but de démontrer les vices de cette ordonnance, et par suite de soutenir une controverse dans laquelle le raisonnement singulier, dit-on, de son adversaire, M. de M..., finit par tourner les rieurs de son côté. Toutefois, nous pensons qu'il ne faut pas s'en rapporter aveuglément aux *Annales du département de la Haute-Vienne*, dont les numéros de l'époque donnent les détails de cette discussion. La disposition des esprits, excitée encore par la publication du traité des *Principes*, etc., en était au point qu'on peut concevoir, quand Dubourg, instruit que Tabaraud avait publié le *prospectus* de son histoire du cardinal de Bérulle, parut mécontent qu'un prêtre de son diocèse eût osé faire imprimer à Paris un tel ouvrage sans y être autorisé par lui. On parvint cependant à le calmer, et l'affaire n'eut pas pour lors d'autres suites; mais, averti plus tard (en 1818 seulement, à ce qu'il paraît) de l'apparition de l'ouvrage de Tabaraud sur le mariage, publié à Paris deux ans auparavant, il en témoigna son mécontentement et parut dès lors disposé à censurer cet écrit, quoiqu'il ne l'eût pas même lu. Interpellé plus tard par un ancien curé du diocèse, pour qu'il voulût bien lui montrer, dans un exemplaire dont on lui avait corné les pages d'avance, les erreurs qu'il y avait trouvées, il ne put jamais les lui faire voir. A la première nouvelle de l'intention de Dubourg, Tabaraud se hâta de lui envoyer un exemplaire de la vie de Bérulle et de l'ouvrage en question, que ce prélat avait vainement fait chercher chez les libraires de Limoges. Cet envoi était accompagné d'une lettre polie, dans laquelle l'auteur représentait les mêmes inconvénients qu'il trouvait à la censure projetée, ainsi que le scandale et le ridicule qui pouvaient en résulter. Mais cette lettre ne produisit point l'effet que Tabaraud en avait attendu. On pensa qu'elle trahissait des craintes, et plus tard on prétendit qu'elle était menaçante. La première idée fit qu'on jugea à propos de profiter de la frayeur qu'on supposait pour frapper le coup. La ressemblance, sinon l'identité qu'on remarquait entre la doctrine de Tabaraud et celle de la Luzerne produisit quelques moments d'hésitation dans l'esprit du prélat qu'on calma bientôt. Les chanoines appelés à prononcer sur la nature d'un ouvrage qu'aucun d'eux ne connaissait, dit-on, essayèrent en vain des remontrances sur la précipitation d'une telle démarche. On avait résolu de censurer, on censura. Le décret n'était point encore envoyé à l'imprimeur lors de la réception de la lettre de Tabaraud; on l'antidata de quatre jours, espérant donner le change au public. Toujours sous la même impression d'impétuosité, Dubourg adressa à Tabaraud une lettre virulente où il lui donnait, on ne sait pourquoi, un démenti sur le fait de l'envoi des deux écrits (les *Principes* et l'*Histoire* de Bérulle) que celui-ci avait effectivement remis. Il lui annonçait en même temps qu'aucune considération humaine ne l'empêcherait de condamner son ouvrage, qu'il corrigerait ses subordonnés quand ils en auraient besoin, sans jamais disputer avec eux. Le 18 février 1818, Dubourg donna en effet un décret qui condamnait les *Principes*, sans en nommer l'auteur. A l'ouvrage de Boyer et à la censure de Dubourg, Tabaraud répondit par le volume intitulé *Du droit de la puissance temporelle sur le mariage*, ou *Réfutation du décret*, etc., Paris, octobre 1818. Il avait aussi publié, sous forme de lettres, deux opuscules sur le même sujet : 1° *Lettre à M. Dubourg, évêque de Limoges, sur son décret du 18 février de la présente année, portant condamnation du livre intitulé* Principes, etc.; 2° *Réponse aux Observations sur le décret de M. l'évêque de Limoges et sur la lettre de M. Tabaraud au sujet de ce décret*, etc. Dans ces opuscules, Tabaraud coulait plutôt sur des incidents particuliers à cette affaire que sur la question théologique elle-même. L'effet de la lettre fut puissant à Limoges. Ceux qui agissaient de concert avec l'évêque, et qui probablement le

dirigeaient dans cette affaire, envoyèrent secrètement quelqu'un à Toulouse pour y faire imprimer, en réponse à cette lettre, les *Observations sur le décret de M. l'évêque de Limoges et sur la lettre de M. Tabaraud au sujet de ce décret*, Toulouse, 1818, avec épigraphe : *Si quis aliter docet... superbus est nihil sciens* (1). Et c'est ce qui donna matière à la seconde lettre de Tabaraud. Peu de jours après la publication de cette seconde lettre, Dubourg engagé, dit-on, par plusieurs évêques et le ministre d'assoupir cette affaire, vint secrètement visiter Tabaraud, lui fit toutes sortes d'excuses sur les procédés dont il avait usé envers lui, et en même temps lui recommanda le plus grand silence sur le fait de sa visite. Ce fut probablement dans cette occasion que le prélat avoua, comme Tabaraud l'a écrit depuis, qu'on l'avait *convaincu* de ses torts pour le fond et pour la forme, qu'il n'avait pas même u l'ouvrage censuré... Nous avons peine à croire que Dubourg ait reconnu avoir eu tort *pour le fond* dans une censure fondée. Quoi qu'il en soit, ce prélat ayant été plus tard atteint de la maladie à laquelle il succomba, Tabaraud se présenta pour le voir et ne fut pas reçu. Voici comment il en parle dans sa préface de la dernière édition des *Principes :* « Averti que je n'a- « vais pas été admis dans une visite que je lui « avais faite lors de sa dernière maladie, le pré- « lat ordonna que sa porte me fût ouverte à « toute heure, et il chargea son frère de me « faire part de ses dispositions, en attendant que « son rétablissement le mît en état de venir me « les exprimer lui-même. » Ces faits sont rappelés encore dans les *Observations de M. Tabaraud sur deux articles qui le concernaient dans l'*Eloge *anonyme de feu M. Dubourg*. Tabaraud passait à Limoges, dans sa famille, six mois de l'année et les six autres mois à Paris. Toute sa vie était livrée à des occupations littéraires. Presque tous les ans il publiait une nouvelle production plus ou moins étendue. Nommé censeur de la librairie en 1811, il eut quelque influence sous l'administration du directeur général, Pommereul. Voici comment il parle lui-même de sa promotion et de sa gestion dans la préface qui précède la seconde édition de l'opuscule *Du pape et des jésuites* (p. v) : « Je fus nommé censeur « sans avoir fait aucune démarche pour cela, « et sans m'y attendre. J'avoue que, dans l'exer- « cice de ce ministère, j'ai constamment refusé « mon suffrage à des ouvrages qui n'étaient « propres qu'à fomenter le schisme désolant qui « depuis deux siècles déchire le sein de l'Eglise « gallicane, qu'à égarer la piété des fidèles par « une foule de pratiques et d'historiettes con- « traires à l'esprit de la religion. Si c'est là faire « une guerre active aux bons livres religieux, je « me reconnais véritablement coupable. Il est « vrai qu'ayant été sondé à deux reprises par le « libraire du critique, sur le projet d'une seconde « édition de ses *Mémoires ecclésiastiques*, remplis « de faits étrangement altérés et imprégnés d'un « esprit de contention et de schisme, j'avais dé- « claré avec franchise que l'ouvrage n'obtiendrait « jamais mon approbation. *Indeirœ.* » Le gouvernement de Bonaparte devait naturellement lui déplaire et l'on dit qu'il lui fit une opposition verbale. Cette opposition fut probablement bien modérée. Il est vrai qu'il écrivit contre le divorce de Bonaparte avec Joséphine ; mais il ne le fit qu'à une époque où son courage n'avait plus rien à craindre, et dans l'ouvrage qu'il publia il servit ses opinions jansénistes sur le mariage. Un autre écrit qu'il publia sur le gouvernement impérial était de nature à le déprécier et à attirer sur lui le soupçon d'une adulation déplacée ou celui de dispositions schismatiques. En effet, on lui a reproché d'avoir voulu enseigner à se passer de Rome pour l'institution épiscopale, en publiant, en 1811, lorsque Napoléon tenait Pie VII en captivité, et que le pape refusait des bulles aux prélats nommés, son *Essai historique et critique sur l'institution canonique des évêques*. Au retour des Bourbons, il fut obligé, par suite du mauvais état de ses yeux, de cesser les fonctions de censeur, qu'il exerçait depuis l'année 1811. Louis XVIII lui accorda alors le titre de *censeur royal honoraire*, avec une pension de retraite. Sa cécité ne l'empêcha point de continuer ses travaux littéraires; il ne cessa de composer et de publier des livres. Il recouvra plus tard l'usage de la vue par une opération qui fut très-habilement faite. Accoutumé dans l'*Oratoire* au régime sobre et réglé des communautés, il conserva jusqu'à la fin de sa longue et laborieuse carrière cette heureuse habitude qui contribua beaucoup à sa santé et lui permit de continuer ses travaux jusque dans la semaine qui précéda sa mort. Son regard vif et scrutateur conservait une certaine expression de bonté qui peignait assez bien la nature de son caractère. D'un côté donc, il présentait l'homme au tempérament fougueux, à qui une trop longue paix eût paru un état anormal; de l'autre, un homme abordable, qui aurait voulu la paix, mais à la condition qu'on ne le contredirait jamais. A l'époque de la plus grande effervescence produite à Limoges par sa polémique sur le mariage, il fut invité à une réunion où l'on se proposait de discuter paisiblement la question avec lui. Froissé sans doute par le ton de son adversaire, qu'il croyait et que d'autres peut-être avec lui croyaient habituellement pédant, il sortit d'abord avec indignation, puis revint au bout de quelques instants, demandant pardon aux personnes présentes du mouvement de vivacité qui lui était échappé. Moins fort du reste, et ses partisans en conviennent, dans une discussion orale

(1) Ces *Observations* sont attribuées généralement, et avec fondement, croyons-nous, à Berthelot, supérieur des sulpiciens de Limoges, qui est également auteur de l'*Eloge* de Dubourg, mais qui n'avait pas rédigé le décret contre le traité des *Principes*.

que dans la discussion écrite, Tabaraud avait eu souvent à Lyon, avant la révolution, et depuis à Paris, des occasions de se mesurer dans le premier genre de combat avec le sulpicien Emeri, qui lui était bien supérieur dans ce mode de controverse, mais qui craignait d'entamer avec lui une discussion écrite, et recommandait de le ménager comme un homme qui, par son goût pour les recherches et son talent d'écrivain, pouvait rendre de grands services à l'Eglise. Sa propension à la critique, sa virulence et la causticité de sa parole, fruits de la nature, et, suivant nous, d'un amour-propre excessif, le faisaient redouter dans la société de l'*Oratoire;* et ce fut probablement la cause de la position quelque peu isolée qu'il occupait au moment de la révolution dans la maison des oratoriens de Limoges, dont il était supérieur. C'est dans ses ouvrages et dans ses savantes préfaces que Tabaraud se fait surtout connaître. Il y manifeste presque toujours ses dispositions à l'égard des jésuites et du jansénisme. Les préventions qu'il avait à un degré presque inconcevable contre la compagnie de Jésus s'étaient nourries et fortifiées dans l'Oratoire, et semblaient avoir redoublé depuis la destruction de son institut. Suivant lui, il fallait qu'on anéantît cette société, à laquelle il reproche mille torts. Mais s'il était janséniste, s'il était antagoniste des jésuites, il ne l'était pas à la manière de la tourbe ignorante, qui se fait l'écho des clameurs insensées. Il n'eût pas souffert un propos irréligieux lancé en sa présence. Il ne portait pas toujours l'habit ecclésiastique, ce qui du reste était peu dans les habitudes de quelques anciens émigrés; mais il n'était pas ami des pratiques de piété. Tabaraud tomba malade à Limoges dans les premiers jours de janvier 1832, et mourut le 9 du même mois. On avait évité avec raison de le nommer dans le décret qui condamna son livre, mais on n'y avait point observé les formes canoniques; on ne pouvait donc guère lui demander une rétractation, et il paraît qu'on ne lui en demanda point avant sa mort. Ce fut assurément un des écrivains ecclésiastiques les plus féconds et les plus instruits de l'époque. Voici la liste de ses nombreuses productions : 1° les deux lettres publiées à la Rochelle, sur l'édit de 1787, dont nous avons parlé ci-dessus; 2° une brochure où il indique les réformes qui lui paraissent utiles dans le clergé. C'est peut-être l'analyse des ouvrages de Maultrot, dont il est parlé dans une lettre de ce célèbre avocat que nous avons sous les yeux (1), ou plus probablement une des brochures de l'envoi desquelles Maultrot le remercie : « Je vous dois, monsieur, des remercîments des « brochures que vous m'avez envoyées. » 3° Plusieurs opuscules en faveur et au nom d'une réunion de citoyens paisibles de la ville de Limoges; 4° *Deux lettres à Gay-Vernon,* évêque prétendu de la Haute-Vienne (d'autres disent qu'il y en eut trois), et *Observations sur une lettre pastorale,* du même; *Prospectus et Mémoire pour les amis de la paix.* Ces compositions paraissent être de l'année 1791. La dernière est vraisemblablement en tout ou partie des compositions dont nous parlons sous le n° 3. 5° *Traité historique et critique de l'élection des évêques,* Paris, 1792, 2 vol. in-8°, où l'auteur montre que l'élection des évêques appartenait au clergé, le peuple ne devant que manifester ses vœux. 6° *De l'importance d'une religion de l'Etat,* 1803, in-8°; autre édition, fort augmentée, 1814. L'auteur examine principalement le discours de Portalis, lors de la présentation du concordat. 7° *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage,* Limoges, 1803, in-8°. Ce n'était d'abord qu'une brochure de 59 pages, devenue, dans les deux éditions suivantes, dont la dernière est de 1825, l'ouvrage qui causa tant de désagréments à son auteur et dont nous avons suffisamment parlé. 8° *De la philosophie de la Henriade,* 1805, in-8°; seconde édition, augmentée d'une préface curieuse en 1824. C'est un des meilleurs ouvrages de Tabaraud. Dans cette préface que nous venons d'indiquer, il ridiculise finement la décision de l'université qui fit de cette production un livre classique sous le ministère de l'évêque Frayssinous. 9° *Histoire critique du philosophisme anglais,* 2 vol. in-8°. C'est peut-être le chef-d'œuvre de Tabaraud, qui l'avait composé ou préparé en Angleterre, mais qui ne le publia qu'en 1806, à Paris. Il devait être et ne fut point suivi de l'*Histoire du philosophisme français,* dont il était comme l'introduction. 10° *De la réunion des communions chrétiennes,* Paris, 1808, in-8°. Le récit historique est entremêlé de discussions qui, comme le reste du livre, prouvent le talent et la science de l'auteur, là, plus modéré que dans ses autres productions. 11° *Des interdits arbitraires de dire la messe,* Limoges, 1809 (ou peut-être 1802), brochure in-8°, contre le règlement de l'évêque Dubourg, dont nous avons parlé. Il en donna une deuxième édition à Paris, en 1820, avec l'*Appel comme d'abus.* 12° *Questions sur l'habit clérical,* Limoges, 1809, in-8° de 24 pages; 13° *Lettre à M. de Bausset, pour servir de supplément à son Histoire de Fénelon,* Paris, 1809, in-8°, de 180 pages, plus pleine d'érudition que de raisons solides; 14° *Seconde lettre à M. de Bausset, pour servir de supplément à son Histoire de Fénelon,* Limoges, 1810, in-8°, de 245 pages. La première était relative au quiétisme, celle-ci l'est au jansénisme, dont l'auteur se fait le champion. 15° *Supplément aux vies de Fénelon et de Bossuet,* 1822, in-8°. C'est la réunion des deux lettres augmentées, qui donne un volume de 526 pages. 16° *Essai historique et cri-*

(1) Maultrot dit à Tabaraud : « Je bénis Dieu, monsieur, de « ce qu'il vous a inspiré de travailler à la défense de l'Eglise ca- « tholique, attaquée aujourd'hui de toutes parts et abandonnée « par votre congrégation ; car, à l'exception de la maison de Paris, « j'entends dire que l'Oratoire presque entier est dévoué à l'as- « semblée et à toutes les opérations les moins religieuses.... — « MAULTROT, avocat. »

*tique sur l'institution des évêques,* 1811, in-8°. L'auteur, qui venait d'être nommé censeur, cherche dans la préface à concilier ce traité avec celui qu'il avait publié en 1792, sur l'*Election.* 17° *Observations sur le prospectus et la préface de la nouvelle édition des Œuvres de Bossuet,* Paris, 1813, in-8° de 57 pages. Cet écrit est contre l'édition de Versailles, alors annoncée par l'abbé Hemery d'Auberive. 18° *Du pape et des jésuites,* anonyme, Paris, 1814, in-8°; 2e édition, 1815 (et non 1825, comme dit Picot). 19° *Du divorce de Napoléon avec Joséphine,* Paris, 1815, in-8° de 56 pages; 20° *Histoire de Pierre de Bérulle, cardinal, fondateur de l'Oratoire,* Paris, 1817, 2 vol. in-8°. Cette histoire est érudite et intéressante (il y a des notices sur tous les généraux de la congrégation). 21° *Observations d'un ancien canoniste sur la convention du 11 juin* 1817, Paris, in-8°. Cette brochure, anonyme, est une nouvelle preuve de l'esprit janséniste et contentieux de l'auteur. 22° *De l'appel comme d'abus, suivi d'une dissertation sur les interdits arbitraires,* Paris, 1820, in-8° de 119 pages; 23° *MM. de Bausset et de Lamennais; Justification de Lequeux et des éditeurs de Bossuet; Des systèmes de M. de Lamennais sur la traduction de la Bible et sur la lecture de l'Ecriture sainte,* Paris, 1820, in-8° de 24 pages; 24° *Défense de la déclaration du clergé, par Bossuet, où l'on relève encore une aberration importante de M. de Bausset,* Paris, 1820, in-8° de 48 pages; 25° *Examen de l'opinion de M. le cardinal de la Luzerne, sur la publication du Concordat,* Paris, 1821, in-8° de 23 pages. C'est une réfutation de l'écrit que le cardinal avait publié sous ce titre : *Du pouvoir du roi de publier, par une ordonnance, le concordat de* 1817; 26° *De l'inamovibilité des pasteurs du second ordre,* Paris, 1821, in-8° de 92 pages; 27° *Observations sur l'éloge de M. Dubourg,* 1822, in-8°. Dubourg était mort le 30 janvier 1822. 28° *Des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, par un vétéran du sacerdoce,* Paris, 1823, in-8°, 14 pages de préface. Le premier chapitre, contre la nouvelle édition du *Bréviaire de Paris,* est fort curieux. 29° *Réflexions sur le serment exigé des professeurs de théologie, d'enseigner la doctrine contenue dans la déclaration de* 1682, Paris, 1824, in-8° de 47 pages, dirigées principalement contre Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse; 30° *Examen de deux propositions de lois qui doivent être faites aux chambres sur la célébration du mariage et sur la tenue des registres de l'état civil,* Limoges et Paris, 1825, in-8°. Tabaraud a répété ce qu'il donne ici dans la dernière édition des *Principes* et va au-devant d'une loi dont il ne fut jamais sérieusement question. 31° *Lettre à M. Bellart sur son réquisitoire du 30 juillet contre les journaux de l'opposition,* Paris, 1825, in-8° de 16 pages. C'est un plaidoyer de plus contre les jésuites. 32° *Histoire critique de l'assemblée de* 1682, Paris, 1826, in-8°; 33° *Essai historique et critique sur l'état des jésuites en France,* 1828, in-8°. Cet essai, auquel l'auteur mit son nom, parut en même temps que l'ordonnance du 16 juin 1828, ce qui était peu généreux. La révolution de juillet empêcha Tabaraud d'en donner une deuxième édition. 34° *Vie du P. Lejeune, dit le P. Aveugle, prêtre de l'Oratoire,* Limoges, 1830, in-8°. Quoique curieuse, cette *Vie* ne peut suffire pour faire connaître les détails de la vie du P. Lejeune, car elle n'est composée que de 44 pages. Nous ajouterons le titre de deux autres écrits, dont la place serait ailleurs, mais que nous insérons ici comme enrichissant la nomenclature faite par Picot, dans son journal, sur les œuvres de Tabaraud. 35° *Réfutation des calomnies répandues contre le clergé français réfugié en Angleterre;* 36° *Lettre du P. T. de l'Oratoire au P. R. de la même compagnie,* Limoges, 27 juillet 1790; 37° *Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage,* Paris, 1817; 38° *Du droit de la puissance temporelle sur le mariage, ou réfutation du décret,* etc., Paris, octobre 1818; 39° *Lettre à M. Dubourg, évêque de Limoges, sur son décret du 18 février de la présente année;* 40° *Réponse aux* OBSERVATIONS *sur le décret de M. l'évêque de Limoges et sur la lettre de M. Tabaraud au sujet de ce décret,* in-8°. Barbier dit qu'il a vu l'*Essai historique sur la dernière persécution de l'Eglise,* in-8°, Paris, 1814, dont l'auteur était l'abbé Vergani, ancien législateur. Un élève de l'Oratoire fit, le 13 janvier 1832, dans un journal de Limoges, l'éloge de Tabaraud. Picot lui a consacré une notice dans le tome 72e de l'*Ami de la Religion.* Dans la *Biographie des hommes vivants,* on trouve sur Tabaraud un article d'autant plus véridique, du moins dans le petit nombre de faits qu'il contient, qu'il a été composé par lui-même. C'est avec ces éléments, enrichis de renseignements puisés à une source d'autant plus sûre qu'elle est à même d'être bien informée sur les détails de la vie de Tabaraud et de notes prises dans les propres ouvrages de ce père, que nous avons rédigé cette notice. Nous devons, en terminant ce qui concerne sa vie littéraire, rappeler au moins succinctement les feuilles périodiques auxquelles il a pris part. Outre ce que nous avons dit de sa coopération aux journaux anglais, nous devons rappeler que Picot, rédacteur du journal *l'Ami de la Religion,* contre lequel il soutint une polémique animée, avait reçu de lui un bon article sur l'*Origine du célibat des prêtres,* qu'il inséra dans le tome 3 de ses *Mélanges de philosophie* en 1807. Il travailla aussi à la *Chronique religieuse,* publication mensuelle dans les idées jansénienne, dirigée par Grégoire; mais il rompit avec ce recueil et adressa même au *Courrier français* une note où il désavouait les principes religieux et politiques de la *Chronique.* Il est presque superflu de rappeler, dans un article destiné à la *Biographie universelle,* la coopération donnée par Tabaraud à cette publication importante. Mais tout en profitant de son savoir et de son érudition, l'éditeur

sut repousser avec soin celles de ses notices qui portaient l'empreinte de ses opinions exagérées, et il se soumit sans difficulté aux suppressions. La modestie de Tabaraud ne souffrit jamais qu'on fît son portrait. Pour conserver ses traits, sa famille, qui lui était fort attachée, les fit mouler après sa mort. B—D—E.

TABARI (Abou-Djafar Mohammed, fils de Djoraïr), célèbre historien arabe, naquit à Amol, capitale du Tabaristan, en l'année 224 de l'hégire (839 de J.-C.). Il se distingua dans plusieurs sciences, telles que l'exégèse de l'Alcoran, la connaissance des traditions, la jurisprudence et l'histoire, et composa un grand nombre d'ouvrages qui attestent la variété et l'étendue de ses connaissances. En fait de jurisprudence, il est compté au nombre des docteurs auxquels on donne le titre de *Moudj-téhed,* parce qu'il ne s'attachait à l'opinion d'aucun de ceux qui ont formé une école, et que dans toutes les questions controversées il se déterminait par lui-même, indépendamment de toute autorité. Il eut des disciples, parmi lesquels on cite Abou'lfaradj Moafi Nahréwani, fils de Zacaria, et connu sous le nom d'*Ebn-Altirazi* ou *Ebn-Altarraz,* mort en l'année 390. Moafi fut lui-même un célèbre jurisconsulte, et on le surnommait *Djoraïri,* à cause de son attachement aux opinions de Tabari, qu'on désigne souvent sous le nom de *fils de Djoraïr.* Les deux principaux ouvrages de Tabari sont un *Commentaire sur l'Alcoran,* et une *Histoire ou Chronique universelle,* qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 302 de l'hégire. Elle a été abrégée et continuée par George fils d'Amid, connu sous le nom d'*Elmacin* (*voy.* ce nom); et la partie de cet abrégé qui commence à la naissance de Mahomet a été publiée en arabe et en latin. On dit que l'histoire de Tabari, qui est généralement connue, n'est que l'extrait d'un ouvrage beaucoup plus considérable que cet auteur avait d'abord composé en plusieurs volumes et qu'il a réduit lui-même. L'ouvrage de Tabari a eu plusieurs continuateurs et a été traduit en persan par un des vizirs de l'émir samanide Nouh, fils de Nasr; elle a aussi été traduite en langue turque. Tabari passe pour un historien véridique, qui a mis beaucoup de soin à s'assurer de la vérité des faits qu'il raconte. Abou'lféda, en parlant du commentaire de Tabari sur l'Alcoran, dit que c'est un livre qui n'a pas son pareil. On cite encore de lui : 1° un ouvrage intitulé *Eladab elhamida ouelakhlak elnafisa,* qui, à en juger par le titre, doit être un traité de morale; 2° un livre qui a pour titre : *Tahhib alathar,* et que nous supposons être relatif aux traditions; 3° un ouvrage de jurisprudence sur les questions controversées entre les docteurs. On remarqua que dans ce dernier ouvrage il n'avait fait aucune mention du célèbre docteur Ahmed, fils de Hanbal, chef d'une des quatre sectes réputées orthodoxes parmi les Musulmans. Ce silence mal interprété le rendit, après sa mort, l'objet de la censure et de la haine des Hanbalites de Bagdad : ils calomnièrent sa mémoire et lui imputèrent des opinions hétérodoxes. Tabari mourut à Bagdad en l'année 310 et fut enterré dans la maison qu'il habitait. Un savant orientaliste allemand, M. J.-C.-L. Kosegarten, a publié, en 1835-1838, en 2 volumes in-4°, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Berlin le texte arabe de la *Chronique* de Tabari, avec une traduction latine. Silvestre de Sacy a consacré dans le *Journal des Savants* (septembre et octobre 1832) deux articles à cette importante publication. Presque en même temps, M. Louis Dubeux faisait paraître, en 1836, à Paris, une traduction française d'après la version persane d'Abou-Ali-Mohammed-Belami. Ce volume ne contient d'ailleurs que la moitié des premières parties des *Annales* (*voy.* également un article de Silvestre de Sacy dans le *Journal des Savants,* mars 1837. L'imprimerie impériale de Constantinople a mis au jour, l'an de l'hégire 1260 (1844), une traduction turque de Tabari; elle forme un volume in-folio, divisé en cinq parties. E. Quatremère, qui en a rendu compte dans le *Journal des Savants,* septembre 1845, dit qu'elle est faite avec soin et que les fautes typographiques sont peu nombreuses. S. D. S—Y et Z—B.

TABARIÉ (le vicomte), l'un des administrateurs militaires les plus distingués de notre époque, né vers 1760, entra fort jeune dans cette carrière et fit, comme commissaire des guerres, les premières campagnes de la révolution dans les armées de la république, où il fut remarqué par son exactitude et sa probité. Sous-inspecteur aux revues dans les premières années du gouvernement impérial, il fit bientôt partie du ministère de la guerre, comme chef de la seconde division. Nommé membre de la Légion d'honneur dès la création, il en devint officier après la bataille d'Austerlitz, puis secrétaire général du ministère. Il occupa, pendant plusieurs années, cet important emploi sous le ministère du duc de Feltre (*voy.* Clarck), dont il mérita la confiance et l'amitié par son habileté et son zèle. Il l'occupait encore en 1814, sous le gouvernement de la Restauration, lorsque Clarck devint ministre pour la seconde fois. Alors Tabarié fut nommé chevalier de Saint-Louis, et il reçut le titre de vicomte. Il se montra dévoué au gouvernement de Louis XVIII, et il suivit ce prince dans son exil à Gand. A son retour, il fut nommé intendant de la maison du roi, puis membre de la chambre des députés par le département de la Seine. Il y siégea toujours au côté droit, à côté des plus zélés royalistes. Rappelé aussitôt aux fonctions de secrétaire général, puis à celles de conseiller et de sous-secrétaire d'Etat, il seconda parfaitement le duc de Feltre dans l'orgnanisation d'une nouvelle armée, que le licenciement de 1815 avait rendue nécessaire. Délégué plusieurs fois par le roi, en qualité de commissaire, pour soutenir, à

la chambre des députés divers projets de loi, il fut toujours parfaitement accueilli. Le 6 février 1817, il fit un long rapport sur les besoins de l'armée, et réfuta avec une noble assurance le reproche fait au ministère d'avoir négligé des moyens d'économie qui pouvaient se concilier avec les besoins du service; mais, d'un autre côté, il fit considérer comme impossible une réduction de seize millions proposée par la commission de la chambre. A la séance du 15 février 1817, où le projet de loi relatif à la centralisation du payement des pensions fut l'objet d'une discussion très-animée, Tabarié, appuyé par les députés Sartelon et d'Ambrugeac, combattit vivement le principe de centralisation, au moins quant aux pensions des sous-officiers et soldats. Deux jours après, cédant aux conseils de ses amis, il pria l'assemblée d'excuser ce qui avait pu échapper d'inconvenant à son inexpérience de la tribune. Sa voix fut aussitôt couverte d'applaudissements, et un mouvement d'adhésion sympathique éclata de toutes parts. Revenant alors à la question de centralisation proposée par le gouvernement, Tabarié demanda qu'au moins la chambre ajournât sa délibération jusqu'à ce que le ministre de la guerre eût communiqué à la commission de nouvelles observations; mais ce ministre, qui était encore le duc de Feltre, dut bientôt céder à l'influence du système qui fut adopté après l'ordonnance du 5 septembre 1816, et il fut remplacé par le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Tabarié lui-même fut remercié et reçut le titre de conseiller d'état, puis fut mis à la retraite. Il n'eut alors d'autres moyens d'existence que sa modique pension de retraite. Voulant y suppléer par son industrie, il imagina de créer un cabinet d'affaires, qui eut peu de succès, et fut obligé de se retirer définitivement à Montfort-l'Amaury, où il mourut le 30 juillet 1839. On ne peut pas douter du chagrin qu'avait éprouvé Tabarié à la mort du duc de Feltre, en octobre 1818. Il prononça sur sa tombe un discours fort touchant, et, dès l'année suivante, il eut à réfuter une appréciation sur ce ministre publiée par Beaupoil de Saint-Aulaire, beau-père de M. Decazes, devenu ministre de la police. Tabarié a encore publié *l'Anti-doctrinaire* et *Réponse à M. Guizot sur ses moyens de gouvernement, précédée d'une discussion sur l'égalité et sur la souveraineté du peuple*, Paris, 1822, in-8°. M—D j.

TABARIN bouffon célèbre dans les premières années du règne de Louis XIII. La Fontaine et Boileau l'ont nommé dans leurs vers, mais il était ensuite tombé dans un oubli dont il est sorti avec éclat, grâce à l'ardeur avec laquelle se poursuivent, depuis quelques années, les recherches sur l'ancienne littérature française. Les renseignements à l'égard de la vie de ce farceur sont assez rares. Personne ne sait où et quand il est né. On a supposé, mais sans preuves, qu'il était d'origine italienne; on a également fait dériver son nom du mot *tabar*, lequel signifie un manteau court d'une forme particulière dont cet histrion s'affublait. Quoi qu'il en soit, il dressa son théâtre, en plein vent, sur la place Dauphine, et il devint bientôt l'idole du public populaire. Ses représentations avaient lieu tous les soirs, et elles se recommandaient par un charme toujours nouveau, l'appât de l'inconnu. L'entrain de son jeu, l'originalité des joyeusetés qu'il improvisait chaque jour faisaient pâmer d'aise les laquais, les chambrières, les écoliers, les bourgeois, les pages, le harengères. Le vendredi, jour des représentations extraordinaires, la place Dauphine était trop étroite pour contenir tous les curieux. Presque toujours la représentation se composait d'un dialogue entre Mondor, grave docteur, philosophe pédantesque, et son valet Tabarin, qui lui adressait les demandes les plus saugrenues. Il faut convenir que, pour le fond comme pour la forme, les facéties tabarinesques sont presque toujours d'une licence grossière et d'une crudité d'expressions assortie à des images dégoûtantes, mais personne ne songeait alors à s'en scandaliser, et les témoignages contemporains constatent que les auditeurs riaient sans discontinuer « depuis le talon gauche jusqu'à l'oreille droite. » Il paraît que Tabarin gagnait de l'argent à ce métier et qu'il voulut devenir seigneur de village, mais cette ambition lui fut funeste. En 1630, il avait quitté le théâtre et il s'était retiré dans un domaine qu'il avait acheté non loin de Paris, mais il s'attira l'inimitié de quelques hobereaux du voisinage qui le tuèrent dans une partie de chasse. Ce fait n'est raconté d'ailleurs que dans un volume imprimé à Strasbourg, en 1668, *le Parlement françois*, mais il faut bien l'accepter, vu le manque absolu de témoignages sur la fin du bouffon de la place Dauphine. Tabarin n'a jamais écrit, mais au moment où sa vogue était arrivée à son comble, en 1622, il trouva des secrétaires qui recueillirent ses bons mots, qui les livrèrent à l'impression et qui les firent passer à la postérité. Le public qui ne se lassait pas d'entendre son farceur favori, voulut le lire, et l'industrie des libraires multiplia sous diverses formes les collections où se retrouvait la verve effrenée du valet de Mondor. « C'est ainsi (et nous empruntons les expressions du plus zélé des *tabarinologues*, qu'on nous pardonne la création de ce mot), c'est ainsi, dit M. Leber, que sont venus jusqu'à nous ces thèses à la fois si grotesques et si doctes; ces piquantes gaillardises; ces mots étourdissants de naturel et de naïveté qu'on ne veut plus entendre en public, mais qu'on lit encore sans témoins; ces rapprochements singuliers, imprévus, inouïs d'idées qui ne se rencontrent jamais dans une tête rassise, mais dont l'originalité plus piquante que la raison, triomphe de tout, même des répugnances du goût et du bon sens. » Il ne saurait être question ici d'exposer les détails

bibliographiques qui se rattachent aux écrits de Tabarin; c'est un travail qui a d'ailleurs été fait par l'auteur du *Manuel du Libraire* (cinquième édition, 1863, t. 5, col. 618), et par M. Leber dont les *Plaisantes Recherches d'un homme grave sur un farceur,* imprimées en 1835, ont reparu avec quelques changements en 1856. La première publication originale des facéties de Tabarin parut au mois de mars 1622, sous le titre de *Recueil général des rencontres, questions, demandes, et autres œuvres tabariniques ;* elle fut réimprimée, non sans subir quelques suppressions, deux fois la même année, et elle fut, à plusieurs reprises, mise sous presse les années suivantes. L'*Inventaire universel des œuvres de Tabarin, contenant ses fantaisies, dialogues, paradoxes, farces, rencontres et conceptions,* Paris, 1622, in-12, est un ouvrage tout différent du *Recueil général* qu'il a le mérite de compléter; il n'a été réimprimé qu'une seule fois en 1623. Ces deux collections ont fourni la majeure partie des matériaux utilisés pour le *Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin, divisé en deux parties,* lequel reparut plusieurs fois avec divers changements. Une édition avec la rubrique de Rouen, 1644, a été imprimée en Hollande et se joint à la collection elzévirienne. Tous ces vieux volumes, difficiles à rencontrer aujourd'hui, sont très-recherchés des bibliophiles, et on les a payés de cent cinquante à deux cents francs dans diverses ventes récentes. Les beaux esprits contemporains de Tabarin qui s'amusèrent à recueillir ses bons mots sont restés inconnus ; l'un a signé son *Epistre dédicatoire* des lettres H. I. B.; l'autre se désigne par les initiales A. G.; c'est tout ce qu'on peut en dire. A côté de ces collections se place une série d'opucules portant le nom de Tabarin, et qui parfois s'inspirent de son esprit, mais qui, la plupart du temps, prouvent seulement qu'afin d'escroquer un succès, des écrivains peu scrupuleux et des imprimeurs avides volaient la signature du bouffon qu'adorait le public. Les colporteurs, allant dans les rues de Paris, vendaient rapidement la *Descente de Tabarin aux enfers, avec les opérations qu'il y fit de son médicament pour la brûlure,* l'*Adieu de Tabarin au peuple de Paris,* l'*Almanach prophétique de Tabarin,* les *Justes plaintes du sieur Tabarin sur les troubles et divisions de ce temps,* etc. Parfois, pour que la séduction fût irrésistible, on associait dans un même titre les noms de deux favoris de la foule et on faisait paraître la *Rencontre de Gautier Garguille avec Tabarin en l'autre monde.* On compte une vingtaine de pièces de ce genre. Elles ont été réunies avec les *Rencontres et paradoxes* que fournissent les diverses éditions du *Recueil* et de l'*Inventaire* dans les *OEuvres complètes de Tabarin, précédées d'une introduction et d'une bibliographie tabarinique,* par Gustave Aventin (Auguste Veinant), Paris, P. Jannet, 1858, 2 vol. in-16. La même année, un autre libraire parisien, M. A. Delahaye, publiait également une édition de Tabarin, un peu moins complète, il est vrai, mais ne formant qu'un seul volume et accompagnée d'une préface et de notes par M. Georges d'Harmonville (M. Paul Lacroix). A coup sûr, le bouffon, dont nous retraçons rapidement l'histoire, n'avait pas prévu que deux cent quarante ans environ après les beaux jours de sa gloire, deux éditions de ses *OEuvres complètes* verraient le jour en une seule année. B-N-T.

TABARRANI (Pierre), médecin italien, membre de l'institut de Bologne, naquit à Lombricci dans l'Etat de Lucques, le 3 mai 1702. Après sa première éducation, il alla se livrer à Pise à des études plus sérieuses, et prit le bonnet de docteur en philosophie et en médecine. Le cardinal Salviati l'emmena à Rome, en qualité de son médecin. Là, Tabarrani se livra plus particulièrement aux mathématiques et à l'anatomie, et il ouvrit un commerce de lettres avec le célèbre Musschenbroek. Son protecteur étant mort en 1733, Tabarrani exerça encore quelque temps à Rome sa profession de médecin, sans abandonner l'étude de l'anatomie; mais bientôt il se rendit à Bologne, où l'attirait la réputation des grands hommes que cette ville renfermait dans son sein. Il s'y lia étroitement avec les docteurs Galeazzi et Beccari; le désir de connaître Morgagni, le fit passer de là à Padoue, où il s'acquit l'estime de ce grand anatomiste et des savants professeurs Pontedera et Vallisnieri. Il retourna ensuite à Lucques, où il resta jusqu'en 1759, temps où il fut appelé à Sienne pour y remplir la chaire d'anatomie, qui n'était occupée que par intérim depuis la retraite du célèbre Jean Bianchi de Rimini. Tabarrani fit revivre cette école illustre, y remit l'anatomie en faveur, et forma de savants élèves. Il avait déjà soixante-treize ans lorsqu'une double cataracte le rendit aveugle : en vain il se rendit à Lyon, pour se remettre entre les mains du fameux oculiste Jeannin ; il fut obligé de demander au grand-duc de Toscane de lui donner pour adjoint le docteur Paul Mascagni, son élève, et mourut à Lucques, le 5 avril 1779, âgé de près de 77 ans. Ses ouvrages sont : 1° deux lettres sur la coupe de la forêt de Viareggio, la première imprimée deux fois, dont la deuxième édition est de Bassano, 1742, in-4°; la seconde n'a été imprimée qu'une fois, Pesaro, 1741, in-4°; 2° *Observationes anatomicæ,* Lucques, 1742, 1753; in-4°; ouvrage excellent, qui a réuni le suffrage de Haller, Van Swieten, Morgagni et Portal. La seconde édition est supérieure à la première. 3° Trois lettres, dont l'une sur le flux de sang; la seconde sur l'opération de l'hydrocèle; la troisième sur les ventricules et les cavités du cerveau, sur l'hymen, sur les muscles supercostaux et intercostaux, et sur le larynx, Lucques, 1764, in-4°; 4° des lettres médico-anatomiques, dans lesquelles il rend compte de plusieurs observations faites par lui tant sur le corps humain

que sur d'autres corps animés, Sienne, 1766, in-4°. Elles se trouvent aussi dans le tome 3e de l'académie des sciences de Sienne; 5° on trouve deux Mémoires de lui dans le 1er et le 6e volume des actes de la même académie, et un autre dans le 10e volume des actes de l'institut de Bologne; 6° il a encore publié divers écrits polémiques occasionnés par les disputes littéraires dans lesquelles il s'est souvent engagé. *Voy.* Fabroni, *Vitæ Italor.*, t. 19, p. 108. C. T—y.

TABERNÆMONTANUS (Jacques Theodor, plus connu sous le nom de), médecin allemand, qui acquit une certaine réputation comme botaniste, était né, vers 1520, à Bergzabern, petite ville du pays de Deux-Ponts, dont il portait le nom latinisé. Ayant été disciple de Tragus ou le Bouc, il prit près de lui le goût de la botanique, et dès lors il forma le projet de continuer les travaux de son maître, pour la recherche des plantes de l'Allemagne; il lui consacra le reste de sa vie, ou du moins tout le temps que lui laissa de libre l'état qu'il fut obligé de prendre. Ce fut d'abord celui de pharmacien qu'il choisit, comme plus conforme à ses goûts. Il paraît que ce fut en 1553 qu'il s'établit à Weissembourg, en Alsace; mais ayant voyagé et séjourné en France, il y fit des études plus suivies en médecine, et y reçut le bonnet de docteur. De retour dans sa patrie, il pratiqua cet art avec distinction, se servant le moins qu'il pouvait de remèdes exotiques. Sa réputation était telle, qu'il fut appelé par l'évêque-prince de Spire, pour être son premier médecin. Tout lui faisait espérer qu'il obtiendrait de la libéralité de ce prélat les moyens de publier les matériaux qu'il recueillait depuis si longtemps; mais ce protecteur étant mort avant d'avoir réalisé ses promesses, Tabernæmontanus fut menacé de les voir s'ensevelir avec lui. Heureusement il trouva à Francfort-sur-le-Mein, dans Bassæus, un libraire capable de l'apprécier, et qui n'épargna rien pour mettre au jour son ouvrage. Il fit exécuter à grands frais toute la série de planches en bois qui était nécessaire; et il fit paraître, en 1588, le premier des trois volumes in-folio qui devaient contenir le fruit de trente-six ans de recherches sous ce titre : *New volkommen Kreuter-buch...* ou *Nouvel herbier complet,* dans lequel plus de trois cents plantes sont figurées et décrites, avec leurs noms, dans plusieurs langues, etc. Sur ces entrefaites l'auteur mourut; et son ouvrage restait suspendu. Pour ne pas décourager les acquéreurs et voulant leur donner l'idée de ce que serait l'ouvrage, Bassæus publia la collection complète des figures, rangées dans l'ordre qu'elles devaient avoir, avec leur nom seul, sous ce titre : *Eicones plantarum, seu stirpium..... omnis generis, tam inquilinorum quam exoticorum in gratiam medicinæ reique herbariæ studiosorum, in tres partes digestæ, curante Nicolao Bassæo,* Francfort, in-4°, de forme allongée, 1588 et 590, 1128 p., 2 fig. sur chaque page. Les trois parties parurent d'abord successivement. Enfin, un médecin, Nicolas Brauer, se chargea d'arranger les manuscrits de Tabernæmontanus, et de les mettre en état de voir le jour; ce qu'il exécuta en 1590 : mais ce fut en l'abrégeant; en sorte que, quoique divisés en deux, ils purent être réunis en un seul volume in-folio de 844 pages, le premier seul étant de 685. On porte à 5800 le nombre des plantes qui s'y trouvent énumérées, mais dont 2480 seulement sont figurées. Cet ouvrage jouit d'abord d'une grande célébrité; il fut d'une grande utilité en Allemagne: mais dans les autres pays, on ne put profiter que des *Eicones* ou des figures seules. On les trouva fort commodes, par la réunion du plus grand nombre de plantes communes à toute l'Europe, et dont quelques-unes se trouvaient figurées pour la première fois; mais ensuite on ne tarda pas à s'apercevoir que la science n'avait rien gagné à cette publication. Ainsi l'ouvrage général, comparé à l'Histoire des plantes de Dalechamp, qui avait paru à Lyon un an auparavant, ne l'avait surpassée sur aucun point. D'abord, du côté de l'arrangement, on peut regarder les deux ouvrages comme aussi imparfaits l'un que l'autre. La méthode employée par Tabernæmontanus est si vague, qu'on a cru que les plantes y étaient jetées au hasard : c'est une erreur; car il a une sorte de méthode, mais si peu liée, qu'on a peine à l'apercevoir. Pour les figures, elles sont à peu près les mêmes; car l'un et l'autre ont fait copier celles de leurs prédécesseurs; mais Dalechamp l'avouait en citant les sources, au lieu que Tabernæmontanus cachait leur origine. Aussi Clusius, et surtout Lobel lui ont-ils fait de vifs reproches de plagiat. Quant à la citation des usages médicaux, il est certain que l'auteur allemand l'emporte de beaucoup sur le français pour la quantité; mais l'on trouva que c'était le cas de dire que ce qui abonde vicie. Aussi a-t-il été tourné en ridicule sur ce point, en beaucoup d'occasions, par Jean Bauhin; et l'on a approuvé les retranchements exécutés par son éditeur. Enfin, par le nombre des plantes ajoutées aux précédentes, Tabernæmontanus l'emporterait, en apparence, sur Dalechamp, si l'on comptait toutes celles qui sont présentées comme nouvelles; mais en les examinant à fond, on verra que la plupart ne sont que des variétés très-peu distinctes, comme par exemple, quand on voit de suite dix-huit épis de maïs donnés comme autant d'espèces, et qui semblent être la répétition du même, n'étant distingués entre eux que par de légères nuances de couleur; en sorte qu'il n'y a pas trente plantes qui lui appartiennent, tandis qu'il y en a une centaine des plus curieuses dans l'Histoire de Lyon. Les seules *Eicones* ou figures comparées avec celles de Lobel, publiées en 1581, sont dans le même rapport qu'une copie l'est à son original, puisque c'est le recueil des planches mêmes, par conséquent des originaux, que Plantin avait fait exé-

cuter pour les ouvrages de Clusius, Dodonée et Lobel. Cependant elles ont eu leur degré d'utilité; et ces deux ouvrages ont concouru efficacement pour déterminer le nom des plantes avant l'emploi des méthodes ; et quoique depuis ce temps, ils aient perdu beaucoup de leur prix, ils sont encore consultés avec avantage. Il faut remarquer ici que Tournefort semble faire plus de cas de Tabernæmontanus que de son rival. Quant à l'ouvrage complet, il a conservé plus longtemps une sorte de popularité, étant écrit dans une langue parlée sur une grande étendue de pays. Aussi a-t-il eu plusieurs éditions, jusque dans le 18e siècle. La seconde est de 1613. Séguier la donne comme faite encore à Francfort ; mais Haller la date de Bâle. Les planches y auraient donc été transportées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles étaient encore à Francfort, chez Bassæus, en 1598; car il en employa au moins une grande partie, c'est-à-dire, environ douze cents, pour faire une édition complète des ouvrages de Mathiole, dirigée par Gaspar Bauhin. Ces figures furent donc mises dans le même ordre que dans l'auteur italien, ce qui donna la facilité de vérifier que la totalité des planches de cet ouvrage avaient été copiées par Tabernæmontanus. et qu'elles avaient fait le fond du sien. Bauhin put y en prendre de même deux cents autres environ, qui avaient été ajoutées par Camerarius; il en choisit enfin deux cents autres, auxquelles il en joignit quarante-huit, qu'il tira d'une collection qu'il préparait, et qui ne parut qu'en 1620, à Francfort, sous le titre de *Podromus*. Ici on trouve encore une grande conformité entre l'ouvrage de Francfort et celui de Lyon. C'est que celui-ci avait aussi pour principal fond la copie des planches de Mathiole, avec cette différence que le libraire Rouillé, qui en était l'entrepreneur, avait commencé par les faire servir à une traduction française de Mathiole lui-même. Tout prouve donc que ce fut à Francfort que parut encore la seconde édition; et elle fut surveillée par C. Bauhin, quoiqu'il résidât à Bâle. Il l'enrichit d'une synonymie complète et exacte : on sait que c'est la partie où il s'est le plus distingué; mais ce fut bien à Bâle que parut la troisième édition, en 1625, chez Paul Jacques, ainsi que les autres, en 1664-1687 et 1731. Le libraire Jean Kœnig fit entrer dans l'ouvrage posthume du même Gaspar Bauhin, qu'il publia en 1668, toutes les planches de Tabernæmontanus qui pouvaient y convenir, c'est-à-dire, celles des graminées et des liliacées. Le P. Plumier a consacré à la mémoire de cet auteur le genre *Tabernæmontana*, composé d'arbres ou arbustes élégants, de la famille des apocynées. Il a laissé quelques autres ouvrages sur la médecine : 1° un *Traité des eaux minérales d'Allemagne ;* 2° *Methodus curandi pestem ;* 3° *Consilium de curanda febre pestilentiæ ;* 4° *Practica de curanda peste*. Suivant Melchior Adam, Tabernæmontanus était médecin des troupes allemandes qui faisaient le siége de Metz. Il dit qu'il s'y servit avec succès de la poudre d'armoise pour guérir les plaies d'arquebusades ; mais ce fut en 1552 qu'eut lieu ce fait mémorable; et ce n'était qu'en 1551 qu'il quitta son maître Tragus, pour devenir pharmacien, comme le témoigne le certificat que lui délivra celui-ci, cette même année. On ne donne d'autre date précise sur sa vie que celle de sa mort, qu'on place à l'année 1590; mais, comme on l'a vu, ce fut la date de la publication des *Eicones*, qui sont données comme posthumes. Il mourut à Heidelberg, où il laissa dix-huit enfants de trois mariages qu'il avait contractés. D-P-s.

TABET BEN CORRAH. *Voyez* THABET.

TABOR (JEAN-OTHON), jurisconsulte allemand, né le 3 septembre 1604, à Bautzen, où son père était receveur, fut élevé dans la maison paternelle et apprit à fond les langues anciennes. Ses maîtres étant des jurisconsultes, il fut imbu dès son enfance des principes du droit. Il passa ensuite une année au gymnase de Halle et alla, en 1620, à l'université de Leipsick. Après avoir achevé son cours académique, il conduisit comme gouverneur quelques jeunes gens de famille d'abord à Leipsick, ensuite à Strasbourg, où il prit le grade de docteur en droit. On lui offrit même une chaire de professeur dans cette ville; mais ses parents, qui venaient de perdre le seul fils qu'ils eussent avec lui, désirèrent qu'il rentrât dans le sein de sa famille. A peine arrivé à Bautzen, il vit ses parents mourir de la peste et quatre maisons qu'ils lui avaient laissées devenir la proie d'un incendie, ainsi que sa bibliothèque et d'autres objets précieux. La république de Strasbourg lui ayant alors proposé pour la seconde fois une place de professeur, il l'accepta en 1634. Ce fut dans cette ville, où il enseigna pendant vingt-deux ans, qu'il acquit sa grande célébrité. Plusieurs princes de l'Empire lui avaient fait des propositions qu'il avait refusées; mais, ayant perdu son épouse, il accepta la place de conseiller intime et directeur de la chancellerie à Gustrow. Le duc de Mecklenbourg, son souverain, l'employa à différentes missions à Vienne et à Dresde. En 1660. Tabor se rendit à Giessen comme chancelier de l'université et premier professeur de droit. Des tracasseries qu'il essuya dans cette ville l'engagèrent à se démettre de ses fonctions au mois d'octobre 1667 et à se retirer auprès de son fils, qui était avocat à Francfort. Il y mourut le 12 décembre 1674. Selon l'usage des jurisconsultes allemands de ce temps-là, Tabor a écrit beaucoup de dissertations sur des questions détachées. André Mylius, professeur à Leipsick, en a recueilli trente-quatre sous ce titre : *J.-O. Taboris Tractatus antea singulatim editi, in quibus varia et difficillima juris themata ex jure publico et privato, feudali et canonico explicantur*, etc., Leipsick, 1688, 2 vol. in-fol. Une autre collection, publiée à Giessen en 1686,

in-4°, par J.-C. Itter, porte ce titre : *Exercitationes academicæ de altero tanto usurario*. Pour introduire une meilleure méthode dans l'étude du droit, Tabor publia : *Filus Ariadneus per sinuosos Pandectarum juris anfractus viam monstrans*, Strasbourg, 1642, in-fol.; réimprimé, 1657. Tout l'ensemble du droit y est divisé en deux parties et réduit en tableaux. En 1652, il fit imprimer : *Thesaurus locorum communium jurisprudentiæ ex Axiomatibus Aug. Barbosæ et Analectis J.-O. Taboris*, ibid., 2 vol. in-4°. Son fils Tobie-Othon en donna une nouvelle édition à Francfort en 1670, in-fol.; Sam. Stryck, une troisième, Leipsick, 1690, in-fol., et Andr.-Chr. Rœsener, une quatrième, Leipsick, 1719, in fol. Il faut encore remarquer les collections qui ont paru sous les titres suivants : *Relationes Argentoratenses, ex supremo reipublicæ dicasterio lectæ, approbatæ atque decisionibus gravissimis corroboratæ*, éd. Nic. Thelenius. Francfort, 1675, in fol., et *Decisiones et consultationes de variis selectisque juris publici, feudalis et privati argumentis*, Francfort, 1702, in-fol. S—L.

TABOUET (Julien), en latin *Taboetius*, jurisconsulte et historien, était né dans les premières années du 16e siècle, à Chantenay, près du Mans. Il acheva ses études classiques à Paris, où il eut pour professeur de grec le célèbre Danes (*voy* ce nom), et alla vraisemblablement ensuite faire son cours de droit à Toulouse. Admis au nombre des avocats, il obtint des succès au barreau et, en 1537, fut pourvu de la charge de procureur général près le sénat de Chambéry (1). D'un caractère tracassier, il ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec ses confrères. Ayant été publiquement admonesté par le premier président Raimond Pellisson (2), il s'en vengea en le poursuivant comme prévaricateur. Pellisson, traduit devant le parlement de Dijon, fut condamné, par arrêt du 18 juillet 1552, à l'amende honorable et à une peine pécuniaire. Il appela de cette sentence et, avec l'aide du connétable de Montmorency, parvint à la faire annuler. Des commissaires, tirés en pareil nombre du parlement de Dijon et de celui de Paris, auxquels on adjoignit six maîtres des requêtes, rendirent, le 22 octobre 1556, un nouvel arrêt, qui condamna Tabouet, comme calomniateur, à subir la même peine qu'il avait fait prononcer contre Pellisson. Après que la sentence eut été exécutée, il fut reconduit à Chambéry, où il resta détenu jusqu'en 1559, que cette ville fut rendue au duc de Savoie. Il obtint alors des lettres de rappel, et il fut rétabli dans ses biens. Il revint à Toulouse, y donna des leçons de droit et passait une partie de l'année dans une maison de campagne qu'il a célébrée dans une pièce de vers. Cependant ses ennemis continuaient de le poursuivre avec acharnement. Papon avait publié dans son recueil, sous le titre de *la Chasse de Tabouet*, les arrêts rendus contre lui, sans faire mention de ceux qu'il avait obtenus en divers parlements, à son profit et avantage. Tabouet se plaignit de cette partialité, convainquit même de son innocence les magistrats les plus distingués de Toulouse, puisqu'ils l'admettaient dans leur intimité. Toutefois des soupçons graves pesaient sur sa mémoire; mais le président Bouhier, après un examen attentif de la procédure, a déclaré que Tabouet avait été victime d'une intrigue et sacrifié, comme partisan des Guises, à la haine du connétable de Montmorency (1). Suivant la plupart des biographes, Tabouet mourut dans un âge avancé, vers 1562; il est certain qu'on ne peut placer sa mort avant 1561, année où il publia le recueil de ses lettres. C'était, dit son compatriote Lacroix du Maine, un grand théologien, jurisconsulte et orateur, historien et philosophe, et surtout bien versé dans la poésie latine. On trouvera la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron, t. 38, et plus complète dans les *Remarques* de Joly sur le *Dictionnaire* de Bayle. Nous nous contenterons de citer : 1° *Orationes forenses et responsa judicum illustrium*, Paris, 1551, in-8°. C'est la seconde édition de ce recueil; la première avait paru, Lyon, 1541-1542, in-8°, 2 part. 2° *De quadruplicis monarchiæ primis autoribus et magistratibus, in miscellaneo divini et humani juris corpore dispersis, ephemerides historicæ*, Lyon, 1558, in-4° de 52 pages. Suivant le P. Niceron, on y voit quelque érudition, mais sans ordre et sans exactitude. D. Liron dit que cet opuscule fut mis à l'*index* à Rome. 3° *De republica et lingua francica ac gothica, deque diversis ordinibus Gallorum vetustis et hodiernis, necnon de prima senatuum origine*, etc., ibid., 1559, in-4° de 67 pages. Cet opuscule, qu'on voit ordinairement à la suite du précédent, est écrit, dit le P. le Long, d'un style clair et concis, et contient des choses curieuses, principalement sur l'origine des chambres de justice et des divers offices de magistrature (*Bibl. de France*, 15483); mais ce que l'auteur rapporte à cet égard, ainsi que sur la langue française, qu'il dit être composée de grec, de latin, de gaulois et de gothique, a été plus approfondi par Pasquier, Miraulmont, Ducange, etc. 4° *De magistratibus post cataclysmum institutis*, ibid., 1559, in-4° de 92 pages. Il dédia cet opuscule aux trois états du pays de Savoie, dont il invoque le témoignage en faveur du zèle et du désintéressement avec lesquels il a rempli ses fonctions dans cette province. 5° *Historica Franciæ regum genesis, duplici dialecto in epitomen contracta usque ad Franciscum II*, ibid., 1560, in-4°. Cet ouvrage n'est

(1) La Savoie avait été conquise par François Ier en 1536; elle ne fut restituée à son souverain, comme on le dit plus bas, qu'en 1559.

(2) Raimond Pellisson était le bisaïeul de Paul Pellisson-Fontanier, si connu par son dévouement pour Fouquet et par sa belle *Histoire de l'Académie française*.

(1) Le *Mémoire* de Bouhier est inséré en entier dans les *Remarques* de Joly *sur Bayle*.

point, comme l'a conjecturé le P. le Long, écrit en deux langues, mais en prose et en vers. 6° *Sabaudiæ principum genealogia romanis versibus et latiali dialecto in historicam syntaxim digesta*, ibid., 1560, in-4°; trad. en français la même année, par P. T. A. (Pierre Trédéhan, Angevin), ibid., in-4° de 36 pages. Ce dernier opuscule commence par une dédicace au duc de Nemours, en vers français, par Julien Tabouet, et se termine par deux autres pièces de vers adressées au duc Emmanuel-Philibert par Rémond Tabouet, fils de l'auteur. Entre les règnes de Berold et d'Humbert, on trouve, en quarante-six vers, une *Première Histoire de la très-certaine généalogie de Savoye*, annonçant que *la Savoye eut trente roys avant l'empire de Néron;* mais leurs noms n'y sont pas indiqués; 7° *Epidicta ad christianos pacis auctores epigrammata*, ibid., 1650, in-4°. La plupart des pièces que renferme ce volume sont adressées aux plus fameux présidents et conseillers des parlements de France. 8° *Epistolæ christianæ, familiares et miscellaneæ*, ibid., 1561 ou 1564, in-4° de 191 pages. L'abbé Joly prétend que la première date est fausse; cependant c'est celle que porte l'exemplaire de la bibliothèque de Paris. Ces lettres, au nombre de quatre-vingt-seize, mais toutes sans dates, sont adressées à toute sorte de personnes et peuvent offrir quelque intérêt pour l'histoire littéraire du 16e siècle. Quelques-unes sont en vers latins, parfois entremêlés de grec. L'auteur se proposait sans doute de donner une suite à ce recueil, car le volume est terminé par ces mots : *Finis primæ sectionis*. Outre les ouvrages cités dans le corps de l'article, on peut consulter les *Singularités historiques* de D. Liron, t. 1er, p. 425, où l'on trouve un curieux article sur Tabouet. W-s.

TABOUREAU (Louis-Philippe). *Voyez* Villepatour.

TABOURIER (Pierre-Nicolas), né à Chartres en 1753, y fut curé de St-Martin, adopta la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée nationale en 1790, et la défendit par ses écrits. On a de lui : 1° *Tableau moral du clergé de France*, etc., avril 1789, in-8°; 2° *Défense de la constitution civile du clergé, avec des réflexions sur l'excommunication du pape*, 1791, in-8° de 48 pages; 3° *Discours pour tranquilliser les consciences sur les affaires du temps relatives à la religion*, in-8° de 24 pages; 4° *Entretien sur la révolution française*, in-8°; 5° *Adresse sur la divinité de la religion chrétienne*, etc., à tous ceux que l'impiété des derniers temps a séduits, an 5 (1793), in-12 de 222 pages, terminé par un *post scriptum*, qui est une pompeuse apologie des théophilanthropes. Après la terreur, l'abbé Tabourier reprit ses fonctions et resta attaché aux évêques constitutionnels. Il prononça dans l'église de Chartres, en 1800, un discours sur la conservation de Bonaparte, à l'époque de l'attentat de la rue St-Nicaise. Tabourier assista aux conciles des constitutionnels, en 1797 et en 1801. Dans cette dernière assemblée, il fit sur le régime métropolitain un rapport que l'on trouve dans les *Actes du concile*, t. 2, p. 93. Après le concordat de 1801, l'evêque de Versailles nomma l'abbé Tabourier à la cure de St-Pierre de Chartres. Cet ecclésiastique est mort dans cette place le 28 novembre 1806. P—c—t.

TABOUROT (Etienne), écrivain facétieux, plus connu sous le nom de *sieur des Accords*, naquit à Dijon en 1547. Il était fils d'un avocat au parlement de cette ville, homme d'esprit et de mérite que St-Julien de Balleure cite avec éloge dans son livre de l'*Origine des Bourguignons* (*voy.* St-Julien). Dans sa jeunesse, il se rendit familiers les poëtes anciens et modernes et, prenant Marot pour modèle, parvint quelquefois à l'égaler dans le conte épigrammatique. On l'envoya continuer ses études à Paris. Il nous apprend qu'en 1564, il était au collége de Bourgogne, et que, cette même année, à l'exemple de Simmias et de Porphyrius (*voy.* ces noms), il composa quelques pièces de vers figurés, telles que la *Coupe poétique*, la *Marmite*, etc. Le choix de pareils sujets annonçait déjà le goût de l'auteur pour les bizarreries. Destiné par ses parents à la carrière du barreau, il alla faire son cours de droit à Toulouse. Il se trouvait dans cette ville en 1567, et son application au travail ne l'empêchait pas de se divertir avec ses amis. Peu après son retour à Dijon, il fut pourvu de la charge de procureur du roi au bailliage et à la chancellerie. Son inépuisable gaieté dut le rendre l'âme de toutes les sociétés joyeuses. Malgré les devoirs de sa place, il trouva le loisir de publier, sous le titre de *Bigarrures*, un livre très-singulier, où l'esprit et l'érudition se le disputent, et dont le succès prouve qu'il avait bien saisi le goût de ses contemporains. La décence n'y est pas toujours respectée; mais cette vertu, comme on sait, n'était pas celle de nos aïeux. Tabourot avait embrassé le parti de la Ligue avec un zèle bien extraordinaire pour un homme d'un caractère si gai. Il mourut en 1590, à l'âge de 43 ans, d'une maladie au foie, et fut inhumé dans l'église St-Bénigne, où ses fils lui consacrèrent un monument. Les armes de sa famille étaient un tambour (1). Il y joignit la devise : *A tous accords;* telle est l'origine de sa seigneurie *des Accords*, qu'il a rendue fameuse. Au nombre de ses amis, on doit citer Pontus de Thiard, Peletier du Mans, Pasquier, etc. Sa bibliothèque était nombreuse et bien choisie. On trouve encore assez fréquemment des livres qui portent au frontispice son nom avec sa devise. Bayle caractérise ainsi Tabourot : « Il avait beaucoup d'esprit et d'érudi- « tion; mais il donna trop dans la bagatelle. » Outre la traduction en vers latins de la *Fourmi* de Ronsard et du *Papillon* de Remy Belleau (Paris,

(1) Tambour, autrefois *tabour*, *tabourin*. C'étaient des armes parlantes.

1565, in-8°), et des sonnets, à la tête de divers ouvrages de ses amis, on lui doit deux éditions du *Dictionnaire de rimes* de Jean Lefèvre, son oncle. La seconde est augmentée de plus de moitié (*voy.* Lefèvre). Ses autres ouvrages sont : 1° un *Recueil de sonnets,* Paris, Galliot Dupré, 1572. C'est Tabourot qui nous apprend lui-même l'existence de ce volume (1); mais il est si rare qu'aucun bibliographe encore n'en a désigné le format. 2° *Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords, avec les escraignes dijonnoises et les apophtègmes du sieur Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté bourguignotte,* Paris, 1662, in-12. Cette édition, la plus récente, est aussi la plus complète. Le premier livre des *Bigarrures* fut imprimé séparément, suivant Papillon (*Bibl. de Bourgogne*), Paris, 1572, in-8°; mais Tabourot indique lui-même comme l'édition originale celle de Paris, 1582 (*avant-propos*). Il s'en fit quatre ou cinq réimpressions en fort peu de temps. En 1585 parut le deuxième livre des *Bigarrures,* que l'auteur intitula quatrième; car, dit-il, ce volume entier ne serait pas bien bigarré s'il suivait la forme des ordinaires écrivains. A la suite sont : 1. les *Touches,* recueil de vers, parmi lesquels on trouve des épigrammes fort jolies et très-bien tournées. Sautreau de Marsy en a publié quelques-unes dans le tome 11 des *Annales poétiques* (2); 2. les *Escraignes dijonnoises,* contes en prose, licencieux pour la plupart et même orduriers; 3. les *Apophtegmes* du sieur Gaulard, personnage imaginaire (3), auquel Tabourot attribue toutes les sottises et naïvetés de M. de la Palisse, pour ridiculiser les Francs-Comtois, sujets alors de l'Espagne et fort arriérés dans la culture des lettres. Ce recueil est assez recherché (du moins l'édition citée au commencement de cet article) et mérite de l'être par les amateurs de notre ancienne littérature. 3° *Les Portraits des quatre derniers ducs de Bourgogne,* de la maison de Valois, avec leurs épitaphes et l'abrégé de leurs vies, en latin et en français, Paris, 1587, in-8° de 22 feuillets; 4° un *Almanach,* ibid., 1588, in-8°, sous le nom de *Jean Vostet Breton,* anagramme d'Estienne Tabourot. Les prédictions populaires sont en vers; mais la Monnoye ne nous dit pas si ce sont celles qu'on a conservées si longtemps dans les almanachs de la Suisse. La Monnoye croit que Tabourot est le véritable auteur de la *Synachrisie, ou Recueil confus,* Dijon, 1567, in-4°, volume rare, publié sous le nom de Jean *Desplanches,* qui en est l'imprimeur, et dont on connaît une seconde édition, 1579, in-8°. On trouvera d'autres détails dans la *Bibliothèque de Bourgogne* de Papillon; le *Dictionnaire* de Bayle; la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 13, p. 364, et les notes de la Monnoye sur la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine (1). — *Jehan* Tabourot, oncle du précédent, chanoine et official de Langres, mort en 1595, à l'âge de 76 ans, a publié, sous le masque de Thoinot Arbeau, son anagramme : 1° *Calendrier des bergers,* en dialogues, Langres, 1582, in-4°, goth. On l'a confondu quelquefois avec l'almanach de son neveu, cité plus haut. 2° *Orchesographie, traité en forme de dialogues, par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre et pratiquer l'honnête exercice des danses,* ibid., 1589, in-4° de 104 feuillets, très-rare. On en trouve des exemplaires sans date et d'autres avec celle de 1596; mais il n'y a qu'une seule édition (2). W—s.

TABRIZY. *Voyez* Tébrizi.

TACCOLI (Nicolas), historien italien, né à Reggio en 1690 et mort dans la même ville en 1768, était tellement prévenu en faveur de l'ancienneté et de la noblesse de sa famille qu'il se proposa d'en dresser la généalogie. Mécontent de ce que Bacchini en avait déjà publié à Rome, il compulsa les archives, déroula les parchemins, examina les chartes qui pouvaient l'aider; mais, lorsqu'il eut rassemblé plus de matériaux qu'il n'en fallait pour son but, il composa un ouvrage plus étendu sur l'histoire de son pays. Ce travail se ressent du premier plan : on y parle beaucoup plus des personnes que des choses; il y règne d'ailleurs un tel désordre et le nombre des renseignements utiles y est si borné que l'on ne peut presque tirer aucun parti de cette lourde compilation, décorée mal à propos du titre d'histoire. Les ouvrages de Taccoli sont : 1° *Appendici tre correlative alla discendenza Taccoli,* 1727,

(1) *Bigarrures,* édit de 1662, p. 477.

(2) Le *Manuel du libraire*, de M. J.-Ch. Brunet, entre dans des détails étendus au sujet de la bibliographie des écrits de Tabourot. Les beaux exemplaires de ces facéties, fort recherchés des amateurs, ont atteint récemment des prix de plus en plus élevés. Une édition nouvelle des *Touches* a paru à Bruxelles en 1863. Notons en passant que Swift et Sterne ont fait au seigneur des Accords bien des emprunts dont ils n'ont nullement laissé entrevoir l'origine, et signalons aussi, au milieu de tant de *joyeusetés* hasardées, un morceau sérieux et fort sensé sur l'éducation des enfants. On sait qu'une particularité du même genre se rencontre dans Rabelais. B—n—t.

(3) Le P. Joly (*voy.* ce nom) a placé *Gaulard* parmi les auteurs Franc-Comtois. *Voy.* les *Lettres sur la Franche-Comté ancienne et moderne,* p. 111.

(1) Une notice de M. Jeandet, insérée dans les *Poëtes français* (1862, 4 vol. in-8°), mérite d'être lue. Bourguignon lui-même, l'auteur de ce travail, a étudié avec amour l'écrivain dont il parlait. Il signale les *Bigorrures* comme un livre rempli de choses amusantes, curieuses et même instructives, de l'avis de Bayle. C'est une espèce de petite arche qui a sauvé du naufrage des âges les vrais types de l'esprit français; malheureusement ce te arche a relâché en des eaux fangeuses qui l'ont toute souillée. Il y a dans les *Escraignes dijonnoises* un fond de gaieté franche et d'esprit populaire assez riche pour établir la fortune littéraire de Tabourot comme conteur un peu grivois, mais pittoresque, plein de verve et d'originalité. Les *Touches* sont dédiées à Pontus de Thyard, évêque de Châlons, qui ne repoussa point ce livre rieur et mondain; Tabourot a sans doute le tort de s'appesantir sur des sujets qu'il faudrait à peine effleurer et d'en rechercher d'autres qu'il serait mieux d'éviter. Malgré ce manque de goût et de tact fort commun alors, il est, avec Marot et Baïf, l'un des poëtes du 16e siècle qui ont le mieux réussi dans l'épigramme française. Il a su lui donner sa véritable allure, sa concision et sa pointe acérée. B—n—t.

(2) Les *Mémoires de Trévoux,* ann. 1765, p. 1131, contiennent une note sur un autre traité sur la danse, presque aussi rare que celui de Jean Tabourot. C'est la *Chorégraphie, ou l'Art de décrire la danse par caractères, figures et signes démonstratifs,* par Feuillet, Paris, 1700, in-4° de 106 pages, texte grav ; on en a l'abrégé sous ce titre : *Eléments de chorégraphie, contenant la description de tous les pas et les mouvements en usage dans la danse,* etc., par Malpied, in-4° de 38 pages, texte grav.

in-4°. C'est une réponse au P. Bacchini. 2° *Compendio delle diramazioni o sieni discendenze de' Taccoli, con alcune memorie istoriche più rimarcabili della città di Reggio*, Reggio, 1742. La seconde partie de cet ouvrage sert de premier volume à l'histoire de Reggio : les deux derniers parurent sous le titre suivant : *Memorie storiche della città di Reggio di Lombardia*, 2e partie, Parme 1748. et 3e partie, Carpi, 1769 in-4°. 3° *Enunciative della discendenza Taccoli*, Parme, 1752. C'est un supplément au n° 1. Voyez Tiraboschi. *Bibliot. Modenese*, t. 5, p. 161. A—G—S.

TACFARINAS, chef des Africains révoltés contre Rome, était Numide de nation et servait dans les troupes auxiliaires de l'empire, vers le troisième consulat de Tibère. Ayant déserté en Afrique, il rassembla un grand nombre de vagabonds et s'en déclara le chef. Les Muzulains, nation puissante vers la contrée du Sahara, le reconnurent, et il vit bientôt ses forces s'augmenter par la jonction des Maures du voisinage, sous la conduite de leur général Mazipa. Tandis que Tacfarinas disciplinait lui-même ses troupes à la manière des Romains, Mazipa formait un camp volant et portait le fer et la flamme de tous côtés. Les Erithiens grossirent cette confédération, qui menaça de renverser la puissance romaine en Afrique. Mais l'activité du proconsul Furius Camillus en arrêta les progrès. Le proconsul marcha contre Tacfarinas avec une seule légion et le défit l'an 17 de l'ère chrétienne. Vaincu, mais non découragé, Tacfarinas reparut avec de nouvelles troupes, l'année suivante, faisant des courses jusqu'au cœur de l'Afrique et dévastant tout sur son passage. Son armée, divisée en plusieurs corps, passait avec tant de rapidité d'un endroit à un autre qu'aucun détachement ne pouvait l'atteindre. Avec l'élite de ses forces, il assiégea un château près des bords de la Gagita, où commandait Décrius, et repoussa la garnison en rase campagne. Décrius, quoique blessé, revint à la charge, fut abandonné de ses troupes et périt sur le champ de bataille ; le château tomba au pouvoir de Tacfarinas. Enhardi par ce succès, il mit le siége devant la ville de Thala, où il fut attaqué et défait par Lucius Apronius, nouveau proconsul d'Afrique. Tacfarinas prit la fuite, mais continua de harceler les Romains, évitant d'en venir à une action générale. Aussi longtemps qu'il s'en tint à ce genre de guerre, il rendit inutiles les efforts de ses ennemis; mais, ayant voulu s'avancer vers les côtes maritimes, dans l'espérance du butin, il fut attaqué dans son camp par Apronius, qui le vainquit et le força de se réfugier de nouveau dans la contrée de Sahara. Sans être abattu par ces défaites réitérées, Tacfarinas reprit son ancienne méthode de faire la guerre et ne fit plus que des courses à la manière des Numides. Il continua de recruter son armée et poussa l'arrogance au point d'envoyer des ambassadeurs à Tibère pour le menacer d'une guerrre éternelle s'il ne lui assignait pas à lui et aux siens un établissement et des terres, qu'il promettait de cultiver en paix. Tibère, loin de lui accorder sa demande, donna ordre à Junius Blæsus, successeur d'Apronius dans le proconsulat d'Afrique, d'offrir une amnistie générale aux insurgés, mais de poursuivre encore plus vigoureusement Tacfarinas et de tâcher de se rendre maître de sa personne. Ce chef faisait alors des courses sur le territoire de Leptis et se retirait parmi les Garamantes. Les mesures prises par Blæsus produisirent leur effet : Tacfarinas fut mis en déroute, son frère fut pris et lui-même réduit à se cacher dans un désert. Mais un puissant renfort de Maures et un corps d'auxiliaires que lui envoya le roi des Garamantes le mirent encore une fois en état de tenir tête aux légions romaines. Il recommença ouvertement la guerre, fit courir le bruit que les Romains étaient si occupés ailleurs qu'ils seraient obligés d'abandonner l'Afrique et que jamais on ne trouverait une occasion aussi favorable de tailler en pièces le peu de troupes qu'ils y avaient alors. Ce chef rassembla ainsi une puissante armée d'Africains et vint assiéger Thubascum; mais il se vit contraint de lever le siége à l'approche de l'armée romaine, commandée par Dolabella. Ce proconsul, l'ayant joint par une marche forcée, lui livra bataille. Tacfarinas fut défait et perdit la vie dans l'action, avec un grand nombre des siens, après avoir fait des prodiges de valeur. Telle fut la fin de ce partisan célèbre, qui, pendant huit ans, ébranla la puissance romaine en Afrique et eut la gloire de combattre et de mourir pour l'indépendance de son pays. B—P.

TACHARD (Gui), jésuite de la province de Guyenne, embrassa jeune la règle de St-Ignace et se disposa, par l'étude des sciences mathématiques à la carrière des missions, dans laquelle il brûlait d'exercer son zèle. Il accompagna, vers 1680, le maréchal d'Estrées dans les colonies de l'Amérique méridionale, où il resta près de quatre ans. A son retour, il vint à Paris, et ayant su qu'il était question d'envoyer des missions à la Chine, il sollicita de ses supérieurs la grâce d'en faire partie. On reçut dans le même temps une lettre de Constance (*voy.* ce nom), premier ministre du roi de Siam, annonçant que ce monarque n'était pas éloigné d'embrasser le christianisme, ainsi que tous ses sujets. Louis XIV résolut d'envoyer à Siam le chevalier de Chaumont, pour s'assurer de la vérité des faits et reconnaître l'importance que ce pays pourrait offrir à notre commerce. L'occasion était favorable, et il fut décidé que les missionnaires destinés pour la Chine accompagneraient l'ambassadeur à Siam, où ils ne manqueraient pas de recueillir d'utiles observations. Les deux vaisseaux qui devaient transporter Chaumont et sa suite mirent à la voile de Brest, le 3 mars 1685

(*voy.* Chaumont et C. Destouches). Pendant la traversée, le P. Tachard, qui n'avait pas pour la prédication les mêmes talents que ses confrères (1), quoiqu'il dît d'ailleurs de bonnes choses (2), catéchisa les matelots et les gens de l'équipage, parmi lesquels se trouvaient deux protestants qu'il ramena à la foi catholique. Le roi de Siam reçut les missionnaires avec de grands honneurs et témoigna le désir d'en voir quelques-uns s'établir dans ses Etats pour y répandre le goût des sciences de l'Europe. Le P. Tachard fut choisi pour aller chercher de nouveaux missionnaires; et tandis que ses confrères s'avançaient vers la Chine, il revint en France avec Chaumont, moins satisfait de son voyage que le bon père, qui était encore tout émerveillé de ce qu'il avait vu. Il repartit, en 1687, avec Laloubère (*voy.* ce nom), emmenant douze missionnaires, tous mathématiciens et remplis de zèle pour la propagation de l'Evangile. L'accueil qu'il reçut du roi de Siam et de son ministre le toucha plus encore que la première fois. Comme il avait appris la langue du pays, il se chargea d'accompagner, en 1688, afin de leur servir d'interprète, les ambassadeurs que le roi de Siam envoyait à Louis XIV et au souverain pontife. Il conduisit lui-même ces ambassadeurs à Rome pour les présenter au pape; et, après avoir obtenu du saint-père des reliques et les instructions nécessaires, il repartit, en 1689, pour les Indes. La mission de Siam ayant été ruinée par les princes de Macassar, il se rendit, avec la plupart de ses confrères, à Pondichéry. Les grands progrès que les jésuites portugais avaient faits dans la partie méridionale de la presqu'île lui donna l'espérance d'obtenir les mêmes fruits dans le Nord; mais la prise de Pondichéry par les Hollandais, en 1693, retarda l'exécution de ses pieux desseins. Dès que cette ville eut été rendue à la France par le traité de Riswyck, il se hâta d'y retourner. Pendant son absence, une mission s'était établie dans le royaume de Carnate. Il résolut donc de passer dans le Mogol et s'arrêta dans la province de Bengale, dont il fut l'un des premiers apôtres. On voit, par une lettre qu'il écrivait de Chandernagor, le 18 janvier 1711 (3), que l'âge n'avait point ralenti son zèle infatigable. Il retourna peu de temps après au Bengale, où il mourut d'une maladie contagieuse, dans l'exercice de ses travaux évangéliques. Outre plusieurs lettres insérées dans le recueil des *Lettres édifiantes* et deux *Dictionnaires latin-français* et *français-latin*, rédigés pour l'usage du duc de Bourgogne, et qui furent longtemps employés dans les colléges des jésuites (4), et même dans l'étranger (*voy.* Pitiscus), on doit au P. Tachard : 1° *Voyage de Siam des PP. jésuites envoyés par le roi aux Indes et à la Chine, avec leurs observations astronomiques et leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie et d'histoire*, Paris, 1686, in-4°, fig.; 2° *Second voyage de Siam*, ibid., 1689, in-4°, fig. Ils ont été réimprimés, format in-12, Amsterdam, ainsi que le *Journal* de l'abbé de Choisy (*voy.* ce nom), que l'on y joint fréquemment. On en trouve un extrait étendu dans l'*Histoire générale des voyages*, par l'abbé Prevost, t. 33 et 34, édition in-12. Le P. Tachard y fait avec bonne foi une description, sans doute très-exagérée, des richesses de ce pays. Sous ce rapport, Laloubère mérite plus de confiance. Tachard ne fait que répéter ce qu'on lui a dit ou ce qu'il croit avoir vu. Son style est agréable, quoique négligé, et les observations scientifiques que son *Voyage* contient en grand nombre sont exactes. W—s.

TACITE (Marcus-Claudius-Tacitus), empereur romain, fut élu successeur d'Aurélien, après un interrègne de six mois. On ignore ce qui concerne l'origine de la famille de ce prince; mais l'immense fortune dont il jouissait comme particulier peut faire conjecturer que ses parents tenaient dans l'Etat un rang distingué. Il se concilia l'estime publique dans les différents emplois qu'il remplit successivement. En quittant les fonctions de consul, il revint siéger au sénat, dont il devint l'oracle et le prince. L'empereur Aurélien ayant été tué dans une émeute (*voy.* Aurélien), l'armée, par une déférence très-remarquable et qui ne s'est pas renouvelée depuis, pria le sénat de lui désigner un successeur. Tacite prononça en cette circonstance un discours que Flavius Vopiscus nous a conservé (dans la *Vie d'Aurélien*). Il fit renvoyer le choix à l'armée, qui se défendit à son tour de donner un maître à l'empire. Pendant ce combat de générosité, Tacite, craignant qu'on ne vînt à jeter les yeux sur lui, se retira dans une de ses terres en Campanie, où il passa deux mois. Au bout de ce temps, il fut rappelé par le consul en exercice, qui démontra au sénat la nécessité de faire cesser l'interrègne, dans l'intérêt public. Lorsque le consul eut achevé de parler, Tacite, s'étant levé pour donner son avis, fut salué par ses collègues du titre d'Auguste. En vain il allégua son âge pour se dispenser d'accepter une charge au-dessus de ses forces; les acclamations du sénat l'interrompirent, et il fut proclamé empereur, le 25 septembre 275. Ce choix, confirmé par l'armée, fut accueilli dans tout l'empire par de grandes démonstrations de joie. Dans le premier discours qu'il prononça devant le sénat, Tacite annonça l'intention de rendre à ce corps illustre toutes les prérogatives dont il avait été dépouillé. Cependant il ne put obtenir le consulat qu'il de-

(1) C'étaient les PP. Fontaney, Visdelou, Bouvet, Lecomte et Gerbillon (*voy.* ces noms).

(2) *Voy.* le *Journal de Choisy*, p. 82, édit. in-12.

(3) Elle est insérée dans le *Recueil des lettres édifiantes*, t. 12, édit. du P. Querbeuf.

(4) Ces dictionnaires, quoique portant le nom de Tachard, sont moins son ouvrage que celui des PP. Gaudin, Bouhours et Commire. Le *Dictionnaire latin-français*, imprimé, pour la première fois, en 1687, fut acquis dans la suite par les Barbou, qui le firent reparaître en 1727 et 1754. Le *Dictionnaire français-latin* parut en 1689, in-4°. Ils ont cessé depuis longtemps d'être en usage dans les écoles.

mandait pour Flavius son frère; loin de s'en offenser, il dit qu'il voyait avec plaisir que le sénat connaissait le prince qu'il venait de créer. Il signala son avénement au trône par l'abandon à l'Etat de ses revenus, dont une partie fut affectée à payer la solde arriérée des troupes, et l'autre à l'entretien et à l'embellissement du temple du Capitole. Il affranchit tous les esclaves qu'il y avait dans Rome et fit abattre sa maison et construire sur l'emplacement des thermes publics. D'utiles règlements, qui, malheureusement, ne tardèrent pas d'être négligés, mirent des bornes aux extravagances du luxe de la table et des habits. L'empereur donna lui-même l'exemple de l'ordre et de l'économie. Tous les mets qu'on lui servait étaient fournis par son jardin et par sa basse-cour. Il ne changea rien à son costume, et ne voulut pas permettre à l'impératrice de porter des pierreries. Une loi sévère épouvanta ceux qui se permettaient d'altérer les monnaies. Le cours de la justice fut mieux réglé que sous les règnes précédents; et les esclaves cessèrent d'être admis à déposer contre leurs maîtres, même soupçonnés du crime de lèse-majesté. Tacite, après avoir assuré la tranquillité des citoyens, tourna ses vues vers l'armée. Probus, auquel il reconnaissait, dit-on, des qualités dignes du trône (*voy.* Probus), reçut le commandement des provinces de l'Orient et la promesse du consulat pour l'année suivante. L'empereur se rendit ensuite dans la Thrace avec Florien, nommé préfet du prétoire. Il vengea la mort d'Aurélien sur ses meurtriers et chercha, par ses discours et par ses largesses, à gagner l'affection des soldats. Aidé de son frère, il força les Qoythes ou Goths à se retirer des provinces qu'ils venaient d'envahir. Une médaille de ce prince semblerait prouver qu'il remporta sur ces peuples une victoire signalée; mais quelques auteurs prétendent qu'il acheta leur retraite. Ce fut vers le même temps qu'éclata la conspiration dont on croit que Tacite périt victime. Suivant quelques historiens, Maximien, son parent, qu'il avait fait gouverneur de la Syrie, ayant excité des mécontentements, fut tué dans une émeute. Les meurtriers, craignant la vengeance de Tacite, s'unirent alors aux assassins d'Aurélien; et, ayant attaqué l'empereur pendant la nuit, le massacrèrent. Mais d'autres disent qu'il périt d'une maladie occasionnée par la fatigue, à Tarse ou à Tyane. On ignore donc le genre et le lieu de sa mort, qu'on place du 25 mars au 2 avril 276. Il était âgé de 65 ans (1) et n'avait occupé le trône qu'environ six mois. On a vu combien Tacite était sobre, économe, ennemi du luxe, et cependant prodigue de sa propre fortune. A des qualités si rares, il joignait le goût des lettres. Il consacrait une partie des nuits à lire les meilleurs ouvrages, particulièrement ceux de l'historien Tacite (*voy.* ce nom), dont il s'honorait de descendre, et dont les productions furent placées par son ordre dans toutes les bibliothèques. L'étude ne l'avait cependant pas guéri de la superstition, puisqu'il s'abstenait de tout travail le second jour de chaque mois, regardé par les Romains comme malheureux. On voyait dans Interamne (Terni) le cénotaphe de ce prince et celui de son frère Florien (*voy.* ce nom), avec leurs statues de trente pieds de hauteur; mais elles furent renversées dans la suite par la foudre. Nous avons la vie de Tacite par Flav. Vopiscus, dans l'*Histoire Auguste;* mais celle qu'avait composée Suétone Optatien, sur un plan plus détaillé, ne nous est point parvenue. On a, de ce prince, des médailles d'or et de bronze; celles qu'on cite comme d'argent ou de billon sont probablement de bronze saucé. Voyez le *Traité* de Mionnet *sur la rareté des médailles romaines,* p. 318. W-s.

(1) Quelques auteurs lui donnent 75 ans; mais cette opinion est solidement combattue par Tristan de St-Amant (*voy.* ce nom).

TACITE (Caius-Cornelius-Tacitus), célèbre historien latin, a vécu au 1er siècle de l'ère vulgaire et au commencement du second. Quelques-uns des manuscrits de ses ouvrages lui donnent le prénom de *Publius,* au lieu de *Caius,* qui paraît être le véritable. Il est invariablement appelé *Cornelius,* et néanmoins on ne le croit point issu de la famille patricienne que ce nom désigne et que le sien rendrait encore plus illustre. Parmi les Cornelius si nombreux de l'ancienne Rome, on démêle des plébéïens et même des affranchis: il est difficile et peu important de savoir desquels descendait celui qui a immortalisé le nom de Tacite. Probablement il était fils de Cornelius Verus Tacitus, chevalier romain, procurateur ou intendant de la Gaule belgique et contemporain de Pline l'Ancien. On connaît cet intendant par une inscription trouvée à Juliers et par quelques lignes de Pline (1), où il est dit qu'il eut un fils qui, après avoir grandi de trois coudées en trois ans, périt d'une contraction de nerfs avant l'âge de puberté. Certains auteurs ont prétendu que cet enfant monstrueux était, non le frère, mais le fils de l'historien Tacite. Il suffit, pour écarter cette hypothèse, d'observer que Pline l'Ancien écrivait ce récit avant l'an 79, ou même avant 77, à une époque où Tacite ne pouvait avoir fait un long séjour en Belgique, et avoir élevé un fils jusqu'à l'âge de plus de trois ans, ou même jusqu'à l'adolescence (2). En effet, Tacite, outre qu'il ne portait pas le nom de *Verus,* avait à peine vingt-trois ou vingt-deux ans en 77, étant né en 54 ou 55, au commencement du règne de Néron, cinq ou six ans au plus avant son ami Pline le Jeune, qui était dans sa dix-huitième année

(1) *Hist. nat.,* l. 7, chap. 17.

(2) On lit ici dans Pline: *Ipsi non pridem vidimus,* ou *Ips nos pridem vidimus;* Nous avons vu nous-même depuis peu, ou Nous avons vu il y a longtemps. Selon cette seconde leçon, il s'agirait d'un fait trop ancien pour qu'il pût jamais être appliqué à un fils de l'historien Tacite; mais en supposant même que Pline parle d'une aventure récente, ce qui va être dit de la naissance et du mariage de Tacite prouverait encore qu'il ne pouvait être le père de cet enfant.

en 79, au moment de l'éruption du Vésuve (1). Tacite se dit Romain; mais c'était un titre qu'on pouvait prendre sans être né dans les murs de Rome; et s'il fallait en croire les habitants de Terni, surtout leur historien Angeloni, ce serait à leur ville qu'appartiendrait l'honneur d'avoir produit ce grand écrivain : ils lui ont, au 15e siècle, élevé des statues, afin de soutenir cette tradition, qui n'est d'ailleurs confirmée par aucun témoignage. On ne sait rien non plus de l'enfance et de l'éducation de Tacite. Il a pu être disciple de Quintilien; mais on n'en trouve nulle trace dans les anciens livres. On serait plus fondé à présumer qu'il a, dans sa jeunesse, suivi au barreau les plaidoieries d'Aper et de Julius Secundus, orateurs alors très-renommés. Sa correspondance avec Pline le Jeune prouve qu'il avait de bonne heure cultivé la poésie; et le style de ses ouvrages en prose annonce assez avec quel soin et quel succès il s'était livré à l'étude des grands modèles de l'art d'écrire, particulièrement de Thucydide. Entre les sectes philosophiques, il paraît avoir préféré la stoïcienne : on le trouve presque partout imbu des maximes, pénétré des sentiments qui la caractérisent. Ce fut sous le règne de Vespasien, vers l'an 73 ou 74, qu'il entra dans la carrière qui s'ouvrait à l'émulation et aux talents de la jeunesse romaine. On a droit de conjecturer qu'il commença par porter les armes, non-seulement à cause de l'exactitude et de l'habileté qu'on remarque dans ses récits lorsqu'il s'agit d'usages et de détails militaires, mais surtout parce que ce service était encore l'apprentissage ordinaire de ceux qui se destinaient à des fonctions civiles. On sait d'une manière plus directe qu'il embrassa la profession d'avocat peu d'années avant Pline le Jeune, qui s'honore d'avoir marché sur ses traces (2). Depuis Auguste, il fallait, pour devenir questeur, avoir été *vigintivir* : on nommait ainsi vingt officiers de police qui surveillaient les monnaies, les prisons, l'exécution des jugements. Il est fort vraisemblable que Tacite a passé par le vigintivirat avant d'arriver à la questure, que lui conféra l'empereur Vespasien qui mourut en 79. Il suffisait alors d'avoir vingt-quatre ans accomplis pour être questeur, ce qui autorise à supposer que Tacite l'était en 78; mais on n'a sur ce point aucun autre détail. Il avait le titre de chevalier et la questure lui ouvrait l'entrée du sénat. Vers la même époque et peut-être dès 77, il épousa la fille d'Agricola (*voy.* ce nom), alliance qui donne lieu de croire qu'il tenait déjà un rang honorable parmi les jeunes Romains. Il a célébré les vertus de sa belle-mère Domitia, et les biographes lui prêtent l'intention d'étendre cet éloge sur sa propre épouse, qu'il n'a cependant louée nulle part. En considérant les circonstances de sa vie, on ne voit pas comment jusqu'alors il aurait eu le temps d'administrer une province belgique : ceux qui lui attribuent une telle fonction le confondent apparemment avec son père. Il nous apprend lui-même qu'il dut à Vespasien le commencement de ses honneurs publics, accrus depuis par Titus et encore plus par Domitien (1). Il n'obtint pourtant pas sous Titus la préture, qu'il avait espérée sous Vespasien même; et il ne paraît point qu'avant l'avénement de Domitien, il eût exercé d'autres charges que celles de questeur, d'édile et peut-être de tribun. Mais aux jeux séculaires de 88, il se trouvait au nombre des quindecimvirs dépositaires des livres sibyllins : c'est lui encore qui nous instruit de ce détail de sa propre vie, et il ajoute que ce n'est pas pour s'en vanter qu'il le rappelle (2). En même temps il était préteur (3); et nous manquons de renseignements sur la manière dont il s'est acquitté de cette fonction importante. Il sortit de Rome avec son épouse en 89 : était-ce disgrâce ou retraite volontaire, ou bien allait-il remplir quelque fonction, quelque mission dans une province? Ceux qui ont agité ces questions n'ont pu les résoudre d'une manière précise : seulement Bayle a montré que, selon toute apparence, Tacite n'avait point été banni. C'est surtout bien mal à propos que certains auteurs prolongent pendant dix ans cet exil prétendu; car on trouve Tacite rentré dans Rome avant la mort de Domitien, qui ne vécut que huit ans après les jeux séculaires. Toutefois, en 93, lorsqu'Agricola périt dans la capitale de l'empire, l'absence de son gendre durait encore. « Quel « surcroît de douleur, s'écrie Tacite, pour moi et « pour sa fille, de n'avoir pu soutenir sa dé- « faillance, jouir de ses embrassements et de ses « derniers regards! Nous l'avons perdu quatre « ans d'avance par l'effet de notre éloignement. » L'historien n'ose point affirmer que Domitien ait fait empoisonner Agricola, quoique tel fût le bruit public, et que les proscriptions ordonnées peu après par le farouche empereur aient rendu ce premier crime beaucoup trop croyable. « Bientôt, « dit Tacite, nos mains (sénatoriales) conduisirent « Helvidius en prison; la cruelle séparation de « Mauricus et de Rusticus fut notre ouvrage, et il « fallut nous couvrir du sang de Sénécion. » En prenant ces paroles à la lettre, on a voulu en conclure que Tacite, au sein du sénat, avait cédé au torrent et s'était prêté au bon plaisir de Domitien. Mais le style figuré, pour ne pas dire passionné, des derniers chapitres de la vie d'A-

(1) *Agebam duodevicesimum annum*, dit Pline le jeune, l. 6, ep. 20. C'est par erreur que Juste-Lipse et quelques autres ont transcrit *duoetvicesimum*.

(2) *Ætate, dignitate, propemodum æquales.... Equidem adolescentulus quum jam tu fama gloriaque floreres, te sequi, tibi longo, sed proximus intervallo et esse et haberi concupiscebam.* Pline, l. 7, ep. 20.

(1) *Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius provectam.* Histor., lib. 1, cap. 1.

(2) *Quod non jactantia refero.* Annal., lib. 11, cap. 11.

(3) *Ac tum prætor.* Ibidem.

gricola, permet bien, ce nous semble, de n'appliquer les expressions collectives qu'on vient de lire, qu'à l'assemblée des sénateurs, et de supposer qu'ils n'avaient pas tous sans exception coopéré à ces iniquités sanguinaires. On se délivra de Domitien en 96 ; et dès l'année suivante, Tacite parvint au consulat : son nom ne figure point dans les fastes, parce qu'il n'était pas consul ordinaire, mais subrogé par Nerva, nouvel empereur, à Virginius Rufus, qui venait de mourir et dont il prononça l'éloge funèbre : ainsi, dit Pline le Jeune, la fortune, toujours fidèle à Virginius, lui gardait après sa mort le plus éloquent des panégyristes. C'est le seul acte que l'on connaisse de ce consulat, qui n'était au surplus qu'un vain titre et qui laissait à Tacite assez de loisir pour qu'il se livrât à des travaux littéraires. Il composa, en 97, la vie de son beau-père ; en 98, le Tableau des mœurs des Germains. Avait-il visité ces peuples, parcouru leur pays, observé immédiatement leurs habitudes? Cela n'est rapporté ni indiqué nulle part ; mais on serait fort tenté de le croire, à ne considérer que l'exactitude de cette description, le nombre et la précision des détails qu'elle renferme : elle semble trop originale pour avoir été rédigée d'après des mémoires étrangers ; et d'ailleurs comme on ne sait point où Tacite a passé les quatre années de 89 à 93, rien n'empêche de supposer qu'il ait fait, durant cette absence, quelque séjour en Germanie. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il n'eut pas plutôt achevé ce livre qu'il conçut l'idée et traça le plan de ses grands ouvrages historiques. Il n'avait cependant point renoncé au barreau : nous le retrouvons, en 99, chargé, avec son ami Pline le Jeune, de soutenir l'accusation intentée par les Africains contre le proconsul Marius Priscus. Cette affaire eut de l'éclat : elle nous est connue par le récit qu'en fait Pline, dans une de ses lettres (liv. 2, ép. 11). « Le sénat, dit-il, nous or-« donna, à moi et à Cornelius Tacitus, de pren-« dre la cause des Africains contre le proconsul. « qui, dénoncé par eux, se retranchait à deman-« der des juges ordinaires, sans proposer aucune « défense. Notre premier soin fut de montrer « que l'énormité des crimes dont il s'agissait ne « permettait pas de civiliser l'affaire ; car Priscus « était prévenu d'avoir reçu de l'argent pour « condamner à mort des innocents. » Son avocat, Fronto Catius, voulait qu'on se restreignît à examiner s'il y a avait eu péculat. Mais le sénat, en donnant des juges chargés de prononcer sur ce chef d'accusation, décida aussi que ceux à qui l'on disait que Priscus avait vendu le sang de plusieurs victimes innocentes, seraient assignés et entendus. Il ne comparut qu'un seul de ces complices, Flavius Martianus ; un autre venait de mourir fort à propos. Une assemblée se tint, présidée par l'empereur Trajan, qui était alors consul ; c'était au commencement de janvier, époque où Rome voyait le plus de sénateurs réunis. Là et en présence de l'accusé Priscus, sénateur lui-même, et de Martianus, duquel il avait reçu sept cent mille sesterces pour flétrir et faire étrangler en prison un chevalier romain, Pline parla le premier, durant près de cinq heures, et l'on entendit ensuite Marcellin, défenseur de Martianus. Le lendemain, Salvius Liberalis plaida pour le proconsul, et Tacite répondit avec l'énergie et la gravité majestueuse qui caractérisaient son éloquence (1). Le plaidoyer de Fronto pour Priscus dura jusqu'à la nuit et ne se termina que dans une troisième séance, où les accusés furent condamnés à des peines assez douces pour des attentats énormes ; mais on déclara que Pline et Tacite avaient dignement rempli leur ministère et l'attente du sénat. On voit par d'autres lettres de Pline, que Tacite composait aussi des pièces de vers et que les hommes les plus instruits de ce temps recherchaient sa société. Celui avec lequel il entretenait le commerce le plus intime, était Pline lui-même, qui lui a écrit onze épîtres (2), ou du moins dix ; car il en est une qui semble être plutôt une réponse de Tacite. Ces lettres nous apprennent qu'ils se communiquaient réciproquement leurs ouvrages ; qu'ils mettaient en commun tout ce qu'ils avaient de lumières, de talents et de gloire. C'est à la prière de l'historien que Pline le Jeune fait une relation détaillée de la mort de son oncle et des autres circonstances de l'éruption du Vésuve. Il sait que l'éloquence de son ami peut, mieux qu'aucune autre, immortaliser ces tristes souvenirs, et il espère qu'elle sera aussi employée à jeter quelque éclat sur la conduite que Pline vient de tenir lui-même dans l'affaire de Bæbius Massa ; non pourtant qu'il demande qu'on altère ou qu'on amplifie la vérité ; il est persuadé qu'un récit fidèle suffit aux actions honorables et il n'attend de Tacite ni exagérations ni réticences officieuses. Dans une lettre adressée à Maxime, Pline raconte un fait dont il a été, depuis peu de jours, informé par Corneille Tacite. Celui-ci assistait aux jeux du cirque, à côté d'un chevalier romain qui, à la suite d'un entretien savant et varié, lui demanda s'il était d'Italie ou d'une autre province. Vous me connaissez, répondit l'historien, et j'en ai l'obligation aux belles-lettres. A quoi le chevalier répliqua : Êtes-vous Tacite ou Pline ? Je ne puis, ajoute ce dernier, vous exprimer avec quel délice nous avons vu nos deux noms ainsi rapprochés et confondus en quelque sorte avec celui de la littérature elle-même. L'un des deux illustres amis mourut vers l'an 103 (*voy.* PLINE le Jeune) : il paraît que Tacite lui survécut longtemps ; on suppose qu'il est mort octogénaire, ce qui étendrait sa carrière jusque vers l'an 134

(1) *Respondit Corn. Tacitus eloquentissime et quod eximium orationi ejus inest*, σεμνῶς.

(2) Liv. 1er ép. 69 et 20 ; liv. 4, ép. 13 ; liv. 6, ép. 9, 16 et 20 ; liv. 7, ép. 20 et 33 ; liv. 8, ép. 7 ; liv. 9, ép. 10 ; liv. 1, ép. 14. Mais l'avant-dernière de ces épîtres pourrait être de Tacite à Pline.

ou 135 ; mais nous n'avons sur ce point aucun renseignement positif. Il n'est rien dit de ses enfants ; et néanmoins on a lieu de croire qu'il laissait une postérité, puisqu'au 3e siècle, l'empereur Tacite se glorifiait de descendre de ce grand historien, et qu'au 5e, un préfet des Gaules, nommé Polemius, le comptait parmi ses aïeux. C'est ce que nous apprenons de Sidoine Apollinaire, qui dit que ce préfet, né au sein d'une famille gauloise très-illustre, était poëte, orateur, philosophe, platonicien, et vivait sous le règne de Julius Népos, prédécesseur immédiat d'Augustule. On ne rapporte aucun fait de la vie de Tacite, après la fin du premier siècle de l'ère vulgaire ; il a probablement consacré les années suivantes à la composition ou à la révision de ses ouvrages. Nous ne possédons qu'une partie de ses écrits ; car, sans parler encore de la perte qu'on a faite de plusieurs livres de ses Annales et de ses Histoires, il ne subsiste rien de son panégyrique de Virginius, ni de son discours contre le proconsul Priscus, ni de ses autres plaidoyers, ni de ses poésies, ni d'un livre de facéties, dont Fulgence Planciadès le déclare auteur. Au troisième livre de ses annales (c. 24), il annonce qu'après avoir achevé les travaux qu'il a entrepris, il écrira, s'il en a le temps, l'histoire du règne d'Auguste. Ce livre nous manque aussi, soit qu'il n'ait jamais été composé, soit qu'il ait disparu comme tant d'autres. Au nombre de ceux qui nous restent de cet illustre écrivain, on comprend quelquefois le dialogue sur les orateurs ou sur les causes de la corruption de l'éloquence : excellent opuscule dont nous avons déjà fait mention aux articles de Quintilien et de Suétone. Des savants l'ont attribué soit à l'un soit à l'autre de ces deux auteurs ; mais Tacite, outre que son nom se lit sur plusieurs anciens manuscrits de ce livre, serait encore assez désigné par le caractère des idées et même du style. On y a remarqué des tours et des expressions qui se retrouvent dans ses autres ouvrages. Le grammairien Pomponius Sabinus a cité, comme énoncée par cet écrivain, une observation critique sur les faux ornements des productions de Mécène, *calamistros Mæcenatis,* et c'est en propres termes ce qui se lit au vingt-sixième chapitre du dialogue. L'auteur dit qu'il était dans sa première jeunesse lorsqu'il entendit cette conversation (1) ; et il en fixe la date à peu près à l'an 75 de notre ère, lorsqu'en effet Tacite n'avait qu'environ vingt ans, ou moins même, si l'on adoptait l'opinion, un peu hasardée, de Juste Lipse et de Dodwel, qui ne le font naître qu'en 59 ou 60. Toutes ces circonstances suffiraient pour le désigner ; mais il est particulièrement reconnaissable au soin que prend l'auteur de ce dialogue, de rattacher partout à l'histoire politique et à la science des mœurs sociales, la théorie de l'art oratoire. Cette littérature forte et profonde est celle qui convient à l'historien des empereurs. Si les formes et les mouvements du discours n'y sont pas toujours les mêmes que dans ses livres purement historiques, il ne faut assurément pas s'en étonner : un écrivain tel que lui sait prendre plus d'un ton, donner à un entretien d'autres couleurs qu'à un simple récit, et parler le langage des orateurs quand il les met en scène. Nous devons dire cependant que tous les modernes ne s'accordent pas à lui attribuer cette production : Beatus Rhenanus a le premier élevé des doutes sur ce point ; Juste Lipse, Gaspar Barth et Vossius ont laissé la question indécise ; Henri Estienne, Boxhorn, Freinshemius, Grævius, Pichon, etc., ont pensé qu'elle devait se résoudre en faveur de Quintilien ; Morabin, la Bléterie, Tiraboschi, ne veulent pas qu'on la décide pour Tacite ; mais c'est pour lui que se déclarent ou qu'inclinent P. Pithou, Colomiez, Dodwell, Schurzfleisch, Sigrais, Brotier, Schulz, Oberlin, Dureau de la Malle, etc. ; et cette opinion nous paraît de beaucoup la plus vraisemblable. Du reste, le mérite du dialogue sur les orateurs est généralement reconnu ; et il suffit de prendre une idée sommaire du sujet pour en sentir l'importance. Doit-on préférer l'éloquence à la poésie ? les anciens orateurs valaient-ils mieux que ceux du temps de Vespasien ? et si l'éloquence a dégénéré, quelles en sont les causes ? Ces questions débattues, la décadence du genre oratoire demeure avérée, et imputable à la mauvaise éducation, à l'impéritie des maîtres, à la nonchalance de la jeunesse. Chacun des interlocuteurs soutient constamment son caractère : le poëte Maternus y parle de son art avec enthousiasme ; l'avocat Aper a de la rudesse, son éloquence de barreau est véhémente, mais son style a souvent de l'élévation ; Messala est un praticien qui se possède davantage, il se contient dans les bornes d'une discussion grave. Des portraits fidèles, des parallèles ingénieux, des contrastes habilement ménagés, des tours variés et toujours justes, donnent un grand intérêt à cet opuscule. Il est compris dans la première édition des œuvres de Tacite ; mais il manque dans un grand nombre des suivantes. On l'a joint quelquefois aux institutions oratoires de Quintilien ; et il a été imprimé à part, in-8°, à Upsal, en 1706 ; à Gœttingue, en 1719 ; à Leipsick, en 1788. Fauchet, L. Giry, Maucroix, Morabin, Bourdon de Sigrais, Dureau de la Malle, Chénier et Dallier l'ont traduit en français. Entre ces versions, celles de Dureau de la Malle et de Chénier nous semblent les plus fidèles, les plus élégantes et, à tous égards, les plus dignes du texte. Nous avons indiqué déjà un autre écrit qu'on n'a pas coutume non plus d'insérer dans le recueil des ouvrages de

(1) Un de ses traducteurs nous dit, en le prenant lui-même à témoin, *qu'il était fort jeune lorsqu'il composait ce dialogue.* Cela nous paraît inexact, car Tacite ne parle que du temps où il prétend l'avoir entendu, et il déclare qu'il a besoin que sa mémoire lui en retrace tous les détails. *Juvenis admodum audivi ... Memoria ac recordatione opus est, ut.... iisdem nunc numeris, iisdem rationibus persequar.*

Tacite, et qui se place dans celui des lettres de Pline : c'est une courte épître, que la Bléterie regarde, non sans quelque fondement, comme une réponse à celle où Pline avait conseillé à son ami d'associer l'exercice de la chasse aux travaux littéraires. « J'avais bien envie, répond Tacite (du « moins nous le supposons ainsi), de suivre vos « leçons, mais les sangliers sont si rares ici qu'il « n'y a pas moyen de réunir Minerve et Diane « que vous me dites de servir à la fois. Il faut « donc ne rendre hommage qu'à Minerve, en- « core avec ménagement, comme il convient « dans une campagne, et pendant l'été. Sur la « route même, j'ai esquissé quelques bagatelles, « qui ne sont bonnes qu'à effacer aussitôt ; pur « babillage, pareil aux conversations que l'on tient « dans une voiture. J'y ai ajouté quelque chose « depuis mon arrivée, ne me sentant pas disposé « à un autre travail. Ainsi je laisse en repos les « poëmes qui, selon vous, ne s'achèvent nulle « part plus heureusement qu'au milieu des forêts. « J'ai retouché une ou deux petites harangues, « quoique ce genre d'occupation soit peu aima- « ble, peu attrayant, et qu'il ressemble plus aux « travaux qu'aux plaisirs de la vie champêtre (1). » On ne conteste pas l'authenticité des autres écrits qui subsistent sous le nom de Tacite. Telle est d'abord la vie d'Agricola, que Thomas admire comme le chef-d'œuvre et le modèle des éloges historiques. Ce livre contient de vives peintures et d'éloquents discours : il offre l'expression, toujours noble et vraie, des sentiments les plus fiers et des affections les plus tendres. L'auteur se montre tour à tour énergique et pathétique, avec une convenance parfaite. La diction est partout savante ; mais l'art profond qu'elle recèle dans la structure des phrases, dans le choix et l'arrangement des mots ou même des syllabes, ne se manifeste que par les grands et rapides effets qu'il produit. Quel que soit pourtant l'éclat de cet ouvrage si justement célèbre, nous doutons qu'il porte, autant que ceux qui l'ont suivi, l'empreinte du goût sévère et du génie pénétrant de Tacite . ce n'est pas non plus celui qui a fixé le premier les regards et l'attention des hommes de lettres du 15e siècle. Il manque dans les premières éditions de cet historien ; il ne paraît que dans celles de Milan, vers 1496, et de Venise, en 1497. Depuis il en a été fait plusieurs réimpressions et traductions, même particulières. Pour ne rien dire d'une première version française, publiée à Paris en 1656, in-12, ni de celles qui embrassent, avec la vie d'Agricola, d'autres livres de son gendre, nous n'indiquerons ici que deux traducteurs français, Desrenaudes, en 1797, et Mollevault, en 1822. Ces deux versions, imprimées à Paris, in-18, sont accompagnées du texte, et l'on a joint de plus à celle de Mollevault une carte dressée par Walckenaer, et représentant l'état de l'Angleterre au temps où Agricola la subjuguait et la gouvernait. En effet, l'ouvrage latin, outre le mérite éminent qu'il a comme production littéraire, a aussi l'avantage d'éclairer l'histoire ancienne des îles Britanniques : mais Tacite a jeté bien plus de lumière encore sur la géographie et les mœurs primitives de la Germanie. Ce livre si court, sur un vaste sujet, est d'un homme qui abrége tout, parce qu'il voit tout, dit Montesquieu. C'est une admirable introduction à l'histoire de l'Allemagne, ou plus généralement de l'Europe moyenne et occidentale. On y retrouve les premiers germes des coutumes et des lois de plusieurs siècles ; et dans ce tableau des habitudes privées, des opinions communes et du régime civil, il y a des traits si caractéristiques et si profonds, que d'âge en âge, et de nos jours même, ils demeurent reconnaissables, quoique modifiés ou affaiblis par le temps. Quiconque veut rechercher les origines des institutions modernes, militaires, judiciaires, féodales, a besoin de recourir, avant tout, à cet antique exposé des mœurs des Germains ; et s'il nous fallait dire quel est le plus instructif des livres de Tacite, nous serions fort tenté de nommer celui-là. Il y règne une méthode si lumineuse et si naturelle, que les transitions, quoique bien fréquentes, ne se laissent jamais apercevoir. De tant de détails rapidement parcourus, aucun n'est inutile, ni obscur, ni déplacé : la précision du style, toujours élégante, devient énergique ou pittoresque, toutes les fois qu'il le faut. L'antiquité ne nous a pas laissé un plus parfait modèle de description ; et pour sentir tout le prix de cet opuscule, il suffirait de le comparer aux morceaux du même genre qui se rencontrent dans les livres de Diodore de Sicile. On a cependant accusé Tacite de n'avoir peint et loué des peuples barbares, que pour faire la satire des Romains : Voltaire a fort accrédité cette prévention. Cette relation a, sans doute, des intentions morales, mais, à nos yeux, son caractère le plus sensible est une exactitude scrupuleuse : elle ne ressemble assurément point à un panégyrique ; et la satire, s'il y en a, y demeure indirecte et sage. De tous les écrits de Tacite, nous croyons que c'est celui qui a été le plus souvent publié : il est joint aux autres dans la plupart des éditions, à partir de la première, et il a été assez fréquemment imprimé sans eux, soit à part, soit avec Diodore de Sicile, soit en différentes collections relatives aux peuples germains. Entre les éditions particulières, nous indiquerons seulement celles de Nuremberg, vers 1473, in-fol. ; de Rome, vers 1474, in-4°, de Leipsick, in-4°, en 1509 ; de Bale. 1519, même format ; d'Augsbourg, 1580, in-8° ; de Strasbourg, in-8°, 1594 ; de Wittemberg, in-8°, 1664 ; d'Erlang, 1618, in-4° ; de Francfort, in-8°, 1725.

(1) Dans l'édition elzévirienne de 1669, cette lettre est précédée de l'inscription : *Cornelio Tacito suo C. Plinius S.*, tandis qu'ailleurs on lit toujours *C. Plinius Tacito suo.* Il est fort probable que les plus anciens manuscrits portaient : *Corn Tac. C. Plin. S. S.*, et que les copistes auraient dû lire : *Cornelius Tacitus Caio Plinio suo, salutem.*

Renouard en a donné, en 1795, une édition in-18, qui renferme de plus la Vie d'Agricola. Ces deux livres ont été traduits en anglais par J. Aikin, l'un en 1774, in-8°; l'autre, in-4°, en 1778. Nous n'entrerons pas dans le détail des versions allemandes; et à l'égard des traducteurs français, nous nous bornerons en ce moment à tenir compte de ceux qui n'ont travaillé que sur cette description de la Germanie. Le roi d'Espagne Philippe V s'était exercé à la rendre dans notre langue, pendant son éducation à la cour de son aïeul Louis XIV. Nous ignorons quel est l'auteur d'une version imprimée à Lyon, in-8°, en 1706 : celle qui a été publiée in-12, à Paris, en 1776, est de Boucher, procureur au parlement. C.-L.-F. Panckoucke en a mis au jour une nouvelle en 1824, avec une introduction, un commentaire, et le texte latin, grand in-8°, accompagné d'un atlas. Grâberg a joint un lexique à une version italienne des Mœurs des Germains et de la Vie d'Agricola, Gènes, 1814, in-8°. — Les deux ouvrages de Tacite qui ont le plus d'étendue sont ses Annales et ses Histoires : on a quelquefois prétendu qu'ils ne formaient originairement qu'un seul et même corps. Allatius attribue cette opinion à Quærengus qui la fondait apparemment sur un texte de saint Jérôme, où il est dit que l'histoire des empereurs depuis l'avénement de Tibère jusqu'à la mort de Domitien, était comprise en vingt livres; mais Tertullien, en citant le livre cinq, parle précisément de celui que nous appelons le cinquième des histoires : il est vrai qu'ailleurs ce même cinquième livre est désigné comme le seizième par Tertullien, ce qui prouve ou qu'on mettait peu d'exactitude dans ces citations, ou que la distinction et la numération des livres de Tacite n'étaient pas très-bien connues. Depuis qu'on n'hésite plus à séparer les deux ouvrages, la plupart des savants sont persuadés que les Histoires ont été composées avant les Annales. Vossius, Bayle, Rollin, la Bléterie, Tiraboschi, Brotier, en jugent ainsi d'après un passage du livre onzième des Annales, où l'auteur renvoie à ce qu'il a raconté dans l'Histoire du règne de Domitien, *narratas libris quibus res imperatoris Domitiani composui.* Quelques-uns aiment mieux croire que l'historien a suivi, dans son travail, l'ordre des événements ; qu'en conséquence il a commencé par le règne de Tibère, sujet des premiers livres des Annales; et quoique cette conjecture ne soit pas la plus vraisemblable, il a convenu de s'y conformer dans la publication et l'étude de tous ces livres. On croit que l'historien ne les a entrepris qu'après la mort de Nerva, qu'il qualifie *Divus,* et sous le règne de Trajan, au nom duquel il n'ajoute point un pareil titre : *Principatum divi Nervæ, et imperium Trajani.* Aulugelle a écrit un chapitre sur la signification des mots *Histoires* et *Annales :* il n'en explique pas la différence d'une manière très-constante et très-précise. Seulement il semble assez que les Annales devaient procéder toujours par années, et que l'Histoire n'était point assujettie à une chronologie si rigoureuse. Mais, en comparant les deux ouvrages de Tacite, on voit qu'à cet égard, il s'est donné à peu près la même liberté dans l'un et dans l'autre, et qu'il s'y est permis presque également d'achever de grands récits en se portant un peu au delà des dates auxquelles il allait être obligé de revenir. Chez lui la distinction consisterait plutôt en ce que les faits se pressent davantage dans les Annales, et que les narrations prennent plus d'étendue dans les Histoires, ainsi qu'on va le voir par l'exposé de la matière et de l'état de ces deux grandes compositions. Les quatre premiers livres des Annales, que l'on possède entiers ; le cinquième qui est mutilé, et le sixième, dont il ne s'est rien perdu, contiennent le règne de Tibère, depuis l'an 14 jusqu'en 37. Les quatre livres suivants, dans lesquels était compris le règne de Caligula, nous manquent, ainsi que le commencement du 11e; en sorte qu'en ouvrant ce qui reste de celui-ci, on est transporté à l'année 47, 5e de Claude : la lacune est d'environ dix ans. On n'en remarque plus de très-sensible ou de très-importante jusqu'au chapitre 35 du livre 16. Ce chapitre ne nous conduit qu'à l'an 66; et la perte de la fin de ce dernier livre des Annales, nous prive du tableau des deux dernières années de Néron. Les seize livres embrassaient donc cinquante-deux ans; dans les vingt livres d'histoires, s'ils nous avaient été tous conservés, Tacite continuerait ses récits depuis la mort de Néron, en 68, jusqu'à celle de Domitien, en 96, espace de vingt-huit années seulement. Il ne reste que les quatre premiers livres et le commencement du cinquième. Ils correspondent aux règnes éphémères de Galba, Othon, Vitellius, et à celui de Vespasien, jusqu'à la guerre de Civilis (*voy.* ce nom), en 70. Les livres suivants achevaient l'histoire de Vespasien, et y ajoutaient celles de Titus et de Domitien. Quant aux règnes de Nerva et de Trajan, l'historien semblait les avoir réservés pour servir de matière à un troisième ouvrage. Il destinait à sa vieillesse ce doux et consolant travail; mais on a lieu de croire qu'il n'a pas eu le temps de s'y livrer; il n'en est fait aucune mention dans le cours des siècles qui ont suivi le sien. Toujours venons-nous de voir que de trente-six livres historiques qu'il avait composés, il en subsiste à peine dix-sept. Plus d'une fois on s'est empressé d'annoncer la découverte de quelques parties des dix-neuf autres; en 1606 surtout, des Napolitains conçurent ou inspirèrent cet espoir : leurs promesses ont été vaines; et nous devons nous résigner à regretter toujours ces trésors, dévorés par le temps, ou détruits par l'ignorance, à moins que des palimpsestes ne nous en restituent quelques débris. Mais les livres qui nous restent de Tacite, s'ils ne suffisent point à notre instruction, suffiront du moins pour per-

pétuer sa gloire. Les lettres de Pline ne laissent aucun doute sur la célébrité dont cet historien a joui de son vivant. Quelques-uns pensent que c'était lui que Quintilien désignait par ces paroles du livre 10 (ch. 1) des Institutions oratoires : « Pour l'honneur de notre âge, un écrivain vit « encore, qui sera nommé un jour, que chacun « reconnaît assez aujourd'hui (*qui olim nomina-* « *bitur, nunc intelligitur*). Il a plus d'admirateurs « que d'imitateurs : sa liberté lui a nui ; on a « mutilé ses ouvrages ; mais ce qui en demeure « porte l'empreinte ineffaçable de son génie et de « la hardiesse généreuse de ses sentiments. » Depuis sa mort, Tacite a été fort diversement jugé. D'un côté, Vopisque et Tertullien l'accusent de mensonge ; de l'autre, Spartien, Orose, Sidoine Apollinaire, louent sa bonne foi aussi bien que son talent. L'empereur qui, au 3e siècle, portait son nom (*voy.* ci-dessus) ordonna de placer ses livres dans toutes les bibliothèques, et d'en tirer un très-grand nombre de copies ; ce deuxième ordre n'aura eu sans doute qu'une exécution fort imparfaite dans l'étroit espace d'un règne de six mois, autrement on ne concevrait pas comment auraient pu disparaître tant de parties de ces ouvrages Quoiqu'ils aient continué d'être cités par quelques écrivains, comme St-Jérôme, Sulpice-Sévère, Cassiodore, Jornandès, Fréculphe, Jean de Salisbury, on peut dire qu'en général ils ont été fort peu étudiés pendant le moyen âge. Mais depuis le renouvellement des lettres, ils sont devenus l'objet d'une longue controverse qui peut-être dure encore. Si Côme de Médicis et le pape Paul III ont cherché dans Tacite les leçons de la plus profonde politique ; si Bodin, Muret, Juste Lipse, ont révéré en lui l'un des grands maîtres de l'art d'écrire ; si Montaigne *l'a couru d'un fil,* et si enfin la plupart des savants du 16e siècle ont contribué à expliquer, répandre ou recommander ses écrits, il faut dire aussi qu'Alciat et Ferret critiquaient sa latinité, que Casaubon le reléguait parmi les auteurs du deuxième ordre, et que Budé l'accusait d'imposture, de perversité, ou, en propres termes, de scélératesse. Dans l'âge suivant, il a trouvé encore des censeurs rigides, tels que du Perron, Strada, Rapin, St-Evremond ; mais il recevait les hommages de la reine Christine, de Balzac, de Gui Patin, de la Mothe le Vayer, de Tillemont, et de Racine qui l'appelait *le plus grand peintre de l'antiquité.* Au 18e siècle, tandis que Rollin, Voltaire, Mably, lui adressent beaucoup de reproches, et Linguet presque autant d'injures qu'à un contemporain, il retrouve tant d'admirateurs que nous n'en pourrons nommer qu'un fort petit nombre : en Angleterre, Gordon et Gibbon ; en France, la Bléterie, Brotier, d'Alembert, Thomas et Laharpe. Il est, aux yeux de d'Alembert, le premier des historiens ; il n'a fait que des chefs-d'œuvre, ajoute Laharpe (1) ; c'est lui, selon Thomas (*Essai sur les éloges,* chap. 15), qui est descendu le plus avant dans les profondeurs de la politique et qui a donné le caractère le plus imposant à l'histoire. Quels sont maintenant les défauts si graves que lui imputent ses censeurs modernes ? D'abord sa latinité leur paraît suspecte ; et cette critique étrange s'est reproduite, même depuis qu'elle a été réfutée par Muret, dont l'autorité est d'un si grand poids en une telle matière. Il nous semble qu'après tout, c'est une langue assez riche et assez pure que celle qui exprime les plus fortes pensées et les plus vifs sentiments, qui colore les détails, qui peint les caractères, qui anime les récits, qui rend sensibles les nuances les plus délicates. Nous ne saurions nous plaindre non plus de la précision et de la rapidité du style, quand l'expression demeure partout juste et complète, nerveuse sans effort, claire par son énergie même et moins figurée que pittoresque. S'il y reste quelques traces d'affectation, comme le soupçonnait Montaigne, nous devons avouer qu'elles ne nous sont pas sensibles. Tacite craignait à tel point d'altérer l'histoire en la chargeant d'ornements étrangers, qu'il n'y insérait d'autres harangues que celles qui avaient été réellement prononcées. Il ne les transcrivait pas littéralement : il élaguait les détails superflus et supprimait les digressions prolixes, resserrait et enchaînait les idées afin de leur donner plus de force et de clarté ; mais il en conservait le fond et ne l'inventait pas. C'est à notre avis ce qu'on doit reconnaître en comparant le discours que tient l'empereur Claude, au chapitre 24 du livre 11 des Annales, avec le texte qui se lit sur deux tables de bronze retrouvées à Lyon et regardées comme antiques. De part et d'autre, l'empereur s'élève contre le préjugé qui proscrit les innovations ; il rappelle les changements politiques qui se sont opérés successivement dans l'Etat romain ; il soutient qu'il est avantageux d'acquérir en Italie, hors de l'Italie, des citoyens distingués, des sénateurs illustres ; et il fait particulièrement l'éloge des Gaulois, dont la fidélité ne s'est pas démentie depuis qu'on a traité avec eux. La différence ne consiste qu'en ce que l'historien a retranché quelques détails locaux et personnels, et une dissertation plus inutile sur l'origine du roi Servius et sur les noms du mont Cœlius. Mais il est, dit-on, des faits bien plus importants que Tacite a mal connus ou infidèlement retracés. En effet, les fausses idées qu'il donne des Juifs et des chrétiens sont, à notre avis, sans excuse ; puisqu'il écrivait l'histoire, il devait s'éclairer assez pour ne point partager des préjugés populaires si odieusement injustes. Nous regrettons aussi qu'en rapportant de prétendus miracles de Vespasien, il se laisse soupçonner d'y ajouter foi. Doit-on dire ensuite que son humeur indépendante et satirique l'entraîne au delà des bornes de la vérité, quand il s'agit des mœurs et

(1) Voyez un excellent exposé des motifs de ce jugement dans le *Lycée* de Laharpe, part. 1, liv. 3, chap. 1, sect. 1.

des actions des maîtres du monde? Nous ne le pensons point. Il n'est pas sans doute impartial entre la tyrannie et la liberté, entre le vice et la vertu; mais Tibère, Claude et Néron ne pouvaient être calomniés. Suétone et les traditions des âges suivants ne leur sont pas plus favorables. Aucune des flétrissures qu'il leur imprime n'est effacée ou affaiblie par des témoignages de quelque valeur, et jusqu'ici l'on n'a su opposer aux siens que de pures dénégations ou des considérations vagues sur l'invraisemblance des excès monstrueux qu'il signale; comme si la perversité humaine, exaltée par l'usage du pouvoir absolu, enhardie par l'impunité, encouragée par l'adulation, devait reconnaître des limites! A vrai dire, les premiers à qui ces morceaux de Tacite ont déplu étaient des personnages qui s'y croyaient dénoncés d'avance. Thomas a dit que Louis XI, Henry VIII, Philippe II, n'auraient jamais dû voir Tacite dans une bibliothèque sans une espèce d'effroi. Toutefois, sauf les pertes que nous avons indiquées, ces redoutables livres ont traversé les âges et retrouvé, depuis quatre siècles, plus de lecteurs que jamais. Il s'en conserve deux anciens manuscrits à Florence. L'un serait de l'an 395, si l'on s'en rapportait à la note qui le termine; mais les bénédictins (*Nouveau traité de diplomatique*, t. 3, p. 278-280) y ont reconnu une écriture lombarde du 10e ou du 11e siècle; et cette remarque paraît fort juste, quoiqu'elle ait été modifiée par Ernesti et par quelques autres, qui, en avouant que ce n'est qu'une copie faite sur l'exemplaire de 395, la font remonter au 9e siècle, au 7e, même au 6e. Le second manuscrit de Florence vient de Corbie ou Corwey, en Westphalie, où il a été trouvé par un receveur nommé Archimbold. Léon X paya cette découverte d'une gratification de cinq cents écus; et les premiers livres des Annales ont été fournis par ce manuscrit, dont l'âge n'est pas non plus très-bien déterminé. On en cite quatre de la bibliothèque du Vatican : l'un de la fin du 14e siècle et les autres plus modernes. Beatus Rhenanus en possédait un qui avait été auparavant conservé à Bude, et dont il exagérait fort l'autorité. Ceux de Paris ne jouissent pas d'un très-grand renom : l'un pourtant, celui qui existait à l'institution de l'Oratoire, et que Dotteville a décrit, se recommande par sa beauté. Il est d'ailleurs défectueux, incorrect, et semble assez peu antérieur aux éditions. La première de celles-ci parut à Venise, chez Vendelin de Spire, vers 1469; et le 15e siècle en fournit cinq autres, publiées soit dans cette même ville, soit à Rome et à Milan. Toutes sont in-folio; et elles comprennent, sous la dénomination d'histoire auguste, plusieurs livres, tant des Histoires que des Annales. Il en est de même des éditions de Venise, 1512, de Rome, 1514; mais celle de 1515, dans cette dernière ville, a été revue par Béroalde le jeune. Elle est remarquable en ce que les premiers livres des Annales, récemment découverts, y étaient pour la première fois imprimés. Les précédentes éditions commençaient par les mots *Nam Valerium*, du onzième livre. Après 1515, on distingue celles de Rome, 1516; de Milan, 1517; de Bâle, chez Froben, 1519, toutes trois in-folio encore; puis celles des Juntes, à Florence, en 1527, in-8°, et des Aldes, à Venise, en 1534, in-4°, avec des notes de Beatus Rhenanus et d'Alciat. Le travail de Rhenanus se retrouve dans plusieurs éditions de Bâle, particulièrement dans celle de 1543, in-fol. Il en existe une sous la même date, publiée à Lyon, in-8°, chez les Gryphes, avec les remarques de Ferret. Les corrections et les notes de Juste Lipse ont enrichi les éditions d'Anvers, 1574, in-8°; 1600, in-4°. Vers le même temps, Pichena et Gruter travaillaient aussi sur Tacite. Les résultats de leurs recherches ont été joints au texte de cet historien, en 1600, à Florence; en 1607, à Francfort, in-8°, et à Anvers, in-fol,; en 1608, à Paris, dans ce dernier format. Les trois principales éditions elzéviriennes sont celles de 1634, à Leyde, 2 tomes in-12; de 1640, dans la même ville et pareillement en 2 volumes; de 1672-1673, à Amsterdam, 2 vol. in-8°. Dans la première, on a suivi celle de Juste Lipse; la seconde a été revue et annotée par Grotius, et l'on y a joint un troisième tome imprimé à Amsterdam, en 1649, et contenant le commentaire de Henri Savile; dans la troisième, Fréd. Gronovius a réuni ses propres notes à celles de divers commentateurs, y compris Bernegger, qui avait publié les siennes avec le texte de Tacite à Strasbourg, en 1638 et 1664, in-8°. Le Tacite *ad usum Delphini*, donné par Pichon, à Paris, 1682-1687, 4 vol. in-4°, n'a de valeur que parce que les exemplaires n'en sont pas très-communs. On estime davantage l'édition de Leyde, 1687, 2 vol. in-8°, préparée par Théod. Ryckius (*voy.* ce nom) et enrichie de ses remarques. Elle a été reproduite à Dublin, en 1730, en 3 tomes in-8°. Neuf ans auparavant, Jacq. Gronovius avait fait paraître à Utrecht, en 2 volumes in-4°, un Tacite *cum notis variorum*, qui diffère assez peu de celui de 1672 et que les Foulis ont réimprimé à Glasgow, en 4 volumes in-12, en 1753. Ernesti venait de publier, en 1752, à Leipsick, 2 vol. in-8°, qui ont reparu en 1772, et dans lesquels sont comprises les notes de Juste Lipse, de J.-Fréd. Gronovius, de Nicolas Heinsius, avec celles d'Ernesti lui-même. En 1760, Brindley réimprimait à Londres, en 4 volumes in-18, le Tacite de Ryckius, en même temps que Barbou donnait à Paris, en 3 volumes in-12, une édition de ce classique, revue par Lallemand. Celle de Brotier, en 4 tomes in-4°, est de 1772; elle a été renouvelée en 1776, avec des additions, 7 vol. in-12. Brotier (*voy.* ce nom) n'a pas seulement commenté Tacite, il a osé remplir les trop grandes lacunes qui interrompent et décomplètent les récits de cet historien, et il a aussi

ajouté un supplément au dialogue des orateurs. Parmi les éditions publiées depuis 1786, nous indiquerons celles de Londres, 1790, disposée par H. Homer; des Deux-Ponts, 1792, 4 vol. in-8°; de Parme, chez Bodoni, 1795, 3 vol. in-4°, qui ne contiennent que les Annales; d'Edimbourg, 1798, 4 vol. in-4° (c'est une copie du Tacite de Brotier); de Leipsick, 1801, 2 vol. in-8°, édition d'Ernesti, revue et augmentée par Oberlin; de Londres, chez Valpy, 5 vol. in-8°, où se retrouvent les notes et les dissertations de Brotier, avec des extraits de plusieurs autres commentaires et quelques remarques de Porson. De 1819 à 1821, Lemaire a publié, à Paris, pour entrer dans sa collection de classiques latins, 6 vol. in-8°, intitulés *Corn. Tacitus, qualem omni parte illustratum, postremo publicavit J.-Jac. Oberlin, cui selecta additamenta subjunxit Jos. Naudet;* on y a reproduit le texte et les notes d'Ernesti, plutôt que de Brotier, dont le travail a essuyé, en 1801, une critique amère et en général assez juste, dans les observations de M. Ferlet sur Tacite, 2 vol. in-8°. L'édition de Londres, 1825, 4 vol. in-8°, est bien exécutée; elle offre le texte établi par Ernesti et revu par Oberlin; on y joint le *Commentarius perpetuus* de Ruperti, sur les *Annales.* L'édition de luxe, en 4 volumes in-fol., imprimée à Paris, de 1826 à 1828, sous les auspices d'un ministre de la restauration, M. Corbière, n'a été tirée qu'à quatre-vingts exemplaires, mais elle n'est nullement recherchée, ces livres en grand format étant tout à fait passés de mode; on y a joint, en 1830, une *Iconographie* contenant vingt portraits. L'édition de G.-H. Walther, Halle, 1830-1831, 4 vol. in-8°, est d'un extérieur modeste, mais elle n'est pas sans mérite. On estime fort celle de Ruperti, Hanovre, 1832-1839, 4 vol. in-8°, et quelques savants la regardent comme la meilleure de toutes; le premier et le deuxième volume qui avaient paru en 1829, ont été réimprimés en 1834. Une haute estime s'attache aussi à l'édition revue par un infatigable helléniste, Imman. Bekker, Leipsick, 1831, 2 vol. in-8°; il a profité, pour la critique du texte, des travaux de tous ses devanciers, et il a lui-même consulté d'anciens manuscrits. Les deux volumes in-8°, publiés à Zurich, 1846-1848, se recommandent par les noms des savants éditeurs, Orelli et Bailer; des manuscrits conservés à Florence ont fourni de bonnes leçons. Citons aussi l'édition de F. Ritter. Cambridge, 1848, 4 vol. in-8°, accompagnée d'un commentaire critique. Parmi les éditions séparées, nous nous en tiendrons à mentionner celle des *Annales,* imprimée avec luxe et à petit nombre à Parme, chez Bodoni, en 1795, 3 vol. in-fol.; ce n'est d'ailleurs qu'un objet de curiosité qui n'est nullement recherché aujourd'hui. Le *Lexicon taciteum* de G. Boetticher, précédé d'une notice sur la vie, les écrits et le style de Tacite (Berlin, 1830, in-8°) est un de ces livres où ce montre la solidité de l'érudition allemande. Nous avons, dans cette liste des plus importantes éditions de l'historien des Césars, nommé ses principaux commentateurs : il convient d'y joindre Muret, qui n'a point été employé par les imprimeurs à revoir le texte, mais qui l'a publiquement expliqué et à qui l'on doit un commentaire sur les Annales, de courtes notes sur les autres livres, outre trois harangues sur les caractères de ces chefs-d'œuvre. On rencontre aussi des observations critiques et historiques, à la suite de quelques-unes des traductions qui vont être indiquées. Ayant déjà fait mention des versions particulières de la vie d'Agricola, du Tableau des mœurs des Germains et du Dialogue sur l'éloquence, nous n'avons à nous occuper ici que de celles des Annales, des Histoires ou de la totalité des ouvrages de Tacite. Ils ont été traduits en langue polonaise, en 1775, 3 vol. in-8°, et Baden a donné une version danoise des Annales, qui passe pour excellente : elle a paru à Copenhague, en 1773 et 1778, 2 vol. in-8°. Les Flamands en ont deux anciennes, l'une de Groznewagen, l'autre de J. Léonard Fénacol: Delft, 1616, in-4°; Amsterdam, 1645, in-8°; mais ils ne lisent plus que celle de P. Corn. Hofd, publiée en 1684, in-fol., et réimprimée dans le même format, avec les œuvres du traducteur, en 1704. Micyllus (*voy.* ce nom) a mis au jour un Tacite allemand, en 1535 · c'est un volume in-fol., imprimé à Mayence et décrit par Freytag (*Analect.*, t. 2, p. 923, 931) : cette version et celle de Grotnitz, Francfort, 1657, in-8°, ont été remplacées par celles de J. Sam. Muller, Hambourg, 1705, 3 vol. in-8°; de Patzke (*voy.* ce nom); Magdebourg et Halle, 1765-1777, 6 tom. in-8°; de Ch. Fréd. Bahrdt, 1780 et 1781, 2 vol. in-8°, et par de plus nouvelles. Richard Grenewey a traduit en anglais les Annales; et Henry Savile les Histoires : on a réuni l'un et l'autre travail dans l'édition in-folio de Londres, 1612. La version de Thomas Gordon, publiée en 1728, 1731, 2 vol. in-fol. a été souvent réimprimée : 1737, 4 tom. in-8°; 1753, 5 vol. in-12; 1757, 4 vol. in-8°; 1770, 5 vol. in-12; elle a été accompagnée de discours historiques, critiques et politiques, qui ont été traduits en français, Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12; Paris, 1794, 3 vol. in-8°; mais en elle-même, elle n'est pas d'un très-grand mérite, non plus que celle d'Arthur Murphy, dédiée à Burke, en 1793, 4 vol. in-4°, et réimprimée en 8 tomes in-8°, en 1805; Murphy a joint aussi à son travail des réflexions politiques, qui ont paru suggérées par les circonstances où il écrivait plutôt que par les récits de l'historien latin. Les traducteurs espagnols de Tacite sont : Alamos de Barientos (Madrid, 1614, in-fol.), Emmanuel Sueyro (Anvers, 1619, in-8°), Léandro de San-Martin (Douai, 1629, in-4°.). On ne connaît pas bien l'auteur d'une version italienne, imprimée à Venise, en 1544; Georges Dati donna la sienne en 1563, in-4°, et elle eut plusieurs édi-

tions jusqu'à celle de Francfort, en 1612. Le premier essai de la traduction célèbre de Davanzati parut à Florence, in-4°, en 1596 : elle a été publiée ensuite chez les Juntes, en 1600, in-4°; chez Nesti, aussi à Florence, en 1637, in-fol.; à Venise, en 1677, in-4°; à Padoue, chez Comino, en 1755, 2 tom. in-4°; à Paris, chez Quillau, en 1760, 2 vol. in-12; à Bassano, en 1790 et en 1803, 3 vol. in-4°, y compris des additions; à Milan, 1799, 9 vol. in-12, avec le texte; à Paris, 1804, 3 vol. in-12, revus par Biagioli. Quoique Davanzati (*voy.* ce nom) lutte de fort près avec Tacite, il y a bien, de temps en temps, quelques idées qu'il ne parvient pas à exprimer; mais cette traduction n'en est pas moins, comme l'a dit Ginguené, un chef-d'œuvre de pureté de style, de force, de précision et d'élégance. On ne saurait faire le même éloge de celle d'Adriano Politi, imprimée à Rome, en 1603, in-8°; à Venise, en 1604, in-12, et quelques autres fois jusqu'en 1644 : les éditions de 1618, de 1620 et de 1628, in-4°, comprennent une version des Aphorismes politiques qu'Alamos Barientos avait joints à son Tacite espagnol. On estime le travail de L. Valériani, dont la meilleure édition est celle de Florence, 1818-1819, 5 vol. in-4°. Signalons aussi les versions de C. Sanseverino, Naples, 1815-1816, 12 vol. in-8°, et de J. Petrucci, Rome, 1815-1816, 7 vol. in-8°. Peut-être n'est-il point de langue moderne qui puisse, aussi bien que la française, représenter les pensées de l'éloquent et ingénieux historien des premiers empereurs, imiter sa précision, atteindre à son élégance, aspirer à son énergie. Cependant Marmontel et Laharpe l'ont déclaré intraduisible dans notre langue, ce qui montre au moins qu'ils n'avaient pas une très-haute idée des tentatives faites avant 1790. Il semble en effet presque inutile de rappeler les plus anciennes, c'est-à-dire du 16e siècle et même du 17e. Après Ange Capelle, qui s'engagea, le premier chez nous, Etienne de la Planche publia *les cinq livres d'Annales, tournés en français*, Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4° (*voy.* LA PLANCHE). Le président Claude Fauchet donna, en 1582, in-fol., une version complète, qui ne satisfit point Pasquier, quoiqu'elle vînt d'un *personnage d'honneur*, et qu'elle ait eu plusieurs éditions. La traduction mise au jour, en 1619 et en 1628, par Jehan Baudoin, l'un des premiers membres de l'Académie française, n'a pas eu un long succès; et l'on ne se souvient pas davantage de celle de Raoul Lemaître, imprimée en 1636, in-fol., ni de celle d'Achille de Harlay de Chanvalon, qui parut dans le même format, en 1644. Perrot d'Ablancourt en composa une qui fixa l'attention publique durant un demi-siècle : la première édition, en 3 volumes in-12, fut achevée en 1651 et suivie d'environ dix autres; on la trouvait belle et infidèle, comme toutes les productions du même traducteur; aujourd'hui l'on n'adopterait guère que la seconde partie de ce jugement. Amelot de la Houssaye la critiqua vivement dans un volume in-12, imprimé en 1686, sous le titre de *Morale de Tacite* : un neveu de Perrot prit sa défense et défia le censeur d'en faire une aussi bonne. Amelot accepta le défi et traduisit les six premiers livres des Annales, en y ajoutant des notes historiques et politiques. Cet ouvrage, qui ne formait, en 1690, qu'un volume in-4°, en remplit dix in-12 dans l'édition d'Amsterdam, en 1731, parce qu'on y a fait entrer la suite des Annales, déplorablement traduites par François Bruys, ou par un anonyme, que les lettres initiales C. de G. ne font pas connaître. Le professeur Guérin offrit au public, en 1742, 3 vol. in-12, dignes au plus de servir aux études de ses élèves : c'était une interprétation scolastique et inanimée des Annales, des Histoires et de la Vie d'Agricola. Jean-Jacques Rousseau s'essaya, en 1754, sur le premier livre des histoires seulement : il aspirait à traduire le style de Tacite; mais il avoue qu'un si rude jouteur l'eut bientôt lassé. Peut-être néanmoins a-t-il lui-même un peu trop déprécié ce travail et l'en a-t-on beaucoup trop cru sur sa parole. S'il n'a que rarement vaincu les difficultés, il les a toujours senties; et pour la première fois, Tacite aurait pu se reconnaître de temps en temps dans notre langue. Une fidélité plus constante et plus sévère distingue la traduction que d'Alembert a donnée de morceaux choisis dans les divers ouvrages de l'historien latin : elle est d'un goût très-pur; et si les couleurs n'en paraissent pas assez vives, on doit convenir au moins qu'il était fort difficile de mieux faire. C'est ce qu'a prouvé la Bléterie, lorsqu'après dix ans de veilles, il a mis en lumière sa pénible et rampante version des Annales (Paris, 1768, 3 vol. in-12). Elle n'est guère connue aujourd'hui que par ces deux vers de Voltaire :

> Des dogmes de Quesnel un triste prosélyte,
> En bourgeois du Marais a fait parler Tacite.

Dotteville a d'abord traduit les Histoires (1772, 2 tom. in-12), puis les six derniers livres des Annales (1774, 2 vol. in-12), ensuite les six premiers (1779, 2 vol. in-12). A l'égard de la Vie d'Agricola et des Mœurs de Germains, que la Bléterie avait tolérablement traduites, en 1755, Dotteville s'est borné à retoucher ce travail dans ses éditions de 1792 (7 vol. in-12) et de 1799 (7 vol. in-8°), qui contiennent tout Tacite en latin et en français, excepté pourtant le dialogue des orateurs; mais avec de très-bonnes notes et des suppléments historiques pour remplir les lacunes des textes. Cette traduction est fort estimée; cependant Dureau de la Malle en avait composé une nouvelle, qui parut en 1790, 3 vol. in-8°; et qui se reproduisit en 1808, un an après la mort du traducteur, perfectionnée par lui et revue par son fils; cette seconde édition est en 5 volumes in-8°; elle comprend le texte latin, une

introduction, des remarques historiques et littéraires, un tableau chronologique des événements rapportés par Tacite, etc., un tableau généalogique de la famille des Césars, une table des matières et une carte de l'empire romain. Une troisième édition, publiée en 1817, est augmentée des suppléments de Brotier, qui portent le nombre des volumes à six. La quatrième édition, augmentée des suppléments de Brotier, traduite pour la première fois par Noël, avec des portraits d'après les monuments, a paru, en 1827, en 6 volmes in-8°. Le mérite de ce travail est assez attesté par l'accueil qu'il a reçu, par le succès toujours croissant qu'il obtient chaque fois que la publication s'en renouvelle; et quoique ce qui en a été dit à l'article *Dureau* semble nous dispenser ici de plus longs détails, nous rendrons du moins hommage à l'élégance et à la fidélité de cette traduction. En profitant, comme il l'avoue, de tout ce qu'il y avait d'heureux dans les précédentes, surtout dans celle de Dotteville, Dureau de la Malle en a fait une meilleure, et qui, très-précieuse en elle-même, se recommande encore par la correction parfaite du texte qui l'accompagne et par tous les autres accessoires. La traduction de Burnouf, Paris, 1829-1833, 6 vol. in-8°, offre un mérité très-réel, cependant elle n'a pas entièrement effacé celle de Dureau de la Malle. Elle a été reproduite, en 1858, en un volume, le texte latin ayant été laissé de côté. La *Bibliothèque latine-française*, publiée par Panckoucke, contient une traduction des *Œuvres* de Tacite, 1830-1838, 7 vol. in-8°, due à cet éditeur. C'est la traduction de Dureau de la Malle qu'a reproduite la collection des auteurs latins publiée sous la direction de M. Nisard (1839, grand in-8°). M. Ch. Louandre s'est de son côté occupé de faire passer Tacite en français, et une troisième édition, entièrement refondue, de son travail a vu le jour à Paris, en 1858, en 2 volumes in-12. Il nous reste à indiquer un essai de traduction des Annales par Sénac de Meilhan, Paris, 1789, in-8°, une version complète de Tacite, par Gallon de la Bastide, Paris, 1812, 3 vol. in-12; et celle que M. le Tellier a publiée, en 1825, de plusieurs extraits des Annales, des Histoires et de la Vie d'Agricola, 2 vol. in-8° (*voyez* le *Journal des savants*, juillet 1825). — Il nous reste, pour compléter cet aperçu sur la bibliographie de Tacite, à mentionner deux éditions importantes de la *Germanie*, celle de Bâle, 1835-1837, avec les notes de MM. Gerlach et Wackernagel (elle est accompagnée d'une traduction allemande), et celle de M. Weishaupt, Soleure, 1844, avec variantes, commentaires et tables. — Pour la *Vie d'Agricola*, on possède les éditions de Walch, Berlin, 1828 (le texte latin est suivi d'une version allemande), et de F.-C. Wex, Brunswich, 1852, in-8°. Le *Dialogue des orateurs* a été mis au jour par P.-C. Hess, Leipsick, 1841, in-8°, avec variantes et notes. — Les notes de la plupart des traducteurs et des commentateurs de Tacite sont historiques ou philologiques plutôt que politiques et morales, mais d'autres écrivains se sont spécialement appliqués à recueillir les leçons que les livres de cet historien peuvent offrir aux princes, aux hommes d'état, aux citoyens. C'est le sujet de quelques livres de Scipione Ammirato, de Filippo Cavriana, de Vergilio Malvezzi, de Trajano Boccalini, etc., en langue italienne; de Chp. Forstner, de J.-H. Boecler, en latin, d'Amelot de la Houssaye, en français; de Thomas Gordon, en anglais. Nous avons déjà fait mention de ces deux derniers; et, à l'égard des autres, nous renvoyons aux articles qui les concernent dans cette *Biographie universelle*. Nous en omettons un grand nombre d'autres, et nous n'ajouterons à cette liste que le nom de Wéguelin, qui a inséré dans les Mémoires de l'académie de Berlin des dissertations sur ce qu'il appelait l'*Art psychologique, l'art caractéristique, moral et politique de Tacite :* c'est l'un des premiers essais d'une école qui croit approfondir ce qu'elle obscurcit, et qui replongerait les principes et les détails même des sciences morales dans les plus épaisses ténèbres, si leur lumière pouvait s'éteindre au cœur de l'homme et si les écrivains classiques, anciens et modernes, Tacite peut-être plus qu'aucun autre, n'avaient su les revêtir d'un immortel éclat. Ernesti et d'autres philologues ont fort déprécié tout ce qu'on a publié d'observations morales sur l'histoire des Césars; de son côté, Gordon et d'autres écrivains politiques ont parlé avec peu de respect des commentaires grammaticaux : la vérité est que le premier service à rendre à l'instruction classique est de bien établir les textes, de les vérifier et de les interpréter avec une exactitude rigoureuse; que nous devons à ces travaux difficiles beaucoup de reconnaissance et d'estime; mais que pourtant ce ne serait pas faire un usage raisonnable des livres historiques que de n'y point étudier la science des mœurs et des sociétés, puisqu'après tout ils n'ont d'utilité réelle qu'en perfectionnant les théories, qu'en les rendant sensibles, qu'en servant à les étendre et au besoin à les rectifier par l'expérience. C'est visiblement la destination que Tacite a donnée à ses écrits; et tous ceux qui les ont ou loués ou censurés, sont d'accord sur ce point. L'un des plus remarquables jugements sur Tacite se trouve dans les *Mémoires* d'Ancillon. — Les vies de Tacite, soit abrégées, comme celle qu'a rédigée Juste Lipse, soit verbeuses, comme celle que la Bléterie a mise à la tête de ses traductions, soit précises et savantes, comme celle que l'on doit à Brotier, sont aussi trop nombreuses pour qu'on en puisse donner le catalogue. Nous désignerons néanmoins les notes qui concernent notre historien dans le second volume de l'Histoire des empereurs par Tillemont et l'article que Bayle lui a consacré. Mais son caractère, son génie, et à vrai dire tout ce qu'il

y a de mémorable dans sa vie, il faut le chercher dans ses ouvrages : c'est là qu'il continue de vivre pour les délices des hommes sages, pour l'effroi des pervers et pour l'instruction de la plus lointaine postérité. D—N—U.

TACONNET (Toussaint-Gaspar), né à Paris, le 4 juillet 1730, d'un menuisier, fut destiné à l'état de son père et cependant envoyé au collége, où il ne se distingua que par ses espiégleries. Après avoir achevé ou peut-être interrompu ses études, il fréquenta les cabarets et autres lieux méprisés par la société. Ses ressources épuisées, il était sur le point de s'engager dans un régiment.... On lui offrit une place de manœuvre des décorations à la Comédie française. Il suppléait au besoin le souffleur : un jour il laissa tomber une coulisse qui faillit écraser une actrice, et il reçut son congé sur le champ. Renvoyé par les comédiens, Taconnet se fit comédien lui-même; mais ce fut sur le théâtre de la foire. Dès son début, il eut de grands succès; prit du goût pour sa nouvelle profession et devint même auteur. Lors de la réunion de l'Opéra-Comique, du théâtre de la foire avec les Italiens, en 1762, Taconnet, qui n'avait pas été du nombre des acteurs conservés, fut trop heureux d'être employé dans les ateliers des menus plaisirs; mais une nouvelle troupe foraine se forma bientôt et il y fut admis. Nicollet, son directeur, ayant obtenu peu après la permission d'élever un théâtre sur le boulevard du Temple, ce fut là que Taconnet acquit une grande réputation. Les rôles d'ivrogne et de savetier étaient ceux dans lesquels il excellait. Il jouait les premiers au naturel; aussi, quand il voulait exprimer le dernier degré de son mépris pour quelqu'un, disait-il : *Je le méprise comme un verre d'eau.* Son talent pour jouer les savetiers était tel, que Préville disait avec esprit, qu'*il serait déplacé dans les rôles de cordonnier.* Sa conduite n'avait jamais été régulière; sa santé en souffrit. Une chute qu'il fit lui occasionna une plaie à la jambe. Il n'avait d'autre ressource que d'aller à l'hospice de la Charité. Nicollet, à la fortune duquel il contribuait, vint offrir cent louis aux frères de l'hospice, pour sauver son cher Taconnet. *Monsieur Nicollet*, dit celui-ci, qui l'avait entendu, *prêtez-moi douze francs à compte.* On rapporte que quelques instants avant sa mort, voyant, dans le lit à côté du sien, un compagnon menuisier qui rendait le dernier soupir : « Camarade, lui dit-il, va-t-en dresser le théâtre « chez Pluton et annoncer que j'y jouerai ce soir « le *Savetier avocat* et la *Mort du bœuf gras.* » Taconnet mourut le 29 décembre 1774. Il est auteur d'un grand nombre de pièces de théâtre. A la suite de l'une d'elles (*le Procès du Chat*), on en trouve une liste dont vingt-trois sont indiquées comme imprimées. Une seule paraît l'avoir été depuis : c'est *le Baiser donné et le Baiser rendu.* Les *Spectacles de Paris*, 22e partie, 1773, contiennent une liste beaucoup plus ample et qui doit avoir été fournie par l'auteur lui-même, à en juger par cette note qui l'accompagne : « *Toutes ces pièces* (au nombre de quatre-vingt-trois) *existent tant imprimées que manuscrites; mais plus de quarante ont été supprimées par des ordres supérieurs auxquels l'auteur se soumet avec respect.* » La plus ancienne de ces pièces est de 1749; c'est le *Labyrinthe d'amour*, opéra-comique. Aucune n'est restée au théâtre. *La Petite Ecosseuse*, parodie de l'*Ecossaise* de Voltaire, fut jouée et imprimée en 1760, in-8°. La tragédie de *Rosemonde* (*voy.* ce mot) n'est point imprimée. La *Mort du bœuf gras*, tragédie pour rire, jouée et imprimée en 1767, s'est conservée quelque temps sur les théâtres de société. Outre ses comédies, Taconnet a composé : 1° *Tablettes lyriques*, in-32; 2° *Almanach chantant, ou Soirées amusantes*, 1761, in-32; 3° l'*Ami de tout le monde*, almanach en vaudevilles, 1762, in-32; 4° *Jérôme à Fanchonnette, avec la réponse, héroïde*, 1759, in-8°; 5° *Mémoires d'un frivolite, par l'auteur ambulant*, 1761, in-12, fiction satirique; 6° *Stances sur la mort de Marie, princesse de Pologne, reine de France*, 1768, in-4°. J.-B. Artaud, né à Montpellier, le 26 décembre 1732, est auteur de l'opuscule anonyme intitulé *Taconnet, ou Mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre, article oublié dans la Nécrologie de* 1775, Amsterdam (Paris), 1775, in-12. Un *Eloge de Taconnet* se trouve en tête des *Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, etc., 4e *partie*, pour l'année MDCCLXVI (*lis.* MDCCLXXVI), in-24. Le 26 novembre 1776, on joua, sur le théâtre de Nicollet, l'*Ombre de Taconnet*, comédie en deux actes. Taconnet y paraissait au dénoûment, pour prononcer sur les débats entre les savetiers et les cordonniers. On a représenté, en 1807, au théâtre des Variétés, *Taconnet chez Ramponneau, ou le Réveillon de la Courtille*, comédie-folie, de Francis, Désaugiers et Moreau, imprimée en 1808, in-8°; Martainville a donné au théâtre de la Gaîté, en 1811, *Taconnet*, comédie en un acte, réimprimée en 1812. On doit à Merle et Brazier, *Préville et Taconnet, ou la Comédie sur le boulevard*, vaudeville grivois, joué en 1817, sur le théâtre des Variétés, imprimé en 1817, et dont la troisième édition est de 1818. — Taconnet (Jacques), frère aîné du précédent et comédien au théâtre de Nicollet, est auteur du *Congé de semestre*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles. A. B—T.

TACQUET (André) mathématicien, né en 1611 à Anvers, embrassa jeune la règle de St-Ignace, et après avoir régenté quelque temps les humanités, fut chargé de l'enseignement des mathématiques. Il professa cette science pendant quinze ans avec beaucoup de succès, et mourut de phthisie dans sa ville natale, le 23 décembre 1660. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Cylindricorum annulorum libri* IV, *una cum Dissertat. physico-mathematica de circularium volutatione per planum,*

Anvers, 1651; — *liber* v, ibid., 1659, in-4°. Dans cet ouvrage, dit Montucla, l'auteur se propose de mesurer la surface et la solidité des divers corps qui se forment en coupant un cylindre de diverses manières par un plan, et celle des différents solides de circonvolution, formés par un cercle tournant autour d'un axe donné. Mais il y règne une affectation tout à fait superflue de démontrer dans le style de la géométrie ancienne, des choses déjà démontrées par Guldin, Cavalieri, Grégoire de St-Vincent, etc. (Voyez *Hist. des mathémat.*, t. 2, p. 82). 2° *Elementa geometriæ planæ ac solidæ, quibus accedunt ex Archimede theoremata*, ibid., 1654-1655, in-8°; 3° *Arithmeticæ theoria et praxis accurate demonstrata*, Louvain, 1655; Anvers, 1655, in-8°. Ces deux ouvrages du P. Tacquet, recommandables par leur clarté, ont été longtemps suivis dans les écoles de la société. 4° *Opera mathematica*, Anvers, 1668 et 1669, in-fol. Ce volume contient : *Astronomiæ libri* VIII; *Geometriæ practicæ libri* III; *Opticæ libri* III; *Catoptricæ libri* III; *Architecturæ militaris liber unus*, etc. Dans son traité d'astronomie l'auteur suppose la terre immobile, quoique intérieurement convaincu de la vérité du système de Copernic; mais il craignait de s'écarter de Riccioli (*voy.* ce nom) qu'il avait pris pour guidè, et d'adopter une opinion qui paraissait contredire le texte des livres saints. Delambre a donné l'analyse de cet ouvrage dans l'*Histoire de l'astronomie moderne*, t. 2, p. 531-536. W—s.

TADINO (Gabriel), général italien, né vers l'année 1480, à Martinengo près de Bergame, étudia d'abord la médecine; mais entraîné par ses goûts, il s'appliqua à l'architecture et se forma sous un ingénieur français, chargé de la réparation des fortifications de Bergame. En sortant de cet apprentissage, il offrit ses services aux Vénitiens, menacés de rester écrasés sous les efforts de la Ligue de Cambrai (1509). Pendant cette lutte désastreuse, Tadino donna des preuves éclatantes de son habileté et mérita, dès que la guerre fut terminée, d'être élevé au rang de surintendant général des fortifications de Candie. Reçu chevalier de St-Jean de Jérusalem, en 1522, il se distingua au siége de Rhodes, dont il fut un des plus vaillants défenseurs. Malgré la funeste issue de cette campagne, il obtint la commanderie de St-Etienne, qui fut ensuite échangée contre le prieuré de Barlette. La trêve dont jouissaient alors les Vénitiens et l'ordre de Malte lui fit accepter le grade de grand maître d'artillerie dans les armées de Charles-Quint, qu'il suivit dans toutes ses expéditions contre la France. Epuisé d'années et de travaux, il désira finir ses jours dans la retraite; mais à peine eut-il regagné ses foyers, qu'une nouvelle guerre entre les Vénitiens et la Porte, le fit appeler par le sénat à Venise, où il suggéra des mesures sages et énergiques pour mettre les îles de l'Archipel à l'abri des musulmans. Tadino mourut en 1543. *Voyez* Galliccioli, *Memorie di Tadino*, etc., Bergame, 1783, in-4°, ornés d'une médaille frappée en 1538, en l'honneur de ce général, dont on voit le portrait d'un côté et une batterie de canon de l'autre, avec cette inscription : UBI RATIO, IBI FORTUNA PROFUGA. Il n'est pas vrai que Tadino soit, comme son historien l'a prétendu, l'inventeur des contremines. Ce moyen d'attaque des places était connu longtemps avant lui; et les anciens en ont même quelquefois fait usage. A—G—S.

TADJ-EDDYN ILDOUZ ou ILDIZ, roi de Ghazna, était un des esclaves turcs ou mamlouks que le sultan gauride Schehab-eddyn Mohammed avait fait élever avec soin et adoptés pour lui tenir lieu d'enfants. Ildouz avant reçu de ce monarque le gouvernement du Kerman et du Mékran, provinces situées entre Ghazna et l'Indoustan, se trouvait placé avantageusement sur le passage de son souverain pour lui faire sa cour et en obtenir des faveurs nouvelles. En effet, Schehab-eddyn, au retour de sa dernière expédition dans l'Inde, donna à son ancien esclave l'étendard royal de Ghazna, et sembla le déclarer ainsi son successeur. Mais après la mort du conquérant (*voy.* Mohammed II) les omrahs turcs appelèrent au trône son neveu Mahmoud et refusèrent de se soumettre à Ildouz. Ce dernier fut néanmoins reconnu roi de Ghazna, par la renonciation de Mahmoud, prince indolent qui se contenta du vain titre d'empereur et d'un simulacre de souveraineté. Tadj-eddyn Ildouz, véritable dépositaire de toute l'autorité, voulut régner sur tous les Etats que son ancien maître avait possédés. Il envahit le Pendjab et s'empara de Lahor, l'an 603 (1207). Mais Cothoub-eddyn Aïbek, roi de Delhy, reprit bientôt cette ville après avoir défait Ildouz qui, poursuivi jusqu'à Ghazna, perdit une seconde bataille ainsi que son royaume, et fut contraint de se réfugier dans le Kerman. Rappelé par ses sujets, il surprit son rival qui eut à peine le temps de s'enfuir et de repasser l'Indus. Tadj-eddyn, loin d'être corrigé par cette leçon, ne mit point de bornes à son ambition. Il prit Herat et conquit une partie du Seistan : mais ayant eu l'imprudence de faire la guerre au fameux Mohammed, sultan du Kharizme (*voy.* Mohammed Ala-eddyn), il encourut la vengeance de ce monarque, qui lui enleva pour toujours le royaume de Ghazna. Réduit pour la seconde fois à ne régner que sur le Kerman, il ne laissa pas de recruter une armée nombreuse, en attendant une occasion de pouvoir reculer les frontières de son petit Etat. La mort de Cothoub-eddyn et l'usurpation de Schams-eddyn Iletmisch (*voy.* ce nom) parurent à Tadj-eddyn Ildouz des circonstances favorables pour rentrer avec avantage dans l'Indoustan. Il conquit d'abord les provinces du Nord et pénétra jusqu'à Delhy; mais ayant été vaincu par Schams-eddyn l'an 612 (1215), il fut fait prisonnier et

termina ses jours dans les fers après un règne de neuf ans. Il ne laissa point de successeur, et le Kerman passa sous la domination des dynasties établies en Perse. A—T.

TADJ-EDDYN (ALY BEN KHAÏR), de Bagdad, historien arabe, mort en 674 de l'hégire (1275 de J.-C.), a composé : 1° *Histoire des hommes illustres*, en 5 volumes; 2° *Histoire du Caire;* 3° *Histoire des khalifes,* et plusieurs autres ouvrages historiques. Z.

TAFTAZANI (SAAD-EDDYN MAS' OUD AL), fils d'Omar, est ainsi nommé dans tous les manuscrits de l'Escurial et de la bibliothèque bodléïenne cités par Uri et par Casiri, et tous ceux de la bibliothèque de Leyde, et non pas Taktazani ou Tagtazani, comme le nomme Herbelot en différents endroits. Ibn Kassem, dans son *Histoire universelle,* rapporte à l'an 792 de l'hégire (1389 de J.-C.) la mort de Taftazani à Marasch, et cette époque est indiquée aussi par Herbelot, qui se trompe lorsqu'il dit ailleurs que le même Taftazani mourut l'an 751 (1350). Taftazani est cité comme un grand jurisconsulte par le célèbre historien Ahmed Ibn-Arabchah. Parmi les nombreux ouvrages qu'il écrivit sur différentes matières, on remarque : 1° un commentaire du Coran; 2° une grammaire arabe; 3° un autre ouvrage sur la grammaire, intitulé *Florilége;* 4° divers traités de théologie; 5° un commentaire sur la grammaire de Zamakhschari; 6° un autre sur la rhétorique de Socaki; 7° commentaires sur trois ouvrages intitulés *Clef des sciences,* par Abou Yacoub al-Moali, par Djelal-eddyn al-Cazvini, et par Seradj-eddyn al-Socaki (*voy.* SOCAKI). Il a donné aussi un appendix à l'ouvrage de ce dernier. 8° *Traité de Dieu,* de son essence, de son existence et de ses attributs; 9° commentaire sur la clef de la jurisprudence de Yahia ben Said al-Sirami; 10° *Traité de logique;* 11° commentaire sur la métaphysique d'Avicenne; 12° *Epitome du droit canonique;* 13° *Traité du droit civil;* 14° *Essai et recueil de droit.* La bibliothèque de l'Escurial en possède trois exemplaires, dont un est autographe. Ces ouvrages se trouvent tous manuscrits à la bibliothèque de l'Escurial, et quelques-uns à la bibliothèque bodléïenne, à la bibliothèque de Paris et à celle de Leyde. Il existe en outre à celle de Paris plusieurs manuscrits du même auteur, qui ne sont point encore catalogués. Volney dit, dans son voyage en Syrie, t. 2, p. 90, qu'il a trouvé une rhétorique de la composition de Taftazani parmi les manuscrits du couvent de Marhanna, sur la montagne des Druses. Z.

TAFURI (JEAN-BERNARDIN), biographe italien, naquit en 1695, à Nardò, petite ville de la terre d'Otrante. Après avoir passé ses premières années dans la dissipation, il s'efforça de réparer ce tort; et autant ses études avaient été tardives, autant ses progrès furent rapides. Ses ouvrages marquent le développement successif de ses idées. L'amour des lettres ne l'empêcha pas de remplir des charges publiques; et, dans le tremblement de terre qui renversa de fond en comble la ville de Nardò, en 1743, on vit ce savant, rempli de zèle et de philanthropie, apporter des consolations et des secours à ceux qui avaient le plus souffert de ce terrible fléau. Il mourut dans cette ville, le 24 mai 1760. On a de lui : 1° *Vita di S. Gregorio Armeno*, Lecce, 1723, in-12. St-Grégoire est le patron de la ville de Nardò. 2° *Ragionamento istorico degli antichi studj ed Accademie della città di Nardò.* (Dans le 2e volume de la *Cronica de' minori Osservanti*, par Lama, ibid., 1723, in-4°). 3° *Giudizio intorno alla Dissertazione della patria di Ennio, dell' ab. de Angelis.* (Dans le 4e volume du recueil de Calogerà). L'auteur soutient que cet ancien poëte latin naquit à *Rugge* (RUDIA), aux environs de Tarente, et non pas dans un village du même nom, près de Lecce, comme de Angelis l'avait prétendu (*voy.* ANGELIS). L'opinion de Tafuri fut attaquée par un de ses compatriotes qui publia (sous le nom supposé de Metello Alessandro Da riva) : *Riposta alla Critica fatta all' ab. de Angelis,* etc., ibid., t. 11. 4° *Delle scienze e delle arti inventate, illustrate ed accresciute nel regno di Napoli,* Naples, 1738, in-12, compilation médiocre et qui prouve plus de patriotisme que de lumières; 5° *Censura sopra i Giornali di Matteo Spinelli di Giovenazzo.* Les notes publiées par Muratori, sous le nom de Tafuri, appartiennent à l'abbé Pollidori. Ce fut pour en repousser la responsabilité que notre auteur fit paraître les siennes dans le 6e volume de Calogerà. 6° *Ant. de Ferrariis Galatei, de situ Japygiæ,* etc., Lecce, 1727, in-8°, réimprimé dans le 7e volume de Calogerà. Tafuri, qui a été l'éditeur de cet ouvrage, l'a enrichi de quelques notes. 7° *Annotazioni critiche sopra le cronache di Antonello Coniger,* dans le 8e volume du même recueil; et avec de nouvelles remarques dans le tome 3, part. 5e de la collection des historiens de Naples. L'avocat Ambolo publia des observations sous le titre suivant : *Riposta alle critiche annotazioni di Tafuri sopra le Croniche di Coniger,* Lecce, 1736, in-4°. 8° *Notizie intorno alla vita ed alle opere di Angelo di Costanzo;* (dans le 10e volume de Calogerà) suivi de corrections et de suppléments à l'ouvrage de cet historien, la notice seule a été réimprimée dans l'édition de Costanzo de 1735; elle fait aussi partie de la collection de Gravier. 9° *Dell' origine, sito ed antichità della città di Nardò;* (dans le 11e volume de Calogerà; les six premiers chapitres seulement). 10° *Frammenti degli atti della Congregazione ordinata da Gregorio XIV, per l'emendazione della Bibbia,* etc., dans le 31e volume de Calogerà, avec plusieurs renseignements biographiques sur les prélats chargés de ce travail. 11° *Istoria degli scrittori nati nel regno di Napoli,* Naples, 1744-1770, 9 vol. in 12; c'est l'ouvrage le plus important de l'auteur, qui a le mérite d'avoir le premier traité

l'histoire littéraire de Naples moins superficiellement que ne l'avaient fait Toppi et Nicodemo. Il a été maltraité par Signorelli, qui ne vaut pas mieux que Tafuri auquel il a beaucoup emprunté. Le premier volume de cet ouvrage comprend les écrivains nés dans le royaume de Naples avant l'ère chrétienne : leurs notices, au nombre de quatre-vingt-une, sont rangées par ordre alphabétique, et précédées d'une introduction relative à l'ancienne géographie du royaume. Dans les volumes suivants les noms sont rangés par ordre chronologique : l'auteur y a joint également un discours sur l'état des sciences et des lettres pendant les siècles barbares. Cette seconde période, qui s'étend jusqu'à la fin du 16e siècle, remplit six volumes. Les deux derniers et la moitié du septième contiennent des additions et des corrections aux volumes précédents. Tafuri avait déjà rassemblé les matériaux pour la continuation de son ouvrage, qu'il aurait probablement refondu en entier, s'il en avait eu le loisir. Ses héritiers ont conservé plusieurs de ses manuscrits, entre autres la suite de l'histoire littéraire, en 3 volumes in-4°, et des additions nombreuses à la *Bibliothèque napolitaine*, de Toppi, en 1 volume in-fol. *Voyez* Soria, *Storici napoletani*, p. 577. A—G—S.

TAGAUT (Jean), célèbre médecin du 16e siècle, né à Vimeux en Picardie, fut reçu docteur en 1524. Dix ans plus tard, il était le doyen de cette faculté par l'élection de ses confrères, qui, pendant quatre ans, ce qui était fort rare dans ce temps, lui donnèrent par leurs suffrages cette preuve de leur estime. Pendant tout le temps de son décanat, il combattit avec beaucoup d'énergie les empiriques et surtout ceux qui se servaient de l'astrologie judiciaire pour séduire les ignorants, et les fit condamner à de sévères amendes. Une espèce de révolution, semblable à celle de l'homœopathie, semblait alors envahir le système médical sous le nom de *médecine selon la nature*. Tagaut pouvait l'adopter. Sans la repousser entièrement, il aima mieux se rapprocher, dans ses études, de la science chirurgicale, dont les progrès recevaient également alors de grands développements. Voulant y concourir de son mieux, il recueillit soigneusement tout ce qu'en avaient écrit les Grecs, les Arabes, et y ajouta les leçons du célèbre Lanfranc, ainsi que celles d'Hermondaville et de Guy de Chauliac. Il composa du tout un fort bon traité de chirurgie, qui fut imprimé vers 1540, et eut beaucoup de succès. Ce traité était divisé en cinq livres, auxquels Jacques Rollier, ami de l'auteur, en ajouta un sixième avec des matériaux qu'il lui avait fournis; et l'ouvrage ainsi complété et perfectionné eut un très-grand succès. Il était dédié au roi François Ier, qui, selon sa coutume, en récompensa magnifiquement les auteurs. Tout en composant ces utiles écrits, J. Tagaut pratiquait la médecine à Paris, avec beaucoup de succès. Il mourut dans cette ville, le 28 avril 1546, fort regretté des savants et de sa nombreuse clientèle. C.

TAGEREAU (Vincent), avocat au parlement de Paris, dans le 17e siècle, était né dans l'Anjou. Il est principalement connu par un *Discours de l'impuissance de l'homme et de la femme*, qui paraît avoir été composé pour une affaire particulière à laquelle il s'intéressait. Tagereau prouve, dans cet ouvrage, que le congrès est déshonnête, impossible dans son exécution, plus propre à égarer sur la question qu'on veut décider qu'à faire découvrir la vérité (*voy.* Lamoignon). L'édition de 1612, in-8°, offre des additions et des retranchements qu'on ne trouve point dans celle de 1611, que Bouchel a insérée dans sa *Bibliothèque du droit français*. Ce traité ne diffère de celui d'Hotman sur le même sujet qu'en ce que Tagereau y a mis plus d'ordre et a discuté quelques questions de plus. Il est encore auteur du *Vrai praticien français*, Paris, 1633, in-8°. T-D.

TAGESEN. *Voyez* Tausan.

TAGHRY-BERDY (Ben). *Voyez* Aboul-Mahacen.

TAGLIACARNE. *Voyez* Théocrène.

TAGLIACOZZI (Gaspar), chirurgien italien, né en 1546, d'un fabricant d'étoffes à Bologne, fit ses études à l'université de cette ville, où il eut pour maître Cardan. Reçu docteur à l'âge de vingt-quatre ans, il obtint peu de temps après une chaire de chirurgie et s'appliqua particulièrement au traitement des lésions des oreilles, de l'excision des lèvres et surtout des nez coupés. Il publia, sur cette dernière opération, un livre dans lequel il ne se montre que théoricien, quoique son ancien biographe et plusieurs de ses contemporains assurent la lui avoir vu exécuter avec succès dans les principales villes d'Italie. Il ne faut pas croire pour cela que Tagliacozzi ait été l'inventeur de cet art, sur lequel d'autres auteurs avaient écrit avant lui et qui était pratiqué par un certain Branca, en Sicile, par Vianeo et d'autres chirurgiens en Calabre. Ce que l'on doit à ce professeur, c'est d'avoir publié sur la réparation des nez le premier ouvrage méthodique et en même temps le plus complet que l'on possède sur cette partie. Il est divisé en deux livres, dont l'un contient vingt-cinq chapitres et l'autre vingt, suivis de vingt-deux planches gravées sur bois et d'une table générale des matières. Du temps de Tagliacozzi, on avait l'habitude d'étaler beaucoup d'érudition, en rapportant de longs passages tirés des anciens auteurs. Se conformant à cet usage, l'auteur emploie les premiers articles de son traité à prouver la dignité et l'importance du nez, des lèvres et des oreilles, invoquant l'autorité des médecins, des orateurs, des poëtes et jusqu'à celle des Pères de l'Eglise et de la Bible. Ce n'est qu'au dix-neuvième chapitre qu'il expose ce que l'on savait avant lui sur cette opération et en quoi sa méthode s'accorde avec ces traditions

incomplètes. Il cite à cette occasion Galien, Celse, Paul d'Egine, parmi les anciens, et Benedetti, Fallope, Vésale, Paré, Schenk, parmi les modernes, presque tous ses contemporains. Cette opération, dit-il, est fondée sur l'art de greffer; car on ente une partie vivante du corps sur une autre, à peu près de la même manière qu'un bourgeon sur un arbre. Mais l'on se tromperait fort si l'on croyait remplacer les cartilages du nez ou des oreilles par les muscles du bras ou de tel autre endroit charnu du corps. Ce n'est que par l'épiderme qu'on peut espérer de réparer ces membres mutilés; car il n'y a que la peau qui soit presque partout la même, et il ne peut y avoir d'adhésion qu'à la surface et entre des parties analogues. Tagliacozzi fait cependant l'énumération de quatre espèces de peau, et en accordant la préférence à celle du bras, il rejette expressément la peau du front comme difficile à se joindre et d'un autre tissu que celui du nez. Les joues lui paraissent trop musculeuses, et il ne croit pas que l'on puisse écorcher les mains et les pieds sans compromettre la vie. Il ne trouve rien de si convenable que la partie du bras au-dessus du coude. Il conseille au chirurgien opérateur de prendre plutôt un grand lambeau qu'un trop mince, parce qu'il vaut beaucoup mieux avoir un gros nez qu'un petit : *Minus enim malum est amplas gestare nares et prolixas.... quam imminutas et deformes.* Il n'est pas rare, dit-il, de voir croître le poil sur ces nouvelles narines, et dans ce cas, on est obligé de se faire *raser le nez*. Il examine ensuite l'âge, la constitution, l'état de santé, la saison, l'heure même dans laquelle l'opération peut être essayée avec succès. Il discute s'il vaut mieux se servir de la peau d'un tiers que de celle du blessé, et quoiqu'il ne doute pas que la greffe ne puisse avoir lieu en employant la peau d'un autre, il regarde néanmoins comme presque impossible d'assujettir deux personnes à un état d'immobilité parfaite pendant un assez grand espace de temps. Il lui paraît même peu probable qu'une pareille méthode ait jamais été pratiquée. Dans le second livre de son ouvrage, Tagliacozzi décrit l'opération et fait connaître les instruments et l'appareil dont on a besoin pour l'exécuter. Nous renvoyons au traité même ceux qui seraient curieux d'en apprendre les détails. Depuis l'apparition de ce singulier ouvrage, personne n'avait songé à revenir sur le même sujet, si ce n'était pour en donner quelque idée. Fyens (*voy.* ce nom), un des élèves de Tagliacozzi, consacra plusieurs chapitres d'un livre intitulé *De præcipuis artis chirurgicæ controversiis*, à présenter un aperçu de la méthode de son maître. A en juger d'après l'énoncé de ce travail (*De nasi amputati ex carne brachii restitutione*), l'on dirait que l'auteur partage l'erreur commune de son temps de croire que l'on réparait les nez avec de la chair, tandis qu'il dit expressément : *Non fit scissio in musculis brachii, sed tantum in cute.* Mais il se trompe lorsque, en supposant qu'on puisse faire usage du bras d'un autre, il cite l'autorité de Tagliacozzi, qui, tout en admettant le principe, se montrait peu disposé à en adopter les conséquences. Ce qu'il y a de plus important dans l'ouvrage de Fyens, c'est le passage où il déclare avoir été témoin de plusieurs guérisons obtenues par son maître. Cette opération, qui paraît avoir été très-suivie en Italie, ne fut presque point accueillie dans le reste de l'Europe, et sans le cas, cité par Hildan, d'un nez amputé et remis en 1592, par Griffon, à Lausanne, on ne pourrait citer aucun exemple de pareilles opérations entreprises hors d'Italie, les chirurgiens s'étant bornés, dans les autres pays, à discuter sur la possibilité ou l'impossibilité de la méthode de Tagliacozzi. Chez les Italiens mêmes, il y eut des professeurs qui la rejetèrent comme impraticable, et un Génois nommé Della Croce (*voy.* ce nom), qui, en 1612, remplissait une chaire de médecine à Rome, en parlait comme d'une chose absurde et ridicule. On peut juger de ce que l'on en pensait dans les autres parties de l'Europe d'après un passage des *Institutions chirurgicales* d'Heister (*voy.* ce nom), qui, en 1739, écrivait que, lorsqu'on a le malheur de perdre son nez, la meilleure manière de le remplacer, c'est d'en commander un autre en bois ou en argent (chap. 73), et l'ouvrage d'Heister, traduit dans presque toutes les langues, a été, pendant un demi-siècle, le seul traité général que possédât la chirurgie moderne. Les rêves des partisans de la *sympathie* vinrent ajouter encore à l'incrédulité des antagonistes de Tagliacozzi. Le célèbre Van Helmont (*voy.* ce nom), en répondant à ceux qui attribuaient en grande partie le succès de cette opération à l'intervention du démon, raconte sérieusement l'aventure d'un Bruxellois, qui, ayant perdu son nez dans une bataille, en emprunta un autre sur le bras d'un laboureur, à Bologne. Il était tout fier de sa nouvelle acquisition, lorsqu'au bout de treize mois, il sentit tout à coup son nez se refroidir et tomber en putréfaction. Etonné de cet accident, il en demanda l'explication à son chirurgien Tagliacozzi, qui lui apprit qu'au même jour et au même instant où ce nez tombait à Bruxelles, le malheureux laboureur qui l'avait fourni rendait le dernier soupir à Bologne. « Il y a encore des « personnes vivantes, ajoute l'historien, qui ont « été témoins de ce fait, et je demande ce qu'il « y a là d'incompréhensible ou de surnaturel (1). » Robert Fludd fait à peu près le même conte dans sa réponse à Forster, qui avait osé révoquer en doute les vertus surprenantes de l'onguent *Armarius* (2). La méthode Tagliacozzi était presque

(1) *De magnetica vulnerum naturali et legitimâ curatione* Paris, 1621, in-8°, § 23.

(2) *Responsum ad Hoplocrismaspongum Forsteri*, Londres 1631, in-4°.

tombée dans l'oubli lorsque le *Gentleman's Magazine* rendit compte, en 1794, d'une cure merveilleuse opérée à Kumar, près de Pounah, et dont les détails avaient été transmis par l'*Hircarrah* ou la gazette de Madras. Un Mahratte, au service de la compagnie des Indes, ayant eu une main et le nez coupés dans les prisons de Tippou-Saëb, rejoignit dans cet état l'armée de Bombay, à Seringapatam, où, au bout d'une année, il trouva un chirurgien indien, qui se chargea de lui rendre le nez au moyen d'un morceau de peau détachée du front. D'après Pennant (1) (*voy.* ce nom) et d'après d'autres voyageurs, ce talent était héréditaire chez les *koomas*, caste des *Hindous*, qui exerçaient en même temps l'art du briquetier. On ne comprend pas bien ce qu'il peut y avoir de commun entre cette profession et l'opération du nez : le seul rapport que nous y avons découvert, c'est qu'on emploie de la terre à porcelaine pour donner aux nouveaux nez une forme élégante, que la peau seule serait incapable de prendre d'elle-même. Quoi qu'il en soit, il paraît que les chirurgiens anglais ont trouvé la méthode indienne préférable à l'italienne, puisque c'est exclusivement du front qu'ils prennent la peau qui doit former le nez, bien que l'opération leur ait souvent manqué. Il ne nous appartient pas de décider laquelle des deux méthodes mérite d'être encouragée; mais il nous semble que l'on se trompe fort lorsqu'on avance que celle de Tagliacozzi est d'origine asiatique; car, comme nous l'avons déjà remarqué, ce chirurgien s'est expressément prononcé contre l'emploi de la peau du front. Le procédé auquel le docteur Graefe a pompeusement donné le nom de *méthode allemande* n'est dans le fond que l'opération *taliacotienne* ou *calabraise*, avec quelques légères modifications. Tagliacozzi, après avoir occupé pendant plusieurs années la chaire d'anatomie à l'université de cette ville, y mourut le 7 novembre 1599. Ses compatriotes lui élevèrent, dans les salles de leur théâtre anatomique, une statue tenant un nez à la main, avec une inscription très-honorable. Ses ouvrages sont : 1° *De curtorum chirurgia per insitionem; additis cutis traducis, instrumentorum omnium, atque deligationum iconibus et tabulis, libri duo*, Venise, 1597, in-fol., fig.; réimprimé sous le titre suivant : *Cheirurgia nova de narium, aurium, labiorumque defectu per insitionem cutis ex humero, arte hactenus omnibus ignota, sarciendo*, Francfort (1598), in-8°; 2° *Epistola ad Hieronymum Mercurialem, de naribus multo ante abscissis, reficiendis*, dans l'ouvrage de Mercuriale intitulé *De decoratione*, ibid., 1587, in-8°; 3° *Consilia medica*, dans le recueil de Lautenbach intitulé *Italiæ medicorum..., consilia medicinalia*, ibid., 1605, in-4°. Voyez Mutio (de Plaisance), *Oratio in obitu G. Taliacotii*, Bologne, 1599, in-4°; — Brambilla, *Storia delle scoperte degl' Italiani*, t. 2, p. 213; — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, t. 8, p. 61; — Baronio, *Degl' innesti animali*, Milan, 1804, in-8°, fig.; — Carpue, *An account of two successful operations for restoring a lost nose*, Londres, 1816, in-4°, fig. Breschet en avait annoncé une traduction française, mais elle n'a pas paru; l'ouvrage a été traduit en allemand par Graefe, Berlin, 1817, in-4°. — Graefe, *Rhinoplastik, ou l'Art de remplacer la perte du nez*, etc., ibid., 1818, in-4°, fig. (en allemand); trad. en latin par le docteur Hecker; — Schœnberg, *Sulla restituzione del naso*, Naples, 1819, in-8°, fig. On en a rendu compte dans sa *Biblioteca italiana*, année 1820. — Portal, *Histoire de l'anatomie*, t. 2, p. 165; — *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Nez*, par Percy et Laurent, t. 36, p. 74. A—G—S.

(1) *View of Hindoostan*, Londres, 1798, 2 vol. in-4°, t. 2, p. 237.

TAGLIAZUCCHI (Jérôme), littérateur, né à Modène, en 1674, entra dans les ordres et fut protégé par le duc Renaud Ier, son maître, dont il obtint une place dans la chancellerie ducale. Il le suivit à Bologne, dont l'université était si célèbre. Peu après son retour à Modène, le prince lui conféra un bénéfice et la chaire de langue grecque au collége des nobles. Tagliazucchi remplit ces fonctions jusqu'à l'année 1723, époque à laquelle il prit la résolution de se rendre à Milan, où il ouvrit une classe de littérature et de philosophie. Il y forma plusieurs élèves, entre autres la célèbre Marie Gaëtane Agnesi, à laquelle il apprit le grec et l'algèbre. Pressé en même temps de se charger de la direction du collége *Mariano*, à Bergame, et de remplir la chaire d'éloquence à l'université de Turin, il se décida pour ce dernier emploi, qui, bien que plus modeste, le plaçait sur un théâtre plus convenable. Tagliazucchi y resta jusqu'à l'année 1743, qu'il profita de sa retraite, pour aller terminer ses jours à Modène, où il mourut le 1er mai 1751. Ce professeur mérite un rang distingué, sinon parmi les écrivains, au moins parmi les habiles instituteurs. Ses ouvrages sont : 1° *Epigramma greco, colla traduzione latina, per la festività di san Geminiano*, Bologne, 1703, in-4°; 2° *Ultima persecuzione di Saulle contro Davide, oratorio*, Modène, 1708, in-4°; 3° *Prose e poesie toscane*, Turin, 1735, in-8°. Ce recueil contient deux dissertations sur la nécessité d'introduire l'étude de la langue italienne dans les écoles d'Italie, un discours d'ouverture, des traductions du grec et du latin et quelques poésies originales. 4° *A Carlo Emmanuele, Orazione panegirica*, ibid., 1735, in-8°; 5° *Orazione e poesie per l'istituzione dell' Accademia del Disegno*, etc., ibid., 1736, in-8°; 6° *Raccolta di prose e poesie ad uso delle regie Scuole*, ibid., 1744, 2 vol. in-8°, réimprimé plusieurs fois et précédé d'un discours très-estimé sur la manière d'instruire la jeunesse dans la littérature; 7° *Rime e panegirico al re di Sardegna*, Bergame, 1757, in-8°; 8° *Della lirica poesia*,

Paris (Venise), 1764, in-8°, ouvrage posthume, publié par l'abbé Vicini. (*Voy.* Zaccaria, *Storia letteraria d'Italia*, t. 3, p. 728; — *Memorie per servire alla storia letteraria*, ann. 1751, p. 200; — Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, t. 5, p. 167.) A—G—S.

TAHUREAU (Jacques), poëte français, naquit au Mans vers 1527. Son père était juge au Maine, et sa mère, Marie Tiercelin, appartenait à une ancienne famille du Poitou. Plusieurs Tiercelin, les uns abbés, les autres guerriers, lieutenants généraux, gouverneurs ou seigneurs, sont célébrés dans les vers de Tahureau. Il y parle aussi de son frère Pierre, qui aimait et cultivait les lettres. Lacroix du Maine dit que Pierre Tahureau, quoique voué à la profession des armes, avait profondément étudié la jurisprudence; mais qu'il ne faisait usage de son savoir en ce genre que pour concilier les plaideurs et les empêcher de s'engager en des procédures dès lors ruineuses; qu'il avait d'ailleurs composé, en vers et en prose, plusieurs ouvrages dont aucun n'est imprimé, et parmi lesquels on distinguait une histoire des règnes de François Ier, Henri II, François II, Charles IX et Henri III, jusqu'en 1584; un livre de la police et république française, ou « discours sur les états et offices tant « des nobles que de ceux de robe longue et de « leur première institution ». Selon Lacroix du Maine, Pierre Tahureau, sieur de la Chevalerie et du Chesnay, n'avait, en 1584, qu'environ cinquante ans, et cependant il était le frère aîné de Jacques, dont ce biographe et Duverdier s'accordent à placer la naissance en 1527. Il y a là nécessairement quelque erreur : Pierre, s'il était l'aîné, devait être à peu près sexagénaire en 1584. On dit que les deux Tahureau descendaient du connétable Bertrand du Guesclin; c'est du moins ce que le même auteur déclare avoir « vu par les mémoires et enseignements de cette « maison ». Quoi qu'il en puisse être, Jacques Tahureau, qui est le principal sujet de cet article, nous est représenté comme ayant fait, dès son enfance, de rapides progrès dans l'étude des langues grecque et latine : ses talents littéraires s'annonçaient déjà. Néanmoins, durant son premier séjour à Paris, il embrassa l'état militaire et s'enrôla dans l'armée de Henri II : il y fit une ou deux campagnes contre Charles-Quint; ce devait être en 1552 ou 1553 : il avait alors environ vingt-cinq ans. S'il s'est distingué par sa bravoure, dont il ne dit rien dans ses poésies, il s'est contenté de chanter les exploits de ses parents les Tiercelin. Après avoir parcouru plusieurs provinces, il revint dans la capitale, où il s'acquit l'estime des poëtes les plus renommés de ce temps, Mellin de St-Gelais, la Péruse, Joachim du Bellay, Jodelle, Ronsard, etc.; il obtenait en même temps les bonnes grâces de quelques puissants personnages, particulièrement de Louis de Lorraine, cardinal de Guise. Malgré ces brillants succès, il revint au Mans, où il se maria; mais il mourut bientôt après, en 1555, à peine âgé de 27 ans accomplis. Lacroix du Maine « a « entendu, de ceux qui avaient vu Jacques Ta- « hureau, que c'était le plus beau gentilhomme « de son siècle et le plus dextre à toute sorte « de gentillesses. » Il avait, peu de temps avant sa mort, livré à l'impression trois différents recueils de vers. Le premier parut à Poitiers, chez les de Marnef et Bouchetz frères, en 1554, in-8°, avec une dédicace à M. le révérendissime cardinal de Guise, datée par l'auteur de Poitou, en cette même année. C'est aussi la date du deuxième recueil, intitulé *Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses de l'Admirée*, petit vol. in-8°, qui, pareillement publié à Poitiers, se réunit au précédent. Le troisième est un in-4° de 22 feuillets, dont les premiers contiennent une oraison (en prose) adressée au roi, sur « la grandeur de son règne », ainsi que sur « l'excellence de la langue fran- « çaise »; et les derniers, des vers qui sont dédiés à madame Marguerite, fille de Henri II, et qui roulent sur divers sujets de morale. Le poëte a peu survécu à la dédicace de ce livre, datée par lui du 15 avril 1555. Cet in-4° est imprimé à Paris, chez la veuve de Maurice Laporte. En 1574, Jean Ruelle imprima à Paris, pour Robert le Mangnier, les poésies de Tahureau, *mises toutes ensemble*, in-8°, avec des vers d'Antoine de Baïf à la louange de l'auteur. Jacques Tahureau avait composé quelques autres ouvrages; une traduction en vers français de l'Ecclésiaste, laquelle est restée manuscrite, et deux dialogues en prose, qui ont été publiés en 1566, chez Gabriel Buon, in-8°, avec une longue épître préliminaire de Maurice de la Porte fils. C'est l'édition la plus connue; on en cite d'autres de Paris, 1562 et 1565, in-8°; de Lyon, 1568, in-16. Nous ne saurions faire aujourd'hui un grand éloge des poésies de Tahureau : les idées en sont devenues fort communes; elles ont été beaucoup mieux exprimées; mais il y a de l'aisance et quelquefois de l'harmonie dans la diction de ce poëte, trop tôt enlevé aux lettres. Goujet et d'autres censeurs ont jugé en toute rigueur le second des trois recueils ci-dessus indiqués : ce sont des pièces érotiques, dont plusieurs sont en effet trop libres, particulièrement les six qui sont intitulés *Baisers*. L'*Admirée*, dont il célèbre les *mignardises*, était une demoiselle de Tours, pour laquelle il avait conçu, dès l'âge de quatorze ans, si nous l'en croyons, l'amour le plus passionné. Son enthousiasme s'étend jusque sur la ville de Tours, qui devient à ses yeux une des merveilles de l'univers. Il est plus grave dans ses autres pièces de vers, quand c'est aux rois, aux princes, aux guerriers, aux poëtes et surtout à la poésie elle-même que ses hommages sont adressés. On peut distinguer dans ses œuvres soixante-quatre vers contre ceux qui le blâmaient de s'être voué aux Muses, cinq stances sur les

dangers de l'indiscrétion, l'ode ou l'épître au cardinal de Guise, une ode à Charles Tiercelin sur les services rendus par ce seigneur à François Ier, et parmi les pièces érotiques, le sonnet *Voyez combien l'Amour est inconstant* et une épigramme contre une courtisane (1). L'intitulé des deux dialogues en prose annonce qu'il ne sont pas « moins profitables que facétieux », et que « les vices d'un chacun y sont repris fort âpre- « ment pour nous animer à les fuir et à suivre « la vertu ». Tahureau s'y moque de plusieurs sottises accréditées au milieu du 16e siècle; par exemple des livres astrologiques de Pierre Turreau (*voy.* Bayle, *Dictionnaire*, art. *Turrel*); il avance même que les auteurs les plus révérés sont précisément *les plus grands sots*, « témoin, « dit-il, Platon, qui, étant monté au plus haut de « la quintessence de sa folie, nous est allé forger « de belles idées imaginaires, » etc. Ces dialogues, malgré la franchise et la gaieté qui les a longtemps recommandés, ont conservé peu d'intérêt et ne pourraient plus servir qu'à l'histoire des opinions humaines, depuis l'an 1500 jusqu'à 1550. Pasquier les a censurés par ce vers, qui forme à lui seul la pièce cinquante-neuf du troisième livre de ses épigrammes latines :

*Omnia qui ridet ridetur ab omnibus ipse;*

Sur quoi la Monnoye dit, peut-être avec tout autant d'injustice et de légèreté, que Pasquier devait songer à ses propres dialogues, « dont « tout le monde aurait sujet de se moquer, mais « dont personne pourtant ne se moque, parce « que personne ne les lit ». On lit, p. 216 du tome 4 de la *Bibliothèque des poëtes français*, depuis le 12e siècle jusqu'à Malherbe, que Tahureau se proposait de composer « deux autres dia- « logues, dont les interlocuteurs seraient le Dé- « mocritiq et le Cosmophile ». Ces noms sont précisément ceux des deux personnages entre lesquels ont lieu les deux dialogues qui subsistent. Toutefois, il est vrai que l'auteur devait y joindre deux autres morceaux du même genre. C'est du moins ce que nous apprend son éditeur Maurice la Porte, frère d'Ambroise la Porte, à qui Tahureau avait laissé une copie des deux premiers dialogues, et qui mourut vers la fin de l'année 1555 (*voy.* Maurice de la Porte). Les livres à consulter sur Jacques Tahureau sont les œuvres mêmes de ce poëte; l'épître mise à la tête de ses dialogues par Maurice la Porte; les *Epithètes* du même la Porte au mot Tahureau; les articles qui le concernent (lui et son frère Pierre) dans les bibliothèques de la Croix du Maine et de Duverdier; dans Niceron, t. 34, p. 204-211; dans la *Bibliothèque française* de Goujet, t. 12, p. 40-52. Quant au tome 6 des *Annales poëtiques* et au tome 4 des *Poëtes français*, jusqu'à Malherbe, etc., on n'y trouve que des notices incomplètes ou inexactes de la vie et des productions de Jacques Tahureau. D—n—u.

(1) Ne t'esbahis plus si Nérée
Vend si cher maintenant l'amour;
Elle veut avoir, la rusée,
De quoy l'acheter à son tour.

TAIE ou THAI-LILLAH (Aboubekr Abd el Kerim), vingt-quatrième calife abbasside de Bagdad, remplaça son père Mothy-Lillah, qui avait été forcé d'abdiquer, l'an 363 de l'hégire (974 de J.-C.). Il suivit malgré lui les milices turques qui, révoltées contre l'émir-al-omrah Bakhteïar-Ezz-Eddaulah, allèrent le combattre à Waseth; mais, après diverses hostilités sans résultat, Adhad-Eddaulah, souverain de Chyraz, étant venu au secours de son cousin, battit les Turcs et le ramena dans Bagdad. Le calife, qui, pendant la bataille, s'était échappé des mains de ses tyrans, revint aussi dans sa capitale, où Adhad-Eddaulah lui témoigna beaucoup de respect, releva l'éclat de sa maison et pourvut magnifiquement à son entretien. Les deux princes bowaïdes se brouillèrent bientôt. Adhad-Eddaulah ayant vaincu et fait périr son cousin, l'an 367 (978), devint maître de la charge d'émir-al-omrah, et ne cessa de montrer les plus grands égards au calife, dont il devint le beau-père deux ans après. Thaï continua de vivre dans une heureuse tranquillité sous le gouvernement de Samsam-ed-Daulah et de Chérif-ed-Daulah, qui possédèrent successivement la dignité que s'était arrogée leur père Adhad-Eddaulah; mais le second étant mort, en 379 (989), son frère Boha Eddaulah, qui lui succéda, cessa de ménager le calife. Avide des richesses que la munificence de ses prédécesseurs avait permis à ce prince d'amasser, il lui envoya demander une audience. Thaï l'ayant reçu solennellement, un officier déïlémite, aposté par l'émir, s'approcha du calife comme pour lui baiser la main, suivant la coutume, le saisit avec force et lui fit descendre rapidement les marches de son trône. On s'empara de sa personne, malgré ses prières et ses gémissements, et on l'entraîna dans le palais de Boha-Eddaulah, où, en présence de témoins, il fut contraint d'abdiquer le vain titre qu'il avait porté près de dix-huit ans. Cet événement eut lieu l'an 381 (991). Thaï survécut douze ans à sa disgrâce, et les passa auprès de Cader-Billah son successeur, qui lui témoigna toujours beaucoup de considération. Il mourut en 393 (1003), âgé de 76 ans. A—t.

TAIKO-SAMA fut le premier cubo ou empereur séculier du Japon. Depuis la fondation de cet empire par Syn-Mu, environ 660 ans avant J.-C., il était gouverné par un pontife ou daïro, qui réunissait dans sa personne, comme on a vu depuis les califes, la double autorité civile et ecclésiastique. Plusieurs fois des généraux avaient tenté de s'affranchir de son pouvoir; mais leurs révoltes avaient été promptement étouffées. Ce grand changement ne devait être accompli que par celui qui fait le sujet de cet article. Fide-Jos, nom sous lequel il fut d'abord connu, était de la

plus basse extraction. Dès sa première jeunesse, il avait été réduit à se mettre aux gages d'un paysan, qui l'employait à couper du bois et à le porter ensuite sur son cou à la ville voisine. Fatigué d'un état si pénible, il s'enfuit, et devint domestique d'un officier de Nobunanga, l'un des plus habiles généraux du Japon, lequel s'était arrogé la souveraineté de quelques provinces dans les environs de Meaco. Son nouveau maître, qu'il amusait par ses saillies, ayant vanté son esprit à Nobunanga, celui-ci voulut le voir et le prit à son service. Le courage de Fide-Jos et les talents qu'il montra dans plusieurs occasions importantes l'élevèrent rapidement aux premiers emplois militaires. Il sut se concilier l'affection des soldats par sa bienveillance, et Nobunanga, dans une émeute, ayant été tué avec son fils, Fide-Jos lui succéda sans obstacle (1583). Plus habile que son prédécesseur, il s'empressa de reconnaître l'autorité du daïro, dont il reçut le titre de quambuku, c'est-à-dire de lieutenant général en service, gérant de l'empire. En lui prodiguant des marques de respect et de soumission, il ne visait qu'à le dépouiller de sa puissance temporelle. Il lui fit élever dans Meaco un palais superbe, où il le tint renfermé, sous prétexte qu'à l'exemple des dieux, dont il était la vivante image, il devait se soustraire aux regards indiscrets des peuples. Il augmenta le nombre de ses gardes et des officiers destinés à le servir; et, par les hommages dont il l'entourait, trompa si bien le daïro, qu'il ne put jamais se douter qu'il était prisonnier. Maître du trône, Fide-Jos parut ne s'occuper que d'accroître la prospérité de l'empire. Il encouragea l'agriculture, le commerce, les arts; et, par ses soins, différentes villes furent agrandies et reçurent d'utiles embellissements. Mais il songeait en secret à restreindre le pouvoir des princes et des grands, que le moindre mécontentement pouvait entraîner à la révolte. Ce fut dans ce dessein que, en 1592, il annonça le projet de réunir la Corée à l'empire du Japon. Si la conquête de cette péninsule eût été le seul but de cette expedition, quelques mois auraient suffi pour la terminer; mais Fide Jos voulait prolonger la guerre. Il laissa son armée manquer de vivres et de munitions, et donna le temps aux Chinois de venir au secours du roi de Corée. Pendant que la guerre continuait avec des succès balancés, il faisait construire autour de son palais des habitations magnifiques, pour y loger les femmes et les enfants des seigneurs dont il redoutait le plus l'influence et, tout en les amusant par des fêtes continuelles, les y retenir comme autant d'otages. Les Chinois, battus dans diverses rencontres, furent obligés de demander la paix. Fide-Jos ne la leur accorda qu'à des conditions onéreuses, afin de trouver dans l'inexécution des traités un prétexte de continuer la guerre. Les seigneurs japonais, ruinés et épuisés de fatigues, furent trop heureux d'obtenir la permission de revenir dans leurs terres, en laissant leurs familles à la cour, où ils avaient d'ailleurs la liberté d'aller les voir. Il ne restait donc plus à Fide-Jos qu'à maintenir dans le devoir un peuple naturellement turbulent et ami des nouveautés. Il le fit, en publiant des lois si sévères que la moindre infraction était punie d'un châtiment corporel, quand le coupable n'appartenait pas aux classes privilégiées. Après avoir établi son autorité absolue, il songeait à bannir de ses Etats les étrangers, surtout les Portugais, quand il mourut, le 8 septembre, suivant le P. Charlevoix (*Histoire du Japon*, t. 11, p. 1), ou le 16 décembre 1597, peu de temps après avoir pris le titre de *Taïko-Sama*, c'est-à-dire chef des grands. Il avait désigné son fils pour lui succéder; mais ce jeune prince fut supplanté par son tuteur. Ainsi tous les soins qu'il avait pris pour assurer l'autorité dans sa famille en précipitèrent la ruine. Taïko-Sama fut mis au rang des dieux par le daïro, sous le nom de Ssin Fatzman, c'est-à-dire le second Fatzman, ou dieu de la guerre. On voyait encore, du temps de Kæmpfer, son temple à Meaco (*Histoire du Japon*, t. 1, p. 174). Comme il persécuta le premier la religion chrétienne au Japon, les missionnaires, dit le P. Charlevoix (t. 6, p. 2), peuvent fort bien avoir été trop crédules sur le mal qu'on débitait de ce prince. Loin d'être un tyran cruel, il ne fit mourir qu'un petit nombre de chrétiens; et, si l'on veut examiner les raisons qu'il eut pour les condamner au supplice, on ne le taxera point d'avoir été sanguinaire (ibid., t. 8, p. 6). Taïko-Sama possédait toutes les qualités des grands princes, le courage, la prudence et la fermeté. Les seuls défauts que l'histoire lui reproche sont une excessive vanité et de fréquents emportements. W-s.

TAILHIÉ (Jacques), historien, était né vers le commencement du 18e siècle, à Villeneuve, diocèse d'Agen. Disciple de Rollin, il conserva la plus vive reconnaissance des soins qu'il en avait reçus. Ce fut pour faciliter aux jeunes gens la lecture des *Histoires* de Rollin qu'il en publia des *Abrégés*. Il paraît que le succès inespéré qu'obtint son *Abrégé de l'histoire ancienne* décida sa vocation pour les lettres. Tailhié avait embrassé l'état ecclésiastique. Les particularités de sa vie sont inconnues. On ignore même la date de sa mort, que Fontette place avant l'année 1768 (*voy.* la *Bibl. hist. de la France*, n° 14220); mais il est probable qu'il a poussé sa carrière jusqu'en 1778, époque de la publication du dernier ouvrage qu'on lui attribue. On cite de lui : 1° *Abrégé de l'histoire ancienne de Rollin*, Lausanne, 1744, 5 vol. in-12, souvent réimprimés. La quatrième édition, Neufchâtel, 1776, in-12, revue par l'auteur, est augmentée d'une table géographique. On l'a réimprimée, Lyon, 1805, fig., et plus récemment, Lyon et Paris, 1841, 5 vol. in-12. 2° *Abrégé de l'histoire romaine, avec des réflexions critiques, politiques et morales*, Paris, 1755, 4 vol.

in-12; nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Lyon, 1784, 5 vol.; 1801, 1805, 1825, 1844, 5 vol. in-12; 3° *Histoire de Louis XII*, Milan (Paris), 1755, 3 vol. in-12. Elle est exacte, mais écrite, suivant Fréron (*Ann. littér.*), avec une plate simplicité. 4° *Abrégé chronologique de l'histoire de la société de Jésus, sa naissance, ses progrès, sa décadence*, etc., 1759, 2 part., in-12; nouvelle édition augmentée, 1760, in-12; 5° *Remarques succinctes et pacifiques sur les écrits pour et contre la loi du silence*, 1760, in-12; 6° *Portrait des jésuites*, 1762, in-12; 7° *Histoire des entreprises du clergé sur la souveraineté des rois*, 1767, 2 vol. in-12, mis à l'index à Rome, le 19 juillet 1768; 8° *Traité de la nature et du gouvernement de l'Eglise*, Berne, 1778, 3 vol. in-12. Cet ouvrage et le précédent sont attribués à l'abbé Tailhié par Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*. W—s.

TAILLANDIER (Charles-Louis), savant bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit en 1705, dans la ville d'Arras. Il fit profession, en 1727, à l'abbaye de Jumiéges; et, s'abandonnant à l'utile impulsion donnée par quelques-uns de ses confrères, se dévoua tout entier à l'étude des antiquités nationales. En 1738, il fit paraître le *Projet d'une histoire générale de Champagne et de Brie*, in-4°. C'est une excellente dissertation, dont on trouve l'analyse dans les *Observations* de l'abbé Desfontaines *sur les écrits modernes*, 15e lettre, p. 214. La bulle *Unigenitus* avait réveillé les querelles assoupies du jansénisme; et dom Taillandier eut le malheur de se rendre suspect par l'éloge des appelants. Obligé d'interrompre les recherches qu'il avait entreprises sur l'histoire de Champagne, il vint à Paris et se chargea de publier le *Dictionnaire de la langue bretonne* par dom le Pelletier (*voy.* ce nom). L'éditeur l'enrichit d'une préface qui contient l'histoire de la langue celtique, son origine et ses variations, et dans laquelle il indique les causes qui l'ont conservée dans le pays de Galles et dans l'Armorique. Il s'associa ensuite à dom Morice (*voy.* ce nom) pour la continuation de l'*Histoire de la province de Bretagne;* et, après la mort de son collaborateur, il en publia le second volume, en 1756. Les talents qu'avait montrés dom Taillandier lui méritèrent l'estime de ses supérieurs. Il obtint, avec un riche bénéfice, le titre d'abbé régulier *in partibus*, et mourut en 1786. Outre les ouvrages cités, on a de lui : 1° *Lettre à dom Montfaucon sur un ancien monument découvert dans la ville de Reims* (*Mercure*, février 1739); 2° *Lettre sur les différentes translations du corps de St-Maur, abbé de Glanfeuil*, Paris, 1749, in-12; 3° l'éloge de dom Rivet, à la tête du tome 9 de l'*Histoire littéraire de la France* (*voy.* Rivet). — *Jean-Baptiste* Taillandier, jésuite français, s'embarqua, en 1707, à St-Malo, pour les missions orientales, fit le tour du monde par le Mexique et les Philippines, et exerça son zèle à Pondichéry. Quelques observations recueillies dans ses voyages sont insérées dans les *Lettres édifiantes*. Voyez le *Journal des Savants* de 1715, p. 286. W—s.

TAILLANDIER (A.-L.), avocat à Paris, était au premier rang du barreau de cette ville lorsque survint la révolution de 1789. Il s'y montra fort opposé dès le commencement, et subit une longue détention comme suspect sous le règne de la terreur. Revenu au palais dès que les tribunaux semblèrent reprendre une marche régulière, il fut avocat au tribunal d'appel, puis à la cour impériale, qui devint cour royale, en 1814. Nommé, l'année suivante, président du tribunal civil de Sens, il remplit avec autant d'habileté que de justice ces honorables fonctions, jusqu'à l'époque de sa mort, en 1832. Ce digne magistrat avait observé avec beaucoup de soin toutes les causes et les conséquences de nos révolutions; et il les a expliquées d'une manière aussi profonde que lumineuse dans les *Lettres à mon fils*, qu'il publia en 1820. On parla peu de l'ouvrage de Taillandier, peut-être à cause des passions de l'époque. Martainville signala avec amertume cet oubli. Les ouvrages publiés par Taillandier sont : 1° *Lettres à mon fils sur les causes, la marche et les effets de la révolution française*, Paris, 1820, in-8°. Ces *Lettres* sont au nombre de seize. La dix-septième parut en 1823, et l'ouvrage entier fut réimprimé en 1830, 2 vol. in-8°, sous ce titre : *l'Antirévolutionnaire, ou Lettres à mon fils*, etc., 2e édition, augmentée de seize lettres sur la liberté de la presse, sur la charte de 1814, sur quelques faits qui l'ont suivie et sur la religion; 2° *Réflexions sur la charte*, Paris, 1821, 1 vol. in-8°. Taillandier avait fourni de très-bons articles à quelques journaux de la même époque. Nous avons sous les yeux un mémoire qu'il fit publier en 1822, sous le titre de *Banque foncière ou territoriale*, dans lequel on trouve la première pensée des banques hypothécaires qui furent exécutées plus tard (*voy.* Laffon-Ladébat). M-d j.

TAILLASSON (Jean-Joseph), peintre d'histoire et écrivain, naquit à Blaye, près Bordeaux, en 1746, d'un négociant, qui lui fit faire d'excellentes études. Voyant le peu de goût qu'il montrait pour le commerce, ses parents lui laissèrent le choix entre la robe et le petit collet. Mais passionné pour la peinture, le jeune Taillasson rejeta l'un et l'autre avec une égale répugnance, et se borna à affirmer sa véritable inclination en inscrivant, dit-on, sur les murs de la maison de son père, ces mots : *Je serai peintre ou je mourrai, j'en jure par Raphaël*. S'étant mis en route avec Lacour, son ami et son compatriote, les deux jeunes gens arrivèrent à Paris, en 1764, et entrèrent dans l'atelier de Vien. Taillasson concourut, en 1769, pour l'obtention du prix de Rome, dont le sujet était : *Achille déposant le cadavre d'Hector aux pieds de celui de Patrocle*, il obtint seulement le troisième, et entreprit alors, à ses risques et périls, aidé par sa famille qui commençait à comprendre ce qu'il

pourrait devenir un jour, le voyage d'Italie. Il fut, à son retour de Rome, agréé à l'académie royale de Paris, le 30 novembre 1782, sur son tableau de la *Naissance de Louis XIII*, et il fut reçu académicien, le 27 mars 1784, sur sa toile de : *Ulysse et Néoptolème enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule* (aujourd'hui au musée du Louvre). Dans le nombre des tableaux qui font honneur au talent de Taillasson, nous citerons : 1° *Virgile lisant l'Enéide à Auguste;* 2° Une *Scène de la tragédie de Rodogune;* 3° *Olympias arrêtant la fureur des soldats venus pour l'assassiner;* 4° *Timoléon visité à Syracuse par des étrangers;* 5° la *Mort de Sénèque;* 6° *Andromaque versant des larmes sur le tombeau d'Hector;* 7° *Héro et Léandre*, etc. Dans le choix des sujets peints par Taillasson, ainsi que dans leur exécution, on reconnaît toujours une profonde sensibilité et beaucoup d'expression. On doit pourtant lui reprocher de revenir trop souvent sur la même partie, ce qui donne à ses tableaux l'air d'être exécutés péniblement. La littérature et la poésie étaient l'objet de ses délassements. On lui doit comme écrivain : *Le danger des règles dans les arts, poëme suivi d'une traduction libre en vers d'un morceau du 16e chant de l'Iliade*, Venise et Paris, 1785, in-4°; *Traduction libre en vers des chants de Selma, d'Ossian, suivi des dangers des règles dans les arts*, Paris, 1802, in-8°; — mais principalement, l'ouvrage intitulé *Observations sur quelques grands peintres, dans lesquelles on cherche à fixer les caractères distinctifs de leur talent, avec un précis de leur vie*, Paris, 1807, in-8°. Ce livre mérite, par sa saine critique, par la finesse des appréciations et surtout par l'impartialité bien rare à l'époque où l'auteur écrivait, l'estime des artistes et des amateurs. Taillasson mourut, à Paris, le 11 novembre 1809. Il a pris part aux salons du Louvre, de 1783 à 1806, et il a été gravé par Massot, Girard, Normand, Pauline Landon et Lebas; on peut consulter sur Taillasson : *Mélanges sur les beaux-arts*, par Ponce; le *Moniteur* de 1811 (signé Ponce); enfin, une *Notice*, par Bruun-Neergard, Paris, 1810, in-8°. (Extraite du *Magasin encyclopédique*, février, 1810.). P—E et B. DE L.

TAILLE (JEAN DE LA), né, vers 1540, à Bondaroy, près de Pithiviers, d'une famille noble. Son père l'envoya étudier à Paris. Jean de la Taille eut au nombre de ses maîtres Marc-Antoine Muret; ce fut à Orléans qu'il fit son droit, sous Anne du Bourg (*voy.* ce nom). On peut croire que la Taille était destiné à la magistrature; mais la lecture de Ronsard et de du Bellay le fit renoncer à la jurisprudence, et il s'adonna à la poésie. Il avait suivi pendant quelque temps le parti des armes; il était, en 1563, au camp près de Blois, et, en 1568, au camp devant Loudun : c'est tout ce qu'on sait de sa vie; il n'était pas mort en 1607. Il a été éditeur des ouvrages de Jacques, son frère cadet, mort avant lui (*voy.* l'art. suiv.). Il est lui-même auteur de : 1° *Remontrance pour le roi à tous ses sujets qui ont pris les armes*, 1563, in-8°, pièce de vers, réimprimée en 1572, à la suite de *Saül;* 2° *Saül le furieux*, tragédie, 1572, in-8°, précédée d'un discours sur l'*Art de la tragédie* et suivie d'un éloge de Jacques de la Taille, etc.; 3° la *Famine, ou les Gabaonites*, tragédie, 1573, in-8°. On trouve à la suite la *Mort de Pâris, Alexandre et OEnone*, poëme; le *Courtisan retiré*, le *Combat de fortune et de pauvreté*, autre poëme; les *Corivaux*, comédie en cinq actes et en prose (qui n'est point imitée de l'Arioste, malgré ce qu'on lit dans la *Bibliothèque des théâtres*, dans les *Recherches* de Beauchamps, dans la *Bibliothèque chartraine* de D. Liron, dans Léris, et même dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (par Marin et le duc de la Vallière); le *Négromant*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'Arioste, des *Elégies*, etc. 4° La *Géomance abrégée de Jean de la Taille, pour savoir les choses passées, présentes et futures; ensemble le blason des pierres précieuses*, 1574, in-8°, contenant aussi quelques petites pièces de vers; 5° *Histoire abrégée des singeries de la Ligue*, 1595, in-8°; réimprimée avec la *Satyre ménippée*, Ratisbonne, 1711, et Paris, Delangle, 1824; 6° *Discours notables des duels, de leur origine en France et du malheur qui en arrive tous les jours au grand intérêt du public*. Le P. Nicéron dit qu'il y a bien des faits dans ce livre. Quant au poëme en trois chants intitulé *le Prince nécessaire*, dont Lacroix du Maine fait mention et dont la Taille parle lui-même en tête de *Saül*, il ne paraît pas qu'il ait été imprimé. A. B—T.

TAILLE (JACQUES DE LA), frère cadet de Jean, était né à Bondaroy, en 1542; l'exemple et les conseils de son frère le portèrent à cultiver la poésie. Dès l'âge de seize ans, il composa des pièces de vers et même des pièces de théâtre. Jean Dorat avait été son maître de grec et l'élève faisait beaucoup d'honneur au professeur, s'il faut en croire Jean de la Taille. Jacques mourut de la peste à Paris, au mois d'avril 1562, âgé seulement de 20 ans. Selon Lacroix du Maine, il haïssait tellement les Manceaux et les Normands, qu'il louait Dieu de ne pas l'avoir fait naître en Normandie, ni dans le Maine, mais en Beauce. On a de lui les ouvrages suivants, dont son frère fut l'éditeur : 1° *la Manière de faire des vers en français comme en grec et en italien*, 1573, in-8°. Les vers mesurés sur la quantité et sans rimes n'ont pas été naturalisés en France, malgré les tentatives faites à diverses reprises (*voy.* MOUSSET). 2° *Daire*, tragédie, 1573, in-8°. Daire est Darius; c'est dans le récit du cinquième acte que l'auteur a pris une licence dont on ne connaît pas d'autre exemple, au moins dans le genre sérieux; voici les dernières paroles qu'on y rapporte de Darius, qui prie Alexandre d'avoir sa famille en recommandation :

O Alexandre, adieu! quelque part que tu sois,

Ma mère et mes enfants aye en recommanda....
Il ne put achever car la mort l'en garda.

3° *Alexandre*, tragédie. 1573. Léris, dans son *Dictionnaire*, et les *Anecdotes dramatiques*, attribuent à Jacques trois autres pieces : *Athamont*, *Niobé* et *Progné*. Ces pièces, que mentionnent aussi Lacroix du Maine et dom Liron, n'ont point été imprimées; du moins on n'en connaît aucun exemplaire. 4° *Recueil des inscriptions, anagrammatismes et autres œuvres poétiques*, à la suite du *Saül le furieux*, de Jean de la Taille. Le Moréri de 1759 annonce que dans la *Bibliothèque française* de Goujet *on trouvera* une histoire exacte, etc., des deux frères de la Taille, où il a su corriger les fautes qui étaient échappées à ceux qui en ont parlé avant lui. Mais le dix-huitième et dernier volume qui ait été publié de la *Bibliothèque française* est de 1756; il est à croire que l'article sur les frères de la Taille faisait partie des tomes 19 et 20, qui sont restés manuscrits (*voy.* Goujet). Une notice intéressante sur les frères de la Taille, par M. le vicomte de Gaillon, se trouve dans le *Bulletin du bibliophile*, avril 1857, p. 415-428. Notons aussi que les frères Parfaict, dans leur *Histoire du théâtre françois*, t. 3, p. 332-340, ont analysé les pièces de ces auteurs, et que dans les *Essais historiques du théâtre françois* (1782, 3 vol. in-18), on trouve (t. 2, p. 58-78) une longue analyse de *Saül* et de la *Famine*. A. B-T.

TAILLEFER (le comte Henri-François-Alphonse-Athanase de), savant antiquaire, naquit dans le Périgord en 1761, probablement de la même famille que le suivant, mais à un degré fort éloigné. Il était avant la révolution officier dans un régiment d'infanterie. S'étant montré contraire aux innovations, il émigra en 1791 comme la plupart de ses camarades, et se rendit en Allemagne où il prit du service dans l'armée des princes français qui avaient émigré comme lui. Il fit avec eux et sous les ordres du duc de Brunswick la malheureuse campagne de 1792, et vint ensuite se ranger sous les drapeaux du prince de Condé, qu'il suivit dans toutes ses campagnes. Il y avait obtenu le grade de colonel, mais il fut obligé de s'en éloigner lorsque cette armée se rendit en Russie, au commencement de l'année 1800. Resté en Allemagne, il s'y occupa de sciences et surtout d'archéologie. Peu de temps après la révolution du 18 brumaire, le comte de Taillefer revint dans sa patrie, et il fut assez heureux pour recouvrer une partie de ses biens. Il s'y retira et fut ensuite nommé conservateur du musée d'antiquités de Périgueux. Il vécut ainsi paisiblement jusqu'au retour des Bourbons en 1814. Il n'obtint alors que la croix de St-Louis et le grade de maréchal de camp. Il continua néanmoins de vivre en paix dans le Périgord, et il y mourut en 1833. On a du comte de Taillefer : 1° *l'Architecture soumise aux principes de la nature et des arts, ou Essai sur les trois architectures d'unité théorique et pratique*, Périgueux, 1804, in-4°; 2° *Antiquités de Vésonne, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou Description des monuments religieux, civils et militaires de cette antique cité et de son territoire, précédée d'un Essai sur les Gaulois*, 1 vol. in-4°, avec 13 planches, Paris, 1821; 3° *Quelques dissertations sur des médailles antiques*. — Taillefer de Mauriac (Pierre-J.-François-Armand de), colonel de cavalerie avant la révolution, émigra en 1792 et fit les campagnes de ce temps-là dans les armées des princes. Il les suivit en Russie après le licenciement et se trouva à Mittau lors du mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême, dont il signa le contrat. Revenu dans sa patrie, lors du retour de l'ordre, sous le gouvernement de Napoléon, il y vécut paisiblement jusqu'au rétablissement des Bourbons, qui ne changea rien à sa position, et il y mourut le 7 décembre 1830. M—d j.

TAILLEFER (George), conventionnel, était né à Domme, dans le Périgord, vers 1762. Destiné à la médecine, il alla faire ses études à Montpellier et revint dans sa patrie, où il s'était fait une assez belle clientèle, lorsque la révolution survint. Il en embrassa la cause avec ardeur et fut nommé en 1790 l'un des administrateurs du district de Sarlat, puis, l'année suivante, député à l'assemblée législative, où il manifesta des opinions fort exaltées. Sa première proposition fut en faveur des prêtres mariés, dont il demanda que le traitement fût conservé et même augmenté. Moins bienveillant pour ce qui appartenait à l'armée, il dénonça, de concert avec Chabot, le ministre de la guerre Duportail, puis les gardes suisses et la garde constitutionnelle de Louis XVI, seule défense qui fût alors restée à ce prince contre les attaques des jacobins. Ce fut sur les dénonciations de Taillefer et de ses amis qu'un décret ordonna le licenciement de cette troupe, peu de temps avant le 10 août 1792. Enfin, il demanda que les anciens drapeaux fussent solennellement brûlés en présence de chaque régiment, et un décret dans ce sens fut rendu et exécuté sans la moindre opposition. Après la journée du 20 juin 1792, Taillefer parla avec beaucoup de véhémence contre la Fayette, qui était venu s'en plaindre à la barre de l'assemblée, et il apostropha vivement le président Girardin, qu'il accusa de complicité avec ce général. Moins sévère envers Manuel et Péthion, il fit rapporter, quelques jours avant la révolution du 10 août, le décret qui avait ordonné la suspension de ces deux personnages. La popularité qu'il s'était acquise par toutes ses motions le fit élire à la convention nationale par le département de la Dordogne. Dès la première séance de cette assemblée, il fit mettre en accusation l'ex-ministre de la marine Lacoste, et peu de jours après il dénonça Marat, comme auteur d'un projet de dictature. Mais cette motion fut reconnue intempestive par les amis de Taillefer eux-mêmes, et elle n'eut au-

cun succès. Il vota ensuite pour la mort de Louis XVI, sans appel, sans sursis à l'exécution. Après cet événement, on ne vit plus Taillefer à la tribune que lors des soulèvements de la Vendée. Saisi d'épouvante, comme la plupart de ses collègues, à la première nouvelle qu'on en reçut, dans les derniers jours d'avril 1793, il demanda qu'on tirât le canon d'alarme et que les spectacles fussent fermés. Voulant ensuite encourager les soldats à la défense de la cause républicaine, il proposa de partager entre eux les biens des émigrés, ce qui amena le fameux décret de la promesse de deux milliards. Dans la révolution du 31 mai, Taillefer se prononça vivement pour la montagne, et il appuya de tout son pouvoir les mesures terribles qui furent adoptées contre les fédéralistes. Envoyé deux mois plus tard dans les départements du Tarn, de l'Ardèche et de la Lozère pour réprimer des troubles qui y avaient éclaté, il usa d'une extrême rigueur et envoya devant le tribunal révolutionnaire le général Laferrière, qui avait paru les favoriser et qui, par suite de cette dénonciation, périt sur l'échafaud. Revenu à l'assemblée, Taillefer y fut à son tour dénoncé par Montaut, et il se défendit en se plaignant des *nouveaux bonnets rouges* qui accusaient les meilleurs patriotes. Peu de jours après, il dénonça le ministre de la guerre Bouchotte, qu'il soupçonnait de complicité avec Hébert. S'attachant de plus en plus à la cause de Robespierre, il se montra à la tribune des jacobins fort alarmé des périls qu'avait courus le dictateur par la tentative de Cécile Renault (*voy.* Renault). Quoique très-opposé à la révolution du 9 thermidor, qui renversa Maximilien, il fit peu d'efforts pour le défendre; mais, quelque temps après, il déclara hautement à la tribune qu'il ne voyait que les efforts de l'aristocratie dans les plaintes multipliées qui éclataient chaque jour contre les comités révolutionnaires. Il s'opposa ensuite fortement à l'impression d'un discours que son collègue Laignelot avait prononcé contre la société des jacobins. Dénoncé plus tard lui-même à plusieurs reprises et menacé d'arrestation, voyant toutes les sanglantes scènes de la réaction, qui, à son tour, poursuivait les agents de la terreur, il garda prudemment le silence. N'ayant pas été favorisé par le sort pour la formation des conseils législatifs en 1795, il se retira dans son village, où il reprit modestement son ancienne profession de médecin et se fit complétement oublier jusqu'en 1815. Son département l'envoya à cette époque comme électeur au Champ-de-Mai, ce qui le fit comprendre l'année suivante dans la loi d'exil des régicides. Il se réfugia alors en Suisse et y vécut obscurément jusqu'en 1829, où il mourut lorsque la révolution de 1830 était près de le faire rentrer dans sa patrie. M—D j.

TAILLEFER (Louis-Gabriel), né à Paris en 1767, fut élevé au collége de Montaigu et admis à dix-sept ans à Ste-Geneviève, dans l'ordre des chanoines réguliers. Il était désigné pour y professer la rhétorique, lorsque la révolution survint. Son éloignement pour les nouveaux principes lui fit chercher un asile dans les départements de l'Ouest. Il y fit l'éducation de quelques enfants des familles les plus distinguées et servit en même temps la cause royale à laquelle ces familles étaient attachées. Il eut occasion de lire dans une séance de l'académie de Caen, dont il était membre, un discours sur les inconvénients du goût exclusif pour les sciences exactes, qui fit sensation. Appelé à Paris après la pacification de l'Ouest, il exerça pendant plusieurs années les fonctions de professeur de belles-lettres. Reçu membre de plusieurs sociétés littéraires, il prit part à la rédaction de la *Galerie des hommes célèbres* de Landon et de celle du *Moniteur*. Il fut ensuite censeur adjoint au collége de Charlemagne, puis proviseur à celui de Versailles, et enfin à celui de Louis-le-Grand. En 1815, il refusa sa signature à l'acte additionnel donné par Napoléon et parvint, malgré les dangers auxquels il s'exposait, à rétablir l'ordre dans cet établissement. Lorsqu'en 1816 un membre de la chambre des députés fit une sortie contre l'université, Taillefer y répondit par un écrit intitulé *Renseignements offerts à la chambre des députés sur les développements qui lui ont été présentés dans la séance du 31 janvier*. On a encore de lui : 1° un petit roman sur les avantages d'une bonne éducation : *Adèle et Cécile*, 1811, 1 vol. in-12; 2° une traduction de l'ouvrage anglais de Dodley sur la morale, et qui a pour titre : *De l'économie de la vie humaine*, imprimé avec le texte à Falaise, vol. in-12; 3° *Extrait du rapport fait d'après l'invitation de Son Excellence le grand maître de l'Université sur les principes de ponctuation fondée sur la nature du langage écrit*, 1824, in-12; 4° *Quelques améliorations à introduire dans l'instruction publique*, Paris, 1824, in-8°; 5° *Traité élémentaire de rhétorique, ou Règles d'éloquence à l'usage des classes*, Paris, 1825, in-12; 6° *le Christianisme, ou Preuves et caractères de la religion chrétienne*, 1828, in-8°. Taillefer fut mis à la retraite peu de temps après la révolution de 1830, et il est mort dans un âge avancé. — Taillefer (Antoine), né à Brives-la-Gaillarde en 1755, était avant la révolution trésorier de la guerre et subdélégué de l'intendance de Bretagne, puis maire de Villieu-le-Tilleul, dans le département des Ardennes. On a de lui : *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français depuis la renaissance des lettres jusqu'en* 1785, *ou Recueil de traits, d'anecdotes, de bons mots*, Paris, 1785, 4 vol. in-8°. L—R.

TAILLEMONT (Claude de), littérateur et poëte lyonnais du 16e siècle, fut l'ami de Maurice Scève et de Clément Marot. Ce fut lui qui ordonna et dirigea avec le premier de ces poëtes la magnifique réception que l'on fit, en 1548, dans la

ville de Lyon, à Henri II et à Catherine de Médicis, réception dont le récit, imprimé la même année, se trouve dans les *Mémoires de l'histoire de Lyon*, par Guillaume Paradin, p. 320-351. Taillemont est auteur de deux ouvrages, dont les exemplaires, devenus extrêmement rares, ne se trouvent plus que dans le cabinet des bibliophiles. Le premier a pour titre : *la Tricarite*, Lyon, 1536, in-8°; le second est intitulé *Discours des champs faez*, Lyon, 1553, petit in-8°. On en cite quatre réimpressions, y compris celle de Paris, 1557, aussi petit in-8°. L'abbé Goujet, t. 11, p. 454, de la *Bibliothèque française*, et Breghot du Lut, p. 115 de ses *Nouveaux mélanges*, sont entrés dans quelques détails sur ces deux ouvrages, dont l'orthographe bizarre a beaucoup d'analogie avec celle de Loys Meigret, son compatriote (nous y renvoyons le lecteur). On ignore la date de la mort de Taillemont, qui paraît avoir fui de Lyon, ainsi que Maurice Scève, pendant les troubles dont cette ville fut le théâtre durant la seconde période du 16e siècle. A. P.

TAILLEPIED (Noel), historien normand, né vers 1540, dans le diocèse de Rouen, prit jeune l'habit de cordelier, se fit recevoir docteur en théologie à la faculté de Paris et professa plusieurs années cette science à Pontoise et dans d'autres maisons de son ordre. Désirant mener une vie plus parfaite, il passa dans l'ordre des Capucins et mourut, en 1589, à Angers, où ses confrères venaient d'être reçus. Comme leur église n'était pas achevée, il fut inhumé dans la chapelle dite du St-Esprit, sous les murs de cette ville. C'était un homme savant et laborieux, mais crédule. Outre quelques livres théologiques, cités par nos anciens bibliothécaires Lacroix du Maine et Duverdier, mais qui ne peuvent plus offrir aucun intérêt (*voy.* Bunderen), on a de lui : 1° les *Vies de Luther, de Carlostadt* (André Bodestein) *et de P. Martyr*, Paris, 1577, in-8°. La vie de Luther a été réimprimée avec celles de Calvin et de Th. de Bèze, par Jérôme Bolsec, sous ce titre : *Histoire des vies, mœurs, actes et morts des trois principaux hérétiques de notre temps*, Douai, 1616, in 12, rare (1); 2° *Commentarii in Threnos, sive lamentationes Hieremiæ prophetæ*, ibid., 1582, in-8°, cité par Vogt, *Cat. libror. varior.*; 3° *Abrégé de la philosophie d'Aristote*, 1583, in-8°; 4° *Histoire de l'état et république des druides*, Eubages, Saronides, Bardes, Vacies, anciens Français, gouverneurs du pays des Gaules, depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ, ibid., 1585, in-8°, livre plein de fables et d'idées singulières, mais qui n'en est pas moins recherché des curieux. On en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque historique de France*, t. 1er, n° 3813. J.-Georg. Frick en a donné un extrait dans le *Commentar. de Druidis occidental. Populor. philosophis*, 2e part. (*voy.* Frick). 5° *Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen*, Rouen, 1587, in-8°, rare. Il y a des exemplaires avec un nouveau frontispice de 1610. 6° *L'Antiquité de Pontoise*, ibid., 1587, in-8°; 7° *Traité de l'apparition des esprits*, à savoir des âmes séparées, fantômes, etc., in-12, souvent réimprimé dans les premières années du 17e siècle. L'édition que préfèrent les curieux est celle de 1602, in-12, Paris. Cet ouvrage, dit Lenglet-Dufresnoy, n'a pas laissé d'avoir quelque cours. Voyez la table des auteurs, à la suite de son *Recueil de dissertations sur les apparitions*. W—s.

(1) C'est par erreur que, dans les notes sur la *Bibl.* de Lacroix du Maine, Rigoley de Juvigny attribue à Taillepied la *Vie de Th. de Bèze*; elle est de Bolsec.

TAILLEVANT ou TAILLEVENT, personnage qualifié de « grand cuysinier du roy de France », est l'auteur du premier livre de cuisine qui ait été écrit en français. La plus ancienne édition datée que l'on connaisse de ce livre fut imprimée en 1515; mais il en existe plusieurs, sans date, qui parurent de 1490 à 1500, et l'ouvrage fut plusieurs fois réimprimé dans le courant du 16e siècle, et même en 1604. Les éditions les plus anciennes, devenues d'une rareté extrême, sont très-recherchées des bibliophiles, et elles se payent des prix excessifs. Elles sont décrites avec détail dans le *Manuel du libraire* de M. J.-C. Brunet. Il existe d'ailleurs à la bibliothèque de Paris et à la bibliothèque Mazarine des manuscrits différents entre eux, mais beaucoup plus complets que les imprimés. On a tout lieu de croire que Taillevant fut cuisinier de Charles V, et qu'il existait vers l'an 1380. C'est à lui sans doute que doit s'appliquer une pièce conservée au Trésor des chartes, et qui atteste qu'en 1362, le duc de Normandie donna à Guillaume Tirel, dit Taillevant, son queux (cuisinier, *coquus*), la somme de cent francs d'or pour ses bons et agréables services, et pour qu'il achetât une maison en la ville de Paris afin d'être plus près à servir le duc. Quant aux préceptes sur l'art culinaire rédigés par Taillevant, ils n'ont aujourd'hui d'intérêt que comme témoignages relatifs aux usages du 14e siècle ; ils prouvent d'ailleurs que, dès cette époque, la *science de la gueule* (nous employons l'expression de Montaigne) avait fait des progrès réels. Renvoyons, pour plus amples détails, à l'*Analecta biblion* de M. du Roure, t. 1er, p. 167, et à une notice de M. Jérôme Pichon, dans le *Bulletin du bibliophile*, 1843, p. 253. Z.

TAISAND (Pierre), jurisconsulte, né à Dijon le 7 janvier 1644, était fils d'un conseiller au bailliage de cette ville et parent de Bossuet. Après avoir fait ses études avec succès au collége des jésuites à Pont-à-Mousson, il alla faire son cours de droit à Toulouse et prit ensuite ses degrés à l'université d'Orléans. Il se plaça bientôt au premier rang des jeunes avocats qui fréquentaient le barreau de Dijon. Plusieurs de ses plaidoyers furent insérés dans les *journaux* du palais. Dans un voyage qu'il fit, en 1673, à Paris, il reçut des témoignages particuliers de l'estime du pre-

mier président de Lamoignon et de mademoiselle de Scudéri (*voy.* SCUDÉRI). La délicatesse de sa poitrine ayant obligé Taisand de renoncer au barreau, il acquit, en 1680, une charge de trésorier de France. Il entreprit alors différents ouvrages, entre autres un *Commentaire sur la coutume du duché de Bourgogne*, qu'il mit au jour en 1698, in-fol. Il se démit de sa charge, qu'il avait exercée avec honneur pendant vingt-six ans, résolu de consacrer entièrement ses dernières années à la culture des lettres, mais le temps lui manqua pour achever les ouvrages qu'il méditait. Taisand mourut à Dijon le 12 mars 1715 et fut inhumé dans l'église de St-Etienne, sous une tombe décorée d'une épitaphe rapportée par Papillon (*Bibliothèque de Bourgogne*, t. 2, p. 306). Quelques jours avant sa mort, il avait reçu de Louis XIV un médaillon d'or, comme un encouragement à ses travaux. Outre quelques opuscules ascétiques, on a de lui : 1° *Histoire du droit romain*, Paris, 1678, in-12. Il dédia cet ouvrage à Bossuet, alors évêque de Condom. 2° *Commentaire sur la coutume du duché de Bourgogne*. Il se proposait de donner une édition augmentée de cet ouvrage, que celui de Bouhier (*voy.* ce nom) a rendu tout à fait inutile. 3° Les *Vies des plus célèbres jurisconsultes de toutes les nations*, tant anciennes que modernes, par ordre alphabétique, au nombre de près de cinq cents. Ce n'est qu'une compilation (*voy.* D. SIMON). La plupart des articles sont fort succincts, quoique rédigés avec peu de précision; l'auteur est trop sobre de dates et de détails biographiques. La notice la plus exacte est celle du président Favre. Les articles des trois Socin, jurisconsultes de Sienne (Marien l'ancien, mort en 1467; Marien le jeune, en 1556, et Barthélemy, en 1507), sont aussi traités avec quelque développement. Claude Taisand, son fils, religieux de Cîteaux, en donna la première édition, Paris, 1721, in-4°, précédée de la vie de l'auteur, qu'il avait publiée séparément en 1715. La seconde édition, Paris, 1737, in-4°, augmentée (par Ferrière), laisse encore beaucoup à désirer (1). La Monnoye avait fait sur cet ouvrage des remarques que le nouvel éditeur paraît n'avoir pas connues, puisqu'il n'en a pas profité. La bibliothèque et les manuscrits de Taisand furent légués par son fils à l'abbaye de Cîteaux. Outre des *questions* de droit et des plaidoyers, on remarque parmi les manuscrits des traductions des lois de Cicéron et des poésies de Catulle, et un recueil ou dictionnaire de bons mots, choisis des anciens et modernes, en 70 volumes in-12, dont son fils annonçait le projet de publier un extrait, sous le titre de *Taisaniana*. On peut consulter pour plus de détails : la *Vie de Taisand*, déjà citée; la *Bibliothèque de Bourgogne*, et les *Vies des commentateurs de la coutume de Bourgogne*, par Bouhier. Le portrait de ce jurisconsulte a été gravé in-4°. W—s.

(1) Le frontispice de l'édition de 1737 annonce qu'elle est *augmentée d'un tiers*. Les *additions* vont de la page 583 à la page 76[illegible]; mais elles ne sont pas fondues dans l'ouvrage; elles ont été imprimées pour être jointes aux exemplaires qui étaient en magasin, de l'édition de 1711. Les *additions* seules ayant été imprimées en 1737, nous ne savons si l'on peut compter pour *nouvelle édition* les exemplaires du Taisand qui portent cette date. Au reste, les *additions* de Ferrière sont presque toutes prises des *Mémoires* de Niceron. A. B—T.

TAI-TSOU (1), empereur de la Chine, chef et fondateur de la dynastie des Tcheou postérieurs, monta sur le trône l'an 951 de l'ère chrétienne. Avant son élévation, il portait le nom de Kono-ouci, qu'il avait illustré dans la guerre contre les Tartares. Ses talents, joints à sa naissance, l'élevèrent rapidement aux premiers emplois militaires. Il fut un des quatre mandarins auxquels l'empereur Kao-tsou recommanda son fils Yu-ti, qu'il avait déclaré son successeur. La confiance de ce prince dans ses ministres ne fut point trompée. Kono-ouci, chargé de pacifier les provinces de l'Occident, assiégea les chefs des rebelles dans les places où ils s'étaient renfermés, et les força de se donner la mort. Affermi sur son trône, Yu-ti ne songea plus qu'à se livrer à son goût effréné pour les plaisirs. Il abandonna le soin du gouvernement à ses ministres et nomma le brave Kono-ouci commandant général de ses troupes. Des ministres intègres ne purent voir sans peine les revenus de l'Etat dissipés en vaines prodigalités. Ils osèrent faire des représentations à l'empereur sur la nécessité de diminuer ses dépenses. Yu-ti les fit mettre à mort et donna en même temps l'ordre d'exterminer leurs familles. Un sort pareil menaçait Kono-ouci. Les soldats, dont il avait gagné le cœur par sa prudence et ses libéralités, l'engagent à se rendre à la cour pour dissiper les impressions fâcheuses qu'on aurait pu donner à l'empereur sur sa conduite, et tous veulent l'accompagner. Effrayé par le bruit de sa marche, Yu-ti rassemble à la hâte des troupes et s'avance au-devant de Kono ouci; mais il est abandonné par ses soldats : sa capitale lui ferme ses portes. Il arrive la nuit dans un village dont les habitants prennent les armes pour sa défense, et, dans le tumulte, l'empereur est tué sans être reconnu. Kono-ouci s'empresse d'inviter l'impé-

(1) On a déjà eu occasion de faire observer que les noms par lesquels les empereurs chinois sont désignés dans les écrits des Européens ne sont pas de véritables noms, mais des appelations honorifiques décernées à ces princes après leur mort, ou des titres assignés aux années de leur règne. Les noms de Taï-tsou et de Taï-tsoung appartiennent à la première classe, ainsi que ceux de Chi-tsou et de Chi-tsoung de Wen-ti, de Wou-ti et plusieurs autres. Chacun de ces noms revient dans l'histoire chinoise autant de fois qu'il y a changement de dynastie, et l'ordre dans lequel ils reparaissent est à peu près fixé par l'usage, de sorte que pour savoir de quel prince on entend parler, il est nécessaire d'être informé du nom de la famille impériale à laquelle ce prince appartenait. Taï tsou (*le grand aïeul*) est le nom qu'on donne d'ordinaire au fondateur d'une dynastie; Taï tsoung (*le grand illustre prince*), à celui qui l'a consolidée ou qui en a augmenté l'éclat ou la puissance. Du reste, il y a dans les annales chinoises une douzaine de Taï tsou et autant de Taï tsoung. Pour s'entendre, il faut ajouter le nom de la dynastie : Soung Taï-tsoung ou Thang Taï-tsoung, le Taï-tsoung de la dynastie des Soung ou de celle des Thang; Tch ou Taï-tsou ou Youan Taï-tsou, le Taï-tsou des Tcheou ou des Youan, etc. A. R—T.

ratrice à se concerter avec les mandarins pour désigner un successeur à l'empire. Les suffrages se réunirent sur un neveu d'Yu-ti, que ce prince avait adopté; mais ce choix mécontente les soldats. Alors l'impératrice force Kono-ouci de saisir les rênes de l'Etat. Le premier soin de Taï-tsou, en montant sur le trône, fut de publier une amnistie générale. Descendant d'une des branches de la grande famille de Tcheou, il ordonna que sa dynastie prendait ce nom. Dès qu'il eut pacifié ses Etats, il alla visiter le tombeau de Confucius, auquel il décerna par un édit le titre de roi. Les courtisans qui l'accompagnaient lui ayant représenté l'inconvenance d'accorder ce titre à un homme qui, pendant sa vie, avait été le sujet d'un petit prince : « On ne peut, répondit-il, trop honorer celui qui a été le maître « des rois et des empereurs. » Cependant le frère d'Yu-ti n'avait point renoncé à ses prétentions au trône. Allié avec quelques gouverneurs mécontents, il ne tarda pas à lever l'étendard de la révolte. Taï-tsou chargea quelques-uns de ses généraux de marcher contre les rebelles. L'affaiblissement de sa santé l'obligeait de rester dans son palais. Tous les soins ne purent le rétablir; et il mourut en 954, à l'âge de 53 ans, laissant pour successeur son neveu, qui prit le nom de Chi-tiong. D'après ses intentions, il fut enterré en habit de bonze. C'est dans la deuxième année du règne de ce prince que fut publiée l'édition des *Neuf King*, imprimée avec des planches de bois, véritable édition *princeps*, dit Abel-Rémusat, qui fixe l'époque de l'établissement de l'art typographique à la Chine (*Journal des Savants*, 1820, p. 557) — Ce nom de Taï-tsou est commun à plusieurs fondateurs de dynasties à la Chine, dont le plus célèbre est celui qui est vulgairement cité sous le nom de Gengiscan ou plus exactement Tching-gis-khan (*voy.* Djenguyz-khan). W—s.

TAI-TSOUNG, empereur de la Chine, succéda, l'an 977, à son frère Taï-tsou, fondateur de la dynastie des Song, et qui, pendant un règne de dix sept années, avait affermi sa puissance et amélioré le sort des peuples, en favorisant, par des lois sages, l'agriculture, le commerce et les arts. Un des premiers actes du nouvel empereur fut de renouveler l'édit qui déclarait exempts d'impôts les descendants de Confucius et accrut les priviléges dont ils avaient joui jusqu'en 954. Taï-tsoung étouffa presque sans peine la révolte du prince de Han; mais il ne fut pas aussi heureux dans son dessein de s'opposer aux excursions des Tartares de Leno. La guerre qu'il leur fit, entremêlée de revers et de succès, l'occupa presque sans relâche. Jamais prince n'aima plus tendrement sa mère. Quand ses loisirs le lui permettaient, il examinait lui-même ce qu'on devait servir, le matin et le soir, à la table de l'impératrice. Dans la dernière maladie de cette princesse, il ne quitta son chevet ni le jour ni la nuit, et la chagrin que lui causa la mort de cette mère chérie affaiblit beaucoup sa santé. Plusieurs années après, ayant été conduit, dans un voyage, au palais de Tong-tcheou, il changea de couleur en l'apercevant et dit à ses officiers : « C'est ici « que ma mère a prodigué tant de soins et de « caresses à mon enfance, et maintenant ma « reconnaissance n'a plus de chemin pour arriver « jusqu'à elle. » En prononçant ces derniers mots, sa voix s'éteignit et des larmes inondèrent son visage (*Mémoires sur les Chinois*, t. 4, p. 254). Taï-tsoung protégea les lettres. Savant lui-même, il s'était fait une bibliothèque composée de quatre-vingt mille volumes (*Descript. de la Chine*, par Duhalde, t. 1er). Il changea l'ancienne division de l'empire, qu'il partagea en quinze provinces, et mourut en 997, à l'âge de 59 ans. Les historiens chinois s'accordent à louer le discernement de Taï-tsoung, son équité et la sagesse avec laquelle il distribuait les récompenses et les châtiments (*voy.* Thaï-tsoung). W-s.

TAIX (Guillaume de), naquit à Fresnay, près de Châteaudun, vers 1532. Issu d'une famille noble de la Touraine (1), il devint, jeune encore, chanoine et doyen de l'église de Troyes et abbé de Basse-Fontaine. Il mourut le 7 septembre 1599. On trouve dans les *Mélanges historiques* que Nicolas Camusat fit imprimer à Troyes, en 1619, in 8°, un ouvrage curieux et intéressant de G. de Taix; il a pour titre : *Recueil sommaire des propositions faites aux états de Blois*, en 1576, etc. Député à cette assemblée fameuse, il le fut aussi à celle de Melun, en 1579, et à celle de Paris, en 1586, il dut ces missions honorables à son attachement à la cause royale et à son aversion pour les ligueurs. Ce ne fut que longtemps après sa mort qu'on livra à l'impression ses *Mémoires des affaires du clergé de France*, en 1576, 1579, 1580, 1585 et 1586, en forme de journal, etc., Paris, Bouillerot, 1625, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, non moins curieux que son recueil sommaire, renferme une foule de particularités qui n'ont pas cessé d'offrir un grand intérêt. D—b—s.

TAIZY (Coquebert de). *Voyez* Taizy.

TAKASCH ou TAGASCH (Ala Eddyn), sultan du Kharizme ou Khowarezm, était le fils aîné d'Il-Arslan, qui lui avait donné pour apanage la ville de Djond, près de l'embouchure du Sihoun (le Iaxarte). A la mort d'Il-Arslan, son plus jeune fils, Sulthan Schah-Mahmoud, ayant été mis sur le trône par le crédit et sous la tutelle de sa mère, l'an 568 de l'hégire (1172 de J.-C.), Takasch réclama une juste part dans la succession de son père, offrant de laisser le Kharizme à son frère et de se contenter du Khoraçan. Sa demande ayant été rejetée, il rassembla

(1) Jean de Taix, l'un de ses parents, grand maître de l'artillerie et colonel général de l'infanterie, lors de l'institution de cette charge, en 1544, se distingua à la bataille de Cerisoles et fut tué au siége de Hesdin, en 1553.

des troupes, et au moyen des secours qu'il reçut du khan de Cara-Kathaï, il entra dans le Kharizme, y fut proclamé sultan et força son frère de se retirer à Nischabour. La guerre eut lieu entre les deux princes durant plusieurs années; mais Sulthan-Schah se maintint dans la partie orientale du Khoraçan. L'an 588 (1192), Takasch alla dans l'Irak-Adjem au secours de l'atabek Kizil-Arslan (*voy.* ce nom), attaqué par Thoghrul, sultan seldjoucide de Perse. Voyant, à son arrivée, que ces deux princes avaient fait la paix et ne voulant pas perdre entièrement le fruit de sa campagne, il s'empara de Reï et de Thabrek. L'année suivante, il devint seul possesseur de la monarchie kharizmienne, par la mort de son frère. En 590 (1194), il revint dans l'Irak, pour faire la guerre à Thoghrul, qui avait repris Reï, et il réunit à son empire tous les Etats de ce sultan, le dernier des Seldjoucides de Perse (*voy.* Thogroul). Plusieurs poëtes contemporains célébrèrent sa conquête de l'Irak. Au printemps suivant, il marcha vers le Mawra-al-Nahr, pour arrêter quelques mouvements du khan de Saganak, qui, étant venu au-devant de lui, se soumit et obtint sa grâce. Sandjar, beau-frère du sultan, avait trempé dans une conspiration dont le but était de soustraire le Khoraçan à la domination de Takasch. Ce prince le fit arrêter et aveugler; mais bientôt, à la demande de sa sœur, il le mit en liberté et lui accorda une pension. Cependant le calife Nasser-Ledin-Allah, croyant reconquérir l'Irak plus facilement depuis qu'il n'était plus défendu par la présence de son souverain, y envoya une armée. Ynanedj, gouverneur d'Ispahan, obligé de se replier, alla aussitôt joindre ses forces à celles de Miagen, gouverneur de Reïh. Mais ce dernier, ennemi d'Ynanedj, lui fit couper la tête, qu'il envoya au sultan, comme celle d'un traître dévoué au calife (*voy.* Cotlogh Ynanedj). Takasch démêla l'imposture; mais, dissimulant ses soupçons, il marcha vers l'Irak, vainquit les troupes de Bagdad et força le calife à demander la paix et à se désister de ses prétentions (*voy.* Nasser-Ledin-Allah). Le perfide Miagen fut destitué et mis dans une étroite prison. L'an 594 (1197), Takasch entreprit une expédition contre les Khitans, dont l'empire était en décadence. Il prit Bokhara et pardonna aux habitants, qui, pendant le siége, l'avaient insulté de la manière la plus grossière, en jetant dans son camp un chien borgne affublé d'un turban et d'une robe persanne, avec cet écriteau : *Voici votre sultan.* Takasch, pendant sa dernière campagne dans l'Irak, avait commencé l'exécution de son projet d'exterminer la secte des ismaéliens ou bathéniens (*voy.* Haçan ben Sabbah). Il avait depuis chargé son fils Ala-Eddin Mohammed de continuer à poursuivre ces assassins et à les chasser de tous leurs repaires. Il ne vit pas l'issue de cette guerre, qui prit fin à sa mort, arrivée au mois de ramadhan 596 (juillet 1200). Takasch avait régné avec autant de gloire que de bonheur plus de vingt-huit ans. Ce prince habile, vaillant, juste et libéral laissa un vaste empire à son fils, qui l'agrandit encore et ne sut pas le conserver (*voy.* Mohammed-Ala-Eddyn). Il paraît qu'il fut le premier prince turc qui adopta le croissant pour orner le faîte de ses palais. A-T.

TAKTAZANI. *Voyez* Taftazani.

TAKY-EDDYN OMAR (Melik-ed-Modhaffer), premier roi de Hamah, de la dynastie des Ayoubides, était fils de Schahin-Schah, frère aîné du grand Saladin. Il fit partie de l'expédition que Nour-Eddyn, sultan de Syrie, envoya contre l'Egypte, l'an 564 (1168), et y demeura auprès de son oncle Saladin. Lorsque ce dernier, maître de l'Egypte, en 567 (1171), et inquiet sur les intentions de Nour-Eddyn, eut assemblé ses parents et ses principaux officiers, pour les consulter, le jeune Taky-Eddyn s'écria le premier que, si l'atabek venait en Egypte, on le recevrait les armes à la main et on le forcerait de retourner en Syrie. Le viel Ayoub, père de Saladin, réprima la pétulance de son petit-fils; mais Saladin put compter dès lors sur le courage et le dévouement de Taky-Eddyn. C'est à tort cependant que Renaudot et Marin ont avancé qu'il le mit à la tête des troupes qu'il envoya, l'an 568 (1172), conquérir Barca et Tripoli, en Afrique. Ce fut un Turc, jadis son esclave, nommé Taky-Eddyn Kara-Kousch, qui fut chargé de cette expédition, et ce Turc fut le premier de sa nation qui fit la guerre en Afrique. Quant à Taky-Eddyn Omar, il suivit son oncle en Syrie. Il perdit un de ses fils à la bataille d'Ascalon (1177), partagea lui-même tous les dangers de Saladin dans cette déroute, et l'année suivante, il en obtint, à titre de fief, la souveraineté de Hamah. Deux ans après (1180), il vainquit, avec 2,000 cavaliers ou avec 1,000 seulement, le sultan d'Iconium, qui avait fait une invasion en Syrie, à la tête de 20,000 hommes (*voy.* Kilidj-Arslan II). L'an 1183, il alla gouverner l'Egypte, où il remplaça son oncle Melik-el-Adel (*voy.* ce nom). A la bataille de Tibériade, ce fut lui qui fit prisonnier le roi de Jérusalem, qui s'empara de la vraie croix et qui présenta au sultan ces deux trophées d'une victoire éclatante. Au fort de l'action, suivant Abou'l-Feda, il avait favorisé la retraite de Raimond II, comte de Tripoli, en lui ouvrant un passage à travers le corps qu'il commandait. Saladin, ayant pris Laodicée, l'année suivante, en remit le commandement à Taky-Eddyn, qui en fit réparer les fortifications et en ajouta de nouvelles, car il entendait fort bien l'art de fortifier les places, et il dirigea lui-même la construction de la citadelle de Hamah. Pendant le siége de St-Jean d'Acre par les chrétiens, l'an 1189, il commandait l'aile droite de Saladin. Il enleva les positions de l'ennemi, s'avança jusque sous les murs de la ville et en facilita le ravitaillement; mais ayant été chargé d'amener des renforts à l'armée musulmane, il

employa son temps et ses forces à prendre la ville d'Helata et à faire une invasion dans le Diarbekr, ce qui fut cause que le sultan lui attribua la reddition de St-Jean d'Acre. Malgré cette faute, Taky-Eddyn conserva la confiance de son oncle et continua de recevoir des marques signalées de sa satisfaction. Outre les villes de Hamah, Maarah, Salamiah, Manbedj, Laodicée et quatre autres places qu'il possédait en Syrie, ainsi que Meïafarekin, dans le haut Diarbekr, il en obtint, en 1190, les villes de Harran, Orfa ou Edesse, Samosath et Almanzar. Excité par une tardive ambition, il attaqua le roi de Khélath, en Arménie, lui enleva quelques places, le vainquit et l'assiégea dans sa capitale. Mais Baktimour ayant eu recours à la médiation du calife, Taky-Eddyn abandonna son entreprise sur Khélath et alla mettre le siége devant Malazkerd. Il y tomba malade et mourut le 11 ramadham 587 (octobre 1191). Son fils Melik-el-Mansour cacha sa mort et ramena l'armée à Hamah, où il fit inhumer le corps de son père. Taky-Eddyn Omar fut, par sa valeur, son activité, ses talents et sa fermeté, une des principales colonnes de la maison d'Ayoub et l'un des princes qui contribuèrent le plus à fonder la puissance de Saladin. Il avait d'ailleurs des connaissances littéraires et cultivait la poésie avec succès. Son fils Melik-el-Mansour, ayant voulu se mettre en possession de toute sa succession sans l'agrément du sultan son oncle, perdit tout ce que son père avait possédé au delà de l'Euphrate et ne conserva que les villes qui composaient la principauté de Hamah. Cette branche de la famille de Saladin dura jusqu'en 742 (1342). On y compte huit princes, dont le septième fut le célèbre historien et géographe Abou'l-Feda (*voy.* ce nom). A—T.

TAKY-EDDIN. *Voyez* MAKRIZI.

TALARU (JEAN DE), prélat français, d'une ancienne et illustre famille qui subsiste encore (*voy.* l'article qui suit), succéda, en 1375, à Charles d'Alençon, prince du sang royal. L'année suivante, il tint un concile provincial dans lequel il fixa le droit des curés pour les sépultures, et voulut que ce droit n'excédât pas la somme de dix livres. En 1379 il rendit une ordonnance portant que les juifs seraient expulsés de la rue Dorée qu'ils habitaient alors, et qu'ils seraient tenus de se réunir dans une autre rue. Les Juifs se soumirent; ils abandonnèrent la rive droite de la Saône et allèrent s'éparpiller sur la rive droite du Rhône, dans les rues étroites qui avoisinaient le cloître des Jacobins et de l'Hôtel-Dieu. En 1389, Jean de Talaru reçut, lors de son entrée solennelle à Lyon, le roi Charles VI, et fut, à la sollicitation de ce monarque, créé cardinal par Clément VII. On présume qu'il se démit de son siége après cette promotion, car deux ou trois ans avant sa mort, arrivée en 1392, il avait été remplacé sur le siége épiscopal de Lyon par Philippe de Thurey. L'église de cette ville doit à la famille Talaru deux autres archevêques, Amédée, mort en 1444, et Hugues, décédé en 1517; elle lui doit aussi environ vingt chanoines, comtes de Saint-Jean. On voit par une pièce de Gilbert Ducher, insérée à la page 29 de ses Epigrammes latines (Lyon, 1538, in-8°), que l'un de ces comtes, qui portait le nom de Jean, possédait une maison près de Fourvière, où il cultivait avec succès la poésie et les lettres, et où il réunissait souvent une société choisie qui partageait ses goûts. (*Voy.* les *Mélanges* de Breghot du Lut, p. 408; les *Archives du Rhône*, t. 14, p. 214, et les *Notes et Documents*, pour servir à l'histoire de Lyon, par l'auteur de cet article, Lyon, 1839, in-8°, *passim*. A. P.

TALARU (marquis de), homme politique français, naquit en 1773. Il était parent ou allié des plus illustres familles de France : celles des Béthune, des Luxembourg, des Montmorency, etc. Son père avait été écuyer de Marie Leckzinska, femme de Louis XV, et l'un de ses oncles maître d'hôtel de la reine Marie-Antoinette. Resté, jeune encore, maître d'une grande fortune, il ne se mêla point au mouvement et aux affaires de la première révolution, dont il traversa heureusement les orages. Il fit, dans sa jeunesse, quelques voyages, principalement en Espagne et en Portugal, circonstance qui décida plus tard l'événement le plus marquant de sa carrière politique. Devenu pair de France, le 10 juin 1823, le marquis de Talaru fut nommé ambassadeur auprès du roi d'Espagne. Les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait la Péninsule exigeaient autant de prudence que de fermeté. L'armée française, commandée par le Dauphin, duc d'Angoulême, était entrée à Madrid et poursuivait sa marche vers Cadix, où Ferdinand VII était retenu prisonnier. Une régence royaliste s'était formée dans la capitale, afin de pourvoir aux affaires du gouvernement pendant la captivité du roi. Un ambassadeur français, dans ces conjonctures, témoignait que la France intervenait comme alliée et non comme puissance envahissante. Le 8 août fut rendue et publiée la célèbre ordonnance d'Andujar, par laquelle le prince généralisisme faisait défense aux autorités espagnoles de procéder à aucune arrestation sans l'autorisation du commandant des troupes françaises de l'arrondissement. Il était ordonné aux généraux français de mettre en liberté les individus arrêtés arbitrairement, et notamment les miliciens rentrant chez eux. Ils étaient invités, en outre, à faire arrêter quiconque s'opposerait à l'exécution de cette ordonnance. L'acte d'Andujar avait eu d'abord pour but d'empêcher les sanglantes réactions, si fréquentes en Espagne entre les partis. En avançant dans le pays, notre armée trouvait les pierres de la constitution renversées, les autorités rétablies au nom du roi, mais les prisons encombrées d'hommes exposés à de cruelles représailles. En laissant une voie de salut à tout ce qui avait été entraîné et forcé de

servir avec les factieux, le prince affaiblissait l'ennemi et aplanissait les voies pour arriver plus facilement et plus tôt au but de l'expédition. L'événement a justifié ses prévisions. Cependant la régence de Madrid fit, le 15 août, une protestation solennelle et énergique contre l'ordonnance d'Andujar. Elle la dénonça à l'Europe comme une atteinte à la souveraineté du roi au nom de qui elle gouvernait, comme un outrage fait à l'autorité dont elle était revêtue. La violation de ce droit était flagrante et les nécessités de la position de l'armée pouvaient seules la justifier. Mais, comme ambassadeur investi d'une haute confiance, Talaru qui, comme homme privé, était contraire à cet acte, ne s'écarta pas, ostensiblement du moins, des instructions qu'il avait reçues, et de la politique du généralissime chargé de la conduite de l'expédition. Cet état de choses, au surplus, cessa le 1er octobre, jour de la délivrance du roi, après la bataille du Trocadéro et la capitulation de Cadix avec les cortès. Le marquis de Talaru, parti de Madrid, se trouva à Port-Sainte-Marie, avec le corps diplomatique, pour la réception du roi d'Espagne et de sa famille, dont il obtint l'accueil le plus distingué. A dater de ce moment, le rôle politique de l'ambassadeur fut entièrement modérateur, afin d'engager le cabinet de Madrid à répondre aux vues généreuses et conciliantes du prince généralissime et du gouvernement français. C'est ce qui fit dire à Canning que jamais armée n'avait fait plus de bien et n'avait empêché plus de mal. Au milieu de ces soins, Talaru eut à négocier pour divers intérêts, et il signa trois conventions entre l'Espagne et la France avec le marquis d'Ofalia : l'une pour le remboursement et la restitution réciproque des prises de navires, l'autre pour la reconnaissance de la dette de l'Espagne (34 millions) envers la France pour dépenses faites par celle-ci en 1823; la troisième, pour l'occupation du territoire espagnol, en attendant la réorganisation de l'armée royale. Un corps français de 45,000 hommes devait rester sur le territoire espagnol jusqu'au 1er juillet 1824, moyennant un abonnement de deux millions par mois, représentant la différence du pied de paix au pied de guerre. Un autre acte, utile aux intérêts français, fut négocié par Talaru et publié sous forme de décret royal. Ce fut celui qui ouvrit les portes des possessions espagnoles en Amérique aux bâtiments de commerce des puissances alliées ou amies de l'Espagne. C'était la France qui devait le plus profiter de cette concession accordée aux sollicitations et aux démarches de son ambassadeur. Talaru, dans le surplus de sa mission, eut à lutter plus d'une fois contre l'esprit ou la faiblesse du cabinet de Madrid, pour faire respecter les capitulations accordées par les généraux français aux troupes constitutionnelles, afin d'obtenir une amnistie jugée nécessaire au rétablissement de la paix intérieure, et pour la reconnaissance des emprunts des cortès, dans l'intérêt du crédit de la monarchie. La mission extraordinaire de Louis de Marcellus, au commencement de 1824, eut pour objet d'appuyer ces demandes. Mais alors la France excitait, dans les conseils du roi d'Espagne, plus de jalousie que de reconnaissance, et son ambassadeur, fatigué de vaines sollicitations, abreuvé de dégoût et traversé dans ses vues, échappa à cette situation par un congé indéfini. M. de Bois-le-Comte resta chargé des affaires. M. de Talaru fut nommé, le 15 février 1824, chevalier commandeur des ordres du roi, et l'année suivante ministre d'Etat, membre du conseil privé. Sa mission en Espagne n'a pas eu de meilleur historien que Chateaubriand dans son ouvrage du *Congrès de Vérone*. La correspondance diplomatique qu'il entretint avec Talaru, en 1823 et 1824, montre dans quel esprit toute cette affaire fut conduite, et combien il fallut d'habileté à l'envoyé français pour ménager tant d'intérets opposés au milieu des difficultés que suscitaient les puissances étrangères. Dès lors Talaru vécut en dehors des affaires. Il sentit se réveiller en lui le goût des voyages, qu'il avait eu dans sa jeunesse. Il se livra au mouvement et à l'agitation des excursions lointaines qu'accrut encore la révolution de février. Il visita le Danemarck, la Suède, et pénétra jusqu'en Laponie. De là, il passa en Russie et visita St-Pétersbourg, d'où, traversant les provinces de ce vaste empire, il alla parcourir le champ de bataille de la Moskowa et faire un séjour à Moscou. De la Russie, il se rendit à Constantinople en passant par Vienne, et revint à Paris après avoir séjourné à Rome. Dans un autre voyage, il passa un hiver à Rome, celui pendant lequel éclata la révolution; et il s'embarqua pour l'Egypte, où il arriva après avoir touché à Malte. Mehemet-Ali lui fit une réception très-distinguée et lui procura toutes les facilités pour ses excursions dans le pays. Revenu en France dans sa soixante-dix-huitième année, ayant accompli ce qu'on peut dire son tour d'Europe, il partit pour les Etats-Unis d'Amérique, et après avoir visité plusieurs villes de l'Union, il alla à la Nouvelle-Orléans, ensuite à la Havane. Avide de voir et de connaître, bon observateur, le voyageur octogénaire n'avait retenu que dans sa mémoire les circonstances de ses longues courses, et il les racontait avec beaucoup d'intérêt. Revenu en France, le marquis de Talaru est mort à Paris le 24 mai 1850, laissant une immense fortune, dont une partie fut léguée, par testament, à des établissements de bienfaisance. B—G—D.

TALBERT (François-Xavier), littérateur estimable, naquit le 4 août 1728, à Besançon, d'une famille distinguée dans la magistrature. D'excellentes études le préparèrent à l'état ecclesiastique, qu'il embrassa de bonne heure. Un de ses oncles, chanoine du chapitre de St-Jean, lui résigna sa prebende ; et, libre de tout soin, il put

cultiver son goût pour les lettres. En 1754, l'académie de Dijon proposa la question sur l'*Origine de l'inégalité*, que J.-J. Rousseau, en la traitant, a rendue si mémorable (*voy.* Rousseau). L'abbé Talbert concourut et remporta le prix. Son discours fut imprimé; mais il le supprima dès qu'il eut vu celui de Rousseau; et il n'aimait pas s'entendre rappeler son prétendu triomphe sur ce redoutable athlète. L'année suivante, il prononça devant l'académie le panégyrique de St-Louis. Membre de l'académie de Besançon depuis son origine (1752), il y fit agréer, en 1757, le savant et laborieux Schoepflin (*voy.* ce nom), dont l'admission, à raison de sa qualité de protestant, éprouva beaucoup d'obstacles. L'abbé de Soraize, l'adversaire le plus opiniâtre de Schoepflin, venait de renouveler dans le sein de l'académie la dispute de prééminence de la langue française sur les langues anciennes (*voy.* Charpentier). Talbert ouvrit la séance suivante par une dissertation sur le mérite respectif des langues grecque, latine et française : « Je loue, « dit-il, le zèle des défenseurs de notre langue; « mais je crains fort que plusieurs d'entre eux « n'imitent ces anciens chevaliers qui combat- « taient quelquefois pour des dames qu'ils ne « connaissaient pas (1). » Ce trait lui fit de l'abbé de Soraize un irréconciable ennemi. Depuis quelques années, de fréquents démêlés avaient éclaté entre le parlement, jaloux de la conservation des priviléges de la province, et de Boynes, qui réunissait la double charge de premier président du parlement et d'intendant. De Boynes crut les terminer par un coup d'éclat, et obtint des lettres d'exil contre les trente conseillers qui montraient le plus d'opposition à ses volontés. Dans le nombre des exilés, l'abbé Talbert comptait des amis et plusieurs parents; il n'hésita pas à prendre hautement leur défense, et jeta le ridicule à pleines mains sur de Boynes et ses partisans, dans une foule de pamphlets en vers et en prose, écrits avec beaucoup de malice et de gaieté. L'auteur, quoique protégé par l'anonyme, fut découvert facilement; et une lettre de cachet l'envoya d'abord (1759) au séminaire de Viviers, puis au château de Pierre-Encise, où il expia sa faute par une détention de près de trois années. Ce temps ne fut pas perdu pour son instruction; il se perfectionna dans la langue grecque et se nourrit de la lecture des meilleurs ouvrages anciens et modernes. Rendu à la liberté, l'abbé Talbert reparut avec un nouvel éclat dans la carrière évangélique; et, après avoir brillé dans les principales chaires de Paris, prêcha successivement à Versailles et à Lunéville, où il reçut du roi Stanislas l'accueil le plus flatteur. L'évêque de Lescar, de Noë (*voy.* ce nom), l'ayant choisi pour son grand vicaire, l'engagea à rentrer dans la lice académique. En 1769, il remporta deux prix de poésie, l'un à l'académie de Pau, par des *Stances sur l'industrie;* et l'autre à l'académie d'Amiens, par une *Epître sur les avantages de l'adversité*. Il adressa, l'année suivante, à l'académie de Dijon, son *Eloge de Bayard*. L'ouvrage, arrivé trop tard, lui fut renvoyé par le secrétaire, avec une apostille. « J'en suis consolé, « dit-il, car j'avais concouru pour le prix de « l'éloquence, et non pour celui de la course (1). » Depuis ce moment, tous ses pas furent marqués par autant de succès. De 1772 à 1778, il remporta sept prix dans différentes académies; et son *Eloge de Lhôpital*, couronné à Toulouse, obtint le premier accessit à l'Académie française, dont il partagea les suffrages avec celui de l'abbé Remi. Les triomphes littéraires de l'abbé Talbert étaient un obstacle à sa fortune. Dans un moment de détresse, il se vit forcé de vendre ses médailles (2). Ses amis lui conseillèrent de faire quelques démarches près de l'évêque d'Autun, chargé de la feuille des bénéfices. Ce prélat lui ayant reproché l'emploi profane de ses talents : « Monseigneur, lui répondit l'abbé Talbert, quand « j'ai eu besoin de vingt-cinq louis, craignant de « ne pouvoir pas les rendre si je les empruntais, « j'ai mieux aimé tirer une lettre de change sur « une académie. — Monsieur l'abbé, lui dit aus- « sitôt le ministre, il n'est pas donné à tout le « monde de se procurer de l'argent sur de pareils « effets. » Quelques jours après, il lui conféra le prieuré du Mont-aux-Malades, diocèse de Rouen, bénéfice de douze mille livres. L'abbé Talbert renonça pour toujours à disputer des couronnes dans les académies, et se consacra au ministère de la chaire. En 1779, il eut l'honneur d'être choisi une seconde fois pour prononcer devant l'académie française le panégyrique de St-Louis. L'orateur fut fréquemment interrompu par les applaudissements des auditeurs (3). En 1781, il prêcha devant le roi le sermon de la Toussaint, dont on remarqua surtout l'exorde et la péroraison. L'amitié qui l'unissait depuis longtemps à deux personnes de distinction de sa province le fixa à Paris. Il en sortit avec elles dans les premiers moments de la révolution pour les suivre en Italie, puis à Lemberg dans la Gallicie, où il mourut, le 4 juin 1803, à l'âge de 75 ans. Avec de l'esprit, a dit Laharpe, et des connaissances, l'abbé Talbert écrit plus en rhéteur de province qu'en orateur et en homme de goût (*Correspondance littéraire*, t. 2). Ce jugement est beaucoup trop sévère. Ses ouvrages sont déparés, il est vrai, par de fréquentes incorrections; mais elles sont rachetées par des beautés réelles; et s'il eût

(1) Cette dissertation se trouve dans le *Recueil* manuscrit des ouvrages des académiciens, t. 2.

(1) Avertissement en tête de l'*Eloge de Bayard*.

(2) Il ne conserva que celle que lui avait adjugée l'académie de Rouen, pour l'*Eloge du cardinal d'Amboise;* elle était d'argent et ne valait que dix à douze francs; il l'entoura d'un cercle, sur lequel il écrivit : *Ma pauvreté m'a sauvée*. Note de Philippon.

(3) *Voy.* les journaux du temps, et entre autres l'*Année littéraire*.

attaché plus de prix à laisser un nom comme orateur, il aurait pu se placer près de Fléchier, son modèle. La liste des ouvrages de l'abbé Talbert n'a pas encore été donnée complète. On a de lui : 1° *Discours* qui a remporté le prix de l'académie de Dijon, en 1754, in-8° de 35 pages, très-rare. La devise choisie par l'auteur : *Quæ sunt, à Deo ordinata sunt*, fait assez connaître la manière dont il avait envisagé son sujet (1). 2° *Panégyrique de St-Louis*, prononcé en présence de MM. de l'académie française, 1755, in-8°; 3° *Compliment au roi de Pologne*, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, 1764, in-4°; 4° vers sur la *Mort du Dauphin et du roi Stanislas*, 1766, in-8°; 5° *Ode sur l'industrie*, qui a remporté le prix de l'académie de Pau, en 1769, in-4° et in-8°, et insérée dans une foule de recueils. L'auteur, dit Fréron, a le talent de rendre avec noblesse les grands objets, les plus petits mêmes, et ceux qui prêtent le moins à la poésie (*Année littéraire*, t. 4, p. 94). 6° Les *Avantages de l'adversité*, poëme couronné par l'académie d'Amiens, en 1769, in-8°; 7° *le Citoyen*, poëme lu à l'académie de Besançon (*Mercure*, février 1769); 8° *Oraison funèbre du duc de Duras, maréchal de France et gouverneur de Franche-Comté*, Besançon, 1770, in-8°; 9° *Eloge historique du chevalier Bayard*, ibid., 1770, in-8°. Il est précédé d'un *Précis sur la chevalerie* très-bien fait et très-curieux. 10° *Eloge historique de Bossuet*, couronné par l'académie de Dijon, en 1772, ibid., 1773, in-8°; 11° *Eloge de Massillon*, ibid., 1773, in-8°; 12° *Eloge de Montaigne*, couronné par l'académie de Bordeaux, en 1774, Paris, 1775, in-8°. Il est suivi de notes intéressantes et qui prouvent que l'auteur avait fait une étude profonde des origines de la langue française. 13° *Eloge de Louis XV*, Besançon, 1775, in-8°. De tous les panégyriques de ce roi, il n'en est aucun, selon Laharpe, où l'on ait rassemblé si scrupuleusement tous les faits remarquables que l'on peut recueillir dans un si long règne. Cet éloge est le plus historique de tous; c'est là ce qui le caractérise. Ce caractère se retrouve aussi dans les notes, qui sont instructives. 14° *Eloge du cardinal d'Amboise*, couronné par l'académie de Rouen, ibid., 1777, in-8°, 15° *Plutus, épître à un sage*, qui a remporté le prix à l'académie d'Amiens, en 1777, Besançon, in-8°, insérée dans l'*Esprit des journaux*, janvier 1778; 16° *Eloge du chancelier de l'Hôpital*, couronné à Toulouse, en 1777, ibid., in-8°, réimprimé plusieurs fois, notamment dans la collection de divers éloges publiés à l'occasion du prix proposé par l'Académie française, en 1777, pour le premier éloge du chancelier de l'Hôpital, Paris (Hollande), 1778, in-8°; 17° *Eloge de Philippe d'Orléans, régent*, couronné par l'académie de Villefranche, en 1777, Besançon, in-8°; 18° *Eloge de Boileau*, couronné par la même académie, en 1778, ibid., 1779, in-8°; 19° *Essai sur la vie et les ouvrages de Fléchier*. L'auteur l'avait composé pour l'édition complète des *Œuvres* de l'évêque de Nîmes. 20° *Panégyrique de St-Louis*, prononcé devant l'Académie française, en 1779, Paris, in-8°; 21° *Compliment fait au roi*, à la fin d'un sermon sur le ciel, prêché le jour de la Toussaint, 1781, Besançon, in-8°. Outre des *Sermons*, l'abbé Talbert a laissé en manuscrit l'*Histoire des négociations concernant la succession à la couronne d'Espagne*. Cet ouvrage était terminé dès 1758; mais le censeur ayant exigé des retranchements, il renonça à le faire imprimer. On ignore ce qu'il est devenu. Les Recueils de l'académie de Besançon contiennent un assez grand nombre de morceaux inédits de Talbert; mais, parmi ces compositions, on doit regretter surtout une traduction en vers de l'*Iliade* et un poëme intitulé *l'Hermitage*, dont on n'a que des fragments, qui rappellent sans trop de désavantage la *Chartreuse* de Gresset. Il nous reste à parler des écrits qui causèrent sa détention. Le principal est un poëme en vers de huit syllabes, intitulé *Langrognet aux enfers*; c'était le nom d'un conseiller au parlement, créature de de Boynes. Il fut imprimé séparément, 1759, in-12 de 20 pages, sous la rubrique : *Antiboine, de l'imprimerie de Pincefilleux* (1). Cette édition, très-rare, est décorée d'estampes satiriques gravées à l'eau-forte; elle fut supprimée et même brûlée, dit-on, par arrêt du parlement de Besançon (*voy.* le *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, par Peignot, t. 2, p. 150), mais cette dernière allégation n'est pas prouvée. Le poëme de *Langrognet* se trouve dans l'*Histoire allégorique de ce qui s'est passé de plus remarquable à Besançon, depuis l'année 1756*. Il occupe les pages 62-117 de ce volume, dont on doit la publication à Terrier de Cléron (*voy.* ce nom ci après), président à la chambre des comptes de Dôle. La plupart des autres pièces qui composent ce recueil, si rare qu'on n'en a pas vu jusqu'ici un seul exemplaire complet, peuvent être attribuées à l'abbé Talbert (2). Philippon de la Madelaine, l'un ses amis les plus intimes, lui a consacré une notice dans le *Dictionnaire des poëtes français*, qui fait partie de la *Petite encyclopédie poétique* (*voy.* PHILIPPON). Grappin a lu son éloge à l'académie de Besançon, en 1811. On y trouve

(1) Peut-être doit-on rappeler la manière dont la question avait été présentée par l'académie de Dijon : *Quelle est la source de l'inégalité des conditions parmi les hommes! si elle est autorisée par la loi naturelle?*

(1) Les amis de Boynes étaient désignés par le sobriquet de *filleul*.

(2) On sera peut-être bien aise de trouver ici les titres de ces pièces : le Siége de Thermes; la Pipée, la Révélation du frère Pacome, la Nouvelle arithmétique; Relation de ce qui s'est passé dans la compagnie des avocats, au sujet de l'enlèvement de huit conseillers au parlement; Relation du fort St-Yves, l'Epée perdue de l'avocat Bassand; des Odes et différentes pièces de vers à l'honneur des exiles; une Ordonnance (supposée) de de Boynes, pour fournir des voitures aux magistrats atteints par des lettres de cachet, et enfin le Langrognet aux enfers. Ch. Nodier, dans ses *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, p. 181, parle avec détails du poëme de *Langrognet*. Il y a de l'imagination et de l'esprit dans cet satire sanglante mais la pensée vaut mieux que l'exécution, qui n'est guère remarquable.

quelques inexactitudes qui ont été corrigées dans cet article. W—s.

TALBOT (Jean), comte de Shrewsbury, etc., surnommé l'*Achille anglais*, second fils de Richard lord Talbot, naquit vers 1373, à Blechmore, dans le Shropshire, sous le règne de Richard II. On le voit figurer au parlement vers 1410, et il fut, on ne sait pour quel motif, enfermé à la Tour la première année du règne de Henry V (1413). Il ne tarda pas à être mis en liberté et fut nommé, au mois de février suivant, lord-lieutenant d'Irlande. Ses lettres de nomination lui donnent les titres de sir Jean Talbot, chevalier-lord Furnival (1). Pendant la durée de son commandement, il battit Donald Mac Murghe, rebelle irlandais, qui jouissait d'une grande réputation; le fit prisonnier et l'envoya en Angleterre chargé de fers. Le roi d'Angleterre, qui venait de se lier par un traité secret avec le duc de Bourgogne, opéra, en 1417, une descente sur les côtes de Normandie, à la tête d'une petite armée de 5,500 hommes, et envoya à Charles VI, peu de jours après son débarquement, un écrit en forme de manifeste, par lequel il lui demandait la restitution du royaume de France. Talbot, qui faisait partie de cette expédition, contribua, l'année suivante, avec le comte de Warwick, à la prise du château-fort de Domfront, et montra une grande bravoure au siége de Rouen, qui retomba sous la domination des Anglais, deux cent quinze ans après sa confiscation sur Jean Sans-terre. Talbot retourna en Angleterre vers 1422. Après avoir rétabli la tranquillité un instant troublée dans les comtés de Salop et d'Hereford, il paraît qu'il revint sur le continent avant la fin de l'année, puisqu'on voit son nom sur la liste des généraux anglais qui combattaient en France avec Henri V. La ville du Mans dont les Anglais étaient en possession depuis longtemps, ayant été surprise par les Français (1427), Suffolk, qui y commandait, se retira dans la citadelle, où il n'avait des vivres que pour trois jours, et fit avertir Talbot de sa détresse. Celui-ci partit précipitamment d'Alençon, entra de nuit dans la forteresse, d'où il fondit sur les Français, qui ne s'attendaient pas à cette attaque imprévue. Ils furent chassés de la ville aussi promptement qu'ils s'en étaient emparés. Talbot et Suffolk, après cet exploit, marchèrent sur Laval, qu'ils emportèrent d'assaut: et le premier alla ensuite aider le comte de Warwick à s'emparer de Pontorson, place importante par sa situation, qui avait empêché le duc de Bedford de porter la guerre au delà de la Loire. Talbot et Ross en furent nommés gouverneurs, vers le milieu de 1428. Le comte de Warwick ayant été mandé en Angleterre, pour y remplir les fonctions de gouverneur du jeune Henri VI, les Anglais perdirent en lui l'un de leurs meilleurs généraux. Il fut remplacé par le comte de Salisbury, qui, ayant réuni sous ses ordres Talbot et les autres capitaines, commença la campagne par la prise de plusieurs places qui le rendirent maître des environs d'Orléans. Il vint reconnaître cette ville le 8 octobre, et, quoique d'abord repoussé par Gaucourt, qui en était gouverneur, il s'en rapprocha le 12, donna le même jour un assaut, fit jouer la mine le lendemain et s'empara du fort des Tourelles. Prévoyant que le siége serait long, Salisbury avait résolu d'embrasser la place par une enceinte de plusieurs forts, lorsqu'il fut tué par un boulet de canon. Le duc de Bedford ne lui donna point de successeur; mais il chargea du commandement, avec un pouvoir à peu près égal, le comte de Suffolk, le lord Poll, son frère, Talbot, Glacidas (1) et les autres chefs. Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations de ce siége mémorable, d'où dépendait le salut de la France; nous dirons seulement que, depuis l'arrivée de la pucelle d'Orléans (*voy.* Jeanne d'Arc), les Anglais, frappés d'une terreur panique, n'éprouvèrent que des désastres, furent forcés enfin de le lever, le 8 mai 1429, et de s'éloigner précipitamment, abandonnant leurs malades, leurs bagages, leurs vivres et leur artillerie. Suffolk se retira dans Jargeau, où il se vit bientôt assiégé et obligé de se rendre prisonnier; Talbot se rendit à Meun, où il se fortifia. Les Français, enhardis par le succès, attaquèrent la place; et Talbot, devenu général en chef des troupes anglaises, depuis le désastre de Suffolk, fut contraint de l'abandonner, et perdit bientôt après Beaugency. Poursuivi par l'armée française, il se retirait vers la Beauce, par le chemin de Janville, lorsqu'il rencontra les troupes que sir John Falstolf et Rampton lui amenaient. Tandis qu'il délibérait, incertain s'il poursuivrait sa route ou s'il reviendrait sur ses pas, l'avant-garde des Français, conduite par le connétable, le maréchal de Boussac, la Hire, Xaintrailles, n'était plus qu'à une demi-lieue de distance, sans qu'il en fût informé. Le corps de bataille dans lequel se trouvait la Pucelle ne tarda pas à arriver. Les Anglais étaient frappés d'une telle stupeur, qu'ils oublièrent même de retrancher leurs archers derrière une palissade de piquets ferrés, manœuvre qui leur avait tant de fois réussi. Ils en auraient eu au surplus à peine le temps, car dès qu'ils furent en présence, les Français fondirent sur eux avec furie. Talbot, quoique attaqué avant d'avoir fait ses dispositions, soutint ce premier effort avec autant de présence d'esprit que de valeur. Il avait mis pied à terre avec tout ce qu'il put, dans le moment, rassembler de braves gens. Tandis qu'il disputait la victoire par des prodiges de valeur, Falstolf, ce même général, vainqueur à la journée

(1) Il avait épousé Maud, fille aînée de sir Thomas Nevil et de Jeanne, héritière de Guillaume, lord Furnival, dont Talbot prit le nom et le titre.

(1) Monstrelet l'appelle Clasendas et assure qu'il fut tué au siége d'Orléans.

*des Harengs*, frappé d'une terreur subite, tourna bride et entraîna par sa fuite une partie des troupes. En vain Talbot se surpassa lui-même : il ne fit que retarder sa défaite et la rendre plus meurtrière. Environné de tous côtés, blessé au cou et sans espérance de rétablir le combat ni de se dégager, il se rendit à Xaintrailles, laissant sur le champ de bataille de Patay 2,500 de ses soldats, 1,200 furent faits prisonniers (1) ; et les Français, après avoir poursuivi les fuyards jusqu'à Janville, s'emparèrent du château de cette ville, où ils trouvèrent le bagage et l'artillerie des Anglais. Xaintrailles conduisit son prisonnier devant le roi, et, en lui présentant le brave Talbot, il demanda et obtint la permission de lui rendre la liberté sans rançon. Les historiens anglais prétendent au contraire que Talbot resta pendant trois ans et demi prisonnier des Français ; qu'il fut échangé contre Xaintrailles, le 12 février 1433, et qu'après être resté quelque temps en Angleterre, il revint en France reprendre le commandement des troupes anglaises. Il paraît cependant qu'en 1430, Talbot s'empara de Laval (2), que les Français ne tardèrent pas à reprendre ; et qu'en 1431, le maréchal de Boussac et Xaintrailles, ayant rassemblé 800 hommes pour faire des courses en Normandie, furent rencontrés, près de Gournay, par le comte de Warwick et Talbot ; et que le maréchal, ayant jugé la partie trop inégale, reprit la route du Beauvoisis, abandonnant Xaintrailles. Celui-ci, après s'être vaillamment défendu, fut obligé de se rendre à Talbot, qui, se rappelant la conduite généreuse du guerrier français après la bataille de Patay, et non moins généreux que lui, le fit mettre immédiatement en liberté. En 1433, Talbot, nouvellement arrivé d'Angleterre, débarqua en Normandie avec 800 hommes d'armes, et s'étant joint, à l'Isle-Adam, à l'évêque de Thérouenne et à Gallois d'Aunay, s'empara de Beaumont-sur-Oise et de plusieurs autres places, et reprit, en 1435, la ville de St-Denis, qui était tombée quelques mois auparavant entre les mains des ennemis. Informé, en 1436, de la tentative faite par les Français de surprendre Rouen, où ils avaient des intelligences, il les atteignit à quelques lieues de la ville et les défit entièrement. La rigueur de l'hiver n'empêcha pas l'infatigable Anglais de terminer la campagne par une expédition aussi hardie qu'ingénieuse : ce fut l'escalade de Pontoise, exécutée au mois de février 1437. Les fossés de la ville étant glacés et *couverts* de neige, Talbot, pendant la nuit, fit approcher les plus braves de ses gens, *revêtus* de draps blancs. A la faveur de ce stratagème, ils gagnèrent le haut des fortifications sans être aperçus et se rendirent maîtres de la place ; le maréchal de l'Isle-Adam, qui s'y trouvait, n'eut que le temps de faire rompre une poterne, par laquelle il se sauva. La prise de Pontoise était un événement important, car elle exposait les habitants de Paris, dont Charles VII était à cette époque en possession, aux incursions continuelles de la garnison anglaise, qui s'avançait quelquefois jusqu'aux portes de la capitale. La même année, le duc de Bourgogne, devenu l'ennemi des Anglais, ayant fait assiéger le Crotoy par mer et par terre, Talbot rassembla à la hâte 4,000 hommes de troupes de Normandie et arriva sur les bords de la Somme. Quoique la rive opposée fût bordée de troupes ennemies, l'intrépide Anglais ne balança pas : laissant une partie de son monde, il se jeta le premier à l'eau, et suivi par un petit nombre de soldats d'élite, qui tenaient les armes élevées, il parvint sans obstacle sur l'autre rive. Les troupes bourguignonnes, qu'une action si hardie semblait avoir rendues immobiles, ne firent aucun effort pour s'y opposer. Mais Talbot, sans s'arrêter, tourna sa marche vers le Crotoy et y fit entrer un convoi. Dans le même temps, 7 navires anglais attaquèrent les vaisseaux ennemis qui bloquaient le port et les obligèrent de se réfugier dans le havre de St-Vallery. Les Bourguignons se dispersèrent et le général anglais réduisit en cendres les fortifications élevées autour de la ville, et fit rentrer en Normandie sa petite armée couverte de gloire et victorieuse sans avoir combattu. L'épuisement des finances de l'Angleterre, le défaut de troupes et, plus que tout cela, les cabales qui troublaient la cour de Londres, forcèrent Talbot à se tenir sur la défensive et à borner ses exploits à la prise de quelques places de peu d'importance. Le connétable de Richemont ayant investi Meaux, au commencement de juillet 1439, et emporté la place après trois semaines de siége, la garnison anglaise se retira dans le marché, rompit le pont et mit le connétable dans la nécessité de former un second siége plus difficile que le premier. Talbot accourut de Normandie, à la tête de 4,000 combattants, résolu de délivrer la citadelle à quelque prix que ce fût ; mais ce fut en vain qu'il offrit le combat aux Français : le connétable, assuré du succès, demeura tranquille dans ses lignes ; et le général anglais, après avoir surpris une bastille et fait entrer des vivres et quelques troupes dans le marché, reprit la route de Normandie, voyant qu'il était également impossible de faire lever le siége et de forcer les Français à combattre ; trois semaines après sa retraite, Meaux capitula. Talbot ne tarda pas à prendre sa revanche ; apprenant qu'Avranches est vivement pressé par le même connétable, il vole au secours de cette place, passe à gué la petite rivière de Sée, force un quartier mal gardé des troupes françaises, pénètre dans la ville, fond sur les ennemis, détruit leurs ouvrages et s'empare de leur artillerie, ce qui les contraignit d'abandonner leur entreprise. Réuni au comte

(1) Monstrelet ne porte le nombre des tués qu'à 1,800, et celui des prisonniers de 100 à 120.
(2) Monstrelet, Rapin Thoiras, Chr. de France.

de Sommerset, il assiége et prend Harfleur et quelques autres places, fait lever le siége de Pontoise (1441), où Charles VII était en personne avec le Dauphin (1); et si les armes anglaises conservèrent encore quelque réputation, elles durent en grande partie cet avantage à la bravoure et au talent de l'infatigable Talbot, qui fut élevé, le 20 mai 1442, à la dignité de comte de Shrewsbury. Vers la fin de la même année, il investit la ville de Dieppe ; mais le Dauphin battit les assiégeants, s'empara de leurs redoutes et délivra cette place (1443). Il paraîtrait que Talbot fut l'un des plénipotentiaires anglais chargés, la même année, de traiter de la paix avec le roi de France; mais ces négociations n'eurent aucune suite. En 1444, il obtint une pension de quatre cents marcs et fut envoyé de nouveau en Irlande, comme lord-lieutenant. Il s'y rendit en 1446, assembla bientôt après, à Trim, un parlement, où l'on fit plusieurs lois pour assurer la sécurité des Anglais, et il obtint, au mois de juillet, des lettres-patentes qui lui conférèrent le titre de comte de Wexford et Waterford, et lui accordèrent la concession de la ville et du comté de Waterford, de la baronnie de Dungarvan, etc. En 1447, Talbot revint en Angleterre, laissant pour député en Irlande son frère Richard Talbot, archevêque de Dublin. En 1449, on le voit encore figurer en France parmi les généraux anglais qui défendirent la Normandie; mais ses efforts ne purent empêcher les Français de faire des progrès rapides. Au mois d'octobre, ils mirent le siége devant la ville de Rouen : Talbot y donna des preuves de son grand courage. Lorsque les bourgeois de cette capitale eurent fait publier les articles de la capitulation qu'ils venaient de conclure avec le roi, et dans lesquels ils avaient demandé et obtenu que la garnison anglaise sortirait avec armes et bagages, Talbot furieux rassembla ses troupes et se saisit du vieux palais, du château et de quelques autres postes ; le peuple de son côté prend les armes, et, secondé par Charles VII en personne, accouru avec le brave Dunois, il enlève successivement tous les postes défendus par les Anglais, et force Talbot et le duc de Sommerset, régent d'Angleterre, à capituler, après un siége où l'on ne tira pas un coup de canon et qui ne coûta aux Français que 40 soldats, que Talbot précipita des remparts. Ce guerrier fut au nombre des otages que le régent livra aux Français, et qui devinrent prisonniers de guerre par le refus que fit le commandant de Honfleur de remettre la place, conformément aux termes de la capitulation de Rouen. Il ne fut délivré que l'année suivante (1450), sa liberté ayant été un des articles de la capitulation de Falaise. Il se passa quelque temps sans qu'on le vît paraître dans les expéditions militaires, soit que ce fût une des conditions de sa délivrance, soit, comme quelques historiens l'ont rapporté, qu'indigné contre les lâches qui trahissaient l'honneur de sa nation, il ait, pendant cet intervalle, accompli le vœu qu'il avait fait d'un pèlerinage à Rome. Il fit effectivement un voyage en Italie, d'où il ne revint qu'en 1451. A cette époque, Charles VII venait de s'emparer de la Guienne ; mais comme les rois d'Angleterre avaient, dans tous les temps, extrêmement ménagé la noblesse de cette province, et que plusieurs maisons illustres tenaient des possessions ou des dignités dépendantes de ces anciens maîtres, un certain nombre des principaux seigneurs se rendirent à Londres et proposèrent au conseil la conquête de cette contrée comme une entreprise facile. Talbot, nouvellement revenu d'Italie, fut nommé commandant d'une flotte anglaise et lieutenant de la Guienne, où il se rendit, en octobre 1452, avec un corps de 4,000 hommes pour seconder les mécontents. Il débarqua sur les côtes du Médoc, où Lesparre l'attendait, et lui livra la place de ce nom ; toutes les villes et forteresses de cette petite province ouvrirent leurs portes avec le même empressement ; Bordeaux ne tarda pas à suivre cet exemple, et Talbot y entra en triomphe, six jours après son débarquement. S'étant ainsi rendu maître de tout le Bordelais, il pénétra dans le Périgord, assiégea et prit Castillon et Fronsac. Il recouvra toute la Guienne en moins de temps encore que le roi de France n'en avait employé à la subjuguer l'année précédente. Charles VII vole à la rencontre de l'ennemi. Chabannes, l'un de ses généraux, investit Chalars et l'emporte d'assaut le sixième jour ; et l'armée royale, commandée par les maréchaux de Loheac et de Jalognes, et grossie des troupes de Bretagne, sous les ordres du comte d'Etampes, ainsi que de celles de plusieurs autres princes et seigneurs, vient, le 13 juillet 1453, mettre le siége devant Castillon. Le général anglais, cédant aux instances des Bordelais, se détermine, quoique avec répugnance, à sortir de Bordeaux et à marcher au secours de la place, à la tête de 1,000 hommes d'armes. Son fils, nouvellement arrivé d'Angleterre avec un renfort de 5,000 hommes et 80 bâtiments de transport, chargés de vivres et de munitions de guerre, ne tarda pas à le suivre avec le reste de l'armée anglaise. La défaite d'un corps de francs-archers, qui défendaient un poste avancé, lui parut d'abord d'un favorable augure ; il les poursuivit jusqu'au camp des Français, dont les fortifications, dirigées par Bureau, grand maître de l'artillerie, l'étonnèrent d'autant plus que les assiégés venaient de lui mander que les ennemis prenaient la fuite. Talbot, surpris, mais inaccessible à la terreur, attaqua sans balancer le retranchement que défendait l'élite de la noblesse française. Les canons et les bombardes placés sur le rempart foudroyaient les Anglais sans ralentir leur fureur : la terre était jonchée de morts. Après deux

(1) La même année, le roi de France assiégea de nouveau Pontoise et la prit d'assaut malgré la vive résistance des Anglais.

heures d'un combat extrêmement meurtrier, les Anglais commencèrent à fléchir; deux fois ramenés à la charge par Talbot, ils furent toujours repoussés. Les Français eux-mêmes, épuisés d'une action si opiniâtre, ne combattaient plus avec la même ardeur, lorsqu'ils furent ranimés par un corps de cavalerie bretonne, sous les ordres de Montauban et de la Hunaudaye, qui fondirent tout à coup sur l'arrière-garde des Anglais. Ceux-ci, pressés de tous côtés, firent des prodiges de valeur; mais aucun d'eux, dans cette journée, ne l'emporta sur Talbot. Ce généreux vieillard (il avait à cette époque plus de quatre-vingts ans), désespérant désormais de vaincre, résolut de vendre cher du moins sa défaite au vainqueur. Monté sur une haquenée, blessé au visage, couvert de sang, il courait de rang en rang, exhortant les siens par ses discours et plus encore par son exemple, lorsque la haquenée qui le portait fut atteinte d'un coup de couleuvrine et l'entraîna par sa chute. La fatigue de l'action, le sang qu'il perdait, avaient tellement épuisé ses forces qu'il ne put se relever; couvert de nouvelles blessures, foulé aux pieds, il était près d'expirer lorsque son fils accourut pour le dégager. Talbot, à cette vue, reprit l'usage de ses sens. Il pria son fils de se retirer et de conserver ses jours pour une occasion plus utile à la patrie : « Je meurs en combattant pour « elle, lui dit-il, vivez pour la sauver. » Le jeune Talbot, pénétré de la plus vive douleur, ne songea plus qu'à venger son père. Assailli de toutes parts, il tomba percé de coups auprès de lui. Talbot respirait encore lorsqu'un franc-archer, qui ne le connaissait pas, l'égorgea pour le dépouiller. Après la mort de ce grand homme, Castillon se rendit et l'armée anglaise se dispersa. Ce qui en restait se rembarqua précipitamment. Ainsi périt, le 7 ou 20 juillet 1453, le héros, l'*Achille de l'Angleterre*, expressions dont ses compatriotes se servaient pour le désigner. Talbot joignait aux vertus militaires les qualités d'honnête homme et de citoyen. Sujet fidèle, dévoué à sa patrie, ami sincère, ennemi généreux, exact observateur de sa parole, jamais il ne viola sa foi, dans un siècle où les trahisons étaient si communes. Il porta soixante ans les armes contre la France, et, pendant un si long temps, on ne peut trouver aucune action qui le rende coupable de la plus légère injustice. Une piété sincère mettait le sceau à tant de perfection. Il emporta au tombeau les regrets de deux nations rivales; et quoiqu'il fût comte de Shrewsbury, de Wexford et de Waterford, l'histoire ne le désigne que sous le nom de Talbot. Il fut d'abord enterré en France avec son fils aîné. Son corps fut ensuite transporté à Witchur, dans le Shropshire, où on lui éleva un monument, sur lequel on grava une inscription qui rappelle ses titres, l'époque et le lieu de sa mort. Camden dit, dans ses *Remains*, que l'épée de Talbot fut trouvée dans la Dordogne, longtemps après sa mort, et vendue par un paysan à un armurier de Bordeaux; elle portait cette inscription en mauvais latin : *Sum Talboti* M. III C. XLIII, *pro vincere inimico meo.* D—z—s.

TALBOT (Charles), grand chancelier de la Grande-Bretagne, de la même famille que le précédent, était fils de Guillaume Talbot, évêque de Durham (1), et naquit en 1684. Il entra de bonne heure dans la carrière du barreau, s'y fit distinguer et fut élu, en 1719, membre du parlement, par Tregony dans le Cornouaille. Il devint avocat général (*sollicitor general*), en 1726; et la ville de Durham le choisit pour la représenter à la Chambre des communes, probablement par suite des démarches des amis de son père, qui en était évêque à cette époque. Au mois de novembre 1733, George II lui remit le grand sceau, l'admit dans son conseil privé, l'établit lord-grand-chancelier et le créa baron de la Grande-Bretagne. Alors il résigna la place de chancelier du diocèse d'Oxford, que son père lui avait donnée lorsqu'il occupait ce siége et mourut généralement regretté, le 14 février 1737, avec la réputation de grand orateur, de magistrat intègre et plein de sagacité et d'homme de bien. D—z—s.

TALBOT (Robert), antiquaire anglais, né à Thorp, dans le comté de Northampton, au commencement du 16e siècle, fut élevé à l'université d'Oxford, dont il sortit, en 1530, pour entrer dans les ordres. En 1541, il obtint une prébende à Wells; et en 1547, il fut fait trésorier de l'église cathédrale de Norwich, place qu'il exerçait encore à l'époque de sa mort, arrivée le 27 août 1558. Il s'est beaucoup occupé de recherches sur les antiquités de son pays; et ses collections ont été d'une très-grande utilité à Leland, Bale, Caïus, Camden et autres. Il a aussi fourni à l'archevêque Parker plusieurs ouvrages saxons, qu'il tenait du docteur Owen, médecin de Henri VIII. Il a laissé ses manuscrits à *New-College*. C'est le premier Anglais qui ait éclairci l'itinéraire d'Antonin, par des commentaires et des notes, dont Camden s'est beaucoup servi et que Hearne a imprimés à la fin du troisième volume de l'itinéraire de Leland, d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodléïenne. Les notes de Talbot ne vont que jusqu'à la sixième route. Camden a suivi en général tout ce que Talbot a dit des stations; mais Burton diffère de lui, dans son *Commentaire sur l'itinéraire d'Antonin*. Ses autres manuscrits sont : 1° *Aurum ex stercore, vel de ænigmaticis et propheticis*, qui se trouve dans le *Corpus College*, à Oxford; et 2° *De chartis quibus-*

(1) Guillaume Talbot, né en 1659, entra dans les ordres et, sous le règne de Jacques II, prêcha et agit avec la plus grande violence contre la religion catholique. Il devint successivement doyen de Worcester, évêque d'Oxford, de Salisbury et enfin de Durham, et mourut en 1730. On a de lui deux discours prononcés à la chambre des pairs, l'un en faveur de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande, et l'autre dans le procès de Sacheverell. Il a publié en outre un volume in-8° de sermons.

*dam regum Britannorum*, conservé dans Benet's College, à Cambridge. D—z—s.

TALBOT (Pierre), prélat irlandais, naquit en 1620, d'une illustre famille originaire d'Angleterre, fit ses études en Portugal, chez les jésuites, entra dans leur société, fut ordonné prêtre à Rome et professa la théologie morale à Anvers. Southwell dit qu'il sortit de la société, *justis de causis*, sans cesser de lui être entièrement dévoué. Clément IX l'éleva sur le siége de Dublin, où il se fit généralement estimer. Il passait pour plus habile politique que savant théologien. Cependant ses ouvrages de controverse ne sont pas sans mérite; en voici les titres : 1° *Traité de la nature de la foi et de l'hérésie*, Anvers, 1657, in-8°; 2° *Catéchisme historique*, ibid., 1658, in-4°; 3° *Nullité du clergé protestant*, Bruxelles, 1658, in-8°; 4° *Traité de la religion et du gouvernement*, Gand, 1670, in-4°; 5° *Réfutation des principes du protestantisme* contre Stillingfleet, Londres, 1673, in-4°; 6° *Lettre pastorale* aux catholiques d'Irlande, Paris, 1674, in-8°; 7° *Remède contre l'athéisme et l'hérésie*, ibid., in-8°, contre le *Statera* de Blackloe, qui s'était déguisé sous le nom de Th. White; 8° *Histoire des iconoclastes*, ibid., in-8°; 9° *Histoire du manichéisme et du pélagianisme*, ibid., in-8°. L'auteur y prétend que Blackloe et ses partisans font revivre ces deux hérésies; 10° *Pugna fidei et rationis cum renascente pelagianismo et manichæismo*, 1675, in-4°; 11° *Blackloanæ hæresis, olim in Pelagio et Manichæis damnatæ, nunc denuo renascentis historia et confutatio*, Gand, in-4°. Ce prélat avait composé plusieurs autres ouvrages, qui n'ont point été imprimés. Accusé, en 1678, d'avoir pris part au prétendu *complot papiste*, l'archevêque Talbot fut enfermé au château de Dublin, où il mourut, en 1680. T—d.

TALBOT (Catherine), Anglaise distinguée par ses vertus et par son esprit, naquit en mai 1720. Fille unique d'Edouard Talbot, second fils de l'évêque de Durham et neveu du chancelier, elle vint au monde cinq mois après le décès de son père, qui mourut dans sa vingt-neuvième année, laissant sa veuve sans fortune. Heureusement celle-ci reçut de son frère Benson, depuis évêque de Gloucester et de Secker, qui fut élevé dans la suite sur le siége archiépiscopal de Canterbury, tous les services, toutes les consolations qui pouvaient adoucir ses regrets. Le dernier, qui avait éprouvé l'obligeance d'Edouard Talbot, reporta sa reconnaissance sur sa famille et regarda dès lors mistriss et miss Talbot comme faisant partie de sa maison. Après qu'il eut perdu sa femme, il leur abandonna le soin de ses intérêts domestiques. L'esprit vif et les qualités heureuses de Catherine se développèrent rapidement. A des études graves, elle joignit celle des langues modernes et des arts d'agrément : la géographie, l'astronomie, la musique, le dessin, la peinture à l'aquarelle, furent tour à tour l'objet de son application. Elle commença de bonne heure à confier au papier ses pensées et ses sentiments, mais sans aucun désir de publicité. On a imprimé après sa mort, dans le *Gentleman's magazine*, de 1770, une lettre spirituelle et philosophique, adressée par elle, à l'âge de seize ans, à la fille *nouvelle-née* de J. Talbot, fils du chancelier, et cette lettre a été reproduite dans d'autres recueils. Quelques autres lettres, écrites vers le même âge, semblent annoncer qu'elle avait alors autant de légèreté d'esprit et même de malice, qu'elle montra par la suite de solidité : mais une inclination mal reconnue répandit sur ses pensées une teinte sensible de mélancolie. Catherine Talbot était sincèrement pieuse et charitable. Liée avec des personnes d'un rang et d'un caractère élevé, elle eut pour amie intime mistriss Elisabeth Carter (*voy.* ce nom), ornée comme elle des avantages de l'esprit; et ce fut à cette amie qu'elle abandonna, en mourant, les manuscrits de ses opuscules. L'archevêque Secker mourut en 1768, léguant à mistriss Talbot et à sa fille une somme de quatre cents livres; mais sa pupille ne lui survécut que peu de temps : elle mourut le 9 janvier 1770. Mistriss Carter, sans être aveuglée par une prévention bien naturelle, jugea que plusieurs écrits de son amie étaient dignes des regards du public. Réunis et imprimés sous le titre d'*Essais sur divers sujets*, ils furent généralement goûtés : on y reconnut l'épanchement d'une âme sensible et religieuse, et le fruit d'un esprit cultivé. Les *Réflexions sur les jours de la semaine*, qui furent imprimées séparément en un volume d'environ quarante pages, eurent un grand succès, et il s'en débita plus de vingt-cinq mille exemplaires. On a donné, en 1812, une septième édition des *Essais*, en deux volumes in-8°, précédés d'une notice sur la vie de l'auteur, par le Rév. Montague Pennington. Ce recueil se compose principalement d'*Essais*, de *Lettres à un ami sur un état futur*, de *Dialogues*, de *Pastorales*, en prose, d'*Imitations d'Ossian*, d'*Allégories* et de *Poésies*. On attribue à miss Talbot le trentième numéro du *Rambler*, 30 juin 1750. Elle eut aussi, dit-on, quelque part aux *Lettres athéniennes*. On a publié sa correspondance avec mistriss Carter. L.

TALEBI. *Voyez* Thalebi.

TALFOURD (sir Thomas Noon), jurisconsulte et littérateur anglais, naquit le 26 janvier 1795, à Doxey, faubourg de la ville de Stafford. Son père était un brasseur, sa mère était fille d'un ministre dissident. Il fut élevé à l'école de Reading, dirigée par le docteur Valpy, qui s'est fait un nom dans le monde savant comme éditeur d'une vaste collection de classiques latins et du *Thesaurus græcus* d'Estienne. Destiné au barreau, il entra à l'âge de dix-sept ans chez un homme de loi, et en 1817, il commença à plaider. Ses bénéfices de ce côté n'étant pas très considérables, il chercha des ressources dans sa plume, et durant plusieurs années, il fut le collaborateur actif de diverses

publications périodiques littéraires : le *London Magazine*, le *New Monthly Magazine*, etc. En 1822, il se maria. Sa réputation grandissait comme avocat; on reconnaissait chez lui une grande facilité et le don d'émouvoir, mais, pour la force du raisonnement, pour la connaissance des complications qui hérissent la législation britannique, il laissait peut-être quelquefois à désirer. Il fit de longs efforts pour entrer dans la magistrature; mais ce ne fut qu'en 1833 qu'il fut élevé à la dignité de *sergeant*. En 1835, il se présenta comme candidat libéral aux électeurs de Reading, qui l'envoyèrent à la chambre des communes, et il fut réélu en 1837; mais aux élections suivantes, il succomba devant des adversaires appartenant au parti conservateur. Il fut plus heureux aux élections de 1847, et il donna sa démission en juillet 1849, lorsqu'il fut nommé à une place de juge (*justice*) devenue vacante à la cour des *Common Pleas*. Ce fut aussi à cette occasion qu'il fut élevé à la dignité de *baronnet*. Ses travaux législatifs se distinguèrent surtout par la part active qu'il prit à deux lois importantes, celle sur la tutelle des jeunes enfants et celle sur la propriété littéraire; il avait présenté celle-ci en 1837, mais elle trouva une vive opposition, et elle ne fut adoptée qu'en 1842. — Ses occupations comme avocat et comme membre du parlement n'empêchaient point Talfourd de se livrer avec ardeur à des travaux littéraires. Pendant plusieurs années, il fournit au *Times* des comptes rendus des séances des assises, et il inséra des articles remarqués dans un grand nombre de périodiques; le *Retrospective Review*, l'*Edinburgh Review*, le *Quarterly Review*, le *Law Magazine* le comptèrent parmi leurs collaborateurs. S'élevant dans les hautes régions de la littérature, il écrivit une tragédie, *Ion*, qu'il fit imprimer, en 1835, à petit nombre et qui fut représentée le 26 mai 1836, avec un succès qui se maintint longtemps. Les écoliers du collége de Reading jouaient les tragédies de Sophocle et d'Euripide, et c'est dans ce noble exercice que Talfourd avait acquis son goût pour le drame tel que le comprenaient les anciens. *Ion* était dédié au docteur Valpy, qui mourut avant la représentation, et l'idée sur laquelle repose la composition se trouve en germe dans Euripide. Une autre tragédie, *la Captive athénienne*, fut jouée en 1838 et accueillie froidement. Ce fut pour l'auteur une leçon d'abandonner la Grèce. Il puisa ses sujets dans des époques plus rapprochées, et il donna, en 1840, *Glencoe, ou la Destinée des Mac-Donald;* il n'y eut encore là qu'un succès d'estime, et Talfourd, ne renonçant pas cependant à écrire des tragédies, se contenta de faire imprimer le *Castillan*, sans le produire sur la scène. Ces diverses compositions se recommandent par une versification facile et élégante, mais uniforme et parfois trop emphatique; les qualités qui sont si nécessaires pour écrire une tragédie de premier ordre, art d'exciter l'intérêt, de passionner le spectateur, de produire une émotion profonde manquaient à Talfourd. D'ailleurs d'autres travaux attestèrent son activité. En 1837, il publia les *Lettres de Charles Lamb*, 2 vol. in-8°, en y joignant une notice sur cet auteur humoristique et aimable. En 1848, après la mort de la sœur de Lamb, il mit au jour deux volumes contenant d'autres lettres de celui qui avait été son ami et en y ajoutant de nouveaux détails sur sa vie. En 1845, il fit paraître deux volumes in-8° : *Vacances d'un avocat* et *Souvenirs de trois voyages sur le continent, en* 1841, 1842 *et* 1843; un troisième volume, publié en 1846, contenait le récit d'une excursion en France, en Italie et en Suisse. Ces voyages étaient d'ailleurs faits avec une grande rapidité, et leurs relations ne pouvaient prétendre à rien apprendre de bien nouveau. Elles n'augmentèrent point la réputation dont jouissait Talfourd. On a imprimé un certain nombre de ses discours dans les tribunaux et au parlement. Il ne manquait pas d'éloquence, et il parlait avec abondance et avec une correction irreprochable. Mais parfois il se laissait aller à jeter dans sa diction trop de fleurs de rhétorique. Comme jurisconsulte, sa longue pratique, son instruction, son amour de la justice le placèrent à un rang distingué; mais il ne s'éleva pas au niveau d'une de ces grandes autorités légales qui dominent dans la science du droit britannique. Il mourut subitement le 13 mars 1854, dans l'exercice de ses fonctions. Il présidait les assises de Stafford, qu'il avait ouvertes le 11, et il adressait un discours aux jurés lorsque tout d'un coup on le vit changer de contenance, chanceler et tomber. On l'emporta; il avait cessé de vivre. Il laissa cinq enfants, trois fils et deux filles. Il avait toujours été fort recherché dans la meilleure société, grâce à la sûreté de son commerce et au charme de sa conversation, et il avait acquis des amis nombreux, qui lui étaient sincèrement attachés. Z—B.

TALHOUET (Auguste-Frédéric-Bon-Amour, marquis de), d'une des plus anciennes familles de Bretagne, était né à Rennes, le 8 avril 1788. A quinze ans il s'engagea dans un régiment d'infanterie légère, qu'il quitta, quoique déjà sous-officier, pour entrer à l'école militaire de Fontainebleau. Il en sortit sous-lieutenant et passa avec ce grade dans la cavalerie, au 15e régiment de chasseurs. En 1807, il fut nommé lieutenant, puis capitaine aide de camp du général Espagne. Officier d'ordonnance de l'empereur et chef d'escadron en 1807, il se signala au bombardement de Vienne. Napoléon, qui aimait les noms de l'ancienne noblesse, le fit bientôt un de ses officiers d'ordonnance. Sa mère devint dame du palais de Joséphine, et sa sœur, l'épouse du général Lagrange. La désastreuse campagne de Russie fut pour lui l'occasion de se distinguer. Grièvement blessé à la Moskowa où il donna des preuves

de courage, il fut promu au grade de colonel du 6e chasseurs sur le champ de bataille. Blessé de nouveau dans la retraite, on le laissa pour mort sur la neige, et sans un soldat de son régiment qui le porta à une ambulance, il eût certainement succombé. Plus tard, il récompensa dignement ce brave homme, en l'établissant dans son domaine du Lude, où il ne cessa de lui témoigner la plus vive reconnaissance. Il servit l'empereur jusqu'à sa chute, et, au retour des Bourbons, Louis XVIII le choisit pour colonel des chasseurs de Berry, puis le fit chevalier de St-Louis et commandeur de la Légion d'honneur. Il se trouvait à Compiégne, en mars 1815, lorsque les chasseurs royaux s'y présentèrent, sous le général Lefebvre-Desnouettes, pour entraîner dans leur défection les chasseurs de Berry. Talhouet fit aussitôt monter à cheval son régiment, qu'il maintint dans le devoir, et il le ramena au Bourget, où les soldats renouvelèrent avec de vives démonstrations leur serment de fidélité. Durant les cent-jours, Talhouet se tint à l'écart, et, après la seconde restauration, il reçut le commandement du 2e régiment de grenadiers à cheval de la garde royale, avec le grade de maréchal de camp. En 1817, il épousa la fille du comte Roy, ce qui augmenta beaucoup sa fortune, et le 5 mars 1819 il fut créé pair de France. Il se montra très-exact aux séances de la chambre, où on le vit déployer, dans les commissions, beaucoup d'aptitude aux affaires; mais il parut rarement à la tribune. Bien qu'ayant toujours voté avec le parti royaliste, il n'hésita pas à reconnaître la monarchie de juillet et à la servir. Membre du conseil général de la Sarthe, où il possédait le magnifique domaine du Lude, il en présida plusieurs fois le collége électoral. Il venait d'être mis à la retraite comme maréchal de camp, lorsqu'il mourut le 12 mars 1842. Il était grand-officier de la Légion d'honneur. Il avait constitué, en 1819, la société pour l'amélioration de prisons. Son corps est inhumé dans la chapelle de l'hospice de Lude, fondé par sa mère. Son éloge funèbre a été prononcé à la chambre des pairs par le président Boyer, dans la séance du 24 mars 1843. C—H—N.

TALLART (1) (Camille d'Hostun, duc de), maréchal de France, né en 1652, d'une ancienne famille du Dauphiné, fut d'abord guidon des gendarmes, puis mestre de camp du régiment Royal-Cravate, et fit ses premières armes sous le grand Condé en Hollande, et sous Turenne en Alsace, où il eut part aux brillantes campagnes de 1674 et 1675. Nommé brigadier en 1677, et maréchal de camp en 1678, il obtint ces différents grades en se montrant aussi habile que courageux dans divers commandements qui lui furent confiés sur la Sarre et sur le Rhin. En 1690 il conçut le dessein presque téméraire, mais qui réussit, de passer ce fleuve sur la glace, pour mettre à contribution le Rhingau. Il fut blessé d'un coup de mousquet à Edersburg, en 1691, et le roi le nomma lieutenant général, en 1693. La paix de Riswyck fit cesser ses travaux guerriers, en 1697; mais la mort de Charles II, roi d'Espagne, étant venue menacer l'Europe d'un nouvel embrasement, il fut envoyé en Angleterre, comme ambassadeur extraordinaire, et chargé de négocier avec les nombreux aspirants à cette importante succession, Tallart conduisit cette négociation avec beaucoup d'habileté, et il conclut, dans le même temps, un traité de partage en faveur de l'électeur de Bavière. Pour prix de ses services, le roi le nomma chevalier de ses ordres, et gouverneur du pays de Foix. La guerre ayant recommencé, en 1702, il fut mis à la tête d'un corps destiné à agir sur le Rhin, et réussit à faire passer des secours dans Kayserswerdt, assiégé par les Impériaux. Il chassa ensuite les Hollandais du camp de Mulheim, s'empara de Traerbach, et reçut, en récompense de ses exploits, le bâton de maréchal de France (14 janvier 1703). Commandant en cette qualité l'armée d'Allemagne, sous le duc de Bourgogne, il s'empara en peu de jours, de Brisach; et, lorsque le prince eut quitté l'armée, il mit le siége devant Landau, qui fit une plus longue défense. Les Impériaux ayant réuni leurs forces sous les ordres du prince de Hesse, pour attaquer les Français dans leurs lignes, Tallart marcha bravement au-devant d'eux, les rencontra près de Spire, et les ayant surpris par la rapidité de ses mouvements, remporta une victoire complète et si décisive, que Landau se rendit le lendemain, et que toute l'Alsace resta au pouvoir de la France. Cette époque est la plus brillante de sa vie, et quoi qu'en dise Feuquières, l'un de ses détracteurs, ce triomphe fut dû aux bonnes dispositions autant qu'à la valeur du maréchal, qui sut prendre l'initiative des mouvements et profiter de la surprise de l'ennemi, attaqué avant d'avoir pu se former, et vaincu lorsqu'il croyait marcher à une victoire assurée. Dans l'ivresse du succès, Tallart écrivit au roi une fanfaronnade qui a eu beaucoup d'imitateurs. « Nous avons pris à l'en- « nemi, lui dit-il, plus de drapeaux et d'éten- « dards, que Votre Majesté n'a perdu de soldats. » Après un aussi brillant exploit, ce maréchal fut appelé au commandement de l'armée la plus importante, et il alla remplacer Villars, qui avait eu le malheur de déplaire à l'électeur de Bavière. Trois armées françaises furent alors envoyées au secours de ce prince. Celle de Villeroi forma une espèce de réserve sur le Rhin, tandis que celles de Marsin et de Tallart se réunirent aux troupes de l'électeur, dans les plaines d'Hochstett, ou Marlborough et le prince Eugène vinrent les attaquer. Nos généraux avaient pour eux la supériorité du nombre; ils eurent tout le temps de se

(1) C'est par erreur que la plupart des historiens écrivent *Tallard*.

concerter, de reconnaître le terrain, et ils délibérèrent avec calme dans un conseil de guerre tenu en présence de l'électeur. Cependant il eût été difficile de faire de plus mauvaises dispositions. Tallart, qui avait battu l'ennemi à Spire, en le prévenant par des mouvements rapides et imprévus, fit cette fois tout le contraire. Il l'attendit sur un mauvais terrain, et ne profita d'aucun de ses avantages. On avait arrêté dans le conseil, que l'armée combinée serait divisée en deux parties distinctes; que les troupes de Marsin et de l'électeur formeraient la gauche, et celle de Tallart la droite. Chacun s'arrangea comme s'il eût conduit une armée à part, de manière que, par une bizarrerie sans exemple, la cavalerie des deux armées placée à l'aile droite de l'une et à l'aile gauche de l'autre, formait le centre de l'armée combinée. Cette armée était campée parallèlement à un ruisseau profond; au lieu de chercher à en disputer le passage, on s'en tint fort éloigné, laissant dans l'intervalle les villages de Bolstatt et de Blenheim. Pour comble de maladresse, Tallart sépara ses deux lignes par une large fondrière, et il fit pis encore en plaçant sur le front de son aile droite, dans le village de Blenheim, vingt-sept bataillons et douze escadrons de ses meilleures troupes. Marlborough, qui commandait la gauche de l'ennemi, après avoir passé le ruisseau sans obstacles, marcha droit au centre de l'armée combinée, et ne vint faire capituler Blenheim, que lorsqu'il eut enfoncé ce centre si mal disposé, et mis en fuite les Bavarois et Marsin, obligés de renoncer à un commencement de succès pour faire face à leur droite, qui venait d'être mise à découvert par la déroute de Tallart. Quant à ce général, il fit tous ses efforts pour rétablir le combat, et voulant rallier ses troupes, il se jeta tête baissée dans la mêlée; mais ayant la vue très-courte, il prit un corps ennemi pour des Français, et fut pris et conduit à Marlborough. Ainsi, il était dans les mains de l'ennemi lorsque les troupes qui occupaient Bleinheim, se rendirent par capitulation; et il n'eut aucune part au dénoûment d'une journée si désastreuse. On le conduisit en Angleterre comme une sorte de trophée, avec les drapeaux et les canons que l'on avait pris; et il resta huit ans prisonnier à Londres. On prétend que son séjour dans cette capitale ne fut pas tout à fait inutile à la France, et qu'il y concourut par ses intrigues à faire rappeler de l'armée d'Allemagne le duc de Marlborough. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut parfaitement traité par la reine Anne, que cette princesse le renvoya sans échange, et que, dès le commencement de sa captivité, le roi de France, opposant ses faveurs aux disgrâces de la fortune, lui donna le gouvernement de la Franche-Comté. Après son retour en 1712, il fut créé duc d'Hostun, et sa terre fut érigée en duché-pairie; enfin Louis XIV lui donna une preuve d'estime encore plus grande, en le nommant, par son testament, membre du conseil de régence. Ce testament étant resté sans exécution (*voy.* Orléans), Tallart fut quelque temps oublié; mais le régent lui-même le rappela ensuite au conseil; et, lorsque Louis XV prit les rênes du gouvernement, il eut recours aux lumières du maréchal, et le fit ministre d'Etat. L'Académie des sciences l'avait admis comme membre honoraire, en 1723, et il présida cette compagnie l'année suivante. Il mourut le 20 mars 1728. « C'était, dit St-Simon, un homme de taille « médiocre, avec des yeux un peu jaloux, pleins « de feu et d'esprit, mais sans cesse battus du « diable par son ambition, ses vues, ses menées « et ses détours; un homme enfin à la compa- « gnie duquel tout le monde se plaisait, et à qui « personne ne se fiait. » Fontenelle qui a fait son Eloge historique, en qualité d'académicien, le traite, selon l'usage, beaucoup plus favorablement : il ne dit pas à quelle espèce de connaissances ce grand seigneur dut l'honneur d'entrer à l'Académie; il dit bien moins encore comment, malgré ses échecs, le roi lui conserva toujours sa faveur (1), mais on voit, dans St-Simon, que ce fut par suite de la protection de Villeroi dont la fortune eut tant de rapports avec la sienne. — Le fils aîné du maréchal de Tallart, brigadier des armées, mourut des blessures qu'il avait reçues à côté de lui, dans la malheureuse journée d'Hochstett. Son second fils, qui lui succéda dans ses biens et titres, n'a pas laissé de postérité. M—D j.

TALLEMANT (François), littérateur français, naquit à la Rochelle vers 1620. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint plusieurs bénéfices : l'abbaye du Val chrétien, le prieuré de St-Irénée de Lyon; et fut pendant vingt-quatre ans aumônier du roi Louis XIV. On a plus de peine à se rendre compte de ses succès dans la carrière littéraire, car on n'a de lui aucune production antérieure à 1651, époque où il entrait à l'Académie française. S'il figure en 1662 sur la liste des gens de lettres recommandés par Chapelain, c'est avec cette note : « Il sait assez la langue « grecque et latine; et pour la française ce qu'il « écrit n'est pas naturel. On n'a rien vu de lui « qu'il ait fait de son chef, que quelques lettres « et quelques préfaces, dont on ne saurait dire « ni bien ni mal. Il s'est jeté dans la traduction « des Vies de Plutarque, à quoi, par un grand « travail, *il réussit fort bien*. D'autre entreprise « où il faut du fond et du dessein, il ne s'en « tient pas lui-même capable. » Cette version de Plutarque parut à Paris en 8 volumes in-12, de 1663 à 1665, fut réimprimée à Bruxelles en 1667, et eut, pendant la vie du traducteur, quelques autres éditions. Il s'en faut pourtant qu'elle ait *réussi* aux yeux du public comme à

(1) Cela s'explique assez par la politique de Louis XIV, qui témoignait rarement de la défaveur aux généraux malheureux, témoin sa conduite envers Villeroy. R—ld.

ceux de Chapelain. C'est à Fr. Tallemant que s'applique le vers de Boileau :

Et le sec traducteur du français d'Amyot.
(Ep. 7, v. 90.)

Huet dit qu'elle déplut même à la cour, qui la trouva diffuse et languissante. On convint généralement que si Tallemant savait le grec, ce dont Boileau ne convenait pas, s'il entendait le latin, l'italien, l'anglais, l'espagnol, comme ses amis l'en félicitaient, il écrivait fort mal en langue française. Sa traduction de Plutarque, effacée depuis par celles d'André Dacier et de Ricard (*voy.* ces deux noms), l'était d'avance par celle d'Amyot (*voy.* ce nom). François Tallemant se mit ensuite à traduire de l'italien l'*Histoire de la république de Venise*, par Nani, c'est-à-dire seulement la première partie de cet ouvrage, celle qui répond aux années 1613-1644. Cette traduction publiée à Paris en 1679 et 1680, 4 vol. in-12, reparut à Cologne en 1682; et cette seconde édition est préférable, parce qu'on y a rétabli les passages retranchés ou altérés dans la première. La seconde partie, qui s'étend jusqu'à l'année 1671, a été mise en plus mauvais français encore par Masclaury, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12 : Nani (*voy.* ce nom) méritait d'avoir de plus habiles interprètes. Pour compléter la liste des écrits de Fr. Tallemant, nous n'avons plus à citer qu'une lettre contre Furetière, insérée dans le *Mercure galant* de mai 1688; c'est le mois où mourut Furetière, que ce même abbé Tallemant avait concouru à exclure de l'Académie française, en 1685. Cet abbé a fait aussi quelques vers ensevelis en des recueils. Brossette prétend qu'il s'était attiré l'inimitié de Boileau par l'imprudence qu'il avait eue de lire en pleine Académie, une lettre où il était dit que le satirique venait d'être trouvé et maltraité dans une maison de débauche, derrière l'hôtel Condé. C'est l'une des anecdotes fabuleuses ou invraisemblables dont Brossette a grossi son commentaire; car la régularité bien connue des mœurs du poëte aurait trop démenti cette calomnie; et nous ne pouvons croire que l'abbé fût assez dépravé pour se la permettre. Il était néanmoins d'un caractère fort inquiet : il ne pouvait rester paisible; et dans un temps où plusieurs membres de l'Académie française étaient appelés Son Eminence, Son Excellence, Sa Grandeur, etc., on le qualifiait, dit-on, *Son Inquiétude*. Il mourut à Paris, le 6 mai 1663, étant sous-doyen de l'Académie. D—N—U.

TALLEMANT (Paul), littérateur français, cousin du précédent, et comme lui ecclésiastique et académicien, était né à Paris, le 18 juin 1652. Son aïeul maternel, Puget de Montauron, receveur général des finances, avait acquis et dissipé une grande fortune; attirant chez lui des gens de lettres et prétendant récompenser leurs travaux, acceptant et payant cher de nombreuses dédicaces. Ce qui lui restait de biens fut réclamé, peu avant sa mort, par la chambre de justice, chargée d'examiner son administration. Ce financier avait marié sa fille à Gédéon de Tallemant, qui exerça les fonctions de maître des requêtes et d'intendant de province, et qui, riche de plus de cent mille livres de rente, parvint aussi à dissiper son capital par ses prodigalités dans ses intendances, par les pertes énormes qu'il fit au jeu chez le cardinal Mazarin et par ses relations avec des littérateurs faméliques. Il en logeait quelques-uns dans son hôtel, il en pensionnait plusieurs autres; il les traitait tous magnifiquement. En un mot, l'aïeul et le père de Paul Tallemant avaient si bien procédé, que lorsqu'il les perdit l'un et l'autre, étant lui-même fort jeune, ils lui laissaient à peine de quoi subsister. Mais il avait connu chez eux, outre leurs parasites, tout ce qu'il y avait, dit de Boze, de plus distingué à la ville et à la cour. Il était d'ailleurs parent, non-seulement de François Tallemant, mais aussi de l'évêque de Marseille Pomeuse et de deux dames qui avaient alors du crédit et de la célébrité, madame Pélissari et madame de la Sablière. Il sut tirer parti de ces relations : le goût des poésies galantes dominait dans la plupart de ces sociétés; l'abbé Paul Tallemant fit de petits vers, des idylles, des pastorales, des esquisses d'opéra. Il composa, dès l'âge de dix-huit ans, un *Voyage à l'île d'Amour*, opuscule en vers et en prose, qui fut imprimé à Paris, in-12, en 1663, et qui reparut, en 1667, en Hollande, dans un recueil de pièces nouvelles et galantes. C'est une composition allégorique, destinée à décrire les charmes, mais aussi à indiquer les écueils et les périls des passions tendres; il n'en fallut pas davantage pour ouvrir à Tallemant, en 1666, les portes de l'Académie française, où n'entraient encore ni Quinault, ni la Fontaine, ni Racine, qui faisait *Andromaque;* ni Boileau, qui avait achevé sept de ses *satires;* mais on vient de voir combien Tallemant avait de protecteurs dans ses proches, dans ses amis, dans les anciens pensionnaires de sa famille. Quand sa mère le vit académicien, successeur de Gombaud : « De mes « cinq enfants, dit-elle, en voilà toujours un de « pourvu. » C'est par erreur que de Boze ne donne à Paul Tallemant, lorsqu'il prononça son discours de réception, que vingt-deux ou vingt-trois ans : il en avait vingt-quatre, et durant les six années suivantes, il ne mit au jour aucune autre production. Mais en 1672, il fit un éloge funèbre du chancelier Séguier; en 1673, un premier panégyrique de Louis XIV et une harangue à ce monarque, après la prise de Maëstricht; en 1674 un compliment à l'archevêque de Paris, Harlay; en 1675, un discours sur l'utilité des académies; en 1676, une réponse au jésuite Lucas, qui venait de soutenir que les inscriptions publiques devaient être en latin et non en français. Sous l'année 1677, on eut de Tallemant un

panégyrique du roi sur la campagne de Flandre, imprimé et enseveli, comme les discours précédents, dans les recueils de l'Académie française; et sous l'année 1678, les paroles d'un opéra de Persée, chanté au Louvre, pour madame de Thiange. Beauchamps fait mention de cet opéra, dont Niceron et de Boze ne parlent pas, occupés qu'ils sont de recueillir les titres de toutes les harangues académiques de cet écrivain. Au fond, ce fut à elles qu'il dut ses succès et sa fortune. Les lectures que l'Académie lui fit faire, dans les séances publiques, depuis 1672 jusqu'en 1677, fixèrent l'attention de Colbert et valurent au petit-fils de Montauron des pensions, des bénéfices, les prieurés d'Ambierle et de St-Albin. Le ministre songea même à l'envoyer à Rome en qualité d'auditeur de Rote; il le plaça, vers 1673, dans l'académie des médailles, avec une pension de cinq cents écus. Cette académie, qui depuis est devenue celle des inscriptions, n'était encore composée que de quatre personnes; Colbert lui procura de plus la charge d'intendant des devises de tous les édifices royaux. Quand le Brun entreprit les tableaux de la grande galerie de Versailles, il en concerta les dessins avec Paul Tallemant, qui y joignit des inscriptions fort verbeuses. On les trouva si mauvaises, dit Furetière, qu'il y eut ordre de les effacer; Charpentier en composa de nouvelles, qui disparurent à leur tour. Lorsque Colbert mourut, en 1683, l'abbé Tallemant avait commencé et fort avancé, dit-on, la description de toutes les maisons royales. Il était avantageusement connu de la reine de France, qui mourut la même année et qui avait assisté, ainsi que d'autres princesses, aux sermons qu'il prêchait aux Carmélites de la rue du Bouloi et aux Nouvelles-Catholiques : car il s'était fait théologien et prédicateur pour convertir des parents calvinistes qui lui restaient à Paris et surtout à la Rochelle. Après avoir prononcé, au sein de l'Académie française, un éloge du ministre qui l'avait comblé de bienfaits, il y fit encore une harangue sur le rétablissement de la santé du roi, en 1687, et un dernier panégyrique de ce prince, en 1689. En 1697, il mit à la tête des Œuvres de Benserade (Paris, de Sercy, 2 vol. in-12) un *Discours sommaire* touchant la vie de ce poëte, discours qui a été quelquefois attribué mal à propos à François Tallemant. Paul a recueilli, en 1698, des *Remarques et décisions* grammaticales de l'Académie française. Il eut ordre, à ce que raconte d'Olivet, de se désigner sur le frontispice de ce petit volume (in-12), par les initiales L. (l'abbé) T.; l'Académie ne voulant ni répondre du style de ce rédacteur, ni prendre sur elle toutes ses décisions, dont la plupart n'émanaient que d'un bureau particulier. On l'avait chargé, dans le cours de l'année 1694, des fonctions de secrétaire de l'académie des médailles, qui comptait alors huit membres (1). Il fut, dans cette compagnie, l'un des collaborateurs et l'éditeur de l'*Histoire de Louis XIV*, par les médailles, qui parut pour la première fois en 1702; il y avait attaché une préface, qu'on a depuis jugé à propos de supprimer; elle n'est que dans les cinquante premiers exemplaires de l'édition in-folio; mais on l'a réimprimée en Hollande, et Camusat l'a transcrite dans son *Histoire critique des journaux* (t. 2, p. 180-197). C'est peut-être le meilleur écrit de P. Tallemant, et il n'est pas très-facile de deviner pourquoi l'on a craint d'en faire usage. De toutes les conjectures proposées sur ce point, la plus probable, à notre avis, est celle qui suppose qu'on aura été mécontent de ce que l'auteur s'était permis de parler fort au long et même à deux reprises de la médaille que fit frapper Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, avec la légende : *Omnium victorem vici* (*voy.* DIANE). On ne trouva rien à redire dans l'oraison funèbre de Ch. Perrault, prononcée par Tallemant à l'Académie française, ni dans les éloges qu'il fit, comme secrétaire de l'Académie des inscriptions, de cinq membres de cette compagnie : le duc d'Aumont, Et. Pavillon, Duché, Pouchard et Barat, décédés en 1704, 1705 et 1706. De Boze s'est servi, pour louer ces cinq morceaux, d'expressions assez étranges : « La manière ingénieuse, dit-il, dont « M. l'abbé décrivait nos pertes, a souvent fait « *souhaiter* qu'elles fussent plus fréquentes (1). » On est d'autant plus surpris d'un tel *souhait*, que les cinq notices dont il s'agit, et qui remplissent à peine, à elles toutes, dix pages in-quarto, n'offrent aucun trait remarquable. Du reste, Tallemant se démit de ce secrétariat en 1706; mais il continua d'assister assidûment aux séances de l'une et de l'autre compagnie. Dans l'Académie française, il répondit en qualité de directeur aux discours de réception de l'abbé de Louvois et du marquis de St-Aulaire, qui venaient d'être élus malgré Despréaux. Le goût des vers le reprit en 1707; on lui attribue une épigramme sur M. et madame Dacier. Il publia en 1709, sous le titre de *Ver luisant*, la traduction d'une églogue de Huet; il traduisit aussi, dans ses loisirs, d'autres poésies latines du même auteur et quelques psaumes. Mais ces dernières versions n'ont point été imprimées, non plus que des *Maximes pour l'éloquence*, qu'il s'amusait à rédiger ou à recueillir. Vers le commencement de l'année 1711, il essuya une attaque d'apoplexie, languit encore dix-huit mois et mourut à Paris le 30 juillet 1712. Il avait su acquérir et conserver des amis qui le regrettèrent. Plus recommandable par ses vertus que par ses talents, il était d'une société douce, et, selon de Boze, sa seule présence inspirait la

(1) Charpentier, P. Tallemant, A. Félibien, Racine, Boileau, Tourreil, Renaudot et la Loubère. — Chapelain, Bourzeis, Quinault, Rainssant et Bessé de la Chapelle, qui avaient été de cette académie, étaient morts. Perrault et l'abbé Gallois s'étaient retirés.

(1) C'était le style à la mode, celui des *Précieuses ridicules* et des *Femmes savantes*, et dont le génie de Molière s'est si heureusement moqué. R—LD.

gaieté, « il brillait surtout, *dans les parties d'un « honnête plaisir,* par d'heureuses saillies et par « des impromptu. » L'article qui le concerne dans le tome 22 de Niceron, est emprunté, en grande partie, de l'éloge qu'a fait de lui de Boze, son successeur, depuis 1706, dans la place de secrétaire de l'Académie des inscriptions. D-N-U.

TALLEMANT DES RÉAUX (Gédéon) naquit à la Rochelle vers l'année 1619. Cet écrivain piquant et original, d'une allure vive et légère qui l'a fait surnommer *le Brantôme du 17e siècle,* est demeuré longtemps presque oublié. Quelques écrivains l'avaient cependant nommé avec éloge; l'abbé de Marolles disait en parlant de lui : « M. des Réaux « et l'abbé Tallemant, son frère, qui ont l'esprit « si poli et si délicat (1). » Il met ailleurs des Réaux parmi les Français qui ont le mieux réussi dans l'épigramme (2). On rencontre aussi des Réaux au nombre des poëtes et des hommes du monde qui se réunirent au marquis de Montausier pour célébrer les mérites et les agréments de Julie d'Angennes, cette perle des *précieuses,* qui ne consentit à lui donner sa main qu'après quatorze ans de soins et d'assiduités, et dont il était réservé à des Réaux de devenir l'historien. Si cet écrivain n'était pas tout à fait ignoré, il était au moins fort peu connu, et on le confondait le plus souvent avec l'abbé Tallemant, ou Paul Tallemant, leur cousin. Les Tallemant sont originaires de Tournay, où ils faisaient profession de la religion réformée; François Tallemant, l'un d'eux, pour se dérober aux persécutions exercées contre les religionnaires, s'expatria et vint à la Rochelle, où il transporta sa maison de commerce. Il y épousa une riche veuve, dont il eut deux fils qui reçurent les noms de Gédéon et de Pierre. Les affaires de François Tallemant ayant prospéré, il devint *pair de la commune,* et en 1600 il fut *coélu* du maire (3). Plus tard, Gédéon et Pierre fondèrent à Bordeaux une maison de banque. Gédéon acheta en 1612 une charge de secrétaire du roi (4), fut nommé trésorier de l'épargne pour la Navarre, prit à ferme plusieurs impôts et acquit une grande fortune. C'est le père de Gédéon Tallemant, conseiller au parlement de Paris en 1637 (5), maître des requêtes en 1640 (6), puis intendant de Guyenne, qui mourut ruiné, laissant un fils, Paul Tallemant, qui a été membre de l'Académie française (*voy.* l'article précédent). Pierre Tallemant, deuxième fils de François, se maria deux fois. Il épousa en secondes noces Marie Rambouillet, sœur du riche financier qui créa au bourg de Reuilly, à l'issue du faubourg St-Antoine, de beaux jardins, dont le souvenir s'est conservé par le nom de *Rambouillet* donné à l'une des rues ouvertes sur ce terrain. Pierre laissa deux fils et une fille; l'aîné est notre écrivain, le second est l'abbé Tallemant. La fille, Marie Tallemant, épousa le marquis de Ruvigny, député général des églises réformées, qui, étant sorti de France à la révocation de l'édit de Nantes, prit du service en Angleterre et y commanda les armées sous le titre de comte de Galloway (*voy.* Galloway). On a peu de détails sur la vie de Tallemant des Réaux. Il nous apprend que, vers l'année 1637, son père lui fit faire un voyage en Italie avec l'abbé Tallemant; un frère du premier lit leur servait de mentor. Une circonstance particulière marqua cette époque de sa vie. L'abbé de Retz, depuis cardinal, venait d'obtenir en Sorbonne le premier *lieu* de la licence en théologie; il l'avait emporté sur l'abbé de la Mothe-Houdancourt, que protégeait le cardinal de Richelieu, lequel, irrité de ce manque de déférence, menaçait les députés de Sorbonne de raser les bâtiments dont la construction était commencée. L'éloignement momentané de l'abbé de Retz donna au cardinal le temps de se calmer. Des Réaux, qui n'avait encore que dix-huit ans, était né observateur; on ne verra pas sans intérêt le portrait qu'il a tracé du compagnon de voyage qui devait un jour exercer sur la France une si fâcheuse influence. « C'est, dit-il, un petit homme « noir, qui ne voit que de fort près; mal fait, « laid et maladroit de ses mains à toutes choses... « Sa passion dominante, c'est l'ambition; son hu- « meur est étrangement inquiète, et la bile le « tourmente presque toujours (1). » A ces traits, on reconnaît déjà le futur cardinal, ce héros des brouillons. De retour à Paris, des Réaux prit ses degrés en droit civil et canonique. Son père le destinait à la magistrature et il annonçait l'intention de lui acheter une charge de conseiller au parlement; mais Tallemant ne s'y sentait nullement porté. « Je haïssais ce métier-là, disait-il, « outre que je n'étais pas assez riche pour jeter « quarante mille écus dans l'eau. » Pierre Tallemant jouissait d'une assez grande fortune, mais il se montrait peu disposé à la partager de son vivant avec ses enfants. Ce fut principalement ce qui engagea des Réaux à demander la main d'Elisabeth Rambouillet, sa cousine, qui n'avait pas encore douze ans. Le mariage fut convenu, mais différé de deux années. Se voyant une existence assurée, des Réaux renonça à prendre un état qui aurait diminué son indépendance, et il se donna tout entier aux soins de sa famille, à la culture des lettres, aux distractions de la société et à l'observation des divers caractères qu'il y rencontrait. De la Grossetière, un de ses frères du premier lit, avait épousé une demoiselle d'Angennes; cette alliance ouvrit à des Réaux les sa-

(1) *Mémoires de Marolles*, Paris, 1656, in-fol., p. 438.
(2) Ibid., p. 246.
(3) Arcère, *Hist. de la Rochelle,* 1757, in-4°, t. 2, p. 405.
(4) Tessereau, *Hist. de la chancellerie*, Paris, 1710, in-fol., t. 1er, p. 312.
(5) Blanchard, *Catalogue des conseillers du parlement*, à la suite de l'*Histoire des présidents au mortier*, p. 137.
(6) *Continuation manuscrite des maîtres des requêtes de Blanchard*, à la bibliothèque de l'Arsenal.

(1) *Mémoires de Tallemant des Réaux. Historiette du cardinal de Retz.*

lons de l'hôtel de Rambouillet. Il y fut accueilli par la marquise, dame aussi distinguée par sa naissance que par les grâces de son esprit et la sûreté de son jugement. Elle rassemblait chez elle ce qu'il y avait de plus grand, de plus poli, de plus savant et de plus spirituel; on y voyait converser ensemble les Condé, les Conti, les Soissons, les Cinq-Mars, les de Thou, les Bouillon, les Turenne, les Gondi, les Montausier, les Fouquet, les Voiture et les Balzac, les la Fontaine, les Malherbe et les Racan; Godeau, qu'on y appelait *le Nain de Julie;* les Ménage et les Conrart, les deux Corneille, les Chapelain et les Gombault. Molière venait y essayer l'effet de ses pièces. Parmi les dames, on y voyait la grande mademoiselle, madame la princesse et mademoiselle de Bourbon, depuis duchesse de Longueville, Julie d'Angennes et ses sœurs, madame de Sévigné et madame de la Fayette, son amie; madame de Motteville, madame du Plessis-Guénégaud, mademoiselle Paulet, dont la voix, disait-on, charmait les rossignols; mesdemoiselles de Scudéry, Desjardins, et tant d'autres personnages dont l'énumération serait trop longue. Voilà les salons qui s'offrirent aux observations de Tallemant des Réaux. Il ne s'y bornait pas à ce qui était sous ses yeux, il y recueillait encore les anecdotes des temps passés, et dans ses entretiens avec la *Grande Arthénice* se déroulaient les souvenirs de la vieille cour. Fille du marquis de Pisani, ambassadeur de Henri III à Rome, alliée par sa mère aux Médicis, elle avait passé sa première jeunesse auprès de la reine Marie; elle avait pris part à toutes les fêtes de la cour, figuré dans tous les ballets; elle avait recueilli des vieux courtisans les traditions sur les Valois; aucun prince, disait-elle, ne les a égalés en grandeur et en majesté : aussi Henri IV, avec son aimable laisser-aller et cette apparente bonhomie qui lui servit peut-être autant que son épée à conquérir son royaume, lui paraissait-il avoir l'air bourgeois. La marquise se plaisait à raconter à des Réaux les anecdotes secrètes du dernier règne et de celui de Louis XIII, qu'elle n'a jamais aimé. Tallemant a donné la vie à ces souvenirs, et sous sa plume ils deviennent d'utiles documents pour l'histoire; aussi eut-il grand soin en plusieurs endroits de ses mémoires de reporter à la marquise l'expression de sa reconnaissance. « C'est d'elle, dit-il, que je tiens la plus « grande et la meilleure partie de ce que j'ai « écrit dans ce livre. » Des Réaux ne puisait pas seulement à cette source les anecdotes du grand monde; il interrogeait encore sa famille et la société qui l'entourait, composée de bourgeois et de riches partisans, dont la plupart étaient fort au courant de ces bruits de ville dont se compose la chronique semi-scandaleuse; et sa malignité naturelle s'en est souvent rendue l'écho. Aussi les *Historiettes* sont-elles parsemées d'anecdotes, pour ainsi dire échevelées, que Tallemant accueillait avec un regrettable empressement. Il faut en le lisant se tenir en garde contre cette disposition, bien que des témoignages non suspects soient venus confirmer encore la plupart de ses récits. Issu d'une famille enrichie par le commerce et les affaires, des Réaux, considéré comme historien, a le défaut de sa position sociale, et souvent elle le rend injuste. Ce qui est au-dessus de lui l'offusque et le blesse ; ainsi que la Sablière, son beau-frère, il ne pouvait supporter l'impertinente habitude qu'avaient certains gentilshommes de se présenter au milieu d'un bal sans y être invités, d'y prendre la main de la danseuse et de supplanter ainsi d'honnêtes roturiers qui souvent avaient payé les violons; d'autres armes leur étant interdites, les bourgeois humiliés se vengeaient par de malins couplets, dont quelques-uns sont venus jusqu'à nous (1). Cette disposition sarcastique a exercé son influence sur le caractère comme sur le style de des Réaux, qui ne se lasse point de rire aux dépens des grands. Né dans le calvinisme, des Réaux fit abjuration, le 17 juillet 1685, entre les mains du P. Rapin, jésuite. Dangeau en fait mention dans son journal (2), et Maucroix en donne la date précise (3); une épître de des Réaux, adressée à cette occasion au P. Rapin, se trouve dans le cabinet du docte M. Parison (4). Parvenu au milieu de sa carrière, Tallemant éprouva de grands revers de fortune; il vit s'évanouir des placements importants qu'il avait faits sur la banque de son frère aîné, dont la solvabilité fut fortement ébranlée par l'infidélité d'un associé (5). La recherche des partisans, sous l'administration de Colbert, vint consommer la ruine des Tallemant, des Rambouillet et des la Sablière. Les premiers furent taxés par la chambre de justice à quatre cent mille livres, les seconds à sept cent mille (6), et Tallemant se vit réduit à une telle nécessité, que le roi eut égard à sa position et lui accorda une pension de deux mille livres (7). Ce fait, qui coïncide avec l'abjuration de des Réaux, ferait craindre qu'il ne s'y fût mêlé des motifs humains, ce qui ne s'accorderait pas avec le caractère indépendant de notre écrivain. On aurait désiré pouvoir s'étendre sur les liaisons de Tallemant avec les littérateurs les plus distingués de son temps; mais le nombre en serait trop grand. On se contentera de nommer ici deux des amis les plus particuliers de des Réaux, Patru et Maucroix. Patru, le célèbre avocat qui, nommé successeur

(1) *Notice sur Tallemont des Réaux*, édit. de 1840, t. Ier, p. 35.

(2) *Mémoires de Dongeau*, manuscrit Pompadour. Bibliothèque de l'Arsenal, année 1685, p. 305.

(3) Maucroix, *Poésies diverses*, manuscrit de la bibliothèque de Reims.

(4) Cette médiocre épître a été insérée dans les deux éditions de la *Notice* qui précède les *Mémoires de Tallemant*, 1835 et 1840.

(5) *Historiette de l'abbé Tallemant.*

(6) *Etat des taxes de la chambre de justice et de tous ceux qui ont été employés dans les finances du temps de M. Foucquet*, à la suite du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, manuscrit in-fol.

(7) « Le roi a donné deux mille livres de pension à Tallemant « des Réaux, qui s'est depuis peu converti. » (Biblioth. de Paris, supplément aux manuscrits français, n° 1643.)

de Porchères d'Arbaud, fut le premier récipiendaire qui ait adressé un remercîment à l'Académie française; l'usage s'en établit, et depuis Patru le discours de réception devint obligatoire (1). La liaison de Patru avec des Réaux remontait à leur jeunesse. Le père de Patru possédait un domaine en Brie, auprès de Pommeuse, terre qui appartenait alors à Montauron, le riche partisan dont la fille naturelle avait épousé un Tallemant. Les deux jeunes gens, compagnons d'études et de plaisirs, se voyaient fréquemment et n'avaient pas de secrets l'un pour l'autre. C'est par suite de cette intimité (2) que les amours de Patru et de la belle madame Levesque sont devenus l'une des plus jolies *historiettes* de des Réaux. Des Réaux eut la douleur de survivre à Patru, et il composa pour lui deux épitaphes en vers français. Le P. Bouhours en a publié une qui est connue depuis longtemps (3); il n'en est pas de même de la seconde : nous l'avons trouvée dans un des portefeuilles de Tallemant. Elle mettait Patru au rang des *esprits forts,* « ainsi nommés « par pure ironie », disait la Bruyère dans le chapitre consacré à les peindre. Maucroix était aussi particulièrement lié avec des Réaux; il lui a adressé plusieurs épîtres en vers, ainsi qu'à madame des Réaux, sous le nom de *Rosaliane*. Le chanoine de Reims a joint à ses poésies, dont un assez grand nombre sont encore inédites, de courtes notes qui font connaître des faits importants sur l'auteur des *Historiettes*. « Des Réaux, dit-il, est « fils d'un partisan que Colbert a ruiné; il est « glorieux; les louanges le rendraient fou; il dit « qu'il est en esprit ce que madame de Montba- « zon est en beauté. Il n'a que deux filles (4). » Dans une autre note, Maucroix fait connaître l'époque précise de la mort de Tallemant, et il y joint un éloge succinct, d'autant plus précieux à recueillir que c'est le jugement d'un contemporain et d'un ami. Sa brièveté nous permet de l'insérer ici. « Le dix novembre 1692, mourut à « Paris, dans sa maison, près la porte de Riche- « lieu, mon cher ami M. des Réaux (5). C'étoit « un des plus hommes d'honneur, de la plus « grande probité que j'aie à jamais connus. Outre « les grandes qualités de son esprit, il avoit la « mémoire admirable, écrivoit bien en vers et en « prose, et avec une merveilleuse facilité. Si la « composition lui eût donné plus de peine, elle « auroit été plus correcte; il se contentoit peut- « être un peu trop de ses premières pensées, car, « du reste, il avoit l'esprit beau et fécond, et « peu de gens en ont eu autant que lui. Jamais « homme ne fut plus exact. Il parloit en bons « termes et facilement, et racontoit aussi bien « qu'homme de France. » Ces derniers mots pourraient servir d'épigraphe aux *Historiettes*. Tallemant avait emprunté son surnom *des Réaux* d'un petit village de l'Angoumois qui a peut-être été le lieu de sa naissance. Se voyant parvenu à une assez belle fortune, il désira de porter le nom d'un lieu qui lui appartînt, et vers l'année 1650 il acheta, moyennant cent quinze mille livres, la châtellenie du Plessis-Rideau, située dans le val de Loire, en Touraine, paroisse de Chouzé; puis, s'étant pourvu en chancellerie, il obtint, le 11 juin 1653, des lettres-patentes, enregistrées au parlement, portant « qu'il lui seroit « loisible de commuer le nom de la terre et châ- « tellenie de Plessis-Rideau, et que dorénavant « et à perpétuité elle seroit appelée les Réaux (1). » Cette terre, sortie de la famille Tallemant à l'époque de ses désastres, est depuis longtemps la propriété de M. Tabourcau des Réaux. L'acquisition de cette propriété donna lieu à un procès entre des Réaux et le docteur Antoine Arnauld sur des droits de justice, et Patru rédigea dans l'intérêt de son ami un factum qui est dans ses œuvres (2). Des nuages s'étaient élevés entre les deux époux et madame des Réaux avait quitté le domicile commun pour se retirer à l'abbaye de Bellechasse. Les causes de cette mésintelligence ne seront peut-être jamais connues; cependant le malheur avait pu les aigrir; ils avaient perdu leurs deux filles qui seules auraient pu resserrer leurs liens, et d'affreux désastres les avaient frappés. Le fait de cette séparation résulte d'une lettre de madame des Réaux adressée à un personnage important chez lequel elle s'était plusieurs fois présentée sans obtenir audience; on y lit ce passage : « Une femme qui est mal avec « toute sa famille et qui doit répondre de sa con- « duite à tant de gens, ne peut sortir d'un mo- « nastère sans donner quelque prise sur elle (3). » La lettre est datée de l'abbaye, du 14 août, sans que le millésime de l'année soit indiqué. Tallemant des Réaux est à la fois poëte et historien. Il ne nous est parvenu qu'une faible partie de ses œuvres poétiques, car cet homme singulier semble n'avoir cherché qu'à dissimuler son existence et ses ouvrages à la postérité. Poëte facile et délicat, il n'a pris aucun soin de réunir et de conserver les inspirations de sa muse, et il a presque défendu aux siens de publier ses *Historiettes;* toutes ses complaisances d'auteur étaient réservées pour l'*Histoire de la Régence*, qu'il se proposait d'écrire, et dont les *Historiettes* n'étaient, pour ainsi dire, que les *rognures;* et tout porte à croire que

(1) Pellisson, *Histoire de l'Académie*, Paris, 1730, in-12, t. 1er, p. 214.

(2) *Historiette de madame Levesque*, t. 6, p. 1, édit. de 1840.

(3) *Recueil de vers choisis*.

(4) Maucroix, *Poésies diverses*, manuscrit de Reims.

(5) On lit sur les registres de la paroisse St-Eustache l'acte qui suit : « Du mardi, onzième novembre (1692), défunt messire « Gédéon Tallemant, demeurant rue Neuve-St-Augustin, a esté « inhumé au cimetière St-Joseph. *Signé* l'abbé TALLEMANT et « TALLEMANT. » Ce dernier devait être Paul Tallemant, cousin du défunt; l'acte ne porte la signature ni du curé ni du vicaire, par une négligence très-fréquente à cette époque.

(1) *Registres du parlement de Paris*, 4e vol. des *Ordonnances de Louis XIV*. M. M. M., fol. 235, v°.

(2) *Œuvres de Patru*, 3e édit., Paris, 1714, in-4°.

(3) *Catalogue analytique des autographes provenant de la bibliothèque du bibliophile Jacob*, Paris, Techener, 1840, in-4°, p. 40.

cet ouvrage qui, sorti de sa plume, aurait été d'un si grand intérêt, sera resté à l'état de projet, ou que, s'il a été composé, le manuscrit en aura été perdu; car toutes les bibliothèques de Paris et des départements ont été compulsées, et les recherches les plus étendues n'ont rien produit. Nous ne pouvons indiquer de des Réaux, comme poëte, que de petites pièces fugitives éparses çà et là. On a de lui, pour la *Guirlande de Julie*, le *Madrigal sur la fleur de lis*, dont la conservation est due à son insertion dans le chef-d'œuvre de calligraphie dû à la plume de Jarry. Nous avons découvert, à la bibliothèque de l'Arsenal, un sonnet composé, écrit et signé par des Réaux, dans lequel il invite Conrart à se réunir à une pléïade de poëtes amis, appelés à célébrer avec lui les agréments et les vertus d'*Amaranthe* (madame d'Harambure, cousine de l'auteur), qui venait de succomber à une maladie de langueur (1). Maynard est le seul poëte qui ait répondu à l'appel de des Réaux par un sonnet inséré dans ses œuvres (2) qui commence par ces vers :

O malice du sort! ô crime de la Parque!
Aimable Tallemant, ta sœur nous a quittés,
Et le pâle nocher a passé dans sa barque
L'ornement des vertus et la fleur des beautés!

On a encore de des Réaux les deux épitaphes de Patru, celle de Perrot d'Ablancourt, et l'épître au P. Rapin. Tallemant a parlé d'un autre épître en vers, adressé à Quillet, l'auteur de la *Callipédie* (3). Cette pièce, perdue, ainsi que beaucoup d'autres poésies légères échappées à sa muse, seront retrouvées avec plus de facilité maintenant que des Réaux n'est plus au rang des inconnus. C'est surtout comme historien et comme prosateur d'un style original et d'une manière à lui, qu'il prendra dorénavant, parmi nos écrivains, la place qui lui appartient. Ses *Historiettes*, curieux et piquants mémoires historiques, littéraires, souvent facétieux, sont l'œuvre d'un esprit fin, délicat et railleur, qui apprécie avec justesse et juge avec sévérité les écrits, les actions et les travers de ses contemporains : rois, princes, prélats, courtisans, ministres, poëtes, femmes célèbres, galantes ou singulières, personne n'échappe à son coup d'œil observateur. Né dans une condition obscure, il signale avec complaisance les vices et les ridicules des personnages placés au-dessus de lui. Il prend un malin plaisir à révéler l'origine des gens partis de bas, élevés par la fortune, dont il semble prévoir la chute avec une sorte de complaisance. Enclin à un certain libertinage d'esprit, il soulève quelques-uns des voiles sous lesquels s'abritent les désordres de son temps; il le fait avec d'autant moins de ménagement, qu'il n'écrit pas pour le public; c'est ainsi qu'il s'en explique dans son *introduction*. « Je prétends dire le bien et le mal, « sans dissimuler la vérité et sans me servir de « ce qu'on trouve dans les historiens et les mé- « moires imprimés. Je le fais d'autant plus libre- « ment que je sais bien que ce ne sont pas choses « à mettre en lumière, quoique peut-être elles ne « laissassent pas d'être utiles; je donne cela à « mes amis, qui m'en prient il y a longtemps. » Tallemant s'attache surtout à peindre la vie et les mœurs de la bourgeoisie, dont on ne connaissait guère que des traits épars dans les mémoires et des lettres missives, dans quelques romans et les poëtes comiques. Il a révélé bien des traits inconnus; mais ce qu'il a peut-être offert de plus neuf, c'est cette bonne madame Pilou, cette dame Cornuel de bas étage, avec ses bons mots et ses brusques reparties, fille, femme, veuve de procureur au Châtelet, qui, avec son franc parler et son rude bon sens, disait aux grandes dames leurs vérités, s'en faisait craindre et était reçue au Louvre malgré l'étiquette, et que la reine Anne d'Autriche considérait au point qu'apprenant qu'elle était malade, et passant devant sa petite maison de la rue St-Antoine, elle faisait arrêter pour s'informer de ses nouvelles. Où rencontrer des détails plus neufs et plus curieux sur l'hôtel de Rambouillet et sur les personnes qui le fréquentaient? Où aurait-on trouvé, avant la publication des *Historiettes* de Tallemant, les récits de ces fêtes mythologiques imitées des anciens, données avec tant de goût par l'illustre marquise et ses filles au milieu des roches de Rambouillet, ces magnifiques accidents de la nature auxquels Rabelais avait déjà attaché son nom? Voiture, Balzac, Malherbe, Gombault, Chapelain, Conrart, et tant d'autres littérateurs, y sont peints d'après nature; la Fontaine et Pascal y sont seulement esquissés; mesdemoiselles Paulet, Ninon, Marion de Lorme paraissent aussi dans cette galerie sous de nouveaux aspects. Le manuscrit autographe des *Historiettes* de Tallemant des Réaux et les deux portefeuilles dont on a eu l'occasion de parler dans cette notice ont fait partie, pendant plus d'un siècle, de la riche bibliothèque de Trudaine. Ils paraissent y avoir été apportés par Renée-Madeleine Rambouillet, petite-nièce de madame veuve des Réaux, qui épousa en 1701 Charles Trudaine de Montigny, depuis prévôt des marchands. Madame de Montigny hérita, au moins en partie, de madame des Réaux, dans la succession de laquelle se seront trouvés les papiers de son grand-oncle. La bibliothèque Trudaine a été vendue en 1803, sur le catalogue dressé par le libraire Bluet, et le manuscrit de Tallemant porté sous le n° 1677 fut adjugé au marquis de Châteaugiron. Les *Historiettes* ont été publiées par trois éditeurs qui en partagèrent entre eux le fardeau; ce furent MM. de Châteaugiron, Jules Taschereau et Monmerqué, rédacteur de cette notice. L'édition parut en 1835, chez Le Vavasseur, en 6 volumes in-8°. On joignit au 6e volume une *Vie anonyme*

(1) *Voy.* le manuscrit 151, in-8°, t. 1er, p. 891. Belles-lettres françaises.
(2) *Œuvres de Maynard*, Paris, 1646, in-4°, p. 25.
(3) Dans l'*Histoire du cardinal de Richelieu.*

*de Costar* et de *l'abbé Pauquet*. Des lettres de mademoiselle de Scudéry à Godeau, évêque de Vence, sur plusieurs événements de la Fronde, y furent aussi ajoutées. La notice sur Tallemant des Réaux, par Monmerqué, et la table des matières ne parurent qu'en 1836. Cette édition ne tarda pas à être épuisée, et une 2e édition, augmentée de beaucoup de passages inédits, négligés dans la première, parut chez Delloye, en 1840, en 10 volumes petit in-12, ornés de dix portraits gravés. Cette édition, donnée par Monmerqué sans le concours de ses collaborateurs à la première édition, ne contient point la Vie de Costar, ni les Lettres de mademoiselle de Scudéry. Le libraire devait y joindre une table des matières, mais ce soin fut négligé. Une troisième édition, accompagnée de notes très-étendues et très-curieuses, dues à M. Paulin Paris, a été publiée en 9 volumes in-8°, par le libraire Techener. Les *Historiettes* contiennent tant de noms célèbres ou obscurs; il y est parlé de tant de choses que, malgré tous les soins apportés aux notes et éclaircissements dont les éditions sont enrichies, les recherches faites depuis leur publication ont encore éclairci un grand nombre de passages. Des Réaux parle, dans l'historiette de Voiture, d'un commentaire qu'il avait fait sur ce spirituel écrivain. Un exemplaire de la cinquième édition de Voiture, Paris, Courbé, 1656, a été trouvé à la bibliothèque de l'Arsenal. Il y est catalogué sous le n° 20595, B, *Lettres françaises*. Les notes paraissent être de la main de Tallemant; elles sont peu nombreuses, mais elles appartiennent à notre écrivain et contiennent souvent des pages de ses *Historiettes* avec ou sans variantes. Ce commentaire est bien son œuvre. Ce volume a servi pour le travail de la deuxième édition. M—É.

TALLEYRAND (1) est un surnom que prirent, au commencement du 12e siècle, plusieurs seigneurs de la famille des comtes souverains du Périgord, qui remonte, par les mâles, jusqu'à Boson Ier, comte de Charroux ou de la Marche, mort vers la fin du 10e siècle. — Hélie V, dit Talleyrand, déjà comte de Périgord l'an 1116, après son père Boson III, est un des premiers qui aient porté ce surnom, devenu depuis le titre distinctif d'une branche cadette de cette illustre maison. Hélie V se distingua, comme la plupart de ses successeurs, par sa haine contre les Anglais, alors maîtres d'une partie de la France. Il entra dans une ligue contre Richard Cœur-de-lion, duc d'Aquitaine, qui, par ses cruautés, avait soulevé les seigneurs français ses vassaux. Secouru par son père Henri II, roi d'Angleterre, et par les troupes du roi d'Aragon, Richard assiégea Puy-Saint-Front (ville séparée alors de Périgueux), et s'empara de cette place, malgré la résistance du comte Hélie, qui, bientôt après, en chassa les Anglais. Pendant que Richard, devenu roi d'Angleterre, était détenu en Autriche, à son retour de la terre sainte, Hélie Talleyrand fit des incursions dans l'Aquitaine; mais il fut obligé de demander la paix, lorsque Richard eut recouvré sa liberté. Toujours attaché à la France, il abandonna le parti de Jean Sans-terre, successeur de Richard, et fit hommage de son comté à Philippe-Auguste, l'an 1204. S'étant croisé pour la Palestine, il mourut en y arrivant, l'année suivante. — Son troisième fils, Hélie Talleyrand, fut le chef de la branche des comtes de Grignols, devenus princes de Chalais et de Talleyrand, ce qui n'a pas empêché que ce dernier nom n'ait été porté par d'autres personnages de la branche aînée. — Les comtes de Périgord, successeurs d'Hélie V, eurent des démêlés avec le chapitre de Puy-Saint-Front, et avec les habitants de cette ville et de Périgueux. Depuis l'affranchissement des communes, il y en eut peu qui montrèrent plus de courage et de constance qne ces deux villes pour défendre leur indépendance contre les comtes de Périgord. Archambaud II, deuxième fils d'Hélie V, les divisa pour les asservir. Après de longues guerres, elles se réunirent dans une même enceinte, en 1240. Leurs querelles ayant recommencé bientôt, un jugement de saint Louis, en 1246, prononça que le comte Hélie VI, fils d'Archambaud II, perdrait, pour le temps de sa vie, les droits qu'il prétendait sur la ville de St-Front, les attribua aux habitants, en dédommagement de leurs pertes, et condamna la cité de Périgueux à des dommages et intérêts. En enlevant ainsi au comte de Périgord le droit d'administrer la justice dans ses domaines, saint Louis prépara la révolution qui, par le traité de 1259, priva le comte de Périgord Archambaud III de l'immédiation, et commença les grands malheurs de cette dynastie. Un autre traité qui, en 1247, avait affranchi Boson Ier, comte de Grignols, et ses successeurs, de l'hommage envers les comtes de Périgord, leurs aînés, fut confirmé en 1277, en faveur d'Hélie II de Talleyrand, fils de Boson. — Roger-Bernard, deuxième fils d'Hélie VII et petit-fils d'Archambaud III, fut un des seigneurs les plus considérés de son temps. Pour le récompenser du zèle qu'il avait montré dans les guerres de la France contre l'Angleterre, Philippe de Valois lui donna la terre de Montrevel, et lui rendit, en 1342, une partie des droits de domination dont ses ancêtres avaient été dépouillés. Les Anglais ayant soumis toutes les places du Périgord, Roger-Bernard devint, malgré lui, vassal d'une puissance qu'il n'avait cessé de combattre. Mais le prince de Galles, voulant le gagner par des bienfaits, lui remit la ville de Périgueux. Le comte résolut alors d'abolir enfin l'autorité municipale des bourgeois de cette cité. Ils furent protégés par Jean Chandos, lieutenant général de Guienne pour le roi d'Angleterre, et maintenus

(1) Ce nom, qui paraît avoir été originairement un nom de terre, s'écrivait autrefois *Talerand*, *Taillerand*, *Talairand* et *Taleirant*.

dans les droits de seigneurie et de juridiction : ce jugement fut confirmé par le prince de Galles, en 1363. La même année, Boson II de Talleyrand, prince de Chalais, fut obligé de rendre hommage à l'Angleterre, pour sa terre de Grignols. La maison de Périgord, ainsi que les autres grands vassaux de Guienne, secoua le joug des Anglais, et rentra sous la domination de la France, en 1368. Roger-Bernard mourut l'année suivante, laissant deux fils, dont le second, Talleyrand de Périgord, fut, en 1370, commandant général dans la Guienne pour le roi de France, qui le qualifiait son cousin. — Archambaud V, l'aîné, ayant eu de nouveaux démêlés avec les habitants de Périgueux, pour un droit de péage, dédaigna de le soumettre au jugement du parlement de Paris, et traita ces bourgeois de rebelles; mais ils obtinrent du roi, en 1392, la permission d'informer contre le comte. Archambaud prit les armes pour soutenir ses prétentions ; mais en protestant qu'il ne voulait que défendre ses droits, et nullement attenter contre ceux du roi de France. Les hostilités furent même suspendues, par l'entremise de son cousin, Hélie III de Talleyrand, sire de Grignols, prince de Chalais, fils de Boson II, et chambellan de Charles VI. En 1394, Archambaud se soumit et livra au roi quatre châteaux forts. Mais voyant que le ministère penchait en faveur des bourgeois, il reprit les armes. Trop faible pour tenir la campagne devant l'armée royale, commandée par le maréchal de Boucicaut, et forcé de se rendre, après avoir soutenu un siége de deux mois dans le château de Montagnac, il fut conduit à Paris, où le parlement le condamna au bannissement, par un premier arrêt, en 1395; et par un second, en 1398, à perdre la tête et son comté. Le roi lui fit grâce de la vie; et son frère (Louis duc d'Orléans), qui convoitait les Etats du comte de Périgord, lui donna de l'argent pour passer en Angleterre, où Archambaud mourut l'année suivante. — Archambauld VI, même avant la mort de son père, fut remis en possession du Périgord, par ordre du roi, qui n'en retint que la capitale. La hauteur avec laquelle Archambaud réclama cette ville ne fit qu'ajouter à ses torts héréditaires. Sa tentative d'enlever la fille d'un bourgeois de Périgueux, acheva de le perdre. Le parlement, pour ce délit, le bannit et confisqua ses biens, par arrêt du 19 juin 1399. Archambaud se retira en Angleterre, et le comté de Périgord fut donné au duc d'Orléans, qui, dès longtemps, préparait la ruine de cette maison. Archambaud revint en France avec les Anglais; mais il ne put recouvrer son patrimoine, et mourut en 1425, sans postérité. Le comté de Périgord fut vendu, en 1437, par Charles, duc d'Orléans, fils de Louis, à Jean de Blois, dit de Bretagne, dont la petite-fille l'apporta en dot, avec le vicomté de Limoges, à Alain d'Albret, qu'elle épousa en 1470. Antoine de Bourbon l'acquit, par son mariage avec Jeanne d'Albret; et leur fils, Henri IV, le réunit à la couronne en 1589. Après l'extinction de la puissance et de la race des anciens comtes de Périgord, la branche cadette, connue sous le nom de sires, puis comtes, de Grignols, et enfin princes de Chalais et de Talleyrand, a continué jusqu'à nos jours. A—T.

TALLEYRAND DE PÉRIGORD (Hélie), cardinal, né en 1301, était le second des trois fils d'Hélie VII, comte de Périgord. Sa mère, Brunissende, fille de Roger-Bernard III, comte de Foix, et l'une des plus belles femmes de son temps, fut, dit-on, le principal lien qui retint en France le pape Clément V. Destiné à l'état ecclésiastique, Talleyrand fit de bonnes études et s'appliqua spécialement au droit. Ses talents et sa naissance l'élevèrent rapidement aux premières dignités de l'Eglise. Pourvu dès l'enfance d'un bénéfice, il devint archidiacre de Périgueux, puis de Richemond, diocèse d'York, abbé de Chancelade et évêque de Limoges, en 1324; mais il ne fut pas consacré à cause de son âge, et l'on voit qu'en novembre 1325, il ne se qualifiait qu'évêque nommé. Il fut transféré, en 1328, à l'évêché d'Auxerre et sacré par le pape Jean XXII, qui lui accorda un subside payable par tous les ecclésiastiques de son diocèse. Dédaignant la pompe d'une entrée solennelle dans Auxerre, il fit une retraite de six jours à l'abbaye de St-Germain de cette ville, et afin de satisfaire plus librement sa passion pour les lettres, il construisit une espèce de cloître où il disposa un bel appartement à quelque distance de l'évêché. L'année suivante, il confirma, par un diplôme donné à Coulanges, la fondation de la chartreuse de Basseville, et en 1330, il assista à la consécration de l'église de St-Louis à Poissy. Le pape, qui avait eu occasion d'apprécier son mérite, voulant l'attacher à sa personne, le fit venir à Avignon en 1331 et, par une promotion spéciale, le créa cardinal-prêtre de *St-Pierre aux liens, au titre d'Eudoxia*. Talleyrand acquit bientôt la plus grande influence dans le sacré collége. A la mort de Jean XXII, en 1334, il se trouva le chef des cardinaux français, qui l'emportèrent dans le conclave sur la faction des Italiens et qui élurent Benoît XII. Il se démit, cette année, de l'évêché d'Auxerre et obtint plus tard celui d'Albano. En 1342, il contribua puissamment à l'élection de Clément VI : aussi jouissait-il d'un crédit sans bornes auprès de ce pontife, dont il partageait d'ailleurs le goût pour le faste et pour les plaisirs. Sur la demande du général et des provinciaux des cordeliers, le pape le nomma protecteur de l'ordre de St-François. Agnès de Périgord, sœur du cardinal, avait épousé Jean, duc de Gravina, l'un des fils de Charles II, roi de Naples. Charles de Duraz, issu de ce mariage, ayant enlevé Marie d'Anjou, sœur de la reine Jeanne Ire, quoiqu'elle eût été promise par le roi Robert, son aïeul, à Louis Ier, roi de Hongrie, et

ne pouvait l'épouser sans dispense, parce qu'elle était sa nièce à la mode de Bretagne; Talleyrand obtint du pape cette dispense pour son neveu; mais ce mariage attira au cardinal une longue suite de chagrins. Charles de Duraz fut accusé d'avoir trempé dans l'assassinat de son beau-frère André, roi de Naples, soit qu'il eût peut-être fomenté la division entre ce prince et la reine Jeanne, son épouse, soit qu'on le crût seulement intéressé à ce qu'ils n'eussent point d'enfants. Ces accusations rejaillirent sur Talleyrand, à qui cependant on ne pouvait reprocher tout au plus que d'avoir, par ses intrigues, retardé le couronnement d'André et influé par là, quoique très-indirectement, sur la mort de ce prince. Elles éclatèrent dans une occasion remarquable. Il s'agissait d'influencer l'élection d'un empereur à la place de Louis V, que Clément VI avait excommunié. Les cardinaux français, dont Talleyrand était le chef, voulaient faire nommer Charles de Luxembourg; mais les cardinaux gascons, alors sujets de l'Angleterre, ayant à leur tête le cardinal de Comminges, formaient une violente opposition. Dans la chaleur de la dispute, les deux cardinaux, en plein consistoire, sans égard pour la présence du pape, vomirent l'un contre l'autre des injures atroces, s'appelant réciproquement traîtres à l'Eglise, etc. Comminges reprocha à Talleyrand d'avoir trempé dans l'assassinat du roi André. Le cardinal de Périgord, furieux, se leva pour frapper son rival, qui se disposait à lui tenir tête, et ils allaient en venir aux mains, si leurs collègues et le pape lui-même ne les eussent séparés. Cette scène causa une grande rumeur dans Avignon : les partisans et les domestiques des deux cardinaux s'armèrent de part et d'autre; mais une réconciliation apparente empêcha l'effusion du sang. Cependant la faction de Talleyrand l'emporta : Charles fut élu roi des Romains en 1346, et bientôt la mort de Louis de Bavière le laissa possesseur du trône impérial. Lorsque Louis, roi de Hongrie, eut vengé, à Naples, la mort de son frère André, il écrivit au pape pour se plaindre de Talleyrand, qu'il accusait d'y avoir participé. Clément VI chargea son légat, le cardinal Guy de Boulogne, en 1348, de réconcilier le roi de Hongrie avec la reine Jeanne et de justifier Talleyrand. La négociation traîna en longueur. Louis, par ses lettres, par ses ambassadeurs, revenait sans cesse à la charge contre le cardinal, et le pape répondait toujours qu'il n'était pas imaginable qu'un prélat illustre par sa naissance, ses talents et ses vertus, eût voulu se déshonorer par un crime où il avait si peu d'intérêt. Enfin la paix conclue à Avignon, en 1351, et surtout la peste, qui força le roi de Hongrie de retourner dans ses Etats, rendirent le trône à Jeanne et la tranquillité au cardinal, qui cessa de se mêler d'intrigues étrangères. Ce fut à cette époque qu'il connut Pétrarque, dont il devint l'ami, le protecteur, et qu'il aurait fait nommer secrétaire apostolique s'il avait pu vaincre le goût du poëte pour l'indépendance et pour l'Italie (*voy.* PÉTRARQUE). Lorsque le fameux tribun Rienzo eut été conduit prisonnier à Avignon, le cardinal de Périgord fut probablement un des trois commissaires que le pape chargea de le juger et dont l'histoire ne nous a pas transmis les noms. Le jugement ne fut point prononcé, et Rienzo, grâce à sa réputation de poëte et d'orateur, peut-être aussi aux sollicitations de Pétrarque, fut mis en liberté et reparut quelque temps sur l'horizon politique (*voy.* RIENZO). Talleyrand fut encore un des commissaires médiateurs qui s'interposèrent vainement pour rétablir la paix entre les républiques de Venise et de Gênes. La mort de Clément VI, en 1352, fournit au cardinal une nouvelle occasion de déployer son ascendant sur le conclave. On sentait la nécessité de réformer la cour pontificale et de donner à Clément un successeur dont la morale fût moins relâchée. Déjà l'on avait jeté les yeux sur Jean Birel, général des chartreux, connu par la sainteté de sa vie et la hardiesse de ses prédications. « Qu'allez-vous « faire? dit Talleyrand, effrayé, aux cardinaux (1). « Ne voyez-vous pas que ce moine, accoutumé « à gouverner des anachorètes, voudra nous « soumettre à l'austérité de sa règle? Il nous « forcera d'aller à pied comme les apôtres et « d'envoyer nos beaux chevaux à la charrue. » Il réussit à donner l'exclusion à ce candidat et à déterminer l'élection d'Innocent VI. Sous le pontificat du nouveau pape, le cardinal de Périgord joua le premier rôle dans les affaires et les négociations les plus importantes. Nommé légat pour rétablir la paix en France, il se rendit en Normandie auprès du roi Jean, et n'ayant pu le déterminer à relâcher le roi de Navarre, il le suivit en Poitou. Le 18 septembre 1356, au moment où les armées de France et d'Angleterre, qui se trouvaient en présence depuis la veille, près du village de Maupertuis, commençaient à s'ébranler, il partit de Poitiers dès le point du jour, et étant arrivé à toute bride au camp du roi de France, il le supplia, les mains jointes, de vouloir bien l'entendre avant d'engager l'action. Il fit la même démarche auprès du prince de Galles, et ayant obtenu de tous deux un armistice de vingt-quatre heures, il employa ce temps à aller plusieurs fois d'un camp à l'autre pour déterminer les deux partis à un accommodement; mais les prétentions exagérées du roi, l'ardeur présomptueuse de ses courtisans déconcertèrent l'éloquence et l'habileté du légat. Le lendemain, il tenta de nouveaux efforts; mais les Français, au lieu de l'écouter, lui dirent que,

(1) Talleyrand se repentit, dit-on, d'avoir empêché le général des chartreux d'être pape. Il combla cet ordre de bienfaits, fit achever la magnifique chartreuse de Vauclaire, dont son frère Archambaud IV, comte de Périgord, avait jeté les fondements, et il la dota de douze mille florins d'or.

s'il paraissait encore, « il lui en pourrait mal « prendre ». Il retourna donc auprès du prince de Galles et lui dit : « Beau fils, faites ce que « vous pourrez; il vous faut combattre. » Alors commença cette malheureuse bataille de Poitiers, où les talents et le sang-froid d'un jeune héros triomphèrent, avec 8,000 Anglais, de 40,000 Français, conduits par l'imprévoyance et la témérité (*voy.* Edouard et Jean). Robert de Duraz, neveu de Talleyrand, ayant été tué dès le premier choc, le vainqueur envoya son corps au légat, auquel il adressa quelques reproches de ce que les gens de sa suite, au lieu de rentrer avec lui dans Poitiers, avaient combattu pour les Français. Le cardinal de Périgord fut encore chargé d'aller à Metz, auprès de l'empereur Charles VI, puis à Londres, afin de solliciter la liberté du roi Jean; mais il ne put obtenir d'Edouard III qu'une trêve de deux ans entre la France, l'Angleterre et leurs alliés. Dans l'intervalle de ces deux légations, il courut un grand danger. Depuis la déroute de Poitiers, des bandes de déserteurs et de brigands dévastaient la France. Celle que commandait Arnaud de Servole, dit l'*archiprêtre*, ravagea le comtat Venaissin, se présenta devant Avignon, que défendaient ses murs nouvellement bâtis, et exigea du pape quarante mille écus. Comme la plupart des chefs étaient des gentilshommes gascons, parents du feu pape Clément VI, les Avignonais, pressés par la famine, voulaient sacrifier les cardinaux, parents ou créatures de ce pontife, et surtout Talleyrand, parce qu'ils les soupçonnaient d'intelligence avec les bandits. Innocent VI eut besoin de toute son autorité pour les sauver. Le cardinal de Périgord, qui, suivant Pétrarque, trouvait plus beau de faire des papes que de l'être, fit élire Urbain V après la mort d'Innocent, en 1362, et, satisfait de ce choix, il disait plus tard : « A présent, nous avons un pape. » Pierre Ier, roi de Chypre, parcourant l'Europe pour solliciter des secours contre les musulmans, vint à la cour d'Avignon, où se trouvait le roi de France. Urbain, qui, depuis son exaltation, n'avait cessé d'inviter les princes chrétiens à la concorde et à réunir leurs efforts contre les infidèles, prêcha la croisade. Le roi de France en fut déclaré le chef et Talleyrand légat. L'expédition devait avoir lieu dans deux ans; mais le cardinal mourut le 17 janvier 1364 et le monarque le 8 avril suivant. Le prélat s'était procuré depuis longtemps des notions sur la contrée qu'il devait visiter. Il existe à la bibliothèque de Paris, à la suite d'un beau manuscrit in-folio, des voyages de Marc Paul et autres anciennes relations, n° 8392, un *Traité de l'état de la terre sainte et de l'Egypte*, composé, en 1336, d'après l'ordre de Talleyrand, par Guillaume de Bouldeselle; traduit du latin en français par frère Jean Lelonc d'Ypres, moine de St-Bertin, à St-Omer, en 1351, et contenant plusieurs belles miniatures : celle qui est en tête offre le cardinal assis, à qui l'on présente ce livre. Talleyrand aimait et protégeait les lettres; il était aussi instruit qu'on pouvait l'être dans un siècle à demi barbare. Pétrarque, malgré sa prévention pour l'Italie et son antipathie contre la France, convient que les cardinaux de Boulogne et de Périgord « étaient les plus forts ra- « meurs de la barque apostolique ». Il les compare aussi à « deux puissants taureaux dominant « parmi le troupeau de Jésus-Christ, dans les « pâturages de son Eglise ». Froissart dit qu'ils étaient les *plus grands* du sacré collége, peut-être à cause de leur naissance. Parmi les lettres de Pétrarque à Talleyrand, il en est une où il le prie de le justifier dans l'esprit d'Innocent VI, à qui l'on avait persuadé que ce poëte était sorcier. Le cardinal laissa une fortune très-considérable. Outre la chartreuse qu'il avait achevée et le collége de Périgord, qu'il avait fondé à Toulouse, son testament et son codicile, que François Duchesne a donnés en entier, dans le tome 2 de son *Histoire des cardinaux français*, offrent quelques dispositions assez singulières. Il voulut que son corps fût déposé neuf jours dans l'église des cordeliers d'Avignon, puis enterré dans la collégiale (aujourd'hui cathédrale) de St-Front, à Périgueux, ville qu'il affectionnait particulièrement, parce qu'il y avait reçu les premiers éléments des lettres. Il fonda dans cette église douze chapellenies et lui légua cent cinquante florins d'or. Il augmenta de cinquante chanoines l'abbaye de Chancelade, où il n'y en avait que vingt-deux. Il légua cent florins d'or aux chapitres de Limoges, d'Auxerre, de Périgueux, à l'église de St-Pierre aux Liens, à Rome, de St-Médard, en Périgord; deux cent cinquante à celle de St-Benoît du Sault, à Bourges, etc., etc. Enfin il laissa à son neveu, Talleyrand de Périgord, chevalier et depuis commandant en Guienne, au nom de Charles V, « toute la quantité de « poivre qu'il avait à Montpellier et dix mille « florins d'or », qui lui étaient dus par un marchand de cette ville. Il est évident que ce cardinal s'était enrichi principalement par le commerce, profession qui sans doute ne faisait point déroger la noblesse, puisqu'elle se conciliait avec les plus hautes dignités sacerdotales. Le portrait de Talleyrand, qu'a donné François Duchesne, a été gravé d'après un tableau que l'on voyait à Toulouse, dans la chapelle du collége de Périgord. A—T.

TALLEYRAND (Henri de), comte de Chalais, troisième fils de Daniel, prince de Chalais, eut pour aïeul maternel Blaise de Montluc, maréchal de France, et naquit vers la fin de 1599. Elevé dès l'enfance avec Louis XIII, doué de tous les agréments extérieurs et d'une grande vivacité d'esprit, il se concilia l'amitié des jeunes courtisans par son empressement à leur rendre service. Il accompagna le monarque en Languedoc et se signala sous ses yeux aux siéges de Montpellier

et de Montauban. A l'âge de vingt ans, il fut pourvu de la charge de maître de la garde-robe du roi et devint bientôt le favori de ce prince. Cependant, si l'on en croit quelques auteurs contemporains, il songea dès lors à s'insinuer dans la confiance de Gaston, duc d'Orléans, qui pouvait un jour occuper le trône, et contribua beaucoup, par des rapports envenimés, à éloigner tout rapprochement entre Gaston et le roi, dans le but de se rendre de plus en plus nécessaire à tous deux. D'autres vont jusqu'à dire qu'il consentit à se rendre l'espion du cardinal de Richelieu près de Gaston (*voy.* les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny, t. 6, p. 203). Ce qui paraît certain, c'est que l'amour de Chalais pour la duchesse de Chevreuse (*voy.* ce nom) lui fit partager la haine de cette dame contre le premier ministre, et qu'il se trouva mêlé dans toutes les intrigues formées pour obliger le roi à le renvoyer. Chalais était à la tête des jeunes seigneurs qui voulaient empêcher le mariage de Gaston d'Orléans avec mademoiselle de Montpensier. La résolution ayant été prise d'assassiner le cardinal de Richelieu dans sa maison de Limours, il s'engagea de lui porter le premier coup et fit même fabriquer exprès un poignard à Bruxelles. Le commandeur de Valençay, auquel il confia ce projet criminel, l'en fit rougir et alla sur-le-champ révéler tout le complot au cardinal, comme s'il en avait été chargé par Chalais. On peut voir dans l'article d'Orléans comment l'habile ministre sut profiter de cette circonstance pour affermir son pouvoir. Il arracha le consentement de Gaston à son mariage avec mademoiselle de Montpensier et le conduisit à Nantes, où cette union devait être célébrée. Chalais y suivit le roi sans aucune défiance; mais, à peine arrivé dans cette ville, il fut arrêté (le 8 juillet), et une commission fut créée aussitôt pour le juger. Le comte de Louvigny avait accusé Chalais d'avoir formé un projet contre la vie du roi. Mais il n'existait aucune preuve du complot, et la dénonciation de Louvigny n'offrait pas la moindre vraisemblance. Le cardinal alla visiter Chalais dans sa prison et lui promit sa grâce s'il voulait se reconnaître coupable et déclarer qu'il n'avait agi que par le conseil de la reine (*Mémoires* de madame de Motteville, t. 1er, p, 28). Il fit plus qu'on ne lui demandait. Les juges, quoique vendus au cardinal de Richelieu, voulant conserver l'apparence des formes de la justice, ne se contentèrent pas de ses aveux; ils firent entendre comme témoins les gardes qu'on lui avait donnés dans sa prison, et les plaintes échappées à ce malheureux jeune homme, des propos peu mesurés contre la personne du roi furent trouvés suffisants pour motiver sa condamnation au dernier supplice. Après la lecture de l'arrêt, il se hâta de rétracter tout ce qu'il avait dit qui pouvait compromettre la reine et madame de Chevreuse. La princesse de Chalais, ayant vainement sollicité la grâce de son fils, obtint seulement qu'on lui épargnerait les horreurs de la question et qu'on adoucirait les dispositions infamantes du jugement. Il écrivit ensuite à sa mère, lui demanda pardon des chagrins qu'il lui causait et se prépara à l'accomplissement de ses devoirs de chrétien. Ses amis avaient fait cacher l'exécuteur, dans l'espoir que le moindre délai pourrait amener sa grâce. Mais on trouva dans la prison un malfaiteur qui consentit à remplacer le bourreau. Cet homme, n'ayant pas l'habitude de se servir du glaive, s'arma d'une doloire, dont il frappa trente-quatre fois l'infortuné Chalais avant de séparer sa tête de son corps. Ainsi périt, le 19 août 1626 (1), à l'âge de 26 ans, le comte de Chalais, victime de la vengeance du cardinal de Richelieu. La Borde a publié : les *Pièces du procès de Henri de Talleyrand*, Londres (Paris), 1781, in-12, orné des portraits de Chalais et de madame de Chevreuse (*voy.* Borde). — Son frère aîné, *Charles II* de Talleyrand, né vers 1596, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, baron de Mareuil, etc., fut chargé par Louis XIII d'une mission diplomatique en Turquie et en Russie. Jacques Roussel, son collègue, l'ayant desservi auprès du patriarche de Moscou, le czar, peu habitué aux usages judiciaires des peuples policés, l'envoya sans forme de procès en Sibérie, où le malheureux Talleyrand demeura trois années. Il en fut rappelé à la mort du patriarche et s'embarqua, le 13 février 1635, à Riga, pour revenir en France avec Olearius, de qui nous empruntons ces détails (2). Il épousa, en 1637, Charlotte de Pompadour et en eut deux fils, qui continuèrent la branche des princes de Chalais (*voy.* Ursins). — *André*, frère puîné des précédents, fut la tige des comtes de Grignols. W—s.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Alexandre-Angélique de), était fils du marquis de Talleyrand, tué au siége de Tournay, en 1745, et naquit à Paris, le 18 octobre 1736. Sa mère, née Chamillart, et dame du palais de la reine, étant restée veuve fort jeune, envoya le fils dont nous parlons au collége de la Flèche, d'où il entra au séminaire de St-Sulpice. Pourvu, en 1762, de l'abbaye du Gard, diocèse d'Amiens, il fit ses études théologiques sous la direction de Bourlier, depuis évêque d'Evreux. Nommé aumônier du roi et grand vicaire de Verdun, il n'avait que trente ans lorsque de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, le choisit pour coadjuteur. Outre le grand âge de ce prélat, ses fonctions de grand aumônier le retenaient souvent à la cour et lui faisaient sentir le besoin d'un évêque qui le remplaçât dans le gouvernement d'un vaste diocèse. L'abbé de Talleyrand fut sacré, le 28 décembre 1766, sous le titre d'archevêque de Trajanople, et prit d'au-

(1) Et non pas le 17 septembre, date qu'on lit au bas de son portrait.
(2) Olearius, *Voyage de Moscovie*, liv. 1, t. 1, p. 69.

tant plus de part à l'administration épiscopale, que de la Roche-Aymon devint, quelques années après, ministre de la feuille, place qui l'obligeait à une résidence encore plus prolongée à Versailles. En 1769, le roi nomma le coadjuteur de Reims à l'abbaye de Hautvilliers ; et, en 1770, l'assemblée du clergé l'admit comme suppléant de son archevêque, que ses infirmités et ses occupations empêchaient de se trouver assidûment aux séances. Le cardinal de la Roche-Aymon étant mort, le 17 avril 1777, Talleyrand lui succéda de droit ; il se démit de ses abbayes et reçut en échange celle de St-Quentin en l'Isle. Son séminaire fut confié à la congrégation de St-Sulpice. Les hospices furent l'objet de la sollicitude du prélat ; il procura un asile aux vieux prêtres et répandit des secours abondants parmi les malheureux. Un mont de piété fondé à Reims, des encouragements donnés aux manufactures, un troupeau de mérinos amené d'Espagne à ses frais et dispersé dans les campagnes, des secours distribués à propos pour remplacer les couvertures de chaume par la tuile, prouvèrent qu'aucun bien n'était étranger à la sollicitude de Talleyrand. Nommé membre de la deuxième assemblée des notables, puis député aux états-généraux, il lutta vainement contre les innovations, signa les principales protestations du côté droit, et publia en son nom des écrits pour défendre les droits de son siége, entre autres une *Lettre aux électeurs de la Marne*, du 8 mars 1791, et deux *Ordonnances*, du 4 avril et du 2 mai, sur les élections de deux évêques constitutionnels. Ces trois écrits sont développés et font sentir l'irrégularité des mesures prescrites par les nouveaux décrets. L'esprit qui dominait dans l'assemblée constituante et les troubles du royaume engagèrent l'archevêque de Reims à se retirer à Aix la Chapelle, d'où il envoya son adhésion aux dernières protestations du côté droit. Des Pays-Bas il passa en Allemagne, à l'approche des armées françaises : Weimar et Brunswick furent tour à tour sa résidence. Lorsque Pie VII demanda, en 1801, aux évêques de France leur démission, l'archevêque de Reims et quelques autres prélats, qui demeuraient dans cette partie de l'Allemagne, firent des réponses dilatoires ; ils exposèrent leurs motifs dans une lettre du 26 mars 1802, adressée au pape, et dans les réclamations du 6 avril 1803. Du reste, ces prélats s'abstinrent de tout exercice de juridiction. La santé du cardinal de Montmorency l'ayant obligé de quitter la cour de Louis XVIII et de retourner en Allemagne, ce prince appela Talleyrand à Mittau et l'admit dans son conseil. Le prélat suivit le roi en Angleterre et fut nommé grand aumônier, à la mort du cardinal de Montmorency, en 1808. Lors de la première restauration, Talleyrand fut inscrit le premier sur la liste des pairs du royaume, et chargé de présenter les sujets pour les évêchés. En 1816, le roi augmenta ses attributions, par une ordonnance du 13 avril ; mais le ministère fit révoquer cette mesure le mois suivant. On eut pareillement à regretter que ses conseils sages et conciliants n'eussent pas toujours été suivis dans l'affaire du concordat. Le prélat donna sa démission de l'archevêché de Reims, qu'il avait refusée précédemment, et engagea quelques-uns de ses collègues à souscrire la lettre de soumission adressée au pape, le 8 novembre 1816. Cette démarche facilita la conclusion des affaires. Le 28 juillet 1817, de Talleyrand fut fait cardinal, sur la présentation du roi, qui le nomma à l'archevêché de Paris. Son rang, son âge et son expérience le placèrent à la tête de ses collègues dans les délibérations qui eurent lieu sur les affaires de l'Eglise de France ; et plus d'une fois son avis prévalut dans les matières les plus importantes. L'exécution du concordat de 1817 ayant rencontré des obstacles inattendus, le nouvel archevêque de Paris ne prit possession de son siége qu'en 1819. Le choix de son coadjuteur, divers règlements pour le clergé, le rétablissement des retraites pastorales, la rédaction d'un nouveau bréviaire, les encouragements donnés aux petits séminaires, tels furent les actes les plus importants d'un épiscopat qui ne dura que deux ans. Le cardinal de Périgord mourut le 20 octobre 1821. Ses obsèques furent célébrées avec pompe. Le 29 novembre, Frayssinous prononça à Notre-Dame l'oraison funèbre du cardinal ; ce discours a depuis été imprimé. Peu après, le cardinal de Bausset publia une *Notice historique* sur son ami. On trouve dans l'*Ami de la religion*, t. 29, p. 321, une courte notice sur le cardinal ; et à la table des matières de ce même recueil, on indique les actes, les affaires et les délibérations auxquels il prit part. P—C—T.

TALLEYRAND (Charles-Maurice de), homme d'Etat et diplomate, mêlé si longtemps aux grandes affaires de l'Europe, naquit à Paris en 1754 ; il était issu des comtes de Grignol, princes de Chalais, qui se disaient une branche cadette des comtes souverains du Périgord, dont ils portaient le blason et poussaient le cri d'armes un peu orgueilleux *Re que Diou* (1). — Ce sera toujours une tâche considérable que d'écrire cette longue vie politique, de démêler la vérité à travers les pamphlets outrageants et les fades éloges d'académie ; nous chercherons à conserver la liberté, la dignité de nos jugements historiques. — En naissant, Talleyrand reçut les prénoms de Charles-Maurice ; confié aux soins d'une nourrice imprudente, il éprouva un accident qui le rendit

(1) *Rien que Dieu au-dessus de nous.* Les armes étaient de gueules à trois lions d'or, lampassés, armés et couronnés, couronne de prince sur l'écu et couronne ducale sur le manteau. Les comtes souverains du Périgord s'éteignirent au 12e siècle. Des généalogistes soutiennent même que les Chalais ne peuvent prouver leur noblesse au delà de 1460, et qu'ils n'ont rien de commun avec les comtes souverains du Périgord de l'époque carlovingienne.

légèrement boiteux. Dans la famille des Talleyrand, il y avait toujours deux grandes carrières ouvertes : l'épée et l'épiscopat. Charles-Maurice fut destiné à l'état ecclésiastique et placé au collége d'Harcourt, la plus noble institution universitaire : les études y étaient fortes, les élèves distingués ; le jeune Talleyrand y contracta de vives amitiés qu'il retrouva dans sa longue existence. — Sorti du collége d'Harcourt, Charles-Maurice vint continuer ses classes au séminaire de St-Sulpice, puis en Sorbonne, où il fut confié aux leçons des abbés Manney et Bourlier (plus tard, après le concordat, il les fit nommer évêques de Trèves et d'Evreux). Les études du jeune abbé furent très-distinguées en théologie : il fut remarqué à St-Sulpice et en Sorbonne. Au milieu de sa vie si brillante, si active, Talleyrand aimait à dire qu'il devait à la théologie cette sagacité instinctive, cette mesure d'esprit et d'expression qui l'avaient fait remarquer dans le monde des grandes affaires. Il acheva ses études auprès de son oncle l'archevêque de Reims, illustre et vertueux prélat, à cette époque, hélas ! où le haut clergé ne donnait pas l'exemple des qualités morales. Au 18e siècle, il était de bon ton de méconnaître les pieux devoirs de l'état ecclésiastique pour devenir ce qu'on appelait un abbé de cour. — Avec ces mœurs faciles et une sérieuse éducation, le jeune abbé de Périgord vint à Paris ; il avait de l'esprit, une charmante élégance de formes, une certaine gravité dans sa démarche encore augmentée par sa légère infirmité. Parfaitement accueilli à Versailles, presque immédiatement nommé abbé de St-Denis, il fut élu agent général du clergé, fonction de finance qui mettait dans ses mains l'administration des biens considérables de l'Eglise de France. Ce fut ainsi qu'il connut le comte Calonne, brillant esprit, hardi dans les idées de crédit, homme de spéculations et de bourse ; le contrôleur général remarqua dans le jeune abbé de Périgord une vive intelligence d'affaires, un besoin de hasard, et il se lia très-sérieusement avec lui. Talleyrand garda toute sa vie ce goût très-prononcé pour les spéculations ; facile et prodigue dans ses dépenses, il lui fallait beaucoup d'argent pour balancer son budget de plaisir et de société, dont il s'était fait une habitude. De cette époque datent ses gracieuses liaisons avec mesdames de Buffon et de Flahaut ; dans leurs salons spirituels, il connut le duc de Chartres (depuis duc d'Orléans), il se lia d'une assez vive amitié avec Mirabeau et le duc de Lauzun, cette société un peu anglomane qui aspirait aux changements politiques pour excuser sa vie de dissipation. L'usage était qu'en sortant de la place d'agent général du clergé, on obtînt un évêché ; le jeune abbé fut nommé au siége d'Autun, qui donnait quatre-vingt mille livres de revenu et menait à l'archevêché de Lyon. — Revêtu du caractère sacré d'évêque, de Talleyrand ne mit pas plus de gravité dans ses mœurs ; il resta un de ces prélats du monde, d'aristocratie, qui donnèrent l'exemple de plus d'un scandale à côté du pieux et austère clergé des paroisses et des campagnes. Toutes les liaisons sérieuses de l'évêque restèrent financières ; il fut l'ami de Necker après l'avoir été de Calonne ; et c'est tout empreint des nouveaux principes de philosophie et de politique qu'il fut élu député du clergé d'Autun aux états généraux de 1789. Il n'est pas besoin de dire que l'évêque fut de cette partie du clergé qui vint se réunir au tiers état, en entrant sans hésiter dans la voie des innovations. Il se prononça contre les mandats limités et fit prévaloir l'idée anglaise, d'un pouvoir exécutif exercé par des ministres responsables. Il fut nommé membre du comité de constitution ; les rapports que fit alors l'évêque d'Autun sont philosophiques par la pensée et élégants par l'expression ; on les attribuait à l'abbé Desrenaudes, son grand vicaire, ou à Chamfort, l'académicien ; nous n'approuvons pas ce système de dénigrement littéraire qui enlève à un homme le mérite et la responsabilité de ses œuvres. De Talleyrand avait assez d'esprit et de tenue pour écrire ses rapports avec convenance et facilité. — L'évêque d'Autun, toujours lié aux idées de Necker, prépara les éléments du projet de décret qui donnait les biens de l'Eglise comme garantie aux créanciers de l'Etat ; nous n'avons pas à examiner l'idée financière en elle-même ; toutefois, il fut très-peu convenable à l'ancien agent général du clergé de livrer à l'Etat la fortune, le patrimoine de son ordre. L'évêque s'habituait à ce système de toute sa vie, qui consistait à peu s'inquiéter de la moralité des actions devant le but d'utilité publique. A cette époque, de Talleyrand, mêlé à tous les débats de l'assemblée constituante, s'était épris de son œuvre ; il fit l'éloge du nouveau contrat social de 1791 avec enthousiasme : « Vous « n'aviez, s'écria-t-il, que des états généraux, ô « Français, vous avez maintenant une assemblée « nationale ; elle ne peut plus vous être ravie. « Des ordres nécessairement divisés et asservis à « d'antiques prétentions, y dictaient les décrets « et pouvaient arrêter l'essor de la volonté natio- « nale ; les ordres n'existent plus, tout a disparu « devant l'honorable qualité de citoyen. Une féo- « dalité vénatrice, si puissante encore dans ses « derniers débris, couvrait la France entière : « elle a disparu sans retour. Vous étiez soumis « dans les provinces au régime d'une administra- « tion inquiétante, vous en êtes affranchis. Des « ordres arbitraires attentaient à la liberté des « citoyens, ils sont anéantis. Les droits des « hommes étaient méconnus, insultés depuis des « siècles, ils ont été rétablis dans cette déclara- « tion, qui sera le cri éternel de guerre contre « les oppresseurs et la loi des législateurs eux- « mêmes... » — Cet enivrement pour la constitution de 1791, il le manifesta hautement à la

face du soleil dans la fête de la fédération du 14 juillet; l'évêque d'Autun y célébra la messe en présence des députations de tous les départements, de l'assemblée nationale, du roi et de la reine; il fut assisté des deux abbés Louis et Desrenaudes (l'un depuis ministre des finances, l'autre conseiller de l'université et censeur). On dit que, durant la célébration du saint sacrifice, de Talleyrand fit un échange, avec l'abbé Louis, de bons mots et de petites impiétés; nous ne croyons pas à ces calomnies de pamphlet. De Talleyrand garda toujours les convenances; on lui attribua plus de mots qu'il n'en fit jamais; il n'avait pas besoin de railler la religion au moment des plus grandes épreuves pour le clergé de France. L'assemblée venait de voter la constitution civile; l'évêque d'Autun n'hésita pas à prêter le serment exigé, il exhorta même les ecclésiastiques de son diocèse à suivre son exemple : tous refusèrent. Evêque constitutionnel, en schisme ouvert avec le pape, de Talleyrand consacra plusieurs évêques élus par le peuple, dans l'église de l'Oratoire. Au reste il cessait de posséder l'évêché d'Autun, car la constitution civile du clergé donnait un évêque à chaque département, élus comme de simples fonctionnaires. Un bref du pape prononça l'excommunication contre tous les membres du nouveau clergé. A ce sujet on fit circuler un petit billet railleur de l'évêque excommunié, fort goûté parmi les philosophes de l'assemblée constituante : « Vous savez la « nouvelle (écrivait-il au duc de Lauzun), l'ex- « communication, venez me consoler et souper « avec moi. Tout le monde va me refuser le feu « et l'eau; ainsi nous n'aurons ce soir que des « viandes glacées et nous ne boirons que du vin « frappé. » C'était l'esprit du temps. — Le duc de Lauzun (Biron), élégant et beau gentilhomme, faisait partie de cette grande noblesse : les Montesquiou, les Montmorency, les la Rochefoucauld, qui s'étaient jetés dans les idées d'innovation; tous aspiraient à promulguer une sorte de constitution anglaise. Les uns voulaient un gouvernement avec les deux chambres : les lords et les communes; les autres allaient plus loin : ils marchaient à un changement de dynastie, à une révolution de 1688, en plaçant le duc d'Orléans sur le trône. Ce dernier parti fut un moment conduit par Mirabeau, avant son traité secret avec la cour. Le comte de Mirabeau avait eu des rapports avec de Talleyrand; durant le ministère de de Calonne, l'abbé de Périgord avait contribué à lui obtenir une mission secrète pour Berlin; ils s'étaient brouillés par des indiscrétions, puis raccommodés, car entre eux il existait de grandes sympathies : un certain mépris pour les lois éternelles de la morale, un dédain pour ce qu'ils appelaient les préjugés vulgaires, les petites idées de vertu. Ils avaient un besoin de fortune acquise à tout prix : les grands talents n'excusent pas les mauvaises actions, pas plus que la beauté n'excuse la licence des mœurs. On s'est trompé quand on a dit que de Talleyrand donna sa démission d'évêque d'Autun; par le fait de la constitution civile du clergé, nous le répétons, cet évêché avait été supprimé. Il fut un moment question de l'élire archevêque de Paris; il eut le bon sens de refuser; il vit que la hiérarchie ecclésiastique était finie; il accepta la place d'administrateur du département de la Seine, se sécularisant ainsi par le fait. Aux yeux de la discipline de l'Eglise, le caractère de prêtre restait pourtant indélébile. — Dans une séance solennelle de l'assemblée nationale, de Talleyrand vint lire le discours de Mirabeau sur les droits du testament et des successions, qui lui avait été confié par le mourant, éloquente déclamation contre l'autorité paternelle. De Talleyrand récita d'enthousiasme cette harangue hardie; il parla de *l'immense proie* que la mort venait de saisir (Mirabeau); il fit décréter le Panthéon pour l'illustre orateur et l'homme d'Etat si corrompu. Sur la proposition de Pastoret, l'église récemment achevée de Ste-Geneviève fut consacrée aux grands hommes par la patrie reconnaissante. Après la constitution de 1791, de Talleyrand commença sa vie diplomatique dans une première mission en Angleterre, et voici à quelle occasion. La fraction constitutionnelle de l'assemblée législative, maîtresse du conseil du roi Louis XVI, en présence de la coalition menaçante, voulait s'assurer la neutralité de l'Angleterre et l'assentiment de la Prusse. De Talleyrand reçut une mission pour Londres, en même temps que le duc de Lauzun partait pour Berlin. Tout en négociant au nom du roi Louis XVI, de Talleyrand devait également étudier les chances d'une révolution de 1688 en France, déjà favorablement acceptée par les whigs. Si le duc d'Orléans manquait d'énergie, ses amis avaient plus de courage que lui, et un parti déjà se formait qui rationnellement soutenait qu'il n'y aurait jamais sincèrement d'alliance entre l'autorité et la liberté que par un changement de dynastie en France, comme cela avait eu lieu en Angleterre. Ceci était la négociation secrète. L'ambassadeur dut se borner publiquement à remplir les instructions de Louis XVI sur la possibilité de maintenir la neutralité anglaise. La correspondance de Talleyrand, d'une rédaction parfaite, est encore déposée aux affaires étrangères. Si l'on en croit le témoignage de Morris, le parti constitutionnel de l'assemblée faisait les plus grands sacrifices pour acheter cette neutralité anglaise; il était même question de la démolition du port fortifié de Cherbourg (1). — De Talleyrand avait cherché son appui dans le parti whig, et Pitt, le chef des tories, rejeta toutes ses propositions. L'ambas-

(1) Voici la lettre de Morris, adressée au président des Etats-Unis, Washington : « L'évêque d'Autun a offert la cession de « Tabago, la démolition de Cherbourg et une extension du traité « de commerce en demandant une stricte neutralité en cas de « guerre avec l'Empereur. » (4 février 1792).

sadeur forma des relations fort étroites avec Fox, qu'il retrouva à toutes les époques de sa vie. Ce n'est qu'en 1814 qu'il fit sa paix avec les tories. Quand il revint à Paris, l'état des esprits s'était bien empiré. Les constitutionnels avaient espéré rétablir l'ordre, maintenir le gouvernement monarchique avec Louis XVI pour roi; ainsi ne l'avaient pas voulu les jacobins, esprits audacieux, mais logiques, qui n'avaient pas fait une révolution pour la contenir sous une couronne. Les pouvoirs de la commune avaient grandi et les clubs demandaient hardiment, avec l'aide de la licence de la presse, la déchéance de Louis XVI. Les constitutionnels avaient déchaîné la multitude sans s'être assuré des moyens de la combattre. L'assemblée législative était sous ces impressions; la majorité était bonne, mais une minorité ardente devait bientôt la dominer; cela se voit souvent dans les assemblées: les majorités sont impuissantes devant certains désordres des minorités. — Paris offrait, en 1792, le spectacle de toutes les licences; les mauvaises mœurs aidaient les mauvaises actions: bals, cercles, maisons de jeux, il semblait que l'on s'empressât de s'enivrer de sensualisme avant les grandes expiations des échafauds. Les gentilshommes de l'ancien régime, qui n'avaient pas émigré, gardaient les mœurs de la régence; on dépensait beaucoup; les assignats étaient faciles; les uns pensionnés par la cour, les autres par le duc d'Orléans: fêtes de nuit au Raincy, à Monceaux, au Palais-Royal. De Talleyrand fut mêlé à ces petites orgies, à l'agiotage des assignats comme aux intrigues politiques; il n'eut pas assez soin de sa dignité; il s'accoutuma à voir l'excuse de tout dans le besoin et le succès. Membre du département de la Seine, il voulait assurément le maintien de l'ordre; le mouvement jacobin emportait bien loin ces idées. La journée du 20 juin fit une impression très-vive sur les sages esprits, impression bientôt secouée à l'aspect du drapeau rouge. Le séjour de Paris devenait difficile à de Talleyrand; la vie diplomatique lui convenait surtout; il accepta avec joie une seconde mission en Angleterre, celle-ci sans titre officiel (car la constitution ne permettait pas qu'un membre de l'assemblée pût occuper un poste politique avant quatre ans accomplis après la fin de son mandat). Le titre officiel d'ambassadeur fut donné au jeune marquis de Chauvelin; l'agent réel était de Talleyrand; le but de la mission était encore d'éviter la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne; la coalition était alors en pleine marche. Pitt, tout-puissant, obtenait des subsides contre la France; le marquis de Chauvelin proposait toute concession pour éviter une rupture. La mission de Talleyrand trouva des obstacles de deux espèces, parmi les émigrés et les radicaux. Les émigrés regardaient avec colère et mépris un évêque de France, un gentilhomme de grande race qui avait oublié son nom et trahi son roi. Les jacobins avaient bien d'autres projets que ceux du parti constitutionnel; il ne s'agissait pas pour eux de traiter avec l'Angleterre, mais de bouleverser ses institutions, de renverser son aristocratie; le sol britannique était couvert d'affiliations jacobines, toutes avec le dessein formel de renverser Pitt et même la royauté anglaise. — La situation de Talleyrand et du marquis de Chauvelin était donc fort mauvaise; ils durent quitter l'Angleterre sur l'invitation officieuse de Pitt. Revenus à Paris, ils annoncèrent à leurs amis politiques que la neutralité de l'Angleterre ne pouvait s'obtenir, et que son cabinet, nécessairement à la tête de la coalition, ferait une guerre à outrance. — Le sol tremblait alors: au 20 juin avait succédé le 10 août; la commune de Paris, maîtresse du gouvernement, agissait avec violence. Si l'on en croit les amis de Talleyrand, ce fut par l'appui de quelques commis des affaires étrangères qu'il se procura un passe-port avec une mission *relative aux poids et mesures;* selon une version plus vraisemblable, ce fut par le tout-puissant Danton qu'il obtint ce passe-port. Chef du gouvernement de la commune, avec de fortes idées politiques, Danton voulait avoir un habile explorateur en Angleterre, un agent toujours prêt à parler d'un rapprochement ou de la neutralité, afin d'isoler la Prusse et l'Autriche. Cette mission plaisait à de Talleyrand, qui mit toujours une grande insistance à constater qu'il n'avait jamais émigré, d'abord pour arrêter la confiscation de ses biens, ensuite parce qu'il gardait une rancune profonde des mépris dont l'émigration l'avait accablé. A Londres, de Talleyrand tâta le terrain, et, avec sa sagacité accoutumée, il vit bien qu'il n'y avait rien à espérer pour la neutralité. La guerre fut déclarée par le ministère Pitt, après la mort de Louis XVI, avec un acharnement et une popularité dont il n'y avait pas d'exemple dans l'histoire. Tous les Français suspects furent invités à quitter l'Angleterre; de Talleyrand envoya en vain au ministère anglais une déclaration formelle qu'il s'était démis de toute fonction, de toute qualité; qu'il n'était plus qu'un simple citoyen réclamant le bénéfice des lois anglaises: l'*alien bill* était voté. De Talleyrand resta quelque temps encore en Angleterre, en butte aux sarcasmes, aux accusations de la noblesse émigrée; on ne peut dire toutes les épigrammes, tous les pamphlets alors dirigés contre lui; les partis ne se les épargnent jamais:

Sans savoir, sans talent, beaucoup de suffisance,
Sous Calonne à la bourse escroquant dix pour un;
Et dans son vieux sérail outrageant la décence,
Tel on vit autrefois le pontife d'Autun.
Plus heureux aujourd'hui sa honte est moins obscure.
Froidement du mépris il affronte les traits;
Il l'on entend le vol ensei ne le parjure,
Et sème la discorde en annonçant la paix.
Sans cesse on nous redit qu'il ne peut rien produire,
Et que de ses discours il n'est que le lecteur.
Mais ce qu'un autre écrit, c'est lui qui seul l'inspire.
Et l'on ne peut du moins méconnaître son cœur.

Enfin, sur l'invitation expresse du ministère britannique, de Talleyrand dut quitter l'Angleterre, et il choisit l'Amérique pour le lieu de son exil. Il s'embarqua sur un vaisseau de commerce ; il eut besoin d'énergie, car la traversée fut difficile : le mal de mer ne lui laissa pas un moment de repos. Il craignait d'être enlevé par quelque frégate française, et on dit même qu'il se déguisa en cuisinier pour échapper à l'examen des papiers de bord ; il ne se crut sauvé qu'en débarquant à Philadelphie. Un moment Talleyrand se transforma avec beaucoup d'intelligence : le diplomate devint commerçant, industriel ; il avait toujours aimé la spéculation. On doit reporter à son séjour aux Etats-Unis la rédaction des deux mémoires remarquables sur les questions de droit maritime que la guerre pouvait soulever ; ils furent plus tard lus à l'Institut. — Après le 9 termidor et la chute de Robespierre, la société française s'était jetée presque en folle vers une réaction d'oubli et de plaisir : la révolution en était à sa régence. Le Directoire ouvrit ses salons bientôt remplis de gentilshommes déclassés sous l'impulsion du comte de Barras, noble comme les rochers de la Provence. Cette noblesse, il est vrai, était un peu trempée de sang, mais enfin elle n'avait pas perdu son caractère rieur, ses façons Richelieu : on dansait, on jouait, on agiotait avec frénésie, le caractère français emportait la révolution vers les habitudes de l'ancien régime. Il s'était formé dans les conseils des Anciens et des Cinq-Cents un grand parti que dirigeaient madame de Staël, Chénier, Daunou, Sieyès, et c'est à ce parti que de Talleyrand s'adressa pour obtenir son rappel en France. Il n'avait pas émigré, il avait quitté la patrie avec un passe-port en règle et une mission du gouvernement, et Chénier ajoutait « qu'indépen- « damment de ses grands talents, il avait en « toute circonstance hautement témoigné de son « patriotisme. » De Talleyrand n'avait pas attendu la décision des conseils de gouvernement pour quitter l'Amérique. Embarqué sur un navire danois, il se dirigea vers Hambourg, la ville si pleine d'émigrés, la banque alors de l'Europe ; il y séjourna peu et vint à Amsterdam, où il reçut enfin l'autorisation de rentrer en France. De Talleyrand avait alors quarante-deux ans, sa figure était distinguée, sérieuse et attrayante à la fois (Isabey seul l'a bien saisi dans son tableau du congrès de Vienne) ; son port était plein de dignité et son pied boîteux lui donnait encore quelque chose de plus grave, de plus accentué ; il portait ce costume un peu fantaisiste du Directoire : la perruque poudrée, la cravate haute, les boucles d'oreilles, l'habit, la culotte courte de l'ancien régime (1787). A son arrivée à Paris, de Talleyrand s'était immédiatement mêlé au monde des petits Richelieu de la révolution ; le directeur Barras n'avait pas de scrupules ; avec son esprit, ses bonnes manières, de Talleyrand lui avait plu ; il devint ainsi un homme à la mode parmi les beautés peu scrupuleuses du Directoire. Il se lia avec les merveilleux de ce temps : Montrond, André d'Arbelles, avec le chanteur Garat et le danseur Vestris ; il parut à toutes les réunions, à tous les bals et aux cercles, jouant gros jeu, agiotant toujours. — Par l'influence de madame de Staël, de Chénier, Talleyrand fut appelé au ministère des affaires étrangères (1797). Les ministres d'alors n'étaient qu'un reflet du directoire, ils en suivaient l'impulsion. La république française, en paix avec la Prusse, restait toute-puissante en Espagne, en Hollande ; la Russie était encore préoccupée de l'Orient ; les seuls véritables adversaires de la France étaient l'Angleterre et l'empire d'Allemagne, engagés dans une lutte acharnée. Le général Bonaparte marchait victorieux en Italie ; les armées françaises, maîtresses de la Hollande, avaient passé le Rhin ; mais ce qui manquait au directoire, c'était l'argent ; il lui en fallait beaucoup et à tout prix : c'était la pensée définitive de ses traités. De là un système de contributions de guerre, de subsides et de pillage, partout appliqué aux puissances amies, neutres et ennemies, et dont le ministre des relations extérieures était la main la plus active. L'année 1798 fut bien féconde en ces sortes de transactions ; il était passé en coutume, sous le directoire, que chaque grosse affaire devait être précédée *d'une douceur :* on appelait ainsi une certaine somme de louis d'or donnée de la main à la main et du petit au grand : Etats neutres, nations vaincues ou conquises, fournisseurs, tous payaient tributs aux directeurs, aux ministres, ou même à quelques beautés à la mode ou en crédit. Bien de ces petites transactions furent ébruitées, et la plus retentissante fut la tentative faite auprès des négociateurs que les Etats-Unis d'Amérique avaient envoyés à Paris pour apaiser le directoire sur quelques abus de la neutralité. Une première démarche fut faite auprès de M. Pinkney par un banquier d'Hambourg, M. Bellamy (on le disait associé à de Talleyrand). Après lui vinrent les agents officieux et habituels du ministre : Ste-Foix, Montrond, André d'Arbelles ; ils ne dissimulèrent pas « que, pour aborder le directoire fort irrité, « il fallait de l'argent, beaucoup d'argent ». Comme tout se dit et s'écrit aux Etats-Unis, pays libre, les gazettes bientôt s'occupèrent de cette étrange négociation. De Talleyrand, hautement accusé, désavoua les agents qui s'étaient avancés dans cette affaire, et voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. Gery, l'un des plénipotentiaires des Etats-Unis : « Je vous communique, monsieur, « une gazette de Londres, du 5 mai, où vous « trouverez une très-étrange publication. Je ne « puis voir sans surprise que des intrigants aient « profité de l'isolement dans lequel les envoyés « des Etats-Unis se sont tenus pour faire des « propositions et tenir des discours dont l'objet

« était évidemment de vous tromper. Je vous « prie de me faire connaître immédiatement les « noms désignés par les initiales W, X, Y et Z, « et celui de la femme qui est désignée comme « ayant eu avec M. Pinkney des conversations « sur les intérêts de l'Amérique. Si vous répugnez « à me les communiquer par écrit, veuillez les « communiquer confidentiellement au porteur. « Je dois compter sur votre empressement à « mettre le gouvernement à même d'approfondir « ces menées, dont je vous félicite de n'avoir pas « été dupe, et que vous devez désirer de voir « s'éclaircir. — C.-M. de Talleyrand. » — Une semblable dénégation ne pouvait rester sans réponse. Le ministre, en rejetant la frauduleuse négociation sur ses agents secrets, s'exposait à des indiscrétions, et M. Bellamy répondit avec une certaine colère « qu'il n'avait rien fait, rien « dit, rien écrit sans les ordres du citoyen Tal- « leyrand ». Cette déclaration parut dans toutes les gazettes européennes, et l'opinion publique resta convaincue de la participation du ministre à ces pourparlers. C'était si bien dans les mœurs du temps, et il fallait tant d'argent aux beaux de la nouvelle régence ! — Les galanteries de Talleyrand, à cette époque, furent retentissantes, comme celles du directeur Barras. Les fêtes de Frascati, Tivoli, Thelusson, le cercle des étrangers, rappelaient la splendeur des bals de Versailles. Le Directoire avait ses roués et ses courtisanes, même de l'ancien régime : tant de grandes dames étaient déchues, et les habitudes du luxe entraînaient à la honte et au scandale ! — De Talleyrand s'était franchement associé à la politique du directoire. Visiteur assidu des salons de l'hôtel de Salm, admirateur de madame de Staël, il seconda la violente proscription du 18 fructidor ; il se chargea d'expliquer, de justifier le coup d'Etat aux cabinets de l'Europe dans des dépêches d'un talent incontesté. Suivant pas à pas les victoires du général Bonaparte en Italie, le ministre avait deviné ses hautes destinées ; il lui écrivait déjà avec un enthousiasme respectueux, comme s'il avait pressenti en lui les destinées d'un souverain. Quand le général eut signé le traité de Campo-Formio, malgré les ordres du directoire, de Talleyrand ne craignait pas de lui écrire : « Voilà donc la paix faite, et une paix à « la Bonaparte. Recevez-en mon compliment de « cœur, mon général. Les expressions manquent « pour vous dire tout ce qu'on voudrait en ce « moment. Le directoire est content, le public « enchanté. On aura peut-être quelques criaille- « ries d'Italie, mais c'est égal. Adieu, général « pacificateur ! adieu ! Amitié, admiration, res- « pect, reconnaissance, on ne sait où s'arrêter « dans cette énumération... » De Talleyrand ne disait pas vrai, le directoire n'était pas content. — Le général vint à Paris, et le ministre l'entoura de fêtes, l'on pourrait dire d'adulations. Ce fut dans les bureaux des affaires étrangères que l'on recueillit avec beaucoup de soin les documents sur l'expédition projetée en Egypte, et ils étaient nombreux. Le duc de Choiseul, sur l'ordre de Louis XV, après la guerre de 1765, avait ordonné des expéditions scientifiques et commerciales en Egypte ; la France, à cette époque, aspirait déjà à la possession ou au moins à une domination morale sur l'Egypte. Louis XVI avait développé cette idée, et de nombreux travaux existaient dans les archives des affaires étrangères. De Talleyrand put fournir au général les plus intimes documents, service qui ne fut jamais oublié. L'expédition d'Egypte n'était qu'un épisode et le retour du général Bonaparte toujours espéré. Devinant la chute prochaine du directoire, de Talleyrand s'en sépara après la petite révolution du 9 prairial, lorsque le parti jacobin, développant ses forces, voulut donner une tendance plus énergique à la révolution ; or cette recrudescence jacobine n'avait pas raison d'être et ne trouvait pas d'appui. En politique, de Talleyrand n'avait ni parti pris ni scrupule, il marchait généralement avec les vainqueurs ; il se fût associé aux triomphes du 9 prairial comme à ceux du 18 fructidor, s'il avait cru à la longue durée du directoire reconstitué. Il se retira donc du ministère pour ne pas être écrasé sous des ruines. Au loin, il apercevait une solution plus puissante : jamais il n'avait oublié le général Bonaparte, et il le salua à son retour en France comme le centre d'une force qui pouvait centraliser toutes les ressources politiques : c'est assez dire qu'il prépara le coup d'Etat de St-Cloud. S'il ne reprit pas immédiatement le portefeuille des relations extérieures, confié d'abord à Reinhart (lourde spécialité allemande et son *alter ego*), c'est qu'il voulut laisser le terrain se raffermir pour donner ensuite une impulsion sérieuse à la diplomatie du consulat ; le langage de ses dépêches se ressentit de ce changement, l'expression en fut polie, comme dans tous les actes du département des affaires étrangères sous l'ancien régime. Le premier consul voulait la paix, et son ministre se rendit partout l'interprète de ce sentiment pacifique. — Belle époque au reste pour de Talleyrand ! Il négocia partout avec bonheur : à Lunéville avec l'Empire, à Paris avec la Russie, à Amiens avec l'Angleterre, et ce dernier traité lui causa une joie pleine et entière, car il n'avait jamais perdu un moment son admiration sincère pour la nation anglaise et les hommes d'Etat du parti whig. — Un des torts de Talleyrand, à cette époque si brillante pour lui, ce fut de donner une publicité scandaleuse à sa liaison avec madame Grand, rare et nonchalante beauté indienne, qu'il avait connue à Hambourg, et que M. Bellamy avait conduite à Paris pour la mêler à des intrigues financières. De Talleyrand, au temps du directoire, avait réclamé pour elle la protection de Barras, et l'avait publiquement sollicité de lui rendre la liberté. On inséra dans les

journaux un petit billet de Talleyrand écrit à Barras; on en a depuis nié l'authenticité; il est impossible pourtant que personne ait imité ce ton, cette désinvolture du grand seigneur, le vieil ami de Lauzun écrivant à un gentilhomme roué, à Barras, sur une affaire galante : « Citoyen « directeur, on vient d'arrêter madame Grand « comme conspiratrice : c'est la personne d'Eu- « rope la plus éloignée et la plus incapable de se « meler d'aucune affaire. C'est une Indienne, « bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée « de toutes les femmes que j'ai jamais rencon- « trées. Je vous demande intérêt pour elle; je « suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de « prétexte pour ne pas terminer cette petite « affaire, à laquelle je serais bien fâché qu'on mît « de l'éclat. Je l'aime, et je vous atteste à vous, « d'homme à homme, que de sa vie elle ne s'est « mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune « affaire. C'est une véritable Indienne, et vous « savez à quel degré cette espèce de femmes est « loin de toute intrigue. Salut et attachement. « — C.-M. Talleyrand. » De Talleyrand s'était fort épris de madame Grand; au temps des faciles amours du Directoire, il l'avait installée dans son hôtel; ello tenait sa maison comme d'autres beautés célèbres tenaient celle de Barras. Le premier consul, avec ses mœurs plus sévères, ne pouvait longtemps permettre un tel scandale, et bientôt une circonstance solennelle donna l'occasion de légitimer la liaison amoureuse de Talleyrand et de madame Grand : on allait signer le concordat avec le pape. — Une des premières questions soumises au prolégat, lorsqu'il vint à Paris pour négocier le concordat, fut celle de la situation irrégulière faite à une partie du clergé français, signataire de la constitution civile de 1791 et excommunié par le pape Pie VI; quelques-uns de ces prélats s'étaient mariés, d'autres formaient le petit groupe de l'Eglise constitutionnelle. Le légat se montra d'une extrême indulgence, et une simple pénitence suffit pour effacer l'excommunication. De Talleyrand n'exerçait plus les fonctions ecclésiastiques bien avant le concordat, mais, d'après les lois de l'Eglise, le caractère de la prêtrise était indélébile et à l'autorité suprême du pape seule appartenait le droit de séculariser un clerc tonsuré et engagé dans les ordres. De Talleyrand en avait adressé l'humble prière au souverain pontife, et un bref lui accorda la sécularisation sollicitée avec insistance et soumission : « *A notre cher fils Charles-* « *Maurice Talleyrand.* — Nous avons été touché « de joie quand nous avons appris l'ardent désir « que vous aviez de vous réconcilier avec nous « et avec l'Eglise catholique. Ouvrant donc à « votre égard les entrailles de notre charité pa- « ternelle, nous vous dégageons par la plénitude « de notre puissance du lien de toutes les excom- « munications... Nous vous imposons, par suite « de votre réconciliation avec nous et avec « l'Eglise, des distributions d'aumônes pour le « soulagement surtout des pauvres de l'Eglise « d'Autun, que vous avez gouvernée... Nous « vous accordons le pouvoir de porter l'habit « séculier et de gérer toutes les affaires civiles, « soit qu'il vous plaise de demeurer dans la charge « que vous exercez maintenant, soit que vous « passiez à d'autres, auxquels votre gouverne- « ment pourrait vous appeler. » Le ministre prit ce bref comme point de départ pour faire consacrer son mariage et madame Grand devint la citoyenne Talleyrand. Elle était dans l'éclat de sa beauté, toujours d'une indicible paresse d'esprit et de corps. Les railleurs disaient qu'elle était sans esprit, sans instruction; on faisait mille mots sur elle; les Tallemant des Réaux de ce temps racontaient les balourdises de la citoyenne Talleyrand, souvent inventées par l'esprit d'opposition, et il fut dit « que, dans un dîner offi- « ciel, M. Denon fut placé à la droite de madame « Talleyrand; le ministre avait prévenu sa femme « que M. Denon avait beaucoup voyagé; la ci- « toyenne Talleyrand, s'imaginant que M. Denon « n'était rien moins que Robinson-Crusoé, lui « demanda des nouvelles *de Vendredi et de son* « *perroquet* ». Nous rapportons cette anecdote moins comme vraie, que pour constater la petite opposition que le faubourg St-Germain surtout faisait à de Talleyrand et à son nouvel hyménée. — Le consulat fut une époque de luttes violentes entre les partis. Chacun de ces partis avait la conscience qu'il allait naître un pouvoir fort, capable de les contenir, de les réprimer tous; de là cette suite de conjurations préparées contre le premier consul. Les jacobins n'étaient pas essentiellement ennemis de la dictature; ils auraient tout accepté, même la hache proconsulaire, pourvu qu'elle fût dirigée contre les royalistes. Ceux-ci eux-mêmes s'étaient divisés dans la lutte : les uns conjuraient tout haut, hardiment, avec George Cadoudal; les autres entouraient le premier consul pour l'entraîner à un rôle historique un peu usé, celui de Monck dans la restauration des Stuarts, sans remarquer que Monck était un génie médiocre, sans initiative, qui finissait sa vie politique, tandis que le premier consul commençait la sienne, taillée à l'antique dans l'histoire des Césars. Néanmoins ces bruits de restauration avaient une sorte de retentissement au moment où l'on songeait à l'empire. Les jacobins consentaient bien à l'élévation de Napoléon, mais ce qu'ils voulaient éviter à tout prix, c'est qu'il ne fût tenté de se rapprocher de la famille des Bourbons : ils étaient si compromis avec elle! régicides, acquéreurs de domaines nationaux, gentilshommes parjures, prêtres apostats! Il fallait donc que, par une résolution inflexible, le premier consul mît une barrière infranchissable entre lui et les Bourbons et, pour arriver à ce but politique, les circonstances ne manquaient pas. — La famille

royale exilée s'était mêlée à des complots avec George, Pichegru. Dans les temps de vive foi politique les complots ne manquent pas ; les lois rendues contre les émigrés étaient inflexibles ; si donc on avait saisi le comte d'Artois, les ducs d'Angoulème et de Berry, en Normandie, en Bretagne, on n'aurait pas hésité d'appliquer la loi. L'empereur Napoléon n'a rien déguisé sur la catastrophe du duc d'Enghien, il l'a avouée et a cherché à la justifier. Mais le duc d'Enghien n'avait pas violé la loi ; il était sur le territoire neutre, dans le grand-duché de Bade. La part que prit de Talleyrand à cette violence est constatée par une pièce authentique : la note adressée au baron d'Edesheim, ministre du grand-duché de Bade, signée par de Talleyrand, remise par de Caulaincourt ; elle était conçue en ces termes : « Monsieur « le baron, je vous ai envoyé une note dont le « contenu tendait à requérir l'arrestation du co- « mité d'émigrés français siégeant à Offenbourg, « lorsque le premier consul, par l'arrestation « successive des brigands envoyés en France par « le gouvernement anglais, comme par la marche « et le résultat des procès qui sont instruits ici, « eut connaissance de toute la part que les agents « à Offenbourg avaient aux terribles complots « tramés contre sa personne et contre la sûreté « de la France. Il a appris de même que le duc « d'Enghien et le général Dumouriez se trou- « vaient à Ettenheim, et, comme il est impos- « sible qu'ils se trouvent en cette ville sans la « permission de Son Altesse Electorale, le pre- « mier consul n'a pu voir sans la plus profonde « douleur qu'un prince, auquel il lui avait plu « de faire éprouver les effets les plus signalés de « son amitié avec la France, pût donner un asile « à ses ennemis les plus cruels et laissât ourdir « tranquillement des conspirations aussi évi- « dentes. En cette occasion si extraordinaire, le « premier consul a cru devoir donner à deux « petits détachements l'ordre de se rendre à « Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les « instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met « hors du droit des gens tous ceux qui mani- « festement y ont pris part. C'est le général Cau- « laincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres « du premier consul. Vous ne pouvez pas douter « qu'en les exécutant il n'observe tous les égards « que Son Altesse peut désirer. Il aura l'honneur « de remettre à Votre Excellence la lettre que je « suis chargé de lui écrire. — Signé, Charles- « Maurice Talleyrand. » En vertu de cette lettre, de Caulaincourt put exécuter les ordres du premier consul : on en sait les funestes résultats. Dans une circonstance solennelle, sous la restauration (1826), chacun des acteurs de ce drame fut obligé de s'expliquer, de Talleyrand comme d'autres. Napoléon seul a eu le courage d'en prendre la responsabilité historique, et, dans un de ses codicilles, il a déclaré que ce qu'il avait fait était juste et légitime. De Talleyrand doit avoir sa part de responsabilité ; il pratiquait cette politique *du but*, avec laquelle on arrive à cette fatale conclusion, « que la mort d'un innocent « peut se justifier, quand la politique d'Etat la « commande » ; terrible axiome qui se retrempe dans le sang. — Une fois ce gage donné à la révolution et à ses intérêts acquis, il n'y eut plus d'obstacles à l'établissement d'un pouvoir héréditaire et l'empire fut proclamé. De Talleyrand garda le portefeuille des relations extérieures et reçut la dignité de grand chambellan, une des plus hautes situations du nouvel établissement politique : les dignités carlovingiennes étaient rétablies autour du nouveau Charlemagne. Pour donner une sanction religieuse à son pouvoir, l'empereur voulut se faire sacrer par le souverain pontife. Le pape Pie VII vint à Paris. Nouvelle épreuve pour l'ancien évêque d'Autun ! Il la subit et la dirigea avec son intelligence accoutumée. On ne pouvait mettre plus de grâce, plus d'esprit, plus de dignité que n'en apportait de Talleyrand dans la vie politique et privée ; il parlait peu, avec un sens exquis, disant à propos tout ce qu'il fallait avec précision et politesse ; il définissait une situation par un mot ; il terminait un débat par une phrase ; il avait vu tant d'événements, tant d'hommes et tant de passions qu'il ne pouvait s'émouvoir de peu ; il s'était accoutumé à opposer une figure impassible aux emportements, aux colères qui éclataient autour de lui, il savait répondre un mot charmant quand on semblait lui faire un reproche, et il en avait besoin avec Napoléon, le plus emporté et souvent le plus mordant des interlocuteurs. Un jour, Napoléon lui adressa brusquement ce reproche : « On dit, M. de Talleyrand, que vous « êtes fort riche, vous avez joué à la Bourse avec « bonheur. — Oui, Sire, répondit-il, j'ai acheté « des fonds consolidés la veille du 18 brumaire. » — La Bourse avait toujours été la passion de Talleyrand ; depuis de Calonne, il avait des dépôts d'argent à Amsterdam, à Hambourg, à Londres même ; souvent malheureux dans ses spéculations, ses prévisions les plus réfléchies furent plus d'une fois trompées. Ainsi, il avait acheté pour plusieurs millions de consolidés quelques jours avant la signature des préliminaires de la paix d'Amiens, dans la pensée que les fonds monteraient de 5 à 6 francs ; le contraire arriva, par nous ne savons quelle cause de change et de commerce, de Talleyrand perdit deux millions ; plusieurs fois il se trouva compromis, comme son ami le duc de Dalberg, par la faillite de maisons de banque qu'il avait commanditées. — Durant le séjour de Pie VII à Paris, le ministre fut toujours parfaitement accueilli, mais le souverain pontife ne voulut jamais reconnaître à madame Grand le titre de femme légitime ; le bref qu'il avait accordé pour sa sécularisation ne donnait pas à de Talleyrand la faculté du mariage, les canons de l'Eglise sur le célibat des

prêtres en faisait une loi expresse que le pape ne pouvait violer. Pie VII n'appela jamais madame de Talleyrand que *cette dame, questa donna,* et il la confondait avec la foule des fidèles qui venait assister à sa bénédiction. L'empereur, pour le consoler ou peut-être comme une épigramme, revêtit de Talleyrand de la principauté de Bénévent, dans les Etats du saint-siége. « Voulant donner à notre grand chambellan un « témoignage de notre bienveillance pour les « services qu'il a rendus à notre couronne, nous « avons résolu de lui transférer, comme en effet « nous lui transférons par les présentes, la prin- « cipauté de Bénévent, pour la posséder en toute « propriété et souveraineté, et comme fief immé- « diat de notre couronne. Nous entendons qu'il « transmettra ladite principauté à ses enfants « mâles, légitimes et naturels, par ordre de pri- « mogéniture, nous réservant, si sa descendance « masculine naturelle et légitime venait à s'étein- « dre, ce que Dieu ne veuille ! de transmettre « ladite propriété, aux mêmes titres et charges, « à notre choix et ainsi que nous le croirons « convenable pour le bien de notre couronne. « Notre grand chambellan prêtera en nos mains, « et en sadite qualité de prince de Bénévent, le « serment de nous servir en bon et loyal sujet ; « le même serment sera prêté à chaque vacance « par ses successeurs. Donné en notre palais de « St-Cloud, le 5 juin 1806. — Signé, Napoléon. » — Désormais de Talleyrand porta le titre de prince de Bénévent dans ses actes, dans ses dépêches ; ses armes furent surmontées de la couronne princière ; le blason des princes de Chalais était déjà transformé par la commission des sceaux, car ce fut une chose assez bizarre dans la science héraldique de l'empire que le changement des titres de noblesse et des anciennes armoiries. Ainsi les ducs de Montesquiou, de Montmorency, de la Rochefoucauld, vieux pairs de l'ancienne monarchie, ne furent plus que comtes ou barons de l'empire et recevaient un échiquier de fantaisie. Louis XVIII, à son retour, ne comprenait pas ce changement, et il ne pardonnait pas à l'ancienne noblesse cette défection aux antiques émaux. — Les années 1805 et 1806 furent splendides pour Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie ; l'Espagne, tributaire, obéissait à ses moindres volontés. Pour compléter la carte carlovingienne, il ne restait plus qu'à constituer le vasselage de l'Allemagne, et de Talleyrand fut chargé de préparer les éléments de la confédération du Rhin : la Bavière, Bade, le Wurtemberg devaient former les premières bases de l'association germanique. Les négociations commencèrent, et, dans cette œuvre, de Talleyrand fut parfaitement secondé par le jeune neveu du prince primat, le duc de Dalberg, d'une causerie piquante, spirituelle, et qui devint depuis l'ami intime de Talleyrand et l'un des plus sûrs confidents de ses pensées. La formation de la ligue du Rhin fut conduite avec une admirable habileté. Napoléon n'avait pas assez de souplesse pour suivre les affaires difficiles, il était trop impératif, trop absolu ; les impériales paroles du maître, Talleyrand avait l'art de les adoucir, de les façonner pour arriver à un résultat. En 1805, l'Autriche s'était brusquement décidée à la guerre, tandis que l'armée française saluait ses aigles à Boulogne pour une expédition d'Angleterre ; le but du cabinet de Vienne en marchant si vite, si hardiment, c'était d'envahir la Bavière et le Wurtemberg, pour les décider à se joindre aux armées allemandes contre Napoléon. — La diplomatie habile de Talleyrand empêcha cette coalition ; doucement endormis par de brillantes promesses, la Bavière, le Wurtemberg restèrent fidèles à l'alliance française et joignirent même leurs forces aux armées de Napoléon ; de là, les capitulations d'Ulm, de Ratisbonne et enfin la victoire d'Austerlitz. Talleyrand sut retenir la Prusse dans la neutralité et caresser les appétits ambitieux des princes allemands. Tout plein d'un zèle infatigable, il ne quitta pas le quartier général de Napoléon ; accoutumé aux grâces et aux douces caresses du luxe, de Talleyrand fut souvent obligé de voyager en chaise de poste militaire, au milieu des champs de bataille fétides, couverts de morts. On peut lire, dans sa correspondance avec le digne et laborieux d'Hauterive, toutes les fatigues de ce service autour de l'empereur : aussi manifeste-t-il un vif désir de la paix. De Talleyrand expose à d'Hauterive ses idées sur la réorganisation de l'Allemagne et ses formules sur la réorganisation des noblesses médiates et immédiates et des grands fiefs carlovingiens. En véritable bénédictin diplomatique, d'Hauterive recherchait, rédigeait, envoyait les projets écrits avec une netteté remarquable et une intelligence profonde de l'esprit de l'empereur. La confédération du Rhin fut pour ainsi dire son ouvrage ; définitivement organisée après la campagne de Prusse, elle donna une force immense à Napoléon. Ce temps fut l'apogée de la diplomatie française, et ce qu'il faut remarquer, c'est que tous ces grands actes qui remaniaient l'Europe étaient accomplis par des moyens faciles, sans ostentation et sans embarras. A l'époque actuelle, où la diplomatie se résume en tant de manifestations pour obtenir de si petits résultats, on ne peut se faire une idée de la modestie des bureaux du ministère des relations extérieures sous de Talleyrand. — L'ancien hôtel Gallifet, rue du Bac, devenu propriété nationale, avait été, en 1805, attribué au département des relations extérieures. Sur le devant était la division des fonds, dirigée par Besson ; la division du Midi avait pour chef d'Hauterive, aux cils noirs et épais, le plus rude des hommes inoffensifs ; puis Durand de Mareuil, d'une élégance parfaite, avait la direction des affaires du Nord, aidé de son jeune frère, André

de Mareuil. Dans l'angle gauche de la cour d'honneur, au pied d'un escalier intime, se trouvait le cabinet particulier du ministre, composé de deux petites pièces sans aucun luxe : la simplicité régnait partout. De Talleyrand ne recevait que très-rarement en audience et pour des affaires importantes ; auprès de lui était son secrétaire, Osmond, savant bibliothécaire, qui avait toute la confiance du ministre; et de ce cabinet modeste sortaient les dépêches les plus importantes, les vastes projets diplomatiques qui embrassaient l'Europe entière. Lorsque de Talleyrand avait des notes particulières à dicter, il faisait appeler Bourjot, Rœderer ou Villemarest, tous jeunes et ardents, d'une rédaction élégante et facile. De Talleyrand leur témoignait une affection véritable ; toujours ils étaient invités à ses bals, à ses soirées, et, de temps à autre, après de longs et difficultueux travaux, de Talleyrand, avec une grâce charmante, leur disait : « Je crois « que vous devriez faire une petite visite à « Besson ; » cela voulait dire qu'il y avait une gratification calculée d'une manière attrayante. Autour du ministre étaient ses amis, ou plutôt ses agents de confiance, Montrond, de Ste-Foix, Casenove, Roux de Laborie, admis à toute heure dans son cabinet intime. Vers la droite de la cour d'honneur, et toujours dans la partie principale de l'hôtel habité par de Talleyrand, se trouvaient la division des consulats, dirigée par Hermann ; le bureau des chiffres, confié à Champy ; enfin, les bureaux de la rédaction du journal anglais *l'Argus,* que dirigeait Olivier Goldsmith, depuis pamphlétaire au service de l'Angleterre. A cet hôtel des affaires étrangères on avait joint plus tard l'hôtel Maurepas, destiné aux archives ; Caillard en était l'archiviste-conservateur ; avec lui étaient le savant géographe Barbier, du Bocage et Tessier, qui occupait cette place depuis le ministère Choiseul. Auprès d'eux travaillaient plusieurs jeunes élèves que le premier consul avait remarqués au Prytanée et qu'il avait attachés aux affaires étrangères. — Ainsi étaient les simples bureaux où se préparait la grande diplomatie de l'empire. Il y régnait une politesse facile, une grâce parfaite pour les étrangers, pour les visiteurs. On reconnut longtemps dans le monde les élèves de l'école de Talleyrand ; ce n'était qu'un vernis si l'on veut, mais le monde se mène par les formes ; il n'y a que les vaniteux des fortunes nouvelles qui prennent l'insolence pour la supériorité. De Talleyrand eut plus d'une fois à lutter contre la rudesse soldatesque des héros du premier empire ; il le fit toujours avec bon goût et convenance, de manière à reprendre et à contenir tous ces *militaires* qui ne savaient pas être *civils.* Ceux-ci quelquefois définissaient avec des emportements grossiers la figure impassible ou l'élégance immobile de Talleyrand. Nous ne publierons pas ces mots, qui furent souvent des médisances : une biographie n'est pas un *ana,* et d'ailleurs beaucoup sont inventés ou prêtés. De Talleyrand avait un grand art de causerie, quelquefois même de caquetage ; il ne s'enveloppait pas de mystères, il disait ce qui pouvait être répété et gardait ce qu'il fallait cacher. Tous les employés supérieurs étaient faciles à aborder ; les archives, au point de vue historique, étaient aisément ouvertes, et Fox avait eu dans les mains toutes les dépêches relatives aux Stuarts. — Ici se présente un épisode fort délicat dans la vie du prince de Bénévent. Eut-il une part active à la résolution que prit le cabinet de St-Cloud, de placer sur le trône d'Espagne un membre de la famille de Napoléon, afin de lier définitivement la Péninsule à la France? De Talleyrand mettait un grand prix à nier toute participation aux intrigues de Bayonne. Comme les affaires d'Espagne ne furent pas heureuses et qu'elles marquèrent la décadence de l'empire, de Talleyrand voulait constater ses prévoyances et tracer la ligne de démarcation qui l'avait séparé du système conquérant. — D'abord il serait difficile de croire que le ministre des relations extérieures fût resté étranger à une résolution si importante, traditionnelle imitation de la politique de Louis XIV. Il était assurément d'une bonne diplomatie de lier par un pacte de famille toutes les forces du midi de l'Europe. De Talleyrand n'avait pas besoin de désavouer une résolution parfaitement logique ; il savait qu'en 1807, lors de la campagne de Prusse, l'Espagne, sur une proclamation de Charles IV, s'était levée en masse pour une guerre dont la pensée était sa haine pour la France. Quant aux détestables moyens employés par Napoléon contre la famille de Bourbon et le noble peuple espagnol, ils appartenaient à sa police militaire. Nous ne croyons pas à la démission de Talleyrand à la suite de son opposition à la guerre d'Espagne ; il était si peu en disgrâce qu'il accompagna Napoléon à Erfurth. L'empereur savait les formes séduisantes du ministre et combien il l'aiderait dans le prestige qu'il voulait exercer sur Alexandre. Les questions agitées à Erfurth étaient gigantesques, et l'esprit pratique de Talleyrand dut les reléguer quelquefois dans les contes des *mille et une nuits de la diplomatie.* On doit rattacher à son influence la démarche commune des deux souverains auprès de l'Angleterre, afin d'appeler la réunion d'un congrès et la paix. Il était difficile de croire que l'Angleterre, acceptant les conditions proposées par les deux empereurs, entrerait dans leur idéalisme sur la création des deux empires d'Occident et d'Orient : il faut toujours des rêves aux imaginations brillantes et aux ambitions démesurées. Les causeries d'Erfurth étaient comme une broderie byzantine cousue sur les manteaux des deux empereurs. — La confiance, l'amitié même que lui avait témoignée l'empereur Alexandre, engagea de Talleyrand à une démarche toute personnelle. Il

aimait tendrement, comme il le disait avec un orgueil aristocratique, *sa maison :* il n'avait que deux neveux sur lesquels se reportaient sa tendresse, son espérance ; l'aîné venait de mourir d'épuisement et de fatigue dans une mission de confiance que Napoléon lui avait donnée ; il ne restait que le comte Edmond de Périgord, auquel il pouvait transmettre son nom, sa fortune. Douloureusement affecté de la perte de l'aîné de ses neveux, de Talleyrand demanda officiellement la jeune princesse Dorothée de Courlande pour le comte Edmond de Périgord, et, dans une conversation respectueuse, où il avait été question du mariage de l'empereur Napoléon, de Talleyrand ajouta : « Sire, puisque Votre Majesté est « dans de si heureuses dispositions matrimo- « niales, elle me permettra de lui demander une « faveur. J'ai eu le malheur de perdre l'aîné de « mes neveux, jeune homme d'espérance ; il « m'en reste un que je voudrais marier avanta- « geusement, mais en France je dois y renoncer. « L'empereur garde les riches héritières pour « ses aides de camp. Votre Majesté a pour sujette « une famille à laquelle mon plus grand désir « serait de m'allier. La main de la princesse « Dorothée de Courlande comblerait les vœux de « mon neveu Edmond. » — La duchesse de Courlande, mère de la comtesse Dorothée, n'était pas inconnue en France, de Talleyrand l'avait souvent vue dans la société russe toujours si brillante à Paris ; esprit très-lettré, elle avait beaucoup lu et un peu écrit. Comme madame de Souza, si aimée de Talleyrand, elle avait été une de ces étoiles du Nord scintillantes dans la société française. Les ducs de Courlande, selon les uns, étaient de grande race, selon les autres, ils venaient de plus bas. Dans les palais il y a des écuries, et, selon le dire de la vieille noblesse courlandaise, Jean-Ernest Bühren (Biren) était fils d'un paysan courlandais et petit-fils d'un palfrenier de Jacques, duc de Courlande ; les faveurs impériales, puis les disgrâces, puis les services avaient élevé Biren, et d'ailleurs fallait-il y regarder de si près quand l'empereur Napoléon lui-même était un héros de fortune, si brillant, si extraordinaire ? La demande du prince de Bénévent pour son neveu Edmond de Périgord fut agréée par l'empereur Alexandre, qui présenta lui-même le jeune comte à la duchesse. Le mariage célébré, de Talleyrand, à cette occasion, reçut le cordon de l'ordre de St-André, distinction rarement accordée. — La jeune duchesse de Courlande devint comtesse Edmond de Périgord ; elle prit un grand ascendant sur son oncle ; par la distinction de ses manières, son esprit, ses formes charmantes, elle devint la grande dame du salon de Talleyrand. — Au retour d'Erfurth, l'empereur Napoléon entra avec son plein orgueil dans le système de la monarchie universelle, il écoutait peu de conseils, son génie ne s'arrêtait devant aucun obstacle ; dès lors la diplomatie tempérée de Talleyrand ne convenait plus à la situation et au caractère césarien de l'empereur. Le prince de Bénévent avait acquis une grande fortune dans cette haute carrière diplomatique, où chaque service a ses récompenses publiques et secrètes. Les chroniques, toujours exagérées, font monter à des sommes un peu fabuleuses ce qu'avait reçu Talleyrand du Portugal, de l'Espagne, des princes d'Allemagne. En 1808, il acheta le splendide hôtel de l'Infantado, rue St-Florentin, on dit, avec le seul produit de ses créances sur l'Espagne. L'empereur Napoléon loua soixante-quinze mille francs le château de Valençay, destiné comme séjour aux princes d'Espagne. Ce ne fut pas, comme on l'a dit, un châtiment railleur, mais une véritable affaire de location particulière. De Talleyrand aimait les affaires positives : il se laissa trop souvent diriger par l'esprit de la spéculation. Nous ne croirons jamais au privilége qu'aurait l'homme d'Etat habile et même supérieur de fouler aux pieds les lois éternelles du devoir, autrement il faudrait prendre le genre humain en mépris. On a prêté au prince de Talleyrand des axiomes qu'il ne dut jamais prononcer et, par exemple, celui-ci : « La pa- « role a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée », principe aussi faux que vulgaire, car le mensonge n'a jamais été une force, une arme utile : la discrétion est une habileté, la fausseté un vice : on peut ne pas tout dire, mais ce qu'on dit doit être vrai, surtout dans la diplomatie sérieuse ; un homme d'Etat doit rarement dire oui ou non, mais quand il affirme ou nie, sa parole doit être un acte. De Talleyrand se retira des affaires pour faire place à de Champagny, esprit honorable, mais sans initiative. Dans le nouveau système adopté par l'empereur, il fallait de ces natures faciles et obéissantes. — Par la dignité de grand électeur, qu'il reçut de Napoléon, Talleyrand ne restait pas tout à fait en dehors des affaires d'Etat : ainsi, il prit part au conseil privé pour le divorce impérial, et, quand il s'agit de choisir une haute fiancée pour le mariage, il préféra une archiduchesse autrichienne à une princesse russe, contrairement à ses opinions d'Erfurth. Elève de l'école de Choiseul, l'alliance de 1756 lui paraissait préférable ; il voyait les forces de la Russie toujours s'accroître, il voulait grandir les Etats intermédiaires, éviter le heurtement prochain entre les empires d'Orient et d'Occident. De Talleyrand pressentait peut-être la triste campagne de 1812, qui réveilla en France les espérances diverses des partis. Un des côtés faibles et vulnérables du pouvoir absolu, c'est que chaque échec, grand ou petit, le met en question. On ne peut bâtir un vaste et solide édifice sur la pointe d'une épée : on doit reporter à l'année 1808 (après la capitulation de Baylen, la convention de Cintra et le funeste échec du Danube) la naissance et le développement de

l'esprit d'opposition en France contre Napoléon. On cessa de croire l'empire invincible, l'opposition eut ses projets, on se parla d'abord à l'oreille, et, après la campagne de Moscou, ce fatal événement, le plus terrible des temps modernes, les langues se délièrent. Avec la marche des années on ne voit que la gloire, mais les rares contemporains qui survivent peuvent nous dire le triste état de la France : la conscription, coupe réglée du genre humain, le commerce anéanti, les grandes familles françaises décimées par de glorieuses morts dans cette longue traînée de sang sur la glace. Le génie de l'empereur avait encore admirablement organisé une belle armée, et de nouveaux prodiges avaient signalé la campagne de 1813. Le glas funèbre de Leipsick fut aussi lamentable que les funérailles de Moscou. L'opposition accusait l'empereur d'avoir deux fois délaissé son armée pour se réfugier aux Tuileries. Si les scènes de guerre ont leur côté grandiose aux yeux de la postérité, pour les contemporains elles étaient affreuses ! — Les tentatives d'opposition sous l'empire conduites avec une extrême prudence par Fouché et de Talleyrand dataient de 1809 et avaient pour point de départ le sénat. Il ne faut pas se fier aux corps politiques trop obéissants, trop abaissés; ils se vengent, comme l'a dit Tacite, au jour venu, de toute leur lâcheté, par l'ingratitude et la violence. Ainsi fut la conduite du sénat sous le premier empire : il avait voté les levées d'hommes, les actes les plus inflexibles ! Le maître alors dominait tous ces fronts abaissés; néanmoins il y avait dans le sénat un petit groupe de républicains. Fouché ne l'ignorait pas; de Talleyrand, sans se compromettre, étudiait ces éléments d'opposition; il apercevait *le commencement de la fin*, paroles qu'il avait jetées avec quelque légèreté à ses intimes, le duc de Dalberg, l'abbé Louis, de Pradt, Montrond et André d'Arbelles. Si nous en croyons le témoignage du duc de Dalberg, dès 1811 de Talleyrand aurait dit : « Tout cela finira par un Bourbon. » Il eût été bien hardi de prononcer de telles paroles ; ce qu'il peut y avoir de vrai, c'est que de Talleyrand s'était mis en rapport avec son oncle, l'ancien archevêque de Reims, grand aumônier de Louis XVIII. L'empereur avait connu quelques-unes de ces intrigues, et dans une conversation très-colère, accusant de Talleyrand de le trahir, il l'avait même menacé d'un procès d'Etat. Le prince avait pour habitude de ne laisser aucune trace de ses négociations secrètes; il put donc nier et demanda même des juges dans la haute cour impériale comme grand officier de la couronne. De Talleyrand avait cette supériorité sur l'empereur Napoléon qu'il opposait le visage le plus impassible à ces emportements de l'esprit du Midi qui éclataient comme la foudre : il savait qu'après la colère et le bruit venait le calme et presque l'abattement. Jamais la figure de Talleyrand ne changeait, son masque immobile était impatientant; joignant à cela une grande justesse d'expression, un esprit d'à-propos qui opposait une dénégation spirituelle, raisonnée ou mordante à toutes les invectives jetées contre lui, il se sauvait toujours des positions qui pour d'autres eussent été désespérées. Ainsi se passèrent la fin de 1813 et le mois de janvier 1814. De Talleyrand n'avait pas plus de confiance dans les négociations de Châtillon qu'il n'en avait eu dans le congrès de Prague; il avait un certain dédain pour l'insuffisance du duc de Bassano; M. de Champagny lui était antipathique, et il voyait dans M. de Caulaincourt une âme honnête, profondément démoralisée par le souvenir de la catastrophe du duc d'Enghien. Le défaut de M. de Talleyrand était de trop railler les consciences à scrupules. Quoiqu'il eût la conviction profonde de la chute de l'empire et que, peut-être, il se proposât de la hâter, il n'en accepta pas moins une place dans le conseil de régence après le second départ de l'empereur pour l'armée (janvier 1814); il s'y montrait avec assiduité, tout en préparant dans le sénat les voies à un changement. Il y avait une ligne imperceptible entre une telle duplicité et la trahison. Enfin, lorsque le cercle des ennemis se resserra autour de la capitale, l'impératrice Marie-Louise et son gouvernement de la régence quittèrent Paris pour Blois; de Talleyrand fit le semblant d'aller rejoindre le conseil de régence, et l'on dit qu'il se fit arrêter par un parti ennemi hors barrière et reconduire dans son hôtel. La capitulation de Paris était signée; les alliés sillonnaient les rues et tous les partis politiques s'agitaient; l'empereur Alexandre allait devenir le centre d'un grand mouvement, l'arbitre des destinées de la France, et de Talleyrand, qui avait deviné les tendances des alliés, lui offrit l'hospitalité à l'hôtel de l'Infantado. Alexandre était presque chez lui; la comtesse Edmond de Périgord, duchesse de Courlande, était sa sujette. Jamais de Talleyrand ne déploya plus d'activité que dans ces journées d'avril 1814; rajeuni de vingt ans, partout il se multipliait, soit pour faire accepter par les alliés les idées de restauration de l'ancienne dynastie, soit pour mettre en mouvement le sénat jusqu'à ce qu'il eût obtenu la formation d'un gouvernement provisoire sous sa présidence, et ce n'était pas sans inquiétude. Alexandre avait reçu avec bienveillance la députation des maréchaux qui venait stipuler pour Napoléon; le sénat hésitait à se prononcer pour l'ancienne dynastie; de Talleyrand formula, comme toujours, son opinion dans un seul axiome politique : « Les Bourbons « sont un principe, tout le reste est une intrigue. » Après les plus persévérants efforts, la restauration l'emporta et Alexandre signa cette déclaration solennelle, répandue partout à Paris, « qu'il « ne traiterait plus avec l'empereur Napoléon et « sa famille. » — Le sénat se mit alors en mou-

vement; le parti républicain, dirigé par l'abbé Grégoire, Destutt de Tracy, Lambretch, savourant le plaisir de la vengeance, prononça la déchéance de Napoléon. L'acte du sénat était d'une cruelle ironie; tous les griefs qu'il reprochait à Napoléon n'étaient-ils pas également son ouvrage? Il importait peu à de Talleyrand que le sénat se déshonorât, pourvu qu'il servît ses desseins : il lui laissa faire très-paisiblement une constitution presque républicaine qui appelait au trône Stanislas-Xavier, frère du dernier roi des Français. — Les actes du sénat n'étaient pas la seule préoccupation de Talleyrand : quelle allait être le caractère de cette restauration soudaine, inattendue? Le prince connaissait Louis XVIII de longue date; il le savait un esprit sage, habile, mais n'oubliant rien et peu sympathique à sa personne; seulement il savait que le vieux roi voulait reprendre sa couronne, qu'il l'avait demandée avec passion à tous, à Barras, au premier consul : les antécédents des hommes le touchaient peu dans ces circonstances. Louis XVIII n'aimerait pas de Talleyrand, mais il l'accepterait; le parti royaliste ne pouvait assurément méconnaître les immenses services qu'il avait rendus : sous sa main s'était faite la restauration; président du gouvernement provisoire, il s'était montré plein d'une respectueuse déférence pour Monsieur, comte d'Artois; caractère aimable, confiant, il avait dit en accueillant Son Altesse Royale : « Monseigneur, le bonheur « que nous éprouvons sera à son comble, si « monseigneur reçoit avec la bonté divine qui « distingue son auguste maison, l'hommage de « notre tendresse religieuse. » — Ces formes d'un gracieux respect, Talleyrand les poussait à un degré suprême; le comte d'Artois l'accueillit d'une façon charmante et le laissa maître des négociations avec les alliés. Par son ascendant, le prince obtint de l'empereur Alexandre le retour de 150,000 Français prisonniers en Russie, débris de la grande armée. Quand les conférences s'ouvrirent pour le traité de Paris, de Talleyrand déclara qu'il renonçait spontanément au titre de prince de Bénévent, par déférence pour le saint-siége, antique possesseur de ce grand fief; il signa désormais Charles-Maurice Talleyrand tout court; il croyait ce nom assez antiquement noble. Les négociations pour le traité de Paris furent conduites avec succès et habileté; les ministres alliés voulaient partir des bases de l'*ultimatum* accepté par M. de Caulaincourt au congrès de Châtillon; de Talleyrand répondit « que cet *ulti-* « *matum* ne pouvait être opposé à Louis XVIII; « les bases du nouveau traité devaient être l'an- « cien territoire avec l'ancienne dynastie. » Les conventions du 31 mai 1814 firent beaucoup d'honneur à de Talleyrand : il est si difficile de stipuler pour un pays envahi! Le territoire de la France fut agrandi, au nord et au midi, d'un million d'âmes, par le traité du 30 mai 1814. De Talleyrand ne s'occupa du gouvernement intérieur que pour la formation de la nouvelle chambre des pairs, difficile fusion des aristocrates de l'ancien et du nouveau régime; il laissa la rédaction de la charte à Louis XVIII, qui aimait ces sortes de travaux politiques, et dès le mois d'août, il se prépara pour le congrès qui devait se réunir à Vienne. Naturellement le roi l'avait nommé son premier plénipotentiaire, en lui laissant le soin de composer le personnel de la légation française. Il y fit entrer le duc de Dalberg, son ami si intime; il y conduisit deux premiers commis des affaires étrangères les plus habiles, la Besnardière et Bourjot pour la correspondance. Tout autre aurait hésité sur la place que devait prendre la France après ses revers et si récemment envahie. De Talleyrand s'assit au congrès souverainement, comme s'il n'y avait pas eu d'invasion. Les instructions du roi Louis XVIII étaient libres et fières, et de Talleyrand les fit pleinement triompher. On sauva la Saxe, on restaura la branche cadette des Bourbons sur le trône de Naples, et comme récompense, de Talleyrand reçut du roi Ferdinand le titre de duc de Dino, qu'il transmit presque immédiatement à son neveu, le comte Edmond de Périgord. L'auteur de cet article a dit ailleurs (1) toute l'activité déployée par de Talleyrand pour assurer à la France une haute situation et des alliances diplomatiques; on se rapprocha de l'Autriche, de l'Angleterre pour combattre les prétentions extrêmes de la Russie sur la Pologne. De là le traité secret du 15 février 1815, signé entre les trois puissances, que jamais ne pardonna l'empereur Alexandre et qu'il considérait comme une suprême ingratitude après les services qu'il avait rendus à la maison de Bourbon, lors de la restauration de 1814. A Vienne, de Talleyrand écrivit cette correspondance sérieuse, spirituelle, adressée au roi, une des plus précieuses au département des affaires étrangères. Louis XVIII aimait les anecdotes : de Talleyrand en remplit ses dépêches les plus intimes; il cherchait par ce moyen à plaire au roi, qui avait pour lui bien des antipathies et qui supportait difficilement debout derrière son fauteuil comme grand chambellan l'ancien évêque d'Autun. La fierté aristocratique de Talleyrand le blessait quelquefois; il se vengeait par des mots sur ses prétentions carlovingiennes en raillant la généalogie de Talleyrand. Louis XVIII, un des érudits les plus forts en blason, disait au duc d'Escar, son ami : « La « famille Talleyrand ne se trompe que d'une « lettre : elle n'est pas *de* Périgord, mais seule- « ment *du* Périgord. » — Le congrès de Vienne délibérait encore lorsqu'on apprit le débarquement de Napoléon, et le congrès répondit par la déclaration du 13 mars 1815, qui mettait, comme

(1) *Le congrès de Vienne et les traités de* 1815. Ces deux immenses volumes contiennent toutes les pièces secrètes du congrès et des négociations pour les traités de Paris (Amyot, éditeur).

on le disait alors Bonaparte au ban de l'Europe; lorsque Montrond vint à Vienne pour proposer à de Talleyrand une réconciliation avec l'empereur, le ministre se borna pour toute réponse à lui montrer la déclaration du 13 mars. Toute transaction devint impossible entre l'Europe et le génie militaire qui l'avait si longtemps troublée. Après la signature des actes définitifs du congrès, de Talleyrand se mit en marche lentement pour rejoindre Louis XVIII à Gand; il y arrivait assurément fort préoccupé, mais avec la conviction profonde de la chute des cent-jours, et il se mit à l'œuvre pour préparer le retour de Louis XVIII avec le moins de réaction possible dans les idées et dans les intérêts. Le projet de Talleyrand était d'offrir de telles garanties aux hommes et aux choses de 1789, qu'une transaction se ferait seule et sans ébranlement entre eux et la maison de Bourbon. — Arrivé à Gand, il dut attaquer ouvertement le ministre M. de Blacas, tant aimé du roi Louis XVIII, et il réussit à l'éloigner des conseils. Après Waterloo, de Talleyrand fit adopter la déclaration de Cambrai, amnistie limitée qui avouait les fautes du gouvernement royal en 1814. De Talleyrand concerta avec le duc de Wellington la composition du nouveau ministère, afin de s'assurer l'appui de l'Angleterre. Ce ne fut pas de Talleyrand, mais le duc de Wellington qui fit entrer Fouché dans le cabinet de Louis XVIII; homme surtout de convenance, de Talleyrand croyait un régicide déplacé auprès du frère de Louis XVI. Telle était la souplesse de Fouché, qu'il était parvenu à séduire tout le parti royaliste, à ce point qu'on l'opposait à de Talleyrand dans le ministère. — Le gouvernement du roi trouva la France en tout point envahie; 700,000 baïonnettes pesaient sur son territoire, et c'était au milieu de toute espèce de violences de l'ennemi que les négociations s'ouvrirent pour la conclusion d'un traité. De Talleyrand avait compté sur l'appui de l'Angleterre et sur le concours du duc de Wellington pour lutter contre les exigences de la Prusse, de l'Autriche et de l'Allemagne. Cet appui lui manqua tout à coup, soit impuissance, soit mauvaise foi; il ne pouvait invoquer l'appui de la Russie : l'empereur Alexandre gardait en sa mémoire les souvenirs du congrès de Vienne. De Talleyrand n'était plus maître d'un traité; cette situation lui paraissait si grave, qu'il se montrait presque indifférent à tous les détails, à tous les épisodes violents de l'occupation de Paris, sans penser à autre chose qu'à un traité définitif si difficile, se contentant de dire : « Laissez les alliés se déshonorer. » On lui a reproché de ne pas avoir protesté contre le pillage des musées et des dépôts publics; quand des plaintes venaient à lui, le prince se bornait à dire : « Ce n'est pas une affaire. » A son point de vue, peut-être avait-il raison; quand il s'agissait de sauver la France, de savoir si elle serait partagée, morcelée, le pillage d'un musée *n'était pas une affaire*. De Talleyrand se bornait à se venger par quelques mots acerbes et railleurs. Quand Canova vint le voir, il invoqua sa qualité, son titre d'ambassadeur du saint-père pour réclamer les objets d'art du Vatican; de Talleyrand le reçut avec un sourire narquois : « Dites donc emballeur, mon cher Canova. » — Le temps n'était pas aux mots spirituels; on ne pouvait sauver la situation par une raillerie. De Talleyrand avait reçu l'implacable *ultimatum* des alliés; pour obtenir une modification dans les bases, il s'adressa tour à tour au duc de Wellington et au prince de Metternich, car l'empereur Alexandre ne voulait pas entrer en négociation avec l'homme d'Etat qui avait contrarié sa politique au congrès de Vienne. Le mouvement de la chambre royaliste convoquée par Louis XVIII donnait un prétexte parlementaire à la démission ou au renvoi de Talleyrand. Il fut saisi avec empressement, car cette retraite laissait à un autre le pénible devoir de signer les traités de 1815. Si de Talleyrand pouvait jeter à l'aise quelques mots piquants sur l'ingratitude de la maison de Bourbon, il n'avait pas à se plaindre; Louis XVIII, sur la proposition du duc de Richelieu, le nommait grand chambellan, avec un traitement de cent mille francs et la suprématie sur les quatre premiers gentilshommes de la chambre. Le privilége et le devoir du grand chambellan était de se tenir debout derrière le fauteuil du roi, d'assister aux repas de Sa Majesté. De Talleyrand n'y manquait pas; on le voyait toujours impassible, narguant un peu la mauvaise humeur de Louis XVIII. A la table du roi, il ne prenait jamais qu'un biscuit trempé dans un vieux xérès de cinquante ans. — Le salon de Talleyrand resta en 1816 un modèle de tenue et de grande compagnie; le prince se levait tard, restait une heure à sa toilette, aux mains de son valet de chambre, qui le poudrait comme sous l'ancien régime; il portait le costume moitié abbé, moitié directoire, habit de soie bleue ou grenat, culotte courte, souliers à boucles; à son cou une cravate blanche, un peu large, mais moins affectée que celle des incroyables de 1800. L'hôtel Talleyrand se distinguait par sa tenue parfaite; la domesticité était ancienne et choisie; son premier valet de chambre était un de ces fidèles serviteurs qu'on se transmettait autrefois comme un héritage; son suisse avait quelque chose de paroissial qui rappelait l'évêché d'Autun; on citait le cuisinier de Talleyrand comme un artiste précieux. Le prince aimait à jouer fort avant dans la nuit; la duchesse de Montmorency et la princesse de Vaudemont (la maison de Lorraine) étaient ses partners les plus assidues. « Le jeu, disait-il, occupe sans « préoccuper et dispense de toute conversation « trop vive. » De Talleyrand les évitait avant toute chose, car il n'était pas content de la restauration; sa seule vengeance était celle-ci :

quand il y avait grande compagnie, il ne manquait pas de dire : « C'est pourtant dans ce salon « que la restauration s'est faite. » Alors il racontait tous les obstacles qu'il avait eu à vaincre et les difficultés qu'il avait fallu surmonter pour le rétablissement de l'ancienne dynastie ; tout cela était dit avec une extrême discrétion, sans oublier qu'il était grand chambellan de Louis XVIII. Le matin, le prince recevait du monde très-mêlé ; les fidèles amis venaient lui porter des nouvelles : Montrond, André d'Arbelles, et surtout Roux Laborie, assurément le plus spirituel et le plus actif des causeurs politiques, fort bien d'ailleurs avec le parti royaliste et qu'on avait appelé le *cabriolet jaune* du gouvernement provisoire, dont il avait été le secrétaire, tant il était actif dans ses visites le matin en cabriolet à la porte de tous les hôtels. Des rapports de banque et de bourse avaient mis de Talleyrand en rapport avec Laffitte, trop mêlé à la politique pour qu'on n'en causât pas quelquefois avec lui. Laffitte s'était enthousiasmé d'une idée qu'il considérait comme une solution de la crise : la révolution anglaise de 1688 avec l'avénement de la dynastie d'Orléans ; toutes ses combinaisons et ses intrigues étaient dirigées vers ce résultat, et il trouvait bien des complices : livres, journaux, brochures. Cette combinaison ne déplaisait pas au prince de Talleyrand, qui avait commencé sa vie politique avec Lauzun et les partisans du Palais-Royal ; il n'en parlait toutefois que comme d'une thèse. S'il visitait peu M. le duc d'Orléans pour ne pas éveiller des soupçons, il restait, par Montrond, en bons rapports avec la princesse Adélaïde, esprit de haute activité, qu'il connaissait depuis 1792. A l'époque des luttes qui précédèrent les ordonnances de juillet, de Talleyrand vécut à Valençay, que les soins de madame de Dino avaient transformé en résidence royale, ou bien à Rochecotte, moins somptueux et plus modeste. En 1828, il fit un long voyage dans le Midi, où il résida pour respirer les tiédeurs embaumées d'Hyères et de Toulon. En 1827, il avait été victime d'un abus de confiance ; Perey, son secrétaire, disparut en enlevant une partie de ses papiers et même le commencement de ses mémoires. Le prince put faire quelques réflexions sur la nécessité de la fidélité et du dévouement, qu'il avait un peu trop légèrement traités dans sa vie. On commença à lire dans les salons quelques fragments de ses mémoires sur ses études et ses espiégleries de séminaire ; on aurait dit un acte des *Visitandines* et les escapades d'*Un abbé charmant* de Picard. En général, les hommes politiques qui ont besoin de se faire oublier affectent de s'occuper de choses frivoles et chantent le vaudeville de leur vie. — Les périls de la restauration devenaient graves. Le prince de Polignac prenait le ministère avec des projets qui dépassaient ses forces ; l'opposition était ardente et forte ; la chambre protestait, le pouvoir était dans des conditions violentes. On dit à cette époque que de Talleyrand n'était pas resté étranger à la fondation du journal *le National;* nous croyons que le *National* fut soutenu surtout par Laffitte, à qui appartenaient les écrivains déclamateurs et révolutionnaires ; quelques-uns des commissionnaires politiques de Talleyrand purent bien s'y intéresser, mais le prince était trop précautionneux de sa personne, trop réfléchi dans la moindre de ses démarches pour avouer une opposition aussi directe, aussi ardente contre Charles X. — Quand le coup de tonnerre de juillet éclata sur l'horizon embrasé, de Talleyrand demeura tout à fait en dehors de la lutte armée, persuadé qu'il serait consulté une fois le résultat accompli. Il y avait pour M. le duc d'Orléans un moment solennel, décisif, la transition de la lieutenance générale du royaume (titre légal reconnu par Charles X) à la royauté dynastique, véritable révolution de 1688. Sur ce point, de Talleyrand fut sérieusement consulté par Louis-Philippe ; il fallait examiner si le temps était venu de réaliser cette révolution, depuis longtemps pressentie dans les idées de Talleyrand. Avant de donner un avis définitif, il dut consulter le corps diplomatique. Le nouveau roi des Français serait-il reconnu par l'Europe ? De Talleyrand était sûr de l'assentiment de l'Angleterre. Dans les quarante-huit heures, le duc de Wellington avait répondu : « Oui, nous reconnaîtrons. » A Paris résidait le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de l'empereur Nicolas ; esprit libéral, mécontent du ministère de M. de Polignac, il crut pouvoir promettre que l'empereur de Russie ne s'opposerait pas à la marche irrésistible des événements, et que le roi Louis-Philippe serait reconnu, pourvu que les traités existants fussent respectés. Sûr d'éviter ainsi la guerre, de Talleyrand put conseiller à Louis-Philippe d'accepter la couronne ; il lui offrit d'aller lui-même à Londres pour prendre part aux actes ultérieurs de la diplomatie. C'était avec joie que le prince quittait Paris : l'aspect des tumultes populaires ne lui avait jamais plu, et moins encore alors, à cause de son grand âge. L'Angleterre avait toujours été le pays de sa prédilection ; il en aimait les manières, les formes d'aristocratie ; il y allait pour représenter et réaliser en quelque sorte l'idée de sa jeunesse, le triomphe du parti d'Orléans qu'il avait si ardemment secondé en 1792. Sa vie formait ainsi un grand tout dont il joignait les deux extrémités. A Londres, le rôle de Talleyrand grandit à la suite de la révolution belge, qui vint tout à coup compliquer la situation ; on n'eut plus seulement à traiter les affaires de 1830, mais encore à examiner les traités de 1815, pour en modifier une des conditions les plus considérables, la constitution du royaume des Pays-Bas, œuvre spéciale de l'Angleterre. Il y a ceci d'admirable dans le gouvernement britannique, qu'il ne

s'entête jamais devant un fait accompli; il l'accepte toujours quand la nécessité l'impose, en se réservant de le faire tourner à l'avantage de sa politique. Le royaume des Pays-Bas détruit, le duc de Wellington, qui l'avait formé avec tant de soin en 1815, accepta la neutralité du royaume belge, reconnue par l'Europe, avec un prince uni à la dynastie anglaise, neutralité préférable au système des villes fortifiées qui garantissaient les frontières belges depuis 1815. De Talleyrand se réunit sur tous ces points au duc de Wellington, en renonçant même à l'élection du duc de Nemours comme roi des Belges, en vertu de cette conviction profonde qu'avec l'appui de l'Angleterre la paix du monde serait maintenue. Cette idée pacifique, Talleyrand la poussa trop loin peut-être; il céda tout à l'influence anglaise; elle fut même le principe de la quadruple alliance entre l'Angleterre, la France et le Portugal, formule plutôt écrite sur le papier que réalisable dans la pratique, sorte de menace jetée à la Russie, à l'Autriche qui avaient essayé leur rapprochement. La quadruple alliance resta en projet sans aucune application pratique. Durant cette ambassade à Londres, de Talleyrand suivait une correspondance personnelle avec Louis-Philippe et spécialement avec la princesse Adélaïde, à qui de Talleyrand reconnaissait une sagacité, une aptitude supérieure. L'homme d'Etat examinait non-seulement les affaires extérieures, mais encore la politique suivie en France par le cabinet de Louis-Philippe; les dépêches de Talleyrand étaient encore aux Tuileries lors du pillage de 1848; détournées un moment, elles furent depuis rachetées, échappant ainsi à cette publicité qu'une revue, dirigée par un nom familier au comité de sûreté générale sous Robespierre, donnait aux pièces de famille et d'intimité entre le roi et ses fils. — A la fin de 1834, un changement considérable se manifesta dans la vie de Talleyrand, qui venait d'atteindre sa quatre-vingtième année; il avait besoin de répondre à ce double et grand besoin qu'on éprouve à la fin de la vie : se réconcilier avec Dieu et se justifier devant la postérité. Dans plusieurs lettres écrites au roi, il lui annonça sa résolution de quitter l'ambassade de Londres pour vivre ses derniers jours à Paris au milieu d'une famille aimée. « Il croyait sa tâche accomplie; la dynastie lui « paraissait consolidée et reconnue en Europe; « des fautes avaient été commises, mais il s'en « rapportait à la sagesse du roi pour les répa- « rer. » On était alors sous le ministère du comte Molé; de Talleyrand n'aimait pas cette raideur magistrale qui ne supportait pas la supériorité à deux; le comte Molé avait des sympathies pour la Russie; les idées de Talleyrand étaient toujours anglaises. Ces deux ministres ne pouvaient s'entendre; le prince insista pour faire accepter sa démission, et il revit son hôtel de la rue St-Florentin avec une joie très-vive. Il trouva bientôt l'occasion d'essayer une haute justification de sa vie politique; membre de l'Académie des sciences morales, il désira faire l'éloge de Reinhardt, vieux docteur alsacien, qui appartenait à la science du professeur de Kock et de Gérard (de Rayneval). Dans les temps ordinaires, rien assurément n'aurait mérité cet honneur à Reinhardt. De Talleyrand saisit cette occasion de faire sa profession de foi et d'expliquer sa longue vie diplomatique. Le discours, écrit avec une discrétion élégante, se fit remarquer par le portrait habilement tracé des devoirs et des obligations du diplomate. « Il faut, disait-il en par- « lant d'un ministre des affaires étrangères, « qu'il soit doué d'une sorte d'instinct qui, l'aver- « tissant promptement, l'empêche avant toute « discussion de jamais se compromettre. Il lui « faut la faculté de se montrer ouvert en restant « impénétrable, d'être réservé avec les formes « de l'abandon, de l'effusion, d'être habile jusque « dans le choix de ses distractions. Il faut que « sa conversation soit simple, variée, inattendue, « toujours naturelle et parfois naïve, en un « mot, il ne doit pas cesser un moment dans les « vingt-quatre heures d'être ministre des affaires « étrangères. Cependant toutes ces qualités, quel- « que rares qu'elles soient, pourraient n'être pas « suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une « garantie dont elles ont presque toujours besoin. « Je dois le rappeler ici pour détruire un préjugé « assez généralement répandu : non, la diploma- « tie n'est point une science de ruse et de dupli- « cité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, « c'est surtout dans les transactions politiques, « car c'est elle qui les rend solides et durables. « On a voulu confondre la réserve avec la ruse. « La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais « elle admet la réserve, et la réserve a cela de « particulier, qu'elle ajoute à la confiance... » — On dit que de Talleyrand avait voulu se peindre lui-même dans ce portrait un peu flatté. Comme quelques grands esprits du 17e siècle, le prince soutint devant les philosophes de l'Institut que la théologie était la source de toutes les fortes études politiques, et ce n'était pas là un jeu d'imagination, une contre-vérité; nous avons entendu dire par les hommes les plus compétants, M. d'Hauterive par exemple, qu'ils devaient leur facilité d'aperçu, l'examen des questions les plus délicates en diplomatie, à leurs études théologiques. — Après avoir expliqué, justifié sa vie politique, de Talleyrand crut qu'un autre devoir pour lui était de se réconcilier avec Dieu. Il avait dans les grands égarements de sa vie méconnu les lois morales et violé l'antique discipline ecclésiastique. De Talleyrand n'hésita pas à avouer publiquement ses torts. Il n'y a que les petits esprits qui veulent mourir dans l'orgueil et les vanités de l'entêtement; la croyance et le repentir supposent de grands cœurs. De Talleyrand avait toujours res-

pecté l'Eglise ; l'homme qu'il avait le plus honoré en ce monde, c'était son oncle, le vénérable archevêque de Reims; et, pour lui, le plus beau caractère des temps modernes, au milieu des persécutions, c'était Pie VII. Depuis son retour de Londres, il avait pris en douce amitié un ecclésiastique de grande science et d'une éloquence persuasive, l'abbé Dupanloup. Mgr de Quelen, l'archevêque de Paris, l'ami de sa famille, était plusieurs fois venu demander de ses nouvelles. Le pieux archevêque, on le sait, était en quête des âmes. En 1837, de Talleyrand voulut tout régler par un codicille, dans lequel il déclara mourir dans le sein de l'Eglise apostolique et romaine ; et, vers ce même temps, il fit à son testament religieux et politique un changement important. Il y avait d'abord mis ces paroles : « Délié par le vénérable Pie VII, j'étais « libre de contracter un mariage. » Ce qui était un principe que l'Eglise ne pouvait admettre ; il y substitua en note : *Je me croyais libre;* ce qui laissait supposer l'erreur et le pardon. — Dans l'ordre hiérarchique, pour obtenir sa réconciliation avec l'Eglise, il fallait d'abord que le prince de Talleyrand adressât directement sa profession de foi au pape, afin de faire lever l'excommunication majeure. De Talleyrand rédigea cet acte de contrition avec une haute dignité; cet écrit portait le titre de *Rétractation*. Le prince s'exprimait en ces termes : « Touché de plus en plus « par de graves considérations, conduit à juger « de sang-froid les conséquences d'une révolu- « tion qui a tout entraîné et qui dure depuis « cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un « grand âge et après une longue expérience, à « blâmer les excès du siècle auquel j'ai appar- « tenu et à condamner franchement les graves « erreurs qui, dans cette longue suite d'années, « ont troublé et affligé l'Eglise catholique, aposto- « lique et romaine, et auxquelles j'ai eu le mal- « heur de participer. — S'il plaît au respectable « ami de ma famille, Mgr l'archevêque de Paris, « qui a bien voulu me faire assurer des disposi- « tions bienveillantes du souverain pontife à mon « égard, de faire assurer au saint-père, comme « je le désire, l'hommage de ma respectueuse « reconnaissance et de ma soumission entière à « la doctrine et à la discipline de l'Eglise, aux « décisions et jugements du saint-siége sur les « matières ecclésiastiques de France ; j'ose es- « pérer que Sa Sainteté les accueillera avec bonté. « Dispensé plus tard, par le vénérable Pie VII, « de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai « recherché dans ma longue carrière politique « les occasions de rendre à la religion et à beau- « coup de membres honorables et distingués du « clergé catholique tous les services qui étaient « en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me « regarder comme un enfant de l'Eglise. Je dé- « plore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont « contristée, et mes derniers vœux seront pour « elle et pour son chef suprême. — Signé Charles- « Maurice, prince de Talleyrand. A Paris, le « 17 mai 1838. » (Ecrit le 10 mars 1838.) — C'était comme une note diplomatique envoyée à la mort. Le prince mit dans tous ses actes une haute convenance, dirigé en tout par l'homme politique qu'il avait en plus grande estime, Royer-Collard; il l'avait beaucoup vu et apprécié dans sa longue vie parlementaire; il aimait en lui ces définitions promptes et spirituelles, personnifiant un caractère ou le mettant en relief; plusieurs fois le prince avait souri en lui rappelant les deux définitions sévères, mais charmantes, qu'il avait données de deux hommes de tribune alors célèbres : l'un, qu'il avait appelé *la fleur des drôles;* l'autre, *le plus austère des intrigants*. C'était ce genre d'esprit que de Talleyrand avait le plus aimé. — On était au mois de mai 1838, la maladie du prince s'aggravait; il se soumit, malgré son grand âge, à une douloureuse opération : elle hâta les progrès du mal, et M. Cruveilhier, son médecin, ne lui dissimula pas les signes avant-coureurs de l'agonie. Nous l'avons dit plusieurs fois, les hommes bien élevés savent bien mourir. Le prince de Talleyrand reçut cette nouvelle sans s'émouvoir; il mit un soin particulier à réunir ses papiers qu'il confia à M. de Bacourt, un de ses secrétaires de prédilection. Les douleurs étaient si vives, la faiblesse si extrême que, pour se soutenir sur son séant, on avait besoin de le serrer par des bandelettes attachées à son oreiller, et, néanmoins, l'esprit était libre, l'intelligence et la dignité parfaitement conservées. Ce fut alors qu'il reçut la visite du roi Louis-Philippe et de la princesse Adélaïde. De Talleyrand recueillit son esprit pour dire au roi ces paroles d'une aristocratie respectueuse : « Sire, c'est un grand honneur que reçoit *ma* « *maison*. » En s'appuyant sur le mot *maison*, de Talleyrand voulait rappeler que les comtes de Périgord avaient régné en souverains comme les Bourbons. On a prétendu (et Michaud l'a rapporté dans la première édition de cette *Biographie*) que dans cette entrevue il fut question de papiers secrets, et qu'on échangea des paroles mystérieuses. Un témoin oculaire nous affirme qu'il n'y fut parlé que de la santé du prince et des quelques espérances qu'on avait encore de le sauver. Le roi Louis-Philippe devait bien, au reste, l'honneur d'une dernière visite à l'homme d'Etat qui avait si bien servi son avénement et l'avait fait reconnaître en Europe; pour de Talleyrand, la princesse Adélaïde était un souvenir de 1791, jamais il ne l'avait oubliée. — Le 11 mai 1838, il demanda à signer publiquement sa réconciliation avec l'Eglise; on lui lut sa lettre pour le saint-père; de Talleyrand l'écouta avec grande attention et la signa d'une main ferme en présence de M. l'abbé Dupanloup, de madame la duchesse de Dino et de sa fille, du duc de Valençay, du prince de Poix, de MM. Molé, de

Barante, Royer-Collard et des deux docteurs Cruveilhier et Cogny. Mgr l'archevêque de Paris assistait aussi à cette scène imposante, il s'était tenu éloigné de Talleyrand, afin qu'on ne pût lui attribuer aucune influence sur les résolutions du prince; l'archevêque n'en désirait pas moins qu'elles fussent dignes d'une intelligence si élevée. De Quelen avait dit hautement « qu'il au- « rait donné sa vie pour la réconciliation de « Talleyrand avec l'Eglise ». Ce propos d'une foi ardente fut rapporté au prince qui répondit avec humilité : « Monseigneur a un bien meilleur « usage à en faire. » Dans la matinée, sa petite-nièce, qui allait faire sa première communion, s'étant approchée de son lit, il la montra à ses amis, leur disant : « Marie va faire sa première « communion. Voilà les deux extrémités de la « vie : la première communion et moi! » Peu de temps après il reçut l'extrême onction, entouré de ses parents et de ses amis, et mourut le 17 mai 1838 à quatre heures de l'après-midi. — Ainsi s'éteignait, à 84 ans accomplis, l'homme d'Etat qui avait marqué si hautement sa place dans la longue période diplomatique (depuis 1790 jusqu'en 1836); il était impossible de refuser au prince de Talleyrand une intelligence supérieure qui réalisa avec habileté la politique *du but;* il n'eut pas de conviction profonde, de système arrêté, de dévouement absolu; quand un fait était accompli, de Talleyrand cherchait à lui faire produire les meilleurs résultats possible, sans trouble, presque sans transition. Il était né dans un temps de morale facile, de philosophie insouciante, et il en prit les vices et porta partout avec élégance l'empreinte du 18e siècle; et, comme le disait Barras, il aurait donné un parfum au fumier. De Talleyrand eut toujours dans son ambition le désir, le besoin, la volonté d'une grande existence, que seule la fortune peut donner; et voilà pourquoi il se mêla tant aux affaires d'argent. Au reste, bon, charmant, affable, adoré de sa famille et de ses domestiques, il porta au dernier degré cet esprit de haute compagnie, de politesse et de bon goût qu'on ne retrouve plus; sa force venait de son calme, de son impassibilité devant les emportements et les colères. Avec un mot il arrêtait le plus emporté des hommes : Napoléon! et par son flegme de grand seigneur, il réduisait au silence Louis XVIII, toujours de mauvaise humeur quand il voyait l'évêque d'Autun debout derrière son fauteuil. De Talleyrand acquit une grande place dans la diplomatie par sa modération, sa politesse et son bon sens pratique, la plus haute qualité de l'homme d'Etat. Il avait écrit des mémoires et racheté la première partie dérobée par son secrétaire Perrey; ces mémoires doivent être publiés trente ans après sa mort, c'est-à-dire en 1868; jusque-là, ils sont déposés dans les mains de M. de Bacourt, qu'il avait formé à la diplomatie; quelques fragments en sont connus; ils seront assurément une explication, une apologie de la vie du prince. — Il a été porté des jugements implacables sur le prince de Talleyrand; les *Mémoires d'outre-tombe* sont d'une colère trop violente pour porter coup; un style admirable ne suffit pas à l'histoire. Michaud, dans la première édition de cette *Biographie,* avait écrit une étude, dictée par l'esprit de parti, sur le prince de Talleyrand. On ne parle pas des fades éloges d'Académie. — Nous avons suivi une autre méthode, nous avons cherché à élever la biographie de Talleyrand jusqu'à la hauteur d'une étude historique. Il faut rendre cette justice à la duchesse de Dino (princesse de Sagan), qu'elle passa sa vie à justifier les souvenirs de son oncle; c'était pour elle un devoir filial : nous aimons ces sortes de dévouement. Tant d'autres oublient, au milieu des courses et des équipages de chasse, la figure des ancêtres à qui ils doivent l'éclat et la fortune! C—F—E.

TALLEYRAND (le comte Augustin-Louis de), fils du comte de Talleyrand, ambassadeur de France à Naples, et par conséquent cousin du prince de Bénévent, naquit à Paris, le 10 février 1770, et suivit son père dans le royaume des Deux-Siciles. Comme lui très-attaché à la monarchie, il ne revint point en France lorsque la révolution força son père à donner sa démission et à se réfugier en Toscane, d'où ils furent expulsés l'un et l'autre, en 1799, par l'armée française qui envahit l'Italie. Le comte Auguste ne rentra en France qu'après la mort de celui-ci, et lorsque la brillante position de son cousin sous le gouvernement impérial lui assura pour lui-même de grands avantages. Napoléon le nomma un de ses chambellans, puis son ministre plénipotentiaire près la cour de Bade et ensuite en Helvétie. Le roi Louis XVIII l'ayant continué dans ses fonctions, il s'y trouvait lors du retour de Napoléon en 1815, et il répondit ainsi à la circulaire que le ministre Caulaincourt lui adressa en son nom : « Toute ma vie j'ai été fidèle à mes « serments et à mes devoirs. S. M. Louis XVIII « m'a accrédité près la confédération helvétique; « il n'y a que lui qui puisse me rappeler. » Le comte de Talleyrand resta en conséquence dans ses fonctions jusqu'au second retour du roi; et ce fut lui qui prépara et signa les capitulations pour les régiments suisses au service de France. Elevé à la pairie le 17 août 1815, il resta en Suisse jusqu'en 1824, et revint alors à Paris, où il assista à quelques séances de la chambre des pairs, puis retourna en Suisse pour y remplir encore des fonctions diplomatiques. Il mourut à Milan, le 20 octobre 1832. On a de lui : *Réflexions sur le renouvellement intégral et septennal de la chambre des députés,* Paris, 1824, in-8°. M—D j.

TALLIEN (Jean-Lambert), naquit à Paris, en 1769. Il était fils d'un maître d'hôtel du marquis de Bercy, qui lui fit donner une éducation supé-

rieure à la condition sociale à laquelle il appartenait. Naturellement le jeune Tallien dut avoir une ambition plus haute. Aussi embrassa-t-il avec ardeur, avec emportement même, les idées révolutionnaires. Après avoir été clerc de notaire et de procureur, il devint successivement secrétaire du député Broustaret, prote de l'imprimerie du *Moniteur,* secrétaire-greffier de la commune de Paris, précisément au 10 août 1792. Dès le mois de janvier de la même année, il avait commencé une sorte de feuille de circonstance intitulée *l'Ami des Citoyens, journal fraternel,* in-8°, qu'il faisait afficher deux fois par semaine, aux frais de la *Société fraternelle de l'un et l'autre sexe, séant au palais Cardinal,* depuis *la Société des Jacobins.* Cette publication fut interrompue, puis reprise en fructidor de l'an 2. Vers la même époque, Tallien publia le discours qu'il avait prononcé au sein de cette réunion, sur les causes de la révolution française. Il impressionnait d'ailleurs ses auditeurs toutes les fois qu'il prenait la parole. Et de ce moment il ne cessa plus d'être mêlé aux événements ou plutôt aux orages de l'époque. C'est ainsi que le 8 juillet 1792, il parut à la barre de l'assemblée nationale, pour y réclamer au nom d'une section de Paris, contre la destitution du maire Péthion. Greffier de la commune qui s'était installée à l'hôtel de ville, il reparut de nouveau à la barre, lorsque, à la fin d'août de la même année, la suppression de ce corps improvisé eut été prononcée par l'assemblée. Il rappela le zèle déployé par la commune pour arrêter, disait-il, « les conspirateurs et les prêtres. » Après les massacres de septembre, il fut une nouvelle fois l'organe de la commune qui s'était maintenue, nonobstant les décrets de suppression, et ce ne fut pas pour blâmer la *justice du peuple,* quoiqu'il soit certain que, dans ces fatales journées. Tallien sauva la vie à plusieurs des victimes désignées (1). Il convient d'ajouter aussi qu'il n'est pas du tout prouvé, comme l'en a accusé Senart, qu'il s'empara alors des dépouilles des victimes; moins encore est-il établi, que se conformant aux ordres de Danton, il aurait dirigé le massacre des prisonniers d'Orléans, qui eut lieu à cette époque. Ce fut dans ces circonstances que Tallien fut appelé à représenter le département de Seine-et-Oise à la convention nationale. Dès les premières séances, il proposa à l'assemblée de jurer qu'elle ne se séparerait qu'après avoir fondé un gouvernement basé sur la liberté et l'égalité. Manuel ayant ensuite proposé de loger le président de la convention aux Tuileries, Tallien fit rejeter cette motion par la raison que les représentants d'un peuple libre ne devaient être logés qu'au cinquième étage. Lors du procès de Louis XVI, le député de Seine-et-Oise qui, après le retour de Varennes, avait proposé, dans une pétition signée *le Peuple,* de s'en référer aux communes de la république, au sujet du sort de ce prince, s'opposa à ce qu'on lui donnât des conseils. Son emportement contre Louis XVI alla même jusqu'à dire, — ce qui le fit censurer par un décret, — que dût-il être autorisé par la convention à voir sa famille, il ne jouirait pas de cette faculté, sans la permission de la commune. Enfin, il dit qu'avant de s'occuper de l'expulsion des Bourbons, il fallait que le roi eût subi la mort. Il la vota, sans appel et même sans sursis, se refusant « par humanité », disait-il, à cette dernière atténuation. Marat, qu'il avait déjà défendu précédemment ainsi que la commune, trouva de nouveau en lui un apologiste; il déclina même (26 février 1793) la compétence de la convention en cette circonstance. Quelque temps après, eut lieu la première mission de Tallien. Envoyé avec Carra dans l'Ouest soulevé, il y montra une modération que ses précédents ne laissaient point supposer. Ce fut sur sa demande que la convention rapporta le décret qui avait mis Orléans en état de siége. Toutefois, il fut un de ceux qui contribuèrent à la chute des Girondins et, ce qui est remarquable, au triomphe de Robespierre et de la commune. D'autres actes encore témoignèrent des emportements de son patriotisme. C'est ainsi qu'il dénonça un prétendu complot, pour sauver Custine, et qu'il défendit le général Rossignol. Doit-on penser qu'il ne montrait cette violence, que pour faire passer le retour qui allait marquer le reste de sa vie politique? en quoi il n'eût pas été sans quelque ressemblance avec Danton. C'est dans ces conjonctures qu'il fut envoyé avec son collègue Ysabeau à Bordeaux, pour y asseoir le régime de la révolution, et surtout pour en finir avec les débris du parti de la Gironde. Les tempéraments qu'annonçaient certains de ses actes, ne se soutinrent point dans les premiers temps de cette mission. En effet, on le voit s'établir à la Réole, composer son comité, son tribunal et son armée, et de là procéder avec la justice sommaire et sans merci, pratiquée alors, puis faire son entrée dans Bordeaux, où ce premier séjour de l'homme qui devait faire le 9 thermidor fut marqué par des exécutions qui, suivant la fatale erreur de l'époque, lui paraissaient sans doute de bonne politique. On cite parmi les victimes son collègue Birotteau et l'écrivain Girey Dupré. Au surplus, il informait exactement de ses opérations la convention et les jacobins. C'est à ce moment où, suivant l'expression de l'auteur de l'*Histoire des Girondins,* Tallien « faisait trembler Bordeaux », et alors qu'on parlait de lui « comme d'un homme im- « placable », qu'une jeune Espagnole, « d'une « beauté éclatante », d'une âme tendre, d'une imagination passionnée (c'est encore M. de Lamartine qui parle), se trouvait retenue « dans la « cité girondine, par l'arrestation de son mari. »

(1) Entre autres Hue, qui avait été valet de chambre de Louis XVI, et l'avocat Bonnière, depuis collègue de Tallien aux Cinq-Cents.

C'était madame de Fontenay, fille du comte Cabarrus, Français d'origine, établi en Espagne, mais que son génie financier avait fait parvenir, sous le roi Charles III, aux plus hauts emplois. Madame de Fontenay, continue M. de Lamartine, un peu entraîné lui-même en son récit, se sentit assez courageuse pour braver Tallien, assez séduisante pour l'attendrir. Ainsi put-elle sauver son mari et elle-même. D'autres encore lui durent la vie. Un tel changement était trop soudain pour n'être pas dénoncé comme suspect. Néanmoins dominé comme il l'était, Tallien augmenta les mises en liberté, diminua les exécutions, puis il se rendit à Paris pour faire approuver sa conduite. Mais il fut mal reçu par les comités et accusé par eux de modérantisme. Madame de Fontenay qui l'avait suivi y fut incarcérée. Comprenant qu'il s'était laissé entraîner, au moins quant à présent, beaucoup trop loin, Tallien dissimula, reprit au sein des Jacobins et dans la convention, ses habitudes de violence et dénonça, comme par le passé, les nobles, les aristocrates, les modérés. Il parut recouvrer son crédit, devint secrétaire et président de la convention. Peut-être cependant n'eût-il pas fait, avant le voyage de Bordeaux, la réponse qu'il adressa, le 19 mai 1794, à deux habitants de Cette qui étaient venus demander à la convention de mettre la mort à l'ordre du jour : « Dites à ceux qui vous ont envoyés que nous ne « sommes pas des anthropophages. » Mais le jour approchait où la modération de certains hommes, et la terreur systématique préconisée par quelques autres, devaient se traduire en une lutte implacable. Robespierre, en particulier, suivait d'un regard soupçonneux les actes et les liaisons de Tallien. Il l'accusa, entre autres choses, de qualifier les patriotes d'espions des comités; une autre fois, aux jacobins, il lui reprocha d'exagérer des périls, d'ailleurs imaginaires, et il le fit effacer de la liste des membres de la société. Tallien ne put plus se faire illusion sur les dangers qu'il courait. Quelques-uns de ses collègues, parmi lesquels d'anciens amis de Danton, partageant ses craintes, résolurent avec lui de conjurer, s'il se pouvait, le sort qui les menaçait. A eux se joignirent des membres du comité du salut public que froissaient les allures dictatoriales de Robespierre, et tout le comité de sûreté générale. Robespierre (*voy.* ce nom) crut avoir raison de ses ennemis, en faisant voter par la convention la réorganisation du tribunal révolutionnaire. Et c'est précisément ce qui hâta sa chute. Les conjurés voyant leurs jours menacés, prennent la résolution d'engager la bataille. Robespierre qui pendant quelque temps s'était tenu à l'écart, étant venu le 8 thermidor, repousser les attaques dont il se prétendait l'objet, fit un long et habile discours dont l'impression d'abord demandée par un de ses partisans, Lecointre de Versailles, fut refusée et qui, contre son attente, fut renvoyé à l'examen des comités. Cette décision était un menaçant précurseur de l'issue de cette lutte mémorable. Robespierre alla lire son discours aux jacobins, où il fut applaudi avec transport. Ainsi se passa la journée du 8 thermidor. Le lendemain 9, qui devait décider du sort du pays aussi bien que de quelques hommes, fut témoin d'une scène dont l'histoire offre à peine un autre exemple. A onze heures et demie du matin, Tallien qui se trouvait à une des portes de la salle des séances de la convention, voit entrer St-Just, qui, fidèle jusqu'au bout à la cause de Maximilien, monte à la tribune. « C'est le moment, s'écrie alors Tallien, « entrons. » Mais à peine le défenseur de Robespierre a-t-il ouvert la bouche, et prononcé ces quelques paroles : « Qu'il n'appartenait qu'à « la vérité; que la tribune pourrait être pour lui « comme pour beaucoup d'autres la roche tar- « péienne »; que Tallien l'interrompt et demande la parole pour une motion d'ordre : « La répu- « blique, dit-il, est dans l'état le plus malheu- « reux, et aucun bon citoyen ne peut s'empê- « cher de verser des larmes sur elle.... je « demande qu'enfin le voile soit entièrement dé- « chiré. » Ces paroles furent vivement applaudies. A son tour, Billaud-Varenne déclara, que St-Just n'avait pas le droit de parler au nom des comités, puisqu'il ne leur avait pas communiqué son discours. Robespierre ayant voulu alors se faire entendre, Tallien le devança : « Tout à « l'heure, dit-il, je demandais que le voile fût « déchiré, je m'aperçois qu'il vient de l'être. Les « conspirateurs sont démasqués; je savais que ma « tête était menacée et jusqu'ici j'avais gardé le « silence; mais hier j'ai assisté à la séance des « jacobins, j'ai vu se former l'armée du nouveau « Cromwell, j'ai frémi pour la patrie et je me « suis armé d'un poignard pour lui percer le « sein, si la convention n'avait pas le courage de « le décréter d'accusation. » Parlant ainsi, il montrait son arme. L'historien des Girondins prétend que Tallien « brandit sur Robespierre » ce poignard « nu, gage de liberté ou de vengeance « donné par la femme qu'il aimait. » A ce détail romanesque, il ajoute qu'alors l'intrépidité de Tallien se communiqua aux plus irrésolus et qu'il continua avec plus de véhémence encore : « Mais « nous républicains, accusons le tyran avec la « loyauté du courage devant le peuple français. « Non! quoique espèrent les partisans de l'homme « que je dénonce, il n'y aura pas de 31 mai, il « n'y aura pas de proscriptions. La justice na- « tionale seule frappera les scélérats. L'homme « qui est à côté de moi à la tribune est un nou- « veau Catilina. Ceux dont il s'était entouré « étaient de nouveaux Verrès... Je demande que « nous décrétions la permanence de notre séance « jusqu'à ce que le glaive de la loi... ait frappé « ses créatures. » La permanence fut en effet prononcée; Robespierre et ses partisans furent

décrétés d'accusation. On sait (*voy.* Robespierre) ce qui suivit. Une suspension intempestive de la séance, ayant donné le temps à ceux qui venaient d'être décrétés d'accusation, de se préparer à la résistance et de tenter de faire avorter la révolution qui se préparait, ce fut encore Tallien qui ramena la victoire un instant incertaine. Il provoqua la mise hors la loi de Robespierre, et de ceux qui lui étaient dévoués; puis il suivit à l'attaque de l'hôtel-de-ville Barras, nommé commandant de la force armée. Nous renvoyons encore pour les détails à l'article Robespierre déjà cité. Le lendemain (10 thermidor), Tallien put venir rendre compte de la mort de ce redoutable adversaire, arrêté peut-être dans sa carrière, alors qu'il méditait d'imprimer à la révolution une allure plus normale et plus humaine. Mais dès lors une réaction prévue se produisit. C'est ainsi que Tallien, dont la conduite à Bordeaux était loin d'être marquée du cachet de la modération, eut la maladresse ensuite de reprocher à Julien de la Drôme, son successeur dans cette ville, les actes qu'il y aurait exercés. Il était dans la nature des choses, qu'au lendemain du 9 thermidor, Tallien eût une part plus influente dans l'exercice du pouvoir. Nommé membre du conseil du salut public, il marcha dans le sens d'une politique plus modérée, qu'il cherchait cependant à concilier avec le maintien de la république. Sur sa demande, on supprima le tribunal révolutionnaire; le club des jacobins fut fermé. En poursuivant ensuite Carrier, Joseph Lebon et d'autres pour leurs actes de terrorisme, il prêtait nécessairement le flanc à leurs propres dénonciations au sujet de ses excès d'une autre époque. Cambon lui reprocha un jour d'avoir signé pour quinze cent mille francs de bons destinés à solder les massacres qu'il avait ordonnés. Sa popularité devait souffrir de ces récriminations. On prétend qu'il pensa la relever en déclarant après beaucoup d'autres, depuis Pisistrate jusqu'à Robespierre, qu'il avait été l'objet d'une tentative de meurtre sur sa personne. Tallien contribua activement au 2 et 3 prairial an 3, à la victoire de la convention sur le parti de la montagne. Envoyé en qualité de commissaire à l'armée de l'Ouest, commandée par Lazare Hoche, il y put voir la déroute de Quiberon (*voy.* Sombreuil, Hervilly). Revenu à Paris la veille de l'anniversaire du 9 thermidor, il lut à cette occasion à la convention, un rapport sur l'expédition qui venait de si mal tourner pour le parti royaliste avec lequel on l'accusait de sympathiser. Ce document était rédigé de manière à rappeler ses services de l'année précédente, et à montrer que les sentiments nouveaux qu'on lui prêtait n'existaient point. Il concluait avec la véhémence assez emphatique dont ses discours étaient presque toujours empreints : « Les flots, disait-il, ont re-« jeté sous le glaive de la loi ce vil ramassis de « stipendiés de Pitt... Ils ont osé remettre le pied « sur la terre natale; la terre natale les dévo-« rera. » Evidemment ces paroles ne devaient rien laisser espérer de sa part aux royalistes. Au 13 vendémiaire (septembre 1795) il se montra tout aussi contraire à ce parti, et provoqua même des mesures destinées à ranimer le régime révolutionnaire. C'est ainsi qu'il fit créer une commission chargée de présenter des propositions de salut public, et dont il fit partie. Mais les temps étaient changés et l'opinion ne le suivait plus. Il fut même attaqué de nouveau, par Thibaudeau en particulier, qui le représentait, tantôt comme un terroriste enrichi par la révolution, tantôt comme vendu aux Bourbons. Peut être eût-il dès lors cessé de prendre part aux affaires publiques, si le sort ne l'eût envoyé au conseil des cinq-cents où il ne se départit point de ses opinions anti-royalistes et révolutionnaires. Il y fut néanmoins l'objet d'accusations contradictoires, celle entre autres d'avoir conjuré avec le royaliste Laville-Heurnois, et d'avoir été un des plus sanguinaires terroristes. A Dumolard, qui s'était fait l'organe de ces imputations, il répondit un jour, non sans éloquence : « J'ai pu errer, dit-il, dans un temps où la vérité « était couverte par le voile des passions, mais « l'erreur n'est pas un crime, et qui serait assez « vain pour affirmer qu'il a toujours jugé sage-« ment notre étonnante révolution? » — Après le 18 fructidor, loin de tirer parti de ce dernier triomphe des révolutionnaires, il chercha à sauver quelques-uns de ceux que ce coup d'Etat condamnait à la déportation. Il rentra alors dans la vie privée. Mais pour sortir d'une inaction à laquelle il était si peu accoutumé, et aussi pour faire diversion à des contrariétés domestiques, des nuages s'étant élevés entre lui et sa femme (*voy.* Chimay), il alla en Egypte avec le général Bonaparte, dont l'épouse était liée avec madame Tallien. Parti en qualité de *savant,* il eut ensuite le titre de membre de l'*Institut d'Egypte.* Il prit aussi part à la *Décade égyptienne,* imprimée au Caire et dans laquelle (t. 3) il fit paraître un *Mémoire sur l'administration de l'Egypte* à l'arrivée des Français. Le courageux adversaire de Robespierre devint ensuite simple administrateur des domaines là où avaient régné les pharaons. Il ne s'entendit point avec Menou, qui remplaça d'abord le général Bonaparte dans le commandement, et força Tallien de rentrer en France. Enlevé par les Anglais durant la traversée, il fut fêté à Londres par les whigs. La duchesse de Devonshire lui ayant envoyé son portrait enrichi de diamants, il ne garda que le portrait. A son retour en France, sa femme, qui lui avait donné une fille appelée *Thermidor,* fit prononcer le divorce (8 août 1802). Tallien qui avait joué un rôle si considérable et rempli des missions où, comme d'autres, il eût pu trouver la fortune, tomba dans le dénûment. Il dut alors à Fouché et à Talleyrand, d'être nommé consul

ou commissaire des affaires commerciales à Alicante, où la fièvre jaune lui fit perdre un œil. Revenu en France, il y retomba dans la pauvreté, au point d'être obligé de vendre ses livres. La généreuse intervention d'un journaliste influent, Saint-Albin (*voy.* ce nom), le sauva en lui obtenant de M. Pasquier, alors ministre de la justice, une pension de deux mille francs sur la cassette royale, qui devait bien ce secours à l'auteur de révolution du 9 thermidor. Tallien mourut à la Paris, le 16 novembre 1820. R—LD.

TALLIEN (Madame). *Voyez* CHIMAY (princesse DE).

TALLIS (THOMAS), musicien anglais, naquit en 1529. Il fut employé dans la chapelle d'Edouard VI et de Marie Tudor; la reine Elisabeth le nomma son organiste. C'est lui qui a composé la musique qui accompagne le service divin dans les églises anglicanes et qui a en grande partie été conservée jusqu'à nos jours. En 1575, il publia, de concert avec son élève B rd, des *Cantiones sacræ,* regardées en leur genre comme des chefs-d'œuvre et auxquelles Elisabeth accorda un privilége de vingt et un ans, le premier de ce genre dont il soit fait mention. Tallis mourut en 1585 et fut enseveli à Greenwich; on grava sur sa tombe une épitaphe de seize vers, qui exposaient les services qu'il avait rendus. Ce monument ne subsiste plus depuis longtemps, mais l'épitaphe a été insérée dans divers ouvrages. Z.

TALMA (FRANÇOIS-JOSEPH), né à Paris, sur la paroisse de St-Nicolas des Champs, le 15 janvier 1763 (jour anniversaire de la naissance de Molière), était le fils d'un dentiste qui le destinait à sa profession et lui fit donner une bonne éducation. Il passa une partie de sa jeunesse en Angleterre, où il commença des études de chirurgie. Ce fut seulement à l'âge de quinze ans que, de retour à Paris, la fréquentation de la Comédie française lui inspira le goût de la déclamation. — « Il avait reçu de la nature, a-t-il dit lui-« même, une imagination mélancolique, une « sensibilité extrême de nerfs, tristes avantages « qui devaient lui donner un jour cette facilité « d'exaltation, cette faculté si nécessaire de se « bien pénétrer de ses rôles. Cette faculté était « telle qu'à l'âge de dix ans, et il se le rappelait « toujours avec une sorte de plaisir, étant en « pension, on fit jouer aux enfants une tragédie « (*Tamerlan*), dans laquelle il venait raconter les « derniers moments d'un ami condamné à mort « par son père. Il était tellement pénétré que ses « larmes coulaient en abondance en faisant ce « récit, qu'il pleurait encore une heure après le « spectacle terminé et qu'on eut réellement de « la peine à le consoler. Sa vocation parut dès « lors marquée. Ses études terminées, il retourna « à Londres, auprès de son père. Quelques jeunes « Français l'invitèrent à se réunir à eux pour « jouer de petites comédies françaises, dans la « seule intention de s'amuser. La nouveauté de « ce spectacle leur attira une grande affluence « de beau monde. Quoique fort jeune, Talma « fit assez d'effet sur l'assemblée pour que lord « Harcourt et quelques autres seigneurs allassent « trouver son père et l'engageassent à le destiner « au théâtre anglais. Le père, grand amateur de « spectacles et fier des succès précoces de son « fils, ne fut pas éloigné de se rendre à leurs « sollicitations. Talma parlait assez bien l'anglais « pour hasarder cette entreprise; mais des cir-« constances particulières le ramenèrent à Paris, « où son goût pour le théâtre le porta à faire la « connaissance de quelques acteurs célèbres, qui « lui trouvèrent des dispositions et lui donnèrent « des encouragements. Il parut à l'école royale « de déclamation, où les leçons de Molé, les soins « et l'amitié de Dugazon ne furent pas sans profit « pour lui (1). » — Avant de se décider à monter sur une scène publique, Talma, qui avait exercé pendant quelque temps l'état de son père, voulut une dernière fois faire prononcer ses amis sur son aptitude théâtrale. Il joua devant eux, sur le petit théâtre de Doyen, le rôle d'Oreste dans *Iphigénie en Tauride.* Leur opinion ne lui fut pas favorable et aurait ébranlé, dit-on, sa résolution, si une actrice de la Comédie française, mademoiselle Sainval cadette, meilleur juge de sa vocation, n'avait su relever ses espérances et lui inspirer plus de confiance en son talent naissant. Le mercredi 21 novembre 1787, il fit son premier début sur le Théâtre-Français, par le rôle de Séide dans la tragédie de *Mahomet.* Sa réussite fut complète. « Ce jeune acteur, dit le *Journal* « *de Paris* (novembre 1787) en rendant compte « de son début, annonce les plus heureuses dis-« positions; il a d'ailleurs tous les avantages na-« turels qu'il est possible de désirer pour l'emploi « qu'il a choisi : taille, figure, organe; et c'est « avec justice que le public l'a applaudi, surtout « dans les trois premiers actes... Nous croyons « qu'avec du travail cet acteur peut espérer de « brillants succès. » — Tous les biographes de Talma semblent s'être accordés à dire que la jalousie de ses rivaux lui avait, dès ses premiers pas, créé plus d'un obstacle, et qu'autant le parterre désirait sa présence, autant le crédit des sociétaires privilégiés par leur ancienneté s'efforçait de le tenir dans l'ombre ou de lui barrer la route. Les faits prouveront l'inexactitude de cette assertion trop répétée. — Talma, reçu immédiatement après ses débuts comme acteur pensionnaire, fut, peu de mois après (1er avril 1789), admis au rang des sociétaires. C'est dans l'année même de sa réception en cette qualité que Chénier lui confia le rôle de Charles IX, qui fonda sa réputation (4 novembre 1789). Son noviciat n'avait pas été long: en moins de deux ans il était au premier rang; aucun empêchement sérieux n'était venu mettre obstacle aux élans de son génie précoce, et c'est en liberté et

(1) *Souvenirs historiques sur la vie et la mort de F. Talma,* par P.-F. Tissot, Paris, Baudouin frères, 1826, in-8°.

par une route facile qu'il acquit, on le voit, tous ses développements. Toutefois, l'éclat qui déjà environnait le nom de Talma ne suffisait pas à l'impatience de son ambition, et on a tout lieu de croire, si on examine certaines circonstances de sa vie, que ce fut, non l'ardeur de ses convictions révolutionnaires, mais une soif trop ardente de célébrité, qui le porta à se mêler aux agitations des partis et aux passions de la politique, par lesquelles il espérait obtenir plus vite, comme artiste, la renommée qu'il n'a certainement due qu'à son seul talent. C'est à cet entraînement qu'il céda dans une affaire qui eut pour son repos un trop grand retentissement et qui lui causa de longs regrets, en ce qu'elle laissa dans l'esprit de ses camarades les plus honorables, tels que St-Prix et Fleury, un fond de ressentiment et de préventions qui ne s'effacèrent jamais complétement. — On sait quel succès obtint la tragédie de *Charles IX*. Comme le *Mariage de Figaro*, c'était un de ces ouvrages dont un gouvernement peut juger utile d'interdire la représentation, mais qu'il est dangereux de soustraire à la publicité une fois qu'ils lui ont été livrés. La force de l'opinion rend presque toujours de telles prohibitions impossibles. Les comédiens avaient secrètement reçu l'invitation de ne plus jouer cette tragédie. Ils cessèrent de la porter sur leur affiche, prétendant que les règlements qui les liaient vis à vis des auteurs leur interdisaient la représentation d'une pièce dont la vogue était épuisée et qui avait été régulièrement retirée du répertoire. Mais il était difficile d'appliquer avec succès, en un pareil temps et à une pareille pièce, les règles ordinaires. Les comédiens finirent par le comprendre. Ils avaient décidé qu'on en ferait la reprise aussitôt que la maladie très-réelle de deux artistes jouant dans la pièce le leur permettrait, lorsque, le 21 juillet 1790, les fédérés de la Provence, à l'instigation avouée et sous la conduite de Mirabeau, se réunirent au parterre de la Comédie française et réclamèrent à grands cris une représentation de *Charles IX*. En ce moment se trouvait en scène un acteur justement considéré du public et de ses camarades, Naudet. On l'avait chargé, connaissant sa présence d'esprit et sa fermeté, de parler au nom de la Comédie; Talma n'ignorait pas cette circonstance. Naudet, tout en protestant du vif désir des comédiens de se rendre au vœu du public, déclara qu'il leur serait impossible de jouer *Charles IX* pendant plusieurs jours, par suite de la double maladie de madame Vestris et de St-Prix. A cette réponse le bruit redouble, les cris deviennent plus forts. Alors Talma s'avance: « Messieurs, dit-il, on « peut vous satisfaire. Je vous réponds de ma- « dame Vestris. Elle jouera, elle vous donnera « cette dernière preuve de son zèle et de son « patriotisme; on lira le rôle du cardinal, et vous « aurez *Charles IX*. » On applaudit Talma avec transport; on accable Naudet de huées et les comédiens d'imprécations. Les deux acteurs se rencontrent dans la coulisse; Naudet, irrité, reproche à Talma d'avoir voulu accréditer toutes les calomnies dont les comédiens étaient victimes, et, blessé par une réponse provoquante, il le frappe au visage. Un duel au pistolet s'ensuivit; aucun des adversaires ne fut atteint. — L'affaire n'en resta pas là. Depuis longtemps les comédiens étaient divisés par des querelles dont la politique était cause. Quelques-uns prennent parti pour Talma; mais la majorité se prononce contre lui. On publie un mémoire (1); il y répond (2). Son exclusion de la société est prononcée. La municipalité s'en mêle; elle exige sa réintégration; les comédiens résistent. Enfin la paix se fait; mais de part et d'autre on s'était trop vivement attaqué pour pouvoir vivre bien ensemble. Le 1er avril 1791, Talma renonce volontairement à tous ses droits de sociétaire et passe avec Dugazon, Grandménil, mesdames Vestris et Desgarcins, sur le théâtre de la rue de Richelieu qu'on venait d'élever, et auquel Chénier, Ducis, Lemercier, Fabre d'Eglantine, Palissot, Legouvé, Arnault, avaient accordé leur patronage. — Quelques jours plus tard, le 19 de ce même mois, il contractait un mariage projeté dès l'année précédente, mais que les refus du curé de St-Sulpice l'avaient contraint d'ajourner (3). « Connue dans le monde sous le nom de « Julie, la femme qu'il épousait, plus remar- « quable encore par le charme de son caractère « et de son esprit que par celui de sa figure, tout « agréable qu'elle fût, alliait à un physique pres- « que grêle une âme des plus énergiques. Egale- « ment passionnée pour les arts, les lettres, la « philosophie et la politique, après avoir réuni « chez elle, sous l'ancien régime, ce que la cour « et la ville avaient de plus aimable, elle y réu- « nissait, depuis la révolution, aux littérateurs et « aux artistes les plus célèbres, les plus célèbres « membres de la législature (4). » C'est dans le salon de Julie que Talma se lia avec Riouffe, Condorcet, Gensonné, Vergniaud et la plupart des Girondins. Il possédait rue Chantereine une maison, vendue depuis au général Bonaparte, où il donna à Dumouriez, revenu vainqueur de l'armée du Nord, une fête à laquelle assistèrent Chénier, Méhul, Ducis, Chamfort et tous les députés de la Gironde. Marat, qui n'était pas invité,

(1) *Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma envers les comédiens français*, Paris, 1790, in-8° de 30 pages.

(2) *Réponse de François Talma au Mémoire de la Comédie française*, Paris, Garnéry, l'an 2 de la liberté, in-8° de 27 pages. Il est parlé dans cette *Réponse* (p. 17) d'une justification précédemment publiée; il s'agit évidemment des *Réflexions de M. Talma et pièces justificatives sur un fait qui concerne le* THÉATRE DE LA NATION, Paris, Bossange, 1790, in 8°

(3) Ces refus, motivés sur l'état social du futur époux, blessèrent profondément Talma, qui, pour tenter de les vaincre, recourut à l'autorité suprême de l'assemblée nationale. L'adresse dans laquelle il exposait ses griefs fut lue dans la séance du 12 juillet 1790, et, après une courte discussion, renvoyée à l'examen des comités réunis de constitution et ecclésiastique.

(4) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. 2, p. 132.

s'y présente à l'improviste, et il apostrophe Dumouriez, qui lui répond dédaigneusement. Marat continue ses invectives et entraîne peu à peu Dumouriez dans une pièce écartée, où s'établit entre eux une discussion à voix basse. Durant cette scène, Dugazon, qui, malgré son talent remarquable de comédien avait un esprit des plus extravagants, suivait Marat dans tous ses mouvements en jetant des parfums sur une pelle rougie au feu, pour « purifier, disait-il, l'air que « le monstre infectait de sa présence ». Cette plaisanterie, comprise de celui qui en était l'objet, faillit coûter cher à Talma. Le lendemain, en effet, il était dénoncé par Marat, lui et les *conspirateurs* qu'il réunissait dans sa maison, et, à partir de ce moment, Talma fut un suspect. A quelque temps de là, il fut informé que son nom était porté sur une liste de proscription. Dès lors, sans repos, craignant à chaque instant d'être arrêté, ce n'était qu'en tremblant et presque toujours accompagné d'un de ses camarades que Talma rentrait dans sa demeure. Pourtant, ajoute Alexandre Duval (*voy.* dans ses *Œuvres complètes*, t. 3, p. 435-441, la *Notice sur Bénowski*), à qui nous devons de connaître cette circonstance de la vie de Talma, les angoisses de son esprit, si cruelles à cette époque, loin de nuire à son jeu, lui imprimaient au contraire plus de vérité et d'énergie, et ce fut assurément son rare talent, pour lequel le public se passionnait chaque jour davantage, qui le sauva de l'échafaud. Et pourtant à la suite du 9 thermidor, au plus fort de la réaction contre les excès révolutionnaires, Talma fut accusé de participation aux crimes de ceux qui avaient menacé sa tête et d'avoir contribué à l'incarcération des comédiens français, jetés dans les prisons le 4 septembre 1793. Ce bruit s'accrédita. Un soir qu'il jouait dans *Epicharis et Néron*, il fut accueilli par des murmures. « Citoyens, dit Talma sortant « de son rôle, j'avoue que j'ai aimé et que j'aime « encore la liberté ; mais j'ai toujours détesté le « crime et les assassins. Le règne de la terreur « m'a coûté bien des larmes : la plupart de mes « amis sont morts sur l'échafaud. » — Cette justification fut bien accueillie ; elle se trouva confirmée par le double témoignage de mademoiselle Contat et de la Rive, qui s'élevèrent avec indignation contre les calomnies dont Talma était l'objet. La Rive attesta même que c'était à ses soins et à son activité qu'il était redevable de l'avis salutaire qui lui avait permis d'échapper aux poursuites de quatre aides de camp d'Henriot. Ce fut vers cette époque que Talma fit la connaissance de Bonaparte. « On a répandu, « a-t-il dit lui-même (1), une fable ridicule, « d'après laquelle je lui aurais donné des leçons « pour apprendre son rôle d'empereur. Il le jouait « assez bien sans moi ! Certes, il n'avait pas be- « soin de maître. » — Ce qui est vrai, c'est que la faveur de Napoléon survécut, lorsqu'il devint empereur, aux relations familières qui avaient précédemment existé entre lui et Talma. Ce fut le monarque qui exigea du comédien la continuation de ses visites. Une fois au moins par semaine, Talma se rendait aux Tuileries ; il choisissait l'heure du déjeuner de l'empereur. — Après avoir rompu son premier mariage par un divorce (6 février 1801), Talma épousa, le 16 juin 1802, Charlotte Vanhove, artiste distinguée du Théâtre-Français. En septembre 1808, ils partirent tous deux pour Erfurth, où Napoléon devait rencontrer le czar et plusieurs autres souverains. Son intention était de faire jouer à Talma ses rôles favoris : « Je vous donnerai là, lui « avait-il dit, un beau parterre de rois. » Ce fut Napoléon lui-même qui indiqua, parmi les tragédies à mettre à la scène, la *Mort de César*. L'étonnement de Talma fut grand, mais ses observations sur la convenance de représenter un tel ouvrage devant tant de majestés n'ébranlèrent en rien la volonté de l'empereur. On joua la pièce ; mais, sauf Napoléon, qui à ce moment croyait sa puissance à l'abri des allusions, et qui parut s'amuser beaucoup de la surprise, de l'embarras de tous ces maîtres du monde, cette bizarrerie ne fut du goût ni des acteurs ni des spectateurs. Pas un n'osait regarder son voisin, dans la crainte de paraître faire une application. « Jamais, disait Talma, représentation ne fut plus « extraordinaire ; les acteurs eux-mêmes étaient « gênés sur la scène ; nos gestes étaient rétrécis, « nous n'osions nous abandonner à aucun mou- « vement. Madame Talma, qui était au nombre « des spectateurs, partageant notre inquiétude, « se trouva mal à la fin du spectacle. » — De retour à Paris, et se livrant avec une nouvelle ardeur à des études dont nous parlerons plus loin, Talma voyait son nom grandir chaque jour dans la faveur publique. Jamais artiste, on peut le dire, n'a joui durant toute sa carrière d'un succès plus constant, n'a plus complétement réuni les suffrages enthousiastes de ses confrères, des gens de lettres, de la critique, des hommes du monde et du peuple. Aussi combien cet accord universel sur son talent ne devait-il pas lui rendre sensibles les attaques dont Geoffroy le poursuivait dans le *Journal de l'Empire* ! Jeune encore, Talma avait fréquenté les classes du collége Mazarin, où il avait pu connaître le célèbre critique alors professeur de rhétorique. Perdant un jour tout sentiment de modération à la lecture d'un article, dans lequel il trouvait que le droit de la critique était poussé contre lui au delà de toutes les bornes, il se fit un soir (9 décembre 1812) ouvrir la loge de Geoffroy, et se porta sur lui à des violences que ne pouvait justifier une injustice même outrée. Cette incartade fit grand bruit. Talma plus tard se l'est beaucoup reprochée ; elle aurait pu lui faire perdre la bienveil-

(1) *Louis XI, le cardinal de Retz et Talma*, par Audibert, Paris, 1845, in-8°, p. 264.

lance du public, si elle n'avait été presque excusée à l'avance par suite du peu de sympathie qu'inspirait le sévère Geoffroy et par le retentissement des amères censures dont le critique accablait le comédien. Geoffroy se vengea dans son journal par un bon article, moitié plaisant, moitié sérieux. Il déclara que pour l'avenir il abandonnait le tragédien aux flatteurs, et que ne pouvant plus, par honneur, dire ni bien ni mal de son talent, il garderait sur son compte le plus profond silence. Cet engagement, il faut le dire, ne fut qu'imparfaitement tenu. — Profondément reconnaissant pour les bontés de l'empereur, dont les libéralités avaient plus d'une fois mis de l'ordre dans ses affaires, Talma lui écrivit à Fontainebleau, lors de son abdication, une lettre qui toucha le cœur de Napoléon, au moment où tout l'abandonnait, les hommes et la fortune : « Votre « lettre ne m'étonna point, mon pauvre Talma. « lui dit-il à une de ses réceptions pendant les « cent-jours ; vous étiez malheureux en me l'é- « crivant, mais le sort a de beaux retours ; je « vous apporte la réponse moi-même. Je sais, « continua-t-il, que Louis XVIII vous a bien « reçu. Vous devez être flatté de son suffrage ; « c'est un homme d'esprit, qui doit s'y con- « naître ; il a vu Lekain. » Si dans sa jeunesse Talma avait montré trop de vivacité, un esprit inquiet, on doit reconnaître que le reste de sa vie fut un démenti donné à ses premières années. Rien de plus doux, de plus sociable que son caractère. Il apportait dans la société une grande aménité de mœurs, une rare distinction de manières : en descendant du théâtre il en dépouillait les habitudes ; jamais artiste ne *posa* moins. Il était généreux, compatissant, un peu faible, un peu jouet de ses minuties, craintif sur le prestige qui l'entourait, d'humeur facilement rieuse, adorateur passionné de la nature, et mettant son bonheur, appliquant toute sa fortune à l'embellissement de la maison de campagne qu'il possédait à Brunoy. — Le 13 juin 1826, après trente-neuf ans non interrompus de succès, il parut pour la dernière fois en public dans le rôle de Charles VI. Quoique d'une constitution robuste, Talma portait en lui, par suite d'un vice intérieur de conformation, le germe d'une affection d'entrailles qui depuis quelque temps lui causait de vives souffrances. Après une trompeuse convalescence, le mal reparut avec plus de violence et fit bientôt de rapides progrès. Pendant tout le cours de sa maladie, le public demandait chaque soir des nouvelles de sa santé. Quant à lui, sans soupçon sur la gravité de son état, il s'occupait des rôles par lesquels il comptait reparaître sur la scène, et entretenait ses amis, ses camarades admis auprès de son lit, de ses idées sur la vérité théâtrale. C'est ainsi que, le 19 octobre 1826, mourut ce grand acteur, en prononçant quelques paroles entrecoupées, parmi lesquelles on distingua : « Voltaire !... Comme « Voltaire !... » — Ses funérailles eurent lieu le 21 octobre, au milieu d'un immense concours de peuple. Pairs, députés, magistrats, gens de lettres, artistes et artisans, presque toutes les classes de la société, on peut le dire, étaient représentées à ce deuil. Aux portes du cimetière du Père-Lachaise, le corps fut enlevé du char funèbre par des jeunes gens qui mirent plus d'une heure, tant était grande la foule qui encombrait le cimetière, à franchir le court espace qui les séparait du lieu où avait été creusée la tombe. Là, son camarade Lafon, Jouy et Arnault, au nom de la Comédie française et de tous les écrivains dramatiques, lui adressèrent un suprême adieu. La gratitude publique lui a élevé une statue de marbre. Due à une souscription à laquelle la Comédie française contribua pour douze mille francs, cette statue, exécutée par David (d'Angers), est devenue la propriété des sociétaires du Théâtre-Français. « Un des « malheurs de notre art, a dit Talma à la pre- « mière page des réflexions sur l'art théâtral « qu'il a écrites en tête des mémoires de Lekain, « c'est qu'il meurt pour ainsi dire avec nous ; « tandis que tous les autres artistes laissent des « monuments dans leurs ouvrages, le talent de « l'acteur, quand il a quitté la scène, n'existe « plus que par le souvenir de ceux qui l'ont vu « et entendu (1). » — Talma, dont le talent, par un privilége qui n'a été accordé qu'à lui, n'avait jamais été plus brillant qu'à cette époque de la vie où il a coutume de décliner, prévoyait sans doute qu'il en offrirait lui-même un exemple. La supériorité de Talma dans son art fut non relative à l'époque où il s'est produit, mais absolue. Le talent de Talma fut tel qu'il semblera toujours, à ceux qui l'ont vu et entendu, qu'il avait inventé un nouvel art dans l'art dramatique, ou qu'il avait développé en eux un sens particulier pour l'apprécier. La nature l'avait, il est vrai, admirablement doué sous tous les rapports pour la profession qu'il devait illustrer. Sans être très-élevée, sa taille était bien prise, simple et noble ; tout en lui portait le cachet de la distinction ; sa tête avait un caractère ferme et prononcé ; son œil, d'un bleu de mer, tendre ou terrible, était toujours expressif ; ses jambes nerveuses étaient légèrement arquées ; il avait le cou robuste, la physionomie mobile. Menaçait-il ? son regard devenait effrayant ; sa voix vigoureuse, particulièrement belle et profonde, était une esclave assouplie qui jamais ne se permit le moindre écart ou ne fit entendre un son douteux ; il la maniait avec une habileté surprenante, et un tremblement de la jambe, dont il avait contracté l'habitude, ajoutait à ses vibrations. Il parlait peu, à moins qu'il ne fût question de son art, auquel il ne pouvait s'empêcher de rapporter ce qu'il voyait, ce qu'il entendait,

(1) *Quelques réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral*, placées en tête des *Mémoires de Lekain*, Paris, Ponthieu, 1825, in-8°.

tout ce qui se passait autour de lui. « Dans une « circonstance de ma vie, dit-il, où j'éprouvai un « chagrin profond (la mort d'une de ses sœurs), « la passion du théâtre était telle en moi, qu'ac- « cablé d'une douleur bien réelle, au milieu des « larmes que je versais, je fis malgré moi une « observation rapide et fugitive sur l'altération « de ma voix et sur une certaine vibration spas- « modique qu'elle contractait dans les pleurs ; « et, je le dis non sans quelque honte, je pensai « machinalement à m'en servir au besoin (1). » — Son esprit cultivé par l'étude, par la fréquentation des artistes les plus célèbres, des esprits les plus distingués, ne connut qu'un but, la perfection de son art, et jamais artiste, dans une carrière aussi longue, ne fit plus d'efforts pour la posséder. Extrêmement sensible à la critique, ce qu'il ne prouva que trop, il eut du moins le mérite, tout en les maudissant, de profiter des observations de ses censeurs. Népomucène Lemercier, qui avait pu suivre la marche progressive de son talent depuis ses débuts jusqu'à la création de son dernier rôle, a laissé sur ce grand acteur une étude remarquable, où il a divisé en trois périodes très-distinctes les phases successives de sa manière de jouer. « D'abord « impétueux, irrégulier, dit-il, il se livrait à sa « fougue, et la richesse de ses organes fournis- « sait à son ardeur des ressources inépuisables, « sans qu'il en abusât par aucune emphase, par « aucun luxe déclamatoire. Cependant, moins « propre à la pitié qu'à la terreur, il laissait à « désirer dans son jeu trop frappant une vérité « plus noble et mieux choisie. » Ajoutons que ce fut de Molé et non de Monvel, comme l'a dit Lemercier, et d'un habile acteur nommé Dorival, jouant au Théâtre-Français un emploi secondaire, qu'il apprit le secret de maîtriser toutes les inflexions de sa voix et de jouer sans fatigue physique les rôles en apparence les plus pénibles. Dans sa seconde manière, il modéra ses transports, modifia son maintien, régla ses accents sur un diapason inférieur, et, de peur du moindre égarement, il atténua sa vigueur première et cessa d'entraîner tout par elle. Ce jeu plus étudié, plus savant, plus juste, mais moins fort, moins vif et restreint en quelques hautes parties, lui fit contracter dans ses tâtonnements une certaine monotonie de diction que Geoffroy lui reprochait si sévèrement, en l'exagérant, et dont il sut toutefois dégager son talent dans les dix dernières années de sa vie. Une maladie nerveuse, dont les médecins triomphèrent, fut l'époque du développement complet de ses facultés dramatiques et de la troisième période de sa manière, aussi juste que forte, épurée, agrandie et parvenue au comble de la perfection théâtrale. « A ce moment, dit encore Lemercier, complète- « ment maître de son talent, il ne mesura plus « ses effets sur la crainte des défaillances de sa « vigueur première ou d'après la retenue systé- « matique qu'il s'était si longtemps imposée. Sa « diction acquit plus de fermeté, plus de force, « plus de largeur, plus de franchise et d'éclat ; « et le dernier effort de son art fut d'en bannir « la vaine et pesante déclamation, et de parler « la tragédie d'un ton constamment simple, tou- « jours noble et souvent terrible ou sublime. Nul « acteur ne sut mieux que lui prononcer et déta- « cher les mots, ponctuer les phrases élégam- « ment et faire jaillir le sentiment vrai des pa- « roles. Aucun ne posséda peut-être mieux le « secret de se transformer, de s'isoler en scène, « de s'y laisser comme saisir par les frénésies, de « s'y concentrer ou de s'élancer hors de lui- « même, de produire idéalement et de rejeter, « pour ainsi dire, hors de sa personne les fan- « tômes imaginaires, de se mettre en face des « spectres, des furies, afin de s'en épouvanter, « de les interroger, de leur répondre ainsi qu'à « des êtres réels que ses accents et ses gestes « rendaient presque visibles aux spectateurs. Le « théâtre le pénétrait d'une chaleur brûlante et « lui devenait un trépied. On frémissait de voir « les filles d'enfer autour d'Oreste pâlissant, « quand il leur demandait :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

« On palpitait à l'apparition fantastique du père « d'Hamlet poussant son fils à poignarder sa « mère ; et sa pitié pour elle arrachait des san- « glots lorsque, tombant à genoux devant l'om- « bre paternelle, il s'écriait :

Grâce ! je suis son fils.

« Il faudrait être lui pour donner une si puis- « sante expression à ce simple hémistiche. Par- « tout sa vive inspiration ajoutait ses créations « propres à celles des muses tragiques : son génie « inventait ainsi que le leur et rivalisait de subli- « mité ; l'acteur était poète lui-même en prêtant « ses accents à nos poètes, car il donnait comme « eux de la réalité aux plus chimériques ima- « ges (1). » — A ce portrait, si ressemblant,

(1) *Réflexions sur Lekain*, p. LXIII et LXIV.

(1) Talma jouait avec une très-grande supériorité les rôles de Néron, d'Œdipe, de Manlius, trois créations dont le souvenir suffirait à lui seul pour rendre à jamais impérissable dans les fastes de l'art dramatique la gloire attachée à son nom. On se rappelle particulièrement la majesté imposante de son entrée dans le premier de ces personnages, et la profondeur de sa pantomime dans sa grande scène avec Agrippine. On ne saurait oublier l'impression saisissante qu'il produisait dans la fameuse scène de la double confidence entre Œdipe et Jocaste, impression dont mademoiselle Duchesnois pouvait à juste titre, s'attribuer une partie pour l'art admirable qu'elle mettait à le seconder. Enfin les hommes de goût de plus en plus rares, auxquels il a été donné de voir et d'applaudir Talma dans Manlius, se souviendront toujours de la savante concentration de son débit et de l'harmonieuse et antique correction de ses poses, de l'intelligence de son jeu muet, et surtout de la vérité si pénétrante de son intonation lorsqu'il prononçait le célèbre *Qu'en dis-tu?* du quatrième acte de cette tragédie. Parmi les rôles qui, après ceux que nous venons de citer, ont le plus contribué à sa renommée, nous rappellerons encore Macbeth, Othello, Oreste, dans *Iphigénie en Tauride*, Pharan, dans *Abufar*; Hérode, dans *Marianne*; Nicodème, Cinna; Joad et Abner, dans *Athalie*; Mari-

nous joindrons l'appréciation qu'a faite de ce grand acteur un grand écrivain. « Qu'était « Talma? dit Chateaubriand dans les *Mémoires* « *d'outre-tombe :* lui, son siècle et le temps an- « tique. Il avait les passions profondes et con- « centrées de l'amour de la patrie ; elles sortaient « de son sein par explosion. Il avait l'inspiration « funeste, le dérangement de génie de la révo- « lution à travers laquelle il avait passé. Les ter- « ribles spectacles dont il fut environné se répé- « taient dans son talent avec les accents lamentables « et lointains des chœurs de Sophocle et d'Euri- « pide. Sa grâce, qui n'était point la grâce con- « venue, vous saisissait comme le malheur. La « noire ambition, le remords, la jalousie, la mé- « lancolie de l'âme, la douleur physique, la folie « par les dieux et l'adversité, le deuil humain : « voilà ce qu'il savait. Sa seule entrée en scène, « le seul son de sa voix étaient puissamment tra- « giques. La souffrance et la pensée se mêlaient « sur son front, respiraient dans son immobilité, « ses poses, ses gestes, ses pas. *Grec,* il arrivait, « pantelant et funèbre, des ruines d'Argos, im- « mortel Oreste, tourmenté qu'il était depuis « trois mille ans par les Euménides ; *Français,* il « venait des solitudes de St-Denis, où les Par- « ques de 1793 avaient coupé le fil de la vie « des rois. Tout entier triste, attendant quelque « chose d'inconnu, mais d'arrêté dans l'injuste « ciel, il marchait, esclave de la destinée, inexo- « rablement enchaîné entre la fatalité et la ter- « reur. » — Talma a encore eu la bonne fortune de se voir dignement apprécié par madame de Staël. Rien de plus juste, rien de plus vrai que les pages remarquables qu'elle lui a consacrées dans son livre *De l'Allemagne.* Elle a eu raison de le citer comme un modèle de hardiesse et de mesure, de naturel et de dignité, comme un artiste « ayant su réunir l'audace qui fait sortir « de la route commune, au tact du bon goût « qu'il importe tant de conserver lorsque l'ori- « ginalité du talent n'en souffre pas ». Le goût fut en effet la qualité peut-être la plus distinctive, la plus élevée du talent vigoureux de Talma, et l'on n'a pas pu mieux rendre compte de sa manière de dire qu'en la caractérisant comme une artistique combinaison de Shakspeare et de Racine. — On possède un assez grand nombre de portraits de Talma, reproduits par la gravure et par la lithographie ; aucun ne donne une idée exacte de l'énergie de ses traits. Dans le nombre, il faut toutefois distinguer celui qu'on voit dans le foyer de la Comédie française, peint par Picot quatre ans avant la mort de Talma et gravé par Lignon. Ce portrait est d'une grande ressemblance ; on doit seulement regretter que le peintre, en donnant à son modèle un costume de théâtre, n'ait pas cherché à animer sa figure des passions qu'il y portait. L'esquisse laissée par Gérard a plus d'expression et n'est pas moins ressemblante ; la copie lithographiée qu'en a faite Bazin jeune est peut-être, en ce genre, ce qu'il y a de plus satisfaisant. Ce petit portrait est devenu rare. Notons encore un dessin lithographié signé Amélie M. R., et qui donne de Talma, en habit de ville, une idée fort juste. — Voici la liste de ses rôles nouveaux durant toute sa carrière théâtrale : Cléandre, dans la *Jeune Epouse,* com. 3 a. v., Cubières (4 juillet 1788) ; — le chevalier Tristan, dans *Lanval et Vivianne,* com., André Murville (13 sept. 1788) ; — le comte d'Orsange, dans le *Présomptueux,* com. 5 a. v., Fabre d'Eglantine (7 janv. 1789) ; — le garçon anglais, dans les *Deux Pages,* 2 a. p., Dezède (6 mars 1789) ; — le chevalier de Sabran, dans *Raymond V, comte de Toulouse,* com., Sedaine (22 sept. 1789) ; — Charles IX, dans *Charles IX,* trag. 5 a. v., Chénier (4 nov. 1789) ; — Juan, dans le *Paysan magistrat,* dr., Collot-d'Herbois (7 déc. 1789) ; — d'Harcourt, dans le *Réveil d'Epiménide à Paris,* com., Flins des Oliviers (1er janv. 1790) ; — le comte d'Amplace, dans l'*Honnête criminel,* dr., Fenouillot de Falbaire (4 janv. 1790) ; — Dorvigny, dans le *Comte de Comminges,* dr., Darnaud-Baculard (14 mai 1790), — J.-J. Rousseau, dans le *Journaliste des ombres, ou Momus aux champs Elysées,* Aude (14 juillet 1790) ; — Henry VIII, dans *Henry VIII,* tr., Chénier (27 avril 1791) ; — le Cimbre, dans *Marius à Minturnes,* tr., Arnault (19 mai 1791) ; — Cléry, dans l'*Intrigue épistolaire,* com., Fabre d'Eglantine (15 juin 1791) ; — Jean, dans *Jean Sans-terre,* tr., Ducis (28 juin 1791) ; — Lasalle, dans *Jean Calas,* tr., Chénier (6 juillet 1791) ; — le prince époux de Zuleima, dans *Abdélazis et Zuleima,* tr., André Murville (3 oct. 1791) ; — Alonzo, dans la *Vengeance,* tr., Dumaniant (29 nov. 1791) ; — Monval, dans *Mélanie,* dr., Laharpe (7 déc. 1791) ; — Fulvius Flaccus, dans *Caïus Gracchus,* tr., Chénier (7 fév. 1792) ; — Othello, dans le *Maure de Venise,* tr., Ducis (26 nov. 1792) ; — Delmance, dans *Fénelon,* tr., Chénier (9 fév. 1793) ; — Mutius Scévola, dans *Mutius Scévola,* tr., Luce de Lancival (23 juillet 1793) ; — Néron, dans *Epicharis et Néron,* tr., Legouvé (3 fév. 1794) ; — Timoléon, dans *Timoléon,* tr., Chénier (11 sept. 1794) ; — Servilius, dans *Quintus Cincinnatus,* tr., Arnault (31 déc. 1794) ; — Pharan, dans *Abufar,* Ducis (12 avril 1795) ; — Quintus Fabius, dans *Quintus Fabius,* tr., Legouvé (31 juillet 1795) ; — Dorlis, dans les *Artistes,* com., Collin d'Harleville (9 nov. 1796) ; — Junius, dans *Junius, ou le Proscrit,* tr., Monvel fils (3 avril 1797) ; — Egisthe, dans *Agamemnon,* tr., Lemercier (25 avril 1797) ; — Kaleb, dans

gny, dans *les Templiers;* Achille, dans *Iphigénie;* Courcy, dans *Gabrielle de Vergy*, etc. Mais ces derniers rôles, par leur caractère ouvert et chevaleresque, convenaient moins au genre de son talent, essentiellement sombre et pathétique. Talma avait aussi, à plusieurs reprises, abordé la comédie, mais jamais avec succès. Dans la *Partie de chasse de Henri IV*, où il a figuré très-rarement d'ailleurs, ce grand artiste trouvait le secret d'être médiocre et presque ridicule. Cependant il a laissé de beaux souvenirs dans le rôle de Danville, de l'*Ecole des vieillards.* A. B—ÉE.

*Falkland*, dr., Laya (25 mai, 1797); — Moncassin, dans les *Vénitiens*, tr., Arnault (15 oct. 1798); — Thaulas, dans *Ophis*, tr., Lemercier (22 déc. 1798); — Etéocle, dans *Etéocle et Polynice*, tr., Legouvé (19 oct. 1799); — Pinto, dans *Pinto*, com., Lemercier (22 mars 1800); — Montmorency, dans *Montmorency*, tr., Carrion de Nisas (1er juin 1800); — Thésée, dans *Thésée*, tr., Mazoyer (25 nov. 1800); — Phœdor, dans *Phœdor et Waldamir*, tr., Ducis (24 avril 1801); — don Pèdre, dans *le Roi et le Laboureur*, tr., Arnault (5 juin 1802); — Orovèze, dans *Isule et Orovèze*, tr., Lemercier (23 déc. 1802); — Shakspeare, dans *Shakspeare amoureux*, com., Alex. Duval (2 janv. 1804); — Ulysse, dans *Polyxène*, tr., Aignan (14 janv. 1804); — Hérald, dans *Guillaume le Conquérant*, dr., Alex. Duval (4 fév. 1804); — Cyrus, dans *Cyrus*, tr., Chénier (8 déc. 1804); — Marigny, dans les *Templiers*, tr., Raynouard (24 mai 1805); — Henri IV, dans la *Mort de Henri IV*, tr., Legouvé, (25 juin 1806); — Omasis, dans *Omasis*, tr., Baour-Lormian (10 sept. 1806); — Pyrrhus, dans *Pyrrhus*, tr., le Hoc (28 fév. 1807); — Plaute, dans *Plaute, ou la Comédie latine*, com., Lemercier (20 janv. 1808); — Hector, dans *Hector*, tr., Luce de Lancival (1er fév. 1809); — le duc de Guise, dans les *Etats de Blois*, tr., Raynouard (22 juin 1810); — Mahomet, dans *Mahomet II*, tr., Baour-Lormian (9 mars 1811); — Tippoo-Saeb, dans *Tippoo-Saeb*, tr., Jouy (27 janv. 1813); — Ninus II, dans *Ninus II*, tr., Briffaut (19 avril 1813); — Duguesclin, dans la *Rançon de Duguesclin*, com. hér., Arnault (18 mars 1814); — Ulysse, dans *Ulysse*, tr., Lebrun (28 avril 1814); — Rutland, dans *Arthur de Bretagne*, tr., (3 fév. 1816); — Germanicus, dans *Germanicus*, tr., Arnault (22 mars 1817); — Leycester, dans *Marie Stuart*, tr., Lebrun (6 mars 1820); — Clovis, dans *Clovis*, tr., Viennet (19 oct. 1820); — Jean de Bourgogne, dans *Jean de Bourgogne*, tr., Formont (4 déc. 1820); — Sylla, dans *Sylla*, tr., Jouy (27 déc. 1821); — Régulus, dans *Régulus*, tr., Lucien Arnault (5 juin 1822); — Oreste, dans *Clytemnestre*, tr., Soumet (5 nov. 1822); — Ebroïn, dans le *Maire du Palais*, tr., Ancelot (16 avril 1823); — Danville, dans l'*Ecole des vieillards*, com., Casimir Delavigne (6 déc. 1823); — Glocester, dans *Jane Shore*, tr., Lemercier (1er avril 1824); — le Cid, dans le *Cid d'Andalousie*, tr., Lebrun (1er mars 1825); — Abiatas, dans la *Clémence de David*, tr., Draparnaud (7 juin 1825); — Bélisaire, dans *Bélisaire*, tr., Jouy (28 juin 1825); — Léonidas, dans *Léonidas*, tr., Pichat (26 nov. 1825); — Charles VI, dans *Charles VI*, tr., Delaville (6 mars 1826). R-G-R.

TALMONT (Gabrielle de Bourbon, princesse de), était fille de Louis Ier, comte de Montpensier, mort prisonnier en Angleterre, et de Gabrielle de la Tour, sa seconde femme. Au mois de juillet 1485, elle fut mariée à Louis II, sire de la Tremoille, l'un des plus grands capitaines de son siècle (*voy.* Tremoille). De cette union naquit Charles, prince de Talmont. Gabrielle se chargea de veiller sur l'éducation de son fils, et sut lui inspirer le goût des lettres, qu'elle cultivait elle-même avec succès. Jean Bouchet (*voy.* ce nom), chroniqueur du Poitou, que la princesse honorait de son estime, nous a laissé, sur ses occupations, des détails précieux par leur naïveté. « Elle employait, dit-il, une partie de sa journée en broderie et autres menus ouvrages appartenant à de telles dames, et y faisait travailler ses demoiselles; mais, quand aucunes fois, elle en était ennuyée, se retirait en son cabinet bien garni de livres, lisait quelques histoires ou chose morale ou doctrinale; et s'y était son esprit ennobli et enrichi de tant de bonnes sciences, qu'elle composait petits traités à l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie, et à l'instruction de ses demoiselles (1). » Le fils qu'elle aimait si tendrement fut tué à la bataille de Marignan. Depuis elle ne fit plus que languir, et mourut consumée de chagrin, au château de Thouars, le 30 novembre 1516. Ses restes furent déposés dans un tombeau, au milieu du chœur de l'église collégiale, avec une épitaphe dont les dates sont inexactes (2). Dans celle que consacra Bouchet à la mémoire de cette princesse, il la compare à Léontium, à Christine de Pise, à Sapho (*en prose, non en mètre*), et enfin à Pauline, dame romaine, célèbre par l'amitié que lui porta saint Jérôme (*voy.* ce nom). Les ouvrages de Gabrielle, restés manuscrits, sont : *Contemplation sur la nativité et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* — le *Château du Saint-Esprit;* — *le Viateur, ou le Voyage du pénitent;* — l'*Instruction des jeunes filles*. Le P. Hilarion de Coste a publié l'éloge de cette princesse, dans ses *Histoires catholiques* des hommes et dames illustres par leur piété, et dans son *Recueil des éloges des reines*, etc. W—s.

TALMONT (A. Ph. de la Trimoille, prince de), second fils du duc de la Trémoille, quoique jeune et n'ayant jusqu'alors mené qu'une vie très-dissipée, embrassa avec beaucoup d'ardeur la cause de la royauté à l'époque de la révolution française, entra dans la confédération poitevine formée dès le commencement de 1792, et passa en Angleterre pour y veiller aux intérêts de son parti. Il se rendit alors sur le Rhin, se réunit aux émigrés et fit une première campagne en qualité d'aide de camp du comte d'Artois. Rentré en France au commencement de 1793, avec un nouveau plan d'insurrection pour les provinces de l'Ouest, il parcourait ses domaines, et se trouvait à Château-Gonthier quant vint à éclater le soulèvement d'une partie de la Bretagne et de la province du Maine, soulèvement qui précéda de peu de semaines celui de la Vendée. Le prince

(1) *Voy.* le *Chevalier Sans-Reproche*, de J. Bouchet, édit. de 1527, fol. 89.
(2) *Voy.* la *Bibl. du Poitou*, par Dreux du Radier, t. 2, p. 7.

de Talmont, arrêté et transféré dans les prisons d'Angers, put s'évader grâce à une intrigue fort heureuse et fort habilement ménagée par l'abbé de la Trémoille, son frère, dans le sein même de la convention nationale. Pendant sa translation d'Angers à Laval, ses propres gardes favorisèrent sa fuite, et des paysans apostés l'escortèrent jusqu'aux environs de Saumur, dont les Vendéens venaient de se rendre maîtres. Son arrivée produisit la plus grande sensation dans la Vendée. Il fut fait, sur-le-champ, général de cavalerie vendéenne, et prit place au conseil. A l'attaque de Nantes, le 28 juin 1793, il se signala par son courage avec Cathelineau et d'Elbée, parcourut les rangs, harangua plusieurs fois, et ramena au combat les Vendéens découragés. Il fut blessé en chargeant à la tête de la cavalerie royale. Rentré dans la Vendée, il prit part à presque toutes les actions de cette guerre. Après la malheureuse journée de Châtillon, et les défaites réitérées des Vendéens, il insista fortement pour qu'on se rendît maître du passage de la Loire et de l'entrée en Bretagne. Au moment de la crise où l'armée vendéenne fut comme poussée vers la Loire, on détacha le prince de Talmont avec quatre mille royalistes, pour garder le poste de St-Florent. Après la malheureuse issue de la bataille de Chollet, il protégea de tout son pouvoir le passage des Vendéens sur la rive droite, et peu de jours après, il concourut au gain de la bataille de Laval. Il s'opposa, dans le conseil, à la résolution des chefs qui désiraient rentrer dans la Vendée, et il fut d'avis qu'on se dirigeât vers St-Malo, afin d'y recevoir les secours promis par les Anglais. Cette détermination l'ayant emporté, il prit, avec le chevalier de Fleuriot, le commandement de la colonne qui se porta de Laval sur Vitré, se replia ensuite sur l'armée royale, qui, remportant plusieurs avantages, et se dirigeant sur le Cotentin, vint mettre le siége devant Granville. De la prise de cette place maritime dépendait l'issue de l'expédition de lord Moira, chargé de porter des secours aux royalistes, étant à la veille de mettre à la voile des ports d'Angleterre, pour se diriger d'abord sur Jersey. Mais déja les Vendéens, repoussés dans leur attaque sur Granville, et complétement découragés, voulaient à tout prix regagner la Vendée; ils étaient même en pleine révolte contre leurs chefs. Dans cette confusion, de Talmont, accompagné de Beauvollier, de Solérac et du curé de St-Laud, gagne la plage pour s'y embarquer. A cette nouvelle, les Vendéens s'indignent; et regardant la démarche du prince comme une désertion, détachent un piquet de la cavalerie sous les ordres de Stofflet pour l'arrêter. Le détachement entoure le prince et le ramène au camp avec les autres chefs qui l'avaient suivi. « Ils n'avaient frété, dirent-ils, « qu'un bateau pêcheur pour Jersey, afin de « presser l'arrivée des secours de l'Angleterre, et « sauver quelques femmes. » Du reste, les témoignages diffèrent sur le fait de l'évasion projetée du prince de Talmont. Quoi qu'il en soit, le prince fit de nouveaux prodiges de valeur à la bataille qui fut donnée peu de jours après entre Dol et Antrain; lui seul, quand presque toutes les divisions de l'armée royale étaient en déroute et fuyaient vers Dol, tint ferme avec une poignée d'hommes, jusqu'à ce que la Rochejaquelein vînt le joindre. En rentrant à Dol, ce généralissime des Vendéens déclara que c'était au prince de Talmont qu'on était redevable de la victoire. Celui-ci suivit l'armée au siége d'Angers, qui fut tout aussi malheureux que celui de Granville. A la déroute du Mans, le 14 décembre, il chargea au milieu du feu les hussards ennemis à l'entrée de la ville. Après sa défaite, l'armée royale n'ayant pu repasser la Loire, se trouva réduite à sept mille hommes. Talmont et Fleuriot se mirent à leur tête avec d'autres officiers, et marchèrent sur le bourg de Nort. Mais Fleuriot ayant été nommé général en chef, Talmont, blessé de cette préférence, quitta l'armée. Ce désir immodéré de la commander, malgré l'état misérable où elle se trouvait, marquait, certes, encore plus de dévouement que d'ambition. Il errait déguisé en paysan dans les environs de Laval et de Fougères, accompagné d'un fidèle domestique, nommé Mateleln, quand il tomba dans une patrouille de la garde nationale de Bazouges. Il fut conduit à Fougères sans être reconnu; mais la fille de l'aubergiste de *St-Jacques*, en le voyant, s'écria : « C'est le prince de Talmont! » Il fut transféré à Rennes, puis à Vilré et à Laval, où l'échafaud fut dressé devant l'entrée principale de son château. L'exécuteur qui fit tomber sa tête lui devait la vie. Elle fut mise sur une pique et exposée, ainsi que celle d'Anjubault, son intendant, au-dessus de la porte de Laval. B—P.

TALOCHON ou TALACHON. *Voyez* ELISÉE (le père).

TALON (OMER), littérateur du 16e siècle, était né, suivant Lacroix-du-Maine, dans le Vermandois. On lit dans le *Dictionnaire* de Moréri (édition de 1759), qu'il naquit à Amiens, et qu'il était le second fils d'Artus Talon, colonel d'un régiment irlandais au service de Charles IX. Cette dernière assertion est évidemment erronée; mais elle n'en a pas moins passé dans l'*Histoire littéraire d'Amiens*, par le P. Daire (*voy.* ce nom), et sans doute ailleurs (1). Omer s'appliqua à l'étude des langues et de la littérature anciennes. En 1534, il fut pourvu d'une chaire de rhétorique au collége du cardinal le Moine; et il la remplit d'une manière brillante. Lié de l'amitié la plus étroite avec le célèbre et malheureux Ramus, son compatriote, il dut employer tout son crédit pour faire adopter par l'université les changements que Ramus proposait dans l'enseignement des

(1) En effet, il est impossible d'admettre qu'Omer Talon, né vers 1510, fût le second fils d'un colonel au service de Charles IX, qui ne parvint au trône qu'en 1560.

langues et de la philosophie ; mais rien ne montre qu'il ait partagé le penchant de son ami pour les réformes religieuses. On croit assez généralement que Talon était ecclésiastique; et quelques auteurs assurent, mais sans preuve, qu'il fut nommé curé de St-Nicolas du Chardonnet. Une maladie cruelle, et qui, dans un autre temps, donnerait une opinion peu favorable de ses mœurs, empoisonna ses dernières années. L'état déplorable auquel il était réduit ne pouvait lui permettre de prendre part à la querelle de Ramus contre Turnèbe. Cependant Ramus employa le nom de son ami dans cette guerre (1); mais Turnèbe reconnut facilement cette petite ruse (*voy.* Adr. Turnèbe). Omer Talon mourut, en 1562, à l'âge au moins de 50 ans. Le P. Daire a donné la liste de ses ouvrages, qui n'offrent plus aucun intérêt, dans l'*Histoire littéraire d'Amiens*, p. 94 et suivantes. Ils ont été recueillis par Thom. Freig. Bâle, P. Perna, 1575, in-4° de 706 pages. Ce volume est orné d'une préface de l'éditeur (2). Outre des *Lettres*, des *Dissertations* et des *Harangues*, publiées avec celles de Ramus, Paris, 1577, in-8° (*voy.* Ramus), on y trouve un Traité de rhétorique élémentaire (*Institutiones oratoriæ*), qui eut une grande vogue dans tout le cours du 16e siècle. La première édition est celle de Paris, 1544 ou 1545, in-8°. Parmi les nombreuses réimpressions de cet ouvrage, on doit citer celles que Cl. Minos et Jean Piscatorius ou le Pêcheur, ont accompagnées de leurs commentaires. Antoine Foquelin, compatriote de Talon, l'inséra tout entière dans sa *Rethorique française*, Paris, 1557, in-8°; ouvrage oublié depuis longtemps, et que, par ce motif, on n'a pas cru devoir mentionner à l'article de Foquelin (*voy.* Foquelin). W—s.

TALON (Omer), l'un des plus célèbres avocats généraux du parlement de Paris, était né vers 1595. Sa famille était originaire d'Irlande, où elle possédait des terres et des places considérables. Le premier de ses ancêtres qui s'établit en France, fut nommé colonel d'un régiment irlandais sous Charles IX (3). Depuis, les Talon n'ont pas cessé de fournir à la magistrature des personnages recommandables par leurs vertus et leur capacité. Omer acheva ses études sous Dautruy, de Troyes, savant docteur de Sorbonne, qui resta son conseil et son ami. Dirigé par cet habile maître, il fit de rapides progrès dans les lettres, l'histoire, le droit et la théologie. Il fut admis, en 1613, dans l'ordre des avocats, et ne tarda pas à se signaler au barreau. En 1625, il épousa Françoise Doujat, fille d'un avocat général de la reine Marie de Médicis et de Gaston, duc d'Orléans. Dès lors, il partagea tout son temps entre les affaires et les soins qu'il devait à sa famille. Son frère aîné lui offrit la charge d'avocat général au parlement, qu'il se proposait de quitter. « Je la refusai d'abord, dit-il, comme un emploi trop lourd et trop difficile ; néanmoins, après une longue résistance, laquelle, de ma part, n'était ni feinte, ni affectée, la sollicitation de ma femme et de mes proches fut si pressante que je lâchai pied et promis de faire ce qu'on voulut. » Il en prit possession le 15 novembre 1631 ; et bientôt il surpassa tous ses prédécesseurs. Pendant vingt-deux ans qu'il remplit cette charge, il eut l'occasion de traiter les questions les plus importantes de notre droit public, et il le fit avec une clarté et un ordre admirables. Supérieur à tous les orateurs de son temps, il évita presque tous leurs défauts, dont le plus grand était l'affectation ridicule d'un savoir inutile, et donna le premier l'exemple d'une éloquence simple et grave. Durant les troubles de la Fronde, il prouva son attachement à ses devoirs et son dévouement à la cause royale. Si, dit le cardinal de Retz, on remarqua quelques contradictions dans sa conduite, c'est qu'il était emporté, comme tous les autres, par les torrents qui courent dans ces sortes de temps, avec une impétuosité qui agite les hommes en un même moment de différents côtés (*Mém.*, livre 4). Ses vertus et sa franchise donnaient à Talon une grande influence sur les déterminations du parlement. Il s'en servit constamment pour maintenir cette compagnie dans le devoir envers le souverain, ou pour l'y rappeler, quand elle s'en écartait. La régente ayant invité Gaston, duc d'Orléans, dont elle connaissait les intrigues, à se rendre près du roi, ce prince hésitait sur le parti qu'il devait prendre. Ce fut dans cette circonstance mémorable (4 février 1651) que Talon prononça cette improvisation que le cardinal de Retz regardait comme une des plus belles qui eussent été faites. « Toute la compagnie, dit-il, fut émue si fortement, que j'en vis la clameur des enquêtes commencer à s'affaiblir (*Mém.*, liv. 3). » Le chagrin que Talon éprouvait de la continuation des troubles finit par altérer sa santé. Il tomba malade d'hydropisie, et les médecins jugèrent bientôt le mal sans remède. Quelques mois auparavant, sentant déjà sa fin prochaine, il avait dressé pour son fils une règle de conduite « qui contient, ajoute le digne fils, dont nous empruntons les expressions, des sentiments si chrétiens, si élevés et si dignes d'un homme d'honneur, que j'en estime plus la possession que celle des biens qu'il me peut avoir laissés (*Mém. de Talon*, t. 8, p. 123). » Lorsque son fils se présenta devant son lit pour lui demander sa bénédiction, il lui dit, par trois fois : « Mon fils, Dieu te fasse homme de bien. » Il mourut, le 29 décembre 1652, à l'âge de 57 ans, et fut

(1) On ne doute pas que Ramus ne soit le véritable auteur de l'écrit intitulé *Audomari Talæi admonitio ad Adrian. Turnebum*, Paris, 1556, in-8°.

(2) Cette édition est intitulée *Audomari Talæi quem Petri Rami Theseum dicere possis*. Elle est ainsi un monument de l'amitié qui les avait constamment unis.

(3) Cette généalogie des Talon, insérée dans le *Dictionnaire* de Moréri, serait contredite par un mot de Denis Talon, dont l'article suit, lequel déclare que ce qu'il y avait de plus grand dans la robe et le ministère sortait des procureurs, et que lui-même en était sorti *Voy.* les *Mélanges de littérat. de Vigneul-Marville* (D. Bonav. d'Argonne), t. 2, p. 261.

inhumé dans une chapelle de l'église St-Côme, où reposaient déjà son père, sa mère, son frère aîné et son précepteur Jean Dautruy. Omer Talon laissait des *Mémoires* de son temps, mêlés de pièces justificatives. Son fils les a continués jusqu'au mois de juin 1653. Ils ont été publiés par Ant.-Franc. Jolly (1), la Haye, 1732, 8 vol. in-12. Cette édition, imprimée d'une manière peu correcte, laisse d'ailleurs beaucoup à désirer, l'éditeur s'étant servi d'un manuscrit incomplet, et dans lequel les matières étaient mal classées, défaut qu'il n'a pas pris le soin de corriger. Voltaire (*Ecrivains du siècle de Louis XIV*) juge ces Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen. Sans doute le public en accueillerait avec plaisir une nouvelle édition. Pendant longtemps on n'a connu Talon comme orateur, que par le témoignage de ses contemporains, et par quelques fragments de ses discours insérés dans des Recueils où peu de lecteurs avaient la facilité de les chercher. On savait pourtant qu'il existait un recueil, en 15 volumes in-folio, des plaidoyers d'Omer Talon et de Denis, son fils (*voy.* l'article suivant). Cette précieuse collection ayant été acquise pour la bibliothèque de la chambre des députés, Rives, avocat à la cour de cassation, en a extrait les morceaux les plus intéressants, qu'il a publiés sous le titre d'*OEuvres d'Omer et de Denis Talon*, Paris, 1821, 6 vol. in-8° : le premier contient les discours d'Omer sur des questions politiques, au nombre de quarante-quatre : et son éloge de Jérôme Bignon (*voy.* ce nom), qu'il avait composé pendant une maladie grave de ce magistrat, en faisant des vœux pour qu'il fût inutile (2). L'éditeur l'a fait précéder d'un avertissement de l'*Eloge* d'Omer Talon, en latin, par Lallemant, professeur d'éloquence au collége Mazarin, avec la traduction française en regard, et d'un discours sur l'éloquence judiciaire en France. Il a placé à la fin, comme modèle de l'éloquence du temps, l'Eloge prononcé, en 1611, par Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris, du grand-père de la femme de Talon. Le second volume contient cinq discours et vingt-quatre mercuriales de Denis Talon, précédés d'un avertissement de l'éditeur. Les deux volumes suivants renferment des plaidoyers d'Omer Talon, au nombre de quarante-neuf, et les deux derniers, ceux de Denis, au nombre de quatre-vingt-onze. Tous deux, dit Rives, auraient atteint la perfection de l'éloquence judiciaire sous le rapport de la diction, s'ils eussent moins scrupuleusement sacrifié au désir d'égaler le style périodique des anciens. Ils essayèrent, il est vrai, de se soustraire à ce culte superstitieux de l'antiquité ; mais encouragé par l'exemple de son père, Denis, surtout, aurait dû aller beaucoup plus loin (*Discours préliminaire*, p. CXVI). En 1631, époque des débuts d'Omer Talon, aucun des ouvrages immortels dont s'honore le grand siècle de notre littérature n'avait paru ; et même la plupart des écrivains qui devaient l'illustrer, n'étaient pas encore nés. Le *portrait* d'Omer Talon a été gravé, d'après Phil. de Champagne, par Morin et par Mellan. Il fait partie du *Recueil* de Moncornet. W—s.

(1) Et non pas l'abbé *Joly*, comme le dit Rives, *Avertiss.*, p. X.
(2) Ce souhait fut exaucé, puisque Bignon ne mourut qu'en 1656, quatre ans après Talon.

TALON (Denis), fils du précédent, naquit à Paris, au mois de juin 1628. Dès qu'il eut terminé ses cours, il obtint, avec la charge d'avocat du roi au Châtelet, la promesse de la survivance de son père à la place d'avocat général. Il n'avait que vingt-quatre ans et demi quand il fut appelé à lui succéder. « Dans l'emploi, dit-il, « que j'exerçais depuis deux ans, j'aurais pu « acquérir quelque facilité, si la stérilité des « affaires n'avait rendu cette jurisdiction déserte, « principalement des causes qui désirent notre « ministère; outre plus l'inconsidération des jeu- « nes gens, qui préfèrent leur divertissement à « l'étude, et la paresse que je ressens naturelle- « ment en moi, me privaient de beaucoup de « lumières, que je pouvais acquérir par l'assi- « duité dans le cabinet. Je me trouvai pourtant « obligé, pour ne pas jeter ma mère dans le « dernier désespoir, et espérant qu'elle règlerait « la conduite de ma vie, je me dévouai tout « entier à la fonction d'avocat général. » (*Mém. d'Omer Talon*, t. 8, p. 124). Le lendemain de la mort de son père (30 décembre 1652), il alla prendre place au parlement, et le même jour il fut présenté par le Tellier au roi, qui le fit conseiller d'Etat (1). Bientôt l'affaire du docteur Arnauld contre les examinateurs de son ouvrage sur les cinq propositions de Jansénius, et le fameux procès de mademoiselle de Montpensier contre madame d'Aiguillon et M. le duc de Richelieu, au sujet de la terre de Champigny (1657), lui fournirent l'occasion de justifier, d'une manière brillante, toutes les espérances qu'on avait conçues de ses talents. Désigné d'abord pour instruire le procès contre Fouquet (*voy.* ce nom), il ne tarda pas d'être remplacé dans des fonctions qu'il n'aurait pas remplies au gré de ceux qui voulaient la perte du surintendant, et fut envoyé procureur général aux grands-jours d'Auvergne, en 1665. Il concourut ensuite à la rédaction des ordonnances regardées encore comme l'un des plus beaux monuments du règne de Louis XIV (*voy.* Guill. de Lamoignon); et il ne tint pas à Denis Talon qu'on n'entreprît dès lors de concilier les coutumes des différentes provinces, dont les dispositions variées étaient la source d'une foule de difficultés sans cesse renaissantes. Ses services furent récompensés, en 1693 par le don que lui fit le roi d'une des deux charges de président à mortier, nouvellement créées. En entendant d'Aguesseau porter, pour la première

(1) *Voy.* l'*Avertissement* en tête du tome 2 des *OEuvres d'Omer et de Denis Talon*, p. VII.

fois, la parole comme avocat général. Denis Talon prédit tout ce qu'on devait attendre de lui : « Je voudrais, dit-il, finir comme ce jeune homme « commence. » Talon mourut le 2 mars 1698, à l'âge de 70 ans, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu. On peut consulter, sur ses ouvrages, l'article précédent; mais c'est à tort qu'on lui a longtemps attribué le *Traité de l'autorité des rois dans le gouvernement de l'Eglise* (*voy.* Boutigny). Son portrait a été gravé un grand nombre de fois, dans divers formats. Les amateurs recherchent surtout ceux qu'on doit au burin de Poilly et de Nanteuil. W—s.

TALON (Antoine-Omer), avocat général, né vers 1740, de la même famille que les précédents, était lieutenant civil ou avocat général au Châtelet, lorsque survint la révolution de 1789. Dans les circonstances difficiles où se trouva alors ce tribunal, les fonctions de Talon le forcèrent souvent à se prononcer dans des affaires délicates, notamment la procédure qu'il poursuivit si courageusement contre les auteurs de l'attentat des 5 et 6 octobre et le procès de Favras qui le rendit dépositaire de secrets importants. Dans ces deux circonstances, il fit son devoir de magistrat intègre et courageux, mais il ne fut pas soutenu par le pouvoir royal déjà sans force, et sans moyen de se défendre lui même. Mécontent d'avoir vu repousser sa demande présentée à l'assemblée nationale contre les instigateurs du complot d'octobre, que l'instruction du procès avait si bien dévoilés, il donna sa démission. Néanmoins il continua à servir le roi par tous les moyens qui étaient en son pouvoir: mais ce fut presque toujours en secret et quelquefois sans que ce prince lui-même en eût connaissance. L'avocat général du Châtelet fut dénoncé par Camille Desmoulins et Dussaulchoy; et il dut paraître comme accusé devant un tribunal où il avait si dignement siégé comme magistrat. Mais l'accusation était si peu fondée, qu'elle n'eut aucun résultat; et dans la même année Talon fut nommé député suppléant de Chartres à l'assemblée nationale, où il ne siégea jamais. Compromis encore l'année suivante dans le voyage de Varennes, il fut décrété d'arrestation, puis mis en liberté après l'acceptation de la constitution par Louis XVI, comme tous ceux qui avaient eu quelque part à cette malheureuse affaire. Toujours fort lié avec tous ceux qui défendaient la cause du roi, cherchant à lui rattacher ses plus redoutables ennemis, il eut de fréquents rapports, dans les premiers mois de 1790, avec le comte de Lamark, et il concourut très-activement avec cet ami de Mirabeau à faire entrer le grand orateur dans les intérêts de la monarchie. Mais le député d'Aix ne lui pardonna jamais sa participation au décret de prise de corps lancé par les juges du Châtelet contre lui et le duc d'Orléans. On sait que, dans un de ses discours contre ces juges, il déclara hautement à la tribune qu'il les poursuivrait *jusqu'au tombeau*. En effet, réconcilié avec la cour et le parti royaliste, il se livra, dans sa correspondance avec Louis XVI, à de violentes attaques contre l'avocat général du Châtelet qu'il savait bien être un homme d'honneur et un très-digne magistrat. On sait qu'il fut alors question de nommer Talon garde du sceau privé, et que c'était le projet du roi qui avait en lui beaucoup de confiance; mais Talleyrand et Mirabeau, qui avaient alors avec ce prince des rapports très-suivis, n'oublièrent rien de ce qui était en leur pouvoir pour s'y opposer, comme on le voit dans la correspondance du grand orateur récemment publiée; mais ce qu'on ne voit pas dans cette correspondance, où tant d'autres réticences doivent être remarquées, c'est que le roi avait réellement en Talon une extrême confiance, ce dont il lui donna un honorable témoignage par le présent de son portrait avec cette inscription : *Donné par le roi à M. Talon, le 7 septembre* 1791. L'ancien avocat général eut encore à cette époque, avec Laporte, Bertrand-Moleville et Terrier de Monciel (*voy.* ces noms) une grande part aux opérations les plus importantes du roi constitutionnel, toujours obligé de se défendre contre les attaques du parti révolutionnaire. C'est ainsi qu'il fut compromis dans les papiers de la fameuse armoire de fer, puis décrété d'accusation après la révolution du 10 août. Dans ces papiers s'était trouvée une lettre par laquelle il recommandait vivement Semonville, ce qui causa alors la destitution de celui-ci. Assez heureux pour échapper à l'arrestation, Talon se tint caché pendant quelques mois et réussit à passer en Amérique, d'où il ne revint qu'après la chute du gouvernement de la terreur. Compromis de nouveau en 1804, dans une conspiration royaliste, il fut arrêté et transporté aux îles Ste-Marguerite, où son fils eut assez de courage et de dévouement pour le suivre et rester détenu avec lui pendant plusieurs années (*voy.* l'article suivant). Parvenu à un âge très-avancé sous le gouvernement impérial, et ses facultés intellectuelles s'étant fort affaiblies, sa famille fit prononcer son interdiction, n'ayant que ce moyen de retirer des mains peu sûres auxquelles il l'avait confiée une somme d'argent considérable. Il mourut à Grez, près de Tournan, le 18 août 1811. M—dj.

TALON (le général vicomte Matthieu-Claire-Denis), né à Paris le 20 novembre 1783, appartenait à l'illustre famille des précédents. Capitaine à vingt-deux ans, Denis Talon fit avec distinction ses premières armes en Italie et fut, en 1808, appelé sur d'autres champs de bataille, où les services avaient moins d'éclat, où plus qu'ailleurs l'abnégation et l'énergie étaient nécessaires. Il fit, en Espagne et en Portugal, les campagnes de 1808, 1809, 1810 et 1811. La décoration de la Légion d'honneur devint pour

lui le prix d'une conduite brillante aux affaires de Monbuey et d'Alcazinas (1810). De l'état-major du général Ste-Croix, il était passé dans celui du général Walther; mais, à cette distance du chef de l'Etat, l'avancement du capitaine Talon fut lent, et, quels que fussent son zèle et sa valeur, ce ne fut qu'en 1812, après la retraite de Russie, qu'il reçut un brevet de chef d'escadron. Pendant toute l'année 1813, il partagea les derniers triomphes de la grande armée et, au terme de la campagne de Saxe, reçut comme récompense de sa conduite à Bautzen et à Leipsick la croix d'officier de la Légion d'honneur (28 novembre 1813). Il servit avec le même zèle pendant la campagne de France, aux côtés du général Dessoles; enfin il paya jusqu'au dernier jour son tribut à la cause impériale. La restauration de la maison de Bourbon, accomplie en avril 1814, ouvrait à Denis Talon des perspectives nouvelles. Il fut du nombre des officiers de l'armée qui s'efforcèrent de conserver à la France, en le donnant aux Bourbons, un bon établissement militaire et qui réussirent dans ce patriotique dessein. Placé dans la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi, il y fut un des lieutenants de l'illustre Louis de la Rochejaquelein. L'année suivante, après l'exil loyal de Gand, il reçut la croix de St-Louis et prit, en septembre 1815, le commandement des cuirassiers de Berry, dont on rétablissait le régiment. Le 15 juin 1816, il fut promu au commandement des lanciers de la garde. Elevé au grade de maréchal de camp le 22 août 1818 et au rang de commandeur de la Légion d'honneur le 18 mai 1820, le général Talon prit, en décembre 1823, le commandement de la seconde brigade de la première division de la garde royale, qu'il conserva jusqu'à la chute de Charles X. Pendant les trois journées de juillet 1830, il suppléa par son énergie à l'insuffisance des moyens de défense, à l'imprévoyance, à la fatale confusion qui, dans l'esprit du commandant en chef, paralysa la défense en disséminant la répression. Le 29 juillet vit le général Talon tirer pour la dernière fois l'épée. Cependant il suivit le roi à Rambouillet et ne le quitta qu'à Cherbourg, lorsque ce prince s'éloigna pour la dernière fois du rivage français. Revenu à Paris encore dans toute la vigueur de l'âge, le vicomte subit la loi commune du licenciement, étendue à tout le corps d'élite dont il était un des chefs. Il demanda sa retraite, l'obtint et se consacra tout entier à l'éducation des trois fils que lui avait donnés sa seconde femme, Gabrielle, princesse de Beauvau. Les soins de la vie agricole, l'emploi généreux d'une fortune proportionnée à son rang occupèrent ses dernières années. Dès les premiers mois de l'hiver de 1852, le général Talon sentit ses forces décroître, et une maladie douloureuse, hâtée par la perte de sa sœur la comtesse du Cayla, mit fin à ses jours; le général Talon est mort, à Paris, le 7 mars 1853. A. C.

TALON (Jacques), prêtre de l'Oratoire, parent du célèbre avocat général de ce nom, était fils de Nicolas Talon, notaire et secrétaire du parlement. Il s'attacha au cardinal de la Valette, qu'il suivit dans ses campagnes de 1635 et 1636, en qualité de son homme de confiance. Après la mort de ce cardinal, en 1639, il se retira au séminaire de St-Magloire, y reçut les ordres sacrés et entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1648. Député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1645, il y remplit les fonctions d'agent, et en rédigea le procès verbal. Le P. Talon passa les dix dernières années de sa vie dans la maison de l'Institution, à laquelle il fit réunir son prieuré de St-Paul-au-Bois dans le diocèse de Soissons. C'est dans cette maison qu'il mourut le 22 février 1671, à l'âge de 73 ans. On a de lui : 1° *Instructions chrétiennes tirées du catéchisme du concile de Trente*, rédigées dans un ordre très-méthodique, et dédiées aux deux jeunes princes de Conti, Paris, 1667, in-16. 2° les *Exercices de Thaulère, sur la vie et la passion de Jésus-Christ*, traduits du latin, ibid., 1669, in-12. 3° *La Vie et les œuvres spirituelles de St-Pierre d'Alcantara*, dédiées à la reine, ibid., 1670, in-12. 4° *Vie de la mère, Madeleine de St-Joseph, carmélite*. C'est une seconde édition de celle qu'en avait publiée le P. Senault, retouchée pour le style et augmentée de plus d'un tiers. 5° *OEuvres spirituelles de Louis de Grenade*, Paris, 1668, in-fol. Cette traduction, qui a toujours passé sous le nom du sieur Girard, est réellement du P. Talon. Girard n'avait fait qu'ébaucher le *Guide des pécheurs*, lorsqu'il mourut. 6° *Vie de Ste-Marie-Madeleine de Pazzi*, traduite de l'espagnol, 1671, in-12. 7° *Mémoires du cardinal de la Valette*. Ils avaient été rédigés par le P. Talon, et n'ont été publiés qu'en 1772, 2 vol. in-12. On conservait de lui, dans la bibliothèque de l'Institution, un recueil in-folio de lettres et d'instructions, qui auraient pu fournir bien des éclaircissements sur l'histoire du temps. T—D.

TALON (Nicolas), jésuite, né à Moulins, en 1605, s'engagea de bonne heure dans l'état religieux, et, après avoir, suivant l'usage de l'Institut, consacré plusieurs années à l'enseignement des humanités et à la prédication, employa le reste de sa vie à la rédaction de divers ouvrages ascétiques, qui sont maintenant oubliés. C'était, suivant l'abbé d'Artigny (*Nouv. Mémoir. de littérat.*), un homme d'esprit, d'une imagination vive et un bon écrivain pour l'époque. Il mourut à Paris, en 1691, à l'âge de 86 ans. Outre une *Oraison funèbre de Louis XIII* et la *Description de la pompe funèbre du prince de Condé* (1645, in-4°), on cite du P. Talon : 1° l'*Histoire sainte*, Paris, 1640 et années suiv., 4 tomes in-4°. Il avait conçu le projet d'écrire une histoire des juifs, qui fût à la fois édifiante et agréable. Cependant

il finit par se borner à choisir les principaux événements, qu'il distribua par chapitres. D'ailleurs il ne se fit aucun scrupule de paraphraser les discours qui ne sont qu'indiqués dans le texte, et d'y joindre des détails et des réflexions qui lui appartiennent en propre. Rien n'est plus singulier que celles qu'il fait sur le pouvoir de la beauté, dans le chapitre où il représente Esther aux pieds d'Assuérus. L'abbé d'Artigny les a trouvées si plaisantes, qu'il les a recueillies dans ses *Mémoires*, t. 4, p. 138-148. Toutefois cet ouvrage a été réimprimé dans divers formats. Il en existe une belle édition in-folio. Paris, Cramoisy, 1665, 2 vol. 2° l'*Histoire sainte du Nouveau Testament*, ibid., 1669, 2 vol. in-fol. C'est la suite de l'ouvrage précédent; mais elle ne reçut pas le même accueil. N'ayant pas été réimprimée, elle est devenue rare sans être recherchée. 3° la *Vie de St-François de Sales*, ibid., 1650, in-4°, au-devant des *Œuvres* de ce saint, dont le P. Talon est l'éditeur, ibid., 1661, in-fol. et séparément, 1666, in-12; Nancy, 1769, in-12, et mise en style moderne par l'abbé de Baudry, Lyon, 1837, in-18. 4° les *Peintures chrétiennes*, ibid., 1667, 2 vol. in-8°, ornées de 200 gravures. 5° la *Vie de St-François Borgia*, ibid., 1671, in-12. Le portrait du P. Talon a été gravé par Heer. W—s.

TALOT (Michel-Louis), adjudant général et député à la convention nationale, né à Cholet le 23 août 1755, fut, en 1784, agréé au tribunal de commerce d'Angers. Au commencement de la révolution, dont il avait adopté les principes avec beaucoup d'ardeur, il fut nommé l'un des commandants de bataillon et chef d'artillerie dans la garde nationale de cette ville, puis membre du conseil général de Maine-et-Loire et juge du tribunal de première instance. Il servit dans l'armée républicaine qui fut opposée à celle des Vendéens. Nommé, en 1792, député suppléant à la convention nationale, il n'entra dans cette assemblée qu'après le procès de Louis XVI. Il en devint secrétaire au mois de janvier 1795, fut envoyé quelques mois après à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il fut présent au siége de Luxembourg, dont il signa la capitulation. Talot s'éleva, le 12 août 1795, contre les assemblées des sections de Paris, qu'il accusa d'être dirigées par des *intrigants*, et dont il provoqua la clôture. Il défendit ensuite le fameux Drouet contre Defermont, rappela ses services rendus à la révolution, notamment l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Ce fut ainsi qu'il le fit maintenir sur la liste des deux tiers de conventionnels qui durent former le nouveau corps législatif. Il sollicita ensuite la création d'un conseil de guerre pour juger les *chouans* et les émigrés qui seraient arrêtés à Paris; puis fut envoyé dans le Pas-de-Calais pour y organiser les autorités et faire punir les auteurs d'écrits séditieux et de complots royalistes. Il apaisa les troubles qui se manifestaient dans ce département et sut, par la fermeté qu'il montra à la tête de deux régiments, mériter l'estime des insurgés eux-mêmes. De retour à Paris au moment où la convention terminait sa session, ayant appris que le général Menou, son ancien compagnon d'armes, est en jugement par suite des événements du 13 vendémiaire, il se rend au conseil de guerre et défend l'accusé avec tant de chaleur qu'il le fait acquitter. Le lendemain, l'assemblée électorale de Paris l'appela au conseil des Cinq-Cents. Le 12 janvier 1796, Talot défendit le projet qui astreignait les représentants au serment de haine à la royauté, parla en faveur des patriotes fugitifs de la Vendée, provoqua la peine de la déportation contre les dépréciateurs des mandats, fit décréter que le camp de Grenelle avait bien mérité de la patrie pour avoir repoussé le rassemblement qui s'y était porté, et défendit le 12 avril, les républicains du Midi, où les massacres continuaient à se multiplier. Ce fut dans cette séance, très-orageuse, qu'il en vint à des voies de fait contre un de ses collègues. Il s'opposa sans succès, le 18 septembre, à l'introduction d'une plus grande sévérité dans le code pénal militaire; fit, le 30 octobre, une sortie contre les journalistes, qu'il traita de prédicateurs séditieux, et appela de nouveau, le 6 février 1797, l'attention du conseil sur ceux qui prêchaient la royauté. Peu de jours après, il combattit Dumolard, qui attaquait le directoire pour avoir fait opérer une descente en Irlande; se plaignit, le 6 août, de ce que l'on transformait la commission des inspecteurs en comité des recherches et de salut public; reprocha à Aubry d'avoir destitué Bonaparte et Masséna; s'éleva contre les projets présentés par Pichegru sur la marche des troupes et les dangers du corps législatif. Enfin il déclama encore contre les journalistes du parti royaliste, fut nommé membre de la commission provisoire des inspecteurs aussitôt après le 18 fructidor (4 septembre 1797) et appuya le lendemain diverses mesures de violence, notamment des visites domiciliaires; puis il parla encore contre les journalistes, contre les émigrés, etc. Il fut élu secrétaire. Le 22, il fit un éloge ironique du général Bonaparte, à l'occasion de la proposition de Malibran de lui accorder trois cent mille francs. Il fit ensuite fixer par une loi l'enceinte constitutionnelle du corps législatif, présenta un plan d'organisation de sa garde et s'opposa au projet par lequel le directoire se rendait maître des élections. Talot fut, à cette époque, de nouveau appelé aux fonctions législatives et, le 23 septembre suivant, élu secrétaire. Ce fut sur sa proposition que la veuve du général Hoche obtint une pension. La fermeté du directoire, qu'il traita de despotisme, le jeta ensuite dans l'opposition; il reprocha à Lecointe-Puyravaux son opinion contre la liberté de la presse et lui rappela qu'il ne pouvait pas toujours être le *procureur général syndic du directoire*. Il prit aussi

une grande part à la journée du 30 prairial et contribua à l'expulsion de Treilhard, Laréveillère et Merlin, qui étaient devenus des *aristocrates*, des *oligarques*, et que le parti démocratique renversa. On le vit ensuite faire l'éloge de la société du Manége, où ce parti se réunissait. A la séance extraordinaire du 19 brumaire, à St Cloud, il protesta contre la nomination de Bonaparte au commandement des troupes qui entouraient le corps législatif; puis il exhorta ses collègues épouvantés à retourner à Paris, revêtus de leurs costumes, et à décréter que les troupes qui se trouvaient rassemblées faisaient partie de leur garde, ce qu'aucun d'eux n'osa proposer. Peu de jours après, Talot fut renfermé à la Conciergerie, d'où Bernadotte obtint sa sortie. Il devait être détenu dans la Charente-Inférieure, mais cette mesure n'eut pas lieu. Ayant continué de manifester hautement ses sentiments contre la révolution du 18 brumaire, il fut inscrit sur la liste des déportés lors de l'explosion du 3 nivôse, mais échappa aux arrestations. Découvert par la suite, il fut transporté à l'île de Rhé et obtint, après quatorze mois de détention, la permission de rester en surveillance dans son pays, où il vécut retiré, du traitement de réforme attribué à son grade d'adjudant-commandant, et n'acceptant aucune des constitutions qui furent établies. En 1809, il fit partie de l'armée destinée à repousser, sous les ordres de Bernadotte, les Anglais qui s'étaient emparés de l'île de Walcheren, et servit en qualité de chef d'état-major de la division qui occupait l'île de Cadsand. Ayant été réformé lors de la réunion de cette armée à celle d'Anvers, il rentra de nouveau dans ses foyers, où il vécut en famille, et mourut le 12 juin 1828. B—P.

TAMARA (le comte DE), général russe, né dans l'Ukraine, mais Grec d'origine, étudia et voyagea avec fruit, résida longtemps à Téflis, visita tous les pays situés entre la mer Noire et la Caspienne, dont il parlait les langues et connaissait les usages. Instruit dans la littérature ancienne et moderne, mais général médiocre, il fut employé dans la diplomatie et envoyé à Constantinople par Catherine II, en qualité de ministre de Russie, chargé secrètement de faire révolter les Grecs de l'Archipel, les Albanais et autres sujets de la Porte le long du golfe Adriatique. Il se rendit à Venise et à Raguse dans cette vue et répandit quelques sommes d'argent sans succès. Après la paix d'Yassi, il revint à St-Pétersbourg, où, étant prévenu de dilapidations, il chercha à se disculper en accusant de rapines et de trahison les aventuriers qu'il avait employés dans ses missions. Ce procès finit par sa disgrâce. Paul Ier, devenu empereur, le nomma son ambassadeur à Constantinople, et c'est à lui qu'on dut alors l'étrange alliance des Russes avec les musulmans. Le comte de Tamara était connu par sa haine pour la France, et jamais, assure-t-on, les Français n'eurent d'ennemi plus ardent à Constantinople. En septembre 1802, il fut remplacé dans cette résidence par Italinski et vécut dans la retraite, où il mourut en 1805. G—Y.

TAMBRONI (JOSEPH), littérateur, né à Bologne en 1773, fit ses études à l'université et, en 1794, obtint au concours la place de paléographe ou d'inspecteur aux archives de la même ville. Lorsque les armées françaises débordèrent pour la première fois en Lombardie, il se rendit à Milan, afin de prendre part aux événements qui se préparaient dans cette contrée. Il s'attacha au sort de Marescalchi, qu'il suivit au congrès de Rastadt et à Vienne, en qualité de secrétaire de la légation cisalpine. Sitôt que la guerre éclata, en 1799, entre la France et l'Autriche, Tambroni, qui, après le départ du ministre, en avait rempli les fonctions, quitta Vienne et revint à Milan, où il fut nommé sous-secrétaire du directoire. Les revers des armées républicaines l'obligèrent de chercher un asile dans les montagnes de la Savoie, qu'il regarda ensuite comme une seconde patrie, s'étant allié à une famille de Chambéry. Après la bataille de Marengo et la nouvelle organisation donnée à la république, Tambroni fut attaché à la légation italienne à Paris, et il y occupa postérieurement la place de chef de division du ministère des affaires étrangères, dirigé par son ancien protecteur, le comte Marescalchi. En 1809, il fut nommé consul à Livourne et, deux ans après, transféré avec le même titre à Rome, où il s'entoura de savants et d'artistes. A la chute du gouvernement impérial, en 1814, Tambroni, rentré dans la vie privée, eut part à la rédaction du *Giornale arcadico*, où il fit insérer un assez grand nombre d'articles. Ces travaux et son goût pour les arts lui méritèrent d'être admis à l'*Arcadie*, à l'académie de St-Luc, à la société archéologique, à la *Tibérine* de Rome et à l'académie impériale et royale des beaux-arts de Vienne. Il était décoré de l'ordre de la Couronne de fer et appartenait, depuis 1804, à l'Institut de France en qualité d'associé étranger. Tambroni est mort à Rome le 10 janvier 1824. Ses ouvrages sont : 1° *Compendio delle storie di Polonia*, Milan, 1807, 2 vol. in-8°; 2° *Ode*, Milan, 1816, in-8°; 3° *A S. M. Francesco imperatore e re, ode*, ibid., in-fol.; 4° *Lettera di un impiegato diplomatico nella corte del Brasile, ad un suo amico in Italia* (ibid.), 1816, in-fol. (anonyme); 5° *Descrizione de' dipinti a buon fresco, eseguiti in una galleria del Palazzo di Bracciano, a Roma, dal signor Palagi*, Rome, 1816, in-8°; 6° *Lettere intorno all' urne cinerarie disotterate nel pascolare di Castel Gandolfo*, ibid., 1817, in-8°; 7° *A Licori Partenopea, ode saffica*, in-8°; 8° *Di Cennino Cennini, trattato di pittura, messo in luce la prima volta, con prefazione ed annotazioni*, Rome, 1822, in-8°. Ce traité, qui avait été déjà signalé par Vasari, Bandini et Bottari, était resté inédit parmi les manuscrits de la bibliothèque Vaticane. L'éditeur s'est servi d'une copie mo-

derne, exécutée en 1737 et qui appartenait au baron de Stosch. Elle est maintenant au Vatican, dans le fonds Ottoboni, n° 2974. Les chapitres les plus remarquables de cet ouvrage sont ceux où l'auteur parle de l'art de peindre à l'huile, d'enluminer et de dorer les manuscrits. Il paraît que les Italiens employaient les couleurs à l'huile avant l'année 1410, époque à laquelle on prétend que Jean de Bruges en fit pour la première fois la découverte. 9° *Lettere al signor Benci, autore delle osservazioni intorno al trattato suddetto*, ibid., 1822, in-8°; 10° *Lettera al signor Lama intorno alcuni edificj ora riconosciuti dell' antica città di Boville*, ibid., 1823, in-8°; 11° *Lettera al signor Poletti intorno all' antica città di Boville*, ibid., 1823, in-8°; 12° *Intorno alla vita di Canova, commentario*, Venise, 1823, in-8°; 13° soixante-huit articles sur des objets de beaux-arts, insérés dans le *Giornale arcadico* de Rome. Parmi les écrits inédits de Tambroni, on cite les suivants : 1° *Tre satire, in terza rima;* 2° *Quattordici novelle;* 3° *Cenno intorno allo stato attuale* (1816) *dell belle arti, in Roma;* 4° *La letturà d'una tragedia;* — *Il Faccendore del villaggio*, ou *Quanti Taddei;* — *Il matrimonio per contradizione*, comédies; 5° une traduction italienne d'Eutrope. A—G—S.

TAMBRONI (Clotilde), sœur du précédent, née à Boulogne en 1758, montra dès son enfance un rare penchant pour les études classiques. Travaillant dans la même chambre où son frère prenait des leçons de grec, elle profita en secret de cet enseignement, et un jour elle suspendit son ouvrage pour aider l'enfant à répondre aux questions de son maître. Les parents se décidèrent alors à cultiver d'aussi heureuses dispositions, et ils confièrent l'instruction de la jeune personne à deux savants jésuites espagnols (Colomès et d'Aponte), qui lui prodiguèrent tous leurs soins. En peu de temps, Clotilde fut en état de composer des vers, qui, récités à l'académie des *Inestricati*, la firent admettre dans cette société. Elle justifia ce choix en publiant, à l'occasion du mariage du président, un épithalame grec, où elle avait semé avec grâce des traits saillants empruntés des anciens. Les arcadiens de Rome, l'académie étrusque de Cortone, la *Clémentine* de Bologne s'empressèrent de l'admettre aussi dans leur sein, et le sénat de cette dernière ville lui accorda une distinction bien autrement flatteuse, en lui offrant, en 1794, la chaire de langue grecque à cette ancienne université, qui, par un privilége unique, a souvent compté des femmes sur le banc des professeurs (*voy.* Agnesi et Bassi). Madame Tambroni conserva cette place jusqu'à l'année 1798, époque à laquelle elle en fut dépossédée pour n'avoir pas voulu prêter le serment de haine à la royauté exigé par les lois de la république *cispadane*. Elle crut ne pouvoir mieux employer ce temps de loisir qu'à faire un voyage en Espagne pour y accompagner son vieil instituteur, le P. d'Aponte. Elle revint avec lui en Italie, au moment où l'on donnait une meilleure organisation à la république italienne. Le premier consul Bonaparte, sans s'arrêter aux opinions politiques de cette femme illustre, rendit justice à ses talents et fit rétablir son nom sur l'*album* des professeurs. Lorsque, par suite de nouveaux règlements, les chaires de langue grecque furent supprimées dans les universités d'Italie, madame Tambroni rentra au sein de sa famille et y mena une vie très-retirée. A la connaissance du grec, elle joignait celle du latin, du français, de l'anglais et de l'espagnol. Sa correspondance avec les savants étrangers était très-étendue, et d'Ansse de Villoison disait qu'il n'y avait en Europe que trois hommes capables d'écrire comme elle et quinze au plus en état de la comprendre. Madame Tambroni avait une extrême défiance d'elle-même, et bien qu'elle ait beaucoup écrit, très-peu de ses ouvrages ont été imprimés. Ses mœurs étaient aussi pures que ses manières étaient aimables. Son cœur, fermé aux passions vulgaires, s'ouvrait facilement aux sentiments généreux, et rien n'égalait sa reconnaissance envers ceux qui avaient pris soin de son éducation. Elle fut surtout très-attachée au P. d'Aponte, qu'elle ne quitta jamais pendant sa vie, et dont elle consacra la mémoire par un modeste tombeau élevé à ses frais dans la chartreuse de Bologne. Madame Tambroni est morte dans cette ville le 4 juin 1817. Ses manuscrits passèrent dans les mains de son frère, qui se proposait de les publier. On a d'elle : 1° *Epitalamio grec-ital., per le nozze Fava-Ghisilieri* (Parme), Bodoni, 1792, in-4°; 2° *Ode gr.-ital. pel parto della contessa Spencer*, Bologne, 1792, in-4°; 3° *Ode pindarica gr.-ital. per la ricuperata salute dell' arcirescovo di Bologna*, ibid., 1793, in-8°; 4° *Ode saffica gr.-ital. al comte Marescalchi*, Crisopolis (Parme), Bodoni, 1794, in-4°; 5° *Elegia gr. in onore di Bodoni, con la traduz. di Pagnini*, Parme, 1795, in-8°; 6° *Orazione inaugurale pel dottoramento* (in chirurgia) *della signora Maria dalle Donne*, Bologne, 1806, in-8°. A-G-S.

TAMAR. *Voyez* Thamar.

TAMBURINI (Pierre), professeur à l'université de Pavie, était né, en 1737, à Brescia, où il étudia la philosophie et la théologie. Jeune encore, il fut chargé de professer les mêmes sciences dans le séminaire de sa patrie, auquel il resta attaché pendant douze années. Sa réputation littéraire parvint bientôt à Rome, et le cardinal Marescalschi l'attira dans cette ville, du consentement de Clément XIV. Il occupa pendant six ans la place de directeur des études au collége d'Irlande; mais il persista dans une manière de penser qui n'était point d'accord avec les doctrines de la cour romaine. L'impératrice Marie-Thérèse sentit néanmoins l'utilité qu'elle pourrait retirer de ses lumières et le nomma professeur de théologie à l'université de Pavie, où il donna ses

leçons pendant dix-huit ans, avec un talent et une éloquence qui lui attirèrent de nombreux auditeurs. Ami et collègue du célèbre Zola, ils associèrent leurs projets et leurs recherches littéraires. Les ouvrages de Tamburini sont empreints de l'esprit qu'on appelle en France les doctrines gallicanes. En 1797, les réformes politiques s'étendant aux écoles, il fut nommé professeur de droit naturel et de philosophie morale. Admirateur des droits de l'homme, mais aussi de ses devoirs, il eut le courage de marquer les bornes de la vraie liberté, que dépassaient souvent l'ignorance et le fanatisme. Au milieu de tant d'opinions discordantes et mal déterminées, il ne ménagea ni les préjugés des anciens, ni les égarements des nouveaux réformateurs. Quoiqu'il fût plutôt théologien que philosophe, il se montra toujours modeste et tolérant dans son cours de droit naturel, comme dans ses ouvrages sur les mêmes matières. On distingue surtout le *Discours préliminaire* où il a retracé avec autant de vérité que de précision l'histoire des principaux systèmes de philosophie. Les réformes trop fréquentes qui se succédèrent dans les universités d'Italie amenèrent l'abbé Tamburini à Brescia, où il fut chargé d'organiser et de diriger le lycée pendant deux années. Il reprit ensuite ses premières fonctions dans l'université de Pavie et continua son cours de droit naturel pendant dix-huit ans. Déclaré pour la seconde fois professeur émérite, l'empereur François le nomma directeur et président des études politico-légales dans la même université. La liste de ses ouvrages excéderait de beaucoup les limites assignées à cet article. Tamburini est mort à Pavie, au mois de mai 1827. G—G—Y.

TAMÉHAMÉHAH. *Voyez* TAMMEAMEA.

TAMERLAN est le nom vulgaire mais classique du héros tartare que les historiens orientaux appellent *Timour-Beig* ou *Emir-Timour* (1) et les Chinois *Tlei-mou-eul*. Il descendait de Djenghyz-Khan par les femmes, et ces deux conquérants avaient pour ancêtres paternels deux fils de Bouzandjyr, grand khan des Mongols; mais Timour était de la branche cadette. L'empire fondé par Djenghyz en forma quatre sous ses descendants. Le premier, dont les autres dépendirent quelque temps, domina sur la grande Tartarie et sur la Chine (*voy.* OKTAÏ, MANGOU et CHI-TSOU). Le second s'étendit sur tous les pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, renferma dans ses limites la Russie presque entière, une partie de la Pologne, et porta le nom d'empire du Kaptchak (*voy.* BATU et OUZBEK). Le troisième comprit la Perse, l'Arménie, la Mésopotamie et une partie de l'Asie Mineure (*voy.* HOULAGOU et BEHADER-KHAN). Enfin le quatrième, qui reçut le nom de son fondateur, Djagataï, l'un des fils de Djenghyz-Khan, renferma le Mawar-el nahr ou Transoxane, le Kharizme, le Mongolistan et plusieurs pays à l'est et au sud des fleuves Djihoun et Sihoun (l'Oxus et le Iaxartes). C'est dans les Etats du khan de Djagataï que la famille de Tamerlan était établie. Son père, Targaï, chef de la tribu de Berlas, possédait, à titre de fief, la province de Kesch, peu éloignée de Samarkand, et portait le titre héréditaire de *Nowian*, réservé aux descendants des branches souveraines. Caradjar-Nowian, trisaïeul de Targaï, avait été vizir de Djagataï. Tamerlan naquit à Sebz, faubourg de la ville de Kesch, ou dans le village de Khouadjeh-Ilgar, peu distant de cette ville, le 5 ou 25 chaban 736 de l'hégire (20 mars ou 9 avril 1336). On assure qu'il vint au monde les mains fermées et pleines de sang. Elevé parmi les jeunes seigneurs de sa tribu, il apprit de bonne heure à brandir un sabre ou une lance, à monter les chevaux les plus fougueux et à chasser les bêtes féroces; il ne parlait que de couronnes et de conquêtes et ses jeux étaient des combats. Il prit sur les amis de son enfance cet ascendant que donne la supériorité du génie; il leur persuada même de lui prêter serment de fidélité, et ils furent, dans la suite, les compagnons de ses exploits. Dès l'âge de douze ans, il entra dans la carrière militaire; mais ce n'est qu'à vingt-cinq qu'il commence à figurer dans l'histoire. Son père venait de mourir et son oncle, Hadjy Seifeddyn Berlas, était devenu le chef de sa tribu, par ancienneté d'âge, conformément aux lois de Djenghyz-Khan. Les troubles qui déchiraient alors la Transoxane ouvrirent à Timour une carrière qu'il parcourut avec ardeur. L'empire de Djagataï portait, dès son origine, le germe d'une prompte décadence. L'insubordination, les révoltes des nowians avaient affaibli l'autorité du souverain. Vingt khans s'étaient succédé en moins d'un siècle. Cazan, le dernier, devenu odieux par sa tyrannie, avait péri dans une bataille contre ses émirs révoltés. Mir Cazagan, leur chef, disposa alors de l'empire et le gouverna sagement, au nom des deux khans qu'il plaça tour à tour sur le trône; mais il fut assassiné l'an 759 (1358). Son fils, Mir Abdallah, ayant excité un mécontentement général, soit pour avoir abandonné l'ancienne capitale du Djagataï et établi le siége de l'empire à Samarkand, soit pour avoir élevé un nouveau khan à la place de celui qu'il avait fait mourir; le désordre fut à son comble dans la Transoxane, car la plupart des autres provinces, le Kharizme, Balkh, Kothan, Badakhschan, etc., formaient déjà autant de principautés indépendantes. Cet état d'anarchie parut favorable à Toglouk Timour, qui s'était fait roi de Kaschgar ou du Djet-

(1) *Timour, Demour* ou *Demir*, signifie *fer* en langue mongole. C'est de ce mot, joint à celui de *Lenk* (*boiteux*), en persan, que nos historiens ont formé le nom de Tamerlan. Quant aux titres d'*emir* et de *beig*, sous lesquels Timour est ordinairement désigné dans l'histoire, ce sont deux mots synonymes l'un arabe, l'autre turc, qui expriment également le titre de prince, commandant, etc. Les noms entiers de Tamerlan, lorsqu'il fut parvenu à la suprême puissance, étaient *Sulthan Kiamram Gothbeddyn Timour Kour-Khan Saheb-Keran*. Nous en donnerons plus bas la signification.

teh. Issu de Djenghyz, il prit le titre de khan de Djagataï et envahit la Transoxane, l'an 761 (1360). Hadjy Seif-eddyn Berlas, qui avait joué un rôle important dans les guerres civiles, s'enfuit dans le Khoraçan ; mais Tamerlan, son neveu, se soumit au nouveau khan, devint le chef de la tribu de Berlas et fut confirmé dans la possession de la principauté de Kesch et dans le commandement de 10,000 hommes. Les prétentions et les entreprises de l'émir Houcein, qui voulait s'arroger le gouvernement de la Transoxane, comme petit-fils de Mir Cazagan, y rallumèrent la discorde. Toglouk Timour y revint l'année suivante, vainquit Houcein, dissipa son parti, fit mettre à mort plusieurs chefs de factieux, laissa son fils Elias Khodjah Aglen pour gouverner cette vaste province et lui donna Tamerlan pour conseil. Hadjy Berlas, qui avait combattu dans les rangs des ennemis de son neveu, ayant regagné le Khoraçan, fut tué par des brigands. Timour ne fut pas longtemps d'accord avec le premier ministre d'Elias Khodjah. Leurs démêlés en vinrent au point qu'il partit de Samarkand, alla rejoindre, dans le désert de Khiwa, l'émir Houcein, dont il avait épousé la sœur, et s'attacha à sa mauvaise fortune. Il mena quelque temps une vie errante et aventureuse et éprouva toutes les vicissitudes du sort. Mais il triompha de tous les périls, de toutes les trahisons. Tamerlan fit, avec son beau-frère, une invasion dans le Seïstan; et ce fut là qu'il reçut, dans un même combat, à la main et au pied, deux blessures qui le rendirent manchot et boiteux. La mort de Toglouk Timour ayant placé, en 765 (1363), Elias Khodjah sur le trône de Kaschgar; Tamerlan et Houcein, auxquels il faisait la guerre, le poursuivirent avec des forces très-inférieures, lorsqu'il quitta Samarkand, mirent son armée en déroute et manquèrent de le faire prisonnier. La valeur que Tamerlan avait déployée dans tous ces combats lui acquit une grande réputation et lui gagna la confiance et l'amour des soldats. Jusqu'alors un intérêt commun l'avait uni à l'émir Houcein; mais ils se divisèrent lorsqu'ils eurent affranchi la Transoxane de la domination étrangère. Tous deux, également ambitieux, aspiraient au pouvoir suprême, et aucun d'eux ne voulait céder à l'autre ; mais Tamerlan qui, supérieur en talents militaires, aurait pu recourir aux armes, employa les ressources de la politique et ajourna l'exécution de ses desseins. Il sut persuader à son beau-frère de convoquer un kouriltaï. Dans cette diète générale, il peignit avec force les malheurs des dissensions civiles, exposa la nécessité d'élire un chef, et, connaissant la vénération que l'on conservait pour la race de Djenghyz-Khan, il fit tomber tous les suffrages sur Kaboul-Aglen, qui, dégoûté des grandeurs par le sort funeste de plusieurs princes de sa famille qui avaient occupé le trône, s'était retiré du monde et avait embrassé la profession de derviche. On le trouva cultivant son petit jardin, on le revêtit du manteau royal et on l'emmena à Samarkand, où il fut reconnu et proclamé khan, avec toutes les solennités en usage chez les Tartares. Cette révolution ramena Elias Khodjah dans le Mawar-el-nahr. Il remporta une victoire importante sur Tamerlan et Houcein; mais la résistance que lui opposèrent les habitants de Samarkand et la mortalité qui ravagea son armée l'obligèrent de retourner dans ses Etats. Après le départ du khan de Kaschgar, Timour et Houcein renouvelèrent leur alliance et réformèrent, par des mesures sévères et violentes, plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'Etat; mais l'ambition (ou, s'il faut en croire l'historien panégyriste de Tamerlan, la différence de leurs caractères) ne tarda pas à les brouiller de nouveau. Houcein, avare et injuste, ne s'occupait qu'à réparer ses pertes par les extorsions les plus criantes. Les émirs, auxquels il avait imposé des taxes exorbitantes, ne pouvant satisfaire son avidité, eurent recours à Tamerlan, qui donna jusqu'aux bijoux de sa femme, sœur de Houcein; et celui-ci eut la bassesse de les accepter. Cependant des seigneurs, jaloux de leur pouvoir, aigrissaient leur mésintelligence. Timour, accusé de trames criminelles contre le khan et contre Houcein, vint à Samarkand et se justifia pleinement; mais il ne put oublier cette injure, et la mort de sa femme ayant rompu tous les nœuds qui l'attachaient à son beau-frère, il cessa de le ménager et se forma un parti. Echappé, en 767 (1365), à plusieurs piéges que Houcein lui tendait, il leva des troupes pour sa défense personnelle et prit les armes contre lui. Un des faits les plus singuliers et les plus inconcevables de la guerre qui éclata entre les deux rivaux, fut la prise de Karschi ou Nakhschab, que Timour surprit avec 243 hommes, quoiqu'il y en eût 12,000 dans la place. Après diverses hostilités, réduit à 600 hommes, il traversa le Sihoun et se replia sur Taschkend, où le bruit des secours que le nouveau khan de Kaschgar se disposait à lui envoyer, suffit pour obliger Houcein à demander la paix. Tamerlan s'y prêta volontiers, afin d'empêcher l'arrivée de ses dangereux auxiliaires. Il se joignit à lui pour réduire les rois de Badakhschan, qui s'étaient révoltés plusieurs fois, et pour soumettre la plupart des feudataires de l'empire de Djagataï, qui avaient arboré l'indépendance. Les deux émirs marchèrent aussi contre une puissante armée de Djettes, qui menaçait le Mawar-el-nahr, mais qui, désunie par l'anarchie, se retira à leur approche. La paix entre Timour et Houcein ne fut pas de longue durée. Celui-ci ayant recouvré la ville de Balkh, qui avait appartenu à ses ancêtres, en fit rebâtir la citadelle et y établit sa résidence. Haï des soldats et des officiers, il obligea son rival, par de nouvelles perfidies, à recourir aux armes. Avant de l'attaquer, Tamerlan alla visiter un descendant de Maho-

met, le seïd Bereké, qui lui donna un étendard et un tambour, symboles de la souveraineté, en lui annonçant qu'il posséderait un jour l'empire du monde. Ce témoignage de la protection divine augmenta considérablement le parti de Timour et accrédita son usurpation. Le succès couronna dès lors toutes ses entreprises. Il remporta, près de Balkh, une victoire décisive sur Houcein, qui, assiégé dans cette ville, offrit de se rendre à condition d'avoir la vie sauve et de passer dans la retraite le reste de ses jours. Il obtint cette capitulation; mais, se défiant de la clémence de son vainqueur, il se cacha dans un minaret de la grande mosquée. Il y fut découvert et conduit à Timour, entre les mains duquel il abdiqua la souveraineté. Deux émirs, ses ennemis personnels, lui ôtèrent la vie, et l'on ne peut douter que sa mort n'ait eu l'approbation de Tamerlan, s'il ne la commanda pas. En effet, deux de ses fils furent brûlés dans la citadelle de Balkh, et leurs cendres jetées au vent. Deux autres périrent dans l'Inde, où ils avaient été forcés de fuir. La forteresse fut rasée, ainsi que tous les palais de Houcein. Le khan Adel-Sulthan, qu'il avait substitué à Kaboul-Aglen, fut mis à mort. Enfin tous ses biens, ses trésors, son harem devinrent la propriété de Timour, qui garda les quatre principales femmes et distribua les autres à ses courtisans. Cet événement, arrivé en ramadhan 771 (mars on avril 1370), mit l'empire de Djagataï au pouvoir du vainqueur. Au milieu d'une assemblée nombreuse de tous les grands et des gouverneurs de province, il monta sur le trône, ceignit lui-même le baudrier royal et posa la couronne sur sa tête. Ensuite les grands prosternés répandirent sur lui des pièces d'or et des pierreries, suivant la coutume des Mongols, et lui donnèrent le titre de *Saheb-keran* (maître du monde ou du siècle), devenu héréditaire dans sa famille (1). Il eut la sage politique de ne jamais prendre celui de khan, réservé à la race de Djenghyz; il le donna d'abord à Soyourgatmisch-Aglen, issu de cette famille, puis à Mahmoud-Sulthan, fils de ce prince, et en s'attribuant une autorité absolue, il ne fut en apparence que régent de l'empire. Après son installation, Timour, qui avait habituellement résidé à Kesch, sa patrie, choisit Samarkand pour sa capitale; cette ville devint, sous son règne, aussi belle et aussi célèbre que le Caire et Bagdad. Il y convoqua une diète générale, où tous les grands furent sommés de se rendre. Un seul, par son refus, manifesta sa haine contre Tamerlan, soutint sa résistance à main armée, se soumit, se révolta, obtint son pardon, reprit les armes et fut enfin renfermé dans une étroite prison. Timour employa la première année de son règne à rétablir l'ordre et la tranquillité dans son empire et à réorganiser l'administration publique. Ce fut en 772 (1371) que commença la carrière vaste et non interrompue de ses victoires et de ses conquêtes. Il traversa le Sihonn et porta la guerre dans le royaume de Kaschgar ou pays des Djettes, anciens sujets du Djagataï, et depuis ses éternels ennemis. Il les subjugua et leur donna un gouverneur dont la révolte excita bientôt des troubles dans cette contrée et y attira de nouveau les armes de Timour, qui triompha aisément des rebelles. Le Kharizme était la seule province de l'empire de Djagataï que Tamerlan n'eût pas fait rentrer sous sa dépendance. Houcein Sofy qui, pendant les guerres civiles, en était devenu souverain par droit de conquête, refusa fièrement de subir le joug et fit arrêter l'ambassadeur de Timour. Mais celui-ci ayant vaincu les Kharizmiens sur les bords du Djihoun, l'an 773, assiégea la ville de Kath, qu'il emporta d'assaut, fit main basse sur tous les habitants, n'épargna que les femmes et les enfants et désola toute la contrée. Houcein Sofy, battu sur tous les points, mourut à Ourghendj, où il s'était renfermé. Son fils Yousouf, qui lui succéda, obtint la paix à condition que sa nièce Khan-Zadeh, la plus belle princesse de son temps, épouserait le mirza Mohammed Djihanghyr, fils aîné de Tamerlan. Mais après le départ du vainqueur, il oublia sa promesse et reprit les armes. Timour rentra dans le Kharizme l'année suivante, força ce prince à tenir sa parole et fit célébrer à Samarkand, avec une extrême magnificence, les noces de son fils et de la princesse. L'an 776 (1375), il marcha de nouveau contre le Kaschgar, dont Kamar-eddyn s'était rendu souverain, vainquit les troupes de cet usurpateur, le contraignit d'abandonner le pays et s'empara de plusieurs personnes de sa famille, entre autres de sa fille Dilchad-Agha, qu'il épousa dans la suite. Au milieu des fêtes qui eurent lieu à Ouzkend, à l'occasion de l'arrivée d'une de ses sœurs, il découvrit une conspiration tramée contre lui par quelques-uns de ses généraux. Il fit périr les chefs, pardonna aux autres et envoya ceux-ci avec des troupes sur les traces de Kamar-eddyn. Mais ils se révoltèrent dans le Kaschgar, et ayant reçu de puissants secours d'Ourousch, khan du Kaptchak, ils vinrent assiéger Samarkand. Timour apprit cette fâcheuse nouvelle dans le Kharizme, où de nouveaux troubles avaient exigé sa présence; il chargea son fils Djihanghyr du soin de sa vengeance. Ce

(1) Ce nom signifie proprement *maître* ou *seigneur des grandes conjonctions*. Il a pour origine la croyance, où sont les Orientaux, que toutes les révolutions extraordinaires, physiques, politiques et religieuses, qui arrivent dans le monde, sont toujours précédées d'une conjonction de planètes. Timour ne prit le titre de sultan que vers la fin de sa vie, et on y ajouta le surnom persan de *Kiauram*, qui peut signifier *heureux*. Il portait aussi le nom de *Kour-Khan*, que d'Herbelot et de Guignes traduisent par *gendre* ou *allié du khan*. C'est en effet la signification du mot *Fouma*, sous lequel les Chinois désignent Tamerlan, et qui signifie aussi *cheval-léger*. Malcolm, dans son *Histoire de Perse*, nous paraît donc avoir commis une erreur en assurant que *Kourkhan*, qu'il écrit *Gourgan*, était tout simplement le nom de famille de Timour, et en reprochant à nos deux orientalistes de s'être trompés sur ce point. Quant au nom de *Gothb-eddyn* (*le pôle de la religion*), il est, comme tous ceux de la même espèce *Seif-eddyn*, *Nour-eddyn*, etc., commun à un très-grand nombre de personnages musulmans, et n'est point un attribut de la naissance ni de la souveraineté.

jeune prince battit les rebelles et les força de s'enfuir dans le Kaptchak, d'où leurs trames contre Ourousch-Khan, qui leur avait donné asile, les obligèrent bientôt de revenir auprès de Kamar-eddyn, qu'ils déterminèrent à recommencer la guerre. Timour alla les combattre en personne; mais pendant que la majeure partie de son armée était à la poursuite des fuyards, il fut surpris avec sa faible escorte par Kamar-eddyn, qui était à la tête de 4,000 cavaliers, et il ne sortit de ce mauvais pas qu'après des prodiges de valeur. Il prit bientôt sa revanche et fit courir le même danger à son ennemi. Au retour de cette expédition, il trouva sa capitale plongée dans le deuil par la mort de son fils aîné. Timour fut accablé de cette perte; elle ne put être réparée, peu de temps après, que par la naissance du mirza Schah-rokh, son quatrième fils, dont la mère était fille de Cazan-Khan. Tandis que Tamerlan achevait de conquérir le Kaschgar et poursuivait sans relâche Kamar-eddyn, il rencontra Toktamisch-Aglen, prince de la race de Djenghyz, qui était venu réclamer son secours pour enlever au fils d'Ourousch-Khan le trône du Kaptchak. Timour saisit avec ardeur cette occasion de se venger d'un monarque dont le père avait favorisé les rebelles du Djagataï. De retour à Samarkand, il donna des troupes à Toktamisch, le renvoya dans le Kaptchak, s'y rendit bientôt lui-même et le fit couronner khan à Saganah, l'an 778 (*voy.* Toktamisch). Le roi de Kharizme ayant manqué à ses serments, Timour entra dans ses Etats, l'an 780, et l'assiégea dans Ourghendj. Yousouf Sofy, pour l'intimider, le défia en combat singulier, mais n'osa se montrer lorsqu'il vit ce conquérant armé à la légère et prêt à se mesurer avec lui. Le siége d'Ourghendj dura trois mois et demi; la mort de Yousouf, survenue dans l'intervalle, n'empêcha pas les habitants de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Leur ville fut prise d'assaut et livrée au pillage. Les schérifs, les docteurs, les savants et les artisans furent envoyés à Kesch, patrie de Tamerlan, qui, l'ayant choisie pour sa résidence d'été, la fortifia, y fonda un magnifique palais et en fit un séjour délicieux. Timour, dans l'espace de dix ans, avait rétabli l'empire de Djagataï dans ses anciennes limites. Mais les succès exaltèrent son ambition; pour la satisfaire, il devint injuste et cruel, et le reste de sa vie n'offre plus qu'un tableau de conquêtes aussi vastes que rapides, de carnage et de dévastations. Ses regards se portèrent d'abord sur la Perse, qui, depuis la décadence de l'empire d'Houlagou, se trouvait démembrée sous la domination de plusieurs dynasties rivales et toujours armées les unes contre les autres. Les princes Ilkhanides de la tribu mongole de Djelaïr en avaient conservé la partie la plus occidentale, depuis l'Araxe jusqu'au golfe Persique, et possédaient Tauris, Hamadan, Sulthanieh, Bagdad, etc. (*voy.* Haçan Buzurk). Toutes les provinces du Midi, depuis Ispahan, étaient au pouvoir de la famille des Modhafferides (*voy.* Mobarez-eddyn). Le Chyrwan, le Ghylan, le Mazanderan, le Djordjan et le Seïstan, avaient leurs souverains particuliers. Enfin, le Khoraçan se trouvait partagé entre les Sarbedariens, qui en possédaient quelques districts occidentaux (*voy.* Abdel Rezzak et Wadjih-eddyn), et les Molouk-Kurts qui étaient maîtres de la partie la plus considérable et la plus orientale. Gaïath-eddyn Pir-Aly, prince régnant de cette dernière dynastie, à l'exemple de son père Melik-Houcein, avait profité des troubles de l'empire de Djagataï, pour agrandir ses Etats sur cette frontière; mais depuis l'élévation de Timour, il s'était tenu sur la défensive et avait même envoyé des ambassades et des présents à ce redoutable voisin. Ce fut sur lui que Tamerlan porta ses premiers coups. Précédé par son fils Miran-Schah, qui, ayant traversé le Djihoun l'an 782 (1380), prit et pilla la ville de Badghiz, il partit au commencement du printemps de l'année suivante et alla visiter, à Andekoud, un de ces derviches qui passent pour saints en affectant d'être fous. Le solitaire lui jeta aussitôt une poitrine de mouton à la tête. Tamerlan publia que, par ce présage, Dieu lui promettait le Khoraçan, que les Orientaux appellent le *royaume de la Poitrine*, le regardant comme le milieu de la terre. Il s'empara de Serakhs, où il obligea un frère de Gayath-eddyn de se rendre à discrétion, et prit d'assaut Fouschendj, dont il fit massacrer les habitants, pour se venger de leur résistance et de deux blessures qu'il avait reçues pendant le siége. Gayath-eddyn n'avait pu ni prévoir ni empêcher cette subite invasion : il se trouvait à Nischabour, qu'il venait d'enlever aux Sarbedariens. Il accourut défendre Hérat, sa capitale; mais les habitants forcèrent leur souverain à envoyer un de ses fils pour apaiser le conquérant et à se livrer lui-même au vainqueur, en moharrem 783 (avril 1381). Timour rasa les fortifications de la ville, en enleva tous les trésors et jusqu'aux portes, qui étaient revêtues de bandes de fer, ornées de ciselures et d'inscriptions; il dépouilla les habitants de tous leurs biens, ne leur laissa que la vie et en envoya plusieurs familles à Kesch. Après avoir exigé que Gayath-eddyn ordonnât à son plus jeune fils de livrer la forteresse d'Eschkildjeh, qui passait pour imprenable, et s'être emparé de Nischabour, il rendit à ce prince ses Etats dévastés; mais au bout de quelques mois, irrité par la résistance de la ville de Terschiz, que Gayath-eddyn ne put déterminer à ouvrir ses portes, il fit arrêter ce prince avec ses fils et ses frères; et bientôt, à la nouvelle d'une révolte qui avait éclaté à Hérat, il se vengea sur cette malheureuse famille, qui fut exterminée. Dans cet intervalle, il s'était emparé en personne ou par ses généraux des villes de Sebzwar et de Thous, qui appartenaient aux Sarbedariens. Leur prince,

Khodjah-Aly Mowaïed, implora sa clémence, s'attacha à sa personne et le suivit dans toutes ses expéditions. Aly-Beig Djoungorbany, prince de Khelat, assiégé dans cette place, et l'émir Waly, souverain du Djordjan, effrayé du désastre d'Esferaïn, où toutes les maisons avaient été ruinées et la population entière passée au fil de l'épée, promirent de se soumettre; mais pendant que Timour passait l'hiver à Bokhara, ils réunirent leurs forces et vinrent assiéger Sebzwar. Le retour du conquérant les obligea de se séparer. Aly-Beig, surpris dans Khelat, tenta de faire assassiner Tamerlan au moyen d'une conférence qu'il lui proposa, se soumit lorsqu'il vit les Tartares monter à l'assaut, s'enfuit dans les montagnes, où il résista encore quelque temps, et vint enfin se livrer au vainqueur, en lui présentant un sabre et un suaire en signe de dévouement; ce qui n'empêcha pas Timour de le faire arrêter et mettre à mort. Après la destruction de Khelat et la prise de Terschiz, Tamerlan accepta les présents et la soumission de l'émir Waly et lui accorda un délai pour venir lui rendre hommage. Les rebelles de Hérat furent réduits par le mirza Miran-Schah, et les têtes de ceux qui avaient été tués furent empilées en forme de tour. Tamerlan eut la gloire de perfectionner cette horrible mais singulière espèce de monument. Ayant repris Sebzwar, qui s'était révolté, il en fit périr tous les habitants; mais il réserva 2,000 prisonniers, qui, entassés tout vivants les uns sur les autres, avec du mortier et de la brique, servirent de matériaux à la construction de plusieurs tours. Au milieu de ces triomphes, des chagrins domestiques rappelèrent un moment ce barbare aux sentiments de la nature et de l'humanité. Il eut la douleur de perdre successivement une de ses filles, sa femme Dilchad-Agha, et surtout sa sœur Coutlouk-Terkhan-Agha, princesse pieuse et charitable, dont les sages conseils lui avaient été souvent utiles et qui s'était honorée par les colléges, les monastères, les hospices et autres édifices publics qu'elle avait fondés. L'an 785 (1383), Timour envoya une armée dans le pays des Djettes pour détruire le parti de Kamar eddyn, et marcha lui-même avec 100,000 hommes à la conquête du Seïstan. Il reçut les soumissions des princes du pays; mais il saccagea plusieurs villes, entre autres Zarandj, dont il fit égorger même les enfants au berceau, et où ses soldats pillèrent jusqu'aux clous des portes. Le gouverneur, qui l'avait autrefois blessé à la main, étant tombé en son pouvoir, il le fit percer de flèches. Après avoir couvert le Seïstan de ruines et de cadavres, il envoya des troupes qui commirent les mêmes excès dans le Mékran, l'Afghanistan et le pays de Khotan. Rassasié de carnage et de butin, il alla se reposer trois mois à Samarkand. L'année suivante, il vainquit l'émir Waly près de Djordjan, et réduisit en cendres Esterabad sa capitale, où tous les habitants furent passés au fil de l'épée. Dans sa marche rapide à la poursuite de ce prince, il prit Réi et poussa même jusqu'à Sulthanieh, dont il s'empara, quoique cette ville appartînt au sultan ilkhanide Ahmed-Djelaïr, qui ne lui avait donné aucun sujet de mécontentement. Il revint par les montagnes boisées de Rostemdar, où Waly s'était caché; il l'obligea de chercher un autre asile, entra dans le Mazanderan, y reçut les hommages des princes khawamides d'Amoul et de Sari, qui étaient Séids ou descendants du prophète, et regagna Samarkand pour y mettre ordre aux affaires de son empire, dont il allait s'absenter pendant trois ans. L'expédition qu'il venait de faire n'était que le prélude de celle qu'il entreprit en 788 (1386). Sous prétexte que Toktamisck khan, qui lui devait le trône du Kaptchak, avait pénétré à main armée dans l'Adzerbaïdjan, et que le sultan Ahmed-Djelaïr, prince cruel et dissolu, était incapable de protéger ses sujets contre les invasions étrangères; il se déclara le vengeur de ceux-ci envers le souverain qui était venu les attaquer et celui qui ne savait pas les défendre. Ces motifs spécieux lui facilitèrent la réduction de Tauris, de l'Adzerbaïdjan et de tous les pays jusqu'à l'Araxe. Il passa ce fleuve, s'empara sans beaucoup de résistance de la forte place de Kars, entra dans la Géorgie, prit d'assaut Téflis sa capitale, et emmena le roi Bagrat V, qu'il força d'embrasser l'islamisme. Ses généraux ravageaient en même temps le pays des Lezghis et des autres peuples tartares établis dans les montagnes du Caucase, tous sujets ou vassaux de l'empire du Kaptchak, ce qui provoqua entre Tamerlan et Toktamisch une rupture et des guerres longues et sanglantes. Cheikh-Ibrahim, prince de Chirwan, vint alors se soumettre à Tamerlan et lui offrir des présents, dont chaque espèce était composée de neuf pièces, suivant la coutume des Tartares. Comme il n'y avait que huit esclaves, « où donc est le neu-« vième? demanda le conquérant. — C'est moi », répondit Ibrahim, qui, par cette basse flatterie, gagna les bonnes grâces de Timour et fut confirmé dans la souveraineté du Chirwan. Les petits princes du Ghylan, qui avaient conservé leur indépendance, envoyèrent aussi des députés à Tamerlan et devinrent ses tributaires. Dans sa marche vers l'Adzerbaïdjan, il s'était détourné pour réduire Malek-Azzeddyn, atabek du petit Louristan et chef d'un peuple de bandits qui pillaient les caravanes des pèlerins de la Mecque. Timour lui prit Ouroudgherd et Khorrem-Abad, ses principales places, fit raser la seconde et précipita du haut de leurs montagnes un grand nombre de ces brigands. Ce fut pour le même motif qu'à son retour de la Géorgie il attaqua les Turcomans de la tribu *Cara-Koïounlou* (du mouton noir), établis dans l'Arménie, leur enleva les places de Bayazides, Arz-Roum, etc., et força Cara-Mohammed leur chef de se sauver dans les montagnes. Il agréa l'hommage de l'émir Tahar-

ten et lui laissa la principauté d'Arzendjan. Il alla ensuite assiéger Van et Vastan, qui appartenaient à Malek-Azzeddyn, prit d'assaut la première et fit périr un grand nombre des habitants; mais il pardonna à ce prince, lequel, n'ayant pu les déterminer à rendre la place, en était sorti pour aller se jeter aux pieds du vainqueur, qui lui donna le gouvernement de tout le Kourdistan. Schah-Choudjah, roi de la Perse méridionale, ayant deviné dès longtemps les projets de Timour, lui avait envoyé une ambassade et des présents, et s'était allié avec lui par le mariage de sa fille avec un petit-fils du conquérant. Avant de mourir, il lui avait même recommandé son fils Zein-Alabedin. Le jeune prince, sommé d'aller se prosterner devant Timour, fait arrêter son ambassadeur et lui fournit un prétexte pour envahir les Etats de Modhafferides. En 789 (1387), Tamerlan vint camper, avec une partie de son armée, devant Ispahan, dont les clefs lui furent présentées par un oncle du roi. Il y fit son entrée; et l'on s'occupait à régler le montant de la contribution que la ville devait payer, lorsqu'une émeute, provoquée par un incident fortuit, coûta la vie à 3,000 Tartares. La fureur de Timour ne peut se décrire. Sourd à toutes les excuses, à tous les moyens de réparation qui lui sont proposés, il assiége la ville, l'emporte d'assaut, malgré la résistance désespérée des habitants, et ordonne un massacre général, dont il n'excepte que les quartiers habités par les descendants de Mahomet et par les docteurs de la loi, ainsi que les maisons où les Tartares avaient trouvé un asile (1). Cette épouvantable boucherie arriva le 6 dzoulkadah 789 (18 novembre 1387). Des états authentiques tenus à cet effet nous apprennent que l'on apporta sur les remparts d'Ispahan 70,000 têtes, dont on forma plusieurs tours en divers endroits de la ville. Il faut ajouter à ce nombre une foule de victimes qui ne furent point enregistrées, leurs têtes n'ayant point été payées aux bourreaux. Chyraz ouvrit ses portes; mais Zein-Alabedin avait pris la fuite. Plusieurs autres princes modhafferides s'étant rendus dans cette capitale pour se soumettre au vainqueur, il donna à Schah-Yahia, l'un d'eux, le trône de Chyraz. Après avoir réglé à la hâte les affaires de la Perse, il reprit la route de Samarkand, où sa présence était nécessaire. Des révoltes avaient éclaté dans le Kharizme, dans le Khoraçan, dans le Mongolistan. Les troupes du Kaptchak, envoyées par Toktamisch, avaient fait une invasion dans la Transoxane, vaincu le mirza Omar-Cheikh près d'Otrar, assiégé sans succès Sabran et Bokhara, pénétré jusqu'au Djihoun et ravagé toute la contrée. Tamerlan mit d'abord en jugement les officiers qui n'avaient pas secondé la valeur de son fils et empêché sa défaite. Un général, convaincu de lâcheté, fut condamné à avoir la barbe rasée, le visage fardé, et a être promené dans Samarkand avec une coiffure de femme sur la tête. Timour entra dans le Kharizme, en 790 (1388); et, pour y rétablir la tranquillité, il le dépeupla, fit raser entièrement la capitale, semer de l'orge sur le sol qu'elle avait occupé, et transféra ses habitants à Samarkand. Il employa le reste de cette année et les deux suivantes à étouffer les révoltes, à punir les rebelles, au nombre desquels était son gendre Mireké; à porter la guerre dans les provinces limitrophes du Kaptchak, afin de prévenir les incursions de Toktamisch, et dans les Etats du khan des Djettes, pour détruire une puissance dont le voisinage et la haine constante étaient un sujet de troubles continuels pour son empire. Les diverses armées qu'il envoya ou qu'il conduisit en personne dans cette partie de la Tartarie triomphèrent partout des Djettes et des autres nations du Mongolistan. Keser-Khodja-Aglen et Kamar-Eddyn, leurs souverains, furent poursuivis jusqu'au delà de l'Irtisch; et les officiers de Timour gravèrent leurs armes et leurs chiffres, rougis au feu, sur les pins des forêts voisines de ce fleuve. Dans l'automne de l'année 792 (1390), Timour entreprit la conquête du Kaptchak. Il traversa les plaines au nord de Taschkend, en poursuivant Toktamisch, qui fuyait devant lui à travers les déserts. Parvenu aux montagnes d'Ouloug-Tadj, il y fit construire un obélisque sur lequel on grava, par son ordre, la date du jour et de l'année de son passage. Après plus de quatre mois d'une marche pénible, pendant laquelle son armée, manquant de vivres, n'eut d'autres ressources que des herbes, des œufs d'oiseaux sauvages et les produits de la chasse, il franchit le Tobol et quelques autres rivières; et ayant traversé le Yaïk, il rencontra près d'un lac, entre ce fleuve et le Volga, l'armée de Toktamisch. La bataille fut longue et sanglante. Timour ne dut la victoire qu'à un traître qu'il avait gagné : l'officier qui portait l'étendard du Kaptchak l'ayant renversé, les soldats du khan crurent que leur maître avait péri et prirent la fuite. Tamerlan fit reposer ses troupes près d'un mois, sur les bords du Volga, entra dans Séraï, capitale du Kaptchak, s'assit sur le trône des khans et retourna dans ses Etats, traînant après lui une foule de captifs. Il donna le gouvernement du Khoraçan à son fils Miran-Schah, qui l'avait accompagné dans cette expédition, et celui de Ghazna, Kaboul, Candahar et de tous les pays depuis le Djihoun jusqu'à l'Indus à son petit-fils Pir-Mohammed Djihanghyr. Non moins infatigable qu'ambitieux, Tamerlan quitte Samarkand, au mois de redjeb 794 (juin 1392), pour achever la conquête de la Perse. Une grave maladie l'arrête à Bokhara. A peine rétabli, il attaque les Séids du Mazanderan, qui s'étaient retirés dans une forteresse battue par les flots

(1) A l'exemple d'Alexandre, qui avait respecté la maison de Pindare, dans l'incendie de Thèbes, le conquérant tartare épargna celle de Khodjah Imam-eddyn Vaez, célèbre docteur, mort depuis un an.

de la mer Caspienne. Il se sert de leurs vaisseaux pour les assiéger, les force de capituler, s'empare de leurs richesses et de leurs personnes, extermine une partie de leurs sujets, qui paraissaient être un reste des Batheniens, Ismaélides ou Assassins, détruits par Houlagou (*voy.* Kya-Buzurk-Oumid et Rokn-Eddyn Khourschah); mais, plus barbare qu'eux, il met à feu et à sang la ville d'Amoul. Il passe une partie de l'hiver, avec les princesses de sa famille, dans un superbe palais qu'il avait fait bâtir près de Djordjan; et, dès le 24 safar 795 (9 janvier 1393), il s'avance dans la Perse et va ravager le Kourdistan, le Louristan et le Khouzistan, tandis que des détachements de ses troupes portent l'épouvante jusqu'à Cazbyn et Bagdad. Il marche vers Chyraz pour *châtier* les princes modhaffe-rides, qui étaient sans cesse en guerre les uns contre les autres, et délivrer les peuples de leur *tyrannie;* mais il trouve dans Schah-Mansour un ennemi digne de lui; et il aurait péri dans la bataille que ce vaillant prince, avec une poignée d'hommes, osa lui livrer, sans la valeur de son fils Schah-Rokh, qui lui apporta la tête de son ennemi (*voy.* Mansour-Schah). Maître du royaume de Perse par l'entière destruction des princes de la race de Modhaffer, qui s'étaient livrés volontairement, il en gratifie le mirza Omar-Cheikh, alors l'aîné de ses fils, et donne au mirza Miran-Schah celui d'Adzerbaïdjan, avec tous les pays jusqu'à la chaîne du Caucase et aux frontières de l'empire ottoman, à la charge de conquérir les provinces qui n'étaient pas encore subjuguées. Timour marche ensuite contre Bagdad, que le sultan Ahmed-Djelaïr abandonne à son approche; il entre sans résistance dans cette capitale, et se contente de la mettre à contribution. Bassora et Moussoul ouvrent leurs portes; Tekrit, où commandait l'émir Haçan, fameux par ses déprédations, soutint un siége mémorable, où 72,000 hommes furent employés pendant trois semaines à miner les rochers qui servaient d'appui à cette forteresse. Tamerlan fit périr cet intrépide brigand avec tous ses soldats; mais il épargna les habitants. Pour laisser à la postérité des monuments de sa justice cruelle et de la valeur de ses troupes, il voulut que les pyramides de têtes humaines que ses ingénieurs construisirent portassent cette inscription : *Ainsi sont punis les voleurs*, et que l'on conservât entières une partie des prodigieuses fortifications de la place. Lorsqu'il eut traversé le Tigre, il reçut les soumissions de la plupart des petits princes de la Mésopotamie et de la basse Arménie, au nombre desquels était le dynaste d'Hisn-Kaïfa, faible et dernier rejeton de la famille du grand Saladin. La conduite équivoque et irrésolue d'Isa, roi de Mardin, de la race des Ortokides, l'exposa aux malheurs d'un siége; mais le vainqueur se contenta de lui donner son frère Saleh pour successeur, et accorda la vie aux habitants, en faveur de son petit-fils Oulough-Beig, dont la naissance, que suivit bientôt celle d'un autre fils de Schah-Rokh, adoucit les regrets de Tamerlan sur la mort de son fils Omar-Cheikh. Ce prince, âgé de quarante ans, venait de succomber sous un trait lancé par une main inconnue, devant une place qu'il assiégeait dans le Kourdistan. Pir-Mohammed vengea la mort de son père en faisant main-basse sur tous les habitants, et lui succéda dans le gouvernement de la Perse. Timour réunit alors tous ses efforts contre Cara-Yousouf, chef de la tribu du Mouton-Noir; mais, après avoir pris Van, où commandait un fils de ce prince, et tandis que ses troupes assiégeaient les autres places dont ce Turkoman s'était attribué la souveraineté, le conquérant entra dans la Géorgie, afin de se venger de l'artifice que le roi Bagrat avait employé pour recouvrer sa couronne et sacrifier un corps de troupes musulmanes (*voy.* George VII). Il ravagea tout le plat pays et répandit impunément le sang des chrétiens qui s'offrirent à ses coups; mais le roi George, du haut de ses montagnes, bravait sa fureur impuissante. Tamerlan était campé près des rives du Kour, lorsqu'il apprit que Toktamisch venait de commettre des hostilités dans le Chyrwan. Soit qu'il craignît de compromettre sa gloire contre un ennemi si actif et si fécond en ressources, soit que les travaux et les fatigues de sa dernière expédition dans le Kaptchah fussent encore présents à sa mémoire, il employa d'abord les moyens de conciliation. Il écrivit au khan de Kaptchak une lettre ferme et modérée à la fois, pour lui rappeler ses bienfaits et ses victoires et lui offrir la paix ou la guerre. Toktamisch penchait vers le premier parti; mais ses courtisans le décidèrent pour le second. Timour fit la revue de ses troupes, qui montaient à 400,000 combattants, et qui, rangées en bataille, occupaient un espace de cinq lieues, entre le mont Albours et la mer Caspienne. Ce fut le 7 djoumadi premier 797 (28 février 1395) qu'il entreprit cette grande expédition. Il franchit le défilé de Derbend, brûla tous les villages des Tartares Kaïtaks, traversa le Terek sans obstacle, et ne tarda pas à rencontrer l'armée du Kaptchak entre ce fleuve et le Volga. On combattit de part et d'autre avec un égal acharnement; mais la fortune de Tamerlan triompha encore de la valeur de Toktamisch. Le vainqueur installa un nouveau khan de son propre choix et ne laissa pas de conquérir, ou plutôt de dévaster l'empire de Kaptchak. Suivant ses historiens, il s'avança jusqu'à Moscou, pilla cette ville et en rapporta un immense butin; mais les auteurs russes prétendent qu'après avoir pris et brûlé Yeletz et fait prisonnier le souverain de cette principauté, il s'approcha de Rezan, d'où l'alarme se répandit à Moscou, et que sa retraite fut attribuée à un miracle de la sainte Vierge. Il est plus probable qu'elle eut pour motifs l'âpreté du climat et l'insuffisance des fourrages nécessaires à sa nombreuse cavalerie. Quoi qu'il en soit, il détacha

son petit-fils Mohammed-Sultan, qu'il chargea de dévaster plusieurs provinces de la Russie et de la Pologne; et, revenant par Azof, le Kouban, la Circassie et le pays des Abkhas, il laissa partout des traces de sa cruauté, principalement dans la Géorgie, qu'il abandonna pour aller, au cœur de l'hiver, détruire et raser Astrakhan, uniquement parce que la conduite du gouverneur était suspecte. Il traita de la même manière Seraï, capitale du Kaptchak, en représailles de la destruction du palais de Zendjir-Seraï près de Nakhschab, dans le Mawar el-Nahr. Tous les habitants de Seraï et d'Astrakhan, sans distinction, furent réduits en esclavage et leurs richesses partagées entre les vainqueurs. Le butin que Tamerlan fit dans cette expédition fut un bien faible dédommagement des hommes et des chevaux qu'elle lui coûtait. Mais en affaiblissant l'empire de Kaptchak, en préparant son démembrement et sa destruction, elle arrêta les progrès que le mahométisme avait faits et pouvait faire encore dans cette partie de l'Europe; elle facilita aux Russes les moyens de s'affranchir du joug des Tartares, sous lequel ils gémissaient depuis près de deux siècles, et de faire quelques pas vers la civilisation. Timour rentra dans la Géorgie, y exerça de nouvelles vengeances, battit les Awars, les Kasi-Koumouks et autres peuples du Caucase, et revint en Perse par Chamakhy. Tandis qu'il portait la flamme et le fer dans les contrées entre la mer Noire et la mer Caspienne, le mirza Mohammed-Sultan avait pénétré jusqu'à l'embouchure du golfe Persique et forcé le roi d'Hormuz à payer tribut. Il revint joindre son aïeul à Samarkand, où le conquérant était arrivé à la fin de 798 (septembre 1396). Après cinq ans d'absence et de travaux, Tamerlan avait besoin de se délasser. Il passa l'année suivante dans la Transoxane, au milieu des fêtes et des plaisirs, fit bâtir un magnifique palais dans les environs de sa capitale, donna à son fils Schah-Rokh la souveraineté du Khoraçan, du Séistan et du Mazanderan jusqu'à Firouzkouh et Reï, et l'envoya résider à Herat. Il reçut une ambassade de l'empereur de la Chine, et maria un de ses petits-fils à une fille de Kezer-Khodjah, khan des Djettes. Il épousa lui-même, à soixante-deux ans, une autre fille du même prince. L'âge semblait n'avoir affaibli ni sa vigueur ni son activité; aussi s'occupait-il alors des préparatifs de l'une de ses plus brillantes, mais de ses plus difficiles entreprises. Déterminé à conquérir l'Indoustan, qui, sous un souverain faible et sans capacité (*voy.* Mahmoud III), était déchiré par des dissensions intestines, il supposa n'y être excité que par les sollicitations de plusieurs de ses enfants. Mais ses émirs, fatigués de tant de guerres, et soupirant après le repos, se récrièrent contre un projet dont ils représentèrent les dangers et les inconvénients, même en cas de succès. Timour voulait les punir de leur opposition; il finit par recourir au Coran, suivant sa coutume, et leur lut un verset dont le sens, favorable à ses desseins, leur persuada d'envahir un pays dont la plus nombreuse population était idolâtre. Il porta la cavalerie de son armée à 92,000 hommes, nombre égal à celui des surnoms donnés au prophète des musulmans. Précédé par son petit-fils Pir-Mohammed Djihanghyr, qui gouvernait les provinces limitrophes de l'Indoustan, il partit de Samarkand, au mois de redjeb 800 (fin de mars 1398). Il attaqua, dans leurs montagnes couvertes de neige, les Siapousch, peuples idolâtres et pillards, au midi du Badakhschan, et en détruisit un nombre considérable; mais il y perdit beaucoup de chevaux et courut personnellement de grands dangers, n'ayant pu redescendre de ces rochers que suspendu par des cordes. Il dompta et dépeupla ainsi plusieurs tribus d'Afghans. Arrivé, au bout de six mois, sur les bords de l'Indus, il le traversa sur un pont de bateaux, au même endroit où le sultan Djelal-Eddyn l'avait autrefois passé à la nage, en fuyant devant Djenghyz-Khan, et il délivra Pir-Mohammed, assiégé dans Moultan par les Indiens, auxquels il avait enlevé cette ville. La marche de Timour jusqu'à Dehly ne fut qu'une suite de cruautés et de dévastations. Près de livrer bataille au sultan Mahmoud, il fit égorger 100,000 esclaves qui l'embarrassaient, remporta une victoire complète, le 13 janvier 1399, s'empara de Dehly, la saccagea, y fit un immense butin et un nombre infini de captifs. Il traversa le Gange, vainquit Moubarek-Khan, prince de Thoglouk-Pour, extermina un grand nombre d'Indous et de Guèbres sur les deux rives du fleuve, défit plusieurs autres princes, reçut les soumissions de quelques-uns, entre autres de Schah-Iskander, roi de Kaschmyr, et revint, le 21 chaban 801 (28 avril 1399), dans sa capitale, où il fonda une superbe mosquée. Tamerlan semblait enfin disposé à jouir de quelque repos: mais la mauvaise administration de son fils Miran-Schah le rappela bientôt dans la Perse occidentale, où le mécontentement et le désordre étaient extrêmes. Le roi de Géorgie avait chassé les troupes musulmanes de ses Etats et fait une invasion dans l'Adzerbaïdjan. Le sultan Ahmed Djelaïr était rentré dans Bagdad avec le secours du Turcoman Cara-Yousouf, qui avait aussi recouvré ses possessions dans le Diarbekr, et tous deux menaçaient Tauris. Tamerlan quitta Samarkand le 8 moharrem 802 (10 septembre 1399) et vint camper dans la plaine de Carabagh, près de l'Araxe. Il pardonna à son fils sans lui rendre ses bonnes grâces, punit de mort ses musiciens, ses complices subalternes, et fit grâce aux coupables puissants. Il envahit ensuite la Géorgie, brûla toutes les vignes, ruina tout le plat pays et enleva un grand nombre de prisonniers; mais la rigueur du froid et la disette lui causèrent des pertes considérables et l'obligèrent de retourner

à Carabagh. Dans le même temps, deux de ses petits-fils faisaient triompher ses armes sur deux points différents. Le mirza Roustem obtenait des avantages sur le sultan de Bagdad, et son frère Iskander, après la mort du khan de Kaschgar, Kezer-Khodjah, s'était emparé de ce royaume et de Khotan. Au printemps, Timour rentra en Géorgie, et, ne se bornant pas au prétexte de la différence de religion, il s'autorisa du refus que fit le roi George de livrer un fils du sultan Ahmed Djelaïr. Il recommença ses dévastations, lui enleva plusieurs places, le força d'errer dans les montagnes et de chercher un refuge chez les Abkhas, contraignit les Géorgiens d'embrasser l'islamisme, livra au supplice ceux qui ne voulurent pas apostasier et ordonna que des matières enflammées fussent jetées dans les cavernes qui servaient d'asile à plusieurs de ces malheureux. Il se laissa toucher enfin, accorda la paix à George, qui s'était décidé à renvoyer le prince ilkhanide, et il courut exercer les mêmes fureurs dans les Etats de deux autres princes géorgiens. Une lutte terrible allait bientôt s'engager entre Tamerlan et un rival presque aussi puissant et non moins barbare que lui. L'empereur grec de Constantinople, attaqué, dépouillé de la plupart de ses provinces et insulté dans sa capitale par les Turcs ottomans, envoya solliciter le secours de Tamerlan par un ambassadeur. Sur ces entrefaites, Taharten, émir d'Arz-Roum et d'Arzendjan, vassal du monarque tartare, fut sommé par Bajazet Ier (Bayazid Ilderim) de payer tribut à l'empire ottoman. Timour se plaignit de ce procédé dans une lettre mêlée de conseils et de reproches. Le fier sultan répondit par une lettre menaçante, et la guerre éclata entre les deux conquérants. Timour commença les hostilités le 1er moharrem 803 (22 août 1400). Il tailla en pièces, près de Césarée, une armée turque commandée par un fils de Bajazet et assiégea Siwas. Malgré l'épaisseur prodigieuse des remparts de cette place, les habitants, voyant qu'il les avait minés et qu'une partie des tours était écroulée, craignirent les horreurs d'un assaut. Dans l'espoir d'attendrir le vainqueur, ils envoyèrent au-devant de lui un millier d'enfants en bas âge, qui portaient tous un Coran sur la tête et faisaient retentir l'air du cri de *Allah! Allah!* interrompu par leurs gémissements; mais le barbare détacha un parti de cavaliers, qui, par son ordre, enlevèrent respectueusement des mains de ces enfants le livre sacré et les écrasèrent tous sous les pieds des chevaux. Il fit toutefois grâce de la vie aux habitants; mais il réduisit en esclavage les chrétiens, imposa une contribution sur les musulmans, fit enterrer vivants les 4,000 hommes qui composaient la garnison et abandonna aux flammes la ville, après l'avoir pillée, au mépris de la capitulation. Il s'empara ensuite de Malathia, une des dernières conquêtes de Bajazet. Le voisinage de la Syrie l'invita sans doute à laisser respirer un instant les Turcs pour tomber sur les Mameluks. Il avait, quelques années auparavant, sommé le sultan d'Egypte de se reconnaître son vassal. Pour toute réponse, Barkok, qui régnait alors, fit arrêter l'ambassadeur tartare. Tamerlan dissimula alors cet outrage (*voy.* Barkok). Mais les troubles qui déchiraient l'Egypte depuis la mort de ce sultan lui parurent une circonstance favorable pour se venger d'un prince qui, à l'exemple de son père, refusait de fléchir devant le conquérant de l'Asie (*voy.* Faradje). Tamerlan arrive en Syrie : la défaite d'une armée égyptienne près d'Alep le rend maître de cette ville le 13 rabi 1er (1er novembre). Ses troupes y entrent pêle-mêle avec les vaincus et s'y livrent pendant quatre jours aux excès les plus inouis de débauche et de férocité. Tamerlan y fait, suivant sa coutume, élever plusieurs tours de têtes humaines. Elles avaient dix coudées de haut et vingt coudées de circuit. Au milieu du carnage, il s'amusait à discourir avec les docteurs arabes, qu'il avait épargnés, et leur demandait ironiquement quels étaient les vrais martyrs des Tartares ou des Syriens qui avaient péri dans la journée précédente. Le château ayant capitulé, il ordonna seulement l'arrestation des généraux qui s'y étaient renfermés, et il leur rendit la liberté peu de temps après, quoique l'un d'eux eût fait périr le héraut qu'il leur avait envoyé avant la bataille. Le sort d'Alep et celui de Hamah, qui fut à peu près pareil, répandirent la terreur dans toute la Syrie. La plupart des places se rendirent, et Timour arriva près de Damas. Déjà, dans quelques combats partiels, les Mameluks, avec des forces très-inférieures, avaient triomphé des Tartares. Le sultan était campé devant cette ville pour la défendre. On en vint aux mains. L'issue de l'action fut indécise, et les deux armées restèrent sur le champ de bataille. Tamerlan avait demandé la paix; il n'y mettait d'autre prix que la délivrance de son ambassadeur : elle lui fut refusée, et il délibérait s'il décamperait ou s'il recommencerait le combat, lorsque la fortune lui donna une preuve signalée de sa faveur. Quelques beys mécontents se retirèrent avec leurs troupes et retournèrent en Egypte. Les autres émirs, craignant qu'ils n'y excitassent une révolution, enlevèrent Faradje et reprirent en hâte la route du Caire. Le reste de l'armée, privé de ses chefs, se débanda. Les Mameluks épars furent taillés en pièces par les Tartares. Quelques-uns se joignirent à la garnison de Damas. Tamerlan, repoussé dans une première attaque et prévoyant une longue résistance, eut recours à la ruse. Il affecta une grande vénération pour une ville qui avait été le séjour de plusieurs prophètes, proposa une capitulation et feignit de se contenter d'une contribution modérée. Quand il l'eut reçue, il exigea des sommes plus fortes, qui lui furent apportées. Alors il leva le masque et s'établissant le ven-

geur d'Aly et de la famille de Mahomet, dont les Damascéniens avaient autrefois soutenu les persécuteurs (1), il fit mettre à la torture leurs descendants pour les forcer à livrer leurs richesses. Il en sacrifia un grand nombre, réduisit en esclavage les femmes et les enfants et incendia leur ville, qu'il quitta enfin le 3 redjeb (17 février 1401). Satisfait du butin qu'il remportait de la Syrie et juste appréciateur du courage et de la tactique des Mameluks, il n'alla point les attaquer en Egypte. Il repassa l'Euphrate, et après avoir vainement assiégé le prince Isa dans la forteresse de Mardin, qu'il lui avait rendue, il vint dresser ses tentes devant Bagdad, que ses petits-fils tenaient bloqué. Le lieutenant que le sultan Ahmed y avait laissé ne put résister longtemps à des forces si redoutables. Il tenta de se sauver en s'embarquant sur le Tigre ; mais il périt dans les flots avec sa fille. En ce moment, un dernier assaut livré aux assiégés, pendant que l'extrême ardeur du soleil les retenait dans leurs maisons, mit leur ville au pouvoir du conquérant, le 27 dzoulkadah (9 juillet). Tout y fut égorgé, sans égard pour l'âge ni le sexe. Le carnage dura huit jours ; le nombre des morts fut incalculable. On évalua celui des têtes à environ quatre-vingt-dix mille têtes, qui servirent à la construction de cent vingt tours ; mais on n'y comprend pas la foule des victimes qui périrent dans le fleuve ou qui s'y précipitèrent afin d'échapper aux bourreaux. Quelques gens de lettres furent seuls épargnés ; ils reçurent même des chevaux et une escorte pour se rendre en lieu de sûreté. Bagdad fut entièrement détruit, et de tous les monuments des califes abbassides et des princes qui leur avaient succédé, Timour ne respecta que les mosquées, les colléges et les hôpitaux. Cependant Bajazet, excité par Cara-Yousouf et par Ahmed-Djelaïr, qui s'étaient réfugiés auprès de lui, avait enlevé Arzendjan à l'émir Taharten et se disposait à poursuivre ses conquêtes vers l'Orient. Mais, troublé par le bruit des succès et des préparatifs de son rival, il eut recours à la médiation de Taharten lui-même pour obtenir la paix. Tamerlan accueillit d'autant mieux ces propositions qu'il répugnait à combattre un prince devenu la terreur des chrétiens. Modéré dans ses prétentions, il se bornait à exiger que Bajazet lui cédât la place de Kemak, voisine d'Arzendjan, et qu'il lui livrât Cara-Yousouf, mort ou vif, ou que du moins il le chassât de ses Etats (Ahmed-Djelaïr avait quitté l'Anatolie pour se rapprocher de Bagdad). En attendant la réponse du monarque ottoman, Timour, campé près de l'Araxe, y faisait creuser un canal de navigation qui avait été comblé, et auquel il donna le nom de Nahr-Berlas. En même temps, il rassemblait des troupes de toutes les parties de son empire. Ses émirs, fatigués de la guerre, lui représentèrent que les astres annonçaient de funestes présages pour la nouvelle expédition qu'il voulait entreprendre. Afin de ranimer leur courage, il fit intervenir son astrologue, qui, expliquant d'une manière favorable l'apparition d'une comète vers l'occident, déclara qu'elle ne menaçait que le sultan des Turcs. Tamerlan quitta ses quartiers d'hiver le 13 redjeb 804 (16 février 1402), envoya de nouveaux ambassadeurs à Bajazet et, dans sa marche vers l'Anatolie, prit le château de Kemak. Il reçut alors du sultan une réponse pleine de hauteur et de fierté ; il n'en persista pas moins dans ses propositions pacifiques et les lui transmit pour la dernière fois. Bajazet n'y répondit pas. Avant de congédier les ambassadeurs de ce prince, il leur donna le spectacle effrayant de son armée, qu'il passa en revue : elle était de 800,000 hommes, la plupart endurcis à tous les climats. Comme Bajazet occupait la route de Tokat, Timour prit par le midi de l'Anatolie, épargna les habitants de Césarée, mais s'empara de toutes leurs moissons et arriva devant Ancyre ou Angoura, qu'il investit. Il était sur le point de s'en rendre maître lorsqu'il fut obligé de lever le siége pour s'opposer au sultan, qui, à la tête de 400,000 hommes, venait tomber sur son arrière-garde. Il donna le commandement de son aile gauche à son fils Schah-Rokh et à ses petits-fils Khalil et Houcein ; celui de la droite à son fils Miran-Schah et à Aboubekr, l'un des fils de ce dernier. Il plaça au centre son petit-fils Mohammed-Sultan, devant lequel on portait pour étendard une queue de cheval rougie, surmontée d'un croissant, et qui avait sous lui les princes Pir-Mohammed, Omar, Iskander, etc. Il adjoignit à tous ces mirzas les plus habiles de ses généraux, fortifia son front d'une ligne d'éléphants qu'il avait amenés de l'Inde et qui portaient des tours, du haut desquelles les soldats lançaient des traits et des feux grégeois, et se mit à la tête du corps de réserve. Bajazet occupait le centre de son armée avec ses enfants Mousa, Isa et Moustafa. Son aile gauche était commandée par son fils Soliman Tchelebi, et sa droite par le renégat Pesirlas, despote de Servie, dont il avait épousé la sœur. Sa réserve était sous les ordres de Mahomet, le plus sage de ses fils. La charge sonna à dix heures du matin, le 19 ou le 27 djoulkadah 804 (18 ou 26 juin 1402), suivant les historiens orientaux, ou le 28 juillet, suivant les Grecs. Les Ottomans, épuisés de fatigue et de soif, résistèrent en vain à l'impétuosité des Tartares : leurs ailes plièrent bientôt ; la mort de Persislas, la défection d'une partie des troupes de Bajazet, qui passèrent dans l'armée de Tamerlan, la disparition de Moustapha, l'un de ses fils, la fuite de trois autres, complétèrent la déroute. Bajazet, posté sur une éminence et déployant une valeur inutile, combattit en désespéré, jusqu'à ce que, se voyant attaqué par Timour en personne et entouré d'ennemis, il profita des ténèbres de la

(1) Les califes Ommeyades (*voy.* MOAWIAH Ier).

nuit pour leur échapper. Arrêté dans la suite (*voy.* Mohammed-Sultan-Khan), il fut amené au camp des Tartares, pieds et mains liés. Tamerlan allait se mettre au lit lorsqu'on lui présenta cet illustre prisonnier. Il vint au-devant de lui, ordonna qu'on brisât ses fers, le fit asseoir sur son tapis et s'entretint familièrement avec lui. On prétend qu'il ne put s'empêcher de rire en le voyant, non pour l'insulter, comme le croyait Bajazet, mais pour lui faire remarquer la bizarrerie de la fortune, qui avait mis les destinées du monde entre les mains d'un borgne et d'un boiteux. Ensuite il le consola de la disgrâce qu'il s'était attirée par son obstination, lui témoigna les plus grands égards, lui donna une tente particulière et lui rendit son fils Mousa, qui avait été fait prisonnier. On a fort exagéré l'histoire de la cage de fer, sa forme, son usage, ainsi que les humiliations et les mauvais traitements dont le vainqueur accabla le malheureux sultan. On ne doit sans doute pas entièrement rejeter ce fait, mais il ne faut l'admettre qu'avec des modifications. On a vu que Tamerlan, loin de se piquer de générosité envers les princes vaincus, les poursuivait à toute outrance et condamnait ordinairement à mort ceux que le sort mettait en son pouvoir. Toutefois il crut avoir des raisons de ménager Bajazet avant et après sa victoire : il promit de lui rendre ses Etats. Mais le farouche orgueil du sultan, ses menaces, ses accès de fureur obligèrent son vainqueur à le resserrer plus étroitement et à le faire voyager probablement dans un chariot grillé. D'ailleurs les bons procédés de Timour ne se démentirent pas, et lorsqu'au bout d'un an, le chagrin eut causé à Bajazet la maladie dont il mourut, on le fit rester à Ak-Schehr, où les médecins les plus habiles furent chargés de le soigner. La victoire d'Ancyre, dont Tamerlan envoya la relation dans toutes les provinces de son empire, lui soumit l'Asie Mineure entière. Il trouva dans Brousse les femmes et une partie des trésors de Bajazet : il y mit en liberté plusieurs Français que ce sultan y gardait prisonniers depuis la bataille de Nicopolis. Il congédia deux ambassadeurs que Henri III, roi de Castille, lui avait envoyés; leur remit plusieurs princesses espagnoles, qui étaient captives, et les fit accompagner par un musulman, auquel il donna des lettres de créance pour le monarque castillan. Mécontent de l'empereur de Constantinople et des Génois établis à Péra, il exigea d'eux un tribut pour les punir d'avoir manqué au traité par lequel ils s'étaient engagés à ne point fournir aux Turcs les moyens de passer d'Europe en Asie et à ne pas donner asile aux fugitifs. Timour séjourna un mois à Koutayeh et y célébra ses triomphes par des fêtes brillantes, tandis que ses troupes dévastaient l'Anatolie jusqu'aux rives du Bosphore. Les richesses que renfermait la ville de Smyrne et le désir de se venger des Grecs le déterminèrent à assiéger cette place, qui avait résisté sept ans aux armes de Bajazet. Il la prit d'assaut en quinze jours, à la fin de djoumadi 1er 805 (fin décembre 1402), malgré la bravoure du grand maître de St-Jean de Jérusalem, Philibert de Naillac, et de ses chevaliers. La ville fut pillée, rasée entièrement, et tous les habitants qui ne purent pas se sauver par mer furent massacrés. Timour reçut alors des ambassadeurs de Soliman et d'Isa, fils de Bajazet. Il agréa leurs hommages et confirma le premier dans la souveraineté de la Turquie d'Europe. Il reçut aussi les soumissions du gouverneur de l'île de Scio. Ayant appris la mort de Bajazet, il donna des larmes à sa mémoire, rendit la liberté à son fils Mousa, lui fournit les moyens de conduire honorablement le corps de son père à Brousse, où étaient les tombeaux de ses ancêtres, et l'établit souverain tributaire de la Turquie d'Asie. Quelques jours après, Tamerlan eut la douleur de perdre son petit-fils, son héritier présomptif, Mohammed-Sultan, prince déjà célèbre par ses talents et ses exploits, qui mourut à Cara-Hissar, dans sa vingt-neuvième année. La cour et l'armée partagèrent le deuil de l'empereur. On brisa le tambour d'airain du jeune mirza, et l'on ne monta ni chevaux blancs ni gris. L'arrivée d'une ambassade du sultan d'Egypte, qui se reconnaissait vassal de Timour, avait séché ses larmes. Maître de l'Asie Mineure, vainqueur des Turcomans et des Tartares noirs, qu'il incorpora dans son armée, Tamerlan donne à son petit-fils Abou-Bekr le gouvernement de Bagdad, le charge de rebâtir cette ville et rentre en Géorgie pour punir le roi Georges, qui, au lieu de se rendre en personne au camp impérial, y avait envoyé son frère Constantin. Des flots de sang coulent encore dans ce malheureux pays. Les églises, les monastères sont renversés; sept cents villages sont ruinés. Enfin Tamerlan paraît las de tuer et de détruire : il accorde la paix au roi de Géorgie moyennant un tribut annuel. Il fait rebâtir Baïlacan, ville depuis longtemps abandonnée, et va passer l'hiver à Carabagh avec son armée, sous des cabanes de paille. Il y reçoit les hommages et les compliments de condoléance de plusieurs princes et de l'imam Bereké, son ami, dont la mort renouvelle bientôt ses douleurs. Après avoir traversé l'Araxe et donné au mirza Omar, son petit-fils, l'investiture de la Perse occidentale et des autres provinces qui avaient formé autrefois l'empire de Houlagou, il arrive, en moharrem 807 (juillet 1404), dans sa résidence impériale, qu'il avait quittée depuis sept ans : il y visite les mosquées, les colléges, les hôpitaux bâtis pendant son absence, donne des audiences publiques où tous ses sujets sont admis à lui présenter leurs requêtes et leurs plaintes et fait pendre deux magistrats concussionnaires. Il reçoit une nouvelle ambassade du roi de Castille, qui, entre autres présents, lui envoyait des tapisseries à

personnages, auprès desquels les chefs-d'œuvre du peintre Many auraient paru difformes (*voy.* Manès). Il employa les plus habiles ouvriers de la Perse et de la Syrie à la construction d'un magnifique palais, dont les murs intérieurs furent revêtus de mosaïques et de porcelaine. Rien ne manquait à la gloire et à la prospérité de Timour: en Egypte et dans la plus grande partie de l'Asie, son nom, craint et respecté, était gravé sur les monnaies, préconisé dans les mosquées. Mais depuis longtemps il méditait une conquête plus importante, celle de la Chine, sur laquelle il élevait des prétentions comme allié à la famille de Djenghyz Khan, dont les descendants en avaient été chassés en 1368 (*voy.* Houng-wou). Deux ambassades qu'il avait envoyées au fondateur de la dynastie des Ming, en 1388 et en 1395, le tribut ou plutôt les présents de chevaux et de chameaux qu'il lui fit offrir, et même une lettre dont on trouve la traduction dans le tome 14 des *Mémoires sur les Chinois*, et dont le style louangeur, soumis et respectueux contraste singulièrement avec le ton habituel et la brillante position du monarque tartare, ne peuvent être regardés que comme des stratagèmes dont il usa pour éloigner la défiance de l'empereur de la Chine sur ses projets ultérieurs. Mais il avait besoin de ménager les chefs tartares, qui, dans l'expédition précédente, avaient témoigné des mécontentements. Il convoqua donc une diète générale, qui s'ouvrit par des fêtes magnifiques, auxquelles donnèrent lieu les noces de six des mirzas ses petits-fils. Elles durèrent deux mois entiers, et il y admit les ambassadeurs d'Egypte et de Castille. Lorsqu'il eut, par ce moyen, disposé favorablement ses émirs à seconder ses projets, il les harangua, et affectant une extrême douleur d'avoir répandu tant de sang musulman, il exhorta ses guerriers, coupables du même délit, à l'expier en allant se purifier dans le sang des Chinois idolâtres et en élevant des mosquées sur les ruines de leurs temples. Son enthousiasme entraîna les émirs : on mit la plus grande activité aux préparatifs; on forma un corps de 200,000 cavaliers choisis, commandés par les chefs les plus habiles, et l'ardeur fut si grande qu'on n'attendit pas le printemps (1). Le 23 djoumadi 1er 807 (27 novembre 1404), Tamerlan sortit pour la dernière fois de Samarkand, où il avait pris à peine cinq mois de repos. La terre était couverte de neige. Plusieurs de ses chevaux et de ses soldats périrent de froid. Il ne laissa pas de continuer sa marche, traversa le Sihoun sur la glace et arriva, le 12 redjeb, à Otrar. De sinistres présages annoncèrent sa fin prochaine. Une fièvre violente l'obligea de s'arrêter dans cette ville, et il y mourut le 17 chaban 807 (18 février 1404), âgé de 71 ans (69 années solaires), après en avoir régné trente-six. Tamerlan n'avait eu que quatre fils, dont les deux aînés, Gaïath-Eddyn Mohammed Djihanghir et Moezz-Eddyn Omar-Cheikh, moururent avant lui. Mohammed-Sultan, l'aîné des deux fils du premier, étant mort aussi, ce fut le puîné, Pir-Mohammed Djihanghir, que son aïeul, avant d'expirer, déclara héritier de l'empire, dont il avait démembré précédemment plusieurs vastes provinces pour en former des apanages en faveur de Schah-Rokh, le plus jeune de ses fils, et des enfants de ses fils Omar-Cheikh et Moezz-Eddyn Miran-Schah. Il montra beaucoup de résignation et de piété dans ses derniers moments, donna de sages avis aux princes de sa famille qui étaient auprès de lui et regretta de ne pouvoir embrasser le mirza Schah-Rokh. A sa mort, il laissa trente-six fils, petits-fils et arrière-petits-fils vivants, ainsi que dix-sept princesses, ce qui n'empêcha point la vaste monarchie de Tamerlan d'avoir le sort de tous les empires établis par la violence et l'injustice. Son testament ne fut pas respecté. L'ambition arma ses petits-fils et ses principaux capitaines les uns contre les autres. Le mirza Khalil disputa le trône à son cousin Pir-Mohammed Djihanghir, qui périt à Balkh par la main d'un traître. Les contrées, subjuguées par Timour, à l'ouest du Tigre, au nord de l'Araxe, au sud et à l'est du Sihoun, recouvrèrent leur indépendance (*voy.* Cara-Yousouf, Miran-Schah et Ahmed-Djelaïr). Mais la sagesse et les vertus pacifiques de son fils Schah-Rokh retinrent encore pour un siècle sous la domination des Timourides la Perse entière, la Transoxane et les provinces septentrionales de l'Indoustan (*voy.* Schah-Rokh). Enfin, lorsque de nouvelles dissensions, survenues entre les successeurs de ce dernier prince (*voy.* Oulough-Beig, Mohammed-Mirza et Abou-Saïd), eurent facilité aux Turcomans et aux Ousbeks (*voy.* Ouzoun-Haçan et Schaibek) les moyens d'enlever la Perse et la Transoxane aux descendants de Tamerlan, un de ceux-ci pénétra plus avant dans l'Inde et y fonda l'empire moghol ou mongol, ainsi nommé de la nation à laquelle appartenait son fondateur (*voy.* Babour), empire qui, après avoir subsisté deux siècles avec gloire (*voy.* Akhbar et Aureng-Zeib), a déchu rapidement de nos jours (*voy.* Mohammed XII et XIV et Schah-Alem) et n'a longtemps existé que dans un fantôme de souverain siégeant à Dehly, protégé et pensionné par les Anglais. S'il faut en croire les historiens persans qui ont parlé de Tamerlan, ce prince fut le modèle des rois et des conquérants. Ceux qui ne lui font pas un mérite de ses cruautés croient que Dieu les lui a pardonnées avant sa mort. Un auteur arabe, qui, seul, semble s'être attaché à le décrier, nous en a tracé néanmoins le portrait

(1) Le bruit de ce formidable armement était parvenu à la Chine, où le successeur de l'empereur Houng-wou avait pris toutes les mesures nécessaires de défense lorsqu'il y apprit la mort de Tamerlan. Il ne laissait pas d'envoyer, deux ans après, un sceau, de l'argent et des soieries qu'il fit offrir sur le tombeau du conquérant, comme un témoignage de sa considération pour le gendre des Yuen; et cependant le monarque chinois était le fils du prince qui avait chassé cette dynastie mongole.

suivant : Timour avait la taille haute, la tête grosse, le front grand, le teint blanc et coloré, la physionomie ouverte, les traits réguliers, la barbe longue, la voix forte et claire. Il était devenu accidentellement boiteux et manchot du côté droit. Il joignait à beaucoup de fermeté d'esprit, une constance inébranlable, une grande pénétration, un jugement sain et une égalité d'âme qui ne se démentit jamais. Sobre, actif, intrépide, vigilant, robuste, infatigable, il détestait le mensonge ; il estimait la bravoure comme la qualité la plus essentielle, la récompensait libéralement dans ses soldats, et comme il leur donnait lui-même l'exemple du courage, il savait à la fois s'en faire craindre, aimer et respecter. Le même historien lui reproche d'avoir préféré le code de Djenghyz Khan à la loi de Mahomet. Le P. Catrou croit que Tamerlan penchait pour le christianisme ; d'Herbelot pense qu'il favorisait l'islamisme, et Voltaire avance qu'il admettait la tolérance universelle pour toutes les religions. Timour suivait le code civil et militaire de Djenghyz-Khan, auquel il ne paraît pas qu'il ait fait de notables changements ; mais on ne peut douter qu'il ait été véritablement soumis à la doctrine du Coran, puisqu'il l'introduisit dans ses Etats, suivant une lettre de son fils Schah-Rokh à l'empereur de la Chine (1). Cependant comme il suivait la secte d'Aly ou des Chyites, et qu'il faisait la guerre au souverain de l'empire ottoman et au sultan d'Egypte, qui professaient les sectes musulmanes orthodoxes ; l'ignorance où l'on était alors en Europe sur les mœurs, les usages et les religions de l'Orient, et quelques relations de Tamerlan avec des princes chrétiens, relations où la politique n'eut guère plus de part que la religion, firent croire qu'un monarque qui se montrait l'ennemi des mahométans, devait être l'ami, le protecteur du christianisme. Le seul récit de ses cruautés en Georgie eût prouvé le contraire, dans un siècle où les moyens de communication entre les divers peuples auraient été plus faciles. Timour affectait même un grand zèle pour l'islamisme, une attention scrupuleuse à en observer les préceptes. Il était toujours entouré de cheikhs, de mollahs, visitait les saints personnages, les pieux solitaires, et témoignait partout beaucoup de respect pour les ministres de la religion et pour les descendants du prophète. Il ne manquait jamais, à la veille d'un combat, d'ordonner des prières publiques, et il passait lui-même presque toute la nuit en oraisons et en méditation, la face prosternée contre terre, dans un coin de sa tente. C'est à sa conduite exemplaire, c'est à sa réputation de sainteté, que les historiens musulmans attribuent ses triomphes sur Bajazet, dont la morale et la religion étaient fort relâchées. Des prédictions favorables annonçaient ordinairement les entreprises de Timour. Il semblait attacher beaucoup d'importance à ces prophéties, qu'il jugeait utiles à l'accomplissement de ses desseins. On le regardait et il se regardait probablement lui-même comme un instrument dont Dieu se servait pour châtier les tyrans, les princes injustes et les nation musulmanes qui s'abandonnaient à la dissolution et à l'impiété. On l'appelait *Moueyd min-ind'illah* (l'invisible par la grâce de Dieu). On disait qu'une lumière céleste se reposait sur ses épaules lorsqu'il livrait bataille à ses ennemis. Aussi ses entreprises passaient-elles pour des inspirations d'en haut, et ses actes d'inhumanité pour des décrets de la Providence. Il n'est donc pas étonnant qu'imbu de ces idées, Timour, à l'exemple de Djenghyz-Khan, ait aspiré à la monarchie universelle : c'était son unique passion. *La terre*, disait-il, *ne doit avoir qu'un maître, comme il n'y a qu'un Dieu dans le ciel : et qu'est-ce que la terre avec tous ses habitants pour l'ambition d'un grand prince?* Il était intimement persuadé que des Etats déchirés par les dissensions intestines, des peuples écrasés par un gouvernement oppressif, ne pouvaient être heureux qu'en passant sous sa domination. Mais les obstacles, la résistance irritèrent son caractère naturellement irascible, et le rendirent cruel. Si Tamerlan fut un grand guerrier, un conquérant fameux, il fut aussi un très-mauvais roi, car il est douteux que le but qu'il se proposait ait été souvent atteint. Son gouvernement, à la vérité, était ferme et vigoureux ; mais son plan d'administration fut vicieux. Les divers commandants qu'il établissait dans les pays conquis étaient en même temps officiers de justice et receveurs des deniers publics. Cette étrange cumulation donnait lieu aux abus les plus criants. Tamerlan croyait y obvier en plaçant auprès de chacun de ces fonctionnaires un *kotoul* ou successeur, qui n'en était véritablement que l'espion et le délateur. Le mal était cependant moins grand qu'il ne l'aurait été sous un prince moins éclairé. Quels désordres d'ailleurs ne devait pas entraîner son excessive libéralité pour les braves, lorsqu'il accordait, à eux et à leurs descendants jusqu'à la septième génération, le singulier et dangereux privilége de ne pouvoir être poursuivis pour aucun crime, à moins de l'avoir commis neuf fois? Timour ne joignait donc pas, au talent de subjuguer les hommes, comme le dit son panégyriste, l'art de les rendre heureux : effroi de ses ennemis, idole de ses soldats, on peut douter qu'il ait été le père de ses peuples. Toutefois, il transporta dans la Transoxane les trésors de la Perse, de l'Indoustan, de la Syrie et de l'Asie Mineure. Samarkand, où il tenait une cour brillante, fut

(1) L'assertion de Schah-Rokh ne doit pas être prise rigoureusement à la lettre. Avant Tamerlan, plusieurs khans mongols, tant du Kaptchak et de la Perse, que du Djagataï, ayant embrassé l'islamisme, l'avaient introduit dans leurs Etats. Mais il est probable que tous leurs sujets n'avaient pas imité leur exemple, et que ce ne fut qu'après la réunion de ces trois empires sous la puissance de Tamerlan que le mahométisme fut généralement et solidement établi parmi les Tartares mongols, à l'exception de ceux qui, chassés de la Chine, continuèrent d'habiter les contrées voisines.

sous son règne la ville la plus florissante de l'Orient. Il y attirait les savants, les gens de lettres, les artistes les plus célèbres. Il leur accordait une généreuse protection, s'entretenait familièrement avec les premiers, et employait les seconds aux embellissements de sa capitale et de la ville de Kesch, où il était né. Mais hors de la Transoxane, on ne cite que les places et les monuments qu'il a détruits, et fort peu de ceux qu'il a fondés. Les Tartares mêmes de cette contrée, qu'il enrichit pour la première fois, sont bientôt après devenus aussi pauvres qu'auparavant. Timour, dans la vie privée, déposait l'orgueil du trône et se montrait sensible à l'amitié, à la reconnaissance, à tous les sentiments de la nature. Constant dans ses affections, il conserva la plupart de ses ministres, de ses capitaines, jusqu'à leur mort, et transmit à leurs enfants les charges et les dignités dont ils avaient été revêtus. Il ne paraît pas qu'abusant des délices du harem, il y ait rassemblé ce grand nombre de concubines, qui forme une partie du faste des monarques de l'Orient. Il avait quelques épouses légitimes, toutes filles de rois ou de grands seigneurs. L'une d'elles, selon les auteurs chinois, avait pour père le dernier empereur de la Chine, de la dynastie mongole ou des *Yuen*. Il leur témoignait des égards, de la confiance, et les laissait jouir de beaucoup de liberté, de considération et de crédit. Jamais les plaisirs ne le détournaient de ses devoirs. *Un bon prince*, disait-il, *n'a jamais assez de temps pour régner et pour travailler au bonheur des sujets que le Tout-Puissant lui a confiés comme un dépôt sacré. J'en ferai ma principale occupation, pour qu'au jour du jugement dernier, les pauvres ne tirent pas le pan de ma robe, en criant vengeance contre moi.* Il ne connaissait d'autres délassements que la chasse et le jeu d'échecs, qu'il avait perfectionné et compliqué, afin de se représenter plus fidèlement les évolutions des soldats, et d'occuper son esprit d'une manière plus intéressante et plus conforme à sa passion dominante. Il ne voulait point qu'on se permît en sa présence des bouffonneries triviales, ni qu'on s'entretînt de brigandages, de meurtres et de viols; mais il aimait à entendre la vérité, et n'était point ennemi de la bonne plaisanterie. Un jour qu'il était au bain avec plusieurs seigneurs, il proposa pour divertissement d'estimer ce que valait chacun des assistants. Un poëte (Ahmed Kermani ou Baba Sawdaï) qui se trouvait au nombre des courtisans, fut chargé du rôle d'appréciateur, dont il s'acquitta avec beaucoup d'esprit. *Et moi*, dit Tamerlan, *combien m'estimerais-tu?* — *Trente-cinq aspres*, répondit le priseur. *Comment!* reprit le monarque, *c'est ce que vaut la serviette que j'ai autour de moi.* — *C'est aussi à cause de la serviette*, répliqua le poëte, *que je vous ai mis à ce prix.* Loin de s'offenser de cette plaisanterie, Tamerlan fit au railleur un présent considérable. La plupart des princes de l'Orient cultivent la poésie : Timour ne leur ressemblait pas. Dans sa première expédition contre Bagdad, il reçut une pièce de vers que le sultan Ahmed-Djelaïr lui adressa pour le détourner de son entreprise. *Plût à Dieu*, s'écria-t-il, *que j'eusse appris à composer des vers, pour répondre sur le même ton au sultan de Bagdad!* Il fut obligé de charger de sa réponse son fils Miran-Schah. Le sceau et les monnaies de ce conquérant portaient trois cercles rangés ainsi °°°, avec cette devise : *Rasti Rusti* (vérité, salut). La devise a quelque rapport avec le 38e verset de l'évangile selon saint Jean : quant aux trois cercles, ils ne pouvaient signifier, comme on l'a dit, que Tamerlan était maître des trois parties du monde, puisqu'il ne possédait pas même l'Asie entière; mais plutôt que sa domination s'étendait sur trois climats (1). Le corps de Timour, embaumé, renfermé dans un cercueil d'ébène, avait été inhumé à Samarkand, sous un dôme magnifique, dans le même tombeau que l'imam Bereké, suivant ses intentions, *afin*, disait-il, *qu'au jour du jugement, mes mains suppliantes implorant l'assistance d'un intercesseur, puissent tenir la robe de cet enfant du prophète.* Trois siècles après, cette sépulture fut violée par un autre conquérant plus avide, aussi cruel, mais moins célèbre, moins habile, et surtout moins pieux. Nadir-Schah, roi de Perse, se trouvant à Bokhara, et ayant su que la pierre sépulcrale de Timour passait pour un objet curieux (2), ordonna de la transporter à Mescheld, avec les portes d'airain du collége annexé au tombeau ; mais en la levant on la cassa en quatre morceaux, que Nadir fit renvoyer à Samarkand (*voy.* NADIR). La vie de Tamerlan a exercé la plume de plusieurs écrivains. L'histoire la plus complète et la plus exacte de cet homme extraordinaire, quoique commandée par un de ses petits-fils, est celle que Cheryf-eddyn Aly de Yezd a écrite en persan, sous le titre de *Zafar* ou *Dhafer-Nameh* (le livre de la victoire), et dont la traduction française, par Fr. Petis de la Croix, est intitulée *Histoire de Timur Bec*, etc. On ne peut reprocher à l'auteur persan, que d'avoir continuellement encensé son héros, et d'avoir loué jusqu'à ses cruautés et ses violations du droit des gens (*voy.* CHERIF-EDDIN et PETIS DE LA CROIX). Cette histoire a été copiée et abrégée par Mir-Khond, Khondemir et les autres historiens persans. Celle qu'Ahmed ibn Arab-Schah a donnée en arabe, ne mérite pas le même reproche. Syrien, et sujet du sultan d'Egypte, l'auteur n'a vu dans Tamerlan qu'un ennemi, qu'un hérétique, que le dévastateur de sa patrie, l'incendiaire de Damas. Si son emportement est concevable, sa

(1) Les géographes orientaux divisent la terre en sept climats ou zones, qui s'étendent du nord au sud. L'empire de Tamerlan pouvait bien comprendre la plus grande partie des régions situées en Asie, sous les 3e, 4e et 5e climats.

(2) Suivant Abdoul-Kerym (*Voyage de l'Inde à la Mecque*, traduit par Langlès, in-18, p. 48), on prétend que c'était un bezoard, matière que les Orientaux rangent au nombre des pierres précieuses (*voy.* TEIFASCHY); c'était peut-être une table formée d'un grand nombre de bezoards.

vivacité ne peut être que suspecte. Cet ouvrage a été mis en français, par Vattier, sous ce titre : *Histoire du grand Tamerlan*, traduite de l'arabe, du fils de Gueraspe, Paris, 1658, in-4°, et par Manger, en latin (*voy.* Arab-Schah). Nezmy Zadeh Efendy a écrit en turc une *Histoire de Timour*, imprimée à Constantinople, en 1725, sous le titre de *Tarikh-Timour*. Quoique ce soit une version de l'ouvrage précédent, elle doit être impartiale, à en juger par une histoire de Bagdad, où cet auteur, dans le peu qu'il dit du conquérant tartare et de Bayazid, rapporte la maladie et la mort du sultan, sans faire mention de la cage de fer (*voy.* Nezmy). Le poëte persan Ahmed Kermani est auteur d'une histoire de Timour, en vers, intitulée *Timour-Nameh*. On a publié une courte histoire de Tamerlan, sous ce titre : *Magni Tamerlani Scytharum imperatoris Vita, à Petro Perondino Pratense conscripta*, Florentiæ, 1553, in-8°, de 54 pages. Il existe en espagnol : *Historia del grand Tamerlan, y relacion del viage y ennarracion de la ambaxada que Gonzalez le hizo*, etc., en Sevilla, 1582, in-fol. ; rare et curieuse. L'*Histoire du grand Tamerlanes, où sont décrites les rencontres, batailles*, etc., *durant son règne de 40 à 50 ans, tirée des monuments antiques des Arabes*, par Jean du Bec, abbé de Mortemer et de Ponterou, Lyon, 1802, in-8°, est un ouvrage apocryphe, quoique l'auteur cite un prétendu Al Hacin, dont il dit avoir fait traduire le manuscrit pendant ses voyages au Levant. On a aussi : *Timur, vulgo Tamerlanes*, par J.-H. Boccler, Strasbourg, 1657, in-4° ; *Portrait du grand Tamerlan*, traduit par Vattier, Paris, 1658, in-4°. Sainctyon a donné une *Histoire du grand Tamerlan, traduite sur les originaux*, Paris, 1677, in-12. C'est un tissu de fables et d'anachronismes. L'auteur y suppose que Timour a conquis la Chine et l'Egypte, qu'il protégeait les chrétiens, etc. Enfin, le P. Margat, jésuite, a publié l'*Histoire de Tamerlan, empereur des Mogols, et conquérant de l'Asie*, Paris, 1739, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, généralement mieux écrit et plus exact que le précédent, est annoncé comme le résumé des histoires de Cherif-eddyn et d'Ibn Arab Schah, que l'auteur paraît avoir eu l'intention de concilier : mais il contient aussi un grand nombre de méprises, et même des épisodes romanesques évidemment controuvés, tels que la conspiration et la mort de Mirza-Omar-Cheikh, faussement accusé par une sultane dont le supplice expia le crime; le mariage de Miran Schah avec une prétendue régente du royaume d'Hormuz, le couronnement de Pir-Mohammed Djihanghir à Golconde et à Dehly, etc. On s'aperçoit d'ailleurs que le P. Margat est absolument étranger au sujet et à la matière qu'il traite. On crut même, dans le temps, que l'auteur avait eu l'intention d'y caractériser des traits et des personnages du règne de Louis XV, ce qui causa beaucoup de bruit et fit mettre le livre à l'index. On attribue à Tamerlan un traité de politique et de tactique, écrit en langue mongole, et adressé par lui à ses enfants, comme une sorte de testament. Le titre de *Mémoires* conviendrait mieux à cet ouvrage, où les motifs et le récit des principales actions de sa vie se trouvent mêlés à des règles qu'il trace pour l'administration de ses vastes Etats. On y remarque de sages maximes, que sa conduite a trop souvent démenties. Il a été traduit en persan par Abou-Thaleb al-Hoceiny. Cette version, dont le manuscrit est la seule preuve existante du livre de Timour, a été publiée en 1783, avec des notes, par White; et Davy y a joint une traduction anglaise. C'est d'après ces deux versions que Langlès a donné les *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, avec une Vie de ce conquérant, des notes et des tables historiques et géographiques, Paris, 1787, in-8°. Quoique l'authenticité de l'origine première de cet ouvrage ne semble pas suffisamment constatée, on peut croire que Timour peut bien en être l'auteur. On y reconnaît le style sec, dur et impérieux d'un despote de l'Orient. Un autre fait, à l'appui de cette opinion, c'est que deux empereurs de l'Indoustan, issus de Tamerlan, ont écrit, et sans doute à son exemple, des *Commentaires* ou *Mémoires* (*voy.* Babour et Akhbar). Il existe, aux archives de France, une *Lettre* de Tamerlan, écrite en persan et adressée à Charles VI, roi de France. Silvestre de Sacy, dans un Mémoire lu à l'Institut, le 3 juillet 1812, a reconnu que cette pièce porte tous les caractères d'authenticité, malgré la simplicité du style et des formes extérieures, malgré la négligence de l'écriture et l'absence de tous les ornements employés dans les correspondances des monarques de l'Orient : mais ce savant a démontré que la traduction latine de cette pièce est l'ouvrage d'un missionnaire (Jean, archevêque de Sulthanieh, de l'ordre des frères prêcheurs), qui, étant porteur de la lettre, y fit des anachronismes et des interpolations, afin de s'attirer plus de considération et de donner plus d'importance à la mission dont il se disait chargé; que cette mission, dont les chroniques du temps ont parlé comme d'une véritable ambassade, n'avait pour objet ni la politique ni la religion, et se bornait à une lettre de recommandation sollicitée par celui qui en était porteur; enfin que la traduction latine d'une lettre du mirza Miran-Schah, jointe aux deux autres pièces, mérite sans doute les mêmes reproches; mais que l'archevêque Jean en garda probablement l'original persan, pour s'en faire un titre d'introduction dans quelque autre cour de l'Europe. Marloé a donné en anglais une tragédie du *grand Tamerlan* ou le *Berger scythe*, fondée sur l'opinion que l'on avait alors de l'origine de ce conquérant. En France, Pradon l'a mis en scène dans sa tragédie de *Tamerlan ou la Mort de Bajazet*, le moins mauvais de ses ouvrages après *Régulus*. Ce sujet a été traité aussi sous le titre de *Bajazet Ier*, par le chevalier Paccaroni. *Tamer-*

*lan*, opéra en quatre actes, par Morel, musique de Winter, a été représenté à l'Académie royale de musique, en 1802, et remis sur le même théâtre en 1815. A—T.

TAMIM ou TEMYM, sixième prince de la dynastie des Zeïrides, Badisides ou Sanhadjides, fut le successeur de son père Moezz, l'an 453 de l'hégire (1061 de J.-C.), sur le trône de l'Afrique, ébranlé par l'invasion des Arabes (*voy.* MOEZZ) et par l'insubordination des grands, qui avaient plongé l'Etat dans l'anarchie. Tamim soumit les villes de Safacas et de Sous; mais pour réduire Naser ou Nasrowia, qui s'était emparé de Tunis et de Kairowan, il eut recours à l'une des deux tribus arabes qui dévastaient l'Afrique; et il dut la victoire aux troupes qu'il en reçut, non moins qu'à la défection de l'autre tribu, qui abandonna les étendards du rebelle le jour de la bataille. Les drapeaux et les tambours des vaincus furent, pour Tamim, l'unique fruit d'une victoire qui augmenta la puissance de ses ennemis. Il parvint néanmoins à rétablir ses affaires et reprit Tunis et Kairowan, l'an 458 de l'hégire (1066). Quelque temps après, il envoya une flotte et une armée en Sicile, sous les ordres de ses fils Ayoub et Aly, pour s'opposer aux progrès des Normands. Ils débarquèrent, l'un à Palerme, l'autre à Girgenti (Agrigente), où ils réunirent leurs forces. L'alcaïde Aly Ibn Nimat, l'un des plus puissants émirs de Sicile, jaloux des deux frères, voulut les forcer de remettre à la voile, et leur livra bataille; il fut tué, et Ayoub fut proclamé émir, mais les soldats africains ayant sans cesse des querelles avec les mulsumans du pays, Ayoub et son frère, l'an 461 (1068-1069), évacuèrent la Sicile, qui resta au pouvoir des Francs, à l'exception d'Enna et de Girgenti, qu'ils ne prirent que plusieurs années après. Un nouveau rebelle, repoussé de Mahdyah, qu'il assiégeait l'an 466 (1073), alla s'emparer de Kaïrowan, que Tamim reprit aussitôt. L'an 481 (1088), les Grecs et les chrétiens de Sicile, avec une flotte de quatre cents voiles, abordèrent dans l'île de Coussira (1), la mirent à feu et à sang, et allèrent prendre et brûler Zawila en Afrique. Tamim, n'ayant pas de forces disponibles à leur opposer, acheta la paix au poids de l'or. Ils rendirent la ville et se rembarquèrent. Vers ce même temps, un Turc arrivé en Afrique, à la tête d'une troupe d'aventuriers, s'empara de Tripoli, dont il ne fut chassé qu'au bout de plusieurs années. L'an 489 (1096), Tamim reprit la ville de Cabes, dont son frère Amrou s'était rendu maître. Deux ans après, il reconquit sur les Siciliens, les îles de Djerb et de Kerkeni (2). Après avoir recouvré encore Tunis et Safacas, occupés par de nouveaux rebelles, il paraît que Tamim jouit enfin des douceurs du repos et de la paix pendant les dernières années de son règne, qui avait duré environ quarante-sept ans. Il mourut en redjeb 501 (février 1108), à l'âge de 79 ans. Prince recommandable par son courage, sa libéralité, sa clémence, sa justice, autant que par la vivacité de son esprit et par son talent pour la poésie, il laissa soixante filles et quarante fils. Il eut pour successeur Yahia, l'un de ceux-ci, dont le petit-fils, dépouillé de tous ses Etats par Roger, roi de Sicile, fut le dernier prince de la dynastie des Zeïrides (*voy.* HAÇAN AL SANHADJY). A—T.

(1) Aujourd'hui Pantalaria, et non pas dans l'île de Corse, comme l'ont dit de Guignes et Cardonne.

(2) Et non pas Harba et Maïorque, comme l'a dit de Guignes.

TAMIMI (ABOU-TRAHER MOHAMMED), fils de Yousouf de Saragosse, composa à Cordoue un recueil de cinquante *Mecamat, ou Discours académiques*, à l'imitation de ceux du célèbre Hariri; il en existait un exemplaire à la bibliothèque du Vatican, parmi les manuscrits de Pierre Duval; et il y est retourné après avoir été quelques années à la bibliothèque de Paris. Voyez la *Bibl. or.* d'Assemani, t. 1, p. 588 et le *Catal. des man. choisis à la bibl. du Vatican, et remis aux commissaires français*, imprimé à Leipsick, en 1803, p. 33. Silvestre de Sacy, dans sa *Chrestomathie*, t. 3, p. 194, nous apprend que le héros de ces discours est un certain Abou-Habib; que l'auteur met ses récits dans la bouche de Moundar Ben Homam; et qu'Hadji Khalfa en fait mention. — Un autre Tamimi ou Témimi de Maroc est auteur d'une Histoire de la Mauritanie, ou du *Règne des Maures en Espagne;* elle se trouve à la bibliothèque académique de Leyde, n° 1798. Dombay a traduit de l'arabe en allemand, une *Histoire* anonyme des *rois Maures* (*voy.* DOMBAY). Z.

TAMISIER (PIERRE), traducteur et poëte, né à Tournus, dans la première moitié du 16e siècle, devait le jour à un simple tailleur ou couturier, comme dit l'abbé Papillon dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. A l'étude des belles-lettres, il joignit celle de la jurisprudence, et devint procureur au parlement de Paris. Il fut ensuite président à l'élection du Mâconnais, et mourut le 4 janvier 1591. C'était un homme d'esprit, très-instruit, d'une probité rare, aimé et estimé des savants de son temps. On a de lui : 1° *Prières chrestiennes et catholiques* (en vers), Lyon, Ben. Rigaud, 1586, in-16; 2° *Méditations de St-Augustin* (aussi en vers), Lyon, J. Pillehotte, 1587, in-12. Dans son épître dédicatoire à François de la Rochefoucauld, évêque de Clermont et seigneur de Tournus, Tamisier nous apprend qu'il a traduit cet ouvrage « pendant que les « trois fléaux de l'ire de Dieu, la peste, la guerre « et la famine affligeoient le pauvre pays de Mas- « connois, mesme la ville de Tournus. » « Les *Mé-* « *ditations*, dit Viollet le Duc, sont en quarante- « un chapitres, composés d'un plus ou moins « grand nombre de sixains en vers de dix sylla- « bes, écrits d'une manière simple et fort cor- « recte, mais qui n'offrent rien de remarquable « comme poésie. » (*Biblioth. poét.*, p 291.); 3° *Anthologie, ou Recueil des plus beaux épigrammes*

*grecs, mis en vers français, sur la version latine de plusieurs doctes personnages, avec les opuscules de Phocylide, etc.*, Lyon, Pillehotte, 1589, petit in-8°, et 1617, titre rafraîchi; 2e édit., Lyon, 1639, in-12. On recherche encore ce recueil, non-seulement parce qu'il est rare, mais parce qu'aucun autre n'offre en français, soit en vers, soit en prose, un nombre aussi considérable d'épigrammes tirées de l'Anthologie (1). Il en contient sept cent soixante-huit, traduites d'après soixante deux auteurs latins, interprètes eux-mêmes de cent deux auteurs grecs (sans les anonymes). Tamisier donne la liste des uns et des autres au commencement du volume, et à la fin une *Table des noms propres et choses plus remarquables contenues en ces épigrammes,* « pour réparer, dit-il, la « confusion qui règne entre elles, n'ayant suivi « ni la distinction des livres de l'Anthologie, ni « des chapitres et rubriques d'icelle. » Goujet remarque que le style de Tamisier a beaucoup vieilli, que sa version est souvent dure et plate, et qu'on rencontre dans ses vers des bâillements, des *hiatus*, etc., mais il ajoute que leur tour n'est pas mauvais pour l'époque, que les rimes en sont communément exactes, et qu'ils ont en général de la facilité et du naturel. Tamisier, bien qu'il ne sût pas le grec, avait le sentiment des beautés de ces petites pièces, que ceux qui les recueillirent nommèrent des fleurs. S'il n'a pu reproduire toute la grâce et toute la fraîcheur de ces fleurs, déjà un peu ternies sous d'autres mains, il ne les a pas du moins entièrement décolorées, et il a su leur conserver un certain parfum d'antiquité, qu'on n'y reconnaît pas sans quelque plaisir. Les opuscules qui suivent les épigrammes, et qui ont les mêmes qualités et les mêmes défauts, sont : 4° *Préceptes et enseignements de bien vivre, faicts par Phocylide* (sur la version de Henri Estienne, et les suivantes sur celle de divers auteurs); 5° *Instructions de Naumache* (Naumachus) *aux filles à marier;* 6° *Vers dorés de Pythagore*; 7° *L'Amitié exilée de Cyre Théodore Prodome* (*voy.* ce nom); 8° *Elégie de Solon alléguée par Démosthène, des effects qui causent la ruyne et l'éversion des royaumes, républiques et citez.* Tamisier, comme il le dit lui-même, n'entreprit sa traduction des plus belles épigrammes de l'Anthologie que *par forme d'exercice récréatif*, et sans aucune intention de *la mettre en lumière.* Il commença cet agréable travail pendant les vendanges, au château de Champ-Grenon, appartenant à son *bon ami* de Rymon, alors *procureur du roy au bailliage de Masconnois* (2), jurisconsulte distingué, chérissant les lettres et ceux qui les cultivent. Charmé des premiers essais de son ami, il l'engagea à continuer, lui fournit les livres nécessaires et le détermina à publier sa version, dont Tamisier ne manqua pas de lui adresser l'hommage; 9° *Cantiques tirés de l'Ecriture sainte, des Psaumes et des Prophéties,* imprimés en 1590; nous ne savons en quel lieu, ni en quel format. Nous ne les connaissons que par la citation qu'en fait M. F. Ragon, inspecteur général de l'Université, dans l'intéressante *Notice* qui précède son remarquable *Essai de poésies bibliques* (Paris, L. Colas, 1829, in-12). « Ils forment, dit-il, un recueil monotone de « plus de mille petites strophes de six vers de dix « syllabes. Ce recueil de cantiques est sans doute la même chose qu'une *Paraphrase des Psaumes*, mentionnée sans aucun détail, par l'abbé Papillon; 10° *La sacrée poésie et histoire évangélique de Juvencus, mise du latin en vers françois, avec sommaires sur chacun chapitre,* Lyon, Rigaud, 1591, petit in-8, fig. en bois. L'impression de cette traduction (la seule que l'on possède de Juvencus) n'était pas terminée lorsque Tamisier mourut. Son cousin, Claude Paulmier, chanoine de Mâcon, se chargea du soin de l'édition sous le titre de *Petri Tamisérii umbra.* Il ajouta au volume l'éloge du défunt et une foule de vers grecs, latins et français offerts à sa mémoire par ses nombreux amis. Le seul ouvrage intitulé *De l'origine des Bourguignons* (1) contient six odes de notre auteur. Papillon indique quatre ou cinq autres livres renfermant des vers du poëte de Tournus. Il en existe un plus grand nombre, que nous nous abstiendrons de citer, parce que cela n'aurait aucune utilité. Tamisier sacrifia à la mode de son temps, en s'amusant quelquefois à des bagatelles difficiles, par exemple à la composition de vers que l'on nommait *rapportés*, et que le seigneur des Accords, Etienne Tabourot, tenait pour *une gentille invention.* Au chapitre 13 du 1er livre de ses *Bigarrures,* ce dernier a inséré un sonnet en ce genre, de la façon de Tamisier. C'est une espèce d'imprécation lancée contre un de ces ligueurs effrénés qui désolaient alors la France. Tabourot présente ce sonnet, *rapporté,* dit-il à sa manière, *depuis la fin jusqu'au commencement*, comme *un des mieux faits et des plus laborieux qu'on sçauroit trouver.* Un second sonnet, de la même facture et de la même main, à la louange de Marcel Palingène (2) et de son imitateur Scé-

(1) De tous les auteurs qui se sont exercés sur l'anthologie, la Mesnardière et Sablier (*voy.* ces noms) sont ceux qui, croyons-nous, ont traduit ou imité en vers français la suite la plus nombreuse d'épigrammes choisies dans l'antique collection.

(2) Emmanuel-Philibert de Rymon occupa ensuite d'autres places et mourut en 1627, nous ignorons à quel âge. Il a publié les deux ouvrages suivants, qui ne sont pas sans mérite et qu'on recherche encore, surtout le second : 1° *Traicté de la jurisdiction royale et des cas royaulx et privilége d'icelle* (principalement pour le Charolais), Paris, J. Richer, 1619, pet. in-8°; 2° *Traicté des pays et comté de Charollois, et les droits de souveraineté que la couronne de France a eus de tout temps sur iceux*, même année et même format. De Rymon composa ce dernier traité à la demande de Louis XIII.

(1) Par Pierre de St-Julien (*voy.* ce nom). Ce fut à la sollicitation de Tamisier que St-Julien écrivit ses *Antiquités de l'abbaye et ville de Tournus*, qui font partie du volume de l'*Origine des Bourguignons.*

(2) Auteur du poëme célèbre intitulé *Zodiacus vitæ*, etc. Son véritable nom était, dit-on, Pier Angelo Manzolli; suivant quelques bibliographes, il l'aurait déguisé sous celui de *Marcellus Palingenius*, qui, avec la terminaison italienne (Marcello Palingenio), en est une sorte d'anagramme (*voy.* MANDOLLI). Le nom latin que, dans cette supposition, le poëte se serait donné, ainsi

vole de Ste-Marthe, se lit à la page 58 du tome 7 de la *Bibliothèque française* de Goujet. Philippon de la Madelaine, qui a transcrit le premier de ces sonnets dans son *Dictionnaire portatif des poëtes français*, ne lui est pas aussi favorable que le seigneur des Accords. Peut-être a-t-il raison en cela ; mais il a tort de traiter par trop cavalièrement Tamisier, dans le reste de l'article très-écourté qu'il lui a accordé. B—L—U.

TAMMEAMA, roi des îles Sandwich, dans le grand Océan, fut un de ces hommes doués de la force d'esprit et du génie nécessaires pour opérer des changements utiles dans les habitudes d'un peuple. Tammeama appartenait à la race des chefs. A l'époque de la mort de Cook (1780), il était déjà parvenu à l'âge viril ; sa bravoure le distinguait ; il ne prit aucune part à ce funeste événement. Terriobou, roi d'Ovaïhy, la principale île de l'archipel des Sandwich, ayant, quelque temps après, mécontenté les grands de l'État, fut mis à mort. Le pouvoir suprême fut délégué à Tammeama, qui bientôt eut occasion d'en faire un usage qui demandait un homme d'un esprit pénétrant. La paix, conclue en 1785 entre les nations civilisées qui s'étaient combattues sur l'océan Atlantique, allait apporter de grands changements chez un peuple à demi sauvage, habitant quelques îles du grand Océan au nord de l'équateur. De nombreux navires, profitant des indications laissées par Cook sur les profits que devait donner le commerce des fourrures échangées avec les habitants de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et transportées ensuite à la Chine, parcoururent les parages situés entre les deux contrées. Les îles Sandwich, et notamment Ovaïhy, leur offraient une excellente relâche pour se pourvoir d'eau et de vivres. Plusieurs marins désertèrent et se fixèrent dans ces îles. Leur conversation fit concevoir à Tammeama que la visite des navires des peuples civilisés pouvait être avantageuse sous plus d'un rapport ; il accueillit ces étrangers et les prit sous sa protection. Des chefs inférieurs dont, en quelques occasions, l'autorité contrebalançait la sienne (car le gouvernement de ces îles offrait des traces du régime féodal), séduits par l'appât des richesses en armes et autres objets que renfermaient les vaisseaux, formèrent plusieurs fois des complots pour s'en emparer et massacrer les équipages ; quelques-uns de ces cruels desseins réussirent. Tammeama, qui comprenait que cette conduite éloignerait les étrangers de son île, ou qu'elle attirerait sur son peuple de cruelles représailles, fit souvent échouer les projets sanguinaires des autres chefs. Ayant fini par acquérir un pouvoir souverain, il put répondre aux étrangers de leur sûreté dans ses États. Lorsque Vancouver visita Ovaïhy, Tammeama, qui n'était pas encore parvenu à ce degré d'autorité, pensa que, pour préserver son peuple des mauvais traitements que lui avaient fait éprouver quelques navigateurs, il convenait de se mettre sous la protection d'un prince puissant. En conséquence, dans une des relâches du navigateur anglais, il se reconnut, ainsi que son peuple, en février 1794, sujet du roi de la Grande-Bretagne. Tous les chefs avaient assisté à la délibération ; il fut convenu que le monarque étranger ne se mêlerait en rien du gouvernement intérieur de l'île : ainsi sa souveraineté se bornait à un droit de protection. Cependant, pour prix de sa soumission, Tammeama s'était fait construire, par les charpentiers de Vancouver, une jolie goëlette. Ce bâtiment devint un modèle pour en construire de pareilles. Tammeama eut une flottille ; il l'employa pour conquérir d'autres îles de l'archipel des Sandwich. Plus tard, il arma un navire, monté en partie par des matelots ses sujets, le chargea de bois de sandal et de nacre de perle, et l'expédia pour Canton. Le bâtiment, qui était commandé par un capitaine américain, ne fut pas admis par les Chinois, parce que ce peuple, esclave des formalités, ne connaissait pas le pavillon qui se présentait pour la première fois. En effet, Tammeama n'avait pas adopté la bannière britannique ; il en avait pris une particulière. Ne négligeant aucune occasion d'introduire parmi son peuple les arts utiles des peuples d'Europe, il accueillait les artisans de tous les genres et les encourageait à former des élèves. Il avait établi parmi ses compatriotes une police très-sévère. On jouissait dans les îles Sandwich de la même sûreté que chez les peuples les plus civilisés. Sachant que ces mêmes nations envahissent quelquefois les Etats de voisins faibles, il conçut de vives inquiétudes, en 1816, lorsqu'un capitaine américain lui raconta que plusieurs navires russes parcouraient le grand Océan et devaient venir aux îles Sandwich pour s'en emparer. Il fit aussitôt construire un fort à l'île de Vahou ; et, lorsqu'on vit en mer le pavillon russe, il rassembla autour de lui 4,000 hommes sous les armes. Ayant reconnu que le *Rurik*, commandé par Kotzebue, ne voyageait qu'avec des intentions pacifiques, il le reçut amicalement et lui fit fournir tout ce dont il avait besoin, disant qu'il éprouvait une vive satisfaction à rendre service à une expédition de découvertes. Parmi les présents que les Russes lui firent, les plus agréables pour lui furent deux mortiers et une certaine quantité de bombes. Tammeama avait, à Ovaïhy, un fort garni de plusieurs pièces de canon ; son commerce avec les Européens lui avait procuré un trésor de cinq cent mille piastres fortes en espèces, beaucoup de marchandises et quelques navires marchands complétement gréés ; richesses extraordinaires, si l'on considère qu'à

que celui de sa ville natale (Stellata), sont désignés, comme on sait, par les lettres initiales des vingt-neuf premiers vers du 1er livre de son poëme. En lisant ce poëme, nous avons aussi remarqué que les initiales des neuf premiers vers du 7e livre (*Libra*) forment encore le prénom *Marcellus*.

l'époque de la première relâche de Vancouver, en 1793, Tammeama vint lui-même trouver ce navigateur, pour échanger des bananes et des cochons contre des clous. Tammeama mourut à Ovaïhy, au mois de mars 1819, après une maladie de quelques jours. Quand il sentit approcher sa fin, il fit rassembler autour de lui les chefs des îles qui lui étaient soumises, et les exhorta vivement à maintenir les institutions qu'il avait établies. « C'est aux hommes blancs, dit-il, que « nous sommes redevables de ce que nous avons « acquis de bon. Je vous invite à les respecter, « eux et tout ce qu'ils possèdent, et à les laisser « jouir paisiblement de tout ce que je leur ai « accordé. » Il nomma ensuite pour son successeur Rio-rio, son fils aîné. Cependant il craignait que ce fils ne conservât pas ce qu'il avait établi. A l'époque de sa mort, Tammeama devait être âgé de 75 ans. Les Russes qui le virent pour la dernière fois, en 1817, lui trouvèrent l'air d'un septuagénaire. Vancouver, qui se souvenait de l'avoir vu en 1779, se le rappelait comme un homme d'une physionomie très-farouche; il fut agréablement surpris, en 1793, d'observer que les années avaient adouci la férocité des traits de ce chef, et que sa figure annonçait de la franchise et de la générosité. Il eut de fréquentes occasions de reconnaître son esprit d'ordre et sa sagesse. Toutes ses questions étaient judicieuses; rien de ce qui était utile n'échappait à ses remarques. Tammeama avait le talent de se faire obéir; la tranquillité de ses Etats ne fut pas troublée pendant sa vie. Il n'avait pu porter ses réformes sur plusieurs usages de ses compatriotes, quoiqu'il en connût les vices et l'absurdité; le temps lui manqua pour effectuer ses projets. On trouve des détails sur cet homme extraordinaire dans les *Voyages* de Vancouver, dans celui de Kotzebue, dans le *Voyage pittoresque autour du monde* de Choris et dans plusieurs autres relations. Son fils Rio-rio, venu en Angleterre avec sa femme, en 1824, pour réclamer l'aide du gouvernement britannique, ne put supporter le climat d'une île si différente de la sienne; il mourut après quelques mois de séjour : sa femme était décédée avant lui. Leurs corps ont été portés à Ovaïhy par un bâtiment anglais. E—s.

TANAQUIL. *Voyez* SERVIUS-TULLIUS et TARQUIN LE SUPERBE.

TANARA (VINCENT), né à Bologne vers le commencement du 17e siècle, fut élevé à l'académie des *Ardenti* (1) ou *del Porto*, et passa sa jeunesse entre les travaux de la guerre et l'amusement de la chasse, qu'il aima passionnément. Rien n'annonçait en lui le talent de l'écrivain, lorsque, admis à la familiarité du cardinal Sforza, il se sentit épris de l'amour de l'étude à la vue d'une riche bibliothèque que ce prélat avait rassemblée, et qu'il tenait généreusement ouverte à ses amis. Après la mort de son protecteur, Tanara, accablé de chagrins domestiques, tâcha de les dissiper en s'occupant de la composition de quelques ouvrages, dont un seul a été imprimé. C'est un tableau assez diffus de la vie champêtre, dans lequel on peut apprendre à régler son ménage. L'*Economia del cittadino in villa* (Bologne, 1644, in-4°) est divisé en sept livres, dont chacun a un titre particulier, savoir : *le Pain et le Vin; — la Vigne et les Abeilles; — la Basse-cour; — le Potager; — le Verger; — les Champs; — la Lune et le Soleil.* L'édition de 1648 contient un petit supplément *sur les qualités du chasseur.* Il existe plusieurs réimpressions de cet ouvrage, qui, bien qu'il renferme quelques observations curieuses (1), ne fait pas beaucoup regretter la négligence qu'on a mise à la publication des autres traités du même auteur sur la pêche, la chasse, et *le Maître d'hôtel, ou le Seigneur de son château* (le Scalco, o il Gentiluomo in villa). Tanara mourut à Bologne, vers 1667. *Voyez* Fantuzzi, *Scrittori bolognesi,* t. 8, p. 74. A—G—S.

TANCARVILLE (JEAN II, vicomte DE MELUN, comte DE) était fils de Jean Ier, vicomte de Melun, grand chambellan de France, qui, par son mariage avec Jeanne, dame de Tancarville, attira dans sa famille (1), déjà illustrée depuis plus de trois siècles par ses grandes charges et ses alliances, la dignité de chambellan et de connétable héréditaire de Normandie. Jean II, petit-neveu de Simon de Melun, maréchal de France, tué à la bataille de Courtray, en 1302, se fit remarquer parmi les plus vaillants chevaliers de son temps. Il fit ses premières armes contre les infidèles, tant en Prusse qu'en Espagne, combattit contre les Anglais sous les ordres de Jean, duc de Normandie et fils du roi Philippe de Valois, en 1345; eut part à la prise de Miremont, aux siéges d'Angoulême et d'Aiguillon. L'année suivante, il servit en Normandie; et lorsque la ville de Caen fut prise d'assaut par les Anglais, il défendit valeureusement cette place avec le connétable Raoul de Brienne, et fut fait prisonnier. Rendu à la liberté, il jouit de toute la confiance du roi Jean II, qui érigea en sa faveur la seigneurie de Tancarville en comté, le 4 février 1351. L'année précédente, il avait succédé à son père dans la charge de grand chambellan; le roi venait de lui confé-

(1) C'est une maison d'éducation, dirigée par les PP. Somasques, et où avait été élevé Benoît XIV. Ce nom d'académie des *Ardenti*, lui avait été donné par le sénateur Paleotti, qui en fut le fondateur en 1558.

(1) C'est ainsi que, dans le livre 2, il décrit la culture du roseau, qui sert en Italie à soutenir les vignes; il rapporte des exemples qui prouvent que les abeilles se découvrent l'une à l'autre les richesses qu'elles rencontrent. Au livre 4, il donne la culture du caprier, quoique, en général, il ait signalé le climat de Bologne comme froid. Il vante les choux des contrées alpines, regarde le fenouil de Bologne comme le meilleur qui existe et assure que sa tige est quelquefois de la grosseur de la cuisse; pour l'obtenir, on sème pendant l'hiver les deux graines réunies qui composent son fruit comme celui des autres ombellifères. En parlant des fleurs d'agrément, il nous apprend que les jonquilles se vendaient très cher à Bologne, en 1610, et que les tubéreuses ne faisaient que s'y introduire. D—P—s.

(2) Il en existe encore une branche, celle des vicomtes de Melun, de Brumetz (*voy.* MELUN).

rer celle de grand maître de France. Il fut chargé par ce prince d'aller négocier le mariage de Philippe de France, depuis duc de Bourgogne, avec la fille du comte de Flandre Robert de Mâle. A la journée de Poitiers, l'an 1356, il combattit vaillamment avec Jean III, son fils aîné, et Guillaume de Melun, archevêque Sens, son frère. Fait prisonnier avec le roi, il fut conduit en Angleterre, où il demeura jusqu'en 1358, que ce prince le renvoya en France, ainsi que son frère l'archevêque, pour faire ratifier par les états les conditions au prix desquelles le monarque anglais consentait à rendre la liberté au roi captif. Paris était alors en proie à la sédition. Le roi de Navarre Charles le Mauvais, et le prévôt des marchands Marcel insultaient chaque jour à l'autorité du dauphin Charles, qui gouvernait en l'absence du roi. Le retour de Tancarville et de son frère alarma tellement les factieux, que les jours de ces deux fidèles seigneurs furent menacés et qu'ils se virent obligés de quitter la capitale. Le bruit se répandit qu'ils rassemblaient dans les environs des gendarmes pour venger leur affront. La terreur devint générale, on tendit des chaînes dans les rues; mais le règne des factieux n'était pas encore à son terme. Ce ne fut que l'année suivante que le Dauphin, entouré d'une brave noblesse, put rentrer dans Paris, où il fut reçu avec enthousiasme. Tancarville fut alors désigné par le Dauphin parmi les négociateurs de la paix de Bretigny, et il fut ensuite au nombre des quarante otages donnés pour la garantie de ce traité. Le roi Jean, devenu libre, le fit entrer dans son *grand et étroit* conseil; ce prince lui conféra en outre la dignité de souverain maître des eaux et forêts. Le comte de Tancarville eut également une grande part aux affaires sous le roi Charles V. Il mourut l'an 1382. Il était à la fois gouverneur de Champagne, de Bourgogne et de Languedoc. Jean III, son fils aîné, grand chambellan de France, mourut sans postérité, l'an 1385. — Guillaume IV, vicomte de Melun, comte DE TANCARVILLE, second fils de Jean II, succéda à son frère dans la dignité de grand chambellan. Il eut part à tous les événements du règne de Charles VI; et, dans presque tous les actes qui nous sont restés du gouvernement de ce prince, le nom du comte de Tancarville figure à la tête de ceux du grand conseil. Dans des lettres données au mois de novembre 1392, confirmatives de l'ordonnance concernant la majorité des rois, portée par son prédécesseur, Charles VI qualifie Tancarville de prince du sang (*nostri consanguinei*). Il fut chargé, depuis 1393 jusqu'en 1397, de diverses négociations en Angleterre; il se rendit auprès du roi Richard II pour confirmer le traité de Bretigny; à Avignon, il accompagna les princes du sang pour traiter avec le pape Benoît XIII, au sujet du schisme d'Occident; à Florence et dans l'île de Chypre, il conclut des alliances avantageuses à la France. L'an 1396, il alla prendre possession de l'Etat de Gênes, qui s'était donné au roi. A son retour, il fut pourvu de la charge de grand bouteiller de France et de celle de premier président *lai* de la cour des comptes. Lors des dissensions funestes qui s'élevèrent à la cour de Charles VI entre les partis d'Orléans et de Bourgogne, Tancarville s'attacha fortement à Jean Sans-peur, duc de Bourgogne. Il fut tué, l'an 1415, à la bataille d'Azincourt, ne laissant qu'une fille, nommée Marguerite, qui porta la vicomté de Melun et le comté de Tancarville dans la maison d'Harcourt, par son mariage avec Jacques d'Harcourt, dont elle eut une fille, Marie, qui épousa le célèbre Dunois. D—R—R.

TANCHELIN (1), hérésiarque, qui dogmatisait à la fin du 11e et au commencement du 12e siècle, était né à Anvers. C'était un simple laïque, d'un esprit fort subtil, et qui ne manquait pas d'une certaine éloquence. La ville d'Anvers n'avait alors qu'un seul prêtre, de mœurs plus que suspectes. Tanchelin profita de cette circonstance pour répandre ses erreurs parmi ses compatriotes. Il agit d'abord secrètement, séduisant les femmes, qui séduisirent leurs maris. Il devint ensuite plus hardi et prêcha sa doctrine publiquement, souvent même en pleine campagne. Il marchait avec une pompe royale, environné de gardes qui portaient devant lui un étendard et une épée. L'or brillait sur ses habits et dans sa coiffure : *habitu et vestibus deauratis incedens;* sa table était splendidement servie. Suivi de 3,000 hommes bien armés, il imposait par cet appareil militaire. Ceux qu'il ne gagnait pas par la force de son éloquence étaient subjugués par la crainte, et malheur à qui lui résistait (2). Quant à sa doctrine, il ne reconnaissait aucune distinction entre les laïques et ceux qui avaient reçu les ordres; il comptait pour rien les évêques et les prêtres; il enseignait qu'en lui et ses sectateurs consistait la vraie Eglise; il regardait les temples catholiques comme des lieux de prostitution, et les sacrements comme des profanations; il attaquait surtout celui de l'Eucharistie, disant qu'il était sans vertu, et il niait la présence réelle. Enfin, il réunit dans son enseignement les impuretés des gnostiques, les opinions de Bérenger sur l'Eucharistie, les erreurs des donatistes, etc. Le peuple l'écoutait comme un oracle. A cette doctrine pernicieuse, Tanchelin joignait les mœurs les plus dépravées, s'abandonnant aux plus honteuses impudicités, abusant des filles en présence de leurs mères, et des femmes au vu et su de leurs maris; et tel était l'état de fascination auquel il avait amené ce malheureux peuple, qu'il parvint à lui faire regarder ce cynisme révoltant comme une œuvre spirituelle, et que celles qui

(1) Le nom de cet hérésiarque varie suivant les différents auteurs. Plusieurs l'appellent Tanchelain. Bayle le nomme *Tamdemus*, d'après Sigebert.

(2) Il tuait ceux qu'il ne pouvait pas persuader, dit Bayle.

n'avaient pas obtenu cette faveur se trouvaient malheureuses. Tanchelin poussa l'audace jusqu'à s'attribuer la divinité, s'égalant à Jésus-Christ et disant que, comme lui, il avait reçu la plénitude du Saint-Esprit. On brûlait de l'encens au pied de ses statues; on lui érigeait des autels; tout ce qu'il avait touché était regardé comme sacré, et l'on buvait comme un spécifique l'eau dans laquelle il s'était baigné. Un jour, en présence d'un peuple nombreux, il se fit apporter une image de la sainte Vierge; lui touchant la main et prononçant les paroles du mariage, il déclara qu'il la prenait pour épouse; puis, réclamant les présents de noces, il fit mettre deux coffres, l'un de son côté, l'autre du côté de l'image; et cette multitude s'empressa d'y apporter de nombreuses offrandes, les femmes donnant jusqu'à leurs colliers et leurs pendants d'oreilles. Vers 1105, Tanchelin partit pour Rome en habit de moine, avec un prêtre nommé Everwachier, son zélé partisan. Leur dessein était de porter la corruption jusque dans le centre de la catholicité, ou du moins d'y surprendre des lettres de communion. N'ayant pu y réussir, ils s'en retournaient au Pays-Bas, dogmatisant en route quand ils en trouvaient l'occasion. Comme ils passaient par Cologne, Frédéric, qui en était archevêque, instruit de leurs menées, les fit arrêter et enfermer dans les prisons de l'archevêché. Le clergé d'Utrecht, en ayant été informé, écrivit à Frédéric, le priant de ne point leur rendre la liberté; mais, malgré les précautions qu'on prit, ils parvinrent à s'évader. Tanchelin fit une fin digne de sa vie; après avoir infesté les diocèses d'Utrecht et de Cambrai et répandu sa doctrine dans la Hollande, le Brabant et une partie de l'Allemagne, il fut tué par un prêtre catholique, qui lui cassa la tête dans le cours d'une navigation. Depuis cette mort, qui date à peu près de 1115, il s'était écoulé environ huit ans. Dans cet intervalle, Burchard, évêque de Cambrai, avait rétabli dans l'église de St-Michel d'Anvers douze chanoines, espérant qu'avec ce secours il serait possible de rappeler à la foi les peuples abusés. Les chanoines, après quelques tentatives, trouvèrent que cette entreprise était au-dessus de leurs forces. Ils en avertirent Burchard, qui, lié autrefois avec St-Norbert, crut, dans cette extrémité, que ce qu'il pouvait faire de mieux était de s'adresser à lui. Norbert venait de fonder Prémontré; il s'empressa de répondre au vœu de son ancien ami (*voy.* Norbert). Il partit de Prémonté, en 1123, avec Evermode et Waltman, deux de ses disciples, auxquels il adjoignit quelques docteurs de l'école de Paris et de celle d'Anselme de Laon, qui venaient d'embrasser son institut. L'esprit de douceur et de charité du saint, son éloquence persuasive et les prédications de ses compagnons ne furent pas sans effet. On abjura le tanchelinisme entre leurs mains; on rapporta de tous côtés les hosties que, depuis plusieurs années, les disciples de Tanchelin gardaient dans des corbeilles ou des trous pour leurs profanations. Les temples furent réparés et rouverts, les autels redressés, les croix exposées à la vénération publique, le sacerdoce rétabli et l'Eucharistie honorée. Cependant le tanchélinisme n'était pas détruit partout. On en trouve vers ce temps des traces en divers lieux, notamment à Avignon, à Noyon, au rapport de Guibert de Nogent, et à Yvois, au diocèse de Trèves. L'archevêque Brunon s'y transporta et fit arrêter quatre de ces sectaires. Enfin, par les soins de quelques saints personnages, cette hérésie fut entièrement extirpée. L-y.

TANCHOU (Stanislas), médecin français, né à Ecueilli (Indre), en 1791, fut dès son enfance destiné à la médecine par son père, qui exerçait la chirurgie. En 1806, il se rendit à Paris pour y faire ses études, et il entra comme externe à l'hôpital du Val-de-Grâce. A l'âge de dix-neuf ans, il passa à l'armée d'Italie comme chirurgien de troisième classe, et il fut attaché au 102e de ligne. Désireux de rester dans un corps où il avait des amis, il s'engagea comme simple soldat et il devint bientôt sous-officier. En 1811, il passa en Catalogne, se trouva à plusieurs combats et reçut une blessure. Transporté ensuite en Allemagne, il prit part à toute la sanglante campagne de 1813. Sa belle conduite lors de la défense du territoire, en 1814, lui fit obtenir la croix de la Légion d'honneur, fort peu prodiguée à cette époque. En 1815, il se battit à Waterloo. Le retour de la paix ayant arrêté sa carrière militaire, il retourna à ses études médicales, qui avaient été interrompues. Reçu docteur, en 1819, il s'occupa spécialement des maladies des femmes et de la lithotritie, dans laquelle il introduisit plusieurs perfectionnements ingénieux. Divers ouvrages attestèrent ses recherches à cet égard; nous nous bornerons à signaler la *Nouvelle méthode pour détruire la pierre sans opération sanglante* (Paris, 1830, in-8°, 8 planches) et le *Traité du rétrécissement du canal de l'urètre* (1835, in-8°). En 1824, il avait mis au jour un travail remarquable : *Du froid et de son application dans les maladies;* en 1844, il fit paraître des *Recherches sur le traitement des tumeurs cancéreuses du sein* (in-8°, 12 gravures). Tanchou a inséré un grand nombre d'articles dans la *Revue médicale,* dans le *Journal des connaissances médicales pratiques,* dans les *Archives médicales.* Ce praticien distingué était membre de diverses sociétés savantes; il est mort en 1850. Z.

TANCO (Vasco Diaz), le premier qui, à ce que l'on croit, ait composé des tragédies en langue espagnole (1), était né à Fregenal, dans l'Estramadure, un peu avant la fin du 15e siècle. On ignore les détails de sa vie et l'époque précise de

(1) Fernand Perez de Oliva, contemporain de Diaz Tanco, a aussi fait parler l'espagnol à la muse tragique, mais seulement dans des traductions de pièces de l'ancien théâtre grec (*voy.* Oliva).

sa mort. Moratin la place vers 1560. C'est dans sa jeunesse que Diaz Tanco écrivit trois pièces tirées de l'Ecriture sainte et dont on ne connaît que les titres (*Tragedia de Absalon, tragedia de Aman, tragedia de Jonata*). Montiano et Velasquez en ajoutent une quatrième, intitulée *Saül*. Il paraît que ces pièces n'ont pas été imprimées, ou que les éditions en sont entièrement perdues. Voici les autres productions de Tanco : 1° *Livro intitulado Palinoda, de la nephanda y fiera nacion de los Turcos, y de se inganoso arte y cruel modo di guerrear*, etc. Orense (en Galice), 1554, petit in-fol. goth. Pour le développement du titre et la description de ce volume peu commun, *voy.* le *Manuel du libraire*, au mot Diaz. L'auteur a dédié au fils de Charles-Quint le prince Philippe (depuis Philippe II), alors âgé de vingt ans, ce livre qui n'est guère qu'une compilation de ce que Paul Jove, André Gambini et autres avaient publié sur les Ottomans ; 2° *Jardin del alma cristiana*, Valladolid, 1562. On ne dit pas chez quel imprimeur ni en quel format. C'est dans cet ouvrage, assure-t-on, que Tanco rappelle ses tragédies. 3° *Los veinte triumfos;* 4° *Sobre los titulos de dignidades temporales y mayorazgos de Espana.* Ces deux derniers articles sont cités par Moratin dans ses *Origenes del teatro espanol.* B—L—U.

TANCRÈDE, un des chefs de la première croisade, était Sicilien d'origine, du côté de son père Odon le Bon, et Normand du côté de sa mère Emma, fille de Tancrède de Hauteville, père du fameux Robert Guiscard, duc de Calabre (*voy.* GUISCARD). Aucun des auteurs qui ont parlé de lui n'a fixé l'époque de sa naissance, ni fait connaître sa jeunesse. Raoul de Caen, qui a écrit sa vie en vers et en prose (*voy.* RAOUL), a fait de ce héros un portrait qui peut suppléer à ce silence. « Le « haut rang de ses parents, dit-il, n'inspira au- « cun orgueil au jeune Tancrède. Les richesses « de son père ne le portèrent point à la mollesse. « Il surpassa les jeunes gens de son âge par son « adresse dans le maniement des armes, et les « vieillards par la gravité de ses manières. Cha- « que jour il offrait aux uns et aux autres un « nouvel exemple de vertu. Il évitait d'offenser « personne, et pardonnait aisément à ceux qui « l'offensaient. Tancrède était le premier à louer « l'adresse ou la valeur de ses adversaires. Il « disait qu'il fallait combattre ses ennemis et non « les déchirer. Il ne parlait jamais de lui-même; « mais il brûlait de faire parler de lui; chaque « jour il acquérait de nouveaux titres à la gloire. « Dans les combats, il comptait pour rien les bles- « sures, et n'épargnait ni son sang ni celui de « l'ennemi. Une seule chose cependant l'inquié- « tait et l'agitait sans cesse : il ne savait comment « accorder les droits de la guerre avec les pré- « ceptes de Dieu. Cette opposition entre la doc- « trine de Dieu et les maximes du monde avait « en quelque sorte enchaîné le courage de Tan- « crède, et lui faisait préférer une vie paisible à « l'activité guerrière ; mais lorsqu'en 1096, le « pape Urbain II eut promis la rémission de leurs « péchés aux chrétiens qui iraient combattre les « infidèles, il se réveilla de sa léthargie. En- « flammé d'une ardeur incroyable en voyant qu'il « s'agissait de faire servir son épée à la gloire du « christianisme, il se mit à préparer tout ce qui « lui était nécessaire, et réunit assez d'armes, « de chevaux et de provisions pour lui et ses com- « pagnons. » S'étant réuni, en 1096, à son cousin Bohémond, prince de Tarente, pour aller joindre l'armée des croisés (*voy.* BOHÉMOND), il consentit à servir sous ses ordres. Tous deux, s'étant embarqués, abordèrent en Epire. Tancrède, qui cherchait l'occasion d'exercer sa valeur, tantôt se portait en avant de l'armée, pour découvrir les embûches, tantôt marchait sur les derrières pour écarter les pillards, et se montrait toujours utile, toujours au milieu des dangers. L'armée sicilienne étant arrivée à la rivière Vardari, que les chroniques appellent *Bardal* ou *Vardal*, campa quelques jours sur ses bords. La rapidité du courant s'opposait au passage; et l'autre rive, couverte d'ennemis, offrait un spectacle effrayant pour les croisés. Tancrède, voyant qu'on hésitait, traversa le fleuve, accompagné d'un petit nombre des siens. A peine eut-il mis le pied sur le rivage opposé qu'il se vit enveloppé d'une multitude de Grecs. Le nombre des ennemis ne l'effraya point. Il s'ouvrit un passage avec son épée, et tua tous ceux qu'il attaqua. L'armée de Bohémond, qui était restée de l'autre côté, voyant les Grecs en fuite, n'hésite plus à passer le fleuve. Les uns le traversent à la nage, les autres sur des barques ou sur leurs chevaux; et dans un instant, toute l'armée est à l'autre bord. Il restait six cents pèlerins, qui ne portaient point d'armes, et que la vieillesse ou la maladie mettait hors d'état de combattre. Les Grecs tombèrent sur cette troupe faible et sans défense; et les deux rives retentirent de cris et de gémissements. Tancrède, qui poursuivait les Grecs fugitifs, revient sur ses pas, repasse le fleuve avec deux mille hommes, met les Grecs en déroute, venge sur eux des blessures faites à des femmes et à des vieillards sans défense, et revient prendre sa place à l'avant-garde. L'empereur grec Alexis fut fort troublé en apprenant que Bohémond avait traversé l'Adriatique, et s'était emparé de la Macédoine. Il essaya de gagner par des promesses flatteuses celui qu'il ne pouvait vaincre, et lui adressa des lettres et des députés pour l'attirer à Constantinople. Bohémond, séduit par les offres de l'empereur, partit, et laissa le commandement de l'armée à Tancrède. Celui-ci, se défiant de la trompeuse amitié des Grecs, dédaigna les présents d'Alexis; et il avait déjà résolu de s'éloigner, lorsqu'il apprit que Bohémond s'était soumis à rendre hommage au prince grec. La crainte d'éprouver un pareil sort hâta sa résolution. Il partit seul, sans suite, couvert d'un

habit grossier, et s'embarqua pour l'Asie, où il alla se joindre aux autres chefs croisés qui se rassemblaient sous les murs de Nicée. Peu de temps après, Bohémond étant venu l'y joindre, il ne lui dissimula point son mécontentement, et jura de ne pas remplir les promesses qu'il avait faites. Cependant Nicée était assiégée par les croisés. Le comte Raimond de St-Gilles, arrivé le dernier, placa ses tentes devant la porte orientale de cette ville. L'armée turque descendit par le revers de la montagne voisine pour entrer par cette porte et donner du secours aux assiégés. Un cri s'élève aussitôt. Le comte court le premier au-devant de l'ennemi; les autres chefs le suivent. Tancrède, qui était éloigné, arrive sur son cheval à toute bride. Le combat était encore douteux, mais Tancrède, ayant coupé la tête à un turc en arrivant, rendit le courage aux croisés, et abattit celui des ennemis. Les infidèles se hâtèrent de regagner les montagnes, poursuivis par les chrétiens, qui en tuèrent un grand nombre et rentrèrent dans leur camp, faisant entendre de toutes parts le nom et les louanges de Tancrède. La ville de Nicée ayant été remise aux troupes grecques (1097), Bohémond, lié par son traité et par son serment, alla trouver Alexis, qui s'était avancé jusqu'à Pélécane, et lui amena Tancrède comme il l'avait promis : mais l'empereur fut plus effrayé que satisfait de la présencee de ce dernier, dont il ne put obtenir qu'un hommage conditionnel. Tancrède était d'avis que les places prises sur les Turcs ne devaient être confiées qu'à la garde des Francs, parce que les Francs suffisaient pour les défendre. Il pensait que ce serait les restituer aux Turcs que de les confier aux Grecs. Quant a lui-même, il ne voulait pas servir en même temps deux maîtres, l'armée des croisés et l'empereur de Constantinople. On dit même qu'il ne déguisa point ces sentiments et qu'il les fit connaître à Alexis avec sa franchise guerrière. « Si vous vou- « lez commander aux croisés, lui dit-il, mettez « vos soins à leur être utile : comptez sur l obéis- « sance de Tancrède, tant que vous prouverez « votre zèle pour l'armée du Christ. » Ayant été invité à demander à l'empereur quelle espèce de présent lui serait agréable, il répondit que la tente impériale pourrait seule lui plaire. Or cette tente était un ouvrage admirable; on y voyait des rues garnies de tout comme dans une ville; vingt chameaux l'auraient à peine portée. Alexis apprenant cette demande, s'emporta contre Tancrède, et finit par lui dire : *Je ne te juge digne d'être mon ami ni mon ennemi; et moi*, reprit Tancrède en riant de sa colère, *je vous trouve digne d'être mon ennemi et non mon ami*. Dès ce moment Alexis et Tancrède ne se rencontrèrent plus ensemble. Tancrède se hâta de fuir la présence du prince grec, et Bohémond le suivit de près. Un messager de l'empereur eut ordre d'aller après eux et de les ramener ; mais ayant échappé aux piéges d'Alexis, ils ne voulurent plus s'y exposer. L'armée des croisés, après la remise de Nicée aux troupes grecques, ayant continué sa marche, eut à soutenir contre les Turcs un combat dans lequel Tancrède perdit son frère Guillaume, et courut lui-même de grands dangers. Il y laissa, dit un historien, sa lance et son pennon. Robert de Normandie et Bohémond firent des prodiges de valeur et sauvèrent l'armée qui reprit sa route vers Antioche. Tancrède s'éloigna du camp et entra dans la Cilicie, où il fit le siége de Tarse. Baudouin, frère de Godefroi, étant survenu, il s'éleva une querelle entre lui et Tancrède pour la possession de la ville : après de violents débats, Tancrède alla s'emparer de Mamistia. Bientot Baudouin arriva sur ses traces. Ce fut alors qu'on vit se renouveler les querelles qui avaient éclaté à Tarse; les deux rivaux, suivis de leurs guerriers, en vinrent aux mains; le lendemain du combat, les deux partis se rapprochèrent de nouveau, et chacun des chefs, après avoir conquis plusieurs villes, revint à l'armée chrétienne; Tancrède loué pour sa modération et sa valeur, Baudouin blâmé généralement pour ses injustices et ses violences. Tancrède suivit les croisés qui allèrent assiéger Antioche et campa près de Bohémond. Pendant ce siége mémorable, il intercepta tous les chemins, de manière qu'aucun habitant n'osait sortir de la ville. Cependant la garnison tentait encore quelques excursions, et surprenait quelquefois les chrétiens. Pour prévenir leurs attaques imprévues, Tancrède alla se mettre en embuscade dans un lieu par lequel ils avaient coutume de passer. Les assiégés qui avaient un vague soupçon du piége qu'on leur tendait, n'envoyèrent ce jour-là qu'un petit nombre de fourrageurs. Les gens de Tancrède se cachèrent, et personne ne se montra. Les Turcs sortirent et rentrèrent sans être inquiétés. Le jour suivant ils revinrent plus nombreux et plus près du camp; Tancrède retint encore les siens. Le troisième jour, les Turcs, plus hardis, reparurent en plus grand nombre; Tancrède, sortant alors de son embuscade, fond sur eux et en tue 700. Il envoya à l'évêque du Puy, légat du pape auprès de l'armée, soixante-dix têtes des ennemis, comme la dîme de son triomphe ; et le légat lui fit compter soixante-dix marcs d'argent, dont Tancrède se servit pour acquitter ses dettes. Ce guerrier avait coutume de dire : « Mon trésor, ce sont mes sol- « dats; peu m'importe que je manque d'argent, « pourvu qu'ils en aient. Qu'ils remplissent leur « bourse, je prends pour moi les soins, les ar- « mes, la fatigue, la grêle et la pluie. » Lorsque ses soldats étaient épuisés par les combats du jour ou par les veilles de la nuit, il les dispensait de faire leur service; mais lui ne se dispensait jamais du sien; souvent même il faisait celui des autres. Un jour étant sorti seul avec son écuyer, n'ayant que son épée, sa lance et son bouclier, il fut attaqué par trois Turcs, qu'il coucha morts sur la place. Ce fut dans ce combat qu il conjura

son écuyer de garder le silence sur ses exploits. Son historien, Raoul de Caen, le compare à cette occasion tout ce que l'antiquité a de plus grand. Cependant le siége d'Antioche durait depuis plusieurs mois, et la disette se faisait cruellement sentir parmi les assiégeants comme parmi les assiégés. Plusieurs chefs croisés se retirèrent du camp et se partagèrent la campagne environnante. Tancrède s'établit à Emma et à Harène, villes dont le territoire était très-fertile. Toujours en avant pour combattre, ce prince fut aussi le premier à secourir ses compagnons, quand la disette se fit le plus vivement sentir. Il n'éloignait personne de sa table, y admettant même des guerriers à qui d'autres chefs avaient refusé la leur; mais il ne put souffrir que cette disette servît de prétexte pour abandonner l'armée. Guillaume Carpentier et Gui le Rouge, ou, selon d'autres, Pierre l'Ermite lui-même, s'étant retirés secrètement, il les poursuivit, les atteignit, et les ramena au camp tout honteux. Pendant que la ville d'Antioche tombait au pouvoir des croisés (juin 1098), par les intelligences et la ruse de Bohémond, Tancrède était, selon sa coutume, occupé d'intercepter les communications et de fermer les chemins. Lorsqu'il apprit, par les fuyards, que la ville était prise, il s'exhala en plaintes et en reproches contre Bohémond, qui lui avait, pour ainsi dire, envié l'honneur de monter le premier sur les remparts; mais il ne tarda pas à trouver une autre occasion de signaler son courage, dans la bataille que les croisés livrèrent à Korbougah, général des Persans. Au rapport de Raoul de Caen, il poursuivit les Turcs vaincus vers l'Oronte, en faisant un carnage affreux. La conquête d'Antioche étant assurée, et Bohémond en étant nommé prince, Tancrède se joignit aux comtes de Normandie et de St-Gilles, pour aller mettre le siége devant Marra, ville riche et populeuse. Les croisés ne tardèrent pas à éprouver devant cette place les mêmes maux que devant Antioche. Au printemps de l'année suivante, 1099, les chefs réunis résolurent de marcher sur Jérusalem. Quand l'armée chrétienne fut arrivée à Ramla, les chrétiens de Bethléem vinrent implorer le secours des croisés. Tancrède partit avec 300 hommes au milieu de la nuit, et planta l'étendard victorieux des Francs au lieu même où naquit le Sauveur. Bientôt il s'avança vers Jérusalem et, devançant tous ses compagnons, se rendit seul sur la montagne des Oliviers, qui n'est séparée de la ville que par la vallée de Josaphat. Pendant que, du haut de cette montagne, il contemplait la cité sainte, un ermite l'aborda et lui en fit distinguer les principaux lieux. Cet ermite lui demanda ensuite qui il était, et lorsqu'il eut appris qu'il parlait au neveu de Robert Guiscard, il s'écria : « Quoi! vous êtes du sang de ce chef « sous la foudre duquel la Grèce trembla tant de « fois, qui fit fuir Alexis, qui fit ouvrir les portes « de Dyrrachium, et à qui toute la Bulgarie obéit « jusqu'au fleuve Vardaris! Vous parlez à un « homme qui vous connaît, et qui n'a point ou- « blié le dévastateur de sa patrie : ce guerrier, « qui fut mon ennemi, répare enfin ses anciennes « offenses en vous envoyant ici. » Cet entretien se prolongea jusqu'à ce que l'ermite, apercevant cinq soldats qui, sortis de la ville, descendaient dans la vallée, et s'avançaient avec confiance vers la montagne, en avertit Tancrède; celui-ci dit adieu à l'ermite et alla au devant des ennemis. Comme ils venaient à lui à des intervalles inégaux, il en tua trois l'un après l'autre, les fit rouler dans la vallée et poursuivit le reste jusqu'aux murs de la ville. Mais repoussé à son tour, il revint vers les siens, qui commençaient à s'inquiéter de son absence. Cependant l'armée des croisés arriva devant Jérusalem; les comtes de Flandre et de Normandie vinrent placer leur camp devant la porte de St-Etienne. Tancrède était à leur droite; il eut ordre d'attaquer une tour qu'on appela dans la suite la *tour de Tancrède*. Les croisés, impatients de conquérir la cité sainte, résolurent de monter à l'assaut dès le lendemain, et ils parcoururent tout le voisinage pour trouver du bois propre à faire des échelles; mais ce fut inutilement : tout le bois avait été enlevé par les musulmans. Cependant, quelques poutres cachées n'échappèrent pas aux recherches de Tancrède. On ne put toutefois en faire qu'une seule échelle, qui fut appliquée au mur de la tour qu'il était chargé d'attaquer. Ce guerrier, l'épée à la main, se disposait à monter le premier à l'assaut. Déjà il avait mis le pied sur l'échelle; mais on lui représenta la dignité de son rang, de sa naissance, les services qu'il avait rendus, ceux qu'il pouvait rendre encore. Enfin, on se saisit de sa main droite, car de la gauche il tenait déjà l'échelle, et on lui enleva son épée. Toutes les tentatives ayant été inutiles, les chefs décidèrent qu'on irait partout à la recherche du bois nécessaire au siége, et qu'eux-mêmes ne s'en dispenseraient pas. Mais toutes leurs démarches furent encore une fois inutiles. Tancrède seul fit une découverte que Raoul de Caen n'hésite pas à regarder comme miraculeuse. Il était alors atteint d'une funeste dyssenterie; mais il monta toujours à cheval, et se trouvait souvent forcé d'en descendre, et de s'éloigner dans quelque lieu écarté. C'est ainsi qu'un jour, s'étant retiré dans une profonde vallée, il aperçut, sur un rocher, quatre morceaux de bois propres aux machines que l'on se proposait de construire. Plein de joie, il va examiner ces précieux objets et découvre plus loin des arbres de haute futaie. Ce bois ainsi découvert dans les montagnes voisines de Sichem fournit aux constructions des croisés, et quand elles furent achevées (14 juillet 1099), la ville sainte ne tarda pas à tomber en leur pouvoir. Tancrède se porta d'abord à la mosquée d'Omar, et y planta son drapeau au milieu du carnage. Trois cents Sarrasins retirés sur la plate-

forme obtinrent de lui une sauvegarde ; mais telle était la fureur des croisés, que les prisonniers musulmans furent massacrés, malgré les prières et les menaces du héros, modèle de la chevalerie. Au milieu du tumulte et du désordre de la victoire, Tancrède ne négligea pas les dépouilles des Sarrasins. Le butin qu'il fit dans la mosquée et qu'il partagea avec Godefroi son seigneur, fut si considérable, qu'il employa deux jours à le faire transporter. Parmi ces richesses, on comptait soixante-dix lampes, dont vingt étaient d'or et cinquante d'argent. Chaque lampe d'or pesait quinze cents drachmes, et chaque lampe d'argent trois mille six cents. Il y avait, en outre, un vase d'argent d'un poids énorme. L'envie ne manqua pas de s'élever contre Tancrède, parce qu'il avait été, dit Raoul, plus que tous les autres chefs, favorisé de Dieu. Le prêtre Arnoul, nommé gardien du temple, l'accusa dans le conseil des princes. Tancrède répondit avec une éloquence guerrière ; et les princes décidèrent qu'il rendrait sept cents marcs au temple ; ce qu'il fit sans hésiter. Cependant, à la nouvelle de la prise de Jérusalem, le soudan du Caire envoya contre les chrétiens une armée nombreuse ; mais elle fut dispersée à la bataille d'Ascalon, où Tancrède commandait l'aile gauche, avec le duc de Normandie. Ce fut lui qui enfonça le centre de l'armée égyptienne et qui y porta le désordre. Après cette victoire, la plupart des chefs de la croisade reprirent la route de l'Occident ; Tancrède resta avec ses chevaliers en Orient, fidèle compagnon de Godefroi, qui lui donna la ville de Caïphas et la principauté de Tibériade ou de Galilée. Si l'on en croit l'historien Albert d'Aix, Tancrède voulut, après la mort du roi de Jérusalem, faire tomber la couronne sur la tête de son cousin Bohémond ; et il se rendit dans la ville sainte pour gagner les princes et les barons du royaume. Mais on avait déjà envoyé à Edesse, afin d'informer Baudouin de la mort de son frère, et de le presser de venir lui succéder. On refusa à Tancrède l'entrée de Jérusalem. Ce prince, irrité, se porta sur Jaffa, où il apprit que Baudouin était près d'arriver. Craignant de le rencontrer, il regagna Tibériade, et Baudouin fut reconnu pour successeur légitime de Godefroi, tandis que Bohémond, auquel on avait député pour l'engager à venir, fut fait prisonnier par les Turcs. Devenu roi de Jérusalem, Baudouin cita plusieurs fois Tancrède, pour qu'il vînt lui rendre compte de sa conduite et le reconnaître comme son seigneur : mais le prince de Galilée ne répondit d'abord qu'avec hauteur et mépris, et il finit par demander au roi une entrevue, dans laquelle il consentit à rendre hommage, sans renoncer à la principauté qu'il tenait de Godefroi. Les débats entre ces deux princes n'étaient pas terminés, lorsque des députés d'Antioche vinrent conjurer Tancrède de se rendre dans leur ville pour la gouverner pendant la captivité de Bohémond (1100). Touché du malheur de son cousin, mais ne se bornant pas à de vains regrets, il convoqua la milice de la province, fortifia Antioche et les villes des environs. En peu de temps, il soumit Malmystra, Adana et Tarse, qui avaient secoué le joug du prince d'Antioche. Les satrapes des Turcs et des Arméniens, apprenant qu'il avait réduit toute la province, recherchèrent son alliance et son amitié ; ils lui envoyèrent de riches présents en or et en argent, des chevaux, des mules et des étoffes de soie. Tancrède s'empara ensuite de Laodicée, après un an de siége. Ce fut à cette époque que les débris des armées, parties d'Occident sous les ordres des ducs de Poitiers et de Bourgogne, se réunirent dans Antioche. De violents murmures s'élevaient contre Raimond de St-Gilles, qu'on accusait d'avoir trahi la cause des croisés. Tancrède le fit mettre en prison et ne lui rendit la liberté qu'à la sollicitation des princes chrétiens. Bohémond étant enfin sorti de sa captivité, Tancrède lui rendit sa principauté dans un état plus florissant qu'il ne l'avait reçue. Il eut en échange deux petites villes ; mais peu de temps après, Baudouin du Bourg, comte d'Edesse, ayant été fait prisonnier après un combat où Tancrède sauva une partie des chrétiens, il fut choisi lui-même pour gouverner le comté, qu'il ne tarda pas à voir attaqué par les Sarrasins, venus jusque sous les murs de sa capitale. Ne se croyant pas assez fort pour leur résister, il demanda secrètement des secours à Bohémond ; mais se voyant pressé plus vivement, et voulant prévenir les musulmans, il sort de la ville en ordre de bataille, s'avance en silence jusqu'au camp ennemi, et lorsqu'il est tout près, fait sonner ses trompettes, pousse de grands cris et se précipite sur les Turcs, qui étaient encore plongés dans le sommeil . il en fait un grand carnage, et pénètre jusqu'à la tente des princes Diekermich et Sockman, qui n'ont que le temps de prendre la fuite et lui laissent toutes leurs richesses. Bohémond se voyant sans cesse menacé par les Turcs et par les Grecs, et jugeant que des secours lui étaient nécessaires pour se maintenir dans sa principauté, rappela Tancrède auprès de lui et, dans une assemblée tenue dans la basilique de St-Pierre, déclara l'intention où il était de passer en Europe et d'aller exciter les peuples de France à lui prêter des forces. Tancrède essaya en vain de le détourner de ce projet, en offrant de se charger lui-même de cette mission. Le prince d'Antioche s'embarqua, en l'an 1103, avec peu de monde, laissant Tancrède gouverner à sa place, mais emportant l'or, l'argent et les pierreries. Antioche resta sans défense, sans garde et dans une pénurie funeste. Ce fut alors que, suivant son historien, Tancrède ne but que de l'eau pendant quarante jours, disant qu'il ne voulait pas se livrer à la sensualité pendant que ses compagnons d'armes étaient dans la disette. Mais, à la fin, de riches citoyens d'Antioche vin-

rent lui offrir de l'argent, qu'il accepta, et avec ce secours, il releva tous les courages et fut bientôt à même d'aller attaquer la ville d'Artésie. Il en fit le siége; et avec ses machines de guerre, ébranla fortement les tours. Mais Redhwan, prince d'Alep, étant accouru avec trente mille hommes, il fallut se mettre en devoir de lui résister. Entre ces deux armées se trouvait une plaine couverte de rochers, où les chevaux ne pouvaient pas courir, ni même se soutenir. Tancrède profitant habilement de cette circonstance, se retire pour laisser arriver l'ennemi sur ce terrain difficile, et quand il l'y voit engagé, il tombe sur lui et le met dans une déroute complète. Après avoir repris et fortifié Artésie, Tancrède revint à Antioche. Il projetait d'assiéger Alep, lorsqu'une députation d'Apamée vint lui faire prendre la résolution de s'emparer de cette ville à la faveur de quelques dissensions qui venaient d'y éclater. Ce projet eut un plein succès. Peu de temps après, une multitude infinie de Turcs, venus de l'Orient, envahit la Mésopotamie, et y fit de grands ravages. Tancrède, qui avait la garde de ce pays, envoya demander du secours au roi de Jérusalem, qui vint bientôt le joindre à la tête de ses troupes. Tous deux passèrent l'Euphrate et trouvèrent les ennemis répandus dans le pays, mais commençant à se réunir pour résister aux chrétiens. Après quelques mouvements de peu d'importance, ceux-ci ayant repassé le fleuve en présence des musulmans, eurent la douleur de voir tailler en pièces leur arrière-garde, sans pouvoir la secourir. L'année suivante (1108) le comte Baudouin et son parent Josselin, après cinq ans de captivité, se rachetèrent, en donnant des otages et une rançon. Tancrède, prévenu du retour de Baudouin, lui refusa d'abord l'entrée de la ville d'Edesse; mais se rappelant ensuite le serment qu'il avait fait lorsqu'on lui avait confié le commandement de cette ville, il remit Edesse et tout son territoire à leur prince légitime. Josselin et Baudouin, irrités du premier refus, ne tardèrent pas à lui déclarer la guerre. Le premier envahit la principauté d'Antioche et appela les Turcs à son secours. Un combat sanglant fut livré, où Tancrède et ses guerriers, d'abord ébranlés, finirent par rester victorieux. Cependant les hommes sages parvinrent à rétablir la concorde. Ce fut vers ce temps que Bertrand, fils du comte Raimond de St-Gilles, débarqua au port de St-Siméon, avec une flotte génoise. Tancrède envoya le saluer, et lui-même, rassemblant ses troupes, sortit de la ville et l'alla recevoir. Les deux princes s'embrassèrent et passèrent ensemble la nuit au milieu de la joie. Le lendemain Tancrède demanda à Bertrand le motif de son arrivée. Bertrand pria le gouverneur d'Antioche de lui remettre la partie de cette ville que son père avait occupée le premier. Tancrède répondit qu'il le ferait, à condition que Bertrand l'aiderait à assiéger et reprendre Mamistra, qu'il venait de perdre par la trahison des Arméniens, qui l'avaient rendue à l'empereur des Grecs. Bertrand se refusa à cette condition, en opposant la fidélité qu'il avait promise au prince grec; mais il offrit d'assiéger Djibela qui appartenait aux Sarrasins. Tancrède insista pour Mamistra, et ne pouvant changer la résolution de Bertrand, il lui signifia de quitter au plus vite son territoire, lui et sa troupe; et dans le même moment, il envoya partout une défense expresse de lui fournir des vivres. Bertrand n'eut plus d'autre ressource que de s'éloigner; et il alla faire à Guillaume de Sartange, qui régnait dans le pays de Calamela, une demande à peu près pareille, et qui fut accueillie de la même manière. Toutefois Guillaume, inquiet des réclamations de Bertrand, après avoir pris conseil des siens, envoya demander des secours à Tancrède, qui promit de lui en donner. Bertrand, informé de cette alliance, alla assiéger Tripoli, en même temps qu'il fit dire au roi de Jérusalem, que Guillaume de Sartange et Tancrède lui avaient refusé les villes dont son père s'était rendu maître, et qu'ils étaient ligués pour lui faire la guerre. Le roi reçut les députés avec bienveillance et promit à Bertrand sa protection. Il manda aussitôt à Tancrède et à Guillaume de venir le trouver à Tripoli, où il se rendit lui-même avec cinq cents cavaliers et autant de fantassins. Tancrède et Guillaume partirent avec soixante-dix cavaliers d'élite. Baudouin du Bourg et Josselin les joignirent à Tripoli, d'après l'ordre du roi, et s'étant expliqués devant lui, tous se réconcilièrent. Le roi rendit à Tancrède la ville de Caïphas, Tibériade et Nazareth, avec tous les revenus : il reçut de lui le serment de foi et hommage. Après cet arrangement, les princes chrétiens poussèrent le siége de Tripoli avec plus de vigueur, et prirent cette ville, par capitulation, en 1109. De nouveaux sujets de querelles ne tardèrent pas à s'élever entre Baudouin du Bourg et Tancrède. La ville d'Edesse ayant été de nouveau attaquée par les Turcs, Baudouin envoya demander du secours au roi de Jérusalem, en se plaignant que c'était à l'instigation de Tancrède qu'il se voyait menacé par les infidèles. Le roi, se joignant au comte Bertrand, vola au secours d'Edesse. Les Turcs se retirèrent précipitamment du côté de Haran. Alors le roi envoya à Antioche des députés, chargés d'amener Tancrède, afin qu'il exposât, en présence des chefs de l'armée, les sujets de plaintes qu'il avait contre Baudouin du Bourg, et qu'il répondît aux accusations de ce prince. Tancrède refusa d'abord de se rendre aux ordres du roi. Enfin, sur l'avis des siens, il partit avec 1,500 cavaliers couverts de cuirasses. Le roi le reçut très-bien, et l'ayant fait venir dans l'assemblée des fidèles, lui demanda par quel motif il avait pu armer des Turcs contre des chrétiens. Tancrède avoua qu'il n'était point venu au secours de ses frères parce que Baudouin, qui commandait Edesse, refusait de payer le tribut que cette

ville et plusieurs autres devaient à Antioche, leur métropole. Le roi ne trouva point cette excuse fondée, et il fit observer à Tancrède que l'usage d'un tribut, qui avait eu lieu parmi les musulmans, ne pouvait se continuer entre des princes chrétiens, qui avaient arrêté que chacun garderait librement tout ce qu'il gagnerait sur les Sarrasins. Tancrède, touché de ces raisonnements, rendit son amitié au comte d'Edesse, promit qu'il serait à l'avenir fidèle allié comme il l'avait été dans le principe, et qu'il ne manquerait jamais de secourir ses frères. La paix étant ainsi faite, les princes chrétiens réunirent leurs troupes et poursuivirent les Turcs jusque dans les montagnes de Haran. Mais ceux-ci revinrent, peu de temps après, en plus grand nombre et fondirent sur la principauté d'Antioche. Alors les seigneurs chrétiens se réunirent de nouveau, avec le roi de Jérusalem, pour secourir Tancrède, et les deux armées se rencontrèrent sur le chemin de Césarée. Les Turcs passèrent sur l'autre rive de l'Euphrate et campèrent dans un lieu très-spacieux, où l'on resta pendant seize jours en observation. Les chrétiens ne pouvaient engager de combat avec les Turcs, que la vitesse de leurs chevaux dérobait aux coups de leurs ennemis : cependant ils étaient sans cesse harcelés; et les villes voisines ne pouvaient apporter des provisions au camp. La disette de pain et de fourrage fut bientôt excessive. Enfin, le seizième jour, les chrétiens se rangèrent en bataille, et les Turcs en firent de même; trois bataillons chrétiens s'étant portés avec trop de célérité sur les ailes des Turcs, une grêle de traits les obligea de revenir vers le corps de l'armée, après avoir perdu beaucoup de monde. Baudouin et Tancrède voyant les leurs se retirer, levèrent l'étendard de la croix et se portèrent à bride abattue sur les Turcs. Ceux-ci lâchèrent pied, selon leur coutume, et se retirèrent par bandes de 100 et de 1000. Le lendemain, au point du jour, ils tinrent conseil, et s'en retournèrent dans le Khoraçan. Tancrède alla ensuite assiéger la forteresse d'Atareb ou Sarepta, qui était auparavant soumise au prince de Sidon; l'ayant trouvée défendue par une bonne garnison, il établit des machines de guerre, et l'attaqua jour et nuit. Après divers assauts, il s'ouvrit une entrée dans la ville sans pouvoir y pénétrer encore à cause de la grosseur des pierres qui embarrassaient le passage et des traits meurtriers que les Turcs lui lançaient. Ceux-ci voyant l'acharnement de leurs ennemis, offrirent à la fin de capituler. Tancrède reçut de l'or, de l'argent, des effets précieux, et il entra dans la ville d'où la garnison eut la liberté de sortir. Il alla ensuite faire le siége d'un château appelé *Vetulum*, dans les montagnes de Djiblah. Le siége de ce fort l'occupa trois mois, et il ne s'en rendit maître qu'après des assauts réitérés. Ce fut son dernier exploit. Il revint à Antioche, où il mourut de maladie, en 1112, laissant dans le monde un souvenir illustre de ses hauts faits et de la sagesse de son administration, et dans l'Eglise la mémoire éternelle de ses aumônes et de ses œuvres de piété. C'est le jugement qu'en porte Guillaume de Tyr. Tancrède avait épousé la fille naturelle de Philippe, roi de France, nommée Cécilia. On dit qu'à son lit de mort, voyant devant lui sa femme et un jeune homme nommé Ponce, fils de Bertrand, comte de Tripoli, il leur conseilla de se marier quand il ne serait plus : ce qui eut lieu en effet. Tancrède fut inhumé sous le portique de l'église du prince des apôtres. Tancrède fut par ses vertus guerrières le modèle des chevaliers de son temps; le Tasse, en traçant son portrait, a peint la chevalerie du 16e siècle et non pas celle du 12e; telle est la cause de la différence qui se trouve entre le héros des chroniques et celui de la *Jérusalem délivrée*. Raoul de Caen, attaché au service de Tancrède, nous a laissé une histoire intitulée *Gesta Tancredi*. M. Delbarre a publié: *Histoire de Tancrède*, Paris, 1822, in-12. D—B—E et M—D.

TANCRÈDE, roi de Sicile, fils de Roger, duc de Pouille, et petit-fils du roi Roger, était né hors du mariage, d'une demoiselle noble, qui lui transmit par succession le comté de Lecce. Guillaume Ier, son oncle, en parvenant au trône, le fit arrêter, de crainte que Tancrède ne lui disputât la succession, en se fondant sur le bruit qui courait déjà que son père et sa mère avaient été secrètement mariés. Tancrède réussit cependant à s'échapper de sa prison et il s'enfuit à Constantinople; il en revint à la mort de Guillaume Ier et fut reçu avec distinction par Guillaume II, son cousin. Sa bravoure, sa générosité, sa prudence le rendirent cher aux Siciliens; il cultiva les lettres, les mathématiques, l'astronomie, la musique. Guillaume II, dernier survivant dans la ligne légitime masculine des conquérants normands de la Sicile, hésita s'il appellerait au trône sa tante Constance, fille de Roger II, ou son cousin Tancrède. Le mariage de Constance avec Henri VI de Souabe le fit pencher pour la première; mais tous les Siciliens et tous les Normands favorisaient le second; et lorsque Guillaume II mourut, le 16 novembre 1189, sans avoir fait de testament, les états de Sicile, convoqués à Palerme, proclamèrent, après des débats assez vifs, Tancrède, qui fut couronné au mois de janvier 1190. Mais à peine monté sur le trône, il fut appelé à combattre les plus dangereux ennemis. D'une part le maréchal Testa, général de Henri VI et de Constance, envahissait la Pouille, de concert avec le comte d'Andria; d'autre part, Richard Cœur-de-lion, arrivé à Messine avec Philippe-Auguste, à la fin d'août 1190, dans son voyage de terre sainte, forma contre Tancrède les prétentions les plus extravagantes pour le douaire de Jeanne d'Angleterre, sa sœur, veuve de Guillaume II. Les armes des croisés furent employées à soumettre les châ-

teaux de Messine et à massacrer ses habitants. Enfin Richard partit pour la terre sainte, emportant les sommes immenses que Tancrède lui avait payées pour obtenir la paix; le maréchal Testa vit son armée consumée par les maladies dans la Pouille; le comte d'Andria perdit la vie dans une embuscade, et Tancrède, possesseur pacifique des Deux-Siciles, maria, en 1191, son fils Roger avec Irène, fille d'Isaac-Ange, empereur de Constantinople. Mais dans cette année, vers la fin d'avril, Henri VI vint ravager le royaume de Naples pour recouvrer l'héritage de sa femme Constance. Pour la seconde fois, les maladies causées par la chaleur de la saison détruisirent l'armée allemande. Henri, au mois de septembre, se retira par Gênes en Allemagne. Constance, qu'il avait laissée à Salerne, fut livrée à Tancrède par les habitants de cette ville et conduite à Palerme. Mais Tancrède vit en elle une proche parente et non point une rivale; après l'avoir traitée quelque temps en reine à sa cour, il la renvoya, en 1192, comblée de présents, vers son mari, sans mettre aucune condition à la liberté qu'il lui rendait. La guerre se continua en effet entre les officiers de Henri VI et le roi Tancrède. Ce dernier s'avança jusqu'à Pescara et réduisit à l'obéissance Richard, comte de Célano; mais obligé de retourner en Sicile, il laissa les troupes impériales reprendre l'avantage en son absence. Dans une troisième campagne, en 1193, il combattit avec succès Conrad Mosca in Cervello, général de Henri VI; à la fin de l'année, de retour en Sicile, il eut la douleur d'y voir mourir son fils aîné Roger. Sa santé, qui avait déjà souffert quelques atteintes durant la précédente campagne, ne résista point à ce nouveau malheur; il mourut au commencement de l'année 1194, laissant la reine Sibille tutrice de son second fils, Guillaume III. S. S—I.

TANCRÈDE. *Voyez* ROHAN.

TANDON (ANTOINE), savant anatomiste, docteur en médecine de l'ancienne université de Montpellier, membre honoraire de la société de médecine pratique de cette ville, naquit à Montpellier, le 5 juin 1717. Ses parents étaient d'honnêtes négociants. Remarquant en lui des dispositions scientifiques, ils s'empressèrent de les favoriser. Il fut reçu docteur avec distinction, le 3 juin 1741. Ses connaissances en anatomie et en physiologie étaient fort étendues. Ses leçons particulières attiraient un auditoire très-nombreux. Doué d'une grande sagacité et d'une adresse peu commune, Antoine Tandon, le scalpel à la main, vérifiait les travaux de ses prédécesseurs, éclaircissait les faits obscurs et ajoutait aux découvertes de ses maîtres. Il s'était fait une grande réputation. Le docteur Housset l'appelle *célèbre anatomiste*, même dans le titre d'un long mémoire où il cherche à combattre ses doctrines. Dans le cours de ses démonstrations, Antoine Tandon rencontra un rival digne de lui, le docteur Lamure, médecin aussi distingué par son savoir que par son élocution. Les deux jeunes professeurs se lièrent bientôt d'une amitié inaltérable, et réunirent leurs efforts dans une association commune pour l'instruction des jeunes étudiants. C'était une des époques les plus brillantes pour l'enseignement privé de la médecine, autour de l'ancienne université de Montpellier. Peu de temps après, Tandon osa lutter contre un athlète bien autrement redoutable. L'illustre Haller venait de publier des faits importants relatifs à la sensibilité et à l'irritabilité. Les médecins étaient partagés d'opinion sur leur nature et sur leurs conséquences. Le physiologiste de Montpellier voulut prendre part à cette fameuse querelle. Il entreprit une suite d'expériences, dans des séances publiques dont les procès-verbaux étaient signés par tous les assistants. Le docteur Housset a publié un exposé de ces expériences : il y en a vingt-deux. Cet exposé est accompagné de remarques critiques (*Mém. physiol.*, Auxerre, 1787, t. 1, p. 91). Le professeur Beaumes a donné également une analyse succincte des résultats les plus importants sur lesquels Antoine Tandon avait fixé l'attention des médecins. Tandon s'était occupé aussi avec ardeur de l'organisation des animaux. Il a puissamment aidé Antoine Goüan (*voy.* ce nom), son compatriote, dans ses recherches sur la structure des poissons et dans la rédaction de son ouvrage (*Hist. piscium*, Argentorati, 1770, in-4°). Il avait composé un musée d'anatomie humaine et d'anatomie comparée assez riche pour l'époque. Cette collection a été malheureusement dilapidée après sa mort. Antoine Tandon appartenait à une religion que nos rois n'avaient guère appris à protéger. Aussi, malgré la bienveillance du gouverneur et de l'intendant de la province, dont il était le médecin ; malgré l'appui du chevalier de St-Priest, ambassadeur de France à la Porte, auquel il avait donné des leçons d'anatomie, il ne put jamais parvenir aux dignités médicales, dignités auxquelles son érudition, ses travaux, ses services dans l'enseignement et sa longue expérience donnaient des titres non contestés (Baumes). En 1766, 1767 et 1768, Ant. Tandon fut chargé du service pénible et hasardeux des épidémies, d'abord dans les villages qui bordent les côtes marécageuses de Montpellier, ensuite à Massillargues, plus tard à Lodève, à Mèze et enfin à Meyrueis. De ses observations sur les diverses maladies régnantes, faites sur les lieux parcourus sous les auspices de l'autorité, Tandon n'a publié qu'un mémoire détaillé sur l'épidémie de Meyrueis (*Mémoire sur la maladie épidémique de Meyrueis et ses environs*, Montpellier, 1769, in-12, p. 65). Antoine Tandon passait pour un médecin sage et prudent. Au milieu des succès de sa pratique, il reçut de la cour de Prusse une invitation de se rendre à Berlin, pour être le médecin et le pensionnaire de Frédéric; il refusa. Agé de quatre-vingts ans, il fut attaqué de la gangrène des

vieillards ; il se cautérisa lui-même les jambes et parvint à se guérir. Le 6 novembre 1806, une légère anxiété au creux de l'estomac, suivie d'une syncope, termina ses jours, sans agonie et sans souffrance. Antoine Tandon a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouvaient : 1° une *Notice sur les premières années de sa carrière médicale ;* 2° une *Dissertation sur la trachéotomie ;* 3° une autre *sur la phthisie vénérienne ;* 4° une autre *sur les avantages de la méthode Haguenot contre la syphilis invétérée ;* 5° un *Mémoire sur le procédé de Méjean père pour détruire les embarras du sac lacrymal et guérir les fistules les plus compliquées.* Ce dernier mémoire a été communiqué à la société de médecine pratique de Montpellier, qui devait l'imprimer dans ses Annales. Des notes nombreuses sur diverses branches de la médecine, dont il s'était le plus occupé, semblent attester que Tandon se proposait de rédiger un grand ouvrage sur l'art de guérir. L'éloge de ce médecin a été prononcé par Beaumes dans une séance publique de la société de médecine pratique de Montpellier (17 mai 1808). Cet éloge se trouve dans les Annales de cette compagnie (*Act. soc. méd. prat. Montp.*, 1804-1816 ; Montpellier, 1807, in-4°); il a été tiré à part (Montpellier, 1809, in-4°). Antoine Tandon était un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, maigre, sérieux et compassé dans ses manières. Il tenait beaucoup à l'étiquette; et cependant il méprisa toujours les titres et les honneurs ; il n'attachait qu'un médiocre prix à la fortune. Il avait une grande érudition et un grand respect pour les anciens. Son caractère était franc, ouvert, mais un peu susceptible, peut-être même un peu versatile ; il y avait dans ses mœurs quelque chose d'austère, de modeste et de naïf. A. M.

TANDON (Barthélemy), astronome, surnommé *Tandon la Palme*, à cause d'un dattier séculaire qui se trouvait dans la cour de sa maison (*voy.* Gouan, *Flor. Monsp.*, p. 141) (1), né à Montpellier, en 1720, fut membre de l'ancienne académie des sciences de cette ville. Il appartenait à une famille très-honorable, protestante, originaire des Cévennes, dont les armes sont décrites par d'Hozier (*Armorial général manuscrit de la Bibl. imp.*, p. 620). Son père avait acquis une grande fortune dans le commerce des soieries. On l'appelait *Tandon-Milord;* il possédait la coseigneurie de Poussan, dont il fut dépouillé pour cause de *huguenoterie.* Tandon-Milord a laissé un recueil inédit de poésies françaises qui ne sont pas sans quelque mérite. Barthélemy Tandon était cousin germain d'Antoine Tandon, dont l'article précède. Pendant longtemps il a rempli gratuitement les fonctions de directeur de l'observatoire de Montpellier. Cet observatoire construit, en très-grande partie, par son influence et par ses soins, sur une des tours des anciens remparts (la tour de la *Babote*), communiquait par une terrasse avec sa propre maison. Grâce aux adroites instances de Tandon auprès du gouverneur et de l'intendant de la province, ses amis, B. Tandon était parvenu à donner un grand développement et une grande renommée à cet établissement. Aussi, toutes les personnes un peu intelligentes qui passaient par Montpellier avant la révolution, ne manquaient pas de visiter l'observatoire. Dans sa jeunesse, en 1739, Barthélemy Tandon accueillit à leur passage dans sa ville natale Cassini de Thury, Lacaille et Lemonier, lorsqu'ils arrivèrent dans le midi de la France pour prolonger la méridienne de l'observatoire de Paris. Ces savants astronomes lui témoignèrent beaucoup de sympathie et l'encouragèrent à poursuivre ses travaux. Barthélemy Tandon était intimement lié avec Clapiez, Plantade, Flaugergues, Danisy, astronomes distingués de Montpellier. Son nom est souvent cité dans les recueils astronomiques de son temps (*voy.* Gergonne, *Rapp. sur les besoins de la fac. sc. de Montp.*). On lui doit les premières observations de latitude faites à l'observatoire de Montpellier (Danisy, Gergonne). Ces observations ont été publiées par le baron de Zach (*Rec. Bull. soc. sciences et belles-lettres,* Montpellier, 1811, t. 4, p. 363. — *Voy.* aussi *Bibl. univ.*, Genève, mai 1825, p. 7). Barthélemy Tandon était recherché pour son esprit et pour son amabilité. Conteur agréable et malin, il avait une conversation piquante et variée. Il a composé quelques poésies languedociennes. Il est l'auteur de cette chanson à boire si originale et si connue dans le bas Languedoc :

Resten aïssi!
N'anen pas à Constantinople;
Resten aïssi!...

On lui attribue une méchante épigramme, rapportée par plusieurs historiens de Montpellier, faite lorsque le gouverneur de la province, qui avait cassé l'élection des six consuls de Montpellier, eut nommé directement leurs successeurs :

Caligula, grand empereur,
Fit son cheval consul de Rome;
De Castres, notre gouverneur,
A bien plus fait que ce grand homme,
Car il a fait tout d'une voix
Six ânes consuls à la fois.

Plusieurs journaux (voy. l'*Estafette*, la *Presse* du 2 janvier 1856 et la *Gazette littéraire* du 6 décembre) ont rapporté assez inexactement l'anecdote suivante. Un des capitouls de Toulouse qui avaient le plus contribué à la condamnation du malheureux Calas, David de Baudrigue, se présenta un jour à l'observatoire de Montpellier pour visiter cet établissement. Barthélemy Tandon se trouvait dans une salle, en robe de chambre et en pantoufles (on a vu plus haut que l'observatoire communiquait avec sa maison). Le capitoul prit notre astronome pour un concierge et lui adressa plusieurs questions impertinentes, du ton

(1) Ce dattier gela dans le grand hiver de 1789.

d'un grand seigneur ignorant et dédaigneux. Il y avait, dans un coin de la salle, la belle lunette donnée à la ville de Montpellier par le gouverneur de la province. Le capitoul demanda : « — Quel est ce long tuyau de poële? — Mon« sieur, répondit le prétendu concierge, c'est une « lunette d'approche avec laquelle on voit très« distinctement l'âme de Calas en paradis! » Baudrigue recula rouge de colère. « — Apprenez, « l'ami, s'écria-t-il, que je suis un des premiers « capitouls de Toulouse. — Et à votre tour, sa« chez, reprit Tandon, que je suis le directeur « de l'observatoire de Montpellier et que je ne « suis pas votre ami. » Le magistrat toulousain alla porter plainte à l'intendant de la province. Celui-ci promit la punition de l'irrévérent directeur, et en homme d'esprit, le soir, il fit souper ensemble le capitoul et l'astronome. Barthélemy Tandon avait une nombreuse famille; pour l'élever plus facilement, il se livra pendant plusieurs années à la banque. N'ayant pas trouvé la fortune dans cette profession, il se retira dans une petite maison de campagne aux environs de Montpellier et passa les dernières années de sa vie à cultiver paisiblement les lettres et l'astronomie. Barthélemy Tandon est mort à Montpellier d'une hydropysie de poitrine, le 29 septembre 1775. Il fut enterré dans son jardin, au pied de son observatoire. Il n'a rien publié. Son éloge a été prononcé par le chevalier de Ratte, secrétaire de l'académie des sciences de Montpellier. Cet éloge n'a pas été imprimé. Un de ses arrière-petits-fils lui a dédié un genre de plantes (*Tandonia*) appartenant à la famille des *Basellacées* (*De Candolle, Prodr.*, 13, 2, 1849, p. 222-226). B-T-T.

TANDON (André-Auguste), fils du précédent, banquier, poëte languedocien, surnommé *troubadour de Montpellier*, naquit à Montpellier le 15 juillet 1759. Dans sa jeunesse, il montra de grandes dispositions pour les mathématiques; il fixa même une fois l'attention de l'académie royale des sciences de Montpellier. Lalande, de passage dans cette ville, avait soumis à la docte compagnie un problème d'une solution très-difficile. Le jeune Auguste, qui avait écouté la proposition, réfléchit toute la nuit et parvint à la résoudre. A la séance suivante, personne n'ayant trouvé la réponse demandée, Tandon le père se lève, satisfait le savant astronome et ajoute que la solution du problème appartient à un de ses enfants. « Voilà M. Tandon qui veut donner des « gants à son fils », répliqua Lalande en souriant. Aussitôt notre petit mathématicien, qui s'était blotti derrière son fauteuil, se met à sangloter. Lalande l'aperçoit, l'appelle, le comble de caresses et fait promettre au père de le consacrer à la science des calculs. Tandon le père suivit pendant quelque temps les conseils de l'astronome de Paris; mais des revers de fortune, arrivés coup sur coup, interrompirent malheureusement l'éducation mathématique de son fils. Il se retira à la campagne, dans une petite propriété qu'il possédait à une demi-lieue de Montpellier, dans la paroisse de Montels. Cette modeste paroisse était alors desservie par l'abbé Favre (*voy.* ce nom), poëte fécond et populaire, qui dirigeait une petite école. C'est à cet aimable troubadour que fut confiée l'éducation du jeune Auguste, qui devint principalement littéraire et, sous beaucoup de rapports, très-incomplète. A l'âge de seize ans, Auguste Tandon eut le malheur de perdre son père. Héritier d'un mince patrimoine, il laissa de côté la littérature, comme il avait laissé les mathématiques, et fut reçu dans le comptoir de son oncle paternel. D'abord simple commis, il s'éleva bientôt par son zèle et par son travail au rang d'associé. Plus tard, il devint un des chefs estimés d'une des maisons de banque les plus considérables du Midi. Auguste Tandon jouissait d'une mémoire fort heureuse. Il fut un des élèves les plus assidus et les plus distingués de Grégoire de Feinaigle (*voy.* ce nom), habile mnémoniste, peut-être un peu charlatan, mais qui ne méritait pas à coup sûr tous les quolibets et toutes les plaisanteries qui assaillirent à Paris son système et sa personne. Auguste Tandon avait appliqué les idées de son maître à la géographie et à l'histoire. Il s'était tellement pénétré de ces applications que, vers la fin de ses jours, âgé de plus de 60 ans, il étonnait encore ses amis par la promptitude et la rare précision avec lesquelles il indiquait, sans hésitation, les dates les plus reculées ou les noms les plus obscurs. Auguste Tandon avait conservé et même perfectionné la facilité remarquable pour les calculs qui le distinguait déjà dans son enfance. Il résolvait souvent les problèmes les plus compliqués et faisait de tête, avec une merveilleuse rapidité, les règles de trois composées de trois chiffres. Lorsque le conventionnel Cambon, son compatriote, devenu ministre, entreprit de réformer l'ordre financier de la France, Auguste Tandon concourut efficacement à l'organisation de ce travail. Il s'établit alors, entre le ministre et le banquier, une correspondance très-active. Cambon voulut même attirer à Paris son collaborateur. Tandon refusa; les offres les plus séduisantes ne purent le tenter. Pendant la révolution, Auguste Tandon remplit les charges gratuites de notable négociant, de vérificateur de l'emprunt forcé et de commissaire des guerres. Il fut aussi appelé par ses concitoyens aux fonctions d'officier municipal. Exclu de la société populaire (dans laquelle il n'avait jamais mis le pied), quelques jours avant le 9 thermidor, par suite d'une de ces dénonciations si fréquentes à cette malheureuse époque, les représentants du peuple Perrin et Goupilleau, après avoir ordonné une enquête sur son administration et sa conduite, le firent réintégrer parmi les *bons citoyens*, avec mention honorable au procès-verbal. Auguste Tandon reprit ses fonctions municipales; mais il

les garda seulement quelques mois, après lesquels il donna sa démission motivée sur l'état de sa santé (il avait alors une fièvre de mauvaise nature). Pendant la guerre avec l'Espagne, Auguste Tandon partit pour la frontière avec la garde nationale de Montpellier. Il fut d'abord nommé quartier-maître; plus tard, il devint lieutenant de cavalerie. A son arrivée dans le Roussillon, on lui confia le commandement du fort Ste-Colombe. Auguste Tandon avait toujours aimé les lettres avec passion. Son maître, le joyeux abbé Favre, lui avait donné un goût très-vif pour la poésie romano-languedocienne. Ce goût, resté inerte, se réveilla vers l'âge de trente ans. Dans le début de sa carrière poétique, imitateur trop servile de l'auteur du *Siége de Cadérousse*, il entreprit de traduire les fables de la Fontaine en vers burlesques. Il reconnut bientôt que cette manière ne convenait ni à l'apologue ni à sa muse, et il jeta au feu son manuscrit. Alors il essaya de rendre, en langage languedocien, les formes naïves et gracieuses des fabulistes les plus renommés. Il composa aussi dans le même dialecte plusieurs contes, des chansons et quelques pièces fugitives. Notre poëte a publié un recueil de ses principales œuvres, sous le titre de *Fables et Contes en vers patois de Montpellier*, Montpellier, in-8°. Ce recueil a eu deux éditions, la première de l'an 8, la seconde, augmentée, de 1813 (1). Quelques exemplaires de l'une et de l'autre ont été tirés sur papier vélin et sur papier de Hollande, in-4° (2). Le libraire Virenque fils, de Montpellier, en avait annoncé une troisième édition, en 1842; elle n'a pas paru. Une partie des fables de ce recueil (il y en a cent quatre) est traduite ou imitée de Phèdre, de la Fontaine, de Groselier, de Nivernois, de Florian. Les autres sont propres à l'auteur. « Les sujets qui lui appartiennent, dit Martin, font regretter qu'il n'ait pas préféré plus souvent le rôle d'inventeur à celui d'imitateur. » Ses contes sont d'une invention piquante et d'une facture exercée (Lafare-Alais). Celui des *Ustanciurs* est charmant (Martin). C'est de toutes ses compositions celle qui présente le plus de verve et de gaieté. Les poésies d'Auguste Tandon respirent en général une morale douce et pure; ses vers sont faciles, simples, naturels. Du Mége place notre fabuliste au premier rang parmi les écrivains qui ont honoré le dialecte de Montpellier. On lui a reproché cependant des tournures et des expressions un peu françaises et même quelques défauts de goût. Ces critiques sont justes. Toutefois, on doit convenir avec Lafare-Alais que ses fables imitées des grands faiseurs s'élèvent souvent à la hauteur poétique du modèle. Une de ces fables, dédiée à Chaptal, son ami, *lou Cervoulan*, a été imprimée à part, Montpellier, sans date, in-8° de 4 pages, justification encadrée. G. Brunet, de Bordeaux, a réimprimé sa fable *la Mountagna qu'accoucha*, dans sa *Lettre sur les patois* (1839, p. 32), et J. Duval, de Rodez, celle *lous Dous Cadels*, dans son *Mémoire sur les proverbes patois du Rouergue* (1845, p. 256). Auguste Tandon a laissé plusieurs ouvrages inédits : 1° un *Traité sur les lettres, les diphthongues, les différents sons et l'orthographe du patois;* 2° des *Observations grammaticales sur les patois du Languedoc;* 3° des *Contes en vers français*. Trois de ces contes sont imprimés dans un petit recueil publié, en 1825, par Auguste Rigaud (*voy.* ce nom), sous le titre de *Contes et Fabliaux*, Paris, in-12. 4° Un *Recueil d'historiettes en prose;* 5° *le Dénoûment imprévu*, comédie en un acte et en vers (le sujet lui en avait été donné par le célèbre Barthez); 6° *Thestor, ou la Reconnaissance*, parade héroïque en vers; 7° deux fragments de tragédies, *Calliroé* et *Cezeli, ou l'Héroïne languedocienne;* 8° un *Traité de géographie* et un *Traité de chronologie*, arrangés d'après la méthode de M. de Feinaigle. Auguste Tandon est mort subitement à Montpellier, dans la rue de l'Ancien-Courrier, au moment où il entrait chez un notaire, le 27 novembre 1824, d'une rupture de l'aorte. Martin, son rival et son ami, a fait son éloge d'une manière très-ingénieuse, dans son *Histouèra de' moun Récul de fablas* (Toulouse, 1846, in-8°). Auguste Tandon était encore plus estimé par ses qualités sociales et privées que par ses vers faciles et gracieux. Il avait un caractère doux et enjoué et une conversation piquante et instructive. Il ne manquait pas de malice, mais elle était tempérée par une grande bienveillance. Honnête sans ostentation, il fit le bien pour le bien, et ceux auxquels il témoigna son amitié purent compter sur un attachement solide. Convaincus de la justesse de son esprit et de la mesure de son impartialité, plusieurs négociants de sa ville natale venaient lui demander des conseils ou le chargeaient de terminer leurs différends. Certains avaient même ajouté à leur convention sociale « qu'ils n'au- « raient pas d'autre arbitre en cas de désac- « cord ». Ses travaux littéraires n'étaient pour lui qu'un délassement sans conséquence, ce qui explique pourquoi il n'a donné au public qu'une très-faible partie de ses ouvrages et pourquoi il n'a pas suffisamment revu et poli ses poésies, écrites tantôt avec une facilité assez heureuse, tantôt avec un abandon trop négligé. B—T—T.

(1) G. Brunet se trompe (*Lettre sur les patois*, p. 32) lorsqu'il avance que cette dernière a paru après la mort de l'auteur.

(2) Il y en a un exemplaire de la seconde, sur parchemin.

TANDY (James Napper), né en Irlande, en 1757, fut d'abord négociant à Dublin, se montra dans sa patrie un des ennemis les plus ardents de la domination anglaise, et fit surtout éclater son opposition à l'époque de la révolution de France. Il publia, en 1791, un plan de réforme, et fut nommé secrétaire d'une association de catholiques remains, quoiqu'il professât la religion des protestants non conformistes. Il fut nommé colonel des volontaires de Dublin et leva, en quelque

façon, l'étendard de la révolte. Bientôt, poursuivi par les ordres du ministère anglais, il se réfugia en France, où il fut très-bien accueilli par le directoire exécutif, qui, voulant se servir de son influence pour tenter une descente en Irlande, le nomma général de brigade et lui accorda des secours pour lui et ses compagnons. Ayant été placé à la tête d'un petit nombre d'Irlandais qui partageaient ses principes et sa destinée, il fut jeté, dans le mois d'août 1798, sur la côte occidentale de Donegal, avec un corps de troupes françaises commandé par le général Rey, tandis que le général Humbert faisait une descente sur un autre point (à Killala); mais cette troupe, peu nombreuse, ayant appris la défaite du général Humbert, prit aussitôt le parti de se rembarquer. Napper Tandy, qui avait été excepté par le parlement du bill d'amnistie, s'étant réfugié à Hambourg, fut livré par les magistrats de cette ville, avec le frère de O'Connor, sur la réquisition du ministre d'Angleterre Crawfort. Bonaparte, alors premier consul de France, écrivit à cette occasion au sénat de Hambourg une lettre, où l'on remarquait cette juste réflexion : « Le courage « et l'énergie maintiennent les Etats; c'est la lâ- « cheté qui les renverse. » Transporté dans les prisons d'Irlande, Tandy fut condamné à mort par la cour du banc du roi; mais ce jugement n'ayant pas été exécuté, il recouvra la liberté lors de la paix d'Amiens, à la demande de l'ambassadeur de France, et il se hâta de retourner dans ce pays. Arrivé à Bordeaux dans le mois de mars 1802, il mourut dans cette ville le 24 août 1803. M—D j.

TANNAHILL (Robert), poëte écossais, né à Paisley, le 3 juin 1774, était fils de pauvres ouvriers, et il adopta la profession de tisserand, d'abord dans sa patrie, ensuite à Glascow, profession qu'il exerça durant sa courte existence. La lecture des poésies d'Allan Ramsay, de Ferguson et de Burns le porta à vouloir marcher sur les traces de ces maîtres; il leur fut sans doute inférieur à l'égard de l'inspiration et de l'énergie du sentiment, mais il les surpassa au point de vue de la grâce et de la douceur. Son chef-d'œuvre est *Jessy, la fleur de Dumblane*, charmante chanson que répétèrent bientôt tous les échos de la Calédonie. Une autre chanson sur la bataille de Vittoria offre de l'élévation et des accents pathétiques. Tannahill composait d'après l'inspiration du moment et ne retouchait guère ses écrits. Le dialecte écossais se montre dans toute sa pureté dans ses vers, qui, sous ce rapport, forment une sorte de *texte de langue*. Un ton de mélancolie et de découragement, qui provenait de la conscience de l'insuccès de ses efforts pour s'élever à une position heureuse, domine dans ses compositions. Un autre auteur écossais, dont le nom a conservé quelque célébrité, James Hogg, fit un long voyage pour voir ce tisserand qui s'était acquis une juste réputation. « Adieu, nous ne nous reverrons jamais », telles furent les dernières paroles que prononça Tannahill lorsqu'ils se séparèrent; et, peu de temps après, se laissant aller à un accès de désespoir, il se noya, à l'âge de trente-six ans. Ses vers, publiés en un petit volume, en 1803, ont été, en partie, souvent réimprimés depuis, dans divers recueils et à la suite des poésies d'un autre auteur qui a laissé un nom plus célèbre, Burns. Z.

TANNEGUI DU CHATEL, l'un des plus vaillants capitaines du 15e siècle, descendait d'une ancienne et illustre maison de Bretagne. Dès sa première jeunesse, il montra des inclinations guerrières et se signala par divers exploits. Son frère aîné Guillaume ayant été tué, en 1404, par les Anglais, devant l'île de Jersey, il descendit sur les côtes d'Angleterre, suivi de 400 chevaliers bretons, et revint chargé d'un immense butin. Il entra, peu de temps après, au service du duc d'Orléans, qui le nomma son premier chambellan. Après la mort de ce prince, assassiné par le duc de Bourgogne (*voy.* Orléans), il accompagna Louis d'Anjou, que les Napolitains invitaient à reconquérir son trône, et contribua beaucoup aux succès passagers que celui-ci obtint sur Ladislas, son compétiteur (*voy.* Louis II). A son retour de cette expédition, le Dauphin le prit à son service et le nomma maréchal de Guienne. En 1413, il fut revêtu de la charge importante de prévôt de Paris. Il déjoua plusieurs complots des Bourguignons, et notamment, en 1416, une conspiration dont les chefs expièrent leur crime dans les supplices. Mais il ne put empêcher des traîtres de se glisser dans le palais et de choisir leurs victimes dans la famille royale. Le dauphin Louis et Jean, son frère, moururent de poison à quelques mois d'intervalle (*voy.* Charles VI). Il ne restait plus à la France qu'un seul descendant de ses rois, quand un complot, tramé par quelques citoyens obscurs, livra Paris aux Bourguignons. Averti du danger par les cris de victoire des conjurés, Tannegui vole à l'hôtel du Dauphin, l'emporte dans ses bras à la Bastille et le conduit ensuite à Melun. Il revient ensuite à Paris, espérant surprendre les Bourguignons : mais un combat s'engage dans la rue St-Antoine. Les Orléanais, commandés par Tannegui, n'échappent qu'avec peine à une populace furieuse. Quatre mille victimes ne peuvent assouvir sa rage. La guerre civile étale ses horreurs d'un bout à l'autre du royaume. Les Anglais, profitant de nos troubles, s'emparent de la Normandie; la famine et la peste déciment ceux que le fer a épargnés. Les deux partis sentent également le besoin d'une réconciliation. Tannegui est chargé par le Dauphin de négocier avec le duc de Bourgogne, pour l'empêcher de s'allier aux Anglais. Une entrevue des deux princes est fixée à Montereau. Le duc de Bourgogne, qui ne s'y rend qu'avec répugnance, y est assassiné (*voy.* Jean

Sans-peur). Du Châtel avait-il conseillé ce crime et s'en est-il rendu le complice? Les historiens bourguignons l'accusent tous sans hésiter; mais Tannegui jura sur son honneur que le meurtre du duc de Bourgogne n'avait point été prémédité et s'offrait de maintenir son serment par les armes contre deux chevaliers. Aucun ne se présenta pour relever le défi. Une enquête fut faite par les officiers du duc de Bourgogne; des témoins furent entendus, et Sainte-Foix, après avoir examiné leurs dépositions, déclare du Chatel et le Dauphin innocents du meurtre de Jean Sans-peur (*voy.* les *Œuvres de Saint-Foix*, t. 5, p. 206 et suiv.). C'est aussi l'opinion de Voltaire (*Œuvres*, t. 17, p. 351, éd. de Kehl, in-8°); mais le nouvel historien des ducs de Bourgogne n'a point cru devoir absoudre la mémoire de Tannegui d'une si grave accusation (voy. l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, t. 4). Tannegui partagea la disgrâce du Dauphin, déshérité par son père, et le suivit dans le midi de la France, seule partie du royaume qui pût encore lui donner asile. Ce prince, en arrivant au trône, récompensa la fidélité de du Châtel en l'élevant aux premiers emplois. Pasquier (*Recherches de la France*, t. 6, p. 4) prétend que Tannegui, dans une assemblée du conseil, tua de sa propre main le comte dauphin d'Auvergne; mais la chronologie des comtes d'Auvergne, par Savaron (*voy.* les *Origines de Clermont*), prouve que Pasquier était mal informé. Les courtisans ne purent voir sans jalousie la faveur de du Châtel. Le connétable de Richemont exigea son renvoi. Charles VII refusa de se priver d'un serviteur dont il connaissait le dévouement; mais Tannegui, sentant que ce sacrifice était nécessaire au bien de l'Etat, déclara son intention de se retirer en Provence, et rien ne fut capable d'ébranler sa résolution. Le roi lui donna des gardes pour sa sûreté dans le voyage et le nomma sénéchal de Beaucaire, où il fixa sa demeure. En 1443, il fut nommé grand sénéchal de Provence. Cinq ans après, il se rendit à Rome avec le titre d'ambassadeur. A son retour de cette mission honorable, il mourut, en 1449, à l'âge d'environ 80 ans, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un politique habile. W-s.

TANNEGUI DU CHATEL, vicomte de la Bellière (1), neveu du précédent, était le fils puîné d'Olivier du Châtel, chambellan du duc de Bretagne. Son oncle, qui n'avait point d'héritier, se chargea de le former dans l'art de la guerre et de l'instruire des usages de la chevalerie. Il fut l'un des tenants du tournois célébré en 1449 à Tarascon, en présence du bon roi René (2). L'affection que Charles VII portait au grand sénéchal de Provence s'étendit sur son neveu, qu'il fit grand maître de son écurie (3). A cette charge, Tannegui joignit celle de lieutenant du Languedoc, et en cette qualité il sollicita plusieurs fois des états de la province une augmentation d'impôts que les circonstances rendaient nécessaire. Au moment de la mort de Charles VII, tous les courtisans désertèrent le palais, empressés d'aller porter leurs hommages au nouveau roi (Louis XI). Tannegui seul resta près du corps de son bienfaiteur. Il donna les ordres pour ses obsèques et y dépensa trente mille écus, qui ne lui furent remboursés qu'au bout de dix ans (1). Après avoir rempli ce triste devoir, il partit pour la cour du duc de Bretagne, François II, qui le nomma grand maître de son hôtel. Il rendit d'importants services à ce prince; mais ayant osé lui représenter que son goût excessif pour les femmes l'avilissait aux yeux de ses sujets, il encourut sa disgrâce et fut obligé de se réfugier en France. Louis XI, désirant l'attacher à son service, lui rendit la charge de grand maître des écuries, et deux ans après (1468) le nomma gouverneur du Roussillon, que le roi d'Aragon lui avait engagé pour trois cent mille écus d'or. Le vicomte de la Bellière (c'est le nom que portait alors Tannegui) fut l'un des premiers chevaliers de l'ordre de St-Michel. Employé tour à tour par Louis XI dans les guerres et dans les négociations, il justifia partout la confiance que lui accordait ce prince. L'ayant accompagné au siége de Bouchain, tandis qu'il en examinait les fortifications avec le roi qui s'appuyait sur son épaule, il fut atteint d'un coup de fauconneau. Sentant sa blessure mortelle, il dicta ses dernières volontés et expira dans les derniers jours de mai 1477. Il laissait trois filles, sans fortune, quoiqu'il eût commandé des armées et gouverné des provinces. Par son testament, il pria le roi de marier la seconde, de permettre que ses amis mariassent l'aînée et de laisser à sa veuve le soin de pourvoir la troisième. Il le priait en outre de payer ses dettes, jurant qu'il n'avait pas dépensé un sou des deniers publics, autrement que pour le service de l'Etat. Enfin il lui demandait pardon de ses emportements et de ses désobéissances; « car folie, dit-il, « me les fit faire plus que malice. » Le roi prit soin de ses obsèques et voulut qu'il fût inhumé dans l'église Notre-Dame de Cléry. On conserve à la bibliothèque de Paris plusieurs *Lettres* de Louis XI au vicomte de la Bellière. L'abbé Lenglet Dufresnoy en a publié quelques-unes dans son édition des *Mémoires* de Comines. On a son portrait gravé par Odieuvre, in-4°. W—s.

TANNER (Mathias), jésuite, né, en 1630, à Pilsen, dans la Bohême, entra dans l'ordre à seize ans. Après avoir professé les humanités, la philosophie, la théologie scolastique et polémique et l'Ecriture sainte, il fut nommé recteur du collége d'Olmutz et ensuite de Prague. Elu provin-

(1) C'est le nom qu'il prit, après son mariage avec Jeanne, vicomtesse de la Bellière.

(2) *Voy.* l'*Histoire de René*, par Villeneuve-Bargemont, t. 2, p. 52.

(3) On dirait aujourd'hui *grand écuyer*.

(1) A l'article François II, on attribue, avec de Thou et la plupart des historiens, au prévôt de Paris la noble conduite de son neveu.

cial, il se rendit à Rome en 1675, et lorsque ses fonctions furent expirées, revint à Prague, où il mourut dans les premières années du 18e siècle. Outre quelques opuscules en langue bohême, parmi lesquels on cite une histoire du mont Olivet, dans la Moravie, près de Stambourg, et un dialogue, dans lequel on examine si un homme marié peut, du consentement de sa femme, embrasser l'état ecclésiastique, on a du P. Tanner : 1° *Cruentum Christi sacrificium incruento missæ sacrificio explicatum,* Prague, 1669, in-12; 2° *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem in Europa, Asia, Africa et America militans; sive vitæ et mortes eorum qui in causa fidei interfecti sunt,* ibid., 1675, in-fol., fig.; 3° *Historia societ. Jesu; sive vitæ et gesta præclara PP. Soc.,* ibid., 1694, in-fol., fig. Ces deux ouvrages sont écrits avec une élégance remarquable; mais on les recherche surtout pour les beaux portraits dont ils sont ornés. — TANNER (Adam), né à Inspruck en 1572, fut professeur de théologie à Vienne et chancelier de l'université de Prague. Il mourut en 1632, après avoir publié un grand nombre d'écrits, entre autres : *Astrologia sacra,* Ingolstadt, 1621, in-fol. W—s.

TANNER (BERNARD), né à Prague, avait parcouru la Bohême, sa patrie, l'Italie et la Pologne, lorsqu'en 1678, il fut choisi pour accompagner, en qualité de gentilhomme-interprète, l'ambassade que Jean Sobieski, roi de Pologne, envoya à Moscou vers le czar Féodore ou Théodore Alexiowitch, frère de Pierre le Grand. Cette mission fut remarquable par son éclat et sa magnificence (*voy.* SOBIESKI). La relation que Tanner en a publiée (1) est piquante; on y trouve le portrait fidèle des mœurs moscovites, telles qu'elles étaient quelques années avant le règne de Pierre Ier. « La diète de Pologne, dit l'auteur, ayant ter« miné ses travaux en 1677, le roi et la répu« blique, après la paix de Zuronow, résolurent « d'envoyer des ambassades solennelles aux pre« miers monarques de l'Europe. Je fus d'abord « attaché à celle de la Turquie, puis à celle qui « allait à Moscou; le prince Michel Czartorysky, « palatin de Wolhinie, en était le chef. Ce prince, « qui voulait paraître à la cour des czars avec la « magnificence d'un roi, prit quinze cents per« sonnes à suite. Je ne fus placé que dans le « quatrième rang des officiers; cependant j'avais « trois chevaux de main et un domestique. Le « 1er mars 1678, nous arrivâmes à Minsk, de là « à Borysow sur la Bérézina, dont les bords ma« récageux retardèrent notre route. A Mohilow, « nous étions encore sur le territoire polonais, « les Moscovites ayant été obligés de rendre cette « ville, dont ils s'étaient emparés. Nous y pas« sâmes le Dniéper, que nous traversâmes une « seconde fois avant d'arriver à Smolensk. Pen« dant nos malheurs, les Moscovites s'étaient « emparés de cette ville et ils avaient jusque-là « refusé de la rendre. Le prince Czartorysky y fit « son entrée en grande pompe. Nous y trou« vâmes tout établi sur le pied moscovite. Les « habitants avaient même été forcés de quitter « l'habillement polonais pour prendre celui de « leurs nouveaux maîtres. Après avoir passé une « troisième fois le Dniéper, nous arrivâmes à Po« lanowce, où nous contemplâmes longtemps « avec douleur la fosse carrée que le roi Sigis« mond avait fait creuser pour indiquer les li« mites de la Pologne. Nous traversâmes Wiasma, « Czarskezamoiscie, Mojaïsk, et enfin le prince fit « son entrée à Moscou, précédé par cinq cents « voitures qui menaient les équipages. Ayant tra« versé les parties de la ville appelées Slobodow « et Zemlenigorod, nous arrivâmes au Kitaïgo« rod, sur la porte duquel le czar s'était placé « pour nous voir entrer. Quand le prince dut « avoir sa première audience, le grand écuyer « moscovite vint dans un char avec les chevaux « que le roi de France avait donnés au czar, ainsi « que le char. Il conduisit l'ambassade au Krim« gorod (Kremlin), où est la résidence du czar. « En nous congédiant après l'audience, ce mo« narque nous promit de nous régaler. On fit en« trer l'ambassade dans une vaste salle du Krem« lin, où l'on nous servit une énorme quantité « de plats couverts de poissons hachés et telle« ment disposés, qu'ils représentaient toutes « sortes d'animaux. Je ne sais avec quoi on les « avait assaisonnés; ils répandaient dans la salle « une odeur fétide qui paraissait plaire aux Mos« covites, mais qui nous soulevait le cœur. Le « prince (*knias*), qui faisait les honneurs pour le « czar, commença à porter les santés avec un « grand vase plein d'eau-de-vie; ensuite vinrent « la bière, l'hydromel, enfin le vin. Les officiers « du czar burent sans mesure; ils tombaient « dans la salle sans connaissance et on les jetait « dans la cour. Les séances commencèrent. On « proposa au czar : 1° de conclure un armistice « de quatorze ans avec la Pologne; 2° une ligue « offensive contre les Turcs; 3° de rendre les « villes de Smolensk, de Kiow et le palatinat de « Wieliska; et enfin de permettre aux catholiques « le libre exercice de leur religion. Le czar dé« clara de suite qu'il était inutile d'agiter le der« nier point, que jamais il ne l'accorderait. Pen« dant les négociations, survint la St-Théodore, « fête du czar. Il voulut de nouveau nous réga« ler. Ce fut, comme la première fois, une quan« tité de plats monstrueux, couverts de poissons « assaisonnés avec de l'huile de lin. Nous fîmes « des efforts pour ne point mécontenter le czar. « Après de longues discussions, on convint que « les Moscovites rendraient le palatinat de Wie« liska et qu'ils payeraient deux millions en ar« gent comme dédommagement pour Smolensk

(1) *Legatio polono-lithuanica in Moscoviam, potentissimi Poloniæ regis ac reipublicæ mandato et consensu anno* 1678 *feliciter suscepta, breviter sed accurate quo ad singula notabilia descripta a teste oculato, Bern. Leop. Franç. Tannero,* Nuremberg, 1689, in-4°.

« et Kiow, qu'ils refusèrent de rendre. La ligue « contre les Turcs fut aussi conclue. Les officiers « de l'ambassade que les négociations ne regar- « daient point avaient la plupart lié des connais- « sances. Un d'eux fut surpris par le mari, qui « traita sa jeune épouse selon les mœurs du pays. « Celle-ci furieuse fit mourir l'époux. Ayant été « convaincue, elle fut amenée sur la place pu- « blique, dépouillée de tout vêtement, et, dans « cet état, ayant les mains liées derrière le dos, « exposée à tous les regards et ensuite jetée, « jusqu'à la moitié du corps, dans une fosse que « l'on remplit de terre. Elle devait y rester trois « jours et trois nuits; mais des chiens affamés « s'étant jetés sur elle, elle se défendit tant « qu'elle put par ses cris et parvint à en saisir un « avec les dents; mais ses forces s'étant bientôt « épuisées, elle fut dévorée tout entière. Il faut « avoir vu cet horrible spectacle pour s'en for- « mer une idée. Personne n'osa porter secours à « cette infortunée. A un mille de la ville on trouve « Niemeczka Sloboda, petite ville fondée par des « colons allemands. Nous y allions souvent, nous « croyant heureux quand nous n'avions point « sous nos yeux les mœurs sauvages des Mosco- « vites. Un de nos officiers ayant promis le ma- « riage à une jeune veuve de cette colonie, le « beau-père de celle-ci, qui était depuis long- « temps ingénieur dans l'armée moscovite, se « proposa de profiter de l'occasion pour quitter « ce maudit pays et retourner dans sa patrie. Le « gouvernement ayant eu vent de son projet, il « fut décidé que, pour l'empêcher de partir, on « lui casserait les deux jambes et qu'on lui cou- « perait la main droite. Ce pauvre malheureux « représenta qu'il ne pourrait plus faire le signe « de la croix. On lui accorda, comme une grâce « insigne, d'avoir la main gauche coupée au lieu « de la droite. Quand il fut guéri, nous célé- « brâmes la noce chez une veuve qui tenait au- « berge. Notre joie bien innocente déplut; la « maison fut entourée, la veuve et l'ingénieur « emmenés et conduits sur la place publique, où « ce pauvre homme fut achevé à coups de knout. « On releva les vêtements de la veuve par dessus « sa tête, pour lui donner cinquante coups de « knout, sans que ces sauvages se laissassent « toucher par ses cris. Ses amies l'emportèrent « chez elle demi-morte. Le lendemain de la « St-Laurent, nous nous rendîmes avec la foule « sur les bords de la Moskwa. Le patriarche ar- « riva avec son clergé. Aussitôt qu'il eut béni le « fleuve et qu'il y eut fait descendre trois fois « l'image de la Sainte-Vierge portant l'enfant Jé- « sus, les Moscovites de tout âge et de tout sexe « se dépouillèrent sans aucune pudeur et se je- « tèrent dans l'eau. Nous voulûmes plusieurs « fois aller prendre des bains dans le fleuve; « mais chaque fois nous fûmes obligés de nous « éloigner, ne pouvant soutenir la vue des indé- « cences que la foule commettait. » Pour revenir en Pologne, l'ambassade prit la route qu'elle avait suivie en allant à Moscou. G—Y.

TANNER (Thomas), biographe anglais, né en 1674, fut admis, à seize ans, au collége de la Reine, à Oxford, où il fit de rapides progrès. Au nombre de ses condisciples se trouvait Edmond Gibson (*voy.* ce nom), depuis évêque de Londres, et la conformité des goûts établit entre eux une amitié qui dura toute leur vie. Son essai sur l'histoire monastique de l'Angleterre (1) l'ayant fait connaître de Moore, évêque de Norwich, ce prélat lui procura la place de chancelier de son église, et lors de sa transmutation sur le siége d'Ely, une prébende de ce chapitre. Passionné pour les recherches d'histoire littéraire, Tanner y consacrait tous ses loisirs. De nouveaux bénéfices furent le prix de ses honorables efforts. Archidiacre de Norwich et chanoine du chapitre de Christ d'Oxford, en 1731, il fut élu évêque de St-Asaph et mourut à Oxford en 1735, laissant à ses héritiers le soin de publier le résultat de ses recherches. David Wilkins, chanoine de Canterbury, mit enfin au jour le grand ouvrage de Tanner, sous ce titre : *Bibliotheca Britannico-Hibernica, sive de scriptoribus qui in Anglia, Scotia et Hibernia, ad sæculi* XVII *initium floruerunt,* Londres, 1748, in-fol. Le savant éditeur a fait précéder cet ouvrage d'une notice, tirée d'un ancien manuscrit, sur l'état des lettres dans la Grande-Bretagne avant l'invasion des Romains. La bibliothèque de Tanner contient toutes les recherches de Leland, Bâle, Pits et des autres biographes anglais qui l'avaient précédé; mais il a corrigé leurs erreurs et réparé leurs omissions. C'est un des ouvrages les plus complets que l'on connaisse sur l'histoire littéraire d'Angleterre. W—s.

TANNEVOT (Alexandre), né à Versailles en 1692, d'un père employé dans les bâtiments du roi, fut, pendant soixante ans, dans les bureaux de Lecouturier et de Boulogne. Il finit par devenir premier commis des finances et premier secrétaire de Boulogne, alors contrôleur général. Il avait exercé les fonctions de censeur royal et en portait encore le titre lorsqu'il mourut en 1773. Il fut toute sa vie un financier désintéressé et pauvre. On a de lui : 1° *Poésies diverses,* 1732, in-12; nouvelle édition, 1766, 2 vol. in-12. Le premier est divisé en deux parties, qui ont chacune leur table, quoique n'ayant qu'une pagination, ce qui fait que quelques bibliographes portent l'édition à trois volumes. On y trouve deux tragédies déjà imprimées, trente fables, quelques odes, quelques épîtres et des chansons ou pièces de circonstances. L'*Epître à mes livres,* antérieure ou non aux *Charmes de l'étude,* par Marmontel (qui sont de 1760), leur est certainement inférieure. Tannevot n'a pas été mieux inspiré dans son morceau intitulé *A l'auteur d'une épître*

(1) Cet *Essai* parut en anglais, Oxford, 1695, in-8°.

*à Uranie* (Voltaire). Les deux seules pièces qui soient supportables sont deux chansons un peu longues intitulées *le Philosophisme* et *l'Esprit*. La dernière, contre le livre d'Helvétius, est citée quelquefois ; elle commence ainsi :

O l'incomparable livre
Que le livre *De l'esprit!*

2° *Sethos*, tragédie en cinq actes et en vers, 1739, in-8°. Cette pièce est tirée du roman de l'abbé Terrasson (*voy.* ce nom). Elle n'a point été représentée ; mais elle a été réimprimée en 1766, parmi les poésies de l'auteur, sous le titre de *Daluca*. 3° *Adam et Eve, ou la Chute de l'homme*, tragédie en cinq actes et en vers, 1742, in-8° ; réimprimée en 1766, dans ses *Poésies diverses*. Beaucoup de passages sont imités du *Paradis perdu* de Milton, que Tannevot avait eu le projet de traduire en vers français. 4° Les *Décrets divins, ode sur la convalescence du roi*, 1747, in-4° ; réimprimée dans un *Recueil de pièces choisies sur les conquêtes du roi*, 1745, petit in-8°, mais non admise par l'auteur dans ses *Poésies*, en 1766 ; 5° *Lettre à M. Kinglin, préteur de Strasbourg, sur le livre d'estampes qu'il a fait graver à l'occasion du séjour du roi à Strasbourg*, 1744, in-4°, non compris dans les volumes de 1766 ; 6° la *Parque vaincue*, divertissement en un acte sur la convalescence du duc de Fronsac, exécuté à l'hôtel de Richelieu, à Versailles, et imprimé en 1757, mais non reproduit dans les volumes de 1766 ; 7° *A MM. les docteurs de la maison et société de Sorbonne*, épître en vers, 1764, in-4°, qui valut à l'auteur un rescrit de la Sorbonne, qui lui rend grâce de son zèle à combattre les ennemis de la religion. L'épître et le rescrit sont dans les volumes de 1766. 8° Quelques autres pièces dans les journaux ou imprimées séparément, mais faisant partie des *Poésies*, et dont l'énumération serait fastidieuse et superflue. Enfin Tannevot a eu part aux *Caractères de l'amour*, grand opéra joué en 1738, et il a été l'éditeur des *Motets* de Lalande, recueillis en 1728 (*voy.* LALANDE) ; car il est l'auteur des préface, avertissement et avis. A. B—T.

TANSILLO (LOUIS), poëte italien, né vers l'année 1510, à Venosa, d'une ancienne famille originaire de Nole (1), s'attacha au sort de la maison de Tolède et servit avec distinction sous les ordres de don Garcia, fils de don Pèdre, vice-roi de Naples. Poëte et soldat, il employa ses premières années à l'étude et à la guerre, ce qui l'empêcha de se livrer avec beaucoup d'assiduité à la composition de ses ouvrages, dont la perfection est moins le résultat du travail que le fruit spontané d'un talent richement doté par la nature. Dans le dialogue intitulé *Il Gonzaga*, le Tasse place cet écrivain au nombre des meilleurs poëtes de son temps, et l'on ne peut que souscrire à un pareil suffrage ; mais il n'en est pas de même de ceux qui prétendent élever Tansillo au-dessus de Pétrarque. Que dire aussi de Stigliani, qui soutient que son compatriote a été volé par Marini, à qui il a inspiré les plus beaux *concetti* (1) ? La première traduction de Tansillo fut un poëme, qui, tout en blessant les mœurs, jeta les fondements de la réputation littéraire de l'auteur. Cette liberté ou plutôt cette licence de parler qu'à une certaine époque de l'année les Romains accordaient à leurs esclaves, et qui a fourni à Horace l'une de ses plus belles satires (2), était jadis autorisée pendant les vendanges à Nola, non loin du berceau des *Atellanes*. Alors toute distinction d'âge, de sexe, de rang s'effaçait, et le dernier des paysans se permettait d'adresser aux passants les traits les plus mordants et les plus licencieux. Ce fut pour solenniser ces orgies que le poëte composa le *Vendemmiatore*, où, sous le voile d'une allégorie piquante, il alarme la pudeur, sans lui porter ouvertement des atteintes. Ce poëme, écrit dans l'automne de 1534, parut cette année même, malgré la défense qui en avait été faite à celui qui était chargé d'en garder le manuscrit. Cette imprudence eut des suites fâcheuses pour l'auteur, dont l'existence était d'ailleurs fort agréable. En 1539, il suivit don Garcia en Sicile, où l'on préparait des fêtes pour célébrer le mariage de doña Antonia Cardona avec ce seigneur espagnol. Tansillo augmenta l'éclat de cette pompe par un intermède, représenté avec une magnificence extraordinaire à Messine. Le théâtre fut dressé sur deux galères jointes ensemble par une plate-forme, amarrées près du rivage et toutes pavoisées de drapeaux. La description de ce spectacle nous a été conservée par un historien contemporain (3), dont le récit a induit en erreur Fontanini, qui, n'ayant jamais vu cette pièce, a imaginé que c'était une pastorale intitulée *Tircis*, et que l'on devait regarder comme le premier essai de ce genre en Italie ; mais le savant Apostolo Zeno a prouvé (4) d'une manière péremptoire que ce poëme, que l'on croyait perdu et dont il possédait un exemplaire, n'était autre chose qu'un « long dialogue dramatique », à peu près comme la *Cecaria* d'Epicure. En 1551, Tansillo fit partie de l'expédition que Charles-Quint dirigeait contre Tunis, et il combattit à côté de don Garcia de Tolède, sous les murs de l'ancienne ville d'*Aphrodisium*, qui fut emportée d'assaut. En s'associant aux exploits de son protecteur, il ne laissait échapper aucune occasion de l'amuser et de le distraire, ce qui faisait dire à ce prince qu'il avait à son service un Homère et un Achille réunis dans la même personne. Tansillo reconnut

(1) *Mio padre a Nola, io a Venosa nacqui.*

(1) *Venne il Marini, e colla sua garbata ronchetta, gli carp tutti i suoi migliori concetti.* LETTERE, p. 118.

(2) La 7e du IIe livre.

(3) Maurolico, *Rerum Siconarum compendium*. Dans le *Miscellanea* de Baluze, t. 2, p. 337.

(4) *Voy.* ses *Notes* sur Fontanini, t. Ier, p. 409.

cette faveur par l'honorable mention qu'il fit de son Mécène dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Ce poëte, d'un caractère doux et de mœurs irréprochables, ne put se soustraire aux rigueurs de l'inquisition, qui mit tous ses vers à l'*index*. Le seul ouvrage qui méritât cette rigueur était le *Vendemmiatore*, qu'il tâcha de se faire pardonner par un nouveau poëme intitulé *le Lagrime de San Pietro*, dont le sujet indique assez le but. Cette composition, d'un cadre trop vaste pour être rempli, fut précédée par une *canzone* adressée à Paul IV (1), et dans laquelle le poëte implorait son pardon par le plus sincère repentir. L'effet de cette pièce surpassa l'attente de l'auteur, qui eut la satisfaction de voir son nom disparaître entièrement de la réimpression de l'*index*, où l'on aurait pu sans injustice laisser le *Vendemmiatore*. Les poëmes de Tansillo les plus estimés sont : *Il Podere* et *la Balia* (la Ferme et la Nourrice). Dans le premier, il donne des instructions pour le choix et l'entretien d'une maison de campagne, et dans l'autre, il recommande aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfants. Ces deux ouvrages, remarquables par la correction du style et par la beauté des détails, restèrent longtemps ignorés après la mort de l'auteur, sur la date de laquelle on a beaucoup disputé. Tandis que Zeno la plaçait à l'année 1569, Crescimbeni la disait arrivée en 1571 et Tiraboschi en 1596 (2). On s'était généralement attaché à l'opinion du premier, soutenue par le témoignage d'Ammirato, qui, dans ses *Opuscoli*, raconte avoir laissé, en 1569, Tansillo vieux et malade à Gaëte, y exerçant les fonctions de gouverneur; mais ces calculs ont été redressés par Tafuri (3), qui a prouvé que ce poëte mourut à Teano, dans le royaume de Naples, le 1er décembre 1568. On voit encore son tombeau dans l'église de l'Annonciade de la même ville. Contemporain de Bembo, de Casa, de l'Arioste, d'Annibal Caro, des deux Tasse, Tansillo ne le cède peut-être à aucun des écrivains de ce grand siècle par la grâce du style, l'harmonie des vers, le choix des expressions. Ses ouvrages sont : 1° *Il Vendemmiatore*, Naples, 1534, in-4°; 1538, in-8°; Venise, 1549, in-4°. Ce poëme, qui n'a que cent quatre-vingt-trois octaves, a été quelquefois réimprimé sous le titre suivant : *Stanze di coltura sopra gli orti delle donne* (sans lieu ni nom d'imprimeur), 1537, in-8°. Il existe des éditions où les vers de Tansillo sont confondus avec d'autres poëmes, parmi lesquels celui qui est intitulé *Stanze in lode della Menta*, attribué mal à propos au même auteur. Le *Vendemmiatore* a été traduit en français, par Grainville, Paris, 1792, in-12, et dédié aux *jeunes fillettes* qui comptent *leur seizième printemps*, avec cette épigraphe, tirée de la *Métromanie* :

La mère en prescrira la lecture à sa fille.

La seconde version est intitulée *le Jardin d'amour, ou le Vendangeur*, ibid., an 6 (1798), in 12, fig., avec le texte, appartient à Mercier (de Compiègne), qui, répondant d'avance aux reproches qu'on eût pu lui adresser, cite l'exemple de St-Augustin, « qui édifiait l'Eglise et scandalisait « fort sa bonne mère ». D'ailleurs il a cru nécessaire de se charger de ce travail, dans un moment où « le Capitole renaissait des cendres du Va- « tican ». 2° *Le Lagrime di San Pietro*, Vico, Cacchi, 1585, in-4°. Les quarante-deux premières stances de ce long poëme, qui n'a pas moins de quinze chants, parurent à Venise, 1560, in-8°, et furent attribuées au cardinal Pucci; mais cette production, d'un mérite inégal, appartient à Tansillo, qui y avait employé vingt-quatre ans, sans pouvoir la terminer. L'édition de 1585 est très-fautive. On lui préfère celle de Venise, 1606, in-4°, *con gli argomenti e le allegorie di Lucrezia Marinella, ed un discorso in fine di Tommaso Costo;* imité en français par Malherbe, Paris, 1587, 1588, in-4°; traduit en espagnol par le P. Damien Alvarez, Naples, 1613, in-12. 3° *I due Pellegrini*, Naples, Scorrigio, 1631, in-4°, très-rare. C'est la pièce qui a fait passer Tansillo pour l'inventeur du drame pastoral. Crescimbeni, Fontanini et quelques autres l'ont désignée arbitrairement sous le titre de *Tircis*. 4° *Sonetti e Canzoni*, Bologne, 1711, in-12; 5° *la Balia, poemetto con annotazioni di Gio. Ant°. Ranza*, Verceil, 1767, in-4°, poëme en trois chants et en tercets; trad. en vers anglais par W. Roscoe, Dublin, 1800, in-12; 3e édit., avec le texte et une notice sur Tansillo; 6° *Il Podere*, Turin, 1769, in-12; Venise, 1770, in-8°, poëme en trois chants et en tercets; 7° *Capitolo in lode del tingersi i capelli*, Naples, 1820, in-4°. Ce petit poëme, adressé à Simon Porzio, a été publié par le marquis Villarosa, à l'occasion d'un mariage. 8° Deux recueils, dont l'un intitulé *Opere*, Venise, 1738, in-4°, et l'autre, *Poesie*, Londres (Livourne), 1782, in-12. C'est le premier qui est le plus complet. Outre les ouvrages dont on vient de rendre compte, il existe trois comédies qui portent le nom de Tansillo, savoir : 1° *Il Sofista, comedia bellissima*, Vicence, 1601, in-12. C'est le *Filosofo* de l'Arétin. 2° *Il Cavallerizzo, comedia ingegnosa*, ibid., 1601 et 1608, in-12. C'est le *Marescalco* de l'Arétin. 3° *Il Finto, comedia leggiadra*, ibid., 1601, in-12. C'est l'*Ipocrito* de l'Arétin. Ces trois pièces ont été réimprimées

(1) Si dans cette pièce on ne trouvait pas les vers suivants :

. . . . . *La Providenza*. . . . . .
*Due nomi, il Polo e'l Piero, in te congiunge,*
*L'un con le fasce, l'altro col diadema.*

(Paul IV s'appelait *Pierre Carafa*) on pourrait douter que ce soit à Paul IV qu'elle s'adresse; car ce pape, mort le 19 août 1559, semble n'avoir pu prendre aucune part ni à la condamnation ni à l'absolution de Tansillo, dont les ouvrages furent mis à l'*index* par un décret du 30 décembre 1559.

(2) C'est une erreur très-grave de Tiraboschi et qui a été reproduite dans toutes les éditions de son ouvrage. Elle nous paraît l'effet d'un déplacement de chiffres sous la main du compositeur. Au lieu de 1569, on aura imprimé 1596.

(3) Voy. *Scrittori Napoletani*, t. 3, part. 2, p. 297.

ensemble, ibid., 1610, in-12. C'est un certain Jacques Doroneti qui est l'auteur de cette fraude, dont on ne s'est aperçu que tard, par la précaution que cet éditeur avait prise de supprimer les passages les plus libres de l'Arétin et de changer, avec les titres, les noms des acteurs et le commencement des prologues. Voyez Nicodemo, *Addizionni al Toppi*, p. 159; — Niceron, t. 18, p. 349; — *Giornale de' litterati d'Italia*, t. 11, p. 110. A—G—S.

TAN-TAO-TSI, l'un des plus grands ministres et des plus habiles généraux qu'ait eus la Chine, florissait au commencement du 5e siècle de l'ère chrétienne, sous les premiers empereurs de la petite dynastie des Soung. Son courage et ses talents le firent connaître d'On-ty, fondateur de cette dynastie, qui l'éleva aux premiers emplois de l'armée. Lors de son avénement au trône, ce prince le créa ministre de la guerre et lui laissa le soin de distribuer aux officiers et aux soldats des récompenses proportionnées à leurs services. Tan-tao-tsi justifia la confiance de son souverain et mérita l'estime publique par la sagesse de ses mesures et par son désintéressement. On-ty mourut en 422, après avoir donné la régence de l'empire à ses quatre principaux ministres, en attendant la majorité de Chao-ty, son fils aîné, qu'il avait établi son successeur. Les vices de ce jeune prince l'ayant fait juger indigne du trône, les régents lui substituèrent Ouen-ty, l'un de ses frères. Trois des ministres, craignant que Chao-ty ne tentât de reprendre l'autorité, résolurent de le faire mourir, ce qui eut lieu malgré les représentations de Tan-tao-tsi, qui ne partageait pas leur manière de voir. Le nouvel empereur ne pouvait pas conserver à sa cour les meurtriers de son frère : il les dépouilla de leurs emplois et les exila. Ceux-ci prirent les armes. Cette sédition fut étouffée promptement par Tan-tao-tsi, que l'empereur avait investi de toute sa confiance. Il comprima les rebelles et battit les Tartares. L'envie parvint cependant à rendre sa fidélité suspecte. Ouen-ty, alors malade, se laissa persuader que son général n'attendait que sa mort pour s'emparer du trône au préjudice de l'héritier légitime. Mandé à la cour, Tan-tao-tsi fut retenu prisonnier. Il prévit sur-le-champ le sort qui le menaçait, et dépouillant les marques de sa dignité, qu'il foula aux pieds : « On en « veut, dit-il, à mes jours; mais en me faisant « mourir, on renverse le boulevard de l'em- « pire. » L'empereur, dont la santé se rétablissait, se refusait de croire à la trahison du guerrier qui lui avait donné tant de preuves d'attachement; mais enfin, vaincu par les importunités des courtisans, il signa son arrêt de mort, en 436. L'invasion des Tartares ne tarda pas à venger Tan-tao-tsi. On trouve une notice sur ce guerrier célèbre dans les *Mémoires sur les Chinois*, t. 5, p. 72-80. W—S.

TANTARANI, *Moïneddin Achmed*, est cité dans l'*Histoire des poëtes* de Douletschah Samarcandi, comme l'un des plus distingués. Suivant cet historien, il fut professeur à Bagdad, au collége Nizamia, du temps de Nizam Almoulk, qui mourut en 485 de l'hégire (1091), et quoique son talent pour la poésie fût son moindre mérite, il composa cependant beaucoup de morceaux de poésie arabe avec un art extraordinaire. On distingue surtout son poëme en l'honneur de Nizam Almoulk, où il réunit les doubles rimes à la répétition de la même syllabe, à la fin des vers, l'emploi fréquent de beaucoup de mots formant le même son. C'est ce poëme si ingénieux, si vanté dans tout l'Orient, que Sacy a publié dans sa *Chrestomathie*, avec une traduction française et de savantes notes, où il a fait usage de gloses inédites pour éclaircir les endroits obscurs. Cette traduction a été composée d'après le manuscrit arabe de la bibliothèque de Paris, côté 1454, d'après deux autres manuscrits, l'un de la bibliothèque bodlej., n° 1274, l'autre de la bibliothèque de Leyde, n° 1637, et d'après un commentaire qui se trouve à ce dernier manuscrit. Tantarani a mis aussi en vers le traité de jurisprudence intitulé *Vasit*, du célèbre Gazali, dont il avait été le disciple. Z.

TANTALE, chef des Lusitaniens, réunit tous les suffrages après l'assassinat de Viriathe et fut élu généralissime des troupes lusitaniennes; mais, moins heureux que son prédécesseur, il entreprit imprudemment le siége de Segontia et se vit bientôt enveloppé par l'armée de Servilius Cépion. Tantale fut obligé de mettre bas les armes avec toute son armée, l'an 141 avant J.-C., à condition cependant que les Romains donneraient à ses soldats des terres à cultiver pour qu'ils pussent subsister sans être forcés de se livrer au brigandage. B—P.

TANUCCI (Bernard), ministre napolitain, né en 1698, à Stia, en Toscane, apprit le droit à l'université de Pise, où il eut pour maître Averani. Il figura ensuite parmi les professeurs de la même école, où il s'était fait remarquer comme élève. Il appuya avec chaleur l'ancienne prétention des Pisans à la découverte des Pandectes. Il eut pour adversaire Grandi (*voy.* ce nom), qui soutenait que ce manuscrit, conservé jadis à Pise, ne provenait pas d'Amalfi, comme on l'avait donné à entendre, et que le droit romain n'était pas non plus resté inconnu dans les provinces de l'empire d'Occident jusqu'à la prise de cette ville, en 1135. Quoiqu'il fût difficile de marquer avec précision d'où les Pisans avaient tiré ce trésor de jurisprudence, il lui paraissait plus que probable qu'il leur avait été apporté de Bologne ou de Constantinople par quelqu'un de leurs compatriotes. Tanucci s'éleva contre ces opinions, et, ne se bornant pas aux armes de la dialectique, il excita autour de lui des passions haineuses. La question prit un caractère grave, et les habitants de Pise, auxquels on avait fait

accroire qu'en leur contestant la découverte des Pandectes, on déchirait une des plus belles pages de leur histoire, s'ameutèrent contre Grandi, mis dans un embarras plus grand encore par la publication d'un nouvel ouvrage de Tanucci (1). L'attitude du peuple devint si menaçante que les recteurs de l'université durent avoir recours à l'autorité. Le grand-duc imposa silence aux deux partis. Celui qui sortait triomphant de la lutte obéit sans peine à cette résolution; il n'en fut pas de même de Grandi, qui, ayant eu l'imprudence de recommencer l'attaque, acheva de se perdre dans l'opinion publique. Tanucci, qui aurait pu abuser de sa victoire, eut la générosité d'offrir une réconciliation, et cet acte rétablit entre eux la bonne intelligence. A cette dispute, qui avait fondé la réputation littéraire de Tanucci, succédèrent d'autres débats, qui préparèrent son élévation. L'infant don Carlos (*voy.* CHARLES III), en traversant la Toscane, vit la discipline de son armée compromise par l'impunité qu'un soldat espagnol avait trouvée dans les murs d'un couvent. Le prince insista pour que le meurtrier fût livré au bras de la justice et désira en même temps qu'un jurisconsulte expérimenté examinât sans prévention l'origine et les conséquences de cette partie des immunités ecclésiastiques. Tanucci, qui s'était chargé de cette tâche, établit que le droit d'asile, contraire aux lois humaines et divines, devait être regardé comme subversif de tout pouvoir légitime. L'ouvrage fut supprimé à Rome; mais l'auteur, employé dans l'armée espagnole, suivit don Carlos à la conquête de Naples, où il franchit bientôt tous les degrés de l'ambition. Ce pays respirait à peine de la longue oppression des vice-rois, qui avaient fait de la contrée la plus florissante l'Etat le plus malheureux. Le peuple y gémissait dans le plus honteux esclavage, et la fortune publique, confiée à des mains avides, y était exploitée au profit des princes étrangers. L'agriculture, le commerce, entravés par de nombreux obstacles, sans encouragements et sans but, présentaient le spectacle le plus affligeant. Quelques hommes instruits avaient, par intervalle, élevé la voix pour faire cesser tant de désordres; mais leur patriotisme, impuissant pour arrêter le mal, n'avait abouti qu'à les perdre, et l'exemple de Giannone n'était fait pour encourager personne. Charles III, en prenant les rênes du gouvernement, sentit la nécessité de guérir des plaies aussi profondes; mais, plus capable de vouloir le bien que de l'opérer, il s'en rapporta aux lumières de Tanucci, qui, sans aucune expérience des affaires, attaqua les prérogatives de la cour de Rome et les priviléges des nobles avec beaucoup plus d'acharnement que de prudence. Il obligea les barons à répondre aux griefs de leurs vassaux, qu'ils devaient désormais s'habituer à considérer comme les sujets de leur commun maître; il diminua les taxes de la chancellerie romaine, défendit les nouvelles acquisitions aux *main-mortes*, borna la juridiction des évêques, et enleva au nonce du pape le droit qu'il s'était arrogé de prononcer des arrêts et de les faire exécuter sous les yeux du monarque. Se reposant sur la foi des traités et sur la protection de l'Espagne, Tanucci se crut dispensé de pourvoir à la sûreté de l'Etat : cette négligence, qui, dans la guerre de la *pragmatique sanction* (1740), avait exposé Charles III à signer un acte de neutralité sous le canon d'un amiral anglais, se prolongea pendant tout le règne du successeur de ce prince et fit descendre le royaume de Naples du rang des puissances militaires de l'Europe. Tanucci ne régla pas mieux les affaires de la justice, et les tribunaux virent souvent leurs arrêts cassés par des ordonnances et la volonté d'un ministre substituée aux décisions des juges. On eut, il est vrai, l'idée de réformer les lois, et une commission fut nommée pour rédiger le projet du nouveau code, dont les noms de Vargas-Macciucca, de Joseph-Aurèle de Gennaro, de Joseph-Pascal Cirillo garantissaient le mérite. La nation attendait avec impatience le jour où elle pourrait saluer son prince du titre de prince législateur; mais de tous ces travaux il ne resta qu'un monument stérile du zèle et des lumières des magistrats qui avaient présidé à cette grande entreprise, et le *Codice carolino*, imprimé à un petit nombre d'exemplaires, est demeuré presque inconnu au pays qu'il devait régir. Le système financier de Tanucci était également faux; car, dans un pays fertile, où l'on aurait dû encourager les arts, perfectionner les méthodes agricoles, tracer des routes, ouvrir des ports, creuser des canaux, établir des manufactures, il ne puisa des ressources que dans les douanes, dont il hérissa le royaume aux dépens de l'industrie et de l'agriculture. Il ne se montra pas plus empressé à protéger les savants qui affluaient de tous côtés pour lui offrir le fruit de leurs veilles. Et ce fut sous son ministère que l'abbé Genovesi mourut dans l'obscurité et la misère, que Giannone gémit douze ans dans les prisons du Piémont; enfin, dans un pays qui s'honorait de posséder Pratilli, Martorelli, Mazocchi, on est allé jusqu'à faire venir Venuti et Baïardi pour expliquer les antiquités d'Herculanum. Ce qui paraît avoir contribué à égarer l'opinion publique sur Tanucci, c'est la fermeté qu'on lui vit déployer contre l'établissement de l'inquisition. Mais repousser cet odieux tribunal, c'était faire respecter un ancien privilége dont les Napolitains s'étaient toujours montrés jaloux. Il fallait bien plus de docilité que de courage pour suivre l'impulsion de toutes les classes des citoyens et surtout celle des magistrats qui s'étaient déclarés les premiers contre les empiétements du cardinal Spinelli. Tanucci exerça son influence

(1) *Voy.* Fabroni, *Vitæ Palorum*, t. 8, p. 248.

plus réelle et plus funeste lorsque, resté dépositaire de la confiance de son maître, appelé à succéder en Espagne à Ferdinand VI, il entoura le jeune monarque d'hommes médiocres, se flattant ainsi de se perpétuer dans le pouvoir. Il dut d'abord le partager avec les membres d'un conseil de régence que Charles III avait institué par son acte de renonciation du 6 octobre 1759. Mais il ne tarda pas à l'emporter sur ses collègues, et ce fut pendant la minorité du roi que, fort de l'appui du cabinet de Madrid, il entreprit de soustraire le royaume à toute dépendance du saint-siége. Il profita de l'atteinte portée au pouvoir spirituel par l'expulsion des jésuites, par les démêlés de Clément XIII avec la cour de Parme et par des clameurs qu'excita en Europe l'apparition de la bulle *In cœna Domini*, pour ordonner, en 1769, l'occupation de Bénévent et de Pontecorvo, à l'exemple de la France, qui avait pris possession d'Avignon. Ce premier acte d'hostilité fut le signal d'une guerre que Tanucci conduisit avec plus de témérité que de raison. En 1772, il essaya de s'emparer des duchés de Castro et de Ronciglione, en faisant valoir les droits du roi de Naples comme héritier des Farnèse; il supprima ensuite un grand nombre de couvents en Sicile, distribua des abbayes, suscita des querelles sur la nomination des évêques, sur leur juridiction et presque sur leurs devoirs. Cette conduite altéra la bonne intelligence qui régnait entre la cour de Naples et le saint-siége et qui paraissait cimentée par le concordat de 1741. On perdit même tout espoir de conciliation lorsqu'on menaça pour la première fois de supprimer l'hommage de la haquenée, et l'on ne sait pas où l'esprit novateur du ministre se serait arrêté si le mariage entre Ferdinand et une archiduchesse d'Autriche (*voy.* Caroline) n'avait pas affaibli son crédit, la nouvelle reine l'ayant regardé dès le premier instant comme le seul obstacle à l'accomplissement de ses projets. Après avoir lutté quelque temps contre l'ascendant toujours croissant de cette princesse, le favori de Charles III dut se retirer le jour où elle se présenta au conseil avec tous les avantages d'une mère qui venait de donner un héritier au trône. Tanucci, remplacé (octobre 1776) par le marquis de la Sambuca, ancien ambassadeur à la cour de Vienne, prévit cependant les maux dont le royaume était menacé. Il mourut à Naples le 29 avril 1783. On a de lui : 1° *Epistola ad nobiles socios Cortonenses, in qua nonnulla refutantur ex Epistola Guidonis Grandi, de Pandectis*, etc., Lucques, 1728, in-8°. Cet ouvrage fut supprimé par ordre du grand-duc de Toscane. 2° *Difesa seconda dell' uso antico delle Pandette, e del ritrovamento del famoso manoscritto di esse in Amalfi*, Florence, 1729, in-4°; 3° *Epistola de Pandectis Pisanis in Amalphitana direptione inventis, ad academicos Etruscos, in qua confutantur quæ Guido Grandius opposuit Fr. Taurellio, et Hen. Brencmanno; et defensio usus antiqui Pandectarum*, ibid., 1731, 2 vol. in-4°. On avait déjà disputé sur la découverte des Pandectes : le premier qui se prononça contre les prétentions des Pisans fut Donato-Antonio d'Asti, dont l'ouvrage est intitulé *Sull' uso ed autorità della ragion civile nelle provincie dell' impero occidentale dal di che furono inondate da' barbari fino a Lottario II*, Naples 1720, in-8°. Grandi et tous ceux qui en ont parlé après lui ont profité des recherches de ce savant jurisconsulte (1). 4° *Dissertazione del dominio antico de' Pisani sulla Corsica*, dans l'*Istoria del regno di Corsica*, par Cambiagi, t. 1er, p. 165, et dans le recueil intitulé *Saggi di dissertazioni Etrusche di Cortona*, t. 7, p. 173. Lastre fit insérer un *Elogio del marchese Tanucci*, dans les *Novelle letterar. fiorentine* de 1783, col. 385. A—G—S.

TANZIO (Enrico-Antoine de), dit le *Tanzio d'Allagna*, petit village près du mont Rose, dans la vallée de la Sesia, naquit en l'an 1574. Le surnom de *Tanzio* n'est, dans le patois du pays, que celui d'Antoine, pour le distinguer de ses deux frères Jean et Melchior, lesquels se donnèrent aussi à la peinture, mais lui furent très-inférieurs. Enrico Tanzio reçut à Rome sa première éducation. Retourné en Lombardie, il fut un des plus célèbres peintres de son siècle, et mérita d'être comparé à Paul Véronèse par l'historien Scaramuzza, aux frères Carloni par Cotta. L'historien della Valle, dans ses *Notes aux Vies de Vasari*, ainsi que le comte Nuvando-Villa, dans son *Traité de la peinture*, appellent le Tanzio l'un des meilleurs peintres de son temps. Dans la ville de Novare, à l'église de St-Graudence, on admire les peintures de Tanzio, la chapelle de l'ange gardien, vis-à-vis de celle peinte par le Morozzoni, qu'il surpassa en dessin et couleur. L'abbé Lanzi, parlant de Tanzio, *Histoire de la peinture*, fait un grand cas du tableau dit : *la Bataille de Sennachérib*, qu'on trouve dans la même église.

(1) Pour compléter l'article de Tanucci, il n'est pas inutile de donner la liste des ouvrages de son adversaire Grandi : 1° *Epistola de Pandectis ad J. Averanium*, Pise, 1726, in-4°; et Florence, 1727, in-4°, 2e édit., augmentée de notes et de pièces justificatives; 2° *Vindiciæ pro sua epistola de Pandectis adversus inanes querelas et oppugnationes B. Tanucci, in ejus libello, non ita pridem Lucæ impresso, expositas*, Pise, 1728, in-4°; 3° *Nuova disamina della storia delle Pandette pisane, e di chi prima le rammentasse, di Bartolo Luccaberti* (anagramme d'*Alberto Bartolucci*, domestique de l'auteur), Faenza, 1730, in-4°; 4° *Diomedis Brava, patricii Tranensis, disquisitio critica de interpolatione Gratiani* (pseudonyme), Bologne, 1694 (Faenza, 1730), in-4°; 5° *Epistola altera J. Averanio, de Pandectis*, inédit. *Voy.* Brenkman, *Historia Pandectarum, seu fatum exemplaris florentini*, etc., Utrecht, 1722, in-4°; Valsecchi (Virginius), *Epistola de veteribus Pisanæ civitatis constitutis, ad Guidonem Grandi*, Florence, 1727, in-4°; Schewar (Christ. Gottl.), *Disquisitio an omnia pandectarum exemplaria, quæ adhuc extant, e florentinis manaverint*, Altorf, 1733, in-4°; Brenkman, *Epistola ad Fr. Hesselinum, qua examinantur præcipua capita epistolæ Guidonis Grandi de Pandectis; nec non dissertationis similis, auctore Schwartzio*, Utrecht, 1733, in-4°; Guadagni, *De Florentino Pandectarum exemplari, an sit imperat. Justiniani archetypum, dissertatio*, Rome, 1752, in-8°; Leipsick, 1752, in-8°, et Sienne, 1755, in-8°; Borgo dal Borgo, *Dissertazione sopra i codici Pisani delle Pandette*, Pise, 1765, in-4°; et Struvius (Burchard. Gottl.), *Dissertatio de controversia inter Grandium et Tanuccium*, Leipsick, 1740, et dans la *Bibliotheca selectiss. juris. Voy.* aussi le *Journal littér.* de l'Allemagne, année 1742, t. 2, part. 2.

Tanzio, voulant laisser au sanctuaire de Vurallo, dit le *Sacro monte*, un souvenir de son talent, peignit trois chapelles, savoir : celle dite d'Hérode, celle de Pilate, et dans la chapelle vingt-septième son portrait, dans lequel il est habillé en mendiant. Cet ouvrage fut l'un de ses derniers, car il mourut en l'an 1644. Dans les églises de la Paix et de St-Antoine à Milan, on trouve des tableaux de Tanzio qui surpassent ceux de Carloni de Gênes. Les galeries de Vienne, de Venise, de Naples, et celle de Bura à Milan possèdent des chefs-d'œuvre de ce peintre, dont le portrait fut publié avec sa biographie dans l'*Histoire des lettres et des arts du Vercellais*. G—G—Y.

TAO-KOUANG, empereur de Chine, né selon une version le 12 septembre 1782, selon une autre au mois d'octobre 1781, deuxième fils de l'empereur Kia-king, auquel il succéda (*voy.* KIA-KING), portait le nom de Meening ou Mia-Ning, qu'il échangea à son avénement au trône, suivant les usages chinois, contre celui de Tao-kouang, qui signifie *splendeur de la raison*. Il se fit peu remarquer pendant sa jeunesse; la nature ne lui avait départi que des qualités ordinaires. Cependant, en 1803, il eut occasion de faire preuve d'un certain courage, en réprimant par sa fermeté une rébellion qui venait d'éclater dans les murs de Pékin contre l'empereur son père. On assure même que Meening tua de sa main deux des principaux meneurs de cette faction, qui avait pris pour symbole un lis blanc, et qu'il sauva ainsi la vie à Kia-king, qui lui portait une affection toute particulière. Kia-king, toutefois, ne se trouva pas dans le cas de le désigner par testament pour son successeur au trône, en vertu des coutumes fondamentales de l'empire chinois, ainsi que cela a été avancé par quelques historiens; le fils aîné de Kia-king étant mort avant son père, Meening était donc l'héritier présomptif quand il monta sur le trône, en 1820, à la mort de Kia-king. Sur les premières années de son règne, nous avons peu de renseignements. Nous savons seulement que Tao-kouang eut quelques révoltes partielles à réprimer. En 1828, il fit chasser les missionnaires catholiques de Pékin; et, la même année, son règne fut troublé par une vaste conspiration qui éclata dans les provinces d'Ili, sous l'instigation d'un officier du Turkestan nommé Tchankor. Les conspirateurs livrèrent plusieurs combats aux troupes impériales; mais Tchankor ayant été vaincu, arrêté et brûlé vif, la révolte se trouva entièrement comprimée. Cette révolte eut pour suite une nouvelle division de ces provinces éloignées, qui furent plus intimement rattachées à l'empire. Tao-kouang reçut même dans ces provinces un grand nombre de Kalmouks et de Sowgars, qui ne voulaient pas rester sous la domination de la Russie. Il régularisa ensuite les affaires des tribus mogoles, qu'il divisa en quatre grandes tribus, chacune avec son chef héréditaire, mais qui devait chercher son investiture à Pékin. Vers 1826, les Chinois avaient eu également occasion de combattre les projets ambitieux des radjahs de Népol qui, après avoir soumis le Bostan, passèrent la chaîne de l'Himmalaya et entrèrent en Tibet. Le gouvernement chinois envoya des troupes en même temps que les Bostains entrèrent, de leur côté, dans le Népol. Une paix fut conclue sous la médiation des deux puissances, par laquelle toutes les conquêtes furent rendues. Pour rattacher plus intimement le Tibet à l'empire, Tao-kouang laissa pendant quelque temps ce pays sans chef spirituel, ou *dalaïlorwa*, assumant ainsi lui-même ces fonctions; le régent ou chef séculier du pays devait aussi aller chercher son investiture à Pékin. Pendant les années 1831, 1832 et 1833, Tao-kouang eut à combattre de nouveaux rebelles dans les montagnes de l'ouest de l'empire; il en vint assez facilement à bout. Ce furent les *Miaotsé;* nous verrons plus loin que c'est dans leur sein que s'allumera la grande révolte qui, encore aujourd'hui, mettrait en question, sans le secours de la France, la continuation de la dynastie mandchoue. Mais le fait le plus important de son règne, surtout en raison des conséquences qui en furent la suite, ce fut la guerre qu'il soutint, de 1839 à 1842, contre la puissance britannique (1). Les relations commerciales entre l'empire chinois et l'Angleterre avaient été toujours des plus difficiles, les Chinois faisant tous les efforts pour s'isoler dans leur empire; les Anglais, au contraire, voulant imposer leur commerce, de gré ou de force. En 1833, lord Napier avait été envoyé à Canton, seul port ouvert depuis 1757 au commerce européen, dans le but de régler les détails du commerce des Chinois avec les Anglais, et d'exercer la juridiction sur ses nationaux. Sa mission avait échoué près des autorités de l'empire céleste; et il avait dû se retirer à Macao, après avoir protesté au nom de son pays. Davis et le capitaine Elliot, qui, après lui, furent successivement envoyés en Chine dans le même dessein, ne furent pas plus heureux. Les fonctionnaires chinois se refusèrent à leur reconnaître tout caractère officiel. C'est sur ces entrefaites que le gouvernement chinois interdit, sous les peines les plus sévères, l'usage et la vente de l'opium, dont la consommation, toujours plus grande, avait des suites déplorables pour les habitants du pays. Le 13 mars 1839 fut publié un édit du gouverneur chinois Lin, envoyé spécialement à cet effet par Tao-kouang à Canton,

(1) Les missionnaires protestants s'étaient fait assez bien venir auprès des Chinois, surtout *Morrisson* et *Güzlaff*. Le premier, Anglais, avait ajouté à son séminaire de missions, à Canton, un hôpital général gratuit, avec un service spécial pour les maladies des yeux, très fréquentes en Chine. Le second, de nationalité prussienne, c'était si bien fait aimer des Chinois, qu'il laisait oublier jusqu'à sa qualité européenne. Il fut employé pour diverses missions diplomatiques par la cour de Chine, où il était très-respecté. Mais l'Angleterre, qui entendait exploiter les services des missionnaires protestants pour ses fins politiques, allait bientôt s'attirer la guerre dont il sera question ici.

pour que tout l'opium qui se trouvait soit à bord des vaisseaux anglais, soit dans les magasins à Canton, lui fût livré. Plus de vingt mille caisses d'opium, représentant une somme de cent millions de francs environ, furent livrées en conséquence de cet édit et détruites. Les Anglais avaient protesté, mais avaient dû céder. L'irritation était grande et les relations, déjà très-tendues, s'aggravèrent d'hostilités qui, d'individuelles, devinrent bientôt générales. La flotte chinoise ayant éprouvé une première défaite, un nouvel édit défendit formellement à tout Chinois de faire toute espèce de commerce avec les Anglais. Des négociations tentées par le capitaine Elliot, pour parer aux graves inconvénients qui étaient la suite d'un tel état de choses, échouèrent complétement; et même, au commencement de février 1840, Yih, général chinois, parvint à expulser de Macao Elliot et les quelques Anglais qui s'y trouvaient, après avoir essayé, mais inutilement, d'incendier la flotte britannique. A la nouvelle de ces faits graves, l'Angleterre déclara la guerre à la Chine. Au mois de juin, une flotte anglaise paraissait devant Canton, et une division de cette flotte bloquait l'embouchure du Tigre. Après plusieurs succès obtenus par les armes anglaises, le gouvernement chinois demanda à négocier; mais, suivant l'habitude de ces peuples orientaux, les négociations n'aboutissant à aucun résultat et étant traînées en longueur, le commandant de la flotte britannique reprit les hostilités et, à la date du 9 janvier 1841, s'empara des forts élevés à l'embouchure du Tigre, après avoir fait subir des pertes considérables aux Chinois. Le 20 du même mois fut signé un traité de paix préliminaire, arrêtant que le commerce serait rétabli; que le port de Canton serait et resterait ouvert; que les Anglais auraient la cession de l'île de Hong-kong, et qu'une indemnité de six millions de dollars leur serait comptée. Cependant Tao-kouang, tout en laissant négocier, était l'adversaire le plus déclaré de la paix. Il n'avait pas d'autre but que celui de gagner du temps. Décidé à repousser les étrangers, faisant fi des engagements pris en son nom, il organisait des forces militaires, portait à 50,000 hommes l'effectif des troupes chinoises assemblées à Canton, lançait contre les Anglais les édits les plus hostiles. Devant ces faits, une nouvelle attaque, destinée à maintenir le traité de paix violé déjà par la mauvaise foi chinoise, fut dirigée par les troupes de débarquement anglaises contre Canton, qui allait être pris, lorsque s'offrirent de nouvelles négociations qui, bien que semblant devoir être plus sérieuses que les précédentes, puisqu'elles étaient proposées par un ministre même de l'empereur, aboutirent à un traité (27 mai) analogue à celui qui avait été signé précédemment, mais avec quelques clauses aggravantes. Ce traité ne fut pas plus respecté que les précédents par les Chinois. Ils ne tardèrent point à susciter de nouvelles difficultés et à procéder à de plus considérables armements. Dès lors les Anglais résolurent d'agir avec plus de vigueur. Au mois d'août 1841, des renforts considérables en troupes de débarquement et en vaisseaux de guerre arrivèrent devant Macao. Le 21 l'expédition, forte de 34 voiles, quittant l'île de Hong-kong, se dirigea sur Amoy, dont elle s'empara facilement, bien que cette place fût regardée par les Chinois comme imprenable. Puis, continuant le cours de leurs succès, les Anglais prirent successivement Chusan, Tching-haï à l'embouchure du Ta-hia, Ning-po, Tcha-pou, une des villes commerciales les plus importantes de la Chine (18 mai 1842). Au mois de juin suivant, l'expédition était en vue de l'embouchure du Yang-tsé-kiang et, le 19 de ce mois, la ville de Shang-haï, qui depuis est devenue l'un des centres les plus actifs du commerce de l'extrême Ouest avec l'Occident, se rendait aux Anglais. Le 21 juillet suivant, ils prirent d'assaut la cité de Tching-kiang-fou et, le 6 août, arrivèrent devant Nan-king. A partir de ce moment, les Chinois se décidèrent sincèrement à négocier avec les vainqueurs. Un armistice fut d'abord conclu; et, en fin de cause, à la date du 26 août, fut signé un traité de paix par lequel le gouvernement chinois permettait le commerce de l'opium, cédait l'île de Hong-kong à l'Angleterre, s'engageait à payer une indemnité de vingt et un millions de dollars pour les frais de la guerre et, ce qui était plus important, ouvrait au commerce européen les villes de Canton, d'Amoy, de Fou-tchéou-fou, de Ning-po et de Shang-haï. Tao-Kouang dut accepter les conditions de ce traité qui fut formellement ratifié de part et d'autre. D'autres traités de commerce furent plus tard signés avec les Etats-Unis d'Amérique (3 juillet 1844) et avec la France (24 octobre de la même année). Depuis cette époque, la Chine, qui était toujours restée fermée aux étrangers, ne put se soustraire complétement au commerce avec l'Occident; et si plus tard, sous ses successeurs, de nouvelles luttes diplomatiques ou armées sont survenues entre la Chine et les peuples occidentaux, elles n'ont pu que consolider plus fermement les droits que ces derniers avaient acquis par la force des armes sous le règne de Tao-kouang. Pendant tout le reste du règne de Tao-kouang, il y eut des révoltes des habitants de Canton contre les Anglais et les Européens en général, fomentées soit par les gouverneurs de la ville elle-même, soit par la partie fanatique de la population. En 1845, 1846 et 1847, on compte jusqu'à cinq de ces révoltes. Aucune femme européenne n'osa s'y établir avant 1846. En 1846 et 1847, il y eut une révolte des Miaotsé dans les provinces occidentales de l'empire contre Tao-kouang. Cette révolte fut encore réprimée pour le moment. Dans cette année de 1847, le gouverneur espagnol des Philippines, Claveria, dut organiser une expédition contre les

pirates de l'île chinoise de Balantsgrin, après avoir demandé en vain satisfaction au gouvernement chinois. Vers la même époque, parut, dans le district de Peï-karing, un nommé *Toung-sun-youang*, chef de la secte des adorateurs du Dieu unique, qui fut, après quelque temps, arrêté par les autorités. Ce fut alors que, le 20 mars 1848, *Hong-sun-tchouem*, qui devait devenir le grand chef des Taëpings, se rendit à Pékin pour demander le relâchement de Toung-sun-youang. Ces deux chefs s'unirent ensuite et transportèrent le siége de leur autorité dans la province de Kiangsi. C'est là l'origine de cette fameuse révolte, qui n'éclata définitivement que sous le successeur de Tao-Kouang. L'année suivante, en 1849, fut assassiné par des Chinois le gouverneur portugais de Macao, Ferreiro d'Amaral. Son successeur de Cuoha, organisa de suite une expédition contre le céleste empire. Elle n'eut pas de suites importantes, mais c'est alors qu'un fait remarquable se présenta. Plusieurs Miaotsé se présentèrent à Canton auprès de Rodriguez, envoyé portugais, et lui offrirent les secours de leur tribu, s'il voulait les employer contre le gouvernement chinois. Ces offres furent repoussées. Cependant la révolte gagnait de proche. Toutes les associations secrètes, dont on comptait près de trente, allaient se fondre dans les Taëpings; mais il y avait en même temps une sourde lutte dans les entourages de l'empereur; les Chinois pur sang voulaient éliminer les Mogols et mandchous. C'est pourquoi l'empereur n'agissait pas assez pour étouffer dans ses germes une insurrection qui allait éclater sous son successeur. Tao-Kouang avait réorganisé les ministères de l'empire et fait publier un *Annuaire impérial* (dans le genre de nos annuaires européens) depuis 1845. Il a ensuite fait publier, dans les imprimeries impériales, plusieurs grandes collections et encyclopédies chinoises. Depuis son règne, on a commencé à pratiquer en Chine, à côtés des planches fixes, l'imprimerie à types mobiles, qui sont composés de cuivre, d'étain et d'or. L'empereur Tao-kouang est mort à Pékin le 23 février 1850. Dans les derniers temps de son règne, le céleste empire était entré dans une certaine voie de progrès. Toa-Kouang s'était montré assez tolérant envers les chrétiens; et les relations commerciales, d'abord imposées, plus tard acceptées, avaient amené d'heureux résultats. Mais la situation intérieure présentait plus d'une difficulté; l'insurrection qui devait entraîner la Chine dans une longue suite de guerres intestines se recrutait dans les provinces du Honan, de Kouang-tang et de Kouang-si, pour éclater peu après sa mort sous le règne de son héritier. Tao-kouang laissa le trône à son quatrième fils, Yih-tchou, qui prit le nom de Hien-Foung, qui signifie : *complète abondance*. M. C. Güzlaff a écrit en anglais la *Vie de Tao-kouang, empereur de Chine, accompagnée de mémoires sur la cour de Pékin*, Londres, 1852, in-8°; traduit en allemand, Leipsick, 1852, in-8°. R—L—N.

TAPIE (Jacques de la), poëte français, né à Aurillac, ou du moins près de cette ville, florissait vers le milieu du 16e siècle. Il a été omis par Lacroix du Maine; et Duverdier ne cite de la Tapie que l'ouvrage suivant, sans donner le moindre renseignement sur l'auteur (1) : *Chants royaux sur les triomphes du roi Dauphin* (François II) *et la reine d'Ecosse* (Marie Stuart), Paris, Olivier de Harsy, in-8°, volume rare, qui ne figure dans aucun des modernes catalogues de vente que nous avons pu consulter. Le poëte d'Aurillac a encore publié : *Préceptes nuptiaux de Plutarque, nouvellement traduictz et faicts en rithme françoyse*, Paris, Richard Breton, 1559, petit in-8°. Ce livret, de cinq et trente-deux feuillets, imprimé en caractères de *civilité*, est peu commun. Il n'a été vendu que deux livres huit sous chez le duc de la Vallière; mais il serait plus cher maintenant. L'intéressant traité dont il renferme la traduction en vers avait été traduit en prose, dès 1535, par Jean Lodé. Voyez ce nom et le *Manuel du libraire*. B—L—U.

TAPLIN (Williams), célèbre vétérinaire anglais, a fait faire de grands progrès à cette science dans les dernières années du 18e siècle. Chargé de soigner les écuries des plus opulentes maisons d'Angleterre, il dirigea plus particulièrement ses soins vers les équipages de chasse. D'un caractère entier et très-vain, il se fit beaucoup d'ennemis, et finit par être atteint, dans les derniers temps de sa vie, d'une complète aliénation mentale. Il mourut en 1807, à l'âge d'environ 50 ans. Ses ouvrages sont : 1° *Dissertation sur l'écurie du gentleman, ou Nouveau système de ferrure*, 1788, 2 vol. in-8°. Ce livre fut jugé de beaucoup supérieur à tous ceux qui l'avaient précédé sur la même matière. 2° *Observations pratiques sur des blessures faites aux chevaux par des épines; sur les tendons piqués; sur le traitement, avec des instructions sur la manière de les traiter et guérir*, 1790, in-8°; 3° *Compendium, ou Traité de la ferrure pratique et expérimentale*, 1795, in-8°. Toujours occupé de soigner les chevaux de chasse, Taplin était devenu lui-même un habile chasseur; et il a publié plusieurs écrits sur ce genre d'amusement : 4° *Observations sur l'état du gibier en Angleterre*, 1772, in-8°; 5° *Dictionnaire de la chasse*, 1804, in-8°; 6° quelques morceaux détachés insérés dans le *Magasin du chasseur*, particulièrement des descriptions de *Chasse royale dans la forêt de Windsor*, in-8°. Taplin est aussi considéré comme l'éditeur du *Cabinet du chasseur*, 2 vol. in-8°, où se trouvent de bonnes descriptions de la race canine. Z.

TAPPER (Rueward), doyen et chancelier de l'université de Louvain, né à Enkhuysen, fut

(1) L'abbé Gouget, dans sa *Bibliothèque française*, n'a pas même, nous croyons, nommé la Tapie.

envoyé au concile de Trente par l'empereur Charles-Quint, qui avait conçu la plus haute estime pour ses connaissances et son zèle. Il eut aussi à soutenir contre Baïus quelques débats qui lui attirèrent l'accusation de pelagianisme. Appelé à Bruxelles par Philippe II, il y mourut, à l'âge de 72 ans, le 2 mars 1559, laissant ses biens aux pauvres et sa bibliothèque à la faculté de théologie de Paris. Ses œuvres ont été recueillies à Cologne, 1582, in-fol. Nous citerons seulement : 1° *Explicatio articulorum facultatis*, dédié au roi Philippe II. Dans sa préface, l'auteur fait voir d'une manière claire et solide que, depuis les apôtres, l'Eglise a constamment fait usage de l'autorité que Jésus-Christ lui a confiée, et qu'elle a décidé en dernier ressort les questions qui se sont élevées parmi les fidèles. Un des élèves de Tapper, Lindan, évêque de Ruremonde, a publié les discours théologiques de son maître sous ce titre : *Ruewardi Tapperi, Decani et Cancellarii lovaniensis, orationes theologicæ, potissimas religionis catholicæ controversias, et veram Germaniæ pacandæ rationem explicantes. Una cum aureo ejusdem corollario, de veris calamitatum Belgii causis atque remediis, ad Carolum V et Ferdinandum I*, Cologne, 1577 ; 2° *Ruardi Tapperi quæstio quodlibetica de effectibus quos consuetudo operatur in foro conscientiæ, etc., pronunciata publice Lovanii in scholis artium*, 1520, in-4° ; 3° *Tapperi epistolæ alternæ de gratiæ et liberi arbitrii concordia cum Ant. Reginaldo de gratia efficaci*, 1706, in-fol. Les novateurs publièrent contre lui le libelle suivant : *Ruardi Tapperi enchusani hæreticæ pravitatis primi et postremi per Belgium inquisitoris apotheosis sive satyra in ipsum*, Franeker, 1643, in-12. G—Y.

FIN DU QUARANTIÈME VOLUME.

# SIGNATURES DES AUTEURS

## DU QUARANTIÈME VOLUME.

| | MM. |
|---|---|
| A. B—ÉE. | A. Boullée. |
| A. B—T. | Beuchot. |
| A. C. | A. de Circourt. |
| A—D. | Artaud. |
| A. F—L—T. | A. Feillet. |
| A—G—S. | Angelis (de). |
| A. M. | A. Moquin-Tandon. |
| A. P. | A. Péricaud. |
| A. R—T. | Abel Rémusat. |
| A. S—S. | A. Systermans. |
| A—T. | Audiffret (H.). |
| B—D—E. | Badiche. |
| B. de L. | Bellier de la Chavignerie. |
| B—G—D. | Beauregard (de). |
| B—H—D. | Bernhard. |
| B—L—T. | Bouillet. |
| B—L—U. | Blondeau. |
| B—N—T. | Brunet (Gustave). |
| B—P. | Beauchamp (de). |
| B—T—T. | Berthelot (J.). |
| C. | Chaumeton. |
| C—au. | Catteau-Calleville. |
| C—F—E. | Capefigue. |
| C—H—N. | Champion (Maurice). |
| C—L. | Choiseul d'Aillecourt. |
| C—L—T. | Collombet. |
| C. M. P. | Pillet. |
| C. T—Y. | Coquebert de Taizy. |
| C—Y. | Clugny (de). |
| D—B—E. | Delbarre. |
| D—B—S. | Dubois (Louis). |
| D—G. | Depping. |
| D—N—U. | Daunou. |
| D—P—S. | Dupetit-Thouars. |
| D—R—R. | Durozoir. |
| D—S. | Desportes-Boscheron. |
| D—T. | Durdent. |
| D—X. | Decroix. |
| D—Z—S. | Dézos de la Roquette. |
| E. D—S. | Ernest Desplaces. |
| E. P—T. | E. Prouhet. |
| E—S. | Eyriès. |
| F—A. | Fortia d'Urban. |
| F—E. | Fiévée. |
| F—R. | Fournier-Pescay. |
| F—T j. | Foisset jeune. |
| G—G—Y. | Grégory (de). |
| G—RD. | Guérard. |
| G—T—R. | Gauthier. |
| G—Y. | Gley. |
| H—Q—N. | Hennequin. |
| H—Y. | Henry. |
| J. de B. | J. de Berthou. |
| K—L—H. | Klaproth. |
| L. | Lefebvre-Cauchy. |
| L—B—E. | Labouderie. |
| L—C—J. | Lacatte-Joltrois. |
| L—D. | Lesourd. |
| L—D—É. | Leroy-Dupré. |

| | MM. |
|---|---|
| L—M—X. | LAMOUREUX (J.). |
| L—R. | LAIR. |
| L—Y. | LÉCUY. |
| M. B—N. | MALTE-BRUN. |
| M—D. | MICHAUD aîné. |
| M—D j. | MICHAUD junior. |
| M—É. | MONMERQUÉ. |
| M—ON. | MARRON. |
| M—T—I. | MOSTOWSKI. |
| M—Z—S. | MAZAS. |
| N—D—T. | NAUDET. |
| N—H. | NAUCHE. |
| N—L. | NOEL. |
| OZ—M. | OZANAM. |
| P—C—T. | PICOT. |
| P. D—T. | PAUL DUPORT. |
| P—E. | PONCE. |
| P—OT. | PARISOT. |
| P—RT. | PHILBERT. |
| P—S. | PÉRIÈS. |
| R—D—N. | RENAULDIN. |
| R—G—R. | RÉGNIER. |
| R—LD. | ROSENWALD. |

| | MM. |
|---|---|
| R—L—N. | RUMELIN. |
| R—R. | ROGER. |
| R—T. | ROQUEFORT. |
| S—D. | SUARD. |
| S. DE S—Y. | SILVESTRE D. SACY. |
| SI—D. | SICARD. |
| S—L. | SCHŒL. |
| S—R. | STAPFER. |
| S. S—I. | SIMONDE SISMONDI. |
| S. S—N. | SAINT-SURIN. |
| S—V—S. | SEVELINGES (DE). |
| S—Y. | SALABERRY (DE). |
| T—D. | TABARAUD. |
| U—I. | USTÉRI. |
| V—R. | VERGER. |
| V. S. L. | VINCENS SAINT-LAURENT. |
| V—VE. | VILLENAVE. |
| W—R. | WALCKENAER. |
| W—S. | WEISS. |
| Z. | ANONYME. |
| Z—B. | Revu par BRUNET. |